

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

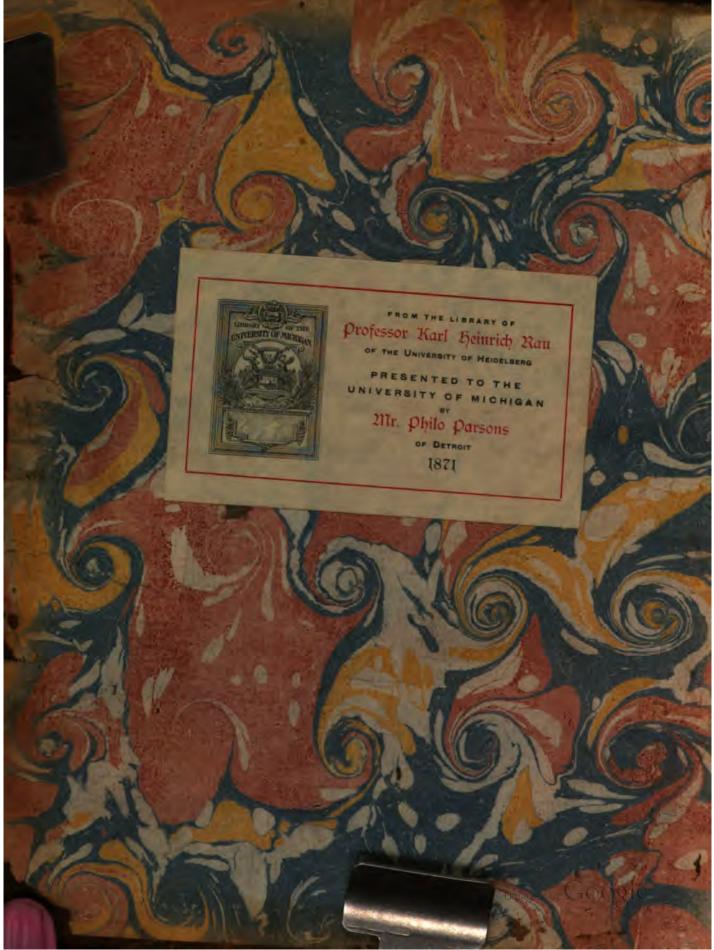
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/







ENCYCLOPEDIE MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES; DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. DIDEROT & D'ALEMBERT, premiers Éditeurs de l'Encyclopédie.

new telles

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE PROPRIÉ



HISTOIRE.

TOME SECOND.



A PARIS.

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

CAT

CAT

CAT (CLAUDE-NICOLAS LE) (Hist. sivd.), chirurgien & favant célèbre, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen, sécretaire perpétuel de l'académie de Rouen pour les sciences, correspondant de l'académie des sciences de Paris, doyen des affociés régnicoles de l'académie de chirurgie de Paris, de l'académie impériale des curieux de la nature à Pétersbourg, de l'institut de Bologne, &c. Il étoit de presque toutes les sociétés savantes, cultivoit ou aimoit toutes les sciences, écrivoit sur presque tous les sujets qui occupoient les hommes de son temps; en 1724, il se fit connoître avantageusement par une Dissertation sur le balancement sensible des arcs-boutans de l'église de saint Nicaise de Rheims; il en rapporta les raisons physiques. En 1726 la fameuse aurore-boréale. qui donna naissance au Traité de l'aurore-boréale de M. de Mairan, fut aussi expliquée par une lettre de M. le Cat. Vers 1759, M. de Poinsable, ou Poinfabre, gouverneur de la Martinique, attaqué ou menace de la pierre, avoit été sondé avec une sonde de plomb qui s'étoit cassée dans l'opération, & dont une partie lui étoit restée dans la vessie. M. le Dran, chirurgien célèbre de Paris, prétendit la lui avoir fondue dans la vessie par des remèdes particuliers, découverte importante, qu'on annonca comme pouvant conduire à une autre découverte bien desirable, celle des moyens de sondre la pierre même dans la vessie: cependant M. de Poinsable étant mort peu de temps après, on prétendit qu'à l'ouverture du corps on avoit trouve dans la vessie le morceau tout entier de plomb qui manquoit à la sonde : on écrivit encore à l'occasion de cet incident, & bientôt il ne fur plus parlé de la déconverte de M. le Dran; ce sut en partie à l'occasion de cette découverte, & en partie à l'occasion des grands succès du frère Côme, que M. le Lat fit paroitre ses lettres & son recueil de pièces sur la taille. Les contestations entre les médecins & les chirurgiens ont été l'occasion de sa lettre sur les avantages de la réunion du titre de docteur en médecine, avec celui de maître en chirurgie. En 1757 il fit un éloge de M. de Fontenelle, son confrère à l'académie de Rouen, & cet éloge contient des particularités qui ne se trouvent point ailleurs.

Il avoit remporté une multitude de prix à l'académie de chirurgie de Paris, à l'académie de Toulouse, à celle de Berlin. On a encore de lui la théorie de l'ouse, un traité de l'existence du fluide des ners; un traité de la couleur de la peau humaine, un nouveau système sur la cause de l'évaguation

Histoire. Tom. II. Première Part.

périodique des semmes; un traité des sens, qui est peut-être le plus célèbre de tous ses ouvrages.

Il étoit né à Bleraucourt, bourg de Picardie, en 1700; mais sa gloire appartient à la Normandie; c'est là qu'il a fait du bien; c'est là que de bons ouvrages, & d'utiles établissemens l'ont rendu recommandable. En 1731 il avoit obtenu, au concours, la survivance de la place de chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen, un des plus beaux & des meilleurs hospices de ce genre; en 1733 il s'établit dans cette ville, & dès 1736 elle sentit l'effet de sa présence, & l'influence de son heureuse & bienfaisante activité; il y forma une école publique d'anatomie & de chirurgie; 41 y forma aussi une société littéraire; érigée depuis en académie. & qui est l'académie de Rouen, compagnie qui compte de grands noms parmi ses membres.

Le roi, qui avoit donné en 1759, à M. le Cat j une pension de 2000 livres, lui donna, en 1776, des lettres de noblesse, que le parlement & la chambre des comptes de Rouen s'empressèrent d'enregistrer gratis. Le plus juste & le plus digne usage de l'anoblissement, est d'en faire la récompense des talens & des services. M. le Cat mourut le 21 août 1768.

CATACOMBE ou CATACUMBE, s. s. s. (Hist. mod.) signifie des lieux ou des cavités seuverraines, pratiquées pour servir à la sépulture des morts.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'endroit où on gardoit les vaisseaux, & que les Grees & les Latins modernes ont appellé combe: d'autres disent qu'on s'est servi autresois de cata pour ad; de sorte que catatumbas signifioit ad tumbas. Dadin affure en conséquence qu'on a écrit anciennement catatumbas; d'autres tirent ce mot du gree xara' & de xipos, creux, cavité, ou autre chose semblable.

On nommoit aussi les catacombes, cryptæ & cameteria.

Le mot catacombe ne s'entendoit autrefois que des tombeaux de S. Pierre & de S. Paul, & M. Chatelain, ministre protestant, observe que parmi les catholiques romains, les plus habiles n'ont jamais appliqué le mot catacombe aux cimetières de Rome, mais seulement à une chapelle de S. Sébastien, où l'ancien calendrier romain marque qu'a été mis le corps de S. Pierre, sous le consulat de Tuscus & de Bassus, en 258.

Le mot catacombe est particulièrement en usage en Italie, pour marquer un vaste amas de sépulchres souterrains dans les environs de Rome, & principalement dans ceux qui sont à trois milles de cette ville, dans la via appia, la voie appienne. On croit que ce sont les sépulchres des martyrs: on va en conséquence les visiter par dévotion; & on en tire les reliques qu'on envoie maintenant dans tous les pays catholiques, après que le pape les a reconnues sous le nom de quelque faint.

Plusieurs auteurs disent que c'étoient des grottes du se cacheient & s'assembloient les premiers chrétiens, & où ils enterroient leurs marivs. Ces estacombes sont de la largeur de deux à trois pieds. & de la hauteur de huit à dix pour l'ordinaire, en forme d'allée ou de galerie, communiquant les unes aux autres, & s'étendant souvent jusqu'à une lieue de Rome. Il n'y a ni maçonnerie ni voûte, la terre se soutenant d'elle-même. Les deux côtés de ces rues, que l'on peut regarder comme les murailles, servoient de haut en bas pour mettre les corps des morts; on les y plaçoit en long, trois ou quatre rangées les unes sur les autres, & parallèlement à la rue : on les enfermoit avec des miles fors arges & fort épaissés, & quelquefois avec des morceaux de marbre cimentes d'une manière qu'on auroit peine à intiter de nos jours. Le nom du mort se treuve quelquesois, mais rarement, sur les tuiles : on y voit aussi quelquesois une branche de palmier avec cette inscription peinte ou gravée, ou ce chiffre XP, qu'on interprête communément pro Christo.

Plufieurs auteurs protestans pensent que les casecombes ne sont autre chose que les sépulchres des payens, & les mêmes dont Festus Pompeius sait mention sons le nom de puriculi : & ils soutiennent en même temps que quoique les anciens Romains fussent dans l'usage de brûler leurs morts, cependant ils avoient aussi courume, pour éviter la dépense, de jetter les corps de leurs eschaves dans des prous en terre, & de les y laisser pourrir; que les Romains chrétiens voyant ensuite la grande vénération qu'on avoit pour les reliques, & desirant d'en avoir à leur disposition, ils entrèrent dans les catacombes; qu'ils mirent à côté des tombeaux les chiffres ou inscriptions qu'il leur plut, & les fermèrent ensuite, pour les ouvrir quand ils en trouveroient l'occasion favorable. Ceux qui étoient dans le secret, ajoutent-ils, étant venus à mourir ou à s'éloigner, on oublia ce stratageme, jusqu'à ce que le hasard sit ouvrir les catacombes; mais cette opinion est encore moins probable que

la première.

M. Moreau, dans les Transactions philosophiques, prend un milieu entre ces deux extrémités; il suppose que les catacombes ont été originairement les tépulchres des Romains, & qu'on les creusa en consequence de ces deux opinions, que les ombres haissent la lumière, & qu'elles se plaisent à voleiges ausque des endroits où les corps sont placés.

Il est certain que la première manière d'enterrer a été de meure les corps dans des caves, & il l

paroit me cette-manière a passe des Phéniciens chez les nations où ils ont envové des colonies : & que l'usage où noussisommes, ou d'exposer les. corps morts à l'air, ou de les enterrer dans des. églises, a été introduit d'abord par les chrétiens. Lorsqu'un ancien beros mouroit, ou qu'il étoit tué dans quelqu'expédition étrangère, comme le corps étoit sujet à corruption, & par conséquent peu propre a être transporté en entier, on avoit trouvé l'expédient de le brûler, pour en pouvoir rapporter les cendres dans sa patrie, & obliger ainsi ses mânes à le suivre; en sorte que le pays. qui avoit donné naissance aux morts, ne sût pas privé de l'avantage de leur protection. C'est ainsi. que la contume de brûler les corps commença à s'introduire; que par degré elle devint commune à tous ceux qui en pouvoient faire la dépense, & qu'elle prit enfin. la place des anciens enterremens : les catacombes cesserent donc d'être d'usage pour les Romains, lorsque ceux-ci eurent emprunte des Grecs la manière de brûler les corps, & on ne mix plus en terre que les seuls esclaves.

Ces lieux qui se trouvoient ainsi tout préparés, étoient fort propres aux affemblées des premiers chrétiens; mais jamais ceux-ci n'auroient pu les

bâtir.

L'empire étant dévenu chrétien, on les abandonna encore, jusqu'à ce que la lecture de quelques auteurs y fit faire de nouveau attention. Quant au fameux chiffre XP, on observe qu'il étoit déja en usage long-temps avant Jesus-Christ. L'abbé Bencini dit qu'il étoit composé des deux lettres grecques X, P, sous lesquelles étoient cachés quelques sens mystiques; mais personne, dit Cham-

bers, ne les explique.

L'auteur anglois n'a rapporté cette opinion, que peur infirmer le premier sentiment, qui veut que : les catacombes n'aient fervi qu'à la sépulture des premiers chrétiens. Il diffimule qu'eutre le chiffre P qui ne caobe aucun mystere, & qui n'est que le monogramme de Jesus-Christ, on a trouve surles pierres & tombeaux des catacombes, des figures d'un bon pasteur & d'un agneau; ce qui ne peut: convenir qu'à des chrétiens. On concluroit mai de là que tous ces chrétiens étoient saints; mais pour peu qu'on fasse attention aux mœurs des chrétiens. de la primitive église, on en conclura toujours, avec, une certitude morale, que leurs offemens & reliques étoient dignes de vénération. Chambers. ne fait point un crime aux payens de l'honneur qu'ils rendoient aux cendres de leurs héros; & iltache de rendre suspectes les reliques des martyrs. afin d'attaquer indirectement leur culte. Les papes. ont été fi peu: persuadés, que tous les ofiemens trouvés dans les catacombes sussent des reliques des. saints, qu'ils one toujours été d'une extrême réserve : à en accorder, & à les faire constater. (G).

CATAFALQUE, fubfi. m. (Hift. mod.) échafefaud ou élévation : c'est une décoration d'archisosture, de peinture & de sculpture, établic sur use.) batisse de charpente, pour l'appareil & la repréfentation d'un tombeau que l'on élève pour les pompes funèbres des princes & des rois. Ce mot vient de l'italien catafalce, qui signifie proprement un échaffaud. & se trouve absolument consacré à l'usage que nous venons de rapporter. (R).

CATANOISE. (LA) (Voyet CABANE). CATAPACTAYNE, I. f. (Hift-mod.) fête que les peuples du Pérou célébroient avec grande solennité au mois de décembre, qu'ils appellent bayme, 38c qui est le commencement de leur année. Cette fête est consecrée aux trois statues du soleil, nommées apointi . churiuati & intiaquacqui ; c'est-à-dire au soleil père, au soleil sils, & au soleil srère. L'inchostan, Hist. des Indes eccid. (G)

CATAPANS, f. m. pl. (Hift. mod.) nom des gouverneurs que les empereurs de Constantinople envoyoient dans la Pouille & dans la Calabre en Italie. Quelques savans tirent l'origine de ce mot de sarsam, dont les Bysantins se servoient pour marquer un homme d'autorité, chargé du commandement : d'autres croient que c'est un abrègé de Berd wurruparops, après l'empereur, ou lieutenant de l'empereur, comme nous disons vice-roi. M. Ducange a donné une life exacte de ces catapans, qu'il dit être nécessaire pour l'intelligence de l'hiftoire bysantine, & en sait monter le nombre à soixante-un, depuis Etienne, surnomme Maxence, nommé le premier catapan sous Basile le Macédonien, qui commenca à régner en 868, jusqu'à Erienne Patrian, qui occupa le dernier cette dignité en 1071, temps vers lequel les Grecs surent chasses de la Calabre & de la Pouille par les Normands.

Aujourd'hui on donne encore le nom de catapan

au magistrat de la police à Naples. (G)

CATEL (GUILLAUME) (Hist. liu. mod.), conseiller au parlement de Toulouse, auteur d'une histoire des comtes de Toulouse, & de mémoires du Languedec, euvrages estimés comme exacts &

Savans. Ne en 1569; mort en 1626-CATELLAN (JEAN DE) (Hist. litt. mod.), confeiller au parlement de Toulouse, connu par un recueil des arrêts remarquables de ce parle-

ment. Mort en 1700, âgé de 82 ans.

Mademoiselle de CATELLAN (Mario-Claire-Priscille-Marguerite), qui remporta des prix de poéfic à l'academie des jeux floraux, dont, nommement, l'ode à la louange de Clémence Haure a été couronnée dans cette académie, & qui fut enfuite moîtresse des jeux floraux, étoit de la même famille, ainsi que le chevalier de Catellan, secretaire perpéruel de ceue même académie. Elle oft morte en 1745, à près de 84 ans.

CATERGI, f. m. (Hift. mod.), v'est le nom qu'on donne aux voimriers dans les états du grandseigneur. Ils ont cela de singulier, qu'au lieu qu'en France, & presque par-tout ailleurs, ce sont les marchands ou voyageurs qui donnent des arrhes à ceux qui doivent les conduire, eux, leurs hardes & marchandiles, les voituriers autes en donnent au contraire aux murchands & suttes . commo pour . leur répondre qu'ils feront leurs voitures, ou qu'ils ne partiront point sans eux. Diet. de comm. tom. II, p. 131. (G)

CATESBY (MARC) (Hift. litt. mod.), de la société royale de Londres, auteur de l'Histoire ná-

eurelle de la Caroline & de la Floride.

CATHERINE (Sainte) (Hist. ecclés.), vierge & martyre. On ignore son histoire. On célèbre sa sête le 25 novembre. Son culte est ancien dans

l'église.

Les autres Catherines célèbres dans l'histoire se trouveront aux noms de leurs maisons ou de celles de leurs maris, ou enfin aux noms qu'elles ont illustrés, & par lesquels elles sont le plus

CATILINA (Lucius) (Hift. rom.). La conjuration de Catilina est si contrue par Salluste & par les fameuses catilinaires de Ciceron, qu'un dictionnaire ne peut rien apprendre sur ce point aux lecteurs les moins instruits; il en sera d'aisleurs parlé aux articles Cicéron, Cethegus, Len-

TULUS. &c.

Ce fameux coupable avoit préludé par des crimes particuliers au crime public qu'il commit contre la patrie; nul n'a mieux prouve, que des crimes toujours précèdent les grands crimes. Le meurtre, le vol, le viol, le sacrilège furent les essais de sa jeunesse; ibique juventutem suam exercuit. Il fint accusé publiquement d'un inceste avec une vestale; epris d'amour pour Aurelia Orestilla, qui resusoit de l'épouser, parce qu'il avoit un fils d'un premier lit, on croit qu'il fit périr ce fils pour lever cet obstacle & satisfaire sa passion. Il avoit de la naissance & des salens, dont Ciceron lui reproche éloquemment & justement l'abus dans Rome sauvées

Vous, l'éternel appui des citagens pervers, Vous, qui de nos autets souillant les privilèges, Portez jusqu'au lieux saints vos fureurs facrilèges, Qui compren tons vos jours y & marquez tous vos pas Par des plaises affroux ou des assaffinats Oui favez tout braver, tout ofer & tout feindre; Vous enfin qui fans mei feriez peut-être à craindre. Yous arez corrosspu tous les dons précieux One pour un antre ulage one mis en vous les dieux's Courage, adresse, esprit, grace, fierté sublime, Tout , dans votre ame avengle , est l'instrument du crime,

On peut comparer ce portrait au portrait fameux & si fouvent che, que Salhuste a unt de Catilina; on verra que le portrait fait par M. de Voltaire a, de plus que l'autre, le mérite : 1º. d'être en action; 2°. de ne pas être, ou du moins de ne pas paroître fait exprès, mais d'être un discours que Cicéron doit tenir à Catilina, & de ne peindre celui-ci que par des traits que la simution & le moment doivent murellement fournir au personnege qui parle; 3. on verra même que certains détails du morceau françois l'emportent sur le latin. Par exemple ce seul vers:

Qui savez tout braver, tout ofer & tout feindre.

exprime avec antant de précision que d'énergie tous les traits suivans: Animus audax, subdolus, varius, cujuslibet rei simulator ac dissimulator.... Vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat.

Ce grand criminel ne fut jamais vil. On put dire

de lui :

Et le traftre

Meurt encore en romain, quoiqu'indigne de l'être.

Voyant la conjuration découverte & prévenue par les foins vigilans de Cicéron, il se fit tuer dans le combat, qu'il eut le courage forcené de livrer aux Romains.

Catilina, terrible au milieu du carnage, Entouré d'ennemis immolés à sa rage, Sanglant, couvert de traits, & combattant toujours Dans nos rangs éclaircis, a terminé ses jours. Sur des morts entassés l'effroi de Rome expire: Romain, je le condamne, & soldat, je l'admire.

Catilina mourut, & Rome fut sauvée par Cicéron, l'an 62 avant J. C.

CATINAT, (NICOLAS) (Hist. mod.) marechal de France, & l'un des plus habiles généraux du règne de Louis XIV, naquit le premier décembre 1637, de Pierre Catinat, mort doyen du parlement de Paris, & de Françoise Poisse, dame de Saint-Gratien. Il étoit le onzième de seize enfans nés de ce mariage. Destiné à la robe par sa naissance & par l'exemple de ses pères, il sut d'abord avocat. plaida une cause qu'il jugeoit excellente, la perdit, & se dégoûta de la prosession; il entra dans le service en 1660, & fut d'abord simple lieutenant de Cavalerie. Une belle action qu'il fit au siège de Lille, en 1667, sous les yeux du roi, sut remarquée & lui valut une lieutenance dans le régiment des Gardes. Capitaine aux Gardes en 1670, il se distingua en 1672 au passage du Rhin, & fut blesse en 1673 au siège de Maëstricht, il le sut encore en 1674 au combat de Senef, & le grand Condé lui écrivit à cette occasion : u Personne ne prend n plus de part que moi à votre blessure ; il y a si peu w de gens faits comme vous, qu'on perd trop quand n on les perd n. Telle est l'opinion que Conde avoit dès-lors de Catinat. Le roi qui en pensoit de même, voulut le faire major du régiment des Gardes, M. de la Feuillade qui en étoit colonel, & qui n'aimoit pas Catinat, ou qui simplement en vouloit un autre, l'éconduisit à force d'éloges : On peut, dit-il au roi, saire de M. de Catinat, un général, un m:nistre, un ambassadeur, un chancelier, tout, excepté un major du régiment des Gardes. Il fut major-général de l'armée du maréchal de Rochesort, en 1676, brigadier d'infanterie en 1677, inspecteur d'infanterie en 1679, maréchal de camp en 1681, lieu-

tenant-général en 1688.

On avoit suivi une partie du conseil de la Feuillade, & pendant que Catinat se signaloit toujours de plus en plus dans les expéditions militaires, on crut devoir le charger de quelques négociations délicates dans le pays des négociations, en Italie. Il s'agissoit de déterminer le duc de Mantoue à livrer Casal aux troupes Françoises; Catinat reçut ordre de M. de Louvois de se rendre sécrètement à Pignerol pour traiter de cette affaire à l'inscu de tout le monde autant qu'il seroit possible. Catinat en donnant avis de son arrivée à Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, le pria de le faire arrêter, sur la route, comme un espion & comme un avanturier, pour mieux tromper les yeux intéresses & pour éloigner tout soupçon qu'il fût chargé de quelque commission, ce qui sut exécuté; tout le monde vit mettre le prisonnier à la citadelle de Pignerol, & il resta caché pendant vingt - quatre jours dans la ville, négociant avec les agens du duc de Mantone; le résultat de ces négociations sut que Catinat entra dans la citadelle de Casal, à la tête des troupes françoises, avant qu'aucune puissance sût qu'il étoit dans le pays; sa conduite, pendant tout son sejour en Italie, offrit un melange adroit de condescendance & de fermeté. On le voyoit aller en cérémonie chez l'évêque de Cafal, suivi de tous les officiers de son armée, pour demander la permis-fion de faire gras le carême; il faut, disoit-il, se conformer aux loix de l'église & aux usages du pays, mais l'inquifition vouloit elle étendre son influence sur les troupes françoises? il savoit la reprimer; je veux, disoit-il alors, rester autant qu'il est possible dans nos mœurs. Le pape Innocent XI, disoit de lui : Ce françois est un homme d'une rare prudence. Il faisoit observer une exacte discipline & remplir avec scrupule les moindres engagemens; une plaisanterie n'étoit pas auprès, de lui, comme il arrive trop fouvent, une raison ou une excuse : un officier avoit promis deux louis à une fille publique & lui avoit donné deux jettons, elle en fit ses plaintes. Ah! mon général, dit en riant l'officier, si vous saviez qu'elle marchandise elle m'a donnée ! M. de Catinat ne rit point, il fit rougir l'officier de son infidélité, l'en punit & l'obligea de la réparer.

Chargé de réconcillier le duc de Savoie avec madame Royale, sa mère, tandis que Louvois lui mandoit : parlez ferme, parlez durement, menacez, épouvantés; il instinuoit, il persuadoit, il réussission.

En 1686 il eut la conduite d'une guerre difficile, épineuse, à travers les Alpes, contre les Barbets & les Vaudois. Son plan sut de tenir toujours les hauteurs, présérant la satigue à la perte des hommes, qui eussent été écrasés dans les vallées par les pierres qu'on auroit roulées sur eux du haut des montagnes; il crut devoir donner l'exemple

dans la fatigue comme dans les dangers; les lettres de l'armée portoient: Il mente les montagnes à pied, glissant sur le cul, comme le simple soldat, dans les descentes. La prompte & entière réduction des Barbets & des Vaudois, enveloppés par son armée, & privés de tous les avantages du local, arriva dans le temps qu'il avoit prescrit & ne démentit pas dans la moindre circonstance la justesse savante de ses calculs.

" Quand sur la fin de ses jours, dit l'auteur des mémoires pour servir à sa vie, " le maréchal de " Catinat voulut se faire oublier par la postérité, " en brûlant ses papiers & ses mémoires, dont la " ruse & la prière ne purent soustraire au seu " qu'une partie, il conserva en entier ce qui re- " garde la campagne de 1686, & écrivit de sa " propre main: Papiers que j'ai jugé à propos de " conserver. Son attachement pour cette campagne " venoit apparemment ou de ce qu'elle étoit son coup d'essai de général, ou de ce que son expérience lui ayant sait connoître l'incertitude des " calculs à la guerre, il se rappelloit avec plaisir " la justesse des siens en cette occasion ".

En 1688, le roi, en envoyant M. le Dauphin faire le siège de Philisbourg, lui donna pour conseils MM. de Vauban & de Catinat. L'estime sincère de ces deux grands hommes l'un pour l'autre les honore trop tous les deux pour que nous ne soyons pas empresses d'en recueillir les témoignages. Le modeste Catinat écrivoit à M. de Vauban, en soumettant à ses lumières des projets de sortifications à faire à différentes places; « s'il entre n du sens réprouvé dans mes projets, faites-moi » une correction en maître, & par charité pour » votre disciple, supprimez tout ce papier bar-» bouille ». Ils avoient ensemble de fréquentes conférences dont le bien public étoit toujours l'objet. M. de Fontenelle racontoit qu'étant près d'entrer un jour dans le cabinet de M. de Vauban, il entr'ouvrit la porte, & vit ces deux hommes rares causer ensemble : Je la refermai avec respect, disoit il, honteux d'avoir pu déranger un moment un tête-à-tête si intéressant pour la France.

Catinat fut blesse au siège de Philisbourg dans une sortie, il reçut un coup de sussi à la tête, on le vit tomber, la consternation sut générale, mais son chapeau avoit amorti l'esset de la balle, & la chûte n'avoit été que la suite de l'étourdissement causé par le coup; ce chapeau qui avoit paré le coup mortel & qui avoit conservé Cainat, sut pendant quelque temps un objet de curiosité pour toute l'armée.

Après la prise de Philisbourg, Catinat sut chargé de mettre à contribution les pays de Juliers & de Limbourg: Faites de rudes exécutions, lui mandoit Louvois, mettez le seu par-tout. Il ne mit le seu nulle part; il parut, & les contributions surent payées; mais, dit un gazetier du temps, si c'eût été tout autre général, tout le pays auroit été brûlé.

En 1690, les intérêts étoient changes du côté

des Alpes; le duc de Savoie, en faveur de qui Catinat avoit fait, en 1686, la guerre aux Barbets & aux Vaudois, & contre lequel on auroit mieux fait, comme le proposoit Catinat, de désendre ces peuples, le duc de Savoie, devenu l'ami de nos ennemis & des siens, vouloit se servir de ces mêmes peuples si long-temps opprimés par lui pour saire une irruption en France, Catinat le prévient & alloit entrer lui-même dans ses états, le duc l'arrête en le chargeant d'une lettre pour le roi. pleine de soumission & d'offres de service, Catinat n'avoit pas en lui de quoi soupçonner l'artifice; il fut en cette occasion (il faut l'avouer & peut être à sa gloire), il fut ce qu'on appelle la dupe de M. le duc de Savoie, qui n'avoit voulu que donner le temps à des secours qu'il attendoit, de le joindre, & qui, après cette jonction, leva le masque. La cour qui, si on étoit entré en Piémont, malgre les soumissions du duc, auroit accusé Catinat d'avoir jetté ce prince dans le parti des ennemis & d'avoir empêché la paix, ne lui pardonna pas d'avoir été trompé. M. de Louvois qu'il révéroit comme son biensaiteur, qui le regardoit comme sa créature, & qui étoit aussi dur dans sa proteçtion que dans sa haine, l'accabla de lettres humiliantes, & qui plus est, de dépêches contradictoires d'où il ne résultoit que de l'irrésolution. a J'en ai perdu le sommeil & le manger, écrivoit M. de Catinat: n'iaimerois micux mourir que d'être » comme j'ai été sept ou huit jours; mais enfin » j'ai pris un esprit de raison : j'ai encore une » lettre à essuyer de M. de Louvois, & je m'en » tiens quitte ».

Il prit son parti, des succès certains couvrirent une faute très-équivoque, la victoire de Stafarde & la prise de Suze, mirent Catinat au rang des plus grands généraux, & il n'y eut de trompé que le duc de Savoie.

M. de Catinat, dans la relation qu'il envoya de la victoire de Stafarde, n'oublia rien que la part qu'il y avoit eue, & quand cette relation fut publique, on se demandoit en la lisant : M. de Catinat étoit-il à cette bataille? On n'apprit que par les lettres de différens particuliers qu'il avoit eu un cheval tué fous lui, qu'il avoit reçu plusieurs coups dans ses habits, & une contusion au bras gauche, enfin que pour un général, il avoit peut-être un peu trop fait le soldat. Il remercia publiquement les troupes de leur valeur & de leur zèle, & ayant vu quelques foldats qui jouoient aux quilles, il se mit à y jouer avec eux; dans la suite, quelqu'un disant devant lui : « Je connois un général » que j'ai vu jouer tranquillement aux quilles après » une bataille gagnée, » il répondit : je ne l'en estimerois pas moins, si c'étoit après une bataille perdue.

Quelle sut de la part de la cour, la récompense de tant de modestie & de tant de gloire? Une lettre de Louvois, dont voici les termes:

.u Quoique vous ayez fort mal servi le roi cette

» campagne, fa majesté veut bien vous continuer 1 » la gracification de deux mille écus ».

Il est trifte, dit l'auteur des mémoires pour fervir à la vie du maréchal de Catinat : u il est triste » qu'une partie effentielle du mérite des généraux » françois, soit de se mettre au-dessus du style » des ministres ».

Ce style ne s'adoucit pes dans le cours de la campagne suivante. Si Catinat qui avoit son système de guerre & son plan de campagne formé d'après la connoissance des lieux & la comparaison des sorces respectives, s'opposoit à cette soule de projets chimeriques & dangereux que les esprits inquiets & ambitieux de l'armée proposoient sans cesse, bien moins pour servir l'état que pour congrarier & embarraffer le général, & qui féduisoient souvent M. de Louvois par un air d'éclat & d'audace, M. de Catinat, au gre du ministre, se faisoit des monstres pour les combattre. Souvent il ne répondoit aux objections les plus raisonnables de M. de Catinat que par un ordre positif, d'executer ce qu'il jugeoit impossible. Je sais ce que c'est qu'un ORDRE POSITIF, & j'obéis, repondon alors Catinat, mais en même-temps il envoyoit une démonstration de l'impossibilité du succès, & quelquesois Louvois, ou convaincu par la démonstration, on seulement satissait de l'obéissance, envoyoit encore à temps un contre-ordre, qui empêchoit du moins une partie du mal ordonné. Ce ministre, ce grand ministre malgré tant de grands défauts, mourut cette même zonée, peu regretté d'un maître qui croyoit peutêtre ne lui rien devoir, depuis que Louvois avoit dit: il sait qu'il me doit tout. Louvois sur pleure de Catinat, qui, n'ayant plus à souffrir de ses hauteurs, ne se souvint plus que de ses biensaits.

M. de Barbezieux, dépourvu de l'expérience & peu capable de l'application qui servoient du moins d'excuse aux prétentions de Louvois, vouloit comme lui, diriger de Versailles les opérations des généxaux, & foumettre aux vues éloignées & incertaines du cabinet ce qui dépend du lieu & du moment. S'il n'osoit pas, comme son père, envoyer de son ches à Catinat des ordres positifs, contraires à ses réprésentations, il lui en faisoit enveyer par le roi, & Catinat écrivoit au roi : Votre majesté l'ordonne, ses ordres vont être exécutés; je vais agir contre soutes les vues & connoissances que j'ai. Il alla même quelquefois jusqu'à résister à la volonté du roi, qu'il savoit n'être que celle d'un ministre trompé; & il manda plusieurs sois en pareil cas, à Barbèzieux, à Louvois, à Louis XIV même, qu'un homme chargé des affaires doit prendre sur lui, en homme de bien, le parti qu'il croit le meilleur. Malgre les ministres & malgré plusieurs officiers de son armée, jaloux de sa gloire, Catinat prit dans cette campagne de 1691, cette place de Nice, contre laquelle avoient échoué, en 1543, les forces de Soliman II & de François I, commandées par Barberousse & par le comte d'Anguien; il prit aussi Carmagnole dans le Piemont, & il assura sa conquête de Suze

per une action des plus vigoureuses qui est suffi pour la gloire d'un autre général, & qui n'est pas même comptée parmi les victoires de Catinat Noit parce que la modestie voiloit tout, soit parce que M. de Feuquières n'en a point parlé; Catinat pénétra en Savoie où il prit la ville & le château de Montmelian, qui étoit, disoit-il, une hideuse position pour un affiégeant. Après la bataille de Stafarde, le public avoit demande pourquoi on ne faisoit pas Catinat maréchal de France, il le demanda bien plus après la bataille de Suze & la prûe de Montmélian.

Si tout ce que Catinat exécutoit par lui-même réussission, tout ce qu'il étoit obligé de laisser exécuter par les autres, échouoit; on faisoit manquer son entreprise sur Veillane, on levoit le siège de Coni, malgré les plus sages mesures pour en assurer la prise.

Parmi ces envieux, qui, pour perdre le général auroient perdu l'état, & dont les fautes n'avoient pas pour excuse le désaut de talens & de lumières, il en est un qu'on voudroit pouvoir justifier, mais que les leures de M. de Catinat accusent trop fortement pour qu'on puisse le dissimuler; il est sacheux d'avoir à prononcer entre Catinat & Feuquières; il est fâcheux pour le second que la probité du premier, la réserve, sa modestie, son attention à faire valoir tous les officiers qui servoient fous ses ordres, sa délicatesse, ingénieuse à cacher, à pallier, à excuser leurs sautes, attestent qu'il a voulu le ménager, & qu'il ne s'est porté que malgré lui & à la dernière extrémité à l'accuser. Ses accusations sont graves, c'est à lui qu'il impute les échecs volontaires de Veillane & de Coni; il lui impuse d'avoir constamment traversé ses projets ou par des projets contraires d'une exécution qu'il savoit être impossible, ou par des mesures infidèles. & adroitement mal-adroites, souvent même d'avoir désavoué avec éclat après l'évènement des projets qu'il avoit lui-même proposés avec obstination & que le général n'avoit adoptés que par condescendance & pour le bien de la paix. Ainsi ce juge sévère des opérations des généraux, qui a fait de leurs fautes la leçon de la postérité, sui dont les jugemens paroissent si plausibles, & sont souvent si respectés, auroit eu pour décrier certains génèraux, des motifs de haine, d'envie & de mauvaise soi. Sa causticité n'a pas épargné Catinat, & parmi les François, dont la prédilection est naturellement pour les coups d'éclat & les expéditions brillantes. il a dû s'elèver des voix contre cette guerre Fabienne, cette guerre de défense & de circonspection à laquelle Catinat fut porté par son caractère ou force par les circonstances. On a pu dire de lui ce que Tacite dit de Suesonius Paullinus : Cunctator natură, & cui cauta potius consilia cum ratione, quam prospera ex casu placerent Satis citò incipi vistoriam. ubi provisum soret ne vincerentur. Feuquières, sans avoir commandé en chef les armées, sans avoir ésé général, a jugé des généraux dont il a vu de

près les opérations, & dont il a partagé les travaux, foit en les approuvant, foit en les condamnant; a t-il condamné justement le système de guerre de Catinat à C'est aux militaires seuls à décider cette question d'après une grande connoiffance de l'art & un examen scrupuleux des circonstances; mais dans la comparation morale de ces deux hommes, tout le monde a jugé en saveur du caractère de Catinat.

Dans la campagne de 1602, ce général n'ayant qu'une armée de leize mille hommes contre une de cinquante mille, il fallut rester sur la désensive, & ce sur beaucoup d'empécher les ennemis de prendre des quartiers d'hiver dans le Dauphine, qu'ils ne purent qu'entamer par la prise d'Embrun. C'étoit déjà les avoir repousses que de les avoir réduits à cette sense conquête; Catinat consomma Louvrage, il les força d'abandonner cette même conquête, & les chassa aussi entiérement du Dauphine, que le connétable de Montmorenci, en 1536, avoit chasse Charles Quint de la Provence. Louis XIV sentit tout le prix de cette campagne, & au commencement de l'année 1693 il envoya, au fauveur du Danphiné, le bâton de maréchal de France, qu'il n'avoit point donné au vainqueur du Piemont & de la Savoie.

"Cette grace, dit l'auteur des mémoires pour fervir à sa vie, "excita dans lui une joie ensantine, me qui caractérise les ames pures. Il n'y a point de me flegme; s'écrioit Catinat, à l'épreuve d'une pareille mouvelle; je suis agité d'une joie que je ne connoissois point encore ».

« Ah! s'écrie un auseur célèbre, les rois sont » grands, puisqu'ils peuvent donner cette joie à » la vertu »!

Louis XIV sentit cet avantage de la puissance & de la justice; en lisant dans son cabinet la liste des maréchaux de France qu'il avoit faits, il s'interrompit au nom de Catinat, & dit avec satisfaction: C'est bien la vertu couronnée. Fenelon, touché d'une exclamation si flatteule & si juste, s'empressa de la mander à Catinat, & de joindre au suffrage d'un grand roi celui d'un homme vertueux. Catinat, fidèle à son caractère, ne se permit de jouir de ces détails de gloire & de bonheur, que dans le secret de l'amitié la plus intime; il n'en fit part qu'à M. de Croisilles, celui de tous ses frères qu'il distinguoit par une affection particulière, parce qu'il avoit, comme lui, embrasse le parti des armes, & qu'il étoit, comme lui, un officier de distinction. « Ceci, lai dit-il, » n'est que pour nous deux...gardons-» en le secret. & ne le dis pas même à ma sœur».

Lorsque dans l'intervalle de la campagne de 1692. à 1693 M. de Catinat avoit rendu compte au roi de l'état de la guerre du côté des Alpes, le roi avoit sini l'entretien par lui dire: C'est assez parler de mes affaires, en quel état sont les vôtres? Sire, avoit répondu M. de Catinat, grace aux biensaits de sout majesté, j'ai tout ce qu'il me saut. Voilà,

avoit repliqué le roi, le seul homme de mon royaume qui tienne ce langage.

Catinat crut avoir à justifier sa nomination à la dignité de maréchal de France ; il redoubla d'efforts; la victoire de la Marsaille, plus éclatante & plus complette encore que celle de Stafarde, la levée du siège de Pignerol & du blocus de Casal de la part des ennemis. & des contributions levées par les François dans tout le Piemont, tels furent les fiiccès de la campagne de 1693. C'étoit la seconde fois que Catinat battoit en personne le duc de Sa-. voie, & qui plus est, le prince Eugène. C'est après la bataille de la Marsaille qu'arriva un petit incident, qui prouve quel étoit l'amour des soldats pour le général qu'ils appelloient familiéremenile Père la pensée, à cause de son sir pensif & réslèchi: ce fait n'est nulle part mieux décrit que dans un' des éloges auxquels le concours de 1775 à l'académie françoise a donné lieu.

a Catinat paffa la nuit qui fuivit la bataille, au » bivouac. à la têté des troupes. Il étoit au milieu » de la gendarmerie, qui, dans cette journée, » avoit elle seule pris vingt-huit drapeaux ou éten-» darts. Il dormoit enveloppé dans son manteau. » Les gendarmes imaginent de rassembler ces trophées & d'en environner le héros endormi. Les » régimens voisins apprennent cet hommage rendu: » à Catinat. Ils apportent aussi autour de lui les » trophées qu'ils ont gagnés. Le jour se lève, Ca-» tinat se réveillé, entouré des gages de sa victoire. » ot salué par les acclamations de son armée. Na-» tion aimable & sensible! s'écrie à ce sujet l'orateur, » les autres peuples élèvent lentement des » statues aux mânes de leurs grands hommes; toi« n seule es susceptible de ces transports subits, de » cette énergie de sentimens, de ces hommages » ingénieux; & malgré ta légèreté, malgré ses in-» consèquences, malgré la persécution que les ta-" lens ont quelquefois effuyée dans ton fein, c'elt. » au milieu de toi qu'il est le plus doux de travailler pour la gloire».

Le martchal, après sa nouvelle victoire, demanda, pour son armée, des graces nécessaires & méritées; on lui en offit pour lai-même, sa réponse su: Jai encore d'mériter les anciennes. Cependant ses parens & ses amis le pressoient de demander une augmentation de traitement: Je ne veux point, divil, être comme les valets, qui falisseme leur attachement pour leurs maîtres, en demandant une augmentation de gages.

M. de Catinai termina cette guerre par la négociation; il fut l'auteur du traité mémorable quis unit les cours de Versailles & de Turin par le mariage de la princesse de Savoie avec le duc des Bourgogne.

La paix del Italie ayant précèdé de quelque temps : la paix générale, Catinat alla servir un moment en Flandre, eù il peit la ville d'Ath. Ce sut son s dernier emploi dans la guerre de 1688. La paix, trop peu durable de Riswick, le rendit, pour quel-

que temps, à la condition privée qui a tant de [charmes pour la modestie. Il demeuroit dans la rue de Sorbenne, quartier, dit son historien, qui annonce la fimplicité de l'habitation, c'étoit celui de la robe, qui alors encore avoit un quartier; il se partageoit entre la solitude des Chartreux à Paris. qu'il fréquentoit beaucoup, & celle de Saint-Gratien dans la vallée de Montmorenci, lieu dont la simplicité modeste, religieusement conservée par ses héririers, retraçoit encore il n'y a pas long-temps, les mœurs de cet homme simple & grand; il alloit rarement à la cour & seulement pour remplir un devoir; al vérifia ce qu'il avoit dit à un grand seigneur qui servoit sous ses ordres à l'armée, & qui les executoit assez mal, persuadé que la naissance dispenfoit de la subordination; Catinat voulut le faire rentrer dans le devoir & le punir d'en être sorti. « Vous parlez bien haut ici, lui dit sièrement cet homme indocile; à la cour, vous baisserez le ton. » Oh! monsienr, répondit Catinat, quand nous » serons dans ce pays-là, vous serez si grand, & » je serai si petit, que nous n'aurons rien à démê-» ler ensemble; monsieur, gardez les arrêts pen-» dant tant de temps ».

Louis XIV lui demanda un jour pourquoi on ne le voyoit jamais à Marly; c'étoit déja une faveur de s'en appercevoir & de le dire; Catinat sut embarrasse de cette question qu'il n'avoit pas osé prévoir; comment faire entendre à un grand roi, au moment sur-tout où il vous flatte que le séjour qu'il habite n'est pas celui qui plait à l'homme vertueux? la cour est nombreuse, dit Catinat en balbutiant: j'en use ainsi pour laisser aux autres la liberté de faire leur cour. Le roi sentit la désaite, & répondit avec un peu de froideur: voilà bien de la con-

fidération.

Les historiens & les panégyristes de Catinat nous le réprésentent, joignant dans les moindres choses la bonté avec la simplicité. Tantôt on voit le vainqueur de Stafarde & de la Marsaille, grimpant à un arbre pour rendre à des enfans leurs chapeaux qu'ils avoient jettes fur cet arbre en voulant abbattre des nids d'oiseaux, & qui étoient restés embarraffes dans les branches; tantôt il mène aux invalides par la main & à pied un écolier, un jeune enfant, qui lui avoit montré la curiosité si naturelle & qui, dans un enfant lui parut louable, de voir ce monument, superbe à tous égards; le Père la penfée est d'abord reconnu par tous ces vieux soldats, on s'empresse autour de lui, les tambours battent, on prend les armes, l'enfant s'effraye de ee bruit & de ce mouvement : « Ne craignez rien » mon ami, dit le maréchal, c'est un témoignage » flatteur de l'amitié qu'ont pour moi ces hommes » respectables ». Il lui fait voir toute la maison, le mêne à l'heure du souper dans les résectoires, fait apporter deux verres & boit avec le jeunehomme à la santé de ses anciens camarades, qui tous débout & découverts le remercient & le reconduisent ensuite avec acclamation. Mosurs anti-

ques! mœurs respectables, qui ont, comme le l'auteur du panégyrique couronné, quelque che

d'attendriffant & d'auguste. La grande & si long-temps désastreuse guerre la succession d'Espagne, vint bientôt rendre Ca nat nécessaire & l'arracher à un loisir qu'il rende utile par de profondes méditations sur son art, p des écrits qu'il a sacrissés dans la suite pour la pl part. & que nous ne pouvons que regretter. Ca nat partit pour l'Italie le 23 mars 1701; l'empere lui opposa le prince Eugène : ces deux généra étoient dignes l'un de l'autre, mais si la supérior que Catinat avoit eue sur Eugène dans la guer précédente, parut se démentir dans celle-ci, il i porte sur-tout d'en examiner les causes; elles no paroissent avoir été rassemblées avec assez de pr cision par un des panégyristes de Catinat, dans morceau suivant : « l'un indépendant, abandon » à son génie, maître de son secret & de ce » de l'ennemi, commandoir une armée bien a provisionnée, supérieure en nombre & aguerri » l'autre avec des troupes moins nombreuses, » qui n'étoient pas encore formées, avoit à coi » battre la friponnerie des munitionnaires, les » bales des officiers-généraux, l'ignorance de i » collègues, la perfidie d'un allié, & Versaille n dont il falloit toujours attendre le courier po " agir. On crut revoir dans cette campagne, » fameux personnage de Troye, condamné à p

» dire l'avenir, & à n'être jamais cru ». Les intérêts étoient sujets à changer du côté : Alpes, & toujours par la politique du duc de ! voie, qui ne voyoit rien au-delà du moment, n'avoit aucun principe fixe, qu'un désir général s'aggrandir. En 1686, Catinat avoit fait la guei aux Barbets & aux Vaudois avec lui & pour li en 1690, c'étoit à lui qu'il avoit fallu la fair en 1696, il avoit eu l'obligation à Catinat du tra qui l'avoit rendu beau-père d'un prince, qu' croyoit destiné à règner en France; peu de tem après il devint aussi beau père du roi d'Espagn on crut pouvoir compter fur des nœuds si facre & le duc de Savoie devoit commander en qual de généralissime l'armée combinée de France d'Espagne, ayant sous lui Catinat à la tête c François, & le prince de Vaudemont à la tête c Espagnols; mais Victor, comme il le disoit lui-n me, aimoit mieux deux provinces de plus dans : états que ses deux filles, & la nature ne lui semble bonne qu'à être sacrissée à la politique; Catin arrive à Turin, il trouve le duc de Savoie dispe en apparence à joindre ses troupes à celles de allies & à partir lui-même pour prendre le coi mandement de l'armée; Catinat va l'attendre Milan, le duc n'arrive point, ni personne de part; cependant le prince Eugêne descendu c montagnes du Trentin, menaçoit à la fois & Mantouan & le Milanois, & obligeoit de garc ou de couvrir presque tout le cours de l'Adige, Mincio, de l'Oglio & du Pô, Catinat ne cest

de presser les secours de Turin & l'arrivée du duc, à chaque nouvelle instance le duc faisoit partir quelques régimens qui alloient lentement par le chemin le plus long, & s'arrêtoient sur la frontière; après avoir pris pour prétexte de retarder son départ, la nécessité de saire partir les troupes auparavant, & avoir épuisé les autres défaites, il proposa des difficultés sur le commandement qu'on lui déféroit, & dans lequel il prévoyoit, disoit-il, qu'il n'auroit que les dehors de l'autorité. Eh bien! écrivoit Catinat, nous nous passerons sort bien de S. A. R. mais qu'il nous envoye ses troupes: elles marchent à pas de tortué, elles serventent comme le méandre! Le duc ne vouloit ni arriver ni permettre qu'elles arrivassent.

A la faveur de ce défaut de concert, dont il n'étoit que trop bien instruit, le prince Eugène sorça le poste de Carpy, & battit Saint-Fremont qui le gardoit, cet échec n'eut de mémorable que la valeur des François vaincus, valeur, sans laquelle, dit Catinat, on ne fait pas bien ce que tout seroit devenu, & que l'action de M. de Tesse, à qui un officier ennemi tira deux coups de pistolet sans l'atteindre, & qui sans daigner se servir de ses armes contre ce tireur mal-adroit, le reconduisit à coups de canne jusqu'à sa troupe. Le duc de Savoie arriva enfin. au moment où on ne l'en prioit plus, & alors on s'appercut plus que jamais que les délibérations les plus secretes étoient révelées à l'ennemi. Catinat sut d'ailleurs ou devina que les promesses de l'empereur avoient séduit le duc de Savoie, il en avertit le roi dans sa correspondance secrète, qui malheureusement ne l'étoit pas non plus pour madame la duchesse de Bourgogne; de ce moment la disgrace de Catinat sur résolue; madame la duchesse de Bourgogne l'accusa d'être l'ennemi de son père, madame de Maintenon l'accusa d'être indévot, quoiqu'il sût précisément le contraire: son irréligion, disoit - on, indisposoit les Italiens, on publioit qu'un prêtre s'étoit présenté à lui une hostie à la main, & avoit dit : « Je viens au » nom de Dieu vous maudire, vous & toute vo-» tre armée, puisque vous ne vouiez pas faire por-» ter à Dieu & à ses sacremens le respect qui leur » est dû ». Les courtisans les plus modéres affectoient de plaindre Catinat, dont ils disoient que la douleur, à la mort de Croisilles son frères (1) avoit affoibli la tête & altéré la raison; M. de Tesse mandoit : « Le maréchal n'y est plus, il » n'y a plus personne au logis, envoyez-nous un » autre général »; on envoya Villeroy, Catinat lui même avoit demandé son rappel, alléguant, selon l'usage, son âge & ses infirmités, & sentant bien que le duc de Savoie ne lui pardonneroit jamais d'avoir dit devant lui dans un conseil de guerre : Non-seulement le prince Eugène est instruit à point nommé de tous les mouvemens de l'armée, de la

force des détachemens qui en sortent, de leur objet; mais il l'est encore de tous les projets qui sont discutés ici.

Catinat ne resta plus à l'armée que le temps nécessaire pour instruire son successeur, qui ne croyoit point avoir besoin d'être instruit & qui ne parloit que de chasser les ennemis de l'Italie, Catinat voulut lui inspirer un peu de circonspection; Villeroyrépondit avec l'ironie hautaine d'un courtisan gaté par la saveur: Nous ne sommes plus dans la saison de la prudence. L'échec de Chiari ne tarda pas à lui apprendre que la prudence est toujours de saison, & que le courtisan le plus savorisé doit respecter la gloire d'un grand homme dans la disgrace; la surprisée de Crémone & le désastre de Ramillies prouvèrent encore mieux dans la suite combient Villeroy étoit peu sait pour remplacer Catinat.

Catinat n'avoit point encore quitté l'armée, lorsqu'on livra imprudemment le combat de Chiari, il avoit opposé à cette résolution toutes les raisons que lui fournissoit l'expérience, & lorsqu'il vit arriver dans cette affaire tout ce qu'il avoit prédit & tout ce que Villeroy avoit combattu dans le conseil, il ne put se resuser ce mot: Messieurs, ce n'est pas ma faute, mon avis n'étoit pourant pas si sot. Le duc de Savoie, se fachant suspect, sit dans ce combatt out ce qui pouvoit le justisser; Catinat se voyant rappellé sit tout ce qui pouvoit le saire regretter. Il rallioit pour la troissème sois un corps toujours repoussé: où voulez-vous nous mener? lui dit un officier, à la mort! La mort est devant nous, répond Catinat, mais la honte est derrière.

Dans une autre occasion, Catinat sut blesse d'un coup de seu en voulant reconnoître les ennemis, & les soldats, manvais courtisans, s'empressoient tous à l'envi, de demander: Comment se porte notre Père la pensie? Lorsqu'à son retour, il parut à Versailles, il n'accusa personne, & dans un entretien qu'il eut avec le roi pour lui rendre compte de l'état où il avoit lassé les affaires en Italie, il lui dit: « Les gens qui ont cherché à me nuive, peu» vent être très-utiles à votre majesté. J'étois pous » eux un objet d'envie. A présent que je n'y suis » plus, votre majesté tirera d'eux un sort bon parti » pour son service ».

Villeroy jugea comme Catinat, de la conduite du duc de Savoie, il osa mander à la cour les mêmes choses qui avoient perdu Catinat, & il y ajouta en toutes lettres: « Il est impossible de faire la guerre, si le duc de Savoie commande encore l'armée.

Enfin le duc de Savoie justifia tous les soupçons en levant le masque & en embrassant hautement le parti de l'empereur contre ses deux gendres & ses deux filles; ce su contre lui que M. le duc de Bourgogne sit ses premières armes; à son départ il dit à la duchesse, en l'embrassant: Ma chère amie, aurez-vous bien le courage de saire des vœux pour un

⁽¹⁾ Il avoit refusé la place de sous-gouverneur de M. le duc de Bourgogne & de M. le duc d'Anjou. Il mourut le 19

mari qui va combattre votre père? - Jeprierai Dieu pour tous les deux, répondit la duchesse en pleu-

Comme le roi, en rappellant d'Indie M. de Casinat, n'avoit voulu que donner satisfaction à madame la duchesse de Bourgogne, il lui proposa le commandement de l'armée d'Alface, & aux excuses tirées de l'âge & des infirmités, il répondit : Votre présence suffira,

Elle ne suffit pas; après avoir vu la position des ennemis, le maréchal juges qu'il n'y avoit rien à faire, il demanda son tappel, & donna pour dersier mot de l'ordre: Paris & Saint-Gratien.

C'est sans doute une grande gloire & un grandbonheur pour M. de Villars d'avoir gagné la bataille de Fridelingue, où Catinat avoit cru ne pouvoir rien entreprendre. On jugga que celui-ci avoit dû être jaloux du succès de Villars; c'est du moins la marche du cœur humain chez les hommes ordinaires; Catinat disoit de lui-même dans une autre occasion, où un peu de dépit auroit pu lui être permis: Les méchans servient outrés; s'ils voyoient

le fond de mon cœur.

En 1705, Louis XIV voulet que tous les maréchaux de France fussent chevaliers de l'ordre : Catinat, compris comme les autres dans cette promotion, allegua, comme autresois: Fabert, la difficulté de faire ses preuves; mais Fabert avoit dit la fimple vérité. Catinat employoit une défaite pour se soustraire à un honneur mérité. Pourquoi alleguer une raison sausse & injurieuse à sa samille? Pourquoi la priver d'une décoration à laquelle il lui étoit permis de prétendre & qui ne coûtoit rien à l'état? Pourquoi résuster aux instances, rejetter · les répréfernations de cette famille, & lui dire : Si je vous fais tort, rayez-moi de votre généalogie? " C'est pent-être, dit M. de la Harpe, le seul mot n de Catinat où l'on puisse entrevoir le sentiment » de la supériorité ». Avouons-le, & ce mot & le refus paroissem d'une sierré déplacée; le mor devenois dur, dit à une samille qui ne lui parloit du tort qu'il alloit lui faire qu'à cause de l'honneur qu'il lui faisoit, & dont par conséquent la plainte même étoit un hommage à sa gloise: Dira-t-on qu'après avoir paru si flatté des honneurs militaires. il étoit peut-être affez grand de dédaigner une simple faveur de cour? Mais Louis XIV n'ennoblissoit-il pas cette faveur, ne l'élevoit-il pas au rang des honneurs militaires, en la donnant par présèrence aux chess des guerriers? N'étoir ce pas une chose noble & utile de reconnoître publiquement pour les principaux amis les désenseurs de la patrie, & d'annoncer par-là que fervir l'érat étoit le premier titre pour plaire au prince & le premier moyen de lui faire sa cour?

Catinat pensoit-il qu'il n'étoit agréable d'avoir à faire des preuves, que, quand on peut aller beaucoup au delà de ce qui est exigé, & que le supersu dans se genre est une shose très necessaire? Ou craignoit-il de produire à la cour une généa.

logie toute de robe, pour obtenir à titre de litaire une décoration de courtisan? Ou craigi il en général une décoration qui auroit nu plaisir qu'il trouvoit à se cacher, à se consoi dans la foule? Ou, comme, sous le nom d'I neur, l'amour des distinctions est le ressort monarchies, se trouvoit-il plus parsaitement tingué par l'avantage d'être le seul des maréch de France de son temps, privé de cette distincti Ou enfin cet homme modeste, mais fier, qui n rissoit dans la retraite le ressentiment des injust de la cour, n'estimoit-il plus assez cette cour ; recevoir d'elle une faveur, qui, d'ailleurs n'cût réparé ces injustices? Ses vrais motifs sont igno mais par l'évènement ce resus n'a fait aucun à sa famille, tout le monde a su que les preu auroient pu être saites, & que Catinat n'étoit dans le même cas que Fabert.

Le comte de Béthune-Pologne arrivant un tard à la cérémonie d'un mariage où il devoit a ter comme parent, sut encore arrêté à la pe par des Suisses chargés d'écarter la soule, il sut c gé de demander le maréchal de Belle-Isse, gendre, qui le sit entrer, en lui disant : Voi mon cher comte ! à quoi sert un cordon bleu.

Le défaut de décoration, joint à une mode qui ne savoit disputer sur rien, attira au marés de Catinat quelques petites avantures qu'il ne s pas regarder comme frivoles, puisqu'elles sont s preuve de la sottise humaine & qu'elles peuv lui servir de leçon.

On dit qu'un jour, à la messe aux Jacobins précepteur des petits la Bas, le prenant pour homme sans conséquence, bui ordonna de cédes

place à ses élèves; Cainat obéit sans contester Une affaire l'ayant conduit chez un commis bureau de la guerre, on le sit attendre long-ten dans l'antichambre, & pressé par l'heure, il all se retirer, lorsque quelqu'un le reconnut & avei le commis; celui-ci accourut en faisant beauco d'excuses, sondées sur ce qu'il n'avoit pas su que se sût M. de Catinat, u Il ne s'agit pas de mépondit le maréchal, n mais d'un officier des tran pes du roi; le roi (c'est-à-dire le peuple) van paye pour expédier leurs affaires & ne pas les san autendre n.

n auendre n.

Un jour il se promenoit sur sa terre, en rét chissant, selon sa coutume; un jeune bourgeois Paris l'aborde, & le chapeau sur la tête, tanque le maréchal l'écoutoit le chapeau à la main lui dit: Bonhomme! je ne sais à qui est cette terr mais tu peux dire au seigneur que je me suis donné permission d'y chasser. Des paysans qui étoient portée de l'entendre, rioient aux éclats, le chasse leur demanda d'un ton arrogant de quoi ils rioien De l'insolence avec laquelle vous parlez à M. le m réchal de Catinat; s'il eût dit un mot ou sait un sign nous vous aurions assommé. Le jeune homme cour après le maréchal, & s'excusa comme le commi sur ce qu'il ne le connoissoit pas a Je ne vois pa

i dit le marechal , qu'il faille connolire quelqu'an

n pour lui ôter son chapeaun.

L'anecdore suivante, qui n'est rapportée nulle part & que nous avons sue d'origine, prouve d'un côté combien l'orgueil d'un homme modeste est délicat & facile à blesser; de l'autre, que souvent dans la solitude les idées s'exaltent & que la prévention fait supposer aux actions les plus innocentes une importance & des motifs qu'elles n'ont pas. Comme M. de Catinat passoit l'année entière à Saint-Gratien, les devoirs de police, contre son intention, n'étoient pas toujours bien exactementremplis devant sa maison à Paris; cette négligence sut remarquée par le commissaire du quartier, qui crut de son devoir de condamner le maître de la maison à l'amende. Sur son rapport, M. d'Argenson, lieutenant de police, sit plus qu'il ne devoit peut-être, il courut chez M. de Catinat pour lui faire des excuses; il le trouva prévenu, le maréchal s'étoit persuadé qu'un courtisan, comme M. d'Argenson, n'avoit pas été sans quelques motifs politiques pour traiter sans égard un homme qui paroissoir être dans la disgrace ; il crut que l'infulte & la réparation avoient été concerrées, & tlès-lors la réparation ne le toucha point; lorsqu'on annonça M. d'Argenson, le maréchal étoit enferme dans son cabinet avec M. de Fortia. jeune maître des requêtes : celui-ci qui, d'ailleurs, n'avoit point d'affaire hien pressée à traiter avec M. de Catinat, ne douta point qu'au nom de M. d'Argenson les portes n'allassent s'ouvrir,; il fut fort étonne d'entendre M. de Catings dire d'un ton haut & sec : Qu'il: attender M. ele Catinat savoit bien que si con ne doit jamais, sans des raisons tres-fortes faire attendre un particulier, jà plus forțe raison un homme public, un lieutenant de police, M. d'Argenson. M. de Fortia, moins flatte alors qu'embarrasse de la préserence qu'en lui donnoit, demanda plusieurs sois la permission de sortir, & réprésenta que M. d'Argenson attendoit. A chaque instance M. de Catinet répondoit : Non, rester fe poursuivous notre entresien q le rese est, mon affaire, M. de Fertia trouvois que c'étoit aussi un peu la sienne, & il redoutoit pour lui-même le ressentiment que M. d'Argenson ne pouvoit manquer d'avoir de cette scène, c'est à quoi M. de Catingt eut tort encore de ne pas faire attention. Enfin la porte du cabinet s'ouvrit, & M. de Gatinat, adressant la paroletà son valet de chambre, saus regarder M. d'Argenson, qui se présentoit à lui, dit tout haut, en présence de M, de Fortia : Le lieutenant de police est-il lai? sh bjen! qu'on lui paye son amende & qu'il s'en aille : 28x il rentra dans son cabinet.

Cet homme qui savoit trouver tant de fierte quand il croyoit voir le dessein de l'humilier, n'en sut pas moins distingué pendant tout le cours de · sa vio par une modessie qui sorme le contraste le

Sa bonté. sa bienskisance égaloient sa modestie. & c'est ici qu'il faut apprendre à l'aimer autant qu'on l'admire. Un de ses panégyristes en a sait un éloge qui n'est pas de lui & qui est le plus beau de tous. Il a voulu, soixante ans après la mort de Catinat, interroger, sur sa mémoire ceux. des paysans de Saint-Gratien, ou qui avoient pu le voir, ou qui le connoissoient des le berceau par les bénédictions de leurs pères; ils n'en parloient encore qu'avec des larmes d'attendrissement & des transports de reconnoissance; ce n'étoit pas un seigneur, disoient-ils dans leur langage, c'étoit notre camarade, notre ami, notre père. Ils l'avoient vu mille fois yenir dans leurs chaumières s'informer de leurs affaires & pourvoir à leurs besoins; ils montroient la place où il s'étoit assis; ils racontoient soutes les obligations qu'ils lui avoient, & its pleuroidut.

Madama de Coulanges parle avec respect de sa simplicité dans ses promenades champêtres & des réflexions qui l'y accompagnoient. « Nous ne pas-» sons pas un jour sans le voir, je le trouve seul n au bout d'une de nos allées; il y est sans épèc. will ne groir pas en avoir jamais porte. Sa simpli-» cità mattire à lui parler, mais le bonheur dont » il paroit jouis dans ses reflexions, m'arrête »

, i Catinat, étoit fudieux & favant dans plus d'un genre, même étranger à la guerre; il s'occupoir avoc Vauban du bien public, il faisoit des vers avec Palaprat, mais vraisemblablement il ne les montroit pas ; le jour de la hataille de la Marsaille, il lui dit, en luisserrant la main : Rien n'est plus vrai que ce que je vais vous dite, il y a plus de huit jours que je n'ai songé à faire un vers ; propos que plufieurs auteurs rapportent comme sérieux, mais qui, yu le moment, a hien l'air d'une plaisanterie.

Arrêtons-nous à considérer avec quelque attention quel est le caractère qui résulte de tous les traits que nous yenons de rassembler & de ceux sue nous poursons encore y ajouter. Comme Catinat est un des hommes les plus singuliers du plus beau, siècle de la França, cet examen ne peut être déplace, Counci étoit modeste ; la modestie n'est. si l'on veux que l'orgueil qui sent le danger, & qui oraint de se compromettre, la simplicité qu'un art plus adroit d'attirer les égards auxquels on paroît renoncer. Celle de Catinat étoit réslèchie & fystematique, elle étoit très-fière, elle réunissoit la honte qui protège la foiblesse, & la sermeté qui gesiste au pouvoir. Ses soldats étoient ses camarades, & les paysans ses frères; mais les courtisans & les, ministres étoient ses ennemis ; il pardonna tout à Louvois, Louvois étoit son biensaiteur; on voit cependant combien les hauteurs de ce ministre lui surent insupportables, & quels sacrifices il fit à la reconnoissance : J'en ai perdu le sommeil & le,mangen; j'aimerois mieux mourir que d'être comme plus parfait avegale faste, dont presque tous les j'ai été sept ou huit jours, Il sut moins indulgent à grands hommes de ce règne, à l'exemple du mai-grands hommes de ce règne, à l'exemple du mai-gre, aimoient à relever l'éclat de leurs hauts saits. I millart; si madame de Maintenon, son ennemie,

bui écrit pour lui faire compliment fur la dignité de marechal de France, il ne lui parle dans sa réponse que des bontés du roi qu'il va tâcher de mèriter. Il voit à Turin le duc de Savoie préparer les fecours qu'il doit envoyer à l'armée combinée de France & d'Espagne, il rend témoignage aux bonnes dispositions où il l'a trouve, il voit ensuite que ce prince trahit la France, il le lui dit & le mande à Versailles avec la même sincérité; cette fincérité déplaît, on le rappelle au lieu de le récompenser, il dédaigne une cour qui s'aveugle & s'égare volontairement; il se tait, & après s'être encore une fois dévoué, non pour elle, mais pour l'état, il va dans la retraite se consoler de l'injustice par le plaisir de saire quelque bien à des malheureux.

Dans ce même moment le sécretaire d'un de ses ennemis qui venoit de mourir, demande d'entrer à son service & promet de lui révêler les manœuvres secrettes de cet ennemi : Si c'étoit un honnête-homme, dit Catinat, il ne me révèleroit pas les fecrets de son maître, & il refusa de les savoir. Il avoit reçu le bâton de maréchal de France avec des transports de joie & de reconnoissance, parce que c'étoit le prix de ses services & un moyen d'en rendre de nouveaux; il refuse le cordon bleu parce que ce n'est qu'une décoration de courtisan, l'un flattoit son orgueil, & remplissoit le desir qu'il avoit d'être utile, l'autre n'eût pu amuser que sa vanité, & il n'en avoit pas : il n'estimoit que la grandeur personnelle qui s'acquiert par les talens & les vertus : il fouloit aux pieds celle qui n'est due qu'aux titres, il comptoit pour rien les siens, St oblige de donner un prétexte à son resus, il allégua le désaut de titres; les plaintes de ses parens ne lui parurent que le cri de la vanité mécontente, il n'en sut pas touché t'Si je vous sais tort, leur dit-il, rayez-mol de votre généalogie, c'està-dire, si ma gloire personnelle ne vous suffit pas. s'il vous faut des cordons, des titres, des honneurs de convention, nous ne fommes pas de même sang. Je ne doute point d'ailleurs que le desir de braver une cour injuste & ingrate n'entrât pour beaucoup dans son resus. C'est encore dans le même esprit, c'est toujours avec une sierté serme & modeste qu'il envoye aux arrêts un courtisan mauvais officier, qui parloit de la cour, quand on lui parloit du service. S'il maltraite M. d'Argenson, ce n'est point à M. d'Argenson qu'il en veut, c'est à la cour par laquelle il le croit excité ou inspiré, c'est la cour qu'il veut braver en humiliant son ministre & son agent; mais tout ce ressentiment ne pouvoit tenir contre un regard du maître : l'estime des rois, disoit Catinat, est au-dessus de leurs faveurs. Louis XIV, dans le cours de ses disgraces, se souvient de Catinat, il croit qu'il peut donner d'utiles inftructions à Chamillart, il lui dit : Je desiterois bien que vous fussez avec M. Chamillare, comme avant tout ce qui s'est passé. - Sire, je vais chez bui à l'inftant, voilà la réponfe de Catinat.

Si nous le confidérons comme général, il co duit les armées, comme il règle sa conduite. des principes réfléchis & médités; émule, ou l'on veut, disciple de Turenne, mais le prem après lui dans la même école, je le vois toujo préparer, disposer, combiner, calculer tous temps, les lieux; les circonstances, maîtriss finon les événemens, du moins les opération & comme dit Bossuet : Ne rien laisser à la fort de ce qu'il pouvoit lui ôter par confeil ou par 1 voyance; je le vois toujours faire, non une gue fastueuse, mais une guerre modeste, solide & vance comme lui, une guerre de succès pluiôt c de bruit & d'éclat; aussi désiroit-il d'être jugé près ses mesures, non d'après les événemens ne croyoit pas que ce qui doit être restât sans n rite devant ce qui est, & dans un échec où hasard auroit trahi sa prudence, il auroit eu courage d'opposer sa bonne conscience & sa proestime à l'erreur du public qui croit toujours c le vaincu a tort. Cest le sens de ce mot sur général (& ce général, c'étoit lui,) qui avoit je aux quilles après une bataille sagnée : Je ne estimerois pas moins si c'étoir après l'avoir perd C'est aussi le sens de cet autre mot : J'ai appr la louange & le blâme, & je me suis constitué mon p

Ainsi, tout étoit raison & pensée chez M. Catinat; sa simplicité même étoit résléchie, c'és celle d'un philosophe qui l'avoit adoptée par ch & qui en avoit évalué les avantages. Ce n'és pas cette simplicité abandonnée, cette simplicité abandonnée, cette simplicité de tempéramment & d'instinct, qui dif guoit dans le même temps un autre grand ce

taine, M. de Vendôme.

La France perdit la même année ces deux grai hemmes si disférens l'un de l'autre. M. de V dôme le 11 juin, M. de Catinat le 22 sévrier 17 Le dernier mot de celui-ci, sut: Mon Dieu, consiance en vous. Son testament est plein de l pieux. Madame de Maintenon, son enaemie, c du moins toujours prévenue de l'idée de sa p tendue irréligion, dit de lui: « Il mourut tr: » quille, ne craignant rien, n'espérant rien, » déstrant rien, & peut-être ne croyant rie » quoiqu'il set soupçonné d'irréligion, il ne » accusé d'aucun vice ».

Messieurs de Catinas & messieurs Pucelle, neve & héritiers du maréchal, lui ont érigé un mauso dans l'église de Saint-Gratien. Le P. Sanados composé son épitaphe, qu'on lit sur ce monumes & où, plus juste que madame de Maintenon, il que la vie de Catinas sur celle d'un sage & d'héros chrétien. Vixit, ut solent sapientissimi & chitiani heroes debent.

CATINAT est encore le nom qu'avoit pris un chess des Camisards dans la guerre des Cévens au commencement de ce siècle; après avoir éprou dans le cours de cette guerre des sortunes diverse il étoit eaché avec Ravanes & quelques aut

chefs du même parti dans la ville de Nismes où s se trouvoient alors le maréchal de Berwick, gé-néral des troupes Catholiques, & M. de Bâville, intendant du Languedoc; il forma le complot de mettre le seu à la ville, de tuer l'intendant, de faire le général prisonnier & de le remettre comme ôrage entre les mains des Anglois, & de faire soulever tous les Huguenots du pays; le complot fut découvert, Catinat & Ravanel furent pris. Quand ils parurent devant le marechal de Berwick, Catinat lui dit : Prener garde à ce que vous allez faire, c'est la reine d'Angleterre qui nous envoye, & le maréchal de Tallard sera traité à Londres, comme nous le serons à Nilmes. Ils surent brûles comme incendiaires publics; la fermeté de Catinat se démentit à la vue du bûcher; & c'est le seul de ces Camisards qui ait montre de la soiblesse à la mort. Cette foiblesse indigna Ravanel; on tient d'un homme présent à l'execution, que Ravanel & Catinat étant liés fort près l'un de l'autre, chacun à un poteau, Rayanel reprochoit à Catinat la lâcheté qu'il montroit, & que dans la fureur qui l'animoit, on le vit plusieurs sois avancer la tête pour mordre cet indigne frère qui déshonoroit le parti & flétrissoit la gloire du martyre.

CATON, (Hift. Rom.) Deux grands hommes ont fur-tout illustré ce nom; l'un est Caton, dit le le Censeur, l'autre, Caton d'Utique: c'est du pre-

mier que Virgile a dit:

Secretofque pios ; his dantem jura Catonem.

Cest encore du premier qu'il parle dans ce vers:

Quis te magne Cato, tacitum, aut te, Cose, relinquat?

Mais c'est de Caton d'Utique que Ciceron dit à César, dans Rome sauvée:

Méritez que Caton vous aime & vous admire.

Mot qui met à un prix bien haut le suffrage du second Cason. Le nom de Cason étoit devenu celui de la vertu.

Tertius è culo moidit Cato.

dit Juvenal.

Du vivant de Caton d'Utique, & peut-être en fa présence, un avocat disoit en plaidant, qu'un sent témoin, quand ce seroit Caton, ne suffisoit pas pour convaincre un accusé, & dans le sénat, un homme vicieux & débauché ayant sait l'éloge de la tempérance & de la simplicité, parce qu'il est commun & sacile de bien dire & d'agir mal; est-ce à vous, lui dit-on de parlerains à vous, riche comme Cræsius, fastueux comme Lucullus, vous esez parler comme Caton.

Velleius - Paterculus trouve Caton, & c'est de Caton d'Urique qu'il parle, exempt de tous les défauts de l'humanité à & plus semblable en tout

aux dieux qu'aux hommes: homo virtui simillimus, & per omnia ingenio Diis quam hominibus propior; qui nunquam rette secit ut sacere videretur, sed quia aliter sacere non poterat, cuique id solum visum est rationem habere quod haberet justitiam, omnibus humanis vitiis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit.

Ce nom de Caton est passé en proverbe parminous comme chez les Romains, pour exprimer une vertu instexible & courageute. Ce courage, cette instexibilité avoient chez l'un & l'autre les inconvéniens & les défauts attachés à ce caractère, ou seulement reprochés à ce même caractère par ceux qui trouvent plus aisé de le décrier que de l'imiter. C'est du second Caton qu'Antoine dit dans la Mort de César.

Caton même, Caton, ce malheureux fto'ique,
Ce héros forcené, la victime d'Utique,
Qui fuyant un pardon qu'i l'aût humilié,
Préféta la mort même à ta tendre amitié;
Caton fut moins altier, moins dar & moins à craindre,
Que l'ingrat qu'à t'aimer ta bonté veut contraindre.

C'est lui que Catilina, dans Rome sauvée, appelle

Inflexible Caton, vertueux insensé, Ennemi de ton siècle, esprit dur & farouche.

C'est à lui que César, l'entendant déclamer contre les amis de Catilina, tient ce langage, où l'on reconnoît si bien l'aimable & politique indulgence de César.

Caton, que faites-vous, & quel affreux langage!
Toujours votre vertu s'explique avec outrage,
Vous révoltez les cœurs au lieu de les gagner.

C'est lui qui répond à César:

Sur les cours corrompus vous cherchez à régner.

Cest du premier Caton qu'Horace a dit:

Non ita Romuli Proferiptum & intonfi Catonis Auspiciis veterun que normă.

C'est du second qu'il a dit:

Cunda terrarum fubada Prater atrocem animum Catonis.

C'est le second qu'il représente insultant au luxe & aux modes, par la simplicité, peut-être un peutrop recherchée, de ses habits, & sottement imité dans ce désaut par ceux qui ne pouvoient atteindre à la purste de ses mœurs & à la persection de se verts.

Quid ! fi quie vultu torvo ferus ac pede nudo

Exiguaque toga fimulet textore Catonem Virtutenne representet moresque Catonis ?

Mais duquel des deux Catens Horace parle-t-il, Lorsau'il dit :

> Narratur & prisci Catonis Sapè mero caluiffe virtus.

Ce que Rousseau a rendu par ces yers:

La vertu du vieux Caton . Chez les Romains tant pronée, Etoit fouvent, nous dit-on, De Falerne enluminée.

Le vieux Caton, priscus Cato, Cato major, designe Caton le censeur; mais on a vanté par tout la tempérance & la sobriéré de ce premier Caton; à l'armée il ne buvoit que de l'eau avec un peu de vinaigre pour en corriger la crudité, chez-lui il buvoit du même vin que ses esclaves; Caton d'Utique au contraire passoit quelquesois les nuits à boire. & a été accusé d'un peu d'intempérance à cet égard. M. Dacier croit que c'est par cette raison-la même que l'exemple de Caton d'Utique ne valoit rien à citer: celui de son bisaveul étoit d'un tout autre poids par sa sobriété même, qui ne l'empêchoit pas de goûter quelquefois, par expraordinaire, avec ses amis, les plaisirs de la table, plaisirs qu'il a même célébrés.

Quant à Caton d'Utique, Cesar, son ennemi, lui reprochoit d'avoir été trouvé ivre dans les rues par des gens qui, reconnoissant Caton, n'avoient pu s'empêcher de rongir de pudeur, comme s'ils avoient eux-mêmes été trouves en faute par Caton, grand éloge, dit Pline, que fait de cet homme respectable l'ennemi qui veut l'avilir, ita reprehendit ut laudet. Senèque va jusqu'à dire qu'il vaudroit mieux excuser l'ivrognerie que de condamner Caton. Facilities efficiet , , . , hor crimen honestum quam turpem Catonem.

Les deux Casons avoient d'ailleurs, non-seulement le même caractère, mais les mêmes talens; tous deux étoient éloquens, vaillans, habiles & exercés dans le commandement des armées, intrépides & dans les combats & dans les assemblées du sénat, zélateurs du bien public, éclairés sur les moyens de l'affurer; ennemis du luxe; défenseurs ardens des loix & des mœurs; la censure du premier, la questure du second furent également célèbres par des réformes hardies & utiles. Tous deux aimoient la pauvrete & la simplicité antiques. On peut voir dans Tite Live, livre 34, la sameuse harangue de Caton Pancien, pour la conservation de la loi Opienne; qui mettoit des bornes au luxe des femmes.

Cest avec quelque peine qu'on voit un honsile suffi vertueux que Caton le Censeur, mécofindire la vertu dans Scipion l'Africain, & s'unir à Fabius pour le persécuter avec un acharnement odieu allatrare ejus magnitudinem folitus erat, dit Tite-Liv Comment Fabrus & Caton étoient-ils ennemis Scipion? L'envie entre-t-elle dans de pareilles ame: C'est une tache à la censure, d'ailseurs si même rable & si glorieuse de Caton, d'avoir dégrade rang de chevalier, Scipion l'Afiatique, frère (Scipion: l'Africain. C'étoit Caton qui se dégrade lui-même du rang de juge intègre & inacessib aux paffions.

C'est avec quelque peine encore qu'on voit t sage, tel que Caton le Censeur, ne pas croire ne pas vouloir qu'une puissance qui avoit osé et la rivale de Rome, pût, après un tel crime conserver le droit d'exister : c'est avec peine qu'e le voit donner à tous ses avis sur toute matière soit publique i soit particulière, cette formule nale: & de plus, il faut détruire Carthage. L'amoi de la patrie étoit trop souvent chez ces vertuer Romains la haine des autres nations; ce sentime n'étoit ni juste ni humain. Il n'est pas même ce tain qu'il fût bon en politique, ou plutôt il c certain qu'il étoit mauvais en politique, comn violent, comme injuste, comme excitant la hait & privant Rome d'une rivale redoutable, ma utile.

Nous avons vu aussi que Caton d'Utique n'éto pas entiérement exempt des foiblesses de l'humi manité, comme le dit Velleius Paterculus.

Ce qu'il y a de remarquable, & ce qui prouv combien la vertu étoit dominante dans l'ame de Catons, c'est que ces deux hommes si inflexible si intraitables quand il s'agissoit des intérêts de république & du maintien des mœurs, étoieni sur tout ce qui n'intéressoit qu'eux-mêmes, d'ut douceur & d'une modération qu'on citoit poi modèles, ils ne connoissoient point la colère, ma aussi jamais ils ne s'écartolent de la justice, l'ordre public étoit pour eux une chose sacré Dès l'enfance, les follicitations, les brigues, to ce qui paroissoit tendre de près ou de loin à co rompre ou affoiblir l'équité des jugemens, étc odieux à Caton d'Utique, qui dés-lors annonce l'inflexibilité qui devoit le caractériser. Le jeur Caton étoit élevé dans la maison de Drusus, se oncle maternel; Pompedius Silo ayant une grac à demander à Drusus, demanda en badinant, Caton sa recommandation auprès de son oncle l'enfant, par un filence opiniatre & un air de m contentement marque, exprimoit fon aversion por les recommandations, Pompedius infifte & n'o tient rien; enfin, il prend l'enfant entre ses bras le suspend à une senètre, & lui déclare qu'il v le laisser tomber s'il ne promet d'intercéder poi lui. L'enfant persiste dans son resus & dans son i lence, & Pompédius, en le remettant dans la chan bre, s'ècrie, quel bonheur que ce ne soit-là qu'un er funt! mais quel homme ce seta un jour!

Lorsque le premier Caton briguoit la censura

c'ésoit en gourmandant & en menaçant les Re

» mains. « Vous craignez, leur disoit-il, un cea-» seur libre, serme & courageux, parce que vous » en avez besoin. » Il ne parloit que de déraciner le luxe & la molesse, que de rétablir l'ancienne discipline dans toute son austérité; il étoit de race plébéienne, il étoit ce qu'on appelloit alors à Rome un homme nouveau, il avoit pour compétiteurs cinq Patriciens, & à la gloire des Romains, il sut unanimement élu.

On a remarqué, avec raison, que les deux Catons n'étoient pas de leurs siècles, car c'étoit déjà des siècles de corruption; cette circonstance a eu pour eux des avantages & des désavantages; ils eurent plus d'ennemis qu'ils n'en auroient eu du temps des Fabricius, des Curius & des Cincinnatus, mais d'un autre côté ils furent plus remarqués.

On a pu dire des deux Catons, ce que Tite-Live n'a dit que du premier, qu'ils avoient un esprit & un corps de ser, serrei propè corporis animique. Caton le Censeur résista aux atteintes de la vieillesse même: Quem ne senessus quidem, qua solvit omnia, fregerit. A soixante & dix ans il avoit appris le grec; à quatre-vingt-six ans il su appellé en jugement & plaida lui-même sa cause. Il sut accusé quarantetrois sois, & quarante-trois sois absous. A quatre-vingt-dix ans il accusa lui-même Servius Galba devant le peuple.

Caton d'Utique prévint la vieillesse; on sait comment, vaincu par César, & incapable de survivre à la liberté, il s'immola tranquillement après avoir lu le traité de Platon sur l'immortalité de l'ame.

Manilius l'appelle:

Invidum devida morte Catonem.

Cicéron juge que Caton, pour être fidèle à son caractère, devoir se tuer dans les circonstances où il se tua.

Catoni.... cùm incredibilem tribuisset natura gravitatem, eamque ipse perpetuâ constantiá roboravisset, semperque in proposito susceptoque consilio permansisset, moriendum potius, quam tyranni vultus aspiciendus suit.

Brutus, dans la tragédie de la Mort de César, ne reproche à la mort de Caton qu'une chose;

Si Catan m'avoit cru, plus juste en sa surie,
Sur César expirant il cut perdu la vie;
Mais il tousna sur soi ses innocentes mains;
Sa more sut inutile au bonheur des humains,
Faisant tout pour la gloire, il ne sir rien pour Rome,
Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme.

Cason le Censeur avoit laissé des ouvrages, entre aurres celui des Origines que nous n'avons plus, & celui de l'Économie rurale; il vivoit dans le sixième & le septième siècles de Rome, Cason d'Utique à la sa du septième & au commençement du huisième. Le fils de ce dernier trouva grace auprès de Césas, & sur rué à la bataille de Philippes.

Caton le Censeur eut la douleur de voir périr son fils, gendre de Paul Emile, & beau-frère du second Scipion l'Africain.

On trouve encore dans l'histoire romaine quel-

ques autres, Catons moins célèbres.

CATROU (FRANÇOIS) (Hift. litt. mod.); jesuite, auteur d'une histoire générale de l'empire du Mogol; d'une histoire du fanatisme des religions protestantes: d'une traduction de Virgile avec des notes critiques & historiques; d'une immense histoire romaine qu'il avoit composée en société avec le pere Rouillé, son confrère, & qui est accompagnée de notes savantes. De ces ouvrages, les uns sont restés obscurs, les autres ont une célébrité mêlée d'estime & de mépris : telle est la traduction de Virgile; telle est sur-tout l'histoire romaine, ouvrage respectable par son poids & par les utiles recherches qu'il contient, mais ridicule par le mêlange de pompe emphatique & de familiarité basse dans le ftyle. L'ouvrage étant resté imparfait, le père Routh avoit entrepris de le continuer; la difsolution de la société, puis la mort du père Routh l'ont de nouveau suspendu. Le père Catrou avoit travaille environ douze ans au journal de Trevoux dans sa naissance. Il étoit ne à Paris en 1659, s'étoit fait jésuite en 1677. Il mourut en 1737.

CATTHO) (ANGELO) (Hist. mod.), né à Tarente, d'abord attaché au duc de Bourgogne Charles-le-Teméraire, le quitta pour Louis XI. son rival, lorsque la bataille de Morat eut paru annoncer la décadence de Charles: Louis XI le fie son aumônier, puis archevêque de Vienne; il étoir de plus médecin & astrologue du roi. Il avoit prédit que Frédéric, second fils d'Alphonse, roi d'Arnagon, monteroit sur le trône; il avoit prédit à Guillaume Briconnet, alors marié, qu'il joueroit un grand rôle dans l'eglise, & qu'il toucheroit de bien près à la tiare; Briconnet fut cardinal. Enfin disant la messe en présence de Louis XI, le 5 Janvier 1477, jour de la bataille de Nanci, & ___ donnant au roi la patène à baiser, il lui dit ces mots prophetiques : consummatum est, qu'il explique en annonçant que le duc de Bourgogne venoit d'être défait & tué devant Nanci. Philippe de Comines. ami d'Angelo Cattho, & qui comme lui avoit quitté prudemment le duc de Bourgogne pour le roi de France, Comines qui écrivoit ses mémoires à la prière d'Angelo (auho, avoit entendu faire la plupart de ces prédictions avant l'évènement : il les avoit vu s'accomplir. Dans ces temps d'astrologie & de prédiction, c'étoit bien la moindre chose qu'un ami historien put faire pour un ami astrologue, que d'attester ses prédictions. Angelo Cattho avoit pour devise: Ingenium superat vires, & il en étoit la

Louis XI, mécontent d'un de ses afrologues (car il en avoit sept) lui dit un jour avec colère : Me diriez-vous bien quand veus mourrez? Trois jours

avant votre majesté, répondit l'astrologue. Si cet astrologue que l'histoire ne nomme pas, étoit Angelo Cauho, on ne peut nier que celui-ci ne sût un

homme d'une grande présence d'esprit.

CATULLE (CAIUS-VALERIUS CATULIUS) (Hist. litt. anc.), poëte latin très-connu, né à Verone l'an 86 avant J. C. Il est au premier rang parmi les poëtes érotiques, & il est imprimé avec Properce & Tibulle dans une multitude d'éditions: on a dit de lui : Oui écrit comme Catulle, vit rarement comme Caton; mais il ne l'entendoit pas ainsi, car il prétendoit que la personne du poête devoit être chaste & pure, mais que ce devoir-là ne s'étendoit pas julqu'à les vers.

> Nam castum esse decet pium pottam Ipfum, verficulos nihil necesse est, Qui tùm denique habent falem & leporem . Si fint molliculi & parum pudici , Et quod pruriat incitare poffint.

Il a immortalise & diffamé, sous le nom de Lesbie, la maîtresse qu'il a le plus aimée, & dont le vrai nom étoit Clodia; on croit qu'elle étoit four de Clodius, ce grand ennemi de Cicéron.

Catulle avoit fait des épigrammes contre César qui s'en vengea en grand homme en lui offrant son amitié, en lui demandant la sienne. On a des œuvres de Catulle dissérentes traductions qui ne doivent pas empêcher d'en entreprendre une nouvelle. Ce poëte mourut l'an 57 avant J. C. l'année où Ciceron qui étoit de ses amis, revint de son exil, ou plutôt on ne s'accorde pas sur le temps de sa mort.

CATURS (Hist. mod.), nom que les habitans du rovaume de Bantam en Asie donnent à leurs vaisseaux de guerre, dont la proue est recourbée & pointue, & dont les voiles sont saites d'herbes

& de feuillages entrelacés (AR). CATZ (JACQUES) (Hill: mod.), pensionnaire & garde des sceaux de Hollande & de Westfrise, ambassadeur en Angleterre du temps de Cromwel, négociateur habile, est d'ailleurs auteur de poésies estimées dans son pays. Né en Zélande en 1577, mort dans ses terres en 1660, ses œuvres plusieurs fois imprimées en toute sorte de formats. l'ont été pour la derniere sois en 1726, en 2 vol. in-folio.

CAVADES, Voyez CABADE.

CAVAGNES & BRIQUEMAUT. (Hift, de Fr.), nous joignons ensemble ces deux hommes comme ils furent unis pendant leur vie & à leur mort. Pendant les guerres civiles & religieuses du règne affreux de Charles IX, le vieux Briquemaut étoit maréchal-général de camp dans le parti protestant; Arnauld de Cavagnes ou de Cabagnes, étoit chancelier de la cause; c'est ainsi qu'on le nommoit dans le parti; tous deux étoient vertueux. Brantôme rapporte que Bricquemaut, homme droit, uniquement zèlé pour sa religion, entendant le prince de Condé parler de regner , lui dit: « Monsieur, c'est la religion qui » nous rassemble, & non l'ambition, prenons le » parti de dieu, autrement je me retire ».

Après le massacre de la saint Barthélemi, on joignit les supplices aux assassinats : Briquemaut & Cavagnes ayant été pris vers ce temps, furent pendus à la place de Grève; le roi & la reinemère voulurent les voir mourir des senètres de l'hôtel de ville; « & d'autant, dit Brantôme, qu'il » étoit nuit à l'heure de l'exécution, le roi fit al-» lumer des flambeaux pour les voir mieux mourir " & contempler mieux leurs visages & conte-» nances, ce que plusieurs, ajoute Brantôme, ne » trouverent beaux.

Une autre chose qu'on ne dut pas trouver belle. c'est que Charles IX & sa mère obligèrent le roi de Navarre qu'ils tenoient alors en leur pouvoir. de souiller ses regards du supplice de ses amis: ce sont-là de ces chagrins qu'on n'oublie pas & de

ces insultes qu'on ne pardonne pas.

Le vieux Briquemaut parut montrer quelque foiblesse; pour sauver sa vie, il offrit d'indiquer un moyen infaillible de prendre la Rochelle qu'on avoit résolu d'assièger & qu'on assiègea l'année suivante (1573); c'étoit trahir ses sreres. On n'accenta point son offre, soit qu'on ne crût pas à son moyen infaillible, ou qu'on eût résolu sa mort; mais comme on avoit sur-tout à cœur de calomnier l'amiral de Coligny, pour se justifier de l'avoir égorgé (exemple qu'on tenoit de Neron, qui, en assassinant sa mère, l'accusoit d'avoir voulu l'assassiner lui-même), on exigea de Briquemaut & de Cavagnes qu'ils révélaffent juiqu'aux moindres particularités de la prétendue conspiration de Coligny dont on soutenoit qu'ils avoient été les complices. Briquemaut voyant alors à quels monstres il avoit à faire. & quel làche mensonge on attendoit de lui, retrouva tout son courage; il étoit encore animé par les exhortations de Cavagnes, qui, les yeux levés vers le ciel & récitant des pseaumes, n'interrompoit ses prières que pour lui montrer la palme du martyre, & lui disoit, Mon ami, le même principe qui nous a inspiré tant d'intrépidité dans tant de combats, ne peut-il nous inspirer un moment de constance? Ils perirent noblement d'une mort infame qui ne deshonora que leurs bourreaux.

CAVALCADE, f, f. (Hift. mod.) marche pompeuse de cavaliers, d'équipages, &c. qu'on fait ou pour se montrer, ou dans une cérémonie, ou pour orner un triomphe, dans une entrée publique, ou dans d'autres occasions semblables (G

CAVALCANTI (Hift. litt. mod.), est le nom de deux hommes de lettres assez célébres ; l'un au treizième siècle, l'autre au seizième. Le premier Guido), poëte & philosophe, élève de Brunetto Latini qui fut aussi le maître du Dante, mourut en 1300, laissant en prose des règles pour bien écrire, règles toujours plus aisées à donner qu'à suivre; & en vers des sonnets & des canzoni.

Le second (Barthelemi), né à Florence en 1503,

employe

employé dans les affaires par le pape Paul III & le roi de France Henri II, mourut à Padoue le 9 décembre 1562, laissant sept livres de rhétorique & un ouvrage de politique intitulé: Commentaire du meilleur état d'une république.

CAVALIER (JEAN) (Hist. de Fr.), est un de ces hommes d'int la gloire est toujours intéressante, parce qu'elle est uniquement leur ouvrage & qu'elle montre ce que l'homme peut devenir par soi-même, sans naissance, sans sortune, sans appui: c'est de Cavalier qu'on a pu dire ce que l'empereur Claude disoit de Curtius Rusus: Mishi videtur Curtius Rusus ex se natus; c'est lui qui pouvoit dire:

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Il est vrai qu'il sut secondé par le fanatisme des rebelles des Cévennes, mais ou il sut le faire naître, ou il sut en profiter & le diriger. De fils d'un paysan, de garçon boulanger, il devint général d'armée & chef de parti. Le maréchal de Montrevel ne vit dans Cavalier qu'un rebelle insolent qu'il falloit punir, & on ne doit pas beauccup l'en blâmer : le maréchal de Villars vit dans ce même Cavalier un homme de mérite avec lequel il falloit traiter, & on doit l'en louer beaucoup. D'ailleurs la cause de Cavalier étoit, finon la meilleure, du moins la plus intéressante, il désendoit des opprimés. Les protestans des Cévennes étoient des rebelles, mais on les avoit forces de l'être; ce sont les persecuteurs qui sont les vrais ennemis publics; c'est toujours à eux qu'il faut s'en prendre & du mal qu'ils font & de celui qu'ils font faire, en poussant les hommes au désespoir.

Cavalier sit poser les armes à son parti, & on lui permit de lever un régiment dont il seroit colonel. Ce traité est de l'année 1704.

On dit que lorsque Cavalier vint à Versailles, après le traité, Louis XIV parut le dédaigner beaucoup & rougir d'avoir été réduit à traiter pour ainsi dire de couronne à couronne avec un tel homme; c'étoit la juste peine d'avoir persécuté. Louis XIV ne devoit se repentir que d'avoir tourmenté ses sujets parce qu'ils se trompoient, que d'avoir cru les Jésuites, les Le Tellier, les instigateurs de la persécution, les apôtres de l'intolérance. Quoique les troubles des Cévennes soient très-possérieurs à la révocation de l'édit de Nantes, ils en étoient un des essets.

Cavalier se voyant observé en France, & jugeant que, ne pouvant inspirer la consiance, il devoit se désier de tout, prit le parti de passer au service de la Hollande & de l'Angleterre; il signala sa valeur & sa bonne conduite à la bataille d'Almanza; il mourut gouverneur de l'isse de Jersey. Les sureurs de parti lui avoient arraché autresois des violences & des cruautés; rendu à lui-même, on ne vit en lui qu'un homme d'un carastère doux & d'un commerce aimable. Son nom dans son parti étoit David.

Histoire. Tome II. Première part.

CAVALIERI (BONAVENTURE) (Hist. litt. mod.), jésuate, & non jésuite, de Milan, prosesseur de mathématiques à Bologne, disciple de Galilée, ami de Toricelli, passe en Italie pour être l'inventeur du calcul des infiniment petits. On a de lui les deux ouvrages suivans: Directorium universale uranometrie cum, Bologne, 1632, & Geometria indivisibilium continuorum, Bologne 1635. Né en 1598. Mort en 1647.

CAVALLI- (Hist. mod.), musicien, que le cardinal Mazarin sit venir d'Italie en 1660 pour mettre en musique un opera de Xercès en cinq actes & en italien, qui sut représenté au Louvre dans la grande galerie: cet opéra eut peu de succès, parce que, disent les auteurs du nouveau dictionnaire historique, peu de gens entendoient l'italien, que presque personne ne savoit la musique, & que tout le monde haissoit le cardinal. Tout le monde haissoit il le cardinal Mazarin en 1660? Il y avoit bien de la mode dans la haine qu'on s'étoit piqué d'avoir pendant quelque temps contre ce ministre.

CAUCHON (PIERRE) (Hist. de Fr.) évêque de Beauvais, puis de Lizieux, mort en 1443, & dont la mémoire doit être en horreur à tous les bons François. Voyez-en les raisons à l'article de Jeanne d'Arc dont il sut bien moins le juge que le bourreau.

CAVE (Guillaume) (Hist. list. mod.), c'est de tous les écrivains anglois celui qui a le mieux connu les antiquités ecclésiastiques, & de tous les écrivains protestans celui qui a témoigné le plus de respect pour les pères de l'église; c'est qu'il les connoissoit bien. Ses principaux ouvrages sont : L'histoire littéraire des auteurs ecclésiastiques, en latin, réimprimée en 1743 & 1749 à Oxford, en 2 vol. in-folio. Le christianisme primitif en anglois; il a été traduit en françois. Les antiquités apostoliques; l'histoire de la vie, de la mort & du martyre des saints, contemporains des apôtres; la vie des pères de l'église du quatrième siècle; ces trois derniers ouvrages sont aussi en anglois. Le plus estimé, le plus cité de tous, est l'histoire des auteurs ecclésiastiques; les catholiques mêmes citent Cave avec estime, & par la même raison quelques auteurs protestans l'ont attaqué; il fut cependant fidèle à la religion anglicane.

CAVEAU, crypta, s. m. (Hist. anc. & mod.) espèce de voûte souterraine, construite principalement sous une église, & destinée à la sépulture de quelques samilles ou personnes particulières.

Ce mot se dit en latin crypta, qui est forme du grec κρύπτω, abscondo, je cache; d'où est venu le mot κρυπτη, crypta.

Saint-Ciampini, dans la description qu'il nous a donnée des dehors du vatican, parle des caveaux ou catacombes de S. André, de S. Paul.

Vitruve se sert du mot crypta pour exprimer la partie d'un bâtiment qui répond à notre cellier: Juvénal s'en sert pour exprimer un cloaque.

De-là est venu crypto-porticus, qui fignifie un lieu

souterrain volute, qui sert comme d'une espèce de mine ou de passage dans les vieux murs. Le même mot se dit encore d'une décoration mise à l'entrée d'une grotte.

Crypia, est aussi en usage chez quelques-uns de nos ancient occivains, pour lignifier une chapelle, ou un oratoire fout terre (P).

CAVENDISH (Hift, d'Angle.), c'est le nom de deux hommes célèbres en Angleterre.

L'un nomme Guillaume, duc de Newcastle, est auteur d'une méthode nouvelle de dresser & travailler les chevaux, ouvrage composé en anglois au commencement du dix-septième siècle, traduit en françois & imprimé à Anvers, avec figures, in-fol. 1658.

L'autre, nommé Thomas, est un navigateur illustre du temps de la reine Elisabeth. Après s'être fignalé dans plusieurs combats en Europe, dans plusieurs courses en Amérique, il entreprit en 1586 un voyage autour du monde : il l'exécuta en deux ans & quelques mois. Parti du port de Plimouth en Juillet 1586, il y rentra en septembre 1588 avec des richesses immenses & des lumières plus précieuses que les richesses. Trois ans après il retourna au détroit de Magellan & sur jetté par la tempête sur les côtes du Bresil, où il périt à la sleur de son âge. Laët a décrit ses voyages dans l'histoire du nouveau monde.

CAVICEO (JACQUES) (Hift. litt. mod.), prêtre italien, auteur du roman de Pérégrin, Venise 1526, araduit en françois par François d'Assy, 1528, mort

en 1511, à 68 ans.

CAULET (FRANÇOIS-ÉTIENNE DE) (Hift. mod.), évêque de Pamiers, connu par sa vertu rigide, son jansénisme inflexible & la résistance opiniarre qu'il opposa de concert avec M. Pavillon, évêque d'Aleth, à l'édit de 1673 concernant la règle. (Voyez l'article Bossuez). Son temporel sut saisi & l'évêque de Pamiers réduit à vivre des aumônes des. fidèles. Elles ne lui manquèrent pas: un de ses amis nommé Le Pelletier des Touches, lui avant envoyé une somme considerable, le P. de la Chaise, quoique doux & modéré en comparaison du P. Le Tellier, jugea que c'étoit un crime d'état que d'asfister dans ses besoins un évêque qui réfistoit à la cour; il voulut faire donner une settre de cachet au prêteur. Louis XIV avoit dans son cœur le sentiment de la justice & de l'honneur, & s'il avoit en les lumières qui manquoient encore à son siècle, il auroit été un aussi bon roi qu'il fut un grand roi. La proposition du P. de la Chaise le révolta: « Il ne » sera pas dit, répondit-il, que sous mon règne » une action de courage & de vertu ait reçu le » salaire du crime. Caulet ne à Toulouse en 1610, nommé évêque de Pamiers en 1645, mournt le 7 Août 1680. On a de lui un ouvrage sur la régale, in quano, publié en 1681, où cette matière n'est pas traitée selon les principes du gouvernement.

CAULIAC (GUY DE) (Hist. litt. mod.), medecin des papes Clément VI & Urbain V, au quatorzième siècle, auteur d'un corps de chirurgie estimé, qui a été publié à Lyon en 1660. On l doit la description de cette peste samense qui e 1348, & dans les années suivantes, parcourut tou

la terre & emporta le quart de la race humaine. CAUMARTIN (Hift. de Fr.), famille distingue principalement dans la robe: Louis Le Févre Caumartin fut garde des sceaux en 1622 & moi rut en 1623. La dignité de garde des sceaux éprouv bien des révolutions sous ce règne, ce fut un pos glissant où personne ne pût se maintenir; le crédit : maréchal de Bassompierre servit utilement Cauma tin: le roi ne lui étoit pas favorable, il étoit bègi & Caumarun aush: Il faut, disoit Louis XIII, q le chancelier d'un roi bègue sache parler pour lui,] nom de Caumartin a été illustré par plusieurs autr personnages & dans la robe & dans l'épée. & vers de Boileau:

Tout n'est pas Caumantin, Bignon ni d'Aguesseau,

n'a pas été inutile à la gloire de ce nom.

CAUMONT (Hift. de Fr.). Il y a eu en Frandeux maisons de Caumont, savoir : Caumont la Forc & Caumont-Lauzun. (Voyez FORCE (la) & LA

ZUN'

CÁVOYE (LOUIS D'OGER, marquis de) (Hi de Fr.), grand maréchal des logis de la maison i roi, dit le brave Cavoye: il mérita ce surnom p plusieurs actions de valeur. En 1666, servant so Ruyter dans la guerre que les Hollandois avoie alors sur mer contre les Anglois, il vit un brûl anglois s'avancer vers le vaisseau amiral de la floi hollandoise, il proposa & il alla aussi-tôt, avec chevalier de Lorraine & le chevalier de Coifli dans une chaloupe, couper les cables des chalour du brûlot, ce qui rendit le brûlot inutile & avorter le projet des Anglois. Il suivit Louis XI dans toutes ses campagnes; il avoit eu l'honne d'être élevé auprès de lui, & ce prince le mai à Louise de Coërlogon, fille d'honneur de la rei Marie-Thérèse d'Autriche. Cavaye se distingua passage du Rhin, & Boilean en fait mention da la sameuse épitre sur ce passage, en changeant i peu son nom pour le besoin de la rime:

La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois, Fendent les flots tremblans sous un si moble poids.

Il étoit l'ami de Turenne & de Luxembourg, l'étoit des malheureux qu'il appuya toujours son crédit auprès du roi. Il n'étoit point étrang aux lettres: on dit que Louis XIV le voyant promener avec Racine sur la terrasse de Versaill dit: Voilà Cavoye qui se croit bel-esprit parce que est avec Racine, & Racine qui se croit homme cour parce qu'il est avec Cavoye. Celui-ci étoit d'un ancienne samille de Picardie. Né en 1640 : mo èn 1716.

CAURRES (JEAN DES) (Hist. litt. mod.), 1 à Moreul en Picardie, fut principal du collège d'1 miens & chanoine de l'église de saint-Nicolas dans la même ville. Il vivois en 1575 & en 1584. On a de loi des vers françois fur l'affalligat de l'amiral de Cotigny & fur le supplice du comte de Montgomeri, où il approuve l'un & l'autre, & une ode à la louange du maffacre de la fain-Barthelemi. Bayle déclare avoir appris de lui qu'il y eut un temps où les femmes portoient un miroir fur le ventre. On trouve ce fait dans une déclamation vraiment curiouse de cet auteur contre les modes de son temps, laquelle fair partie de ses ouvres morales, auffi bien que l'éloge de la faint-Barthélemi. "Sur ce propos, mesdames, dit-il, avons à vous w demander s'il vous est possible de complaire » à dieu & d'être sauvées à faire ce qu'il vous prohibe & deffend? Non véritablement: & il * faut, venilliez ou non, que vous destortilloniez. déschauvesourissiez:, dérènez, c'est-à-dire ne portez plus en aîles de chauve-souris, ou en façon de reis, vos cheveux par lesquels prendre diaboliquement & enfiler les hommes pour raffasser votre désordonné appérit : on bien œue vous soyez perdues & damnées, car indubitablement ce vous est une chose dessendue au vieil & au nouveau testament. Et si le roi l'avois ainsi ordonné, il faudroit bien que vous le fiffiez; mais pour commandement que dien vous fasse, vous n'en screz auere chese, ains vous mourrez, comme dit est, en voire inobédience & superbe, par ceste mondanité qui vous abuse voire, & qui vous rend si laides & abominables » à regarder, que fi vous saviez comme cela vous messed, vous y meuriez plutôt le sen que de » les montrer pour la manvaise grace qu'ils vous » donnent. Et pleust à la bonté de dieu qu'il sût permis à toutes personnes d'appeller celles qui les portent, paillardes & porains, afin de les en coriger! O dieu! hélas! en quel malheureux » règne sommes nous tombés, de voir une telle » dépravité sur la serre que nous voyons, jusqu'à porter en l'église les mirouers de macule penn dans sur le venure! Qu'on lise toutes les histoires w divines, kumaines & prophanes, il ne se trou-» vera point que les impudiques & mérénices les » avent jamais portes en public jusquià ce journ d'hui, que le diable est deschaîne par la France, » ce qui est encare plus dévestable devant dien & n devant les hommes que toutes les autres abon minarions. Er combien qu'il n'y ait que les courrin sance & damoifelles musquees qui en usene, fe » est ce qu'avec le temps n'y aura ni bourgeoise n ni chambrière, comme elles font dès-à-présent. » qui par accouftumance n'en veuille porter ».

On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui que les modes sont ridicules, ni que les pédans plus ridicules encore déclament contre. Celui-ci est du règne de Henri III, règne de luxe, de ruine & de crimes

CAUSSIN (NICOLAS) (Eift. de Fr.), jestite, juiteur de la cour sainte, St dont on disoit qu'il avoir

mieux fais ses affaires à la cour sainte qu'à la cour de de l'innee. Il sur fait consesseur de Louis XIII. Il étoit hommée homme, simple st dévot : il voulum intéresser la religion du prince qu'il disigeoit, à rappetler la reine-mère, se quelqu'un oseroit-il dire que ce n'étoit pas son devoir? le cardinal de Richelieu le sit exister. Né à Troyes en 1583: mort à Paris en 1651. La cour sainte n'est pas son seul ouvrage, mais les autres sont oublits, se les raissons qui ont conservé le souvenir de la Cour sainte ne sont pas savorables à l'ouvrage.

CAUX DE MENTLEBERT (Hill. litt. mod.); autrer de Marius, tragédie, & de Lissmans, autre tragédie; la première sur représentée en 2715; la seconde, en 2737. La première a été attribuée & l'est encore au président Hénauls. On peut voir dans les poésies morales de Le Fort un poème moral de Caux intitulé: L'horlogs de sabla, figure du monde. Caux étoit parent des Corneilles. Mora

à Bayeux en 1733.

CAXTON (GUELAUME) (Hift. lin. mod.), employé dans diverses négociations, par le roi Edonard IV, est beaucoup plus comm pour avoir introduit l'imprimerie en Angleserre. Il mit d'abord sons presse des livres de sa composition, entr'autres une chronique qu'il intitula: Frucius temporum. Ses plus belles éditions sont de 1477; il mourut en 1404.

1494. CAYET. (Voyer CARET).

CAYLUS (CHARLES-DANTEL DE LÉVI DE THOBIÈRES DE) (Hist. litt. mod.), disciple de Bossuer, grand-vicaire du cardinal de Noailles. Il sur jansémiste & pieux, comme le cardinal, sans être éloquent comme l'évêque: il sut nommé, vers 1705, à l'évêché d'Auxerre. C'est un des derniers faints du jansémisme, au moins parmi les évêques. Il mourut en 1754 à 85 ans. On a recueilli ses œuvres en quatre volumes, & on a écrit sa vie en deux.

Ce nom a été au moins autant illustré par son neveu Anne-Claude-Philippe de Thubières de Grimoard, de Pestels, de Lévi, comte de Caylus, si célèbre par son amour pour les arts & ses biensaits utiles envers les artistes & les savans. Artiste & savant lui-même, il gravoit & il se sorma un œuvre:

Chantez Braffae, gravez Caylus,

as dit M. de Voltaire, dans le Temple du goût. C'est a. M. de Caylus qu'on doit le magnifique ouvrage qui met sous nos yeux les pierres gravées du cabinet du roi. Il en sie saire les dessins par Bouchardon, & M. Mariette, ami de M. de Caylus, en a donné les explications. Reçu, en 1731, honoraire à l'académie de peinture & sculpture, il composa la vie des plus sameux petnires & sculptures de cette compagnie. Il recueillie de nouveaux sujets de rableaux dans Homère, dans Virgile, &c. Il sonda un prix pour les élèves qui caractériseroient le mieux une passion: il sis graver les dessins coloriés sais à Rome, d'après des peintures antiques, par Pierre Sante.

Bartoli. Reçu, en 1742, honoraire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, il appliqua l'érudition aux arts. Il travailla sur les embaumemens des momies, sur le papyrus, sur les masses énormes que les Egyptiens transportoient d'une extrémité de l'Egypte à l'autre. Il éclaircit divers passages de Pline, relatifs aux arts: il fit revivre les tableaux de Polygnote: reconstruisit, pour ainsi dire, le théâtre de Curion, releva le tombeau de Mausole, retrouva dans les laves des volcans la pierre obsidienne. découvrit la peinture à l'encaustique. Dans plus de quarante dissertations qu'il a lues à l'académie des belles-lettres. les arts & les lettres se prêtent un mutuel secours. Il a fondé dans cette compagnie un prix dont l'objet est d'expliquer par les auteurs & les monumens, les usages des anciens peuples, pour épargner aux artifles les fautes dans lesquelles l'ignorance du costume les a quelquesois fait tomber. Il fit prendre sur le lieu même, le dessin & les couleurs de la mosaïque de Palestrine, pour en saciliter l'explication à M. l'abbé Barthélemy : il fit mouler à Malte, fur le marbre name, les deux inscriptions phéniciennes que le mese abbé Barthélemy a mises dans un si beau jour, & qui lui ont été d'un grand secours pour retrouver l'alphabet phénicien. On connoît le recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines & gauloises de M. de Caylus. "L'entrée » de sa maison, dit M. Le Beau, dans son éloge historique, » annoncoit l'ancienne Egypte. On v » éroit reçu par une belle statue égyptienne de cinq » pieds, cinq pouces, de proportion. L'escalier étoit » tapissé de médaillons & de curiosités de la Chine » & de l'Amérique. Dans l'appartement, on se » voyoit environné de dieux, de prêtres, de magistrats égyptiens, étrusques, grecs, romains, » entre lesquels quelques figures gauloises étoient » honteuses de se montrer ». Tout a passé au dépôt des antiques du roi. A travers tant d'occupations importantes, M. de Caylus a trouvé du temps pour composer des ouvrages d'un autre genre, qui ne doivent être regardés que comme les délassemens de son esprit : il traduisoit les romans de Tyran-le-Blanc & du Caloandre fidèle; il faisoit des contes orientaux, des contes de sées, &c, Il avoit beaucoup voyage dans sa jeunesse en Angleterre, en Italie, dans le Levant : précédemment encore il avoit servi avec distinction dans la guerre de la succession d'Espagne, particulièrement au siège de Fribourg, en 1713. Il mourut le 5 septembre 1765.

La fameuse comtesse de Caylus sa mère, Marthe-Marguerite de Valois, marquise de Vilette, nièce de madame de Maintenon, élevée sous ses yeux à Saint-Cyr, & arrachée par elle au calvinisme de ses pères, a laissé une grande réputation d'esprit, de graces & d'amabilité, qu'elle a consirmée par le livre des Souvenirs, recueil précieux d'anecdotes piquantes & agréablement contées. Morte le 15 avril 1720.

CAZAN, ou comme d'autres l'écrivent, HAZAN, fubst. masc. (Hist. mod.) officier des synagogues juives, établi pour entonner les prières que chan-

tent ceux qui s'y affemblent, à-peu-près comme les chantres ou choristes dans l'église romaine. Le Cazan est placé sur un siège plus élevé que les autres, & qui sert aussi de chaire au rabbin quand il prêche. Ce nom se trouve dans S. Epiphane, pour signifier un officier de la synagogue; mais ce père n'explique point quelle étoit alors sa sonction. Les juis modernes l'ont établi pour avoir inspection sur tout ce qui se passe dans leurs lieux d'assemblée, & sur-tout pour veiller à la décence dans la lecture de la loi & la récitation des offices: mais malgré les précautions qu'il prend, il y règne toujours beaucoup de précipitation & de cacophonie. (G.)

CÉBA. (ANSALDO) (Hist. list. mod.) Le marquis Maffei a inséré dans son recueil des meilleures tragédies italiennes, les deux tragédies de Céba intitulées: les Jumelles de Capoue & Alcipe, & les Italiens sont quelque cas de son traité du poême épique.

Il étoit Génois.

CÉBÈS (Hist. littér. anc.), philosophe thébain, disciple de Socrate. On l'a cru long-temps l'auteur du tableau de la vie humaine, dialogue sur la naissance, la vie & la mort des hommes. Cet ouvrage est même connu sous le nom de Tableau de Cébès: il a été publié en grec, en 1689, par Gronovius, & il avoit été traduit en françois, dès 1653, par Gilles. Boileau; mais M. l'abbé Sevin a prouvé que ce traité étoit d'un auteur moins ancien que Cébès.

CECCANO (ANNIBAL) (Hist. d'Italie.), archevêque de Naples, puis cardinal en 1327. Il sur employé par le pape Clément VI à négocier la paix entre Philippe de Valois & son rival Edouard III. A Rome, il excommunia le sameux tribun, le sameux rebelle Rienzi, qui de son côté lui suscita plus d'une affaire, & souleva contre lui le peuple de Rome, comme les anciens tribuns le soulevoient contre les consuls & les patriciens. Le cardinal Ceccano portoir une calotte de ser sous son chapeau, & une cuirasse sous sa soutane. La précaution pouvoit n'être pas inutile dans ces temps orageux; mais il falloit qu'elles fût ignorée: elle sus sçue ex servit à donner quelque ridicule au cardinal. Il mourut en 1350: on l'a cru empoisonné; car dans les temps de trouble on ne croit point à la mort naturelle.

CECCO D'ASCOLI (Hist. d'Italie.), victime célèbre de l'inquisition, qui le sit brûler vis à Florence en 1327, à l'âge de soixante & dix ans, pour astrologie & pour magie. Le peuple, qui lui connoissoir dès esprits samiliers toujours à ses ordres, étoit bien sûr qu'ils le retireroient des slammes, & sut bien étonné de le voir brûler comme un autre. Ce malheureux avoir déjà été condamné à Bologne, & on le regarda comme relaps. Que de crimes imaginaires expiés par des tourmens affreux! On a beau dire, les maux qu'ont produits le sanatisme & la superstition, ceux qu'ils peuvent produire encore, sont innombrables.

Cecco d'Ascoli avoit été médecin du pape Jean XXII. Son nom de Cecco étoit une abbréviation de Francesco: il prenoit le nom d'Ascoli, parce qu'à.

étoit né dans cette ville, qui est de la Marche-d'Ancône. Son véritable nom étoit François de Stabili. Il a laissé un poëme sur la physique, non pas estimé, mais recherché: il y en a diverses éditions, & toutes sont rares.

CÉCIL. (Hist. d'Anglet.) Les deux Cécil, Guillaume & Robert, étoient deux grands ministres d'une grande reine, Elisabeth d'Angleterre, & Thomas Corneille a eu tort de décrier ce nom dans sa

tragédie du Comte d'Effex.

Guillaume, baron de Burghley, grand trésorier d'Angleserre, honoré par le roi Edouard VI, négligé comme protestant par la reine Marie, eut toute la faveur d'Elisabeth, à laquelle il s'étoit attachée dès le règne de Marie, temps où personne ne s'attachoit à Elisabeth. Il mourut comblé d'honneurs en 1598.

Robert son fils eut ses emplois, ses dignités & la confiance de la reine, & les mérita aussi. Elisabeth avoit toujours évité de s'expliquer sur le choix de son successeur. Elle avoit imposé silence à ses parlemens, toutes les fois qu'ils avoient voulu traiter cet article; ses ministres & ses courtisans étoient avertis que c'étoit lui déplaire que d'en parler. Dans les derniers temps de sa vie, sa décadence lui rendoit cet objet de délibération encore plus insupportable; & plus il devenoit nécessaire de le régler, plus il étoit impossible de s'en occuper. Des auteurs disent qu'elle avoit laisse au secrétaire d'état Robert Cécil un papier cacheté, qui devoit être ouvert après la mort de la reine, & qui contenoit le nom de son successeur, ou qui, selon d'autres, déséroit à la nation le droit d'élire un roi. Quoi qu'il en soit, ce roi sut Jacques premier. On croyoit qu'à son avenement le crédit de Cécil alloit être détruit. Jacques avoit toujours regardé Guillaume Cécil comme le persécuteur & le bourreau de Marie Stuart sa mère; & Robert Cécil, fils de Guillaume, avoit été le plus cruel ennemi du comte d'Essex, que Jacques regardoit comme un martyr de sa cause. C'est même la raison pour laquelle Thomas Corneille a fait de Cécil un personnage odieux: mais puisqu'il étoit grand, il ne falloit pas l'avilir. Soit que Robert Cécil eût été réellement dépositaire d'un écrit d'Elisabeth qui eût assuré la couronne d'Angleterre à Jacques, soit qu'il se sût rendu néceffaire à ce prince, par la profonde connoissance des affaires que le long ministère de Guillaume Cécil & le sien lui avoient acquise, Jacques eut toujours en lui la même confiance qu'avoit eue Elisabeth. Il n'aimoit pas la France. Henri IV, dès l'avenement du roi Jacques, envoya Sully traiter avec Cécil sur les interets tant communs que respectifs de la France & de l'Angleterre. Ce fut un spectacle pour les politiques qu'une négociation conduite par Cécil & Sully. Le traité qui sut conclu alors entre les deux rois, fut une victoire remportée par Sully sur Cécil. Sully ne peint pas Cécil fort avantageusement dans ses mémoires; mais il faut remarquer que Sully n'a jamais dit de bien d'aucun de ceux qui ont pu entrer en concurrence avec lui sur quelque genre de gloire. Cécil étoit, sélon Sully, un homme tout mystère, & qui, suivant la politique vulgaire, vouloit toujours tromper. C'est aussi le désaut que Dom-Louis de Haro trouva dans la suite au cardinal Mazarin, lorsqu'ils traiterent ensemble de la paix des Pyrénées. Cécil eut l'ordre de la jarretière & la dignité de grand chancelier. Il existe de lui des mémoires utiles; il sit une sondation pour la subsistance des vieux capitaines & sit construire le bâtiment de la Bourse de Londres. Il mourut en 1612, le 14 mai.

CÉCILE (SAINTE). On ne sait rien de sa vie ni de sa mort. Elle est honorée comme martyre depuis le cinquième siècle; elle est toujours représentée jouant de quelque instrument de musique; en conséquence les musiciens l'ont prise pour leur patrone. Sa sête se célèbre le 22 novembre.

CÉCILE (Hift. de Danemarck.), avoit été dame d'honneur de la reine Philippine, épouse d'Eric X, roi de Danemarck. Ce prince en devint amoureux. & la combla d'honneurs qui ne servirent qu'à la faire mépriser davantage. Il vouloit forcer les seigneurs de sa cour à ramper devant elle; mais la fierté danoise ne pouvoit s'abaisser jusques-là. Un jour qu'elle se promenoit sur un char richement orné, Olaus Axill, sénateur, la rencontra & la salua prosondément : le luxe de son équipage la lui avoit fait prendre pour une princesse; mais un instant après ayant reconnu son erreur, il revient sur ses pas, arrête le char de Cécile, & la maltraite de la manière la plus ignominieuse : « vas dire à ton » roi, lui dit-il, que le trône d'un prince efféminé » n'est pas plus difficile à renverser que le char d'une » courtisane, & qu'un jour sa passion pour toi lui » coûtera trois couronnes ». La prédiction fut accomplie, Eric fut detrôné. (M. DE SACY.)

CÉCILEN (Hist. ecclés.), diacre de Carthage, sur élu évêque de cette ville en 311. Il eut pour compétiteur Majorin que les évêques de Numidie, ayant à leur tête le sameux Donat, lui opposèrent, soutenant que l'élection ou l'ordination de Cécilien étoit nulle, comme ayant été saite par ceux qu'on nommoit les traditeurs, c'est-à-dire qui avoient eu la soiblesse d'abandonner les livres saints aux persécuteurs de la soi. De-là l'hérésse donatiste qui, condamnée en pluseurs conciles, n'en dura pas moins plusieurs siècles, mais qui n'est pas de notre sujet. Cécilien sut maintenu dans son siège:

il mourut vers l'an 347.

CECINA (Hist. Rom.), lieurenant de Germanicus, voyant une terreur panique répandue dans son camp, & ne pouvant retenir ses soldats qui suyoient, se coucha par terre au travers de la porte du camp, en criant: Passez donc, si vous l'osez, sur le corps de votre général, vous n'aurez point d'autre voie ouverte à la suite. Cette action les arrêta, le sang froid revint, l'ordre se rétablit.

Il y a encore d'autres Cécina ou Cécinna

distingués dans l'histoire romaine.

Nous avons l'oraifon de Ciccron pour Aulus Cécinna; on croit que c'est le même dont parle

Sénèque dans les questions naturelles, & auquet il attribue un traité de la formation du tonnerre.

César avoit un sécretaire nommé. Cécanna.

CÉCINNA & Valens étoient les deux lieutenans de Vitellius contre Othon, & Cécinna vainquit Othon l'an 69 de l'ère chrétienne; il fut suffi envoyé contre Antonius Primus, lieutenant de Vespasien.

Suétone parle d'un autre Cécinna, homme consulaire, que Titus, tout Titus qu'il étoir, sis assassifier pendant la nuit, comme Ferdinand II sit assassifier Valstein, parce qu'on trouva des preuves par écrit & signées de la main de ce Cécinna, qui annonçoient un projet, des mesures prises, & une harangue préparée pour faire révolter les soldats.

CÉCROPS (Hift. anc.), originaire d'Egypte, fut le fondateur du royaume d'Athènes; il s'établit dans l'Attique, vers l'an 1556 avant J. C.; il la partagea en douze bourgs, douze cantons séparés les uns des autres, dont Thésée ne sorma dans la suite qu'une ville: ce sut Cécrops qui institua l'aréopage. On prétend qu'avant lui la pluralité, même la communauté des semmes, étoit établie ou tolérée dans toute la Grèce, & que ce sut lui qui introduisit les loix du mariage. Il régla de même ce qui concernoit la religion, & institua les premiers facrisices. Les époques de la chronologie de Paros, ou des marbres d'Arondel, commencent à Cécrops. On lui donne cinquante ans de règne, & seize successeurs jusqu'à Codrus, dans l'espace de 488 ans.

CÉCROPS II fut le septième de ces rois; il eut pour prédécesseur son srère Erechtée. On lui donne

quarante ans de règne.

CEDRENUS (Grorge), moine gree du onzième siècle, auteur d'une Chronique depuis Adam

jusqu'à Isaac Commene en 1057.

CEINTURE, s. f. f. (Hist. anc. & mod.) listère de soie, de laine, de cuir ou d'autres matières, que l'on attache autour des reins. L'usage en est ancien. Chez les Juifs, Dieu ordonna au grand-prêtre d'en porter une. Les Juifs étoient ceints lorsqu'ils célébroient la pâque, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçû. Dès ce tems la ceinture servoit aussi de bourse. L'ampleur des habits grecs & romains en rendit l'usage nécessaire chez ces peuples. Ceux qui disputoient dans les jeux olympiques se ceignoient : mais vers la trente quatrième olimplade la ceinture leur fut interd te, & ils se dépouillèrent pour courir. La detense de porter la Ceinture sur quelquesois chez les anciens une tache d'ignominie & la punition de quelque saute, d'où il s'ensuit que cette partie du vêtement marquoit quelque dignité parmi eux. La ceinture n'étoit pas moins à l'usage des semmes que des hammes; elles s'en servoient, soit pour relever leurs robes, soit pour en fixer les plis. Il y avoit de la grace à soutenir à la hauteur de la main le lais du côté droit, ce qui laissoit le bas de la jambe à découvert; & une négligence outrée à n'avoir point de Ceintura & à laisser tomber sa usuique: de-là les

expressions latines discinetus, altà cinetus, pour désigne un homme indolent ou alerte. Mécène ayant témoi gné peu d'inquiétude sur les derniers devoirs de l vie, perfuzde que la nature prend foin elle-mêm de notre sépulture, Sénèque dit de lui, alte cintlui dixifie putes, » vous croiriez que celui qui a dit cemoi n portoit sa Ceinture bien kaut n. Gardez-vous dit Sylla, d'un homme dont la Ceimure est trop sache Il v avoit chez les Celtes une Ceinture qui servo pour ainsi dire de mesure publique de la taille paris les hommes. Comme l'état veilloit à ce qu'ilsfusser alertes, il punissoit ceux qui ne pouvoient la porte L'usage des Ceintures a été fort commun dans no contrées; mais les hommes ayant cesse de s'habille en long, & pris le juste-au-corps & le mantea court. l'ulage de la Ceineure s'est restreint peu-à-pe aux premiers magistrats, aux gens d'église, au religieux & aux femmes, encore les femmes n'e portent - elles presque plus aujourd'hui, que le paniers & les robes lâches sont devenues commi nes, malgré les ecclésiastiques, qui se récrière beaucoup contre cette mode, qui laissant aux fen mes, à ce qu'ils croyoient, la liberté de cachles suites de seurs fautes, pronostiquoit un accroiss ment de dissolution. Nous avons jadis attaché, air que les anciens, une marque d'infamie à la priv vation de la Ceinture; les banqueroutiers & autr débiteurs insolvables étoient contraints de la quitte La raison de cet usage est que nos ancêtres att chant à leur Ceinture une bourse, des cles, &c. Ceinture étoit un symbole d'état ou de condition, do la privation de cette partie du vêtement indique qu'on étoir déchû. L'histoire rapporte que la veude Philippe I, duc de Bourgogne, renonça au dri qu'elle avoit à la succession, en quittant la Ceinti sur le tombeau du duc.

La dissinction des étosses & des habits subsien France jusqu'au commencement du XV sièc On a un arrêt du parlement, de 1420, qui dése aux semmes prostituées la robe à collet renvers la queue, les boutonnières, & la Ceinture dorée; mi les semmes galantes ne se sommirent pas long-tem à cette désense, l'uniformité de leur habillement consondit biemôt avec les semmes sages; & la p vation ou l'usage de la Ceinture n'étant plus u marque de distinction, on sit le proverbe, bou renommée vaut mieux que Ceinture dorée.

L'usage des Ceintures parmi nous n'étant po passe, mais seulement restreint, comme nous l vons dit, mous avons une communauté de cein riers. Les ceinturiers s'appeloient autresois Co

royeurs. (A. R.)

CEINTURE DE VIRGINITÉ des modernes; e n'a rien de commun avec celle des anciens. Ch les anciens, l'époux ôtoit à sa semme la Ceine virginale la première nuit de ses noces; & chez modernes, c'est un présent qu'un mari jaloux sait dès le lendemain. Cette Ceinture est compo de deux lames de fer très-slexibles, assemblées croix, ces lames sont couvertes de velours, L'u

de ces lames sait le tour du corps au-dessus des reins; l'autre passe entre les cuisses, & son extrémité vient rencontrer les deux extrémités de la première lame; elles sont toutes trois tenues réunies par un cadenat dont le mari seul a le secret. La lame qui passe entre les cuisses est percée de manière à assurer un mari de la sagesse de la semme, sans gêner les autres sonctions naturelles. On dit que cet instrument si insâme, si injurieux au sexe, a pris naissance en Italie; c'est peut-être une calomnie: ce qu'il y a de certain, c'est que l'Italie n'est pas le seul pays où l'on en ait sait usage.

Chrétien de la Ceinture, Molaraekkel, dixième calife de la famille des Abaffides, ordonna l'an 235 de l'hégire, de Jesus-Christ 856, aux Juis & aux Chrétiens, de porter une grande Ceinture de cuir pour marquer leur profession, ce qu'ils pratiquent encore aujourd'hui dans tout l'Orient. Depuis ce temps-là les chrétiens d'Asie, & sur-tout ceux de Syrie & de Mésopotamie, qui sont presque tous Nestoriens ou Jacobites, sont appelés chrétiens de la Ceinture. (G)

CEINTURE DE LA REINE, (Hift. mod.) ancien impôt ou taxe qu'on levoit à Paris de trois ans en trois ans, sur le pié de trois deniers par chaque muid de vin, & de six par chaque queue, pour l'entretien de la reine. On l'a depuis augmenté, & mis sur quelques autres denrées ou provisions, comme le charbon, &c. On l'appeloit aussi la taille du pain & du vin, comme il paroit par des registres de la chambre des compres, Vigenere suppose que le nom de Ceinture a été donné à cet impôt, parce qu'autresois la Ceinture servoit de bourse; mais il ajonte qu'on levoit il y a deux mille ans en Perse une pareille taxe, & sous le même nom, & cite pour le prouver l'Alcibiade de Platon, Ciaéron & Athenée.

Il y a en Angleterre, pour la même destination, un impôt à-peu-près semblable, qu'on appelle au sum regina, or de la reine (queen gold); c'étoit originairement un don qui se saisoit librement & sans être exigible. On en a fait depuis une dette, au payement de laquelle les particuliers sont contraints. (H)

CÉLESTIN (Hift, ecclés.). Il y a en cinq papes

de ce nom. Les plus célèbres sont :

CÉLESTIN I, ou faint Celestin, successeur de Bonisace I. Ce sut lui qui sit condamner, l'an 430, au concile de Rome, la dostrine de Nestorius: il désendit aussi la dostrine de saint Augustin contre

quelques évêques des Gaules.

GÈLESTIN III est au nombre des pontises ambitieux qui vouloient asservir les couronnes à la tiare: on dit qu'en factant, l'an 1191, l'empereur Henri VI avec l'impératrice Constance, il renversa d'un coup de pied la couronne impériale, pour montrer qu'il avoit droit d'en disposer: on dit que dans la même cérémonie, en investissant le même Henri VI de la Pouille & de la Calabre, il lui désendit, en qualité de suzerain de Naples & de Sicile, de songer à saire la conquête de ces deux royaumes. Il donna, quelque temps après, la Sicile à

Frédéric, fils de Henri, qui fint l'empereur Frédéric II; mais bientôt il l'excommunia. Il avoit fuccédé en 1191 à Clément III. Il mourut en 1198,

CÉLESTIN V, qui eut auffi le tiere de Saint, n'est connu, que parce qu'il fut le prédécesseur de Bonisace VIII, & qu'il fonda les Célessins. Els malgré lui incapable de gouverner, il abdiqua cinq mois après son élection, par les conseils intéresses du cardinal Cajetan (Bonisace VIII), qui lui succèda; on a dit que celui-ci avoit abusé de la soiblesse de Célessin (Voyez l'article Boniface VIII), en lui parlant la nuit avec une sarbacane, & lui ordonnant, de la part de Dieu, de déposer le pontisseat. Après son abdication, il le sit ensermer & garder à vue, de peur que quelque voix célesse ne lui ordonnât de même de reprendre le pontisseat. Célessin V mourut en 1296. On l'avoit élu en 1294. Clément V le canonisa en 1313.

CELLAMARE (Antonio del Giudicè, prince de) [Hist. d'Esp.) grand d'Espagne, grand écuyer de la reine. La maifon del Giudice étoit originaire de Gênes; le prince de Cellamare naquit à Naples en 1657; il sut élevé auprès de Charles II, dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, & il crut être fidèle à sa mémoire, en rendant avec zèle, à Fhilippe V, appellé par lui au trône d'Espagne, les mêmes fervices qu'il avoit rendus à Charles II. Il accompagna en 1702 le nouveau roi (Philippe) en Italie; il étoit à la bataille de Luzara; en 1707 il fut fait prisonnier au siège de Gaëte, & ne sur échangé qu'en 1712 après cinq ans de détention. En 1715 il sut nommé ambassadeur extraordinaire en France, où éclata en 1718 la conjuration tramée contre le régent par ce ministre. Il fallut le renvoyer précipitamment, après avoir saisi de ses papiers & effets ce qu'il n'eut pas le temps d'en mettre à couvert. Il réclama en vain les privilèges d'ambaffadeur, le régent put lui dire:

Traftre, tu ne l'es plus; Tu n'es qu'un conjuré, paré d'un nom tublime, Que l'impunité même enhardificit au crime.

Mais si c'étoit au régent à le pauir ou à se réprimer, c'étoit au roi d'Espagne à le récompenser; il le sit gouverneur général des frontières de la vioille Cattille, & le combla de biens & d'honneurs. Le prince de Cellamare mourait à Sèvilée le 16 mai 1733.

CELLARIUS (CHRISTOPHE) (Hist. list. mod.), historien & géographe célèbre, anteur du notitia orbis antiqui, excellent ouvrage sur la géographie aucienne; de l'Atlas catassis, de l'Historia antiqua, & de l'Historia nova, du traité De latinitate media: & institue attaits; d'une édition du Thesaurus de Faber, qu'il a augmenté; & d'une multituste d'éditions de divers auteurs taut anciens que modernes. C'est un des savans les plus laborieux du dix-septième siècle; il étoit né le 22 novembre 1638 à

Smalkalde, ville d'Allemagne, fameuse par la ligue des protestans contre Charles Quint. Il sur professeur d'éloquence & d'histoire à Hall en Saxe; il eut la pierte, & la soussir sans vouloir voir de médecins. Un philosophe de nos jours, dont la mémoire doit être toujours chère aux lettres, n'a pas même voulu savoir certainement 's'il avoit cette cruelle maladie. Cellarius mourut en 1707.

Il avoit eu un fils, nommé Salomon, savant comme lui, & qui étudioir en médecine; le père eut la douleur de le voir mourir à vingt-quatre ans en 1700, au milieu des espérances qu'il donnoit & qu'il remplissoit. Il eut la consolation de le traiter comme les écrivains célèbres auxquels il consacroit ses travaux, il sut l'éditeur d'un ouvrage de ce fils, intitulé: Origines & antiquitates medica.

CELLIER. (REMI). (Hist. mod.) Dom Remi Cellier, savant Bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes & de Saint-Hidulphe, prieur de Flavigny, né à Bar-le Duc en 1688, mort en 1761. On a de lui une Histoire générale des auteurs sacrés & ecclésiastiques, ouvrage exact & immense en vingt-trois volumes in-4°. publiés depuis 1729 jusqu'en 1763, & une apologie de la morale des pères, contre Bar-

beyrac.

CELLINI BENEVENUTTO. (Hift. mod.) Le connétable de Bourbon périt en 1527 au siège de Rome du premier coup d'arquebuse parti des remparts de cette ville, & parti, dit-on, de la main d'un prêtre. Beaucaire semble infinuer que Lannoi, Viceroi de Naples pour Charles - Quint, pourroit bien avoir eu part à ce coup, car il étoit douteux si le connétable agissoit pour Charles-Oint ou pour lui-même. Un fou très-fingulier nomme Benevenutto Cellini, qui étoit orfèvre, sculpteur, sur-tout ouvrier très-habile en médailles, soldat, ingénieur, musicien, poëte, historien, voyageur, qui étoit tout, mais qui n'étoit pas prêtre, prétend dans sa vie, gu'il a lui-même écrite, que ce fut lui qui tua Bour-bon, Il vit arriver l'armée de Bourbon devant Rome: il appercut dans cette armée un homme qui s'élevoit au-dessus de tous les autres, un brouillard épais ne laissoit pas distinguer si cet homme étoit à pied ou à cheval; il lui tire un coup d'arquebuse & le renverse: il remarque aussi tôt un grand désordre dans l'armée ennemie, il scut depuis que c'étoit Bourbon qu'il avoit tué; mais comme il répéte à peu-près la même avanture à l'égard du prince d'Orange, son récit est suspect; il paroit avoir voulu s'attribuer l'honneur ou le bonheur d'avoir tué par hazard les deux héros du fiècle.

CELSE. Divers personnages, qui tous appartiennent à l'histoire Romaine, ont illustré ce nom.

1°. Julius CELSUS a fait une vie de Jules César

dont il avoit été contemporain.

2°. Comelius CELSUS, de la maison Cornelia, famille patricienne, contemporain d'Auguste, de Tibère & de Caligula, a donné à ce nom de Celsus un éclat qui ne mourra jamais. On ne sait pas bien qu'elle étoit sa prosession. Il a écrit sur la rhéto-

rique, l'agriculture, l'art militaire; mais c'est surtout par son grand ouvrage sur la médecine & la chirurgie qu'il est immortel; ce livre l'a fait nommer l'Hipocrate des Latins; il s'en est fait un grand nombre d'éditions en Italie & en France. M. Ninin l'atraduit en françois en deux volumes in-12, Paris 1753-On a aussi de Celse un abrégé de rhétorique.

3°. CELSE, philosophe Epicurien du second siècle, est connu par l'ouvrage qu'il publia sous l'empire d'Adrien contre le Judaisme & le Christianisme, & qu'il intitula: Discours de Verité. Origène l'a résuté par cette sameuse apologie des chrétiens, si estimée. C'est à ce même Celse que Lucien adresse son Pseu-

domante

4°. Juventius CELSUS, jurisconsulte, arrêté pour une conspiration contre Domitien, sauva la vie à ses complices & à lui-même, en s'obssinant toujours à ne pas nommer les premiers, & en donnant le temps à la haine publique de susciter des con-

jures plus heureux dans leur entreprise.

5°. Caius Titus Cornelius CELSUS, homme sans ambition, vivoit en phisosophe dans une maison de campagne près de Carthage, sous l'empire de Gallien, vers l'an 265 de J. C. lorsqu'il plut aux chess des légions d'Afrique de le tirer de sa retraite pour l'exposer à tous les dangers qui suivent la rébellion, & le saire mourir avec ce titre pdieux de tyran, qui dans ces temps de l'histoire Romaine, ne désigne cependant qu'un compétiteur au trône impérial, qui n'a pas réussi, Celse sut donc proclamé empereur par le peuple, puis abandonné & tué sept jours après la proclamation.

CELTES (CONRARD), poëte latin d'Allemagne, des quinzième & seizième siècles, couronné à Vienne du laurier poétique. On a de lui des odes, des épigrammes, un poème sur les mœurs des Allemands, une description historique de la ville de Nuremberg, il étoit bibliothécaire de l'empereur Maximilien, qui lui avoit accordé le privilège de dispenser seul à son gré, aux autres poètes, la même couronne poétique qu'il avoit reçue, chose qui ne doit jamais être remise au jugement d'un seul homme.

CENALIS en françois CENEAU ou CÉNAL, (ROBERT) (Hist. litt. mod.), évêque d'Avranches, un des plus savans prélats de son temps, s'étoit trouvé d'un avis distérent de celui de Calvin, sur l'interim de Charles-Quint, Calvin, après avoir traité Cénal de chien, de fripon, de Cyclope, finit par le renvoyer à la cuisine, parce qu'il se nommoit Cénal, ut nomini suo respondeat Cenalis, ad culinam revertitur. Cénal de son côté sit contre Calvin une satyre intitulée: Larva sycophantica in Calvinum. On a aussi de Cénal quelques ouvrages non polémiques, tels qu'une mauvaise histoire de de France & un traité des poids & mesures, l'un & l'autre en latin. Mort à Paris en 1560.

CENE (CHARLES LE) (Hift. litt. mod.), théologica protestant, ministre de sa secte en France, puis en Angleterre, après la révocation de l'édit de Nantes, connu par une version françoise de la bible, & par

Digitized by Google

la prédestination, sur la grace, sur la tolérance & la liberté de conscience: né à Caen en 1647; mort

à Londres en 1703.

CENNINI (BERNARD), orfèvre de Florence, qui introduisit dans sa patrie l'art de l'imprimerie. Ses deux fils, Dominique & Pierre, le secondèrent & le remplacèrent avantageusement. Le premier ouvrage sorti de leurs presses, est de 1471. C'est un Virgile complet avec les commentaires de Servirs.

CENSORIN (Hist. rom.). Trois Romains distingués ont porté ce nom. 1°. Caius Marcus CENSORINUS, consul avec Asinius Gallus, sous l'empire d'Auguste, l'an de Rome 744, huit ans avant L. C. C'est à lui qu'Horace adresse l'ode:

Donarem pateras grataque commodus, Censorine, meis æra sodalibus.

2°. Appius Claudius Censorinus, dont la destinée fut de tout points la même que celle de Caius Titus Cornelius Celsus, dont nous avons parlé plus haut. (Voyez l'article Celse, n°. 5.) Il vivoit tranquille & retiré du service dans ses terres près de Bologne; un caprice des soldats alla l'y chercher, on le sorça d'accepter l'empire, qu'en pareil cas îl étoit également dangereux d'accepter ou de resuser; il s'en désendit tant qu'il put, & sut obligé de céder. Cétoit sous l'empire de Claude II l'an 270. Les soldats qu'il vouloit soumettre à la discipline, comme ils l'avoient soumis à recevoir l'empire, & peut-être pour qu'ils n'allassent plus l'offrir au premier venu, le massacrèrent, comme Celsus, sept jours après l'avoir proclamé. On a dit de lui: heureux particulier, malheureux empereur.

3°. CENSORIN, savant grammairien du troisième siècle, auteur du traité De die natali, ouvrage impor-

tant pour la chronologie.

CENTENIERS, s. m. pl. (Hisl. mod.) officiers de l'ancienne monarchie françoise subordonnés aux comtes, & chargés de mener à la guerre des hommes libres du bourg, distribués par centaines.

Esp. des loix, liv. XXX. chap. xvij. (O).

CENTORIO (ASCAGNE) (Hist. litt. mod.) Milanois, d'une naissance illustre, auteur de Mémoires militaires & historiques fort estimés en Italie, il vivoit

& faisoit la guerre dans le 16°. siècle.

CENT-SUISSE, s. m. pl. (Hist. mod.) partie de la garde du roi commandée par un capitaine qui a sous lui deux lieutenans, l'un françois, & l'autre suisse. Dans les jours de cérémonie leur capitaine marche devant le roi; le capitaine des gardes du corps derrière. Au sacre le capitaine & les lieutenans sont vêtus de satin blanc, avec de la toile d'argent dans les entaillures, & les Suisses ont des casaques de velours. Cette milice a des juges de sa mation, & jouit des mêmes privilèges que les sujets nés dans le royaume: elle est exempte de toute imposition; & ce privilège s'étend aux ensans & Histoire. Tome. Il. Première Partie.

aux veuves: Voici l'ordre de sa marche. 1. Le capitaine; 2 les deux lieutenans; 3 le premier sergent; 4 quatre trabans pour la défense particulière du capitaine; 5 les caporaux; 6 les anspessades; 7 les tambours; 8 les mousquetaires; 9 deux trabans pour la désense de l'enseigne; 10 deux tambours; 11 l'enseigne; 12 les piquiers; 13 les mousquetaires de la seconde marche: 14 les sous-lieutenans à la queue de la compagnie; les autres sergens sur les ailes. Ils sont appeles Cent-Suisses, parce qu'ils forment une compagnie de cent hommes. Le P. Daniel prétend que cette compagnie est une garde militaire du roi. En effet, les Cent-Suisses vont à la tranchée dans les sièges que le Roi fait en personne: alors au lieu de la hallebarde, leur arme ordinaire, ils prennent le sussil. Les Suisses commencerent en 1481 à être à la solde du roi, à la place des francsarchers établis par Charles VII. Louis XI les retint à la recommandation de son père, & en prit une compagnie pour la garde ordinaire de sa personne. Cette compagnie fut confirmée dans cette fonction par Charles VIII en 1496; le capitaine qui la commande a le titre de capitaine-lieutenant. État de la France, Histoire de la milice françoise par le P. Daniel, Abrégé chronologique de M. le président Hénault. (A. R.) CÉPHALE (Hist. list. anc.), orateur athénien,

CEPHALE (Hist. list. anc.), orateur athénien, cité avec éloge par Eschine & par Démosthènes. Ce sur lui, dit-on, qui introdussit dans l'art oratoire les exordes & les péroraisons. Il peut les avoir le premier réduits en art; mais il y a beaucoup d'apparence que la nature les avoit introduits avant lui, c'est elle en esset qui enseigne à prévenir savorablement l'auditeur & à lui donner une idée avantageuse de sa cause par cet avant-propos que l'on nomme exorde; c'est elle qui enseigne à résumer vers la fin les argumens employés dans le discours, à leur donner plus d'énergie & d'esset, par une récapitulation concise & rapide, à ensoncer le derniet trait plus avant dans l'ame de l'auditeur.

Aristophon, concitoyen de Céphale, se glorisioit de ce qu'ayant été cité en justice jusqu'à quatre-vingt quinze sois, il avoit toujours été renvoyé absous : Céphale se vantoit au contraire de n'avoir jamais été cité, quoiqu'il eût pris plus de part aux affaires qu'aucun autre citoyen de son temps. La plus grande gloire d'un administrateur public est sans doute de

n'être ni accuse ni soupçonne.

Un autre CÉPHALE, contemporain & concitoyen de Timoléon, le héros de Corinthe, fut son confeil & son guide lorsque Timoléon voulut donner de nouvelles lois à Syracuse, l'an 130 avant J. C.

de nouvelles lois à Syracuse, l'an 339 avant J, C. CÉPHRENÉS ou CEPHUS (Hist. des Egyptiens), frère & successur de Chéops, sur l'hér tier de tous ses vices. Son règne ne sut célèbre que par ses impiétés & sa tyrannie; ennemi de tous les cultes, il persécuta tous ceux qui conservoient de la piété. Il laissa des monumens pour immortaliser ses crimes & ses débauches: il sit construire une pyramide semblable à celle qui avoit été bâtie par son frère. C'est l'édisice le plus entier qui soit dans l'Egypte,

fon architecture régulière & majestueuse n'a point éprouvé l'injure des temps, excepté du côté du nord. Ces pyramides avoient été destinées à être le tombeau de leurs auteurs; mais les complices de leur tyrannie eurent la politique de cacher le lieu de leur sépulture, persuadés que le peuple qui s'érigeoit en juge de ses rois après leur mort, les iroit arracher de leur tombeau pour siètrir leur mémoire. L'Egypte, pendant ces deux règues, sembla n'être habitée que par des esclaves qui n'osoient briser leurs chaînes. Cephrenes, abhorré, jouit pendant toute sa vie d'un calme qui n'est pas toujours la récompense des rois citoyens. (T—N.)

CERCEAU (JEAN-ANTOINE DU) (Hill, litt, mod.). c'est le P. du Cerceau jésuite, renomme dans son ordre par les agrémens de son esprit. Il est auteur de poésies latines, aujourd'hui très - ignorées, & de poésies françoises, aujourd'hui assez négligées, parmi lesquelles on distingue le conte de la nouvelle Eve. On a de lui des comédies composées pour les écoliers du collège de Louis le Grand, & parmi lesquelles on peut aussi distinguer la pièce qui a pour titre : l'Enfant prodigue. L'auteur y suit l'évangile à la lettre, & par consequent la pièce n'a aucun mérite d'invention; mais elle est quelquesois touchante, parce que l'original est touchanr. Ces pièces ont été imprimées en deux volumes in-12. On a encore du P. du Cerceau des Restexions sur la poessie françoise, une Histoire de la dernière révolution de Perse. Une Histoire de la conjuration de Rienzi, qui est son ouvrage le plus connu, & auquel le P. Brumoi a mis la dernière main. Le P. du Cerceau a travaillé au journal de Trévoux & on y distingue ses exgraits. En 1703, le P. du Cerceau eut affaire à Boileau; il s'agissoit du livre des Flagellans composé par l'abbé Boileau son frère, & dont le P. du Cerceau avoit fait la critique (Voyez l'art. BOLLEAU). C'est à ce sujet que Boileau, pour venger son frère & se venger lui-même des Jésuites qui avoient déjà fait contre lui quelques actes d'hostilité, fit cette épigramme:

Non, le livre des Flagellans
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes pères,
Ces rigidites salutaires
Que, pour ravir le ciel, saintement violens,
Exercent sur leurs corps tant de Chrétiens austères;
Il blame seulement cet abus odieux

D'étaler & d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toujours eacher la bienséance,
Et combat vivement la fausse piété,
Qui, sons couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même & par la pénitence,
Sait allumer le seu de la lubricité.

La querelle ne sut pas poussée plus loin; le père du Cerceau n'avoit le goût ni de la satyre ni de la dispute.

M. Greffet lui a rendu le témoignage le plus avantageux.

Ainsi pensoit l'amasant du Ceresas;
Sage enjoué, vertueux sans rudesse,
Des sages saux évitant la trissesse,
Il badina sans s'écarrer du beau,
Et sans jamais estrayer la sagesse;
Ainsi les traits de son heureux pinceau
Plairont toujours, & de races en races
Vivront gravés dans les sastes des graces.

La postérité n'a pas été aussi savorable au P. du Cerceau, que M. Gresset, alors son confrère; les traits de son soible pinceau n'ont point vécu & ne plaisent plus; il badine, mais sans amuser, & c'est de M. Gresset seul. qu'il faut dire ce qu'il disoit du P. du Cerceau, celui-ci avoit de la facilité & de la gaieté; mais qu'est-ce que la facilité sans talent? qu'est-ce que la gaieté qui ne sait pas rire? le P. du Cerceau mourut subitement en 1730 à Véret, maison de M. le dux d'Aiguillon, dans la Touraine, au retour d'un voyage où il accompagnoit madame la princesse de Conti.

CERCLES (Hilt. mod.) dans l'empire d'Allomagne, ce sont des espèces de généralités ou districts, qui comprennent chacune les princes, les abbés, les comtes, & les villes, qui peuvent par leur voisinage s'affembler commodément pour les affaires communes de leurs districts on provinces.

Ce fut Maximilien I, qui, en 1500, établit cette division générale des états de l'Empire en six parties, sous le nom de cercles : savoir, en ceux de Franconie, de Bavière, de Suabe, du Rhin, de Westphalie, & de basse Saxe; il y ajoura, en 1512, ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas-Rhin. & celui de la haute-Saxe; dispositions que Charles - Quint confirma à la diète de Nuremberg tenue en 1522. La Bourgogne n'avoit pourtant pas fait originairement partie de l'Empire : mais les empereurs de la maison d'Autrich , qui étoient alors en possession des états de celle de Bourgogne, furent bien-aises de l'y annexer, afin d'intéresser tout l'Empire à leur désense & à leur conservation. Charles V, fit même pour ce sujet une bulle en 1548 : mais Conringius remarque que la branche d'Autriche établie en Espagne, n'ayant jamais accepté cette bulle, le cercle de Bourgogne n'a jamais été ron plus véritablement de l'Empire, & qu'il ne fournissoit ni ne payoit aucun contingent. On ne laisse pas que de le compter parmi les cercles. dont voici les noms tels qu'ils sont écrits dans la matricule de l'Empire, quoique le rang qu'ils y tiennent n'ait jamais été bien règle, & que la plûpart d'entr'eux, sur-tout celui du bas-Rhin qui comprend quatre électeurs, ne conviennent pas de l'ordre que leur affigne cette matricule : Autriche, Bourgogne , Bavière , bas-Rhin , hante-Saxe , Franconie , Suabe , haut . Rhin , Wefiphalie , baffe-Saxe,

Dès la première institution des cereles, pour y maintenir une police uniforme, on établit dans chacun, des directeurs ou ches choisis entre les

dus puissans princes, soit ecclesialtiques, soit seculiers, membres de ce cercle, auxquels on attribua le droit de convoquer, quand la nécessité le requerroit. l'assemblée des états de leur cercle, ou province; on établit aussi un colonel, des capitaines. & des affesseurs, afin que de concert avec eux, les directeurs pussent régler les affaires du cercle: ordonner des impositions, & les répartir; veiller à la tranquillité commune & particulière; mettre à exécution les constitutions des diètes, les décrets de l'empereur, & ceux du conseil aulique & de la chambre impériale; avoir inspection sur les tribunaux, les monnoies, les péages, & d'autres parties du gouvernement. Outre ces réglemens genéraux, & qui regardoient le bien de tout l'Empire, on en fit de particuliers pour chaque cercle, & principalement pour la manière dont les colonels & les assesseurs, de la participation & de l'aveu des directeurs, auroient à en user dans chaque cercle, & même à l'égard les uns des autres pour leur commune conservation.

Les cercles font ensemble des affociations pour leur sûreté, & les princes étrangers envoyent à leurs affemblées des ministres, avec le titre de résident ou d'envoyé. En qualité de membre de l'Empire, ils payent deux sortes de taxe: l'une ordinaire, que chaque cercle fournit en deux termes égaux sous les ans pour l'entretien de la chambre impériale; & l'autre extraordinaire, qui se paye par mois, & qu'on nomme mois romains. (G)

CERDA (LA) (Hist. mod.). Ferdinand de la Cerda, fils aîne d'Alphonse X, roi de Castille, au treizième siècle, étoit mort du vivant de son père, laissant deux fils de Blanche de France, fille de saint Louis: savoir, Alphonse & Ferdinand. Cétoit à l'aîné de ces deux princes que devoit appartenir la couronne après la mort d'Alphonse, son areul; mais Sanche, second fils d'Alphonse X, prétendant, contre l'usage de presque toutes les nations, que la représentation n'avoit point lieu en Espagne, même en ligne directe, s'étoit fait reconnoître pour héritier, de l'aveu d'Alphonse son père. Blanche mena ses fils à la cour du roi d'Arragon, dont elle crut pouvoir implerer l'appui. parce qu'elle l'avoit vu ennemi du roi de Castille, à l'occasion de l'héritière de Navarre, dont l'un & l'autre avoit voulu s'assurer, & qui épousa dans la suite Philippe-le-Bel, roi de France; mais le roi de Castille ayant regagné le roi d'Arragon, celui-ci renvoya Blanche de France, & retifit ses fils prisonniers. Blanche se sauva en France, & pour ses intérets & pour ceux de ses fils, Philippe le-Hardi s'engagea dans une guerre contre la Caftille. Edouard I, roi d'Angleterre, la fir interrompre par une trève entre les deux rois. Le sort des la Cerda resta le même. Dans la suite, Sanche ne fint pas moins ingrat envers Alphonse son père, qu'injuste envers les la Cerda, ses neveux. Alphonse, pour se venger, le déshérita par son testament, & rappella les la Cerda, ses petits-file,

au defaut desquels il appelloit Philippe-le-Hardi qui avoit des droits du chef de Blanche de Castille son ayeule. Ce testament pouvoit faire renaître la guerre, Sanche, qui le craignoit, voulut, aprés la mort de Philippe-le-Hardi, qui suivit de près celle d'Alphonse X. donner quelque satisfaction à Philippe-le-Bel au sujet des la Cerda; mais il salloit d'abord tirer ceux-ci des mains du roi d'Arragon. qui les refusa, pour avoir toujours de quoi inquiéter le roi de Castille, dont il étoit presque touiours l'ennemi en Espagne, comme il l'étoit des François en Sicile. Sanché alors traita, par l'entremise du roi d'Angleterre, avec Philippe le-Bel; il promit de donner le royaume de Murcie à l'aine des la Cerda, & des terres au second. Le roi d'Arragon, apprenent ce traité conclu sans sa participation, mit en liberté les la Cerda, n'exigeant d'eux que de désendre leurs droits, & de ne point souscrire à l'accord fait avec Philippe. Celui-ci fut piqué du peu de déférence des la Cerca. Sanche mit à profit ce mécontentement, & dans une entrevue de Philippe & de Sanche, à Bayonne, Philippe abandonna les la Cerda, ses cousins, & renonça même à ses droits sur la Castille. Mais la France fut l'asyle de cette race auguste & malheureuse. Le connétable Charles d'Espagne de la Cerda, favori du roi Jean, affassiné en 1354 par. le roi de Navarre, Charles le Mauvais, étoit de cette maison de la Cerda. Louis d'Espagne son frère-& lui pjouissoient en France du rang & des honneurs dus à leur naissance royale & aux liaisons de parenté qu'ils avoient avec nos rois.

Ce nom de la Cerda est célèbre aussi dans les lettres. Un poète espagnol de ce nom a fait des

tragédies estimées en Espagne.

CERDA (Jean-Louis de la), jésuite de Tolède, est connu par un long commentaire sur Virgile, & il y a de lui un autre commentaire sur Fertullien; il mourut en 1643.

CERDA (Melchior de la), autre jésuite espagnol, mort en 1625, est auteur de quelques traités de

grammaire & de rhétorique.

On a aussi un recueil de poésies, un volume de comédies, & un poème intitulé: Espagna liberata de Bernarde Ferreira de la CERDA, Portugaise, dont on vantoit, indépendamment du talent d'écrire, les grandes connoissances, non-seulement dans les belles-lettres, mais encore dans les mathématiques. Elle vivoit au commencement du dix-septième siècle.

CÉRESTE, un des noms de la maison de Brancas. Voyez BRANCAS.

CERETA, CERETUS, (Hist. mod.) Laura Cereta, savante Bressane, dont on a des lettres; publices en 1640 par Philippe Tomassini. Elle vivoit dans le quinzième siècle.

Daniel Ceretus, médecin Bressan, vivoit en 1470. On a de lui quelques poésses latines, dans le Sannafar d'Amsterdam, 1728, in-8°.

D 2

CERF., cervulus, (Hift, anc. & mod.) espèce de jeu usité parmi les Payens, & dont l'usage s'étoit autresois introduit parmi les Chrétiens : il confistoit à se travestir au nouvel an sous la forme de divers animaux. Les ecclésiastiques se déchaînèrent avec raison contre un abus si indigne du christianisme; & ce ne sur, point sans peine qu'ils parvinrent à le déraciner. Voyez le gloff. de Du-

cange. (A.R.)CERF (Jean-Laurent le Cerf de la Vieuville,) (Hist. litt. mod.). Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on a disputé sur la prééminence de la musique françoise & de la musique italienne. L'abbé Ragnenet, dans un parallèle des Italiens & des François, avoit attaqué la musique françoise & exalté l'italienne; le Cerf, homme singulier & caustique, s'enflamma de zele pour sa patrie, & fit une comparaison de la musique italienne & de la musique francoise, entiérement à l'avantage de cette dernière. M. Andry, m'decin, qui ne manquoit pas non plus de causticité, rendit dans le journal des Savans, un compte assez peu savorable de cet ouvrage. Le Cerf lui répondit par une brochure intitulée : L'art de décrier ce qu'on n'entend point ,ou le Médecin musicien. Le Cerf, ne à Rouen en 1664, mourut dans la même ville en 1707, d'un excès de travail, à ce qu'on dit, & nous croyons devoir l'observer pour l'utilité des gens de lettres.

CÉRINTHE (Hist. ecclésiast.), disciple de Simon le magicien, & l'un des premiers hérésiarques qui se soient élevés dans l'Eglise, car il étoit du temps des Apôtres. Il attaquoit la divinité de Jesus-Christ, par où l'on voit que l'Arianisme est presque aussi ancien que la doctrine orthodoxe. On raconte que saint Jean l'Evangéliste, cet apôtre de la charité, rencontrant Cérinthe dans les bains publics, s'ensuit avec horreur, en disant : Craignons d'être abimés avec cet ennemi de J. C.

Quoi! fille de David, vous parlez à ce traître! Vous souffrez qu'il vous parle, & vous ne craignez pas Que du fonds de l'abime entr'ouvert sous ses pas , . Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent !« On qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent. Que veut-il ? de quel front cet ennemi de Dieu. Viens-il infector l'air qu'on respire en ce lieu ?-

> Vetabo Sub iisdem Sit trabibus, fragilemque mecum. Solvat phaselum.

. Nous rapportous le trait de saint Jean l'Evangéliste pour avoir occasion d'observer que les intolérans ont trop abusé de ces traits extraordinaires de zèle que l'esprit saint peut avoir quelquesois inspirés à des personnes privilégiées & dans des cas particuliers; saint Jean pouvoit devoir personnellement au Maître dont il avoit été le disciple chéri, une marque éclatante d'attachement & de zèle, ce qui n'empêche pas que la règle générale ne soit

de tolerer les opinions, au moins jusqu'à ce cu'elles. aient été condamnées par l'église. & la personne dans tous les cas.

CÉRISY , Voyez Habert. CERVANTES SAAVEDRA (MIGUEL) (Hift: litt. mod.). Un mot suffit à sa gloire, il est l'auteur de Dom Quichotte, mais il importe à l'instruction des hommes qu'on sache que ce livre fut une affaire d'état pour laquelle Cervantes fut persecuté; onprétendit qu'il décrioit l'esprit Chevaleresque, qui constituoit le vrai caractère national, & qu'il donnoit du ridicule à la valeur. Il est vrai que les connoisseurs appercevoient dans de certains détails une critique fine & adroite des principes & des mœurs du duc de Lerme, premier ministre d'Espagne, comme les courtifans de Louis XIV nevoyoient que la critique du gouvernement de ceprince, dans ce Télemaque qu'on regarde avec raison aujourd'hui comme un biensait envers l'humanité: Presiosissimum humani animi opus. Pline. Nous ne comparons ici Télemaque & Dom Quichotte, que pour remarquer la différence qui se trouve souvent entre les jugemens des contemporains & ceux de la postérité; d'ailleurs, Dom Ouichotte n'a qu'une utilité locale. & ne tend àcorriger qu'un excès & un ridicule national. Télémaque est d'une utilité éternelle, universelle & si le bonheur du genre humain pouvoit naîtred'un livre, il naîtroit de celui-là.

Revenons à Dom Quichotte & aux Espagnols. " Le seul de leurs livres qui foit bon, dit M. de Montesquieu, » est celui qui a sait voir le ridicule

» de tous les autres.».

Philippe III, voyant un jour des senêtres deson palais un jeune homme donner en lifant, des marques excessives de plaisir ; ce jeune homme est. fou, dit-il à ses courtisans, ou bien il lie Dom Quichotte. Cest à Philippe III que nous croyons faire honneur en rapportant ce jugement.

Dom Quichotte, disoit Saint-Evremont, est le: seul livre que je puisse toujours lire; c'est mon antidote le plus puissant contre l'ennui & le chagrin, & je le recommande à tout le monde en, pareil cas, aux amans éloignés de leurs maîtresses.

aux ministres éloignés de la cour, &c.

On a de Miguel Cervantes plusieurs autres ou-vrages, dont le premier est Galatée. Les autres sont les Nouvelles, au nombre de douze. Huit comédies. jouées avec succès en Espagne; les travaux de. Persillis & de Sigismonde; le voyage du parnasse. La. plupart de ces ouvrages sont traduits en françois.

Miguel Cervantes étoit un brave militaire; il. avoit servi avec distinction, il s'étoit signalé à la bataille de Lepante, où il avoit eu la main gauche, emportée. Il avoit été ensuite esclave chez les Infideles pendant cinq ans & demi. Dom Gregorio: Alayans Efiscar a écrit sa vie. Il eut deux traits de: conformité avec Homère; on ignore le lieu de sa. naissance, & il mourut de saim. Il naquit en Espagne en 1549; il mourut en 1616.

CERULARIUS (MICHEL) (Hist. du sch. d'orient.) patriarche de Constantinople, nommé, en 1043, homme savant, grand ennemi de l'Eglise romaine, & par là célèbre dans l'Histoire du grand schisine d'orient. Il sut excommunié par le cardinal Humbert, légat du pape saint Léon; puis exilé en 1058 par l'empereur Isaac Comnène. Il mourut peu de temps après.

CÉSAIRE (Hist. eccléssast.) C'est le nom de deux saints célèbres; l'un médecin de l'empereur Julien, quoique chrétien & saint, & frère de saint Grégoire de Nazianze, un des pères de l'Eglise; il disputoit souvent contre cet empereur qu'il vouloit convertir & qui vouloit le pervertir. Il quitta la cour & se retira dans sa famille à la prière de saint Grégoire de Nazianze. Il sut questeur de Bi-

thynie; il mourut en 368.

Le second saint Cesaire, connu sous le nom de saint Césaire d'Arles, parce qu'il sur évêque de cette ville, naquit en 470, près de Châlons-sur-Saône. Accusé auprès d'Alaric & de Théodoric d'avoir voulu livrer sa ville épiscopale aux Bourguignons, il consondit pleinement la calomnie. On croit qu'il est le premier évêque d'occident qui ait porté le pallium. Il eut l'honneur de présider à plusieurs conciles tenus dans les Gaules. Il mourut en 544. On a de lui des homélies données par Baluze en 1669, & quelques autres ouvrages qu'on trouve dans la bibliothèque des Pères.

CÉSALPIN (ANDRÉ) (Hist. litt. mod.), premier médecin du pape Clément VIII, à qui on accorde l'honneur d'avoir connu la circulation du fang qu'Herve n'avoit point encore découverte, & d'avoir le premier employé une méthode raisonnable & instructive dans la distribution des plantes; il est le premier qui les ait classées suivant le nombre, les différences ou les rapports des semences. Ray reconnoît avoir beaucoup profité de son système, quoiqu'il ne l'ait pas suivi en tout; mais enfin, Césalpin sit faire un grand pas à la botanique par sa nouvelle méthode, avant laquelle on n'arrangeoit les plantes que suivant les lieux où elles croissoient & les vertus qu'elles avoient ; distinction groffière qui n'établissoit ni genres ni espèces & qui laissoit tout dans la consusion. Césalpin n'eut pas autant de succès en métaphysique qu'en phyfique; il fut accusé d'athéssme & de spinossme. Ses principaux ouvrages font:

Speculum anis medica Hippocraticum.

De plantis, lib. 16, Florence 1883, in-4°.

De medicamentorum facultatibus, Venise 1593, in-4°.

De metallicis, libri tres, Rome 1596, in-4%. Praxis universa medicina.

Quaftionum Peripateticarum, libri quinque, Rome

3603 , in-4°.

Cest sur-tout ce dernier ouvrage qui lui attira des accusations fâcheuses. Un médecin nommé Taurel, l'attaqua dans un livre intitule: Alpes casa,

hoc est Andrea Cesalpini monstrosa dogmata discussa & excusso.

Cifalpin, ne en 1519 à Arezzo, mourut à Rome en 1604.

CESAR, f. m. (Hist. anc.) Ce nom a été long-temps employé chez les Romains, pour signifier l'héritier présomptif ou désigné à l'empire, comme l'est aujourd hui le titre de roi des Romains dans l'empire d'Allemagne.

Ainsi Constance Chlore & Galère furent proclamés césars par Dioclètien & Maximien; Licinius, par Galerius; Constantin-le-Grand, par Constantius; Constantin-le-Jeune, Constantius & Constans, par Constantin leur père; Junius Gallus &

Julien, par Constantius.

Les césars étoient des espèces d'adjoints ou associés à l'empire, participes imperii : ils portoient le manteau impérial, la pourpre & le diadème, & marchoient avec toutes les autres marques de la dignité souveraine. Ils étoient créés césars comme les empereurs, par l'endossement de la robe de

pourpre:

La dignité de cesar sut toujours la seconde de l'empire, jusqu'au temps d'Alexis Comnène, qui en investit Nicéphore de Melise en conséquence de la convention saite entr'eux; & comme il salloit nécessairement qu'il consérât une dignité supérieure à son frère saac, il le créa sebastocrator, luidonnant en cette qualité la préseance sur Nicéphore, & ordonna que dans toutes les acclamations ssacces sur la resistère.

L'origine de ce titre sut le surnom du premierempereur, C. Julius César; le sénat ordonna par un décret exprès que tous les empereurs le porteroient dans la suite: mais sous ses successeurs le nom d'Auguste étant dévenu propre aux empereurs, celui de césar sut communiqué à la seconde personne de l'empire, sans que l'empereur cessat pour cela de le porter. On voit par-là quelle est la dissérence entre césar purement & simplement, & césar avec l'addition d'empereur auguste.

Les auteurs font partagés sur l'origine du mot césar, surnom de la maison Julia. Quelques-uns-d'après Servius le sont venir de casaries, cheveux chevelure, prétendant que celui qui le porta le premier étoit remarquable par là beauté de sa chevelure, & que ce sut pour cela qu'on lui donnace surnom. L'opinion la plus commune est que le mot césar vient à caso matris utero; de ce qu'on ouvrit le stanc de sa mère pour lui procurer la missance.

D'antres sont venir ce nom de ce que celui qui le porta le premier avois tué à la guerre un éléphant, animal qui se nomme césar dans la Mauritanie. Bircherodius consirme cetre opinion par l'autorité d'une ancienne médaille sur laquelle est représenté un éléphant avec le mot césar.

Depuis Philippe le fils, les césars ajoutoient ài leur titre de césar, celui de nobilissime, comme il

paroit par plusieurs médailles anciennes: & les femmes des césars parrageoient avec eux ce dernier titre, comme celles des empereurs portoient le nom d'augustes. (G)

CESAR, Voyer TRIUMVIRAT. CESAR BORGIA, Voyez BORGIA. CÉSAR DE VENDÔME, Voyer VENDÔME. CÉSARI (HENRI DE SAINT) (Hist. liet. mo.t.)

peëte provençal du quinzième siècle, a continué

l'histoire des poëtes Provençaux.

CÉSARINI (JULIEN) (Hist. mod.), cardinal, président du concile de Basse. Ce ministre de l'évangile est sur-tout connu pour avoir sait violer une paix jurée sur l'évangile, & pour en avoir été puni sur le champ par le fait même, avec une promptitude qui donneroit beaucoup de moralité à l'histoire, si elle offroit souvent de cette manière la peine placée à la suite du crime. Nous qualisions ainsi la commission sanguinaire dont Césarini s'étoit charge & qu'il remplit; en effet ces attentats politiques & publics qui font verser le sang, non pas d'un homme ou deux, mais des nations, doivent être au premier rang parmi les crimes.

Exterminez, grand Dieu! de la terre où nous sommes, Ouiconque avec plaisir répand le sang des hommes!

Le cardinal Césarini avoit été envoyé par le pape Eugène IV, auprès de Ladislas, roi de Hongrie, pour prêcher une croifade contre les Turcs, & il avoit déterminé Ladislas à rompre une paix jurée, nous le répétons, sur l'évangile avec ces mêmes Turcs, qui avoient très bien compris que des Chrétiens devoient jurer par le Dieu des Chrétiens: ils ignoroient & ne pouvoient deviner l'infernale maxime, qu'on ne doit point garder la foi aux hérétiques. & encore moins aux Musulmans, que nous appellons nous-mêmes infidèles. De-là la fameuse baraille de Varne du 11 novembre 1444, où Ladislas sut battu & tué, & où du moins le cardinal périt. Les uns disent qu'en passant une rivière, l'or dont il étoit charge l'entraina dans les flots; d'autres croient que les Hongrois irrités du mauvais succès des conseils du cardinal & de ses prédictions (car, parlant au nom de Rome, il n'avoit pas manqué de promettre la victoire), s'en vengerent en le prenant pour victime.

CÉSARION: (Hist. Rom.) C'est le nom d'un fils de César & de Cléopâtre : il sut en quelque sorre adopté par Antoine, qui déclara solemnellement que César l'avoit reconnu pour son fils; en consèquence il le proclama roi de l'Egypte, de la Lybie, de l'île de Chypre & de la Cœlesyrie, conjointement avec sa mère, & pour lui succèder dans ce partage. Lorsque Césarion entra dans l'àge de l'adoléscence, Antoine, conformément à un ancien usage, célébra cette époque par des sètes publiques, qu'il donna dans Alexandrie. Lorsque Cleopâtre vit Auguste, ou Octave, devenir le maître en Egypte, elle envoya Césarion avec de grandes

richesses dans les Indes, par l'Ethiopie. Un homme chargé de son éducation, nommé Rhodon, & qui vraisemblablement le trahissoit, lui persuada de revenir, en l'affurant que l'intention d'Auguste étoit de lui Liffer le royaume d'Egypte. Auguste le laissa vivre tant que Cléopatre vécut: mais après la mort de cette reine, sur la citation d'un hémistiche d'Homère, dont le sens est que la multitude des souverains n'est pas avantageuse, il le fit périr.

CÉSONIE (MILONIA CESONIA) (Hifl. Rom.), dernière femme de Caïus Caligula, qui l'aimoit passionnément. C'étoit à elle qu'il disoit quelquefois : cette belle tête fera coupée auffi-tôt que je l'aurai ordonné. Il lui disoit aussi qu'il lui prenoit envie de lui faire donner la question, pour savoir d'elle pourquoi il l'aimoit si sort. En effet elle n'étoit, dit-on, ni jeune ni belle lorsqu'il l'avoit épousée; & les superstitieux parloient de charmes, de philtres, qu'ils l'accusoient ou la soupconnoient d'avoir employes. Il paroit que son principal charme étoit son extrême complaisance pour tous les goûts & tous les caprices de ce fou frenétique, qui, dit-on, dans la fureur de ses débauches insensées, prenoit quelquefois plaisir à l'exposer nue aux yeux de ses favoris. Lorsque Caligula fut tué, Chéréas son meurtrier envoya le tribun Julius Lupus pour se défaire de Césonie & de sa fille Julia Drusilla, qu'elle avoit eue de Caligula. Césonie présenta son sein découvert au fer de l'affassin, avec beaucoup de constance : il eut la barbarie de la percer de plusieurs coups d'épée, & d'écraser la tête de l'enfant comre la muraille, pour qu'il ne restât rien, disent quelques historiens, d'un sang si abominable. Mais ce sang si abominable étoit celui de Germanicus. Caius lui-même commença son empire sous d'heureux auspices:

De Rome, pour un temps, Casus fut les délices.

& il paroît que ses fureurs furent l'effet d'une maladie, qui lui dérangea le cerveau. Les fureurs plus grandes que Chéréas faisoit exercer sur une semme & un enfant, n'avoient pas cette excuse.

CESTIUS. (Hist. Rom.) Ce sera, si l'on veut, le Zoile romain. Tout ce qu'on sait de son histoire, c'est qu'il avoit critique Ciceron, & que se trouvant en Asie à la table de M Tullius, qui en avoit alors le gouvernement, & qui étoit fils de Cicéron, un domessique de M. Tullius le désigna, en disant à son maitre: c'est ce critique qui disoit que votre père étoit un ignorant; sur quoi M. Tullius sit prendre Cestaus par ses domestiques, & le fit fouëtter cruellement en sa présence. Plusieurs auteurs qui rapportent ce fait, trouvent ce traitement sort juste, parce que Cestius avoit en la témérité de critiques Ciceron. C'est ainsi qu'ils rapportent que je ne sai: quel tyran fit mettre Zoile en croix; ce qui leu paroît fort juste encore, parce qu'il avoit critique Homère. Il saut leur répondre que la gloire d'He mère & de Cicéron n'est flatteufe que parce qu'a a, ou qu'on doit avoir la liberté de les criziquer

que si Cellius avoit dit que Ciceron étoit un ignorant, il avoit grand tort affurément, parce que, Ciceron étoit très-savant : mais que la peine d'une pareille faute est la honte d'avoir dit une sottise. & la certitude de n'avoir persuadé personne : que ce Ceflius ne crovoit point avoir insulté Ciceron, puisqu'il se présentoit avec cette sécurité à la table de son fils : que cette sécurité même, preuve d'innocence, ou, en tout cas, marque d'estime de la part de Cestius, méritoit d'être respectée, ainsi que les droits sacrés de l'hospitalité : qu'il n'y a point de gouvernement sous lequel Cestius n'eût obtenu la vengeance d'un si sanglant & si injuste outrage: que M. Tullius avoit bien mal profité du livre des offices qui lui est adresse par son père, ou que la piété filiale lui faisoit étrangément illusion, comme le nom de Cicéron fait illusion à ceux qui rapportent cette action à la louange de M. Tullius. C'est ainsi qu'il faut presque toujours résormer les jugemens, ou superstitieux, ou inconsidérés, de l'his-

CÉTÉS, ou Protée. (Hist. d'Egypte.) L'Egypte, après la mort d'Actisanes, tomba dans Canarchie. Les peuples sentirent le besoin d'avoir un maître : éclairés dans leur choix & instruits par l'expérience, ils reconnurent qu'une illustre naissance n'étoir pas toujours un gage d'une sage administration : ils choisirent Cétés, plus connu par le nom de Protée, habitant de Memphis, qui, quoique ne dans un rang obscur, avoit des droits pour commander aux hommes, puisqu'il avoit toutes les vertus qui pouvoient les rendre heureux. Jamais prince ne s'occupa plus scrupuleusement de ses devoirs. Quoiqu'ayant de l'humanité, il punit avec sévérité les coupables, parce qu'il savoit que l'indulgence enhardit plus souvent au crime qu'elle n'excite à la vertu. On prétend que sous son règne, Paris & Hélène abordèrent en Egypte : Cétés, religieux observateur de l'hospitalité, auroit cru en violer les droits, s'il eût puni ces amans adultères; mais trop équitable pour les laisser jouir paisiblement de leur crime, il leur enleva les tresors qu'ils avoient ravis à Ménélas, auquel ils furent restitués. Cétés partageoit son temps entre les soins du trône & l'étude de la magie, qui n'étoit que la connoissance des procédés de la nature. La fable nous apprend 'qu'il prenoit toutes sortes de sormes, c'est-à-dire, que son génie se phoit à toutes les circonstances: d'autres prétendent que cette fable tire son origine de la cousume introduite par ce prince, d'orner la tête des rois d'Egypte de figures d'animaux, & qui devint le symbole du pouvoir suprême. On le consond quelquesois avec le Séthos de Manéthon. & quelquesois avec Typhon, dont l'histoire a été défigurée par les mensonges des poëtes. Il sut adoré comme le dieu de la mer, parce que sa domination s'étendoit sur les côtes maritimes de l'Egypte. C'est en ce sens qu'Homère l'appelle le ministre ou le lieutenant de Neptune : Newton est persuade qu'il l'administration subordonnée de la Basse-Egypte Les peuples, heureux sous son gouvernement, le déssièrent après sa mort, & lui érigèrent un temple célèbre à Memphis. (T-N.)

CÉTHÉGUS, nom célèbre dans l'histoire romaine, mais plutôt en mauvaise qu'en bonne part,

Quand Horace dit:

Qua priscis memorata Catonibus atque Cethegis Nunc situs informis premit & deserta vetustas.

ce n'est pas pour la vertu qu'il met les Céthigus à côté des Catons; c'est seulement pour l'ancienneté.

Les plus connus des Céthégus sont :

10. Publius Cornelius CÉTHÉGUS, partisan zélé de Marius contre Sylla: il disposoit de tout dans Rome, & il laissoit tout à la disposition d'une maîtresse. Les personnages les plus considérables de la république étoient sorcés de ramper sous cette semme; car il n'y avoit déjà plus de vrais Romains. Lucullus lui fit sa cour, pour obtenir le commandement dans la guerre contre Mithridate: c'étoit elle qui, avec les charges, dispensoit la gloire & les richesses.

2°. Caïus Cornelius CÉTHÉGUS, le plus fameux des complices de Catilina, fut étranglé en prison.

3°. Un autre sénateur de la même samille sut décapité sous l'empire de Valentinien, en 368, pour adultère, châtiment au moins sévère, & qui vraisemblablement n'avoit pas lieu du temps d'Auguste, car Horace n'en parle point dans l'énumération des dangers auxquels les adultères sont exposés.

Audire est opera pretium, procedere veste
Qui ma.his non vultis, ut omni parte laborent,
Utque illis multo corrupta dolore voluptas,
Arque hac rara, cadat dura inter supe pericla,
Hic. &c.

Il y a seulement des exemples, sous les premiers empereurs, que des citoyens ont été relégués pour adultère, & Senèque l'avoit été pour cette cause sous l'empire de Claude.

CETHURA (Hill. fac.), seconde semme d'Abraham; ce patriarche avoit cent quarante ans lorsqu'il l'éponsa; il en eut six sils: Zamram, Jec-

qu'il prenoit toutes fortes de formes, c'est-à-dire, que son génie se phoit à toutes les circonstances: d'autres présendent que cette sable tire son origine de la coutume introduite par ce prince, d'orner la tête des rois d'Egypte de figures d'animaux, & qui devint le symbole du pouvoir suprême. On le consond quelquesois avec le Séthos de Manéthon, & quelquesois avec Typhon, dont l'histoire a été désigurée par les mensonges des poètes. Il sut adoré comme le dieu de la mer, parce que sa domination s'étendoit sur les côtes maritimes de l'Egypte. C'est en ce sens qu'Homère l'appelle le ministre ou les sens par qu'elle ne contienne quelques insectes. Du reste, ils n'admettent ni peines, ni récompenses après cette vie, dont les événemens, selon eux, ne dépendent

point de Dieu. Ils brûlent les corps des vieillards. & enterrent ceux des ensans décèdes au -dessous de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se brûler avec leurs maris, suivant l'usage du pays, mais seulement de garder une viduité perpétuelle. Tous ceux qui sont profession des sentimens de cette secte, peuvent être admis à la prêtrise, même les femmes, pourvu qu'elles aient atteint l'âge de vingt ans; car pour les hommes, on les y reçoit dès celui de neuf. Ceux qui sont ainsi engages dans le sacerdoce, doivent faire vœu de chasteté, porter un habit particulier, & pratiquer des austérités incroyables. Tous les autres docteurs indiens ont beaucoup de mépris & d'aversion pour cette secte, qui ne demeure pas apparemment en reste avec eux. & ils désendent à leurs auditeurs d'avoir communication avec les Ceurawath, qui ne donnent pas sans doute à ceux qui les écoutent bonne opinion du commerce de leurs adversaires. Les mêmes passions produisent par-tout les mêmes

effets. (G) CEZELI' (CONSTANCE DE) (Hist. de Fr.). On connoit à peine le nom de cette héroine; si elle appartenoit à l'histoire grecque ou romaine, sa valeur & son courage seroient célèbrés par toutes les voix de la renommée, & son nom jouiroit d'une gloire immortelle. Toute moderne & soute françoile qu'elle est, il est encore étonnant qu'elle ne soit pas associée d'une manière particulière à la gloire d'Henri IV, qu'elle a si noblement servi. Elle étoit d'une famille ancienne & opulente de Montpellier. Son mari, Barri de Saint-Aunez, étoit gouverneur, pour Henri IV, de la ville de Leucate en Languedoc. En 1590, c'est-à-dire à l'époque où les victoires d'Arques & d'Ivry, restées sans fruit, laissoient à la ligue toute sa puissance & aux succès d'Henri IV toute leur incertitude, Saint-Aunez étant sorti de sa ville pour aller communiquer un projet au duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, qui sur dans la suite le connétable Henri, eut le malheur de tomber entre les mains des Espagnols & des ligueurs, qui le trainant à leur suite, vinrent aussi-tôt mettre le siège devant Leucate, ne doutant pas que cette ville, privée de son gouverneur, n'ouvrit ses portes à la première sommation. Constance, une pique à la main, se met à la tête de la garnison & des habitans: Cest à moi, dit-elle, à représenter mon mari, ou à le remplacer. Elle repousse les assiégeans, qui, confus & furieux, lui envoient dire, que si elle ne leur remet la place à l'instant, ils vont faire pendre son mari. Constance n'avoit pas attendu cette menace pour offrir la rançon de Saint-Aunez; elle renouvella ses offres, & ses augmenta jusqu'au sacrifice entier de ses biens; mais, ajontat-elle avec autant de fermeté que de tendresse, mon mari me désavoueroit du bienfait de la vie acheté au prix de l'honneur & de la fidélité. Les Espagnols eurent l'humiliation de lever le siège & l'indignité de faire périr Saint-Aunez. La garnison avoit entre

fes mains un prisonnier considérable dans le parti des ligueurs, le seigneur de Loupian; on voulut user sur lui de représailles, on crut devoir à Constance ce prix du sang de son mari & cette vengeance de la cruauté des Espagnols. Ils le méritent, s'écria cette généreuse semme en sondant en larmes; mais nous, méritons-nous de suivre un pareil exemple? Elle prit Loupian sous sa protection, & lui sauva la vie. Henri IV, pénétré d'admiration & d'attendrissement, se hâta d'envoyer à Constance le brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance du gouvernement pour son sils. Il ne pouvoit saire moins, & dans ces temps malheureux il ne pouvoit saire plus.

CEZENÈ (MICHEL DE). Voyez OCKAM.
CHABANNES (Hist. de Fr.), La maison de
Chabannes descend des anciens comtes d'Angoulème. Ceux de cette illustre maison qui appartiennent le plus particulièrement à l'histoire, sont:

1°. Robert de CHABANNES, fieur de Charlus, tue à la bataille d'Azincourt en 1415.

2°. Etienne son fils, tue au combat de Crevant

2°. Etienne ion his, tue au combat de Ci B 1422.n

3º. Jacques I, sieur de la Palice, de Charlus, &c., sénéchal de Toulouse, & grand-maître de France, srère d'Etienne. Il eut part & une part honorable à toutes les expéditions militaires du règne de Charles VII; à la journée de Rouvrai ou des harengs en 1429; au siège de Compiegne en 1430, &c. Son attachement pour Charles VII ne fut pas à l'epreuve de quelques intrigues qui le firent entrer en 1440, pour les intérêts du Dauphin, dans le complot de la praguerie (Voyez PRAGUERIE); mais il rentra bientôt dans le devoir : il servit au siège de Caen en 1450, & contribua beaucoup à la réduction de la Normandie; il travailla ensuite à la réduction de la Guienne, nommément de Blaye & de Bayonne. Il mourut le 20 octobre 1453 des suites d'une blessure qu'il avoit reçue le 17 juillet précédent à la bataille de Castillon.

4°. Le plus célèbre & le plus puissant des Chabannes, dans ce même temps, sur Antoine, comte de Dammarin, chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Carcassonne, bailli de Troies, grandmaitre & grand pannetier de France, gouverneur de Paris, stère des deux précédens. Il sut fait prisonnier en 1425 à la bataille de Verneuil; il présida, sous Charles VII, à la condamnation du sameux Jacques Cœur (Voyez Cœur), & selon un usage détes able, assez ordinaire dans ces temps, & qui le sut encore beaucoup plus sous Louis XI que sous Charles VII, il eut part à la confiscation du condamné.

Le comte de Dammartin, non-seulement n'entra point avec Jacques, son frère, dans la faction de la Praguerie, mais il saisit le Dauphine, par l'ordre de Charles VII, sur le Dauphin rebelle. C'étoit son devoir, & il en sur puni; le Dauphin, devenu le roi Louis XI, sit mettre le comte de Dammartin à la Bassille. Lorsque les ensans de Jacques

Facques Cœur virent le comte de Dammartin tombé à son tour dans la disgrace, ils lui redemandèrent la part qu'il avoit eue de la dépouille de leur père, & sollicitèrent la révision du procès. Cette affaire fut appointée au parlement. Geoffroy : Cœur, resté seul des enfans de Jacques, se saisit par voie de fait des biens du comte de Dammartin, & Louis XI parut se déclarer pour lui contre le comte; mais celui-ci s'étant sauvé de la Bastille, & ayant pris parti contre Louis XI dans la guerre civile, dite du bien public, fit Geoffroi Cœur prisonnier, fit trembler Louis XI lui-même. A la paix, le comte de Dammartin sut rétabli dans ses biens, Geoffroi Cœur fut abandonné, mais le procès continua; il dura plus, & que Louis XI, & que Geoffroi Cœur. & que le comte de Dammartin. Enfin les héritiers des deux contendans terminèment, sous Charles VIII, ce différend par une transaction du 3 septembre 1489, qui avoit un grand inconvenient, c'est qu'on n'avoit pu transiger sur les biens sans transiger en même temps sur l'honneur de deux hommes célèbres.

Le comte de Dammarin, rentré en favour & comblé de plus de graces encore par Louis XI, qu'il ne l'avoit été par Charles VII, servit aussi bien le fils que le père; il fit rentrer le comté d'Arenagnac fous son obeissance; il secourut Beauvais assiège par le duc de Bourgogne en 1472. Il mourut

le 25 décembre 1488. 5². Jacques II, petit-fils de Jacques I, petitneveu du comte de Dammartin; c'est le sameux smaréchal de Chabannes la Palice, tué de sang froid après la bataille de Pavie. Il fut le troisième grandmaître de France de sa maison. Jacques de Chabannes avoit porté à la cour, vers la fin du règne de Louis XI, un beau nom, beaucoup d'esprit, de grands calens, & tous les avantages de la taille & de la figure: il avoit affisté, dans la suite, à presque autant de batailles que le maréchal de Trivulce; il ne s'en étoit pas livré une seule un peu considérable sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII & de François I, dans laquelle il ne se sût distingué. Il étoit à celle de Fornoue en 1495; au combat de Ruvo, à la bataille de Cerignoles en 1503; à celle d'Aignadel en 1509; à celle de Ravenne en 1512, où il contribua tant à la victoire, que l'armée l'élut pour général après la mort du duc de Nemours; à celle de Guinegaste ou des éperons en 1513; à celle de Marignan, à celle de la Bicoque, à celle de Pavie, sans compter une multitude d'autres expéditions, ou glorieuses ou périlleuses, & des sièges qui valoient des batailles. A Pavie, l'avis de tous les vieux capitaines qui avoient acquis tant de gloire sous Charles VIII, sous Louis XII, sous François I, des Louis d'Ars, des Sanseverins, des Galiot de Genouillac, de la Trémoille, de Chabannes lui-même, fut de lever le siège & d'éviter la bataille; Bonnivet parut s'indigner de l'idée d'une retraite, & combattit cet avis avec chaleur. Le maréchal de Mistoire, Tome I. Première Partie,

Chabannes voulut répliquer & soutenir l'avis des vieux chess. Bonnivet l'interrompit: « Monsieur de » Chabannes, lui dit-il, vous parlez bien plus selon » votre âge que selon votre grand cœur; vous » seriez bien faché que cette occasion de gloire vous n échappat, ce seroit la première sois que vous auriez evité la rencontre de l'ennemi. Le roi a besoin aujourd'hui de votre valeur ordinaire » & non de cette prudence dont l'excès vous est » étranger ».

Bonnivet eut le malheur de persuader le roi ou de le trouver persuadé. Dans la bataille, le maréchal de Chabannes enfonça jusqu'à deux fois un gros corps de cavalerie napolitaine, commandé par Castaldo. lieutenant du marquis de Pescaire; mais ce corps s'étant rallié, & les Lansquenets le secondant, le maréchal de Chabannes, accablé par la multitude, vit sa troupe se dissiper saus pouvoir la retenir. Tandis qu'il faisoit de vains efforts pour la rallier, il eut son cheval tué sous lui; il s'en dégagea, malgré son grand âge, avec une adresse infinie, & il alloit se jeter dans une autre troupe pour y combattre à pied, lorsqu'il tomba entre les mains de Castaldo qui le fit prisonnier. Castaldo voulant le mettre en lieu de sureté, sut rencontré par un capitaine espagnol, nommé Buzarto. Chabannes étoit le plus beau vieillard de son siècle; sa bonne mine, son air noble & la magnificence de ses armes firent juger à Buzarto que c'étoit un prisonnier considérable & dont la rançon seroit sorte; il voulut être associé au profit de la prise. Castaldo allégua les droits de la guerre, & refusade partager. Eh bien! dit Buzarto, il ne sera ni pour toi ni pour moi; en même temps il tua Chabannes d'un coup d'arquebuse. Ce Buzarto en est encore aujourd'hui surnommé le cruel, épithète trop douce pour une action si insame. C'est ainsi que ce général, la terreur & l'admiration des espagnols, qui ne l'appeloient que le grand maréchal de France, fut réuni à son brave frère Vandenesse, dont nous parlerons tout-à-l'heure. Il existe sur ce grand maréchal une chanson populaire qui n'est pas plus aisée à comprendre que la chanson populaire de Marlborough, héros que nous n'ofions pas chansonner de fon vivant.

Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel sut Hector? Nos peuples affoiblis s'en souviennent encor.

6°. Jean DE CHABANNES, seigneur de Vandenesse, frère du maréchal, étoit, après le chevalier Bayard, son ami, le plus brave des françois de ce temps. Il s'étoit distingué, ainsi que son frère, à la bataille de Marignan en 1515. En 1521 il désendit la ville de Côme dans le Milanez, contre le marquis de Pescaire, & cette ville ayant été pillée au mépris de la capitulation, il envoya un cartel au marquis de Pescaire pour en avoir raison. En 1522 il étoit au combat de la Bicoque, où, avec le maréchal de Foix, il pénétra dans les retranchemens des ennemis, qu'on avoit jugés inaccessibles. Vandenesse sur tué en 1523 à la retraite de Romagnano, d'un coup d'arquebuse à croc; Bayard perit aussi d'un pareil coup. Ces deux héros ne purent être séparés ni dans

la vie ni à la mort. (Voyer BAYARD). CHABBAN ou CHAHBAN ou CHAVAN, (Hist. anc. & mod.) c'étoit, chez les anciens arabes, le nom du troisième mois de leur année, celui qui répondoit à notre mois de mai, le même terme est encore d'usage parmi les Orientaux mahométans. La lune de chabban est une des trois pendant lesquelles les mosquées sont ouvertes pour le temgid ou

la prière de minuit. (A. R.)

CHABOT. (Hift. de Fr.) Ancienne & illustre maifon francoise, elle a une filiation suivie & connue depuis les commencemens du onzième siècle, & elle étoit dès-lors ancienne; car un auteur du temps, en parlant d'Idier de Chabot, fait évêque de Limoges en 1052, dit qu'il étoit de la noble maison des Chabots. Un autre Chabot sut élu évêque de la même ville de Limoges en 1177, & l'auteur de la chronique de Limoges observe qu'on cacha cette élection au roi d'Angleterre Henri II, à qui le Limoufin appartenoit alors & qui n'aimoit pas les Chabots; ce qui fait penser que cette maison jouoit un grand rôle dans les guerres que la rivalité de la France & de l'Angleterre & les deux mariages d'Eléonore d'Aquitaine rendoient si fréquentes & si animées entre Louis le Jeune & Henri II. Louis de Chabot mort en 1412, épousa Marie de Craon, dame de Montcontour, Jarnac, &c, lieux célèbres depuis, par de tristes bataille; dans nos guerres civiles & religieuses du règne de Charles IX. Renaud II son perit-fils épousa Isabelle de Rochechouarr, dame de Brion. Leur petit-fils fut le fameux amiral Philippe de Chabot Brion, fous le règne de François premier. Il étoit chevalier des ordres de Saint-Michel & de la Jarretière, gouverneur de Bourgogne & de Normandie.

Brion, attaché dès l'enfance au jeune comte d'Angoulème, qui fut dans la suite François premièr, avoit été élevé avec hii. François distingua dès-lors Montmorenci, Brion & Montchenu. Brantôme rapporte que ces trois jeunes seigneurs s'entretenant avec lui sur leurs destinées sutures, lui demandèrent ce qu'il seroit pour eux lorsqu'il seroit monté sur le trône: Desirer seulement, leur dit François premier, & soyez surs de tout obtenir. Montmorencidestra d'être connétable, Brion d'être amiral, Montchenu borna son ambition à être premier maître d'hôtel: leurs vœux furent remplis dans la suite, & le conte

fut aisé à imaginer.

On a remarque que les trois hommes que François premier aima le mieux, furent les trois amiraux de son règne, Bonnivet, Brion & d'Annebaut.

Aux joutes qui se firent dans la place devant le château de Milan, en présence des dames, selon l'usage, après la défaite des Suisses à Marignan, Brion blessa le comte de Saint-Pol d'un coup de lance à l'œil, présage de ce qui devoit arriver à Henri II.

L'orsqu'en 1523 les ennemis penetrerent jusqu'à l'Oise, & n'étoient déjà plus qu'à onze lieues de Paris, la terreur sut universelle dans cette capitale; le roi qui étoit alors à Lyon, fit partir en poste le jeune Brion pour rassurer les habitans de Paris, & leur annoncer qu'il envoyoit à leur secours un corps confidérable de cavalerie fous les ordres du duc de Vendôme.

On ne sait pourquoi du Bellai insinue, & pourquoi Beaucaire & Varillas assurent que Brion, par une vanité puérile, dissimula d'abord une partie de sa commission, qu'il dit seulement que le roi l'avoit envoyé pour raffurer & défendre les habitans de Paris, sans parler du secours que le duc de Vendôme amenoit; sur quoi Baillet, second president du parlement, lui répondit, au nom de sa compagnie, que les habitans de Paris étoient bien fenfibles aux bontés de sa majesté, mais que dans de pareilles conjonctures ils avoient osé en attendre un secours plus efficace & plus prompt; qu'ils n'avoient point oublié que quand le duc de Bourgogne, Charles, avoit pénétré jusqu'à Beauvais en 1472, Louis XI ne s'étoit pas contente de leur envoyer saire des complimens par un jeune gentilhomme, mais qu'il avoit fait marcher à leur secours le marechal de Rouault à la tête de quatre cents hommes d'armes.

On conclut de tout cela que Brion; sans troupes & fans caractère, avoit voulu s'ériger ridiculement en sauveur de Paris, tandis qu'il n'étoit que le précurseur du véritable sauveur, le duc de Vendôme.

On ne pouvoit décrier plus gratuitement un homme qui a toujours bien servi l'état, & auquel les historiens n'ont pas rendu affez de justice. Le premier mot que Brion dit au parlement annonça l'arrivée du duc de Vendôme : la réponse du préfident Baillet ne contient que des témoignages de reconnoissance pour le roi & pour Brion; s'il cite l'exemple de Louis XI & du maréchal de Rouault. c'est pour observer que la conduite de François premier en envoyant le duc de Vendôme, étoit conforme à cet exemple.

Brion, ainsi que Montmorenci & Monchenu, fut fait prisonnier avec le roi à la bataille de Pavie.

La campagne de l'amiral de Brion en 1536, dans les états du duc de Savoie, & le passage de la grande Doire, annoncèrent en lui les ralens d'un général. Des ordres du roi interrompirent ses conquêtes & le rappellèrent en France, parce qu'on se laissoit alors abuser par des négociations & des espérances de paix qui aboutirent à une guerre san-

C'est une erreur de croire ce qu'ont dit plusieurs auteurs, que l'amiral de Chabot-Brion fut disgracie pour avoir interrompu ses conquêtes dans le Piémont en1536, par une déférence avangle pour les avis du Cardinal de Lorraine, qui craignoit que ces conquêtes ne missent obstacle à la paix qu'il espéroit de conc'ure,

Les avis du cardinal de Lorraine n'étoient point de fimples avis, c'étoient des ordres du roi, ordres

réiteres & très - pressans, auxquels Brion n'obeit

qu'à regret.

La cause secrette de la disgrace de l'amiral, qui fut un grand événement à la cour, paroît avoir été l'amitié, peut-être un peu trop tendre, qu'avoit conçue pour lui la duchesse d'Estampes, dont son neveu (Guy de Chabot) avoit épousé la sœur (Anne de Pisseleu). Le roi, qui avoit toujours beaucoup zime Chabot, commençoit à être plus choque de ses succès & de son orgueil, que touché de ses qualités aimables. Un jour, dans un mouvement de colère, il le menaça de lui faire son procès. Chabot, orgueilleux & sensible, ne sut pas céder à son maître. » Vous le pouvez, Sire, répondit - il fièrement, » ma conduite a toujours été irréprochable & n'a » rien à craindre du plus sévère examen ». Le roi se crut brave, & peut-être par un rival, il alla mettre son honneur à soutenir une menace qui lui étoit échapée. Le chancelier Poyet qui ne pouvoit souffrir Chabot, parce que les ambitieux ne peuvent souffrir les favoris, attisa le seu, irrita le roi, & lui perfuada qu'il seroit aise de convaincre Chabot de plu-Geurs fautes, même capitales. Cette affaire étoit devenue une espèce de gageure entre le roi & Chabot; le roi ne vouloit point perdre ce favori, mais il vouloit l'humilier & lui faire voir que les sujets les plus grands ne sont rien quand il plaît aux rois de retirer leur main protectrice; il parut donc le livrer aux coups de ses ennemis, il le fit arrêter & mettre au château de Melun; le chancelier instruisit son procès avec des commissaires tirés de divers parlemens. Le roi ayant, au bout de quelque temps, demandé des nouvelles de ce procés, le chancelier crut bien faire sa cour, en disant que l'amiral étoit convaincu de vingt-cinq crimes capitaux. Le plus grand de ces crimes étoit d'avoir imposé un trèsfoible droit d'amirauté sur les harengs. Chabot croyoit ce droit légitime; mais eût-il été illicite, la restitution & une légère amende étoient toute la peine que méritoit une faute d'un ordre si commun. Le roi sourit de ce vain entassement de charges, & s'indigna de cet acharnement à poursuivre un malheureux. Il reconnut la bassesse du courtisan & l'indignité du juge; l'idée qu'il prit alors du caractère de Poyer, ne contribua pas peu à la disgrace de ce chancelier; mais le roi voulut profiter de toutes ces circonstances contre la fierté de l'amiral. Eh bien, lui dit-il, homme irréprochable, soutiendrez-vous encore votre innocence? Ma prison, repondit Chabot avec modestie & avec finesse, m'a appris que nul ne pouvoit se dire innocent devant son Dieu ni devant fon roi. François fut touche, mais il disfimula; il vouloit que la leçon sût entière, il laissa rendre l'arrêt; on n'eut pas honte de condamner Chabot à quinze cents cinquante mille livres tournois d'amende & au bannissement perpétuel. C'étdit le ruiner & le déshonorer, deux peines plus fortes que la perte de la vie. Du moins, dit Chabot au roi, la rage de mes ennemis n'a pu me convaincre d'aucune selonie envers votre majeste. Le roi vint à son seçours,

il n'écouta plus que son cœur & la duchesse d'Estampes. Celle-ci n'avoit point abandonné son ami. Des lettres-patentes du 12 mars 1542 rendirent à Chabot son honneur & ses biens, le rétablirent dans ses dignités & dans sa réputation, le déchargèrent de l'amende, le rappelèrent du bannissement, imposerent un silence éternel au procureur général. Toute la puissance du roi ne pouvoit réparer le mal que ses juges avoient sait; ces lettres - patentes ne prouvoient pas l'innocence de Chabot; elles pouvoient avoir été accordées à l'amitié, à la pitié, à la sollicitation. Chabot le sentit bien, aussi n'employa-t-il ces lettres que comme une des pièces de son procès, qu'il fit renvoyer au parlement pout y être revu. Chabot fut pleinement disculpé par un arrêt du 23 mars, & le 20, le roi lui fit expédier dans son conseil d'autres lettres, datées de Barsur-Seine qui le déclaroient innocent.

Mais le coup mortel étoit porté. Chabot avoit succombé sous le poids de l'humiliation, il ne fit que languir jusqu'au premier juin 1543, qu'il mourut, laissant au roi, avec le regret de sa perte & le remord de l'avoir causée, l'importante leçon de ne point se jouer de l'honneur de ses sujets. Le roi le fit enterrer aux Célestins dans la chapelle de la maison d'Orléans, à laquelle il tenoit par Françoise de Longwi, sa femme, fille de Jeanne d'Angoulème; le roi prit soin de lui ériger un tombeau, tardive & insussi-

sante réparation d'un mal irréparable.

Guy DE CHABOT, seigneur de Jarnac, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de la Rochelle, étoit un neveu de l'amiral, beau-frère de la duchesse d'Estampes, dont nous avons parlé. Ce sur lui qui, au commencement durègne de Henri II, soutint contre François de Vivonne, seigneur de la Châteigneraye, ce sameux combat en champ clos, à Saint-Germain-en-Laye, en présence du roi, dont la Châ-

teigneraye étoit le favori.

La Châteigneraye étoit l'homme le plus robuste de la cour & le plus redouté dans ces fortes de combats; il dédaignoit fort son adversaire & avoit invité ses amis à souper pour se réjouir avec lui d'une victoire qui lui coûteroit peu. Il fut vaincu au grand étonnement du roi & de toute la cour. Jarnac, d'un revers qui s'appelle encore le coup de Jamac, lui fendit le jarret & le fit tomber baigne dans son sang; il sit ce qu'il put pour sauver la vie à son ennemi qui avoit été son ami, & avec lequel il s'étoit brouillé pour un mot indiscret que la Châteigneraye avoit dit au roi, alors dauphin, comme lui ayant été confié par Jarnac, & que le roi avoit eu la coupable indiscrétion de divulguer. Jarnac vainqueur pardonna tout, parla en homme, en ami, en citoyen, conjura la Châteigneraye de vivre pour continuer à servir le roi & l'état, conjura le roi de l'y obliger, le lui donna. Il attendrit le roi que le sort du combat avoit étonné & affligé, & qui charmé d'un tel procédé, lui dit : Vous avez combattu comme Cefar & parle comme Ciceron. On prit soin de la Châteigneraye, mais il voulut mourir & déchira lui-même ses blessures. Ronsard adressa une ode à Jarnac sur sa victoire. Il n'est pas vrai que le chagrin que Henri II conçut de la mort de son savori ait fait abolir alors les combats judiciaires. Il y en a plusieurs exemples postérieurs, dont quelques-uns

sont du même règne.

Le duché de Rohan a passe dans la maison de Chabot par le mariage de Marguerite, duchesse de Rohan, sille du sameux duc de Rohan, chef des Huguenots sous Louis XIII, & blesse à mort au premier combat de Rheinseld, du 28 sévrier 1638, avec Henri de Chabot, seigneur de Sainte-Aulaye, gouverneur d'Anjou, descendu de Guy de Chabot, vainqueur de la Châteigneraye. Le mariage de Henri de Chabot & de Marguerite de Rohan est de 1645.

CHABRIAS, illustre général athénien, remporta une victoire navale sur Pollis, général Lacédémonien; envoyé ensuite au secours des Thébains contre ces mêmes Lacédémoniens, abandonné dans un combat sur terre de ses infidèles alliés, n'ayant plus de reffources que dans sa valeur & dans sa bonne conduite, il fit voir qu'elles suffisoient dans les occasions les plus désespérées; il ordonne à ses foldats de mettre un genou en terre, de se serrer les uns contre les autres, de se couvrir entièrement de leurs boucliers & d'étendre leurs piques en avant ; co rempart de fer qui ne présentoit aucun endroit foible, ne put être forcé; Agésilas, général des Lacédémoniens, quoique réputé vainqueur, se vit arrêté au milieu de son triomphe & obligé de se retirer. Les Athèniens fentirent le prix de cette manœuvre; ils en consacrèrent le souvenir en érigeant à Chabrias une statue, où il étoit représenté dans la posture qui avoit enlevé la victoire aux ennemis, ou qui du moins la leur avoit rendue inutile. Chabrias rétablit Neclénabo sur le trône d'Egypte, & il alla mourir au siège de Chio, l'an 355 avant J. C.; son vaisseau fut coule à fond; il eut pu l'abandonner & se sauver à la nage; mais persuade que le général devoit fur-tout donner l'exemple dans le moment du péril, il jugea la fuite honteuse, & présèra la mort. Il avoit une si haute idée de l'influence d'un général sur son armée, & il avoit une influence si heureuse sur les siennes, qu'il disoit qu'une armée de cerfs commandée par un lion battroit une armée de lions commandée par un cerf.

CHABACOUT, ou XACABOUT, comme on l'écrit dans les Indes, sub. m. (Hist. mod.) est une forte de religion qui s'est répandue dans le Tonquin, à la Chine, au Japon & à Siam. Xaca, qui en est l'auteur, y enseigna la transmigration des ames, & assura qu'après cette vie il y avoit des lieux dissèrens pour punir les divers degrés de coupables, jusqu'à ce qu'après avoir satisfait chacun selon l'énormité de ses péchés, ils retournassent à la vie, sans sinir jamais de mourir ou de vivre; mais que ceux qui suivoient sa doctrine, après un certain nombre de résurrections, ne revenoient plus, & n'étoient plus sujets à ce changement. Pour lui il avouoit qu'il avoit été obligé de renaître dix sois,

pour acquérir la gloire à laquelle il étoit parvenu 3 après quoi les Indiens sont persuadés qu'il sut métamorphosé en éléphant blanc. C'est de-là que vient le respect que les peuples du Tonquin & de Siam ont pour cet animal, dont la possession même à causé une guerre cruelle dans les Indes. Quelques-uns croyent que Xaca étoit Juis, ou du moins qu'il s'étoit servi des livres juis. Aussi dans les dix commandemens qu'il avoit prescrits, il s'en trouve plusieurs consormes à ceux du Décalogue, comme d'interdire le meurtre, le larcin, les desirs dérèglés & autres.

Quant au temps où il a vécu, on le fait remonter jusqu'au règne de Salomon: on a même conjecturé que ce pouvoit bien être quelqu'un de ces misérables que ce grand roi chassa de ses états, & qu'il exila dans le royaume de Pégu pour y travailler aux mines; c'est du moins une ancienne tradition du pays. La doctrine de cet imposteur sit d'abord de grands progrès dans le royaume de Siam; & de-là elle s'étendit à la Chine, au Japon, & aux autres états, où les bonzes se vantent d'être les disciples des Talapoins, sectateurs de Xaca. Mais le royaume de Siam n'est plus aujourd'hui la source de toutes leurs fausses doctrines, puisque les Siamois mêmes vont s'instruire de la doctrine de Xaca dans le royaume de Laos, comme dans une université. Tiffanier, jésuite françois, relation de son voyage. Tavernier, voyages des Indes. (A. R.)

CHAISE (LA) cathedra, des Romains, étoit un fiège sur lequel les semmes s'asseyoient & se saisoient porter; il étoit rembourré & mou comme les nôtres. Les valets dessinés à porter ces chaises, s'appeloient cathedrarii. On donnoit encore à Rome le nom de cathedra, chaise, aux sièges qui servoient aux maîtres d'école. C'est de-l'à qu'a passé dans l'église le mot cathedra, qui se dit du siège de l'évêque; & le mot cathédrale, qui désigne une puissance ou juridistion. (A. R.)

CHAISE PERCÉE, (Hist. mod.) Chaise sur laquelle on élève le pape nouvellement élu. Les Protestans ont fait sur cette cérémonie beaucoup de railleries & de faryres, toutes fondées fur l'histoire prétendue de la papesse Jeanne; mais depuis que David Blondel, un de leurs plus fameux écrivains, Bayle, & même Jurieu, ont fait voir eux-mêmes à leurs confrères la fausseté de cette historiette, qui n'avoit pris naissance que dans des temps d'ignorance, où l'on n'examinoit pas les faits avec l'exactitude scrupuleuse que l'on a employée depuis près dedeux siècles dans la discussion de l'histoire, ils sont plus réservés sur la chaise percée dont il s'agit. Le P. Mabillon a donné de cette cérémonie une raison mysterieuse, & qui n'est pas denuée de vraisemblance. On place, dit-il, le nouveau pape sur ce siège pour le faire souvenir du néant des grandeurs, en lui appliquant ces paroles du ps. cxij. Suscitans à terra inopem, & de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi

Li; ce qui est fort dissèrent de l'origine burlesque & indécente que lui donnoient les Protestans. (G.)

CHAISE (de la) (Hist mod.), est le nom & d'un ami de Port-Royal & d'un homme qui par

érat en étoit l'ennemi.

Le premier, Jean Filleau de la Chaise, frère de Filleau de Saint-Martin, traducteur de dom Quichotte. composa sur les mémoires de M. de Tillemont. une histoire de saint Louis. Cet ouvrage, protégé par un parti puissant, révéré, & qui plus est, opprimé, excita tant de curiolité dans le public, qu'on fut obligé de mettre des gardes chez le libraire les premiers jours de la publication. Le parti opposé à Port-Royal, fit faire une autre histoire de saint Louis par l'abbé de Choisy qui, avec sa légèreté ordinaire . l'ébaucha en trois semaines. Cette seconde histoire éclipsa entiérement la première, & c'est la seule sois que les ennemis de MM. de Port-Royal ayent eu l'avantage sur eux. Les Jésuites se sont piqués de refaire presque tous les livres de Port-Royal, ils n'ont fait par-là que redoubler l'empressement du public pour ces livres; l'émulation n'est pas toujours heureuse, ni l'envie toujours adroite.

Le P. DE LA CHAISE (François), est le second dont nous voulons parler. Il étoit petit-neveu du fameux P. Cotton, & fut, comme lui, consesseur du roi; il le sut de Louis XIV à la place du P. Ferrier en 1675. Il a eu, comme Auguste, un Tibère pour successeur, qui l'a sait regretter, & dont la violence l'a fait passer par comparaison pour modéré. Nous avons vu cependant (Voyer l'article CAULET,)qu'il donnoit quelquesois à Louis XIV des conseils violens & injustes, & nous voyons dans une lettre de Boileau à Racine, qu'il fallut négocier avec lui comme avec une puissance & flatter sa théologie despotique, pour obtenir que l'épître sur l'amour de Dieu pût paroître. Lorsqu'un moine, confesseur du roi, a trop de crédit, le pénitent est soible, ou le directeur trop habile. Les jansénistes reprochoient au P. de la Chaise du saste personnel & l'enrichissement de sa famille. Madame de Maintenon, qui le ménageoit & le craignoit, disoit qu'il avoit plus de talent pour le mal que pour le bien. Observons que la révocation de l'édit de Nantes & les dragonades sont de son temps, & nous pouvons dire de son règne. Il étoit honoraire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & c'est là peut-être qu'il étoit le mieux placé. Il avoit le goût & la connoissance des médailles ; il étoit né à Aix en Forez en 1624. Il mourut en 1709.

CHALAIS (Voyer TALEYRAND.)

CHALCIDIUS (Hist. litt. anc.), philosophe platonicien du 3°. siècle, connu par un commentaire estimé sur le Timée, de Platon.

CHALCONDYLE (LAONIC) (Hist. list. mod.) athénien du quinzième siècle, auteur d'une histoire des Turcs en grec, traduite en latin par Clauser, en françois par Blaise Vigénère dont la traduction a été continuée par Mézerai.

Un autre CHALCONDYLE à peu-près-du même temps, nommé Démétrius, sut un de ces Grecs qui, après la prise de Constantinople par Mahomet II, porterent les lettres grecques en Italie. On a de lui une grammaire grecque assez rare. Il mourut à Rome en 1513.

CHALES (CLAUDE-FRANÇOIS MILLET DE) (Hist. iitt. mod.) jésuite, né à Chambéry en 1621, étoit mathématicien, ses supérieurs vouloient qu'il enseignat la théologie; le duc de Savoie décida qu'il falloit qu'il sût mathématicien puisque la nature l'avoit voulu. On a de lui un cours complet de mathématiques en quatre vol. in-fol. en latin, encore estimé à quelques égards; mort à Turin en 1678.

CHALINIERE (JOSEPH-FRANÇOIS SANT DU BOIS DE LA) (Hift. liu. mod.), chanoine d'Angers auteur des Conférences du diocèfe d'Angers, sur la Grace: mort en 1759.

CHALONS, (Princes d'ORANGE) Voyez ORANGE.

CHALUCET (ARMAND-LOUIS BONNIN DE) à évêque de Toulon, contribua beaucoup à la défense de cette place, affiégée en 1707 par le duc de Savoie, il s'épuisa pour sournir aux affiégés les secours nécessaires, il brava tous les périls, treize bombes tombèrent sur son palais, quelques-unes même au coin de son lit. La ville lui témoigna sa reconneissance par un monument public & une inscription honorable; mort au mois d'août 1712.

CHALVET (MATTHIEU DE), (Hist. list. mod.) conseiller au parlement de Toulouse, puis conseiller d'état sous Henri IV, mauvais traducteur des œuvres de Sénèque le philosophe; mort à Toulouse en 1707.

CHAM (Hist. facr.) fils de Noé, maudit dans sa race par son père, pour lui avoir manqué de respect, Genes. c. 9.

CHAMBRAY, ancienne maison de Normandie. Voy. la Ferté-Fresnel).

Un autre CHAMBRAI, étranger à cette maison, (Roland Fréard, fieur de Chambrai,) appartient à l'histoire des lettres & des arts par un Parallèle de l'architecture antique avec la moderne, & par une traduction françoise du Traité de la peinture de Leonard de Vinci; il étoit parent & ami du secrétaire d'état Desnoyers, & vivoit vers le milieu du dix-septième siècle.

CHAMBRE (CUREAU DE LA) (Hist. list. mod.) Marin Cureau de la Chambre, & Pierre Cureau de la Chambre, fon fils, curé de S. Barthélemi à Paris, ont été l'un & l'autre de l'académie françoise. Les uns sont de l'académie françoise parce qu'ils sont connus; les autres sont connus parce qu'ils sont de l'académie françoise: Marin Cureau étoit aussi de l'académie des sciences. Il étoit médecin ordinaire du roi; il a laissé quelques ouvrages aujourd'hui peu célèbres, les uns moraux, les auc

très-relatifs à sa prosession. les Caratteres des I comme M. de Chamillare, avec le président de la Passions, dont Boileau a dit:

Laissons-en discourir la Chambre & Coeffeteau.

l'Art de connoître les hommes; la Connoissance des bêtes, Conjectures sur la digestion; le Système de Pame. Ne au Mans vers 1594, mort en 1669.

Le curé de S. Barthélemi écrivoit peu, mais il faisoit écrire en fournissant des conseils & des idées, & il se comparoit à cet égard à Socrate. On a de lui quelques panégyriques. Mort en

Un autre abbé de la Chambre, d'une autre famille, (François Illharart de la Chambre, docteur de sorbonne & chanoine de S. Benoît, a fait plusieurs traités dogmatiques & Polémiques, principalement contre le jansénisme, un Traité de la vérité de la religion, un Traité de l'église, un Traité de la grace; un Traité du formulaire; une Introduction à la théologie. Mort en

CHAMIER, (DAVID) théologien protestant, est beaucoup moins connu pour avoir écrit contre le cardinal Bellarmin la Panstratie catholique ou Guerre de l'Eternel, que pour avoir dressé l'édit de Nantes, & pour avoir été tué d'un coup de canon, en 1721, au siège de Montauban, sur un bastion, où il s'exposoit en soldat par zèle de prédicant Son petit-fils, héritier de son zèle, fut roué pour avoir eu part à quelque attroupement des Huguenots dans le Dauphine, sous le règne de Louis XIV.

CHAMILLARD, (ETIENNE) (Hift. litt. mod.) Jésuite, né à Bourges en 1656, prédicateur & antiquaire. On a de lui une édition de Prudence à l'usage du Dauphin; elle est rare. On a aussi de lui des Dissertations sur plusieurs médailles, pierres gravées & autres monumens d'antiquités. On le trompa sur quelques sausses médailles qu'il crut anciennes & qu'il eut le malheur d'expliquer avec une grande profusion d'érudition, accident arrivé à plus d'un antiquaire, & qui ne doit pas plus décrier l'érudition, qu'une erreur en matière de goût ne doit décréditer le génie. Le P. Chamillard mourut à Paris en 1730.

CHAMILLART (Michel de) (Hist, de Fr.) C'est le Ministre Chamillart: d'abord conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, & conseiller d'état, il étoit un juge d'un mérite ordinaire, mais non pas d'une probité ordinaire; on a raconté de lui, ce qu'on raconte à la vérité de quelques autres, mais en très-petit nombre, nommément de Desbarreaux, qu'étant rapporteur d'un procès qu'il avoit fait perdre par sa negligence à celui qui avoit droit, i la exécuta lui-même, & rendit à la partie lésée la tomme de vingt mille francs dont il s'agissoit au procès. Bien des juges sans doute ont fait la même faute, fort peu ont pu dire

Gouvernante.

Vous voyez le coupable & le réparateur.

M. de Montesquieu, en parlant des faux jugemens des hommes & du peu de rapport qu'ils mettent quelquefois entre leurs opinions, & les motifs sur lesquels ils les fondent, observe que tel qui devroit être meprise, parce qu'il est un fot, ne l'est souvent que parce qu'il est hom-me de robe. On pourroit observer, dans un sens à peu près semblable que la fortune de M. de Chamillart, qui auroit pû naître d'un si beau trait de générosité & de justice, vint de ce qu'il jouoit bien au billard; il est difficile de dire quel rapport Louis XIV avoit trouvé entre ce petit talent & celui de gouverner un grand état; mais il chargea M. de Chamillart, malgré lui, des emplois de Louvois & de Colbert : il faut rendre justice à Chamillare, il osa faire des représentations à son maître fur ce choix, il eut la grandeur d'ame d'alleguer son incapacité. Louis XIV voulut qu'il fût ministre & de la guerre & des finances, il lui dit : je serai votre second. Louis XIV, en cette occasion, n'eut pas, comme Chamillart, ou le bonesprit de voir, ou la grandeur d'ame d'avouer, que le second même n'étoit pas sussifisant, sur-tout dans les temps malheureux que la révocation de l'édit de Nantes, & les guerres continuelles avoient amenés. Louis XIV croyoit avoir formé Colbert & Louvois, parce qu'il leur avoit donné des ordres que ces ministres avoient eu l'adresse de lui inspirer. Il ne forma point Chamillart, parce que Chamillart ne lui inspiroit rien,

Le ministère même n'eut pas le pouvoir d'aveugler Chamillant sur sa médiocrité, il écrivoit à M. de Catinat, en lui exposant ses idées sur la situation où ce général se trouvoit: Je ne suis qu'un robin qui fait son noviciat dans la guerre, ainsi entre vous & moi, tout ce que je vous dis ne veut rien dire. On a demandé comment un ministre du roi pouvoit se permettre d'écrire sinsi. J'ose être d'un avis bien disserent, j'ose penser que c'est ce qu'un ministre, sur-tout homme de robe, devroit toujours écrire à un général, sur-tout aussi sage & aussi habile que M. de Catinat, le ministre sut-il en état, comme Louvois de faire l'instruction au maréchal d'Humières, pour le siège de Gand « Vous » êtes sur les lieux, c'est à vous à vous déter-» miner par les circonstances, sans attendre nos conjectures & nos combinaisons de Versailles qui » doivent avoir le double défaut d'être fautives & » tardives ». Enfin le cri public força Louis XIV d'exaucer les vœux que Chamillant avoit faits si souvent d'être déchargé du gouvernement de l'état. Il avoit été fait contrôleur général en 1699; ministre de la guerre, en 1701; il remit le contrôle général en 1708, & le ministère de la guerre en 1709. Des mémoires du tems infinuent cepenMant que; si au commencement il avoit paru craindre d'être chargé de ce double fardeau, à la fin il ne défiroit plus d'en être déchargé, qu'il chercha même les moyens de prolonger son ministère, tant on s'accoutume aisément au rang suprème, tant il est doux apparemment de commander, tant il est dur au moins de décheoir!

M. deChamillant avoit encore le ministère de la guerre au temps de ce fameux conseil, où Louis XIV pousse au désespoir par les propositions révoltantes des allies, pleura si amérement de se voir réduit par la guerre à l'impossibilité de continuer la guerre, & de faire la paix. On pouvoit dire alors:

Eh bien! voilà ce roi si fier & si terrible!

Dans ce Conseil, M. de Beauvillier, avec cette vertu romaine qui faisoit son caractère, pressa M. de Chamillart de dire au roi, en bon citoyen, en ministre zele, en homme vrai, s'il étoit encore possible que la France courût les hazards & supportat les dépenses d'une seule campagne; M. de Chamillart ne répondit que par un morne silence. Toutes les ressources extrêmes avoient été épuisées sous son malheureux ministère, sans qu'on pût s'en prendre au ministre; les impots étoient journellement augmentés, les billets de monnoie établis; on avoit vendu tout ce qu'on avoit pu vendre, jusqu'aux croix de S. Louis, qu'il importoit si fort de ne vendre pas. M. de Chamillart ent pour successeur, dans le ministère des finances, M. Desmarêts, & dans le ministère de la guerre, M. Voisin. Il mourut en 1721, âgé de soixante & dix ans.

CHAMILLY, (NOEL BOUTON DE) (Hist. de France,) maréchal de France à jamais célèbre par la belle défense de Grave en 1675. Mort à Paris en 1715 à 79 ans.

Dans sa jeunesse il avoit servi en Portugal sous le maréchal de Schomberg; là, ses liaisons avec une religieuse portugaise donnèrent lieu aux fameuses lettres portugaises, si souvent réimprimées: à son retour du Portugal, il en rapporta les originaux qu'il fit traduire par Subligny.

Nicolas Bouton, comte de Chamilly, père du maréchal, se signala aussi par la désense des places. Il défendit Stenai en 1654, pour le grand Condé, contre l'armée royale, pendant quarantetrois jours, il y eut l'épaule cassée; en 1788, il ne défendit pas moins vigoureusement la Capelle; il mourut en 1662 couvert de blessures.

Erard II, son fils aine, frère du maréchal, suivit le grand Condé aux campagnes de Rocroi, de Fribourg; de Lens, il le suivit aussi dans sa désection, & rentra en grace en même temps que lui.

Un de leurs cousins, Jean Baptiste Bouton, sut tué à vingt & un ans, au siège de Philisbourg

en 1644.

La Maison de Bouton-Chamilly étoit ancienne

& confidérable en Bourgogne.

CHAMOUSSET (CHARLES HUMBERT PIAR-RON DE) (Hist. mod.), maître des comptes, homme dont la mémoire doit être à jamais chère & respectable; il ne fit, ne proposa, ne rêva que du bien, les intérêts de l'humanité, lui furent toujours présens & toujours sacrés. Particulier fans fortune. & vivant dans une monarchie, il a fait plus de choses utiles que beaucoup de grands princes : on rélista d'abord selon l'usage au bien qu'il proposoit, on finit par en profiter. C'est à lui qu'on doit l'établissement de la petite poste de Paris. Il avoit publie le plan d'une Maison d'association pour les malades; on n'accueillit point alors ce projet, on y trouvoit je ne sais quelle idée d'hôpital qui humilicit; mais un hôpital ou hofpice à l'établissement duquel on a contribué, où une bienfaisance prévoyante & utilement intéresse nous acquiert les droits de tondateur, & nous assure dans nos besoins des secours que nous accordons d'avance aux besoins des autres. un pareil asyle peut-il jamais avoir rien d'humiliant? Nous voyons aujourd'hui cet établiffement se reproduire sous une nouvelle sorme, en faveur des ecclésiastiques & des militaires fans fortune. tant il est vrai que le bien, dès qu'il est montré. dès qu'il est apperçu, est un germe qui fructifie pour une génération ou pour une autre! Proposons toujours le bien, ne sût-ce que pour épuiser & pour épargner à nos neveux, ces dédains, ces froideurs. ces plaisanteries, ces contradictions, épreuve par laquelle toute invention heureuse & unle doit passer nécessairement, nous aurons beaucoup avancé ce bien même que nous n'aurons pas vu exécuter. que nous aurons même vu rejetter. On a encore dis même M. de Chamousset d'autres ècrits, toujours marques de ce sceau respectable de l'utilité publique; tels sont deux mémoires, l'un sur la conservation des enfans, l'autre sur l'emploi des biens de l'hôpital S. Jacques à Paris, & des obfervations sur la liberté du commerce des grains. Cet homme excellent mourut le 27 mars

CHAMPAGNE (Hift. mod.). Dans les deux partages que firent les enfans de Clovis & ceux de Clotaire I, la Champagne faisoit partie du royaume de Metz ou d'Austrasie. On voit dans Grégoire de Tours divers ducs de Champagne, tels que Loup & Wintrion; ce sont des gouverneurs de cette province pour les rois d'Austrasie, & il y en a eu d'autres depuis. Les comtes héréditaires de Champagne n'ont commencé que vers l'an 953. Ceux d'entre eux qui ont été célèbres se trouveront à leurs noms particuliers. Dans le temps de l'ancienne pairie féodale ou reelle, dont l'origine est inconnue, la Champagne étoit le premier ou la première des trois comtes pairies laïques. On ignore aussi l'origine précise du titre de palatins que portoient les comtes de Champagne; ce sont de ces questions sur lesquelles les savans s'exercent & se divisent. Les pairs de France avoient leurs pairs particuliers qui étoient leurs vassaux directs & arrière-vassaux de la couronne, & par lesquels ils faisoient tenir les états de leurs pays: les pairs de Champagne étoient sept comtes, savoir : les comtes de Joigny, de Réthel, de Brienne, de Roucy, de Braine, de Grand-Pré, de Bar-sur-Seine.

Le fameux Thibault, comte de Champagne, si connu par ses chansons & par son amour pour la reine Blanche, nie par M. l'évêque de la Ravalière, hérita du royaume de Navarre à la mort du roi Sanche VII, son oncle maternel, dit l'Ensermé; ce royaume ne valoit pas son comté, mais son comté servit à le saire valoir; il transporta dans la Navarre de bons laboureurs de Brie & de Champagne, qui le fertilisèrent & le peuplèrent. Jeanne, sa petite fille, épousa Philippe-le-Bel, & lui porta en mariage la Navarre, la Champagne & la Brie. Edouard III, roi d'Angleterre, qui réclamoit la couronne de France, comme petit-fils de Philipele-Bel par Isabelle de France, réclama aussi la Navarre au même titre. Les états de Navarre déclarèrent que cette Couronne appartenoit à Jeanne de France, fille de Louis Hutin, l'aîné des trois fils de Philippe-le-Bel & de Jeanne de Navarre: jugement juste & qui fut exécuté.

Edouard ayant réclamé la Champagne & la Brie, comme la Navarre, en fut exclus comme de la

Navarre, & par les mêmes raisons.

Après l'extinction de la race masculine de Philippe-le-Bel, la France avoit restitué la Navarre, c'est-à-dire, l'avoit laissée passer à la sille de Louis Hutin; mais la restitution de la Champagne & de la Brie ne paroissoit pas si indispensable: c'étoient incontestablement des provinces françoises soumises dans l'origine à la loi salique, & que la réunion sembloit avoir sait rentrer sous l'empire de cette loi. Il est même à remarquer que la France les avoit déclarés siess masculins par le jugement que Blanche de Cassille & Saint-Louis avoient prononcé entre Thibault & Alix, sa cousine.

Henri I, comte de Champagne & de Brie, avoit eu deux fils, Henri II & Thibaut V. Henri II n'ayant laissé que des filles dont Alix étoit l'aînée, Thibaut V recueillit la succession à leur préjudice; il sut père de Thibault VI, le chansonnier, celui qui herita, comme nous l'avons dit, de la couronne de Navarre. Alix redemanda la Champagne & la Brie à ce dernier; elles furent adjugées à Thibaut VI, moyennant une somme qu'il sut obligé de payer à sa cousine. Ce sur, comme nous l'avons dit encore, la fille de Thibaut VI, qui porta ces provinces en mariage à Philippe-le-Bel. En vertu de ce dernier exemple contraire à la loi salique, on jugea qu'elles devoient revenir à la fille de Louis Hutin. Elle perta ses droits en mariage à Philippe, comte d'Evreux, petit fils du roi Philippe le Hardi, & les transmit à Charles le Mauvais, roi de Nawatre, fon fils.

Ces droits avoient été la matière de quelques contestations entre cette princesse & ses oncles. Philippe le Long & Charles-le-Bel. Ces princes garderent la Champagne & la Brie dont ils donnèrent à leur nièce tel dédommagement qu'ils voulurent. Philippe de Valois, plus juste, transigea pour ces comtés qu'il eût peut-être été encore plus juste : mois moins politique, de restituer. La situation de la Champagne qui la rend frontière du côté de l'Allemagne, & celle de la Brie qui serre de trop près la capitale, faisoient de l'acquisition de ces deux provinces, un objet important de la politique de nos rois. Philippe offrit un échange & le fit accepter; il donna au roi & à la reine de Navarre, outre des rentes dont ils se contentèrent, les comtés d'Angoulème & de Mortain, puis au lieu d'Angoulême, les domaines de Pontoise, de Beaumontsur-Oyse & d'Asnières. Le traité est du 14 mars 1335: ainsi sut consommée la réunion de la Champagne à la couronne, qui fut encore confirmée en 1361 par le roi Jean.

CHAMP CLOS (Hist. mod.), étoit anciennement un lieu clos ou sermé de barrières, destiné aux jostes & aux tournois, divertissemens que prenoient les souverains & qu'ils donnoient à leur cour. Mais on l'a aussi attribué à des combats singuliers qui étoient quelquesois ou permis ou ordonnés par les souverains, pour la vengeance des injures, & pour maintenir l'honneur des chevaliers, ou même celui des dames de la cour. Alors on se battoit en champ clos, & ces combats avoient leurs lois & leurs juges. (A. R.)

CHAMP-DIVERS (ODETTE DE) (Hift. de Fr.). fille d'un marchand de chevaux, avoit de la beauté, de l'esprit, de la bonté, de la douceur. Charles VI. dans sa démence même, eut le bon esprit ou le bonheur de l'aimer; elle prenoit sur lui un souverain empire, & n'en usoit que pour l'avantage du prince. On l'appelloit la petite reine. La véritable reine, Isabelle de Bavière, qui ne vouloit que régner avec le duc d'Orléans, son amant & son beau-frère, & à qui la personne de son mari étoit fort indifférente, fut la première à lui procurer cet amusement. Le roi dans ses accès étoit violent, il vouloit frapper ceux qui l'approchoient. Odette paroissoit: Retirez-vous, disoit-elle, le roi est le maître, mais, ajoutoit-elle, je n'aimerai plus mon ami, puisqu'il ne consent pas à ce qu'on lui demande pour son bien. Le roi aussi-tôt consentoit à tout. Auparavant, on n'imaginoit pas d'autre moyen de le réduire, que de faire entrer brusquement dans sa chambre dix ou douze hommes masqués, vêtus de noir & d'un aspect hideux, qui arrachoient de lui, par l'effroi qu'ils lui inspiroient, ce qu'Odette en obtenoit par douceur & par amitié. Ce prince qui, lorsqu'il sentoit revenir les accès de son mal. se jettoit à genoux en fondant en larmes, & prioit dieu en disant que si c'étoit sa volonté de l'éprouver encore par ces humiliations douloureuses, il les acceptoit acceptoit en expiation de ses sautes; mais que du moins ce dien de bonté ne permit pas que la solie d'un malheureux roi sit le moindre mal à son peuple ni à aucun de ses sujets, un tel prince méritoit bien qu'on n'ajoutât pas à la rigueur de son sort par la dureté des traitemens. On ignore quelle sut la durée de la vie d'Odette, & si Charles VI jouit long-temps de la douceur de son empire : on sait sculement qu'il en eut une fille.

CHAMPEAUX (GUILLAUME DE) (Hist. litt. mod.), archidiacre de Paris au douzième siècle, sondateur des chanoines réguliers de saint-Victor, puis évêque de Châlons-sur-Marne, mourut religieux de Citeaux en 1121. On a de lui un traité de l'origine de l'ame dans le thesacrus anecdotorum, de dom Martène. Il est moins connu par cet ouvrage que par ses démêlés avec Abailard. (Voyez ABAILARD).

CHAMPIER (SYMPHORIEM) (Hist. litt. mod.), lyonnois, premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine, écrivain obscur & fécond dont on cite quelquesois la vie du chevalier Bayard, qu'il faut bien distinguer de celle qui sut écrite par le serétaire de ce héros, & qui plaît tant dans sa piquante naïveté; & les grandes chroniques des ducs & princes de Savoye. Le reste de ses ouvrages ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

CLAUDE, son fils, est auteur d'un ouyrage intule, Singularités des Gaules, qu'il sit à l'âge de

JEAN BRUYREN CHAMPIER, neveu du premier, cousin du second, médecin à Lyon, est auteur d'un traité de re cibaria, & traducteur du traité d'Avicenne de corde ejusque facultatibus. Tous trois vivoient vers le milieu du seizième siècle.

CHAMPION s. m. (Hist. mod.), signisse proprement une personne qui entreprend un combat pour un autre, quoiqu'on applique aussi ce nom à celui qui combat pour sa propre cause.

Hottoman définit le Champion: Certator pro alio datus in duello, à campo distus, qui circus erat, decertantibus definitus: de-là vient aussi le mot de champ de bataille.

Ducange observe que les champions, dans la signification propre, étosent ceux qui se battoient pour d'autres; lesquels étant obligés, selon la coutume, d'accepter le duel, avoient pourtant une excuse légitime pour s'en dispenser, comme de caducité, de jeunesse ou d'insirmité: il ajoute que c'étoit le plus souvent des mercenaires qu'on louoit à prix d'argent, & qui dés-lors passoient pour infaines.

Quelquesois le vassal, en vertu de son sies &c. des conditions de l'hommage, devenoit Champion de son seigneur, dès que ce seigneur le demandoit.

Des auteurs soutiennent que toutes personnes étoient reçues à servir de Champions, excepté les parricides & ceux qui étoient accusés de crimes arès-odiaux. Les clercs, les chanoines, les relilibitiones, Tom. II. Première Pari,

gieux, les semmes mêmes étoient obligés de sour nir des Champions pour propper leur innocences

Cette coutume de décider les différends par un combat, est venue originairement du nord; elle passa de-là en Allemagne, les Saxons la portèrent en Angleterre, & elle s'établit insensiblement dans le reste de l'Europe, sur-tout chez les nations militaires, & qui faisoient leur principale occupation des armes.

Lorsqu'on avoit choist deux Champions pour décider de la vérité ou de la fausseté d'une accusation, il falloit, avant qu'ils en vinssent aux mains, qu'il intervînt une sentence pour autoriser le combat. Quand le juge l'avoit prononcée, l'accusé jettoit un gage (d'ordinaire c'étoit un gant); se gage de bataille étoit relevé par l'accusateur: après quoi on les mettoit l'un & s'autre sous une garde sur jusqu'un jour marqué pour le combat.

Si dans l'intervalle l'un des deux prenoit la fuite, il étoit déclaré insâme, & convaincu d'avoir commis le crime qu'on lui imputoit; l'accusé, non plus que l'accusateur, n'obtenoit la permission de s'en tenir-là, qu'en satisfaisant le seigneur pour la confiscation qu'il auroit dû avoir des effets du vaincu, si le combat avoit eu lieu.

Avant que les Champions entraffent dans la lice, on leur rasoit la tête. & ils saisoient serment qu'ils croyoient que les personnes dont ils soutenoient la cause, avoient raison, & qu'ils les désendroient de toutes leurs sorces. Leurs armes étoient une épée & un bouclier. Quelques-uns disent qu'en Angleterre c'étoit le bâton & le bouc'ier. Lorsque les combats se saisoient à cheval, on armoit les combattans de toutes pièces; les armes étoient bénites par un prêtre avec beaucoup de cérémonies; chacun des combattans juroit qu'il n'avoit point de charmes fur lui; pour s'animer, on commençoit l'action par des injures réciproques, puis les Champions en vénoient aux mains au son des trompettes: après qu'ils s'étoient donnés le nombre de coups marqués dans le cartel, les juges du combat jettoient une baguette pour avertir les Champions que le combat étoit fini : s'il duroit jusqu'à la muit, ou qu'il finît avec un avantage égal des deux côtés, l'accusé étoit alors réputé vainqueur; la peine du vaincu étoit celle que les loix portoient contre le crime dont il étoit question: si le crime méritoit la mort, le vaincu étoit désarmé, traîné hors du camp & exécuté aussi-tôt, ainsi que la partie dont il soutenoit la cause : s'il avoit combattu pour une femme, on la brûloit. (G.) (a)

C'est un specacle curieux, dit l'illustre auteur de l'Esprit des lois, de voir ce monstrueux usage du combat judiciaire réduit en pratique, & de trouver le corps d'une jurisprudence si singulière. Les hommes, dans le sond raisonnables, soumettoient à des règles leurs préjugés mêmes. Rien n'étoit plus contraire au bon sens que le combat judiciaire; mais ce point une sois posé, l'exécution s'en sit avec une certaine prudence. L'auteur célèbre que nous ve-

mons de citer, entre à ce sujet dans un détail trèscurieux sur les règles de ces combats, qu'on pourroit appeler le code des homicides; mais ce qui est encore plus précieux, ce sont les réslexions philosophiques qu'il fait sur ce sujet. La loi salique, die il, n'admettoit point l'usage des preuves négatives, c'est-à dire qu'elle obligeoit également l'accusateur & l'accusé de prouver: aussi ne permettoit-elle pas le combat judiciaire. Au contraire, la loi des Francs ripuaires admettant l'usage des preuves négatives, il semble qu'il ne restoit d'autre ressource à un guerrier sur le point d'être consondu par une simple assertion ou négation, que d'offrir le combat à son adversaire, pour venger son honneur.

L'auteur cherche dans les mœurs des anciens Germains la raison de cet usage si bizarre, qui sait dépendre l'ianocence du hasard d'un combat. Chez ces peuples indépendans, les samilles se saisoient la guerre pour des meurtres, des vols, des injures, comme elles se la sont encore chez les peuples libres du nouveau monde. On modisia cette coutume, en assujettissant cette guerre à des règles. Tacite dit que chez les Germains les nations mêmes vuidoient souvent leurs querelles par des combats singuliers.

Cette preuve par le combat avoit quelque raison fondée sur l'expérience. Dans une nation uniquement guerrière, la poltronnerie suppose d'autres vices qui l'accompagnent ordinairement, comme

la fourberie & la fraude.

La jurisprudence du combat judiciaire, & en général des épreuves, ne demandant pas beaucoup d'étude, sut une des causes de l'oubli des loix saliques, des lois romaines & des lois capitulaires: elle est aussi l'origine du point d'honneur & de la sureur de notre nation pour les duels de l'ancienne chevalerie & de la galanterie. (O.)

CHAMPION DU ROI (Hist. mod. d'Angl.), chevalier qui, après le couronnement du roi d'Angleterre, entre à cheval, armé de toutes pièces, dans la salle de Westminster, jette le gant par terre, & présente un cartel à quiconque oseroit nier que le nouveau prince soit légitime roi d'Angleterre.

Cest en 1377, dans la cérémonie du couronnement de Richard II, que l'histoire d'Angleterre sait mention, pour la première sois, d'un champion qui alla se présenter, armé de toutes pièces, dans la salle de Westminster, où le roi mangeoit, & qui, ayant jeté son gantelet à terre, désia tous ceux qui voudroient disputer au roi ses justes droits sur la couronne.

On ignore l'origine de cette coutume, qui s'est conservée jusqu'à présent; mais il est certain qu'elle est plus ancienne que le couronnement de Richard II, puisque le chevalier Jean Dimmock, qui sit alors l'ossice de champion, y sut admis en vertu d'un droit attaché à une terre qu'il possédoit dans le comté de Lincoln, savoir le manoir de Scrivelby, qu'il avoit du ches de sa semme, Rapin, som. III. Wal-

singham & Froissard. (Cet article est de M. le ches valier DE JAUCOURT.)

CHAMPLAIN (SAMUEL DE) (Hist. moderne.); voyageur & marin célèbre, dont un lac d'Amérique porte le nom. Envoyé par Henri IV dans le Nouveau-Monde, il fonda Quebec, & fit établir une compagnie pour le commerce du Canada. Il est regardé comme le fondateur de la Nouvelle-France: il en a aussi été l'historien. On a de lui les Voyages de la Nouvelle-France, dite Canada. Etabli

en Amérique vers 1603; mort vers 1635. CHAMPMESLÉ (MARIE DESMARES, femme de CHARLES CHEVILLET, sieurde) (Hist. du th. fr.). Le mari & la femme étoient comédiens. Le mari étoit de plus auteur; mais il n'y a que la semme de célèbre, parce que Racine lui apprit l'art de la déciamation tragique. On croit qu'elle étoit sa maîtresse. & qu'elle le quitta pour le comte de Tonnerre; ce qui fit faire ce calembourg, aussi bon qu'aucun de ceux de nos jours : le Tonnerre l'a déracinée. Louis Racine a cru l'honneur de son père intéresse à n'avoir jamais aime d'autre femme que la sienne; il a perdu beaucoup de peine, dans ses mémoires sur la vie de Jean Racine, à prouver que jamais Racine n'avoit été amoureux de mademoiselle Champ mélé ni d'aucune autre : il est pourtant bien sûr que madame Racine, qui non-seulement n'avoit jamais vu représenter les tragédies de son mari, ce qu'elle eût regardé comme un grand péché, mais qui ne les avoit même jamais lues, n'est point la semme qui lui a fait faire ces tragédies si tendres. Racine émit trop honnête & trop sensible, pour ne pas aimer & révèrer beaucoup une femme aussi vertueuse que la sienne : il sut bon mari & bon père. tout honnête-homme l'est; mais il est permis de croire qu'avant ce temps & dans sa jeunesse il avoit été un amant fort aimable, que ce n'étoit pas avec un cœur froid & sec qu'il attendrissoit tous les cœurs, & que l'adrice jeune & belle qu'il avoit affociée & intéressée à sa gloire, qu'il avoit instruite à exprimer des sentimens si tendres, & dans l'ame de laquelle il avoit fait passer la chaleur & la sensibilité de la fienne, ne lui étoit pas indifférente. C'est de ces memoires de Louis Racine sur la vie de Jean Racine, que M. de Voltaire a dit, avec un peu d'injustice & beaucoup de malignité: il a beau faire, il ne déshonorera pas son père. Nous avons beau faire aussi, l'histoire de mademoiselle Champ-mêlé devient celle de Racine; c'est qu'elle n'a dû qu'à lui seul la réputation qu'elle a conservée jusqu'à nous; c'est que si Racine a quelquesois pensé à elle, en concevant ces rôles de femmes si tendres, si passionnées; si aimables, c'est le plus beau titre dont une semme puisse se glorifier. Le sieur Champ-mêle son mari n'étoit pas, dit-on, un acteur faus talens, sur-tout dans le genre comique. On a ses œuvres imprimées en 2 vol. in-12. Il a des comédies dont il est seul l'auteur; on dit qu'il a fait, en société avec La-Fontaine, le Florentin, la coupe enchantée, le veau perdu & je vous prends sans verd. Il mourue

en 1701: sa semme étoit morte en 1698; elle étolt 1

née à Rouen, en 1644.

CHAMPS (ETIENNE-AGARD DES) (Hist. litt. mod.), jésuite, ne à Bourges en 1613, mort à la Flèche en 1701, est auteur d'un traité aujourd'hui bien inutile: de hæresi jansenianâ.

Un autre des Champs (François-Michel-Chrétien), est auteur de quatre tragédies bien inutiles aussi & bien oubliées, savoir, Caton d'Utique, Antiochus, Artaxerxès & Médus, & de Recherches historiques sur le théâtre françois. Mort en 1747.

CHANAAN (Hist. sacr.), fils de Cham, maudit par Noé, pour l'irrévérence de son père envers ce

patriarche.

CHANDOS (JEAN) (Hist. d'Angl.), un des plus illustres & des plus vertueux capitaines d'Edouard III, roi d'Angleterre, dans ses guerres contre la France : il fut un de ses plénipotentiaires pour la paix de Bretigny, en 1356. Ce sut lui qui gagna, en 1364, la bataille d'Aurai, où fut terminée la querelle de la Bretagne entre les maisons de Montfort & de Penthièvre : il eut la gloire d'y faire prifonnier du Guesclin; & ce même du Guesclin ayant encore été pris par le prince Noir à la bataille de Navarrette, Chandos, qui respectoit en lui la valeur & la vertu, lui offrit sa bourse pour contribuer à sa rançon & accélèrer le moment de sa liberté. Lorsque Charles V, voyant le génie d'Edouard III abattu par l'âge, & celui du prince Noir par la maladie, crut qu'il étoit temps de renouveller la guerre, le présage le plus marqué de la décadence des Anglois sur la perte qu'ils firent, en 1369, de ce brave Chandos, le du Guesclin de l'Angleterre. Presqu'invincible à la guerre, il n'en aimoit pas moins la paix : les François mêmes le pleurêrent, & la rupture des deux nations rivales ne parut sans remêde que quand on eut perdu cet homme juste & modéré. Il fut tué dans un combat sur le pont de Lenfac, près de Poitiers.

CHANDOUX (Hist. mod.). Baillet, dans sa savante vie de Descartes, a un chapitre intitulé:

Mort funeste de Chandoux.

Ce Chandoux étoit un philosophe chymiste, contemporain de Descartes, & qu'on donne pour un de ses prédécesseurs dans le projet de résormer la philosophie & de détruire les chimères péripatéticiennes. Il s'annonçoit avec quelque éclat : des personnes considérables alloient entendre ses leçons & voir ses expériences. Sa fin sur en effet suncste; il sut pendu pour fausse monnoie, en 1631, à la place de Grève.

CHANTAL (JEANNE-FRANÇOISE FRÉMIOT DE) (Hist. mod.), née à Dijon en 1572, épousa le baron de Chantal. Il sur tué à la chasse: sa veuve, agée alors de vingt-huit ans, se donna toute entière à la piété & à la charité. S. François de Sales, qu'elle connut en 1604, sut son directeur, & sous sa conduite elle institua l'ordre de la Visitation, dont les premiers sondemens surent jetés à Annecy, en 2610. Elle mourut à Moulins, en 1641. Benoît XIV

l'a béatisée en 1751; Clément XIII l'a canonitée en 1767: on a publié des lettres d'elle en 1660; l'abbé Marsolier a écrit sa vie en 2 vol. in-12. Ello étoit aïeule de madame de Sévigné, qui en parle souvent dans ses lettres.

CHANTEREAU LE FEVRE (LOUIS) (Histalita, mod.). Quelques emplois considérables qu'il exerça l'auroient laissé dans l'oubli, il est connu comme savant. On a de lui des Mémoires sur l'origine des maisons de Lorraine & de Bar; un Traité des siefs, où il s'attache à établir que les siefs hérèditaires n'ont commencé qu'après Hugues-Capet, ce que les savans sont bien loin de lui accorder; un traité touchant le mariage d'Ansbert & de Blitilde; un autre, où il examine si les terres situées entre la Meuse & le Rhin, sont ou ne sont pas de l'empire. Né à Paris en 1588, mort en 1658.

CHANTOCE (GILLES, seigneur DE) (Hist. de Bret.). Jean VI, duc de Bretagne, dit le bon & le sage, mort en 1442, avoit eu de Jeanne de France, sœur de Charles VII, trois fils, François, Pierre & Gilles: ce dernier est celui dont il s'agit. François régna, & fit à ses frères tel partage qu'il voulut. C'étoit une ame soible & dure, gouvernée par des mechans. Gilles, prince aimable & interessant, avoit plu à Françoise de Dinant, & l'avoit épousée, ce qui lui avoit fait un ennemi implacable d'Arthurde Montauban, amoureux de Françoise & à qui le duc qu'il gouvernoit, l'avoit promise. Quelques propos de mécontentement échappés à Gilles sur la modicité de son apanage, surent représentés au duc par Arthur comme des transports d'une ambition redoutable & des menaces d'une révolte prochaine. On sut que Henri VI, roi d'Angleterre, avoit offert au prince Gilles l'épée de connétable, comme Charles VII avoit donné celle de France au comte de Richemont, oncle des trois princes Bretons; mais on dissimuloit le refus formel que le prince Gilles avoit sait des offres de Henri VI. en disant qu'il ne vouloit point faire la guerre au roi de France son oncle. On le peignoit & à la cour de France & à celle de Bretagne, comme le sujet & l'allié des Anglois, prêt à troubler par leur moyen ces deux états. Le duc François sur la foi d'Arthur de Montauban, prit son frère en horreur & inspira contre lui à Charles VII des préventions dont le connétable de Richemont, qui connoissoit mieux son neveu & qui lui rendoit plus de justice. fit promptement revenir ce roi naturellement équitable. Le duc n'écoutant qu'une haine aveugle, fait faire le procès à son frère sur les dépositions des plus infames délateurs. On assemble les états de la province, le connétable de Richemont, le héros du siècle y paroît, prend en main la désense de son neveu, entraîne les suffrages, couvre le duc de consussion; mais le duc tient toujours son srère prisonnier, & le connétable appellé par d'autres affaires, s'éloigne de la Bretagne. Le duc & ses compliees transfèrent le prince, de prison en prison, & renouvellent leurs informations calogne

moules, les jures indignés le refusent à ces manœu res. On publie une lettre supposée du roi d'Angleserre qui redemande son connétable, (c'étoit Gilles qu'il designoit ainsi,) & qui menaçoit en cas de resus, de saire une descente en Bretagne; la sausse lettre ne produisit point d'effet, personne n'y crut. On tenta d'empoisonner le prince, on envoya dans ce dessein en Lombardie, contrée alors renommée pour la composition des poisons. Gilles dut son salut à sa jeunesse & à sa bonne constitution. Il n'éprouva qu'une indisposition légère. Ses bourreaux résolurent alors de le laisser mourir de faim. On entendoit à travers les barreaux d'une grille de la prison les cris de ce malheureux qui demandoit aux passans du pain pour l'amour de Dieu. Personne n'osoit lui en donner. Une pauvre payfanne eut seule le courage de defcendre dans les sosses & de mettre à plusieurs reprises un pain sur le bord d'un soupirail par lequel ce secours parvenoit jusqu'au prince. Ses ennemis s'étonnèrent & s'indignérent de la prolongation de sa vie, des assassins entrèrent dans son cachot & l'étouffèrent entre deux matelats. Un religieux, consesseur du prince & dépositaire de ses dernières volontés, vint trouver le duc & le cita de la part de seu monseigneur Gilles à comparoître devant Dieu dans quarante jours. Sur quoi les auteurs du nouveau dictionnaire historique sont cette réflexion judicieuse. « Si l'esprit se prête avec peine à ces » ajournemens alors à la mode; le cœur qui dé-» telle les attentats de la tyrannie, ne peut s'em-» pècher d'être touché en dépit de tout raisonne-» ment, & semble desirer ces vengeances tempo-» relles de la Providence ».

La déplorable aventure de ce prince infortuné est de l'an 1445.

CHANUT (PIERRE) (Hist. mod.), ambassadeur de France, auprès de Christine, reine de Suède, & ami de Descartes. On a de lui des mémoires. Mort en 1662.

Pierre, son fils, abbé d'Issoire, & aumônier de la reine Anne d'Autriche, a traduit les asses du concile de Trente; la vie & les œuvres de sainte Thérèse; mort en 1695.

CHAPELAIN (JEAN) (Hist. list. mod.). Chapelain paroît être un exemple de réputation détruixe par la satyre. Il étoit l'arbitre du goût; rien n'étoit bon que ce qu'il avoit approuvé, on n'appelloit jamais de ses jugemens. (Voyez l'article BOIVIN.) Louis XIV sent qu'il est de sa dignité de répandre les saveurs du gouvernement sur les gens de lettres qui sont la gloire de son règne, c'est Chapelain qui, comme le premier d'entre eux donne la liste de ceux qui sont dignes de récompense, c'est lui qui met un taux & un prix au mérite, & on peut croire qu'il ne s'oublie pas. Ensin Despréaux vient, il attaque le mieux renté de tous les beaux-esprits

dans sa réputation & dans sa saveur, tout le moude répôte après lui :

Chapslain veut eimer, & c'est-là sa folie. Il se tue à claner; que n'écrit-il en prose?

Voilà Chapelain ridicule & pour ses contemporains & pour la postérité. Ceci peut donner lieu à une question importante. Quel est le pouvoir de la satyre sur la réputation littéraire? Peut-elle, lorsqu'elle est fine, adroite, gaie, excellente en un mot dans son genre (essentiellement condamnable) peut-elle détruire les réputations légitimes & fondées sur des titres solides. Quand l'abbé Desfontaines & ses complices fatigueient M. de Voltaire de leurs farcasmes périodiques, accueillis par des lecteurs frivoles qui croyoient alors hair M. de Voltaire qu'ils ont cru aimer depuis, les traits partoient de trop bas & s'adressoient trop haut; quand M. de Voltaire cédant trop aisément sans doute à son indignation, châtioit par des satyres cruelles ces saryriques insolens, ses traits partoient de trop haut & s'adressbient trop bas; les premiers ne pouvoient porter coup; le second portoit des coups trop sûrs; mais nous pouvons observer pour la consolation du talent & du génie que M. de Voltaire lui-même n'a jamais pu effleurer la réputation de M. de Montesquieu, de M. de Buffon, de M. de Fontenelle, des deux Rousseaux, Jean-Baptiste & Jean-Jacques, quoiqu'il ait plus d'une fois essaye d'y porter atteinte. S'il a été plus heureux ou plus malheureux contre quelques autres. car dans ce genre le succès même est un malheur & la réputation personnelle du satyrique souffre des coups qu'il porte,) s'il a mieux réussi contre d'autres, c'est qu'il étoit aide par les circonstances; si, par exemple, un trait du Pauvre Diable, qui a si ranidement passe de bouche en bouche, a repandu un peu de ridicule sur l'abbé T..., c'est que la matière y étoit disposée, quoique ce littérateur, disciple de la Motte & de Fontenelle, ne sut pas sans mérite. L'exemple de M. Gresset semble encore prouver en saveur du talent contre le pouvoir de la satyre. Le trait que M. de Voltaire lui a lance dans le Pauvre Diable, a parfaitement reussi à il est plaisant & adroit, il a l'air juste, le fatyrique paroît accorder à M. Greffet ce qu'on ne peut pas lui refuser & ne lui resuser que ce qu'on ne peut pas lui accorder; cependant la réputation de M. Greffet, appuyée sur de vrais talens & de bons ouvrages, a surnagé; il est resté à la place que l'estime publique lui avoit assurée depuis long-temps. Ainsi la satyre amuse, la raison seule persuade: ce n'est point Boileau qui a détruit la réputation de Chapelain, c'est la Pucelle; les torts & les malheurs de Chapelain & l'excuse de Boileau sont dans la Pucelle; c'est ce que Galba, dans Tacite, dit de Neron dans un autre genre. Quem..... non Vindex cum inermi provinciá, aut ego cum una legione, sed fua immanitas; fua luxuria cervicibus publicis de-

La sature ne nuit donc à nos ouvrages que quand nos ouvrages aident la satyre. M. Gresset, qui, dans le Méchant, avoit peint avec tant d'éclat les mœurs, les idées & le jargon du grand monde, revient à Paris après vingt ans de sejour & d'inaction dans la province; ses oreilles sont blessées d'un néologisme, qui n'en est plus un que pour lui, il veut le peindre dans un discours public prononcé à l'académie françoise; il veut le peindre, mais il ne le connoît pas, il n'a point la mesure ni les proportions de ce qu'il peint, il confond les nuances les plus éloignées; il confond le ridicule noble & fin des gens de la cour avec le ridicule grossier des bourgeois qui croyent les imiter; ce n'est pas que son projet ne sût excellent, & que ce ne soit une question très-philosophique à traiter que celle de l'influence réciproque des mœurs sur le langage & du langage sur les mœurs; mais il manque entiérement son objet, il sait une caricature burlesque, il profane sa gloire. A ce premier tort, il ajoute celui de donner de ce discours une seconde édition, où dans un avant-propos il tâche de rendre ridicules ceux qui l'ont trouve tel; mais les rieurs n'étoient pas de son côté; si M. Gresset avoit souvent répété de pareilles fautes, s'il avoit multiplié de pareils ouvrages, il auroit pu nuire à sa réputation & donner du poids à la satyre, quoique les plus grands écrivains qui ont travaille trop long-temps ayent eu comme lui le malheur de faire beaucoup d'ouvrages indignes d'eux. & que M. de Voltaire lui-même n'ait pas été à l'abri de cet inconvenient.

Concluons donc avec Horace:

Multa quidem nobis facimus mala sape potta.

Et que peut-être sans le mal que nous nous faisons, la saryre ne nous en seroit guères. Je dis peut-être, car je ne veux rien décider sur cette question; je crains que sur-tout chez une nation plus encline à rire qu'à réslèchir, la satyre ne soit toujours trop redoutable; heureusement la plupart des satyriques le sont bien peu, la passion les trahit & le désir de nuire leur en ôte le pouvoir.

Chapelain avoit tant de réputation, qu'avant que la lecture de la Pucelle eût fait son effet, avant qu'on l'eût assez lue pour s'assurer qu'on ne pouvoit la lire, avant qu'on eût osé prendre sur soi de condamner Chapelain, ce poëme eut jusqu'a six

éditions en dix-huit mois.

Moutmort sit sur la Pucelle cette épigramme:

Illa Capellani dudum expectatu puella, Post tanta in lucem tempora prodit anus.

Linière, la traduisit ainsi en l'allongeant & l'égayant:

Nous attendions de Chapelain

Une pucelle
Jeune & belle,
Vingt and à la former il perdit fon latin
Et de fa main
Il fort enfin
Une vicille fempiteraelle.

Il faut fans doute abandonner le poème de Chapelain, & il y a long-temps que cette justice est faite; mais il ne faur pas dire avec M, de Voltaire, qui n'a peut-être jamais rien dit de si leger, que Chapelain eut la bétise de traiter sérigusement le sujet de la Pucelle, car il n'en sut jamais de plus intéressant, il l'est plus peut-être que le sujet même de la Henriade, auquel il a d'ailleurs le mérite de ressembler au moins en ce qui concerne Charles VII, qui insérieur à la vérité à Henri IV, règna, comme lui, sur la France

Et par droit de conquête, & par droit de naissance, Et par le malheur même apprit à gouverner.

Mais c'est sur la personne de Jeanne que tout l'intérêt se rassemble. Puisque nous parlons d'intérêt, on conçoit que ce n'est plus du poëme de Chapelain qu'il s'agit, mais de l'histoire véritable de Jeanne d'Arc, telle qu'elle résulte des actes & des titres authentiques. La première partie de cette histoire, c'est-à-dire celle des exploits de Jeanne. dépouillée même des fables dont il étoit affez naturel de l'orner, offre un merveilleux vrai & philosophique bien supérieur à ce merveilleux vaque des fables antiques, à cette froide intervention des dieux qui fait tout & glace tout dans nos poëmes épiques, à cette allégorie plus froide encore qui glace encore plus la Henriade, où il n'y a de vraiment admirable que ce que la critique a eu le malheur d'y reprendre, ces caractères si bien peints, ces belles maximes politiques, ces grands tableaux d'histoire, ces beaux vers épiques qui gravent les événemens & les hommes dans l'imagination, & qui ont fait traiter M. de Voltaire de Lucain François, par les Desfontaines, & leurs semblables, injure après tout plus honorable qu'il n'étoit donné aux Dessonta nes de le croire.

La seconde partie de l'histoire de Jeanne, c'estadire celle de son procès, est le ches-d'œuvre de l'intérêt; l'admiration & l'attendrissement pour Jeanne, l'indignation contre ses bourreaux, l'horreur, la pitié, la douleur y sont au comble. C'est le fait le plus dramatique de toute notre histoire; jamais la valeur & la vertu lâchement opprimées par la sureur, lâchement trahies par la persidie, lâchement abandonées par l'indisserence & l'ingratitude, n'ont crié vengeance au ciel d'un ton plus dèchirant & plus terrible. Chapelain a eu la bétisé de traiter un pareil sujet en vers froids & durs; M. de Voltaire a eu l'esprit de le parodier en vers plaisans & plcins de grace; mais l'homme juste & sensible, qui se pénétrant prosondément du pathé-

tique de ce sujet, le traiteroit en ami de l'innocence & de l'insortune, en ennemi des tyrans & des oppresseurs, ajoutons, & en bon poète, seroit le premier & le plus lu des poètes épiques. Pour l'historique, Voyez l'article ARC (Jeanne d') dans ce Dictionnaire.

Un vers noble, quoique dur, Peut s'offtir dans la pucelle.

Boileau a raison; il y a plusieurs de ces vers dans la Pucelle, & en général on peut remarquer que Chapelain & les autres poëtes de ce temps, ressemblent presque tous à Corneille, quand il n'est pas bon; ils ont sa fierté quelquesois samilière, on sent qu'ils sont de son école, & qu'ils l'ont pris pour modèle; ils n'en imitent guères que les désauts, c'est assez l'usage des imitateurs.

Que n'écrit-il en prose?

Boileau a encore raison puisque Chapelain a été le rédacteur des sentimens de l'académie sur le Cid; ce n'est pas que cet ouvrage cité avec raison comme un modèle de critique littéraire, soit absolument irréprochable pour le goût. La critique en est souvent trop sevère & même injuste; ce n'est pas non plus que le style en soit excellent La prose avoit encore alors ce caractère trop périodique. trop nombreux, trop Ciceronien, que les premiers bons écrivains. Balzac & les solitaires de Port-Royal lui avoient imprimé. Des parenthèses trop frequentes, des phrases trop long-temps suspendues embarrassoient & ralentissoient la marche d'une langue dont la précision & la clarté devoient faire le principal mérite. Mais enfin cet ouvrage est raisonnablement écrit, raisonnablement pense; il contient des vues fines, des principes excellens, de justes critiques, de justes louanges; il témoigne & inspire par-tout un grand respect pour ce Corneille que le cardinal de Richelieu vouloit rabaisser & humilier; jamais déférence pour la tyrannie d'un bienfaiteur ne sut moins aveugle & moins servile; c'est beaucoup sans doute d'avoir tourné ainsi au profit des mœurs, du goût & de la liberté académique un ouvrage commandé par la passion & par l'injustice.

Tandis que Chapelain ofoit juger Corneille,

A dit M. de Voltaire; il a osé du moins rédiger le jugement de sa compagnie qui l'en avoit chargé & dont il sut en cette occasion un digue & heureux interprète,

Il avoit du goût; cet ouvrage en fait soi, & c'est par-là que se résont le problème de son ancienne réputation; il avoit du goût; on en a souvent d'eux, l'un pratique pour ses propres ouvrages, l'autre théorique pour ceux des autres; le premier est soujours nécessairement rempli d'indule

gence, & se mesure assez exactement sur l'étendue du talent; le second est plus sévère & par conséquent plus pur; Chapelain avoit vraisemblablement ces deux goûts; avec l'un il s'est permis la Pucelle; avec l'autre il a critiqué le Cid.

Il y a des beautés dans une ode de Chapelain au

cardinal de Richelieu.

Quant au personnel de Chapelain il étoit aussi ridicule que son talent poétique étoit borné; il étoit d'une avarice fordide & ce qui en étoit la suite, d'une négligence indécente dans son extérieur. Il portoit dans les jours les plus chauds de l'été, un grand manteau bien épais, pour cacher un habit plein de pièces & de contures. Il prenoit pour prétexte qu'il étoit indisposé. Bon, lui dit un jour Conrart, c'est votre habit qui l'est. On trouve dans les œuvres de Boileau la parodie de quelques scènes du Cid, intitulée : Chapelain décoiffé, & la Métamorphose de la perruque de Chapelain en comète, sur quoi Fures tière observa qu'elle y gagnoit une chevelure. Chapelain, avec de l'esprit & même des vertus, se rendoit ainsi l'objet de la risée publique. On lui trouva cinquante mille écus à sa mort arrivée en

CHAPELET DES TURCS, (Hift mod.) Il ne faut pas croire que les Catholiques soient les seuls qui le fervent du Chapelet dans quelques-unes de leurs prières particulières : les Turcs en ont pareillement, mais ils sont différens de ceux des Chrétiens. Le chevalier de la Magdelaine, qui a été long-temps leur esclave, marque que ce Chapelet, qu'ils ont toujours ou le plus souvent sur eux, est compose de quatre-vingt-dix-neuf grains, sur lequel ils disent : Alla bismilla, ethemdail illa : Alla hecher ; ce qui vest dire , le nom de Dieu soit loue à jamais; Dieu est tout-puissant. (Miroir de l'empire ottoman, imprimé à Bâle en 1677). Le pere Dandini jesuite, dans son voyage du Levant, rapporte les paroles un peu différemment; mais le sens en est le même que de celles qui viennent d'être marquées. Ce pere dit même qu'aux quatrevingt-dix-neuf grains les Turcs en ont ajouté un centieme; mais un grain de plus ou de moins dans un Chapelet turc, ne doit point être un sujet de dispute. Je ne puis m'empêcher, au sujet de ce Chapelet, de marquer deux singularités : le Titien, dans son admirable tableau des pélerins d'Emmaus, s'est avisé de mettre un Chapelet à la ceintum de l'un d'eux; & Raphaël, dans un tableau de S. Jean qui prêche au desert, donne un Chapelet au saint précurseur : je ne crois pas néanmoins que ç'ait êté ni que ce soit l'usage des Juiss de se servir de Chapelet pour se souvenir de prier Dieu. (a) (A.R.)

CHAPELLE (CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, dit CHAPELLE) (Hist. litt. mod.), fils naturel de François Luillier, maître des comptes; homme libre, philosophe heureux, esprit aimable, ivrogne, qu'on trouvoit alors de bonne compagnie, & que ce seul titre en excluroit aujourd'hui. Invité à dîner chez le grand Conde, il préséroit de s'enivrer avec des incons

nus qu'il trouvoit au cabaret, & il s'excusoit en disant, qu'en vérité c'étoient les meilleures gens du monde, & que la présérence étoit due à ceux qui

étoient le plus sans sacon.

Un ennayeux, contre qui on avoit fait des couplets, & qui en soupçonnoit Chapelle, affectoit de dire & de redire en sa présence, qu'il voudroit en connoître l'auteur pour avoir la satisfaction de lui donner cent coups de bâton; ce propos rebattu satiguoit tout le monde; Chapelle moins blessé de la menace, qu'ennuyé de la répétition, s'approche de lui, tend les épaules & dit: donne donc vîte & va-t-en.

On sent qu'un pareil homme devoit être d'une singularité fort piquante. Il étoit, dans la conversation, d'une éloquence irrégulière & abandonnée comme sa conduite, qui produisoit souvent un grand effet. On en conte un trait qui nous paroît un peu suspect: il étoit seul à souper avec une demoiselle Choccars. fille d'esprit, à laquelle il étoit attaché. Sa semme de chambre entend tout d'un coup des pleurs & des gémissemens qui lui font craindre qu'il ne soit arrivé quelque grand malheur; elle entre toute effrayée, & ce n'est qu'à travers mille sanglots qu'ils parviennent à lui faire entendre, que Chapelle s'étant échauffé & attendri sur le sort de Pindare, le sameux poëte lyrique, mort, disoit-il, victime de l'ignorance des médecins, c'étoit cette affligeante nouvelle qui leur faisoit verser tant de larmes. Il faut avouer que cettte histoire est assez insipide; on ne rit point de voir pleurer la mort de Pindare, au dix-feptième siècle de l'ère chrétienne. Nous soupçonnons, quoique nous ne trouvions cette conjecture nulle part, que cette demoiselle Choccars étoit la maîtresse de Chapelle; qu'il s'étoit élevé entre eux un de ces orages si sréquens entre les amans, & qu'il finissoit comme ils finissent, par l'attendrissement, (ut adfolet in amore & ira jurgia, preces, exprobatio, fatisfactio. Tac.

Amantium ire amoris redintegratio. TERENCE).

que la semme de chambre étant entrée alors, ils s'étoient contentés de la défaite la plus grossière, seulement pour lui saire sentir que son zèle étoit indiscret & qu'il ne falloit point de tiers entre des amans qui pleurent. Mais enfin en prenant cette histoire à la lettre, & comme elle est rapportée par-tout, elle auroit cependant un côté intéreffant, celui de montrer le pouvoirde l'éloquence fur l'imagination. L'hiftoire connue du souper d'Auteuil, chez Molière, est encore un grand effet de l'éloquence de Chapelle, aidée des vapeurs du vin; mais c'est la raison superieure de Molière, c'est sa prosonde connoissance des hommes, qui jouent le beau rôle dans cette histoire. Boileau Racine, la Fontaine, les plus beaux génies du temps étoient de ce souper, Molière, qui ne soupoit point, & que sa fante obligeoit à des menagemens. étoit alle se coucher. Chapelle s'enivre, s'anime, fait un discours éloquent sur les chagrins & les contradictions de la vie, sur le malheur de naître, le mal-

heur plus grand de vivre. & l'honneur de mourir à son gre par un choix libre & reflechi; on le seconde. on rappelle les passages des philosophes anciens qui ont le plus médit de la vie; on prend en consequence le parti d'aller se noyer, la Seine étoit sous la main & y invitoit. Le jeune Baron, élève de Molière, seul de sang-froid alors, s'effraye de cette fermentation & court éveiller Molière. Molière arrive: Eh mes amis que vous ai-je donc fait pour être ainsi traité, pour être oublié de vous dans ma propre maison? vous allez faire une action sublime. qui vous assure l'immortalité, & vous ne daignez pas m'associer à votre gloire, vous me jugez indigne de mourir avec mes amis (1)! Il a raison, dirent les amis, c'étoit lui manquer. Viens, Molière, marché à notre tête comme le maître de la maison & le plus sage d'entre nous. - Doucement, mes amis. eh quoi! cette action glorieuse, qui va vous égaler aux Catons & aux Brutus, c'est en secret, c'est dans les ténèbres que vous allez la faire! vous en voulez perdre & la gloire & le fruit! vous voulez que cet exemple ne serve à personne, qu'on l'attribue au hasard, à un accident, à un naufrage. Non, non c'est demain, c'est à la clarté des cieux, c'est à la face de l'univers & d'un peuple d'admirateurs qu'il faut consommer cette grande œuvre. -Il a toujours raison! s'écrièrent les amis, il entre mieux que nous dans l'esprit de la chose. On s'alla coucher; le lendemain on ne put que rendre grace à la sagesse de Molière, ce sut le triomphe de la raison sur l'eloquence, & du sang-froid sur l'ivresse.

Les amis de Chapelle lui faisoient continuellement la guerre sur ce malheureux penchant à l'ivrognerie; il feignit un jour de faire une attention sérieuse à leurs discours, ils espérèrent de le convertir. Chapelle les mène au cabaret pour se pénétrer, disoit-il, plus à loisir de leurs raisons & s'abreuver de leurs reproches; il ne cesse de les écouter qu'après les avoir enivrés.

Boileau le consultoit volontiers sur ses ouvrages. Un jour, satigué des objections de Chapelle, il ne s'en tira qu'en lui disant: tu es ivre. Moins ivre de vin, lui dit Chapelle, que toi de tes vers. C'étoit au plus sage & au plus froid des bons poëtes qu'il parloit. Qu'on juge des autres.

La critique que Chapelle faisoit de la Bérénice de Racine, en y appliquant un resrein d'une chanson du pont-neus, est plaisante, & montre le désaux du sujet. Ce refrein étoit:

> Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.

(t) Comitemne sororem

Sprevisti moriene: eadem me ad sata vocasses...

Eadem hora tulisset....

Est hie, est animus lucis contempior, & istum

Qui vita bene credat cmi, quò tendis, honorem.

Chapelle avoit de l'instruction & de la philosophie, il étoit élève de Gassendi, un jour Molière & lui, revenant d'Auteuil à Paris par la rivière, disputoient sur une question philosophique; un religieux, assis à côté d'eux, paroissoit prendre beaucoup d'intérêt à leur dispute; tantôt il les encourageoit par un air d'applaudissemens, tantôt il les enslammoit par un air de doute & d'objection. Arrivé devant Chaillot, il prend congé d'eux & reprend sa besace; c'étoit le strère quêteur des Minimes de Chaillot. Son silence, dit en riant Molière à Chapelle, avoit plus d'esprit que ton éloquence & que ma philosophie; il nous a pris pour dupes.

Grimarest, dans la vie de Molière, rapporte une multitude de traits pareils de Chapelle. Nous nous

bornons aux principaux.

Chapelle, dit-on, étoit très-utile à Molière pour le théatre, parce qu'étant plus désœuvré, il alloit plus dans le monde. Molière y observoit plus & peignoit plus fidélement ce qu'il avoit vu; mais Chapelle voyoit plus & peignoit plus vivement ce qui l'avoit frappé: « Je ne regàrde pas tout, disoit Duclos; mais ce que je regarde, je le vois; il en étoit de même de Chapelle, il a, dit-on, sourni à Molière plusieurs originaux.

On dit qu'il a aussi sourni à Racine plusieurs bons

traits pour les Plaideurs.

On connoît son sameux voyage sait en société avec Bachaumont; mais en ne sait pas ce qui en appartient en particulier à l'un ou à l'autre; on croit assez communément que les saillies, les traits plaisans, tels que celui du gouverneur de Notre-Dame de la Garde, qui a emporté dans sa poche la clef de son gouvernement en retournant à Paris par le coche; l'épisode de d'Assoucy, & sur-tout le mot:

Mais enfin me voilà sauvé, Car je suis en tetre papale.

On croit que ces traits sont de Chapelle, & que les morceaux plus touchans & qui approchent plus ele la pastorale, comme la Tirade:

Sous ce berceau qu'amour exprès, &c.

sont de Bachaumont.

Mais ce ne sont que des conjectures sans aucune

certitude (Voyer l'article BACHAUMONT).

On a de plus des œuvres sugitives de Chapelle. M. le Fevre de Saint-Marc a donné en 1755 une édition en deux volumes in-12 de ses œuvres jointes -au voyage, avec des notes & des mémoires sur la vie des deux auteurs de ce voyage.

M. de Voltaire a place Chapelle dans le temple

zdu Goût.

Le dieu du Goût, comme de raison, lui donne quelques petites leçons sur son incorrection, sa neglimence & ses rimes redoublées.

. Béglez-mieux votre passion

Four ces syllabes enfilées, Qui chez Richelet étalées, Quelquesois sans invention, Disent avec profusion Des riens en rimes redoublées.

Chapelle mourut en 1686.

CHAPELLE (Jean de la) (Hist. lis. mod.), ne à Bourges en 1655, d'une famille noble, d'abord secrétaire de M. le prince de Conti, avoit quelque talens pour la politique & quelque connoissance de ce qu'on appelle les intérêts des puisances, lesquels devroient se réduire & se réduisent véritablement à vivre en paix, & à être juste; il sut employé dans quelques négociations auprès des Suisses, qui sont justes & qui vivent en paix, au moins chez eux. Il sut reçu en 1688 à l'académie françoise, lorsque Furetière en fut exclu. Il fit sur la guerre de 1701 un ouvrage politique, intitulé: Lettre d'un Suisse à un François; il y peignit l'état où se trouvoient alors les puissances belligérentes; leur état le plus certain est qu'elles étoient toutes alors malheureuses & imprudentes de n'avoir pas su prevenir cette satale guerre qui les a toutes ruinées. La Chapelle est plus connu encore dans la littérature que dans la politique; il est l'auteur des Amours de Catulle & de Tibulle. Il parle à la fin du Tibulle d'employer le reste de sa vie à écrire l'histoire de Louis XIV; c'est-à-dire, qu'il desiroit d'être historiographe de France, quoiqu'aucun de ses ouvrages ne dût l'y conduire. On joue encore de lui la comédie des Carrosses d'Orléans. farce qui fait rire. On a de lui plusieurs tragédies. Zaide, Telephonte, Cléopâtre, qu'on ne joue phis, mais qui eurent quelque succès dans le temps. On prétendoit qu'il étoit de l'école de Racine, c'est-àdire qu'il mettoit l'amour sur la scène, & qu'il tâchoit de faire des pièces tendres. Il mourut en 1723. C'est lui que Boileau associe à Boyer dans cette épigramme:

J'approuve que chez vous, messeurs, on examine Qui, du pompeux Corneille, ou du tendre Racine, Excita dans l'aris plus d'applaudissemens:

Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un temps, (La question n'est pas moins belle)

Qui du fade Boyer, ou du sec la Chapelle

Excita plus de sifflemens.

LA CHAPELLE-MILON. (Voyer BESSET).

CHAPPARS, f. m. (Hift. mod.) couriers Perfans chargés des dépèches de la cour pour les provinces. S'ils rencontrent un cavalier mieux monté qu'eux, ils ont le droit de s'emparer de son cheval; le resus exposeroit à perdre la vie : le plus sûr est de céder sa monture, & de courir après comme on peut. Tavernier, qui parle des Chappars dans son voyage de Perse, ajoûte qu'il y avoit aussi due le sultan Amurat les supprima, & y établise établit des postes à son usage, afin que les malédictions dont ses Chappars étoient charges par ceux qu'ils démontoient, ne retombassent point sur sa

tète, (A. R.)

CHAPPE D'AUTEROCHE (JEAN) (Hift. litt. mod.). L'abbe Chappe, de l'académie des sciences de Paris, astronome célèbre, mort victime de son zèle pour la science qu'il prosessoit. Né à Mauriac en Auvergne, en 1722, d'une famille noble; nommé en 1760 par l'académie des sciences pour aller en Sibérie observer le passage de Vénus sur le soleil, fixé au 6 juin 1761, il a rendu compte de ses observations & de tous les dangers qu'il a courus; la relation de son voyage de Sibèrie contient sur ces divers objets les détails les plus intéreffans; elle a paru en 1768 en deux volumes ia-4°. Un nouveau passage de Vénus étant annoncé pour le 3 juin 1769, l'abbé Chappe partit en 1768 pour l'aller observer à saint-Lucar, c'est la côte la plus occidentale de l'Amérique. Une maladie épidémique qui ravageoit cette contrée, l'enleva aux sciences qu'il cultivoit avec tant d'ardeur, mais il avoit rempli son objet. Ses observations ont été données par M. Caffini en 1772.

. CHAPPUZEAU (SAMUEL) (Hift. litt. mod.), genevois, précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre. C'est à lui qu'on doit les voyages de Tavermer; il les publia en 1675. Il avoit aussi donné le projet d'un nouveau distionnaire historique, géographique, philosophique. Il s'en étoit tenu au projet; mais il prétendoit que Moréri avoit profité de son manuscrit. On a encore de lui un traité du théâtre françois & quelques mauvaises comédies. Mort en

CHAPT. Voyer RASTIGNAC.

CHARAS (MOYSE) (Hift. litt. mod.), chymiste habile pour le temps où il a vêcu. Sa Pharmacopée, traduite à sa naissance dans toutes les langues. même en chinois, n'est pas encore tout-à-sait hors d'usage. Son traité de la thériaque, & plus encore son traité de la vipère sont célèbres. La persécution allumée contre les catholiques l'ayant obligé de quitter la France en 1680, il voyagea en Angleterre, en Hollande & en Espagne, où le Roi Charles Il qui avoit tant de protestans pour alliés, consentit, à leur prière, d'être guéri, s'il se pouvoit, par un médecin protestant. On étoit alors convaincu en Espagne que les vipères, à douze lieues à la ronde de Tolède, étoient absolument sans venin, parce qu'il avoit plû à un faint archevêque de le leur ôter; Charas avertit les gens du pays de ne pas s'y fier; mais c'étoit lui même qu'il falloit avertir de ne pas se sier à un pays d'inquisition; les dévots espagnols trouvèrent mauvais qu'il sût venu les troubler dans une croyance si utile; les vipères du saint-office le mordirent, & il ne put échapper à leur venin à soixante-douze ans, comme Galilée, que par une abjuration bien sincère, comme toutes celles qui sont arrachées par la violence. Sur la foi de cette abjuration il revint à

Histoire, Tome II. Première Partie.

Paris, fut de l'académie des sciences, & mourut

en 1698 âgé de 80 ans.

CHÁRDIN (JEAN) (Hift. litt. mod.), voyageur célèbre & véridique, ce qui suffit pour le distinguer. Il voyagea en Perse & dans les Indes orientales. Il commerçoit en pierreries & étoit fils d'un joaillier de Paris. Charles II, roi d'Angleterre, le fit chevalier. Il mourut à Londres en 1713. Il étoit ne à Paris en 1643. Le recueil de ses voyages est traduit dans toutes les langues.

CHARENTON (Joseph-Nicolas (Hift. little mod.), jésuite; c'est le traducteur de l'histoire d'Espagne de Mariana. Il sit cette traduction à la prière de Philippe V, roi d'Espagne. Né à Blois

en 1649: mort à Paris en 1735.

CHARIBERT, Voyer CARIBERT. CHARILAUS (Hist. anc.), neveu de Lycurgue; & roi de Lacédémone près de neuf siècles avant J. C., renommé pour sa bonté.

On demandoit à ce Charilais, ou à un autre du même nom, auffi Lacedemonien, pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de loix. Il en faut peu, dit il, &

ceux qui parlent peu. CHARITON D'APHRODISE. C'est sous ce nom qu'a paru le roman grec des amours de Chæreas & de Callirhoé, dont nous avons deux tra-ductions françoises, l'une de M. Larcher, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, l'autre de M. Fallet; la première de 1763, la seconde de

CHARIVARI ou CHARBARIS, (Hist. mod.) ce mot paroît formé d'un autre de la basse latinité. chalybarium, bruit fait avec des chauderons & des poëles, &c. de chalybs, qui signifie du ser & de

l'acier.

"La canzille & les gens de peu d'importance, n dit M. Thiers, dans son Traite des jeux & diver-» tissemens, page 288, se font quelquesois un grand » divertissement de ce qu'ils appellent Charivari. » afin de tirer quelque argent des nouveaux mariés " ou de les charger de confusion. Il y a des lieux » où cela ne se fait guère qu'à de secondes noces. » disproportionnées en effet ou en apparence; n mais il y en a d'autres où il se sait presqu'à toutes n les nôces. l'apprends de M. Neure, qu'à Aix » en Provence, le prince des amoureux ou l'abbé des n marchands & artisans, ces deux ridicules person-» nages, qui tiennent un grand rang à la procesn sion de la Fête-Dieu, tirent un tribut des nou-» yeaux maries, ou qu'autrement ils assemblent » tous leurs officiers & toute leur sequelle, le len-» demain des nôces, vers le soir, & sont le Chan rivari pendant la nuit par toutes les rues de la » ville, ce qu'ils continuent ensuite avec tant de » violence, & un si épouvantable tintamarre, n que si on ne leur donne ce qu'ils demandent. » ils menacent de mettre le seu à la maison, & » ils murent la porte, sans que personne puisse n soreir, jusqu'à ce qu'ils soient payés n.

Ce n'est pas seulement la canaille & les gens

de nulle importance qui s'amusent à saire des Charivaris, c'est bien souvent un divertissement de jeunes gens de samille; & le motif qui les y conduit est le plus souvent une pétulance toute pure, ou une joie solaire, & portée à la malice, chose sort ordinaire aux nôces. Non seulement on fait le charivari aux secondes nôces & à celles qui sont disproportionnées par l'âge ou l'inégalité des conditions, mais aussi à celles des maris qui épousent des semmes coquettes ou mauvaises, ou dont les mariés resusent de donner le bal, &c. Quoi qu'il en soit, on trouve des exemples du Charivari dans l'antiquité, & cela n'a rien de surprenant.

M. Thiers prétend trouver dans le Charivari une dérission du mariage, & cire à cette occasion plusieurs décrets des synodes & conciles, anciens & modernes, qui non seulement désendent le Charivari, sous peine d'excommunication, mais ajoutent encore l'amende pécuniaire, après avoir traité ce divertissement de honteux, de préjudiciable aux bonnes maurs, de contraire à la société. La discipline des églises réformées de France, désendoit aussi les Charivaris, rançonnemens de mariage, &c. C'est encore plus un objet de police que la matiere des décrets d'un concile. Divers réglemens civils désendent aussi de faire cette espece d'insulte à ceux qui se remarient. (M. BEGUILLET.)

CHARLES (SAINT). Voyet BORROMÉR.
CHARLES IV de Luxembourg (Hift. d'Allemagne.), successeur de Louis V, vingt-troisième roi
ou empereur d'Allemagne depuis Conrad I, naquit
l'an 1316, le 14 mai, de Jean de Luxembourg &
d'Elizaboth, héritière du royaume de Bohême.
(autant qu'on peut l'être d'un royaume élechs).
Charles étoit petit fils de l'empereur Henri VII;
il succéda à son père dans le royaume de Bohême
en 1347, sur élu empereur en 1349, mourut en

novembre 1378. . On yerra à l'article de l'empereur Louis V les troubles qui agitèrent la fin de son règne. Charles mit tout en œuvre pour en profiter. A la faveur de quelques prélats qu'il parvint à corrompre à force d'argent, & seconde du pape qui conservoir contre l'empereur une haine implacable, il s'étoit fait couronner. Les peuples contens du règne glorieux & modéré de Louis, regardoient Charles comme un usurpateur, & le traitoient avec un extrême mépris. La mort de l'empereur ne changes point ces sentimens. En vain Charles parcourut les villes d'Allemagne, en vain il y répandit l'or de la Bohême & les indulgences de Rome. il reçut par-tout des injures au lieu d'hommages. Les électeurs attachés à l'empereur mort, formoient le plus grand nombre; ils s'assemblèrent à Loestein, près de Rentz (1338) & tous, d'une voix, déclarèrent pulle l'élection de Charles. Elle l'étoit effectivement, elle blessoit dans tous les points la constitution saite sous le dernies règne. Ils députérent aussi-tôt vers le roi d'Angleterre, & l'invitèrent à venir prendre le diadème & re- 1

cevoir leur serment de fidélité. Ce choix atteffe le discernement des électeurs. Aucun prince dans la chrétiente ne méritoit mieux cet honneur que le magnanime Edouard III. Les ambassadeurs furent traités comme ils devoient s'attendre à l'être de la part d'un prince magnifique & reconnoissant; mais leurs offres ne furent point acceptées. Edouard, en les remerciant, allégua pour principal metif la difficulté de rendre l'Italie à l'empire dans un temps où il prétendoit renverser le trône des Valois, & asservir la France sur laquelle il avoit dejà fait des conquêtes confidérables. Au refus d'Edouard les électeurs nommèrent successivement Frédéric le sevère . marquis de Misnie , fils de Frédéric le Mordu . & Gunther ou Conthier, comte de Chevartzbourg. capitaine expérimenté, rempli de zèle pour le bien de l'état, & qui, dans le peu de temps qu'il fut revêtu de l'autorité suprême, montra autant de vigueur que Charles devoit montrer de mollesse. L'or & la perfidie écartèrent ces deux concurrens. Frédéric le sévère vendit ses droits pour dix mille marcs d'argent au roi de Bohême, qui ne pouvant gagner Gonthier par les mêmes moyens, le fit làchement empoisonner. Rodolphe, comte palatin, & Louis de Brandebourg, fils de l'empereur mort, dont Charles corrompit le suffrage, en promettant à l'un d'épouser sa fille, & à l'autre de lui donner le Tirol, achevèrent d'applanir les obstacles. Charles traité jusqu'alors d'usurpateur, sut reconnu pour empereur légitime par une nouvelle élection à Aixla-Chapelle; mais il ne pouvoit que déshonorer un trône acquis par ces vils moyens. Il sembla ne l'avoir acheté que pour avoir droit de le vendre. Ce fut probablement pour n'être point traverse dans le trafic honteux auquel il se livra depuis, qu'il caressa de plus en plus l'orgueil du pape. D'abord il ne parut jaloux que de reliques, & avant d'entreprendre le voyage qu'il fit en Italie, l'an 1355, il reçut servilement de la main de Clément VI, la liste de toutes les pratiques humiliantes auxquelles il devoit se soumettre. Il alla se charger de mépris dans une contrée où ses prédécesseurs ne s'étoient montrés que pour imposer des loix: enfin il se comporta avec tant de bassesse, que mème la faction papale le méfestima; l'impératrice fut couronnée dans Rome après lui. Un moderne. en faisant allusion à la conduite de l'empereur en cette occasion, a dit que l'appareil de sa suite étoit plutôt une vanité de semme qu'un triomphe d'empereur. Charles IV, continue le même auteur, n'ayant ni argent ni armée, & n'étant venu à Rome que pour servir de diacre à un cardinal pendant la messe, reçut des affronts dans toutes les villes d'Italie où il passa. Pétrarque, si digne de lui donner des leçons, si capable d'élever son ame, lui reprocha sa soiblesse & ne put changer ses sentimens.

Charles IV, de retour en Allemagne, trouva l'empire agité par des troubles qu'occasionnoir une opinion d'égalité entre chaque prince: & comme

ce système d'égalité destructif de tout gouvernement, avoit son origine dans l'élection des empereurs, dont la forme n'étoit point encore rédigée, par écrit, ni le nombre des électeurs sixé, ni affecté à certaines principautés, en sorte que les principaux états se prétendoient électeurs, parce que tous avoient eu le droit de voter, li établit si bien les choses à cet égard, que dans la suite ce vice n'excita aucun désordre, & cette circonstance de son règne en relève un peu la soiblesse.

Les états (janvier 1356, célèbre époque), c'està-dire les électeurs, les autres princes, comtes & seigneurs. & les notables des principales villes, s'étant assemblés à Nuremberg, formèrent, de plusieurs reses & contumes, des constitutions qui furent incorporées avec plusieurs réglemens salutaires. On y dressa ce célèbre édit si connu sous le nom de bulle d'or, ainsi appellée de son sceau d'or. Cet édit règle les cérémonies qui se font lors de l'élection des empereurs, déclare les électorats indivisibles & fiefs masculins, fixe le nombre des électeurs & ceux qui doivent les représenter en cas d'absence leurs sonctions, leurs droits, leurs privilèges. & tout ce qui concerne le gouvernement général de l'empire. De trente articles qui le composent, on n'en arrêta que vingt-trois dans cette assemblée. L'empereur en entendit la lecture assis sur son trône, & dans tout l'appareil de sa majesté. Les sept autres furent publiés dans une assemblée qui se tint à Metz le 25 décembre de la même année. Je n'entrerai point dans tous les détails de cet édit, les curieux peuvent le consulter; mais ce qu'il n'est pas permis d'omettre, c'est l'argument dont on se servit pour fixer les électeurs au nombre de sept. On en prouva la nécessité par le chandelier à sept branches : rien ne fait mieux connoître la grossièreté de ce siècle. Le préambule de ce sameux édit est une apostrophe très-vigoureuse contre les sept péchès morrels. On dit que le célèbre Barthole en donna le modèle, ce qui prouve que l'on peut avoir beaucoup de petitesses avec beaucoup degénie. Au refte, il importe peu de quel moyen en ait use pour donner la fanction à cette loi. Il est certain que l'Allemagne lui dut fa tranquillité qui sembloit incompatible avec fon gouvernement.

Ce fut dans la diete de Nuremberg, que l'emperent sit réunir à ses états de Bohème, la Moravie, La Silésie & la Lusace, qui depuis en fut détachée: tant que ce prince sur sur le trône, il ne s'occupa que de l'agrandissement de sa maison. Chaque jour il lui procuroit quelque privilège dont il déponilloit l'empire. Il vendit la liberté aux villes qui voulunent l'acheter. Le come de Savoye acquit de lui le tire de vicaire de l'empire à Genève. Il consimula la liberté de la ville de Florence à prix all'argent. Il tira de grandes sommas de Venise pour la souveraintet de Vicence, de Padone & de Vérione qu'il céda à ceste république. Il en reçuit de plus considérables encore de la part des Visconsis

auxquels il accorda la souveraineté de Milan, sous le tirre de gouverneur. Il disposa des biens de l'empire, comme s'il lui eut appartenu en propre, & ce n'est pas à tort qu'on a dit de lui, qu'il avoit tuiné sa maison pour acquerir l'empire, & l'eshpire pour rétablir sa maison. Mais il ne se borna pas à la rétablir, il lui procura un lustre qu'elle n'avoit jamais eu, & lui assura le pas sur toutes les autres maisons électorales. On peut juger de ses exactions, puisqu'il se vit en état de payer cent mille florins d'or à chacun des électeurs, prix qu'ils mirent à leurs suffrages, lorsqu'il leur proposa d'élireVenceslas, son fils; mais quand il fallut vuider ses trésors dont son œil avide ne pouvoit se rassa. sier, il abandonna aux uns les péages de la couronne sur le Rhin, & des villes considérables aux autres. Cette condulte donna lieu de dire que Charles avoit plumé l'aigle; mais les plumes qu'il lui ôta étoient des plumes bien précieuses, elles ne repoussérent jamais. Les villes de Suabe, dans la crainte qu'il ne trafiquat de leur liberté, firent entre elles une lique qui s'appella la grande lique. L'empereur sit d'inutiles essorts pour la détraire. Une remarque bien digne de l'histoire, c'est que les princes qui s'intéressèrent à la gloire de l'empire. tels que les Henri & les Othon, menèrent une vie malheurense & agitée par les plus affreuses tempètes, & que Charles IV qui trahit, dégrada ce même empire, coula ses jours dans le sein du bonheur & de la paix. Il mourut à Prague dans la soixante-deuxième année de son âge, & la vingtneuvième année de son règne, comme empereut, depuis son couronnement à Aix-la-Chapelle. Il eue quarre semmes, savoir: Blanche de Valois, sœur de Philippe VI, roi de France, mariée en 1328, & couronnée en 1348; Anne, fille de Rodolphe, électeur palatin, mariée en 1349, couronnée en 1352; Anne, fille & héritière de Henri II, duc de Javer en Silélie; & Elisabeth, fille de Bugislar V, duc de Poméranie. Il eut de la première, Marguerite, Femme de Louis-le-Grand, roi de Hongrie; Elisabeth, marice à Jean Galeas, premier duc de Milan; Catherine, femme de Rodolphe IV, duc d'Autriche; Elisabeth, mariée à Albert III, aussi duc d'Autriche; & Marguerite, semme de Jean, Burgrave de Nuremberg. Il eut de la se-conde, Vencessas, qui lui succèda aux trônes de Bohême & de l'empire. Il eut de la quatrième, Sigifarond qui fut successivement électeur de Brandebourg, roi de Hongrie & empereur; Jean. margrave de Luface & de Moravie; Anne, femme d'Ornon de Bavière, électeur de Brandebourg; & Anne qui épousa Richard II, roi d'Angleterre. C'est au règne de Charles IV que se rapporte

C'est au règne de Charles IV que se rapporte le grand schissne d'Occident, & l'invention de la pondre à canon que les auteurs de ce schisme surent si bien mettre en œuvre.

A travers les vices qui déshonorent l'histoire de ce prince, tels que l'avarice, le mépris de la vraie gloire, & une distimulation qui dégénérois souveat

en fausseté, on vit percer quelques vertus. Il étoit d'un abord facile & d'une sagacité peu ordinaire; il avoit l'ame sensible, & son cœur étoit susceptible d'amitié. On ne lit pas sans un tendre intérêt les particularités de son entrevue avec la duchesse de Bourbon, sœur de sa première semme, dans un voyage qu'il fit en France quelque temps avant sa mort. Il aima les sciences & protégea les savans. L'université de Prague, qu'il sonda & sorma sur celle de Paris, ainsi qu'un article de la bulle d'or qui presctit aux électeurs de savoir quatre langues, l'allemande, la latine, l'italienne & l'esclavonne qu'il possédoit dans un dégré supérieur, en sont d'incontestables témoignages. L'université de Prague compta plus de quarante mille étudians sous Ion règne.

Les Juis souffrirent une horrible persécution. Une peste qui désola l'Europe, & qui la dépenpla d'environ un cinquième, servit de prétexte à
la rage des Chrétiens, trop ignorans alors pour
n'être point barbares. On les accusa d'avoir empoisonné les sources publiques, & un grand nombre sut condamné à périr au milieu des stammes.
L'empereur n'eut point à se reprocher ces cruautés; il désendit même les Juis contre les Strasbourgeois qu'animoit le zèle séroce de leur évêque,
contre l'abbé, prince de Mourbak, & d'autres seigneurs dont plusieurs prositoient de l'illusion pour
se revêtir des dépouilles de ces victimes insortu-

On prétend que Charles IV avoit formé le projet de faire passer le Danube par Prague; M. de Voltaire n'en veut rien croire. On se range aisément du côté de ce célèbre critique, quelquesois incrédule, mais plus souvent très-judicieux. Charles n'avoit pas l'ame assez grande pour concevoir un aussi vaste projet, & il étoit trop avare pour seulement songer aux sonds qu'ils eût exigés. (On l'appella l'empereur des prévres, à cause de son respect pour l'église, qu'on jugeoit excessis. (M-r.)

CHARLES-QUINT, XLI' empereur, (Hift. d'Allemagne & d'Espagne) fils de Philippe I, archiduc d'Autriche, & de Jeanne, reine de Castille, devoit seulement succèder à sa mère, suivant le testament de Ferdinand; mais dès qu'il apprit la mort de celui-ci, il se fit proclamer roi de Castille en 1516, · sous le nom de Charles I, par le moyen de Ximenès qui força plutôt qu'il n'engagea les grands du royaume à reconnoître pour souverain ce prince qui n'avoit que seize ans. Les royaumes de Léon & de Grenade suivirent l'exemple des états de Castille. Les Aragonois ne le proclamèrent qu'en 1556, l'année d'après la mort de la reine Jeanne. L'empereur Maximilien I, aïeul de Charles, étant mort en 1519, le roi d'Espagne sut élu à sa place. Il sut redevable de la couronne impériale à Frédéric, électeur de Saxe, qui pouvant la prendre pour lui-même, présèra l'honneur de faire un empereur à la gloire de l'être. François I, roi de France, compétiteur de Charles-Quint à l'empire, sentit vivement le chagrin de se voir présèrer son rival: de-là naquit entre ces deux monarques une jalousie qui se perpetua après eux dans les maisons de France & d'Autriche. Il paroit que ce qui determina le choix des électeurs fut la grande jeunesse de Charles qui leur donnoit moins d'ombrage que la valeur du roi de France. L'Espagne vit avec regret que cette élection alloit non seulement la priver de son souverain, mais encore faire servir ses trésors à enrichir des étrangers. Charles se vit dans la nécessité d'acheter de ses anciens sujets, au prix de beaucoup de promesses, la liberté d'aller se faire couronner empereur. Il tint mal sa parole: les principales villes du royaume formèrent une ligue qui l'obligea de repasser en Espagne pour la dissiper par une sévérité mêlée de clémence. Au milieu de ces troubles, les François lui avoient enlevé la Navarre en quinze jours : elle fut.reconquise en aussi peu de temps.

Le seu de la guerre allumé entre la France & l'Empire, embrasa l'Italie. Les deux monarques brûlans du desir de se signaler l'un contre l'autre. écoutèrent plus leur animosité que la justice, & le bien des peuples, qu'ils facrifioient à leurs haines personnelles. Charles-Quint s'empara du Milanez. & en chassa Lautrec. Gênes sut assiégée & prise par les Impériaux. Une ligue entre le roi d'Angleterre Henri VIII & l'empereur, fortifia le parti de celui-ci : il sut encore corrompre le connétable de Bourbon, en lui promettant sa sœur en mariage avec une dot considérable. Le pape Adrien VI. Florence & Venise se joignirent à lui. Bourbon, il est vrai, sut obligé de lever le siège de Marseille; mais Fontarabie sur prise par la lâcheté du gouverneur, (Frauget, qui avoit donné en d'autres occasions des preuves de bravoure,) Bonnivet sut battu à Biagras en 1524, & l'année suivante se donna la fameuse bataille de Pavie, où François I fut pris. On fait combien cet illustre prisonnier se montra plus grand dans fa captivité, que son vainqueur qui le laissa traîner & languir de prison en prison, demanda une rançon exorbitante, & proposa des conditions qu'il savoit que la grandeur d'ame de François I, ne lui permettroit pas d'accepter, accompagna tous ces procédés d'une fausse démonstration d'amitié, dont le roi seul sut peutêtre la dupe, parce qu'incapable lui-même d'une si basse dissimulation, il avoit encore l'ame trop généreuse pour en soupçonner son ennemi. Ensin Charles, que la fortune avoit seconde jusqu'au point de le rendre maître d'un grand roi, d'un héros, événement qui sembloit annoncer une grande révolution, ne sur en profiter ni pour sa gloire, ni pour son ambition. L'intérêt de sa gloire auroit dû le rendre plus généreux; celui de fon ambition exigeoit qu'auffi-tôt après la bataille de Pavie, il attaquât la France avec une armée triomphante qui auroit trouvé peu de réfissance dans la confternation générale où étoit le royaume de la prise

de son roi.

Tandis qu'il chicanoit en Espagne avec son capsif sur les conditions de sa liberté qu'il lui rendit enfin sous des clauses très-onéreuses, par le traité de Madrid en 1526, l'Angleterre, les Florentins & les Vénitiens se détachoient de son alliance : & le pape Clément VII, touché des malheurs de François I, ou plutôt craignant l'énorme puissance de l'empereur en Italie, se déclara contre celui-ci. Aussi-tôt Bourbon marcha contre Rome; il fut tué, le prince d'Orange prit sa place. Rome pillée & saccagée, éprouva pendant neuf mois, toutes sortes d'horreurs. Le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, y fut retenu captif par les Impériaux, & fut témoin de toutes ces atrocités, sans pouvoir les empêcher. Charles-Quint, qui fut tenté de le le faire mener en Espagne, & qui l'eût fait peutêtre, s'il n'avoit craint de se rendre odieux à toute la Chrétienté, ordonna des prières & des processions pour la délivrance du saint père, qu'il pouvoit délivrer lui-même par une simple lettre. Enfin le pape, sorti de sa prison à la saveur d'un déguisement, ne dut qu'à lui-même sa liberté. Il ménagea pourtant Charles-Quint : il flatta même son humeur despotique, en le rendant arbitre du fort de Florence qu'il soumit à la puissance des Médicis.

Le traité de Cambrai, appellé la paix des dames, pacifia la France & l'empire, sans réconcilier les cœurs des deux monarques. L'empereur accorda aussi la paix aux Vénitiens & au duc de Milan. En 1535, il passa en Afrique; la victoire le suivoit. Après la prise de la Goulette, il marcha droit à Tunis, & rétablit Muley-Assem. De retour de cette expédition, il eut bientôt occasion de recommencer la guerre contre la France. La mort de François Sforce réveilla les prétentions de François I sur le Milanez. Charles-Quint étoit bien éloigné d'écouter aucune proposition à cet égard. Au milieu d'une seinte négociation, il entre en Provence à la tête de soixante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, & envoie en même temps une autre armée sous la conduite de Henri de Nassau, ravager la Champagne &c. la Picardie. Une trève de dix ans conclue à Nice en 1538, suspend d'un côté les ravages de ce sléau des nations; mais les Gantois révoltés, parce qu'on les dépouilloit de leurs privilèges, éprouvent sa colère. Charles-Quint obligé de passer par la France, pour aller les réduire, eut lieu de se louer de la générosité des François, vertu qui lui étoit si étrangère qu'il la taxa de foiblesse & d'aveuglement. Il avoit pris néanmoins la précaution de promettre au soi l'investiture du Milanez pour un de ses fils. Le roi ne lui parla point de sa promesse pendant son séjour dans ses états. Charles sorti de France, l'oublia & se ligua avec l'Angleterre contre un prince dont il venoit de recevoir l'accueil le plus noble, & auquel il avoit prodigué des démonsfrations d'amitié. Cette guerre ne lui sut pas aussi glorieuse que les précèdentes; son armée sut désaite à Cerisoles. La paix se conclut à Crépi en 1545. Son expédition d'Alger n'avoit pas été plus heureuse.

Depuis plusieurs années le luthéranisme remplissoit l'Allemagne de troubles. La manière dont l'empereur se comporta envers les princes protestans. ne fut ni plus loyale, ni plus noble que ses procédés envers le roi de France & le pape Clément. Il épuisoit les trésors de l'Espagne, sous prétexte de subvenir aux frais d'une guerre de religion, & d'appaiser une guerre civile qu'il fomentoit pour diviser les protestans. La victoire qu'il remporta à Mulberg, sur l'armée de la ligue de Smalcade, n'effacera jamais la honte dont le couvrit l'injuste détention de l'électeur de Saxe & du landgrave de Hesse. L'interim publié en 1548 dans la diète d'Ausbourg, formulaire de foi, catholique pour le dogme, & favorable aux protestans pour la discipline, ne fit que dévoiler davantage les vues de l'empereur. La liberté de l'empire étoit menacée : la monarchie universelle rendue hereditaire dans la maison d'Autriche, pouvoit seule satissaire l'ambition de Charles; au moins l'europe alarmée se le figuroit. Les princes protestans eurent recours à Henri II, qui avoit succede à François I sur le trône de France. Ce monarque arma en leur faveur. Dès ce moment les affaires des protestans se rétablirent en Allemagne. L'empereur surpris dans les défilés d'Inspruck, pensa tomba entre les mains des princes ligues. Charles, devenu plus traitable, offre à l'électeur de Saxe de lui rendre la liberté que celui-ci resuse en jouissant de son effroi, & ne voulant devoir son élargissement qu'à ceux qui avoient pris sa désense. Charles-Quint acheva de perdre sa réputation devant Metz, dont il sur obligé de lever le siège après y avoir perdu plus de vingt mille hommes, & la prise de Terouenne ne la rétablit point.

Ce fut alors que ce prince se voyant en butte à l'inimitie de presque tous les souverains de l'Europe, aigri par des revers auxquels il n'étoit pas accoutume, accable d'infirmités, dégoûté peut-être d'une vie tumultueuse, ou croyant aussi avoir déjà trop regne pour sa gloire, prit l'étrange résolution d'abdiquer son trône & l'empire. En 1555, il céda la couronne d'Espagne à Philippe son fils, avec tous les royaumes qui en dépendoient dans l'ancien & le nouveau monde; & l'année suivante il abdiqua la couronne impériale en faveur de Ferdinand son frère. Après cette abdication entière, il se retira dans une agréable retraite dans l'Estramadure, quelques-uns disent dans le couvent même de Saint-Just, de l'ordre des Hiéronimites, & selon d'autres, dans une petite maison qu'il fit bâtir près de ce couvent. Il y mourut en 1558. Ainsi finit ce monarque qui remplit l'univers entier du bruit de son nom & de ses armes. A le considérer du côté de l'esprit, du courage, de la politique, il pourroit mériter quelques éloges; mais l'équitable postérité ne prostitue point ses louanges à des qualités qui ont troublé le repos du monde dont elles devoient faire le bonheur. (Id.)

CHARLES VI archiduc d'Autriche, (Hist. d'Allemagne, de Hongrie, & de Bohême) 50 empereur d'Atlemagne depuis Conrad I, XXXVIII roi de Bohême, XLII roi de Hongrie, II roi héréditaire de cette dernière couronne, n'éle premier octobre 1685 de l'empereur Léopold & de l'impératrice Eléonore-Magdelaine de Neubourg, élu empereur d'Allemagne le 22 octobre 1711, couronné le 22 décembre suivant; mort à Vienne le 20 octobre 1740,

âgé de 55 ans. La mort de l'empereur Joseph, son frère, sut suivie d'un interrègne de six mois, pendant lequel · les électeurs Palatin & de Saxe, vicaires ordinaires de l'empire, se chargèrent du gouvernement de - l'Allemage: une diète qui se tenoit à Welard pour régler la capitulation perpétuelle, continua ses séances jusqu'au 7 juillet 1711, qu'elle eut rempli sa commission; cette importante capitulation sut enfin terminée. Les empereurs doivent religieusement l'observer. Il sut désendu d'y saire aucun changement; les électeurs se réservèrent seulement le droit d'y ajouter des articles que le temps & les circonstances pourroient rendre nécessaires. & l'empire y consentit, à cette condition raisonnable, que ces articles ne pourroient préjudicier aux droits accordes aux états par les loix fondamentales. Cette capitulation, entre autres articles, porte qu'aucun prince, aucun état d'Allemagne ne pourra être mis au ban de l'empire, que par le jugement des trois colleges. Cependant l'archevêque de Mayence convoqua les électeurs qui s'assemblèrentà Francsort, afin de donner un successeur à Joseph. Le prince Eugène s'approcha de cette ville pour la désendre des insultes des François. Il y avoit un grand nombre de prétendans, mais tous furent effaces par l'archiduc Charles. L'Allemagne qui perfistoit dans ses projets de ruiner la maison de Bourbon, ne croyoit pas pouvoir se dispenser de prendre un ches dans la maison d'Autriche, qui lui avoit porté les coups les plus rerribles. L'Archiduc quitta l'Espagne, sans cependant abandonner ses projets sur cette couronne. Il reçut à Milan la nouvelle de son élection & se rendit aussi-tôt à Francsort, où il sut couronné. La guerre de la fuccession commençoit à perdre de cette activité qu'elle avoit ene sous Léopold & sous Joseph. Les alliés de l'empire s'appercurent qu'ils la continnoient sans motifs. Ils avoient fait payer bien cher à Louis XIV, cette petite vanité qu'il avoit eue de vouloir les humilier; leur inquiétude sur la maison d'Autriche se réveilla: la Hongrie, la Bohème lui étolent parfaitement foumiles. Cette maison illustre & puissante possédoit encore le Mantouan, le Milanez, Naples & Sicile, & ment provinces dans les Pays-Bas; ajonter l'Espagne à ces vastes domaines, c'étoit vouloir renouer les chaînes qui avoient menacé l'Europe, & qu'elle avoit eu tant de peine à brifer. De toutes les prisssances alliées de l'empire, l'Angleterre étoit, sans.

contredit la plus respectable. Eblouie par les-Brillans succès de Marlboroug, cette nation d'ailleurs si sage, perdoit de vue ses véritables intérêts; elle ne s'appercevoit pas qu'elle ne combattoit que pour l'élévation de ce général. Une intrigue de cour fit ceffer l'illusion : l'envie de doux semmes changes le système politique de l'Europe & fit le salut de Louis XIV. Marlboroug, la terreur des François & le plus ferme appui des Allemands, sut rappelé par les sollicitations de madame Masham, dont le crédit étoit balancé par celui de la semme de ce grand général. La reine Anne affranchie de l'espèce d'esclavage où la tenoit la duchesse de Marlboroug, adopta le plan de Guillaume III, qui, pour retablir la balance, vouloit qu'on laissat l'Espagne à Philippe V, & que l'on assurat à la maison d'Autriche ce qu'elle possèdoit en Italie & dans les Pays-Bas. Les préliminaires de cette paix, si salutaire & si desirée de la cour de Versailles, surent signés à Londres (octobre 1711), malgré les oppositions de la faction de Marlboroug, des Vigs, de la Hollande & de la maison d'Autriche. Les hossilités cesserent en Espagne de la part de l'Angleterre. Les conserences se rinrent à Utrecht; les plenipotentiaires François y firent leurs proposit ons (6 sevrier 1712,) ils offrirent de reconnoître Anne pour reine de la Grande - Bretagne, de former une barrière à la Hollande, de céder Landau à l'Empire, & de laisser à Charles VI les deux Siciles, la Sardaigne & le Milanez: les Pays-Bas devoient être donnés à l'é-. lecteur de Bavière pour le dédommager de la perse du haut-Palatinat.

Les membres de la grande alliance présentèrent à leur tour, chacun en particulier, les conditions qu'ils mettoient à la paix : les prétentions du plus grand nombre étoit exorbitantes. Ce fut en cette occasion que Louis XIV montra toute la profondeur de sa politique. Il promit une entière satisfaction aux plus modéres, il s'en fit des amis, & en peu de temps l'empereur & les états d'Allemagne furent prives de leurs principaux refferts: à la fin de cette guerre qui leur promettoit tant d'avantages, ils se trouvèrent moins avancés qu'ils n'étoient avant de l'entreprendre. Charles avoit d'abord resuse d'envoyer des plénipotentiaires au congrès. « l'ai résolu, disoit-il dans une lettre circulaire, » de faire tous mes efforts, d'exposer même ma personne, pour le bien de la cause commune, » & de n'envoyer aucun ministre pour conférer » en mon nom dans un congrès dont les négo-» ciations ne pourront être que funestes à ma » chère patrie ». Il perfistoit à demander toute la monarchie Espagnole; il vouloit encore ou'on dépouillat la France de tout ce qu'elle avoit acquis par les traités de Monfier, de Nimègue & de Risvik. On voir qu'en soutenant les droits de sa chère patrie, il n'oublioit pas ses propres intérêts mais ses prètentions ne servirent qu'à retarder la conclusion de la paix. Il se vit enfin obligé de confirmer le traité de paix d'Urrechr (7 septembre 1714). La France

en conservant Landan, rendit Brisac, Fribourg & Kehl. On céda à l'empereur les royaumes de Naples & de Sardaigne, les Pays-Bas & les duchés de Milan & de Mantoue, qui faisoient partie de la successon de Charles II. roi d'Espagne. Les électeurs de Cologne & de Bavière furent rétablis dans tous leurs états, honneurs, Biens & dignités, Enfin tout resta dans le même état où il étoit avant la guerre qui avoit coûté tant de sang à l'Europe, sur-tout à la France & à l'Allemagne. Le duc d'Anjou, sous le nom de Phillippe V, resta sur le trône d'Espagne. où il commenca une nouvelle dynastie qui subsiste pour le bonheur de cet empire. L'année suivante. Charles VI fit up nouveau traité avec les Provinces-Unies; ce traité fixoit les limites des deux puissances. Les Etats-Généraux obtinrent le droit d'entretenir garnison dans les villes de Tournai, de Namur, d'Ypres, de Menin & dans quelques autres places moins confiderables.

L'empereur n'ayant plus rien à craindre, ni à esperer du côté de la France & de l'Espagne, tourna ses regards vers la Hongrie, dont la conquête avoit excité dans tous les temps la cupidité des Turcs. Ils avoient soutenu Ragotski, & Joseph desiroit avec la plus vive ardeur de se venger de la protection qu'ils avoient accordée à ce rebelle. Ils étoient en guerre contre les Vénitiens qui le sollicitoient d'entrer dans leur alliance : il sut facile de l'y déterminer. Le prince Eugene fut charge du soin de sa vengeance, & partit à la tête d'une armée puissante. Ce général soutint la réputation qu'il avoit portée au plus haut dégré. Sa premiere campagne (1716) sut fignalée par la victoire de Petervaradin & la prise de Temeswar: la seconde eut les succès les plus etonnans. L'armée impériale en assiégeant Belgrade, se trouva ellemême ashegée par cent cinquante mille Turcs; le prince Eugene, dit un moderne, se trouva dans la même position où César s'étoit trouvé au siege d'Alexie, & semblable à celle du czar Pierre le grand, sur les bords du Pruth : il n'imita point l'empereur Russe qui mendia la paix, il se comporta comme Cesar, il battit ses nombreux ennemis, & prit la ville. Une paix avantageuse sut le fruit de ses victoires (1718): elle donnoit à l'empereur Belgrade & Temeswar, places également importantes.

Cette paix glorieuse étoit d'autant plus à desirer, que l'empereur avoit besoin de toutes ses forces pour désendre ses états d'Italie. Philippe V, excité par le cardinal Alberoni, son ministre, aspiroit à recommencer la guerre, & sur un prétexte assez léger, il s'étoit emparé de la Sardaigne que le dernier traité avoit assurée à la maison d'Autriche. La France, l'Angleterre, l'Empire & la Savoye, réclamèrent la soi de ce traité; & sorcèrent le roi d'Espagne d'abandonner une entreprise injuste. Le desir qu'avoit l'empereur de sormer une marine, dont il sentoit le besoin, lui attira l'inimitié de ces puissances qui venoient de se déclarer en

sa faveur; une compagnie des Indes, qu'il établit à Ostende, excita les inquietudes des Hollandois. des Anglois, & même des François: les premiers fur-tout, qui ne doivent leur existence même, gu'au commerce, firent des plaintes amères. Au droit naturel de tous les peuples, ils opposèrent des pactes, des traités, & particulièrement celui de Munster, qui confirmoit les Hollandois dans la possession exclusive du commerce des Indes. par rapport aux sujets de sa majesté catholique. qui depuis étoient passes sous la domination de l'empereur. La politique demandoit sans doute que Charles renoncât à son projet, quelque avantageuse qu'en pût être l'execution. Il eut l'indiscrétion de s'unir avec le roi d'Espagne, sans songer que cette alliance ne pouvoit sublister long-temps. tant à cause de leur inimitié passée, que des grandes présentions de la cour de Madrid contre celle de Vienne. La démarche de l'empereur ne servit qu'à lui faire perdre la confiance de l'Angleterre, de la France, des États-Généraux, de la Suède & de la Prusse, qui lui déclarèrent la guerre, & leforcèrent après six à sept ans de combats, de détruire sa compagnie. L'Espagne son alliée, dès la conclusion de la paix, se tourna du côté de la France & de l'Angleterre. Ces trois puissances s'unirent par un traité, dont les articles furent dresses à Seville, & depuis cette époque, les affaires de l'empereur allèrent toujours en décadence. La mort d'Auguste II, rei de Pologne & électeur de Saxe, donna lieu à de nouvelles prétentions & à de nouvelles guerres. Chacun ambitionnoit la gloire de lui nommer un successeur. L'empereur qui favorisoit l'élection de Frédéric-Auguste III, fils du feu roi, fit camper un corps de troupes sur les frontières de la Pologne, Louis XV favorisoit Stanislas qui avoit déja occupé le trône de Pologne, où les vœux de la nation & les armes Suédoises n'avoient pu le soutenir. Ce monarque déclara à l'empereur qu'il s'en prendroit à lui des violences que l'on pourroit faire à la république. Il envoya austi-tôt, au-delà du Rhin, une armée cui signala son arrivée par la prise de Kehl (28 octobre 1793). La France renouvella aussi-tôt le traité d'alliance avec l'Espagne; le roi de Sardaigne y accéda; la guerre fut alors déclarée dans les formes; le roi de Sardaigne se plaignoit des hauteurs dont l'empereur avoit use à son égard, lorsqu'il lui avoit donné l'investiture de ses fiess; il l'accusoit encore d'abuser en Italie de la supériorité de ses forces, & d'avoir enfreint le traité de 1703; les premieres étincelles de cette guerre parurent en Italie. Le roi de Sardaigne à la tête de l'armée Francoise, fortifiée de ses troupes, entra sur les terres de la maison d'Autriche, & envahit tout le Milanez dont la capitale lui ouvrit ses portes (9 novembre 1733). Les Espagnols eurent des succès non moins brillans. Une flotte superbement équipée sit voile vers l'Italie, & alla établir ses quartiers dans le pays de Sienne. Le printems de l'année suivante.

(1734) leur suffit pour mettre sous leur pulssance la Mirandole & la principauté de Piombino. En une année, la maison d'Autriche perdit les royaumes de Naples & de Sicile, & toutes ses principautés d'Italie. Les succès étoient moins rapides en Allemagne, ce qui ne doit pas étonner, puisque le prince Eugene y commandoit les troupes de l'empire; il ne put cependant empêcher que les François ne prissent Trèves, & ne missent à contribution toutes les places de cet électorat; celui de Mayence ne fut pas moins maltraité, ainsi que tout le pays situé entre le Rhin, la Sarre, & la Moselle. Le comte de Belle-Isle se rendit maître de Traerbac, & le marquis d'Asfeld de Philisbourg, fous les yeux du prince Eugene. Ce siege sut fameux par la mort du maréchal de Bervick qui en dirigeoit les opérations avant le marquis qui emporta la place. Ces succès glorieux, d'une guerre entreprise pour Stanislas, ne purent cependant l'affermir sur le trône de Pologne, où les vœux d'un peuple, dont il auroit assuré le bonheur, l'appelloient pour la seconde sois. Assiège dans Dantzick par les Saxons & les Moscovites alliés de Charles VI, il dut regarder son évasion comme un coup du ciel. Frédéric-Auguste III y entra triomphant après l'en avoir chasse ; ce prince & Philippe V retirerent tout le fruit de la guerre. La campagne de 1735 se fit avec langueur, principalement sur le Rhin; & dès-lors les négociations succédèrent aux hostilités. Le comte de Neuvied sit les premières ouvertures de la paix; M. de la Beaume ent la gloire d'y mettre la dernière main à Vienne: quoique dans le traité tout fût avantageux à l'Espagne. Philippe le rejetta d'abord, mais enfin il fut obligé d'y accèder. L'infant don Carlos s'étoit fait couronner à Palerme, & proclamer roi des Deux Siciles. Ce droit de sa conquête lui fut confirmé. Le roi de Sardaigne eut Tortone, Novarre avec la souveraineté de Langhes. L'empereur recouvra ses premiers droits sur Milan & sur les états de Parme & de Plaisance que le roi d'Espagne eût bien voulu conserver. Stanislas abdiqua la couronne de Pologne qu'il avoit reçue de Charles XII, comme un témoignage de la haute estime de ce héros; & pour prix de ce sacrifice, il sut mis en possession des duchés de Lorraine & de Bar; la maison de Lorraine qui cédoit ces provinces, eut le grand duché de Toscane. Cette paix qui ôtoit plusieurs royaumes à la maison d'Autriche, sut reçue comme un bienfait à la cour de Vienne. La mort du prince Eugene, qui suivit de près la conclusion de ce traité, surpassoit toutes les pertes que l'empereur avoit essuyées. Les Allemands, tant qu'il vecut, le regardèrent avec raison comme le génie tutélaire de l'Empire : leurs prospérités diminuèrent insenfiblement & s'ensevelirent avec lui. Charles VI n'éprouva plus que des revers, sans aucun mêlange de succès; obligé de se déclarer contre les Turcs en faveur des Russes, il perdit Temeswar,

Belgrade & Orsava; tout le pays entre le Danube & la Save patla aux Ottomans. & le fruit des conquêtes du prince Eugene fut perdu sans espoir de retour. L'empereur, dit M. de Voltaire, n'eut que la ressource de mettre en prison les généraux malheureux, de faire couper la tête aux officiers qui avoient rendu des villes, & de punir ceux qui se hâterent de faire, suivant ses ordres, une paix nécessaire. Charles VI mourut peu de temps après la guerre contre les Turcs. Il ne laissa point d'enfant mâle de l'impératrice Elisabeth-Christine de Brunsvik · Blankenbourg , il en avoit eu un fils , nomme Léopold, qui mourut dans l'année même de sa naissance; de trois princesses ses filles, l'auguste Marie-Thérèse, depuis long-temps l'émule des plus grands rois, fut la seule qui lui survécut; il fut le dernier prince de la maison d'Autriche, qui pour être tombée au pouvoir d'une semme, n'en a pas moins conservé tout son éclat. Cette maison illustre & puissante avoit gouverné l'Allemagne, & avoit fait fon bonheur pendant plus de trois cens ans. Ce qui fait sa principale gloire, c'est que dans ce haut dégré de fortune, où elle parut sous plusieurs de ses princes, elle sut toujours respecter les droits & les privilèges de l'Empire qui lui doit sa constitution. Avant Rodolphe de Habsbourg qui sut le premier de cette célèbre samille, la liberté dont se flattoit l'Allemagne, n'étoit qu'une trifte anarchie. (M-Y.)

CHARLES VII, élècteur de Favière, (Hist, d'Al.) L1. empereur d'Allemagne depuis Cons rand I, né l'an 1698, couronné empereur le 22 sévrier 1742, mort le 20 janvier 1745,

Ce prince dut le sceptre impérial à la cour de France, dont il étoit l'allié; mais pendant les trois années qu'il le porta, il ne le tint que d'une main foible. Ce fut lui qui donna naissance à la guerre de 1740, contre l'auguste Marie-Thérèse: une fausse interprétation du testament de Ferdinand-I, lui fournit un prétexte pour revendiquer les royaumes de Hongrie & de Bohême, comme des portions du patrimoine de ses ancêtres : il prétendoit que ce fameux testament donitoit à sa maison la possession de ces deux royaumes, au défaut d'hoirs mâles dans celle d'Autriche, dont la ligne masculine venoit de s'éteindre dans la personne de Charles VI. Le testament au contraire portoit au défaut d'hoirs légitimes; d'ailleurs celui de Charles VI affuroit la succession d'Autricke aux archiduchesses, dans les termes les plus positis: n Nous avons déclaré (c'est ainsi que s'ex-» plique ce prince dans ce testament, érigé en » forme de pragmatique-sanction, en 1720) en » des termes intelligibles & exprès, qu'au dé-». faut de mâles, la succession échoira en premier » lieu, aux archiduchesses; nos filles; en second » lieu, aux archiduchesses nos nièces, en troissème » lieu, aux archiduchesses nos sœurs, enfin, à tous » les héritiers de l'un & l'autre sexe ». Ce testament sut publié en forme d'édit, de la manière la plus solemnelle, & reconnu par toutes les puissances pour pragmatique-sanction. C'étoit un titre incontestable pour Marie-Thérèse; l'électeur de Bavière n'en soutint pas moins ses prétentions, les protestations de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne, suivirent de près. Il alléguoit les mêmes titres, & les mêmes raisonnemens que ceux de l'électeur. L'Espagne réclama de son côté, avec des droits encore moins plausibles. Marie-Thérèse avoit un ennemi plus redoutable que ceux que nous venons de nommer. Cet ennemi étoit d'autant plus dangereux, qu'il couvroit ses desseins d'un voile impénétrable. Cétoit Frédéric de Brandebourg: ce prince avoit envahi la Silésie dont il prétendoit que ses ancêtres avoient été injustement dépouilles. La cour de Vienne le regardoit encore comme son allié. L'électeur de Bavière parvint à décider en sa faveur outre le roi de Prusse, ceux de France, d'Espagne, de Sardaigne & même celui d'Angleterre. Ce dernier avoit d'abord formé la résolution d'embrasser de présérence l'alliance de Marie-Thérèse; mais la crainte qu'il eut de voir dévaster ses états d'Hanovre, lui sit changer de résolution, quoiqu'il eût dejà armé trente mille hommes dans l'espoir de les employer en saveur de la maison d'Autriche. Des alliés aussi puissans étoient bien propres à donner la supériorité à l'électeur de Bavière. Ses premières tentatives furent couronnées par les plus grands fuccès : après s'être rendu maître de Passau & de Lintz, il jetta l'alarme dans Vienne où Marie-Thérèse ne se crut point en sûreté. Il entra dans la Bohême qu'il réduisit presque toute entière sous son obéissances il prit même la couronne de ce royaume & fut complimenté par le fameux maréchal de Saxe, qui avoit beaucoup de part à ces grands événemens. Il doutoit cependant de la durée de ses conquêtes; comme le maréchal le sélicitoit sur son couronnement, oui certes, lui dit-il, me voici roi de Bohême comme vous êtes duc de Courlande. Cependant cette fortune qui l'avoit jusqu'alors favorisé, mais qui devoit bientôt l'abandonner, lui préparoit le trône de l'empire, il y monta du consentement des électeurs (le 22 février 1742), que l'or de la france & les négociations du maréchal de Belle-Isle réunirent en sa faveur. La constance de Marie-Thérèse ne l'abandonna pas au milieu de ses revers; elle trouvoit dans l'amour de ses sujets des ressources inépuisables : cependant elle sentit l'impossibilité de résister à tant d'ennemis; elle éteignit les ressentimens pour attacher à son parti le roi de Prusse, dont elle avoit le plus à se plaindre. Ce prince mettoit une condition bien pénible à sa réunion avec la reine : il exigeoit qu'elle lui abandonnat la Silésie en pleine souveraineté avec le comté de Glatz. Elle sentoit la plus grande répugnance à démembrer l'héritage de ses pères, mais enfin elle céda à la nécessité. Les affaires des alliés furent dès-lors ruinées; ils éprouvèrent les 1 Histoire. Tome 11. Première part.

mêmes revers qu'ils avoient fait éprouver à la reine : ils surent sorcés d'évacuer la Bohême, après avoir effuyé des pertes considérables. La Bavière sut envahie par les Autrichiens, & l'empereur qui craignoit de plus grands malheurs. négocia auprès de la cour de Vienne pour tâcher d'en obtenir la paix; il faisoit assurer Marie-Thérèse, que content de la couronne impériale, qu'il tenoit du suffrage unanime des électeurs, il renonçoit à toutes ses prétentions sur les états héréditaires de la maison d'Autriche. Il prioit la reine de lui rendre la Bavière. & d'en retirer ses troupes. Le roi de France qui jugeoit cette paix nécessaire, ne voulut point en troubler les préliminaires; ses généraux en Allemagne eurent ordre de ramener les armées sur les bords du Rhin, & il leur interdit toute espèce d'hostilités. On blâme le cardinal de Fleuri; mais si l'on avoit suivi son avis, la France se seroit contentée de mettre Charles VII sur le trône impérial, c'en auroit été affez pour sa gloîre. Ce plan auroit prévenu une guerre ruineuse. La reine qui chaque jour remportoit de nouveaux avantages, refusa de signer le traité, & continua la guerre. Charles n'y joua point un rôle fort brillant; il n'y parut ni comme empereur, ni comme général; il mourut dans le temps où elle étoit le plus allumée; il succomba sous le poids de ses infirmités, de ses chagrins & de ses revers; ne jouissant presque plus d'aucune considération, presque dépouillé de ses états, l'argent seul de la France le déroba aux besoins que peut éprouver un particulier malheureux. On le blâme surtout, de ne s'être point mis à la tête de ses troupes, au moment qu'il réunit la couronne de Bohême, à celle de l'empire, lorsque la moitié de l'europe combattoit pour ses intérêts. La fortune qui le mit sur un trône a pu seule lui donner un rang distingué dans l'histoire. (M--Y.)

CHARLES, surnomme MARTEL, (Hift. de France.) troisième prince ou duc d'Austrasie, naquit l'an 704, de Pepin le Gros & d'Alpaide sa concubine. Sa naissance causa une vive jalousie à Plectrude, femme légitime de Pepin, & peu s'en fallut qu'il n'en sût la victime. Cette semme ambitieuse prétendit d'abord l'exclure de la succession paternelle. La bâtardise n'imprimoit encore aucune tache. Les François, quoique convertis au christianisme, s'embarrassoient peu que la religion imprimât son sacré caractère sur leur alliance. Tous les enfans, n'importe quel fût l'état de leur mère, étoient indistinctement admis au partage de la succession. Cet usage, préjudiciable au bon ordre, dura tant que régna la famille des Mérovingiens. N'avant pu réussir par la voie de la persuasion, Plectrude usa de violence; & dès que Pepin sut mort, elle sit ensermer Charles à Cologne dans une étroite prison. Charles donna des-lors une idée de ses grands talens. Abandonné à lui seul, & sans autre ressource que son génie, il échappe à la vigilance

de ses gardes, & leve une armée. Au lieu de satisfaire ses vengeances contre son ennemie, il ne songe qu'à arrêter les progrès de Rainfroi, général & maire du palais de Chilperic II, qui vainquenr de Teodalt, fils de Plectrude, menaçoit d'envahir l'Austrasie. Après plusieurs combats, il parvint à les contenir dans leurs limites, quoiqu'ils fussent secondes de Rabode, duc des Frisons, qui faisoit de continuels efforts pour recouvrer la partie de ses étas dont Pepin l'avoit privé. Après avoir préferve l'Austrasse du joug des Neustriens, Charles s'en sit proclamer prince. Tel sut le titre que prirent d'abord les maires du palais d'Austrasie, lorsqu'ils en eurent usurpé les sceptre. Les fils de Plectrude étoient enfermés dans Cologne; il alla les afsièger, & les sit prisonniers eux & leur mere. Modéré dans sa victoire, il leur accorda un pardon généreux, & se contenta de les mettre dans l'impossibilité de lui nuire. Après avoir réuni tous les Austrasiens en sa faveur, il les conduisit à la conquête de la Neustrie. Chilperic II, vaincu aussi-tôt qu'attaqué, sut obligé de laisser son trône à la disposition du vainqueur. Quoique Charles en eût sait la conquête, il n'eut point assez de consiance pour s'y affeoir. Les François regardoient la valeur comme la plus sublime vertu; mais ils ne croyoient pas que ce fût un titre pour parvenir au rang fuprême, tant qu'il restoit un rejetton de la tige royale. Il y plaça un prince nomme Clotaire; mais celui-ci étant mort quelque temps après, il rappella le monarque qu'il avoit détroné, & lui donnant un titre sans pouvoir, il gouverna sous son nom les trois royaumes d'Austrasie, de Neustrie & de Bourgogne. Sa sagesse égalant ses talens militaires, il corrigea plusieurs vices qui s'étoient introduits par la foiblesse des règnes précédents. Ce ne sut qu'eprès avoir sortisié le corps politique, en en purifiant les membres, qu'il songea à soumettre les provinces Germaniques, qui, depuis plusieurs siècles, étoient tributaires & soumises à la domination Françoise. Rien ne put résister à son courage infatigable qui le portoit sans cesse aux extrémités de son vaste empire. Les Bavarois, les Allemands proprement dits, c'est-à-dire, les Suabes, les Turingiens, les Frisons & les Saxons, furent obligés de lui donner des marques de leur soumission. Les Frisons furent les plus maltraités. Charles, après avoir renversé leurs idoles, brûlé leurs bois facrés, & tué Popon, leur duc, successeur de Rabode, les força de renoncer au privilège dont ils avoient toujours été fort jaloux, d'avoir des ducs de leur nation. La victoire la plus éclatante de ce temps, & qui fait le plus d'honneur au nom François, fut celle qu'il remporta sur les Sarrasins, qui, fiers de leurs conquêtes en Asie & en Afrique, parloient de soumettre l'Europe au joug de l'alcoran. Introduits, selon quelques auteurs, dans l'intérieur de la France par Eudes, duc d'Aquitaine, qui vouloit profiter de leur alliance pour s'eriger en roi, ils y exercerent les plus terribles !

ravages. Si les auteurs n'ont pas grossi le nombre de leurs troupes, elles montoient à 700 mille hommes. Charles les rencontra dans les plaines de Tours; les deux armées restèrent en présence pendant sept jours consécusifs, & s'essayèrent par dissérentes escarmouches; mais après ce terme, la victoire couronna la valeur de Charles. Quelquesuns ont pense qu'il sur sur sur pense dans cette mémorable journée; d'autres, d'après une espèce d'arme dont il se servit pendant le combat.

Charles au milieu de ses prospérités, desira le diadême. Ce desir se manisesta, sur-tout à la mort de Thierry, dit de Chelles, fantôme de roi qu'il avoit placé sur le trône depuis le décès de Childeric. Les conjonctures étoient peu savorables. Il avoit été obligé de faire contribuer les eccléssastiques aux charges de l'état, & même de donner à des laics des biens affectés aux églises; il pressentit l'opposition du clergé, & ne manisesta rien de ses sentimens: il se contenta du titre sous lequel il avoit gouverné jusqu'alors; mais sa sierté ne lui permettant pas de s'abaisser davantage sous un maitre, il laissa le trône vacant, & ne jugea point

à propos de faire des rois.

Cependant le succès de Charles contre les Sarrafins qu'il vainquit dans plusieurs autres rencontres, élevèrent son nom au plus haut dégré de gloire. Les Romains presses d'un côté par les Lombards qui vouloient les mettre sous le joug, & intimidés de l'autre par l'empereur de Constantinople, qui menaçoit de ses vengeances, lui envoyèrent une célèbre ambassade. On remarque que dans leurs lettres, ils lui donnoient le time de vice-roi. Cette première ambassade n'ayant produit aucun effet, le pape Grégoire III lui en envoya une seconde. & lui écrivit les lettres les plus pressantes. Le pape qui voyoit les Lombards à ses portes, peignoit leur roi sous les plus odieuses couleurs. Les nouveaux ambassadeurs aborderent le prince d'Austrasie de la manière la plus respectueuse; ils tombèrent à ses pieds, & lui offrirent, avec le titre de patrice, la souveraineté de la ville de Rome. Ces offres étoient bien capables de flatter son ambition. mais il n'en put profiter; il étoit atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau cette année-là même. Il mourut à Crecy, dans la trente-huitième année de son âge, & la vingt-troisième de sa magistrature, laissant une réputation comparable à celle des plus grands capitaines & des plus grands politiques. Placé fur les dégrés du trône, il avoit tous les talens qui peuvent l'illustrer; & s'il ne porta pas le diadême, il eut au moins la gloire d'en préparer un à ses successeurs, plus brillant & plus auguste que celui qu'il avoit ambitionné. On ne sait si c'est de ce héros ou de Charlemagne, son petit-fils, que la seconde race de nos rois à pris le nom de Carlienne ou Carlovingienne. L'histoire nous a conservé le nom de deux de ses femmes, savoir, de Rotrude & de Somnichelde.

La premiere donna naissance à Pepin le Bres & à Carloman, l'autre à Grisson. Charles eut en outre plusieurs fils naturels entre lesquels on distingue Remy, qui fut évêque de Rouen. Des historiens ont regardé Charles-Martel comme l'instituteur des comtes palatins, auxquels ont succèdé en France les maîtres des requêtes. (T—N.)

CHARLES I, (Hist. de France.) vingt-troisième toi de France, vulgairement nomme Charlemagne, c'est-à-dire, Charles le Grand, naquit l'an 742, de Pepin le Bref & de Berte ou Bertaude. La vie de ce prince a jetté tant d'éclat, que plusieurs villes se sont disputé la gloire d'avoir été son berceau. Les uns ont prétendu qu'il naquit à Ingelheim, près de Mayence; les autres, à Constance en Suisse. Des critiques mieux instruits ont démontré que ce sur à Carlsbourg, château de la Haute-Baviere, sur la Salva. Pepin le Bres avoit laissé en mourant des états bien vasses & une domination bien affermie. Cet habile polititique marchant sur les traces de ses ancêtres, avoit consommé leur crime & exterminé la race de Mérouée qu'ils avoient avilie. Charlemagne & Carloman, ses fils, partagèrent sa puissance : le premier avoit de trèsgrands talens, l'autre n'en avoit que de fort mé-diocres. Il eut cependant assez de prévoyance pour craindre l'abus que son srère pouvoit faire des siens. Il se retira en diligence dans son royaume d'Austrasie que Pepin lui avoit marqué pour son partage, & y resta dans la plus grande désiance. Charles le sollicita en vain de le seconder contre Hunauld, duc d'Aquitaine, qui, suivant quelques auteurs, étoit de la race des anciens rois. Cette défiance étoit fondée, & l'on ne tarda point à s'en appercevoir; ce prince étant mort l'année suivante (772, à Samouci, non sans quelque soupçon de poison), Charles s'empara de ses états, au préjudice de deux princes fils de Carloman, qui, sous la conduite de Geberge leur mère, allèrent mendier un afyle chez Didier, roi des Lombards. Didier les reçut avec les transports de la joie la plus vive, & d'autant moins suspecte, qu'il avoit de grands sujets de plainte contre Charles qui lui avoit renvové sa fille après l'avoir épousée. Il les conduisit à Rome, & pria le pape de les sacrer. Adrien qui occupoit alors le siège pontifical, rejetta cette proposition : le pape craignoit de s'exposer au ressentiment du monarque François, qui, vainqueur des Saxons & de Hunauld qu'il tenoit dans les fers, faisoit des préparatifs pour entrer en Italie. Didier voulut en vain lui fermer les passages; Charles ayant franchi le sommet des Alpes, battu les Lombards à Clusium, va l'assièger lui-même dans Pavie, sa capitale. Tel sur le prélude des grandes victoires de Charlemagne : six mois lui suffirent pour renverser la monarchie des Lombards, & pour soumettre l'Italie entière. Les Romains éblouis des grandes qualités du conquérant, lui donnèrent des marques de la plus entière obéifsance; ils lui désérèrent tous les honneurs que

leurs ancêtres avoient rendus aux Césars & aux Exarques, fuccesseurs de ces hommes fameux. Charlemagne fit plusieurs autres voyages en Italie; le plus célèbre se rapporte à l'an 800; il y étoit attire par Léon III, successeur d'Adrien. Ce pontife lui demandoit justice contre plusieurs Romains qui conspiroient pour le perdre, & l'accusoient de divers crimes. Le monarque jugea le pape de la manière la plus solemnelle : ayant reconnu son innocence, il condamna ses'accusateurs à perdre la tête. Ce fut après ce jugement mémorable que les Romains le conjurérent de faire revivre en sa personne le titre d'empereur d'Occident, éteine depuis trois siècles. Charlemagne v consentit après bien des sollicitations, mais il le reçut en maître. Il ne posa le diadême sur son front qu'après avoir vu le pontife à ses pieds. Léon III fléchit le genou devant Charlemagne; & après l'avoir adoré au milieu d'une assemblée innombrable (post quas laudes à pontifice more antiquorum principum adoratus est.), il fit exposer son portrait, afin que le peuple lui rendît le même hommage. Tel avoit été l'usage constant sous les successeurs d'Auguste avant & après l'introduction du christianisme. Charles, dans ses différens voyages, ratifia la donation dont Pepin avoit récompensé le zèle indiscret des papes qui, par un abus criminel de leur ministère, avoient approuvé la dégradation des anciens rois. La donation de Pepin, comme on peut le voir à l'article de ce prince, confissoit dans la jouissance précaire de l'exarcat & de la pentapole. Charles, en confirmant cette donation, n'en changea pas le titre; il s'en réserva la souveraineté comme empereur & comme roi, de manière qu'il étoit libre de les reprendre s'il le jugeoit à propos.

Ces présens du pontise & du monarque n'étoient sondés que sur la sorce : tout étoit appuyé sur l'épée de Charlemagne: il ne pouvoit donner au pape ni l'exarcat ni la pentapole; ni le pape ou les Romains, lui donner le titre d'empereur : ce titre résidoit dans la personne des empereurs d'Orient; aussi ce n'est pas à cette époque que l'en doit rapporter la renaissance de l'empire d'Occident, mais seulement à l'an 812, que l'empereur Michel consentit, par un traité solemnel, à reconnoître Charles pour son collègue. Voilà ce qui se passa d'important en Italie sons le règne de ce prince; mais ces brillans succès ne surent pour ce héros que l'ouvrage de quelques mois. Il conquit pendant ce temps-là même la Hongrie, la Bohême, la Catalogne & la Navarre, força les Vénitiens à lui rendre hommage, soumit les Saxons qui refusoient de lui payer le tribut auquel ils étoient assujettis, & réforma son état, ouvrage plus grand & plus difficile que de remporter des victoires. Je n'entrerai pas dans les détails des expéditions de ce prince; il suffit de les compter; il en fit trois en Italie, tant contre les Lombards que contre plusieurs peuples qui prétendoient secouer le joug de son obeissance; deux en Hongrie, autant en

Bavière & en Espagne, une contre les Wilses, anciens habitans de la Poméranie, & douze en Saxe. Celles-ci surent les plus pénibles & les plus meurtrières. Pendant ces disférentes expéditions, Charles livra plus de vingt batailles, & ne connut jamais la honte d'une désaite, (excepté à Roncevaux en 778). L'histoire lui reproche son inhumanité dans la victoire: il est vrai qu'il se livra à tous les excès de la vengeance la plus effrénée: il sit massacrer en un seul jour & de sang-froid quatre mille cinq cens Saxons que leurs chess avoient remis en sa puissance, comme un témoignage de leur repentir. Ses ravages en Hongrie ne surent pas moins considérables. On peut voir dans Eginard, historien & considerables les l'esserayant

tableau des cruautés de ce conquérant.

Ce fut par cette inflexible severite que s'affermit une des plus puissantes monarchies qui jamais aient paru dans notre hemisphère; & si l'on en juge par le succès, on pourra croire qu'il s'abandonna moins aux impressions d'une durete naturelle, qu'il ne suivit les conseils de la politique. Les Huns, cité ancienne & fameuse, étoient pour ce monarque des voisins dangereux. Sans parler de leurs anciennes incursions sur les terres de France, ils fomentoient l'indocilité naturelle des Bavarois, & les engageoient dans de fréquentes révoltes. Quant aux Saxons, leur opiniâtreté à resuser un tribut légitime mérita une partie de leurs malheurs; Charles leur avoit fait grace plusieurs fois, il étoit à craindre qu'un pardon trop fréquent n'engageât ses sujets à les imiter. Les François nourris dans l'anarchie qu'avoit introduite la tyrannie des maires du palais, donnoient chaque jour des marques de leur indocilité; on le traitoit encore d'usurpateur. Il put donc regarder le supplice des Saxons comme un exemple salutaire qui devoit saire cesser les murmures & affermir son trône; il est vrai que bien des fouverains ne voudroient pas régner à ce prix. Tous les ordres de l'état vécurent depuis dans la plus grande tranquillité.

Des évêques qui, sous les règnes suivans, s'arrogèrent le droit de déposer leurs rois, n'osèrent manisester leurs prétentions superbes. Ils n'approchèrent du monarque, que pour lui donner des marques de leur obéissance : jamais ils ne s'assemblèrent que par ses ordres, jamais ils n'eurent d'autre juge, d'autre arbitre que lui. Quoiqu'il affectat une grande piété, Charles fit toujours connoître que le sceptre étoit au-dessus de l'encensoir; &, s'il ne tint pas celuici, il sut au moins le diriger: « Nous nous sommes assemblés par l'ordre du roi Charles, notre très - pieux & très - glorieux seigneur qui nous a présides (Congregatis nobis in unum conventum, præcipiente & præsidente piissimo & gloriosissimo domino nostro Carolo rege) n. Tel fut le style dont les évêques se servirent sous son règne; & voici celui dont il usa à leur égard. « Je me suis assis au milieu de vous, & j'ai affisté à vos délibérations, non-seulement comme témoin, mais encore

comme votre fouverain & comme votre juge ». L'obéissance des nobles qui formoient un troissème ordre dans l'état, n'étoit pas moins entière. La foiblesse des règnes précédens leur avoit cependant rendu très-pénibles les devoirs de sujets. Il leur laissa le droit de voter dans les assemblées générales; mais comme il y fut tonjours présent. & gu'il disposoit de tous les bénéfices, tant eccléfiastiques que civils & militaires, il lui étoit sacile de captiver les suffrages; mais quoiqu'il sût toujours les diriger vers son but, il concut le dessein d'affoiblir l'autorité de ces assemblées. Ce fut pour y parvenir qu'il changea l'ordre de la haute noblesse : elle étoit partagée en deux classes principales; favoir celle des ducs & celle des comtes; la seconde subordonnée à la première. Les duchés n'étoient pas, comme ils sont aujourd'hui parmi nous des titres honorables, mais sans pouvoir : ceux qui en étoient revêtus exerçoient. tant en paix qu'en guerre, toute l'autorité de la justice & des armes dans toute l'étendue d'une province. Ils ne dépendoient plus du prince, mais seulement des assemblées générales; & comme la monarchie étoit partagée entre un petit nombre de ducs, il leur étoit facile de se rendre maîtres des délibérations. Le roi ne pouvoit les lier qu'en flattant leurs espérances, par rapport à leurs descendans; car les duchés n'étoient pas alors héréditaires. Charles, persuade que ces menagemens étoient contraires à la prospérité de l'état, sorma le projet de les abolir. Tassillon s'étant révolté, il faisit cette occasion pour éteindre son duché de Bavière. Cette province ne sut plus gouvernée que par des comtes, qui, jouissant d'une considération moins grande, étoient aussi moins à craindre. Charles s'étoit comporté de même envers les Aquitains, après le désastre de Hunauld, leur duc. Toutes les démarches de ce prince donnent la plus haute idée de sa politique; & si le ciel lui eûr accordé une plus longue destinée, il est à croire qu'il eût aboli ces assemblées qui furent si funesses. à ses successeurs. On peut les regarder comme une des principales causes de la dégradation de sa postérité. Il est cependant vrai que Charles déroga, peut-être involontairement, à la sagesse de ses maximes: dans le temps qu'il abolissoit les duchés, il érigeoit des royaumes. C'étoit l'usage des peuples septentrionaux, d'admettre les enfans des rois à la succession d'un pere commun. Cet usage, plus conforme aux droits de la nature qu'aux maximes de la politique, la vraie reine des nations, avoit été constamment suivi par les François qui, depuis long-temps en étoient les victimes. Charles ne put y déroger entièrement; il avoit plusieurs fils légitimes; il les admit au partage de ses états, & leur donna à tous le titre de roi : il est vrai qu'en les décorant de ce titre sublime, il ne laissoit pas de les soumettre à Jeur aîné, auquel étois réservée la dignité d'empereur. Charlemagne eur ençore l'attention de mettre une très-grande iné-

galité dans le partage : cet aîné eut à lui seul plus des deux tiers de la monarchie. Il étoit donc affez puissant pour soumettre ses frères par la force, s'ils faisoient quelques difficultés de le reconnoître pour leur souverain; mais ce partage resta sans exécution. Une mort prematurée moissonna le prince Charles, à qui l'empire étoit destiné. Louis son puîné, prince digne de régner sur ces vastes états, si pour être roi il ne falloit que des vertus, les posseda en entier, à l'exception de l'Italie, qui fut donnée à Bernard son neveu, comme royaume mouvant de l'empire. Charlemagne avoit recu la couronne des mains de Leon; ce grand homme sembla prévoir que les successeurs de ce pontife se feroient un titre de cette cérémonie, pour s'arroger le droit de conférer l'empire. Ce fut sans doute cette crainte qui le porta à ordonner à Louis de prendre la couronne impériale sans le ministère du pape, ni d'aucun ecclésiastique. Le couronnement se fir de cette manière; Charlemagne ayant posé le diadême sur l'autel, en présence des prélats, fit signe à son fils qui le prit aussi-tôt de ses propres mains, & le mit sur sa tête. Cette inauguration si fameuse dans nos annales, se sit à Aixla-Chapelle, où Charlemagne reçut peu de temps après les honneurs de la sépulture. Il mourut dans la soixante-douzième année de son âge, la quarante-huitième de son règne, la quatorzième de fon empire. Ce fut un prince grand dans la paix & dans la guerre, également, tapable d'être légiflateur & pontise : jamais il n'exista de roi plus verse dans les matières de la politique & de la religion. Ses capitulaires, chess-d'œuvres de législation pour ces temps, en sont une preuve éclatante. Également économe de ses biens & de celui de ses sujets, il soutint l'éclar du diadême sans attenter à leur fortune (Montesquieu remarque que Charlemagne faisoit vendre jusqu'aux herbes de ses jardins; ce n'étoit pas par avarice, car souvent il saisoit remettre au peuple la moitié du produit de ses revenus). Placé sur un trône usurpé par son père, il se vit sur la fin de ses jours tranquille possesseur de la plus belle moitié de l'Europe. Plusieurs rois (ceux d'Angleterre & d'Espagne) s'offrirent à être ses tributaires, & Aaron Al-Rachid s'honora de son alliance. Ce monarque, dont la puissance s'étendoit de l'Imaus à l'Atlas, lui envoya les clefs de Jérufalem pour marque de son estime. Ne roi d'un peuple barbare, dont la guerre étoit l'unique métier, il sentit la nécessité de s'instruire : il appela les sciences & en développa le précieux germe. Sa présence entretenoit une génèreuse émulation entre les savans que ses biensaits attiroient à sa cour. Souvent même ce prince descendoit de son trône & facrifioit aux muses les lauriers qui ornoient ses mains triomphantes. Les muses reconnoissantes ont confacré ses grandes actions; mais justes & modérées dans leurs éloges, en relevant les vertus du héros, elles ont dévoilé les foiblesses de l'homme. Ne avec des passions impérieuses, Charles ne sut

pas toujours attentif à en prévenir les ravages : il allarma fouvent la pudeur des vierges. Ses écarts, l'horrible maffacre des Saxons & la multitude de ses femmes & de ses concubines, ont élevé des doutes sur la sainteté que plusieurs papes lui ont désérée. Il eut cinq semmes; savoir, Hilmentrude, Désidérate, que d'autres appellent Sibille, fille de Didier, roi des Lombards; ces deux femmes furent répudiées, la première par dégoût, l'autre par des intérêts politiques: Hildegarde, originaire de Suève. c'est-à-dire, de Suabe; Fastrade, fille d'un comté de Franconie, & Huitgarde qui étoit de la même nation qu'Hildegarde. D'Hilmentrudonaquit Pepin. qui fut surnomme le bossu (par ce qu'il l'étoit). Ce prince fut relégué dans le monastère de Prout, pour s'être déclaré le chef d'une conspiration formée contre Charlemagne son père. Hildegarde donna naissance à Charles, à Carloman que le pape sit appeler Pepin, & à Louis surnomme le Pieux ou le Débonnaire, successeur de Charlemagne. Hildegarde eut en outre autant de filles; savoir, Rotrude, Berthe & Giselle. De Fastrade naquirent Therrade & Hiltrude, l'une & l'autre religieuses & abbesses de Farmoutier. Huitgarde mourut sans laisser de postérité. Charlemagne eut de plus quatre concubines; savoir, Régine, Adélaïde, Mathalgarde & Gersuide. De Régine naquit Drogon, prince vertueux, & qui remplit le siège épiscopal de Merz, Adelaide donna le jour à Thierry, dont nous ne savons aucune particularité, excepté la disgrace que Louis-le-Débonnaire lui fit ressentir ainsi qu'à ses frères. Mathalgarde fut mère de Hugues, abbé de Saint-Quentin dans le Vermandois. De Gersuide sortit Adeltrude. Quelques-uns prétendent qu'Emme, semme d'Eginard, étoit fille de Charlemagne. Plusieurs écrivains comprennent Hilmentrude dans le nombre des concubines; mais on a pour garant du contraire une lettre du pape qui, lorsque ce prince la répudia, fit ses efforts pour lui faire horreur du divorce.

Entre les loix de ce prince, on remarque l'abolition du droit d'asyle accordé aux églises en saveur des criminels, & celle qui permet aux payens nouvellement convertis de brûler pendant le jour les cierges qui servoient à les éclairer dans les cérémonies nocturnes qu'ils pratiquoient en l'honneur de leurs divinités. La crainte que les Saxons ne' retournassent à l'idolatrie, qu'ils n'avoient abandonnée que par la terreur de ses armes, le porta à ériger parmi ces peuples un tribunal semblable à celui de l'inquisition. Ce terrible tribunal sut connu sous les successeurs de Charlemagne, sous le nom de cour Wémique ou de justice Vestphalienne. Les prétentions de cette cour semèrent l'effroi dans toute l'Allemagne, & la remplirent de défordres. Les empereurs même en surent épouvantes; leur autorité ne suffisant pas, ils usèrent de toutes les précautions pour l'abolir. Charles V en vint heureusement à bout par l'établissement de la chambre & du conseil aulique. Des auteurs interprétant mal un passage d'Eginard, ont prétendu que Charlemagne ne sut jamais écrire, pas même signer son nom; c'est une erreur détruite par plusieurs monumens. Cet auteur n'a voulu dire rien autre chose, sinon que ce monarque ne put parvenir à former de beaux caractères. Sous son règne la France eut pour bornes au midi, l'Ebre, la Méditerranée, le Vulturne, l'Osante & les villes maritimes de l'état de Venise; à l'orient, la Tesse & la Vistule; au nord, la mer Baltique, la mer Germanique & la Manche; à l'occident, l'Océan; les peuples d'entre l'Elbe & la Vistule n'étoient que tributaires: leurs rois devoient être consirmés par

les empereurs. Charles, ce prince le plus accompli des fils de Charlemagne, fit ses premières armes en 804 dans la guerre de Saxe. Les historiens ont négligé de marquer l'année de sa naissance; mais si elle ne précéda point les noces d'Hildegarde sa mère, il avoit à peine six ans. L'empereur voulant le former dans les batailles, crevoit ne pouvoir lui en faire comtempler trop tôt l'image; il le mit à la tête d'une armée confidérable, & qui, excitée par sa présence, vainquit les Saxons près de Drasgny. On lui attribue l'honneur de cette victoire, dont probablement il ne sut que le témoin. Il en remporta une plus grande & plus véritable sur les Sclaves, établis en Bohême; après les avoir défaits en bataille rangée, & tué de sa main Lechon leur chef, il porta le ravage dans toutes les terres de leur dépendance. La même fortune accompagna ce jeune prince l'année suivante (886), il les défit après un combat opiniâtre, tua Milidicok leur roi, & les força de payer tribut. Ses succès contre les Normands qui se portoient déjà sur les terres de France, mirent le comble à sa gloire. Charlemagne touché des grandes qualités de ce fils, lui réservoit l'empire. Une mort prématurée l'en priva. Il mourut l'an 811. Charlemagne le pleura : ces larmes sont une preuve de la sensibilité du père, & le plus bel éloge du fils. Le pape Léon III lui avoit donné l'onction sacrée lors du couronnement de Charlemagne. (T-N.)

CHARLES II, surnomme le Chauve, (Hist. de France). XXVe. roi de Neustrie, nom que porta la France jusqu'au dixième siècle, cinquième empereur d'Occident depuis Charlemagne. Ce prince qui prépara la chûte du trône des Pepins, naquit à Francfort, l'an huit cents vingt-trois, de Louis I & de l'impératrice Judith. Sa naissance sut accompagnée de plusieurs calamités publiques. La peste, la guerre & la famine désoloient toutes les provinces de l'empire. Ces fléaux devinrent plus terribles par la jalousie de Lothaire, de Pepin & de Louis, ses frères par une autre semme. Comme nous avons développé le principe de cette jalousie & les désordres qu'elle occasionna, nous n'en parlerons point ici; on peut les lire à l'article de Louis le Débonnaire. Contentons-nous d'observer que l'enfance de Charles sut extrêmement agitée; il se vit tantôt roi, tantôt captif, tantôt entre les bras d'une mère tendre & chérie, tantôt entre les mains de

ses frères acharnés à sa perte: mais ses maiheurs mêmes furent la principale cause de son élévation : l'empereur comprit qu'il falloit réduire ce fils à la condition de sujet, ou se résoudre à le voir opprimer, ou enfin lui faire un fort qui pût balancer la puissance de ses frères. Sa tendresse, les sollicitations de l'impératrice, & les guerres impies que lui fit Lothaire, aidé de ses frères & des pontises romains, le décidérent pour ce dernier parti. Il lui avoit donné plusieurs provinces à titre de royaume; il révoqua cette donation, & le fit proclamer roi de Neustrie & d'Aquitaine. Ces deux royaumes réunis avoient au midi, l'Ebre, la Méditerranée jusqu'au Rhône, à l'orient le Rhône, la Saône & une ligne tirée de la fource de cette rivière à la Meuse, avec tout le cours de ce sleuve; au nord la Manche; au couchant l'Océan. Lothaire eut le reste de la monarchie, excepté la Bavière qui fut laissée à Louis, surnomme le Germanique. L'empereur, en réglant ce partage, n'avoit pardonné à Lothaire qu'à condition de servir de père & de protecteur à Charles, contre les entreprises du roi de Bavière, pour qui ce partage étoit une espèce d'exhérédation; & pour l'attacher de plus en plus par le lien des bienfaits', il lui rendit en mourant l'épée & le sceptre impérial qu'il lui avoit donnés longtemps auparavant, mais qu'il lui avoit retirés pour le punir de ses fréquentes révoltes. La volonte de ce religieux prince fut mal fuivie par des fils trop ambitieux pour respecter la voix du sang & de la paternité. Charles, possesseur & roi de la plus belle partie de la domination Françoise, ne voulut reconnoitre qu'un égal dans Lothaire, auquel il devoit rendre hommage, comme à son empereur. Les guerres civiles. les affassinats qui avoient souillé le trône des Mérovingiens, avoient fait connoître aux destructeurs de cette race illustre & coupable, qu'un état ne sauroit subsister sans trouble avec plusieurs maîtres égaux en autorité. Charlemagne, en partageant ses états entre ses fils, leur donna bien à tous la qualité de roi; mais ce titre sublime ne les affranchissoit pas de son obeissance, & son intention avoit été de les soumettre à Charles son ainé, qu'une mort prématurée enleva à ses esperances. Louis le Pieux s'étoit gouverné par les mêmes principes, il avoit exigé l'hommage de Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne. Un auteur impartial est donc dans l'impuissance de justifier les prétentions de Charlesle-Chauve: nous ne saurions être trop abrégés en parlant des désordres qu'occasionna son refus de reconnoître la supériorité de Lothaire, vu qu'ils appartiennent en partie au règne de ce prince. Charles se vit sur le point d'être la victime de son ambition: attaqué dans le centre de ses états, il signe un traité qui, en le privant de ses plus nobles prérogatives, le reduit à la jouissance de l'Aquitaine & de quelques comtés entre la Loire & la Seine. Il est vrai que cet humiliant traité n'étoit que subsidiaire; les deux princes étant convenus de s'en rapporter à la décision des seigneurs, dans une assem-

blée genérale; une des conditions sait connoître que Charles-le-Chauve, ou son conseil, ne manquoit pas de politique : il eut le secret d'intéresser Louis de Bavière, dont la fierté étoit également mécontente de s'abaisser sous un maître; il protesta qu'il retireroit sa parole, si Lothaire faisoit quelque entreprise sur les états de ce prince, leur frère commun, mais ni l'un ni l'autre n'avoit envie de suivre les loix du traité: chacun cherchoit à recommencer la guerre avec plus d'avantage. Charles ayant eu une entrevue avec Louis de Bavière, ces deux princes s'unirent par des sermens d'autant moins suspects, que l'un & l'autre avoient le même intérêt à ne les pas violer; ils négocièrent, firent des levées d'hommes & d'argent, chacun dans ses états; & lorsqu'ils eurent réuni leurs troupes, ils envoyèrent leurs ambassadeurs déclarer à Lothaire que s'il ne rentroit aussi-tôt dans ses états, dont les limites devoient être désormais marquées par le cours du Rhin (le roi de Bavière réclamoit tout ce qui étoit au-delà de ce fleuve), ils sauroient l'y contraindre le fer à la main. Lothaire déclara qu'il conserveroit tout ce qu'il tenoit sous sa puissance, & que rien ne pourroit le faire renoncer à une autorité qu'il tenoit de la loi. Rome jalouse de se faire valoir dans une occasion de cette importance, offrit en vain sa médiation. Lothaire retint les députés du pontise, & se rendit à Fontenzy, bourg de l'Auxerrois : ce fut là qu'après plusieurs démarches inutiles pour obtenir la paix, ses frères lui livrèrent une bataille qui fut des plus longues & des plus meurtrières : des écrivains modernes, on ne sait d'après quel témoignage, ont prétendu qu'il périt cent mille nobles dans cette sameuse journée; c'est une exagération détruite par le filence des auteurs contemporains: la victoire se déclara pour les princes confédérés qui, dans une cause injuste, ne pouvoient en user avec une plus grande modération: au lieu de poursuivre les débris de l'armée vaincue, ils s'arrêtérent sur le champ de bataille, & pleu-· rèrent au milieu du désastre que leur ambition avoit occasionné. Après avoir sait ensevelir les morts, sans distinction d'amis ou d'ennemis, ils envoyèrent'demander la paix, sans autres conditions que celles qu'ils avoient exigées avant la guerre. Lothaire, soit par ambition, soit par intérêt d'état, refusa de consentir au démembrement de la monarchie; mais il sut force de s'y résoudre, attaqué une feconde sois par ses frères réunis; il abandonna ses états d'en deçà des Alpes, & se résugia dans son royaume d'Italie: ce fut alors que l'on vit toute l'inconséquence de l'ambition. Charles & Louis versoient à l'envi le sang des peuples, & s'exposoient eux-mêmes au danger des batailles, pour ne point reconnoître de supérieur dans un frère, cependant ils se courbérent de leur propre gré sous le joug du clergé. Ayant sait assembler les évêques, ils leur demandérent s'ils pouvoient jouir de leur conquête, en s'emparant des provinces que Lothaire laissoit sans désense. Les évêques, flattes de se voir

les arbitres de leurs rois, les dispensateurs de leur couronne, firent une réponse conforme à la haute idée que l'on avoit de leur caractère; ils dépouillèrent le possesseur légitime, & firent valoir les droits de la guerre dans toute leur étendue. La manière dont ils rendirent leur oracle, est trop importante pour en priver le lecteur. » Nous déclarons, de la part de Dieu, dit un prélat au nom de toute l'assemblée. Lothaire déchu de tous ses droits; promettez-vous, ajouta-il, de gouverner suivant les pernicieux exemples de l'empereur votre frère. ou suivant la volonté de Dieu? » Et sur ce qu'ils répondirent qu'ils gouverneroient suivant la sagesse que le ciel pourroit leur inspirer: « Eh bien, ajouta le prélat, nous vous avertissons, nous vous exhortons au nom de tous les évêques, & nous vous ordonnons par l'autorité divine, de recevoir le royaume de votre frère. & de le gouverner suivant la volonté de Dieu, (c'est-à-dire, suivant la leur »). Charles & Louis nommèrent aussi-tôt des commissaires pour régler le partage de leur conquête, ou plutôt de la domination du clergé. Nitard, dont nous empruntons une partie de ces détails, fut au nombre de ces commissaires; mais le partage resta sans exécution. La tempête n'avoit pas été assez violente pour priver l'empereur de toute espérance. Les débris de son naufrage étoient encore capables de relever. fon parti; fon royaume d'Italie étoit florissant. & n'avoit souffert aucun dommage; aussi dès qu'il fit les premières ouvertures de paix, on l'entendit volontiers. Le traité fut conclu sans retour : Charles posséda ses états comme roi & comme souverain. & sans aucuse marque de dépendance envers l'empereur; mais ce prince en affranchissant ses états. conserva toujours une ame étroite; & si dans tout. le cours de sa vie on apperçoit quelque action digne du trône, la gloire en appartient toute entière à l'impératrice sa mère, princesse d'un rare mérite, qui lui servit de premier ministre, & fit quelquefois les fonctions de général. Son palais fervit de théâtre à mille factions, & lui-mème devint le jouet de sa cour & de son clergé qui le traita toujours en sujet. Les Bretons se revoltèrent : ces peuples, sujets de la nouvelle monarchie françoise depuis le règne de Clovis le conquérant, osèrent réclamer leur ancienne indépendance; & le foible monarque oubliant qu'il étoit du sang glorieux des Pepin, s'humilia devant ces rebelles: il couronna lui - même Erespoge, fils de Nonemon, qui avoit commencé la revolte. Lâche & timide envers les étrangers, comme envers ses sujets, il souffrit que les Normands ravageassent impunement ses côtes, pillassent les églises & les villes les plus opulentes. Tandis que ce peuple désoloit ainsi son état, ce prince imbécillement dévôt, disputoit à des moines l'honneur de porter sur ses épaules les reliques & les châsses des saints. Ne valoit-il pas mieux animer le courage de ses soldats, & écarter avec oux l'ennemi du sanctuaire de la divinité?

Mais quelle que soit la briéveté que nous nous.

sommes proposée, nous ne saurions nous dispenser d'entrer dans quelques détails; retracer la vie de Charles - le - Chauve, c'est dévoiler la source de nos anciennes divisions, & montrer les principales secousses qui nous ont fait perdre le sceptre que possèdent aujourd'hui les Allemands nos anciens suiets. Lothaire n'étoit pas le seul ennemi que Charles eût sur les bras: Louis-le-Débonnaire, outre Lothaire & Louis, avoit eu de son premier mariage un troisième fils nommé Pepin. Ce prince avoit été fait roi d'Aquitaine, & avoit laissé en mourant deux fils qui avoient hérité de son courage, sans hériter de sa puissance; Louis leur aïeul avoit jugé à propos de les en priver. Ces jeunes princes avoient de nombreux partisans parmi les Aquitains qui de tout temps s'étoient montrés jaloux d'avoir un roi distingué de celui des Neustriens. Ils avoient profité des savorables dispositions des anciens sujets de leur père, & avoient suivi le parti de la guerre civile; ils espéroient que ce prince, en reconnoissance de leurs services, ne balanceroit point à relever leur trône. Lothaire y auroit probablement consenti, mais ayant été sorcé lui-même de recevoir la loi du vainqueur, il les avoit abandonnés. Dès que Charles eut signé le traité de paix, il songea à satisfaire son ressentiment; il se rendit en Aquitaine, & fit assassiner Bernard, un de leurs partisans. Bernard étoit ce comte de Barcelonne, qui, ministre de Louis-le-Débonnaire, avoit joué un rôle intéressant sous le règne de ce prince, dont quelques auteurs ont prétendu qu'il avoit souille la couche. La mort du comte afligea les jeunes princes, sans déconcerter leurs projets: tous deux proient d'une valeur éprouvée; & Pepin, l'ainé, avoit tous les talens d'un général; il étoit même assez versé dans l'art des négociations, sur-tout pour un temps où cet art étoit encore dans l'enfance; il avoit remporté une vict ire sur son oncle pendant la guerre civile; il sut encore l'abuser par une feinte soumission, jusquà ce qu'une irruption de Normands, qui força le roi de Neustrie de sortir d'Aquitaine, lui permit de faire de nouveaux préparatifs.

Les Normands étoient depuis plusieurs siècles les dominateurs des mers: Charlemagne le témoin & quelquefois l'objet de leur intrépidité, avoit prédit leurs triomphes sur ses successeurs. Ils étoient alors conduits par Regnier, amiral d'Eric, leur roi, qui venoit de se distinguer en Allemagne par des exploits de la plus étonnante valeur. Regnier, à l'exemple de son roi, ne s'arrêta point au pillage de quelques villages, comme avoient fait plusieurs capitaines normands qui l'avoient précédé; il entra dans la Seine à la tête de six-vingts bateaux, & remontant cette rivière jusqu'à Paris, il demandoit sans cesse si ce pays riche & magnifique étoit sans désenseurs & sans habitans. Charles étoit à saint-Denis prosterné devant les reliques des saints qu'il invoquoit. Regnier eût bien pu dire de ce prince sans courage ce qu'un chef barbare disoit des Romains dans le temps de leur dégradation, qu'il

possedoit son royaume, comme les bêtes la prairie qu'elles broutent. Le monarque plus timide que les moines dont il partageoit les alarmes, trembloit au seul nom des Normands; il députa vers Regnier, & vaincu avant de combattre, il lui demanda grace pour lui & pour ses peuples; mais pour mettre plus de poids à ses prières, il leur donna sept mille livres pesant d'or, somme exorbitante pour ce temps, & qui en excitant la cupidité des barbares, leur donnoit des motifs & des moyens pour revenir avec plus de succès. Regnier jura par ses dieux sur ses armes, gage sacré parmi les Normands, de ne jamais remettre les pieds sur les terres de France; mais suivant les maximes de ces peuples, un traité n'obligeoit que celui qui l'avoit conclu, & non pas la nation entière; aussi ne cessèrent-ils depuis ce temps d'y faire des courses, non plus pour piller, mais pour y former des établissemens. Charles, par cet humiliant traité, s'attira le mépris des peuples, & ses complaisances pour le clergé le firent détester des seigneurs. Ce prince, odieux au corps des nobles, se tourna du côté des évêques qui s'embarrassoient peu de la gloire de l'état, pourvu qu'ils en partageassent les biens. Les évêques, depuis le départ des Normands, étoient assemblés à Beauvais: Charles au lieu de présider à leurs délibérations, promit d'y fouscrire. Ils ne pouvoient cependant porter plus haut l'orgueil de leurs prétentions : toutes étoient fondées sur quelque passage de l'écriture mal interprété; & le roi eût bien pu connoître, s'il eût eu quelque discernement, qu'ils ne ten-doient qu'à dépouiller le trône de ses plus précieux privilèges. Après la bataille de Fontenai, on les avoit regardes comme les dispensateurs du sceptre. Dans l'assemblée de Beauvais, ils prescrivirent à leur maître la manière dont il devoit en user. après lui avoir fait jurer de garder le droit ecclésiastique: chaque évêque exigea de Charles un serment dont on lui prescrivit jusqu'à la sorme: jurez, promettez, &c. C'étoit avec ce ton que l'on parloit au monarque, si cependant on peut honorer de ce nom un prince qui se dégradoit à ce point. Après que les évêques eurent reçu ce serment, chacun en particulier, ils se réunirent pour en recevoir un général sur plusieurs autres chefs. Les prélats satisfaits de la soumission de Charles, terminèrent l'assemblée, & en indiquèrent une autre à Meaux, où l'on devoit dresser des aces de ce qui venoit de se passer; mais les articles en étoient si déshonorans, que les seigneurs s'opposèrent de tout leur pouvoir à ce qu'on les rendit publics. Charles resta neutre dans un disserent qui l'intéressoit plus que personne. Il se rendit en Aquitaine, où il fit avec Pépin, son neveu, un traité non moins honteux que celui qu'il avoit fait avec Regnier.

Un essaim de Normands répandu dans la Saintonge, causa de nouvelles alarmes, & sournit aux prélats un moyen qu'ils cherchoient depuis long-

temps

temps, d'élever la voix contre les seigneurs dont la juste sermeté opposoit un frein puissant à leurs desseins ambitieux. Ils publièrent que les fréquentes descentes des Normands étoient une preuve de la colère du ciel indigné de l'opiniatreté avec laquelle on s'opposoit aux pieuses intentions du monarque. Voyant alors que le bandeau de l'illusion couvroit les yeux du peuple encore plongé dans les ténèbres & l'ignorance, ils franchirent tous les obstacles & rendirent publics les actes du synode de Beauvais. Comme l'ambition ne garde aucune mesure, ils y étalèrent tout le faste de la leur; ils soutenoient que Charles devoit prendre d'eux l'ordre & le signal: siers d'un passage de Malachie: a ils recevront, s'écrioient-ils d'un son prophétique, » la loi de la bouche de celui qui est dans le sacer-» doce, c'est l'ange du seigneur des armées ». Ce procédé offensa sensiblement les seigneurs dont on attaquoit ouvertement l'autorité : assemblés à Epermay, ils firent des remontrances si vives, qu'ils parvinrent enfin à dessiller les yeux de Charles; mais ce prince également dupe de sa confiance & de son ressentiment, mécontenta ses sujets par une conduite opposée à celle qu'il avoit tenue jusqu'alors: incapable de modération, il prenoit toujours des partis extrêmes; après avoir comblé les évêques de biens & d'honneurs, il les fit chasser tout-à coup de l'assemblée avec ignominie; ils méritoient ce traitement sans doute, mais étoit-il de la politique de le leur faire essuyer? Ce corps orgueilleux & vindicatif lui opposoit une puissance redoutable, & pour en triompher, il se mettoit dans la dépendance des seigneurs qu'il ne pouvoit plus mécontenter sans péril. Qu'il eût bien mieux valu ménager les deux partis, & sans leur saire de grands biens, ne leur faire aucun outrage! il les auroit alors conduits l'un par l'autre au bien de l'état. C'étoit ainsi qu'en avoient use Pepin & Charlemagne pendant le cours d'un règne aussi long que glorieux. Cette faute de Charles-le-Chauve eut de terribles suites: les nobles, tranquilles du côté des évêques, mirent des conditions à leur obéissance; ils délibéroient lorsqu'il falloit agir. Les Normands étoient dans la Saintonge, d'où ils infestoient les pays voisins: ils étoient d'autant plus redoutables, que Pepin sacrifiant tout au desir de se rendre indépendant, étoit bien éloigné de s'opposer aux embarras de son oncle. Ce sut pendant ces troubles que les Bretons, conduits par Noménon, auquel Louis-le-Débonnaire avoit donné le gouvernement de ces peuples, levèrent l'étendart de la révolte. Ces peuples, jaloux de leur indépendance, avoient déjà tenté plusieurs sois de secouer le joug des François; mais leur indocilité leur avoit toujours été funeste jusqu'alors. Charlemagne & Louis-le-Débonnaire avoient épuisé sur eux tous les traits de la plus terrible vengeance: plus heureux sous Charles-le-Chauve, ils remportèrent sur ce prince une victoire éclarante, & le forcèrent à demander la paix, on ne sait à quelles condi-Histoire, Tom. II. Première Pari.

tions; mais un roi qui consent à demander grace à ses sujets, renonce sans doute à s'en saire obéir. Noménon eut peine à consentir au traité; il est même probable qu'il s'y seroit resule, sans une descente que firent les Normands sur ses terres: en effet, dès qu'il les eut désarmés par un traité. il recommenca la guerre avec une ardeur nouvelle. & s'empara du territoire de Rennes ainsi que de celui de Nantes; alors ne s'amusant point à seindre, il prit le diadême & se fit sacrer par les évêques dans une assemblée nationale. Charles réclama contre l'usurpateur; il le fit excommunier; mais ces foudres furent aush vaines que ses armes; il ne toucha plus dans la suite au sceptre des Bretons, que pour le remettre avec plus d'éclat entre les mains d'Erespoge, fils du rebelle; non seulement Charles couronna Erespoge de ses propres mains, il ajouta encore le territoire de Raiz au royaume que son père venoit d'usurper, & dont il lui confirmoit la possession.

civiles que Charles implora le secours de ses frères: chancelant sur un trône agité par mille sactions domessiques, non moins terribles que les guerres que lui saisoient à l'envi les Bretons & les Normands, il leur demanda une consèrence pour remédier aux maux qui désoloient ses malheureux états. L'empereur & le roi de Germanie cédant à ses prières, se rendirent à Mersen où se tint l'assemblée générale. Les trois princes y parurent dans la plus grande intimité; on n'apperçut aucune de ces divisions qui avoient signale le commencement de leur règne. « Sachez, dirent-ils aux évêques & seigneurs, que chacun de nous

n est prêt à voler au secours de son frère, à n'aider de ses conseils & de ses armes, tant au

» dedans qu'au dehors du royaume ». C'étoit une

Ce fut au milieu de ces discordes étrangères &

menace indirecte de les punir, s'ils abusoient davantage de leur autorité: on ne pouvoit user d'une plus grande modération; la fierté des nobles en fut cependant offensee, & l'on s'appercut dans cette assemblée-là même que leur puissance étoit bien mieux affermie que celle des rois. Gisalbert, l'un d'eux, avoit enlevé la fille de l'empereur, & avoit osé l'épouser publiquement malgré sa réclamation. Quoique ce rapt blessat également l'honneur de ses freres, il ne put en obtenir vengeance; on fut obligé de dissimuler leurs autres excès. Mais ce qui montre l'état de soiblesse où la monarchie étoit réduite, ce sut un article qui déclaroit que si l'un des princes dérogeoit à ses promesses, les évêques & les seigneurs pourroient l'en avertir conjointement & ordonner contre lui ce qu'ils jugeroient à propos, s'il resusoit de se rendre à leurs remontrances. Cétoit rendre les sujets juges de leurs souverains : les puissances intermédiaires

L'assemblée de Mersen servit à resserrer l'union

avoient fait un assez cruel abus de leur autorité,

pour montrer les conséquences d'un semblable dé-

des princes, sans remédier aux désordres dont Charles avoit espéré la fin : & cela devoit être. puisque l'on en laissoit subsister le germe. On n'entendoit parler que de révoltes, d'incursions & de brigandages. Ce sut dans ce temps-là même que Charles-le-Chauve remit entre les mains d'Erespoge le sceptre des Bretons Les Normands continuoient de faire de la France le théâtre d'une fureur que rien ne pouvoit affouvir. Nous allons raffembler ici le tableau des désordres qu'ils commirent sous le règne de Charles le Chauve; & si ces tristes objets ainsi réunis nous sont gémir sur la soiblesse du gouvernement de ce prince, ils serviront au moins à nous faire admirer la vigueur de celui de Charlemagne qui sut les contenir dans leurs limites, dans un temps où il fondoit un nouvel état, & où il avoit sur les bras la moitié de l'Europe. Ils avoient déjà pris & pillé Nantes, Toulouse, ravagé la Saintonge, & brûlé Bordeaux & Périgueux. Devenus plus fiers par la suite de leurs prospérités, ils forcèrent Charles, après l'assemblée de Mersen, à les admettre, disent les annalistes, au pa tage de son royaume. On ne sait à quoi se réduisoit ce partage : on croit que la ville de Rouen leur sut dès-lors abandonnée. Quoi qu'il en soit, la portion qu'on leur accorda ne suffisant pas A leur cupidité, ils prirent ou saccagèrent, en disférentes époques, Angers, Blois, faint-Valery, Amiens, Noyon, Beauvais, Orléans, Poitiers, pillèrent le Mans, détruisirent la citadelle de Pistes. & défirent une armée que commandoient les comtes Eudes & Robert qui passoient pour les deux héros de leur siècle; ils forcèrent enfin le soible monarque à conclure avec eux un traité dont on chercheroit en vain le pareil dans les archives des autres nations. Après avoir exigé quatre mille livres pesant d'argent, ils lui présentèrent deux rôles, l'un des prisonniers qu'ils avoient saits, l'autre des soldats qu'ils avoient perdus depuis le commencement de la guerre. Ils demandèrent une nouvelle somme pour les récompenser de la liberté qu'ils accordèrent aux uns, & pour les dédommager de la perte des autres. Jamais vainqueurs n'avoient imposé une semblable loi : la consequence en étoit singulière; faire payer à des peuples la vie de ceux qui venoient les attaquer dans leurs foyers, c'étoit les déclarer esclaves, & les priver du plus précieux droit que la nature prescrit à l'homme, celui de sa propre conservation. Il fallut obéir : on leva des impôts qui firent murmurer le peuple; il se plaignoit de ce que le roi le dépouilloit au lien de le désendre.

Tandis que le seu de ces disterentes guerres consumoit le cœur de la France, le clergé donnoit des décrets & disputoit sur la grace; il sit sussigner Godescalque; moine écossois. Ce religieux, plus célèbre par les persécutions qu'on lui sit essuyer que par la supériorité de son génie, agitoit des questions impénétrables sur la liberté. Ces questions se sont causé de semblables désordres. C'étoient les mêmes sur les quelles les anciens philosophes disputoient avec tant de modération, & qui leur firent inventer le dogme du destin. Charles, au lieu de poursuivre les ennemis de l'état, s'occupa de ces disputes; & la flétrissure du moine, qui sut regardée comme son ouvrage, augmenta le nombre des mécontens. Trop foible pour faire agir les loix, Charles avoit fait périr un seigneur appellé Jausbert, avant de l'avoir convaincu du crime dont on se plaignoit. L'empire qu'il s'arrogea sur les consciences, le sit accuser d'exercer une double syrannie. Les Aquitains mécontens de Pepin, lui avoient livré ce prince & s'étoient volontairement soumis. Ces peuples factieux prétendirent rompre ces nouveaux liens, & députérent vers le roi de Germanie qui consentit, après bien des sollicitations, à recevoir leur couronne. Ce prince fit partir aussi-tôt Louis son fils; mais cette démarche ne fit qu'augmenter le désordre, & n'opéra aucune révolution. Charles fit ressouvenir le Germanique de leur ancienne alliance, & le détermina à rappeller son fils. Les Aquitains se voyant abandonnés, députèrent vers Charles, lui demandant pour les gouverner un de ses fils qui portoit son nom; mais ayant été dégoûtés de ce jeune prince, ils le chasserent du trône où ils venoient de le placer, & rappellèrent Pepin, leur ancien maître, auquel ils firent bien-tôt effuyer le même affront. Il n'étoit pas au pouvoir du souverain de faire cesser ces scènes avilissantes. Plusieurs seigneurs de Neustrie avoient part à ces mouvemens; ils firent quélques démarches pour rentrer dans le devoir. Charles, pendant cette négociation, parut encore en subalterne. & leur sit des offres au lieu de leur imposer des loix; il leur envoya des députés de la première considération les féliciter sur leur retour; il les exhortoit à lui écrire sur ce qu'ils trouvoient de désectueux dans sa conduite, promettant de se corriger. Ses députés avoient ordre d'ajouter que, s'il manquoit à sa parole, les grands dont ils saisoient partie, sauroient bien l'y contraindre; qu'au reste, comme il ne vouloit leur faire aucune violence, ils feroient toujours libres de se choisir un autre maître. Ce n'étoit pas ainsi que Charlemagne, son aïeul, en usoit envers les rebelles; c'étoit le ser à la main qu'il signoit leur grace, & quelque cher que lui fût un coupable, son sang lui répondoit toujours d'une seconde faute. Les rebelles se rendirent à l'affemblée générale, qui sut indiquée à Verberie, non pour y entendre prononcer leur arrêt, comme ils y auroient été contraints si les loix eussent été dans leur première vigueur : ces hommes flétris par leur désobéissance, délibérèrent avec les nobles & les prélats qui s'étoient distingués par la fidélité. Les Aquitains rappellèrent le prince Charles qu'ils avoient chasse, & auquel ils devoient donner de nouvelles preuves de leur inconstance. Les rebelles de Neustrie sortirent du conseil sans donner aucune marque de leur soumission. Le monarque, au lieu de s'affurer de leur personnel

envoya une seconde députation leur faire les représentations les plus modérées & les plus contraires au bonheur de l'état : il les prioit de lui dire le sujet de leur mécontentement, ajoutant que si l'absence de quelques seigneurs qui avoient trempé dans leur révolte les empêchoit de terminer, il se contenteroit d'un serment conditionel: il leur sit une peinture vive & touchante des maux auxquels l'état étoit en proie; leur retraça les ravages des Normands: ce fut inutilement. L'esprit d'indépendance flattoit ces ames superbes. & étouffoit en eux tout sentiment patriorique; ils négocièrent avec Louis de Germanie, moins pour se soumettre à son empire, que pour tenir le souverain dans d'éternelles frayeurs. De Verberie Charles se rendit à Chartres & à Quiersi, où l'on fit plusieurs réglemens. Mais que peuvent les loix les plus sages, lorsque le prince met le glaive sous les pieds du coupable ? Charles eut encore recours à des mains étrangères pour éviter le naufrage; il rechercha l'alliance de Lothaire II, fils de l'empereur, son frère, qui étoit mort depuis quelques années. Mais cette alliance ne put arrêter le défordre: Louis de Germanie, séduit par l'attrait d'une seconde couronne, passa le Rhin à la tête d'une armée formidable, & se rendit dans l'Orléanois. Charles, n'ayant que de foibles armes à lui opposer, se réconcilia avec le clergé, sit lancer contre lui les soudres spirituelles. Les évêques murmurèrent contre lui, disant que s'il avoit quelques sujets de plainte contre son frère, il pouvoit les proposer à l'assemblée des états, sans verser le sang des peuples; & qu'enfin, si Charles méritoit de perdre sa couronne, ce n'étoit pas à lui, mais à eux à l'en priver, parce qu'il n'appartenoit qu'à des mains sacrées de toucher à l'oint du seigneur. Louis voulut resister d'abord ; il sit même lever l'excommunication par un évêque de ses amis; mais sa sermeté l'abandonna tout-à-coup, il confirma l'autorité des évêques, & consentit à un arrangement. Ce prince trembloit devant ces foudres que son aieul avoit sçu diriger : elles étoient à la vérité d'un très grand poids dans ces tems d'ignorance. Le peuple qui juge de l'excellence des nsages par leur antiquité, avoit d'autant plus de foi à celuici, qu'il remontoit parmi les Gaulois aux temps voisins de leur origine; il avoit même les plus terribles effets. Quiconque étoit frappé d'anathème, ne trouvoit de sureté nulle part; il n'y avoit aucun asyle pour cet infortuné; c'étoit même un crime punissable de lui donner de l'eau, ou de se trouver en sa compagnie. Ces druides, ces prêtres despotes & cruels, conservèrent précieusement ce droit, & le regardèrent toujours comme le plus sûr moyen de tenir les peuples dans leur dépen-

Charles, après avoir désarme le roi de Germanie, se rendit dans la Bretagne, qu'il prétendoit remettre sous son obéissance. Erespoge étoit mort depuis trois ans; Salomon, son meurtrier, lui avoit succèdé. Salomon avoit tous les talens qui pouvoient le conserver sur un trône usurpé, s'il eût eu pour sujets des peuples moins sactieux. La crainte de devenir la victime de sa tyrannie l'avoit engagé à faire hommage au monarque neustrien; mais dès que le tems eût emporté les regrets dont on honoroit la mémoire d'Erespoge, il rompit les nouveaux liens & prit le diadème. L'approche de l'armée françoise ne sut pas capable de changer sa résolution, & le succès d'un combat qui dura plusieurs jours, couronna son audace. Charles se voyant sur le point de tomber en captivité, n'évita ce malheur qu'en prenant la suite; il laissa au pouvoir de l'ennemi son camp, ses tentes & ses bagages.

Ce fut au retour de cette expédition que Charles-le-Chauve forma le projet d'envahir la Provence sur Charles, son neveu, troisième fils de Lothaire. Quelle conduite pour un prince qui venoit d'éprouver une désaite! Avoit-il besoin de nouveaux ennemis? Elle ne servit qu'à saire connoître son peu de génie & à le couvrir de ridicule. Force de rentrer sur ses terres, il confessa que jamais il n'auroit dû entreprendre cette démarche. Des chagrins domestiques se joignirent aux humiliations qu'il recevoit de toutes parts. Baudouin, comte & grand forestier de Flandre, avoit enlevé Judith sa fille. Charles, son fils, roi d'Aquitaine (ce prince étoit à peine âgé de quinze ans) se maria sans le consulter. Louis, son autre fils, s'étoit conduit avec la même irrévérence. Il voulut en vain venger le mépris de la puissance paternelle : ses fils obtinent leur grace le fer à la main; & le comte Baudouin, ravisseur de sa fille, le força de l'avouer pour son gendre.

La fortune jusqu'alors ennemie, sembla se réconcilier avec le monarque françois; elle lui livra Salomon qui consentit à lui rendre hommage & à lui payer tribut suivant l'ancienne coutume. C'est ainsi que s'expriment les auteurs contemporains; ce qui prouve que les Bretons, sous la première & sous la seconde race, conservèrent leur gouvernement, & qu'ils étoient moins sujets que tributaires. Charles eût pu profiter de ces circonstances heureuses pour resserrer les chaînes qui lioient ses sujets au trône; il aima mieux les abandonner à leurs divisions, ainsi qu'aux ravages des Normands; & c'étoit au milieu de ces désastres qu'il sormoit de nouveaux projets de conquêtes. Lothaire II, son neveu, etant mort sans postérie, il se ligua avec Louis le Germanique. St partagea avec lui la Lorraine au préjudice de Louis II, empereur & roi d'Italie, que cette succession regardoit comme srère du désunt. Adrien II. qui occupoit le siège pontifical, fit d'inutiles efforts pour engager Charles à restituer ce qu'il venoit d'usurper. Pique d'un resus, il s'en vengez en rendant le monarque françois odieux & méprisable; il le traitoit dans ses lettres d'injuste, d'avare, de ravisseur, de parjure, d'impie, d'ame dénaturée, d'homme plus cruel que les bêtes fé,

reces, & digne de tous les anathèmes. Charles distimuloit ses outrages, sans songer qu'il n'y en avoit aucun qui ne rejaillit sur son trône. Hincmar, ce fameux archeveque de Reims, fut le seul qui s'y montra sensible; il écrivit à Adrien, & lui retraca ses devoirs, il leva l'excommunication qu'Hincmar, son neveu, évêque de Laon avoit sulminée contre Charles, à la sollicitation du fougueux pontife. Adrien, croyant son autorité blessée! écrivit de nouvelles lettres au roi. & toujours dans le style le plus amer, lui ordonnant par la puissance apostolique d'envoyer à Rome les évêques de Reims & de Laon, afin qu'il examinât seur conduite. C'étoit une entreprise nouvelle & contraire aux libertés de l'église gallicane, qui jamais n'avoit souffert que les causes commencées dans le royaume en passassent les limites. Charles suivant alors les conseils d'Hincmar, défendit à Adrien d'user d'avantage de ce style, & lui fit considérer que les rois de France, souverains dans leurs états, ne s'avilissoient jamais jusqu'à fe regarder comme les lieutenans des papes. Heureux, s'il cût toujours conservé cette noble sermeté! Charles changea presqu'aussi-tôt de langage & il fut assez mauvais politique pour souffrir que le pape nommât un vicaire-général en France. La fanté délicate de l'empereur Louis II, son neveu, étoit le véritable motif de ses complaisances pour le saint siège. Jaloux de posséder seul le royaume d'Italie avec le titre d'empereur, il songeoit à se faire des partisans contre Louis le Germanique, fon concurrent. Louis II mourut pendant la négociation secrette du monarque françois avec les pontifes romains : je dis les pontifes, parce que Jean VIII avoit succède à Adrien; Chatles passe aussi-tôt en Italie. Arrêté par Carloman, son neveu, qui lui oppose une armée, il a recours à la négociation, & fait ses efforts pour corrompre le jeune prince. Il lui offre de riches présens, s'il veut trahir la cause de son père. Carloman indigné de la proposition de son oncle, le fomme de renoncer au sceptre qu'il réclame, on de s'en montrer digne. Charles, humilié par son neven, qu'il ne sait ni vaincre ni corrompre, mer sa gloire à le tromper; il le conjure de ne pas céder au feu de son courage, & de consentir au partage de la succession qui les divisoit. Carloman devoit sans doute se défier d'un prince assez lâche, pour avoir voulu l'engager à trahir les intérêts de son père. Il confentit à une suspension d'armes, à condition qu'ils fortiroient l'un & l'autre d'Italie. Charles, prodigue de sermens, jure par tout ce qu'il y a de plus sacre, de rentrer dans ses états; mais dès qu'il apprend que Carloman est fur les terres d'Allemagne, il vole à Rome, où il demande avec bassesse une couronne que Charlemagne avoit long-temps dédaignée. Le politique Jean VIII ne manqua pas de traiter en sujet un prince qu'une ambition inconsequente mettoit à ses pieds. Le

pontise, pendant les cérémonies de cette inauguration, eut soin d'élever la tiare au-dessus du diadême. » Nous l'avons jugé digne du sceptre, " dit-il nous l'avons élevé à la dignité impé-» riale. & nous l'avons décoré du titre d'Auguste ». Au titre d'empereur. Jean VIII en ajouta un nouveau qu'aucun des prédécesseurs de Charles n'avoit brigué, il le fit son conseiller secret. Telle est la véritable origine de l'autorité que les successeurs de Jean VIII se sont arrogée sur le temporel des empereurs & des rois. Le Chauve avoit prodigué tant d'or, il s'étoit plie avec tant de souplesse, que le pape sembla moins faire les cérémonies d'un sacre que consommer une vente. Charles, après avoir reçu la couronne impériale, se rendit à Pavie pour y recevoir celle des Lombards qui le traitèrent à-peu-près comme avoit fait le pontife romain. Les François furent fidèles à suivre ces exemples; ils n'eurent aucun égard à l'hérédité. & avant de lui rendre hommage comme à leur empereur, ils examinèrent s'il en étoit digne. & délibérèrent comme s'il eût été question d'une élection nouvelle. « Nous qui sommes assem-» blés, c'est ainsi que s'expliquent les états de la France, de la Bourgogne, de la Septimanie, » de la Neustrie & de la Provence, l'élisons & le » confirmons d'un commun consentement ». L'empereur parut si jaloux de sa nouvelle dignité qu'elle ne servit qu'à le rendre ridicule & à le faire mépriser des François : ils pensoient, avec raison, qu'il n'y avoit aucune couronne sur la terre qui sût préserable à celle qu'avoient portée leurs souverains. Trop siers pour user de dissimulation, ils lui donnèrent en public les marques du plus offensant mépris, & s'oublièrent jusqu'au point de lui resuser le salut un jour qu'il parut dans l'affemblée paré de tous les ornemens qu'avoient portés les empereurs grecs & romains. Il s'étoit fait accompagner de Richilde, sa semme, ce que les auteurs contemporains ont traité de folie. Apparemment que les femmes des rois, quoique qualifiées du titre de reine, n'avoient point d'entrée dans les assemblées publiques. Cependant le roi de Germanie, doublement fâché d'être exclus de la succession de son neveu, & de voir son frère se parer d'un titre qu'il avoit acheté par tant de bassesses, lorsqu'il pouvoit le partager sans honte avec lui, jura de le priver du fruit de ses usurpations. Les préparatifs de guerre glacèrent d'effroi le monarque françois. Ayant passé le Rhin & la Meuse, son armée porta le ravage en deçà de ces fleuves; mais la mort qui le surprit à Attigny, rassura Charles, dont la cupidité n'étoit pas encore satisfaite. Ce prince, qui ne savoit ni gouverner, ni yaincre, étoit sans cesse en mouvement pour usurper de nouveaux états. On ne l'eut pas plutôt informé de la mort de son frère, qu'il rassembla ses troupes de toutes parts, résolu de dépouiller ses neveux. Telles étoient les funérailles dont il prétendoit honorer

la mémoire de son frère. Louis II, fils du roi de Germanie, voyant l'orage prêt à fondre sur ses états, invoque en vain la soi des traités, la voix du sang & de la religion. L'insatiable monarque, sans frein dans ses desirs, persista dans le dessein de le dépouiller; mais comme ils ne vouloit rien donner au hazard, il feignit de consentir à la paix avec le jeune pance, tandis qu'il s'avança par des chemins déternés & couverts à deffein de le surprendre & de l'égorger, ou au moins de lui crever les yeux. Il auroit exécuté cet affreux projet, sans la juste horreur de l'évèque de Cologne pour ce crime. Ce digne & vertueux prélat, craignant de passer pour le complice de son maître, sit dire à Louis de se désier des embûches de son oncle barbare. Le combat s'engagea près de Meyen, & ce fut près de ce bourg, que la victoire couronna le droit, & que la valeur l'emporta sur le nombre. L'armée de Charles fut vaincue, mise en suite, son camp pris & pillé, tout, jusqu'à ses équipages, sut la proie du vainqueur. Le roi honteux de sa désaite, alla se cacher dans le monastère de Saint-Lambert sur la Meuse, où la peur ne lui permit pas de faire un long séjour; il s'ensuit à Samoucy, près de Laon, ensuite à Quiersi sur l'Oise. Tous les peuples éclatoient en murmures contre la foibleffe de son gouvernement. La France & l'Italie étoient dans l'état le plus déplorable : les Normands avoient saccagé Rouen; & les Sarrasins qui étoient maîtres du midi de l'Italie, faisoient des courses jusques aux portes de Rome. Le pape ne ceffoit d'écrire les lettres les plus pressantes pour l'engager à se faire voir aux ennemis du nom chrétien; mais ce sut inutilement qu'il en attendoit des secours. Charles, à la vérité, passa les Alpes; il s'avança même jusqu'à Pavie, où Jean VIII le vint trouver. Le pontife espérant amener le monarque à son but, en flattant sa vanité, le sélicitoit sur la gloire dont il alloit se couvrir en chassant les infidèles, lorsqu'un bruit se répand que Carloman se prépare à entrer en Lombardie à la tête d'une armée. Cette nouvelle les glace d'effroi l'un & l'autre; le pape s'enfuit aussi-tôt. vers Rome, & le monarque reprend le chemin de ses états. Charles ne survécut point à la honte de cette expédition: le chagrin, les inquiétudes lui causèrent une sievre violente dont il mourut au village de Brios, dans une misérable chaumière. Sédécias, médecin Juii, en qui il avoit beaucoup de confiance, essaya en vain de le guérir par le moyen d'un fébrifuge. La maladie du prince étoit moins dans un sang altéré, que dans une imagination blessée; on l'accusa d'avoir usé de perfidie, & d'avoir employé le poison au lieu de remède : c'est une calomnie suggérée par la haine que l'on portoit à la nation juive, & la jalousie occasionnée par la faveur, dont le monarque honoroit Sédécias. Charles-le-Chauve fut inhumé à Nantua, monastère du diocèse de Lyon

dans la Bresse. On avoit embaume son corps à dessein de le transporter à S. Denis, mais l'odeur infecte de son cadavre ne le permit pas : ses os n'y furent transserès que quelques années après. On ne sait à quel temps rapporter le magnifique tombeau de ce prince, qu'on voit au milieu du chœur de cette riche basilique. Charles étoit dans la deuxième année de son empire, la trente-huitième de son règne, la cinquante-cinquième de son âge. La monarchie françoise qu'il avoit ébranlee, ne put se relever sous ses successeurs. Déchirée par les nobles & par le clergé, qui avoient profité de la foiblesse du prince pour s'arroger les priviléges du trône, elle alla toujours en decadence. On reproche fur-tout à Charles-le-Chauve d'avoir établi une espèce d'hérédité par rapport aux grandes charges de l'état. Les François obtinrent le privilège de disposer, après sa mort, des grands fiefs en faveur de leurs enfans, ou de quelqu'un de leurs proches, s'il leur prenoit envie de se retirer du monde; concession imprudente qui ôtoit à ses successeurs le moyen le plus sûr de contenir leurs vassaux. On peut la regarder, dit un moderne, comme l'époque de ces seigneuries qui, en partageant la souveraine autorité. l'ont presque anéantie. Il a fallu bien des siècles, ajoute-t-il, pour remettre les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui. Les seigneurs ne possèdent plus de leurs anciennes usurpations qu'un vain hommage: ils ont cependant encore un droit fort précieux, celui d'avoir des Juges dans leur mouvance. Charles eut deux semmes, Ermentrude & Richilde; de la première naquirent Louis. surnomme le Begue, qui règna en France; Char-les, qui mourut roi d'Aquitaine; Carloman qu'il fit aveugler pour-lui avoir fait la guerre; Lothaire; Drogon & Pepin, qui moururent jeunes; Judith, qui fut enlevée par Baudouin, cette princesse avoit été successivement semme de deux rois d'Angleterre; Rotilde & Ermentrude, qui furent toutes deux abbesses, l'une de Chelles & de Notre-Dame de Soissons, l'autre d'Asnon sur la Scarpe. Richilde donna naissance à Louis & à Charles, qui tous deux moururent presque aussitôt après leur haptême.

Ce prince eut peu de vices, beaucoup de défauts; une ambition démésurée; & pas un des talens qui pouvoient la satissaire. Les savans & sur-tout les moines qu'il sur récompenser avec magnificence, ont sait d'inutiles efforts pour épargner à sa mémoire les taches qui la déshonorent; c'est en vain qu'ils l'ont élevé au-dessus des Tite & des Antonin. L'histoire, asyle inviolable de la vérité, en retraçant les actions du prince, a dévoilé la bassesse des adulateurs, & dissipé l'encens qu'ils lui ont prodigué. Au reste on peut juger de l'esprit de son sècle par une circonstance de son règne. Les François qui tenoient le parti de Lothaire ayant disputé à Charles le passage de la Seine, il prit une croix, & sans coup sérir il passage.

la rivière, & les mit tous en fuite. Un Concile lui donne le nom de roi très-chrétien. Les papes l'avoient donné à Pepin l'usurpateur; c'étoit un titre qui n'étoit dû qu'au moment; il n'est devenu propre aux rois de France que depuis Louis XI. Cest une erreur que M. Bonamy a détruite, voyez ses remarques sur ce sujet, Hist. de l'Académie des belles-lettres, tome 29, pages 268 & suivantes.) Saint Denis lui doit la sameuse soire du Landit, que Charlemagne avoit établie à Aixla-Chapelle. On place la prétendue papesse Jeanne entre les papes contemporains de ce prince.

Charles, roi de Provence & de Bourgogne. fut fils de Lothaire premier; ce prince mourut en 863, d'une attaque d'épilepsie, à laquelle il étoit sort sujet : l'histoire ne lui attribue rien de mémorable. L'année de sa naissance est ignorée, on sait seulement que ce sut le plus jeune des fils

de Lothaire.

70

Charles, petit-fils de Charlemagne, fils de Pe-pin, roi d'Aquitaine; ce prince eut beaucoup de part dans les guerres civiles qui déchirèrent l'empire françois, après la mort de Louis-le-Débonnaire; il suivit le parti de Lothaire contre Charles-le-Chauve, qui s'en vengea, en l'ensermant dans un cloître. Il en sortit après avoir sait prosession, & sur archevêque de Mayence: on rap-

porte sa mort à l'an 863.

Charles, fils de Charles-le-Chauve & d'Ermentrude, sut couronné roi d'Aquitaine en 856: il fut plusieurs sois chasse du trône par les seigneurs d'Aquitaine, qui meprisoient sa jeunesse & la soiblesse de Charles-le-Chauve; il mourut l'an 866, âgé d'environ 19 ans, & reçut les honneurs de la sépulture dans l'église de S. Sulpice à Bourges. Il avoit épouse, contre le gré de son père, la fille d'un comte, appellé Humbert: on attribue fa mort à un coup d'épée qu'il recut deux ans auparavant dans la forêt de Guise, en voulant faire peur à un officier qui revenoit de la chasse pendant la nuit.

Charles, autre fils de Charles-le-Chauve & de

Richilde, mourut au berceau (T--N.).

CHARLES III, surnomme le Gros ou le Gras. (Hist. de France.) XXVIIIe roi de France, VIE empereur du sang de Charlemagne : ce prince, né pour éprouver tous les caprices du sort, dut la couronne de France aux désordres qui désoloient ce malheureux état. Les Normands enhardis par la foiblesse de Charles-le-Chauve, & les embarras de ses successeurs, continuoient d'en faire le théâtre de leurs brigandages. Carloman, petit-fils de ce monarque, avoit conclu un traité qui, moyennant douze cents livres pesant d'argent, les obligeoit de s'éloigner pendant douze ans des terres de France; mais ce prince étant mort peu de temps après la conclusion de ce traité, ils resusèrent d'exécuter les loix qu'ils s'étoient eux-mêmes imposées. Ces brigands prétendirent que leur serment ne les engageoit qu'envers

Carloman, & que si son successeur vouloit obtenir la paix, il devoit leur livrer une somme pareille à celle qu'ils venoient de recevoir. Les François alarmés de ces prétentions injustes, & dans l'impuissance d'y fatissaire, vu les déprédations qu'ils souffroient depuis un grand nombre d'années, cherchèrent un chef dont la valeur chassat ces barbares leur choix tomba sur Charles-le-Gros, déjà empareur & roi de Germanie : leur espérance sut trompée; il est vrai que Charles avoit montré dans sa jeunesse le courage d'un héros. mais ce prince qui défioit les périls & bravoit la mort, devint tout à coup lâche & timide, depuis qu'il s'étoit révolté contre Louis-le-Germanique son père. Les évêques auxquels il sit part de ses égaremens, ne se bornèrent point à lui en saire horreur; seduits par un saux zèle, ils l'épouvantèrent par tout ce que la superstition a de plus effrayant. Ils lui firent croire que le diable s'étoit emparé de lui ; les remords du jeune prince favorisant l'imposture, Charles leur permit de faire sur lui tous les exorcismes des énergumènes : ces effrayantes cérémonies firent une telle impression sur l'esprit du jeune prince, que depuis il crut toujours voir le diable armé de tout ce que la vengeance offre de plus horrible: cette trifte persuasion l'agitoit jusques dans ses songes, & il ne pouvoit penser à la mort sans pâlir. Voilà quelle fut la véritable cause des traités honteux qui déshonorent son règne. Il étoit dans ces sâcheuses dispositions, lorsque les François vinrent implorer son secours & le conjurer de recevoir le diadème à l'exclusion de Charles le simple, fils posthume de Louis-le-Bégue, jeune prince, à peine âgé de cinq ans, & dont les foibles bras ne pouvoient rien dans ces temps orageux. L'empereur ayant agrée leur hommage, & reçu leur ferment, songea aux movens de chasser de la France les barbares qui la désoloient. Ce prince crut pouvoir user de réprésailles; & comme les Normands se montroient peu scrupuleux sur la foi des traités. il fut peu délicat sur le choix des armes qu'il devoit employer contre eux. Godefroy, un de leurs ducs, l'avoit force quelque tenps auparavant, de lui abandonner par un traité, le territoire de Hâlou, avec une partie de la Frise, & de lui donper en mariage la princesse Giselle, fille de Carloman & de Valdrade. La crainte qu'on ne l'obligeat à de semblables sacrifices, le détermina à user de perfidie; & sur les nouvelles prétentions de Godefroy, il l'engagea dans une île du Rhin, sous prétexte d'une conserence, & le fit massacrer lui & toute sa suite. L'empereur usa des mêmes armes, envers Hugues, frère de Giselle, qui réclamoit la succession de Carloman son père, & qui aide des armes des Normands, dont il avoit embrasse le parti, avec d'autant moins de répugnance que Godefroy étoit son beau-frère, auroit pu forcer Charles-le-Gros à la lui restituer. Cette perfidie qui excitoit l'indignation des sujets de

Godefroy, prêta de nouvelles armes à leur fureur; ils appellèrent à leur secours les autres peuplades de Normands qui s'étoient établies dans l'empire, sous le règne de Charles & des rois ses prédécesseurs. Ayant ainsi formé une armée de quarante mille hommes, ils en désérèrent le commandement à Sigefroy, collègue & parent du duc que l'empereur avoit sait lâchement assassiner. La ville de Pontoise sur prise & brûlée par ces farouches vainqueurs qui, fiers de ces premiers succès, vinrent mettre le siège devant Paris. Cette ville eût été forcée de leur ouvrir ses portes, sans l'étonnante valeur d'Odon ou Eudes, illustre comte, que ses héroiques vertus placèrent dans la suite sur le trône. Les Parissens, après dix-huit mois de siège, souffroient toutes les incommodités de la guerre, lorsque le roi parut aux environs de Montmartre, encore éloigné de la ville qui ne consistoit alors que dans le quartier appellé la Cité. Le monarque, quoiqu'à la tête d'une armée infiniment plus nombreuse que celle des ennemis, n'osa tenter l'évènement d'une bataille, bien différent des braves Parisiens qui s'exposoient chaque jour à périr sur la brèche, il ne parut devant les Normands que pour demander la paix, qu'il obtint à des conditions humiliantes; il s'obligea à leur donner sept cents livres pesant d'argent; & comme il usoit de délais pour leur remettre cette somme, il leur donna la Bourgogne en ôtage. Charles, après ce honteux traité, re-prit le chemin de la Germanie, chargé de la haine & du mépris des François qui, fâchés de voir leur sceptre en des mains si soibles, formèrent le projet de le reprendre. Eudes augmentoit les murmures qu'avoit ocasionnés la conduite de Charles, voyant bien, par l'inclination de ses compatriotes, qu'il lui seroit facile de se former un trône des débris de celui de ce monarque. Charles avoit un puissant soutien dans Ludouart, évêque de Verceil, son chancelier & son premier ministre. Les grands, convaincus de la supériorité de génie du prélat, sentirent que tant qu'il seroit à la tête des affaires, il leur seroit impossible d'exécuter leurs pernicieux desseins, qui en réduisant le monarque au plus affreux malheur, ne firent qu'augmenter leurs maux. Ils formèrent la résolution de le perdre, & ce fut auprès du roi qu'on l'accusa; chaque jour on lui faisoit de nouveaux reproches. Charles convaincu de l'intégrité de son ministre, lui continuoit sa saveur; mais que ne peut la haine excitée par l'envie & par l'ambition! L'impératrice Richarde, princesse pieuse à l'excès, vivoit à la cour avec l'austérité d'une cénobite; & quoiqu'elle comptât dix années de mariage, jamais elle n'en avoit goûté les douceurs. On publia que la religion de l'impératrice n'étoit qu'un jeu pour mieux cacher ses coupables dégoûts; & que cette épouse, si chaste dans le lit nuptial, se prostituoit avec le ministre. Charles, trop facile à séduire, ajoura foi à ces calomnies; se livrant à tous les

excès d'une ame soupconneuse & jalouse, il chassa Ludouart avec scandale. & répudia la vertueuse Richarde. Un repentir amer suivit de près la perte de l'épouse & la dégradation du ministre : sa conscience délicate fut déchirée de remords; convaincu de leur innocence, il forma le projet de les rappeller l'un & l'autre; ses volontes furent mal suivies, les grands le précipitèrent lui-même dans l'abyme. Convoqués à une affemblée générale, ils ne s'y rendirent que pour lui ravir la couronne. Jamais révolution ne sut plus prompte; Charles, qui un instant auparavant donnoit des loix à tous les peuples, depuis la mer Adriatique jusqu'à la Manche, & de la Vistule à l'Ebre; empereur & roi d'Italie, d'Allemagne & de France, est tout-àcoup renversé de tant de trônes : il tombe dans l'abandon le plus affreux; ses propres domestiques l'outragent; réduit à vivre d'aumônes, c'est auprès d'Arnoul, bâtard de sa maison, que le sort élève à sa place, qu'il est sorcé de mendier ces soibles & humilians secours : « Vous ètes, lui ditil, » sur un trône que j'occupois il y a peu de » jours..... considérez mon infortune, & ne » souffrez pas qu'un roi de votre sang & qui sut » le vôtre, manque de ce que vous donnez aux » pauvres ». Arnoul, possesseur tranquille de la plus belle partie de ses états, eut peine à lui accorder le revenu de trois villages: le prince dégradé ne put survivre à sa disgrace, le chagrin termina ses jours deux mois après cette horrible catastrophe (quelques - uns prétendent qu'il sut étranglé par les ordres secrets d'Arnoul), il mourut dans la troisième année de son règne, & dans la neuvième de son empire. On l'inhuma au monastère de Richenoue, dans une île du lac de Constance. Ce fut un prince juste, biensaisant & dévôt jusqu'à la soiblesse : il sut malheureux, parce que pour se soutenir sur un trône agité par tant d'orages, il falloit plus de talent que de bonté. plus d'esprit que de vertu. Il ne laissa point d'enfans legitimes, chose, dit un moderne, la plus essentielle au repos des souverains.

La mort de ce prince est la véritable époque de la chûte de la famille des Pepin; ce fut des débris de son trône que se formèrent ces principautés, connues sous différens noms; en France & en Italie. les duchés & les comtés; en Allemagne les margraviats, les lantgraviats, récompenses amovibles jusqu'alors, devinrent des états indépendans, que s'arrogèrent les complices de la dégradation de l'infortuné Charles. Si dans la suite leur propre nécessité les força de se réunir sous un chef, ce ne sut plus un souverain, mais un égal qui, revêtu d'un titre pompeux, n'avoit aucun droit à leur obéissance. L'Italie, la Germanie & la France, unies depuis plusieurs siècles, formèrent des états separés où règnèrent une foule de petits tyrans, acharnés l'un l'autre à se

détruire. (T--N.)

Charles-le-Gras, que M. Turpin, appelle malà-propos Charles III, comme il appelle Charlesle-Simple, Charles-IV, n'est point compris dans la liste des rois du nom de Charles qui ont régné sur la France. On ne compte dans la race Carlovingienne, que trois rois de ce nom: Charlemagne, Charles-le-Chauve & Charles-le-Simple. Charles-le-Bel, quatorzième roi de la race capétienne, est compté pour le quatrième roi du nom de Charles. Cette omission de Charles-le-Gras peut venir des droits de Charles-le-Simple, qué la nation n'avoit pas perdus de vue, quoiqu'elle lui eût préséré à cause de la soiblesse de son age, Charles-le-Gras, comme plus capable de la désendre. Dailleurs cette même nation qui avoit élu Charles-le-Gras, sembloit avoir révoqué son élection en abandonnant ce prince).

CHARLES IV, surnommé LE SIMPLE, (Hist. de Fr.) xxx°. roi de France, fils de Louis-le-Begue & d'Adélaïde, naquit l'an 880; les orages qui l'avoient écarté du trône, après la mort de Louis & Carloman ses frères, ne lui permirent pas d'y monter après celle de Charles-le-Gros; il touchoit à peine à sa huitième année, & les François avoient senti le besoin, non d'un enfant, dont la foible main eût pu augmenter les défordres, mais d'un homme mûr, dont la sagesse & le bras sut les conduire & les désendre. Privés de tout espoir du côté de la famille royale, dont il ne restoit que ce rejetton, ils avoient jetté les yeux sur Eudes, comte de Paris, leigneur égale-Sement distingué par la supériorité de son génie & par son courage heroïque. Eudes justifia par les succès les plus éclatans, le choix de ses compatriotes; mais quels que fussent sestalens, le conseil du jeune prince voyoit avec une douleur amère qu'il en abusoit. Les plus sages auroient desiré qu'il se sût contenté de diriger le sceptre sans se l'approprier: als parlèrent en faveur du jeune prince, mais leur réclamation n'opéra aucun effet : Charles, obligé de s'enfuir en Angleterre, ne put monter sur le trône de ses pères, qu'après la mort de cet heureux usurpateur. Eudes, en mourant, reconnut ses fautes. & lorsqu'il pouvoit transmettre le diadême à sa postérité (quelques auteurs prétendent à tort, qu'Arnoul, fils d'Eudes, lui succéda), il le remit entre les mains des nobles, en les conjurant de le rendre à leur souverain légitime; mais en reconnoissant les droits de Charles, il ne lui étoit pas sacile de réparer le mal qu'avoit fait son ambition. Les François étoient assez éclairés sur leur devoir, pour savoir qu'il n'étoient pas libres de leur suffrage, lorsque le trône avoit des héritiers, Depuis l'origine de la monarchie ils n'avoient eu d'autre droit que celui de se choisir un maître entre plusieurs prétendans, égaux en naissance : l'âge des princes n'avoit jamais été un obstacle à leur élévation; seulement on leur nommoit un conseil de régence. Eudes, comme le plus capable, eût pu se contenter d'y occuper la première place, il ne put déroger à ces principes sans s'engager à de grands sacrisices: aussi Charles, en montant sur le trône, ne vit plus que l'ombre de la monarchie; les seigneurs avoient atteint leur but en se rendant propriétaires

héréditaires de leurs gouvernemens, où, comme nous l'avons dejà fait connoître, ils exercoient, en qualité de ducs, de comtes ou de marquis, toute l'autorité civile & militaire. La royauté ne consissoit plus que dans un vain hommage; & Charles n'avoit plus rien à proposer à leur émulation. Ce prince leur parloit bien d'honneur & de patrie, mais ces cris autresois si puissans sur eux ne les touchoient plus, flattés de l'obéissance servile qu'ils exigeoient des peuples devenus leurs sujets ou plutôt leurs victimes, ils étoient insensibles à la gloire de les défendre. Charles, à force de prières, les engagea cependant à le suivre en Austrasie, nommée alors Lotharingie, & depuis Lorraine par adoucissement. Il méditoit cette conquête, moins pour illustrer son règne que pour se mettre plus en état de retirer les privilèges que les vassaux s'étoient arrogés: un coup d'autorité qu'il porta trop tôt, à l'instigation de Foulques, son principal ministre, fit malheureusement echouer ses desseins. Ayant ôté la ville d'Arras à Baudouin, comte de Flandre, successeur de celui dont j'ai parlé fous Charles - le - Chauve, celui-ci donna l'alarme & revella l'inquiétude des seigneurs. Robert, le plus considérable d'entr'eux, joignit aussi-tôt son mécontentement à celui du comte: Robert ambitionnoit la couronne. & ses espérances étoient d'autant mieux fondées, qu'il l'avoit déjà vue sur la tête d'Eudes son frère : les moyens qu'il prétendoit mettre en œuvre pour y parvenir, le rendirent doublement coupable; il fit une ligue secrette avec les Normands qui avoient envahi la seconde Lyonnoise, dont ils possedoient une partie. Charles se voyant dans l'impuissance de conjurer cet orage. eut recours à ces mêmes ennemis que lui suscitoit Robert. Francon, archevêque de Rouen, se chargea de la négociation, & sur engager Raule ou Rolon à préférer l'alliance d'un roi à celle d'un sujet. Raule étoit le chef des Normands, & c'étoit le capitaine le plus intrépide qui eût jamais mis le pied sur les terres de France; il avoit sait abattre les murs de Rouen, d'où il voloit tantôt en Angleterre, tantôt de l'une à l'autre extrémité du royaume. Charles consentit à lui donner Giselle, sa fille, avec tout le pays compris entre l'Epte & la Bretagne, n'exigeant des barbares que de se faire chrétiens. Raule accepta ces conditions, après avoir pris conseil de son armée; mais ce chef politique ne rompit pas pour cela avec Robert, il le présèra même à Charles pour son parrain : en les ménageant ainsi l'un & l'autre, il les enchaînoit par une crainte respective, & se tenoit toujours en état de se déclarer pour celui qui lui offriroit de plus grands avantages; aussi ne tarda-t-il pas à saire de nouvelles demandes, même avant de conclure le traité. Il envoya une députation à Charles, lui dire que les terres qu'on lui cédoit étant pourvues de bétail, on devoit lui en procurer d'autres où ses Normands pussent trouver une existence plus commode; le roi sut encore obligé à ce sacrifice, voyant bien que s'il refusoit quelque chose, Robert qui étoit présent ne balanceroit

balanceroir pas à tout accorder. Le territoire des villes de Rennes & de Dol avant été cédé à Raule. il se fit donner des otages, & passa l'Epte pour confommer le traité. Cependant Charles exigeoit l'hommage, & le fier Normand n'en vouloit pas rendre; il trouvoit fingulier qu'un roi qui lui demandoit grace, prétendit le voir s'humilier devant lui. Ce refus alloit occasionner une rupture, lorsque des courtisans, saisissant le moment, sui prirent les mains & les portèrent avec précipitation dans celles du roi. Ce fut en vain qu'on voulut en exiger davantage, il jura qu'il ne reconnoissoit pour maitre que son épée, & que jamais il ne fléchiroit devant aucun prince. Les François désespérant de vaincre son opiniatreté, engagèrent un de ses lieutenans à achever la cérémonie, mais celui-ci non moins fier que le duc, prit le pied du roi, & au lieu de le lui baifer avec respect, il le leva jusqu'à sa bouche & le fit tomber à la renverse. Cet outrage manqua d'occasionner un grand désordre; mais les courtifans voyant bien que Charles n'étoit pas le plus fort, tournérent la chose en plaisanterie. Le roi réduit à dissimuler consentit à l'entière aliénation de la seconde Lyonnoise, qui, depuis, prit le nom de Normandie, qu'elle conserve encore aujourd'hui. avec les loix du conquérant. Une observation importante sur ce sameux traité, c'est que le nom de Robert y fut exprimé & placé immédiatement après celui du roi, chose inquie jusqu'alors, c'étoit un honneur auquel jamais sujet n'avoit prétendu, & l'on peut dire qu'il assista moins à la cérémonie comme vassal de Charles, que comme garant du traité. Lorsque tout eut été réglé sans retour, il passa l'Epte & alla à Rouen avec Rolon, qui reçut, en sa présence, l'hommage de Bérenger, comte de Rennes, & d'Alain, comte de Dol. Ces deux comtés, les plus considérables de la Bretagne, ne surent dans la suite que des arrières-fiess de la couronne.

Depuis ce traite, Charles ne cessa d'être traverse par Robert; il se crut obligé à tant de ménagemens, qu'il n'eut point assez de confiance pour terminer un différend qui s'étoit élevé entre les habitans d'Auxerre & ceux de Tours, au sujet de la chasse de Saint-Martin; il leur répondit que les uns & les autres lui étoient également chers, & qu'il seroit au désespoir de les mécontenter. Ce monarque étoit d'autant plus sensible aux procedes injustes de ses sujets, que s'il eût été secondé, il lui auroit été facile de réunir sous sa puissance tous les états de l'ancienne succession de Charlemane. Il ne restoit aucun rejeton de la tige de ce grand homme en Allemagne, & son sang ne se soutenoit plus en Italie que par des descendans de semmes, que la loi avoit toujours rejetes: il fit cependant quelques tentatives pour justifier ses droits, mais elles ne servirent qu'à faire connoitre sa soiblesse; il ne put s'opposer à l'élection de Conrad, que les Germains placèrent sur le trône, sans autre droit que leur suffrage. Charles sut cependant s'attacher les Lorrains, lorsqu'ils délibéroient pour se donner au nouveau roi de Germanie; & l

Histoire. Tome. II. Première Partie.

ce qui fait son éloge, c'est qu'il n'eut qu'à se montrer, même sans armée; mais les seigneurs avoient juré sa perte, & pour avoir un prétexte, ils luifirent un crime de passer trop de temps avec Haganon: présides par Robert, ils le sommèrent de déclarer s'il entendoit continuer sa sayeur à ce chevalier qui étoit son ministre; & sur ce qu'il répondit qu'il se serviroit de ses droits pour se désendre, ils prirent chacun une paille, la rompirent & la ietèrent à ses pieds, pour marque qu'ils resusoient de le reconnoître pour leur souverain: ils se retirerent aussi-tôt à l'extrémité du champ où ils tenoient cette assemblée séditieuse. Le roi étoit dès-lors déposé, sans un comte, appelle Hugues : ce comte usa d'un stratagême qui fait assez connoître quelle étoit la disposition des seigneurs; il seignit d'approuver leurs desseins, & ne les blama que de leur modération. Quoi! leur dit-il, le roi vous déplait & vous le laissez vivre? ne vaut il pas mieux le tuer que d'exposer le royaume à une guerre civile? Il pousse aussi-tôt son cheval vers le roi, comme si vraiment il avoit voulu le frapper. Dès que Hugues put se faire entendre du roi, il lui dit que le seul moyen de conjurer l'orage étoit de consentir à sa démission dans un an, s'il donnoit lieu à ses sujets de se plaindre de sa conduite; & sur ce que Charles y consentit, le comte retourna à l'assemblée, où il prit ouvertement sa désense : on avoit d'autant plus de confiance en ses paroles, qu'on le regardoit comme le plus cruel ennemi du roi. Les seigneurs corrompus par Robert, restèrent cependant dans l'irrésolution, & ne parlèrent ni de la démission. ni de son rétablissement. Hervé, archevêque de Reims, le seul qui eût résisté à la contagion & aux brigues de Robert, offrit un asyle à l'infortune monarque, & le conduisit à Cruni, hameau dépendant de son diocèse.

Charles, confine dans cette retraite, fit agir tous les ressorts qui pouvoient relever son parti, il conclut un traité d'alliance avec Henri, successeur de Conrad. Il ne devoit pas en attendre de grands secours: la politique d'un roi de Germanie ne demandoit pas que l'on fortifiat un descendant de Charlemagne; aussi le roi en sut-il bientôt abandonné. Henri embrassa le parti de Robert, qui, ne jugeant plus à propos de feindre, se sit sa-crer & couronner à Reims. Charles, errant & proscrit, se retira en Aquitaine, où quelques sei-gneurs, emus par le specacle de ses infortunes, consentirent à le suivre contre l'usupateur qui campoit sur l'Aine, aux environs de Soissons, un peu au-dessous de cette ville. Ce sut le 24 juin que se livra la bataille qui devoit décider du destin du roi. Robert avoit des forces infiniment supérieures, il ne fit cependant aucun mouvement pour attaquer. Charles voyant qu'il restoit sur la défensive, passe la rivière, & marchant en ordre de baraille, il mène son armée contre les lignes de l'ennemi. Robert ne pouvant plus roculer, s'avance armé de toutes pièces, & met hors de fort casque sa barbe longue &c blanche pour être reconnu des fiens pendant la charge. Le combat fut long & opiniâtre; ll'usurpateur porte d'un coup de lance que lui porte le roi, ou, selon d'autres, d'un coup de sabre que le comte Fulbert lui déchargea fur la tête. La mort du chef donna une nouvelle ardeur aux rebelles. Elugues, son fils, se met à leur sête, défait & taille en pièces l'armée royale. Charles, accablé par tant de revers, recourut à la négociation; mais Hugues, qui en craignoir les suites, en interrompir le cours, & sit procéder à une nouveile élection. Ce comte, qui ent mérité le nom de Grand que lui défera son siècle, s'il eût combattu pour une meilleure cause, parut plus jaloux de disposer de la couronne que de la porter. Il envoya demander à Emme, sa sœur, semme de Raoul, due de Bourgogne, lequel elle aimoit mieux voir roi de lui ou de son mari? & sur ce qu'elle répondie, qu'elle aimoit mieux embrasser les genoux d'un époux que d'un frère, Raoul sut couronné & sacré dans l'église de S. Médard de Soissons. Le roi passa aussi-tôt la Meuse; it se retiroit en Aquitaine, lorsqu'un traître vint lui porter le dernier coup. Herbert, tel étoit le nom du perfide, · lui députe quelques seigneurs, & lui sit dire qu'il pouvoit encore lui faire rendre la couronne. Il le prioit de venir à Saint-Quentin dans le Vermandois. Charles avoit été trahi tant de fois, qu'on eut peine à le perfuader; mais réduit à ce point où la more lui fembloit un bienfait, il se laissa conduire par-tour où on jugea à propos de le mener. Herbert ne l'eut pas plutôt en sa puissance, qu'il feignit de lui rendre tous les devoirs de sujet. U se jette à ses pieds, embrasse ses genoux; & sur ce que son fils recevoit debout le baiser du roi, il lui donne un grand coup sur l'épaule: Apprenez, lui dit-il, que ce n'est pas ainsi que l'on reçoit le baiser de son souverain, de son seigneur. Ces témoignages, de respect firent renaitre l'espérance dans le cœur du roi. Herbert n'en usoit de la sorte que pour l'engager à renvoyer ses gardes; Charles y confentit volontiers; mais au lieu d'un royaume, on ne lui donna qu'une prison. Le traître le conduisit au Château-Thierry, d'où il ne fortit dans la fuite que pour confirmer l'ufurpation du duc de Bourgogne. Raoul, qui vouloit un titre plus légitime que le suffrage des seigneurs, l'engagea à renoncer à tous ses droits en sa faveur, & lui donna, par une condition du traité, le bourg d'Attigny en échange de la couronne. Flodoart ne fait aucune mention de ce traité. Suivant cet auteur, le roi ne sortit de sa prison que par un mécontentement de Herbert, & y rentra presque aussi-tôt, l'usurpateur ayant désarmé le comte en lui donnant la ville de Laon. Il oft peu important de savoir lequel des deux sentimens est présérable. Le sort du monarque n'en fut pas plus heureux, ni le procédé des seigneurs

plus excusable. Il mourut l'année 976, la cinquantième de son âge, la vingtième de son règne. It for inhume à Péronne, dans l'église de Saint-Fourci. Il eut le fort des rois détrônés par les tyrans : persècuté pendant sa vie, il sut calomnie après sa mort : sa fermete, sa constance, ses soins pour le bien de l'état, sa valeur, qui lui sie désier Robert, sa tendresse pour ses sujets, qu'il embrassoit dans le temps qu'il en étoit trahi , sembloient hu meriter un tiere , sinon glerieux, au moins plus décent que celui de simple, que l'injuste postérité ne se lasse pas de lui donner. Une chronique lui donne le nom de saint: sa bonte, sa justice, sa patience dans le malheur, le lui ont effectivement ménité. Il eut trois semmes: la première, dont le nom est ignoré, donna le jour à Giselle, mariée au duc de Normandie, qui la traita moins en roi qu'en tyran; Fréderune, la seconde, mourut sans enfans; Ogine, la troisième, eut Louis, que son sang & ses malheurs appelloient au trône de France. (T-N.)

(Quoi qu'en dise M. Turpin, Charles-le-Simple paroit avoir mérité ce titre.)

CHARLES V (Hift. de Fr.), fils & successeur du roi Jean, étois âgé de vingt-sept ans lorsqu'il parvint à la couronne. Le surnom de sage, qui lui fut donné par ses sujets, lui a été confirmé par la postérité, qui seule a droit de juger les rois. Il est le premier des fils de France qui ait pris le titre de dauphin. Le commencement de son règne fut agité par la guerre qu'il eut à soutenir contre Charlesle-Mauvais, roi de Navarre, qui formoit des pretentions sur la Bourgogne, la Champagne & la Brie. Cette querelle sut décidée par la bataille de Cocherel, entre Evreux & Vernon. Le captal de-Buch, général de l'armée Navarroise, sur désait & pris prisonnier par le célèbre du Guesclin, le plus grand capitaine de son siècle. Cet échec sorça leroi de Navarre à souscrire aux conditions qui lui furent imposées. Il renonça à toutes ses prétentions; on ne lui laissa que le comté d'Evreux, qui étoit son patrimoino, & môme on en détacha Mante & Meulan; on lui donna pour dédommagement Montpellier avec ses dépendances. La France étoit alors ravagée par une soldatesque licentieuse, plus à redouter dans la paix que dans la guerre. Cétoient les grandes compagnies qui, mal payées du trésor public, s'en dédommageoient sur le cultivateur. Du Guesclin, pour en purger l'état, les conduisit en Espagne, où il dépouilla a royaume de Castrile Pierre-le-Cruel pour le donner à Henri de Transtamare, frère bâtard de ce prince sanguinaire. Du Guesclin, qui faisoit les rois, sut élevé à la dignité de connétable de Castille.

Le prince de Galles se déclara le protecteur du roi détrôné qui s'éroit résugié en Guyenne : il le-rétablit dans ses états ; mais Pierre, accoutumé à violer les droits les plus sacrés, sut bientôt ingrateuvers son biensaiteur, dont il sut abandonné. Henri, soutenu de la France, rentre dans la Castille, dont

il sait la conquête. Et tue de sa propre main Pierrele-Cruel. La révolte de la Guyonne donna naissance à une guerre. Les peuples de cette province gémissant sous le sardeau des impôts, appellèrent au parlement de Paris, où Edouard, comme vassal de la couronne, fut cité. Ce prince, trop fiet pour compromettre sa dignité, refusa de comparoître, & sur ce refus, tout ce qu'il possédoit en France sut déclaré confisqué. Ce n'étoit point par des édits qu'on devoit espérer de soumettre un prince qui avoit des armées. Du Guesclin, plus puissant que les menaces stériles d'un tribunal pacifique, entra dans la Guyenne, le Poitou, la Szintonge, le Rouergue, le Périgord & le Limousin, qu'il enleva aux Anglois. Cette rapide conquête lui mérita l'épée de connétable de France. Le duc de Bretagne, qui avoit embrassé la cause d'Edouard, sut déclaré rebelle par arrêt du Parlement. Ces arrêts impuissans étoient toujours les premières armes qu'on employoit; mais elles ne frappoient que le plus foible, & leur pointe s'émoussoit contre le plus fort. Une trève conclue avec l'Angleterre rendit à la France tout ce qu'elle avoit perdu fous le roi Jean. Les Anglois firem une plus grande perte en perdant le prince de Galles, l'espérance de sa nation. La mort l'enleva à l'âge de quarante-six ans. Il se rendit à jamais célèbre sens le nom du prince noir: ce ne fut point la couleur de son teint qui le sit zinsi appeller, mais c'est qu'il portoit des armes noires pour paroître plus terrible. La mort du roi d'Angleterre facilità à Charles les moyens d'achever la conquête de la Guyenne. Le roi, après avoir fait prononcer la confiscation de la Bretagne, la réunit à la couronne pour crime de félonie; mais la France avoit trop d'embarras, & le duc étoit trop puissant pour qu'on pût réaliser cette réunion. La mort priva l'état de son plus brave défenseur. Du Guesclin, dont la vie n'avoit été qu'une continuité de vistoires, mourut âgé de soixante-fix ans. La juste reconnoissance de son maître fit placer ses cendres à Saint-Denis, dans le combeau des rois. Sa mémoire fin respectée des ennemis qui avoient éprouvé sa valeur. Les capitaines qui avoient appris à vaincre sous lui resuferent l'épée de connétable, comme n'étant pas dignes de la porter après un si grand homme: il fallut faire violence à Olivier de Clisson, fon émule

de gloire, pour l'engager à l'accepter.

Charles V ne survécut pas long-temps au héros qui avoit sait sa gloire. Il avoit été empoisonné, n'étant encure que dauphin, par le roi de Navarre, Les médecins aveient arrêté les progrès du mal, sans en tatir la source; sa plaie se referma, & sentant sa sin approcher, il donne plusieurs édits pour supprimer quelques impôts dont le peuple étoit surchargé. C'étoit saisir trop tard le moment de saire des heureux; mais on abandonne sans regret le bien dont on ne peut plus jouit. Charles mourut en 1980, laissant une mémoire précieuse.

Ce prince, lent dans les délibérations, ne prit jamais de parti avant d'avoir confulté com qui pon-

voient l'éclairer. Mais trop instruit lui même pour fe laisser gouverner, il pesoit les conseils, & ce n'étoit qu'après un févère examen qu'il se décidoit. Ouvique son règne sut un règne de guerre, il me parut famais à la tête de ses armées. Appréciateur de ses propres talens, il eut le courage de reconnoître la supériorité de du Guesclin & de Clisson dans l'art de la guerre. Il crut qu'il étoit aussi glorieux de savoir choisir ses généraux que de remporter soi - même des vistoires. Les différentes querres qu'il eut à soutenir contre les Anglois lui firent sentir la nécessité de créer une matine. Le Seigneur de Couci fut le premier amiral qu'on vit en France. Mais cet établissement tomba dans le dépérissement sous les règnes suivans, & ne sor renouvelle que sous le ministère de Richelieu. Ce fut Charles \hat{V} qui fonda cette fameuse bibliothèque du roi qui a reçu tant d'accroissemens sous les rois fes successeurs, & sur-tout sous Louis XIV & Louis XV. Le roi Jean n'avoit laisse qu'une vingtaine de volumes, & son fils en rassembla jusqu'à neus cents, Il est vrai qu'ils étoient plus propres à arrêter les progrès de l'esprit qu'à les étendre. La plupare traitoient de l'astrologie, de prétendus secrets magiques & d'histoires fabuleuses & romanesques. Les écrivains du siècle d'Auguste & des beaux jours de la Grèce n'étoient point encore tirés de l'oubli. Ce fut Charles V qui donna l'ordonnance qui déclare les rois majeurs à quatorze ans. Ce réglement avoit besoin d'interprétation. Le chancelier de l'Hôpital, sous le règne de Charles IX, prononça que l'esprit de la loi étoit de ne point attendre que les quatorze ans sussent accomplis, & qu'il fuffisoit qu'ils sussent commences. Cette décision a été respectée & a force de loi. Ce sut encore sous ce règne qu'Aubriot, prévôt des marchands. jetta les fondemens de la Bastille, (T -- N)

CHARLES VI (Hift, de Fr.), roi de France, naquit l'an 1967, de Charles V, son prédécesseur, & de Jeanne, fille de Pierre I du nom, duc de Bourbon. Il n'étoit âgé que de douze ans & neuf mois lorsqu'il parvint au trêne. Sa minorité fut orageuse. Après bien des contestations pour la régence entre les ducs d'Anjou, de Berry, de Bour-gogne & de Bourbon, ses oncles, il su décidé par des arbitres, que la régence & la présidence seroient désérées au duc d'Anjou, & que les dues de Bourgogne & de Bourbon seroient chargés de l'éducation du toi & de la surintendance de sa maison. Ce partage de l'autorité les rendit tous mécontens; & lorsque la paix étoit dans l'état, la maison royale étoit en proie à une espèce de guerre civile: les exactions du duc d'Anjou le rendoient l'objet de l'exécration publique; sa chûte semblon inevitable lorsqu'il partit pour Naples, où il alloit prendre possession des états de la reine Jeanne, qui l'avoit adopté.

Le premier événement qu'offre l'histoire militaire de ce règne su la sameuse victoire de Rosebeck sur les Flamunds, qui s'éroiens révoltés: en la dur à la conduite du duc de Bourgogne. Le roi, quoique sort jeune, ne put se dispenser de faire cette campagne, parce qu'en sa qualité de seigneur suzerain du comte de Flandres, il devoit sa protection au comte, son vassal, contre des sujets rebelles. Une troupe de scélérats, connus sous le nom de maillotins, le rappellèrent en France: ces hommes féroces s'abandonnoient à tous les excès, & répandoient le désordre & la consusion dans la capitale : leurs chess surent punis, & l'esprit de révolte & de brigandage qui les animoit sut éteint dans leur sang. Le schisme qui divisoit l'Eglise arma la France contre l'Angleterre: une entreprise formée contre cette puissance rivale échoua par la malignité jalouse du duc de Berry, qui, sous dissérens prétextes, se rendit trop tard à l'armée.

De nouveaux orages s'élevèrent du côté de la Bretagne, où le duc retint prisonnier le connétable de Clisson: le roi sit les instances les plus vives pour obtenir la liberté de son connétable, qui ne put l'obtenir lui-même que par la cession de plusieurs places: Clisson sut assassina par Pierre de Craon, qui trouva un asyle à la cour du duc de Bretagne. L'armée françoise réclama l'assassina, & sur le resus qu'en sit le duc, elle menaça son pays. Le roi avoit déja éprouvé quelques éclipses de raison: il tomba tout-à-coup dans un état de sureur & de démence, & le reste de sa vie on ne vit plus en lui que quelques étincelles de bon sens qui brillèrent par intervalle.

La nécessité de confier les rênes de l'état à un prince qui pût les diriger, fut la source des animosités qui éclatèrent entre les maisons de Bourgogne & d'Orléans. Le duc d'Orléans, chargé d'abord de l'administration publique, sut presqu'aussi-tôt supplanté par son rival, qui nonseulement conserva la régence, mais encore la transmit à son fils Jean-sans-peur. L'exclusion donnée à la reine & au duc d'Orléans, qui furent forces de fortir de la capitale, exciterent de nouvelles tempêres; une feinte reconciliation sembla les calmer, & ne fit que les grossir: le duc de Bourgogne, trop ambitieux pour souffrir un égal, fit assassiner le duc d'Orleans, & cette action atroce trouva un panégyriste dans le docteur Jean Petit. La veuve du prince assassiné mourut de douleur de voir ce crime impuni. Le duc de Bourgogne, dont le crédit n'étoit plus balance par son rival, affecta tout le faste de la royauté; il en avoit tout le pouvoir, & l'on peut bien dire qu'il ne lui en manquoit que le titre. La faction des Orléanois, autrement appelles les Armagnacs, se déchaîna contre son administration: on voulut en vain sorcer les deux partis à consentir à la paix; la haine qui les divisoit étoit trop invétérée: ils la signèrent cependant, mais ils la rompirent presqu'aussi-tôt. Tous ceux qui montrèrent quelque inclination défavorable au Duc de Bourgogne, surent sorces de s'éloigner de Paris, où la sureur du peuple, dont

le duc étoit l'idole, leur donnoit lieu de tout craindre. Les sactions se renouvelloient dans la capitale & la déchiroient. Un nommé Caboche. boucher de profession, en sorma une qui porta son nom; ces factieux assommoient, égorgeoient sans pitié les plus vertueux citoyens, & par-tout dans la capitale le sang des habitans étoit versé comme celui d'un vil bétail. Ces horreurs se commettoient au nom du roi, qui, dans les instans où la raison l'éclairoit, gémissoit sur ces excès affreux & tâchoit de les réparer. La guerre étrangère se mêla à la guerre civile, & les provinces furent en proie aux mêmes maux qui desoloient la capitale. Le duc d'Orleans, dont le-ressentiment étoit encore excité par le malheur, appelle les Anglois & leur ouvre les barrières du royanme. Le roi arme contre lui par le conseil du duc de Bourgogne. Un traité de paix, signé à Auxerre, promet aux François la fin de leurs maux. La guerre recommence & detruit leur espoir, Les Parisiens cedant aux instigations du duc de Bourgogne, emprisonnent Louis, dauphin, pour le punir de ses liaisons avec le duc d'Orléans: le roi se joint pour cette sois au duc d'Orléans contre le Bourguignon. La perte de la bataille d'Azincourt entraîna celle de la Normanie, qui subit le joug de l'Angleterre. Isabelle de Bavière, épouse infidelle & mère dénaturée. trahit son mari & son fils en se liguant avec leurs ennemis: elle livra aux Anglois Paris & Tours. Le dauphin obligé de suir à Poitiers, y transséra le Parlement & prit le titre de tuteur du royaume. Ce titre modeste convenoit à la foiblesse de l'étar. Le duc de Bourgogne profitant de son éloignement, rentre dans Paris, qu'il change en une scène de carnage. Villiers de l'Isle-Adam, instrument de ses vengeances, sembloit vouloir faire de la capitale le tombeau de ses habitans. Le duc, naturellement inquiet, s'effraie du progrès des Anglois, & la terreur dont il est frappé lui fait accepter un accommodement. Le pont de Montereau fut indiqué pour traiter des conditions; mais il. ne s'y fut pas plutôt présenté, qu'il sut poignardé par Tannegui du Châtel, serviteur zele du duc d'Orleans, dont il vengeoit la mort par le facrifice de sa glo re. Philippe-le-Bon, fils de Jean-sans-peur, devint implacable ennemi du dauphin, qui cependant n'avoit point trempé dans cet assassinat. Isabelle, née pour être l'opprobre de son sexe & le sléau de la France. se ligua avec lui pour se soustraire à son ressentiment. On conclut à Troyes un traité aussi honteux que funeste à la monarchie: il fut stipulé que Catherine de France épouseroit le roi d'Angleterre, auquel, après la mort de Charles, la couronne devoit appartenir. Henri V prit dès lors le titre d'héritier & de régent du royaume. La baraille de Beauge, gagnée par le Maréchal de la Fayete sur le duc de Clarence, lieutenant général de Normandie pendant l'absence de Henri V, son srere, est le dernier événement mémorable de ce règne foible & malheureux: on remarque encore un arrêt du

parlement qui ordonna le duel entre Carouge & le Gris. Charles VI mourut en 1422: il étoit âgé de 54 ans; il en avoit régné 42. Son exemple montre combien les régences étoient orageuses pendant l'anarchie du règne féodal. (M—r).

CHARLES VII (Hist. de Fr.), monta sur le trône de France à l'âge de 20 ans. A son avenement à la couronne, presque toutes les provinces avoient passé sous la domination des Anglois, & avec le titre fastueux de roi, il comptoit peu de sujets. Le droit de sa naissance lui donnoit un beau royaume; mais il falloit le conquérir à la pointe de l'épée. Le surnom de Victorieux, qui lui fut déféré, sait préfumer qu'il avoit les inclinations belliqueuses. & tous les talens qui distinguent les hommes de guerre. L'expulsion des Anglois sur l'ouvrage de ses généraux; & tandis qu'affoupi dans les voluptés, il s'enivroit d'amour dans les bras d'Agnès Sorel, Dunois, la Trémouille, Richemont & plusieurs autres guerriers gagnoient des batailles, & lui acquéroient des provinces. Tous les grands vassaux de la France. dans l'espoir de s'en approprier quelques débris, fa vorisoient ouvertement les Anglois, qui cimentèrent leur puissance usurpée par deux victoires, dont l'une sur remportée à Crévant, près d'Auxerre, & l'autre, près de Verneuil. La France entière eût passé sous le joug étranger, si les ducs de Bourgogne & de Bretagne, mécontens des Anglois, ne se suffent apperçus qu'ils combattoient pour se donner un maître. Ils retirerent leurs troupes, & restèrent quelque temps spectateurs oisifs de la querelle.

Les Anglois affoiblis par cette espèce de désertion. n'en furent pas moins ardens à poursuivre leurs conquêtes; ils mirent le siège devant Orléans, que . le brave Dunois défendit avec un courage héroïque. La division qui se mit parmi les chess de l'armée Angloise ne sut pas le seul obstacle qui interrompit le cours de leurs prospérités. Jeanne d'Arc, célèbre sous le nom de la pucelle d'Orléans, fut l'instrument dont on se servit pour relever les courages abattus. Cette fille extraordinaire, qui avoit rampé dans les plus vils détails de la campagne, crut être la verge dont Dieu vouloit se servit pour humilier l'orgueil des ennemis de la France : elle se rendit à Chinon, auprès de Charles VII. Je viens, lui dit-elle, chargée par un ordre du ciel de la double mission de faire lever le siège d'Orléans, & de vous faire sacrer à Reims. Son ton, sa confiance étoient bien propres à en imposer dans ce siècle. Le roi & les grands crurent ou affectèrent de croire que sa mission étoit divine. Elle se jetta dans Orléans, où elle sut reçue comme une divinité tutélaire. Les soldats, en la vovant marcher à leur tête, se crurent invincibles. Le carnage qu'on fit des Anglois dans plusieurs sorties, les obligea de renoncer à leur entreprise, après sept mois d'un siège dont chaque jour avoit été marqué par des scènes meurtrières.

Cette fille guerrière savoit prendre les villes comme elle savoit les désendre; Auxerre, Troyes,

Soissons & Reims, subjuguées par ses armes, furent enlevées aux Anglois. Les affaires de Charles parurent rétablies, & il sut sacré à Reims le 17 juillet 1429. La pucelle, après avoir rempli sa mission. voulut se retirer; mais sur la nouvelle que les Anglois formoient le fiège de Compiegne, place nu'elle leur avoit enlevée, elle se chargea de la défendre, pour mettre le comble à sa gloire. Son courage audacieux la trahit; elle fut faite prisonnière dans une sortie. L'ennemi qui devoit respecter sa valeur, la traita en criminelle: on la conduisit à Rouen, où elle sut condamnée à être brûlée dans la place publique le 14 juin 1431. Son arrêt fut motivé pour crime de sortilège : c'étoit un moyen victorieux pour rendre sa mémoire odieuse dans ce siècle de licence & de crédulité.

Les meurtres & les affaffinats se multiplicient: on sacrificit les citoyens les plus vertueux à la haine de ceux qu'on vouloit attirer dans son parti. La réconciliation du roi avec le Bourguignon sut scellée du sang du président Louvet, accusé sans preuve d'avoir eu part au meurtre du duc de Bourgogne. Le seigneur de Giac eut la même dessinée que Louvet, auquel il avoit succédé; le connétable de Richemont lui sit trancher la tête sans daigner instruire son procès. Ces exécutions militaires, dont on voyoit de fréquens exemples, répandoient l'effroi dans le cœur du citoyen.

(L'auteur se trompe, le président Louvet ne sut qu'éloigné de la Cour, & ne sut point mis à mort.)

La mort de la pucelle consterna les François, sans abattre leur courage: la guerre se fit pendant quatre ans avec un melange de prospérités & de revers. Paris rentré dans l'obéisseure, donna un exemple qui sut suivi par plusieurs autres villes du royaume. La réconciliation du duc de Bourgogne sit prendre aux affaires une face nouvelle; ce prince prescrivit en vainqueur des conditions que son maitre sut heureux d'accepter; & après avoir été le plus zélé désenseur des Anglois, il en devint le plus implacable ennemi.

Charles VII avoit à peine repris la supériorité, que ses prospérités surent empoisonnées par des chagrins domestiques. Le dauphin, fon fils, s'abandonnant à la malignité des conseils du duc d'Alençon & de Bourbon, déploya l'étendart de la révolte. Son parti, nomme la praguerie, fut bientôt dissipé. Son père, indulgent jusqu'à la foiblesse, daigna leur pardonner. La guerre sur continuée dans le Poitou. l'Angoumois & la Gascogne, où les Anglois virent chaque jour leur puissance décliner Ils obtinrent une trève de huit mois, qui sut à peine expirée, que les hostilités recommencèrent avec plus de fureur. Les François prodiguoient leur sang pour un roi noyé dans les délices, & qui paroissoit plus jaloux de regner sur le cœur de sa maîtresse que sur une nation guerrière. Ses generaux, qui n'avoient d'autres amusemens que les jeux de la guerre, reprirent la Guyenne, défendue par le valeureux Talbot. Ce héros de l'Angleterre sut désait & tué à

la bataille de Castillon. Sa mort porta le dernier coup à la puissance des Anglois, qui furent bientôt chasses de toutes les possessions qu'ils avoient envahies; la Normandie rentra sous la domination de ses anciens maîtres. Cette riche province, depuis la naissance de l'empire François, avoit essuyé de fréquentes révolutions : détachée de la France pour être le domaine d'un peuple de brigands guerriers, elle ne sur plus qu'une province de l'Angleterre. dont la valeur de ses habitans avoit fait la conquête sous Guillaume le Conquérant. Elle sut réunie à la France sous Jean sans Terre, & reprise par les Anglois sous Charles VI, dont le fils eut la gloire de la faire rentrer sous sa domination en 1448. Cette brillante conquête sut le prix de la victoire de Formigni, remportée sur les Anglois, qui ne conserverent en France que Calais, dont Édouard s'etoit emparé en 1347; ils s'y maintinrent jusqu'en 1558, qu'elle leur sut enlevée par le duc de Guise. L'indocilité des Bordelois, familiarises avec la douceur du gouvernement Anglois, engagea le roi à bâtir Château-Trompette pour les contenir dans l'obéissance.

Lorsque toute la France sut réunie sous son légitime maître, les loix reprirent leur vigueur, & la licence de la soldatesque sut réprimée : la mémoire de Jeanne d'Arc fut réhabilitée. Ce calme. dont on avoit tant de besoin, sut encore trouble par la révolte du dauphin. Ce prince sombre & farouche. après un séjour de 15 ans en Dauphiné, se retira auprès du duc de Bourgogne pour allumer une nouvelle guerre civile. Le père, qui n'avoit à se reprocher qu'un excès de tendresse pour ce fils dénaturé, tomba dans une langueur qui le conduisit à la mort en 1461; il laissa une mémoire fort équivoque. Les merveilles opérées sous son règne lui donnent une place parmi les grands rois. S'il ne parut guère à la tête de ses armées, il montra du moins beaucoup de discernement dans le choix de ses généraux. La défiance qu'il eut de ses talons militaires doit entrer dans son éloge. Ce sut sous son règne que l'art de l'imprimerie prit naissance; mais l'esprit humain ne profita point de ce bienfait pour ètendre ses limites: les hommes guerriers, farouches, mettoient plus de gloire à savoir détruire leur espèce qu'à l'éclairer. La milice de l'état avoit été jusqu'alors aussi redoutable au citoyen qu'à l'ennemi. On crut que pour réprimer ces brigandages, il falloit lui affurer une paye qui fournit à ses besoins. Cette charge nécessaire pour rétablir la sûreté publique, donna naissance à l'imposition de la taille: le peuple consentit avec joie à faire le sacrifice d'une portion de ses biens pour se soustraire à la violence du soldat affamé. Ce sut encore sous ce règne que se tint le concile de Bâle, où l'on décida la supériorité du concile sur les décisions du souverain pontife. Æneas Sylvius, qui en avoit été fecrétaire, en désavous les maximes lorsqu'il sur parvenu à la papauté. Ce concile finit en 1443; Eugène IV en convoque un autre à Ferrare, qu'il transfèra ensuite

à Florence. Ce fut dans cette assemblée que se fie la réunion des Grocs avec l'église latine. (T-N.)

CHARLES VIII (Hift. de France) n'avoit que 13 ans lorsqu'il parvint à la couronne de France. en 1483. Louis XI, qui craignoit de lui donner des talens dont il auroit pu un jour se servir contre lui-même, n'avoit confié son éducation qu'à des hommes sans mérite; mais les dispositions heureuses que la nature lui avoit données triomphèrent de ces obstacles. La régence sut confiée à madame de Beaujeu : Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, qui monta depuis sur le trône, se plaignit de ce qu'on ne remettoit pas en ses mains les rènes du gouvernement; ses murmures allumèrent une guerre civile: Louis fut fait prisonnier à la bataille de Saint - Aubin. Le ressentiment de madame de Beaujeu prolongea sa captivité; mais dès que Charles régna par lui-même, il se hâta de briser ses sers. Ce prince étoit déjà connu par des actes de clémence; il avoit rendu la liberté, les biens & l'honneur aux restes de la maiheureuse maison d'Armagnac. Il épousa Anne de Bretagne en 1491, & cette heureuse union mit fin à toutes les guerres civiles que ce duché avoit occasionnées. La vigueur qu'il sit paroître dans ses démêlés avec le roi d'Angleterre & l'empereur, apprit à ces princes à ne pas méprifer sa jeunesse. La France commençoit à se relever de ses pertes; les fautes de Louis XI étoient réparées, quelques impôts avoient été supprimés; tout étoit calme, lorsque la manie des conquêtes troubla le repos du roi, du peuple, & d'une partie de l'Europe. Charles d'Anjou avoit cédé à Louis XI ses prétentions sur les royaumes de Naples & de Sicile; Charles VIII ceda le Rouffillon & la Sardaigne au roi d'Arra: gon, qui commençoit à l'inquiéter, & partit à la tête de son armée en 1494, passa les Alpes avec autant d'audace que de fatigue, traversa l'Italie d'un pas rapide, & entra dans Rome avec l'appareil d'un conquérant. Il y donna des loix, & fit afficher ses ordonnances aux portes du palais du pape. Ce fut là qu'André Paléologue lui céda ses droits sur l'empire d'Orient. Heurensement il ne songea point dans la suite à les saire valoir, & les suites qu'eut la conquête de Naples lui firent soupçonner celles qu'auroit eues la conquête de Constantinople. Ferdinand, alors roi deNaples, s'enfuit à l'approche de Charles : ce prince Soumet le royaume en courant, il est reçu dans la capitale presque aussi facilement qu'il l'eût été dans Paris. Déjà il se prépare à revenir en France; mais le pape, l'empereur, le roi d'Arragon, le roi d'Angleterre, le duc de Milan & la république de Venise se liguent pour lui sermer le retour. On l'attaque à Fornoue le 6 juillet 1495, Compagnons, dit-il à ses soldats, les ennemis sont dix fois plus que nous; mais vous êtes des François. Les alliés se confient en leur multitude, nous, en notre force & versu. On en vint aux mains : Charles

enveloppé par les ennemis, soutint leur choc pendant long-tems; il sut ensin secoura, rétablis le combat, & remporta la vistoire. Il coucha sans tente sur le champ de baraille, au milieu des morts. Fandis qu'il rentreit glorieux en France, les Napolizains se soulevoient; les garnisons françoises surem massacrées. La crainte avoit tout soumis à Charles VIII; l'affection du peuple soumit tout à Ferdinand. Charles VIII alloit repasser les monts pour châtier cette révolte, & faire une nouvelle révolution, lorsquil mourut au château d'Amboise, le 7 avril 1408, âgé de 27 ans. Deux de ses officiers expirèrent de douleur en voyant partir son convoi. Ce trait sussit à son éloge. (M. DE SACY.)

CHARLES IX (Hist, de France.) étoit fils de Heni II, & frère de François II, rois de France. Il succèda à ce dernier en 1560. Il n'y eut point de régent; mais la reine-mère, Catherine de Médicis, en eut toute l'autorité. C'étoit une semme impérieuse, cruelle, fanatique, superstitieuse, dissimulée. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, prit le titre de lieutenant-général du royanme, mais il n'avoit ni affez de talens pour s'opposer aux projets de Catherine, ni assez de méchanceté pour agir de concert avec elle. On rendit la liberté au prince de Condé, qui avoit été condamné à perdre la tête. Trois hommes puissans se liguérent pour envahir l'autorité; c'étoient le maréchal de Saint - André, le duc de Guise & le connétable de Montmorency: cette union sut appellée triumvirat. L'édit de Saint-Germain ordonnoit aux deux partis de vivre en paix, tandis que ceux qui l'avoient dicté échauffoient la discorde. On s'assembla à Poiffy pour rapprocher les esprits, on disputa fans s'entendre, on ne conclut rien, & l'on sortit de part & d'autse plus opiniatres que jamais. On vouloit détacher Condé du parti des Huguenots. Le parlement rendit un arrêt qui le déclaroit innocent de la conjuration d'Amboise. Ce jugement ne put ni persuader le peuple, ni attirer le prince : des deux côtés on demandoit-la paix, on defiroit la guerre. Ce fut dans ces circonstances que Marie Stuart quitta la France, & partit pour la grande Bretagne, où elle perdit la tête sur un échasaud: fon départ fut à peine apperçu par la nation, occupée de querelles théologiques. L'édit de janvier, publié en 1562, accorda aux Protestans le libre exercice de leur religion; mais bientôt le duc de Guise donna le signal des assassinats par le massacre de Vassy. La guerre s'alluma aussi-tôt: le prince de Condé se mit à la tête du parti hérétique: Orléans devint le centre de la révolte; Antoine de Bourbon, roi de Navarre, périt au siège de Rouen: prince soible, boh soldat, mauvais général, mal adroit négociateur, ami peu fidèle, & dont le plus beau titre est d'avoir été père de Henri IV. Les armées s'approchoient; on envoya demander à la reine s'il

falloit livrer bataille: « Demandez-le à la nourrice » du roi . dit-elle avec un fontire ironique ». La bataille se donna près de Droux: les Huguenots furent vaincus; le prince de Condé tomba-entre les mains des Catholiques, & le connétable entre celles des Huguenots. Le marechal de Saint-André, qui avoit échappé aux coups des foldats ennemis, tomba sous ceux d'un assassin après la bataille; François, duc de Guise, eut le même fort à Orléans. Cet homme fingulier, grand politique, grand général, maître de lui-même comme des autres hommes, infinuant, brave, ne laissa d'autre héritage que 200 mille écus de dettes, ce qui prouve que l'amour de la gloire & de l'empire étoit sa seule passion. Le roi marcha vers le Hayre, & enseva cette place aux Anglois, que les Huguenots avoient introduits en France. Cette conquête fut suivie, en 1763, d'un édit de pacification qui fut peu respecté par les Protestans, & viole sans pudeur par les Catholiques. La majorité du roi fut déclarée à 13 ans: mais Catherine demeura toujours maîtresse des affaires. On fit la paix avec l'Angleterre: Charles IX, inutile à son peuple, à lui-même, sit des voyages dans la province,, moins pour en examiner la fituation que pour promener son ennui. Il eut, ainsi que Catherine, une entrevue à Bayonne avec le duc d'Albe & Isabelle de France, épouse de Philippe II. On prétend que ce sut là que la perte des Huguenots fut jurée.

· Les perfécutions rallumèrent la guerre; on traita de rebelles cenx qui ne se laissoient pas égorger; on leur fit un crime de désendre leur vie; les Protestans résolus de se perdre ou de reufsir par un coup d'éclat, tentèrent d'enlever le roi au château de Monceaux; mais les Suisses le sauvèrent & le ramenèrent à Paris. Le peu de succès de cette entreprise n'affoiblit point le desir qu'ils avoient d'en venir à une action décisive; ce sut dans la plaine de Saint-Dénisqu'elle se passa, l'an 1567. Le connétable, âgé de 74 ans, y commanda en habile genéral, y com-battit en soldat, & reçut fix blessures; il vouloit mourir sur le champ de bataille : on l'emporta malgré lui. Un cordelier s'approcha pour l'exhorter à la mort : Penses-tu, lui dit-il, qu'un homme qui a vécu près de 80 ans avec gloire, n'ait pas appris à mourir un quart-d'heure? Des deux cotés on s'attribua la victoire; elle étoit incertaine, mais l'honneur de cette journée doit appartenir aux royalistes, puisqu'ils étoient les plus foibles & qu'ils ne furent pas vaincus. Le roi offrit l'épée de connétable à Vieilleville : le maréchal s'immortalisa par un refus généreux. & ce fut par son conseil que le duc d'Anjou (depuis Henri III) fut nommé lieutenant-général du royaume. Montluc, aux pieds des Pyrenées, faisoit alors la guerre aux Espagnols & aux Protestans: c'eût été un grand homme, s'il s'étoit souvenu que la religion ne permet pas de massacrer sans pitiés

les ennemis de cette religion même. On fit la paix à Longjumeau en 1568, & dans la même année, on reprit les armes. La reine avoit voulu attenter à la liberté du prince de Condé & de l'amiral de Coligny, qui commençoit à jouer un grand rôle parmi les Protestans. Cette troissème guerre ouvrit l'entrée du royaume à ces reitres, la terreur des deux partis; on se battit près de Jarnac le 13 mars 1560: les royalistes, sous la conduite du duc d'Anjou, remportèrent la victoire; Condé fut affassiné après la bataille, par Montesquiou. Condé étoit blessé au bras avant le combat : Noblesse françoise, dit-il, apprenez que Condé » avec un bras en écharpe peut encore donner » bataille ». Dans le même instant un cheval lui casse la jambe; on veut l'emporter, il résiste, & pour toute réponse il montre la devise qu'il portoit sur sa cornette: pro Christo & patria dulce periculum. Ce fut alors que le jeune Henri (depuis Henri IV) parut à la tête des Huguenots, sous la conduite de l'amiral. Ce grand homme, qui prévoyoit la chûte de son parti, vouloit lui assurer un asyle qui sût à l'abri de la sureur des Catholiques. Ce fut dans cette vue qu'il envoya une colonie dans la Floride; c'est la première que nous avons eue en Amérique. Il triompha à la journée de la Roche-la-Belle; mais il fut vaincu à celle de Monco tour, le 3 octobre 1569. Le duc d'Anj u ne sut pas profiter de son avantage, & l'amiral sut réparer ses pertes. La paix de Saint-Germain, qu'on appella la paix mal affise, étoit si savorable aux Huguenots, qu'ils auroient dû s'en defier. On attira les principaux chefs à Paris, & on les affacra: on prétend que le roi tira lui-même sur les malheureux qui passoient la rivière à la nage. On ajoute que depuis cet instant il devint sombre, mélancolique, & que le souvenir de cette affreuse journée répandit sur le reste de sa vie une amertume insupportable. Cette persecution eut le sort de toutes les autres; elle multiplia les proselytes de l'erreur : ils avoient eu des heros, ils ne croyoient point avoir eu encore assez de martyrs. Quiconque croit mourir pour son dieu, meurt toujours avec joie. On fit une quatrième paix aussi infructueuse que les autres. Un nouveau parti se forma en 1574, c'étoit celui des politiques: le duc d'Alençon, le roi de Navarre & les autres chefs furent arrêtés. On ne fit plus usage de poignards, on se contenta de chaînes dans cette occafion. Enfin Charles IX mourut. Ce prince ne fut méchant que par soiblesse, Sa jeunesse avoit donné d'assez belles espérances; on s'empara de son esprit, de son cœur, de toutes ses facultés; on lui inspira toute la rage du fanatisme, on le conduisit de crime en crime; on le baigna dans le fang de ses sujets. Il sut coupable sans doute, mais ceux qui lui frayèrent le chemin du crime, le furent plus que lui. (M. DE SACY.)

CHARLES I, roi d'Espagne, Voyez ci-devant

CHARLES-QUINT, empereur,

CHARLES II (Hift. d'Espagne.), roi d'Espagne, n'avoit guère plus de quatre ans lorsqu'il monta sur le trône de son père Philippe IV, en 1665. Sa minorité fut tout-à-la-fois malheureuse audehors & orageuse au-dedans. Marie-Anne d'Autriche, régente du royaume, jalouse d'une autorité dont elle ne savoit pas faire usage, indisposa les grands contre son administration, & invita, par son inexpérience, les ennemis de l'Espagne à la dépouiller d'une partie de ses provinces. Elle signa la paix avec le Portugal, qui jadis province espagnole, fut reconnu pour un royaume libre & dépendant. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV conserva toutes les conquêtes qu'il avoit faites' dans les Pays-Bas espagnols, & ne rendit que la Franche-Comté, qu'il eût peut-être encore gardée, s'il eût voulu tirer tout l'avantage possible de la foiblesse de l'Espagne.

Charles, devenu majeur, n'eut presque pas de part au gouvernement. Ce prince, d'une conrplexion debile, d'un esprit soible, & dont l'éducation avoit encore été négligée à dessein, laissa toute l'autorité à sa mère & à son favori Valenzuéla: cependant ils ne la gardèrent pas long-temps. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, fit sentir à Charles l'espèce de servitude où on le retenoit, le désordre où étoient les affaires, l'Espagne épuisée par des guerres malheureuses, & déshonorée par des paix honteuses. Le monarque secoua le joug. La reine sut reléguée dans un couvent de Tolède, & Don Juan déclaré premier ministre; mais il répondit mal aux espérances que l'on avoit conçues de ses talens. La guerre avec la France ne cessa pas d'etre une source de revers, & l'Espagne perdit encore à la paix de Nimègue la Franche-Comté & seize villes considérables des Pays-

En 1679, Charles épousa la princesse Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur & d'Henriette d'Angleterre. L'Espagne continua de languir. Une guerre de deux ans, terminée par une trève de vingt ans, signée à Ratisbonne en 1684, lui coûta Luxembourg & toutes les villes dont les François s'étoient emparés, excepté Courtrai & Dixmude, que Louis XIV consentit de rendre. La reine d'Espagne étant morte, le roi épousa en secondes noces Marie-Anne de Neubourg, fille de l'électeur Palatin. Le feu de la guerre s'alluma de nouveau entre la France & l'Espagne; celle-ci eut presque toujours du désavantage. Le roi n'avoit point d'enfans: il tombe malade & fait un testament en faveur de son petit neveu le prince de Bavière, comme son plus proche héritier, attendu la renonciation de Marie-Thérese d'Autriche. Cette disposition n'eut pas lieu, le jeune prince étant mort à l'âge de sept ans. La paix se négocioit depuis trois ans à Riswick. Elle sut avantageuse à l'Espagne par les facrifices que fit Louis XIV, qui annonçoient assez que la mort prochaine de Charles Il en étoit le motif. Ce monarque fit un fecond testament

destament en 1700, par lequel il déclaroit Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de toute la monarchie espagnole. Charles mourut la même année, âgé de 49 ans. Louis XIV accepta son testament, qui causa un embrâsement général en Europe. (A. R.)

CHARLES & Hist. de Danemarck), seigneur Danois, d'une maison illustre, qui trama avec Canut & Benedict ses frères, & Magnus, tous seigneurs comblés des bienfaits de Valdemar I. une conspiration contre ce prince. Le complot sut longtemps, caché dans l'ombre du silence. Mais en 1178, les conjurés s'étant arrêtés dans un monastère du Holstein pour y passer la nuit, y tinrent conseil fur les moyens les plus sûrs d'accélérer le succès de leurs deffeins: un moine les entendit, tévéla tout à Valdemar. Charles, persuadé que le complot étoit ignoré, ofa faire demander au roi une présecture, afin de se faciliter les movens d'attenter à sa vie. Le roi différa de lui faire un don si dangereux. Cependant il caressa les conjurés, les admit dans ses conseils, les reçut à sa table. Un jour que Bénédict mangeoit avec Valdemar, le trouble de son ame se peignit dans ses yeux; ses mots étoient entrecoupés, ses regards égarés, ses mou-vemens convulsis; il sembloit partagé entre le remords & le crime; il mamoit son couteau, & sembloit craindre de le toucher, le cachoit dans son sein, le reprenoit avec surie, le rejetoit avec horreur. Valdemar, après avoir joui quelque temps du désordre de ses esprits, appella ses gardes: « Je sais, dit-il, qu'en faisant des heureux, je n'ai » fait que des ingrats. Des hommes que j'ai com-» bles d'honneurs & de biens conspirent contre n mes jours. Je ne veux pas les nommer. Je laisse » à leur conscience le soin de les punir. Il me n suffit qu'ils rougissent à leurs propres yeux ». Benedict vit que tout étoit découvert, il se retira, alla rendre compte à ses complices de ce qui s'étoit passé, & la conspiration sut dissipée.

Mais en 1179, Charles & Canut fortirent de leur retraite, entrèrent à main armée dans la Hallandie, espérant soulever cette province. Mais les habitans, sidèles à leur devoir, prirent les armes & arrêtèrent leurs progrès. Il se livra un combat sanglant, Canut sut sait prisonnier & livré à Valdemar; Charles, après avoir sait des prodiges de valeur, percè d'un coup mortel, se traina jusqu'à la sorêt voisine. Les Hallandois le suivirent à la trace de son sang; mais ils le trouvèrent mort.

(M. DE SACY.)

CHARLES I, roi d'Angleterre, d'Écosse & d'Irlande (Hist. d'Angleterre). Un roi condamné à mort au nom de la nation qu'il gouverna, & expirant sur un échasaud, est un terrible spectacle pour le monde, & même une grande leçon pour les souverains. Si les honneurs qu'on rend aujourd'hui à la mémoire de l'infortuné Charles I le vengent aux yeux de la postérité de l'exécrable attentat commis contre lui; si la nation rougit des excès aux-

Histoire, Tome II. Première Partie,

quels elle se porta contre son roi, il n'en est pas moins vrai qu'un prince risque tout, sa couronne & sa vie, lorsque, soit par l'ambition indiscrette d'un pouvoir absolu, soit par les conseils pernicieux des courtisans auxquels il s'est livré, il indispose contre lui une nation sensible à l'excès sur l'article de ses droits & de ses privilèges, facile à prendre l'alarme sur les moindres entreprises de la cour, extrême dans ses soupçons comme dans son amour pour la liberté, & par-là même se laissant aisément séduire & gouverner par des enthousiasses qui, dans d'autres temps, n'auroient été que l'objet de son mépris & de son indignation.

La première faute de Charles I sut de donner sa consance au duc de Buckingham, homme vain, sier, emporté, dont il avoit des raisons personnelles d'être mécontent, & qui d'ailleurs étoit si odieux à la nation, qu'un gentilhomme anglois l'assassina presque publiquement & osa s'en glorisser. Cependant cet indigne savori avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de son maître, que Charles eut la soiblesse de dire, en apprenant sa mort: Le duc a perdu la vie & moi un œil. Ce grand attachement du roi, pour un homme qui avoit mérité l'indignation publi-

que, aliéna de lui tous les esprits.

Une seconde saute, qui servit à entretenir les Anglois dans leurs mauvaises dispositions pour leur monarque, sut son mariage avec Henriette de France, qui ne pouvoit plaire à ses sujets, étant catholique & Françoise. Cette démarche, jointe à la saveur que Charles accorda visiblement aux Catholiques, sit murmurer hautement. On accusoit le roi de vouloir ruiner le protestantisme & réta-

blir la religion de Rome.

Charles demanda au parlement des subsides qui lui furent resuses en partie, parce que sa demande, toute juste qu'elle étoit, ne parut point telle à des esprits aigris, inquiets, soupçonneux. Le roi cassa le parlement, eut recours à des emprunts sorcés, les sit servir à une expédition contre l'Espagne, qui ne réussit pas, & la nation sut soulevée. Charles convoqua un second parlement, qu'il cassa comme le premier, parce que ce parlement n'entra pas davantage dans ses vues. Un troisième parlement eut le même sort, avec cette dissérence qu'après la dissolution de celui-ci, plusieurs membres des communes, qui s'étoient opposés aux intérêts de la cour, furent emprisonnés. Ce n'étoit pas là le moyen de ramener des esprits obssinés.

Si Charles avoit eu de plus heureux succès au dehors, il auroit pu les saire valoir; mais il étoit aussi malheureux dans ses démêlés avec les puissances étrangères, que dans ses disférends avec ses sujets. Il avoit déclaré la guerre à la France; son expédition malheureuse à la Rochelle le força à une

paix onéreuse.

Après la mort tragique de Buckingham, le roi crut complaire à la nation, en choisissant pour ministre le comte de Strafford, l'un des chess les p'us ardens de la saction opposée à la cour. Il se flattoit,

peut-être aussi que, par le moyen d'un homme si accrédité auprès du peuple, il pourroit le réconcilier avec l'autorité royale. Il se trompa. Strafford trop reconnoissant, passa d'un excès à l'autre, & devint aussi violent royaliste qu'il avoit été républicain outré. La haine nationale sut enslammée de nouveau. Tout se tournoit contre Charles; il sut accusé d'avoir corrompu l'intégrité de cet excellent citoyen, ainsi s'exprimoient les Puritains, & Strafford expia, sur un échasaud, le crime d'avoir trop bien servi son roi.

Tous ces préludes d'une guerre civile étoient fomentes par la violence de Lawd, archevêque de Cantorbery, par qui Charles se laissoit gouverner, parce que celui-ci se montroit ardent désenseur de l'autorité absolue, contre les principes de la constitution angloise. Ce prélat bouillant exerçoit luimême un empire arbitraire sur les consciences. Une chambre étoilée, espèce d'inquisition, servoit son zèle fanatique pour l'église anglicane, & persécutoit à outrance les Puritains. Le roi, qui n'avoit auprès de sa personne aucun homme sage qui lui donnât de bons conseils, suivoit trop bien le plan de gouvernement dont Buckingham & ses pareils l'avoient insatué. Il exigeoit d'anciennes impositions atbitraires, il en créoit de nouvelles, & la perception s'en saisoit de la manière la plus dure.

L'Écosse se révolta, & un traité équivoque assoupit cette révolte sans l'étousser. Les Irlandois presque tous catholiques, résolurent de se délivrer des Anglois protestans, & ils en firent un massacre horrible à Kilkeni, dans la province de Leister;

la cour fut encore chargée de ce forfait.

Tout annonçoit une guerre ouverte entre le roi & le parlement. La reine, que son zèle pour le catholicisme rendoit odieuse, quitta l'Angleterre & se retira en France. Charles avoit de la peine à lever une armée. L'université de Cambridge lui sacrissa ses trésors, & il sut en état de combattre avec avantage les troupes du parlement. Ce premier succès sut le dernier. Cromwel, destiné à jouer le principal rôle dans cette scène sanglante, se mit à la tête des indépendans; ce qui sit dire à un membre de la chambre-basse, par une espèce de présage: Maintenant que Cromwel est indépendant, nous dépendrons tous de lui.

La perte de la bataille de Naërby, en 1645, laissa le roi sans ressource. Désespéré, il se retira en Ecosse. Le parlement saissit cette occasion de regarder la retraite de Charles, comme une rénonciation au trône; en conséquence, il sut déclaré à son de trompe, déchu de tous les droits qu'il pouvoit avoir à la couronne d'Angleterre. Ce décret sut suivi peu après, d'un autre qui abolissoit entièrement la royauté. Le nom de roi sut essacé de tous les monumens publics, ses statues surent abattues, & ses armes otées de tous les endroits où elles étoient.

Fairfax, général de l'armée du parlement, se démit de sa charge; Cromwel se la sit donner. Cependant les Ecossois se repentoient déjà d'avoir

donné retraite au roi. Ils eurent la bassesse de le livrer, ou plutôt de le vendre pour deux millions au parlement. Charles, instruit de cette lâcheté, dit qu'il aimoit encore mieux être avec ceux qui l'avoient acheté si chérement, qu'avec ceux qui l'avoient si lâchement vendu. Ce prince ignoroit le sort qui l'attendoit en Angleterre.

Il paroit que l'ambitieux Cromwel projetta, des ce moment, tout ce qu'il exécuta dans la suite. Il étoit adoré des foldats. Il s'en servit pour porter la terreur dans le parlement. & le réduire à une obéissance servile. Il traita cette assemblée avec la dernière hauteur; il en fit emprisonner plusieurs membres. La plupart se retirèrent chez eux, ne pouvant supporter un si indigne traitement. Il ne resta que des ames basses, propres à seconder les desseins de Cromwel. Ces gens formèrent la charabre des communes, à laquelle ce chef de l'armée joignit une chambre haute, composée d'officiers à ses ordres. Tel sut le prétendu conseil de la nation. qui, le jour même de Noël de l'année 1648, nomma des juges-commissaires pour saire le procès au roi Charles, On pense bien que Cromwel & son gendre furent du nombre des juges. Jean Bradshaw, premier huissier de la chambre basse, sut président de ce tribunal.

Charles comparut quatre fois devant cette cour de justice que Cromwel animoit de son esprit. Quatre fois il fut accuse « d'avoir voulu rendre sa puissance arbitraire, contre le serment qu'il avoit sait à son sacre de gouverner selon les loix du royaume: d'avoir cherché à faire entrer des troupes étrangères dans le royaume pour y allumer le seu de la guerre; d'avoir résolu de rétablir le papisme, & de détruire la religion anglicane, d'avoir donné des commisfions pour faire massacrer les protestans en Irlande; d'avoir été la principale cause du sang répandu en Angleterre depuis dix ans par les guerres civiles qu'il y avoit excitées ». Quatre sois Charles recusa le tribunal devant lequel on le contraignoit de comparoître, comme étant incompétent, & protesta qu'il étoit innocent de tous les crimes dont on le chargeoit. Quant à la compétence du tribunal, le président Bradshaw eut l'impudence de lui répondre qu'il étoit établi par le peuple d'Angleterre, de qui il tenoit lui-même sa couronne. Du reste, quelques témoins déposèrent en présence de Charles, l'avoir vu les armes à la main contre les troupes du parlement; & une foule de gens apostés par Cromwel, suivant le rapport de plusieurs historiens, se mirent à crier : Il est coupable, il est coupable, qu'il meure! La mort du roi étoit résolue, Cromwel le facrifioit à son ambition, sous le beau prétexte de venger la liberté publique & la religion anglicane. Quelques-uns des juges, plus modérés que les autres, étoient d'avis de condamner Charles à une prison perpétuelle, comme autresois Edouard II & Richard II. Cromwel n'auroit pas pu achever de jouer son rôle, si, en ôtant la couronne au roi, on lui eût laissé la vie. Il opina forte-

ment à la mort. & son avis prévalut. Le greffier lut à haute voix la sentence qui portoit que « Charles Stuart ayant été accusé, par le peuple, de tyransie, de trahison, de meurtre, de malversation, & ayant toujours refusé de répondre à ces accusations, étoit condamné à avoir la tête tranchée ». On lui accorda un délai de trois jours, pendant lequel Charles parut d'une humeur douce & tranmille. Cette fermeté ne l'abandonna pas fur l'échafand. Il salua civilement & sans affectation les personnes qui étoient autour de lui, pardonna à ses ememis, exhorta la nation à rentrer dans les voies de la paix, retroussa ses cheveux sous un bonnet de muit qu'on lui présenta, posa lui-même sa tête fur le billot, & l'exécuteur, qui étoit masqué, la lui trancha d'un seul coup.

Ainsi périt ce prince insortuné, qui eut des défauts, qui sit des sautes, mais qui étoit loin de mériter ce traitement atroce. Bon ami, bon père, bon époux, il ne lui manqua, pour être bon roi, que de mieux connoître l'étendue réelle du pouvoir que la constitution Angloise lui donnoit, & de ne pas suivre les conseils dangereux de ses sa-

voris. (A.R.)

(L'aureur de cet article n'est pas aussi savorable à Charles I que l'histoire l'autorisoit à l'être. En parcourant la liste des rois d'Angleterre depuis la conquête de Guillaume-le-Bâtard jusqu'au Protectorat de Cromwel & encore après, on trouve que le meilleur de ces rois, le plus vertueux, le plus raisonnable, le plus sage, le plus instruit des loix du royaume, sut incontestablement Charles I, aussi est-ce celui que le Fanatisme a choisi pour le livrer anx bourreaux, comme parmi aous il avoit choisi Henri IV pour l'égorger; le Fanatisme hait par présèrence ce qui est bon & aimable.)

CHARLES II, fils de Charles I, ne monta sur le trône qu'après la mort de Cromwel. Pendant tout le temps du protectorat, il promena ses malheurs dans différentes contrées de l'Europe, tourà-tour accueilli & repoussé par les puissances qu'il intéressa en sa faveur, saisant toujours de nouveaux efforts pour remonter sur le trône de son père. & trouvant toujours des obstacles qui sembloient l'en éloigner davantage. Enfin la mort du protecteur, & l'inhabileté de son fils Richard, incapable de porter le poids de la grandeur que son père lui laissoit, permirent à Charles de concevoir de nouvelles esperances. Monk, genéral de l'armée d'Ecosse, bon citoyen & sidèle sujet, entreprit de le rétablir, & y réuffit. Il fit signer au prince une amnistie générale pour tous ceux qui, dans quarante jours, à compter de celui de cette publication, rentreroient sous son obeissance. Monk, avec cette déclaration, lui réconcilia tous les esprits. Charles sur rappelle de Hollande où il étoit. & sit son entrée dans Londres le 8 de juin 1660, au milieu des acclamations du peuple. Ce changement fut si précipité, qu'on ne prit pas même la précaution de régler les conditions aux-

quelles on recevoir le nouveau monarque : ce qui pensa replonger la nation dans les guerres civiles qu'avoit occasionnées le prétexte de la trop grande autorité affectée par le souverain. En effet, Charles II avoit les défauts de son père, il en avoit même davantage, sans avoir ses talens ni ses vertus. Quelques traits de sagesse & de modération signalèrent le commencement de son règne : il sit publier la liberté de conscience, suspendit les loix pénales contre les non-conformistes, fonda la société royale de Londres, éleva aux dignités quelques citoyens vertueux. Mais bientôt ce monarque, livré à ses maîtresses auxquelles il prodigua tout l'argent que le parlement lui accordoit, abandonna les rênes de l'état au duc d'York son frère, qui, ayant abjuré la religion protestante, étoit suspect au parlement. Le comte de Clarendon, peut - être le seul homme vertueux qu'il y eût alors à la cour, en fut banni. Charles vendit Dunkerque à la France pour quatre millions qui furent aussitôt dissipés que recus; & plus jaloux encore que son père de rendre son autorité absolue, il négocia un traité secret avec Louis XIV, par lequel ils devoient travailler de concert à détruire la forme du gouvernement & la religion anglicane, & introduire le catholicisme & le pouvoir arbitraire. Le roi n'eut besoin que du duc d'York pour étendre les bornes de son autorité : il trouva le moyen d'abaisser la puissance du parlement, ou plutôt il anéanțit le parlement autant qu'il le put : car ayant cassé celui qui vouloit exclure le duc d'York de la couronne, il n'en assembla plus depuis. Il sit annuller les privilèges & les franchises des différentes villes du royaume. Londres lui remit ses chartres; son exemple fut fuivi par les autres, qui confentirent à n'avoir plus d'autres privilèges que ceux qu'il plairoit au roi de lui accorder. L'oubli de la liberté & l'adulation furent portées à un tel point, que la société des marchands de Londres lui érigèrent une statue de marbre, avec une inscription pompeuse, qui annonçoit moins la grandeur du prince, que l'avilissement des ames. Ce prince aimable & d'un commerce aise, sut apprivoiser les Anglois avec le goût des beaux arts, de l'élégance & des divertissemens raffinés, & par ce moyen se concilia un empire sur des esprits qu'une humeur farouche auroit revoltes. Ainsi Charles, sans sortir du sein de l'indolence, de la mollesse & de la plus coupable volupté, parvint presque à ce pouvoir arbitraire, dont l'ombre seule avoit tant alarmé les Anglois moins de quarante ans auparavant, qu'ils avoient éprouvé toutes les horreurs des guerres civiles pour s'y soustraire, & lui avoient enfin immolé un monarque fort au - dessus de celui sous leggel ils rampoient alors. Charles mourut en 1685, âgé de 55 ans, & laissa à son frère une puissance exorbitante, qui, manquant d'une base folide, devoit l'entraîner dans sa chûte. (A.R.)

CHARLES I (Hift. de Suède.), roi de Suède. Il ne le fut qu'un moment. Après la mort tragique d'Ingel, qui se brûla lui-même dans son palais l'an 580, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, Charles s'empara de la couronne. Mais Riguer, roi de Danemarck, lui envoya un cartel, le tua, & placa Biorn, son sils, sur

le trône (M. DE SACY.)

CHARLES VII, furnomme Suercherson (Hist. de Suède), Il étoit fils de Suercher, roi de Suède & de Gothie. Après la mort de ce prince, Eric le faint lui disputa la couronne. Les suffrages furent partagés. Eric entraînolt les Suédois, par le charme de ses vertus, l'éclat de ses exploits, & la douceur de son caractère. Les Goths se déclarèrent pour Charles, qui avoit été élevé parmi eux. nourri de leurs maximes, & dont le caractère altier s'accordoit mieux avec l'humeur nationale. Eric sut couronné en Suède, & Charles en Gothie; cette double élection fit naître une guerre civile. On la termina par un traité, peu s'en faut, aussi suneste que la guerre même. On convint qu'Eric seroit roi de Suède & de Gothie. qu'après sa mort, on placeroit sa double couronne sur la tête de Charles, qu'à celui-ci succéderoit un des descendans d'Eric, qui seroit remplace par la postérité de Charles, & qu'ainsi les deux maisons occuperoient le trône tour-à-tour. C'étoit vouloir perpétuer la discorde : ce traité fut observé pendant cent ans, ou plutôt, il fit pendant un siècle, les malheurs de la Suède & de la Gothie. Jamais opération politique ne fut plus absurde & plus dangereuse; il falloit que l'expérience eût bien peu éclairé les hommes, & que le cœur humain leur fût bien inconnu, pour croire que des princes, esclaves de la promesse de leurs ancêtres, se céderoient ainsi le trône sour-à-tour. Eric lui-même fut le témoin & la victime des maux dont ce traité devoit être la source. Charles excita une révolte contre ce prince, qui marcha pour la réprimer, & sut massacré par les rebelles. Ceux-ci proclamèrent Magnus. Charles raffembla un parti, livra bataille à son concurrent, qui périt dans la mêlée avec Henri Scateller, roi de Danemarck. Charles fut alors reconnu roi de Suède & de Gothie. Canut, fils d'Eric, qui, d'après le traire, devoit lui succèder au préjudice de sa postérité, s'ensuit prudemment en Norwège. Là il attendit que la mort de Charles lui laissat un trône qu'il devoit, en mourant, rendre lui-même aux descendans de sonrival. Charles ne troubla point la retraite de cet ennemi secret. Il regna tranquillement, & sit en paix toutes les fautes politiques dont les préjugés de son siècle le rendoient capable. Les impôts qu'il levoit sur le peuple surent employés à bâtir des monastères. Il croyoit acheter le ciel avec l'argent de ses sujets. Le pape, lui envoya pour l'évêque d'Upsal, le titre d'archevêque & le pallaim. Mais le saint père mit cette saveur à un pix fi haut, qu'on ne conçoit pas comment on put l'accepter, même dans un temps de barbarie.

Il exigea que tous les biens des Suédois qui mourroient sans possérité seroient dévolus à l'église,.
& que ceux qui auroient des ensans lui laisseroient une partie de leur héritage. Ce ne surque sous le pontificat de Grégoire X, que la Suède
cessa de payer ce tribut odieux.

Cependant Canut, dans sa retraite, s'ennuyoit de ne pas régner. Charles vivoit trop long-temps à son gré. L'impatience de succéder à son ennemi lui sit rassembler quelques amis, il surprit Charles dans Visingsoë, & se sit proclamer en 1168. (M. DE SACY.)

CHARLES VIII (Hift. de Suède.), Canution; né avec de grands talens, une ambition plusgrande encore, un caractère tour-à-tour souple & téroce, voulut jouer un rôle, & eut bien-tôt un parti; son élévation lui fit des envieux. Ses bienfaits lui donnèrent des créatures & pas un ami; mais pourvu qu'on servit ses desseins, il ne s'informoit pas par quel motif. Lorsqu'il fut élevé à la dignité de grand maréchal de Suède, ceroyaume, d'après l'union de Calmar, étoit asservi sous la domination danoise. Engelbert s'étoit mis à la tête de ceux qui vouloient secouer le joug étranger. Il avoit pris des villes, gagnédes batailles, & sa gloire blessoit les yeux jaloux de Canutson. Le maréchal s'unit à lui pour l'ecarter plus sûrement. Ils firent ensemble le frège de la citadelle de Stockholm; mais le peu. d'unité qui régnoit dans leurs opérations, fixsentir à la nation la nécessité de choisir un chef. Les suffrages furent partagés entre les deux rivaux; on vit l'instant où cette élection alloit allumer une guerre nouvelle; on prie un parti plus sage, cefut d'envoyer Engelbert vers les frontières, tandis que le marechal resteroit dans la capitale; ils obtinrent tous deux une puissance égale & presque absolue : Engelbert sin assassine, le meurtrier . trouva un asyle près du maréchal : celui-ci défendit même que personne ost accuser ou poursuivre le coupable : cette désense confirma les. soupçons qu'on avoit déja concus. Erith-Pucke. partisan d'Engelbert, voulut venger sa mort en attentant aux jours du maréchal, c'étoit punir un crime par un autre; mais malgré les ef-: forts de son ennemi, Canutson s'empara du. gouvernement, & se vit en 1436 maître de la plus grande partie de la Suède. Erith Puke n'eux plus d'autres partifans que quelques habitans de la campagne, gens groffiers, moins soldars que brigands, & dont la bravoure n'étoit qu'un accès passager; il sit quelque temps la guerre à leur tête, se vit enfin abandonne, sut pris & décapité. Dès-lors le despotisme de Canutson ne rencontra plus d'obstacles, & tant que le soible. Eric X, vain fantôme de roi, en porta le nom, Canutson le fut en effet; mais en 1439, Chris-. tophe III fut appellé au trône du Danemarck: la Suède lui offrit la couronne, & il s'empara de

celle de Norwege (Voyez Christophe III). Sa haute fortune, ses grandes qualités, la force de son parti, subjuguèrent Canutson; il sut contraint de sièchir devant l'idole des trois nations, & d'accompagner le roi dans son entrée triomphante à Stockholm. On lui laissa ses richesses, on lui donna des domaines très vastes, mais sujets à la soi & hommage, soible dédommagement pour la perte du rang suprême auquel il aspiroit: il s'étoit long temps opposé à l'élection de Christophe; celui-ci pouvoit le traiter comme il avoit traité luimême les deux victimes de sa haine, Engelbert & Erith-Pucke; mais Canutson n'étoit qu'ambitieux, & Christophe étoit grand: ce prince lui

pardonna, & mourut en 1428. Canution, qui pendant dix ans étoit resté dans la Suède, confondu dans la foule & presqu'oublié, reparut alors sur la scène. Sa qualité de gouverneur de Finlande lui attachoit cette province; son titre de maréchal lui répondoit de la fidélité des troupes; ses vastes domaines lui donnoient une armée de vassaux, & ses richesses, versées à propos sur le peuple, lui promettoient un grand nombre de suffrages. Avec des moyens si puissans, il eut bientôt effacé ce soible respect que la nation conservoit pour l'union de Calmar: elle commençoit à s'appercevoir que tout le fruit de cette grande opération politique avoit été pour le Danemarck, & que la Suède & la Norwège n'en avoient ressenti que les désavantages. Canutson les groffissoit encore aux yeux des Suédois; il leur sit voir que l'intérêt & la gloire de la nation exigeoient qu'elle n'obeit qu'à un maître ne au milieu d'elle, qui fût citoyen sur le trône, & qui veillat de ses propres yeux au fahit de sa patrie. Le maréchal avoit proposé cette élection, & lui-même fut élu malgré les intrigues de deux concurrens. Les Danois avoient traversé ses desseins de tout leur pouvoir, & le ressentiment de Charles ne manqua point de prétextes pour les punir. Eric X, qui, malheureux par sa faute, n'avoit pas même la consolation d'accuser de ses disgraces la fortune & les hommes, s'étoit retiré dans l'île de Gothland avec les trésors qu'il avoit amasses, & dont la Suède accablée d'impôts sous son règne pouvoit réclamer une partie; Charles envoya deux Généraux, Magnus Gréen & Birger Trolle, pour s'emparer de cette île; il disoit qu'elle étoit un démembrement de la couronne de Suède, & qu'ayant fait serment de réunir à son domaine toutes les terres aliénées, A se rendroit indigne du choix de la nation, s'il différoit à soumettre cette contrée. Les deux géméraux commirent des ravages affreux; c'étoit à mi laisseroit des traces plus durables de sa sureur. Ils affiégèrent Eric dans Wisby; la ville sut emportée d'affaut : le roi détrôné se désendit dans la citadelle; mais voyant ses soldats découragés, l'étant lui-même plus qu'eux, il demanda une

temps de descendre dans l'île & de se jeter dans la citadelle; Christiern I parut en personne, & chassa les Suédois.

Charles sut bien-tôt consolé de la désaite de ses troupes; il se montra dans la Norwège, déchirée par deux sactions: comme il avoit besoin d'un grand nombre de suffrages, le parti du peuple sut celui qu'il adopta; & malgre les efforts de la noblesse, il sut proclamé roi.

Cette nouvelle excita de grands murmures ens Danemarck; Christiern I pretendit que le couronnement de Charles étoit un larcin qu'on lui avoit fait, il essaya même de soulever les Suédois contre Charles, & de lui ôter deux royaumes àla fois. Ce prince se hâta de détourner l'oragedont il étoit menacé : ses députés conclurent la paix à Helmstad; elle sut bientôt troublée par des hostilités réciproques. Les ambassadeurs Suédois avoient promis à Christiern de lui saire restituer la Norwège: Charles frémit à cette propofition, désavous la démarche de ses députés, & résolut de les en punir; ceux-ci passèrent en Danemark. Christiern n'étoit que trop porté par luimême à épouser leur querelle; l'affront dont ils vouloient tirer vengeance, n'étoit que le châtiment du zèle qu'ils avoient montré pour ses intérêts. On fit des armemens considérables en Danemarck & en Suède; les deux nations ne songèrent qu'à attaquer, aucune des deux ne s'occupa du soin de se désendre; & tandis que les. Danois dévastoient les côtes de Suède, Charles, à la tête d'une armée portoit le fer & le feujusqu'au fond de la Scanie, brûloit Helsinbourg; & Landskroon, égorgeoit les Scaniens jufqu'aux: pieds des autels, echouoit enfin devant la ville de Lunden, défendue par le brave archevêque Tychon, qui parue sur les murs à la tête de sa: garnison: Charles se retira, ou plutôt il s'ensuit.

Il trouva les Danois maîtres de la mer, bloquant: le port de Stockholm, & déja prêts à faire leurdescente; il la prévint, sauva sa capitale, & sorça. les Danois à rentrer dans leurs ports. Enflé de ce succès, il pénétra dans la Westrogothie, la soumit, . & revint triomphant; mais il trouva à son retourdes ennemis plus difficiles à vaincre que tontes les forces du nord; c'étoient les évêques ligués: contre lui. Il recevoit peu de prélats à sa cour, les consultoit peu sur les opérations militaires & politiques; il vouloit les comraindre à demeurerdans leurs diocèles. Ce n'étoient point encore là tous ses crimes, il en avoit commis un plus grand,. en désendant aux pères de famille de priver leurs. enfans de leur succession pour la donner aux églises. Il sut déclaré hérétique, coupable de lèze-majesté: divine; tous les vassaux de l'église se soulévèrent au premier signal; les prélats payèrent leurs sol-dats avec des indulgences, & Jean Salstat; archevêque d'Upsal, se mit à la tête des rebelles. Telle: fut l'époque de la décadence de Charles; Wibourg; mère & l'obtint. Ce délai donna aux Danois le l'sus pris, la Finlande sut conquise presque toutes

entière: la Gothie orientale lui restoit encore, il y rassembla ses troupes, marcha à grandes journées pour surprendre l'archevêque, sut surpris luimême. Sortit de la mêlée couvert de sang, s'ensuit à Stockholm, y sut assiègé, demanda lâchement pardon à l'archevêque, essuya un resus aussi humiliant que sa prière, s'échappa sur une barque, & alla chercher un asyle à Dantzick, où il resta caché pendant sept ans, attendant qu'une nouvelle révolution le replaçât sur le trône.

Enfin, en 1464, Christiern ayant osé déplaire à quelques évêques, le roi fugitif reparut, n'eut d'abord qu'une faction, & peu-à-peu rassembla une armée: il livra bataille à l'archevêque, la perdit, & perdit avec elle sa couronne & le fruit de tant de travaux. Le prélat le sorça de déclarer qu'il renoncoit au trône, & le relégua dans un château

qu'il lui laissa par pitié.

Peu d'années après l'archevêque mourut, Charles fur rappellé, & remonta une troisième sois sur le trône; il y chancela le reste de sa vie. Toujours en guerre avec Christiern, souvent vaincu, menacé par des sactions sans cesse renaissantes, en bute aux outrages du clergé, peu respecté de ses sujets, perdant chaque jour ce qu'il avoit gagné la veille, il mourut en 1470, & désigna pour son successeur Stréen-ture, à qui il conseilla de ne prendre que le titre d'administrateur pour ne pas essaroucher l'orgueil du clergé & de la noblesse.

Il est triste de contempler le tableau de tant de disgraces, sans pouvoir plaindre celui qui en est la victime. Charles Canutson paroît les avoir méritées par les cruautés qu'il exerça dans les provinces où il sit la guerre, par la barbarie avec laquelle il traita ses ennemis, & sur-tout par la bassesse avec laquelle il demanda pardon à un évèque, son sujet, qui sut aussi impitoyable que

lui-même. (M. DE SACY.)

CHARLES IX (Hist. de Suède.), roi de Suède. Sigismond, roi de Pologne, après la mort de Jean III, son père, roi de Suède, sur appelle par les états du royaume pour lui succéder : instrument aveugle des desseins de la cour de Rome, il voulut rétablir la religion catholique dans cette partie du nord, & sut la victime de son zèle. Charles, duc de Sudermanie, son oncle, avoit par degrés envahi toute l'autorité pendant le règne de Jean III, son frère, il n'en avoit point abuse; à peine Jean eut-il fermé les yeux, qu'il fit reconnoître Sigismond, l'invita à venir occuper le trône qui lui étoit destiné, & lui promit d'en être le plus ferme appui. Par cette modération politique il fascina tous les yeux, & jeta dans l'avenir les fondemens de la haute fortune à laquelle il afpiroit. Ce fut en 1502 que Sigismond parut en Suède; mais ce ne sur qu'en 1594 qu'il sut couronné à Upsal.

Il avoit amené de Pologne des hommes clairvoyans & profonds dans l'art des intrigues, qui pénétrèrent tous les desseins de Charles; ils ne

manquèrent pas de le peindre au roi comme le plus dangereux de ses ennemis, & lui prédirent que ce prince ambitieux seroit cause d'une grande révolution; mais Sigismond, sorcé de resourner en Pologne, craignit que, s'il confioit la régence à d'autres mains qu'à celles de son oncle, ce prince n'allumât une guerre civile plus cruelle que tous les maux dont on le menacoit. Il le déclara donc régent du royaume, & partit après avoir fait d'inutiles efforts pour rétablir en Suède la religion catholique & l'empire de la cour de Rome. Cette tentative avoit indisposé les esprits, Charles sut en profiter pour affermir sa puissance. Les états s'assemblèrent à Suderkoping, en 1595, & déclarèrent que Charles tenoit moins la régence de l'autorité du roi que du vœu de la nation; qu'elle étoit inamovible dans ses mains, & que Sigismond lui-même, ne pourroit la lui ôter.

Charles joua le héros; il s'opposa à cette résolution, bien sûr de ne pas la changer, abdiqua la régence, pour qu'on la lui offrit une seconde fois, l'accepta, & en montant au faîte de la grandeur, parut céder malgré lui-même aux instances de la nation. Sigismond ne sut pas moins irrité de la conduite des Suédois, que de celle de son oncle; mais ce prince, mauvais politique, aliena, par une sévérité déplacée, les esprits qu'il devoit ramener par la douceur. Il donna le gouvernement du château de Stockholm à un seigneur catholique; Charles le déposa, & cet acte d'autorité lui gagna tous les cœurs. La nation ne jetoit plus sur lui les yeux inquiers dont on suit un régent dans ses opérations, mais les regards respectueux dont on contemple un souverain adoré. Elle célébra, par des sètes publiques, la naissance de Gustave-Adolphe, fruit du mariage de Charles avec Christine, fille d'Adolphe, duc de Holstein. Il assembla les états à Suderkoping; ce fut là qu'il porta le dernier coup à la religion catholique, expirante en Suède, & à l'autorité de Sigismond déja chancelante. La consession d'Ausbourg sut généralement adoptée: on convint qu'à l'avenir aucune ordonnance de Sigismond ne seroit publiée que du consentement du duc & du sénat; ainsi toute l'autorité étoit partagée entre ce prince & les magistrats. Les bornes de ce partage donnèrent bientôt lieu à de grandes discussions: Sigismond, qui n'ignoroit plus les desseins ambitieux de son oncle, lui ôta la régence & la rendit au sénat ; mais *Charles* avoit un parti puissant; il se sit déclarer gouverneur par l'assemblée d'Arboga, & leva une armée. On alloit en venir aux mains, une négociation rallentit la guerre & ne l'éteignit pas. Le traité par lequel la régence sur remise entre les mains de Charles à en retardant la perte de Sigismond, ne sit que la rendre plus sûre. Le duc cherchoit un prétexto pour ne pas mettre bas les armes, afin d'être prêt à tout événement; au lieu de licencier son armée, il la conduisit en Finlande; elle y commit de grands ravages, pour punir cette province de quelques

légers murmures que sa politique traitoit de révolte. Mais parmi le tumulte des armes, Charles n'abandonnoit point le fil de ses intrigues; il avoit à Stockholm des amis pleins de zèle, qui, dans une assemblée des états tenue en 1600, firent déclarer Sigismond & Ladislas, son fils, déchus de leurs droits à la couronne de Suède. Tandis qu'on déposoit son neveu, Charles parcouroit l'Estonie en conquérant, & pénétroit jnsqu'au fond de la Livonie. Il en sortit pour se rendre à Norkoping, où il avoit convoqué une assemblée des états; il y parut avec un front modeste & même ennuyé des grandeurs: il dit qu'il étoit tems que la Suede se donnat un maître; que pour lui, après avoir porté pendant tant d'années le fardeau du gouvernement, il étoit quitte envers sa patrie; qu'il vouloit à son tour rentrer dans la foule des citoyens & vivre leur égal, heureux & inconnu. Ainsi parloit le plus ambitieux des hommes: les états furent une seconde fois trompés par cette feinte modestie; ils offrirent la couronne à Jean, frère de Sigismond. Charles, trompé à son tour dans son attente, craignit d'avoir joué son rôle avec trop de vérité. Mais Jean, prince fans ambition comme fans talens, crut que s'il montoit sur le trône, il ne feroit que se préparer une chûte célèbre; il conseilla donc aux Etats d'y placer le duc Charles, & ce prince fut élu. Il commença son règne sous de malheureux auspices; ses troupes essuyèrent de grands échecs en Livonie, il eut lui-même la honte de lever le siège de Wissenstein: de nouvelles tentatives n'eurent pas de plus heureux succès. Sigismond, qui cherchoit moins à régner sur les Suédois. qu'à les punir de l'avoir détrôné, engagea la Russie dans ses intérêts, & réveilla la haine des Danois. assoupie depuis quelques années. Charles demanda des troupes pour faire tête à tant d'ennemis : les états plus touchés de l'épuisement où se trouvoit la Suède que des guerres dont elle étoit menacée, lui resusèrent une nouvelle armée. On eut lieu d'observer que la modération dont Charles avoit fait parade jusqu'alors ne lui étoit point naturelle; il s'abandonna à un transport de colère si violent, qu'on craignit pour ses jours; un embarras dans la langue & de fréquens écarts d'esprit surent les suites de ce délire. Tout sembloit avoir conjuré la perte de Charles & de la Suède; Jacques de la Gardie, général des troupes, fut battu à Clusin par les Polonois, & trahi par les Moscovites, ses alliés.

Le Danemarck, qui attendoit pour se déclarer que la fortune des armes se décidât, mit une armée sur pied dès qu'il crut Charles à demi vaincu, & par la soiblesse de son esprit & par les Polonois unis aux Russes. Christiern remporta d'abord de grands avantages, prit quelques places, ravagea les côtes, & tailla en pièces plusieurs partis. Ensin Gustave-Adolphe parut sur la scène. Né avec des talens précoces, cultivés avec ardeur, il donnoit des conseils aux vieux capitaines dans l'âge où c'est

un mérite assez rare de savoir les écouter. Il avoit dix-huit ans: ses graces, son courage, son éloquence, ensin ce je ne sais quoi qui charme les soldats, les ensiammèrent du plus noble enthoussasseme; ils coururent de conquêtes en conquêtes, celle de Calmar leur sut cependant disputée: ce sut dans les grands périls qu'on connut les grandes ressources du génie de Gustave. Charles, jaloux de la gloire de son sils, voulut paroître aussi à la tête de ses armées, mais ce n'étoit plus qu'un santôme de roi; il ne se montra que pour être éclipsé par un jeune prince qui devoit être la terreur & la gloire du nord: il revint à Nykoping, où il mourut, le 30 octobre 1611, âgé de soixante-un ans,

Charles de Sudermanie ne sut, ni un homme médiocre, ni un grand homme: plus intrigant que négociateur, il sit de grandes choses avec des moyens obscurs. Bon capitaine, mais rarement heureux, il sembloit n'aspirer qu'à des succès légers, mais importans, & craindre de hasarder dans des expéditions décisives tout le fruit de ses travaux. Il se désioit de la fortune, des hommes & de lui-même: il trompa & sur trompé plus d'une fois; tel est le jour sous lequel on doit l'envisager jusqu'à l'instant où un accès de colère égara sa raison, qu'il ne recouvra jamais entièrement. (M. DE SACY.)

CHARLES-GUSTAVE, ou CHARLES X (Hift. de Suède.), roi de Suède. Il descendoit, par Jean Casimir son père, de la maison des comtes palatins du Rhin, & Catherine sa mère étoit fille de Charles IX, roi de Suède. Christine, résolue d'abdiquer la couronne, fit désigner Charles pour son successeur, & lui remit le sceptre en 1654. La Suède avoit cru d'abord que Christine ne placoit son cousin sur le trône que pour le rendre digne d'elle, & l'épouser ensuite. Mais le départ de cette princesse fit evanouir cette espérance. Charles étoit né avec un penchant décidé pour la guerre. De-puis long-temps la Suède jouissoit d'une profonde paix. Charles, dans une assemblée d'états généraux, représenta que cette inaction des troupes énervoit leur courage, & que la réputation des armes Suédoises perdoit insensiblement son éclat. La nation adopta volontiers ce système: on résolut d'abord de saire la guerre; on délibéra ensuite pour savoir à qui on la feroit. Le choix fatal tomba fur la Pologne; on réveilla une vieille querelle déja oubliée. Le roi Casimir fit éclater son ressentiment, en protestant contre l'élection de Charles-Gustave. On lui répondit que trente mille témoins lui prouveroient bientôt que ce prince avoit été légitimement proclamé. Ainsi Casimir, qui étoit déja aux prises avec les Moscovites, eut un ennemi de plus à combattre.

Le général Wittemberg entra dans la Pologne, disfipa sans coup sérir l'armée de la république, & reçut, au nom du roi de Suède, le serment des vaivodes de Posnanie & de Calitz. Charles parur bientôt lui-même, courut de conquêtes en con-

quêtes, joignit son armée à celle de Wittemberg, & marcha contre Casimir. Les Suédois étoient déja près de Colo. La Warte étoit la seule barrière qui les séparât de l'armée Polonoise. Un ambassadeur vint de la part de Casimir demander la paix à Charles; il sit une longue harangue. Mais il n'obtint pour toute réponse que ces mots: « Nous » nous verrons bientôt de si près, Casimir & moi, » que nous pourrons négocier de vive voix ». Charles continua sa marche triomphante, sut recu dans Warsovie, soumit les principales villes, disposa des gouvernemens en saveur de ses officiers. Casimir suvoit sans oser accepter ni rendre le combat, n'employant pour suspendre la course de son ennemi que de fréquentes ambassades, qu'il me daignoit pas écouter. Il ofa cependant attendre les Suédois près de Czarnowa: il fut vaincu, perdit mille foldats, abandonna fon bagage, disparut, fut poursuivi, recut un autre échec sur les bords de la Donacia, & laissa les Suédois assièger Cracovie. La ville se rendit après une désense assez glorieuse. Casimir, qui n'avoit point perdu l'espoir de flechir son ennemi, lui deputa Bronkoviski. A toutes les propositions que lui sit cet envoyé, Charles répondit froidement : « Je ne négocie qu'en » un séjour fixe. Le succès de mes armes ne me » permet pas de m'arrêter. Si votre maître veut que » je donne une plus longue audience à ses ambassa-» deurs, il faut qu'il m'en envoie un qui réside n toujours dans mon armée ». Tout se soumit: les soldats de Casimir abandonnèrent ce malheureux prince, & vinrent se ranger sous les enseignes Suédoises: toute la noblesse imita cet exemple. On parla même de déposer Casimir, & de placer sa couronne sur la tête de Charles, Mais ce prince n'avoit pas besoin du titre de roi; il n'eût rien ajouté à sa puissance : Charles donnoit des loix à la Pologne, & régnoit sur cette république avec plus d'empire qu'aucun de ses princes n'avoir fait jusqu'alors.

Le bonheur de Charles lui fit bientôt des ennemis. Le pape trembloit que les Polonois n'adoptassent la religion du vainqueur. L'empereur craignoit le voifinage de ce conquérant. La Hollande, qui le voyoit tourner ses vues vers la Prusse & Dantzick, étoit allarmée pour son commerce avec cette ville: en effet, Charles étoit entre en Prusse. La même fortune y accompagnoit ses armes: mais son absence fit en Pologne une révolution plus rapide que ses succès ne l'avoient été. Casimir reparut, & reconquit tous les cœurs. Charles revint en Pologne, gagna une bataille près de Colomby, & s'avança jusqu'à Jaroflaw, où son armée se remit des satigues d'une marche pénible. Sans cesse harcelee par les Polonois, affoiblie par la désertion, prête à périr de saim, resserrée entre la Vistule & la Sarre, menacée d'un côté par les Polonois, de l'autre par les Lithuaniens, sa perte paroissoit inévitable. Le courage de Charles ne sut point Ebranlé, Il força le passage de la Sarre, tailla en pieces les Lithuaniens, courut à Varsovie, laissa Jean Adolphe son frere en Pologne, revint en Prusse, ravagea les environs de Dantzick; il alloit se rendre maître de cette ville, lorsqu'on vit paroître une flotte puissante que les Hollandois en voyoient pour négocier, disoient-ils, avec la Suede, en faveur de Dantzick. Une ambassade si redoutable étoit sûre d'obtenir audience. Charles consentit à un traité de paix, & se fortifia par l'alliance de l'électeur de Brandebourg. Ces deux princes s'avancèrent vers Varsovie; ils rencontrèrent les Polonois, unis aux Tartares, campés avantageusement sur les bords de la Vistule: on en vint aux mains; on fit de part & d'autres de beaux exploits & de grandes pertes; mais la victoire demeura indécise: le combat recommença le londemain avec plus d'acharnement; on changea de position: chacun chercha à surprendre son ennemi, Charles à séparer les Polonois des Tartares. & ceux-ci à séparer Charles de l'électeur. La nuit suspendit encore le combat, & les deux parsis demeurèrent dans leur camp. Ce ne sut que le troissème jour que la victoire, si long-temps disputée, se décida en saveur des Suédois. La déroute des Polonois & des Tartares fut entière : aucun d'eux n'eût échappé à la poursuite de Gustave, si ce prince ne s'étoit pas vu abandonné par l'électeur. Le roi, pour retenir dans son parti cet allié soible & toujours chancelant, fut contraint de lui céder la Prusse ducale. Il eut bientôt un ami plus puissant dans George Ragotzi, prince de Transilvanie, à qui il abandonna la plupart des provinces de Pologne, à condition que ce prince, qui se flattoit de monter un jour sur le trône, céderoit à la Suède toutes les provinces maritimes. Charles alloit & venoit fans cesse de Pologne en Prusse, cherchant par-tout des occasions de signaler son courage, & ne trouvant plus d'ennemis à combattre.

Mais bientôt le conquérant de tant d'états fut contraint de songer à la désense des siens. La république de Hollande avoit pressenti que le projet do Charles étoit de l'exclure du commerce de la mer Baltique. Elle avoit, par une politique adroite, animé contre lui le roi de Danemarck, qui partageoit avec la Suède l'empire de cette mer. La guerre sut déclarée en 1657: Charles entra dans le Holstein; Wrangel pénétra dans le duché de Brême; & tout fut subjugué. Fredericsunde, place importante & bien défendue, fut emportée d'assaut : une victoire navale donna aux armes de Charles un éclat qui leur avoit manqué jusqu'alors: ce prince descendit dans l'île de Fuhnen, y massacra six mille ennemis, passa sur la glace dans l'île de Langeland, conquit de même celle de Laland, & parut enfin sur les côtes de Zélande. Le roi de Danemarck trembla pour la capitale de ses états. Il céda au roi de Suède la Schoone, les provinces de Halland & de Blekin, Lyster & Huwen, l'île de Bornholm, Balms & Drontheim en Norwège. Charles, content de ces conditions, figna ce traité conclu à Roschild Roschild. Il eut une entrevne avec le roi de Danemarck: les deux princes se comblèrent de caresses, çui ne trompèrent ni eux-mêmes ni leur courtisans.

Il étoit temps qu'il sit sa paix avec le Danemarck. L'empereur méditoit une ligue avec la Pologne, & l'électeur de Brandebourg paroissoit disposé à y entrer. Le roi de Danemarck fomentoit cette haine générale, résolu de prendre les armes dès que la ligue éclateroit. Charles foupconna ses projets, & le prévint. Il fit en 1658 une irruption dans de Danemarck. Les habitans de Copenhague se reposoient sur la soi du traité. Malgré la surprise dont ils furent frappés à la vue de l'armée Suédoise, ils firent la plus vigoureuse résistance, soutiment tous les assauts avec une sermeté inébranlable. & donnèrent aux Hollandois, leurs alliés, le temps d'envoyer une flotte puissante à leur secours. Elle parut en esset dans le détroit du Sund, passa à travers le feu de: vaisseaux Suédois & jeta du secours dans la ville assiègée. Charles, occupé du succès de cette entreprise, ne negliggoit pas les grands mouvemens qui l'appelloient ailleurs. Il envoya des troupes pour chasie. s Polonois, deja maîtres de la Livonie, sit enleve le duc de Courlande, qui observoit mal la neutralité qu'il avoit promise, soumit Langeland, Mone, Falster, Nascou. Mais la fornme qui l'avoit si bien servi dans toutes ses entreprises se démentit tout d'un coup. L'Angleterre se ligua avec la Hol-Jande contre la Suède; les généraux Suédois effuyèrent de violens échecs sur les frontières de la Pologne : toute une armée sut taillée en pièces dans l'île de Fuhnen; Charles rentra en Suède, pour réparer tant de pertes, & prévenir les coups dont il étoit menacé. Mais il y fut attaqué d'une fièvre épidémique. Il brava la mort dans le lit, comme il avoit fait dans les combats, ce qui prouve que son courage étoit réfléchi: il dicta son testament, le signa d'une main ferme, mourut le 23 sevrier 1660, dans sa zrente-huitième année.

Charles-Gustave étoit né avec les plus heureuses dispositions. Il avoit étudié, dans ses voyages, les mœurs des nations & les intérêts des puissances. Dès son ensance, son maintien étoit si noble, que son père lui même ne lui parloit qu'avec respect. Il étoit généreux, familier avec ses soldats, ennemi des plaisirs. Mais tant de hautes qualités qui devoient faire le bonheur de la Suède, ne firent que la gloire de ce royaume, & le malheur des contrées voifines. Il eut toujours les armes à la main. Ce fut un conquerant, & non pas un roi. Léonard Torrenson avoit été son maître dans l'art de la guerre. Il avoit voulu passer par tous les grades, afin d'en connoître les devoirs & les détails. Dès qu'il fut monté sur le trône, le prêtre qui l'avoit baptisé se rappella, qu'en lui jetant l'eau fur la tête, il avoit vu une flamme toute célefte envelopper la tête de cet enfant, présage insaillible, disoit-il, de sa grandeur future. Il le soutint sans pudeur, & ne sut pas contredit, sur-tout à la cour. (M. DE SACY.)

CHARLES XI (Hist. de Suède.) succèda à Charles-Histoire, Tom, II. Première Park

Gustave, son père; il n'avoit pas encore atteint l'âge de régner par lui-même; les régens lui donnèrent plutôt l'éducation d'un soldat que celle d'un roi; on lui apprenoit l'art de dompter les chevaux mais on lui laissoit ignorer celui de gouverner les hommes & de se gouverner lui-même. La nation fit un crime aux régens de cette négligence politique : leur but, en occupant le jeune prince des exercices qui lui plaisoient, étoit de l'écarter des affaires & de perpetuer même au-delà de sa majorité le besoin que l'état avoit d'eux; ils lui inspirèrent pour le sénat, dont les yeux jaloux éclairoient leur conduite de trop près, une aversion qu'il conserva toute sa vie : ils peignirent ces magistrats comme des ennemis du bien public, qui, sous prétexte de tenir la balance égale entre la nation & le roi, ne cherchoient qu'à s'agrandir aux dépens du roi & de la nation.

Malgre les efforts de ses courtisans & de ses maitres, Charles développa les talens que la nature lui avoit donnés, prit en main les rênes du gouvernement, se forma un nouveau conseil, & choisit pour guide, dans ses opérations politiques, Lindenschild, Suédois, qui avoit lu l'histoire & réslécht sur les intérêts de l'Europe. Ce mérite devenu vulgaire, & qu'on estime à peine dans les sociétés, attiroit alors l'attention des monarques. La Suède, qui pendant tant de siècles avoit eu peu d'influence sur le reste de l'Europe, commençoit à y jouer un rôle important; Christine en avoit été l'arbitre au fameux traité de Munster: la paix de Breda, signée entre la Hollande & l'Angleterre, étoit l'ouvrage de la régence. Le traité de la triple alliance entre ces deux puissances & la Suède, mettoit les Pays-Bas à l'abri des irruptions des François; mais Charles XI changea d'allies en changeant d'intérêts: il conclut en 1661, avec le roi de France, un traité qui tendoit à maintenir celui de Munster. Ce changement fit naître des divisions dans le senat; on craignoit que le roi, par cette rupture avec l'Angleterre & la Hollande, ne voulût satissaire le goût qu'on lui avoit inspiré pour la guerre; mais on sut détrompé, lorsqu'on le vit offrir sa médiation pour terminer les longs différends de la France & de la Hollande. La paix conclue avec la Pologne, par le traité d'Oliva avec le Danemarck, par celui de Copenhagne avec la Moscovie, par celui de Sardis, acheva de diffiper les alarmes que des esprits inquiets ne cessoient de répandre parmi le peuple.

A travers ces opérations, il étoit aise d'entrevoir que Charles préséroit l'alliance de Louis XIV à celle de tous les autres monarques de l'Europe; il avoit renoncé à celle de l'empereur, qui, par une violence aussi contraire à ses propres intérêrs qu'à ceux de l'humanité, avoit troublé les conférences de Cologne, où les ministres de Suède travailloient à établir une paix durable entre la France & la Hollande. L'attachement du roi pour l'électeur de Brandebourg ne dura que jusqu'à l'instant où ce prince seligua avec les ennemis de la France. Charles sit, em

1672, une irruption subite dans ses états; son armée franchit le passage de Lockenitz, se répandit dans le Brandebourg, sit peu de ravage & beaucoup de conquêtes, prit toutes les places sortissées, respecta les campagnes, & soumir tout sans rien détruire: tel étoit l'effet de la discipline qui régnoit dans les troupes Suédoises, & qui les rendoit aussi respec-

tables que terribles.

Mais la maladie du général Wrangel laissa le commandement à des généraux subalternes, qui, tous ennemis les uns des autres, étoient plus occupés à traverser leurs opérations réciproques qu'à s'opposer à celles des ennemis. Avec de braves soldats, une bonne artillerie, une situation avantageuse, l'armée Suédoise, à qui il manquoit un chef, perdit une bataille contre l'électeur de Brandebourg; gerre défaite fut le signal d'une confédération générale contre la Suède; la Hollande faisoit secrétement des préparatifs contre elle, les flottes Danoises bloquoient deja les ports, & la diète de Ratisbone, fonnant l'alarme avec plus d'éclat encore, déclaroit Charles XI ennemi de l'empire. Les villes de Lunebourg & de Munster se joignirent à tant d'ennemis; & si la mort n'eût enlevé le czar, implacable ennemi des Suédois, Charles XI avoit sur les bras une puisfance plus redoutable elle seule que toutes celles qui le menacoient.

Le petit duché de Brême étoit la proie que tant de princes se disputoient: l'évêque de Munster, qui avoit aussi ses prétentions, se mit de la partie; son but étoit, disoit-il, de rétablir la religion catholique dans ce duché, & il y envoya une armée de vingt mille missionnaires, armés de toutes pièces, qui trainoient avec eux une belle artillerie pour résuter les docteurs protestans; ils firent des conquêtes: elles leur surent bientôt enlevées par les troupes Danoises, qui vouloient se conserver dans le duché de Brême un passage pour entrer dans

celui d'Oldembourg.

Mais elles ne purent empêcher la jonction des Brandebourgeois & des Danois dans la Poméranie; la conquête de cette province ne leur coûta qu'une campagne. A tant d'infortunes successives, à tant d'ennemis conjurés contre lui, Charles XI ne pouvoit opposer que son courage, les sorces de la Suède, & l'amitié peu active du duc de Holstein-Gottorp & de l'électeur de Bavière, ses alliés. La perte de l'île de Gotland & de deux batailles navales dans la mer Baltique, l'ardeur infatigable du célèbre Tromp, qui livroit des combats, faisoit des fièges, & qu'on voyoit sur mer & sur terre presqu'au même instant, & sur-tout l'approche du roi de Danemarck, qui paroissoit toujours à la tête de ses troupes, firent sentir au jeune Charles la nécessité de commander son armée en personne, Jusques là les divisions du sénat l'avoient retenu au fein de ses états; il craignoit de les abandonner à des guerres intestines, tandis qu'il alloit soutenir une guerre etrangère; mais après avoir affoupi ces troubles par une sage sermeté, il se montra enfin sur ses frontières les armes à la main: la fortune des armes changea aussi-tôt: trois mille Danois. commandés par Duncamp, furent taillés en pièces près de Hemlstat : enfin les deux armées en vinrent aux mains entre la rivière de l'Oder & les murs de Lunden, le 14 décembre 1676: Charles XI commanda en général, combattit en soldat, & montra par-tout une présence d'esprit plus étonnante que son courage : on vit dans cette journée ce que peut fur les troupes la présence des rois: Charles XI. vainqueur où il étoit, fut vaincu où il n'étoit pas, & Christiern triompha à l'aile de l'armée qu'il conduisoit. & fut spectateur de la déroute de celle qu'il ne conduisoit point. Pour juger de l'habileté des deux rois & de la valeur de leurs troupes, il eût fallu que Christiern & Charles, placés au centre de leurs armées, se sussent rencontrés. Le combat se rétablit vers la fin du jour, & la nuit sépara les combattans; les deux armées jetèrent des cris de victoire; toutes deux avoient sait de grandes pertes & remporté de grands avantages : les historiens des deux nations donnent chacun l'honneur de cette journée à leurs compatriotes, nouvelle preuve de ce principe, que pour écrire l'histoire, il faudroit, s'il se peut, n'être d'aucun parti ni d'aucun payse La perte de deux batailles navales fit chanceler la fortune de Charles XI, mais elle se releva par la victoire de Landscroon; les deux rois y firent des prodiges de bravoure & de génie : Charles commandoit la droite de son armée; il se précipita sur la gauche des Danois, la mit en déroute, prit son canon, vola à sa gauche qui commençoit à plier. rétablit le combat, enfonça la droite des Danois, les pouffa l'épée dans les reins, demeura maître du champ de bataille, après avoir fait treize charges à la tête d'un escadron, tué beaucoup d'ennemis de sa main, & reçu plusieurs coups dans ses armes: le bruit de cette victoire se répandit dans le Nord, encouragea les Suédois en Scanie, où ils emportérent Christianstat, & porta la terreur jusques dans la Norwège, où les Danois, malgré la supériorité du nombre, essuyèrent des échecs confidérables.

C'étoit pour les intérêts de la France que Charles XI s'étoit engagé dans une guerre si ruineuse; & Louis XIV eût été inexcusable de n'avoir pas secouru son allié, si tout le reste de l'Europe, conjuré contre lui, ne l'avoit pas empêché de faire passer des troupes en Suède. Déja la Hollande avoit fait sa paix avec lui; il negocioit avec l'empereur, mais il juroit de n'accepter aucun traité qui n'assurât à Charles XI les possessions que celui de Munster lui affuroit dans l'empire. Loin de donner dans le piège que la politique de l'électeur de L randebourg & du roi de Danemarck lui tendit pour le détacher des intérêts de la Suède, il leur déclara que dans six mois, s'ils n'avoient pas restitué à Charles tout ce qu'ils lui avoient enlevé, il joindroit ses forces à celles de ce prince. Enfin, le traité de Saint-Germain, calque sur le plan de celui de Westphalie, rétablit le calme dans le Nord comme dans le

reste de l'Europe, en 1679. Il sut encore mieux affermi par le mariage de Charles avec Ulrique Éléonore, princesse de Danemarck. Après une guerre si dispendieuse, après avoir vu les armées délabrées, des villes démantelées, des flottes, ou englouties dans la mer, ou prises par les ennemis, les sinances dissipées passer dans les mains de l'étranger avide, la paix étoit plutôt un moindre mal qu'un bien réel; il fallut lever des impôts considérables pour réparer tant de pertes; mais le peuple étoit trop malheureux pour murmurer.

Le roi, tranquille enfin sur son trône, exécuta le projet qu'il avoit concu dès son ensance, d'abaisser la puissance du sénat. Après avoir fait examiner par les états quelles devoient être les bornes de l'autorité des sénateurs, d'après les loix du royaume, il déclara qu'il gouverneroit le royaume avec le conseil du senat, mais que c'étoit à lui de juger quelles affaires il devoit communiquer aux sénateurs. D'après cet édit, le roi nomma une grande commission pour examiner la conduite des ministres, des généraux qui lui étoient suspects: cet établissement lui sut dicté par son amour pour la justice; mais il ne s'appercut pas gu'il donnoit aux haines secrètes des armes pour se satisfaire, & que chaque juge citoit plutôt à son tribunal son ennemi particulier, que l'ennemi de l'état. Ces nouveaux magistrats furent vengés, & les loix ne

le furent pas.

Charles XI, dont le but étoit d'accroître son despotisme par degrés, sut adroitement opposer à la noblesse qui lui résissoit, le peuple qui haifsoit encore plus les grands qu'il n'aimoit son maître. Dans une assemblée des états, tenue à Stockholm en 1682, il se fit décerner une puissance illimitée : cette révolution étoit étonnante, sans doute, dans un pays originairement libre; ce qui est plus étonnant encore, c'est que Charles XI n'abusa point de son pouvoir pendant plusieurs années, & que dans l'établissement des impôts, il ne consulta pas ses besoins, mais ceux de l'état. Le ciel lui donna un fils plus capable d'être absolu en Suède, s'il n'avoit pas voulu l'être dans l'Europe entière: on le nomma Charles; sa naissance sut suivie de celle de Gustave, & un an après, de celle d'Ulric. La joie que causoit au peuple la certitude de ne plus voir le trône en bute à l'ambition des collatéraux, fut bientôt troublée par une opération de finances, qui sait peu d'honneur à Charles XI. Pour acquitter les dettes de l'état, il rehaussa de moitié la valeur des monnoies; les créanciers perdirent la moitié de leur capital, & le roi rentra dans les domaines de la couronne, engagés par un autre édit qui ruina les plus puissantes familles & altera beaucoup la confiance publique: on fut plus alarmé encore de la querelle qui s'éleva entre le roi de Danemarck & le duc de Holstein-Gottorp; on connoissoit la sidélité avec laquelle Charles XI servoit ses allies, & on ne doutoit pas qu'il ne se déclarat désenseur du duc; mais le

traité d'Altena calma, en 1689, les inquiétudes de la nation. Charles XI ne s'occupa plus qu'à favoriser le commerce des Suédois, & à les enrichir par ses bienfaits, après les avoir appauvris par ses ordonnances: il étoit occupé à terminer la guerre qui s'étoit rallumée de nouveau entre la France, l'Empire & la Hollande; les ministres plénipotentiaires, après plusieurs négociations infructueuses, s'étoient assemblés à Ryswick; la médiation du roi de Suède commençoit à rapprocher les intérêts des puissances belligérantes, lorsque la mort enleva ce prince, le 15 avril 1697, dans la quarante-deuxième année de son âge. Ses derniers momens furent employés à prévenir les troubles d'une régence; Charles XII étoit en bas âge. Charles XI, par son testament, laissa les rênes du gouvernement entre les mains de la douairière, Hedwige Eléonore, à qui il donnoit un conseil composé de cina sénateurs.

Charles XI étoit petit, mais robuste, adroit, léger, insatigable; son regard étoit doux, il sourioit avec grace, & mettoit peu d'art dans son maintien; il étoit simple dans ses vêtemens, plus gourmand que délicat, toujours armé d'une longue épée, samilier avec le peuple, & peu sier avec les grands. Son jugement étoit sain; il pensoit beaucoup mieux qu'il ne s'exprimoit. Embarrasse dans une assemblée où il falloit parler, il excelloit dans une négociation où il ne salloit que résléchir; on ne peut lui reprocher que l'avidité avec laquelle il envahit les biens de ses sujets; il aimoit l'or, mais il préséroit la gloire aux richesses, & le bien de l'humanité à la gloire. Tel étoit le père de

Charles XII. (M. DE SACY.)

CHARLES XII (Hist. de Suède.) roi de Suède, fils du précédent. Le premier évenement de règne fut le moins célèbre, & le plus digne de l'être. La paix fut conclue à Riswick en 1697, par la médiation de la Suède, entre la France, l'Espagne, la Hollande, l'Empire & l'Angleterre: toutes les puissances intéressées témoignèrent leur reconnoissance à Charles XII, & lui donnèrent, fur ses inclinations pacifiques, des éloges dont il étoit peu flatté. Charles, dans ses réponses pleines de noblesse & d'artifice, vantoit les douceurs de la paix: « puisse-t-elle, disoit-il, s'affermir & » régner éternellement en Europe! » On eut lieu de reconnoître dans la suite combien ce vœu étoit peu sincère. Son goût pour les armes avoit éclaté dès son ensance. La lecture de Quinte-Curce l'enflammoit il vouloit devenir le héros d'une pareille histoire; & lorsqu'on lui objectoit qu'Alexandre étoit mort jeune, « il a conquis des royaumes », disoit-il. On sait qu'ayant vu au bas de la carte géographique d'une ville Hongroise que l'empereur avoit perdue, ces mots de Job, Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté, le nom du Seigneur soit béni, il écrivit au bas de la carte de la Livonie, Dieu me l'a donné, le diable ne me l'ôtera pas. Ces saillies amusoient la cour, & voloient de bonche en bonche; M a

les courtisans les regardoient comme autant de présages de la grandeur du prince, & les gens sensés, comme un présage infaillible des malheurs ou monde. Charles XI disoit lui même qu'il seroit un jour effacé par cet ensant. Malheureux prince cui ignoroit son propre mérite, saisoit le bien sans goûter le plaisir de le faire, & regrettoit de n'avoir pas répandu assez de sang!

La fougue du caractère de Charles XII alarmoît la reine sa mère: cette princesse se sens le compatissante avoit sacrisse ses biens & ses bijoux pour soulager les samilles ruinées par la liquidation des dettes de l'état (Voyez l'article précédent), & mourut de chagrin, de ce que Charles XI s'apposoit à ses soins généreux & pariotiques. Avant de sermer les yeux, elle sit venir le jeune Charles XII: « Mon sils, lui dit-elle, aimez la paix, » aimez les hommes; si vous saites leur bonheur, » puissiez-vous être heureux vous-même!»

La majorité des rois de Suède étoit fixée à dixhuit ans; mais la nation idolâtre du jeune Charles, séduire par ses talens précoces, le déclara majeur à quinze ans & cinq mois, dans une assemblée des états, tenue à Stockholm le 27 novembre 1607. Son père lui avoit laisse un royaume tranquille & florissant, des sujets soumis & dociles, un senat abattu par plusieurs coups d'état, des trésors acenmulés aux dépens du peuple, qui n'osoit plus les réclamer, des ministres habiles, des troupes bien disciplinées. & ce qui étoit plus précieux que tout le reste, l'estime de l'Europe entière, qu'il avois pacifiée. Toute innovation devenoit dangereuse, parce qu'une fituation plus douce paroissoit impossible: d'après le système politique de Charles XI, l'état pouvoit se gouverner de lui-même; il suffisoit à son successeur d'y veiller des yeux; mais il ne pouvoit y porter la main sans risque d'ebranler la machine. Au reste, Charles XII desiroit peu d'acquérir, par une révolution dans son 10 yaume, une gloire qui ne se feroit pas étendue au-delà de ses frontières; il vouloit remplir l'Europe de son nom en être la terreur & l'arbitre. Les différends du roi de -Danemarck & du duc de Holstein-Gottorp, que toute la prudence des pléripotentiaires de Riswick n'avoit pu étouffer, lui onvrirent bientôt la carrière dans laquelle il brûloit d'entrer. La guerre étoit déclarée entre ces deux princes: Charles oublia bientôt que le duc n'avoit fervi Charles XI que de ses vœux; il se souvint seulement qu'il étoit son beau-frère, & résolut de le servir de ses armes.

Christiern V étoit mort; Fréderic IV, son fils, lui avoit succédé; il avoit hérité des projets de som père & de sa haine contre le duc : celui-ci vint à Stockholm, où il concerta avec le jeune Charles le plan de la campagne; le roi jura de me jamais l'ahandonner, & le duc prit pour le genchant de l'amitié ce qui n'étoit dans Charles qu'une passon excessive pour la gloire. Plusieurs puissance de l'Europe s'étoient sait ganutes du raité:

÷ ...

d'Altena, que les Danois avoient violé; elles menzcoient de se réunir pour en venger l'infraction: mais le duc avoit affez de Charles XII & de lui-même pour défendre ses droits contre Frédéric; celui cu fut engager dans ses intérêts. & Frédéric Auguste. roi de Pologne, qui prit les armes au premier signal, & Pierre Alexiovitz, czar de Moscovie. qui temporifa pendant quelques mois: mais enfinil se déclara contre un enfant qu'il méprisoit. & qui fut son maître dans l'art de la guerre: Charles nepardonna jamais à ces deux princes de s'être ligués. contre lui; il conçut contre eux un restentiment qui ne fit que s'accroître, & qui embrasa tout le nord de l'Europe. Leur dessein étoit de s'emparer de la Livonic, qu'ils avoient possédée autresois, & dont. le traité d'Oliva assuroit la possession à la Suède : Frédéric-Auguste investit Riga, capitale de cette contrée; tandis qu'il étoit occupé à vaincretous les obstacles que le gouverneur opposoit à son entreprise, le roi de Danemarck, secondé par l'électeur de Brandebourg, le duc de Wolfembutel. & le prince de Hesse-Cassel, commencoit ses excursions dans les provinces autresois contestées. entre le Danemarck & la Suède.

Charles fit bloquer les meilleurs ports de Frédéric IV: enfin impatient de se montrer à la tête d'une armée, il monta sur une slotte qui devoit aborder en Zélande. « Messieurs, dit-il: à ses officiers avant de partir, » j'ai résolu de » n'entreprendre aucune guerre injuste, & de-» n'en finir une légitime que par la perte de " mes ennemis ". Il partit, & les regrets de la nation le suivirent; il la laissoit sous le gouvernement de ce senat, si long-temps le rival de ses maîtres. Charles sembloit plus jaloux de régner dans les états de ses ennemis que dans les siens. On apperçut enfin les côtes de Zelande: à cette: vue le roi parut tout rayonnant de joie; on s'approcha du rivage, il saura dans une chaloupe; la: descente fut affez vigoureusement disputée, on en connoît toutes les circonstances : la sermeté de l'ambaffadeur François, qui voulut rester auprès de-Charles malgre lui-même, l'impatience de ce prince,. qui se précipita dans l'eau l'épée à la main, sai présence d'esprit en rangeant son armée, son impéruofité dans l'attaque, & sur-tout ce bon mot fi célèbre qui lni échappa en écoutant le sifflement des balles, ce sera la désormais ma musique.

Son dessein étoit de saire le stège de Copenhague; mais désarmé par les soumissions des députés que cette ville lui envoya, il se contentad'une contribution de 4000 risdales, sit payer tous, les vivres qu'on lui apporta, établit dans son camps, une discipline sévère, rendit justice à ses ennemis, contre ses soldats mêmes, & sit desirer aux Danois, d'avoir un tel maître. Le roi de Danemarck,, battu dans le Holstein, tandis que Charles soumettoit la Zélande, sut contraint d'accepter less conditions qu'on lui offrit. La paix se sit en peut de jours, comme la guerre s'étoit saite. Charles XII n'étoit pas moins expéditif dans les négociations que dans les coups de main; cette activité étoit l'effet de son caractère fougueux; il ne desiroit le succès d'une entreprise que pour en commencer une autte.

Le roi de Pologne assiégeoit Riga; Charles se met en marche pour le forcer à la retraite; mais il apprend que Narva vient d'être investie par cent mille Moscovites; il y avoit plus d'ennemis à combattre, plus d'obstacles à vaincre, plus de gloire à acquérir que devant Riga; le roi tourna de ce côté; il écrivoit à fes maréchaux des logis: " Je m'en vais battre les Moscovites, préparez » un magafin à Laïs; quand j'aurai secouru Narva, » je pasterai par cette ville pour aller battre en-» suite les Saxons ». L'armée Suédoise n'étoit composée que de vingt mille hommes, mais Charles XII marchoit à leur tête. Czérémétof, général Moscovite, voulut s'opposer aux progrès des Suédois; il sitt battu, & la rapidité de sa suite accéléra la course des vainqueurs; il les attendit au défilé de Pyhajaggi, qui sembloit inaccessible. La plupart des officiers Suédois dontoient du succès de l'attaque; Charles seul n'en douta point, & le passage sut sorce; l'armée déboucha ensuite dans la plaine de Narva, & vit le camp des Moscovites, de tous côtes désendu par des bastions, hérissé de palissades & de chevaux de frise, formant autour de la ville une double enceinte, presqu'aussi sor-

tissée que la ville même.

Charles, après avoir laissé respirer ses troupes, les rangea en bataille, tandis que l'artillerie ennemie la foudroyoit: un officier paroissoit effrayé de la multimude des Moscovites. « Certe multitude, » répondit Charles, ne sera que les incommoder, » parce qu'elle est resserrée dans un espace étroit; » & quant à leur cavalerie, elle est réduite à » l'inaction par leur fituation même»: puis s'adressant aux soldats : " Mes amis, leur dit-il, nous combattons pour une bonne cause, le » ciel combattra pour nous: si quelqu'un de vous » doute de la victoire, qu'il sorte des rangs, & » qu'il retourne en Suède, les chemins lui som » ouverts ». Toute l'armée répondit à cette courte harangue par des sermens de vaincre ou de mourir fous ses drapeaux. On courut à l'ennemi, un brouillard épais lui cachoit la marche des assaillans. Tranquille dans son camp, il ne soupconnoit pas que Charles XII, avec si peu de troupes, osat tenter la fortune des armes : tout-à-coup le brouillard fe diffipe, le soleil reparoît, & montre aux Mossovites les Suédois rangés en bataille à cinquante pas de leurs sossés: l'artillerie joue & fait brèche dans les retranchemens; Charles XII y pénètre le premier, l'épée à la main; son insanterie le suit avec ardeur, mais avec ordre: à mesure que les woupes entrent, elles fe développent au milieu des ermentis, aussi promptement que dans une plaine libre. Les Moscovites revenus de leur promière: surprise, se désendent pendant mois heures: enfin le désordre se met dans leurs rangs. une partie court au pont de la Narva, qui se rompt & les engloutit avec lui; vingt mille des plus réfolus se retranchent derrière les charriots, on les y force; ils mettent bas les armes, on leur donne quartier; Charles les renvoie désarmés, parce que son armée n'auroit pas suffi pour les garder: trente mille Moscovites perirent dans cette célèbre journée, dont la gloire ne coûta aux Suedois que treize cents foldats. Charles eut en sa puissance le duc de Croy, généralissime de l'armée ennemie, le prince de Georgia & sept autres généraux, soixante & treize pièces d'artillerie, cent cinquante & un drapeaux, vingt érendards & tout le bagage. Presqu'au même instant, Spens & Stéembock, détachés de l'armée Suédoise, taillèrent en pièces, l'un six mille, l'autre huit mille Moscovites. Charles avoit recu. une legère blessure, qu'il n'avoit pas sentie dans la mêlée; il avoit en deux chevaux blessés sous lui ; lorsqu'il en changeoit, « ces gens-là, disoit-" il, me font faire mes exercices ".

Il passa l'hiver de 1701 à Lais, comme il l'avoit promis; & pour justifier sa prédiction toute entière il alla fondre sur les Saxons; ils tenoient encore Riga bloqué, & l'espoir seul de voir Charles XII paroître, foutenoit le courage des habitans: il parut en effet, traversa la Dwina à la vue des Saxons; mieux fortifies que les Moscovites, leur camp occupoit une lieue d'étendue; Charles les forca dans cinq redoutes, se rendit maître des deux grands épaulemens, les poursuivir jusqu'au dernier retranchement; ce fut-là que la victoire fut décidée en faveur des Suédois; elle fut suivier de la dispersion des Saxons & de la prise de Dunamunde. Charles, en traversant la Dwina, disoit gaiement: « Cette rivière n'est pas plus » méchante que la mer de Copenhague, nous-» battsons nos ennemis ». Au milieu des fucces qui suivirent cette action, le roi triomphant se rappelloit avec dépit qu'au passage de la rivière, trois officiers avoient saute à terre avant lui; c'étoit mal faire-sa cour; on ne pouvoit mieux flatter Charles XII, que de lui laisser l'honneur du plus grand péril. Mittau, capitale de la Courlande, se soumit, & Charles nourrit long-tempsson armée avec les vivres des Saxons, qu'il: trouva dans cette place. Kokenhausem, que les ennemis avoient fait sauter, ne lui offrit qu'une proie déja dévorée par les flammes. Bausch ouvrit ses portes, & vingt mille Moscovites cantonnés vers Birsen, au seul bruit de l'arrivée de Charles, firent une retraite précipitée; vingt mille autres furence battus à Sagnitz par huit mille Suédois, sur lesquels commandoit le colonel Sclippenbach; tout le duché: de Courlande fut conquis ; dix mille Russes furent écrasés par cinq mille Suédois; enfin l'armée victorieuse parut sur les frontières de la Pologne.

La république avoit toujours différé de se déclarer en saveur de son roi ; elle ne vouloir point s'engager dans une guerre étrangère, & le laissoit com-battre avec ses Saxons pour une cause qui n'intéressoit que son électorat. Une partie de la noblesse ne le vovoit sur le trône qu'avec des veux jaloux: Charles avoit résolu de l'en saire tomber : l'idée de donner à une république si sière un maître de sa main, flattoit son ambition; il pénétra dans la Samogitie: la république, qui vit son territoire dévasté par une armée triomphante, sentit alors que la querelle d'Auguste étoit devenue la sienne ; elle opposa aux Suedois un corps confidérable de troupes, commandé par le prince Wisnowiski, ce général sut vaincu. Charles continua sa marche, il n'étoit plus qu'à seize lieues de Varsovie, lorsqu'il rencontra l'ambassade qu'Auguste, qui avoit en vain tenté de le fléchir par ses agens, lui envoyoit pour dernière ressource au nom de la république; le roi reçut les députés avec bonté, & leur dit qu'il leur répondroit à Varsovie.

La diète s'y tenoit alors, les ennemis d'Auguste y cabaloient contre lui, & le cardinal de Polignac, ambassadeur de France, y négocioit pour placer la couronne sur la tête du prince de Conti. Auguste alla avec une soible suite chercher un asyle à Cracovie; le roi entra sans résistance dans Varsovie, & ce sut là que la perte d'Auguste sut résolue.

Cependant Charles n'avoit encore pour lui qu'une faction naissante, & Auguste conservoit un parti puissant. Le roi de Suède crut qu'une victoire de plus soumettroit la Pologne à ses caprices; il sortit de Varsovie & marcha vers Glissow: Auguste s'étoit avancé jusques-là, dans le dessein d'arrêter Charles & de lui présenter la bataille. Son armée étoit de vingt-quatre mille hommes, les Suédois n'étoient que douze mille; & malgré la fituation avantageuse des ennemis, il furent les aggresseurs. L'attaque commença à la droite des Saxons, qui fut culbutée; le duc de Holstein périt dans ce choc, Charles le pleura, & courut le venger au milieu des ennemis. L'aîle gauche des Saxons fit la plus vigoureuse résustance, il y eut même un moment où les Suédois doutérent de la victoire; mais ranimés par la vue de Charles, qui renversoit tout devant lui, ils penetrerent à travers les chevaux de frise qui défendoient l'approche des ennemis, & taillèrent en pièces tout ce qu'ils rencontrèrent; le vainqueur renvoya aux Saxons deux cents femmes qu'il trouva dans leur camp. Auguste, dans sa fuite, ne fit que passer à Cracovie, pour se retirer vers Léopold : les portes de cette ville furent brisées, le château emporté d'asfaut. Un renfort de douze mille hommes, arrivés de Poméranie, promettoit à Charles de nouvelles victoires, lorsqu'une chûte de cheval arrêta le cours de ses succès, il étoit blesse. Auguste persuada à la Pologne qu'il étoit mort, & fit dans les esprits une révolution dont il étoit moins redevable à ses propres talens, qu'à la fausse nouvelle qu'il avoit répandue. La diète de Sandomir résolut de consirmer à Frédéric-Auguste la possession du trône: sandis qu'ou délibéroit, Charles, à peine guéri de sa blessure, avoit déja conquis des provinces, & Se trouvoit deja dans les environs de Prag, au commencement du printemps, en 1704. Les députés vinrent lui offrir pour la paix la médiation de la république & de l'empereur; il refusa de les entendre. & leur dit qu'il ne donnoit point audience dans ses voyages. Auguste assembloit des diètes qui. toutes animées d'intérêts différens, se déclaroient réciproquement incapables de prononcer sur le sort de la Pologne. Charles battoit à Pulslauch la cavalerie Polonoise. & prenoit de sa main le lieutenant colonel Beisth, tenoit l'Hoorn bloquée presqu'à la vue de l'armée de la couronne, qui n'osoit secourir cette place : elle se rendit; Elbing eut le même sort. & l'électeur de Frandebourg se déclara pour le vainqueur. Charles hiverna dans le voisinage de l'armée Polonoise, aussi tranquillement qu'il eût fait dans ses états.

Cependant le cardinal primat, aussi prosond politique, que Charles étoit habile général, concertoit ses menées secrètes avec les grandes opérations de ce prince, gagnoit les esprits, tandis qu'il prenoit des villes; préparoit fourdement la chûte d'Auguste, tandis que le roi de Suède faisoit à ce prince une guerre ouverte, & ne faisoit pas moins par ses intrigues, que le conquérant par ses victoires. Une diète fut assemblée par ses soins à Varsovie : le cardinal commença à plaindre le fort d'Auguste du ton le plus affectueux, il plaignit ensuite celui de la république avec plus d'énergie encore, & fit appercevoir que le roi étoit la feule cause des maux de l'état; il l'accufa ensuite d'avoir cherché à faire sa paix particulière à l'insçu de la république; & par degrés, indisposant les esprits contre ce prince, il les engagea à déclarer que le roi ayant viole les loix fondamentales de l'état, & les patta conventa, le trône étoit vacant, & qu'on pouvoit procèder à une nouvelle élection. Ce fut alors que Charles propofa Jacques Sobieski; mais Auguste sit enlever ce prince & Constantin, son frère, & les sit conduire en Saxe. Charles à qui il importoit peu sur qu'elle tête on mettroit la couronne, pourvu qu'elle y sût placée de sa main, jeta alors les yeux sur Stanislas Leczinski, jeune genfilhomme, plein de vertus, de graces & de courage : il fut élu le 12 juin, malgré les protestations de la noblesse de Podlachie. Charles XII. l'ame de cette assemblée, s'étoit consondu dans la soule, il jeta le premier cri de vive le roi, & sut reconnu.

Auguste protesta contre cette élection, raffembla quelques amis à Sandomir, donna le nom de diète à cette assemblée, & y sit déclarer que celle de Varsovie n'étoit qu'un ramas de rebelles, ennemis de la république & de la religion. Tandis qu'il répandoit des manisestes, Charles accouroir pour le surprendre: le prince détrôné s'ensuit dans la Grande-Bretagne, revint avec un secours de dix-neus mille Moscovites, & rentradans Varsovie à main armée; seize mille Saxons vinrent lui offrir leurs armes & leur sang. Auguste commençoit à ne plus douter

de la constance de ses succès, lorsque Charles XII. 1 dont l'inaction étonnoit l'Europe, se mit en marche avec son armée: il conquit en courant Belz & Zamosch, passa sur le ventre aux Saxons, postés entre la Vistule & le Buch, battit la campagne autour de Varsovie & rompit les ponts des rivières. Auguste, qui vit que cette manœuvre alloit conper sa retraite, sortit encore de Varsovie: Charles & Stanislas marchèrent sur ses traces; mais tant d'obstacles rallentirent leur poursuite, & le général Shullembourg qui protégeoit, avec un corps d'infanterie, la retraite d'Auguste, ne sut atteint par les Suédois que sur les frontières de la Posnanie. Charles à la tête de sa cavalerie se précipita sur les ennemis; Shullembourg fit pendant trois heures la plus belle résistance, reçut plusieurs blessures, sur contraint d'abandonner le champ de bataille, & toujours poursnivi, fit sa retraite en bon ordre. Charles reprit sa route le long de l'Oder, réglant sa marche sur celle des ennemis, enlevant leurs convois, pillant leur bagage, & faisant des efforts incroyables pour les attirer au combat. Shullembourg, qui avoit divisé son armée pour engager Charles à diviser la sienne, la vit battre en détail, en rassembla les débris à Guben, & les mit à l'abri de marais inaccessibles à la cavalerie. Charles se vengea sur un corps de Saxons & de Cofaques de l'impuissance où il étoit Cattaquer Shullembourg & hiverna dans les quartiers que les ennemis s'étoient préparés.

Cependant le czar étoit rentré en Livonie, il s'étoit emparé de Narva; le comte de Hoorn qui défendoit cette ville étoit dans les fers, le château d'Ina Wogorod fut emporté d'affaut; Schillempach à la tête d'un détachement de Suédois fit de grandes pertes. & ne remporta que de lègers avantages; en un mot Charles XII n'étoit point en Livonie, il paroissoit tourner vers la Saxe ses vues pour la campagne de 1705. Auguste, qui préféroit un électorat où il étoit maître, à un royaume où il n'étoit que le premier citoyen, courut à Dresde, & mit ses états en désense; il tácha d'engager le roi de Prusse dans sa querelle, mais la terreur qu'inspiroit Charles XII etouffoit dans tous les cœurs la pitie due aux malheurs d'Auguste: le roi de Prusse osa cependant promettre sa protection à la ville de Dantzick. Le roi de Suède occupé de plus grands desseins, ne songea point alors à se venger de cette démarche des Dantzickois, il renferma son ressentiment dans son ame. & attendit d'autres temps pour les faire éclater. Les différens corps de l'armée Suédoise se mirent en marche avant le retour du printemps, & préludèrent par des succès qui auroient satisfait un conquérant moins avide de gloire que Charles XII; quatorze mille Lithuaniens & Moscovites surent vaincus à Jacobstad par sept mille Suédois & Polonois. Peu de temps après, quatre mille ennemis, attaqués à l'improviste par douze cents Suédois, furent massacrés sans pirié. La florre des Moscovites engagée I

dans les glaces près de Notebourg, fut livrée aux flammes. Deux victoires remportées sous les murs de Lowitz, dans l'espace d'un mois, la conquête de la Carelie, la soumission de plusieurs viiles importantes, qui attendirent à peine l'approche des Suedois pour ouvrir leurs portes, la désertion de presque tous les partisans d'Auguste, la désaite de trente mille Moscovites sur les frontières de Lithuanie, de fix mille Saxons & Polonois près de Wiasdow, tous ces avantages successis étonnoient d'autant plus l'Europe, que Charles XII, tranquille dans ses quartiers, observoit tout & n'agissoit pas, mais il préseroit à sa gloire les interêts de son ami; il sentoit que s'il s'éloignoit du centre de la Pologne, son absence pouvoit causer une révolution dans les esprits. Une diète générale alloit s'ouvrir à Varsovie. c'étoit là que le consentement de la nation devoit achever l'ouvrage de Charles XII & de la fortune: on y forma en saveur de Stanislas une ligue entre sa Suède & la Pologne. Le nouveau roi y reçut, des mains d'un archevêque, la couronne qu'il ne devoit qu'à Charles; les deux princes se rendirent ensuite au camp de Blonic pour s'opposer aux opérations combinées du czar & d'Auguste. Ain & Charles passa l'année 1705 toute entière sans donner une seule bataille en personne; & la victoire qu'il remporta sur lui-même, en demeurant oisif, lui. coûta plus que toutes celles qui l'ont rendu célèbre. Au reste, il ne tarda pas à se dédommager d'un si pénible repos; il traversa le Diémen sur la glace, emporta l'épée à la main un poste occupé par les ennemis sur la rive opposée. & présenta la bataille à l'armée Moscovite, qui la resusa; il l'investit dans Grodno & lui coupa les vivres, tandis que l'abondance régnoit dans son camp, enrichi des dépouilles des ennemis. Tandis qu'il formoit ce blocus, différens détachemens remportoient divers avantages, l'un pénétra jusqu'à Tykokzin, après avoir écrase plusieurs partis Moscovites qui s'opposoient à son passage, un autre se jeta dans Olika, où quinze cents ennemis furent passes au fil de l'épée. Le général Krux entra vainqueur dans Augustowa, tout le pays de Caum fut conquis, & Charles, qui crut pouvoir confier à ses généraux le soin de ses intérêts & de sa gloire, partit pour la grande Pologne. Une fermentation naissante y faisoit craindre une révolution dangereuse; son départ réveilla les espérances d'Auguste, il vint fondre sur le camp des Suédois, mais Renschild fit ce que Charles esté fait lui-même; il gagna la bataille, fit neuf mille Saxons prisonniers, massacra sans pitie tous les-Moscovites, & se sit un riche trophée de canons. d'étendards & de drapeaux. Le roi de Suède ne put dissimuler la jalousie qu'excitoit dans son ame la gloire de son général : « Renschild, disoit-il, n ne voudra plus faire comparaison avec moi w. H changea sa route aussi-tôt pour achever la désaite des ennemis, se jetta dans la Jasiolda l'épèc à la

main, força un posse occupé par quinze cents dragons, extermina dans sa course les débris de l'armée ennemie, pénétra dans la Silésie, passa l'Oder, & parut à la vue de Gorlitz à la tête de vingt-quatre mille hommes. La terreur de son nom l'avoit devancé, tout suyoit à son approche; la campagne n'étoit qu'un désert, & son courage ne trouvoit plus même d'ennemis à combattre ce spectacle émut son cœur, il rougit d'être l'estroi de l'humanité, il rappella les paysans dans leurs villages, & par la discipline sévère qu'il maintint dans son camp, sut leur persuader qu'il étoit venu pour les désendre, & non pour les soumettre.

Bientôt il tourna ses armes vers la Saxe, l'effroi se répandit dans tout l'électorat, Auguste lui-même en fut frappé: les disgraces qu'il avoit essuyées avoient épuilé ses forces & son courage. Il demanda la paix, il obtint une trève : elle n'étoit point encore publice lorsque les Suedois en vinrent aux mains avec les Saxons sur les bords de la Prosna; ces derniers remportèrent la première victoire, qui eût illustré leurs armes depuis qu'ils les exposoient à celles de (harles XII. Enfin la paix fut conclue: par le traité, Auguste renonçoit au trône de Pologne, Stanislas étoit confirmé de nouveau par la république, & Charles XII affectoit un empire égal, & sur le prince à qui il ôtoit la couronne, & sur celui à qui il la donnoit. Auguste différa de remplir les conditions qu'on lui avoit imposées, & sur-tout de rendre Patkul, que l'invincible Charles réclamoit; mais ce prince menaça de ne point sortir de Saxe que tous les articles du traité ne fussent exécutés. Auguste, pour éloigner un voisin si dangereux, sacrifia le plus fidèle de ses désenseurs; la victime fur livrée à la vengeance du roi de Suède, & alla mourir sur un échasaud. On reprochera toujours à la mémoire de Charles XII le supplice douloureux qu'il fit souffrir à ce Livonien.

Rien ne retenoit plus Charles dans la Saxe. Ce prince, qui craignoit de n'avoir plus d'ennemis à combattre, n'avoit point compris le czar dans ce traité. Tranquille sur le sort de la Pologne & de son allié, il se mit en marche pour rendre aux Moscovites tous les maux qu'ils lui avoient saits. L'armée suédoise passoit près de Dresde, lorsque tout-à-coup le roi disparut; il s'étoit échappé avec quatre officiers, étoit entre dans Dresde, pour rendre visite à Auguste comme au meilleur de ses amis. Le prince détrôné le reçut d'un air embarrasse, lui parla en tremblant, implora sa clémence avec bassesse, & lui demanda grace lorsqu'il pouvoit le faire arrêter. Charles presque seul au milieu de ses ennemis, sur plus sier, plus inflexible qu'il ne l'avoit jamais été; il rejoignit son armée inquiète de son absence. & où l'on songeoit déja à former le siège de Dresde. Il repassa l'Oder, & s'avança vers la Moscovie, résolu d'étonner cette contrée par une révolution aussi rapide que celle de Pologne. Le czar étoit deja detrône dans le plan de Charles XII, & ce

prince n'étoit plus inquiet que du choix du successeur qu'il donneroit à son ennemi. Déja il est dans Grodno: Pierre détache fix cents cavaliers pour le surprendre; & ce corps est arrêté sur un pont par trente dragons, Charles, impatient de se venger, se jette dans Bérezine, y massa-cre deux mille hommes, arrive sur les bords de l'Holowits, & voit l'armée ennemie campée fur la rive opposée. L'artillerie du czar tonnoit avec furie; la mousquetterie faisoit un seu continuel. Au milieu de cette grèle, Charles se jette le premier dans l'eau, traverse la rivière, son armée le suit, les retranchemens sont sorcés, & la déroute des Moscovites devient générale. Charles se délassoit des fatigues de cette journée, lorsqu'on lui apprit que le général Lewenhaupt, qui accouroit pour joindre le corps d'armée, avoit rencontré les ennemis dans sa route, leur avoit passé sur le ventre, & en avoit laissé six mille sur le champ de bataille. Pierre czar battoit en retraite, observant tous les mouvemens de son ennemi, étudiant ses manœuvres, devinant ses ruses, copiant son ordre de bataille; c'est ainst qu'il apprit à vaincre Charles XII. Ce prince n'avoit plus que seize mille hommes; le vertige qui accompagne la prospérité, s'empara de lui au moment où cette prosperité même alloit cesser. L'expérience du passe sui persuadoit qu'avec les plus foibles moyens, rien ne lui étoit impossible; il investit Pultowa; tandis qu'il dirigeoit les travaux & qu'il examinoit ceux des assiégés, il fut atteint d'une balle au pied; il demeura ferme, donnant ses ordres, marquant les postes; aucun signe de douleur ne le trahit, & personne ne soupçonna qu'il sût blessé; il joua pendant six heures ce rôle, inconcevable pour les hommes vulgaires; enfin la perte de son sang le força à se retirer. On découvrit la plaie, tous les spectateurs étoient consternés. a Coupez, dit le roi, en présentant sa jambe, ne craignez rien »- On n'en vint pas à cette extrémité. L'approche des Moscovites lui fit bientôt oublier sa blessure; il n'attendit pas l'ennemi dans ses lignes; huit mille Suedois demeurèrent devant Pultowa pour contenir les assiégés. Les Moscovites étoient rangés en bataille; dès le premier choc, leur cavalerie fut renversée; mais elle retourna au combat, culbuta l'aîle droite des Suédois, & prit le général Schillenpenbak. Les deux partis, vainqueurs & vaincus tour-à-tour, abandonnoient, reprenoient le champ de bataille, & la victoire voloit en un moment d'un côté à l'autre. Charles se faisoit porter dans une litière, elle sur brisée d'un coup de canon; il monta sur un cheval, qui fut tué sous lui. Renversé au plus fort de la mélée, il se désendoit encore avec son épée, lorsqu'on l'arracha tout sanglant. Les soldats suédois, persuadés qu'il étoit mort, perdirent courage; cette nouvelle vole de rang en rang & porte l'effroi dans tous les cœurs; leur désense devint moins vigoureuse & l'attaque des Moscovites plus vive. Les rangs se rompirent, la cavalerie ennemie y pénérra, la déroute devint ennière. On emporta le roi, qui frémissoit de survivre à sa gloire, & crioit d'un ton mêlé d'amertume, de honte & de dépit: Suédois, Suédois. La
rage étoussoit sa voix, il n'en pouvoit dire davantage. Tout étoit perdu si le délire de la sureur qui égaroit ses espriss se sitte emparé aussi de
l'ame de Lewenhaupt pmass or sage général consi
serva tout son slegme, & sit une des plus belles
retraites dont il soit parlé dans l'histoire.

Charles mix le Boristhène entre son vainqueur & lui. Ce fut alors true revenu de ses premiers transports, il rougit en se rappellant les magnifiques promesses qu'il avoit faites aux Suedois, lorsqu'il disoit qu'il les meneroit si loin, qu'il leur faudroit trois ans pour recevoir des nouvelles de leur patrie, & quand il répondoit aux ambaffadeurs Moscovites, qu'il ne vouloit traiter avec le czar gu'à Moscow. Il marchoit avec les débris de son armée à travers les déserts & les sorêts, incertain de sa route, n'ayant d'autre lit que sa voiture, presse par la faim comme ses soldats; mais afféctant toujours un maintien serme, un air serein, il se trouva enfin sur les frontières de l'empire Ottoman. Une puissance ennemier de celle du czar, reçut avec joie le rival de cet empereur. On le conduisit sur les bords du Niester, où des cabanes élevées par ses soldats sormèrent bientôt une ville près de Bender. Louis XIV offrit à ce prince infortune un passage pour retourner en Suède, s'il vouloit s'embarquer pour Marseille. Mais Charles ne vouloit retourner à Stockholm qu'à la tête d'une armée triomphante, après avoir détrôné Pierre, & vengé l'honnepr des armes suédoises. Il n'avoit point perdu de vue ses grands projets; mais tandis qu'il meditoit la chûte du czar, celle de Stanislas commençoit, & Auguste remontoit sur le trône de Pologne. Charles ne pouvant plus donner des couronnes, donnoit de l'argent au peuple, en manquoit quelquesois lui-même, dépensoit le revenu de chaque jour, sans songer au lendemain, régloit les comptes de son trésorier sans les lire, jetoit au seu les souliers de son chancelier pour le forcer d'être toujours botté, couroit à cheval, rangeoit sa poignée de soldats en bataille, & paroissoit plus gai qu'il ne l'avoit jamais été dans sa plus haute fortune. Les Turcs venoient le contempler avec un étonnement stupide, & l'admiroient sans savoir ce qu'ils admiroient en lui.

La cour Ottomane paroissoit disposée à secourir l'illustre malheureux, & à lui donner une armée pour accabler le czar; mais ce prince avoit versé se trésors dans les mains d'Ali bacha, grand visir, qui s'opposa à ce projet. Charles, à force d'intrigues, le sit déposér. Numan Cupruli, successeur d'Ali, dut son élévation au roi de Suède, le combia d'honneurs & de biensaits, prépara la rupture avec la Moscovie. Déja cinquante mille hommes

Histoire. Tom. II. Première Partie.

convroient les bords du Dannbe. Pierre enfermé par cette armée, que commandoit le visir, demanda à parlementer: sa libéralité sacilita la négeciation; il obtint une capitulation ayantageuse. & se retira avec son armée. Le visir sut dis racié: Aga Yusuphi bacha, fut mis à sa place. Cette révolution n'en fit aucune dans les affaires de Charles: Tempereur Turc fit la paix avec la Moscovie & voulut forcer le roi à sortir de ses états; il se menacoit même de le traiter enennemi s'il réfistoit à ses ordres. Charles répondit qu'il étoit roi à Bender comme à Stockholm, qu'il n'y recevroit d'ordre que de sa propre volonté, & qu'il fixeroit, lorsqu'il lui plairoit, le jour de son départ. Aussi-tôt le divan résolut d'assièger Charles dans son camp, & de s'affurer de sa per-

Cinquante vieux janissaires, que sa gloire avoir penerres de respect, s'ayancent pour le conjurer de ne pas exposer sa vie par une désense opiniatre & temeraire. Charles, pour toute réponse, menace de tirer sur eux. L'attaque commence; quelques Suédois, effrayes de la multitude & de l'artillerie des Turcs, se rendirent. Charles indigné, s'écrio à haute voix: « que ceux qui font braves & fidèles " me suivent ". Les Tures étoient deja dans son palais, où leur foule avide se disputoit ses richesses, Charles s'élance au mileu de ces brigands, tombe reçoit un coup de pistolet, se relève, pénètre dans une chambre reculée, s'y renferme, y passe en revue sa petite troupe, rouvre la porte, se précipite dans les rangs les plus serrés des janissaires, en égorge deux, blesse un troissème, est enveloppe, perce les affaillans, tue encore un foldar, accorde la vié à un autre, rentre dans sa chambre, & voit les Turcs glaces d'effroi se jetter par la fenètre. Ceux-ci, que la honte d'être vaincus par soixante Suedois rendoit furieux, lancent des torches sur la maison de Charles; elle étoit de bois. & le seu en eut bien-tôt dévoré toutes les parties. Du milieu des débris enflammés, on vit s'élancer Charles, tout couvert de fang, les cheveux brûlés, le visage noir de sumée; il vouloit gagner une maison de pierre, où il espéroit soutenir un nouveau siège; mais on l'entoure, on l'enveloppe. on l'entraîne. Il jetta son épée, afin qu'on ne dit pas qu'il l'eût rendue. On le conduisit au bacha. qui loua sa bravoure. « Vous auriez bien vu autre chose, dit-il, si j'avois été secondé ». Ensin, Charles saigué de l'irrésolution d'une

Enfin, Charles farigué de l'irréfolution d'une cour qu'il méprisoit, ne pouvant rien faire de plus pour sa gloire à Bender, partit avec une escorte de mille hommes, trouva la marche de ce corps trop lente, se déguisa, & suivi seulement du colonel During & de deux domestiques, traversa toute l'Allemagne & se montra aux portes de Stralsund; elles lui surent d'abord resusées par la garde; mais ensin, son air vraiment royal & son ton impérieux les lui firent ouvrir. Il sut reconnu par le gouverneur; il fallut couper ses

bottes, parce que ses jambes s'étoient enflées; il étoit sans linge, sans argent, presque sans habit; enfin, après quatorze jours d'une marche continuelle, il prit quelques heures de repos, donna audience le lendemain, dépêcha des couriers, & prit part aux sètes que le peuple, ivre de joie,

lui prodiguoit ..

A peine remis de tant de fatigues, il fit redemander au roi de Prusse la ville de Stetin, dont ce prince s'étoit emparé en 1713. Son resus mit Charles au comble de la joie, & le rejeta dans son élément naturel. La guerre sut déclarée; les Prussiens surent chasses de l'île d'Elsedon; ils y rentrèrent bientôt, massacrè ent tous les Suédois qui la désendoient, & trouvèrent parmi les morts le brave Kuzède Sletp, à qui Charles XII-avoit

ecrit de mourir à son poste.

Cependant le prince d'Anhalt étoit descendu dans l'île de Rugen avec douze mille hommes. Charles, qui avoit oublié ses revers & ne songeoit qu'à ses premières prospérités, osa avec deux mille hommes attaquer ce te armée: le combat sur sanglant, les plus braves officiers Suédois tombèrent auprès de Charles XII; les plus braves des ennemis périrent de sa main. Un Danois le saisse par les cheveux; un coup de pissolet le délivra de cet assallant; il sut enveloppé, combattit long-temps à pied, abattant tout ce qui Papprochoit; il sut blessé, il alloit succomber. Le comte Poniatowski l'arracha tout sanglant de la mêlée, & le conduisit à Stralsund.

L'année suivante, en 1716, Charles répara cet échec par une victoire. On négocia pour la paix; les puissances belligérantes étoient épuisées; la cour de France offroit sa médiation; mais une slotte Angloise ayant paru dans le détroit du Sund, Charles saissit ce prétexte pour continuer la guerre; il vouloit replacer Stanissas malgré luimème sur le trône de Pologne. Le czar, autresois le plus implacable de ses ennemis, étoit devenu le plus chaud de ses alliés, & promettoit de le seconder dans tous ses projets: c'étoit la moindre reconnoissance qu'il dût à Charles, pour les grandes leçons qu'il en avoit reçues dans l'art de la

guerre.

Après avoir tant conquis pour les autres, Charles voulut enfin conquérir pour lui-même. Il voyoit avec des yeux jaloux le 10i de Danemarck séparé de la Norwège par la mer Baltique, régner sur cette contree, qui confinoit à la buède: il résolut de la soumettre à son empire; il commença par le siège de Friderick Shall. Le 11 décembre 1718, s'étant avancé dans la tranchée pour visiter les travaux, il sut atteint à la tête d'un coup de sauconneau; on le trouva mort, appuyé contre un parapet, la main sur la garde de son épée, le visage tout souillé de sang. Ainsi périt Charles XII, à l'âge de trente six ans & treize jouis.

Il étoit robuste, chaste, sobre, insatigable, téméraire, prodigue, sevère au-dehors, & dans le

secret de son cœur, insatiable de gloire. On prétend qu'il s'étoit fait un système de prédestination, & qu'il creyoit que la mort viendroit le chercher au milieu du repos même, à l'instant marqué, & qu'il la braveroit impunément dans les plus grands périls, si son heure n'ésoit pas venue. Son courage étoit un mérite bien foible, s'il ne le devoit qu'à ce préjugé, qui, bien gravé dans l'ame la plus vulgaire, peut faire un héros d'un poltron. Si, pour régner, il faut gouverner ses états, veiller à l'administration de la justice, étouffer les factions naissantes réparer le désordre des finances, rendre fon peuple heureux, Charles XII ne sut qu'un général d'armée, non pas un roi. Tandis qu'il conquéroit des états pour ses alliés. il oublioit de régner sur les siens. On a peine à concevoir dans un prince cette passion de vaincre. pour le seul plaisir de vaincre, & de faire ensuite don du fruit de sa victoire. Un soldat ayant un jour été pris en maraude, Charles vouloit le punir. « Sire, lui dit le soldat, je n'ai volé à ce " payfan qu'un dindon, & vous, vous avez ôté » un royaume à son maître ». Il est vrai, ré-» pondit Charles, mais de tout ce que j'ai conquis, » je n'en ai jamais rien gardé pour moi ».

Toujours impatient de mesurer ses forces, peut lui importoit si l'ennemi qu'il avoit en tête étoit digne de lui; il fut sur le point de se battre en duel avec un de ses officiers qui ne le connoissoit pas. Il ne fit aucun bien à la Suède, si ce n'est d'avoir rendu ses armes redoutables. Sa vie ne fut qu'une suite d'événemens extraordinaires: il s'exila lui-même de sa patrie, & ne revit jamais Stockholm après en être forti pour faire une irruption en Danemarck; toujours à cheval, toujours courant, combattant, ou fuyant, il ne prenoit aucun repos, & n'en laissoit aucun à ses officiers. L'etrange homme, disoit Muller, dont il faut que le chancelier foit toujours botté! Enfin, Charles firt, ainsi qu'Alexandre, l'admiration & le fléau du gente humain. a Allons-nous en, dit Maigret, ingenieur Fran-» çois, en le voyant mort, la pièce est finie ». On emporta le corps de Charles à l'insçu de fon armée, le siège sur levé. (M. DE SACY.)

CHARLEVAL (CHARLES-FAUCON DE RIS, feigneur de) (Hist. list. mod.). On dit qu'il est l'auteur de la conversation du marichal de Hocquincourt & du P. Canaye, imprimée parmi les œuvres de Saint-Evremont. Ce petit ouvrage sussit fust eune grande réputation à un auteur. Molière n'a jamais rien sait de plus plaisant, & n'a jamais, dans un même espace mané, dessiné plus fortement deux caractères comiques. Le vis comica ne va pas plus loin.

M. de Charleval a toujours passé pour un esprit délicat & aimable. Scarron disoit à sa manière, que les Muses ne le nourrissoient que de blanc manger & d'eau de poulet. On a sait en 1759 un petit recueil

, KASUNG University

de ses poésies : voici dans deux stances un précis de sa philosophie.

> Modérous nos praptes vœuz, Tachons de nous mieux connotre : Defires-tu d'être heureux? Desire un peu moins de l'être.

Voici comme i'ai compré Dès ma plus tendre jeunesse i La vertu, puis la fanté; La gloire, puis la richesse.

Il apprit que M. & madame Dacier vouloient quitter Paris, parce qu'ils ne trouvoient pas leur fortune suffisante pour y rester, il courut leur offrir sa bourse. Il tomba malade à 80 ans; les médecins le saignèrent & crurent l'avoir guéri. Thévenot, sous-bibliothécaire du roi, étoit dans sa chambre. Enfin, dirent les médecins, voilà la fièvre qui s'en va. Messieurs, dit Thevenot, ne seroit-ce pas le malade? Il mourut une heure après.

CHARLEVOIX (Pierre-François-Xavier DE) (Hist. litt. mod.), jésuite, auteur des histoires du Japon, de l'Isse de Saint-Domingue, du Paraguay, de la Nouvelle-France. Il avoit long-temps travaillé au Journal de Trévoux. Né à Saint Quentin

en 1684, morten 1761. CHARLIER. (Voyer GERSON). CHARNACE (HERCULE, baron de) (Hist. de Fr.), fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, célèbre fous Louis XIII par ses négociations en Danemarck, en Pologne, en Allemagne, surtout en Suède, où il étoit ambassadeur de France auprès de Gustave-Adolphe. Il sur sué au siège de

Breda, en 1637. CHARNES (JEAN-ANTOINE DES), doyen du chapitre de Villeneuve-lès-Avignon dans le dernier siècle, homme d'esprit, auteur d'une vie du Tasse & de conversations sur la princesse de Clèves, dans un temps où tout le monde étoit occupé de ce roman qui plaira toujours; mais aujourd'hui les romans françois, comme les jardins, ont cédé le premier rang aux romans anglois: défendons nous

seulement de l'exclusion, CHARONDAS (Hift. anc.), do Catane en Sicile, législateur de Thurium dans la grande Grèce. Il désendit, sous peine de mort, à ses concitoyens de paroître en armes dans les affemblées du peuple. Revenant un jour d'une expédition militaire, il apprend qu'il y a beaucoup de tumulte dans l'affem: blée du peuple, il y court avec précipitation, sans se donner le temps de quitter son épée. Charondas, lui dit un citoyen, vous viôlez vous-même votre propre loi. Au contraire, répondit-il, je la confirme & je la scelle de mon propre sang, & il se tue. Nous ignorons s'il étoit dans le cas de se punir fi rigoureusement d'une inadvertence dont le principe même étoir louable, si cette loi, si aucune loi doit être prise ainsi à la lettre, si on devoit craindre que cette prétendue violation, si sortuite & si peu méditée de la loi, n'entraînât une inobservation générale qui eût détruit la liberté des assemblées: mais certainement il y a dans le principe de l'action de Charondas autant d'élévation & de grandeur d'ame, qu'il v a de bassesse dans la décision de tant de docteurs qui ont prétendu que le législateur étoiz au dessus de la loi & avoit droit de s'en affranchie. Cest bien mal connoître le principe des loix & de la soumission qui leur est due. Loin que le législateur puisse s'y soustraire, il a une raison de plus d'y être particulièrement soumis. Tout citoyen n'est tenu à l'exécution de la loi que parce qu'elle est réputée l'ouvrage de tous & l'expression du vœu public, & ce principe est également vrai dans les monarchies & dans les républiques: dans les premières, le monarque, à qui appartient la puissance législative, est cense avoir recueilli les suffrages, avoir consulté les vœux & les intérêts de la nation entière, avoir fait en un mot ce qui convenoit le mieux à la société dont il est le chef, le représentant & l'organe.

CHARONDAS LE CHARON, est un jurisconsulte

qu'on cite quelquesois au barreau. Mort en 1617. CHARPENTIER (FRANÇOIS) (Hist. liu. mod.), doyen de l'académie françoise & de celle des infcriptions & belles-lettres. On a de lui des poésies oubliées, la vie de Socrate, traduite du grec de Xénophon, une traduction de la Cyropédie, du même auteur, qui rendoit encore nécessaire celle que M. Dacier, secrétaire actuel de l'académie des belles-lettres, en a donnée il y a quelques années. Charpentier contribua beaucoup à cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux événemens du règne de Louis XIV. Il mit trop d'emphase dans les inscriptions qu'il fit pour les tableaux des conquêtes de Louis XIV, compopar Lebrun. Racine & Boileau firent des inscriptions plus simples qui surent présérées.

Charpentier est encore auteur du livre qui a pour titre: la défense & l'excellence de la langue françoise. Cet ouvrage est relatif à l'opinion de Charpentier sur les inscripcions qu'il vouloit qu'on sit en francois, quand'il s'agissoit des monumens publics de la France. C'est un sujet sur lequel on a beaucoup disputé dans différens temps. De nos jours, la querelle s'est renouvellée dans l'académie des inscriptions & belles-lettres, entre M. l'abbe Batteux, défendant la cause du françois, & M. Le Beau, soutenant celle du latin & l'usage de l'académie, qui préfère cette langue. Postérieurement encore, & très-récemment, nous avons vu cette question agitée dans des papiers publics & dans des écrits particuliers. Toutes les raisons paroissent dites de part & d'autre, & sont connues: si les inscriptions sont pour le peuple, il faut les composer en françois; si elles sont principalement pour la postérité, il paroît plus convenable de les faire dans une langue morte, qui n'a plus de révolutions à craindre, Se qui par cette raison est devenue générale parmi.

les savans, & cette langue, c'est le latin: Mais les inscriptions sont saites, & pour le peuple, & pour les favans, & pour les nationaux, & pour les étrangers, & pour le présent & pour l'avenir ; voilà ce qui sait qu'on a disputé, qu'on dispute & qu'on disputera sur cette question. L'usage le plus ordimaire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, juge naturel de la matière, est de faire les infcriptions en latin. Dépositaire fidèle des trésors de l'antiquité, elle conserve des modèles précieux dans ce genre, elle les imite & invite à les imiter. Mais des exemples heureux dans tous les genres ont prouvé la flexibilité de la langue françoise & ses ressources; on a vu qu'elle pouvoit se plier à tous les genres & se prêter à tous les tons : n'a-t-on pas juge trop legerement qu'elle n'est pas ou qu'elle est pen propre aux inscriptions? C'est pent-être un instrument auquel il ne manque que d'avoir été affezi exerce dans ce genre. Ne seroit ce pas saire une acquisition utile que de l'y exercer, soit sur le modèle de simplicité, de précision, d'énergie que nous offrent les monument antiques, soit sur un modèle plus adapté au génie particulier de la langue? Les deux exemples d'inscripcions françoises que rapporte M. de Voltaire : à Louis KIV après sa mort; au marquis Scipion Maffei, vivant, prouvent qu'on peut en françois renfermer un grand sens en peut de paroles & dans des paroles simples; il en est de même de l'exemple que M. de Voltaire nous sournit lui-même dans cette inscription pour la Catue de l'amour:

> Qui que xu sois, voici ton maître; Il le fut, il l'est, on va l'être.

Essayons, mais essayons sussissamment, car les mauvaises inscriptions de Charpenier, & les inscriptions de Racine & de Boileau, meilleures page qu'elles étoient plus simples, mais qui n'étoient, pour ainsi dire, que des noms & des titres, peuvent ne rien prouver ni pour ni contre.

On dit que Charpentier avoit du feu dans la conversation, qu'il y ésoit quelquessis éloquent, & qu'en général il parloit mieux qu'il n'écrivoit.

Il connoissoit l'antiquité, mais on croit que dans la dispute sur les anciens & les modernes, il inclinoit vers ce second parti. Une épigramme de Boileau le dit, mais en laissant la chose dans l'incertitude.

Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère;

Virgile, Aristote, Platon;

Il a pour lui monsteur son stère,

G... N.... Lavan, Calignia, Néron,

Et le gros Charpentier, dit-ons

Charpentier, né à Paris en 1620, mourut en 1702. Il y a un carpentariana qui a paru en 1724. Un Hubert CHARPENTIER, prêtre, est auxent de l'établissement des prêtres du Calvaire fur le Mont Valérien, près Paris, & de deux semblables établissemens, l'un sur la montagne de Béthatam en Béarn, l'autre à Notre-Dame de Garaison, dans le diocèse d'Auch. Né en 1565 à Coulomiers en Brie, mort, en 1650 à Paris.

CHARRÍ (JACOUES-PREVOST, seigneur de) (Hift. de Fr.), gentilhomme languedocien, pre-mier mestre-de-camp du régiment des Gardes Françoiles, qui fur formé en 1563, sous Charles IX, de dix enseignes d'infanterie que Charri commandoit. On dit, & tout est croyable, de ce règne affreux, que pour le rendre irréconciliable ennemi de d'Andelot, alors colonel général de l'infanterie françoise, on lui fit entendre secrétement, sans ofer l'exprimer dans ses provisions, que l'intention du roi étoit qu'il sût indépendant de d'Andelot; en conséquence, on infinue que d'Andelet, irrité des prétentions de Charri à cet égard, peut bien n'avoir pas été innocent de la mort de ce Charri, affassiné le 31 décembre 1563, sur le Pont S. Michel, en allant au Louvre. La bravoure de d'Andelot est célèbre; il y a au moins de la témérité à l'accuser d'un assassinat ; d'ailleurs on sait que le chef des affassins, qui étoient au nombre de treize, sut un gentilhomme du Poitou, nominé Chatellier-Portant, dont Charri avoit tue le frère quelques années auparavant. N'y a-t-il donc pas affez de coupables? Pourquoi en chercher un de plus? Pourquoi vouloir croire que le ressentiment de ce Chatellier Portant eût besoin d'être animé par celui de d'Andelot? Quoi qu'il en soit, Montluc & Brantôme parlent de Charri comme d'un des plus braves chevaliers du temps. Bolvin du Villars, dans son histoire des guerres du Piemont, le représente aussi vigoureux que brave; il raconte que dans un combat contre un détachement d'Allemands, Charri, d'un revers de son épée, abattit le bras au ches de cette troupe, quoique celui-ei sût arme d'un corselet & de manches de maille, & que ce bras fut porté à Bonnivet, sous qui Charri servoit alors, & qui admira la force du coup.

CHARRON (PIERRE) (Hift. litt. mod.). Ce fameux Charron, tant accuse d'impiere par les sanatiques, décrié par Garasse, défendu par l'abbé de Saint-Cyran, mis par les philosophes & Hi suite de Montagne, son ami & son maître, étoit un favant & pieux théologien, un sage ecclésiastique, succesfivement théologal de Bazas, d'Acqs, de Lectoure, d'Agen, de Cahors, de Condom & de Bordeaux. député à Paris à l'assemblée générale du clergé de 1595, & choisi pour secrétaire par cette illustre compagnie. Il combattit les ainées, les payens, les juifs, les mahométans, les hérétiques, les schismatiques, en un mot tous les ennemis de la foi, & toute son ambition étoit de mourir chartreux ou célestin; mais on le refusa, dit-on, dans ces deux ordres à cause de sa vieillesse; il nous semble cependant que ce seroit à la vieillesse que ces asyles devroient toujours être ouverts. Ce seroit une retraite de sages gueris des passions & désabusés des errents humaines. Le livre des trois vérités, ouvrage théologique & polémique, fatisfit les catholiques, & déplut aux protestans. Le Traité de la sagesse est beaucoup plus célèbre par les orages qu'il excita. Quelques expressions inéxactes, mais corrigées ou supprimées au premier avertissement par l'auteur, avec toute la docilité d'un chrétien plein de soi, sournirent un moment à l'envie & à la haine le prétexte du zèle. Des théologiens censurèrent ce livre, & soulevèrent contre l'auteur, la Sorbonne, l'université, le châtelet, le parlement. Le président Jeannin sur chargé d'examiner l'ouvrage, & décida qu'il falloit en permettre la publication comme d'un livre d'état. Charron, dans ce livre, copie souvent Montagne, & on n'avoit rien dit à Montagne.

Montagne, eet auteur charmant,
Tour-à-tour profond & frivole,
Dans son château pzisiblement,
Loin de tout frondeur malévole,
Doutoir de tout impunément,
Et se moquoit très-librement
Des bavards fourrés de l'école;
Mais quand son disciple Charron,
Plus reteau, plus méthodique,
De sagesse donna leçon,
Il su près de périr, dit-on,
Par la haine théologique.

VOLTAIRE.

Charron mourut subitement à Paris, dans la rue, en 1603. Il étoit né à Paris en 1541. Ainsi, la vieillesse qui l'avoit fait resuser aux chartreux & aux céles-

tins, n'étoit point de la décrépitude.

Montagne, son ami, lui avoit permis, par son testament, de porter les armes de sa maison, disposition singulière où éclatoit la vanité gentilhommière & gasconne, & où l'on trouve pourtant le sentiment de l'amité. Charron sit une disposition plus simple, & qui marquoit sa reconnoissance; il laissa tous ses biens au beau-sirère de Montagne, ne pouvant les laisser à Montagne lui-même.

CHARTIER (ALAIN) (Hift. litt. mod.). Le plus grand événement de sa vie est le sameux baiser que donna Marguerite Stuart, première semme de Louis XI à la bouche d'où étoient sonies tant d'admirables sentences; d'ailleurs, il étoit archidiacre de Paris, consciller au parlement, secrétaire des rois Charles VI & Charles VII, qui l'envoyèrent en ambassade auprès de plusieurs souverains. Ses œuvres ont été publiées en 1617, en un volume in-4°. par Duchesne. On y apperçoit encore quelques lègers sondemens de la grande répuration dont il a joui. On sait d'ailleurs, par tradition, que c'étoit l'homme de son temps qui parloit le mieux. Il mourut à Avignon en 1449.

Il avoit deux frères, tous deux célèbres. Jean, bénédictin, auteur des grandes chroniques de France, appellées chroniques de Saint-Denis. Son Histoire de Charles VII a paru imprimbe au Louvre en 1661, par les soins & avec des remarques du savants Godesroi.

Guillaume CHARTIER, évêque de Paris, sus l'autre srère. Il eut aussi beaucoup de réputation. Il sus un des commissaires nommés pour la révision du procès de la pucelle d'Orléans, & pour

la réhabilitation de sa mémoire.

Guillaume Chartier déplut à Louis XI, peusètre pour avoir plu au roi Charles VII son père, & encore pour avoir eu quelques intelligences avec les chess de la ligue du bien public. Il mourus le premier mai 1472, & l'on décora sa tombe d'une épitaphe honorable. Louis XI sit attacher auprès de ce monument une inscription qui désavouoit les éloges que l'épitaphe donnoit au mort Cette inscription (qui ne subsista pas long-temps après Louis XI), sans faire aucun tort à Guillaume Chartier, ne sit que décèler dans Louis XI une ame étroite & bassement vindicative.

CHASLES (GRÉGOIRE DE) (Hist. list. mod.), grand voyageur dans le Levant & dans les Indes, tant orientales qu'occidentales, fait prisonnier plusieurs sois dans ses courses par les Anglois & par les Turcs, auteur du Journal d'un voyage sait aux Indes orientales sur l'escadre de M. du Quesne en 1690 6 1691, plus connu pour être l'auteur des Illustres françoises. Il vivoit exilé à Chartres vers

1719 OU 1720.

CHASSAIGNE (ANTOINE DE LA) (Hist. list. mod.), docteur janséniste, auteur de la vie de Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, trois vol. in-12.

Mort en 1760.

CHASSENEUX, par corruption CHASSANEE (BARTHELEMI DE) (Hist. de Fr.), premier président du parlement d'Aix, prédécesseur de Jean Meinier, baron d'Oppède, & cruel persécuteir des Vaudois, avoit commencé comme lui par persécuter ces paisibles sectaires; le mons par lequel il su ramené à la tolérance & à la douceur mê rite d'être considéré; il peint les mœurs du temps.

Chassance avoit fait un livre intindé : Catalogus gloria mundi, où il raconte u que dans le temps " qu'il exerçoit à Autun la profession d'avocat, » il pullula tout-à-coup une si grande multitude » de rats, que les campagnes furent dévassées, » & qu'on craignit une disette générale. Comme » les remèdes humains paroissoient insuffisans » contre ce fléau, on eut recours aux furnaturels, » le grand-vicaire sut chargé de les excommunier. » Pour rendre cette excommunication valide, on » crut devoir suivre toutes les sormalités de l'ordre n judiciaire. Sur la plainte rendue par le promo-» teur, les rats furent assignés à comparoître: n après les délais expirés, le promoteur.... de-» manda qu'on procedat à la sentence définitive; » le grand-vicaire constitua d'office un défenseur n aux accusés, & ce défenseur sut Chassanée. Il n s'attacha d'abord à prouver que les rats disperses

n dans un grand nombre de villages, n'avoient point été suffisamment appellés par une simple » assignation, & qu'elle devoit leur être signifiée » au prône de chaque paroisse; ce qui lui sit ob-» tenir un délai assez considérable. Lorsqu'il sut » expiré sans que les parties eussent comparu, il » entreprit de les excuser sur la longueur du » voyage, sur le danger évident de most auquel p ils étoient exposés de la part des chats leurs » ennemis jurés qui les guertoient à tous les pas-» sages: enfin il remontra les inconvéniens & » l'injustice de ces proscriptions générales qui en-» veloppent les enfans avec les pères, les inno-» cens avec les coupables, & fit si bien valoir » toutes les raisons, soit d'équité naturelle, soit » de droit positif, qui étoient savorables à sa cause. qu'il acquit dès-lors de la célébrité, & jeta les » sondemens de son elévation. Dans le temps » qu'il poursuivoit avec chaleur l'exécution des » arrêts du parlement d'Aix contre les Vaudois, " d'Allens, gentilhomme provençal, alla le trou-» ver, & lui remettant sous les yeux cet endroit » de son ouvrage: pensez-vous, lui dit-il, qu'un » premier président doive moins qu'un avocat respeder l'ordre judiciaire, & en observer les sormes, ou croyez-vous qu'une société d'hommes mé-» rite moins d'égards qu'un vil amas d'insectes? » Le président rougit, & s'il ne désayoua pas » publiquement ses premiers arrêts, il en suspen-» dit, tant qu'il vecut, l'exécution ». (Nouv. hist. de Fr. tom. 26.)

Et tout cela, non pas par des principes d'humanité ni de justice, mais parce qu'il avoit été sérieusement l'avocat des rats dans l'officialité d'Autun, comme l'Intimé l'est du chien Citron dans les Plaideurs, & comme la Fontaine l'est tour à-tour de dame Belette & de Janot Lapin, dans la sable intitulée: le Chat, la belette & le petit Lapin. Il est heureux du moins que d'une pareille solie, d'une parodie si dérisoire de la justice, qui se faisoit pourtant par respect pour la justice, il ait résulté une moralité utile pour un moment

au genre humain.

Les autres ouvrages de Chassanée sont un commentaire latin sur diverses coutumes de la France, notamment sur celles de Bourgogne; des consultations sur disserentes matières de droit, aussi en latin, instulées: Consilia; des Epitaphes des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à François I, en vers, avec leurs effigies. Le président Bouhier a placé l'éloge de Chassanée au-devant des commentaires sur les coutumes, édition de 1717. Chassanée étoit né près d'Autun en 1480; il mourut en 1541.

CHASTELET (GABRIELLE - EMILIE DE BRE-TEUIL, marquise du) (Hist. lits. mod.). Les semmes beaux-esprits ne sont plus rares, & peut-être recommencent-elles à ne l'être plus assez; mais une semme mathématicienne & géomètre, traductrice & commentatrice de Leibnitz & de Newton, en état de les entendre & de les faire entendre aux autres, une femme qui pourroit diviser jusqu'à neuf chiffres par neuf chiffres, de tête & sans secours, avec une rapidité presque impossible à suivre aux calculateurs les plus exercés, une telle semme seroit encore aujourd'hui un phénomène. C'en étoit un bien plus étonnant il y a cinquante ans, & l'étonnement redouble, quand on songe qu'il s'agit d'une semme vivant beaucoup dans le monde, & à Paris, & à la cour, y paroissant comme les autres, prosondément remplie de bagatelles, n'y laissant pas soupçonner les prosondes études qui l'occupoient. C'est à elle que M. de Voltaire adresse ses élémens de la philosophie de Newton.

Tu m'appelles à toi, vaste & puissant génie, Minerve de la France, immortelle Emilie, &c.

c'est à elle qu'il adresse son Essai sur l'histoire générale; c'est à elle qu'il adresse l'épitre sur la calomnie.

> Vous êtes belle; ainsi donc la moitié Du genre humain fera votre eanemie; Vous possédez un sublime génie, On vous craindra; votre tendre amitié Sera sidèle, & vous serez trahie, &c.

C'est elle enfin qu'il a tant célèbrée, & pendant sa vie & après sa mort. Une semme qui vivoit dans sa société, qui passoit pour être son amie, en a sait un portrait qui n'étoit pas d'une amie, & qui ne ressembloit pas à ceux qu'en ont sait M. de Voltaire & M. Clairault; cette semme étoit bien reconnue aussi pour avoir beaucoup d'esprit, mais d'un esprit fait pour être le fléau des prétentions & des ridicules, non pour atteindre à ces hautes connoissances, incapable de pardonner le plus léger défaut de graces, le plus léger tort de manières, en faveur des spéculations les plus sublimes & des talens les plus rares, capable même de regarder ces spéculations & ces talens, sur-tout dans une semme, comme des travers & des ridicules. Ces sortes d'esprits n'étoient pas les juges naturels d'un génie tel que celui de madame du Châtelet; il vaut mieux nous en rapporter aux éloges de M. de Voltaire & de M. Clairaut, & remarquer même en sa saveur cette réunion : quand l'amitie leur auroit fait illusion, cette illusion même, & le principe qui la faisoit naître lui formeroient encore un assez beau titre de gloire. Elle étoit falle du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, cousine germaine du Ministre de la guerre, sœur de M. l'abbé de Breteuil, mort chancelier de M. le duc d'Orléans, tante de M. le baron de Breteuil, aujourd'hui secrétaire d'état au département de Paris. Elle avoit épouse le marquis du Châtelet-Lomont, lieutenant-général des armées du roi, d'une maison illustre. M. du Châtelet d'aujourd'hui est son fils. Elle étoit née en 1706. Elle est morte en 1749 à Lunéville, d'une suite de couches.

Il reste d'elle les Institutions de physique adressées

à fon fils, & la traduction des principes de Newton, qui a paru après sa mort, revue & corrigée par M. Clairaut.

CHASTRE ou CHATRE (DE LA) (Hift. de Fr.), nom d'une grande maison du Berry, qui a produit deux maréchaux de France, père & fils, Claude, mort le 18 décembre 1614, & Louis, mort en 1630, tous deux gouverneurs du Berry; un archevêque de Bourges, célèbre dans le douzième siècle, nommé Pierre, qui eut part à toutes les affaires de son temps, & dont il est parlé avec éloge dans les épitres des papes Eugène III, Adrien IV & Alexandre III; dans celles de faint Bernard, de Pierre-le-Vénérable, & dans toutes les chroniques du temps. On voit dans la cathédrale de Bourges, l'un des plus beaux remples d'architecture gothique, les tombeaux de ces trois personnages, & en tout le nom de la Châtre est le plus grand nom du Berry. Plusieurs d'entre eux en ont été gouverneurs; ils y ont possede, pendant plusieurs siècles, la terre de Nancey, à quatre lieues de Vierzon.

L'archevêque de Bourges, Pierre, avoit un oncle ou cousin, cardinal & chancelier de l'église romaine, sous le pape Innocent II. Il se nommoir Aimeric, & il est célèbre aussi dans les commencemens du douzième siècle par son mêute & son credit à la cour de Rome.

On voit plusieurs la Châtre capitaines des gardesdu-corps, & chevaliers des ordres du roi, aussitôt qu'il y a des gardes du-corps & des ordres du Boi.

On en voit un, grand sauconnier de France en 1445 & 1450.

Gaspard de la Châne, seigneur de Nancey, chevalier de l'ordre du roi & capitaine des gardes-du-corps sous Charles IX, se signala au siège de Rouen en 1562 aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, de Moncontour; une blessure qu'il avoit reçue à la bataille de Dreux, s'étant rouverte en 1476, il en mourus.

Edme, marquis de la Châtre, colonel général des Suisses, mourut en 1645, des blessures qu'il reçut à la bataille de Norlingue. Son si s. Louis, gouverneur de Bapaume, sur tué à l'expédition de

Gigeri en Afrique, en 1664.

Précédemment encore, Jacques, seigneur de Sillac, capitaine des gardes du duc d'Anjou (Henri III), d'une autre branche de la maison de la Châtre, avoit été tué à la rencontre de Messance, le 25 octobre 1568.

CHATEAU BRIANT (Voyez FOIX).

CHATEAU BRUN (JEAN-BAPTISTE-VIVIEN DE) (Hist. inc.), auteur d'une tragédie de Mahomet II, jouée en 5744; des Troyennes, de Philostète. Il eut la patience, remarquable dans un poëte, de garder ces dernières pièces quarante ans dans son porte seuille pour ne pas déplaise à seu M. le duc d'Orléans, dont les principes n'étoient pas savorables au théatre, & auquel il étoit attaché

en qualité de maître d'hôtel ordinaire. Il eut part à l'éducation de M. le duc de Chartres. Il étoit no à A goulème en 1686. Il mourut en 1775. C'étoit un des hommes les plus doux & les plus fages qui aient cultivé les lettres. La modestie étoit chez lui dans un degré inconnu à tous les poëtes, il est vrai qu'il n'étoit pas assez poëte; il avoit été reçu à l'académie françoise en 1753. Une douceur aimable, une piété sincère le rendoient cher & respectable à tous ses constrères. Des dévots, tels que M. de Château-Brun, M. Bonamy (Voyez l'article FONCEMAGNE), sont bien sûrs de tous les susstrages; les dévots qui persécutent & qui calomnient, cherchent en vain à faire cause commune avec ceux-là. Ils ont le même Dieu, mais ils l'outragent,

CHATEAU-NEUF (Voyez à l'article AUBES-PINE), le garde des-sceaux de Château-Neuf. La terre de Château-Neuf sur-Loire, appartenant à la famille de Phelypeaux, si abondante en ministres, a donné son nom à quelques-uns d'entre eux, particulièrement au marquis de Château-Neuf, ministre, aïeul de madame de Maurepas & de seu M. le duc de la Viillière.

CHATEAU - RENAUD (FRANÇOIS - LOUIS ROUSSELET, comte DE), vice-amiral en 1701; maréchal de France en 1703, chevalier des ordres du roi en 1705, mort en 1716, à 80 ans, homme de mer distingué: il avoit été blessé en 1664, à l'expédition de Gigeri; il avoit purgé la Méditerranée de corsaires barbaresques; il avoit conduit, en 1684, un convoi en Irlande, & en avoit ramené l'année suivante, après la capitulation de Limmerick, les troupes strançoises, & dix-huit mille Irlandois.

CHATEAU-ROUX (Voyez MAILLY). CHATEIGNERAYE (FRANÇOIS DE VIVONNE) feigneur DE LA) (Voyez JARNAC, à l'article CHA-BOT).

CHATEL (JEAN) (Voyez l'article GUIGNARD). CHATEL (DU) (Hist. de Fr.). Il faut distinguer avec soin les deux Tanneguy du Chatel, oncle & neveu, que plusieurs auteurs ont confondus. Dans cette nuit effroyable du 28 mai 1418, où l'Isle-Adam, chef de la faction de Bourgogne, surprit Paris & fit un si horrible massacre des Armagnacs, Tanneguy du Chatel, alors prévôt de Paris, n'eut que le temps d'aller prendre le dauphin (depuis Charles VII) dans son lit, & de se sauver avec lui à la Battille, puis à Melun. Charles VII lui devoit donc la liberté, peut-être la vie; car qui fait à quels excès po voient se porter les assassins Bourguignons, ou plutôt qui ne le sait pas, en voyant ceux où ils se portèrent? La voix publique accusale même du Chatel d'avoir passe toutes les bornes du zèle en ervant son maître par un crime. C'est à lui principalement qu'on impute le meurtre du duc de Bourgogne, Jean, affassiné en 1419 dans une entrevue sur le pont de Montereau Faut-Yonne; on disoit même qu'il conservoit, comme un monument précieux, la hache dont il s'étoit servi dans cette occa-

sion. Il protesta toujours qu'il n'avoit eu aucune part à se crime. Avant la furprise du 28 mai 1418, il avoit découver & dissipé dans Paris plusieurs conspirations, une entre autres qui devoitéclater le jour du vendredi-faint, & dans laquelle il nes'agissoit de rien moins que de mettre la couronne sur la tête du duc de Bourgogne. On devoit arrêter, renfermer, peutêtse même massacrer le roi, la reine, tous les princes, tous les chefs du parti Armagnac, en un mot, exterminer le parti entier : l'extravagance de ce complot en égaloit seule l'atrocité: il pensa réussir. Cet affreux secret fut garde presque jusqu'au moment de l'exécution; ce ne fut que quelques heures avant la fruit choisie pour le carnage, que le gouvernement en reçut les premiers avis. Austi-tôt Tanneguy du Chatel courut s'emparer des halles, foyer de toutes les conspirations qui se formoient en faveur du duc de Bourgogne: on trouva dans les maisons qui avoient été indiquées, les chefs du parti. Bourguignon tout armés & attendans le fignal : les uns furent arrêtés, les autres prirent la fuite. Joignez à ces horreurs l'affaffinat du duc d'Orléans : tels étoient les crimes que le crime de Montereau prévenoit ou punissoit. Tels étoient les services de du Chatel. Sonzèle cependant se relâchoit quelquesois. Une ancienne chronique lui reproche dans une occasion une négligence bien coupable. Charles VII l'avoit chargé de porter du secours à la ville de Meulan, affiégée par les Anglois; il lui avoit remis les fonds nécessaires, tant pour la levée que pour l'entretien des troupes destinées à cette expédition. Du Chatel, aulieu de voler au secours de la ville affiégée, s'arrête à Orleans, où il diffipe, en folles dépenses, tout l'argent que Charles lui avoit confié, infidélité criminelle en toute conjoncture, mais sur-tout dans celles où le roi se trouvoit alors. Les désenseurs de Meulan se voyant ainsi abandonnés, arrachèrent de fureur la bannière royale arborée sur leurs murs, & la mirent en pièces; ils en firent autant de leurs enseignes & de leurs croix blanches, fignal du parti royal; ils remirent la place aux Anglois, & passèrent pour la plupart dans leur parti.

Le même du Chatel tua en plein conseil, aux yeux du roi, le dauphin d'Auvergne. Ce fait si étrange est consigné dans les registres du parlement. qui n'en rapportent point les causes; mais en peuton imaginer qui soient capables d'excuser cette brutale & barbare infolence? Ainsi, les plus zélés serviteurs de Charles VII abusoient du besoin qu'il avoit de leurs services. Lorsque le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, accepta la charge de connétable de France, il exigea le renvoi de quelques courtisans de Charles VII, entre autres de Tanneguy du Chatel, à cause de l'assaffinat du duc de Bourgogne. Le roi promit tout, dans l'espérance de ne rien tenir; mais du Chatel hui sit sentir la nécessité de sacrisser tout à un homme qui pouvoit lui répondre du duc de Bretagne, & peut-être le réconcilier avec le duc de

Bourgogne; en consequence il se condamna luimême à l'exil, & partit malgré toutes les instances du roi. On reconnut du Chatel à cette démarche, qui sit oublier l'aventure de Meulan & le meurtre du dauphin d'Auvergne; le reste de son histoire est peu connu. Revint-il d'exil? sur-il employé en diverses ambassades? mourut-il gouverneur de Provence? Tout cela est incertain.

C'est son neveu, nommé comme sui, Tanneguy du Chatel, qui, voyant négliger jusqu'aux soins de la pompe sunèbre de Charles VII, indigné de ce lâche abandon, se chargea de tout, sit les frais des obsèques, ne les réclama point, & n'en sut remboursé que dix ans après. Une disgrace sut le fruit de son zèle; il s'y étoit attendu, & l'avoit desirée, content de n'être rien quand son ami n'étoit plus. C'est de sui qu'on disoit aux obsèques de François II, pareillement abandonné: Tanneguy

du Chatel, où est-tu?

Du Chatel ou Castellan, Castellanus (Pierre) (Hist. litt. mod.); il étoit savant & tolérant dans un temps de persécution (les vrais favans le sont toujours); il avoit appris le grec sans maître, & l'avoit enseigné à Dijon: devenu évêque par ses talens, il ne s'en crut que plus obligé à la tolérance. François I le fit son lecteur, & lui donna successivement les évêchés de Tulle & de Mâcon; Henri II le fit évêque d'Orléans & grand aumônier. Le premier avoit une avidité de connoître, à laquelle le savoir immense de du Châtel, nourri par les voyages, pouvoit seul satisfaire; François I savoit interroger, du Chatel savoit répondre, deux talens plus rares qu'on ne pense. François disoit de du Chatel, c'est le seul homme dont je n'aie pas épuisé toute la science en deux

Du Chatel se distinguoit dans la conversation par une liberté courageuse & par une éloquence utile. Cette liberté déplaisoit à quelques courtisans, & cette éloquence à quelques beaux esprits; ils firent une cabale pour le perdre; ils essayèrent d'en degoûter le roi; ils affectèrent de contredire du Chatel avec amertume & avec acharnement; ils tâchèrent de le confondre sans pouvoir y réussir. Le roi les laissoit faire, parce que cette contradiction aiguisoit les esprits & produisoit la lumière; mais il fit dire à du Chatel, par le dauphin, qu'il ne se décourageat point, qu'il se gardat bien de changer de ton, qu'il continuat d'instruire son roi & ses ennemis, que le seul moyen de perdre sa faveur seroit de contenir son zèle & de sacrifier quelque vérité à des craintes de courtisan.

Jacques Colin, poëte latin, poëte françois, moins connu par tous ces titres que par l'honneut qu'il eut de commencer la fortune du célèbre Amyot, étoit lecteur de François I avant du Chatel. Nous avons de lui, entre autres ouvrages, une traduction en vers françois, de la dispute d'Ajax & d'Ulisse, dans les métamorphoses, & une traduction du Courtisan de Balthasar Castiglione,

Cest de Colin que Marot a dit, dans une eglogue à François I:

Aussi l'abbé de Saint-Ambroys Collin,
Qui a taut beu au ruisseau Caballin,
Que l'on ne sait s'il est poète né,
Plus qu'orareur à bien dire ordonné,
Est du grand soi, qui les siens savorise,
Et les lertrés avance & autorise,
Non-seulement volontiers escouré
Mais tant plus plaist que plus il est goussé.

Il déplut, fut disgracié: du Chatel eut sa place, ce qui a donné marière à des bruits injurieux pour celui-ci. Théodore de Bèze, pour le punir de s'être arrêté à la tolérance. & de n'avoir point voulu aller jusqu'au fanatifme protestant, a raconté que du Chatel avoit détruit ingratement dans Colin le premier auteur de sa saveur & de sa fortune. On ne reconnoîtroit point à ce procédé le vertueux du Chatel, & Yon reconnoît à ce récit les préventions ordinaires de Théodore de Bèze contre les ennemis de sa secte. Du Chasel n'étoit ni mal-faisant, ni ingrat, il avoit sait ses peuves; on l'avoit vu, animé par la reconnoissance, voler au secours d'un de ses maîtres (Pierre Turrel on Turreau), juridiquement accusé de sortilège, & le désendre avec autant de zèle &, dit-on, autant d'éloquence que Cicéron en avoit mis dans la défense d'Archias. On ignore si Colin avoit en effet présente du Chatel à François I. Galand, qui a écrit la vie de du Chatel, n'en dit rien; il parle de discours tenus par Colin, qui occasionnèrent des brouilleries & rendirent Colin odieux. Un autre auteur parle d'une dispute qui s'éleva entre du Chatel & Colin, en présence du roi, sur un sujet qu'il ne spécifie pas. Colin qui ne connoissoit que les livres, citoit des livres; du Chatel qui avoit vu par lui-même, disoit ce qu'il avoit vu. François I sentit tout l'avantage d'un livre vivant, qui voyoit & jugeoit, sur des livres qui ne faisoient que répéter; depuis ce temps il se dégoûta de Colin, & s'attacha du Chatel: Colin peut, ou de bonne soi, ou par envie, avoir attribué sa disgrace à celui qu'il voyoit en profiter, mais il paroît que le mérite de du Chatel assura seul sa faveur, & la médiocrité ou les torts de Colin peuvent avoir détruit la sienne. Il mourut peu de temps après sa disgrace (en 1537), & de la maladie des courtisans disgracies. Du Chasel sournit une longue carrière, jusqu'au 2 Février 1552, qu'il mourut d'apoplexie en prêchant dans la cathédrale d'Orléans; événement auquel le chancelier de l'Hôpital fait allusion dans les vers suivans:

Si pulchrum est ducibus pugnando occumbere mortem ,
Pontifici pulchrum debet sandumque videri ,
Sic laterum nizuque omni contendere vocis
Ut vires media sacientem verba corona
Desiciant , sudoque satiscat lingua palato ,
Histoire, Tome II. Première Partie.

As quendam fortis qui vicit olympia miles;
Rettulit & multas vidor certamine palmas
Et quem nulla viri virtus perfregerat anti,
Sternitur illi fiti tandem confedus & afu.
Discite pastores, 6 vestro munere sungi,
Commisso curare greges, & denique nullum,
Servandi causa pecoris, vitare dolorem:
Nec dutitare animam multis pro millibus unam
Consecrare Deo, ac meliori reddere vi:a.

On connoît de du Chatel des mots pleins de vertu & de courage. Il avoit eu des démêlés affez viss avec le cardinal de Tournon, au sujet des Protestans, que le cardinal vouloit toujours brûler avec une cruauté dévote, & que l'évêque vouloit qu'on traitât avec une indulgence chrétienne; l'intolérance l'emporta, & le cardinal reprochoit à l'évêque sa charité: J'ai parlé en évêque, lui répondit du Chatel, vous agisser en hourreau.

du Chatel, vous agissez en bourreau.

C'est ce même du Chatel qui, entendant le chancelier Poyet dire à François I qu'il étoit le maître des biens de ses sujets, propos qu'il ne saudroit pas même tenir à Titus, lui dit avec indignation: « portez aux Caligula & aux Néron » ces maximes tyranniques; & si vous ne vous » respectez pas vous-même, respectez le roi ». François I l'entendit, l'estima, & méprisa

François I demandant un jour à du Chatel s'il étoit d'extraction noble: Sire, répondit du Chatel, Noë dans l'arche avoit trois fils; je ne vous dirai pas bien précisément duquel des trois je suis descendu. Cette réponse annonce assez qu'il n'étoit pas comme les Tanneguy, d'une ancienne famille de Bretagne.

Mais Guillaume du Chatel, pannetier du roi Charles VII, en étoit vraisemblablement; c'est un des sept chevaliers françois de la troupe de Barbazan qui, en 1404, battirent sept chevaliers anglois. Il désendit vaillamment la ville de Saint-Denis, contre les anglois. Il sut tué en 1441, au siège de Pontoise. Charles VII le sit enterrer à Saint-Denis.

CHATELAIN (MARTIN) (Hist. mod.), anglois, aveugle né, qui faisoit au tour des ouvrages parfaits dans leur genre. Il ne desiroit de voir que les couleurs, parce que rien ne lui en donnoit l'idée; pour le ciel, il disoit qu'il aimeroit mieux le toucher.

CHATELARD (Hist. mod.). Lorsque Marie Stuart retourna en Ecosse, après la mort de François II, Montmorenci, qui sut depuis le connéstable Henri, sut un des François qui l'accompagnèrent. Il avoit avec lui Chatelard ou Chastelard, jeune homme d'une très-ancienne maison du Dauphiné, petit-fils, par sa mère, de notre illustre chevalier Bayard. Chatelard avoit des talens aimables, de la galanterie dans l'esprit, du goût pour la poésse; il s'exerça beaucoup dans ce voyage à célèbrer la reine, qui prenoit plaisir à répondre à ses vers. Ardent & présomptueux, il s'enslamma

pour elle & espéra de lui plaire. Obligé de revenir en France, il quitta l'Ecosse avec le plus vif regret. Lorsqu'il vit les guerres de religion s'allumer dans sa patrie, ne voulant porter les armes, ni pour la religion catholique, parce qu'il étoit protestant. ni contre cette religion, parce que c'étoit celle de la reine qu'il aimoit, il prit le parti de retourner en Ecosse avec des lettres de recommandation de Montmorenci. La reine d'Ecosse le revitavec plaisir. Chatelard se méprit sur la nature de ses succes: il poussa la témérité de ses entreprises jusqu'à le cacher sous le lit de la reine, il y sut découvert au moment où la reine alloit se coucher: elle eut la borné de lui pardonner; mais Chatelærd eut le malheur de se persuader que quand une reine pardonne de telles insolences, elle les autorise; il osa récidiver: Marie perdit patience, & orut devoir abandonner Chatelard à la rigueur de la justice. Il étoit difficile qu'il y eût des loix poskives sur un pareil cas; par conséquent la vie de Chatelard auroit dû être en sûrete; il sut cependant condamné à être décapité. La reine eût dû lui faire grace. & se contenter de le chasser de ses états comme un fou incurrable; mais elle craignit le pédantisme de sa nation & l'interprétation odieuse qu'on pourroit donner à son indulgence sur un point si délicat ; elle le laissa périr. Chatelard monta fur l'échafaut avec la réfignation d'un chevalier qui meurt pour sa dame; il se plaignit pourtant de sa cruauté, mais en amant maltraité, plus qu'en coupable condamné; il eut les yeux fixés jusqu'à la mort sur un lieu d'où il espéroit que la reine pourroit être curieuse de voir son supplice, puisque c'étoit une curiosité du temps, mais la reine avoit un juste éloignement pour cet affreux usage, & cette exécution étoit précisément celle qu'il lui convenoit le moins de voir. Chatelard lut pour son éternelle consolation, dit Brantôme, « l'hymne » de la mort par Ronfard, ne s'aidant autrement » d'autre livre spirituel, ni de ministre, ni de » confesseur ».

CHATELET (PAUL-HAY, seigneur DU) (Hist. litt. mod.), gentilhomme breton, avocat général au parlement de Rennes, puis maître des requêtes & conseiller d'état, homme de mérite, plein d'audace & de courage, & tel que le cardinal de Richelieu en laissoit peu subsister. Il sut nommé un des commissaires du maréchal de Marillac. Le maréchal le récusa comme son ennemi personnel, & comme auteur d'une satyre latine, en prose rimée, contre lui & contre son frère. On croit qu'il fit suggérer lui-même cette récusation au maréchal; en ce cas, il ne vouloit donc que se débarrasser de cette affaire, & non pas servir se maréchal, car il l'auroit mieux servi en restant au nombre des juges, & en opinant à l'absolution de l'accusé. Quoi qu'il en soit, le cardinal de Richelieu soupçonna que du Châtelet avoit connivé à la récusation, ou qu'il en étoit du moins bien aise, & pour ce grand crime, il le sit mettre'

iamais. Etant allé quelque temps après à la messe du roi, & ayant cru remarquer que le roi détournoit la vue, peut-être par la confusion de l'avoir laissé si injustement maltraiter; il s'approcha de Saint-Simon, alors favori, & lui dit: je vous prie, monsieur, de dire au roi que je lui pardonne, & que je lui permets de me regarder. Le roi rit & l'accueillit. Il brava de nouveau, & bien plus hautement le cardinal, en allant avec Seint-Prenil folliciter la grace du maréchal de Montmorenci. Il montroit tant de zèle pour ce héros intéressant, que Louis XIII lui dit : vous voudriez, je pense, avoir perdu un bras pour le sauver. Je voudrois, Sire, repondit du Châtelet, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à votre service, & en avoir sauvé un qui vous a gagné des batailles, & qui vous en gagneroit encore. Il compose un mémoire très-hardi & aussi éloquent qu'il le pouvoit en faveur de Montmorenci; le cardinal de Richelieu lui en fit un reproche, & lui dir: vous condamnez donc la justice du roi. - Non, je justifie sa miséricorde, s'il a la bomé d'en user envers un des plus vaillans hommes & des plus utiles de son royaume. C'est le mot d'Argyre dans Tancrède,

Blamez-vous le Sénat? --- Non; je hais la rigneur.

s'il a la bonté d'en user! du Châtelet pouvoit dire; s'il a la justice d'en user. En esset, Vittorio Sirì a parfaitement dit, en parlant du marechal de Montmorenci: Il n'y avoit point de juge qui ne l'eût condamné; il n'y avoit point de roi qui ne lui eut fait grace. Les juges sont obligés de suivre la loi dans toute sa rigueur, & de se rensermer dans l'objet soumis à leur décision; ils déclarent que la loi inflige telle peine pour tel crime, & que l'accufé est dans le cas de la loi. La loi est infléxible; elle n'a égard ni aux circonstances étrangères, ni aux considérations personnelles, le crime est commis, il suffit, la loi punit, & le juge est l'organe de la loi. La justice du prince n'est point ainsi bornée, elle embrasse tous les temps, évalue toutes les circonstances, tient compte des services, & fait toutes les compensations convenables. C'est pour exercer cette justice dans toute son étendue, que le prince a le privilège de faire grace. Cette noble, cette heureuse prérogative du trône ne doit point être exercée au hasard; toute grace du souverain doit être une justice. Quand le souverain pardonne à un coupable convaincu, il déclare que le crime de cet homme étoit ou affoibli par les circonstances, ou réparé d'avance par ses services, ou racheté par ses vertus. A tous ces titres, le maréchal de Montmorenci & M. de Thou, si l'on veut que ce dernier fût coupable, auroient dû obtenir leur grace de Louis-le-Juste.

Monseigneur, disoit un magistrat sevère au duc dinal de Richelieu soupçonna que du Châtelet avoit connivé à la récusation, ou qu'il en étoit du moins bien aise, & pour ce grand crime; il le sit mettre en prison. Du Châtelet en fortit plus audacieux que vous aussi tenu registre des services qu'ils m'ont rendus?

Cemot tendre & sublime nous montre la différence de la justice du prince & de celle du juge. La première tient registre des services rendus, la seconde est nécessairement incomplette parce qu'elle se renserme dans un temps, dans un fait & dans un cas particulier. Car, supposons un homme dont la vie entière aura été une suite continuelle d'actions vertueuses; supposons que cet homme, entraîné par des conjondures malheureuses, se soit oublié une sois & se soit laisse emporter à une de ces actions pour lesquelles la loi, qui ne peut prévoir tous les cas particuliers, a prononcé généralement une peine capitale; de bonne foi, est-ce rendre une justice complette à un tel homme que de le traîner au supplice comme un malsaiteur de profession, accoutumé à troubler la société par des crimes? D'un autre côté, un scélérat averé, qui n'a pour lui que l'intrigue & la faveur, doit-il être conservé dans la société qu'il trouble & qu'il insecte? Les rois peuvent donc pecher doublement, & être injustes de deux manières dans l'exercice de ce beau thoit de faire grace, l'une en accordant la grace à celui qui ne la mérite pas, l'autre en la refufant à celui qui la mérite. De ces deux manières d'être injuste, la première a du moins un prerexte d'humanité & de pitie, la seconde est odieuse & inhumaine; c'est celle que Louis XIII, c'està-dire le cardinal de Richelieu, s'est si souvem permise, & contre laquelle du Châtelet a eu le courage & la justice de s'élever.

Quant aux juges, on n'a rien à leur reprocher, ils suivent la loi, ils sont leur devoir; ceux du maréchal de Montmorenci l'avoient sait, mais ceux du maréchal de Marillac, d'Urbain Grandier &

de plusieurs autres l'avoient-ils fait?

C'est donc principalement comme magistrat que du Chatelet mérite d'être considéré; c'est cependant comme auteur qu'il est le plus connu. Son histoire du connétable du Guesclin est célèbre, quoique dissicile à lire aujourd'hui. On a de lui aussi des Observations sur la vie & la condamnation du maréchal de Marillac, un Recueil de pièces pour servir à l'histoire, & quélques opuscules de bel esprir dont il est inutile de parler. Il mourut en 1636, à quarante-trois ans, à l'âge d'ajouter beau-toup à son nom, & comme magistrat, & comme

CHATELUS, CHATELLUX ou CHASTELUS (Hist. de Fr.), noble & ancienne maison de Bourgogne, dont le nom est de Beauvoir, & dont étoit le maréchal de Beauvoir, mort en 1453. Ayant donné en 1423 la ville de Crevant au chapitre d'Auxerre, il obtint de la reconnoissance du chapitre pour lui, & pour sa postérité, un privilège singulier; c'est celui de prendre séance au chœur de l'église d'Auxerre parmi les chanoines, en surplis & l'épée au côté, l'aumusse sur le bras, un oiseau sur le point; & d'assisser de même aux assemblées du chaptere. La liste des seigneurs de

Beauvoir & de Chatelus en offre un grand nombre de tués dans des combats, & quelques-un; dans des duels. Nous remarquerons parmi les premiers. Auguste de Chatelus, tué en 1621, au siège de Saint-Jean d'Angely. Cesar-Pierre, comte de Chatelus, tué d'un coup de canon à la pataille de. Nortlingue, où il faisoit les fonctions de maréchal de bataille, Philibert-Paul-Louis de Chatelus, tué, au combat de Chiari en 1701. On sait avec quelle gloire dans plus d'un genre ce nom est porté aujourd'hui par les héririers de ces vaillans chevaliers.

CHATILLON (Hist. de Fr.), grande & illustre maison éteinte de nos jours, qui avoit produit entre autres grands hommes, le sameux connétable Gaucher de Châtillon, mort en 1329, ayant porté l'épée de connétable sous cinq rois; Jean de Châtillon, grand-maître de France, mort en 1363; Hugues de Châtillon, grand-maître des arbalèrriers; Jacques de Châtillon, amiral de France, tué à la bataille d'Azincourt; le duc de Châtillon, premier gouverneur du dauphin, père du roi, &c. Le nom de cette maison venoit de Châtillon-sur-Marne.

La maison de Coligny possédoit Châtillon-sur-Loing, & en a quelquesois pris le nom de Châtillon. De là le maréchal de Châtillon, beau-srère du cométable Anne de Montmorenci, & père de l'amiral de Coligny; de là le cardinal de Châtillon, srère du même amiral (Voyez Coligny.). Un second maréchal de Châtillon, mort en 1646, & le duc de Châtillon, son fils, tué à l'attaque de

Charenton, en 1649.

CHATRI (Hift. mod.), femme d'un tailleur de la ville de Sens, sous le règne de Henri III. Au bout de vingt ans de mariage elle se crut grosse; elle attendit au lit le moment d'accoucher, elle l'attendit ainsi pendant trois ans; elle vécut encore vingt quatre ans dans le même état de grossesse apparente & d'enslure réelle; elle mourut à soixante-huit ans; on l'ouvrit, & on trouva dans son sein le corps d'une petite-fille tout sormé, mais entièrement pétrissé. D'Alibour, alors médecin de la ville de Sens, & qui le sut depuis du roi Henri IV, a donné la relation de ce phénomène, dont il avoit été le témoin.

CHAUCER (GEOFFROI) (Hist. litt. a Anglet.). Ce sur sous le règne d'Edouard III que parut Chaucer, le premier poète classique anglois; la langue nationale lui doit beaucoup; il peignit avec sorce les mœurs de son siècle. Distingué sur-tout par sa gaieté, on le cite encore comme un modèle de bonne plaisanterie: on dit que pour entretenir cette gaieté, Edouard III lui faisoit donner tous les jours une cruche de vin de son cellier, & que cette gratissication, sixée par Richard II à un muid par an, avec une pension de vingt livres, & conotinuée sous sus successeurs, est l'origine de la pension qui se pase encore au poète Lauréar. Chaucer mourut en 1400. On voit son tombeau à Westminster.

CHAVIGNY. For BOUTHHLIER.

CHAVIGNY (Jean-Aymes de) (Hist. mod.), ne à Beaune, disciple de Nostradamus, & digne d'un tel maître. On a de lui la première face du Janus FRANÇOIS, contenant sommairement les troubles, guerres civiles & autres choses mémorables, advenues dans la France & ailleurs, de l'an de salut 1534, jusqu'à l'an 1889, sin de la maison Valesienne, extraire & colligée des centuries & autres commentaires de M. Michel de Notre-Dame. On a encore les Plésades du sieur Chavigni Beaunois, divisées en sept livres, prinses des anciennes prophéties, & conférées avec les oracles du célèbre & renommé Michel DE NOTRE-DAME, où est traité du renouvellement des siècles, changement des empires & avancement du nom chrétien.

CHAULIAC. Voyez CAULIAC.

CHAULIEU (GUILLAUME AMFRYE DE) (Hist. litt. mod.), philosophe enjoué, poëte original, homme aimable. Les princes de Vendôme, auxquels il étoit attaché, firent sa fortune, & il fit les délices de leur société. Logé au temple, il en fit le centre & comme le fanctuaire de la bonne compagnie; les princes de Vendôme vouloient être de ses soupers; il rassembloit autour de lui des amis choisis, distingués par leur esprit, par leurs talens, sur-tout par celui de plaire. On l'appelloit l'Anacréon du temple:

Et reviens goûter au temple, . L'ombre de tes maroniers,

lui dit Rousseau,

Là nous trouverons sans peine.
Avec toi, le verre en-main,
L'homme après qui Diogène
Courut si long-temps en vain.

Rouffeau & Voltaire l'ont également célèbré; ce qui prouve l'art qu'il avoit de plaire à tous. On connoît l'épître de M. de Voltaire:

A vous l'Anacréon du temple . &c.

A quatre-vingts ans, comme Anacréon, il aima & chanta ses amours, il aima mademoiselle de Launay, qui sur depuis la célèbre madame de Staal. On connoît sa charmante epître:

Eaunay , qui souverainement , Possèdes le talent de plaire, &c.,

Coquette, libertine, & même un peu friponne, _ Je sens au même instant qu'on devroit t'abhorrer, Que mon cœur, hors de toi, ne trouve rien d'aimable,

Et par un charme inconcevable.

Avec ce qui rendroit une autre insupportable,

Ta trouves le fecret de te faire adoret, &c.

Que ne te dois-je point? Sans toi dans l'indolence-; Couloient mes derniers jours à l'ennui destinés ; Par la nature condamnés ; Aux langueurs de l'indisférence ; &c.

Je ne voulus jamais devenir ton vainqueur;
Er ne comptant pour rien dans l'ardeur de te plaire...
Du plaisir d'être aimé la douceur étrangère,
Au seul plaisir d'aimer j'abandonnai mon cœur.
Je te parlois d'amour, tu te plut à m'entendre:
Les jours étoient trop courts pour nos doux entretiens ...

Et je connois peu de vrais biens

Dont on puisse jamais attendre

Le plaisir que me sit la fausseté des miens.

Heureux à qui le ciel donne une ame assez tendre

Pour pouvoir aisément comprendre

D'un amour malheureux quel étoit le bonheur a

Tel que je crois qu'il devoit rendre

Les plus heureux amans jaloux de mon erreurs

Un amant, même de quatre-vingts ans, ne-fauroit être ridicule quand il sait encore tenir un pareil langage. L'abbé de Chaulieu se donnoit & on le prenois pour disciple de Chapelle; le disciple avoit bien effacé le maitre. Où trouveroit-on dans Chapelle des vers de cette volupté délicate, & qui retracept d'une manière se générale & si sentie toutes les illusions de l'amour?

L'abbé de Chaulieu mourut en 1720, à quatrevingt-un ans. M. de Voltaire annonça cette more, prochaine à la société du temple.

Peut-être, les larmes aux yeux,
Je vous apprendrai pour nouvelle
Le, répas de ce vieux gouteux
Qu'anima l'esprit de Chapelle.
L'éternel abbé de Chaulieu
Paroître bientôt devant Dieu;
Et si d'une muse féconde.
Les vers aimables & poliaSauvent une ame en l'autre monde.
Il ira droit en paradis.
L'autre jour, à son agonie, &c.

Long-temps après sa mort, M. de Voltaire De, placé dans le temple du goût.

Je vis arriver en ce lieu

Le brillant abbé de Chaulieu,

Qui chantoit en fortant de table;

Il ofoit careffer le dieu

D'un air families, mais aimable.

Sa vive imagination

Prodiguoit dans fa douce ivresse

Des beautés sans correction,

Quichoquoient un peu la justesse.

Es respiroient la passon.

100

Le dien du goût l'avertit de ne se croire mie le premier des poètes négligése, & non pas le

premier des bons poètes.

Il ne sur point de l'académie françoise, il y étoit defiré, mais il trouva des contradicteurs; sa réputation d'épicurisme lui avoit nui auprès de Louis XIV. Mais cette histoire, qui tient à celle du resus que M. le président de Lamoignon se crut obligé, par les circonstances, de faire d'une place à l'académie, doit être renvoyée à cet article.

L'abbe de Chaulieu étoit ne a Fontenai, dans le Vexin normand, en 1639. Il avoit un neveu mestre-de-camp de cavalerie, qui sut blesse & pris à la bataille de la Marsaille en 1693: le duc de Savoie, dont il étoit prisonnier, témoigna au neveu combien il estimoit l'oncle; il le fix traiter par ses propres chirurgiens, il alla lui-même le voir plufieurs fois: dès qu'il fut gueri, il le renvoya en France; il ne mit à sa liberté qu'une condition, c'est qu'au moins le neveu de M. l'abbé de Chau-· lieu viendroit passer l'hiver à la cour de Turin. Je Borne la mes voux, ajouta le duc, parce que c'est une saveur que les conjonctures me permettent L'exiger; je sais trop bien que cette cour n'a point de charmes-capables d'y attirer M. l'abbé de Chaulieu lui-mêmes

CHAULNES (Voyez Albert).

CHAUMONT (Hist. mod.). La maison ancienne & illustre de Chaumoni de Guitry en Vexin, a porduit une foule de braves chevaliers.

Otmond I, fait prisonnier par les Anglois à la

bataille de Brenneville en 1119.

Guillaume I, son fils, fait aussi prisonnier par les Anglois la même année, à l'expédition de Tillières, Richard & deux Guillaumes ses fils & petitsfils, tous trois chambellans du roi Charles VI.

Philippe, mort de bleffures reçues au combat de Poligny en 1638; Guy, son fils, grand-maître de la garde-robe, tué au passage du Rhin. Louis, tué précédemment à la bataille de Saint-

Denis en 1567.

De cette même maison étoients

Jean de CHAUMONT, bibliothéenire du roi Henri-IV, & conseiller d'état.

Et Paul-Philippe de CHAUMONT, évêque d'Acqs, l'un des quarante de l'académie françoise.

CHAUMONT est aussi le nom distinctif d'une branche de la maison d'Amboise: de cette branche étoit le fameux cardinal Georges d'Amboise, principal ministre de Louis XII. M. de Voltaire a dit. dans la Henriade:

D'Ambeile est à les pieds; ce ministre sidèle, ... Qui seul aima la France, & fur seul aime d'elle; Tendre ami de son maître, & quidans ce haut rang Ne souilla point ses mains de rapine & de sang., Orjours !- drammura: \$ temps differnelle mémoire! La peuple était heuroux de noi convert de gloire...

Le cardinal d'Amboise avoit pense être élu pape après Alexandre VI & Pie III. Il avoit pour concurrent l'ambitieux Jules, alors cardinal de la Rovère. D'Amboise avoit vingt-quatre voix, Jules n'en-ayant que dix neuf, saissi le cless, déclarant avec audace qu'il formeroit plutôt un schisme que d'abandonner ses prétentions. L'idée d'un schisme alarma la piété du cardinal d'Amboise, qui sacrifia ses droits au bien de la paix. Jules fit le malheur du monde chrétien, d'Amboise en eût fait les délices.

D'Amboise sut paisiblement en France légat du Saint-Siège, il l'étoit dans le temps de la ligue de Cambray; lui seul prévit les maux qu'entraîneroit cette ligue satale: il resista seul à Marguerite d'Autriche.qui entraînoit toute l'Europe dans cette ligue; elle parle dans une lettre aux ambassadeurs du prince de Castille, de ces contradictions qu'elle essuya de la part du cardinal d'Amboise, alors plénipotentiaire pour la France à Cambray; & nous sommes, ditelle, monseigneur le légat & moi, cuidié prendre au

Jules II fat l'ennemi éternel de Louis XII, qui convoqua le concile de Pise pour le déposer: les intrigues de Jules tournèrent entièrement contre la France la ligue de Cambray; il fallut faire la guerre à ce pape turbulent; Charles de Chaumons d'Ainboise, maréchal de France & amiral, gouverneur du Milanez .. neveu du cardinal .. fur chargé de: cette expédition : Jules II l'excommunia; mais il pensa être puni de toutes ses intrigues, s'étant engagé: témérairement dans la ville de Bologne, d'où il avoit chasse quelques annnées auparavant les Bentivoglio. Ceux-ci proposerent à Chaumont d'enlever le pape avec toute sa cour; l'exécution de ce projet étoit. facile, la garnison étoit soible, les habitans s'intéressoient pour leurs anciens maîtres: Chaumont s'avança vers Bologne; au bruit de son approche les cardinaux tremblans entrent dans la chambre du pape : qu'une maladie considérable retenoit au lit; ils sui. exposent le danger qui le menace, & le conjurent les larmes aux yeux, de s'accommoder avec Chaumont. Le pape, également intrépide & infléxible, rit de leur terreur & veut braver l'orage; il mande les magistrats & les chess du peuple, il les exhorte à une défense vigourense; mais connoissant enfin : l'inutilité de ses efforts, & se voyant presse par les . sollicitations redoublées des cardinaux & des ambassadeurs des puissances alliées, il consent à tromper Chaumont par des propositions d'accommodement : ce stratagême lui réussit & donna le temps à Colonne d'entrer dans Bologne avec un renfort confidérable; le pape reprit alors sa fierté, & ayant force Chaumons à la retraite, alla lui-même, au milieu des rigueurs de 🖂 l'hiver, & malgré la foiblesse de son âge & de sa santé, ... mettre le sièze devant la Mirandole. Cependant le chevalier Bayard, détaché de l'armée de Chaumont pour, aller à la découverre, fut instruit de la marche du : pape . & résolut de l'enlever entre Saint-Félix & la ... Mirandole; se qu'il auroit exécuté infailliblements

si une neige abonilante, qui rendoit les chemins presque impratiquables, n'eût obligé le pape, à peine sorti de Saint-Félix, de retourner sur ses pas. Bayard désespèré de voir qu'il lui échappoit, le pourssuivit jusqu'à Saint-Félix: « sur le point qu'il arri» voit à Saint-Félix, dit l'historien du chevalier Bayard, » le pape ne faisoir qu'entrer dedans le
» château, lequel, au cri qu'il ouyt, eust telle
» frayeur, que sinditement & sans aide, sortit de
» la litière & lui mesme aida à lever le pont, qui
» seust d'homme de bon esprit; car s'il eust autant
» demeuré qu'on mectroit à dire un Pater nosser,
» il étoit croqué ».

Échappé à ce nouveau danger, il n'en pressa que plus vivement le siège de la Mirandole; on le voyoit plein d'une ardeur infatigable, accélérer les travaux, dresser les batteries, animer les foldats par des caresses, par des menaces, partager avec eux les peines & les périls; il n'étoit pas loin alors de quatre-vingts ans. La Mirandole, attaquée avec tant d'impétuosité, sut sorcée de se rendre. Chaumont tomba malade, & se voyant près de mourir, il sentit quelque remords d'avoir fait la guerre au pape, & lui en sit demander l'absolution.

Le brave Bussy d'Amboise, dont nous avons rapporté la sin tragique à l'article ANJOU, page 326, étoit de cette maison d'Amboise, mais d'une branche distinguée par le nom de Bussy, comme celle du cardinal & du maréchal l'étoit par le nom de CHAU-

MONT.

CHAUSSEE (Pierre-Claude Nivelle de la) [Hist. list. mod.), auteur d'un genre de comédies qu'on a cru nouveau, & qui l'est jusqu'à un certain point, quoiqu'on en trouve des traces antérieurement, & chez les anciens, & chez les modernes. Les gens à préjugés, qui ne veulent voir que ce qu'ils ont toujours vu, les ennemis des nouveautés & des progrès de l'art & de la raison, ont cru décrier beaucoup ce genre, en l'appellant le Comique larmoyant, & en observant que ce n'est pas le genre de Molière. Eh non! ce n'est pas celui de Molière, c'est un genre nouveau, c'est une acquisition dont la scène s'enrichit. Tout genre, a dit M. de Voltaire, est bon hors le genre ennuyeux; les comédies de la Chaussée n'ennuient point, elles touchent & elles instruisent, Mélanide, le Préjugé à la mode, l'Ecole des mères, l'Ecole des amis, la Gouvernante, &c. sont des pièces morales & touchantes, aussi intéressantes qu'estimables, & qu'il est très glorieux d'avoir faites. Il est même glorieux de les aimer beaucoup, c'est une preuve de sensibilité, d'honnêteté, dont on se sait gré, & on peut dire qu'au moins en morale,

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire,

M. de la Chaussie ne manquoir pas non plus de disposition pour le comique plassant; on en trouve des traits sort heureux dans les comedies même toughantes, & nous ne devous pas dédaigner d'observer que la plus plaisante : sans comparaison; de sources les pièces des érrennes de la Saint-Jean, les Mémoires du prélident Guillerin sont de la Chaussee. Nous ne dishmulerons pas non plus une chose qui doit faire bien de la peine à tous les honnètes gens. Des éditeurs indiscrets ont mis dans le recueil de ses œuvres une pièce, un monument de bassesse & de cruausé, où l'auteur ne rougit pas d'insulter à la misère des citoyens ruinés par les révolutions à jamais déplorables du système. Il trouve que c'est fort bien fait d'avoir pris à ces malheureux tout leur bien. Jamais on n'a vu un tel scandale dans nos lettres françoises; jamais les plus vils insectes de la littérature ne se sont pas permis une adulation si monstrueuse. A quoi donc servent l'esprit & les talens, s'ils ne nous enseignent pas à détester l'injustice, à plaindre le malheur, à respecter l'innocence opprimée? Croyons que l'auteur de tant de pièces touchantes & vertueuses ne s'est point souillé d'un pareil opprobre. & que cette œuvre de ténèbres a mal-à-propos été inserée parmi ses œuvres. Recu à l'académie françoise en 1746, mort en

CHAZELLES (JEAN-MATHIEU DE) (Hift, liu. mod.), professeur d'hydrographie à Marseille : il étoit de l'académie des sciences de Paris, & Fontenelle a fait son éloge. Ce qui le distingue, ce sont ses voyages dans la Grèce & dans l'Egypte, les observations qu'il y a faites, les lamières qu'il en a rapportées, la mesure qu'il a prise des pyramides, ses remarques sur l'exposition des quatre côtés de ces valtes monumens aux quatre points cardinaux du monde. Ce fut lui encore qui out la gloire d'imaginer qu'on pourroit se serviz de galères sur l'octan. pour remorquer les vaisseaux quand le vent leur manqueroit ou leur seroit contraire. En 1690, quinze galères parsies de Rochesort donnèrent se nonveau spechacle sur l'ocean. Elles allèrent jusqu'à Torbay, en Angleterse, & fervirent à la defcente qu'on fit à Tingmouth; Charelles y fit les sonctions d'ingénieur, & eut le plaiur de servirà-la-fois en qualité de savant & en qualité d'homme de guerre. L'usage qu'il enspignoit alors à saire des galères dans l'ocean étolt nouveau, mais l'imroduction de ces navires dans cette mer n'étoit pas une chose nouvelle. Dès l'an 1513, Prégent de Bidoux, général des galères sous le règne de Louis XII, avoit introduit des galères de la Méditerannée dans l'ocean, où on n'avoit pas cru jusques-là qu'il fut possible d'en introduire. Sous François I, elles furent plus d'une fois employées sur l'océan, & il ý en avoit au combat naval de 1545, contre les

On doit à M de Chazelles la plupart des cartes qui composent les deux volumes du Nepune françois; il a servi aux progrès de l'attronomie, de la géographie, de la navigation. Né en 1657, mort en 1710 à Lyon.

CHEFFONTAINES: (CHRISTOPHE) despite

loss ici que pour observer qu'il est l'auteur d'un livre françois, imprime en 1579, fous ce titre: Chretienne Confutation du point d'honneur, sur lequel la nobleffe fonde ses monomachies & ses querelles. Mais comme on lifoit peu le françois alors, il le traduifit en latin. Il sit quelques autres ouvrages de son état, & peu connus. Mort en 1599

CHEMINAIS (TIMOLEON) (Hift. litt. mod.), jestite. Ses sermons ont la réputation d'être touchans; on ne les lit plus guero depuis que Masfillona paru, & Bourdaloue lui-même ne se soutient plus que par la différence du genre. On le dit toujours le premier des prédicateurs, comme Corneille le premier des poètes tragiques, mais c'est par l'habitude de le dire, on ne le croit plus; c'est Masfillon qui obtient tous les suffrages, & l'abbé Poulle les entraîne. Le Pêre Cheminais mourut en 1686, à trente-hult ans.

CHEMNITZ, Chemnitius (MARTIN) (Hift. litt. mod.), disciple de Melanchton, est connu par son examen concilii Tridentini. Mort en 1586.

Bogelas Philippe CHEMNITZ, fon petit-fils, eft auteur d'une histoire en deux volumes in-folio, de la guerre des Suédois en Allemagne sous Gustave-Adolphe. Christine, fille de Gustave, en sut si contente, qu'elle annoblit l'auteur, & lui donna la terre de Holstedt en Suède, où il mourut en 1678.

CHENU (JEAN) (Hift. litt. mod.), avocat à Bourges, puis à Paris, auteur des antiquités de Bourges, & de la chronologie des archevêques de cette ville.

Mort en 1627.

CHEOPS ou CHEMINS (Hift. des Egyptiens), fut le premier roi de la vingt-unième dynaftie: ce prince, sans frein dans ses desirs, & sans pudeur dans ses actions, fut également l'ennemi des dieux & des hommes. Tyran des peuples, il se rendit encore plus odieux par ses impieres que par ses véxations. Il ne vit dans ses sujets que les instrumens de ses caprices & de ses extravagances; il leur fut défendu de travailler pour d'autres que lui : il les employoit dans les carrières de l'Arabie pour en tirer les pierres qui servirent à bâtir une des pyramides, dont ont voit encore les débris dans le défert d'Afrique, sur la pointe d'un rocher. Son élévation étoit environ de cent pieds au-dessus du niveau de la plaine : les Egyptiens furent moins offenses des travaux auxquels il furent affujettis, que des outrages faits à leurs dieux. Cheops ordonna de fermer leurs temples, & tous les facrifices furent abolis : ce scandale auroit dû soulever un peuple superstitieux, mais les Egyptiens étoient trop avilis pour punir l'auteur de leur dégradation : ce prince sacrilège, après avoir vécu abhorré, mourut tranquillement sur le trône dont il avoit souillé la majesté. (T-N).
CHEREBERT. Voyez CARIBERT.

CHERILE, CHERILUS (Hift. litt. anc.). Il y a eu plufieurs poëtes grecs de ce nom, entre autres deux, l'un estimé, l'autre décrié. Le premier étoit ami d'Hérodore. Il célébra la victoire remportée sur Xercès par les: Grecs à Salamine. Les vainqueurs en furent si flattés., qu'ils donnérent à l'auteur du poëme une pièce d'or pour chaque vers (le poëme apparemment n'étoit pas long); mais laissons l'or. & ne songeons qu'à l'honneur, ils ordonnèrent que ses poésies seroient récitées avec celles d'Homère. Il reste des fragmens de ce poëte dans Aristote, dans Strabon. dans l'ouvrage de Josephe contre Apion. Lyfander, général des Lacédémoniens, voulont touiours avoir avec lui Chérilus pour qu'il chantat ses grandes actions, d'étoit s'imposer la nécessité d'en

L'autre. Chérilus n'est que trop connu par le jugement qu'en a posté Horace. Il est pour lui le modèle du mauvais; il trouve qu'Alexandre deshonorois son goût par le cas qu'il faisoit de ce poète, par le prix qu'il attachoit à ses vers, & même qu'il en donnoit, car il les payoit très-cher.

> Sic mihi qui multim ceffat , fit Charilus ille , Quis bis terre bonum cum risu miror . & idem

Gratus Alexandro regi magno fuit ille Cherilus , inculcie qui versibus & male nacio Rettulit acceptos, regale numifina, Philipposi Idem rex ille, polma

Qui tam ridiculpm tam care prodigus emis Edido vetuit, ne quis se prater Apellem Pingeret, aut alius Lysippo duceret ara Foreis Alexandri vuleum simulancia. Quod fl. Judicium subcile videndis artibus, illud Ad libros & ad hac mufarum dona vocares. Brasun in crosso jurares acre natum.

CHERON (ELISABETH-SOPHIE) (Hif. litt.: mod.), semme célèbre comme peintre & comme poëte. Madame Deshoulières, dont elle avoit fait le portrait, a dir:

> La lavance Chéron, par son divin pincesu. Me redonne un éclat nouveau-

Sa réputation de peintre est restée plus entière que colle de poëte. On a d'elle des odes, dont plusieurs ont été mises dans le recueil des Poésies chrétiennes de le Fort. Une ode sur le jugement dernier, qui a fait tant de bruit dans le temps, est attribuée, par les uns. à mademoiselle Chéron, par les autres, au Père Campistron, jésuite. On a imprimé en 1717, avec la Batracomyomachie d'Homère, traduite en vers par M. Boivin le cadet, une petite pièce de mademoiselle Chéron, qui a pour titre : Les Cérises renversées. On dit que le cèlèbre Rousseau (Jean-Baptiste) faisoit cas de on petit ouvrage. Mademoiselle Chéron avoit épouse un ingénieur du roi, nomme Le Hay; née protestante, elle avoit abjuré. Elle avoit un frère, Louis Chéren, bon graveur & bon peintre.

CHÉRUBIN (le Père Chérubin d'Orléans) (Hist litt. mod.), capucin, auteur de la Dioptrique oculaire, Paris, 1671, in-folio & de la Vision parfaité, 1677 & 1681, deux volumes in-folio avec figures.

CHESEAUX (JEAN-PHILIPPE DE LOYS DE) (Hist. liut. mod.), petit-fils du célèbre Crousaz, savant universel, ensant prodigieux: à dix-sept ans il avoit sait trois traités de physique célèbres, sur la Dynamique, sur la force de la poudre à canon, sur le mouvement de l'air dans la propagation du son. On a encore de lui un traité de la comète de 1743, & des élémens de cosmographie & d'astronomie, sans compter quelques écrits théologiques. Il étoit des académies des sciences de Paris, de Londres & de Gottingue. Né à Lausanne en 1718, mort à Paris en 1751.

CHESELDEN (GUILLAUME) (Hist. mod.), chirurgien célèbre de Londres, grand lithotomiste, grand anatomiste, auteur d'une Anatomise du corps humain & d'une Ostéographie, mais plus illustre encore pour avoir rendu la vue à un aveugle né de 14 ans, en ouvrant la prunelle des deux yeux. Les détails de cette opération se tronvent dans les transactions philosophiques & dans les Mémoires de l'académie de chirurgie. Il étoit de la société royale de Londres & correspondant de l'académie des sciences de Paris. Il est mort en 1752, à 64 ans.

CHESNE. Voyer Duchesne.

CHESTERFIELD (PHILIPPE DORMER STAN-HOPE, comte de) (Hist. d'Anglet.), né à Londres le 22 septembre 1695, mort le 24 mars 1773, a eu la plus grande part aux affaires de son pays. principalement sous le règne de George II. Il fut employé en plusieurs négociations importantes, & dans le royaume & au dehors. Vice-roi d'Irlande dans des temps orageux, il maintint cet état en paix, & on s'y souvient encore des regrets qu'il y laissa en le quittant. Ministre, il sit du bien, & il sortit du ministère en 1748, plus glorieusement encore qu'il n'y étoit entré. Il proposoit la paix, le conseil voulut la guerre, il se retira, & à peine étoit il rendu à la vie privée, qu'on fut obligé d'en revenir à son avis, & de saire la paix. Il confacra le reste de ses jours aux lettres & à la philosophie. Il avoit beaucoup vecu en France: l'académie des inscriptions & belleslettres l'élut en 1755 académicien libre étranger. Ce qui le distingua particulièrement des autres hommes, ce fut un grand amour de la gloire dans tous les genres. Il existe des monumens de ses talens & de son esprit. Il y a des morceaux de lui dans un ouvrage périodique célèbre, intitulé: le monde (The World). Les discours qu'il a prononcés en diverses occasions dans la chambre des pairs, font partie d'un recueil connu (The collection of the parliamentary debates). Il avoit épousé, en 1733, Mélosine, baronne de Shulemburg, que George I avoit élevée en 1722 à la pairie angloise, comme comtesse de Walsingham & baronne d'Aldboroug. Il en eut un fils unique

qu'il perdit en 1769. On nous a donné en 1776, un choix des lettres du comte de Chesterfield à ce fils qui voyageoit alors en France. Le traducteur (M. Peyron) a cru devoir choisir parmi ces lettres, & supprimer divers traits qu'il ne fait que mieux sortir, en les rapportant dans la présace; tels sont ceux ci, par exemple :

« N'abandonnez jamais Marcel, qui est mainn tenant pour vous de plus de confequence que

» tons les bureaux de l'Europe.

» Il est très-certain que votre maître de danse » est pour vous maintenant l'homme de l'Europe » le plus important.

" Ayez soin de votre parure, portez de beaux " habits; je sais que vous avez un habit écastate,

» galonné en or.

n Choifissez le meilleur tailleur, boutonnez &
n déboutonnez vos habits comme les gens de
goût boutonnent & déboutonnent les leurs.
n Faites vous coëffer par le meilleur friseur, &c.
n Vous nettoierez vos dents tous les matins avec
n une éponge douce & de l'eau chaude, pendant

» quatre ou cinq minutes.

» Nettovez vos oreilles chaque matin. & mou-

n chez-vous toutes les fois que vous en aurez

» besoin.
» Soyez dissimulé, flatteur; dites du bien des
» gens, quoi qu'absens, quand vous savez que

» cela doit leur être rapporté ».

Il y a tout lieu de croire que le lord de Chefterfield, qui prend souvent avec son fils le ton ironique, a voulu le prendre dans ces détails si minutieux & si singuliers, peut-être même plufieurs de ces traits sont-ils, dans l'intention d'un Anglois, une critique de la France. Quoi qu'il en soit, ces lettres sont en général sensées & instructives, du moins pour l'ensance. On peut les regarder comme un cours abrégé de fable, d'histoire tant ancienne que moderne, de morale, de politique, &c, où l'auteur suit attentivement les progrès de l'âge de son élève, & proportionne les leçons à ses besoins.

Une de ces lettres contient des jugemens sur les plus sameux écrivains d'Italie. Le lord Chestersield est de l'avis de Boileau sur le Tasse; il n'aime point cette image par où débute la Jéru-salem delivrée, & qui a si souvent été citée.

Cost all' egro Fanciul pergiamo aspersi Di soavi licor gli orli del vaso, Succhi amarı ingannato in tanto ei beve E dall' inganno suo vita riceve.

Il préfère l'Arioste au Tasse. Il dit que le Dante a toujours èté inintelligible pour lui. Il juge le Passor sido du Guarini & l'Aminte du Tasse, comme on les a toujours jugés; il loue parmi les prosateurs Machiavel & Bocace; il qualisse d'excellens historiens, Guichardin, Bentivoglio, Davila. Pétrarque est l'ecrivain qu'il juge le moins savorablement & le moins équitablemens: c'est dit-il, un ennuyeux chanteur, un poète toujours malade d'amour. Ce jugement a été fort reproché au comte de

Chesterfield. .

Les lettres de ce rècueil ne sont pas toutes traduites, plusieurs ont été écrites en François par le comte de Chestarfield lui-même; elles prouvent qu'il savoit bien notre langue; on ne sera pas étonné cependant d'y trouver quelques phrases qui sentent l'étranger; par exemple, celle-ci.

"Vous voyez de quel usage c'est que de savoir bien parler, de s'exprimer bien, & de s'énoncer

» avec grace ».

Voici dans des maximes détachées, placées à la suite des lettres, une phrase bien angloise, & ce n'est plus de grammaire qu'il s'agit, mais c'est du sens de la phrase.

« Comme les rois sont engendrés & naissent » ainsi que les autres hommes; il est à présumer

» qu'ils sont de l'espèce humaine ».

CHEVALERIE, militia; CHEVALIER, miles-L'histoire de la Chevalerie est, pour ainsi dire, l'abrégé de celle de la nation, & pour caractériser l'une il suffit de peindre l'autre.

Il faudroit sans doute une main plus habile pour peindre un tel tableau. Mais si la vérité seule a de quoi plaire, c'est sur-tout quand elle parle le langage du cœur à ceux qui savent l'entendre. On ne lit pas sans émotion le récit de nos historiens, quand ils nous représentent nos premiers héros dans toute leur simplicité. Ces peintures nous attachent malgré nous; leurs expressions mêmes, si bien assorties au caractère de ces guerriers, nous plaisent malgré leur vétusté, & nous nous assortiens en quelque manière aux belles actions de nos aïeux, parce que tel dont le cœur en est pénétré, capable aujourd'hui de les imiter, eût pu, dans cœs temps reculés, servir lui-même de modèle.

Il ne faut pas regarder cependant les siècles de la chevalerie comme l'âge d'or. Nous les voyons dans un éloignement favorable au vice comme-à la vertu. Rapprochons-les, s'il se peut, & représentons l'un & l'autre avec l'énergie que l'ignorance & la simplicité leur imprimoient; on concevra plus d'horreur pour l'un, & l'autre en deviendra plus aimable. On sera étonné de ce mêlange de courage & de galanterie, de superstition & d'impiété, de franchise & de grossièreté, de simplicité & de magnificence. En opposant les mœurs de ces temps héroïques à celles d'aujourd'hui, on sentira peut-être que ce que nous avons acquis vaut mieux que ce que nous avons perdu. En examinant & jugeant de bonne soi, on reconnoîtra que les talens & les lumières sont plus de bien aux hommes que l'ignorance & la grossièreté. que ce vernis, qu'on nomme politesse, adoucit toujours les défauts, s'il cache quelquesois le vice, & que s'il a rendu nos vertus moins éclatantes,

Histoire. Tome II. Première part.

la franchise de nos pères, qu'il a remplacée, rendoit aussi leurs vices plus dangereux.

On ne peut fixer précisément l'origine de la chevalerie. Si on la confidère comme une cérémonie ou une simple institution militaire, on peut la faire remonter au temps de Charlemagne, & même beaucoup plus haut. Ce prince donna folemnellement l'épée & tout l'équipage d'un guerrier à son fils Louis. On trouve quelques exemples de cette cérémonie sous la première race de nos rois, & Tacite, parlant des mœurs des Germains, nous apprend qu'un semblable usage y étoit établi. Mais si on regarde la chevalerie comme une dignité qui donnoit le commandement dans les armées, un rang & des prérogatives dans le corps de la nation, on n'en trouvera guère de traces avant la fin du dixième siècle, & quelques auteurs disent avant l'onzième, temps auquel la monarchie françoise commença à sortir du chaos où l'ambition & les guerres l'avoient plongée. Ce fut alors que l'esprit de la nation se dèveloppa tout-à-sait, & que, conservant le caractère qu'elle tenoit de ses pères, elle montra ce qu'elle étoit & ce qu'elle pouvoit devenir.

C'est dans ce caractère même qu'il faut chercher l'origine de la chevalerie. Un peuple belliqueux aime tout ce qui a rapport à la guerre, & cette passion s'annonce dans ses cérémonies & jusques dans ses jeux. Quand Tacite dit que le père & le plus proche parent d'un jeune homme le pare du bouclier & lui présente un javelot dans une assemblée nationale, Tacite nous représente la réception d'un chevalier. Le temps & les circonstances persectionnèrent cette institution, comme ils la firent ensuite tomber dans l'avilissement. Si la politique des souverains & des barons en profita, il ne faut pas dire qu'ils en surent les instituteurs : si elle a quelque rapport avec les cérémonies que l'église observe dans l'administration des sacremens, il faut dire que les usages ont la même origine, mais non pas que l'un découle de

l'autre.

Voyons quelles étoient les cérémonies instituées

pour la création d'un chevalier.

Celui que sa naissance appelloit à cette dignité. passoit les sept premières années de sa vie entre les mains des semmes, d'où on le retiroit pour le mettre au service de page jusqu'à quatorze ans. Depuis cet âge jusqu'à celui de vingt ans, il faifoit les fonctions d'écuyer, en sorte qu'il ne ponvoit être chevalier qu'à vingt un ans accomplis. Arrivé à cet âge, il se préparoir à être reçu, par des jounes, des veilles, des prières : il prenoit des bains, étoit vêtu de blanc, à l'imitation des Néophites, & recevoit les sacremens de la pénitence & de l'eucharistie. Après s'être acquitté de tous ces devoirs, il alloit à l'église, accompagné d'un parrain; il présentoit son épée au prêtre célébrant, qui la bénissoit, & la metroit ensuite au cou du novice : celui-ci alloit se mettre à ge114

noux aux pieds de celui ou de celle qui devoit l'armer chevalier, car on a lieu de croire que les femmes exercoient quelquesois ces honorables fonctions. Cette scène pouvoit se passer dans une chapelle, dans un château, sur la brèche d'une ville assiègée.ou en pleine campagne. Le récipiendaire étoit aussi-tôt revêtu de toutes les marques extérieures de la chevalerie : on lui donnoit l'accolade, & après l'avoir armé, on lui amenoit un cheval, qu'il montoit sur le champ & qu'il faisoit caracoler : il se montroit ensuite en public avec cet équipage.

Toutes ces cérémonies n'étoient pas toujours pratiquées, & il y avoit plusieurs mamères d'armer un chevalier. Voici comment s'exprime Antoine de la Salle, auteur du quinzième siècle, dans un livre qui porte le titre de Salade.

«L'écuyer, quand il a bien voyagé & a esté » en plusieurs faicts d'armes dont il est sailly à » honneur, & qu'il a bien de quoy maintenir » l'estat de la chevalerie, car aultrement ne luy est » honneur, & vault mieux estre un bon escuyer » que ung poure chevalier, dont pour plus hono-» rablement li estre que avant la bataille, l'assault » ou la rencontre, où bennières de princes soient; » alors doibt resquerir auleun seigneur ou preud-» homme chevalier qui le sace chevalier, au nom » de Dieu, de Notre-Dame, & de monseigneur n fainct George, le bon chevalier à luy baillant » son espée nue en baisant la croix : en oultres, n bons chevaliers se sont au saince sepulchre de » Nostre-Seigneur, pour l'amour & honneur de » luy. Aultres se sont qui sont baignés en cuyes, » & puys revestus tout de neuf, & celle nuyct » vont veiller en l'église où ils dovbvent estre en » dévotion jusques après la grand messe chantée. » Lors le prince ou auleun aultre seigneur chevam lier lui ceint l'espèc dorée, & en plusieurs aul-» tres lesgières fassons ».

L'âge de vingt-un ans n'étoit pas absolument nécessaire à celui qui vouloit être reçu chevalier: on en recevoit à seize ou quinze ans, & même audessous de l'âge prescrit pour être écuyer.

> Ce que chevaliers fe font Plusieurs trop petitement, Que dix on que douze ans n'ont.

Ce n'étoit donc que par abus qu'on étoit dispensé de cet âge, au-dessous duquel on n'avoit pas encore la sorce nécessaire pour porter les armes du chevalier. Ce qui prouve que l'âge de vingt-un ans étoit l'âge requis par la loi, c'est que les seigneurs des fiefs de Haubert ne pouvoient être obligés par leurs suzerains de recevoir l'ordre de la chevalerie qu'à cet âge.

Le chevalier de la Tour, dans son guidon des guerres, parle fort au long des qualités qu'on doit exiger de celui qui se présente pour être reçu chevalier. Eustache Deschamps, poëte du quatorzième siècle, a tracé l'abrégé de la morale du chevalie dans la ballade que nous rapportons ici.

BALLADE

Vous qui vouler l'ordre de chevalier, Il vous convient mener nouvelle vie Dévotement en oraison veiller, Pefchié fuyr, orgueil & villenie; L'église devez défendre, La vefve aussi Corphelin entreprendre: Eftre hardys & le peuple garder, Prodome loyaula, fans rien de l'aultruy prendre : Ainfi se doibt chevalier gouverner.

Humble cuer (1) ayt toudis (2) doit travailler Et poursuyr (3) faiz de chevalerie, Guerre loyal , eftre grant voyagier, Tournoys suyr (4) & joufter pour sa mie

Il doit à tout honneur tendre Sy com ne puist de luy blafme reprandre, Ne lascheté en ses œuvres trouver, Et entre touz se doibt tenir le mendre (5) 2 Ainfy se doibe chevalier zouverner. Il doit amer son seigneur droidurier, Et desfus touz garder la seigneurie, Largesse avoir, estre vray justicier, Des prodomes suyr la compagnie,

Leurs diz oir & apprendre, Et des vaillands les provesses comprendre, Afin qu'il puift les grands fais achever Comme jadis fift le roy Alexandre; Ainsi se doit chevalier gouverner.

C'étoit sur-tout aux batailles & aux sièges ente l'on conféroit la chevalerie, & ces promotions étoient quelquefois très-confidérables. On fit quatre cents soixante-sept chevaliers à la bataille de Rosebeck, en 1382, & cinq cents à celle d'Azincourt, en 1415. Louis de la Trimouille, avant la bataille de Novarre, fit raffembler les gentilshommes qui vouloient être chevaliers; & il s'en trouva un grand nombre qui, desirant de montrer leur courage en ce jour, & pour perpétuer leur nom par le chemin de la prouesse, se voulurent enrichir du titre de chevalerie.

Il paroît qu'on ne sut pas profiter de cet empressement que montroient les gentilshommes pour obtenir ce rang. On fait plus pour mériter ce qu'on desire, qu'on ne sait pour se rendre digne de ce qu'on a obtenu. Il cût été de la bonne politique de ne consérer la chevalerie qu'après les batailles, d'autant mieux que cette action paroit quelquesois

⁽I) Cœur.

⁽²⁾ Toujours.

⁽³⁾ Poursuivre.

⁽⁴⁾ Suivre.

⁽⁵⁾ Moindre.

Wês-prochaine, & n'a jamais lieu: c'est ce qu'on vit à Vironsosse en 1339. Les armées étant en présence & prêtes à charger, on crut n'avoir rien de mieux à faire en attendant, que de créer des chevaliers. Après cela on se sépara. Dans ces entresaites, un lièvre passa devant le camp des François, ce qui sit donner aux nouveaux chevaliers le sobriquet de chevaliers du lièvre.

Plusieurs monumens attestent que dès le treialème siècle il falloit être gentilhomme de nom & d'armes pour être reçu chevalier. Cependant il y avoit des dispenses pour la noblesse comme pour l'âge. Un arrêt du parlement, rendu en 1280, prononça que le comte de Flandres ne pouvoit ni ne devoit consèrer la chevalerie à un villain s'autorité du roi: mais certainement cette loi n'eut pas lieu dans l'origine de la chevalerie & dans

la décadence.

Les rois & les princes étoient nés chevaliers, leur naissance leur donnoit le titre de chess de la chevalerie, & ils recevoient, dès le berceau, l'épée qui devoit en être la marque. Ce fut ainsi que du Guesclin arma chevalier le second fils de Charles V, qui dans la fuite fut duc d'Orléans. François I ne se contenta pas de ce privilège attaché à la naissance; après la bataille de Marignan, il voulut que le chevalier Bayard lui consèrat l'ordre & lui donnât l'accolade.

La chevalene émancipoit ceux qui la recevoient, c'est-à-dire, suivant le Laboureur, qu'elle leur donnoit le bénésice de l'âge pour tenir leurs terres & pour en rendre le service en personne.

Les chevaliers avoient seuls le droit de porter des éperons dorés. Eux seuls porteient des sourrures de prix, comme le vair, l'hermine & le petit gris. On voit dans nos historiens & dans les montres de la gendarmerie, qu'on les qualissioit de monseigneur, de messire. Le Laboureur dit qu'ils avoient aussi le droit exclusis d'avoir des girouettes sur leurs châteaux, en pointe pour les simples chevaliers, & quarrées comme les bannières pour les chevaliers bannerers.

La noblesse françoise, dit M. de Sainte-Palaye, apprit des Germains à compter pour rien la plus haute naissance, jusqu'à ce qu'on s'en stit rendu digne par des services militaires. La chevalerie seule, par une suite de ce sentiment, aussi ancien que notre nation, donnoit aux gentilshommes le droit d'avoir un sceau: tous les monumens anciens sont soi de cette vérité, qui a été unanimement reconnue par nos auteurs modernes.

Le même auteur attribue encore aux chevaliers le privilège de porter au doigt un anneau qui leur fervoit de cachet. Mais nous manquons des témoignages nécessaires pour appuyer ce sentiment

Lorsqu'un gentilhomme marioit son sils, ou le faisoit chevalier, il étoit obligé de lui donner le tiers de sa terre. Un chevalier étoit dispensé des gardes auxquelles en assujettissoit les écuyers & les

pages; & quand il venoit faire sa résidence dans une ville, les hommes qui lui appartenoient no pouvoient être imposés à la taille ou cens, qu'il étoit permis aux bourgeois de lever sur les nouveaux habitans.

Nos anciens auteurs ne se lassent point de parler des vertus & des belles actions des chevaliers. C'est là qu'il saut chercher ces traits de bravoure, de générosité, de fidélité & de magnificence, dont nous nous formons à peine une idée. Ils se plaisoient sur - tout à secourir les soibles, à protéger la veuve & l'orphelin. Aussi ils en étoient bien récompenses par la considération qu'on leur témoignoit, & par les honneurs qu'on s'empressoit à leur rendre. Il y avoit sur les châteaux des grands seigneurs un heaume ou casque, qui étoit le signe de l'hospitalité pour les chevaliers qui passoient à portée. On les y recevoit avec joie, on les setoit & on les renvoyoit comblés de présens, car une fausse délicatesse ne les empêchoit pas d'en recevoir. Comment se seroient-ils offenses d'un hommage? L'emploi de ces dons les honoroit autant que leurs bienfaiteurs.

Les dames entroient pour beaucoup dans les exploits de la chevalerie. Les regards de la beauté élevoient le courage, & faisoient d'un amant fidèle un brave guerrier. Et ce n'étoit pas seulement parmi nous que l'envie de plaire faisoit affronter les plus grands dangers. Voyez dans Froisfard comment un seigneur africain, nommé Agadinquor d'Oliserne, pour plaire à Asala, fille du roi de Tunis, cherchoit à se distinguer au siège d'Asrique, dans les petits combats qui se donnoient entre les affiégeans & les affiégés: par quoy il en étoit plus gai, dit l'historien, plus joli, plus appert en armes. Voyez auffi dans nos anciens romans combien ils honoroient la sagesse & la vertu chez les semmes, & comment celles qui se comportoient mal étoient notées d'infamie par ces mêmes chevaliers, qui faisoient tout pour une maîtresse. Le chevalier de la Tour, regrettant le bon vieux temps, dit : Si vouldroye que celuy temps fust revenu, car je pense qu'il n'en seroit pas tant blasmées qu'à présent.

Dans les premiers temps de la chevalerie, elle combattoit toujours à cheval; mais dès le quatorzième siècle elle commença à combattre à pied. S'il ne falloit que du courage dans les combats, elle auroit toujours eu l'avantage. Mais elle fut presque roujours vaincue dans les occasions où l'art étoit nécessaire. C'est ce qu'on vit à la bataille de Poitiers, & sur-tout à celle de Nicopolis, exemples qui prouvent combien l'art même le plus simple l'emporte sur la valeur. Bajazet, qui connoissoit parsaitement le génie & l'ardente vivacité des François, sut en profiter; il rangea son armée de manière à leur faire prendre le premier avantage pour mieux les envelopper. Tout arriva comme il l'avoit prevu. Aussi Froissard dit de lui : L'Amerabaquin savoit de guerre autant qu'on en pourroit savoir, 🗳 fue, de fon temps un moult vaillant homme, & bien le montra par le grand sens qui en lui l estoit.

La dégradation des chevaliers qui s'étoient mal comportés, offroit des exemples terribles. Ceux qui se déshonoroient par leur lâcheté, par quelque crime ou action honteuse, étoient à jamais slétris & exclus de l'ordre. Le chevalier juridiquement condamné étoit conduit sur un échasaud, où les hérauts & poursuivans d'armes brisoient & souloient aux pieds les différentes pièces de son armure : son écu, dont le blason étoit à demi esfacé, étoit suspendu à la queue d'une cavalle, & traîné dans la boue : des prêtres récitoient les vigiles des morts, & prononçoient sur sa tête les imprécations & les malédicions du pfalmiste contre les traîtres. Après avoir feint de méconnoître son nom. qu'il n'étoit plus digne de porter, le héraut d'atmes lui jetoit sur la tête un bassin d'eau chaude. comme pour effacer le caractère sacré que l'accolade lui avoit donné. On le faisoit ensuite monter fur une jument, ou on le traînoit sur une claie à l'église, où les prières consacrées aux morts, prononcées sur lui & accompagnées de cérémonies funèbres, annoncoient qu'on le retranchoit de la

Des fautes moins graves étoient aussi moins punies : celui qui en étoit convainen étoit exclu de la table des autres chevaliers, & s'il osoit s'y présenter, on coupoit la nappe devant lui; il recevoit même à celle des écuyers un pareil affront. Alain Chartier fait honneur de ce réglement à Bertrand du Gueschin; mais on croit qu'il n'en sur que le zestaurateur.

Les armes renverlées étoient encore une marque de dégradation. Les statuts de l'ordre de l'Etoile décernoient cette peine contre les lâches; mais le coupable avoit la reffource d'expier son crime & de recouvrer son honneur par des actions dignes d'un brave & loyal chevalier.

Il eût été à desirer que l'institution de la cheval lerie se sût maintenue dans sa pureté; mais sans doute elle n'étoit pas susceptible du degré de perfection auquel on voulut la porter. Un thevalier, à sa réception, promettoit, pour ainsi dire s d'être un ange, & l'on vit plusieurs de ces héros mériter à peine le nom d'homme. De toutes les vertus, celle qu'ils pratiquoient le moins étoit la clémence & le pardon des injures. Du Guesclingte heros fi vante, & à certains égards si digne de l'être, ne manqua jamais l'occasion de se venger, & il se vengea quelquesois cruellement. Au siège de Monéontour, il fit trainer dans les rues & pendre un angleis qui, ayant à se plaindre de lui, avoit sait le même traitement à ses armes. Du Gueschin étoir coupable en effet, pour n'avoir pas acquitté dans le temps la rançon d'un de les foudoyers, maignédes lettres obligatoires scellées de sen seel , & son / mesure; des jongleurs, des hommes sortis de la

historien ne le justifie pas, en disant que ce fut par oubli.

On'on juge aussi de la licence & de la déprayation des beaux siècles de la chevalerie par le plaisir que la cour & les dames prenoient à lire les fabliaux & les romans, ouvrages dont la licence trouve à peine des exemples dans nos livres même les plus diffolus. Un auteur nous apprend que des le douzième fiècle, un comptait jusqu'à quinze cents concubines dans l'une de nos armées, & que leurs parures montoient à des fommet immenfest Un autre, dans le siècle suivant, nous dit que les maisons étoient presque toutes autant de temples confacrés à l'amour libertin & débauché, Queiquesuns de nos vieux poëtes attribuent à nos seigneurs la même courtoisse qui nous éconne dans quelques nations fairvages. Une comteffe recoit chez elle un chevalier, qu'elle fait coucher dans un lit magnifique: en attendant que monseigneur le comte soit endormi, elle lui envoie la plus courtoise & la plus jolie de ses semmes, en lui recommandant d'avoir grand soin d'un hôte si cher, & de le servir, s'il est mestier (1).

Le chevalier Bayard fut sans doute un chevalier sans peur & sans reproche. On nous varite sa continence. & cette continence ne nous est connue que par une aventure qui ne fait pas honneur à la chaftere.

Cependant il y avoit alors des marryrs d'amour, & tout le monde connoît cette confrairie de Galois & de Galoises, qui, jugeant que l'amour avoit besoin d'une résorme, entreprirent de le ramener à cette pureté & à cette décence, sans lésquelles il n'est qu'une jouissance grossière, moins saite pour l'homme que pour la brute. L'un des setuts de cette confrairie étoit de mourir de froid pour prouver fon amour à l'objet aimé. Par quoy plusieurs mouroient sout roydes de lez leurs amyes, & aussy leurs amyes de ler eulx, en parlant de leurs amourettes, & en quix mocquant ceux qui estoient bien volus. C'est la en esset te qu'on peut appeller l'héroisme de l'amour, si la folie peut faire des heros.

Un poète du temps chante les amours du châtelain de Coucy. Ce seigneur part pour la Terre-Sainte, meurt dans le voyage, & en 'rendant le dernier foupir, charge un de ses amis de saire embaumer son cœur pour le présenter à sa dame, & cette dame est la semme d'un gentishomme son voifin. C'étoient là ces héros qui donnoient leurs biens à l'église en partant pour les lieux saints. & qui ne parroient qu'après avoir communié.

La chevalerie commença à dégénérer sous le règne de Jean. La quantité de chevaliers que l'on faifoir fans choix, fut fans doute la première cause de son avilissement : bientôt on ne garda plus de-

⁽³⁾ Fabliaux, MM. du roi, no. 7605, foll refte sabil dels a. ...

pouffière furent armés chevaliers. Au douzième siècle, un payfan sus métamorphosé en homme noble par son seigneur, et ses ensans surent de corés de tous les honneurs de la chevalerie. Les troubles des règnes de Charles VI et de son successeur en sirem naître une soule de la lie du peuple. Ensin les titres d'écuyer et de chevalier surent tellement avilis, que chacun croysit pouvoir se les arroger de sa propre autorité. Enstache Deschamps disoits

Mais chafenn vent efcuyer devenir,
A peine est-il aujourd ha nul ouvrier.

Autresois, dit encore le même poëte:

Et vivoient llément;
On les amoit suffi très-loyalment,
Be ne jangloit, ne mefdifoit en rien.
Or n'afbanys quant chafcun jangle & ment,
Car meilleur cemps fut le temps ancien.

Brantôme, Charondas, du Tillet, déplorent de même la licence & les abus qui régnoient de leur temps.

En vain quelques-uns de nos rois tentèrent de relèver la chevalerie par l'institution de quelques ordres dont ils se déclarèrent les chess. Ces ordres surent enx-mêmes avilis. L'autorité ne peut rien sur l'opinion, & si la chevalerie peut renaître, ét ne sera que quand le temps en autra effacé ou affoibli la mémoire & pourra le reproduire sans une autre sorme.

Le nom de chevalier est attribué aujourd'hui à celui qui est aggrégé dans un ordre de chevalerie institué par un souverain: un chevalier du Saint-Esprie, un chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Mais la qualité de chevalier est l'attribut de ceux qui occupent dans la noblesse un rang distingué; & se donne particulièrement aux nobles issus de l'ancienne chevalerie. La plus haute noblesse s'holore de cette qualité, & il seroit à desirer qu'elle ne s'attribuât uniquement qu'à la naissance.

CHEVALIER BACHELIER, étoit celui qui n'avoir point de fief, ou dont le fief ne lui donnoit pas le droit de porter bannière. Hugues de Cirey étoit an chevalier bachelier.

CHEVALIER BANNERET, étoit celui dont les possessions étoient assez considérables pour lui permettre de lever bannière, & de rassembler sous cette bannière plusieurs chevaliers & écuyers, dont quelques-uns pouvoient avoir le même droit; ils étoient tous à la folde du chevalier banneret. Suivant Ducange, un banneret avoit sous son commandement cent cinquante hommes, & tin simplé chevalier n'en avoit que trente. Joinville étoit un

chevalier bangeret, qui evoit soit fer addres pluseurs chevaliers, dont deux stotent aussi hannereis.

Les chevaliers n'étoient pas tous de même rang; & on les dissinguoir en haus & has chevaliers. Les premiers étoient les chevaliers hannerets, qui pouvoient être encore dissingués par les titres de haron, de duc ou de comte : les seconds étoient les simples chevaliers, qui, n'ayant pas eu affez grand nombre de vassaux, ou n'étant pas affez riches pour porter bannière, étoient rangés dans une classe insérieure, sous le nom de bas chevaliers ou bacheliers par la réunion des deux mots. Voilà pourquoi les hauts chevaliers s'appelloient aussi riches hommes, à cause du nombre de leurs vassaux & de l'étendue de leurs domaines.

La bannière du chevalier évoit une enseigne quarrée, & par-là distinguée du pennon, dont le bas étoit une longue pointes La première létoit affectee au chevalier banneret. L'autile stoit l'enseigne du limple chegalier. Paur faire une bannière d'un pennon, il suffisoit de couper la pointe de ce dernier. Olivier de la Marche décrit ainsi la cérémonie en vertu de laquelle messire Louis de la Vienville eut la permission ou le droit de porter bangière. Le roi d'armes de la Tollon d'or dit au duc de Bourgogne: Il vous présente son pennan annové sust fisamment, accompagné de vingt-cinq hommes d'armes pour le moins, comme est l'ancienne coustume. Le duc lui repondit , que bien fut-il venu', & que votore tiers le feroit. Si bailla le roi d'armes un couteau an duc, & prit le pennon en ses mains, & le bon duc, sans bier le gantelet de la main fonefire, fit un tour autour de fa maia de la queue du pennon, & de l'autre main coupa ledit pennon ; bi demeura quare & 1 le bannière faire. (Arricle fourni).

CHEVERT (FRANÇOIS, DE) (Historical) interest Verdun le 21 tévrier 1695, d'about simple soldar, puis devenu par son mérite commandeur grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de l'aigle blanc de Pologne, gouverneur de, Givet & de Charlemont, lieutenantegénéral des armées du roi. Le public lui desiroit un titre de plus, Co desir même, & son épitaphe le lui donnent, On y lit ces mois; m Saus ayeux; sans sortune, saus mapui, orphelin des l'enfance, illentra au service n'à l'âge de onze ans: il s'éleva malgré l'envie n'à l'âge de onze ans: il s'éleva malgré l'envie n'à l'age de mérite, & chaque grade sut le prix d'une action d'éclat. Le seul titre de maréchak de France a manqué, non pas à sa gloire, mais n'à l'exemple (n'est-ce pas plutôt à l'encousagement) de ceux qui le prendont pour modèle.

Quelquefois au théatre, lorfque l'acteur qua jouoir Euphémon fils, dans l'enfant prodigue, récisois ces vers:

Role & Fabert ont ainli gommence.

On entendoit le parterre dire à voix baffe idil

118 C'est sur-tout dans les guerres de 1741 & de 1756 que M. de Cheven s'est illustre, parce qu'il étoit déja dans des grades qui mettent en vue. Les commencemens de sa gloire échappent, parce que les exploits d'un soldat & d'un bas-officier percent rarement dans le public. Lorsque M. le maréchal de Belle-Isle fit avec gloire cette nécessaire & désastreuse retraite de Prague, que l'éloquence plutôt que l'histoire a comparée à la retraire des dix mille, M. de Cheven, resté dans la ville avec. dix-huit cents hommes, affiégé par une armée nombreuse, presse par les habitans de se rendre, plus presse encore par la famine, resusoit pourtant de capituler, & différoit du moins: il prend des ôtages de la ville, il les enferme dans sa maison, remplit les caves de barils de poudre, & jure de se faire sauter en l'air avec les ôtages, si les habitans lui font la moindre violence. Cette résolution désespérée produisit son effet; il obtint tout ce qu'il pouvoit, tout ce qu'il ne pouvoit pas même efperer, les honneurs de la guerre. Le prince de Lobkowitz, qui faisoit le siège, lui permit d'em-porter deux pièces de canon. C'etoit assurément une conquête dans la conjoncture, & Lobkowitz pouvoit dire comme Charles XH du général Schulembourg. Aujourd'hui Schulembourg nous a

vaincus. On a retenu, on retiendra éternellement cet ordre singulier donné par Chevent à un grenadier: « Vas droit à ce fort sans t'arrêter. On te dira » qui va là? tu ne répondras rien; on te le dira » encore, tu avanceras toujours sans rien répon-» dre: à la troisième sois on rirera sur toi, on te » manquera, tu fondras sur la garde, & je suis » là pour te soutenir ». Le grenadier obéit, & tout arriva comme Cheyent l'avoit prédit. Nous n'ayons pas besoin d'observer que le grenadier qui part sur la foi de ce mot, on te manquera, mérite d'être affocié à la gloire de M. de Chevert: mais pourquoi ne sait-on pas son nom? C'est le tort ordinaire de l'histoire, quand il s'agit d'un subalterne, & c'est un tort dont il faut que la philosophie la corrige déformais.

M. de Cheven mettoit souvent dans ses ordres & dans ses exhortations cet enthousiasme qui lui avoit si bien reussi avec le grenadier. a Jurez-moi, dissoit-il au marquis de Brehant, à la bataille d'Hastembecke, » jurez-moi, foi de chevalier, que » vous & votre régiment vous vous ferez tuer » jusqu'au dernier, plutôt que de reculer.

Ce vraichevalier, ce heros Plébeien, mourur le 24 janvier 1769. Il est enterré à Paris, à Saint-Eussache. Des chévaliers patriciens l'accusoient d'orqueil; on en a eu à moins, & ceux dont l'orgueil est le plus combattu, sont toujours ceux qui en montrent le plus.

CHEVILLIER (ANDRÉ) (Hist. litt. mod.), bibliothécaire de Sorbonne, mort en 1700, est auteur d'une dissertation historique & critique sur

écrits théologiques. Il étoit charitable au point de vendre ses livres, non pas sans doute ceux de la Sorbonne, pour assister les pauvres.

CHEVREAU (URBAIN) (Hist. litt. med.), sa

vant, pieux & zélè catholique, secrétaire de la reine Christine de Suède, puis conseiller de l'électeur Palatin, se servit, dit-on, de ce dernier emploi pour convertir à la religion catholique la princesse électorale Palatine, depuis seconde semme de M. le duc d'Orleans. Il fut dans la fuite précepteur du duc du Maine. Il est particuliérement connu par une histoire du monde, plusieurs sois imprimée. & dont la meilleure édition est celle de Paris, 1717, huit volumes in-12, avec des additions considérables d'un autre auteur nommé Bourgeois de Chastenel. On a encore de Chevreau un roman intitule : Tableaux ou effets de la fortune. & des œuvres mèlées. Il y a aussi un Chevreana. Chevreau alla mourir en 1701 à Loudun, où il étoit né en 1613. Sa carrière fut longue, paisible & honorable sans éclat.

CHEVREMONT (JEAN-BAPTISTE de) (Hist. litt. mod.). L'abbé de Chevremont, secrétaire du duc de Lorraine, Charles V, est auteur de plusieurs ouvrages médiocres, entre autres du testament politique du duc de Lorraine, né Lorrain, mort à-Paris en 1702:

CHEVREUSE (Hist. mod.). Une femme a, rendu ce nom très-célèbre, c'est Marie de Rohan-Montbazon, ducheffe de Chevreuse, femme destinée à une grande faveur, & par son premier mari le connétable de Luynes, & par elle-même. Le connétable étoit favori de Louis XIII; elle sut favorite de la reine Anne d'Autriche. Louis XIII qui n'avoit de l'amour que la jalousie, crut quelques momens être amoureux de la connétable de Luynes, & n'ayant pas trop bien réussi auprès d'elle, quoique roi, il s'en vengea, en avernissant le connétable de prendre garde au duc de Chevreuse. de la maison de Lorraine, qui étoit amoureux d'elle. Bassompierre fit rougir le roi de cette bassesse. (Voir l'article ALBERT. Charles d'). La connétable, après la mort de son mari, épousa le duc de Chevreuse, & c'est sous ce nom qu'elle est principalement devenue célèbre. C'est par elle & par des arrangemens relatifs à ses droits matrimoniaux que le duché de Chevreuse passa dans la maison d'Albert, & vint à ses enfans du premier lit. Elle aima, elle fut aimée, elle le fut de tous les hommes de la cour: ceux qu'elle aima l'entraînèrent dans les intrigues & dans les affaires; elle y entraîna tous ceux qui l'aimèrent. Elle ofa faire la guerre aux deux grandes puissances de son temps, le cardinal de Richelieu & le cardinal Mazarin. Sous Louis XIII, elle sut le conseil & la consolatrice de la reine dans les persecutions que lui susciterent l'amour & la baine du cardinal de Richelieu. Elle sut aimée aussi de cet homme terrible, qu'on n'aimoit point, mais qu'on craignoit. l'origine de l'Imprimerie à Paris, & de quelques & qu'il falloit toujours ménager; elle ne le mé-

nagea point, & il la persecuta doublement. & comme une femme insensible à son amour, & comme l'amie de la reine. Cet amant féroce lui eût fait trancher la tête comme au jeune Chalais, qu'il croyoit mieux traité d'elle que lui, si elle ne se sur ensuie à Bruxelles, d'où ses lettres continuoient de consoler & de fortifier la reine dans ses chagrins. Après la mort de Louis XIII & de Richelieu, elle revint triomphante auprès de la reine toute puissante, elle vint recueillir les fruits de la reconnoissance & de l'amitie. Le crédit du cardinal Mazarin lui parut excessif; par cette raison même, elle eût dû le respecter; elle crut pouvoir l'attaquer, elle fut exilée: elle croyoit, dit le président Henault, connoître la cour, parce qu'elle l'avoit connue autrefois. Connoître la cour, étoit autresois un grand mot, c'est un de ceux auxquels la philosophie a ôté une partie de leur importance. Nous ignorons si elle connoissoit encore la cour, mais elle connut bien les moyens de la troubler; elle se mit à la tête des frondeurs, elle souleva contre Mazarin le duc de Beanfort, un de ses amans, elle fit redonner pour un temps les sceaux à Châteauneuf, un autre de ses amans, elle sut en intrigue ouverte & toujours changeante avec le cardinal de Reiz, auquel elle procura le chapeau. De concert avec la duchesse de Longueville, autre intrigante, illustre héroine & aventurière d'un grand parti, elle donna pour général aux parlementaires, dans la guerre de Paris, le prince de Conti, que mademoiselle de Chevreuse sa fille devoit épouser : elle opposa quelquesois le luxembourg même au palais royal; elle parvint à inspirer des momens de résolution à ce Gaston le plus irrésolu des hommes à c'étoit mademoiselle de Chevreuse, aussi intrigante avec peu d'esprit, mais sèche & hautaine, qui se chargeoit de le gouverner comme il avoit besoin d'être gouverné, c'est-à dire par la crainte. Si Gaston crioit devant elle en tremblant : qu'on ne me mette point mal avec le parlement; je vous défie, répondoit-elle, d'être jamais aussi mal avec le parlement que vous l'êtes avec moi. La princesse Palatine, autre intrigante de cour, avec plus de grandeur & de dignité, entroit aussi dans ces cabales, entraînée par l'activité de la duchesse de Chevreuse. Celleci survecut à sa fille, qui n'épousa point le prince de Conti, & mourut de la petite vérole au milieu de tous ces troubles. Elle survécut au cardinal Mazarin, & conserva toujours les restes d'un vieil ascendant sur l'esprit de la reine. Ce sut d'elle qu'on se servit pour déterminer la reine à sacrifier le surintendant Fouquet. quand on voulut le perdre. Elle mourut en 1679: elle étoit née en 1600, d'Hercule de Rohan, duc de Monsbazon. Cette semme qui, jusqu'à près de quatre-vingts ans, fit jouer tant de ressorts, anima tant d'intrigues, conduisit tant d'affaires, étoitelle une semme d'esprit & de tête? Voici ce qu'en dit le cardinal de Retz, qui avoit tant vécu, tant cabalé avec elle, qui d'ailleurs savoit si bien

CHEVRIER (FRANÇOIS ANTOINE) (Hist. liti., mod.). Peut-être est-il nécessaire de prononcer ce nom pour avoir une occasion de dire que tant de libelles de ce mauvais & méchant auteur ne méritent pas plus de consiance qu'ils n'ont obtenu d'estime. Nous n'en rappellerons pas même les titres déja oubliés; il y a aussi de lui quelques écrits innocens, & quelques comédies insipides, dont on pourroit dire les titres sans les rappeller à personne: en tout, c'est une mémoire qu'il ne saut pas empêcher de périr. Chevrier est mort en

CHEYNE (GEORGE) (Hist. list. mod.), médecin célèbre en Angleterre, & membre de la société royale de Londres, mort vers 1748. On a de lui deux ouvrages célèbres; l'un est un traité de la goute, où il donne l'usage absolu & continuel du lair comme le remède spécifique pour ce mal. L'autre est intitulé: de insurorum sanitate tuendà vitâque producendà. Il a paru traduit en françois, par M. l'abbé de la Chapelle, sous ce titre: Règles sur la santé & les moyens de prolonger sa vie, ou méthode naturelle de guérir les maladies du corps & celles de l'esprit qui en dépendent. 2 vol. in 8°. Paris, 1740.

in 8°. Paris, 1749.

CHIABRERA (GABRIEL) (Hist. mod.), poëte italien, regardé comme le pindare de l'Italie. Il a laissé des poésses de divers genres. Les lyriques sont les plus estimées. Né à Savonne en 1552, mort

au même lieu en 1638.

CHICOT (Hist. de Fr.), sou du roi Henri IV, sit prisonnier en 1591, au siège de Rouen, le comte de Chaligny, de la maison de Lorraine; il le présenta au roi en lui disant: tiens, voilà ce que se te donne. Le comte indigné d'ayoir été pris par un tel homme, lui donna sur la tête un coup d'épée dont il mourut quinze jours après. Ce Chicot disoit à Henri IV, qu'il appelloit toujours monsteur, mon ami « tout ce que tu sais ne te servira de rien; » si tu ne te sais ou contresais catholique ». Il lui disoit encore quelquesois: « gardes toi de tomber » entre les mains des seigneurs, il y en a tel qui » te pendroit comme une andouille, & servit écrire » sur la potence: à l'écu de France & de Navarre, bon logis pour y rester. »

CHICOYNEAU (Hist. litt. mod.). Ce nom est célèbre dans la médecine, sur-tout à Montpellier, où cinq personnages de ce nom & de cette samille ont été chanceliers de l'université; celui qu'on a connu à Paris & à la cour étoit gendre du sameux Chirac, qu'il remplaça dans l'emploi de premier médecin du roi. On a de lui un ouvrage où il soutient contre l'opinion commune, que la peste n'est point contagleufé; c'étoit suffi le sentiment de Chirac, & Chicoyneau s'étoit conduit en homme bien persuadé sur ce point, lorsqu'il avoit été envoyé à Marseille par le gouvernement dans le temps de la peste, il y porta une audace & une consiance qui rendirent l'espérance & firent renaitre le courage.

rage. Il mourut à Verfailles en 1752. Il étoit né à

Montpellier en 1672.

Il eut un fils nommé François, comme lui, & digne de ses pères. Il fut le cinquième chancelier de l'université de Montpellier. Il contribua beaucoup à renouveller & à enrichir le jardin royal des plantes de Montpellier, le plus ancien du royaume, & qui a servi de modèle à celui de Paris. Celui de Montpellier est une des heureuses institutions du règne de Henri IV. M. Chicoyneau le fils étoit de l'académie des sciences de Montpellier. Né en 1702, il mourut en 1740, avant son père.

CHIEVRES. Voyer CROY ou CROUY,

CHIFFLET (Hist. litt. mod.). Quelques savans ont illustré ce nom dans le dernier siècle. Tous

étoient de Besancon.

Le plus célèbre est Jean-Jacques, connu comme favant & comme médecin. A ce dernier titre, on a de lui une déclamation assez déraisonnable contre le quinquina. Comme savant, il est plus estimé, quoique ses opinions n'aient pas sait sortune. Il avoit de l'érudition, & auroit pu avoir de la critique; mais la plupart de ses ouvrages savans sont des écrits polémiques & des livres de parti. Employé par le roi d'Espagne, Phillippe IV, dont il étolt médecin ordinaire, il se montre par tout contraire à la France, jusques dans la généalogie de ses rois. Mort en 1660.

Son fils Jules, grand-vicaire de Besançon, & chancelier de la toison d'or, a sait aussi quelques ouvrages de critique & d'histoire, mais peu connus.

Il y a eu aussi un jésuite de ce nom & de cette samille, nomme Pierre-François, appelle à Paris en 1675, par M. Colbert, pour mettre en ordre les médailles du roi. On a de lui, entre autres ouvrages, une Letire sur Béatrix, comtesse de Champagne, & une Histoire de l'abbaye & de la ville de Tournus. Mort

le 5 octobre 1682.

CHILDEBERT, VIe roi de France, THIERRII, CLODOMIR I, CLOTAIRE I. Aussi-tôt après la mort de Clovis, leur père, ces princes partagèrent ses états, ils en firent quatre lots, qu'ils tirèrent au sort, suivant l'usage: le lot le plus sort échut à Thierri, qui le conserva sans contradiction, quoiqu'il sût né d'une semme à laquelle les historiens ne donnent d'autre titre que celui de concubine. Outre le pays au-delà de la Meuse, que l'on nomma Austrie ou Austrasse, par opposition à celui d'en-deçà, qui prit le nom de Neustrie, il eut quatre villes considérables, Cambrai, Laon, Reims & Châlons-sur-Marne. Clodomir eut le Sénonois, l'Auxerrois, l'Orléanois, la Touraine, le Mans & l'Anjou: le siège de sa domination sut sixé à Orléans,

& fon royaume prit le nom de cette ville. Clotaire eur le Soissonnois. l'Amlenois. & tout ce qui est au-delà de Somme, entre la Meuse & l'Océan, son siège sut fixé à Soissons. Childeben eut le reste de la monarchie, c'est-à-dire, Meaux, Paris, Senlis, Beauvais, & tout ce qui est depuis ce pays, entre la Somme & la Seine, jusqu'à l'Océan, avec les villes & le territoire de Rouen, de Bayeux, d'Avranches, d'Evreux, de Séez, de Lisieux, de Coutances, de Rennes, de Vannes & de Nantes: il tint son sièze à Paris. Comme cette ville est devenue dans la suite la capitale de la monarchie, les historiens ont donné à ce prince le titre de roi de France, exclufivement à ses frères, quoiqu'ils y eussent au moins autant de droit que lui. On fit un partage particulier de l'Aquitaine; l'égalité n'y fut point observée: Thierri eut encore la portion la plus forte; on lui donna l'Auvergne, le Rouergue, le Querci, le pays des Albigeois & d'Uzès: ce pays étoit dû à sa valeur, il l'avoit conquis sous le règne de son père. Ses frères parragèrent le reste de cette province en portions à-peu-près égales.

Les quatre premières années de ce règne ne furent

agitées par aucune tempête. Les historiens de ce temps, qui n'estimoient que les exploits militaires, n'ont pas daigné nous entretenir des exercices auxquels ils se livrèrent. Un prince Danois, nommé Cochiliac, vint troubler leur repos: cet aventurier fit une descente sur les terres de France, dont il réclamoit l'empire, comme étant descendu de Clodion: ses premiers pas furent marques par la flamme & par le pillage. Théodebert, fils de Thierri, marcha contre lui, le defit & le tua lorsqu'il remontoit sur sa flotte: une guerre plus mémorable réunit le royaume de Bourgogne à la monarchie, elle dura depuis l'an 523 jusqu'en 531. Tous les princes de la maison de Bourgogne y périrent, non pas tous les armes à la main. Les premiers siècles de notre histoire sont remplis d'atrocités à peine concevables dans le nôtre. Clodomir, devenu maître de la personne de Sigismond & de la famille de ce prince, les fit tous précipiter dans un puits : le barbare ne recueillit point le fruit de cette cruauté, il périt lui-même, diton, par la perfidie de Thierri, lorsqu'il poursuiveit Gondemar, frère de Sigismond. Sa samille sus traitée à-peu-près comme il avoit traité celle du roi de Bourgogne; de trois fils qu'il avoit, deux furent égorgés; le troissème échappé au couteau de Clotaire, chercha son salut dans l'obscurité: ce prince se consacra au culte des autels; c'est lui que l'on invoque sous le nom de Saint-Cloud. Qui croiroit que ce même Clotaire épousa Gondiuque, veuve de Clodomir, dont il massacra les ensans? Jamais prince ne fut moins règlé dans ses passions : il porta l'abus du mariage au point, qu'ayant deja pour femmes Gondiuque & Indegonde, il épousa Aregonde, sœur de cette dernière, dont il eut des

enfans; ces traits sont assez connoître la licence de

ses mœurs. Le roi d'Austrasie faisoit des prépara-

tiss pour porter la guerre au-delà du Rhin, contre

Hermenfroi.

Hermenfroi, roi de Thuringe; il réclamoit le prix des secours qu'il lui avoit fournis contre Balderic, son frère: Hermenfroi fut vaincu & précipité du haut des murs de Tolbiac, où il étoit venu trouver Thierri pour conférer sur les movens de rétablir la paix. La Thuringe réduite en province, fut le fruit de cette perfidie : Clotaire avoit puissamment secondé Thierri dans cette guerre, il eut pour récompense tous les trésors qui se trouvèrent dans le palais d'Hermenfroi ; il n'avoit pris les armes qu'à cette condition. Thierri eût bien voulu ne pas l'accomplir, on dit même qu'il forma le projet de l'affaffiner pour s'en dispenser : jamais l'ambition ne fit commettre plus de crimes. Tandis que le roi d'Auftrasie précipitoit du haut des murs de Tolbiac un ennemi désarmé. & qu'il prenoit des mesures pour faire assassiner le roi de Soissons, le roi de Paris cherchoit un prétexte pour les déponiller l'un & l'autre; & sur une prétendue nouvelle que Thierriétoit mort, il avoit fait une irruption dans l'Auvergne. qui s'étoit soumise à sa domination; cette hostilité ne resta pas impunie, plusieurs seigneurs ressentirent les effets de la colère du prince que leur désection avoit offense. Un aventurier marchant sur les traces -de Cochiliac, réclama le royaume d'Austrasie, comme prince du sang royal: cet aventurier s'appelloit Mundenc : ses prétentions furent appuyées, il soutint même une guerre regulière. Le roi ne le vit pas de sang-froid, il le poursuivit avec chaleur & le resferra dans Vitri en Pertois; mais les longueurs d'un siège étoient incompatibles avec son impatience, il le fit assassiner. Ce sut après cet assassinat que sut consommé le massacre des fils de Clodomir par Clotaire & Childebers. Il est probable que Thierri fut admis au partage de leurs dépouilles; le Maine, que possédèrent ses descendans, & son oinaction après le meurtre de ses neveux, justifient cette conjecture; il mourut peu de temps après. Théodebert, son fils, lui succéda. Il étoit âgé de 55 ans, dont il avoit regné 23. Ce prince, dit un moderne, n'eut rien de médiocre, ni vices, ni vertus: grand roi, méchant homme, jamais, ajoutet-il, monarque ne gouverna avec plus d'autorité, jamais politique ne respecta moins les droits de l'humanité. Je ne vois pas quelle grande vertu cet écrivain lui suppose. Thierri sut un grand général; du courage & des talens suffisent pour l'être, mais il faut des vertus pour mériter le titre de grand rci, & c'est deshonorer la politique que de la confondre avec la plus insigne perfidie. Théodebert, son fils, se mir aussi-tôt en possession de ses états, malgre les efforts de Clotaire & de Childebert, qui se réunirent à dessein de l'en dépouiller; ils s'étoient déja présentés aux peuples pour en recevoir le serment de fidélité, ce qui suffisoit alors pour avoir l'empire. Les François, sous la première & sous la seconde race, étoient libres de leur suffrage, pourvu qu'ils se donnassent à un prince du sang royal, & celui qui se présentoit le premier étoit toujours sûr de l'obtenir, s'il étoit assez puissant Histoire. Tom. II. Première Partie.

pour le faire craindre. Jusqu'ici les François ne s'étoient encore fignalés que dans les Gaules; ils faifirent avec empressement l'occasion de se faire connoître au-delà des Pyrénées. Les orthodoxes d'Espagne faisoient des plaintes continuelles contre les Visigoths Ariens. Ce fut sur ce prétexte que Childebent & Clotaire leur déclarèrent la guerre. Ici les historiens de France & d'Espagne sont partagés: ceux-ci prétendent que les François furent battus & contraints de marchander à prix d'argent le passage des Pyrénées : les autrres prétendent que leur entrée en Espagne sut signalée par d'éclatantes victoires, qu'ils soumirent l'Arragon & mirent le siège devant Sarragosse; mais certaines particularités. dont nos historiens accompagnent leur récit, nous le rendent fort suspect. Suivant eux, Clotaire & Childebert alloient entrer dans Sarragosse, lorsque les Visigoths parurent en procession sur les remparts : les deux rois, ajoutent-ils, furent tellement touchés de cette pompe religieuse, qu'ils ordonnérent de cesser l'assaut, & se contentèrent de la tunique de Saint-Vincent, que leur donnérent les assieges. Cette particularité est-elle croyable dans Clotaire? ce monarque, qui avoit massacré ses propres neveux, qui s'étoit fouillé de plusieurs incestes, portoit - il si loin son respect pour les choses saintes? Rien de plus ordinaire que ce mêlange de crimes & de dévotion, sur-tout dans ces temps-la). Cependant Théodebert & Théodebalde, l'un fils, l'autre petit-fils de Thierri, l'avoient successivement remplacé dans le royaume d'Austrasie, & avoient montré des qualités dignes du trône, où ils n'avoient fait que paroître; une mort prématurée les avoit enleves l'un & l'autre. Clotaire, dont nous avons sait connoître le peu de scrupule dans ses alliances., qui avoit épouse la veuve de son frère & la sœur de sa semme, épousa encore sans remords la semme de Théodebalde, son petit-neveu: l'ambition & non pas l'amour présida à ce nouveau mariage, ou plutôt à ce nouvel inceste : Clotaire le consomma pour s'assurer la possession de l'Austrasie, dont il s'étoit emparé, & dont il ne youloit faire aucune partà Childebert: celui-ci n'ofant reclamer les loix du partage, se vengea de l'injustice de son frère en semant le trouble dans son royaume; il excita ses sujets & ses ensans à la révolte. Les Saxons déployèrent le premier étendard de la guerre civile, ils la soutinrent avec courage & non sans quelques succès: ils surent tantôt vainqueurs & tantôt vaincus; Clotaire fut même contraint de leur accorder la paix à des conditions modérées. Childebert mourut au milieu de cette guerre que sa vengeance secrète avoit allumée, il ne laissoit point d'enfans mâles; Ultrogote, sa femme, sut exilée aussi tôt après sa mort, ainsi que ses deux filles Chrodeberge & Clodezinde. Ce prince étoit aussi méchant que ses frères; & s'il commit moins de crimes, ce sut en lui impuissance du vice & non pas amour de la vertu : ce fut lui qui conseilla le meurtre des ensans de Clodomir, ses neveux: ses cendres reposent dans l'église de

Saint-Germain-des-prés, où son tombeau se voit encore. Cependant l'incendie que Clotaire venoit d'éteindre dans la Saxe, se rallumoit dans la Bretagne; Chramne, l'aîné de ses fils, & celui qu'il avoit le plus tendrement aime, paroissoit à la tête des rebelles : le roi en tira une vengeance effravante : la Bretagne sut ravagée. Chramne sut vaincu. fait prisonnier, & lie fur un banc : ce fut dans cette posture qu'il périt au milieu des stammes : un repentir amer suivit bientôt le supplice du rebelle. & s'empara du cœur du monarque. Clotaire éprouva qu'on ne viole point impunément les droits de la mature, & qu'un père ne sauroit être barbare envers ses fils, sans éprouver ses vengeances. Une fièvre violente, excitée par les regrets de la mort de Chramne, le conduisit au tombeau dans la soixantième année de son âge: son règne sut d'environ cinquante-un ans: son ame fut déchirée de remords, il détestoit surtout son orgueil: sa maladie lui fit sentir le neant de sa grandeur : « que ce Dieu du ciel disoit-il dans son lit de mort, " est puissant! voyez comment il traite » les rois de la terre». On a remarqué qu'il mourut précisément un an après, le même jour & à la même heure qu'il avoit fait brûler Chramne (rapport vraisemblablement suppose comme tous ces raports si exacts). Cherebert, Gontrand, Sigebert & Chilperic, ses fils, conduisirent son corps dans la plus grande pompe, de Compiegne où il mourut, à Croui, près de Soissons, où il sut inhumé dans l'église de Saint-Médard, qui lui doit sa fondation. Outre les quatre princes que nous venons de nommer, Clotaire eut une fille, nommée Clodozinde, qui fut mariée à Alboin, roi des Lombards: quelques écrivains lui donnent une seconde fille, nommée Blitilde, dont ils font descendre les rois de la seconde race. (M--r.)

CHILDEBERT III, dix-huitième roi de France. frère & successeur de Clovis III, naquit vers l'an 683 de Thierri IV & de Clotilde: il monta sur le trône en 685, âgé d'environ onze à douze ans. La puissance souveraine étoit alors entre les mains des maires du palais. Les rois, dégradés par ces ambitieux ministres, ne conservèrent plus qu'un vain titre. Le jeune monarque fut relégué, à l'exemple de son père & de son frère, dans une maison de plaisance, où Pepin lui procura tout ce qui pouvoit contribuer à ses plaisirs, & rien de ce qui pouvoit l'instruire, ou lui inspirer des sentimens dignes de son rang. Ce ministre, qui ne songeoit qu'à égarer sa jeunesse, lui sit croire qu'il étoit indigne d'un roi de France de descendre dans les détails du gouverment; que son sang étoit trop précieux pour qu'il dût s'exposer au danger des guerres, & qu'enfin il étoit dangereux de paroître trop souvent en public, que l'on s'exposoit à diminuer la vénération du peuple & des grand. Ces lâches conseils, plus conformes au génie des Asiatiques qu'à celui des Européens, surent adoptés par un prince sans expérience, & dont le cœur trop l

facile étoit susceptible de toutes les impressions. Il ne faut donc pas s'étonner, dit un moderne, que Childebert ait vecu fans avoir seulement pense qu'il dût agir ni qu'il dût faire autre chose que de se montrer le premier jour de mars aux grands seigneurs, pour en recevoir les présens accourumes. Tel fut l'ulage constant sous la première & sous la seconde race; jamais les grands n'approchoient du trone sans faire quelque offrande au souverain. Ce tribut volontaire, qui faisoit honneur & au monarque & au sujet, formoit, sous la direction du grand-chambellan & de la reine, un tresor d'où l'on tiroit les présens pour les princes étrangers, ou pour les militaires qui s'étoient distingués par quelque action d'éclat. On ne voit pas, disent les écrivains du temps, que pendant les dix-sept années qu'il porta le titre de roi, il se soit passé la moindre chose par où l'on puisse conjecturer qu'il ait soupçonne l'état de servitude où le retenoit Pepin, ni qu'il ait fait le plus leger effort pour s'en affranchir. J'ose c' pendant croire que Childebert sit quelque action louable, & qu'il ne fut pas toujours affoupi dans le sein des voluptés, puisqu'il conserva le titre de juste, contre lequel, s'il ne l'eût pas mérité, tous les historiens, dont la plupart furent les esclaves de Pepin, n'auroient pas manqué de réclamer. Son règne sut sécond en événemens militaires; mais comme on en doit tout le succès à Pepin, on ne peut les séparer de l'histoire de ce ministre. Les François se disposoient à entrer en Allemagne lorsque l'on reçut les premières nouvelles de sa mort. Elle arriva le 15 avril 711; il fut inhumé près de Clovis III, son frère, dans l'église de Saint Étienne de Choisy-sur-Oise, au-dessus de Compiegne, où il étoit tombé malade. Il laissoit un fils nomme Dagobert, dont Pepin, suivant sa politique, dégrada les sentimens pour le tenir dans la dépendance. (M-Y.)

CHILDEBRAND (Hift. de France), frère de Charles-Martel, prince inconnu, dont il a plu au fieur de Sainte-Garde, aumônier du roi, de faire le héros d'un poëme épique, & à quelques généalogistes de faire la tige de la troisième race

de nos rois:

Oui de tant de héros va choisir Childebrand,

a dit Boileau. Le nom du sieur de Sainte-Garde est Charles Carel; le titre de son poëme: Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France. Ce poëme a eu trois éditions en trois ans, 1666, 1667 & 1668.

CHILDERIC I, quatrième roi de France (Hist. de France), succèda à Mérouée, son père, l'an 458. Ce prince aimable & voluptueux sut sorcé de s'exiler pour se soustraire au ressentiment de la nation, dont il avoit violé les mœurs, en corrompant les semmes par la sorce, ou par l'attrait de la séduction. On ne sait si cette révolution sut l'ouvrage d'une délibération résséchie ou d'un soulèvement subit, ce qu'il n'étoit pas indissérent de cannoître. Les

suffions de Childerie ne le quittèrent point pendant ; son éxil, il souilla la conche de Bazin, roi de Thuringe, qui l'avoit reçu à sa cour. Cependant la fidelité de Viomade, son ministre ou son savori, qui l'avoit déja délivré de la captivité où l'avoient retenu les Huns, après qu'ils eurent chaffé Mérouée, son père, du territoire de Cologne, prépara le retour de Childeric: son rétablissement ne se fit pas sans effusion de sang; la nation s'étoit soumise à Gilon. prince qui avoit autant de valeur que d'expérience dans l'art militaire: Childeric courut de grands dangers, sur-tout devant Paris, dont il sit le siège. Il étoit à peine paisible possesseur de ses états, que l'on vit arriver la semme du roi de Thuringe, qui venoit lui offrir des faveurs dont il s'étoit montré jaloux lorsqu'il étoit à la cour du roi, son mari. « Si je connoissois, lui dit cette princesse, un » homme plus généreux que toi, j'irois le trouver, » fût-il aux extrémités de la terre ». Childeric la recut, & ce sut de leur union que naquit Clovis, qui porta si haut la gloire du nom françois, & qui sut vraiment le sondateur de notre monarchie. La valeur de Childerie, qui l'avoit si bien servi contre Gilon, fut encore justifiée par plusieurs victoires fur les Saxons qui menacoient Angers, & sur les Alains nouvellement établis sur les bords de la Loire: ceux-ci subirent le joug des François, qui se mirent des-lors en possession de l'Anjou & de l'Orléanois. On ne sait dans quelle ville Childeric établit le siège de sa domination, peut-être n'eutil point d'endroit déterminé. Son tombeau sut découvert à Tournai dans le dernier siècle; on le reconnut à un anneau d'or, fur lequel son nom étoit gravé en lettres romaines, autour de son effigie: cet anneau se voit à la bibliothèque du roi, avec les autres curiofités que rensermoit son tombeau. Childeric est représenté avec une longue chevelure & tenant un javelot de la main droire. Le squelette de son cheval, que l'on avoit enterré avec lui, suivant l'usage des Francs, étoit peu endommagé: on trouva parmi les offemens du cheval une petite tête de bœuf, d'or massif, avec une quantité prodigieuse d'abeilles de même méral, & couvertes d'émail en plusieurs endroits. La mort de Childeric se rapporte à l'an 481; il avoit environ quarante-cinq ans, dont il avoit regné vingt-trois à vingt-quatre: on ne lui connoît que quatre ensans, Clovis, qui lui succeda, & trois filles, Audeflède, Aboflède & Lantilde. (A. R.)

CHILDERIC II, quatorzième roi de France, naquit l'an 652, de Clovis II & de Batilde: il vécut sous la tutelle & sous l'empire de Batilde, sa mère, jusqu'au temps de la retraite de cette princesse dans le monastère de Chelles, où elle entra en religion. Il avoit été couronné, roi d'Austrasie; mais on sait que les princes de la première race, depuis Dagobert I, n'offrirent que des santômes de royauté; aucun ne parvint à un âge mûr, sans doute par la perfuite des maires du palais, qui surent leurs tyrans

plutôt que leurs ministres. Childeric II. qui n'étoit pas d'un caractère propre à répondre aux soins de sainte Batilde, sa mère, devint l'esclave de Vulfoade: ce maire le trouva tel qu'il le pouvoit desirer : on lui donna pour conseil un évêque d'Autun, appelle Leger, dont Vulfoade lui fit undevoir de suivre les avis. Cependant la mésintelligence qui se mit entre ces deux ministres détermina le roi à tenter de secouer le joug sous lequel ils le tenoient; il relegua même Leger, son conseil, au couvent de Luxeul, mais il ne lui sut pas aussi facile de rompre le joug de son maire; ce fut en partie par l'instigation de ce ministre qu'il maltraita plusieurs seigneurs: un d'entre eux, nomme Bodillon, l'assassina, pour se venger de ce qu'il l'avoit fait fustiger: la reine Belichilde, sa semme, ne fut point épargnée, ainsi que Dagobert, son fils; tous trois périrent dans la même heure, dans le même massacre. Vulsoade auroit eu le même fort s'il ne s'étoit point souftrait par la suite aux coups des affaffins.

Le corps de Childeric II, & celui de Belichilde, furent portés dans l'abbaye de Saint-Germain-després: un auteur a prétendu qu'ils furent inhumés à Rouen, dans l'église de Saint-Pierre, aujourd'hui. Saint-Ouen; mais en creusant les sondemens d'un bâtiment qu'on vouloit élever dans l'église de Saint-Germain-des-prés, en 1656, on découvrit deux tombeaux de pierre qui se joignoient, que de judicioux critiques ont pris pour celui de ce prince & de sa femme. Dans le premier, on trouva le corps d'un homme, avec quelques restes d'ornemens royaux, & cette inscription: Childr. rex; le second contenoit le corps d'une semme & celui

d'un enfant.

Childeric avoit regné onze ans, & il en avoit environ vingt-trois. Outre son fils, qui périt avec lui, l'histoire lui en donne un autre, appellé Déniel; c'est le même qui regna dans la suite sous le nom de Chilperie II. (A. R.)

CHILDERIC III, vingt-unième roi de France. Le nom de Childeric n'est point heureux dans notre histoire; le premier sur éxile ou plutôt chasse du trône; le second fut assassiné; le troisième, après avoir joué le plus triste rôle, ou plutôt après n'en avoir joué aucun, sut dégrade & déposé par les intrigues du pape Zacharie & de Pepin-le-Bref, qui monta sur le trône: cette étonnante révolution se fit sans aucune effusion de fang. Childeric, après avoir eu les cheveux coupés, entra dans un monastère que l'histoire ne nomme pas; quelques-uns le plaignirent, aucun n'osa murmurer: Pepin étouffa toutes les voix par la terreur, ou les serma par des largesses. Childeric sut sur le trône depuis l'an 743 jusqu'à l'an 752: on ne sait de qui il étoit fils; les uns ont prétendu qu'il étoit fils de Clotaire III, d'autres lui donnent pour père Dagobert II: une troisième opinion est, qu'il étoit fils de Thierri de Chelles; mais les meilleurs critiques assurent qu'il

descendoit de Childeric II, par Daniel, qui régna sous le nom de Childeric II. Il sut surnommé l'Imbécille, sans doute, par une suite de la tyrannie de Pepin, qui n'aura pas manqué de siètrir la mémoire d'un prince dont il avoit osé prendre la place: ce sut un des moyens qu'il mit en usage pour assurer la couronne à sa postérité. (M-r.)

CHILON (Hist. anc.), un des sept sages de la Grèce. On sait peu de chose de lui. Il étoit Lacé-démonien: ce sut lui, dit-on, qui sit graver en lettres d'or, dans le temple de Delphes, la sameuse maxime, Proti scaurer nosce te ipsum; connois-toi-toi-même.

Garder le secret, savoir employer le temps, souffrir les injures sans murmurer, étoient, dissoit-il, les trois choses les plus nécessaires & les plus difficiles: il écrivoir à Périandre, tyran de Corinthe, qu'un tyran devoit s'estimer heureux quand il parvenoir à échapper au ser & au poisson; c'est ce que Juvenal a exprimé dans ces deux vers:

Ad generum Cereris fine cade & vulnere pauci Descendunt reges & sicch morte tyranni.

· Il disoit que la pierre de touche est l'épreuve de l'or, & que l'or est l'épreuve & la pierre de

touche de la probité.

Il se rendoit ensin, en mourant, ce témoignage, qu'il ne se reprochoit rien dans toute sa vie, si ce n'est peut-être d'avoir sait une sois pancher la balance du côté d'un ami dans un jugement, en quoi il ne savoit pas bien, disoit-il, s'il avoit bien ou mal sait. Il mourut de joie, en embrassant son sils, vainqueur au Pugilat, dans les jeux olympiques. Il vivoit environ cinq ou six siècles avant J. C.

CHILON est aussi le nom d'un athlète célèbre de Patras dans le Péloponèse, vaincu & assommé par Antipater, roi de Macédoine, après avoir été deux sois vainqueur aux jeux olympiques, une sois aux jeux pythiques, quatre sois aux jeux isshmiques, trois sois aux jeux néméens.

CHILPERIC, fils & successeur de Clovis (Hist. de France), régna comme roi de Soissons, depuis l'an 561 jusqu'en 570, & depuis cette dernière époque jusqu'en 584, comme roi de Soissons

& de Neustrie. Voyer CARIBERT.

CHILPERIC II, dix-neuvième roi de France, successeur de Dagobert III, sils de Childeric II. Ce prince avoit quarante-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Il y sut appellé par la sidélité de Rainsroi, maire du palais, qui le tira de l'obscurité du cloître, où il languissoit depuis son extrême enfance: il y étoit connu sous le nom de Daniel. Ce monarque, suivant la judicieuse remarque d'un moderne, ne doit point être rangé dans la classe des rois sainéans. Il eut toujours les armes à la main; & il est à croire que s'il est eu un enne-

mi moins redoutable & moins dangereux que Charles Martel, il seroit parvenu à tirer les princes de sa race de l'avilissement & du mépris où ils étoient tombés depuis la mort de Dagobert I. It fourint plusieurs combats contre Charles Martel: mais c'étoit vainement qu'il prétendoit tenter la fortune des armes contre un aussi grand général: il fut vaincu & sorce de mendier un asyle chez Eudes, duc d'Aquitaine, qui l'avoit affissé dans ses guerres, moins comme sujet que comme allé. Charles Martel ne le laissa pas long-temps dans cette retraite : il l'envoya redemander à Eudes. qui ne put se dispenser de le lui livrer. Charles Martel eût bien voulu être roi : il en avoit bien la puissance; mais ce tirre maneuoit à son ambition. Les François ne paroiffoient pas disposes à le lui donner. Il continua de gouverner sous le titre de maire du palais; & voyant que c'étoit inutilement qu'il laissoit le trône vacant, que la nation ne l'invitoit pas à s'y affeoir, il y plaça Chilperic II, qu'il venoit d'en faire descendre; mais il ne lui rendit que le sceptre, & s'en réserva toute l'autorité. Chilperic II régna encore deux ans après ce rétablissement : il mourut à Noyon, & y recut les honneurs funèbres. L'histoire n'a pas daigné s'occuper de sa vie privée : elle ne dit rien de les vertus ni de les vices. (M-Y.)

CHINDASUINTHE, roi des Visigoths (Histoire d'E(p.). Communément la tyramie succède à l'ufurpation; car ce n'est guère que par la terreur des supplices & l'atrocité des vengeances qu'un usurpateur peut contenir ses sujets indignés, & se maintenir sur le trône, où la force & l'injustice l'ont élevé. Chindasuinthe pourtant, quoiqu'il eût en quelque sorte usurpé la couronne des Visigoths. se fit aimer & respecter; on ne lui reprocha que l'ambition outrée, & les moyens trop violens qui lui avoient acquis le sceptre. Son prédécesseur Tulga, fils du bon Chintila, mécontenta la nation par sa foiblesse, son inexperience, sa douceur & sa grande jeunesse. Le peuple murmura; & les grands, toujours avides de changemens & de révolutions, s'assemblèrent & décidèrent que, pour éviter les malheurs que l'incapacité du prince pourroit causer, il étoit nécessaire de le détrôner, & de confier le sceptre à des mains plus habiles. Cette résolution prise, les grands se choisirent pour souverain Chindasuinthe, l'un des plus vieux d'entre eux, & qui leur paroissoit aussi le plus capable de tenir les rênes du gouvernement. Plein de reconnoissance, Chindasuinthe, qui vraisemblablement avoit puissamment influé sur la délibération des grands, se hâta d'aller, suivi de ses partisans, attaquer & précipiter du trône le malheureux Tulga, auquel il fit en même - temps couper les cheveux, ce qui, suivant les loix vifigothes, excluoit pour toujours de la royauté. A la suite de cet acte de violence, Chindasuinthe prit, sans opposition, la couronne, dans le mois de mai 642; mais peu de jours après, les anciens

partisans de Chintila & ceux de Tulga, son fils, se soulevèrent, allumèrent le seu de la guerre civile, & excitèrent des séditions en plusieurs villes

du royaume. Le roi, malgré son âge avancé, rassembla promptement une armée, en prit lui - même le commandement, marcha contre les rebelles, les battit toutes les fois qu'ils osèrent se présenter, & obligea, par la terreur de ses armes, les sactieux & tous les habitans d'Espagne à le reconnoître pour leur souverain. Tandis qu'il étoit occupé à réprimer ce soulèvement, Ardabaste, jeune aventurier, que la plupart des historiens ont regarde comme le fils du roi Athanagilde, arriva en Espagne. Chindasuinthe lui fit l'accueil le plus distingué, lui donna sa confiance, & peu de temps après lui fit épouser l'une de ses plus proches parentes. Ardabaste se montra digne de la haute considération qu'avoit pour lui son bienfaiteur; ses rares qualités, sa valeur, & l'affabilité de son caractère le rendirent agréable à la nation; il fit plus, & par l'estime qu'il avoit lui-même pour Chindasuinthe, il parvint à détruire l'idée peu avantageuse que le peuple avoit de son roi, qui, à son usurpation près, étoit, à tous égards, digne du rang qu'il occupoit. Aussi - tôt que le calme sut rétabli dans le royaume, Chindasuinthe convoqua & tint à Tolède un concile, dans lequel surent faits & publiés plusieurs réglemens concernant les affaires de l'état. Par l'un des canons de ce concile, les évêques prononcèrent l'excommunication contre tous ceux qui, révoltés contre l'autorité du roi, imploreroient, pour soutenir leur rebellion, le fecours des étrangers. Il ne paroît pas que, les premières dissentions terminées, le règne de Chindasuinthe ait été agité par aucun trouble; ce mo-marque se fit chérir & respecter par sa sagesse, sa douceur & sa biensaisance. Les Visigoths sui surent si fort attachés, que, dans la septième année de fon règne, les grands consentirent qu'il s'associat son fils Recesuinthe, qui sut élu le 22 juin 649. Alors Chindasuinthe, accable sous le poids des années, remit, pour ne plus les reprendre, les rênes du gouvernement à son fils, & ne songea plus qu'à goûter les douceurs d'une vie paisible & retirée; il répandit encore beaucoup de bienfaits, fonda le monastère de Saint-Romain d'Ornisga, soulagea les pauvres par les abondantes aumônes qu'il leur fit distribuer, & mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, le premier octobre 652, dans la onzième année de son règne. Les historiens de son temps, & ceux qui leur ont succédé, disent unanimement qu'il sut homme de lettres autant qu'on pouvoit l'être alors; qu'il cultiva les sciences, chérit les savans, & qu'il envoya Tajus ou Tajon, évêque de Sarragosse, homme trèséclairé, à Rome, pour y chercher les ouvrages du pape Grégoire-le-Grand, qu'on n'avoit pu encore se procurer en Espagne. Cette députation fait tout au moins autant d'honneur à Chindasuinthe

qu'eût pu lui en faire la plus éclatante victoire

CHINTILA ou SUINTILA, roi des Visigoths (Hist. d'Esp.). Ce prince sut zélé pour la religion; il ne fit rien sans consulter les évêques de son royaume; il paroît, par quelques loix qu'il publia & fit confirmer par les prélats assemblés en concile, qu'il aima la justice, le bon ordre, & ne négligea rien pour rendre ses peuples heureux: voilà tout ce qu'on sait de ce souverain, ou plutôt tout ce qu'il est possible de conjecturer, d'après le petit nombre de faits que les annalisses de son temps ont jugé à propos de nous transmettre : ils nous apprennent que le roi Sisenand étant mort dans le mois de mars 636, il s'éleva quelques différends entre les électeurs, qui ne se réunirent que dans le mois suivant, en saveur de Chintila, qui sut élu & proclamé avec acclamation. Le nouveau monarque se hâta d'assembler un concile à Tolède, pour y régler les affaires de l'état & celles de l'église. Cette assemblée s'occupa fort peu de la discipline ecclésiastique, mais beaucoup du gouvernement civil; il faut croire qu'alors les conciles tenoient lieu de conseil d'état. Par l'un des canons qui furent saits & publiés. les évêques déclarèrent excommunié quiconque manqueroit à la fidélité promise au souverain. Par un autre, la même peine d'excommunication fut prononcée contre tout sujet ambitieux qui, n'ayant point les connoissances ni les talens nécessaires pour gouverner, ou qui, n'étant point Goth d'origine, tenteroit de s'elever au trône. On lit dans un autre canon, que tous ceux qui, pendant la vie du prince, chercheront à s'instruire par la voie des malefices ou autrement, du temps de sa mort, & qui feront des vœux à cet effet, dans l'espoir de lui succéder, seront excommuniés, ainsi que ceux qui maudiront le monarque, ou qui jetteront quelque sort sur lui. On lit avec plus de plaisir deux canons faits dans ce concile, & qui supposent, soit dans Chintila, soit dans les eveques, les vues les plus sages : par l'un , il est statué que les sujets dont les services auront été récompensés par le roi, jouiront paisiblement des bienfaits qu'ils auront reçus, afin que l'agrément de leur situation excite les autres citoyens à se rendre également utiles. Le dernier canon de ce concile paroît avoir été proposé par le souverain, & il honore bien sa mémoire. Par ce canon, il sur réglé que désormais les rois des Visigoths auroient le droit de faire grace aux criminels, même condamnés, ou de modifier les peines prononcées, toutes les fois qu'ils le jugeroient à propos. Ainsi Chintila, dans un siècle peu éclairé, eut la gloire de connoître & de se faire accorder le privilège le plus brillant & le plus précieux de la royauté. Environ deux années après, le roi des Visigoths publia un édit qui ne nous paroît pas répondre à la haute idée que le concile de Tolède nous avoit donnée de sa prosonde sagesse. Par cet édit, le roi Chin-

sila ordonna l'expulsion totale des Juiss de ses états, & cela, parce qu'il veut que tous ses sujets professent le catholicisme. Les auteurs de l'Histoire universelle, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, tome XXVIII, pag. 52, disent que l'on ignore si les Juiss avoient donné lieu par quelque action particulière à cette rigueur. Il nous semble que cette observation n'est pas bien réslèchie; car il est évident que si les Juiss s'étoient attiré ce châtiment par quelque action particulière, Chintila zuroit eu grand soin d'en faire mention dans son edit, puisque dans tous les temps on n'a jamais manqué à justifier les mauvais traitemens exercés contre cette nation, par les crimes vrais ou faux qu'on leur a imputés. D'ailleurs, Chintila annonçant, par son édit, qu'il n'expulse les Juiss de les états, que parce qu'il veut que tous ses sujets professent la religion chrétienne, il est évident que cette expulsion sut uniquement l'effet du zèle outré du prince & de son sanatisme. Cet édit sut rigoureusement exécuté; & quand il ne resta plus de Juiss dans le royaume des Visigoths, il y eut à Tolède un nouveau concile, qui, à la suite de quelques réglemens concernant les affaires de l'état, finit par faire des remerciemens au roi sur sa conduite édifiante, & sur sa pieuse rigueur envers les Juis : les évêques assemblés lui rendirent graces au nom de toute la hiérarchie ecclésiastique, & le recommandèrent à la protection divine. Chintila continua, dit-on, de gouverner encore quel-que temps, avec autant de modération que d'équité, & il mourut vers le commencement de l'année 640, au grand regret des Visigoths, qui, sous son règne, avoient joui d'une prosonde paix. (L. C.

CHIRAC (PIERRE) (Hist. mod.), un des plus grands hommes dans la médecine, précepteur, puis beau-père de M. Chicoyneau, eut son élève & son gendre pour successeur dans la place de premier médecin du roi, qu'il avoit remplie après M. Dodart, mort en 1730. En 1728, il avoit ob-tenu des lettres de noblesse. M. Chirac étoit ne en 1600, à Conques en Rouergue, d'une famille pauvre: il mourut riche, premier médecin du roi, premier médecin de son siècle, & ayant eu la satisfaction de transmettre sa sortune au fils de celui qui en étoit l'auteur. Il avoit regardé comme une ressource d'entrer dans l'état ecclésiastique, & de consacrer ses soins à l'éducation de M. Chicoyneau. Le père de son élève démêla le vrai talent de Chirac; il le détermina, par ses conseils, à l'étude & à l'exercice de la médecine; il fit ce présent au genre humain : idque pulcherrimum donum generi mortalium dedit. TAC. Il s'acquitta, en donnant sa fille au fils de son biensaiteur, & en mettant son gendre à portée de succéder à sa place

comme à ses biens.

M. Chirac fit révolution dans la médecine : il introduisit l'usage de la saignée du pied dans la petite-vérole, ayant remarque que dans ceux qui

étolent morts de cette maladie, il y avoit inflammation de cerveau, & que si la saignée avoit souvent été suivie de la mort, c'est qu'on y avoit touiours recours trop tard.

Il régla aussi la manière de traiter une autre maladie du même nom. M. Silva disoit qu'il appartenoit à M. Chirac d'être législateur en mé-

decine.

M. le duc d'Orléans, blessé dangereusement au poignet à ce désastreux siège de Turin, étoit sur le point de perdre le bras: M. Chirac imagina de lui faire mettre le bras dans des eaux de Balaruc, ce qui produisit une guérison prompte, par-

saite & presque miraculeuse.

M. Chirac & M. Chicoyneau (Voir l'arricle CHICOYNEAU), étoient persuadés que la peste n'étoit pas contagiense, idée qui sut très-utile aux malheureux habitans de Marseille, que M. Chicovneau alla traiter avec une confiance fondee fur cette théorie. Quoi qu'il en foit, dit M. de Fontenelle, « de cette opinionesi paradoxe, il se-» roit difficile qu'elle sût plus dangereuse & plus » funeste aux peuples que l'opinion commune ».

M. Chirac renssit à Paris à sorce de mérite. & avec tout ce qu'il falloit pour ne pas réussir. Il parloit peu, séchement & sans agrément ... «il présentoit aux malades, dans les occasions, » l'idée désobligeante, quoique vraie, qu'il y avoit w de la fantaisse & de la vision dans leurs infirmi-» tes; il leur nioit sans détour jusqu'à leur sen-» timent même; & combien les semmes, principalement, en devoient-elles être choquées!... » On n'arrachoit jamais de lui aucune complai-» fance, aucune modification à ses décisions la-» coniques. Heureux les malades, quand il avoit » pris le bon chemin »!

Il avoit succèdé, en 1718, à M. Fagon, dans la surintendance du jardin du roi. Il mourut le 1 ·

Mars 1732.

CHIVERNI. Voyez HURAULT.

CHOQUET (Louis) (Hift. litt. mod.), poëte françois du seizième siècle, auteur d'un Mystère à personnages & en vers, des actes des apôtres & de l'apocalypse de saint Jean, représenté & imprimé en 1541, ouvrage très singulier, & dont Bayle donne un extrait plaisant dans son dictionnaire, à cet article Choquet.

CHOIN (MARIE-EMILIE JOLY DE), d'une famille noble, originaire de Savoie, établie en Bresse: elle sut placée, vers la fin du dernier siècle, auprès de madame la princesse de Conty: elle vécut intimement avec le dauphin, fils de Louis XIV. M. de la Baumelle dit qu'elle l'avoit épousé secrétement; M. de Voltaire demande la preuve de ce fait. Elle est morte en 1744.

Un de ses parens du même nom, Louis-Albert Joly de CHOIN, évêque de Toulon, mort le 17 avril 1759, a laissé dans son diocèse une mémoire honorée. On a de lui des Instructions sur le rituel.

ouvrage utile pour les ecclésiastiques, réimprimé Lyon, 1778, en trois vol. in.4.

CHOISEUL (Hift. de Fr.), grande & illustre maison de Champagne, qui tire son nom de la terre de Choiseul en Bassigny. Son origine est le sujet d'une dispute entre les savans, ce qui n'arrive qu'aux maisons dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le père Vignier, jésuite, croit cette maison descendue de Hugues, comte de Baffigny & de Bologne-sur-Marne, qui vivoit vers l'an 937. Le Laboureur la croit sortie des anciens comtes de Langres. il y a des raisons en sayeur de ces deux opinions; d'un côté, le cri de guerre des seigneurs de Choiseul étoit Bassigny; de l'autre, les seigneurs de Choiseul étoient les premiers vassaux du comté de Langres, & anciennement les principaux fiefs des provinces étoient des démembremens des comtés, donnés en partage aux enfans puines des comtes, qui les tenoient en fief de leurs

Quoi qu'il en soit, les donations considérables faites dès le milieu du onzième fiècle, par Raynier on Regnier de Choiseul, & pendant le cours de ce même siècle & des deux suivans, par ses héritiers & successeurs, à l'église de Langres & à diverses abbayes célèbres, en même-temps qu'elles établissent la filiation des seigneurs de Choiseul, montrent quelles étoient dans les temps les plus reculés la grandeur & la puissance de cette maison. Nullum genus) in Campanis aut antiquius, aut bellicosius, aut illustrius, dit l'épitaphe de l'évêque de Tour-

may.

Mais de plus nobles avantages distinguent encore plus glorieusement cette maison; il en est deux sur-tout que l'histoire doit remarquer : l'un est qu'aucune maison françoise ne pourroit citer un plus grand nombre de victimes illustres immolées pour la patrie; on en compte jusqu'à vingt huit sous le règne de Louis XIV; l'autre est que dans les discordes civiles, qui en divers temps ont affligé le royaume, on n'a jamais vu la maison de Choiseul être d'un autre parti ni avoir d'autres amis ou d'autres ennemis que ceux de ses rois, avantage dont peu de mailons peuvent se vanter.

Nous ne parlons point des services récens rendus dans les armées, dans les négociations & dan le ministère, par les chess actuellement vivans de deux branches de la maison de Choiseul; ces services sont présens à tous les esprits, disons mieux, à tous les cœurs, & l'envie même ne nous accuseroit pas de flatterie, si nous cédions au plaisir s naturel de nous en entretenir; mais l'histoire n'aime à parler que des morts, c'est son domaine favori; une sorre de pudeur & de fierre lui sait craindre de paroitre, en louant les vivans, descendre jusqu'au panégyrique; nous ne ferons donc ici qu'une réfléxion : les ministres qui ont fait de grandes choses, & qui ne sont plus en place, peuvent jouir à-la-fois de leur vie & de leur mémoire, ils assistent, pour ainsi dire, au jugement de la postérité.

Par le mariage de Rainard III, sire de Choiseul, avec Alix de Dreux, petite-fille de Robert, tige de la maison de Dreux, fils puiné du rei Louisle-Gros & d'Alix ou Adélaïde de Savoie, la maison de Choiseul a l'honneur de compter parmi ses aïeux ce même roi Louis-le-Gros, & tous les rois Capé-tiens ses prédécesseurs, & d'avoir, avec Louis XVI, une origine commune & une parenté du dix-huitième au vingt-nnième degré. Regii quippà Capetiorum sanguinis affinitate decoratum, dit l'épi-taphe de l'évêque de Tournay.

La seule énumération des seigneurs des diverses branches de la maison de Choiseul, qui ont bien servi l'état dans de grands emplois, qui ont même verse leur sang pour la patrie, donneroit à cet article une trop grande étendue. Bornons-nous à ceux que leurs services ont élevé aux honneurs suprêmes de la guerre.

Cette maison avoit en, avant ces derniers temps. trois maréchaux de France; M. de Stainville. frère de M. le duc de Choiseul, est le quatrième. Charles de CHOISEUL sur maréchal de France

fous Louis XIII.

César & Claude sous Louis XIV.

Charles, & Cesar son neveu, étoient de la branche de du Plessis-Praslin.

Claude étoit de celle de Choiseul-Beaupré. Nicolas de CHOISEUL, aïeul de Charles, fut le premier de sa maison qui porta le nom de du Plessis-Praslin. Ferry, fils de Nicolas, & père de Charles, sut tué à la bataille de Jarnac en 1569. Ce sut au milieu des troubles civils que Charles tronva d'abord l'occasion de signaler son courage; on le voit paroître, pour la première tois, sous le regne de Henri III, dans l'armée du maréchal de Matignon, qui faisoit le siège de la Fère en

La conduite de Prassin, au milieu des troubles de la ligue, fur celle d'un sujet utile & d'un sage. Fidèle à son prince, à sa religion, à l'humanité. il vit avec horreur les injustices, les violences les perfidies employées à défendre une bonne cause; il s'attacha toujours à maintenir l'ordre, à calmer les esprits par-tout où il exerça quelque partie de l'autorité; il marcha d'un pas égal & toujours ferme entre la tyrannie & la révolte, entre la rage des persécuteurs & le fanatisme des persecutés. A la mort de Henri III, il se rangea parmi ceux qui reconnurent Henri IV fans conditions, sans restrictions; il courut le servir contre les ligueurs, en Bourgogne, sous le duc d'Aumont; en Champagne, sous le duc de Nevers: il préserva long-temps cette dernière province des calamités qui affligérent le reste du royaume. Henri IV lui confia le gouvernement de la ville de Troyes, où la chaleur des partis opposés rendoit la prudence nécessaire. Il lui consia bien plus : ce roi qui, marchant environné de traîtres &

d'assassins ne connoissoit pourtant ni la crainte ni les soupcons, se rendit aux alarmes de ses ministres & aux vœux de ses peuples; il consentit à donner une attention plus particulière au choix des sujets chargés de veiller à sa conservation, & le comte de Prassin sut le premier capitaine des gardes-du-corps.

En 1602, il fut charge, avec Vitry, d'arrêter dans le Louyre le maréchal de Biron & le comte

d'Auvergne.

On peut voir à l'article BELLEGARDE le service important que le comte de Praslin rendit à ce duc, à la marquise de Verneuil, & sur tout à Henri IV, en le trompant & en lui désobéissant. pour le rappeller à la raison & à la versu, pour le guérir de la jalousie qui le troubloit & l'égaroit, & qui lui avoit arraché des ordres trop indignes de sortir de la bouche de ce roi clément, plus indignes d'être exécutés par le généreux

Le comte de Praslin ne servit pas moins bien Louis XIII, & dans les combats & dans les affaires; pendant les troubles de cette minorité, il commanda sous le duc de Guise en Champagne; il reçut un coup de mousquet à la cuisse, au siège de Réihel. La mort du maréchal d'Ancre avant changé le gouvernement, Luynes, devenu dépositaire de l'autorité royale, sentit le besoin qu'il avoit de s'attacher un homme tel que le comte de Prassin: il détermina le roi à le saire maréchal de France.

Les troubles continuèrent, le maréchal de Prassin foumit la Normandie par des moyens doux &

presque sans effusion de sang.

Il servit aussi contre les Huguenots aux sièges. de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban, de Royan, de Negrepelisse, de Montpellier.

Lorsque la paix vint arrêter le cours de ses exploits, il alla faire du bien dans son gouvernement de Troyes.

Il mourut le 1 sevrier 1623, à soixante - treize

César de Choiseul, son neven, le plus cé-Tèbre des trois maréchaux de cette maison, avoit fervi sous lui en qualité de volontaire, dans les troubles civils & dans la guerre contre les Huguenots; il étoit né à Paris le 12 février 1598. Le duc de Vendôme, son parrain, lui donna ce nom 'de Cefar, parce que c'étoit le sien, & non, comme le dit un auteur moderne, pour le faire souvenir qu'il étoit né d'une race généreuse & guerrière, raison pratoire ou poétique, dont le nom de Choiseul n'avoit pas besoin. Il sut élevé en qualité d'enfant d'honneur auprès du Dauphin, qui sut depuis le roi Louis XIII. Florence Rivaut, mathématicien célèbre dans ce temps où les mathématiques étoient encore au berceau, lui donna des principes, dont Prassin étendit beaucoup l'usage & l'application dans trente-cinq sièges où il assista, & qu'il dirigea presque tous.

A quatorze ans il eut un régiment : la première loi qu'il se prescrivit sut de marcher toujours à pied à la tête de cette troupe dans tous les mouvemens qu'elle fit, soit en paix, soit en guerre, soit dans le royaume, soit au dehors. Il regardoit les permissions accordées aux colonels, de vivre éloignés de leurs régimens, comme des dispenses injurieuses de faire leur devoir.

Il paya le tribut aux préjugés de son temps par divers combats finguliers, où il essaya son courage & son adresse; il se battit dans le bois de Boulogne contre l'abbé de Gondi, qui sur depuis ce fameux cardinal de Retz.

Le comte de Prassin avoit été élevé avec le connétable de Luynes, qui fut flatté de devenir le bienfaiteur de celui qui avoit partagé les amusemens de son enfance.

En 1627, on l'envoya porter du secours Thoiras, investi par les Ánglois dans l'isle de Rhé. La fièvre le retenoit au lit lorsqu'il reçut l'ordre de partir ; il partit. Les vents contraires l'arrêtèrent deux jours à l'isse d'Est, & sa maladie continuoit. Le cardinal de Richelieu lui manda qu'il pouvoit revenir à terre; Praslin passa, par une espèce de miracle, à travers la flotte angloise, jusques dans l'isle de Rhé, & il écrivit au cardinal: « Vous » m'exhortiez de revenir à terre pour rétablir ma » fante, j'ai choisi pour cela le fort de la Prée, u dans l'isse de Rhé, comme le lieu le plus agréa-» ble & le plus commode; j'y attends les ordres » de votre éminence ». Le cardinal, qui sentoit dans autrui tout le mérite de l'héroisme qu'il avoit dans son ame, lui sit une réponse pleine d'éloges, & Praslin se crut récompensé. Il désit les Anglois devant le fort de la Prée. Quoique toujours malade, il combattit à la tête de son régiment.

Il contribua beaucoup à la réduction de la Rochelle; l'année suivante il alla joindre le roi au siège de Privas, & le prince de Condé au siège de Montauban. Cette campagne fut celle où il

courut les plus grands dangers.

En la même année 1629, le comte de Prassin suivit le roi à la guerre de Mantoue. Le duc de Savoie ayant refuse le passage, il fallut le forcer; on attaqua Pignerol: Prassin sut charge d'elever un sort sur le mont de Sainte-Brigide, pour empêcher tout secours d'entrer dans la place; ce sort sut construit selon toutes les règles d'un art encore inconnu alors, mais qui alloit naître, & dont Prassin eut l'honneur d'avancer les succès. Pignerol sut pris.

En 1630, un avis que le comte de Prassin donna au duc de Montmorenci eût pu, s'il eût été suivi, faire éviter le combat de Veillane, & ménager le sang françois. Montmorenci, vainqueur à force de talens, & malgré les obstacles qu'il n'avoit pas voulu prévenir, eut la sincérité généreuse de l'avouer.

Le régiment de Prassin, commandé par son colonel, eut la principale part à quelques autres avantages remportés sur les Piémontois & les Es-

pagnols, aux portes de Carignan.

Mazarin ménagea une trève devant Casal: le comte de Prassin sut employé dans cette négociation, & il se forma dès-lors, entre ces deux hommes diversement sameux, une liaison d'amitié à laquelle Prassin sur plus sidèle que Mazarin.

Dans la guerre de 1635, il servit d'abord en qualité de maréchal-de-camp : la victoire du Tesin . en 1636, fut due principalement à ses conseils & à sa conduite, ainsi que le succès du combat de la Route, en 1630, où Prassin servoit sous le comte d'Harcourt. Les Espagnols battus devant Casal. encore en 1639, Turin pris en 1640, la victoire de Fossan en 1641, & ses fruits, la prise de Ceva. de Montdovi & de Coni, méritèrent au comte Praslin le gouvernement de Turin, & le grade nouvellement créé de lieutenant-général.

En 1642, il s'acquitte avec prudence du triste & difficile emploi d'arrêter le duc de Bouillon au milieu de l'armée que ce duc commandoit : il prend dans cette même campagne Nice &

En 1643, ayant perdu le cardinal qui l'estimoit, & le roi qui l'aimoit, il voit ses espérances abandonnées aux promesses perfides du cardinal Mazarin; il voit le bâton de maréchal de France s'éloigner d'autant plus qu'il est plus mérité. Prassin contribue, avec Turenne, à la prise de Trin, il prend ensuite Pont-de-Sture.

En 1644, il forme le siège de Santia, où le comte d'Hôtel, son fils, fait son apprentissage, & où le comte de Choiseul, son frère, est tué d'un coup de pierre : il passoit pour le meilleur officier de cavalerie de son temps. La prise de Santia fut un foible dédommagement d'une si grande

En 1645, Prassin prit la ville de Roses en Rousfillon, & par ce succès, il força Mazarin à lui donner le bâton de maréchal de France, que le roi Louis XIV voulut lui remettre lui-même.

En 1646, le maréchal du Plessis-Prassin, joint au maréchal de la Meilleraye, prend Piombino & Porto-Longone, & réduit le pape à subir les loix

de Mazarin.

En 1648, il bat le marquis de Caracène près de Crémone. Il perd dans ce combat le second de ses fils. Dans cette campagne d'Italie, il consume une grande partie de sa fortune à nourrir l'armée, qui manquoit de tout.

Au milieu des troubles de la Fronde, il reste fidèle au roi, & ami d'un ministre dont il avoit

à se plaindre.

En 1649, il sut fait gouverneur de Monsieur, frère unique du roi. Il aide à pacifier la Guienne, de concert avec l'évêque de Cominges son frère depuis évêque de Tournay, dont il fera parlé plus bas.

Les princes sont arrêtés en 1650; Turenne, que l'amour rendit indiscret & rebelle, Tu-Histoire. Tom. II. Première Part.

du Plessis - Prassin parut seul digne de lui être oppose: il eut l'honneur de le vaincre à la bataille de Rethel, & ce grand fuccès lui coûta encore un de ses fils; c'étoit l'aîne, Charles de Choiseul, comte du Plessis, maréchal-de-camp. Certaines proportions disparoissent aux yeux de la possérité: le grand nom de Turenne a tellement efface les plus grands noms, que les gens médiocrement instruits des détails de notre histoire, regardent cette victoire de du Plessis-Praslin sur Turenge, comme une espèce de phénomène, fruit d'un hafard heureux, & n'en supposent pas moins le vaincu très-supérieur au vainqueur; mais alors on trouvoit ces rivaux dignes l'un de l'autre, & la victoire de Rethel parut un événement ordi-On promit au vainqueur un brevet de duc;

qu'on ne lui donna point; mais on l'admit dans le conseil, parce qu'on avoit besoin de ses lumières: on le força, en 1651, d'entreprendre le siège de Sainte-Menehould, qui ne devoit pas réussir, & qui reussit pourtant, parce que c'étoit Prasiin qui le faisoit. Louis XIV, qui savoit deja dire de ces mots noblement obligeans, qui ont suffi plus d'une fois pour récompenser ceux qui l'avoient le mieux servi, dit à Prassin : « Vous n'avez été chargé de » cette entreprise, que parce que vous étiez le » seul capable de l'exécuter : ce qui est impossible » aux autres est à peine difficile pour vous ».

Après des services continués encore pendant treize ans, & dans les armées, & dans les conseils, enfin la dignité de pair lui fut consérée en

1664.

La guerre s'étant rallumée en 1672, Prassin, que son grand âge éloignoit du commandement, se présenta devant le roi, & lui dit avec douleur: " Je porte envie à mes fils, ils vont servir votre » majeste; pour moi, je ne dois plus desirer que » la mort, puisque je ne suis plus bon à rien ». a M. le maréchal, lui répondit le roi en l'embrassant tendrement, » on ne travaille que pour » approcher de la réputation que vous vous êtes » acquise; il est agréable de se reposer après tant » de victoires ».

Il avoit déja-perdu deux fils, morts les armes à la main, en combattant à ses côtés; le troisième

fut tué devant Arnheim.

 Madame de Motteville demandant un jour au maréchal comment il avoit pu soutenir le spectacle de la mort de ses deux premiers fils : « Le charme » de la victoire est tel, lui dit-il, qu'il élève l'ame » au-dessus de tout autre sentiment ».

Le maréchal du Plessis - Prassin mourut le 22 décembre 1675, âgé de près de soixante-dix-huit

Claude de CHOISEUL, troissème maréchal de France, se distingua en 1649, au combat de Vitrysur-Seine; au combat de Saint-Gothard en Hongrie, en 1664; à la campagne de Flandre, en

1667: à l'expédition de Candie, en 1660; à celle de Hollande, en 1672; à la bataille de Senef. en 1674; sous les maréchaux de Créquy & de Rochefort, en 1675; fous le maréchal de Luxembourg, en 1676; au siège de Fribourg, en 1677; au combat de Rhinfeld, en 1678; au combat de Minden, en 1679. En 1682, l'électeur de Cologne l'ayant demandé au roi pour général de ses troues contre les Liégeois, il les fit rentrer sous l'obéissance de cet életteur. Il servit encore, en 1690, sous le maréchal de Lorges, & en 1692, sous le maréchal de Bellefonds : il fut fait maréchal de France le 27 mars 1693. On ne sera pas étonné qu'il n'ait en la croix de saint Louis qu'après le bâton de maréchal, quand on se rappellera l'époque de l'inftitution de l'ordre de saint Louis, qui n'est que de cette même année 1693. Dans la suite de cette guerre, il eut différens commandemens. Il mourut doyen des maréchaux de France le 15 mars 1711, à 78 ans.

La maison de Choiseul a austi sourni à l'église des prélats distingués par leurs vertus & leurs lumières. Le plus célèbre est l'évêque de Tournay, mort en 1689. Nous ne pouvons mieux faire connoître tout le mérite de cet excellent évêque, qu'en rapportant son épitaphe, telle que nous la trouvons dans le journal des Savans du 27 sévrier 1600, quoiqu'elle ne soit pas d'un goût parsaitement pur. Nous dirons seulement ici, en saveur de ceux qui n'entendent pas le latin, qu'avant d'être évêque de Tournay, il l'avoit été vingtquatre ans de Comminges; que dans les fréquentes visites de ce diocêse, qu'il aimoit à saire, parce qu'il en sentoit l'utilité, son zèle le portoit, à travers les glaces & les neiges, dans les lieux les plus inaccessibles des pyrénées, pour en connoître les habitans & leur inspirer des mœurs honnêtes & chrétiennes; que dans une année de disette. il nourrit presque seul, à ses dépens, le troupeau confié à ses soins; que dans un temps de contagion, il brava tous les dangers pour porter aux malades les secours spirituels & temporels, jusqu'à ce qu'atteint lui-même par le mal, il fut près d'y succomber; que portant, avec la plus saine doctrine, le même esprit de bienfaisance & de charité dans les discussions théologiques, il sut employé plusieurs sois à pacifier les troubles du jansenisme, &c. Tels sont en substance les principaux faits rapportés dans l'épitaphe; ajoutons-en un qui n'est pas dans l'épitaphe, c'est que ce sut d'après le rapport sait par M. de Choiseul à l'assemblée du clerge de 1682, que s'établirent les quatre fameuses propositions qui sont actuellement la base de notre droit canonique, sur les bornes des deux puissances, ainsi que sur l'autorité du pape & du concile.

Voici l'épitaphe:

Reverere, quisquis logis, in hoe optimi prasulis sepulctro Perennem ipfius virtueis flationem.

Hic fitus eft Gilbertus de Choiseul du Plessis-Prastin. Convenarum primo dein Nerviorum episcopus, Cujus folum nomen elogium, adole scentia pia institutio, Juventus eruditio, senectus sapientia, vita religio, Regimen ratio, labor delicia, falus populi suprema lex, Obices stimulus, scripta & conciones quotidiana exercitatio. Heterodoxorum dolla convictio ludus, fincera conver-

fio fcopus ; Mors demum meta patientia, merces sandimonia,

Corona justicia.

Generis splendorem inquiris? lullum in Campanis aut antiquis, aut bellicosus, aut illustrius :

Regii quippe Capetiorum sanguinis affinitate decoratum Avos habuit à sex saculis Gallia proceres & heroas; Deinde comites, duces, pares, & supremos castrorum prefettos .

In his fratrem, nomine & rebus geftis verè Cafarem.

Ansistitis labores percunctaris? Diacefanorum saluti sua profudit, sese devovit, Visus sepius reptare per Pyraneos rupibus invios, nivibus hispidos.

Ut ex semi-barbaris timoratos piis documentis efficeret orthodexos.

Omnem Convenarum regionis plebem, fame aliter in-

Toto ferè anno, empta ære proprio annona fustentavit. Pellis lue afflitta ubicunque privati pastores, aut morbo Enecati, aut metu fugati, defuere ; ipse per semet adfuit verbo .

Ope, remediis, sacramentis; benusque paftor aded

Posuit, ut contagio correptus in extremis egerit, Omnium ordinum precibus redditus.

Clerum utrobique moribus inflruxit, legibus ornavit, Ad virtutem & dostrinam seminariis, voce, exemple

Domos episcopales quatnor ruri, & in urbe, aut squallidas, aut corruentes,

Mira foliditate, nitore, magnificentia, reflauravit, expolivit, ampliavit.

Decessit Parisiis, attritus studiis, vigiliis, concionibus, peregrinationibus, Ex summo suorum amore exantlatis, Annos natus 76. prid. Cal. Januar. 1690. Utriusque episcopatus 45. Prasuli de Deo, rege, benè merito adprecare:

Le cardinal de CHOISEUL, Antoine-Cleriadus, de la branche de Choiseul Beaupré, mort depuis quelques années, a laissé aussi une grande réputation dans le clergé.

Les branches aujourd'hui subsissantes de la mali fon de Choiseul, sont,

1°. Celle des barons de Bezupré, dont les chefs assuels sont, Etienne-François, pair de France, ministre d'état, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, chevalier de la toison d'or, gouverneur & lieutenant-général de la province de Touraine, grand-bailli d'Haguemau, ci-devant colonel du régiment des gardes Suisses, secrétaire d'état des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, &c., en un mot, M. le duc de Choiseul.

Et M. le maréchal de Stainville, son frère.

De cette branche de Beaupré sont issues celle de Sommeville, qui fournit aujourd'hui un lieutenant-général (M. le contre de CHOISEUL), &t deux maréchaux-de-camp, M. le marquis de CHOISEUL, chef de la branche, &t M. le vicomte

de CHOISEUL, son oncle.

Celle d'Aillecourt, dont les chess sont Marie-Gabriel-Florent-Auguste de CHOISEUL, ambassadeur à Constantinople, qui remplir avec gloire la carrière des armes, celle des négociations, celle des lettres, celle des arts: il est l'un des quarante de l'académie frauçoise, un des associés de l'académie des inscriptions & belles-lettres: le Voyage pittoresque de la Grèce est un beau monument de son amour courageux pour les arts, de ses vastes connoissances, de son éloquence & de ses lumières.

Michel - Félix de CHOISEUL d'Aillecourt, son frère, mestre-de-camp en second du régiment de

Guienne.

Et Claude-Antoine-Cleriadus, leur oncle, lieutenant-générel des armées du roi, dont le fils, mestre-de-camp en second du régiment de la Rochesoucauld, a épousé la fille du maréchal de Stainville, & est en conséquence désigné duc & pair après M. le duc de Choiseul.

Enfin celle de Meufe, dont le chef est Maximilien-Claude-Joseph de CHOISEUL-MEUSE, maréchal-

de-camp.

20. La branche de Chevigny, dont le chef est César-Gabriel de CHOISEUL, duc de Prassin, pair de France, ministre d'état, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, & au gouvernement des huit évêchés de la Haute & Basse-Bretagne, ci - devant secrétaire d'état des affaires étrangères, puis de la marine, &cc. Il sut fait duc de Prassin en 1762. & cette époque est une époque de bonheur pour la France; c'est celle d'une paix nécessaire & souhaitée, due aux soins de M. le duc de Prassin, paix la plus solide & la plus durable dont la France sit joui depuis le ministère pacifique du cardinal de Fleuri, paix qui s'est étendue jusques sur deux règnes, & dont les musmures de l'Angleserre, qui la regardoit comme désavantageuse & déshonorante pour elle (murmures confignés dans tous les papiers publics du temps), ont suffisamment sait l'éloge.

Renaud-Célar-Louis, vicome de Choiszul, maréchal-de-camp, ci-de yant ambassadeur à Naples,

fils de M. le duc de Prassin, a plusieurs fils, dont deux, savoir, Antoine-César de CHOISEUL, comte de Prassin, & Guy-Hyppolite de CHOISEUL, forment déja deux branches distinctes, étant mariés l'un & l'autre, & ayant des enfans.

3°. La branche des seigneurs d'Eguilly & de Bussières, de laquelle est M. le baron de CHOI-SEUL (Louis-Marie-Gabriel-César) maréchal-de-

camp, ambaffadeur à Turin.

CHOLET (JEAN) (Hift. mod.), cardinal, fon-dateur du collège de son nom à Paris, mort en 1203. Sa fondation n'eut son exécution qu'en 1295. Ce cardinal eut une grande part aux affaires de son temps, sur-tout sous le pontificat de Martin IV, & le règne de Philippe-le-Hardy; il fut fait legat en France, & contribua beaucoup à engager Philippe dans une guerre contre le roi d'Arragon, pour punir l'attentat des vêpres Siciliennes & faire valoir la donation que le pape avoit faite en consequence à Philippe-le-Hardi pour Charles de Valois, son fils, des états du roi d'Arragona Cette guerre étoit une suite de celle qui continuoit soujours entre la première maison d'Anjou 🗞 la maison d'Arragon , relativement à la Sicile. Philippe-le-Hardi mourut dans le cours de cette guerre, qui continua encore sous Philippe-le-Bel. & c'étoit aux dépenses de cette même guerre que le cardinal de Cholet avoit destiné les sonds qui, après la paix, furent employés, par ses exécuteurs tes-tamentaires, à construire & doter le collège de Cholet. Ce cardinal, qui avoit été chanoine de l'église de Beauvais, fur enterré dans l'église de Saint-Lucien de Beauvais; on voyoit autrefois, sur son tombeau, sa statue, qui étoit d'argent massif, & enrichie de pierres précieuses; on la vendit pour rebâtir l'église brûlée en 1346 par les Anglois. Le mausolée du cardinal de Cholet est aujourd'hui d'argent doré; on y lit son épitaphe en vingt mauvais vers latins.

Le cardinal étoir d'une bonne & ancienne famille françoise, qui tiroit son nom de la ville de Cholet en Anjou, qu'elle possedoit de toute ancienneté. André de CHOLET, bisaieul du cardinal, s'établit en 1 100 à Abbeville; il prenoit le titre de chevalier. Hugues, son fils, aieul du cardinal, sur élu premier échevin d'Abbeville, par délibération du 5 juin 1 184. Oudart, son fils, père du cardinal, acquit la seigneurie de Nointel en Beauvoisis.

& s'y retira.

D'André, bifaïeul du cardinal, sont descendus les Cholet qui subfissent encore aujourd'hui, & dont une partie habite le Barrois, une autre partie la Provence. On compte parmi leurs aïeux des personnages distingués par leurs services, entre autres, Simon de Cholet, chevalier, attaché à Charles de Valois, qu'il suivit en Italie & dans toutes ses expéditions; il servit avec éclat sous les trois fils de Philippe le-Bel, & sous Philippe de Valois. Il étoit petit-fils, par sa mère, d'un grandmaître des arbalètriers de France.

Yvon de CHOLET, au quatorzième siècle, sut fait prisonnier dans les guerres contre les Anglois. Il étoit beau-frère de Jean de Bourbon, comte de la Marche, ayant épousé comme lui une Vendôme.

Jean de CHOLET, sous Louis XI, sut pourvu, par des lettres données au Plessis-lès-Tours, le 7 décembre 1477, de la charge de maître général, gouverneur & visiteur de toutes les artilleries de France; & dans d'autres lettres, données au même lieu le 21 fevrier suivant, il est denomme grand-maure d'artillerie: il est le premier qui ait possede cette charge avec tous les avantages qu'elle a réunis; les sonctions & les droits en étoient, avant lui, partagés entre trois inspecteurs.

Ces faits nous ont été fournis par la famille. CHOMEL (Hift. litt. mod.). Ce nom rappelle

plusieurs ouvrages utiles.

1º. Noël CHOMEL, curé à Lyon, mort en 1712. est auteur du Dictionnaire économique, améliore & augmenté depuis.

2°. Pierre-Jean-Baptiste CHOMEL, médecin ordinaire du roi, mort en 1740, est auteur d'une Histoire des plantes usuelles, très-connue.

39. Son fils, Jean-Baptiste-Louis, mort en 1765, a fait un Effai sur l'histoire de la medecine en France; une Vie de Molin; un Eloge de Duret, &c.

CHOMPRÉ (PIERRE) (Hist. mod.), maître de pension célèbre à Paris, mort le 18 juillet 1760, a fait un Dictionnaire abrege de la fable, & un Dictionnaire abrégé de la bible; une Vie de Brutus premier consul de Rome, & une Vie de Callifthène. On a aussi de lui des ouvrages élementaires

utiles, à l'usage de ses écoliers.

CHOPIN (Řené) · (Hif. litt. mod.), jurisconsulte srançois, célèbre, du seizième siècle, ne à Bailleul en Anjou en 1537, mort à Paris en 1606. Ses ouvrages ont été publiés en 1663 en six vol. in-fol. Les uns font latins, les autres françois. Henri III l'anoblit pour son Traité du domaine: Henri IV le chassa de Paris pour son zèle ligueur, & finit par l'y laisser, en faveur de son mérite.

CHORIER (NICOLAS) (Hist. litt. mod.), avocat au parlement de Grenoble, ne à Vienne en Dauphine l'an 1609, est auteur d'une histoire du Daupkine, d'un nobiliaire de la même proyince, d'une histoire généalogique de la maison de Saffenage, d'une histoire du duc de Lesdiguières, du livre de arcanis amoris & veneris, qu'il mit sous le nom de Louise Sigée de Tolède; du livre intitule : Joannis Meursii elegantia latini sermonia de la jurisprudence de Guy-Pape, abrégé de l'ouvrage de ce jurisconsulte. Chorier mourut en

CHOSROÈS (Hist. de Perse.). C'est le nom de deux rois de Perse. Le premier, qui fut surnomme le Grand, succèda, l'an 531 de l'ère chrétienne, à Cabade, son père; il étoit contempora in de Justinien & de Justin II. Il sit beaucoup la gu coo à ces Romains de Constantinople, dégénéres à-la-e

sois des Grecs & des Romains; il sut battu par Bélisaire, mais il sit de grandes conquêtes sur Justin II. & finit par être battu par Tibère II. Il en mourut de chagrin en 579. Il est assez maltraité par les auteurs chrétiens; mais les écrivains orientaux en font un sage & même un savant, jaloux de faire observer la inflice dans les moindres choses. & d'observer lui-même la modération en

CHOSROÈS II monta sur le trône de Perse en 500. Les Perses s'étoient contentés d'ensermer Hormisdas III, son père, après lui avoir crevé les yeux; il acheva leur ouvrage, & fit assommer son père: il sut renversé du trône à son tour, & y fut retabli par les soins & les secours de l'empereur Maurice, qui auroit pu se dispenser de rendre ce service à un parricide. Maurice ayant été assassiné par Phocas, Chosroës II arma, pour le venger, soit que ce parricide sût reconnoissant, soit, ce qui est plus vraisemblable, que son ambition prît seulement ce beau prétexte. En éffet, Héraclius ayant vengé la mort de Maurice par celle de Phocas, & ayant été proclamé empereur, représenta que la guerre n'avoit plus de motif, que Maurice étoit vengé, qu'ils avoient concouru l'un & l'autre au même objet, qu'ils étoient essentiellement amis & allies; mais Chofroes, qui avoit pris goût à la guerre, parce qu'elle l'avoit séduit par quelques succès, poursuivit ses conquêtes & ne repondit rien : Zonare dit que, s'enflammant d'un zèle persécuteur & intolérant, il jura de poursuivre les Romains jusqu'à ce qu'il les est forces de renier Jesus-Christ, & d'adorer le soleil. C'étoit encore un prétexte, il en vouloit plus à leurs états qu'à leur foi. Héraclius commença par le battre, & lui offrit de nouveau la paix. Chofroës, non-seulement piqué de sa désaite, mais encore ivre de ses conquêtes, répondit avec dédain, qu'il avoit chargé son armée de faire la réponse : il fallut le battre encore, & rendre la leçon plus forte: elle alla jusqu'au découragement : Chosroes crut qu'un vaincu ne devoit plus régner, il voulut abdiquer le trône; il y étoit monte par un crime, il en descendit en commettant encore une injustice. Il avoit deux fils, Siroës & Merdesane : ce fut au cadet qu'il voulut remettre ses états; l'aîné ne put le souffrir, il arma contre son père, & plus cruel encore à son égard, que Chosroës ne l'avoit été envers le sien, il le sit perir de saim, en insultant à sa mémoire, & en lui reprochant un de ses vices. Chosroës étoit avare ; il avoit fait construire une voûte souterraine, où il ensermoie ses trésors. Siroës l'enserma lui:même sous cette voûte, où, au lieu de mets, il ne lui faisoit servir que l'or & l'argent qu'il y avoit amasses. Chosroes *II* mourut en 628

CHRAMNE (Hist. de France.), fils de Clotaire I. Il se révolta contre son père, qui le sit brûler dans une grange, avec sa femme &ses enfans innocens, en 560.

CHRÉTIEN (Hift. litt. mod.). Quelques gens de lettres de ce nom méritent qu'on s'en souvienne.

CHR

10. CHRÉTIEN de Troyes, dit Menessier, poëte françois, qui vivoit vers l'an 1200, auteur du roman de Perceval le Gallois, & de plusieurs autres romans de chevalerie de la table ronde.

2º. CHRÉTIEN (Gervais), plus connu sous le nom de Maître Gervais, a fondé le collège de ce nom à Paris en 1370. Il étoit premier physicien, c'est-à-dire premier médecin du roi Charles V. chanoine de Paris, chantre de Bayeux: il mourut dans cette dernière ville le 3 mai 1383.

3º. Guillaume CHRÉTIEN, médécin de Francois I & de Henri II, a traduit en françois quelques ouvrages de médecine, entre autres le traité

d'Hippocrate sur la génération.

40. Florent CHRÉTIEN, fils du précédent, & le plus célèbre de tous, sut instituteur d'Henri IV. On a de lui une traduction d'Oppien, des épigrammes grecques, quelques satyres. Il eut part à la satyre Menippée, & par-là il sut utile à son élève : il traduisit en grec & en latin les quatrains de son ami Pibrac; il sit des tragédies; on devine ce que c'est que des tragédies du temps d'Henri IV, ou même antérieures. Il abjura comme Henri IV. Il mourut en 1596, après avoir eu la satisfaction de voir ce prince affermi sur son trône: il étoit né en 1541 à Orléans. Il eut un fils, qui étoit aussi un homme de lettres. Madame de la Guerche, petite-fille de Florent Chrétien, & marraine de M. l'abbé de Canave, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, mort le 12 mars 1782, avoit légué à ce dernier des notes précieuses de son aïeul Florent, ou de son père, fils de Florent, lesquelles furent égarées comme papiers inutiles, & dont l'abbé de Canaye déplora toujours la perte.

CHRISTIERN I, surnommé LE RICHE, roi de Danemarck (Hist. de Danemarck). Christophe III avoit réuni sur sa tête les trois couronnes de Danemarck, de Suède & de Norwège; il mourut sans ensans. Les troubles inseparables d'une élection donnèrent à Charles Canution, grand maréchal de Suède, le temps de se saire proclamer dans sa patrie. Les Danois se hâtèrent d'offrir la couronne au sage Adolphe, duc de Sleswigh, fils de Gerard, comte de Holstein; il la resusa, & dit aux députés qu'ils ne pouvoient mieux la placer que sur la tête de Christiern, second fils de Théodoric, comte

d'Oldenbourg.

Le sénat, par désérence pour le comte, lui sit demander lequel de ses ensans il vouloit élever sur le trône. « l'ai trois fils, répondit le vieillard, l'un n est esclave de toutes ses passions, & s'endort au n sein de la mollesse; l'autre est un caractère séroce, » la guerre est son élément, il ne connoît d'autre » gloire que celle de gagner des batailles; mais n Christiern, objet de mes soins les plus tendres, joint aux talens du héros les vertus de l'honnête » homme; se n'est qu'à regret qu'il prend les armes, » il s'en sert avec gloire & les quitte avec plaisir: » que le senat choisisse entre ces trois princes ». Le choix fut bientôt fait : Christiern fut nomme, tous les ordres de l'état allèrent à sa rencontre; il reçut des mains de l'archevêque Yvon l'étendard du royaume, & fut proclamé roi de Danemarck & de

Norwège en 1448, Cependant Charles fait une irruption dans l'isle de Gotland, asyle que Christophe III avoit laisse, par compassion, au malheureux Eric X, chasse de ses états. Christiern fait représenter à Charles que cette isle est un domaine du Danemarck, que Valdemar III l'avoit subjuguée les armes à la main. Charles, pour toute réponse, fait entreprendre le siège de Wisby. Eric se désend quelque temps dans la citadelle; une flotte Danoise paroît, on negocie, on se sépare, on se bat, la négociation est encore renouée & rompue; enfin Christiern arrive en personne à la tête d'une armée; ennemi du carnage. il offre aux Suedois une retraite assurée, s'ils veulent renoncer à leurs prétentions sur cette isle. Ses propositions furent rejetées; ce resus devint le fignal du combat. Christiern sut vainqueur; dix-huit cent Suedois périrent dans cette action, le reste rendit les armes; Christiem traita les prisonniers avec beaucoup de douceur, les renvoya sans exiger de rançon, & les combla de présens; il leur fit entendre qu'il les traitoit, non comme ses ennemis. mais comme ses sujets; que d'après l'union de Calmar, il avoit des droits incontestables sur la couronne de Suède, mais qu'ayant la guerre en horreur, il aimoit mieux conquerir ce royaume par ses bienfaits que par ses armes.

Ce prince revint triomphant, mais il apprit à son retour que Charles venoit d'être couronné en Norwège par un parti puissant. Il demanda une assemblée des deux nations à Hemlstat, & s'y trouva en personne; douze députés Suédois s'y rendirent; Charles leur avoit ordonné, si l'on mettoit en question ses droits sur la Suède & la Norwège, de ne prendre d'autres arbitres que l'empereur, le pape ou la guerre; mais Christiern sut les convaincre par la force de ses raisonnemens, & les persuader par le charme de son éloquence; ils lui promirent de lui faire restituer la couronne de Norwège, & de faire jouer tous les ressorts possibles pour dé-poser Charles, & ne lui laisser que le titre de vice-roi en Suède. Ce prince irrité traita leur soiblesse de trahison, & voulut les punir; ils trouverent à la cour de Christiern un asyle contre sa

vengeance.

On n'en vint pas d'abord à une guerre ouverte on fit de part & d'autres des courses fréquentes sur les terres ennemies. Christiem & le senat choisirent ce parti comme le plus modéré; ils se trompoient, ces courses occasionnent des ravages déplorables; le pays qui y est expose ne devient pas un champ de bataille, mais un théatre confacré au brigandage, aux affassinats & à tous les crimes, & le laboureur seul y périt, victime sorcée des querelles des rois; mais dans une guerre ouverte & réglée; le soldat seul meurt dans les dangers, où il s'est engagé librement pour les intérêts de son chef: en effet, dans ces irruptions où l'on ne fit pas un siège dans les formes, où il ne se livra pas un seul combat . la Suède & le Danemarck perdirent plus d'habitans qu'ils n'auroient perdu de soldats dans dix hatailles rangées. On en vint enfin à des opérations plus combinées: une flotte Danoise assiégea Stockholm, tandis que Christiem, à la tête d'une armée, pénétroit dans la Gothie occidentale, se montroit à-la-fois généreux & terrible, répandant par-tout l'effroi & les largesses, soumettant, l'épée à la main, ce qui avoit rélisté à ses biensaits; il entra dans Lodèse, sut proclamé roi, partit pour de nouvelles expeditions, & perdit, dans sa retraite, une partie de son armée. Charles profita de ses malheurs & de son absence, & la Gothie se rangea de nouveau fous ses loix.

Cependant la Norwège étoit en proie aux factions: les partisans de Christiern l'appelloient; & s'il se sût montré dans ces circonstances, il auroit été couronne; mais il songeoit plutôt à soumettre la Suède. fûr que la conquête de ce royaume entraîneroit celle de la Norwège. Pour rendre odieux son ennemi. il le forçoit, par des manœuvres savantes, à cantonner ses troupes dans les villages; & l'aversion que les pay sans avoient pour ces hôtes incommodes, retomboit nécessairement sur Charles lui-même. Elssbourg emporté d'assaut, Denholm tortifié pour désendre la Scanie contre les courses des Subdois, l'isle d'Oelan conquise, la ville de Borkholm forcée, & le trésor que Charles avoit caché dans cette place tombé entre les mains de Christiem, commencerent la décadence de Charles, la perte de la Finlande accéléra sa chûte, & la révolte de Jean Salstat, archevêque d'Upsal, porta le dernier coup à sa fortune. Affiégé dans Stockholm par ce prélat guerrier, il s'enfuit, & abandonna son trône à l'heureux Christiem, qui y monta avec une pompe jusqu'alors ignorée, rétablit les privilèges des différens ordres de l'état, caressa l'orgueil du clergé, partagea avec la noblesse le fardeau du gouvernement, se rendit accessible au peuple, diminua les impôts, combla de bienfaits ses partisans, pardonna à tous ses ennemis, & commença son règne sous les plus heureux auspices en 1458. La Norwège se hâta de lui offrir la couronne, qu'il reçut à Drontheim la même année. La mort d'Adolphe, son oncle, lui donna de nouveaux états; & malgré les prétentions de plusieurs princes, il réunit à son domaine le duché de Slefwigh, & les comtés de Holstein & de Stormarie. La ville de Hambourg se trouvoit enclavée dans la dernière de ces seigneuries; les magistrats, encore jaloux de leur antique liberté, ne rendirent au roi qu'un hommage verbal: il s'en contenta, sûr de les forcer, quand il le voudroit, à une soumission plus authentique.

Les vertus & la gloire de Christiern sembloient s'accroître avec sa puissance: respecté de ses voisins,

Il fut l'arbitre des différends qui s'élevèrent entre les villes de Schwerin, de Lubec & de Lunebourg. Christiera n'agit point comme la plupart des monarques que de pents princes prennent pour juges entr'eux, & qui terminent la querelle en s'emparant de l'objet contesté: son équité lui mérita la confiance de toute l'Allemagne : il lui restoit encore une somme confidérable à payer aux princes qui lui avoient cédé les comtés de Holstein & de Stormarie; il alloit mettre un impôt sur ses états pour acquitter cette dette, lorsqu'il apprit que Marius Fregen, legat du pape, avoit vendu des indulgences en Suède, sous le prétexte de faire la guerre aux Turcs avec le produit de cette vente. La somme étoit proportionnée à la sortise du peuple, & le prélat ailoit emporter du Nord des richesses immenses. Christiem, qui ne pouvoit concevoir que Dieu vendit ses graces à prix d'argent, pour aller faire la guerre à des hommes qu'il avoit créés, se saisit de cet argent, acquitta la dette de l'état, & la Suède eut des indulgences gratis.

La puissance des villes anséatiques donnoit de l'ombrage à Christiern; la splendeur de leur commerce excitoit la jalousse de ses peuples; il sorma une ligue de plusieurs princes Allemands pour accabler ces républiques sitôt qu'elles oseroient troubier le repos du Nord, & ce traité fut si secret, que les républiques le soupçonnèrent à peine. La sagesse de Christiem, qui avoit éclaté dans tant d'opérations politiques, échoua cependant contre le parti de Charles. Les amis du prince détrôné résolurent de perdre l'archevêque d'Upsal dans l'esprit de Christiern, afin de perdre Christiern lui-même dans l'esprit du peuple. Ils lui peignirent l'archevêque comme un perfide qui machinoit sourdement pour replacer Charles sur le trône, ou peut-être pour y monter lui-même. Le roi donna dans le piège; l'archevêque fut arrêté & conduit en Danemarck; ausli-tôt les accusateurs du prélat devinrent ses désenseurs : ils persuadèrent au peuple, que par ce coup d'état, Christiern avoit violé ses sermens, attenté aux privilèges du clergé, que la cause de Jean Salstat devenoit celle de la nation, qu'il falloit rappeller Charles. Il reparut en effet, fut couronné de nouveau, & dut certe révolution aux victoires que Karill, évêque de Linkoping, & neveu de l'archeveque, remporta sur les troupes Danoises.

Christiere crut qu'il étoit temps encore de réparer sa faute; il rendit la liberté à l'archevèque. Coluici, plus fier de donner & d'ôter, au gré de son caprice, la couronne de Suède, que s'il l'eût portée lui-même, passe dans ce royaume, change en un moment le système politique, fait une révolution dans les esprits, rassemble une armée, met celle de Charles en suite, le force lui-même à déclarer en plein sénat qu'il renonce à toutes ses prétentions sur le trône, le relègue en Finlande, sait nommer un administrateur, & s'empare de l'autorité presque toute entière. Christiere reconnut alors qu'en déli-

vrant l'archevêque, il n'avoit pas été moins imprudent qu'en le chargeant de sers. Le ruse prélat. pour fermer à ce prince l'entrée de la Suède, l'occupoit ailleurs; & par de sourdes menées, excitoit contre lui Gérard, comte d'Oldenbourg, frère du roi. Celui-ci accumula révoltes sur révoltes, outrages sur outrages, entra dans le Holstein à main armée, souleva la Frise, demanda pardon à son frère, l'obtint, & abusa de sa clémence pour commettre de nouvelles hostilités. Christiern, toujours en guerre contre ce prince, ne pouvoit saisir un moment pour reparoître en Suède; tandis qu'il étoit aux prises avec son frère, l'archeveque mourut. & Charles fut rappellé & couronné une troisième fois par son parti.

CHR

Dès que Jean Salstat eut sermé les yeux, Gérard rentra dans le devoir; Christiem sit reconnoître Jean son fils pour son successeur, passa en Suède à la tête d'une armée, rencontra celle de Charles près d'Elssbourg, & remporta une victoire signalée; s'il avoit poursuivi les suyards, Charles tomboit du trône une troisième sois, mais Christiern préséra le repos de la Suède à ses propres intérêts, mit bas les armes, & ne prenant plus la guerre, mais l'équité pour juge entre Charles & lui, indiqua une affemblée à Lubec, où leurs droits respectifs devoient être discutés par les députés des deux nations. On s'assembla en tumulte, on disputa avec passion, on ne conclut rien, & l'on se separa plus

ennemis que jamais.

Cependant Charles mourut: alors Christiem reparut sur la scène, bloqua le port de Stockholm avec une flotte nombreuse, ne put empêcher l'élection de Stréen-Sture, administrateur, mit ses troupes à terre, sut attaqué dans son camp, combattit en soldat. & sut bleffe. On le rapporta sur son vaisseau; ses troupes soutinrent le choc quelque temps; mais enfin, accablées par la multitude, elles regagnèrent la flotte en désordre, & Christiem retourna en Danemarck. Il s'occupa des soins du gouvernement, & sans paroître regretter la couronne qu'il avoit perdue, songea à se montrer digne de celle qu'il avoit conservée. Le pape voulut l'engager à quitter ses états pour faire la guerre aux Turcs; il rejetta cette proposition avec mépris; mais ce prince, qui savoit désendre son cœur de la fureur épidémique des croisades, se laissa surprendre par la manie des pélerinages; il alla à Rome visiter le tombeau des apôtres, & en rapporta une bulle, par laquelle sa sainteté daignoit lui permettre d'établir une académie dans ses états. Il étoit singulier de voir un monarque sage & puissant faire un voyage de cinq cents lieues pour demander à l'évêque de Rome la permission d'éclairer son peuple, ou plutôt rien n'étoit singulier dans ce siècle barbare. Ce fut à Copenhague que ce corps académique sut établi en 1474, sous le mom d'université. Le mariage de Jean, prince héréditaire de Danemarck, avec Christine, fille d'Ernest, électeur de Saxe, donna lieu à des sètes pompeuses, qui acquirent encore plus de célébrité par l'inflitution de l'ordre de l'Eléphant. Le reste de la vie de Christiera ne fut qu'une suite d'opérations politiques : la Dythmarsie rangée sous son obéissance saus effusion de sang, l'union de Calmar rétablie, & le trône de Suède promis à Jean son fils, les dettes de l'état acquittées. l'ordre remis dans les finances. la naifsance d'un petit-fils, qu'on nomma Christiern, consolèrent sa vieillesse de tant de malheurs dont sa vic avoit été traversée, & qu'il ne méritoit pas: il moutut en 1481.

Christiern I est le chef de l'auguste maison qui occupe aujourd'hui le trône de Danemarck; il prétendoit descendre du célèbre Vitikind, chef des Saxons. Mais il n'avoit pas besoin de cette origine. ou chimérique ou réelle, pour être un des plus grands princes de son temps : excellent capitaine. s'il ne fut pas conquerant, c'ost qu'il eut horreur de l'être; s'il sit des fautes en politique, ce sut sa candeur qui les lui fit commettre. Le Danemarck fut heureux sous son règne, même au milieu des guerres qu'il soutint; & les Suédois, en resulant de le reconnoître, se firent plus de maux à euxmêmes qu'ils ne lui en çausèrent. On lui reproche de n'avoir pas cultivé les lettres; il les aima du moins, & sut favoriser leurs progrès. Il laissa trois enfans; Jean, qui lui succèda; Frédéric, duc de Sleswigh & de Holstein, qui dans la suite parvint au trône; & Marguerite, qui épousa Jacques IV, roi d'Ecosse. (M. DE SACY).

CHRISTIERN II (Hist. de Danemarck.), roi de Danemarck: il étoit fils du roi Jean. La nation se hâta de le proclamer héritier de la couronne. L'état étant devenu son patrimoine, il songea des-lors à l'affermir & en reculer les bornes. La Norwège s'étoit soulevéeen 1504; Streen-Sture, administrateur de Suède, s'efforçoit d'établir la domination Suédoise dans cette contrée ; Christiern parut ; Suédois & Norwégiens, tout s'ensuit; la sérocité de son caractère ne tarda pas à éclater; les rebelles furent traités avec la dernière rigueur, & la crainte de manquer en Norwège de fujets & de foldats, fut peut-être un des motifs qui arrêtèrent sa vengeance; de-là il passa en Suède, où il remporta quelques avantages; enfin, Jean étant mort en 1513, Christiern lui succeda. La nation, eblouie par les premiers succès de ce prince, se promettoit un roi qui rétabliroit l'union de Calmar sur de nouveaux sondemens, & rendroit les armes Danoises redoutables au reste de l'Europe. Christiern, occupé d'abord des détails du gouvernement, fit venir de Hollande d'habiles jardiniers à qui il donna l'isse d'Amag à cultiver. Résolu de soumettre la Suède, il fit entrer le légat Arcenboldi dans ses intérêts, & négocia dans les mêmes vues avec la ville de Lubec. Ce prince ne veilloit pas avec moins d'attention fur sa cour & sur ses ministres. Fobourg, accusé de malversation, sut arrêté & pendu peu de temps après. Cétoit le ministre Toberu qui fut le juge de ce malheureux; mais bientôt soupconné lui-même d'avoir empoisonné Colombule, maîtresse du roi, il sut mis en prison & traîné devant le tribunal des sénateurs. Ceux-ci eurent le courage de le trouver innocent, & de déplaire au roi, qui avoit juré sa perte: ce prince appella un ramas de paysans, qu'il paya pour être aussi cruels quelui, & qui condamnérent Toberuà mort; en vain la reine & toutes les dames de la cour se jettèrent aux pieds du roi pour obtenir sa grace; ce prince sut insséxible, l'arrêt sut exécuté, & la nation, témoin de ce spectacle, trembla pour l'avenir, & se repentit d'avoir couronné Christiem.

La haine du peuple parut peu l'inquiéter; il osa même braver le clergé, s'emparer de quelques domaines de l'église, faire arrêter l'évêque d'Odensée, & attirer des docteurs évangéliques dans ses états pour y prêcher la religion réformée. De nouveaux impôts aigrirent les esprits; Christiern les irrita davantage encore, en nommant son barbier à l'archevêché de Landen. Il n'eut pas plutôt placé sa vile créature sur ce siège si respecté dans le Nord. que, de concert avec le prélat, il s'empara de quelques domaines du chapitre. Esclave de Sigebrite, il commit toutes les violences que cette femme audacieuse lui dictoit; il lui en laissa tout le fruit, & ne s'en réserva pour lui-même que la honte. Les esprits étoient tellement indisposés, que Christiern auroit dû sentir qu'il s'exposoit à perdre le Danemarck, s'il le quittoit pour conquérir la Suède. Ses troupes entrèrent dans la Scanie; elles y portèrent le ravage & la mort; avant de saccager une ville, on faisoit afficher la bulle du pape qui autorisoit ces horreurs, comme si Christiern n'eût été que le ministre des sureurs de la cour de Rome.

Bientôt il passa lui-même en Suède, assiègea la ville de Stockholm, & força la veuve de l'administrateur à capituler. Cette femme, au-dessus de son sexe par son courage, avoit mieux désendu sa place que les plus vieux généraux, & jamais Christiern ne s'en fût rendu maître, si tous les habitans l'avoient secondée; il entra donc dans Stockholm, y fut couronné, repassa en Danemarck. Ce fut-là que dans un calme sombre & terrible il médita sa vengeance. Les perfides conseils de ses lâches savoris échauffèrent son ressentiment par degrés; il partit enfin l'an 1520, & reparut à Stockholm, cachant sous un air ouvert & affable le projet odieux qu'il rouloit dans son ame. D'abord on veut lui parler des fautes qu'avoit commises l'archevêque d'Upsal : il répond, avec une modestie affectee, qu'il ne veut point porter un regard audacieux sur les affaires de l'église, & que c'est aux commissaires nommés par le pape à juger ce prélat.

Cependant il invite la veuve de l'administrateur & tous les senateurs à une sète pompeuse: ils y courent en soule; Christiern les caresse; mais au milieu des transports de joie où toute l'assemblée se tivre, le visage du roi change de conleur, ses yeux s'allument, son ame séroce se montre sans voile, il fait arrêter les sénateurs, on les traîne à l'échasaud, plus de soixante & dix magistrats périrent; bientôt les consuls eurent le sort des sénateurs; les soldats devenus bourreaux, se répandirent dans les rues, pillant, brûlant, massacrant, & sirent de la ville un champ de bataille. La veuve devoit être noyée, mais l'avare Christiem espéra qu'elle racheteroit sa vie en lui découvrant les trésors que son époux avoit laisses, il la condamna à une prison perpétuelle; tous les Suédois s'rémissoient, & les Danois étoient faiss d'horreur; l'Europe étoit indignée; on prétend que la cour de Rome approuva tout ce que Christiem avoit sait.

Il retourna en Danemerck, amenant avec lui Gustave Eric-Son, que sa fureur avoit épargné. Sur son chemin, il sit nover des religieux qui avoient caché leurs provisions pour les dérober à l'avidité des soldats. La mère & la sœur de Gustave furent traitées avec barbarie: tout trembloit autour du roi; il porta en Zélande la terreur qui l'accompagnoit. La crise étoit trop violente pour durer long-temps. & l'instant où la servitude d'un peuple devient plus dure, est quelquesois celui où il touche au moment de recouvrer sa liberté: Christiern assembla les états pour leur communiquer les projets de guerre qu'il méditoit; mais l'affemblée. au lieu de s'occuper de l'exécution de ses ordres, lui déclara qu'elle renonçoit à l'obcissance qu'elle lui avoit jurée; que par ses cruaurés accumulées il avoit perdu tous ses droits au trône, & que le Danemarck alloit se choisir un nouveau maître. Le plus furieux des hommes devint alors le plus foible. En horreur à son peuple, abandonné par ses favoris, menace par ses gardes mêmes, il se hâta de piller le tresor royal, & s'ensuit avec sa famille, il essuya une tempête, & après avoir long-tems lutté contre les vents, aborda dans les Pays-Bas l'an 1523, au mois d'avril; il traversa l'Allemagne & alla chercher un asyle à la cour de l'empereur son beau-frère.

Si Christiem n'eût été que malheureux, toute l'Europe se seroit intéressée en sa saveur; mais il étoit coupable, & il ne trouva que des protecteurs politiques qui cherchoient à lui rendre ses états pour les partager avec lui. L'électeur de Brandebourg sut de ce nombre ; il sit de grands préparatifs qui n'eurent que de foibles effets. Christiern offrit à Gustave de lui céder le trône de Suède, s'il vouloit lui aider à remonter sur celui de Danemarck; mais Gustave s'étoit déja ligué avec Frédéric. successeur de Christiern, contre cet ennemi commun. L'empereur son beau-frère, qui d'abord avoit paru épouser sa querelle avec beaucoup de chaleur, s'étoit refroidi tout-à-coup, parce qu'il craignoît d'attirer dans l'Empire toutes les forces du Nord. La gouvernante des Pays-B. paroissoit seule sensible aux malheurs de ce pri ; elle lui prêta trente vaisseaux; il mit à la von mais il iembloit

sembloit destiné à être le jouet des vents. Un orage engloutit dix de ses vaisseaux & dispersa le reste; il sut trop heureux d'aborder dans le port de Bahus: cependant il trouva un parti en Norwège, & sit quelques conquêtes. Les Dalécarliens l'appelloient dans leur province; mais la nature, toujours obstinée à le persécuter, lui opposa des neiges sur son passage; il ne put y pénétrer, & crut sen dédommager par la prise d'Aggherus, mais il sut contraint de lever le siège de cette place.

Turéjohanson s'étoit attaché à la mauvaise fortune de ce prince, parce qu'il n'en pouvoit trouver une meilleure. Odieux à Gustave, qui l'accufoit d'avoir trahi ses intérêts, sa conduite donna les mêmes soupçons à Christiem. Les malheureux sont toujours désians. Bientôt on accusa Christiem lui même de l'avoir sait affassiner. Si ce crime est réel, ce sur du moins le dernier qu'il commit; abandonné par ses soldats, il se livra de lui-même aux généraux Danois: conduit à Copenhague par l'évêque d'Odensée, il y sut arrêté & rensermé dans le château de Sunderbourg, l'an 1532.

Sa prison sut long-temps etroite & rigoureuse. La nation ne l'y oublia point; quelques provinces se soulevèrent en sa faveur: on vit même se sormer une ligue de plusieurs princes voisins; mais la prudence de Christiern III, qui avoit succèdé à Frédéric, sut dissiper tous ces orages. Il sorça Christiern à renoncer à tous ses droits sur le Danemarck, la Suède & tous ses anciens domaines: alors il le sit transsèrer à Callembourg; il lui laissa dans cette retraite une ombre de liberté, & vint même l'y voir. Christiern y mourut l'an 1578, âgé de 78 ans. Le surnom de cruel qu'on lui donna eut été peut-être un supplice assez grand pour ses crimes, si la mort ne lui eût pas épargné l'horreur de s'entendre nommer ains. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN III (Hift. de Danemarck.), roi de Danemarck. Les états généraux avoient promis à Frédéric I de placer sa couronne sur la tête de l'un de ses ensans; mais il leur avoit laisse le choix de son successeur dans sa famille, soit qu'il voulût par cette conduite exciter les jeunes princes à se rendre tous dignes des suffrages de la nation, soit qu'il n'osat exiger qu'elle réglat son penchant sur le sien. Cette disposition si sage en apparence, alluma la discorde dans la famille royale & dans l'état. Le roi laissoit deux ensans de son premier mariage, Christiern & Dorothée I; & du second trois fils & trois filles, Jean, Adolphe & Frédéric, Elisabeth, Anne & Dorothée II. De tous ces princes. Christiern III étoit seul dans l'âge de régner. Il avoit déja gouverné avec sagesse les duchés de Sleswigh & de Holstein; on vantoit par-tout sa biensaisance & son courage; l'expérience avoit en lui devancé les années; mais il avoit protégé le luthéranisme qui commençoit à faire des progrès rapides dans le royaume. Le clergé se déclara Histoire, Tome, II, Première Partie,

parti de Jean, enfant de huit ans: l'autre appelloit au trône Christiern II, tyran detrône, qui languissoit dans les fers & dont le cœur n'étoit point change, même par la mauvaise fortune. Tels furent les concurrens qui partagèrent les fuffrages des états-généraux affemblés à Copenhague en 1533. La noblesse, dont le crédit, à la saveur des nouvelles opinions, commençoit à balancer celui du clerge, formoit en faveur du duc Christiern un parti puissant. L'élection avoit été différée jusqu'à l'année suivante, parce que la ville de Lubec, qui aspiroit à l'empire de la mer Baltique, & qui méditoit la chûte de Gustave, roi de Suède, avoit associé à ses desseins ambitieux plusieurs provinces du Danemarck. Le duc qui cherchoit à se saire de Gustave un protecteur contre Christiern II, assiègea la ville de Lubec. Ce sut pendant ce siège que les états de Jutland, de Holstein & de Fionie proclamèrent Christiem III. Il vint recevoir la couronne à Horsens. Il promit de confacrer au bonheur & à la gloire de l'état son repos, ses richesses & son sang, de conserver les privilèges de tous les ordres de l'état, & de maintenir avec autant de zèle les possessions de ses sujets que les siennes; il députa ensuite vers Gustave pour l'engager dans ses intérêts; tout concouroit à affurer le succès de cette négociation, la baine trop juste que Gustave portoit à Christiera II, son persecuteur, que Christophe, comte d'Oldenbourg, vouloit rétablir sur le trône, & ses ressentimens contre la république de Lubec qui avoit juré sa perte. Gustave arma en saveur de Christiera III: la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, fit aussi de grands préparatifs contre la ville de Lubec, dont le commerce balançoit celui de la Hollande. Cette ligue engagea le comte d'Oldenbourg, la ville de Lubec & le clergé de Danemarck à confirmer, par de nouveaux sermens, celle qu'ils avoient formée contre Christiem III. Le comte avoit déja soumis la Zélande, il étoit entré dans Roschild sans coup sérir, l'archevêque d'Upsal avoit reçu de ses mains l'évêché de cette ville, les portes de Copenhague lui avoient été ouvertes après un siège peu meurtrier; ses bienfaits lui avoient conquis la ville de Malmoe. & la Fionie trembloit sous ses loix; ses succès effrayèrent le nouveau roi : pour avoir un ennemi de moins à combattre, il ménagea une trève entre la république de Lubec & les habitans du Holstein; la fortune changea, le Jutland se soumit, Albourg fut emporté d'affaut, le comte d'Oldenbourg, qui étoit trop sage pour ne pas se défier de la rapidité de ses propres succès, demanda une entrevue : elle sut sans effet, parce que Christiern III ne vouloit rien ceder à Christiern II, & que le comte ne vouloit laisser à Christiern III que le Holstein & le Jutland.

luthéranisme qui commençoit à faire des progrès rapides dans le royaume. Le clergé se déclara evec plus de chaleur. Le parti de Christiern étoit peu nombreux; mais il étoit plutôt composé d'amis.

attachés à sa personne, que de partisans attachés à sa fortune. Avec vette troupe d'élite, il fit dans la Fionie une irruption subite, tailla en pieces les troupes du comte entre Middelfart & Odensée: cette victoire ne lui coûta que la peine de paroître, & les habitans d'Odensée lui rendirent hommage. Ces succès rangèrent à fon parti la noblesse de Norwège: tranquilles spectateurs des troubles duDanemarck. les habitans de cette contrée attendoient que le sort des armes leur eût choisi un maître pour le choisir eux-mêmes. Tandis qu'ils proclamoient Christiern III, ce prince assiégeoit Copenhague: il quitta le siège pour se rendre à Stockholm presque sans fuite, non comme un roi qui va negocier avec son égal, mais comme un ami qui va embrasser son ami. Les historiens danois prétendent que Gustave. abusant de sa confiance, voulut attenter à sa liberté, & que Christiem lui échappa; les Suédois foutiennent que Gustave le combla de présens, le recut avec honneur. & le renvoya de même. Si l'on consulte le caractère de Gustave, pour prononcer entre ces deux relations, celle des Suédois mérite la préférence. Quoi qu'il en soit, Christiem pressa le siège de Copenhague, engagea Menard de Ham à se jeter sur les terres de l'empereur, qui méditoit la conquête des trois royaumes. vengea l'affront fait à ses députés par l'archevêque de Drontheim, qui s'étoit fait proclamer roi de Norwège au nom de l'électeur Palatin, négocia avec la république de Lubec, sit sa paix avec elle sans la participation de Gustave, offrit une amnistie aux habitans de Copenhague, & sut employer si à propos la politique, la clémence, les armes, les caresses, les menaces, que les habitans de la capitale affiégée résolurent enfin de lui ouvrir leurs portes en 1536; il y entra en triomphe; mais la joie que lui causoit cette révolution fut troublée par le spectacle que lui offroit cette ville malheureuse: la maladie & la samine avoient moissonné la fleur des citoyens; les rues étoient jonchées de cadavres étendus sans sépulture, parce qu'on manquoit de bras pour les enterrer; les carrefours portoient encore les marques fanglantes des combats que les bourgeois & la garmison s'étoient livrés; des quartiers entiers n'étoient que des monceaux de ruines dévorées par les flammes: Christiern ne voyoit sur son passage que des squelettes affamés, qui soulevoient à peine leurs bras pour lui demander du pain. Le roi fit distribuer des vivres au peuple, & des secours aux malades, pardonna au duc Albert de Meklenbourg, au comte Christophe d'Oldenbourg, au consul de Munster, & à tous ses ennemis qui s'étoient renfermés dans la capitale & l'avoient si long-temps défendue malgré les habitans même. Sa clémence lui gagna tous les cœurs; le clergé seul, qui voyoit sa décadence assurée, par l'élévation de ce prince, lui opposa encore une résistance qui prouvoit moins sa force que son désespoir. Shristiern, du consentement des états, sit déposer,

arrêter les évêques, réunit leur bien au fisc, autorisa la prédication de la religion évangélique, envoya une flotte dans le Nord, conquit la Norwège sans effusion de sang, & chassa du Danemarch tous les moines catholiques.

Délivré des inquiétudes que le clergé lui avoit données, il se sit médiateur entre la Suède & la ville de Lubec, assoupit par une trève les longs démèlés de ces deux puissances, sit à Brunswick, avec quelques princes Allemands, une alliance dont le but étoit la destruction de la religion catholique dans le Nord, rétablit l'académie de Copenhague, & prit des voies si sûres & si douces pour mettre la dernière main à la révolution, qui étoit son ouvrage, qu'en 1539 tout étoit pai-sible dans le Danemarck.

Le calme ne fit que s'affermir de plus en plus sous son règne. Le peuple s'accourumoit sans effort à présèrer des erreurs douces aux vérités, dont la désense lui avoit coûté tant de sang; on cessa de s'égorger pour des dogmes; les sectes ne de-vinrent plus des armées, & les querelles théologiques, reléguées dans les écoles, ne troublèrent plus le gouvernement. Christiem sur cependant alarmé des préparatifs de guerre que formoit l'électeur Palatin, ce prince s'avança en effet vers le Holstein, mais il ne fit que paroître, & s'enfuit devant des paysans qui osèrent lui présenter le combat. L'empereur paroissoit vousoir venger l'affront d'un prince son allié & son vassal; Charles-Quint repaissoit encore son ambition du projet chimérique de la monarchie universelle. L'intérêt de la religion éteinte dans le Nord, les prétentions de l'électeur qu'il devoit soutenir, lui offroient plus de prétextes qu'il n'en demandoit pour conquerir trois couronnes. Mais une flotte qui croisa dans les mers d'Allemagne, l'alliance renouvellée entre la Suède & le Danemarck, les différends de Christiern & des ducs de Poméranie terminés par les voies politiques, une ligue bien cimentée avec les Hollandois, à qui on accorda la liberté de la navigation dans la mer Baltique, la vue d'une armée nombreuse toujours cantonnée sur les frontières du Danemarck, tant d'obstacles à vaincre effrayèrent l'empereur, il renoua les négociations entamées, & la paix sut signée à Spire. La principale condition fut que Christiern III n'accorderoit aucun secours aux ennemis de sa majesté impériale. On n'oublia pas le malheureux Christiern II, qui gémissoit au fond d'une prison, & n'étoit plaint que de lui même. Christiern III eut une entrevue avec lui, & fit embellir le séjour de Callembourg, où ce prince détrôné passa le reste de sa vie dans l'obscurité.

Christiern auroit goûté sur le trône un bonheur sans mélange, si le chagrin de voir la couronne de Suède devenue héréditaire dans la samille de Gustave, n'avoit pas empoisonné ses plaisirs. Parlà l'union de Calmar étoit détruite, & Christiern perdoit toute espérance de monter sur le trône

de Suède. Mais en perdant ses droits, ce prince n'abandonna pas ses prétentions; & pour apprendre à toute l'Europe qu'il désavouoit la conduite des états généraux de Suède, il arbora trois couronnes dans son écu. Gustave s'en plaignit & ne sut

point écouté.

Les troubles d'Islande, dernier effort de la religion romaine expirante dans cette isle, se calmèrent à la vue d'une stotte que Christiem y envoya. La ville de Hambourg montra plus d'audace. Les droits qu'elle exigeoit génoient la navigation sur l'Elbe; Christiern demanda pour les vaisseaux Danois une exemption de péage; mais lorsqu'il vit qu'on ne pouvoit l'obtenir que les armes à la main, il ne crut pas que ce privilège dût s'acheter aux prix du sang des hommes. Loin d'envahir, à l'exemple de ses ancêtres, les états de ses voisins, il rejeta l'hommage de la ville de Revel; les habitans assiégés par les Moscovites, députèrent vers lui pour le prier de leur donner des loix & des secours, & de recevoir leur serment de fidélité. Christiem répondit qu'accablé d'infirmités, le fardeau du gouvernement que le ciel lui avoit confié commençoit même à excéder ses forces; que sa foiblesse l'avoit contraint de remettre sur la têté de son fils Frédéric la couronne de Norwège, & qu'il ne pouvoit accepter le don de leur foi. Les députés (chose singulière) s'en retournèrent sans pouvoir trouver de maître. Christiem au milieu des occupations pacifiques qui partageoient ses momens, descendit tranquillement au tombeau, au milieu de sa famille éplorée & de son peuple consterné. Ce sut le premier janvier 1559 que le Danemarck perdit un de ses meilleurs princes. Il sit la paix par goût, & la guerre par nécessité. Il négocioit avec sagesse & presque sans rule; son caractère étoit simple, bon & vrai; brave, mais attachant peu de prix à la bravoure, sa gloire étoit de maintenir les loix & de rendre ses peuples heureux. Il est vrai qu'il détruisit dans le Nord l'église romaine; mais on ne peut en accuser que l'ambition de ses ministres, qui depuis tant de tiècles avoient envahi la plus belle partie du Danemark, qui tant de sois souleverent le peuple contre ses souverains, soufflèrent dans toutes les provinces l'esprit de discorde & d'indépendance, balancèrent & souvent renversèrent l'autorité suprême, & qui auroient fini par exterminer les rois du Nord, si ces rois ne les avoient pas exterminés eux-mêmes. (M. DE SACY).

CHRISTIERN IV (Hist. de Danemarck), roi de Danemarck. Il n'avoit que onze ans loriqu'il succèda à Frédéric II, son père. Quatre régens prirent en main les rênes du gouvernement, tandis que des maîtres habiles veilloient à l'éducation du jeune roi. Il étudia les langues des nations, leurs intérêts, leurs mœurs: on sit marcher d'un pas égal la culture du corps & celle de l'esprit. Il devint lèger, adroit, robuste, & dans les exercices essac tous ses courtisans. Il sut couronné l'an 1506;

commença à gouverner par lui-même; s'allia avec l'électeur de Brandebourg, en épousant Anne-Catherine, sa fille; resusa d'entrer dans la guerre de la Hollande contre l'Espagne, & conserva ses états dans une paix prosonde, tandis qu'une partie de l'Europe étoit en seu. Il éluda adroitement les pièges que lui tendoit le roi de Suède, pour réveiller les anciennes querelles qui avoient coûté tant de sang aux deux nations. Tout étoit si calme dans le Danemarck, que Christiem crut pouvoir suivre le penchant de sen cœur, qui l'entraînoit vers l'Angleterre. Il aimoit tendrement sa sœur, que Jacques I avoit épousée: son absence ne sur point suneste à ses sujets, ni à lui-même; il retrouva les affaires dans le même ordre où il les spoit leissages.

avoit laissées. Ce prince suivoit toujours son plan pacifique, lorsque la jalousie des Suedois, par des procedes trop durs, réveilla celle des Danois affoupie par l'humeur tranquille de leur prince. Christiera essaya d'étouffer ces germes de discorde : on convint d'une consèrence à Wismar; mais les plaisirs de Calmar arrétèrent les ambassadeurs Danois, & leur incontinence fut la cause d'une guerre. Les Suédois choqués, manquèrent aux égards qu'ils devoient à Christiem. Ce prince ne garda plus de ménagement envers le roi de Suède; les esprits s'aigrirent; s'échanffèrent par degrés, la guerre fut déclarée, Christiera entra dans Calmar l'épée à la main; mais le château fit une vigoureuse résistance. Soit horreur de la guerre, soit goût pour l'administration intérieure, Christiers rentra en Danemarck, & laissa le commandement de son armée à Lucas Krabbe. qui fut tué peu de temps après dans un combat. Christiandstat sut pris par stratageme; la stotte suedoise sut battue, & la fortune se décida pour les Danois; ils firent pluseurs conquêtes importantes, fortirent vainqueurs de quelques rencontres meurtrières. Charles IX irrité, envoya un cartel à Christiern. Ce prince y répondit par des injures. Il disoit, entre autres choses, qu'il s'appercevoit bien que les jours caniculaires n'étoient pas encore passés pour Charles IX, & qu'ils opéroient dans sa tête avec toute leur force. Il disoit ensuite : Il vaudroit mieus que su fusses renfermé dans un poële chaud, que de te battre avec nous. Cependant le sort des armes ne tarda pas à changer : la maladie commença la deftruction des Danois; la faim rendit encore leur situation plus affreuse, & toute l'armée se dissipa. Sur ces entrefaites, Gustave-Adolphe monta sur le trône de Suède, & peu de temps après la paix fut conclue avec le Danemarck. Christiem sut contraint de rendre Calmar, l'isse d'Oëland & le fort de Risby. Bientôt la levée des impôts sur le détroit du Sund excita un nouvel orage; mais la prudence de Christiern sut le conjurer. La république de Lubec d'une part, de l'autre, celle des Provinces-Unies, se plaignoient des entraves que ces impôts mettoient à leur commerce. Christiern refusa d'abord de les supprimer; mais l'empereux avant pris le parti des républiques. le prince danois sentit qu'une nouvelle guerre dévoreroit plus de richessen un an, que la levée de ces impôts ne pouvoit lui en produire en dix ans; il les supprima. Cet amour du repos public l'engagea à se lier étroitement avec Gustave-Adolphe; il eut une entrevue avec ce jeune heros, & le cœur sut de

moirié dans leurs entretiens.

L'Allemagne étoit alors en proie à toutes les fureurs de la guerre. L'électeur palatin, & plusieurs autres princes soulevés contre l'empereur, avoient été proscrits, dépouillés de leurs domaines, & mis au ban de l'empire. Christiern essaya d'abord d'appaiser le monarque; mais ayant employé sans succès les voies politiques, il résolut d'embrasser, les armes à la main, la désense de ces illustres malheureux. Il marcha donc à la tête de son armée, ne fit pas une opération un peu importante, sans faire auparavant offrir la paix à l'empereur; defendit, sous les peines les plus sévères, de troubler les travaux du paysan: ses soldats surent partout les protecteurs de leurs hôtes, & ne laissécent aucune trace de leurs passages. Une guerre entreprise par un motif si beau, conduite avec cant de modération, méritoit un succès plus heureux: les Danois furent vaincus en plusieurs rencontres; enfin, après avoir si long-temps offert la paix à ses ennemis, il sut contraint de recevoir lui-même, en 1629, les conditions qu'ils voulurent lui imposer. La plus dure étoit la cession des isles de Fremeren, & une partie de celles de Warde & de Sulde, que le roi fut force d'abandonner aux maisons de Sleswigh & de Holstein-Gottorp.

A peine délivré d'une guerre aussi ruineuse, il ne songea qu'à en réparer les ravages. La ville de Gluckstald avoit été dépeuplée & presque détruite par un siège long & meurtrier: il résolut d'en relever les ruines, de la rendre riche, belle & florissante; ce sut dans cette vue qu'il ordonna que tous les vaisseaux qui navigeroient sur l'Elbe paieroient une somme considérable. La ville de Hambourg murmura de cette imposition, qui gênoit son commerce. Christiern répondit à ses murmures par des menaces: les esprits s'aigrirent & la guerre. sut déclarée; elle dura peu de temps, & ne sut pas meurtrière. La ville de Hambourg la termina, en payant au roi cent mille risdales. De nouveaux traités avec la Suède & la Hollande rendirent la puissance danoise plus redoutable que jamais: ce fut cependant en vain que Christiern offrit sa médiation pour terminer les différends trop célèbres de Gustave-Adolphe & de l'empereur. Ce prince n'avoit pas, pour un médiateur qu'il avoit vaincu plus d'une fois, tout le respect que la vertu de Christiern inspiroit au reste de l'Europe. Sa gloire avoit rempli tout le Nord, elle avoit pénétré jusqu'au fond de la Moscovie, & le czar lui envoya des ambassadeurs pour lui demander son amitié. Cependant ce même Gustave-Adolphe, dont Christiem avoit recherché l'alliance avec tant d'empressement, ne put cacher long-temps cette jalouse innée que les services du prince danois n'avoient pu étouffer dans son cœur. Des intérêts très-légers firent naître une guerre cruelle : les forces navales des deux partis se mirent en mer. Christiern descendit dans l'isle de Fremeren, sut attaqué par la flotte suédoise pendant le débarquement, reçut deux blessures à la tête, continua de combattre & de donner des ordres. Après s'être assuré de sa conquête, il retourna à Copenhague; mais ses généraux, en son absence, ne montrèrent qu'une molesse honteuse; l'amiral Ghed, desse par la stotte fuédoise, refusa le combat. Christiem déclara que. puisque ce général n'avoit osé exposer sa tête aux champs d'honneur, il méritoit de la perdre sur un échasaud; il sut décolé en 1644. Un nouvel échec que les armes du roi recurent sur la mer irrita tellement ce prince contre la Suède, qu'oubliant qu'il s'étoit destiné à être le pacificateur de l'Europe, il forma une ligue avec la Pologne pour accabler les Suédois, de concert avec cette république. Mais ce premier ressentiment sut bientôt calmé: la paix fut conclue; & comme le fort des armes n'avoit point été savorable à Christiem, ses ennemis furent les maîtres des conditions. Il mourut en 1648, après un règne de soixante ans.

Ce prince étoit né pour faire l'ornement & le bonheur du genre humain. S'il avoit eu des voisins moins inquiets, ses états auroient joui, pendant toute sa vie, d'un repos inaltérable. Brave soldat, général peu expérimenté, il fut souvent battu; mais il montra du moins que s'il haiffoit la guerre, ce n'étoit point la crainte d'exposer ses jours. Il protégea les savans, & sur-tout le célèbre Tycho-Brahe, qui éclaira le Nord, & fut philosophe dans une contrée où jusqu'alors on n'avois

vu que des sophistes. (M. DE SACY). CHRISTIERN V (Hist. de Danemarck), étoit sils de Frédéric III, roi de Danemarck. Dès sa plus tendre enfance il montra un goût décide pour les armes: au siège de Copenhague il sit éclater un courage bien rare dans l'enfance, où les organes, trop foibles, sont puissamment remués par tout objet terrible; on l'eût pris pour un soldat dans la mêlée, pour un capitaine dans le conseil. It voyagea, rapporta dans sa patrie une connoissance prosonde des mœurs, des intérêts & des loix des nations voilines, & une passion violente pour Charlotte-Emilie, princesse de Hesse-Cassel. Frédéric ne s'opposa point à un penchant si légitime; Christiem épousa la princesse le 10 mai 1667. Frédéric étant mort en 1670, Christiern monta sur le trone: il trouvoit un peuple abattu, des finances épuifées, des ministres avides, les traces encore recemes des guerres que Frédéric avoit soutenues. enfin la Suède toujours prête à prendre les armes contre le Danemarck. Il vouloit se mettre en état de désense, & se proposoit même d'aller porter le fer & le feu jusques chez ses ennemis; mais le peuple devenu audacieux, par l'impuissance même

Pobeir, lui refusa des subsides qu'il ne pouvoir s payer; d'ailleurs l'ancienne querelle des ducs de Holstein & des rois de Danemarck, au sujet du comté d'Oldenbourg, se réveilla. La Suède promettoit secrètement son appui aux ennemis de Christiern. Celui ci sut si adroitement se tirer de ce différend, dont les suites pouvoient être sunestes, que le duc de Holstein-Gottorp & le duc de Holstein-Ploen demeurèrent seul en butte à leur animosité réciproque. Le roi parvint à les réconcilier; mais malgre l'alliance jurée par ces princes, Christiern, qui se défioit de leurs promesses, avant de se mettre en marche contre les Suédois, voulut s'affurer de leurs principales forteresses, de peur que pendant son absence ils ne fissent une irruption dans le Danemarck. La guerre sur déclarée : la Hollande envoya une flotte dans le Nord, elle se joignit à celle de Suède; les princes de Brandebourg, de Lunebourg, de Munster unirent leurs forces à celles de Christiem, pour accabler une puissance que tant de succès avoient rendue sormidable au reste de l'Europe. Le célèbre Tromp se fignala dans cette expédition, & le roi lui donna l'ordre de l'Eléphant. Ce prince descendit en Scanie, entra dans Helfinbourg fans coup férir, emporta Landskroon de vive force, s'emparade Christiandstat, revint à Copenhague, reparut à la tête de fon armée, vint camper entre Sorenstorp & Stanky, & présenta la bataille aux Suédois : elle sut trèsmeurtrière; on fit de grandes fautes, de beaux exploits, des évolutions savantes; chacune des deux armées fut battue à une extrémité tandis qu'elle triomphoit à l'autre, & les deux partis s'attribuèrent la victoire. Christiern revint à Copenhague pour faire de nouvelles levées, & se mentre en état de remporter des succès moins contestés : il envoya aussi des ministres plénipotentiaires au congrés de Nimègue, résolut de combattre & de négocier, de faire à la fois la paix & la guerre. Tandis que ses ambassadeurs se querelloient avec ceux d'Espagne sur le cérémonial, il investit Malmoe : il alloit se rendre maître de cette place ; mais un pont s'étant écroulé sous la multitude des assaillans, qui furent noyés, le reste perdit courage; & Christiern, qui favoit combien il est dangereux de rebuter le foldat, leva le siège. Il crut qu'une victoire répareroit avec éclat le léger échec que ses armes venoient de recevoir : ce fut près de Landskroon, en 1677, que se donna cette bataille, où les rois de Suède & de Danemarck firent tous deux des prodiges de courage & de génie capables d'étonner les plus grands capitaines; ils n'avoient point de poste fixé que celui où le péril étoit plus grand. Christiem se précipits plusieurs sois an milieu des Suedois, tua plusieurs officiers de sa main, chercha par tout son ennemi, & ne put le joindre. Le combat ne cessa que lorsque les combatrans, épuifés de fatigues, accablés par la chaleur, n'eurent plus la force de se servir de leurs armes. L'armée danoise se retira en bon ordre, & sa re-

traite laissa aux Suédois le champ de bataille, & le préjugé de la victoire plus important quelquefois que la victoire même.

Cependant les troupes qui étoient descendues dans l'ille & Rugen furent écrasées par les Suédois. Le reste de la campagne ne sut pas plus heureux; les Danois recevoient échec sur échec. la nation étoit découragée, les soldats se traînoient aux combats avec cette défiance qui présage la désaite, le roi seul étoit toujours le même. On négocioit toujours à Nimègue : le roi de Suède croyoit que les disgraces que les Danois avoient essuyées le rendroient maître des conditions; mais Christiern jura de périr plutôt que de faire une paix honteuse. Les hostilités continuèrent, mais avec moins de violence; une flotte suédoise sur barrue par les Danois, quelques provinces, quelques isles, furent subjuguées sans coup férir. Ces pertes rendirent le roi de Suède moins difficile sur les conditions du traité; il fut figné en 1679, par la médiation de la France, & ce sut en considération de sa majesté très-chrétienne que Christiern consentit à rendre à son ennemi tout ce que ce prince possédoit avant la guerre. Il sit même alliance avec ce prince, mais bientôt il tourna ses armes contre la ville de Hambourg. On negocia long-temps sans fruit. & ce différend fut encore terminé par l'entremise de Louis XIV & des princes de Brunswick. Le mariage de la princesse Úlrique-Eléonor avec le roi de Suède, dissipa les alarmes que donnoient aux deux nations les ressentimens de leurs princes. qu'ils croyoient mal étouffes; mais bientôt les prétentions de Christiern sur le Holstein menacèrent le Nord d'un nouvel embrasement. Dans un voyage qu'il fit par mer, pour assurer le succès de son entreprise, il sut sur le point de saire naufrage: on le vit calme dans le péril, encourager les matelots effrayes, remplacer le pilote, & montrer moins d'inquietude pour lui-même que pour ses compagnons.

Ce prince n'avoit point perdu ses vues sur Hambourg; ses querelles toujours renaissantes avec le duc de Holstein-Gottorp, ses négociations avec la cour de France, un peu lente à le seconder, ne l'empêchèrent pas de former une tentative sur Hambourg: il assiègea cette ville avec des troupes qui auroient à peine suffi pour la désendre. Forcé à la retraite, moins par la puissance de ses ennemis, que par la foiblesse de ses troupes, il termina le siège par une capitulation, également genante, & pour lui-même, & pour les habitans. Mais il avoit en vue une proie plus belle; c'étoient les états du duc de Holstein, dont il s'empara. Cette espèce d'usurpation fouleva toute l'Europe: le traité d'Altena appaisa ces différends si longs & si sunesses. & Christiern restitua, avec regret, des biens qu'il avoit conquis sans effort. Ce prince ne put jamais étouffer dans fon cœur les ressentimens qu'il avoir conçus contre le duc; il lui suscita des affaires opineuses; & si la jalousse, que la puissance danoise excitoit parmi ses voisins, n'avoit donné des protecteurs au duc, Christiern l'auroit accablé. Ensin, sa mort, arrivée en 1699, calma les alarmes dont ses projets avoient rempli tout le nord de l'Europe. Il étoit brave, & n'affectoit point demontrer son courage: il jouoit avec le péril lorsqu'il y étoit engagé, & ne le cherchoit pas: sa douceur étoit naturelle, & n'avoit rien d'apprêté: il respecta la religion sans être l'esclave des prêtres, dirigea toutes les démarches de ses ambassadeurs; mais on lui reproche d'avoir quelquesois sacrissé à la splendeur extérieure de son royaume les soins du gouvernement intérieur. (M. DE SACY.)

CHRISTINE (Hist. de Suède), avoit épousé l'administrateur Stréen-Sture, qui souleva la Suède contre le roi Jean en 1487. Après la mort de son époux, elle s'empara de la scène qu'il avoit occupée pendant trente-trois ans; elle avoit hérité de ses talens, de son courage & non pas de sa perfidie. Elle trouva tous les esprits disposés à recevoir la domination danoise; on parloit même de convoquer une affemblée où Jean devoit être reconnu. La veuve de l'administrateur s'y opposa, forma un parti dans Stockholm, gagna le peuple par ses discours, & quelques senateurs par ses largesses. Cependant Christiern II, successeur de Jean, sut couronné dans une assemblée d'états. Maître du senat, vainqueur de la noblesse, soutenu par le clergé, il se flatta de triompher aisement d'une femme, & somma Christine de remettre entre ses mains la capitale où elle s'étoit renfermée. « Je ne n reconnoîtrai jamais, dit-elle, pour mon sou-n verain, l'ennemi de ma patrie & de ma famille: » cette assemblée, dont les suffrages l'ont couronné, n n'étoit qu'un ramas de rebelles & de traîtres: n je défendrai Stockholm, & s'il n'y a plus que » moi & mes amis de Suédois, nous le serons » du moins jusqu'au dernier soupir ». Le siège sut sormé & pousse avec vigueur. Christine se désendit de même, se montra dans toutes les attaques, & fit tout ce qu'on auroit pu attendre d'un général consommé dans l'art de la guerre. Mais l'épuisement des vivres ne lui permit pas de soutenir ce caractère de fierté qu'elle avoit sait éclater d'abord. Le peuple murmuroit, le sénat étoit découragé; Christiern II offroit une capitulation honorable. Enfin, vaincue par les cris d'un peuple mutiné, & par les instances des sénateurs, elle signa avec horreur, en 1520, une capitulation qui lui conservoit le rang & les biens dont elle avoit joui du vivant de son époux.

Christiern n'avoit osé violer sur-le-champ un traité dont il avoit lui-même diché les articles. Mais peu de temps après, il cita la veuve de l'administrateur devant des commissaires nommés par le scinat, pour y rendre compte de la conduite de son époux. Il étoit aisé de le justisser comme patriote, & même comme rebelle : mais comment pallier tant de persidies, un serment de sidélité prononcé & violé presqu'au même instant, une

trève de trente ans refusée quand toute la Suède la demandoit, ses révoltes accumulées malgré tous les traites où il reconnoissoit Jean pour son souverain? Christine mania cette cause avec tant d'art, qu'elle auroit séduit ses juges, si la haine ne les avoit pas rendus clairvovans. Elle citoit sur - tout une ordonnance des états, dont son époux, disoit-elle, avoit sait le plan de sa conduite. Mais une loi, quelle qu'elle puisse être, ne peut justifier des parjures. Elle eut le sort que son époux seul avoit mérité. & sut arrêtée. Tous ses amis périrent sur l'échafaud; mais Christiern, qui craignoit que le peuple ne se soulevât en faveur de cette infortunde, ordonna à l'amiral Norbi de la noyer secrètement : ce seigneur fit par ambition ce qu'un autre cût sait par humanité; il espéroit qu'en sauvant les jours de Christine, la reconnoissance l'engageroit à lui donner la main, & que le seul titre de son époux suffiroit pour lui sormer un parti dans la Suède : il représenta à Christiern, qu'en la perdant il perdoit tous les trésors que Stréen-Sture avoit amasses, qu'elle seule pouvoit lui découvrir le lieu où ils étoient cachés. Christiern suivit ce conseil, laissa la vie à Christine, s'empara de ses richesses, & lui ôta la liberté qu'elle ne recouvra jamais. (M. DE SACY.)

CHRISTINE (Hift. de Danemarck & de Suede). reine de Danemarck, de Suède & de Norwège, étoit fille d'Ernest, électeur de Saxe: Elle naquit en 1461, & en 1477 elle épousa Jean, fils de Christiern I, roi de Danemarck. Ce mariage, également desiré par la nation & par les deux époux, fut célébré avec une pompe jusqu'alors inouie dans le Nord. Après la mort de Christiern. Jean réunit sur sa tête les trois couronnes, de Danemarck, de Suède & de Norwège; mais l'administrateur Streen-Sture ayant forme contre ce prince un parti dans la Suède, perdit & gagna des batailles: dans le cours de ses prospérités, il vint mettre le siège devant Stockholm. La reine y commandoit: elle donna des ordres si sages, veilla avec tant de soin à leur exécution, que l'administrateur étoit prêt d'abandonner son entreprise, lorsque des traîtres l'introduisirent dans la ville; les magistrats signèrent une capitulation honteuse & le peuple parut complice de sa persidie. On prétend que la reine, dans le premier mouvement de son indignation, sit mettre le seu à la ville par ses soldats : elle se retira avec eux dans le château, où elle se vit assiégée, & par Stréen-Sture, & par la populace de Stockholm, que le speciacle de l'incendie animoit à la vengeance. Elle foutint, avec un courage au-dessus de son sexe, & les périls & les fatigues du siège: présente aux travaux comme aux combats, elle échauffoit, par sa présence, l'ardeur du soldat. Bientôt les vivres surent épuisés; on sut réduit à manger les chevaux; la reine donna l'exemple, & des-lors ce mets sut trouvé délicieux. Mais pour persuader aux assiégeans que tout étoit en abondance dans la citage delle, elle avoit fait conserver un porc des plus gras qu'on faisoit courir continuellement sur les

emparts.

Elle demeura plus d'un an dans cette affreuse situation, presse par la saim & par les Suédois, abandonnée par Jean, qui, dans les bras d'une maîtresse, oublioit son épouse, ses devoirs, la Suède & sa gloire. Stréen-Sture sit donner un assaut général; ses troupes surent repoussées, mais elles laissèrent une partie de la garnison étendue sur la brèche, le reste, prêt à expirer de saim, menaçoit de se rendre s'il salloit soutenir un second assaut : la reine se vit sorcée de capituler. Les principaux articles du traité étoient qu'elle auroit la liberté de retourner en Danemarck, & que ses soldats auroient la vie sauve.

La reine sortit donc en 1502: mais, au mépris de la capitulation, elle se vit entourée de gardes, & conduite au monastère de Wedstène, où elle paffa un an dans une retraite obscure & peu digne d'elle. Enfin, le légat du pape, les députés de la ville de Lubec, & plus que tout le reste, la crainte de voir le roi de Danemarck venir à main armée redemander son épouse, engagèrent l'administrateur à lui rendre la liberté; il la conduisit luimême jusqu'aux frontières de la Hallandie. Le peuple, la noblesse s'empressoient sur son passage, tous admiroient l'héroine du Nord: elle rentra en Danemarck, y fut reçue avec des acclamations, pardonna à son époux l'abandon où il l'avoit laissée. consacra le reste de sa vie à sonder des monastères. & laissa à Copenhague des monumens de sa piété, comme elle en avoit laisse à Stockholm de son courage. (M. DE SACY).

. CHRISTINE (Hist. de Suède), reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, née le 18 décembre 1626.

Gustave, vainqueur des trois puissances qui avoient si souvent tente d'envahir ses états, jouissoit enfin du fruit des vertus & des exploits qui lui avoient mérité le titre de grand, rien ne manquoit à sa gloire que le bonheur d'en transmettre l'éclat à un héritier digne de lui. Les astrologues, selon l'usage, ne manquèrent point de prédire que la reine accoucheroit d'un fils : la reine accoucha d'une fille: n'importe, dit Gustave, cette fille me vaudra bien un garçon. On ne parle point des prodiges qui accompagnèrent la naissance de la jeune princesse, parce qu'à présent on ne voit plus rien de prodigieux que dans la crédulité de ses superftitieux contemporains. Christine recut une austi bonne éducation que si elle n'eût pas été destinée à regner; son père en avoit trace le plan lui-même, & ses ordres, après sa mort, surent suivis comme s'il n'eût pas été roi.

Le héros, percé d'une flèche lancée par un bras inconnu, venoit de périr dans le sein de la victoire, à la bataille de Lutzen, & sa mort alloit renouveller les horreurs de l'anarchie : une fille de fix ans étoit toute la ressource de l'état menacé de toutes parts, Le Danemarck, sier de ses an-

ciennes précentions au trône de Suède, depuis la sameuse union de Calmar, en 1395; la Pologne, toujours indignée d'une paix qu'on lui avoit fait accepter les armes à la main : la Moscovie, jalouse de rentrer dans les provinces qu'on lui avoit arrachées, plus jalonse d'en conquérir de nouvelles. tous se préparoient à se disputer une couronne qui paroisson devoir appartenir à celui qui auroit le bonheur de s'en emparer. Les états de Suède s'assemblèrent; le maréchal de la diète ose proposer de couronner la jeune princesse. Un paysan s'avance, & demande : Quelle est cette fille de Gustave? Qu'on nous la montre, nous ne la connoissons pas. Le land-maréchal court chercher Christine, la prend dans ses bras & la soulève au milieu de l'assemblée. Le paysan s'approche, & s'écrie, les larmes aux yeux : Oui , c'eft lui-même, voilà le nez . les veux & le front du grand Gustave : nous la voulans pour notre souveraine. Au moment même mille cris d'applaudissemens s'élèvent, tandis que les grands du royaume, prosternés aux pieds de l'auguste enfant, le reconnoissent pour roi, & sont déposer sur les marches du trône les trophées enlevés aux ennemis à la farale journée de Lutzen.

Christine, élevée sous les yeux des hommes éclairés qui préfidoient à son éducation, commencoit à se livrer, sur le trône, à ce goût passionné pour l'étude qui devoit un jour lui inspirer le projet lingulier d'en descendre. Fière de ses connoissances dans tous les genres, avide d'en acquerir de nouvelles, la reine, entourée de statues, de manuscrits. de médailles, cherchoità s'attacher les grands hommes, dont l'Europe se glorifioit alors. Gretius, le compatriote, l'ami, le défenseur du vertueux Barneveld, à qui on venoit de trancher la tète à soixante-douze ans, pour avoir en l'honneur de défendre sa patrie contre l'usurpation du prince d'Orange, Grotius, échappé des prisons, vint apporter à Stockholm des talens, des vertus, & une réputation qui, à Rotterdam, ne l'euf sent point sauvé de l'échasaud. Pascal, qui dans Paris venoit de persectionner la roulette, cherchoit dans le Nord des approbateurs de son ouvrage; il écrivit à la reine qui, pour le malheur de la physique & des mathématiques, ent celui de ne pouvoir l'attirer à sa cour; car il est à présumer que Pascal, en Suède, se seroit livré à d'autres occupations que celles qui l'absorbèrent tout le reste de sa vie. Descartes, dont les ouvrages étoient ignorés en France, persécutés en Hollande & admirés en Suède, se laissa persuader d'y aller jouir des honneurs dont il se sentoit digne. C'étoit un specacle peu commun, de voir une jeune reine se lever tous les jours à cinq heures du matin pour converser avec un philosophe sur des questions de métaphyfique. Jalouse de l'admiration des favans, à l'âge où son sexe soupçonne à peine qu'il en existe, elle entretenoit une correspondance fuivie avec Saumaise, le plus crudit comme le plus orgueilleux des pédans, avec Vossius le théologien; avec Godeau, homme de vertu & de merite, qu'un bon mot fit évêque, & dont nous avons des milliers de vers qu'on lisoit alors. Parmi les lettres de Christine, on doit sur-tout remarquer celle où elle offroit à Scudéri d'accepter la dédicace de son Alaric, en y joignant un présent con-sidérable, pourvu qu'il essage de son poeme l'éloge de M. de la Gardie, qu'une indiscrétion venoit de perdre dans l'esprit de la reine. Scudéri eut le courage de répondre, qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifie. On sait que l'immortel auteur des Géorgiques eut la foiblesse d'esfacer de son poëme le nom de Gallus son ami. que l'empereur venoit de disgracier. Un procédé si différent fait desirer ou que le poeme de Scudéri pe soit pas si détestable, ou que celui de Virgile ne soit pas un chef-d'œuvre.

Peu contente des lumières que donnoit l'éducation d'Athènes, Christine y joignoit les exercices fatiguans de celle de Sparte; de là son aversion pour tous les petits ouvrages de main; de là son inclination pour les plaisirs de la chasse & les travaux de la guerre. Son antipathie pour tout ce que disent & sont les semmes étoit si violente, qu'elle disoit souvent que la nature s'étoit méprise en la saisant semme; en affectant les vertus de notre sexe, elle renonçoit volontiers aux graces du sien, La paix conclue avec les Danois permettoit à la Suède de rassembler toutes ses sorces contre les Impériaux, dont la puissance menaçante alarmoit tous les princes de l'Europe. Torstenson, le maître & l'ami de Turenne, contribuoit par l'éclat de ses victoires, comme le chancelier Salvius par la sagesse de ses négociations, à rendre Christine l'arbitre d'une paix générale, que desiroient également toutes les puissances belligérantes; cette sameuse paix de Westphalie sut enfin signée au mois d'octobre 1648. Innocent X fut seul mécontent. Ce pape n'avoit pas prévu qu'en voulant maintenir l'équilibre entre les puissances de l'Europe, il étoit impossible d'affoiblir la maison d'Autriche, qu'il n'aimoit pas, sans agrandir les protestans qu'il aimoit encore moins. Il crut se venger en faisant afficher à Vienne une bulle, par laquelle il resusoit à Christine le titre de reine de Suède pour la punir d'avoir tant contribué à cette paix, dont il tiroit si peu d'avantage. Un siècle plutôt, cette bulle eût ranimé la guerre, l'empereur la fit arracher & l'on n'en parla plus.

La France étoit alors agitée par les troubles de la fronde; Mazarin, qui, à force d'audace, de génie & de richesses, s'étoit rendu le maître du roi, dont il caressoit les soiblesses, de la reine qu'il flattoit par l'ombre d'une autorité qu'elle n'avoit plus, & de l'état que Condé, mécontent, resusoit de sauver une seconde sois, assembloit des armées que le parlement décrétoit de prise-de-corps, contre celles des princes qui, essacés par la splendeur d'un prêtre Italien, s'indignoient de ne jouer à la cour que des rôles subalternes. Mazarin don-

moit des batailles, le parlement rendoît des arrêts; & le peuple faisoit des chansons. Cette guerre, qui n'étoit que ridicule, pouvant devenir funeste, alarma Christine, qui craignit peut-être que la sin de l'orage ne vint troubler la sénérité de ses états, & lui enlever ce repos philosophique dont elle jouissoit avec tant de délices, dans le sein des arts & des sciences qu'elle avoit appellés dans son palais. Elle alloit négocier avec le parlement, lorsque son exil à Pontoise sit renaître la paix, les bons mots & l'oubli de tout ce qui venoit de se passer.

Christine, à la tête d'un peuple devenu redoutable par la rapidité de ses victoires, adorée du senat qu'elle charmoit autant par la sagesse de ses conseils que par l'etendue de ses connoissances, jouissoit des hommages des jeunes souverains de l'Europe, lesquels briguoient à l'envi la main d'une princesse qui pouvoit disposer d'une couronne que sa fierte ne vouloit point partager. En vain l'assemblée des états renouvelloit ses follicitations pour qu'elle daignât se choisir un mari. J'aime mieux, dit-elle, vous donner un successeur capable de tenir avec gloire les rênes du gouvernement; ne me forcez point à me marier, il pourroit aussi facilement naître de moi un Néron qu'un Auguste. En conséquence elle fit confirmer par le sénat l'élection de Charles-Gustave, son cousin, qui reçut à genoux la couronne de ses mains, & qui jamais n'osa la porter devam elle. Cependant la reine, dont le goût pour les sciences étoit devenu la passion dominante, commençoit à lui sacrifier les intérêts d'une nation qu'elle avoit rendu florissante; le peuple murmuroit en voyant les finances de l'état épuisées à acheter desbibliothèques, des manuscrits, des statues, &c. L'ambassadeur d'Angleterre se plaignoit de ne voir à ses audiences que des grammairiens. Dès-lors Christine, qu'on ne contrarioit point impunément, forma le projet de renoncer à la royauté. La crainte politique d'affoiblir l'éclat d'un règne dont elle ne pouvoit plus augmenter la gloire; la nécessité de donner à son royaume, épuisé par la prodigalité de ses biensaits, un maître qui, sans devenir le sien, en réparât le désordre; le plaisir orgueilleux d'étonner les souverains de l'Europe, par une démarche dont la fingularité flattoit son amour propre; le desir, tous les jours plus violent de s'arracher au gouvernement des affaires dont funisormité l'ennuyoit, pour jouir dans le sein des beaux arts de la liberté qu'elle préféroit à tout, tels étoient les motifs du parti dangereux qu'elle alloit prendre.

Cependant l'intérêt de la nation, les fréquentes remontrances des états, le conseil du fage d'Oxenstiern, qui, dans la démarche de la reine, ne vit que le repentir qu'elle en auroit un jour, tout s'opposoit à l'accomplissement de ses desirs; Christine stattée, tourmentée, complimentée, ennuyée, six craindre pour sa tête & même pour sa vie. Les obstacles qu'elle éprouvoit à descendre du trône.

la plongèrent dans cette mélancolie de l'amo qui dévore l'ambitieux désespéré de ne pouvoir y monter. Cette femme, singulière jusques dans ses expressions, s'écrioit en montrant ses ministres: Quand me délivrera-t-on de ces gens-là? ils sont

pour moi le diable.

Il vint enfin, ce jour si long-temps desiré: la ville d'Upsal sut choisse pour l'assemblée générale des états; Chrisline, précédée par la foule d'un peuple gémissant de perdre une jeune souveraine qui pouvoit rendre florissante la nation que son père avoit rendue formidable; environnée du cortège nombreux des ambassadeurs, des ministres étrangers, qui, accoutumés à présider au couronnement des princes, alloient pour la première fois être les témoins d'une cérémonie bien différente; Christine parée de tous les ornemens de la royauté, se rendit à sept heures du matin dans la grande salle du château, pendant que les cris du peuple s'élevoient autour des murailles du palais: les orateurs des trois ordres renouvellèrent toute l'ardeur de leurs anciennes remontrances. Celui des paysans s'approcha de la reine, prit sa main, & la tenant à genoux, la baisa plusieurs sois sans prononcer un seul mo ; il se releva ensuite; & s'essuyant les yeux avec son mouchoir, il sortit brusquement du château. Christine sensible un moment au plaisir de se voir si tendrement regrettée, trouva qu'il étoit beau de triompher de cette sensibilité qui touchoit à la soiblesse: usant donc encore de l'autorité à laquelle elle alloit renoncer, elle déclara aux états assemblés, « que » son dessein n'étoit pas de leur proposer un projet » qu'ils pouvoient examiner, mais de leur donner » un ordre qu'elle vouloit qu'ils re pectassent. Elle ajouta: » quand vous joindriez une couronne à » celle que je dépose, je ne continuerois pas mon » règne une minute au delà du terme que j'ai fixé ». Alors, ayant fait lire à haute voix, par un sénateur, l'acte par lequel elle renonçoit au trône & déchargeoir ses peuples du serment de fidélité, elle le figna. Les grands du royaume s'avancerent en filence pour recevoir les ornemens royaux dont Christine avoit voulu se parer, & le comte Pierre Brahé ayant refusé d'ôter la couronne de dessus la tête de la reine, elle l'enleva elle-même, sans que la moindre émotion parût sur son visage, que toute l'assemblée contemploit.

Christine soulagée, ce semble, du fardeau qu'elle venoit de déposer, descendit en déshabillé de satin blanc jusqu'à la premiere marche de son trône, & là, déployant cette éloquence qu'elle avoit cultivée avec tant d'ardeur, elle fit aux états une harangue si touchante, qu'une partie des spectaseurs sut attendrie jusqu'aux larmes: plusieurs, ajoute l'historien de sa vie, se jettèrent sur son manteau royal & le déchirèrent, voulant conserver quelque chose d'une reine si tendrement aimée; & voilà comme l'amour qu'inspirent les Conversins devient une passion forte qui, comme Histoire. Tome 11. Première part.

toutes les autres, se change en fanatisme. Christine voulut que le jour de son abdication

fût célébre par des fêtes, avec toute la magni. ficence que sa passion pour les arts avoit introduite dans le royaume: impatiente de jouir enfin de cette liberté à laquelle elle venoit de tout sacrifier, elle renvoya ses semmes, prit des habits d'homme & partit d'Upsal, après un grand sestin, entre onze heures & minuit, en disant aux quatre gentilshommes qui l'accompagnoient: mon rôle est joue, partons, je ne veux point voir régner un autre dans des lieux où j'étois [ouveraine.

Arrêtons-nous un moment à cette époque, la plus célèbre de la vie de notre héroine. Parmi ceux qui ont gouverné les hommes, on en compte plusieurs qui ont renoncé à la souveraine puisfance. Sylla, chez les Romains, par orgueil; Charles. Quint, chez les Espagnols, par soiblesse; Victor-Amédée en Savoye, par caprice, ont donné à l'univers le spectacle d'un souverain qui veut cesser de l'être; mais Christine est la seuse qui s'y soit déterminée par un motif honorable aux yeux de la raison, s'il est vrai cependant qu'il soit permis à un souverain de sacrifier ses sujets qu'il rend heu: eux, au desir si naturel de l'être soi-même. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que tous ceux qui se sont décidés à cette démarche par des motifs si différens, se sont tous réunis dans le repentir qu'ils ont eu de l'avoir fait. La répon e de Sylla, qui, au moment qu'il se dépouilloit de la distature, sut outragé par un Plébéien; les soupirs de Charles-Quint, devenu ridicule & vil dans le fond d'un clostre (ces termes sont bien durs&ce jugement bien severe); les regrets du vieux Victor, désesperé de n'avoir plus de couronne à présenter à la maîtresse; les regards que Christine laissa quelquesois échapper vers le trône de Suède, tout semble avertir le philosophe de tenir en réserve l'admiration qu'il est tente de prodiguer à des actions qui, sublimes en apparence, ne sont souvent que des saillies de caractère que le repentir dément.

Libre enfin des préjugés de son âge, de son sexe & de son rang, Christine voyageoit dans les états voifins de ceux qu'elle venoit d'abandonner. recueillant sans émotion, sur son passage, les éloges & les censures qu'on faisoit de son abdication, montrant sur cela, dit M, d'Alembert, une philosophie superieure à celle même qui l'avoit portée. à cette abdication.

Christine décidée à fixer son séjour en Italie, le centre des arts, & par consequent celui du bonhour pour cette reine tavante, jongeoit à abjurer le protestantisme, dans l'espérance de trouver auprès du pape le secours qu'elle prévit que la Suède lui refuseroit un jour. Les Jésuites, qui s'étoient emparés de la conversion de cette princesse, triomphoient comme si son suffrage eut ajouté beaucoup aux démonstrations de la vérité de notre religion; les protestans Suédois étoient consternés, comme si,

affistant à la messe à deux cens lieues de son pays, la reine alloit renverser le royaume: & Christine, en abjurant à Bruxelles, sourioit de la joie des uns & de la douleur des autres.

Le cardinal Mazarin la fit complimenter, & sans doute pour ne point effaroucher la dévotion naissante de la princesse, sit partir pour Bruxelles des troupes de comédiens François & Italiens. Les festins, les bals, les parties de chasse, les tournois, rien ne sut épargné. Elle ne craignit point de se livrer à toute la dissipation des sêtes les plus tumultueuses, croyant peut-être qu'une conduite plus severe est été un reste de protestantisme auquel elle venoit de renoncer si solemnellement. Elle prolongea son sejour à Bruxelles, dans l'espérance d'entretenir le grand Condé, le seul homme de l'Europe qui, par l'éclat de sa réputation, sût digne alors d'exciter sa jalousie. Condé, de son côté, desiroit de contempler cette semme étonnante: Il faut voir de près, disoit-il, cette princesse qui abandonne si facilement la couronne pour laquelle nous combattons nous autres, & après laquelle nous courons toute notre vie sans pouvoir l'atteindre,

Cependant Christine, au sein des plaisirs qui l'entouroient, tournoit en soupirant ses regards vers l'Italie, où toutes les merveilles de l'antiquité l'attendoient. Innocent X, fameux autrefois par sa bulle contre les cinq propositions de Jansénius, & alors odieux par son ingratitude envers les Barberins, auxquels il devoit la tiare, étoit mort le 6 Janvier 1655. Le cardinal Chigi venoit de lui succèder sous le nom d'Alexandre VII. Christine dont il étoit l'admirateur & l'ami, tressailloit de joie en pensant qu'elle alloit trouver à Rome toutes les facilités de se livrer à l'étude des chefsd'œuvre dont elle alloit être environnée. Elle partit enfin, passa par Inspruk, où on lui persuada de renouveller dans la cathédrale de cette ville sa profession de soi catholique: elle y consentit volontiers. Toute la pompe & toute la gaieté des sêtes publiques brillèrent d'un nouvel éclat, & Christine sur persuadée, dit-on, que changer de religion étoit la chose du monde la plus divertissante.

Le jour même de cet acte religieux, on la pria d'assisser à une comédie, elle répondit: Il est bien juste qu'on me donne ce soir la comédie, après que je vous ai donné moi-même une farce ce matin.

. Convenons cependant que M. Chevreau, qui rapporte ce fait, auroit bien dû s'en defier. " Certainement, dit M. Lacombe, la reine ne fut » pas si imprudente que de tourner en ridicule » une action qu'elle avoit tant d'intérêt de faire » regarder comme fincère par les avantages qu'elle » en espéroit ». La reine, dont le voyage en Italie n'étoit qu'un long triomphe, avançoit vers la capitale, où elle fit son entrée le 19 décembre, aux acclamations d'un peuple immense. Elle descendit au palais & baisa les mains du pape, qui naturellement, disoir-on, auroit dû baiser les siennes.

Entourée de favans célèbres, d'artifles supérieurs qu'elle étonnoit par l'étendue de ses connoissances. Christine employoit tous ses momens à visiter les monumens publics, les églises, les académies, les cabinets des curieux, les collections de tableaux. &c. Dans ce premier enchantement d'une jouissance qu'elle avoit si ardemment desirée, Christine heureuse & libre au sein des beaux arts, ne regrettoit pas l'éclat du rang qu'elle avoit sacrifié. Le moment de l'yvresse étoit arrivé, celui du repentir ne l'étoit pas encore. Parmi les personnes sensibles au mérite de la jeune reine, le cardinal Colona eut, dit-on, l'audace de l'aimer, l'imprudence de le lui déclarer, & le ridicule d'en être plaisanté. Christine sourit à la passion de son éminence, & lui déclara qu'elle n'étoit point venue à

Rome pour être scandalisée.

Une fois femme en sa vie, elle eut la foiblesse d'être trop sensible à quelques propos que tinrent des Espagnols jaloux de l'attachement qu'elle paroissoit témoigner aux Italiens. Elle demanda justice, l'obtint, & se repentit de l'avoir obtenue. Le dépit secret d'avoir préséré la satisfaction de se venger à la gloire d'un pardon généreux qui pouvoit l'honorer à ses yeux, la fit rougir, & dèslors elle prit la réfolution d'abandonner un pays temoin de sa soiblesse, pour se rendre en France, où la singularité de toutes ses démarches devoit lui mériter de nouveaux éloges & de nouvelles censures. Elle reçut dans ce royaume tous les honneurs qu'on rendit autrefois à Charles-Quint. La cour s'empressa de voir, par curiosité, une semme dont le caractère avoit du moins l'attrait piquant de la nouveauté; mais la plupart des courtisans ne remarquèrent en elle que la singularité de ses habillemens, à-peu-près comme le marquis de Polainville, qui, à Londres, donnoit pour le résultat de ses observations, que les Anglois avoient l'air un peu étranger. Christine, de son côté, ennuyée du cérémonial de la cour, demandoit pourquoi les dames montroient tant d'ardeur à la baiser : est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme?

L'époque la plus remarquable de son séjour en France, & que nous aurions supprimée si nous n'étions que les panégyristes de cette princesse, est la mort du marquis de Monaldeschi, son grand écuyer. Ce seigneur, qu'on soupçonne avoir été l'amant savorisé de Christine, eut l'imprudence ou le maiheur d'humilier sa fierté en écrivant à une semme qu'il lui préséroit, des lettres où la reine étoit indignement outragée. Christine surprit ces lettres fatales, & parut fans soupçon jusqu'au moment fixé pour en tirer vengeance. Elle mande Monaldeschi dans la galerie des cerss à Fontainebleau, où elle logeoit; il vient, & la porte fe ferme avec précipitation. Un religieux, & trois hommes, l'épée à la main, occupoient le fond de la galerie. La reine affise étoit seule au milieu. Après avoir fixé le marquis en stience, elle tire de sa

soche les originaux écrits de la main même de Monaldeschi, & lui demande d'un ton froid, connoissez-vous ces papiers? Monaldeschi palissant, tombe à genoux, embrasse la robe de la reine. & fond en larmes. Christine se lève, se tourne vers le religieux, & lui dit d'un ton tranquille : Mon père, je vous laisse cet homme, préparez-le à la mort, & avez soin de son ame. Elle sortit. & quelques momens après, les trois personnes commises pour l'exécution, le firent périr en lui enfonçant leurs épées dans la gorge. Cette scène sanglante, dans une cour où les plaisirs de la galanterie contribuoient à la douceur des mœurs, rendit Christine odieuse. Il se trouva cependant des jurisconsultes qui ne craignirent pas de se déshonorer, en entassant des citations, pour prouver qu'une Suédoise, en pays etranger, avoit le droit de le venger par un assassinat. Aujourd'hui nous croyons que ces jurisconsultes mériteroient d'être rensermés avec les sous. Christine, à qui la France qu'elle venoit de révolter par un meurtre, ne pouvoit qu'être désagréable, résolut de se choisir une retraite en Angleterre. Cette île n'étoit pas alors le séjour de la philosophie; Cromwel y regnoit, & ce sombre tyran, qui n'étoit monté sur le trône que par un régicide, ne pouvoit pas estimer une reine qui étoit descendue du sien par des motifs qu'un ambitieux doit mépriser. La fille de Gustave, sorcée de retourner en Italie, où ses revenus n'étoient pas payés, devenue simple citoyenne de Rome, obligée de vivre des bienfaits du pape, qu'elle n'estimoit plus, ou-bliée de la Suède où elle avoit régné avec tant d'éclat, négligée du prince qu'elle avoit elle-même couronné, la fille de Gustave se voyoit réduite à Thumiliation de la demande, & souvent à la honte du refus. Alors s'accomplit la célèbre prédiction du chancelier d'Oxenstiern : alors, dit l'historien Nani, Christine s'appercut qu'une reine sans états étoit une divinité sans temple, dont le culte est promptement abandonné. N'ayant plus que la ressource d'engager ses meubles & d'emprunter sur ses billets, elle envoya son secrétaire d'Avison au roi de Suède, qui, avant de lui délivrer les revenus de la reine, exigea qu'il abjurât le catholicisme qu'il avoit embrasse à l'exemple de sa souveraine. Revenez . lui écrivit Christine, mais revenez sans avoir rien fait de bas. Quand il ne me resteroit qu'un morceau de pain à manger, je le partagerai avec vous ; mais si la crainte vous ébranle au point de vous faire manquer à votre devoir, soyez persuadé que je vous punirai de cette lacheté, & que toute la puissance du roi de Suède ne m'empéchera point de vous donner la mort, même entre ses bras, si vous vous y réfugiez.

Une circonstance intéressante vint changer toutes les affaires. Charles-Gustave mourut, laissant son fils au berceau, un royaume illustré & ruiné par des victoires. Christine, guidée sans doute par un desir secret de remonter au trône, revint en Suède, mais elle revint catholique; & le souvenir des maux que le despotisme de la cour de Rome avoit

causes dans le Nord, l'emporta sur celui des bienfaits dont la reine avoit comblé son peuple. On lui désendit l'exercice de sa religion; elle s'en plaignit avec aigreur. Ce procéde lui fit sentir combien il est dur de ne pouvoir pas porter chez l'étranger son culte & ses opinions. Elle voulut obten r, pour tous les protestans d'Allemagne, cette liberté dont elle étoit si jalouse pour elle-même : mais elle échoua dans cette négociation. Elle se vengea des électeurs, en convertissant par ses discours, & sur-tout par ses présens, plusieurs luthériens à la foi catholique; elle retourna à Rome, où ce genre de gloire apostolique étoit mieux accueilli qu'ailleurs. Elle s'y reposa au sein des arts & des sciences : heureuse si le desir d'influer sur les affaires de l'Europe n'eût pas troublé le calme de sa vie ! Elle voulut rendre des services importans à la république de Venise, qui ne daigna pas s'en appercevoir; elle voulut de même être utile au pape auprès du roi de France, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, venoit de lui enlever Avignon, comme on ôte une poupée à un enfant mutin qu'on veut châtier. La république de Hambourg refusoit à son banquier le titre de résident dont elle l'avoit décoré. Le desir de se rapprocher de sa patrie lui fit choisir, pour son sejour, cette ville même où elle venoit d'effinyer un outrage. L'amour des lettres l'y suivit; mais moins elle étoit éloignée du trône dont elle étoit descendue, plus l'envie d'y remonter s'accroissoit dans son cœur. Un jour la médaille frappée au sujet de son abdication tomba sous ses mains, elle la rejetta avec dépit. Pour se consoler, elle joua les rôles de reine dans des tragédies & dans des opéras; mais ces amusemens décéloient son ambition sans la satisfaire. Elle reparut encore en Suède; mais son attachement à la religion catholique luifit essuyer de nouveaux affronts; elle répondit comme Turenne : Je suis catholique, mais mon épée est calviniste. Il fallut retourner à Hambourg. Alexandre VII venoit de mourir. Clément IX lui avoir succèdé. Christine voulut donner des fêtes au sujet de cette exaltation: il y eut une émeute; la reine fit battre les plus mutins, & leur donna ensuite de l'argent pour se faire guérir des blessures qu'ils avoient reçues. Le pape lui rendit ces fêtes lorsqu'elle reparut à Rome en 1669. Jean Casimir, roi de Pologne, venoit d'abdiquer comme elle; & ne pouvant reconvrer son sceptre, elle voulut en acquérir un autre. Malgré les intrigues de la reine & le crédit du pape, on plaça sur le trône Michel Koribut Wiesnowski le 19 juin 1669. Elle voulut au moins, au congrès de Nimègue, se faire céder les provinces conquises pendant son règne. comme le fruit de son courage : on daigna à peine entendre ses demandes. Après la mort de Clément X, cette princesse, qui ne pouvoit obtenir une couronne pour elle-même, voulut donner une tiare au cardinal Conti : son sort étoit de tenter toujours, & de ne réussir jamais. Le cardinal Odeschalchi sut proclame, & Christine ne donna

point de sètes pour cette exaltation.

Plus heureuse dans le choix de ses plaisirs que d ns celui de ses affaires, elle careffoit la jeune Dacier, consoloit Molinos dans sa captivité, accueillit le comte de Wasanan, fils naturel d'Uladislas VII, abandonné par la France & par la Pologne, encourageoit les talens du poëte Vincenso Filicaia, entretenoit une correspondance avec Bayle, & tâchoit Cadoucir la perfécution que les Huguenots essuvoient en France. Bayle & Vossius entreprirent l'histoire de sa vie, qu'ils abandonnerent tous deux aussi-tôt que cette reine eut les yeux fermés: ce qui prouve que leur plume étoit plutôt conduite par la reconnoissance que par l'amour de la vérité. La reine retourna en Italie, fut témoin à Rome des querelles de l'ambassadeur de France & du pape, s'en attira une à elle-même. & unit ses intérêts à ceux du marquis de Lavardin, infulté comme elle. Elle ne parloit du pape qu'avec un souverain mépris. Je suis ici, disoit-elle, comme autrefois César entre les mains des pirates. Je les menace, & ils me craignent: s'il est pape, ajoutoitelle, je le serai souvenir que je suis reine. Ne pouvant plus influer sur les événemens qui chanresient la face de l'Europe, elle tâcha au moins de les prédire. Rarement l'issue démentoit ses prophéties, parce qu'elle avoit plus pense en sa vie qu'elle n'avoit agi : de nouveaux projets l'occupoient, lorsqu'une fièvre maligne l'enleva le 19 avril 1689, dans la soixante-troisième année de son age. Elle mourut en reine & en philosophe. Tant qu'elle sur sur le trône, elle s'en montra digne: le peuple, qui ne murmuroit pas du temps que d'autres princes perdoient dans les plaisirs, lui faifoit un crime de celui qu'elle consacroit à l'étude. Son abdication eût été regardée comme le dernier effort d'un courage vraiment philosophique, si elle n'avoit pas eu la foiblesse de s'en repentir. L'ambition fut son supplice, & versa une amertume cruelle sur ses plaisirs; les soupçons, l'inquietude, les bizarreries de caractère, les traits de hauteur qu'on lui reproche furent des effets de ce dépit qu'elle s'efforçoit en vain de concentrer dans son cœur. En Suède, on la croyoit catholique, à Rome, protestante; Bayle soutint qu'elle n'étoit ni l'une ni l'autre, & peut-être lui seul sut la juger. (Cet article est de M. de BILLEMOND.)

CHRISTOPHE I (Hist. de Danemarck), roi de Danemarck, étoit fils de Valdemar II, surnommé le Victorieux. Né avec une ambition démesurée, il n'avoit pas vu sans dépit deux de ses srères, Eric & Abel, se succèder au trône, & la nation promettre à ce dernier d'y placer sa postérité après lui. Abel étant mort d'une manière tragique, & trop digne de sa tyrannie, en 1252, Christophe, à sorce de cabales & d'intrigues, écarta son neveu, & sit oublier à la noblesse le serment solemnel qui l'obligeoit à mettre la couronne sur la tête d'Abel. Il se déclara tuteur du jeune prince & de ses srères.

& sous ce titre cangereux, s'empara même des apanages qu'on ne pouvoit leur resuser. Son u'urpation rencontra quelques obstacles. Le brave Meldorp refusa de lui livrer les villes où il commandoit au nom des princes dépossédés. Christophe rassembla une armée, marcha contre lui, & l'investit dans Skielsor. Meldorp sortit à la tête de sa garnison, pénétra dans les retranchemens des royalistes, y porta la terreur & la mort. L'armée s'enfuit, le roi fut entraîne dans sa déroute; il alla chercher un asyle dans Copenhague, mais l'évêque de Roschild lui en ferma la porte. Christophe furieux fait de nouvelles levées, & marche dans la Zélande, que son ennemi ravageoit. Meldorp s'ensuit à son aspect : les villes qu'il avoit désendues porterent la peine de sa révolte; elles surent démantelées, & leurs garnisons massacrées sans pitié. furent ensevelies sous les ruines des remparts.

Un châtiment si terrible n'effraya point les partisans du jeune Valdemar, prétendant au trône, à qui Christophe n'avoit pas même accordé le duché de Sleswich, qu'un ancien usage conservoit au premier prince du sang. Celui-ci trouva dans le Danemarck des amis attachés à sa fortune & hors des frontières des alliés intéressés à fomenter les divisions intestines de ce royaume. Meldorp arma les Lubekois en sa saveur. Ceux-ci équipèrent une flotte nombreuse, descendirent sur les côtes. mirent tout à seu & à sang, levèrent de sortes contributions, remportèrent un butin immense: & le seul fruit que Valdemar retira de cette expédition, fut de ravager des états qu'il ne put conquerir. Bientôt l'incendie augmente, la ligue se grossit de jour en jour, & devient générale dans le Nord. Les rois de Suède & de Norwège, les comtes de Holstein, les margraves de Brandebourg, font dans le Danemarck des irruptions combinées : les uns dévastent les côtes, d'autres pénétrent jusqu'au centre du royaume, le reste bloque les ports. Mais aucun de ces princes ne montra plus d'acharnement que le roi de Norwège : partout où il paffoit, il laissoit des traces de sa fureur : il gagna une bataille, rasa des villes, brûla les moissons & parut se faire un jeu de toutes ces horreurs. Valdemar devoit sentir que des alliés si puissans combattoient moins pour lui que pour euxmêmes, & que si, avec leur secours, il étoit parvenu à chasser Christophe de son patrimoine; il auroit eu à combattre ensuite six usurpateurs au lieu

Christophe cependant contemploit ces maux avec un slegme qui lui laissoit entrevoir les moyens de les réparer. Tranquille au milieu de ces orages, il saisoit désigner Eric son sils, âgé de trois ans, pour son successeur, tandis que le sceptre échappoit de ses mains. Sa constance lassa ses ennemis; il sur les diviser d'intérêt, & se sit offrir la médiation des princes de Vandalie & du duc de Poméranie: on négocia. Christophe convint de rendre les apanages de ses neveux lorsqu'ils seroient parvenus à leur majorité, & ces princes renoncèrent à leurs

prétentions au trône.

Le roi s'étoit promis, après ce traité, de jouir d'un calme profond; mais il eut bientôt sur les bras un ennemi plus dangereux que tous ses concurrens: c'étoit Ethuansen, archevêque de Lunden. Ce prélat ambitieux reconnut le pape pour son souverain, afin de n'en reconnoître aucun, changea au gré de son caprice les loix ecclésiastiques du royaume, traita de sacrilèges les ordonnances qui mettoient des bornes à l'ambition du clergé. échauffa les murmures du peuple trop chargé d'impôts. & le rassembla sous l'étendard de la révolte. Christophe, qui avoit resiste à six princes ligues contre lui, fut contraint de céder à un évêque, & renonca aux subsides que le désordre des finances avoit rendus nécessaires. Le prélat, devenu puisfant par la foiblesse du monarque, assembla un concile à Vedel dans le Juthland. Ce fut là que l'on fit cette constitution bizarre, par laquelle il est réglé « que le royaume tombera en interdit toutes les » fois qu'un évêque aura été offense par un par-» ticulier, & que le roi sera soupconné d'être com-» plice de cette insulte, ou qu'il ne l'aura pas ven-» gée à la première plainte de l'évêque outragé ». Ainsi le culte divin cessoit, Dieu n'avoit plus d'adorateurs publics, les secours de la religion étoient refusés aux mourans, & il ne tenoit pas aux évêques que ces malheureux, pendant l'interdit, ne tombassent en enser, pour venger un évêque offense. Telle étoit la décisson d'un ramas de sactieux qu'on appella concile. Le pape Alexandre n'eut pas honte de revêtir cet acte ridicule du sceau de son autorité; mais on ne peut trop louer le zèle des Dominicains, qui le rejetterent avec mépris.

Christophe, dans une assemblée d'états, voulut punir l'audacieux auteur de cette constitution; mais il ne put même obtenir qu'on le forçât à se justifier sur tant de crimes accumulés. Le roi sut contraint de dévorer son ressentiment & de remettre sa vengeance à des temps plus heureux. Dans une seconde assemblée, l'archevêque se montra, non avec l'air d'un coupable qui vient chercher sa grace, mais avec l'audace d'un rebelle qui vient déclarer la guerre à son maître: il dit à haute voix qu'il n'obéissoit qu'au pape, & le dit impunément. Ainsi, lorsque le roi étoit outragé par un évêque, il n'osoit châtier le coupable. L'archevêque souleva tout son diocèse, les maisons royales surent livrées au pillage, & les seigneurs attachés au roi cher-

chèrent leur salut dans la fuite.

Le prélat donnoit un cours d'autant plus libre à fes fureurs, qu'il voyoit Christophe menacé par Haquin, roi de Norwège, qui exigeoit des sommes immenses comme une indemnité des ravages que les Danois avoient commis sur ses terres sous le règne d'Abel. Haquin parut en effet à la vue de Copenhague, avec trois cens voiles. Christophe, ou frappé de terreur, ou subjugué par l'équité des demandes de son ennemi, sit porter sur ses vais-

feaux les fommes qu'il avoit exigées. Haquin crut en avoir fait assez pour ses intérêts, en ayant assez sait pour sa gloire; il rendit à Christophe les trésors qu'il lui offroit, y ajouta des présens magnisques, lui jura une amitié inviolable, & retourna en Norwège, laissant Christophe & les Danois dans cet étonnement délicieux que causent les belles actions.

Il sembloit que la retraite de Haquin dût renverser les projets ambitieux de l'archevêque; mais l'appui que lui prêtoient les comtes de Holstein lui inspira tant de fierte, qu'il rejetta même la médiation du régent de Suède, que Christophe avoit lâchement acceptée pour négocier avec son sujet. Il osa défendre aux évêques d'assister au couronnement du jeune Eric qu'on préparoit : aucun d'eux en effet n'osa poser le diadême sur sa tête. Christophe se vit contraint de recourir à la trahison, ressource des princes foibles. Il corrompit un frère de l'archevèque, qui se saisit de sa personne, & l'enserma dans une forteresse : d'autres prélats subirent le même châtiment; mais deux autres échappés aux poursuites du régent, du fond de leur retraite lancèrent les soudres de l'église, animèrent la cour de Rome contre Christophe, & soulevèrent quelques vassaux; enfin, ce prince, dont tant de malheurs avoient par degrés abâtardi le courage, eut la foiblesse d'en appeller au pape, & de le prendre pour juge entre les évêques & lui.

Cependant Haquin, & Birger, régent de Suède, exposés comme Christophe aux usurpations des prélats & aux outrages de la cour de Rome, sentirent que sa cause étoit la cause commune des rois; déja ils accouroient pour le venger; mais le bruit de sa mort les arrêta en 1259. Des auteurs contemporains, & qui vivoient à la cour de Christophe, prétendent qu'un prêtre, nommé Arnesast, l'empoisonna dans une hostie. La mort de Henri, empereur, semble donner quelque vraisemblance à cet exécrable attentat. Il sut empoisonné de la même manière en 1313, par Bernardin, srère prêcheur, Pontifice nequaquam dolente, dit l'auteur de la chro-

nique des Slaves.

Les prélats traitoient Christophe d'usurpateur; ils objectoient que malgré l'incertitude des loix sur l'ordre de la succession, la nation avoit juré dans une assemblée des états, de remettre le sceptre dans les mains du sils aînté d'Abel. Mais dans une autre assemblée, Valdemar & ses frères avoient renoncé à tous leurs droits sur le trône, & depuis cette époque, Christophe ne les avoit plus troublés dans la possession de leurs apanages. Il montra beaucoup de sermeté contre les premiers coups de la fortune; mais on conçoit peu d'estime pour un roi qui brave ses égaux, & tremble devant des prêtres. Eric V son sils lui succèda. (M. DE SACV.)

fon fils lui succèda. (M. DE SACY.)

CHRISTOPHE II (Hist. de Danemarck.), roi
de Danemarck, fils d'Eric VII & frère d'Eric VIII.

Cétoit un prince inquiet, turbulent, ambitieux, plus féroce que brave, plus fourbe que politique,

aspirant au trône, moins pour gouverner l'état que pour n'avoir point d'égaux, hasardant les promesses dans la nécessité comme les méchans prodiguent les vœux dans le péril, comptant la vie des hommes pour rien & la sienne pour peu de chose: il eût fait moins de maux sans doute à sa patrie, si, placé sur le trône par sa naissance & par le suffrage de la nation, il n'eût point rencontré de rivaux. Il étoit en bas âge, ainsi qu'Eric VI, lorsqu'Eric V fut assassine. Christophe, au couronnement de son frère, en 1286, laissa déja appercevoir le germe de certe haine qui causa tant de malheurs dans la suite: elle éclatoit jusques dans les jeux de l'ensance; il se plaisoit à empoisonner tous les plaisirs de son frère, à lui disputer le pas dans les cérémonies, ou s'il le lui cédoit, cet hommage ironique étoit plus insultant que la révolte même; enfin quand Eric, parvenu à l'âge de majorité, eut prit les rênes du gouvernement, Christophe ne dissimula plus ses desseins. La haine qu'il portoit au roi avoit déja développé ses talens pour l'intrigue. Des courtisans intéressés à somenter les divisions de la samille royale, monstres aimables dont la jeunesse des princes est toujours assiégée, avoient nourri, par leurs perfides conseils, l'ambition & le dépit du jeune Christophe, Son premier acted'indépendance fut de sermer au roi la porte de Callunbourg, ville de son apanage. Eric s'en plaignit, & Christophe fit périr l'officier qui avoit exécuté ses ordres au mépris de ceux du roi; exemple terrible qui apprend aux courtisans, qu'en se prétant aux injustices de leurs maîtres, ils ont pour ennemis & celui qu'ils offensent & celui qu'ils servent. Eric paya les excuses politiques de son frère, en lui donnant l'Esthonie pour six ans, & la Hallande méridionale à perpétuité. Ces bienfaits donnoient au roi un nouvel empire sur son frère, & cet empire augmentoit la haine de Christophe. Celui-ci flatta les mécontens, donna à ceux qui ne l'étoient pas des prétextes pour le devenir, & fit à son frère autant d'ennemis de tous les sujets qu'il lui avoit si généreusement cedes. Eric revoqua à regret ses donations. Christophe saisst cette occasion de satissaire son inimitié. Il s'enfuit en Suède en 1308 : les deux frères remplirent le Nord de manisestes semés de plaintes amères; mais celles d'Eric étoient fondées fur des faits que la nation n'ignoroit pas, & celles du prince sugifif n'étoient que des reproches vagues qui ne décéloient que sa fureur. Les trois ducs de Suède, Eric, Valdemar & Birger, étoient trop occupés à se nuire les uns aux autres pour épouser des querelles étrangères; ils se firent médiateurs entre les deux frères; Eric oublia les torts de Christophe, & lui rendit la Hallande méridionale. Christophe disparut une seconde sois, se retira en Poméranie, & forma contre son frère une ligue de plusieurs princes. La guerre s'alluma avant même d'être déclarée. Christophe, secondé par ses puissans allies, entra dans le Danemarck & ravagea plus ou moins les provinces, à proportion du zèle

plus ou moins actif qu'elles avoient témoigné pous son frère. Ce rebelle imprudent oublioit qu'il pouvoit regner un jour. En traitant ainsi les Danois, il justifioit leurs révoltes sutures, puisqu'il leur apprenoit que la fidélité qu'ils conservoient à leur souverain étoit un crime à ses yeux. Les Scaniens essuyèrent plus de maux que le reste de la nation, parce qu'ils avoient montré plus d'attachement pour Eric. Christophe laissa aussi en Fionie des monumens de sa sureur & du patriotisme de cette province. Les richesses renfermées dans la ville de Swendbourg devinrent la proie du soldat. Ainsi Christophe, par un délire inconcevable, livroit aux étrangers les richesses d'un pays sur lequel il prétendoit regner. Il régna en effet, & la mort de son frère mit le comble à ses vœux le 12 novembre 1319.

Il ne fut pas reconnu sans obstacle; & pour ne point parler de la cabale du duc de Sleswigh, pretendant au trône, & de quelques autres chefs, le parti le plus confidérable qu'il y eût contre lui en Danemarck, étoit celui qu'il avoit formé lui-même par toutes les hostilités qu'il avoit commises. Les Danois sentoient bien que c'étoit choisir pour maître leur plus grand ennemi; mais ils prévoyoient aussi qu'en ne le couronnant pas, ils alloient perpetuer une guerre qui avoit déja ébranlé l'état jusques dans ses fondemens. Ils recurent donc Christophe comme le fleau le moins funeste que le ciel pur leur envoyer; mais en le recevant, ils tâchèrent de lui lier les mains, & lui imposerent les loix les plus dures. Par ce traité, les eccléssassiques rentroient dans leurs privilèges. & en obtenoient de nouveaux : on affuroit à la noblesse une liberté qui ressembloit beaucoup à l'indépendance; on augmentoit la puifsance des grands par de nouveaux domaines; enfin, dans cette négociation, on n'oublia que le peuple, qu'on laissa dans l'oppression où il gémissoit. Christophe, qui n'étoit point avare de sermens, jura d'observer tous les articles de ce traité. Mais la nation qui ne s'oublioit pas elle-même, présenta aussi ses remontrances par la voix des communes. Le nouveau roi promit d'alléger le fardeau des impôts, de favorifer la circulation du commerce, de veiller à l'administration de la justice, d'encourager l'agriculture; il promit enfin tout ce qu'un bon roi execute sans rien promettre.

A ces conditions Christophe sut proclamé à la diète de Vibourg, ainsi que son sils Eric, le 25 janvier 1320; mais ils ne surent couronnés qu'au retour de l'archevêque de Lunden, qui étoit allé se plaindre au pape de ce qu'Eric lui avoit ôté l'île de Bornholm. Christophe la lui restitua, pour mettre la cour de Rome & le clergé dans ses intérêts. La cérémonie se sit sans trouble, mais non pag sans une inquiétude secrette de la part des afsis-

Christophe, qui sentoit que son affermissement sur le trône dépendeit plus des grands & des princes voisins que du peuple, se fortissa par deux puissantes alliances, l'une avec Louis, margrave de Brande.

bourg, fils de l'empereur Louis de Bavière, l'autre. avec Gérard, comte de Holstein. Il donna Rugen, Barth, Grimm & Loyzits à Witislas, duc de Poméranie, & Rostoch à Henri, prince de Meklenbourg, à qui Eric Menved l'avoit engagé; car les rois de Danemarck, lorsque leurs finances ne suffisoient pas aux besoins de l'état ou à leurs plaisirs, engageoient pour quelques années une portion de leur domaine à des hommes puissans qui leur prêtoient des sommes considérables. & jouissoient des revenus des seigneuries alienées jusqu'au terme fixé par la convention. Mais lorsque le prince étoit foible & le sujet puissant, la restitution éprouvoit de grandes difficultés. L'église, toujours zélée pour le bien de l'état, montroit un empressement généreux à prêter de l'argent aux rois sur de pareils gages, & c'est par cette voie sur-tout qu'elle s'étoit tellement enrichie dans le Danemarck, qu'elle a possédé très-long-temps la plus belle & la plus grande partie de ce royaume.

Tant de bienfaits répandus sans choix & avec profusion, tant de revenus dont Christophe s'étoit privé, le forcèrent à violer sa promesse solemnelle & à établir des impôts. Tant que le peuple seul en fut chargé, il gomit en silence: le roi les étendit sur la noblesse, & elle en murmura; enfin il voulut y soumettre l'église, & la révolte sut décidée. L'archevêque de Lunden menaça Christophe de le déposer. Celui-ci rentra à main armée dans les biens qu'il avoit engagés; c'étoit réparer une imprudence par une autre. Bientôt tout le royaume fut en armes, la Zélande en peu de temps devint un desert. la Scanie un théâtre d'horreurs, le reste du royaume un champ de bataille, & les Danois s'égorgeoient les uns les autres, pour punir leur roi

de leur avoir manqué de parole.

Sur ces entrefaites, Eric, duc de Sleswigh, paya tribut à la nature ; il laissoit son duché à Valdemar son fils, enfant trop soible pour se désendre luimême, & qui, dans des circonstances si critiques. ne pouvoit pas choisir un défenseur qui ne sût son ennemi. Christophe se déclara son tuteur. Gerard de Rendsbourg prit le même titre. Tous deux soutinrent à main armée les prétentions qu'ils avoient à la tutèle, & ravagèrent le patrimoine de Valdemar, sous prétexte de le lui conserver. On sent affez que, si leur dessein eût été d'administrer avec sagesse les biens de leur pupille, pour les lui rendre au terme de sa majorité, le titre de tuteur n'auroit pas allumé entre eux une jalousie aussi vive. Christophe investit Gottorp', Gérard parut & lui présenta la bataille. Le roi sur vaincu, & voulut chercher un asyle au centre de ses états; mais il n'y rencontra que des amis chancelans, la noblesse armée contre lui, le clergé accumulant outrages sur outrages, & le peuple, instrument de ses propres malheurs, servant avec sureur les intérêts des grands. On le déclara déchu de tout droit au gouvernement : à cette révolution succèda une anarchie plus sumeste cent sois que le despotisme même, & le peuple se donna mille tyrans, en

deposant un roi.

La haine des rebelles s'étendit jusques sur le jeune & innocent Eric, qui, en combattant pour son père, ne faisoir que remplir ses devoirs de sujet & de fils. Trahi par ses soldats, il sut iette dans un cachot, Christophe, en le perdant, perdit tout espoir ; il avoit cru que les graces de ce prince, ses vertus, son courage calmeroient la révolte. & qu'il seroit médiateur entre son peuple & lui. Il s'enfuit va mendier des secours chez ses allies. revient, & apprend que son ennemi Gérard de Rendsbourg vient d'être proclamé généralissime & régent du royaume. Bientôt il est ensermé dans Vordinbourg par Gérard lui-même, obtient la liberté de se retirer en Allemagne, descend dans l'île de Falster, y est assiègé encore, promet de se confiner à Rostoch, & n'observe pas mieux cette seconde capitulation que la première. Les états se crurent autorisés alors à mettre le sceptre dans les mains du jeune Valdemar; il sut proclamé, & les grands, qui dans cette assemblée dictoient tous les suffrages, ne les réunirent en sa faveur, que parce que sa soiblesse, savorable à leur ambition, leur laissoit l'espoir de régner sous son nom. Tous les seigneurs dépossédés rentrèrent aussi-tôt dans leurs domaines; mais cette révolution même fit naître entre eux des différends dont Christophe sut profiter. Il fit semer en Danemarck des lettres pathétiques, où il peignoit son repentir avec des traits si touchans, qu'ils faisoient naître les mêmes remords dans les cœurs les plus endurcis. Le peuple ouvroit les yeux & commençoit à s'appercevoir que la protection simulée que les grands lui accordoient, étoit une oppression véritable. Il se sait tout-à-coup une révolution dans les esprits; on croiroit même qu'il s'en est fait une dans le cœur de Christophe. Ce n'est plus ce prince terrible jusques dans son infortune, songeant à se venger lors même qu'il ne pouvoit se désendre; il paroît à la tête d'une petite armée, portant l'épée dans une main, dans l'autre une amnistie générale pour ses ennemis. Cette clémence politique attire, & le peuple toujours prompt à rentrer dans les bornes du devoir comme à en sortir, & le clergé jaloux de la puissance des administrateurs du royaumes Eric est arraché de sa prison; mais bientôt ceuxmême qui l'avoient délivré s'assurent de sa personne. Les Danois sont battus par Gérard près de Gottorp. Cependant Christophe soumet la Scanie sans effusion de sang, & voit son parti se grossir de jour en jour. Le vertige qui suit le bonheur lui fait oublier des ménagemens nécessaires dans sa situation; il fait arrêter un évêque; le pape, d'après la constitution de Vedel (voy. ci-devant CHRIS-TOPHE I), lance un interdit sur le royaume; mais le bruit des armes, le choc des cabales, le flux & reflux des révolutions qui se succèdoient si rapidement, ne permettoient guère de s'appercevoir des foudres du Vatican.

Cependant Christophe engageoit de nouveaux domaines à ses alliés, pour payer leurs services & conterver leur amitié. Gérard se vit abandonné de tous ses partisans; il ne lui restoit, dans sa mauvaife fortune, que la ressource de persuader au peuple, que n'ayant combattu que pour le bien public, le malheur ayant rendu Christophe plus digne du trône, & la nation paroissant l'y voir remonter avec plaisir, il se retiroit satissait lui-même d'avoir sacrisse son repos pendant tant d'années à celui du Danemarck. La paix se conclut à Rypen le 25 sévrier 1330: Christophe reçut de nouveau les fermens & les hommages de la nation. Comme Valdemar n'étoit qu'un fantôme de roi, on le déposa aussi facilement qu'on l'avoit proclamé : on lui laissa le duché de Sleiwigh, & Gérard empor a toutes les richesses qu'il avoit amasses pendant son administration. Tel sut le terme de tant de révolutions: le bien public en fut le prétexte, les grands en recueillirent le fruit, & le peuple en sut la viaime.

Christophe devoit demeurer enfin tranquille sur ce trône, dont la conquête lui avoit coûté tant de travaux : mais l'amour de la vengeance l'égara; il épousa la querelle de Jean, comte de Holstein, contre Gérard; il marcha contre ce dernier; les deux armées se rencontrèrent, les Danois surent taillés en pièces, & Christophe perdit dans ce jour fon fils Eric, une partie de son royaume, & la fleur de la noblesse. Les Scapiens se révoltèrent aussi-tôt, & offrirent leurs hommages à Magnus, toi de Suède. Celui-ci écrivit au pape pour le prier de lui confirmer la possession de la Scanie & de tout ce qu'il pourroit conquérir. Benoit sur assez modeste pour répondre qu'il ne pouvoit disposer des états de Christophe avant de l'avoir cité à son tribunal. Celui-ci, abandonné, trahi, méprifé par tous ses suiets, se vit traine par eux de cachors en cachots, livré à Jean son frère, qui lui rendit la liberté. Il n'en jouit pas long-temps, la mort l'enleva le 15 juillet 1333 : moins injuste, moins cruel, moins faux sur la fin de sa vie, il sembloit que son cœur se sût épuré à l'école du malheur; mais les leçons qu'il avoit reçues de la fortune, avoient coûté plus cher à ses sujets qu'à lui-même. Sa mort fut suivie d'un interrègne de sept ans. (M. DE

CHRISTOPHE III, dit de Bavière (Hist. de Danemarck), duc de Bavière, comte Palatin du Rhin, puis roi de Danemarck, enfin roi de Suède & de Norwège. Il étoit fils de Jean, duc de Bavière, & de Catherine, sœur d'Eric X, roi de Danemarck. Ce dernier étoit un prince soible, imprudent, jouet de ses courtisans, de ses sujets, de ses ennemis; il voulut posséder trois royaumes, & n'en put conserver un. Aux premiers revers qu'il essuya en Euède, en Norwège, en Danemarck, il s'enfuit de ses états avec autant de secret & de précipitation, qu'un criminel s'échappe d'un cachot : il se retira dans l'île de Gotland, où, pendant dix ans,

il observa beaucoup & n'entreprit rien, pleura lachement ses malheurs, & n'osa tenter le moindre effort pour les réparer. Les Danois lui mandèrent, en 1440, que sa soiblesse le rendoit indigne du trône; qu'il leur falloit un roi qui n'abandonnât point le timon de l'état au milieu des secousses dont il étoit agité; qu'ils avoient jetté les yeux sur Christophe; que lui seul paroissoit digne, d'après l'union de Calmar, de régner sur trois vastes empires, & que la Norwège, la Suède & le Danemarck, d'un consentement unanime, lui offroient la triple couronne. Christophe avoit les talens d'un général, ceux d'un négociateur, ceux d'un ministre. & par-dessus tout, celui de cacher, sous une moderation apparente, l'excessive ambition dont il étoit dévoré. Il se rendit aux instances des étits, d'un air si bien composé, qu'il leur persuada qu'il faisoit à leur bonheur le sacrifice de sa tranquillité.

Il ne prit d'abord que le titre modeste de protecteur de la patrie, & se garda bien de donner ses premiers soins à l'établissement de cette monarchie universelle qu'il s'étoit promise dans le Nord. Il commenca par rétablir en Danemarch les loix presqu'oubliées, appaiser les querelles des seigneurs, diminuer les impôts, & rendre enfin à ses états le calme, dont les troubles leur faisoient encore mieux sentir le prix. Il eut soin de ne pas laisser ignorer aux Suédois la révolution heureuse qu'il venoit d'opérer en Danemarck. Ceux - ci, comme il l'avoit prevu, vinrent d'un mouvement libre lui offrir la couronne. Christophe ne rencontra en Danemarck qu'un saul concurrent; c'étoit le maréchal Canutson, qui depuis sut roi, sous le nom de Charles VIII (voy. ce mot) : mais le prince qui avoit étudié le caractère de ce ministre, crut qu'il préféreroit la possession tranquille de quelques domaines assurés, à la perspective éloignée d'une couronne incertaine. Il acheta, par le don de quelques terres, le consentement du maréchal, & parut généreux en lui ôtant le gouvernement & le rang dont il jouissoit. Christophe craignoit plus la haine de Canution, qu'il ne desiroit son amitié: il chercha donc à caresser ses passions savorites, flatta son orgueil, satisfit son avarice, & le roi devint le courtisan du ministre. Le caractère de Christophe, susceptible de mille sormes d'sférentes, se plioit sans peine à ce rôle humiliant : il s'en dédommageoit par le mépris souverain qu'il conservoit dans son cœur pour le maréchal. Ces soins, minutieux en apparence, mais très importans à sa fortune, ne lui faitoient pas perdre de vue le dernier objet de son ambition, la couronne de Norwège. Les états de cette contrée conservoient pour Eric X un attachement qu'il méritoit peu : ils avoient résolu de s'opposer à l'élection de Christophe; mais celui-ci avoit au milieu d'eux des agens fecrets, d'autant plus fûrs du succès de leurs menées, qu'ils paroissoient être ses ennemis les plus décides. A vforce d'intrigues, ils firent députer un évêque, partifan partifan de Christophe, à l'affemblée des trois états: ceux de Norwège le chargèrent de réclamer contre l'élection de Christophe; il fit tout le contraire, & déclara qu'il apportoit le suffrage de la nation qu'il

représentoit.

Mais tandis qu'on couronnoit Christophe en Suède, le Jutland se soulevoit en saveur de l'indolent Eric. Henri Tagond, sénateur danois, partisan du prince détrôné, rassembla vingt - cinq mille paysans, donna bataille aux royalistes, les mit en suite, présenta le combat au roi lui-même, qui étoit accouru, fut vaincu, tomba entre les mains des vainqueurs, & expira sur la roue, ainsi que ses principaux complices; quelques rebelles implorèrent la clémence du roi, qui leur donna la vie, le reste, retranché sur une colline, sut enveloppe & taillé en pièces. Stockolm reçut Christophe avec des acclamations de joie; il y fit l'entrée la plus pompeuse. Canutson étoit à côté de lui, espèce de distinction qui ressembloit un peu à la coutume des Romains, de traîner les esclaves attachés au char du triomphateur. Christophe ne démentit point le caractère héroique qu'il avoit montré jusqu'à ce jour. Eric, caché dans l'île de Gotland, se vengeoit par des moyens peu glorleux; il envoyoit des pirates croiser entre le Danemarck & la Suède. & tâchoit du moins de ruiner des peuples qu'il n'osoit combattre. On excita Christophe à s'emparer de l'île de Gotland: a Mon oncle, dit-il, est assez » malheureux, laissons-le du moins en paix dans » son asyle ». Enfin, presse par les instances de ses sujets, il descend dans cette ile; & satissait d'avoir fait trembler Eric, repasse la mer, son vaisseau se brile contre des écueils: à peine échappé du naufrage, il court à Anslo en Norwège, où il se fait couronner. C'est ainsi que le protecteur de la patrie devint successivement roi de Danemarck, de Suède & de Norwège.

Ce qu'il y a sans doute de plus beau & peutêtre de plus étonnant dans une révolution si générale, c'est qu'elle coûta peu de sang, & que Christophe resserva son ambition dans les bornes que la nature avoit mises à ses états: il ne songea plus à conquérir. Des soins pacifiques occupérent le reste de son règne. Le grossit ses trésors par la vente des siess que l'acheteur ne pouvoit posséder que jusqu'à ce qu'un gentilhomme plus riche en offrit un prix plus considérable. Il valoit mieux sans doute mettre sur l'ambition des nobles cet impôt déguisé, que d'appauvrir réellement l'état, en cherchant à l'enrichir de la substance du peuple.

Christophe établit dans les villes & dans les campagnes une police jusqu'alors inconnue, sit payer les dimes aux ecclésiassiques. D'après son réglement, un tiers de ce tribut appartenoit à l'évêque, un tiers au curé, un tiers à l'église paroissiale. Le roi savorisoit ainsi le clergé, parce qu'il le craignoit, & le clergé ne troubla point l'état, parce qu'il craignoit Christophe. Cette inquiétude réciproque assura le bonheur des Danois. Ils payoient un

Histoire, Tome II, Première part,

dixième à l'église, un dixième au roi, & se trouvoient heureux, en acherant à ce prix leur tranquillité. Il confirma les privilèges accordés aux différentes villes du royaume, & combla des mêmes faveurs plusieurs villes Anséatiques: leur puissance lui donnoit de l'ombrage, il eût voulu les opprimer; mais il sentoit toutes les difficultés d'une pareille entreprise. Tous les princes voisins étoient intéresses à protéger des villes qui servoient de frein à l'ambition des rois de Danemarck. Ainst Christophe, désespérant d'asservir ces petits peuples libres, aima mieux s'en faire des alliés, & il y réustic. Tant de bonté pour les étrangers avoit attiré dans le Danemarck une foule de ces hommes indifférens sur le choix de leur patrie, qui n'en connoissent d'autre que le pays où la sortune les appelle. Il leur avoit donne des fiefs, & les admettoit même aux charges publiques. Les Danois murmurèrent, & Christophe congédia les étrangers. Il continuoit à réprimer les abus, à établir de sages lois pour le commerce & l'agriculture, lorsque la mort l'enleva en 1448.

On prétend qu'en mourant il exhorta les seigneurs de sa cour à lui choisir un successeur qui achevât ce qu'il n'avoit pului-même entreprendre, la ruine de la ville de Lubec. Il ajouta même que la guerre qu'il méditoit contre cette république étoit l'objet des soins économiques qu'il n'avoit point suspendus pendant tout son règne, & que les trésors qu'il laissoit devoient servir à envahir ceux des Lu-

bekois.

Christophe avoit épousé Dorothée, fille du margrave Jean de Brandebourg. Pontanus affirre intrépidement que ce roi du nord avoit cherché une femme au sond de l'Egypte, que le Soudan avoit consenti à lui donner sa fille; il cite même la lettre du prince Musulman, qu'il nomme Balthazar. Mais c'étoit Amurat qui règnoit alors, & dans un siècle de barbarie, Amurat, plus barbare que son siècle même, ignoroit peut-être qu'il éxistoit un Christophe

à plus de mille lieues de ses états.

Tout le nord regretta ce prince. Jusqu'alors on n'avoit vu que des rois belliqueux armés ou contre leurs voisins ou contre leurs sujets même. Celui-ci n'avoit sait la guerre qu'aux vices de son temps & aux abus anciens. Ceux qui connoissent les hommes conviendront que tant de victoires remportées sur les préjugés nationaux n'étoient pas moins difficiles que celles que ses prédécesseurs avoient remportées sur les Vandales & les autres nations voisines. Si le nom de héres est le partage des princes qui détruisent le genre humain, quel nom réserve-t-on à celui qui l'éclaire & le rend heureux? (M. DE SACY.)

CHRYSIPPE (Hist. anc.) sut le disciple & le successeur de Cléanthe, qui l'avoit été de Zénon; il passoit pour un dialecticien subtil; c'étoit aussi un écrivain sécond; Diogène Laërce lui attribue jusqu'à trois cens onze traités de dialéctique. Cicèron compte Chrysippe parmi les philosophes qui

n'ont point donné à la dialéctique les graces de l'éloquence, agrément étranger & de surérogation, dont il aime à voir la philosophie ornée, sans cependant exiger rien à cet égard, & se contentant de méthode & de clarté. Quintilien cite souvent avec éloge un ouvrage que Cryssippe avoit composé sur l'éducation des ensans. Il avoit donc bien le droit de répondre à ceux qui lui demandoient à qui îl conseroit l'éducation de son sils; à moi; & ce qu'il disoit encore, si je connoissois un maître plus habile que moi, j'irois tout-à l'heure à son école, peut annoncer moins d'orgueil que de desir de s'instruire. Horace trouve heaucoup plus de vraie moralité, de vraie philosophie dans Homère que dans Cryssippe & Crantor.

Qui, quid fit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non, Plenius ac melius Chrysippo & Crantore dicit.

Sénèque juge au contraire que Zénon & Chrysippe ont été plus utiles que des généraux d'armée, que des législateurs même, parce que leurs instructions ne le sont pas bornées à une seule ville, à un seul état, mais qu'elles ont embrassé la totalite du genre humain ; leges non uni civitati , sed soti humano generi tulerunt. C'est l'éloge de la philosophie & des philosophes en général, plutôt que celui de tel ou tel philosophe. On attribue à Chryfippe des opinions un peu etranges; il croyoit les dieux périssables, il permettoit les mariages incestueux, il admettoit la communauté des semmes parmi les sages; au lieu d'enterrer les corps, il vouloit qu'on les mangeât. On lui reproche aussi des obscénités dans ses écrits. Aulugelle rapporte un fragment de son traité de la providence, qui lui fait beaucoup plus d'honneur. "Le dessein de » la nature, dit-il, n'a pas trè de soumettre les » hommes aux maladies; un tel dessein seroit inn digne de la source de tous les biens. Mais si du » plan général du monde, tout bien ordonné qu'il » est, il réfulte quelques inconveniens, c'est qu'ils n se sont rencontrés à la suite de l'ouvrage, sans » qu'ils soient entres dans le dessein primitif & so dans le but de la providence ».

Il nous femble que ceux de nos métaphyficiens modernes qui se sont chargés de justifier la providence sur l'existence du mal, tant physique que moral, ne pouvoient guère mieux rencontrer.

Chrysippe étoit né à Solos, ville de Cilicie. Il mourut un peu plus de deux siècles avant l'ère chrétienne. Les uns le sont mourir d'un excès de vin, les autres d'un excès de rire en voyant un âne manger des figues dans un plat, & en commandant qu'on lui apportât du vin à boire. La première mort seroit peu digne d'un philosophe; la seconde suppose un grand sonés de gaieté, car à peine trouveroit-on là aujourd'hui de quoi sourire.

CHRYSOLOGUE. (Voyez Pierre.) CHRYSOLORAS (EMMANUEL), un des grecs

qui instraissent l'Italie au quinzième fiècle. Il mouveur à Constance pendant la tenue du Concile, en 1415. On a de lui une grammaire grecque, un parallèle de l'ancienne & de la nouvelle Rome, des lettres, des discours. Philelphe, Gregoire de Tisernes, Léonard d'Arezzo, le Pogge, &c. surent ses disciples. Æneas Sylvius, qui sut depuis le pape Pie II, sit son épithaphe.

Son neveu & son disciple, Jean Chrysoloras, mort avant 1427, est austi au nombre des savans, ainsi qu'un Demetrius Chrysoloras, qui vivoit vers le même temps, sons le règne de Manuel.

Paléologue.

CHRYSOSTOME. (Voyer JEAN).

CHURCHILL. (Voyer MARLBOROUGH).

CHUSAI (Hist. Jacr.), serviteur fidèle de David, dans le temps de la révolte d'Absalon, son fils, seignit de s'atracher à celui-ci pour savoir ses projets & les saire connoître à David, & pour déconcerter les conseils d'Achitophel; selui-ci conseilla de poursuivre David, Chusai en empêcha, & David eut le temps de mettre le jourdain entre lui & son fils.

CHUSAN - RASATHAIM (Hift. facr.) , roit de Mésoporamie, réduisit les liraélites en servitude; ils y restèrent huit ans. Othoniol les remit

en liberté vers l'an 1414, avant J. C.

CHYTRŒUS (DAVID) (Hist. list. mod.); ministre assez célèbre dans l'histoire du luthéranisme. On a de lui une histoire de la consession d'Ausbourg, une chronologie d'Hérodete & de Thucydide. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes in fal. Son frère Nathan Chytraus, ministre comme lui, étoit aussi un homme de lettres. David mourut en 1600, à 70 ans, Nathan en 1598,

CIACONIUS (Hist. litt. mod.) C'est le nomde deux savans espagnols; le premier (Pierre) étoit chanoine de Séville. Il sut employé par le pape Grégoire III, à la résormation du calendrier. On a de lui des notes savantes sur César, sur Pompeius Festus, sur Tertullien, sur Cassen, sec, destraités in Columna nostrata inscriptiones; de ponderibus & mensuris & nummis; de Triclinio Romano. Né à Tolède en 1525, mort à Rome en 1581.

Le second (Alghonse) étoit dominisain, né dans l'Andalousie; il mourut aussi à Rome en 1599, à cinquante-neuf ans. Il avoit le titre de patriarche d'Alexandrie. On a de lui Vita & gesta Romanorum ponsisseum & cardinalium. Historia utriusque belli Dacici. Bibliotheca scriptorum ad annum 1583. Une explication de la Colonne trajane. On juge bien qu'un savant, qu'un espagnol, qu'un moine, au seizème siècle, manquoir pour le moins de critique. Ciaconius sait de saint Jérôme un cardinal, & assure que l'ame de Trajan a été tirée de l'enser par les prières de saint Grégoire.

CIAMPINI (JEAN-JUSTIN) (Hift. litt. mod.), prélat romain, ami des sciences & des lettres, qui

lui ont du plusieurs établissemens : c'est par ses soins qu'il se sorma en 1671, à Rome, une académie destinée à l'étude de l'histoire ecclésiastique. En 1677 il en établit une de physique & de mathématiques sous la protection de la reine de Suède. Christine. On a de lui divers ouvrages, dont les uns prouvent son érudition dans l'histoire eceléfiastique, les autres, ses connoissances dans les arts. Du premier genre sont les ouvrages suivans : Conjettura de perpetuo asymorum usu in ecclesia latina; l'examen des vies des papes, lesquelles portent le nom d'Anastase le bibliothécaire. Ciampini prétend que ces vies sont de plusieurs auteurs, & qu'il n'y 2 que celles de Grégoire IV, de Serius II, de Léon IV, de Benoît III & de Nicolas I qui soient d'Anastase. En tout cas il n'y a de critique ni dans celles-là, ni dans les autres; mais la critique de Ciampini peut toujours être utile.

Les ouvrages du second genre sont celui qui 2 pour titre: Vetera monumenta in quibus proccipue mufeva opera sacrarum profanarumque adium structura differtationibus iconibulque illustrantur , 2 vol. in-fol. & celui qui a pour titre : De sacris adificiis à Constantino magno constructis, 1 vol. austi in-fot.

EIBBER (Hist. litt. mod.) C'est le nom d'un celèbre comedien anglois, ne en 1671, qui monta sur le théatre à trente ans, le quitta en 1731, & vecue jusqu'en 1717. On a de lui un recueil de pièces en 4 vol. in-12.

CICERON (Voyer TULLIUS).
CID (le) (Hist. d'Espagne). Forreras a discusé ce qui concerne le Cid, son duel avec un comie Gonez ou de Gormas, dont il aimoit la fille qu'il obtint à force d'amour & d'exploits, malgré le malheur d'avoir tué son père etene histoire n'est pas vraie, & on doit y avoir regret. Du reste,. le nom du Cid étoit réellement Rodrigue Dias de Bivar, & il épousa réellement Dona Ximène ou Chimène Diaz, felle du comte dont Diègue Alvarez; mais il n'avoit pas tué le père de cette Chimène, & dom Diègue, comme on voir, n'étoir pas le père de Rodrigue, mais son beau-père: son histoire, dégagée des fables dont on l'a ornée, comme toute l'histoire de ces temps-là, reste roujours celle d'un héros. Né Castillan, élevé à la cour de Castille, il servis long-temps les rois Sanche & Alphonse au onzième siècle, avec beaucoup de zèle, de valeur & de bonheur. Mécontent d'Alphonse dans la suite, il se rendit indépendant, leva une petite armée qui n'étoit qu'à lui, qui s'attachoit en tout à sa sortune, & qui en éwit l'instrument : avec cette armée, il se rendit redoutable à toutes les puissances de l'Espagne, il étoit même la seule puissance toujours armée & toujours prête à faire la guerre; il la sit au roi de Leon, au roi d'Arragon, sur-tout aux Maures: il faisoir la guerre des montagnes en homme supérieur; il échappoit à ceux qui le poursuivoient, fondoit sur ceux qui ne l'attendoient pas, & se trouvoit par-tout; mais son empire étoit dans les.

montagnes; on y montroit une forterelle appelles depuis le roche du Cid; il en descendoit pour se porter par-tout où l'appelloient les violences des oppresseurs & les cris des opprimés; quand un roi gouvernoit mal, il le châtioit ou l'instruisoit : il recevoir les plaintes des mécontens, & les recevoit eux-mêmes dans sa troupe, qui groffissoit. ainsi à chaque pas. C'étoit un de ces hommes tels que la fable nous représente les Hercules &: les Philottères, ou, pour ne pas sortir des mœurs. & du siècle que nous examinons, il ressembloit beaucoup à ces aventuriers normands qui fondoient vers ce temps le royaume de Sicile. Quelquesois. moins généreux, si quelque prince mouroit, il entroit en partage de la succession; c'est ainsi ou'à la mort d'Hiaya, roi de Tolède, il se rendit maître de Valence, où il s'établit jusqu'en l'an 1000 qu'il moutut.

CIMON (Hift. grecq.), général Athénien, fils de Miltiade, étoit très-jeune encore lorsqu'il perdit son père. Ce grand homme, libérateur de sa patrie, pour prix de ses services, avoit été condamne à mort. & on avoit cru saire grace au vainqueur de Marathon, en commuant la peine de mort en une amende de cinquante mille écus. Ne pouvant la payer, il mourut en prison des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au service de son: ingrate nation : il alloit être privé de la sépulture. Cimon. dans cette occasion douloureuse, signala sa piété; il rassembla, comme il put, dans la bourse de ses parens & de ses amis, en les attendrissant par ses larmes, les cinquante mille écas de l'amende, & racheta le corps de son père. Quoique cette action l'annonças avantagensement, le pen-. ple, soit par un reste de prévention contre Miltiade. soit à cause de quelques erreurs de jeunesse qu'on reprochoit à Cimon, fut d'abord peu favorable à ce jeune homme qui, rebuté de quelques dégoûts qu'il essuya, vouloir renoncer entiérement aux. affaires, si Aristide, qui reconnut en sui le fils d'un grand homme, n'eûr:pris soin de le consoler, de l'encourager. & ne l'oût ainfi rendu à la patrie. De ce moment on ne vit rien que de grand & de noble dans les mœurs de Cimon; il eut, dit Plutarque, le courage de Miltiade, & la prudence de. Thémistocle avec plus de probité; il fut le séau d'Artaxerxès & des Perses qu'il chassa entiérement de la Thrace. C'étoit lui qui assiégeoit Eione sur le fleuve Strymon, lorsque Boges ou Buris, qui en étoit gouverneur pour le roi de Perse, donna une si affrense marque de zèle & de fidélité. Privé de vivres & réduit à se rendre, il préséra de mourir: il jetta du haut des murs, au fond du fleuve, tous les trésors qui étoient dans la ville; il fit ensuite allumer un grand bûcher, égorgea sa semme, ses enfans, ses domessiques, les sit jetter dans les flammes, & s'y jetta lui-même.

Cimon se rendit maître aussi de l'île de Scyros; il y trouva les os de Thésee, mort dans cette île en s'enfayant d'Athènes, il les reporta, dans cette. ville, huit cens ans après le départ de Thésée. Il y eut à ce sujet une sète solemnelle & un grand combat de poésie tragique, où Sophocle sut vainqueur, & où Cimon sut un des principaux juges: Eschyle, accoutumé à la victoire dans ces jeux du théatre, ne put souffrir sa défaite; il s'exila volontairement d'Athènes, & alla mourir en Sicile.

Dans l'expédition de Thrace, Athènes avoit des alliés parmi les Grecs. Après la prise de Sestos & de Byfance, où on fit un butin immense, les alliés convaincus de la justice de Cimon, le prièrent de faire le partage. L'opération fut bien simple; Cimon mit d'un côté les hommes, de l'autre les biens, c'est-à-dire, d'un côté les corps des prisonniers tout nus, de l'autre leur dépouille & leurs trésors. Les allies ne virent dans cette opération que le butin tout entier donné aux Athéniens, tandis qu'on leur laissoit des corps tout nus d'hommes efféminés, peu propres au travail: ils se récrièrent sur l'enorme inégalité du partage; ce n'étoit paslà ce qu'ils avoient attendu de la justice de Cimon. De quoi vous plaignez vous? leur dit Cimon, on vous laisse le choix. Ils choisirent le butin & ne pouvoient se lasser d'admirer la duperie de Cimon, qui paroissoit fort content du lot des Athéniens. Il avoit raison. On vit bientôt arriver en foule de l'Asie mineure les parens & les amisdes prisonniers, offrant pour leur rançon des sommes bien supérieures à la valeur du butin. Cimon eut de quoi entretenir sa flotte pendant quatre mois, le trésor public sut rempsi, tous les Athéniens s'enrichirent, & le général vécut le reste de ses jours dans l'opulence : c'étoit de tous les événemens de fa vie celui qu'il aunoit le plus à se rappeller & à raconter aux autres.

Cimon, dit le rhèteur Gorgias, amassoit des richesses pour s'en servir, & il s'en servoit pour se faire estimer & honorer. Ses vergers & ses jardins étoient ouverts en tout temps aux citoyens, non-seulement pour s'y promener, mais encore pour y prendre les fruits qui leur conviendroient; sa table éroit simple, frugale, mais abondante, & tous les citoyens pauvres y étoient admis, ils en remportoient le plus souvent un présent ou un prêt en argent; il nourrissoit & vêtissoit les vivans; il fournissoit aux frais funéraires des morts, & l'histoire lui rend le témoignage, que loin de rechercher par ces bienfaits la faveur populaire, il fut toujours ouvertement de la faction des riches & des citoyens puissans, opposée à la faction du peuple. Il entreprit aussi à ses dépens des travaux publics, il fortifia le port, il embellit la ville.

Après avoir chassé les Perses de la Thrace, il les chassa de presque toute l'Asse mineure, il bartit leur slotte à l'embouchure du sleuve Eurymédon, puis une seconde flotte qui venoit au secours de la première sans savoir sa désaire, puis étant descendu à terre, il les battit sur terre; il soumit l'île de Thase qui s'étoit révoltée contre les Athémiens, & dont les habitans sembloient vouloir

imiter le dévouement féroce du gouverneur d'Eione. Ils décernèrent la peine de mort contre le premier qui parleroit de se rendre. Le siège dura trois ans ; on manquoit de cordes pour les machines, les semmes conpèrent leurs cheveux & les employèrent à cet usage. Cependant la famine moissonnoit tous les jours un grand nombre de Thasiens; Hégétoride, un d'entre eux, ne pouvant soutenir ce spectacle, se dévoue, mais pour sauver ses concitoyens; il paroît dans l'assemblée du peuple la corde au cou : a mes amis, mes srères, leur dit-il, prenez votre victime, mais vivez, vévoquez votre loi meurtrière n: on l'admire, on lui laisse la vie, on lui rend graces, la loi est révoquée, on se rend.

Les Athéniens, qui prenoient goût aux conquêtes, trouvèrent mauvais que Cimon n'eût pas pouffé les fiennes jusques dans la Macédoine, ils l'accusèrent en justice de s'être laissé corrompre par l'or des Macédoniens. Cimon cita sa vie entière en preuve de son incorruptibilité; sa justification parut com-

Le roi de Perse espéroit opposer Thémistocle à Cimon, & Thémistocle avoit promis de servir ce prince contre son ingrate patrie; mais un reste d'amour pour elle, & le souvenir de la gloire qu'il avoit acquise en la faisant triompher, le déterminèrent à quitter la vie pour ne point s'armer contre elle. On a cru que parmi ses raisons il salloit compter pour beaucoup la crainte de commettre sa vieille réputation contre la gloire souve

jours croissante du jeune Cimon. Cependant Périclès s'élévoit par l'éloquence & par l'intrigue; il fappoit les fondemens de l'Aristocratie, dont Cimon étoit le défenseur déclaré. Le peuple commençoit à se lasser de la vertu de Cimon; il se lassoit sur-tout de l'entendre en toute occasion vanter la vertu des Spartiates, quelquefois alliés des Athéniens, mais toujours leurs rivaux. A chaque faute que faisoit Athènes, voilà, disoit Cimon, ce que Sparte n'eût point fait. Il y eut à Sparte un tremblement de terre qui renversa toute la ville, à la réferve de cinq maisons. Les Hotes faisirent cette occasion de secouer le joug. Les Athénieus étoient affez d'avis de laisser périr Sparte; Cimon les fit rougir d'une telle politique, & leur sit sentir qu'il n'étoit pas de leur intérêt de laisser la Grèce boiteuse, & Athènes sans contrepoids; il les détermina enfin à envoyer au secours. de Sparte des troupes dont il eut le commandement : les Spartiates, par une défiance injurieuse, maispeut-être pardonnable au malheur, refusèrent d'açcepter ce secours. Athènes sut indignée, elle déclaraennemis publics tous ceux qui prendroient les intérêts de Lacedémone, & bannit Cimon par la voie de l'ostracisme. La guerre s'alluma entre Athènes & Sparte. Alors Cimon se crur dispensé de garder fon ban; il vint offrir ses secours à ses concitoyens contre ces Lacedemoniens dont on l'accusoit d'être l'admirateur & l'ami, Les Athéniens,

par une défiance aussi injuste que celle qui les avoit tant irrités contre les Lacédémoniens, resuserent les secours de Cimon, & lui ordonnèrent de se retirer. Cent de ses plus braves soldats, soup-connés comme lui d'être savorables à Lacédémone, l'avoient accompagné dans cette expédition; il leur recommanda en partant d'effacer jusqu'à la moindre trace de ce soupçon, comme il l'eût fait si on le lui eût permis; ils le jurèrent, & ils lui demandèrent pour seule grace son armure complette; ils la placèrent au milieu d'eux pour qu'elle leur rappellât sans cesse ce grand homme & leur devoir; ils se firent tous tuer jusqu'au dernier, & les Athéniens apprirent à ne pas soupçonner légérement de braves gens d'insidélité.

Ils rappellèrent enfin Cimon de son exil après cinq ans; Périclès lui-même en proposa & en dressa le décret. Cimon réconcilia d'abord Athènes & Lacédémone, & rétablit l'union dans la Grèce; il la réunit contre les Perses; il alla les chercher & & les battre en Egypte, & dans l'île de Cypre, & sur les mers qui environnent ces contrées; il les força d'accorder ou plutôt de recevoir une paix honorable à la Grèce. Pendant qu'on y travailloit, il mourut d'une blessure qu'il avoit reçue au siège de Citium, dans l'île de Cypre, n'ayant cessé de servir sa patrie que quand elle s'étoit privée de

lui par l'exil & la persecution.

La nouvelle de sa mort pouvoit nuire à la paix; il recommanda en mourant aux officiers de la cacher, & de continuer d'agir en son nom. On ramena, dit Plutarque, la flotte triomphante à Athènes sous la conduite & les auspices de Cimon, quoique mort depuis plus de trente jours. Il mourut l'an 440 avant J. C. On ne lui érigea point de statue, mais on le pleura. Ha pulcherrima effigies & mansura. Nam qua saxo struuntur, si judicium posterorum in odium vertit, pro sepulchris spernuntur. Ce mot de Tacite est la condamnation éternelle de ces monumens que la flupide vanité des parens a quelquefois l'imprudence d'élever à des gens qui ne sont connus que par le mal qu'ils ont fait. Avant d'ériger des monumens, consultez la voix publique, & songez que Cimon n'en a pas eu d'autre que le deuil de la patrie.

CINCINNATUS. (L. QUINTIUS) (Hist. Rom.)
La loi Térentilla, ainsi nommée du tribun C.
Térentillus Arsa, qui la proposoit, semoit la discorde
dans Rome entre le sénat & le peuple, entre les
parriciens & les plébéiens. L'objet de cette loi
étoit bon; c'étoit de fixer la jurisprudence chez les
Romains, ou plutôt de leur en donner une. La
forme excitoit des orages, parce qu'on vouloit
établir cette loi sans la participation du sénat; les
tribuns déclamoient contre les consuls, les consuls
contre les tribuns. Les jeunes patriciens désendoient les droits du sénat avec toute la chaleur
de la jeunesse & toute la hauteur de la noblesse.
Ceso Quintius, jeune sénateur, étoit celui qui se
faisoit le plus remarquer par son audace & sa sierté;

il foutenoit seul, dit Tite-Live, toute l'explosion de la fureur tribunitienne, comme s'il eut porté dans sa voix & dans ses forces tous les consulats & toutes les distatures, velut omnes distaturas consulatusque gerens in voce ac viribus suis. Les tribuns ju-rèrent sa perte; ils eurent recours à la calomnie: un témoin suborné, Volscius, accusa Céson d'as-sassinat. Un soir ce Volscius revenant, disoit-il, de souper avec son frère chez un ami, rencontre Céson environné d'une troupe d'assassins qui les attaquent, le frère est tué, Volscius laisse pour mort. Le cas étoit si grave, que le peuple ému alloit condamner Céson; celui-ci eut beau nier, son père L. Quintius Cincinnatus, homme déja vénérable par son âge & ses longs travaux, ent beau demander pour prix de ses services & de ceux de son fils, qui avoit aussi très-bien servi l'état, qu'on. ne précipitat rien, tout ce qu'il put obtenir fut qu'on laissat aller son fils pour ce jour là sous la caution de dix citoyens qu'il comparoûroit au jour qui fut indiqué pour le jugement : il ne comparut point, & s'enfuit en Etrurie: les cautions payèrent. Cincinnasus, pour les indemniser, vendit ses biens, & ne se réserva qu'une pauvre cabane & un petit champ de quatre arpens qu'il cultivoit de ses mains. L'année suivante, étant à labourer son champ, vêtu depuis les reins jusqu'aux genoux seulement, un bonnet sur la tête, il voit une soule de monde s'avancer vers lui, il appercon des licteurs, des faisceaux, il ne sait ce qu'on lui veut, & craint peut-être l'effet de quelque nouvelle calomnie. Un de la troupe s'avance & l'avertit de se mettre dans un état plus convenable pour recevoir les députés du sénat qui viennent lui parlet d'affaires : il s'habille, il paroît; on le salue consul, on le revêt de la pourpre, les licteurs prennent ses ordres; il jette un regard douloureux fur ce champ qu'il falloit quitter, verse quelques larmes, & dit: mon champ ne fera donc point enfemencé cette année ! On l'assura que la république y pourvoiroit; son consulat sut illustre, & qui plus est avantageux à la république. Par un mélange vertueux de force, de prudence & de bonte, il rétablit la discipline dans les troupes, la subordination dans la ville, l'équité dans les jugemens, l'ordre dans les affaires, la paix dans l'état, la vertu dans les cœurs; il fut chéri & respecté; on voulut le continuer dans le consulat, il s'y opposa, en alléguant les loix & le danger d'y déroger; on voulut l'enrichir, il le resusa, & retourna content à ses bœuss, à sa charrue, à sa cabane. Deux ans. après on retourne l'y chercher pour le faire dichateur. La république étoit en danger; le consul-Minutius étoit affiégé dans son camp par les Eques : on retrouva Cincinnatus dans le même état que la première fois; on lui retrouva aussi le même zèle & le même courage : il part, il assiège les Eques à leur tour dans leur camp, il les enserme entre deux armées, il les fait passer sous le joug, il de pose Minutius après l'avoir dégagé. «Vous ne commauderez plus, dit-il, ces légions que vous avez n laisse ensermer; allez apprendre dans un rang n insérieur à mériter un jour un consulat plus heun reux; & vous, soldats, qui alliez être la proie des Eques, vous n'aurez point part au butin des vainqueurs n. On se soumet avec respect à ses décisions rigoureuses; l'armée lui décerne une couronne d'or, & le salue patron & protecteur : il reçoit à Rome les honneurs du plus beau triomphe, ayant débellé en moins de seize jours de dictature un ennemi vainqueur, prêt à passer les Romains sous le joug.

Pour comble de bonheur, pendant sa dictature, l'innocence de Céson sut réconnue, l'alibi prouvé pour le jour du meurtre prétendu, la calomnie démontrée & avouée, le calomniateur banni. Céson rappelle. Alors Cincinnatus abdiqua au bout de seize jours la dictature qui lui avoit été désèrée pour six mois, & rentra plein de gloire & debonheur dans sa retraite chérie, après s'être encore resusé à de nouvelles offres de fortune. Le travail. la pauvreté, la frugalité, toutes les vertus champêtres prolongèrent sa carrière, & vingt ans encore après. Rome l'honora encore de la même magistrature pour l'opposer non plus à des ennemis etrangers, mais à un ennemi domessique plus dangereux, Sp. Melius, qui, en séduisant le peuple par des distributions de bled, n'aspiroit pas à moins qu'à la royauté : il sut convaincu & puni, & Cincinnatus fit voir que son âge, dont il avoit craint la soiblesse, & qui lui avoit fait resuser cette seconde dictature qu'on le força d'accepter, n'avoit rien diminué de sa vigilance ni de sa sermeté; il avoit alors plus de quatre-vingts ans. Il mourut laifsant Rome libre & heureuse; son petit champ, converti depuis en prairies, refint long-temps le nom de prairies de Quintius. Son surnom de Cincinnatus venoit sans doute de ce qu'il avoit les cheveux naturellement bouclés, car il n'est pas à croire qu'un pareil homme perdit du temps à les friser.

C'est de lui & de ses pareils (car il en eut dans les premiers temps de la République) que Pline a dit: gaudente terrà vomere laureato & triumphali aratore; ce que M. de Voltaire a parodié dans ces deux vers:

Er que les bleds tenoient à grand honneus D'être semés par la main d'un vainqueur,

Ce qui n'empêche pas que la pensée originale ne foit bien belle & bien romaine,

Le consulat de Cincinnatus est de l'an de Rome 294. Sa première dictature, de l'an 296; sa dernière dictature, de l'an 316.

Outre Céson, Cincinnatus avoit deux autres fils, Quintius Cincinnatus, qu'il vit créer tribun militaire l'an 316 de Rome, & qui l'an 318 sut général de la cavalerie, sous le dictateur Mamercus Emilius, & Titus Quintius Cincinnatus, qui sut deux sois consul, l'an de Rome 324 & l'an 327, tribun militaire l'an 325, & qui, comme Céson son frère J sur accusé & absous, l'an 332 de Rome.

CINEAS (Hist. Rom.), homme de confiance de Pyrrhus, roi d'Epire, & qui répondit à cette confiance en lui disant toujours la vérité. Lorsque Pyrrhus se laissa engager par les Tarentins à porter la guerre en Italie contre les Romains, on sait par quelles sages résléxions Cineas lui prouva qu'il pouvoit dès ce moment jouir du bonheur & de la tranquillité qu'il se proposoit pour terme & pour dernier prix de ses conquêtes: cette conversation est sameuse, & Boileau l'a bien rendue.

Pourquoi ces éléphans, ces armes, ce bagage, Er ces vaisseaux tout prête à quitter le rivage? Difoit au rol Pyrrhus un fage confident Conseiller très-sensé d'un roi très-imprudent. Je vais . lui dit ce prince . à Rome où l'on m'appelle-Quoi faire? ~ l'assiéger .-- L'entreprife est fort belle , Et digne seulement d'Alexandre ou de vous. Mais Rome prise enfin , seigneur , ou courons-nous? -Du reste des latins la conquête est facile -Sans doute on les peut vaincre. Eft-ce tout ? -- La Sicile De là nous tend les bras, & bien-tot fans effort Syracuse recoit nos vaisfeaux dans son port-. Bornez-vous là vos pas ? -- Dès que nous l'aurons prife, Il ne faut qu'un bon vent, & Carthage est conquise. Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter ?-Je yous entends, feigneur, nous allows tout dompter; Nons allons traverser les sables de Lybie, Asservit en passant l'Egypte, l'Arabie, Courir de là le Gange en de nouveaux pays, Faire trembler le Scythe aux bords du Tanais, Et ranger sous nos loix tout ce vaste hémisphère. Mais de setour enfin que prétendez-vous faire? --Alors, cher Cineas, victorieux, contens, None pourrons rire à l'aile, & prendre du bon temps -Hé, seigneur, dès ce jour, sans sortie de l'Epire, Du matin jusqu'au soir qui vous désend de rire?

L'avis étoit trop fort pour Pyrrhus & pour le temps, Pyrrhus eut le malheur de vaincre les Romains; s'il eût été vaincu il auroit pu en obtenir la paix. Rome se gouvernoit déja par cette maxime :

Rome ne traite plus

Avec ses ennemis que lorsqu'ils sont vaincus.

Et la réponse que sait Valérius Publicola, dans Brutus, aux propositions de Tarquin, est précisément celle que Rome sit à Pyrrhus vainqueur, qui, par l'avis de Cineas, offrit la paix en renvoyant les prisonniers sans rançon:

Que Tarquin satisfasse aux ordres du sénat; Eailé par nos loix, qu'il sorte de l'état; De son coupable aspect, qu'il purge nos frontières; Et nous pourrons ensuite écouter ses prières.

Pyrrhus, qui rendoit à Cineas le semoignage qu'il

évoit gagné plus de villes par l'éloquence de ce s'age ministre, que par ses propres armes. l'avoit envove à Rome traiter de la paix: son éloquence y échoua contre la fierté romaine; mais il sentit le prix de cette fierte : il vit ce que c'étoit qu'un peuple libre. & lorsqu'à son retour Pyrrhus lui demanda ce qu'il pensoit de Rome & du senat, il répondit que la ville lui avoit paru un temple, & le sénat une assemblée de rois : il n'oublia rien pour engager Pyrrhus & quiner l'Italie, & il lui donna, du terrible ennemi que son imprudence s'étoit fait, la même idée qu'Annibal en donne dans Horace, & à-peuprès dans les mêmes termes:

CIN

Cervi luporum præda rapacium Sedamur ultro, quos opimus Fallere & effugere est triumphus Per damna , per codes , ab ipfo Ducit opes animumque ferro. Non hydra sedo corpore firmior Vinci dolentem crevit in Herculem . Monstoneve summifere Crulcht Majus . Echioniave Theba. Merfes profundo, pulchrior evenit; Luden, multa proruet integrum Cum laude victorem, geretque Prelia conjugibus loquenda.

L'expédition de Pyrrhus & l'ambassade de Cineas sont de l'an de Rome 472.

CINNA (Hift. Rom.) Ce nom a été porté à

Rome par plufieurs personnages sameux.

1°. Le plus fameux & le plus odieux est Lucius Cornélius Cinna. Il étoit comme le lieutenant de Marius, & le ministre de ses sureurs : il sut quatre fois consul, c'est-à-dire, qu'il nsurpa quarre sois le consulat; la première, en jurant à Sylla de ne rien faire contre ses intérêts, & le faisant ensuite accuser par un tribun, afin de l'obliger à sortir de l'Italie, puis en conservant ce premier consulat, quoiqu'il eût été déposé juridiquement; ensuite, en se donnant à lui-même les trois autres consulats. Sylla prêt à revenir vainqueur, alloit punir par des supplices ses infidelités & ses cruautes : il sut prévenu par un centurion de l'armée même de Cinna, qui, dans une sédition poursuivit celui-ci l'épée à la main & l'atteignit: Cinna se jette à genoux, demande la vie, offre au centurion une bague de prix. Je ne suis point venu ici, dit le centurion, pour faire un marché, mais pour délivrer la république du plus cruel & du plus injuste de tous les tyrens. En mêmetemps il le renverse mort à ses pieds, l'an de Rome 668.

2°. Le prêteur Cornélius Cinna, un des affafsins de César, déclama violemment contre la mémoire de ce dictateur devant le peuple qui en sut indigné.

3º. Et le tribun Helvius Cinna, ami de César, se trouvant à ses obsèques, & quelqu'un l'ayant appellé tout haut de ce nom de Cinna, le peuple,

qui ne le connoissoit pas, le prit pour le préteur Cornelius Cinna, & dans l'ardeur de venger Cesar. mix Helvius en pièces, quoiqu'il protestat qu'il n'avoit que le surnom de commun avec l'ennemi de Céfar.

4°. Cinna, poëte latin, estimé de Virgile:

Nam neque adhuc Varo videor nec dicere Cinal Digna. _

5°. Cneius Cornélius Cinna, arrière petit-fils du grand Pompée, fi connu par la clémence d'Auguste & par la tragédie de Corneille. M. de Voltaire doute de la réalité du trait historique qui fait le sujet de cette tragédie, c'est-à-dire de la conspiration de Cinna & du pardon d'Auguste, parce que les historiens proprement dits n'en ont point parlé. Tacite n'en dit rien: mais où en auroit il parlé? Il commence ses annales à Tibère: le silence de Suetone signifie davantage, mais ce n'est qu'un silence; & Sénèque, dans son traité de la clémence. rapporte cette histoire avec tant de circonstances. qu'on n'a aucune raison décisive de la révoguer en doute. Dion, qui n'en parle, dit on, que d'après Sénèque, met la scène à Rome, & Sénèque la place dans les Gaules: c'est une preuve qu'il ne parle pas uniquement d'après Sénèque, & qu'il avoit puisé dans d'autres sources. Quoi qu'il en soit. Sénèque a sourni non-seulement le sujet, mais encore plusieurs des plus belles scènes de la tragédie de Corneille, entre autres celle où Auguste confond Cinna, & celle où il lui pardonne,

CINNAMES (Hift. litt. du Bas-Empire), historien grec du douzième siècle, a écrit l'histoire de Jean & de Manuel Comnène. Elle est imprimée au Louvre, en grec & en latin, avec de savantes observations de Ducange, qui a présidé à l'édition.

CINO-ARBRES (JEAN) (Hift. litt. mod.) Quinquarboreus, professeur royal en langue hébrajque & syriaque en 1554. On a de lui une grammaire hébraïque, plusieurs sois imprimée. Il a traduit plusieurs ouvrages d'Avicènne. Il mourut en 1587.

CINQ-MARS. (Voyez Effiat).

CINUS ou CINO (Hift. litt. med.), jurisconsulte de Pistoie, a fait des commentaires sur le code & sur le digeste; mais c'est comme poète qu'il est le plus avantageusement connu : c'étoit le plus agréable poëte lyrique de l'Italie avant Pétrarque. Il mourut à Bologne en 1336.

CIPIÈRE ou CYPIÈRE (PHILIBERT DE MAR-CILLY, feigneur de) (Hift. de Fr.) L'histoire, qu's n'a pas affez souvent à louer les instituteurs des rois, parce qu'ils ne sont pas affez souvent nommés par la voix publique, rend au brave Cipière le témoignage qu'il avoit donné une excellente éducation à ce Charles IX, qui depuis... mais en sortant des mains de Cipière & d'Amyot, il étoit vertueux & ami des lettres. Cipière étoit un gentilhomme mâconnois, distingué par sa valeur & sa vertu; après avoir été gouverneur de Charles IX, il sut premier gentilhomme de sa chambre, & gouverneur d'Orléans. Il mourut en 1565, & du moins il ne vit que le commencement des horreurs du règne de son élève. & ne vit point la Saint-Barthelemi.

CIRILLO (BERNARDIN) (Hift. litt. mod.), écrivain du seizième siècle, auteur d'une histoire de la ville d'Aquila, dans l'Abbruzze, sa patrie.

CIRINI (André) (Hist. litt. mod.), mort à Palerme en 1664, est auteur des ouvrages suivans: Vario lectiones sive de venatione heroum.

De venatione & natura animalium.

De natura & solertia canum ; de natura piscium.

Istorià della peste.

CIVILIS (CLAUDIUS) (Hist. R.) Les articles Civilis, Classicus, Tutor, sont renvoyés à l'article Sabinus, où, avec l'histoire de la révolte de tous ces chefs, se trouvera l'histoire de Sabinus & d'Epo-

CLAIRAC(Louis-André de la Mamie) (Hist. litt. mod.), ingénieur en ches à Bergue, mort en 1751, est auteur des ouvrages suivans: l'Ingénieur de campagne, ou traité de la fortification passagère; histoire de la dérnière révolution de Perse

avant Thamas-Koulikan, 3 vol. in-12, CLAIRAUT (ALEXIS - CLAUDE), géomètre précoce, & pour ainsi dire né. Il apprit à lire dans les élémens d'Euclide: il montra pour les mathématiques les dispositions & la pénétration presque surnaturelles de Pascal. Ne à Paris le 7 mai 1713, d'un habile maître de mathématiques, en 1726, à douze ans & huit mois, il lut à l'académie des sciences un mémoire sur quatre nouvelles courbes géométriques de son invention; quatre ans après, en 1730, il publia des recherches sur les courbes à double courbure. A dix-huit ans il fut recu à l'académie des sciences avant l'âge prescrit par les réglemens & avec dispense, comme M. de Villoyson a été reçu depuis à l'académie des inscriptions & belles-lettres. L'académie l'associa aux autres académiciens qu'elle envoyoit en Laponie pour déterminer la figure de la terre :

Maupertuis & Clairaut, dans leur docte fureur, Vont 'geler aux poles du monde. Je les vois d'un degré mesurer la longueur Pour ôter au peuple rimeur Ce beau mot de machine ronde

Que nos flasques auteurs , en chevillant leurs vers , Donnoient à l'aventure à ce plat univers. Les aftres étonnés dans leur oblique course, Le grand, le petit chien, & le cheval & l'ourse, Se difent l'un à l'autre, en langage des cieux : Cerres, ces gens sont fous, ou ces gens sont des dieux.

M. Clairaut a éclairci & fixé la théorie de l'aberration des étoiles & des planètes; il a fixé à jamais celle, des comètes, & grace à ses démonstrations, on n'en reviendra plus à prendre les comètes pour de simples météores; elles sont maintenues pour

. . . . 1

iamais dans leur état de corps célestes, ayant une marche réglée & foumise au calcul, au moins pour quelques-unes, & qui le sera sans doute un jour pour toutes. On a de lui des élémens de géométrie, d'une méthode nouvelle, qu'il composa, dit on, pour madame la marquise du Chasteler (voy. CHAS-TELET), des élémens d'algèbre, une théorie de la figure de la terre, fruit de son voyage au Nord, des tables de la lune. Il a d'ailleurs rempli le recueil de l'académie des sciences d'excellens mémoires. & le journal des savans d'excellens extraits; il a eu la réputation du plus habile calculateur & du plus grand géomètre de l'Europe. Il en a joui, & même affez long-temps, parce qu'il avoit commencé de bonne heure; car d'ailleurs il a fini de bonne heure aussi. Il est mort en 1765, à cinquante - deux ans. Sans avoir su joindre à ses hautes connoissances en mathématiques une littérature aussi étendue & autant d'agrément dans la conversation que M. d'Alembert, son digne rival, & le seul géomètre françois qu'on pût mettre en concurrence avec lui, il n'étoit étranger ni à la littérature, ni aux charmes de la société; il portoit dans le monde une fimplicité, une naiveté, une douceur timide & pretque honteufe, qui n'étoit pas sans agrèment. Il avoit quelque talent pour la poesse, & on cite de lui une pièce, qui est un titre dans ce genre. C'est une épitre à M. de Voltaire, dont M. Clairaut étoit grand admirateur; mais il voyoit avec quelque peine que ce grand homme voulût écrire sur Newton, qu'il lui paroissoit entendre très-imparfaitement, & sur les mathématiques, qu'il lui paroissoit savoir bien superficiellement: il ne concevoit pas qu'un si grand maître pût consentir à devenir un écolier, car c'est ce qu'il lui paroissoit êrre dans les sciences exactes, où une brillante imagination nuit plus qu'elle ne sert : tel est en général l'esprit de l'épître dont nous voulons parler. Elle commence par ces vers:

> Laisse à Clairaut tracer la ligne Du rayon qui frappe tes yeux.

L'auteur fait les honneurs des mathématiques: comme de la science qui lui est propre, & il finie par dire à M, de Voltaire:

> Quitte le compas, prends ta lyre, Je donnerois tout Pemberton, Et tous les calculs de Newton Pour un sentiment de Zaire.

Ce trait est connu, il a réussi, Accordant plus qu'il ne resuse, & venant manisestement d'un admirateur fincère, il a dû plaire à tous, & n'a pu blesser celui qui en est l'objer; mais ce qui pourroit faire douter que cette pièce fût de M. Clairaut. c'est le ton un peu magnifique, quoique juste, dont on y parle de lui.

> Laisse à Clairaut tracer la ligne Du rayon qui frappe tes yeux; Qu'armé d'un verre audacieux

Il alite au cercte radieux
Chercher quelque treizième figne ;
Qu'il donne fon nom gtorieux
A la première étoite infigue
Ou'il découvrira dans les cleux-

Voilà ce que tout le monde devoit dire de M. Clairant, excepté lui-même. En effet, l'abbé des Fontaines, qui, dans le temps, inséra cette pièce dans ses Observations sur les écrits modernes, ne l'attribue point à M. Clairant. Elle est sous le nom de M. Clément. M. Clairant étoit le second de vingt-un enfans. Il avoit en un frère cadet qui annonçoit les mêmes dispositions que lai pour les mathématiques, & qui mournt à seize ans, après avoir donné à quinze, un Traité des quadratures circulaires, qui sur les éloges de l'académie des sciences.

CLARENCE (le duc de). *Voye*z George. CLARENDON (EDOUARD, comte de). *Voye*z HYDE

CLARKE (SAMUEL) (Hist. litt. mod.). « Le » parti d'Arius, dit M. de Voltaire dans les Mélanges de littérature & de philosophie, » com» mence à revivre en Angleterre. Le plus serme » patron de la doctrine arienne est l'illustre docteur » Clarke. Cet homme est d'une vertu rigide &
» d'un caractère doux, plus amateur de ses opi» nions que passionné pour faire des prosélites,
» uniquement occupé de calculs & de démonstra» tions, aveugle & sourd pour tout le reste, une
» vraie machine à raisonnemens..

» C'est lui qui est l'auteur d'un livre assez peu » entendu & estimé sur l'existence de Dieu, & » d'un autre plus intelligible, mais assez méprisé,

» sur la vérité de la religion chrétienne. » Il ne s'est point engagé dans de belles disputes » scholastiques, que notre ami appelle de véné-» rables billevesees; il s'est contenté de saire imprimer un livre qui contient tous les témoignages des premiers fiècles, pour & contre les unitaires, & a laissé au lecteur le soin de compter n les voix & de juger. Ce livre du docteur lui a n attiré beaucoup de partisans, mais l'a empêché n d'être évêque de Cantorbery. Car lorsque la reine Anne voulut lui donner ce poste, un docteur nommé Gibson, qui avoit sans doute ses rain sons, dit à la reine: Madame, M. Clarke est » le plus savant & le plus honnête homme du » royaume, il ne lui manque qu'une chose. Eh » quoi? dit la reine. C'est d'être chretien, dit le n docteur bénévole. Je crois que Clarke s'est trompé n dans son calcul, & qu'il valoit mieux être Pri-» mat orthodoxe d'Angleterre que curé arien ». On peut trouver encore, par le même principe, qu'il s'est trompé dans un autre calcul. Après la mort de Newton, on lui offrit la place d'intendant de la monnoie qu'avoit eue ce grand philosophe, & qui est d'un revenu considérable, il la refusa, Histoire. Tome II. Première part,

ni être détourné de ses érudes par ces sonctions même. Tout le monde ne convient pas que le livre de Clarke sur la certitude de la révélation soit aussi méprisé que le dit M. de Voltaire. Il a en tout une grande réputation en physique, en métaphysique en mathématiques. Il occupe un rang distingué parmi les personnages éclairés, sages & pieux de 'Angleterre. " Je me souviens, dit encore de lui M. de Voltaire dans les élémens de la philosephie de Newton, » que dans plusieurs conférences " que j'eus en 1726 avec le docteur Clarke, jamais » ce philosophe ne prononçoit le nom de Dieu » qu'avec un air de recueillement & de respect » très-remarquable. Je lui avouai l'impression que » cela faisoit sur moi, & il me dit que c'étoit de » Newton qu'il avoit pris insensiblement cette » courume, laquelle doit être en effet celle de » tous les hommes ». Samuel Clarke étoit né à Norwick en 1675. Il étoit curé de la paroisse de Saint-Jacques de Londres. Il mourut le 11 mai 1729. ayant, dit-on, abjuré l'arianisme. On a publié ses ouvrages à Londres en 1738, en 4 volumes in-fol. Son goût pour les sciences se joignoit à l'amour des lettres & de la poésie. Il donna une édition de l'Iliade en grec & en latin, avec de savantes observations, le tout en 4 vol. in-4°. Il mourut en achevant cet ouvrage, dont il n'avoit public que la moitić.

· CLAUBERGE (JEAN) (Hist. list. mod.). Ce savant Allemand doit trouver place ici comme ayant été un des premiers qui aient enseigné la philosophie de Descartes en Allemagne, chose alors courageuse. Il y a d'ailleurs de lui un ouvrage intitulé: Logica vetus & nova, qui est ou a été estimé. Né en Westphalie en 1622. Mort en 1605.

CLAUDIA) (Histoire Romaine), vestale, sur accusée d'avoir laissé éteindre le seu sacré. Pendant qu'on instruisoit son procès, on prétend que la déesse Vesta sit un miracle pour manisester son innocence. L'on avoit sait venir de Phrigie le simulacre de la mère des dieux Le vaisseau chargé de cette précieuse relique resta à sec sur le rivage. La consternation sut générale, on craignit que ce ne sût une punition de la déesse, ossensée de ce qu'on l'avoit tirée d'un temple où elle avoit de nombreux adorateurs. Claudia, dit-on, attacha le vaisseau à sa ceinture, & le traîna sans effort jusqu'au milieu de Rome. Ce prodige prétendu consondit ses calomniateurs, & elle sut déclarée innocente. (T-N.)

m quoi? dit la reine. C'est d'ètre chrétien, dit le modeur bénévole. Je crois que Clarke s'est trompé m dans son calcul, & qu'il valoit mieux être Primat orthodoxe d'Angleterre que curé arien ment orthodoxe d'Angleterre que curé arien ment de Newton, on lui offrit la place d'intendant de la monnoie qu'avoit eue ce grand philosophe, & qui est d'un revenu considérable, il la resusa, pe youlant ni négliger les sonctions de cet emploi,

patrie. Claudia subit la peine décernée contre les crimes de lèze-majesté: ce sut le premier exemple de la punition de ce crime, qui dans la suite sit perdre la vie à tant de citoyens innocens. (T-N.)

CLAUDIUS - NÉRON (Hister Rom.) Claude étoit fils de Drusus, dont Livie étoit enceinte lorsqu'Auguste la fit passer dans son lit. Il naquit à Lyon sous le consulat de Jules-Antoine & de Fabius l'Africain. Il étoit à peine sorti du berceau qu'il perdit son père. Il étoit si mal organisé, que sa mère Antonie avoit coutume de dire qu'il étoit l'ouvrage bizarre de la nature en délire. Caligula, qui pouvoit l'envelopper dans le meurtre du reste de sa famille, crut ne pouvoir mieux punir les Romains, qu'en leur donnant un pareil empereur. (Il ne leur donna point cet empereur, & beaucoup plus jeune que lui, il ne croyoit point l'avoir pour successeur; seulement il le laissa vivre, parce

qu'il n'en redoutoit rien.)

Son éducation fut fort négligée, parce qu'on la crut impuissante à corriger les vices de la nasure. Auguste lui déséra les honneurs consulaires, mais il ne lui permit pas d'en remplie les fonctions. Prive des dignités auxquelles il étoit appellé par sa naissance, il se retira à la campagne, où, confondu avec des hommes agrestes & sans mœurs, il se livroit au jeu & à la débauche. Quoiqu'il n'eût aucune des vertus qui attirent le respect, on lui rendit en public tous les honneurs qu'on déséroit aux ensans des Césars; & à force d'être plaint, il parvint à être aimé. Auguste, en mourant, le recommanda aux armées, au peuple & au fénat. Il lui légua une somme confidérable pour soutenir sa dignité dans la vie privée. Son neveu Caligula le choisit pour collègue dans son consular, mais il ne lui laissa que l'ombre du pouvoir, dont il se réserva la réalité. Ce neveu insolent l'admettoit à sa table, moins pour lui faire honneur que pour s'amuser de son imbécillité. Après la mort de Caligula, il se cacha dans des monceaux de tapisserie; il sut découvert par un soldat, qui le mena au camp pour y attendre son sort. Le sénat, qui ne vouloit plus d'empereur, se trouva partagé dans ses opinions. La lenteur de ses délibérations impatienta le penple, qui voulut qu'on donnât promptement un chef à l'empire : il fallut condescendre aux vœux de la multitude. Claudius, qui n'attendoit que la mort, fut proclame empereur. L'armée lui prêta ferment de fidélité. Il promit à chaque soldat quinze sesterces; & ce sut depuis l'exemple de cette libéralité que l'empire devint la proie de celui qui savoit le mieux payer. Quoiqu'il sût trop soible pour soutenieun si grand poids, il sit à son avenement plusieurs actes de bienfaisance qui lui concilièrent les cœurs. Il abolir la mémoire de toutes les violences commises pendant les deux jours qui avoient précédé fon élévation. Il ne punit que les tribuns & les centeniers qui avoient trempé leurs mains dans le sang de Caligula. Sa piété envers ses parens bui fit encore beaucoup d'honneur. Plein de respect

pour la mémoire d'Auguste, il ne voulut jurer que par son nom, & lui fit rendre les honneurs divins Il eut la même piété pour son aïeule Livie, à laquelle il desera le titre d'Augusta, qu'elle avoit en la modestie de refuser de son vivant. Il fit célébrer des jeux en mémoire de son père, de sa mère & de son frère. Il donna des couronnes de victoire à ceux qui remportèrent le prix dans les combats livrés pour l'honzeur de sa famille. Pour lui, it conserva la simplicité de sa vie privée. & resusa presque tous les honneurs qu'on voulut lui désèrer. ll célébra fans éclat les noces de sa fille, & la naissance d'un de ses neveux. Aucun exilé ne sut rappellé que par l'autorité du sénat. Cet empereur îmbécille & fans talent pour gouverner, se concilia tellement tous les cœurs, que, sur un faux bruit de sa mort, le peuple, furieux, fut sur le point d'exterminer tout l'ordre des chevaliers, & de traites le sénat de parricide. L'émeute ne sut calmée qu'après qu'on sut assuré qu'il n'avoit essayé aucun danger. Quoiqu'il ne fit rien de repréhenfible, il avoit trop d'incapacité dans les affaires pour ne pas tomber dans le mépris des ames fières & élevées, qui ne pouvoient le résoudre à obeir à un pareil maître. On découvroit chaque jour dans son malais des sénateurs & des chevaliers armés de poignards pour lui ôter la vie. Il s'éleva une révolte dans la Dalmatie, qui fut éteinte aussi-tôt qu'allumée. It exerca cinq consulats avec une parsaite intégrité. Fidèle à la loi, il ne se décida que par elle, & n'usa de son pouvoir que pour mitiger les peines & les amendes; mais quelquesois il rendoit des jugemens si bizarres, qu'il devenoit l'objet des dérisions du public. Par exemple, ayant ordonné d'esfacer les placards qui notoient un fameux adultère. il ajouta, à condition toutefois que la rature n'empêchera point de lire la condamnation. Quelques mouvemens séditieux l'appellèrent en Angleterre, où il ne trouva pas de rebelles à punir. Quoiqu'il n'eût point tiré l'épée, il ambitionna les honneurs du triemphe; & à son retour à Rome, il étala dans sa marche les dépouilles d'un ennemi imaginaire. Sa femme, Messaline, montée sur un magnifique chariot, l'accompagna dans fa pompe triomphale. On fit le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouva monter à près de neuf millions. Le nombre des sénateurs étoit extrêmement diminué. Les proscriptions avoient éteint les plus illustres familles, & l'on ne voyon presque plus aucun des descendans de cenx que Romulus & Brutus avoient créés. Il en retrancha un grand nombre, dont la vénalité & les mœurs étoient décriées. & ce vuide fut rempli par des hommes d'une probité éprouvée. Ce fut en reconnoissance de ce bienfait que le consul Vipsanius proposa de lui désérer le titre de père de la patrie; mais Claudius l'accusa de flatterie, & sut assez modeste pour rejetter ce nom. Messaline donnoit au milieu de Rome le scandale de la prostitution; sans frein & sans pudeur dans ses impudicités, elle varioit sans

tesse débauches pour empêcher ses desirs de s'éteindre. Elle profita d'un voyage de son mari à Oftie pour se marier avec Silius, chevalier Romain. Ce mariage effronté s'accomplit avec la plus grande pompe. On consulta les auspices, on offrit des sacrifices, on fit un banquet somptueux; & les deux nouveaux époux furent conduits avec cérémonie dans la couche nuptiale. Claudius instruit de ce scandale, fut dans la nécessité de le punir. Messaline ne put se dissimuler le danger qui la menacoit. Elle apprit le retour de Claudius dans le temps qu'elle célébroit la fête des vendanges, suivie d'une troupe de bacchantes couvertes de peaux de tigres & de panthères. Elle paroissoit au milieu de cette troupe le cothurne aux pieds, le thirse à la main, & à ses côtés Silius, entortille de lierre & bondissant avec des ménades. Des ruisseaux de vin couloient de tous côtés, & l'ivresse du vin & de la joie étoit générale. Messaline voyant fondre sur elle la tempête du côté d'Ostie, se retira dans les jardins de Lucullus, se flattant de fléchir par ses larmes & de feintes caresses, un époux qu'elle avoit tant de fois outragé. Elle employa le ministère de la plus ancienne des vestales. Elle lui confia ses ensans, & la pria de les conduire à leur père. Elle traversa Rome sans avoir d'autre escorte que la populace, qui l'accabla de son mepris. Claudius refusa de la voir & de l'entendre. Il se rendit au camp, où les foldats demandèrent la punition des coupables. Tous ceux qui étoient attachés à Messaline surent condamnés à la mort. Silius, son amant adultère, sut exécuté le premier. Tant de sang répandu sembloit avoir satisfait le flupide Glaudius; Messaline ne cessoit de lui écrire, tantôt avec tendresse & tantôt avec menace. Narcisse, qui prévoyoit sa ruine s'il ne la prévenoit, détermina Claudius à consentir à sa mort. Il s'avance à la tête de ses satellites vers les jardins de Lucullus: à leur vue. Messaline essarée se saisse d'un poignard pour s'en frapper, mais sa main tremblante fut sans sorce, & pendant qu'elle hésite, un tribun lui plongea son épée dans le corps. Sa mère, qu'elle avoit dédaignée dans sa grandeur, fut à ses côtés jusqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir, & ce fut elle qui prit soin de sa sepulture. Claudius en reçut la nouvelle à table, sans donner aucune marque de joie ni de tristesse. Il vit avec la même indifférence ses enfans pleurer la mort de leur mère, & ses accusateurs s'en réjouir.

Après la mort de Messaline, toutes les beautés de Rome briguèrent l'honneur de la remplacer. Agrippine sut présèrée; & comme elle étoit nièce de l'empereur, cette union parut incestueuse. Claudius, sier de s'être élevé au-dessus des loix, serendit au senat, où ces sortes de mariages surent autorisés. Rome, depuis ce moment, devint l'esclave d'une semme aussi ambitieuse qu'impudique, qui sit plier les hommes & les loix sous ses volontés. Quelques actions de clémence lui concilièrent d'abord l'affection des Romains. Sénèque, rappellé de son exil pour être chargé de l'éducation de Né-

ron, fut revêtu de la présure. Elle se servit de son esprit pour applanir les obstacles qui sembloient éloigner son fils de l'empire. Cette mère, aveuglée par sa tendresse, sacrifia son bonheur à son ambition. Elle fit épouser Octavie à Néron, honneur qui le rendit égal en tout à Britannicus. Ses desseins surent savorises par l'intrigue des courtisans. qui, complices de la mort de Messaline, avoient à redouter le ressentiment de son fils, s'il parvenoit à l'empire. Agrippine, devenue l'arbitre des destinées publiques & particulières, fit chaffer de Rome & de l'Italie celles qui pouvoient lui disputer le sceptre de la beauté. Pallas, favori de Claudius, avoit été l'artisan de son mariage avec Agrippine, qui en sit l'instrument de son ambition. Neron, adopté par ses conseils, jouit des ce moment des prérogatives attachées à l'héritier de l'empire. Britannicus négligé fit éclater son mécontentement, qu'on attribua aux conseils de ses serviteurs, qui tous surent punis par l'exil ou la mort. On leur substitua des espions qui rendirent un compte infidèle des démarches les plus innocentes de ce prince infortuné. Le succès des complots d'Agrippine dépendoit des dispositions de l'armée. Elle fit donner le commandement des cohortes prétoriennes à Burrhus, capitaine estimé, qui n'oublia jamais qu'elle étoit sa bienfaitrice. Cette femme, enivrée de sa grandeur, se faisoit porter sur un char jusques dans le capitole, privilège dont les seuls ministres des dieux avoient joni jusqu'alors; mais c'étoit pour la première fois que les Romains respectoient dans la même personne, la mère, la fœur, la fille & la femme d'un empereur. Il s'éleva des séditions dont Claudius sur sur le point d'être la victime. L'Italie fut frappée du fléau de la stérilité. On imputa à sa négligence les maux que l'on avoit soufferts, & ceax dont on étoit menace. Le péril qu'il courut dans les émeutes populaires, lui fit chercher les moyens d'entretenir l'abondance dans la capitale. Il encouragea, par des récompenses, des négocians à tirer des grains des pays étrangers : il promit des dédommagemens à ceux qui effuieroient des pertes ou des naufrages. Il fournit des vaisseaux & de l'argent pour cette entreprise. La loi qui défendoit de se marier après soixante ans, sur abolie; il fut permis à tout âge de donner des citoyens à l'état. Il offrit ensuite au champ de Mars le spectacle d'un combat naval. Plusieurs arrêts furent lancés contre les aftrologues & les devins; mais de si sages loix restèrent sans exécution. Claudius ne prétoit que son nom à tout ce qui étoit ordonné dans Rome & dans les provinces. Toute la réalité du pouvoir résidoit dans Narcisse & Pallas, esclaves affranchis, qui commandoient aux descendans d'un peuple de rois. Narcisse, rebuté par l'impérieuse Agrippine, se repentit d'avoir perdu Messaline. Il se jetta dans le parti de Britannicus, qu'il promit de servir contre son concurrent à l'empire. La cour étoit agirée de factions lorsque Claudius, tombé malade, se sit transporter à Sinuesse, où il se flattoit que la pureté des eaux & de l'air lui rendroit ses sorces. Agrippine profita de

son éloignement de Rome, où elle étoit environnée de spectateurs: elle crut qu'un lieu solitaire étoit favorable à l'éxécution de ses horribles desseins. Elle fut long temps incertaine fur les moyens de se débarrasser de Claudius. Elle craignoit qu'en lui donnant un poison lent, elle ne lui laissat le temps de se repentir d'avoir préséré Néron à son propre fils. D'un autre côté, il étoit à craindre qu'en usant de trop de précipitation, elle ne prit point affez de mesures pour voiler son crime. Enfin, elle eut recours au ministère d'une fameuse empoisonneuse, qui lui fournit un poison subtil qu'elle fit servir à son mari dans un plat de champignons. Claudius, dont les organes devoient être uses à force de débauches, résista cependant à la violence du poison, qui ne fit que le provoquer au vomissement. Agrippine, tremblante, eut recours à Xénophon, medecin de l'empereur, qui depuis long-temps lui prostituoir le secours de son art. Ce médecin, sous prétexte de faciliter le vomissement, lui enfonça dans le gosier une plume empoisonnée dont il mourut. Agrippine tint pendant quelque temps sa mort cachée pour assurer le trône à Néron. Elle assecta la plus vive douleur pour mieux tromper Britannicus & ses sœurs. Quand elle eut pris ses sûretes, elle fit ouvrir les portes du palais, & Néron, accompagné de Burrhus à la tête des cohortes prétoriennes, fut conduit au camp, où, après avoir fait des largesses aux soldats, il sut proclame empereur. Claudius sur plus méprisé pour sa stupidité que pour ses vices; ce n'est pas qu'il n'eût un fonds de cruauté, & ce caractère sanguinaire se manisestoit dans le plaifir qu'il prenoit à voir donner la question aux coupables. Il affistoit aux supplices, & sur-tout à celui des parricides. Il aimoit à voir la figure & le monvement de visage de ceux qui expiroient, & jamais il ne manquoit de se trouver à l'heure de midi au combat des gladiateurs contre les bêtes sauvages. Cet empereur, qui se plaisoit à voir couler le fang, étoit le plus lâche de tous les hommes. Il fut empoisonné la soixante quatrième année de son âge, & la quatorzième de son règne. Le peuple & le senat eurent la lâcheté de le mettre au nombre des dieux. Cet honneur sut aboli par Néron & sétabli par Vespasien. (T-N.)

CLAUBIUS (FLAVIUS) (Hist. Rom.), Claude, second du nom, parvint à l'empire après la mort de Gallien, l'an 669. A son avénement il trouva les frontières envahies & désolées par les barbares. Il marcha contre les Sarmates, les Getes, les Scythes & les Quades, dont il sit un horrible carnage dans dissèrens combats. Quoique toujours victorieux, & quoiqu'il ne dût ses succès qu'à ses talens pour la guerre, il s'acquit encore plus de gloire par la sagesse de son administration, qui zendit à la république sa manquillité & son éclat. Le sénat, par reconnoissance, lui consacra une statue d'or dans le capitole. On présend qu'il étoit fils de sempereux Gordien, dont il avoit le caractère

doux & bienfaisant : Galien, par amour pour la république, l'avoit désigné son successeur en mourant : il lui avoit même envoyé tous les ornemens de la dignité impériale : le peuple, le senat & l'armée ne contesterent point cette nomination, & tous se sélicitèrent dans la suite d'obéir à un empereur qui ne s'occupoit que du soin de perpétuer la félicité publique. Il ne gouverna que deux ans. Claudius sentant sa fin approcher, voulut encore être le biensaiteur de la postérité, en recommandant Aurélien au sénat & à l'armée. Cette recommandation lui valut l'empire. & l'on respecta les volontes de Claudius jusques dans son tombeau. Il laissa un frère nommé Quintillus Aurélius, que le sénat proclama César Auguste: mais ce sut un fantôme passager sur le trône. Aurélien, à la tête des légions, marcha vers Rome pour y faire valoir ses droits. Quintillus se sentant trop soible pour lui résister, s'ouvrit les veines, & mourut dix-sept jours après qu'il eut été déclaré Céfar. Claudius ficrenaître les beaux jours de Trajan, dont il eut la modération & l'équité. Une semme persuadée de sa droiture, l'aborda en lui disant: Prince, un officier nommé Claude s'est approprié mon champ sous le règne de Gallien. Je n'ai que ce bien pour subsister; puisque vous êtes empereur, usez de votre autorité pour me le saire restituer. Claude reconnut qu'il étoit l'officier dont cette semme parloit; il lui répondit avec bonté : Votre bien vous sera rendu, il est juste que Claude empereur restitue ce que Claude particulier ausurpé. $(T-\nu.)$

CLAUDIUS PULCHER ne doir sa célébrité qu'à ses défaites & à son mépris pour la religion dominante. C'étoit un de ces hommes qui, foulant aux pieds l'idolâtrie, n'avoient pas assez de lumière pour rendre gloire au seul Dieu vérirable. Il perdit une bataille navale en Sicile contre les Carthaginois. Il voulut avoir sa revanche avec Asdrubal. qu'il se flattoit de surprendre à l'embouchure du port de Trepani. Les aruspices, dit-on, voulurent le détourner de cette entreprise, en lui représentant que les présages étoient sinistres. Il les tourna en ridicule, & persissa dans sa résolution. Comme il sortoit de Rome, le chef des aruspices se présenta sur son passage, & lui montra la cage où les poulers sacrés. étoient rensermés; & comme on lui sit connoître qu'ils ne vouloient pas manger, ce qui étoit un mauvais présage, il les prit & les jetta dans le Tibre, en disant: Puisqu'ils ne veulent pas manger, il faut les faire boire. Les prêtres scandalisés vomirent des imprécations contre lui. Leurs prédictions furent accomplies. Sa flotte fut engloutie fous les eaux. Le peuple superstitieux attribua ce désordre à son mépris pour la religion. Le sénat, pour satisfaire la multitude & l'ordre des prêtres, dégrada Claudius de toutes ses dignités. Il fut condamné à une amende & force de nommer lui-même un dictateur. Claudius, qui méprisoit autant ses concitoyens que les dieux, nomma un certain Glaucia, espèce d'imbécille qui étoit l'objet des dérissons publiques. Ce chois

redoubla l'horreur que les romains avoient pour lui. Claudius se consola dans la retraite & les plaisirs, de sa dégradation & de son infamie. Il étoit riche, il ne manqua point d'amis, ou plutôt de complices.

(T-N.)

CLAUDIUS (PUBLIUS) eut l'orgueil & les vices de ses ancêtres sans avoir aucune de leurs vertus. Son courage audacieux le mit'à la tête de tous les tumultes populaires qui préparoient la ruine de la république. Amant de toutes les femmes, il n'aimoit à les subjuguer que pour insulter à leur soiblesse. Pompeia, femme de César, alluma sa passion. Il s'introduisit secrétement chez elle, déguise en jouense d'instrumens. Ayant été découvert, il sut sais & cité au tribunal des loix pour être jugé & puni. Cicéron, qui fut son accusateur, lança contre sui tous les soudres de son éloquence; mais les juges retenus par le crédit de sa famille, & peut-être corrompus par ses largesses, le renvoyèrent absous. S'étant sait élire tribun par sa faction, il abusa du crédit de sa place pour condamner Cicéron à l'éxil. Il réduisit en cendres la maison & les métairies de cet orateur. Il mit à l'encan tous ses biens, mais il ne se trouva per-sonne pour les acheter. Claudius, slètri par la débauche, fut tué par Milon, dont l'orateur romain prit la défense. La harangue qu'il prononça est un chefd'œuvre d'éloquence & de raisonnement; mais elle n'empêcha point que Milon ne sût exilé à Marseille. Le nom de ce Claudius ne seroit jamais sorti de l'oubli, si l'éloquence de Cicéron n'eût immortalisé fes vices.(T-N.)

CLAUDIUS (APPIUS), décemvir, s'est rendu honteusement célèbre par sa passion pour Virginie, jeune Romaine, contre laquelle il exerça toutes sortes de violences. Cette innocente victime de la brutalité fit avertir son père des attentats faits à sa pudicité. Ce vertueux vieillard, chef de cohorte, quitte fur-lechamp l'armée, & suivi de quatre cents hommes qui partageoient son outrage, il se rend à Rome pour arracher sa fille des bras de son corrupteur. Il obtient la permission de la voir; ils s'embrassent & confondent leurs larmes. Il lui montre ensuite un couteau, & lui dit : Ma chère Virginie, voilà ce qui me reste pour venger ton honneur & le mien. Il lui enfonce à l'inflant le couteau dans le sein. Il se dérobe à la fureur de la multitude, remplie d'horreur & d'admiration. Virginius rejoint l'armée, qu'il trouve disposée à le venger de son ravisseur. Elle s'approche de Rome, & campe sur le mont Aventin. Le peuple souleve se joint à l'armée. Claudius est traîné ignominieusement dans un cachot, où il prévint la honte de son supplice, en se donnant la mort. Ce crime fit abolir les décemvirs, qui avoient tyrannisé Rome sous le titre de protecteurs de la

liberté publique. (T-N.)
CLAUDIEN (Hist. liu. anc.), poëte latin, natif d'Alexandrie en Egypte, vivoit sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius, mauvais juges & foibles amateurs des talens, qui, sur la foi de sa renommée. lui firent cependant ériger une statue dans la place

Trajane. Il étoit ami de Stilicon, & on eroit que la disgrace de ce grand capitaine, entraîna la sienne. Claudien plus fécond en beautés que Lilius Italicus, plus piquant & plus agréable que Stace, est le poère qu'on juge avoir le plus approché de Virgile. Il a, comme Virgile, de la noblesse & de l'harmonie: on lui reproche de l'enflure & de l'emphase, & c'est en quoi il est trop distingué de Virgile, qui est toujours grand sans enflure, toujours noble avec simplicité. Il y a de l'éloquence dans les déclamations de Claudien contre Rufin, contre Europe. On lit avec plaisir le poëme de l'enlévement de Proserpine, celui du confulat d'Honorius, &c. Il y a une multitude d'éditions de Claudien, de Heinfins, de Burman, variorum, ad usum delphini, &c. On a quelquefois proposé de l'élever au rang des auteurs classiques; mais il n'est pas d'un goût assez pur, il n'appartient plus aux bons siècles.

CLAUDIEN MAMERT. Voyez MAMERT. CLAVILLE. Voyer MATTRE (le).

CLAVIUS (CHRISTOPHE) (Hift. litt. mod.); jésuite, employé par Grégoire XIII à la résormation du calendrier, en 1581; il fit à ce sujet sont traité de Calendario Gregoriano, vivement attaqué par Scaliger, fortement désendu par l'auteur. Les œuvres de Clavius ont été recueillis en cinq volumes in-fol. Ce jésuite étoit un des plus savans mathématiciens de son temps; on trouve dans le recueil de ses œuvres divers traités de mathématiques, des commentaires fur Euclide, sur Théodore, sur Sacrobosco, & ses apologies du calendrier romain. Clavius étoit de Bamberg. Il mourut & Rome en 1612, à 75 ans.

CLÉANTHE (Hift. anc.), disciple & successeur de Zenon dans le portique, & dont Chrysippe fur le disciple & le successeur. Il étoit pauvre ; il n'avois en arrivant à Athènes que quatre dragmes, c'està-dire quarante sous, & il passoit les journées entières dans l'école de Zénon. Les Athéniens avoient très-bien vu que le pauvre (nous entendons par ce mot l'homme dénué de tout, & absolument sans ressource) est l'ennemi de tous; ils vouloient que chaque choyen fût en état de montrer en tout temps à l'aréopage les moyens qu'il avoit de subsister. Cleanthe sut che pour saire preuve des siens: il vint accompagne d'un jardinier & d'une vieille boulangère, qui attestèrent que toutes les nuits il tiroit de l'eau pour l'un & petrissoit pour l'autre, afin de pouvoir vaquer le jour à l'étude de la philosophie. Les juges pénétrés d'admiration, voulurenz lui faire un présent considérable: Vous voyez, leur dit-il, que j'ai un trésor dans le travail, & il refusa leur offre. Un philosophe, qui sans doute n'étoie pas de sa secte, l'ayant traité d'âne, taut l'usage de s'injurier les uns les autres est ancien chez les philosophes, & apparemment naturel, aui, sépondit-il, je suis l'âne de Zenon, & il n'y a que mon qui puisse porter son paquet. On lui reprochoit um

jour sa timidité: j'en ferai moins de fattes, répondit-il; c'est en esset ce qu'on peut dire de mieux en faveur de la timidité; considérée par rapport à la conduite, elle produit la circonspection; mais elle a aussi des inconveniens, par exemple, celui d'empêcher ces résolutions soudaines & vigoureuses, nécessaires en certains cas: la timidité de honte & de pudeur dans la société a aussi beaucoup d'inconvéniens; elle ôte la parole, elle étouffe la voix, elle confond ou dissipe les idées. Dans les délibérations, dans les assemblées de compagnies, elle peut nuire, même à l'accomplissement de devoirs indispensables; elle peut retenir la vérité captive. elle peut empêcher d'ouvrir un avis important, & d'où dépendent de grands intérêts, lorsqu'en craint de la contradiction de la part des autres, ou de sa part de la difficulté à exposer ses idées, quod maxime nocet, dum omnia timent, nihil conantur, dit Ouintilien: dans la société même d'amusement & de plaisir, la timidité gêne le maintien, resserre l'esprit, ôte l'expression, les graces, la gaieté, la liborté: l'homme timide & sensible sait seul tout ce qu'elle fait renfermer, tout ce qu'elle fait souffrir, tout ce qu'elle fait perdre; elle l'empêche de valoir ou du moins de paroître, & les autres, de jouir & de profiter ; elle est la principale cause qui fait que tel écrit bien qui parle peu ou mal, comme au contraire la confiance jointe au défaut de talent, est la vraie cause qui sait que tel écrit mal qui parle bien ou paroît bien parler. La timidité n'a qu'un avantage peut-être, c'est qu'elle invite à s'abstenir, & qu'on s'est plus souvent repenti d'avoir parle ou agi que de s'être abstenu.

Cléanthe avoit cette timidité humiliante, qui, née du sentiment de sa foiblesse, l'augmente & Yexagère; il avoit l'esprit paresseux & la conception lente, défaut qu'il réparoit à force d'application. Il manquoit absolument de grace & d'éloquence, défaut qui ne se répare pas. Il avoit cependant fait une rhétorique dont Cicéron disoit qu'elle enseignoit, non à parler, mais à se tuire. A soixanre - dix ans Cléanthe eut sur les gencives une fluxion forte, qui ne lui permettoit de manger qu'avec peine & avec douleur: les medécins lui conseillèrent d'être deux jours sans manger, il les crut & guérit; mais se voyant à moitié chemin d'être délivré des infirmités de la vieillesse & des misères de la vie, il ne voulut pas reculer; & ajoutant quelques jours à l'ordonhance des médecins, il fe laissa mourir de faim. Il étoit né dans la Troade. Il vivoit deux siècles &

demi ayant J.C.

CLEARQUE (Hift. Grecq.), général spartiate qui vivoit un peu plus de quatre siècles avant J. C. dont l'histoire n'a rien d'intéressant. Il ne reste de lui qu'un mot. Il disoit, en parlant de la discipline militaire, qu'un soldat devoit plus craindre son général que les ennemis.

CLELIE (Histoire Rom.), fut une des dames tomaines données en ôtage à Porsenna, roi d'Erurio,

qui, protecteur des Tarquins, exigeoit à main armée leur rétablissement : sa fierté sut indignée d'être dans la dépendance d'un roi, tandis que Rome libre n'obéifsoit qu'à ses loix: elle ne crut pas manquer à la foi des traités en sortant d'une espèce d'esclavage qui blessoit la qualité du nom romain ; l'armée des Toscans étoit campée sur les bords du tibre, & l'on veilloit avec soin à la garde des ôtages. Clélie affemble toutes les dames romaines qui partageoient sa destinée; on l'écoute avec transport : elle se met à leur tête, & traverfant le camp sans être reconnue, elle s'élance dans le fleuve avec ses compagnes, qu'elle rend à leur famille. Rome applaudit à cette généreuse résolution: mais fidelle au traité, elle les renvoie à Porsenna, qui les redemande pour tirer vengeance de leur parjure. Clélie, qui croyoit en avoir fait assez pour sa gloire, retourna sans crainte dans le camp d'un ennemi qui avoit droit de la punir. Sa confiance désarma le monarque toscan, qui, saisi d'admiration, avoua que l'action de Clélie avoit quelque chose de plus héroïque que le fanatisme de Musius-Scevola, & la témérité désespérée d'Horatius-Coclès. Les Romains lui érigèrent une statue équestre sur la voie sacrée. C'est le premier monument de cette espèce qu'on ait éleve aux semmes. Les mœurs étoient promptes à s'alarmer. On avoit cru jus qu'alors qu'il y avoit de l'indécence dans le spece tacle d'une fernme à cheval. (T-N).

CLÉMANGIS (Hift. de Fr.), docteur célèbre des 14e & 15e siècles, avoit été secrétaire de l'antipape Benoit XIII: il est cependant l'auteur d'un traité, de corrupto Ecclesia statu, lequel n'est pas d'un homme qui approuvat les désordres de la cour d'Avignon. C'est cet ouvrage qui a fait passer fon nom jusqu'à nous: les protestans l'ont beaucoup cité en preuve du besoin que l'Eglise avoit de réforme. Clémangis, ne dans un village à-peuprès du même nom, au diocèse de Châlons, est mort proviseur du collège de Navarre, vers 1430.

CLEMENCE ISAURE. (Voyer Isaure.) CLÉMENCET (CHARLES) (Hist. liu. mod.). Dom Clémencet, bénédictin des Blancs-Manteaux, a fait contre les jésuites beaucoup d'écrits jansénistes, tous oublies aujourd'hui; mais on n'oubliera point qu'il a fait avec dom Durand, & reimprime avec dom Clement, l'art de vérifier les dates, Apprenons à écrire sur-tout des choses utiles. On pourra ne pas oublier non plus qu'il a fait, & même en dix volumes, une histoire de Port-Royal, parce qu'il n'est pas nécessaire d'être janseniste, & qu'il suffit d'être juste pour respecter beaucoup la mémoire de Port-Royal. Mort en 1778.

CLÉMENT, nom que diverses personnes one rendu fameux, tant en bonne qu'en mauvaile part. C'est d'abord le nom de quatorze papes, dont le premier, qui fut disciple de saint Pierre, est au nombre des saints, & quelques-uns sont

célèbres.

CLÉMENT III, mort le 27 mars 1191, est le premier pape qui ait ajouté l'année du pontificat

aux dates du lieu & du jour.

Il n'est pas certain que Clément IV ait causé la mort de Conradin, ou qu'il l'ait conseillée, & il est sûr qu'il ne voulut jamais élever sa famille. On a de lui une lettre assez curieuse, contenant des instructions adresses à cette samille sur la modessie qu'il veut qu'elle conserve, & une déclaration qu'elle ne doit rien attendre de lui. Il saut encore observer comme un phénomène alors sans exemple, qu'il voulut dissuader saint Louis d'entreprendre une nouvelle Croisade. Mort en 1268.

CLÉMENT V. Bertrand de Goth, né dans le diocèse de Bordeaux, mort le 20 avril 1314, n'est que trop sameux par la translation du faint siège à Avignon, que les habitans de Rome appellent encore la captivité de Babylone, & par l'abolition cruelle de l'ordre des Templiers; c'est à ses exactions qu'on rapporte l'origine des annates. Quand Matthieu Rosso des Ursins vit Berrand de Goth éln pape, il dit: L'Eglise ne reviendra de long-temps en Italie: je connois les Gascons. On a de Clément V une compilation, tant des décrets du concile général de Vienne, que de ses épîtres ou constitutions; c'est ce qu'on appelle

les Clémentines. CLÉMENT VI. Pierre Roger, Limoufin, Ouand on lui citoit l'exemple de ses prédécesseurs pour l'engager à faire quelque chose ou pour l'en détourner, il répondoit ordinairement: Nos prédécesscurs ne savoient pas être papes. Nous ne voyons pas ce qu'il sut de plus qu'eux dans ce genre, fi ce n'est de rendre le jubilé plus srequent. Boniface VIII l'avoit institué sur le pied d'être séculaire. Clément VI, pour en avoir un, voulut qu'il revint tous les demi-siècles; il eut raison; car le jubilé de 1350, qu'il vit, attira dans Rome environ douze cents mille pélerins & leur argent. Clément VI, à la vérité, siègeoit dans Avignon, mais il régnoit auffi à Rome, & d'ailleurs la meilleure partie de ces pélerins reflua jusques dans Avignon. Ce fut Clément VI qui, profitant des malheurs de Jeanne première, reine de Naples, achera d'elle quatre-vingt mille florins la ville d'Avignon & ses dépendances; c'étoit peut-être là encore ce an'il croyoit savoir de plus que ses prédécesseurs; mais ses prédécesseurs n'avoient-ils pas fait d'acquisitions? On a dit qu'il n'avoit pas payé le prix de la fienne. L'auteur de la nouvelle hifsoire de Provence rapporte dans les preuves l'extrait d'une charte, portant reçu & emploi des quatre-vingt mille florias payés par le pape; à la vérité cet ace a été brûlé, & il est impossible d'en rapporter l'original; mais l'auteur en a trouve une copie à Naples, dans un ancien recueil. Clément VI fit une guerre, moitié de plume, moitié d'épée, à l'empereur Louis de Bavière. Il mounu en 13.52Il y a deux CLÉMENT VII. Lorsque le pape Grégoire XI, en 1377, eut reporté le saint siège à Rome, il y eut après lui un schisme entre Urbain VI & Clément VII, dit le cardinal de Genève; c'est ce qu'on appelle le grand schisme d'Occident: Clément revint sièger à Avignon; maiscette succession d'Avignon n'étant pas réputée légitime, Clément VII est au nombre des antipapes.

Le véritable CLÉMENT VII est le cardinal Jun les de Médicis, élève de Léon X, & successeur d'Adrien VI, élu en 1523. Il étoit porté d'abord à conserver son nom de Jules; une raison digne du temps, & qui feroit encore impression à bien des gens, l'en empêcha. Les cardinaux l'avertiront, die Guichardin, que les papes qui n'avoient pas changé de nom , étoient morts dans l'année de leur élection, ou peu de temps après. Il prit le nom de Clément VII, parce qu'à son avenement il fit quelques actes de clémence. Obligé de tonir la balance entre Charles-Quint & François Is, il fit dire au premier, avec lequel il avoit d'anciennes hailons, que Jules de Médicis serois toujours fidèle à l'amitie qui les unissois, mais que Clément VII ne feroit déformais entre la France & l'Espagne que l'office de médiateur.

Il ne tint point parole affez exactement, & il s'en trouva mal. Étant entré, en 1726, dans une ligue contre l'empereur, qui fut nommée sainte, parce que le pape étoit cense en être le chef. le connétable de Bourbon, foit pour l'en punir, foit seulement pour enrichir son armée, alla en 1527 assiéger Rome : il y péris, mais Rome n'en fur que plus cruellement saccagée : le pape & les cardinaux se réfugièrent au château Saint-Ange; ils furent assiégés & obligés de capituler. Comme par le traité, le pape devoit remettre des places & de l'argent, il resta prisonnier au château Saint-Ange jusqu'à l'entière exécution de ce trairé. Il fut confie à la garde du capitaine Alarcon, qui avoir déja gardé François Ies. Il sut resserré dans un appartement fort étroit, tandis que ses ennemis profitoient de fes disgraces pour le dépouiller, que ses amis & ses sujets même muisoient à sa délivrance, en refusant par zèle de livrer les places qu'il avoit promis de remettre. Pour comble de calamité, la peste ravageois Rome & le château Saint-Ange, où le pape, toujours en danger de la vie, voyoit chaque jour expirer autour de lui ses domestiques & ses amis. Ses besoins les plus pressans n'avoient pu le saire confentir à mettre en vente la dignité de cardinal, quoique son conseil l'y eut sonvent exhorté, en alléguant l'exemple de ses prédécesseurs, qui n'avoiens pas eu le même serupule. Guichardin attribue même principalement les malheurs de ce pontife au refus opiniâtre qu'il fir d'employer cette ressource, refus dont on doir encore plus louer sa religion qu'on n'en doit blâmer sa politique. La religion ceda ensin à la no-

-cessité: l'insortune pontise, pour trouver le prix de sa liberte, vendit en gémissant la pourpre romaine à des hommes qui s'en montrèrent d'autant plus indignes, qu'ils consentirent de l'acheter. Enfin le jour approchoit qui devoit lui rendre la liberté; c'étoit le neuf de décembre. Les Espagnols devoient le conduire ou à Orviète, ou à Spolète, ou à Pérouse, mais le pape les prévint. Le malheur avoit aigri ses défiances, tout lui -étoit suspect; il ne voulut se sier qu'à lui-même ox aux siens. A l'entrée de la nuit du 8 au 9 dé-.cembre, il sortit du château Saint-Ange, déguisé en marchand, selon Guichardin, en valet, selon Beaucaire. Le schisme d'Angleterre éclata sous ce pontise. Clément, qui avoit essuyé tant d'outrages de la part de l'empereur, & qui avoit eu obligation de sa délivrance aux efforts d'une ligue dont François I & Henri VIII étoient les principaux chess, s'étoit trouvé d'abord assez bien disposé en faveur du divorce; mais dans la suite les intérêts ayant changé, la crainte de désobliger l'empereur, dont Catherine d'Arragon, femme de Henri VIII, étoit la tante, étant devenue la plus forte, enfin toutes les conféquences de cette affaire ayant été mûrement examinées dans le consistoire, il ne songea plus qu'à gagner du temps, dans l'espérance que la passion de Henri VIII se dissiperoit; il délégua cependant des juges pour instruire l'affaire sur les lieux : c'étoient le cardinal Volsey & le cardinal Campège. Guichardin dit que pour satisfaire Henri VIII, le pape remit au cardinal Campège, en l'envoyant en Angleterre, la bulle de divorce toute dressée, qu'il lui ordonna de la montrer au roi d'Angleterre & à Volsey, de les assurer qu'il la publieroit si la procedure ne prenoit pas un tour favorable, mais de leur infinuer qu'il valoit mieux tenter le sort d'une procédure régulière pour mettre de leur côté les apparences de la justice ; qu'en mêmetemps le pape avoit expressement désendu au cardinal Campège de publier cette bulle & de terminer l'affaire sans de nouveaux ordres: dans la fuite le pape, sur des avis secrets de Volsey, qui, ayant été connus ou soupconnés, causèrent la disgrace de ce ministre, evoqua l'affaire au tribunal de la Rote, après avoir donné ordre au cardinal Campège de brûler la bulle de divorce, ce qui fut exécuté. Henri ne garda plus de mesures, il se passa d'un jugement qu'on lui saisoit trop attendre; il fit casser son mariage par l'archevêque de Cantorbery, Thomas Crammer, primat du royaume: il épousa sa maîtresse Anne de Boulen, la nt couronner, & publia fon mariage dans les cours. Rome ne put pardonner le mépris que l'impatient monarque avoit fait de son autorité. Clément sortit de la prudente lenteur avec laquelle il avoit traité cette affaire; il assembla le consistoire, il y prononca une sentence d'excommunication contre Henri VIII; il ne la publia pas encore, mais il Exa un terme, après lequel il jura de la publier

s'il n'avoit pas une réponse du roi d'Angleterre telle qu'il la demandoit. Le terme expira, le courier d'Angleterre n'arriva point : un seul consistoire termina tout, la sentence sut publiée. Deux jours après, le courier arriva, apportant des propositions qui auroient pu être écoutées, si les choses eufsent été moins avancées. Le consistoire s'assembla, éxamina, délibéra; mais comme enfin le roi d'Angleterre ne faisoit pas une réponse précise, comme l'autorité n'aime point à reculer, comme le mal étoit fait, on ne changea rien, & la sentence eut lieu. La fureur de Henri à cette nouvelle ne connut plus de bornes, il rompit les liens de l'unité, il se constitua le ches de l'église anglicane, il établit ce schisme fameux qu'on vit bientôt amener sur ses pas l'hérésie qui le fortissa encore. I

Autant le pape dut être affligé de cette perte, autant il fut consolé & flatté par le mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans. second fils de François Iet, qui lui succéda sous le nom de Henri II. Ce sut le sujet de la samouse entrevue de Clément VIII & de François les à Marseille, en 1533. Le mariage sut célébré le 27 octobre avec toute la pompe réputée convenable; le pape en fit lui-même la cérémonie, jaloux de consommer par ses mains l'onvrage des grandeurs de sa maison. On prétend que Clément donna à Catherine ce conseil machiavelliste & peu pontifical: fate figlioli in ogni maniera, & que Catherine le suivit; ce qui se rapporte à ce que disoit le connétable de Montmorency, que de tous les enfans de Henri II, il n'y avoit qu'une fille naturelle qui lui ressemblat. L'entrevue de Marseille finit le 20 novembre 1533; elle avoit commencé le 4 octobre. Le pape ne survécut pas long-temps à cette entrevue ni au schisme d'Angleterre; il

mourut le 24 feptembre 1534. Guichardin loue dans Clément VII, qu'il avoit beaucoup connu, des qualités vraiment pontificales, de la gravité, de la décence dans les mœurs, de la piété, cet art de traiter avec les hommes, cette souplesse d'esprit si nécessaire à un souverain qui n'est puissant que par la considération qu'il sait s'attirer. La timidité, par conséquent la soiblesse, sur l'écueil le plus ordinaire de ses talens. Il seroit injuste de lui imputer les pertes que fit le saint siège sous son pontificat; il n'eût point introduit les abus qui servirent de prétexte à la réforme, & qui firent le succès des réformateurs. S'il foutint ces abus, ce sut moins par zèle que par honneur, car l'autorité place l'honneur à ne point reculer, même sur les abus. L'esprit de révolte contre Rome sermentoit. depuis long-temps; le malheur des deux papes Médicis voulut qu'il éclatât sous leur règne, uniquement parce que le temps étoit arrivé. L'indulgent Léon X, le sage Clement VII étoient punis des crimes d'Alexandre VI & des fureurs de Jules II. Clément, très-supérieur à son prédécesseur Adrien VI, égal pour le moins à Léon X,

. .

puisqu'il le gouvernoit, n'avoit ni les vertus d'un Grégoire-le-Grand, ni les talens d'un Grégoire VII ou d'un Sixte-Quint; il avoit cependant & des talens & des vertus: la postérité paroit l'avoir mis au second rang parmi les papes qui ont illustré le saint siège. Sa passion dominante sut l'agrandissement de sa maison. Pour la soutenir à Florence, où Alexandre de Médicis régnoit avec Marguerite d'Autriche, sa semme, fille naturelle de Charles-Quint, il y faisoit construire une citadelle dans le temps de sa mort. Heureux de n'avoir point assez vecu pour voir la discorde & la haine désoler & avilir pour un temps cette maison par

l'empoisonnement & l'assassinat.

CLEMENT VIII (ALDOBRANDIN) refusa long-tentos d'absoudre Henri IV, par ce qu'il s'étoit fait absoudre en France par des évêques, & par ce qu'en consequence de l'attentat de Jean Chatel, les jésuites avoient été bannis du royaume, Pourquoi, disoit-il à ce sujet, punir l'ordre entier du crime d'un particulier? On pouvoit lui répondre que si le crime étoit de quelques particuliers, la doctrine étoir alors celle de l'ordre entier, & il auroit pu repliquer que cette doctrine étoit alors celle de presque tout le clergé de France, pour ne pas parler des autres états catholiques. Quoi qu'il en soit, les négociations pour l'absolution n'avançoient pas, quoique le cardinal d'Ossat y em-ployat tous ses talens & toute son activité. Séraphin, auditeur de Rote, disoit au pape : Très-saint père, permettez moi de vous dire que Clément VII perdit l'Angletèrre pour avoir voulu complaire à Charles-Quint, & que Clément VIII perdra la France s'il continue de chercher à complaire à Philippe II. Ce prince étoit l'ame de la

Le pape se relâcha enfin jusqu'à consentir à l'absolution, mais il voulut qu'elle sût reçue sous une forme qui pouvoit déplaire; il exigea que les ambassadeurs françois se soumissent à recevoir en pleine audience, au nom de leur maître, de légers coups de baguette, ce que les protestans appellèrent recevoir des coups de bâton par procureur. Soit que cette cérémonie fût ancienne dans l'église, ou que ce fût une invention nouvelle. on faisissoit sans doute des rapports à la fois politiques & mystiques entre cette baguette & l'ancienne vindecte, entre l'absolution & la manumission, parce que l'absolution affranchit de la servitude du péché & rend la liberté chrétienne à ceux qui étoient dans les liens des censures. C'étoit, disoient duperron & d'Ossat, alors ambassadeurs d'Henri IV à Rome, une pratique prescrite en pareil cas par le rituel. Falloit-il pour une vaine formalité suspendre une affaire de cette imporrance? ne valoit il pas mieux ôter, par une observation exacte du rituel, jusqu'au moindre pretexte de dire que le roi n'avoit pas été bien absous?

Le procès verbal de la cérémonie porte que le pape, à chaque verset du miserere, verberabat & Histoire. Tom, II. Première Part,

percutiebat humeros procuratorum & cujuslibet ipforum, cum virgá quam in manu habebas.

D'Ossat trouva ces expressions bien hyperboliques. Cest, dit-il, une cérémonie du pontificat, " laquelle nous ne fentions non plus que si une » mouche nous eût passé par-dessus nos vetemens; » néanmoins, à voir cette écriture, vous diriez. » que nous en dûmes demeurer tout épaulés.

Mais c'est là vouloir saire prendre le change; il ne s'agit pas de la petite douleur que pouvoit faire ou ne pas faire cette baguette dans une cérémonie publique. Sans doute on n'avoit pas envie de blesser ou de meurtrir les représentans du roi. Il s'agit de savoir si cette cérémonie étoit décente, si ce n'étoit pas soumettre trop servilement le diadême à la tiare, si ce n'étoit pas avilir la majesté royale par une cerémonie trop humiliante, & fournir des titres ou des prétextes à l'ambition pontificale contre l'indépendance des souverains. En pareil cas la grande règle est de ne jamais saire ce que l'ennemi veut qu'on fasse : le pape n'auroit pas été si attaché à cette cérémonie, s'il l'eût crue absolument sans conséquence. Pourquoi, pouvoit-on lui dire, tenez-vous tant à une pareille formule ? C'est, dites-vous, que c'est un acte de soumission à l'èglise. Eh bien! la voilà cette soumission; nous vous demandons l'absolution, n'est ce pas reconnoître assez formellement qu'un 10i, même victorieux, ne peut pas s'en passer, du moins à titre de chrétien & d'enfant de l'église? que pouvez-vous prétendre, & même desirer de plus?

Il vouloit plus; il vouloit mettre dans l'énoncé de la fencence d'absolution : nous réhabilitons Henri dans sa royauté; il vouloit que dans la cérémonie, du Perron & d'Ossat deposassent aux pieds du pape la couronne de France, que le pape leur remettroit sur-le champ: jamais le zele François ne voulut y consentir; c'eût été en effet l'aveu le plus positif du principe ultramontrain de la dépendance des couronnes; & avec un peu plus de fermeté, on eût encore fait supprimer la honteuse ou plutôt la idicule cérémonie de la baguette, on auroit enlevé aux protestans le petit triomphe ou la petite consolation de voir que le roi ne pouvoit leur échapper qu'à condition de s'avilir.

Ils n'épargnèrent point les plaisanteries à d'Ossat, ni sur-tout à du Perron, ni même à Henri

« Il a fallu, dit d'Aubigné, confession de Sancy, » liv. 1, ch. 1, que Henri IV se prosternant aux » pieds du pape, ait reçu les gaulades en la per-» sonne de M. le convertisseur (du Perron,) & du » cardinal d'Offat, lesquels deux furent couchés » sur le ventre à bèchenez, comme deux paires " de maquereaux fur le gril, depuis miserere jusqu'à n vitulosn,

On fit contre l'évêque d'Evreux (du Perron;

depuis cardinal) les vers suivans, rapportés dans le journal de Henri IV, t. 2, p. 235.

D'un si léger bâton ne doit être battu

Le Perron à vos pieds lâchement abattu.

Sa coulpe envers son roi est par trop criminelle;
Si la verge de ser que Christ tient en sa main,

Vous tenez en la vêtre, ô vicaire romain!

Rompez-lui tout d'un coup les reins & la cervelle.

On croiroit ces vers une mauvaise traduction des quatre vers latins qu'on va voir, & qui sont au contraire la traduction des vers françois:

Quid tenui hos humeros cædis, romane, bacillo ?
In tanto hoc nimiùm est crimine pæna levis.
Si tibi quæ Christi communis serrea virga,
Debueras sacrum hoc comminuise caput.

" D'Ossat & du Perron, dit M. l'abbé de Lon
" guerue (longueruana, part. 1, pag. 155,) l'é
" chappèrent belle quand on sut en france la

" manière de l'absolution de Henri IV à coups

" de bâton. Le déchaînement sut universel, & je

" ne sais pas ce qui leur seroit arrivé sans M. de

" Villeroi, qui étoit un grand papimane. Le chan
" celier de Chiverni crioit comme un aigle : on

" s'est tant déchaîné contre Henri III, mon bon mai
" tre, qu'a-t-il fait d'approchant? Tous les gens

" de robe, tous les gens d'épée crioient de mê
" me. Henri IV voyant que l'affaire étoit saite,

" la prit par le bon côté.

Ce fut Clément VIII qui établit à Rome les fameuses congrégations de auxiliis pour examiner les questions sur la grace, à l'occasion du livre de Molina; il y mettoit beaucoup d'intérêt. Il mourut le 5 mars 1605. Il y a aussi un antipape Clément VIII.

CLÉMENT IX (ROSPIGLIOSI). Rien de plus célèbre dans l'histoire du jansénisme que la paix de Clément IX, concernant la distinction du sait & du droit. Mais point de paix à espèrer entre les disputeurs, que par l'indissérence & le mépris des spectateurs; si vous les écoutez, ils parleront; si vous les regardez, ils se battront; si vons voulez les saire taire d'autorité, ils crieront cent sois plus haut.

CLÉMENT X (ALTIÉRI). Son neveu gouverna. Le meilleur ministre gouverne toujours moins bien que le souverzin qui veut se donner la peine ou le plaisir de gouverner lui-même.

CLÉMENT XI (ALBANI), jouissoit de la plus grande réputation étant cardinal : lorsqu'il sut élu pape, on frappa en son honneur une médaille avec cette inscription :

Albanum coluere patres, nunc maxima rerum Roma colit.

Il eutle malheur de voir la grande guerre de la suc ceffion d'Espagne remplir les deux tiers de son long pontificat : il étoit dans les intérêts de Louis XIV & de Philippe V ; il faisoit des vœux pour le succès d'un choix qu'il avoit conseillé, lorsque, sur la fin du pomificat d'Innocent XII, il avoit été de la congrégation, où l'on avoit délibéré sur la consultation de Charles II, au sujet de son testament. Force dans la suite par les événemens de reconnoître l'archiduc Charles, il chercha, selon le génie de la politique italienne, des titres & des expressions qui puffent ne le pas compromettre; il écrivit à l'archiduc, à notre très-cher fils, roi catholique en Espapagne. Il triomphoit de ce détour ; c'étoit avoir parlé exactement, & n'avoir point appellé l'archiduc roi d'Espagne. Une flotte angloise dans la Méditerranée, des troupes allemandes sur les terres de l'église, firent abandonner tous ces subterfuges; il fallut écrire à notre très-cher fils, roi des Espagnes. Tout ce que put saire Clément XI, ce sut de s'excuser auprès de Philippe V, en disant que cette reconnoissance ne donnoit point un nouveau droit à l'archiduc, mot qui a paru remarquable dans la bouche d'un pape.

A cette guerre politique fuccéda une guerre théologique qu'on pourroit appeller la feconde guerre janféniste, comme la seconde guerre punique: la première avoit en pour objet le sormulaire; la seconde naquit au sujet de la constitution Unigenitus. Le pape importuné par le père le Tellier & par les jésuites, eut la soiblesse de donner cette bulle contre un homme (le P. Quesnel), & un livre (les Résléxions Morales) qu'il estimoit, & d'armer les jésuites contre le cardinal de Noailles, qui n'avoit pas dû leur être sacrisse. Ce sut le signal d'un

déluge d'écrits polémiques.

Ciel! que d'écrits, de disquistions, De mandemens & d'explications, Que l'on explique encor, peur de s'entendre?

Toutes les déclamations des jansenifes contre la bulle (car sa célébrité est telle, soit en bien, soit en mal, qu'on l'appelle ainsi par excellence) ne valent pas cette application qu'on lui a faite de trois vers de Racine.

Cette Hélène qui trouble & l'Europe & l'Afie, Vous semble-relle un prix digne de nos exploits? Combien nos fronts pour elle ont-ils zougi de fois!

Clément XI mourut en 1721. On a de lui des Œuvres recueilliés en plusieurs volumes in-folio ; mais c'est par la bulle Unigenitus qu'il est le plus connu.

CLÉMENT XII (CORSINI), mort le 6 sevrier 1774.
CLÉMENT XIII (REZZONICO), mort en 1769.
CLÉMENT XIV (GANGANELLI), mort le 22 septembre 1774, sons des papes trop modernes pour que leur réparation soit faite. Ces noins ne sont pas encores

mûrs pour l'histoire. Ce n'est pas qu'on n'ait écrit la vie de Ganganelli, & même donné sous son nom des lettres qui ont trompé quelques personnes. Sans examiner quelle peut être l'authenticités ecette vie, nous en tirerons quelques traits que nous ne

prétendons point garantir.

Jean-Vincent-Antoine Ganganelli naquit au bourg de Saint-Archangelo, près Rimini, le 31 octobre 1705. Il étoit fils d'un médecin: l'origine de sa samille, qui étoit noble & patricienne, remonte à l'an 1566. Il se distingua dans ses études. Son ardeur pour le travail mit sa vie en danger. Ma plus grande peine, dit-il, quand il sur revenu en santé, étoit de mourir sans avoir vu Rome. On ne pourroit pas lui demander, comme Mélibée à Tityre:

Be que tanta fuit Romam tibi caufa videndi?

Il n'y a point d'Italien qui, en allant à Rome & en entrant dans l'état eccléfiastique, n'ait en perspective la papauté. L'exemple de Sixte-Quint, sur-tout, répand cette idée ambitieuse parmi les ensans même du peuple : les paysans ont le portrait de ce pape, & en parlent fréquemment.

Ganganelli se fit cordelier. Si vous considérez la piété, dit-il à ceux qui vouloient l'en détourner, où peut-on la trouver plus sûrement que chez les religieux de saint François? Si vous présez l'ambition, où peut-on être mieux que dans un ordre qui fit la fortune de Sixte-Quatre & de Sixte-

Quint?

Sa cellule, ses livres, son travail suffissient à son benheur : si jamais je les abandonne, dit-il, je cesserai d'être heureux. « On n'est seul, ajou» toit-il, que lorsqu'on s'isole de soi même pour se
» répandre dans la société.

Les honneurs vinrent le chercher; Clément XIII le fit cardinal, & il lui fuccéda dans la pa-

pauté. Il prit le nom de Clément XIV.

Le trait le plus apparent de son caractère étoit la gaieté; c'étoit, disoit-il, le seul patrimoine que ses parens lui eussent laissé; elle ne le quitta point sur le trône pontifical. Après la cérémonie qu'on appelle l'adoration du pape, on lui demanda s'il n'étoit pas satigué, il répondit qu'il n'avoit jamais vu cette cérémonie si à son aise, parce qu'il se souvenoit d'avoir été rudement repoussé aux éxaltations précédentes, los squ'étant simple religieux, il étoit consondu dans la soule des spectateurs.

Il conserva les mœurs, & sur-tout la sobriété du cloitre, elle entretenoit sa gaieté. Le ches de cuissine de son prédécesseur vint le prer de le garder : vous ne perdrez point vos appointemens, lui divil, mais moi je n'irai pas perdre ma santé en éxerçant

vos talens.

Il n'eut point pour lors d'autre cuisinier qu'un frère François, qui s'étoit attaché à lui dans son couvent.

Il parsoit un jour de la multitude excessive des écrivains, « Je ne désespère pas, dit-il, que le frère

» François ne s'avise de saire un livre; en tout » cas, ajouta-t-il, ce ne sera pas l'histoire de mes » ragoûts, ou elle sera courte ».

Avec cette gaieté, Ganganelli étoit fort secret; on pourroit dire sur cela comme la Fontaine;

Notez ces deux points-ci.

Pendant le conclave, deux cardinaux lui des mandoient s'il vouloit être pape: veus êtes trop peu, répondit-il, pour me nommer, & trop pour avoir mon fecret, vous n'en saurez rien.

"Un souverain qui a des confidens, disoit-il,
" est infailliblement dominé & toujours trahi. Je
" dors tranquille, parce que je suis sûr que mon
" secret n'est qu'à moi. Le silence ne s'écrit point:
" il tacere non si scrive. Aussi, disoit-on dans Rome
" que le pontificat de Ganganelli n'étoit pas celui
" des curieux ". Il signala sur tout cette discrétion dans la sameuse affaire de l'extinction de l'ordre des jésuites.

Toujours étonné de son élévation, & toujours populaire: laissez, disoit il à ses gardes, laissez approcher ces bonnes gens, ils voient un homme ordinaire, « un homme comme eux, parvenu à » cette dignité; cela leur donne de l'espérance ».

On lui disoit que M. le cardinal de Bernis avoit fort desiré de le voir pape: « je n'en suis point » surpris, dit il, les poëtes aiment les métamor; » phoses.

» l'ai été prince & pape toute la journée, di-» foit il un foir, je suffoque, respirons.

» Frère François, disoit-il encore, a gardé son » habit, il est plus heureux que moi. Le besoin » des peuples est l'horloge des souverains; à quel-» que heure qu'ils aient besoin de nous, il faut être » à eux».

Il étoit toujours en garde contre la louange : « c'est, disoit-il, la pâture des sots & la friandise des » bigots ». Eh! s'écrioit-il quelquesois, on a loué Néron & Alexandre VI.

Le trait suivant réunit la bonté à la gaieté. Deux malheureux avoient été condamnés au supplice, il ordonna qu'ils tireroient au sort, puis il sit grace à celui sur qui le sort étoit tombé, en disant: j'ai condamné les jeux de hasard; mot efficace, & parlà beaucoup meilleur que ce mot stérile, & pourtant si vanté de Néron: je voudrois ne savoir pas écrire.

Clément XIV mourat le 22 septembre 1774. L'auteur de sa vie a du moins la modération de convenir que l'allégation de poison n'est pas sondée sur des preuves sussissantes. Les ennemis des jésuites ne sont pas si modérés sur cet article; ils disent que depuis le bres donné le 21 juillet 1773, pour l'extinction de la compagnie de jésus, Clément XIV ne sit que languir & souffrir, & qu'il dissoit au milieu de ses douleurs; je vais à l'éternité à le je sais pourquoi.

des second & troisième siècles; il avoit été philosophe platonicien, & il fit entrer pour beaucoup le platonisme dans la religion. Origène sut son disciple. Ses œuvresont été recueillies en 2 vol. infol. Ceux de ses ouvrages qu'on cite le plus sont ses stromates ou tapisseries, son pædagogue, son exhortation aux payens. Il mourut vers l'an 220.

CLÉMENT (FRÈRE JACQUES), Dominicain (Hift. de Fr.), affassin de Henri III. Quand le fanatisme se borne à persecuter quelques malheureux, à brûler quelques hérétiques, ou puisqu'enfin on ne les brûle plus, du moins en France, à décrier à la cour quelques philosophes, on y fait à peine attention, souvent même on l'encourage : quand il s'attaque aux suprêmes puissances, on sent enfin la nécessité de le réprimer. Ce qui prouve sur-tout combien le fanatisme est à craindre, c'est que les Clément, les Chatel, les Ravaillac n'étoient pas effentiellement de mal-honnêtes gens, ils n'étoient que furieux de zèle, d'enthousiasme & de superstition; ils croyoient bien faire en assassinant leurs maîtres. & ils trouvoient des prédicateurs & des confesseurs pour le leur perfuader.

Ils étoient animés de cette confiance, Que dans le cœur des saints affermit l'innocence.

Clément consulta son prieur, qui, au lieu de le détourner de son dessein, lui conseilla d'avoir recours au jeune & de consulter Dieu par la prière. Il est vrai que ce prieur étoit le père Bourgoing, que les faveurs de la duchesse de Montpensier, sœur des Guises, enivroient, dit-on, d'amour & de fanatisme. Certe même duchesse prit aussi la peine de séduire Clément, en lui promettant de la part du pape qu'il seroit cardinal s'il échappoit, & canonise s'il périssoit. Les moines firent le reste en recourant à leurs artifices ordinaires. On lui fit eutendre pendant la nuit, au milieu de ses prières, des voix célestes qui hi ordonnoient de tuer le tyran; un ange même lui apparut, & lui montrant une épée nue, lui répéta le même ordre; c'est ce que porte une relation du martyre de frère Jacques-Clément, imprimée à Paris, débitée publiquement en 1589, & qui se trouve dans la satyre Ménippée. Clément se consessa & communia le jour où il partit pour aller affassiner le Roi. C'étoit le dernier juillet 1389. Il étoit chargé de lettres de recommandation de la part des gens les moins suspects; le procureur général la Guelle l'amena lui - même à Verfailles où étoit leroi; cependant sur quelque soupcon qu'il conçur de lui-même, ou qui lui fut inspiré, il fit épier ce moine pendant la nuit; on le trouva dormant de ce profond sommeil que donne une parsaite sécurité; son bréviaire étoit auprès de lui ouvert à l'article de Judith. Quand il parut devant le roi, le premier août, il lui présenta une lettre de la part du premier président de Harlay, alors détenu à la Bastille par Bussi-le-Clerc: on n'a point

CLEMENT (SAINT) d'Alexandrie, père de l'église ? sçu, dit l'auteur de la Henriade, si la lettre étoie contresaite ou non, & tous les secrets de Clément furent ensevelis avec lui; car au premier cri que jetta le roi en retirant de ses flancs le couteau que le moine y avoit plongé, & en le lui jettant à la tête, tout le monde, même le procureur général, se jetta sur le moine, qui sut percé de mille coups.

> Fier de son parricide, & quitte envers la France. Il attend à genoux la mort pour récompense : De la France & de Rome il eroit être l'appui, Il pense voir les cieux qui s'entr'ouvrent pour lui, Et demandant à Dieu la palme du martyre, Il bénit, en tombant, les coups dont il expire.

Lorsque la mère de Jacques Clément parut à Paris après la mort de son fils, & celle du roi, le peuple soulevé par les prédicateurs de la ligue alla en soule vénérer cette bienheureuse mère d'un saint marryr. Le portait de Jacques Clément fut place sur l'autel, à côté de l'eucharistie; on proposa de luiériger une statue dans l'église de Notre Dame; on alloit à Saint-Cloud racler la terre teinte de sonsang. La Sorbonne, selon l'abbé de Longuerue, réfolut de demander sa canonisation. Sixte-Quint, ce pontife d'ailleurs éclairé, prononça dans un consistoire l'éloge de Clément, qu'il comparoit à Judith & à Eléazar. Il admiroit qu'un fi puissant roi, dans le temps qu'il réduisoit Paris à demander grace, cût été tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Il reconnoissoit à ce grand exemple le jugement de Dieu. Le cardinal de Retz rapporte que le jour des barricades de la fronde, M. de Briffac lui fit remarquer un hauffe-col « fur lequel-» la figure du jacobin qui tua Henri III étoit gra-» vée; il étoit de vermeil doré, avec cette inscrip-» tion : Saint Jacques Clément ». Je fis, ajoute-» t-il, une réprimande à l'officier qui le portoit, » & je fis rompre le hausse-col publiquement à » coups de marteaux sur l'enclume d'un maré-» chal ».

Autant l'attentat du moine diffama ce nom de Clément dans notre histoire, sous Henri III, autant l'antique gloire des quatre premiers maréchaux de France militaires, Alberic, Henri, Jean & Henri II. avoir illustré le nom de Clément du Mez ou de Messe, sous Philippe-Auguste, Louis Cœur-de-Lyon, & faint Louis. Dans l'origine, la dignité: de maréchal de France, comme celle de connétable,. étoit un office dans la maison du roi, & avoit beaucoup de rapport avec les offices de grand écuyer & de premier écuyer. C'est sous les Clément, c'est dans la campagne de 1214, qu'on vit pour la première fois un maréchal de France commander l'armée. Les quatre Clément furent maréchaux de France de suite sans interruption, & comme par droit héréditaire, Jean le sut même dès l'enfance; mais comme on ne vouloit pas, & qu'il n'étoit. pas à propos qu'une dignité militaire, que le commandement des armées, qui ne devoit être que le

Prix des talens & des services, sût héréditaire, Louis VIII éxigea dans la suite du maréchal Jean Clément une déclaration & une reconnoissance sormelle que sa charge n'étoit point héréditaire. Albéric Clément sut tué au siège d'Acre, en 1191. Albéric & Henri, tous deux maréchaux de France, étoient sils de Robert Clément, seigneur de Mez, qu'on appelloit le conseil du roi, parce qu'il étoit ministre d'état, Louis le jeune l'avoit choisi pour gouverneur de son sils Philippe-Auguste. La terre de Mez ou Messe en Gatinois, qui, après lui, appartint à ses sels, sut appellée Mez-le Maréchal. Cette maison de Clément est actuellement subsistante, & c'est un nom précieux à la nation.

CLÉMENT (JULIEN), accoucheur célébre, anobli en 1711, avec la clause expresse & très-sensée qu'il continueroit à éxercer son art & à être utile. Qu'elle contradiction en effet de regarder comme dérogation à la noblesse ce qui a mérité la noblesse! Mort en 1729, à 80 ans.

CLÉNARD (NICOLAS) (Histoire litt. mod.), homme savant dans les langues, mais connu principalement par sa grammaire grecque; on a aussi de lui des lettres latines sur ses voyages, & il avoit beaucoup voyage. Il mourut en 1542, à Grenade. Il étoit né à Diest, dans le Brabant.

CLFOBULE (Hift. anc.) est au rang des sept sages de Grèce, mais on sait de lui bien peu dechose : il étoit contemporain & ami de Solon: on cite de lui beaucoup de maximes qui ne méritent point d'être citées, tant elles paroissent aujourd'hui communes. Peut-être l'étoient-elles assez peu de son temps pour être remarquées. Il jugeoit, & cette maxime n'est peut-être plus si commune, que l'état le plus heureux étoit celui d'un homme qui n'avoit ni à commander ni à obéir. Un moderne disoit à ce sujet : pour commander, passe. On croit que Cléobule mourut vers l'an 560 avant J. C. Il eut une fille, nommée Cléobuline, célèbre par l'esprit & par la beauté, & dont on cite des énigmes.

CLÉOMBROTE (Hift. anc.). C'est le nom de deux rois de Lacédémone, l'un tué à la bataille de Leuctres, gagnée sur les Lacédémoniens par Epaminondas, l'an 371 avant J. C. L'autre ne mérite d'être nommé qu'à cause de Chelonide sa semme. Il sut injuste, il detrona son beau-père Léonidas, père de Chelonide. Celle ci quitra son heuseux mari pour aller consoler son père dans sa retraite. Léonidas remoma sur le trône, chassa Cléombrote, le fit condamner à mort. Chelonide alors prit la défense de son mari, & obiint sa grace de Léonidas, mais elle ne l'obtint pas toute entière; il voulut qu'au moins Cleombrote restat exilé, & il pressa beaucoup sa fille de rester à sa cour: c'étoit bien mal connoître Chelonide; elle étoit toujours l'amie & la compagne du malheureux: elle suivit la fortune de son mari, & lui rendit l constamment les mêmes soins qu'elle avoit rendus

On connoît encore un Cléombrote, philosophe, qui se jetta dans la mer, après s'être convaincu de l'immortalité de l'ame, par la lecture du Phédon de Platon.

Oui , Platon , tu dis vrai , notre ame est immortelle , &c.

CLÉOMÈNE, Iet du nom (Hist. de Lacedemone). Deux rois Spartiates ont porte le nom de Cléomène; le premier étoit fils d'Anaxandride, dont il fut l'héritier au trône, sans en avoir eu les talens & la générosité. Dans les premiers jours de son règne it tourna ses armes contre l'Argolide, qu'il se proposa plutôt de dévaster que de conquérir. Guerrier sans principe & sans générosité, il exerça les plus affreuses cruautés contre les Argiens. Ces peuples. après leur défaite, se résugièrent dans une épaisse forêt, où ils furent bientôt investis : Cléomène ne vouloit leur accorder aucune capitulation; & dans le temps qu'ils imploroient sa clémence, il fit mettre le feu à la soret, où tous ces infortunés surent la proie des flammes. Quoique Cléomène, sans génie & fans vertu, fût regardé comme un imbécille furieux qui, dans certains momens, avoit la férocité d'une bête sauvage, il ent la gloire d'af-franchir Athènes du joug des Pissstratides; mais après en avoir été le libérateur, il voulur en régler la destinée : sept cents des principales samilles furent bannies. La tyrannie, à peine détruite, fut remplacée par une plus humiliante. Un certain Isagoras, fletri par ses crimes & ses debauches avoit su plaire à Cléomène; cet homme vil & sans capacité, voulut tout régler dans le sénat & dans les assemblées du peuple. Les dignités furent le prix de la corruption, & ses plus vertueux citoyens furent proscrits Les Athéniens, dont les uns étoiene opprimés, & les autres craignoient de l'être, s'afsemblèrent tumultuairement; toute la ville retentit du bruit des armes. Un peuple ne sent jamais mieux sa sorce que quand il sort de l'oppression. Cléomène effrayé, se réfugie dans la citadelle, où les cris des partifans d'Isagoras, qu'on égorge, lui font craindre une même destinée. Les Atheniens moins cruels que lui, consentent à lui saciliter la retraite.

Dès qu'il se vit en sûreté, il arma pour se venger de ceux qui l'avoient réduit à trembler. Il entre dans l'Attique qu'il ravage, après avoirégorgé tous les habitans qui tombent entre ses mains. Athènes, du haut de ses remparts, apperçoit les slammes qui dévorent ses moissons; les habitans menacés de vivre esclaves prennent les armes, résolus de mourir libres. Les deux armées étoient en présence, lorsque les assiés de Lacédémone se reprochèrent de verser un sang innocent pour assource les vengeances d'un forcené. Ils se retirèrent sans combattre, & Démocrate, collègue de Gléomène, suivit seur exemple. Cette désection engagea les Ephores à porter une loi qui défendoit aux deux rois de Sparte de se trouver ensemble dans la même armée, pour éviter les haines qui naissent du parrage du pouvoir. Cléomène, abandonné de ses alliés & de son collègue, étoit trop borné & trop présomptueux pour prévoir le danger : il combattit & fut vaincu. Sa défaite, qui devoit l'humilier, ne fit qu'aigrir ses fureurs; il suscita des ennemis aux Athèniens dans toutes les contrées de la Grèce; & prodigue dans ses largesses, il fit parler la prêtresse de Delphes, qui prédit à toutes les villes une oppression assurée si elles ne mettoient des bornes à la puissance d'Athènes. Mais une saine politique triompha des menaces de la superstition, & les Grecs, pour la première sois, crurent être plus éclairés sur leurs propres intérêts, qu'une pretresse fourbe & vénale.

Aristagore, gouverneur de Milet, mécontent de la cour de Perse, se transporta à Sparte pour y représenter qu'il étoit déshonorant pour un peuple aussi belliqueux de laisser l'Ionie sous la domination de Darius, & il découvrit les moyens de l'arracher à ses anciens maîtres. Il eut de fréquens entretiens avec Cléomène, qui, étonné de la distance de Sparte à Suze, rejetta ses propositions. Il crut que ses présens seroient plus puissans que ses raisons. & il lui offrit jusqu'à cinquante talens pour l'engager à tenter cette conquête. Gorgo, fille de Cléomène, étonnée d'une offre si éblouissante, s'écria: « Mon père, renvoyez prompn tement cet étranger, c'est un usurpateur qui vous n seduiran. Aristagore rebuté à Sparte, sut savorablement écouté des Athéniens. Cette conjuration étouffée dans sa naissance, fournit un prétexte à Darius de tourner ses armes contre la Grèce. Les habitans d'Egine étoient les plus exposés à ses vengeances; ils crurent devoir les prévenir par une prompte soumission: Cléomène se transporta dans leur île pour les punir d'avoir donné un exemple qui pourroit entraîner les autres villes menacées. Crius, un des principaux de ces insulaires, ent l'audace de lui dire que s'il osoit maltraiter le dernier des citoyens, il le seroit repentir de sa temérité. Cléomène se retira en menagant Crius, dont la hardiesse étoit excitée par Démarate. autre roi de Lacédémone, qui traversoit secrétement les desseins de son collègue, Cléomène instruit de son infidélité, le cita devant le peuple pour se justifier. Outre le crime de trahison, il lui imputoit encore d'être le fruit d'un adultère; il publioit que sa naissance prématurée avoit donné occasion à son père de dire qu'il n'étoit pas son fils. La Pythonisse sur consultée, & sa réponse sut consorme aux desirs de Cléomène, qui l'avoit seduite par la magnificence de ses présens. Démarate sut dégradé, & sa couronne sut mise sur la tête de Léotichide. Mais quelque temps après, la fourberie qui avoit sait parler la Pythonisse sur découverte; Cléomène sut regarde comme un pro-Anateur qui avoit abuse de la religion pour corrompre ses ministres. Le peuple demandoit hautes ment sa mort pour venger les dieux outragés; &c ce sur pour se soustraire à ces surenrs qu'il se retira chez les Thessaliens, dont il sut exciter la compassion. Ces peuples séduits se réunirent aux Arcadiens pour le rétablir sur le trône de ses ancêtres. Les Spartiates, occupés d'une guerre importante, craignirent de se faire de nouveaux ennemis. Ils consentirent à le saire rentrer dans ses prérogatives, mais il n'en jouit pas long-temps; il tomba dans une démence surieuse qui obligea de l'ensermer: un jour qu'il étoit resté avec un seul de ses gardes, il lui arracha son épée qu'il se passa au travers du corps, l'an 492 avant Jesus-Christ. (T-N.)

CLÉOMENE II (Hist. de Lacédémone.), fils de Léonida, fut son successeur au trône de Sparte. Son père, dévoré d'avarice, lui avoit fait épouser Agiatis, après la mort d'Agis, son premier mari. Cette union formée par l'intérêt parut nécessaire à sa politique; car outre que la jeune veuve étoit la plus opulente de la Laconie, elle étoit la seule qui pût calmer les haines nées des factions qui déchiroient l'état. L'exemple d'un père avare & voluprueux n'avoit point corrompu le cœur de son fils. Cléomèse fut fortisse dans ses heureux penchans par sa vertueuse épouse; le récit qu'elle lui faisoit du désintéressement d'Agis, le remplit d'admiration pour ce roi citoyen. Dès ce moment, il rév solut de faire revivre l'ancienne discipline de Lycurgue, & d'exécuter ce que l'autre avoit malheureuse. ment essayé. Ceux qu'il choisit pour être les dépositaires de son secret en furent les censeurs; il craignit d'être trahi par des amis infidèles, & dès ce moment, il résolut de ne prendre plus conseil que de lui-même : il n'avoit encore rien éxécuté de grand, & il ne pouvoit inspirer cette confiance nécessaire aux artisans des grandes révolutions, La guerre qu'Aratus porta dans l'Arcadie. lui fournit une occasion de développer ses talens pour la guerre. Il se mit à la tête de l'armée, qui réprima l'invasion des Achéens dans l'Arcadie. Co jeune prince, grand capitaine, sans le secours de l'expérience, triompha de l'habileté d'Aratus, dont la vie n'avoit été jusqu'alors qu'un enchaînement de victoires. Cléomène sur arrête dans le cours de ses prospérités par les intrigues d'une faction qui aima mieux souscrire aux conditions d'une paix déshonorante, que de supporter le poids d'une guerre glorieuse. Ce fut pour se sortifier contre cette faction turbulente, qu'il rappella Archidamas, frère d'Agis, pour le faire asseoir sur le trône avec lui : mais ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang d'Agis, craignoient les justes vengeances de son frère, & ce sut pour les prévenir qu'ils le firent assassiner.

Cléomène touché de la destinée de son ami, n'en sur que plus ardent à poursuivre ses desseins. Les ames vénales surent gagnées par ses présens, & les gens de bien, qui sorment toujours le plus petit

nombre. lui promirent leur assistance. Sa mère Cratefilée épuisa ses immenses trésors pour lui acheter des partisans. Les Ephores, dont l'avarice sut satisfaire, confièrent à lui seul le soin de continuer la guerre. Quoique tous les jours de son commandement fusion marqués par de brillans succès. il excita moins l'admiration que les soupçons d'un peuple prompt à s'allarmer sur son indépendance. Tandis qu'il triomphoit au dehors, ses plus dangereux ennemis, renfermés dans Sparte, le peignoient comme un ambitieux trop familiarisé avec le commandement, pour se contenir dans les bornes de ses devoirs. Ces bruits calomnieux parvinrent jusqu'à lui, & ce sur pour les dissiper gu'il revint à Sparte, où, étudiant le caractère de ceux qui étoient le plus acharnés à lui nuire, il eur la politique de les emmener avec lui à l'armée, pour les avoir sous ses ordres: mais ces hommes, nourris dans les factions, furent auffi mauvais soldats qu'ils étoient sujets indociles; ils ne purent supporter les fatigues du camp. & on fut obligé de les licentier. Dès qu'il fut débarrasse de ce sardeau inutile, il n'eut dans son armée ni rebelles, ni murmurateurs. Les ennemis surent battus & disperses; mais quand sa patrie n'eut plus rien à craindre, il eut tout à redouter pour lui. Les Ephores & leurs complices, éblouis de sa gloire, en ternirent l'éclat par des imputations calomnieuses; il crut devoir les en punir : il marche vers Sparte; & ses mouvemens sont si secrets & si bien concertés, qu'il y est entré avant qu'on soupçonne qu'il soit en marche. Les Ephores, artisans de tous les troubles, surent les victimes sur qui tombèrent ses premiers coups: quatre furent égorgés au milieu de la débauche de la table qu'il se proposoit de proscrire; dix de leurs convives surent enveloppés dans leur ruine. Agéfilas, qui étoit le plus coupable, sauva sa vie en contresaisant le mort. Cette scène sanglante lui parut nécessaire pour n'avoir pas la même destince qu'Agis, qui avoit été la victime de sa modération & de sa clémence. Mais le sang de l'innocent ne coula point avec celui du coupable. Les chaires des Ephores furent enlevées du forum, & leur pouvoir fut aboli. Cet acte du pouvoir arbitraire étoit un attentat contre la sûreté du citoyen. Cléomène sit assembler le peuple pour lui faire entendre sa justification; il s'appuya sur la nécessité, qui est la première des loix, & sur l'exemple de Lycurgue, qui, dans les mêmes circonstances, en avoit donné l'exemple. Son éloquence ébranla les esprits, & il acheva de les subjuguer, en déclarant qu'il n'avoit d'autre but que de délivrer Sparte des perturbateurs qui s'opposoient à l'abolition des dettes & au partage des terres. Ces motifs furent justifiés par le sacrifice qu'il fit de tous ses biens. Son beau-père, Mégeston, & tous ses amis suivirent cet exemple de modération. L'ancienne discipline fut rétablie dans toute sa vigueur. Personne ne fut dispensé de se trouver aux repas publics, & la milice Spartiate, tombée dans le relachement, redeyint aussi redoutable aux ennemis que dans les temps !

de sa première splendeur. Les Achéens humiliés par des désaires multipliées, se dépouillèrent de leur serté insultante, & s'abaissèrent à demander la paix à Cléomène. Il ne leur imposa d'autre condition que d'être déclaré le chef de leur ligue. Ces peuples charmés de sa modération, surent flattés de le voir marcher à leur tête.

Aratus, déponillé d'un titre qu'il avoit porté avec gloire, ne put soussirir d'être supplanté par ce jeube rival. Il intéresse les Macédoniens dans sa cause. & leur ouvre les barrières de la Grèce. Une guerre nouvelle se rallume : Cléomène en soutint tout le poids avec des forces dont l'inégalité ne servit qu'à mieux développer la supériorité de ses talens. Ses premiers succès en annonçoient de plus éclatans, lorsqu'il fut trahi par un de ses principaux officiers, que l'or d'Antigone, roi de Macédoine, avoit corrompu. Six mille Spartiates périrent près de Sillasie, dans des embûches où le traître Damotelès les avoit conduits. Cléomène, qui n'étoit qu'à plaindre, rentra dans Sparte, qui fut assez ingrate pour lui reprocher son malheur. Il ne put se résoudre à souffrir les outrages d'un peuple dont il étoit le bienfaiteur; il se retira en Égypte, auprès de Prolomée Evergète, dont l'amitié lui faisoit espérer un dédommagement de ses disgraces. La mort inopinée de ce monarque l'exposa à la censure d'une jeune cour plongée dans le luxe & la molesse. Cléomène, qui avoit l'austérité d'un Spartiate, étoit trop sier pour dissimuler : il exhala ses mépris contre les courtifans efféminés qui le regardoient comme un lion féroce qui venoient s'introduire parmi un troupeau d'agneaux doux & dociles. Il se vengea de leurs dédains par les sarcasmes les plus amers. Il en fut puni par la prison. C'étoir le plus grand outrage qu'on pût faire à un Spartiate, qui regardoit la vie comme un opprobre dès qu'il cessoit d'être libre. Il rompt les portes de sa prison, & suivi de douze Spartiates, compagnons de son infortune, il se répand dans les rues d'Aléxandrie, où, n'écontant que son désespoir, il oublie qu'il est presque seul au milieu d'une multitude armée. Malgré la fureur dont il est enivré, il n'étend ses vengeances que sur les auteurs de sa détention : c'étoit un spectacle d'héroisme & d'extravagance, de voir treize forcenés s'ériger en arbitres de la ville la plus peuplée du monde. Cléomène devenu plus calme, est étonne de se voir entouré de victimes qu'il vient d'immoler. Il se transporte dans la place publique, où le peuple s'étoit rassemble, il lui promet de se mettre à sa tête pour le rétablir dans la jouissance de ses privilèges. Les Egyptiens familiarises avec leurs chaînes, furent insensibles à ses promesses. Cléomène indigne de leur insensibilité, s'ecrie : peuple lâche & fletri, tu ne mérites d'être gouverné que par des semmes. Il tire son épèe & invite ses compagnons à suivre son exemple, & tous, en l'imitant, tombent expirans sur leurs épées. La liberté & la splendeur de Sparte s'éclipfèrent avec lui ; cette ville ent en;

core des habitans, mais on n'y compta plus de l'Alexandre, dont le caractère flexible promettoit citoyens. (T-N.)

176

CLÉOPATRE (Histoire des Egyptiens.), fille d'Antiochus, roi de Syrie, sut mariée à Ptolomée Epiphane. Cette union ne produisit pas les effets que son père en avoit espérés pour son agrandissement : devenue reine d'Egypte , elle en embrassa vivement les intérêts : ce sut par ses conseils qu'Epiphane sollicita les Romains de porter la guerre en Syrie. Après la mort de son mari, elle prit la tutèle de son fils Philometor, qui n'étoit âgé que de six ans. Son administration prudente garantit l'Egypte des guerres & des révoltes : tandis que tous les peuples jouissoient du retour de la prospérité, une mort prématurée l'enleya à la nauon. (T-N.)

CL'ÉOPATRE (Hist. des Egyptiens.), sœur-& femme de Philométor, en eut un fils qu'elle voulut placer sur le trône. L'Egypte sut déchirée par deux factions rivales. Les uns vouloient un jeune roi, pour pouvoir gouverner sous son nom; les autres craignoient que leur patrie ne fût frappée par de nouvelles calamités, si l'on remettoit le sceptre dans des mains trop foibles pour le porter : l'ambassadeur romain, choisi pour arbitre, décida que Phiscon épouseroit Cléopatre, dont le fils seroit déclaré héritier du royaume : le jour des nôces sut un jour de denil. Le jeune prince sut égorgé par l'ordre de Phiscon dans les bras de sa mère. Cléopatre répudiée eut encore l'humiliation de se voir remplacée par la fille qu'elle avoit eue de Philométor, que le tyran avoit violée avant de lui donner le titre d'épouse. Son malheur arma l'Egypte pour elle : les statues de Phiscon furent . renverices, & Cléopatre fut proclamée reine dans Aléxandrie. Le tyran dénaturé ne crut pouvoir mieux se venger, qu'en faisant égorger un fils qu'il avoit eu d'elle, dont il lui envoya la tête avec ordre de la faire servir sur sa table le jour du sestin qu'elle préparoit pour célébrer une sète : ensuite il lève une armée, & vainqueur par ses lieutenans, il oblige Cléppatre à quitter l'Egypte, & à se resugier auprès de Démétrius, qui avoit épousé sa fille. à qui elle promit la couronne d'Egypte, pour l'intéresser à sa vengeance. Le monarque, ébloui par l'éclat de cette promesse, étoit aussi détesté dans ses états, que Phiscon l'étoit dans les siens; il sut assassiné dans Tyr, avant d'avoir éxercé ses vengeances, Cléopaire, privée de son appui, se résugia auprès de sa fille, montée au trône de Syrie depuis la mort de son mari : elle y vécut obscure & sans considération, dévorée de la soif & de la vengeance qu'elle ne pouvoit assouvir. (T-N.)

CLÉOPATRE (Hist. des Egyptiens,), seinme de Phiscon, sur élevée sur le trône d'Egypte, conformément au testament de son mari, à condition gu'elle partageroit son sceptre avec celui de ses fils qu'elle croiroit le plus digne de le porter. Son penchan: la décida pour le plus jeune, qui s'appelloit

qu'il lui abandonneroit l'éxercice du pouvoir. Les Egyptiens ne consultant que le droit de la nature, lui dicterent un autre choix. & la forcerent de s'associer l'aîné, qui prit le surnom de Sour. L'opposition de leur caractère sut une semence de troubles domestiques: la mère, gouvernée par ses ministres, voulut envahir toute l'autorité; le fils, honteux de n'être qu'un fantôme couronné, persécuta les ministres qui vouloient l'asservir. La rivalité du pouvoir aigrit les haines. Cléopatre, pour se débarrasser d'un collègue importun, lui supposa le crime d'avoir voulu l'affassiner. Des eunuques tout sanglans se présentèrent dans la place publique, & dirent au peuple affemblé qu'ils n'avoient été maltraités que pour avoir désendu la mère contre un fils parricide: cette imposture eut un plein succès. Soter, devenu un objet d'éxécration, ne déroba sa vie à la sureur du peuple que par la suite. Cléopatre, inflèxible dans sa haine, ne cessa de poursuivre son fils, qui, après avoir essuye beaucoup de revers, redevint affez puissant pour la punir; mais il n'en fut que plus tendre & plus soumis: fatigué du fardeau des affaires, il se reprocha la honte de tourner ses armes contre sa mère : elle n'eut pour lui que les sentimens d'une marâtre; & constante dans sa haine, elle ne put lui pardonner d'avoir autant de modération dans la prospérité qu'elle avoit d'orgueil dans les revers. Alexandre. qui profitoit des crimes de sa mère, & qui, par la dégradation de son frère, avoit été replacé sur le trône. crut avoir tout à redouter d'une semme familiarisée avec les atrocités; il s'imposa un exil volontaire; & tandis que Cléopaire le félicite de régner sans partage, le peuple lui impose la loi de choisir un collègue: Alexandre est rappellé; & sûr de la faveur du peuple, il ne se borne plus à jouir de l'ombre du pouvoir, il en veut la réalité: sa mère achète des assassins pour se débarrasser de son collègue, qui la prévient & la fait mourir. (T-N.)

CLÉOPATRE (Hist, des Egyptiens.), Ptolomée Aulète sentant sa fin approcher, désigna pour lui succèder son fils Ptolomée, surnommé le jeune Denis, & sa fille aînée, connue sous le nom de Cléopatre. Le sénat romain, qui fut établi tuteur, déséra cet honneur à Pompée, qui, trop occupé de ses propres affaires, confia l'administration de l'Egypte aux soins d'Achillas & de l'eunuque Photin, ministres qui avoient des talens, & à qui il ne manquoit que des mœurs. Cléopatre, qui avoit autant d'élévation dans l'esprit que son cœur avoit de foiblesse, laissa Achillas & Photin jouir d'un vain titre, & s'arrogea tout le pouvoir. Leur vanité humiliée calomnia cette princesse; ils publièrent que, voulant jouir du trône sans partage, elle tenoit son frère dans une dépendance avilissante : le peuple prit les armes, & Cléopatre, pour se soustraire à ses sureurs, se retira en Syrie, où elle leva une armée. Elle se préparoit à faire une

invalion

Invalion dans l'Egypte, lorsque Pompée, vaincu à la journée de Pharsale, alla chercher un asyle dans cette contrée, où il ne trouva qu'un tombeau. L'affassinat de cet illustre Romain sut vengé par son propre ennemi. César voulant encore être le pacificateur de l'Egypte, ordonna à Ptolomée & à Cléopatre de licentier leurs armées, & de venir discuter leurs droits à son tribunal, sous prétexte que, représentant le peuple Romain qu'Aulète avoit établi tuteur de ses enfans, il pouvoit s'ériger en arbitre sans violer les droits de leur indépendance. Cléopatre, pleine de confiance dans le pouvoir de ses charmes. se persuada que sa beauté seroit plus éloquente que les plaidovers des orateurs. Elle se rend secrètement à Aléxandrie, & à la saveur des ténèbres, elle pénètre, sans être reconnue, dans l'appartement de César. Elle étoit trop tendre & trop belle pour ne pas intéresser la reconnoissance de son juge. César étoit trop galant pour ne pas rendre hommage à sa beauté : il sit appeller Ptolomée, qu'il invita à se réconcilier avec son épouse : le prince, scandalisé de la trouver dans la maison d'un homme qui avoit la réputation d'être le mari de toutes les femmes. en parut moins disposé à la reprendre; & voulant le venger de sa décision, il dépose son diadême, & le met en pièces aux yeux d'une multitude qu'il avoit fait assembler pour être le témoin de sa dégradation. Le peuple d'Aléxandrie, touché de son malheur, court aux armes, & investit le palais de César, qui, sans s'émouvoir, se montre aux séditieux : il prend un ton d'autorité, il leur parle en maître qui dicte des loix : il fait lire le testament d'Aulète, & en prescrit l'éxécution. Le peuple calme applaudit à sa décision, & Cléopatre est associée à son frère dans le gouvernement.

Cette émotion fut suivie d'une autre plus dangereuse. Achillas, qui craignoit d'être puni par Cléopatre, se met à la tête d'une soldatesque familiarisée avec tous les crimes. Céfar, assiégé dans Aléxandrie. eut besoin de toutes les ressources de son génie pour enfanter une armée. Les artifans & les esclaves furent métamorphofés en foldats. On combattit fur terre & sur le Nil: la fortune ne trahit jamais César; & toujours vainqueur, il se délassa de ses satigues dans les bras de l'amour. Cléopatre lui donna un fils qui porta le nom de Céfarion, & qu'Auguste eut l'inhumanité de faire égorger : l'amour qu'elle avoit inspiré à César étoit si violent, qu'il forma le dessein d'établir une loi qui permettoit à tout citoyen romain d'épouser autant de semmes qu'il lui plairoit, pour avoir lui-même le privilège d'affocier à fon lit son amante. Il remonta le Nil avec elle; & elle l'eût accompagné dans l'expédition qu'il méditoit contre l'Ethiopie, si son armée n'eût murmuré d'aller porter la guerre dans ces climats brûlans.

Cléopatre, savorisée de César, sut assurée de l'impunité de tous les crimes : le jeune Ptolomée, qu'on lui avoit affocié au gouvernement, alarma son ambition: il fut empoisonne par l'ordre de sette sour barbare, qui jouit paifiblement d'un Histoire, Tome II, Première Part,

trône dont son fratricide auroit du l'exclure. Après que César eut été assassiné, Cléopatre, incertaine & flottante, favorisa successivement les deux partis. La journée de Philippes décida du sort de Rome & des rois ses alliés: Antoine passa dans l'Asie, & Cléopatre fut citée à son tribunal, pour se justifier de ce que les gouverneurs de la Phénicie, qui étoit soumise à l'Egypte, avoient sourni du secours aux ennemis du triumvirat. Duellius, qui sut envoyé en Egypte, fut si ébloui de l'éclat de sa beauté, qu'il lui prédit qu'elle auroit bientôt son juge à ses genoux : elle partit pour la Cilicie; son vaisseau, chargé de richesses, étoit aussi magnifique que sa suite étoit voluptueuse : la poupe étoit d'or, les rames d'argent, & les voiles de pourpre : le son des flûtes, des guitares, & de tous les inftrumens propies à inspirer de douces langueurs, frappoitles oreilles, & réveilloit les sens. La reine étoit parée de tous les attributs de Vénus. Des ensans représentoient des amours, & de jeunes filles les graces. L'odeur des différens parfums qu'on brûloit remplissoit tout le rivage: le bruit se répandit que Venus arrivoit à Tarie, pour avoir une entrevue avec Bacchus; elle avoit vingt-cinq ans; l'expérience qu'elle avoit déja faite du pouvoir de ses charmes lui fit espérer un triomphe nouveau.

Antoine, âgé de quarante ans, avoit encore tout le feu des passions. Il l'envoya complimenter, & la fit inviter à souper; mais elle le fit prier de se rendre lui-même au rivage; elle y avoit fait préparer, sous une magnifique tente, un festin, où elle étala un luxe & une élégance dont les Romains, accoutumés à la délicatesse, n'avoient pas même l'idée. Antoine n'oublia rien pour la surpasser le lendemain; mais il s'avoua vaincu : ils devinrent bientôt amans : leurs cœurs également dominés par l'amour & l'ambition, entretinrent leurs seux, par le rafinement de toutes les voluptés: aux plaisirs de la table succédoient ceux de l'amour. Antoine lui ayant contesté la possibilité de dépenser un million dans un seul festin, elle ne sit servir que des mets ordinaires: & sur la fin du repas, on lui présenta un vase rempli de vinaigre, dans lequel elle fit dissoudre une perle estimée un million de notre monnoie. & elle l'avala. Chaque jour elle donne un nouvel exemple de ses profusions: si elle invite son amant à un festin, elle lui sait présent des vases & des coupes d'or qui brillent sur la table : les applaudissemens qu'elle reçoit la jettent dans de nouvelles prodigalités, & elle est aussi follement magnifique envers tous les officiers romains, qu'envers fon amant.

Après quelques jours passés dans l'ivresse continuelle des plaisirs, ils quittent Tarse pour aller goûter les délices d'Alexandrie. Tandis qu'ils s'affoupissent dans des voluptés voisines de la débauche, le senat ordonne à Antoine de marcher contre les Parthes: il part, & son amante trouve bien-. tôt le fecret d'adoucir les maux de l'absence. Sans frein dans ses penchans, elle s'abandonne aux hommes les plus vils; ils lui paroissent assez nobles des qu'ils sont assez robustes. Plusieurs acheterent. aux prix de leur vie, le plaisir d'une nuit; & cette reine lascive, par un reste de honte, se débarrassoit, par un assassinat, des complices de son incontinence. Antoine triomphant, vient chercher le prix de ses conquêres dans l'Egypte. Le roi d'Arménie, chargé de chaînes, sut traîné dans les rues d'Alexandrie, & Cléopaire eut la gloire de voir à ses pieds un monarque, dont le vainqueur étoit son captif. Enivrée de sa prospérité, elle aspire à l'empire du monde: son amant lui en fait la promesse, & il ordonne la cérémonie de son couronnement. Au jour indiqué, il monte sur un trône, le front ceint d'un diadême, & portant dans sa main un sceptre d'or. Cléopaire assise à sa droite, est proclamée reine d'Egypte, de Chypre, de Lybie, & de la Célé-Syrie, conjointement avec son fils Césarion. Les trônes du reste du monde furent partagés entre les fils qu'elle avoit eus d'Antoine, & ils prirent le titre de rois des rois. Ce specacle scandaleux souleva tous les Romains: Octave sait des préparatifs pour venger l'affront fait au nom romain. Antoine lui oppuse des forces nombreuses. Il se rend à Ephèse, où il fut suivi de Cléopatre: les vieux soldats surent indignés de voir leur chef dominé par une semme qui étaloit dans le camp le luxe d'une cour voluptueuse. Ce sut à Samos que Cléopatre jouit de la plénitude de sa gloire : tous les rois qui s'y trouvèrent ne parurent que ses sujets. Dès que la saison permit de commencer les hostilités, on en vint aux mains près du rivage d'Actium. A peine l'action étoit commencée, que Cléopatre, effrayée du bruit des armes, prit la fuite. Antoine, infidèle à la gloire, ne consulte que les intérêts de son amour: il suit l'exemple de son amante, & abandonne la victoire à son rival. Cléopatre rassembla dans Alexandrie les débris de sa grandeur : devenue inquiète & soupçonneuse, elle immole, à une politique timide, tous ceux qui pouvoientallumer des séditions. Antoine trahi par son armée de terre, vint rejoindre son amante, qu'il trouve entourée de victimes; il lui devint indifférent dès qu'il fut malheureux; & cette reine, dont l'ambition tenoit toutes ses autres passions asservies. forma le dessein de lui substituer son vainqueur : elle envoie secrétement à Octave une couronne & un sceptre d'or, pour lui faire connoître que tous les droits de la souveraineté résidoient en lui. Il lui promit l'impunité, pourvu qu'elle sit mourir Antoine: tandis que Cléopatre négocie sa paix avec Octave, elle redouble ses caresses à son crédule amant, dont l'anniversaire sut célébré avec une magnificence que l'état présent auroit dû proscrire. Au milieu de toutes ces sêtes, elle continuoit ses négociations avec César, & bientôt son amiral avec sa flotte passa du côté de César. Après cet sclat, elle avoit tout à craindre du ressentiment

de son époux outragé & trahi : ce fut pour en prévenir le juste ressentiment qu'elle se retira dans le tombeau des rois, ses ancêtres, où elle sit transporter ses trésors. Le bruit de sa mort se répandit dans Aléxandrie, & Antoine nepouvant se résoudre à lui survivre, se sit donner le coup de la mort par un de ses affranchis: tandis qu'il respire encore, il apprend que son épouse est vivante: il ordonne à ses esclaves de le transporter dans le tombeau où elle est réfugiée. Cléopatre, qui craignoit une trahison, désendir d'ouvrir les portes, & se servit de cordes pour le guinder en-haut : leur réunion fut touchante: Antoine, tout sanglant & respirant à peine, tourne ses yeux mourans vers elle, & paroit mourir sans regret, puisqu'il meurt dans sesbras: tandis qu'ils confondent leurs larmes, & qu'elle nettoie sa plaie, il expire dans ses bras.

L'ambition de César étoit de se saisir de Ciéopatre vivante. Proculeius, à la faveur d'une échelle. eut l'adresse de s'introduire dans le tombeau : dès qu'elle l'apperçut, elle tira son poignard pour s'enpercer le sein: il le lui arrache, en lui disant: Princesse, c'est outrager César, que de lui ravir la gloire d'étendre sur vous sa générosité. La première grace qu'elle demanda sut d'ensevelir le corps d'Antoine. & elle s'en acquitta avec une magnificence qui rappella son ancienne splendeur: la fièvre dont elle fut attaquée lui fournit un prétexte de s'abstenir de manger, & de prendre des potions qui pouvoient la délivrer du fardeau de la vie. On penetra son dessein, & César lui fit dire qu'elle devoit vivre pour ses enfans. Il alla lui rendre une visite, où elle le reçut, couchée sur un lit, avec une simplicité étudiée & plus séduisante que les ajustemens les plus recherches. Le désordre de ses cheveux, ses regards tristes & languissans. sembloient promettre un nouveau triomphe à l'amour: sa voix exprimoit toutes les passions, & en décélant les mouvemens de son ame, les transmettoit dans le cœur de celui qui pouvoit l'entendre: ses yeux aidés de la magie de sa voix touchante, communiquoient un feu dont elle paroifsoit elle-même embrasée : dès qu'elle apperçue son vainqueur: Recevez, lui dit-elle, mon hommage: je sus autresois souveraine; c'est à vousque la victoire & les dieux ont déséré ce titre: tandis qu'elle parloit, les regards mendioient ceux de César, qui n'osoit les fixer sur elle : son insensibilité la rendit surieuse; elle se jetta une seconde fois à ses genoux, en lui disant: je déteste la vie, & ma gloire me défend de la conserver. César » en la quittant, lui fit les plus statteuses promesses ... &, quelque temps après, il chargea le jeune Dolabella de lui annoncer de se tenir prête à partir avec ses enfans dans trois jours. A cette nouvelle, elle se représentatoute l'horreur de sa destinée; & se transportant dans le tombeau d'Autoine, elle l'apostropha comme s'il eût été vivant. Aprèsqu'elle eut arrose le tombeau de ses larmes, elle le fit servir un magnifique repas; ensuite elle écri-

vit à Cefar, pour lui demander la faveur d'être ensevelie avec son cher Antoine : elle se revetit de ses plus riches habits, comme si elle eût dû assister à une sète; & se jettant sur son lit, elle demanda une corbeille de fruits qu'un paysin venoit de lui apporter. Il y avoit un aspic cache sous les seuilles: elle se fit une incision au bras, & prefenta sa plaie à lécher à l'animal, dont la morsure fit circuler le poison dans ses veines, & lui procura une mort prompte & fans douleur: telles furent la vie & la mort de cette reine célèbre, qui éprouva l'ivresse de l'amour & les tourmens de l'ambition, qui allia le goût des arts à celui des voluptés, & la délicatesse à la débauche. Le temps destructeur de la beauté sembla respecter sestraits, & l'expérience lui prêta des armes pour subju-guer les cœurs les plus rebelles. Quoique tendre & sensible, elle étoit sans freia dans ses vengeances, & prodigue envers ses amans: elle versoit fans remords le sang des rivaux de son ambition. (T-N).

CLÉOPHAS (Hist. ecclés.), frère de faint Joseph, & fils, comme lui, de Jacob, épousa Marie, sœur de la sainteVierge, & se trouva ainsi oncle de Jésus-Christ: il ne comprit bien le mystère de la croix que lorsque Jésus ressuscité lui apparut sur le chemin d'Emmüas, où il alloit avec son fils Siméon; alors ses yeux s'ouvrirent, & il crut. Il avoit encore trois autres fils, Joseph, Jacques le Mineur, & Judas, autrement Thadée. (A. R.)

CLÉOSTRATE, (Hist. anc.) Astronome grec, qui connut & distingua le premier les signes du zo-diaque, & sorma le calendrier des Grecs. Il vivoit cinq siècles & plus avant Jésus-Christ.

CLERC (JEAN LE) (Hist. de Fr.), dit Hussy le Clerc, d'abord maître en sait d'armes, puis procureur au parlement, le plus insolent & le plus fanatique de la saction des seize dans le temps de la ligure & du siège de Paris, sous Henri III & sous Henri IV. Je n'ai qu'un enfant, dissit-il, je le mangemis plusôt à belles dents que de me rendre jamais. J'ai, dissit-il encore, une épée tranchante, avec laquelle je mourai en quartier celui qui parlera de pain.

Le duc de Guise l'avoit san gouverneur de la Bastille, & il y mit le parlement, sur le resus que sit ce corps, d'autoriser les surents de la ligue & d'anéantir la loi Salique, il sit jeûner ces magistrans au pain & à l'eau: on l'appella le grand pénisencier du parlement. On connoît le discours qu'il tient au partement dans la Henriade, & auquel

Le sénat répondit par un noble silence....
Soudain Harlay se lève, Harlay, ce noble guide,
Ce chef d'un parlement juste autant qu'intrépide;
Il se présente aux seize, il demande des sers,
Du front dont il auroit condamné ces pervers.

n fallut que le duc de Mayenne lui-même, auquel

ces séditieux s'étoient rendus redoutables, dél'vrât Paris de leur tyrannie en 1591. Il en sit pendre plusieurs; le Clerc se garattit du supplice en rendant la Bastille à la première sommation: il se retira à Bruxelles, où il vécut misérablement du métier de prévôt de salle. Il vivoit encore, dit-on, en 1634, ayant toujours un gros chapelet à son col, parlant peu, mais magnisiquement, des grands projets qu'il avoit manqués.

Le Clerc est aussi le nom de quelques gens de lettres.

1°. Michel, l'un des quarante de l'académie françoise, a traduit en vers les cinq premiers chants de la Jérufalem délivrée; mais il n'est connu que par l'épigramme de Racine, qui nous apprend que le Clerc avoit fait une Iphigénie:

Entre le Clerc & son ami Coras,
Deux grands auteurs rimans de compagnie,
N'a pas long-temps, s'ourdirent grands débats
Sur le propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit: la pièce est de mon crû.
Le Clerc répond: elle est mienne & non vôtre.
Mais aussi-tôt que la pièce eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un mi l'autre.

Mort en 1691.

2°. Sébastien le Clerc, graveur célèbre. Nous n'examinerons en lui que l'auteur, laissant la partie des arts à ceux qui en sont chargés. On a de lui un traité de géométrie, théorique & pratique, un traité d'architecture, un disceurs sur le point de vue. Le Clem étoit né parmi le peuple: il sut d'abord aide de cuissant à l'abbaye de Saint-Arnoul; dans ses momens de loisir, il s'amtisoit à dessiner sans avoir ancuns principes de cet art, & seulement par un goût naturel: le prieur de la maison ayant vu de ses essais, présagea ses grands talens & ses grands succès, & le sit instruire. Après les grands hommes, ceux qui les procurent ont les plus grands droits à notre reconnoissance.

Quis magno potiùs succedet Achilli Quàm per quem magnus Danais successit Achilles?

Le Clore avoit plus d'un ralent & plus d'une consideres; il fut ingénieur-géographe du maréchal de la Ferté, graveur ordinaire de Louis XIV, & le pape Clément XI le sis chevalier romain. Né à Metz en 1637, mort à Paris en 1714.

3°. Il a laisse un fils, Laurent-Josse le Clere, prêtre de Saint-Sulpice, & homme de lettres. On a de lui des remarques sur le dictionnaire de Bayle, imprimées dans l'édition de ce dictionnaire de 1734, saite à Tréyoux. On a aussi de lui un traité manuscrit du Plagiat littéraire, conservé à lasbibliothèque du séminaire de Saint-Irénée de Lyon, Mort en 1736.

4º, Daniel le Clerc, médecin à Genève, est aus

teur d'une histoire de la médecine, poussée jusqu'au temps de Galien inclusivement, & d'une histoire d'une espèce de vers qui se trouve dans le corps humain: Historia naturalis latorum lumbricorum. Il a aussi publié, avec Manget, la bibliothèque ana-

tomique. Ne en 1652, mort en 1728.

5°. Jean le Clerc, son frère, est celui qui a le plus illustré ce nom; c'est le sameux auteur du journal en trois parties: la première, de vingt-six volumes, intitulée: Bibliothèque universelle & historique, commencée en 1686, finie en 1693; la seconde, en vingt-huit volumes, sous le nom de Bibliothèque choisie de 1703 à 1713; la troisième, en vingt-neus volumes, sous le titre de Bibliothèque ancienne & moderne, de 1714 à 1727.

La liste de ses autres ouvrages seroit infinie : les principaux sont : Ars critica, traité de l'incrédulité, des commentaires latins sur la plupart des livres de l'écriture sainte : Harmonia evangelica. Une traduction françoise du nouveau testament, avec des notes. Une histoire des provinces-unies des paysbas depuis 1560 jusqu'en 1728. Une histoire du cardinal de Richelieu: Parrhasiana, ou pensées diverses sur des marières de critique, d'histoire, de morale & de politique, des éditions de plusieurs auteurs anciens & modernes, sacrés & profanes. Une foule d'écrits polémiques sur les questions controversées, entre les catholiques & les protestans. Plusieurs sectes protestantes le citent avec vénération comme un des pères de leur église; ce sont sur-tout les sectes indulgentes & mitigées : les sectes rigoristes, s'il y en a encore, l'accusent de socinianisme, du moins elles l'en ont accusé. Le Clerc avoit épousé la fille de Grégorio Leti. Il étoit né en 1657. Il eut en 1728 une attaque d'apopléxie qui le rendit imbécille, sans lui ôter le maintien & même la conduite d'un penseur & d'un homme appliqué; il passoit sa vie dans son cabinet, écrivoit sans cesse, envoyoit ses écrits au copisse, & celui-ci à l'imprimeur, qui les jettoit au seu; c'étoient des folies sans ordre & sans suite. Ce savans homme étoit devenu le caricature & la parodie d'un savant. Mort en 1736.

6°. Daniel & Jean le Clerc avoient un oncle, David le Clerc, ministre à Genève, mort en 1635, auteur d'un livre intitulé: Quastiones sacra, que Jean le Clerc sit imprimer.

CLERC de Juigné-Verdellos (le). Voyez Jui-GNÉ.

CLEREMBAULT (PHILIPPE DE) (Hist. de Fr.), comte de Palluau, fait maréchal de France en 1653, mort en 1665, distingué par la valeur & par l'esprit. Jules de Clerembault, son fils, abbé de Saint-Taurin d'Evreux, mort en 1714, sut de l'académie françoise.

CLERIC (PIERRE) (Hist. list. mod.), jésuite, mort en 1740, couronné huit sois par l'académie des jeux sloraux. On a de lui une traduction en vers

françois de l'Elettre de Sophocle. Il étoit ami du père Vanière, qui l'a loue dans son Prædium ruste-cum.

CLERMONT (Hist. de Fr.). Nom de plusieurs

grandes maisons françoises.

1°. Celle de Clermont en Beauvoisis, dont étoient le connétable Raoul I, qui ayant suivi Philippe-Auguste à la terre sainte, mourut au siège d'Acre en 1191.

Simon de Clermont de Nesse, nommé régent du royaume, avec Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, par le roi saint Louis, partant pour la dernière croisade.

Raoul II, son fils, connétable de France, qui, au renonvellement de la guerre entre la France & l'Angleterre, sous Edouard I & Philippe-le-Bel, conquit la Guienne, battit les Flamands près de Comines en 1297, & sut tué le 11 juillet 1302, à la bataille de Courtray, engagée contre son avis, par le comte d'Artois. Il voulut mourir en combattant, & resusa obstinément de se rendre aux ennemis, auxquels il ne pouvoit échapper, & qui, admirant sa vaillance, le conjuroient de ne pas prodiguer ainsi sans fruit un sans si généreux.

Gui de Clermont, son frère, maréchal de France,

tué dans la même bataille.

Gui de Clermont de Nesle, second du nom, aussi maréchal de France, petit-sils du précédent, sait prisonnier par les Anglois dans un combat donné en Saintonge, le premier avril 1351, & tué le 13 août 1352, au combat de Mauron en Bretagne;

Guillaume son srère, tué à la bamille de Poitiers. Gui de Clermont de Nesse, troisième du nom, petit-fils de Gui second, chambellan du roi Charles VI, tué à la bataille d'Azincourt avec un de ses

fils_

Gui IV, fils de l'un, frère de l'autre, fait prifonnier par les Anglois en 1421, au siège de Meaux, après s'être signale par beaucoup d'exploits.

Jean de Nesle, fils de ce Guillaume qui avoit été tué à la bataille de Poitiers, périt dans la malheureuse expédition de Hongrie, de 1396.

Raoul de Clermont, maréchal de Normandie, ami du dauphin Charles (depuis Charles V), maffacré fous les yeux de ce prince dans la fameuse sédition du 22 sévrier 1357, excitée par le prévôt Marcel.

Jean de Clermont, seigneur de Chantilly, maréchal de France, tué à la battaille de Poitiers.

2°. Celle de Clermont Lodève est une branche de la maison de Castelnau. (Voyez CASTELNAU). De cette branche étoit le cardinal de Clermont, mort, en 1940, doyen des cardinaux.

3°. Celle de Clermont en Dauphine, ou de Clermont-Tonnerre & Clermont-Montoison. Cette illustre maison, dont l'origine se perd dans l'obscurité des temps, a un titre de gloire qui lui est particulier. C'est la concession des cless pontificales qu'elle porte

dans ses armes. Voici quelle en sut l'occasion. A la mort du pape Paschal II, arrivée en 1117, l'empereur Henri V n'approuvant pas l'élection de Gelase II, lui opposa Maurice Bourdin, Limosin de naissance, archevêque de Braga en Portugal, qui prit le nom de Grégoire VIII. Gelase, chasse de Rome par le parti de l'empereur, se résugia en France, où il mourut en 1119, à l'abbaye de Cluny. Les cardinaux de sa suite élurent Calixte II. mais il falloit le porter à main armée sur le saint siège. Le comte de Bourgogne, frère du nouveau pape, arma pour cette expédition, & donna le commandement de ses troupes à Sibaud II du nom. seigneur de Clermont, qui, de son côté, joignit aux troupes du pape & à celles du comte de Bourgogne d'autres troupes levées à ses dépens dans ses propres domaines. Avec cette armée, il conduisit Calixte II à Rome, & l'établit solidement sur le siège pontifical au mois de juin 1120, ayant chasse pour jamais l'anti-pape Grégoire VIII. Calixte, pour perpétuer la mémoire d'un tel fervice, accorda, par une bulle du 3 juin 1120, à la maifon de Clermont le privilège de porter pour armes deux cless d'argent passées en sautoir sur un champ de gueules, & pour cimier la tiare papale, avec cette devise tirée d'un discours de saint Pierre à Jésus-Christ. Si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo. Quand tous les autres vous renieroient, je ne vous renierai jamais. Un de ses descendans, Aynard de Clermont, second du nom, fut fait en 1340, par Humbert, dauphin de Viennois, celui-là même qui céda le Dauphine à la France, chef des guerres delphinales, chef de son conseil, grand-maitre de sa maison, dignité quissur attachée héréditairement à la terre de Clermont en Dauphiné, dont cette maifon tiroit son nom. De cette maison étoient encore Laurent, tué à la bataille de Cerisoles en 1544. Claude, mort en 1569 de blessures reçues à la ba-taille de Montcontour. Henri, chevalier de l'ordre du roi, mort au siège de la Rochelle en 1573, pour qui Charles IX avoit érigé le comté de Tonnerre en duché, par brevet du premier mai 1571, & du 10 juin 1572. Henri, chèvalier de Malte, tué au siège de Jonvelle. Charles, sué en 1647 au siège de la Bassée. Louis-Claude, chevalier de Malte, tué dans le combat naval gagné le 10 juillet 1690, à la hauteur de Dieppe, dans le canal, par M. de l'ourville & M. de Château-Regnaud, contre les flottes Angloife & Hollandoife.

Le maréchal de Clermont - Tonnerre, mort depuis peu d'années. M. le duc de Tonnerre, son fils,

chef actuel de cette illustre maison.

Elle a produit aussi des prélats distingués, entre autres, François de Clermont, évêque de Noyon, l'un des quarante de l'académie françoise, où il sonda le prix de poésie.

La branche de Montoison a sourni des héros, entre autres, ce Philibert de Clermont, qu'on nommoit le brave Montoison, & qui sut un des braves de Charles VIII, à la journée de Fornoue. Ce prince, dans se moment du plus grand danger, appella Montoison à son secours, par ce mot qui est devenu pour cette maison la devise la plus glorieuse: à la recousse, Montoison. Il n'est pas besoin d'ajouter que ce mot ne sut pas dit en vain, & que Montoison dégagea Charles VIII. Il mourut en 1511, n'ayant pas moins bien servi Louis XII, que son prédécesseur.

4°. Celle de Clermont en Anjou, ou de Clermont-Galerande & Clermont-d'Amboise de Répnel.

De cette maison étoient :

Louis, chambellan de René, roi de Sicile, & qui fut fait chevalier de l'ordre du Croissant en 1448, au temps de son institution par ce même roi René.

René de Clermont son fils, vice-amiral de

François, fils de René, & seigneur de Traves, tué en 1555, en duel, mais dans un duel contre les ennemis, chose autresois sort usitée. Louis, son frère aîné, sur maître d'hôtel de François I. Georges-Henri, maréchal de-camp, mort à Mantoue au mois d'avril 1702, d'une blessure qu'il avoit reçue dans une sortie pendant le blocus de cette place.

Le chevalier de Clermont, tué à la bataille de Nervinde, en 1693.

Le marquis de Clermont-Galerande, employé avec éclat & avec succès par le maréchal de Saxe, dans le cours de ses victoires.

De la branche de Clermont-d'Amboise étoient le brave Bussi d'Amboise. Voyez les articles ANJOU & CHAUMONT.

Hubert, son frère, seigneur de Moigneville, tué au siège d'Issoire, en 1577.

Leur sœur, Renée de Clermont, semme de Jean de Montluc, seigneur de Balagny, maréchal de France, laquelle désendit vaillamment en 1695, contre les Espagnols, la souveraineté de Cambray, donnée à son mari, & mourut de douleur de la lui voir enlever. Henri de Clermont d'Amboise-Bussi, tué le 12 mai 1627, à la place royale, par François de Rosmadec, comte des Chapelles, dans ce sameux duel, pour lequel Rosmadec & le comte de Boutteville, père du maréchal de Luxembourg, surent éxécutés.

De la branche de Saint-Georges étoient Jacques II, tue à la bataille de Nortlingue en 1645. François-de-Paule, marquis de Monglat, dont

nous avons des mémoires depuis 1635 jusqu'en 1660.

Louis, marquis de Monglat, son fils, gouverneur de M. le duc de Chartres, fils du régent.

De la branche des marquis de Rénel, fortie de celle de Saint-Georges, étoient:

Antoine, chef de cette branche, protestant zélé, qui se signala pour la désense de son parti à la bataille de Saint-Denis, & sut tué à la Saint-Barthelemi, par Louis de Clermont-d'Amboise, dit le

brave Buffy, son cousin ; car, en matière de religion . la bravoure n'empêche pas d'assassiner.

O! combien de héros indignement périrent! Rénel & Pardaillan chez les morts descendirent.

Louis de Clermont-d'Amboise, marquis de Rénel, tué le 3 novembre 1615, dans une occasion où il s'agissoit d'empêcher la jonction d'un corps de Reitres à l'armée des princes soulevés contre le gouvernement.

Bernard, son petit-fils, marquis de Rénel, tué

au siège de la Mothe, en 1645.

Cleriadus, marquis de Rénel, frère de Bernard, maréchal-de-camp, tué à Valenciennes en 1656.

Louis de Clermont-d'Amboise, leur srère ainé. zué d'un coup de canon au siège de Cambray, le 11 avril 1677.

Jean, aussi leur frère, tué au siège de Chauni. A la retraite où on se vit sorce par la mort de M. de Turenne, il commandoit l'arrière - garde, & contribua beaucoup à fauver l'armée. Il s'étoit trouvé à plus de vingt sièges, & à presque autant de combats & attaques des lignes.

Enfin Just, aussi leur frère, mort le 16 sévrier 1702, le seul que le sort des combats ait épargné.

CLESIDE (Hist. anc.), peintre grec, qui vi-voit vers l'an 276 avant Jésus-Christ. Mécontent de Stratonice, reine de Syrie, & voulant s'en venger, il la peignit entre les bras d'un pêcheur; mais il la peignit belle : elle lui en sut gré, & le récompensa. Voyez dans M. de Fontenelle le dialogue de Stratonice & de Didon.

CLÈVES) Hist. mod.), grande maison d'Allemagne, dont la fable étoit d'être descendue d'un chevalier du Cigne, qui n'est connu que par les romans. L'empereur Charles IV fit prince de l'empire Adolphe III, comte de Clèves & de la Marck, mort en 1304. L'empereur Sigismond érigea Clèves on duché au concile de Constance, en 1417, pour Adolphe IV. La maison de Clèves forma deux branches principales, celle des ducs de Clèves & celle des ducs de Nevers : celle - ci fondit dans la maison de Gonzague & dans celle de Condé, celle des dues de Clèves s'éteignit en 1609, & donna lieu à la guerre de la succession de Clèves & de Juliers, où Henri IV alloit s'engager lorsqu'il fut tué.

CLICTHOUE (Josse) (Hist. mod.), auteur de l'Anti-Lutherus, un des premiers ouvrages composés contre Luther à la naissance du luthéranisme, & assez estimé des catholiques d'alors. Mort

en 1543. CLINIAS (Hift. anc.), père d'Alcibiade, tué à une bataille de Chéronée, gagnée par les Athéniens contre les Béotiens, l'an 447 avant J. C.

Un autre Clinias, philosophe pygathoricien, est cité en preuve des merveilleux effets attribués à la musique ancienne, & de l'empire qu'elle avoit, dit-on, sur les passions. Il étoit sujet à la colère; quand il fentoit qu'elle alloit l'entraîner, il prenoit la lyre, jouoit un air, respiroit, & disoit aves sariss faction : Ah! je sens que je m'adoucis.

CLISSON (OLIVIER DE) (Hist. de Fr.). Dans la concurrence des maisons de Montfort & de Penthièvre au duché de Bretagne, la maison de Clisson se partageoit entre les deux contendans. Olivier Clisson, père du connétable du même nom, avoit servi la France & le parti de Penthièvre ou de Blois; Amaury, son frère, s'étoit attaché à la comtesse de Montfort, dont il étoit un des généraux. Olivier ayant été pris par les Anglois, Amaury obtint d'Edouard, par la comtesse de Montsort, qu'il sût échangé. Olivier de retour en Bretagne, vantoit en toute occasion la magnanimité d'Edouard. Cet éloge d'un rival fatigua Philippe de Valois : il crut qu'Olivier avoit été attiré par son srère au parti Anglois, & sur ce soupçon, il lui sit trancher la tête à Paris, sans aucune forme de procès. Quelques auteurs disent que Philippe eut la preuve de la trahison de Clisson & de ses compagnons; car plusieurs autres gentilshommes Bretons & Nor-

mands furent traités comme lui.

Charles V. réparateur habile des torts de son aïeul & de son père, s'attacha par des biensaits le fils de ce Clisson, à qui Philippe de Valois avoit fait trancher la tête, & le connétable du Guesclin. dont Clisson devoit être le successeur, fournit un lien de plus pour le retenir au service de la France, en le faisant son frère d'armes : il méritoit cet honneur par une valeur digne de du Guesclin, si elle n'eût pas dégénéré quelquelois en férocité. Il fe distingua dans la guerre contre les Anglois, qui se ralluma sous Charles V, Les Rochelois s'étant réunis sous l'obéissance de ce prince, David Olegrane, gouneur de Benon, voulant venger l'Angleterre, eut la barbarie de faire couper le nez & les oreilles à tous les Rochelois qui se trouvoient alors à Benon: Clisson, pour venger la France à son tour, assiège Benon, l'emporte d'assaut, une partie de la garnison est passée au fil de l'épée; tous ceux qui tombèrent vivans entre les mains des François furent pendus. Ce ne fut pas tout. Le reste de la garnison se retire dans le château, Clisson en fait le siège, les Anglois se rendent à discrétion. Clisson se place à la porte du château, fait sortir devant lui les Anglois un à un, & à mesure qu'ils sortent, il leur send la tête avec sa hache d'armes : il massacra ainsi de sa main les quinze premiers; il en ent le surnom de boucher, qu'il continua long temps de mériter par de semblables actes de cruauté.

Charles - le - Mauvais, roi de Navarre, cet artisan de fraudes & de crimes, s'amusa, par jeu & par amour de l'intrigue, à rendre le duc de Bretagne & Clisson ennemis irréconciliables : il étoit allé voir Clisson dans ses terres; il y avoit été reçu comme le beau-frère d'un roi à qui Clisson avoit consacré sa vie. Ils vont ensemble à la cour du duc de Bretagne. Charles-le-Mauvais s'apperçoit que Montsort est amoureux & jaloux de la duchesse la semme, & que la duchesse a pour Clisson l'estime & les égards dus à la réputation de ce guerrier. Il ne lui en fallut pas davantage pour jetter dans l'esprit du duc des soupcons que la jalousie d'un côte, l'artifice de l'autre, tournèrent bientôt en certitude; le duc se croit outragé: & par la perfide adresse du roi de Navarre, il croit même avoir vu; en conséquence, la mort de Clisson est résolue: trente Anglois qui composoient la garde du duc. sont charges d'assassiner Clisson; il en reçoit l'avis assez tôt pour leur échapper, mais de la naquit une inimitié mortelle entre le duc de Bretagne & Clisson. Le duc s'étant livré au parti Anglois. fe vit au moment d'avoir entre les mains son ennemi Clisson, pour qui sa haine étoit devenue fureur. Il le tenoit assiégé dans Quimperlay. Impatient de saisir sa proie, il couroit à l'assaut, il préparoit à Clisson la mort la plus cruelle, & les Anglois que Clisson avoit juré de n'épargner jamais & qu'il traitoit avec cruaute en toute occasion, secondoient l'ardeur du duc. Clisson ne pouvoit plus ni resister , ni echapper, lorsqu'une trève conclue entre Edouard III & Charles V, & dans laquelle la Bretagne étoit expressément comprise, fit tomber les armes des mains du duc, & sauva Clisson pour la seconde fois.

Le connétable du Guesclin mourut en 1380. Clisson, qui avoit recueilli ses dermers soupirs, lui succéda dans la qualité de connétable, & contribua beaucoup à la victoire de Rosebèque, en 1382.

Le temps ne put affoiblir la haine du duc de Bretagne & de Clisson. Celui-ci parut chercher les movens de la perpetuer. Jean, fils de Charles de Blois, étoit resté en otage chez les Anglois, Clisson le délivra & lui donna sa fille. Le duc de Bretagne vit dans cette alliance un dessein marqué de le troubler dans sa possession, & de renouveller la querelle des maisons de Montsort & de Penthièvre ou de Blois; il s'allarma; il manda la noblesse du duché pour délibérer avec elle sur les dangers qui menaçoient la province. Clisson étoit alors en Bretagne; il se rendit à Vannes comme les autres, fur l'invitation du duc, il est accueilli : après diner le duc le mène voir le château de l'hermine, qu'il faisoit bâtir sur le bord de la mer; là, il le fait arrêter, enchaîner, jetter dans un cachot comme un criminel, & il ordonna à Bavalan, gouverneur de ce château, de faire jetter pendant la nuit Clisson dans la mer.

On sait comment Bavalan, par sa fidelle désobéis-Sance, sauvarout-à-la-sois Clisson & le duc, comment il attendit le moment du remord & du repentir pour rendre la vie au duc désespèré, en lui annonçant que Clisson étoit vivant. M. de Voltaire à sait de ce beau trait historique le dénouement de

Son Adélaide du Guesclin.

Le duc de Bretagne, trop heureux d'échapper aux malheurs que l'éxécution de son crime eût entraînés, devoit s'empresser de rendre à Clisson la liberté; il la lui vendit; il fallut qu'il en coutât à Clisson cent mille francs & quelques places pour avoir

été outragé. Clisson demanda justice de tant d'affronts; il jetta son gage de bataille, qui ne sut point relevé; le roi obligea le duc de rendie l'argent & les places, & ces deux ennemis parurent réconciliés.

Mais le duc de Bretagne voyoit toujours dans Clisson l'amant de la duchesse sa femme; il se croyoit outragé dans son honneur, Clisson l'avoit été réellement dans sa personne; de plus, Clisson étoit l'ennemi capital des Anglois, le duc étoit leur allié. Enfin le duc & Clisson avoient aussi leurs distèrers partis à la cour de Charles VI, comme en Bretagne; le duc étoit ami des oncles du roi, Clisson l'étoit du duc d'Orléans. Lorsque ce prince engagea Charles VI à régner par luimeme, ce sut e duc d'Orléans qui régna, & Clisson gouverna sous lui. La sureur de ce dernier lui suscita un nouvel ennemi, qui se chargea d'éxécuter le crime que le duc de Bretagne n'avoit qu'ordonné.

Pierre de Craon, l'un des plus grands seigneurs & des plus méchans hommes de la cour de France. étant tombé dans la disgrace du duc d'Orléans, en accuso e le connétable, & préparoit sa vengeance. Tandis qu'on le croyoit en Bretagne auprès du duc, dont il étoit parent, & avec lequel il avoit des intelligences, il étoit caché à Paris. Un soir, le connétable de Clisson retournant de l'hôtel Saint-Paul à sa maison, qui occupoit l'emplacement où est aujourd'hui l'hôtel de Soubise, lorsqu'if passoit dans la rue Culture Sainte-Catherine, une soule de gens armés se mêlent parmi ses domestiques, on éteint les flambeaux, on se jette sur Clisson. N croit que c'est un badinage du duc d'Orleans. Monseigneur , dit-il , par ma for, c'eft mal fait; mais je vous le pardonne, car vous êtes jeune, & ce sont tous jeux en vous. - Clisson, il saux mourir, répondit une voix terrible que Clisson reconnut d'abord. C'étoit Pierre de Craon, suivi de quarante assassins. Le connétable se désendit avec sa valeur ordinaire; maissuccombant sous le nombre. il fut laissé pour mort. Après l'évasion des assassins. les domestiques du connétable le reportèrent à fon hôtel; la connoissance lui revint, il eut la consolation, en ouvrant les yeux, de voir couler les larmes du roi, qui, au premier bruit de cen accident étoit accouru chez lui au milieu de la nuit tout en désordre, & qui le recommandoit affectueusemeut aux médecins. Le roi vit mettre l'appareil & ne se retira qu'au jour, après s'être bien affure que les blessures n'étoient point mortelles. Pensez de vous, lui dit-il en le quittant, & ne vous souciez point de rien: car onques délit ne fut si cher amendé sur les traitres, comme celui-ci sera, car la chose est mienne. (1391, 14 juin.)

Cependant Craon s'étoit retiré dans ses terres, s'applaudiffant d'avoir abattu son ennemi, &t se flattant que l'auteur du crime seroit ignoré. Il appris à Sablé que Clisson n'étoit point mort. Il courus alors chercher un asyle en Bretagne contre la vengeance du roi. Le due, complice on non de l'attentat de Craon, lui tint un discours bien com-

pable. Vous étes un chétif, lui div-il, quand vous n'avez pu occire un homme duquel vous étiez au-dessus. — Monseigneur, répondit Craon, c'est bien diabolique chose: je crois que tous les diables d'enser, à qui il est. l'ont gardé & délivré de moi & de mes gens, car il eut sur lui lancés & jettés plus de

foixante coups d'épée & de couteau.

Trois des affassins surent pris & décapités, supplice trop peu honteux pour un crime si bas; Craon sur condamné par contumace, son hôtel sur rasé, & l'emplacement donné pour sormer le cimetière Saint-Jean; la rue qui borde cet hôtel, & qu'on appelloit la rue de Craon, s'appella depuis cet événement, la rue des mas vais garçons; les châteaux appartenans à Craon surent démolis, sa femme, Jeanne de Châtillon, & leur sille unique, en surent chassées ignominieusement, quoiqu'innocentes, déplorable effet des consistations.

Le roi voulut marcher en personne contre le duc de Bretagne & contre Craon : ce sut dans ce satal voyage qu'il eut le premier accès bien marqué

de démence.

Cette expédition de Bretagne n'étoit point agréable aux François. On jugeoit que Clisson auroit dù sacrifier l'intéret de sa vengeance au bien de la paix. Les oncles du roi étoient contraires à cette expédition, parce que le duc d'Orléans la desiroit, & que Clisson la pressoit. La maladie du roi ayant remis l'autorité entre les mains des princes ses oncles, Clisson tomba dans la disgrace. Etant allé en qualité de connétable prendre les ordres du duc de Bourgogne: Clisson, lui dit le duc, vous n'avez que faire de vous embesoigner de l'état du royaume, à la malheure tant vous en êtes-vous mêlé: où diable avez-vous tant assemblé de finances? Le roi, Monseigneur, ne beau-frère de Berry, ne moi, n'en pourrions tant mettre ensemble : partez de ma chambre, & issez de ma présence, & saites que plus ne vous voye, car se n'étoit l'honneur de moi, je vous serois l'autre œil crever. (Clisson avoit perdu un œil au service du duc de Bretagne avant de devenir son ennemi.)

Ce que le duc de Bourgogne dit ici de la fortune du connétable, est sans doute exagéré; mais il est wrai que cette fortune étoit trop grande & avoit été trop rapide. On fit le procès au connétable, qui fut banni, condamné à une amende de cent mille marcs d'argent, & destitué de son office. Clisson se retira dans ses terres, d'où il fit la guerre au duc de Bretagne & à Craon, qui reparut pour lors. Après bien des ravages réciproques, on sit la paix, des procédes généreux l'avoient préparée. Le duc de Bretagne s'étoit souvenu que Clisson avoit été son ami ; il lui avoit écrit pour le prier de venir traiter avec lui, & lui avoit envoyé son fils ainé pour ôtage : Clisson lui avoit ramené son sils, ne voulant d'autre surete que la parole du duc. Avec de telles dispositions la paix est bientot faite, & elle dure. Celle-ci fut si solide, que le duc de Bretagne venant à Paris, marier son fils aine avec une fille du roi, laissa la régence

de ses états & de ses autres ensans à ce Clisson si long-tems son ennemi, & recommanda leur mère aux soins généreux de ce même Clisson, dont il avoit été si jaloux.

La réconciliation du duc de Bretagne avec Clisson éteignoit cette longue querelle de Montsort & de Penthièvre ou de Blois. L'héritier des droits de Penthièvre, Jean de Blois, étoit gendre de Clisson, & suivoit son exemple. Mais Marguerite de Clisson étoit bien éloignée de la modération de son père & de son maris: à la mort du duc de Bretagne, elle ofa conseiller à Clisson de faire mourir les ensans du duc, pour que le duché passat à son mari. Clisson justement indigné, mais brutal jusques dans sa vertu, faisit un épieu, & courut pour en percer sa fille; la frayeur la fit tomber en suyant, & elle se cassa la cuisse.

Le connétable de Clisson mourut dans son château

de Josselin, le 24 avril 1407.

CLISTHÈNES (Hist. anc.), magistrat d'Athènes, aïeul de Périclès, est l'auteur de la loi de l'Ostracisme; mais il n'en sit qu'un bon usage; elle lui servit à faire chasser le tyran Hippias. & à remettre Athènes

en liberté. Ce fut l'an 510 avant J. C.

CLITUS (Hift. anc.) un des généraux & de Philippe & d'Alexandre. Il avoit sauvé la vie à ce dernier à la bataille du Granique; c'est lui qui, dans les batailles d'Alexandre, monument immortel du génie & du peintre le Brun & du graveur Audran, est représenté abattant d'un coup de hache le bras d'un soldat qui alloit sendre la tête à Alexandre. Ce conquerant l'oublia & s'oublia luimême, le jour, où dans la chaleur du vin, rabaissant les exploits de Philippe son père, pour relever les fiens, il trouva dans Clitus un contradicieur imprudent; il le tua dans sa sureur, ou plutôt, disons tout, il l'assassina, car il alla l'attendre dans dans un passage par où Clisus se retiroit : Clisus lui dit quelques mots de soumission qui ne purent le désarmer, il en sut au désespoir ensuite, & voulut se tuer lui-même. C'est tout ce qu'on peut dire pour son excuse. (Voyez les réflexions sur Alexandre,

vol. 1 part. 1.)

CLODION, second roi de France (Hist. de Fr.) Ce prince est surnomme le chevelz, ou de la grande quantité de ses cheveux, ou de ce qu'il les laissoit croître par-tout également, contre l'usage des princes Francs, qui, suivant la remarque de Sidonius, ne les laissoient croitre que sur les côtés, & se rasoient le derrière de la tête. Les Francs, sous son règne, prirent Tournay, Cambray, & réduisirent tout le pays jusqu'à la Somme. Aétius leur livra plusieurs combats, où l'art militaire & la discipline des légions romaines triomphèrent de la valeur & de l'intrépidité des Francs. Cependant Aérius conçut une si haute idée de cette nation, que, quoique vainqueur, il rechercha la paix. Il présèra l'alliance & l'amitié des François à la gloire de les forcer d'abandonner leurs conquêtes. Ils restèrent paisibles possesseurs de Cambray & de

Tournay a

Tournay, ainsi que du territoire de ces villes: il paroît même qu'ils possédèrent quelques places dans l'Artois. Clodion mourut l'an 447, après un règne de vingt ans: on croit que sa mort sut occasionnée par la douleur que lui causa celle de son sils aîné. Cette opinion atteste sa sensibilité & fait l'éloge de son cœur. L'histoire varie sur le nom & sur le nombre de ses ensans: les uns prétendent qu'il en eut deux, qu'ils nomment Clodebaut & Clodomir; d'autres lui en donnent trois, Renaut, Auberon & Reynacaire; c'est de cet Auberon que l'on sait descendre Pepin, premier roi de la seconde race. On ne sauroit rien dire de positis à cet égard; & grace à l'obscurité des chroniques de ces temps, on ne sait si Mérouée, qui sut son successeur, étoit son sils: le nom de sa semme est ignoré. (M— Y.)

fils: le nom de sa semme est ignoré. (M— Y.)

CLODIUS (PUBLIUS) (Hist. Rom.), frère incestueux, profanateur des mystères de la bonne déesse, citoyen sactieux, tribun séditieux, infracteur de toutes les loix divines & humaines, sabricateur de toutes les décrets suncstes, chez qui la magistrature & la loi étoient des armes pour égorger ses ennemis, c'est-à-dire les gens de bien; vengeur des Catilina, des Lentulus & des Céthegus ses semblables, sur Cicéron; stéau & du sénat & de la république; tué ensin, par Milon, dont Cicéron prit la desense avec l'éloquence & le mauvais succès que tout le monde sait, périt l'an de Rome sept cent cinquante-deux ans un peu avant l'ère chrétienne. C'est le même dont il est parlé à la page 165, & nous n'en reparlons ici que pour sixer la date de sa mort.

CLODOALD, ou CLOUD (SAINT) (Hist. de Fr.) Clodomir, dont l'article suit, avoit laissé trois fils, Théodebert, Gontaire, Clodoald, qui étoient élevés avec beaucoup de tendresse par la reine Clotilde, leur aïeule. Childebert & Clotaire, sils de Clotilde & oncle des ensans de Clodomir la prient de les leur envoyer, pour qu'ils les mettent en possession des états de leur père. Clotilde, confactée dans sa retraite à la vertu & à la piété, ne put soupçonner ses fils d'un crime, & leur livra

leurs victimes.

On ne sait s'ils voulurent insulter à sa crédulité, ou s'ils crurent lui montrer un reste d'égard, en lui donnant pour ses petits-fils le choix des ciseaux en du poignard. Dans son indignation & dans sa douleur, elle s'écria, sans savoir ce qu'elle disoit, qu'elle aimoit mieux les voir morts que tondus & ensermés dans un cloître. Ce mot sut leur arrêt : Cloraire prend un poignard, & renverse l'aîné mort à ses pieds. Le second embrasse les genoux de Childebert, qu'il crut moins impitoyable, & lui demanda la vie. Childebert se sentit ému, & voulut engager Clotaire à épargner cet ensant. Closaire transporté de fureur à cette proposition, menace son frère de le tuer lui-même, lui arrache l'enfant & le poignarde à ses yeux. Cette tragédie est de l'an 534. Le troissème eut le bonheur d'échapper; il se consacra aux autels (en 535), Histoire, Tome II, Première Part.

& vécut seul en paix parmi tous ces monstres guerriers. On l'invoque sous le nom de saint Cloud, qu'il a donné à ce bourg, situé sur la Seine, à deux lieues de Paris, qui lui avoit servi d'asyle.

CLODOMIR (Hist. de Fr.), roi d'Orléans, l'aîné des fils de Clovis & de Clotilde. Les trois fils de Clotilde, sous le prétexte vrai ou faux que Sigismond, roi de Bourgogne, frère de Clotilde, retenoit injustement le bien de leur mère, attaquent Sigismond; il tombe avec sa semme & ses ensans entre les mains de Clodomir, roi d'Orléans, qui les sait égorger & jetter dans un puits: le royaume de Bourgogne sut pour lers (523) conquis par les Francs.

Il fut reconquis le moment d'après par Gondemar, frère de Sigismond: les Francs, conduits par Clodomir, ne tardèrent pas à lui présenter la bataille; ce sut à Véseronce, auprès de Vienne: Clodomir, vainqueur, poursuivant les suyards avec l'ardeur imprudente de ce temps-là, sut tué en 524. Sa vengeance servit de prétexte aux rois Francs, ses srères, pour achever de conquérir & de détruire ce premier royaume de Bourgogne en 534.

CLOPINEL (Hist, de Fr.), ou Jean de Meun. C'est le continuateur célèbre du roman de la Rose, commencé par Guillaume de Lorris. Il se nommoit Jean de Meun, parce qu'il étoit né à Meun-sur-Loire, & Clopinel, parce qu'il étoit boiteux. Il n'en étoit pas moins agréable aux semmes: mais il étoit satyrique & pour le moins indiscret; il avoit un enjouement qui ne paroîtroit plus guères aujourd'hui que de la boussonnerie, mais qui étoit de bom goût alors, & qui charmoit la cour de Philippe-le-Bel. Il avoit sair contre les semmes en général ce quatrain grossier, si souvent cité avec complaisance par ces hommes grossiers qui se sont un plaisir de reprocher aux semmes ce qu'ils voudroiene presque toujours leur inspirer.

Toutes êtes, lerez ou fûtes, De fait ou de volonté P..... Et qui toutes vous chercheroit, Toutes P..... vous trouveroit,

Des semmes mécontentes, ou de cette insulte générale, ou de médifances, ou de calomnies plus particulières, se trouvant avec lui, & se trouvant en forces, voulurent, dit-on, le fouetter pour le punir, genre de vengeance peu propre à réfuter le quatrain ; il se defendit par son quatrain même, J'y consens dit-il, & je donne à celle qui commencera, le prix de la chose énoncée dans mon quatrains aucune ne voulut commencer. Tout cela au reste a bien l'air d'un conte. On en fait un autre sur sa mort, il se sit enterrer aux dominicains de la rue St. Jacques à Paris, auxquels il légua par son testament un coffre très-pesant, & qu'on crut rempli d'effets précieux, mais qu'il ne permit d'ouvrir qu'après l'enterrement. Les dominicains commencerent par fignaler d'avance leur reconnoissance, en se piquant de saire

à leur bienfaiteur de magnifiques obsèques: mais quand ils ouvrirent le coffre, ils le trouvèrent plein de morceaux d'ardoises cassées. Indignés de se voir ainsi joués & déchus de leurs grandes espérances, ils se vangèrent en moines du quatorzième siècle, en déterrant le testateur qui avoit usuroé ainsi de belles sunérailles: le parlement les obligea de lui donner une sepulture honorable dans leur cloître. Clopinel avoit traduit le livre de la consolation de la philosophie de Boëce & les lettres d'Abailard; mais il n'étoit pas encore tems de traduire en françois. La langue n'étoit pas faite.

CLOTAIRE I. Les articles Childebert, Chramne, Clodomir & Clotilde font affez connoître quel monstre barbare & débauché étoit ce Clotaire 1, fils

de Clovis.

CLOTAIRE II, dixième roi de France (Hist. de France), naquit en 584, de Chilpéric, son prédécesseur. & de la fameuse Fredegonde. Ce prince n'avoit que quatre mois lorsqu'il perdit son père, qui mourut assassiné : il fut élevé sous la tutele de Fredegonde & de Gontran, roi de Bourgogne, son oncle paternel. Le commencement de son règne fut agité par une infinité d'orages; Childebert, roi d'Austrasie, son cousin, aspiroit à le dépouiller, sous prétexte de venger la mort de Sigebert I, son père, que Fredegonde avoit fait assassiner; il entroit dans sa treizième année lorsqu'il sut abandonné à lui - même par la mort de sa mère, princesse plus capable que digne de règner : il avoit perdu, plusieurs années auparavant, Gontran, son principal appui après elle. Childebert, son ennemi, avoit transmis sa haine contre lui à Théodebert II & à Thierri, ses fils, qui lui avoient succèdé, l'un dans ses états d'Austrasie, l'autre dans ceux de Bourgogne : Clotaire n'eût pu' se soutenir sur le trône, si ces deux princes, ligués pour l'en faire descendre, sussent toujours restés unis. Plusieurs batailles qu'il soutint contre eux l'avoient mis à deux doigts de sa perte: heureusement pour lui la division se mit entre eux, & ils employèrent à se détruire les armées qu'ils avoient levées à dessein d'opérer saruine. Théodebert, vaincu par son frère, fut assassine peu de temps après sa défaite, & Thierri n'eut pas le temps de jouir de sa victoire: ce prince. mourut de dyssenterie l'année d'après. Clotaire se rendit maître de toute la monarchie, mais il abusa cruellement de sa puissance: moins roi que tyran, il fit attacher Brunehaut à la queue d'un cheval indompté. Telle fut la fin d'une princesse, fille, femme & mère d'une infinité de rois : de quatre enfans que laissoit Thierri, le barbare en massacra deux; il confina le troisième dans un cloître; le quatrième chercha son salut dans l'obscurité, & se cacha si bien, que l'histoire n'a pu nous apprendre quelle fut sa destinée.

Clotaire gouverna avec une extrême soiblesse; & si l'on fait consister la puissance dans l'autorité, jamais prince n'en eut moins que lui; il fut toujours subordonné à ses ministres, qui tous tranchérent du monarque. Ce fut sous son règne que les

maires du palais jettèrent les fondemens de cette énorme puissance qui tint celle des rois à la chaîne. & finit par l'anéantir. Radon, qui l'étoit d'Austrasie. obtint de ne pouvoir être destitué; cette inamovibilité s'étendit aux possesseurs des grandes charges de l'état. & des-lors le trône chancela sous les légitimes mairres.

Clotaire II mourut en 628, & fut enterre dans l'église de Saint-Germain-des Prés: il étoit âgé de 45 ans; son règne égaloit presque son âge. On peut, dit l'auteur de l'Abrégé chronologique, remarquer trois choses sur ce prince : il est le troissème roi qui ait réuni toute la monarchie; il est le second du nom: & par une destinée attachée à ce nom, ayant eu pour partage le royaume de Soissons, le moins considérable de tous, il réunit tous les autres, ainsi qu'avoit sait Clotaire I, son aïeul. Il avoit eu trois semmes, Haldetrude, Bertrude & Sichilde: il laissa deux enfans, Dagobert, qui lui succéda, & Charibert, qui eut une partie de l'Aquitaine, maisplutôt comme apanage que comme

royaume.

De tous les historiens qui ont traité de l'histoire de Clotaire II, aucun n'en a parlé avec plus de vérité que M. Velly. Voici le tableau qu'en fait cet excellent écrivain : « C'est en vain, dit-il, que les. historiens de son temps, ou trop esclaves, ou trop comblés de ses bienfaits, représentent ce monarque comme un prince juste & débonnaire; ses actions nous le peignent sous d'autres couleurs; l'usurpation du trône de Thierri, le massacre des petits fils de Brunehaut, la mort cruelle de cette reine, celle de Boson, celle de Godin, fils de Garnier, tout prouve qu'il n'avoit ni cette infléxible équité, ni cette incroyable douceur que lui donnent ses panégyristes... Ce sont des taches si contraires à l'esprit d'équité, aux loix de l'honneur, aux maximes du christianisme, qu'il est impossible de les excuser. Il est honteux pour l'humanité que le siècle de Clotaire II n'y ait vu ni injustice, ni cruauté; au reste, on ne. peut disconvenir qu'il n'ait été un prince vaillant & brave, habile dans l'art de gouverner, populaire, affable, charitable pour les pauvres, libéral envers. les églises, zélé pour l'observation des saints canons, ami & protecteur ardent de tous les serviteurs de Dieu... c'est à lui que nous devons le code des loix Allemandes; elles furent rédigées & mises par écrit dans un parlement de trente-trois évêques & de trente-quatre ducs assemblés sous ses ordres: il avoit l'esprit orné, aimoit les belles-lettres, se piquoit de politesse & de galanterie; sa complaisance pour le beau sexe alloit à l'excès; on lui reproche son extrême passion pour la chasse ». (An. R.)

(La sévérité de M. l'abbé Velly à l'égard de Cloraire II, tient à l'opinion qu'il a cru devoir adopter sur Brunehaut, d'après une idée de Bocace. Voyez l'article BOCACE, où ces jugemens sont dis-

cutés.)

CLOTAIRE III, treizième roi de France, fils & successeur de Clovis II, sur couronné en 655 : il

étoit âgé de cinq ans ou environ. Il vécut fous la tutèle & sous l'empire de Batilde, sa mère, & d'Erchinoalde ou Archambault, maire du palais; quoiqu'il eût deux frères, Childebert II & Thierri II, qui, suivant l'usage, devoient être admis an partage de la monarchie, il la posseda toute entière; il régna seul, ou plutôt il sut seul sur le trône jusqu'en 660: ce fut à cette époque qu'il remit à Childeric II, son frère, le sceptre d'Austrasie; il se contenta de celui de Neuftrie & de Bourgogne. qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui se rapporte à l'an 668. Il reçut les honneurs funèbres au monastère de Chelles, où la reine Batilde s'étoit consacrée: son règne n'est marqué par aucun événement mémorable, & l'histoire ne nous a point révélé quelle sut sa vie privée. Il avoit dix-neus à vingt ans lorsqu'il mourut, & ce n'est pas à cet âge que l'on peut avoir fait de grandes choses. D'ailleurs les rois de la première race, depuis Dagobert I, ne furent point destinés à jouer un rôle bien intéressant. Thierri II, son frère, qui jusqu'alors avoit vécu obscur, lui succèda, par les soins d'Ebroin; mais la haine qu'on portoit à ce ministre réjaillit fur lui, & le roi en sut la victime; on le confina dans l'abbaye de Saint-Denis, d'où il ne sortit que long-temps après. (M-Y.)

CLOTILDE (Hist de Fr.). Gondioche, roi des Bourguignons, avoit laissé quatre fils, Gondebaud, Gondegisse, Chilpéric, Gondemar: ils avoient partagé le royaume de Bourgogne, comme les petits-fils de Clovis partagèrent depuis le royaume de France. Les deux aînés firent une ligue pour dépouiller lès deux autres: Gondebaud assiégea dans Vienne Chilpéric, & Gondemar brûla ce dernier dans une tour où il se désendoit, sit massacrer Chilpéric & ses deux fils, qui étoient tombés entre ses mains, & jetter sa semme dans la rivière, une pierre au cou.

Chilpéric laissoit deux filles; une se fit religieuse, l'autre épousa Clovis; ce sut la célèbre reine Clotilde: elle eut la consolation de convertir le roi son mari au christianisme. Voyez pour le reste de son histoire, les articles Clodoald & Clodomir. Gondebaud, oncle de Clotilde, & qui l'avoit mariée avec Clovis, s'étoit défait de son troissème frère Gondegissle, & avoit réunitoute la monarchée des Bourguignons. Il laissa deux fils, Sigissmond & Gondemar, auxquels les fils de Clotilde redemandoient le bien de leur mère. (Voyez CLODOMIR.)

CLOVIS-le-Grand, cinquième roi de France, (Histoire de France), naquit vers l'an 568, de Childeric son prédécesseur, & de la reine de Thuringe, qui, n'ayant pu vaincre sa passion, avoit quitté le roi Bazin son mari, & étoit venue trouver ce prince en France. Si l'on en croit Fredegaire, Childeric eut un songe qui présageoit la grandeur de ce fils, & les malheurs de sa postérité. Les cinq premières années du règne de Clovis surent employées à des éxercices consormes à son inclination:

il fomentoit le courage de ses soldats, les accourumoit à la fatigue, & s'y endurcissoit lui-même : il donnoit fréquemment des jeux publics, & c'étoient des courses de chevaux, des combats d'homme a homme, & contre des bêtes féroces : il leur montroit sans cesse l'image de la guerre, à laquelle il avoit confacré son règne. Ses états étoient trop bornés pour un cœur aussi ambitieux que le sien : il ne vouloit souffrir dans les Gaules aucune puissance rivale de la sienne. & il aspiroit à en chasser ou à subjuguer les Romains, les Visigoths & les Bourguignons qui en partagoient l'empire avec lui. Se premiers regards se tournérent vers les Romains, soit que sa fierté sût flattée de se mesurer avec les anciens rois du monde, soit que sa politique sût intéressée à les chasser; plein de confiance dans ses talens, dans la valeur & l'intrépidité de son armée, il envoya sommer Siagrius, lieutenant de l'empire romain dans les Gaules, de convenir du jour & du lieu d'une bataille. Les François furent longtemps fidèles à cet usage, qu'ils apportèrent de la Germanie, qui fut le berceau de leur nation : ils dédaignoient toutes les ruses de guerre, & n'estimoient que les victoires où la valeur avoit présidé. Vainqueur de Siagrius, qui accepta le défi, Clovis poursuivit ce général; & n'ayant pu l'atteindre, il envoya des ambassadeurs à Toulouse, sommer Alaric, roi des Visigoths, auprès de qui il s'étoit refugié, de le lui livrer, & lui déclarer la guerre en cas de refus. Alaric ne voulant point s'exposer à son ressentiment, lui envoya le général vaincu, malgré les droits de l'hospitalité qui rendoient sa personne sacrée. Siagrius avoit pour père ce Gilon qui avoit occupé le trône de France pendant l'éxil de Chilpéric; Clovis lui fit trancher la tête, & l'immola ainfi à fa sûreté & à son ressentiment. Cependant ce qui prouve que cette rigueur étoit autant dans sa politique que dans son humeur, ce sut sa clémence envers les Gaulois & les Romains qui avoient obéi à Siagrius; il leur laissa leur religion. leur pays, leurs coutumes, leurs loix, & ne voulut d'autre prix de sa victoire que la gloire de leur commander. Cette douceur affectée attacha ces peuples à sa domination : & il n'eut pas besoin d'une autre magie pour les maintenir sous sa puissance. Les Romains avoient trop d'embarras en Italie, pour songer à reconquérir ce qu'ils avoient perdu dans les Gaules. L'entière soumission du Soissonnois, fruit de la victoire des François sur Siagrius, sut suivie de la guerre de Thuringe; une invasion. vraie ou supposée, sur les terres des Francs au-delà du Rhin, en sut la cause ou le prétexte. Clovis accusoit les Thuringiens d'avoir exerce sur ses sujets les plus monstrueuses cruautés : ses armes semblerent justifiées par le succès; tout sut mis à seu & à fang dans la Thuringe, & ce royaume alloit être réduit en province sujette, lorsque l'illustre Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, désarma Clovis, & l'engagea à se contenter d'un tribut annuel. Une paix de plusieurs années succéda au traité; A2 2

les premiers mois surent consacrés aux noces de Clovis avec Clotilde. Cette princesse, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, jouissoit d'une réputation qui séduisit le monarque François : Clotilde étoit belle, spirituelle, & joignoit à ces heureuses qualités toutes les graces & toutes les vertus de son sexe. Il est cependant à croire que le mérite de Clotilde, tout grand qu'il étoit, ne fut pas l'unique motif qui détermina Clovis à cette alliance : & ce n'est pas trop présumer de la politique de ce conquerant, que de penser qu'il regarda ce mariage comme un titre qui l'autorisoit à dépouiller Gondebaud du royaume de Bourgogne. Chilpéric, père de Clotilde, avoit péri par l'ordre de Gondebaud, & sa qualité de gendre sembloit exiger qu'il fût son vengeur. La nouvelle épouse avoit été élevée dans le sein de la religion; elle multiplia ses efforts pour déterminer Clovis à se plier au joug de la soi. Ses premières tentatives surent infructueuses : le monarque permit cependant que ses ensans sussent levés sur les fonts; mais la mort d'Inguiomet, son fils aîné, arrivée peu de temps après la cérémonie, & la maladie du second, qui fut aux portes du tombeau, s'opposèrent aux vœux ardens de cette princesse, ils ne surent accomplis qu'après la bataille de Tolbiac contre les Allemands. On prétend que Clovis, sur le point de perdre cette fameuse bataille, & fatigué d'invoquer inutilement ses dieux, se tourna vers celui des chrétiens, qui couronna ses efforts. Les historiens lui prêtent une affez longue prière, que, suivant eux, il fit en présence de son armée; mais c'eût été une indiscrétion imcompatible avec le caractère d'un aussi grand grénéral; ce n'étoit pas en montrant son désespoir & en parlant d'abandonner les dieux de sa nation qu'il pouvoit se flatter de ranimer le courage de ses soldats, qui tous étoient idolâtres. Si, comme l'ajoutent ces écrivains, il parvint à exciter de cette sorte l'ardeur des Francs, cette ardeur doit être regardée comme un miracle. La déroute des Allemands & des Suèves, leurs alliés, sut complette, leur pays sut ravagé; & tous les habitans auroient été chassés ou exterminés, si le même Théodoric, qui avoit déja obtenu la grace des Thuringiens, ne sût parvenu à calmer le ressentiment de Clovis. Les vaincus se soumirent, le roi leur laissa le libre exercice de leur religion, & leur conserva leurs loix; mais il se réserva le droit de confirmer l'élection de leurs souverains, auxquels il fut désendu de prendre le titre de roi, mais seulement celui de duc. Cette conquête, qui ne coûta aux François qu'une seule campagne, donne une haute idée de leur valeur. Les Suèves seuls avoient été long-temps le désespoir des Romains: César avoit même regardé comme fort glorieux d'avoir pu mettre le pied dans leur pays. Clovis à son retour se montra fidèle au vœu qu'il avoit sait d'embrasser le christianisme : il reçut le baptême par le ministère de S. Remi, qui, dans cette auguste cérémonie, lui parla avec une magnanimité fingulière. « Sicambre, dit ce prélat, en lui

adressant la parole, autresois si fier, si sarouche, & que la grace rend aujourd'hui si humble, si soumis, plie le col, adore ce que tu as brûle, & brûle ce que tu as adoré ». Remi eût parle avec plus d'éxactitude, s'il eût recommande à Clovis d'adorer ce qu'il est impossible de brûler; mais la religion lui pardonne en faveur du saint enthousiasme qui l'animoit. L'exemple de Clovis fut suivi par une infinité de François qui demandèrent le baptême. La conversion de ce monarque ne nuisit point à ses desseins; elle servit au contraire à en accelerer l'execution. L'église étoit insectée de plusieurs sectes : le roi des Visigoths & celui des Bourguignons étoient Ariens, & leur hérésie excitoit la haine des orthodoxes, qui formoient le parti le plus puissant; tous devoient se déclarer en sa faveur contre les sectaires. Tout le clergé catholique, même celui deRome, s'empressa de lui donner des marques d'estime & d'amour. Le pape, ou plutôt l'évêque de Rome, suivant le style en usage alors, lui parloit sans cesse d'un dieu qui devoit donner à ses armes les faccès les plus éclatans: il l'invoquoit dès-lors comme le protecteur de son église. a Très-cher, très-glorieux, très-illustre fils, lui disoit-il, donnez cette satisfaction à votre sainte mère : soyez pour elle une colonne de fer; continuez, afin que le tout-puissant protège votre personne & votre royaume, qu'il ordonne à ses anges de vous guider dans toutes vos entreprises, & qu'il vous donne la victoires. Une semblable épître eût été capable d'opérer la conversion de Clovis. Il ne tarda pas à entreprendre une nouvelle guerre; il chercha tous les prétextes possibles pour attaquer Gondebaud, dont les états avoient allumé sa cupidité: les souverains en manquent rarement. Gondebaud n'avoit qu'une petite partie de la Bourgogne; Gondegisile, son frère, en partageoit l'empire avec lui. Ces deux frères nourrissoient l'un contre l'autre une secrète inimitié: cette inimitié, plus puissante sur Gondegisile que les nœuds du sang, le détermina à solliciter le roi de France d'entrer en Bourgogne; ce qui sut bientôt éxécuté. Gondebaud n'ayant pu arrêter l'impétuosité françoise, sut vaincu & poursuivi jusques dans Avignon : il ne conserva ses états qu'en s'assujettissant à un tribut. Clovis avoit conjuré sa ruine, il ne se fût pas contenté de ce tribut; il fit dans la suite plusieurs tentatives pour le perdre, & il eût réussi dans ce projet sans Théodoric, qui ne vouloit pas l'avoir pour voisin. La soumission des villes Armoriques, c'est-à-dire, de la Bretagne, suivit l'expédition de Bourgogne: il ne fur plus permis aux Bretons d'avoir des rois pour les gouverner, mais seulement des ducs; ainsi tous les peuples établis dans les Gaules, étoient ou sujets, ou tributaires de notre monarchie. Les Visigoths seuls avoient conservé leur indépendance. Alaric ayant jugé à propos de priver un évêque de son siège, Clovis affecta un faint zèle, & feignit de croire qu'il ne pouvoit se dispenser de prendre la désense de l'évêque dépossédé. Alaric craignoit d'entrer en

lice avec ce monarque : ses sujets abatardis par le calme d'une longue paix, n'étoient pas en état de se mesurer avec les François: il eut recours à la négociation; mais il éprouva qu'un prince armé par la politique, est implacable. Clovis l'accusa d'avoir voulu l'affaffiner : il étoit bien plus capable de lui supposer ce crime qu'Alaric ne l'étoit de le commettre. Rien ne put calmer l'indignation feinte ou véritable du monarque François. Théodoric, qui régnoit avec tant de gloire en Italie, & dont le roi des Visigoths avoit épousé la fille, lui écrivit les lettres les plus pressantes, qui toutes surent infructueuses. Les François, en partant pour cette expédition, firent un vœu qui étoit ordinaire aux Cattes, l'une des principales tiges de leur nation; c'étoit de ne se couper les cheveux & la barbe que sur les dépouilles sanglantes des Visigoths. Clovis, qui ne laissoit échapper aucune occasion de se rendre agréable aux orthodoxes, fit vœu de bâtir une église dans Paris, sous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul. On publia les plus expresses désenses de commettre aucunes violences contre les personnes dévouées au culte des autels : on n'a point d'éxemple de la discipline qui sut éxercée dans cette guerre: Clovis tua de la propre main un soldat, pour avoir pris un peu de foin sur une terre ennemie. Les orthodoxes intéresses aux prospérités de ses armes, érigèrent en miracles tous les événemens de cette campagne : une biche, sans doute effrayée par le bruit de la multitude, traverse la Vienne à l'instant que l'armée se préparoit à passer cette rivière; c'étoit une biche envoyée par le ciel pour leur indiquer un gué : l'air paroissoit enstammé du côté de l'église de Saint - Hilaire de Poitiers ; c'étoit une marque de la protection du faint, qui avoit conjuré la ruine des Visigoths, parce qu'ils étoient Ariens. Cependant Clovis avançoit toujours, précédé par le bruit de ces miracles, qui probablement ne furent pas les seuls. Alaric ne se distimuloit point son insériorité devant des troupes continuellement éxercées & aguerries par une infinité de combats & de victoires. Il eût bien voulu tirer la guerre en longueur, il faisoit sa retraite vers l'Auvergne; mais ayant été forcé de s'arrêter dans les plaines de Vouillé, son armée sut taillée en pièces, & lui-même périt de la main de Clovis, après avoir fait la plus belle défense. La soumission de l'Albigeois, du Rouergue, du Querci, de l'Auvergne, du Poitou, de la Saintonge & du Bourdelois, fut le fruit de cette victoire; il ne resta plus aux Vifigoths de leur domination, en-deçà des Pyrénées, que la ville & le territoire de Narbonne, où ils proclamèrent Gefalic, fils du feu roi. Clovis, dans tout le cours de son règne, qui ne sut qu'un enchaînement de guerres, n'eprouva qu'une seule défaite, & ce sut Ibba, général de Théodoric, qui eut la gloire de la lui saire essuyer.

Clovis reçut à Tours des ambassadeurs de l'empereur d'Orient: ils venoient le séliciter de la part de leur maître, sur la gloire de son règne. Anastase

lui envoyoit les ornemens de patrice, & des lettres qui l'invitoient à en prendre le titre; on lui donna dès-lors les noms pompeux de confut & d'auguste. C'est ainsi que les empereurs, trop soibles pour dominer dans les Gaules, se contentoient d'y confèrer des titres.

Jusqu'ici Clovis a figuré en prince auquel on ne peut reprocher qu'un excès d'ambition. Maintenant il va paroître un allie barbare & sans soi, un parent dénaturé. Les François étoient encore divisés en plusieurs tribus: Clovis étoit-bien le général commun de toute la nation; mais il n'étoit pas l'unique roi. Regnacaire régnoit dans le Cambresis; Sigebert dans Cologne; Riguiomer, dans le Mans; Cararic, dans une partie de la Flandre: plusieurs autres parens de Clovis possédoient, en pleine souveraineté, d'autres états moins cousidérables. Clovis avoit vécu jusqu'alors dans la plus grande intimité avec tous ces princes; il en avoit tiré de puissans secours; la résolution sut sormée de les sacrifier à la grandeur de ses fils. Il engagea le fils de Sigebert à l'assassiner, & le fit assassiner lui-même lorsqu'il eut consommé cet horrible parricide. Devenu maître, par trahison, de la personne de Cararic, il l'obligea de se faire prêtre lui & son fils. & les fit aussi-tôt massacrer, sur le soupcon qu'ils méditoient. une vengeance. Il entra ensuite dans le royaume de Cambrai, où Regnacaire lui sut livré, pieds & poings lies, par des traîtres qu'il avoit corrompus. As-tu fait ce tort à ta race, dit il en apostrophant » ce prince, de te laisser ainsi lier comme un es-» clave, & ne devois-tu pas prévenir cette honte » par une mort honorable? Il n'avoit pas fini ces mots qu'il lui ouvrit le crâne d'un coup de hache. "Et toi, ajouta - t - il en se tournant vers Ri-» quier, frère de ce prince, si tu avois désendu » ton frère on ne l'auroit pas lié de cette sorte ». Il lui fendit également la tête. Riguiomer & tous les autres princes qui avoient quelques prétentions au titre de roi, périrent par ces lâches moyens. Voilà quelles furent les principales actions de Clovis, premier roi chrétien : la religion s'honoreroit plus d'avoir fait sa conquête s'il se sur montré moins séroce & moins barbare, & l'on auroit plus de foi aux miracles dont les historiens ont cru devoir embellir son histoire. On a demandé la raison pourquoi ce prince commit plus de crimes après sa converfion qu'auparavant? Si l'on sait attention qu'ils étoient moins un effet de son caractère que de sa politique, on pourroit croire que cette raison vient de ce qu'il n'avoit point encore les mêmes motifs. Peut-être cependant la religion mal entendue y eutelle quelque part : le christianisme annonce un Dieu qui punit, mais un Dieu qui pardonne. Un seul mot d'un de ses ministres suffit pour effacer les souillures de la vie la plus longue & la plus criminelle, mais seulement à ceux qui sont touches d'un fincère repentir. L'idolatrie n'offroit pas cette consolation; un payen pouvoit trembler dans sa vieillesse, dans la crainte d'être puni pour des crimes commis dans son enfance. Clovis mourut l'an 511, âgé de quarante-cinq ans, dont il avoit régné trente: il laissoit six enfans, deux de sa première semme, Thierri, qui sur roi d'Austraste; & Theudichilde, qui sur mariée au roi de Vosnes, nation saxonne, qui subsissoit alors & qui ne subsiste plus. De ceux que lui donna Clotilde, sa seconde semme, quatre lui survécurent, Clodomir, Childebert, Clotaire & Clotilde. Son corps sur porté dans la nouvelle église qu'il avoit sait bâtir pour accomplir le vœu qu'il sit en partant pour la guerre contre les Visigoths. On lui doit plusieurs sondations pieuses: il les sit pour diminuer l'horreur que la postérité pouvoit concevoir de ses crimes. (M—r.)

CLOVIS II, douzième roi de France, fils & successeur de Dagobert I. Voyer SIGEBERT II.

CLOVIS III, seizième roi de France, sils & successeur de Thierri II, occupa le trône depuis l'an 691 jusqu'en 695, qui sut l'époque de sa mort. Pepin de Heristal ne l'y plaça que parce qu'il voyoit encore du danger à s'y placer lui-même; mais il ne lui laissa que l'ombre de la royauté, dont il se réserva toutes les prérogatives. Il lui étoit d'autant plus facile de se revêtir de ses dépouilles, que le jeune monarque n'étoit point en état de les désendre: il avoit dix à onze ans lorsqu'il parvint au trône, & quatorze à quinze lorsqu'il mourut, Voyez PEPIN. (M—r.)

CLUENTIUS (Hift, rom.). On connoît l'oraison de Cicéron pro Cluentio; Sosie sa mère, l'accusoit d'avoir fait mourir Oppianicus son beau-père.

CLUVIER ou CLUWER (Philippe) (Hist. litt. mod.), géographe célèbre qui avoit beaucoup voyagé, & qui étoit très-savant dans les langues. On a de luiplusieurs ouvrages de géographie importans. De tribus Rheni alveis. Germania antiqua. Italia antiqua, Sicilia, Sardinia & Corsica. Introductio in universam geographiam, tâm veterem quâm novam. Né à Dantzick en 1580. Mort à Leyde en 1623.

CMIELNISKI (BOGDAN) (Histoire moderne. Histoire des Cosaques), hetman ou chef des cosaques, naquit dans l'obscurité; son élévation sut la récompense de ses services. Il avoit porté les armes comme simple soldat. Son courage l'avoit sait distinguer de la foule, sa sortune sut rapide: à peine une belle action étoit-elle payée par un grade un peu relevé, qu'il en faisoit une autre pour mériter un grade plus considérable. C'est ainsi qu'accumulant toujours par ses services les dettes que sa patrie contractoit avec lui, il parvint au rang de capitaine. Son ambition n'étoit point encore satissaite, il vouloit commander à ses compatriotes. Ce peuple superstitieux & barbare étoit plongé dans la plus profonde ignorance, & de tous les arts cultivés en Europe, ne connoissoit que celui de la guerre, Cmielniski lia connoissanco avec quelques savans, polit ses mœurs par le commerce des lettres, & acquit bientôt, par son éloquence, un ascendant

irréfistible sur l'esprit de ses compatriotes. Il étudia ensuite les intérêts des états voisins, le génie des peuples, les intrigues des cours, & devint en pen de temps aussi capable de représenter sa nation dans une diéte, que de la commander dans un jour de combat. Á la mort de Sigismond III, on l'envoya en Pologne, où il sut bientôt gagner les bonnes graces du nouveau roi, pénétra ses desseins sur la Tarrarie. & lui proposa des vues si sages sur certe entreprise, que ce prince ne crut pas en devoir confler l'execution à d'autres mains. Deja tout étoit prêt pour cette expédition, lorsqu'un événement imprévu fit évanouir toutes les espérances du cosaque. La noblesse refusa de marcher. Les puissances qui devoient contribuer à la destruction des Tartares ne purent fournir les secours qu'on attendoit d'elles. L'appareil de guerre qui couvroit la Pologne disparut en un instant, & les troupes surent licentiées, Cmielniski retourna donc dans sa patrie. Ce n'étoit ni par amitié pour Uladislas, ni par zèle pour la république, qu'il étoit entre dans le projet de cette expédition, il n'avoit d'autre dessein que de se rendre redoutable & puissant. Indisférent sur le choix de ses ennemis, égorgeant les hommes sans les hair, Tartare ou Polonois, tout lui étoit égal, pourvu qu'il eût les armes à la main. Depuis son départ de Pologne, il cherchoit un prétexte pour rompre avec cette puissance, & s'apprêtoit à la combattre avec le même empressement qu'il avoit marqué pour la servir. Mais trop foible par lui-même pour tenir tête à la république, il se fortifia de l'alliance des Russes soumis à la Pologne: ces peuples abrutis par un long esclavage, portoient avec peine le joug Polonois, prêts à le secouer dès qu'ils trouveroient un chef pour la révolte. La noblesse suivoit pour eux le système politique adopté en Pologne, les tenoit dans un esclavage rigoureux, consommoit dans la paix le fruit de leurs travaux, & prodiguoit leur fang dans la guerre: Cmielniski leur promit de les délivrer d'une domination odieuse, de les saire rentrer sous l'obéissance du czar, ou de leur laisser choisir tel chef & telle forme de gouvernement qu'il leur plairoit. Ces magnifiques promesses tirèrent les Russes de la prosonde léthargie où ils étoient plongés. D'un autre côté, Cmielniski représentoit aux Cosaques que la protection que la république leur avoit accordée, n'étoit qu'une tyrannie déguisée; qu'elle se servoit d'eux pour désendre ses frontières contre les Tartares; qu'après tant de services importans, lorsqu'ils s'étoient vus attaqués eux-mêmes par leurs voisins, la reconnoissance des Polonois avoit toujours été ou trop soible, ou trop lente, qu'enfin ils étoient assez puissans pour vivre sans protecteurs & sans maîtres. Ces discours firent sur l'esprit des Cosaques le même effet qu'ils avoient sait sur celui des Russes, tout se souleva.

Tandis qu'en Pologne on délibéroit sur cet événement, qu'on publioit un ban, qu'on disputoit sur le nombre des troupes & le partage du commandement, le Cosaque alloit chercher un appui dans cette même Tartarie où il avoit d'abord voulu porter la guerre. Le général Potosky se hâta de prévenir les effets de cette alliance. Mais il commit une faute essentielle. La république avoit conservé quatre mille Cosaques attachés à son service. Il en forma l'avant-garde de son armée. Il avoit eu soin de leur faire jurer qu'ils mourroient fidèles à la Pologne. Mais ce serment ne devoit point rassurer un républicain expérimenté, qui savoit combien un homme libre aime sa patrie. Deux mille de ces foldats s'embarquèrent sur le Boristène. A peine eurent-ils perdu de vue le camp de Potosky, qu'ils jettèrent les enseignes Polonoises dans le fleuve, & se rangèrent sous celles de leurs compatriotes. Cmielniski courut au-devant de ceux qui côtoyoient la rive, les fit rougir de porter les armes pour les oppresseurs de leur pays, les ramena à son camp, & tailla en pièces quinze cens Polonois qui les accompagnoient.

Potosky sentit, mais trop tard, la faute qu'il avoit commise. Il lui restoit à peine cinq mille soldats; l'armée de Cmielniski étoit de quarante mille hommes, & groffissoit tous les jours. Potosky, trop soible pour tenir tête à tant d'enne-mis, sut contraint de rentrer en Pologne. Son armée précipitoit sa marche au milieu de ses chariots, qui protégeoient ses flancs par un double rempart. Elle s'enfonça dans une soret épaisse, dont le fond marécageux rendoit la route aussi dangereuse que difficile. Les chariots ne servoient qu'à redoubler le désordre. Les rangs étoient rompus à chaque pas. La forêt retentissoit de cris mêles au, bruit des coups de haches. Chacun songeoit à son falut, personne ne s'occupoit de celui de l'armée. Au milieu de ce tumulte, les Cosaques & les Tartares, dont les chevaux étoient accoutumés à gravir dans les lieux les plus inaccessibles, pénètrent dans les bois. Les Polorois, épuisés de fatigues, se laissent égorger sans refistance; ceux à qui il reste affez de force pour suir, s'engagent dans les marais & y demeu-rent ensevelis. Plusieurs rendent les armes. Les Tartares, occupés au pillage, leur donnent la vie. moins par pitie que par indifférence. Ce sut près de Corsum qu'ils firent cette boucherie.

L'alarme & l'épouvante passerent jusqu'aux frontières opposées de la Pologne. On s'attendoit à chaque instant à voir le vainqueur aux portes de Varsovie, lorsqu'on reçut une lettre de Cmielniski adressée au roi. Il lui représentoit que la tyrannie de la noblesse, & les éxactions des fermiers du domaine, avoient forcé la nation à prendre les armes; qu'elle étoit prête à se soumettre s'il vouloit lui rendre ses privilèges & sa liberté; que la dernière action devoit apprendre aux Polonois qu'il étoit dangereux d'opprimer un peuple guerrier, & que tant que ceux-ci seroient justes, les Cosaques seroient sidèles. Uladissa n'étoit plus, lorsque cette lettre arriva. Il venoit de terminer en Lithuanie une carrière assez belle pour ne pas saire regretter

la vie. Il étoit à craindre que pendant le trouble d'une élection, Cmielniski ne vint apporter le fer & le feu au milieu de la diète. On choisit, pour le flechir, Adam Kissel, palatin de Biraclaw, attaché comme lui au rite Grec. Ce seigneur étoit chargé par la république de promettre aux Cosaques le rétablissement de leurs privilèges, une domination plus douce, une protection plus réelle. Cmielniski attendit ce député à Brialacerkiew. Il. congédia les Tartares, & renvoya une partie de ses troupes. Mais il ordonna aux premiers de ne pas s'éloigner, afin qu'il pût compter sur leur secours au cas qu'il fût attaqué. Les autres, sous la conduite de Czivonos, se répandirent dans la Podolie & dans la Russie, où ils commirent des ravages affreux.

Cmielniski se hâta d'écrire à la république pour désavouer la conduite de ce général, & promit même de le livrer, ainsi que ses principaux complices, à la vengeance des états. Le nombre des rebelles grossissoit tous les jours. Les paysans de Podolie ne trouvant plus dequoi subsister dans leurs chaumières, ou renversées ou brûlées, s'unirent aux Cosaques pour réparer leur sortune. Cette armée, de plus de cent mille brigands, menaçoit la Pologne. Le duc de Wisnowics passa le Boristène à la tête de quelques troupes; Janus Tikewics, palatin de Kiovie, & Osfinoki, lieunant général de Lithuanie, ne tardèrent pas à se ioindre à lui; une noble émulation les animoit, la diète étoit affemblée pour élire le successeur d'Uladislas; une victoire remportée sur les Cosaques devenoit un titre pour obtenir les suffrages; mais malgré leurs efforts, ils ne purent attirer les rebelles au combat. Ils se bornèrent à observer leurs mouvemens. Cmielniski ne resta pas pluslongtemps oisif, il vint se joindre à Czivonos. La nouvelle de son arrivée répandit la terreur dans l'armée Polonoise; elle se retira lâchement. Cmielniski en fut témoin; mais ne fachant à quel motifattribuer la fuite des ennemis, il craignit que ce ne 'sût une ruse de guerre, & négligea de les pour-

Cmielnishi tourna ses pas vers Léopold. Cette ville, mal fortifiée, sans vivres & sans garnison. étoit l'entrepôt des richesses du Levant. Le château fut bientôt emporté, la ville ésoit déja démantelée, l'ennemi s'apprêtoit à donner l'assaut : les assieges proposerent aux Cosaques une somme confidérable: on marchanda long-temps: ceux-ci exagéroient leur misère; Cmielniski exagéroit leurs richesses: enfin la ville sut rachetée. Cmielniski s'avança vers Zamoscie; la noblesse Russe, chasfée de ses châteaux par les paysans unis aux Cofaques, s'étoit jettée dans cette place. Ces vaffaux rebelles pressoient le siège avec une ardeur que redoubloit le fouvenir des outrages & de la tyrannie des nobles. Ceux - ci sentirent bien qu'ils n'avoient aucun quartier à attendre, Ils se defendirent avec tant de vigueur, qu'ils forcèrent les ennemis à lever le siège. Cmielniski, pour sermer à la noblesse le chemin de la Russie, alla y cantonner ses troupes. L'hiver vint suspendre les opérations de la guerre. La république demanda la paix d'un ton suppliant. Le Cosaque la resusa avec hauteur.

Enfin, après bien des débats, la diète proclama Jean Casimir, roi de Pologne. Ce prince, après avoir inutilement tenté auprès du Cofaque les voies de douceur & d'accommodement, envoya contre eux André Firlei. Celui-ci attaqua les Cosaques dans leurs quartiers, s'empara de quelques places, & par ces succès, rétablit la réputation des armes Polonoises. Le khan des Tartares venoit de se joindre à Cmielniski; ce ne sut pas sans dépit que ce général vit un allié si puissant marcher de front avec lui, & s'affocier à son expédition. Il affecta cependant la plus parfaite intelligence avec le khan. Depuis plusieurs siècles on n'avoit pas vu d'armée si nombreuse; elle étoit de plus de trois cens mille hommes; sa marche couvroit une province entière: elle investit le camp Polonois. Firlei ne fut point effrayé par l'appareil menaçant des troupes ennemies; il n'avoit que neuf mille hommes à opposer à cette multitude: il s'étoit retire sous les murs de Sbaras, & y avoit sait un amas prodigieux de municions de guerre & de bouche: " Mes amis, dit-il à ses soldats, ne sovez point » étonnés du nombre de nos ennemis, ils sont plus faciles à vaincre qu'à compter, ils ne com-» battent que par l'espoir du pillage, ils ne trou-» veront parmi nous que l'indigence, l'amour de » la gloire & de la liberté. Leur multitude même » doit nous raffurer. Notre camp occupe si peu » de place, que les trois quarts de leurs forces » leur deviennent inutiles. Voyez comme leurs » rangs some mal gardes, nulle harmonie dans » leurs mouvemens, nulle discipline dans leur » camp. Enfin quand tous ces motifs ne devroient pas ranimer votre courage, vous êtes Polonois, » & il s'agit du salut de votre patrie ». On l'interrompit par des cris, & chacun jura de mourir les armes à la main, plutôt que de fuir ou de se rendre.

Le 13 juillet 1649, les affiègeans parurent sous les armes au point du jour. Le khan lui-même étoit à la tête des Tartares, Cmielniski s'étoit placé au premier rang des Cosaques: Firlei rangea ses Polonois le long des retranchemens, & choisit pour lui le poste le plus périlleux: ce sur de son côté que l'attaque commença, il la soutint avec vigueur; mais à l'avantage du nombre, les ennemis joignoient celui du terrein. Malgré l'inébranlable fermeté du général Polonois, le retranchement fut force, abandonne, repris plusieurs sois; , les affaillans avoient à chaque moment des troupes fraîches pour remplacer celles qui avoient combattu. Ils ne laissoient point respirer les Polonois; ceux-ci épuisés de fatigues, la plupart perces de coups, ne dormoient, ne mangeoient que los armes à la main; mais leur courage s'accroilsoit avec le péril, & les alliés les tronvèrent plus fermes dans les dernières attaques que dans les premières. Cmielniski vit bien qu'il falloit un siège dans les formes, & sit ouvrir la tranchée; les travaux furent bientôt poussés jusqu'aux pieds des retranchemens. Le nombre des Polonois, diminué par tant d'attaques, ne pouvoit plus suffire à garder un espace si vaste; il fallut élever des retranchemens plus étroits derrière les premiers, & dérruire ceux-ci pour ne pas laisser aux ennemis l'avantage de s'y loger. La famine faisoit des ravages affreux dans Sbaras & dans l'armée, le soldat disputoit au bourgeois les plus vils alimens. Le partage d'une proie dégoûtante divisoit des hommes rassemblés par l'hérossme le plus pur

Telle étoit l'affreuse situation des Polonois, lorsqu'on apprit l'arrivée du roi. Il s'avançoit à la tête de vingt mille hommes rassemblés à la hâte, mal armés, mal payés, mais à qui l'exemple des assiégés apprenoit à ne rien craindre. Casimir, après avoir fait faire à son armée une marche sorcée, campa près de Sborow. Le khan & Cmielniski ne l'attendirent pas dans leurs lignes, mais ils coururent à sa rencontre avec soixante mille Tartares & quatre-vingts mille Cosagues. L'armée de la république n'étoit pas encore rangée en bataille, lorsqu'une partie des Tartares & des Cosaques vint fondre sur les Folonois, tandis que le reste les prenoit en queue : après une vigoureuse résistance, l'avant-garde fut enfoncée, les Tartares pénétrèrent dans les vuides, sout fut pris ou massacré. La victoire penchoit en saveur des alliés. lorsque le castellan de Sandomir se jetta sur les Tartares & les prit en flanc. Cette diversion donna le temps à l'avant garde de se rétablir, & au reste de l'armée de se déployer.

Cielniski marcha de front contre le corps de baraille. Casimir étoir au centre, & donnoir à ses

foldats l'exemple du courage. Le choc fut terrible; les Polonois fermes à leurs postes, encouragés par la vue de leur roi, ne laisserent prendre sur eux aucun avantage; il n'en étoir pas de même aux aîles, la gauche écrasée, culbutée par la cavalerie Tartare, menaçoit d'entraîner dans sa défaite la ruine de toute l'armée, Casimir y vola: sa présence rétablit le combat. Telle étoit la situation des deux armées lorsque la nuit survint; chacun la passa à son poste couvert de ses armes. Casimir exhortoit ses soldats, les combloit d'éloges, & leur promettoit de nouveaux triomphes: cependant malgré la fière contenance qu'il affectoit, il n'étoit pas tranquille. Le khan sui donnoit peu d'inquietudes, mais il craignoit Cmielniski & ses Cosaques. Il essaya de le détacher de l'alliance des Tartares. Il lui fit tenir une lettre, dans laquelle il lui rappelloit les bienfaits d'Uladislas & les anciens traités qui unissoient les Polonois & les Cosaques; il lui dévoiloit ensuite les projets ambitieux du khan, que Cmielniski connoissoit mieux que lui; enfin il l'exhortoit à quitter ce ramas de

Tartares

Tartares qui laissoient aux Cosaques tous les périls de la guerre, & en recueilloient tout le fruit.

Le roi attendoit avec impatience la réponse de Cmielniski. Mais lorsque le jour parut, il vit les Cosaques & les Tartares rangés en bataille. Il se prépara à les recevoir. L'événement de cette journée fut le même que celui de la veille. Les Polonois en eurent tout l'honneur, puisqu'ils ne surent pas vaincus. Les Tartares & les Cosagnes rentrèrent dans leur camp. La division étoit prête à naître entre les généraux. Cmielniski soupconnoit la fidélité du Khan. Celui-ci, au lieu des conquêtes aisées qu'il s'étoit promises, ne trouvoit par-tout qu'une réliftance opiniarre. Il écrivit au roi de Pologne pour lui offrir la paix. Cmielniski, craignant d'être abandonné seul à la sureur des Polonois, demanda un accommodement. Il l'obtint à des conditions très-dures: il fut obligé de venir se jetter aux genoux de Casimir, le prier d'oublier sa révolte & de lui pardonner. Il est vrai que le roi, sensible à son repentir, le déclara chef de la milice Cosaque. Les députés de la république lui présentèrent la queue de cheval & l'étendard, marque de l'autorité dans laquelle il étoit con-£irmé.

Tandis qu'on négocioit dans le camp de Sborow. on combattoit sous les murs de Sbaras. La nouvelle de la paix n'y avoit point encore été portée. Le Khan & Cmielniski avoient retardé le départ tles couriers pour donner à leurs troupes le temps d'exterminer les Polonois. Ceux-ci se désendoient avec une constance inébranlable; ils étoient réduits aux plus cruelles extrémités, & ne parloient pas encore de se rendre. Enfin ils reçurent une lettre de Cmielniski. Ce général profitant de leur ignorance, leur mandoit que s'ils vouloient lui payer une somme considerable, il donneroit à ses troupes le signal de la retraite. Les habitans demandèrent quelques jours pour contribuer. Pendant ce délai le traité fut publié: on reconnut l'artifice de Cmielniski, & il sut obligé de se re-

Ce général n'avoit point onblié l'affront qu'il avoit recu à Sborow, ni la démarche humiliante que la perfidie de son allié l'avoit sorce de faire; negocia secrétement avec la Porte; il obtint la protection de l'empereur ennemi né de la république. Bientôt la guerre fut rallumée. L'armée Polonoise s'avança vers le Boristène. Cmielnisti, par des diversions faites à propos, sut la diviser, & remporta quelques avantages; mais enfin il fut vaincu, & s'enfuit. On croyoit les Cosaques domptes par cette victoire, mais Cmielniski reparut à leur tête; il fut plus malheureux encore que dans la campagne précédente. Cependant la république, lassée d'une guerre qui minoit sourdement ses forces, donna la paix aux Cosaques, pardonna à leur chef qu'elle devoit punir, & rétablit les anciens traités.

Cmielnishi trouva une mort digne de lui dans un combat qu'il livra aux Polonois, & où il dis-Histoire. Tome II. Première part, puta la victoire jusqu'au dernier soupir. Tels sont les principaux traits de la vie de cet homme célèbre, qui eut la gloire de mettre la Pologne à deux doigts de sa perte. Il charmoit les loisirs que lui laissoient les intervalles de ses expéditions par des festins, où il s'abandonnoir à la débauche la plus crapuleuse. Bazile, prince de Moldavie, dont la fille avoit épousé un des fils de Cmielniski, ayant été chasse de ses états, vint un jour implorer le secours de son allié. Le chef des Cosagues étoit alors au milieu des plaisirs & de la bonne chère. Il fallut que le prince de Moldavie attendît une semaine entière pour trouver le moment favorable de l'entretenir. Enfin il obtint une audience, & fit au Cosaque une peinture touchante & pathétique de ses malheurs. Pour toute réponse Cmielniski se saisit d'une large coupe pleine de vin & s'adressant à Bazile, il l'invite à la vuider, en l'assurant qu'elle contient un sûr remède contre tous ses chagrins. Le prince de Moldavie se retira indigné, en disant: Pavois cru jusqu'ici que les Cosaques étoient des hommes, mais je ne vois que trop maintenant, qu'on a raison de dire que ce sont, ou des hommes changés en ours, ou des ours changés en hommes. (M. DE SACY.)

COCCAIE (Merlin) (Hift, litt. mod.). Inventeur de ce qu'on appelle le style, Macaronique, étoit un bénédicin Italien, nommé Théophile Folengo. Sa Macaronnée ou opus Macaronicum, mêlée de mots Italiens & Latins eut un si prodigieux succès qu'elle \ devint le nom du genre. On dit que ce nom de Macaronique vient du mot Macaroni. sans autre rapport, finon que, comme dans le Macaroni, il y a un mélange de farine, d'œuss & de fromage. de même dans le style macaronique, il y a un mélange de plusieurs langues. C'est donner un nom & créer un genre à bon marché. Quant au nom de Merlin Coccaie que prenoit ce bénédictin, on n'en voit pas d'autre raison, sinon qu'il avoit étudié sous une personne nommée Coccaio. On sait encore moins pourquoi en publiant son poëme d'orlandine il a pris le nom de Limerno Piteceo. Il mourut à 51 ans en 1544.

COCCEIUS étoit le nom d'une famille romaine, dont étoit l'empereur Nerva.

COCCEIUS (Jean) (Hist. mod.), chef de la secte Cocceienne, opposée à la secte Voëtienne, toutes deux nées dans les pays-bas au dix-septième siècle. Les Cocceiens ne voyent pas un mot dans la bible qui ne soit mystique & allégorique.

«Un jour, dit M. de Voltaire, en dinant chez » une dame Hollandoise, je sus charitablement » averti par un des convives de prendre bien garde » à moi, & de ne me pas aviser de louer Voëtius, » Je n'ai nulle envie lui dis-je, de dire ni bien ni » mal de Voëtius. Mais pourquoi me donnez-vous » cet avis? C'est que madame est Coccejenne, me » dit mon voisin. Hélas! très-volontiers, lui dis-je;

» il m'ajouta qu'il y avoit encore quatre Cocceiens nen Hollande, & que c'étoit grand dommage que n l'espèce périt n.

Voilà le ton dont il convient de parler de ces

belles choses & de ces grans hommes.

Jean Cocceius étoit né à Brême en 1603, & mourut à Leyde en 1669.

Henri Cocceius ne aussi à Brème (en 1644), jurisconsulte célèbre, sut sait baron de l'empire en 1713 & mourut à Francsort sur l'Oder, en 1719. Ses ouvrages sont estimés en Allemagne. Ils roulent tous sur la jurisprudence.

Samuël Cocceius son fils, baron Allemand, sut ministre-d'état & grand-chancelier du roi de Prusse, regnant (en 1784). Il est l'auteur du Code de Frédéric. Il mourut en 1755.

COCCHI, (Hist. litt. mod.) Deux hommes de notre siècle ont illustré ce nom. Tous deux prosesseurs en médecine à Pise & à Florence. Le premier nommé Antoine, mort en 1758, ami de Newton & de Boërhave, a publié un manuscrit grec avec la traduction latine, sur les fractures & les luxations, tiré d'Oribase & de Soranus.

On a aussi de lui un recueil d'Epîtres sur son art.

. Il est l'auteur de la lettre sur la Henriade, adressé à M. Rinuccini & placée à la tête de ce

poëme.

Le second, nommé Antoine Célessin, ne à Mugello en Toscane, le 3 août 1696, a traduit en latin le roman d'Abrocôme & Anthia de Xénophon, imprimé à Londres, en grec & en latin. On a de lui aussi des discours italiens sur la médecine.

On a traduit en François son discours sur le régime.

COCHET de St. Vallier (Melchior) (Hist. litt, mod.), président au parlement de Paris, connu par un bon traité de l'Indult, l'étoit aussi par son avarice. Cet avare a sait, de son vivant & non par testament une sondation de dix mille livres de rente pour marier chaque année à perpétuité une demoiselle noble & sans fortune, en Provence. Apprenons à suspendre ou à restisser nos jugemens. Ce bon citoyen, ce savant magistrat mourut à Paris en 1738.

COCHIN (HENRI) (Hist. litt. mod.), avocat célèbre, reçu en 1706, mort en 1747, avec la réputation de l'avocat le plus éloquent qui ait paru au barreau. Ses plaidoyers ou mémoires ont été recueillis par un de ses consrères, M. Bénard. M. le Normant, dont on a peu de mémoires imprimés, mais qui a laissé aussi une grande réputation d'éloquence, saisant compliment à M. Cochin sur un de ses plaidoyers, lui dit qu'il n'avoit jamais rien entendu de si éloquent. Cest, lui répondit Cochin, que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent,

Dans ce siècle de philosophie où tout est rappellé

à l'examen, où l'autorité perd son crédit, où il ne reste plus de jugement sur parole, où les titres de toute réputation sont discutés, on commence à se partager sur celle de Cochin. Un avocat, un homme de lettres qui a fait preuve d'éloquence & de philosophie, M. de la Cretelle, dit qu'on cherche en vain dans les six volumes des Œuvres de M. Cochin les causes d'une si belle gloire, & en accordant à cet homme célèbre plusieurs parties d'un grand talent, en lui assignant une place distinguée parmi les avocats, il s'en faut bien qu'il lui donne un rang aussi honorable parmi les écrivains, a ll falloit, dit-il, avoir une grande enn vie d'établir un modèle de l'éloquence du bar-» reau, pour désérer à Cochin cet honneur.... Il n'est ni un grand jurisconsulte, ni un grand ora-» teur.... N'y cherchez point de vastes développe-» mens, ni de grands principes créés, ni d'ergeurs & de préjugés détruits.... Il a si peu le talent » du style, que toutes les fois qu'il veut ou animer sa pensée, ou colorer son expression, il approche du mauvais goût.... Il est d'autant plus étonnant qu'on ait voulu l'ériger en mo-» dèle, qu'on a mieux fait avant & aprés lui. qu'il n'a rien corrigé, rien ajouté dans son art. & qu'il paroît plutôt s'être propose d'en retré-» cir l'enceinte que d'en reculer les bornes ».

C'est à ceux qui s'intéressent à la gloire de M. Cochin, de résuter cette critique, s'il y a lieu; mais les vrais juges de la question sont ceux qui joignent la connoissance de la littérature à celle du barreau. L'une de ces connoissances sans l'autre pourroit ne

pas suffire.

COCHLÉE (JEAN) COCHLOUS) (Hift. mod.) Dans le temps du luthéranisme naissant, Jean Cochlée, doyen de Notre-Dame de Francsort, étant à Cologne, entendit des imprimeurs qui disoient en buyant: Le toi d'Angleterre & son cardinal d'Yorck ont beau faire, ils n'empêcheront pas le luthéranisme de s'introduire chez eux. Cochlée, ardent adversaire du luthéranisme, mène ces imprimeurs chez lui, les enivre, les fait parler; il apprend qu'il y avoit alors à Cologne deux Anglois, moines apostats, qui avoient traduit en anglois le nouveau testament de Luther, & qui faisoient imprimer fort secretement cette traduction, qu'ils se proposoient de répandre en Angleterre. Cochlée avertit les magistrats de Cologne, l'impression fut arrêtée, les deux Anglois allèrent la continuer à Wormes, ville dès lors toute luthérienne. Cochlée avertit le roi d'Angleterre, le cardinal d'Yorck & l'évêque de Rochester, Jean Fischer, qui donnèrent des ordres pour empêcher l'entrée de ce livre dans leur isle, Cependant il en tomba un exemplaire entre les mains de l'évêque de Londres, Cuttebert Tunstal, qui se crut obligé d'annoncer en chaire qu'il avoit trouvé plus de deux mille endroits falsisiés dans ce nouveau testament, ce qui vraisemblablement ne rallentit guères la curiosité de ses auditeurs, auxquels il valoit mieux peut-être laisser

ignorer l'existence du livre.

Cochlée est auteur de divers ouvrages de controverse, & d'une histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths; il en avoit sait une aussi de Totila, qui n'a point été imprimée.

COCLES. Voyer HORATIUS.

COCTIER ou COTTIER (Hist. de Fr.), médecin & tyran de Louis XI, mettoit à ses pieds ce tyran en le menaçant de l'abandonner. Les ministres ou savoris qui, dans les dernières années de Louis XI, avoient eu sa constance & en avoient abusé, surent punis pour la plupart au commencement du règne de Charles VIII. Le médecin Costier ou Couter sut enveloppé dans cette disgrace, il sin dépouillé de ses terres, & condamné à une restitution de cinquante mille écus. Content d'être échappé du nauirage à ce prix, il sit représenter sur la porte de sa maison un abricottier, avec cette devise: d'abri-Cottier.

CODRUS. (Hift. anc.)

Codrus pro Paria non timidus mori.

Toutes les fois qu'on voit des oracles consultés, & de grandes actions saites en conséquence de leurs réponses, on ne sait plus si on est dans la sable ou dans l'histoire. Quoiqu'il en soit, la sable, qui tient lieu d'histoire pour les temps dont il s'agit, nous représente Codrus, dernier roi d'Athènes, se dévouant pour procurer la victoire à son parti, parce que l'oracle avoit dit que le parti dont le chef seroit tué, resteroit vainqueur. Il se déguisa, blessa & irrita un soldat ennemi pour s'en saire tuer, il périt, & les Athèniens surent vainqueurs, soit que l'oracle eût parlé ou non; ce qui arriva l'an 1095, avant J. C. Athènes alors devint république; les archontes succèdèrent aux rois: Médon, sils de Codrus, sut le premier archonte.

Juvenal parle d'un poëte nommé Codrus, auteur d'une Théséide, qu'il avoit eu souvent le malheur d'entendre:

Vexatus toties rauci Thefeide Codri.

La pauvreté de ce Codrus étoit passée en proverbe: Codro pauperior. Il vivoit, comme Juvenal, du temps de Domitien:

Cum jam femianimem laceraret Flavius orbem Ultimus, & ealvo ferviret Roma Neroni.

Virgile, au contraire, parle d'un poëte Codrus, dont il dit:

Mihi carmen

Quale mee Codro concedite; proxima Phobi Versibus ille facit.

Il est vrai que si Coridon loue son talent, Tirsis l'accuse d'envie:

Invidia rumpantur ut ilia Codes.

COEFFETEAU (NICOLAS), dominicain, puis évêque de Dardanie in partibus, nommé enfin à l'évêché de Marseille par Louis XIII, écrivain estimé de son temps, auteur d'une histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Constantin, continuée par Marolles & Cl. Malingre, d'une traduction de Florus & de quelques ouvrages de controverse. On a aussi de lui un ouvrage intitule: Tableau des passions humaines, leurs causes & leurs effets.

Laissons-en discourir la chambre & Coëffeteau.

A dit Boileau.

Ne à Saint-Calais dans le Maine, en 1574. Mort en 1623.

COETIVI (PREGENT), seigneur de) (Hist de Fr.), gentilhomme Breton, nommé amiral de France en 1439, sur tué d'un coup de canon au siège de Cherbourg en 1450. Alain de Coëivi son frère, successivement évêque de Dol, de Cornouailles, d'Avignon, puis cardinal, employé dans beaucoup d'affaires importantes, insulta, dit-on, le pape Paul II en plein consistoire, & l'accabla de reproches qui restèrent impunis. Il mourut à Rome le 22 juillet 1474.

COETLOGON (ALAIN-EMMANUEL), d'une très-ancienne famille de Breragne, servit sous Louis XIV avec la plus grande distinction. Il passa du service de terre à celui de mer, & sut un des excellens marins de ce règne, le seul où la France ait eu des marins & une marine. Il se trouva & se fignala dans onze batailles navales. En 1674, l'amiral Tromp ayant fait une descente à Belle-Isse sur les côtes de Bretagne, sut obligé de se rembarquer le 28 juin, à l'arrivée de M. de Coëtlogon: celui-ci étoit au combat de la Baye de Bantry en Irlande, du premier mai 1689, où la flotte Angloise sut battue par la flotte Françoise; il étoit à la malheureuse affaire de la Hougue en 1692. En 1703 il battit, le 22 mai, cinq vaisseaux de guerre qui escortoient une flotte marchande Angloise & Hollandoise, en prit quatre, & le cinquième sut coulé à fond. Il étoit en 1704 au combat de Malaga. Il ne reçut sa recompense que sous Louis XV. Il fut fait chevalier des ordres en 1724, & maréchal de France peu de jours avant sa mort arrivée le 7 juin 1730. Il avoit alors quatre-vingetrois ans.

CŒUR (JACQUES) (Hist. de Fr.) M. Bonamy, de l'académie des belles-lettres, qui a sait une étude particulière du procès de Jacques Caur, argentier du roi Charles VII, & de tous les saits qui le concernent, le représente non-seulement comme innocent, mais comme une des plus illustres & des plus respectables victimes que la soiblesse ait jamais sacrisées à la haine & à l'envie. Charles VII sur redevable à Jacques Caur de l'ordre qui règna dans ses sinances, de la suppression des abus qui s'étoient introduits dans la fabrication des mon-

noies. du rétablissement du commerce, que les guerres contre l'Angleterre avoient entièrement détruit, & auquel il sut donner une étendue & une activité inconnues jusqu'à lui. Jacques Cœur ne sut pas moins utile à son maître que les Dunois, les Labire, les Saintrailles, les Chabannes, & ces héros sans doute auroient été moins heureux dans leurs exploits, s'ils n'eussent été secondés par les soins vigilans de Jacques Ceur, & par son intelligence pour l'approvisionnement des armées qu'ils commandoient. Peut-être auroit-on pu lui objecter que le commerce qu'il faisoit avec les finances de l'état, il le faisoit pour son propre compte, & qu'il n'enrichissoit que lui; on ne voit pas cependant que ce reproche lui ait été fait. Ce commerce étoit immense, il en faisoit plus à lui seul que tous les marchands de l'Europe ensemble. Il avoit en propre une douzaine de navires qui étoient sans cesse en mouvement; il avoit enlevé aux Gênois & aux Vénitiens le commerce de l'Egypte & des Echelles du Levant. L'immensité de ses richesses sit croire qu'il avoit le secret de la pierre philosophale; ce secret, suivant Borel, lui avoit été communiqué dans son ensance par Raimond Lulle. Ses richesses & sa faveur excitèrent l'envie. fon luxe irrita. «Ce fut là son plus grand crime, » dit la Thaumassière, ses richesses donnèrent » envie à des vautours de cour d'en poursuivre la » confiscation». Pour le perdre dans l'esprit du roi, on commença par lui imputer la mort d'Agnès Sorel. Agnès avoit été bien éloignée d'un tel soupçon, elle l'avoit nommé un de ses exécuteurs testamentaires; il fut averé qu'elle n'avoit pas été empoisonnée, qu'elle étoit morte en couche, & que son ensant avoit vécu six mois après elle. Jeanne de Vendôme, qui s'étoit portée pour accusatrice de Jacques Caur, sut condamnée à lui saire amende honorable; mais il succomba sous d'autres accusations.

Il avoit, disoit - on, fait sortir de l'argent du

rovanme.

Il est clair que par la balance du commerce, il arrivoit tantôt que l'argent sortoit, & tantôt qu'il entroit.

Il avoit renvoyé à Alexandrie un esclave chrétien qui s'étoit résugié en France, & qui à son retour en Egypte avoit abjuré le christianisme.

Jacques Caur répondoit qu'il avoit ignoré que cet esclave sût chrétien; que d'ailleurs la bonnefoi du commerce avoit exigé qu'il renvoyât un esclave sugitif à son maître qui le réclamoit, & que tel avoit été l'avis de tous les négocians qu'il avoit assemblés exprès à Montpellier pour les consulter sur cette affaire.

Il avoit vendu des armes aux Mahométans, qui les avoient employées avec succès contre les chrétiens.

Il répondoit qu'il ne les avoit vendues qu'avec la permission du pape.

On lui donna des commissaires qui surent en même-temps, dit M. Bonamy, ses ennemis, ses geoliers & ses juges. On a encore la liste des gens de la cour auxquels il avoit prêté de l'argent sans interêt. Cette liste est longue; elle contient des évêques, des maréchaux de France, des chevaliers, des chambellans, échansons, secrétaires du roi, maître des requêtes, &c. Tous ces débiteurs regardant la condamnation de Jacques Caur comme une quittance pour eux, travaillèrent à sa perte; ils surent bien secondés par les juges & par le gouvernement.

A seine Jacques Caur étoit - il arrêté, que le roi avoit deja prélevé sur ses biens cent mille écus. & ses nombreuses terres étoient destinées d'avance à ses juges. On le transsèra sans raison dans une multitude de prisons différentes : les juges parurent se resuler avec affectation aux preuves de son innocence. Il avoit allégué des permissions des papes Eugène IV & Nicolas V. pour la vente des armes saite aux infidèles; il avoit dit que si ces permissions ne se trouvoient pas à Montpellier ou à Aigues - Mortes entre les mains de ses facteurs, elles de trouveroient insailliblement à Rome. Elles ne se trouvèrent ni à Montpellier, ni à Aigues-Mortes; on le condamna sur ce sondement, & après la condamnation elles se trouvèrent à Rome, où l'on n'avoit pas voulu envoyer. Il alléguoit le privilège de cléricature, & son évêque le réclamoit; au lieu d'admettre ses lettres de tonsure, qu'il offroit de produire, on aimoit mieux interroger des barbiers pour savoir si en le rasant, ils lui avoient fait la tonsure, ou s'ils en avoient apperçu des vestiges: enfin on vouloit le perdre, & on le perdit; ses débiteurs furent quittes, & ses juges partagèrent ses dépouilles; on déclara qu'il avoit encouru la peine de mort; mais à la prière du pape, le roi lui remit cette peine, & se contenta de le bannir. On le retint moitié libre, moitié prisonnier chez les Cordeliers de Beaucaire, sans doute pour tirer de lui les éclaircissemens nécessaires au sujet de ses facteurs, & des fonds qui devoient lui rentrer. Il fit savoir son sort à un de ses sacteurs, nommé Jean de Village, qui lui étoit resté fidèle. Celuici vint se loger chez les Cordeliers de Tarascon, ville située sur la rive gauche du Rhône, vis-àvis de Beaucaire, & par des intelligences pratiquées entre les Cordeliers de ces deux villes, il trouva le moyen d'enlever Jacques Caur, pour lequel il avoit préparé un navire tout armé, qui le porta en sûreté à Rome. Jean de Village rendit à Jacques Caur le compte le plus exact de ses fonds & de leur emploi; ils partagèrent le profit. La plupart des facteurs de Jacques Caur étoient des hommes distingués par les talens, plusieurs d'entre eux parvinrent à de grands emplois, ou acquirent une grande sortune par des travaux utiles, ce qui prouve que Jacques Caur avoit le mérite d'un homme d'état, celui de se connoître

en hommes. Quelques - uns de ces sucteurs se piquèrent, comme Jean de Village, o'une fidélité inviolable envers un bienfaiteur & un ami malheureux; la remise qu'ils lui firent de ses sonds adou-

cit la rigueur de son sort.

La prise récente de Constantinople, par Mahomet II, répandoit alors la terreur dans l'Europe; Calixte III, à son exaltation, avoit juré de saire la guerre aux Turcs. & de ne rien négliger pour reprendre cette capitale de l'empire Grec: abandonné par tous les princes chrétiens, il ne fur presque seconde que par ce même Jacques Cœur, condamné pour avoir fourni des armes aux infidéles. Cet homme, propre à tout & capable de tout, se mit à la tête des troupes de l'église, mais en traversant l'Archipel, il tomba malade dans l'isle de Chio, & y mourut. Jean d'Auton, historien de Louis XII, & qui avoit vécu avec les enfans de Jacques Caur, dit qu'il y est enterré dans l'église des Cordeliers. Sa semme, Macée de Leodepard, étoit morte de chagrin dans le cours de son procès. L'histoire du second mariage de Jacques Cour dans l'isle de Chypre, & de sa seconde fortune plus grande que la première, & des deux filles qui naquirent de ce second mariage, & qu'il maria & dota richement, n'est qu'une sable impossible. Les dates ne s'accordent point avec cette histoire, puisque l'arrêt de Jacques Caur est du 29 mai 1453, & qu'il mourut en 1455. Le temps manque pour cette seconde fortune qu'on a imaginée. L'obituaire de Saint-Etienne de Bourges lui donne le titre de capitaine général de l'église contre les infidèles, & Charles VII auquel il recommanda ses enfans en mourant, déclare dans des lettres du 20ût 1457, que Jacques Caur étoit mort en exposant sa personne à l'encontre des ennemis de la foi catholique.

Les ensans de Jacques Cœur, sur-tout son fils aîné, archevèque de Bourges, ne cessèrent de soliciter la réhabilitation de sa mémoire & la restitution de se biens. Dès le vivant de Jacques ils avoient voulu saire casser l'arrêt, leurs moyens de cassaion avoient été rejettés comme impertinens & contraires à l'honneur & autorité du roi; mais le roi touché des malheurs de Jacques Cœur & de sa samille, rendit à ses ensans une partie de la confiscation, & ils renoncèrent au reste. Cette affaire eut cependant une suite sous le règne suivant. Voyer l'article CHABANNES, comte de Dammartin.

CŒUVRES. Voyez Estrées.

COFFIN (CHARLES) (Hist. litt. mod.), né le 4 octobre 1676 à Buzanci, bourg du diocèse de Reims, élève, ami & successeur célèbre de M. Rollin, dans la place de principal du collège de Beauvais; on devine que sa vie a dû être retirée, laborieuse & peu séconde en événemens; on a recueilli ses œuvres en deux petits volumes in-12, & elles ont paru en 1755; elles contiennent pluseurs harangues, des pièces relatives aux usages

de l'université de Paris, quelques complimens françois en petit nombre, des pièces de poésse latines de disférens genres, des épitaphes, & ensin les hymnes si connues.

Parmi les poésses profanes, celles qui concernent la question de la prééminence entre le vin de Champagne & le vin de Bourgogne, méritent sur-tout d'être remarquées: elles ont autant de réputation que des vers latins modernes peuvent en avoir parmi nous.

M. Grenan, professeur au collège d'Harcourt, & connu par ses ouvrages, célèbra le vin de Bourgogne dans une ode remplie de beautés. Il crut qu'il devoit, pour l'honneur de son sujet, médire du vin de Champagne; ses seproches sont vagues, & sont même peu offensans dans la langue poétique.

Nam fuum Rhemi licet uf que Baccham
Jaditent; aftu petulans jocofo,
Hic quidem fervet cyathis, & aură
Limpidus acri,
Vellicat nares avidas; venenum
At latet: multos facies fefellit.'
Hic tamen menfam modico steundam
Munere spargat,

M. Coffin, né en Champagne, crut devoir défendre le vin de sa patrie. Il le désendit dans une ode plus belle encore que celle de son rival; on peut juger du ton de sa poésse par ces strophes que les amateurs des vers latins ont retenues.

Men' gratus error ludit, an intimis
Gliscens medullis infinuat calor?
Venisque conceptus sonantes
Se liquor in numeros resolvis?.
Cernis micanti concolor ut viero,
Latex in auras, gemmeus aspici,
Scintillet exultim, utque dulces
Naribus illecebras propines
Succi latentis proditor halitus;
Ut spuma motu lactea turbido
Crystallinum blande repente
Cum fremitu reparet nitorem.

M. Grenan répondit par une requête poétique; adressée à M. Fagon, premier médecin du rois M. Cossin répliqua par un décret de la faculté de médecine, qu'il suppose établie dans l'isle de Cos, parrie d'Hippocrate. Ces deux pièces ingénieuses qui terminent la querelle sont dignes des deux premières.

Nous citerons encore de M. Coffin ce distique fait pour M. Racine le fils:

En quem relligio fibi vindicat unica vatem, Cujus scripta velit vel Pater esse suaLe premier de ces vers justifie le second, &

l'empêche d'être une exagération.

Quant aux hymnes, M. Coffin dit lui-même dans un avertissement, qu'il a été moins occupé des beautes de la poésie, que du soin de nourrir la piété des fidèles. In his scribendis hymnis non tam poëtico indulgendum spiritui, quam nitori & pietati consulendum esse existimavi. On peut lui reproches de manguer quelquesois de chaleur & d'harmonie, de n'être point second en idees, & de creer rarement son expression; mais du moins ses expressions sont toujours heureusement choises; son Ryle est toujours clair & plein d'onction, sa latinité d'un goût très-pur: c'est la comparaison avec Santeuil qui lui fait tort; il n'a point sans doute l'enthousiasme, le mouvement, les transports poétiques de Santeuil. Voici pourtant dans l'hymne de l'Epiphanie deux strophes sur la réprobation des juis & la vocation des gentils, que Santeuil n'eût pas défavouées.

O arcana Dei concilia; 6 ! tuo
Deturbata gradu, primus amor Dei
Plebs Judæa, tuis gloria gentium
Damnis vitaque nafeitur :
Jam nasiya olcæ brachia decidunt,
Rami degeneres, germen adulterum,
Miraturque novos femine non suo
Arbor crescere surculos.

Dans la fondation des prix publics dans l'université de Paris, il manquoit un prix de version en seconde. M. Cossin y suppléa: il mourus le 20 juin 1749. M. Crevier a fait son épitaphe.

COGGESHALE (RADULPHE ou RAOUL) (Hist. litt. mod.), savant religieux Anglois des 12º 8c 13º siècles. On a de lui une chronique de la Terre-Sainte, une chronique angloise depuis l'an 1066 jusqu'à l'an 1200, & une histoire des mouvemens élevès en Angleterre sous le roi Jean-Sansterre; le tout publié en 1929, par dom Martène & dom Durand, dans le ciaquième volume de l'Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum, & c. Cet auteur avoit été blessé au siège de Jérusalem par Saladin, & avoit vu les saits qu'il rapporte dans sa chronique de la Terre-Sainte. On croit qu'il mourut en 1228.

COGOLIN (JOSEPH DE CUERS) (Hist. litt, mod.), gentilkomme Provençal, officier de Marine, mort le premier janvier 1760 à 56 ou 57 ans, auteur d'une traduction en vers françois de l'Episode d'Aristée, dans le 4º livre des Géorgiques, & de la dispute d'Ajax & d'Ulysse pour les armes d'Achille, dans les Métamorphoses,

COHORN (MEMNON) (Hist. mod.) C'est le Vauban des Hollandois: il fortifia & désendit la plupart de leurs places. «Ce sut, dit avec raison le président Hénault, un beau spechagle de voir

» au siège de Namur, en 1692, M. de Vauban » assièger le fort *Cohorn*, désendu par *Cohorn* lui-» même, qu'il appelle

Le rival de Vauban, mais jamais son égal.

Cohorn ne se rendit qu'après avoir été mis hors de combat par une blessure qui sut, alors jugée mortelle, & dont cependant il guérit. En général, c'est un beau spectacle dans la guerre que de voir de grands talens opposés les uns aux autres; un plus beau spectacle seroit de les voir dans la paix réunis pour la félicité publique.

Cohorn regardoit Bergopzoom comme son chesd'œuvre, on sait qu'il sut pris en 1747 par M. de Lowendal, qui sut fait alors maréchal de France. Cohorn mourut en 1704. On a de Cohorn un traité en slamand sur une nouvelle manière de sortisser les places.

COIGNY (FRANÇOIS DE FRANQUETOT, duc de) (Hist. de F.), maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, remporta deux victoires célèbres, qui furent les deux premières du règne de Louis XV. L'une fut celle de Parme, du 29 juin 1734; l'autre, celle de Guaftalle, du 19 septembre suivant. Il mourut le 18 décembre 1759.

COINTE (CHARLES LE) (Hist. litt. mod.), oratorien. Ses Annales ecclesiastici Francorum lui assurent un rang distingué parmi les savans. On ne sait pas sort-communément qu'il eut part au traité de Munster, ayant suivi au congrès tenu dans cette ville M. Servien, auquel il sournit tous les mémoires nécessaires pour le traité. Né à Troyes en 1611. Mort à Paris en 1681.

COISLIN (DU CAMBOUT DE) (Hist. de Fr.). Nom d'une ancienne & illustre maison de Bretagne, dont étoient :

1º. Jean, tué à la bataille d'Auray, en 1364.

2°. Jean, son neveu, sait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415.

3°. Pierre - César, marquis de Coistin, colonel général des Suisses & Grisons, mort le 10 juillet 1641, des blessures qu'il avoit reçues au siège d'Aire,

4°. Les deux ducs de Coistin ses fils & petits-fils, pairs de France, Coistin ayant été érigé en duchépairie l'an 1664. Tous deux ont été de l'académie françoise.

5°. Le cardinal de Coistin, grand aumônier de

France, mort le 5 février 1706. 6°. L'évêque de Metz, son neveu, premier aumônier du roi. Il sur aussi de l'académie françoise. 7°. Dans la branche des marquis du Cambout,

Armand-Joseph, blessé à la bataille de la Marsaille, 8°. Jacques, marquis du Cambout, son frère aîné, tué au combat de Carpy en Italie, le 9 juillet 1701, COK ou COOKE (EDOUARD) (Hift. list. mod.), chef de justice du banc royal en Angleterre, comu par ses instituts des loix d'Angleterre, traduits en françois par l'abbé Coyer. Mort en 1634.

COLARDEAU (CHARLES-PIERRE) (Hist. mod.), sur élu à l'académie françoise & non reçu, étant mort dans l'intervalle de l'élection à la réception, le 7 avril 1776. Il étoit ne en 1735. Ainsi sa vie n'a été que de quarante ans; sa earrière poétique, quoique bornée, a été bien remplie. M. de la Harpe qui l'a remplacé à l'académierançoise, en parle ainsi dans son discours de réception.

a M. Colardeau, ne avec le talent le plus heu-» reux, marqua son premier essai de tous les ca-» ractères d'un poëte. Une élégance facile & bril-* lante, un sentiment exquis de l'harmonie', cette imagination qui anime le style en coloriant les objets, cette sensibilité qui pénètre l'ame en même-temps que le vers charme l'oreille, enfin ce naturel aimable qui grave dans la mémoire des lecteurs les idées & les sentimens, & suivant l'expression de Despréaux, laisse un long souvenir; voilà ce que le public, enchanté d'avoir un poëte de plus, remarqua dans l'épitre d'Héloise, monument justement célèbre que » son auteur élevoit à vingt ans, morceau vraiment précieux qui durera autant que notre langue, qu'on fait par cœur dès qu'on l'a lu, & qu'on relit encore quand on le sait par cœur. Si les autres sujets que traita depuis M. Colardeau n'ont pas toujours été aussi heureusement choisis, on y retrouve du moins ce talent du style qui sépare du langage vulgaire le langage qu'on a nommé celui des dieux ».

M. de la Harpe se rait absolument sur les tragédies de M. Colardeau; elles n'annoncent que du ralent pour la versification, mais nulle intelligence du théatre, nulle combinaison dans les plans, nul art pour tracer des portraits & pour les distinguer par des traits sensibles. Dans Astarbé, il n'a pas même su profiter de ces beautes sublimes que lui offroit Télémaque, & de ces traits prosonds dont M. de Fénélon peint Pygmalion & Astarbé. Cette pièce cependant se sit distinguer par le mérite du flyle; elle a certainement de ce côté là un avantage affez marqué sur plusieurs tragédies qui lui sont d'ailleurs supérieures. En général, la versification d'Astarbé est facile, harmonieuse, égale, élégante, souvent même énergique, comme dans ce beau vers qui peint si bien Pygmalion expirant, & qui a été si justement applaudi au théatre:

Joint le tourment de vivre à l'horreur de mourir.

Le récit suivant offre l'exemple d'une poésse bien mâle & bien ferme.

Mon orgueil se bornoit au vain titre d'amante; Les Dieux alloient m'unir au sort de mon époux,

Et les flambesux d'hymen brilloient déja pour nous .. Quand, au fit du tyran malgré moi réservée. Des bras de mon amant je me vis enlevée : De cent coups de poignard je vis percer son cœur : On aiouta bien-tôt l'outrage à la fureus. Dans ce palais funefte on me trains mourante a Pygmalion brava les larmes d'une amante. Et voulant me forcer de répondre à ses vœux . Il serra de l'hymen les détestables nœuds. Ouel hymen! le cruel dans sa rage jalouse Venoit d'empoisonner sa malhenreuse épouse . Et dans ce jour encor , son frère infortuné . Sichée à nos autels mourut affaffiné. Orcan . il m'inspira la fureur qui m'anime . Et dans ses bras sanglans j'ai respiré le crime-Affife à ses côtés sur le trône des rois, Je devins politique & barbare à la fois. Enfin que te dirai-je ? à ses destins unie . Le cruel m'infecta de son fatal génie,

Ces traits ont de l'énergie; mais M. Colardeau voulant rendre Astarbé plus odieuse que Pygmalion, n'auroit pas dû la faire naître avec une ame pure & innocente, qui ne se soit eu avec que dans le commerce forcé qu'elle avoit eu avec Pygmalion. C'est ainsi que dans cette pièce il est difficile de trouver un morceau entier, un récit, un tableau absolument fini dans son genre, & où la main de l'écolier ne se montre pas à côté de la main du maître.

Dans la tragédie de Caliste, M. Colardeau 2 2isément évité les irrégularités manisestes, les hardiesses licentieuses de la belle Pénitente de Rowe, mais il n'a guères de Beautés qui n'appartiennent à cet auteur, & il n'a pas transporté dans sa pièce toutes les beautés de la pièce de Rowe, M. Marmontel loue dans M. Colardeau le talent de peindre & d'émouvoir, & singulièrement ce tour d'expression « noble, sacile & naturel, qui, dans les n belles scènes de Caliste, nous rappelloit la sensi-» bilité, l'élégance & la mélodie du style enchann teur de Racinen. Le style de Caliste a plus en effet la couleur tragique que celui d'Astarbé. Les œuvres de M. Colardeau ont été recueillies en deux volumes in-8°. en 1779. On a dit de lui, & on l'a même écrit, qu'il ne distinguoit pas les couleurs dans la nature, qu'il ne voyoit que le, noir & le blanc, & des nuances des clairs & des ombres. Il femble qu'une conformation si particulière de ses yeux auroit dû avoir une influence plus marquée sur ses écrits & sur toute sa personne. Cette tradition pourroit bien venir de ce que ses sens, affoiblis avant letemps par la maladie, avoient perdu de bonne heure une grande partie de leur usage.

COLBERT (Hist. de Fr.), grand ministre, sur les principes & les opérations duquel il y a aujour-d'hui un grand partage d'opinions. Son ministère a eu vingt-deux ans de durée, depuis la mort du

cardinal Mazarin, qui, en mourant, le recommanda au roi, & depuis la difgrace de Fouquet en 1661, jusqu'à la mort de Colbert lui-même, arrivée en 1683. Colbert est le héros de M. de Voltaire, qui, dans la Henriade, après avoir parlé de Richelieu & de Mazarin, ajoute:

O toi, moins puissant qu'eux, moins vaste en tes desseins, Toi dans le second rang le premier des humains, Colbert, c'est sur tes pas que l'heureuse abondance, Fille de tes travaux, vient enrichir la France; Bienfaiteur de ce peuple, ardent à l'outrager, En le rendant heureux tu sauras l'en vanger; Semblable à ce héros consident de Dieu même, Qui nourrit les Mébreux pour prix de leur blasphème.

Dans la nouvelle édition des œuvres de M. de Voltaire, on trouve une grande note sur ces vers de la Henriade; on y discute à charge & à décharge tout le bien & tout le mal qui ont été dits de ce grand ministre. « Les opinions sur Colbert, y dit-on, » sont si opposées entre elles, ses admi-» rateurs l'ont place fi haut, ses détracteurs l'ont » ensuite tant rabaisse, qu'il n'existe peut-être pas » un seul livre où il soit mis à sa véritable place ». En convenant de tout ce qu'il a fait pour la Marine, le commerce, les manufactures, en un mot pour la splendeur de l'état, on lui reproche sa conduite envers Fouquet, les movens ruineux » qu'il employa pour foutenir aux dépens du » peuple le faste de la cour, la dureté de ses ré-» glemens pour les manufactures, la barbarie du y code des aides & des gabelles, & ses opérations » sur les monnoies & les retranchemens des a rentes n.

Dans cette note, saite sans doute par un homme anstruit, il se trouve quelques sautes. En parlant de la disgrace de Fouquet, l'auteur dit: « l'ussort, a allié de Colbert, sut un de ses juges, le Tellier le persécutoit avec violence. On disoit alors: le Tellier a plus d'envie que Fouquet soit pendu, mais Colbert a plus peur qu'il ne le soit pas».

C'est tout le contraire, & cette saure est de quelque importance, parce qu'elle dénature les éaractères. C'est M. le Tellier qui affectoit une sausse modération, Colbert s'abandonnoit à toute Timpétuosité de son caractère. Le mot cité est de M. de Turenne, & c'est l'abbé de Choisy qui le rapporte dans ces termes:

« Pendant qu'on faisoit le procès à monsieur Fouquet, Ruvigny louoit un jour M. le Tellier de sa modération, & mont l'emportement de Colbert; effectivement, lui dit M. de Turenne, M. Colbert 2 plus d'envie qu'il soit pendu, & M. le Tellier 2 plus de peur qu'il ne le soit pas n,

C'est saisir finement les nuances des caractères, Et ce mot est conforme à l'idée qu'on se fait généralement de ces deux hommes & de leur conconduite dans cette affaire.

"Le Tellier, dit M. le président Hénault, avoit " l'esprit net, sacile & capable d'affaires: personne " ne sut avec plus d'adresse se maintenir dans les " diverses agitations de la cour, sous des appa-" rences de modération, & il ne prétendit jamais " à la dernière place dans le ministère pour occu-" per plus sûrement la seconde".

M. Colbert au contraire gâteit souvent, par l'humeur, la brusquerie & la violence même, ce qu'il faisoit de bien. Voici quelques traits de son caractère tracés de la main du premier président de Lamoignon, qui avoit eu d'importantes affaires à

traiter avec lui.

" C'est, dit-il, un des esprits du monde les plus " difficiles pour ceux qui ne sont ni d'humeur, " ni d'état à lui être entièrement soumis.

» Cela vient plutôt de son humeur que d'aucune » mauvaise volonté: mais cette humeur est capa-» ble de produire de bien mauvais effets, car il » la suit entiérement, & il se fortifie dans ses dé-» fauts par ses bonnes qualités; & comme il est plein de la connoissance des services qu'il rend. » lesquels sont en effet très-grands, & tels que » je crois qu'il n'y a personne qui pût travailler » avec plus d'application, avec plus de fidélité » & de capacité, même avec plus de fuccès, pour dégager les finances du roi, pour en ôter » les abus & y établir un ordre excellent, cette » connoissance lui fait croire que tout ce qui ne " fuit pas ses sentimens est mauvais; qu'on ne peut le contredire sans ignorance ou sans malignité; & il est si persuadé que toute la bonne » intention est chez lui, qu'il ne peut pas croire » qu'il s'en puisse trouver chez les autres, à moins » qu'ils ne se rangent entièrement à son avis; » c'est ce qui le porte à vouloir trop fortement » ce qu'il veut, & à employer toute sorte de » moyens pour parvenir à la fin qu'il s'est pro-» posée, sans considérer que bien souvent les » moyens sont tels, qu'ils peuvent rendre mau-" vaile la meilleure fin du monde.

» Son humeur & son habitude le portent aussi » à conduire toutes choses despotiquement; & » comme il n'a pas été dans les compagnies réglees, où on apprend à désérer aux sentimens » des autres, & à régler sa conduite & son propre » jugement par le secours de ceux avec lesquels on travaille, il croit devoir tout décider & tout » emporter par sa seule autorité, sans se concerter avec ceux qui ont titre & caractère pour juger des objets dont il s'agit: au contraire, » ce sont ceux là dont il est le plus éloigné de » prendre conseil, parce que ce seroit comme un » partage d'autorité qu'il ne peut souffrir, & cette n même disposition le jette dans une autre extré-» mité qui paroît d'abord bien opposée, mais qui n procède du même principe, & que j'ai retrouvée dans plusieurs personnes du même caractère,

* c'est d'être très - susceptible des distèrentes impressions que ses valets & ceux qui sont entiérement soumis à ses ordres, lui veulent donner.
La désiance & les soupçons suivent presque toupjours ces dispositions-là; aussi je n'ai vu per-

sonne qui en soit plus susceptible ». Un autre homme d'état, qui ne connoissoit & ne considéroit Colbert que par son administration, & qui d'ailleurs s'étoit chargé de le louer, l'a peint beaucoup plus avantageusement. Il désendit, ditil, sans relâche la chose publique contre l'intérêt particulier, la société contre l'individu, & l'avenir contre le présent; les abus ne tardèrent pas à disparoître. Il modifia & diminua les impôts, mais avec tant de justesse & de sagacité, qu'en dégageant l'industrie, le commerce & l'agriculture des poids immenses qui arrêtoient leur mouvement, la recette fut augmentée. Il abolit la plus grande partie des péages qui génoient les communications, embarraffoient le commerce, & excitoient les marchands à la fraude. En même-temps qu'il établissoit un ordre rigoureux dans les recettes, il examinoit avec scrupule & réduisoit avec sagesse ses dépenses. On a souvent reproché à Colbert d'avoir sacrifié l'agriculture aux manusactures, d'avoir pris les branches pour le tronc, & les effets pour les causes. Son panégyriste s'attache à prouver que Colbert a favorise à-la fois ces trois sources importantes de la prospérité du royaume, l'agriculture, l'industrie, le commerce; qu'il a connu tout le prix de l'agriculture, & qu'il ne l'a point sacrissée aux autres objets; qu'au contraire, ces objets qu'il semble avoir particulièrement protégés, il les regardoit avec raison comme de puissans encourageamens pour l'agriculture. Il diminua les impôts sur les terres, principalement les tailles, qui affectent les cultivateurs les plus pauvres; il tempéra la rigueur des saisses qu'elles occasionnent. La plupart des grands chemins étoient impratiquables, Colben les fit réparer; il fit ouvrir de nouvelles routes; il sentit que des canaux rendroient les communications plus faciles, & restitueroient à la culture des grains & à la population une partie de ces nombreux arpens qu'il faut consacrer à la mourriture des animaux nécessaires au transport par terre. Le canal de Languedoc fut entrepris & exécuté, le canal de Bourgogne fut projetté. Ces chemins, ces canaux font fans doute un service important rendu à l'agriculture. Colbert restreignit les prérogatives usurpées par les charges ; il abolit sine multitude de privilèges injustes; il diminua les profits des affaires de finances, & les rendit plus rares; il fixa d'une manière positive les créances publiques; il assura le paiement des intérêts: tous ces arrangemens firent baisser rapidement, mais sans contrainte, le prix de l'argent, & l'argent reflua vers le commerce & les campagnes, nouveaux bienfaits de Colbert envers l'agriculture. Enfin, en étendant & reunissant, comme il fit, la marine, la pêche, le commerce, les colonies, les

Histoire. Tome II. Première Part.

arts & les manufactures, il présentoit à la terre de nouveaux hommes à nourrir, & aux propriétaires de nouveaux objets de jouissance & d'émulation. Voilà ce qu'a fait pour l'agriculture ce Colbert tant accusé d'en avoir méconnu l'importance.

On fait tout ce que Colbert fit pour le commerce; il le désendit contre l'autorité, contre l'intérêt des fermiers, contre la multiplicité des droits & des préjugés. La marine étoit détruite quand Louis XIV confia ce département à Colbert. Peu d'années après. on comptoit plus de cent vaisseaux de guerre & foixante mille matelots; en même - temps on vit s'élever les arsenaux de Toulon, de Brest, de Rochefort : Dunkerque fut acheté des Anglois. Tous les arts furent rassemblés & fixés en France: c'est Colbert qui fonda les académies de peinture & d'architecture : c'est à lui qu'on doit l'école de Rome. où l'on entretient, aux dépens du Roi, les élèves qui ont remporté des prix à Paris. C'est par ses soins & son activité que furent élevés ou persectionnés la plupart des monumens qui embellissent Paris. & qui contribuent à sa commodité, les quais, les boulevards, les places publiques, le louvre & les tuileries. Nous lui devons l'académie des belleslettres & celle des sciences; il augmenta la bibliothèque du roi & le jardin des plantes, il fit élever l'observatoire, il appella Huyghens & Cassini; par lui les biensaits de Louis XIV allèrent chercher des étrangers dignes de cette distinction, mais négligés dans leur pays.

La marine françoise se soutint avec honneur & avec éclat sous Jean-Baptiste Colbert son fils, marquire de Seignelay; ce sut même alors que la France eut véritablement l'empire de la mer. C'est sous M. de Seignelay qu'on voit ou se former ou s'élever au comble de la gloire les Château-Renaud, les Tourville, les d'Étrées, les Nesmond, les Pointis, les Jean Bar, les Dugué-Trouin. Sa mort, arrivée le 3 novembre 1690, sut le signal de la décadence de cette marine triomphante, qui périt deux ans après à la malheureuse affaire de la Hogue.

CHARLES COLBERT, marquis de Croissy, frère de M. Colbert, & oncle de M. de Seignelay, après avoir servi avec honneur & avec succès dans diverses ambassades, sut sait ministre des affaires étrangères, à la place de M. de Pompone. (Voyez à l'article ARNAULD, l'article particulier de M, de Pompone.)

Pompone.)

M. de Croissy (mort le 28 juillet 1696) eut pour fils M. de Torcy (Jean-Baptiste Colbert), ministre plein de zèle, de douceur, de raison, de lumières, sous qui l'autorité royale, au lieu de cette fierté imposante qui avoit préparé les malheurs de l'état, prit un caractère plus paternel & plus véritablement auguste. Ses mémoires sont aimer Louis XIV, & sur-tout le marquis de Torcy; la paix d'Utrecht sut son ouvrage; & avec quel zèle, quelle adresse, quelle patience, devenue nécessaire, ne la négocia-t-il pas? Il avoit vu les jours

désastreux, il avoit vu Louis XIV, réduit par la guerre à l'impossibilité de continuer la guerre & de faire la paix, verser en plein conseil des larmes amères sur les maux de son peuple qu'il ne pouvoit soulager. M. de Torcy mourut le 2 septembre 1646.

D'une autre branche des Colbert étoit le marquis de Villacerf, Edouard COLBERT, surintendant des bâtimens, après M. de Louvois. Il mourut le 18 pctobre 1690.

EDOUARD COLBERT son fils, marquis de Villacers, sur tué à la bataille de Cassel, le 11 avril 1677.

François-Michel COLBERT DE VILLACERF, un autre de ses fils, sut tué au siège de Furnes, le 5 janvier 1603.

GILBERT COLBERT, marquis de Saint-Pouanges, frère de M. de Villacerf, surintendant des bâtimens, &, comme lui, fils d'une le Tellier, étoit, pour ainsi dire, le lien des deux samilles ministérielles, rivales & ennemies, de le Tellier Louvois, & de Colbert Seignelay.

Pacis erat mediufque belli.

Il eut sous M. de Louvois un crédit en quelque sorte étranger à la famille Colbert. Il mourut le 23 octobre 1706.

La famille Colbert a produit encore plufieurs personnages d'stingués, soit dans les armes, soit dans l'église. Parmi ces derniers, on ne peut oublier Charles-Joachim Colbert, sous les ordres duquel a été publié ce catéchisme théologique de Montpellier, si estimé. On sait quel rôle a joué dans les disputes du jansénisme ce prélat célèbre.

Chéri dans son parti, dans l'autre respecté.

COLIGNY (Hift. de Fr.). On croit que la maison de Coligny vient des anciens comtes de Bourgogne; & le bourg de Coligny-le-Vieil, dont cette maison tire son nom, est en Franche-Comté. Nous avons parlé à l'article CHATILLON (voyez cet article) des principaux personnages de la maison de Coligny, qui ont porté ce nom de Châtillon à cause de leur terre de Châtillon-sur-Loing. Le moment où cette maison joue le plus grand rôle dans l'histoire, commence au maréchal de Châtillon, mort à Dax le 24 août 1522, en allant secourir Fontarabie, & dont le fameux Anne de Montmorenci, depuis connétable, eut le bâton de maréchal. Louise de Montmorenci, femme du maréchal de Châtillon, étoit la sœur du connétable Anne. De ce mariage . étoit ne, entre autres ensans, l'amiralde Coligny, tué à la faint-Barthelemi, l'homme le plus illustre de sa maison. Il sit ses premières armes dans les dernières guerres de François Ier, & fut dangereusement blesse en 1543, au siège de Binche. Sous le règne de lienri II il sur sait amiral. Il tenta d'établir une colonie de François au Brésil; sur terre il disciplina les troupes, & rendit des services essentiels. La persecution qu'éprouvoient alors les Protestans l'entraîna dans leur parti; il en fut le chef d'abord sous le prince de Conde, tué à Jarnac, & seul ensuite, au nom du jeune roi de Navarre; il fut pour le moins soupçonné d'avoir eu part à la conjuration d'Amboise; il le fut auffi de la mort du duc de Guise François; Poltrot, qui ne cessa de varier, & dans le cours du procès, & à la question & à la more, le chargea plusieurs fois, & le déclara autant de fois innocent. Il en dit affez pour que les Guises & les Catholiques aient cru Coligny coupable, pour que les Protestans l'aient jugé innocent, mais il n'a pas résolu le problème aux yeux de la postérité. Il paroît que ce soupcon de complicité contre l'amiral de Coligny sut principalement fonde sur deux saits : l'un, que Polirot ayant été adresse à l'amiral de Coligny par Soudise, avec une lettre de ce dernier, l'amiral, après avoir lu la lettre, dit à Poltrot : On me mande que vous avez le defir de bien servir la religion, servez-la donc bien; mot dans lequel on voulut trouver du myflère, & qu'on crut concerté entre l'amiral & Soubife. pour que l'amiral pût nier qu'il eût su le projet de

L'autre fait est que l'amiral, pour se laver de ce soupçon, disoit publiquement: « je n'ai aucune part » à la mort du duc de Guise, mais je ne puis que me » réjouir de la mort d'un si dangereux ennemi de » notre religion»; mot qui étonna dans la bouche d'un homme si prudent, mot cependant dont la franchise semble prouver l'innoceme de l'amiral.

Sa vie entière paroît démentir l'idée qu'il ait pu se permettre la ressource de l'assassinat.

Les partisans de l'amiral de Coligny réclamoient pour lui l'honneur de la prise de Calais: le duc de Guise, disoient-ils, n'avoit fait que suivre les mémoires de l'amiral, & qu'exécuter son plan, l'amiral n'ayant pu l'exécuter lui - même, parce qu'il avoit été sait prisonnier à Saint-Quentin.

Il sauva le parti protestant après la bataille de Jarnac; il battit le duc d'Anjou à la Roche-l'Abeille, le maréchal de Cosse à Arnay-le-Duc; il perdit la bataille de Moncontour (1569 & 1579.)

Malheureux quelquesois, mais teujours redouté; '
Savant dans les combats, savant dans les retraites;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites a
Que Dunois ni Gaston ne l'ont jamais été
Dans le cours triomphant de leur prospérité,

Ou vainqueur ou vaincu, il faisoit toujours la guerre avec des sorces insérieures, composées d'Anglois & d'Allemands, toujours prêts à se diffiper saute de paye, & de nationaux qui souvent s'accordoient mal avec ces étrangers, & qui d'ailleurs, servant par un choix libre, non par le devoir de l'obéissance, étoient plus difficiles à soumettre au joug de la discipline. Ajoutons que lui seul alors sayoit saire une guerre systematique, prévoir & surmonter les obstacles, prévoir même les échecs qu'il ne pouvoit éviter, & les réparer toujours. La plupart des généraux de son temps n'étoient encore que des chevaliers & des soldats, lui seul est un général. Supérieur au prince de Condé, au connétable de Montmorenci. & même au duc de Guise, François, il est, depuis le connétable du Guesclin, le premier François pour qui la guerre air ete un art. Du Guesclin meme n'eut peut-être pas, comme lui, ce talent singulier de tirer parti de ses défaites, & de rendre la victoire infructueuse à l'ennemi. C'est-là le trait qui caractérise Coligny. Maharbal disoit à Annibal : vous savez vaincre, Annibal, vous ne saver pas user de la victoire. Il eût dit an general françois: Coligny, vous ne pouvez pas toujours vaincre, mais le fruit de la victoire n'est jamais que pous vous. Ce fut lui en effet qui parut avoir vaincu à Jarnac & à Montcontour, puisque dès le commencement de la campagne suivante il porta la guerre d'une extrémité du royaume à l'autre. & jusqu'aux portes de Paris.

Un autre trait qui peint Coligny, & qui ne pouvoit échapper à l'auteur de la Henriade, est celui qu'expriment ces deux vers:

Coligny dans son cour, à son prince sidèle, Aimoit toujours la France en combattant contre elle.

Ce fut par - là qu'on l'attaqua & qu'on triompha de lui. Jusques - là Coligny, plus religieux que politique, content d'obtenir pour son parti, à chaque traité de paix, la liberté de religion, n'avoit jamais voulu d'autre sûreté que la parole du roi. Sujet soumis, patriote zélé, les seuls intérêts de sa religion exceptes, quand son parti lui proposoit d'exiger des places de sûreté: notre religion est libre. disoit-il, que pourrions-nous desirer de plus? On admiroit avec quelle promptitude & quelle facilité, à chaque nouvel armement, ces troupes se rangeoient sous son obeissance, ou étoient forcées d'y retourner; ce succès étoit dû en partie à la crainte qu'inspiroient ses armes, en partie à ses talens pour la négociation; c'étoit aussi l'esset de la consiance qu'inspiroit sa vertu, de l'indignation qu'excitoit une cour toujours parjure. Il étoit beau de dire au roi: «Je me sie encore à votre parole, quoiqu'on » vous y ait déja fait manquer ». Il étoit grand de dire à ses ennemis: a Je vous rends vos places, » je saurai bien les reprendre, si vous m'y forcez » par votre infidélité».

Les exemples de cette infidélité s'étant multipliés, on offrit des places de sûreté, elles furent acceptées; on prodigua les affurances, on épuisa toutes les reflources de la politique pour étouffer tout soupon, pour égarer toute prudence; on lédnist jusqu'au sage Coligny; ses défiances ne purent tenir contre le projet d'aller conquérir, pour le roi, les Pays-Bas sur le roi d'Espagne. On lui proposoit de purger la France, comme avoit sait autresois le connétable du Guesclin, des gens de guerre, dont les discordes civiles l'avoient remplie. & d'aller porter du secours à ses frères des Pays-Bas, opprimés pour leur religion. Cette entreprise étoit si naturelle, si conforme aux intérêts apparens de la France, si conforme sur tout aux desirs de l'amiral, qu'il ne put lui tomber dans l'esprit qu'on présérat le parti monstrueux d'égorger un tiers de la nation, sans autre fruit que l'exécration publique. Il vint à Paris faire les préparatifs nécessaires. Qu'il vienne avec ou sans escorte. qu'il retourne à Châtillon, qu'il revienne à Paris: toujours attiré, jamais retenu, il est accueilli, consulté; on lui montroit une confiance, on le combloit d'honneurs, dont l'excès même, justifié par le besoin qu'on paroissoit avoir de lui, & par l'emploi dont on le chargeoit, ne pouvoit être suspect. On prenoit avec lui des mesures pour ne pas effaroucher l'église, ni alarmer l'Espagne; mais lui voyoit on quelque ombre de défiance, on ne ménageoit plus rien, on se livroit entièrement à lui, on poussoit la dissimulation jusqu'à rompre presque ouvertement avec l'Espagne; on alla jusqu'à envoyer en Flandre des huguenors françois qui surprirent Mons & Valenciennes, & qui préparèrent les voies à l'amiral. Il fallut bien se rendre à de tels faits.

Le roi sur-tout témoignoit à l'amiral une confiance qui inquiétoit, ou paroissoit inquiéter sa mère: interrogé par elle sur une longue conversation qu'il venoit d'avoir avec Coligny, il répondit d'un ton menaçant: il m'a conseille, madame, de régner par moi - même. Il n'appelloit jamais Coligny que son père.

Coligny est assassiné par Morevel, mais il est. seulement blesse. A cette nouvelle, le roi entre en fureur; étoit-ce de ce que le coup avoit été tenté, ou de ce qu'il avoit été manqué? Il court chez l'amiral, l'embrasse, l'appelle plus que jamais son père, pleure sur lui comme Charles VI avoit pleuré sur le connétable de Clisson, lorsque celuici avoit été assassiné par Craon, le recommande au zèle & aux talens d'Ambroise Paré, jure, avec les imprécations qui lui étoient familières, de tirer de ce crime une vengeance terrible, fait fermer les portes de la ville pour que le coupable ne pût s'enfuir; tournant ainsi en marques d'intérêt pour l'amiral, les précautions mêmes qu'il prenoit pour l'empêcher de sortir de la ville, lui & ses amis. remplit Paris de gardes & de soldats dans le même esprit, & comme pour désendre l'amiral contreses enne mis.

L'attentat de Morevel est du 22 20ût, & le massacre général, où Coligny péris un des premiers, est de la nuit du 23 au 24. (Foyez l'ast. Bême.)
Le roi, la reine - mère & toute la cour allèrent

Cc 2

voir le cadavre déja fétide de l'amiral, pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon, & le roi répéta le mot de Vitellius: Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. La tête de l'amiral sut portée à Catherine de Médicis:

> Médicis la reçut avec indifférence,.... Et comme accoutumée à de pareils présens.

Quand il fallut s'expliquer avec les puissances etrangères sur cet horrible crime, on prit le parti d'imputer au malheureux Coligny une sausse conspiration contre le roi & toute la famille conspiration contre le roi & toute la famille coyale, & de le calomnier, parce qu'on l'avoit égorgé. (Voyez l'article CAVAGNES.)

Lorsque Henri, duc d'Anjou, qui avoit été de moitié de toutes ces violences, traversa l'Allemagne pour se rendre en Pologne, il trouva sur sa route des traces de l'horreur qu'inspiroit la saint Barthelemi. En entrant dans le cabinet de l'électeur Palatin, le premier objet qui frappa ses regards sut un portrait fort ressemblant de l'amiral de Coligny. « Vous connoissez cet homme, monsieur, lui dit l'électeur d'un ton sevère, » vous avez fait » mourir le plus grand capitaine de la chrétienté, » qui vous avoit rendu les plus fignalés fervices, ainsi qu'au roi votre frère. Le roi de Pologne un peu troublé, répondit: c'étoit lui qui vouloit nous faire mourir tous, il a bien fallu le prève-» nir.... Monsieur, repliqua l'électeur, nous en » savons toute l'histoire». A table, le roi de Pologne ne sut servi que par des huguenots françois, échappes au massacre de la saint Barthelemi, qui sembloient le menacer en le servant, & l'électeur parut prendre plaisir, pendant toute la journée, à lui faire craindre pour la nuit les représailles de ce massacre.

L'amiral de Coligny avoit écrit l'histoire des guerres civiles de France, ouvrage qui, venant de cette main, eût sans doute intéresse, & qui nous eût mieux sait connoître le caractère & l'étendue des talens de ce général; le manuscrit en sut remis à Charles IX, & ce prince n'étoit pas éloigné de le saire imprimer; mais le maréchal de Retz l'en détourna, & sit jetter l'ouvrage au seu en haine de l'auteur, « & envieux, dit brantôme, de » la mémoire & de la gloire de ce grand personnage, ce qu'il ne devoit, puisque l'envie ne » règne que parmi les pareils, & qu'autant de » semblance, disoit-on, y avoit-il, comme d'un » âne à un noble cheval d'Espagne ».

Le même Brantôme rapporte dans un autre endroit, qu'un Italien francise, qui paroît être le même maréchal de Retz-Gondi, confident de Cathérine de Médicis, vint protester quelque temps avant la faint Barthelemi, devant l'amiral lui-même, contre l'imputation qui lui avoit, disoit - il, eté saite, d'avoir voulu tuer l'amiral. Coligny le regarda en souriant, & lui dit: Vous êtes l'homme de la

cour que je foupçonnerois le moins d'un pareil coup : raillerie sanglante dans un temps où tuer étoit un mérite si grand & pourtant si commun. Brantôme la présente bien dans ce sens.

Voyez à l'article ANJOU, some I, première partpage 324, un mot du duc d'Alençon - Anjou sur l'amiral de Coligny, mot qui sait honneur à tous

deux.

L'amiral avoit deux frères, qui tous deux servirent la cause des Protestans; l'un sut Odet de Coligny, connu fous le nom du cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse à dix - neuf ans, evêque de Beauvais à vingt. Il se fit huguenot, & le pape Pie IV lui ôta la pourpre romaine; il l'avoit quittée de lui-même pour prendre l'habit guerrier; mais quand le pape la lui eut ôtée, il la reprit, se maria en soutane rouge avec Isabelle de Hauteville, & affecta de donner à sa semme un rang ecclésiastique, en la faifant nommer madame la cardinale, ou madame la comtesse de Beauvais. Après la mort du cardinal, elle demanda son douaire en justice. Sa demande sur rejence par un arrêt du parlement de Paris, rendu en 1604. Le cardinal avoit été décrété de prise de corps comme sujet rebelle & eccléfiastique scandaleux. A la bataille de Saint-Denis il portoit les armes contre le roi. Il mourut en 1571, en Angleterre, où il ésoit allé solliciter du secours en faveur des huguenots; il fut empoisonné par un de ses domestiques, qui, ayant été pris par les Rochellois, subir la peine de son crime.

L'autre frère de l'amiral étoit François de Coligny, connu sous le nom de d'Andelot : c'étoit un des plus utiles lieutenans de l'amiral, qui s'étoit défait en sa faveur de la charge de colonel général de l'infanterie françoise. (Voyez fur un crime qu'on lui a mal-à-propos imputé, l'article CHARRI.) On le nommoit le chevalier sans peur, titre que plusieurs ont porté, mais qui a toujours dû distinguer. Il sut rival du prince de la Rochefur-Yon, prince du fang; ils se disputèrent l'hé-ritière de la maison de Laval, & d'Andelot Pemporta par le crédit du connétable de Montmorenci son oncle. Cette rivalité fit naître une querelle entre eux. La grande réputation de valeur que d'Andelot s'étoit acquise sur pour le prince de la Rochesur-Yon un motif de plus de vouloir se battre contre lui; il le cherchoit par tout, & d'Andelot l'évitoit par tout, croyant devoir ce respect à son rang, & effrayé de l'idée d'un combat singulier contre un prince du sang. Tous deux accompagnant un jour le roi à la chasse, d'Andelot s'écarta un moment, le prince de la Roche-fur-Yon sut à l'instant sur sa trace, & commença par l'insulter; ils mettent l'épée à la main, & d'Andelot blesse le prince. Defroches, gentilhomme du prince, furvient & fond fur d'Andelot; le combat continue entre eux, un gros de chasseurs arrive, & les separe. Les princes du fang demandèrent justice au roi de ce qu'ils appelloient l'audace de d'Andelot, le connétable de Montmorenci prit hautement la Etéense de son neveu, alléguant que le prince étoit l'agresseur. Soit crédit, soit justice, d'Andelot resta impuni, & continua d'éviter le prince, qui continua de le chercher.

Un jour, d'Andelot revenant de Saint-Germainen-Laye, où étoit la cour, entroit dans un bac pour traverser la Seine, il apperçoit le prince de la Roche-sur-Yon qui accouroit à toute bride, & qui crioit qu'on l'arrêtât; il sentit que l'occasion alloit devenir inévitable; il prend son parti sur-lechamp, tire son épée, coupe le cable & s'abandonne au courant. Le prince, ou cessa de chercher des occasions, ou n'en trouva plus.

D'Andelot fut sait prisonnier avec l'amiral son frère, à la bataille de Saint Quentin, en 1557. Il servit en 1558 à la prise de Calais; il se signala dans les guerres civiles, à la bataille de Dreux, en 1562. Il désendit Orléans en 1563, & acquit beaucoup de gloire dans ces déplorables divisions que la religion excita en France; il sit ses derniers exploits à la bataille de Jarnac, en 1569, & mourut

quelques mois après.

Le second maréchal de Chârillon, petit-fils de l'amiral, gagna, le 20 mai 1635, la bataille d'Avein, contre le prince Thomas de Savoye. Le prince Thomas lui fit lever le siège de Saint-Omer le 15 juillet 1638. En 1639, le maréchal fit lever à Picolomini le siège de Mouson, & prit Yvoi. En 1640 il prit Arras, siège mémorable; il avoit avec lui les maréchaux de Chaulnes & de la Meilleraye. Le duc d'Anguien qui, trois ans après, étoit deja le grand Condé, s'il n'en portoit pas encore le nom, étoit à ce siège; il faisoit alors ses premières armes. En 1641, le marechal de Châtillon perdit, le 6 juillet, la bataille de la Marsée, mais la mort du vainqueur, le comte de Soissons, rendit la viczoire inutile à son parti. Le marechal de Châtiilon mourut en 1646, dans son château de Châtillon; il étoit l'élève à la guerre de Maurice & de Frédézic Henri, princes d'Orange.

La comresse de la Suze, si célèbre par son esprit, étoit sa fille; la duchesse de Châtillon, si célèbre

par sa beauté, étoit sa bru.

Le maréchal eut trois fils célèbres; le comte de Coligny, qui se battit en 1643 contre le duc de Guise. Il mourut en 1644, du vivant du maréchal.

Le duc de Châtillon, tué en 1649, au siège de Charenton, & dont la sameuse duchesse de Châtillon, Elisabeth-Angèlique de Montmorenci, sœur du maréchal de Luxembourg, la même qui vient d'être nommée, étoit la veuve.

Et le comte de Coligny, Jean, qui commandoit les François en Hongrie contre les Turcs en 1664, dans le temps du combat de Saint-Godart. Il mourat en 1686, & ce fut dans la personne de son fils, mort le 14 mai 1694, que s'éteignit cette illustre race de Coligny-Châtillon.

COLIN ou COLLIN. Voyez CHATEL (DU) ou CASTELLAN.

COLLATIN. Voyer Lucrèce & TARQUIN.

COLLÉ (Hist. list. mod.). On pourroit le nontmer le dernier génie comique, comme on a nommé Brutus & Cassius les derniers Romains. Il a eu le vis comica dans un degré très-rare. Son Dupuy & Defronais, trop negligemment ecrit, trop malversifie, est d'ailleurs plein de seu, & l'amour n'y manque pas d'éloquence, puisque le caractère inflexible de Dupuy cède à cette éloquence, de l'aveu du spectateur qui, entraîne comme lui, juge qu'il doit se rendre, & approuve le dénouement. La Partie de Chasse de Henri IV est une des pièces qu'on revoit le plus souvent & avec le plus de plaisir; elle réunit le charme des deux genres; elle fait beaucoup rire & beaucoup pleurer. Le souper, le moment où Henri IV est reconnu, sont des tableaux enchanteurs. Des à propos heureux, une observation fine des caractères jusques dans les moindres nuances, une gaieté franche, une sensibilité vraie, remplissent ce fond si riche des plus riches détails. Plusieurs autres comédies, qu'on ne peut pas trop nommer ici, annoncent encore, s'il est possible, un génie plus essentiellement comique : ajoutons à ces titres des chansons d'une originalité piquante, & dont chacune, dans de certains temps, auroit suffi pour faire une réputation. Nous ne mettons pas dans ce nombre les chansons où il a célébré des événemens publics; celles · là tiennent de la nature des ouvrages de commande, toujours condamnés à la médiocrité. & il n'y a point eu à cet égard d'exception en sa saveur; mais les chansons que son génie lui a inspirées sur des sujets de son choix & de son goût, sont des modèles dans ce genre, & confirment ce que nous ayons dit de son talent comique. M. Collé eut d'ailleurs un caractère & une conduite également estimables; il joignit la vertu à la gaieté; ami sûr & fidèle, bon mari jusqu'à n'avoir pu survivre à une semme que beaucoup de mérite & toutes les chaînes de la tendresse & de l'habitude avoient rendue nécessaire à son existence, depuis sa mort il ne fit que languir dans la solitude & dans la douleur, solo in liuore secum, & il la suivit de près. Il a manqué à la liste de l'académie françoise, & l'académie a manqué à sa gloire. Les gens sans partialité, pour qui les factions lintéraires, s'il y en a sont comme si elles n'étoient pas, l'y appelloient. de tous leurs vœux; mais, foit préjugé de jeunesse. soit intérêts cachés de société, soit cette envie secrette qui se glisse quelquesois dans une ame, même: honnête, à son insqu, M. Collé s'étoit laisse prévenir d'une forte hame contre nos meilleurs écrivains, contre les plus grands noms de la littéra ture; c'est la seule tache d'un caractère d'ailleurs. irréprochable. Cette haine, selon l'usage, lui sus sans doute rendue avec quelque usure, car il n'è-

toit pas de ceux que le mépris garantit de la haine. Quoi qu'il en soir, il ne rechercha point l'académie, & l'académie ne recherche personne. Le ces dispositions réciproques, il résulta une injussice: mais à qui doit-elle être imputée? On a beau faire, les sentimens sont individuels, quant à leur objet; on n'aime ni ne hait collectivement; un corps, une société, une secte ne peut être un objet d'amour ou de haine, on se fait illusion quand on croit les aimer ou les hair; quant aux particuliers, il n'y a point d'illusion : on sait bien si on les aime on si en les hait, mais les inclinations ni les aversions n'ont rien de volontaire, & ne doivent point être considérées, lorsqu'il s'agit de rendre justice; il faut que le talent ait sa récompense, c'est une dette & non une grace; on aime après ses con-frères, & on en est aimé, si on peut, on aime au moins ceux qui le méritent, & dans un grand corps il s'en trouve toujours plusieurs. M. Collé eût trouve des amis dans l'académie; il en avoit un intime, M. Saurin, qui ne pensoit pas comme lui sur les philosophes, & leur amitié constante, malgré cette diversité de sentimens, les honora l'un & l'autre. Il eût vécu avec les uns comme avec des amis. avec les autres comme avec des confrères, c'est tout ce qu'on peut demander. Quand on élut Fontenelle à l'académie, on savoit bien qu'il ne seroit point ami de Boileau & de Racine. Falloit-il ne pas élire Fontenelle? M. Collé a été parmi nous un des derniers admirateurs connus de Rabelais. Cette estime pour Rabelais n'avoit pas été inutile à la Fontaine.

COLLET (Hift. litt. mod.). Deux hommes de ce nom ont fait des ouvrages dont quelquesuns font connus.

Le premier, nommé Philibert, avocat au parlement de Dombes, mort en 1718, a laissé un traité des excommunications; un traité de l'usure, dans lequel il justifie l'usage de la Bresse, de stipuler les intérêts avec le capital d'une somme exigible; des entretiens sur les dixmes & autres libéralités saites à l'église; des notes sur la coutume de Bresse.

Le second, nommé Pierre, Prêtre de la congrégation de la mission, mort le 6 octobre 1770, est auteur d'une multitude d'ouvrages, dont les principaux sont la vie de Saint-Vincent de Paul, homme qui ne sauroit être trop connu & trop respecté, le héros de la vertu & de la biensaisance; une histoire abrégée du même, plus estimée que la grande histoire; la vie de M. Boudon, homme pieux, auteur d'ouvrages pieux, & l'abrégé de cette même vie; une vie de saint Jean de la Croix; un araité des dispenses en général & en particulier; un traité des indulgences & du jubilé; un traité des exorcismes de l'église; un abrégé du distionnaire des cas de conscience de Pontas; des instructions à l'usage des gens de la campagne, & une multitude d'autres

ouvrages theologiques, historiques, moraux, polés miques & &c.

COLLETET (GUILLAUME) (Hift. litt. med.); de l'académie françoise, l'un des cinq poëtes dramatiques que le cardinal de Richelieu employoit comme des commis à la composition de pièces qu'il faisoit jouer à la cour, &t dont il donnoit souvent le sujet &t le cannevas. C'est dans celle qui a pour titre les Thuilleries que sont les six vers pour lesquels le cardinal lui donna six cents livres, en ajoutant que le roi n'étoit pas assez riche pour payer le reste.

On a retenu trois de ces vers:

La canne s'humester de la bourbe de l'eau; D'une voix enrouée & d'un battement d'alle; Animer le canard qui languit guptès d'elle.

Colletet fit sur la libéralité du cardinal ces deux

Armand, qui pour six vers m'a donné six cents livres; Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

Mais la reconnoissance ne le rendit pas plus docile à la correction que le cardinal proposa de faire à ce vers:

La canne s'humester de la bourbe de l'eau.

Il vouloit qu'on mit:

La canne barboter dans la bourbe de l'eau:

Trouvant sans doute que tous ces B saisoient un effet poétique. Colletet non content d'avoir disputé de vive voix sur ce point contre son biensaiteur, lui écrivit une grande lettre pour désendre son opinion; le cardinal avoit des affaires plus importantes; la France venoit de remporter une victoire, & les courtisans, en le complimentant sur ce succès, l'assuroient que rien ne pouvoit résister à son éminence. Vous vous trompez, leur dit-il, à Paris même je trouve un homme qui me résiste. On demanda quel étoit ce téméraire, cet ennemi de l'état & du roi, c'éroit Colletet.

Soit que Colletet ne sit pas souvent de ces vers à six cents francs le sixain, soit que, comme on le dit, il sût dissipateur, il mourut très pauvre en 1659. On a recueilli ses œuvres, mais personne ne les lit, & le nom de Colletet n'est plus connu que par ces deux vers si grossiers & si avilissans de Boileau sur François Colletet, sils de Guillaume, & poète comme lui.

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à Wéchine, S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

François Colletet vivoit encore en 1672.

COLLIN (L'ABBÉ) (Hift. litt. mod.) connu

par la traduction de l'orateur de Ciceron, par trois prix remportes à l'académie françoise, & par le desir qu'il avoit d'être de cette compagnie, desir qui ne sut point rempli. Mort en 1754, trésorier du chapitre de l'église de Paris.

COLLINS (ANTOINE) (Hist. list. mod.), anglois, célèbre par l'incrédulité & par la probité. Sa fensibilité excitée à la vue des maux causés au genre humain par l'abus que les hommes ont si souvent fait de la religion, sut, dit-on, ce qui le précipita dans l'incrédulité; on dit qu'il cherchoit la vérité de bonne soi, qu'il exhortoit ceux qui n'étoient pas de son avis à le résuter, & qu'il leur prêtoit les livres dont ils avoient besoin pour lui répondre, Crouzas est du nombre de ceux qui lui ont répondu. Collins a beaucoup écrit sur l'usage de la raison, sur la liberté de l'homme en général, & en particulier sur la liberte de penser & d'écrire. Né en 1676. Mort en 1729.

Un autre Collins, anglois, nommé Jean, fut surnommé le Mersenne de l'Angleterre, parce qu'il étoit en commerce avec tous les mathématiciens de l'Europe, & qu'il étoit mathématicien lui-même. Les Anglois prétendent prouver, par son commercium epistolicum de analysi promotá, qu'il est l'inventeur de la méthode analytique. Mort en

1683.

COLLINS (FRANÇOIS) (Hist. litt. mod.), docteur à Milan au 17e siècle, auteur d'un traité de animabus paganorum, qui sit du bruit, & qui est au nombre des livres rares. Il faut toujours se souvenir que les livres rares sont ceux qui n'ont pas mérité de devenir communs.

COLLOT (GERMAIN) (Hist. mod.), est le premier chirurgien françois qui ait tenté l'opération de la pierre; ce sur sur un criminel condamné à mort: il le guérit, & cet homme vécut long-temps en pleine santé. La vie des criminels seroit sort utilement employée à des semblable essais. C'est la réslexion de Mezeray.

La famille de Collot a exercé avec fuccès le même talent depuis le règne de Louis XI, époque de la première opération jusqu'à nos jours, & elle l'a considérablement persectionné.

COLOMB (CHRISTOPHE) (Hist. mod.). La navigation, les découvertes & les conquêtes de Christophe Colomb, em Amérique, sont une des merveilles du règne de l'erdinand & d'Iabelle, à qui cet illustre génois donna un nouveau monde, agrandi dans la suite par les découvertes postérieures que les siennes devoient négessairement entraîner. Christophe Colomb avoit d'abord préséré à l'erdinand & Habelle Henri VII, roi d'Angleterre, & il étoit naturel en esset que ces hardis navigateurs s'adressassement la plus slorissante; mais Barthe-

lemi Colomb, frère de Christophe, & qu'il avoit envoyé à Londres pour faire ses propositions, ayant été pris par des pirates, ne put être présenté à Henri VII qu'après l'engagement pris par Christophe avec le roi catholique.

Pour prix d'avoir ajouté tant de vastes états à l'empire des maîtres qu'il avoit choisis, Colomb sut chargé de sers & condamné à mort; on n'osa l'exécuter, on le renvoya en Espagne: le capitaine du vaisseau qui le portoit voulut lui ôter ses sers; non s'écria Colomb, c'est à la reine à me les ôter, je ne les quitterai que devant elle: la reine en effet lui rendit plus de justice. Il mourut à Valladolid le 8 mai 1506.

Barthelemi Colomb, son srère, ajouta aux conquêtes & aux établissemens de Christophe. Il moutut en 1514, dans l'isle Hispaniola, aujourd'hui Saint-Domingue.

Ferdinand Colomb, fils de Christophe, a écrit la vie de son père, laquelle ne se sépare point de celle de Barthelemi, son oncle, srère de Christophe. Cet ouvrage, intitulé: historia del amirante D. Christoval Colomb, a été traduit en italien par Alsonse de Ulloa, & cette traduction est plus connue que l'original. Ferdinand Colomb laissa sa bibliothèque à l'église de Séville, & elle est connue sous le nom de bibliothèque Colombine.

COLOMBAN (SAINT) (Hist. de Fr.). Ce saint, fondateur de l'abbaye de Luxeuil en Franche-Comté, ayant voulu exhorter Théodoric, petit fils de Brune-haut, à prendre une semme légitime, & ayant commencé à le persuader, Brunehaut le chassa des états de ce prince. Jonas, abbé de Bobio en Italie, a écrit la vie de saint Colomban, dont il avoit été disciple. On croit qu'il écrivoit vers l'an 640. Il vivoit encore sous le règne de Clovis III, en 692.

COLOMBIÈRE (MARC) (VULSON, sieur de la) (Hist. list. mod.), auteur de la science héroique, un des livres les plus savans que nous ayons sur le Blason; il est aussi l'auteur du théatre d'honneur & de chevalerie, ou miroir historique de la noblesse, contenant les combats, les triomphes, les tournois, les joutes, les armes, les carousels, les courses de bagues, les gages de bataille, les cartels, les duels, les dégradations de noblesse, &c. Ouvrage toujours très curieux & très utile pour connoître le cérémonial de l'ancienne chevalerie, & pour avoir une intelligence parfaite de nos vieux romans, qui forment une partie essentielle de notre histoire, finon pour les faits, au moins pour les mœurs. On n'avoit rien écrit de mieux sur la chevalerie avant M. de Sainte-Palaye, & les excellens mémoires de M. de Sainte-Palaye sur cet objet, laissent encore au livre de la Colombière une grande partie de son utilité sur ce qui concerne le cérémonial, objet dont il s'est principalement occupé. Cet auteur avoit en général de grandes connoisfances fur tout ce qui concerne la noblesse, la chevalerie, les armoiries, &c. Il mourut en 1658. Il étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1618. Avant surpris sa semme en adultère. il la tua, ainsi que son amant. Depuis cet événement, arrivé à Grenoble, la vulsonade étoit passée en proverbe dans cette ville, comme le remède qu'il falloit, disoit-on, appliquer à la coquetterie des femmes.

COLOMIES (PAUL) (Hift. litt. mod.), favant bibliographe, auteur de la bibliothèque choisse, imprimée avec des remarques de M. de la Monnove. & de mélanges historiques estimés. On a austi de lui Gallia orientalis ; Italia & Hispania orientalis, ce qui n'a aucun rapport à la géogra-phie, & désigne seulement les François, Italiens & Espagnols savans dans les langues orientales. Son livre intitule : théologorum presbyterianorum icon, lui a valu des injures de la part de Jurieu. Il a écrit aussi la vie du P. Sirmond, &c. Il étoit protessant. Ne à la Rochelle en 1638, mort à Londres en 1692.

COLONIA (DOMINIQUEDE) (Hift. litt. mod.), iesuite savant & estimable, mais en horreur aux jansenistes pour la bibliothèque janseniste. Ce seroit sur-tout à ceux qui se piquent de n'être pas jansénistes qu'il devroit déplaire, par la facilité avec laquelle il donne place dans cette bibliothèque: il est anez plaisant, par exemple, qu'il y ait mis M. de Voltaire, pour avoir dit dans la Henriade:

On voit la liberté, cette esclave si sière, Par d'invincibles nœuds en ces lieux prisonnière : Sous un joug inconnu, que tien ne peut brifer. Dieu sait l'assojettir sans la tyranniser : A ses suprêmes loix d'autant plus attachée, Que sa chaîne à ses yeux pour jamais est cachée: Ou'en obéissant même elle agit par son choix, Et souvent aux destins pense donner des loix.

Le P. Colonia, qui fut cinquante neuf ans jésuite à Lyon, & qui avoit une pension de la ville, est aussi auteur d'une histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs Lyonnois sacrés & profanes. On a encore de lui une rhetorique latine, & un ouvrage intitule : la religion chrétienne, autorisée par les témoignages des auteurs

Il se piquoit d'être antiquaire, & on le trompa, comme le P. Chamillard, son confrère, par de prétendus monumens antiques, qu'il adopta & qu'il expliqua, Voyez l'article CHAMILLARD.

Le P. Colonia, ne à Aix en 1660, reçu jésuite en 1675, mourut à Lyon en 1741.

COLONNE (Hist. mod.), grande maison d'Ita-

fevrier 1431), une multitude de cardinaux & de personnages illustres en tout genre. De ce nombre furent.

- 10. Le cardinal Jean Colonne, légat dans l'armee des Croisés, qui prit, le 5 novembre 1219, la ville de Damiète; ce sut lui qui apporta, dit on, à Rome, à son retour en Italie, la colonne où J. C. avoit été flagellé, & qui la mit dans l'église de sainte Praxède, où on la voit encore. Mort en 1245.
- 20. Le cardinal Jacques Colonne, grand ennemi du pape Bonisace VIII', & Sciarra son cousin, qui donna un soufflet à ce pontise. (Voyez l'article BONIFACE.)
- 20. Le cardinal Jean Colonne, petit neveu du pape Martin V, employé dans les plus grandes affaires politiques de l'Europe sous les papesSixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Pie III, & Jules IL. Mort le 26 septembre 1508. Les Colonnes, chasses de Rome en 1499, par le pape Alexandre VI, prirent pour devile des roleaux, avec ces mots: flettimur, sed non frangimur.
- 4°. Prosper, frère du cardinal precedent, & Fabrice, son cousin germain; Prosper eut de grands talens, mûris par une grande expérience. C'étoit le premier Italien qui eut su faire la guerre, depuis que Charles VIII, perçant l'Italie d'un bout à l'autre, y avoit dévéloppé des principes de cet art terrible, inconnus jusqu'alors. Prosper & Fabrice Colonne furent les disciples & ses créatures, mais ils sembloient n'avoir servi sous lui que pour apprendre à combattre les François : ils furent les premiers à donner l'exemple de la défection, surtout Prosper, qui entraîna son cousin dans le parti des ennemis de la France; tous deux en furent punis & tombèrent entre les mains des François. Fabrice, à la bataille de Ravenne, sous Louis XII. Prosper, sous François Premier, à Ville-Franche, où il fut surpris à table, à midi, par les François, qu'il tenoit, disoit-il, ensermés dans les alpes, come gli pipioni nella gabbia, & qui trouvèrent une route jusques-là inaccessible & inconnue, pour pénétrer en Italie. Prosper & Fabrice, après leur délivrance, restèrent toujours ennemis des François. Prosper, nommé chef de la ligue conclue contre eux sous Léon X, en 1521, & sous Adrien VI, en 1523, ajouta beaucoup, par les grandes choses qu'il fit, à la haute réputation dont-il jouissoit déja, &, ce qui est fort rare, sa vieillesse sut le temps de sa plus grande gloire. Ce fut lui qu'on put veritablement regarder comme le Fabius de son siècle; il fut toujours temporiser avec fruit; il avoit un génie sage & souple, propre à déconcerter le génie françois; il étoit ennemi des batailles, il les trouvoit toujours dangereuses & rarement nécessaires; il vouloit tout devoir à la sagesse de ses mesures, & rien au hasard; il aimoit à faire une guerre systèmatique, savante, ingénieuse, & à pouvoir se rendre compte de tous ses succès; il lie, qui a produit un pape (Martin V, mort le 21 Lexcelloit dans l'art de choisir ses campemens, de fatigues

fatiguer, de ruiner les armées ennemies sans combattre, de leur couper les vivres, de rendre leurs forces inutiles, d'éviter tous leurs pièges, & de les faire infailliblement tomber dans les fiens. C'est cet art que les Turennes & les Catinats ont tant perfectionné depuis, cet art d'appliquer la philosophie à la destruction des hommes, & de présenter dans la guerre même un spectacle aux sages. On a reproché à Prosper de n'avoir pas toujours tiré parti de l'état où il avoit su réduire ses ennemis, d'avoir souvent perdu par trop de réserve une partie du fruit de ses travaux; il répondoit que c'étoit rendre à un ennemi affoibli toute sa force, que de le réduire au désespoir : il pouvoit appuyer cette maxime sur bien des exemples, dont le combat de la Bicoque, qu'il gagna contre le maréchal de Lautrec, eût encore grossi le nombre, si l'impétuosité de Pescaire, son associé dans le commandement, l'eût emporté sur la sage retenue de Colonne.

Prosper avoit sur-tout recueilli & considérablement étendu les connoissances qui commençoient à se répandre de son temps en Italie sur l'art de sortisser & de désendre les places.

On peut juger enfin par ce que fit Colonne, malgré les contradictions perpétuelles du marquis de Pescaire, de ce qu'il auroit pu faire avec une autorité plus absolue. Il mourut le 30 décembre 1523. Fabrice mourut en 1520.

so. Marc-Antoine, neveu de Prosper & de Fabrice, désendit en 1516, contre les François & les Vénitiens, la ville de Vérone. Plus vigilant & plus heureux que Prosper ne l'avoit été à Ville-Franche, rien ne put le forcer de se rendre, quoiqu'il sût dangereusement blessé d'un coup d'arquebuse, quoique la ville sût dépourvue de munitions de guerre & de bouche, quoique les François, du côté de Mantoue, & les Vénitiens du côté de Vicence, la foudroyassent par de sortes batteries, quoiqu'ensin le maréchal de Lautrec eût déja livré l'assaut par deux brèches considérables. Le siège sut converti en blocus, puis entièrement levé.

Marc-Antoine Colonne passa depuis au service de la France, & combattit contre ses oncles. Il commandoit la cavalerie légère de France au siège du château de Milan, en 1522. Prosper Colonne, pour empêcher tout secours de pénétrer dans ce château, l'avoit ensermé d'une double circonvallation, & le tenoit investi de tous côtés; tandis que Lautrec observoit ces nouvelles fortifications, accompagné de ses principaux officiers, que l'éclat de leurs armes & la beauté de leurs plumes saisoient remarquer sans qu'on pût les reconnoître, un coup de coulevrine parti des retranchemens, emporta Marc-Antoine Colonne. C'étoit un des meilleurs officiers de l'armée françoise. Brantôme dit que ce sur Prosper Colonne lui-même qui pointa la coulevrine, & qu'il pensa mourir de douleur, Histoire, Tome II. Première part,

quand il sut qu'il avoit tué son neveu. Marc-Antoine Colonne périt le 4 mars 1522.

6°. Un autre neveu de Prosper Colonne, le cardinal Pompée Colonne, ennemi de la maison de Médicis, s'opposa long-temps à l'élection du cardinal Jules Médicis, au conclave qui se tint après la mort d'Adrien VI. On ne parloit que de la nouvelle rivalité de Jules & de Pompée: on sit à ce sujet l'épigramme suivante:

Ecce iterum & summo dejedam culmine Romam;

Pompeii & Juli mens suriosa premit;

Brute, pium, Photine, pium nunc stringite serrum;

Quid servasse juvat, si peritura suit?

Le cardinal de Médicis obtint enfin le suffrage du cardinal Colonne, en lui promettant la vice-chancellerie (que Médicis avoit alors) & le magnifique palais qu'il tenoit de la libéralité du pape Léon X, son cousin; Colonne lui donna même les voix de sa faction. Ils se rebrouillèrent dans la suite. Clèment VII (Médicis) se déclara pour François Ict, les Colonne pour Charles-Quint. Ces Colonnes étoient Vespasien , fils de Prosper , Ascagne , fils de Fabrice , & le cardinal Pompée Colonne, le plus violent & le plus furieux des trois. Ayant trouvé une occasion favorable, ils surprennent Rome pendant la nuit, se saisssent de trois portes, avancent en massacrant tout ce qui leur résiste : le cardinal Pompée Colonne ne se proposoit rien de moins que d'égorger le pape, 1& d'aller les mains teintes de son sang forcer les cardinaux à le couronner lui-même; il marchoit déja vers Saint-Pierre & vers le Vatican. Les cardinaux engagerent le pape à se retiter avec eux dans le château Saint-Ange. Il étoit temps qu'il prît ce parti: à peine étoit il sorti de son palais, que les troupes des Colonnes y entrèrent & le mirent au pillage; elles pillèrent aussi les or-nemens de la Basilique de Saint-Pierre; mais le desordre dura peu, le canon du château Saint-Ange arrêta l'impétuosité des Colonnes.

Lorsque, l'année suivante (1527), Clément VII fut fait prisonnier par l'armée du prince d'Orange, le cardinal Pompée Colonne alla lui rendre visite au château Saint-Ange, soit par bienséance, soit pour jouir de son humiliation. Le pape sut tirer parti de sa vanitė; il s'avoua vaincu, il reconnut qu'il n'appartenoit qu'aux Colonnes, & sur-tout à Pompée, d'abaisser & de relever le Saint-Siège à leur gré: les titres qu'il lui prodigua de dompteur des papes, d'appui ou du fléau du Saint-Siège, d'arbitre de la chrétienté, flattèrent ce cœur ambitieux, & dissipèrent insensiblemeut sa haine. Le pape le voyant ébranlé, n'épargna ni prières ni larmes pour le fléchir; Colonne s'enivra de la noblesse du personnage qu'il pouvoit jouer, il devint l'ami du pape & son protecteur auprès de l'empereur & de l'armée, il eut part à sa délivrance, & eut à se louer de sa reconnoissance. Il mourut viceroi de

Naples pour l'empereur, le 28 juin 1532, âge de

70. Victoire Colonne, femme du marquis de Pefcaire, sille de Fabrice Colonne, sut célèbre par sa beauté, par son esprit, par sa tendresse pour son mari, par celle qu'il eut pour elle. Il lui dédia un livre tout plein de sa passion, elle de son côté sit un poème pour honorer la mémoire de Pescaire. Un poère du temps, Jean-Thomas Musconio, la compare & la présère à Porcie, fille de Caton & semme de Pescaire.

Non vivam fine te ml Brute, exterrita dixis Porcia, & ardentes forbuit ore foces. Te Davale, extindo; dixit Vidoria, vivam, Perpetud mæstos sic dolitura dies. Utraque Romana est: sed in hoc Vidoria vistrix Perpetud hæc ludus sustinet, illa semel.

Il y a beaucoup d'autres personnages célèbres de la maison Colonne, tels qu'Etienne, grand capitaine, disciple de Prosper. Il servit tour-à-tour les papes Clément VII & Paul III, le grand duc Côme de Médicis, François premier, Charles - Quint. Mort en 1548.

Marc Antoine, duc de Palliano, grand connétable de Naples, qui eut grande part à la victoire de Lepante, en 1571. Mort le 1 août 1594.

Jérôme Colonne, mort en 1586. Le cardinal Ascagne Colonne, mort en 1608, Fabio Colonne, mort vers le milieu du 17e siècle, furent célèbres par leurs connoissances & leur amour pour les sciences. Ce dernier est auteur du Phytobasanos, ouvrage de botanique estimé, & de quelques autres ouvrages d'histoire naturelle. M. Bianchi a écrit sa vie, dont on trouve l'extrait dans le journal des savans, janvier 1746.

COLUMELLE (LUCIUS JUNIUS MODERATUS COLUMELLA) (Hifl. litt. anc.), si connu par son traité de re russicé, en 12 livres, & par un traité de arboribus, étoit né à Cadix & vivoit sous l'empire de Claude, vers l'an 42 de J. C. Il est réputé être du bon siècle, du siècle d'Auguste. M. Saboureux de la Bonnetrie a donné une traduction françoise du traité de re russicé, 2 vol. in-8°, qui sont partie de l'économie rurale, en 6 vol. in-8°.

COLUTHUS (Hist. liu.), poëte grec d'un mauvais siècle: il vivoit du temps de l'empereur Anastase I, & de Clovis. On a de lui un poëme de l'enlèvement d'Helène, traduit en françois, par M. du Molard en 1742.

COMBABUS (Hist. anc.). On connoît par Lucien & par M. Dorat la triste & courageuse preuve de sidélité que donna Combabus au roi de Syrie son maitre, Antiochus Soter, qui envoyoit assez imprudemment un homme de son âge & de sa si ure accompagner dans un voyage la reine Strato-aice sa semme.

COMBALUSIER (Hift. litt. mod.), médecin célèbre, mort le 24 août 1762. Il y a de lui des écrits polémiques dans la querelle des médecins & des chirurgiens, & un traité des vents du corps humain.

COMBE (Le P. LA), Barnabite. Voyez GUYON.

COMBE (GUY DU ROUSSEAU DE LA) (Hist. mod.), avocat au parlement de Paris, mort en 1749, auteur d'un recueil de jurisprudence civile du pays de droit écrit & du pays coutumier, ouvrage très-consulté, souvent cuté. Il est encore auteur d'un recueil de Jurisprudence canonique & bénéficiale, d'un nouveau traité des matières criminelles & de quelques autres ouvrages de jurisprudence. Il a aussi donné des éditions d'ouvrages célèbres dans ce genre.

COMBEFIS (FRANÇOIS) (Hist. list. mod.) Le P. Combesis, dominicain, avoit une pension du clergé de France pour travailler à des éditions & versions des pères grecs, & il la mérita par des travaux assidus, qu'il étendit par ordre de M. Colbert jusqu'à des auteurs prosanes: il donna l'édition des cinq historiens grecs qui ont écrit depuis Théophane, & qui servent de suite à l'histoire Bysantine. Mort en 1679.

COMENIUS (JEAN AMOS) (Hift. litt. mod.), grammairien & théologien protestant, étoit sou; mais on a de ce sou un livre intitulé: janua linguarum reserata, qui a été traduit non-seulement en douze langues Européennes, mais encore dans les principales langues de l'Asie. Il a donné aussi une nouvelle méthode d'enseigner; une historia fratrum bohemorum, & quelques autres ouvrages. Mort en 1671.

COMES (NATALIS) (Noël le Comte) (Hist. litt. mod.). On a de lui une traduction d'Athénée, une histoire de son temps, sur tout une mythologie latine traduite en françois. Scaliger l'appelle homo sutilissimus, mais les injures des savans ne prouvent rien. Mort vers 1582.

COMESTOR (PETRUS). Voyez PIERRE LE MANGEUR.

COMINES ou COMMINES (PHILIPPE DE) Hist. litt. de Fr.) (Voy. l'article CATTHO ANGELO). Nous ajourerons sculement ici qu'il étoit Flamand, d'une maison noble, qu'il possédoit de grands biens, entre autres la terre d'Argenton, qu'il étoit chambellan de Louis XI, qu'il passa par tous les degrés de la faveur & de la disgrace, & qu'il est moins connu par tous ces événemens que par ses mémoires. Nous trouvons une assez grande consormité entre Philippe de Comines & Paul Diacre, tous deux historiens de leur pays. Philippe de Comines, né dans les états des ducs de Bourgogne, sur attaché au duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire comme Paul Diacre,

en Lombardie, l'avoit été au malheureux Didier . dernier roi des Lombards. Il devint sujet & créature de Louis XI, ennemi de Charles, comme Paul Diacre de Charlemagne, ennemi de Dicher, avec cette difference, que Comines s'étoit donné volontairement à Louis XI, au lieu que Paul Diacre étoit tombé entre les mains de Charlemagne par le sort des armes; enfin l'un & l'autre tombèrent dans la disgrace du gouvernement françois. Paul Diacre fut exile pour son attachement à la famille de son premier maître, Philippe de Comines fut entermé à Loches, dans une cag de ser, pour avoir été dans les intérêts du duc d'Orléans, depuis Louis XII, contre madame de Beaujeu, On a dit de Philippe de Comines, comme de César, qu'il dictoit à quatre secretaires à la fois des lettres difsérenses sans se méprendre. Il mourus le 17 octobre 1509. dans sa maison d'Argenton, & sut transporté à Paris, aux grands augustins, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir, & où sa fille unique Jeanne, de Comines, mariée à René de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, est aussi enterrée.

COMMENDON (JEAN FRANÇOIS) (Hist. mod.). Le cardinal Commendon sur employé par les papes dans beaucoup d'affaires importantes; il paroît qu'on avoit dessein de l'élire pape lui même, s'il eût survécu Grégoire XIII, le seul des papes de son temps qui ne lui ait pas été savorable. On a de lui quelques pièces de vers dans le recueil de l'académie des Occulti. Gratiani, évêque d'Amélie, a écrit sa vie, & qui plus est, M. Fléchier l'a traduite. Commendon mourut en 1 84, à Padoue. Il étoit né à Venise en 1524, d'un père médecin.

COMMIRE (JEAN) (Hist. litt. mod.), jésuite, un des meilleurs poètes latins modernes. C'est de lui qu'on raconte le trait suivant. Il avoir employé dans une pièce de vers le mot quoniam, qui peut n'être pas sort poétique, mais qui se trouve parsout dans les meilleurs poètes, dans Virgile:

Hac Cereri quoniam favet , altera Baccho.

Dans Ovide:

Et quomam in Patria, fatis agitatus iniquis Vivere non potut, sit miht posse mori.

Santeuil, dont Commire passoit pour le rival, crut avoir par-là quelque avantage sur lui, & saisit l'occasion de lui saire un reproche: l'ayant rencontré, il le railla sur le quoniam & sans lui laisser le loi-sur de se désendre, il lui récita impitoyablement tout le pseaume: Consitemini Domino QUONIAM bonus QUONIAM in sæculum misericordia ejus, avec les deux quoniam à chaque verset. Le P. Commire le laissa dire, & quand le pseaume sut achevé, il hui répondit par ce vers de Virgile;

Infanire libet quoniam tibia

contenant à la fois la justification du P. Commire,

Le P. Commire, né à Amboise en 1625, mourut à Paris en 1702.

COMMODE (Hist. rom.) Luciu s-Aurelius . après la mort de son père, Antonin le philosophe, fut proclame empereur l'an 161 de Jesus-Christ. Son éducation confiée à des maîtres sages & éclairés, sa physionomie intéressante, sa taille majestueuse, annoncoient qu'il étoit né pour commander aux hommes. Cet espoir sut bientôt évanoui: le nouvel empereur ent tous les vices de Caligula. de N ron & de Domitien; la perversité de ses penchans fit croire qu'il ne pouvoit être le fils d'Antonin, & que d'une source aussi pure il ne pouvoit so tir des eaux empoisonnées. La vie licentiense de sa mère accrédita tous ces bruits. C'est dans le choix de leurs ministres que les souverains manisestent leurs penchans & leur discernement: Commode les tira de la classe des esclaves, complices de ses débauches. La comparaison qu'on faisoit de ses vices avec les vertus de son père. le fit rougir de sa naissance, & dans l'ivresse de son orgueil insense, il prit le nom d'Hercule, fils de Jupiter. Il se montroit dans les rues & les places de Rome vêtu d'une peau de lion, s'élançant sur les passans, qu'il frappoit avec sa masse, sous p étexte de détruire les monstres. Il se faisoit un amusement barbare de saire assembler les malades & les estropiés dans la place publique, où, après leur avoir sait lier les jambes, il leur donnoit des éponges pour les lui jester à la tête : ensuite il se précipitoit sur eux & les exterminoit à coups de massue, pour les punir d'avoir offense la majeste de l'empire dans sa personne.

Tandis qu'il abandonnoit les soins de l'empire à Perennis, esclave Pannonien, qu'il avoit sait préset du présoire, il se montroit sur l'arène, confondu avec les gladiateurs : c'étoit sur-tout à tirer de l'arc qu'il faisoit éclater son adresse. Un jour il fit lâcher cent lions qu'il tua tous de cent flèches, qu'il avoit prises pour donner au peuple le spectacle de son talent : une autre fois il fit lâcher cent autruches, à qui il coupa la tête avec des flè.hes faites en sorme de croissant. Cette adresse devint souvent fatale aux spectateurs, dont il fit souvent un grand carnage dans l'amphithéatre. Il oublioit quelquesois qu'il étoit Hercule, & alors il se montroit avec tous les attributs de Mercure ou d'Apollon. On le vit plusieurs sois combaitre nud l'épée à la main contre des gladiateurs; & comme ils avoient soin de l'épargner, il se contentoit de les blesser sans les tuer : c'étoit la seule espèce d'hommes qu'il ménageât. Un jeune Romain de distinction, le rencontrant dans un lieu obscur lui montra un poignard, en lui disant: a voilà ce que le senat t'envoie ». Tout tyran est sans courage. Commode effraye, conçut contre les senateurs une haine qui se convertit en sureur : il supposa des

Conjurations pour avoir droit de les punir. Rome devint une arene arrosée du sang des plus vertueux citoyens. Ce monstre entouré de victimes, s'abandonnoit encore à toutes les brutalités de l'amour : trois cents semmes, & autant de jeunes garçons, surent dessinés à servir à ses insames débauches; & ses propres sœurs ne se dérobèrent à la mort que par l'inceste. Il avoit commis trop d'atrocités pour se dissimuler qu'il étoit haï : il regarda tous les hommes comme ses ennemis; & n'osant plus se sier à personne pour se faire raser, il se brûloit lui-même la barbe. (On a raconté la même chose

de Denis le Tyran.) C'étoit une ancienne coutume que le senat, au renouvellement de l'année, accompagnat l'empeteur dans la place publique où il haranguoit le peuple. Ce prince, qui préféroit le plaisir barbare de terrasser les lions & les tigres à la gloire de régir un empire, se rendit la veille à l'amphithéatre des gladiateurs, où s'étant retiré dans sa chambre, il dressa une liste de proscription contenant les noms de tous ceux qui par intérêt pour sa gloire lui avoient fait des remontrances sur ses abominables plaisirs. Martia même. sa maîtresse, étoit du nombre; elle forma une conjuration avec Lætus & Electus, · qui présentèrent au tyran un breuvage empoisonne; & voyant que la mort étoit trop lente, ils l'étranglèrent à l'âge de trente-deux ans, dont il avoit régné treize. Sa mémoire inspira tant d'horreur, qu'après sa mort il sut déclaré ennemi du genre humain. (T-N.)

COMNÈNE (Hist. du Bas - Empire), grande maison impériale, qui a donné une suite d'empereurs à Constantinople & à Trébisonde. Voyez les articles Aléxis Comnène & Anne Comnène sa fille, qui vivoient du temps de la première Croisade,

& qu'on accuse de l'avoir traversée.

Les personnages les plus célèbres de cette maifon après ceux ci, sont, 1º. Jean Comnène, fils & successeur d'Alexis, surnomme Calo-Jean, ou Jeanle-Beau. Ce fut un bon & grand prince dans un pays & dans un temps qui en ont peu produit de tels, & c'est assez gratuitement que Campistron a diffamé sa mémoire en mettant sous son nom la triste aventure de Philippe II, & de dom Carlos. Il mourut en 1143, d'une blessure qu'il se sit à la main dans une chasse avec une slèche empoisonnée. Un médecin lui fit espérer, dit-on, de conserver sa vie s'il vouloit se résoudre à se laisser couper la main Je n'en ai pas trop de deux, dit-il, pour tenir les rênes de mon vaste empire. Le mot pouvoit être bon, mais comme en matière d'empire les rênes & les mains qui les tiennent sont purement métaphoriques & métaphysiques, le seul moyen de conserver ces deux mains-là étoit peut-être de se faire couper sa main physique. Un beau mot n'est pas toujours un bon raisonnement.

29. Emanuel ou Manuel Comnène son fils, auquel les chrétiens de la seconde croisade ont fait les mêmes reproches que ceux de la première avoient faits à Alexis, & de plus grands encore.

3°. Andronic I. Voy. ALÉXIS COMNÈNE fecond: La vie de cet Andronic ressemble à celle d'Adonibesec; il sit mutiler tous ses ennemis, & sinit par être mutilé lui-même le 12 septembre 1185.

4° David, dernier empereur de Trebisonde, de la maison Comnène, que Mahomet second, empereur des Turcs, détrôna & sit mourir avec ses fils. l'an 1461.

COMTE (Louis Le) (Hist. list. mod.), jésuite; auteur de mémoires curieux sur la Chine, où il avoit été missionnaire en 1685. Mort à Bordeaux, sa patrie, en 1729.

CONCINA (DANIEL) (Hist. litt. mod.), dominicain italien, auteur d'une théologie & de beaucoup d'ouvrages théologiques, où, selon l'esprit de son ordre, il ne se montre pas savorable aux jésuites. Ces ouvrages sont estimés en Italie, & le pape Benoît XIV saisoit cas de la personne de l'auteur. Mort à Venise en 1756, Né dans le Frioul, en 1686.

CONCINI ou CONCINO (Hift, de Fr.), connu sous le nom de maréchal d'Ancre. Toscan venu en France à la suite de Marie de Médicis, en 1600, élevé par la faveur de scette reine à la place de premier gentilhomme de la chambre, sous Louis XIII, à la dignité de maréchal de France, à la puissance de premier ministre. Eléonore Dori, dite Galigai, femme du maréchal d'Ancre, contribua beaucoup à son élévation; elle gouvernoit entièrement la reine, dont elle étoit dame d'atours. Concini & Galigai avoient toujours été ennemis de Henri IV, & ce titre seul les a condamnés dans la postérité. Le gouvernement du maréchal d'Ancre a été loué par quelques personnes; il paroît cependant qu'il eut le tort de s'enrichir des dépouilles de l'état; il paroît aussi qu'il se permit de ces coups d'état, & de ces entreprises hardies qui doivent moins reusfir encore à un étranger qu'à un ministre du pays: il est certain que ce gouvernement déplut à la nation, quoique les gouvernemens subséquens aient pu contribuer à le faire regretter. Il eut cette mauvaise politique machiavelliste de diviser pour régner, politique qui se tourne toujours contre ceux qui la suivent. En 1614, les princes & les grands, mécontens du gouvernement, prirent les armes; on les appaisa, on les trompa par différens traités. En 1616, le maréchal d'Ancre osa faire arrêter le prince de Condé; Thémines, qui l'arrêta, fut fait maréchal de France; mais Vitry, qui , l'année suivante, à l'instigation de Luynes & par l'ordre du roi, voulut arrêter le maréchal d'Ancre, & qui le tua sur le pont du Louvre, parce qu'il parut vouloir se mettre en désense, sut aussi fait maréchal de France. La maréchale d'Ancre, enveloppée dans la disgrace de son mari, sut condamnée, par arrêt du parlez ment, du 8 juillet 1617, à avoir la tête tranchée, 8c à être brûlée comme sorcière. Si quelque chôse peut justifier l'opinion de ceux qui voudroient abolir l'usage du dernier supplice. Se de la peine de mort, c'est l'exécrable abus qu'on en a fait tant de sois contre des innocens. On sait que la maréchale, interrogée de quel sortilège elle s'étoit servie pour parvenir à gouverner la reine, répondit je me suis servi de l'ascendant naturel d'une ame sorte sur un esprit soble, réponse que M. de Voltaire a mise dans la bouche de Mahomet:

Du droit qu'un esprit vafte & ferme en ses desseins,
A fur l'esprit grosser des vulgaires humains.

CONCORDAT, PRAGMATIQUE. Ces objets appartiement à la jurisprudence canonique, & & nous les y renvoyons.

CONDAMINE (CHARLES - MARIE DE LA) (Hifl. list. mod), chevalier de Saint-Lazare, de l'académie françoise & de l'académie des sciences, & de presque toutes les académies étrangères illustres. M. de Voltaire a dit:

Lorsque ce grand courier de la philosophie, Condamine l'observateur, De l'Asrique an Péron conduit par Uranie, Par la gloire & par la manie, S'en va griller sous l'équateur, &c.

Ces vers ne sont pas seulement libres & gais, ils sont encore caractérissiques; gloire & manie, voilà la vie entière de M. de la Condamine, & tout son caractère; jamais on n'a fait de si grandes choses pour les sciences; jamais on n'a montré tant d'ardeur & de courage. On a retenu ce que M. de Busson lui dit en le recevant à l'académie françoise:

« Avoir parcouru l'un & l'autre hémisphère . tra-» versé les continens & les mers, surmonté les sommets sourcilleux de ces montagnes embra-» sées, où des glaces éternelles bravent également " & les feux souterrains & les seux du midi; s'être livré à la pente précipitée de ces cataractes écumantes, dont les eaux suspendues semblent moins rouler sur la terre, que descendre des nues; avoir pénétré dans ces vastes déserts, dans ces solitudes immenses, où l'on trouve à peine quelques vestiges de l'homme, où la nature accoutumée au plus profond silence, dut être étonnée de s'entendre interroger pour la première sois; avoir plus sait, en un mot, par le n seul motif de la gloite des lettres, que l'on ne n fit jamais par la sois de l'or; voità ce que con-» noît de vous l'Europe, & ce que dira la posté-» rité».

M. l'abbé de Lille, fuccesseur de M. de la Condamine à l'acad. françoise, dit aussi: « M. de la Condau mine part pour aller s'embarquer sur ce sleuve im-

» mense (la rivière des Amazones), large de 50 » lieues à son embouchure.... vous le verriez avec » effroi marcher, suspendu par des ponts d'osier, sur » des rivières rapides & profondes, suivre sur les n montagnes des chemins tracés par le cours des n torrens, ou, la hache à la main, se frayer une route à travers des bois épais, côtoyer des précipices, passer le même torrent vingt deux seis en un jour, à chaque instant prêt à faire naufrage, & dans le danger continuel de sa vie. toujours tremblant pour le recueil de ses observarions.... Il passa huit jours heureux ... avec des sauvages. Là, respirant pour la première sois après tant de fatigues, parrageant les plai-firs innocens des Indiens, se baignant avec eux, recevant les fruits de leur chaffe & de leur pêche. la liberté, le silence, la solitude, la beauté du » lieu le délassèrent délicieusement de ses travaux & du commerce des hommes. . . . (Il se rembarque).... Je ne vous le peindrai point abandonné au courant de ce fleuve immense: ici, henriant contre des rocs escarpés; là, entraîné par des tourbillons d'ean, tantôt arrêté par une branche qui traverse son radeau, & suspendu sur les eaux qui décroissent à vue d'œil; tantôt franchissant le fameux détroit du Pongo. où les eaux plus rapides & plus prosondes, roulant sous la voûte obscure & tortueuse de ses bords rapprochés, avec un mugissement entendu de plusieurs lieues, lancèrent son radeau comme » un trait à travers les faillies des arbres, & les » pointes menaçantes des rochers.

» Je ne vous le représenterai point, après um trajet de cinq cents lieues sur la rivière des Amazones, s'enfonçant dans la rivière du Para, large de trois lieues, échouant contre un banc de vase, obligé d'attendre sept jours les grandes marées, remis à stot par une vague plus terrible que celle qui l'avoit fait échouer, & sauvé par où il devoit périr. Je ne vous peindrai point les tempètes qu'il essuy, les nations inconnues qu'il traversa, tous les dangers ensin menaçant ses jours, tandis que lui, tranquille observateur, seul au milieu de ces déserts, avec trois Indiens, maîtres de sa vie, tenoit tour-à-tour le baromètre, la sonde & la boussole....

"Les tableaux variés qu'offroient à fes yeux les fleuves & leurs bords; là, des animaux inconnus, ici des plantes nouvelles; tantôt des peuples également bizarres dans leurs parures & dans leurs mœurs, tantôt les débris de ces nations, i jadis si florissantes, épars dans des déserts qui furent des empires, enfin tant d'objets nouveaux exposés en silence à ses yeux dans ces immenses folitudes, où la philosophie voyageoit pour la première sois, tout payoit un tribut à sa curions sité; & comme ces vastes fleuves sur lesquels il voguoit reçoivent à chaque instant des fleuves qui grossissent leur cours, ainsi dans une payi-

n gation de douze cents lieues, sembloit s'accroître n incessamment le trésor de ses idées & de ses n connoissances n.

Voilà ce que les gens de lettres devoient voir en lui. Les gens du monde voyoient un peu moins la gloire & un peu plus la manie; ils lui reprochoient de la distraction, de l'inquiétude, de l'indiscrétion, de l'importunité; ils en faisoient même des contes plaisans qu'il n'est pas encore temps de répèter, & qui ne pourroient être mis à la suite de tant de traits héroïques de zèle, de biensaisance, d'amour des sciences & de l'humanité, que comme de légères ombre à un superbe tableau. Nous avons dit comment les charmes de son style enlevèrent à M. Bouguer une partie de la gloire des observations saites au Pérou. (Voyez l'article BOUGUER.) Ses écrits relatifs à ce voyage du Pérou sont:

1°. La Relation abrégée d'un voyage fait dans l'insérieur de l'Amérique méridionale.

2°. La figure de la terre, déterminée par les observations de MM. de la Condamine & Bouguer.

3°. Mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'hémisphère austral.

4°. Journal du voyage fait par ordre du roi à l'équateur, avec un supplément, suivi de l'hissoire des Pyramides de Quito.

M. de la Condamine sut parmi nous l'apôtre de l'inoculation, & c'est à lui qu'on doit l'admission de cette pratique en France. M. de Voltaire l'avoit déja recommandée long - temps auparavant dans les lettres philosophiques; on ne l'avoit pas cru, & on avoit brûle son livre: M. de Voltaire, content de savoir à quoi s'en tenir, s'étoit tourné vers d'autres genres de gloire; M. de la Condamine vint armé de faits, de calculs & de preuves; il fuivit d'ailleurs son objet avec une constance que lui seul savoit joindre à tant d'ardeur; s'il entendoit parler d'un mauvais succès de l'inoculation, d'un fait capable de prévenir contre cette pratique, où d'ébranler la soi des prosélytes ou de resrojdir leur zèle, il remontoit aux sources de ce bruit, & n'abandonnoit pas la partie qu'il ne l'eût entiérement dissipé, s'il étoit sans fondement, ou qu'il n'eût approfondi toutes les circonstances du fait. & expliqué ces circonflances d'une manière qui metroit toujours à couvert l'inoculation.

Il avoit toujours aimé la poéssie, elle avoit sait son amusement au milieu de ses grands travaux; elle sit la consolation de sa vieillesse, lorsque ses sens affoiblis & ses infirmités ne lui permirent plus d'occupations plus importantes; il avoit rapporté de ses voyages une surdité excessive qui l'avoit privé de bonne heure des douceurs de la société, & l'avoit obligé de chercher en lui-même le délassement de ses grands travaux & une ressource contre l'ennui; ce délassement, cette ressource étoit la poésse : & par cette ruison il s'y livroit encore plus dans ses dernières années que dans le

reste du cours de sa vie. Peu de mois avant sa mort; il lut dans une assemblée publique de l'académse frarçoise, une traduction en vers de la disputo d'Ajax & d'Ulisse, au sujet des armes d'Achille dans les métamorphoses; ce morceau sut applaudi, & devoit l'être, eu égard aux circonstances.

Tout étoit pour lui un sujet de vers. Des bartavelles qu'on lui envoyoir, surent remises, par un mal-entendu, à M. l'abbé Terrai, alors contrôleur général. M. de la Condamine sit, sur la perte de ses bartavelles, une vingtaine d'épigrammes, toutes innocentes à toutes plaisantes, qui ne pouveient qu'amuser le ministre sans pouvoir l'offenser. On peut croire que ces bartavelles si gaiement déplorées, surent avantage, sement remplacées.

M. de la Condamne mourut au lit d'honneur, c'est-à dire, martyr de son zèle pour le progrès des connoissances humaines; toujours prêt à y sacrifier tout jusqu'à son existence, il voulut qu'on essayat sur lui une opération nouvelle pour les hernies; il mourut des suites de cette opération, comme il l'avoit prèvu, mais ce ne sut pas sans avoir sait sur cette opération même des vers gais qu'il récita gaiement à un ami qui vint le voir, en ajoutant: il saut que veus me laissiez; j'ai deux lettres à écrire en Espagne. Es l'ordinaire prochain il ne seroit peut-être plus temps Il mourut le 4 sévrier 1774.

Il avoit épousé, à cinquante-cinq ans, une nièce aimable & d'un caractère éprouvé. Le Pa e Benoit XIV lui avoit accordé de bonne grace les dispenses nécessaires; il avoit senti qu'il talloit qu'un homme comme M. de la Condamine sût heureux.

CONDÉ ($Hi\beta$. de Fr.), nom d'une branche illuftre de la maison de France, descendue de Louis I., prince de Conae, frère puine, 10. d'Antoine, roi de Navarre, premier prince du sang de France, qui fot pere de Hemi IV (voyez ANTOINE DE Bourbon); 2º. de François, dit le comte d'Enguien, le héros de Cerifoles, qui avoit peri dès le temps de François Iei, en 1546, à la Roche Guyon, par un accident où l'on voulut voir un crime, & ce crime fut imputé aux Guises; 3° de Jean, duc. d'Enguien, tué à la bataille de Saint - Quentin; 4º. du cardin l de Bourbon, celui qui, dans la fuire, se laissa nommer roi par la ligue, au préjudice de Henri IV son neveu, pour conserver disoit il, les droits de la maison de Bourbon; 5°. & de plusieurs autres princes morts jeunes. Cette génération avoit été de treize enfans tant mâles qu femelles. Louis Ier, tige de la branche de Condé, étoit le dern'er des mâles; prince billant, aimable, plein de talent pour la guerre, propre aux affaire, propre aux plaisirs, aimé des semmes. honoré des guerriers, cher à la noblesse & au peuple, il sut le rival direct & l'ennemi personnel de François, duc de Guise. Il avoit très bien servi l'état sous le règne de Henri II, à la bataille de

Saint-Quentin, aux sièges de Calais & de Thionville.

Sous le règne de François II, traité, ainsi que le roi de Navarre, son frère, d'une manière in-digne de leur rang & de leur naissance, il sut soupconné d'être le chef fecret de la conjuration d'Amboise; il vint juier devant le roi de n'y avoir eu aucune part. Il démentit & défia ses accusateurs, il ne se trouva point d'accusateurs; le duc de Guise, foit persuasion, soit dissimulation, se rendit garant de l'innocence du prince, & offrit de lui servir de second contre ses accusateurs invisibles. Le prince de Condé partit, bien résolu de se venger, à la première occasion, de cette outrageante généresité. Bientôt après il est rappelle à la cour sur quelque nouveau soupçon de conjuration, il est arrêté, on lui fait son procès par commission, malgré toutes ses protestations & tous ses appels à la cour des pairs: les Guises avoient juré sa perte; l'arrêt étoit prononcé, il étoit même signé de tous les juges, excepté du chancelier & du président Guillard du Mortier, qui balançoient encore, & de Louis de Beuil, comte de Sancarre, qui refusoit absolument sa signature. Le roi mourut, ce sut là ce qui sauva Condé de l'échafaud, & la France de l'horreur de voir un prince du sang, un grand homme, tomber sous le fer d'un bourreau.

La prison du prince sut ouverte, mais il ne voulut pas en sortir; il demanda qu'on sit paroître ses accusateurs, personne n'osa l'être; les Guists déclarèrent que tout s'étoit sait par l'ordre du roi; un arrêt du conseil & un arrêt du par ement rendirent au prince l'innocence, l'honneur & la liberté. Mais on peut juger s'il emporta de sa prison le desir de la vengeance.

Le connétable de Montmorenci étant entré dans le fameux Triumvirat avec le duc de Guise & le maréchal de Saint-André, se crut ob igé par honneur à réconcilier le duc de Guise avec le prince de Condé; la reine-mère, à sa prière, leur sit ordonner par le roi de s'embrasser devant toute la cour, comme si une semblable cérémonie étoussoit le ressentiment d'une injure mortelle; le duc de Guise ressentiment de la cour qu'il eût eu aucune part à l'emprisonnement & au procès du prince. « Quiconque en est l'auteur, dit le prince, » je le tiens pour un méchant & un » traître. Je le tiens pour tel aussi, repliquale duc, » & n'y prends aucun intérêt ».

La guerre civile se déclara, Condé & Coligny étoient à la tête des protestans; le prince de Condé sur fait prisonnier à la bataille de Dreux, le 20 décembre 2562. Après la bataille, le duc de Guise & le prince de Condé parurent avoir étoussé tout ressentiement, & ne se rappeller que les nœuds qui les unissoient; ils étoient cousins germains; la sœur de Charles, duc de Bourbon-Vendôme, père du prince de Condé, étoit la mère du duc de Guise; ils soupèrent & s'entretinrent ensemble avec toutes les démonstrations possibles de constance & d'ami-

tié: ils couchèrent dans le même lit, usage commun alors entre amis: on a remarqué que le duc de Guise avoit dormi tranquillement toute la nuit. au lieu que le prince de Conde n'avoit pu sermer l'œil & n'avoit cesse de s'agiter; on auroit pu remarquer que c'étoit en effet au prince à être inquiet, ayant été pris les armes à la main contre le roi, & ne pouvant avoir oublie que pour bien moins il avoit été condamné, sous le règne précédent, à perdre la tête. Quant au danger particulier résultant de la situation bizarre d'être de part & d'autre au pouveir d'un ennemi, la réciprocité même de ce danger faisoit la sûrete commune ; la générofité de ces deux illustres chevaliers étoit une sûreté plus grande encore, mais il faut avouer que la situation du prince de Condé étoit la plus critique; il pouvoit se rappeller encore que le roi de Navarre, son frère, avoit couru risque d'être assassiné dans la chambre même de François II, à l'instigation de ce même duc de Guise.

Le connétable de Montmorenci ayant été pris par les protestans dans cette même bataille de Dreux, l'échange se sit naturellement.

Le prince de Condé devenu libre, la reine espéra de le retenir dans ses sers par le moyen d'une des filles de sa suite, c'étoit la demoiselle de Limeuil. La princesse de Condé, Eléonore de Roye, en mourut de jalousse & de douleur; Limeuil devint grosse, la cour ne sit qu'en rire,

Une autre semme voulut séduire le prince de Condé, ce sut Marguerite de Lustrac, veuve du maréchal de Saint-André; l'ambition seule la guidoit d'abord, elle se flattoit d'épouser le prince, parce qu'elle pouvoit l'enrichir; ce prince étoit aimable, elle finit par l'aimer si éperduement, qu'elle lui donna sa terre de Valery, même sans exiger qu'il lui donnât sa main. Catherine de Médicis voyoit avec plaisir qu'il s'amollit par les voluptés; Coligny sit sentir au prince que le ches d'une seste austère & perfécutée doit être réglé dans ses mœurs, & que la mollesse est l'écueil de la gloire; il l'obligea de renoncer à tout s ces galanteries, & d'épouser la sœur du duc de Longueville.

On a dit, & M. le préfident Hénault, & M. de Voltaire, l'ont dit d'après d'autres auteurs, que Louis Ier, prince de Condé, en entrant dans le monde, n'avoit que six mille livres de rente de patrimoine; le fait est peu important, mais il saut de l'exactitude en tout. Les deux contrats de mariage du prince de Condé énoncent une multitude de domaines qui devoient produire un revenu assez considérable.

Les protestans avoient appellé les Anglois en France, ils leur avoient livré le Havre de Grace; le prince de Condé se piqua de sermer la plaie qu'il avoit faite à son pays; il s'unit avec le connétable de Montmorenci pour enlever le Havre aux Anglois, il réussit, & il eut le plaisir de voir ses

protestans le seconder avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils avoient à réparer le tort d'avoir introduit dans le royaume l'ennemi étranger.

Catherine de Médicis promettoit depuis longtemps la lieutenance générale du royaume au prince de Conde; c'étoit au plus cher de ses fils, le duc d'Anjou, Henri, qu'elle vouloit la procurer. Pourquoi salloit-il un lieutenant général du royaume? Cétoit sans doute pour suppléer à ce que la soiblesse de l'âge dans le roi Charles IX pouvoit Arer à l'exercice de l'autorité; c'étoit donc un contre-sens manifeste que de donner, sous un roi presque ensant, la lieutenance-générale du royaume à son frère puiné; le duc d'Anjou eut à ce sujet evec le prince de Condé un éclaircissement, dans lequel se premier opposa aux respects du prince de la hauteur & un ton menaçant : ce lâche abus des avantages que lui donnoient sa naissance, son rang, la foiblesse même d'un âge tendre, fut pris à la cour pour le noble élan d'un jeune courage. Cet entretien alluma entre les deux princes une haine que la mort seule put éteindre. Le prince de Condé courut à la vengeance, & ce fut un des principaux motifs du renouvellement de la guerre.

Dans cette nouvelle guerre, il y eut un moment dont le roi se ressouvint toute sa vie, & qui le rendit implacable à l'égard des protestans; la cour étant à Monceaux, le prince de Condé y vint pour traiter avec le roi les armes à la main; la cour, pour plus de sûreté, se retirant à Meaux, puis à Paris, le prince l'y suivit dans l'intention d'enlever le roi sur la route. Le roi dut son salur, dans cette occasion, à la fière contenance des Suisses qui lui servoient d'escorte; le prince de Condé woulut plusieurs fois les charger; chaque sois ces hommes vaillans & fidèles, faisant au roi un rempart de leurs corps & de leurs piques, montrèrent une résolution inébranlable de mourir pour le défendre, on craignit leur désespoir, ils ne furent point attaqués. Le prince se contenta de poursuivre le roi jusqu'à Paris, épiant toujours un moment de désordre ou de négligence, qu'il ne put grouver. Le roi, humilie d'avoir sui devant son sujet, ne pardonna jamais cet outrage. Le duc d'Anjou fut plus implacable encore, il sentit que c'étoit bien plus à lui qu'à la personne du roi que le prince de Condé avoit voulu faire insulte.

Ce sut après cette expédition de Meaux que le prince de Condé s'oublia, dit-on, au point de saire frapper une monnoie d'or ou d'argent, avec son image & cette inscription: Louis XIII, premier voi chrétien des François, Montmorenci indigné, en porta, dit-on encore, une pièce au conseil du roi, où elle excita un soulèvement général. La vérité est que cette monnoie sut frappée, mais les critiques qui ont discuté ce sait avec le plus de soin se sont partagés entre ces deux opinions: l'une, que cette monnoie étoit l'ouvrage de quelques protessans indiscrets, qui, sans la participation du

prince, avoient imaginé ce moyen de l'engager plus loin qu'ils ne vouloient; la seconde, qu'elle étoit l'ouvrage des ennemis du prince de Condé, qui vouloient le rendre odieux; & quand on songe que ces ennemis étoient Catherine de Médicis, ses fils & les Guises, la conjecture devient bien vraisemblable; aussi est-elle adoptée par tous les auteurs protestans, & par le plus grand nombre des auteurs catholiques les plus senses.

Mais enfin on peut choisir entre les deux opinions; l'une & l'autre disculpe également, sur le fait de la monnoie, ce prince aimable & vermeux. auquel on ne peut reprocher que de s'être déterminé à la guerre civile, dans ces temps orageux, quand il étoit poussé à bout par ses ennemis. L'union constante d'intérêt & d'amitié du prince de Condé avec la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, sa belle-sœur, & avec le prince de Navarre, son neveu, exclut toute idée de connivence de sa part avec les fabricateurs de la monnoie; car comment cette union auroit-elle pu durer, si le prince de Condé avoit si hautement usurpé d'avance, avec les droits des Valois, les droits de la branche aînée des Bourbons? Il est bien plus vraisemblable que c'étoit un artifice de leurs ennemis pour alterer cette union, & détacher le roi de Navarre du prince qui lui servoit de père :

Condé qui vit en moi le seul fils de son frère, M'adopta, me servit & de mastre & de père; Son camp sur mon berceau.

L'emportement des moines en chaire contre le prince de Condé, sur ce sait de la monnoie qu'ils ne manquent pas de lui attribuer, est vraiment une chose curieuse, & qui montre à quel degré de licence & d'insolence entraînent les sureurs de parti & les guerres de religion. Prosper Marchand, dans son dictionnaire historique, à l'article Louis de Bour-BON, prince de Condé, donne l'extrait de deux sermons prêchés dans le couvent des franciscains de Bruges, le 1 & le 2 de novembre 1567, par le frère Cornelis Adriansen de Dordrecht, un de ces franciscains; jamais il n'appelle le prince de Condé que ce Condé, ce maudit Condé, ce bandit, cet enragé de Condé; il l'appelle même infame coquin & double scélérat; il regrette a que monseigneur de » Guile, ce saint martyr de bienheureuse memoire, » ne l'ait pas fait accrocher à un gibet quand il » le tenoit en sa puissance:.... mais les grands diables d'enfer lui farciront le cul, de soufre & » de poix ardente.... & ce Condé & les hugue-» nots ont au moins chacun cent mille diables dans » le ventre.

Les ennemis du prince de Condé publièrent aussi dans les pays étrangers, & en France, dans les provinces éloignées, qu'au mois d'octobre 1567 (ils n'alloient pas jusqu'à nommer le jour) le prince s'étoit sait couronner à Saint-Denis, sur quoi un poète

poête du temps fit des stances, dont on peut juger par ce titre: La grande trahison & volerie du roi Guillet, prince & seigneur de tous les larrons, bandoliers, sacrilèges, volours & brigands du royaume de France.

Cette même année 1567, le prince de Condé perdit la bataille de Saint-Denis, où l'armée royale perdit le connétable de Montmorenci, son général; le 13 mai 1569, il perdit celle de Jarnac. Il avoit un bras en écharpe, & de plus, lorfqu'il marchoit aux ennemis, le cheval du comte de la Roche foucauld, son beau frère, lui donna un coup de pied qui lui fit à la jambe une blessure considerable; il se contenta de dire avec douceur & sans se plaindre, en s'adressant aux gentilshommes qui le sui-voient : vous voyez, messieurs, que les chevaux sougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée. Il n'en combattit pas moins vaillamment. Sa harangue à ses soldats, sut : le prince de Condé ne craint point de donner la bataille, puisque vous le suivez. Son cheval fut tué sous lui, & se trouvant embarraffe sous le corps de cet animal, il eut le malheur d'être pris une seconde fois : on sait qu'après la bataille, Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, trouvant Condé affis auprès d'un buisson avec ceux qui l'avoient pris, demanda quel étoit ce prisonnier, & que l'ayant reconnu, ou bien ayant appris que c'étoit le prince de Condé, il s'ecria: tuez, tuez, morbleu, & lui cassa la tête d'un coup de pistolet. On ignore quel motif excita la fureur de Montesquiou contre le prince de Conde; l'histoire ne parle d'aucune querelle perfonnelle entr'eux qui puisse rendre raison d'une zelle violence; Montesquiou étoit capitaine des gardes du duc d'Anjou, & fortoit d'auprès de lui, Iorsqu'il commit ce meurtre, ce qui a sait croire qu'il avoit un ordre secret du duc, & d'après ces circonstances & la haine connue du duc d'Anjou pour le prince de Condé, cette conjecture est trèsvraisemblable.

On n'entendit ni le roi, ni le duc d'Anjou, ni la reine mère approuver ni blâmer l'action de Montesquiou. Le corps du prince de Condé fut porté à Jarnac sur une ânesse. Fut-ce par dérision ? sut-ce par hasard? Le duc d'Anjou le soussirit, c'est tout ce qu'on sait.

On fit au prince de Condé cette espèce d'épitaphe, qui ne paroît êtreni d'un ami, ni d'un ennemi, chose étonnante dans ce temps-là.

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac & Château-Neuf,
Fut porté dessus une ânesse
Cil qui vouloit ôter la messe.

Les mémoires de Conde sont un recueil précieux de pièces concernant les affaires où ce prince a eu part.

Histoire, Tome II, Première parte

Le fecond prince de Condé, Henri I, succèdoit à son père sous la circction de l'amiral de Coligny. La perside paix de Saint Germain-en-Laye, que Charles IX appelloit sa paix, & qu'on appelloit dans le public la paix boiteuse & mal-assis, parce qu'elle avoit été négociée de la part du roi par Biron, qui étoit boiteux, & par de Mêmes, qui étoit seigneur de Malassis, attira le prince de Condé & le jeune roi de Navarre à la cour. Ils y étoient dans le temps de la Saint-Barthelemi. Charles IX exigea qu'ils abjurassent: les trois mots auxquels il rédusist ses ordres & ses menaces surent: messe, mort ou bassisse. La réponse du prince de Condé sut : s'exclus la messe, choissez vous même des deux autres.

En 1573, le duc d'Anjou mena le roi de Navarre & le prince de Condé au siège de la Rochelle, boulevard de la résorme & berceau de ces princes: on les observoir de près, & leur valeur étoit connue; il fallut même qu'ils se surpassaffent pour affoiblir les soupçons.

En 1574, le prince de Condé s'enfuit en Allemagne, & va demander du fecours pour son parti aux princes protestans. Il ramène de ce pays une armée de vingt mille hommes, qui obtient de grands avantages pour les résormés de France; mais de ces avantages même naquit la ligue.

Dans toutes les guerres civiles qui suivirent; le prince de Condé signala toujours le même zèle pour la cause protestante, & procura toujours à son parti des secours étrangers qu'il alloit chercher lui-même en Angleterre, dans les Pays-Bas, est Allemagne, en Suisse, à Genève; & comme il alloit sans suite & déguisé, il sut dépouillé par des voleurs, au passage des montagnes; mais il réussit. Il insesta la France de troupes étrangères, sur-tout de cette redoutable cavalerie des Reîtres, que le duc de Guise eut la gloire de vaincre, & dont le nom, qui est celui de l'expérience & de l'habileté, est resté parmi nous comme un monument de la terreur qu'ils inspiroient à nos ancètres, & du mal qu'ils ont saix en France,

Le prince de Condé est toujours uni au roi de Navarre Henri dans toutes leurs expéditions militaires contre la ligue, dans les opérations de la ligue contre eux, dans les négociations respectives, dans la fameuse bulle d'excommunication lancée par Sixte-Quint, où ces deux princes sont appellés génération bâtarde & détestable de l'illustre maison de Bourbon, & comme hérétiques & relaps, sont privés de tout droit & succession à la couronne de France, & à toute autre. Un démenti avec un appel au sutur concile, affiché aux portes du Vatican, sut la réponse des princes à cette insolence. Sixte, qui avoit l'ame élevée, estima cette hardiesse, & conçut dès-lors une haute opinion des princes.

En 1588, le parti huguenot perdit un solide appui par la mort du prince de Condé, entre les

vertus duquel on ne sauroit dire si c'étoit la vaillance, ou la litéralité, ou la générosité, ou l'amour de la justice, ou la courtoisse, & l'affabilité qui tenoit le premier rang, dit Mezeray. L'opinion générale sur qu'il avoit été empoisonné. On connoît le procès criminel intenté à ce sujet à Charlotte - Catherine de la Tremoille, sa semme; le parlement de Paris la déclara innocente : on connoît aussi ce bruit populaire si répandu & si faux, que le troissème prince de Condé, Henri II, étoit né treize mois après la mort de son père. Le père mourut le 5 mars 1588, à Saint-Jean d'Angely, & le sils naquit le 1 septembre de la même année,

Henri III avoit été amoureux de Marie de Clèves, première femme du second prince de Condé; Henri IV le sut de Charlotte-Marguerite de Montmorenci, semme du troissème prince de Condé; cet amour même le rendit injuste, & est une tache à sa gloire. Le prince de Condé sut obligé d'aller chercher avec sa semme un asyle à Bruxelles, puis à Milan.

Pendant la régence orageuse & soible de Marie de Médicis, il sut quelquesois à la tête des mécontens; il prit les armes contre la cour en 1614, & par le traité de Sainte-Menehould, du 15 mai de la même année, il força la régente à tenir les derniers états qui aient été tenus en France. Il reprit les armes en 1615, força encore la régente au traité de Loudun en 1616, sur arrêté cette même année par Thémines, à qui cette expédition valut le bâton de maréchal de France. Il fut enfermé à la Bastille, puis à Vincennes, puis délivré en 1619, par le duc de Luynes. Depuis ce temps sa sidélité sut inviolable. En 1628, il servit avec succès en Languedoc: en 1636, le 15 août, il sut obligé de lever le siège de Dole, parce qu'on sit revenir une partie de son armée pour la désense de la Picardie, où les Espagnols avoient pris Corbie : en 1638, il eut des succès marqués dans la Navarre: en 1639, il commanda encore en Languedoc : en 1639, il remporta divers avantages dans le Rouffillon. Il mourut le 26 décembre 1646, ayant été témoin de la gloire du grand Condé son fils, & ne l'ayant pas été de ses expéditions contre la cour.

Le troisième prince de Condé avoit été élevé dans la religion catholique, & étoit auffi contraire aux protestans que les deux premiers leur avoient été favorables.

Le quatrième prince de Condé (Louis II) est à e grand Condé, homme de génie en tout, sur-tout /a guerre; il avoit le génie des batailles, il avoit ces illuminations soudaines par lesquelles Bossuet l'a si heureusement caractérisé. C'est de lui que ce mê me Bossuet, seul digne de louer le grand Condé, a dit: « Nous ne pouvons rien, soibles orateurs, » pour la gloire des ames extraordinaires: le sage » a raison de dire que leurs seules actions les peu-» vent louer; toute autre louange languit auprès.

n des grands noms, & la seule simplicité d'un » récit fidèle pourroit soutenir la gloire du prince » de Condé. + Il suffit en effet de nommer Rocroi. Fribourg, Nortlingue, Lens, le passage du Rhin, dangereux & fatal pour lui seul & les siens, Se-nef, & cette foule de places conquises à la suite de ces grandes victoires, & toute cette sur-abondance de gloire qu'il eut la générofité de désavouer lui-même, cette foule d'exploits qu'il arrache du livre de la muse de l'histoire, dans ce beau tableau allégorique qui orne la galerie de Chantilly, & dont l'idée a été fournie par le prince Henri Jules, son digne fils; l'expédition de Blenau, le combat de Saint-Antoine, la retraite de devant Arras, le secours de Valenciennes, le secours de Cambray, tant de grandes choses opérées avec tant de désavantage, & contre Turenne, a Puisqu'il faut une fois, dit " Bossuet, parler de ces choses dont je voudrois pouvoir me taire éternellement, jusqu'à cette » fatale prison, il n'avoi: passeulement songé qu'on pût rien attenter contre l'état . . . il y entra » innocent, il en fortit coupable fans vouloir » excuser ce qu'il a si hautement condamné luimême, disons pour n'en parler jamais que.... dans des fautes si sincérement reconnues, & dans » la suite si glorieusement réparées par de fidèles n services, il ne faut plus regarder que l'humble » reconnoissance du prince, qui s'en repentit, & la clémence du grand roi, qui les oublia ».

Il revint, dit encore le même Bossuet, avec ce je ne sais quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus.

Faut-il, pour faire valoir un trait tel que le suivant, saire autre chose que de le raconter sim-

plement comme a fait M. de Voltaire?

" L'armée royale se trouvoit auprès de Gien y sur la Loire; celle du prince de Condé étoit à » quelques lieues, sous les ordres du duc de Nemours " & du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux alloient être funestes au parti du prince. » Le duc de Beaufort étoit incapable du moindre » commandement. Le duc de Nemours passoit pour être plus brave & plus aimable qu'habile : tous » deux ensemble ruinoient leur armée. Les soldats » savoient que le grand Condé étoit à cent lieues " de la, & se croyoient perdus, lorsqu'au milieu n de la nuit un courier se présenta dans la sorêt n d'Orléans, devant les grandes gardes. Les sentin nelles reconnurent dans ce courier le prince de n Condé lui-même, qui venoit d'Agen à travers » mille aventures, & toujours déguisé, se mettre n à la tête de son armée.

"Sa présence saisoit beaucoup, & cette arrivée imprévue encore davantage. Il savoit que tout ce qui est soudain & inespéré transporte les hommes..... Le grand talent de ce prince dans la guerre étoit de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, & de les exécuter avec non moins de conduite que de promptinude.

Il n'y a que de grandes passions jointes à de grandes vertus qui forment les caractères brillans & sublimes, tels que celui du grand Condé. Son panégyriste a indiqué, & les historiens ont montré de fortes taches dans son caractère avant qu'il eût travaillé sur lui-mème; une hauteur instéxible, une dureté de manières & de propos, une franchise dédaigneuse & despotique, qui vouloit tout emporter par la sorce, qui n'admettoit ni soin ni desir de plaire; une caussicité sanglante qui écrasoit les ennemis, n'épargnoit pas les amis & ne savoit ménager personne. L'injustice, qui résulte naturellement de ces dispositions, éclate sur-tout dans le trait suivant, rapporté dans une des deux dernières vies du grand Condé.

« Le prince de Condé s'ensermoit souvent avec » Miossens & Saint-Evremont pour faire une étude » maligne des défauts d'autrui. L'objet de leurs recherches étoit de trouver un ridicule dans les Lommes les plus reconnus pour être sages. Mios-» sens & Saint-Evremont, en sortant d'une de ces » conversations, voulurent à leur tour examiner quel étoit le ridicule du prince : après avoir un peu rêvé, ils demeuroient d'accord que son affectation à rechercher le ridicule d'autrui en étoit un réel dans lui. Il le sut. & au lieu d'en plaisanter, il ôta à Saint-Evremont le commandement de ses gardes, & désendit à Miossens de reparoître devant lui; petitesse, ajoute l'auteur, qui rapproche le héros de l'homme vulgaire, & qui fait connoître que ceux qui ont le plus » de penchant à la raillerie aiment le moins à n en être l'objet ». M. de Voltaire dit aussi :

"Le prince de Condé eût pu gouverner l'état, "s'il avoit seulement voulu plaire: mais il se con-"tentoit d'être admiré. Le peuple de Paris, qui "avoit sait des barricades pour un conseiller-clerc "presque imbécille, sit des seux de joie lorsqu'on "mena au donjon de Vincennes le désenseur & "le héros de la France."

Lorsqu'il sut ensuite transsèré au Havre, ce sut le comte d'Harcourt-Lorraine qui le conduisit. Le printe étant avec lui dans la même voiture, sit sur lui cette chanson:

Cet homme gros & court,
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal & qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

Dans la suite le malheur & l'expérience l'ayant corrigé, il avoit senti la nécessité d'avoir des amis; il s'étoit sait, comme Louis XIV, un principe & une habitude de dire des choses obligeantes; & lorsque cet agrément des manières se joignoit à la générosité sub ime de son ame, l'attachement qu'il inspiroit alloit jusqu'à l'ivresse. Mais dans les

occasions imprévues, le naturel venoit quelquefois le surprendre (voyez l'article BOILEAU), & le mot désobligeant qu'il dit au chevalier de Fourilles, à la bataille de Senes, prouve qu'il n'étoit pas encore assez corrigé.

Quant à un autre mot qu'on veut qui soit échappé au grand Condé dans l'ivresse de la victoire, une nuit de Paris remplacera cela, mot qui annonce trop peu de respect pour l'humanité dans un prince sait pour l'honorer, un des historiens les plus modernes du grand Condé doute qu'il soit sorti de sa bouche.

Il est certain que ce prince 2 donné dans plus d'une occasion de grandes marques de sensibilité & de bonté.

" A la bataille de Rocroi, dit Boffuet, pendant » qu'avec un air affuré il s'avance pour recevoir » la parole de ces braves gens (la troupe de Beck), » ceux-ci toujours en garde craignent la surprise » de quelque nouvelle attaque : leur effroyable » décharge met les nôtres en furie : on ne voit » plus que carnage : le sang enivre le soldat, " jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir » égorger ces lions comme de timides brebis. » calma les courages émus, & joignit au plaisir » de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors » l'étonnement de ces vieilles troupes & de leurs » braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de falut pour eux qu'entre les bras du vainqueur! De quels yeux regardèrent - ils le jeune prince, dont la victoire avoit relevé la » haute contenance, à qui la clémence ajoutoit de m nouvelles graces!

On sait que le prince n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il gagna la bataille de Rocroi.

On voit toute l'énergie de sa sensibilité dans cette relation qu'un des modernes historiens du grand Condé donne d'après les mémoires du temps, d'une visite rendue à mademoiselle de Montpensier par le prince de Condé, sortant du combar de Saint-Antoine.

« Son visage étoit couvert de sueur & de pous-» sière, ses yeux respiroient la vengeance, la dou-» leur & le désespoir, son collet étoit déchiré, sa » chemise & ses mains étoient ensanglantées, ses » cheveux étoient épars & à moitié brûlès, sa » cuirasse étoit criblée de coups; & quoiqu'il ne » sût point blesse, ses habits étoient percès. Il » tenoit dans sa main son épée, dont il avoit perdu » le sourreau.

» Ce fut dans cet état terrible qu'il s'offrit » aux yeux de la princesse. Ah! dit-il en l'abor-» dant, vous voyez un homme au désespoir. J'ai » perdu mes amis. Nemours, la Rochesoucauld, » Clinchamp, tous sont morts (ils n'étoient que » blesses); ensuite il se jetta sur un siège, où il » fondit en larmes ».

Rapprochez ces larmes si respectal les, si humai-

nes, des prodiges de génie, d'intelligence & de valeur, que le prince venoir de prodiguer dans le combat, & vous aurez Condé rout entier.

Bossuet n'a pas oublié de le représenter dans sa retraite à Chantilly, & de peindre en passant ce beau séjour.

« Toujours grand dans l'action & dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des
rtoupes. Qu'il embelht cette magnifique &
délicieuse maison, ou bien qu'il munit un camp
au milieu du pays ennemi, & qu'il sortissar
une place; qu'il marchat avec une armée parmi
les périls, & qu'il conduisit ses amis dans ces
superbes allées au bruit de tant de jets d'eau
qui ne se taisoient ni jour mi nuit, c'étoit toujours le même homme, & sa gloire le suivoit
par-tout. »

On a dit du grand Condé, qu'il n'étoit jamais seul dans ses promenades solitaires de Chantilly, qu'il étoit accompagné par-tout des victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nortlingue, de Lens, & environné des ombres des grands capitaines qu'il avoit défaits.

Multa oculle Norlinga & Lentia multa recurfati.

C'est ainsi que Silius Italicus avoit dit d'Annibal:

Tot bellis quasita viro, tot caditus; armat-Majestas aterna ducem: si admoveris ora Cannes & Trebiam anti oculos Thrasymenaque busta, Et Pauli stare ingentem mirabetis umbram.

A travers mille seux je vois Condé paroitre Tour-à-tour la terreur & l'appui de son maître.

a dit M. de Voltaire. Son caractère est bien peint dans ces vers du temps :

J'ai le cœur comme la naissance:

Je porte dans les yeux un feu vis & brillant;:

J'ai de la foi, de la constance;

Je suis prompt, je suis sier, généreux & vaillant;

Rien n'est comparable à ma gloire;

Le plus sameux héros qu'on vante dans l'histoire:

Ne me le sautoit disputer.

Si je n'ai pas une couronne,

G'est la fortune qui la donne,

Il sussit de la mériter.

On a dit du grand Condé, qu'il étoit plus capimine que Céfar, & aussi soldat qu'Alexandre. Il aimoit les lettres au moins autant qu'eux; on voyoir souvent à sa table Boileau, Racine, Santeuil : ce dernier vécut dans l'intimité des princes ses sils & petits-fils. Il a peint noblement la retraite du grand Condé à Chantilly, dans ces vers placés au bas do sa stame, sur le grand essalier du château: Quem modo pallebant fugitivis sludibus ammes Terribilem bello, nunc doda per otia princeps Paciz amans, lætos dat in hortis ludero fontes.

Il a célébré aussi dans ses vers les princes se les princesses de la maison de Condé, se les principales beautés de Chantilly, la chûte d'eau de la tête du canal, la fontaine, le château se les bois de Sylvie, le labyrinte, le cabinet des armes, sec.

Le grand Condé mourut à Fontaibleau le 1-1 décembre 1686. Voyez à l'art cle Bossuer ce que cet orateur dit de la mort de ce héros. On ne voit pas sans émotion & sans larmes ce même tableau de Condé mourant dans les histoires les plus simples: les derniers mots de Condé. sa douceur, sa résignation, sa modestie, toutes ces vertus épurées par le christianisme & par l'attente d'une autre vie ; ses adicux à sa famille, la tendresse de ses discours, la vérité de ses sentimens. les larmes de toute la maison, la douleur tendre de la duchesse d'Enghien, le désespoir énergique du duc d'Enghien (le prince Henri Jules), ce délire de tendreile & de regret qui le précipite aux pieds de son père expirant pour lui-demander pardon d'offenses qu'il n'a jamais commises, ce même delire qui le force de rentrer, malgré tout le monde, dans la chambre de ce héros, dont un cri finistre & terrible vient de lui annoncer la mort il appercoit un cadavre étendu sur un lit, le visage couvert d'un linge. Ah! que vois-je? s'écrie-t'il, est-ce là mon père? Voilà donc tout ce qui reste dece grand homme! & il tombe sans mouvement. Il: s'étoit déja évanoui plusieurs sois pendant, la tranquille agonie de son père.

» On sent, dit madame de Sévigné, la douleur de » voir sortir du monde-un si grand homme, un si » grand héros, dont les siècles entiers ne sauront: » point remplie la place ».

Après cette réfléxion, qui est un sentiment, elle fait un conte de honne semme, qu'elle assure être vrai, mais qui prouve au moins quelle place. l'idée d'un grand homme occupe dans les imaginations vives & dans les cœurs sensibles.

"Il arriva une chose extraordinaire à Chantilly trois semaines avant la mort de M. le prince."

"Un gentilhomme à lui nommé Vernillon, reve"nant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une senetre du cabinet des armes un santôme, c'est-à dire un homme en"seveli; il descendit de son cheval & s'approcha,
"il le vit toujours: son valet, qui étoit avec lui,
"dit: Monseur, je vois ce que vous voyez. Ver"nillon ne-voulant pas lui dire, pour le laisser"parler naturellement, ils rentrèrent dans le châ"teau, & prièrent le concierge de donner la cles"
"du cabinet des armes; il y va & trouve toutes.
"les senètres sermées, & un silence qui n'avoit"pas, été troublé il y avoit plus de six mois. On.

> conta cela à M. le prince, il en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette » histoire, & trembloit pour M. le prince, & voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, & austi peu capable de vision que le pourroit être notre ami Corbinelli, outre que ce valet ent la même apparition. » Comme ce conte est vrai, je vous le mande, » afin que vous y fassiez vos réfléxions comme

Le grand Condé étoit le trisaïeul de M. le prince de Condé d'aujourd'hui. Son père, M. le duc, mort en 1740, a été le successeur immédiat de M. le regent dans le gouvernement du royaume. Son long féjour à Chantilly a été très-utile à la décoration de ce beau lieu

De héros en haos, d'age en age embelli.

Le prince Henri-Jules, fils du grand Condé, avoit zussi orné ce sejour. Ce prince, outre la valeur naturelle aux Condé, & qui a fait dire à M. de la Motte avec tant de vérité, mais d'un ton si précieux :

Condé que je ne tiens pas compte-De furnommer Vaillant, car Vaillant & Conds C'est même chose, & j'aurois honte D'un pléonasme décidé.

Ce prince étoit à la cour l'arbitre des lumières & du bon goût: il aimoit & cultivoit les lettres. L'ai entendu dans mon enfance de vieux officiers de sa maison raconter de lui un trait qui annonce une grande bonté jointe à une grande fimplicité de mœurs. Les écoliers de la ville de Senlis. qui se distinguoient dans leurs études, il les invitoit à venir se promener à Chantilly les jours de congé, leur faisoit préparer une collation à la sontaine des truites, les interrogeoit sur les auteurs classiques, s'assuroit de leurs progrès, & leur donnoit des prix pour les encourager.

CONDILLAC (ETIENNE BONNOT DE) (Hift. liu. mod.), de l'académie françoise & de celle de Berlin. Grand philosophe, bon écrivain, homme aimable, du petit nombre de ceux qui ont sair saire des pas à la métaphysique & à la raison; il sut précepteur de l'infant don Ferdinand, duc de Parme. On connoît le cours d'études qu'il a consacré à l'éducation de ce prince, & qui pourra servir à celle de béaucoup d'autres. Il avoit publié auparavant son Essai sur l'origine des connoissances hu-maines; son Traité des sensations; son Traité des Systèmes. Son dernier ouvrage a pour titre: Le Commerce & le Gouvernement, considérés relativement Pun à l'autre. Mort le 2 août 1780, dans sa terre de Flux, près Beaugenci.

Chine). C'est le père des philosophes chinois, & le nom le plus révéré à la Chine, où on l'appelle le grand-maître, le premier docteur, le précepteur des empereurs & tdes rois, le faint, le roi des lettres. Ses descendans sont mandarins nés, & ne paient aucun tribut. La morale de Confucius est célèbre ; on en a retenu plusieurs maximes.

Je ne voudrois pas qu'on sút ma pensée, ne la disons: donc pas. Je ne voudrois pas qu'on fut ce que je suis tenté de faire, ne le faisons donc pas.

Le sage craint quand le ciel est serein. Dans les tempétes, il marcheroit sur les flots & sur les vents.

C'est le sperat infaustis, metuit secundis d'Horace.

Un riche montroit ses bijoux à un sage: je vous re-mercie du présent, lui dit le sage. — Je ne vous les donne pas. - Pardonnez-moi, ne me les faites-vous pas noir? Quel autre moyen d'en jouir vous réservez-vous?

Ne parlez jamais de vous aux autres, ni en bien, ils ne vous croiront pas, ni en mal, ils en croient deia plus que vous ne voulez.

Avouer ses défauts quand on est repris, c'est modestie ; les découvrir à ses amis , c'est confiance ; se les reprocher à soi-même, c'est humilité; les aller dire à tous le monde, c'est orgueil.

Confucius vivoit environ cinq siècles & demi avant J. C.

CONGREVE (CUILLAUME) (Hift. litt. mod). " Celui de tous les Anglois, dit M. de Voltaire'. » qui a porté le plus loin la gloire du théatre co-» mique, est feu M. Congreve. Il n'a fait que peur n de pièces, mais toutes sont excellentes dans m leur genre. Les règles du théatre y sont rigeureusement observées. Elles sont pleines de ca-» ractères nuancés avec une extrême finesse; one » n'y cstuie pas la moindre mauvaise plaisanten terie: vous y voyez par-tout le langage des » honnêtes gens avec des astions de fripon; ce: o qui prouve qu'il connoissoit bien son monde. » & qu'il vivoit dans ce qu'on appelle la bonne: n compagnie. Ses pièces sont les plus spirituelles: " & les plus exactes "

Congiève n'étoit pas proprement anglois, il étoix irlandois, né dans le comté de Cork en 1672, mort en 1729. Ses œuvres ont été imprimées à Londres en 1730, en 3 vol. in-12.

CONNECTE (THOMAS) (Hift. de Fr.), carme breron, sut brûle à Rome en 1431, pour des erreurs ou pour des déclamations contre les abus de son temps. Il étoit parvenu à faire tomber less hautes coëffures des semmes, en les faisant insulter par les petits enfans; ce ne furent pas cependant les semmes qui le firent brûler. Enhardi par ce succès, il voulut, à Rome même, porter som esprit de résorme jusques sur les désordres de la cour de Rome, & alors il fut hérétique. Mais su CONFUCIUS ou CONGFUTZÉE (Hist. de la li nous paroissons ici accuser d'un peu d'imprudence

un malheureux si cruellement opprimé, que ce ne soit pas du moins sans détester la violence des oppresseurs, sans dénoncer avec horreur à toutes les ames douces & honnêtes les crimes de l'intolérance.

CONON (Hist. grecq.), fameux général des Athéniens dans la guerre du Péloponèse. Ayant été surpris par les Lacédémoniens à la journée d'Ægos-Potamos, ou du fleuve de la Chèvre, il s'étoit exilé volontairement auprès d'Evagoras, roi de Chypre. Il y resta pendant que Lyfandre prenoit Athènes & y changeoit la forme du gouvernement. C'étoit, dit Plutarque, un voyageur qui attendoit le retour de la marée pour s'embarquer. Il avoit détruit par sa défaite la puissance d'Athènes. il ne désespéroit pas de la rétablir par des victoires: il parvint à inspirer au roi de Perse de la jalousie & de l'inquiétude sur l'accroissement de la puissance des Lacédémoniens; il alla lui-même solliciter des secours à la cour de ce roi, sans pouvoir être admis en sa présence, parce qu'il eut cru déroger à la qualité de Grec & d'homme libre en se prosternant, selon l'usage, devant ce prince; il lui sit porter des représentations si sortes & si animées, que le roi Artaxerxès Mnémon lui donna le commandement d'une flotte avec laquelle il battit celle des Lacédémoniens auprès de Cnide. De ce moment la fortune sut changée, la puissance de Lacédémone alla toujours en déclinant. Conon revit Athènes après tant d'années, & la revit en libérateur & en réparateur; il en releva les murailles avec le secours des Perses qui l'avoient brûlée autrefois, & l'argent des Lacedémoniens qui l'avoient depuis peu démantelée. Les Lacédémoniens se vangèrent de Conon d'une manière où l'on ne reconnoît plus l'ancienne vertu spartiate; ils l'accuserent d'avoir volé au roi de Perse l'argent employé au retablissement d'Athènes, quoiqu'ils sussent très-bien que cet argent provenoit de seurs dépouilles remportées à la victoire de Cnide: ils l'accuserent encore d'avoir voulu enlever au roi de Perse quelques provinces de l'Asie mineure. pour les remettre sous la domination d'Athènes: ils trouvèrent aisèment des Satrapes qui, en haine d'autres Satrapes, appuyèrent leurs calomnies & secondèrent leurs vues. Téribaze, l'un de ces Satrapes, arrêta Conon & le retint prisonnier. On dit qu'il fut envoyé à Suze, & qu'il y fut exécuté à mort par l'ordre du roi. Xenophon n'en dit rien. Conon vivoit environ quatre siècles avant J. C.

CONRAD ou CONRARD Iet (Hist. d'Allemagne), premier roi de Germanie. Ce prince ne dut son élévation qu'à ses vertus: il étoit fils de Conrad de Fridzlard, que le séditieux Albert, à qui Louis l'Ensant sit trancher la tête, avoit tué dans un combat l'an 905. L'origine de la famille des Conrad est incertaine, & ce seroit en vain que pour la découvrir on prétendroit sonder l'abyme

des temps. Elle étoit illustre au commencement du dixième siècle. L'oncle de Conrad remplit le siège de Wurtzbourg en Franconie, & son père, sous le titre de comte, gouverna la plus grande partie de cette province. Il est à croire qu'il s'étoit montré digne de son rang, puisque Louis l'Enfant vengea sa mort par le supplice d'Albert. L'Allemagne, encore dite Germanie, étoit réunie aux Gaules depuis plusiœurs siècles; & comme cette contrée obéissoit aux descendans de Pepin. il restoit à la mort de Louis l'Enfant un rejetton de cette illustre tige. Les Germains, suivant l'usage constamment pratiqué jusqu'alors, devoient y attacher le sceptre: mais les grands s'éloignèrent d'une coutume que le temps sembloit avoir rendue sacrée, & resusèrent de couronner Charles-le-Simple. Ce n'est pas que ce prince sût indigne de régner, comme quelques modernes n'ont pas craint de le dire d'après des historiens, vils flatteurs dont la haine ou l'intérêt avoit égaré la raifon & corrompu la critique. Ils n'avoient d'autre motif que le desir de jouir sans troubles des privilèges qu'ils avoient usurpés, & dont ils pouvoient craindre d'être dépouillés par un roi légitime; d'ailleurs, ces grands, en rendant le trône électif, devoient être flattés de pouvoir un jour s'y affeoir, eux ou leurs descendans. Ce fut à Wormes que se tint cette fameuse assemblée, où les nobles & les prélats, abjurant pour jamais la postérité de Pepin, se choisirent, non pas un maître, mais seulement un chef qui devoit les maintenir dans leurs usurpations & les défendre. L'assemblée étoit partagée en deux factions, l'une composée des états de la Saxe, qui pour lors s'étendoit de la rive droite du Rhin jusqu'aux limites qu'elle conserve encore aujourd'hui à l'orient; au midi elle confinoit à la Franconie; la mer baltique, l'Oder & la mer d'Allemagne la fermoient au nord: l'autre faction étoit composée des états de Bavière, de Suabe & de Franconie. Les autres peuples qui composent le corps germanique n'étoient encore que tributaires, & leurs chaînes s'étendoient ou se resserroient suivant que les empereurs ou les rois de Germanie montroient plus ou moins de sermeté. Les suffrages des deux sactions se réunirent en faveur d'Othon, duc de Saxe; sa naissance, ses talens & ses vertus le rendoient digne de cet honneur. Il fut le seul qui resusa d'applaudir au choix de ses compatriotes. Ce généreux duc répondit aux états que son âge trop avancé ne lui permettoit pas de porter une couronne dont le poids avoit accablé ses prédécesseurs. Il avoit un fils deja fameux par son courage; mais ce sage vieillard, trop ami de l'humanité pour s'aveugler sur le mérite de ses enfans, ne lui crut pas assez de maturité de raison pour lui confier un dépôt dont il n'avoit pas osé se charger lui - même. Il conseilla aux états de choisir Conrad, comme le lus capable de les gouverner. Le suffrage d'un prince assez grand pour re-

suser une couronne, entraîna tous les autres. Conrad sut à peine élu, qu'il songea aux moyens de manisester sa reconnoissance envers Othon. Il l'honora de la confiance la plus intime, & lui donna la première part dans ses conseils : mais Othon mourut trop tôt pour le bonheur de Conrad & celui de la Germanie. Ce duc vraiment digne du trône, où sa modestie ne lui permit pas de monter, eut à peine reçu les honneurs de la sépul-ture, que Henri son fils lui succéda dans le duché de Saxe, & leva l'étendart de la révolte. Le mécontentement du rebelle sut occasionne par le refus que fit le roi de lui donner l'investiture de la Westphalie, & de la Thuringe. Ces deux provinces faisoient bien partie de la Saxe, mais elles avoient toujours en des ducs & des comtes particuliers. Le refus de Conrad étoit fondé sur une sage politique qui ne permettoit pas de sormer un duché capable lui seul de balancer les forces de la royauté. Burchard, duc de Suabe, & Arnoul de Bavière, appuyèrent les prétentions de Henri, & mirent en campagne une armée. Suivant le tableau généalogique des ducs de Bavière, composé par Tritème, cet Arnoul étoit fils de l'empereur de ce nom, & d'Agnès, fille d'un empereur d'Orient. Le feu de la guerre étoit prêt d'embrâser toutes les provinces de la Germanie, & Conrad en étoit d'autant plus au désespoir, qu'il auroit desiré joindre la Lorraine à sa couronne. Ses libéralités intéressées avoient attaché à son parti plusieurs seigneurs de ce royaume, & il pouvoit se flatter du succès le plus entier, lorsqu'il fut obligé de revenir sur ses pas pour prévenir les ravages d'une guerre civile. Il usa d'abord de menaces qui n'effrayèrent point les rebelles. Forcé de venger par la force des armes son autorité méprisée, il sit, avant d'en venir à ces extrémités, plusieurs démarches pacifiques, qui toutes surent aussi impuissantes que ses menaces. Pour dernière ressource, il engagea Hatton, archeveque de Mayence, à s'affurer de la personne de Henri, dans un repas où le prelat devoit l'invit r: mais le duc pressentit le piège, & eut assez de bonheur pour échapper. La guerre sut déclarée, mais Conrad, qui vouloit ménager le sang des peuples, la changea bientôt en intrigue. Il engagea le duc de Suabe à quitter le parti de Henri, qui n'avoit aucun motif réel de plainte. Arnoul fut obligé de retourner dans la Bavière pour la défendre contre les courses des Hongrois, que l'amour du pillage y avoit attirés: mais tous ces ménagemens ne firent que suspendre les ravages d'un seu qu'il desiroit éteindre. Arnoul n'eut pas plutôt délivre ses états des Hongrois, qui surent vaincus dans une bataille, qu'il força le roi à se mesurer avec lui. Conrad, vainqueur de ce duc rebelle, le força de fuir hors du royaume; & l'ayant dépouillé de son duché, il en donna l'investiture à son frère Ebrard ou Evrard. Arnoul ne supporta pas aisement cette disgrace. Son or- l

gueil offense ne lui permettant pas de mettre des bornes à son ressentiment, il alla chercher des vengeurs parmi ces mêmes Hongrois qu'il avoit vaincus peu de temps avant sa dégradation. Ces barbares, contens de trouver cette occasion pour satisfaire leur cupidité naturelle, marchèrent à sa fuite. & mirent tout à seu & à sang dans l'intérieur du royaume. Evrard, attaqué par Arnoul, qui commandoit ces peuples farouches, ne put se soutenir en Bavière. Le roi son frère, que Henri traversoit sans cesse, sut non-seulement oblige de lui retirer son duché, & de le rendre à l'ancien possesseur, mais encore de payer aux Hongrois le tribut auquel ils avoient soumis Louis l'Enfant. Ces troubles n'étoient pas les seuls qui agitassent son règne. Burchard avoit à peine quitte le parti de Henri, qu'il avoit embrasse celui de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, ennemi né des rois de Germanie, qui prétendoient à juste titre que l'hommage lui étoit dû de sa part. Ces défordres multipliés abrégèrent les jours de Conrad: obligé de passer sans cesse d'une extrémité à l'autre de ses états, il n'avoit pu prendre le repos nécessaire pour se rétablir d'une maladie occasionnée par une blessure qu'il avoit recue dans un combat contre Arnoul. L'histoire ne sauroit trop vanter la magnanimité de ce prince; se sentant près de mourir, il ne parut occupé que des maux qui désoloient son royaume. Son ressentiment se tut devant l'intérêt de ses peuples, & lorsqu'il pouvoit donner le sceptre à Evrard son frère, il l'envoya à Henri, cet implacable ennemi qui n'avoit cesse de troubler son règne. Ce prince sage, & digne d'une meilleure destinée, mourut vers l'an 919, après environ sept annics de règne. Les historiens d'Allemagne lui donnent, ainsi qu'à Louis l'Enfant, & à Henri premier, le titre d'empereur, qu'ils ne possédèrent jamais. Othon-le-Grand fut le premier qui le porta depuis la mort d'Arnoul; & si cette qualité se trouve sur quelques monumens, c'est qu'ils l'adoptèrent comme préférable à celui de roi. Ce prince mourut sans postérité, & ce sut de Werner de Rothembourg son frère que descendirent les empereurs de la maison de Franconie. L'histoire a conservé une dispense de mariage accordée par Conrad contre · le gré des évêques. Ses prédécesseurs, dont l'autorité étoit plus légitime & mieux affermie, ont peut-être joui de ce droit, dont les pontises romains sont les tranquilles & uniques possesseurs.

CONRAD II, surnommé le falique ou l'ancien (Hist. d'Allem.), duc de Franconie, septième roi ou empereur de Germanie, douzième empereur d'Occident depuis Charlemagne, étoit fils d'Adelaïde de Franconie, & de Henri, duc de cette province, qui descendoit en ligne directe de Werner, comte de Rothembourg, frère de Centud Ier. Il étoit sans doute glorieux pour ce prince d'avoir été désigné empereur par Henri-le-Boiteux,

224

fon prédécesseur; cependant comme ce n'étoit pas là un titre suffisant, tous les grands d'Allemagne s'assemblèrent. & examinèrent s'il n'y en avoit aucun parmi eux qui fût plus digne de régner. Conrad le jeune, son cousin, soutenu du crédit d'Ernest, duc de Suabe, & de Frédéric, duc de la Haute-Lorraine, balança long-temps les suffrares; mais enfin l'archevêque de Mayence ayant nomme Conrad l'ancien, fut suivi du plus grand nombre. Cette élection dura six semaines, pendant lesquelles l'impératrice Cunegonde, veuve de Henri II, gouverna l'état comme régente. sans cependant en avoir le titre. L'archevêque de Mayence fit les cérémonies du facre, après quoi toute l'Allemagne, représentée par les six ordres de la noblesse, appelles les six boucliers militaires, & par les députés des villes, prêtèrent serment au nouveau monarque dans la plus solemnelle assemblée qui sût jamais. Il est incertain si ces derniers furent admis; mais il est constant qu'il n'ézoit point encore question des sept électeurs. Conrad II éprouva de la part des Italiens les mêmes contradictions que ses prédécesseurs. Les rois germains firent une grande faute, après avoir tant de fois subjugué ces peuples, de leur laisser leur gouvernement & leurs loix, au lieu de les incorporer avec leurs autres sujets, en déclarant leur royaume province de l'empire. Cet assujettissement d'aller prendre la couronne des Lombards à Milan ou à Pavie, sembloit attacher le droit de régner à cette cérémonie. Charlemagne avoit introduit cet usage dont il n'avoit pas prévu les conséquences. Ses successeurs, qui tant de sois avoient manqué d'en être la victime, auroient dû le réformer. Ce vice subsista jusqu'à Henri III. Ce prince politique sit prendre à son sils le titre de roi des Roma ns, qui sembloit assurer sa domination sur l'Italie. Les Italiens, après la mort de Henri II, s'étoient crus libres de tributs & d'hommages envers les Allemands, ils s'arrogeoient même le droit de disposer de l'empire. Leurs députés l'offrirent à Robert, roi de France, qui fut affez sage pour le rejetter; il vit que ce titre ne serviroit qu'à l'engager dans une guerre funeste. Guillaume, duc de Guienne, pair de France, se disposoit à profiter de ce resus, & songeoit à prendre la couronne pour lui-même, lorsque Jean XX & l'archevêque de Milan, toujours fidèles au système d'avoir deux maîtres pour les opposer l'un à l'autre, inviterent Conrad à se rendre en Italie. Le roi faiseit ses préparatifs pour aller justifier ses droits; & comme le séjour d'Italie avoit été suneste à p'usieurs de ses prédécesseurs, il voulut assurer la couronne à son fils, qu'il fit élire & proclamer roi avant son départ. Il lui fallut encore appaiser des troubles domestiques excités par Ernest, duc de Suabe, son gendre, Conrad son cousin, Frédéric son beau-frère, & Adalberon, marquis de Thuringe. Ce sut pour arrêter ces désordres, que Conrad fit publier cette loi qui

met au ban de l'empire quiconque trouble la pale publique. La peine d'être mis au ban étoit une espèce d'excommunication civile. Voici quelle en étoit la formule. « Nous déclarons ta femme veuve, " tes enfans orphelins, & nous t'envoyons au nom » du diable aux quatre coins du monde ». Ce fut après avoir fait publier cette loi, que l'empereur se rendit en Italie. Il étoit accompagné de Canut, roi de Danemarck, & de Rodolphe III, roi de Bourgogne, qui tous deux affistèrent à la cérémonie de son sacre, à Rome, le 26 mars 1027. De retour en Germanie, Conrad convoqua une diète solemnelle où les rebelles furent jugés. Tous étoient ses parens ou ses alliés; aussi eurent-ils part à son indulgence. Frédéric & Conrad obtinrent leur pardon, & surent traités avec beaucoup de douceur. Adalberon & Ernest, comme les plus coupables, furent punis, l'un par l'éxil & l'autre par la captivité. L'empereur pardonna à Ernest peu de temps après; mais l'ingrat n'en profita que pour exciter une guerre civile dans laquelle il périt, non sans donner des marques d'une trande valeur & d'une grande capacité. La mort du rebelle ayant rétabli le calme en Germanie. l'empereur prit la défense d'un prince voisin iniustement dépouillé; c'étoit Othon que Mieslau son frère, roi de Pologne, avoit contraint de se réfugier en Allemagne. L'empereur lui fournit des secours dont ce prince fut profiter. Othon pressa son frère avec tant de vigueur, qu'il le força de se retirer auprès d'Udalric, duc de Bohème. Ce duc, au mépris des droits de l'hospitalité, écrivit à l'empereur, lui offrant de lui livrer le roi vaincu. Le généreux Conrad II eut horreur de cette trahison: il envoya sur-le-champ la lettre du perfide à Mieslau lui - même, lui conseillant de chereher un autre asyle. Le Polonois, sensible à cette générosité, se rendit auprès de l'empereur, qui le rétablit, après l'avoir réconcilié avec son frère. Cet événement fait sans doute honneur au règne de Conrad II; mais je dois observer qu'on ne trouve rien de semblable dans les histoires de Pologne, écrites par des auteurs accrédités.

La guerre de Hongrie suivit celle de Pologne : la succession du duché de Bavière, ouverte par la mort de Henri, en étoit le motif. Le roi de Hongrie (Etienne), parent par sa mère, la réclamoit au prejudice d'un fils du duc Henri; mais ce fut en vain qu'il voulut suppléer par la force au vice de ses titres. Le fils obtint la présérence, & l'empereur, après la mort du roi Etienne, eut affez de crédit pour faire mettre sur le trône de Hongrie le prince Pierre, qui consentit à être son vasfal & son tributaire.

La Bourgogne entiérement réunie à l'Allemagne, est une des époques les plus heureuses du règne de Conrad II. Rodolphe III en avoit disposé par testament, en 1016, en faveur de l'empereur Henri II. L'impératrice Giselle, sa nièce, se servit de l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit, & l'engagea à faire la même disposition en faveur de Conrad II son mari. On ne sait si ce royaume sur réuni à la couronne d'Allemagne, ou s'il sut posséde par Conrad & par ses successeurs, comme su royaume particulier & héréditaire dans leur famille. Quoi qu'il en soit, ce prince se sit cousonner à Pazerne, malgré la réclamation d'Odon ou d'Eudes, comte de Ghampagne, qui prétendoit avoir des titres pour l'en exclure. Ce comte

perdit la vie dans une bataille. L'Italie en proie à de nouvelles guerres, exigea une seconde sois la présence de l'empereur. Il passa l'hiver à Parme (1037), après avoir puni plusieurs villes de Lombardie : il se rendit ensuite à Rome, d'où il alla à Benevent, délivra Capoue de la tyrannie de Pandolfe, s'assura de l'obéissance des habitans de la Pouille & de la Calabre, & revint en Allemagne couvert de gloire, mais ac-cablé de fatigues & d'années. Il travailloit à un projet de pacification de toute l'Europe, lorsque la mort le surprit à Utrecht, le 4 juin 1039. Son corps sut transporté dans l'église cathrédrale de Spire, qu'il avoit fondée pour être la sepulture des empereurs. La religion vante sa piété, & l'état sa générosité & sa valeur. La splendeur de son règne surprit d'autant plus, que son ensance avoit été très-obscure. Burchard, évêque de Wormes, l'avoit retiré dans son palais pour le soustraire aux railleries que sa simplicité lui attiroit à la cour du duc son père. L'hérédité des fiess, introduite par l'usurpation des grands, maintenue par l'usage, fut confirmée par une loi de ce prince. L'Al-lemagne perdit sous son règne le duché de Slesvik, conquis sur les Danois par Henri Ier. Il eut de son mariage avec Giselle, nièce de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, Henri III, surnommé le Noir, qui sur son successeur à l'empire, & la princesse Mathilde, qui sut fiancée à Henri Ier, roi de France, & mourut avant la consommation du

Des écrivains ont prétendu que ce fut sous le règne de ce prince que les sept électeurs surent institués; mais les meilleurs critiques placent leur origine à des temps postérieurs. On commença à connoître des souverains de Silésie indépendans de la Bohème & de la Pologne: ce dernier royaume vouloit se détacher de l'empire, mais il en resta tributaire pendant très-long-temps encore (M-r.)

CONRAD III, duc de Franconie (Histoire d'Allemagne), treizième roi ou empereur de Germanie, successeur de Lothaire II, élu à Coblentz en 1138, naquit l'an 1090, d'Agnès, sœur de l'empereur Henri V, & de Frédéric de Hohenstaussen, de la samille des ducs de Suabe. L'autorité royale reprenoit quelque vigueur en France: Hugues Capet avoit relevé le trône qui, s'étoit affaisse sous les derniers descendans de Pepin. Louis-le-Gros, quatrième successeur de ce prince sameux, mettoit toute sa politique à diviser les Allemands, ses voisins les plus redoutables. Il avoit envoyé Histoire, Tome II, Première parte-

le célèbre Suger, abbé de Saint-Denis, aux états d'Allemagne, affemblés pour donner un succes-seur à Henri V. Cet habile négociateur avoit eu assez de crédit pour saire exclure Frédéric, duc de Suabe, dont Louis-le-Gros redoutoit les talens: & lorsque Lothaire II sut élu, il n'omit rien pour traverser son règne. Conrad III avoit profité des troubles excités par la cour de France. & s'étoit fait couronner à Spire: mais son parti l'ayant abandonné, il s'étoit reconcilié avec Lothaire en 1135, & l'avoit reconnu pour son souverain. A la mort de ce prince, il réunit tous les suffrages, & fut couronné à Aix la Chapelle. Henri de Bavière, surnomme le superbe, le plus puissant des ducs d'Allemagne, sut mis au ban impérial, pour s'être obstiné à retenir les ornemens royaux que Lothaire II lui avoit confiés en mourant, peutêtre pour marque qu'il le désignoit son successeur. Ce duc subit sa sentence, & ne put survivre à la perte de ses états. Il possédoit la Saxe, la Misnie. la Thuringe; en Italie, Vérone, Spoléte, & presque tous les biens de la comtesse Mathilde : ce trait d'autorité donne une haute idée de la fermeté de Conrad III & de ses talens. La Saxe sut donnée à Albert d'Anhalt, surnommé l'ours, marquis de Brandebourg, & la Bavière à Léopold, marquis d'Autriche: mais Henri avoit laissé un fils au berceau (Henri-le-Lion), & ce jeune prince trouva dans Welf ou Guelfe, son oncle, un puissant vengeur de ses droits. Guelse, pour soutenir sa révolte, sit alliance avec Roger, roi de Sicile, qui lui fit passer des sommes immenses. Roger & les autres princes normands ne laifsoient échapper aucune occasion de mortifier les empereurs, & de les tenir loin de l'Italie, dont ils avoient envie de les dépouiller. Guelse, après une guerre opiniatre, demanda la paix, qui lui fut accordée; on remit à la diète suivante à statuer sur les conditions. La Saxe sut rendue à Henr-le Lion, son neveu; mais la Bavière resta dans la famille du marquis d'Autriche, mort dans cette guerre. Guelse peu satissait de ce traité. reprit ses premiers projets, & toujours secouru de Roger, il soutint une guerre de dix ans contre le duc d'Autriche, & même contre l'empereur. C'est à cette guerre que l'on rapporte l'origine des Guelfes & des Gibelins, factions puillantes qui partagèrent si long-temps le sacerdoce & l'empire. Cette guerre étoit d'autant plus contraire aux intérêts de l'empire, que les conjonctures étoient favorables pour plier les pontifes romains sous le joug dont ils s'étoient affranchis sous le wègne précédent. Arnaud de Bresse, disciple du sameux Abélard, déclamoit avec véhémence contre les désordres du clergé!, plongé dans la mollesse & la licence. Les immenses richesses des papes & des évêques échauffoient la bile de l'orateur, dont l'austère doctrine trouva de nombreux partisans, même parmi les Romains, mécontens du faste des pontises. Arnaud prétendoit que le clergé ne devoit

posseder aucuns biens, comme des fiess ou des terres en propriété, & qu'il devoit se contenter des oblations des fidèles. Il avoit persuadé les Romains, qui eussent desiré pouvoir dépouiller les papes pour rétablir leur ancien gouvernement, dont ils étoient toujours jaloux. Animés par les "déclamations de l'orateur, ils se révoltèrent ouvertement contre Luce II. & élurent des consuls. Un empereur politique eût profité de ces désordres, & n'eût pas manque de passer en Italie avec une armée. Eugene III, successeur de Luce, craignit un semblable événement; mais ce pape strouva le secret de l'avoir pour lieutenant, lorsqu'il trembloit de l'avoir pour maître. Il fit pafesfer à sa cour S. Bernard, cet homme étonnant, qui, sans autre titre que celui d'abbé de Clairvaux, jouissoit d'un respect souvent resusé aux plus grands princes, qui, dans sa retraite, écrivoit toute l'Europe des lettres qu'elle recevoit comme autant d'oracles. & tracoit les conditions d'un rraité entre deux monarques. S. Bernard venoit sde déterminer Louis VII à aller en Asie affermir la famille de Godefroi de Bouillon, chancelante sur le trône de Jérusalem, que les chrétiens venoient de fonder. Son éloquence ne fut pas moins puissante sur l'esprit de Conrad III. Ce prince. jusqu'alors, s'étoit refusé à ces émigrations dangereuses qui dépeuplèrent l'Europe, sans étendre les limites de la foi, & lorsqu'il eut entendu le Saint abbé, il s'enrôla lui-même. La perte d'une armée, la plus brillante que l'on eût vue jusqu'a-· lors . l'affoiblissement de son autorité, & le mépris de sa personne, surent tout le sruit de cette pieuse entreptife, dont le succès n'auroit servi qu'à entichir les papes & à augmenter leur pouvoir. Conrad III, après la perte de cette ermée florissante, · qui périt par la chaleur, la disette & la débauche, arriva à Jérusalem, moins en roi qu'en voyageur, & revint presque seul sur les vaisseanx de Manuel Comnène, mari de la sœur de la reine son épouse. 'Il aborda dans le golfe de Venise, & n'osa aller en Italie se faire couronner, à l'exemple de ses prédécesseurs. Le reste du règne de ce prince n'offre rien à l'histoire. Il tenta, mais sans succès. de rétablir Wladislas son allie, chasse du trône ede Pologne, comme excommunié par Jacques. archevêque de Gnesne son voit quel étoit alors le pouvoir des eccléfiassiques. Il mit les bourgeois & le chapitre de la ville d'Utrecht au ban impérial, pour avoir appellé de ses jugemens, au Saint-Siège. On ne pouroit blesser plus ouverrement son autorité. Il mourut à Bamberg, sans avoir pu · tirer vengeance de cet outrage. Il fut inhumé auprès de Henri, qu'il avoit fait mettre au nombre des saints. Conrad eut de sa femme Gertrude, fille du comte de Sultzbach, deux fils, Henri & Prédéric. L'aîné, qu'il affocia à l'empire avant sa malheureuse expédition en Syrie, mourut pendant fon absence; l'autre mourut de la peste au siège de Rome, sous Frédéric I. (M- Y,)

CONRAD IV (Hist. d'Allemagne), dix huitième roi ou empereur depuis Conrad Ier, né en 1226, de Frédéric II & d'Yolande de Brienne, est élu roi des Romains en 1237, succède à soa père en 1250, meurt en 1254.

Le règne de ce prince se passa au milieu des orages qui suivirent la mort de Frédéric II. Il fit d'inutiles efforts pour raffermir son autorité & pour rétablir en Allemagne la paix que l'ambition des papes en avoit bannie. Innocent IV, armé par la politique, & par conséquent implacable, le poursuivit avec la même animosité qu'il avoit montrée contre Frédéric. Il sit publier une croisade contre lui; c'étoit l'usage alors : les papes ne faisoient aucune difficulté de se servir contre les princes chrétiens des armes qui ne devoient être employées que contre les infidèles. Conrad. qui voit le fanatisme s'armer contre lui, passe les Alpes à dessein de retarder sa chûte. Son arrivée en Italie est signalée par la prise d'Aquin, de Naples & de Capoue, que le pape avoit attirées à son parti : ses ennemis commençoient à trembler, mais la mort l'enleva au milieu de ses succès. Mainfroi, prince de Tarente, son frère naturel, fut accusé de l'avoir fait empoisonner. Il laissoit de sa semme Elisabeth, fille d'Othon, duc de Bayière, un fils unique : c'étoit l'infortune Conrad le jeune, que l'impitoyable Clement IV & Charles d'Anjou, à la honte de la royaute, firent périr par la main d'un bourreau. Voyez l'article Suivant. (M-+Y.)

CONRAD V, dit le jeune, ou Conradin (Hift. d'Allemagne), fils du précédent & d'Elisabeth, né en 1252, est décapité à Naples en 1268 ou 1269, avec son cousin Frédéric, titulaire du duche d'Autriche. Ces illustres victimes surent sacrisièes au ressentiment des papes & à la sûreté de Charles d'Anjou, qui dans ce moment déshonora le sang des François qui l'animoit. Ainsi finit la maison de Suabe, la plus célèbre qui sût en Allemagne; le sang des Henri & des Frédéric coula sous la main d'un bourreau : cette samille avoit donné six empereurs à l'Allemagne, qui tous avoient illustré le trône. Conradin, avant de recevoir le coup mortel, jetta son gant dans la place publique; un soldat le porta à Pierre le Grand roi d'Aragon, qui le reçut comme un gage qu'il vengeroit un jour le sang précieux que des barbares venoient .de verser. (M--r.)

(Sur ce Conrad V ou Conradin, voyez l'article ANJOU, premiere partie de l'histoire, page 319.

Le troisième volume de l'histoire générale de Provence, par M. l'abbé Papon, offre, sur la mort de Conradin & de Frédéric d'Autriche, des particularités qu'on ne rencentre point par-tout, Robert de Barry, grand protonotaire, sut chargé de saire à ces Princes, si injustement condamnés par le roi de Sicile, Charles, leur rival & leur ennemi, la lecture de leur strêt de mort. Le comte de Flandre, gendre & neveu du roi de Sicile, étoit présent; il s'étoit sortement opposé dans le conseil à cette ernauté, qui devoit rendre odieux son beau-père, & le déshonorer dans la podérité. La lecture de l'arrêt alluma son courroux : il tira son épée, & la plongeant, dans le corps du protonotaire : insolent, lui dit-il, il te sied bien de prononcer un arrêt de mort contre un si noble & si grand personnage. Ce trait de générosité barbare put exciter, dit l'auteur, une sorte d'admiration, mais il ne sit gas revenir les juges.

C'est ainsi qu'Emeri Jaubert de Barrault, ambassadeur de France en Espagne sous le règne de Henri IV., assissame à une comédie dont le sujet étoit la bataille de Pavie, & où l'on voyoit Brançois Ierterrassé par un Espagnol, qui, lui mettant le pied sur la gorge, l'obligeoit à demander la vie, passa sontépée au travers du corps de l'acseur qui insultoit ainsi François Ier. C'est de part & d'autre à peu-près le même trait d'audace & d'indignation généreuse, mais aussi c'est de part & d'autre le même trait d'injustice, en ce que la punition ne tombe pas sur le vrai coupable.

Suivens l'histoire de Conradin. Frédéric sut exécuté le premier. « Conradin voyant tomber à ses pieds le corps de son généreux ami, laissa voir un melange de sorce & de soiblesse, tel qu'on devoit l'attendre d'un ensant sensible & né pour les grandes choses. Il ramassa la tête & la baisa navec un excès de tendresse & de douleur qui, n'it verser des larmes aux assistans. Ensuite, s'étant mis à genoux, il sit une courte prière, & reçut ne coup mortel avec un généreux mépris pour la vie, mais toujours en haisant la tête de son ami. Un historien assure que, par un retour de nendresse sur la mère, à s'écria : O ma mère, quelle sera votre douleur quand vous apprendrez la mort de vôtre malheureux site!

On a prétenda que le roi de Sicile avoit confulté le pape Clément IV., qui lui avoit répondu : la mort de Conradin est le salut de Charles, M, l'abbé Rapon observe que ce trait ne se trouve point dans les auteurs contemporains, & qu'il ne serviroit qu'à faire trouver un coupable de plus (voyez Barticle CLÉMENT IV). Cependant fon opinion ou fa conjecture ne disculpe point le pape; il croit. que, séduit par des politiques harbares, qui lui saisoient envisager la mort de Conradin comme le terme des guerres du facerdoce & de l'empire, & des discordes de l'Italie, a il livra Charles aux. » confeils de la vengeance & de l'ambition, w c'est-à-dire, qu'il conseilla de saire perir Conradin, 28. qu'enfuite, révolté de l'arroché du crime quand » il le confidera de sang froid, ému par les plainni tes de pous les cours sensibles, il le désayoua.)

CONNED (Hist de Pol.), duc de Masovie & Cujarie, était file de Cassair II, roi de Pole-

gne. Il embraffa le patti de Leck-le Blane, roilde Pologne, contre Miciflas le-Vieux, son concurrent, leva une armée l'an 1127, & marcha contre Suantopelk, palatin de Poméranie, qui avoit conspiré contre Leck: ce prince mourut avant d'avoir été venge, & Contad crut que son défenseur pouvoit prétendre à lui fuccéder. Mais Henri de Silésie lui dispirra la couronne. On arma de part & d'autre en-1228, on en vint deux fois aux mains, & deux fois Conrad fut vaincu; mais il n'étoit pas dompté. La perspective d'un trône rallumoit son courage; il crut. qu'après y avoir aspiré, il falloit y monter ou périt. Il mit une nouvelle armée sur pied, résolu de hasarder une troisième bataille; mais Hedwige, épouse; de Henri de Silesie, engagea ce prince à renoncer. à des prétentions si sunesses à la Pologne: Henri; étoit déja maître de Cracovie : Conrad s'en approcha; à la faveur des tenèbres, y entra par surprise, &; fon rival tomba en sa puissance. Henri ne vouloit: point encore abandonner ses droits, il esperoit que; son fils viendroit briser ses fers & le venger; mais-Hedwige, qui avoit reçu de la nature l'heureux don; de plaire & de persuader, lui peignit avec tant d'é-. loquence les malheurs de la Pologne & de la Silé-se, qu'il acheta sa liberté par une renonciation formelle. Mais Conrad eut bientôt en tête un concurrent plus dangereux, c'étoit Bolessas V, son neveu. que la nation avoit conformé en 1243. Conrad fe: ligua alors avec ce même Suantopelk dont A avoit; autrefois tramé la perte; à l'approche de l'armée; confédérée, tout le duché de Sandemir se soumit la conquête de celui de Cracovie ne coûta que dé legers combass. Mais Conrad fut un tyran des qu'il, crut pouvoir l'être impunément. Aux impôts établis, il en ajouta de plus onéreux encore, les privilèges des diffèrens corps furent violés, les premières dignités devintent le partage des plus vils. favoris, le clerge même essuya des vexations odieuses, le peuple se souleva, Boleslas sur rappelle Conrad s'enfuit en Lithuanie, intéressa ses penvies. à son sort, rentra en Pologne à la tête d'une armée, perdit la bataille de Sochodob, & disparute

La mort de Boleslas V réveilla ses espérances em 1279: mais malgre ses efforts, Leck-le-Noir sut elu. Tandis que ce prince soutenoit tout à tout le choc des Tartares, des Russes & des Lithuaniens, ligues contre la Pologne, Conrad souleva les dus. ches de Sandomir & de Masovie, rassembla une foule de mécontens sous ses drapeaux, soumintous tes les villes qui se trouvèrent sur son passage, &; se montra triomphant sous les murs de Cracoviez, Ce fut le terme de ses succès. Les habitans se des fendirent ayec un courage héroique, Leck le-Noix accourur à la tête des Hongrois, milla l'armée des Conrad en pièces, & mourur peu de temps aprèse su victoire. Henri Ier lui succeda en 1289, & Carract mourut dans son duché de Masovie, après avoir en vain disputé la couronne à quatre rois (M. P.

CONRART (VALENTIN) (Hifl. list. mod.).

J'imite de Conrart le filence prudent.

a dit Boileau. Ce vers a beaucoup plus de sens que le poëte n'a prétendu en mettre, il n'a voulu que plaisanter sur la stérilité de Conrant, qui, étant secrétaire de l'académie, n'avoit presque point écrit, & n'avoit pas même publié sous son nom le peu qu'il avoit fair. Ce vers devient un bien grand éloge de Conrart, quand on sait que c'étoit le plus sur comme le plus fidèle des amis, & que les secrets de ses amis étoient mieux cachés dans son sein que dans le leur. Distingué par un grand usage du monde, jamais il ne se permit une legerete. Tous le consultoient, tous lui confioient tout, tous trouvoient en lui des ressources utiles, & un secret inviolable. Il fut le premier secrétaire perpétuel de l'académie françoile, & il doit être regardé comme le père de cette compagnie. Conrart étoit parent du fameux Godeau, depuis évêque de Grasse & de Vence. Quand Godeau venoit à Paris, il demeuroit chez Conrart, & celui-ci assembloit ses amis, tous gens de lettres & gens de goût, pour entendre & juger les vers de l'abbé Godeau. Voila l'origine de l'académie; c'est chez Conrart, c'est parmi ses amis que le cardinal de Richelieu alla la prendre pour en faire un corps dans il etat & repandre sur elle les graces du gouvernement, & l'historien observe que les premiers académiciens, au milieu de cet éclat nouveau, dont la favenr déclarée d'un ministre tout-puissant les faisoit briller, regrettoient ce temps où ils s'assembloient volontairement chez leur ami, par le seul attrait de la liberté & de l'amitié, sans aucune chaîne de devoir ni de reconnoissance.

Puisque l'occasion s'en présente, nous nous permettrons ici une réflexion assez importante. On lit dans cette même histoire de l'académie, que le cardinal de Richelieu offrit aux premiers académiciens des lettres de noblesse pour eux & leurs successeurs à perpétuité, & qu'ils les resusèrent, parce qu'ils prétendirent être tous nobles, & qu'ils craignirent qu'on ne les crût tous ennoblis dans cette occasion. S'ils étoient tous nobles, c'étoit l'effet d'un hasard assez singulier, car la noblesse ne s'étoit pas piquée jusques-là d'être l'ordre du royaume le plus studieux & le plus lettré. Le cardinal de Richelieu avoit très-bien vu qu'une compagnie qui alloit être l'élite des écrivains de la nation, & devenir la récompense des plus grands talens par l'admission seule qu'elle en seroit, qui d'ailleurs seroit sans cesse occupée de tout ce que les beaux arts ont de plus noble & de plus liberal, étoit essentiellement aussi noble que libre, & que cette noblesse littéraire devoit être reconnue dans toute la nation; les académiciens au contraire ne virent que leur petit intérêt individuel, selui d'une vanisé personnelle que chacun d'eux

ponvoit satisfaire en montrant ses titres. & ils facrifièrent, autant qu'il étoit en eux, l'intérêt éternel de leur postérité académique. On ne sait ce qui doit étonner le plus, ou que cette sortise ait été faite, ou qu'elle ait été soufferte, & qu'elle ne soit pas encore réparée; que parmi tant de ministres, biensaiteurs des lettres, à commencer par M. Colbert, il ne s'en soit pas trouvé un qui ait achevé sur ce point l'ouvrage du cardinal de Richelieu. Les événemens postérieurs ont rendu cette grace encore plus nécessaire & plus convenable à la première académie du royaume. Uncorps qui a le roi lui-même pour seul protecteur immediat, qui traite direcement de ses affaires avec sa majesté & en prend les ordres sans l'entremise des ministres, un corps qui a eu pour membre un prince du fang, qui a continuellement pour membres, & pour membres réputés tous égaux. les promières personnes de l'état, qui attire à ses. assemblées, tant publiques que particulières, tous, les souverains étrangers, qui partage avec les cours. souveraines le privilège de haranguer le roi dans. les événemens publics, un tel corps doit-il avoir & est-il décent qu'il ait des membres qui ne puissent pas sortir de Paris sans être consondus parmi le peuple? Ajoutons que jamais grace ne tireroit moins à conséquence & n'augmenteroit le nombre des privilégies d'une manière plus insensible.

Révenons à Conrart. Ses ouvrages, peu nombreux & peu célèbres, doivent cependant être nommés. Ce sont des Lettres à Félibien; un Traité de l'affion de l'orateur, împrime en 1686, sous le nom de Michel le Faucheur; des Extraits de Martiel. Il mourut en 1675.

CONRINGIUS (HERMANNUS) (Hist.list. mod.); prosesseur en droit à Helmstadt, homme savant dans l'histoire & le droit publio germanique, & sort consulté de son temps sur ces matières, qui sont celles sur lesquelles il a écrit. Ses ouvrages ont été recueillis en sept volumes in-fol. à Bruac-wick, 1730.

CONSTANCE · CHLORE (Hift. du Bas. Emp.) fils d'Eutrope & de Claudia, étoit petit-neveu, par sa mère, de l'empereur Claude-le-Gothique, On le surnomma Chlorus à cause de la couleur vermeille & fleurie de fon teint. Il fit son apprentiffage d'armes dans les gardes du prince, qui, juge & témoin de sa valeur & de sa capacité, le nomma tribun, & lui donna bientôt après le gouvernement de la Dalmatie. On prétend que Carus, charme de son désintéressement & de la douceur de ses mœurs, eut une sorte tentation de le désigner son successeur, au préjudice de Carin son fils, dont il détestoit les débauches. Dioclétien, qui l'avoit employé avec succès, le créa César conjointement avec Galère ou Galèrius. Quoique les deux nouveaux Césars eussent été nommés le même jour, Constance eut toujours l'honneur des

pas, & son nom est le premier dans tous les monumens publics. On crut devoir cet égard à son privilège d'ainesse & à l'éclat de sa naissance. Sa nouvelle fortune ne changea point son caractère doux & biensaisant, il conserva sa première simplicité. Ses largesses le rendirent pauvre, si on peut l'être quand on n'éprouve point de besoins. Il regardoit l'amour des peuples comme le trésor inépuisable des rois. Quoiqu'économe, excepté dans la distribution des récompenses, il soutint la majesté du trône, & statta le goût du peuple par des jeux & des spectacles. Ce sut par le retranthement des superfluités qu'il sournit à toutes ces dépenses, sans accabler les provinces d'impôts. Après la mort de Dioclétien & de Maximien . il. se contenta des provinces qu'il avoit gouvernées en qualité de César. Par une défiance modeste de ses forces, il refuse le département de l'Afrique & de l'Italie, disant qu'on devoit mesurer son ambition à ses talens. Sa domination sut resserrée dans les Gaules & l'Espagne, dont il rendit les peuples heureux, en leur faisant oublier qu'ils avoient un maître. Galérius, qui n'avoit rien à nedouter d'un prince sans ambition, se regardoit comme le maître absolu de l'empire. Ce collègue impérieux ne le laissoit vivre que parce qu'il étoit convaincu de sa modération; mais il ne pouvoit lui pardonner d'être son émule. Sa jalousie, inquiète sans motif, s'étoit assurée de sa sidélité, en retenant, comme otage auprès de lui, son fils Constantin, qui donnoit les plus hautes espérances. Les maladies fréquentes dont Conftance étoit attaqué dispensèrent Galérius d'employer le fer & le poison pour jouir du pouvoir sans partage. Son espoir sut rempli, Constance, jaloux d'étendre les limites de l'empire, porta ses armes dans la Grande Bretagne, qui étoit déja fous la domination des Romains : mais ses anciens habitans, appelles Pittes & Caledoniens, s'étoient réfugies dans la partie septentrionale, conme aujourd'hui sous le nom d'Écosse, où ils vivoient dans une entière indépendance. Il remporta sur eux une pleine victoire, dont sa mort, causée par ses fatigues, l'empêcha de tirer avantage. Il mourut à Yorck en 306. Il avoit été nommé Auguste une année & trois mois auparavant. En mourant, il déclara César son fils Constantin, qui, dans la suite, sut surnomme le Grand. Il l'avoit eu d'Helène sa première seinme. Maximien l'avoit obligé de la répudier pour épouser Théodora sa fille. Quoique ce prince sit prosession du paganisme, il ne persécuta jamais les chrétiens, au contraire il les combla de bienfaits, & les éleva par préférence aux premières dignites Il avoit en horreur les apostats, disant que cenx qui sacrifioient leur dieu à leur fortune, étoient toujours disposés à trahir leur prince. (T-N-)

CONSTANCE (FLAVIUS-JULIUS), fils du grand Conflantin, sut défigné son successeur pour régner conjointement avec ses deux frères. Son père, par son restament, leur avoit encore associé ses

deux neveux; mais le peuple, l'armée & le fénat refuserent de souscrire à ses dernières volontés. Les neveux, dont les mœurs & les talens donnoient les plus hautes espérances, qui promettoient de rendre les peuples heureux, furent inhumainement maffacrés par les foldats, qui no vouloient d'autres maîtres que les fils de Constantin. Les amis de ces deux princes innocens surent enveloppés dans leur ruine, & on laissa leurs corps sans sépulture. Les assassins exigèrent avec tant d'insolence de Constance le salaire de leur crime. qu'on le foupconna d'être l'auteur de ce carnage. Quoiqu'il y cût plusieurs empereurs, l'empire n'avoir point encore été divisé. Les enfans de Constantin partagèrent le pouvoir, & se rendirent in-dépendant les uns des autres. Constance eut la Grèce, l'Aste & l'Egypte. Les erreurs d'Arius avoient rempli la capitale & les provinces de diffentions civiles. Quoique Conflance favorist ouvertement les partifans de cet héréfarque . il rappella dans leur siège tous les évêques éxilés. Athanase sut rétabli dans l'église d'Alexandrie, & Paul dans celle de Constantinople. Tandis qu'il calmoit les fureurs religieuses, les Perses, après avoir passe le Tigre, s'étoient rendus maîtres de l'Arménie. dont ils avoient chaffe le roi, allié & ami des Romains. Conftance marcha contre eux; & quoique son armée eût secoué le joug de l'obéissance. il obligea Sapor à rentrer dans fes états, où ik eut bientôt réparé ses pertes. Deux ans après, il reparut avec des forces supérieures dans les provinces de l'empire. Vainqueur dans ces combais. il seroit resté le dominateur de l'Orient, si les barbares, voisins de ses états, ne l'enssent rappellé pour les désendre. L'Occident étoit également ébranlé par des tempètes. Magnence, qui de simple soldat étoit parvenu au commandement des armées, profita de l'amour des soldats pour se faire déclarer empereur. Vitranion fut proclamé le même jour par les légions de Pannonie. Conftans & le eune Constantin furent dépouillés de leurs états. Leur frère Constance quitta l'Orient pour venir à leur secours. Virranion, trahi par ses soldats, se soumit à la clémence de ses maîtres offensés. Constance eut la générofité de lui pardonner; il luis assigna même un revenu suffisant pour subsister honorablement. Le vainqueur tourna ensuite ses armes contre Magnence, qui fus vaincu en Espagne. Il leva une nouvelle armée dans les Gaules, ein il essuya une seconde désaire. Alors craignant de tomber au pouvoir de Constance, il se donna la mort. L'empire, qui avoit été divisé, fut réuni sur une seule tête. Constance se transporta à Rome pour y recevoir les honneurs du triomphe. Quoiqu'il y témoignat beaucoup d'égards pour les habisans, il aigrit les esprits par sa complaisance pour les adorateurs des faux dieux. Il permit qu'on relevat dans la salle du senat l'autel de la victoire. Les privilèges des vestales surent maintenus dans leur intégrité. Il revêtit du sacerdoce les païene les

plus distingués par leur maissence. Des fonds fuirent assenés sur le trésor public pour sournir à la dépense des sacrifices. Ces égards pour les restes de l'idolâtrie firent murmurer les chrétiens, qui me purent lui pardonner d'avoir accepté le titre de grand-prêtre de Juniter. Cétois moins par acrachement pour l'idolatris, que par le defir de reunir tous les suffrages, qu'il avois cette comblaifance criminelle; car d'ailleurs il avoit du zèle pour le christianisme, qui prit sons son règne de nonveaux accroissement. Le murmure des chrémens: fue appailé par un édit publié en leur faveur. Ceux qui avoient été dépouillés de leurs biens pendant les perfécusions, rentrèreme, dans leur. droit de propriété. Se pour survoit de saveur ils furens élévés aux premières dignisés de l'étas. dont ils zvoisne eté exclus. Tandis qual les favosissis. Julien : vainqueur dans les Ganles, réprismoit les courses des Allemands, & affermissoits l'empire par les victoires. Conftance, jaloux de ses prospérités, le rappella dans sa cour; mais les légions, accourances à vaincee sous ce guerrier. philosophe ; ne purent confentir à son dopart, &: pour mieux se l'attacher, elles le proclamèrent Auguste: Constance, pour étoussor cette rebellion, leve une puissaise armée; & précipitans sa marohe, il essuyo ranti de satigues, qu'il sut attaque d'une maladie auprès du Mont-Taurus. Sentant fin approchen, il se fir conserer le bapteme par un évêque Arien, dont il avoit toujours favorisé like facile. Il mourase dans la quarante-vinquièmes armée de son âge, dont il en avois régné: wingsquarre. Son zèle pour l'arianaîne, & la per-Mousion contre les évêques & les prêtres cathon liques, rendront toujours is momoire odieuse. Cétoit d'ailleuts un prince médiocre & de peu de mlens. ('T-N.)"

CONSTANT lee (Hift: du Bas-Emp.) , fis du # anti Confinnin, fur appelle à l'empire comoinmement avec les deux frefes, Constance & le jeune Confination. Les trois princes s'affemblerent dans In Pannonie pour partager une si riche succession. Confiane, qui étoit le plus jeune, eut l'Italie, la Macedoine, la Grèce, l'Illyrie & l'Afrique. Des pa'îl fut revêtu du pouvoir fouverain, il se livra-🛣 ses penchans pour les plussirs. Jeune, présompmeux, il se croyoir le plus grand capitaine de son siècle, parce qu'il réussissit dans tous les ecercices militaires, & qu'il étoit adroit à tirer b l'arc 80 à lancer un javelot., L'enceus de ses. matteurs acheva de corrompre la reifons Quois: que plongé dans les volupsés, sa foi n'en fut nis smoins vive, ni moins pure. Il se déclara le dés Enseur de l'ortodoxio n & for le fleau des païens des hérétiques. Les eccléfiastiques furent comthe de biens & d'honneurs; les facrifices parens farent défendus. Ses offrandes enrichtness les églé-Kr; il fic fermer les temples de l'idolatrie, mais il défende de les détruires, parce qu'ils embelies Andrea Barray & quille doctationnesses des jeun

& des sêtes où le peuple trouvoit le délassemente de ses satigues. Ce prince, protecteur de la religion, la déshonoroit par ses débauches. Il vivoir au milieu d'une troupe de jeunes efféminés qu'il. choilissoit parmi-les otages, on qu'il faisoit acheter chez l'étranger. Passionné pour la chasse, il s'enfançoir dans les forêrs pour se livrer à cet: amusoment: fes excès & ses fatigues épuisèrent. son tempérament. Tourmenté de la goutte, il, perdit l'usage des pieds & des mains. Ses douleurs le punirent sans le corriger. Constant devenu odienx à fes suiers, autant par ses vices. que par la tyrannie de ses ministres, ne récompenfoit que ses flatteurs. Marcellin, intendant des finances, & Chrefie, capitaine expérimenté, formerent une conjunction pour élever Magnence à l'empire Marcellin, chef des conjurés, dédaignas le trône où il pouvoit monter, aimant mieux êtrele maitre de l'emporeur que de l'empire. Il invita à un grand festin Magnence & les principaux; officiers de l'armée, dont la plupart étoient ses. complices. Le plaifir de la table fut ponffé biens avans dans la muit. Magnonce disparun, & un moment après il rentra dans la falle du festin . revenu de la pourpre & de tous les attributs de la priffance fouveraine. Les conjurés le proclamèreme empereur. Les autres convives , étonnés de cerres scène imprévue, prennent le parti de le reconnoure. Il marche vers le palais; un corps d'Illyriens se joint à lui, & le peuple, par ses accionmations, applaudit à sen élévation. Constant étoist occupé de la chaffe dans les forêts; dont le filonces sus reemblé par le bruit de ceres révolte. Ses demestignes & ses statueurs l'abandonnèrent pour n'ère point enveloppes dans faminformhe. Il feflama de tronvor un afvle en Espanne; il sut vivement poursuis par des familités envoyés par le tyran, le voyant par-tout environné d'affailline & d'ennemis, il quitta les renemens de sa dignités pour niètre pas reconnu somais il fut découvern am pieds des Pyrénées, dans une chapelle où ils s'étoir résugié. On l'arrache de ce lieu sacré pour l'égorger. Il périt dans la trentième année de font âge, & dans la troissème de son règne. (T-N.);

CONSTANT II, qui prit quelquesois le nom de-Constantin III, étoit fils d'Héraclius Constantin, & de Grégorie , fille du patrice Nicetas. Le senat, fatigne de la domination retransique de Marrin, qui avoit empoisonne Heraclius pour placer son fils du premier lit fur le trône, proclama empereur Confiant fans: le concours de l'armée, qui confirma cette élection. Comme il avoit été élevé sur le trône par les intrigues des Monothélites, il fut leur zehe protecteur; mais, importuné par les chameurs des théologiens inquiets & turbulens, il imposa filence aux deux partis sur les deun volontes de lestes Christ. Gette: medération; apparence ne fervit qu'à convrir la lizina cantre les ertodoires, dons il fut toujours. l'ennant & le gerféctionn. Mer tint qui venoit d'en e

221

Eleve sur la chaire de saint Pierre, lui opposa un courage digne des temps apostoliques. Constant, irrité de sa résistance, le condamna à l'éxil, où il mourut accablé de chagrins & de misères. Théodose, frère du tyran, lui étoit devenu odieux, quoiqu'il n'eût à lui reprocher que l'amour des peuples; c'est ce qui rendit sa fidélité suspecte. Constant le forca à se faire ordonner diacre, pour prévenir la tentation d'envahir la puissance suprême. Ce grade sacré ne sut pas suffisant pour dissiper ses défiances: il eut l'inhumanité de le saire massacrer, & il ne prit pas même la peine de se iustifier de ce fratricide. Les Sarrasins lui enlevèrent plufieurs provinces, & après l'avoir vaincu, ils lui accordérent une trève de deux ans. Constant. délivré d'ennemis aussi redoutables, passa dans l'Italie, qu'il vouloit affranchir de la domination des Lombards; mais au lieu de combattre les barbares, il pilla Rome, qu'il dépouilla de ses plus riches ornemens pour embellir Syracuse, dont il fit le siège de ses états. La Sicile, qui se sélicita d'abord de posséder le maître de l'empire, eut bientôt à gémir de sa tyrannie. Les peuples surent ruines par ses exactions. Il enleva les vases precieux qui servoient au culte public : son avarice fouilla jusques dans les tombeaux. Les grands : seigneurs, murmurèrent, & surent punis par la torture : mais leur fang fut la semence de nouvelles rebellions. Les peuples opprimés soupiroient après un libérateur. Mazesés, secondé des autres ministres du tyran, se chargea de la vengeance publique. Il le suivit dans le bain, & l'assomma avec le vase dans lequel on versoit de l'eau. Il régna vingt-sept ans, & il étoit monté sur le trône en 643. (T-N.)
CONSTANTIN (CAIUS-FLAVIUS-VALFRIUS-

·CLAUDIUS) (Hist. du Bas · Emp.), étoit fils de Constance Chlore & d'Hélène sa première semme. On ignore le temps. & le lieu de sa naissance. On n'est pas mieux instruit de l'origine de sa famille, à qui les uns donnent la plus hante antiquité, & que d'autres prétendent être très-nouvelle. Quand il fut revêtu de la pourpre, ses flatteurs le firent descendre de Vespalien; mais ils ne purent jamais établir cette filiation. Conflantin, né avec toutes les semences de l'héroisme, n'eut pas besoin d'aïeux pour se rendre illustre. Lorsque son père sut envoyé dans les Gaules avec le titre de César, Dioclétien le retint auprès de lui comme un gage de la fidélité de son collègue. Les distinctions dont il l'honora lui firent oublier qu'il étoit dans une espèce de captivité. La valeur, dont il donna de fréquens témoignages dans la guerre d'Egypre, le rendit également cher à Dioclétien & aux foldats. A son retour à Rome, le peuple s'empressoit en soule sur son passage, & par ses acclamations réitérées, lui présageoit sa grandeur suture. Ses yeux viss & perçans annonçoient sa penétration. Sa physionomie noble & guerrière étoit temperce par son affabilité. Ses resus étoient ac-

compagnés de tant de graces, qu'on ne le quistoit jamais sans être pénétré de reconnoissance. Sa constitution foible & délicate l'exposa à de fréquenses maladies dans son enfance. Une vie sobre. & frugale fortifia son tempérament & le rendit capable des plus grandes fatigues. Sa jeunesse sut exempte des soiblesses qui égarent la raison. Son premier mariage avec Minervine prévint les orages que les passions excirent dans leur naissance. La science militaire étoit la seule qui donnat de la confidération dans ce fiècle de guerre. Sote père, entraîné par l'exemple, ne lui donna gu'une education propre à en saire un grand capitaine. Il fut nourri dans le camp, où il vivoit confonda avec les foldats; mais quand il fut parvenu à l'empire, il cultiva les lettres, peut être même avec plus d'application qu'il ne convenoit à l'arbitre des nations. Les savans surent admis dans fa familiatité. Les courtisans, qui jusqu'alors n'avoient su que désier les périls & la mort, devinrent plus éclairés & plus polis. L'ignorance & la férocité ne furent plus le caractère distinctif du guerrier. Galerius, successeur de Diocletien, prie ombrage de son mérite; & pour ne pas lui donn ner trop de considération, il lui resusa le titre de César, qui lui étoit dû comme fils de Constance. Sa politique cruelle l'exposa aux plus grands dan-gers, d'où il eut le bonheur & l'adresse de sortir avec, gloire. Son père étant prêt de s'embarquer pour la Grande-Bretagne, redemanda son fils avec une hauteur menacante qui détermina Galerius à le rendre. Confiance recut avec des larmes de joie un fils qu'une longue absence lui avoit rendu plus ther Etant prêt de mousir, il le designa son successeur, sans lui associer trois autres fils qu'il avoie de son second mariage. Dès qu'il ent les veux fermés, les soldats proclamèrent son fils Auguste. Constantin les pria d'attendre l'agrément de Galerius pour prendre ce titre. Leur impatience pe put se résoudre à ce ménagement politique. Ils le revêtirent de la pourpre malgré sa résistance. Son premier soin sut de rendre les devoirs sunèbres à son père, à qui il fit décerner les honneurs divins. Galerius, qui se voyoit obscurci par cet aftre naissant, fit mouvoir des ressorts secrets pour l'exclure du gouvernement : mais son avarice & ses cruantés l'avoient rendu si odieux, qu'il n'inspiroit plus que des sentimens de mépris. Sa jalouse impuissante ne fit que relever l'éclat de son collègue. Il tourna ses sureurs contre les chrétiens. dont le sang inonda la ville & les provinces. Tans de victimes ne surent pas suffisantes pour assouwir ses vengeances. Les païens, qui lui étoient aussi indifférens que les chrétiens, surent enveloppés dans la proscription.: Les biens des citoyens les plus opulens furent confiqués, des impositions accablantes épuisèrent le peuple, le mécontentement sut général comme l'oppression. Le cri de la revolte retentit aux pieds du trône. Galerius, environné de séditieux & de mécontens, revoits

Constantin de la pourpre pour s'en faire un appui. Maxence, fils de Maximin, qui jusqu'alors avoit wécu dans une crapuleuse débauche, revendiqua. les armes à la main, l'héritage de son père. Tandis que l'empire étoit embrate du seu des guerres civiles, Constantin convaincu que si la fortune fait les empereurs, c'est aux empereurs à justifier le choix de la fortune, régloit l'intérieur de fes états & en protégeoir les frontières contre les invasions des barbares. Les Francs, qui avoient passé le Rhin, furent vaincus & disp rses. Il les forca de repasser le sleuve : ils surent poursuivis par leur ennemi infatigable, qui porta le fer & la flamme dans leurs possessions. Les jeunes gens qui tomberent dans ses mains, & qui étoient en état de porter les armes, furent tous livres aux bêtes dans es jeux qu'on célébra après cette victoire. Deux de leurs rois surent dévores dans l'amphithéatre, action barbare qui déshonora le vainqueur. Constansin avoit un fond de sérocité qui formoit le caractère des princes de son siècle. Il tourna ensuite ses armes contre Maxence & Maximien son père, qui s'étoient ligués contre lui. Il remporta sur eux une grande victoire sous les murs de Rome. Maxence fuyant avec trop . de précipitation, tomba avec son cheval dans le Tibre, où il sut submergé. Le vainqueur entra dans Rome avec les honneurs du triomphe, dont il releva l'éc'at par sa bienfaisance. Les prisons furent ouvertes, les partifans des deux tyrans obtinrent l'abolition de leur crime. Le senat le déclara premier Auguste & grand-prêtre de Jupiter, quoiqu'il eût tracé fur ses enseignes l'image de la croix, & qu'il sit une profession extérieure de la loi évangélique. Il est difficile de justifier sa foi, qui sut altérée par un mélange de paganisme. Il n'avoit plus d'autre collègue que Licinius. Ces deux princes donnécent conjointement un édit de tolérance de tous les cultes. Ce fut une faveur pour les chrétiens. qui rentrèrent dans leurs possessions, & qui surent admis aux dignités de l'état. Cet édit porta le dernier coup à l'idolâtrie, & ce sut sur ses débris que le christianisme s'éleva. Le calme dont jouissoit l'empire sut troublé par la jalousse de Licinius, qui voyoit sa gloire éclipsée par celle de son collègue, qui ne lui laissoit que l'ombre du pouvoir. Leur rupture fut bientôt éclatante, & il fallut vuider la querelle les armes à la main. Licinius plein de confiance dans la supériorité du nombre, livra un combat dont le succès sut longtemps incertain: mais enfin la fortune se déclara contre lui. Il se releva bientôt de sa chûte; il reparut dans les plaines d'Andrinople, avec une armée plus formidable que la première; il sut encore mis en déroute Il eut alors recours à la négociation, qui lui reussit mieux que ses armes. Constantin lui accorda la paix, à condition qu'il lui cederoit la Thrace, la seconde Mesie, la Tartarie & les provinces de l'Orient. Tout annonçoit un calme durable; les deux empereurs, pour resserrer plus

étroitement les nœuds de leur alliance, confere rent chacun à leurs trois fils le titre de César. La rivalité du pouvoir leur remit bientôt les armes à la main. Licinius couvrit les mers de ses va ffeaux; son armée de terre, sorte de cent cinquante mille hommes de pied, & de quinze mille chevaux, le mit en état de tout entreprendre & de tout espérer. Constantin lui opposa deux cents galères à trente rames, & deux mille vaisseaux de charge. On comptoit dans son armée de terre cent trente mille combattans. Ces deux princes rivaux, avant d'en venir aux mains, sollicitèrent le ciel de seconder leurs armes. Licinius, idolâtre & superstitieux. menoit à sa suite une soule de sacrificateurs. de devins, d'aruspices & d'interprêtes des songes, qui, après avoir consulte les entrailles des victimes, le flattèrent de l'espoir d'une pleine victoire. Constantin, chrètien sans en avoir encore reçu le caractère, mettoit sa confiance dans l'étendart de la croix, & dans les prières des prêtres & des évêques qui étoient dans son camp. Les deux armées se joignirent dans les plaines de Calcédoine. L'attaque sut vive, & la désense opiniâtre. Licinius, après avoir agi en capitaine & en soldat, fut contraint de ceder à la sortune de son heureux rival. Vaincu sans avoir rien perdu de sa gloire, il ramassa les débris de son armée, & traversa la Thrace pour aller rejoindre sa flotte, qui sut aussi battue & dispersée : alors, désespérant de la sortune, il entama des négociations qu'il fit traîner en longueur pour avoir le temps d'attendre les Goths & les autres Barbares qu'il appelloit à son secours. Cet artifice lui reussit mal; il livre un nouveau combat où il perd vingt-cinq mille hommes. Les foldats qui survivent au carnage de leurs compagnons, mettent bas les armes, & se rendent au vainqueur. Licinius abandonné se voit empereur sans sujets, & général sans armée. Il s'ensuit à Nicomédie, où il fut bientôt assiégé & contraint de se soumettre à la discrétion d'un maître qu'il n'avoit pu supporter pour collègue. Constantia, sa femme, follicita son frère Constantin de lui laisser la vie; cette grace fut accordée, & la promesse en fut confirmée par les sermens les plus sacrès. Licinius, dépouillé de la pourpre, se prosterna devant son maître, qui l'admit à sa table. Il sut ensuite relègué à Thessalonique pour y mener une vie privée; mais à peine en goûtoit-illes douceurs, que Constantin envoya l'ordre de l'etrangler. Son fils fut privé du titre de César. On ne peut lui contester d'avoir été un grand homme de guerre; mais quoiqu'il eût des talens, il ne laissa que le souvenir de ses cruautés. Toute la puissance impériale sut réunie sur la tête de Constantin, qui prit le nom de vittorieux sur les médailles. Ce sitre devint héréditaire à plusieurs de ses successeurs. Il n'usa de ses conquêtes que pour étendre les conquêtes de la foi. Il fut défendu aux fouverains des provinces & aux magistrats des villes d'offrir des sacrifices, & d'ériger des statues aux faux dieux.

La divination sut proscrite, les temples de l'idolatrie surent fermés ou convertis en sanctuaires du vrai Dieu. Son zèle éclairé n'alla pas jusqu'à l'intolérance. Il désendit d'inquièter les consciences, & d'envoyer les incrédules sur les bûchers. Il n'y eut que les profanations scandaleuses qui sussent soumises à des peines. Il exhorta ses sujets à se pardonner leurs opinions. Il réprima l'indiscrétion de quelques zélateurs qui vouloient que les actes de la religion païenne sussent punis comme des crimes d'état. Il aimoit à s'entretenir avec les évêques, qui abusèrent quelquefois de leur ascendant sur lui pour le rendre persécuteur. Il s'occupoit dans ses leifirs à composer des homélies & des sermons qu'il récitoit en public. Il nous reste un de ses discours sur la passion, qui n'est remarquable que par sa prolixité & le nom imposant de son auteur; mais ce prince, qui n'étoit point insensible aux louanges, savoir qu'un souverain qui prêche est soujours applaudi. La police de l'état sut résormée, le vice fut oblige de se cacher, il n'y eut plus de scandale; mais l'hypocrisse plus adroite & plus rafinée se couvrit du masque de la vertu. L'avarice des juges & des gouverneurs fut réprimée par des loix qui restèrent sans exécution. Constantin, occupé des querelles qui divisoient l'église, se reposoit du soin de l'empire sur des officiers mercenaires qui laissoient les crimes impunis dès qu'on étoit assez riche pour acheter sa grace. Quoique le peuple eut un maître bienfaisant, il étoit opprime par une multitude de tyrans subalternes qui épuisoient les provinces pour assouvir leur avidité. Constantin, distrait sur toutes ces vexations, assembloit un concile à Arles pour éteindre le schisme des donatifies, Ses peuples gémissoient dans l'oppression; il les croyoit assez heureux s'il pouvoit les éclairer. Ce fut sous son règne que l'Arianisme prit naissance dans l'Egypte, d'où il se répandit sur toute la surface du globe. Les talens d'Arius en facilitèrent les progrès. Le poison fut si adroitement préparé, que la contagion corrompit les prélats les plus éclairés. Constantia, sœur de Constantin, savorifa l'erreur nouvelle, qui devint la dominante dans l'Egypte, la Lybie & l'Orient. Les deux partis convoquoient des synodes où ils se frappoient réciproquement d'anathèmes. Constantin, pour étouffer le germe de tant de divisions, convoque un concile général à Nicée, ville de Bythinie. Tous les évêques y furent invités. Le trésor public seur fournit des voitures & des chevaux; Constantin se rendit à Nicée pour les recevoir. Ils s'assemblèrent au nombre de trois cents dix huit. L'empereur parut dans cette vénérable assemblée, & ne voulut s'asseoir qu'après en avoir été prié par les évêques, Il eut même l'humilité de baiser les plaies de ceux qui avoient soussert pour la cau'e de Jesus-Christ. Il protesta qu'il vouloit laisser la liberté des suffrages; mais il les gêna en effet, en menacant de l'exil ceux qui refuseroient de souscrire aux décisions, Tous les pères du concile se félicitèrent de l Histoire, Tome II, Première pare,

son affabilité: il leur donna un magnifique seilla dans son palais. Il avoit tant de vénération pour eux, qu'il avoit coutume de dire que s'il surprenoit un évêque en adultère, il le couvriroit de sa pourpre pour en cacher le scandale aux yeux du public. La faveur dont il honoroit les ministres de la religion en étendit les conquêtes. Les villes & les campagnes brûloient leurs idoles, & détruisoient leurs temples pour bâtir des églises. Parmi ces nouveaux chrétiens, on en vit qui, par un reste d'attachement pour leurs antiques cérémonies, conservèrent les statues indécentes de leurs dieux, & sur-tout celles de Vénus. Des villes converties laifsèrent sublister sur leurs théatres des scènes lascives qui offensoient la pudeur. La Syrie toujours efféminée offrit pendant long-temps ce spectacle licentieux. Le christianisme penetra au delà du Rhin & du Danube. Les Goths reçurent l'évangile. Un grand nombre de Barbares, après avoir pillé l'empire, retournèrent dans leur pays, éclaires des rayons de la soi. Ce sut sous son règne que les monastères furent établis. Des solitaires avoient peuplé les déserts: mais c'étoient des membres épars qui n'étoient attachés à aucun corps. Antoine, protègé de l'empereur, sur le premier qui sorma des disciples, & qui les assujettit à une règle unisorme, Pacôme, à son exemple, fonda des monastères qui édifierent les païens même, tant qu'on y conserva la serveur & l'esprit de leur premier institut, Les inscriptions qui retracoient sur les monnoies les cérémonies idolárres surent effacées. Les impostures des prêtres du paganisme surent dévoilées. les sacrifices abolis. La magie & la divination surent proscrites. Les oracles qui avoient abusé de la crédulité du vulgaire, tombérent dans le mépris, Tandis qu'il détruisoit l'idolâtrie, il épargnoit la foiblesse des idolâtres. Le paganisme n'eut point à se glorifier de ses marryrs: & même la veille de sa mort, il fit publier un edit qui maintenoit les prêtres idolâtres dans leurs anciens privilèges.

Un projet difficile occupoit depuis long temps son esprit; c'etoit de fonder une nouvelle Rome, & d'y transférer le siège de l'empire. Un autre n'auroit osé concevoir ce dessein, Constantin l'exécuta en peu de temps. Il choisit le détroit de l'Hellespont, entre l'Europe & l'Asie, où l'on ne voyoit plus que les débris de l'ancienne Bysance, qu'il rétablit sous le nom de Constantinople. Il choisit ce lieu comme le centre de l'empire, & sur-tout comme le plus favorable pour opposer une barrière aux Perses, qui alors étoient ses ennemis les plus redoutables. L'ancienne Rome lui étoit devenue odieuse par son attachement à l'idolâtrie. Peutêtre succomba-t-il à l'ambition d'être le sondateur d'un nouvel empire, de même qu'Auguste avois eu la tentation de transporter à Troye la splendeur de Rome. Cette ville nouvelle sut embellie d'édifices & de places publiques qui surpassèrent en magnificence tous les monumens de Rome, Les temples des faux dieux fournirent tant de statues.

qu'elles y étoient entailées avec confusion. Son fils Crifous, ne d'un premier mariage, faisoit concevoir les plus hautes espérances. Son courage & ses talens l'égaloient aux plus grands capitaines de l'antiquité. Né pour plaire, il eut le malheur d'infpirer une passion criminelle à Fausta sa belle-mère. fille de Maximien. Le jeune prince plein d'horreur de cet inceste, refusa d'y condescendre. Sa marâtre indignée de ses mépris. l'accusa de l'avoirvoulu séduire. le crédule Constantin fit empoisonner son vertueux fils, dont il reconnut trop tard l'innocence. Cette mort se ma l'amertume sur le reste de sa vie. La gloire que Constantin s'étoit acquise fut obscurcie par la protection dont il honora les Ariens. Les évêques, ennemis de la divinité de Jésus-Christ, surent rappelles de leur éxil, & rétablis sur leurs sièges. Quoiqu'il ait été le défenseur le plus zele du christianisme, il distera son baptême jusqu'aux approches de la mort. Sa lenteur à se saire initier dans nos mystères, & à saire usage des sacremens, a fait mal a - propos scupconner sa soi, & croire que son zèle sut inspiré par la politique, d'autant plus que ses mœurs ne furent point conformes à la pureté évangélique. On lui reprocha une ambition qui ne pouvoit fouffrir d'égalité, des profusions qui accabloient ses fujets pour enrichir ses ministres. & pour construire des édifices plus somptueux qu'utiles. Plufieurs églises l'ont mis dans la liste des saints; les Grecs célèbrent encore aujourd'hui sa sète. Sapor, instruit que sa santé chancelante le mettoit hors d'état de paroître à la tête de ses armées, lui redemanda les cinq provinces que son père Narsès, après sa désaite, avoit été contraint de céder aux Romains. Constantin, qui avoit encore dans l'esprit la vigueur de son premier âge, lui sit dire qu'il iroit lui-même porter sa réponse. Il se mit aussi-tôt en marche, mais il succomba sous les satigues du voyage. Il tomba malade à Nicomédie: alors, ne pouvant plus se dissimuler qu'il touchoit à sa dernière heure, il sit la confession publique de ses fautes, & demanda le baptême. Dès qu'il l'eut reçu, on le revêtit d'habits blancs, son corps sut couvert d'étoffes de la même couleur, & depuis ce moment il ne voulut plus toucher à la pourpre. Il mourut le 2 mai l'an 337, après un règne de trente ans, neuf mois & vingt jours. Quelquesuns ont prétendu sans motifs, qu'il avoit été empoisenné par ses frères. Au premier bruit de sa mort, ses gardes s'abandonnèrent aux transports de la plus vive douleur. Ils déchirèrent leurs hahits, ils se roulèrent par terre, en l'appellant leur maître & leur père; tous paroissoient disposes à le suivre au tombeau. Ce deuil général dans toutes les provinces, fut encore particulier aux habitans de Nicomédie. Son corps fut porté à Constantinople, dans un cercueil d'or couvert de pourpre. Les tribuns choisirent les soldats qui en avoient été les plus chéris, pour en porter la nouvelle à ses enfans. Constance, moins éloigné que les autres,

arriva le premier. Il fit déposer son corps dans l'église des apôtres, avec une magnificence royale. Les pleurs & les regrets du public firent le p'us bel ornement de cette pompe sunèbre. Les chrétiens, dont il su le zèlé protecteur, ont peut-être exagéré ses vertus; du moins l'on peut assurer que s'il rassembla les talens qui sont les grands princes, il imprima des taches à sa mémoire par des atrocités qui auroient déshonoré un païen. On ne parle point ici de la donation sabuleuse de la ville de Rome au pape Sylvestre. Cette fausseté a été tant de sois démontrée, qu'il est inusile de lui saire subir un nouvel examen.

CONSTANTIN le jeune, fils aîné du grand Constantin, fut désigné par le testament de son père pour lui succèder, conjointement avec ses deux frères Constance & Constant. Il eut pour son parrage l'Espagne, la Gaule & la Grande-Bretagne. Le grand Constantin avoit encore appelle ses deux neveux, fils de ses deux frères, à la succession. Leur mérite naissant promettoit de perpétuer les prospérités de l'empire, mais ils furent massacrés par les soldats, qui ne voulurent reconnoître pour Augustes, que les enfans de leur ancien empereur. Tant de zèle pour sa mémoire leur sut inspiré par l'ambition d'un des princes, qui ne vouloit pas tant de concurrens à l'empire. Ce meutre ne fut imputé ni à Constantin le jeune, ni à Constant; tout le soupçon tomba sur Constance. Les trois frères, après la mort des deux Césars, leurs cousins, firent un nouveau partage où les intérêts de Constantin ne furent point assez ménagés. Ce sut la source des dissèrens qui affoiblirent leur puissance. Leur mécontentement fut suivi d'une rupture éclatante qui leur devint également suneste. Constantin, qui seul avoit droit de se plaindre, employa d'abord la voie de la négociation, dont le succès ne répondit point à ses vues pacifiques. Il prit malgré lui le parti de se faire justice par les armes. Le feu de la guerre civile embrasa tout l'empire, & les trois concurrens se mirent en campagne avec tout l'appareil de leurs forces. Cette grande querelle sut décidée sous les murs d'Aquilée. Les troupes de Constantin, séduites par un premier avantage & par l'exemple de leur chef, s'abandonnent aux faillies de leur courage imprudent, qui les précipite dans une embuscade où elles sont raillées en pièces. Constantin renverse de cheval, tomba perce de coups. Ses frères dénaturés lui firent trancher la tête après sa mort; & pour surcroît d'inhumanité, ils firent jetter son corps dans le sleuve d'Alsa, qui baigne les murs d'Aquilée. Il paroît qu'il en fut ensuite tiré, puisque long-temps après on montroit son tombeau de porphyre à Constantinople, dans l'église de sainte Sophie. Il mourut à l'âge de 25 ans, dont il en avoit regné environ deux & demi. Il avoit une ressemblance parfaite avec son père, soit par les traits, soit par la valeur & la bonte; mais il lui étoit bien inférieur dans le grand art de gouverner. Son courage impétueux égaroit souvent sa prudence. On lui reprocha une ambition démesurée, parce qu'ardent à concevoir des projets, il ne s'assuroit pas des moyens d'en préparer le succès. (T—N.)

CONSTANTIN III. (Voyez HERACLIUS II.)

CONSTANTIN IV, fils aîné de Constant, & son successeur à l'empire, sur surnomme Pogonate, c'est à dire le barbu, parce que n'ayant point encore de barbe lorsqu'il partit de Constantinople. on fut surpris de l'y voir rentrer avec une barbe fort épaisse. Son premier soin à son avénement à l'empire, fut de venger la mort de son père. dont les affassins s'étoient retirés en Sicile. Il se transporta dans cette île, où il fit périr dans les tortures Mazeles & tous ses complices. Cette pieté filiale lui mérita les applaudissemens du public. Les Sarrasins devenoient chaque jour plus redoutables. Ils portèrent leurs armes victorieuses iufqu'aux portes de Conftantinople, dont ils ravagèrent impunément le territoire. Sept fois ils en sormèrent le siège, & sept sois ils surent contraints de l'abandonner. Leur flotte fut détruite par l'industrie de Callinique, célèbre méchanicien qui inventa des seux qui ne s'éteignoient pas sous l'eau. Des plongeurs mettoient le feu sous les vaisfaux des Arabes, & les réduisoient en cendres. Constantin, après avoir détruit leurs forces maritimes, les vainquit encore sur terre. Ils perdirent dans un seul combat trente mille hommes. Tant de défaites abattirent leur courage. Ces barbares accoutumes à dicter des loix à leurs ennemis, en reçurent de leur vainqueur, qui ne leur accorda la paix qu'en les soumettant à lui payer un tribut annuel. Le calme passager, dont jouit l'état fut trouble par l'ardeur des disputes théologiques. Constantin, qui, à l'exemple de son aïeul, avoit beaucoup de zèle pour la foi de l'église, s'érigea en arbitre plutôt qu'en pacificateur. Il fit assembler le fixième concile général de Constantinople, qui anathématisa les erreurs de Monothélites. Tandis qu'il présidoit à cette assemblée, les Bulgares, devenus chretiens sans cesser d'être barbares, passèrent le Danube & mirent tout à seu & à fang. Constantin plus occupé des moyens de pacifier les troubles de l'église que ceux de l'empire, eut la lâcheté de conclure une paix aussi déshonorante que s'il ent perdu plusieurs batailles. La Misse leur sut cédée, & on leur promit de leur payer encore un tribut annuel. Son zèle contre la lecte des Monothélites lui a mérité les éloges des orthodoxes; mais ils n'ont jamais pu effacer la tache qu'imprime à sa mémoire le meurtre de ses deux frères, Héraclius & Tibère, qu'il fit mourir après leur avoir fait couper le nez. Ces deux princes infortunés n'avoient rien fait qui pût mériter ce fort rigoureux. Ils furent punis des paroles indifcrettes de quelques mécontens qui avoient dit publiquement qu'il falloit trois têtes pour soutenir le poids de l'empire. Ceux qui les proférèrent furent étranglès. Constantin devint par ce fratricide l'éxécration de ses sujets. Il mourut en 685. (T—N.)

CONSTANTIN V, fils de Léon l'Isaurien, eut tous les penchans de son père, dont il surpassa la scélératesse. On lui donna le surnom de Copronime, parce que, pressé par des besoins naturels pendant qu'on le baptisoit, il falit les sonts baptismaux. Il monta sur le trône l'an 742 de Jésus-Christ. Dès qu'il sut armé du pouvoir, il exerça une persecution cruelle contre les partisans du culte des images. Les reliques des saints furent la proie des flammes. Les évêques & les prêtres qui refuserent de les souler aux pieds essuverent les plus cruelles persécutions. Les uns eurent le nez coupé, d'autres les yeux crevés: l'exil & la prison furent les peines les plus légères qu'il décerna contre ceux qui resuserent de ployer sous ses volontes. Les personnes les plus distinguées par leur naissance & leurs vertus, devinrent l'objet & la victime de ses cruautes. Deux patriarches de Constantinople périrent par le glaive, après avoir souffert toutes les horreurs de la toiture. Les villes & les provinces furent arrosées du sang des martyrs. Pendant qu'il saisoit une guerre impie à ses sujets, les Bulgares ravageoient impunément les frontières. Il leur opposa des flottes & des armées de terre, dont il confia le commandement à ses lieutenans, qui éprouvèrent une viciffitude de prospérités & de revers. Constantin retenu dans ses états, étoit occupé à éteindre la rebellion d'Artabasde, qui s'étoit sait proclamer empereur. Cette guerre fut bientôt terminée. Dès qu'il eut en sa puissance ce dangeureux rebelle. il lui fit crever les yeux, & ses enfans subirent la même peine. Après avoir appaisé les troubles intérieurs, il fit des préparatifs pour réprimer les courses des Bulgares. Ce sur au milieu de ces occupations qu'il fut attaqué de la lèpre. Les cruelles douleurs dont il fut déchiré furent le premier châtiment de ses crimes. Il mourut en 775, après un règne de trente-cinq ans. Ses cruautés lui firent donner les noms de Néron & de Caligula. Ce sut sous son règne que la rigueur du froid couvrit de glaces le Pont-Euxin & le Bosphore de Thrace. On prétend que cette glace avoit trente coudées de profondeur, depuis la mer de Marmora jusqu'aux embouchures du Danube. Le dégel, plus funette que le froid, porta la désolation dans toutes les contrées voisines. (T-N.)

Constantin VI succéda à son père Léon IV en 783. Comme il n'avoit encore que neus ans lorsqu'il sut placé sur le trône, sa tutèle sut confiée à sa mère Irène, qui descendoit de l'illustre Pomponius Atticus: ce sut pendant la minorité de ce prince que s'assembla le second concile de Nicée, où trois cents cinquante évêques rétablirent le culte des images aboli par son père. Dès qu'il sut en âge de gouverner, il exclut sa mère de l'adage.

histration, quoiqu'elle eût montré beaucoup de capacité pendant sa régence: ce n'est pas qu'il ne sentit le besoin de ses conseils, mais il étoit importuné de ses remontrances; & ce sut pour s'en débarraffer qu'il la relégua dans un monastère. Les peuples furent indignés d'un traitement si rigoureux. Constantin avoit épouse une Armenienne nommée Marie, qu'il répudia par inconstance, & qu'il fit ensermer dans un monastère; on prétend qu'il ne fit ce divorce qu'à la sollicitation de sa mère, qui, pour se venger de l'abaissement où il la tenoit, le fit tomber dans tous les travers qui pouvoient décrier son gouvernement & ses mœurs. Ce fut en effer en le rendant odieux qu'elle prépara son rétablissement. Les peuples mécontens la firent affeoir sur le trône avec son fils; mais trop impérieuse pour partager le pouvoir, elle l'en fit descendre; elle eut même l'inhumanité de lui faire crever les yeux. Elle fut détrônée à son tour par Nicéphore, qui la relégua dans l'isle de Lesbos, où elle finit ses jours. Constantin mourut en 797. Il avoir regné dix ans avec sa mère, & dix ans seul.

(T--×.)

CONSTANTIN VII, fils de Léon-le-Sage, monta sur le trône d'Orient après la mort de son oncle, arrivée en 012. Il n'avoit encore que sept ans lorsque le sceptre sut mis dans ses mains. Sa tutèle & son éducation surent confiées à sa mère Zoé. La cour étoit alors remplie d'intrigues. Romain Lescapenne, homme d'une naissance obscure, mais redoutable par ses artifices & son ambition, eut l'adresse de se faire associer à l'empire. Ses vœux s'étendoient plus loin, & il n'étoit arrêté que par Zoe, princesse aussi intriguante & aussi ambitieuse que lui. Il sit jouer tous les ressorts de sa politique, pour se déharrasser de sa rivalité. Zoé fut confinée dans un monastère. Romain, délivré de sa concurrence, ne laissa à son collègue que l'ombre du pouvoir. Il marcha contre les Bulgares, qui taillèrent en pièces son armée. Sa disgrace le fit tomber dans l'avilissement. Ses propres enfans le dégradèrent, & il sut enfermé par leur ordre dans un monastère. Ces fils dénaturés, qui punirent l'ambition de leur père pour envaluir son héritage, conspirèrent ensuite contre Constantin, qu'ils dédaignoient pour collègue. Leurs complots furent découverts & punis : ils furent rases & condamnés à embrasser la vie monastique. Quand Constantin n'eut plus d'associés au gouvernement, il montra une capacité qu'il n'avoit pu déployer dans des temps orageux. Le malheur étoit pour lui une leçon dont il sut profiter. Ami & protect-ur des arts, il leur donna une naissance nouvelle. Il composa dans ses loisirs plusieurs ouvrages qui décèlent des vues sublimes sur l'art de gouverner. Il avoit une connoissance parfaite des forces de l'empire, & de celles des alliés & des barbares. Il avoit vu cons les vices du gouvernement, mais le temps n'étolt pas propre à les corriger. Ce sut sous son règne que les petits tyrans qui désoloient l'Italie, furent vaincus & punis : Benevent fut reprise sur les I ombards. Constantin, qui avoit tous les talens qui font les grands princes, & les qualités aimables de l'homme privé, vécut asservi aux volontés de sa semme Hélène, à qui il abandonna les rênes de l'empire pour se livrer à on goût pour les arts. Cette princesse fit un vil trafic des dignités de l'église & de l'état, tandis que son mari, occupé d'architecture & des autres arts d'agrément, ignoroit les abus qui obscurcissoient la gloire de son règne. Quoiqu'il sât estimé, il sit beaucoup de mécontens. Son fils, imparient de régner lui donna un breuvage empoisonné. Comme il n'en prit qu'une partie, il en prévint les ravages; mais il ne fit plus que langui. & tomba dans un dépérissement qui termina sa vie en 955, après un règne de cinquante-cinq ans.

T-N. CONSTANTIN VIII, fils de Romain le jeune. fut appelle à l'empiré conjointement avec son frère Basile, après que Zimissés eut été empoisonné. Ces deux collègues, unis par la nature, sembloient n'avoir qu'une ame & les mêmes affections. La rivalité du pouvoir ne fit que resserrer les nœuds formés par la nature. Le commencement de leur règne sut troublé par la rebellion de Bardas-Sclerus, qui se fit proclamer empereur. Phocas, charge du soin de cette guerre, la termina par une seule victoire. Bardas périt dans le combat, & sa faction sur dissipée. Phocas, enivre de ses prospérités, crut avoir acquis des droits au trône qu'il venoit de défendre. Les dignités où il avoit été élevé ne lui parurent pas des récompenses proportionnées à ses services. Il déploya l'étendart de la rebellion, m is il fut vaincu & massacré. Les Bulgares, profitant des troubles de l'empire pour en ravager les provinces, se répandirent dans la Thrace, la Macédoine & la Grèce, où ils exèrcèrent les plus affreux brigandages. Les deux empereurs se mirent à la tête d'une puissante arme, pour forcer ces barbares à s'éloigner des frontières. Les Bulgares, vaincus dans plusieurs combats, laissèrent quinze mille prifonniers, à qui les vainqueurs firent crever les yeux. On n'en épargna qu'un certain nombre pour porter cette affligeante nouvelle à Samuel, chef ou roi de ces barbares. Ce prince, touché du malheur de son peuple, succomba à sa douleur, & mourut quelque jours après. Tant que Basile vécut, Constantin n'ofa se livrer à la licence de ses penchans. La mort le délivra de ce censeur incommode, qui mourut à soixante & dix ans. Conftantin reunissant toute l'autorité, s'endormit dans le sein des voluptés. Les plaisirs de l'amour succédoient à l'intempérance de la table & à la fureur du jeu. Aucun prince n'avoit occupé aussi long-temps le trône. Les deux frères régnèrent ensemble pendant cinquante-trois ans. Constantin, pendant la vie de son aine, languit sans ambition & sans pouvoir. Il n'eut que la décoration

d'un souverain. Il régna seul pendant trois ans. Un

règne si court suffit pour ternir sa mémoire. (T-N.) CONSTANTIN IX, surnommé Monomaque, sut élevé à l'empire de l'Orient par les intrigues de l'impératrice Zoé, à qui il avoit su plaire. Cette princesse lascive étoit âgée de soixante ans lorsqu'elle fit crever les yeux à Michel Calaphate son premier mari, pour faire passer dans son lit son amant adultère. Le scandale de leurs amours avoit été la cause de l'éxil de Constantin, que Zoe rappella pour l'associer à l'empire. Dès qu'il sut revêtu de la pourpre, il confia l'administration à Romain Scierus, qui n'avoit d'autre mérite que d'être le frère de sa concubine. Cette femme, qu'on appelloit Sclérine, s'infinua si avant dans l'esprit de Zoe, que cette princesse, jalouse de ses prérogatives, consentit qu'on rendit à sa rivale les mêmes honneurs qu'aux impératrices. Le peuple scandalisé de cette nouveauté, fit éclater son mécontentement au milieu d'une procession. Plusieurs voix s'élevèrent. & dirent : Nous ne voulons point Sclérine pour impératrice. Ce cri fut le signal de la révolte. Constantinople retentit du bruit des armes, & les séditieux demandèrent la mort de l'empereur. Zoé & sa sœur Théodora, qui étoient également associées à l'empire, employèrent leur crédit pour calmer le peuple. Ce danger fut le prélude d'un plus grand. Léon Tornique s'étoit concilié tous les cœurs dans la province dont il avoit le gouvernement; & c'est ce qui le sit paroître redoutable. Constantin, ja oux de son mérite, le força d'embrasser la vie monastique. Cette violence redoubla l'affection des peuples pour Léon, puni sans être criminel. Ses amis rassemblent secrétement une armée, ils le tirent de son monastère, & le conduisent à Andrinople, où ils le proctament empereur. Les conjurés, pleirs de confiance dans leur nombre, marchent vers Constantinople, dont ils forment le siège. Constantin, renfermé dans sa capitale, n'avoit avec lui que mille hommes, tous d'un courage éprouvé. Ce sut avec cette troupe d'élite qu'il obligea les rebelles à renoncer à leur entreprise. L'arrivée des légions d'Ibérie lui rendit la-supériorité. Léon, vaincu, se résugia dans une église, d'où il sut enlevé & conduit aux pieds de Constantin, qui lui fit crever les yeux. L'extinction de cette révolte ne rendit point le calme à l'empire, dont plusieurs provinces surent ravagées par les Turcs & les Tartares: On accuse Constantun d'avoir facilité les conquêtes des Barbares par son avarice. Les provinces frontières, exemptes jusqu'alors d'impôts, n'avoient été chargées que d'entretenir des troupes pour les protégor. Leurs immunités en faisoient des sujets fidèles. Constantin se chargea de les désendre, & les assujettit à payer les mêmes tributs que les autres provinces. Il s'en acquitta si mal, qu'elles tombèrent succesfivement sous la domination des Barbares, & les peuples furent charmés de trouver dans leurs

nouveaux maîtres de puissans protecteurs. Les profusions de ce prince épuisèrent le trésor public. & le mirent dans la nécessité de surcharger les peuples, dont il devint l'exécration. La goutte, dont il étoit fréquemment tourmenté, lui remonta dans la poirrine. L'excès de ses souffrances l'avertit que la fin étoit prochaine; il ne voulut poins mourir sans avoir défigné son successeur, & son choix tomba sur Nicephore, qu'il avoit sait gouverneur de Bythinie. Théodora, offensée d'un choix fait sans la consulter, employa tout son crédit pour lui'donner l'exclusion, & elle reussite. Cette princesse se fit proclamer de nouveau impératrice. Conflantin voyant ses dernières volontes si peu respectées, en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut quelque temps après. Il avoit règné treize ans. (T--N.)

CONSTANTIN X étoit de la famille des Ducas, une de plus illustres de l'empire. Il sut élevé au trône de Constantinople après l'abdication volontaire d'Isac Comnène. L'innocence de ses mœurs. fon goût pour les lettres, son amour pour la justice, le faisoient également chérir & respecter. Il avoit toutes les vertus qui conviennent à un homme privé; mais il n'avoit aucun des talens nécessaires pour gouverner un grand état. Il eût été un citoven illustre, il ne sut qu'un prince vulgaire. Son prédécesseur, en mourant, lui avoit recommandé sassamille; fidèle à la reconnoissance. il combla les Comnènes de bienfaits, il leur fit de fréquentes visites, & cominua de les appela peller ses maîtres & ses empereurs. Les soldats de l'empire s'amollirent sous son règne dans les loisirs de la paix. Ses inclinations pacifiques inspirèrent une confiance audacieuse aux Barbares. La Mésopotamie, la Chaldée, l'Ibérie, & la Mélitène furent ravagées par les Turcs. Quelques hordes barbares passèrent le Danube, & portèrent la désolation dans la Grèce & la Macédoine. Ils auroient poussé plus loin leurs conquêtes & leurs brigandages, si le fléau de la peste n'eût détruit la moitié de leur armée. Quelques grands de l'empire, jaloux de l'élévation de Constantin, qu'ils avoient vu leur égal, conspirèrent pour le saire descendre du trône. Leur complot sut découvert, & ils furent arrêtés. Conflantin, qui avoit le drois de les condamner à la mort, ne les punit que par la confiscation de leurs biens, pour les mettre dans l'impuissance de nuire. L'humanité & les autres vertus sociales de Constantin furent obscurcies par son avarice insatiable, qui le rendit odieux à ses sujets, & méprisable à ses ennemis. Plus attentif à grossir ses trésors qu'à en user pour les besoins de l'état, il ne leva point d'armee pour opposer aux Barbares, qui, sans soi dans les traités, se livrèrent à des excès qui restèrent impunis. L'état ébranlé par les secousses étrangères, fut encore frappé d'autres fléaux. Un horrible tremblement de terre renversa les temples & les édifices de la capitale, Cette ville superbe

fut presque ensevelie sous ses ruines. Les calamités publiques sont presque toujours imputées au ches de la nation soussirante. Ce malheur, que la prudence ne pouvoit prévoir ni prévenir, redoubla la haine que l'avarice de Constantin avoit inspirée. Ce prince sentant sa fin approcher, déclara ses trois sils empereurs, sous la tutèle de leur mère Eudoxie. Cette Princesse leur sus associée à l'empire, sous la promesse qu'elle sit par écrit de se dépousiler de la pourpre & de la tutèle de sensans, si jamais elle contractoit un nouveau mariage. Constantin Ducas mourut en 1068, âgé de soixante-dix ans: il en avoit régné

fix. (T--N.) CONSTANTIN XI, dernier empereur de Constantinople, étoit fils de Manuel ou d'Emanuel Paléologue, dont les enfans acharnés à s'entre-détruire, s'ensevelirent sous les ruines de l'empire d'Orient. Jean, son aîné & son successeur, eut à combattre son frère Démétrius, qui , sortifié du secours des Turcs, entreprit de le détrôner. Pendant que ses deux frères se saisoient une guerre cruelle, Constantin, qui désendoit la Morée, remporta une grande victoire sur les Turcs, qui furent obligés d'abandonner cette province. Ses cruautés envers ceux qui tombèrent entre ses mains lui firent donner le surnom de Dracosez. Ce prince étoit occupé à pacifier les troubles de la Morée, lorsqu'il apprit la mort de Jean son aîné. L'ambitieux Démétrius, qui pour lors étoit à Constantinople, voulut s'v faire proclamer empereur; mais les habitans remplis d'admiration pour les exploits & la valeur de Constantin, respectèrent son droit d'ainesse, & resusèrent d'obéir à un usurpateur, qui n'étoit redoutable que par la protection des Turcs leurs ennemis naturels. La guerre civile dont l'état étoit menace, détermina le peuple à ménager un accommodement qui pût réunir ses deux srères divises. Constantin fut reconnu empereur; la Morée fut le partage de Démétrius & de Thomas. Ce démembrement affoiblit l'empire, qui ne sut plus qu'un tronc dépouillé de ses rameaux. Constantin place sur le trône, s'y maintint par la faveur d'Amurat, qui l'avoit savorisé contre ses frères. Sa haine contre l'église latine se manisesta dès les premiers jours de son règne. Le pape Nicolas avoit fait assembler un concile à Florence pour faire cesser le schisme qui divisoit les deux églises. Les remontrances paternelles de ce pontife ne purent vaincre l'opiniatreté de Constantin, qui refusa d'en publier les décrets. Cette conduite lui aliéna le cœur des Latins, qui seuls pouvoient le protéger contre les Turcs. Mahomet II, fils & successeur d'Amurat, n'eut pas pour Constantin les mêmes ménagemens que son père. Ce prince helliqueux investit Constantinople au mois de sevrier de l'anne 1453. Cette ville n'étoit désendue que par des bourgeois sans courage & sans discipline, qui n'avoient rien à espèrer de leurs anciens maîtres, & qui avoient tout à craindre d'un vainqueur irrité. Constantin implora en vain les secours des princes d'Occident. L'empereur d'Allemagne avoit réuni toutes ses sorces contre les Suisses, les Hongrois & les Moraves. L'Anglois perdoit ses conquêtes dans la France. L'Italie déchirée par deux factions puissantes, avoit plus besoin de secours qu'elle n'étoit en état d'en donner. Les Turcs, après plusieurs assauts meurtriers, arborèrent leur drapeau sur la brèche. Constantin résolu de ne point survivre à la ruine de l'empire, se précipite au milieu des bataillons ennemis. Les foldats effravés l'abandonnent: il ne voit auprès de lui que son cousin Théophile Paléologue, & un domessique esclavon qui eut le courage de mourir avec lui. Les uns disent qu'il sut étouffe par la soule de ceux qui prirent la fuite; d'antres assurent que, se trouvant seul & environné d'ennemis, il s'écria: n'aurai-je pas le bonheur de trouver un chrétien qui puisse m'arracher le peu de vie qui me reste! & qu'austi-tôt un soldat musulman lui trancha la tête d'un coup de son cimeterre. Elle fut portée au bout d'une pique dans tous les rangs de l'armée victorieuse. Telle sut la fin de l'empire de Constantinople, qui étoit resserré dans le territoire de cette ville célèbre. On a remarque qu'elle avoit été fondée par un Constantin, fils d'une Hélène, & qu'elle sut détruite sous le règne d'un prince du même nom, dont la mère s'appelloit aussi Hélène. Cet empire avoit subsisté 1124 ans, depuis sa translation à Bysance par Constantin le grand. (T-N.)

CONSTANTIN-FAULCON OU CONSTANCE (Hift. de Siam), né dans l'isse de Céphalonie, étoit fils d'un cabaretier d'un petit village appelle la Cuftode, où il recut une éducation conforme à sa fortune. La nature libérale le combla de tous ses dons. L'élévation de ses sentimens lui rendit odieux le séjour de sa patrie, trop bornée pour qu'il pût y développer ses talens. Il fit voile à l'âge de douze ans pour l'Angleterre, où il fit bientôt connoître ses dispositions pour le commerce. Son esprit agréable, sans culture, le fit rechercher des seigneurs & des favans: un négociant anglois, fort riche, démêlant ses talens, l'emmena avec lui dans les Indes, où le succès justifia l'idée qu'il en avoit conçue. Constantin se trouvant bientôt assez riche pour jouir de son indépendance, se mit à trasiquer pour son compte; ses essais ne furent point heureux; il fit naufrage sur la côte de Malabar. Resté seul sur un rivage inconnu, il se promenoit triste & reveur, lorsqu'il sut abordé par un homme qui lui parut austi misérable que lui; c'étoit un ambassadeur Siamois, qui, en revenant de Perse avoit fait naufrage sur la même côte. Ce ministre dénué de tout, fut agréablement surpris de rencontrer un homme humain & compâtissant qui daigna le consoler. Constantin avoit sauve de son naufrage deux mille écus, il en usa pour acheter des vivres & des habits dont il fit part à son com-

pagnon d'infortune: ils firent voile pour Siam, où l'ambassadeur reconnoissant sit son éloge au marcalon ou premier ministre, qui eut la curiosité de le voir; il sut si charmé de sa conversation, qu'il le choisit pour aller en ambassade dans un royaume voisin; il s'en acquitta avec tant de dextérité, que le roi, après la mort du marcalon, l'éleva à cette dignité. Constantin resusa le titre & les décorations d'une place qui lui auroit attiré la jalousie des grands; mais en rejettant l'éclat du pouvoir, il en conserva toute la réalité. Les peuples de l'Europe ressentirent les effets de sa protection: mais les François & les Portugais. qui étoient catholiques comme lui, furent toujours préférés. Sa nouvelle grandeur ne fit que développer l'étendue de ses talens : indifférent pour les richesses, il n'en fit usage que pour augmenter sa gloire. Son ame incorruptible ne sut jamais foupconnée de vénalité dans la distribution de la justice; passionné pour les honneurs, dont sa naissance paroissoit l'exclure, il n'en sut que plus ardent à les mériter. Véritablement attaché à son maître, il ne demanda d'autre récompense de ses services, que le privilège de faire le commerce maritime, qui le mit en état de sournir à ses dépenses & à ses largesses. Il paroit qu'il sut catholique de bonne soi, puisque, libre dans son choix, il abjura la religion anglicane, qu'il pouvoir sui-vre sans nuire à sa sortune. Il étoit d'une taille médiocre, ses yeux étoient vifs & pleins de seu; quoiqu'il eût une physionomie spirituelle, il avoit quelque chose de sombre & de ténébreux, qui décéloit l'agitation d'une ame inquiète & mécontente. Les François qu'il favorisoit surent appelles à la cour; ce fut une imprudence qui donna occasion de publier qu'il en vouloit faire les artisans de sa grandeur, & les employer pour le mettre fur un trone que son ambition dévoroit. Il sit bâtir, à ses dépens, une église qui subliste encore aujourd'hui. Le roi de Siam envoya des ambassadeurs à Louis XIV, qui en envoya aussi au monarque Indien. Constantin fut véritablement roi sans en avoir le titre; mais après avoir été célèbre par son élévation, il le devint encore plus par sa chûte. Tant qu'il sut arbitre absolu des graces, il fit beaucoup d'heureux, & encore plus de mécontens. Le roi, que ses infirmités rendoient încapable du gouvernement, en abandonna le soin à un ambitieux, nomme Pitracha, qui prit le titre de régent de l'empire, & qui devint l'ennemi de Constantin, que sa qualité d'étranger rendoit odieux à la nation; il fut abandonné de ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Dès que le roi eut les yeux fermés, Pitracha le fit arrêter: ce favori de la fortune, tombé dans la plus accablante difgrace, fut traîné dans une prison obscure, dont l'entrée fut interdite à tout le monde : il fut gardé par de barbares fatellites qui en éloignoient tous ceux qui auroient pu lui procurer quelque adoucisse-

enfermé, & elle obtint la permission de lui sournir les choses les plus nécessaires. Il fut cité pour répondre devant (es juges ; on lui brûla la plante des pieds. on lui serra les temples pour extorquer l'aveu des crimes qu'il n'avoit pas commis. On respecta pendant quelque temps sa vie, parce qu'étant sous la protection du roi France, on craignoit de s'attirer les vengeances de ses troupes, qui occupoient plusieurs postes du royaume; mais voyant le peu d'intérêt que les François prenoient à son malheur. Pitracha crut pouvoir se débarrasser impunément d'un ennemi qui lui paroissoit encore redoutable dans les fers; il prononça l'arrêt qui le déclaroit criminel de lèze-majesté, & sur-tout d'avoir introduit dans le royaume des étrangers dont il vouloit faire les artifans de son ambition. Il fut conduit sur un éléphant, dans une forêt voisine, pour y recevoir le coup mortel. Il avoit le visage pale & abattu, moins par la crainte de la mort, que par l'effet des souffrances qu'il avoit éprouvées dans sa prison; ses regards étoient assurés; les soldats parurent attendris vovant dans un état si déplorable celui qui peu auparavant avoit vu le peuple & les grands prosternés devant lui. Après qu'il eut sini sa prière, il protesta de son innocence, & se tournant vers le fils du tyran, qui présidoit à l'exécution, il lui dit: Je vais mourir; songez que quand je serois coupable, je laisse une semme & un fils qui sont innocens. Quand il eut achevé ces mots, l'executeur, d'un revers de sabre, le sendit en deux : son fils sut élevé au séminaire de Siam, sous la conduite des missionnaires françois; dans la suite il parvint au grade de capitaine de vaisseau du roi sur la côte de Coromandel. Sa cour, en 1729, le chargea d'une négociation auprès de M. Dupleix. gouverneur des établissemens françois dans les Îndes, qui étoit aussi magnifique que désintéresse: il se souvint que ce négociateur étoit fils d'un homme ami de sa nation; il crut devoir s'acquitter envers lui de la reconnoissance des François, en l'exemptant de tous les droits qu'on exigeoit des étrangers. Sa mère éprouva une destinée cruelle; on l'accusa de péculat; elle sut citée devant des juges qui, quoique convaincus de son innocence, la condamnèrent à recevoir cent coups de bâton. Ses bourreaux la voyant succomber sous les coups, ne lui en firent souffrir que la moitié : elle eut encore à soutenir le douloureux spectacle de deux de ses tantes & de son srère aine, qui furent amenes devant elle pour être la proie des tourmens. On la mit ensuite dans les cuisines du roi; les fonctions de cet emploi n'ont rien d'avilissant, c'est un grade d'honneur dans l'opinion des Siamois; elle avoit sous ses ordres deux mille femmes pour le service du palais. Telle fut la destinée de cet homme célèbre, qui, né dans l'obscurité, dirigea avec gloire les rênes d'un grand empire. Ses talens furent ternis par quelques dément. Son épouse découvrit le lieu où il étoit I fauts; colère & violent, il se faisoit des ennemis de ceux qu'il avoit comblés de ses biensaits: passionné pour la gloire, il tomboit quelquesois dans les petitesses de la vanité. La magnificence de ses équipages étoit une espèce d'insulte saite à la nation sindigente dont il sembloit étaler les dépouilles. Le suxe de sa table offroit les productions les plus rares: quatre cents esclaves prévenoient les desirs des convives, & annonçoient la grandeur de leur maître: il étoit dans sa quarante unième année lorsqu'il perdit la vie, (T-N.)

CONSTANTINE (Hift. Rom.), fille aînée de Tibère & d'Anastasie, sur donnée en mariage à Maurice, le jour même qu'il fut revêtu de la pourpre des Césars, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'empire. Cette princesse élevée au faîte de la grandeur, sembla en dédaigner l'éclat ; pénétrée des maximes évangéliques. elle fut sévère à elle-même & indulgente envers les autres. Les temples enrichis par ses largesses furent décorés avec magnificence, & leurs ministres surent les objets de ses libéralités : elle étoit persuadée que Dieu paroissoit plus grand aux veux du vulgaire dans de superbes palais, que dans d'humbles cabanes : elle fut mère de fix fils & de trois filles : cette heureuse secondité promettoit de perpetuer le trône dans sa famille, mais cet espoir s'évanouit par l'imprudence de Maurice, qui ne youlut assigner d'autres subsistances aux troupes, que le butin qu'elles pourroient faire sur les peuples voisins: l'armée se révolta, & Phocas fut proclame empereur. Les six sils de Maurice surent égorgés sous ses yeux à Chalcédoine, & lui même expira sous le ser des bourreaux. Son frère & ses amis furent enveloppés dans le carnage : Constantine & ses filles furent jettées dans une prison, où Phocas les sit mourir, (T-N.)

CONTARINI (Hist. mod.), grande maison de Venise, dont étoit entre autres personnages célèbres Gaspard Contarini, cardinal & légat en dissérentes contrées vers le milieu du seizième siècle. On a de lui un traité du gouvernement de Venise & un grand nombre d'ouvrages théologiques,

Nous avons d'un autre Contarini (Vincent) professeur d'éloquence à Padoue, mort à Venise en 1617, des traités estimés, de re frumentaria & de militari Romanorum stipendio, & un autre livre sous le titre de varia lectiones. Il étoit de Venise; nous ignorons s'il étoit de la maison Contarini,

CONTI (Hist, de Fr.), branche cadeste de la maison de France, issue de la branche de Condé: elle descend d'Armand, prince de Conti, stère ainé du grand Condé. Armand sut le premier général de la fronde contre le cardinal Mazarin, en 1648. (Voyes Chenreuse), En 1650, il sut arrêté avec le grand Condé son frère, & le duc de Longueville son beau-stère, mis à Vincennes, trans-

féré à Marcoufly, puis au Havre de Grace. Ils furent délivrés en 1651. En 1654, les intérèts étoient entiérement changés. Le prince de Conti s'étoit détaché de ceux du pringe de Condé, son frère, & de ceux de la Ligue : il s'étoit attaché au cardinal. & avoit épousé Marie Martimozzi, sa nièce; & commandant contre les Espagnols sur la frontière, il y prit quelques places. En 1655, il commanda en Pie nont avec le même succès En 1657, dans le même pays avec moins de succès, puisqu'il fut obligé, avec le duc de Modène son beau-srère, de lever le siège d'Alexandrie de la paill. Il mourut en 1666, laissant deux fils. Armand-Louis. qui épousa mademoisell de Blois, fille de Louis XIV, & de madame la duchesse de la Vallière; c'est cette belle princesse de Conti, dont il est beaucoup parlé dans les mémoires du temps, sur-tout dans les souvenirs de Madame de Caylus: elle eut la petite vérole, il la gagna & en mourut sans enfans,, à Fontainebleau, le 12 novembre 1685.

Son frère, François-Louis, nommé alors le prince de la Roche sur-Yon, continua la branche: il est dans cette branche ce que le grand Condé, son oncle, est dans la branche de Condé.

Sreinkerque, où sa valeur rappella la victoire;
Nerwinde, où ses conseils guidèrent nos exploits,
Exernisent sa vie aussi bien que la gloire
De l'empire françois,

Il s'étoit'beaucoup distingué encore au combat de Gran, contre les Turs, en 1685. Mais cette guerre de Hongrie, où il étoit allé sans la permission du roi, & dans des circonstances qui avoient déplu à la cour, lui attira une disgrace. Le prince de Contipassa tout le temps de cette disgrace à Chantilly, auprès du grand Condé, son oncle, «faisant, dit mandame de Sévigné, un usage admirable de tout l'esprit & de toute la capacité de M. le prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avoit de pont à apprendre sous un si grand maître, dont nil étoit chérement simé ».

Le grand Condé, en mourant, demanda au roi de rendre ses bonnes graces à son neveu, & de lui permettre de revenir à la cour, ce qui sut accordé sur-le champ; « maisjamais, ajoute madame de Sévigné, une joie n'a été noyée de tant de » larmes, M. le prince de Conti est inconsolable » de la perte qu'il a faite ».

En 1697, il sur élu roi Pologne, & en cette occasion il retrouva dans le cœur du roi, dit M. le Président Hénault, tous les sentimens dont il étoit digne: l'électeur de Saxe l'emporta sur lui, & M. le prince de Conti, arrivé à la rade de Dantzick le 26 septembre, sur obligé de se rembarquer le 6 novembre. Il mourut le 23 sévrier 1709, à quae rante-cinq ans,

Pour qui compte les jours d'une vie inutile, L'age du vieux Priam passe celui d'Hector;

Pour

Pour qui compte les faits, les ans du jeune Achille L'égalent à Nestor....

Out, cher prince, ta mort de tant de pleurs suivie Met le comble aux grandeurs dont tu sus revêtu, Et sauve des écueils d'une plus longue vie Ta gloire & ta vertu....

Les dieux t'ont laissé vivre assez pour ta mémoire,
Trop peu pour l'univers. Rousseau.

François-Louis sut père de Louis-Armand II, mort en 1727, & celui-ci sut père de M. le prince de Conti que nous avons vu mourir assez jeune encore, il y a peu d'années, & qui (dit encore M. le Président Hénault), à l'exemple du grand Condé, le frère de son bisaieul, a battu presqu'au même âge n les ennemis du roi, la première sois qu'il a n commandé ses armées. C'est le père de Mi. le prince de Conti d'aujourd'hui.

CONTI (Hist. mod.). Deux poëtes ont rendu ce nom célèbre en Italie, l'un nommé Giusto, mort à Rimini vers le milieu du 16e siècle, dont on a un recueil de vers de galanterie, sous le titre de la bella mano.

L'autre est l'abbé Conti (Antoine), mort en 1749, dont les ouvrages tant en prose qu'en vers ont été recueillis à Venise en 2 vol. in-4°. en 1739. On y distingue des tragédies, & un essai d'un poème intitulé: il globo di Venere. On a aussi donné ses œuvres possumes en 1756, in-4°.

COOK (JACQUES) (Hist. mod.), sameux navigateur anglois de ce siècle, connu par son voyage dans l'hémisphère austral & autour du monde, si utile aux navigateurs, si agréable à tous les lecteurs. Les vers suivans contiennent & son histoire & son èloge.

Donnez des fleurs, donnez; j'en couvrirai ces sages Qui , dans un noble exil , sur de lointains rivages . Cherchoient ou répandoient les arts consolateurs; Toi fur-tout, brave Cook , qui , cher à tous les cœurs , Unis par les regrets la France & l'Angleterre; Toi qui, dans ces climats, où le bruit du tonnerre Nous annonçoit jadis, Triptolême nouveau, Apportois le coursier, la brebis, le taureau. Le soc cultivateur, les arts de ta patrie, Et des brigands d'Europe explois la furie? Ta voile en arrivant leur annonçoit la paix. Et ta voile en partant feur laissoit des bienfaits. Reçois donc ce tribut d'un enfant de la France : Et que fait son pays à ma reconnoissance? Ses vertus en ont fait notre concitoyen. Imitons notre roi , digne d'être le fien. Hélas! de quoi lui sert que deux fois son audace Air vu des cieux brûlans, fendu des mers de glace; Que des peuples, des vents, des ondes révéré, Seul fur les vaîtes mers son vaisseau fût sacré;

Histoire. Tome U. Première part.

Que pour lui seul la guerre oublist ses ravages? L'ami du monde, hélas! meurt en proie aux sauvages.

Jardins , 4º, chane.

COOTWICH (JEAN) (Hist. lit. mod.). Il étoit d'Utrecht. Il est auteur d'un voyage de Jerusalem, & de Syrie, composé en latin, ouvrage rare & assez curieux publié en 1619.

COP (GUILLAUME) (Hist. litt. mod.), médecin célèbre, se sit connoître par la traduction de divers ouvrages d'Hippocrate, de Galien, de Paul Eginète. François let le sit son médecin. Guillaume Cop sit, par l'ordre de son maître, & en suivant sa propre inclination, les instances les plus pressantes à Erasme de venir s'établir en France. « Vous avez pour vous tous les vœux des trois » Guillaumes, écrivoit Budée à Erasme. Ces trois » Guillaumes, c'étoient Guillaume Petir, évêque » de Senlis, Guillaume Cop premier médecin, & Guillaume Budée, qui écrivoit.

Nicolas Cop, fils de Guillaume, étoit recteur de l'Université en 1533, dans le temps de la naissance de l'hérèsse. Il sut cité au parlement sur la dénonciation de deux cordeliers, pour un sermon tout hérétique qu'il avoit prononcé aux Mathurins à Paris, le jour de la Toussaint 1533, & que Calvin avoit composé. Le recteur ayant reçu des avis secrets d'un membre du parlement, ne comparut point, & s'ensuit à Basse. Le roi poussa le zèle jusqu'à vouloir qu'on informat contre celui qui avoit donné ces avis, & que, s'il étoit découvert, il sût puni comme sauteur d'hérétiques. Quelle pieuse rage on avoit alors de brûler les gens!

COPERNIC (NICOLAS) (Hift. litt. mod.), ne à Thorn, dans la Prusse Royale, en 1473, mort en 1543, si sameux par son système; ce système n'est pas de notre sujet, il regarde l'Astronomie; mais ce qui appartient bien à notre sujet, c'est de remarquer, que ce système, généralement reconnu aujourd'hui pour le seul raisonnable, & généralement adopté, fut condamné au 17e siècle par l'Inquisition, comme une opinion non-seulement heretique dans la foi, mais absurde dans la philosophie, car les aveugles veulent toujours juger des couleurs. On die qu'aujourd'hui les inquisiteurs sont trop sages & trop éclairés pour gêner ainsi la philosophie; cela est toujours bon à dire; mais quand ils seront plus sages & plus éclairés, ils ne seront plus inquisiteurs; quand on sera plus fage & plus éclaire, il n'y aura plus d'inquisition; quand on fera plus fage & plus éclaire on fera beaucoup de choses qu'on ne fait pas encore, & on ne sera plus beaucoup de choses qu'on sait encore.

COPROGLI PACHA (Hift. mod.), nom seled

bre dans le visiriat, & qui présente un phénomène historique, trois grands hommes dans trois Visirs, le père & les deux fils; trois Visirs, morts en place, après avoir gouverné un empire

despotique comme un état libre.

Le premier, nomme Mahomet, albanois, fils d'un prêtre grec, neveu d'un renegat, renegat lui-même, étoit prêt à périr par la jalousse d'un Grand-Visir, lorsqu'une révolution, où périt ce ministre, le tira des sers pour le mettre en sa place. Il mourut en 1663, regretté à la sois de son maître (Mahomet IV) & du peuple, ce qui tient encore du phénomène. Il avoit sait la guerre avec éclat en Transylvanie, contre Montecuculli, qui le mettoit au nombre des trois grands hommes qu'il avoit eus à combattre, Coprogli, Condé & Turenne.

Achmet son fils, à vingt-deux ans lui succèda; ce sur lui qui prit Candie le 16 septembre 1669: témoin de la valeur qui distingua les François auxiliaires à ce siège, le conseil que donna ce vainqueur à son maitre, sut de resserrer les nœuds de l'ancienne alliance des Turcs avec les François. Il eut la gloire d'ôret une partie des impôts & de conclure en 1676, avec le sameux Sobieski, roi de Pologne, une paix qui sut avantageuse à l'empire, puisqu'ensin il garda Kaminiek. Coprogsi mourur tette même aunée à trente-

cinq ans.

Mahomet, fils du premier, frère du second, sut fait grand-visir en 1689, sous Soliman III, prit Belgrade d'assaut, rétablit les affaires des Turcs en Hongrie, & commençoit à se slatter de vainere à Salankemen, le 19 août, lorsqu'il sut tué d'un comp de canon. (Voyez l'article BADE.)

COQUILLART (GUILLAUME), official de Rheims, réputé bon poête françois dans un temps où il n'y avoit point de poéte françoise. Il vivoit vers la fin du 15e liècle, ses œuvres ont eu assez de réputation, pour que Coustelier les réimprimât en 1723.

COQUILLE (GUY) (Hift. litt. mod.), ne dans le Nivernois en 1523, ne voulut jamais, dit-on, quitter son pays, quoique Henri IV lui offrit une place de conseiller d'état; il est vrai qu'il étoit alors assez avancé en âge. Il sur poëte latin & historien, car il y a de lui une histoire du Nivernois, & des mémoires sur divers événemens du temps de la ligue; mais c'est comme juris-consulte qu'il est célèbre: il a écrit sur la coutume du Nivernois, & il est sort consulté sur ce qui regarde cette province: on a aussir de lui une institution du droit françois. Il a encore écrit sur les libertés de l'église gallicane, & sur divers autres sujets de jurisprudence tant civile qu'ecclesiastique. Il mourut en 1603.

CORAS (JACQUESDE) (Hift. litt. mod.).

C'est l'auteur du poëme de Jonas, ou Ninive péni-

Le Jonas inconnu sèche dans la poussière,

a dit Boileau. Voyez aussi à l'article Le Clerc l'épigramme de Racine. Un Jean Coras, de la même samille, laquelle étoit originaire du Languedoc, sur chancelier de Navarre après avoir prosessé le droit avec éclat & en France & en Italie : il étoit protessant, & sur compris dans le massacre de la Saint-Barthelemi. Ses œuvres ont été recueillies en 2 vol. in-fol. Elles roulent sur le droit tant civil que canonique.

CORBIÈRE (PIERRE DE) (Hist. mod.), cordelier, puis antipape, nommé en 1323 par la faction de Louis de Bavière. Le pape Jean XXII, pour s'amuser de ce compétiteur & le rendre ridicule, produisit une semme de soizante ans, que Pierre de Corbière avoit épousée avant d'être cordelier, & qui réclamoit au bout de quarante ans son mari devenu pape. Il produisoit la sentence de l'évêque de Riéti, qui condamnoit Pierre de Corbière à reprendre sa semme, & il envoya cette sentence à tous les souverains. Tout cela n'étoit qu'un jeu; l'antipape sut obligé de demander pardon la corde au cou au pape Jean XXII.

CORBIN (JACQUES) (Hist. litt. mod.), natif du Berry, bon avocat, mauvais poëte. Boileau, qui ne l'a considéré que sous sette dernière qualité, l'a mis dans son art poétique:

On ne lit guères plus Rampale & Ménardiere, Que Magnon, du Souhait, Corbin ni la Morlière;

c'est tout ce qu'il en dit :

Il te met dans la foule ainfi qu'un milérable, Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler, Et ne t'a jamais fair-l'honneur de redoubler.

Comme avocat, on a de lui un recueil de plaidoyers & quelques livres de jurifprudence. Il eut un fils, austi avocat, qui plaida sa première cause à quatorze ans, & qui, dit-on, la plaida bien; ce qui peut saire penser que des talens précoces & distingués lui avoient fait accorder des dispenses plus torres qu'on n'en accorde ordinairement à ceux qu'on veut le plus savoriser.

CORBINELLI (Hist. mod.). Il y a deux hommes de ce nom; mais le second, petit-fils du premier, est de beaucoup le plus célèbre.

Jacques, c'est le premier, étoit un Florentin, allié de Catherine de Médicis, & qui vint en France à sa suite: elle le plaça depuis auprès du duc d'Anjou son fils, à titre d'homme de lettres & d'homme sage, dont les conseils en tout genre ne pouvoient qu'être utiles à ce Prince. Il profisa

de la faveur & de sa sormne pour servir les lettres; il saisoit souvent imprimer à ses dépens les bons ouwrages dont les auteurs n'étoient pas riches, Dans le temps de la ligue, il embrassa les intérêts de Henri IV. & lui donna des avis importans.

de Henri IV. & lui donna des avis importans. Raphael, son petit fils, est celui dont il est tant parlè dans madame de Sévigné. Il étoit homme de lettres, & il y a de lui que ques ouvrages médiocremen estimés, tels qu'une histoire généalogique de la masson de Gondy; les anciens historiens latins réduits en maximes, un extrait & un choix des plus beaux endroits des ouvrages des meilleurs écrivains de son temps. Mais ce qu'il étoit essentiellament, c'est homme de bonne compagnie, ami fidèle & sûr: jusqu'à plus de cent ans il aima la société, & y sur agréable. Il n'étoit pas frondeur, mais il vivoit quelque sois dans la société de gens qui l'étoient; les princes de Conti l'accueilloient; on crut savoir qu'il s'étoit trouvé avec ou chez ces princes à un souper où on avoit sait des chansons co t e madame de Maintenon & ses amis; M. d'Argenson, alors lieutenant de police, vint chez lui l'interroger. On rapporte diversement leu conversation : les uns disent que Corbinelli s'obstinant à tout nier, ou alléguant sur toutes les questions qu'on lui faisoit, le désaut de mémoire si raturel à son âge, le lieutenant de police, comme pour l'aider, lui dit : quoi! Monfieur, yous ne vous souvenez pas qu'au second service il fut tenu de certains propos & fait de certains couplets? --- Au second service, monsieur, mais autendez donc cela se peut fort bien, & en effet Le lieutenant de police se flatta qu'il alloit tout avouer, lorsque Corbinelli ajoura: comme mon usage est de m'enivrer des le premier service, je ne sais jamais bien ce qui se passe au second. Voici cette conve sation selon d'autres: Ou avez - vous soupé un tel jour? -Mais tout bien considéré il me semble que je ne m'en souviens pas. — N'avez vous pas soupé avec tels & tels princes? - Oh! par exemple, je ne m'en souviens pas du tout. - Cependant, dit M. d'Argenson, impatienté de tous ces désauts de mémoire, il me semble qu'un homme comme vous, devroit se souvenir de ces choses-là: soit qu'il vou-1ût lui rappeller un peu magistralement la distance qu'il y avoit de lui à ces princes, & qui : endoit leurs bontés pour lui plus remarquables, soit qu'il ne pensat qu'à le séliciter sur la mémoire sure & fidèle que tout le monde lui co noissoit, pour l'engager à en faire usage das s cette occasion, quoi qu'il en soit, ce mot, un homme comme vous, & tous ces interrogatoires, déplurent à Corbinelli, qui repliqua : vous avez raison, monsieur, mais devant un homme comme vous, je ne suis pas un homme comme moi.

C'est ce même Corbinelli à qui quel u'un disoit un jour qu'il ne lui trouvoit pas bon visage, Corbinelli avoit alors près de cent ans. Il s'agit: bien de bon visage, dit-il, à mon âge, n'est-ce pas beaucoup d'en avoir un ? Il mouseur en 1716, il CORBURIL. Voyer VILLON.

CORBULON (DOMITIUS) (Hift. Rom.), fameux général romain, vertueux dans un temps de crimes, & sevère au milieu de tous les vices. Il avoit sait la guerre avec succès en Germanie. sous l'empire de Claude; & donnant pour contrepoids aux ravages de la guerre des établissemens utiles qui occupoient pareillement le soldat. il avoit fait un canal de communication er tre la Meufe & le Rhin. Au commencement du règne de-Néron, il fut envoyé en Arménie, ce qui fut mis au nombre des prélages heureux de ce règne, & fit croire que la route des honneurs alloit être ouverte à la vettu, præter suetam adulationem læti. quod Domitium Corbulonem retinenda Armenia praposuerat, videbaturque locus virtutibus patefactus. C'est à ce trait de Tacite que Burrhus fait allusion dans Britannicus, lorsqu'il dit:

> Thra'eas au fénat, Corbulon dans l'armée, Sont encore innocens, malgré leur renommée.

Ils ne le furent pas long-temps; le prix de leurs vertus & de leurs fervices fut la haine du tyran, & par conféquent la mort. Corbulon ayant soumis l'Arménie, chassé Tiridate, rétabli Tigrane, forcé les Parthes à demander la paix, ayant sur-tout rendu aux armées romaines le service are & dissicile alors, de les discipliner & de les éxercer à des travaux publics, apprit qu'il n'avoit fair qu'exciter la haine du syran, & que sa perte étoir résolue, il se perça lui-même de son épée, l'a 66 de Jésus Christ, en disant : je l'ai bien mérité. Mot qui rendoit témoignage. & à la vertu & à la syrannie: il est des temps où il saut que l'homme de bien s'attende à la mort & aux supplices.

CORDEMOI (GERARD DE) (Hift. litt. mod.), sut place par M. Bossuer auprès du dauphin en qualité de lecteur. Ce fut pour l'usage de son élève qu'il entreprit l'histoire de Cha lemagne, pendant que Fléchier se chargeoit de celle de Théodose, & que Boffcet, comme un aigle, planoit sur l'histoire universelle des temps antérieurs à Cha lemagne; celui-ci traçoit l'histoire en grand, il présentoit des idées générales que les autres étoient chargés de particulariser & de développer, il ocrivoit en philosophe & en orareur sublime, Fléchier en écrivain délicat, Cordemoi en savant. Son histoite de Charlemagne entraina l'histoire des deux premie es races, & devoit nécessairement l'entrainer. Pour prendre une idée juste de Charlemagne, & de son règne, il saur voir tout le mal que Cha: lemagne avoit à corriger, & qu'il a corrigé en partie; il faut voir tout le bien que ses successeu:s avoient à détruire, & qu'ils ont détruit entièrement. Il importe d'ailleurs de connoître comment ·les hommes sont ou deviennent des barbares, comment les harbares peuvent quelquefois devepir des hommes, combien les hommes redeviennent facilement des barbares : c'est ce qu'on verroit dans une histoire des deux premières races, saite philosophiquement. Cordemoi la fit savamment; il fit des recherches profondes, il débrouilla, dit M. de Voltaire, le chaos des deux premières races; U prit un mau ais parti sur Brunehaut (voyez Particle BOCACE), celui de la justifier d'après Mariana. Adrien de Valois avoit sait à Mariana l'honnour de le réfuter, mais seulement en passant, & sans descendre dans le détail des faits : cependant sa réponse, quoique générale, est si sorte, que M. de Cordemoi, qui avoit contre Adrien de Valois tous les avantages qu'on a quand on réplique, & qui a tout discuté dans le plus grand détail, m'a pu parvenir à l'ébranler.

Un autre avantage qu'a M. de Valois sur M. de Cordemoi, est qu'il n'a jamais l'air de chercher à décrier Brunehaut; il examine tout, à charge & à décharge; il ne dissimule ni ses bonnes actions ni ses bonnes qualités, il l'absout de plusieurs crimes; on sent qu'il ne cherche que la vérité, & il en a toujours le ton. M. de Cordemoi au contraire annonce trop le projet formé de trouver Brunehaut innocente; avant de discuter les saits, il les prépare dans sa parration avec un art suspect, il ne les discute que pour justifier le parti qu'il a pris, au lieu que M. de Valois paroit prendre le sien par le résultat même de la discussion.

Cordemoi fut de l'académie françoise; c'est de l'académie des belles lettres qu'il auroit dû être. Il mourut en 1684. On a de lui encore divers traizés de métaphysique, d'histoire, de politique & de chilosophie morale, réimprimes in-4° en 1704, sous le titre d'œuvres de f u M. de Cordemoi.

Louis Geraud, son fils, continua d'abord son histoire par ordre du roi, depuis Hugues Capet jusqu'à la mort de Henri I, en 1060, mais cette suite est restée manuscrite. Il étoit eccléssastique, & se livra tout entier à la controverse; il écrivit contre les iconoclasses, les luthériens & les sociniens. Mort en 1722.

CORDES (DENYS DE), conseiller au châtelet, juge intègre, dont Godeau a écrit la vie.Il eut part à l'établissement de la maison de Saint Lazare. On raconte qu'un homme condamné à mort par le châtelet, voulant en appeller au parlement, se soumit en apprenant que Cordes avoit été un de ses juges. Il faut, dit-il, que je mérite la mort, puisque Cordes m'a condamné. Cette histoire est sûrement mal contée; on doit savoir qu'il n'est pas au pouvoir de l'accusé de laisser une sensence criminelle sans appel; il y a toujours appel d minimá de la part du procureur du roi. De plus, un accuse sait toujours bien dans son ame s'il mérite la mort ou non; il n'y a que deux faits à favoir pour cela; l'un s'il a commis le crime dont on l'accuse, & personne ne le sait mieux que

pour ce crime. & c'est ce que les coupables savent ordinairement affez bien, par l'intérêt qu'ils ont de le savoir. Si le cas étoit douteux, on avoit en grand tort de le condamner à mort, & le mot du coupable étoit un grand hommage, mais un hommage trop aveugle qu'il rendoit à l'intégrité de de Cordes. Enfin on ne sait pas ou on ne doit pas savoir quel a été l'avis de rel ou tel juge. fur-tout en matière criminelle; ce qui n'empeclie pas cependant qu'on n'ait pu dire à l'accusé que l'avis de de Cordes lui avoit été contraire, & qu'il n'ait pu saire cette réponse si flatteuse pour de Cordes: celui-ci mourut en 1642.

Un de ses parens, Jean de Cordes, chanoine de Limoges, a traduit l'histoire des dissèrens du pape Paul V & de la république de Véni e, par Fra Paolo. L'histoire des troubles du royaume de Naples, sous Ferdinand Ier par Camillo Portio, & quelques autres ouvrages.

CORDOUE. Voyer GONSALVE.

CORDUS (CREMUTIUS) (Hift. rom.), auteur d'une histoire romaine où Brutus & Cassius étoient appellés les derniers Romains, ce qui fit brûler son ouvrage dans les temps d'adulation & de bassesse, où il parut; c'étoit sous Tibère; sur quoi Tacite fait cette belle réflexion: Socordiam corum invidere libet qui prasenti potentià credunt extingui posse etiam sequentis evi memoriam. Nam contra punitis ingeniis, gliscit auttoritas: neque aliud externi reges, aut qui eadem sævitia uft sunt, nist dedecus sibi. atque illis gloriam peperere. « Il est bien ridicule de » s'imaginer que l'autorité présente puisse étein-» dre jusqu'au souvenir des siècles suturs. Au con-» traire, l'éclat du châtiment donne du poids aux " écrivains, & quand on a sévi contre eux, soit » chez les étrangers, soit ailleurs, on n'a fait » que les rendre célebres & se déshonorer ».

CORDUS (EURICIUS) est aussi le nom d'un médecin & poëte allemand du seizième siècle, mais dont les poésies sont latines.

Et CORDUS (VALERIUS) est le nom de son fils, auteur de plusieurs ouvrages de botanique & de pharmacie, & de remarques sur Dioscoride. Mort à vingt-neuf ans, en 1544.

CORÉ. Voyez ABIRON.

CORINNE (Hifh list. anc.), fille d'Achélodore & de Procratie, étoit de Tanagre, ville de Béotie, dans le voisinage de Thèbes. Elle étoit élève de Myrtis, semme distinguée par le talent de la poésie. Corinne étudia sous elle avec Pindare; sa gloire est d'avoir vaincu ce grand poète jusqu'à cinq fois, avantage que Pansanias attribue principalement à sa beauté, qui séduisit ses juges. Pindare s'en vengea en insultant & les juges & Corinne. Lui; l'autre, fi la loi prononce la peine de mort i Il ne refte aujourd'hui que des fragmens de poése de Corinne. Elle vivoit environ cinq siècles avant J. C.

Suidas parle de deux autres Corinnes moins célèbres. La Corinne d'Ovide n'étoit qu'un nom supposé, sous lequel il cachoit le vrai nom de sa maîtresse, que plusieurs croient avoir été Julie, fille d'Auguste.

CORIO (BERNARDIN) (Hist. mod.), d'une famille illustre de Milan, sut chargé par le duc Ludovic Ssorce, dit le More, d'écrire l'histoire de sa patrie. On a cette histoire. L'historien mourut en 1500, de douleur de voir son pays & son maître tombés au pouvoir des François.

On a de son neveu, Charles Corio, une description de la ville de Milan.

CORIOLAN (Caïus Martius) (Hist. rom.). Tout le monde sait comment Véturie, sa mère, & Volumnie, sa semme, triomphèrent du vis ressentiment qui l'avoit armé en saveur des Volsques contre Rome sa patrie, & comment Actius Tullius, général des Volsques, son collègue dans le commandement, jaloux de sa gloire & de ses succès, profita de cette occasion pour le rendre suspect aux Volsques, & causer sa mort, quoique, si l'on en croit Fabius Pictor, dont Tite-Live ne s'éloigne pas d'adopter le sentiment, ce héros mourut de vièillesse dans son éxil. Il n'y a pas un bon écolier le rhétorique à qui ce sujet n'ait donné l'idée d'une tragédie, & n'ait sourni au moins une ou deux scènes.

Nota magis nulli domas est sua.

Mais les esprits ordinaires n'y voient qu'une ou deux scènes, & remplissent le reste comme ils peuvent par des épisodes plus ou moins adaptés aux événemens principaux; aussi ce sujet, mille sois traité au théatre srançois, a-t-il toujours été manqué. M. de la Harpe est le seul qui l'ait sait réussir, parce qu'il a donné plus d'étendue & de durée à l'action, en la saisant commencer à Rome & en se permettant au troisième acte de transporter la scène de Rome au camp des Vossques, mais sur-tout en animant le personnage de Coriolan par la haine vigoureuse & le ressentiment prosond qu'il lui donne; car voilà le point essentiel, c'est de faire passer dans l'ame des spectateurs les sentimens qu'on prête aux personnages dramatiques.

Observons que le succès de M. de la Harpe paroît décider à l'avantage de M. de la Motte une question qui s'est élevée autresois entre cet écrivain & M. de Voltaire.

« Je ne serois pas étonné, disoit M. de la m Motte, qu'une nation sensée, mais moins amie des règles, s'accommodât de voir Coriolan condamné à Rome au premier acte, reçu chez les "Volsques au troissème, & assiégant Rome au quatrième." M. de Voltaire répondit: 1°. «Je ne conçois point qu'un peuple sensé & éclain ré ne sût pas ami de règles toutes puisées dans le bon sens & toutes faites pour son plaisir. 2°. Qu'un e voit que voilà trois tragédies, & m qu'un pareil projet, sût-il exécuté même en beaux vers, ne seroit jamais qu'une pièce de Jodelle nou de Hardy, versisée par un moderne habile n.

CORIPPUS (FLAVIUS CRESCONIUS) (Hist. rom.), poëte africain, autenr d'un poëme latin en 4 livres, à la louange de l'empereur Justin-le-jeune, dont on peut croire qu'il étoit contemporain & sujet. Il y a peu de princes à la louange desquels on doive faire des poëmes, & il n'y en a point à la louange desquels il faille saire des poëmes en quatre livres.

CORISANDE D'ANDOUINS, comtesse de Guiche. Voyez Guiche & GRAMMONT.

CORMIER (THOMAS) (Hist. mod.), historien & jurisconsulte; fils d'un médecin de Henri II d'Albret, roi de Navarre. La femme de Thomas, au bout de quatorze ans de mariage, en demanda la dissolution pour cause d'impuissance; une sentence de l'officialité cassa en esset le mariage. Thomas s'étant fait protessant, se remaria & eus cinq ensans. Les collatéraux vousurent les saire declarer bâtards. Leur mère prit leur désense, & par un arrêt rendu au parlement de Rouen, dans la chambre de l'édit, le 24 août 1682, ils surent déclarés légitimes. Il y a de Thomas Cormier une histoire de Henri II imprimée; celles des princes ses sils sont restées manuscrites. On a aussi de lui le code de Henri IV.

CORNARO (Louis) (Hist. mod.), étoit de l'illustre maison des Cornaro de Venise, qui a produit dans le quinzième siècle une reine de Chypre Carhérine Cornaro), laquelle, en mourant, laissa son royaume aux Venitiens. Louis Cornaro, mort à Padouc en 1566, est sur-tout célèbre par sa longue vie qui fut de plus de cent ans sans aucunes infirmités, & par l'extrême sobriété qui la lui procura. Il en a rendu compte dans un livre où il traite des avantages de la vie sobre, & qui a été traduit en françois sous ce titre: Conseils pour vivre long-temps. Comme il n'y a rien sur quoi on ne dispute, on a fait l'Anti-Comaro, ou remarques critiques sur le traité de la vie sobre de Louis Cornaro. Lucretia Helena Cornaro-Piscopia, de la même maison, sut un des prodiges du dixseptième siècle par ses connoissances dans les langues anciennes & modernes: on voulut la recevoir docteur en théologie dans l'université de Padoue. Le cardinal Barbarigo, évêque de cette ville, s'y opposa. On lui donna du moins le bonnet de docteur en philosophie & les autres ornemens du doctorat. Elle suc de la plupart des académies d'Italie. Les savans l'ont comblée d'eloges. Par malheur on a ses œuvres.

CORNEILLE (Hist. sacr.), Contenier, baptis par saint Pierre l'an 40 de J. C. & dont l'histoire se trouve dans les actes des apôtres, ch. 10.

CORNEILLE (SAINT) (Hist. ecclés.), Pape, successeur de saint Fabien; ce sut sous lui qu'arriva le schisme de Novatien. Saint Corneille sut élu l'an 251, & mourut l'an 252.

CORNEILLE (DE LA PIERRE). Voyez PIERRE (de la.)

CORNEILLE (PIERRE & THOMAS) (Hist. liu. mod.), dont l'un étoit insérieur à l'autre, sans en être indigne. Plus ils sont illustres, moins nous aurons à en parler; leur vie est dans leurs œuvres. Nous observerons seulement certains points particuliers qui n'ont pas été suffissamment éclaircis.

1°. Pierre Comeille est permi nous le vrai père de la tragédie par la pièce de Médée, ou plutôt par celle du Cid; il est aussi le createur de la comédie de caractère par la pièce du Menteur, antérieure de beaucoup à toutes les pièces de Molière; quoique Molière soit mort long-temps avant Corneille. Ce dernier étant beaucoup plus célèbre par la tragédie que par la comedie, on ne le cite guères que pour ce premier genre, & il est à cet égard le père & le fondateur de la scène francoife. Mais pourquoi appelloit-il Rotr u son père. & pourquoi en conséquence, non seulement les gens du monde, mais même plusieurs gens de lettres, croient-ils Potrou plus ancien que Comeille, & Vencestas antérieur aux chefs - d'œuvre de Corneille? C'est une double erreur. Corneille étoit ne le 6 juin 1606, Rotrou le 19 ou le 21 août 1609. Vencestas, seule pièce de Rotrou qu'on cite encore, & la seule en effet qu'on puisse mettre à côté des bonnes pièces de Corneille, parut en 1647, la même année où parut l'Héraclius de Corneille, qui avoit deja donne Medée en 1635, le Cid en 1636, les Horaces & Cinna en 1639, Polyeutte en 1640, la moit de Pompée en 1641, Rodogune en 1644. Nous ne parlons pas de Théodore en 1645, ni du Menteur & de la suite du Menteur, qui, ayant paru en 1642 & 1643, avoient encore ajouté, quoique dans un autre genre, à la gloire de Comeille; mais observons que toutes les meilleures tragédies de Corneille jouissoient de tout leur succès & de toute leur réputation avant que Vencestas parût, car les meilleures tragédies de Corneille postérieures à Vencessas, telles, que Nicomède & Sertorius, ne sont qu'au second rang parmi les pièces de Corneille. Comment donc, encore un coup, Corneille pouvoit il regarder Rotron comme son père & son maitre?

Dans le fond de son cœur il ne le regardoit pas comme tel, & ce nétoit qu'une marque de acference qu'il donnoit à un ami qui avoit reconnu un des premiers sa supériorité, & qui s'étoit empressé d'y rendre hommage. Admis le dernier dans la société des cinq auteurs qui travailloient aux pièces du cardinal de Richelieu, il y fut peu considéré des l'Etoile, des Colletet & des Bois-Robert: il ne trouva, dit M. de Voltaire, d'estime & d'amitié que dans Rotrou, qui sentoit son mérite parce qu'il en avoit lui-même. Les autres, ajoute M. de Voltaire, n'en avoient pas affez pour rendre justice à Corneille. Voyez quels éloges donne Retrou à la Veuve, troisième & très mauvaise pièce de Corneille, mais supérieure à celles du temps. Elle avoit paru en 1633.

Pour te rendre justice aurant que pour te plaire, Je veux parler, Corneille, & ne puis plus me taire. Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal, Par la confession de ton propre rival.....
Nous poutsuivons tous deux une même mastresse. La gloire.....

Il parle ensuite du Cardinal.

C'est la veuve.

Tout ce que j'ai produit cède à ses moindres traits.

On voit que Rotrou parle par-tout comme plus ancien auteur que Corneille,

Mon espoir est décru chaque jour Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour. Depuis ma Muse tremble & n'est plus si hardie... Tout ce que j'ai produit cède à tes moindres traits.

Rotrou étoit en effet plus jeune que Comeille, mais plus ancien auteur, non de tragédies, mais de mauvaifes comédies.

Auffi Mairet dit il:

« Si mes premiers ouvrages ne furent guères » bons, au moins on ne peut nier qu'ils n'aient » été l'heureuse semence de beaucoup «'autres » meilleurs, produits par les sécondes plumes de » MM. Rotrou, Scudery, Comeille & du Ryer, qu'ils par je nomme ici suivant l'erdte du temps qu'ils

ont commence d'écrire après moi ». Ainsi Rotrou J avoit précédé Comeille au théatre. En effet, les deux premières mauvaises pièces de Rotrou, l'Hypocondriaque, ou le Mort amoureux & la Bague de l'oubli, avoient paru en 1628. Et Mélite, première mauvaise pièce de Corneille, n'a paru qu'en 1629, Clitandre en 1632, la Veuve en 1633, & alors il y avoit deja neuf pièces de Rotrou au théatre, tant tragédies que comédies, toutes mauvaises, & dont aucune n'annoncoit Venceslas, comme aucune des premières pièces de Corneille n'annoncoit le Cid ni Cinna. Or c'est dans ce temps où Rotrou n'étoit pas encore Rotrou, dans ce temps où Corncille étoit encore moins Corneille, c'est dans ce temps que Corneille, protégé par Rotrou, son ancien au bureau littéraire & dramatique du cardinal de Richelieu, & son ancien aussi au théatre, appelloit Rotrou son père, peut-être même par opposition à l'avantage des ans que Corneille avoit sur Rotrou. On avoit conservé une idée confuse de cette antériorité de Rotrou au théatre, & en voyant Venceslas, seul ouvrage de Rotrou qui se soit conservé, tragédie d'ailleurs supérieure à Médée, on a oublié les époques, & on a cru que c'étoit à cause de Vencestas que Corneille avoit reconnu Rotrou pour son père & son maître, idée qui s'est établie d'autant plus aisément qu'elle a paru juste. C'est ainsi que M. de Voltaire a souvent appellé Crébillon son maître au théatre, uniquement parce que Crébillon l'avoit précédé.

Si Corneille avoit pu regarder un de ses contemporains, comme son maître dans la tragédie, g'auroit été Mairet, qui, plus jeune encore que lui, étant né en 1607, avoit donné Sophonisbe en 1629, six ans avant Médée. Mais Mairet n'étoit point de ses amis & se montra même son cruel ennemi dans l'affaire du Cid; il écrivit à ce sujet contre Corneille des personnalités odieuses, & Bois-Robert sélicitant Mairet sur cet écrit, lui disoit: a j'estime que vous avez suffisamment pun ni le nauvre M. Corneille de ses vanités n. Les vanités du pauvre M. Corneille sont sans doute une expression heureuse. (Voyeg les articles BAL-

ZAC & BOIS-ROBERT).

2°. Thomas Corneille soutint la gloire de ce nom On joue encore de lui les tragédies d'Ariane & du Comte a'Essex, les comédies du Baron d'Albicrack & du Fessin de Pierre; celle-ci n'est que celle de Molière missen vers. La tragédie de Timocrate eut un succès jusques-là sans exemple au théatre; celle de Camma eut quelque succès, mais ces pièces ne sont pas restées. La comédie du Berger extravagant sut pendant quelque temps assez célèbre pour que Fontenelle, dans le prologue de sa première eglogue, y ait sait allusion, même sans en aver-

Nous n'imiterons pas du héros de Cervantes, Dans de ridicules dangers, Les prouesses extravagantes; Sans doute nos esprits sie seront point blesses.
Du fol entêtement de la chevalerie,
Jamais par sous des torts ne seront redresses;
Mais pour cette puissante & douce réverie
Qui sit errer Liss dans les plaines de Brie,
Avec quelques moutons à peine ramasses,

Résablisses le bargarie

Rétablissant la bergerie Dans l'éclat des siècles passés, Cher ami, sans plaisanterie, N'en sommes-nous point menacés?

Ce Liss est le berger extravagant qui fait pour la bergerie ce que Dom-Quichotte sait pour la chevalerie.

Thomas Corneille a traduit aussi les Métamorphoses d'Ovide en vers, & sait quelques opéras.

On a encore de lui des ouvrages d'un volume & d'un genre différent, un dictionnaire des arts en deux tomes in fol., un dictionnaire géographique en trois tomes, aussi in-fel.

Thomas Comeille avoit près de 20 ans de moins que son frère; il ne sut reçu à l'académie francoise qu'à la mort de ce frère, en 1681. Il est à remarquer qu'il étoit frère du doyen de l'acadé mie, que ce frère étoit Pierre Corneille, qui avoit d'ailleurs par lui-même plus de titres que la plupare des autres académiciens; car de trentecinq pièces qui composent son théatre, il en avoit fait trente-deux du nombre desquelles étoient Ariane, le comte d'Essex, Timocrate, Camma, & plusieurs autres qui, justement négligées auiourd'hui, avoient eu dans le temps beaucoup de succès, & que cependant il n'étoit point encore de l'académie à près de foixante ans. Remarquons qu'à la mort de son frère, il fut élu tout d'une voix, & nous croirons peut-être, en rapprochant toutes ces circonstances, pouvoir en conclure que l'académie ne vouloit point alors admettre deux frères, de peur que ce ne fût un commencement 🕨 parti & de cabale , & qu'elle n'étoit pas frappée de même de l'inconvenient de paroître rendre les places héréditaires, en donnant la place d'un académicien à son frère.

CORNÉLIE (Hist. rom.), fille de Scipion l'As fricain, & mère de Caïus & de Tiberius-Gracchus, s'est rendue immortelle par le soin qu'elle prit de cultiver les heureuses dispositions de ses ensans. Fidelle à la mémoire de son époux, elle rejetta l'offre que Prolomée, roi d'agypte, sit de l'épouser: sa viduité ne sut qu'un exercice continuel d'héroisme domessique. La simplicité de ses habits répondoit à l'innocence de ses mœurs: quelqu'un lui remontrant que son rang l'assujettissoit à un extérieur plus imposant, elle sit approcher ses ensans, & lui dit: Croyez vous que j'aie besoin d'ajustement? Voilà mes ensans, voilà mon ornement & ma parure. (T—N.)

CORNÉLIE, (Hift. rom.), fille de ce fameux Cinna, qui avoit été quatre fois consul, sur la seconde semme du premier des Césars. L'ombrageux Sylla vir avec inquiétude la fille de s' n plus implacable ennemi unie avec celui des Romains dont il avoit la plus haute idée. Il employa les menaces & les promesses pour engager César à la répudier, mais elle avoit su fixer l'inconstance de son volage époux; & quoiqu'elle eût été dé pouillée de tous ses biens, & qu'elle n'eût pour dot que sa beauté, il crut trouver en elle tous les trésors. Julie, semme de Pompée, sur le seul fruit de cette union. César éxercoit la questure lorsque la mort lui enleva Cornélie; il monta dans la tribune pour faire son oraison sunebre, & il y sit éclater sa douleur & son éloquence.

CORNÉLIE (MAXIMILLE). Maximilla Cornelia. (Hist. rom.) Quand on songe au supplice affreux dont les Romains punissoient dans ce qu'ils appelloient une vestale incessueuse, une faute punissable, s'il le saut, mais dont on dira toujours:

Ignoscenda quidem scirent si ignoscere. On verse des larmes de sang sur tant d'erreurs & de solies cruelles dont la malheureuse humanité s'est avisée, pour se tourmenter elle-même & pour ajouter aux maux de la nature; mais quand on longe que Maximille Cornèlie, vestale pure, vierge innocente, fut enterrée vi e, par ordre de Domitien, uniquement parce qu'il imagina que cette exécution, heureusement rare, distingueroit son règne, & y seroit une époque mémorable, aucune langue ne fournit de termes capables d'exprimer l'horreur dont on est faisi. Il est vrai que Suetone dit que Comelie sut convaincue, ce qui n'excuseroit toujours cette atròcité que par l'usage & en la saisant rentrer dans le cas ordinaire, mais l'opinion commune est que Cornélie étoit innocente.

CORNELIUS NEPOS. Voyez Nepos. CORNELIUS TACITUS. Voyez TACITE.

CORNELLE (NICOLAS) (Hist. mod), syndic de Sorbonne en 1649, déséra sept propositions de Jansenius, dont il n'y eur que les cinq premières condamnées; ce sont les cinq fameuses propositions. Il resusa l'archevéché de Bourges, que lui offrit le cardinal Mazarin, qui l'avoit fait président de son conseil de conscience. Il avoit aussi eu la consiance du cardinal de Richelieu; mais il avoit resusé d'être son consesseur, emploi qu'il trouvoit trop délicat. Quelle conscience en estet à diriger!

CORNETO (ADRIEN CASTELLESI) (Hist. mod.). C'est ce sameux cardinal Cometo qu'Alexandre VI. (voir cet article) & César Borgia son fils, vou-loient, dit-on, empoisonner, lorsque par un mal entendu, ils s'empoisonnèrent eux-mêmes: échap-

pe à cet attentat, il fut exilé par Jules II , rappelle par Léon X: mais étant entre dans une conspiration contre lui en 1518, il sut obligé de s'enfuir de Rome pendant la nuit, déguité en moissonneur: on n'a jamais su depuis ce qu'il est devenu; on croit qu'un domestique qui l'accompagnoit dans sa fuite, l'assassina pour le voler. C'étoit un homme de lettres distingué : on le compte parmi les premiers écrivains d'Italie qui dégagèrent le latin des mots barbares du moyen âge, & qui ramenèrent dans cette langue les expressions du siècle d'Auguste. On a de lui un traité de sermone latino, dedie à Charles-Quint, alors prince d'Espagne: il est d'un homme qui avoit medité sur les révolutions de cette langue, & sur les moyens de la rétablir dans sa première

CORNHERT ou COORNHERT (THÉODORE) (Hist.mod.), enthousiaste du seizième siècle, qui n'étoit ni catholique ni protestant, & qui dissoit que pour être véritablement chrétien, il n'étoit pas nécessaire d'être membre d'une église visible. Il ne mérite place ici que parcè qu'il sur l'auteur du premier maniscste que le prince d'Orange, libérateur de la Hollande, publia en 1566. La duchesse de Parme l'ayant su, sit enlever Combert à Harlem, & le sit ensermer à la Haye; il s'échappa de sa prison, & après avoir beaucoup dogmatisé impunément, il mourut en 1590. Ses œuvres ont été imprimées en 1630, en 3 volumes in-fol.

CORNIFICIUS & CORNIFICIA, sa sœur. (Hist. list. anc.) Tous deux célèbres par la poésie sous Auguste. La science, disoit Cornisicia, est la seule chose indépendante de la sortune. C'est à peu près ce que la Fontaine a voulu prouver par la fable qui a pour titre: Les avantages de la science.

CORNUTUS. (Hist. rom.), Africain, philosophe stoicien, précepteur de Perse, une des victimes de Néron.

Un Comutus moderne, qui vraisemblablement se nommoit Cornu on le Cornu. & qui étoit médecin à Paris, a donné en latin une description des plantes de l'Amérique, in-4°. Paris, 1635.

CORONEL. Voyez PIERRE LE CRUEL.

CORSINI (EDOUARD), savant religieux Italien de ce siècle. ami de Munatori, de Massei, de Quirini, de Passionei, joignoit à de grandes connoissances dans la philosophie & les mathèmatiques une vast érudition. Il a laisse des ouvrages estimés dans l'un & l'autre genre. Dans le premier, des Institutions philosophiques & mathémathiques, un nouveau Cours d'élèmens géométriques, & de plus un Cours de métaphysique. Dans le second, des sasses des Archontes d'Athènes, des disservations sur les jeux sacrés de la Grèce, un ouvrage vrage sur les abréviations des înscriptions grecques, sous ce titre: de notis Gracorum; un traité de prasectis urbis. Il avoit entrepris l'histoire de l'université de Pise. Né en 1702. Mort à Pise en 1765.

CORTEZ (FERNAND ou FERDINAND) (Hift. & Espagne.)

Des mers de Magellan jusqu'aux aftres de l'ourse, Correz, Herman, Pizare ont dirigé ma course.

De tous ces navigateurs conquérans, si hardis, si heureux, si cruels, qui asservirent & dévastèrent l'Amérique, Cortez est un des plus célèbres. Il n'étoit que lieutenant de Velasquez, gouverneur de Cuba: mais avant été envoyé à la découverte de nouvelles terres, & ayant eu le bonheur de découvrir le Méxique & la gloire de le conquerir, il excita la jalousie de ce Velasquez, qui envoya une armée contre lui. Corter bat Cette armée, en range les restes sous ses drapeaux, & s'en sert pour achever la conquête du Méxique. Nous cherchons deux choses, disoit-il à ses soldats, La gloire & la fortune, de grands périls & de grandes richesses. Il entra dans la ville de México le 8 nowembre 1518. Il la rebâtit en 1529 sur le modète des villes de l'Europe: il bâtit aussi la ville de Yera-Crux. Charles-Quint, auquel il donnoit un si vaste empire, érigea pour lui en marquisat la vallée de Guaxaca dans le Méxique, terre de cent cinquante mille livres de rente. Il repassa en Espagne pour demander justice à l'empereur sur quelque contestation survenue en Amérique, pays qui devint une source de qu relles entre ses divers conquérans. Soit prévention contre lui, soit indifférence, il sut négligé au point de ne pouvoir d'abord obtenir audience; mais le vainqueur du Méxique ne pouvoit manquer d'audace. même dans les cours; il voit passer l'empereur. il fend la presse & se présente brusquement à lui. Qui étes-vous? demanda l'empereur, auquel il convenoit peu de ne pas connoître un tel sujet. Je suis, répond Gortez, un homme qui vous a donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laisse de villes. Voilà quel étoit Fernand Cortez, confideré comme gentilhomme espagnol & comme fujer de Charles-Quint, un grand capitaine, un homme utile, un héros.

Si on le considère relativement aux malheureux Américains, c'est un barbare, un monstre; c'est le plus cruel de ces chess dont parle Zamore:

De ces brigands d'Europe & de ces affaffins,
Qui de sang enierés, de nos trésors avides,
De ce monde usurpé, désolateurs persides,
Ont osé me livrer à des tourmens honteux,
Pour m'arracher des biens plus méprisables qu'eux,
Histoire, Tome II. Première part,

Il foule aux pieds tous les droits de l'humanité. il écrase sans pitié la soiblesse & l'impuissance, il punit du supplice du feu la moindre tentative & jusqu'au projet d'une légitime défense. Après avoir tiré de Montezuma, souverain du Méxique. fix cents mille marcs d'or pur & une quantité prodigieuse de pierreries, il sait mettre sur des charbons ardens Gatimoun, successeur de Montezume & un favori de Gatimofin, pour les forcer à lui livrer les trésors de Montezuma. On sait le mot de Gatimosin à son favori, à qui la douleur arrachoit un cri : Et moi, suis-je donc sur un lit des roses? Ce trait fait voir que si les Espagnols savoient détruire, les Américains savoient souffrir. & ce courage vaut bien l'autre. M. Piron, dans la préface de sa soible tragédie de Fernand Corter, juge que les Méxicains avoient mérité leur fort, parce que, partageant la superstition qui a été la maladie épidémique du genre humain, il leur étoit quelquefois arrivé d'immoler des victimes humaines; par cette raison il auroit fallu exterminer presque toutes les nations, puisqu'il en est fort peu qui, dans les temps d'ignorance, ne se soient point souillées de cette abomination. Si Fernand Cortez étoit, comme Piron l'infinue, un juste vengeur de l'humanité outragée, il salloit qu'il sit avec les Méxicains le traité glorieux que Gelon a fait ou n'a pas fait avec les Carthaginois (Voyez l'article AGATHOCLE, & substituez - y le nom de Gelon pour le fait dont il s'agit). Piron dit aussi qu'on a beaucoup éxagéré les cruautés éxercées par les Espagnols en Amérique. Voilà ce qu'on dit & ce qu'on est toujours obligé de dire quand on entreprend de défendre la cause de l'inhumanité, & voilà ce qui prouve qu'il ne saut point la desendre. Ne nous permettons point de regarder comme peu de chose le mal qu'on fait à nos semblabl s. Défions-nous de ces modérations déplacées, & que jamais l'amour du paradoxe ne nous entraîne dans ces discussions odieuses, dont le but est d'affoiblir l'horreur due au crime & à la cruauté.

Cortez mourut en Espagne en 1554.

CORVIN. Voyez Huniade.

COSME, a été le nom de plusieurs princes & grands-ducs de Toscane de la maison de Médicis. Voyez MÉDICIS.

COSNAC (DANIEL DE) (Hist. de Fr.), évêque de Valence, puis archevêque d'Aix, mort le 18 janvier 1708 dans sa quatre-vingt-unième année. L'abbé de Choisy, dans ses mémoires, a écrit son histoire, qui est pleine d'intérêt & très-piquante. Nous en citerons deux ou trois traits les plus propres à le saire connoître. Il étoit attaché au prince de Conty Armand, qui avoit épousé Anné-Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazàrin. M. le prince de Conti étoit bossu: il lui prit santaix

fie de se masquer avec le marquis de Vardes & d'autres personnes de sa cour. L'abbé de Cosnac lui sit sur ce projet des réprésentations hardies & inutiles. L'abbé de Roquette, vil statteur, entra dans la chambre du prince, au moment où il sortoit masqué avec ceux qu'il avoit mis de la partie, & s'adressant au prince de Conti, comme s'il eût cru parler à M. de Vardes: monssieur, sui dit-il, montrez moi son altesse: il pria aussi l'abbé de Cosnac de lui indiquer le prince. Allez, lui dit l'abbé de Cosnac, assez haut pour que le prince l'entendit, « vous devriez mourir de honte; » quand le prince sait une mascarade pour se dim vertir, il sait bien que la taille de M. de Vardes » & la sienne sont disserentes ».

L'évêché de Valence vint à vaquer; l'abbé de Cosnac pria M. le prince de Conti de le demander pour lui: le prince ayant répondu froidement, il court chez la princesse, elle dormoit, il la fait éveiller, il entre: « levez-vous, dit-il, il s'agit de p fanver l'honneur de M le prince de Conti, le > vôtre & celui de sa maison. L'évêché de Va-» lence est vacant, je le demande; levez-vous, les momens sont chers, M. votre oncle ne vous > refusera pas s'il sait que vous savez vous saire » éveiller, vous lever en robe de chambre, & ne pas hésiter à servir noblement vos créatun res. - Donnez moi du moins le loisir, dit la » princesse, d'en parler à mon mari. Je m'en » garderai bien, lui dit l'abbé, il s'agit de vous » lever & de passer chez M. le cardinal ». Il la pressa tant, qu'elle prit sa robe de chambre & partit. Le cardinal proposa un autre évêché de moindre valeur, & la princesse n'ayant rien à lui opposer, revint dire à l'abbé de Cosnac: nous avons à peu près votre affaire, mais ce n'est pas de Valence qu'il s'agit. Oh! c'est de Valence qu'il s'agit, repliqua-t-il, vous l'avez demandé, c'est votre affaire, ce n'est plus la mienne. Il insista & il eut l'évêché de Valence. Ses remercimens faits, il va trouver l'archevêque de Paris, & lui demande la prêtrise que l'archevêque lui promit fans peine. Ce n'est pas'tout, reprit l'abbé de Cosnac, je vous prie de me saire diacre: vohontiers, lui dit M. de Paris: vous n'en serez pas quitte pour ces deux graces, monseigneur, je vous demande encore le sousdiaconat: « au nom » de dieu, reprit M. de Paris, dépêchez-vous » de m'assurer que vous êtes tonsuré, baptisé » même ».

L'évêque de Valence sut ensuite premier aumônier de monsieur, mais ce sut à madame (Henriette) qu'il s'attacha véritablement.

On imprima en Hollande une histoire des amours du palais royal. Madame y étoit fort maltraitée & accusée d'avoir eu pour le roi une passion inutile. M. de Louvois, qui eut le premier exemplaire de ce livre, le remit au roi. pour qu'il en aversit Madame, & qu'elle prit ses mesures à l'égard de

Monfieur, s'il venoit à en avoir connoissance. Elle envoya chercher l'évêque de Valence: Je suis perdue, lui dit elle, lifer toutes ces fausses horreurs que Monsieur ne croira que trop. L'évêque la consola & la rassura du mieux qu'il put. Le lendemain elle le renvoie chercher, on lui dit qu'il étoit allé à Paris; elle lui écrit, on lui répond que l'évêque de Valence n'avoit pas couche chez lui, & que ses domestiques disoient qu'il étoit alle pour huit jours à la campagne, chez un de ses amis qu'on ne nommoit pas. Mon dieu! disoit la princesse à madame de Saint-Chaumont, intime amie de l'évêque, que votre ami prend mal son temps! je lui ai confié la chose du monde la plus importante, dont je ne puis parler qu'à lui seul, & il s'absente! Madame de Saint Chaumont envoya de tous côtés pour en savoir des nouvelles; on le chercha inutilement pendant dix jours; le onzième il paroit dans la chambre de Madame, elle passe dans son cabinet & le sait appeller. Comment avez-vous pu me quitter, ditelle, sachant le besoin que j'ai de consolation? " Tenez, madame, lui dit M. de Valence, en ti-» rant de ses poches & de dessous sa sourane une » multitude d'exemplaires, tenez, il n'en sera plus » parlé, brûlez-les vous-même ». Il avoit pris le parti de passer en Hollande, & moyennant deux mille pistoles qu'il avoit données au Libraire, il s'étoit assuré qu'il ne manquoit que deux exemplaires, dont l'un avoit été envoyé à M. de Louvois, l'autre au roi d'Angleterre, qui aimoit trop sa sœur pour ne pas supprimer cet exemplaire. Le cœur de Madame étoit fait pour sentir tout le prix d'un pareil service, & d'une pareille manière d'obliger.

Lorsqu'il sut question de son voyage en Angleterre, en 1670, elle voulut consulter l'évêque de Valence, & lui manda de venir secrètement à Paris; il étoit alors exile dans son diocèse; il s'excusa sur les circonstances, mais il ne put tenir à un billet qu'elle lui écrivit & que voici : Vous ne m'aimez donc plus, mon pauvre évêque, puisque vous me refusez une consolation dont je ne puis me passer. Il se déguise, il arrive, il se loge à Paris à un cinquième étage, près la rue Saint-Denis, il y tombe dangereusement malade; au moment où on desespéroit presque de sa vie, il est arrêté sur le signalement d'un faux monnoyeur qui ressembloit au sien; il est mis au châtelet, après avoir, à sorce d'adresse & de présence d'esprit, soustrait aux recherches des archers des papiers essentiels qui auroient pu compromettre Madame. Il ne put sortir de prison que par l'entremise des agens généraux du clergé. Son aventure éclata, il fut exilé à l'Isle-Jourdain; il y resta quatorze aus; mais il revint en grace, & fut fait archevêque d'Aix en 1687, abbé de Saint-Riquier en 1695, commandeur de l'ordre du Saint - Esprit en 1701. « C'est, disoit l'abbé de Choify, un homme d'une vivacité surprenante. » d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de » douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il

en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes

COSPEAN or COSPEAU (PHILIPPE) (Hist. mod.), successivement évêque d'Aire, de Nantes & de Lisseux, disciple, dans les lettres, de Juste-Lipse, sut un des prédicateurs célèbres de son temps. On le cite comme un de ceux qui sirent disparoître des sermons les citations d'auteurs profanes, & qui donnérent à l'éloquence de la chaire un peu de dignité. Mort en 1646, à soixante-dix-huit ans.

COSROËS. Voyez CHOSROËS.

COSSART (GABRIEL) (Hist. litt. mod.). Le P. Cossart, jésuite, a travaillé avec le P. Labbe à la grande collection des conciles, & l'a continuée après la mort du P. Labbe. On a aussi de lui des harangues & des poésies, & il est au nombre des bons poètes latins modernes. Il avoit professé la rhétorique à Paris, & Santeuil avoit été son disciple. Dans une de ses pièces il se représente l'ombre vénérable de Cossar sortant du tombeau pour venir accabler son élève de reproches.

Coffarti à tumulo veneranda resurgeret umbra.

Le P. Cossar, né à Pontoise en 1615, mourut à Paris en 1674.

COSSÉ (Hist. de Fr.), maison de Cossé-Brissac. Les fables même des grandes maisons attestent leur antiquité & ajoutent à leur gloire. Disons donc qu'on a fait descendre la maison de Cossé des Cossus romains

Quis te , magne Cato , tacitum , aut te , Colle , relinquat ?

de Cocceius Nerva, de la maison de Cossa de Naples. Il paroit que la terre de Cossé, dans le Maine, a donné son nom à cette maison. La terre de Brissac, en Anjou, est aussi depuis très-long-temps dans cette même maison, qui d'ailleurs a produit plusieurs heros. Les plus célèbres sont, 1°. le premier maréchal de Brissac (Charles). Il sit ses premières armes sous le règne de François Ier. Il avoit été élevé avec le dauphin François, mort en 1536, dont René de Coffé son père, seigneur de Brissac, pannetier & grand fauconnier, étoit gouverneur. En 1542 le dauphin Henri, qui sut depuis le roi Henri II, saisoit le siège de Perpignan, qu'il sur obligé de lever; les assiégés fatiguoient les François par des sorties meurtrières; il y en eut une où ils se saisirent des batteries, & déja ils renversoient les canons dans leurs fosses, lorsque Briffac, alors colonel de l'infanterie françoise, accourant avec une poignée de monde, les charges si vigoureusement, qu'il les força de se retirer. Le sut là le plus grand exploit des François devant

Perpignan; mais il ne servit qu'à la gloire particulière de Brissac. Le dauphin, qui en sut témoin, publia & envia noblement la valeur de Brissac. Il devoit être jaloux, dans plus d'un genre, de ce brave & galant chevalier: ce sur lui que la duchesse de Valentinois présèra, dit-on, en secret à son maître, & que la jalouse habile de Henri combla d'honneurs militaires, pour l'éloigner des saveurs de l'amour. On l'appelloit le beau Brissac.

En 1543, il étoit colonel général de la cavalerie légère, & ilen fit les fonctions d'une manière distinguée au siège de Landreci, que faisoit l'empereur, & que ce prince sut à son tour obligé de lever. Ferdinand de Gonzague allant joindre l'empereur sous les murs de Landreci, Brissac, qui avoit obtenu la permission d'aller l'inquiéter, se mit en embuscade sur sa route, & fit ce qu'il put pour l'attirer; mais n'ayant pu en venir à bout, & ne voulant pas revenir fans avoir combattu. il infulta fon arrière-garde avec cinq cents chevaux qui rompirent la cavalerie légère des Impériaux, leur tuèrent beaucoup de monde, & firent des prisonniers importans, entre autres dom Francisque d'Est. frère du duc de Ferrare, & général des chevaux-legers Autrichiens. Ferdinand de Gonzague, obligé de suspendre sa marche, mit toute sa troupe en bataille pour envelopper Brissac, qui sit sa retraite en si bon ordre, qu'il ne perdit pas un seul homme.

Charles-Quint & François Ier, étoient en présence devant Landreci; ces deux rivaux s'observoient; les escarmouches étoient continuelles, les' deux armées campées sur deux montagnes opposées avoient entre elles un vallon coupé par un perit ruisseau, que la hauteur de ses rives rendoit difficile à passer. L'empereur sit paroitre de la cavalerie légère sur l'extrémité de la montagne qu'il occupoit, & fit descendre dans le vallon quelques bataillons de lansquenets, soutenus de gendarmes, comme s'il eût voulu insulter le camp françois; les Impériaux ne passèrent pourtant point le ruisseau. Brissac, impatient de les réprimer, le passa, poussa les Impériaux jusqu'au pied de la montagne; puis voyant leurs bataillons s'étendre pour l'envelopper, il s'arrêta; il y eut un moment où l'en crut que l'affaire alloit devenir générale; mais les Impériaux paroissant peu disposés à descendre de leur montagne, le roi se contenta d'envoyer l'amiral d'Ann baut au secours de Brissac; l'amiral & Brissac poursuivis jusqu'au ruisseau, le repassèrent à la vue des Impériaux, qui n'osèrent le passer à leur suite.

Les François se retirèrent à Guise; les Impériaux voulurent troubler leur retraite, mais Brissac, qui la couvroit & qui étoit à l'arrière-garde, les repoussa si vigoureusement, qu'ils n'osèrent plus reparoître, & laissèrent l'armée françoise continuer sa route yers Guise sans obstacle,

En 1544, le dauphin marchant contre l'empereur, qui faisoit le siège de Saint-Dizier, envoys

Briffac avec deux mille hommes d'infanterie à Vitry, dont la finiation entre Châlons & Saint-Dizier pouvoit lui fournir des moyens de couper les vivres aux Impériaux, & tenir ceux-ci dans la crainte d'être attaqués lorfqu'ils voudroient livrer l'affaut à Saint-Dizier : Briffac s'acquitta de cette commission avec ses talens & ses succès ordinaires. Posté à Virry, il enleva si souvent & si habilement de grands convois aux Impériaux, que la disette se fit sentir dans leur camp; pour s'en garantir, ils résolurent d'enlever Brissac lui-même dans Vitry, où il étoit impossible qu'il se désendit. Une partie du détachement, ou plutôt de l'armée, qu'ils envoyèrent pour cette expédition, alla droit à Vitry, une autre alla se poster sur le chemin de Vitry à Châlons, pour couper la retraite à Brissac; mais forcé de la faire par l'extrême supériorité des ennemis, il la sit avec autant de courage que d'habileté, tournant tête à tous momens, & chargeant les Impériaux lorsqu'il se sentoit presse; il fut pris deux sois dans cette occason, & reprit toutes les deux fois par les fiens, avec lesquels il parvint enfin jusqu'à Châlons.

A l'expédition de la terre d'Oye, en 1545, Briffac conduisoit l'avant-garde; il avoit sons ses ordres la cavalerie légère & quelques compagnies de gendarmes, de Tais commandoit l'infanterie strançoise; ce surent cette infanterie & la troupe de Brissac qui sorcèrent seules la barrière. Brissac marcha d'abord vers un gros bourg, nommé Marq, où les Anglois, qu'il s'agissoit de chasser de la terre d'Oye, entretenoient une garmison; sur la soute il rencontra un corps de deux mille Anglois; la gendârmerie les chargea sur-le-champ & les tailla en pièces. Alors le dégât se sit sans aucun obstacle dans la terre d'Oye, & les Anglois n'y trouvèrent plus de quoi subsister.

Brissac fut sait chevalier de l'ordre du roi sous Henri II; il sut sait grand maître de l'artillerie, maréchal de France en 1550, & gouverneur du Piémont, où il sut relégué honorablement.

Son administration dans ce pays est à jamais célèbre. Il commença par y établir la discipline militaire par des traits de sévérité & de sermeté dignes de l'histoire romaine. Un lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes ayant demandé un congé pour revenir en France, il sut resusé; il prit le parti de revenir sans congé; Brissac le sit non-seulement casser, mais déclarer incapable de servir, & dégrader de noblesse. La cour pressa Henri II d'insirmer ce jugement, comme trop sévère; le roi en écrivit à Brissac, qui lui répondit: c'est à vous, sire, non à moi, que l'ossense até saite, c'est à vous de la pardonner si vous consentez de saire ce tort à votre service.

Au siège de Vignal, dans le Montserrat, l'armée étant rangée en bataille pour monter à l'assaut, un soldat, emporté par une valeur effrénée, part sans attendre le signal, s'élance à la brèche. tue cenx qui la désendent; il est promptement suivi & la place est emportée: Brissa assemble un conseil de guerre, où le soldat est condamné à mort. Il fait ensuite venir le soldat, & lui dit : voilà la loi satisfaite & l'indiscipline slètrie; il saux à présent honorer la valent: il lui mit au cou une chaîne d'or, en le priant de la porter pour l'amour de lui, lui sit donner un cheval & des armes, & le retint comme son brave pour combattre toujours à ses côtés.

La fureur du duel faisoit des ravages dans les troupes du Piémont, le maréchal de Brissac, après l'avoir inutilement désendu, prit le parti de le permettre, à condition qu'il seroit public, & qu'on se battroit sur un pont sans garde-sous & sermé par les deux autres côtés, de manière qu'il sût impossible de reculer sans tomber dans l'eau. Cette contrainte rendit le duel plus rare.

Un courtisan éloigné est toujours négligé : les Guises laissoient manquer de tout l'armée du Piémont: le maréchal de Brissac en écrivit au roi. qui montra la lettre au duc de Guise. Un homme de confiance de ce duc vient secrétement négocier avec le maréchal, pour l'engager à dire que c'étoit une surprise, que la lettre étoit d'un secrétaire, & qu'il l'avoit fignée sans la lire (observons qu'il est assez étonnant que le maréchal n'eût pas prisla peine d'écrire au roi, de sa main, une pareille lettre). Je ne signe rien que je n'aie lu, répondit le marechal; ce n'étoit pas la peine de venit de si loin me proposer une bassesse & une faussete, j'ai mande la vérité au roi, je la lui confirmerai, c'est mon devoir; au reste je ne connois & ne veux avoir à la cour d'autre protecteur que lui : avec un si grand protecteur, onest souvent sacrifié.

A la paix les troupes du Piémont furent réformées. Où trouverons-nous du pain? dirent à Briffac ses soldats désespérés; chez moi, mes amis, tant qu'il y en aura, & il tint parole.

Les marchands du pays, fur la parole du général, avoient fait des avances à l'armée, on ne les payoir pas; ils représentent au maréchal la detresse où ils se sont mis par respect pour lui ;: le marechal leur donne d'abord tout ce qu'il a, puis il les mène lui-même à la cour & y plaide leur cause; on convient de leurs droits, on lesplaint, & on ne sait rien pour eux. Le marechal alloit marier sa fille, la dot étoit prête; le maréchal représente à sa semme la fituation de ces marchands: seront-ils ruines, dit-il, pour avoir compte sur les promesses du maréchal de Brissac? Remettons à un autre temps le mariage de ma fille. La maréchale (Charlotte d'Esquetot), digne d'une tel mari, approuva, seconda ce projet avec transport; avec la dot & d'autres sommes qu'on emprunta, on parvint à payer aux marchands la moitie de ce qui leur étoit dû, on leur donna dessuretes pour le reste. Voilà certainement du plus pur & du plus parfait héroisme.

Sous François II & Charles IX, les intérêts de religion attachèrent le maréchal de Brissac à la cause des Guises, anxquels il avoit précédemment prouvé qu'il n'étoit pas un courtisan ordinaire. L'amiral de Coligny sur sorcé de céder à Brissac le gouvernement de Picardie.

Il faut convenir que ce sur le maréchal de Brissac qui donna le conseil d'arrêter le prince de

Il concourut, en 1562, à reprendre le Havre-de-Grace; il remporta aussi quelques avantages sur les huguenots. Il mourut le 31 décembre 1563, à 37 ans. 2°. Le maréchal de Cossé (Artus) strère du précèdent, & Carnavalet, gouverneur du duc d'Anjou (Henri III), eurentsous le règne de Charles IX, un moment de crèdit dont le souvenir ne s'est confervé que dans une espèce d'énigme en un vers latin. Pour l'entendre, il faut savoir que le maréchal de Cossé étoit seigneur de Gonnor ou Gonnord, & qu'il en portoit le nom; il saut supposer qu'on prononçoit Gon-nor ou Gon-nord, & se rappeller que le vieux mot ord, orde, auquel se rapporte celui d'ordure, signisioit sale, vilain, honteux, voici le vers:

Nam nec habet famulum regnat eum cardine turpi-

Car - n'a - valet - règne - avec - Gon - nord,

C'est de ce même maréchal de Cossé-Gonnor

que Brantôme rapporte l'anecdote suivante. " Le roi & la reine le firent surintendant des n finances, où il ne fit pas mal ses affaires, & mieux » que les miennes, ce disoit-on : aussi sa semme, qui étoit de la maison de Pny-Greffier en Poisou, mal habile pourtant, & n'étant jamais venue à la cour, finon quand il eut cette charge de » finance: lorsqu'elle fit la révérence à la reine, elle remercia d'abord sa majesté de l'intendance des finances qu'elle avoit donnée à fon mari: car ma foi, dir-elle, nous étions ruines sans cela, » madame, car nous devions cent mille écus; » dien merci, depuis un an nous en fommes acquittés, & si avons gagné de plus de cent mille écus, pour acheter quelques belles terres. Qui rit » là-dessus? Ce sur la reine, & tous ceux qui étoient dans sa chambre, sans que son mari, qui, bien faché, dit affez bas qu'on l'ount : ah! par dieu, madame la folle, vous vuiderez d'ici, vous n'y viendrez jamais; qu'au diable soit-elle! me voilà bien accoustré; la reine l'ourst : car il disoit fort bien le mot, qui en rit encore davantage. Dès le lendemain il lui fit plier son paquet & vuider.

Gonnor fut fait maréchal de France en 1567. Cétoit un des grands généraux du temps; il servit avec gloire dans les guerres civiles contre les huguenots; lorsque le duc d'Anjou, Hemi, sut généralissime à seize ans, comme on vouloit qu'il eût la gloire de vaincre, on lui donna pour

lieutenans les meilleurs capitaines du temps, surtout le maréchal de Cossé: ce sut ce maréchal qui fut vainqueur à Montcontour sous le nom du due d'Anjou, & il fut battu fous fon propre nom à Arnay-le-Duc. Il mourut le 15 janvier 1582. 3°. Timoleon de Cosse, dit le comte de Brissach, fils du maréchal de Briffac, neveu du maréchal de Cosse. heros précoce, tué à vingt-quatre ou 25 ans, en 1569, au siège de Mucidan en Périgord. Brantôme en fait un très-grand éloge. « Ce comte » de Brissac, dit-il, a été l'un des plus parsaits & w accomplis seigneurs que j'aie point vus en notre » cour; je n'en ai guères vu qui en leur jeunessen n'aient sait quelque tour de sottise; mais jashais » celui-là n'en a fait.... Fils d'un père illustre, il > s'étoit déja fait par fa vertu un chemin aux » plus grands honneurs & aux plus hautes di-» gnitės ».

4°. Charles II, son frère, maréchal de France & gouverneur de Paris, servit la ligue, & dut le gouvernement de Paris au duc de Mayenne. Ce sut lui qui remit cette capitale à Heari IV, le 22 Mars 1504.

Il fut fait cette année maréchal de France, & l'année suivante, chevalier des ordres; en 1620, Louis XIII érigea sa terre de Brissa en duchépairie. Il mourut en 1621.

Le dernier maréchal de Brissac a soutenu la gloire de son nom par ses exploits, & s'est distingué de la cour par des usages amiques qui sembloient la parure naturelle de son air de chevalier & de héros, & par l'originalité piquante d'un style énergique & pittoresque, qui n'étoit qu'à lui, & qui n'alloir qu'à lui, Il a eu aussi le gouvernement de Paris; c'étoit, pour ainsi dire, remonter sur le trône de ses pères.

C'est M. le duc de Brissac son fils, qui a aujourd'hui ce gouvernement.

L'office de grand - pannetier est depuis plusieurs siècles dans la maison de Cosse-Brissac.

COSTANZO (ANGELO) (Hist. liut. mod.), auteur d'une histoire de Naples, dont il s'occupa cinquante-trois ans, & qui ne comprend pas deux siècles & demi, ne s'étendant que depuis 1250, jusqu'en 1489. On a de lui des vers italiens; il perfectionna le sonnet. Mort vers l'an 1590,

COSTAR (PIERRE) (Hist. lint. mod.), connue par sa désense de Voiture contre Girac, &t par use recueil de lettres. Avec tout ce qu'il falloit pour être un savant, il voulut être un bel-esprit & un homme aimable; il prétendit plaire aux semmes, & se piqua de ce qu'on appelloit alors galanterie: une semme disoit qu'il étoit le plus galant despédans & le plus pédant des galans du temps. Desgalans pédans, voilà ce que les beaux esprits commençoient à être, auparavant ils n'étoient que pédans. La galanterie & le ton cavalier, nuances

que l'on confondoit alors, étoient devenues leur manie, parce qu'ils commençoient à entrer dans le monde. On voit par toutes les œuvres de Ménage, qu'il se piquoit d'avoir une réputation dans ce genre; le pédant Trissoin s'en pique aussi dans les Femmes savantes;

Pour les dames on sait mes respects en tous lieux; Et si je rends hommage au pouvoir de leurs yeux, De leur esprit auss j'honore les lumières:

Et Philaminthe répond:

Le sexe aussi vous rend justice en ces matières.

Le marquis de Mascarille, dans les Précieuses ridicules, dit: tout ce que je fais a un air çavalier, cela ne sent pas le pédant.

Dans le voyage de Bachaumont & de Chapelle, les précieuses de Montpellier disent que Ménage

Avoit l'air & l'esprit galant; Que Chapelain n'étoit pas sage; Que Costar n'étoit pas pédant.

Il suffit d'ouvrir Voiture pour voir combien il se piquoit de galanterie. & c'est principalement à ce ton galant & cavalier, ton nouveau alors, qu'il a dû, sa réputation; les gens de lettres y applaudissoient, parce que ce ton les rendoit gens du monde: les gens de la cour même l'accueilloient, 10. parce qu'il étoit nouveau; 20, parce que c'étoit le leur, quoiqu'imparfait; 3°, parce qu'étant disciples des gens de lettres en littérature, ils sentoient bien qu'ils seroient toujours leurs maîtres & leurs modèles pour l'usage du monde. Ce desir de plaire qui, joint à du goût & de la sensibilité, devoir dans la suite rendre les gens de lettres plus aimables, leur étoit inspiré par l'hôtel de Rambouillet. qui commençoit des-lors la liaison & le commerce. devenu depuis si intime entre les gens du monde & les gens de lettres, & qui a été utile aux uns & aux autres. Jusques-là ces derniers ne paroifsoient dans le monde que pour y enseigner, & que quand ils y étoient appelles pour les fonctions de leur état, à - peu - près comme les médecins. Aujourd'hui le desir de plaire & d'être trouvé aimable, a pénétré dans toutes les conditions; les gens de lettres sur tout y ont des prétentions affez bien fondées, & que l'orgueil seul peut rendre ridicules en les affichant. Il résulte de cette modification, des êtres mixtes, en qui le caractère prin cipal, affoibli, alteré par ce melange, n'est plus fi dominant, ni si prononce, mais qui ont peut-être plus gagne d'un côte qu'ils n'ont perdu de l'autre. Costar étoit ne à Paris en 1603. Il y mourut en 1660. On dit que son vrai nom étoit Costaud : qu'importe? Il étoit fils d'un chapelier; qu'importe

COSTE (HILARION DE) (Hist. list. mod.); minime, connu principalement par ses vies des reines, princesses & dames illustres, a fait beaucoup d'autres ouvrages. Une vie du P. Mersenne, dont il avoit été le disciple; une de saint François-de-Paule, sondateur de son ordre, & à la samille duquel il appartenoit; les éloges des rois & des ensans de France qui ont été dauphins; la vie de François le Picard, ou le parsait ecclésiastique, avec les éloges de quarante autres docteurs. Voilà bien des éloges; ensin la vie de Jeanne de France, sondatrice des annonciades, qui, quoique fille de Louis XI, mérita l'éloge d'avoir été un modèle de patience, de douceur & de vertu, & qui put dire à Louis XII son mari, lorsqu'il la répudia:

Yous ne fûces jamais injuste que pour moi.

Hilarion de Coste naquit en 1597. Mourut en 1661.

COSTE (Pierre) (Hist. litt. mod.), a traduit de Locke l'Essai sur l'entendement humain, & le Christianisme raisonnable. Il a traduit aussi l'optique de Newton; il a donné des éditions de Montagne & de la Fontaine; une vie du grand Condé; une désense de la Bruyère, qui n'avoit nul besoin de désenses ni d'un tel désenseur:

Non defensoribus istis

Tempus eget.

Mort en 1747.

Un autre COSTE, mort en 1759, marchant striles traces de l'auteur de la plaisanterie de Mathanafius, a fait une dissertation connue sur l'antiquité de Chaillot, & dans le même esprit, le projet d'une histoire de la ville de Paris sur un plan nouveau.

COSTER (LAURENT) (Hist. list. mod.), habitant de Harlem, joue un rôle dans l'histoire de l'imprimerie. Les Hollandois prétendent, & le savant Meerman, pour l'honneur de son pays, a voulu prouver dans ses Origines typographica, que Coster inventa l'imprimerie à Harlem vers l'an 1430: ce qui est pour le moins très contesté par les autres savans, L'opinion commune est toujours que Jean Guttemberg a imprimé d'abord à Strasbourg, ensuire à Mayence, en caractères de bois mobiles, & que les caractères de sonte ont été inventés à Mayence par Schæsser. La ville de Harlem n'a revendiqué sur Mayence l'invention de cet art qu'au bout de 130 ans.

Le père François Coster, jésuite de Malines; mort à Bruxelles en 1619, auteur de quelques écrits dogmatiques & polémiques, sut appellé la Marteau des hérétiques.

COSTES. Voyet CALBRENTER

COTA (RODRIGUEZ) (Hift. list. mod.), poete tragique espagnol du 16°. siècle. Sa tragi-comédie. intitulée : Calisto y Melibaa, a été traduite en latin & en françois.

COTELIER (JEAN-BAPTISTE) (Hifl. litt. mod.), savant précoce, qui, à douze ans, possédoit supérieurement le grec & l'hébreu; il fut employé par M. Colbert, avec le célèbre du Cange, à faire un catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque du roi. On a de lui un recueil de Monumens des pères qui ont vécu dans les temps apostoliques, 2 vol. in-fol. ; un recueil de Monumens de l'église grecque, 3 vol. in-40.; la Traduction de quelques ouvrages de faint Jean - Chrisostome. Mort, consume par le travail, à cinquante-huit ans, en 1686.

COTES (ROGER) (Hift. litt. mod.), professeur d'astronomie & de physique experimentale dans l'université de Cambridge. On lui doit une bonne édition des principes de Newton; il est l'auteur d'un ouvrage intitule : Harmonia mensurarum . sive analysis & synthesis per rationum & angulorum mensuras promota : cet ouvrage ne fut publié qu'après sa mort, par Robert Smith, son ami & son successeur. Cotes mourut en 1716, après avoir donné la description d'un grand météore qui parut au mois de mars de cette année.

COTIN (CHARLES) (Hift. litt. mod.), aumônier du roi, chanoine de Bayeux, décrié par Boileau comme prédicateur & comme poëte, joué sur le théatre par Molière comme un mauvais poëte, comme un pédant, & ce qui ne peut jamais être permis, à moins que la personne ne soit infame, comme un mal-honnète homme, du moins comme un homme sans délicatesse, & même sans principes:

> Ce sonnet qui chez une princesse A passé pour avoir quelque délicatese.

Ce sonnet sur la sièvre qui tient la princesse Uranie, étoit véritablement de Cotin, & la princesse Uranie étoit la duchesse de Nemours, sœur du duc de Beaufort. La querelle entre Trissotin & Vadius, au sujet de ce sonnet, eut réellement lieu, dit-on, entre l'abbé Cotin & Ménage, chez Mademoiselle, où Cotin venoit de réciter son sonnet, lorsque Ménage entra, & en dit du mal de la manière exactement dont le fait est représente dans les Femmes savantes. Ménage lui-même reconnoît dans une de ses lettres qu'il est le Vadius de cette pièce, & quant à Cotin, il étoit difficile de le désigner mieux que par un de ses ouvrages; on le désignoit cependant encore par son nom, car le personnage se nommoit d'abord Tricotin, comme trois fois Cotin, & le changement qu'on fit de ce nom en celui de Triffotin, étoit une nouvelle injure. Molière, diten, avoit du ressentiment contre Cotin, parce que Cotin avoit cherché à le desservir auprès de M. le duc de Montausier, en insinuant à celui-ci que c'étoit lui que Molière avoit voulu jouer dans le Misanthrope; on sait comment ce coup maneus fon effet par l'esprit d'équité de M. de Montausier. qui dit : je voudrois bien ressembler à son Alceste: mais Molière voulut punir dans Cotin l'intention. Quant à Boileau, voyez son article, ou plutôt à la suite de cetarticle BOILEAU, celui de GILLES BOI-LEAU son frère, vous y trouverez une partie des causes qui ont pu l'aigrir contre Cotin. On ajoute que Cotin lui parla sans menagement sur le mauvais choix qu'il avoit fait du genre satyrique, en quoi Cotin ne peut avoir eu tort que dans la forme, On dit que le trait

Ou'aux sermons de Cassaigne, ou de l'abbé Cosin.

fut amené par la fatale nécessité de la rime; mais le trait

Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hasard

ne sut amené que par la fatale nécessité de traduire le quales ego vel Cluvienus, de Juvénal.

Au reste, Cotin n'étoit pas toujours aussi ridicule, & ne l'étoit peut-être jamais autant que Molière & Boileau l'ont représenté. On citera toujours de lui cette jolie chanson:

Iris s'est rendue à ma foi : Qu'eût-elle fait pour sa défense ? Nous n'étions que nous trois, elle, l'amour & moi a Et l'amour fut d'intelligence-Et cet autre quatrain à une femme qui lui écrivoits

> Vous n'écrivez que pour écrire , C'est pour vous un anusement; Moi qui vous aime tendrement, Je n'écris que pour vous le dire.

On dit que Cotin avoit assez de connoissance des langues savantes. Il sut reçu à l'académie françoise en 1655. Il mourut en 1682.

COTOLENDI (CHARLES) (Hift. litt. mod.); avocat, auteur d'une Vie de la duchesse de Montmorenci, supérieure de la Visitation de Moulins, vie qui méritoit d'être écrite, par l'intérêt que la douleur illustre de cette digne veuve du malheureux Montmorenci répand sur ce héros & sur elle-même. Une Dissertation sur les œuvres de Saint Evremont, sous le nom de Dumont, & dont Saint-Evremont, quoiqu'un peu critique, parut content, est encore du meme Cotolendi, ainsi qu'une Vie de saint François de Sales. Il a traduit aussi de l'espagnol en françois quelques ouvrages, entre autres la Vie de Christophe Colomb. Il est mort au commencement de ce siècle.

COTTA (Hist. rom.), nom d'une famille il

lustre de Rome, qui a produit quelques capitaines distingués & un orateur fameux.

COTTON ou COTON) (PIERRE) Hift. de Fr.). On a parlé diversement de ce jésuite, confesseur de Henri IV & de Louis XIII. Il est fort cité tant en tien qu'en mal sur la grande & sacheuse question concernant la révelation de la confession en matière de crimes d'état. On rapporte d'un côté, qu'à la mort de Henri IV il aborda Ravaillac, & sui dit de ne point accuser les gens de bien. Cet avis peut avoir été donné très-innocemment après l'aventure de Jean Chatel & l'expulsion des jésuites; un jésuite peut avoir craint que les ennemis de sa société, rappellée depuis peu, & qui n'avoit pas la faveur publique, n'engageassent Ravaillac'à la calomnier, mais il est certain que cette précaution excessive étoit susceptible d'un mauvais sens, & que le mouvement naturel de l'innocence n'est pas de prendre ces sortes de précautions, nimia pracautio dolus.

D'un autre côté on raconte que Henri IV ayant dit au P. Cotton: révéleriez-vous la confession d'un homme résolu de m'assassiner? — Non, sire, dit le P. Cotton, mais j'irois me mettre entre vous & lui.

Cest le mot de Zaire à Orosmane:

Eh! peut-on vous trabir? Seigneur, entre eux & vous, vous me verriez courir.

Le mot de Zaire est tendre, celui du confesseur est sublime.

Dans le temps de l'arrêt du parlement contre le jésuite Santarel, qui, consormément aux opinions ultramontaines, attribuoit au pape l'autorité temporelle sur les rois, le P. Cotton, interrogé par le premier président si les jésuites de France ne pensoient pas comme leur général sur cette autorité qu'il attribuoit au pape, répondit avec toute la dexterité jésuitique: Notre général suit les opinions de Rome où il est, & nous celles de France où nous sommes. On ne pouvoit assurément rien répondre de mieux; car au moyen de cette flexibilité de principes, les jésuites devenoient par-tout des sulets sûrs & fidèles, & pouvoient sans danger être admis & conservés par-tout; mais cette facilité à prendre les maximes de tous les pays, ne confirmoit-elle pas d'avance tout ce qu'on a dit depuis de leur doctrine du probabilisme, & peut-être même de leur trop grande condescendance pour les cérémonies chinoises?

Le trait suivant n'est pas à l'avantage du P. Cotton.

Les jésuites, depuis leur rappel, trouvoient de la dissiculté à se rétablir dans plusieurs villes de France, qui conservoient contre eux des préventions sacheuses. Poitiers étoit une de celles où ils rencontroient le plus d'obstacles: comme Sully en étoit gouverneur, qu'il étoit protestant, & qu'indépendamment de sa religion, il n'étoit pas bien dispos pour les jésuites, ceux-ci trouvant

l'occasion d'accuser leur ennemi, ne la manquèrent pas. Ces oppositions étoient son ouvrage, le P. Cotton l'assura au roi; il en avoit vu la preuve consignée dans des lettres de Sully, il savoit où étoient ces lettres, & il étoit en état de les saire voir au roi. Sur les dénégations de Sully, l'ossire du P. Cotton sur acceptée, & devint l'objet d'un dési. Le lendemain, le P. Cotton vint dire au roi que les lettres avoient été brûlées par mégarde.

Mais, dira-t-on, que pouvoit espèrer le P. Cotton d'un mensonge dont il seroit si facile de le convaincre? Ce qu'il en pouvoit espèrer? Des préventions sans examen dans l'esprit du roi, c'est l'esser de la calomnie, & les délateurs le savent bien.

Messieurs, disoit un fameux délateur
Aux courtisans de Philippe son maître,
Quelque grossier qu'un mensonge puisse être,
Ne craignez rien, calomniez toujours;
Quand l'accusé consondroit vos discours,
La pluie est faite &, quoiqu'il en guérisse.
On en verra du moins la cicatrice.

On dit que Henri IV voulut faire le P. Cotton archevêque d'Arles, & même cardinal, & qu'il retusa tout. Peut-ètre préséroit-il le crédit attraché à sa place. Il la quitta cependant & même volontairement en 1617. Il mourut en 1626.

Deux de ses consrères, le P. d'Orléans & le P. Rouvier, ont écrit sa vie. On a de lui quelques ouvrages de controverse & quelques sermons; une Lettre déclaratoire de la dostrine des PP. jésuies, conforme à la dostrine du concile de Trente; cette lettre donna lieu à l'anti-Cotton, satyre attribuée à un auteur nommé Pierre du Coignet.

COTTON (Robert) (Hift. d'Anglet.), savant chevalier anglois, a deux grands tirres à la célébrité.

- 1°. Il avoit une connoissance toute particulière des droits de la couronne d'Angleterre, & des constitutions britanniques. C'étoit toujours à lui qu'on avoit recours, quand il s'agissoit de les saire valoir. Ce sur lui qui, d'après des recherches qu'il sit dans les anciens titres, proçura le rétablissement des chevaliers baronnets, titre tombé alors dans l'oubli, & qui donne le premier rang après les barons, pairs du royaume.
- 2°. Il avoit formé une bibliothèque très-riche; sur tout en manuscrits; un de ses héritiers en sit présent à la couronne, ainsi que de la maison qui la contenoir. Smith publia le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque en 1696. Mais en 1731, un incendie y sit un ravage considérable, que le jeu des pompes augmenta encore, l'eau ayant effacé ce que le seu avoit épargné. Le chevalier Cotton étoit mort en 1631.

M. l'abbé Coun des Houssayes, bibliothécaire

Te Sorbonne, de l'académie de Roiten, long-temps secrétaire perpétuel de l'académie des Palinods out de l'Immaculée Conception de la même ville, mort depuis peu, mérite ici une courte mention; c'étoit un littérateur estimable, d'un talent ordinaire, mais d'une érudition peu commune, surtout en bibliographie, genre de connoissances que tous les bibliothécaires devroient porter dans leur place ou y acquérir.

COTYS (Hist anc.), nom de quatre rois de Thrace, contemporains, le premier, de Philippe, père d'Alexandre; le second, de Pompée; le troisième d'Auguste; le quatrième, de Caligula. C'est au troisième qu'Ovide ad esse au elegues-unes de ses élégies. Le premier & le troisième mouruitent de mort violente; celui-ci sut tué par Rhescupolis, son oncle; le quatrième sut sorcé par Caligula, de cèder la Thrace à Rhœmetalcès, son cousin, & d'acceptar en échange la Petite Arménie, & une partie de l'Arabie.

COVARRUVIAS (DIEGO) (Hist. list. mod.), est nommé le Bartholé Espagnol; mort en 1557, évêque de Ségovie, & président du conseil de Castille. On a ses ouvrages en 2 vol. in-sol.

COUCHOT (Hist. list. mod.), avocat au parlement de Paris, comu par quelques ouvrages de jurisprudence, sur-tout par son praticien universel.

COUCY (Hist. de Fr.). L'ouvrage de l'Allouette, qui a prétendu faire l'histoire de la maison de Coucy, est, selon M. de Belloy qui a fait un excellent mémoire historique sur cette maison, un tissu d'erreurs manifestes dont quelques - unes avoient déja été relevées par du Chefne & par dom Toussaint du Plessis. Ces auteurs ne remontent dans la recherche des anciens seigneurs de Coucy, que jusqu'à Alberic qui vivoit en 1059; mais sa puissance attestoit des lors l'ancienneté de sa maison. Ce fut lui qui fonda la riche abbaye de Nogent-sous-Coucy, établissement qui n'a pu être fait que par un très grand seigneur. On ne sait pas bien si Dreux de Bove étoit son fils ou son gendre, ce Dreux de Bove sut père d'Enguerrand I, comte d'Amiens, qui vivoit en 1080, & mourut en 1116, & qui eut pour fils ce Thomas de Marle, si fameux par ses exploits & par ses cruautés, le premier qui ait pris le titre de sire de Coucy par la grace de Dieu. Enguerrand II son fils, eut l'honneur de s'allier avec la maison royale; Agnès de Beaugenci sa femme, étoit cousine - germaine du roi Louis-le-Jeune. Il mourut dans la seconde croisade.

Raoul I, son fils, avoit épousé en premières noces la fille de Baudouin, comte de Hainault, tante d'Isabelle de Hainault, première semme de Philippe-Auguste. Raoul ayant perdu sa semme, le roi, pour récompense des services que Raoul lui ayoit rendus dans ses guerres contre le comte de

Histoire. Tome II. Première part.

Flandre, lui fit contracter une double alliance, avec les princes de Dreux, coufins - germains de Philippe-Auguste lui-même, & comme lui petits-fils de Louis - le-Gros. Raoul épousa donc Alix, sœur de Robert de Dreux, & donna en matiage à Robert, Yolande de Coucy, sa fille ainée.

La fille de Robert de Drenk & d'Yolande de Coucy, épousa Renault ou Rainard de Choiseul, duquel toute la maison de Choiseul est sorie. L'alliance des maisons de Choiseul & de Coucy, dit' M. de Belloy, ne pouvoit être plus glorieuse; « c'est par le sang même de nos rois qu'elles ont » été unies. Cette alliance, après cinq cents ans, » s'est encore renouvellée entre les deux maisons, » Messieurs de Coucy de Bercy étoient parens » du troissème au cinquième degré de M. le duc n de Choiseul, & du troisième au quantième de » M. le prince de Beauvau, comme ayand une » ayeule commune, issue de la noble & ancienne » famille de Coucy ».

Raoul, avant même qu'il eût éponsé une petite fille de France, avoit un chambellant, un bouteiller, tous les grands officiers réservés aux maisons souveraines. Il sut tué au siège d'Acre ou Ptolémais en Syrie, l'an 1191.

C'est de Raoul I que descendent les dissérentes branches de la maison de Coucy. Enguerrand III, surnommé le Grand, sorma la branche ainée; Thomas, celle de Vervin; un troissème fils sorma la branche de Coucy Pinon, qui n'a pas passe la quatrième génération, & s'est éteinte vers l'an 1337.

Suivons la branche aînée. La puissance d'Enguerrand III égaloit celle des rois; c'est de lui qu'on a dit que les grands du royaume ennemis de la régence sous la minorité de Saint Louis, l'avoient élu roi. M. de Belloy discute ce fait, & se détermine à le rejetter.

On connoît la devise d'Enguerrand III:

Je ne suis roi, ne duc, prince, ne comte aussi:

Je suis le sire de Coucy.

Enguerrand III mourut par un accident fingulier, il tomba de cheval en paffant une rivière à gué, fon épée étant fortie du fourreau par violence de la chûte, le perça & le tua.

C'est Enguerrand IV, un de ses sils, qui ne put être juge par Saint Louis dans sa cour des pairs, parce que le roi & les pairs se trouvèrent tous parens de l'accusé.

Tous les fils d'Enguerrand III étant morts sans ensans, Alix sa fille, porta dans la maison de Guines, le nom & les armes de Coucy, avec les biens de la branche aînée. Les comtes de Guines descendoient de la maison de Gand, qui s'est perpéruée jusqu'à nous par d'autres branches, & dont sortoit seu M. le maréchal d'Isenghien.

Les biens de la maison de Coucy, portes dans

258

la maison de Guines, passèrent, par différens moyens, à la maison d'Orléans-Valois, à la maison de Bourbon, enfin à monseigneur le duc d'Or-

Remontons à la seconde branche issue de Raoul de Concy. & connue sous le nom de Coucy-Vervin.

Thomas de Couey, auteur de la branche de Coucy-Vervin, se distingua, ainsi que ses frères, à la bataille de Bovines. Ttois de ses successeurs, Renault, Enguerrand & Raoul, furent successivement chambellans des rois Charles VI, Charles VII & Louis XI.

Sous Henri II on fit le procès à Jacques de Coucy-Vervin, pour avoir mal défendu Boulogne. M. de Belloy, d'après Dupuy, discute ce procès. justifie Vervin, & prouve que sa memoire sut justement réhabilitée. Il prouve d'abord que Mezerai, dont tant d'historiens ont répèté le jugement, a parle de Vervin absolument sans connoissance. Mezerai le représente comme un jeune homme sans courage & sans expérience, à qui quelques volées de canon firent tourner la tête. Ce jeune homme avoit quarante-huit ans; il s'étoit trouvé en 1515 à la bataille de Marignan, en 1524 à celle de Pavie. En 1543 il avoit désendu Landrecy contre toutes les forces de Charles Quint, & lui en avoit fait lever le siège. C'étoit le talent connu de Vervin pour la défense des places, qui lui avoit fait confier celle de Boulogne. Il paroît que le procès intenté à Vervin & au maréchal du Biez, son beau-père, fut l'effet d'une intrigue de courtisans jaloux de leur faveur, qui profiterent sur - tout contre Vervin du dépit qu'avoit eu Henri II, alors dauphin, de n'avoir pu arriver assez-tôt pour faire lever le siège de Boulogne, que Vervin, faute de poudre, avoit été force de rendre.

Les témoins qui avoient déposé contre Vervin de saits absurdes & incroyables, évidemment inventés par la haine, se rétractèrent dans la suite, & furent punis de mort, mais le malheureux Vervin avoit eu la tête tranchée. Ce fut Henri III qui, en 1575, réhabilita sa mémoire. Les princes des maisons de Bourbon & de Guise assistèrent en personne ou par députés à la pompe sunèbre de Vervin après sa réhabilitation. Antoinette de Bourbon écrivoit au cardinal du même nom, en lui parlant de Jacques de Coucy, fils du décapité: Je vous prie que, pour l'innocence de son père si bien reconnue, sa maison, qui nous est proche alliée, soit remise en son premier honneur. On grava sur le tombeau de Vervin, élevé en marbre dans l'église de Vervin, sa condamnation & sa réhabilitation, avec ces mots:

Vixi non fine gloria, migravi non fine invidia.

L'avocat du roi au bailliage de Laon, dit en requérant l'euregitrement des lettres de réhabilitason de Vervin : u Toute la noblesse y est intéressée

n pour l'injune faite à tout le corps d'icelle, Lavolt n mis un tel opprobre en cette excellente & illustre main son de Coucy, dans la personne de Jacques de n Vervin, que le roi bien informé auroit enfin déclaré n pur & innocent n.

La branche de Coucy - Polecourt, actuellement existante, descend de Raoul, sière de l'infortuné Vervin. Depuis Louis de Coucy, fils de Raoul, jusqu'à messieurs de Coucy actuéllement existans, tout est reconnu, la seule question est de savoir si Louis étoit fils légitime de Raoul, & il n'y auroit point de question à cet égard, sans l'ignorance de l'Allouette qui n'a donné à Raoul de Coucy que trois filles bâtardes, & qui a prétendu qu'il étoit mort sans avoir été marié.

L'Allouette écrivoit en 1577, & dès 1560, Raoul de Coucy avoit marie son fils Louis. & lui avoit donné en mariage la terre de Polecourt; or, la coutume de Vermandois, sous l'empire de laquelle Raoul demeuroit, & qui regit la terre de Polecourt, la coutume de Vermandois à la rédaction de laquelle Raoul de Coucy avoit eu part quatre ans auparavant (en 1556), puisqu'il est nommé dans le procès verbal, désend expressement de donner des biens fonds, même par contrat de mariage, à autres enfans qu'à ses koirs, procréés en légitime mariage: donc Louis étoit fils dégitime de

Cette terre de Polecourt est énoncée propre naifsant dans la personne de Louis. Or il n'y a qu'une succession ou donation d'un père à un fils légitime qui puisse faire un propre naissant. Dans un autre acte. Raoul parle des conquéts qu'il a faits; or, les conquêts sont les acquisitions d'un homme en communauté de biens avec sa semme, donc Raoul avoit été marié.

Dans tous les actes, Louis de Coucy est toujours nomme avec son pere, & les qualifications sont toujours les mêmes pour l'un & pour l'autre: chevalier, honoré seigneur: titres qu'un batard n'eût pas obrenus. Toutes les fois que les titres ont été vérisiès, ils ont été reconnus, & tous les juges de la noblesse ont déclare que les titres de messieurs de Coucy sont à l'épreuve de la critique la plus sévère, & qu'il en résulte incontestablement qu'ils descendent en ligne masculine de la très-illustre maison de Coucy, commue par chartes, dès l'an 1042.

Si l'on vouloit croire que Louis, né bâtard, a depuis été légitime, deux argumens détruisent cette idée.

1º. On ne trouve nulle trace de la légitimation de Louis de Coucy, ni à la chambre des comptes, ni à la bibliothèque du roi, où se conserve depuis soixante ans un relevé complet de toutes les légitimations accordées depuis cinq fiècles.

20. Louis a vendu des portions considérables de la terre de Polecourt. On rapporte, jusqu'à treize de ces contrats de vente, tous faits à des voisins, à des gens du pays, qui ne pouvoient pas ignoret fi Louis étoit bâtard, & s'il avoit besoin de lettres de légitimation, & pour posséder & pour vendre. Certainement si Louis eût été un bâtard légitimé, les lettres de légitimation auroient été mentionnées dans ces contrats; car sans ces lettres les contrats étoient unls, ainsi que la donation saite par Raoul à Louis. Ces lettres étoient donc le titre des acquéreurs, l'unique sûreté de leuf acquisition. Or, aucun de ces contrats ne fait mention de pareilles lettres. Concluons que Louis étoit sils légitime de Raoul, & que l'ignorance de l'Allouette ne peut saire aucun tort à messieurs de Concy.

De cette même maison étoit le châtelain de Coucy, amant de madame de Faïel, dont l'histoire est connue par une tradition fort ancienne, par la chronique du président Fauchet, qui contient des fragmens de chansons faites par le châtelain pour sa dame, chansons auxquelles les recherches de M. de Sainte Palaye ont procuré un ample supplement: mais cette histoire n'est nulle part detaillée comme dans un vieux roman manuscrit dont M. de Belloy donne l'extrait. M. de Belloy sait convoître plus particulièrement le lieu de sa scène & les personnages de l'aventure. Le lieu est le château de Faiel en Vermandois, à une demilieu de Saint-Quentin; les personnages étoient Renault de Coucy, châtelain de Coucy, & non pas Raoul, fire de Coucy; Eudes, seigneur de Faiel en 1191, & Gabrielle de Levergies la femme, ainsi nommée du village de Levergies, à deux lieues du château de Faiel, & qui n'a rien de commun avec la maison de Vergy en Bourgogne. L'histoire du châtelain de Coucy & de Gabrielle de Levergies, est, selon M. de Belloy, l'original de toutes les histoires de cœur mange, qui se sont mandipliées dans la suite; celle du poëte Cabestaing est, selon lui, copiee de celle de Coucy, quoique, par une singularité que M. de Belloy relève, quelques Provençaux semblent revendiquer avec une sorte de jalousie nationale, l'honneur d'avoir sourni le modèle de l'atrocité reprochée au seigneur de Faiel.

COUGHEN (JEAN) (Hist. d'Angl.), ministre anglois, auteur de la secte des pacificateurs qui vouloient tout concilier en matière de religion. Si c'est-là une secte, elle semble saite pour sermer les plaies que sont toutes les autres; mais les hommes sont bien capables de se battre, même en l'honneur & pour l'amour de la paix. Mort. en 1665.

COULANGES (PHILIPPE - EMMANUEL DE) (Hift, mod.), connu par ses chansons qui ont beaucoup d'enjouement, & même une gaieté abandonnée, mais il ne saut pas dire en général qu'elles soient bonnes; elles ont cependant quelquesois des graits; c'en est un, par exemple, que celui-ci:

Le morceau de postune N'est pas digéré. en s'accusant à un devôt d'avoir encore dans na grand âge du goût pour les plaisirs, & cet autre qui est passé en proverbe sur la naissance:

> L'un a dételé le matig, L'autre l'après-dinée.

Il fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes. On dit qu'en rapportant au parlement une affaire, ou il s'agissoit d'une mare d'eau qui étoit en litige entre deux paysans, dont l'un se nommoit Grapin, il s'appercut qu'il s'embarrassoit dans le récit des faits; il s'interrompit par cette plaisanterie: pardon, messieurs, je me nove dans la mare & Grapin, & qu'il finit là son rapport, & ne voulut plus être charge d'aucune affaire. Il y a grande apparence que c'est encore-là une histoire mal contée, il peut avoir égayé son rapport par la plaisanterie de la mare à Grapin: elle est tout-à-sait dans son goût, mais sans donte il continua son rapport, & ne renonça point aux fonctions de sonétat. sans quoi il est difficile de conce voir qu'il eût été maître des requêtes; il y a grande apparence seulement que c'étoit un magistrat peu applique. & qui a'avoit guères plus l'esprit de son état qu'il n'en avoit la gravité. Il mourut à quatre-vingtcinq ans en 1716, ayant conservé jusqu'à la fin sa rare gaieté. Il étoit cousin de madame de Sevigné; on trouve plusieurs lettres de lui parmi celles de sa cousine, elles sont remarquables par la gaieté; on trouve aussi parmi les lettres de madame de Sevigné quelques lettres de madame de Coulanges, femme de montieur de Coulanges, & l'une des femmes aimables de ce siècle. Sa converfation étoit, dit on, toute étincelante d'esprit; on le disoit devant l'abbé Gobelin, consesseur de madame de Maintenon, & supérieur de Saint Cyr. l'une des puissances ecclésiastiques de ce temps-là; il est vrai, dit l'abbé Gobelin, j'ai dirigé la conscience de cette dame, chaque péché dont elle s'ascusoit, devenoit dans sa bouche une épigramme. Ouel Gobelin ! s'ecrie à ce sujet M. de Voltaire. justement blessé de cette révélation, quoique si indirecte & si imparfaite des secrets du consessiomal l

COULON (Louis) (Hist. litt. mod.). C'est à lui qu'on doit les Voyages de Vincent le Blanc aux Indes orientales & occidentales, en Perse, en Egypte, &c., rédigés par Bergeron, &t augmentés par Coulon, un Traité historique des rivières de France, on description géographique & historique des cours & débordemens des sleuves & rivières de France, avec le dénombrement des villes, ponts &t passages; &t., dans un autre genre, Lexicon homericum, &c. Mort vers l'an 1664.

COUPLET (PHILIPPE) (Hist. mod.), jésuite, missionnaire à la Chine, parti en 1659 pour ce pays, revenu en 1680, rembarqué pour y retousser, mort en route en 1693. On a de lui: Kk a Tabula chronologica monarchia finica. Confucius finarum philosophus, five scientia sinensis latine expusita: Il a austi ecrit en chinois.

COUR (DIDIER DE LA) (Hist. mod.), réformateur de l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun, & auteur de la Congrégation, connue sous, le nom de Saint-Vanne & de Saint-Hidulphe; approuvée par Clément VIII en 1604. Il mourut en 1623. Sa vie a été publiée en 1772.

COURAYER (PIERRE-FRANÇOIS LE), génovésain & bibliothécaire de Sainte-Genevieve, sameux par sa Differtation sur la validité des ordinations anglicanes, dont M. de Voltaire a dit: u Cet » ouvrage a été proscrit en France: mais croyez-". vous qu'il ait plu au ministère d'Angleterre? " Point du tout; les maudits Wighs se soucient .» très peu que la succession épiscopale ait été inn terrompue chez eux ou non, & que l'évêque » Parker ait été consacré dans un cabaret, comme » on le veut, ou dans une église; ils aiment! » mieux même que les évêques tirent leur auto-» rité du parlement que des apôtres. Le lord B*** ,» dit que cette idée de droit divin ne serviroit qu'à n faire des tyrans en camail & en rochet, mais que la loi fait des citoyens ».

Cette dissertation du P. le Couraver fut attaquée par dom Gervaise, bénédictin, par le P. Hardouin, jésuite, & par les journalistes de Trévoux, par le P. le Quien, jacobin; le P. le Courayer en publia une désense; la dissertation & la désense furent condamnées par beaucoup d'évêques, & supprimées par un arrêt du conseil du 7 septembre 1727. Le P. le Courayer sut excommunie par le général de son ordre. Il passa en Angleterre en 1728. L'université d'Oxford lui avoit déja envoyé des lettres de docteur, la reine d'Angleterre lui fit une pension. Là, jouissant de la paix, de la liberté, même d'un peu d'aisance, il écrivit une relation historique & apologétique des sentimens du P. LE Cov-RAYER, avec les preuves justificatives des faits avancés dans l'ouvrage. Il donna une nouvelle traduction de l'histoire du concile de Trente, de Fra-Paolo, avec des notes critiques, historiques & théologiques; il publia en 1767, à quatre vingt-six ans, une traduction de l'histoire de la Réformation de Sléïdan, avec des notes qui prouvent que le grand âge n'avoit affoibli en lui ni la mémoire, ni la faculté de travailler. Il mourut à Londres le 16 ectobre 1776. Il étoit né à Rouen en 1681.

COURBON (le marquis de) (Hist. mod.), aventurier illustre, né en Dauphiné, chercha sortune en divers pays. En traversant les Pyrénées, à sur dépouillé par des voleurs, il trouva vers l'entrée de l'Espagne un Hermite, né françois, nommé Duverdier, qui lui prêta cinquante piases dans sa détresse. Long temps après, étant à la fanètre d'une hôtellerie à Pierre-Latte en Dauphiné,

il voit passer l'hermite Duverdier, le reconnoît & lui rend ses cinquantes piastres; ils ne se sont plus revus depuis. Servant en Allemagne contre les Turcs, il épousa la veuve du comte de Rimbourg, ministre d'état & grand maître des monnoies de l'Empire, laquelle lui apporta des biens considérables. S'étant mis au service de la république de Venise, il parvint au grade de maréchal des camps & armées de cette république, & commandoit en ches sous le généralissime. Il sut tué d'un coup de canon au siège de Négrepont en 1688, à trente-huit ans. Le juge de Pierre-Latte, son ami, nommé Aimar, a écrit sa vie.

COURCELLES (THOMAS DE) (Hist. liur. mod.), docteur fameux du quinzième siècle, zélé désenseur des libertés de l'église gallicane, prenoit celle d'ètre à-la-sois chanoine d'Amiens, curé de Saint-André-des-Arts à Paris, & doyen de l'église de Paris; il prononça dans Saint-Denis, en 1461, l'oraison suncère de Charles VII, son biensaireur. Mort en 1469.

Un autre DE COURCELLES (Etienne) mort en 1658, se sit un nom parmi les protestans arminiens. Ses œuvres théologiques surent imprimées chez Daniel Elzevir, in fol., 1675.

COURCILLON. Voyez DANGEAU.

COURONNE (subst. sem. Corona), ornement de tête sait en cercle. Il y a apparence que les premières couronnes surent inventées dans ces repas champêtres dont la joie & la saim sussient l'assaisonnement. On en mit ensuite sur les têtes des simulacres des dieux, & chaque divinité eur sa couronne particulière relative à ses sonctions, ou aux choses auxquelles elle présidoit. La déesse des moissons sut couronnée d'épis; le dieu des vendanges eut une couronnée de pampres; Minerve eut l'olivier, Morphée les pavots, Vénus les roses, &c.

Les anciens prirent tant de goût pour les couronnes, qu'il n'y avoit point de festins où on ne lesemployar avec profusion. Chaque convive avoit jusqu'à trois couronnes de sleurs, une sur la tête, une autre sur les portes, sur les bussers, sur les bouteilles, sur les vases. Ensin les couronnes devinrent le prix de l'adresse, du courage & de la vertu. Cétoit pour un Grec un honneur éclatant que de recevoir une couronne d'olivier aux jeux olympiques, on une couronne d'ache aux jeux Néméens. Une couronne de chêne étois pour un guerrier de l'ancienne Rome, la récompense la plus statteuse.

Les Hébreux, les Egyptiens, les Gentils portoient des cornes pour marques d'honneur & de puissance. Moyse est représenté avec des cornes; le bonnet du grand prêtre étoit terminé par deux cornes. La langue hébraique n'a qu'un mot pour désigner des cornes & une couronne. La Mythologie nous offre des cornes sans nombre. Mars & Diane étoient souvent représentés avec cet ornement. Jupiter-Ammon étoit adoré sous la figure d'un bélier. & quelquesois ce dieu le sut sous la forme d'un taureau. Nos anciens chevaliers, pour se rendre plus redoutables dans les combats, portoient des cornes sur leurs casques. Les ducs de Bretagne avoient pour cimier un lion assis entre deux grandes cornes.

C'étoient les femmes, dit la Colombière, qui donnoient les cornes à leurs maris quand ils alloient faire la guerre. Mais on se lassa d'en porter, parce qu'elles furent prises en mauvaise part, & qu'on ne désigna plus les porteurs de cornes que par un nom moins propre à rappeller leurs dignites & leurs grandes actions, que la licence avec laquelle leurs semmes avoient vecu pendant leur absence. Les princes & les grands seigneurs quittèrent les cornes auxquelles ils substituèrent des

Nous allons donner l'énumération des couronnes anciennes, avant que de parler des couronnes mo-

COURONNES ANCIENNES.

COURONNE CIVIQUE. Elle étoit composée de seuilles de chêne mèlées de quelques glands. On l'accordoit au citoyen qui avoit sauvé la vie à un citoven, ainsi qu'à tous ceux qui avoient bien mérité de la patrie par des actions glorieuses. Cicéron en fut récompense pour avoir découvert & renverse la conjuration de Catilina.

COURONNE MURALE. Cercle d'or crénelé somme les murailles d'une ville. Elle étoit la récompense du capitaine ou du soldat qui avoit monté le premier sur la muraille d'une ville assiégée.

Charles VII, après la prise de Pontoise, annoblit ceux qui étoient montés les premiers à l'asfaut, & Guillaume Delmas, gentilhomme de Rouergue, qui s'étoit particuliérement distingué, reçut du roi une couronne murale, avec la permission d'en porter une semblable sur l'écu de ses armes, pour transmettre à ses descendans le souvenir & la gloire de cette action.

COURONNE NAVALLE. Cerceau d'or surmonté de proues & de pouppes de navire. On en recompensoit les commandans des flottes qui avoient remporté la victoire sur celles de l'ennemi. Pompée donna le premier cette couronne à Terence-Varon . & à un certain Attilius.

Couronne obsidionale ou graminée. Elle étoit composée de seuilles de chiendent ou gramen, & en général de toutes les herbes qui croifsoient sur les remparts. On la donnoit au général qui avoit sait lever un siège & repoussé les ennemis.

COURONNE OVALE. Elle étoit de myrthe, & on l'offroit à ceux qui obtenoient les honneurs de

l'ovation, espèce de triomphe ainsi appellé de l'exclamation O.

COURONNE TRIOMPHALE. Elle étoit de laurier avec ses graines, & on la donnoit à ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, en mémoire d'une couronne semblable qu'Apollon avoit portée pour avoir mis à mort le serpent Delphien. On l'accordoit aussi par cette raison aux grands orateurs & aux grand poëtes.

Le blason s'est emparé de cette couronne, on la trouve dans plusieurs armoiries. & on la nomme aussi chapeau de triomphe.

COURONNE VALLAIRE, Corona castrensis. C'étoit, comme la couronne murale, un cerceau d'or réhaussé de palissades, au lieu de creneaux. Le général l'accordoit à celui qui sautoit le premier. dans le camp de l'ennemi.

Outre les couronnes qui servoient de prix publics. il y avoit des couronnes sunèbres qu'on plaçoit sur les tombeaux, des vouronnes magiques, dont les magiciens faisoient usage, des couronnes nuptiales. dont on se servoit dans les noces. &c.

Les couronnes ne sont plus en usage aujourd'hui ... si ce n'est dans la cérémonie du sacre des souverains, pour marque de royauté; dans celle des mariages, où une jeune épouse pare sa tête d'une couronne de myrthe ou de fleurs, en signe de virginité; mais elles servent d'ornement à la peinture, à la sculpture, à l'architecture & au blason, & c'est sous ce dernier aspect que nous allons les considérer.

COURONNES DES PRINCES.

Papes. La couronne papale se nomme tiare: c'est un bonnet rond & élevé, ceint d'une triple couronne, garni à son sommet d'un globe ceintré & surmonté d'une croix, lequel représente le monde chrétien; derrière le bonnet sont deux pendans comme aux mitres des évêques. L'ancienne tiare n'étoit ornée que d'une couronne; Boniface VIII y en ajouta une feconde, & Benoît XII les surmonta d'une troisième.

Empereurs. La couronne imperiale est un bonnet ou une espèce de tiare montée sur un cercle d'or réhaussé de fleurons & garni de pierreries, ouverte dans le milieu comme une mitre, entre les deux pointes de laquelle est un demi-cercle d'or qui porte un globe ceintré, & sommé d'une croix de perles.

Rois de France. Nos premiers rois jusqu'à Charlemagne, se contenterent de mettre sur leurs casques, de simples cercles ou diadêmes d'or. Ce prince fit faire cette belle couronne enrichie de pierreries, rehaussée de quatre fleurs-de-lys, ou fers de lance, qu'on garde encore aujourd'hui pour la mettre sur la tête de nos rois le jour de leur facre. Celles qu'ils portent à présent est sermée à l'impériale, & rehaussée de huit bandes ou demi-diadèmes d'or, relevés & réunis à une double fleur-de-lys qui en fait le sommet. Chaque roi à son couronnement en fait faire une neuve, qui doit rester, comme celles de ses prédécesseurs, au tré-sor de l'abbaye de Saint-Denis.

Quelques uns prétendent, dit M. L***, que Chailes VIII est le premier qui ait pris la couronne fermée, en s'attribuant la qualité d'empereur d'Orient en 1495. Cependant on voit des écus d'or & d'autres monnoies de Louis XII, où la couronne n'est point fermée. Il paroit donc qu'on doit rapporter cet usage à François premier, qui ne vouloit cèder en rien à Charles Quint, & à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avoient pris la couronne sermée.

Dauphins de France. La couronne du dauphin est fermée de quatre dauphins en sorme de diadêmes, la tête appuyée sur le cercle de la couronne, & soutenant de leurs queues une double sleur-de-lys.

Princes du sang de France. Leur couronne est un simple cercle d'or orné de pierreries, & rehaussé de sieurs-de-lys sans diadèmes. C'est ce qu'on appelle couronne ouverte.

Rois d'Espagne, de Portugal, de Sicile, de Sardaigne, de Pologne, de Dannemarck & de Suède, Tous ces souverains portent pour couronne un cercle d'or, orné de sleurons & de pierreries, sermé de quatre demi-cercles sur lesquels est un globe ceintré & sommé d'une croix.

Rois d'Angleterre. Leur couronne est rehaussée de quatre fleurs de lys, parce qu'ils se disent rois de France, dit la Colombière, & de quatre croix de Malthe, parce qu'ils se prétendent les désenseurs de la soi. Elle est couverte de huit diadèmes réunis à leur sommet à un globe ceintré & surmonté d'une croix pattée comme celles du cercle : d'où l'on voit que ces ornemens indiquent des titres amaginaires comme des dignités réelles.

Grands Ducs de Toscane, Ils portent une couronne relevée de pointes un peu courbées en dehors; au milieu est une sleur-de-lys de Florence, qu sleur-de-lys épanouie,

Archidues, Leur couronne est un bonnet rond thonté sur un cercle d'or, relevé de huit sleurons & diadèmé de deux demi-cercles soutenant un globe ceintré & crosseté,

Électeurs. Bonnet d'écarlatte rebrasse d'hermine, diadèmé d'un demi-cercle d'or couvert de perlès, & soutenant un globe d'or ceintré & croiseté.

Princes & Comtes de l'Empire. Ils portent un bonnet d'écarlatte rehraffé d'hermine; sans diadême.

Doges de Venise. Leur couronne est un grand bonnet points de toile d'or, monté sur un cercle

d'or couvert de pierreries, avec deux pendans pointus de la même étoffe. Ils portent aujourd'huà une couronne fermée comme rois de Chypre, ainsi que le doge de Gènes comme roi de Corse.

Grands-Seigneurs. Au lieu de couronne ils portent un grand turban couvert d'une toile de coton blanche, enrichi de diamans & de toutes sortes de pierreries.

COURONNES DE LA NOBLESSE.

Les couronnes de la noblesse en marquent les dissérens degrés, suivant ses possessions, ses titres, ses dignités. Elle ne les porte que sur ses armes, & c'est pour cela qu'on les nomment couronnes de casques, ou couronnes d'écussons. On en distingue de sept sortes.

1°. Les ducs ont une couronne d'or rehaussée de huit sleurons ou feuilles d'ache, le cerçle enrichi

de perles & de pierreries.

2°. Les marquis ont pour couronne un cercle rehaussé de quatre fleurons, dont les intervalles sont garnis de trois grosses perles posées 1 & 2. Ces fleurons & ces perles sont portés sur des petites pointes qui les relevent.

3°. Les comtes ont une couronne rehaussée de seize grosses perles, dont neuf seulement paroifsent quand la couronne est de profil & posée.

4°. Les vicomtes portent pour couronne un cercle d'or orné de pierreries comme les autres, & surmonté de quatre grosses perles.

5°. Les vidames ont une couronne ou cercle d'or rehaussé de quatre croix pattées, qui désignent leur emploi dans la religion. Voyez VIDAME..

6°. Les barons ont pour couronne un cercle d'or entortillé d'un brasselet de perles en bande,

7°. Les chevaliers prennent pour couronne un fimple cercle d'or entouré d'un brasselet de perles. Quelques auteurs disent de trois perles seulement.

Les chanceliers & les gardes des sceaux de France portent sur leurs armoiries un mortier rond de toile d'or, brodé & rebrasse d'hermine.

Les présidens à mortier portent aussi un mortier à la main dans les grandes cérémonies, & le mettent sur leurs armes pour marque de leur dignité. Il est de velours noir, entouré de deux larges rubans d'or.

Nous terminerons cet article par un trait qui fervira à faire connoître l'origine des couronnes de la noblesse, & qui caractérise l'ancienne chevalerie. Edouard III, roi d'Angleterre, ayant fait prisonnier Eustache de Ribaumont au combat de Calais en 1347; & voulant célébrer sa victoire, rassembla à souper quelques chevaliers François avec les principaux de sa noblesse. Quand les tables surent levées, si commença le roi, dit Froissard, d'aller de l'un à l'autre. Et s'approchant du seigneux de Ribaumont, vous êtes, lui dit-il, le chevalier du

monde que veisse oncques plus vaillamment affaillir ses ennemis, me son corps desendre, ni ne me trouvai encques en bataille où je veisse qui tant me donnast affaire corps-à-corps que vous avez hui fait; si vous en donne le prix sur tous les chevaliers de ma court par droite sentence. Adonc print le roi son chapelet au'il portoit sur son chef (qui estoit bon & riche) & le meist sur le chef de monseigneur Eustache . & dit monseigneur Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée de ceux du dedans & du dehors. & vous prie que vous le portiez cette année pour l'amour de moi. Je sai que vous estes gai & amoureux, & que volontiers vous vous trouvez entre dame & demoiselle; si dites partout où vous irez, que je le vous ai donné. Si vous quitte votre prison, & vous en pouvez partir demain, sil vous plaift. (Article fourni.)

COURT (BENOIT LE) (Hist. list. mod.), auteur d'un commentaire sur les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne, & de quelques autres ouvrages. Il étoit chanoine de Lyon.

COURTARVEL (Hist. de Fr.), maison distinguée dans le Maine & dans la Beauce; elle remonte par titres suivis jusqu'à Geossiroy de Courtarvel, chevalier en 1256.

Foulques IV DE COURTARVEL commandoit une compagnie d'ordonnance à la bataille de Ma-

rignan en 1515.

Hubert De COURTARVEL, dit le marquis de Pezé, fut tué en Italie le 28 novembre 1734. Il étoit lieutenant - général & chevalier des ordres du roi.

COURTE-CUISSE (JEAN DE) Joannes brevis coxæ, docteur célèbre des quatorzième & quinzième fiècles, employé dans l'affaire du schisme d'occident, parut avoir servi utilement l'église; il sut nommé à l'évêché de Paris en 1420. Mais le roi d'Angleterre étant alors le maître dans cette capitale, le nouvel évêque ne voulut point lui obéir, & aima mieux se retirer à Genève dont il sut nommé évêque en 1422. Il mourut quelques années après. On trouve à la suite des œuvres de Gerson, un traité de Jean de Course - Cuisse, de la soi, de l'église, du souverain pensise & du concile.

COURTENAY (Hist. de Fr.), branche de la maison de France, issue de Pierre, septième & dernier fils de Louis le-Gros. Pierre épousa Elisabeth ou Isabelle, fille & héritière de Renaud, seigneur de Courtenay, & prit le nom de Courtenay. Son fils Pierre II, son petit-fils Baudouin, son arrière petit-fils Philippe, surent empereurs de Constantinople, ou en portèrent le titre.

Les Courtenay, en 1603, présentèrent leurs titres pour être reconnus princes du sang de France. Le prince de Condé sit insèrer dans le traité de Loudun, en 1616, quelques articles en sayeur de

leur prétention, mais ces articles restèrent sans exécution, ainsi que le reste du traité. On dit qu'ayant présenté de nouveau leurs titres sous Louis XIV, ce monarque leur répondit: si mon grand-père & mon père vous ont fait tort, en vous resusant « le titre de princes du sang, je suis prêt » à le réparer. Mais nous ne sommes que les ca- » dets; prouvez-moi que nos aînés vous ont re- » connus, & je vous reconnois à l'instant ».

Le dernier Courtenay est mort le 7 mai 1730.

Hélène de Courtenay, sa sœur, dernière semme de cette maison, épousa le marquis de Beausremont, & sur la mère de M. le prince de Beausremont d'aujourd'hui.

Dans le second volume des Pièces intéressantes & peu connues pour servir à l'histoire & à la littérature. on dit que Louis, prince de Courtenay, pressa beaucoup en mourant, Louis Charles son sils, d'abandonner la prétention de sa maison qui tenoit cette maison dans la disgrace, & de consentir à barrer ses armes, afin d'obtenir du gouvernement le prix de cette condescendance. Louis-Charles sut infléxible: son père alors l'embrassa tendrement. & lui montra un pistolet qu'il lui destinoit, s'il l'avoit trou é disposé à suivre ses conseils plutôt que son exemple. Mais cet article présente quelques fautes. On y dit que Louis mourut en 1762; ce n'est vraisemblablement qu'une faute d'impression, & il y en a une aussi dans Moreri, où on dit qu'il mourut en 1655. L'époque de sa mort est vraisemblablement 1672. Mais une faute particulière aux Pièces intéressantes, est de dire que Louis-Charles, mort en 1723, étoit frère de Charles Roger, dernier Courtenay, mort en 1730. Il étoit son père; mais Charles Roger avoit eu en effet un frère aîne, Louis Gaston, qui, étant mousquetaire, sut tué au siège de Mons en 1691.

On dit dans les Pièces intéressantes, qu'Hélène de Courtenay, dans son contrat de mariage avec M. le marquis de Beausremont, avoit pris le titre de princesse du sang royal de France, & que ce titre sur supprimé par arrêt du parlement du 7 sévrier 1737: ce qui est consorme au resus que les rois avoient sait de reconnoître les princes de Courtenay. Mais s'ils n'étoient pas princes du sang pour l'état, ils le sont pour l'histoire, & l'opinion publique ne leur conteste pas leur illustre origine.

COURTILS (GATIEN DE) (Hist. litt. mod.), fieur de Sandras, ou Gatien Sandras, fieur des Courtils, car on croit que Sandras étoit son nom de samille, gentilhomme originaire de Montargis, né à Paris en 1644, après avoir servi quelque temps dans le régiment de Champagne, se livra entièrement au plaisir de fabriquer de saux mémoires historiques: ce sut l'emploi de toute sa vie, & comme il cherchoit toujours à donner à ces mémoires le petit mérite piquant de la hardiesse ou de la malignité, & qu'alors le gouvernemens.

daignoit s'en alarmer ou s'en offenser, il sut mis plusieurs sois à la bastille, & d'autres sois il sut obligé de se retirer en Hollande. Il mourut à Paris le 6 mai 1712, chez le libraire Billy, où il demeuroit avec sa femme, mère de la semme de

Billy.

« On ne vit jamais, dit Bayle, un tel embal-» leur de contes, ni un tel compilateur de toutes n les rapsodies satyriques qu'on peut apprendre » dans les auberges & dans les armées ». Cependant il fit quelquesois illusion, sur-tout dans les provinces; des savans même ont quelquesois été trompés par ses faux mémoires, & les ont cités comme des autorités. Les mémoires de Rochefort les plus apocryphes de tous, sont cités dans les mêlanges de Vigneul Marville. Les mémoires de Bordeaux l'ont été plus d'une fois; on les a crus du négociateur dont ils portent le nom, & les réclamations de la famille n'étoient point entendues. Ces mémoires trouvés parmi les papiers de Gatien des Courtils. & vendus avec les autres par la dame de Billy sa belle-fille, au sieur Nyon, libraire, avoient été cédés par le sieur Nyon à une compagnie de libraires qui les avoit fait imprimer en pays etranger. M. de Malesherbes, dans ces beaux jours de la littérature où il présidoit sous M. le chancelier son père, à l'administration des lettres, fit revenir en France le manuscrit qui avoit servi à l'impression des mémoires de Bordeaux, & il a été reconnu qu'à la réserve des cinq ou six premières seuilles, qui avoient été transcrites, l'ouvrage entier, les renvois, les additions interlinéaires ou marginales, les corrections, tout enfin étoit de la propre main de Gatien des Courils. On trouve dans le journal des savans, mois d'octobre 4760, pages 637 & 643 de l'édition in-4°. un mémoire de M. de Bréquigny, où il rend compte de ces faits, & qu'il termine par une liste des ouvrages de Gatien des Courtils, tant de ceux qui ont été imprimés, solt de son vivant, soit après fa mort, que de ceux qui sont restés manuscrits & dont on connoît les titres, & de ceux qui ont été imprimés, & qui lui sont attribués, mais qui lui sont aussi contestés. De ces ouvrages nous n'avons besoin d'indiquer ici que ceux qui, comme les mémoires du comte de Rochesort, & les mémoires de Bordeaux, pourroient en imposer par un nom connu, car d'ailleurs qu'une mauvaise vie de l'amiral de Coligny ou du maréchal Fabert, ou du maréchal de la Feuillade, soit écrite par Sandras ou par tel autre auteur sans aveu, que la vie du vicomte de Turenne, soit écrite par le même Sandras ou par un du Buisson, capitaine au régiment de Verdelin (lequel par parenthèse n'a jamais existé), mais qui, même en le supposant réel, ne seroit pas d'une plus grande autorité que des Courtils lui-même, qu'importe? c'est un dégussemedt innocent ou du moins sans objet; mais d'emprunter un nom qui réveille l'attention, & qui suspire la confiance, voilà ce qui constitue le faus- 1 1627. Mort en 1707,

faire en histoire. & voilà le faux dont Sandras des Courtils s'est rendu coupable. Ce qu'on a donc le plus à lui reprocher, & ce dont on doit le plus avertir le public de se défier, ce sont, outre les mémoires déja nommés, ceux d'Artagnan, du marquis de Montbrun, du marquis & de la marqui e de Fresne, du marquis de *** sur la guerre d'Espagne, de Bavière & de Flandre, c'est - à dire, sur la guerre de la succession d'Espagne : des mémoires d'un secrétaire du cardinal de Richelieu. désigné par la lettre initiale B; des mémoires de J. B. de la Fontaine, brigadier & inspecteur général des armées du roi; les mémoires de Vordac, du duc de Tyrconnel, les testamens politiques de Colbert & de Louvois. Sur les autres ouvrages on peut se contenter de demander à l'auteur ses autorités, dans ceux-ci l'autorité seroit dans le titre même, si on n'étoit pas averti.

COURTIN (ANTOINE DE) (Hift. mod.), né à Riom en 1622, passa en Suède en 1645, avec l'ambassadeur Chanut, ami de son père, & qui le forma aux affaires. La reine Christine se l'arracha. le fit noble Suédois en 1651, & lui donna une terre à laquelle elle fit porter le nom de Courtin. Après l'abdication de Christine, il sut attaché à Charles Gustave son successeur, il le suivit dans ses expéditions en Pologne, & se trouva auprès de sa personne dans deux batailles rangées. Ce prince l'ayant fait son envoyé extraordinaire en France, ses négociations le firent connoître si avantageusement, que M. Colbert le fit nommer par Louis XIV, résident général de France vers les princes & états du nord. Il eut grande part en 1667, à la paix de Breda, & c'étoit pour lui qu'agissoit M. de Louvois en 1679, lorsqu'il travail-loit sous main à la disgrace de M. de Pomponne; mais contre son attente & contre son vœu, la place de ce ministre sut donnée à M. de Croissy, frère du grand Colbert (voir sur Courtin l'article BARIL-LON). Courtin finit ses jours dans la retraite, & d'homme d'état devint homme de lettres. On a quelques ouvrages, fruits de son loisir, tels que des traités de la civilité, du point d'honneur, de la paresse, de la jalousie; une traduction du traité de la paix & de la guerre de Grotius, &c. Mort en 1695.

COUSIN (LOUIS) (Hist. list. mod.), président de la cour des monnoies, l'un des quarante de l'académie strançoise, continua le journal des savans depuis 1687 jusqu'en 1702. Il est auteur de plusieurs traductions estimées, telle est celle de l'histoire de Xiphilin; celle des auteurs de l'histoire Byfantine, celle de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Théodoret. Il est le sondateur de la bibliothèque publique de Saint-Victor; il a sondé aussi des bourses dans des colléges; il a sait ensin, par ses écrits & par ses libéralités, tout le bien qu'il a pu aux lettres. Né en 1627. Mort en 1707.

Un autre Cousin (Jean), né à Tournay, a écrit Phistoire de cette ville.

COUSTANT (PIERRE) (Hist. mod.). Dom Coustant, bénédictin, a donné l'édition de Saint-Hilaire, a eu part à celle de Saint-Augustin, a publié encore le premier volume des lettres des papes, avec une présace & des notes, a pris la désense des règles de diplomatique de dom Mabillon contre le P. Germon, jésuite. Né à Compiegne en 1654. Entré dans la congrégation de Saint Maur en 1672. Mort à Paris en 1721.

COUSTELIER (ANTOINE - URBAIN) (Hist. litt. mod.) libraire de Paris, moins connu par quelques brochures dont il est l'auteur, que par la belle collection & l'élégante édition des auteurs latins qu'il a commencée, & que les Barbou continuent avec succès.

COUSTURIER (PIERRE) (Hist. litt. mod.), plus connu sous le nom de Petrus Sutor, chastreux, mort en 1537, est auteur de quelques ouvrages de controverse contre Luther, contre le Fèvre d'Etaples, &c. & d'une espèce d'histoire de son ordre sous le titre de vità Carthusianà. On peut croire qu'il n'a pas oublié l'aventure du chanoine reputé saint, qui se lève trois sois de son cercueil aux trois nocturnes des vigiles, pour annoncer successivement sa citation, son jugement & sa condamnation au tribunal de Dieu; aventure représentée par le Sueur, avec une si horrible expression, & une si effrayante vérité.

COUTURE (JEAN-BAPTISTE) (Hift. litt. mod.), de l'académie des inscriptions & belles - lettres, professeur d'éloquence au collège royal. La vie de ce savant est différente de celle des autres savans, qui consiste toute entière dans leurs écrits. M. Couzure a peu écrit, & son ensance au moins présente des aventures très-singulières. Il naquit sur l'océan au milieu d'une tempête. Gilles Couture, son père, matelot des environs de Notre-Dame de la Délivrande, fameux pélerinage sur la côte de la Basse-Normandie, faisoit avec l'Angleterre un petit commerce qui l'attiroit souvent dans cette isle. Pendant un de ces voyages, plus longs que les autres, sa semme alla le voir en Angleterre, y devint groffe, & avançant dans sa groffesse, avant que son mari pût revenir en France, elle fut obligée de revenir sans lui. Accueillie sur mer par une tempête violente, qui, en deux fois vingt-quatre heures, la porta de la Manche jusqu'au détroit de Gibraltar, elle accoucha dans cette traversée. Son fils la perdit à trois ans, le père se remaria, & eut des enfans de sa seconde semme. Cette semme, véritable marâtre à l'égard du fils du premier lit, résolut de le sacrifier pendant l'absence de son mari. Un frère qu'elle avoit, passant en Amérique, y mena c't enfant qui avoit alors six ans, & lui I Histoire. Tome II. Première Part.

ayant fait boire quelques liqueurs, le laissa endormi sous un seuillage dans une habitation d'Iroquois, on fit croire au père qu'il s'étoit noyé en joffant sur le bord de la mer. L'ensant sut trouvé dans l'endroit où il avoit été abandonné, on en eut pitié, on en prit soin, & son éducation sut fort douce; on lui laissa faire tout ce qu'il voulut. Au bout de dix-huit mois, étant à joner sur les bords du fleuve Saint-Laurent, il appercut un vaisseau, dont le pavillon lui parut le même que celui du vaisseau qui l'avoit transporté en Amérique, il crut que c'étoit son oncle ou son père qui venoient le reprendre; il fit des signes, il appella, on lui envoya un esquif. Ce n'étoit ni son oncle, ni son père, mais le vaisseau étoit du Havre, & le matelot qui avoit amené l'esquif, étoit de Cherbourg; tous les gens dont l'enfant lui parloit, étoient de sa connoissance. La course faite, le vaisseau revint au Havre, & le matelot à Cherbourg, celui ci ramenant l'enfant avec lui. Couture le père. informé de la destinée de son fils, vint le recevoir. le fit voir à sa femme pour la confondre. & le conduisit à Caen, où il le remit entre les mains de madame la marquise de Cauvigny, qui, sur le récit de ses aventures, avoit voulu le voir. & se chargea de son éducation. Voilà ce que tout le monde avoit entendu compter à M. Couture au collège de la Marche, où il avoit professé longtemps, au collège royal, à l'académie; le secrétaire de l'académie rapporte d'après lui tous ces faits, mais il avoue qu'il ne sait comment les concilier avec deux enquêtes qui se sont trouvées iointes à ses lettres de tonsure & de maître - èsarts, & d'où il résulte qu'il est né le 11 novembre 1651, au hameau de Saint-Aubin, dépendant de la paroisse de Langrune, dans le diocèse de Bayeux, que le curé & les vicaires de Langrune l'avoient élevé jusqu'à l'âge d'aller faire sa philosophie à Caen. Ce qui fait la grande difficulté d'expliquer cette contradiction, c'est que l'abbé Couture étoit infiniment au dessus du soupçon, d'avoir voulu conter des aventures fausses & merveilleuses pour se faire écouter. Peut-être les déclarations contenues dans ces enquêres, comme tant de certificats exigés pour la forme & prodigués sans scrupule, n'étoient elles de la part des déclarans, qu'un acte de complaisance exigée par les circonstances; au reste, voilà la difficulté exposée, le lecteur la résoudra s'il le peut. Le surplus de la vie de M. Couture se passe dans le cabinet, & le cabinet ne produit pas d'événemens. Ses principaux ouvrages sont dans le recueil de l'académie des inscriptions. Il mourut le 16 août 1728.

COUVREUR (ADRIENNE LE) (Hist. mod.); actrice, qui a fait révolution dans la déclamation théatrale; elle en a retranché ce qu'on appelle dans un mauvais sens, de la déclamation, elle l'a réduite à être, ou plutôt elle l'a élevée jusqu'à être l'expression simple, mais vive & fidèle du

sentiment; elle jouoit aussi dans la comédie, mais c'est par la tragédie qu'elle est illustre. On dit que la nature ne lui avoit pas prodigué les avantages extérieurs, mais qu'elle se les donna, ou qu'elle sut s'en passer à sorce d'ame & de talent. Elle débuta le 14 mai 1717, par le rôle d'Electre, elle est représentée dans se gravure, en Cornelie, pleurant sur l'urne de Pompée; mais c'est, diton, dans le rôle de Phèdre qu'elle mettoit le plus de persection; elle paroît avoir été la Champmêlé de M. de Voltaire; il a chanté avec l'éloquence de la douleur & de l'amour:

Ces lèvres charmantes, Et ces yeux d'où partoient ces flammes éloquentes, Eprouvant de la mort les livides horreurs.

Non, s'écrie-t-il:

Non, ces bords déformais ne seront plus profanes, Ils contiennent ta cendre, & ce trifte tombeau Honoré par nos chants, consacré par tes manes,

Est pour nous un temple nouveau. Voilà mon Saint-Denis; oui, c'est-là que j'adore Ton esprit, tes talens, tes graces, tes appas, Je les aimai vivans, je les encense encore

Malgré les horreurs du trépas,
Malgré l'erreur & les ingrats.

Oue feuls de ce tombeau l'opprobre déshonore.

On fait quel sut ce tombeau; M. de Voltaire l'explique aussi en vers dans la présace de Zaïre:

Et que l'aimable le Couvreur, A qui j'i fermé la paupiere, N'a pas eu même la faveur De deux cierges & d'une bière, Et que monsseur de Laubinière Porta la nuit par charité Ce corps autrefois si vanté, Dans un vieux fiacre empaqueté Vers le bord de notre rivière. Voyez - vous pas à ce récit L'amour irrité qui gémit, Qui s'envole en brifant ses armes . Et Melpomène toute en larmes, Qui in'abandonne & se bannit Des lieux ingrats qu'elle embellit Si long-temps de ses nobles charmes?

Dans la comparaison de ces deux morceaux, on reconnoît l'ouvrage du temps; dans le premier, c'étoit l'amant qui parloit, la plaie étoit saignante; dans le second, c'est le poète, il se permet des fissions & même une sorte de badinage; il se souvenoit de sa douleur, il ne la sentoit plus. Adrienne le Couvreur étoit morte le 20 mars 1730. Zaire ne sur jouée qu'en 1732.

Mademoiselle le Couvreur avoit aussi été la maîtresse du maréchal de Saxe; elle avoit vendu ou mis en gage des diamans pour lui procurer de l'argent, lorsque les états de Curlande & de Semigalle l'avoient élu leur duc.

COWLEY (ABRAHAM) (Hist. list. mod.), poëte anglois célébre, constamment attaché à Charles premier dans ses malheurs; il servit en France la reine sa semme, & s'attacha de même à Charles II leur fils. Celui-ci, qui ne s'attachoit à personne, dit à la mort de Cowley: je viens de perdre l'homme du royaume qui m'étoit le pius attaché. M. Hume représente Cowley comme un poste médiocre. Il mourut à quarante-neus ans. Il étoit né à Londres en 1618. Il mourut en 1667.

COWPER (GUILLAUME) (Hist. litt. mod.), fameux chirurgien anglois, auteur d'un Traité des muscles fort csimé, qu'il publia en 1694, & d'un supplément à l'anatomie de Bidloo.

COYER (l'abbé) (Hist. litt. mod.), écrivain estimable & par son caractère & par ses talens; c'est un des auteurs contemporains que M. de Voltaire a le plus constamment bien traité dans ses écrits & dans fes lettres; il l'appelloit toujours philosophe, & dans son intention ce n'étoit pas un médiocre éloge; M. l'abbé Coyer l'étoit en effet; il badinoit plus philosophiquement que légérement, quoiqu'il voulût toujours être lèger, mais la nature l'avoit fait lourd & dans son style & dans son ton. Cependant la découverte de la pierre philosophale, l'année merveilleuse, &c. opuscutes reunis sous le titre de bagatelles morales, l'avoient d'abord annonce comme le Swift françois; sa noblesse commerçante eut du succès, & fut suivie d'une loi qui, pour encourager le commerce, promettoit la noblesse aux commerçans distingués. Son perit roman de Chinki fut attribué un moment à M. de Voltaire; son ouvragele plus sérieux, & qui ne l'est peut-être pas encore assez, est l'histoire de Sobieski. On a encore de lui un voyage d'Italie & de Hollande, & de nouvelles observations sur l'Angleterre. Il desira beaucoup l'academie, il sit tout pour l'obtenir, & moins heureux que l'abbé Trublet, il mourut sans avoir en cette satisfaction; on ne peut pas accuser l'académie d'injustice à cet égard, & on n'auroit pas eu non plus de reproches à lui saire si elle cut consenti de remplir des vœux se ardens & si constans. L'abbé Coyer, ne en Franche-Comté, mourut à Paris en 1782. Il avoit été quelque temps jeiuite.

CRAIG (NICOLAS) (Hist. litt. mod.). Craigius, savant danois, né à Ripen, employé par le roi de Danemarck en plusieurs négociations importantes. Il fit une chose peu sense, il se maia & se mit à voyager beaucoup & long-temps sars sa semme, qui de son côté sit deux ensans sars lui,

& les lui présenta à son retour. Il sit casser son mariage & se remaria; on ne sait rien de ce second mariage, & tout ce qu'il importe de savoir en tout sur ce savant, c'est qu'on a de lui un ouvrage latin très-estimé sur la république de Lacédémone, & des annales de Dannemarck, depuis la mort de Frédéric I en 1534 jusqu'en 1550. Craig mourut en 1602.

Deux autres Craig, tous deux ecossois, Thomas & Jean, l'un jurisconsulte, l'autre mathématicien; l'un mort en 1608, l'autre vivant à la fin du même siècle, se sont sait quelque nom; le premier, par un Traité des siefs d'Angleterre & d'Ecosse, & par un traité du droit de succéder au royaume d'Angleterre; le second, par un petit ouvrage intitulé, Theologia Christiana principia mathematica, contenant sur la durée de la probabilité des calculs contraires à tout principe de mathématiques, de théologie, de christianisme. Une probabilité est plus ou moins grande; il prétendoit, lui, qu'elle étoit plus ou moins longue, & que la probabilité de la vérité de la religion chrétienne (car elle ne lui paroît que probable) pouvoit durer encore 1454 ans, à partir du temps où il écrivoit, mais le second avenement du Christ préviendra cette prescription, comme le premier avénement a prévenu celle de la probabilité de la religion judaïque. L'abbé Houtteville a pris la peine de réfuter sérieusement ces rêveries.

CRAMER (JEAN FRÉDÉRIC) (Hist. litt. mod.), résident du roi de Prusse à Amsterdam, mort à la Haye en 1715, est auteur d'un livre intitulé: Vindicia nominis Germanici contra quos dam obtrestatores gallos. Ces obtrestateurs strançois sont le P. Bouhours, qui s'étoit permis cette jolie plaisanteile: un Allemand peut-il être bel esprit? Cramer à aussi traduit en latin, l'introduction à l'histoire par Pussendors.

Gabriel Cramer, génevois, est beaucoup plus cèlèbre encore; digne disciple de Jean Bernoulli; c'est à lui qu'on doit une excellente édition des œuvres de Jacques & Jean Bernoulli; il est l'auteur d'une introduction à la théorie des lignes courbes, ouvrage estimé. Il étoit prosesseur de mathématiques à 19 ans; les académies de Londres, de Bérlin, de Montpellier, de Lyon, de Bologne, l'avoient adopté; il mourut à quarante-huit ans en 1752, à Bagnols en Languedoc, où il étoit allé dans l'espérance de rétablir une santé ruinée par le travail. Sa samille n'a cessé de soutenir son nom avec éclat à Genève.

CRAMMER ou CRANMER (THOMAS) (Hist. & Angles.), archevêque de Cantorbery, est un de ces hommes sur lesquels l'histoire n'offre guères que des jugemens dictés par l'esprit de parti. Jugeons-le par ses principales actions.

Crammer n'étoit encore connu que dans l'uni-

versité de Cambridge, lorsque l'affaire du divorce de Henri VIII lui sournit une occasion de s'élever. Ce sut lui qui proposa de consulter les universités de l'Europe. Le roi voulut connoître l'auteur de ce conseil, il trouva chez lui le savoir & les lumières unis à la candeur & à la modestie, il aima Crammer, il se l'attacha.

Ce que Henri & Crammer avoient prévu, arriva; ils eurent des consultations savorables, à sout prix.

Crammer devenu courtisan, écrivit en faveur du divorce, & par conséquent il n'auroit jamais dit être juge dans cette cause. Voilà ce que les protestans n'ont pas affez remarqué.

Henri VIII nomma Crammer à l'archevêché de Cantorbery, Crammer parut vouloir refuser; lesprotestans vantent ce resus, les catholiques n'y croient pas, ou le regardent comme un trait d'hypocrisse de la part de Crammer.

Lorsque Crammer sut nommé, la rupture avec le saint siège étoit déja sort avancée; mais il salloit encore, pour prendre possession de la primatie, prêter serment au pape. Henri VIII & Crammer imaginèrent ensemble l'expédient mulhonnête de protester contre ce serment avant de le saire. Cette conduite déroge un peu à la candeur de Crammer.

Il cassa le mariage de Catherine d'Arragon; confirma celui d'Anne de Boulen, concourut à établir de plus en plus la suprématie du roi, qui entrainoit un accroissement de jurisdiction pour la primatie; mais on ne peut pas dire que Crammer n'eût d'autre religion que celle du prince, il étoit protestant au sond du cœur, il s'en cachoit même soiblement, & on sait que Henri VIII, au milieu du schisme, conservoit du zèle pour la soi catholique, ou du moins contre les protestans.

Crammer sut le seul qui osa rester sidèle à la malheureuse Anne de Boulen dans sa disgrace; il écrivit pour elle à Henri VIII, & sut éloigné pour quelque temps de la présence du monarque. Il lui écrivit aussi très-sortement en saveur de Thomas Cromwel, décapité comme protessant; mais en ce'a il étoit moins hardi, Cromwel étant plutôt une victime sacrissée aux catholiques qu'un ennemi poursuivi par l'implacable Henri.

Il s'opposa aux six fameux articles connus sous le nom de statut de sang, parce qu'ils prononçoient la peine de mort contre les protestans. Le troissème article désendoit le mariage aux piêtres, & Crammer étoit marié. Aussi-tôt que le bill sut passé, il renvoya sa semme en Allemagne, où elle étoit née: elle étoit nièce du sameux Osiandre.

Henri VIII ne pardonna qu'à Crammer de s'être opposé au statut de sang; les autres évêques opposans furent emprisonnés.

Il s'éleva même de violens orages contre Cram-

mer: cette opposition, criminelle aux veux de Henri, le mariage de Crammer, sa protection toujours accordée aux protestans, son attention à réprimer les violences des catholiques, les infinuations de ceux-ci le rendirent suspect; mais le roi, qui l'aimoit, voulut s'expliquer avec lui, & fut désarmé par sa candeur. Crammer lui dit les raisons de son opposition, elles satisfirent le roi sans le changer, Crammer les avoit même écrites, oubliant dans sa simplicité que la loi venoit de désendre d'écrire sur ces matières, & que la contravention à cette loi étoit érigée en crime capital; le papier avoit été égaré, heureusement il ne tomba point dans des mains ennemies. A la fin de l'entretien, le roi dit à Crammer: " Quant à moi, me voilà content: » mais vous êtes mandé au conseil, qu'allez-vous » faire? — j'y comparoitrai. — Et que direz-vous » pour votre désense? - ce que je viens de dire à » votre majesté ». Le roi que cette naïveté amufoit & interessoit, lui dit : a Pauvre homme, eh! » ne voyez-vous pas que vous y serez à la merci » de vos ennemis»? Crammer, disent les protestans, ignoroit qu'on eût des ennemis. Le roi lui fournit un moyen de défense plus efficace.

Cependant on avoit vu Crammer confondu parmi la foule dans l'anti-chambre du roi, on savoit qu'il devoit comparoître devant le conseil, on le crut perdu, les courtifans le traitoient déja en ministre disgracie. Le conseil, composé de courtisans, voulut l'envoyer à la tour, Crammer en appella au roi, on n'eut point d'égard à l'appel, & il alloit être conduit à la tour, lorsqu'il montra l'anneau du roi, gage de sa clémence. Le conseil resta confondu. Telle étoit la défense que Henri avoit sournie à Crammer; il manda le conseil & Crammer à-la-sois, il reçut très-mal les excuses du duc de Nortfolck qui, pour justifier le conseil, s'avisa de dire qu'on n'avoit voulu que faire triompher avec plus d'éclat l'innocence de Crammer, en discutant sa conduite; le roi ordonna aux membres du conseil d'embrasser Crammer, & de vivre désormais avec lui comme avec leur ami, mais sur-tout comme avec le sien.

Henri, grand amateur de l'argumentation, prit plaisir un jour à saire disputer en sa présence, Bonner, évêque de Londres, catholique, & Crammer, primat protessant, & malgré son zèle contre les protessans, quand il les eut entendus, il dit à Bonner: vous n'êtes qu'un écolier, voilà votre maûre.

Un jour le primat désendoit, à son ordinaire, un homme dont le roi paroissoit mécontent: a & n cet homme-là, dit le roi, le comptez-vous aussi parmi vos amis n? Assurément, répondit Crammer. a Eh bien! réprit le roi, assurez - le bien que n vous savez par moi-même qu'il en use en tonte cocasion à votre égard comme un sourbe & un n trairre. — Permettez, sire, que des paroles si n dures ne sortent point de la bouche d'un évêgues. Je le veux, & je vous l'ordonne, répli-

qua Henri, tyran dans les bagatelles comme dans les affaires importantes. Crammer en fut quitte pour éviter toujours la rencontre de cet homme.

Mais une action de Crammer à laquelle on doit la plus haute estime, c'est le resus qu'il sit de se prèter au ressentiment du roi contre le duc de Nortsfolck, l'ennemi de la religion de Crammer, son ennemi personnel, & qui n'avoit sait passer le statut de sang que pour le perdre, mais auquel on ne pouvoit reprocher que cet esprit de persécution, presque inséparable alors du zèle religieux. Crammer se cacha dans une retraite pour n'être pas son juge, & il n'en sortit que pour exhorter Henri VIII à la mort.

S'il se livra tout entier sous Edouard VI, à son penchant pour la religion réformée, il nous semble qu'il seroit injuste de l'accuser de variation à cet égard, puisque sous Henri VIII-il avoit assez suivi ce penchant pour hasarder sa saveur; mais il est juste de lui reprocher la part qu'il eut à la persécution allumée sous ce règne contre les catholiques, & qui servit, jusqu'à un certain point, d'exemple & d'excuse à la persécution beaucoup plus sorte que les protestans souffrirent sous Marie; il est juste de détester le zèle cruel avec lequel il força Edouard à signer l'arrêt de mort de deux anabaptistes. Cependant l'exacte justice demande encore qu'on observe qu'aucun catholique ne souffrit la mort sous Edouard pour la religion; que si Gardiner, évêque de Winchester, sut condamné à la mort, il ne fut pas exécuté. Quant aux anabaptisses, toutes les sectes de la réforme avoient toujours été intolérantes à leur égard. Toutes avoient tort; mais enfin cette erreur commune semble fournir du moins une légère excuse à la conduite de Crammer.

Marie ne vit jamais en lui que l'oppresseur de la reine sa mère; on prétend qu'elle auroit pu y voir un homme à qui elle avoit personnellement l'obligation d'avoir éprouvé moins de rigueurs de la part de son père, & d'avoir été rappellée par lui à la succession. Mais il saut convenir que, sur ce dernier article, Crammer avoit voulu depuis renverser son propre ouvrage, puisqu'il s'étoit déclaré en faveur de Jeanne Gray par zèle pour la religion réformée. Il étoit même deja condamné à mort pour cette complicité; mais Marie se piquoit de lui faire grace sur l'objet politique, & de le faire punir pour le crime d'hérésie. Sa vengeance y gagnoit quelque chose, Crammer n'eût été que décapité à titre de rebelle, il devoit être brûlé comme hérétique; Marie l'ayant donc fait condamner au feu, Bonner & Thirleby, evêque de Norwick, surent envoyés pour le dégrader; on le revêtit par dérission des étosses les plus grossières, taillées en forme d'ornemens pontificaux, & on l'en dépouilla fuivant les ufages de l'églife romaine; pendant cette cérémonie, Bonner ne cessa d'outrager Crammer, Thirleby ne cessa de pleurer. On

qui, par leurs infinuations, leurs promesses, leurs menaces autam que par leurs argumens, lui arracherent une abjuration. Les protestans, pour excuser cette variation de leur héros, se plaisent à charger le tableau des intrigues employées par les catholiques pour le séduire : ces intrigues se réduisirent vraisemblement à lui faire espèrer sa grace, & aussi-tôt qu'il eût abjuré, Marie signa l'ordre pour sa mort. Si Crammer en cette occasion sut un homme ordinaire, Marie fut semblable à elle même. Les catholiques. pour triompher de la défaite de leur ennemi, le menèrent dans une église, où, après avoir publié sa conversion, & en avoir rendu graces à Dieu, ils prêchèrent Crammer & le félicitérent, lui montrèrent le ciel, lui promirent des messes; Crammer leur répondit par un torrent de larmes, & fur-tout par un désaveu solemnel de son abjuration, il marcha au supplice, plongea lui-même dans le seu la main qui avoit signé, disoit-il, ce monument de soiblesse & de honte ; elle a péché s'écrioit-il, qu'elle périsse. Les Protestans peignent le supolice de Crammer des mêmes couleurs, dont l'histoire ecclésiastique peint le martyre des premiers chrétiens; cette sérenité dans les souffrances, cette joie d'expier un moment de foiblesse par des tourmens affreux, cette douce confiance d'être réuni à l'auteur de son être, cette pieuse indulgence à l'égard des bourreaux.

Crammer sut brûle à Oxford le 21 mars 1556.

CRANTOR (Philosophe Grec), commentateur & désenseur de la doctrine de Platon, vivoir plus de trois siècles avant J. C. Il ne nous reste rie n de lui. Voyez CHRYSIPPE.

CRANTZ. Voyez KRANTZ.

CRAON (PIERRE DE) (Hist. de Fr.). Voy. à l'art. ANJOU, 1re. partie du 1 r. vol. de l'histoire, page 320, comment il causa la perte de Louis Ier. duc d'Anjou, chef de la seconde maison d'Anjou; voy. ci-dessus à l'article CLISSON, comment il assafsina ce connétable & qu'elles surent les suites de cet attentat.

Errant & fugitif depuis son crime, exécrable aux François qui l'avoient proscrit, abandonné par le duc de Bretagne, qu'il avoit cru servir, méprisé du duc de Bourgogne, qui le protégéoit en haine du duc d'Orléans, les Anglois seuls s'abaissèrent jusqu'à le désendre, parce qu'il leur rendit hommage du peu de terres qui lui restoient. Dans un temps de paix ou de trève entre les deux nations, ils obtineent pour lui la permission de revenir à Paris.

Jusques-là on n'avoit point donné de consesseurs aux criminels qu'on menoit à la mort, & dans ces siècles dévots ce n'étoit pas une des moins dures circonstances du supplice. Un fentiment de

livra ensuite Crammer aux théologiens catholiques, qui, par leurs infinuations, leurs promesses, leurs menaces autam que par leurs argumens, lui arrachezent une abjuration. Les protestans, pour excuser le tableau des intrigues employées par les catholiques pour le s'eduire; ces intrigues se réduisirent vraisemblement à lui faire espèrer sa grace, & aussi-tôt qu'il seût abjuré, Marie signa l'ordre pour sa mort. Si Crammer en cette occasion sut un homme ordinaire,

CRAPONE (ADAM DE) (Hist. de Fr.), né à Salon, gentil-homme provencal, habile ingénieur. Un canal tiré de la Durance au rhône à Arles en 1558, porte encore le nom de Crapone son auteur: On dit qu'il avoit sur les canaux plusieurs des grandes vues dont quelques - unes ont été depuis exécutées.

CRASOCKI (JEAN) (Hift. mod.). L'histoire de ce gentil-homme Polonois peut groffir la liste des grands effets produits par de petites causes. C'étoit un nain d'une taille irréprochable, d'une délicatesse de traits sort agréable, & d'un esprit très-amusant; il voyagea, il vint en France, plut beaucoup à la cour de Charles IX, & de Catherine de Médicis, où il reçut l'accueil le. plus favorable, & d'où il revint comblé de bienfaits; à son retour en Pologne, sa reconnoissance éclata par les plus grands éloges de la reine mère. & des princes ses fils; il exaltoit sur-tout les talens militaires du duc d'Anjou Henri & ses deux batail. les gagnées à dix-huit ans, il le représentoit comme un heros précoce, qui remplissoit l'Europe du bruit de ses exploits; enfin il disposa tellement, sans y songer peut-être, les esprits de la noblesse Polonoise, qu'à la mort du dernier Jagellon, ils se tournerent naturellement vers lui & lui offrirent la couronne; Crasocki en porta la nouvelle en France. & auroit sans doute eu en Pologne toute la faveur du roi qu'il avoit si bien servi, si le retour de Henri en France n'eût été accéléré par la mort de Charles IX.

CRASSUS. (Hist. rom.) Crassus est un surnom qui répond à celui de le gros ou le gras, que nous avons donné à quelques-uns de nos rois & qui est devenu aussi parmi nous le nom propre de plusieurs familles. Le nom de Crassus à été pris & conservé long-temps par plusieurs familles romaines, Canidius, lieutenant d'Antoine & qu'Auguste vainqueur sit mourir, portoit ce surnom de Crassus; mais une branche de la famille de Liciniens, s'est rendue ce nom tellement propre, qu'on ne la désigne que sous ce nom de Crassus & qu'on ne désigne qu'elle par ce nom.

De cette maison & de cette branche étoit Publius Licinius Crassus, nomme grand pontise l'an de Rome 540 avant d'avoir éxercé aucune magistrature curule, chose rare alors, puis consul avec Scipion, l'an 547. Naissance, richesses, force de corps, beauté, italens, éloquence, lumières, Tite-Live lui accorde tout.

20. Un autre Publius Licinius Crassas, pareillement conful & grand pontise & le premier grand pontise auguel on ait donné un commandement hors d'Italie, l'an de Rome 140. Il alla faire la guerre en Ale l'an 263, contre Aristonicus, bâtard d'Eumènes, soi de Pergame. On raconte de lui un trait de Sévérité qui est bien dans les mocurs romaines. Il avoir chargé un ingénieur de lui envoyer le plus grand de deux mâts qu'il avoit vus & qu'il lui désigna, il lui désigna en même-temps l'usage auquel il le desrinoit, il en vouloit faire un belier. L'ingénieur envoya le plus petit, l'ayant jugé plus propre au dessein du consul, Licinius, sans vouloir entendre ses raisons, le fit baure de verges, disant qu'il lui demandoit de l'obéissance, & non pas des conseils. Etoit ce justice ou orgueil? Ce seroit une grande question de savoir si la discipline, poussée à cet excès, seroit plus utile que nuisible. Licinius étoit, dit Juftin . intentior attalicæ prædæ quam bello ; il fut battu & pris, & voulant eviter la honte d'être livré au vainqueur, il irrita un Thrace qui le gardoit, en lui enfonçant dans l'œil une baguette qu'il avoit à la main; le Thrace le tua.

3°. Un autre Publius Licinius Crassus, consul, qui sur battu par Persée l'an 581 de Rome, & qui sui resusa sièrement la paix.

4º. Lucius Licinius Crassus, l'orateur, si vanté par Cicéron, se fit connoître avantageusement à vingt-un ans par l'accusation éclatante qu'il intenta contre Carbon, & dans laquelle il réuffit. Sa timidité pensa d'abord étouffer ses talens & sauver l'accusé; il se troubla, l'éloquence l'abandonna. & il eût succombé avec honte, si Quintus Maximus, président du tribunal, qui, à travers son trouble, apperçut tout ce qu'il pouvoit devenir un jour, ne fut venu à son secours, en remettant l'audience. Il lui resta de cette timidité une modestie intéresfante qui disposoit savorablement pour lui l'auditoire, mais jamais il ne se présenta pour parler en public, sans palir & trembler. Sa conduite dans cette accusation de Carbon, lui sit encore plus d'honneur que son succès. Un esclave de Carbon vint apporter à Crassus des papiers de son maître qui pouvoient servir à sa conviction; Crassus, indigné de cette trahison, renvoya l'esclave chargé de chaînes à son maître, avec le porte-feuille tout fermé, & qu'il ne voulut jamais ouvrir. Il fut consul l'an six cent cinquante - sept de Rome; il eut la foiblesse de demander les honneurs du triomphe sans les avoir mérités, & le désagrément de ne pouvoir les obtenir. Gouverneur de la Gaule Cisalpine, il fit venir dans son gouvernement, pour épier sa conduite, le fils de ce Carbon, qu'il avoit fait condamner; il lui assigna lui même une place à côté de lui sur son tribunal, & ne voulut prononcer sur aucune affaire qu'en sa présence & sous ses

yeux. Censeur, l'an 660 de Rome, il rendit avec son collègue Cn. Domitius Ænobarbus, contre l'établissement des écoles latines, une ordonnance bien peu resséchie, & dont il rapporte dans Cicéron des raisons bien soibles. On lui a reproché un luxe qu'on remarquoit encore alors. Il sinit par une harangue pleine, selon Cicéron, d'éloquence & de courage contre le consul Philippe qui insultoit le senat. Illa tanquam cycnea fuit divini hominis vox & oratio. Il mourut peu de jours après, l'an de Rome 661.

5°. P. Crassus & son fils ainé moururent victimes des sureurs de Marius. Le père ayant vu immoler son fils, se perça lui même de son épée.

6°. Le second sils échappa; il sut non pas le plus grand peut - être, mais le plus sameux de tous les Crassus, & c'est le seul que ce seul nom de Crassus indique sans autre désignation. Il est célèbre premièrement par sa richesse énorme & malacquise:

Un Craffus étonné de sa propre richesse.

dit Catilina dans Rome sauvée. Cette richesse étoit telle, qu'il donna sans s'incommoder, un sestin bublic au peuple romain, & qu'il sit distribuer à chaque citoyen autant de bled que chacun pouvoir en consommer en trois mois; il ne regardoit comme riches que ceux qui l'étoient assez pour pouvoir entretenir une armée de cent mille hommes. Nous avons dit que cette richesse étoit mal acquise, elle provenoit en esset d'un commerce d'esclaves & de la consiscation des proscrits, deux sources, l'une impure, l'autre odieuse.

Secondement, par son triumvirat avec César & Pompée, où il ne joua pas un rôle beaucoup plus avantageux pour la puissance & pour la gloire, que Lépidus dans le second triumvirat, où il avoit pour associés Auguste & Antoine.

Troisiémement, par la guerre contre Spartacus & les esclaves, où il sut toujours vainqueur dans les combats qu'il livra en personne, quoique ses lieutenans aient été vaincus quelquesois; il termina heureusement cette guerre par une bataille où Spartacus sut détait & tué; on ne lui décerna que l'ovation, parce que les vaincus n'étoient que des esclaves, mais ces esclaves avoient combattu en hommes libres, & Crassus avoit mérité le triomphe; aussi mêla-t-on cette ovation de quelques circonstances propres au triomphe (an de Rome 681).

Quatricmement, enfin Crassus est sur-tout célèbre par la guerre malheureuse qu'il sit aux Parthes, & dans laquelle il périt par trahison, l'an de Rome 699. (Voyez l'article Ateius; voyez aussi l'article Surena, & l'article Andromaque.) Il étoit âgé lorsqu'il partit pour cette guerre; en passant par la Galatie il vit le roi Déjotarus, qui, dans une extrême vieillesse, s'amusoit à bâtir: roi des Galates, lui dit-il, vous commencez à bâtir lorsqu'il vous resse à peine une heure de jour; mais vousmême, lui répondit Déjotarus, vous ne vous êtes pas levé de trop bon matin pour porter la guerre chez les Parthes; il ne l'y portoit encore que trop tôt.

La destinée de Crassus dans les commencemens de sa vie, a de la ressemblance avec celle qu'épronva depuis le fameux maréchal de la Force. echappé presque miraculeusement dans son enfance au massacre de la saint Barthélemi, où avoient péri fon père & son frère. Crassus avoit échappé de même aux cruautés de Marius qui lui avoient enlevé son père & son frère; il s'étoit ensuite sauvé en Espagne, où son père avoit autresois commandé. Le nom de Marius, plus redouté encore dans ce pays qu'en aucun autre, l'obligea de se cacher huit mois dans une caverne; elle étoit fituée dans les domaines d'un ami de son père, nommé Vibius; il risqua de se faire connoître à lui, il envoya un esclave lui révéler le lieu de sa retraite, & lui demander des vivres. Vibius, pour ne point l'exposer, s'abstint de l'aller trouver, mais il chargea un esclave de porter tous les jours secrettement des vivres dans un endroit qu'il lui indiqua, & de se retirer aussi-tôt sans regarder ce qui arriveroit. S'il étoit exact à observer ces ordres, la liberté en seroit le prix. Une prompte mort devoit être la peine de la curiosité, de l'indiscrétion ou de l'infidélité. L'esclave sut fidèle; Crassus le voyoit de sa caverne apporter ces vivres, il attendoit pour fortir & venir les prendre, que l'esclave se sût retiré. Il ne quitta cette retraite que lorsque des conjonctures plus savorables le lui permirent. Sa vie sur un mêlange de malheurs & de prospérités, & son caractère un mêlange de grandes qualités & de foiblesses honteuses.

Il eut deux fils, Publius Crassus qui périt avant lui dans la guerre contre les Parthes, & Marcus Crassus qui fit la guerre avec succès aux peuples voisins du Danube, & tua de sa main un roi des Bastarnes; tous deux avoien: servi sous César, le premier dans la guerre des Gaules, le fecond dans la guerre civile.

CRATERE (Hist. Grecq.), un des favoris & des principaux capitaines d'Alexandre. En quel sens faut-il entendre ce que disoit ce prince: Ephestion ainse en moi Alexandre, Cratère aime le Roi? Ce mot, dans un sens assez naturel, pourroit consondre Cratère dans la foule des courtisans qui n'aiment que le Roi, cest-à-dire le maitre qui peut les enrichir & les élever, & qui se soucient sort peu de sa personne. Alexandre estimoit trop Cratere pour penser ainsi. Il entendoit qu'Ephestion l'aimoit plus d'égal à égal, & Cratère plus de l'inférieur au supérieur, du sujet au Roi; qu'Ephestion étoit plus attaché à sa personne, Cratère plus jaloux de sa grandeur, plus zèlé pour sa gloire; qu'Ephestion desiroit avant tout, que son ami sût heuseux, Cratère, qu'Alexandre sut grand; c'étoit là en efmaieffueux comme sa taille & son air. Aprés la mort d'Alexandre, il sut tué dans un combat con-

Un Athénien nomme Cratère, avoit recueilliles décrets de ses concitoyens, mais ce recueil n'est pas venu jusqu'à nous.

CRATES (High. Greeq.), philosophe cynique, difciple de Diogene. Cette secte prête tà la sinsularité. & les caractères finguliers la choisilioient par préserence. Il femble d'abord qu'elle demandoit un grand courage, il en faut te ujours pour renoncer aux commodités de la vie & embrasser volontairement la pauvieté; cependant ce ne sont pas les privations qui rendent la pauvreté si difficile à supporter, c'est l'humiliation qu'elle entraine. Juvenal l'a bien vu;

> Nil habet infelix paupertas durius in fe Ouam qu'd ridiculos honines ficit.

Il cst dur de devenir un objet de ridicule & de mepris, sans l'avoir mérité par aucune saute. C'est donc dans le monde, au milieu de l'opulence qu'il étale & qu'il prescrit, ou dont il prescrit du moins l'apparence jusqu'à un certain point; c'est-là, qu'il est affreux, d'erre confronte avec toute sa misere'. c'est là qu'il faut du courage pour supporter la pauvrete, toujours méprifée, tonjours insultée, même sans intention; mais quand cette honte, qu'elle inspire naturellement, se change en faste & en vanité.

Quand ers haillons, dépouilles délabrées. De l'indigence exécrables livrées,

deviennent une affiche & une enseigne, qui attire les regards des Rois & les respects du peuple, ce n'est plus la pauvreté, c'est une dispense heureuse d'être riche, une dispense commede d'être comme les autres, c'est une exception fatteuse, une distinction honorable, un titre de gloire. Diogène pouvoit ne demander autre chose à Alexandre que de n'eure pas trouble dans la jouissance du soleil. toute autre jouissance eût diminué sa considération. il pouvoit souler aux pieds le saste de Platon par un faste plus grand. Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau, disoit à un philosophe cynique, un philosophe plus modeste. Quiconque exagere veut être remarqué. Ne nous etonnons donc pas que Crates, pour se livrer tout entier à la philosophie cynique & n'être pas distrait par des soins économiques, ait commencé par vendre ses biens & en distribuer le prix à ses concitoyens, ou qu'il ait déposé ce prix chez un banquier, avec ordre de le remettre à ses enfans, s'ils étoient insenses, c'est-à-dire s'ils négligoient l'étude & la pratique de la philosophie, ou au public, s'ils étoient philosophes, parce qu'alors ils n'auroient besoin de rien. Observons seulement, en passant, que cette disposifet le caractère de Cratère, toujours élevé, toujours ! tion prouve encore ce qui est connu d'ailleurs,

scavoir : que la philosophie étoit une prosession publique, & non une simple disposition de l'ame; sans cela, comment le banquier eût-il pu juger si les enfans étoient philosophes, ou non? Ne nous étonnons point, par la même raison, si Crates, dans une espèce de tarif de la fortune nécéssaire à différentes professions, ne mettoit que trois oboles pour le philosophe. On lui demandoit à quoi servoit la philosophie? Elle apprend, disoit-il, à se contenter de légumes & à vivre sans soins & sans inquiétude. C'est le si pranderet olus patienter de son maître. Horace n'a pas eu de peine à faire voir combien cette vie indépendante & contemplative est au-dessous d'une vie active, utile au monde, qui procure & éxige des jouissances, & où l'on fait son bonheur, en faisant celui des autres.

Scurror ego ipse mihi, populo tu, redius hoc & Splendidius multo est; cquus ut me portet, alat rex, Officium sacio, tu poscis vilia rerum Danse minor, quamvis sers te nullius egentem.... Sedit, qui timuit ne non succederet; esto. Quid? qui persecit, secit-ne viriliter?

Cratès, dit-on, poussoit la recherche de la négligence & l'affectation de la pauvreté, jusqu'à un excès révoltant, les pièces de son mantéau éroient des peaux de mouton qu'il appliquoit par dessus sans aucune préparation. Avec cet extérieur dégoûtant, un visage difforme, un corps mal fait, il inspira une grande passion à Hipparchie, sœur d'un philosophe, & qui l'étoit apparemment beaucoun elle même. Soit insensibilité, soit générosité, Crates fit ce qu'il put pour la détacher de lui; il se présenta en vrai cynique tout nud devant elle, & für de n'ètre pas vu ainsi à son avantage, voilà, lui dit-il en toute humilité, l'époux que vous demandez; puis jettant à terre son bâton & sa besace, voici ajoutat-il, tout son bien. Et l'époux & le bien convinrent à Hipparchie. Cratès, si l'on en croit Diogène Laërce, Sextus Empyricus & Apulée, la mir encore à une dernière épreuve; il voulut, que, puisqu'elle ne rougissoit pas du mari, elle ne rougit pas non plus du mariage, & qu'en dignes cyniques, ils se mariassent publiquement en plein portique; elle y consentit encore. Crates eut d'Hipparchie deux filles, qu'il maria aussi en cynique à deux de ses disciples, & comme il ne vouloit pas les tromper, il les leur confia, & leur permit de les éprouver pendant trente jours; elles sortirent de l'épreuve avec honneur. Malgré ce mépris des mœurs & des bienséances, Cratès étoit, dit-on, un homme vertueux. Un citoyen, nommé Nicodrome, s'étant emporté jusqu'à le maltraiter, au point que les marques de sa violence resterent imprimées sur le visage du philosophe, Crates se contenta de mettre au dessous un écriteau avec ces mots : Cest l'ouvrage de Nicodrome. Leçon ou vengeance un peu éloignée de nos mœurs, mais au fond, équitable autant que modérée.

Alexandre fit à Cratès le même honneur qu'à Diogène son maître, il alla le voir. Il avoit respecté la maison de Pindare dans la destruction de Thèbes, il offrit à Cratès de rétablir cette ville, parce qu'elle étoit aussi sa parrie. Un autre conquérant la détruiroit, répondit Cratès. Il vivoit plus de trois siècles avant J. C. Zénon sur son disciple.

Il y a un antre Cratès, philosophe académicien, ami, disciple & successeur de Polémon, dans son école, vers l'an 272 avant J. C.

CRATINUS (Hist. litt. anc.), un des poëtes de ce qu'on appelloit chez les Grecs, l'ancienne co-médie.

Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poëta, Atque alii, quorum comadia prisca virorum est.

Il mourut à quatre-vingt-dix-sept ans, près de quatre siècles & demi avant J. C.

CRATIPPUS (Hist. anc.), maître de philosophie à Athènes, qui eut pour disciples Brutus & Marcus Tullius, fils de Cicéron. Quanquam te, Marce fili, annum jam audientem Cratippum, idque Athenis, abundare oportet praceptis institutisque philosophia, propter summam & dottoris auttoritatem & urbis, &c. C'est, comme on sait, le commencement des offices de Cicéron. Pompée, après la bataille de Pharsale, alla voir Cratippus, & mécontent des dieux qui avoient servi César, tandis que Caton suivoit Pompée, il sit contre la providence l'objection ordinaire, tirée des malheurs de la vertu. Le philosophe, dit un auteur, consola le guerrier, & justifia la divinité.

CRÉBILLON (PROSPER JOLYOT DE) (Hift. litt. mod.) ,auteur d'Atrée & Thyeste , d'Elettre , de Rhadamiste & Zénobie; ce mot suffit à sa gloire, & contient seul toute son histoire: s'il n'est pas le premier des poëtes tragiques François, si celui qui sut être à-la-fois Corneille, Racine, Crébillon & luimême, est nécessairement bien supérieur à celui qui ne sut que Crébillon, il est du moins le plus tragique de nos poëtes, & s'il avoit eu le talent d'ecrire comme son heureux rival, comme son illustre vainqueur, il seroit à Corneille & à Racine ce qu'Eschyle est à Sophocle & à Euripide; aussi l'a-t-on appelle l'Eschyle François. D'après le caractère de son esprit dans l'ensance, & celui de son talent dans l'âge mûr, le caractère de son ame a plus d'une sois été calomnié. La note que ses maîtres avoient faite sur lui au collège des jésuites de Dijon, sa patrie, étoit : puer ingeniosus, sed insignis nebulo. Enfant plein d'esprit, mais insigne vaurien; ce qui, selon l'interprétation de M. d'Alembert, signifioit seulement qu'il étoit un peu indocile aux petites règles de l'école, & qu'il n'étoit peut-être pas aveugle sur les désauts de ses maîtres. Dans

Dans les infames couplets attribués à Rousseau? & où il est toujours parlé de grève & de tombereau, on en parle à Crébillon, ainsi qu'aux plus honnètes gens. & on donne une grande liste de vices qu'on lui attribue & qu'il n'eut jamais, c'est le style de l'auteur de ces couplets, quel qu'il soit, -& tout cela ne signifie absolument rien. Mais Crébillon nous apprend lui-même que le public prit mauvaise opinion de l'auteur d'Atrée; , « On me n charge, dit il, de toutes les iniquités d'Atrée, » & i'on me regarde encore dans quelques en-» droits, comme un homme noir, avec qui il ne » fait pas sûr de vive, comme si tout ce que l'es-» prit imagine devoit avoir sa source dans le cœur». Un procureur, chez qui Crébillon, se destinant ou étant destiné par ses parens à la profession d'avocat, étoit clerc dans la jeunesse, eut la gloire d'être plus juste & plus pénétrant que le public, & que beaucoup de gens de lettres sur les talens naissans de son élève, il vit que la nature l'appelloit au théatre, & non pas au barreau; quelques chûtes qui préparoient sa gloire, comme la défaite de Consarbruck formoit Crequy, lui firent croire d'abord que le procureur s'étoit trompé, celui-ci tint bon & défendit Crébillon contre lui-même, comme Boileau avoit défendu Athalie contre le public, & qui plus est, contre Racine lui-même. Enfin Crébillon donna la tragédie d'Atrée; le procureur alors attaqué d'une maladie mortelle, se fit porter à la première représentation, elle sut froidement accueillie, mais le procureur ne s'y meprit pas, il embrassa son ami : je meurs content, lui dit-il, je vous ai fait poete, & je laisse un homme à la nation. Ce seroit mal juger un aussi beau trait que d'y remarquer seulement cette petite singularité d'un procureur jugeant mieux de belles-lettres que les juges ordinaires, & que les gens du métier; il faut y voir une amitié ardente, courageuse, encourageante, un amour vif & éclairé des lettres, enfin un caractère trèsdistingué. Le nom de cet homme doit être conservé, il se nommoit Prieur. Au reste, avec du goût & du tact. il étoit aise de reconnoître Crébillon pour poëte, & pour poëte tragique, à la première vue: 'un grand caractère dans la physionomie, une energie marquée dans tous ses traits & dans tous ses mouvemens, un ton plus fort que le ton des autres, annonçoient une ame qui pensoit & qui sentoit prosondément. L'aveu racite de cette énergie perce jusques dans ces vers satyriques de Rous-seau contre Crébilson:

Comment nommer ce froid Energumène, Qui d'Hélicon chassé par Me!pomène, Me désigure en ses vers ostrogous, Comme il a fait rois & princes d'Argos?

On cherche quels sont ces vers ostrogots, dans lesquels Cribillon a défiguré Rousseau, c'est presque une anecdote; Cribillon se permit rarement la satyre, on sait même ce qu'il dit à un jeune homme Histoire, Tome II. Première parte

qui lui en récitoit une: jugez combien ce malheureux genre est facile & méprisable, puisqu'à votre âge vous y réussissez. Voici pourtant son épigramme contre Rousseau qui demandoit alors l'académie & qui la méritoit: c'est une espèce de centurie:

Quand poil de roux faisant la quarantaine a De ses poisons le louvre insectera, En tel mépris cettui corps tombera, Que Pellegrin sera reçu sans peine.

C'est un développement, qui n'est que trop hemereux, du vers de Virgile:

Qui Bavium non odit , amet tua carmina , Mavi !

Mais quelle injustice & dans les vers de Crébillon & dans ceux de Rousseau!

Malgré cette épigramme de Cribillon, malgré une autre satyre qu'il n'a jamais sait imprimer, & où, dit M. d'Alembert, ses détracteurs étoient désignés d'une manière plaisante, par des noms d'animaux qui les caractérisoient avec une vérité assez frappante pour leur déplaire, malgré ces deux seuls badinages satyriques, échappés à sa plume dans une vie de 69 ans, & qui sont assez peu connus, le public confirma, par les plus grands applaudissemens, le témoignage qu'il se rendit à luimême par ce vers dans son discours de réception à l'académie françoise;

Aucun fiet n'a jamais empoisonné ma plume.

On sait qu'il fit son remerciment en vers.

Il n'étoit pas élégant dans ses vers; mais il y étoit souvent energique, & quelquesois éloquent; il semble qu'il ait peint métaphoriquement le caractère agresse & sauvage de son éloquence, & qu'il en eût voulu donner un exemple, dans ces vers que dit Pharasmane:

De quel front osez-vous, soldat de Corbulon, M'apporter dans ma cour les ordres de Néron?.... Ce peuple triomphant n'a point vu mes images A la suite d'un char en butts à ses outrages; La honte que sur lui répandent mes exploits, D'un airain orgueilleux a bien vengé des rois... Mon palais, tout ici n'a qu'un faste sauvage; La nature marâtre en ces affreux climats Ne produit au lieu d'or que du ser, des soldats; Son sein tout hérissé n'ossre aux desirs de l'homme Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome.

Il s'est peint encore dans Pharasmane par la haine qu'il lui a donnée pour le Romains, peuple respectable par des vertus domestiques, admirable par des travaux & des efforts presque furnaturels, mais qui dut être odieux & exécrable à toutes les autres nations, dont il avoit juré la ruine ou l'asservissement, Il ne les appelloit que ces tyrans de Mm

l'univers; il trouvoit que Mithridate dans Racine, ne les haissoit pas assez, ou n'exprimoit pas assez fortement cette haine.

Boileau, dans sa vieillesse, porta sur Rhadamiste un de ces jugemens d'humeur qui n'avoient été que trop fréquens chez lui dans sa jeunesse même, & que l'âge rend plus excutables. Les Boyers & les Pradons, dit-il, étoient des aigles en comparaison de ces gens-ci. Qu'on explique tant qu'on vondra ce jugement par son goût pour les beaux vers, par son intolérance à l'égard des incorrections du style, c'est toujours une criante injustice: comment peuton être insensible à la beauté du rôle de Zénobie. aux remords, à la tendresse, à la jalousie de Rhadamiste, à la fierté de Pharasmane, à tant de traits si heureux, & quelquesois si heureusement exprimés. Le plus grand défaut de cette pièce est dans l'exposition qui se fait à deux sois, & où il reste de l'obscurité, ce qui a fait dire assez plaisamment que la pièce seroit affer claire, n'étoit l'exposition.

Le grand ressort de l'intérêt chez Crébillon est dans les reconnoissances, il en a sait l'usage le plus heureux, & les a variées avec la plus grande intelligence; celle de Rhadamiste & de Zénobie sait trembler & sait pleurer; c'est la tendresse impétueuse, exaltée d'Electre pour son srère qui le lui sait reconnoître, c'est pour ainsi dire un miracle de la nature & de l'amour, & tous les spectateurs sentent qu'à la place d'Oreste, l'exclamation: ah l'ma saur! leur échapperoit. La reconnoissance de Pyrrhus & de Neoptolème, celle d'Atrée & de Thyeste, celle de Thyeste & de Plisthène, sont toutes diversement intéressantes, diversement pathétiques.

Si Crébillon est un grand poëte tragique, ce n'est ni un bon littérateur, ni un homme d'un goût sûr. « Si j'avois quelque chose à imiter de Sophocle, dit il un peu lestement, ce ne seroit affurément pas son Electre». Quand Sophoele ne lui auroit appris qu'à ne pas défigurer ce beau sujet par l'épisode du double amour des deux enfans d'Agamemnon, & des deux enfans d'Egyste, C'auroit été beaucoup; M. de Voltaire lui a montré qu'il pouvoit y avoir de l'avantage à imiter Sophocle dans ce sujet. M. de Crébilion fut le censeur de l'Oreste de M. de Voltaire, comme M. de la Motte l'avoit été de son Edipe ; il dit à M. de Voltaire : j'ai été content du succès de mon Electre, je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la seur m'en a fait. Il ne le croyoit pas; cependant, dit M. d'Alembert, Oreste partage maintenant avec Etecre les honneurs de la scène, & lui enlève ceux de la lecture, la Sémiramis de Crébillon étoit oubliée avant même que M. de Voltaire fît paroître la sienne; Catilina enfin a disparu devant ROME SAUVÉE, où l'on croit « entendre Cicéron » tonner pour la patrie dans la tribune aux haran-» gues, & où César se montre avec cette supério-» rité d'ame & de génie qui devoit bientôt lui sou-

" mettre les vainqueurs de l'univers ». Le Catilina de Crébillon, au contraire, est un des plus tristes monumens de la vieillesse d'un grand homme, c'est une des pièces les plus désectueuses que nous ayons dans notre langue. Depuis trente ans on en entendoit parler. & on ne la vovoit point. & on disoit: quò usque tandem abutere, Catilina, patientiá nostrá. On dut le dire bien davantage lorsqu'une cabale, moins zélée pour la gloire de Crébillon, que fatignée de celle de Voltaire, fit donner jusqu'à vingt représentations de cette pièce, qu'on ne peut plus entendre aujourd'hui malgré quelques beautés de détail; mais avec quel intérêt ne dut - on pas entendre M. de Voltaire, à sa réception à l'académie françoise, prononcer ces belles paroles! « Le » théatre est menacé d'une chûte prochaine; mais » au moins je vois parmi vous. Meffieurs, ce génie qui m'a servi de maître quand j'ai fait quelques pas dans la carrière; je le regarde avec une satissaction mêlée de douleur, comme on voir » sur les rumes de sa patrie un héros qui l'a désen-» due».

Crebillon mourut le 17 juin 1762. Il étoit né en 1674. C'est un effet assez plaisant de l'extreme variété que l'académie françoise met dans ses choix. que ce sombre, ce terrible, ce tragique Crébillon y ait eu pour successeur l'abbé de Voisenon, & c'est un jeu affez singulier de la nature, que ce même Crébillon ait eu pour fils l'auteur de tant de romans. où tans d'esprit est plus que perdu à peindre les mœurs les plus dépravées, avec une finesse & un agrément qui ajoutent à la dépravation, & qui empêchent d'estimer l'auteur & l'ouvrage, lors même qu'on applaudit au talent. Ses ouvrages charment les jeunes gens qu'ils corrompent, & les gens d'esprit qu'ils amusent. Plus d'un auteur comique y a puise de bons traits. Nous ne nous permettrons de nommer ici que ses égaremens du cœur & de l'esprit, qui ont, jusqu'à un certain point, l'aven du public. Quelqu'un disoit à M. de Crébillon le fils: ton père étoit un grand homme, toi, tu n'es qu'un grand garçon. Le nom de celui-ci étoit Claude-Prosper; il étoit ne à Paris le 12 sevrier 1707. Il y est mort en 1777.

Tout le monde sait la sable du Chartreux auquel on attribuoit les tragédies du père; c'étoit pour eux un sujet de plaisanterie. Crébillon présentant son fils à un de ses amis, lui dit en badinant : voilà le plus mauvais de mes ouvrages; c'est qu'il n'est pas du Chartreux, répondit le fils. Monsteur, disoit le père a quelqu'un qui retenoit aisément ses vers, ne seriez-vous point le Chartreux, auseur de mespièces ?

CRÉECH (THOMAS) (Hist. lin. mod.), poëte anglois, se pendit en 1700, par un dépit amoureux. Il avoit traduit Lucrèce en vers & en prose, & quelques morceaux de Théocrite, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal.

CRÉQUY - CANAPLES (Hist. de Fr.), grande maison qui tire son nom de la seigneurie de Créquy en Artois; on la voit paroître avec avantage dans l'histoire dès le neuvième siècle. Parmi les guerriers célèbres qu'elle a produits, nous distinguerons:

- 1°. Baudouin III, créé baron d'Artois en 1007, dont la devise étoit: nul ne s'y frotte, & le cri de guerre: à Créquy, Créquy le grand baron.
 - 2°. Gérard qui sut de la première croisade.
 - 3º. Jean, tué à la bataille de Courtraien 1302.
- 4°. Renaud & Raoul, tués à la bataille d'Azincourt, en 1415. Ce dernier étoit surnommé l'étendard, à cause du grand nombre d'étendards & d'enseignes qu'il avoit pris aux ennemis, & dans le même sens où le prince de Conty appelloit le maréchal de Luxembourg, le tapissier de Notre-Dame.
- 5°. Jean V, l'un des vingt-quatre chevaliers de la création de l'ordre de la toison d'or.
- 6°. Sur tout Antoine, sieur de Pont-d'Ormy, justement surnommé le Hardy, un des plus vaillans capitaines du règne de François premier, si sécond en vaillans capitaines. En \$\operats_{22}\$, pendant le siège de Hesdin que faisoient les Anglois & les Impériaux réunis, & qu'ils surent obligés de lever, un détachement de leur armée sortit de leur camp pour aller brûler une maison appartenante au frère de Pont-d'Ormy; Pont-d'Ormy traita cette affaire comme une querelle domestique il voulut attaquer seul ce détachement avec sa compagnie, insérieure en nombre de près de moitié, & il le tailla en pièces.

La même année il étoit en Italie au malheureux combat de la Bicoque, il se portoit par-tout avec le corps de réserve qu'il commandoit, & Pescaire, non content d'avoir repousse les François & les Suisses qui attaquoient des retranchemens inattaquables, ayant voulu sortir de ces retranchemens pour les poursuivre, Pont - d'Ormy le repoussa si vivement à son tour, qu'il le sorça d'y rentrer.

Lodi ayant été pillé par les ennemis, Crémone étoit menacé du même sort; on ne pouvoit y jetter du secours qu'en traversant un pays occupé par une armée triomphante, dont les parties étoient fans cesse en mouvement de l'Adda au Tesin, & du Pô jusqu'aux frontières de la seigneurie de Venise. Lautrec, général de l'armée françoise. n'osoit proposer à personne cette périlleuse expédition; Pont d'Ormy n'attendit point qu'on la proposât; il offrit de se jetter dans Crémone avec sa compagnie d'hommes d'armes, & le peu de volontaires qui oseroient le suivre; il jura qu'avec cette poignée de soldats il combattroit tout ce qui s'opposeroit à son passage, dût-il attaquer l'armée entière des ennemis, s'il ne pouvoit l'éviter, & qu'enfin il verseroit jusqu'à la dernière goutte de son sang, ou qu'il entreroit dans Crémone, Il tint parole, il évita les ennemis avec autant d'adresse que de bonheur, & il entra dans Crémone.

En 1523, les ennemis ayant passe la Somme. on vouloit jetter du secours dans Montdidier, qui commencoit à devenir une barrière importante pour Paris du côté de la Pica: die : mais, il falloit passer à travers l'armée ennemie, répandue entre Corbie & Montdidier. Le péril de cette entreprise effrayoit tout le monde. Pont-d'Ormy seul osa encore s'en charger; il marcha toute la nuit, & la fortune secondant encore son courage, il arriva aux portes de Montdidier, sans avoir sait aucune mauvaise rencontre, mais il salloit revenir à Corbie, où on vouloit concerter avec lui les moyens d'arrêter la marche rapide des Anglois; Pontd'Ormy ne daigna pas attendre que la nuit facili-tât son retour; il se mit en marche avec deux compagnies d'hommes d'armes, bien résolu d'attaquer tout ce qu'il rencontreroit d'ennemis; il rencontra un détachement deux fois plus fort que le sien, l'attaqua, le rompit, le mit en suite. Il rencontre un autre détachement beaucoup plus fort que le premier, il ne veut point exposer sa troupe à une perte certaine, il la détourne du chemin de Corbie, il lui fait prendre la route d'Amiens, & fait tête avec trente hommes au détachement ennemi, pour l'empêcher de poursuivre le reste de sa troupe, c'étoit se dévouer; il sut accablé par le nombre, comme il devoit l'être; son cheval fut tué sous lui. & il se trouva embarrasse dans sa chûte. Barnieulles, son frère, & Canaples, son neveu, qui l'accompagnoient dans cette dangereule expédition, volent à son secours, le remontent, lui donnent le temps de suivre sa route vers Amiens, mais ils furent faits prisonniers, après avoir soutenu comme Pont-d'Ormy, par des prodiges de valeur, la gloire du nom de Créquy. (Voy. à l'article du chevalier D'Assas, l'histoire de la more de Pont · d'Ormy).

7°. Un autre Pont-d'Ormy (Louis) fut tué à la bataille de Saînt - Quentin, en 1557.

C'est de Marie, sa sœur, mariée à Gilbert de Blanchesort, chevalier dè l'ordre du roi, que descend la maison de Créquy Blanchesort, digne de s'allier à la maison de Créquy. Antoine de Blanchesort, fils de Gilbert & de Marie, sut institué héritier du cardinal Antoine de Créquy, son oncle maternel, à condition de prendre le nom & les armes de Créquy.

Le premier maréchal de Créquy (Charles) fut tué d'un coup de canon le 17 mars 1638 devant la ville de Crème, sa vie entiere est une suite d'exploits & de services utiles, soit dans les armées, soit dans les ambassades. Ses deux combats contre le bâtard de Savoie Philippin, sirent grand bruit dans le temps, & ils sont parsaitement dans les mœurs de la chevalerie; Philippin ayant été obligé de sortir précipitamment & à la faveur d'un de 4 Mm a C-équy en 1599. Les alliances de cette maison offrent des combinaifons singulières; la mère du maréchal de C équy, s'étoit remariée avec François-Louis d'Agoût, comte de Sault; elle en avoit eu deux fils, morts de son vivant sans postérité. Le dernier mort l'avoit inst tuée son héri iere, & par-là les biens de cette branche de la maison d'Agoût passèrent dans la maison de Créquy.

Autre singularité. Le maréchal de Créquy, épousa successivement deux filles du connétable de L. sdiguières, quoiqu'il eût des enfans de la première, & son fils épousa sa tante, troisième fille du connétable de Lessiguières. Ce fils sut substitué au nom, & aux armes de la maison de Bonne-Lesdiguières.

Il eut un frère (Charles II), mort en 1630, d'une blessure reçue au siège de Chamberi.

Celui-ci eut trois fils, dont le premier sut le duc de Créquy & le troisième le second maréchal de Créquy, plus célèbre encore que le premier.

Le duc (Charles III) fut fait duc & pair en 1653, chevalier des ordres en 1661, gouverneur de Paris en 1675. C'est lui qui, en 1662, étant ambassadeur à Rome, sut insulté par les Corses, insulte dont Louis XIV tira une réparation si éclatante. C'est contre lui que Racine, dont il critiquois l'Andromaque, fit l'epigramme:

Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome. Et cette autre:

Créquy die que Pytrhus sime trop sa mastresse ; D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari.

Mort le 13 février 1687.

Le second maréchal (François) servit avec tant de distinction en 1667 à la campagne de Flandre, qu'il mérita d'être fait marechal de France en 1668; en 1670 il conquit la Lorraine; on fait qu'ayant été battu à Consarbrick le 11 août 1675, & pris dans la ville de Trèves le 6 septembre suivant , le grand Condé dit de lui : Le voilà devenz un des plus grands généraux de l'Europe, il lui fala loit un échec; on sait en effet comment il repara sa désaite par les deux belles campagnes de 1677, & de 1678, & consola les François de la perte de Turenne, comme Luxembourg les consoloit de la retraite de Condé :

Il termina la guerre par deux victoires en 1679.

Il prit Luxembourg en 1684, à la vue des dames de la cour, que Louis XIV avoit menées à ce siège. Il mourut comme son frère en 1687.

C'est pour le marquis de Créquy, son fils (François-Joseph) qui fut tué le 15 20ût 1702, à la bataille de Luzara, qu'on avoit sait ce joli conplet:

> Si l'avois la vivacité Oui fit briller Coulange. Si j'avois même la beauté Qui fit règner Fontange . Ou si l'étois comme Conti. Des graces le modèle. Tout cela feroit pour Créquy, Dif-il m'être infidèle.

CRESCENS (philosophe cynique, vivoit vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne. C'est contre lui que Saint - Justin écrivit sa seconde apologie.

CRESCENTIUS NUMANTIANUS & Histoire mod.), patrice romain, tyran de Rome, à qui l'empereur Othon III fit trancher la tête vers la fin du 10e. siècle. Voyez à l'article Alberic un paflage de Rousseau qui concerne ce Crescentius ou Crescence.

CRESCIMBENI(JEAN MARIE) (Hift. Litt. mod.); poëte & historien Italien, excellent littérateur, fondateur de l'académie d'Arcadie ou des Arcades de Rome, dont il sut trente-huit ans directeur, & dont l'objet étoit de faire la guerre aux Concetti, & de maintenir la pureté du goût. Ses principaux ouvrages sont l'histoire de la poesse Italienne; l'histoire de l'académie des Arcades, & la vie de plus illustres Arcadiens; plus, un recueil de leurs poësies latines; plusieurs vies particulières, entre autres celles du cardinal de Tournon; des poésies Italiennes, &c. Il étoit de la plupart des académies d'Italie, & de celle des curieux de la nature en Allemagne. Né en 1663 à Macérata, capitale de la Marche d'Ancone. Mort à Rome en 1728.

CREST (LA BERGÈRE DE) (Hist. mod.), fille visionnaire prônée par Jurieu, l'ami de tous les visionnaires, & visionnaire lui-même. Elle étoit en effet bergère, & en gardant ses moutons, elle avoit été formée au métier de visionnaire & de

prophètesse; elle avoit appris des déclamations & des plaisanteries contre le pape & la messe; les calvinifies la crovoient ou la disoient suscitée de Dieu pour abolir l'idolâtrie; l'intendant de Dauphiné la fit enfermer à l'hôpital général de Grenoble; on auroit pu se contenter d: la renvoyer garder ses moutons & de l'engager à se taire sous peine de cette cléture.

CRETIN (Guillaume du Bois, dit) (Hifl. litt. mod.), chantre de la sainte-chapelle de Paris, trésorier de celle de Vincences, chroniqueur des rois Charles VIII, Louis XII, & François I. Mort en 1525. Il étoit aussi poète & poète alors trèscélèbre. Marot, qui fut son successeur dans le premier rang au Parnasse, rang qu'il remplit avec un éclat plus soutenu, l'appelle le souverain poète françois; les pointes & les équivoques lui sont très-familières, & c'est principalement sur ses talens dans ce genre que sa réputation sut sondée; c'est Cretin que Rabelais a place dans son Pantagruel sous le nom du vieux Raminagrobis. Liv. 3. chap. 21, 22, 23. (Voyez l'article TURLUPINS & TURLUPINADES.)

CREVANT. Voyez Humières. CREVE-CŒUR (Philippe de Crève-Cœur DES CORDES ou DES QUERDES) (Hist. de Fr.), maréchal de France, sut un des plus illustres capitaines du temps de Louis XI. Il étoit attaché à la maison de Bourgogne, il combattit sous Charles-le-Teméraire à la bataille de Montlheri Moins habile négociateur, moins homme d'état que Philippe de Comines, son compagnon d'armes, mais plus foldat & plus general, Louis XI av it senti qu'il lui seroit aussi nécessaire. Il n'avoit rien épargné pour le féduire, & il fallut l'acheter cher. car la maison de Bourgogne l'avoit comble de saveurs. Sa mère avoit nourri la princesse Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le-Téméraire. Cette première source de graces, jointe aux services & à la capacité de Desquerdes, lui avoit acquis la confiance de Charles, qui lui avoit donné le gouvernement général de la Picardie Bourguignonne. Brave, intelligent, expérimenté, Desquerdes pourroit être regardé comme un grand homme, s'il eut été fidèle.

Lorsqu'après la mort de Charles, Louis XI empresse d'accabler la foiblesse de Marie, s'emparoit de toutes les villes de Picardie, de Hainault & d'Artois, Desquerdes qui commandoit dans Arras répondit avec fermeté à la sommation & sit valoir les droits de sa souveraine, mais c'étoit de sa part , le dernier sonpir d'une sidélité expirante. La fortune de Comines l'avoit tenté; il voyoit tout à perdre dans le parti de la princesse, & tout à gagner dans celui du roi. Il suivit le torrent. & vendit, comme les autres, ses talens à Louis XI contre la fille de son bienfaiteur. Maximilien, fils de l'empereur Fréderic III, ayant épousé Marie, ent la gloire de gagner contre Desquerdes la bagaille de Guinegaste le 24 août 1479. Desquerdes

soutint tous les efforts de l'armée victorieuse. & fit la retraite en très bon ordre n'abandonnant à Maximilien que la champ de bataille, convers de plus de Flamands que de François. Dans cette journée, Maximilien & Desquerdes avoient fait le personnage l'un de l'autre. Desquerdes avoit dep'oyé toute la vivacité d'un jeune guerrier. Maximilien toute la prudence d'un vieux capitaine : Desquerdes répara bien par sa conduite le léger : échec qu'il avoit effuyé. Il empêcha Maximilien de tirer aucun avantage de sa victoire. Le siège de Thérouenne que saisoit Maximilien, & auquel s'opposoit Desquerdes, sur levé; le reste de cette guerre, sut de la part de Desquerdes, une suite de succès. Il sut fait maréchal de France en 1483 fous le règne de Charles VIII, il continua defaire une guerre heureuse contre Maximilien en 1487, il surprit Saint-Omer & Théronenne, battir . les Flamands près de Béthune, & fit prisonniers les principaux chess de leur armée. Il mourut en 1404 à la Br-sle, près de Lyon, en accompagnant Charles VIII à son expédition d'Italie. La maison de Crève-caur, dont il étoit, & qui est aujourd'hui en Lorraine, est ancienne & illustre. De cette maison étoient encore Enguerrand, laissé parmi les morts. à la bataille de Bar en 1037, & qui, échappé de ce péril, se fit moine.

Errard II, venerabilis miles & strenuus, qualisié ainsi dans ses actes, fait prisonnier dans une bataille livrée contre les Turcs en 1146 ou 1147 dans la seconde Croisade.

Jean III, prisonnier à la bataille de Poitiers en .

Colard, sué à la bataille de Courtrai en 1302. Gillon, son fils, tué à la bataille de Crécy en

Fourci, son fils, tué à la bataille de Nicopolis еп 1396.

CREVIER (Jean-Baptiste-Louis) (Hift. litt. mod.), prosesseur de rhétorique au collège de ' Beauvais, disciple de M. Rollin, Est l'homme qui a le mieux su tirer parti de cette qualité pour se faire un nom dans les lettres; à force de faire cause commune avec son maître, il est parvenu à persuader aux nombreux partisans de M. Rollin que certe cause étoit la même & sa réputation est devenue comme une annexe de celle de M. Rollin: il s'en falloit bien cependant que M. Crevier eût l'élégance de M. Rollin, son goût pur, sa douceur aimable, son ingénuité quelquesois piquante, toujours attachante; M. Crevier etoit instruit; mais son style étoit dur & d'une samilarité basse, il n'avoit de commun avec M. Rollin que d'avoir étudié sous lui & d'avoir continué son histoire Romaine; le zèle Janséniste qui les unissoit encore; étoit doux dans M. Rollin, âcre dans M. Crevier. Celui-ci saississoit toutes les occasions de se porter pour le défenseur & le vengeur de M. Rol278

lin. & sembloit croire que les intérêts de la gloire de son maître, & de son ami lui étoient confiés. M. de Voltaire avoit fait en passant, sur l'histoire ancienne de M. Rollin, quelques légères observations ou objections qui prouvoient son estime pour cet écrivain, M. Crevier entreprit de lui répondre, ce qu'il fit du ton capable & contraint d'un homme de collège qui parle à un homme du monde & qui met une vanité gauche à paroître poli. Ces deux hommes différent trop dans leurs principes de goût, d'histoire, de philosophie & de critique, pour pouvoir, je ne dis pas s'accorder, mais disputer ensemble; il n'y avoit entr'eux ni rapport ni proportion; plus ils étoient contraires, moins il y avoit matiere à dispute, c'étoient deux étrangers qui avoient raison chacun chez eux & dans leur langue, aussi la dispute finit-elle par ce trait que le l'avrique léger lança contre le rhéteur Polémique.

Le lourd Crevier, pédant craffeux & yain, Prend hardiment la robe de Rollin, Comme un valer prend l'habit de son maître.

M. Palissot, dans sa jeunesse, avoit fait une histoire raisonnée des premiers siècles de Rome; on en rendit compte dans le journal des savans, & on oublia de le gronder du ton un peu léger dont il avoit avoit parlé de M. Rollin dans cet ouvrage. M. Crevier écrivit à l'assemblée du journal des savans pour se plaindre de cette modération des journalistes, Quoi! disoit-il, si j'étois mort, il ne se seroit donc pas élevé une seule voix pour la désense de M. Rollin! M. Rollin n'avoit pas besoin de voix qui s'élevassent pour sa défense; tous les cœurs de ses lecteurs étoient pour lui, il inspiroit à tous 1°. de la confiance en ses écrits. 2º. Une vénération tendre pour sa personne; il n'y a aucun de ses détracteurs ni de ses désenseurs auquel on ne pût souhaiter un pareil avantage. M. Crevier auroit dû peut être se borner à écrire en lasin, il y écrivoit bien, & il avoit même de l'esprit dans cette langue. Son édition de Tite-Live est un ouvrage estimé des savans; il y a de lui des discours latins, prononcés dans l'université, qui lui ont fait honneur, & c'étoit un homme distingué dans ce corps, mais il a trop écrit en François; outre sa continuation de l'histoire de la République Romaine, & son histoire des empereurs jusques & compris Constantin, on a de lui une histoire de l'universue de Paris, qui n'est pas un simple abrégé de Duboulay, & qui pour les recherches & l'ordre est au rang des bons ouvrages d'érudition; on n'en peut pas vanter le style; cependant, comme l'observe un auteur, M. Crevier étoit plus propre à écrire l'histoire de l'université que l'histoire romaine. Il y a de lui encore une Rheiorique Françoise, dont la reputation n'ast pas sortie de l'enceinte de l'université; on lui attribue auffi des observations fur l'esprit des loix, dans lesquelles il avoit le même tort, & le même des

savantage que dans sa dispute contre M. de Voltaire. Nè sutor ultrà crepidam. Ne à Paris en 1693. Mort en 1765.

CRILLON (LOUIS-BARBE BERTON DE). (Hist. de Fr.), surnomme le brave, d'une ancienne mailon de Provence.

Du Guesclin, Bayard, (voy. ces 2 art.) & Crillon: voilà peut-être les trois plus beaux modèles de valeur & de vertu que présente l'histoire de France. Le premier, fut l'ami & le héros de Charles-le-Sage; le second de Louis XII & de Francois I, le troisième de Henri IV; mais si on considère dans quels temps difficiles le brave Crillon ne s'écarta jamais des loix de l'honneur & du devoir : dans quelles cours il fut constamment vertueux; à quels rois, (Francois II, Charles IX, Henri III); à quelle reine (Catherine de médicis) il sut toujours fidèle sans les flatter; servant toujours leurs intérêts, jamais leurs passions; s'exposant à tout pour leur sauver tantôt la vie, tantôt la couronne, tantôt des crimes; catholique inébranlable, combattant la ligue & abhorrant la Saint-Barthelemi; ami zélé des Guises fidèles, ennemi tedoutable du duc de Guise rebelle, lui faisant seul baisser les yeux d'un regard, offrant de se battre contre lui. refusant, au péril de sa vie, de l'assassiner, & proposant qu'on lui fit son procès, enfin si l'on considère la vie entiere de Crillon, on ne le jugera point inférieur à ses modèles, & peut-être trouvera-t-on que sa vertu sut encore plus éprouvée que la leur, puisqu'il eut à servir des princes vicieux. Le ciel lui devoit enfin un maître tel que Henri IV pour le récompenser de sa fidélité envers les autres, Nous ne le suivrons point dans toutes ses expéditions militaires où la victoire fut si souvent payée de son sang; il saudroit rappeller toutes les batailles & tous les sièges de son temps; s'il lui est arrivé de manquer quelques-unes de ces expéditions, ou il servoit plus utilement ailleurs, ou il étoit retenu par ses blessures. Nous ne rapporterons que quelques traits moins généralement connus que les autres.

A la bataille de Dreux en 1562, Crillon qui, de l'aveu du duc de Guise, contribua beaucoup à la victoire, voyant le prince de Condé renversé de cheval, ne voulut pas le faire prisonnier, il apperçoit Damville, fils du connétable de Montmorenci (le connétable venoit d'être fait prisonnier), avance Damville, lui dit-il, en tendant la main au prince de Condé pour l'aider à se relever; c'est à toi d'échanger son pere contre le prince. à moi de respetter le sang de nos rois.

En 1592 l'amiral de Villars, encore ennemi de Henri IV, ayant investi Quillebœuf, Crillon y emra lui troisième, en batteau, & lorsque les asfiégeans sommerent la garnison de se rendre, il he répondit que ce peu de mots: Crillon est dedans. L'ennemi dehers, Tout le monde sait le billet

que Henri IV lui écrivit après le combat d'Arques où Crillon n'avoit pu se trouver: pends-toi, brave Crillon, &c. on en a plusieurs autres de Henri III & de Henri IV au même Crillon, qui prouvent l'amitié, l'essime, le respect même, on peut le dire, de ces rois pour sa personne.

Peu de lecteurs savent que Crillon, quoique laïc, possedos l'archevêché d'Arles, les évêchés de Fréjus, de Toulon, de Sénez, de St. Papoul, & l'abbaye de l'Isse-Barbe. Tels étoient les usages du temps, relativement à la dispensation des bénéfices. On les accumuloit, & on en saisoit la récompense du soldat. Ovide eût dit:

Romule, divitibus scisti dare commoda solus.

Le brave Crillon mourut le 2 décembre 1615, dans sa soixante & quatorzième année. Un Jésuite, (le pere François Bening), sit son éloge sunèbre, qui sut imprimé en 1615 à Avignon, sous le titre de bouclier d'honneur. On a publié sa vie à Paris en 1781, peu de temps après que la prise de Mahon eut ajouté un nouveau laurier à la gloire du nom de Crillon.

Il est toujours utile à la gloire des plus grands noms d'être célébrés dans les poëmes sameux; le brave Crillon l'est dans deux poëmes de M. de Voltaire qui ne périront point.

Dans la henriade :

Sully, Nangis, Crillon, ces ennemis du crime, Que la Ligue déteste, & que la Ligue estime.

Dans le poëme de Fontenoy:

Tel étoit ce Crillon, chargé d'honneurs suprêmes, Nommé brave autresois par les braves eux-mêmes.

CRINITUS (PETRUS) ou PIERRE LE CHEVELU, ou PIETRO RICCIO, (Hist. lis. mod.), disciple & successeur d'Ange Politien dans son école à Florence. L'histoirelui fait, sur les mœurs, le plus grand reproche qu'on puisse faire à un instituteur public. On a de lui des vies des poètes latins & d'autres ouvrages. Mort vers l'an 1505.

CRISPE, (Hist. Sac.), chef de la synagogue de Corinthe, converti & baptisé par St. Paul (Act. ap. c. 18, v. 8. Premiere aux Corinthiens, c. 1, v. 14.

CRISPE, (Hist. Rom.) FAVIUS JULIUS CRISPUS, fils de l'empereur Constantin & de Minervine. Il acquit de la gloire & son pere le nomma César. Fausta, sa marâtre, qui l'aimoit, n'ayant pu le séduire, l'accusa auprès de Constantin, comme Phèdre accusa Hyppolite auprès de Thésée, Constantin crut Fausta & empoisonna son fils, il reconnut son innocence, & sit périr Fausta: triste ressource. Crispe périt l'an 324 de l'ère chrétienne.

CRISPUS ou CRISPO (Hist. lit. mod.), théologien & poête napolitain, mort en 1595, est connu par une vie de Sannasar & par un traité: de Ethnicis philosophis cauté legendis.

CRITIAS, le premier des trente tyrans d'Athernes, chasse par Thrasybule; il sut tué dans cette révolution, arrivée environ quatre siècles avant J. C.: disciple de Socrate, il avoit été injuste & cruel; tyran, il avoit sait des vers dont on a des fragmens.

CRITOGNATE (Hist. anc.), seigneur auvergnac, désendit la liberté de son pays contre César, & suivit la sortune de Vercingentorix. Ensermé dans Alesia, & présse par la famine, plutôt que de se rendre, il sit décider qu'on immoleroit ceux qui n'étoient pas en état de combattre & qu'on se nourriroit de leur chair; exemple qu'avoient déja donné les anciens Gaulois assiégés par les Cimbres & les Teutons. L'intérêt même de la liberté ne peut excuser une résolution si monstrueuse. Le courage de céder à un vainqueur vaut mieux que celui de lui résister en outrageant la nature; d'ailleurs les Gaulois n'en surent pas moins domptés.

CRITOLAUS (Hift. Grecq.). Plutarque, ou du moins l'auteur des parallèles d'histoires Grecques & Romaines, rapporte de ce Critolais & de ses deux frères, citoyens de Thégée en Arcadie, & de Damostrate & de ses deux frères, citoyens de Phénée, autre ville d'Arcadie, exactement la même histoire que Tite-Live raconte des Horaces & des Curiaces, c'est Critolais qui est l'Horace vainqueur. & il tue de même sa sœur, & par la même raison, & est absous de même par le peuple ou du moins par sa mère. Il sut ensuite général des Achéens contre les Romains. Battu par Cec. Metellus au passage des Thermopyles, l'an 146 avant J. C., il s'empoisonna, dit-on, de chagrin. On sent combien cette conformité parfaite entre l'histoire Grecque & l'histoire Romaine les rend toutes deux suspectes.

CRITON (Hist. anc.), disciple de Socrate; dont un des dialogues de Platon porte le nom; il avoit en effet composé des dialogues, mais on ne les a pas.

CRITON (Hist. mod.). Criton ou Cliton étoit le surnom de Guillaume, fils & unique héritier du Prince Robert, dit, GAMBARON Ou COURTES-JAMBES, fils aîné de Guillaume le conquérant. Il avoit par sa naissance des droits incontestables à la couronne d'Angleterre, mais cette couronne avoit été envahie par son oncle Henri I. & il eut le malheur de tomber entre les mains de l'usurpateur. Heureusement les tyrans de ce temps-là ne savoient pas même être consequens dans le crime; Henri. qui, après avoir ôté lavue au malheureux Robert en lui faisant passer sur les yeux un bassin de cuivre ardent, le laissa languir vingt-huit ans dans les fers, laissoit la liberté à Criton, fis de Robert; il lui avoit même donné pour gouverneur un homme vertueux, ce que la tyrannie ne fait guères en pareil cas, son intention étoit vraisemblablement

d'affoiblir les soupçons publics, s'il arrivoit que la nature ou la politique le délivrassent de ce jeune prince. Hélie de S. Saën (c'est le nom de ce gouverneur) s'attacha tendrement à son élève, veilla sur lui, observa Henri. Celui ci qui avoit jugé la réputation de S. Saën utile à ses desseins, trouva sa vertu incommode, il voulut rompre ce commerce & faire arrêter Criton; S. Saën en fut gverti & le prince sut sauvé. Son gouverneur implora pour lui la protection de tous les voisins & de tous les ennemis de Henri; le comte d'Anjou lui promit sa fille, le roi Louis-le gros, rival de Henri, donna l'investiture de la Normandie à Criton, le mena au concile de Rheims, le mit sous la sauve-garde de l'église, du pape, de tous les princes chretiens. Au combat de Brenneville-sur-Andèle en 1119, Criton mérita la protection de Louis & l'estime de Henri; il eut l'honneur d'ensoncer l'avant-garde de l'armée Angloise; repoussé à son tour, il étoit descendu de cheval pour rallier ses troupes; ce cheval fut pris & mene au roi d'Angleterre, qui le renvoya sur-le-champ à son neveu avec des presens, & lui sit saire des complimens fur la valeur qu'il avoit montrée dans cette affaire; mais ce n'étoit pas seulement à la valeur de son neveu qu'il eût dû rendre hommage, c'étoit à ses droits, Uriton resta sous la protection de la France, mais il n'epousa point la fille du comte d'Anjou, lequel s'attacha au parti de Henri comme au plus fort. Louis en dedommagea Criton en lui faisant épouser sa belle-sœur, Jeanne de Savoie; à la mort de Charles-le-Bon, comte de Flandre, il lui donna l'investiture de la Flandre, qui lui sur contestée par Thierry d'Alsace; celui-ci étoit suscité, ou au moins protégé par le roi d'Angleterre, & il avoit des prétentions connues à ce comté. Louis voyant combien le jeune Criton étoit actif & intelligent, voyant qu'il ne s'abandonnoit ni dans la paix ni dans la guerre, qu'il avoit surpris Gi-fors, que ses partifans l'avoient rendu maître de Pont Audemer, que son activité déconcertoit toute la puissance du roi d'Angleterre, Louis ne se lassoit point de prodiguer ses biensaits à Criton, il lui donna le Vexin pour qu'il sût plus à portée d'entreprendre sur la Normandie. Cependant Thierry d'Alface de fon côté avoit surpris Alost en Flandre, Criton courut investir cette place, Thierry vint à son secours; on combattit; Criton sut vainqueur; la ville alloit se rendre, la garnison voulut auparavant risquer une sortie, Criton y fut blesse d'un coup de lance à la main droite, Impatient de continuer le combat, il arrache le fer, le déchi-ement sur considérable, la gangrène s'y mit, & ce jeune prince qui déployoit tous les talens des heros de sa race, sans aucun des defauts qui les avoient rendus odienx, monrut au bout de quelques jours en 1128. Thierry d'Alface eut le comté de Flandre. On n'a pas manque de dire que Robert, pere de Criton, toujours aveugle k prisonnier en Angleterre, avoit eté averti en

fonge, de la mort de son fils; il avoit vit un cavalier flamand qui lui percoit le bras, il en avoit sent le coup, & s'étoit écrié en se révenlant: Ah! mon fils a été tué.

Un autre Criton (Jacques), Ecossois, de la maison royale des Stuarts, prodige d'esprit, de science & d'adresse, joignant à la connoissance des langues, à celles des sciences & des arts, la perfection dans tous les exercices d'un chevalier, fut le Pic de la Mirandole du seizième siècle. Il vivoit comme lui en Italie, ayant abandonné sa patrie, qui déchirée par des guerres de religion, n'étoit pas digne de le posséder. Il mourut en 1583 à vingt-deux ans par un accident déplorable qui dut laisser bien des regrets & de la confusion à son meurtrier, auquel on ne put refuser l'éloge d'avoir été dans la suite un prince vertueux; le duc de Mantoue, Guillaume de Gonzague, avoit invité Criton à le venir voir à Mantoue, le prince Vincent, fils du duc, voulut éprouver si Crison avoit autant de valeur que d'esprit; il le sit attaquer la nuit dans les rues de Mantoue par deux hommes de sa suite, qu'il se mit en devoir de soutenir; Citon les repoussa tous trois si vigoureusement, & devint si pressant, qu'il obligea le prince de se faire connoître, Criton alors mit son épée à ses pieds, & lui fit des excuses qu'il ne lui devoit pas ; le prince encore outré de la défaite & emporté sans doute par un mouvement honteux dont il ne fut pas le maître, lui donna brutalement un coup d'épèe dont il mourut sur-le-champ,

CRŒSUS. (Hift, anc.) Ce n'est pas sans doute une histoire vraie que nous prétendons rapporter, en donnant d'après Hérodote & même Xénophon, un précis de l'histoire de Crasus, roi de Lydie; c'est une histoire convenue, c'est une espèce de conte de sées, dont la moralité sensible est présérable à tant d'histoires insignifiantes, précisément parce qu'elles sont vraies,

Crafus, enrichi par l'or du Pactole, & ayant ajouté à ses états presque toutes les provinces de l'Asie Mineure, étoit le plus opulent & le plus puissant des rois, & se oroyoit le plus heureux, Solon, trop philosophe pour consondre le bonheur avec la richesse & la puissance, même avec la gloire, lui avoua que des citoyens pailibles, pauvres & vermeux lui paroissoient beaucoup plus heureux, il l'avertit d'ailleurs de l'instabilité des choses humaines, & ce sut alors qu'il établit ce principe: que nul avant sa mort ne devoit être appelle grand ni heureux. Ce langage parur fort etrange à la cour d'un si grand roi, & C æsus disoit avec mepris : c'eft-là ce Solon , ce légistateur des Athéniens! Esope lui même, le sage Esope, voyant avec peine que Solon s'étoit perdu dans l'esprit du roi , lui dit : Solon , il faut ou ne point approcher des rois; ou ne leur dire que des choses qui leur soient agréables; dites plutôt, reprit Solon, qu'il saux ou n'en point approcher ou leur dire des chofes qui leur soient utiles. Dites leur, dit en pareil cas Senèque, non ce qu'ils veulent entendre, mais ce qu'ils vou-

dront avoir toujours entendu.

Crasus ne tarda pas à voir son bonheur trouble. Il avoit deux fils : l'un devenu muet, fut pour lui un objet continuel de douleur. L'autre nommé Atys, faisoit toute sa consolation, mais il le vit en songe périr par le fer, & comme les songes étoient alors des avis du ciel, tout fer fur interdit au jeune prince; les précautions de la tendresse paternelle le privèrent de tout plaisir, de toute liberté; il obtint cependant, quoiqu'avec peine, d'assister comme simple spectateur à une chasse au sanglier. Crassus crut pouvoir accorder cette grace à ses instances & à celles du sage Adraste, jeune prince qui étois venu se réfugier à sa cour & qui Étoit uni avec Atys de l'amitié la plus tendre ; ce fut à cette amitié & à cette sagesse qu'Atys sut confié, & Adraste lui-même lançant son javelot contre le sanglier, perce & tue Atys, & se tue de douleur fur le tombeau de son ami. (V. ATYS & ADRASTE.) La leçon n'étoit pas encore assez forte pour Crasus, il lui restoit de la richesse & de la puissance. La gloire naissante de Cyrus vient l'inquièter, & comme la gloire n'appartenoit en propre qu'à Crasus, il veut aller accabler ce nouveau conquérant; il va consulter l'oracle, mais avant de le. consulter, il l'éprouve, il veut que l'oracle lui dise ce qu'il faisoit (lui Crassus) un certain jour, à une certaine heure; l'oracle devine, (& affurément cela n'étoit pas aisé), que Crafus au moment indiqué saisoit cuire une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain qui avoit aussi un convercle d'airain. Crasus alors lui demanda s'il feroit bien de passer le sleuve Halys pour marcher contre les Perses? L'oracle répondit que quand Crasus passeroit le fleuve Halys, il détruiroit un grand empire: Crasus ne comprit pas que ce seroit le sien. Il demanda encore qu'elle seroit la durée de l'empire de Lydie; l'oracle répondit qu'il subsisteroit jusqu'à ce qu'on vît un mulet remplir le trône de Médie, Crasus comprir que son empire seroit éternel, mais le mulet étoit Cyrus, Perse par son père, Mede par sa mère. En effet Cyrus battit Crasus à la bataille de Thymbrée, dont M. Fréret a donné une description très-raisonnée dans le 6e tome des mémoires de littérature; il le prit ensuite dans sa ville de Sardes, & ce fut à la prise de cette ville que le fils muet de Crassus, le seul qui lui restât, voyant un soldat prêt à tuer son père, lui cria bien distinctement : soldat, ne tue point Crasus, miracle qui n'est-là que pour l'ornement & qui n'entre pas dans la moralité générale du conte, la voici cette moralité. Cyrus ayant pris Crassus, voulut le faire brûler vis, ce qui n'a étonné aucun de ceux qui ont rapporté ce trait d'après Hérodote, & ce qui n'a pourtant pas d'exemple chez les " mations ni chez les tyrans les plus barbares, Cra-Histoire, Tome II, Première part,

sur le bûcher se rappella Solon & l'appella trois fois, Cyrus en voulut savoir la raison, il en fut touche & eut pour Crefus les égards dus à un grand roi malheureux. Xenophon fait grace du bûcher à Cræsus & aux leceurs, & sait honneur à Cyrus seul, sans le secours de Solon, du traitement honorable que reçut le roi vaincu. Il parle d'un autre vracle rendu à Craesus & qui est sans doute le meilleur de tous, Crassus demandoit ce qu'il avoit à faire pour mener une vie heureuse; il commençoit apparemment des-lors à sentir la vérité de ce que Solon lui avoit dit; l'oracle répondit : « Crasus sera heureux lors qu'il fe » connoura lui-même, vous m'avez appris à me n connoître, dit Cressus à Cyrus, dans le récit de " Xénophon, & je vais vous devoir mon bone y heurn.

CROISADES. Les Croisades appauvrirent & dés peuplèrent l'état, auquel elles furent néanmoins très-utiles, en l'affermissant sur les ruines de la haute noblesse. Telle est en général la résléxion qui résulte de l'histoire de ces grandes & malheureuses expeditions. Quelque exagérés que paroifsent les récits des historiens sur le nombre des Croises, sur leurs victoires, sur leurs défaites & leurs malheurs, il est centain que les Croisades produisirent dans le gouvernement & dans les mœurs, une révolution avantageuse à la postérité. Ce que les hauts barons perdirent en puissance. fut autant d'ajouté à l'énergie de l'autorité souveraine. La superstition, portée à son comble dans les premières Croisades, mais affoiblie en voyant les choses de plus près, cessa de dégrader la religion dans son culte. Enfin les mœurs, liées efsentiellement à la constitution de l'état, s'épurèrent, quand les premiers seigneurs obligés de s'abaisser devant leur maître, furent moins exposes aux regards de leurs vassaux & du peuple. & cesserent de les entraîner par le mauvais exemple.

L'intérêt & la cupidité furent les principaux mobiles qui entraînèrent la plupart de ces seigneurs loin de leur patrie, en leur présentant l'espoir d'augmenter leurs domaines ou d'en acquérir de nouveaux par des conquêtes faciles. Ces conquêtes stattoient à la fois leur ambition & leur amour pour la gloire. Ils partirent, les uns accablés de dettes, les autres abandonnant aux églises & aux monassères, des biens qu'ils comptoient regagner au centuple; mais ils revinrent glorieux & pauvres, chargés de lauriers & dépouillés de, leur patrie, moine.

Parcourons rapidement l'histoire de cette noblesse dans les Croisades; remarquons avec soin son imprudence & ses sautes, & cherchons dans ses malheurs mêmes, des motiss qui nous empêchent de les regretter,

Premiere Croisade sous Philippe I, 1092.

La superstition avoit mis à la mode les pélerinages aux saints lieux; mais les pélerins n'étoient guères accueillis par la nation qui tenoit alors Jérusalem sous sa puissance. Un prêtre picard nommé Cucupiètre & connu dans notre histoire sous le nom de Pierre l'Hermite, touché des outrages que les chrétiens essuyoient, conçut l'idée de leur saire conquérir une terre qu'il croyoit saire pour eux. Il excita le pape & les souverains à joindre leurs sorces pour cette expédition, & il eut la gloire de réussir.

La ligue sut résolue en 1095, au concile de Clermont, où chacun cria d'une voix unanime. Dieu le volt, Dieu le volt. Tous ceux qui partirent pour la Terre sainte, portoient une croix d'étoffe rouge sur l'épaule droite. L'empressement sut si grand, que le nombre de ces premiers croises, monta, dit-on, à plus de six millions d'ames, ce qui est tout-à sait incroyable. Cette multitude indisciplinée se partagea en dissérens corps d'armée, dont l'un fut sous le commandement de Cucupiètre, qui apprit bientôt qu'il savoit mieux prêcher que combattre. Deux autres corps devinrent la victime de leurs désordres & surent exterminés par les Hongrois. Le malheureux Picard fut défait par le Soudan de Nicée. Gautier fans argent y fut tué avec Raymond de Breis, Foucher d'Orleans, Gautier de Breteuil & Geoffroi de Burel.

Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, eut sous ses ordres une armée de soixante-dix mille hommes de pied, & de dix mille cavaliers, sous les bannieres de plusieurs seigneurs, tous Lorrains ou Allemands. Les Italiens se rassemblèrent sous les étendards de Bohémond, fils de Robert Guiscard; ceux de Toulouse sous les enseignes du vieux Raymond de Saint-Gilles, si connu par ses belles actions; les Normands étoient conduits par leur duc Robert. Les autres chefs étoient Hugues, frère du roi, Etienne, comte de Boulogne, Robert, comte de Flandre, &c. L'armée entière étoit de cinq cents mille fantassins, & de cent trente mille cavaliers. On prit d'abord Nicée, capitale de la Bithynie, & l'on battit deux fois les armées Turques & Arabes. Ces fuccès en procurérent de plus grands: Edesse, Antioche, & plusieurs autres villes furent assiègées & prises. Ce sut dans les combats que ces sièges occasionnèrent que Godefroi de Bouillon se signala par ces prodiges de sorce & de valeur que l'histoire rejette, & dont la fable même offre à peine quelques exemples, enfin après plusieurs victoires éclatantes, l'armée se présenta devant Jérusalem, qu'elle emporta d'assaut après cinq semaines de siège, quoiqu'elle sût réduite à vingt-cinq mille hommes.

Le duc de Lorraine eut la principale gloire de tant de succès, & tous les Crossées s'accorderent

à lui désèrer les honneurs de la royauté qu'il resusa, se contentant du tire de baron de Jérusalem. Tout le monde convient que s'il ne porta pas la couronne, personne ne la mérita mieux . par toutes les qualités qui peuvent faire d'un héros un souverain accompli. Cette couronne passa dans la suite, saute d'hoirs mâles, dans la maison d'Anjou, & depuis à Guy de Lusignan, qui la perdit à la journée de Tibériade, où il fut défait par le comte de Montserrat. Jean de Brienne y parvint à son tour. Tout cela saisoit, dit un écrivain judicieux, des illustrations dans les maisons, faus grand profit. L'empereur Frédéric, qui épousa la fille de Jean de Brienne, en eut tous les droits, qu'il dédaigna d'éxercer. Enfin, après les malheurs de Saint-Louis, Jérusalem cessa d'être regardée comme une conquête digne d'envie, & elle redevint ce qu'elle avoit été, l'objet d'un faint pélerinage.

Le bruit de ses exploits retentit dans toute l'Europe & produisit une nouvelle armée de Croisés; que Soliman tailla en pieces. Hugues le grand mourut à Tarses d'une blessure qu'il avoit reçne. Baudouin succèda à son srère Godesroi & augmenta considérablement son état par ses conquêtes.

C'est à cette premiere Croisade qu'on doit rapporter l'origine des armoiries, & l'établissement des ordres militaires & religieux, connus sous les noms d'hospitaliers, de templiers & de teutoniques.

Ces premiers conquérans formèrent quatre petits Etats, le comté d'Édesse, le comté de Tripoly, la principauté d'Antioche & le royaume de Jérusalem. Mais les divisions & les jalouses des souverains, plus encore que le ser des Orientaux, en causèrent bientôt la ruine.

Seconde Croisade sous Louis VII, 1145.

Les Chrétiens d'Orient alloient être accablés par le Soudan d'Alep : ils implorèrent le secours des Européens. Ce fut Saint Bernard qui prêcha cette seconde Croisade, & qui en promit le succès au nom de Dieu. Elle fut décidée dans un parlement tenu exprès à Vézelai en Bourgogne. L'empressement fut le même que la première sois, & quelques historiens assurent qu'il ne resta dans les bourgs que les semmes & les enfans. On déséra le commandement à Saint Bernard qui avoit trop d'esprit pour l'accepter, & qui n'eut pas la même ambition que Cucupiètre. Les Croises prirent le chemin de terre, les François ayant à leur tête leur roi & l'oriflamme. L'armée de l'empereur fut defaite par la perfidie de Manuel Comnène. Pour l'en punir, Godefroi, evêque de Langres, avoit proposé d'assièger Constantinople; mais cet avis li sage sut rejetté. L'armée du roi, après avoit battu les Torcs au passage du Méandre, sut ellemême désaite par l'imprudence de Godessoi de Rauson, l'un des premiers seigneurs du Poitou, & le monarque manqua de perdre la vie, qu'il ne sauva que par son adresse & son courage. Depuis ce moment toutes les entreprises des Croisis surent malheureuses. Le roi & l'empereur, outrès de la mauvaise soi des Grecs & du prince d'Antioche, s'embarquèrent pour retourner dans leurs états, après avoir perdu deux armées puissantes, qui eussent sus pour saire la conquête de toure l'Asie, si elles avoient eu des chess dignes de les commander.

On se déchaîna contre l'abbé de Clairvaux, qui tita Moyse pour se justifier.

On remarquoit, dans cette seconde Croisade, Robert, comte de Dreux, frere du roi, Alsonse de Saint-Gilles comte de Toulouse, Thierri d'Alsace comte de Flandre, Henri fils du comte de Champagne, Yves, comte de Soissons, Guy, comte de Nevers, & Arnaud son srère, comte de Tonnerre, Guillaume, comte de Ponthieu, Guillaume, comte de Varennes, Enguerrand de Coucy, Hugues de Lusignan, Guillaume de Courtenay, Archambaud de Bourbon, Renaud de Montargis, Dreux de Monchy, Manassès de Bullis, Ithier de Thou, Anseau de Trainel, Guérin son strère, Guillaume Bouteiller, Guillaume Agillon de Trie, & Geoffroi de Rauson dont on vient de parler.

Troistème Croisade sous Philippe II, 1189.

Nouradin, Soudan d'Alep, fils de Sanguin, soumettoit une partie de l'Orient à sa puissance; Edesse, Damas & quelques autres villes, de la principaute d'Antioche avoient plie sous ses loix. Les princes chrétiens, toujours divisés & toujours exposés aux entreprises d'un ennemi si puissant, se virent encore forces de recourir aux princes d'Europe. Philippe-Auguste, qui n'avoit alors que dix-huit ans, se contenta d'abord de donner un secours d'argent & de quelques troupes. Avant Noradin, le grand Saladin, ce heros de l'Orient, dont le seul désaut étoit de professer la loi de Mahomet, avoit rempli l'Europe du bruit de ses exploits. Ayant repris Tibériade, il remporta sur les chrétiens cette victoire célèbre, où tout ce qui échappa au ser du soldat, fut fait prisonnier. Le roi de Jérusalem eut ce sort. Cétoit Guy de Lusignan, dont la célébrité durera autant que les ouvrages du poèce immortel qui le produisit sur la scène. Jerusalem fut emportée en quatorze jours, & toutes les villes ouvrirent leurs portes au vainqueur. Mais le malheur le plus sensible pour les chrétiens fut la perte de la vraie croix, que l'evêque de Prolémaide défendit avec un courage digne d'être admiré, & que les infidèles regardèrene comme la plus brillante de leurs conquêtes.

Des revers si éclatans avoient touché les sougranns d'Europe, Philippe, roi de France, & Ri-

chard, soi d'Angleterre, s'embarquerent, suivant l'exemple de l'empereur Frédéric qui les avoit précédés avec une armée de cent cinquante mille hommes, mais qui eut le malheur de périr en passant le Cydnus, ce fleuve déja célèbre par l'imprudence d'Alexandre, qui pensa perdre la vie en s'y baignant.

La mésintelligence de Philippe & de Richard causa le mauvais succès de cette Croisade; l'un penchoit pour Conrad, marquis de Montserrat, qui prétendoit succèder à Guy de Lusignan; l'autre avoit pris le parti de ce roi insortuné. On perdit de vue le principal objet de la Croisade: Philippe revint dans ses états, & Richard demeura en Syrie, pour y faire des prodiges de valeur glorieux, mais inutiles.

Les principaux croifés étoient Robert, comte de Dreux, cousin germain du roi, Richard, duc de Guienne, sils aîné du roi d'Angleterre, Philippe, comte de Flandre, Hugues, duc de Bourgogne, Henri, comte de Champagne, Thibaud, comte de Blois, Etienne, comte de Sancerre, Guillaume Desbarres, comte de Rochesort, Rotrou, comte du Perche, Bernard de Saint-Vallery, Jacques d'Avesnes, les comtes de Bar, de Nevers & de Soissons, Jean, comte de Vendôme, Josselin & Matthieu de Montmorency srères, Guillaume de Merlon, Aubry de Boulogne, Vauthier de Mouy, &c. Les François portoient une croix rouge, les Anglois une croix blanche, les Flamands une croix verte.

Quatrième Croisade sous Philippe II, 1205.

On fait honneur de cette quatrième entreprise à un prêtre nommé Foulques, curé de Neuilly, dont une voix de tonnere & un zèle sans bornes faisoient les seuls talens. Ce sut avec ces talens qu'il persuada à la noblesse françoise de se croiser dans un tournoi qui se fit entre Bray & Corbie. Les croises partirent pour Venise, où ils devoient s'embarquer. On comptoit 4500 chevaliers & autant de chevaux, 9000 écuyers, & 20000 hommes de pied. Les Vénitiens fournirent cinq cents nobles commandés par leur duc d'Andolo, agé de 80 ans. Le marquis de Montserrat, chef de l'entreprise à la place du comte de Champagne qui étoit mort en 1201, & plusieurs autres seigneurs Italiens augmentèrent considérablement l'armée des croifés.

On se croisa pour la délivrance de la Terre-Sainte, & l'expédition se termina par la conquête de Constantinople, qui donna lieu à l'établissement d'un nouvel empire. Les croises étant à Venise, Alexis Comnène, fils d'Isac l'Ange, empereur de Constantinople, vint implorer leur secours contre l'usurpateur Alexis, son oncle. Persuadès par ses promesses, ils sont voile vers Constantinople qu'ils attaquent & emportent en six jourses

NO 3.

Isaac remonta sur le trône, où il ne sit que par roure. Alexis lui succèda, & ne sut pas plutôt empereur, qu'il sut ingrat envers ceux qui lui avoient donné l'empire.

Les Grecs, mécontens des François qui avoient ravagé leur ville, & par conféquent d'Alexis qui les avoit amenés, se révoltèrent contre lui. Un homme de néant, nommé Alexis Ducas, surnommé Murtzulphe, créature du jeune empereur & ingrat comme lui, se mit à la tête des rebelles, sit mourir Alexis, se sit déclarer son successeur, &, pour complaire aux Grecs, déclara la guerre aux François qui étoient alors en Grece. Les Croisés assingérent une seconde sois Constantinople, qui fut prise d'assaut. On prit aussi Murtzulphe qui tâchoit de s'ensuir, & on lui sit subir le dernier supplice.

Les Croisés déclarèrent empereur Baudouin, comte de Flandre. L'empire qu'ils venoient de conquerir fut nomme empire des Latins, & ne dura que cinquante huit ans. Ils oublièrent tout-à-fait La Terre-Sainte, pour ne s'occuper que du partage des provinces de ce nouvel empire. Les Veniniens prirent pour eux les isles de l'Archipel & tout le Péloponèse , l'ifle de Candie & quelques villes des côtes de Phrygie. Le marquis de Montferrat s'attribua le royaume de Thessalie; le comte de Blois prit la Bithynie; l'isse de Négrepont fut le partage du sire d'Avesne; la Roche, gentilhomme Bourguignon, fonda en Grèce le duché d'Athènes & la seigneurie de Thèbes; Guillaume de Champelite, seigneur Champenois, conquit la principauré d'Achaie, qu'il laissa en mourant à Geoffroi de Ville-Hardouin. Le reste composa le domaine de l'Empire.

Cette expédition fut suivie vers 1238, d'une Croisade particulière de quelques seigneurs françois, à la tête desquels étoient Thibaut, comte de Champagne, & Amauri de Montsort, connétable de France. L'armée de ces Croisés étoit assez considérable, mais elle manquoir de discipline; les chess avoient du courage, mais ils étoient sans art. Les insidèles, assoiblis par leurs propres dissensions, étoient encore menacés par une multitude de Tartares qui ravageoient l'Asse. La conjoncture étoit savorable, mais on ne sut pas en prositer. L'armée des Croisés sut battue près de Gaza. Robert de Courtenai, & Jean de Dreux, comte de Mâcon, Henry, comte de Bar, & Anseau de Trainel, y périrent. Ce qui resta sut incapable de rien entreprendre.

Jean de Brienne fit dans ce temps plusieurs esforts pour affermir sur la tête de Baudouin la couronne chancelante de l'Empire d'Orient. Les succès du jeune prince, aidé des François, ne servirent qu'à reculer l'instant de la chûte de cet Empire.

Cinquième Croisade sous Saint-Louis, 1245-

. Le faint monanque avoit fait vœu d'aller en Pa-

lestine. Les remontrances de sa mère & de quelques seigneurs, les divisions du clergé & de la noblesse. le mauvais état de ses finances, rien ne pur le détourner de son dessein. On se croisa encore à l'envi. Les trois princes, Robert, Alfonse & Charles, frères du roi, Pierre, comte de Bretagne, & Jean fon fils, Hugues, duc de Bourgogne, Guillaume de Dampierre, comte de Flandres, le comte de Saint-Paul, Gaucher de Châtillon, Hugues de Lufignan, comte de la Marche, & Hugues le Brun, son fils aîné, les comtes de Bar, de Dreux, de Soissons, de Rhétel, de Montsort & de Vendôme, le sire de Beaujeu, connétable, Jean de Beaumont, grand chambellan, Philippe de Courtenay, Archambaud de Bourbon, Raoul de Coucy, Gaubert d'Apremont & ses frères, Jean, fire de Joinville, Gaultier de Curel, Gilles de Mailly, Robert de Bethune, Jean des Barres, Hugues de Noailles, étoient du nombre des Croisés. Le roi fit de riches. dons aux monastères, les seigneurs imitèrent son exemple, & ils allèrent tous s'embarquer à Aigues-Mortes, après avoir communié.

On débarqua en Chypre, où l'on féjourna longtemps, & où il fur résolu qu'on iroit en Egypte, & que l'on commenceroit par le siège de Damiette, conquise autresois par Jean de Brienne: On s'embarqua, la flotte devint le jouet des vents, & de deux mille huit cents chevaliers, il n'en resta plus que sept cents. Guillaume de Ville - Hardouin, princé d'Achaïe, & le duc de Bourgogne, vinrent pour réparer cette perte. On reprend courage, on le remet en mer, & la flotte arrive heureusement à la vue de Damiette. Le foudan d'Egypte accourt par mer & par terre pour défendre une place qui sait tout son espoir; mais il s'oppose en vain à la descente des chrétiens. Il est vaincu, son armée de mer a le même sort, la prise de Damiette est le fruit de deux victoires remportées en un jour. Dans. l'étonnement où ces succès avoient jette les infidèles, les Croises eussent pu conquerir toute l'Egypte presque sans combattre. Ils restèrent dans l'inaction ; l'ennemi eut le temps de rallier ses sorces & de se préparer à de nouveaux combats...

Cependant les chrétiens sont irrésolus sur ce qu'ils doivent faire. Le comte d'Artois fit décider qu'on marcheroit au Caire, capitale de l'Egypte, parce que qui vouloit accire le serpent, il lui devoit: premier écrafer la tête. On remonta le long du Nil, la flotte chargée de provisions, côtoyant l'armée... On pensa échouer au passage da Thanisou Thanéis, que les Egyptiens défendirent avec conrage... On remportoit plusieurs victoires, mais ces victoires affoibliffoient l'armée, & on alloit retourner, lorfqu'un bédouin enseigna un gué où l'armée passa, ayant à sa tête le comte d'Artois, dont l'ardeur ne put être modérée par les remontrances des capitaines les plus sages. L'intrépidité françoise consterne les Sarrazins rangés sur l'autre bord; tont fuit à l'approche du prince indocile qui s'emporte.

à la poursuite des infidèles, sorce leur camp & I les suit jusques dans la Massoure, dont il trouve les portes ouvertes. L'ennemi s'appercevant enfin qu'il fuit devant une poignée de monde, se rallie sous la conduite d'un soldat de fortune, nomme Bondocdar, & charge à son tour ces téméraires guerriers. En vain ils veulent se désendre, la valeur est sorcée de céder au nombre. Le comte d'Artois paie de sa vie son imprudence & ses exploits; le comte de Salisbery, Raoul de Coucy, Robert de Ver, tombent percès de coups. Deux cents quatre vingt templiers meurent en combattant comme eux. Bientôt l'armée entière vient à leur secours, on combat par - tout avec un courage dont le roi donne l'exemple. Par-tout on montre une résistance qui sorce enfin les infidèles à se retirer.

. On aime à entendre le sire de Joinville raconter cette journée: « Quand nous estions, dit · il, » retournés de courir après ces vilains, le bon » comte de Soissons se railloit avec moi, & me » disoit: Séneschal, laissons crier & braire cette que» naille. Et par la cresse dieu, ainsi qu'il juroit, en» core parlerons-nous, vous & moi, de cette journée « en chambre devant les dames ».

Avec quelle simplicité touchante ce même sire de Joinville peint la situation sâcheuse où il se trouvoit avec ses chevaliers, gardant des machines que le roi leur avoit consiées!

" Ung foir advint que les Tures amenèrent ung m engin qu'ilz appelloient la perriere, ung terrible n engin à mal faire : & le misdrent vis-à-visdes » chaz chateilz, que messire Gaultier de Curel & n moi guettions de nuyt. Par lequel engin ils nous gettoient le seu grégois à planté, qui estoit la plus orrible chose que oncques james je veisse. ■ Quant le bon chevalier messire Gaultier, mon » compagnon, vie ce feu, il s'escrie & nous dist : # Seigneurs, nous sommes perduz à jamais sans nul remede; car s'ils brustent nos char-chateilz, nous » sommes ars & bruslez, & si nous laissons nos gardes, nous sommes ahontez. Pourquoy je conclus que nul » n'est qui de ce péril nous peust défendre, si ce n'est Dieu nostre benoist créateur. Si vous conseille à tous » que toutes & quantes foiz qu'ilz nous gesteront le » feu grégois, que chascun de nous se gette sur les » coudes & à genoulz: & crions mercy à nostre seiw gneur, en qui est toute puissance. Et tantoust que so les Turcs getterent le premier coup de seu, nous nous mismes accoudez & à genoulz, ainsy que le » preudoms nous avoit enseigné....

» Or avoit commandé le rai que, après que le conte d'Anjou, son frère, y avoit sait le guer le jour, nous autres, de ma compagnie, le saissons à la noys: Dont à très-grant peine essions, & à très grant souloy. Car les Tures avoient ja buiss & troisse nos tandeis & gardes. Advint que ces traistres Tures amenèrent devant nos gardes pleur perrière de jour, & alors saissit la guette

» ledit conte d'Anjou. Et avoient tous accouplez leurs engins, dont ils gettoient le seu grégois fur la chaussée du sleuve, vis-à-vis de nos tandeis & gardes. Dont il advint que nul ne se ouz zoit trouver, ne monstrer. Et surent nos deux chaz-chateilz en un moment consumez & brus-lez. Pour laquelle chose ledit conte d'Anjon, qui les avoit à garder celui jour, en devint presque hors du sens, & se vouloit getter dedans le seu pour l'estaindre, &c. (1)

Les Sarrazins, croyant que les chrétiens avoient perdu leur roi dans la personne du comte d'Artois, résolurent de les attaquer dans seur camp. Ils surent repoussés avec une perte considérable.

La famine & la peste vinrent moissonner les Croités, & le fer des Sarrazins acheva leur défaite. Le roi fut fait prisonnier avec toute son armée. Les infidèles demandèrent pour sa rançon huit cents mille besans (2), & la restitution de Damiette où la reine étoit restée. On convint d'une trève de dix ans, & ce ne fut qu'après mille dangers que les chrétiens obtingent enfin leur liberté & retournèrent en Palestine. Le roi fit d'abord sortifier Jasa. autrefois Joppé. Le foudan de Damas en guerre avec celui d'Egypte, négocia avec eux. Ils négocioient de même avec les Egyptiens, & ils demeurèrent. dit Joinville, mocques de part & d'autre. Les Syriens remportèrent plusieurs avantages, ils firent rafer les fortifications naissantes de Sidon . & égorgèrent plus de deux mille chrétiens sans désense. Enfin les Croises signalèrent leur courage à Cézarée. où ils terminèrent leurs exploits & leurs malheurs.

Saint-Louis s'embarqua à Saint-Jean d'Acre pour repasser dans son royaume, & après une navigazion dangereuse, il aborda aux isles d'Hières.

Sixième Croifade fous Saint Louis , 1269

Après tant de revers on ne s'attendoit pas que Saint-Louis dût se croiser encore. Son zèle l'élet voit au-dessus des difficultés; il en sur la victime,. & l'on peut croire qu'il s'attendoit à l'être, pour augmenter le nombre des glorieux martyrs de la soi de Jesus-Christ.

Le sage & brave Sargines soutenoir encore l'est débris chancelans des états sondés par les premiers Croifés. Mais il falloit peut-être une armée aussi puissante, & sur-tout mieux disciplinée que la première, pour reprendre ses conquêtes & s'opposés au redoutable ennemi qui saisoit trembler ceste

^{· (1)} Histoire de Saint - Louis, par le site de Joinville.

⁽a) Le besan valoit 50 sous , & le sou d'alors vasoir se sous de 7 m déniers de noure monnoie actuellet Abisse 800,000 besans saisoient une somme de plus de 33 millions. Au reste, les historiens ne s'accordent point sur cettes somme.

partie de l'Asie, & menaçoit les chrétiens d'une destruction entière. C'étoit Bondocdar, dont il est parlé dans la cinquième Croisade, & qui sut la première cause de la désaite de la Massoure. Ses talens & ses crimes l'avoient élevé au commandement suprème, & il sur ranger à la sois sous sa puissance l'Egypte, la Palestine, l'Arabie & la Syrie. Ses succès affligèrent Saint-Louis qui résolut de s'y opposer, & se prépara à une nouvelle Croi-

Tout faisoit croire que ce prince passeroit dans la Syrie on dans la Palestine, qui étoit toujours le théatre du brigandage, & dont la conservation étoit d'ailleurs l'objet ou le prétexte de ces saintes expéditions (1). Mais il fut décidé qu'on iroit en Barbarie pour faire le siège de Tunis, dont Saint-Louis, disoit-on, vouloit convertir le roi. L'armée s'embarqua encore à Aigues-Mortes, &, après une navigation qui ne fut pas exempte de dangers, la flotte arriva à quelques milles de l'ancienne Carthage, vis-à-vis du Golphe de Tunis. Les chrétiens firent la descente sans opposition de la part des Sarrazins, & ils prirent possession du pays, au nom de Jesus-Christ & du roi de France, son serviteur. Le château & la ville de Carthage (Afrique) surent d'abord la conquête des Croisés, qui de-là passèrent au siège de Tunis. Mais une chaleur dévorante, la soif & les maladies vinrent bientôt les désoler. Le saint roi tombe malade & meurt. Charles son frère arrive. & trouve l'armée dans la consternation. Cependant on remporte plusieurs victoires, & le roi de Tunis est réduit à demander la paix. Elle se conclut à des conditions avantageuses, & les Croisés se séparent en s'engageant à se croiser dans quatre ans pour délivrer la Palestine,

Tel sut le dernier accès de cet enthousiasme qui avoit saisi presque toute l'Europe chrétienne. On me peut soutenir le spectacle des guerres malheureuses qu'il produisit, sans gémir sur l'aveuglement & la superstition de ces temps, qui sont, pour ainsi dire, l'opprobre de la raison & de l'humanité. La prise de Ptolémaïde en 1291, acheva de calmer cette manie; & si dans la suite on conçut quelques projets, ils restèrent sans exécution, car il ne saut pas mettre au nombre des Croisades l'expédition des princes chrétiens en Afrique en 1390, cette expédition n'ayant eu pour objet que de secourir les Génois contre les Barbares de Tunis.

(Article fourni.)

(1) Ce n'est point ici le lieu d'examiner si c'est avec raison que M. Velly accuse Voltaire d'avoir présenté sous un faux jour cette expédition d'Afrique. On remarquera seulement que tout ce qu'il dit à cette occasion est formellement démenti par son récit même, ce qui prouve combien il faut être en garde contre ces sortes de reproches, qui dans d'autres écrivains que M. Velly, ont souvent moins la vérité pour objet, que le desir de rabaisser un grand homme, ou de se faire remarquer en luttant contre lui.

CROISET (JEAN) (Hist. mod.)', jésuite, auteur d'une année chrétienne qu'on vouloit opposer à celle de M. le Tourneux, d'une Vie des Saints qu'on vouloit opposer à celle de Baillet, & d'autres livres de piété qui n'ont guères eu de réputation que dans le parti des jésuites.

CROIX (DE LA) (Hist.). C'est le nom de plusieurs gens de lettres connus.

- 1°. De François Petis de La Croix, interprète du roi pour les langues orientales. & professeur d'arabe au collège royal, traducteur des Mille & un jeurs, contes persans: d'une Histoire de Gengiskan. & d'une de Tamedan; celle ci traduite du persan, l'aurre faire d'après des auteurs orientaux; d'un Etat de l'Empire Ostoman, avec un abrège des vies des em vereure tures, traduit du ture; il traduisit auffi du trançois en persan, l'histoire de Louis XIV. par les médailles; il fut employé dans les affaires que la France ent en Afrique sous ce règne, il sut l'interprète des conditions de la paix que Louis XIV accorda aux Algeriens. Les Tripolitains, obligés par le traité à rembourfer une certaine somme, lui en offrirent une confidérable s'il vouloit mettre payable en écus de Tripoli au lieu d'écus de France, ce qui saisoit une différence de plus de cent mille livres, dont, par les circonstances, on ne se seroit pas apperçu. Il sut incorruptible. Il mourut en 1713. Son fils Alexandre-Louis-Marie eut sa chaire d'arabe au collège royal. Il a traduit le Canon de Soliman II pour l'instruction de Mourad IV. Il est mort en 1751.
- 2°. Louis Antoine Nicolle de la Croix, plus connu par sa Géographie moderne, réimprimée & augmentée par M. Barbeau de la Bruyère, & par son Abrégé de géographie à l'usage des jeunes personnes, que par sa Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de saint Augustin, traduite de l'italien de Ballerini. (Voyez ce nom). Mort le 14 septembre 1760.
- 3°. Saint-Jean de la Croix, réformateur des Carmes & des Carmelites, auteur de la Montée au Mont-Carmel; de la Nuit obscure de l'ame; de la Flamme vive de l'amour: de plus, grand ami de sainte Thérèse, étoit d'une famille noble d'Espagne, Mort le 14 décembre 1591.

CROMWEL (OLIVIER) (Hist. d'Anglet.). On a remarqué que Cromwel étoit né le jour de la mort de la reine Elisabeth (le 3 avril 1603), comme si ce destructeur de la royauté n'avoit pu vivre sous une reine absolue. On a remarqué encore qu'à l'âge de trois ans, ayant vu parmi plusieurs portraits celui du petit prince Charles, qui sut depuis Charles premier, ce portrait lui déplut, & qu'il le jetta au seu. Il mourut le 13 sept mbre 1658, & l'on a remarqué que ce jour il y eut un grand orage:

Le ciel a signalé ce jour par des tempêtes.

Et la voix du tonnerre éclatant fur nos têtes: Vient d'annoncer sa mort-

Cet homme, dit Pope, est condamné à une renommée éternelle. Élevé de la poussière de l'école jusqu'au trône, il fit trancher la tête à son roi, régna Ini-même avec gloire, & mourut dans fon lit.

Il est d'un bon exemple dans l'histoire, & d'une moralité utile, que ce tyran, plein de grandeur & de génie, ait été malheureux au milieu de ses succès & de sa gloire; il éprouvoit toute la réaction du machiavellisme, l'esprit d'enthousiasme & de sanatisme qu'il avoit sait servir à son élévation se tournoit contre lui, le torrent des sectes l'entrainoit; le jargon mystique, les révélations, les extases étoient devenues les armes de ses ennemis après avoir été les siennes; il reconnoissoit enfin que la folie & la perversité retombent sur ceux qui les emploient, & qu'il n'y a que la raison dont on n'ait rien à craindre; les assassins s'élevoient de toutes parts; à une entrée triomphante que Cromwel faisoit dans Londres, une jeune fille nommée Greenvill, dont il avoit tue l'amant. lui tira d'une fenètre un coup de pistolet : le coup alla blesser le cheval du second fils de Cromwel, nomme Henri, qui marchoit à côté de lui. Cette fille parut ensuite sur le balcon, son pistolet à la main: a c'est moi, dit-elle, qui ai fais ou plutôt qui ai manque le coup: j'ai voulu tuer un tigre, & je » n'ai bleffe qu'un cheval ».

Les intérêts de Charles II donnoient lieu ou servoient de prétexte à des complots; Cromwel luimême s'éxagé oit ses dangers, parce qu'il se reprochoit de se les être attirés. Condamné par sa conscience, cet homme intrépide dans les combats craignoit tout dans sa cour; nul tyran n'a porté plus loin ces précautions effrayantes qui annoncent l'effroi de celui qui les prend. C'est d'après ces détails de défiance, qu'une tradition récente rendoit presens alors, que Fenelon paroît avoir tracé le sombre portrait de Pygmalion dans Télé-

Les crimes de Cromwel avoient épouvanté sa propre famille. Richard Cromwel, homme de paix autant qu'Olivier étoit homme de sang, s'étoit jetté aux pieds de ce père cruel, il l'avoit conjuré, les larmes aux yeux, de ne pas imprimer à son nom la tache du régicide, & de ne pas exposer sa samille aux vengeances terribles qu'un pareil attentat pouvoit amener. Cromwel perdit celle de ses filles qu'il aimoit le plus, & elle ne lui cacha point qu'elle mouroit de l'horreur d'avoir un père si

Si Cromwel eût seulement épargné le sang de son maître, le vice de fon usurpation eût pu être convert par l'éclat de son règne; c'est sur - tout l pour avoir donné ce spectacle unique dans les annales du monde, d'un roi trainé à l'echafaud par ses sujets, que le nom de Cromwel sera toujours en horreur.

Il mourut dans fon lit, c'est-à-dire, qu'il prit des mesures ou justes ou heureuses, pour éloigner de lui le fer & le poison, dont il fut continuellement menace, mais le poison du chagrin, du remords & de la crainte le consumoit lentement & l'homme le plus robuste de l'Angleterre succomba dès cinquante-huit ans aux embarras toujours renaissans du trône qu'il avoit usurpé.

Ce qui distingue Cromwel des usurpateurs ordinaires, c'est qu'il n'eut jamais recours à l'empoisonnement ni à l'assassinat : son arme contre tous ses connemis sut le sanatisme patriotique & religieux; il entreprit de faire perir son roi sur un échafaud, parce qu'il jugea que le fanatisme national pouvoit aller jusques-là; mais faire juger un roi par un tribunal incompétent, par ses ennemis, par des gens déterminés à le condamner, ce n'est que l'affaffiner avec plus d'insolence & de scandale.

Bossuet n'a employé, pour peindre Cromwel, que les grands traits qui convenoient à son sujet & à son genre; il le fait respecter en le rendant odieux. Le fanatisme barbare de Cromwel, sa théologie puritaine, son jargon obscur & prophétique, fourniroient d'autres traits pour le peindre moins noblement, & ses manières groffières, ses basses plaisanteries, sa samiliarité indécente, restes de sa première éducation, acheveroient de le dégrader.

En signant un papier dans une séance du parlement, il barbouilla d'encre le visage d'un homme qui se trouvoit à côté de lui, & qui lui rendit sa plaisanterie. Quel étoit le papier qu'il signoit? l'arrêt de mort de Charles premier.

Dans une assemblée des chess de la république & de l'armée, où l'on délibéroit sur les droits respectifs de l'autorité & de la liberté, Cromwel jette, en badinant, un coussin à la tête d'un officier, qui le lui rejette, court sur lui & le chasse de

Ouelquesois Cromwel invitoit du monde à dîner ; &, aussi-tôt qu'on s'étoit mis à table, des soldats venoient enlever tous les plats; sa cour étoit sans éclat & sans dignité, la noblesse dédaignoit ou craignoit peut être de la fréquenter; mais dans cette cour sauvage & guerrière, on voyoit régner l'économie qui vaut mieux que l'éclat, & qui est la véritable dignité.

Cromwel rassemble tous les contrastes. On trouve à-la fois chez lui les visions d'un illuminé, les sourberies d'un hypocrite, les ridicules d'un pédant. les élans d'une ame sorte & sublime, l'éloquence, tantôt d'un homme d'état, tantôt d'un fanatique, la valeur d'un soldat enthousiaste, les talens d'un général, la gloire d'un héros, les violences d'un usurpateur, les vices d'un tyran, les qualités d'un

On peut être curieux de savoir si un homme, tel que Cromwel, fut capable d'amour & d'amitié. Quant aux amis, on a remarqué qu'il n'en avoit point eu qu'il n'ent facrifiés dans l'occasion. « Cet », homme, disoit Vane, fait provision d'amis pour », avoir des victimes à immoler au besoin ».

Il entretint un commerce de galanterie avec la semme du major général Lamberth, l'une des plus belles personnes de l'Angleterre. Cette semme étant devenue groffe pendant une longue absence de son mari. & Lamberth ayant voulu méconnoître l'enfant, on lui allégua une loi qui décide, que si le mari absent est resté dans le royaume, quand son absence auroit duré plusieurs années, l'enfant est à lui, parce qu'on présume qu'étant dans le royaume, il n'a pu s'empêcher de venir en secret voir sa semme. La même semme préséra depuis le comte de Hollandt à Cromwel, & Hollandt, long-temps après, étant tombé entre les mains de Cromwel, dans le cours des guerres civiles. Cromwel eut le plaisir digne de lui, de saire trancher la tête à un homme qui avoit été autrefois son rival.

Richard Cromwel prit le protectorat par respect pour la mémoire de son père, & l'abdiqua par amour pour le repos.

On fait que le prince de Conti, frère du grand Condé, rencontrant à Montpellier un Anglois qui voyageoit, lui parla de ces deux Cromwels si dissérens l'un de l'autre, qui saisoient alors le sujet de toutes les conversations; il vanta beaucoup les talens d'Olivier, & ajouta que Richard étoit un misérable qui n'avoit pas su recueillir le fruit des crimes d'un tel père; c'étoit à Richard qu'il parloit. « Cependant » dit l'auteur du siècle de Louis XIV, » Richard vécut heureux jusqu'à quatre-vingt-dix » ans, & Olivier n'avoit jamais connu le bon- » heur ».

Le bisayeul paternel de Cromwel se nommoit William de Glammons. Il étoit fort ami & vraissemblablement parent de Thomas Cromwel, décapité sous Henri VIII pour cause de religion; il sut le seul qui osa en porter le deuil. Henri VIII l'appella Cromwel par raillerie, & en lui faisant une espèce de reproche de son attachement excessifi pour un proscrit. William adoptace nom, & pour braver la cour, en sit le nom de sa famille. Son arrière petit-sils, Olivier, éleva ce nom jusqu'au trône, & sembla vouloir venger Thomas Cromwel sur un des héritiers de son persécuteur.

CRONEGK (JEAN-FRÉDÉRIC, baron de) (Hist. litt. mod.), poëte allemand célèbre, né à Anspach en 1731, d'une fort ancienne maison, mort de la petite vérole en 1758, avoit voyagé dans l'Europe, & s'étoit arrêté quelque temps à Paris, où il avoit beaucoup vécu avec les savans & les gens de lettres: ses œuvres ont été imprimées en allemand à Leipsick, en 1760.

CROUZAS (JEAN-PIERRE DE) (Hist. litt. mod.), metaphysicien & controversiste celebre, connu sur tout par l'examen du pyrrhonisme ancien & mo-

derne contre Bayle ; l'examen du traité de la Therie de penser contre Collins; l'examen de l'essai sur l'homme contre Pope & l'abbé du Resnel: le traité de l'esprit humain, où il combat Leibnitz & Wolf sur l'harmonie préétablie. Il est encore auteur de divers autres ouvrages, d'un nouvel essai de logique; d'un traité de l'éducation des enfans : d'un traité du beau; de divers traités de physique & de mathématiques, de sermons, &c. Son père, colonel d'un régiment de fusiliers, l'avoit destiné à l'état militaire; il ne voulut faire que la guerre de plume. Le P. Malebranche, qui le connut à Paris, tenta vainement de le convertir à la foi catholique. Après avoir professé la philosophie & les mathématiques en Hollande, il fut gouverneur du prince de Hesse-Cassel; il mourut en 1748, à Lausanne, où il étoit né en 1663.

CROY ou CROUY (Hist. mod.). C'est le nont d'une des plus illustres maisons des Pays-Bas, attachée aux ducs de Bourgogne, & après eux à la maison d'Autriche, depuis le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne.

Jean, fieur de Croy, de Renty, &c. grand bouteiller de France par la faveur de Philippe-le-Hardy, duc de Bourgogne, fut tué avec Archambaud, son fils, à la bataille d'Azincourt,

Un des personnages les plus illustres de cette maison, est Guillaume de Crouy-Chièvres; il avoit été employé en diverses négociations importantes par l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien, & père de l'empereur Charles-Quint. Du Bellai, & plusieurs autres auteurs, disent que Philippe, en mourant, déféra la tutelle de son fils aine, Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint) au roi Louis XII; ce qui est contesté par le P. Daniel à l'année 1507, & ce qui est pourtant malgré d'assez fortes difficultés, l'opinion la plus établie comme la plus ancienne. Louis XII répondit à cette confiance, en saisant pour Charles le choix que Philippe lui-même auroit fait, il donna pour gouverneur à son pupille ce même Guillaume de Crouy-Chièvres, l'homme le plus capable de former un monarque. Il cultiva soigneusement dans son élève des talens qui, contre son intention, surent bien sunestes à la France: ce fut en politique, en homme d'état qu'il lui fit étudier l'histoire; il l'accoutuma de bonne heure à tout voir par ses yeux, à tout régler par lui-même; il lui faisoit ouvrir lire, discuter, rapporter au conseil toutes les dépêches; il l'exerçoit à délibérer, à prendre les voix, à les compter, à les peser.

Il étoit ami du fage Artus de Gouffier-Boisy, à qui Louis XII avoit aussi consié l'éducation de François premier. De concert avec lui, Chièvres n'avoit cessé de travailler à la paix, il mettoit sa gloire à écarter de l'Europe les orages que la méssintelligence de ses deux plus grands monarques lui préparoit; il ne sut point consulté sur l'alliance que Charlese

Quint, devenu empereur en 1519, fit en 1521 avec Leon X contre François premier; il ne l'apprit qu'après la conclusion, il vit bien que son élève s'affranchissoir de ses liens, que les maximes de son administration étoient changées, que Charles-Quint & François premier alloient se livrer à toute leur haine. & que leurs flatteurs ne cesseroient de la nourrir. Il pleura fon crédit tombé, il pleura plus amèrement encore la tranquilité de l'Europe détruite, il pleura sur tant de sang, que l'ambition de deux hommes alloit verser. Ce chagrin vivement senti, joint à la douleur que lui causoit la mort récente de son neveu le cardinal de Crouy, le précipita en peu de jours au tombeau. On dit qu'au milieu de l'agonie, l'esprit toujours frappé des calamités qu'il prévoyoit, il s'écrioit: ah! que de maux! & qu'il expira en prononçant ces tristes & prophetiques paroles.

Ce cardinal de Crouy, dont la mort hâta celle de Chièvres, se nommoit Guillaume, comme lui; c'étoit un jeune prélat de la plus grande espérance; il avoit été élevé par Louis-Jean Vivès, homme célèbre par les talens & l'érudition, & que les catholiques & les protestans se sont disputé. Gustlaume sut sait évêque de Cambrai à 18 ans, cardinal à 19, & peu de temps après archevêque de Tolède, & chancelier de Castille. Etant en 1521 à la diète de Wormes à la suite de Charles-Quint, & avec Chièvres son oncle, il y mourut dans les premiers jours de janvier, s'étant brisé des côtes ou rompu une veine, en tombant de chevas à la chasse.

Il avoit succédé, dans l'évêché de Cambrai en 1516, à Jacques de Crouy, son oncle, qui en avoit été le premier duc, Cambrai ayant été de de son temps érigé en duché par l'empereur Maximilien

Les intérêts de la maison de Crouy & ceux de la maison de la Marck, sournirent à la haine de Charles Quint & de François premier, l'occasin d'une rupture éclatante & entière, & commencèrent la grande guerre de 1521.

Le prince de Chimay, de la maison de Crouy, &c le seigneur d'Emeries, s'étoient disputé la seigneurie de la petite ville d'Hierges dans les Ardennes; cette ville dépendoit du duché de Bouillon, & les pairs de ce duché avoient jugé en faveur du prince de Chimay. Le duché de Bouillon étant souverain, prétendoit que ses jugemens fussent sans appel. Emeries, pendant plusieus années, respecta le jugement qui l'avoit condamné; mais dans la fuite ayant prêté à Charles une somme considérable pour briguer l'empire, & l'ayant prêtée sous le cautionnement du marquis d'Arscot, aussi de la maison de Crouy, & neveu de Chièvres, lorsque Charles eut obtenu l'empire, Emeries redemanda son argent que ni le débiteur ni la caution n'étoient en état de rendre. Emeries le savoit bien , & il fit entendre qu'il cefferoit de poursuivre Histoire, Tome II. Première part. -

fon paiement, pourvu que le marquis d'Arscot obtînt, par le crédit de Chièvres, que le procès pour la ville d'Hierges sûr revu au conseil de l'empereur, & que son appel y sûr reçu, il l'obtint.

Le duché de Bouillon appartenoit à Robert de la Marck, seigneur de Sedan, qui, sur quelque mécontentement qu'il avoit eu dé la France, s'étoit livré à la maison d'Autriche & avois trèsutilement servi Charles auprès des électeurs dans la concurrence à l'empire. Ce seigneur étoit trop ialoux des droits de sa souveraineté, pour y laisser porter une telle atteinte. D'ailleurs le prince de Chimay étoit mort, & ses ensans mineurs étoient sous la tutèle de Robert de la Marck; ainsi les intérêts des deux branches de la maison de Crouy se trouvoient en opposition. Robert de la Marck représenta sortement à la cour impériale les droits de ses pupilles & les siens, on ne l'écouta point, sa fierte s'irrita, il ne vit plus dans l'empereur qu'un prince ingrat qui lui devoit la couronne impériale, & qui payoit de tels services par des affronts; le dépit le jetta entre les bras de la France qui les lui tendit avec joie, il envoya défier l'Empereur, il lui sit la guerre & sur appuyé par la France. Delà, la Bicoque, & Pavie, & tant de grands événemens, à plusieurs desquels la maison de Crouy eut encore beaucoup de part. Le marquis d'Arscot crée duc, commandoit en 1523 les impériaux dans les Pays Bas, il voulut acheter Guise & pensa être surpris par les François; il leva le siège de Térouane, mais les François ayant fait la faute de séparer leurs quartiers, il revint sur eux & remporta quelque avantage. Il commandoit encore en 1525 dans les Pays-Bas, & ayant voulu furprendre Hesdin, il pensa y être surpris, voyez l'article Assas.

Ce fut le comte de Beaurein, Adrien de Crouy; fils du comte de Roeux, chambellan de l'empereur, qui traita, au nom de ce prince, avec le connétable de Bourbon, dans le temps de sa désection. Il traita aussi sur le même sujet avec le roi d'Angleterre Henri VIII.

La maison de Crouy s'attacha dans la suite à la France. Henri IV, en 1598, érigea Crouy en duché pour Charles de Crouy, duc d'Arscot. La maison de Crouy, dit l'auteur du Mémoire historique sur la maison de Coucy, (alliée en différens temps à celle de Crouy), est une des heureuses acquisitions que la France ait faites par la conquête de l'Artois.... Nouveaux françois, ils sont les modèles des anciens.

Le maréchal de Crouy, nomme maréchal de France en 1783, est mort en 1784.

CROZAT (MARIE ANNE) (Hist. litt. mod.), depuis comtesse d'Evreux, c'est à elle que M. le François a dédié sa géographie, connue sous le nom de géographie de Crozat. Elle mourut en 1729 à trente-quatre ans.

Joseph-Antoine Crozat, son père, conseiller au parlement puis maître des requères & lecteur du cabinet du roi, sut célèbre par ses richesses & par son amour pour les arts.

CROZE (MATHURIN VEYSSIÈRE de la) (Him litt. mod.), Benedictin apostat. savant homme. auteur d'un Dictionnaire arménien, d'un Dictionaire égyptien; d'une Histoire du christianisme des Indes, d'une Histoire du christianisme d'Ethiopie & d'Ar-. ménie. Il avoit abjuré le catholicisme à Bâle, il sut bibliothécaire du roi de Prusse, & sa tête étoit la plus vaste des bibliothèques. On raconte de lui des traits de mémoire prodigieux. On récita une fois devant lui douze vers en douze langues différentes; il les répeta dans toutes ces langues & dans l'ordre qu'on voulut, direct, inverse, retrograde, sans jamais se tromper ni consondre; il savoit par cœur presque tous les anciens auteurs, sacrés ou profanes. Un jour dans une conversation de savans, dont étoit le docte Pelloutier, il cita quatre passages de Pindare, d'Aristophane, de Catulle & de saint Jerôme, qui revenoient à la conversation, & les citations furent parfaitement justes. On lui dit: ch bien! on vous éprouvoit; nous avions choise ce matin ces quatre passages, nous avons sait tomber exprès la conversation sur les sujets auxquels ils s'appliquent : vous vous êtes tiré avec honneur de cette épreuve comme de toutes les autres. On dit que sa conversation étoit gaie & piquante, elle étoit à coup sûr instructive. On dit que c'étoit un fort honnête homme, ce que nous ne remarquerions pas dans un favant qui n'auroit point apostasie. Il étoit né à Nantes en 1661. Il mourut à Berlin en 1739. Jordan, son ami & son disciple, a ecrit sa vie.

CRUSIUS ou CRANS, ou KRANS (MARTIN) (Hist. litt. mod.) allemand, ne en 1525, mort en 1607, est, dit-on, le premier qui enseigna la langue grecque en Allemagne. On a de lui: Turco-Gracia libri 8; Germano-Gracia libri 6; Annales suevici ab initio rerum ad annum 1594.

CRUSSOL (Hist. de Fr.); grande & illustre maison; tire son nom de la terre de Crussol dans le Vivarais. Charles IX érigea en 1565, Uzès en duché, & en 1572 il l'érigea en pairie en saveur d'Antoine de Crussol, & de Jacques, son strère, & la pairie de Montmorenci, érigée en 1551, s'étant éteinte dans la suite, celle d'Uzès est aujourd'hui la première des pairies laïques.

Jacques de Crussol n'avoit échappé au massacre de la saint Barthélemi que par le crédit d'Antoine, son srère, premier duc d'Uzès. Ce crédit ne put pas s'étendre jusqu'à Galiot de Crussol, un autre de leurs frères, qui périt dans ce massacre. Jacques se distingua dans les guerres civiles par sa valeur & sa haine contre les catholiques. Il portoit une massue avec ces mots: Quasso crudeles, qui étoient à une lettre près, l'anagramme de son nom.

Charles-Emmanuel, dit le marquis de Crassol; arrière petit-fils de Jacques, sut tué dans une expédition en Allemagne, le 30 octobre 1674, à vingt-deux ans.

Anne Gaston, son oncle, avoit été tué au siège

de Turin en 1640.

Louis de Crussol, duc d'Uzès, petit-neveu de ce dernier, & grand-oncle de M. le duc d'Uzès d'aujourd'hui, sut sué à la tête de son régiment, à la bataille de Nerwinde, le 20 juillet 1693.

Dans la branche des marquis de Saint-Suplice, Etienne de Crussol mourut le 9 juin 1702, des blessures qu'il avoit reçues le 22 mai précédent au

siège de Keiserwert.

Dans la branche des comtes d'Amboise, Jean-Emmanuel sut tué en Italie en 1735.

CTESIAS (Hist. anc.), historien & médecin grec, ayant été pris par les Perses, sut premier médecin d'Artaxerxès Mnémon, & ce sut par son entremise que Conon (voyez son article) put traiter avec ce prince pour le rendre savorable aux Athéniens dans leurs querelles avec les Lacédémoniens. On a des fragmens de son histoire des Assyriens & des Perses. Diodore de Sicile & Trogue Pompée, ont mieux aimé le suivre qu'Hèrodote. Ce n'est peut-être que disputer sur le choix des fables. Ctésias vivoit environ quatre siècles avant J. C.

CTÉSIBIUS. (Hist. anc.) L'histoire distingue deux philosophes de ce nom: l'un de Chalcis, philosophe cynique; l'autre d'Alexandrie, mathématicien célèbre sous Ptolomée Phiscon, environ 120 ans avant J. C. On attribue à celui-ci l'invention des pompes & d'autres inventions qui appartiennent à l'histoire de la méchanique & des mathématiques.

CTÉSIPHON (Hist. anc.) Athènien; c'est pour luique Démosthène a sait la sameuse oraison pour la couronne contre Eschine, qui accusoir Ctésiphon d'ètre l'auteur d'une sédition; cette accusation étois saite en haine de ce que Ctésiphon avoit sait décerner à Demosthène l'honneur d'une couronne d'or dans l'assemblée du peuple.

CTÉSIPPE (Hist. anc.), sils de Chabrias, peu digne d'un tel père, & dont Phocion, qui prenoit soin de sa jeunesse, en mémoire de Chabrias, dissoit : 6 Chabrias, Chabrias! je te paie au double l'amitié que su m'as témoignée, lorsque je souffre les solies de son sils.

CUDWORTH (ROBOLPHE) (Hist. Ind.). Savant Anglois, auteur d'un système intellestuel de l'Univers contre les Athées, & d'un traité de l'Eternité & de l'immutabilité du juste de l'injuste. Moshem a traduit ces deux ouvrages en latin. On dit que sur divers points de théologie, Cudworth étoit de ceux que les Anglois appellent latitudinaires. B

avoit de l'éloignement pour les opinions des Calvinistes rigides. Il laissa une fille nommée Damaris, dont on vante l'esprit, & qui étoit fort amie de Locke. On trouve dans la trop longue vie de Bayle par M. des Maizeaux, une trop longue contestation entre Bayle & le Clerc, sur le système de messieurs, Cudworth & Grew, concernant les natures plassiques & vitales. Mort le 26 juin 1688.

CUEVA (BERTRAND ou BELTRAM de la) ([Hist. d'Esp.) à la fois honteux favori & de Henri IV roi de Cassille, dit l'impuissant, & de la reine Jeanne de Portugal sa semme, sur comblé d'honneurs, de dignirés, de biens; mais ce double scandale révolta la nation & causa la déposition de Henri IV. Bertrand de la Cueva, mourut le premier novembre 1492.

CUEVA (ALPHONSE de la) Voyez BEDMAR. Jean de la Cueva, poëte tragique espagnol, fort estimé dans son pays.

CUGNIÉRES (PIERRE de) (Hift. de France.) C'est sous le règne de Philippe de Valois qu'on voit commencer entre Pierre de Cugnières, avocatgénéral, ou, comme on disoit alors, avocat du roi, pour le parlement; l'archevêque de Sens, Roger (pape dans la suite sous le nom de Clément VI), & l'évêque d'Autun, Bertrand (depuis cardinal) pour le clerge; (voyez BERTRAND), cette querelle qu'on n'a point vue finir, sur les bornes des deux puissances, querelle dans laquelle le clergé n'a cessé de perdre : peut être lui a-t-on tout ôté, parce qu'il avoit tout usurpé. Au moyen de l'appel comme d'abus, « le clergé, dit Mézerai, » croit avoir aujourd'hui plus de sujets de plainte » contre les juges séculiers, qu'ils n'en avoient n alors contre lui v. Pierre de Cugnières n'eut point dans cette querelle la faveur du roi dont il défendit les droits, & cependant l'appel comme d'abus naquit de cette querelle. Le clergé se vengea de Pierre de Cugnières, en l'appellant maître Pierre du Coignet. C'étoit le nom qu'on donnoit à une petite figure de damné, placée dans un coin de l'église de Notre Dame, sous le jube & qui paroissoit être en enser. Pierre de Cugnières vivoit en 1329.

CUJAS (JACQUES) (Hist. litt. mod.) est un des plus grands noms dont s'honore la jurisprudence; les prosesseurs Allemands portoient la main au bonnet, toutes les sois qu'ils le citoient, les souverains le respectoient. Né à Toulouse en 1520, c'étoit à Bourges qu'il enseignoit le droit, il s'y sixa & y mourut en 1590. Non content d'instruire ses écoliers, il leur facilitoit les moyens de prositer de ses instructions, il leur prêtoit de l'argent & des livres. Il ne voulut jamais entrer dans les querelles du calvinisme, & toutes les sois qu'on en parloit, il détournoit la conversation, en disant : nihil hoc ad edictum pratoris, cela ne regarde pas se lédit du préteur. Cujas avoit enseigné le droit dans

plusieurs autres villes du royaume, & même hors du royaume, nommément à Turin; mais Bourges sut sa plus célèbre école. Toute la magistrature françoise s'y formoit par ses leçons. M. le premier président de Lamoignon, dans une vie manuscrite de Chrétien de Lamoignon son père, président à mortier, dit que Chrétien, qui avoit été disciple de Cujas, comme Charles son père l'avoit été d'Alciat, conserva toujours pour Cujas le plus grand respect, quoiqu'il blâmât fort les mœurs de ce docteur, qui étoient fort corronpues. Nous apprenons par là que les mœurs de Cujas ne répondoient point à la gravité de ses sonctions. Sa réputation de jurisconsulte a couvert lés taches de sa conduite.

CULANT (Hist. de Fr.) Grande & noble samille du Berry, qui a produit l'amiral de Culant, mort en 1445; le maréchal de Culant son neveu, mort en 1453; Charles de Culant, srère du marèchal, chambellan du roi & Gouverneur de Paris, & d'autres hommes célèbres.

Un Hugues de Culani, chanoine d'Orléans; fut tué à la bataille de Crécy en 1346.

Charles de Culant sut sait prisonnier au siège de Hesdin en 1553.

Il y a une autre maison de Culant, puissante autresois dans la Brie De cotte maison étoient Louis de Culant, seigneur de Moncesux, Capitaine d'une grande valeur, tué en Allemagne dans le dernier siècle.

Alphonse de Culani, grand prieur de Champagne, mort au siège de la Canée, vers la fin du même siècle.

Gabriël de Culant, Huguenot, tué à la défense de Saint Jean d'Angély. Nous ignorons si les Culants de Brie sont une branche de ceux du Berry.

CUMBERLAND (RICHARD) Anglois, eveque de Peterborough, savant laborieux & ennemi du repos, qui disoit : qu'il vaut mieux qu'un homme s'use que de se rouiller. Il a traduit en anglois ce qu'on a de l'histoire Phénicienne de Sanchoniaton, & y a joint des notes. Il a réfuté Hobbes dans un traite intitule : de legibus natura disquisitio philosophica. Barbeyrac l'a traduit en françois. On a encore de Cumberland un traité des poids & des mesures des Juifs. Il étoit grand ennemi de la religion catholique. Il vécut, & par conséquent il travailla jusqu'à 87 ans. Il mourut en 1719, ayant vu neuf gouvernemens différens, neuf souverains, tant légitimes qu'usurpateurs. Charles I, Olivier Cromwel, Richard Cromwel, Charles II, Jacques II, Guillaume & Marie, Guillaume seul, la reine Anne, Georges L.

CUNÆUS (PIERRE) (Hist. litt. mod.) Zelandois, ne à Flessingue en 1586. Mort en 1638 à

Leyde, où il étoit professeur de belles-lettres, de politique & de droit; est auteur d'un savant Traité de la République des Hébreux, écrit en latin, & de quelques autres ouvrages.

CUNIBERT (SAINT) (Hist. de Fr.) évêque de Cologne, étoit du confeil de Dagobert I, & remplaça faint Arnoul dans la saveur de ce prince. Il sur gouverneur de Sigebert II, sils aîne de Dagobert. Il mourut en 663.

CUNITZ (MARIE) fille d'un médecin de Silèfre dans le dernier fiècle. On lui accorde une grande variété de talens & de connoissances; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a sous son nom des Tables ajtronomiques.

CUPER (GISBERT) (Hist. litt., mod.) de l'academie des inscriptions & belles-lettres de Paris, savant antiquaire Hollandois, disciple de Grœvits & de Gronovius, & leur successeur dans la chaire de professeur en histoire du collège de Deventer, a éclairei quantité de points d'érndition, expliqué des monumens de toure espèce, résolu des questions de mythologie & d'antiquité. C'étoit d'ailleurs un citoyen utile à sa patrie, employé avec fruit dans les affaires publiques. Guillaume III dissoit : il a fait la fortune des lettres, & par reconnoissance elles le soulagent dans l'expédition des affaires.

Cuper appelloit fon affociation à l'académie des belles lettres son énrôlement d'honneur. Mort le 22 movembre 1716. Ne le 14 septembre 1644, dans un bourg de Gueldres.

CUREAU. (Voyez CHAMBRE) (de la)
CURIACES. (Voyez HORACES.

CURION (Hist. rom.) célèbre orateur romain. C'est lui qui osa dans une harangue publique contre César, l'appeller le mari de toutes les semmes & la semme de tous les hommes. S'il étoit hardi contre ses adversaires, il étoit cher pour ses cliens. L'histoire l'a remarqué, Tacite annal. lib. IX, cap. 7, dit : quantis mercedibus P. Clodius aut C. Curio concianari soliti sint.

CURION (Courus SECUNDUS) (Hist. med.) Piémontois protestant, se fit une tâcheuse affaire avec l'inquisition, pour avoir consondu un prédicateur dominicain, qui, non content d'imputer à Luther ses vrais torts & ses erreurs réelles, l'avoit calomnié, selon l'usage de quelques théologiens qui rendent toujours les choses les plus criminelles qu'ils peuvent, le peuple comprir à sa manière que Curion avoit raison & courut sus au moine. Curion sut arrêté pour sa victoire; mais pendant qu'en lui faisoit son procès, il s'échappa des prisons d'alla prosesse l'éloquence & les belles lettres

à Bâle. On a de lui un livre singulier, intitulé! De amplitudine beati regni Dei, où il ne convient point du tout, avec l'écriture sainte, du petit nombre des élus, & soutient que ce nombre surpasse de beaucoup celui des réprouvés; il y auroit encore là, même pour un catholique, de quoi se faire des affaires avec l'inquisition; il y a encore de lui: Calvinus judaïsans, & quelques onvrages, les uns métaphysiques, les autres satyriques. Né en 1503, mort en 1569.

Son fils Cœlius-Augustinus, Curio ou Curion; mort avant lui en 1567, à ving neuf ans, est auteur d'une histoire latine des Sarrasins, & du royaume de Maroc.

CURIUS-DENTATUS (MARCUS) (Hist. rom.). Valère Maxime l'appelle, exactissima norma romane frugalitatis, idenque sortitudinis persettissimum specimen; le plus parsait modèle de la frugalité 6 de la valeur romaine, Horace l'appelle

Incomptis Curium capillis
Utilem bello.

Curius aux cheveux mal-frises, homme utile à la guerre, il fut trois sois consul, triompha des Samnites, des Sabins, de Pyrrhus, & retourna dans sa cabane au pays des Sabins, que Caton qui en étois voisin à la campagne, alloit toujours voir avec tant de plaisir comme un monument respectable de la pauvreté d'un tel homme, ou de la simplicité des temps où il vivoit; c'est dans cette cabane qu'étant assis sur un banc de bois auprès de son humble foyer, & mangeant dans un plat, aussi de bois, quelques legumes qu'il avoit fait cuire, il reçut l'ambassade inattendue des Samnites qu'il avoit vaincus, & qui venoient lui offrir de la part de leur république une somme considérable. Remportez votre or , leur dit-il , j'aime mieux commander à ceux qui le possèdent que de le possèder moi-même. Il disoit qu'un citoyen qui ne savoit pas se contenter de sept arpens de terre étoit un hommepernicieux. Ses trois consulats sont des années de rome 462, 477, 478. Pendant son second consulat . il fit vendre, comme esclave, un citoyen qui avoit refuse de s'enrôler, & cette severite fut utile. Censeur, l'an 480, il sit construire un aqueduc pour conduire dans la ville les eaux de l'Anio ou Teveron, il y employa l'argent provenu des dépouilles des ennemis qu'il avoit vaincus.

Privatus illis census erat brevis ».
Commune magnum.

Le patrimoine du citoyen étoit peu de chose, celus de la république étoit immense.

CURNE. (de la) Voyez SAINTE PALATE.

CURTIUS (QUINTUS.) Voyez QuINTE
CURCE.

CURTIUS (MARCUS) (Hist. rom.) Chevalier romain, qui, dit on, se dévous pour Rome vers l'an 362, avant J. C. se dévouer pour la patrie, rien de plus beau:

Dulce & decorum est pro patria mori.

Mais un gouffre qui s'ouvre au milieu d'une place de Rome, l'oracle qui parle sur cet événement, un chevalier romain qui en conséquence se jette à cheval & tout armé dans le gouffre, & le gouffre qui se reserme aussi-tôt, tout cela doit être renvoyé aux sables, & nous voudrions bien me mettre ici que de l'histoire.

Un religieux Augustin, slamand, des seizième & dix septième siècles, nommé Cornelius Curtius, a fait des éloges des hommes illustres de son ordre, & a examiné dans une dissertation, si J. C. a été attaché à la croix avec trois cloux ou avec quatre, il est pour les quatre.

CUSA (NICOLAS de) (Hist. ecclés. & lint.) cardinal, fils d'un pêcheur, né à Cusa village sur la Moselle, dont il riroit son nom. Il sut un zelé désenseur du concile de Bâle. Les papes Eugene IV, Nicolas V, Calixte III, Pie II l'employèrent en diverses légations qu'il remplit avec beaucoup d'honneur. Il étoit évêque de Brixen dans le Tirol, il eut avec l'archiduc Sigismond d'Autriche, comte de Tirol, des contestations qui surent portées de la part de l'archiduc jusqu'à la persécution, il fit emprisonner Cusa; austi-tôt l'office divin cessa dans tout son diocèse, le pape excommunia Sigismond, qui sut ensin sorcé de relacher le cardinal. Il s'agissoit d'introduire ou de ne pas introduire la réforme dans un couvent. Le cardinal de Cusa mourut en 1454. Il avoit été, dans sa jeunesse, domestique d'un gentilhomme Hollandois, qui sut l'auteur de sa sortune en lui saisant saire ses études. On a les œuvres de Cusa en trois volumes in-solio. Les deux premiers sont théologiques & scolastiques. Le dernier contient des ouvrages de mathématiques & d'astronomie. Il y renouvelle le systême de Philolaus, philosophe Pytagoricien, systême qui a été depuis celui de Copernic, & qui, regarde alors comme fort bizarre, passe aujourd'hui pour le feul vrai.

CUSPINIEN (JEAN) (Hist. litt. mod.), premier médecin de l'empereur Maximilien I, auteur d'un Commentaire sur la chronique des consuls de Cassiodore, d'un autre Commentaire des Césars & des empereurs romains, d'une Histoire & Autriche; d'une Histoire de l'origine des Turcs, & de leurs eruautés envers les chrétiens. Cuspinien m urut à Vienne en 1529. Un auteur nommé Gerbel, a écrit se vie.

CUYCK (JEAN-VAN) (Hist. med.), consul d'Utrecht, mort en 1566, auteur dont Grævius sait un grand cloze, & dont nous avons des édi-

tions estimées, des offices de Cicéron & des vies de Cornélius Nepos.

CYAXARE (Hist. anc.). Il y en a deux, le premier, roi des Mèdes, est principalement connu pour avoir détruit Ninive, vers l'an 626, avant J. C. Le second, aussi roi des Mèdes, étoit l'oncle maternel de Cyrus, & devint son beau-père; il étoit sils d'Astyages, roi des Mèdes & frère de Mandane. Voyez CYRUS.

CYNEAS. Voyer CINEAS.

CYNÉGIRE (Hist. anc.) frère du poète Eschyle, périt à la bataille de Marathon, dans le temps où il saississie un des vaisseaux vers lesquels s'ensuyoient les Perses, battus sur terre par Miltiade; il eut la main coupée, & tomba dans la mer. Justin a embelli ce récit, en ajoutant que Cynégire saissit le vaisseau de l'autre main, qui sut aussi coupée, & qu'alors il mordit le vaisseau & s'y attacha avec les dents. Le sage Rollin rejette ces merveilles, & s'en tient à une main coupée & à la chute de Cynégire dans l'eau. Bayle est du même avis.

CYNISCA, fille d'Archidame, roi de Sparte, fut la première personne qui remporta le prix de la course des chars aux jeux olympiques.

CYPRIEN (SAINT) Hist. ecclés.) évêque, martyr & docteur de l'église au troisième siècle, étoit né à Carthage, d'une famille riche & illustre. Il fat d'abord payen; le prêtre Cécile le convertit su christianisme, & il sut évêque de sa patrie; il fut nommé l'an 248. Il éprouva diverses persécutions; il fut exilé en 257, it eut la tête tranchée le 14 septembre 258. Il sut sévère envers les chrétiens foibles, que la crainte des supplices avoit sait apostasier pendant la persécution, il assembla contre eux un concile à Carthage l'an 251. C'est de tous les pères celui que les jansénistes & les ennemis de l'autorité pontificale & de ses abus citent avec le plus de complaisance, comme ayant plusieurs sois résiste au saint siège, sans se séparer de sa communion, & ayant méconnu en diverses occasions sa supériorité sans méconnoître sa primauté. Il fit condamner au concile de Carthage l'hérétique Privat; celui-ci porta l'affaire par appel à Rome, Cyprien ne ceut pas devoir s'y défendre, le pape Corneille lui en marqua sa surprise. C'est une chose établie entre les évêques, lui répondit saint Cyprien, que les délits soient jugés dans le lieu où ils ont été commis. M. Fleury conclut de ce discours & de l'égalité épiscopale que saint Cyprien y affecte. qu'une appellation à Rome étoit alors une démarche irrégulière. Saint Cyptien résista encore au pape Etienne sur la rébaptisation des hérétiques. L'opinion de saint Cyprien, qui en haine de l'hérésie vouloit qu'on les rebaptisat, n'a point été adoptée

dans l'église. Mais quoique sort attaché à cette opinion, il ne separa personne de sa communion à ce sujet; grand exemple qui enseigne à conserver l'unité au milieu des diversités des opinions. Saint Cyprien appelloit Tertullien son maître, & saint Augustin se regardoit comme disciple de saint Cyprien. Nous avons une excellente édition de ce père, commencée par Baluze, & achevée par dom Prudent Marans, bénédictin. Ses Traités des témoignages; de l'unité de l'église, de Pexhoriation au martyr sont très estimés. Le Traité de lapsis passe pour un des plus beaux monumens de l'antiquité ecclésiastique. L'explication de l'oraison dominicale est de tous les ouvrages de saint Cyprien, celui que saint Augustin estimoit le plus & citoit le plus souvent. Les œuvres de Saint Cyprien ont eté traduites en françois par M. Lombert. de la société de Port-Royal; sa vie a été écrite par divers auteurs.

CYR (SAINT) (Hist. ecclés.), enfant de trois ans, martyrisé pendant une persécution de Dioclétien & de Maximien; arraché d'entre les bras de sainte Julitte ou Juliette sa mère, il demandoir sa mère & crioit: Je suis chrétien, premier mot qu'elle lui eût appris, le juge transporté d'une sureur brutale, lui brisa la tête sur les marches de son tribunal, barbarie seule capable de faire beaucoup de chrétiens. Cet ensant est le patron, du lieu ou madame de Mainterson & Louis IV ont sormé ce bel établissement de deux cens cinquante silles pauvres & nobles.

Il y a un autre saint Cyr qui étoit médecin, & qui soussrit aussi le martyre en Egypte le 31 jan-

vier 311.

CYBAN (SAINT). (Voyez VERGER (du) de Hauranne, abbé de).

CYRANO (SAVINIEN) (Hift. litt. mod.). Cyrano de Bergerac, ainsi nomme, parce qu'il étoit de Bergerac en Périgord, étudia la philosophie sous Gassendi avec Molière, Chapelle & Bernier. On ne le connoît plus que comme un esprit original & assez bizarre, cette réputation lui en a fait perdre une, qui de son vivant lui avoit sait donner l'épithète d'intrépide; c'étoit un des plus redoutables duellistes du temps; il ne prenoit jamais querelle pour son propre compte, il avoit trop de gaieté pour cela, mais il n'y avoit presque pas de jour qu'il ne se battit pour les querelles de ses amis; on raconte qu'un jour ayant trouvé sur le sossé de la porte de Nesse à Paris, une centaine d'hommes qui s'étoient attroupés pour faire insulte à quelqu'un de sa connoissance, il mit l'épée à la main, tua deux hommes, en blessa sept, & dissipa seul cette multitude; il avoit servi avec honneur dans le régiment des gardes, il avoit été bleffé au siège de Mouzon, & au siège d'Arras. Le maréchal de Gassion étoit de ses amis, & sa valeur, secondée des agrémens de son esprit, pouvoit lui ouvrir la

route des honneurs à la cour & à l'armée, si un trop grand amour de l'indépendance n'y est mis obstacle. Il étoit né en 1620, il mourut en 1655 d'un coup à la tête dont il languit quinze mois. On a ses œuvres recueillies en trois volumes in-12. On ne les lit guères; mais on sait que sa comédie du Pédant joué eut du succès, & qu'elle a sourai à Molière ce mot si applaudi dans les Fourberies de Scapin: que diable alloit-il faire dans cette galère? Il avoit sait aussi une tragédie d'Agrippine, non pas la mère de Néron, mais la première Agrippine, mère de celle-ci & semme de Germanicus. Dans cette pièce, Séjan prenant la résolution de saire mourir Tibère, disoit:

Frappons, voilà l'hostie.

On raconte que comme Cyrano avoit une grande réputation de libertinage & d'irréligion, il se sit un murmure dans le parterre, le peuple des spectateurs ayant cru qu'il vouloit blasphèmer contre l'eucharistie. Son Hissoire comique des états & empires de la lune, est plus connue que son Hissoire comique des états & empires du soleil. Ses Entretiens pointus peuvent sournir aux calembourgs de notre siècle.

CYRENIUS ou QUIRINIUS, car son vrai nom étoit SULPITIUS QUIRINIUS, étoit gouverneur de Syrie, & sur chargé de saire le dénombrement pendant lequel arrive la naissance de J. C.

CYRIADE (Hist. de l'emp. rom.) fut le premier des trente tyrans qui envahirent l'empire sous les règne de Valerien & de Gallien, les biens qu'il tenoit de la succession de ses pères, & ses exactions, l'avoient rendu le plus riche particulier de l'empire. Son ambition & ses richesses rendi ent sa fidelité suspecte; il se retira dans la Perse avec son or & son argent; il s'insinua dans la faveur de Sapor, qu'il détermina à déclarer la guerre aux romains. Le monarque lui sournit un armée, avec laquelle il fit trembler tout l'Orient. Après la conquête d'Antioche & de Césarée, il se fit proclamer César, & bientôt il joignit à ce titre celui d'Aususte. Ses cruautés le rendirent odieux; elles allèrent jusqu'à verser le sang de son père, ce parricide le rendit l'execration de son armée : il périt dans des embuches qui lui furent dressées par ses propres foldats. (T-- N.)

CYRIAQUE (Hist. de Constantinop.) nommé patriarche de Constantinople en 505, prit comme Jean le jeûneur, son prédécesseur, le titre d'évêque œcuménique ou universel; l'empereur Phocas le lui ôta pour l'assurer au seul évêque de Rome. Cyriaque, dit on, en mourut de chagrin l'an 606.

CYRILLE (Hist. ecclés.), c'est le nom de deux saints patriarches, l'un de Jérusalem, l'autre d'A-lexandrie, qui tous deux,

Combattans pour l'église, ont dans l'église même. Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathème, Le premier combattant les ariens, sut jusqu'à trois sois déposé & éxilé par leurs intrigues. Le second combattant les nestoriens, sur a sis déposé d'abord, mais la victoire lui resta. Les catholiques mêmes accusent ce dernier d'un peu de vivacité dans la dispute, & en général tous ces écrivains polémiques, orthodoxes ou hérétiques, montrent plus d'ardeur & de zèle que de charité; ne disons pas cependant qu'il ne s'agissoit que d'une dispute de mots entre saint Cyrille d'Aléxandrie & Nestorius, car M. Dupin, pour l'avoir seulement insinué dans sa bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, sut obligé de se rétracter.

Saint Cyrille de Jérusalem mourut en 386. Saint Cyrille d'Aléxandrie en 444. Les bénédictins ont donné les œuvres du premier; Jean Aubert, chanoine de Laon, celles du second; les unes & les autres en grec & en latin.

Un grec moderne de Candie, nommé Cyrille Lucar, porta au commencement du dix-septième siècle la doctime des protestans en Grèce; il sut patriarche d'Aléxandrie & de Constantinople, chassé sept ou huit sois de son siège, où il trouvoit toujours le moyen de se rétablir, par des rétractations qu'il retractoit ensuite, il sut etrangle en 1638 par l'ordre du sultan Amurat IV. Il eut pour successeur un Cyrille de Bérée, qui, ainsi que Parthenius son successeur, anathématisa la contession de soi de Cyrille Lucar, dont la mémoire n'est plus que ceile d'un herétique.

CYRUS (Hist. des Perses).

Dieu sit choix de Cyrus avant qu'il vit le jour, L'appella par son nom ; le promit à la terre, Le sit naître, & soudain l'arma de son tonnerre, Brisa les siers remparts & les portes d'airain, Mit, des superbes rois, la dépouille en sa main.

Voilà un précis de l'histoire de ce conquérant. Il étoit fils de Cambyle & de Mandane, fille d'Astyage roi des Mèdes, & sœur de Cyanare, successeur d'Astyage; il réunit la monarchie des Médes à celle des Perses. La prise de Babylone, la bataille de Thymbrée entre Cyrus & Cræsus, le sameux édit de Cyrus en faveur des juiss, ne sont pas des faits qui puinent être révoques en doute. Les principaux évenemens de l'histoire de Cyrus sont vrais, mais il est difficile d'adopter son histoire entière. telle qu'en l'a trouve, soit dans Hérodote, soit dans Xénophon. Le récit de ces deux historiens est d'abord si différent, si contraire même, qu'il faut absolument choisir entre eux, & renoncer à les concilier. En pareil cas, c'est Hérodote qu'on abandonne. Quant à Xenophon, la question si la cyropédie est un roman ou une histoire, a partagé les savans. M. l'abbé Fraguier, dans une dissertation insérée au second volume des Mémoires de littérature, soutient la première de ces opinions, consormément à ce passage de Cicéron: Cyrus ille à Xenophonte non ad historiæ sidem scriptus, sed ad essigiem justi imperii. Il croit que le grand objet de Xenophon a été d'exposer dans son livre la morale de Socrate, à l'envi de Platon, qui avoit rempli le même objet dans son dialogue de la république.

M. l'abbé Banier, dans le fixième tome des mêmes mémoires de littérature, a réfuté M. l'abbé Fraguier. Xénophon, selon lui, a eu deux objets dans la cyropédie, l'un d'écrire fidèlement à son ordinaire, l'histoire de Cyrus, l'autre d'apprendre aux princes l'art de régner.

M. Fréret, qui intervenoit toujours dans toutes les disputes littéraires, M. Fréret, dans les volumes 4 & 7 des mêmes mémoires, paroît avoir pris un milieu entre l'opinion de M. l'abbé Banier & celle de M. l'abbé Fraguier. D'un côté, il cite des écrivains judicieux qui ont préséré sur ce qui concerne Cyrus, Xénophon à Hérodote, le trouvant plus conforme à l'écriture fainte; il pense même que le jugement de Cicéron sur la cyropédie doit s'entendre du caractère personnel & un peu embelli que Xénophon donne à Cyrus, & non de la vérité des saits rapportés dans son histoire. D'un autre côté. M Fréret avoue que Xénophon n'est pas un historien bien scrupuleux, qu'il donne trop à l'imagination, qu'il fent un peu le rhéteur, & le même M. Fréret cite la dissertation de M. l'abbé Fraguier sur ce sujet sans la résuter.

Au reste, M. Fréret ne jette qu'un coup d'œil en passant sur cette quession générale. Son objet particulier est d'examiner & de justifier le système géographique de Xénophon.

M. Dacier, actuellement secrétaire perpétuel de l'académie des belles lettres, & qui a donné de la cyropédie la seule traduction qu'on lira désormais, M. Dacier, dans sa présace, résume les opinions de ces savans, & prouve, par la comparaison du récit d'Hérodote & de celui de Xénophon, que le merveilleux & les sables se trouvent uniquement chez le premier, qu'il n'y a rien que de sage & de croyable dans le second, que les discours politiques, moraux, militaires, qui se trouvent répandus dans la cyropédie, ne distinguent point cet ouvrage des autres histoires, où l'usage des harangues a été introduit par tous les grands historiens de l'antiquité.

Voilà donc déja Hérodote abandonné, & par conséquent Justin qui l'a suivi. A l'égard de Xénophon, toutes les sois que des savans disputent pour favoir si un récit est fabuleux ou historique, il y a toujours beaucoup à parier qu'il est fabuleux.

Au reste, la cyropédie, à me l'envisager que comme un roman philosophique, seroit encore un des plus précieux & des plus utiles monumens qui nous restent des anciens. Ce seroit à beaucoup d'égards, le modèle du Télémaque & c'est ainsi que nous croyons qu'on peut le considérer.

CYRUS (Hift. anc.), fils de Darius, eut le gouvernement en chef de toute l'Asie Mineure, dont tous les gouverneurs lui surent subordonnés; ce prince, dévoré d'ambition, usa de sa puissance pour se saire des amis, ou plutôt des complices. Fier de son pouvoir & de sa naissance, it sit punir de sort deux de ses cousins, pour avoir eu l'imprudence de se présenter devant lui sans se couvrir les mains. Darius, touché de la mort de ses neveux, regarda cette action comme un attentat à son autorité; il rappella son fils à la cour, sous prétexte de le voir avant de mourir. Cyrus, avant d'obeir, remet des sommes considérables à Lv. sandre, pour équipper une flotte, & il arriva à la cour dans le temps que son père venoit de mourir. Arsace qui prit le nom d'Artaxerxès, fut proclame son successeur. Cyrus, prive de l'espoir de régner, résolut d'égorger son frère; il choisit le moment où le nouveau roi devoit se saire sacrer par les prêtres du soleil. Artaxerxès en sut averti par le prêtre qui avoit pris soin de l'enfance de Cyrus, & qui, à ce titre, avoit été le dépositaire de ses secrets. Le coupable fut arrêté & condamné à la mort. Sa mère Parisatis obtint sa grace, & il fut renvoyé dans les provinces de son gouvernement; son malheur ne fit qu'embraser son ambition. Il se croyoit trop offense pour ne pas écouter la voix de la vengeance; dès ce moment il n'nsa de son pouvoir que pour préparer les moyens de détrôner son frère. Cléarque, banni de Lacédémone, dont il avoit été le tyran, lui parut un agent utile à ses desseins; ce sut par son moyen qu'il mit les Grecs dans ses intérêts. Les meilleures troupes du Péloponèse se rangèrent sous ses drapeaux: il rassembla une armée de cent mille Barbares, & de treize mille Grecs aventuriers, dont la guerre étoit l'unique métier & l'unique ressource : une flotte de soixante vaisseaux suivit l'armée de

Ce fut avec cet appareil formidable qu'il fortit de Sardes, & qu'il pénétra dans les provinces de la haute Afie. Il fut arrêté dans sa marche par la rebellion des Grecs, qui resusèrent de tourner leurs armes contre le roi de Perse; mais une augmentation de solde adoucit ces mercénaires. Il s'avança

dans la province de Babylone, où il fut suivi par Artaxerxès à la tête de huit cents mille combattans. & de cent cinquante chariots. Les deux armées furent bientôt rangées en betaille, & l'une & l'autre étoient dans une égale impatience de vaincre. Cléarque, avant d'engager l'action, conseille à Cyrus de ne point s'exposer dans la mêlée. Quoi! répond-il, dans le temps que tant de braves gens font prodigues de leur sang pour me placer sur le trône, tu veux que je me montre indigne d'v monter? Les deux armées s'ébranlent & Cyrus avec une intrépidité tranquille donne le signal du combat. Les Grecs vont à la charge en chantant l'hymne des combats. Les Barbares ne peuvent soutenir l'impétuosité de leur premier choc. Cyrus apperçoit son frere, & s'écrie: je le vois. Aussitôt aveuglé par la vengeance. & trahi par son courage, il s'élance au milieu de six mille hommes qui delendoient leur roi. La plupart sont disperses. ou tombent sous ses coups. Les deux frères se joignent; Artaxerxès, après être tombé sur son cheval expirant, en monte un autre, & lance son javelot sur Cyrus qui tombe mort. La troupe intrépide qui l'accompagnoit, ne voulut pas lui survivre : tous se firent tuer auprès de son corps, pour ne pas avoir à rougir d'être redevables de la vie à un vainqueur disposé à leur pardonner.

Telle fut la fin malheureuse d'un prince qui auroit eu toutes les vertus, si l'ambition ne l'avoit point séduit. Fidèle à sa parole, il alloit encore audelà de ce qu'il avoit promis. Il n'estimoit la grandeur qu'autant qu'elle facilite l'exercice de la bienfaisance; réservé dans la distribution des récompenses, il les proportionnoit aux services & au mérite. Tous ses biens étoient à ses amis: Xenophon, qui a exalté ses talens & ses vertus, a gardé un silence prosond sur ses vices. (T—N.)

CYZ (MARIE de) (Hist. mod.), née à Leyde en 1656, de parens calvinistes, veuve d'un M. de Combe à 21 ans, vint à Paris, y abjura le calvinisme & y fonda la communauté du Bon-Pasteur, dans la rue du Cherche-Midi. Elle mourut en 1692.



DACIEN

DACIER (ANDRÉ) & Anne le Fèvre sa semme (Hist. litt. mod.). Ne separons point deux noms que les mêmes études, les mêmes goûts, les mêmes travaux, la même gloire, & ce qui vaut mieux que la gloire, la tendresse & l'estime ont unis toute leur vie. C'est d'eux sur-tout qu'on a dû dire:

Obligés de s'aimer, sans doute ils sont heureux.

C'est avec regret, qu'après les avoir envisagés par un côté si respectable & qui les rend si dignes d'envie, nous nous voyons sorcés par la vérité, de conventr que M. Dacier étoit un traducteur sans goût, un savant sans esprit, un secrétaire perpétuel de l'académie françoise sans slyle, adorateur superstitieux des anciens & malheureux dans les motifs de cette admiration qu'il fondoit principalement sur mille sausses sinesses qu'il prétendoit appercevoir dans ces auteurs, qui les auroient désavouées pour la plupart; quand il traduit Horace, on peut lui dire:

Floribus austrum Perditus, & liquidis immittis fontibus aprum.

C'est l'ane qui veut imiter la gentillesse du petit thien, c'est un pédant qui veut être homme de cour. Sa traduction de Plutarque, à laquelle d'ailleurs madame Dacier a eu part, est plus raisonnable, tout le monde peut rendre un historien, un poëte seul peut rendre un poëte. M. Dacier n'étoit qu'un littérateur profond & utile, il n'y a point de savant qui ne puisse encore s'instruire dans ses notes & ses commentaires. Son immense érudition lui faisoit saisir des rapports, lui suggeroit des rapprochemens, qui pouvoient éclairer le goût. L'énumération de ses travaux sur Sophocle, sur Platon, sur Aristote, sur Pythagore & Hierocles, sur Epiclète & Simplicius, fur Festus, sur Hippocrate, &c. annonce une vie entierement remplie par l'étude. Madame Dacier, tantôt s'unissoit aux travaux de son mari qui ne pouvoient qu'y gagner, comme dans la traduction de Plutarque & des réflexions morales de l'empereur Marc Aurèle; tantôt formoit & suivoit à part de grandes entreprises, temo n .. son Homère, son travail sur Florus, Dictys de Crète, Aurélius Victor & Eutrope, qui lui étoient tombés en parrage, parmi les auteurs que M. de Montausier saisoit éclaireir pour l'usage de M. le Dauphin, comme Festus étoit tombé en partage à son mari; témoin encore sa traduction des poésies d'Anacréon & de Sapho, de trois comédies de Plaute, de deux d'Aristophane, de tontes celles de Térence; temoin entin son édition de Callimaque. Elle par-Histoire. Tome II. Première part,

tageoit le fanatisme, de son mari pour les anciens; si même elle ne le poussoit pas plus loin. Dans sa dispute contre M. de la Motte, elle n'eut pour elle que les savans; les rieurs furent pour son adversaire, & ces rieurs étoient les gens du monde, les gens d'esprit, les philosophes même. Les écrits de M. de la Motte dans cette dispute, sembloient, dis M. de Voltaire être d'une semme d'esprit, & ceux de madame Dacier d'un homme savant. La traduction d'Homère par madame Dacier est pesante, traînante & me remplit pas l'idée qu'on se sait d'Homère; mais elle passe de beaucoup ce qu'on peuvoit, sur-tout alors, attendre d'une semme, & il n'est pas encore certain qu'on ait mieux sait depuis.

M. Dacier étoit garde des livres du cabinet du roi. Il sut recu à l'académie françoise, quelque temps après il entra dans l'académie des belles-letres (en 1(95.) « Et les vœux publics qui plaçoient dans » l'une & dans l'autre madame Dacier à ses côtés, » auroient peut être été satisfaits si son éloigne-» ment pour les moindres distinctions n'eût été n plus fort encore que le silence des loix sur un cas aussi difficile à prévoir . Ce sont les termes de l'auteur de l'éloge de M. Dacier, prononcé à l'académie des belles lettres. M. Dacierné à Ca res le 6 avril 1651, avoit connu mademoiselle le Févre à Saumur, où il étoit allé recevoir les lecons du célèbre Tanneguy le Févre son père. Mademoiselle le Févre libre d'un premier engagement que la modicité de la fortune de son père l'avoit obligée de contracter à Saumur, avec un libraire qui mourus sept ou huit mois après, vint à Paris, où elle épousa en 1683 M. Dacier; ils étoient ne tous deux dans la religion protestante, ils abjurèrent tous les deux ensemble en 1684, un an avant la révocation de l'édit de Nantes. Ils eurent de leur mariage un fils& deux filles. Le fils mourut à dix ou onze ans, il connoissoit déja les meilleurs auteurs grecs. L'aînée des deux filles se fit religieuse. La seconde qui mourue à dix-huit ans, à été immortalisée par les regrets éloguens de sa mère dans sa présace sur l'Iliade. Cest un morceau vraiment touchant, & celui qui annonce dans madame Dacier le plus de talent & de sensibilité.

Madame Dacier mourut en 1720, & son malheureux mari, resta seul, accable de douleur. a Elle » ne parut un peu calmée, dit l'auteur de l'éloge » de M. Dacier, que par la douce illusion qu'il » s'étoit saite d'avoir retrouvé une autre madame » Dacier. C'étoit mademoiselle de Launay, depuis madame de Staal; c'étoit la seule, disoitil, qui pût pe pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par le pas prosaner la cendre de madame Dacier, en lui par la cendre de madame Dacier en la cendre de la cendre

succèdant. Ce mariage ne se sit point, M. Dacier ne tarda pas à rejoindre la compagne de ses travaux. Il mourut le 18 septembre 1722.

DAGOBERT I, onzième roi de France, (Hift. de Fr.) naquit vers l'an 603, de Clotaire II; on ne sait précisément quelle sur sa mère, on ne peut assurer que ce sût Bertrude. Frédégaire n'a pas daigné lever nos doutes à cet égard; cet écrivain se contente de nous dire qu'Aribert, son puine, n'étoit pas du même lit que Dagobert, il est presque constant qu'Aribert étoit fils de Bertrude : quoi qu'il en soit, Dagobert n'eut pas le temps de dekrer une couronne; il avoit à peine six ans que son père Jui donna celle d'Austrasie, que l'on craignoit de voir pesser sur le front d'un maire: la puissance de cet officier étoit considérablement augmentée. Clotaire, en plaçant son fils sur le trône, se défia de son ensance; ne voulant pas l'abandonner à lui même, il lui donna pour maire & pour conseil Pepin & Arnoul, dont l'histoire trop complaisante ou trop craintive a exagéré les vertus. Dagobert enchaîné par ces deux hommes fameux, moins par eux-mêmes que par l'usurpateur Pepin, dont on les regarde comme la tige, ne peut être responsable des années de son régne en Australie : on voit peu d'actions louables de sa part. Le meurtre de Crodoalde, qu'il fit affaisiner après lui avoir pardonné, se rapporte à cette première époque : ce sut l'an 628 qu'il réunit toute la monarchie, par la mort de Clotaire II. Si l'on avoit écouté les lois qui avoient été suivies jusqu'alors, Aribert son frère puiné l'au roit partagée avec lui; mais Dagobert s'étoit concilié l'esprit des seigneurs, dont il avoit cependant conjure la ruine en secret; & ce prince sut sorcé de se contenter d'une partie de l'Aquitaine, qu'il gouverna avec une rate sagesse. Les premières années de ce nouveau régne furent marquées par des actions de justice & de bienfaisance; mais on les dut moins à la bonté de cœur du monarque, qu'aux conjonctures délicates où il fe trouvoit. La politique exigeoit de sa part une grande circonspection & de grands ménagemens, dans un temps où il venoit de dépouiller son frère contre les le ix : ce frère étoit aimé; d'ailleurs il paroît qu'il aspiroit à reprendré son autorité usurpée par les grands sous le dernier regne : il falloit donc flatter le peuple & s'en faire un appui; le scul moyen de lui plaire étoit de se montrer juste. Dans un voyage qu'il fit en Bourgogne, où il se montra dans tout l'appareil de sa majeste, it sembleit moins un rol qu'un Dieu sait pour punir le crime & venger l'innocence. Le peuple ne pouvoit que chanter les louanges d'un prince, dont le bras étoit sans cesse suspendu sur la tête des grands qui, sous le régne de Clotaire II, s'étoient permis les injustices les plus criantes; mais on ne tarda pas à connoître que cette conduite vraiment patriotique, ne lui étoit inspirée que par son inseret personnet. Des qu'il crut avoir assez fait d'exemples pour abaure les grands, & pous se concilier l'amour des peuples du royaume de Bourgogne, il fit affassiner Bremulse, oncle maternel d'Aribert; ce seigneur n'avoit commis d'autre crime que d'avoir réclamé la loi du partage en faveur de son neveu; & même depuis il avoit touiours vécu à la cour de Dagobert. & s'v étoit comporté en fidèle sujet. Dagobert s'abandonna ensuite à tous les excès de la débauche & de l'ambition : outre Nantilde, Vulficonde & Bertilde, qu'il eut à la fois, & qui toutes trois pertèrent le titre de reine, il eut un si grand nombre de concubines, que, suivant la remarque d'un moderne, les historiens ont cru qu'il y avoit de la pudeur à en déclarer le nombre sans le faire connoître. & n'ont nommé que Regnatrude : d'un autre coté, on a de violens soupcons qu'il sit empoisonner Aribert, son frère; ce prince mourut au retour d'une visite qu'il lui sit, & pondant laquelle il tint Sigebert, fon fils aine, fur les fonts. L'histoire n'accuse pas directement Dagobert d'avoir commis cet attentat; mais un prince qui est soupçonne d'un crime, en est toujours juge capable. Chilperic, fils d'Aribert, mourut de la même mort que son père, c'est-à-dire, subitement, & sans que l'on connût le genre de sa maladie : cette seconde mort, jointe à l'empressement qu'il montra, avant & après, à se revêtir de leurs déposilles, augmenta le fourcon.

On blameroit moins Dagobert d'avoir reuni dans fa main toute la monachie, au préjudice de som sière, si l'on voyoit qu'il y eût été déterminé par un intérêt d'état. Le bonheur des François dépendoit incontestablement de cette réunion : les premiers siècles de notre histoire démontrent cette vérité de la manière la plus fensible. Mais Clovis II, son second fils, fut à peine sorti du sein de sa mère, qu'il songea à lui assurer une portion de son héritage : il convoqua une affemblée générale des seigneurs des trois royaumes, & sit affurer à ce prince la couronne de Neustrie & de Bourgogne: celle d'Austrasie étoit deja portée par Sigebert, son aine. Dagobert monrut environ un an après qu'il eut regle ce partage : sa mort se rapporte au 17 janvier 638; son regne sut presque aussi long que sa vie, si on le compte depuis le moment qu'il monta sur le trône d'Austrasie : il avoit trente cinq ans accomplis; ses cendres reposent dans l'église de Saint-Denis, qu'il fit bâtir avec la dernière magnificence.

L'histoire militaire de son règue ne sert point à relever sa gloire : il se servit plus souvent du poignard que de l'épée : il sit massaurer en une seule Auit neus mille Abares qui lui demandoient un asyle contre les Bulgares leurs vainqueurs. It sut le premier des descendans de Clovis, qui d'habitude sit la guerre par ses lieutenans; & ce sus l'une des principales causes de la chûte de ses successeurs qui l'imitèrent. Les limites de la monarchie restèrent les mêmes qu'elles avoient été sous

As prédécesseurs; mais il renonça au tribut que les Saxons nous payoient depuis Clotaire I, dans un zemps où il eût pu leur en imposer de nouveaux.

Dagebert étoit libéral, & son règne sut celui du Iuxe & de la magnificence: l'histoire remarque que dans une assemblée nationale il parut sur un trône d'or massif; mais pour sussire à ces dépenses, il fut obligé de mettre sur ses peuples des impôts enéreux. Les moines sur lesquels il avoit accumulé ses biensaits, lui ont donné les plus magnifiques éloges : on loue leur reconnoissance, dit un moderne, on n'en blâme que l'excès. Il sut régner avec empire sur ses sujets; & il est probable que malgré ses vices, la monarchie se seroit rétablie sous son règne, s'il eût été de plus longue durée : ces vices là même y auroient contribué. On doit présumer qu'il auroit supprimé la mairie; plusieurs circonstances de sa vie prouvent qu'il sentoit le danger de la laisser subsisser. Ce n'étoit point un saint, dit M. Velli, en resutant l'historien du règne de ce prince; la qualité de fondateur ne donne point la sainteté, il faut pour cela des vertus réelles : on admire la générolité de Dagoben, on gémit sur ses dérèglemens: on lui doit un précieux recueil des loix qui furent en vigueur sous les deux premières races; & c'est sans contredit le plus beau monument de son règne. (M-r.)

DAGOBERT IL, neuvième roi d'Austrasie, naquit l'an 656 de Sigebert II & d'Emnichilde : ce prince éprouva le malheur avant même que son âge lui permît de le connoître. Il étoit encore au berceau lorsque son père, sur le point de mourir, confia le soin de sa tutele à Grimoalde, maire de son palais, ministre perfide qui lui avoit inspiré une avengle sécurité, & avoit usurpé toute l'auzorité sous son règne. Grimoalde ne put cependant se dispenser de mettre Dagobert II sur le trône. mais il l'en fit bientôt descendre; il le dégrada, suivant l'usage, c'est à dire, en lui faisant couper les cheveux & le relégua secretement en Ecosse: c'est alors que développant toute l'audace de ses desseins, il mit le sceptre entre les mains de Childebert son propre fils : ce sut sans doute pour diminuer l'horreur de cette usurpation, qu'il fit répandre que Sigebert II, avant que de mourir, avoit adopté le jeune tyran qu'il venoit de couronner. Les grands parurent indignés qu'un sujet né comme eux pour obéir, exigeat leur hommage; ils se révoltèrent contre ce nouveau joug : ils étoient probablement fâches de n'avoir plus de bouclier contre le trône, puisque le maire, créé pour les protèger, alloit se confondre dans la personne du roi. Childebert n'auroit pas manqué de supprimer la mairie à la mort de Grimoalde, au anoins la politique demandoit qu'il abolit une charge qui lui avoit servi de degré pour monter sur le trône, et pour en précipiter ses légitimes maîtres. Quels que sussent leurs motifs, ils se saisirent de la personne de Grimoalde, & le livrèrent à Clovis II,

qui le punit de son attentat. Clevis fit voir que c'étoit moins la cause d'un roi opprimé & d'un roi son neveu qu'il désendoit, que la sienne propre : il punit Grimoalde, non parce qu'il aveit usurpe un trône, mais parce qu'il craignoit qu'un de ses ministres ne sût tenté d'imiter ce perfide. En effet, au lieu de rendre la couronne d'Austrasie à Dagobert II, il la garda pour lui-même & la réunit à la sienne, malgré les prières de la reine Emnichilde, qui ne cessoit de solliciter le retour de son fils. Dagobert ne repassa en France qu'après la mort de Clotaire III, fils de Clovis II; alors il obtint, non sans beaucoup de brigue, une partie de l'Austrasie. Ebroin prétendit l'en priver; & pour excuser ses hostilités, il sit paroître un faux Clovis, qu'il disoit être le fils de Clotaire III. Dagobers triompha de l'injustice, & conquit sur ce maire, qui cependant réunissoit tous les talens militaires dans le premier degré, l'autre partie de l'Austrasie qu'on lui avoit resusée jusqu'alors: c'est ainse que Dagoben obtint par le droit de la guerre, ce qu'il eût dû recevoir de l'équité de son oncle. It mourut en 679, après un régne d'environ sept ans: l'histoire ne parle ni de ses vertus, ni de ses vices; & son silence à cet égard est un sûr garant de la modération de ce prince; sa victoire sur Ebroin nous donne une haute idee de son courage & de ses autres vertus militaires: il sit beaucoup de fondations pieuses, c'étoit la passion de ce temps, plus devot qu'eclaire. (M-r)

DAGOBERT III occupa le trône de France, depuis l'an 712 jusqu'en 716, il étoit fils de Childebert II. Nous n'avons point d'annales où les actions de ce prince soient consacrées; il régna pendant la tyrannie des maires du palais, qui n'auroient point permis de parler avantageusement des rois dont ils détruisoient la puissance il laissa un fils au berceau, nommé Thierri, dessiné comme lui à n'offrir qu'un santôme de royauté. (M-r.)

DAGON, s. m. (Hist. sac.), idole des Philistins, représentée sous la figure d'un homme sans cuisses, dont les jambes se réunissoient aux aînes, & formoient une queue de poisson recourbée em arrière, & couverte d'écailles depuis les reins jusqu'au bas du vemtre, à l'exception de la partie correspondante aux jambes. Dagon, signifie poisson en hébreu. Quelques modernes l'ont consondu avec Atergatis. Mais Bochard prétend avec les anciens, que Dagon & Atergatis étoient seulement frère & sœur. Les Philistins s'étant emparés de l'arche d'alliance, la placérent dans le temple de Dagon. L'histoire des Hébreux nous raconte que cette idole sut brisée en morceaux à la présence de l'Arche. Rois, liv. 1, ch. 5. (A. R.)

DAGOUMER (GUILLAUME) (Hist. lit. mod.), prosesseur de philosophie au collège d'Harcourt à Paris, puis principal de ce collège, & recleur de Po 2.

TUniversité. On a de lui un cours de philosophie en latin. Il a eu de la réputation dans la scholastique. Il étoit janséniste, & il a écrit contre les sameux Avertissemens de M. Languet, évêque de Soissons, puis archevêque de Sens, sur la constitution unigenitus. Mort en 1745.

D'AGUESSEAU (Hist. de Fr.). La famille d'Aguesseau possédoit anciennement des terres dans la Saintonge & dans l'isle d'Oleron. Jacques d'Aguesseau étoit en 1495 gentilhomme de la reine Anne de Bretagne; Antoine d'Aguesseau, aïeul du chancelier, étoit premier président du parlement de Bordeaux, son éloge se trouve dans l'histoire de Saintonge; Henri d'Aguesseau, père du chancelier, successivement intendant de Limoges, de Bordeaux, de Languedoc, su conseiller d'état, conseiller au conseil royal des sinances, & ensin conseiller au conseil de régence. Il mourut en 1716. Quelques mois plus tard, il eut vu son fils chancelier.

Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France. & le plus savant magistrat peut-être que la France nit eu , naquit à Limoges le 27 novembre 1668. Il n'eut presque d'autre maître que son père. Il entra dans la charge d'avocat du roi au châtelet. le 20 avril 1690. On crea bientôt une troisième charge d'avocat-général au parlement. M. d'Aguesfeau le père la demanda pour son fils, Louis XIV la lui accorda, en disant: je connois assez le père pour être bien sûr qu'il ne voudroit pas me tromper, même dans le témoignage qu'il rend de son fils. Ce fils fut reçu avocat - général le 12 janvier 1691, & acquit la plus grande gloire dans cette place. Il fut momme procureur-genéral le 19 novembre 1700. On a remarqué que pendant tout le temps qu'il exerça cette chargel, les exécutions surent extrê-mement rares. C'est l'éloge, dit M. Thomas, ou de sa vigilance ou de son humanité. Le mot suivant atteste l'une & l'autre. On conseilloit à M. d'Aguesseau qu'on voyoit prêt à succomber sous le poids du travail, de prendre enfin quelque repos. Puis-je me reposer, répondit-il, tandis que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent? Il sut un de veux qui contribuèrent le plus à sauver la France après le sameux & désastreux hiver de 2709, foit en sollicitant des secours auprès du trône, soit en renouvellant des loix utiles & en excitant le zèle des magistrats, soit en découvrant tous les amas sle bled qu'avoir saits l'avarice pour s'enrichir du malheur public.

Son opposition à la constitution unigenitus pensa sui attirer une disgrace sur la fin du siècle de Louis XIV. Il n'en sut que plus en saveur sous la régence; le chancelier Voisin étant mort d'apoplénie la nuit du 2 sévrier 1717, M. d'Aguesseau sut mommé chancelier, mais ce qui me console, dit-il à M. Joly de Fleury, qu'il rencontra en revenant du palais royal, c'est que vous êtes procureur général,

En 1718, M. L'Aguesseau fut éloigné de la cont & envové à Fresne; cet éxil honorable avoit pour cause son opposition au système ruineux de Law. M. d'Argenson eut alors les sceaux. Lorsqu'en 1720 le système de Law eut perdu l'état, le gouvernement cherchant les movens de rétablir la confiance. rappella de l'exil M. d'Aguesseau, & Law alla luimême le chercher à Fresnes. Il revint, & s'occupa du soin de réparer, de diminuer du moins les désordres qu'avoient produits le système, de fauver les débris de la fortune des citoyens, bouleversée par cette tempête dont le souvenir fait frémir encore. Dans ces jours de trouble & d'inquiérude, où le tourbillon de la crainte & de l'espérance agitoit tous les cœurs, le peuple, charmé du retour de M. d'Aguesseau, incertain encore de ses vues, mais plein de confiance en ses lumières & en ses verius, s'empressoit avec une curiosité avide, à deviner, à lire la destinée publique, dans les regards alarmés ou fereins de ce grand magistrat; on ne pouvoit y lire que ce qui étoit dans son cœur, une pitie tendre des maux où l'état avoit été précipité pour avoir négligé ses avis.

Il le soutint en effet dans cet ébranlement, & fit admirer toute l'étendue de son génie par le succès avec lequel il s'exerça sur des matières si étrangères à celles dont il s'étoit occupé jusqu'alors. La France lui dut le retour de l'ordre & du calme.

Une seconde disgrace sut le prix de ses travaux; elle ent pour cause l'infléxibilité de principes que M. d'Aguesseau joignoit à la plus grande douceur de caractère, & qui étoit aussi déplacée dans cette sour voluptueuse, que la vertu de Caton l'étoit à Rome dans les semps malheureux dont elle accusoit la corruption: les sceaux furent ôtés au chancelier en 2722, & donnés à M d'Armenonville. M. d'Aguesseau retourna dans la solitude de Fresnes; le cardinal de Fleury le sit revenir en 1727; mais les sceaux que M. d'Armenonville remit alors, ne furent point encore rendus au chancelier, ils passèrent à M. Chanvelin, & ils ne surent remis à M. d'Aguesseau qu'en 1737, à la disgrace de M. Chauvelin. Il les conserva jusqu'à sa retraite en 1750. M. d'Aguesseau appellois le temps de son séjour à Fresnes, les beaux jours de sa vie. Il n'y vivoit pas même aussi solitaire qu'il l'eût voulu. Sa vertu y attirois une foule d'amis, sa réputation y artiroit les étrangers. Le nonce Quirini vint l'y voir en 1722; & comme l'attachement de M. d'Aguesseau, aux libertes de l'église Gallicane, étoit connu à Rome, il lui dit : voici donc le lieu où se forgent les foudres contre le valican; non, monfieur, répondit M. le chancelier, ce ne sent que des bous cliers.

En 1750, des infirmités douloureuses ayant obligé M. d'Aguesseau d'interrompre pour la première sois ses travaux, il donna sa démission, il en signa l'acte le jour même où il finissoit sa quatre-yingt-deuxième année. Il mourut le 9 sévrier 1752;

Il avoit éponsé en 1694, Anne le Fevre d'Gramesson; M. de Coulanges dit à ce sujet, que c'étoit la première sois que les graces & la vertu s'allioient ensemble. Elle mourut à Auteuil le premier décembre 1735. M. d'Aguesseau ne crut pas que la douleur dont il étoit accablé l'autorisat à suspendre un moment les sonctions de sa place: Je me dois au public, disoit-il, & il n'est pas juste qu'il sousses de mes malheurs domestiques.

Il est enterré auprès de sa semme dans le cimetiè e de la paroisse d'Auteuil; leurs ensans ont fait élever au pied de leur sépulture une croix, dont les marbres ont été donnés par le roi.

Deux fils de M. le chancelier sont morts, de nos jours, conseillers d'état, & le second étoit doyen du conseil.

Les loix de M. le chancelier d'Aguesseau sont epoque dans notre législation comme celles du chancelier de l'Hôpital. Les plus célèbres sont la déclaration de 1731 sur les cas prévôtaux & présidiaux, l'ordonnance des donations de la même année, l'ordonnance des testamens en 1735, l'ordonnance du saux en 1737, l'ordonnance des évocations & réglemens de juges, de la même année; le réglement pour la procédure du conseil en 1738, l'ordonnance des substitutions en 1747, l'édit de 1748 qui désend les acquisitions aux gens de mainmorte.

Les preuves de l'érudition, de l'éloquence, de la philosophie & des talens de M. le chancelier d'Aguesseau, s'offrent par-tout dans le recueil de ses œuvres; nous observerons seulement ici, qu'outre le françois qu'il favoit en grammairien profond, il savoit encore le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, & d'autres langues orientales, l'italien, l'anglois, l'espagnol & le portugais; qu'il se délaffoit des affaires en lisant des livres de géométrie ou d'algèbre; que la lecture des anciens poëtes: avoit été, selon son expression, une passion de sa jeunesse; qu'il faisoit lui-même de beaux vers latins & françois, & que Boivin traduisit en vers grecs une pièce latine du chancelier de France, sur la convalescence de sa semme après une maladie qui l'avoit inquiété.

Sa mémoire étoit telle, que Boileau lui ayant récité un ouvrage qu'il venoit de faire; cet ouvrage n'est pas nouveau, lui dit M. d'Aguesseu, je le connois, je le sais par cœur, & il le lui récita tout entier, n'en ayant jamais entendu que cette lecture, M. Thomas lui applique avec raison ces vers de la Motte:

Contemporain de tous les hommes, Et citoyen de tous les lieux.

L'académie françoise, en proposant, pour sujet du prix d'éloquence, l'éloge du chancelier d'Aguesseau, lui a procuré deux panégyristes dignes de lui, M. Thomas & M. l'abbé de Vauxcelles.

D'AGUIRRE, voyez Aguirre.

DAILLÉ (JEAN) (Hist. liu. mod.), ministre à Saumur, puis à Charenton, auteur de plusieurs ouvrages de controverse, que les protestans estiment & que les catholiques ne méprisent pas. Il avoit été instituteur de deux petits-sils de Duplessis-Mornay, il avoit voyagé avec eux en Suisse, en Allemagne, en Hollande, dans les Pays Bas; il avoit sur les voyages une idée particulière & qui n'a pas sait sortune, il regrettoit le temps qu'il y avoit mis, & croyoit qu'il l'auroit bien mieux employé dans son cabinet. Né à Châtelleraut en 1594. Mort à Paris en 1670, Adrien Daillé son sils a écrit sa vie.

DAILLON. Voyez Ludz. (du)

DAILLY. Voyez AILLY. (PIERRE d') & dans le même endroit & avant cet article, auroit dû être l'article de la maison D'AILLY. Nous réparerons ici cette omission.

La maison d'Ailly est une des plus anciennes & des plus illustres de la Picardie, alliée en divers temps à des branches de la maison royale, nommement à celle de Bourgogne.

Robert III de cette maison d'Ailly, épousa en 1342 Marguerite de Péquigny, qui lui apporta en dot la terre de Péquigny & la Vidamé d'Amiens.

En 1619, ces terres passèrent dans la maison d'Albert par le mariage de Charlotte Eugénie d'Ailly, héritière de la branche aînée de la maison d'Ailly, avec Honoré d'Albert, duc de Chaunes, maréchal de France, frère du connétable de Luynes. (Voyez l'article ALBERT.) D'autres branches ont continué la race.

L'épisode touchant des d'Ailly, dans le huitième chant de la Henriade, où le père tue le fils à la bataille d'Ivri, sans le connoître, ne paroît avoir aucun sondement dans l'histoire. C'est une siction morale dont l'objet est de retracer toute l'horreur des guerres civiles.

DAIM (OLIVIER le) (Hift. de Fr.) ou LE DIABLE, étoit originairement un barbier de village, ne à Thielt, entre Gand & Courtrai. On ignore comment il parvint à être barbier de Louis XI. Le talent d'amuser son maître porta sort loin fon crédit & sa hardiesse. Comme il étoit souple & que d'ailleurs il connoissoit la Flandre, Louis XI occupé en 1477 à déponiller Marie de Bourgogne de ses états, & aimant à employer dans les affaires des gens sans nom & sans caractère qu'il pût aisément désavouer, chargea Olivier le Diable de diviser & de corrompre les Gantois, alors souleves contre leur sonveraine. Le Daim voulut connoître & n'être point connu. Il crut qu'une longue absence avoit sait oublier ses traits, & que l'éclat de sa fortune empêcheroit de reconnestre

302 en lui cet homme vil, caché autresois dans la foule. Il affecta dans ses équipages, dans ses habits, le faste d'un grand seigneur, dans ses discours. la hauteur du favori d'un grand roi. Il se faisoit nommer le comte de Meulan, il se paroit de tous les titres dont Louis XI avoit eu la soiblesse de le revêtir. Arrivé à Gand, il ne s'adressa ni à la princesse ni aux états. Il passa plusieurs jours à négocier sourdement, selon le goût de Louis XI avec les bourgeois les plus sédirieux. Cependant comme sa magnificence attiroit les regards, & comme tout se découvre à la fin, quelque ancien ami, quelque parent méconnu appercut ce qu'on cachoit. & bientôt le conseil apprit que le barbier Olivier le Diable, déguisé en homme d'état, se prétendoit charge d'une commission importante. Il le manda pour en rendre compte. Olivier parut avec tout le faste propre à cacher sa bassesse; mais les orgueilleux Gantois qui donnoient des sers à leur souveraine. ne se laissoient point éblouir par l'éclat qu'étaloit un avanturier. Ils ordonnèrent avec mépris & avec menace à Olivier de parler, il répondit que ses ordres portoient de ne s'adresser qu'à la princesse, & demanda de l'entretenir en particulier; on lui dit que la bienséance ne le permettoit pas. Il insista. On parla de le jetter dans la rivière. La peur le prit, il s'enfuit, bien reconnu pour le barbier Olivier, & accablé de railleries & d'opprobres. Mais il sut se venger avec éclat en servant bien son maître. Il surprit pour le roi la ville de Yournay, ville libre, qui s'étant piquée jusqu'alors d'observer une exacte neutralité entre la France & la maison de Bourgogne, & comptant sur les avantages de cette neutralité, ne se tenoit point affez fur ses gardes. Les gouvernemens de Loches & de Péronne récompensèrent alors les services d'Olivier, & sous le règne suivant le gibet expia (en 1484) ses crimes & son insolence. Le lâche, après avoir vendu à la femme d'un gentilhomme enfermé dans les cachots de Louis XI la vie de son mari, qui consentit de vivre au prix de son déshonneur, avoit eu la barbarie de faire noyer fecrètement ce malheureux.

DAIRI ou DAIRO (LE), f. m. (Hift. du Jap.) c'est aujourd'hui le souverain pontise des Japonois, ou comme Koempser l'appelle, le monarque héréditaire ecclésiastique du Japon. En effet, l'empire du Japon a présentement deux chess; savoir, l'ecclésiastique qu'on nomme Dairo, & le séculier qui porte le nom de Kubo. Ce dernier est l'empereur du Japon, & le premier, l'oracle de la religion du

Les grands prêtres sous le nom de Dairi, ont été long-temps les monarques de tout le Japon, tant pour le spirituel que pour le temporel. Ils en usurpèrent le trône par les intrigues d'un ordre de bonzes venus de la Corée, dont ils étoient les chefs. Ces bonzes facilitèrent à leur Dairi le moyen de soumettre toutes les puissances de ce grand empire. Awant cette revolution il n'y avoit que les princes du sang ou les ensans des rois, qui pussent succèder à la monarchie : mais après la mort d'un des empereurs, les bonzes ambitieux élevèrent à cette grande dignité un de leurs grands prêtres, qui étoit dans tout le pays en odeur de sainteté. Les peuples qui le croyoient descendu du soleil. le prirent pour leur souverain. La religion de ces peuples est tout ce qu'on peut imaginer de plus fois & de plus déplorable. Ils rendirent à cet homme des hommages idolatres : ils se persuadèrent que c'étoit résisser à Dieu même, que de s'opposer à ses commandemens. Lorsqu'un roi particulier du pays avoit quelque démèlé avec un autre, ce Dairi connoissoit de leurs différens avec la même autorité que si Dieu l'eût envoyé du ciel pour les décider.

Quand le Dairi régnoit au Japon, & qu'il marchoir, dit l'auteur de l'ambassade des Hollandois, il ne devoit point toucher la terre; il falloit empêcher que les rayons du soleil ou de quelque autre lumière ne le touchassent aussi, c'eût été un crime de lui couper la barbe & les ongles. Toutes les sois qu'il mangeoit, on lui préparoit ses repas dans un nouveau service de cuisine qui n'étoit employé qu'une fois. Il prenoit douze semmes, qu'il épousoit avec une grande solemnité, & ses semmes le suivoient d'ordinaire dans leurs équipages. Il y avoit dans son château deux rangs de maisons, six de chaque côté pour y loger ses semmes. Il avoit de plus un sérail pour ses concubines. On apprêtoit tous les jours un magnifique souper dans chacune de ces douze maisons: il sortoit dans un palanquin magnifique, dont les colonnes d'or massif étoient entourées d'une espèce de jalousie, ain qu'il pût voir tout le monde sans être vu de personne. Il étoit porté dans ce palanquin par quatorze gentilshommes des plus qualifiés de sa cour. Il marchoit ainsi précédé de ses soldats, & suivi d'un grand cortège, en particulier d'une voiture tirée par deux chevaux, dont les housses étoient toutes semées de perles & de diamans : deux gentilshommes tenoient les rènes des chevaux, pendant que deux autres marchoient à côte; l'un d'eux agitoit sans cesse un éventail pour rafraichir le pontife, & l'autre lui portoit un parasol. Cette voiture étoit destinée pour la première de ses semmes ou de ses concubines, &c.

Nous supp: imons d'autres particularités semblables, qui peuvent être suspectes dans des relations de voyageurs; il nous suffit de remarquer que le culte superstitieux que le peuple rendoit au Dairo, n'étoit guère différent de celui qu'ils portoient à leurs dieux. Les bonzes dont le nombre est immense, montroient l'exemple, & gouvernoient despotiquement sous leur ches. Cétoit autant de tyrans repandus dans les villes & dans les campagnes, enfin leurs vices & leurs cruautés aliénèrent les esprits des peuples & des grands; un

prince qui restoit encore du sang royal sorma un si puissant parti, qu'il sonleva tout l'empire contre eux. Une seconde révolution acheva d'enlever aux Dairos la souveraineté qu'ils avoient usurpée, & les fit rentrer avec les bonzes dans leur état naturel. Le prince roval remonta sur le trône de ses ancètres, & prit vers l'an 1600 le titre de Kubo qui lui est encore affecté. Ses descendans ont laissé au Dairo ses immenses revenus, quelques hommages capables de flatter sa vanité, avec une ombre d'autorité pontificale & religiense pour le consoler de la véritable qu'il a perdue; c'est à quoi se bornent les restes de son ancienne splendeur : Méaco est sa demeure; il y occupe une espèce de ville à part avec ses semmes, ses concubines, & une très nombreuse cour. L'empereur ou le Kubo réside à Yedo, capitale du Japon, & jouit d'un pouvoir absolu sur tous ses sujets. L'article du Dairo qu'on lit dans le dictionnaire de Trévoux a besoin d'être rectifié. Consultez Kæmpser & les recueils des voyages de la compagnie des Indes orientales au Japon. (1. V.) art. de M. le chev. DE JAUCOURT.)

DAKON, est une pierre bleue semblable à du corail, que les semmes de Guinée portent dans leurs cheveux pour servir d'ornement. (A. R.)

DALÉCHAMPS (JACQUES) (Hist. med.), médecin, né à Caën, exerçoit la médecine à Lyon. On a de lui une histoire des plantes en latin, traduite en françois par Jean Desmoulins; il a traduit en latin Athènée, en françois le 6e. livre de Paul Eginète, & les neuf livres de Galien sur l'anatomie; il a donné des notes sur l'histoire naturelle de Pline. Né en 1513, mort en 1588.

D'ALIBRAY (CHARLES-VION) (Hist. litt. mod.), médiocre poète françois du dix septième siècle dont on a les œuvres; il avoit servi & bientôt quitté le service, disant (en vers) que s'il mouroit par la bouche, il ne vouloit pas que ce sût par celle du canon.

Je veux savoir combien un poltron comme moi,
Peut vivre n'étant pas soldat ni capitaine.....
Je veux mourir entier & sans gloise & sans nom.

On prend pour de jolies imitations d'Horace, ces plaisanteries sur la poltronnerie, dont il est vrai qu'Horace a donné l'exemple; elles ne conviennent guères à un homme, de quelque état qu'il soit.

D'Alibray a auffi traduit les lettres d'Antonio de Perez, ce ministre disgracié de Philippe II.

DALILA (Hift. fac.) Voyer SAMSON.

DALIN (OLAUS DE) (Hefl. litt. mod.), firédois, nomme le père de la poesse suédoise; peut-être a t-il amssi été le père de l'histoire en Suéde, non pas cer-

tainement comme Grégoire de Tours a été le père de notre histoire, mais comme M. Hume a été le père de l'histoire en Angleterre; quoiqu'il en soit, M. Dalin a écrit, par ordre du gouvernement, l'histoire de son pays, & l'a poussée jusqu'à la mort du roi Charles XI. Il a traduit, aussi en Suédois, les causses de la grandeur & de la décadence des Romains de M. de Montesquieu. Ses travaux & ses talens ont sait sa sortune. Il a été précepteur du prince Gustave, aujourdhui Gustave III, qui porte avec tant de gloire ce glorieux nom de Gustave; il a été chevalier de l'étoile du nord, & chancelier de la cour. Né en 1708. Il est mort le 12 août 1763.

DAMASCÈNE. Voyez S. Jean Damascène.

DAMASE (Hist. ecclés.). Il y a eu deux papes de ce nom. Le premier est au nombre des saints. Elu en 366. Mort en 384.

Damase second mourue en 1048, après 23 jours de pontificat.

DAME, f. f. (Histoire moderne), titre autrefois très-distingué, très-honorable parmi nous » & qu'on n'accordoit qu'aux personnes du premies rang. Nos rois ne le donnoient dans leurs leures qu'aux semmes des chevaliers; celles des écuyers les plus qualifies étoient simplement nommées mademoiselle : c'est pourquoi Françoise d'Anjou étant demeurée veuve avant que son mari eût été sait chevalier, n'est appelle que mademoiselle. Brantome ne donnoit encore que le titre de mademoiselle à la sénéchale de Poitou sa grand-mère. Il parleroit différemment aujourd'hui que la qualification de madame est devenue si multipliée, qu'elle n'a plus d'éclat, & s'accorde même à de fimples femmes de bourgeois. Tous les mots qui défignent des tirres, des dignités, des charges, des prééminences, n'ont d'autre valeur que celle des lieux & des temps, & il n'est pas inutile de se le rappeller dans les lectures historiques. Article de M. le chevalier DE JAUCOURT.

DAMIEN (PIERRE). Voyez PIERRE DAMIEN.

DAMIENS (ROBERT-FRANÇOIS) (Hist. de Fr.). Le 5 janvier 1757, vers cinq heures, trois quarts du foir, nous a fait revoir une de ces horreurs dont nous avions cru que notre histoire ne seroit plus souillée depuis les Clément & les Ravaillac. Le 28 mars de la même année, il subit le même supplice qu'avoit subi Ravaillac, & des semmes, même de la cour, eurent la force de soutenir ce spectacle, ce qui rappelle encore les horribles amusemens de la cour de Catherine de Médicis, car le passée n'est jamais aussi éloigné de revenir qu'on le croit. On dit pour expliquer ces affreux phénomènes, qu'il y a toujours des gens qui ne sont ni de leurpays, ni de leur siècle, mais les idées théologicopolitiques qui fermentèrent alors avec tant de sur

reur dans la tête de ce sou méchant. & qui heureusement ne sont plus rien aujourd'hui, n'agitoient-elles pas alors plus ou moins toutes les têtes à Paris? Le siècle est éclaire, dit-on, je le crois, mais il met du fanatisme à tout, & le fanatisme peut toujours éteindre toute lumière. D'ailleurs s'il y a des gens qui ne sont ni de leur pays, ni de leur siècle, il y a toujours & par-tout des gens effentiellement ennemis du bien & amis du mal N'avons-nous pas vu en 1771 (qu'on remarque bien cette époque), un homme faisant le métier d'homme de lettres, proposer en termes honnêtes de renouveller la faint Barthélemi, ou les dragonades contre tous les gens de lettres qui ne pouvoient pas gagner sur eux d'estimer un pareil homme ? Et s'il saut tout dire, cette proposition n'a sait horreur qu'aux honnêtes gens, & ils n'étoient pas les plus forts.

Profitons donc des fureurs passées en les déteftant, profitons des fautes de nos pères en tout genre en les évitant, tâchons de devenir sages, & ne mous vantons de rien.

Ce qui dissingue Daniens des Clément & des Ravaillac, c'est qu'il n'étoit pas purement & uniquement fanatique comme les autres, & qu'il avoit présudé au régicide par le vol & l'empoisonnement; son procès a été imprimé en 1757.

DAMMARTIN. Voyez CHABANNES.

DAMNORIX & DIVITIAC (Hist. rom.); deux frères riches & puissans parmi les Gaulois; Divitiac, philosophe & druyde, ami de Cicéron & de César, introduisit les Romains dans le pays des Eduens: La soi de Damnorix sut suspecte à ces mêmes Romains, & ils le massacrèrent; il mourut en réclamant la liberté pour lui & son pays vers l'an 59, avant J. C.

DAMO (Hist. anc.), fille de Pythagore, dépositaire de ses secrets & de ses écrits, il sui désendit en mourant de les publier, en quoi il eut tort s'il les croyoit utiles, mais sa fille n'en eut pas moins de mérite d'avoir observé religieusement les derniers ordres de son père, en résissant à toutes les tentations de l'indigence où elle eut le malheur de tomber, & dont elle se seroit tirée en consentant à la publication très-desirée de ces écrits; son père l'aveit aussi condamnée à la virginite, & elle ajoura sur ce point aux dispositions paternelles, en s'affociant une multitude de vierges qu'elle prit sous sa direction. On voit que la vie cénobitique a précédé le christianisme, & qu'elle a été connue des payens. Damo vivoit 500 ans ayant J. C.

DAMOCLÈS (Hist. anc.). On sait comment Denys le tyran désabusa du bonheur des tyrans le flatteur Damoclès, en suspendant une épée sur A tête par un c.in de cheval. Veile, lui dit-il 4

Distridus ensis cui super impik Cervice pendes, &c.

Comment un homme qui voyoit si philosophio quement les choses, étoit-il tyran? Voilà la philosophie des hommes, toute dans la théorie, nulle dans la pratique.

DAMOCRITE, historien grec, auteur d'un Ant de ranger une armée en bataille, &t d'un écrit fur les juiss. On ne sait en quel temps il vivoit.

DAMOISEAU, DAMOISEL, DAMOISELLE; Hist. mod.) Ce terme a souffert, comme bien d'autres, beaucoup de révolutions. C'étoit anciennement un nom d'espérance; & qui marquoit quelque sorte de grandeur & de seigneurie : aujourd'hui dans le langage ordinaire c'est moins le titre d'un guerrier que d'un petit maître. Sous la seconde race de nos rois, & même sous la troisième, dans l'onzième & douzième siècles, le titre de damoifeau étoit propre aux enfans des rois & des grands princes. Les François & les peuples de la Grande-Bretagne, soit Anglois, soit Ecossois, qualificient ainsi les présomptifs héritiers des courennes: à leur imitation les Allemands en ont use de même. On trouve dans l'histoire damoisel Pepin, damoijel Louis-le-Gros, damoifel Richard prince de Galles; & un ancien écrivain de notre histoire c'est Philippe de Monkes) appelle le roi S. Louis damoiseau de Flandre, parce qu'il en étoit seigneur souverain; ainsi ce terme signifie encore seigneur Juzerain. Il est même demeuré par excellence aux seigneurs de Commercy sur la Meuse, entre Toul & Bar-le-Duc, parce que c'est un franc-aleu, qui en quelque sorte imite la souveraineté.

Dans la suite ce nom sut donné aux jeunes personnes nobles de l'un & de l'autre sexe, aux sils & silles de chevaliers & de barons, & ensin aux sils de gentilshommes qui n'avoient pas encore mérité le grade de chevalerie.

Pasquier, prètend que damoisel ou damoiseau est le diminutis de dam, comme son séminin, damoiselle, l'est de dame; & que le mot dam d'où il dérive, signisse seigneur, comme on le voit essectivement dans plusieurs anciens auteurs, qui disent dam Dieu, pour seigneur Dieu; dam chevalier, &c. D'autres le sont venir de domicellus ou domnicellus, diminutis de domnus, quasi parvus dominus; nom auquel répond celui de domainger, qui, comme l'observe Ducange, se prenoit aussi dans ce sens-là.

M. de Marca remarque que la noblesse de Béarn se divise encore aujourd'hui en trois corps; les barons, les cavers ou chevaliers, & les damoi-seaux, domicellos, qu'on appelle encore domingers en langage du pays.

Les fils des rois de Danemark & ceux de Suède

out aussi porté ce titre, comme il paroît par l'histoire de Danemarck de Pontanus, liv. VII & VIII, & par celle de Suède d'Henri d'Upsal, liv. III.

Ces noms ne sont plus d'usage aujourd'hui; mais nous avons celui de demoiselle, qui se dit présentement de toutes les silles qui ne sont point encore, mariées, pourvu qu'elles ne soient point de la lie du peuple. Le nouveau Ducange, au mot domicellus, comprend quelques curiosités utiles.

Demoiselle signise encore un usensile que l'on met dans le lit pour échausser les pieds d'un vieillard. C'est un ser chaud que l'on renserme dans un cylindre creux que l'on enveloppe dans des linges, & qui entretient long-temps sa chaleur. On l'appelle plus communément moine; & les anglois l'appellent d'un nom qui d.ns leur langue signisse une none, une religieuse. (G) (a).

DAMON & PYTHIAS (Hift. anc.). Leur histoire est un des plus beaux traits qu'offrent les sastes de l'amitié. Damon étoit tombé dans la disgrace de Denys le tyran, qui l'ayoit condamné à mourir; il obtient quelques jours pour aller embraffer son père, & mettre ordre à ses affaires domestiques; Pythias se rend-sa caution auprès de Denys, & l'assure au moins d'une victime. Le jour marque pour l'exécution arrive, Damon n'est pas revenu; Pythias, en marchant au supplice, disoit à ceux qui le plaignoient; non, je n'aurai pas l'honneur de mourir pour mon ami, il reviendra. Il revint en effet au moment marqué. Denys qui, tout tyran qu'il étoit, sentoit aussi bien le prix de la vertu dans les autres, qu'il sentoit en lui-même le malheur de son état, non seulement pardonna aux deux amis, mais leur demanda leur amitié. Comment aimer un tyran?

Un autre DAMON, précepteur de Périclès, poète, philosophe & musicien, prétendoit pouvoir appliquer avec succès la musique à la morale; on lui trouva trop de talens, car il en avoit aussi pour la politique, & il avoit formé son élève aux affaires; il su banni par l'ostracisme, environ 430 aps avant J. C.

DAMPIERRE ou DAMPIER (GUILLAUME) (Hist. lin. mod.), célèbre voyageur anglois. On a le recueil de ses voyages autour du monde, depuis 1673 jusqu'en 1691; publié en 1699 à Londres. Il a été traduit en françois.

DAMVILLE. Voyez Montmorenci.

DAN (Hist. fac.), un des fils de Jacob, chef de la tribu qui porte son nom.

DAN I, (Hist. de Danem.), régna dans le nord vers l'an 1038 avant Jesus Christ. Nous ne fixerons point le degré de confiance que le lecteur Histoire, Tome II, Première part,

doit donner à ce que les annales du nord rapportent de ce prince. Les anciens historiens le regardent comme le fondateur de la monarchie danoise. Fils de Humbius, homme puissant qui régnoit sur plusieurs isses, connu déja par des exploits éclatans, les Cimbres le choistrent pour roi; la couronne qu'ils lui donnèrent n'étoit qu'un tribut de leur reconnoissance; il avoit chassé les Saxons qui étoient venus sondre à main armée sur ce peuple. Il réunit sous le nom de Danie, & les états qu'il avoit hérités de son père, & ceux qu'il tenoit de l'amour de ses sujets. Il mourut laissant deux fils & deux filles, fruits de son mariage avec une princesse Saxonne. (M. DE SACY.)

DAN II, surnommé le Magnissque, monta sur le trône de Danie ou Danemarck, vets l'an 260 avant Jesus Christ. Il dompta les Saxons; mais au milieu de ses triomphes, esclave de ses passions, il sur le scandale & le stéau de ses sujets. Son saste engloutissoit & les dépouilles de ses ennemis, & les impôts qu'il levoit sur son peuple. Il voustit même que sa magnissence lui survécût, & ordonna qu'on l'enterrât dans les entrailles d'une montagne avec les marques de la royauté, ses trésors, ses armes, & toute la pompe qui l'entouroit. Jusques-là les habitans du nord avoient suivà l'usage de brûler les corps de leurs princes.

(M.DE SACY.)

DAN III régnoit sur le Danemarck vers l'an 140 avant Jesus-Christ. Il étoit jeune lorsqu'il monta sur le trône, & la soiblesse de son âge réveilla l'audace des Saxons, jusqu'alors tributaires des Danois : ils oserent exiger que les Danois leur payassent tribut à leur tour ; ceux-ci répondirent à cette sommation par des victoires accumulées. C'est à son règre qu'il saut rapporter l'époque de la migration des Cimbres. (M. DE SACY.)

DANGHET (ANTOINE) (Hist. mod.), honnète homme, bon littérateur, soible poète, auteur de tragédies peu tragiques. & de quelques opéras plus estimés, entr'autres Tancrède. On a retenu de lui quelques vers:

Soleil, puisses-tu ne rien voir. De plus puissant que cet empire!

Application heureuse, faite à la France, de ces vers d'Horace:

Alme fol.... possis hihil urbe Româ
Visere majus.

On a retenu encore ces vers ingénieux sur une pomme:

Adam l'auroit prise de vous, Et Paris vous l'auroit donnée.

Et le couplet suivant :

Que l'amant qui devient heureux En devienne encor plus'fidele! Pur roujours dans les mêmes neude il crouve une douceur neuvelle i Que les foupirs de les llangueum Puissens seuls fichit les rigueum De la boune de que s'amant combié le faveum Sache les goûter de les raise.

Dancher avoit l'air mais, & cet air mais effece qui a fait la fontune du couplet qui le regarde parmi les famour complets atsubués à Rousseau:

Te re vois, annocent. Danchet.,
Grands yeur ouve res shouche ibéanel.,
Comme un sor pris au trébuchet.
Leouter les vers que je chance.

Tappelloit plus que l'innocent Danchet, sans l'essimer moins. Piron, dans la pièce intitulée: Danchet aux Champs-Elistes, l'appelle;

Branche reslouthe du Parmille.

On dit qu'ayant èté miulté dans une latyne, il le contema d'envoyer à l'auteur une épigramene piquante, en lui mandant qu'elleme verron jamais de jour au meins par sondait, & qu'il avoit woulu suitement lui montrer que la fatyre étoit un mossier aussi saité qu'il est vil. Il sit un couplet sont sense sur les premiers xouplets attribués à Rouffean, il reprochoit, avec raison, à l'auteur du moter sans cesse de grève, de bourreau, de motere se d'échelle. Lout cela est en esset aussi aussi procés criminel & la proscription d'un homme set que Rousseau, la célébriné de ces couplets aussit bien éphémère.

Il peron auth que illunche auroit en du relent pour ce mauvais genre, sell avoit would. On en pour juger par est autre samplet conne Roufleau, qui en avoit fait 'hii-même, tur le même air ((tiré le Tangrède), un très-violent conne le gréfitient de Mosmes & conne l'académie françaile.

Ells ingrate, court perfilien
Elptit infecten
Enaemi minike,
Ami redoutée,
Drieflablegalike
Elumaneur gal/Orille
Manameur gal/Orille
Manameur habite a
Uraikiis tourik-tour
Entouchtlaviilen
Sur nechins
Fais desvers,
One ten maindifilia

Sur neut l'entwers. Nouveau Théaphile. Amise don Ayle. Mais amine les reunt.

Ce dernier vers étoit prophétique. Donchet avoit de grandes préventions sommes M. de Voltaire, il critiquoit les ouvrages, il fléchien la conduite de son caractère. Il his resulta conflamment sa voix pour l'aradièmie françoste. Et cell un trait que Pison m'a pas soulule dans la pième de Danchet mus champs-lisses.

Lorsque Dancher wit paroître la joue spiere de M. de Woltaire au roi de Peusse, qui commence rut nes wers:

Les Reules des deflicées . Les Parques ayant tant de fois Enrendu les ames damnées Patier Lishas de reservolairs . Rec

Penrquoi, disoit -il avec toute son innocente littleraire, pourquoi cette expression grossière, les amu dannies? Ou pouvoit si sailement mette:

Out Ics outbres Jureanles.

il me flemoit pas la platfamerie parfaculière : nachdean choir du mot, ou il ne la goûtoit pas, Al droit de l'académie des inferiptions & belles-Herros, auffi ibien que de l'académie françoise. 🗷 amoit été de le première en 1705; de la feccade en 1700 illest à remarquer que lorsqu'il fin rega à ll'académie des helles lereses, al n'avoit encore tfait que des opiras, maisce genre, que la podantenie faule fle normattroit de dédaigner, funsalemns certaine connoillance de la mythologie, ex par confequent de l'antiquité. Des differtations for les Hellins chez'les Grees ik chez les Romains, sur la pampe desittionphes, fur les cérémonies des mamiagos, fur la chaffe des anciens, fur des têtes de Cerès, agguinerent fon itribut àll'académie, lans mop l'acaster de fon ébjet faxori. Il avoit d'adleurs della llitterature. Il avoit fait des son enfance de hous wers lating. Buil avoit require gratification de nume louis de M. de ilouvois, pour avoir récité dexant lui Morace sont entier. Madame de Timeis dem il elevoir les enfans, lui firpromeure, em mouranten 1699, de ne les pas abandonner. & hin laiffaune pention par lon teffament.

Il donn Mifane en 11700. Les uneurs de les elières wondurent Robliger de renoucer au théarre, ik fur fon series ils lui dispuèrese de pention, il diffindit les droits de gagna son procès (en 1701.) Il efficient hon sesemple que l'éslat de ne procès, où lla lisafracie na de proposon passonoins que de fléuir lles trascaux dramatiques, m'ait pas empèché l'acadéntie des helles leures de didire quant ans apade.

Alifeoir me d'Allions en 1867 ; il annument d'Arie La 1974 ; myane en lle chagnin elemin de Col miles requidente aus auparavant à l'académie frangoille. Illeut pour fucceffeur M. Greffet, quis, dans am fort lou difesurs, rendit la mémoire respectalle aux gens de bien. Ses œuvres ont été requeilles à l'aris en 2752, en 4 voil in 125

DANCOURT (FLORENT-CARTON, Seur) (Hist. litt. mod.), comédien, auteur de comédies, mes-bon peintre de la très-mauvaise compagnie; il est plaifant, il fair rire, son dialogue est vis, gai, naturel, piquant; il peut corriger beaucoup de vices & de ridieules bourgoois, il est done utile; mais it arrive trop fouvent ches his comme ches Regnard, chez le Sage, chez Molière même, & cher tous les anteurs comiques anciens & modernes, que les rieurs font pour les fripons, contre les fors. C'est que les anteurs songent d'abord à plaire. & me s'occupent de la moralisé que quand elle devient un nouveau moyen de plaire. Le Cheruties à la mode, l'Est des Coquenes, les Bourgeoifes à Le mode, le Tuteur, les Vendanges de Surene, le Mentire de Favelle, les Pacances, les Curieux de Compienne le Mari retrouvé , la Fête de Village, ou les Bourganifes du qualità, les Trois Confines. Colin Mailland le Galant-Jardinier, sont les pièces de Descript aufont four le plus fouvent. Aucun auteur me femme an répertoire un austi grand nombre de. pentus pièces philimes pour terminer gaineur le spelleche, mais une seule pièce, celle que le Gloneuer le Miramanie, ou le Michant, fait un bienpiles grand mans, & place dans un bien plus have rang que ceme faule de plins faces, qu'il ferois cependant hen injuffe de didagran, puifu'elles fon neue pais. On dit que Danunce cour que fun-Des enferme mus le majeflurair Louis XIV. & L'impolance Mainressan , pour leur lice fex pièces bouffames, & quius pour sénant mouvé mal à (moyen particulier qu'ent les gras niches de fe rendre malades à grands frats en privaux de hois. les pauvres), Louis XIV alla his-même ouvrir une fenetra pour lui faire prender Pair, furquoi on admire la bome de ce prince. Il fallole bien cependant que Louis XIV on madame de Maintenon prillem la peine d'ouvrir ceue sénètre ; fal-lois-il qu'ils laislassem mourir un houvre faute de de secours? D'ancourt étoit, dis-on, un excellent comédien dans les rôles à mameaux; le P. de la Rue, son maître, avoit vouls le saire jesuite. On a relevé la petite particularité qu'il étoit né gensithomme, & une autre petite particularité, s'est qu'il étoit né le même jour que le dauphin. & à Formainehleau comme lin (12 peuter novembre 5661.) Il quitte le thézere en 1718, & mourus en 2736 dans la terre de Courcelles-le-Roi en Berry Ses ouvrages one été donnés en 2729, en 8. vohimes in 12.

BANDALOT. Foye Coulder.

DANE GELT (Hilt. med.), la première tare foncière établie en Angleteure : elle fignifie argente des Danois ou pour les Daneis. En voici l'origine. Les Danois ravageant l'Angleterre en 2002. Ethelred II, prince timide, le foumit, pour éviter. leurs incursions, à leur paver une somme de trentemille livres angloifes. Certe fomme, qui étoit alors, très - confidérable, fut levée par impolition and nuelle de 12 sols fin chaque hyde de terre, c'eftà-dire, fur le labourage d'una charrue, sur l'étendue da terre qu'on peur labourer avec une feulecharrue. Après cesse imposition les Danois cesse-rent de piller, & se retirérent dans leur pays. Il: y en eut pourtant un grand nombre quis trouvant: que l'Angleterre valoit bien le Danemarck, prirent le parti de s'y fixer : mais le dese-gelt concinuad'être très onéreux à la nation, même long temps. après que les Danois curent quieté le royaume. Avant que cette taxe eut lieu les rois Sarons. n'avoient que des services personnels pour les expé-disions militaires, & des subsides en deniers pour les bâtimens, la réparation des villes "châteaux, ponts, &c. c'est pourquoi la leuce du dane-gele au excité de temps à autres de grands soulèvemens :: aussi Edouard l'abolit, & Guillaume I, en le renouvellant avec rigueur en 1967, retraga vivement dans le souvenir des Anglois, les maux qu'ils. avoient sousserts sous une domination errangère ce uni fit qu'ils ne segardèrent plus ce prince que comme un conquérant edieux. Att. de M.Le cheualier DE JAUCOURTA

DANDINI (IERÔME) (Hift. lii., mod.), jéssime italien, envoyé en 1506 par le pape Clément VIII, en qualité de nonce, au mont Liban, pour convoite la véritable, eroyance des Maronites. La, relation de son, voyage, saite en iralien, a étértraduite en françois par Richard Simon. On a encore de Dandini, Eihica sacra, ouvrage dont Richard Simon a sait l'éloge. Dandini mount en 1604.

DANDOLO (HENRY) (Hist. mod.), doge des Venise, qui joue un grand rôle dans la querième croisade, & dans l'établissement de l'empire. Le tin ; il se distingua, quoique déja fort âgé ; à la prise de Constantinople, resusa, dit-on, l'empire qui lui sur sur offert, & le sit donner au comte de Flandre Baudouin, auprès duquel il tint l'e paemier rang dans Constantinople jusqu'à sa mort.

DANES (PIERRE) (Hist., lie., mod.), corquie à. Paris en 14,7, d'une famille ancienne & custime guée par ses emplois & ses alliances. En 1516 il étoir déja cél bre ; en 1522 Ravisius Textor Fanction comme un prodige d'érudition. On casie, dire 2

Magnis Bulous, major Danessus. Et am marivaltice ji semeurz

Angirac about , ifte wint wingon.

QT a

Budée sut grand, Danès plus grand, Budée connoissoit les grecs, Danès en connoissoit d'autres encore. (Voyet l'article BUDÉE.)

Danès avoit une sorte d'universalité de connoisfances; il étoit, dit Génébrard son disciple, grand orateur, grand philosophe, bon mathématicien, bien versé en médecine & en théologie.

Il contribua beaucoup par ses avis à l'établissement du collège royal, où il sur le premier professeur de grec. Il savoit très-bien les trois langues qu'on y enseignoit, il est pu les enseigner toutes les trois, mais Voulté l'accuse de leur avoir un peu sacrisse sa langue maternelle:

Cur non tam Gallo Gallica lingua placet ?

Reproche fait à tant de savans, mais qu'il est étonnant que Danès ait mérité, lui qui avoit encore plus d'esprit que de science. Il donna en 1533 une cdition de Pline, sous le nom d'un de ses domestiques, comme M. de Sallo publia les premiers volumes du journal des savans, sous le nom du sieur de Hedouville son laquais. On dit que c'étoit par modestie, mais cette modestie ressemble trop à l'orgueil harbare qui rougissoit autresois du titre d'auteur, titre qui de tout temps, & sur-tout du nôtre, a illustré des rois. Danès aida beaucoup George de Selve son disciple, & avant lui évêque de Lavaur, dans la traduction de Plutarque, dont le premier volume parut à Paris en 1535.

Cette même année 1535, Danès quitta la chaire du collège royal où il avoit été nommé vers 1530, & suivit en Italie le même de Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur à Venise. L'objet de Danès étoit de converser avec des savans, de chercher, de conserer, de corriger des manuscrits. Cet objet suit rempli. Trincavel, imprimeur à Venise, lui dédià les questions d'Aphrodisée, & reconnut publiquement combien Danès lui avoit été utile, set pour l'édition de cet ouvrage, soit pour celle de beaucoup d'autres auteurs grecs.

Danès servoit l'état de plus d'une manière; en 1536 Charles-Quint ayant fait au confistoire une violente satyre contre François I, Danès la résuta par une lettre apologétique pour François I, qu'il composa en latin; il sut aussi charge de diverses négociations auprès du pape & de plusieurs souverains d'Italie. Ce fut vers ce temps qu'il fit un Traité de l'ambassadeur. En 1537, revenu en France, il sut arbitre dans la sameuse dispute entre Ramus & Govea sur Aristote. Dans la suite on l'envoya deux sois au concile de Trente. Il y porta la parole au nom du roi; il parla beaucoup de reformer la cour de Rome; on sait qu'un évêque italien (Sébastien Vance, eveque d'Orviète), trastant ce discours de chanson, dit avec dérission : Galhis cantat, à quoi Danès repliqua sur-le-champ: Utiwam ad galli cantum Petrus refipifceret ! D'autres disent que c'étoit Nicolas Psaume, évêque de Verdun, qui parloit contre les abus de la cour de Rome, mais ce sut toujours Danès qui sit la replique.

Henri II sit Danès précepteur & consesseur du dauphin, qui sut depuis le roi François II, il le sit aussi évêque de Lavaur à la mort de George de Selve, alors Danès ne sut plus qu'évêque. Langues, philosophie, belles-lettres, il sacrissa tout à la religion, à la pratique des vertus pastorales. Il sut toujours l'ami des savans, mais beaucoup plus encore le père des malheureux. La biensaissance & la générosité parurent tonjours distinguer son caractère. Député à Paris par le clergé de sa province, il resusa une somme qui lui avoit été assignée pour les srais de son voyage. J'acheterois, dit-il, l'honneur de vous servir.

Pendant les guerres civiles, sous Charles IX, il sut sait prisonnier par un soldat huguenot, qui, respectant sa vertu, & non moins généreux que lui, le relâcha sans rançon. Les huguenots ont pourtant accusé Danès d'intolérance; il ne paroît pas qu'il ait mérité ce reproche.

En 1576, sous Henri III. Danes voulut se démettre de son évêché en faveur du fameux Génébrard, professeur d'hebreu au collège royal, mais celui-ci n'ayant obtenu que l'agrément du roi & n'ayant pu avoir celui des ministres, se vit présérer Pierre du Faur, srère de Pibrac. Génébrard, de dépit, se fit ligueur & eut l'archevêché d'Aix par la faveur du duc de Mayenne. Là, il ne cessa d'éclater contre Henri IV. Le parlement d'Aix fit brûler quelques uns de ses écrits & le bannit lui même du royaume. Mais Danès mort en 1577, n'avoit vu que ses talens & sa science, il n'avoit point vu ses écarts; Génébrard, digre encore alors d'être son ami, fit son oraison sunebre & son épitaphe. Danès avoit été marié, il avoit eu un fils, il le perdit étant évêque. Dieu, dit-il, en pleurant, ne m'a donc laissé que les pauvres pour enfans.

Le président Durant, premier président du parlement de Toulouse, acheta la bibliothèque de Danès, & il acheta, dit - on, en même-temps les matériaux tout rédigés du livre, De ritibus ecclessa catholicæ, qu'il publia depuis sous son propre nom. Mais ce sait est très-contesté.

On dit aussi que Danès est le véritable auteur du dixième livre de l'Histoire de France, de Paul Emile.

DANET (PIERE) (Hift. litt. mod.) contru par ses dictionnaires latin-françois & françois-latin. Il sur du nombre de ceux qu'on appelle Interprètes dauphins, choisis par le duc de Montausier & par M. Bossuet. Le Phèdre lui tomba en parrage. Mort en 1709.

DANGEAU (Hift. liu. mod.) Les deux frères

Dangeau, Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, & Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, ont été heureux en historiens; M. de Fontenelle a fait l'éloge historique du premier, qui étoit de l'académie des sciences, & M. d'Alembert du second, qui étoit de l'académie françoise, nous ne serons qu'indiquer sommairement ce qu'ils ont dévelogué.

Le marquis de Dangeau, premier colonel du régiment du roi, gouverneur de Touraine, le premier des six menins que Louis XIV avoit donnés au dauphin son sils, chevalier d'honneur des deux dauphines de Bavière & de Savoie, conseiller d'érat d'épée, chevalier des ordres du roi, grand-maître des ordres royaux & militaires de Notre - Dame du Mont - Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, servit avec distinction & dans les armées & dans les négociations; mais c'est sur-tout comme courtisan, n'ayant jamais abuse de sa saveur, qu'il est célèbre. Ayant employé le loisir de la paix des Pyrénées à servir l'Espagne contre le Portugal, au lieu que les autres françois servoient le Portugal contre l'Espagne, il se rendit par la fort agréable aux deux reines, mère & femme de Louis XIV, qui étoient toutes deux efpagnoles, il fut de leur jeu, bientôt îl fut de celui de Louis XIV, il y fit fortune, & reuffit d'ailleurs à la cour auprès de tout le monde. Il faisoit des vers agréables, ce talent lui réuffit encore; il obtint ou plutôt il conquit un appartement au château de Saint-Germain, en faisant pendant le jeu une pièce de cent vers (condition prescrite par Louis XIV) sans avoir en la moindre distraction & fans avoir perdu aucun de fes avantages. Le roi & madame voulant avoir ensemble un commerce d'esprit & de vers, prirent chacun à l'inscu l'un de l'autre le marquis de Dangeau pour confident & pour poëte; il faisoit les lettres & les réponses. Il sui avoit été ordonné de part & d'autre, dir M. de Fontenelle, " de ne pas faire trop bien. mais..... qui fait s'il ne fit pas de son mieux exprès pour être découvert, ? Il fut reçu honoraire à l'académie des sciences en 1704. Il étoit aussi de l'académie françoise & dès 1668. Il mourut le 9 septembre 1720. Il était né le 21 septembre 1638. C'est à lui que Boileau adresse sa cinquième Satire sur la noblesse, imitée de la huitième de Juvénal. On a de lui des mémoires dont M. de Voltaire dit quelquesois trop de mal, & dont il a fait beaucotip d'utage dans le siècle de Louis XIV.

L'abbé de Dangiau son frère, a laisse plusieurs provages unles, mais c'est sur-gout comme grammairien qu'il est crès-injuste épigramme.

Je sens que je deviens puriste,
J'épluche jusqu'au moindre mor,
Je suis ses Dangeaux à la piste,
Le pourrois bien n'êgre qu'un son

On ne pouvoit mériter moins cette dure épir thète, ni se rendre plus utiles aux lettres que le firent messieurs de Dangeau dans des occasions délicates & importantes, où il s'agissoit de maintenir la liberté & l'égalité académiques, attaquées dans le sein même de l'académie. M. d'Alembert, dit que l'académie leur doit l'inscription : Ob cives servatos. Monsieur l'abbe de Dangeau, qui savoit presque toutes les langues étrangères, avoit fait une étude profonde de la sienne, & saisoit luimême avec esprit les honneurs de son goût pour la grammaire. Dans le temps où le svstème agitoit tous les esprits, & où chacun faisoit ses spéculations fur un avenir incertain & redoutable, il arrivera ce qui pourra, dit gaiement l'abbé de Dangeau, j'ai dans mon porte-feuille deux mille verbes françois bien conjugués. Il se comparoit plus gaiement encore à ce grammairien tristement enthousiaste, qui disoit, en poussant un prosond soupir : ha! les paricipes ne sons pas connus en France!

L'abbé de Dangeau avoit converti un incrédule, & celui-ci étoit devenu superfittieux par la facilité qu'ont les hommes de rapprocher les extrêmes: à peine, disoit l'abbé de Dangeau, ai-je eu prouvé à cet étourdi l'éxistence de Dieu, que je l'ai vu tout prêt à croire au haptême des cloches.

Les principaux ouvrages de l'abbé de Dangeau, outre ses Restexions sur toutes les parties de la grammaire, sont des méthodes ingénieuses pour apprendre la géographie, le blazon, l'histoire de France. Il y a aussi de lui un Traité de l'élection de l'empereur, & il est l'auteur des Dialogues sur l'immortalité de l'ame, autribués à l'abbé de Choisy.

L'abbé de Dangeau étoit ne à Paris en 1643. Il avoit été reçu à l'académie françoise le 26 février 1682; à la place de l'abbé Cotin. Il mourut en 1723.

DANIEL (Hist sacr.), un des quatre grands prophètes, dont toute l'histoire est contenue dans les quatorze chapitres du livre de la bible qui porté son nom.

Ce nom de Daniel est au slicelui de quelques gens de leures connus, tels que:

1°. DANIEL (ARNAUD) (Hist. litt. mod.), gentilhomme de Tarascon, troubadour du douzième siècle, que Pétrarque mettoit à la tête des poètes provençaux & qu'il faisoit gloire d'imiter.

20. DANIEL (GABRIEL.) C'est le sameux jésuite, auteur de divers ouvrages connus. Il écrivit contre Descartes, dans un temps où Newton n'ayant pas écrit, c'étoit bien plus par de vieux préjugés, que par de nouvelles lumières, qu'on écrivoit contre Descartes; c'est ce qu'on appelle le Voyage du monde de Descartes; il écrivit contre Pascal, tâche de jésuite, écrit regardé aujourd'hui comme non avenu, quoique dans le temps il ait été traduit

dans toutes les langues, parce qu'il y avoit des éfuires de toute langue ; le titre étoit : Emeretiens de Cleanthe & d'Eudoxe fur les lettres au-provincial. Il écrivit enfin une foule de brochures contre les mnsensses; il étoit ami du P. le Tellier fon confrère s'il étoit de Rouen & le P: le Tellier de Vire : Létoit membre de ce que les janfévistes appelloient L'eabale des normands. Les deux seus ouvrages par Selguels le P. Daniel soit aujourd'hui connu avanpageulement , font 10. fa Milice françoife , traite eurieux & utile, & qui suppose dans son anteur, ainsi que l'histoire de France, une sorte de connoffsance de l'art militaire, & un goût pour cet art affez inutile dans un religieux. 2°. Cette histoire de Brance. Avant de publier ce grand ouvrage, il commença, selon la coutume; par décrier celle de Mezeray, qui passe cependant encore aujourd'hai pour être bien aussi exacte que la sienne, & beaucourt moins insipide; cependant, à tout prendre, al y a plus d'instruction à tirer de celle du P. Da miel firretont de l'édicion dur P. Griffet, dont les mores & les dissertations ajoutent beaucoup à ce même d'exactinude. Le comte de Boulainvillers difoits qu'il éwis presque impossible qu'un jésuite écrivit Wiene P.Histoine de France. On en fent les raifons ; smis elles ne sons pas les seules qui aient empêché Fu P. D'aniel de la bien écrire, & le défaut de tadirect bien fair autant de tort à son ouvrage que He spiniens jesuitiques; d'un autre côte, il x a ales absfacles à bien écrire l'histoire de France. ant ne proviennens ni du défaut de talent . ni du stiffent sellukique, & qui pourroient empêcher un strainum même choqueus, philosophe & sensible, diccement cer ouvrage austi bien qu'il en seroit emphile. Indépendamment de sous les intérêts parstorliers qui ent des branches innembrables, nons creas des préjugés nationaux de rout gente, nons san anons de gouvernement, nous en avons même Melineraires, &cerequ'il y a de singulier, c'est qu'ils Sont committes à la pratique constante des anciens. Essissans parmi nous le sont emparés de l'histoire, Il y est porté l'elprit de discussion qui leur est propre, ils ont neglige les ressources de l'éloquence. Many dide & Xenophon chez les Grecs, Tire-Live, Sillule, Tacite, Quinte-Curcechez fes Romains, four tous diversement éloquens ; ils sont sur l'ame sies impressions prosondes; on nonbliera jamais musais qu'en a lu dans leurs écrius; ils peignem & Les hontmes & les événemens en traits ineffaça-Mes ; ils peignent & nous racontons à peine; ils program & nous discusons. Ils écrivent l'histoire sus postes, mous l'écrivons en critiques. Si nous se savous soint encore d'histoire générale qui suille celle des Tire-Live..... Jose dire que ce m mest pas cant la sague de la la langue que celle des se historiens... il rel, que je comois, avoir entrepris-decisse lisitoire de France..... peut être que mus égalerions les ancleus de que nous aumemour The Live w

Voils ce qu'écrivoir es royr le P. Bouhous. dans fes entretiens d'Aifte & d'Eugène . entretien : Depuis ce temps, on a cerrainement fait des prorès en France dans Part d'écrire l'Aissoire : on a senti qu'il salloit la rendre imposente par le flyle & utile par les reffexions; qu'il fultoir l'animer par des peintures qui la gravallent dans l'imagionation; qu'il falloit en faire la lecon éternelle des rois & des peuples. & non l'amusement ou l'ennuit des lecteurs oilis. De bons esprits ont senti tout cela, & quelques hommes éloquens l'ora enécrée Mais ils sont en petit nombre; leur gloire, n'étant pas confacrée par le temps, est encore consessée: St l'on peut dire que jusqu'à présent les modernes. qui out égalé ou surpasse les anciens dans plusieurs genres de littérature, sont restés audessous deux dens celui-ci-

Les savans & ses beaux esprits s'accordent à saire de grands reproches à l'histoire de France du P. Daniel; le comme de Boulainvilliers y trouvoir, près de dix mille erreurs, c'est beaucoup d'erreurs, & M. de Boulainvilliers, qui ne haistoir pas les paradoxes, regardoit sans doute comme erreur sont ce qui n'étoir pas conforme à ses opinions particulières. Le savant abbé de Longuerue ne trouvoir pas non plus que le P. Daniel estrasse s'according ans employés à cet ouvrage, l'abbé de Longuerue en demande vingt autres, & lui reproche les excussions saites pendant ses vingt ans dans des genres émangers.

or On a reproché à cet historieur, die M. de Voltaire, que sa diction n'est pas toujours assent pure; que son siyle est trop soible; qu'il n'intéresser pas; qu'il n'est pas peintre; qu'il n'a pas assent soi connoître les usages, les mœurs, les soix; que son histoire est un long détail des opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompepresque toujouran.

m En lifant son histoire de Henri IV, dit se même auteur, on est tout étonné de ne pas le trouver un grand homme : des manœuvres de guerre séchement racomées, de longs discours au parlement en saveur des jésuites, de ensis la viet du P. Conon, sormem dans Daniel le règne de ce grand prince. On y voir à peine son casactère, très-peu de ces belles réponses qui sons simage de son ame, rien de ce discours digne de l'immortalité, qu'il sint à l'assemblée des norables de Rouen, aucun détail de tout le bien qu'il su à la patrie ».

Le P. Daniel maquie en 1849, prie kkalie de ikficie en 1867, mourue en 1728.

DANOIS (IMPOT) (Hist. mod.); c'étoit une taxe annuelle imposée anciemement sur les Anglois, la juelle n'émir d'abond que d'un schelin, se ensuite de dout, pur diagne mesure du 422 appens de 1887; par mui le resmune, pour enseconie inc

Secres qu'an camployon à authorar les mers des géners Dannis, qui défalaient les côtes d'Angle-

Ce faithfile fan disbend impeté comme une case commethe fur aoune la mation, dous le moi Ethelrod, line 1992: « Ce poince, ditiCambdon, in Britannia, mations continuelles des Danoir, woulur se promotions continuelles des Danoir, woulur se promotium le paix, le sur chlige de phayger son pample de cos surces appellées impits danois. Il paya d'abord 2000 livres, enfine a6000, après 24000, puis 36000, ils enfin 48000 r.

Edouard le confesseur remit aux peuples ceue taxe; les sois Guillaume I & II la continuèrem. Sous le sègne d'Menri I, ou mit cet impôt au nombre des reverns sues du royanme; mais le roi Etienne le supprima entièrement le jour de son couronmement.

Les biens d'églife ne paysoient rien de cet impôt; pance que le peuple d'Angleterre, comme on le moit dans ane ancienne loi Saxonne, avoit plus de configure aux prières de l'églife, qu'à la force des armes. Voy. 61-devant DANIS-GELT. (A.R.)

(Le dane get & l'impôt dancis paroissent être la même choic diversement vue par les auteurs de cos deux articles.)

DANTE (ALIGHIÉRI). Parni les ceftaurateurs des leures en Italie, il en est pon d'austi célèbres que le Dante. Il naquit à Florence en 1265, d'une famille moble de distinguée. Cacciaguida, son-trifageul, époula une Aleighiéri de la wille de l'espace, de la le nom d'Aldighiéri ou Alighiéri donné aux ensans de la man petits ensans, de qui sur parsimilierà notre illustre poète. Le Dante sur l'élève de Brunetto Latini (Voyez Brunetto) qui ent aussi dont le plus beau titre de gloire est d'axojr sommé un tel disciple.

Le Dante a lui-même célébre ses premières amous; il les appelle sa vie nouvelle, vita muova. El n'avoit que neuf ans, lorsqu'il s'ensamma pour Beatrix, bile de Eolco Portinari, citoyen de Plomence; ce sentiment p ématuré s'explique par l'asquelques personnes le développement des passions. Le Dante exprime ains l'impression que sit since son regard me partir le dernier terme de la sélicité. Il con me le premier regard de sa maitresse: su ce so regard me partir le dernier terme de la sélicité. Il des mon plus cruel ementi, dans see moment, mau mon plus cruel ementi, dans see moment, mau moit pu me déplaire. Rien de pénsible, stian de se douloureux ne pouvoit entrer dans mon same se.

Sesanis, frappès des diverschangemens qu'ils apparcevoiem en lui, en demandoient lla cause; d'all'llamour, disoit-il, avec naivert. Sicon llui demandoir lle nom de celle qu'il aimoir, je lles assaultois, dir-il, je seughnis de me répundais

Il peris moute de douteur de la perte de corre femme, qui du empartée à vinge-quave aus. « Quand je pente à la mout, dit-il à ce fujet, il » m'en vieur un defir à dour, qu'il se peint malgré » moi fur mon vilage ».

On con le consider en le mariant, on me fu que le rendre plus malhement; ce lien du pour lui une source de contrariétés; il su chligé de se léparer de la famme. Elle se nommoit Commo alle étoir de la famille des Donati, depuis longactures illustre à Florence.

Le Danse de mouva place anatilien des trechtes. dont lus distilians des Guelphes & des Ghellins rempliffoient l'Italie. Sa naissance & ses talens les donnoient des droits aux prentières places de la republique. En 1309 il fui nomme prieur, c'ellà dist, un des principaux magiltrats de Florence. Il paroît qu'il avoit d'aboth été du parti des Guelphos, il n'en fut dans la suite que plus ardont Gibelin; la querelle des blanes & des noirs, née tlans Pissoie, wint se joindre dans Florenge à colle des Guelphes & des Gibelins. Charles de Valgis appelle par le pape, vint à Plosence, il accable les Gibelins & les Blancs leurs allies : le Mantepordie tous les biens, il erra dans plutiours villes d'Italie, I trouve quelque temps un afyle ches Albuinde TEscale, prince de Verone. Albuin avoir un sou A fla cour; a comment to fait. It, dital un jour que n Dante, que cet homme le falle simer ici plus m que wous? C'eft, répondir le Danie, qu'il y trouge on plus que moi des hommes quillité reffentitlent et

Quelque temps avant la differace, les Morentins de l'ayant député vers le pape pour les affaires de leursille, si je nais à Rome, ditall, qui mercemplasses ité? Si je demeure, qui enversez-vous de l'ame ? On noit que le mérite niest pas soujous modelle, mais pourque i nellui pardonne soit-on que de le rendre quelquelois justice?

En 1304, les hannis de Florence, du nonthes desquels était le Dante, firent une tentative pour surprendre cette ville. Se surent appoussés; le congagèrem dans la suite l'empereur Henri de Lamonshourg à soumer en règle le ssiège de Florence que ne réussir pas; le Dante rettouva dans Guido de Polenta, souverain de Ravenne, un ami plusseors nant, um bienfaiteur plus généreux que ne l'autoités le prince de Vérone. Les Vénitiers menagoisses l'état de Vérone, le Dante alla négocier à Venissen savende son saveux de douleur, à ce qu'on a cru, de marchique le servir avec succès dans cette accasion importante. On rensit de grands honneurs à saménotire.

Sille matiage du Dante avoit été matheureur, ill alaudit pas été stérile; le Dante ent quatre fils, dont l'ainé, mommé Pierre, int un commentaire, suit les converges de son père.

Le Donce est le wrai erécteur de la poélie des linnas, d'après l'après l'après l'après l'après de de la poélie des

on ne doit pas être étonné du mélange de vérités théologiques & de fables mythologiques qu'on trouve par-tout dans ses écrits, ni du projet hizarre d'employer cont chants à décrire l'enser, le purgatoire & le paradis, ni du nom de comédie donné à cette fingulière production.

Quant au choix du sujet, il est tres-assorti au goût d'un siècle où on n'imaginoit point de sète plus convenable, ni plus intéressante pour un légat du pape, qu'une représentation de l'enter, donnée solemnellement sur l'Arno, & qui attira tant de spectateurs, que le pont de l'Arno s'écioula, & changea la sête en une calamité publique.

Le Dante avoit commencé son poeme en latin & en vers hexamètres. Le premier de ces vers a été conservé:

Ultima regna canarà fluido contermina mundo.

L'auteur, en réfléchissant sur l'ignorance de son siècle, dit Bocace, sentit qu'écrire en latin & en style relevé, c'étoit donner des croûtes à mordre à d s ensans qui sucoient encore la mammelle. Il écrivit donc son Poème en italien.

On a encore du Dante des poésies lyriques, parmi lesquelles on trouve une espèce de chanson élégiaque sort touchante sur la mort de cette Béatrix qu'il avoit tant aimée.

M. de Chabanon, de l'académie françoise & de l'académie des inscriptions & belles lettres, a donné en 1773 une fort bonne vie du Dante, avec une notice détaillée de ses ouvrages.

On donna le nom de Dante à un poëte italien, mort en 1512, qui étoit de la famille de Rainaldi, & qui avoit le talent d'imiter affez bien les vers du Dante; il se nommoit Pierre-Vincent.

Jean-Baptiste DANTE, de Perouse, mathématicien & méchanicien célèbre vers la fin du quinzième siècle, se sit des ailes artisicielles, avec lesquelles il se soutenoit long-temps en l'air, Après plusieurs expériences heureuses il voulut donner ce spectacle à toute la ville de Perouse, à l'occasion des fêtes du mariage de ce célèbre Barthélemi l'Alviane; le fer avec lequel il dirigeoit une de ses ailes se rompit, l'équilibre sut perdu, l'artisse tomba dans une église & se cassa la cuisse, il ne mourut pas de cette chûte. Mais il est certain qu'avantl'invention de l'aérostat, l'art de voler ne faisoit point de progrès, & que, comme le dit M. de Fontenelle, le vol de ces nouveaux oiseaux n'étoit pas un vol d'aigle, & qu'il leur en a coûté quelquefois un bras, une jambe ou une cuisse.

D'ANVILLE (JEAN-BAPTISTE BOURGUIGNON) (Hist. litt. mod.), de l'academie des belles-lettres, le meilleur & le plus savant géographe qui ait peutêtre existé; il disoit & avoit le droit de dite de la géographie ce qu'Auguste disoit de Rome de l'ai

trouvee de brique, & je la laisse d'or. On a de lui, outre les carres & un grand nombre de mémoires insérés dans le recueil de l'académie, une Géographie ancienne en trois volumes in-12; un traité des metures itinéraires anciennes & modernes; une Differtation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem; un Mémoire sur BEgypte ancienne & moderne, avec une description du Golphe Arabique; une Notice de l'aucienne Gaule, tirée des monumens romains, in-40; un ouvrage imitule: États formés en Europe après la chûte de l'Empire Romain en occident, aufii in 46 L'Eloge de M. d'Anvi le est le premier que M. Dacier, actuellement secrétaire perpetuel de l'académie des inscriptions & belleslettres, ait prononcé, & ce n'est pas un de ses moins bons, Il a su tirer parti également & des grands & respectables travaux de ce savant, & de quelques ridicules dont M. d'Anville n'étoit pes exempt, mais qui étoient couverts & plus qu'excufés par sa célébrité. M. d'Anville étoit né à Paris le 11 juillet 1697. Il est mort, aussi à Paris, le 28 janvier 1782.

DANZ ou DANTZ (JEAN-ANDRÉ) (Hist. litt. mod.), théologien luchérien, savant dans les antiquités hébraïques, excelloit dans la critique facrée. On a de lui des Grammaires hébraïque & chaldaïque; un livre intitulé: Sinceritas sacræ scriptura veteris testamenti triumphans, & diverses dissertations pleines d'érudition. Né près de Gotha en 1654; Mort en 1727.

DAPPERS (OLIVIER) (Hist. litt. mod.), médecin d'Amsterdam, connu par des descriptions de l'Afrique & de l'Archipel, qui ont été traduites du slamand en françois; il en a fait beaucoup d'autres qui n'ont point été traduites, telles sont celles de l'Amérique, de l'Asse, & en particulier celles des côtes de Malabar & de Coromandel, celles de la Syrie, de l'Arabie, de la Mésopotamie, de la Babylonie, de l'Assyrie, de la Natolie ou Anatolie, de la Palestine. Ce grand géographe n'étoit pas sorti de son cabinet, non plus que M. d'Anville; il compiloit les voyageurs, mais il avoit de la critique.

DAPIFER, s. m. (Hist. mod.), nom de dignité & d'office, grand maitre de la maison de l'empereur. Ce mot en latin est composé de dapis, qui signifie un mets, une viande qui doit être servie sur la table; & de fero, je porte : ainsi il signifie proprement porte mets, porte viande, un officier qui porte les mets, qui sert les viandes sur la table.

Ce titre de dapiser étoit un nom dé dignité & d'office dans la maison impériale; l'empereur de Constantinople le confèra au czar de Russie comme une marque de faveur. Cet office sut autres institué en France par Charlemagne sous le titre de dapisérat & sénéchaussée, qui comprenoit l'instituté en rendance sendance.

l'intendance sur tous les offices domestiques de la maison royale; ce que nous nommons aujourd'hui grand-maître de la maison du roi. Les rois d'Angleterre, quoique souverains, se faisoient honneur de posséder cette charge dans la maison de nos tois; & c'est en conséquence de cette dignité. dont ils étoient revêtus comme comtes d'Anjou, qu'ils étoient gardiens & défenseurs de l'abbave de S. Julien de Tours. On lit cette anecdote dans une lettre d'Henri I, roi d'Angleterre, écrite vers les premières années du douzième siècle. & rapportée au tome IV des Miscellanea de M. Baluze. Cette charge étoit la première de la maison de nos rois. & ses possesseurs fignoient à toutes les chartes. Elle se nommoit en françois sénéchal, & a été remplacée par celle de grand-maître de la maison

La dignité de dapifer sut beaucoup moins éminente en Angleterre, puisque dans plusieurs de nos anciennes chartes, l'officier qui en est revêtu est nommé un des derniers de la maison royale.

La dignité de dapiser subsiste encore aujourd'huien Allemagne, & l'électeur palatin l'a possédée jusqu'en 1623, que l'électeur de Bavière a pris le titre d'archi-dapiser de l'empire; son office est au couronnement de l'empereur, de porter à cheval les premiers plats à sa table.

Les différentes fonctions de la charge de dapifer, lui ont fait donner par les auteurs anciens plusieurs noms différens; comme d'exarle, es, elaier, dip-nocletor, convocator, trapzopæus, architriclinus, progusta, prægustator, domesticus, megadomesticus, aconomus, majordomus, sensechallus, schalcus, gastaldus, assesso, prasectus ou præpositus mense, princeps coquorum o magirus. Chambers. (G)

DARÈS (Hift. litt. anc.), prêtre troyen, célébre par Homère; il avoit écrit en grec l'histoire de la guerre de Troye; elle existoit encore du temps d'Elien dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. Celle que nous avons sous ce nom de Darès est supposée; elle a paru pour la première sois en 1477 à Milan; elle a été traduite en 1553 par Guillaume Postel. Madame Dacier en a donné une édition à l'usage du dauphin.

D'ARGONNE. Voyez Argonne.

DARIUS (Hift. anc.). C'est le nom de trois rois de Perse.

Le premier, Darius, fils d'Hystaspes. On sait qu'il régna, parce que son cheval hennit le premier au souvenir d'une jument, par l'artifice de son écuyer; on sait tous les contes d'Hérodote, vrais ou saux, & Darius lui-même voulut, selon Hérodote, consacrer celui-ci, en se faisant ériger une statue équestre avec cette inscription: Darius, fils d'Hystaspes, a acquis le royaume de Perse par le moyen de son cheval, & d'Ebares son écuyer. Il Histoire, Tome 11. Seconde Pare.

regna trente-six ans, depuis l'an 521 avant J. C. jusqu'à l'an 485.

Les Perses étoient exempts de toute imposition. les peuples conquis étoient les seuls qui en payassent, & Cyrus & Cambise, s'étoient contentés de dons gratuits de la part de ceux-ci. Darius voulant les convertir en tributs réglés, mit dans ce changement toute la modération possible; il assembla les principaux de chaque province, & après qu'ils furent convenus que la somme demandée par ce prince ne seroit point à charge aux peuples. Il la diminua de moitie; cependant cette conversion d'impôts gratuits en impôts forces, déplut généralement, comme faisant disparoître une apparence de liberté. Les peuples avoient donné à Cyrus le titre de père, à Cambise celui de maître, ils en donnèrent un à Darius qui signifioit le marchand ou le financier.

Intapherne, grand de la Perse, ayant insulté Darius en maltraitant les officiers de son palais, sut condamné à mort avec ses ensans & tous les mâles, tant de sa famille que de celle de sa semme, quoiqu'il n'y eût de coupable qu'Intapherne; puisque Darius n'est pas au nombre des mauvais rois, il saut croire que cette barbarie inique n'est pas toute entière sur son compte, & qu'elle tient en partie à quelque mauvais usage national.

Darius accorda aux larmes de la semme d'Intapherne la grace de tel de ses parens qu'elle voudroir nommer; elle nomma son sière, tandis qu'elle avoit des enfans, on s'en étonna, elle dit qu'elle pouvoit se remarier & avoir d'autres enfans, mais que ses parens étant morts, elle ne pouvoit plus avoir d'autre frère. (Voyez l'article ABBAUCAS.) Darius parut presque clément, en lui accordant de plus la vie de son sils aîné.

Babylone se révolta sous son règne, & il la rédussit par une trahison. M. Rollin, dont le bon esprit se laisse quelquesois entraîner par le jugement d'autrui, dit qu'il pouvoit, usant des droits de vainqueur, exterminer tous les citoyens. C'est avoir une haute idée des droits de la victoire. Il se contenta d'en saire pendre trois mille. Cela s'appelle donc se contenter.

Il voulut être conquérant & attaquer les Scythes; Artabane son stère lui prouva très-bien qu'il avoit tort. (Voy. l'article ARTABANE ou ARTABAN.) Darius y est nomme Darius Ochus, parce qu'en esset il se nommoit Ochus avant de régner. A son avènement au trône il prit le nom de Darius, qui signifie vengeur, parce qu'il avoit puni un usurpateur dans la personne du mage Smerdis.

Darius parcourut d'abord une partie du pays des Scythes sans rencontrer un ennemi; on le laissa ériger sur son passage des colonnes avec des inscriptions qui l'appelloient le meilleur 6 le plus beau des hommes. Le plus beau! je n'en sais rien; quant au meilleur, on peut en juger par le trait sui-yant:

Le vieillard Ebasus avoit trois sils dans son armée, il le pria de lui en laisser un pour être l'appui & la consolation de sa vieillesse. L'histoire ne nous dit pas ce que cette prière pouvoit avoir de désagréable pour Dazius, mais il répondit avec une ironie affreuse: c'est trop peu d'un, je veux vous les la sser tous les trois, & il les sit mourir.

Voyer à l'article DEMOCEDE d'autres traits particuliers de la vie de Darius.

Les Scythes le chasserent de leur pays & pensèrent l'y ensermer. Il eut quelques succès dans l'Inde; où il perta ses armes pour se dédommager.

Enfin il sit la guerre aux Grecs, & Miltiade battit ses généraux à Marathon. Danius mourut peu de temps après.

Le second Darius se nommoit encore Ochus. Il est connu dans l'histoire sous le nom de Darius Nothus, c'est à dire le bâtard, parce qu'il étoit sils naturel d'Arraxerce-Longuemain. Ce sut un roi soible, gouverné par Parisais, sa sœur & sa semme, & sous elle par quelques eunuques. Il su simple spectateur de la guerre du Peloponèse, dont ses prédécesseurs avoient tiré un grand partitontre la Grèce; sous son règne qui sut de 19 ans, depuis l'an 423 avant J. C. jusqu'à l'an 442, la Lydie, l'Egypte, la Médie se révoltèrent, l'Egypte seule avec succès, du moins pendant quelque temps.

Le troisième Darius est l'insortune Darius Codoman, sous qui & avec qui perit l'empire de Perse, Pan avant J. C. 330. Son histoire se consond avec celle d'Alexandre le grand, son rival & son vainqueur. Voyez cet article; voyez aussi celui de BAGOAS.

DAROGA ou DARUGA, f. m. (Hist. mod.) c'est ainsi qu'on appelle en Perse un juge criminel: il y en a un dans chaque ville.

C'est encore le nom d'une cour souveraine, où l'on juge les officiets employés au recouvrement des deniers publies, lorsqu'ils sont accusés de malversation. (A. R.)

D'ARVIEUX. Voyez ARVIEUX.

DASSERI, s. m. (Hist. mod.) le chef de la religion auprès du roi de Cagonti s'appelle gourou, & ses disciples dasseris. (A. R.)

D'ASSOUCI. Voyez Assouci.

DATAMES (Hist. anc.). Cornélius Nepos le loue beaucoup & le fait peu connoître; il ne lui présère, pour les talens militaires parmi les Barbares, qu'Amilcar & Annibal, ce qui, en donnant une haute idée de ses talens, ne les caractérise pas assez. En joignant, à ce que dit Cornélius Nepos, ce qu'on trouve dans Diodore de Sicile sur

Datames, l'idee qu'on s'en fair est, qu'à une valeus & une activité presque romanesques, il joignoit un esprit de ressource & sécond en expédients. Il étoit Carien de nation : Camisare, son père, étoit gouverneur pour le roi de Perse, Arraxerce Mnemon, de la Leuco Syrie, province enclavée dans la Cilicie & la Cappadoce; Datames lui succeda dans ce gouvernement. Thyus, gouverneur de Paphlagonie, prince puissant, homine d'une taille gigantesque & d'un visage affreux, s'étant révolté contre le roi. Datames sut chargé d'arrêter sesprogres; on ne croyoit pas; qu'il put être encore en mouvement pour cette expedition, & on jugeoit que ce seroit beauconp pour lui de se défendre contre un sel ennemi, lorsqu'on annonce au roi, un chasseur qui lui amène une espèce de monstre pris à la chasse; c'étoit Datames vainqueur, qui lui amenoir dans cet appareil Thyus qu'il avoit surpris, & sait prisonnier avec sa semme & ses enfans. Datames sentant combien cette nouvelle seroit agreable au roi, avoit voulu la lui porter lui-même. Le roi jugea qu'un tel homme devoit être employé dans les affaires les plus importantes, il lui donna le commandement d'une armée chargée de réduire l'Egypte alors révoltée; mais dans l'intérvalle, un autre gouverneur, nomme Aspis, s'étant aust révolté, le roi envoya ordre à Datames de marcher contre lui; l'entreprise étoit d'une exécution difficile, l'ennemi trèséloigné; le roi jugea qu'il avoit eu tort, & que c'étoit mal-à-propos détourner Datames d'une expédition plus importante, il lui envoya un courier pour lui dire de revenir . & de ne plus s'occuper que de l'expédition de l'Egypte; le courier trouva-Datames qui revenoit, ramenant Aspis vaincu & enchaîné.

Sa-faveur alors sut au comble, ce qui dans la cour d'un despote annonce quelquesois une disgrace prochaine; il sur averti en effet que ceux qui gouvernoient le roi, étoient tous ses ennemis ou déclarés on secrets; qu'on l'attendoit à l'expédition d'Egypte, que tous ses succès seroient attribués à la fortune du roi, (grand mot dans les cours!) & al'armée qu'il commandoit; que ses revers, s'il en avoit, ne seroient imputés qu'à lui, qu'ils seroient exagérés par l'envie & la malignité, & qu'il les paieroit peut-être de sa tète. Peut-être Datames, d'après ces discours, s'exagéra-t-il à luimême ses dangers & les intrigues des cours; moins il les connoissoit, plus il s'en alarma; il paroît enfin que ce fut un peu légèrement & sans avoir encore aucun juste sujet de plainte, qu'il prit le parti de la révolte, lui qui avoit été le fléau des rebelles. Il soulève la Cappadoce, s'empare de la Paphlagonie; on fait marcher contre lui une nombreuse armée de Pisidiens; le combat s'engage, & il arriva deux événements qui autoient fait perdre la tère à tout autre qu'à Dajames. Un de ses fils est me, il cache sa mort à ses troupes de peur de les decourager; en même temps Mithrobarzane, sonBeau-père, qui commandoit sa cavaleçie, le croyant perdu, passe du côté des ennemis, Datames voit sa manœuvre, répand le bruit qu'elle est concertée entre son beau-père & lui pour attaquer l'ennemi des deux côtés. Il paroît en esset s'arranger sur ce plan, l'ennemi y est trompé & combat Mithrobarzane, sans lui donner le temps de s'expliquer. Ce général & les Pissidiens s'entre-détruisent, Datames, est vainqueur.

Il avoit perdu un de ses fils, un autre nommé Scismas ou Sisynas, dans l'espérance apparemment de saire fortune, va l'accuser auprès du roi, & révéler tous ses desseins. Le roi, selon l'usage des orientaux qui croient tout accabler par le nombre, envoie contre Datames une armée de deux cents. mille hommes; Datames affoiblit d'abord cette armée par une multitude de petits combats, où l'avantage du poste, de la valeur, de la conduite, de la discipline, est toujours de son côté, il se livre enfin un combat général, où il distipe entièrement cette nombreuse armée, sans autre perte que celle de mille hommes; on suspend les hostilités, on tente la voie de la négociation; Dasames s'y prête avec plaisir, il aimoit Artaxerxe, il ne s'étoit révolté que contre les courtifans; il n'avoit voulu que prevenir sa perce, il avoit l'ame d'un hénos, & non pas d'un rebelle: mais l'orgueil du despote étoit blessé, il ne vouloit point regagner Datames, il vouloit s'en venger, la négociation couvroit un piège; Mithridate, fils d'Ariobarzane, s'étoit vendu à la haine d'Arraxerxe, il s'infinue dans la confiance de Datames par des marques suivies d'attachement & de fidélisé, il épioit le moment de la trahison, se trouvant seul un jour avec Datames., il le perce de son épée, ayant que celui-ci pût seulement songer à se mettre en désense.

Ainsi périt, (vers l'an 360 avant J. C.) par une persidie, ce capitaine prudent & habile qui savoit tout prévoir & tout prévenir, excepté la persidie, parce qu'il ne la connoissoit pas.

DATHAN. Voyez ABIRON.

DATI (Histoire list. mod.), Augustin & Carlo, le premier, auteur d'une Histoire de Sienne, sa patrie; le second, des Vies des Peintres anciens, & de quelques autres ouvrages italiens, tant en prose qu'en vers, entre autres, d'un Panégyrique de Louis XIV. Le premier, mort en 1478; le second, en 1675.

D'AUBENTON ou D'AUBENTON (car c'est ainsi qu'il signoit) (GUILLAUME) (Hist. mod.). Le Père d'Aubenson, jésuite, confesseur du roi d'Espagne Philippe V, sort accusé d'intrigues par les ennemis de l'intrigue ou des jésuites. Il avoit été renvoyé en 1706; il sut rappellé en 1716. On prétend que le roi d'Espagne lui ayant déclaré en consession le projet qu'il avoit d'abdiquer, le P. d'Aubenson, qui en-

tretenoit des correspondances secretes avec le régent, lui révéla la consession de Philippe V, dans l'espérance que le régent seroit ses essorts pour détourner le roi d'Espagne de ce projet, qui alarmoit sort l'ambition, du jésuite. Le régent, au contraire, envoya la lettre au roi d'Espagne; le roi se contența de la montier freidensent au P. d'Aubenton, qui sut si saut, qu'il en mourant d'apoplexie, à Madrid, le 7 août 1723. Cette anecdote que M. de Voltaire rapporte d'après un historien Espagnol, nommé Bellando, est contestée, & il saut convenir que le P. d'Aubenton n'avoit aucune raisson de compter sur le régent pour empêcher l'exécution d'un projet qui avançoit, pour sa fille & pour son gendre, le temps de mouter sur le trône d'Espagne.

Le P. d'Aubenton étoit françois, ne à Auxerre le 21 octobre 1648. Il avoit suivi en Espagne le duc d'Anjou, dont il étoit confesseur.

D'AUDIGUIER. Voyez Audiguier.

DAUL (Infl. milit. des Turcs.) Les Turcs appellent ainsi une grosse caisse haute de trois pieds que les tambours portent à cheval avec un hausse-col couvert de drap rouge: ils frappent sur la partie supérieure avec un gros bâton de bois en forme de massue recourbée, & sur l'insérieure avec une petite baguette, frappant alternativement de l'une & de l'autre avec beaucoup d'art & de gravité, ce qui est fort agréable; c'est - là l'unique instrument qui, outre le saste du bacha, serve aux exercices militaires, parce qu'on bat ces grosses caisses, lorsque l'armée est proche de celle des ennemis, tout autour des gardes du camp; pour les tenir éveillées, les tambours crient jegder Alla, c'est-à-dire, Dieu bon. (V.)

DAUMIUS (CHRISTIAN) (Hist. list. mod.); célèbre littérateur allemand du dernier siècle. Il recherchoit sur-tout les racines des langues. On a de lui dans ce genre; 1°, Trastatus de causis amisfarum quarumdam singua latina radicum; 2°. Indagator & restitutor graca lingua radicum. Mort en 1686.

DAUPHIN ou DAUFIN (Hist. mod.), est le nom que l'on a donné depuis le milieu du douzième siècle au prince qui possédoit la province viennoise. L'origine de ce nom est assez incertaine : les uns le sont venir d'un dauphin que Boson sit peindre dans son ecu, pour marquer la douceur de son règne; mais cette étymologie est fausse, puisque Boson vivoit au milieu du neuvième siècle. & que les dauphins ne prirent ce titre que plus de trois cents ans aprês, c'est à dire, au milieu du douzième siècle: d'autres du Château Dauphin, bourg dans le Briançonnois, que ces princes avoient sait bâtir. Mais son origine la plus vraisomblable, est que Guy V, dit le Vicux, prit le

ritre de dauphin pour faire honneur à Albon, comte de Vienne, furnomme dauphin, dont il avoit épousé la fille aînée. D'abord les seigneurs de cette province portèrent le titre de comtes d'Albon & de Grenoble, ou de Gresivauden. Quatre princes du nom de Guy ou de Guigues eurent le même titre. Mais Bertholde IV, duc de Zeringhen, céda le comté de Vienne à Guigue V, & ce fut lui qui le premier fut surnomme dauphin au milieu du douzième siècle. Il fut le dernier mâle de sa maison, & Béatrix, sa fille & son héritière, porta le Dauphiné dans la maison des anciens ducs de Bourgogne. Elle mourur en 1228, & son fils Guigue V I ou Andre, fut le chef de la seconde race des dauphins. Certe seconde race ne subsista pas long-temps, & finit par la mort de Jean I, l'an 1282. Sa sœur Anne porta cette principauté dans la maison de la Tour-Dupin, en épousant Humbert I. Trois autres dauphins lui succederent, dont le dernier sut Humbert II qui donna sa principauté en 1349 à Charles de France, petit fils de Philippe de Valois, & l'en revêtit la même année en lui remettant l'ancienne épée du Dauphiné, la bannière de Saint-Georges, avec le sceptre & un anneau, L'amour qu'il avoit pour ses sujets, continuellement tourmentes par les comtes de Savoie, l'engagea à les donner à un prince puissant, capable de les protéger & de les désendre contre une puissance étrangère. Depuis cet heureux moment, il y a eu vingttrois dauphins du fang des rois de France, & ce ti re ne s'accorde qu'au fils aîné du roi, & ne passe à un cadet qu'en cas de mort de l'aîné. (a)

D'AUVIGNY. Voyez Auvign ..

DAVANZATI (BERNARD), Florentin, comm par sa traduction italienne de Tacite; il a écrit aussi sur la culture de la vigne, & a sait l'histoire du schisme d'Angleterre; mort en 1606.

DAVENANT (Hist. liu. mod.), Il y a en de ce nom plusieurs gens de lettres distingués en Angleterre; 1°. Jean, théologien tolérant, qui cherchoit à réunir toutes les églises chrétiennes, & qui les exhorte à cette réunion, dans un livre intitulé: Adhortatio ad communionem inter evangelicas ecclesias. Mort en 1640.

2°. Charles, son fils, auteur d'un opéra de Circé. & de quelques autres ouvrages. Mort en 1712.

3°. Guillaume, poère lauréar, fair chevalier en. 1643. On a ses œuvres in-fol.

Le Dieu du goût & du génie. A rarement eu la manie. Des honneurs de l'in-folio.

On y trouve des tragédies, des comédies, des tragi-comédies, &c. C'est à lui que l'Angleterre a eu l'obligation d'un opèra tralien. Mort en 1668.

DAVID (Hist. sacr.), second roi des Juiss, gendre & successeur de Saul, objet de sa haine & de sa jalousie, mais consolé par l'amitié de Jonathas. Son histoire occupe dans la Bible le premier livre des rois, depuis le chapitre 16; le second livre tout entier, & les deux premiers chapitres du troissème. Une partie de cette même histoire se trouve au premier livre des Paralipomènes, chapitres 28 & 29.

David est le nom du plus grand philosophe de l'Arménie, qui vivoit vers le milieu du cinquième siècle. & dont on conserve les écrits dans la bi-

bliothèque du roi, à Paris.

C'est aussi le nom de deux rois d'Ecosse & d'un comte d'Huntingdon, frère du roi Guillaume, duquel comte d'Huntingdon descendoient, par les semmes, les maisons de Bailleul & de Brus, qui, après la mort d'Alexandre III, dans le treizième sècle, se disputèrent la couronne d'Ecosse. Le roi David II étoit de la maison de Brus, qui finit par l'emporter sur sa rivale. Voyez l'article BAILLEUL.

DAVILA (HENRI-CATHERINE) (Hift. litt. mod.) auteur de l'histoire italienne des Guerres civiles de France, depuis la mort de Henri II en 1559, jusqu'à la paix de Vervins en 1598. Elle a été traduite en françois, d'abord par Baudouin, ensuité par l'abbé Mallet. Catherine de Médicis est l'héroine de Davila, Frédegonde a été celle de l'abbé le Gendre & de quelques autres, Brunehaut de pluseurs: ces jugemens bizarres décréditent une histoire, celle de Davila est importante & estimable à beaucoup d'égards, c'est un grand & beau morceau dans le genre historique. Davila étoit de l'Isle de Chypre, il quitta son pays pour se dérobet à la tyrannie des Turcs qui s'en étoient rendus maîtres en 1579. Il vint en France, & se fit connoître à la cour de Henri IN & de Henri IV. Il servit avec distinction sous ce dernier, & sut blesse au siège d'Amiens. Né sujor des Vénitiens, il alla s'établir à Venise, & il y composa son Histoire des guerres civiles de France, guerres dont il avoit vuau moins une partie. Il fut tue d'un coup de pistoles dans un voyage qu'il faisoit par ordre de la république; il avoit avec lui son fils, âgé de dixhuit ans, à qui la douleur donna la force de mettre. à l'instant le meurtrier en pièces. Cet événement arriva vers l'an 1634.

D'AVILA. Voyez AVILA.

DAVIS (JEAN) (Hist. mod.), navigateur amglois, qui a donné son nom au détroit qu'il a découvert en 1585 dans l'Amérique septentrionale, en cherchant vainement de ce côté un passage pour pénétrer par mer aux Indes orientales.

DEAGEANT de Saint-Marcellin (GUIGHARD), (Hist. de Fr.). On a de lui des mémoires historiques assez curieux, envoyés au cardinal de Ris

chelieu, fur la partie du règne de Louis XIII, qui précède le ministère du cardinal. Déageant étoit un homme d'un crédit subalterne, qui sut toujours aux portes de la fortune sans jamais y parvenir; d'abord clerc de Barbin, que la faveur du maréchal d'Ancre avoit sait ministre des finances, il sut connu & bien voulu du maréchal; il le fut encore plus du connétable de Luynes; il le fut aussi du cardinal de Richelieu, qui estimoit son zèle contre les calvinistes, & qui disoit : Si j'ai terrasse l'hérèfie. Déageant peut se vanter de lui avoir donné , le premier coup de pied. Il lui offrit une fortune ecclésiastique & lui proposa l'évéché d'Evreux, Déageant aima mieux rester dans le siècle; il éprouva, mais toujours en petit, tout ce qui arrive aux courtisans & aux ministres, de la faveur & de la disgrace, il eut ordre de se retirer en Dauphine, il y mourut, en 1639, premier président de la chambre des comptes de Grenoble.

DÉBORA (Hift. sac.), prophetesse des Juiss, laquelle jugeoit le peuple. Voyez son histoire & son cantique dans le livre des juges, chapitres 4 & <.

DÉCÉBALE (Hist. rom.), roi des Daces, vainqueur des généraux de Domitien, vaincu par Trajan, se tua de pespoir l'an 105 de l'ère chrétienne. Sa tête sur portée à Rome, & la Dace réduite en province romaine.

DECENTIUS (MAGNUS) (Hist. rom.), frère de Magnence, associé à sa tyrannie, se pendit de désespoir en apprenant sa mort l'an 373. Il venoit d'êtr: battu par les Germains, son frère l'avoit nommé César & lui avoit donné le commandement des troupes dans les Gaules. Il mourur à Sens.

DECIUS ou DECE (Hiff. des emper.), Cneius Metius Quintus Trajanus Decius, Pannonien de naissance, s'éleva des plus bas emplois au pregrade de la milice romaine: l'empereur Phi-lippe, qui connoissoit ses talens pour la guerre, le choisit pour appaiser la rebellion de Mœsie; mais à peine fut-il entré dans cette province, que les légions, d'un consentement unanime, le procla-'merent empereur; il fallut en venir aux mains contre son biensaiteur, qui après l'avoir vaincu, fut affaffiné par ses propres soldats. Sa mort rendit Decius paisible possesseur de l'empire, mais il ne voulur point entrer dans Rome qu'il n'eût étouffé la révolte des Gaules. il marcha ensuite contre les Scythes qui ravageoient la Thrace & la Mœsie. Après plusieurs victoires, ses troupes surent mises en suite: il sur entraîné dans la déronte avec son fils; & ayant poussé son cheval dans un marais profond, il fue englouti fous l'eau & dans la boue, sans qu'on pût jamais retrouver son corps. L' mourat à l'âge de cinquante ans dont il en avoit régné deux. Les écrivains profanes lui donnent ane place parmi les bons empereurs. Les chrétiens l'ont peint comme un monstre, à cause! des cruelles persécutions qu'il exerça contre enx... On ne peut donner une idée affez affreuse des hommes qui punissent lessopinions contraires aux leurs, avec la même sévérité que les vices & les crimes. (T-N.)

DECRUS MUS (Hift. rem.), dans les temps vertueux de la république romaine, sut également célèbre par son courage & par son amour pour la patrie. Il se distingua dans sa jeunesse contre les Samnites : quoiqu'il n'eut que le titre de tribun. on lui attribua la principale gloire de cette guerre. Le consul Cornélius s'étant embarrassé dans une position désavantageuse, en sut tiré par l'intrépidité de Decius qui lui aida à remporter une victoire éclatante contre les Samnites: la gloire qu'il s'étoit acquise dans cette expédition lui mérita: la dignité de consul; ce fut en cette qualité qu'il. poursuivit la guerre contre les Latins, qui lui livrèrent un combat, où, voyant les siens plier il prit la résolution de se dévouer aux dieux infernaux pour arracher la victoire aux ennemis. Ce' facrifice magnanime releva le courage des Romains. qui restèrent victorieux. Son fils Decius Mus sur l'héritier de ce fanatisme républicain: il exerçaquatre fois le consulat, & quand il pouvoir jouir de sa gloire il n'ambitionnoit que l'honneur de se dévouer pour son pays, c'est ce qu'il exécuta quelque temps après en se précipitant sans armes au milieu de la mêlée: il laissa un fils qui inita; l'exemple de son père & de son aïeul dans la guerre contre Pyrrhus. Ce prince, qui avoit en horreur cet enthousiasme surieux, lui sit dire que s'il vouloit se dévouer, il ordonneroit à ses soldats de le menager & de le prendre vivant pour le faire punir du dernier supplice. Cette menace ne le fit point changer de résolution; il se jetta sur les javelots & les piques des Epirotes, & il trouva la mort qu'il sembloit invoquer. La manie des devouemens sut une maladie dont la contagion se communiqua à toute cette famille. [T-N.]

(Quelle manie & quelle maladie, quand il s'agis de servir la patrie!)

DECKER ou DECKHER (Hift, lat., mod.). C'est le nom de plusieurs gens de lettres du dixseptième siècle, d'un jurisconsulte samand, dons on a quelques ouvrages de droit; d'un jésuite auffi flamand, dont on a une differention fur les années de la naissance & de la mort de Jésus. Christ; d'un allemand, auteur d'un livre assez rare sur les spectres, imprime à Hambourg, in-12 4 en 1600; d'un poète anglois, célèbre par des drames; d'un avocat & procureur de la chambre impériale à Spire, auteur d'un livre intitulé : De feriptis adespotis, pseudopigraphis & suppositinis conjeffura. On le trouve dans le Theatrum anonymorum & nseudonymorum de Placcius. M. l'abbé de Bonardi, docteur de Sorbonne, un de ros plus savars bibliographes, dont il est parlé a rec éloge dans les

lettres de M. le marquis de la Rivière, gendre de M. le comte de Bussy Rabutin, avoit sait un Fraité des auteurs anonymes & pseudonymes, où tous les ouvrages présidemment composés sur cette matière étoient sans doute fondus; nous ignorons ce que sont devenus ses écrits, fruit d'un travail assidu de plus de quarante années. (Voyez son article,)

DECLARATION DE GUERRE (Hift anc. & mod.), c'étoit chez les anciens un acte public sait par les hérauts ou féciaux, qui significient aux ennemis les griefs qu'on avoient contre eux, & qu'on les exhortoir d'abord à réparer, sans quoi on leur déclaroit la guerre. Cette coutume fut religieusement observée chez les Grecs & chez les Romains. Elle se pratiquoit de la sorte chez ceux-ci, où Ancus Martius, leur quatrième roi, l'avoit établie. L'officier public nomme fecial on héraut, la tête couverte d'un voile de liu, se transportoit sur les frontières du peuple auquel on se préparoit à faire la guerre, & là il exposoit à haute voix les sujets de plainte du peuple romain, & la satisfaction qu'il demandoit pour les torts qu'on lui avoit faits, prenant Jupiter à témoin en ces termes qui renfermoient une horrible imprécation contre lui-même. & encore plus contre le peuple dont il n'étoit que l'organe : # Grand Dieu! si c'est contre l'équité & la justice » que je viens ici au nom du peuple romain den mander satisfaction, ne souffrez pas que je re-» voie jamais ma patrie ». Il répétoit la même chose, en changeant seulement quelques termes, à la première personne qu'il rencontroit à l'entrée de la ville & dans la place publique. Si au bout de trente trois jours on ne faisoit point satisfaction. le même officier retournoit vers ce peuple, & prenoit hautement les dieux à témoin, que tel peuple qu'il nommoit étant injuste, & resusant la satisfaction demandée, on alloit délibérer à Rome sur les moyens de se la faire rendre. Et dès que la guerre avoit été résolue dans le sénat, le sécial retournoit sur les frontières de ce peuple pour la troisième sois, & là, en présence au moins de trois personnes, il prononçoit la formule de déclaration de guerre; après quoi, il lançoit une javeline sur les terres de ce peuple ennemi, ce qui étoit regardé comme le premier acte d'hostilité. Aujourd'hui la guerre se déclare avec moins de cérémonies; mais les rois, pour montrer l'équité de la déclaration, en exposent les raisons dans des manisestes, que l'on publie, soit dans le royaume, soit chez l'étranger.(G)

L'Et dans tous ces manisestes contradictoires, chacun d'eux a toujours raison.

DÉCRETS IMPÉRIAUX (Hist. mod.), en latin recessus imperii; c'est le résultat des délibérations d'une diète impériale.

A la fin de chaque diète, avant que de la rompre, on en recueille toutes les décisions qu'on met en un cahier; & cette collection s'appelle recessus imperii, parce qu'elle se fait au moment que la diète va se séparer.

On ne publie ordinairement ces décrets que quand la diète est prête à se séparer, pour éviter les contradictions & les plaintes de ceux qui ne se trouvent pas contens de ce qui a été résolu. Heiss. Histoire de l'Empire.

L'article concernant des levées de troupes contre les Turcs, faisoit autresois la plus grande partie du recessus; quand il n'en a plus été question, disent quelques auteurs, on ne savoit qu'y mettre, ni comment le dresser.

Les désordres de la chambre impériale de Spire furent si excessis, qu'on se vit contraint en 1654 de saire des réglemens pour y remédier, & ces règlemens surent inserés dans le recessus imperii. Chambers (G).

DÉCRÉTISTE, s. m. (Hist. mod.), canoniste chargé d'expliquer, dans une école de Droit, à de jeunes élèves dans cette partie de la jurisprudence, le décret de Gratien (A.R.)

DÉDEKIND (FRÉDÉRIC) (Hist. liu. mod.); bel esprit allemand du seizième siècle, auteur d'un éloge ironique de l'impolitesse intitulé: Grobianus, sive de incultis moribus & intitulis gestibus. Francfort, 1558, in-8°,

DÉE (JEAN) (Hift. litt. mod.), anglois; Cafaubon a fait imprimer ses œuvres, qui roulent sur l'astrologie judiciaire, la cabale, la pierre phialosophale, &c.

DÉFECTION, s. s. c'est l'action d'abandonner le parti ou les intérèts d'une personne à laquelle on étoit attaché. Ce mot est sormé du latin descio, je manque, & n'a pas en françois un sens aussi étendu que désenion. On peut bien dire qu'un conspirateur a échoué par la désettion de ses partisans, & l'on ne diroit pas également qu'une armée a été sort afsoiblie par la désettion des soldats. (G)

DÉFI-D'ARMES, f. m. (Hist. mod.) se dit proprement du cartel ou provocation au combat, fort en usage dans les siècles précédens, de particuliers à particuliers, pour sourenir la réputation de bravoure de leur nation.

M. de Sainte-Palaye, dans son envrage sur la chevalerie ancienne & moderne, remarque que la France & l'Angleterre, si long-temps ennemies, ont vu souvent, même dans les temps de trève ou de paix, leurs champions se saire des désis mutuels pour soutenir la prééminence de valeur, sans cesse disputée entre les deux nations. On lit dans l'histoire de Charles VI, par le moine de Saint Denis (liv. XXII, chap. vii), la substance des lettres de dési du duc d'Orléans, adressées en 1402 au duc de Lancastre, pour le combatre à la tête de

vancus servishommes, sous la condition que les vaincus servient à la discrétion des vainqueurs. Le cartel sut mal reçu; le héraut qui le porta, renvoyé sans présent contre la noble coutume, & le combat rejetté comme inégal, depuis que Lancastre étoit monté sur le trône d'Angleterre.

Nos historiens ont décrit quantité de défis-d'armes des Anglois contre les François, outre les défis des Espagnols & des Portugais. Voyez, par exemple, dans Froissard, liv. IV, le détail d'un défi-d'armes près de Calais, per dant trente jours consécutifs (à l'exception des vendredis) qui sut proposé par trois chevaliers chambellans du roi, & vous trouverez plusieurs faits curieux sur cette matière.

On fait que l'amour & les dames figuroient souvent avec l'honneur dans les cartels envoyés pour ses défis-d'armes. Monstrelet nous a conservé soigneusement les exploits qui se donnèrent de part & d'autre pour un pareil dési, en l'année 1400, entre un chevalier anglois, & Michel Dorris arragonnois, désendeur.

Ces fortes de désis avoient leurs loix, mais celle qui exigeoit la permission du roi sur communément négligée. Un seigneur d'Angleterre, nommé Cornouaille, en 1409, étant passé en France sous un saus-conduit pour le dési-d'armes à outrance pour l'amour de sa dame, trouva un chevalier tout prêt à lui accomplir le sait d'amour, ils étoient sur le point de commencer le combat, quand ils surent séparés par ordre du roi.

Que pourroient ajouter à ces défis tous ceux qui forent proposés dans diverses sactions, qui trop souvent partagèrent notre nation & nos princes, comme celle des Armagnacs, des Orlèanois, des Bourguignons, des Royalistes? Jean le Fevre de Saint Remy sait le récit du dési-d'armes qui sur proposé en 1414, pendant le siège d'Arras à Leas en Artois, entre quatre françois & quatre bourguignons.

Enfin on pourroit inscrire dans la liste de tant de desis-d'armes, celui que Henri IV, en 1590, après la levée du siège de Paris, offrit par un héraut au duc de Mayenne pour vuider leur querelle, afin qu'un combat déciss terminat une fois les calamités de la France. La chronique novenaire fait aussi mention, sous l'an 1591, du défi du comte d'Essex au comte de Villars qui commandoit dans Rouen pour là ligue. Le comte d'Essex offroit de soutenir à pied ou à cheval, armé en pourpoint, que la guerelle du roi étoit plus juste que celle de la ligue; que lui comte d'Essex étoit meilleur que Villars, & qu'il avoit une plus belle maitresse que Villars. Celui-ci répond qu'il ne croît pas ce que le comte d'Essex avançoit de l'excellence de sa maitresse.

(Il ne falloit pas oublier le fameux défi de François I & de Charles - Quint & quelques autres semblables, tels que celui de Louis le Gros, roi de

France & de Henri I, roi d'Angleterre; de Pierre, roi d'Arragon & de Charles d'Anjou, roi de Sicile; d'Edouard III, & de Philippe de Valois.)

Ces divers exemples, que rapporte M. de Saint-Palave dans l'ouvrage curieux que j'ai déja cité au commencement de cet article, peuvent suffire: j'y renvoie le lecteur, de même qu'au Théâtte d'honneur de la Colombiere, & je finis par une remarque importante. Les défis-d'armes de particuliers à particuliers ont pris leur origine dans la pratique de défier son ennemi avant que de l'attaquer à force ouverte; pratique qui, des Grecs & des Romains, a passe chez toutes les nations qui ont connu les loix de la guerre. Nous lisons dans Froissard, tome I, ch. xxxiv, qu'Edouard, roi d'Angleterre, ayant été fait vicaire de l'empire, avec un pouvoir très-ample : « Fut là, dit l'historien, » renouvelle un jugement & statut, & afferme » qui avoit été fait au temps passé à la cour de » l'empereur, qui étoit tel, que qui vouloit » autrui grever ou porter dommage, il le devoit » défier trois jours devant son sait : qui autrement » le faisoit, il devoit être atteint de manyais & » vilain fait ». Cet article est de M. le chevalier DE JAUCOURT.

DÉFLORATION, s. f. (His. mod.), action par laquelle on enlève de force la virginité à une fille. La mort ou le mariage sont l'alternative ordonnée par les juges, pour réparer le crime de désoration. Plusieurs anatomistes faisoient de l'hymen (terme d'anatomie) la véritable preuve de la virginité; persuadés que quand on ne le trouve point pil faut que la fille ait été déslorée.

Les anciens avoient tant de respect pour les vierges, qu'on ne les faisoit point mourir sans leur avoir auparavant ôté leur virginité. Tacite assure de la sille encore jeune de Séjan, que le bourreau la viola dans la prison avant que de la faire mourir. On attribue aux habitans de la côte de Malabar la bizarre coutume de payer des étrangers pour venir déslorer leurs semmes, c'est-à dire, en prendre la prémière sleur.

Chez les Ecossois, c'étoit un droit de seigneur de déflorer la nouvelle mariée; droit qui leur sut, dit on, accordé par leur roi Evenus. On prétend que ce droit leur sut ôté par Malenne, qui permit qu'on s'en rachetât pour un certain prix qu'ans appelloit morcheta, ou un certain nombre de vaches. Buchanan dit aussi qu'on s'en rachetoit pour un demi-marc d'argent.

Certe coutume a eu lieu dans la Flandre, dans la Frise & dans quelques lieux d'Allemagne, si l'on en croit disserns auteurs.

Par la contume d'Anjou & du Maine, une fille après vingt-cinq ans peut se faire déflorer, sans pouvoir être exhérédée par son père.

Ducange cite un arrêt du'19 mars 1409, obtenu

par les habitans d'Abbeville contre l'évêque d'Amiens, qui faisoit racheter pour une certaine somme d'argent la désense qu'il avoit saite de consommer le mariage les trois premières nuits des noces: ce qui étoit sondé sur le quatrième concile de Carahage, qui l'avoit ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale. Chambers (G.)

DEFTARDAR ou DEFTERDAR, f. m. (hist. mod.) surintendant des sinances ou grand trésorier de l'empire ottoman. Ce nom est composé du mot desser, qui signisse, dans la langue turque, eahier, mémoire, &c., &c qui, selon la conjecture très-vraisemblable du savant Mesgnien Meniski, est originairement un nom grec que les Turcs ont pris des peuples qu'ils ont conquis; car ocolora signisse, une peau ou parchemin sur lequel on écrivoit anciennement, Le second mot dont desserdar est composé, est-dar, nom turc & persan, qui signisse qui prend, qui tient; de sorte que desserdar signisse celui qui tient le livre de la recette &c de la dépense du grand-seigneur.

Meninski l'appelle supremus thesaurarius, grandtrésorier, prases camera, comme qui diroit président de l'échiquier ou surintendant des sinancesde l'empire.

Le desterdar, ou, comme Vigenere l'appelle, dephterderi, est celui qui tient les rôles & les états de la milice & des sinances, qui reçoit tous les revenus du grand-seigneur, qui paye les troupes, & qui tournit toute la dépense nécessaire pour les affaires publiques; & par-là cette charge est dissérente de celle du chasnadar, qui est seulement trésorier du sérail, au lieu que le desterdar l'est de l'état.

Il y a, suivant Ricaut, un desterdar dans chaque beglerbeglio ou gouvernement. Vigenere assure qu'il n'y en a que deux; l'un pour l'Europe & l'autre pour l'Asse. Le premier réside à Constantinople, & a sous lui deux commis généraux ou intendans; l'un pour la Hongrie, Valachie, Transilvanie, Croatie, Bulgarie, Servie, Bosnie, &c. l'autre pour la Grèce, la Morée & les isses de l'Archipel.

Chacun d'eux a autant d'agens qu'il y a de sangiackats dans sa province; & chacun de ceux-ci, autant de commis subalternes qu'il y a de sabassis dans le sangiackat, pour tenir un registre des timariots dans leur district. Le desterdar d'Asie a sous lui deux députés ou intendans généraux, l'un pour la Natolie, & l'autre pour la Syrie, l'Arabie & l'Egypte, qui ont parellement plusieurs commis ou clercs comme ceux d'Europe. Châmbers.

Autrefois le defierdar n'étoit point du nombre des grands de la Porte, & ne prenoit que le titre d'effendi, c'est-à-dire, révérend. Mais depuis que quelques defierdars se sont distingués par leur habileté dans le maniement des finances, & se sont rendus nécessaires à l'état & au grand-seigneur, on a ho-

noré cet officier de la qualité de pacha. Il a séance au divan, & en tient un particulier dans son sérail pour ce qui concerne les sinances. Cette place est ordinairement remplie par une créature du grandvisir. Sa charge est des plus considérables de l'état. Outre le détail de toutes les sinances, il a encore soin des armées, des sièges & des travaux. Ses ordres sont par-tout exécutés comme ceux du sultan même; & il est ordinairement en bonne intelligence avec le grand-visir, qui procure souvent cette charge à nn de ses amis. La suite de ses officiers & domestiques n'est guère moins grande que celle du grand-visir. (G)(a)

DEGRÉ (Hist. mod.), dans les universités; est une qualité que l'on consère aux étudians ou membres comme un témoignage du progrès qu'ils ont fait dans les arts & les facultés: cette qualité leur donne quelques priviléges, droits, préseançes, &c.

Les degrés sont à peu près les mêmes dans toutes les universités: mais les règles pour les obtenir, & les exercices qui doivent les précéder, sont dissèrens. Les degrés, sont ceux de bachelier, de licencié & de docteur. Nous ne parlerons ici que des sormalités en usage dans l'université de Paris & dans celle d'Angleterre.

A Paris, après le quinquennium ou temps de cinquennées d'études, dont deux ont été confacrées à la philosophie, & trois à la théologie, le candidat, déja reçu maître ès arts, & qui aspire au degré de bachelier, doit subir deux examens de quatre heures chacun, l'un sur la philosophie, l'autre sur la première partie de la somme de S. Thomas, & soutenir pendant six heures une thèse nommée tentative. S'il la soutient avec honneur, la faculté lui donne des lettres de bachelier. On en reçoit en tout temps, mais plus communément depuis la S. Martin jusqu'à pâques.

Le degré suivant est celui de licencié. La licence s'ouvre de deux ans en deux ans, & est précédée de deux examens pour chaque candidat sur la seconde & la troisième partie de S. Thomas, l'écriture sainte & l'histoire ecclésiastique. Dans le cours de ces deux ans, chaque bachelier est obligé d'asfister à toutes les thèses sous peine d'amende, d'y argumenter souvent, & d'en soutenir trois, dont l'une se nomme mineure ordinaire : elle roule sur les sacremens & dure six heures. La seconde, qu'on appelle majeure ordinaire, dure dix heures, sa mai tière est la religion, l'écriture sainte, l'église, les conciles, & divers points de critique de l'histoire ecclésiastique. La troisième qu'on nomme sorbonique, parce qu'on la foutient toujours en sorbonne, traite des péchés, des vertus, des loix, de l'incarnation & de la grace; elle dure depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Ceux qui ont soutenu ces trois actes, & disputé aux thèses pendant ces deux années, pourvu qu'ils aient d'ailleurs les suffrages des docteurs préposés à l'examen de leurs mœurs & de leur capacité, sont licenties, c'est-à-dire, renvoyés du cours d'études, & reçoivent la bénédiction apostolique du chancelier de l'église de Paris.

Pour le degré de dosteur, le licentié soutient un acte appellé vesperie, depuis trois heures après midi jusqu'à six: ce sont des docteurs qui disputent contre lui. Le lendemain, il préside dans la salle de l'archevèché de Paris à une thèse nommée aulique ab aulà, du lieu où on la soutient. Après quoi il secoit le bonnet de la main du chancelier de l'université, & six ans après, il est obligé de faire un acte qu'on nomme resumpte, c'est-à-dire, récapitulation de tous les traités de théologie, s'il veut jouir des droits & des émolumens attachés au doctorat.

Les facultés de droit & de médecine ont aussi leurs degrés de baccalauréat, de licence, & de doctorat, qu'on n'obtient qu'après des examens, des thèses; & pour ceux qui se destinent à être membres de ces facultés, quant aux sonctions académiques, par l'assiduité & l'argumentation sequente aux actes publics. La faculté des arts ne reconnoît que deux degrés; savoir, de bachelierés-arts & de maître-ès-arts, qu'on acquiert par deux examens.

Dans les universités d'Angleterre, en chaque saculté, il s'y a que deux degrés; savoir, celui de bachelier & celui de docteur, qu'on appelloit anciennement bachelier & maître: & la saculté des arts n'en admet que deux, qui retiennent encore l'ancienne dénomination, savoir; bachelier & maître.

A Oxford, on ne donne les degrés de maître & de docteur qu'une sois l'an, savoir : le lundi après le sept juillet, & l'on sait pour cette cérémonie an acte solemnel.

Les frais du doctorat, dans toutes les facultés, fe montent, tant en droits qu'en repas, à cent livres fterlings; & ceux de la maîtrise ès-arts, à vingt ou trente livres. On reçoit ordinairement, par an, environ cent cinquante docteurs & maîtres.

On ne donne le degré d bachelier qu'en carême, & l'on en fait ordinairement deux cent par an. Il faut quatre ans d'études pour prendre le degré de bachelier-és arts, & trois de plus, pour prendre celui de maître ès arts.

A Cambridge, les choses sont à peu-près sur le même pied. La discipline y est seulement un peu plus sévère, & les exercices plus difficiles. L'ouverture de ces exercices, qui répond à l'aste d'Oxsord, se fair le lundi qui précède le premier mardi de juillet. On prend les degrés de bachelier en carême, en commençant au mercredi des cendres.

Ceux qui veulent prendre le degré de bachelieres-arts, doivent avoir résidé près de quatre ans Histoire, Tome II, Seconde Part, dans l'université; & sur la fin de ce temps, avoir soutenu des actes de philosophie, c'est-à-dire, avoir désendu trois questions, de philosophie naturelle, de mathématiques, ou de morale, & avoir répondu en deux différentes occasions aux objections de trois adversaires; ils doivent aussi avoir argumenté eux mêmes trois sois. Après cela, le candidat est examiné par les maitres & membres du collège, qui en sont le rapport à l'université, & déclarent qu'il se présente pour recevoir les degrés dans les écoles. Il est ensuite sur les bancs pendant trois jours, afin d'y être examiné par deux maîtres ès-arts députés à cet effet.

On ne donne le degré de maître ès-arts que plus de trois ans après celui de bachelier. Durant cet intervalle, le candidat est obligé de soutenir trois différentes sois deux questions philosophiques dans les écoles publiques, & de répondre aux objections que lui fait un maître-ès-arts; il doit aussi soutenir deux actes dans les écoles des bacheliers, & prononcer un discours.

Pour passer bachelier en théologie, il faut avoir été sept ans maître ès-arts, avoir argumenté deux sois contre un bachelier, soutenv un acte de théologie, & prèché deux sois devant l'université, l'une en latin, & l'autre en anglois.

Il ne sera pas inutile de faire ici une observation en faveur des personnes qui confondent ces deux manières de , arler , avoir des grades & avoir des degres, qui pourtant signifient des choses trè :- différentes. Avoir des grades, c'est, en France, avoir droit à certains bénéfices, en vertu du temps des études faites dans une université où l'on a reçu le' titre de maitre-ès-arts; & , avoir des degrés, c'est être. outre cela, bachelier ou licentié, ou docteur. Dans la faculté de droit, homme gradué & homme qui a des degrés, font des termes synonymes; c'est pourquoi l'on appelle gradués les avocats & autres officiers de judicature qui doivent être licentiés ès loix, pour's opiner & juger dans les procès criminels. De même on peut avoir des degrés, & n'être point gradué avec prétention aux bénéfices, comme ces mêmes avocats qui ont les degrés de bacheliers & licenties en droit, sans avoir passé maîtres és-arts. (G).

DÉJOCES (Hist. anc.), premier roi des Mèdes, qui les affranchit du joug des assyriens, qui les gouverna long-temps comme une république, a se sans autre titre que leur reconnoissance, jusqu'à ce que cette même reconnoissance lui déférât le titre de roi. Il bâtit Echatane, se sut le législateur de son pays; il régna cinquante-trois ans; se mourut l'an 656 avant J. C. Il paroît, par Hérodote, que Déjocès mit beaucoup d'adresse à se faire élire roi. D'autres attribuent l'affranchissement des Mèdes à Arbace leur gouverneur, qui réduisit Sardanapale à se brûler dans son palais; se qui sur, selon eux, le premier roi des Mèdes.

DÉJOTARUS (Hist. rom.). On connoît la belle eraison de Cicéron pour le roi Déjotarus, accusé par Castor, son petit-fils, d'avoir attenté à la vie de César. Comment ces accusations capitales d'un petit-fils contre un aïeul, étoient-elles admises sous un prince, destructeur, à la vérité, de la république, mais qui n'étoit, ni Tibère ni Néron? Déjotarus nommé par le sénat romain, roi de la Galatie & de l'Arménie mineure, avoit pris le parti du sénat, c'est-à-dire, de Pompée contre César. César, pour l'en punir lui avoit ôté une grande partie de ses états, il le tenoit prisonnier à sa suite & le menoit avec lui combattre ses ennemis, il survécut à César, & prit encore contre sa mémoire le parti de Brutus.

L'histoire a remarqué la conduite de Stratonice, ou Bérenice, semme de Déjotarus; elle étoit stérile & elle vouloit que son mari eût des ensans: elle lui présenta une esclave d'une grande beauté, nommée Electra; elle adopta les ensans qu'il en eut, concut pour eux un amour de mère & les sit élever

comme des princes destinés au trône.

Plutarque rapporte de cette reine qu'il appelle tantôt Stratonice, tantôt Bérénice, une chose, dont Bayle dit que les pyrrhoniens se servent; une semme de Lacédémone s'étant approchée d'elle, il atriva que, par un mouvement naturel, ces deux semmes détournèrent la tête en même-temps, la zeine, parce qu'elle ne pouvoit souffrir l'odeur de beurre qu'exhaloit la Lacédémonienne, celle-ci, parce qu'elle ne pouvoit souffrir l'odeur des parfums.

DE LAUDUN (PIERRE) (Hist. litt. mod.), poëte françois, antérieur à la poésse françoise, auteur d'un art Poétique & d'une franciade dédiée à Henri IV, mourut en 1629.

DÉLIBÉRATIF (Hist.), en termes de suffrages, signifie le droit qu'une personne a de dire son avis dans une assemblée, & d'y voter. Les juges, dans les parlemens & autres cours, n'ont pas voix délibérative avant vingt-cinq ans pour les matières civiles, ni avant vingt-sept en matière criminelle, à moins d'une dispense d'âge accordée par le prince. Dans les conciles les évêques seuls ont voix délibérative, & les députés du second ordre n'ont que voix consultative, (G)

DÉLILERS, s. m. pl. (Hist. mod.), espèce de hussards turcs qu'on tire de la Servie, de la Bulgarie, & de la Croatie. Ce sont de vieux soldats robustes & expérimentes, sort adroits à manier le cimeterre qu'ils portent pendu à l'arçon de la selle. Ils sont armés d'ailleurs d'un bouclier & d'une lance plus longue & plus grosse que celles dont se servient autresois nos hommes d'armes. Ces soldats mettant, comme la plupart des Turcs, toute leur consiance dans la sortune, leur croyance sur la prédessination les rend comme surieux & hors de

sens; & c'est de là qu'ils ont été nommés délilers; c'est-à-dire, sous, insensés. Autresois ils sondoient sur l'ennemi, sans ordre ni discipline, & réussissionent quelquesois par cette sougue impétueuse. On les a depuis assujettis à des régles, qui semblent avoir diminué leur valeur.

Un bonnet de peau de léopard, dont les ailes leur battent sur les épaules, surmonté d'un grand vol d'aigle avec la queue suspendue à un fil de ser; de longues chausses de peau d'ours ou de soup, le poil en dehors, avec des éperons à la hongroise; longs d'un pied, & une veste de peau de lion forment leur habit militaire; leurs chevaux sont de même caparaconnés de sourrures.

Les bachas, beglerbegs & autres principaux officiers, ont des délilers à leur solde quand ils vont à la guerre. Guer. Maurs des Turcs, tom, II. (G);

DE LORME. Voyez LORME.

DELPHIDIUS (ATTIUS TIRO) (Hift. rom.) poète & orateur, mais trop connu comme accufateur public. En 358, il accusoit de péculat devant
Julien, alors César, depuis empereur, Numerius
gouverneur de la Gaule Narbonnoise; celui-ci se
contenta de nier les saits qu'on lui imputoit. Quel
coupable, s'écria Numérius, ne passera pas pour innocent, s'il suffit de nier? — En quel innocent, repliqua Julien, ne passera pas pour coupable, s'il suffit
d'être accusé?

DELRIO (MARTIN-ANTOINE) jésuite flamand (Hist. litt. mod.); ses Disquisitiones magicæ eurent du succès dans le temps. Il y a aussi de lui des commentaires sur divers livres de l'écriture, & sur les tragédies de Sénèque & quelques autres ouvrages. Mort en 1608.

DEMADES (Hist. anc.) célèbre orateur athénien, sur sait prisonnier des Macédoniens à la bataille de Chéronée, & voyant Philippe insulter à ses prisonniers, il lui dit : la sortune t'avoit donné le rôle d'Agamemnon, pourquoi choisis-tu celui de Thersite? On reprochoit à Démades d'être intéresse; on disoit qu'il étoit également impossible & de saire accepter des présens à Phocion, & d'en saire resuser à Demades.

DÉMARATE (Hist. anc.) fils d'Ariston, l'un des deux rois de Sparte, & son successeur au trônes Cléomène collègue de Démarate & son ennemi, ayant gagné la prêtresse de Delphes, sit rendre un saux oracle, qui déclaroit Démarate fils supposé d'Ariston, & comme tel, l'excluoit du trône. Outré de cette injure, Démades se bannit de sa patrie ou en sur banni, & se retira chez les Perses; Darius & après lui Xercès le comblèrent de biens & d'honneurs. Comment un roi se laisse-t-il chasser de son trône & de son pays? lui demandoit-on un jour en Perse, où l'autorité royale n'éprouvoit jamais.

Le contradiction ? A Sparte, dit-il, la loi est plus fone que les rois. Il fit voir aussi que dans l'ame d'un Spartiate la patrie étoit plus forte que les bienfaits d'une nation étrangère, il avertit ses concitoyens des préparatifs de guerre que Xercès faisoit contr'eux, amicior patriæ post sugam quam regis post beneficia, dit Justin; mais il s'acquitta envers Xercès, en combattant avec courage les flatteries de ses courtisans, en lui annoncant ce que cet empire de la loi, si absolu chez les Spartiates, leur feroit entreprendre pour la défense de leur pays, & en ofant lui prédire la défaite & la déroute de cette innombrable & impuissante armée, à laquelle il crovoit que rien ne pourroit résister. Sénèque dans son Traité des bienfaits, liv. 6, chap. 31, met à ce sujet dans la bouche de Démarate un discours plein de raison & d'éloquence. Démarate vivoit environ quatre siècles & demi avant J. C.

Un autre Démarate qui avoit quitté Corinthe sa patrie, en haine de la tyrannie, & étoit venu s'établir en Italie, sut père de Lucumon, dit Tarquin l'ancien, & aïeul de Tarquin, dit le superbe, tyran plus odieux que celui auquel Démarate avoit youlu échapper.

DÉMENTI, s. m. (Hist. mod.), reproche de mensonge & de fausseté fait à quelqu'un, en termes formels, & d'un ton qui n'est pas équivoque.

Le démenti, regardé depuis si long-temps comme une injure atroce entre les nobles, & même entre ceux qui ne le sont pas, mais qui tiennent un certain rang dans le monde, n'étoit pas envisage par les Grecs & les Romains, du même œil que nous l'envisageons; ils se donnoient des démentis sans en recevoir d'affront, sans entrer en querelle pour ce genre de reproches, & sans qu'il tirât à aucune conséquence. Ils concevoient tout autrement leurs devoirs & leur point d'honneur. Si l'on recherche avec soin l'origine de nos principes sur cette matière, on trouvera cette origine dans l'institution du combat judiciaire, qui prit tant de faveur dans soute l'Europe, & qui étoit intimement hé aux coutumes & aux usages de la chevalerie; on trouvera, dis-je, cette origine dans les loix de ce combat, loix qui prévalurent sur les loix saliques, sur les loix romaines, & sur les capitulaires, loix qui s'établirent insensiblement dans le monde. sur-tout chez les peuples qui faisoient leur principale occupation des armes, loix, enfin, qui réduisirent toutes les actions civiles & criminelles en procédés & en faits, sur lesquels on combattoit pour la preuve.

Par l'ordonnance de l'empereur Othon II, de l'an 988, le combat judiciaire devint le privilége de la noblesse, & l'assurance de la propriété de ses héritages. Il arriva de là, qu'au commencement de la troissème race de nos rois, toutes les affaires étant gouvernées par le point d'honneur du combat, on en réduisit l'usage en principes & en corps complet de jurisprudence. En voici l'article le plus impor-

tant qui se rapporte à mon sujet. L'accusateur commençoit par déclarer devant le juge qu'un tel avoit commis une telle action, & celui-ci répondoit qu'il en avoit menti : sur cela, le juge ordonnoit le combat judiciaire. Ainsi la maxime s'établit, que lorsqu'on avoit reçu un démenti, il falloit se battre: Pasquier, en confirmant ce sait (liv. IV ch. j.), observe que dans les jugemens qui permettoient le duel de son temps, il n'étoit plus question de crimes. mais seulement de se garantir d'un démenti quand'il étoit donné : en quoi, dit-il, les affaires se sont tournées de telle façon, qu'au lieu que lorsque les anciens accusoient quelqu'un, le désendeur étoit tenu de proposer des désenses pour un démenti, sans perdre pour cela sa qualité de désendeur; au contraire, continue-t-il, si j'impute aujourd'hui quelque cas à un homme, & qu'il me démente, je demeure dès-lors offensé, & il saut que pour purger ce démenti, je demande le combat.

L'on voit donc que le démenti donné pour quelque cause que ce sût, a continué de passer pour une offense sanglante; & la chose est si vraie, qu'Alciat, dans son livre de singulari certamine, proposant cette question: si en donnant un démenti à quelqu'un, on ajoutoit ces mots, sauf son honneur, ou, sans l'offenser, le démenti cesse d'être injurieux; il décide que cette réserve n'essace point l'injure.

Enfin les loix pénales du démenti, établies sous Louis XIV, depuis la défense des duels, & plus ent core l'inutilité de ces loix que personne ne réclame, prouvent assez la délicatesse toujours subsistante parmi nous, sur cet article du point d'honneur.

Je ne puis être de l'avis de Montagne, qui, cherchant pourquoi les François sont si sensibles au démenti, répond en ces termes : « Sur cela je trouve » qu'il est naturel de se désendre le plus des désauts » de quoi nous sommes le plus entachés; il semble » qu'en nous défendant de l'accufation, & nous en » émouvant, nous ne nous déchargeons aucunew ment de la coulpe : si nous l'avons par effet, au » moins nous la condamnons par apparence. Pour moi, j'estime que la vraie raison qui rend les François si délicats sur le démenti, c'est qu'il paroît envelopper l'idée de bassesse & de lâcheté de cœur. Il reste dans les mœurs des nations militaires, & dans la nôtre en particulier, des traces profondes de celles des anciens chevaliers, qui faisoient serment de tenir leur parole & de rendre un compte vrai de leurs avantures : ces traces ont laisse de fortes impressions, qui ne s'effaceront jamais; & si l'amour pour la vérité n'a point passe jusqu'à nous dans toute la pureté de l'âge d'or de la chevalerie, du moins a-t-il produit dans notre ame un tel mépris pour ceux qui mentent effrontément, que l'on continue par ce principe de regarder un démenti comme Poutrage le plus irréparable qu'un homme d'honneur puisse recevoir. Article de M. le chevalier DE JAUA COURT.

DÉMETRIUS, nom de plusieurs rois de Mace

doine & de Syrie, de quelques grands ducs de Moscovie & de plusieurs imposteurs qui prétendirent l'être. Quelques particuliers, tels que Démetrius de Phalère, disciple de Théophraste & contemporain d'Alexandre & Démetrius Chalcondyle qui vivoit dans le quinzième & le seizième siècle, ont illustré ce nom par la philosophie & les lettres

DEMI-CEINT, f.m. (Hist. mod.), ceinture faite de chainons de métal, anciennement à l'usage des semmes. Il partoit à droite & à gauche du demiceint, d'autres chaines pendantes avec des anneaux où l'on accrochoit les cless, les ciseaux, les étuis, &c. Il y avoit des demi-ceints d'argent, de ser, de laiton, de cuivre, de plomb, d'étain, &c. Il y en avoit aussi d'argentés & de dorés.

DEMI-SCEAU, s. m. (Hist. mod.), c'est celui dont on se sert à la chancellerie d'Angleterre pour sceller les commissions des juges délégués sur un appel en matière ecclésiassique ou de marine. Nous n'avons rien en France qui ressemble à ce demi-sceau, ce seroit tout au plus la petite chancellerie du palais & près les autres parlemens du royaume, qui expédient & scellent des actes qui de droit ne vont point à la grande chancellerie; mais les actes s'expédient toujours sous les ordres du chancelier de France. (G) (a)

DÉMOCEDE (Hist. anc.). L'histoire de ce médecin célèbre montre quel est l'empire naturel des talens. Il étoit de Crotone dans la grande Grèce. Traité sévérement par son père, il voulut se rendre indépendant & comprit qu'il ne pouvoit l'être que par le talent & par l'étude; il fit de grands progrès dans la médecine. & alla successivement offrir ses services aux Eginètes, aux Athéniens, puis à Polycrate, cet heureux tyran de Samos, dont la fin sut si malheureuse. Lorsque le Satrape Orètes, par un artifice criminel, eut surpris & fait pendre Polycrate, il retint Démocède comme esclave. Le Satrape étant tombé dans la disgrace de Darius, roi de Perse, son mairre, fut tué par ordre de ce prince & ses biens furent corfisqués. Ses esclaves passèrent au service du roi; de ce nombre étoit Démocède. Quelque temps après, le roi tomba de cheval à la chasse & se démit le pied; les médecins égyptiens dont il étoit entouré, le firent beauconp souffrir & ne purent le guérir. On entendit parler de l'esclave Démocède, comme d'un médecin fort habile & qui avoit été trèsutile àPolycrate, on le fit venir comme on le trouva. couvert de ses chaînes & en habit d'Esclave. Le roi lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût des connoissances en médecine. Démocède, n'avoit plus qu'un desir, celui de revoir sa patrie, il y songea dans ce moment; il craignit que s'il avouoit ses talens. on ne le refint en Perse, il nia qu'il eût la moindre connoillance dans ce genre, mais il n'en fut pas

quitte pour nier : le roi comprit que le bruit qui étoit venu jusqu'à lui des talens de cet esclave, ne pouvoit pas être sans aucun fondement, il voulut savoir la vérité, il ordonna qu'on mit Démocède à la question, & il ne seroit pas imposfible que Molière eût pris dans l'histoire véritable de ce médecin, la fable de son médecin malgré lui Démocède avoua tout, & par des fomentations douces guérit le roi en peu de jours. Darius lui fit présent de deux paires de chaînes d'or; ainst, lui dit Démocède, yous doublez mon mal pour me récompenser d'avoir guéri le vôtre. Ce mot, sans être sort plaisant, fit rire le roi, que ses sujets prenoient rarement la liberté de faire rire. Sa faveur fut au comble ainsi que sa fortune. Toutes les semmes du roi voulurent voir l'homme qui lui avoit rendu la fanté & le comblèrent de présens.

Les médecins égyptiens qui n'avoient pas pur guérir le rei & qui avoient au contraire arrité & ensié son pied, surent condamnés à être pendus. Démocède, leur vainqueur, obtint leur grace, & sit comprendre à un déspote, ce qui n'étoit pas aise, que ce n'est pas en saisant mourir les mauvais médecins qu'on peut s'en procurer de bons.

Atosse fille de Cyrus, & l'une des semmes de Darius, avoit un cancer au sein, l'heureux Démocède la guérit encore, & lui demanda pour toute récompense la permission d'aller saire un voyage dans sa patrie. Atosse, qui avoit juré de ne lui rien refuser, songea seulement à tirer parti de ce voyage. Elle avois beaucoup entendu parler des semmes d'Athènes, de Lacedemone, d'Argos, de Corinthe, elle voulur en avoir pour la servir, par conféquent, il falloit que Darius fît la conquête de la Grèce, & elle l'y exhorta; elle lui parla de Démocède comme d'unihomme qui pouvoit servir à lui donner la connoissance du pays, & il sur convenu entre eux qu'on laisseroit aller Démocède ex Grèce, mais dans la compagnie de quinze des principaux seigneurs de la cour du roi de Perse, qui feroient avec lui l'examen le plus exact des places maritimes & importantes de cette contrée, & qui sur tout veilleroient avec le plus grand soin sur Démocède, pour empêcher qu'il ne s'echappat & le rameneroient avec eux en Perse, car Démocède n'étoit pas encore parvenu à faire entendre au despote que le moyen d'attirer d'habilles médecins étrangers dans son pays, n'étoir pas d'y retenir de force ceux qui vouloient en fortir.

Lorsque le roi sit partir Démocède, il lui expliqua ses intentions & le pria de revenir avec ceux qui alloient l'accompagner, il lui dit qu'il alloit faire charger sa galère de riches présens pour son père & ses frères; il ajoura: vous pouvez même emporter vos meubles pour les leur donner, nous ne vous en laisserons pas manquer à votre retour. Le prudent Démocède, sous présexte de ne pas abuser des bontés du prince, resusa certe dernière grace, craignant que ce ne sût un piège qu'on lui

tendît pour connoître s'il avoit ou non dessein de revenir. Tout se passa en Grèce, selon les desirs de Darius, mais lorsque de cette contrée, on se transporta dans la partie de l'Italie, appellée la grande Grèce, en arrivant à Tarente, les seigneurs persans surent pris pour ce qu'ils étoient, c'est-àdire, pour des espions, on les arrêta : dans ce tumulte, Démocède leur échappa & s'enfuit à Crotone sa patrie : les seigneurs persans ayant été mis en liberté le réclamerent, les Crotoniates refuserent de livrer leur concitoyen : les Perses surent obligés de partir sans lui : a Assurez bien, leur » dit Démocède, le grand roi, de ma reconnois-» sance, & dites lui que je reste à Crotone pour » éponser la fille de l'Athlète Milon, dont le nom » lui est bien connu ».

DÉMOCHARÉS (Hist. de Fr.). Sous le règne de François II, l'inquisiteur de Mouchy, qui, selon la pédanterie du temps, se faisoit nommer Démocharés, & dont les espions se nommoient mouchards, nom resté, parmi le peuple, à cette dangereuse espèce d'honnmes, exerçoit publiquement dans Paria les sonctions de son ministère, principalement contre les protestans.

DÉMOCRITE (Histoire anc.). Ses opinions appartiennent à l'histoire de la philosophie ancienne qui ne nous regarde pas, & d'ailleurs nous n'avons pas ses ouvrages, qui seuls pourroient nous les faire connoître d'une manière certaine, & nous mettre en état de juger s'il est vrai, comme le dit Ciceron, qu'Epicure n'ait fait qu'arroser ses petits jardins des eaux fournies par Démocrite, cujus fontibus Epicurus hortulos suos irrigavir. Il voyagea par-tout où il y avoit des sages & des-savans à consulter : Il vit & consulta les prêtres d'Egypte, les savans d'Athènes, les philosophes de Perse, les Chaldeens; il alla même, dit-on, jusques dans l'Ethiopie & dans les Indes pour conférer avec les Gymnosophistes; il consuma dans ces courses un assez grand patrimoine, dont il ne prenoit d'ailleurs aucun soin, mais s'il rapporta la sagesse, n'étoit il pas assez riche?

> Ils demandèrent la fagesse, C'est un trésor qui n'embarrasse point.

Les Abdéritains, ses compatriotes, le crurent son & lui envoyèrent Hippocrate pour le guérir. (Voyez l'article ABDÈRE.) Ce fait est rapporté dans des lettres attribuées à Démocrite, mais les savans les croient fausses, cependant Diogène-Laërce parle de ce voyage d'Hippocrate à Abdère. Il rapporte aussi de Démocrite un trait asses semblable à celui de Sophocle que ses ensans vouloient saire interdire, & qui lut aux juges son Œdipe à Colone, production immortelle de sa vieillesse. La loi d'Abdère, dit-on, désendoit de se ruiner, Démocrite mis en justice, pour rendre compte de l'usage qu'il avoit sait de son bien, lut aux juges un

de ses livres qui contenoit tout le fruit qu'il avoit recueilli de ses voyages: les juges en surent si charmés qu'ils le firent indemniser par le public de tous ses frais de voyages, qu'ils lui érigèrent des statues, & ordonnèrent qu'après sa mort le public se chargeroit de ses sunérailles, article toujours important dans toute l'antiquité, mais qui étoit sur-tout ici d'une importance particulière, parce que c'étoit précisément de l'honneur d'être enterrés dans le tombeau de leur samille que la loi privoit ceux qui avoient dissipé leur patrimoine.

C'étoit dans les tombeaux que Démocrite s'enfermoit pour n'être point trouble dans ses meditations; on a même été jusqu'à dire que, dans ce dessein, il s'étoit creve les yeux; mais comme l'obscurité des tombeaux produisoit l'effet de l'excécation, il v a beaucoup d'apparence qu'on disoit par métaphore qu'il s'étoit aveuglé volontairement. Pline le naturaliste rapporte, que Démocrite ayant prévu de fort loin par de certains rapports que ses connoissances en physique lui firent saisir, qu'une année seroit mauvaile pour les oliviers, acheta toute l'huile du pays à vil prix & fit un gain immense. On s'étonna que cet homme qui avoit tant négligé sa sortune, sût devenu tout d'un coup le plus avide & le plus riche des commercans. J'ai voulu, dit-il, montrer qu'il ne me seroit pas difficile de m'enrichir, si j'estimois assez les richesses pour prendre la peine d'en amasser, & il remit aux marchands tout le gain qu'il avoit fait. Cicéron, de divinat. L. 1, cap., 49, rapporte la même chose de THALES.

Platon, selon Diogène Laërce, étoit l'ennemi déclaré de Démocrite, & voulut anéantir ses livres. On remarque en effet, qu'ayant parlé de presque tous les anciens philosophes, il n'a jamais cité Démocrite, même en le résutant.

Diodore de Sicile dit que Démocrite mourut âgé de 90 ans, la première année de la quatre-vingt-dixième. Olympiade, qui tombe à l'an 420 avant J. C.

DEMONAX (Hift. anc.), philosophe Crétois; célébré par Lucien. Il penseit, dit on, comme Socrate, & vivoit comme Diogène: il prenoit de toutes les tectes ce qui lui couvenoit, sans s'attacher à aucune.

Nullius addidus jurare in verba magistri.

Il menoit gaiement une vie affez triste, & se laissa gaiement mourir de saim, disant à ses amis & à ses disciples assemblés autour de son lit: vous pouvez vous retirer, la farce est jouée. Ce mot a aussi èté attribué à Auguste, & Auguste est antérieur à Démonax, qui apparemment n'a voulu que faire une application d'un mot connu. Démonax vivoit sous l'empire d'Adrien, vers l'an 120 de J. C.

DEMOSTHENES (Hist. anc.). L'exemple de Demosthènes est le plus consolant qui puisse être cité,

à ceux dont les premiers pas, dans la carrière qu'ils 1 ont choisie, ne sont pas heureux; c'est le plus encourageant qui puisse être propose à ceux, en qui l'amour de la gloire & un travail opiniatre trouvent de grandes difficultés à vaincre. Demosthènes étoit encore dans l'enfance, lorsqu'une cause importante, qui occupoit le barreau, & partageoit toute la ville, excita sa curiosité; il voulut l'aller entendre plaider. Témoin des succès de l'orateur Callistrate, qui gagna cette cause, des applaudissemens qu'il reçut, des honneurs dont on le combla, il sentit que rien n'égaloit la gloire d'un orateur, que rien n'étoit si doux que de persuader, & que l'empire de la parole étoit le premier des empires. Ce que les lauriers de Miltiade avoient été pour Thémistocle, ceux de Callistrate le furent pour Démosthènes, & de ce moment, le prince des orateurs grecs se déclara, par le desir seul de le devenir.

Mais il avoit à passer par des épreuves bien cruelles; impatient de s'élancer dans la carrière. il n'y fut connu d'abord que par des chûtes; tous les vices de prononciation, que des organes rebelles avoient pu lui donner, & qu'une éducation négligée avoit pu lui laisser, il les porta au barreau, & c'étoit le barreau d'Athènes; il ne pouvoit pas prononcer la lettre r, il begayoit sur beaucoup de syllabes; sa voix soible, sa langue embarrasse, sa respiration difficile & genée, l'obligeoient de couper désagréablement des périodes trop longues, il subit le jugement superbe de ces oreilles délicates, accourumées aux sons les plus purs & à l'harmonie la plus savante, il sut sisse. & pour comble de douleur, il jugea qu'il avoit mérité de l'être, que l'éloquence & la gloire n'étoient pour lui que de belles chimères, & qu'il devoit renoncer à un état dont en ce moment il croyoit se fentir incapable.

Un de ses juges qui, à travers ses désauts, avoit apperçu le germe de ses talens, lui rendit l'espérance & le courage qui ne demandoient qu'à rentrer dans son cœur; il reparut au barreau, & ne su pas plus heureux.

Il retournoit chez lui, le découragement & le désespoir dans l'ame; il rencontra Satytus, un des plus excellens acteurs du temps, & son ami. » Que n vous êtes heureux! Ivi dit - il, & que ne donneroisn je pas pour obtenir un seul des applaudissemens n qu'on vous prodigue » l'Plein de sa consusion & de sa disgrace, il ne put parler d'autre chose. Satyrus jugea, par sa sensibilité même, que rien n'étoit désespèré. Il l'accompagna chez lui, » Récitez-moi, lui dit-il, telles & telles scènes de Sophocle & d'Euripide; quand Démosthènes com fini, vous concever bien ces morceaux, lui dit Satyrus, mais vous ne les exprimez pas : Satyrus alors les déclama. Démosthènes l'ayant éntendu, gyoua, que pour lui, il n'avoit fait que rendre, encore très-imparfaitement, le seus général., &

que Satyrus lui faisoit sentir avec sinesse & avec force, une multitude de sens accessoires, sans compter la beauté des sons, & la grace d'une prononciation parsaite. Il comprit dès-lors toute l'étendue de cet art, qu'on appelle assion, il vit tout ce qui lui manquoit, tout ce que la nature lui avoit resuse, tout ce que le travail & l'étude lui réservoient, il jura de l'acquérir, il voulut, & il réussit.

Il s'attacha d'abord à vaincre les difficultés de prononciation, par un exercice continuel, il ajouta ensuite aux dissicultés, en se mettant des cailloux dans la bouche, & en s'exerçant à prononcer ainsi, avec autant de facilité, que si ses organes eussent été parsaitement libres; il apprit à sufpendre sa respiration, en s'exerçant à prononcer à haute voix les périodes les plus longues, à varier les insléxions, à marquer la cadence des incises & le développement de la phrase entière, & cela en marchant, en courant, en montant, en gravissant contre des rochers escarpés.

Se rappellant sur-tout, combien les murmures du peuple & ses mouvemens tumultueux l'avoient troublé & effrayé dans ses premiers plaidoyers, il alloit sur le bord de la mer, dans le temps où elle étoit le plus agitée; là, il prononçoit ses harangues d'un ton serme & inébranlable, luttant contre le sissement des vents, le mugissement des flots, le fracas des tempêtes, & s'accoutumant à n'être ému de rien, & à triompher de tout,

Cétoit peu de parler avec force, il falloit parler avec grace; il falloit animer & mesurer les gestes, qui, dans un certain degré, ont tant d'expression, qui en-deçà, restent sans esset, qui au-delà, ont si souvent un esset désagréable. Baron, le Saryrus, l'Esopus & le Roscins du dernier siècle, Baron, modèle & oracle en ce genre, disoit que dans le geste ordinaire, les bras ne devoient point passer la hauteur de l'œil; mais, ajoutoit-il, si la passion les porte au-dessius de la tête, laissez-la saire, la passion en sait plus que les règles. Cependant, comme tout n'est point passion, c'est à la grace & à la décence à remplir les intervalles.

Oserons-nous le dire? un miroir sut le maître de Démosthènes, à cet égatd, comme il l'est quelquefois, dit-on, des grands afteurs, & des jolies semmes: cette matière est plus sérieuse qu'on ne penie; quand on parle avec dénigrement des graces étudiées devant le miroir, on entend des graces qui paroissent étudiées, parce qu'elles ne l'ont pas été assez, qui conservent de l'affectation, & qui dès-lors ne sont plus, ou ne sont pas encore des graces. Les précieuses sont fort ridicules, sans doute, lorsqu'elles demandent le conseiller des graces, comme si c'étoit un mot d'un usage ordinaire, & que le domestique le plus ignorant dût entendre; mais c'est un mot plein de sens, & qu'un philosophe pouvoit avoir dit avec succès, en le placant pien; c'est de ce conseiller toujours sincère, qui ne déguise & n'excuse rien, que Baron avoit appris à charmer au théatre les semmes sensibles, & le Kain à dompter, comme Démosthènes, une nature ingrate & rebelle.

C'est Démosshènes, qui a dit que la premiere partie de l'éloquence, étoit l'action, la seconde, l'action, la troissème. l'action, & il avoit bien acquis le droit de parler ainsi; il s'étoit rendu dans ce genre, le plus éloquent, le plus entraînant de tous les orateurs. Eschine, son rival & son ennemi, qu'il avoit fait bannir d'Athènes par son éloquence, s'étoit retiré à Rhodes, où il avoit ouvert une école de rhétorique, que son nom a rendue long-temps célèbre; il aimoit à lire à ses disciples les deux sameuses oraisons rivales sur la couronne; on applaudissoit la sienne, mais on étoit transporté de celle de Démosthènes; eh! que seroit ce donc, disoit Eschine, si vous l'aviez entendu lui-même? ou, comme d'autres traduisent, si vous eviez entendu rugir le monstre.

Ajoutons-ici un témoignage d'un autre genre, & plus flatteur, qu'Eschine rendit à Demosthènes, ajoutons que Démosthènes, vengé par un jugement public, du rival qui l'avoit injustement attaqué, loin de triompher de ce succès, courut après Eschine, le consola, le plaignit, lui offrit des secours & des soins; & que le dernier mot d'Eschine, en quittant Athènes, sur, comment ne regretterois-je pas une patrie, où je laisse des ennemis plus généreux que je ne puis esperer de trouver ailleurs les amis mêmes!

Les harangues de Démosthènes, quoique dépouillées de cette magie de l'action qu'il avoit poussée si loin, n'ont cessé de saire l'admiration de tous les siècles & d'être proposées aux orateurs, comme leur plus parfait modèle : aussi n'avoit-il pas moins fait pour l'éloquence de l'esprit, que pour celle du corps, pour la parole, que pour l'action. Démocrite s'enfermoit dans des tombeaux pour méditer, Démossible descendoit dans un cabinet souterrain, pour composer sans être importune par le bruit, ni distrait par les objets extérieurs; là, il passoit des mois entiers sans sortir, & pour n'être pas tenté de rentrer dans le monde avant le temps, & de laisser ses travaux imparfaits, il se mettoit hors d'état de paroître, en se faisant raser la moitié de la tête. Cest dans cette retraite entièrement separée du monde & inaccessible à tous, qu'à la lueur d'une lampe, il écrivoit ces harangues immortelles, dont ses ennemis & ses envieux disoient, qu'elles sentoient l'huile; « on ne sera pas, répliquoit-il, le n même reproche à vos productions légéres ». En général, le travail, loin d'ôter aux ouvrages l'air facile, contribue à le leur donner; c'est à force d'art, qu'on est parsaitement naturel, & Démosthènes étoit irréprochable à cet égard.

Tous les amateurs de l'éloquence se partagent entre lui & Cicéron, mais il y a ici une chose remarquable, c'est que ceut qui donneut la prése.

rence à Dimossiènes, osent insinuer, que Cicéron n'étoit pas éloquent, au-lieu que ceux qui présèrent Cicéron, ne disent pas la même chose de Démossiblenes. S'il n'y a qu'une éloquence, celle qui entraîne, Démossiènes seul est éloquent: s'il y en a plusieurs, si l'éloquence qui enchante a aussi ses droits; si l'esprit, la raison, le goût, le sentiment, les graces, la philosophie, les plus vastes connoissances, les plus pures lumsères, les idées les plus morales, les plus riches développemens du style le plus parsait, ajoutent à l'éloquence & em sont partie, qui pourra dire que Cicéron n'étoit pas éloquent ?

C'étoit à Bossuer de présérer Démossibleres; Bossuer, que M. de Voltaire appelloit le seul françois éloquent, parmi tant d'écrivains élégans. Fénelon, médiocre dans l'éloquence qui entraîne, parsait comme Cicéron, dans celle qui enchante, avoit intérêt de présérer le genre où il avoit tant de supériorité; mais c'étoit une des persections de Fénelon de savoir goûter le mérite qui avoit le moins de rapport avec le sien, & d'être désintéressé dans ses jugemens; il présère Démossiblement jugé ce grand orateur, ni mieux caractérisé son éloquence.

Démosthènes, dit-il, est trop vivement touché des intérêts de sa patrie, pour s'amuser à tous les jeux d'esprit d'Mocrate..... Vous ne sauriez le lire sans voir qu'il porte la république dans le sond de son cœur. C'est la nature qui parle elle-même dans ses transports. L'art y est si achevé, qu'il n'y paroît point.... Démostrate de la paroît sortir de soi & ne voir que la patrie. ... Il est au dessus de l'admiration. Il se sert de la parole, comme un homme modeste de son habit pour se couvrir..... On ne peut le critiquer parce qu'on est sais. On pense aux choses qu'il dit, & non à ses paroles. On le perd de vue, on n'est occupé que de Philippe qui envahit tout».

Fénelon, dans le même endroit, dit de Cicéron, il fait honneur à la parole; mais son cœur est pour Démosshènes.

En général, c'est par les grands effets que l'éloa quence de Démosshènes se distingue. Isocrate, disoit Philippe, s'escrime avec le fleuret, Démosshènes se bat avec l'épée. Aussi dans sa jeunesse avoit-il préféré aux leçons d'Isocrate, celles d'Isée, orateur impérueux, qu'on représente sous l'emblème des soudres ou des torrens.

Démosthènes, qui savoit inspirer tant de courage à ses concitoyens, avoit pris la suite à la basaille de Chéronée; une statue de bronze que les Athéniens lui avoient érigée, portoit cette inscription: Démosshènes, si ta valeur est égalé ton éloquence, jamais le mars macédonien n'aurost triomphé de la Grèce; Cétoit dans la tribune, qu'il étoit redoutable aux

ennemis. On put dire de lui, ce que Brutus dit de Cicéron, dans la Mort de César:

Mais c'étoit beaucoup de haranguer Athènes; le mars macédonien, ce guerrier politique, qui, selon le conseil & l'expression d'un oracle, combattoit avec des lances d'argent, & ne regardoit comme imprenable, qu'une place où un mulet chargé d'or ne pouvoit pénétrer; qui par ses dons corrupteurs,

Brisa les fiers remparts & les portes d'airain,
Mit des superbes rois la dépouille en sa main,

Diffidit urbium

Portas vir Macedo, & Subruit amulos Reges muneribus.

& fit craindre à Aléxandre de n'avoir rien à conquérir; Philippe ne redoutoit que l'éloquence de Demosthènes & son ame incorruptible. Tout l'or de la Macédoine ne put le tenter; Aléxandre le trouva dans la suite moins infléxible : un présent qu'il crut pouvoir accepter de ce prince, qu'il regardoit comme le vengeur de la Grèce, le fit bannir d'Athènes pour un temps; il y revint, après la mort d'Alexandre, toujours éloquent, toujours zélateur de la liberté des Grecs, tonjours ennemi des Macédoniens; Antipater voulut se le faire livrer, comme Antoine dans la suite se fit livrer Ciceron; Démosthènes se voyant près de tomber entre les mains de ceux qui le poursuivoient, s'empoisonna, comme Annibal, pour échapper aux tyrans. Il mourut l'an 322 ayant l'ère yulgaire.

DE MPSTER (THOMAS) (Hist. mod.), slocte gentil homme Ecossois, mort en 1625, à Bologne en Italie, où il s'étoit fixé; il est auteur d'une histoire eccléssastique d'Ecosse, d'un ouvrage intitulé: de Etrurià regali; & d'une édition des antiquités Romaines de Rosin,

DENHAM (LE CHEVALIER JOHN) (Hist, liut. mod.), Irlandois, est au nombre des bons poètes anglois. Joueur', il écrivit contre le jeu, comme notre Regnard, grand joueur, dit-on, a fait la comédie du joueur; mais c'est par sa tragédie du sophi, que le chevalier Denham est sur-tout célèbre. On a de lui de moindres morceaux de poésie, parmi lesquels on distingue sa montagne de Cooper, comme un beau morceau de poésie descriptive. Mort en 1668, enterré à Westminster,

DENISART (JEAN-BAPTISTE) (Hist. mod.), procureur au châtelet de Paris, célèbre par sa Collection de décissons nouvelles & de notions relatives à la jurisprudence actuelle. On lui doit aussi une édition des Asses de notoriété du Châtelet. Mort en 1765.

DENNYS (JEAN) (Hist., mod.) a été le zoïle anglois. Pope, qu'il décrioit, ainsi que tous les poëtes célèbres, (car dans tous les temps & dans tous les pays le métier des zoïles est de déchirer le talent & de slètrir la gloire) l'a placé dans sa dunciade; M. l'abbé Prévôt, en annonçant sa mort dans le pour & contre, tome-3, page 68, dit qu'il étoit aussi couvert de gloire & de blessures que peut l'être un critique qui n'a fait que mordre & recevoir des morsures. Mort à Londres le 17 décembre 1733.

DENTRECOLLES (FRANÇOIS-XAVIER) (Hist. mod.), jésuite, missionnaire à la Chine, compagnon du P. Parennin. On a de lui plusieurs morceaux dans les lettres édissantes & eurieuses des missionnaires jésuites, & dans l'histoire de la Chine du P. du Halde.

DENYS. (Il y a d'abord plusieurs saints de ce nom.)

1°. Saint DENYS l'aréopagite, auquel on a beaucoup attribué d'ouvrages qu'il n'a pas composés, (& qu'on a tous recueillis en deux volumes in-fol.) de miracles qu'il n'a point faits, & de reliques qui ne sont pas de lui. Il étoit un des juges de l'aréopage, il sut converti par saint Paul & sut fait évêque d'Athènes, on n'en sait pas d'avantage. & c'est beaucoup en sayoir.

2º. Saint DENTS, évêque de Corinthe, au second siècle, dont Eusèbe nous a laissé des fragmens.

3º. Saint DENYS, premier Evêque de Paris, célebré comme martyr avec ses compagnons, Rustique & Eleuthère, l'un prêtre, l'autre diacre; tous trois eurent la tête tranchée dans la persécution de l'empereur Dèce, vers le milieu du troisième siècle. Il y a eu un temps, & ce temps a été long, où il ne faisoit pas sur de distinguer St. Denys évêque de Paris, de Saint Denys l'aréopagite; plus d'un prétendu hérétique a été brûlé pour avoir nie l'identité de ces deux saints; la saine critique a triomphé enfin de toutes ces erreurs. Hilduin, abbé de saint Denys au neuvième siècle, est le premier qui ait voulu que son saint Denys sût l'aréopagite. & qui ait trouvé beau de lui faire porter sa tête entre ses mains. Ces deux idées avoient sait une grande fortune & dans l'église latine & dans l'église grecque; il n'y a pas aujourd'hui de légendaire assez intrépide dans sa crédulité pour oser les reproduire.

49. Saint DENYS patriarche d'Aléxandrie en 247 i mort en 264, & faint Denys, nommé pape le 22 juilles juillet 159, mort le 26 décembre 269, sont célébres par leurs combats contre l'hérésie de Sabellius.

Enfin saint DENYS, évêque de Milan vers le milieu du quatrième siècle, après avoir un peu varié dans l'affaire de l'arianisme, finit par souffrir l'exil pourla soi orthodoxe:

A la suite de ces saints évêques, on peur placer deux savans célèbres par leurs travaux eccclésias-tiques.

1°. DENYS-LE-PETIT, ainfi nomme à cause de sa taille, étoit Scythe de naissance, mais il vivoit à Rome; c'est lui qui a, en quelque sorte, consacré la chronologie par la religion, en comptant le premier les années depuis la naissance de J. C., usage qui est devenu général, comme le plus convenable à des chrétiens; c'est ce qu'on appelle l'ère vulgaire; elle n'est cependant pas exactement l'ère chrétienne, elle la précède de quatre ans, mais elle en tient lieu, n'ayant été établie que parce qu'on l'a crue l'ère chrétienne. Denys le-Petit vivoit dans le fixième siècle, il mourut vers l'an 540. Cassiodore dit qu'il savoit si parsaitement le grec, qu'il lisoir couramment un livre grec en latin, & un livre latin en grec. Il avoit recueilli quelques décrétales des papes à la suite d'un code de canons approuvé & reçu par l'église de Rome, suivant le rémoignage de Cashodore, & par l'église de France & les autres églises latines, suivant Hincmar; cette collection de décrétales ne commençoir qu'à celles de faint Sirice, qui fiégoit vers la fin du quarrième siècle: Denys n'avoit pu apparemment en trouver d'antérieures; les fausses décrétales, imaginées vers la fin du huitième siècle, sous le règne de Charlemagne, & sous le pontificat d'Adrien I, par Isidore Mercator, remontent à saint Clément, Fun des premiers successeurs de saint Pierre, & continuent sous ses successeurs jusqu'à saint Sylvestre, vers le commencement du quatrième siècle. Le faussaire avoit un dessein maniseste qui a très-bien réussi; c'est celui d'étendre la puissance des papes par l'exemple & l'autorité des premiers & des plus saints pontises. Ces décrétales représentent comme ordinaires les appellations à Rome (voyez l'article CYPRIEN) (faint); elles défendent de tenir un concile sans la permission du pape, en un mot, elles font du pape le monarque & le despote de toutes les églises. Riculphe, archevêque de Mayence, répandit en France cette collection si suneste à la discipline de l'église; la suppolition fut à peine soupçonnée d'abord, & ce qui augmenta encore l'autorité de ce recueil, c'est qu'il fut attribué à saint Isidore de Séville, qui vivoit dans le septième siècle: on voit par les écrits du célèbre Hincmar, qui vivoit dans le neuvième. qu'il étoit dans cette erreur avec tout son siècle. Le décret de Gratien cite les fausses décrétales comme un ouvrage authentique; elles ont passe pour vraies pendant huit cents ans, & n'ont été

Histoire. Tome II, Seconde part,

abandonnées que dans le dernier siècle, après que le savant Blondel eut mis dans tout leur jour les caractères manisestes de sausseté qu'elles offrent par-tout, & alors le mal qu'elles avoient pu saire étoit consacré par le temps.

2°. DENYS LE CHARTREUX, un des meilleurs auteurs mystiques, & dont le pape Eugène IV disoit que l'église étoit heureuse d'avoir un tel fils, sut sur nommé le Docteur extatique; il faut croire qu'il écrivoit dans ses extases, si elles étoient longues & fréquentes, car ses œuvres ont été recueillies en vingt-un volumes in folio. Il avoit un grand zèle pour la guerre contre les Turcs, qui, en effet, sembloient menacer alors la chrétienté d'une ruine entière & prochaine; & autant une croisade offensive étoit une solle romanesque & contraire au véritable esprit du christianisme, autant une croisade désensive aureit été une chose raisonnable & utile.

Denys fut quarante - huit ans chartreux à Ruremonde; il étoit né à Rikel, dans le diocèse de Liège; il mourut en 1471, âgé de soixanteneus ans.

Denys est encore le nom de trois tyrans sameux, l'un d'Héraclée, dans le Pont, les deux autres, de Syracuse.

Le premier, qui étoit contemporain d'Alexandre & qui lui survécut, n'a eu de remarquable que sa taille colossale & monstrueuse, qui étoit telle, dit-on, qu'il n'osoit jamais se laisser voir en public. Il étoit si accablé sous le poids de la matière, qu'onne pouvoit le réveiller qu'en lui ensonçant des aiguilles dans la chair. Il mourut l'an 340 avant

DENYS, DE SYRACUSE, dit l'Ancien. Toute république, toute société jalouse de sa liberté, doit fur-tout avoir pour suspects ces citoyens seditieux & turbulens, ces faux zélateurs, toujours prêts à se charger des intérêts publics & de l'honneur du corps, pour se rendre nécessaires & recomman-. dables, toujours réclamant la liberté pour la détruire plus sûrement, pour ôter à l'autorité légitime tout moyen de les réprimer, opposant la règle & l'usage à toutes les vues de réforme utiles, & proposant sans cesse des innovations avilissantes & dangereuses, étoussant la voix de la raison par le cri du fanatisme, ennemis de l'ordre & de la paix, dont le trouble est le véritable élément, & qui le font naître par - tour autour d'eux. C'est de toutes les espèces de tyrans, la plus odieuse & la plus suneste. Tel sut Cromwel, tel avoit été le premier Denys, tyran de Syracuse. Simple particulier, simple greffier d'une ville libre, il ofa envisager le rang suprême comme un but proposé à son adresse & à son audace; il crut qu'il ne s'agissoit que de tirer parti des conjon dures. Les Carthaginois venoient de prendre Agrigente, la Sicile étoit consternée, on imputoit cette perte aux Syracusains, qui

avoient, dit-on, trop lentement & trop soiblement secouru les Agrigentins; Denys, à cette occasion, déclama contre les magistrats de Syracuse avec tant d'audace, de sorce & de perseverance, qu'il les sit déposer; & comme en pareil cas l'autorité passe à celui qui a renversé celle qui existoit, Denys se vit à la tête des nouveaux

magistrats.

Le même prétexte lui servit pour joindre la puissance militaire à l'autorité civile : les chess de l'armée avoient trahi la république & sacrifié les intérêts de la Sicile & de la Grèce, il les fait casser, & en même temps il sait doubler la paie des soldats, il rappelle les éxilés, l'assemblée est remplie de ses créatures; on étoit toujours presse menacé par les Carthaginois, on se ressouvient que dans des conjonctures à peu près pareilles, Gelon, élu généralissime, comme chez les Romains on nommoit un dictateur dans les temps dissiciles, avoit taillé en pièces trois cent mille Carthaginois auprès d'Himère, on nomme Denys généralissime avec un pouvoir absolu.

Bientôt une fausse conjuration, un saux projet d'assassinat de la part des magistrats & des commandans déposés, de saux dangers auxquels Denys prétendit avoir échappé avec peine, lui servirent de prétexte pour obtenir une garde; c'étois par le même artisse, samilier à tous les tyrans anciens. & modernes, que Pisistrate avoit obtenu à Athènes la même saveur; il change tout alors dans l'armée & dans le gouvernement, toutes les places sont occupées par ses amis & ses partisans, & la tyrannie étoit afsermie sur des sondemens inébranlables, lorsqu'on commençoit à soupçonner à Syracuse, qu'on avoit réuni dans la main d'un seul homme, plus de pouvoir qu'il ne convenoit

à un état libre.

Alors il y eut des complots réels & des réclamations éclatantes en faveur de la liberté. Un citoyen généreux, nommé Théodore, entendant Denys parler en public, de victoires remportées sur les Carthaginois, & d'esperances d'une paix prochaine, lui dit, aussi en public: " la paix ne » fait que le second de nos vœux & de nos » besoins; la liberté est le premier; quand nous » la rendrez - vous? » Denys éluda la question, & s'attachant à inspirer, tantôt la crainte par des vengeances cruelles, tantôt la bienveillance par une grande popularité, tantôt la confiance par une application continuelle aux soins du gouvernement, tantôt l'estime par des talens distingués, il parviot à conserver pendant trente-huit ans l'autorité souveraine, & à la transmettre sans contradiction à un fils incapable, comme Cromwel transmit le protectorat d'Angleterre à Richard, son fils. Sa vie est un melange de vices qui sons horreur, & de vertus qui excitent l'admiration, & l'on voit auffi le melange de ces deux sentimens dans la conduite de ceux qui ont à traiter avec lui. ŀ٠

Nous avons vu dans l'article Damoells, que Denys sentoit tout le malheur de son état; nous avons vu dans l'article Damon, qu'il sentoit tout le prix de la vertu. Si son état avoit des peines cruelles, il avoit aussi des avantages; Denys ne su pas insensible au privilège de se mettre audessus des loix. Il épousa deux semmes à la sois, une étrangère, une Locrienne, nommée Doride, une citoyenne nommée Aristomaque, sille d'Hipparinus, & sœur de Dion. Il les aima toutes deux également, les respecta, les sit respecter à a nation, & sur aussi bon mari que peut l'être un bigame.

Il s'étoit d'abord adressé aux habitans de laville de Rhège, pour obtenir la semme étrangère qu'il vouloit épouser; leur réponse avoit été, qu'ils n'avoient que la fille du bourreau à donner à un tyran. Denys assiègea Rhège; le siège dura près d'un an, Denys y sur blessé. Les Grecs d'Italie avoient pris le parti de Rhège, il-

remporta sur eux une grande victoire, sit plus de dix mille prisonniers, qu'il renvoya sans rancon pour détacher les Grecs de l'alliance de Rhège; il prit enfin cette ville, par famine, &
trouva toutes les rues remplies de cadavres que
la saim avoit consumés; il prit vivant, Phyton,
commandant de la garnison; il le sit attacher au
haut d'une machine, pour le donner en specacle
à l'armée de Syracuse; là, il lui sit dire que son
fils avoit été jetté dans la mer: il a été plus heureux que moi d'un jour, répondit Phyton; il le
sit ensuite détacher, promener ignominieusement
dans toute la ville, battre de verges, rassairer
de supplices & d'opprobres qu'il vouloit encore

fon fils.

Tantôt on pouvoit tour dire impunément à Denys, tantôt un seul mot hasarde coûtoit la vie. Un jour il faisoit des plaisanteties sur Gelon, qui avoit été avant lui, tyran de Syracuse, mais tyran aimable & aimé; Denys jouant sur ce nom de Gélon, qui signifie ris ou risée, disoit qu'il avoit été la risée de la Sicile. Respectez le, lui dit Dion, vous lui avez l'obligation de régner; on se sie

prolonger; mais s'appercevant que ce spectacle

révoltoit son armée, & entendant déja ces mur-

mures qui menacent les tyrans, il se hâta de lui donner, dans la mer, le même tombeau qu's

à vous à cause de Gélon; mais à cause de vous, on ne se siera plus à personne: Alexandre, pour bien moins, avoit tue Clitus. Denys prit cette

leçon en bonne part.

Thesa, sa sœur, lui en sit une plus sorte encore. Polyxène, son mari, redoutant la vengeance du tyran, qu'il avoit peut être allumée par quelque conjuration, s'étoit ensui secrètement de la Sicile, ce qui annonçoit au public une mésintelligence marquée dans la maison de Denys; celui-ci sit des reproches à sa sœur, de ce que n'ayant pu ignorer le projet de cette suite, elle ne l'en avoit pas ayeri, Tu vois bien, lui dit-elle, que je l'ai ignoré, puisque je n'ai pas suivi mon mari; ne serois-je pas plus heureuse & plus sière d'être appellée par-tout la semme de Polyxène banni, que d'être appellée ici la sœur du tyran? Non seulement Denys ne lui témoigna point de ressentiment, mais il laissa même éclater son admiration. & dit comme César:

O courage héroïque!
Que ne puis-je à ce point aimer ma république!

Au contraire, il fit périr Antiphon, parce qu'ayant demandé un jour, quelle étoit la meilleure espèce d'airain, Antiphon avoit répondu que c'éroit celle dont on avoit sait les statues d'Harmodius & d'Aristogiton. On sait que ces deux Athéniens avoient sait cesser la tyrannie des Pissistratides & remis Athênes en liberté. Son barbier ayant sait la plaisanterie de dire qu'il portoit plusieurs sois par semaine, le rasoir sous la gorge du tyran, Denys, persuadé qu'il avoit été tenté de prositer de l'occasion, le sit aussi mourir, & pour ne plus consier sa tête à un barbier, il voulut que ses silles apprissent à le raser.

Qui tribus anticyris caput infanabile nunquam

Tonfori Licino commiserie.

Dans la suite, se désiant même de ses filles, eu au moins du rasoir, il se faisoir brûler la barbe & les cheveux avec des coquilles de noix allumées: d'abord il employoit ses filles à ce ministère, ensuite il ne voulut plus s'en sier qu'à lui-même. Son lit étoit placé dans une espèce d'isse, environnée d'un sosse dans une espèce d'isse, environnée d'un sosse avoir levis qu'il levoit toutes les nuits. S'il alloit chez ses femmes, ce n'étoit qu'après avoir fait souller par-tout avec grand soin. Son srère, ni son sis même, n'entroient dans sa chambre, qu'après avoir changé d'habits, & après avoir été exactement visités par les gardes. Et les gardes mêmes, comment s'y siotiil? pour pouvoir désendre, il faut qu'ils soient armès, & ne peuvent-ils pas attaquer?

Denys portoit sous sa robe une cuirasse d'airain, il sortoir rarement, & quand il croyoit devoir haranguer le peuple, c'étoit du haut d'une tour; pour être invulnérable, il se rendoit inaccessible.

Tant de précautions contre mon jour fatal Me rendroient méprisable & me défendroient mal.

dit César; Denys même pensoit quelquesois ainsi; on le voyoit abjurer ses précautions & ses craintes, converser librement avec le peuple & devenir accessible jusqu'à la familiarité. Il est quelquesois si différent de lui-même, qu'on pour-roir croire que sa vie a été écrite sur les mémoires contradictoires de ses amis & de ses eunemis.

Denys se piquoit, comme Néron, d'exceller dans la poésie, & cette idée étoit très accueillie par ses flatteurs. Philoxene, grand poëte & nullement flatteur, consulté par le tyran, sur quelques vers lui en parla avec la même franchise qu'Alceste parle à Oronte, des siens; le tyran irrité l'envoya aux carrières, c'étoit la prison publique. Au bout de quelque temps, le croyant corrigé, ou croyant avoir mieux fait, il lui lut d'autres vers: Philoxène se tournant du côté des gardes, dit, pour toute réponse & pour tout jugement : qu'on me remène aux carrières. Denys trouva la plaisanterie si bonne. qu'il ne put s'empêcher d'en rire, & reçut en grace Philoxène, qui, de son côté, rabattit quelque chose de-sa franchise : c'est ce même Philoxène, qui étant à la table de Denys, & voyant qu'on ne lui servoit qu'un petit poisson, tandis qu'il y en avoit un gros devant Denys, fit la plaisanterie beaucoup moins bonne, dont la Fontaine n'a pas dédaigné de faire le sujet de sa fable intitulée : Le rieur & les poissons, quoiqu'il jugeat lui-même cette plaisanterie assez insipide.

Denys disputa jusqu'à deux sois aux jeux olympiques, le prix de poésse & celui de la course des chars; ses chars surent brisés, ses vers surent sisses, ses flatteurs l'assurérent qu'on n'avoit point de goût à Olympie, & ce qu'il y a de singulier, c'est que les statteurs n'avoient peut-être pa tort, car Denys remporta le prix de poésse à Athènes, où étoient certainement les meill urs juges en ce genre. Dans le transport de sa joie, il donna des sêtes & des sessins où il gagna une indigestion, dont il mourut l'an 372, avant J. C., les médecins ayant, dit on, un peu chargé la dose de l'opium qu'ils lui donnoient pour appaiser ses douleurs.

Denys l'ancien est un des impies du paganisme, il pilloit les temples & insultoit aux dieux : retournant à Syracuse, par un vent savorable, après avoir pillé le temple de Proserpine, à Locres : vous voyez, dit-il, que les dieux immortels n'ont point de rancune, ils savorisent la navigation des sacriléges. Il sit ôter à Jupiter un manteau d'or massif, ossrande du tyran Hieron, en disant que ce manteau étoit bien lourd en été, bien froid en hiver, & il en sit mettre un de laine, qui sera bon, dit-il, en toute saison.

Il ôta aussi à l'Esculape d'Epidaure, sa barbe d'or, en disant: Apollon, ton père, n'en a point. Des tables d'argent, placées dans divers temples, portoient cette inscription antique: aux dieux bons. Profitons, dit-il, de leur bonté, & il sit enlever ces tables.

Denys crut pouvoir marier ensemble les enfans de ses deux semmes. Denys, le jeune, sils aîné de la Locrienne, épouss Sophrosine, sille d'aristomaque; Arète sur aussi unite à un de ses srères, après la mort duquel elle épousa Dion, qui devint ainsi doublement beau-frère de Denys le jeune, l'ayant été de Denys l'ancien.

Dion étolt le plus brave & le plus sage des Syracusains, le plus tendre ami & le disciple le plus zele de Platon, qui lui rend le temoignage, qu'il n'avoit jamais vu un jenne homme sur qui ses discours eussent sait une impression si prompte & si prosonde, & qui eût saisi avec tant de vivacité, tons ses principes. On ne lui reprochoit qu'un maintien grave & sévère, déplacé à la cour, dont Platon lui-même lui faisoit la guerre, & voulut en vain le corriger. Un disciple de Platon, devoit hair la tyrannie; mais Dion étoit cher au tyran, son beau-frère (c'est de Denys, l'ancien, que nous parlons), il crut qu'il en vaudroit mieux, quand il auroit entendu Platon, & que cet homme divin enstammeroit Denys, comme lui, de l'amour de la fagesse & de la vertu, il ménagea entre ces deux hommes, une entrevue qui ne produisit rien. Il espéra réussir mieux auprès du jeune Denys. Ce prince. sans caractère & sans talens, avoit été élevé par Denys, comme Charles VIII le fut par Louis XI. c'est-à-dire, qu'il avoit été ensermé & privé de toute instruction, par l'effet de cette sombre désiance, qui sait craindre aux tyrans, jusqu'à leurs enfans. Les leçons de Platon étoient, fans doute, ce qu'il y avoit de plus propre à corriger cette mauvaise éducation. Appelle par Dion, il vint à la cour du jeune Denys, qui s'enflamma pour lui d'une aminé que Plutarque appelle un amour tyrannique. Cet attachement bizarre & pareil à celui que Louis XIII eut dans la suite pour ses favoris. avoit tous les caractères de la passion & de la jalousie, il vouloit occuper seul Platon tout entier, regner seul sur son esprit & sur son ame, en être seul estime & aime; il étoit sur - tout jaloux de Dion. Il combloit Platon de respects & d'honneurs, il adoptoit tous ses principes, il mettoit à ses pieds ses trésors, son autorité, tout, pourvu seulement que Platon consentit à l'aimer plus que Dion; c'étoit ensuite comme dans l'amour. des reproches, des menaces, des seènes d'emportement & de sureur que suivoient à l'instant le repentir, les larmes, les plus tendres supplica-

Platon étoit à peine arrivé, que les courtisans virent avec effroi l'effet de ses leçons. Les mots de tyran & de tyrannie n'avoient rien d'injurieux, & significient seulement roi & royauté; mais Platon en avoit siètri l'idée dans l'esprit de Denys. Ce prince entendant le héraut, dans une solemnité, demander, selon l'usage, qu'il plût aux dieux de maintenir la tyrannie & de conserver le tyran, s'écria tout haut : ne cessers - tu point de me maudire? Ce mot sit craindre aux courtisans, une abdication, ils unirent leurs efforts & leurs intrigues, ils opposèrent à Platon & à Dion, l'historien Philiste, dont il ne nous réste rien, mais que

Ciceron appelle le petit Thucydide, pent pufilles Thucydides, ils entraînèrent aisément le prince dans le vice & dans les voluptés, mais son cœur étoit toujours pour Platon. De ces passions, de ces combats, de cette manière folle d'aimer un sage, il resulta de grands orages, Denys chassa Dion, retint ses biens, lui enleva Arète, sa femme, & l'obligea d'épouser un autre homme. Platon, renvoyé, rappellé, outragé, emprisonné, livre aux entreprises & aux attentats de ses ennemis, sut enfin délivré par le célèbre philosophe Architas (voyez son article), qui le reclama au nom de tous les philosophes, Denys n'ofa le retenir. Dion, fidèle aux iccons de la sagesse de vora ses affronts, s'interdit la vengeance, voyagea dans la Grèce, pour s'instruire & se rendre meilleur; mais dans la fuite, rappellé par les Syracusains, à qui le joug du tyran étoit devenu insupportable, il vint briser ce joug & rendre la liberté à Syracuse, à travers mille périls & mille obstacles; il eut à combattre & Derrys & les Carthaginois, & l'inconstance des Syracusairs, il triompha de tout. Platon lui mandoit que la terre entière avoit les yeux attachés sur lui seul; mais il jouit peu de ses succès, un traitre ami, nommé Callippe, l'assassina pour regner à son tour. Hipparinus, frère de Denys, chassa Callippe, & regna quelque temps, Denys, lui-même, remonta sur le trône; un Icetas voulut aussi règner, les tyrans se multiplièrent. Enfin, Timoléon de Corinthe (voyez Timoléon), implacable ennemi de la tyrannie, acheva l'ouvrage de Dion, & chassa tous les tyrans, non-seulement de Syracuse, mais de toute la Sicile. Ce fut alors, dit-on, que Denya, pour être encore un pen tyran, se sit maître d'école à Corinthe. Il étoit sans talens & sans vertus, mais non pas sans esprit. Pendant son séjour à Corinthe, quelqu'un lui demandant, pour l'insulter, à quoi lui avoit servi toute la sagesse de Platon? à supporter ma disgrace, même après l'avoir méritée, répondit-il. Philippe de Macédoine, parlant avec dénigrement du goût de Denys l'ancien pour la poésie, & demandant ironiquement à Denys le jeune, quel temps son père pouvoit employer à faire des vers ? le temps, répondit Denys, que vous & moi avons perdu à ne rien faire ou à faire du mal. C'est en substance le compte que rend Cicéron, du temps qu'il donnoit à l'étude des belles lettres.

Nam quis me reprehendat aut quis mihi jure succenfeat, si quantum cateris ad suas res obeundas, quantum ad sessos dies ludorum celebrandos, quantum ad alias voluptates & ad ipsam requiem animi & corporis conceditur temporis, quantum alii tribuunt intempestivis conviviis, quantum denique alea, quantum pila, tantum egomet mihi ad hac studia recolenda sumpsero?

Le dernier détrônement de Denys le jeune, tombe à l'an 347 avant J. C., le reste de sa vie est ignoré.

DENYS D'HALICARNASSE (. Hift, list. anc.), ninsi nomme, parce qu'il étoit, aussi bien qu'Herodore, d'Halicarnasse, ville de Carie, écrivain si célèbre, qu'il suffit de rappeller ici le titre de ses ouvrages; ce sont les Antiquités Romaines, en vingt livres, dont il ne nous reste que les onze premiers, qui vont jusqu'à l'an 312 de la fondation de Rome. L'abbé Bellenger, docteur de Sor-bonne (voyez son article) & le P. le Jay, jésuite, en ont donné chacun une traduction, des Comparaisons de que ques anciens historiens, & un traite tres-estime, De la construction Oratoire. L'histoire romaine a été fort bien écrite par des auteurs Grecs, Denys d'Halicarnasse & Polybe, avant de l'être par Tite-Live. Denvs d'Halicarnasse vivoit du temps de César & d'Auguste; il passa vingt-deux ans à Rome pour composer son his-

DÉODANDE (Hist. mod.), en Angleterre est un animal ou une chose inanimée, consiscable en quelque sorte au prosit de Dieu, pour l'expiation du mallieureux accident qu'elle a causé en tuant un homme sans qu'aucune créature humaine y ait aucunement contribué.

Si par exemple un cheval donne à son maître. ou à son palesrenier, un coup de pied qui le tue; si un homme, conduisant une charrette, tombe desfous, & que la roue passe sur lui & l'écrase; si un hucheron, abattant un arbre, crie à ceux qui se trouvent là de se ranger, & que nonobstant cette précaution, l'arbre, tombant, écrase quelqu'un: dans chacun de ces trois cas, le cheval, ou la charrette & les chevaux, ou l'arbre, seront deodan. des (deodanda), c'est à-dire, seront confiscables au profit de Dieu; en consequence de quoi, le roi s'en saifira, & en fera distribuer le prix par ses aumôniers, pour l'expiation de ce malheureux accident, quoique causé par un animal sans raison, ou même par un corps inanimé; & cela en vertu de cette loi : Omnia que movent ad mortem sunt . deodanda, c'est-à-dire, que « tout ce qui, par son » monvement, a donné la mort à un homme doit . » être dévoué à Dieu ».

Il paroît que cette loi a été dressée à l'imitation de celle de l'Exode, chap, xxj, où on lit que « si n un bœus frappe de sa corne un homme ou une pemme & qu'ils en meurent, on le lapidera & n on n'en mangera pas la chair, au moyen de quoi p le maître de l'ammai sera innocent de cet actin dent n.

On lit dans le Fleta, que le deodande doit être vendu, & que le prix en doit être distribué aux pauvres pour l'ame du roi, celles de ses ancêtres, & de tous les sidèles trépassés. L'auteur du Fleta n'a pas sans doute entendu que l'ame de celui qui a été tué par le deodande, n'eût pas de part aux prières. Chambers (G).

DÉPÉCHES, sub. f. (Hist. mod.), lettre d'al. saire qu'on envoie en difigence par un courier exprès pour quelque affaire d'état, ou quelqu'autre chose importante.

Ce sont les secrétaires d'état ou leurs commis qui sont chargés des dépêches. Le roi donne ses ordres à ses ministres qui sont dans les pays etrangers, par dépêches.

En Allemagne, ces sortes de couriers se nomment estasettes; ils ont la livrée de l'empereur, l'on est obligé dans toutes les posses de les monter, & ils vont seuls sans possillon.

Le mot de dépêches se dit aussi pour le paquet même qui contient ces sortes de lettres; mais alors il n'a point de singulier. C'est dans ce sens qu'on dit: le courier a rendu ses dépêches.

Les François ont eu, sous Louis XIV, un conseil de dépêches, auquel affistoient M. le dauphin, le duc d'Orléans, le chancelier, & les quatre secrétaires d'état. Ce conseil subfiste encore aujourd'huis sous le même titre.

En Espagne, le secrétaire d'état, chargé du département des affaires étrangères, est appellé le secrétaire des dépêches universelles, det despacho universal. (G)

DÉPUTATION, s. s. (His. mod.), est l'envoir de quelques personnes choisses d'une compagnie ou d'un corps, vers un prince ou à une assemblée, pour traiter en seur nom ou poursuivre quelque affaire.

Les députations sont plus ou molns solemnelles, suivant la qualité des personnes à qui on les sait, & les affaires qui en sont l'objet.

Le mot députation ne peut point être proprement appliqué à une seule personne envoyée auprès d'une autre pour exécuter quelque commission, mais seulement lorsqu'il s'agit d'un corps. Le parlement en Angleterre députs un orateur & six membres pour présenter ses adresses au roi. Le chapitre députe deux chanoines pour solliciter ses affaires au conseil.

En France, l'assemblée du clergé nomme des députés pour complimenter le roi. Le parlement suit aussi par députés ses remontrances au souverain; & les pays d'états, Languedec, Bourgogne, Artois, Flandres, Bretagne, &c. sont une députation vers le roi à la fin de chaque assemblée. Chambers (G)

DÉPUTATION, (Hist. mod.), sorte d'assemblée des états de l'empire, disserente des diètes. C'est un congrès où les députés ou commissaires des princes & états de l'empire discutent, règlent & concluent les choses qui leur ont été renvoyées par une diète; ce qui se fait aussi quand l'électeur de Mayence, au nom de l'empereur, convoque les députés de l'empire, à la prière des directeurs d'un ou de plusieurs cercles, pour donner ordre à des

affaires, ou pour affoupir des contestations auxquelles ils ne sont pas eux-mêmes en état de remédier.

Cette députation ou forme de régler les affaires. fut instituée par les états à la diète d'Ausbourg en 1555. On y nomma alors pour commissaires perpetuels celui que l'empereur y enverroit, les deputés de chaque électeur, excepté celui du roi de Bohème, parce qu'il ne prenoit part aux affaires de l'empire, qu'en ce qui concernoit l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains; mais les choses ont changé à cet égard depuis l'empereur Joseph. On y admet aussi ceux de divers princes, prélats & villes impériales. Chaque député donne son avis à part, soit qu'il soit de la chambre des électeurs, ou de celle des princes. Que si les suffrages de l'une & de l'autre chambre s'accordent avec celui du commissaire de l'empereur, alors on conclut, & l'on forme un résultat qu'on nomme constitution; comme on fait dans les diètes; mais une seule chambre qui s'accorde avec le commissaire de l'empereur, ne peut pas faire une conclusion, si l'autre est d'un avis contraire, Heist. Hist. de l'empire, tome III (G).

DÉPUTÉ, AMBASSADEUR, ENVOYÉ. L'ambassadeur & l'envoyé parlent au nom d'un souverain, dont l'ambassadeur représente la personne, & dont l'envoyé n'explique que les sentimens. Le député n'est que l'interprète & le représentant d'un corps particulier, ou d'une société subalterne. Le titre d'ambassadeur se presente à notre esprit avec l'idée de magnificence; celui d'envoyé, avec l'idée d'habileré; & celui de député, avec l'idée d'élection. On dit le député d'un chapitre, l'envoyé d'une république, l'ambassadeur d'un souverain.

DÉPUTÉ, adj. pris subst. (Hist. mod.), est une ou plusieurs personnes envoyées ou députées au nom & en saveur d'une communauté. Voyez DÉ PUTÉ.

Plusieurs provinces de France envoient tous les ans des députés au roi, pour lui présenter le cahier des états. Ces députés sont toujours au nombre de trois; un pour le clergé, l'aurre pour la noblesse, & le dernier pour le peuple & le tiers-état. Le député du clergé porte toujours la parole.

Dans toutes les villes de Turquie il y a toujours des députés pour traiter ainsi, avec les officiers du grand-seigneur, des impôts & de toutes leurs autres affaires. C s députés sont trois ou quatre des plus riches & des plus considérables d'entre les bourgeois.

Nous avons de même en France des députés du commerce, qui sont des négocians extrêmement verses dans cette mat ère résidans à Paris, de la part des principales villes maritimes & commercantes du royaume, telles que Nantes, Bordeaux, Lyon, avec des appointemens de la part de ces

villes, pour veiller aux intérêts & poursuivre les affaires de ces négocians au conseil du commerce.

Député; chez les anglois, ne suppose souvent qu'une commission ou emploi, & non une dignité, on se sert tle ce mot pour désigner un lieutenant, c'est - à dire, quelqu'un qui tient la place d'un autre,

Chez les anciens, deputatus a premièrement été appliqué aux armuriers ou ouvriers que l'on employoit dans les forges à fabriquer les armes, &c, & secondement à ces hommes actifs qui suivoient l'armée, & qui étoient chargés de retirer de la mêlée &c de soigner les blesses.

Deputatus, AEHOYTATOB, étoit aussi dans l'église de Constantinople un officier subalterne, dont les sondions étoient d'aller chercher les personnes de condition auxquelles le patriarche vouloit parler, & d'empêcher la presse suit le passage de ce prélat.

Il paroit que cet officier étoit une espèce d'huisfier, qui étoit outre cela chargé du soin des ornemens sacrés; en quoi son office ressembloit en quelques parties à celui de sacristain. Chambers & Tréy, (G)

Députés du CLERGÉ: ils sont tirés tant du premier que du second ordres; dans les assemblées de ce corps ils représentent les provinces ecclésiastiques, & en stipulent les intérêts: ceux de l'université ou des cours souveraines, vont au lieu de la députation présenter le vœu de leur ordre ou compagnie; ainsi, après la victoire de Fontenoy, le roi sur complimente par des députés de toutes les cours souveraines, qui se rendirent pour cet esset au camp devant Tournay (G.)

Député du Tiers-État (Hist. mod.), nous traduisons ainsi le mot anglois commoner; nom qu'on donne aux membres de la chambre des communes, par opposition à celui de pair ou de seigneur, que l'on donne aux membres de la chambre haute. Ces députés peuvent être choisis parmi toutes soites de personnes au-dessous du rang de baron, c'est-àdire, parmi les chevaliers, les écuyers, les gentilshommes, les sils de la noblesse, &c. (G)

DFRCYLLIDES (Hift. anc.), général des Lacédémoniens, connu dans les guerres des Grecs contre les Perses; il vivoit environ quatre siècles avant J. C.

DERHAM (GUILLAUME), de la fociété royale de Londres, Anglois, célèbre par ses talens & ses connoissances en Physique, auteur d'une Théologie physique & d'une. Théologie astronomique. Mort en 1735, à 78 ans.

DES-ACCORDS. Voyez Accords,

DES ADRETS. Voyez BEAUMONT.

DESAGULIERS (JEAN-THÉOPHILE), physicien célèbre, ne à la Rochelle, en 1683, d'un ministre protessant, que la révocation de l'édit de Nantes obligea de se retirer en Angleterre; on a de lui un Cours de physique expérimentale en Anglois, qui a été traduit en François par le P. Pezenas. C'étoit un des membres les plus distingués de la société royale de Londres. Il mourut en 1743.

DESARMEMENT, sub. m. est l'action d'ôter à quelqu'un l'usage & la possession des armes.

Lorsqu'on conclut une paix, il est d'usage de désarmer de tous côtés. Il y'a en Angleterre différentes loix pour le désarmement des Papistes & de tous les recusans. Sous le roi George I, il a été fait une loi pour le désarmement des Irlandois : aucun d'eux, excepté les pairs & les gentilshommes qui paient 400 liv. de taille par an, ne peut porter d'armes dans la campagne, sur les routes, & au marché. 1. G. 1., flat. 2, ch. liv.

Cette même loi a désarmé tout le menu peuple d'Angleterre qui paie au-dessous de 100 liv. par an pour ses biens sonds, excepte les domestiques des seigneurs de domaines, quoique l'ancienne police d'Angleterre oblige toute la nation de porter les armes. Chambers. (G)

DESBARREAUX. Voyer BARREAUX.

DESCARTES (Réné) (Hift, litt, mod.).

Descartes, ce mortel dont on eut fait un dieu Chez les payens, & qui tient le milieu, Entre l'homme & l'esprit , comme entre l'hustre & l'homme Le tient tel de nos gens, franche bête de somme-

a dit la Fontaine. Distinguens dans Descartes, l'homme privé & l'homme public, ou le philosophe. René Descartes naquit à la Haye en Touraine, le 31 mars 1596, de Joachim Descartes, conseiller au parlement de Bretagne, & de Jeanne Brochard, fille du lieutenant général de Poitiers. Sa maison, une des plus anciennes de la Touraine, avoit étendu ses branches dans le Berry, le Poitou, l'Anjou & la Bretagne; illustrée par de grandes alliances, long-temps diftinguée par le fervice militaire, elle venoit d'entrer dans la magistrature; elle a produit depuis un grand nombre de conseillers au parlement de Bretagne. Descartes vint à Paris en 1613, à dix-sept ans, n'ayant pour gouverneur qu'un valet-de-chambre, pour surveillans que des domestiques. Il prit d'abord le parti des armes, il servit comme simple volontaire en Hollande, sous le prince Maurice de Nassau; en Allemagne, Yous le duc de Bavière; contre l'électeur Palatin; en Hongrie, contre Betlem-Gabor, msurpateur de la, Transylvanie. Il quitta, èn 1621,

la profession des armes, pour se livrer plus librement au plaisir utile de voyager en philosophe. Un jour il passoit par mer, d'Embden dans la West-Frise, seul avec un domestique parmi des matelots, maîtres du vaisseau, maîtres de son sort, & qui joignoient la scélératesse à une rusticité barbare. Descartes observoit, méditoit, parloit peu. ne parloit qu'à son domestique, & ne parloit que françois. Les matelots le jugeant riche, projettoient de le tuer, de le voler, & de le jetter dans la mer: ils tenoient conseil devant lui, croyant qu'il n'entendoit pas leur langue, l'air calme & plein de sécurité de Descartes, confirmoit leur erreur. Tout-àcoup Descartes sond sur eux l'épèe à la main, il avoit compté sur l'effet de la surprise & sur la timidité naturelle des coupables, ils oublièrent en effet que Descartes étoit en leur pouvoir, ils demandérent grace & l'obtintent. Descartes voyagea en Hollande, en Flandre, en Angleterre, en Danemarck. en Suisse, en Italie. Ces voyages furent interrompus par divers séjours en France. Il vint à Paris, où il avoit autresois vécu dans la retraite & dans l'étude; il rentra dans la retraite, il en sortit encore, & pour aller à la cour; il revit son pays natal & ses parens; il voulut se fixer dans le Poitou par l'acquisition de la charge de lieutenant-général de Chatellerault; il ne se fixa nulle part, & se fixer n'étoit pas une chose facile dans son caractère, naturellement changeant & irrésolu. Cest en Hollande qu'il a le plus vécu, mais en y changeant très souvent de sejour. Il y sur persecute par desenvieux, sur-tout par le fanatique Voëtius qui s'est fait un nom par sa haine pour Descartes, mais il trouvoit dans ce pays la facilité de se cacher, & la liberté de la presse; enfin le sage Chanut, son ami, ambassadeur de France en Suède, le sit connoître à la reine Christine qui l'attira auprès d'elle. & lui demanda des leçons de philosophie d'où pouvoit dépendre le bonheur d'un peuple, il ne pug resister à un tel attrait, il alla s'établir à Stockolin dans la maison de l'ambassadeur; il y mourut le 11 sevrier 1650. Il avoit pris pour devise: Biene vivre c'est se bien cacher; bane qui latuit, bene vixit ? & c'étoit du sein de la retraite & de l'obscurité qu'il éclairoit le monde par ses écrits. Il eut, dans un degré-rare les vertus domeffiques & privees. Quand ton me find une offense, disoit - il, je tache d'elever mon ame si haut, que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle. Tous ses domestiques surene les élèves à les amis; entres chez lui domestiques, ils en sortirent phisosophes, & plusieurs même prosesseurs de philosophie. Schulter, son valet-dechambre, qui requeillit ses derniers soupirs, a rendu la douleur digne des regards de l'histoire & en a fait un titre de gloire de plus pour ce grand homme; les pauvres, les malheureux disoient a Descartes est une divinité , descessous du ciel ; pour la bonheur du genre humain. Tel étoit l'homme prive chez Descartes.

L'homme public est dans ses écrits, dans sa Mé-

thode, dans ses Méditations métaphyfiques; dans ses Principes de physique, &c. dans ses Lettres. C'est Defcanes qui a fixé pour jamais les bornes, souvent confondues jusqu'à lui, de la métaphysique & de la physique, c'est lui qui saisissant & dans l'esprit & dans la matière le trait distinctif, le caractère essentiel, a posé entre ces deux substances, unies & distinctes dans l'homme, cette barrière qui empêcheta toujours d'attribuer à l'une la moindre portion de l'héritage de l'autre: c'est lui qui est le créateur, sinon de la vraie philosophie, du moins de la vraie manière de philosopher. Il a fait dans les esprits une révolution générale; c'est par lui que la raison & la méthode ont pénétré dans tous les genres; c'est depuis Descartes que les ouvrages sont bien faits, que les objets y sont présentés dans Pordre qui leur convient, dans le jour qui les embellit, que l'érudition est sobre, que le bel esprit est décent, que le style est précis, que le génie est sage, que le goût est pur, que tous les arts peignent la nature & se rapprochent de la vérité. Cest cet amour du simple & du vrai, dont Descartes a donné l'exemple, qui a préparé ce siècle admirable de Louis XIV; c'est cet ascendant qu'il a su rendre à la raison, qui nous a valu le siècle philosophique de Louis XV & de Louis XVI. La pensée & le doute, ces deux fondemens de la philosophie, sont deux biensaits de Descartes envers les hommes, qui, depuis tant de siècles, savoient seulement croire & répéter. A ces deux bienfaits joignons-en un troisième, l'ordre, qui a débrouillé le chaos des idées, qui a facilité les connoissances en tout genre. On peut avoir été plus loin que Descartes, mais c'est dans la route qu'il a tracée; on peut s'être élevé plus haut, mais c'est en partant du point d'élévation où il a porté les esprits; on peut enfin l'avoir combattu lui-même avec succes, mais c'est en se servant des armes qu'il a sournies.

Descartes eut une fille naturelle (Francine Descartes) qui mourut dans l'enfance. Il eut une niéce (légitime) (Catherine Descartes) qui n'étoit pas sadigne de lui, & qui a fait dire que l'esprit du grand René étoit tombé en quenouille. On a d'elle l'Ombre de Descartes, & la Relation de la more de Descartes. Elle mourut à Rennes en 1706. Baillet a écrit la vie de Descartes.

DESFONTAINES (l'abbé) PIERRE-FRANÇOIS GUYOT) (Hist. litt. mod.). C'est le patron & le modèle de ces ennemis de toute gloire contemporaine, de ces thersites littéraires, qui n'ayant pu se faire un nom par leurs écrits, tâchent de nuire aux écrits qui réussissement de nuire aux écrits qui réussissement de nuire aux écrits qui réussissement de crivain, en obtenir quelque marque de haine ou de mépris qui les sasse connoître en les slétrissant. Il sera le seul écrivain de cette classe, dont nous nous permettrons de parler, parce qu'étant l'inventeur de ce genre mé-

prisable, il ne l'a pas perfectionné, & qu'ayant commence le métier, dans un temps où il falloit encore paroître se respecter, il ne l'a pas pousse, comme quelques-uns de ses successeurs, jusqu'à l'indécence, la délation, la calomnie; il n'étoit pas même cynique; il voulut seulement être léger & plaisant, & il étoit lourd & froid : comme l'esprit évident de ce métier est l'ostracisme littéraire, & l'intérêt secret, celui d'attirer les regards par des haines illustres, magnis inimicitiis clarescere, & de vivre du mal qu'on veut faire, l'abbé Desfontaines se fit persécuteur éternel des Fontenelle, des la Motte, des Voltaire; il étoit admirateur des anciens, contre les deux premiers, & de Rousseau, contre le dernier; c'est en quoi il a été mieux imité par ses successeurs, que dans le reste de modération qu'il conservoit encore: on sait, qu'un de ces Messieurs, s'étant brouillé avec son associé, & ayant élevé autel contre autel, a pris plaisir à faire le relevé des éloges vendus & des satyres distribuées gratuitement par cet homme. Du côté de l'éloge étoient tous noms dont on n'avoit jamais entendu parler ; du côté de la fatyre tous les noms les plus célébres de la littérature, M. de Voltaire à la tête. L'abbe Desfontaines s'étoit moins avili par l'éloge des mauvais auteurs, mais il avoit donné l'exemple d'insulter les bons. Il se donnoit pour un vengeur nécessaire du goût perdu en France par la pturalité des mondes, les Eloges des académiciens, la Henriade & Zaire.

Criant que le bon goût est perdu dans Patis, Et le prouvant très-bien , du moins par les écrits.

Quand il lui tomboit sous la main un Gayot de Pittaval, un ridicule tout fait, il en tiroit quelquesois un assez bon parti, parce qu'il étoit aidé par l'homme & par la chose; quand il attaquoit Fontenelle & Voltaire, il ne faisoit rire que les pédans & n'amusoit pas même les gens du monde, malgré la méchanceré,

Qui veut être méchant & n'en s pas l'étoffe.

Soit qu'il soit heureusement difficile de donner du ridicule à l'esprit & au génie, soit qu'en effet ce dangerenx & odieux talent lui eût été resusé. Il piquoit & mordoit M. de Voltaire qui l'a écorché, comme Apollon, dans la fable, écorche le désastreux satyre Marsyas.

> Ce Marlyas étoit un effconté. Qui du parnasse ignorant nouvelliste, &c.

"Et dans un autre endroit:

Que quatre fois par mois un ignerant zoile Elève, en frémissant, une voix imbécille, &c.

Ignorant, c'est précisément ce que l'abbé Deffontaines n'étoit pas, quoiqu'il affectat de dédaigner gner l'érudition & de lancer des traits contre l'académie des inscriptions & belles-lettres; s'il eût voulu suivre avec honneur la carrière littéraire, il auroit mieux trouvé son compte du côté de l'érudition, que du côté du bel esprit & du goût; il y a quelque instruction à prendre dans ses seuilles; elle est souvent la chronique scandaleuse de la littérature de son temps, mais elle en est aussi quelquesois l'histoire exacte. Il voulut faire cause commune avec Boileau & les bons auteurs qui avoient attaqué les mauvais écrivains de leur temps; il falloit donc, comme eux, attaquer principalement les mauvais & respecter les bons. Boneau n'attaquoit point les Corneille, les Racine, les Molière, les la Fontaine, les Pascal, les Arnauld, les Bourdaloue, les Bossuer, les Fénelon; d'ailleurs, comme le dit encore M. de Voltaire:

On put à Despréaux pardonner la satyre, Il joignoit l'art de plaire au matheur de médire, Le miel que cette abeille avoit tiré des fleurs, Pouvoit de sa piquûre adoucir les douleurs; Mais pour un lourd frélon, méchamment imbécille, Oui vit du mal qu'il fait . & nuit fans être utile , On écrase à plaisir cet insecte orgueilleux Qui fatigue l'oreille, & qui choque les Feux.

On scrase à plaisir; voilà sans doute ce que M. de Voltaire a beaucoup trop fait & ce que l'abbé Desfontaines avoit un pen mérité.

Si nous le regardons comme admirateur des anciens & comme traducteur de Virgile & d'Horace, c'est-là que le bout d'oreille, non pas échappé par malheur, mais grossièrement étalé par-tout, décèle l'homme sans goût, sans sentiment, sans discernement. S'il admire les anciens, c'est par système, c'est un pédant qui s'en est fait une loi; il ne trouve pas en eux un défaut, le plan de l'Enéide, même dans les six derniers livres, lui paroit irréprochable & plein d'intérêt, & toutes ces beautés, qui transportent & attendrissent un lecteur sensible dans les elétails de ce pcëme, sont perdues pour lui; quand al traduit, c'est pis encore; il s'emble que ce soit de lui que Diderot ait dit : traduisez ainsi, & vantez vous d'avoir tué un poëte; on ne retrouve jamais dans sa triste & seche version, même disjetti membra počia. Toute image est détruite, toute couleur effacée, tout sentiment étouffé, il ne rend jarnais que le fond général du sens de l'auteur, il réduit tout aux élémens de l'idée, à ce canevas désectueux qui n'offre rien aux sens, & sur lequel Virgile déploie en vain pour lui toute la sensibilité de son ame, toutes les richesses de son imagirration, toutes les combinaisons de la plus savante harmonie.

L'abbé Desfantaines étoit un écrivain fécond; outre le Nouvellisse du parnasse, les Observations sur les écrits modernes; les Jugemens sur quelques ou-prages nouveaux; les traductions de Virgile & des Histoire. Tome II. Seconde Part.

odes d'Horace; une foule de pamphlets contre différens auteurs célèbres, on a de lui le Racine aussi superfitieusement vengé, qu'il avoit peut-être été minutieusement critique par l'abbé d'Olivet, cen-seur pour le moins aussi lourd que l'abbé Dessonraines, mais critique d'un goût plus raisonné. On a encore de l'abbé Desfontaines, la traduction des voyages de Gulliver, du docteur Swift, à laquelle il a joint un nouveau Gulliver, qui ne vaut pas l'ancien; la traduction des Aventures de Joseph Andrews de Fielding. Il a eu part à la traduction de l'histoire de M. de Thou, à celle de l'histoire romaine de Laurent Echard; il a aussi composé ou seul ou en société d'assez médiocres histoires : celle de dom Juan de Portugal est un espèce de roman historique, dont le sond est tiré de Mariana; il a travaillé à une histoire des révolutions de Pologne, à une des ducs de Bretagne, &c. enfin il avoit voulu aussi être poëte; il avoit sait des poélies sacrées, dont il prenoit soin de rappeller de temps en temps le souvenir à ses lecteurs dans ses seuilles, & que les lecteurs s'obstinoient tou-jours à oublier. Le trait suivant sait connoître ces écrivains qui se sont accoutumés par degrés à dépowiller toute pudeur, & qui ne respectant plus le public, ne se respectent plus eux mêmes.

Crimine ab una

Difce omnes.

Dans ce débordement de mauvais vers dont Paris sut inondé en 1744, à l'occasion de la maladie & de la convalescence du roi Louis XV, & qui a fait dire à M. Voltaire (auquel seul il fut donne d'en faire de bons sur ce sujet).

> Paris n'a jamais vu de transports si divers . Tant de feux d'artifice & rant de mauvais vers.

Il parut ou il ne parut point une Ode à la reine : mais l'abbé Desfontaines l'annonça & la vanta beaucoup (feuille A du tome 4. des Jugemens sur' quelques ouvrages nouveaux); il en cita un grand nombre de strophes, dans l'une desquelles le poëte se disoit vieux, sur quoi l'abbé Dessontaires s'éctioit : » Quel vieux poëte avons-nous » qui fasse ainsi des vers? N'est-ce point un jeune » homme qui cherche à se cacher sous les rides » de la vieillesse? Mais la vieillesse peut elle pré-» venir en faveur du talent »?

C'étoit une énigme qu'il ne pouvoit deviner, & qu'il proposoit au lecteur.

Dans la feuille D il se fait adresser une lettre. où, en confirmant rous les éloges donnés aux strophes citées, on lui demande pourquoi il n'en a pas cité plusieurs autres, qu'on assure n'être pas moins belles; & pour réparer la faute, on les cite. Par cet heureux artifice le lecteur a, en deux parties, l'ode presque entière.

Digitized by Google

Par un autre artifice, l'auteur de la lettre hafarde fur un endroit de l'ode une on deux critiques évidemment injustes, auxquelles le journaliste n'a pas de peine à répondre.

DES

Voici maintenant le mot de l'énigme. L'ode est mauvaise, & elle est de l'abbé Dessontaines.

La fraude sur connue, & le public ne sit qu'en rire, l'abbé Dessontaines l'avoit sait à son badinage. Il mourut en 1746.

On lui a fait des reproches plus graves que ceux que nous lui faisons ici, mais l'histoire ne doit point se charger sans preuve de ces accusations.

L'abbé Desfontaines étoit fils d'un conseiller au parlement de Rouen, il avoit été long-temps jéfuire; il travailla quelque temps au journal des favans.

DESFORGES MAILLARD (Hift. list. mod.). Paul Desforges Maillard, poëte médiocre, & profateur de mauvais goût, a dû sa réputation à l'heuseux déguisement où il prit le nom de mademoiselle Malcrais de la Vigne, pour donner le change au chevalier de la Roque, auteur du mercure, avec lequel il étoit brouillé & qui avoit juré de ne donner place, dans le mercure, à aucun de ses ouvrages. La Roque en sut entiérement la dupe, goûta les ouvrages de mademoiselle Malcrais de la Vigne, & les inséra dans le mercure avec de grands éloges, ce qui a sait dire à l'auteur de la métromanie:

Ma Muse en tapinois

Se fait dans le mercure applaudir tous les mois....

Et le masque semelle agaçant le lecteur,

De tel qui m'a raillé, fait mon adorateur....

J'ai bien à ves dépens, jusqu'ici plaisanté,

Quand sous le masque heureux, qui vous donnoit le

change,

Je vous faisois chanter des vers à ma louange. Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût! L'ouvrage est peu de chose, & le seul nom fait tout.

Le chevalier de la Roque ne s'en tint pas aux éloges, il écrivit à mademoiselle Malcrais de la Vigne des lettres galantes & passionnées, une entre autres, où étoient cestermes: Je vous aime, ma chère bretonne, pardonnez moi cet aveu; mais le mot est lâthé, &c. Le sameux Néricault des Touches, en dit autant, & se rendit garant de la beauté de mademoisselle Malcrais.

De ses beaux yeux le seu charmant Pénètre jusqu'au sond de l'ame, Qui la voit, l'entend un moment, Ressent la plus ardente slame, Et fait en soi-même serment De l'aimer éternellement, M. de Voltaire du moins borna ses éloges excessifs aux ralens de la demoiselle, qui n'étoient pas beaucoup plus réels que sa beauté, il lui envoya l'Histoire de Charles XII & la Henriade avec une épitre en vers qui commençoit ainsi:

Toi, dont la voix brillante a volé sur nos rives.
Toi, qui tiens dans Paris nos Muses attentives.
Oui saís si bien associer

Et la science & l'art de plaire,
Et les talens de Deshoulière,
Et les études de Dacier,
J'ose envoyer aux pieds de ta Muse divine
Quelques soibles écrits, enfans de mon repos;
Charles sut seulement l'objet de mes travaux;
Henri quatre sut mon héros,
Et tu seras mon héroïne,

Cette épitre est imprimée. dans les œuvres de M. de Voltaire, avec cette adresse: à une dame, ou soi - disant telle. Au lieu du début qu'on vient de voir, on trouve celui-ci:

Tu commences par me louer,

Tu veur sînir par me connostré ,

Tu me loueras bien moins , &c.

C'étoit lui qui avoit commencé par la louer avant de la connoître, & qui cessa de la louer, quand il sut désabusé. Aussi, aux agaceries, aux persécutions éternelles dont M. de Voltaire est l'objet dans les ouvrages de M. Dessorges Maillard, à ses louanges étalées avec une affectation perside, & empoisonnées par le fiel de l'ironie ou par l'amertume de la plainte, on croit voir mademoiselle Malcrais de la Vigne regrettant des hommages qui flattoient sa vanité, & se vengeant de les avoir perdus.

Dans le récit que nons fait M. Desforges Maillard des amours de M. le chevalier de la Roque & de mademoiselle Malcrais de la Vigne, il nousfournit un exemple d'un parfaitement mauvais ton.

"Pendant que M. de la Roque s'enivroit des douceurs d'un si tendre commerce, un quidam s'avisa d'attaquer mademoiselle de Malcrais dans une lettre critique. C'étoit un de ces hommes privilégiés, qui croient qu'une longue veste à menus détails, avec un livre à pages quotidiennement ordonnées, a la force de répandre sur leurs individus l'universalité des talens. Mademoiselle de Malcrais écrivit à son amant le sujet de sa mélancolie. Aussi-tôt voilà le champion, le pôt en tête, couvert de son amtique cuirasse. Il descend sur l'arène & désie au combat le géant orgueilleux dont l'audace s'étoit élevée jusqu'à vouloir adoisse le mérite & la vertu de la maitresse de

» son ame, de la dame de ses pensées, de la sou-

M. Desforges Maillard a lui-même publié ses œuvres en deux volumes in-12°. en 1759. Tout ce recueil ne nous offre rien de plus simple & de plus ingénieux que cette épigramme anacréontique, dont la fin est encore un peu trop allongée.

Sylvie, au fond d'un bocage, Me faisoit de deux moineaux, Remarquer le badinage Sous les seuillages nouveaux. L'un d'eux quirta la partie. Ah! dit l'aimable Sylvie Avec un air désolé, Regarde un peu, je te prie; C'est le mâle, je parie, C'est lui qui s'est envolé.

Il est certain que ce vers:

Regarde un peu, je te prie,

est d'une inutilité désagréable, qui ne sait qu'émousser la pointe du madrigal.

On a donné quelques éloges aux idylles des hirondelles, & des tourterelles, il ne leur en est dû que bien peu.

M. Desforges Maillard est mort en 1772. Mais mademoiselle Malcrais de la Vigne, (Mériadec de Kersic) ne mourra jamais; grace à la métromanie.

DESGODETS (ANTOINE) (Hist. mod.), architecte du roi, né à Paris en 1653; envoyé à Rome par M. Colbert en 1674, & faisant la route par mer, sut pris par des corsaires algériens, & resta 16 mois en captivité; devenu libre, il alla à Rome, selon sa première destination. Son livre des Edisces antiques de Rome, dessinés 6 mesurés très-exastement est le fruit de son séjour dans cette capitale, où il resta trois ans; on a imprimé depuis sa mort, sur ses leçons, les loix des bâtimens & le Traité du toisé; on a trouvé parmi ses papiers quelques autres ouvrages manuscrits, tous relatiss à l'architecture. Mort en 1728.

DESGROUAIS (Hist. litt. mod.), né à Thiais près Choisy le-Roi en 1703; on lui attribue un ouvrage intitulé: les Gasconismes corrigés. Il avoir fait une mauvaise critique de la mauvaise traduction de Virgile de l'abbé Dessontaines, qui s'en étoit vengé dans ses s'uilles, & qui avoit trouvé bien plaisant de répéter à chaque objection de M. Desgrouais: que je plains le petit troupeau de M. le Brun! Ce M. le Brun étoit un maître de pension affez célèbre, chez lequel Desgrouais étoit précepteur; Desgrouais sentit tout le tort que les lourdes plai-

fanteries de l'abbé Dessontaines pourroient lui faire auprès des pédans, seules gens dont il su connu il s'humilia devant l'abbé Dessontaines, qui voulubien le recevoir en grace, & comme il avoit assuré l'abbé Dessontaines qu'il faisoit lire des morceaux choisis de sa traduction aux élèves de M. le Brun, l'abbé Dessontaines, suivant toujours son heureuse allégorie du petit troupeau, déclare (toujours dans ses seuilles) qu'il ne ne le plaint plus tant, & que ce sont là de bons pâturages. Voilà ce critique sin & délicat que les anti-Voltairiens tâchoient d'admirer & qu'ils ont tant prôné en haîne de M. de Voltaire. (Voyeg l'article L'esfontaines.)

DESHOULIÈRES (ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, semme de Guillaume de Lason, de Bois-Guérin, seigneur Deshoulières) (Histiut. mod.). Si on veut voir l'emploi disserent que sont de la même idée un pédant & une semme sensible, madame Deshoulières a aussi (voir l'article précédent) une allégorie de troupeaux & de pâturages très-soutenue & qui est très intéressante, c'est une mère tendre qui, sous cet emblème, recommande à la protection de Louis XIV sa samille, dont elle n'a pu assure le bonheur & pour laquelle elle craint l'avenir.

Dans ces prés fleuris Ou'arrole la Seine, &c.

La pièce est également touchante & poëtique: En général, les poésies de madame Deshoulières sont recommandables par une mélancolie philosophique, dont le charme n'est pas saiss par-tout le monde, mais qui ne plaît pas médiocrement à ceux qui sont capables de s'en pénétrer; elle les attendrit & les fait rever. Tel est le caractère des idylles des moutons, des fleurs, des oiseaux, de l'hiver, du ruisseau, du tombeau, de la solitude, de l'idylle ou élégie sur la mort de M. le duc de Montausier ; tel est même celui d'une multitude d'opuscules érotiques sous le nom de stances, de madrigaux, de chansons, d'airs, &c. Madame Deshoulières étoit née à Paris vers l'an 1633 ou 1634. Melchior du Ligier, son père, seigneur de la Garde, avoit été maître-d'hôtel de la reine Marie de Médicis, & le sut de la reine Anne d'Autriche. Elle épousa en 1651 M. Deshoulières, gentilhomme du Poitou, dont le grand oncle paternel (Bois-Guérin) gouverneur de Loudun, avoit refusé le bâton de maréchal de France que lui offroit Henri IV, à condition qu'il quitteroit comme lui la religion réformée.

Madame Deshoulières étoit très-belle & d'une taille parsaite. Elle compta, dit-on, parmi ses conquêtes le grand Conde, à la personne duquel son mari étoit attaché. Mais, dit l'auteur de l'éloge historique de madame Deshoulières qu'on trouve à la tête de ses œuvres, toujours attachée à ses devoirs, elle aima mieux mériter l'estime de ce

Vv 2

» prince, que de répondre à son amour; &, par ses. » resus continuels, elle rallentit le seu qu'elle avoit

Son mari avoit suivi le grand Condé en Flandre. & elle avoit suivi son mari; elle eut de grands succès à Bruxelles, mais ayant sollicité, avec des instances qui parurent importunes à une cour obérée, le paiement des appointemens dus à son mari, elle fut arrêtée en 1657, & ensermée comme criminelle d'état au château de Vilvorden, où elle se vit traitée avec beaucoup de rigueur & menacée de la mort. M. Deshoulières s'étant adressé inutilement au prince de Condé, à dom Juan d'Autriche, au marquis de Caracène, pour obtenir la liberté de sa femme, s'introduisit dans le château de Vilvorden, la délivra & l'emmena en France, où ils profitèrent de l'amnistie que le roi offroit à ceux qui voudroient revenir. Il servit en France avec distinction, comme ingénieur, sous M. de Vaubair. Madame Deshoulières se rendit célèbre par ses ouvrages, au nombre desquels on voudroit bien ne pas voir un éloge pompeux de la révocation de l'édit de Nantes, un sonnet satyrique contre la Phèdre de Racine, une tragédie de Genséric, qui explique pourquoi madame Deshoulières étoit favorable à Pradon & contraire à Racine.

Plusieurs des ouvrages de madame Deshoulières furent lus dans les séances publiques de l'académie françoise, qui sans doute eût fait plus encore pour lui témoigner son estime, si l'usage l'avoit permis.

Madame Deshoulières mourut le 17 sévrier 1694, d'un cancer dont elle étoit attaquée dès 1682, & qui dès 1686 lui causoit des douleurs insupportables qu'elle soulageoit en faisant des vers chrètiens ou qu'elle trompoit en faisant des vers tendres. Son mari étoit mort le 3 janvier 1693. Un fils qu'ils avoient eu (Jean Alexandre de-la-Fon de-Bois Guérin Deshoulières), mourut à 27 ans le 12 août 1694, & du moins ils n'eurent pas. la douleur de sa perte.

Antoinette-Thèrèse de la-Fon de-Bois-Guérin-Deshoulières, leur fille, étoit née à Paris en 1662. Elle marcha sur les traces de sa mère, & sit aussides vers érotiques & élégiaques, d'un caractère àpeu-près semblable. En 1687 elle remporta le prix de poésse à l'académie strançoise, & dans ce concours elle avoit eu pour concurrent M. de Fontenelle. Le sujet étoit : le soin que le roi prend de l'éducation de sa noblesse dans ses places & dans Saint-Cyr. Mademoiselle Deshoulières, dans la dernière strophe de son ode, présageoit sa victoire.

Mais quet brillant éclair vient de frapper ma vue? Qui m'appelle? qu'entends-je? & qu'est-ce que je voi? Mon cœur est transporté d'une joie inconnue;

Quels sont ces présages pour moi? Ne m'annoncent-ils point que je verrai la chûte. Des cé lèbres rivaux avec qui je dispute. L'honneur de la lice où je cours?

Que de gloire, & quel prix! si le ciel me l'envoie.

Le portrait de Louis, à mes regards en proie.

Les occupera tous les jours.

Elle chanta cette, même victoire après l'avoir obtenue.

De l'auriers immortels mon front est couronné, sur d'illustres rivaux j'emporte la victoire ; Rien ne manqueroit à ma gloire si Louis, ce héros si grand, si fortuné, Applaudissoit au prix qu'Apollon m'a donné.

Parmi ses amis elle distingua un M. Caze, dont on ne sait rien, sinon qu'il étoit dans le service & qu'il fut tué en 1692. Il fut question aussi pour elle d'un mariage avec M. d'Audiffret, gentilhomme provencal, à qui madame Deshoulières adresse un de ses ouvrages & qui fut envoyé dans différentes cours; le mariage ne se fit pas, & mademoiselle Deshoulières mourut fille à Paris le 8 août 1718. après vingt ans de souffrances, causées aussi par un cancer; car elle eut avec sa mère toutes sortes de conformités. Elle sut gependant moins belle & de moins belle taille; mais elle fut très-sensible & très-tendrement occupée de la perte de son père, de sa mère, de son srère, de ses oncles, de son amant; elle déplore sur-tout cette dernière pertedans la plupart de ses ouvrages. Elle a austi honoré les manes & de son père & de sa mère. Les stances sur la mort de cette dernière finissent par. ce vers :

Respectoz mes soupirs, ne me consolez pas

Il y a dans ces slances des traits de sentimenqui sont respecter la mère & aimer la fille.

Au précioux devoir de sauver une mère,

J'ai sacrissé mes beaux jours....

L'appelle à mon secours cette ame grande & ferme,

Er qui, d'un œil égal au milieu de mes pleurs,

Envisagea la mort sans craindre ses jhorreurs.

Mais que me sert, hélas! de l'invoquer sans cesse?....

Je m'abandonne à ma foiblesse,

Et je n'ai rien de sa versu.

DESIRÉ (ARTUS) (: Hist. de Er.), ligueur fanatique; il avoit composé & il portoit au roi d'Espagne Philippe II, au nom de quelques moines séditieux, une requête pour le prier de venir au secours de la religion catholique qu'on supposoit prête à périr en France, lorsqu'il sut arrêré en 1561, au passage de la Loire, il sut condamné à une amende honorable & à cinq ans de prison chez les charcreux. Il écrivit beaucoup contre les calvinisses, mais toujours d'un style burlesque, jusques dans le titre: ce sont les grands jours du parlement de Dieu, publiés par S. Mathieu; ce sont les hatailles du chevalier céleste cantre la chevalier

urrestre; ce sont douze plaisans & harmonieux cantiques de dévotion, qui sont un contre-poison aux cinquante-deux chansons de Clément Marot, faussement intitulées par lui : PSALMES DE DAVID, &c.

DESLANDES (ANDRÉ-FRANÇOIS) (Hist. mod.), auteur de l'Histoire critique de la philosophie, ouvrage estimé; d'un Essai sur la marine de le commerce; d'un recueil de dissérens traités de physsque de d'histoire naturelle, de l'Histoire de Constance, ministre de Siam; d'un Voyage d'Angleterre, de Poésses latines d'un goût antique & pur; des Résexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant & de quelques autres ouvrages; il étoit né à Pondichery en 1690, avoit été commissaire général de la marine à Rochesort & à Brest; il étoit de l'académie de Berhn, il mourut à Paris en 1757. On dit qu'il sit, peu de temps avant sa mort, ces quatre petits vers d'où on veut tirer des inductions sâcheuses contre sa soi, & qui ne signifient absolument rien à cet égard.

Doux sommeil, dernier terme, Que le fage attend sans effroi, Je verrai d'un œil ferme. Tout passer, tout s'ensuis de moi.

DESLAURIERS est le nom d'un comédien de l'hôtel de Bourgogne, auteur des fantaisses de Bruscambille. Il vivoit en 1634.

DESMAHIS (JOSEPH-FRANÇOIS-EDOUARD DE CORSEMBLEU) (Hist. list. mod.), uniquement connu sous ce nom de Desmahis, célèbre par sa pièce de l'Imperinent, comédie pétillante d'esprit au point d'en être fatiguante, & par des œuvres diverses où se trouvent des vers qu'on a resenus, tels que ceux-ci:

Ces petits insectes titres,
Qui de leur sigure enivrés,
Chez vous d'une course rapide,
Apportent dans des chars dorés
Des sens sietris, une ame vuide,
Et de grands noms déshonorés.

Il est plus célèbre encore par cette charmante éprire de M_de Voltaire:

Vos jeunes mains cueillent des fleurs Bont je n'ai plus que les épines, &c.

C'est peut-être de tous les jeunes poètes, de l'école de M. de Voltaire, celui qui donnoit les plus grandes espérances; car on peut ne parler que d'espérances, quand il s'agit d'un homme de lettres mort à trente-huit ans. On vante en lui des vertus sociales, de la modestie, quoiqu'il sût poète, beaucoup d'aversion pour la satyre. On

cite de lui des mots, celui-ci, par exemple: lorsque mon ami rit, c'est à lui à m'apprendre le sujet de sa joie; lorsqu'il pleure, c'est à moi à découvrir la cause de son chagrin.

C'est une belle maxime en amitié, c'est au moins une pensée fort délicate.

Il disoit encore : si l'amour régnoit parmi les gens de lettres, ils seroient les maîtres du monde.

On pourroit leur appliquer dans ce sens, ce vers de Zaire:

Maftres du monde entier, s'ils l'avoient été d'e.a.

On a de M. Desmahis quelques articles trèsagréables dans l'Encyclopédie, entre autres l'articles femme, quoiqu'il ait été critiqué.

Ne à Sully-sur-Loire en 1722; mort le 25 sevrier 1761.

DESMAISEAUX (PIERRE) (Hist. litt. mod.), ami de saint Evremont & de Bayle, éditeur de leurs ouvrages, historien de leur vie. Fils d'un ministre protestant françois, il vivoit en Angleterre; il y est mort en 1745 à 79 ans.

DESMARAIS. (Voyez REGNIER.)

DESMARES (Toussaint) (Hift. mod.). oratorien janséniste, étoit de Vire, aussi bien que le P. le Fellier, le plus grand ennemi de sa congregation, & de son parti. Le P. Desmares avoir été à Rome désendre la doctrine de Jansénius devant Innocent X. Pendant que les jésuites le cherchoient pour le faire mettre à la Bastille, il étoit caché à Liancourt. Louis XIV y vint, le duc de-Liancourt lui présenta le P. Desmares : qu'il me soit permis, dit ce bon homme de prendre une liberté avec votre majesté, celle de mettre mes lunettes pour contempler à loisir le visage de mon roi; cedesir naif d'un homme simple flatta, dit on, Louis-XIV plus que tous les respects de ses courtisans... En effet, il y a un grand sentiment & un grand! hommage, renfermé dans ce mot : cantempler le visage de mon roi..

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (Histoirelitt. mod.) mauvais poëte & théologien fanatique, grand ennemi des jansénistes, auteur du poëmes de Clovis.

> Mais, cher ami, pour lui répondre,. Mélas! il faut lire Clovis.

de la comédie des visionnaires, pièce bizarre qu'on a long-temps crue bonne; des délices de l'estiprit, qu'on appelloit les délires de l'esprit, & de plusieurs ouvrages ascétiques & polémiques, telsque le triomphe de la grace; avis du saint-esprit au roi, & de divers romans. Né en 1595, mort en 1676.

C'ast contre lui que Nicole a écrit ses imaginaires ou vissonnaires, qui ayant irrité Racine, parce que les poêtes dramatiques y étoient traités d'empoisonneurs publics, lui arrachèrent deux lettres que l'auteur des provinciales n'auroit pas désavouées & qui auroient pu leur servir de contre-poids. On disoit de Desmarets, que c'étoit le plus sou des poètes, & le meilleur poète qu'il y eût parmi les foux.

Voyant un jour passer la Mothe le Vayer dans la galerie du Louvre, il s'écria : voilà un homme qui n'a point de religion. Mon ami, lui répondit tranquillement le Vayer, j'ai trop de religion pour être de la tienne.

On a de Roland Desmarets, son frère, avocat au parlement, des lettres latines qui ont paru à sa mort, arrivée en 1655.

DESMARETS (NICOLAS) (Hist. de Fr.), successeur du ministre Chamillard, dans l'administration des sinances, étoit neveu de M. Colbert. Il mourut en 1621. Le mémoire qu'il présenta au régent pour lui rendre compte de son administration, lui a fait un nom, & il est du petit nombre des ministres des sinances que le public a regrettés. Mort en 1721.

DESMOLETS (PIERRE-NICOLAS) (Hist. list. mod.), bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, rue S. Honoré, auteur de la continuation des mémoires de littérature de Sallengre, mort le 26 avril 1760, âgé de près de quatre-vingt-trois ans, s'étoir attaché particuliérement à l'histoire littéraire, étude convenable à un bibliothécaire.

DESNOYERS. Voyez Sublet.

DESPAUTÈRE (JEAN) (Hist. mod.) grammairien flamand, célèbre. On a de lui, sous le titre de Commentarii grammaici, de bons livres élémentaires latins de grammaire & de rhétorique, dont on a sait des abrégés accommodés à l'usage des collèges. Ses vers techniques ont la commodité de tous les vers realimiques, mais ils sont quelquesois d'une barbarie ridicule; telle est, par exemple, cette énumération des mots de la troisième déclinaison, qui ont le génitif pluriel en ium.

Donat famnis ium, linter, caro, dos, uter, os, os, Glis, faux, nix, nox, cor, lis, cos, quodque uncia donat, &c.

Molière, dans la comtesse d'Escarbagnas, s'est permis d'indiquer des polissonneries dans la première règle sur les gentes.

Qmne viro foli , &c.

Despautère mourut à Comines en 1520,

DESPORTES (PHILIPPE) (Hist. list. mod.) à abbé de Tiron, de Josaphar, des Vaux de-Cernay, de Bon-Port, d'Aurillac, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, & parvenu à toute cette fortune eccléssastique par la poésie, & par la poésie amoureuse & tendre. Il jouissoit de dix mille écus de rente, revenu énorme pour le temps; le loisir de dix mille écus que s'est fait Desportes par ses vers, disoit Balzac, est un écueil contre lequel les espérances de dix mille poètes se sont brisées. Ce sut à la faveur de Charles IX & de Henri III, qu'il dut tous ses bénésices. Après la mort de ce dernier prince, il se retira en Normandie, & c'est apparemment de cette retraite que madame Desphoulières parle dans ces vers:

J'allois cacher ma triftesse Dans ces aimables déserts, Où, pour sa tendre mastresse, Desportes faisoit des vers.

Il ne resta pas inutile dans son loiser. Il contribua beaucoup au traité que l'amiral de Villars fit en 1594 avec Henri IV, par l'entremise de Sully, & par consequent à la réduction de la Normandie sous l'obeissance de Henri. Sully loue beaucoup la conduite que Desportes tint dans cette affaire. La langue a eu des obligations à Desportes, qu'on ne lit plus aujourd'hui. II savoit très-bien l'italien, & il a transporté dans le françois des beautés empruntées de cette langue. Ses poésses étoient pleines d'imitations des poëtes italiens, comme celles de Boileau sont pleines d'imirations d'Horace & de Juyénal. Ses envieux l'attaquèrent de ce côté là ; on fit contre lui un livre intitule: la conformité des Muses italiennes & françoises, où on lui reprochoit ces imitations comme des plagiats. Desportes s'en faisoit gloire avec raison, il ne reprocha qu'une chose au censeur, c'est de ne lui avoir pas sait honneur d'un affez grand nombre de ces plagiats, faute de les avoir connus. » Que ne me faisoit-il » part de son dessein, disoit-il, je lui aurois sourni » des mémoires. Personne ne sait mieux que moi » tout ce que j'ai pris aux italiens & tout ce que » j'ai résolu de leur prendre encore ».

Desportes ne à Chartres en 1546, mourut en 1606. Regnier, le satyrique, étoit son neveu. Il avoit eu un stère (Joachim Desportes) qui avoit fait une vie de Charles IX.

Un autre Desportes plus moderne (Jean-Baptiste Réné Poupée) médecin à Saint-Domingue, & correspondant de l'académie des sciences, s'est fait un nom par des livres & des établissemens utiles à l'humanité. On a de lui une Histoire des maladies de S, Domingue, Un Traité des plames usuelles de l'Amérique, avec une Pharmacopre ou requeil de Formules de tous les médicamens simples du pays. Sa devise évoit : non nobis, sed reipublica natifumus, Il mourut à S. Domingue le 15 sévries

1748, à quarante-trois ans, ayant fait un utile emploi d'une si courte vie. On lui doit le rétablissement de l'hôpital du Cap, qu'il augmenta de plus de 80 lits.

DESPRÉAUX. Voyer Boileau.

DESTOUCHES. (Voyez Néricault).

DEUTERIE (Hift. de Fr. (Théodebert , fils de Thierry I, & petit-fils de Clovis, avoit répudié Wisigarde, fille de Wachon, roi des Lombards, pour épouser Deuterie, dame de Cabrières, qui avoit un autre mari. On raconte de cette semme, qu'étant devenue jalouse de sa fille du premier lit, pour qui Théodebert, prince esclave de les passions, paroissoit prendre du goût, elle sit atteler au char de cette fille, au lieu de bœufs, deux taureaux indomptés, qui la précipitèrent de dessus le pont de Verdun dans la Meuse. Deuterie en fut punie par l'indignation publique, qui força Théodebert de la répudier à son tour, & de reprendre Wisigarde: mais Théodebalde, né de Deuterie, & par conséquent bâtard adultérin, succéda sans difficulté à Théodebert.

DEUXENIERS, f. m. pl. (Histoire moderne) chez les Anglo-saxons, étoient des hommes évalués à 200 schelins. Ces hommes étoient de la plus basse classe: car qu'est-ce que 200 schelins à lorsqu'on en avoit tué un, l'amende étoit de trente schelins, c'est-à-dire, six piastres. Nous lisons dans les lois d'Henri I, qui vivoit au commencement du douzième siècle. de Twhindi hominis intersetti wera debet reddi secundum legem; ce sont ses paroles. Observez que ce n'étoit pas là une loi nouvelle, mais la consistmation d'une loi plus anciennne saite sous le règne du roi Alfred qui vivoit à la fin du neuvième siècle. Chambers (G)

DEZALLIER, voyez Argenville. (d')

DEY, sub. m. (Hist. mod.), prince souverain du royaume d'Alger, sous la protection du grand-seigneur.

Vers le commencement du dix septième siècle, la milice turque, entretenue à Alger pour garder ce royaume au nom du grand seigneur, mécontente du gouvernement des bachas qu'on lui envoyoit de Constantinople, obtint de la Porte la permission d'élire parmi les guerriers qui composicient cette milice un homme de bon sens, de bonnes mœurs, de courage, & d'expérience, pour les gouverner sous le nom de dey, sous la dépendance du sultan, qui enverroit toujours un bacha à Alger pour veiller sur le gouverment, mais non pour y présider. Les mesintelligences fréquentes entre les dey & les bachas ayant causé plusieurs troubles, Ali Baba qui sur élu dey en 1740, obtint

de la Porte qu'il n'y auroit plus de bucha à Alger. mais que le dey seroit reveru de ce titre par le grand-seigneur. Depuis ce temps là le dey d'Alger s'est regardé comme prince souverain, & comme simple allié du grand-seigneur, dont il ne reçoit aucun ordre, mais seulement des capigis bachis où envoyes extraordinaires, lorsqu'il s'agit de traiter de quelque affaire Le dey tient sa cour à Alger; sa domination s'étend sur trois provinces ou gouvernemens, lesquels sont sous l'autorité de trois beys ou gouverneurs généraux qui commandent les armées. On les distingue par les noms de leurs gouvernemens, le bey du Levant, le bey du Ponant, & le bey du Midi. Quoique le pouvoir soit entre les mains du dey, il s'en saut bien qu'il soit absolu; la milice, y forme un sénat rédoutable. qui peut destituer le chef qu'elle a élu, & même le tenir en prison, dès qu'elle croit avoir des sujets de mécontentement de sa part. Emmanuel d'Aranda en donne des exemples de faits qu'il ra vus au temps de sa captivité. Ainsi le dey redoute plus cette milice que le grand-seigneur.

Le nom de dey signifie en langue turque un oncle du côté maternel. La raison qui a engage la milice turque d'Alger à donner ce titre au ches de cer état, c'est qu'ils regardem le grand-seigneur comme le père, la république comme la mère des soldats', parce qu'elle les nourrit & les entretient, & se dey comme le frère de la république, & par conséquent comme l'oncle maternel de tous ceux qui sont fous sa domination.

Outre l'âge, l'expérience, & la valeur néceffaires pour être élu dey, il faut encore être Turc
naturel, & avoir fait le voyage de la Mecque. Le
dcy n'a ni gardes, ni train considérable; il préside
au divan, & l'obéissance qu'on lui rend est ce qui
le distingue le plus. Les Turcs l'appellent ordinairement denletli, c'est-à-dire, l'heureux, le sortune.
Son siège est dans un angle de la falle du divan,
sur un banc de pierre, élevé d'environ deux pieds
qui règne le long de trois côtés de cette salle. Il
y a aussi à Turs un officier nommé dey, qui
commande la milice sous l'autorité du bacha, La
Martinière. Mém. du chevalier d'Arvieux (G).

DIACO, s. m. (Hist. mod.), nom que l'on donne dans l'ordre de Malthe, à ceux qui se prosentem pour être reçus au rang des chapelains, ce qu'ils sont à l'âge de huit ou neuf ans. On les appelle aussir clercs conventuels, parce qu'ils servent dans le vouvent de Malthe depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de quinze. Pour être admis, ils doivent avoir une lettre on patente du grand-maître de l'ordre, qu'on nomme lettre de diaco. Dist. de Trèv. & Chambers (G).

DIADUMÉNIEN (Hist. rom.) fils de l'empereur Macrin, nommé Cesar à 10 ans, tué un an après avec son père, l'an 218 de l'ère chretienne.

On le nomma Diadumenianus, parce qu'il étoit né se qu'on appelle coeffe.

DIAGO (FRANCISCO) (Hist. liet. mod.) dominicain, historiographe d'Arragon, sous Philippe III, auteur d'une Histoire des comtes de Barcelone, faite sur les titres originaux & d'une Histoire du royaume de Valence. Mort en 1615.

DIAGORAS (Hift, anc.), dit l'Atthee, soit qu'il le fût ou non, se jetta, dit on. dans l'athéisme pour avoir été le témoin du succès d'un parjure qui l'intéressoit. Il étoit poëte, on lui avoit vole un poëme; il attagua en justice le voleur, qui jura que le poëme étoit à lui, & qui en eut la gloire & le profit, tandis que Diagoras passa pour avoir voulu s'attribuer le bien & l'esprit d'aurui; il ne voulut plus croîre à des dieux qui laifsoient triompher l'injustice. On dit que se trouvant dans un lieu où le bois manquoit, il jetta dans le feu une statue d'Horcule, en disant : un feras aujourd'hui bouillir notre marmite, ce sera le dernier & le plus utile de tes travaux. Son impiété fit du bruit, Diagoras se trouvant embarqué dans un vaisseau qui essuya une rude tempète, sut en danger d'être jetté dans la mer, les passagers se croyant poursuivis par la vengeance divine à cause de lui; il leur montra d'autres vaisseaux pareillement battus de la tempète. Et ceux-ci, leur dit-il, est-ce encore à cause de moi? Il se tira de ce danger, mais l'aréopage prit connoissance de ses discours & de ses écrits & mit sa tête à prix, on ne sait ce qui en arriva; des écrivains zélés le traitent de monstre; on n'est pas un monstre pour ce qu'on croit & ce qu'on dit, mais pour ce qu'on fait. Diagoras vivoit plus de quatre siècles avant J. C.

DIAGORAS, athlète de l'ifle de Rhodes, en l'honneur duquel il y a une ode célèbre de Pindare, étoit antérieur d'environ un demi siècle à Diagoras, dit l'Athée.

DIAH ou DIAT, f. m. (Hift. mod.), nom que les Arabes donnent à la peine du talion. Dans la loi mahométane, le frère ou le plus proche héritier d'un homme tué par un autre, doit se porter partie contre le meurtrier, & demander son sang en réparation de celui qu'il a versé. Cette loi est conforme à celle de Moyse, selon laquelle le parent du mort, qui se déclare partie contre le meurtrier, s'appelle en hébreu gobhel-dam, mot que la Vulgate a rendu par celui de redemptor sanguinis, c'est-à-dire celui qui demande le prix du fang. Avant Mahomet, dans les guerres que les tribus des Arabes se faisoient entre elles, la coutume étoit que les vainqueurs, pour un esclave qu'ils avoient perdu dans le combat, missent à mort un homme libre du nombre des prisonniers; pour une femme tuée, ils égorgeoient pareillement un homme : mais leur légissateur réduisit ces représailles à la loi du talion ou diah, comme il est porté par ces paroles de l'alcoran: on vous a donné le diat en ce qui regarde le meurtre, un homme libre pour un homme libre, un efclave pour un efclave. Autrefois les Turcs avoient la barbarie de massacrer presque tous les prisonniers de guerre, apparemment en conséquence de cette loi; aujourd'hui ils se contentent de les rédaire en servitude & de les vendre. (G).

DIANA (Hift. mod.), casuiste, dont les lettres provinciales de Pascal ne laisseront jamais oublier le nom.

DIANE (DE FRANCE) (Hift. de Fr.), fille naturelle de Henri II, & d'une demoiselle piémontoise, nommée Philippe Duc, épousa en premières noces Horace Farnèse, duc de Castro, & en secondes noces François de Montmorenci, maréchal de France, fils du connétable Anne. La nuit de ces secondes noces, le tonnerre tomba dans sa chambre, entre elle & son mari, brûla tout leur linge, sans leur saire d'ailleurs aucun mal. Ce sut elle qui réconcilia Henri IV avec Henri III; elle obtint aussi la vie & la liberté du comre d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, & de Marie Touchet, arrêté pour avoir eu part à la conspiration du maréchal de Biron. Souvenez - vous, dit - elle à Henri IV, que vous avez aussi des fils naturels. Ce mot toucha Henri, comme le mot de Priam. Achille, souvenez-vous de votre père! touche Achille dans l'Iliade. On peut croire d'ailleurs que Henri IV étoit disposé à faire grace au frère de la marquise de Verneuil. Diane mournt le 3 janvier 1617, à plus de 80 ans.

DIANE (de Poitiers.) Voyer POITIERS.

DIAZ (MICHEL) (Hist. mod.), arragonnois, compagnon de Christophe Colomb, découvrit, en 1495, les mines d'or de Saint-Christophe dans le nouveau monde. Il éprouva quelques disgraces comme tous ces navigateurs, dont les succès & les richesses excitoient l'envie. Mort vers l'an 1512.

Un jeune espagnol du seizième siècle, nommé Jean Diaz, entraine par les nouveaures du temps, s'étoit attaché à Luther, puis à Calvin, enfin à Bucer, dont la douceur insinuante sut mieux l'attirer & le fixer. Bucer le mena en 1546 à la diète de Ratisbonne. Alphonse Diaz, son frère, zelé catholique, jugeant le nom de Diaz flétri par l'héresie, & voulant effacer cette tache, prend la poste à Rome où il étoit alors, court à Ratisbonne, puis à Neubourg où son trère étoit allé ensuite, & l'y fait assassiner par un homme travesti en courier, qui lui présenta une lettre d'Alphonse, & lui sendit la tête d'un coup de hache, pendant qu'il la lisoit. Alphonse attendoit l'assassin à la porte avec deux chevaux, ils suient ensemble, ils sont pris. les protestans demandent justice de ce fratricide, il ne paroît pas qu'ils l'aient obtenue.

Diaz est encore le nom de divers savans espegnols & portugais, dont aucun n'est célèbre.

DICÉARQUE (de Messine) (Hist. list. anc.), disciple d'Aristote, dont on n'a que des stragmens. Sa République de Sparte étoit si estimée, que les magistrats de Sparte la faisoient lire publiquement tous les ans pour l'instruction des jeunes spartiates. On trouve sa description du Mont-Pelion dans le recueil intitulé: Geographia veteris scriptores Graciminores.

DICENÉE (Hist. anc.), philosophe égyptien, qui poliça, dit on, les Scythes & leur roi, & par le conseil duquel ils arrachèrent leurs vignes pour éviter les désordres que le vin entraîne.

DICTATURE, s. s. (Droit public & Hist. mod.). On donne ce nom en Allemagne, dans la ville ou se tient la diéte de l'empire, à une assemblée des secrétaires de légation, ou cancellisses des différens princes & états, qui se tient dans une chambre au milieu de laquelle est élevé un siège destiné pour le secrétaire de légation de l'électeur de Mayence. Ce secrétaire dicte de-là aux secrétaires de légations des princes à qui il appartient, les mémoires, actes, protestations & autres écrits qui ont été portés au directoire de l'empire, & ils les écrivent sous sa dischée.

La distature est ou publique ou particulière. La distature publique est celle dans laquelle on diste aux secrétaires de légation de tous les princes & états de l'empire, qui sont assis & écrivent sur des tables particulières. La distature particulière est celle dans laquelle la distée ne se fait qu'aux secrétaires des états d'un certain collège de l'empire, c'est-à-dire, à ceux des électeurs, ou à ceux des villes libres.

On nomme encore distature particulière, celle dans laquelle ou les états catholiques ou les états protestans ont quelque chose à se communiquer entreux en particulier. (——)

DICTYS (de Crète) (Hist. anc.) avoit suivi, dit on, Idomenée au siège de Troye, & avoit écrit, ainsi que Darès le Phrygien, l'histoire de ce siège; mais cette histoire qu'on a, tant sous le nom de Dictys que sous celui de Darès (worz DARÈS), sont des ouvrages supposés, & qui n'ont paru qu'au quinzième siècle. Madame Decier en a donné anne édition en 1680, à l'usage du dauphin.

DIDIER est d'abord le nom de deux saints, l'un évêque de Langres, honoré comme martyr, ayant péri dans l'incursion que les Alains, les Sueves & les Vandales firent dans les Gaules au commencement du cinquième siècle; l'autre archevêque de Vienne, que Brunehaut sit assassiner l'an 607, parce qu'il lui reprochoit les désordres de sa vie.

Histoire. Tome 11. Seconde Partie.

DIDIER est encore le nom du dernier roi des Lombards, beau-père de Charlemagne, & détrôné par lui l'an 774.

DIDIUS JULIANUS (Hist. rom.), senateur; petit-fils du jurisconsulte Salvius Julianus, acheta l'empire mis à l'encan après la mort de Pertinax, le posseda soixante-six jours, au bout desquels il sue tue dans son palais par ordre du senat, auffi - tôt qu'on eut recu la nouvelle de l'élection de Sevère. Pour méprifer un homme qui achete l'empire mis à l'enchère par des soldats séditieux, on n'a pas besoin de croire sur le témoignage de Dion & contre celui de Spartien, que Didius Julianus insulta au malheur du vertueux Pertinax, en donnant un sestin splendide. & en se donnant le divertissement de la comédie dans le palais où le corps de Pertinax affassiné étoit encore étendu par terre. Ces deux empires d'un moment finissent l'un & l'autre l'an 193 de J. C.

DIDYME est un des noms de l'apôtre saint Thomas.

DIDYME l'aveugle, ainsi nommé, parce qu'il perdit la vue dès l'âge de cinq ans, est connu dans l'histoire, parce que, malgré sa cécité il acquit beaucoup de connoissances dans plus d'un genre. Il étoit à la tête de l'école d'Alexandrie, il eut pour disciples saint Jérôme, Rusin & plusieurs autres personnages illustres. Il ne reste de ses ouvrages que son Traité du Saint-Esprit, traduit en latin parssaint Jérôme. Il sur condamné, après sa mort, par le cinquième concile général comme ayant partagé les erreurs d'Origène, dont il avoit commenté le livre des principes. Mort en 395, à 85 ans.

DIÉ (SAINT) (Hist. mod.), évêque de Nevers en 655. Mort vers l'an 684 dans les Vosges où il s'étoit retiré, a donné son nom à la ville de Saint-Dié en Lorraine.

DIÈTE DE L'EMPIRE (Droit public & Hist. mod.), comitia imperii: on nomme ainsi l'assemblée générale des états de l'empire, convoquée par l'empereur pour traiter des affaires qui regardent tout l'empire, ou quelques uns des membres qui le composent.

Autresois l'empereur seul avoit droit de convoquer la diète; mais aujourd'hui il saut qu'il s'assure du consentement des électeurs, & qu'il convienne avec eux du lieu où elle doit s'assembler; & même, dans de certains cas, les électeurs ont le droit de convoquer la diète sans le consentement de l'empereur. La raison de cette différence, comme l'a fort bien remarqué un auteur moderne, « c'est que » l'intérêt général des principaux membres doit » être le même que celui de tout le corps, en mantière de politique; au lieu que l'intérêt du ches

» n'a souvent rien de commun avec celui des mem-» bres. & lui est même quelquesois fort opposé ». Voyez le droit public germanique, tome I, page 231. Dans quelques occasions, les électeurs ont invité l'empereur à convoquer une diète. Dans l'absence de l'empereur, le droit de convocation appartient au roi des Romains, s'il y en a un d'élu; & en cas d'interregne, il ne paroît point décide si ce droit appartient aux électeurs ou aux vicaires de l'em-

Quand l'empereur s'est assuré du consentement des électeurs. & est convenu avec eux du lieu où la diète doit se tenir, il doit inviter tous les états à comparoître six mois avant que l'assemblée se tienne. Autresois cette convocation se faisoit par un édit général, mais depuis Frédéric III, les empereurs sont dans l'usage d'adresser les lettres d'invitation à chaque état qui a droit de suffrage & de séance à la diète de l'empire. On voit par-là que les électeurs, les princes ecclésiastiques & séculiers, les comtes & prélats immédiats du second ordre, & enfin les villes impériales doivent être invités.

Les princes eccléfiastiques doivent être appellés à la diète, même avant que d'avoir été confirmés par le pape; pendant la vacance des sièges épiscopaux, on invite le chapitre qui a droit de s'élire un évêque. Quant aux princes séculiers, ils peuvent être invités, même avant d'avoir pris l'investiture de l'empereur. Si un prince état est mineur, la lettre d'invitation s'adresse à son tuteur, ou à l'administrateur de ses états. Les villes impériales doivent pareillement être invitées par des lettres particulières.

Voici donc l'ordre que tiennent les états de l'empire dans leur affemblée générale.

10. Les électeurs, qui sont au nombre de neuf, dont trois sont eccléfiastiques, & les six autres séculiers. Ils forment le collège électoral, dont l'élecseur de Mayence est le directeur particulier, comme il est le directeur général de toute la diète.

II°. Les princes forment le second collège. On en compte trois espèces. 1º. Les princes évêques ou abbes, qui ne sont princes qu'en vertu de l'élection capitulaire. 20. Les princes de naissance, c'est-à dire, issus de maisons qui sont en possession de cette dignité, qu'on appelle les maisons anciennes de l'empire. 30. Les princes de la création de l'empereur : ces derniers n'ont pas toujours séance à la diète. C'est l'archiduc d'Autriche & l'archevê. que de Saltzbourg qui ont alternativement le directoire du collège des princes. Dans ce collège se trouvent aussi les prélats immédiats du second ordre, qui sont divisés en deux bancs : celui de Souabe, & celui du Rhin; & les comtes immédiats de l'empire, qui sont divisés en quatre classes ou bancs: Lavoir ceux de Wétéravie, de Souabe, de Franco. nie & de Vestphalie. Chaque banc n'a qu'un suf-

III°. Enfin le troisième collège est celui des villes

impériales, qui sont aussi partagées en deux bancs, savoir du Rhin & de Souabe.

Pour mettre le lesteur au fait de cette importante partie du droit public germanique, voici les noms de tous les princes & états qui ont droit de suffrage & de séance à la diète de l'empire.

10. Les neuf élect urs.

20. Les princes qui prennent séance dans l'ordre qui suit, & se distinguent en deux bancs, dont le premier est pour les princes ecclésiastiques, & le second pour les princes séculiers.

Banc des Princes ecclésiastiques.

Princes seculiers.

L'archeveque de Besançon (1). Le grand-maître de l'or- Le comte palatin de Laudre Teutonique. Les évêques de Bamberg. de Wurtzbourg. de Worms. d'Eichstatt. de Spire. de Strasbourg. de Constance. d'Augsbourg. de Hildesheim. de Paderborn. de Freyfingen. de Ratisbonne. de Passaw. de Trente. de Brixen. de Bâle. de Liege. d'Ofnabruck. de Munster. de Coire. de Lubeck.

Le grand prieur de l'Ordre de S. Jean ou de Malte, pour l'Allema-Le prévôt de Bertholfgaden. Le prévôt de Weissem-L'administrateur de l'abbaye de Prum.

L'abbé de Fuide.

L'abbé de Kempten.

Le prévôt d'Elwangen.

L'archevêque de Saltz- L'archiduc d'Autriche. Le duc de Bourgogne. Le duc de Bavière. Le duc de Magdebourg;

Le comte de Simmern. Les ducs de Neubourg. de Brême.

de Deux-Ponts. Le comte de Veldentz & Lauterek.

Les ducs de Saxe - Wei-

de Saxe-Eisenach. de Saxe Cobourg. de Saxe-Gotha. d'Altembourg.

Le margrave de Brandebourg Culmbach.

Le margrave de Biande bourg Anspach.

Les ducs de Zell.

de Grubenhagen. de Calemberg. de Brunswick. Wolfenbuttel.

Le prince de Halberstadt. Le duc de Verden. Le duc de Wirtemberg. Le landgrave de Hesse.

Caffel. Le landgrave de Heste-Dai mftas.

Le margrave de Bade-Bade.

Le margrave de Bade-Durlach.

Le comte de Hochberg.

(1) L'archevêque de Besançon & l'archevêque de Cambrai, quoique qualifiés teujours princes dell'Empire, n'one ni voit ni féance aux états,



L'abbé de Stablo. L'abbé de Corwey.

Le duc de Mecklenbourg- 1 Schwerin. Les ducs de Gustraw. de la Poméranie antérieure. de la Poméranie ultérieure Les ducs de Saxe-Lawenbourg. de Holstein-Gluckfladt. de Holstein-Gottorp. Le prince de Minden. Le duc de Savoie. Le landgrave de Leuchtemberg. Les princes d'Anhalt. Les princes de Henneberg. de Schwerin. de Camin. de Ratzebourg. de Hirschseldt. Le marquis de Nomény. Le prince de Montbéliard Le duc d'Aremberg. Les princes de Hohenzol Le prince de Lobkowitz. Le prince de Dietrichstein. Les princes de Nassau-Hadamar. de Nassau-Siegen. de Naffau-Dillenbourg. d'Aversperg. d'Ostfrise. de Furstemberg. de Schwartzenberg. de Lichtenstein. de Schwartzbourg. de la Tour-Tassis.

Ces deux derniers ont été agrègés au collège des princes pendant le cours de l'année 1754: ce qui a donné lieu à des protestations de la part de quelques princes, qui ne veulent point consentir à l'admission de ces deux nouveaux états. Voilà actuellement l'état des choses. Il y a encore d'autres princes qui prétendent avoir droit de séance & de suffrage à la diète; mais ils n'ont point encore pu y être admis jusqu'à présent. On pourra trouver leurs noms dans l'ouvrage intitulé: Droit public germanique, tome I, page 256 & suiv.

Les prélats immédiats du second ordre sone, comme nous ayons die, divisés en deux bancs;

celui de Souabe, qui comprend dix neuf abbés, abbesses, ou prélats; & celui du Rhin, qui en comprend vingt.

Les comtes immédiats sont divisés en quatre bancs.

Le banc de Wétéravie en comprend onze.

Le banc de Souabe en comprend vingt-trois.

Le banc de Franconie en comprend quinze.

Le banc de Westphalie en comprend trente-

Ceux qui voudront en savoir les noms, n'auront qu'à consulter l'ouvrage que nous venons de citer.

Le collège des villes impériales, qui ont droit de suffrage à la diète, est composé de deux bancs; celui du Rhin, & celui de Souabe.

Banc du Rhin.

Banc de Sonabel

Cologne.
Aix - la - Chapelle.
Lubeck.
Worms.
Spire.
Franciert-fur - le - Mein.
Gofflar.
Brème.
Mulhausen.
Nordhausen.
Dortmund.
Friedberg.
Wetzlar.
Gelnhausen
Hambourg.

Ratisbonne. Augsbourg. Nuremberg. Ulm. Efflingen. Reutlingen. Nortlingen. Rothenbourg, fur Toul Hall en Souabe. Rothweil. Uberlingen. Heilbrunn. Gemund, en Souabel Memmingen. Linday. Biberach. Ravensbourg. Schweinfurth. Kempten. Windsheim. Kauffebeuren. Weil. Wangen. Iffuy. Pfullendorf. Offenbourg. Leutkirchen. Wimpfen. Weissenbourg en Nortgaw. Giengen. Gegenbach. Zell. Buchhorn. Aalen. Buchaw. Bopfingen.

Voilà l'énumeration exacte des états, qui composent les trois collèges de l'empire, & l'ordre suivant lequel ils prennent séance à la diète.

Autresois l'empereur & les princes d'Allemagne assistant en personne aux diètes; mais les dépenses onéreuses qu'entrainoient ces sortes d'assemblées, où chacun se piquoit de paroître avec éclat, firent prendre le parti de n'y comparoître que par députation ou représentans; & l'empereur sit exercer ses sonctions par un commissaire principal, qui est ordinairement un prince. On adjoint au principal commissaire, un autre commissaire, qu'on appelle con commissaire. L'empereur a soin de nommer à ce poste une personne versée dans l'étude du droit public.

Il est libre à un état de l'empire de ne pas comparoître à la diète; mais pour lors il est censé être de l'avis des présens. Il dépend aussi de lui de comparoître en personne, ou par députés: ces derniers doivent remettre seurs lettres de créance & leurs pleins pouvoirs à la chancellerie de l'électeur de Mayence: c'est ce qu'on appelle se légiumer.

Il y a doux sortes de suffrages à la diéte de l'empire; l'un est personnel, votum virile; l'autre est collégial, votum curiatum. Les électeurs & princes jouissent du droit du premier suffrage, & ont chacun leur voix; au lieu que les prélats du second evdre & les comtes immédiats n'ont qu'une voix par classe ou par banc.

Un membre des états peut avoir plusieurs suffrages, & cela dans des collèges diffèrens. Par exemple, le roi de Prusse a un suffrage dans le collège-éle@coral, comme électeur de Brandebourg, & il en a plusieurs dans le collège des princes, comme duc de Magdebourg, prince de Halberstadt, duc de la Poméranie ultérieure, &c.

Il y a des jurisconsultes qui divisent encore les suffrages en décissis & en délibératifs. C'est ainsi que les électeurs prétendent que les villes impériales n'ont point le droit de décider comme eux. Cependant le traité de Westphalie a décidé la question en saveur des villes. D'ailleurs il paroît que leur suffrage doit être de même nature que celui des électeurs & des princes; puisque sans leur concours, il n'y a rien de conclu, comme nous le verrons dans la suite de cet article.

Quelques empereurs, pour se rendre plus despotiques, & pour avoir un plus grand nombre de suffrages, ont introduit dans la diète plusieurs de leurs vassaux, & créatures qui leur étoient dévouées: mais les électeurs & princes, pour remédier à cet abus, ont jugé à propos de leur lier les mains à cet égard; & actuellement l'empereur ne peut donner à personne le droit de séance & de suffrage à la diète, sans le consentement de tous les états de l'empire. Par la même raison, il ne peut priver personne de son droit, qui est indélébile, & qui ne peut se perdre que lorsqu'on a été mis au ban de l'empire: ce qui ne peut se faire que du consentement de la diète. L'empereur ne peut point non plus empêcher les états d'exposer leurs griess & leurs demandes à la diète. Les mémoires qui les contiennent, doivent être portés à la distature. Voyez l'article DICTATURE.

C'est l'électeur de Mayence, en qualité de directeur de la diète, ou son ministre, en son nom, qui propose les matières qu'on doir y traiter, sur les propositions qui lui ont été saites par le principal commissaire de l'empereur. Chaque collège délibère à part sur la proposition qui a été saite; l'électeur de Mayence ou son ministre recueille les voix dans le collège électoral; le comte de Pappenheim, en qualité de maréchal héréditaire de l'empire, recueille les suffrages du collège des princes: dans le collège des villes, c'est le député de la ville où se tient la diète, parce que c'est elle qui a le directoire de ce collège.

Après que les suffrages du collège électoral ont èté rédigés & mis par écrit, on en communique le résultat au collège des princes, qui communique aussi réciproquement le sien au collège électoral: cette communication s'appelle corrélation. Si lessuffrages des deux collèges ne s'accordent point, ils délibérent entr'eux, & prennent une résolution à la pluralité des voix, si l'unanimité est impossible. Quand les suffrages du collège électoral & de celui des princes sont conformes, on en fait infinuer le résultat au collège des villes impériales: si elles refusent d'accèder à la résolution, il n'y a rien de fait; mais si elles y confentent, la résolution qui a été prise devient ce qu'on appelle un placitum impeiii, que l'on remet au principal commissaire de l'empereur. Si au consentement des villes se joint encore l'approbation de l'empereur, le placitum devient conclusum imperii universale. Quand la diète doit se séparer, on recueille tous les conclusa qui ont été faits pendant sa tenue, & on leur donne la forme de loi, c'est ce qui se nomme recès de l'empire, recessus imperii.

La diète de l'empire se tient aujourd'hui à Ratisbonne, où elle subsiste sans interruption depuis-1663; en cas qu'elle vint à se terminer, l'empereur, en vertu de sa capitulation, seroit obligé d'en convoquer une au moins de dix en dix ans. Anciennement les diètes étoient beaucoup plus courtes; leur durée n'étoit guère que d'un mois ou six semaines, &t elles s'assembloient tous les ans.

Outre l'assemblée générale des états de l'empire, on donne encore le nom de diète aux assemblées des électeurs pour l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains (ces diètes doivent se tenir à Francfort-sur-le-Mein;) aux assemblées particulières des cercles, des princes, des villes, &c. qui ont le droit de s'assembler pour traiter de leurs intérêts particulières.

Le corps des protestans, qu'en appe le corps éven-

gétique, à le droit de tenir des affemblées particuhières & séparées à la diète, pour délibérer sur les affaires de leur communion: l'électeur de Saxe y préside, & jouit dans ces diètes du corps évangélique, des mêmes prérogatives, que l'électeur de Mayence dans le collège électoral & dans la diète générale.

Dans de certains cas, ceux qui se croient lésés par les jugemens du conseil aulique ou de la chambre impériale, peuvent prendre leur recours à la diète; ce qu'on appelle recursus ad imperium.

Les diètes générales de l'empire ont été regardées comme le sondement & le rempart de la liberté du corps germanique; mais cela n'empèche point qu'elles ne soient sujettes à beaucoup d'inconvéniens, en ce que souvent l'accessoire est préséré au principal: les résolutions qui se prennent ne peuvent être que très-lentes, à cause des sormalités éternelles qu'il faut essuyer: elles ne peuvent point être secrettes: il se perd beaucoup de temps en disputes de préséance, d'étiquette, & autres frivolités, que l'on poursuit avec tant de vivacité, qu'on perd presque toujours de vue des objets beaucoup plus importans (—).

Diète de Pologne. On distingue en Pologne trois sortes de diètes; les diétines ou diètes particulières de chaque palatinat, les diètes générales, & les diètes d'élection. Les petites diètes ou diétines sont comme préliminaires & préparatoires à la diète générale, dont elles doivent précèder de six semaines la tenue. La noblesse des palatinats y élit ses députés, & convient des instructions qu'elle doit leur donner, soit pour la diète générale, soit pour la diète d'élection.

Selon les loix du royaume, la diète générale ne devroit se tenir que tous les deux ans, les circonstances la font quelquesois assembler tous les ans. Le temps de sa durée, qui est fixé par les mêmes loix à quinze jours, se prolonge quelquesois jusqu'à six semaines. Quant au lieu, Varsovie a toujours eté le plus commode, étant au centre du royaume: mais on n'a pas laissé que d'en tenir à Sendomir & en d'autres villes, sur-tout à Grodno, parce que le grandduché de Lithuanie prétend avoir droit sur trois diètes, d'en voir assembler une dans le grand duché. Le roi seul a droit de la convoquer par ses universaux ou lettres - patentes qu'il adresse aux palatinats, qui choisissent des députés qu'on appelle nonces, & qui sont tous tirés du corps de la noblesse. Lorsque ceux - ci sont assembles dans le lieu marque pour la diète, ils élisent un maréchal on orateur, qui porte la parole, fait les propositions, recueille les voix, & résume les décisions. Le roi y préside; mais souvent sa présence n'empêche pas que ces affemblées ne soient fort tumultueuses, & ne se separent sans rien conchire. Un nonce seul, par une protestation, peut suspendre & arrêter l'activité de toute la diète, c'est-à-dire, l'empècher de rien conclure; ce qui, bien considéré, est moins un avantage qu'un abus de la liberté.

Comme la couronne est élestive, quand le trône est vacant, c'est à l'archeveque de Gnesne. primat & régent du royaume, qu'il appartient de convoquer la diète d'élection & d'y présider. On l'assemble ordinairement en pleine campagne, à une demi-lieue de Var sovie, dans une grande salle construite de bois: la noblesse, qui représente la république, y reçoit les ambassadeurs des princes étrangers, & élir, à la pluralité des voix, un des candidats proposés pour remplir le trône. Rarement ces dietes se passent-elles sans trouble, sans effufion de sang. & sans scission ou partage entre divers concurrens. Après l'élection, la diete fait jurer au nouveau roi ou à ses ambassadeurs une espèce de capitulation qu'on nomme patla conventa, Mais le couronnement du roi élu se doit saire, &c la première diète, après le couronnement, se dois tenir à Cracovie, selon les pasta conventa (G.)

Diéte de Suisse. En Suisse la diète générale fe tient chaque année à la fin de juin, c'est-à dire, à la S. Jean, & dure environ un mois, à moins qu'il ne survienne des affaires extraordinaires. Elle s'assemble principalement pour examiner les competes des bailliages communs , pour entendre & juger des appels qui se sont des sentences de ces gouverneurs dans le civil & dans le criminel; pour s'informer de leur conduite & punir leurs fautes ; pour accommoder les différens qui peuvent survenir entre les cantons ou leurs alliés; enfin pour délibérer sur ce qui intéresse le bien commun. Outre ces motifs, qui sont ordinaires, il s'en présente presque toujours plusieurs qui sont extraordinaires, sur-tout de la part des ministres des princes etrangers. L'ambassadeur de France ne manque pas d'aller à ces dièles pour y faire ses complimens. quoiqu'il n'ait souvent rien à négocier. Outre cette diète annuelle qui se tient toujours au temps marque, chaque canton a le droit d'en demander une extraordinaire toutes les fois qu'il en a sujet. Un ministre étranger peut demander de même une diète, aussi souvent qu'il le juge nécessaire pour l'intérêt de son maître, pourvu néanmoins qu'il en fasse la dépense : c'est ce qui occasionne quelques-unes de ces diètes extraordinaires. Zurich, comme premier canton, a droit de la convoquer & d'y présider. Les cantons catholiques & les protestans ont aussi leurs diètes particulières: les premiers s'assemblent à Lucerne, & la convocation appartient au canton de ce nom ; les autres à Arbace, & c'est au canton de Zurich à convoquer l'assemblée. Mais ces diètes particulières n'ont point de temps prefix, & l'on ne les tient que selons Poccurrence & la nécessité des affaires. (G) (a)

DIFU EST MON DROIT, ou DIEU ET MON DROIT (Hift. mod.); cest le mot ou la devise des

armes d'Angloterre, que prit d'abord Richard premiet, ou Cœur-de-lion, qui vivoit à la fin du douzième siècle, ce qu'il sit pour marquer qu'il ne tenoit son royaume d'aucun mortel, à titre de vassal.

Edouard III, au quatorzième siècle, le prit ensuite quand il commença à saire valoir ses prétentions sur la couronne de France; & les rois ses successeurs l'ont continué sans interruption jusqu'au temps du roi Guillaume III, prince d'Orange, qui sit usage de ce mot, je maintiendrai, quoiqu'il ordonnat qu'on se servit toujours du premier sur le grand sceau. La reine Anne en usa de même, quoiqu'elle eût pris pour sa devise particulière ces deux mots latins, semper eadem, toujours la même, à l'exemple de la reine Elizabeth (G).

DIEU-DONNÉ (Hist. ecclés.), est le nom de deux papes, l'un désigné en latin par Deus Dedit, l'autre par à Deo datus, le premier élu le 13 novembre 614, après Boniface IV, mourut en 617. C'est le premier pape dont on ait des builes scellées en plomb.

Le second succèda au pape Vitalien en 672, & mourut en 676. Il est le premier pape qui ait employé dans ses lettres la formule : salutem & apostoticam benedictionem.

DIFFIDATION, f. f. (Hift d'All.) En Allemagne, dans des temps de barbarie & d'anarchie, chaque prince ou seigneur se faisoit justice à lui - même. & croyoit pouvoir, en sûreté de conscience, aller piller, brûler & porter la desolation chez son voisin, pourvu qu'il lui eût fait signisser trois jours avant que d'en venir aux voies de fait, qu'il étoit dans le dessein de rompre avec lui, de sui courir sus, & de se dégager des liens mutuels qui les unissoient: cette espèce de guerre ou de brigandage se nommoit diffidation. Cet abus sut longtemps tolere par la foiblesse des empereurs; & au désaut de tribunaux autorisés pour rendre la justice, on exigeoit seulement que certaines formalités fussent remplies dans ces sortes de guerres particulières, comme de les déclarer trois jours avant que d'en venir aux voies de fait; on exigeoit que la déclaration fût faite aux personnes mêmes à qui on en vouloit, & en présence de témoins, & qu'en eût de bonnes raisons à alléguer : on ne désendoit alors que les diffidations ou guerres clandestines: mais Frédéric III vint à bout de suspendre ces abus pour dix ans. & fon fils Maximilien I les fit enfin abolie entièrement dans la diète de Worms, en 1495. (-)

DIGBY (KENELME) (Hist. d'Anglet.), connu sous le nom du chevalier Digby. Son père avoit eu la tête tranchée pour être entré dans la conspiration des poudres, le fils eut ses biens confiqués & sur proserie pour son attachement sidèle

à Charles I & à sa mémoire; il vécut en France & ne retourna en Angleterre qu'après le rétablissement de Charles II. Il avoit été intendant général des armées navales d'Angleterre, & avoit trèsbien servi sur mer. Il cultivoit aussi les lettres; on a de lui plusieurs ouvrages; un Traité de l'immortalité de l'ame; une Dissertation sur la végétation des plantes, qui a été traduite en françois; un Discours sur la poudre de sympathie pour la guérison des plaies. Mort en 1665, à 60 ans.

DIGNA ou DUGNA (Hist. d'Ital.). Attila, roi des Huns, ayant pris Aquilée en 452, y trouva cette semme qui lui parut belle; il lui parla d'amour du ton d'un vainqueur; elle le pria seulement de monter avec elle dans une galerie qui donnoît sur la rivière, & se jetta par la senètre, en lui disant: suis-moi si tu m'aimes. Seroit-ce là l'origine du proverbe: qui m'aime me suive, ou un proverbe si simple n'a-t-il point d'origine?

DINA (Hist. sac.), fille de Jacob & de Lia; outragée par Sichem, fils d'Hémor, roi de Salem. On sait quelle vengeance terrible Siméon & Levi, frère de Dina, exercèrent sur les Sichimites. (Genèse, chap. 34.)

DINARQUE (Hist. list. anc.), orateur grec; disciple de Théophrasse, vivoit vers l'an 340 avant J. C. De soixante - quatre harangues qu'il avoit composées, il n'en reste que trois. On les trouve dans la collection des orateurs anciens d'Esienne.

DINGGRAVE, s. m. (Hist. d'Allemagne), mot composé de ding, jugement, & de grave, comte. On donnoit ce nom anciennement en Allemagne à un magistrat préposé pour rendre la justice. Auj jourd'hui cette dignité ne subliste plus. (—)

DINOCRATE ou DIOCLÈS (Hift. anc.); architecte, proposa, dit-on, à Alexandre le Grand, de tailler le mont-Athos de manière à lui donner la forme d'un homme, tenant dans une de ses mains une ville, & dans l'autre une coupe pour recevoir les eaux de tous les fleuves sortans de cette montagne & les verser dans la mer; Alézandre aima mieux bâtir Alexandrie. C'est ce Dinocrate, selon Pline, qui rétablit le temple de Diane à Ephèse. Prolomée Philadelphe, ayant voulu élever un temple à la mémoire d'Arsinoë sa semme, Dinocrate, dit-on encore, se proposoit de mettre au haut de la voûte de cet édifice une pierre d'aimant, à laquelle la statue d'Arûnoë auroit été suspendue. Son objet étoit que le peuple, étonné de ce prodige & ne pouvant l'expliquer, adorat Arsinoë comme une deesse. C'est aux artistes à nous dire quel pouvoit être en architecture le mérite de ces idées merveilleuses & gigantesques.

DINOSTRATE (Hist. anc.), ancien géomètre;

contemporain de Platon, contribus aux progrés de la géomètrie ancienne; on le croit inventeur de la guadratrice.

DINUS (Hist. litt. mod.), savant jurisconsulte italien du treizième siècle, sut employé par le pape Bonisace VIII à la compilation du sexte; il attendoit, pour récompense, le cardinalat, & mourut en 1303 de douleur de n'avoir pas pu l'obtenir. On a de lui d'autres ouvrages, sur le droit tant civil que canonique.

DIOCLES (Hist. anc.), géomètre, inventeur de la cisseide, il vivoit du temps d'Epicure, & ce sut lui qui, voyant ce philosophe à genoux dans les temples, dit: jamais Jupiter ne m'a paru plus grand que depuis que j'ai vu Epicure à ses genoux. Il vivoit environ trois siècles avant J. C.

DIOCLÉTIEN (CAIUS VALÉRIUS) (Hift. de l'Emp. rom. \Diocléilen, ne de parens obscurs dans la Dalmatie, se fiaya, par son mérite, un chemin au premier trône du monde. Il prit le nom de Dioclétien, de la ville de Diocle où il étoit né; après s'être distingué dans les emplois subalternes de la milice romaine, il commanda avec gleire les armées de l'empire, où il fut élevé en 284, après la mort de Numérien, affassiné par Aper son beau-père qu'il avoit fait préfet du prétoire. Cet attentat impie souleva toute l'armée contre le meurtrier. On avoit, dit on , prédit à Dioclétien qu'il seroit empereur, lorsqu'il auroit tué un sanglier, & l'astrologie avoit alors un grand ascendant sur tous les esprits : ce sut pour accomplir cette prédiction qu'il se livra au plaisir de la chasse du sanglier. Il en tua une quantité sans que la fortune l'élevat à l'empire; mais lorsqu'il eut tue Aper, l'armée le proclama empereur. Quoiqu'il fût le plus grand capitaine de ce siècle de guerre, & qu'il eût tous les talens pour bien gouverner, il se désia de ses forces pour soutenir le poids de la couronne : il affocia à l'empire Maximien, comme lui soldat de fortune, & son compagnon de guerre. La rivalité du commandement qui a coutume d'enfanter des jalousies & des haines, ne sit que resserrer les nœuds de leur amirié. Toutes les frontières étoient exposées aux inondations des barbares qui, souvent exterminés, sembloient renaître de leurs cendres. Ce fut pour leur opposer des chess intéresses à la désense commune, que Dioclétien créa deux césars. Chlorus, à qui il donna sa fille en mariage, & Galérius qui épousa la fille de Maximien. L'empire gouverné par quatre chefs, qui avoient chacun une armée sous leurs ordres, jouit d'une constante prospérité. Les barbares, vaincus soutes les fois qu'ils oférent se montrer, se rinrent cachés dans leurs forêts & leurs déferts. L'ordre fut rétabli dans les finances, les loix reprirent leur vigueur, & la licence de la soldatesque sut réprimée. Dioclétien, vainqueur des Perses,

en triompha sous le nom de Jovius. Maximient reçut les mêmes honneurs, & prit le surnom d'Herculien, pour avoir sait rentrer dans l'obéss-sance l'île de Bretagne, où Carausius, Gaulois redoutable dans la guerre, avoit été reconnu empereur. Les armes romaines avoient également réussi contre les Scythes & contre les Gaulois.

Dioclétien & Maximien après avoir rétabli l'empire dans son antique splendeur, soupirèrent après le calme de la vie privée, ils se dépouillèrent le même jour de la pourpre impériale, l'un à Nicomédie & l'autre à Milan. Ce mépris des grandeurs suprêmes, dont on n'avoit point encore eu d'exemple, mit le comble à leur gloire. On en voulut en vain dévoiler le motif, qui n'étoit que dans leur modération; on supposa qu'après une continuité de succès, ils craignoient que quelque revers ne flétrît l'éclat de leur règne. Ils aimèrent mieux être regrettés, que réduire un jour les peuples à les plaindre. On ne peut reprocher à Dioclétien que les arrêts sanglans contre les chrétiens. Grand politique & grand guerrier, il renonça à son équité naturelle, en voulant détruire par le fer une reli-, gion qui n'opposoit à ses armes que la patience &

Dioclétien, dans sa retraite, justifioit son abdication par cette trifte vérité. Ceux qui gouvernent, disoit-il, sont obligés de voir par les yeuz d'autrui : on follicite leurs faveurs pour ceux qui ne méritent que leurs châtimens, & on les invite à punir ceux qu'ils devroient récompenser. Cette réflexion ne pouvoit partir que d'une ame equitable & sensible, on peut dire que la persecutionqu'il suscita aux chrétiens, sut plus une erreur de son esprit, qu'un vice de son cœur; il ne les punit que parce qu'on les lui peignit criminels. Maximien, moins philosophe, s'ennuya de l'uniformité de la vie privée, il sollicita son ami de reprendre la pourpre; mais Dioclétien lui répondit : n Mon n ami, venez voir les belles laitues que j'ai plantées n dans mes jardins de Salone n. Ce sut dans les plaisirs innocens de l'agriculture & du jardinage qu'il passa les dix dernières années de sa vie, espèce d'héroisme domestique, dont un homme élevé dans le tumulte du camp paroissoit incapable, surtout après avoir monté du dernier rang au pouvoir suprâme. Milan, Nicomédie, Carthage & plusieurs autres villes de l'empire surent embellies, pendant son régne & par sa magnificence, de superbes édifices. Les loix sages qu'il établit montrent qu'il favoit également combattre & gouverner; Il mourut à Salone, dans la Dalmatie, âgé de soixante - six ans, & selon d'autres, de soixantedix huit ans, l'an 313 de J. C. On foupconna qu'il avoit été empoisoné, d'autres disent qu'il mourut sou. L'ère de Dioclésien ou des Martyrs, commence le 29 août de l'an 234. Elle a été longtemps en usage dans l'église, & elle l'est encore parmi les Cophies & les Abyffins, Maximien is

retira dans la Lusanie, où son ambition réveillée lui sit tenter les moyens de remonter au rang dont il étoit descendu. Son gendre, Constantin, le sit tomber dans les embûches qui lui avoient été dressées, & l'ayant sait prisonnier, il le sit étrangler. (T—N.)

DIOCLÉTIENNE (Epoque) (Hist. mod.), cette ère qu'on appelle aussi celle des martyrs, a commence sous Diocletien; sa première année tombe au vingt-neuvième avril de l'an 5015 de la période julienne, de J. C. 302. Les Ethiopiens qui la fuivent & qui en appellent les années de grace, en ont formé un cycle de 534 ans, dont la première année a été la première des années de grace; la seconde année, la seconde des années de grace, & ainsi de suite jusqu'à 534; au bout de ce nombre, ils ont compté la première année du fecond cycle des années de grace; la seconde année du second cycle des années de grace, &c. d'où l'on voit que le nombre des cycles dioclétiens écoulés étant donné, avec le nombre des années de grace écoulées du cycle courant, on peut facilement rapporter l'année de l'époque dioclétienne à telle antre ère qu'on le jugera à propos,

DIODORE de Sicile (Hist. litt, anc.). Son fameux ouvrage divisé en 40 livres, dont il ne nous reste que quinze avec des fragmens de quelques autres, comprenoit l'histoire de presque toutes les nations célèbres. Ce qui en reste a été traduit par l'abbé Terrasson, Diodore de Sicile est du meilleur temps, il écrivoit sons Jules César & sous Auguste; il avoit sait un long séjour à Rome, & de plus, il avoit pris la peine d'aller lui-même voir les principaux pays dont il avoit à parler, & son travail sut le sruit de trente ans de recherches. Le surnom de Sicile indique son pays.

DIOGÈNE (Hist. anc.). C'est le nom de plu-sieurs philosophes anciens, dont le plus célèbre est le cynique. Nous avons déja eu occasion de citer plusieurs des traits qui le regardent ou d'y fairo Voyez les articles Antisthène & CRATES.) Nous n'exposerons point son système de philosophie; ce département n'est pas le nôtre; nous ajouterons seulement aux traits' deja cités quelques autres traits qui peignent cet homme fingulier. Son histoire, telle qu'on la raconte, offre un mêlange bizarre de bassesse & de grandeur, de crime même & de vertu. On le représente d'abord comme un faux monnoyeur, fils d'un faux monnoyeur, tous deux bannis pour ce crime, de Sinope, leur patrie. Il disoit en quittant Sinope que c'étoient ses concitoyens qui restoient relégués dans leurs maisons, tandis qu'il alloit à Athènes, la patrie de tous les honnêtes gens, On ne le voit ensuite que transporte de l'amour de la sagesse & du desir d'apprendre; il se présente pour disciple à Annishène sondateur de la secte cynique. Annisthène ne vouloit plus de disciples on ne vouloit pas un tel disciple, il le repoussa avec son bâson. Frappez, lui dit Diogène, mais n'espérez pas trouver de bâson assez quelque chose à m'apprendre. Antisthène reconnur que Diogène n'étoit pas un homme ordinaire & qu'il étoit digne d'ètre cynique. Personne en esset ne prosita mieux des leçons & des exemples d'Antishène. Il marchoit toujours nuds pieds, il se réduisit pour tous meubles à un bâton, une besace & une écuelle, encore ayant vu boire un ensant dans le creux de sa main, cassa-t-il l'écuelle, en disant : il m'apprend que je gardois encore du supersu.

Il avoit ou affectoit un souverain mépris pour le genre humain, sentiment qui n'est point étranger à la secte cynique. On connoît le conte de la Lanterne en plein midi, & le mot je cherche un homme. Le mot de Bassompière à la reine, qui lui demandoit quand il accoucheroit parce qu'il étoit devenu sort gros : quand j'aurai trouvé une sage-semme, est plus piquant, & n'étoit pas préparé.

Diogène voyant des juges mener au supplice un homme qui avoit volé une petite siole dans le trésor public, dit ce mot qui a tant été répété : voilà de grands voleurs qui en conduisent un petit. N'étoit-ce pas un souvenir de son premier métier de faux monnoyeur, qui le disposoit favorable, ment pour ceux que la justice punissoit ?

Voyant un jour un homme se faire chausser par un esclave, ne faudra-t-il pas aussi qu'il te mouche? de quoi te servent tes mains? mot vraiment cyniq que & très-raisonnable.

On lui conseilloit de faire courir après un esclave nommé Ménade, qui l'avoit quitté, quoi, dit-il, quand Ménade peut vivre sans Diogène, Diogène ne pourroit pas vivre sans Ménade?

Des parens lui présentant pour disciple un jeune homme, dont ils vantoient beaucoup la sagesse & le savoir, s'il est si parfait, dit-il, il n'a pas besoin de moi.

Il se piquoit de porter aussi loir qu'aucun cynique le mépris pour la pudeur & les bienséances, Ce qui a fait dire qu'il ne salloit pas trop regardes au sond de son tonneau.

On l'a même accusé de penser mal de la divinité, parce qu'il disoit dans son indignation que le bonheur constant d'un brigand insigne, nommé Harpalus, rendoit témoignage contre les Dieux.

Il paroît que les différentes écoles de philosophes cherchoient à se décrier les unes les autres, & que quand quelqu'une se trouvoit en faute dans ses enseignemens & dans ses définitions, c'étoit un triomphe pour sa rivaie. Platon, que Diogène se plaisoit sur-tout à combattre, & dont il souloit aux pieds le faste, par un saste plus grand) disoit

Platon), ayant défini l'homme un animal à deux pieds sans plumes, Diogène jette un chapon plume dans l'académie, en disant : voild l'homme de Platon.

On attribue à Diogène beaucoup d'éloquence, on prétend même que cette éloquence n'étoit pas sans grace & sans infinuation, & qu'elle contribua beaucoup à augmenter le nombre de ses disciples. au nombre desquels on compte Phocion, Onesicrite, historien estimé d'Alexandre, qu'il suivit dans les guerres, deux fils de cet Onesicrite, Stilpon de Megare, &c. Il reste à voir comment le plus libre des hommes se comporta dans la servitude; alors il ne se contenta plus d'être libre, il voulnt être maître. Voici par quel accident il fut cense devenir esclave. En voulant passer dans l'isle d'Egine, il fut pris par des pirates qui l'amenèrent dans l'isse de Crète, & l'exposèrent en vente. Quand le Crieur lui demanda : que savez-vous faire ? Il répondit : commander aux hommes, & voulut que le Crieur le proclamat sous cette formule: qui veut acheter un maître? Il se présenta un Corinchien nomme Keniade, qui cherchoit en effet un maître, non pas pour lui, mais pour ses ensans. Diogène en sut le précepteur, & Xéniade, charmé de l'excellente éducation qu'il donnoit à ses fils. disoit: un bon génie est entré chez moi. Diogène s'attacha aussi à cette maison, & quand ses amis & ses disciples lui proposérent de le racheter, je ne suis point esclave, leur dit-il, les lions le sont-ils de ceux qui les nourissent? Il vieillit chez Xeniade. quelques-uns même disent qu'il y mourut.

Cependant ce fut à Corinthe qu'Alexandre alla lui rendre visite dans son tonneau, ce qui suppose qu'il n'habitoit point la maison d'autrui. Alexandre, dit Sénèque, vit un homme auquel il ne pouvoit rien donner, ni rien ôter, cui nec dare quidquam posset nec eripere.

Alexandre, dit Juvenal, sentit combien c'étoit une chose plus heureuse de ne rien desirer que de desirer tout:

> Sensis Alexander, testà cum vidit in illa Magnum habitatorem, quanto selicior hic, qui Nil cuperet, quam qui totum sibi posceret orbem.

Ce magnum habitatorem est tout - 2 · la · sois un sublime éloge & une grande beauté poétique. C'est au moral ce que le regnatorem asiæn'est qu'au propre.

Mais Juvenal sait trop d'honneur à la philosophie d'Alexandre; en effet, comme on est toujours porté à mettre au premier rang l'état qu'on a embrasse. Alexandre ne plaçoit le sage qu'immédiatement après le conquérant: si je n'étois Alexandre, dit-il, je voudrois être Diogène.

On demandoit à Diogène mourant où il vouloit être enterré; je ne veux pas l'être, dit il, qu'on me jette à la voirie. — quoi! exposé aux insultes Histoire, Tome II. Seconde part, des eiseaux & des bêtes séroces? — Oh! non; mettez mon bâton à côté de moi, je les chasserai. — Eh! vous serez privé de tout sentiment! — Que m'importe donc en ce cas d'être mangé par les bêtes?

On n'eut point d'égard à sa dernière volonté sur cet article, on lui dressa un magnissque tombeau près de la porte de la ville, tournée du côté de l'Isthme; à côté du tombeau on érigea une colonne, sur laquelle on plaça un chien (symbole du Cynisme) fait de marbre de l'isse de Paros.

Diogène mourut âgé d'environ quatre-vingt dix ans, ou le jour même de la mort d'Alexandre, ou peu de temps après.

On a retenu de lui des maximes qui valent mieux que ses bons mots.

- « Tout s'acquiert par l'exercice, il n'en faut pas » même excepter la vertu.
- » L'habitude répand de la douceur jusques sur le » mépris de la volupté.
 - » On doit plus à la nature qu'à la loi.
- » Le sage est au milieu de ses amis comme l'être » suprème au milieu de ses créatures.
- » Si les loix sont mauvaises, l'homme est plus » malheureux & plus méchant dans la société que » dans l'état de nature.
- » Le comble de la folie est d'enseigner la vertu, » d'en saire l'èloge, & d'en négliger la pratique.
 - » L'amour est l'occupation des gens désœuvrés.
- " Le médifant est la plus cruelle des bêtes fa-" rouches, & le flatteur la plus dangereuse des " bêtes privées.
- » Il faut résister à la fortune par le mépris, à la » loi par la nature, aux passions par la raison.
- " Ayons les bons pour amis, afin qu'ils nous mencouragent à faire le bien, & les méchans pour mennemis, afin qu'ils nous empêchent de faire le mal."

On attribue aussi à Diogène la comparaison des grands avec le seu, dont il ne saut se tenir ni trop près, ni trop loin; c'étoit un mélange de la philosophie d'Aristippe avec celle qui lui étoit propre.

Les autres philosophes célèbres du même nom sont Diogène d'Apollonie dans l'isle de Crète, disciple & successeur d'Anaximènes dans l'école d'Ionie. Il vivoit environ 500 ans avant J. C. Il est, dit-on, le premier qui ait observé que l'air se condense & se rarésie.

Et Diogène le babylonien, philosophe stoïcien, disciple de Chrysippe, sut avec Carnèade & Critolaüs, de la fameuse ambassade que les Athéniens envoyèrent à Rome l'an 155 ans avant J. C. Il se

piquoit d'une grande modération dans sa conduite; & recommandoit beaucoup cette vertu à ses disciples. Un jeune homme, pour l'éprouver, lui cratha au visage; il s'essuya doucement, en disant: je ne me fâche point, mais vous m'avez fait douter si je ne devrois pas me sâcher.

DIOGÈNE - LAERCE ou DE LAERTE (Hist. litt. anc.), ainsi nommé, parce qu'il étoit de Laërte, petite ville de Cilicie, vivoit vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne. Ses Vies des philosophes sont connues. Il étoit lui-même philosophe, de la secte d'Epicure.

DIOGNÈTE (Hist. anc.), maître de philosophie de Marc-Aurèle; c'est peut-être le seul parmi les instituteurs connus des grands princes, qui ait réussi à saire de son élève un philosophe.

Plusieurs savans croient que c'est à lui qu'est adressée la lettre à Diognète, qui se trouve parmi

les ouvrages de Justin.

DION (Hist. anc.) voyez l'histoire des deux DENYS, tyrans de Syracuse.

DION CASSIUS (Hist. rom.), de Nicée en Bithynie, sait sénateur par Pertinax, consul par Sévère, gouverneur de Smyrne & de Pergame par Macrin, de l'Afrique, de la Dalmatie & de la Pannonie par Alexandre Sévère, consul pour la seconde sois l'an 229, est beaucoup moins connu par toutes ces dignités que par son Histoire romaine, dont il ne nous reste qu'une partie, & dont Xiphilin au onzième siècle nous a donné un abrêgé. Cette histoire commençoit à l'arrivée d'Enée en Italie, & finissoit au règne d'Alexandre Sévère. Boisguillebert a traduit en françois ce que nous avons de Dion.

DION CHRYSOSTOME (Hist. litt. anc.), ainsi mommé à cause de son éloquence, sur persécuté par Domitien, & comblé d'honneurs par Trajan. On a de lui quatre-vingt oraisons & un traité des devoirs des rois. La première édition de ses ouvrages est de Milan, 1476; la meilleure, de Pariris, 1604. Il étoit de Pruse en Bithinie.

DIONIS (PIERRE), premier chirurgien de madame la dauphine (bru de Louis XIV) & des ensans de France, sur le premier démonstrateur d'anatomie au jardin du roi à l'érection de cette chaire. Ses ouvrages les plus connus sont, un cours d'opérations de chirurgie, avec des remarques du célèbre la Faye; l'anatomie de l'homme, ouvrage qui a été traduit en langue Tartare, par le P. Parennin, jésuite; un traité de la manière de secourir les semmes dans leurs accouchemens.

DIOPHANTE (Hift. liu.), mathématicien Grec, ne à Alexandrie, vers le milieu du qua-

trième siècle, dont il reste six livres de quessions arithmétiques; c'est le premier & le seul ouvrage Grec où l'on voie des traces d'algèbre, ce qui sais penser qu'il est l'inventeur de cette science. Les notes de Fermat donnent un prix particulier à l'édition de Diophante, de 1670.

DIOSCORE (Hift. eccléf.), patriarche d'Alexandrie, successeur de saint Cyrille, sauteur d'Eutichès & de son hérèsse, osa excommunier le pape Saint-Léon; après un succès d'un moment qu'il eut au saux concile d'Ephèse, en 449, il finit par être déposé au concile général de Chalcédoine, & mourur en 458, exilé à Gangres, en Paphlagonie.

DIOSCORIDE (flift. litt. anc.), médecia d'Anazarbe en Cilicie, commenté par Matthiole. Comme on ne sait pas précisément en quel temps il vivoit, c'est une question entre les savans, s'il a suivi Pline, ou si Pline l'a suivi dans ce qu'ils ont de conforme.

DIRECTEURS DES CERCLES ('Hift. mod. Droit public). On donne en Allemagne le nom de directeurs aux princes qui sont à la tête de chaque cercle. Leurs principales fonctions font, 10. dans le cas de nécessité, de convoquer les assemblées de leurs cercles, sans avoir besoin pour cela du consentement de l'empereur : 20. de saire les propositions, de recueillir les voix, & d'en sormet un conclusum: 30. de recevoir les rescrits de l'empereur, les lettres des princes & des autres cercles, afin de les communiquer aux membres du cercle: 4°. de faire le rapport des résolutions du cercle à l'empereur : 5°. de signer les réponses & résolutions de leur cercle, & de les faire parvenit où il est besoin: 6°. de signer ou viser les instructions & pouvoir des députés du cerèle: 70. de veiller au maintien de la tranquillité, & au bien du cercle: 8°. d'avertir les membres qui sont en retard de payer leur contingent des charges : 9°. d'avoir soin que le cercle remplisse ses engagemens: 10°. enfin, de faire exécuter les sentences des tribunaux de l'empire, lorsque l'exécution leur en est donnée.

Il ne faut point consondre les directeurs d'un cercle, avec ce qu'on appelle les duces circuli, ou commandans du cercle; ces derniers ont le commandement des troupes du cercle, sans en être les directeurs; cependant quelquesois une même personne peut réunir ces deux dignités.

Chaque cercle a un ou deux diresteurs : voici ceux qui exercent cette fonction dans les dix cercles de l'empire. Dans le cercle du haut-Rhin, c'est l'évêque de Worms & le landgrave de Hesse-Darmstat; dans le cercle du bas - Rhin, l'électeur de Mayence; dans le cercle de Westphalie, l'évêque de Munster & le duc de Juliers; dans le

rertle de la haute-Saxe, l'électeur de Saxe; dans le cercle de la basse-Saxe, le duc de Magdebourg alternativement avec le duc de Brême; la maison de Brunswic-Lunebourg y à le condirectoire: dans le cercle de Bavière, l'archevêque de Saltzbourg & le duc de Bavière; dans le cercle de Franconie, l'évêque de Bamberg & le margrave de Brandebourg-Culmbach; dans le cercle de Souabe, l'évêque de Constance & le duc de Wirtemberg; dans le cercle d'Autriche & de Bourgogne, l'archiduc d'Autriche.

DIROIS (FRANÇOIS) (Hist. mod.), docteur de Sorbonne, chanoine d'Avranches, passe pour l'auteur de l'histoire ecclésiastique de chaque siècle, qu'on trouve dans l'abrégé chronologique de Mezeray; il l'est aussi de quelques ouvrages de controverse; il vivoit en 1691.

DITHMAR (Hist. litt med.), c'est le nom de deux historiens Allemands; l'un, d'abord bénédictin au monastère de Magdebourg, puis évêque de Mersbourg en 1018, mort en 1028, à quarante-deux ans: il étoit fils de Sigestroy, comte de Saxe. Son ouvrage est une chronique pour servir à l'histoire des empereurs Henri I, Othon II, Othon III & Henri II, sous lequel il vivoit. La meilleure édition de cette chronique, est celle que Léibnitz en a donnée dans ses écrivains de l'histoire de Brunswick.

Le second Dithmar est de nos jours; il est mort à Francsort, en 1737; il y étoit professeur d'histoire; il étoit de l'académie de Berlin; on a de lui plusieurs écrits savans sur l'histoire d'Allemagne.

DIVAN, f.m. (Hist. mod.), mot arabe qui veut dire estrade, ou sopha en langue turque; ordinairement c'est la chambre du conseil ou tribunal où on rend la justice dans les pays orientaux, surtout chez les Turcs. Il y a des divans de deux sortes, l'un du grand-seigneur, & l'autre du grandvistr.

Le premier, qu'on peut nommer le conseil d'état, se tient le dimanche & le mardi par le grand-seigneur dans l'intérieur du serrail, avec les principaux officiers de l'empire au nombre de sept; savoir le grand-visir, le kaimacan vice-roi de l'empire, le capitan-bacha, le desterdart, le chancelier, les pachas du Caire & de Bude: & ceux-ci en tiennent de particuliers chez eux, pour les affaires qui sont de leur département; & comme les deux derniers membres ne s'y trouvent pas, ils sont remplacés par d'autres pachas.

Le divan du grand-visir, c'est-à dire le lieu où il rend la justice, est une grande salle garnie seulement d'un lambris de bois de la hauteur de deux ou trois pieds, & de bancs matelasses & couverts de drap, avec un marche-pied; cette salle n'a point de porte qui serme : elle est comme le grandconfeil ou le premier parlement de l'empire ottoman. Le premier ministre est obligé de rendre la iuitice au peuple quatre fois par semaine, le lundi, le mercredi, le vendredi & le samedi. Le cadilesker de Natolie est affis à sa gauche dans le divan, mais simplement comme auditeur; & celui de Romelie, en qualité de juge est à sa droite. Lorsque ce ministre est trop occupé, le cansch-bachi tient sa place: mais lorsqu'il y assiste, cet officier sait ranger les parties en deux siles, & passer de main en main leurs arzhuals ou r quêtes jusqu'au buijuk-terkeregi, premier secrétaire du grand-visir, auquel il lit la requete; & fur le sujet qu'elle contient, les deux parties sont entendues contradictoirement sans avocats ni longueur de procédures; on pese les raisons; des assesseurs résument le tout & concluent, Si leur décision plait au grandvisir, son secrétaire l'écrit au haut de la requête. & le ministre la confirme par le mot lah, c'est-àdire certain, qu'il souscrit au bas: sinon il fait recommencer le plaidoyer, & décide ensuite de sa pleine autorité, en faisant donner aux parties un hujet ou copie de la sentence. Les causes se succèdent ainsi sans interruption jusqu'à la nuit : on sert seulement, dans la salle même de l'audience. un dîner qui est expédié en une demi heure. Les officiers qui composent ce divan, outre le grandvisir, sont six a tres visirs ou conseillers d'état, le chancelier, & les secrétaires d'état. Le chiaouxbachi se tient à la porte avec une troupe de chiaoux. pour exécuter les ordres du premier ministre. Les causes importantes qui intéressent les officiers de sa hautesse, tant ceux qui sont attachés à sa personne, que ceux qui occupent les grandes charges de l'empire, les délibérations p litiques, les affaires de terre & de mer, font la matière du confeil-prive du grand seigneur : on l'appelle galibé divan. Il se tient tous les dimanches & les mardis, comme nous l'avons dit. Les autres officiers militaires sont essis à la porte; le muphti y assiste lorsqu'il y est mandé par un ordre exprès; le teskeregi ouvre l'assemblée par la lecture des requêres des particuliers, le visir azem propose ensuite l'affaire importante qui doit saire la matière de la délibération; & après que les membres du galibé divan ont donné leur avis, ce ministre entre seul dans une chambre particulière, où il fait son rapport au grand feigneur qui décide.

Lorsque le sultan le juge à propos, il convoque un conseil général, qui ne distère du galibé divanque par le plus grand nombre des membres qui le composent. Tous les grands de la Porte y sont appellés, l'ulema, les officiers des milices & des dissers ordres, même les vieux soldats & les plus expérimentes. Ce divan s'appelle oja divani, le divan des pieds, peut être parce que sout le monde s'y tient debout. Ce tribunal a quelque rapport à nos anciennes assemblées des états, comme le galibé divan au conseil privé du roi, & le div

Digitized by Google

van au premier parlement de l'empire. Guer ; maurs & usages des Turcs, tome II.

DIVAN - BEGHI, nom d'un ministre d'état en

Perfe.

Le divan-Beghi est le surintendant de la justice; il n'a que le dernier rang parmi les six ministres du second ordre, qui sont tous au-dessous de l'athemadoulet, ou premier ministre.

On appelle au tribunal du divan-beghi, des jugemens rendus par les gouverneurs. Il a 50000 écus d'appointemens, afin de rendre la justice gratuitement. Il connoît des causes criminelles des khans, des gouverneurs, & autres grands-seigneurs de Perse disgraciés pour quelque faute, & il reçoit les appels du baruga ou lieutenant cri-

Le divan - beghi rend la justice dans le palais du prince, fans suivre d'autre loi ni d'autre régle que l'alcoran, qu'il interprète à son gré. Il ne connoît que des crimes. Tavernier, voy. de Perse. Le chevalier de la Magdeleine, qui est resté fort long temps chez les Turcs, en dit quelque chose dans les chap. 49 & 50 de son Miroir ottoman (G).

DIVICON (Hist. Rom.), chef des Helvetiens (aujourd'hui des Suisses), battit Cassius & répondit à César, qui lui demandoit des ôtages, que sa nation n'avoit pas accoutume d'en donner, mais d'en recevoir.

DIVITIAC. Voyez DAMNORIX.

DIX (CONSEIL DES) (Hist. de Venise), tribunal compose de dix personnes d'entre les nobles. qui ont une autorité & une jurisdiction très-étendue dans le gouvernement de la république.

Ce tribunal fut créé en 1310, pour redonner à la ville la tranquillité & la sûreté qu'elle avoit perdue après l'entreprise de Bayamonte-Tiepolo. & pour s'opposer aux changemens que le doge Pierre Gradenigo avoit introduits dans le gouvernement. Comme on s'apperçut que ce tribunal avoit produit des effets très-avantageux dans le nouveau gouvernement, il sut rétabli en plusieurs rencontres; & enfin il sut confirmé pour soujours

25 ans après sa première création.

Le confeil des dix prend connoissance des affaires criminelles qui arrivent entre les nobles, tant à Venise que dans le reste de l'état. Il juge les criminels de lese-majeste publique; il a droit d'examiner la conduite des podestats, commandans, & officiers qui gouvernent les provinces, & de recevoir les plaintes que les sujets pourroient faite contre eux; il a soin de la tranquillité générale, ordonne toutes les sêtes & tous les divertissemens publics, les permet ou les défend, selon sa volonte. Il procede aush contre ceux qui sont profession de quelque secte particulière prohibée par les loix, contre les pédéraftes & contre les faux monnoyeurs.

Ce conseil a plusieurs autres privilèges que j'i- I

gnore, parce que ceux qui en sont instruits, & & qui je me suis adresse, cachent scrupuleutement aux étrangers la connoissance de tout ce qui a quelque rapport au s gouvernement intérieur de leur république : je ne puis donc ajouter ici que quelques autres généralités connues de tout le monde.

On tire de ce tribunal les inquisiteurs d'état, au nombre de trois, d'entre les fix conseillers qui entrent avec le doge dans le conseil des dix. Quoique le doge préside à ce tribunal, les dix sénateurs qui le composent n'ont pas moins de pouvoir sans lui, que lorsqu'il y affiste avec les six conseillers. Ils doivent tous être de différentes familles, & sont élus chaque année par le grand-conseil; maisils élisent trois de leur corps pour en être les chefs. & ils les changent tous les trois mois, pendant lesquels ces chess roulent par semaine, rendent la justice particulière, & ne proposent aus corps que les affaires les plus graves. Le chef qui est de semaine, recoit les memoires, les accusations, les rapports des espions & les communique à ses collègues, qui, sur les dépositions des témoins & fur les réponfes des accusés, qu'ils tiennent dans des cachots, font le procès aux coupables, sans qu'il leur soit permis de se désendre ni par eux-mêmes, ni par avocats.

Cela suffit pour prouver que la liberté se trouve encore moins à Venise que dans plusieurs monarchies. Car quelle peut être la situation d'un citoven dans cette république? Un corps de magiftrature, composé de dix membres, a, comme exécuteur des loix, tout le pouvoir qu'il s'est 'donnécomme législateur; il peut détruire dans le filence & par ses seules volontes particulières, les citoyens qui lui déplaisent. Qu'on ne dise point que, pour éviter de tels abus, la magistrature qui a la puissance, change perpétuellement, & que les divers tribunaux se tempèrent les uns les autres. Le mal est, comme le remarque un des beaux génies de ce fiècle, que ce sont toujours des magistrats du même corps qui changent, des magistrats qui ont les mêmes principes, les mêmes vues, la même autorité, ce qui au fond ne fait guère qu'une mêmepuissance. Article de M. le Chevalier DE JAUCOURT.

DIXAINE, f. f. (Hift.mod.). En Angleterre il signifie le nombre ou la compagnie de dix hommes avec leurs familles, qui formoient entre eux une espèce de société, & s'obligeoient solidairement envers le roi d'observer la paix publique, & de tenir une bonne conduite.

Dans ces compagnies se trouvoit toujours un chef, qui, par rapport à son office, étoit appellé dixenier ou décurion. A l'ouest de l'Angleterre, on lui donne encore le même nom; mais zilleurs il porte celui de connétable, parce qu'il y a long-temps que l'usage des dixaines n'y subsiste plus. Le nome de dizenier subfiste encore dans les officiers municipaux de l'hôtel-de-ville de Paris; mais ce sons des charges sans exercice. Chambers. (G)

DLUGLOSS (JEAN) (Hist. litt. mod.), polonois, chanoine de Cracovie & de Sandomir, nommé à l'archeveché de Léopol, mort en 1480, est auteur d'une histoire de Pologne écrite en latin, qui remonte à l'origine de la nation Polonoise, & finit à l'an 1444.

DOCTEUR DE L'ÉGLISE (Hist. mod.), est un nom qu'on a donné à quelques-uns des pères, dont la doctrine & les opinions ont été le plus généralement suivies & autorisées par l'église.

On compte ordinairement quatre docteurs de l'église grecque, & quatre de l'église latine. Les premiers sont saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, & saint Chrysostôme; les autres sont saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire le-Grand, & saint Ambroise.

Dans le bréviaire romain il y a un office particulier pour les docteurs. Il ne diffère de celui des confesseurs, que par l'antienne de Magnificat, & les leçons.

DOCTEUR (Hist. mod.), est une personne qui a passé par tous les degrés d'une faculté, & qui a droit d'enseigner ou de pratiquer la science ou l'art dont cette faculté sait prosession.

Le titre de docteur fut crée vers le milieu du douzième siècle, pour être substitué à celui de maître, qui étoit devenu trop commun & trop samilier. On a cependant conservé le titre de maître dans les communautés religieuses à ceux qui sont doczeurs en théologie.

L'établissement du doctorat est ordinairement attribué à Irnerius. On croit que se titre passa de la faculté de droit dans celle de théologie.

Le premier exemple que nous en ayons, est dans l'université de Paris, où Pierre Lombard & Gilbert de la Porée furent créés dosteurs en théologie, sacra theologia dostores.

D'autres prétendent au contraire que le titre de dotteur n'a commencé à être en usage qu'après la publication des sentences de Pierre Lombard, & soutiennent que ceux qui ont expliqué les premiers ce livre dans les écoles, sont aussi les premiers qu'on ait appellés dosseurs.

Il y en a qui font remonter cette époque beaucoup plus haut, & veulent que Bede ait été le premier docteur de Cambridge, & que Jean de Beverley, mort en 721, ait été le premier docteur d'Oxford. Mais Spelman foutient que le mot docteur n'a point été en usage en Angleterre, pour marquer un titre ou un degré, jusqu'au règne du roi Jean, vers l'an 1207.

DOCTEUR en général (Hist. mod.), est aussi un nom qu'on joint quelquesois avec dissérentes épithètes, qui expriment le principal mérite qu'ont gu ceux que l'on reconnoît pour maîtres dans les écoles, mais cependant avec une qualification particulière qui les distingue.

Ainsi Alexandre de Hales est appellé le dosteur irréfragable & la fontaine de vie, comme dit Possevin. Saint Thomas d'Aquin est nommé le docteur angélique; saint Bonaventure, le dosteur séraphique; Jean Duns ou Scot, le dosteur subtil; Raimond Lulle, le dosteur illuminé; Roger Bacon, le dosteur admirable; Guillaume Ocham, le dosteur singulier; Jean Gerson & le cardinal Cusa, les docteurs chrétiens; Denis le Chartreux, le dosteur extatique. Il en est de même d'une infinité d'autres, dont les écrivains ecclésiassiques sont mention.

DOCTEUR, AIAARKAAOE, est encore le nom d'un officier particulier de l'église grecque, qui est chargé d'expliquer les écritures.

Celui qui explique les évangiles, est nommé dosteur des évangiles; celui qui explique les épitres de saint Paul, est appellé dosteur de l'Apôtre; celui qui explique les pseaumes, s'appelle dosteur du pseautier. On les comprend tous sous ce tipre de didarandos qui répond à ce que nous appellons théologal. Les évêques grecs, en consérant ces sortes d'offices, imposent les mains comme dans les ordinations. Trèv. & Chambers. (G.)

DOCTORAT, s. m. (Hist. mod.), titre d'honneur qu'on donne dans les universités à ceux qui ont accompli le temps d'étude prescrit, & fair les exercices nécessaires pour être promus à ce degré. (A. R.)

DODART (DENIS) (Hift. lin. mod.), de l'academie des sciences, premier médecin de Louis XIV. Guy Patin l'appelloit monstrum sine vitio, prodige de sagesse & de science, sans aucun désaut, monstre sans vice, le mot monftre en latin, se prenant indifféremment en bonne ou en mauvaise part pour signifier tout ce qui, soit en bien, soit en mal, s'écarte de l'ordre le plus ordinaire de la nature. On ade Denis Dodan, des mémoires pour servir à l'histoire des plantes; des mémoires sur la voix de l'homme, & ses différens tons; un ouvrage intitule: Statica medicina Gallica. Il avoit étudie ce qui concerne la transpiration insensible, d'après les observations du célèbre Sanctorius, médecin de Padoue; le premier jour de carême de l'année 1677. il trouva qu'il pesoit cent feize livres & une once, il fit le carême, comme dans la primitive église. ne buvant & ne mangeaut qu'après le soleil couché; le samedi saint il ne pesoit plus que cent sept livres douze onces; il avoit perdu en quarante fix jours de ce régime, huit livres cinq onces, la quatorzième partie de sa substance; il reprit le régime ordinaire, & au bout de quatre jours il eut regagné quatre livres.

Il observa encore que seize onces de sang se réparoient en moins de cinq jours, dans un homme bien constitué. Denis Dodant étoit né à Paris en 1634, il y mourut en 1707, M. de Fontenelle a fait son éloge.

Jean-Baptiste-Claude Dodart, son fils, premier méde in du roi, mort à Paris, en 1730, a laissé des notes sur l'histoire générale des arogues, de P. Pomey.

DODUS ou DE DONDIS (JACQUES) (Hist. litt. mod.), médecin, mathématicien célèbre de Padoue; comme médecin il sut surnommé aggregator, à cause de la quantité de remèdes qu'il avoit composés, & ce surnom ne sut que pour lui; comme mathématicien, il sut surnommé Jacques de l'horloge, à cause d'une horloge d'un genre particulier dont il sut s'inventeur & ce nom de l'horloge s'est conservé dans sa famille; ce sut lui encore qui trouva le premier le moyen de faire du sel avec l'eau de la sontaine d'Albano dans le Padouan. On a de lui un ouvrage intitulé: promptuarium medicinæ; il a composé aussi en société avec Jean son sils, un traité de sontibus calidis Patavini agri. Mort en 1350.

DODWEL (HENRI) (Hist. mod.), un des plus savans hommes qu'ait produit l'Irlande, profond, sur-tout dans l'érudition ecclésiastique, auteur du traité célèbre de paucitate manyrum, où il diminue considérablement le nombre des martyrs; dom Thierry Ruinart l'a résuté dans la présace de ses actes si cères des martyrs; il y a encore de Dodwel, un traité sur la manière d'étudier la théologie; il y a quelques ouvrages de controverse.

Dans l'érudition profane, on a de lui, geographiæ veteris scriptores Græci minores; de veteribus cyclis; annales Thucydidis & Xenophontis; de ætate Phalaridis & Pythagoræ. Dodwel a donné encore diverses éditions d'auteurs classiques, toujours accompagnées de savantes notes. Sa vie a été publiée en Anglois par François Brokesby.

DOEG (Hist. sacr.), Iduméen, écuyer de Saül, causa la ruine de la ville de Nobé & la mort du grand pontise Achimelech, ainsi que de quatre vingt-cinq autres prêtres, en les accusant calomnieusement d'avoir conspiré avec David, contre Saül. Joad, dans Athalie, met Doëg parmi les noms proscrits dans l'ancien testament.

Abiron & Dathan, Doög, Achitophel,
Les chiens à qui son bras a livré Jésabel,
Attendant que sur toi leur surger se déploie.
Déja sont à ta porte & demandent leur proie.

DOGAN - BACHI f. m. (Hist. mod.), nom que les Turcs donnent au grand sauconier du Sultan; on le nomme aussi dochangi-bachi.

DOGE DE GENES f. m. (Hift. mod.), premier

magistrat de la république, qu'on élit du corps des sénateurs; il gouverne deux ans. & ne peut rentrer dans cet emploi qu'après un intervalle de douze. Il lui est détendu de recevoir aucune visite. donner aucune audience, ni ouvrir les lettres qui lui sont adressées, qu'en présence de deux senateurs qui demeurent avec lui dans le palais ducal. L'habit qu'il porte dans les jours de cérémonie, est une robe de velours ou de damas rouge à l'antique, avec un bonnet pointu de la même étoffe que sa robe. On le traite de sérénité, & les sénateurs d'excellence; c'est pourquoi quand il sort de charge, & qu'il se rend à l'assemblée des collèges convoqués pour recevoir la démission de sa dignité, le secrétaire de l'assemblée lui dit: Vostra serenita ha fornito suo tempo; vostra excellenza sene vadi à casa: Votre sérénité a fait son temps; votre excellence peut se tenir chez elle. Son excellence obeit dans le moment. On procède quelques jours après à une nouvelle élection, & le doyen des sénateurs sait pendant l'interregne les fonctions du doge. Anicle de M. le chevalier DE JAUCOURT.

Doge de Venise s.m. (Hist. mod.), premier magistrat de la république, qu'on élit à vie, & qui est le ches de tous les conseils.

C'est en 709 que les Vénitiens se regardant comme une république, eurent leur premier doge, qui ne sur qu'un espèce de tribun du peuple élu par des bourgeois. Plusieurs samilles qui donnèrent leurs voix à ce premier doge, subsistent encore. Elles sont des plus anciens nobles de l'Europe, sans en excepter aucune maison, & prouvent, dit M. de Voltaire, que la noblesse peut s'acquerir autrement qu'en possedant un château, ou en payant des patentes à un souverain.

Le doge de la république accrut sa puissance avec celle de l'état; il prenoit déja, vers le milieu du dixième siècle, le titre de duc de Dalmarie, dux Dalmatiæ; car c'est ce que signisse le mot de doge : dans le même temps, Ééranger reconnu empereur en Italie, lui accorda le privilège de battre monnoie. Aujourd'hui le doge de Venise n'est plus qu'un fantôme de la majesté du prince, dont la république aristocratique a retenu toute l'autorité, en décorant la charge d'une vaine ombre de dignité souveraine.

On traite toujours le doge de sérénité, & les Vénitiens disent que c'est un titre d'honneur audessus d'altesse. Tous les sénateurs se lèvent & saluent le doge quand il entre dans ses conseils, & le doge ne se lève pour personne, que pour les ambassadeurs étrangers La république lui donne quatorze mille ducats d'appointem ns pour l'entretien de sa maison, & pour les frais qu'il fait à traiter quatre sois l'année les ambassadeurs, la seigneurie, & les sénateurs qui assistent aux sonctions de ces jours-là. Son train ordinaire consiste en deux valets-de-chambre, quatre gondoliers, & quelques

serviteurs. La république paye tous les autres offiviers qui ne se servent que dans les cérémonies publiques. Il est vêtu de pourpre comme les autres sénateurs, mais il porte un bonnet de général à l'antique, de même couleur que la veste.

Il est protecteur della Virginia, collateur de tous les bénéfices de saint Marc, & nomme à quelques autres petites charges d'huissiers de sa maison, qu'on appelle commandeurs du palais. Sa samille n'est point soumise aux magistrats des pompes, & ses ensans peuvent avoir des estafiers & des gondoliers vêtus de livrée. Voilà les apanages du premier magistrat de Venise, dont la dignité est d'ailleurs tellement tempérée, qu'il n'est pas difficile de conclure que le doge est à la république, & non pas la république au doge.

Premièrement, on ne prend point le deuil pour la mort du doge, pour lui prouver qu'il n'est pas le souverain; mais nous allons faire voir par pluseurs autres détails qu'il est bien éloigné de pouvoir s'arroger ce titre.

Il est assujetti aux loix comme les autres citoyens sans aucune réserve; quoique les lettres de créance que la république envoie à ses ministres dans les cours étrangères, soient écrites au nom du doge, cependant c'est un secrétaire du sénat qui est chargé de les signer, & d'y apposer le sceau des armes de la république. Quoique les ambassadeurs adressent leurs dépêches au doge, il ne peut les ouvrir qu'en présence des conseillers, & même on peut les ouvrir & y répondre sans lui.

Il donne audience aux ambassadeurs, mais il ne leur donne point de réponse de son ehes sur les affaires importantes; il a seulement la liberté de répondre comme il le juge à propos aux complimens qu'ils sont à sa seigneurie, parce que de telles réponses sont toujours sans aucune conséquence.

Pour le faire reffouvenir qu'il ne fait que prêter son nom au sémat, on ne délibère & on ne prend aucune résolution sur les propositions des ambassadeurs & des autres ministres, qu'il ne se soit retiré avec ses conseillers. On examine alors la chose, on prend les avis des sages, & l'on dresse la délibération par écrit, pour être portée à la première assemblée du sénat, où le doge se trouvant avec ses conseillers, n'a, comme les autres sénateurs, que sa voix, pour approuver ou désaprouver les résolutions qu'on a prises en son absence.

Il ne peut faire de visites particulières, ni rendre celles que les ambassadeurs lui sont quelquesois dans des occasions extraordinaires, qu'avec la permission du sénat, qui ne l'accorde guère, que lorsqu'il manque de prétextes honnètes pour la resuser. De cette saçon, le doge vit chez lui d'une manière si retirée, qu'on peut dire que la solitude & la dépendance sont les qualités les plus essentielles de sa condition.

La monnoie de Venise qu'en appelle ducat, se bat au nom du dege, mais non pas à son coin on à ses armes, comme c'étoit l'usage lorsqu'il avoit un pouvoir absolu dans le gouvernement.

Il est vrai qu'il préside à tous les conseils, maisil n'est reconnu prince de la république qu'à la tête du sénat, dans les tribunaux où il assesse, & dans le palais ducal de S. Marc. Hors de-là il a moins d'autorité qu'un simple sénateur, puisqu'il n'oseroit se mêler d'aucune affaire.

Il ne sauroit sortir de Venise sans en demander une espèce de permission à ses conseillers; & si pour lors il arrivoit quelque désordre dans le lieu où il se trouveroit, ce seroit au podestat comme étant revêtu de l'autorité publique, & non au doge, à y mettre ordre.

Ses ensans & ses frères sont exclus des premières charges de l'état, & ne peuvent obtenir aucun bénéfice de la cour de Rome, mais seulement la cardinalat qui n'est point un bénéfice, & qui ne donne point de jurisdiction.

Enfin si le doge est marie, sa semme n'est plus traitée en princesse; le sénat n'en a point voulu couronner depuis le seizième siècle.

Cependant quoique la charge de doge soit tempérée par toutes les choses dont nous venons de parler, qui rendent cette dignité onéreuse, cela n'empêche pas les samilles qui n'ont point encore donné de doge à la république, de saire leur possible pour arriver à cet honneur, soit afin de se mettre en plus grande considération, soit dans l'espérance de mieux établir leur fortune par cette nouvelle décoration, & par le bien que ce premier magistrat peut amasser, s'il est assez heureux pour vivre long-temps dans son emploi.

Aussi l'on n'éleve guère à cette dignité que des hommes d'un mérite particulier. On choisit ordinairement un des procurateurs de S. Marc, un sujet qui ait servi l'état dans les ambassades, dans le commandement, ou dans l'exercice des premiers emplois de la république. Mais comme le sénat ne le met dans ce haut rang que pour gouverner en son nom, les plus habiles sénateurs ne sont pas toujours élus pour remplir cette place. L'age avancé, la naissance illustre, & la modération dans le caractère, sont les trois qualités auxquelles on s'attache davantage.

La première chose qu'on fait après la mort du doge, c'est de nommer trois inquisiteurs pour rechercher sa conduite, pour écouter toutes les plaintes qu'on peut faire contre son administration, & pour faire justice à ses créanciers aux dépens de sa succession. Les obseques du doge ne sont pas plutôt finies, que l'on procède à lui donner un successeur par un long circuit de scrutins & de balotations, afin que le sort & le mérite concourent également dans ce choix. Pendant le temps que les électeurs sont ensermés, ils sont gardés

soigneusement & traités à - peu-près de la même manière que les cardinaux dans le conclave.

Le doge, après son élection, prête serment, jure l'observation des statuts, & se se sait voir au peuple: mais comme la république ne lui laisse jamais goûter de joie, sans la mêler de quelque amertume qui lui sasse sentir le poids de la servitude à laquelle sa condition l'engage, on le sait passer en descendant, par la salle où son corps doit être exposé après sa mort. C'est là qu'il reçoit par la bouche du chancelier les complimens sur son exaltation.

Il monte ensuite dans une machine qu'on appelle le puis, & qui est conservée dans l'arsenal pour cette cérémonie : essedivement elle a la figure extérieure d'un puits, soutenu sur un brancard, qui est d'une longueur extraordinaire, & dont les deux bras se joignent ensemble. Environ cent hommes, & plus, soutiennent cette machine sur leurs épuules.

Le doge s'affied dans cette espèce de litière, ayant un de ses ensans ou de ses plus proches parens qui se tient debout derrière lui. Il a deux bassins remplis de monnoie d'or & d'argent battue tout exprès pour cette cérémonie, avec telle figure & telle inscription qu'il lui plait, & il la jette au peuple, pendant qu'on le porte tout autour de la place de S. Marc, Ainst sinit son installation.

Il résulte de ce détail, que quelle que soit la décoration apparente du doge, son pouvoir a été à-peu-près limité à ce qu'il étoit dans sa première origine; mais la puissance est toujours une dans la main des nobles; & quoiqu'il n'y ait plus de pompe extérieure qui découvre un prince despotique, les citoyens le sentent à chaque instant dans l'autorité du senat, Anicle de M. le chevalier DE JAUCOURT.

DOISSIN (Louis) (Hist litt. mod.). Le Père Doissin, jésuite, est l'auteur de deux très-bons poèmes latins, sur la sculpture & la gravure, sculptura & scalptura. Mort en 1753, à trente-deux ans.

DOLABELLA (Hist. rom.), le plus célèbre de ceux qui ont porté ce nom, est Publius-Cornelius Dolabella, gendre de Cicéron, & partisan zélé de César, qui, sur le point de marcher contre les Parthes, le sit nommer consul à sa place avant l'âge preserit par les loix, Dolabella, étoit avec Césaraux hatailles de Rharsale, d'Asrique & de Munda. Il vengea ce dictateur, sur Trébonius, l'un de se assassins, qu'il sit tuer en trahison. Assiegé dans Laodicée, par Cassus, la quarante troisième année avant J. C., il sur réduit à se donner lui-même la mort à vingt six ou vingt-sept ans; il étoit sort petit, & c'est de lui que Cicéron disoit : qui donc quins attaché mon gendre à cette longue épée?

DOLCÉ (LUBOVICO), célèbre poëte Véni-

tien du seizième siècle, est sur-tout connu par les ouvrages suivans: Dialogo della Pittura, intitolato: L'ARETINO. Cet ouvrage a été traduit en François, & il y en a une édition italienne & françoise, de Florence, 1735. Cinqué primi canti del sacripante. Prima Leoné. L'Achille & l'Enéa. La prima imprese del conte Orlando, &c., nè à Venise, en 1508, mort, aussi à Venise, en 1568.

DOLET (ETIENNE) (Hist. de Fr.), naquit à Orléans vers l'an 1509. Bayle, dans son dictionnaire historique, Maittaire, dans ses annales typographiques, & le Duchat (Ducatiana, tom. 1. pag.. 51), ont combattu l'idée, que Dolet fût fils naturel de François I, qui avoit à peine quatorze ou quinze ans dans le temps de la naissance de Dolet. Celui-ci vint à Paris en 1521, & passa, en 1526, en Italie, où il eut pour protecteur le cardinal du Bellai-Langei, alors ambassadeur à Venife. Il revint en France vers 1530, & alla d'abord à Toulouse. Un caractère ardent & passionne, qui devoit lui attirer de redoutables ennemis, se développoit en lui de jour en jour. Il se sit une querelle avec le parlement de Toulouse, dont il fronda publiquement un arrêt qu'il jugeoit injuste & contraire au bien des lettres; il fut mis en prison le 25 mars 1533, pour ce prétendu délit, qui sut sortement exagéré par des auteurs dont il avoit dénigré les ouvrages. Si l'on veut voir de quel ton les savans écrivoient alors les uns contre les autres, & le degré d'agrément & de légèreté qu'ils savoient mettre dans leurs plaisanteries, en voici un exemple dans des vers saphiques de Dolet contre un certain Drufac.

> Si tuum quijquam neget esse prorede Utilem librum, temere loquatur; . Nempe tergendis natibus peraptus Dicitur esse.

Dolet sut bientôt mis en liberté, mais il lui sut désendu de rentrer à Toulouse. On promena sur un char, dans les rues de cette ville, un cochon avec un écriteau portant le nom de Dolet. Ses ennemis, non contens de l'outrager, voulurent le saire affassiner; il tua un des assassins, & vint à Paris solliciter sa grace: il rapporte ce sair dans une pièce de vers,

Mihi non affusta eruentis
Cadibus est dextra; invito tamen accidit, hostem
Ut telo soderem, & savis desenderer armis.
Da veniam, rex magne: reos ut morte coerces,
Insontes miserans placido sic respice vultu,
Et servare opta voluit quos perdere satum.

Il continua de se faire des ennemis par ses écrits & par ses jugemens sur les écrits des autres : il prit parti contre Erasme, dans la querelle alors sameus

Hes Cicéroniens; il se brouilla pour toujours avec Scaliger . &c.

Il se su imprimeur à Lyon, se maria, & eut un fils, pour l'instruction duquel il composa en vers latins, des espèces de Sentences qui respirent la morale la plus pure & la piete la plus sincère. Il proteste en général, dans tous ses ouvrages, de son attachement à la foi de ses pères ; cependant on ne lui trouvoit pas sur ce point tout le zèle qu'on exigeoit alors, & qu'on croyoit devoir attendre de son caractère ardent; il avoit évité de prendre parti ouvertement dans les querelles qui déchiroient alors le sein de l'église; enfin, en parlant à son livre, à l'exemple d'Horace, il s'étoit peint lui même comme affez indifférent sur les divers systèmes de philosophie. Non stoicum magis auam epicureum. On voulut voir de l'allégorie dans ces mots. Les zélateurs jugèrent cette indifférence très-criminelle: les catholiques soupconnèrent Dolet, de penchant pour les opinions nouvelles, Calvin l'accusa d'athétisme & de blashhême, ses ennemis se réunirent contre lui; il sut arrêté de nouveau & mis à la conciergerie, il y resta quinze mois, & n'en sortit que par le crédit de ce faineux Pierre du Chatel, évêque de Tulles, l'ami des Savans & l'ennemi des intolérans; ce sut à cette occasion que du Chatel dit en substance à un cardinal qui lui reprochoit son indulgence à l'égard de Dolet : vous parlez en bourreau, j'agis en évêque.

Les ennemis de Dolet firent jouer d'autres resforts; ils mirent son nom sur deux ballots de livres, l'un rempli de ceux qu'il avoit réellement imprimés, l'autre ne contenant que des livres venus de Genève, tous hérétiques ou suspects. Dolet n'eut pas de peine à persuader qu'il n'auroit pas eu l'improdence de mettre son nom à ce dernier ballot. Il vins, plein de consiance, à Lyon, pour imprimer sa désense; il sut encore arrête, mais on prit um autre prétexe pour consommer sa perte. A force d'examiner ses ouvrages, avec l'intention de les trouver coupables, on apperçut dans la tra-duction d'un dialogue de Platon, cette phrase: après la mort tu ne seras plus rien du tout; la Sorbonne la censura, comme hérétique & conforme à l'opinion des Saducéens & des Epicuriens, en consequence, Dolet fut condamne comme athée relaps, à être pendu & brûlé, ce qui sut exécuté à la place Maubert, le 3 août 1546, Dolet étant alors âgé de trente-sept ans. Il ne cessa de faire des vers dans sa prison & jusqu'à son dernier moment; en allant au supplice, il fit encore ce mauvais vers, où il prétendoit exprimer à la sois & son mépris pour la mort, & l'iniquité de son arrêt:

Non dolet ipfe Dolet , fed pia turba dolet.

Le prêtre qui l'exhortoit à la mort, joignant à l'atrocité générale de cette affaire l'attrocité parti-

Histoire. Tome II. Seconde Part.

culière d'insulter à son malheur, n'eut pas honte de retourner ainsi ce vers contre lui:

Non pia turba dolet , fed dolet ipfe Dolet.

Théodore de Bèze sit ces vers sur la mort de

Ardentem medio rogo Doletum Cernens Aunidum chorus forerum Carus ille diù cherus Dalete , Totus ingemuit; nec ulla prorsus E sproribus est reperta puridie . Natas nulla , Dryafre , Nereifve Qua non vel lacrymis fuis, vel hanfla Fontis Pegafei ftuderet unda. Crudeles adeb domare flammas. Et jam totus erat sepultus ignis. Jam largo madidus Doletus imbre. Exemptus poterat neci videri, Cum calo intonuit severus alto Diverum pater, & velut perægrè Hoc tantum ftudium ferens fororunt s At cessate, ait, & novum colonum Ne diutiùs invidete ecolo; Calum fic meus hercules petivit.

Ces fictions de collège sont bien déplacées dans un sujet si réel & si affreux.

On a publié à Paris en 1779, une vie d'Etienne

DOLIMAN, f. m. (Hift. mod.), espèce de longue sourane des Maliomérans, qui leur pend jusqu'aux pieds, & dont les manches étroites se boutonnent auprès de la main. Voici donc, au rapport de MM. le Brun & Tournesort, le manière dont les Turcs s'habillent; & ce n'est pas fur cet article que nous sommes devenus plus senses qu'eux, en quittant notre habit long pour en prendre un autre aussi grotesque qu'incommode.

Les Turcs, hommes & femmes, mettent d'abord un caleçon sur leur corps nud; ce haut - dechausses ou caleçon se ferme par-devant au moyen d'une ceinture large de trois ou quatre pouces, qui entre dans une gaîne de toile cousue contre le drap; l'ouvefture qui est par-devant, n'est pas plus sendue que celle qui est par-derrière, parce que les Mahometans n'urinent qu'ens'acroupissant ; par-dessus le caleçon, ils ont une chemise qui est de toile de coton fort claire & fort douce, avec des manches plus larges que celles de nos femmes. mais sans poignets; ils les troussent dans leurs ablutions au-dessus du coude, & ils les arrêtent avec beaucoup de facilité; ils mettent par-dessus la chemise le doliman, qui est une espèce de soutane de boucassin, de bourre, de toile, de mousseline, de sain, ou d'une étoffe d'or, laquelle descend infqu'aux talons. En hiver, cette soutane est piquée de coton: quelques Tures en ont de drap d'An-

gleserre le plus fin.

Le doliman est assez juste sur la poirrine, & se boutonne avec des boutons d'argent doré, ou de soie, gros d'ordinaire comme des grains de poivre; les manches sont aussi sort justes, & serrées sur les poignets, avec des boutons de même grosseur, qui s'attachent avec des ganses de soie au lieu de beutonnieres; & pour s'habiller plus promptement, on n'en boutonne que deux ou trois d'espace en espace. Le doliman est serré par une ceinture de soie de dix ou douze pieds de long, sur un pied & un quart de large. Les plus propres se travaillent à Seis: on sait deux ou trois tours de cette ceinture, en sorte que les deux bouts qui sont tortillés d'une manière assez agréable, pendent par devant. Article de M. le chevalier de Jaucourt.

DOM ou DON (Hist. mod.), titre d'honneur, originairement espagnol, & dont on se sert aujourd'hui en certaines occasions dans d'autres pays.

Il est équivalent à maître, seigneur, lord, monseur, seur, &c.

Gollut, dans ses Mém. des Bourg. liv. V, chap 11, mous affure que don Pelage sut le premier à qui les Espagnols donnèrent ce titre; lorsqu'après avoir été mis en déroute par les Sarrasins, au commencement du huitième siècle, ils se rallièrent sur les Pyrénées, & élurent ce général pour roi.

En Portugal, personne ne peut, sans la permission du roi, prendre le titre de don, qui est dans se pays une marque de noblesse.

Dom est en usage en France parmi certains religieux, comme les Chartreux, Bénédistins, &cc. Ainsi on dit: le R. P. dom Calmet, dom Alexis, dom Balthasar, &cc. Au pluriel, on écrit doms avec ume s, quand on parle de plusieurs; comme les RR. PP. doms Claude du Rable, & Jacques Douceur: on y joint assez communément le nom de baptême, même quand on parle d'un seul, dom Jean Mabillon, dom Thierry Ruynart, dom Etienne Brice.

Ce mot est dérivé du mot latin domnus ou dominus, dont il n'est qu'une abréviation. Le mot domnus se trouve dans plusieurs auteurs latins du moyen âge; Onuphre assure que le titre domnus ne se donna d'abord qu'au pape: qu'ensuite on le donna aux archevêques, évêques, abbés, & autres personnes qui étoient élevées en dignité dans l'église, ou qui étoient recommandables par leur vertu.: ensin dom est resté aux moines seuls, & don aux Espagnols & aux Portugais.

Dom vient certainement de dominus, &t par conséquent l'étymologie demanderoit qu'on l'écrivit toujours par un m: aussi écrit on dom Calmet, dem Luc d'Achery, &c. en parlant des religieux qui ont pris le titre de dom; mais quand il s'agit d'un nom Espagnol, il faut alors écrire ce mot

comme l'écrivent les Espagnols, qui jamais n'y ont employé l'm. Ainsi, il faut écrire don Carlos, don Philippe, &c. outre cette raison, cela serviroit à distinguer le nom d'un prince de celui d'un moine.

Le Sage, qui savoit l'espagnol, a toujours écritdon par une n dans son Gil Blas, (cette remarque est

de feu M. DE LA CONDAMINE.)

Quesques auteurs prétendent que les religieux se sont abstenus, par humilité, de prendre le titre de dominus, comme appartenant à Dieu seul, & qu'ils y ont substitué celui de domnus, qu'ils ont regardé comme un diminutif, quasi minor dominus. Quoi qu'il en soit, le titre de domnus au lieu de dominus paroît sort ancien; Julia, semme de l'empereur Septime Sévere, est appellée sur les médailles, Julia domna, au lieu de Julia domina (G).

Mais M. Spon, dans ses recherches curienses d'antiquité, differtation douzième, en rapporte une raison particulière: " La pensee d'Oppien, dit-il, » qui a cru que ce mot de domna étoit une fynn cope de celui de domina, n'est pas fort juste; un » auteur moderne a pourrant fait la même faute. » & a cru que soutes les mères d'empereurs étoient » appelles domna on domina, ce qui est oppose w aux monumens anciens que nous en ayons.... » Le nom de domna est particulier à Julia, semme » de Sévere; & quand celui de pia est ajouté. » celui de domna n'y est pas.... Cette impératrice » étoit Syrienne, & le surnom de domna étois » commun dans la Syrie». Le titre de domna qu'on donne à Julie, semme de Septime Sévere, a étoit, dit Bayle, un surnom de samille ». Tristan le prouve très-doctement, &c. Voyer Dictionnaire de Bayle, article Julie, semme de Septime Severe. Domna n'est donc pas en cette occasion l'abrégé de domina. (Lettres sur l'Encyclopédie.)

DOMAT (JEAN) (Hist. list. mod.), avocat da roi au présidial de Clermont en Auvergne, jurisconsulte à jamais célèbre par son excellent livre des loix civiles, dont M. le chancelier d'Aguesseau, sur-tout, faisoit un si grand cas. Il mourut pauvre, en 1696, à Paris, où il arrive quelquesois,

Que Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.

Il étoit né en 1625, à Clermont. Il fut l'ami de ces savans & vertueux solitaires de Port-Royal, il recueillit les derniers soupirs de Pascal, son compatriote.

DOMESTIQUE, s. m. (Hist. mod.), est un terme qui a un peu plus d'étendue que celui de serviteur. Ce dernier signisse seulement ceux qui servent pour gages, comme valets de pied, laquais, posteurs, &c. au lieu que le mot domestique comprend toures les personnes qui sont subordonnées à quelqu'un, qui composent sa maison, & qui

vivent ou sont censes vivre avec lui, comme se-

crétaires, chapelains, &c.

Quelquesois le mot donestique s'étend jusqu'à la femme & aux ensans; comme dans cette phrase: tout son donestique, ce mot renserme tout l'intérieur de la famille subordonnée au ches.

Robe domestique, toga domestica.

DOMESTIQUE, domesticus, étoit autrefois le nom d'un officier de la cour des empereurs de Constan-

tinople.

Fabrot, dans son glossaire sur Théophylax Simocatta, définit le domestique, une personne à qui on confie le maniement des affaires importantes; un conseiller, cujus sidei graviores alicujus curæ &

sollicitudines committuntur.

D'autres prétendent que les Grecs appelloient domestici, ceux qu'on appelloit à Rome comites; & qu'ils commencèrent à se servir du mot domesticus, quand le mot de comte sut devenu un titre de dignité, & eut cessé d'être le nom d'un officier de la maison du prince.

Les domeftiques, domestici, étoient donc des perfonnes attachées au service du prince, & qui l'aidoient dans le gouvernement des affaires, tant de celles de sa maison que de celles de la justice ou

de l'église, &c.

Le grand domessique, Megadomessicus, qu'on appelloit aussi simplement le domessique, servoit à la table de l'empereur, en qualité de ce que nous autres occidentaux appellons dapiser, maître d'hôtel. D'autres disent qu'il répondoit plutôt à ce que nous appellons majordome. Le domessicus mense saissit s'office de grand sénéchal ou intendant.

Domesticus rei domesticæ, faisoit l'office du grand-

maitre de la maison.

Donesticus scholarum ou legionum, avoit le commandement du corps de réserve appellé schola palatina, & qui étoit chargé d'exécuter les ordres immédiats de l'empereur.

Domesticus murorum, avoit la surintendance de

toutes les fortifications.

Domesticus regionum, c'est-à-dire, du levant & du couchant, avoit le soin des causes publiques.

Domesticus icanatorum, étoit le chef des cohortes

militaires.

Il y avoit dans l'armée différens officiers portant le nom de domeflicus, qui ne fignifioit autre chose que commandant ou colonel; ainsi le domessique de la légion appellée optimates, étoit le commandant de cette légion. Chambers. (G)

Les rois & les empereurs de la race de Charlemagne, qui ont porté la grandeur aussi loin qu'elle pouvoit raisonnablement aller, avoient pour domessiques des personnes des plus qualissées de l'état, & beaucoup de grandes maisons du royaume font gloire de tirer leur origine des premiers domessiques de ces princes: c'est ce qu'on a depuis nommé grands officiers de la couronne. Ces domessiques avoient de grands sies, & la même chose s'est conservée dans l'empire d'Allemagne, où les électeurs sont toujours regardés comme officiers domestiques de l'empereur; ainsi les archevêques de Mayence, Trèves, Cologne, sont ses chanceliers; le roi de Bohème, grand-échanson, l'électeur de Bavière, grand maître, &c. & dans l'élection de l'empereur, ils sont les sonctions de leurs charges: après quoi ils se mettent à table, non pas à celle de l'empereur, mais à d'autres tables séparées, &c moins élevées que celle de l'empereur (a).

Domesticus chon, ou chantre: il y en avoit deux

Domesticus chori, ou chantre : il y en avoit deux dans l'église de Constantinople, un su côté droit, & l'autre du côté gauche. On les appelloit ausse

protop(altes.

On a distingué trois sortes de domessiques dans cette église; savoir, domessique du clergé patriar chal; domessique du clergé impétial, ou maître de la chapelle de l'empereur; & domessicus despinicus; ou de l'imperatrice. Il y avoit encore un autre ordre de domessiques, insérieurs à chacun de ceux dont on vient de parler; on les appelloit domessi-

ques patriarchaux.

Domestiques, domestici, étoit aussi le nom d'un corps de troupes dans l'empire romain. Pancirolles prétend qu'ils étoient les mêmes que ceux qu'on appelloit protestores, qui avoient la garde iminédiate de la personne de l'empereur, même avant les prétoriens; & qui sous les empereurs chrétiens avoient le privilège de porter le grand étendard de la croix, ou le labarum. On croit qu'ils étoient au nombre de 3500 avant Justinien, & R empereur les augmenta de 2000. Ils étoient divises en différentes compagnies ou bandes, que les Latins appelloient scholæ, & dont on dit que quelques-unes furent établies par l'empereur Gordien. De ces compagnies, les unes étoient de ca-. valerie, les autres d'infanterie: leur commandant étoit appelle comes domesticorum. Chambers, (G)

DOMICELLI (Hist. mod.), petits seigneurs. Anaciennement on donnoir ces nom aux seigneurs apanagés, pour les distinguer des aînés que l'en appelloit domini, seigneurs. Il y a encore aujourd'hui des chapitres en Allemagne où les chanoines du second ordre sont nommés domicellarii, pour les distinguer des chanoines du premier ordre, à qui ils sont subordonnés.

DOMINICA (ALBIA) (Hist. rom.). Nous ne tirerions point cette semme de la soule des semmes & des princesses obscurément méchantes, si l'histoire ne lui reprochoit une atrocité d'un genre particulier, qu'il faut rapporter pour faire hair la persècution; quatre-vingt, tant évêques qu'ecclé-siastiques du second ordre, étant veaus prier l'empereur Valens d'éloigner du siège de Constantinople, un évêque Arien; Valens, que sa semme rendoit savorable à l'arianisme, & qu'elle avoit prévenu contre eux, ne leur répondit qu'en les saisant tous embarquer sur un vaisseau auquel on

mir le seu en pleine mer, & toujours à la sollicitation d'Albia Dominica.

DOMINICAL, f. m. (Hift. mod.), terme qui se trouve dans l'histoire ecclesiastique. Un concile d'Auxerre, tenu en 578, ordonne que les femmes communient avec leur dominical. Quelques auteurs prétendent que ce dominical étoit un linge dans lequel elles recevoient le corps de Jesus-Christ, pour ne pas toucher les espèces eucharistiques avec la main que. D'autres disent que c'étoit un voile dont. elles se couvroient la tête, quand elles approchoient de la sainte rable. Ce qu'il v a de plus vraisemblable, c'est que le dominical étoit un linge ou mouchoir dans lequel on recevoit le corps de Notre-Seign ur, & on le conservoir dans le temps des persécutions, pour pouvoir communier dans sa maison; comme il paroît par l'usage des premiers Chiétiens, & par le livre de Tertullien ad uxo-

DOMINIQUE (Hist. ecclés.), c'est le nom de deux saints, l'un du onzième siècle, l'aure, des

douzième & treizième. Saint Dominique l'encuiraffe, fut ainsi appelle. parce qu'il portoit une chemise de mailles de ser, qu'il n'ôtoit que pour se donner la discipline; ce n'étoit pas seulement pour l'expiation de ses péchés, qui n'étoient ni considérables ni nombreux, qu'il portoit cette rude haire & qu'il se flagelloit trèstudement aussi; mais regardant les peches d'autrui comme une dette pécunizire que topt homme pa acquitter à la décharge du débiteur, il comptoit acquitter un certain nombre de ces dettes & delivrer un certain nombre de débiteurs, à tant de coups de discipline par jour. Dans cette idée, il ne se les épargnoit pas, & sa peau devint, sous le fouet, comme celle d'un nègre. Son intention étoit pieuse & charitable, ses lumières étoient celles du temps. Il mourut le 14 oftobre 1060. dans un hermitage eache au fond de l'Apennin.

Saint Dominique, instituteur de l'ordre des frères prêcheurs, nommes de son nom, Dominicains, fut d'abord chanoine d'Olma en Espagne, il étoit né en 1170, dans ce diocèse. Il signala son zèle contre les Vaudois & les Albigeois, & n'est pas moins regarde comme le fondateur de l'inquisition que comme celui des Dominicains. La devite de l'inquisition, écrite sur la bannière de faint Doninique qu'on porte dans les auto-dà-fe, est, misericordia & justitia. Il faut pourtant convenir qu'il n'y a ni misér corde, ni justice à brûler vis un homme. parce qu'il se trompe. L'ordre des frèxes precheurs fut institue à Toulouse, & approuve en 1216, par le pape Honorius III, il s'étendit: en 1217 ils obtinrent de l'université de Paris, qui les jugea utiles, l'église de saint Jacques, d'où leur est venu le nom de Jacobins, sous lequel ils sont pour e moins aussi conhus à Paris, que sous celui de Dominicains. St. Dominique fut le premier général !

de cet ordre, qui étoit déjà répandu de son temps dans presque tous les pays de l'Europe. Dans la suite, il a embrassé les quatre parties du monde, portant toujours à sa suite, l'inquisition. Il est divisé en quarante cinq provinces, dont il y en a onze en Asie, en Afrique & en Amérique. Le maître du sacré palais à Rome est toujours un Jacobin.

Saint Dominique montut en 1221, le pape Grégoire IX le canonisa en 1235. Le P. Touron, ja-

cobin, a écrit sa vie.

COMINIS (MARC ANTOINE DE) (Hift. mod.) jésuite, puis archevêque de Spalatro, capitale de la Dalmatie, puis protestant à Londres, puis de nouveau catholique à Rome, puis se repentant de s'être repenti & méditant une nouvelle fuite & une nouvelle désertion, étoit avec toute cette inconstance dans sa foi & dans son caractère, un homme de beaucoup a'esprit & de mérite, un digne précurseur de Descartes. Son séjour en Angleterre fut utile aux lettres ; il y fit imprimer l'Histoire du Concile de Trente de Fra Paolo. Jacques I, dont la manie étoit d'être shéologien, s'aida beaucoup du secours de ses lumières, tant que Dominis sut protestant; mais le repentir tresvif & alors très-fincère qu'il fit éclater, le brouilla pour jamais avec ce prince. Il monta en chaire à Londres, y détefta publiquement son apostasie, y fit l'éloge de la religion catholique qu'il avoit quittée & une retractation folemnelle de rout ce qu'il avoit en le malheur d'écrire contre cette religion. Jacques I indigné le chaffa de ses états, on peut croire que Dominis avoit pris son parti de les quitter. Le pape Grégoire XV (Ludovisio) son ami & son compagnon d'études lui avoit fait dire par l'ambaffadeur d'Espagne en Angleterre qu'il pouvoit revenir en toute surete à Rome, & qu'il y seroit bien reçu, mais le pape Urbain VIII qui ne lui avoit rien promis, & qui crut avoir des preuves qu'il vouloit de nouveau apostafier, le fir ensermer au château Saint-Ange, où il mournt en 1625 de poison, selon quelques auteurs. Son cerps fut brûle au champ de Flore avec son traite de Republică eccle siastică, qu'il avoit fait imprimer à Londres pendant le sejour qu'il y avoit fait. L'objet de cet ouvrage n'étoit pas précisément d'attaquer la religion catholique, c'èroir seulement de chercher des moyens de concilier les catholiques avec les prot stans, mais on y trouvoit plusieurs propositions qui ne pouvoient être adoptées que par ces derniers.

Considéré comme philosophe, il paroît beaucoup plus à son avantage; ce su lui qui le premier expliqua d'une manière plausible les causes de l'arc-en-ciel & de la varièté de ses couleurs; son traité De radiis vissis & lucis in vitris perspections & Iride, est encore célèbre, il y parle des lunettes à longue vue, dont l'invention étoit alors très-nouvelle. Ensin c'étoit, à tout prendre, un homme dont il falkfit supporter les désauts & employer les talens.

-DOM

DOMITIA-LONGINA (Hist. rom.), fille de Corbulos, semme de Domitien, plus digne d'un tel mari que d'un tel père, avoit du moins la bonne soi de convenir assez publiquement de toutes ses galanteries. Elle ne nia jamais que l'incesse qu'on l'accusa d'avoir commis avec Titus, son beaustère, ou plutôt qu'on accusa Titus d'avoir commis avec elle; elle avoit épousé d'abord Lucius-Ælius Lamia, de la famille de celui à qui Horace adresse l'ode.

Æli, vetusto nobilis ab Lamo, &c.

Domitien la lui enleva, puis il la répudia pour son commerce scandaleux avec le comédien Paris, puis il la reprit, ne pouvant s'en passer, mais comme il étoit à craindre qu'il ne l'immolât dans quelque accès de jalousie, ou que son amour ne s'affoiblissant, ne lui laissat assez de ressentiment pour punir sur elle tant de désordres, & qu'il ne le bornat pas à un divorce, elle voulut se délivrer de cette inquiétude, en entrant dans la conjuration de Parthénius & d'Etienne, dont l'effet fut d'ôter la vie à Domitien, & de prévenir la profcription qu'il destinoit à une foule de citoyens. On vante beaucoup la beauté de cette femme. Il paroit que c'est tout ce qu'on peut vanter en elle, & qu'elle n'a pas sait cesser l'incompatibilité prétendue de la pudeur & de la beauté.

Lis eft cum forma magna pudicitia.

DOMITIEN (FLAVIUS), (Hist. rom.) fils de Vespasien & frere de Titus, sut leur successeur à l'empire. Il naquit dans une maison qui depuis fut changée en un temple confacré à la famille. des Flaviens. Son éducation fut fort négligée, il passa sa jeunesse dans la crapule & l'infamie. Il étoit à Rome lorsque Vitellius négocioit la paix avec Vespasien. Les séditieux l'obligèrent de se fauver au capitole avec son oncle Sabinus & les partifans de sa maison qui périrent dans l'incendie du temple de Jupiter, où ils s'étoient réfugiés. Domitien fut préservé des flammes par les soins de celui qui préfidoit au service du temple; & pour se dérober à la fureur du penple, il se déguisa en prêtre d'Isis, & se retira dans une métairie jusqu'à ce que le parti de Vitellius sût détruit. Des qu'il parut en public, on le salua Céfar. Il fut nomme préteur & conful sans en saire les fonctions; il n'usa de son nouveau pouvoir que pour enlever des semmes à leurs maris, & entre autres Domitia-Longina qu'il sit entrer dans son lit. Il mena une vie obscure tant que vécut son perc, & quoiqu'il fût nommé six sois consul, il n'en eut ni le pouvoir, ni la capacité. Sensible à ce mépris, il voulut s'appliquer à la poésie, & comme il n'avoit aucun talent, il achetoit les productions des poëtes faméliques, qu'il récitoit comme ses propres ouvrages. Après la mort de son pere,

il souffrit impatiemment la domination de son frere qui pour adoucir ses regrets, le nomma son collègue & son successeur; tant de bontés no le rendirent que plus ingrat. Il trama plusieurs conspirations qui surent découvertes & prévenues. Sa haine poursuivit Titus jusques dans le tombeau: il lui refusa tous les honneurs sunebres. & ne lui déféra que le vain titre de dieu. Dès qu'il crut tout pouvoir, il osa tout enfreindre: il répudia sa semme Domitia dont il avoit un fils. & la reprit quelque temps après par inconstance. Quoiqu'il sût incapable d'affaires, il se retiroit pendant une heure sous prétexte de vaquer aux soins de l'empire; mais c'étoit pour s'occuper à prendre des mouches qu'il percoit de coups d'aiguille. Quelqu'un ayant demandé si César étoit seul, on lui. répondit : il n'y a pas même une mouche avec lui.

Il en coûta la vie à celui qui fit cette réponse.) Dans le commencement de son regne, il tâ-, cha de gagner l'affection du peuple par la magnificence des spectacles. Les édifices publics surent rétablis, & il en fit construire de nouveaux. Les farceurs n'eurent plus le droit de jouer sur des échafauds; ce fut dans des maisons particulieres qu'ils exercèrent leur art. Il fut désendu de mutiler les enfans & d'en faire des eunuques. La culture des terres étoit négligée. & chacun aimoir mieux avoir des vignes. Il fit un édit qui désendit d'en planter de nouvelles, & même il en fit couper une grande quantité en Italie & dans les provinces. La justice sut administrée avec autant de défintéressement que de lumière : les juges corrompus surent severement punis. Il décerna des peines contre les auteurs des libelles diffamatoires, Les rangs ne furent point confondus dans les spectacles, & chaque citoyen sut place suivant sa condition. Un senateur sut degrade, parce qu'il savois trop bien danser & contresaire les baladins, L'usage des litieres fut interdit aux femmes impudiques qui furent aussi privées du droit d'hériter. Il retrancha de la liste des juges un chevalier Romain qui, après avoir accusé sa semme d'adultère, avoit eu la lâcheté de la reprendre. Il entreprit aussi la réforme des vierges vestales, dont une, nommée Cornélie, fut enterrée toute vive, après avoir été convaincue d'être resombée dans une faute dont elle avoit déja obtenu le pardon.

(On croit communément qu'elle étoit inno-

cente, voyez son article.)

Il avoit tellement en horreur l'effusion dur sang, qu'il voulut même empêcher d'immoler des bœuss. Il montra beaucoup de désintéressement dans sa jeunesse & dans les premiers jours de son régne. Il récompensoit magnisiquement ses domestiques pour les empêcher de rien recevoir des étrangers. Il resusa constamment les successions qui hui étoient léguées par ceux qui laissoient des ensans, & il partagea aux vieux soldats plusieurs terres délaissées qu'il avoit le droit de s'approprier. Mais ses vices, long temps cathé,

dans son cœur, se répandirent au dehors. La cruauté se manisesta en lui avant l'avarice : il sit monrir un disciple du pantomime Pâris, à qui il reprochoit une parfaite ressemblance avec son maître. Des pères de famille surent égorgés sur les prétextes les plus frivoles. Plusieurs sénateurs & personnages consulaires surent envoyés à la mort sur de simples soupçons. Métius Pomposianus, à qui les devins avoient promis l'empire, fut traité comme un criminel. Coccianus fut déclaré coupable de leze-majesté, pour avoir célébré le jour de la naissance de son oncle Othon. Tout son regne ne fint qu'une continuité d'assaffinats : c'étoient ceux qu'il vouloit perdre, qu'il accabloit le plus de careffes; la plus grande grace qu'il sit à ceux qu'il avoit condamnés, sut de leur saisser le choix du supplice. Quand il eut épuisé ses tréfors par les dépenses des spectacles & des jeux publics, il songea à les remplir par des confiscations. Il suffisoit d'être accusé pour perdre tous ses biens. Les juis furent les plus exposes à ses exactions. Il faisoit visiter tous les étrangers pour vérifier s'ils étoient circoncis. Cette nation soumife à des tributs particuliers, effuya encore les plus grandes perfécutions. Un jour qu'il dictoit un réglement, il commença par ces mots: notre seigneur & notre dieu commande l'exécution de telle chose. C'étaient ces titres qu'on lui donnoit dans tous les édits. Enivré de l'idée de sa divinité, il defendit de mettre au capitole ses statues, à moins qu'elles ne fussent d'or ou d'argent, dont il fixa le poids. Tous les quartiers de Rome étoient ornés d'arcs de triomphe, où il étoit représenté dans un char tiré par quatre chevaux. Ses excès le rendirent l'horreur des Romains: il se sorma différentes conspirations contre sa vie: des libelles répandus dans le public, ne lui laissoient point ignorer combien il étoit abhorré. Tous ceux qui lui devinrent suspects, surent immolés à ses soupcons. Son cousin germain Flavius Clemens, qu'il devoit plutôt mépriser que craindre, à cause de son imbécillité, sut condamné à la mort, parce que ses enfans étant definés à succéder à l'empire, il avoit fait prendre à l'un le nom de Vespasien, & à l'autre celui de Domitien. Il connoissoit trop combien il étoit détesté pour se dissimuler les périls dont il étoit menacé. Il s'élançoit quelquesois hors de son lit, comme s'il eût été environne d'affaffins. Un aruspice qu'il consulta, lui prédit une révolution prochaine, & cette prédiction téméraire lui coûta la vie: tous les officiers de sa maison furent les premiers à conspirer. Stephanus, son intendant, se mit à la tête des conjurés; il lui promit de lui révéler une conspiration, & sous ce prétexte, introduit dans sa chambre, il le perça de sept coups de poignard dans la quarante-cinquième année de son âge, & dans la quinzième de son règne. Son corps sut prive de la sépulture; mais sa nourrice Phelis le brûla, & sit transporter ses cendres dans le temple

de la famille des Flaviens. Il étoit d'une taille haute & réguliere ; la modestie & la pudeur étoient peintes sur son visage. Quoiqu'il eût les veux grands, il avoit la vue tendre & débile. Sa figure gracieuse & intéressante sut altérée par les outrages du temps: il devint auss dissorme qu'il avoit été beau; il ne pouvoir supporter l'idée d'être chauve. Il étoit si soible sur ses jambes; que jamais on ne le vit marcher à pied dans les rues de Rome; & lorsqu'il étoit dans le camp, il se saisoit porter en litière. Quoique ses penchans ne sussent point tournes vers la guerre, il se distinguoit par son adresse à tirer de l'arc. Il dirigeoit ses flèches avec tant d'art, qu'il les saisoit passer entre les doigts d'un mercénaire qu'il payoit pour lui tendre de loin la main. Quoiqu'il n'eût aucun goût pour les sciences & les arts, il prit soin d'enrichir les bibliothèques publiques, & il sit venir à grands frais d'Alexandrie les plus riches manuscrits. Le plus grand malheur des princes. disoit-il, étoit de ne pouvoir découvrir les conspirations que lorsqu'il n'étoit plus temps d'y apporter de remède. Le jeu des dés étoit sa paffion favorite: son souper étoit sort srugal; c'étoit en dinant qu'il se livroit à son intempérance naturelle. Son impudicité fut pouffée à l'excès: il rassembloit les semmes les plus lascives de Rome & de l'Italie, & vivoir au milieu d'elles. Il aima éperdument sa semme Domitia; mais dans ses fureurs il la maltraita fi fort, qu'il lui causa un avortement dont elle mourut après lui. Le peuple fut fort indifférent à sa mort; mais les soldats, dont il favorisoit la licence, l'auroient vengée, s'ils eussent eu des chess pour appuyer leur sédition. Le senat ne dissimula point sa joie: il sit briser ses images & ses statues, sa mémoire sut abolie. Quoique ses inclinations fussent pacifiques, il fut obligé de faire la guerre aux Sarmates qui passerent au fil de l'épée une légion entière. Il envoya encore une armée contre les Daces qui lui firent effuyer deux sanglantes désaites; mais l'issue de cette guerre lui devint glorieuse. Les Daces, af-foiblis par leurs propres victoires, furent vaincus à leur tour. Antonius, gouverneur de la haute Germanie, y souleva les peuples & les légions; son début sur brillant: mais le débordement du Nil ayant empêché la jonction de ses alliés, il perdit une bataille & la vie. La guerre civile fut ains terminėe. (T--N.)

ENOMITIUS (kif. rom.) (CNEIUS DOMITIUS ENOBARBUS.), consul l'an de Rome 658, célèbre par la victoire qu'il remporta dans les Gaules au confluent de la Sorgue & du Rhône, ou, selon quelques - uns, à Carpentras, sur les Auvergnats. Les élephans dont il se servit dans cette occasion, spectacle nouveau pour les Gaulois & qui les remplit d'épouvante, contribua beaucoup à leur désaite. Depuis ce temps, Domitius se faisoit porter par-tout sur un élephant,

Ce fut Domitius qui soumit à la république ro-

maine l'Occitanie ou le Languedoc.

DOMITIUS est aussi le nom d'un Grammairien ou philosophe qui vivoit du temps d'Adrien, & qui desiroit, dit-on, que les hommes perdissent le don de la parole, asin que leurs vices ne pussent pas se communiquer si facilement.

DONAT (Hist. ecclés. & Hist. liu.), est le nom de dissèrens chess des héretiques donatistes au commencement du quatrième siècle; l'un étoit évêque de Casenoire en Numidie, l'autre évêque

schismatique de Carthage.

C'est aussi le nom d'un célèbre grammairien de Rome, dans le même siècle; il sur un des maîtres ou précepteurs de Saint Jérôme; il avoit sait des commentaires sur Térence & sur Virgile, & une vie de Virgile, mais ces ouvrages sont perdus, & ceux qui portent son nom sont supposés. Mais il reste de lui un traité de Barbarismo & osto partibus orationis.

DONATO (Hist. list. mod.). Quelques Iraliens ont rendu ce nom célèbre, sur tout dans les lettres. Le Jésuite Alexandre Donato est l'auteur d'une bonne description de Rome, Roma vetus é recens, qu'on trouve dans le troissème volume des antiquités romaines de Grœvius. Mort à Rome

en 1640. Il étoit de Sienne.

Jerôme Donato, auteur de lettres imprimées avec celle de Politien & de Pic de la Mirande, & fort estimées; d'une traduction latine; d'un traité grec d'Alexandre d'Aphrodisée; d'une apologie pour la primauté de l'église romaine, qui parut dans le temps du luthéranisme naissant, servit d'ailleurs les papes & comme homme de guerre & comme homme d'état, Mort à Rome en 1513.

DONDUS ou DR DONDUS (JACQUES) (Hist. litt. mod.), médecin & mathématicien célèbre de Padoue; comme médecin, il sut surnommé agrégateur, à cause de la quantité de remèdes qu'il avoit composés, & ce surnom ne sut que pour lui; comme mathématicien, il sut surnommé Jacques de l'Horloge, à cause d'une horloge d'un genre particulier, dont il sut l'inventeur, & ce nom de l'Horloge s'est conservé dans sa samille; ce sut lui encore qui trouva le premier le moyen de saire du sel avec l'eau de la sontaine d'Albano dans le Padouan. On a de lui un ouyrage intitulé: Promptuarium medicine; il a composé anssi en société avec Jean, son sils, un traité De sontibus calidis Patavini agri. Mort en 1350.

DONEAU (HUGUES) (Hist. mod.), Calviniste échappe à la Saint-Barthelemi, jurisconfulte célèbre, rival & ennemi de Cujas, jurisconfulte plus célèbre que lui, & dont il avoit la mauvaise politique de parler toujours avec mépris. On a recueilli les œuvres de Doneau sous le titre de Commentaria de jure civili. On trouve qu'il a traité avec distinction la matière des tessa-

mens & dernières volontés. Mort à Altorffen 1591. Il étoit françois, né à Châlons-fur-Saône, & avoit professé le droit avec éclat à Bourges & à Orléans.

DONI D'ATTICHI (LOUIS) Hist. mod.) Minime, puis évêque de Riez & ensuite d'Autun, auteur d'une Histoire de l'ordre des minimes; d'une Vie de la reine Jeanne, fondarrice des auronciades; de celle du cardinal de Bérulle, fondateur de l'oratoire, d'une histoire des cardinaux; ces deux derniers ouvrages en latin. Mort en 1664.

Un autre Doni (Antoine-François) Florentin (l'évêque étoit aussi originaire de Florence) prenoit dans l'académie des Peregrini le nom de bizarre qui convenoit, dit-on, à son caractère &

à celui de ses écrits.

DONNE (JEAN) (Hist. litt. mod.), est le nome d'un poète Anglois, controversiste, & en cette dernière qualité, auteur du pseudo-martys. Mort en 1631, ne en 1574.

Un autre Donné plus moderne, est auteur du livre Anglois qui a pour titre Blotanothos, espèce

d'Apologie du Suicide.

DOOM'S - DAY - BOOK (Hift. mod.), c'est-3dire, livre du jour du jugement. Ces termes, consacrés dans l'histoire d'Angleterre, désignent le dénombrement fait par ordre de Guillaume I, de tous les biens de ses sujets : l'on nomma ce dénombrement livre du jour du jugement, apparemment pour signifier que les biens des Anglois étoient épluchés dans ce livre, comme les actions des hommes le seront dans cette grande journée. En effet, le roi n'oublia rien pour avoir le cens le plus exact de tous les biens de chaque habitant de son royaume; les ordres sevères qu'il donna pour y parvenir, furent exécutés avec une fidélité d'autant plus grande, que les préposés, aussi-bien que les particuliers, eurent raison de craindre un châtiment exemplaire, s'ils usoient de fraude ou de connivence en cette occasion.

Ce cens sut commencé l'an quatorzième, &t sini le vingtième du règne de ce monarque. Il envoya en qualité de commissaires, dans toutes les provinces, quelques-uns des premiers comtes & évêques, lesquels après avoir pris le rapport des jurés, &t autres personnes qui avoient prêté serment dans chaque comté &t centaine mirent au net la description de tous les biens meubles &t immeubles de chaque particulier, selon la valeur du temps du roi Edouard. Ce sait est exprimé dans le registre par les trois lettres T. R. E. qui veulent dire tempore regis Eduardi.

Comme cette description étoit principalemens destinée à sournir au prince un détail précis de ses domaines, & des terres tenues par les tenanciers de la couronne, on voit qu'à l'article de chaque comté, le nom du roi est à la tête, & ensuite celui des grands tenanciers en chef, selon leur rang. Toute l'Angleterre, à la réserve du Westmoreland, Cumberland, & Northumberland, sut soigneusement décrite avec une partie de la principauté de Galles; & cette description sut couchée sur deux livres, nommés le grand & le petit livre du jour du jugement: le petit livre renserme les comtès de Norsolk, de Suffolk, & d'Essex; le grand contient le reste du royaume.

Ce registre général, qu'on peut appeller le terrier d'Angleierre, sut mis dans la chambre du trésor royal, pour y être consulté dans les occasions où l'expression de Polidore Virgile, lorsqu'on voudroit savoir combien de laine on pourroit encore ôter aux brebis angloises. Quoi qu'il en soit, ce grand registre du royaume, qu'on garde toujours soigneusement à l'échiquier, a servi depuis Guillaume, & fert encore de témoignage & de loi dans tous

les différens que ce registre peut décider.

Il faut convenir de bonne soi, de l'utilité d'un tel dénombrement. Il est pour un état bien policé, ce qu'un hvre de raison est pour un chef de samille, la reconnoissance de son bien, & la dépense plus ou moins forte qu'il est en état de faire en faveur de ses ensans: mais autant un journal tenu par ce motif, est louable dans un particulier, autant le principe qui engagea Guillaume à former son denombrement étoit condamnable. Ce prince ne voulut connoître le montant des biens de ses sujets, que pour les leur ravir; regardant l'Angleterre comme un pays de conquête, il jugea que les vaincus devoient recevoir comme une grace signalée ce qu'il voulut bien leur laisser. Maître du trône par ses armes, il ne s'y maintint que par la violence, bien différent de Servius Tullius, qui, après avoir le premier imaginé & achevé son dénombrement, résolut d'abdiquer la couronne, pour rendre la liberté toute entière aux Romains. An. de M. le chevalier DE JAUCOURT.

D'OPPEL MAIEUR (JEAN GABRIEL) (Hist. mod.), nè à Nuremberg en 1677; des académies de Londres, de Berlin, de Petersbourg, mort en 1750; a traduit en allemand beaucoup de bons livres françois & anglois d'astronomie & de méchanique, & en a composé d'autres de géographie & de physique les uns en latin, les autres en allemand.

DORAT (JEAN) Hist. litt. mod. (Auratus), a fait, selon Scaliger plus de cinquante mille vers grecs ou latins; il n'en est pas resté un. Ses contemporains qu'il a tous célébrés en grec, en latin, quelque sois même en françois, l'ont appellé le Pindare François, Charles IX créa pour lui la place de poëte royal à laquelle il attacha une pension. Le grand mérite de Jean Dorat est d'avoir bien su le grec & d'avoir contribué en france à en ranimer l'étude; il étoit prosesseur en sette langue au collège royal & il remplissoit

dignement sa chaire. Devenu veus dans l'extrême vieillesse, il épousa une fille de vingt-deux ans, c'étoit disoit-il, une licence poëtique. Françaleu lui eût dit.

Monsieur, la poésse a ses licences, mais Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

Cependant bien des gens ont pris cette licence fans être poëtes; il ne paroît pas qu'ils s'en soient bien trouvés.

On dit que le nom de Dorat étoit dinemandi ou dissematin & qu'il prit celui de la ville de Dorat, dans la marche, dont apparemment il étoit.

Claude-Joseph DORAT. Des semmes qui avoient entendu parler d'Ovide & des hommes qui crovoient le connoître, ont appellé M. Dorat l'Ovide François, comme on avoit appellé Jean Dorat. Pindare. Ovide n'étoit point manière, il étoit naturel abondant & riche Dorat & Ovide n'ont de commun que d'avoir été l'un & l'autre des poëtes érotiques, mais Ovide aimoit les femmes & M. Dorat ne vouloit qu'en paroître aimé. Il y a une manière de peindre les vices & les ridicules de son siècle, qui ne sait qu'y applaudir les caresser & les encourager, c'est celle de M. Dorat; on sent combien il se complaisoit dans la peinture de ces travers, combien il aimoit à la reproduire, combien il espéroit qu'on la prendroit pour le portrait du peintre; on sent qu'il n'imaginoit rien au-dessus d'un joli homme, d'un petitmaître, d'un homme à bonnes fortunes; il avoit cent petites manières adroites ou non adroites de nous dire qu'il l'étoit, de nous faire admirer ses succès & envier son bonheur. Ces ridicules n'ont été que trop bien sains dans l'épigramme fuivante, une des meilleures du genre satyrique?

Bon Dieu! que cet auteur est triste en sa gaté!
Bon Dieu! qu'il est pesant dans sa légéreré!
Que ses petits écrits ont de loagnes présaces!
Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces;
Que l'encens qu'il prodigue est fade & sans odeur!
C'est, si je veux l'en croire, un heureux petit-mastre;
Mais, si j'en crois ses vers, ah! qu'il est triste d'être
Ou sa maîtresse ou son lecteur!

On sait que M. Dorat, croyant cette épigramme de M. de Voltaire dont elle est digne, & sentant que sa petite faveur populaire l'abandonneroit quand on le verroit aux prises avec un tel athlète, voulut le désarmer par la soumission, & l'empècher du moins de redoubler. Il sit une réponse qui commençoit par ce vers:

Grace , grace , mon cher Censeur , &c.

Le cher censeur qu'il avoit méconnu & qui étoit son plus rude antagoniste, dut bien rire de la mépriss prise. Observons que M. Dorat, fidèle au caractère de joli homme & d'homme à bonnes fortunes, abandonnoit généreusement ses vers, & prioit agréablement le cher Censeur de lui laisser du moins sa maîtresse. On lui a encore compté cette réponse pour une grace & une gentillesse, ce n'étoit qu'une platitude, si M. de Voltaire sût réellement descendu jusqu'à l'attaquer si cruellement, & qu'étoitce donc, l'épigramme étant d'un autre?

M. de Voltaire avoit été le premier modèle de M. Dorat pour les pièces sugitives, M. de Voltaire avoit eu la mesure précise du ton qui convient & qui plaît dans le monde; M. Dorat voulut aller plus loin & il passa le but; son badinage devint du persissage, son ton dégénéra en jargon.

De la joie & du cœur on perd l'heureux langage Pour l'absurde talent d'un triste persissage.

Il n'étoit cependant pas sans talens, & s'il avoit eu le courage de se passer des éloges de quelques caillettes & de quelques jeunes gens sans goût, s'il avoit voulu travailler ses ouvrages & n'en pas produire sans cesse de nouveaux,

> Si non offenderet unum Quemque poltarum lima labor & mora,

il auroit pu se faire une réputation qui lui auroit survécu.

Ce caractère de petit-maître & d'homme agréable aux semmes ou voulant le paroître, est ce qui frappe le plus dans ses écrits & dans sa conduite. C'est là ce qui lui a procuré un faux succès pendant quelques-temps & auprès de quelques personnes.

On dit qu'une actrice connue, avec laquelle il vouloit qu'on le crût bien parce qu'elle étoit jolie, & à laquelle il adressa que que sepitres familières qui supposoit entr'eux de grandes privautés, l'embarrassa beaucoup en lui tenant ce langage au milieu d'un cercle nombreux:

» Je ne suis ni d'état ni d'humeur à être une » vestale, je me pique peu de vertu, j'ai eu des » amans, j'en ai eu beaucoup; mais ersin je ne » vous ai pas eu, pourquoi donc me choisssez-» vous pour l'objet de vos gentillesses avanta-» geuses & de vos galanteries légères? Vous dites » que je vous ai chasse deux sois, je ne vous ai » point chasse, car je ne vous ai point admis.

M. Dorat voulut faire des tragédies, maladie qui prend quelquesois aux jolis poëtes qui ne sont que jolis. Il ne put trouver dans son ame, toujours nourrie de petites choses, prosondément remplie de bagatelles, & accoutumée à ramper ou à briller dans de petits genres, l'élévation & l'énergie nécessaires au genre dramatique, il ne savoit ni pleurer, ni frémir, il ne sit que des tragédies sroides Histoire. Tome II. Seconde part,

& foibles, auxquelles on l'accusa de procurer à prix d'argent un succès éphémère, qui, dit-on, l'a ruiné.

Il réussit mieux dans une seule comédie: La seinte par amour; ce n'est pas qu'elle ne soit encore quelquesois désigurée par le jargon & l'air maniéré; c'est Marivaux mis en jolis vers, c'est même un peu la surprise de l'amour, sujet que reproduisent, dit-t-on, toutes les pièces de Marivaux, & qui plaît dans toutes; celle de M. Dorat est silée avec le meme art, la fable se développe bien & le dénouement arrive au moment où il ne pourroit plus être disséré sans faire languir la pièce. L'amant n'est petit-maître qu'au degré qui n'empêche pas d'être aimable, & ensin la pièce a une action, ce qui manque à toutes les autres comédies de M. Dorat, qui ne sont que des conversations manièrées & des scènes de persissage.

Les héroïdes, les romans, les fables sont nombre dans les œuvres de M. Dorat, sans lui affigner un nom dans les lettres, tout cela est sans caractère; la seule héroïde de Bameveldt occupa pendant un moment par la sorce tragique du sujet.

Son poëme de la déclamation, un de ses premiers ouvrages, offre des préceptes sages & des vers biensaits; c'est ce genre raisonnable qu'il eût da s'attacher à persectionner en lui.

Il mourut le 29 avril 1780 à quarante-six ans; il avoit été quelque-temps mousquetaire.

Il avoit beaucoup desiré l'académie; mais elle ne pensoit pas sur son compte comme parloient ses flatteurs, elle ne s'empressa pas de l'élire, il en eut du dépit, il prit le mauvais parti que prennent presque tous ceux qui ne peuvent pas y prétendre ou y parvenir, celui d'écrire c: ntre elle, & elle ne l'en auroit pas moins élu, si, même par ces écrits saits contre elle, il eût ajouté quelque chose à ses titres.

On ne peut faire à l'académie aucun reproche de ne l'avoir point nommé, il avoit un trop mauvais goût; on ne pourroit non plus lui faire aucun reproche si elle l'avoit nommé, il avoit qu'lque talent, & elle auroit espéré de former ou de réformer son goût.

Il avoit ce qui vaut mieux que le goût & le talent, il avoit de vertus; il a oblige pluficurs gens de lettres, on dit qu'il a fait quelques ingrats.

Il avoit des amis, des amis zélés, qui le pleurent encore, à qui sa mémoire sera toujours précieuse, à qui cet article fera peut-être quelque peine, & cette idée nous en tait à nous mêmes; mais nous devons consigner ici la vérité, telle au moins que nous la voyons, & le jugement qui nous paroit être ce'ui du public, peut être seulement parce qu'il est le nôtre.

On a reproché à M. Dorat un amour - propre

trop délicat, trop sensible, trop difficile à contenter. Que celui d'entre nous qui est sens péché sur cet article, lui jette le premier la pierre.

DORÉ (PIERRE) (Hist. mod.), dominicain, docteur de Sorbonne, auteur de la tourterelle de viduité; du passereau solitaire à cause du passage d'un pseaume : sassus sum sicut passer solitarius in testo; de la conserve de grace, d'après le pseaume conserva me; du cers spirituel à cause du pseaume : Quemadmodum desiderat cervus ad sontes aquarum, ita anima mea ad te Deus. Des neus médicamens du chrétien malade; des allumettes du seu divin; de l'anatomie des membres & parties de notre seigneur J. C. On croît que c'est lui qui est désigné dans Rabelais, sous le nom de notre maître Doribus. Mort en 1569.

DORFLING (Hist. mod.), parvenu par son mérite au grade de welt-maréchal de l'électeur de Brandebourg, Frédéric Guillaume, second roi de Prusse, avoit été tailleur, & savoit que ses envieux avoient la sottife de rappeller malignement ce qui saisoit sa gloire; voici, dit-il, en montrant son épée, l'instrument avec lequel je coupe à présent les oreilles à ceux qui me reprochent d'avoir autresois soupé du drap.

DORIA (Hist. mod.). C'est le plus beau nom qu'un genois puisse porter, puisque c'est celui du citoyen auguel Gênes doit sa liberté. La maison Doria est d'ailleurs très-ancienne & très-illustre. On la voit dans le douzième & le quatorzième siècles s'allier avec des rois & des empereurs; au seizième André Doria (c'est le citoyen dont nous venons de parler) étoit le plus grand homme de mer de son semps. Il avoit fervi avec celat François I; il avoit depuis passe au service de Clément VII, & s'étoit remis au service de François I, lorsqu'en 1527 Lautrec avoit été envoyé en Italie peur délivrer ce pape; c'étoit lui qui, cette même année, en bloquant le port de Gênes sa patrie, alors livrée au parti de Charles Quint, avoit aidé à la soumettre au roi de Ftance; il attendoit de ce dernier service un prix digne de flatter un grand homme. Il desiroit que le roi content de n'avoir plus les génois pour ennemis, voulût les avoir pour alliés, non pour sujets, & qu'il rétablit à Gênes sous sa protection, le gouvernement républicain. Les génois pour obtenir cette grace, avoient offert an roi deux cents mille ducats. Le roi non seulement ne l'accorda point, mais encore jugeant par cette demande & par tant d'exemples de l'inconfrance génoise, qu'il falloit humilier & affoiblir cette ville, il parut vouloir relever Savone sa rivale, sa voisine & sa sujette; il la détacha de l'état de Gênes; il en rétablit les fortifications & le port, qu'il parut destiner à la construction & à la retraite de ses vaisseaux; il la m't en état de partager avec Gênes l'empire de la mer de Ligurie; le commerce de

Savonne s'agrandissoit déja au point d'alarmer celui de Gênes. Les génois prièrent Doria d'employer le crédit que lui donnoient ses services pour obtenir que Savonne sût réduit à son premier état, il parla & n'obtint rien. Les courtisans qui régnoient alors, les Duprats, les Montmorencis, traitèrent même de crime d'état, les pressantes sollicitations de Doria en saveur de sa patrie; en prétend que des vues d'intérêt contribuoient à rendre Montmorenci instéxible; on assure qu'il jouissoit des impôts qui se levoient au port de Savonne.

Pendant que le maréchal de Lautrec affiégeoit Naples, on fit diverses entreprises sur la Seile, sur la Sardaigne: elles manquèrent par la mésinrelligence qui régnoit entre Doria commandant de la flotte & Renzo de Céré, général des troupes de débarquement; cependant Philippin Doria, nevcu d'André, & son digne élève, prenant le commandement des galères qui devoient bloquer le port de Naples pour seconder Lautrec, lequel bloquoit cette place du côté de la terre, remporta dans le Golphe de Salerne une grande victoire; Moncade, vice-roi de Sicile, sut tue dans cette affaire, le marquis du Guast fut sait prisonnier, Philippin Doria eut ordre de le conduire en France avec les autres prisonniers importans qu'il avoit saits; mais korsqu'il sut arrivé avec eux à Gênes, André Doria les retint, protestant qu'il ne les rendroit que quand on l'auroit dédommagé de la rançon du prince d'Orange & de celle de Moncade, qu'il avoit sait prisonnier autresois dans deux combats fur la côte de Gênes. Le roi avoit renvoyé Moncade libre sans rançon; mais Doria prétendoit que le roi avoit été généreux à ses dépens, & que suivant son traité avec la France, tous les prisonniers qu'il faisoit devoient lui appartenir. Pour le prince d'Orange, c'étoit le traité de Madrid qui lui avoit procure la liberté, toujours aux dépens de Doria, auquel on n'avoir point payé de rançon. Doria dépêcha un gentilhomme à la cour de France pour rendre compte de sa conduite, & pour solliciter le paiement de quelques sommes qui lui étoient dues. Quand le conseil de François I apprit par ce moyen de quelle manière hardie Doria s'étoit procuré des ôtages de son paiement, il sut saisd'indignation; on ne vit dans le procédé de Doria qu'un excès d'insolence, qu'un attentat criminel; on n'examina point fi ses demandes étoient justes, on n'en vit que la sorme qui, en effet, paroissoit violente. Guillaume du Bellai Langei, sut des premiers que Doria son ami tendoit à la désection, que le marquis du Guast, aussi utile à Charles-Quint dans la prison qu'a la tête des armées, négocioit fortement auprès de ce général pour l'attirer au parti de l'Empereur, qu'il lui exagéroit ses injures, qu'il aigrissoit son ressentiment, qu'il levoit ses scrupules, & que Dorin n'attendoit peutêtre pour se déterminer à la révolte, qu'une réponse peu savorable de la part de la France, il alla voir Daria dans Gênes pour arracher à fon

amitié la confidence de ses chagrins & de ses projets. Doria lui ouvrit son cœur, lui fit ses plaintes, le chargea de ses propositions: Langei partit pour aller plaider à la cour la cause de Doria & des génois, avec le zèle d'un ami & le respect d'un sujet. Il tâcha de faire prendre à cette cour trop fière & trop prompte, des idées plus exactes de l'importance de Doria; il montra le besoin qu'on avoit de ses services, sur-tout dans la conjoncture du siège de Naples, où Doria pouvoit décider du succès par l'usage qu'il feroit de ses galères, il représenta que la désection de ce général entraîneroit celle de l'état de Gênes; il voulut faire juger de la nécessité de conserver Doris par les mouvemens que se donnoit du Guzst pour le séduire; mais c'étoit parler une langue étrangère dans un pays où un sujet quel qu'il sût, naturel ou volontaire, n'étoit toujours qu'un sujet, & où les talens paroissoient bien moins nécessaires que l'obéissance. Langei n'obtint pas même un délai; il sut décidé que Doria seroit déposé du commandement, que sa charge de général des galères seroit donnée à Barbézieux, qui iroit prendre possession non seulement des galères françoises, mais encore des galères génoiles, & qui, après s'être assuré d'André Doria, l'enverroit en France recevoir, le châtiment de son insolence & de sa sélonie. C'est ainsi qu'on s'exprimoit.

Sur un bruit qui courut que Doria venoit infulter les côtes de Provence, Montmorenci écrivoit : je voudrois qu'il y fût déja pour le pouvoir faire pendre & étrangler.

Dans une autre lettre il parle de le faire châtier comme tels paillards le méritent,

Dans une autre, il l'appelle le bon Génois, qui est en danger de faire comme saint Denys.

Cet ordre d'arrêter Dest étoit plus aisé à donner dans le conseil du roi qu'à exécuter à Gênes; il devoit être secret, Doria en sut cependant instruit par les amis qu'il avoit à la cour, sans que l'histoire répande à cet égard le moindre soupçon sur Langei. Lorsque Barbézieux sut arriva Gênes, son premier soin sut d'aller rendre visite à Doria qui l'attendoit sur ses galères. Lorsque Barbézieux parut, je sais, lui dit Doria, ce qui vous ambre, & lui montrant d'un côté les galères de France, de l'autre celles de Gênes: voici, ajouta-t-il, les galères de a votre maître que je vous remets, voici celles de ma w république que je conserve, accomplisse le reste de n votre ordre, si vous pouvez n.

Quelques auteurs disent qu'il ne restitua pas même les galères du roi, & qu'il les sit passer avec les siennes au service de l'empereur. Guichardin justisse de tout point la cour de France, & rend la conduite d'André Doria très-blâmable; il soutient que les Doria trahissoient depuis long-temps François I; le combat de Salerne paroît démentir cette idée; mais le récit de Guichardin sorme un problème historique, où il s'agit de décider si le suffrage d'un Italien, lorsqu'il est savorable à la France, doit l'emporter sur le témoignage des François, lorsqu'il lui est contraire.

Nous avons suivi parmi les François, les du Bellei, qui ont eu part à cette affaire, & parmi les étrangers, Sigonius, qui paroît l'avoir approfondie.

Par le traité du général génois avec Charles-Quint, Gènes fut déclarée libre sous la protection de l'empereur, Savone sut rendue aux Génois, & si la désection entraîne toujours quelque honte, on ne peut resuser à celle d'André Doria la gloire d'avoir servi à l'affranchissement de sa patrie.

Doria devenu l'ennemi déclaré des François. commenca par ravitailler Naples qui n'avoit besoin que de vivres, pour résister; le siège traîna en longueur, la peste se mir dans le camp des François, Lautrec en mourut, le siège fut levé; d'un autre côté Trivulce, qui commandoit pour les François dans le château de Gênes, fut obligé de le rendre, les Génois le rasèrent aussi-tôt, ils comblèrent le port de Savone; & désormais libres de toute autorité étrangère, délivrés de toute concurrence sur la mer de Ligurie, ils établirent, par le conseil d'André Doria, une sorme de gouvernement qui parut enfin fixer leur inconstance; on forma un corps de quatre cents personnes en qui réfida le droit de nommer à toutes les magistratures, & sur-tout de créer le doge qui devoit changer tous les deux ans. Doria, commandant les galères de l'empereur, maître par leur secours d'asservir Genes, n'y voulut conserver d'autre autorité que celle que donnent la sagesse, la gloire & les bienfaits; il fut maître en paroissant, en croyant n'être que citoyen; on le consultoit sur tout, on déféroit en tout à ses avis; il resusa d'être chargé de l'administration des deniers publics, de concourir à l'election du doge & des autres magistrats: cette modération politique affermit son pouvoir en désarmant la défiance & la jalousie.

Long-temps après la paix de Cambrai (1529), & peu de temps après la conclusion de la trève de Nice en 1538, Charles Quint & François Ir. se virent à Aigues-Mortes. Brantôme rapporte d'après Paul Jove & Sleidan, que dans cette entrevue l'empereur pria François ler. d'agréer qu'André Doria vint le saluer. Le roi qui ne savoit point garder de ressentiment, y consentit, sit le meilleur accueil à Doria, & lui dit: « nous voilà ensin réun nis, l'empereur mon sère & moi; il faut que nous ayons désormais les mêmes amis & les nêmes ennemis, que nous préparions contre ne Turc une puissante armée navale, & que vous la commandicz ».

François premier étoit dans la galère de l'empereur. On a prétendu que Doria étoit venu proposer

tout bas à l'empereur de lever l'ancre & d'enlever le roi, crime dont Charles - Quint eut horreur. Brantôme remarque judicieusement que c'est une répétition de l'histoire connue du jeune Pompée, & l'on peut remarquer en passant, que le peuple qui saît toujours mal, multiplie ainsi les saits célèbres en les reproduisant sous les noms célèbres.

François premier régnoit encore lorsque les conjurations de Fiesque & de Cibo éclatèrent en 1546. On ignore quelle part la France prit à ces conjurations, dont un des principaux objets étoit d'anéantir à Gênes le pouvoir des Doria, & de faire périr les chefs de cette illustre maisor; Jeannetin Doria, héritier désigné d'André, & l'objet de la haine particulière de Fiesque, sut poignardé, le vieil André Doria ne se sauva qu'avec peine, de Fiesque étoit le maître dans Gênes, lorsqu'il se noya, étant tombé dans la mer, parce qu'une planche tourna ou rompit sous ses pieds; trois de les frères, bannis de Gènes après sa mort, s'étant retirés à Rome, engagèrent Cibo avec lequel demeuroit un de ces trois frères, à partir pour Gênes, dans l'intention d'assassiner André Doila. & de remettre la république sous les loix de la France: ce Cibo étoit cependant beau-frère de Jeannetin Doria, il avoit épousé Perrette Doria, sa sœur; ce nouveau complot sut découvert & prévenu, Cibo eut la tête tranchée.

Gênes revitavec transport André Doria, échappé aux périls qu'il n'avoit courus que pour l'avoir rendue libre; elle crut le destin de la république attaché aux jours de ce grand homme, elle offrit à Doria de construire une citadelle pour sa sûreté, Doria rejetta la proposition. « Mes jours ne sont n' rien, dit-il, j'ai tout fait pour votre liberté, ne détruisez point mon ouvragen; on insista, & à l'intérêt de sa sûreté particulière, on ajouta l'intérêt de la sûreté publique. « La sûreté publique, n' dit Doria, dépend moins des remparts & des n' sorteresses que de l'union des citoyens ». Tels surent les sentimens & la conduite de Doria dans cette occasion.

Les attentats des de Fiesque & des Cibo ne firent que resserer les nœuds de la tendresse entre le citoyen biensaiteur & la patrie reconnoissante.

André Doria mourut vers l'an 1555; ayant vengé un peu trop cruellement la mort de Jeannetin Doria sur un des frères de de Fiesque qui étant tombé entre ses mains, sut jetté dans la mer, cousu dans un sac.

Le cardinal Doria, son parent, auquel il procura le chapeau, sut aussi un homme de mérite & de courage. Il désendit André contre les conjurés, & s'exposa pour le sauver. Il mourut en 1558.

Antoine DORIA, capitaine célèbre dans les armées de Charles - Quint, a écrit l'histoire de son temps,

Un général DORIA, ennemi de la France, perdit le 10 juillet 1630, le combat de Veillane contre cet illustre & malheureux Montmorenci, décapité deux ans après.

DORIGNY. Voyez ORIGNY.

D'ORLÉANS. Voyez ORLÉANS.

DORMANS (Hist. de Fr.). On compte parmi les protecteurs des lettres en France à la suite de Charles V, Jean de Dormans, cardinal, évêque de Beauvais, sondateur du collège de Dormans. Beauvais à Paris; il étoit sils d'un precureur, il su chancelier de France; Guillaume de Dormans, son frère, le sut après lui; Miles de Dormans, neveu de Jean, & sils de Guillaume, le sut aussi; les deux premiers sous Charles V, le dernier sous Charles VI. Renaud de Dormans, mort en 1472, sous le règne de Louis XI, sut avocat du roi & maître des requêtes.

DORNEVAL (Hist. litt. mod.), connu par scu Théatre de la Foire, sait en société avec le Sage.

DORSANNE (ANTOINE) (Hist. list. mod.), docteur de Sorbonne, grand-chantre de l'église de Paris, grand vicaire & official de ce diocése sous le cardinal de Noailles, étoit né à Issoudun en Berry, d'une samille noble, dont il y a encore différentes branches établies dans la même province, à Bourges, à Vierzon, &c. Cétoir un homme vertueux & capable. Rien n'est plus connu que le Journal de l'abbé Dorsanne, contenant l'histoire de ce qui s'est passé de plus important à Rome & en France dans l'affaire de la constitution unigenitus, jusqu'à la mort de l'auteur arrivée en 1728.

DORSET (THOMAS ACRVILLE, comte de) (Hist. list. mod.), grand - trésorier d'Angleterre, employé précédemment en dissérentes ambassades, étoit homme d'état & poète, plus consu peutêtre comme poète. Ses poésies se trouvent avec celles des courtes de Rochester & de Roscommon. On y distingue l'histoire en vers de l'infortuné duc de Buckingham, du temps de Richard III. Le comte de Dorset mourut en 1608.

DOSA (GEORGES) (Hist. mod.), aventurier sicilien, couronné roi de Hongrie en 1513, pas des paysans hongrois révoltés, sut pris les armes à la main. Le détail des cruautés qu'on exerça sur ce malheureux est si dégoûtant & si horrible, que nous nous dispenserons de les rapporter. Qu'on retranche de la société ceux qui la troublent, si on ne peut trouver le moyen de les punir d'une manière qui les rende encore utiles à la société; mais malheur à ceux qui vengent les princes, & malheur aux princes qu'on venge par de telles inhumanités; ce n'est peut-être que les mettre plus

en danger, en les exposant eux-mêmes à tous les traits d'une vengeance désespérée.

DOSITHÉE (Hist. ecclés.), samaritain qu'on traitoit de magicien, & qui passe pour le premier herétique; car Simon le magicien, son disciple, n'est que le second; Dosithée se disoit le Messie, & se faisoit l'application de toutes les prophéties qui le regardent. Il se faisoit suivre par trente disciples, & n'en vouloit pas davantage, ce qui redoubloit le desir d'en être. La première place qui vint à vaquer parmi eux, sut remplie par Simon, qui devint plus sameux que son maître. Une semme & une seule semme étoit admisse parmi ces disciples, & comme le nombre de ceux-ci se rapportoit àpeu-près à celui des jours du mois, cette semme s'appelloit la Lune.

DOUCIN (Louis) (Hift. mod.). Le P. Doucin, jesuite, historien & théologien, qui a versé des torrens de siel sur les jansénistes,

Ou que Doucin, cet adroit casuiste, N'en a versé dessus Paquier-Ouesnel.

(VOLTAIRE.)

Il étoit de ce que les jansenisses appelloient la cabale normande, composée des pères le Tellier, Lallemant, Daniel, &c. (Voy. l'art. DANIEL.) Le P. Doucin étoit de Vernon; il servit bien la cabale normande par ses écrits; il est l'auteur du Problème théologique, & d'une foule d'autres écrits polémiques contre les jansénisses. Il est aussi l'auteur d'une Histoire du nestorianisme, où, dans les Nestoriens, il voit par-tout les jansénisses, comme l'abbé Racine dans son histoire ecclésiastique voit les jésuites dès les premiers siècles de l'église. Le P. Doucin fuivit M. de Crecy au congrès de Riswick en 1696; ce qui, comme il rapportoit tout au jansenisme, sut pour lui une occasion de faire l'ouvrage intitule: Mémorial abrégé touchant l'état. & les progrès du jansénisme en Hollande. Mort à Orléans en 1726.

DOUGLAS (Hist. d'Ecosse), grande maison d'Ecosse. De cette maison étoit Guillaume de Douglas, capitaine célèbre qui sut chargé par le roi Robert de Brus, mort en 1327, de porter son cœur dans la Palestine, où il avoit sait vœu d'aller combattre les insidèles sans avoir jamais pu exécuter ce vœu. Douglas mourut dans cette expédition ou au retour, & ne revint point dans sa patrie.

Lorsque sous le règne de Charles VII, en France, les Anglois avoient tenté d'empêcher l'alliance des François avec les Ecossois, & le mariage du dauphin Louis avec Marguerite, fille de Jacques I; lorsqu'ils tentèrent ensuite aussi vainement d'enlever cette princesse dans son passage en France, leur dernière ressource sut de saire une incursion en Ecosse, sous la conduite du duc de Northumberland; ils furent battus à Popperden

en 1436, par Guillaume de Douglas, comte d'Angus, beau-père de Stuart de Buckan, connétable de France.

Lorsque deux ans après (en 1438), le même roi d'Ecosse, Jacques I, sur assassiné, une jeune dame-de la maison de Douglas, attachée à la reine, entendit le bruit que saisoient les assassins, en voulant ensoncer la porte de l'appartement, elle courur à cette porte pour en sermer les verroux, les domessiques, qui étoient du complot, les avoient enlevés; elle opposa aux efforts des assassins, la soible résistance de son bras, elle eut le bras coupé.

Les deux sœurs de Henri VIII, roi d'Angleterre. après avoir épousé des 10is, épousèrent des particuliers, mais c'étoient lours amans. Marie, veuve de Louis XII. épousa le duc de Suffolk Brandon: Marguerite, Vainée, veuve de Jacques IV, roi d'Ecosse, mère de Jacques V & aïeule de Marie Stuart par ce premier mariage, épousa Archambaud de Douglas, comte d'Angus, & fut aussi par ce second mariage, l'aïeule de Henri Stuart d'Annley, qui épousa Marie Stuart, & sut roi d'Ecosse par elle. D'Arnley étoit fils de Stuart, comte de Lennox, dont la femme étoit née du mariage d'Archambaud de Douglas avec Marguerite. Celleci, en épousant cet Archambaud, comte d'Angus, dérogeoit au titre de reine; mais le P. d'Orléans à tort de dire qu'elle faisoit deshonneur au sang de Tudor, en époulant un Douglas.

Jacques Douglas, célèbre anatomiste Anglois, au commençament de ce siecle, excelloit sur tout dans la pratique des accouchemens. On a de lui, en Anglois, une description au péritoine; en latin, Bibliographia anatomiça specimen, & Myographia comparata specimen.

DOUJAT (JEAN) (Hift. litt. mod.), de l'academie françoise, doyen des professeurs de droit. Périgny, qui avoit été, avant M. Bossuet, précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, avoir choise Doujat pour donner à ce prince les premiers élémens de l'histoire & de la fable; c'est ce qui value l'académie françoise à Doujat, qui étoit plus latin que françois, & photos un savant qu'un bon écrivain. Il fit pour l'usage du dauphin, une traduction de Paterculus, fort médiocre, & bien effacée des puis, par celle de M. l'abbé Paul, mais une bonne édition de Tite-Live; tous ses autres livres sons des ouvrages de droit; il a donné une édition latine des Inflitutions au droit canonique, de Lancelot, l'histoire du droit canonique & du droit civil, & le livre intitulé: Pranotiones canonica & civiles, qui passe pour son meilleur ouvrage.

DOUSA (JANUS) (Hist. mod.), sur surnommé, pour son érudition, le Varron de la Hollande; il étoit aussi poète, & on a de lai les annales de Mollande, en vers élégiaques; on a encore de lui des notes sur Horace, Catulle, Tibulle & Properce, sur Sallasse & sur Pétrone; il métoit pas moins vaillant que savant; il désendit, en 1574, la ville de Leyde, contre les Espagnols, qu'il sorça d'en lever le siège. Les Espagnols avoient plusieurs sois écrit aux bourgeois, pour les engager à se rendre; toutes ces lettres surent remises à Dousa, & il répondit à toutes en vers, employant ainsi sa plume à braver les ennemis, & son épée de les vaincres

Dousse en quatre fils, dignes de lui. Les deux plus célèbres sont, 1°. celui qui se nommoit comme lui, Janus, & qui mourut avant lui en 1597, à vingt-six ans; il étoit poëte, mathématicien, & avoit la garde de la bibliothèque de Leyde.

2°. George, qui étoit savant dans les langues, & de qui on a la relation d'un voyage qu'il avoit

fair à Constantinople.

Dousa le père mourut à la Hiye en 1604, âgé de 50 ans.

DOYAC (Hist. de Fr.) Voyez à l'article BOUR-BON, l'article particulier du connétable de Bourbon, Jean, mort en 1488, page 681, première col.

DRACK (FRANÇOIS) (Hist. d'Anglet.), viceamiral célèbre de la reine Elisabeth, est le premier Anglois qui ait fait le tour du monde; il partit pour cette course en 1577, & l'acheva en 1056 jours. Il sut le stéau des Espagnols dans les guerres d'Elisabeth contre Philippe II. Il contribua beaucoup avec le lord Howard Essingham à la destruction de la Floite invincible; il enleva aux Espagnols plusieurs places importantes dans les isles Canaries, dans les isles du Cap-Verd, dans le continent & dans les isles de l'Amérique. Il-mourut en mer le 28 janvier 1596, & la mer sut son tombeau, comme elle avoir été le théatre de ses exploits.

DRACON (Hist. anc.), archonte & législateur d'Athènes; ses loix, écrites avec du sang, selon l'expression de l'orateur Demades, prononçoient également la peine de mort contre un assassin & contre un citoyen convaincu seulement d'oisiveté. Il disoit qu'il n'avoit pu trouver ni une peine plus douce que la mort pour la moindre contravention aux loix, ni une peine plus rigoureuse pour les plus grands crimes:

Queis paria esse serd placuit peacata, laborant Ut ventum ad verum est, sensus moresque repugnant, Atque ipsa utilitas, justi propè mater & aqui.

Les loix de Dracon furent abrogées par Solon. Dracon vivoit vers l'an 624 avant J. C,

DRAGONADE, s. s. s. s. l. (Hist. mod.), nom donné par les Calvinistes à l'exécution faite coutre eux en France, en 1685. Vous trouverez dins l'his

toire du fiècle de Louis XIV, l'origine du mot dragonade, & des détails sur cette exécution, que la nation condamne unanimement aujourd'hui. En effet toute persécution est contre le but de la bonne politique, &, ce qui n'est pas moins important, contre la doctrine, contre la morale de la religion, qui ne respire que douceur, que charité, que missericorde. Article de M. le chevalier DE JAUCOURE.

DRAGUT-RAIS (Hist. mod.), élève, savoi & successeur de Barberousse dans le commandement des armées navales de Soliman II, qui n'étoient que des bâtimens de corfaires rassemblés sous des chess accrédités, rels que Barberousse & Dragut. Ce dernier étoit, aussi bien que son maître, un très brave homme & un esprit sécond en ressources; il eut, comme tous les guerriers, de bons & de mauvais succès, mais il ne dut les bons qu'à lui seul. Mandé en 1565 par Soliman pour saire avec lui le siège de Malthe, il y sint blesse à mort de l'éclat d'une pierre qu'un coup de canon détacha d'une muraine. Il étoit né dans la Natolie de parens obscurs, & avoit commencé par être domestique d'un autre Corsaire.

DRAHOMIRE (Hift mod,), femme d'Uratiflas, duc de Bohême, mère de Boleslas & de Vencassas. Si l'histoire de cette semme est vraie, elle a plus de droit à la célébrité du crime que les Frédégondes & les Brunehauts; elle engagea Boleslas à tuer Venceslas, son frère, qui étoit un faint; ce crime est du genre de ceux de Brunehaut, mais Brunehaut n'avoit pas fair étrangler sa mère, ce que sit, dit-on, Drahomire en 929. On dit régicide, fratricide, sororicide, parricide même; on ne dit point matricide; il semble que malgré quelques exemples monstrueux de la fable, & même de l'histoire, on ait persisté à ne pas regarder ce crime comme possible, Drahomire tomba dans un précipice & se tua.

DRAKENBERG (CHRÉTIEN - JACOB) (Hist, mod.), mourut l'an 1770 dans la 146, année de son âge; il étoit resté garçon jusqu'à 113 ans, & avoit épousé alors une veuve de 60 ans. Il étoit né à Stawanger en Norvège en 1624.

DREBEL (Hist. mod.), hollandois, passe pour inventeur de l'art de teindre en écarlare. Sa fille eut son secret, & le transmit à Cussier, son mari, qui sit le premier usage de cette invention à Leyde, vers la fin du dix septième siècle.

Un autre DREBEL (Corneille), aussi hollandois, nè à Alemaer en 1572, mort à Londres en 1634, passe pour l'inventeur du thermomètre & du microscope, quelques-uns même disent du télescope. Le premier inicroscope, de son invention, parut en 1621. Fontana tenta vainement, trente ans après, de s'attribuer cette découverte.

On a de Corneille Drebel quelques traités de physique, entr'autres l'ouvrage intitulé: De naturé elementorum.

DRELINCOURT (CHARLES) (Hist. mod.), ministre de l'église protestante de Charenton, a joui d'une grande considération dans les deux partis aussi bien que le ministre Claude. On estime ses ouvrages tant ascétiques que polémiques, mais on ne les lit plus. Il étoit ne à Sédan le 10 millet 1595. Il mourut à Paris le 3 novembre 1669. Il avoit eu seize enfans, dont plusieurs sils, presque tous gens de mérite.

DRENCHES, s. m. pl. (Hist. mod.); c'étoient, dans les anciennes coutumes d'Angleterre, des vassaux d'un rang au dessus des vassaux ordinaires; qui relevoient d'un seigneur suzerain. On les appelloit autrement drengi.

Comme du temps du roi Guillaume le Conquérant il n'y avoit point encore en Angleterre de chevaliers, mais seulement des drenches, ce prince sit créer ceux-ci chevaliers pour la désense du pays: en conséquence Lansranc, archevêque de Cantorberi, sit ses drenches chevaliers, &c.

Ce sut le Conquérant qui donna le nom de drenches aux seigneurs des terres. Un certain Edouard Sharbourn de Norsolk & quelques autres seigneurs, ayant été chasses de leurs terres, en sormèrent leurs plaintes devant le roi, & représentèrent qu'ils n'avoient jamais pris parti contre lui, ce qui, après une enquête, s'étant trouvé véritable, le roi les rétablit dans leurs possessions, & ordonna qu'ils porteroient désormais le titre de drenches, Chambers. (A. R.)

DROGMAN ou DROGUEMAN (Hift. mod.). On nomme ainsi dans le Levant les interprètes que les ambassadeurs des nations chrétiennes, résidens à la Porte, entretiennent près d'eux pour les aider à traiter des affaires de leurs maîtres. Les consuls ont aussi des drogmans entretenus, tant pour leur propre usage, que pour celui des marchands de leur nation, qui trassquent dans les échelles du Levant, ou des étrangers qui y viennent sous la bannière de cette nation.

L'entreprise des drogmans on interprètes étant absolument nécessaire dans le commerce du Levant, dont le succès dépend en partie de leur sidélité & de leur habileté, Louis XIV, pour y pourvoir, donna au mois de novembre 1669, un arrêt de son conseil en sorme de réglement, qui ordonne qu'à l'avenir les drogmans & interprètes des échelles du Levant, résidens à Constantinople, Smyrne, & autres lieux, ne pourroient s'immiscer dans les sonctions de cet emploi, s'ils n'étoient François de mation, & nommés par une assemblée de marchands, qui se seroit en la présence des consuls,

entre les mains desquels ils seroient tenus de prêter serment, dont il leur seroit expédié acte en la chancellérie des échelles.

Et afin qu'à l'avenir on pût être affuré de la fidélité & bonne conduite desdits interprètes & drogmans, sa majesté ordonna en outre par le même arrêt, que de trois ans en trois ans il seroit envoyé dans les échelles de Constantinople & de Smyrne six jeunes garçons de l'âge de huit à dix ans, qui voudroient y aller volontairement, lesquels seroient remis dans les couvens des Pères Capucins desdits lieux, pour y être élevés & instruits dans la religion catholique, apostolique & romaine, & dans la connoissance des langues, asin d'en former des drogmans & interprètes.

Un an après, le même prince donna un second arrêt, par lequel en ordonnant l'exécution du premier, & pour l'interpréter en tant que besoin seroit, il entend qu'il soit envoyé six de ces jeumes gens par chacune des trois premières années, asin qu'il pût s'en trouver en moins de temps un nombre suffisant pour le service de la nation, sans qu'il sût désormais besoin d'avoir recours à des étrangers: voulant néanmoins qu'après lesdites trois premières années il n'en soit plus envoyé que six de trois ans en trois ans.

Les pensions pour chacun de ces éleves surent réglées à la somme de trois cents livres, qui se-roient payées par la chambre du commerce de Marseille, sur le droit de demi pour cent, appellé cottimo; à la charge par les Pères Capucins de Smyrne & de Constantinople de les nourrir & entretenir, & les instruire dans la connoissance des langues. Ce dernier arrêt est du 31 octobre 1670. Dictionn. de Trév. & Chambers. (A. R.)

DROLINGER (CHARLES-FRÉDÉRIC) (Hist., mod.), conseiller, archiviste, bibliothécaire du margrave de Bade-Dourlach, est au nombre des poëtes célèbres de l'Allemagne. Mort en 1742. Ses œuvres ont paru imprimées à Bâle en 1743.

DROMEUS (Hift. anc.), fameux athlète; Pausanias dit qu'il sut couronné deux sois à Olympie, deux sois à Delphes, trois sois à Corinthe, cinq sois à Némée, qu'il sut le premier athlète qui se nourrit de viandes, & qu'avant lui les athlètes ne vivoient que de fromage; qu'on lui érigea une statue, ouvrage du sculpteur Pythagore.

DROSSART ou DROST (Hist. mod.). Ce tions n'est guère en usage que dans les Pays-Bas & dans la basse-Saxe; on s'en sers pour désigner un baills ou un officier qui rend la justice, & veille au maintien des loix dans un certain district. (A,R,)

DRUSILLE (nom de plusieurs semmes trop con-

nues dans l'histoire.) Ce sur devant Drusille & son mari Félix, gouverneur de la Judée que saint Paul comparut; elle étoit sille d'Agrippa-le-Vieux, & sœur d'Agrippa-le Jeune, rois de Judée; elle avoit quitté un premier mari, roi voisin, qui avoit embrassé le jud sime pour lui plaire, & elle avoit épousé ce Félix pour lequel elle abandonna aussi le judasime; elle est une des deux reines dont parle Paulin dans Bérénice:

De l'affranchi Pallas nous avons vu le frère, Des fers de Ciaudius Félix encor flérri, De deux reines, seigneur, devenir le mari, Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse, Ces deux reines étoient du sang de Bérénice.

Drufille étoit un des noms de l'impératrice Livie, femme d'Auguste.

Un autre Livie Drufille, fille de Germanicus & de la première Agrippine, fut accusée d'inceste avec Caligula son frère, qui, dans une maladie qu'il eut, l'institua son héritière, & lui ayant survècu, la mit au rang des déesses; les Romains ne la mirent qu'au rang des prostituées.

DRUSIUS (JEAN, père & fils) (Hist. mod.), protestans savans & modèrés. Le père est au rang des critiques sacrés qu'on estime. On a de lui une Grammaire hébrasque, un Traité des trois secses des juis, &c. Le fils sut un ensant prodigieux. A cinq ans, il savoit affez bien le latin; à sept, il commençoit à entendre l'hébreu; à neuf, il le savoit très bien; à douze, il compossit dans cette langue; il mourut de la pierre à vingt un ans, en 1609, avant son père, qui ne mourut qu'en 1616 à Francker. Il étoit ne à Oudenarde.

DRUSO (Hist. rom.), mauvais historien, homme riche. Quand ses nombreux débiteurs ne le payoient pas à l'échéance, il leur imposoit la peine d'écouter ses histoires que personne ne vouloit entendre, on ne sait cette particularité, on ne connoît même Druso que par ces quatre vers d'Horace:

Odifii & fugis, ut Drufone.n debitor aris, Qui, nifi cum trifles mifero venere calenda Mercedem aut nummos unde unde extricat, amaras Porrecto jugulo historias captivus ut audit.

DRUSUS (Hist, rom.). Cette famille étoit une branche des Liviens. Plusieurs personnages ont illustré le nom de Drusus.

19. Marcus Livius Drusus, tribun du peuple opposé à Casus Gracchus son collègue, dont il ébranla beaucoup le crédit, en employant contre lui, de concert avec le senat, la même popularité qui avoit fait le succès des Gracques; il sut consul l'an de Rome 640. Il vainquit les Scordisques,

20. Marcus Livius Drusus, fils du précédent &

aussi tribun du peuple, s'attacha comme son père, & de concert avec le senat, comme lui, à gagner la multi-sude per la popularité; mais on eut à lui reprocher ces violences coupables à l'égard de ses ennemis. Le consul Philippe s'opposant à ses loix, il le sit mener en prison, & le voyant jetter du sang par les narines, ce qui étoit, dit-on, l'effet des outrages & des violences de Drusus, il dit avec dérision que ce n'étoit pas du sang, mais du jus de grives, voulant par-là reprocher à Philippe le goût de la bonne chere.

On eut encore à reprocher à Drusus l'altération des monnoies, il mit dans l'argent un huitième d'alliage. Il partagea entre les fénateurs & les chevaliers le droit de juger, les chevaliers l'avoient attire à eux tout entier; n'ayant pu tenir aux allies la parole qu'il leur avoit donnée à l'exemple de; Gracques, de les faire recevoir citoyens romains, il fut cause de la guerre sociale. Instruit d'un complot que les allies avoient formé, de massacrer les consuls, il eut la générosité, disent quelques auteurs, disons la probité, d'en saire donner avis à son ennemi Philippe. Le mécontentement & les mouvemens des alliés, trompés par ses promesses, mettoient alors toute l'Italie en feu & la personne de Drusus en danger; en effet, il sut assassiné d'un coup de couteau l'an de Rome 661, au milieu d'un corrège nombreux dont il étoit environné. L'affalsin se cacha dans la soule & n'a jamais été connu. Le dernier mot de Dafus, lorsqu'il se semit frappé à mort, fut ecquando, propinqui amicique, similem met civem habebit respublica? O mes parens & mes amis! la république aura-t-elle jamais un citoyen qui me ressemble?

On a encore retenu de Drusus un mot assez noble. Il faisoit bâtir sur le Mont Palatin une maison qui a depuis appartenu à Cicéron, l'architecte promettoit de la tourner de manière que personne n'auroit de vues sur lui; au contraire, dit Drusus, tournez-la de maniere que toutes mes actions soient vues de tout le monde, ut quidquid agam ab omnibus perpici possit. Velleius Paterculus a beaucoup loué Drusus pour saire, dit-on, sa cour à Livie & à Tibère qui descendoient de ce tribun.

3°. Livius Drufus, père de Livie, se tua laimeme après la bataille de Philippes, pour ne pastomber entre les mains d'Octave, dans lequel il ne voyoit alors qu'un er nemi vainqueur, & qui, par l'événement alloit devenir son gendre.

Ce fut Livie qui porta ce nom de Drufus dans la maison de Tibérius Néron, son premier mari, qu'elle quitta pour épouser Auguste, étant grosse de six mois de son s cond fils, qui porta le nom de Drusus. L'ainé sut l'empereur Tibère.

4°. Ce Drusus (Nero Claudius) sur le père de Germanicus & de l'empereur Claude. Il sit la guerre avec succès aux Grisons,

Dass

Dans les Atpes en vain les Rhètes font eachés.

Videre Rhætis bella fub Alpibus
Drufum gerentem vindelici', & diù
Lateque vidrices catervæ
Confiliis juvenis revidæ,
Senfere quid mens, rite, quid indoles
Nutrita fauftis fub penetralibus
Post, quid Augusti paternus
In pueros animus Nerones......
Milise mam tuo
Drusus Genaunos, impavidum genus

Drufus Genaunos, impavidum genu Brennosque veloces & arces Alpibus impositas tremendis, Dejecit acer plus vice simplici.

Cette expédition est de l'an 730 de Rome. Consul l'an 745, il sit la guerre en Germanie, sit tiper un canal du Rhin à l'Islel, il vainquis les Chérusques, & poussa ses conquêtes jusqu'à l'Elbe. Il mourut la même année, des suites d'une chûte de cheval, dont il eut la cuisse cassée.

5°. Drusus, sils de Tibère & de Vipsanie, sur consul & tribun, & reçut les honneurs de l'ovation pour quelques avantages remportés en Illyrie & en Germanie, tous honneurs qui ne signifient pas grand chose, étant accordés au sils d'un empereur & de l'empereur Tibère. Tacite dit que Séjan, qui avoit eu avec Drusus une querelle dans laquelle ce jeune prince lui avoit donné un sousselle, corrompit Livie la jeune, semme de Drusus & sœur de Germanicus, & que de concert ils empoisonnèrent Drusus, qui mourut la vingt troissème année de l'ère chrétienne.

6°. Drusus, fils de Germanicus & d'Agrippine, victime des artifices de Séjan & de la jalousie de Tibère. Cet empereur le fit mourir de saim dans sa prison, où il vécut jusqu'à neus jours en mangeant la bourre de ses matelats. Après sa mort, Tibère l'accusa dans le sénat. L'intérêt & la pitié qu'inspiroit une si horrible de sinée, donnèrent lieu à des sables, on prétendit qu'il s'étoit sauvé de sa prison, on voulur prendre pour lui un jeune homme qu'on vit errer dans les Cyclades & sur les cêtes voisines, qui se disoit fils de Marcus Silanus, & dont le reste de l'histoire est ignoré.

DRYDEN (JEAN) (Hist. litt. mod.), poëte, qui a sait beaucoup d'honneur à l'Angleterre, & qu'il est honteux au roi Guillaume III d'avoir sait mourir de misère en lui ôtant ses pensions, parce qu'il s'étoit sait catholique pour plaire à Jacques II, comme si les raisons d'honorer & d'encourager le talent, avoient rien de commun avec la religion. On a de Dryden des tragédies (moyez l'article ATTERBURY), des comédies, des opéras; d'autres morceaux de poésse moins étendus, parmi lesquels on distingue l'ode sameuse sur le pouvoir de l'harmonie; on a encorp de lui des sables, une staduc. Histoire. Tome II. Seconde part,

tion de Virgile en vers anglois qu'on met à côté de la traduction d'Homère, de Pope, ou à côté de laquelle on met celle ci ; il a aussi traduit en vers les satyres de Juvenal & de Perse, & en prose le poëme latin d'Alphonse du Fresnoy sur la peinture, avec les remarques de De Piles & une préface du traducteur, où il compare la poësse à la peinture:

Ut pidura potfis.

Dryden mourus en 1701. Il étoit ne en 1631, dans le comte d'Huntington.

DUAREN (FRANÇOIS) (Hist. list. mod.) professeur en droit à Bourges, le plus savant juristconsulte de son temps après Alciat. Il est auteur
d'un traité: Pro liberate Ecclesia Gallica adversus
Romanam, Desensio Paristensis turia, matière qui
plait toujours au public, D'un autre. De sacris Ecclesia ministeriis ac beneficiis, matière qui plait au
clergé; de Commentaires sur le codé & le digeste;
d'un Traité des plagiaires, il avoit de la linérature
& de l'érudition dans des genres étrangers à la
jurisprudence, & ce dernier traité en est une
preuve. Il mourut à Bourges en 1559.

DU BOIS (LE CARDINAL) (voyet Bois (du), t. 1, part. 2, pag. 643, col. première.

DU BOS (JEAN-BAPTISTE) (Hift. litt. mod.) L'abbé du Bos sut secrétaire perpétuel de l'académie françoise; il méritoit cette distinction, & l'on doit être étonné qu'il n'en ait pas obtenu une autre. Son érudition & l'usage qu'il en a fait devoient le placer à l'académie des belles-lettres, dont il eût été un membre distingué & même brillant. Son Histoire des quatre Gordiens, prouvée & illustrée par les médailles, étoit deja un titre, quoiqu'elle paroisse n'avoir point change l'opinion reçue qui ne compte que trois Gordiens. Ses réfléxions sur la poësie & sur la peinture, sont celui de ses ouvrages qui annonce le plus de talent & de philosophie. C'est, dit l'auteur du siècle de Louis XIV, « un des » livres les plus utiles qu'on ait jamais écrits sur » ces matières, chez aucune des nations de l'Eu-» rope. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est n qu'il n'y a que peu d'erreurs & beaucoup de » reflexions vraies, nouvelles & prosondes. Il n manque cependant d'ordre, & sur tout de pré-" cision, mais l'auteur pense & sait penser. Il ne " favoit pourtant pas la musique, il n'avoit jamais » pu faire de vers; & n'avoit pas un tableau; mais n il avoit beaucoup lu, vu, entendu & reflechi n. La littérature ancienne lui étoit aussi connue que la moderne, & les langues savantes & étrangères autant que la sienne propre.

Si M. de Voltaire trouve peu d'erreurs dans ses Réstéxions sur la poêsse & sur la peinture, M. de Montesquieu en a beaucoup trouvé, & le jugement de M. le Président Hénault en suppose beaucoup dans son Histoire critique de l'établissement de le

monarchie françoise dans les Gaules: mais il faut convenir que sur ces matières une opinion en vaut toujours bien une aurre; les monumens de l'histoire de ces temps sont comme les nuées dans lesquelles on voit tout ce qu'on veut; aussi les savans qui écrivent sur ces temps là ne s'accordentils jamais, à moins qu'ils ne se soient arrangés pour faire secle; chacun forme ses conjectures & tire ses consequences, comme il l'entend, des passages sees & obscurs que leur fournissent des écrivains qui ne savent ce que c'est que de mettre aucune liaison, que de saire sentir aucun rapport entre les faits, qui n'énoncent jamais hi cause ni motifs, qui font des notes pour soulager leur mémoire & jamais un récit; qui parlent d'usages dont rien ne donne l'idée, ne les exposent point & les supposent tonjours connus, qui n'ont nulle précisson dans les idées, mille propriété dans l'expression; qui ne présentent le plus souvent que des énigmes à deviner sans aucune donnée : chacun la devide comme il peut ou comme il veut. chacun fourient que les autres ont mal deviné; on cherche des idées nouvelles, on s'éblouit de la moindre lueur, le rapport le plus éloigné entraîne; la plus légère vraisemblance est une démonstration. Le grand point, quand on traite ces manères, est de montrer de l'écudition, de la critique, & de n'ennuyer que le moins qu'il est possible; c'est ce qu'a fait l'abbé du Bos, car de ne point ennuyer du tout en ne présentant que du vague, de l'arbitraire &'de l'obscur, c'est une chose impossible. & nous ofons dire que M. de Montesquieu luimême, quoiqu'il ait donné à cette partie de l'esprit des loix la forme polémique pour tâcher de l'animer, n'a pus'y garantir entièrement de l'inconvénient d'ennuyer; qu'on juge après cela ce que doivent attendre ceux qui s'obstinent encore à fouiller dans ces ruines; c'est assurement la mamière de perdre son temps & ses recherches, la plus triffe & la plus stérile.

On ne fera pas ce reproche à l'histoire de la Ligue de Cambrai, l'un des meilleurs morceaux d'histoire moderne qu'il y ait dans notre langue, ouvrage où l'érudition instruit toujours, où la narration attache toujours, où la politique est rendue sensible dans tous ses intérêts, suivie dans tous ses détours, & réduite à sa juste valeur par une philosophie supérieure. Ce livre dévient rare, & on devroit bien le réimprimer.

On a enfin de l'abbé du Bos un écrit politique & polémique, qui a paru au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, sous ce titre: Les intéréts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente. L'auteur prédit aux Anglois dans cet ouvrage, que leurs colonies se sépareront de la métropole. Voilà quel étoit l'abbé du Bos, considéré comme homme de lettres; il étoit d'ailleurs homme d'état, & on s'en apperçoit à ses ouvragés, sur-sout à son Histoire de la Lique de Cambrai. Il tra-

vailla dans les bureaux des affaires étrangères sons M. de Torcy; il sut chargé d'affaires importantes dans diverses cours, en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre; il eut part aux traités d'Utrecht, de Rastad & de Bade, c'est avoir été utile à l'Europe. Il étoit né à Beauvais en 1670. Il mourut à Paris en 1742.

DU BOULAY. Voyez BOULAY.

DUC (FRONTON DU) (Hist. litt. mod.). Fronto Ducaus, jestifice; on lui doit une édition des œuvres de saint Jean Chrysosome; il est aussi aureur de Controverses contre du Plessis Mornay. Né à Bordeaux en 1558. Il mourut à Paris en 1624, de la pierre; il en avoit une du poids de cinq onces dans la vessie.

Duc, s.m. (Hist. mod.), prince souverain sans titre ou sans qualité de roi. Tels sont le duc de Lorraine, le duc de Holstein, &cc.

Ce mot est emprunté des Grecs modernes, qui appelloient ducas les personnes que les Latins nomment dux, comme Constantin ducas, &c.

On compte en Europe deux souverains qui portent le titre de grand-duc, comme le grand duc de Toscane & le grand-duc de Moscovie, que l'on appelle à pésent le czar ou l'empereur des Russies; & avant que la Lithuanie sût unie à la Pologne, on donnoit à son duc le titre de grand-duc de Lithuanie, que le roi de Pologne prend dans ses qualités. L'héritier du trône de Russie s'appelle aujourd'hui grand-duc de Russie. On connoît en Allemagne l'aze chiduc d'Autriche.

Duc, dux, est aussi le titre d'honneur ou de noblesse de celui qui a le premier rang après les princes.

Le duché ou la dignité de duc étoit une dignité romaine sous le bas empire; car auparavant le commandement des armées étoit amovible. Et le gouvernement des provinces n'étoit conséré que pour un an. Ce nom vient à ducende, qui conduit ou qui commande Suivant oeute idée, les premiers ducs, duces, étoient les duttores exercituum, commandans des armées; sous les derniers empereurs, les gouverneurs des provinces eurent le titre de ducs. Dans la suite on donna la même qualisé aux gouverneurs des provinces en temps de paix.

Le premier gouverneur sous le nom de duc, sur un duc de la Marche rhétique ou du pays des Grisons, dont il est sait mention dans Cassiodore. On établit treize ducs dans l'empire d'Orient, & douze dans l'empire d'Occident.

En Orient.

En Occident

Lybie, Arabie, Thebaiden Mauritanie.
: Séquanique.
: Tripolitaine.

Arménie.
Phénicie.
Moéfie seconde.
Euphrate & Syrie.
Scythie.
Palestine.
Dace.
Ofrohene.
Moésie première.
Mésopotamie.

Armorique?
Pannonique seconde.
Aquitatique.
Valerie.
Belgique seconde.
Pannonie première.
Belgique première.
Rhétie.
Grande-Bretagne.

La plupart de ces ducs étoient, ou des généraux romains ou des descendans des rois du pays, auxquels en ôtant le nom de mis, on avoit laissé une partie de l'ancienne autorité, mais sous la dépendance de l'empire.

Quand les Goths & les Vandales se répandirent dans les provinces de l'empire d'Occident, ils abolirent les dignités romaines par - tout où ils s'établirent; mais les Francs, pour plairé aux Gaulois qui avoient été long-temps accoutumés à cette sorme de gouvernement, se firent un point de politique de n'y rien changer; ainsi ils divisèrent toutes les Gaules en duchés & comtés; & ils donnèrent quelquesois le nom de ducs, & quelquesois celui de comtes, comites, à ceux qu'ils en firent gouverneurs.

Cambden observe qu'en Angleterre, du temps des Saxons, les officiers & les généraux d'armées furent quelquesois appellés ducs, duces, sans aucune autre dénomination, selon l'ancienne manière des Romains.

Lorsque Guillaume le Conquérant vint en Angleterre, ce titre s'éteignit jusqu'au règne du roi Edouard III, qui créa duc de Cornouaille Edouard, qui avoit eu d'abord le nom de prince noir. Il érigea aussi en duché le pays de Lancastre en saveur de son quarrième fils; dars la suite on en institua plusieurs, de manière que le titre passoit à la possèrité de ces ducs. On les créoit avec beaucoup de solemnité per cincturam gladii cappaque, & circuli aurei in capite impositionem. Et de la sont venues les coutumes dont ils sont en possession, de porter la couronne & le manteau ducal sur leurs armoiries.

Quoique les François enssent retena les noms & la forme du gouvernement des ducs, néanmoins, sous la seconde race de leurs rois, il n'y avoit presque point de ducs, mais tous les grands seigneurs étoient appellés comtes, pairs ou barens, excepté néanmoins les ducs de Bourgogne & d'Aquitaine, & un duc de France; dignité dont Hugues Capet humême porta le titre, & qui revenoit à la dignité de maire du palais ou de lieutenant général du roi. Hugues le Blanc, père de Hugues Capet, avoit été revêtu de cette dignité, qui donnoit un pouvoir presque égal à celui du souverain.

Par la foiblesse des rois, les ducs ou gouver-

neurs se firent souverains des provinces consiècs à leur administration. Ce changement arriva principalement sur la fin de la seconde race, quand les grands-seigneurs commencèrent à démembrer le royaume, de manière que Hugues Capet trouva chez les François plus de compétiteurs que de sujets. Ce ne sut pas sans grande peine qu'ils parvinrent à le reconnoître pour leur maître, & à tenir de lui à titre de soi & hommage les provinces dont ils vouloient s'emparer; mais avec le temps, le droit des armes & les mariages, les provinces tant duchés que comtés qui avoient été démembrées de la couronne, y surent réunies par degrés; & alors le titre de duc ne sur plus donné aux gouverneurs des provinces.

Depuis ce temps-là le nom de due n'a plus été qu'un simple titre de dignité, assetté à une personne & à ses hoirs mâles, sans lui donner aucun domaine, territoire ou jurisdiction sur le pays dont il est duc. Tous les avantages consistent dans le nom & dans la préséance qu'il donne. Ils sont créés par lettres patentes du roi qui doivent être enregistrées à la chambre des comptes. Leur dignité est héréditaire, s'ils sont nommés ducs & pairs. Ils ont alors séance au parlement; mais non, s'ils ne sont que ducs à brevet.

En Angleterre, les dues ne retiennent de leur ancienne splendeur que la couronne sur l'écusson de leurs armes, qui est la seule marque de leur souveraineré passée. On les crée par lettres patentes, ceinture d'épée, manteau d'état, imposition, de chapeau, couronne d'or sur la tête, & una verge d'or en leur main.

Les fils sinés des ducs en Angleterre sont qualissés de marquis, & les plus jeunes sont appellés lords, en y ajoutant leur nom de baptème, comme lord James, lord Thomas, &c. & ils ont le rang de vicomte, quoiqu'ils ne soient pas austi privilégiés par les loix des biens sonds.

Un duc en Angleterre a le titre de grace quand on lui écrit; on le qualifie en terme héraldique de prince, le plus haut, le plus puissant, le plus noble. Les ducs du sang royal sont qualisiés de princes les plus hauts, les plus puissant, les plus illustres.

En France, on donne quelquesois aux ducs, en leur écrivant, le tière de grandeur & de monseigneur, mais sans obligation; dans les actes on les appelle très-haut & très-puissant seigneur; en leur parlant on les appelle monsteur le duc.

Le nom de duc en Allemagne emporte avec soi une idée de souveraineté, comme dans les ducs de Deux-Ponts, de Wolsembutel, de Brunswik, de Saxe-Weimar, & dans les autres branches de la maison de Saxé; tous ces princes ayant des étate & seance aux diètes de l'empire. Le titre de duc s'est aussi sort multiplié en Italie, sur tout à Rome. & dans le royaume de Naples; mais il'est inconau Rhh.

républiques, en Hollande, & dans les trois royaumes du nord, savoir la Suède, le Danemark & la Pologne; car dans celui - ci le titre de grandduc de Lithuanie est inséparable de la couronne, aussi bien qu'en Moscovie.

. Duc-duc, est une qualité que l'on donne en Espagne à un grand de la maison de Sylva, à cause qu'il a plusieurs duches, réunissant en sa personne deux maisons considérables. Don Rodrigo de Sylva, fils aîné de don Rui Gomez de Sylva, & héritier de ses duchés & principautés, épousa la fille aînée du duc de l'Infantado; en versu de ce mariage, le duc actuel de Pastrana qui en est issu, & qui est petit-fils de don Rodrigo de Sylva, a ajouté à ses autres grands titres ce ui de duc-duc, pour se distinguer des antres ducs, dont quelques - uns peuvent posséder phisieurs duches, mais aucuns d'aussi considérables, ni des titres de samilles si eminens. Chambers. (G)

DUCAL, adj. il est aussi quelquesois substamis. ('Hist. mod.). Les lettres patentes accordées par le sénat de Venife sont appellees ducales, on donne aussi le même nom aux leures écrires aux princes étrangers au nom du fénat.

Le nom ducal vient de ce qu'au commencement de ces parentes, le nom du duc ou doge étoit écrit en capitales : N.... Dei gratia dux Venetia-

La datte des lettres ducales est ordinairement en latin, mais le corps de la patente est en italien.

Un courier sut dépêché avec un ducal à l'empereum, pour lui rendre graces de ce qu'il avoit renouvellé le traité d'alliance de 1716 contre les Tures, avec la république de Venise. Chambers. (G)

DUCAE se dit aussi de tout ce qui appartient à un duc & caractérise sa dignité; ainsi l'on disle palais ducal, un manteau ducal, la couronne ducale. Le manteau ducal est de drap d'or sourré d'hermine, chargé du' blacon des armoiries du duc. La couronne ducale est un cerele d'or, garni de pointes perpendiculaires, surmontées de fleurons, de feuilles d'ache ou de persil, & elle est ouverte, à moins qu'ils ne soient souverains.

DU CANGE. Poyez Fresne (du).

DUCAS (Hift. du Bas-Empire), maison impériale de Constantinople. Voyer ALEXIS V, dit Murizulphe.

De cette Imême maison étoit Jean III (Ducas-Vatace), empereur grec à Nicée, d'où il faisoit la guerre aux Latins qui occupoient alors le trône de Constantinople, il remporta sur eux plusieurs avan-

à Venise & à Gènes, si ce n'est pour le chef de ces.]. tages, & resserra considérablement leur domination; il mérite moins cependant de vivre dans la mémoire par ses exploits guerriers que par sa tendresse pour ses peuples, par son éloignement raisonné pour le luxe & pour le faste; il disoit que les dépenses d'un monarque étoient le sang de ses sujets. & qu'il n'avoit droit d'employer que pour eux l'argent qu'il recevoit d'eux. Il mourut en 1255.

> Michel Ducas, historien grec, la écrit l'histoire de l'Empire grec, depuis le règne du vieil Andrenic jusqu'à la ruine de cet Empire; il avoit vu la plupart des faits qu'il rapporte. Son ouvrage a été imprime au Louvre par les soins d'Ismael Bouillaud en 1649. Le président Cousin l'a traduit en françois; il termine le [huitième volume de forhistoire de Constantinople.

DUCASSE (FRANÇOIS) (Hift. litt. mod.), official de Carcassonne, puis de Condom, savant canoviste, auteur de deux traités estimés, l'un de la Jurisdiction ecclésiastique contentieuse, l'autre de la Jurischien voluntaire. Mort en 1706.

DU CERCEAU. Voyez CERGEAU.

DUCHAT (JACOBLE) (Hist litt. mod.), editeur de la Confession de Sancy & des Aventures du baron de Fæneste, de Théodore Agrippa d'Aubigné; de la sarvre Menippée : des œuvres de Rabelais; du vieux livre intitule : les Quinze joies du mariage; de l'apologie pour Hérodote de Henri Etienne. Il s'est fait un nom dans les lettres, par ses éditions ; il étoit en commerce de lettres avec Bayle, auquel il a fourni plusieurs remarques. On a public après sa mort, en 1735, un ducatiana. Le Duchat étoit un réfugié, retiré à Berlin à la révocation de l'édit de

DUCHÉ (Joseph-Francois) (Hift, liu. mod.), successeur de Racine, dans l'emploi très important alors, de composer des poésics sacrées pour la maifon de Saint-Cyr. Jonathas, Absalon & Débora, ne valent pas, sans donte, Esther & Athalie. Les Hymnes; les cantiques sacrés de Duché ne valent pas non plus les chœurs des deux pièces de Racine, & les histoires édifiantes du premier qu'on lisoir avec tant de plaisir à Saint-Cyr, peuvent ne pasvaloir l'hiltoire de Port-Royat, que sans doute cra n'y lisoit pas. Duché n'étoir pourtant pas indigne d'être le successeur de Racine, puisqu'il falloit qu'il en eût un, ni l'ami de Rousseau, qui lui adretse une de ses odes, dans laquelle il lui dit:

> . Un sublime esser te ramène · A la cour des fœurs d'Apolion » Et bientor avec Melpoinene Tu vas d'un nouveau phénomène Echiper le facré vallon.

Ce nouvezu phénomène étoit Détora, qui n'est point un phénomène; mais Duché a des opéras estimés. & la reconnoissance d'Iphigènie & d'Oreste dans son Iphigénie en Tauride, est non-feulement la plus belle des scènes lyriques françoises, mais une des plus belles scènes dramatiques qu'il y ait dans notre langue. C'est un de ces morceaux que sous les amateurs de la poësse savent par cœur comme les plus belles scènes de Racine. Quand madame de Maintenon attacha Duché à Saint Cyr, elle le recommanda fi fortement à M. de Pontchartrain, alors contrôleur général, que ce ministre comprit qu'il avoit plus besoin de servir Duché pour saire sa cour, que Duché n'avoit besoin de lui; il le prévint & alla le voir, excès d'attention qui donna un moment d'inquiétude à celui qui la recevoit; il craignit que quelque délation calomnieuse ne lui artirat cette visite inattendue d'un ministre: il sut bientôt rassuré par les discours de M. de Pontchartrain. Duché, uniquement connu par des ouvrages de bel esprit & de sentiment, sut de l'académie des belles-lettres : c'est que Racine en avoit été, c'est que Boileau en étoit, c'est que ce corps n'est pas seulement l'académie des inscriptions. mais encore celle des belles-lettres; c'est que ceux qui pourroient vouloir en exclure les talens agréables, plus miles qu'on ne pense, seroient le renard de la fable, qui dédaigne les raisins où il ne peut atteindre :

Ils sont trop verds, dit-il, & bons pour des goujats.

Ou cet autre renard qui a la queue coupée, & qui veut persuader aux autres renards de se faire couper la leur.

Mais tournez-vous de grace, & l'on vous répondra.

Duché, ne à Paris en 1668, mourut en 1704. Il étoit fils d'un gentilhomme ordinaire du soi.

DU CHEMIN (ANDRÉ) (Hist. du théat. fr.), nom d'un acteur comique célèbre qu'on entend encore regretter tous les jours, comme un modèle parfait de naturel & de verité.

DUCHESNE (ANDRÉ & FRANÇOIS) (Hist. line. imod.), père & fils; le père est le plus célèbre; c'est de tous nos auteurs, celui qui a traité le plus savamment la partie qui concerne les généalogies strançoises; il est sur-tout très-connu par sa collection des historiens de France, dont les quatre premiers volumes sont de lui, & le cinquième, de François son fils, qui fir achever l'impression des deux précédens. Cette collection, qui est encore nécessaire, sera rendue inutile un jour par la grande collection des historiens de France, commencée par les bénédictins. On a encore d'André du Chesne une Histoire des cardinaiux françois; celle-ci a encore été achevée par son fils. Une histoire des chanceliers &

gardes des sceaux de France, qu'il avoit laissée en manuscrit, & que son fils a fait imprimer. On doir aussi à André Duchesne l'édition des œuvres d'Abailard, d'Etienne Pasquier, &c. Ce malheureux, allant à une maison de campagne qu'il avoit à Verrières, sut écrasé par une charrette le 30 mai 1640. Il étoit né aussi au mois de mai 1584, à l'isse Bouchard en Touraine.

Un autre Duchesne (Joseph), en latin, Ouercetanus, comme les précèdens, sieur de la Violette. conseiller & médecin du roi, se rendit célèbre dans la chymie; aussi Guy Patin, grand ennemi de la chymie & des chymistes, l'a-t-il fort maltraite. " En 1609, dit-il, il mourut ici un méchant » pendart & Charlatan, qui en a bien tué pendant fa vie & après sa mort, par les malhete » reux écrits qu'il nous a laisses sous son nom, qu'il a fait faire par d'autres médecins chymistes, de çà & delà. C'est Josephus Quercetanus qui se saisoir » nommer à Paris, le sieur de la Violette. Il étois » un grand ivrogne & un franc ignorant, qui ne » savoit rien en latin, & qui n'étant de son premier " metier que garçon chirurgien du pays d'Arma-" gnac, qui est un pauvre pays, maudit & malheu-" reux, passa à Paris, & passiculièrement à la » cour, pour un grand médecin, parce qu'il avoir » appris quelque chose de la chymie, en Alle-. » magne. Le meilleur chymiste, c'est - à - dire, le » moins mechant, n'a guères sait de bien au monde, » & celui-là y a fait beaucoup de mal.

DUCLOS (MARIE ANNE) (Hift. da théat, fr.). qu'un de ces hommes du bel-air, dont parle Dorante dans la critique de l'école des femmes, regardant le parterre, tantôt avec pitie, tantôt avec dépit. s'ècrie à chaque éclat de rire : ris donc, parterre, ris donc, c'est sans doute un ridicule digne du pinceau de Molière; mais qu'une grande actrice, jouant le rôle d'Ines, se pénétrant de l'esprit de son rôle & du pathétique de la situation , dise à ceux qui , par bêtife, fâchent de rire au moment où on amène les enfans: ris donc, sot parterre, dans un moment comme celui-ci, ce peut être l'indignation du génie tragique, qui s'irrite avec raison de voir troubles un bel effet par une miserable bouffonnerie. Ceux qui ont cette facilité funeste de saisir dans la tragédie des rapports comiques; ceux qui, en voyant Inès de Castro, se rappellent Agnès de Chaillet; celui qui eut le malheur de crier : la reine boit, parce que Marianne mouroit empoisonnée, & que c'étoit la veille des rois; celui qui eut le malheur de repondre coussy, coussy, a cette question sublime de Vendôme dans Adélaïde du Guesclin : es-su content : Coucy? Tous ces gens là & leurs semblables doivens s'abstenir de la tragédie & s'en tenir aux spectacles comiques. Il y a, sans doute, de l'esprit dans ces à propos, mais cet esprit-là tue la tragédie. On peut observer en général, que le plus noble des plaisirs, celui qui élève l'ame, n'est peut-être pas

aujourd'hui le plus goûté, que les François trop enclins à rire, ne portent pas assez à la tragédie les dispositions qu'elle exige; ils en sont punis par le peu d'effet qu'elle produit sur eux & le peu de plaisir qu'ils y éprouvent. On disoit, avant la Henriade : les François n'ont pas la tête épique ; on pourroit dire aujourd'hui : les François n'ont plus le cœur tragique. On peut observer encore que cet esprit de parodie, toujours prêt à travestir, à degrader, à avilir rout ce qui est grand & noble, est toujours en proportion de la décadence des mœurs; il seroit zisé de prouver que du temps de Corneille & même de Racine, beaucoup de traits qui font rire, ou au moins sourire aujourd hui, ne produisoient point cer effet, que l'on concevoit une familiarité noble & qu'on la respectoit, parce qu'on se respectoit soi-

Mais on dit que mademoiselle Duclos n'avoit pas un talent tragique qui lui donnât le droit de gourmander ainsi le parterre; on dit qu'elle manquoit & d'intelligence & de sensibilité, & qu'elle dut quarante ans de succés au théatre, uniquement à la beauté de sa voix. Son nom de samille étoit Château-Neus.

Ducios (Charles - Dineau, fienr') (Hift. litt. mod.), de l'académie des inscriptions & belleslettres, secrétaire perpétuel de l'académie françoise, historiographe de France, étoit du peus nombre de ceux qui ont encore plus d'esprit que leurs ouvrages; c'est de lui, sur-tout, qu'on a dit & qu'on a du dire qu'il avoit reçu tout son esprit en argent comptant. Il étoit brusque; mais comme il faisoit de sa brusquerie ce qu'il vouloit, il lui commandoit souvent d'être obligeante, & cette brusquerie n'étoit nullement dépourvue de graces. Un jour, étant malade, il appella un médecin très-célèbre, qu'il ne goûtoit pas dans la société, & contre lequel al s'étoit déclaré, quoiqu'il fit grand cas de ses lumières; le médecin commença par lui dire qu'il étoit flatté de sa confiance, mais qu'il s'en étonnoit, avant des raisons de croire qu'il ne lui étoit pas . agréable. — Cela est vrai, répondit M. Duclos, mais pardieu je ne veux pas mourir. Il seroit difficile d'être à la fois plus franc & plus flatteur. Il avoit dans la société le coup-d'œil fin, prompt & juste; il possédoit dans un degré rare & redoutable, le talent des définitions; pour peu qu'il eût vu & entendu un homme, ou du moins (ce qui n'est pas sout-à-sait la même chose) qu'il l'eût regardé & qu'il l'eût écouté, il étoit en état de dire : c'est cela & ce n'est que cela; aussi disoit-il: je ne regarde pas tout, mais ce que je regarde, je le vois. Mais sa probité naturelle & une certaine indulgence philosophique dirigeoient sur ce point ses lumières, les rensermoient dans les bornes légitimes & ôtoient à cette sagacité tout son danger. Il désendoit courageusement ses amis, étoit zélé partisan de toute cause honnête; on lui a reproché dans ce genre un peu d'indiscrétion, ce qui venoit en partie de ce qu'on

faisoit plus d'attention à ses discours & qu'on ses retenoit plus aisément que ceux d'un autre. Il eut le courage de refter l'ami constant de cet éloquent & malheureux Rousseau (Jean-Jacques), que sa defiance & sa bizarrerie rendoient ennemi de tout le monde. & qui a repoussé tant de cœurs qui s'élancoient vers sui. La franchise de Duclos rassuroit cet homme ombrageux, qui le définissoit lui-même un homme droit & adroit. Duclos étoit ami de Voltaire, sans lui être dévoué; il sur son successeur dans l'emploi d'historiographe de France, lorsque M. de Voltaire parut vouloir s'établir en Prusse. On sait le mot d'un commis des finances, au sujet de Boileau & de Racine, chargés précédemment du même emploi : nous n'avons encore vu de ces messeurs que leur signature. Ce commis auroit voulu, sans doute, qu'ils eussent fourni chaque année un volume de flatteries. M. de Voltaire paroît adopter le mot du commis, lorsqu'il dit:

Je me garde bien

De reffembler à ce grand faryrique,
De son héros discret historien,
Qui pour écrire en style véridique,
Fut bien payé, mais qui n'écrivit rien.

Il avoit écrit, ainsi que son collègue, si l'on en croit Racine, le fils, dans ses mémoires sur la vie de son père, & ce qu'ils avoient écrit sut remis à M. de Valincourt, qui, après la mort de Racine avoit été associé à Boileau, pour ce travail, & qui en resta seul charge après la mort de Boileau; mais ces papiers furent malheureusement brûles dans l'incendie qui confuma la maison de M. de Valincourt. à Saint-Cloud, en 1726. Les lettres de Racine & de Boileau, & quelques fragmens historiques de Racine, publiés par son fils, prouvent combien ces deux amis étoient occupés du travail qui leux avoit été confié en commun. Racine, le fils, ajonte que quand ils avoient écrit quelque morceau intéressant, ils alloient le lire au roi. Cette seule circonstance peut modérer les regrets que doit inspirer la perte d'un grand ouvrage de deux pareils écrivains. Louis XIV en faisant écrire sont histoire par les deux plus grands poëtes de son règne, ne vouloit pas, sans doute, être flatté, mais il auroit pu l'être beaucoup sans s'en appercevoir, & sûrement il n'étôit pas jugé avec une équité févère dans les morceaux qu'on alloit lui lire. M. de Voltaire, quoiqu'en général trop favorable au faste de Louis XIV, parce que ce saste étoit favorable aux arts, n'a cependant guère flatte dans son histoire ni Louis XIV, ni son successeur, & il n'alloit point lire à ce dernier ce qu'il écrivoit sur son règne. M. Duclos, en acceptant l'emploi d'historiographe, déclara hautement qu'il ne vouloit ni se perdre par la vérité, ni s'avilir par l'adulation. Si je ne puis, dit-il, parler aux contemporains, 'apprendrai aux fils ce qu'étoient leurs pères. Il a lu quelques morceaux de cette histoire, non pas au

roi ni aux ministres. mais à ses amis. & ceux qui ont entendu ces morceaux, croient pouvoir assurer que quand cet ouvrage pourra paroître, on le jugera le meilleur & le plus intéressant de ceux de M. Duclos. Cette franchise, cet amour de la vérité, cette impartialité, cette précision d'idées & d'expressions, ce talent de voir, cet art de définir, donnent un grand intérêt à ses récits, & un grand poids à ses réfléxions. Je n'ai point de coloris, disoit-il (& c'étoit se connoître lui-même), mais je serai lu. En effet il n'a point de coloris, & son ton est sec, mais il est piquant, ingénieux, précis, vif & severe. Ces mêmes caractères se trouvoient deja dans son histoire de Louis XI, mais ils étoient moins prononcés. L'auteur étoit moins sûr de son fujet, il n'avoit vu ni les personnages dont il parloit, ni leurs pères, & il ne se les étoit pas rendu familiers par une étude assez approfondie. On sait par tradition, que M. le chancelier d'Aguesseau lisant l'histoire de Louis XI dans sa nouveauté, disoit dans de certains endroits: ah! mon ami! qu'on voit bien que tu ne sais tout cela que d'hier au soir! En effet, l'homme vraiment savant, quand il a de l'esprit, démêle aisément l'homme qui écrit l'histoire pour, l'apprendre, & l'homme qui l'écrit parce qu'il la sait. M. Duclos, d'ailleurs, est trop Lavorable à Louis XI. Il ne le juge pas avec toute la sévérité de sa vertu, il fait grace à ses vices en faveur de Beaucoup d'esprit & de quelques talens; son dernier résultat, que : tout mis en balance, c'éwit un roi, peut être attaqué. On pourroit dire auffi, que tout mis en balance, c'étoit un tyran, & même un tyran mal-adroit & malheureux. On dit qu'un grand prince étonné qu'on cût ofé dire du mal d'un roi de France (car c'étoit un vieux préjugé dont nous avons vu encore quelques restes que la fidélité historique ne devoit point aller jusques là), dema loit un jour à Mézeray pourquoi il avoit représenté Louis XI comme un tyran? La réponse de Mézeray sut courte : pourquoi l'étoit-il? Un autre grand prince sachant l'abbé de Choisv occupé à écrire l'histoire de Charles VI, lui demanda comment il feroit pour dire que ce roi étoit fou ? - Monseigneur, je dirai qu'il étoit sou. Ces vérités précises étoient fort du goût de M. Duclos. Il avoit l'idée exacte & le mot propre.

Dans un autre genre, ses Consessions du comte de *** ont obtenu de l'essime. Mais son meilleur ouvrage & un des meilleurs peut-être dont le dixhuitième siècle puisse se glornsier, c'est le livre des considérations sur les mœurs. Il y en a peu d'aussi pensés & qui sassent autant penser le lecteur. Il a établi & détruit b aucoup d'idées; & c'est-là surtout que le talent de l'auteur, pour les définitions, paroît dans trut sen éclat; il sait connoître les hommes de tous les siècles, en observant les hommes du sien. Il ne dit que ce qu'il a vu & tout ce qu'il a vu, il le sait voir, même à des yeux qui, sans lui ne verroient point ou verroient mal; ce sont toutes vésités d'utage dont il importe d'être

instruit. Le style est sur-tout recommandable par la précision & la concision, pas un mot de tror, pas un qui ne soit le mot propre; les tours ont une énergie audacieuse & sage qui satissait l'ame & qui l'élève.

Tel étoit M. Duclos, soit dans le monde, soit confidéré comme historiographe & comme écrivain. Dans les corps littéraires, également boss, académicien & bon confrère, il a été le promoteur de plusieurs établissemens & réglemens utiles. A l'académie des belles-lettres, quoiqu'il ent donné plusieurs mémoires qui ne sont certainement. pas les moindres du recueil & qui se font sur-tout remarquer par cette lumière que la philosophie répand fur l'érudition, il eut l'extrême défintéressement de renoncer à la pension où il étoit près d'ar-. river, & de pusser à la vétérance. Il sit adopter pour les approbations, que les commissaires nommés par l'académie donnent aux ouvrages de leurs confrères une formule uniforme & invariable. dépolillée de tous ces éloges ridicules que les académiciens se donnoient les uns aux autres à raison de confraternité, & dont la mesure varioit, suivant le degré de liaison, & souvent d'après l'esprit de parti, de sorte que la louange n'avoit rien de flatteur, & que le filence devenoit offensant. Cette résorme devroit bien servir de règle pour toutes les approbations de cenfure, où les éloges quelquefois prodigués jusqu'au ridicule, ne sont que compromettre le jugement du censeur, auquel on demande seulement si la religion, les mœurs & le gouvernement ne sont point blesses dans l'onvrage.

A l'académie françoise, c'est M. Duclos qui a introduit l'usage de proposer pour sujets des prix d'éloquence l'éloge des grands hommes de la nation. En le considérant comme secrétaire perpétuel de cette compagnie, on trouvoit qu'il se mettoit trop à son aise avec le public dans les assemblées solemnelles, & qu'il ne tenoit point ces afsemblées avec assez de dignité; mais quand il s'agissoit de désendre les droits & les intérêts de la compagnie, il étoit plein d'ardeur, de courage, de vivacité, d'adreffe. M. Duclos fauva la république lorsque l'admission de M. le comte de Clermons dans la compagnie pensa y introduire des distinetions qui paroissoient inséparables du rang de prince du sang, mais qui bientôt réclamées de proche en proche en proportion des droits & des iitres, auroient détruit l'égalité académique, égalité utile aux lettres & précieuse aux académiciens. Le mémoire que fit à ce sujet M. Duclos, est p'ein d'esprit; de raison, de sagesse. Il determina M. le com : de Clefmont à goûter ce plaisir nouveau pour lui de l'égalité, & à renoncer en apparence à des hommages, à des respects dont la réalité lui restoit. & étoi encore augmentée par le facrifice qu'il es faisoir. M. Duclos disoit quelquesois: je laisserai une mémoire chère aux gens de lettres. Elle doit l'être & tous les gens de bien, car il étois très bienfaisans,

& ceux qui lui ont reproché de n'avoir pas fait une dépense proportionnée à sa sortune, n'ont pas tenu compte de la partie la plus respectable de cette dépense, des sommes considérables qu'il faisoit distribuer tous les ans aux pauyres de Dinan, sa patrie.

Ajoutons un dernier trait à ceux par lesquels nous avons déja prouvé son impartialité. Il disoit que les hypocrites de la cour & de la ville craignoient & haissoient les philosophes comme les voleurs de nuit haissoient les réverbères, & d'un autre autre côté, témoin des excès que se permettoient quelquesois des gens qui usurpoient le titre de philosophes, il disoit: Ils enferont tant, qu'à la fin ils me rendront dévot. En effet, ce sont souvent les dévots qui sont les indévots, & les indévots qui sont les dévots.

M. Duclos étoit né en 1705; il fut reçu à l'académie des belles lettres en 1739, à l'académie françoise en 1747. Il fut élu secrétaire perpétuel de l'académie françoise le 15 novembre 1755. En 1744 il sut nommé maire de Dinan, & en cette qualité il sut député quatre ans après aux états de la province, par le-tiers-état. En 1750, il sut sait historiographe de France. En 1755, le roi lui accorda des lettres de noblesse, d'après le vœu unanime des états de Bretagne. Il mourut le 26 Mars 1772.

DUDON (Hist. list. mod.), doyen de Saint-Quentin dans le onzième siècle, a écrit une histoire très sabuleuse des premiers ducs de Normandie.

DUFAY. Voyer FAY (du), DU FOUR, DU FOURNY, DU FRESNE, DU FRESNOY, DU FRESNY, (tous ces noms renvoyés à l'F.)

DUGDALE (GUILLAUME), savant anglois, héraut d'armes, s'occupa beaucoup des antiquités de son pays. On a de lui le Monassicon Anglicanum; les Antiquités du comté de Warwick; l'Histoire de l'église de S. Paul de Londres; l'Histoire de la noblesse d'Angleterre; des Mémoires historiques touchant les toix d'Angleterre, les cours de justice, &c. Il a écrit aussi les événemens de son temps; on a de lui une Histoire des troubles d'Angleterre, depuis 1638 jusqu'en 1659. Néen 1605, à Shustock dans le comté de Warwick. Mort en 1686.

DU GUESCLIN. Vozez Guesclin.

DUGUET (JACQUES-JOSEPH) (Hist., litt. mod.), un des meilleurs écrivains jansénistes & des plus raisonnables. Sa longue vie, qui a été de près de quatre-wingt-quarre ans, lui a permis d'être l'ami du grand Arnauld, auprès duquel il passa quelque temps à Bruxelles, du P. Quesnel dont il sur toujours le désenseur, de M. Rollin, à la sollicitation duquel il composa ses Commentaires sur l'ouvrage

des six jours & sur la Génèse, enfin de M. l'abbe: Goujet qui a écrit sa vie : c'est presque avoir embrasse par ses liaisons la durée entière du jansénisme, depuis son berceau jusqu'à son tombeau. Il y a trois choses assez remarquables dans un écrivain si grave & si janseniste. La première est que son premier ouvrage fut un roman dans le goût de l'Astrée, qu'il n'a pas fait imprimer, parce que l'ayant. montré à sa mère, elle lui reprocha cet ouvrage comme un abus de ses talens; la seconde est que ses amis même lui ont reproché de la recherche & de l'affectation dans le style: M. Arnauld, dit-on, disoit de lui : cet homme a un clinquant qui m'eblouit les yeux; la troisième est qu'il sut contraire aux convulsions, & qu'il n'approuva jamais l'esprit qui préside aux nouvelles ecclésiastiques. Ce fut un ècrivain très-fécond & très-laborieux; la collection de ses écrits formeroit seule une bibliothèque. Ses principaux ouvrages sont: la Conduite d'une ame chrétienne, composée pour madame d'Aguesseau, semme du conseiller d'état, & mère du chancelier: l'Explication de l'ouvrage des fix jours, qui forme le premier volume des commentaires dont nous avons parle; le Traité des scrupules; les Caractères de la charité, sur-tout le fameux Traité de l'éducation d'un prince qui fut, dit-on, composé pour le fils aîne du duc de Savoie, c'est-à-dire, du roi Victor Amédée. Il y a encore de M. Duguet un re-cueil de lettres de piété & de morale, od se trouve une lettre de controverse, imprimée d'abord séparément sous le nom d'une Carmélite qui l'adressoit à une semme protestante de ses amies. M. Bossuez n'en fut pas la dupe, & dit: il y a bien de la théolo-gie sous la robe de cette religieuse. Les autres ouvrages de M. Duguet sont pour la plupart des explications de divers livres de l'écriture fainte. Quelques uns ont été faits en société avec M. l'abbé d'Asseld. M. Duguet sut persecute pour sempinions, obligé d'errer de retraite en retraire, sa vie toujours cachée fut toujours occupée, par conféquent pure & innocente. Voiture a dit, de la tentation de se faire moine, que c'étoit la petite vérole de l'esprit, parce qu'il prétendoit qu'il y avoit peu de jeunes gens à qui elle ne prit au moins une fois; on pourroit dire de la fureur de persécuter pour des opinions, qu'elle a été long-temps la petite vérole des princes & des ministres; il saut espèrer qu'elle ne le sera plus, & que ce sera une maladie de moins dans le corps politique. Ce qui montre surtout l'abus de la persécution, c'est de la voir asmée contre des hommes savans & vertueux, comme M. Arnauld, le P. Quesnel, M. l'abbé d'Asseld. M. Duguet, &c. Ce dernier, ne à Montbrison en 1649, mourut à Paris en 1733.

DU HALDE & DU HAMEL, Voyez à la lettre il.

DU. HAN (LAURENT) (Hift. litt. mod.), pròfesseur de philosophie au collège du Plesses, connu gar son Philosophus in utramque partem, qui enseigne à toujours disputer & à ne jamais se rendre, livre long-temps cher aux Hibernois. Mort chanoine de Verdun vers 1730.

DUILLIUS (Hist. rom.). Deux hommes ont principalement rendu ce nom célèbre:

- 19. DUILLIUS, tribun du peuple l'an 306 de Rome, s'honora en refufant d'être continué dans le tribunat, & en empêchant ses collègues de s'y faire continuer comme ils le desiroient, ce qui n'auroit sait que les rendre odieux, & qu'augmenter la division entre le sénat & le peuple.
- 2°. Le consul C. Duillius, sameux pour avoir été le premier romain auquel on ait accordé les honneurs du triomphe pour une victoire navale, sameux sur-tout pour avoir rendu la Marine romaine triomphante aussi tôt qu'elle avoit été créée, & pour avoir remporté cet avantage sur les Carthaginois, puissance accoutumée depuis long-temps à dominer sur la mer. Sa victoire & son triomphe sont de l'an de Rome 492, pendant le cours de la première guerre Punique. Il sur censeur l'an 494.

DUISBOURG (PIERRE DE) (Hist. mod.), auteur d'une chronique de Prusse, vivoit dans le seizième siècle.

DULARD (PAUL-ALEXANDRE) (Hift. litt. mod.) secrétaire perpetuel de l'académie de Marseille, sa patrie, place dans laquelle il avoit succède à M. de Chalamont de la Visclède (voyez Visclède) (de la), est auteur d'un poëme assez connu, des grandeurs de Dieu dans les merveilles de la nature, il a publié aussi en 1758, deux volumes d'œuvres diverses, où on trouve des poesses de tous les genres, à l'exception du genre dramatique, on y trouve même des poëmes épiques, & dans un de ces poëmes, intitule Protis ou la fondation de Marseille, on remarque un morceau où le poëte imite visiblement Chapelain & lui est tout aussi visiblement inférieur. M. Dulard compare les Phocéens reponssé dans une sortie, mais terribles encore dans leur désaite & jusques dans leur fuite, à un lion qui cède aux efforts de plusieurs bergers réunis & qui semble les menacer encore, même en les fuyant.

Ainsi lorsque sortant des sortes de Lybie,
Un lion dans la plaine exerce sa surie,
Les passeurs réunis, armés d'épieux, de dards,
Sur le monstre à grand bruit sondent de toutes parts.
Son courage indompté ne cède qu'avec peine.
Il marche en rugissant vers la forte prochaine,
Honteux d'être à leurs yeux contraint de se sauver.
Dans sa fuire sorcée il ose les braver.

Histoire. Tome II. Seconde part.

Chapelain avoit fait la même comparaison au sujet de Talbot, ce vaillant désenseur du parti Anglois.

Tel est un grand lion, roi des monts de Cirène,
Lorsque de tout un peuple, entouré sur l'arène.
Contre sa noble vie il vost de toutes parts
Unis & conjurés les épieux & les dards;
Reconnoissant pour lui la mort inévitable,
Il sésout à la mort son courage indomptable,
Il y va sans soiblesse, il y va sans estroi,
Et la devant soussir, la veut soussirier en roi.

Ce titre de Roi des Monts de Cirène, donné au lion, annonce la comparaison de Chapelain avec une pompe & une fierté qui se soutiennent dans le morteau entier, & qui ne se trouvent point dans M. Dulard. Ces deux vers de ce poète

Les pasteurs réunis, armés d'épieux, de dards, Sur le monstre, à grand bruit, sondent de toutes parts.

paroissent soibles auprès de ce tour plus vif, plus serre, plus poétique.

Il voit de toutes parts Unis & conjurés les épieux & les dards.

Ce vers de Chapelain

Il résout à la mort son courage indomptable.

a certainement plus de force que celui-ci :

Son courage indompté ne cède qu'avec peine.

Les deux vers qui terminent le tableau de Chapelain, font d'une noblesse que rien ne retrace dans les deux derniers vers de M. Dulard. Il est vrai que ceux de Chapelain expriment une action beaucoup plus noble.

Il y a de bel'es choses dans les odes sacrées de M. Dulard, sur-tout dans celles qui sont faites d'après les deux cantiques de Moise, cantemus domino, &, audite cæli quæ loquor, il refferre cependant d'une manière trop froide & trop sèche, le reproche si éloquent, si animé, que Moise saix Juiss, de leur ingratitude envers Dieu. Ce morceau sublime méritoit d'être plus développé.

Generatio prava atque perversa: haccine reddis Domino, popule stulce & insipiens?

Numquid non ipse est pater tuus, qui possedit te, & secit .

Memento dierum antiquorum: cogita generationes fingulas. Interroga patrem tuum, & annuntiabit tibi: majores tuos; & dicent tibi.

Ccc

M. Dulard réduit tous ces grands traits à cette foible strophe.

Que de bienfaits sur toi ton Dieu daigna répandre!

Israël! tu les as lâchement oubliés.

Ingrat, de tes aïeux interroge la cendre,

Que ces gages d'amour par eux soient publiés.

Il y a quelque poësse dans une ode sur le feu que nous distinguerons encore:

Larcin, qu'à la voûte céleste

Osa faire un mortel, hardi rival des dieux,
Élément utile & funeste,

Caché dans tous les corps, visible à tous les yeux,

Par ta chaleur douce & séconde,

Ame & conservateur du monde,

Père de mille horreurs par tes sougueux accès:

Le ciel te donnant l'existence,

A-bil signalé sa vengeance,

Ou répandu sur nous le plus grand des biensaits?

M. Dulard mourut le 7 dècembre 1760.

DUMAS (HILAIRE) (Hist. litt. mod.), docteur de Sorbonne, auteur d'une histoire des cînq propositions de Jansenius, qui a été attribuée au

P. le Tellier.

DUMONT (JEAN) (Hist litt. mod.), baron de Carelscroon, est principalement connu par son corps universet diplomatique du droit des gens. On a de lui encore des mémoires politiques pour servir à l'intelligence de la paix de Riswik, des voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte & en Turquie; & des lettres historiques depuis 1652 jusqu'en 1710. Most vers 1716.

DUNALMA, s. m. (Histoire moderne), sete des Turcs, qui dure sept jours & sept nuits. Ils la célèbrent à la première entrée du grand-seigneur dans une ville, ou lorsqu'on a reçu la nouvelle de quelque événement heureux & intéressant pour l'état, comme le gain d'une bataille. Ils la nomment autrement ziné ou éziné. Alors les travaux cessent. On sait des décharges d'artillerie, des salves de mousqueterie, & l'on tire des seux d'artisice. Les rues sont tapissées & jonchées de sleurs, & le peuple y sait des sessins. Ricaut, de l'empire Ottoman, & Chambers. (G)

DUNOD DE CHARNAGE (FRANÇOIS IGNACE) (Hist. list. mod.), professeur en droit à Besançon, y mourut en 1751; il est connu par son histoire des Sequanois ou mémoire du comte de Bourgogne, & par son histoire de l'église, ville &

diocèse de Besançon. Il y a anssi de lui quelques traités de jurisprudence. Il tâche, dans un traité de la main-morte, de jussisser les restes de servitude qui se conservoient dans cette province. Son sils, Joseph Dunod, avocat à Besançon, mort en 1765, a, d't-on, laissé des observations manuscrites sur les ouvrages de son père, & un Jésuite de la même samille, Pierre Dunod, a donné en 1697 un livre intitulé: la découverte de la ville d'Antré en Franche-Comté, avec des questions sur l'histoire de cette province.

DUNOIS (Hist. de Fr.). Louis, duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, avoit eu de Mariette d'Elghien, semme d'Aubert de Cany, gentilhomme de Picardie, ce comte de Dunois, qui s'honoroit du nom de bâtard d'Orléans, parce qu'il l'avoit luimème honoré par ses exploits: il sut la tige de la maison de Longueville. Ces noms de Dunois & de Longueville lui viennent de domaines qui lui surent donnés dans la suite pour prix de ses exploits.

La nuit du 23 au 24 novembre 1407, le duc d'Orléans, son père, sortant de chez la reine, avoit été assassiné dans la rue Barbète, par l'ordre & sousles yeux du cruel Jean, duc de Bourgogne, son cousin-germain.

Sa veuve, Valentine de Milan, qui, moinstendre que sière, soussirit patiemment sa mort, & mourut de d'uleur de n'avois pu la venger, n'attendoit cette vengeance d'aucun des trois sils qu'elle laissoit de lui. Toute son espérance étoit dans le bâtard d'Orléans, Charles VII a été nommé le rois bien fervi; c'est sur par Dunois qu'il a mérité ce titre. En 1427 les Anglois avoient assième Montargis, Dunois passe à travers le camp des Anglois, pénètre dans la place, & fait lever le siège, exploit doublement mémorable & parce qu'il commença la réputation de Dunois, & parce qu'il sur le premier succès un peu décisis des François sous le règne de Charles VII, & qu'il leur donna la première hueur d'espérance dans leur abattement, après les désastres de Crevant & de Verneuil.

Dunois fut blessé à la journée des harangs, en 1429. Il venoit pour enlever, avec un corps de quarre mille hommes, le capitaine Anglois, Fastol, qui conduifoir un grand convoi de poissons au camp des Anghois, pour le carême. Fastol se fit de ses chariots un retranchement où il se flattoit que la précipitation françoise ne manqueroit pas de vouloir l'attaquer. Dunois étoit trop habile pour se permettre une telle imprudence; il rompit à coups de canon le retranchement de Fastol & commençoit à répandre la confusion dans la troupe Angloise, lorsque quelques Ecossois qui servoient dans l'armée Françoise, emportés par leur haine pour les Anglois, rompirent leurs rangs, & engageant le combat sans ordre & sans concert, tendirent Fastol vainqueur,

Dunois sut le plus grand admirateur des exploits de la Pucelle. Lorsque cette fille singulière sut reçue en triomphe dans Orléans, Dunois & la Hire qui l'avoient suivie de plus près dans les combats, marchoient à ses côtés.

Après le supplice de la Pucelle, & comme pour la venger, Dunois surprit Chartres & sit lever le siège de Lagny au duc de Bedsort. Il eut la plus grande part à la réduction de la Normandie & de la Guyenne, & ce ne sut pas sans raison que Charles VII lui donna le titre de restaurateur de la patrie.

Un instant de mécontentement sit entrer Dunois dans le complot de la Praguerie, un regard du toi le sit rentrer dans son devoir, & Charles VII, assisté du connétable de Richemont & du comte de Dunois, soumit l'ennemi domessique comme l'ennemi étranger, & sorça les rebelles de lui ramener son sils en implorant pour lui & pour eux la clémence du roi.

Il n'auguroit pas bien du règne de Louis XI. Nous avons perdu notre maûre, disoit il à la mort de Charles VII, que chacun songe à se pourvoir. Il contribua seul avec du Chatel aux frais des obsèques de ce Prince, (voyez à CHATEL l'article DE TANNEGUY DU CHATEL-LE-NEVEU).

Il entra dans la ligue du bien public contre Louis XI, & donna, par sa réputation & son expérience, un grand poids à cette ligue. Il mourut plein de gloire eu 1468.

DU NOYER (voyer Noyer).

DUNS (JEAN DUNS) (Hift. litt. mod.), dit le Scor ou l'Ecossois, parce qu'il l'étoit; & surnommé le docteur subtil, soit qu'il le sût ou non; est un des heros de la scholastique; les cordeliers se piquent d'être ses disciples en théologie comme les jacobins le sont de Saint-Thomas. Il a laissé beaucoup d'écrits qu'il n'est plus question de lire. On dit qu'il avoit été enterré vivant dans un attaque d'apoplexie, malheur contre lequel on ne prend peut-être pas assez de précaution, & qu'à son reveil il s'étoit dévoré de désespoir; les cordeliers nient cette histoire, & disent que ce sont ses ennemis qui l'ont forgée, elle seroit cependant bien propre à désarmer la haine, & ses amis auroient pu l'inventer pour lui concilier la pitié.

DUNSTAN (SAINT) (Hist. d'Anglet.), Edwy, Roi d'Angleterre, vers le milieu du dixième siècle, Prince dissanté par les catholiques, & réhabilité par les protestans, parce qu'il sut l'ennemi de saint Dunstan & des moines, épousa, malgré les évêques & les moines, une Princesse du Sang Royal, nommée Elgiva, sa parente dans un degré prohibé; le jour de son couronnement il se dérobe

de la sale du banquet pour aller voir cette seinme. Odon, archevêque de Cantorberi & Dunstan qui le fut dans la suite, vont l'arracher de ses bras & le ramenent dans la sale, trait de courage, selon les catholiques, d'insolence selon les protestans, trait d'ailleurs qu'on reconnoît à peine dans les récits opposés, tant les circonstances sont différentes! Edwy exile Dunstan. Le clergé fait arrêter Elgiva dans le Palais du Roi, la fait marquer au vilage, d'un fer rouge. Le Roi ne pouvant encore s'en détacher malgré cette difformité, le clergé la fait arrêter de nouveau, lui fait couper les jarrets, elle expira dans les tourmens : Edwy est déposé, les protestans accusent de ces violences Odon & saint Dunkan. Quelques catholique, sans nier ces faits, se contentent de représenter la mort d'Elgiva & la déposition d'Edwy comme l'ouvrage de la nation. & ils ont trop l'air d'applaudir à cet ouvrage. Tout cela ressemble assez à la manière dont notre Louis le Débonnaire sut traité par son clergé.

Edgar, frère & successeur d'Edwy, sur surnommé le Pacissque, titre rarement mérité, les protestans observent qu'il enleva une religieuse, qu'il eut d'autres maîtresses, & que cependant il sut traité par le clergé avec beaucoup plus d'indulgence qu'Edwy, parce qu'il sur ami de Dunssan & des moines.

En général les protestans sont peu savorables à Saint *Punstan*. Mais ce n'est pas à eux qu'on s'en rapporte. Il mourut en 988.

DU PERRIER, DU PERRON, voyez à lettre P.

DUPIN (LOUIS ELLIES) (Hift. lit, mod.) docteur de Sorbonne, principalement connu par sa bibliothèque universelle des auteurs ecclesiastiques. Cet ouvrage éprouva beaucoup de contradictions; il fut suspendu, désendu, puis toléré; l'auteur sut force à des rétractations & ne put obtenir, qu'avec beaucoup de peine, une permission indirecte & tacite de cominuer. La liberté avec laquelle il jugeoit les anciens auteurs ecclésiastiques, étoit ce qui scandalisoit le plus. On suppose affez généralement, & sur tout en matière de théologie, que les anciens ont subi leur jugement & qu'on n'a plus droit de les juger. Il y a peut-être quelque chose de juste dans cette idée; peut-être à une certaine distance de temps, de mœurs, d'usage, nous manque-t-il quelques-une des données nécessaires pour asseoir un jugement certain & juste de tous points. Quoi qu'il en soit, l'entreprise de l'abbé Dupin méritoit certainement d'être encouragée autant qu'eile fut traverse, & c'est avec peine que nous voyons M. Boffuet à la tête de ceux qui, au lieu de s'expliquer à l'amiable avec l'auteur, comme tout savant doit en user avec un savant, employoient l'autorité pour faire supprimer son ouvrage. Dupin

tantôt avec les églises protestantes, tantôt avec l'église grecque; on l'a même calomnié sur ce point; on a voulu rendre sa soi suspecte; on a prétendu que dans un projet de réunion de l'église Anglicane à l'église Romaine, il sacrifioit cette dernière à la première, sur les points principaux & fondamentaux; en général, ces projets de réunion ne réussissent guère & ne peuvent guère réussir; ils ne peuvent réussir si on n'accorde rien, & on ne peut guère accorder, parce que des décisions de soi & des engagemens solemnels s'y opposent. Le projet de M. Dupin avoit, dit-on, l'approbation du cardinal de Noailles & du procureur général du parlement de Paris, c'étoit réunir l'autorité des deux puissances; mais le nom seul du cardinal de Noailles suffisoit alors pour décréditer le projet, au moins dans l'esprit de la cour. Le 10 sévrier 1719, on saissi les papiers de l'abbé Dupin, on les apporta au palais royal, où naturellement on auroit dû avoir d'autres affaires; l'évêque de Sisteron (Laffitau) y étoit, dit il, lorsqu'on les apporta, & il prétend qu'on y trouva des choses bien étranges. Après avoir décrié la doctrine de l'abbé Dupin, on décria sa conduite, on prétendit qu'il étoit marié, & que sa femme, après sa mort, réclama ses droits matrimoniaux comme avoit fait la veuve du cardinal de Châtillon, frère de l'amiral de Coligny; on a dit aussi que M. Bossuet étoit marie. (Voyez l'article Bossuet.)

Si Dupin fut persecuté, même sous la régence. on peut croire qu'il n'avoit pas été plus ménagé du remps de Louis XIV, il étoit du nombre des docteurs qui avoient signé ce qu'on appelle dans l'hiftoire du Jansenisme, le cas de conscience pour la distinction du fait & du droit dans l'acceptation du formulaire & dans la condamnation des cinq propositions. Il sut exilé en 1703, à Châtelleraut; les exils & les lettres de cachét pour jansénisme, étoient la maladie du temps; de plus, on trouvoit entre la religion & la fortune, un rapport qui faisoit qu'on ôtoit toujours à ceux qu'on croyoit dans l'erreur, les moyens de subsister, il sembloit qu'on voulût les prendre par famine; on ôta au docteur Dupin une chaire qu'il avoit au collège royal, & elle ne lui fut jamais rendue. Le pape Clement XI remercia par un bref, Louis XIV, de certe injustice; il appelle dans ce bref, le docteur Dupin, un homme de très-mauvaise dostrine, & coupable de plusieurs excès envers le siège possolique. A l'explication, ces excès se seroient peut-être réduits à des propositions anti-ultramontaines, car c'étoit là ce qui choquoit le plus les papes; & Dupin avoit sait un traité de la puissance ecclésiastique & temporelle, où on lui reprochoit sûrement à Rome, d'avoir été trop françois; c'étoient donc ses désenseurs & ses sujets les plus zélés que le roi facrifioir à une puissance qui, sur cet article, étoit son ennemie. C'étoit, disoit-on, renouveller sans raison des débats sacheux. Pourquoi, sacheux?

Rome les avoit - elle abandonnés? on ne lui faisoit aucun tort de les décider contre elle. Persissoit-elle dans ses anciennes maximes? il étoit nécessaire de les combattre.

Les ouvrages de Dupin, plus encore que ceux de M. du Guet (voyez cet article), sormeroient à eux seuls une bibliothèque. Les principaux, outre ceux dont nous avons parlè, sont une bibliothèque universelle des historiens, consorme au plan de sa bibliothèque ecclésiassique, mais qui n'a point été achevée; un abrégé de l'histoire de l'église, une histoire prosane, une histoire des juiss, d'après Basnage; un traité de ausiqué ecclesia discipliné, une traité historique des excommunications, & plusieurs autres ouvrages de critique ecclésiassique. Il a aussi donné des éditions d'Optat de Milève & de Gerson. Il mourut en 1710. Il avoit travaillé quelque temps au journal des savans.

DU PLEIX (SCIPION) (Hiff. litt. mod.), historiographe de France, avoit, avant Mezeray, à peuprès la même réputation qu'a aujourd'hui Mezeray & que le P. Daniel ne lui a pas enlevée comme Mez ray l'avoit enlevée à du Pleix. On lui a reproché d'avoir trop flatté le cardinal de Richelieu. parce qu'il étoit vivant, & d'avoir trop peu ménagé la reine Marguerite, première semme de Henri IV, parce qu'elle étoit morte; ce n'est pasqu'l l'ait calomniée, mais elle avoit été sa bienfaitrice, elle l'avoit fait maître des requêtes de son hôtel, & il n'a dissimulé aucune de ses soiblesses, qui, comme on lait, ont été nombreuses. Quel est donc en pareil cas le devoir d'un historien? c'est apparemment de ne pas écrire l'histoire de certains biensaiteurs; en effet, on ne rencontre que des écueils de tous côtés, infidélité dans le silence, ingratitude dans un récit exact. Tucite ne nomme point les nobles que Néron fit monter sur le théatre pour de l'argent; il croit, dit il, devoir à leurs ancêtres cette réticence; quos fato perfunctos ne nominatim tradam majoribus corum tribuendum puto. du Pleix avoit une raison de plus pour se taire sur les défants de Marguerite, la reconnoissance, & il pouvoit l'alléguer. Aujourd'hui on ne fait plus de reproches à du Pleix, on ne le lit point. Le maréchal de Bassompierre lui avoit sait l'honneur de le critiquer.

Outre l'histoire de France & les mémoires des Gaules qui la précèdent, du Pleix avoit fait une histoire Romaine, un cours de philosophie, un traité de la liberté de la langue françoise, contre Vaugelas. Il avoit fait dans l'extrême vieillesse une compilation des libertés de l'église gallicane, & il desiroit sort de la faire imprimer. Le chancelier Seguier, auquel il demandoit un privilège pour cet ouvrage, ne l'approuvant pas, sit brûler le manuscrit en sa présence, ce qui causa tant de chagrin à ce vieillard, qu'il en mourut; il est vrai qu'il avoit quatre vingaquatorze ans. Il nous semble que dans l'action du

chancelier Seguier, l'autorité excédoit ses droits; elle n'a que celui de permettre ou d'empêcher la publication; le manuscrit appartient à l'auteur, on n'a nul droit de l'en priver; cet abus du pouvoir seroit même en pure perte, & ne seroit qu'avertir l'auteur d'avoir deux copies.

Du Pleix étoit né à Condom en 1566, il y mourut en 1661.

Nous ne pouvons passer ici sous silence un autre du Pleix beaucoup plus célèbre; c'est le rival de M. de la Bourdonnaye, dans l'Inde. C'est sur ses mémoires que M. de la Courdonnaye sut arrêté à son re:our en France, & mis à la bastille; la commission établie pour le juger, le déclara innocent; la France, dit l'auteur du siècle de Louis XV, lui donnoit un autre titre, elle le nommoit son vengeur : a la commission ne lui rendoit que sa liherté, » la nation, par ses transports, lui donnoit sa récompense. Il faut avouer que dans cette affaire, la faveur populaire ne sut pas pour M. du Pleix. Mais par combien de services importans, d'établissemens avantageux, de progrès glorieux & utiles procurés au commerce de la France, ne répara-t-il pas cette faute! Le gouvernement seul eut tort, & il eut tort deux sois; 10. en saisant le procès à M. de la Bourdonnaye, sur les mémoires de M. du Pleix. 29. En rappellant M. du Pleix lui-même en 1753, fur des mémoires qui furent aussi envoyés contre lui. Il devoit n'avoir aucun égard à des mémoires venus ste si loin, si difficiles à vérisier & qui pouvoient n'etre que l'ouvrage de la haine & de l'envie; il devoit, considérer seulement ce qu'avoient fait ces deux hommes. L'un avoit conquis Madrass, l'autre avoit sauvé Pondichéri, tous deux avoi nt sait respecter le nom françois dans l'Inde. On ne pouvoit trop les honorer & les récompenser tous deux, il falloit voir leurs travaux & dédaigner leurs passions. Il est vrai qu'on ne peut reprocher ni aux François ni aux Indiens de n'avoir pas affez honore M. du Pleix; l'empereur du Mogol le nomma vice-roi, & il étoit devenu, par ses armes & son commerce, le protecteur des vice-rois de la côte de Coromandel. Le roi, son maître, lui envoya le cordon rouge, honneur qu'on n'avoit jamais fait en France, dit l'auteur déja cité, à un homme placé hors du service militaire, mais honneur encore au-dessous de ses services. Il est seulement sächeux que M. de la Bourdonnaye ait perdu pour toujours sa santé à la bastille, & que M. du Pleix soit mort, à ce qu'on croit, du chagrin qu'il concut de sa disgrace. Au reste, ces événemens font trop voisins pour le temps & bien éloignés pour les lieux; le moment n'est peut être pas encore venu de les bien juger & de prononcer sur le mérite de ces deux hommes comparés l'un à l'autre. Ceux que leur état & leurs lumières metsoient à portée de les comparer, accordoient à M. de la Bourdonnaye les qualités qui distinguent le marin & le guerrier, & à M. du Pleix celles d'un

prince entreprenant & politique. C'est le jugement qu'en porte un auteur Anglois qui a décrit les guerres des compagnies angloise & françoise dans l'Inde, & il paroit que c'est l'opinion établie. Voyez l'article BOURDONNAYE. (Bernard-François Mahé de la.)

DUPLESSIS. Voyez Plessis.

DUPRAT. (ANTOINE) (Hift. de Fr.), ne à Issoire en Auvergne, exerça la profession d'avocas à Paris, & fut successivement lieutenant général du bailliage de Montserrand, avocat général au parlement de Toulouse, maître des requêtes, premier président au parlement de Paris, chancelier, puis cardinal, & il fut successivement ou en mêmo temps, archevêque de Sens, évêque de Meaux, d'Alby, de Valence, de Die, de Gap, & abbé de Fleury ou Saint Benoît sur-Loire. Il dut cette fortune en partie à son mérite, en partie à la saveur de la duchesse d'Angoulême, dont il avoit sait les affaires à Cognac & dont il servoit les passions à la cour. Ce sut à la considération de cette princesse. que François I, en montant sur le trône, sit Duprat chancelier. La formule du serment fait entre les mains du roi par Duprat, est remarquable, en ce qu'elle semble fixer le degré de résistance que la justice peut & doit quelquesois apporter à l'autorité.

"Vous jurez que.... quand on vous apportera quelque lettre à fceller, signée par le commandement du roi, si elle n'est de justice, ne la scelle letz point, encore que ledit seigneur le commandat par une ou deux sois, mais viendrez pardevers icelui seigneur, & lui remontrerez tous les points par lesquels ladite lettre n'est raisonnable, & après que aura entendu les dits points, s'il vous commande la sceller, la scellerez. & lors le péché en sera sur ledit seigneur, & non sur vous.

Le roi donna quelque temps après à Duprat l'hôtel de Vienne près des augustins, que Charles VIII avoit acquis.

Le génie de ce Duprat, justement décrié à beaucoup d'égards par la soule des historiens, ne se rensermoit point dans les bornes de la législation & de la magistrature, il embrassoit toutes les parties de l'administration, la guerre même étoit de son ressort; il traça plus d'une sois avec intelligence le plans d'une campagne, & dirigea de son cabinet les opérations des généraux.

François I voulant aller conquérir l'Italie, & ne voulant point rendre odieuse l'époque de son avènement, en rétablissant les impôts dont la suppression avoit fait bénir l'avénement de Louis XII, il fallut y suppléer par des ressources extraordinaires, aussi promptes qu'efficaces, Dupras sut chargé d'en trouver; celle qu'il trouva, sut d'introduire la vénalité des charges dans les parlemens même.

Les offices des jurisdictions inférieures avoient commencé à être vénaux avant Saint Louis, & continuèrent de l'être pendant son règne; c'est sur cela que se sondoit Boniface VIII, pour resuser à Philippe-le-Bel la canonifation de Saint Louis, son aïeul; on voit aussi quelques traces de vénalité, fous Louis-le Hutin, & encore depuis. Charles VII résorma cet abus on cet usage, qui se renouvella sous Louis XI. Charles VIII & Louis XII desendirent la vénalité de tous offices indistinctement : Louis XII ne vendit que les offices de finances. encore ne fut - ce qu'à regret & dans des besoins pressans de l'état; il révoqua même, depuis, cette vénalité. François I la rétablit & l'étendit aux offices de judicature, & ce que personne n'avoit fair encore, aux charges mêmes du parlement.

Suivant les anciens réglemens, observés plus ou moins exactement du temps des élections, les officiers du parlement ne pouvoient être reçus qu'à trente ans, qu'après un examen rigoureux qu'ils subissoient devant le parlement assemblé, & il falloit qu'ils eussent en leur faveur les quatre cinquièmes des suffrages,

La vénalité prévalut, mais on en rougissoit, on l'autorisoit & on la désavouoit; on faisoit mentir le récipiendaire à la face de la justice, on leur faisoit jurer qu'ils n'avoient rien payé pour leurs ossices, ce qui a fait dire à Pasquier: de cette belle ancienneté ne nous reste que le parjure dont nous saluons la compagnie avant que d'entrer en l'exercice de nos états, & ce qui lui a sait saire ces deux vers:

Aspice quid speres à judice, limine in ipso Quem non ulla Dei vox metuenda serie,

L'usage de ce saux serment dura près d'un siècle; enfin le procureur général de la Guesse sentit qu'il salloit respecter davantage la justice & la vérité, & qu'il valoit mieux avouer un abus que de mentir solemnellement; il sit supprimer ce serment. Sébastien Chauvelin est le premier qui en ait été dispensé à sa réception dans une charge de conseiller au parlement, le 7 sévrier 1597.

François I, dans une réponse à des remontrances du parlement, contre la vénalité, avoue que depuis qu'il est monté sur le trône, rien ne lui a fait tant de peine que d'avoir été obligé de vendre des offices de judicature, & assure qu'aussi-tôt que la paix pourra le lui permettre, son premier soin sera de les rembourser. Les ordonnances d'Orléans en 1560, de Moulins en 1566, de Blois en 1579, s'élevèrent contre la vénalité; Louis XIII déclara aux états de 1614 & 1615, que son intention étoit de la supprimer, & elle est restée, & on dit aujourd'hui que ce n'est pas un mal; on voit par la vénalité des charges, la magistrature devenue plus indépendante de la faveur des grands qui, autresois, tâchoient de remplir les tribunaux, de leurs

créatures, & qui en exigoient souvent une recon-

Il en est à peu près de même du concordat, qui fut aussi l'ouvrage de Duprat; on voit aujourd'hui le clergé soumis pour jamais, parce décret, à l'autorité royale, & on trouve que c'est un bien; dans le temps, le clergé, le parlement, l'université, la nation entière n'y virent qu'une vénalité des bénéfices, semblable à celle des charges, qu'un trafic honteux entre un pontise avide & un jeune roi imprudent, de droits qui n'appartenoient ni à l'un ni à l'autre, un lâche facrifice des loix du rovaume fait à la fortune par un chancelier intéresse, un renversement scandaleux des libertés de l'église gallicane; le concordat ne sut enregistré que du très-exprès commandement du roi, plusieurs fois répété, & qu'en présence d'un commissaire par lui spécialement député à cet effet. Le parlement continua de juger conformément à la pragmatique, le roi fut obligé de lui ôter la connoissance de tous les procès concernant les bénéfices de nomination royale, & de l'attribuer au grand conseil.

Le parlement & le clergé répétèrent souvent aux successeurs de François I, que ce prince s'étoit amèrement repenti d'avoir trop cru le chancelier Duprat dans cette affaire & que le conseil de rétablir la pragmatique, étoit un de ceux qu'il avoit donnes en mourant à son fils. On fit long-temps des prières publiques pour l'abolition du concordat. Le célèbre Amyot, ambassadeur de Henri II, au concile de Trente, y demanda le rétablissement des élections, le cardinal de Lorraine y fit la même demande. L'ordonnance d'Orléans, en 1560, sembla un moment ranimer la pragmatique sur les instances des trois états; ces instances surent renouvellées aux états de Blois, en 1576; le concile de Rouen, tenu en 1581; le concile de Reims en 1583; l'assemblée des notables à Rouen, l'an 1596; les assemblées du clergé en 1580, 1595, 1605, 1606; le parlement dans les remontrances sur l'édit de Romorantin en 1560, & dans des remontrances présentées à Louis XIII le 21 mai 1615, tous, enfin, expriment le même vœu, c'est le cri éternel de la nation. Le parlement, disoit le président de Maisons, tire toujours le plus qu'il peut vers la pragmatique. En 1625 l'avocat général Talon regrettoit la sainte discipline des élections, & dans ce siècle même, le chancelier d'Aguesseau disoit encore: n la pragmatique, sanction plus respectée & plus res-" pettable en effet que le concordat », Il étoit impossible que le chancelier Duprat inspirat la moindre confiance dans cette affaire, il y avoit un intérêt trop sensible. Il étoit veus & charge d'une nombreuse famille; la faveur de la duchesse d'Angoulème, en l'élevant de la profession d'avocat, aux plus hautes dignités de la magistrature, ne l'avoit point enrichi; on ne s'enrichissoit que dans l'état ecclésiassique; mais tant que les élections auroient lieu, le chancelier ne pouvoit rien espèrer ; le choix des chapitres & des monastères ne tomboit ordinairement que sur leurs membres; Duprat n'avoit pour lui que la faveur du roi & de la duchesse, il falloit donc que la nomination des prélatures appartint au roi. De là le concordat qui, en esset, procura au chancelier, l'accumulation des bénésices dont nous avons parlé au commencement de cet article.

L'opposition du parlement au concordat éclata sur-tout lorsqu'il fut question des intérêts du chancelier. Ce magistrat, soit que par une sorte de pudeur il n'eût pas voulu montrer trop à découvert les motifs qui l'avoient animé dans l'affaire du concordat, soit qu'il n'ent pas autant de crédit auprès du roi qu'auprès de sa mère, n'avoit pas encore tiré du concordat un grand parti pour la fortune; mais l'archevêché de Sens étant venu à vaquer le jour même de la bataille de Pavie & de la prise du roi, & l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, vers le même-temps, la duchesse d'Angoulème qui gouvernoit l'état, & que Duprat gouvernoit, lui donna ces deux prélatures. Il y eut dans cette affaire, plusieurs de ces coups d'autorité, si familiers à Duprat; il fit évoquer au conseil les contestations relatives à ces deux objets, il fit saisir le temporel du chapitre de Sens, parce que ce chapitre avoit fait une élection; il ôta la liberté d'en faire une aux religieux de Saint-Benoît, & mit garnison dans leur abbaye. Un huissier que le parlement y avoit envoyé, mourut des coups qu'il y reçut; un confeiller, commis pour informer de cette violence, ne fut guères plus ménagé. Le parlement s'irrita, il lança un décret de prise de corps contre ceux qui avoient le plus insolemment brave son aurorité; il convoqua les princes & les pairs, il obligea les gens du roi de donner des conclusions contre le chancelier, il le décreta lui-même d'ajournement personnel; ces débats occupèrent tout le temps de la prison du roi. Pendant cet intervalle, l'autorité de la régente fut toujours contenue, celle du chancelier toujours contrariée, celle du concordat toujours chancelante. Le roi revint, & prévenu par sa mère sur tout ce qui s'étoit passe en son absence, il blama la conduite du parlement, cassa ses arrêts, fit rayer de ses registres tout ce qui avoit été sait contre Duprat, & déclara que le parlement n'avoit aucune jurisdiction sur le chancelier. Ce fut alors que par un édit présenté le 24 juillet 1527, confirmé par une déclaration du 6 septembresuivant, & dans la suite encore par un édit de Henri II du mois de septembre 1552, l'exécution du concordat fut confiée au grand-conseil. Un arrêt du conseil du 20 décembre 1517, qui prononce définitivement sur cette matière, parle d'un édit de Louis XII, qui avoit aussi ôté au parlement la connoissance des affaires concernant les évêchés & les abbayes.

Duprat devoit tout à la duchesse d'Angoulème: s'il eux été reconnoissant, il eux combattu ses sureurs: mais il n'étoit que courtisan, il les seconda; il s'unit à elle pour persécuter Lautrec, pour opprimer Semblançai, sur tout pour désespérer le connétable de Bourbon. Il haissoit le connétable dont la fierté imprudente prodiguoit les mépris aux favoris & aux ministres, & qui avoit résulé de vendre quelques terres que Duprat avoit voulu acquerir en Auvergne. Duprat épuisa la séconde subtilité de son esprit pour prêter des couleurs à l'injustice : il connoissoit & ne rejettoit pas les honteuses ressources de la chicane; en interprétant certaines clauses, en abusant des mots, en détournant le sens, il en fit résulter un prétendu droit de réversion de certaines terres au domaine; il parvint à mettre en avant les droits de la couronne, il fit intervenir le roi, il intéressa le zèle des magistrats à dépouiller Bourbon; il arma contre lui l'autorité des loix, l'éloquence des avocats, les foiblesses & les erreurs des juges.

Duprat, qui par l'établissement du concordat, avoit également bien servi le pape & le roi, ne suit pas moins bien traité par le pape que par le roi; il suit cardinal & légat du saint siége; il voulut s'illustrer en qualité de prélat, aussi bien qu'en qualité de ministre, & comme il ne manquoit point d'affaires, se chargeant & étant chargé de tout sous un régne sécond en grands événemens, on dit que c'est lui qui a donné lieu au proverbe: il a sutant d'affaires que le l'égat.

Le premier & le plus célèbre des conciles provinciaux assemblés en France contre les protestans, fut celui que le chancelier-cardinal Duprat fit celebrer avec beaucoup de solemnité à Paris, du 2 février au 9 octobre 1528; il est connu sous le nom de concile de Sens, parce qu'il étoit compoté des prélats de cette province, & que Duprat étoit archevêque de Sens, où cependant il n'alla jamais. Il crut réparer, ce défaut de résidence en s'y faifant enterrer, comme jl crut signaler son zèle pour la soi, par l'éclat de ce concile. Les protessans se moquerent beaucoup de la ferveur apostolique de ce prélat très peu apostolique, mais ce concile de Sens n'en fit pas moins des décrets très-respectables & sur la doctrine & sur la discipline, il condamna les hérétiques, mais il réforma le clergé. Nous voudrions bien ne pas trouver parmi ses décrets que « les relaps seront livrés sans autre .» forme de procès au bras féculier; qu'ils doivent » être punis de peines temporelles, nonobstant » leur pénitence, mais que l'église leur ouvre son » sein ».

Nous voudrions que le concile ne conjurât point le roi très-chrétien par les entrailles de la miféricorde divine, de manquer d'entrailles pour ses ensans égarés.

Nous voudrions qu'il ne condamnât point cette. proposition. « Dieu ne veut pas qu'on détruise les n hérétiques, mais qu'on les laisse se convertir ou » attendre les châtimens du souverain juge, dont la contradictoire est: Dieu ne veut pas qu'on laisse les hérétiques se convertir.

Duprat avoit fort bien défendu les droits & les intérêts de la France dans cette fameuse consérence de Calais en 1521, où le chancelier de l'empereur Gattinara & le chancelier de France Duprat plaidoient la cause de leurs maîtres devant le cardinal Volsey.

On voit par une lettre du chancelier Duprat au roi, du premier septembre 1521, de combien de petites circonstances pouvoit dépendre le succès de ces grandes négociations. On y démêle aussi quelques traits de la dextérité de Duprat.

« Sire, le cardinal (Volsey) en allant à la messe, » tiroit peine sur sa mule. & m'a dict qu'il étoit grevé en façon que ne pouvoit endurer le cheval. Si m'a demandé si avoye une lictière, j'eusse voulu en avoir une, & qu'il m'eust cousté deux fois autant qu'elle pourroit valoir; sire, vous lui » serez chose fort agréable, si votre plaisir étoit » de lui en envoyer une, vous cognoissez le personn naige, & voyer le temps qui court, elle ne seroit » pas perdue, & d'autant que a madame (c'est ainsi » qu'on nommoit la duchesse d'Angoulème) en » grande vénération, quand le don se feroit au » nom d'elle, m'a semblé soubz correction que » n'v auroit que bien . & que l'en trouvereit meil-» leure, car scet que vous n'en usez point, & pen-» seroit que seroit de celles de mad. dame. Il n'est possible (écrivoir un homme de la suite des plénipotentiaires françois, adjoints au chancelier) de mieux suivre le vouloir & intention p du roi que mondit sieur le chancelier a fait en captant la grace du cardinal par bons & gracieulx moyens, ledit cardinal lui demanda hier du vin de France, M, le chancelier a envoyé par-tout pour en recouvrer du bon pour lui bailler ».

Si l'on veut savoir au reste quel étoit le ton de la dispute dans ces conférences, en voici un exemple assez singulier. Le chancelier de France avoit dit qu'il consentoit de perdre la tête si on lui saisoit voir que le roi son maître eût secouru Robert de la Marck dans son expédition contre l'empereur, (Voyez l'article CROY ou CROUY.) Le chancelier de l'empereur dit : je demande la tête du chancelier de France, car j'ai ici des lettres qui prouvent la connivence de François premier avec Robert de la Marck. Vous n'au ez point ma tête, répondit Duprat, car j'ai ici les originaux des lettres dont vous parlez, & elles ne fignifient point du sout ce que vous dites. Quand on m'adjugeroit votre tête, répliqua le chancelier impérial, je n'en voudrois point, j'aimerois mieux en la place une tête de cochon, elle seroit meilleure à manger. C'est ainsi que les deux plus grands ministres des deux plus grands monarques de l'Europe, traitoient les plus grands intérêts.

Le chancelier Duprat, dont les talens étoient principalement tournés du côté de l'intrigue, étoit ennemi des lettres, & voyoit d'un œil jaloux le rang que les gens de lettres distingués prenoient alors dans l'estime du public & dans la faveur du roi.

Parvenu à toutes les grandeurs où un sujet peut prétendre, il voulut, dit-on, devenir souverain, l porta ses vues jusqu'à la papauté, à la mort de Clement VII. Il fit part de ce projet au roi qu'il pria de le seconder; le roi dédaignant de servir son ambition, proposa beaucoup d'objections, & sit entendre sur-tout qu'on ne pouvoit reussir qu'à force d'argent; le chancelier eut la mal-adresse de lever cette difficulté, & de donner connoissance au roi des gains immenses qu'il avoit saits dans le ministère. Le roi ne dissimula point son indignation; depuis ce temps, le chancelier qui n'avoit plus la duchesse d'Angoulème pour l'appuyer, ne fit que lutter contre sa disgrace & qu'en sauver les apparences. C'est fort mal résuter cette histoire trèsvraisemblable que de dire, comme quelques auteurs, que Duprat ayant alors 70 ans, ne devoit fonger qu'à la retraite, comme si ce n'étoit pas l'âge où on fait les papes. Il mourut dans son château de Nantouillet le 9 juillet 1535, ayant, diton, l'estomac tout rongé par les vers. Aussi tôt après sa mort, le roi sit un emprunt sorce de cent mille écus à ses héritiers qui n'eurent garde de le refuser, trop heureux de racheter à ce prix l'immense dépouille qu'il leur laissoit. C'est à cette occasson que sut saite, &, dit-on, par François Ier. lui-même, l'allusion si connue: sat prata biberunt,

C'est Duprat qu'on accuse d'avoir établi la maxime ? nulle teste sans seigneur, maxime contraire à la liberté naturelle, odieuse à tous les citoyens, condamnée par tous les écrivains & à laquelle il est étonnant que notre jurisprudence tienne encore si fortement.

Il fit bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris, la salle qu'on a nommée à cause de lui, la salle du légat. Elle sera bien grande, dit le roi, si elle peut contenir tous les pauvres qu'il a faits. Le roi se condamnoit lui même; pourquoi les lui avoit il laisse faire?

Voilà tout ce qu'il importe de savoir sur ce grand auteur d'innovations, sur ce grand artisan de révolutions; nous ajouterons seulement en saveur de ceux qui aiment les anecdotes personnelles & plus indisserentes, qu'il étoit devenu si gros qu'il fallut, dit-on, échancrer sa table pour placer son ventre, & qu'il avoit un goût qui lui sut commun avec Mecène, auquel d'ailleurs il ressembloit si peu, c'est que tous deux aimoient beaucoup la chair de l'ânon: on ajoute, peut-être parce que cela devoit être, que leurs courtisans seignoient d'avoir le même goût,

Guillaume Duprat, fils naturel du chancelier, évêque de Clermont, fonda le collège de Clermont

A Paris, pour les jésuites; c'est le collège de Louisle-Grand, dont le nom est toujours le même, & dont la forme est si changée.

(DUPRÉ DE SAINT MAUR) (NICOLAS FRANÇOIS) (Hift. litt. mod.), maître des comptes, reçu en 1733 à l'académie françoise, où il a été remplace en 1775 par M. de Malesherbes. Sa traduction du Paradis perdu de Milton, a procuré à ce poëme autant de succès en France qu'il en avoit eu en Angleterre, & elle est du très petit nombre des traductions qui font un grand effet. -Ses autres ouvrages sont favans & utiles, c'est un essai sur les monnoies de France, publié en 1746. Ce sont des recherches sur la valeur des monnoies & le prix des grains, publiées en 1761. C'est une table de -la durée de la vic des hommes qui se trouve dans l'histoire naturelle de M. de Buffon. L'auteur, aussi refpectable par ses mœurs qu'estimable par ses écrits, tenoit deja aux lettres par M. de Valincour son proche parent, l'ami de Boileau & de Racine. Il mourut en 1775. Il étoit d'une famille très honnête & distinguée sur-tout par la vertu.

DU PUY. Voyez Puy.

DURAND. (Hist. litt. mod.) Il y a quelques anciens théologiens connus de ce nom.

- 1º. Un qui écrivit contre Béranger au onzième
- 2°. Guillaume DURAND, évêque de Mende, dit le spéculaure à cause de son speculum juris; mort en 1296.
- 3°. Guillaume DURAND, son neveu & son successeur dans l'évêché de Mende, mort en 1328; auteur d'un Traité estimé, de la manière de célébrer le concile général.
- 4°. DURAND DE S. POURÇAIN, dit le docteur arès-résoluis, auteur de Commentaires sur les quatre livres des sentences, d'un Traité sur l'origine des ju-risdictions, &c. évêque du Puy, évêque de Meaux; aport en 1333.

DURANT (GILLES) (Hist. litt. mod.), sieur de la Bergerie, avocar, poète connu du temps de la Ligue. On trouve dans la Satyre Ménippée ses vers à sa commere, sur le trépas de l'Asne Ligueur. Il y eut un Durant rompu vif, le 16 juillet 1618, pour un libelle contre le roi; il faut qu'un libelle soit bien coupable pour mériter un pareil supplice. Quelques savans ont dit que c'étoir le Durant dont il s'agit ici, mais on en doute.

DURANTI (JEAN-ETIENNE) (Hist. de Fr.), premier président du parlement de Toulouse, nommé en 1581, assassiné en 1589, & outragé après sa mort par les Ligueurs pour son attachement à la personne, puis à la mémoire de Henri III, son biensaiteur.

Histoire, Tome II. Seconde part,

Il mourut à cinquante-cinq ans, son épitaphe ajoute:

Vive plures , viator , & felicits morere.

La réponse à ce dernier mot est dans ces vers de la Henriade:

Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire,

Et qui meurt pour ses rois, meurt toujours avec gloire,

La même épitaphe l'appelle suæ & crimen urbis & dolor, & lui sait dire:

Steti, dum res stetit Gallica. Cecidi, cadente regno.

Il est l'auteur d'un livre estimé, de ritibus ecclesia.

DURAS, DURAZZO, ville & port de mer dans l'Albanie; c'est l'ancienne Dyrrachium & l'ancienne Epidamne; c'est elle qui a donné son nom à quelques princes de la maison de France, de la branche d'Anjou - Sicile, nommément à Charles de Duras, meurtrier de la reine Jeanne première. Voyez l'article Anjou.

DURAS, DURFORT; (Hist. de Fr.) l'ancienne & illustre maison de Durson-Duras est originaire des provinces de Guyenne & de Foix. Le nom de Duras, qui est très ancien aussi dans cette maison, vient de ce qu'Arnaud de Dursort qui vivoit dans le treizième & le quatorzième siècle, épousa marquise de Goth ou de Gouth, fille d'Arnaud Garcie de Gouth, vicomte de Lomagne, & nièce du pape Clément V, qui lui apporta la terre de Duras; Regine, sœur de marquise, épousa aussi un Dursort (Bernard), seigneur de Flamarins. Les Durfort, pendant les longues guerres entre la France & l'Angleterre, prirent le parti, tantôt de l'une, tantôt de l'autre de ces deux puissances; le roi d'Angleterre possédant la Guyenne, ils étoient ses sujets, mais ils étoient de ces sujets puissans qui choisissent leurs maîtres. Lorsque la ville de Bordeaux se rendità Charles VII en 1451, Gaillard de Durfort, quatrième du nom, figna la capitulation, fit hommage au roi de France & retourna au parti anglois. Jean de Durfort, son fils, suivit Charles VIII en Italie, & y resta même après le départ de ce prince, pour désendre le royaume de Naples. Il eut un petit - fils tué à la bataille de Dreux en 1562; & ses deux arrièreperits fils, Jean de Durfort, vicomte de Duras, & Jacques de Durfort, marquis de Duras-Rosan, se distinguèrent par leur valeur dans le temps des guerres civiles sous Henri III & sous Henri IV. Dans M. de Thou, dans les mémoires du duc de Bouillon, & dans la vie de ce duc écrite par Marfolier, on ne rapporte pas à leur avantage l'hiftoire de leur fameux duel contre le vicomte de Tu-

renne, qui fut depuis le duc de Bouillon, & contre Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac, qui lui servoit de second. « Quoique les deux frères fussent mailles, dit-on, ils eurent du desavantage, le vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac à Duras, de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le vicomte & le laissèrent percé de coups, cependant il n'en mourut pas, & il eut, dit-on, la générolité d'intercéder auprès de la reine-mère pour les Duras. Mais il est juste d'observer que Brantome, auteur contemporain, dans un traité exprès sur les duels, paroît douter que les choses se soient passées ainsi. & qu'il fonde ce doute sur la réputation d'honneur & de valeur que ces frères avoient acquise», Ce qu'il y a de certain, c'est que Guy-Aldonce, fils du marquis de Duras-Rosan, épousa la fille de ce premier duc de Bouillon, sœur du second duc de ce nom, & de l'immortel Turenne. Il en eut un grand nombre d'enfans, tous diversement célè-bres. 1°. Le maréchal de Duras, fait maréchal de France le 30 juillet 1675, après la mort du maréchal de Turenne, son oncle. C'est pour lui que le marquisat de Duras a été érigé en duché en 1689.

- 29. Le comte de Rosan tué pendant le blocus de Paris en 1649.
- 9°. Le maréchal duc de Lorges, qui après la mort de ce même maréchal de Turenne, son oncle, dans l'armée duquel il étoit lieutenant - général, contribua beaucoup à sauver cette armée découragee par la perte de son ches & d'un tel ches. C'est ce maréchal de Lorges, Gui Aldonce de Durfon, qui a fait la branche des ducs & des comtes de Lorges; le duc de Randan, mort maréchal de Lorges, étoit son petit-fils. Ce nom de Lorges leur venoit de ce que le marquis de Duras-Rosan, grandpère du premier maréchal de Lorges, avoit épousé Marie ou Marguerite de Lorges Montgommeri, fille de Jacques de Lorges, second du nom, comte de Montgommeri, lequel étoit fils du fameux capitaine Lorges - Montgommeri (Gabriel). décapité en 1574, & qui avoit eu le malheur de blesser à mort Henri II dans le fameux tournoy
- 4°. Le comte de Feversham, capitaine des gardes & général des armées du roi d'Angleterre Jacques II. Ce nom de Feversham lui venoit de ce qu'il avoit épousé Marie, fille de Georges Sonde, comte de Feversham, dont le titre lui sut transporté.
- 5°. Henri de Durson, baron de Pujols, tué en Portugal.
- 6°, Godefroy, comte de Rosan, tué au siège de Candie, le 25 juin 1669:
- 7°. La célèbre mademoiselle de Duras qui con sagra, en se faisant catholique, la viscoire de Bos

suet sur le ministre Claude, dans la consérence tenue le premier mars 1678, chez la comtesse de Roye, sœur de mademoiselle de Duras.

Le fils du premier maréchal de Duras fut aussi maréchal de France (en 1741.)

Et le perit-fils l'est aujourd'hui.

DURIER ou DURYER ou plutôt DU RIER on DURYER, (voyer RIER).

DUSCHAL, s. m. (Hist, mod.) c'est une liqueur dont on sait usage en Perse; elle ressemble à du syrop, elle en a la consistance; elle se sait avec du moût de vin, que l'on sait bouillir jusqu'à ce qu'il devienne épais: quelquesois on l'évapore jusqu'à siccité, asin de pouvoir le transporter. Quand on veut en saire usage, on le sait dissoudre dans de l'eau mêlée avec un peu de vinaigre; ce qui est, dit-on, très-propre à appaiser la soif, sur-tout dans un pays où l'usage du vin est désendu. distionn. de Hubner, (A-R)

DU TILLET, (voyer TILLET) (du).

DUVAL (Hift. mod.), quelques personnes ont illustré se nom.

- 1°. Etienne DUVAL de Mandreville ou Mondrainville, annobli en 1558. pour avoir rendu le fervice important d'approvisionner Metz lorsque Charles-Quint se disposoit à en faire le siège, qu'il sut obligé de lever en 1553. Le même Duval sonda le premier prix du Palinod, à Caen sa patrie, Mort le 19 janvier 1578.
- 2°. André Duval, fénieur de Sorbonne, doyen de la faculté de théologie, docteur Ultramontain, quoiqu'il eût été le premier pourvu de la chaire de théologie établie en 1596 par Henri IV. Il écrivit contre Richer, contre le ministre du Moulin, & continua les Vies des Saints, de Ribadéneira. Mort en 1638,
- 3°. Guillaume DUVAL, parent du précédent , est auteur d'une histoire du Collège royal, & de commentaires sur Aristote; il sur doyen de médecine, & avoit introduit pendant son décanat l'usage de réciter dans les écoles des litanies des Saints & Saintes qui ont exercé la médecine.
- 4°. Pierre Duval, géographe du roi, matif d'Abbeville, auteur de plusieurs traités & cartes de géographie, aujourd'hui de peu d'usage. Mort en 1683.
- 59 Duval est aussi le nom d'un comte de Dampierte, ne françois, devenu général des empereurs Matthias & Ferdinand II, & qui commanda seul ou avec le comte de Buquoy, au commencement de la guerre de trente ans en 1618 & 1619. Il sut tue d'un coup de mousquet en

and an moment où il appliquoit de sa main un pétard à la porte de Presbourg.

6°. DUVAL est encore le nom d'un berger de Lorraine, tout semblable au laboureur Pierre Anich (voyez cet article), & qui ayant plus de loisir que lui, avoit été plus loin dans l'astronomie, par la seule contemplation des astres, il devint bibliothécaire de l'empereur François I. On lui montra en vain les magnificences des grandes villes & leurs pompeux spectacles; il soutint toujours qu'il n'y avoit de spectacle digne de l'homme que celui du lever & du coucher du soleil, & de

la marche des aftres. On vantoit beaucoup en lui la mémoire, les connoissances & l'énergie naturelle d'une éloquence inculte & sauvage. Mort depuis peu d'années.

DYCK-GRAVES, (Hist. mod.) c'est le nome qu'on donne en Hollande, à ceux qui sont chargés du soin des digues & écluses d'un certain district, & qui sont obligés d'en saire la visite en certains temps marqués. (A—R.)

DYNARQUE, DYNOSTRATE, (voyez par un I simple.



EAD

D EAR

ADMER ou EDMER (Hist. litt. mod.), abbé de Saint-Albans, puis évêque de Saint-André en Ecosse, vivoit vers l'an 1120, sous le règne de Henri I, roi d'Angleterre. On a de lui une histoire de son temps; c'est par lui qu'on éonnoît le mieux la querelle de Guillaume le Roux & de saint Anselme, archevêque de Cantorberi; il a écrit la vie de cet archevêque & de saint Wilfrid. Dom Gerberon a sait imprimer ses œuvres avec celles de saint Anselme.

EARLDORMAN (Hist. d'Angl.), le premier degré de noblesse chez les Anglo-Saxons. Comme l'orig ne de cette dignité, de ses sonctions, & de ses prérogatives, répand un grand jour sur les premiers temps de l'histoire de la Grande-Bretagne, il n'est pas inutile d'en fixer la connoissance, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire françois.

Ce mot qui dans son origine ne signifie qu'un homme âgé ou ancien, vint peu à peu à désigner les personnes les plus distinguées, apparamment parce qu'on choissisoit pour exercer les plus grandes charges, ceux qu'une longue expérience en pouvoit rendre plus capables: méthode que nous ne connoissons guère. Ce n'est pas seulement parmi les Saxons que ces deux significations se trouvent consondues; on voit dans l'Ecriture-Sainte, que les anciens d'Israël, de Moab, de Madian, étoient pris parmi les principaux de ces nations. Les mots, senator, senator, senor, signor; seigneur, en latin, en espagnol, en italien, & en françois, signifient la même chose.

Les ealdormans ou earldormans étoient donc en Angleterre les plus considérables de la noblesse, ceux qui exerçoient les plus grandes charges, & par une suite très-naturelle, qui possédoient le plus de biens. Comme on consoit ordinairement à ceux de cet ordre les gouvernemens des provinces, au lieu de dire le gouverneur, on disoit l'ancien earldorman d'une telle province : c'est de là que peu-à-peu ce mot vint à désigner un gouverneur de province, ou même d'une seule ville.

Pendant le temps de l'heptarchie, ces charges ne duroient qu'autant de temps qu'il plaisoit au roi, qui dépossédoit les earldormans quand il le jugeoit à-propos, & en mettoit d'autres en leur place. Ensin ces emplois surent donnés à vie, du moins ordinairement: mais cela n'empêcha pas que ceux qui les possédoient ne pussent être destitués pour diverses causes. Il y en a des exemples sous les règnes de Canut & d'Edouard le consesseur.

Après l'établissement des Danois en Angleterre le nom d'earldorman se changea peu à peu en celui d'earl, mot danois de la même fignification; ensuite les Normands voulurent introduire le titre de comte, qui, bien que différent dans sa premiere origine, désignoit pourtant la même dignité : mais le terme danois, earl, s'est conservé jusqu'à ce jour, pour fignisser celui qu'en d'autres pays on appelloit comte.

Il y avoit plusieurs sortes d'earldormans: les uns n'étoient proprement que des gouverneurs de provinces; d'autres possédoient leur province en propre, comme un sies dépendant de la couronne, & qu'ils tenoient en soi & hommage; de sorte que cette province étoit toujours regardée comme membre de l'Etat. L'histoire d'Alfred-le-Grand sournit un exemple de cette derniere sorte d'earldormans, qui étoient sort rares en Angleterre. C'est ainsi qu'en France, vers le commencement de la troissème race de nos rois, les duchés & les comtés qui n'étoient auparavant que de simples gouvernemens, surent donnés en propriété sous la condition de l'hommage.

Les earldomans, ou les comtes de cette espèce, étoient honorés des titres de reguli, subreguli, principes; il n'est pas même sans exemple qu'ors leur ait donné le titre de rois: quant aux autres, qui n'étoient que de simples gouverneurs, ils prenoient seulement le titre d'earldormans d'une telle province. Les premiers faisoient rendre la justice en leur propre nom: ils profitoient des confiscations, & s'approprioient les revenus de leur province. Les derniers rendoient eux-mêmes la justice au nom du roi, & ne retiroient que certains émolumens qui leur étoient assignés. Le comte Goodwin, quelque grand seigneur qu'il sur d'ailleurs, n'étoit que de ce second ordre.

A ces deux sortes de grands earldormans, on peut en ajouter une autre; savoir, de ceux qui, sans avoir de gouvernement, portoient ce titre à cause de leur naissance, & parce qu'on tiroit ordinairement les gouverneurs de leur ordre zainsi le titre d'earldorman ne désignoit quelquesois qu'un homme de qualité.

Il y avoit encore des earldormans inférieurs dans les villes, & même dans les bourgs: mais ce n'étoient que des magistrats subalternes qui rendoient la justice au nom du roi, & qui dépendoient des grands earldormans. Le nom d'alderman, qui subsiste encore, est demeuré à ces officiers intérieurs, pendant que les premiers ont pris le ture de earl ou de comte.

La charge d'earldorman étoit civile, & ne donnoit aucune inspection sur les affaires qui regardoient la guerre. Il y avoit dans chaque province un duc qui commandoit la milice : ce nom de duc, pris du latin dux, est moderne. Les Saxons appelloient cet officier heartogh: celui-ci n'avoit aucun droit de se mêler des affaires civiles. Son emploi étoit entièrement différent & indépendant de celui de comte: on trouve néanmoins quelquesois dans l'histoire d'Angleterre, que tantôt le titre de duc, tantôt celui de comte, sont donnés à une même personne: mais c'est qu'alors les deux charges se trouvoient réunies dans un même sujet, comme elles le furent assez communément vers la fin de l'heptarchie. Article de M. le chevalier DE JAUCOURT.

EBION (Hist. ecclés.), disciple de Cérinthe, auteur de la secte des Ebionites dans le premier siècle de l'église.

EBOLI (RUY GOMÈS DE SYLVA, prince d') (Hist. d'Esp.), duc de Pastrano, un des savoris de Philippe II, soir qu'il dût les bonnes graces de ce monarque à sa semme D. Anna de Mendoza y la Cerda, comme quelques-uns l'ont cru, parce qu'elle étoit aussi ambitieuse que belle, soit qu'il ne les dût qu'à lui-même.

EBON (Hist. de Fr.), archevêque de Reims, fils d'un sers de la Glèbe, élevé aux plus hautes dignités de l'église, par Louis le Débonnaire, s'étoit vendu à l'empereur Lothaire, fils & ennemi de Louis, parce que Lothaire étoit le plus fort : ce fut lui qui proposa dans l'assemblée de Compiègne de dégrader Louis, & de le condamner à la pénitence publique (833); lorsqu'il vit Louis le Dé-bonnaire réhabilité & le parti de Lothaire détruit (en 834), il prit la fuite, sans oublier d'emporter les trésors de son église; il sut pris & amené à un parlement qui se tenoit pour lors à Metz (835) & où l'empereur (Louis) lui-même voulut se rendre son accusateur. Ebon demanda de n'être jugé que par les évêques; à ce seul mot Louis se rendit: du moins les évêques déposèrent Ebon, & l'obligèrent de souscrire lui-même à sa dégradation. Ebon se retira en Italie auprès de Lothaire. Les reproches que Thégan, corévêque de Trèves, adresse dans son histoire à ce perfide Ebon, ne sont pas sans éloquence, & prouvent d'ailleurs que les vrais principes sur la soumission due aux puissances, n'étoient pas même alors entièrement inconnus au clergé. Cependant Ebon, après la mort de Louis le Débonnaire, sut rétabli dans le siège de Reims par le jugement des évêques. Il en fut encore chasse en 853, & se retira en Allemagne, où Louis le Germanique lui donna l'évêché d'Hildesheim, fondé par Louis le Déhonnaire, Ebon y mourut en 855.

EBRBUHARITES ou EBIBUHARIS, f. m. pl. (Hist. mod.), sorte de religieux mahométans, ainsi nommés d'Ebrbuhar ou Ebibuhar leur ches. Ils sont grands contemplatifs, & passent presque toure leur vie dans leurs cellules à se rendre dignes de la gloire céleste, par un grand détachement des biens du monde, & par des mœurs sort austères. La pureté de leur ame leur rend, disent-ils, le saint lieu de la Mecque aussi présent dans leur cellule, que s'ils en saisoient réellement le pélerinage, dont ils se dispensent sous ce prétexte; ce qui les sait regarder comme des hérétiques par les autres Musulmans, chez qui le voyage de la Mecque est un des principaux moyens de salut. Ricaut, de l'Empire Ouom. (G)

EBROIN (Hist. de Fr.), maire du palais sous les fils de Clovis II & de Sainte-Bathilde, guerriers violent, ministre perfide, despote cruel, en saveur duquel, malgré les éloges qui lui ont été prodigués par quelques écrivains de son parti, nous ne trouvons qu'une choie à dire, c'est que saint Ouen fut son ami. Mais il persecuta d'autres Saints; & ce n'est pas sans quelque peine qu'on voit les Saints même entraînés par les intérêts du siècle. se réunir trop peu pour l'intérêt public. Dans la moitié des vies des Saints, principaux monumens historiques de ces temps, on trouve Ebrein scandaleusement exalté comme un héros, & dans l'autre moitié, justement décrié comme un méchant; une nouvelle église fondée, une ancienne église négligée, décidoient trop alors de la louange & du blâme. On ne peut resuser à Ebroin ce qu'on appelloit alors du talent, c'est - à dire, quelque science dans l'art de nuire, une activité redoutable, une valeur toujours suneste, le socret de saire tomber ses ennemis dans des piéges grossiers qui, selon l'usage, finirent par se tourner contre lui. Voyez à l'article BATHILDE, ses cabales contre cette pieuse reine.

Lorsque par la retraite de sainte Bathilde à Chelles, Ebroin se vit le maître des affaires, son masque tomba, ses vices éclatèrent, son gouvernement sut un tissu d'injustices & de violences; rien ne pouvoit assouvir son avarice; les biens, la vie même des plus grands seigneurs n'étoient pas en sureté. L'assassinat de Sigebrand (voj ez l'article BATHILDE) l'avoit délivré d'un rival d'ambition, vicieux comme lui; il retrouva dans S. Léger un nouveau rival, d'autant plus redoutable qu'il étoit vertueux.

Clotaire III étant mort sans ensans en 668, Ebroin voulut créer un roi qui n'eût obligation qu'à lui de la couronne, & qui ne pût la conserver que par lui: il sit proclamer Thierry, frère de Clotaire, de son autorité particulière, & sans consulter les grands; l'évêque d'Autun les rassemble & les soulève contre Ebroin; ils vont chercher en Austra-sie Childéric, stère ainé de Thierry, & réunissent

toute la France sous sa domination. Ebroin, abandonné de tout le monde, n'a plus pour resuge qu'un autel; on lui laissa la vie pour qu'il sût plus long-temps & plus rigoureusement puni; on le tondit, on le sit moine dans le monastère de Luxeuil, on espéra qu'il mourroit lentement dans le désespoir de l'ambition trompée & de l'orgueil humilié.

S. Léger avoit une infléxibilité de caractère qui plaît rarement aux rois, & qui déplaît toujours aux courtisans. Il tomba dans la disgrace de Childéric; on osa l'accuser de conspiration contre la personne du roi; effrayé de cette calomnie, il prit la suite, sans considérer que cette démarche sembloit déposer contre lui, on courut après lui, il sut ramené, on l'enserma dans l'abbaye de Luxeuil avec Ebroin son ennemi. « Le loup & la brebis, dit Mezerai, vécurent ensemble sous un même toit ». Ils se réconcilièrent, c'est-à-dire, que S. Léger pardonna au cruel Ebroin tous ses crimes; mais Ebroin ne pardonna pas de même à S. Léger ses vertus,

Childéric, privé des conseils de ce saint évêque, se livra tout entier à ses vices, il sut assassiné en 673. Thierry règna seul, ayant pour maire Leudesie, fils d'Erchinoalde, Ebroin & S. Leger sortirent de leur cloître. Aussi-tôt qu'ils surent rentrès dans le siècle, la trève qu'ils avoient saite sut rompue, & l'on vit recommencer ce combat éternel du vice & de la vertu. Ebroin vouloit règner, à quelque prix, à quelque titre que ce pût être; S. Leger vouloit préserver la nation du malheur d'être gouvernée par un tel homme. Ils se rencontrèrent en pleine campagne, & S. Léger alloit être immolé par son furieux rival, si S. Genès archevêque de Lyon, ne fût survenu à propos avec une troupe de gens armés, à laquelle Ebroin n'étoit pas pour lors en état de refister. Ebroin sut froidement accueilli de Thierry, ce prince savoit qu'il ne l'avoit fait roi autrefois de sa seule autorité que pour ses seuls intérêts. Ebroin, n'ayant pu se saire aimer de son maitre, résolut de s'en faire craindre, il rassemble tous les gens perdus de dettes & de crimes, & dont il étoit digre d'être le chef, il poursuit de ville en ville Thierry & Leudefie, son maire. Ne pouvant les forcer dans un poste où ils s'étoient établis, il parle de paix, & demande à Leudéfie une conférence. Leudéfie oublie que c'est Ebroin qui la propose, il s'empresse de l'accepter ; l'entrevue n'étoit qu'un piège : Leudésie, en voulant s'y rendre, est assassiné sur la route; ce crime révolta, il détacha des intérêts d'Ebroin ceux qui revenoient à lui dans la seule espérance que le malheur l'auroit corigé.

Ebroin, abondonné des grands, ne s'abandonna point; it montra au peuple un fantôme qu'il appella Clovis, & qu'il dit être fils de Clotaire III. L'amour de la nouveauté entraîne la multitude vers cet enfant, dont on n'avoit jamais entenduparler; s'étoit sur ce goût de la nouveauté, si nas turel chez un peuple malheureux qu'Ebroin avois compré.

Saint Léger étoit le plus grand obstacle à ses desseins; il le sait assièger dans Autun. Le vertueux prélat ne voulut pas que son troupeau périt pour lui, & que la ville sût saccagée à son occasion: après avoir soutenu avec courage un assaut, il se remit générousement entre les mains de ses ennemis, avec tous les trésors qui pouvoient tenter leur cupidité. Ce procédé noble ne les désarma point, on creva les yeux à S. Léger, & on l'égaraloin de tout secours humain, dans une vaste soret où l'on vouloit qu'il périt de misère. Un des lieutenans d'Ebroin l'en tira par pitié, & le mit en lieu de sûreté.

La terreur saissi les esprits, quand on vit S. Léger lui-même ainsi accablé. On ne trouva plusd'autre moyen de terminer les troubles, que d'offrir la mairie à Ebroin: alors son santôme lui devenant inutile, il le fit rentrer dans le néant d'où il·l'avoit tiré, & prit les rônes du gouvernement sous Thierry. Parvenu à l'objet de son ambition, il parut ne vivre que pour la vengeance, & tout y servit de prétexte. Ceux qui avoient mis Thierry. sur le trône, étoient, selon Ebroin, évidemment complices de l'assassinat de Childéric. Ceux qui avoient poursuivi la vengeance de la mort de Childéric, s'étoient, en cela même, montrés contraires. au gouvernement de Thierry; les ennemis d'Ebroin ne pouvoient échapper à l'une ou à l'autre de ces deux accusations contraires de lèse maiesté : on peut croire que leurs confiscations tournoient au profit d'Ebroin & de ses amis. Saint Leger dont Ebrein avoit découvert la retraite, subit (en: 678) son second martyre: on lui coupa les lèvres & la langue, & deux ans après on acheva de luiôter la vie; le comte Guerin, frère de Leger, avoit été lapidé. Les Neuftriens accablés du jour affreux d'Ebroin, s'enfuyoient, les uns en Aquitaine. les autres en Austrasie. L'Aquitaine, à l'occasion. de ces troubles, se détacha de plus en plus de la France. L'Austrasie, avertie par le malheur de la Neustrie, refusa constamment de reconnoître Ebroin pour maire; elle en créa deux sous le titre de ducs ou princes: c'étoient Martin & Pepin, tous deux petits-fils de S. Arnoul, & enfans de deux frères. L'ardent Ebroin courat les combattre & les vainquit; Pepin prit la fuite, Martin s'enferma dans la ville de Laon, réputée alors imprenable ;: Ebroin, qui abusoit de tout, lui envoya deux saints évêques, Egibert, évêque de Paris, & Rieul, évêque de Reims, qui lui promirent avec ferment & sous leur garantie personnelle, la vie-& la liberté, s'il vouloit introduire Ebroin dans la place. Ebroin, en y entrant, ne manqua pas de faire assalliner Martin: la vertu des deux prélats-& la scélératesse d'Ebroin, doivent persuader qu'ile. furent trompés dans cette occasion.

Ebroin, pour prix de tant d'assassinats, sut assassine lui-même, en 682, par un de ceux qu'il avoit opprimés.

ECCARD (JEAN-GEORGES) ou ECKARD (Hist. lint. mod.). «Le savant M. Eckard, dit M. de Pontenelle, qui avoit vécu dix-neus ans avec Leibnitz, qui l'avoit aidé dans tous ses travaux historiques, & que le roi d'Angleterre a choisi en dernier lieu pour être historiographe de sa maison, & son bibliothécaire à Hanovre, prit soin de saire à son ami une sépulture très-hono-rable, ou plutôt une pompe sunèbre. Tonte la cour y su invitée, & personne n'y parut. M. Eckard dit qu'il en sut fort étonné; cependant les courtisans ne sirent que ce qu'ils devoient: le mort ne laissoit après lui personne qu'ils eussent à considérer, & ils n'eussent prendu ce dernier devoir qu'au mérite ».

Ce titre de fidèle amî de Leibnitz, & pendant la vie & à la mort, suffiroit pour illustrer Eckard; il est d'ailleurs illustre parmi tous les savans d'Allemagne par des ouvrages pleins d'érudition & de méthode. Les principaux sont: Leges Francorum & Ripuariorum; Origines Austriaca; Corpus historicum medii avi, à temporibus Caroli Magni imperatoris ad sinem saculi 15; Historia Francia orientalis; De origine Germanorum libri duo; Historia studii etymologici Lingua Germanica, &c. Eckard se sit catholique en 1724, l'empereur l'anoblit; il mourut en 1750 à Wurtzbourg, où il remplissoit avec une distinction singulière les places de conseiller épiscopal, d'historiographe, d'archiviste & de bibliothécaire; il étoit né en 1674, dans le duché de Brunswick.

ECEBOLE (Hist. rom.), sophiste, rhéteur, maitre de l'empereur Julien, chrétien sous Constance, payen sous Julien, pénitent sous ses successeurs.

ECHAFAUD s. m. (Hist. mod.), assemblage de bois de charpente élevé en amphithéatre, qui sert à placer commodément ceux qui assistent à quelque cérémonie.

Ce mot vient de l'allemand schawhaus, échafaud, composé de schwaen, regarder & de haus, maison: Guyer le dérive de l'italien catasalco, qui signisse la même chose: Ducange le sait venir du latin echasaudus, de la basse latinité, qui veut dire un tribunal on un pupitre: d'autres disent qu'il vient de cata, machine de bois qui servoir à porter de la terre pour reinplir des fossés, lorsque l'on vouloit donner un assaut; de la les Italiens ont formé catasalco, les Anglois scassold; & les François échasaud. Distionn. de Trèv. Etymol. & Chambers. (A. R.)

ECHANSON (GRAND), s. m. Hist. mod. Cet

monies, comme à celle du facre du roi, aux entrées des rois & reines, aux grands repas de cérémonie, & à la cour le jeudi-faint, de même que le grand pannetier & le premier écuyer tranchant.

Les fonctions que remplissent ces trois officiers dans ces jours de marque, sont celles que sont journellement les gentilshommes servans; mais ces derniers ne dépendent ni ne relèvent des premiers.

Le grand-échanson a succèdé au bouteiller de France, qui étoit l'un des grands officiers de la couronne & de la maison du roi.

Hugues, bouteiller de France en 1060, signa à la cérémonie de la fondation du prieuré de S. Martin des Champs à Paris; & un Adam, en qualité d'échanson, signa en 1067 à la cérémonie de la dédiçace de cette même église. Il y avoit un échanson de France en 1288, & un maître échanson du roi en 1304, dans le même tems qu'il y avoit des bouteillers de France. Erard de Montmorency échanson de France, le sut depuis 1309 jusqu'en 1323, de même que Gilles de Soyecourt en 1329, & Briant de Montejean depuis 1346 jusqu'en 1351, quoiqu'il y eût ausk alors des bouteillers de France. Jean de Châlons III. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, est le premier qui ait porté le titre de grandbouteiller de France : il l'étoit en 1350 au sacre du roi Jean. Il continua d'y avoir des échansons; & Guy, seigneur de Cousan prenoit la qualité de grand échanson de France en 1385, Enguerrand fire de Coucy étant en même tems grand-Bouteiller. En 1419 & 1421 il y avoit deux grands échansons & un grand-bouteiller; mais de-puis Antoine Dulau seigneur de Châteauneus. qui vivoit en 1483, revêtu de la charge de grand-bouteiller, il n'est plus parle de cet office, mais seulement de celui de grand-échanson. (G)

ECHANSONNERIE, s. s. (Hist. mod.) lieu où s'affemblent les officiers qui ont soin de la boisson du roi, & où elle se garde. Il y a l'échansonnerie-bouche, & l'échansonnerie du commun : la premiere sait partie de l'office qu'on appelle le gobelet; elle a son ches qu'on appelle aussi ches de gobelet.

ECHARD (Hift, litt. mod.). Ce nom est celui de deux hommes diversement connus dans les lettres.

- 1°. Jacques, dominicain, auteur d'une bibliothèque des écrivains de son ordre. Né à Rouen en 1644. Mort à Paris en 1624.
- 2°. Laurent, fameux historien anglois, connu principalement en France par son Histoire remaine, traduite en françois par l'arroque, dont l'abbé Desfontaines a resouché le style, a continuée par

l'abbé Guyon. Il y a aussi de Laurent Echard une histoire d'Angleterre jusqu'à la mort de Jacques I, & une histoire générale de l'église, avec des tables chronologiques. Il a encore traduit en anglois les comédies de Plaute & celles de Terence.

ECCHELLENSIS (ABRAHAM) (Hift. litt. med.). M. de Brèves, ambassadeur à la Porte, avoit amené en France en 1614 un savant maronite, nommé Gabriel Sionita, dont M. le Jai se servit pour l'édition de sa fameuse bible polyglotte. Gabriel Sionita fit venir, pour le même sujet à Paris, son confrère Abraham Ecchellensis, maronite trèsfavant dans les langues syriaque & arabe. Ces deux maronites se brouillèrent dans la suite, & s'entrediffamèrent par leurs écrits. Cette querelle forma un incident dans la dispute de MM. Arnauld & Nicole, contre le ministre Claude, sur le livre de la Perpétuité de la Foi. M. Arnauld avoit tiré des notes d'Abraham Ecchellensis, ce qu'il avoit écrit touchant la foi des Melchites. Le ministre Claude, pour décréditer le témoignage d'Ecchellensis, employoit ce qui avoit été allégué contre lui par Gabriel Sionita; par - là le degre de confiance qui pouvoit être dû aux passages cités par Abraham Ecchellensis, devint l'objet d'une question importante entre les catholiques & les calvinistes.

De cette querelle d'Ecchellensis avec Sionita, naquit une autre querelle fort singulière, que Chevillier rapporte dans son origine de l'imprimerie Valerien de Flavigny, professeur en hebreu au collège royal, & qui avoit travaillé aussi à la Polyglotte de le Jai, écrivit contre quelques - unes des parties qu'il n'avoit point faites, sur-tout contre celles d'Ecchellensis; il trouva celui-ci bien sevère à l'égard de Sionita, auquel il reprochoit durement quelques fautes laissées par ce maronite dans les livres arabes & syriaques qu'il avoit fait imprimer dans la Polyglotte; Flavigny prétendoit qu'on en trouvoit beaucoup davantage dans les parties exécutées par Ecchellensis, & comme il s'agissoit de bible, il lui appliquoit affez naturellement ces passages de saint Matthieu sur la paille & la poutre dans l'œil. Quid vides festucam in oculo fratris tui & trabem in OCULO tuo non vides? Ejice primum trabem de OCULO tuo, & tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris sui. Flavigny s'attendoit bien de la part de son adversaire à toutes ces injures, que les fayans étoient en possession alors de se dire les uns aux autres, & il étoit bon pour y répondre; il ne comprit rien à celles que lui dit Ecchellensis, il parloit de profanation, de facrilége, d'impiété, de dérision infame, d'altération criminelle & indécente du texte de l'écriture-sainte, d'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Animus (disoit-il avec Enée) meminisse horret luduque resugit.

Il se garderoit bien de souiller sa plume par la ré-

pétition de ce blasphême scandaleux; il renvoyois le lecteur à l'écrit même de Flavigny, pour prendre le scandale à sa source. Flavigny crut qu'Ecchellensis ctoit devenu fou, il revit son manuscrit, il revit l'imprime, il vit dans le manuscrit ce qui y étoit, dans l'imprimé, ce qui devoit y être, il n'apperçut rien, il fallut enfin qu'un de ses amis lui mît le doigt sur l'imprimé, & lui sit voir que le premier o, la première lettre du mot oculo, ne paroissoit point, qu'on en voyoit seulement la place, parce que depuis la correction des épreuves. cette lettre étoit tombée par hasard des formes lorsque l'imprimeur avoit redressé la ligne où étoit ce mot. Ecchellensis n'avoit pas pu ou n'avoit pas voulu comprendre que ce fût une faute d'impresfion, il avoit mieux aime croire qu'un docteur de Sorbonne, un professeur royal, un grave savant, dans un ouvrage entièrement sérieux, avoit voulu, pour s'amuser en passant, insèrer une polissonnerie coupable dans le texte sacré. Mais il se présente ici une réflexion que Chevillier ne fait pas; le mot oculo se trouve quatre sois dans les deux versets cités, si la saute n'étoit faite qu'une sois, Ecchellensis étoit inexcusable, & sa mauvaise soi évidente; si la faute étoit répétée quatre sois, Ecchellensis étoit excusé, ce ne pouvoit plus être l'effet du ... hasard, il falloit que l'imprimeur eût pris plaisir à cette indécence, ou qu'il sût tombé dans une erreur bien inconcevable. Quoi qu'il en soit, Flavigny au désespoir se hâta de publier une lettre ; dans laquelle il dit, qu'il falloit qu'une fièvre chaude eût fait perdre l'esprit à l'imprimeur, & qu'il fût devenu phrenetique. Trente ans encore après il ne parloir pas sans colère de cette petite aventure.

Ecchellensis passa de France en Italie, il sut professeur de langues orientales a Rome, il y sut employé en 1652, à une version de l'écriture en
arabe. Dans le même temps, le grand duc de Toscane Ferdinand II l'employa aussi à traduire de
l'arabe en latin avec le secours du mathématicien
Jean Alphonse Borelli, le cinquième, le sixième
& le seprième livre des coniques d'Apollonius de
Perge. Ils sirent à eux deux cette traduction, sans
pouvoir se passer l'un de l'autre, Borelli n'entendant point l'arabe, Ecchellensis ne sachant point les
mathématiques. (Voyez les articles Apollonius
& BORELLI.)

Ecchellensis mourut à Rome au mois de juillet 1664. On a de lui quelques autres ouvrages & traductions, le tout relatif aux langues & à l'érudition orientales.

ECHENICHERRIBASSI f. m. (Hist. mod.) surintendant du sournil, le ches des maîtres de la boulangerie, des sours, & de tous ceux qui y travaillent. C'est un essicier du sérail; sa paye est de 50 aspres par jour, d'une robe de brocard par an, & de quelques présens qu'il reçoit des grands de la cour du sultan, lorsqu'il leur présente.

l'ente des biscuits, des massepains, & autres patisseries qui se sont dans son district.

ECHICK-AGASI-BACHI, f. m. (Hist. mod.) C'est, à la cour de Perse, le grand-maître des cérémonies. Il a le titre de kan, le gouvernement de Téseran, avec le bâton couvert de lames d'or & garni de pierreries. Il est ches des officiers de la garde. Il précède le roi lorsqu'il monte à cheval, & il conduit par le bras les ambassadeurs lorsqu'ils sont admis à l'audience.

ECHIM, f. m. (Hist. mod.), médecin du sérail. Il y en a dix, parmi lesquels trois sont ordinairement juis: l'inquiétude du souverain rend leurs sonctions très-dangereuses.

ECIM-BASSI, (Hist. mod. turq.) c'est le nom du premier médecin du sultan & de son sérail. Une des prérogatives de sa charge, est de marcher seul, le premier, & avant tout le monde, au convoi sunèbre des empereurs ottomans. Cette étiquête particulière à la Turquie est de bon sens, non pas parce que c'est le moment du triomphe du médecin, mais parce qu'il est juste de mettre à la tête d'une cérémonie sunèmes elui qui a rendu les plus grands & les derniers services au mort pendant sa vie, & qui est censé avoir sait tous ses efforts pour conserver ses jours.

Article de M. le Chevalier DE JAUCOURT.

ECKIUS. (Hist. d'Allemagne) Il y a eu dans le même temps, c'est-à-dire, dans la première partie du seizième siècle, deux hommes connus de ce nom en Allemagne; un théologien nommé Jean (voyez à l'article CARLOSTAD sa consérence à Leipsick, avec Carlostad & Luther); ce sut lui qui alla solliciter à Rome la bulle de condamnation contre Luther, du 15 juin 1520. On a de lui quelques écrits polémiques & théologiques.

L'autre, nomme Léonard, étoit un jurisconsulte célèbre; dont on disoit de son vivant, que ce qui étoit conclu sans l'avis d'Eckius, étoit conclu en vain, & après sa mort, Eckius nous auroit résolu ce point en trois mots.

ECROUELLES. (Histoire.) Le roi de France jouit du privilège de toucher les écrouelles. Le vénérable Guibert, abbé de Nogent, a écrit que Philippe I, qui monta sur le trône en 1060, usoit du droit de toucher les écrouelles, mais que quelque crime le lui sit perdre.

Raoul de Presle, en parlant au roi Charles V, qui commença à régner en 1364, sui dit : « Vous » avez telle vertu & puissance qui vous est donnée de Dieu, que vous garissez d'une très horrible maladie qui s'appelle écrouelles. »

Ețienne de Coati, religieux de Corbie, du quin-Hifloire. Tome II. Seconde Partie.

zième siècle, décrit dans son Histoire de France, (n°, 520 des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés), les cérémonies que Charles VI, qui régnoit depuis l'an 1380, observoit en touchant les écrouelles. Après que le roi avoit entendu la messe, on apportoit un vase plein d'eau, & sa majesté ayant sait ses prières devant l'autel, touchoit le mal de la main droite, la lavoit dans cette eau, & le malade en portoit pendant neus jours de jeûne: en un mot, suivant toutes les annales des moines, les rois de France ont eu la prérogative de toucher les écrouelles depuis Philippe I.

Les anciens historiens anglois attribuent de leur côté cette prérogative, & même exclusivement, à leurs rois; ils prétendent qu'Edouard - le Confesseur, qui monta sur le trône en 1043, la reçut du ciel à cause de ses vertus & de sa sainteté, avec la gloire de la transmettre à tous ses successéurs. Voilà pourquoi, ajoute-t on, les écrouelles s'appellent de temps immémorial la maladie du roi, la maladie qu'il appartient au roi seul de guérit par l'attouchement king's evil. Aussi étoit - ce un specacle assez singulier de voir le roi Jacques III, sugitif en France, s'occupant uniquement à tou-cher les écrouelleux dans nos hôpitaux.

Mais que les Anglois nous permettent de leur faire quelques difficultés contre de pareilles prétentions: 1% comme ce privilége fut accordé à Edouard le Confesseur, suivant les historiens, en qualité de saint, & non pas en qualité de roi, on n'a point sujet de croire que les successeurs de ce prince qui n'ont pas été des saints, aient été savorisés de ce don céleste.

- 2°. Qu'on nous apprenne quand & comment ce privilége est renouvellé aux rois qui montent sur le trône; si c'est par la naissance qu'ils l'obtiennent, ou en vertu de leur piété, ou en conséquence de leur couronne, comme les roiss de France.
- 3°. Il n'y a point de raison qui montre pourquoi les rois d'Angleterre auroient ce privilège exclusivement aux autres princes chrétiens.
- 4°. Si le ciel avoit accordé un pareil pouvoir aux rois de la Grande-Bretagne, il seroit naturel qu'ils l'eussent dans un degré visible à tout le monde, & que du moins quelquesois la guérison suivit immédiatement l'attouchement.
- 5°. Enfin, ils feroient inexcusables de ne pas user de leurs prérogatives pour guérir tous les écrouelleux qu'on pourroit rassembler, car c'est malheureusement une maladie sort commune : cela est si vrai, qu'en France même, au rapport de l'historiographe de la ville de Paris, Jacques Moyen ou Moyon, espagnol, né à Cordoue, saiseur d'aiguilles, & établi dans cette capitale, demanda en 1576 à Henri III, la permission de bâtir

dans un fauxbourg de la ville, un hôpital pour les écrouelleux, qui, dans le dessein de se faire toucher par le roi, arrivoient en soule des provinces & des pays étrangers à Paris, où ils n'avoient aucune retraite..... Mais les désordres des guerres civiles firent échouer ce beau projet.

Nous lisons dans l'histoire, que Pyrrhus avoit la vertu de guérir les rateleux, c'est-à-dire, les personnes attaquées du mal de rate, en pressant seulement de son pied droit ce viscère des malades couchés sur le dos; & qu'il n'y avoit point d'homme si pauvre ni si abject, auquel il ne sit ce remède toutes les fois qu'il en étoit prié. C'est donc une vieille maladie des hommes, & une très-ridicule maladie des Anglois, de croire que leurs rois ont la verm exclusive de guérir certains malades en les touchant, puisqu'en voici un exemple qui remonte à environ deux mille ans. Mais après nos réflexions, & la vue de ce qui se passe aujourd'hui à Londres, il seroit ridicule de vouloir soutenir la vérité de cette prétendue vertu de Pyrrhus; aussi les Cotta, du temps de Cicéron, s'en mocquoient hautement, & vraisemblablement les Cotta de la Grande-Bretagne ne sont pas plus crédules, Art, de M. le chevalier DE JAUCOURT,

ECUYER, GRAND-ECUYER DE FRANCE. (Hift. mod) Le surintendant des écuries de nos premiers rois étoit nomme comte ou préset de l'étable; il veilloit sur tous les officiers de l'écurie; il portoit l'épée du roi dans les grandes occasions, ce qui le faisoit nommer le protospataire : en son absence il y avoit un officier qui remplissoit ses sonctions, que l'on nommoit spataire. Lorsque le commandement absolu des armées sut donné au connétable & aux marechaux de France, le spataire, qui sous eux étoit maître de l'écurie, en eut toute la surintendance. Il y avoit sous Philippe-le-Bel, en 1204, un Roger surnommé l'écuyer à cause de son emploi, qui étoit qualifié de maûre de l'écurie du roi, titre qui a passe à ses successeurs. En 1316, Guillaume Pisdoë fut créé premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi. On connoissoit dèslors quatre écuyers du roi: deux devoient être toujours par-tout où étoit la cour; l'un pour le corps, c'est le premier écuyer; l'autre pour le tynel, c'està dire, pour le commun, qui se qualifioit aussi de maître de l'écurie du roi; avec cette différence pourtant, que ceux du typel dépendoient des maîtres de l'hôtel, & ne pouvoient s'éloigner sans leur congé; au lieu que celui du corps ne prenoit congé que du roi. Le titre qu'avoit porté Guillaume Pisdoë, sut donné à ses successeurs jusqu'à Philippe de Geresmes, qui, par lettres patentes du 19 septembre 1399, sut créé écuyer du corps, & grand-maitre de l'éeurie du roi. Tanneguy-du-Chastel, pourvu de la même charge fons Charles VII. sur quelquesois qualisie de grand-écuyer. Jean de Garguefalle se donnoit cette qualité en 1470. Au commencement du règne de Louis XI, Alaime Goyon fut honore par le roi, du titre de grandécuyer de France, & ce titre est resté à tous ses successeurs en la même charge.

Le grand écuyer prète serment entre les mains du roi, & presque tous les autres officiers des écuries le prêtent entre les siennes. Il dispose des charges vacantes de la grande & petite écurie, & de tout ce qui est dans la dépendance des écuries, ce qui est très-considérable, tel que des charges & offices d'écuyers de la grande écurie de sa majesté, des écuyers-cavalcadours, des gouverneurs, sous-gouverneurs, précepteurs & maîtres des pages, &c.

La grande écurie a particulièrement soin deschevaux de guerre & des chevaux de manége; elle entretient néarmoins nombre de coureurs pour les chasses, que le roi monte, quand il le juge à propos. Le grand-écuyer ordonne de tous les sonds qui sont employés aux dépenses de la grande écurie du roi & du haras, de la livrée de la grande & petite écurie, & des habits de livrée pour plusieurs corps d'officiers de la maison du roi.

Nul écuyer ne peut tenir à Paris, ni dans aucune ville du royaume, académie de gentilshommes pour monter à cheval, & autres exercices, sansla permission sormelle du grand-écuyer de France.

Le roi fait quelquesois l'honneur au grand-écuyer de lui donner place dans son carrosse; & il peut marcher proche la personne de sa majesté, quand le roi est à cheval à la campagne. Le grand-écuyer se sert des pages, des valets-de-pied & des chevaux de la grande écurie.

Aux entrées que le roi fait à cheval dans les villes de son royaume, ou dans des villes conquises où il est reçu avec cérémonie, le grandécuyer marche à cheval directement devant la personne du roi, portant l'épée royale de sa majesté dans le sourreau de velours bleu, parsemée de sleurs-de-lis d'or, avec le baudrier de même étosse, son cheval caparagonné de même: de-là vient qu'il met cette épée royale aux deux côtés de l'ècre de ses armes.

Le grand-écuyer marcha de cette forte à la cérémonie faire à la majorité de Louis XIV, en 1651, à l'entrée de leurs majestés en 1660. Il a aussi s'entrée de leurs majestés en 1660. Il a aussi s'entrée de leurs majestés en 1660. Il a aussi s'entre de justice à côté du grand-chambellan, qui s'assied toujours aux pieds du roi dans ces s'estes de cérémonies; ce qui s'est pratiqué au lit de justice pour la majorité du roi Louis XV, le 22 sévrier 1723, où l'on a vu le grand-écuyer immédiatement devant sa majesté, portant l'épéer royale, s'asseoir à la droite du roi, au bas des premiers degrés du lit de justice, & de même dans les occasions subséquentes.

Le grand-écuyer de France d'aujourd'hui, est Maleprince de Lambesc, depuis 1761. ECUYER-COMMANDANT LA GRANDE ECURIE DU ROI. La fonction de cette charge est de commander en l'absence du grand-écuyer de France, la grande écurie & tous les officiers qui en dépendent. Cet officier prête serment de fidélité entre les mains du grand-écuyer. Il a droit de se servir des pages de la grande écurie, de saire porter la livrée du roi à ses domestiques, & il a son logement à la grande écurie. Indépendamment de l'écuyer-commandant, il y a trois écuyers ordinaires de la grande écurie, cinq écuyers de cérémonie, & trois écuyers-cayalcadours.

ECUYER, premier Ecuyer. La charge de premier écuyer du roi est très-ancienne: par les titres de la chambre des comptes, principalement par les comptes des trésoriers des écuries, on voit qu'il y a eu dissinctement une petite écurie du roi. Cette charge est possédée aujourd'hui, & depuis 1774, par M. le duc de Coigny. M. le marquis de Coigny a été reçu en survivance en 1783.

Le premier écuyer commande la petite écurie du roi, c'est-à-dire, les chevaux dont sa majesté se sert le plus ordinairement, les carrosses, les calèches, les chaises roulantes & chaises à porteurs: al commande aux pages & valets-de-pied attachés au service de la petite écurie, desquels il a droit de se servire, comme aussi des carrosses & chaises du roi.

Une des principales fonctions du premier écuyer, est de donner la main à sa majesté, si elle a besoin d'aide pour montér en carrosse ou en chaise; se quand le roi est à cheval, de partager la croupe du cheval de sa majesté avec le capitaine des gardes, ayant le côté gauche, qui est celui du montoir.

Cest le premier écuyer, lorsqu'il se sait quelque détachement de la petite écurie pour aller sur la frontière conduire ou chercher un prince ou une princesse, qui présente au roi l'écuyer ordinaire de sa majesté, ou un écuyer de quartier, pour être commandant de ce détachement.

Dans les occasions où le roi fait monter quelqu'un dans son carrosse, il fait l'honneur à son premier écuyer de lui donner place.

Le premier écuyer a place au lit de justice, conjointement avec les capitaines des gardes-du-corps & le capitaine des cent-suisses qui le précèdent, sur un banc particulier au-dessous des pairs ecclésiassiques: cela s'est pratiqué ainsi, le roi séant en son lit de justice, le 12 septembre 1715, & le 22 sévrier 1723.

Sous le premier écuyer sont un écuyer ordinaire commandant la petite écurie, deux autres écuyers pordinaires, des écuyers - cavalcadours, & vingt écuyers en charge, qui servent pour la personne du roi par quartier. Il ne faut pas consondre les écuyers du roi avec ceux dont il est parlé du temps de Charles VI, sous le nom d'écuyers du corps du roi; car

ceux - ci étoient une garde à cheval composée d'écuyers, c'est-à-dire, de gentishommes, qu'on appelloit dans ce temps écuyers du corps. Hist. de la milice françoise, tome 11. Annotations sur l'histoire de Charles VI, sous l'an 1410.

Les écuyers du roi ont seuls les sonctions du grand & du premier écuyer, en leur absence, pour le service de la main.

Les écuvers du soi servans par quartier, prêtent serment de fidélité entre les mains du grand-maître de la maison du roi. L'écuyer de jour doit se trouver au lever & au coucher du roi, pour savoir si sa majesté monte à cheval. Si le roi va à la chasse & prend ses bottes, l'écuyer doit lui mettre ses éperons; il les lui ôte aussi. Soit que le roi monte à cheval ou en carrosse, l'écuyer le suit à cheval. Pendant la journée, les écuyers suivent & entrent par-tont où le roi est, excepté le temps où le roi tiendroit conseil ou souhaiteroit être seul; alors l'écuyer se tient dans le lieu le plus prochain de celui où est le roi. L'écuyer suit toujours immédiatement le cheval ou le carrosse de sa majesté. Le roi venant à tomber, l'écuyer soutient ou relève le roi; il présenteroit son cheval, si celui de sa majesté étoit blesse, boiteux ou rendu, soit à la chasse, soit à la guerre.

Dans la marche ordinaire, & au cas que le grand ou premier écuyer n'y soient pas, l'écuyer de jour partage la croupe du cheval que le roi monte, avec l'officier des gardes; mais il prend le côté gauche, qui est celui du montoir. Dans un détroit, dans un désilé, il suit immédiatement, parce qu'en cette rencontre, & à cause du service, l'officier des gardes le laisse passer avant lui. Le roi passant sur un pont étroit, l'écuyer met pied à terre & vient tenir l'étrier de sa majesté, de crainte que le cheval du roi ne bronche ou ne sasse quelque faux pas. Si le grand ou le premier écuyer suivoit le roi, il tiendroit l'étrier de la droite, & l'écuyer de quartier ou de jour, celui de la gauche.

Sirtôt que le roi a des éperons, s'il ne met pas son épée à son côté, l'écuyer de jour la prend en sa garde. Si le roi de dessus son cheval laisse tomber quelque chose, c'est à l'écuyer à la lui ramasser, &c à la lui remettre en main. A l'armée, l'écuyer du roi sert d'aide de camp à sa majesté: un jour de bataille, c'est à l'écuyer à mettre au roi sa cuirasse & ses autres armes,

ECUYER, premier Ecuyer-tranchant. (Hist. mod.)
Le premier écuyer-tranchant exerce, ainsi que le
grand-pannetier & le grand-échanson, aux grands
repas de cérémonie, comme à celui du sacre du
roi, le jour de la cène, & aux jours d'une grande
solemnité, tel que seroit le jour d'une entréé du
roi & de la reine.

Dans le nombre des gentishommes fervans pour le service ordinaire du roi, il y a douze gentishommes - pannetiers, douze gentishommes. Ece 2 échansons, & douze appellés écuyers tranchans.
Voyez GENTILSHOMMES-SERVANS.

Les provisions du premier écuyer-tranchant, sont de porte-corneue blanche & premier tranchant.

On voit dans une ordonnance de Philippe-le-Bel, de 1309, que le premier valet tranchant, que nous appellons aujourd'hui premier écuyer-tranchant, avoit la garde de l'étendard royal, & qu'il devoit dans cette fonction marcher à l'armée » le plus prochain derrière le roi, portant son » panon qui doit aller çà & là par-tout où le Roi » va, asin que chacun connoisse où le Roi est. »

Ces deux charges étoient possédées par la même personne, sous Charles VII & sous Charles VIII, & sous Charles VIII, & sont presque toujours été depuis. C'étoit sous cet étendard royal, nommé depuis cornette blanche, que combattoient les officiers commensaux du roi, les seigneurs & gentilshommes de sa maison, & les gentilshommes volontaires.

Les charges de premier écuyer-tranchant & de porte-cornette blanche, étoient possédées en 1660 & le surent jusqu'en 1678, par le marquis de Vandeuvre, du surnom de Mesgrigny. En 1680 le comte de Hombourg avoit la charge de premier écuyer-tranchant, sans avoir celle de porte-cornette blanche, comme il paroit par l'état de la France de cette année; ce qui dénote que le marquis de Vandeuvre pourroit lui avoir vendu l'une & s'être réservé l'autre.

Après sa mort, en 1685, ces deux charges surent réunies en la personne de M. de la Chesnaye, en saveur de qui M. le comte de Hombourg se démit de celle de premier-tranchant; c'est ce que portent les provisions de M. de la Chesnaye, qui marquent en même temps que la charge de cornette-blanche étoit vacante par le décès du marquis de Vandeuvre. Edit. de l'état de la France, de 1749.

ECUYER-BOUCHE: la fonction de cet officier est, lorsque le roi mange à son grand convert en grande cérémonie, de poser en arrivant sur une table dressée à un des coins de la salle, du côté de la porte, les plats, pour les présentes proprement aux gentilshommes servans qui sont près de la table du roi. Ceux-ci sont faire l'essai de chaque plat à chacun de ces officiers de la bouche en présence de sa majésté, à mesure qu'ils les leur remettent pour être présentés sur la table du roi. (A.R.)

EDGAR. (Hist. d'Angleterre.) Bien des rois ont préféré les douceurs de la paix au tumulte des armes; & l'adulation, toujours prête à prostituer l'éloge, s'est hâtée de leur donner le beau surnom de pacifique. Dans le nombre des princes honorés de ce titre, si cher aux nations lorsqu'il est mérité, la plupart ne l'ont acquis qu'à force d'indolence & par leur incapacité. Ce ne sut point à ses foiblesses, à une lâche oissyeté, ce sut au contraire

à des rares talens, & fur-tout à son habileté dans l'art de gouverner, qu'Edgar fut redevable de ce furnom dont il se montra digne par son activité autant que par la crainte qu'il eut l'art d'inspirer aux puissances étrangères. Il est vrai qu'il se servit d'une voie odiense pour s'élever au trône, sur lequel sa naissance l'eût également placé, quand même il n'auroit point usurpé sur Edwy son frère, la Mercie & le Northumberland. Edwy, dévoré de chagrin, mournt sans postérité, & l'Anglererre entière fut soumise à Edgar. qui. à peine âgé de seize années, étoit avec raison regardé comme l'un des hommes les plus éclaires de son siècle. Depuis l'institution de la monarchie dans les contrées britanniques, on n'a vu qu'un seul règne qui n'ait jamuis été troublé par le feu de la guerre, & ce sut le règne d'Edgar. Ce ne sut pourtant point par des invalions ni des conquêtes qu'il inspira de la terreur aux nations étrangères, ce sut par les préparatifs qu'il sit continuellement pour sousenir la guerre qu'on auroit pu lui susciter: ce sut encore par les sages précautions qu'il prit contre les irruptions des Danois, en désendant ses côtes par la plus formidable marine. Quelques auteurs affurent qu'il fit construire jusqu'à 4300 vaisseaux, & que cette flotte enorme distribuée dans tous les ports de l'Angleterre, & croisant sans cesse autour de l'île, estraya les pirates, qui n'osèrent plus naviguer à la vue de ces côtes qu'ils avoiens tant de scis insultées. Par ces préparatifs également propres à garantir l'Angleterre des incursions des ennemis du dehors, & à contenir les Danois établis dans le royaume, Edgar, fans recourir à la force des armes, obligea les rois de Galles, d'Islande & de l'île de Man, à se déclarer tributaires. On dit à ce sujet qu'Edgar allant par eau de Chefter au monastère de S. Jean-Baptiste, & descendant la rivière de Dic, il tint le gouvernail du bateau, sur lequel huit rois enchainés servoient de rameurs. Si ce fait rapporté par plusieurs annalistes n'est point supposé, il prouve dans Edgar un excès bien révoltant ou d'orgueil ou de barbarie; mais ce qui me paroît décréditer ce récit, c'est le soin habituel qu'il prit de rendre ses sujets heureux, & d'écarter tout ce qu'il prévoyoit pouvoir troubler la fureté publique. Ce fut encore à lui que l'Angleterre fut redevable de l'extinction totale des loups qui désoloient les champs & les villages. Ces animaux dévastateurs, descendant par troupes des montagnes de Galles, ravageoient les troupeaux & portoient la désolation de province en province. Edgar imagina un moyen qui bientôt délivra l'île entière de leur voracité: il changea le tribut que les Gallois lui payoient, en trois cents têtes de loups ; il fit en même temps publier une amnistie pour les crimes de tous les genres, commis jusqu'alors, à condition que les coupables lui apporteroient, dans un temps limité, un certain nombre de langues de loups, suivant la nature des crimes. Le zèle des Gallois & la

condition de l'amnistie, produissrent un tel esset, qu'en moins de trois années tous les loups furent exterminés: on assure que depuis il n'en a plus paru en Angleterre. Mais ce toyaume étoit désolé par un autre sleau bien plus pernicieux, puisque sa voracité ne se bornant pas aux troupeaux, dévoroit la substance de tous les citoyens : c'étoit l'énormité des concussions des magistrats qui, établis pour rendre la justice, abusant atrocement de l'autorité qui leur avoit été confice, vendoient avec impunité leurs arrêts, affermoient les domaines de la couronne, & juges & parties, comdamnoient sans cause, & souvent sans prétexte, les sujets à des amendes pécuniaires, qu'ils ordonnoient comme juges & recevoient comme fermiers. Edgar, afin de réprimer l'excès de ces abus, fit les plus sages réglemens, veilla lui-même à leur exécution, alla de province en province recevoir les plaintes qu'on formoit contre les juges oppressents, & sit punir sévèrement les plus coupables.

Ces importans services rendroient sans doute la mémoire d'Edgar très respectable, si les historiens qui nous ont transmis ces récits, montroient moins de partialité dans les portraits qu'ils sont des souverains qu'ils louent ou qu'ils blament, suivant le bien ou le mal qu'ils croient en avoir reçus. En effet, ce sont les moines qui ont prodigné à Edgar des éloges outrés, par la même raison qu'après sa most ils ont entrepris de l'élever au rang des saints; & il est vrai qu'il mérita leur zèle & leur reconnoissance par la trop imprudente protection qu'il leur accorda, par les libéralités ruineuses pour le royaume qu'il leur fit, par les trésors qu'il empleya à la construction de plus de quarante monaftères, & par les richesses qu'il versa sur ceux qu'il repara, qu'il embellit ou qu'il dota. Le zèle monacal d'Edgar, fomenté par les conseils de Dunstan, abbé de Glaston, qu'il venoit de mommer à l'archevêché de Cantorbery, alla plus loin encore. Il entreprit de mettre les moines en possession des bénésices ecclésiastiques, dont il se hâta de dépouiller les prêtres séculiers. Ceux-ci, qui n'avoient peut-être donné que trop lieu aux plaintes qu'on faisoit contre eux, se plaiguirent amèrement d'une telle nsurpation; pour étoufferdeurs clameurs, les moines secondes par Dunstan, décrièrent le clerge séculier, & parvinrent à prévenir le peuple contre les malheureux qu'on opprimoit. Lorsqu'Edgar se sur affure de la disposision du peuple, il fit assembler un concile auquel il affifta, & où il prononça un discours ou plutôt une déclamation outrageante contre les prêtres seculiers, &t en faveur des moines, dont il approuva la conduite, la violence & les usurpations. Cette harangue, plus déshonorante pour l'orateur qu'elle n'étoir injurieuse au clergé séculier, eur tout le succès que Dunstan en avoir attendy, & le concile, ou trompé par l'abbé de Giasson, ou corrompu par les bienfalts d'Edgar, mit les moines en posses,

sion des Bénéfices. C'est à cet acte. d'injustice qu'il faut rapporter les éloges que les apologifics intéresses d'Edgar ont fait de ses vertus : car il faut avouer que rien ne ressemble moins, non sculement à la sainteré, mais même à la décence la plus commune, que la conduite d'Edgar, & sur-tout son penchant effréné pour les plaisirs. Il ne respecta rien dans mille circonstances, & pour satisfaire ses goûts, il n'y avoit ni bjenséance ni devoir qu'il ne sacrissat. Quelques soins que les moines aient pris pour dérober à la postérité ses injustices & ses crimes, on sait qu'épris des charmes d'une religieuse, il en usa précisément avec elle comme Tarquin à l'égard de Lucrèce, & qu'il en eut une fille nommée Edithe qui a été honorée de la sainteté, à laquelle peut-être elle eut autant de droits que son père. Sa seconde maîtresse fut Elstede, à laquelle quelques - uns donnent la qualité d'épouse légitime, & dont il eut un fils (Edouard) qui lui succéda. Entraîné par son penchant à l'infidelité, il devint éperdument amoureux de la fille de l'un des principaux seigneurs de sa cour : il alla loger chez le père de sa nouvelle amante; & résolu de se satisfaire dès la nuit même, il ordonna qu'on amenat de gré ou de sorce cette jeune personne dans le lit qu'il devoit occuper. L'épouse de son hôte ne voulant point que sa fille fût déshonorée, mais craignant d'irriter le tyran, prit un moyen sur lequel elle ne comptoit que foiblement, & qui pourtant lui réuffit : elle gagna une de ses servantes, & l'envoya coucher dans le lit où la fille devoit être déshonorée. Edgar, plus brutal dans ses passions que délicat dans ses goûts, assouvit ses désirs, & ne vit què le lendemain, qu'on l'avoit trompé, : il fut d'abord transporté de colère; mais l'amour qu'il avoit conçu pour cette servante, éteignit son courroux; il pardonna la supercherie, & garda cette fille jusqu'à son mariage avec la fille du comte de Devonshire, qu'il n'épousa que par un crime arroce, après avoir fait perir, ou, comme quelques-uns l'affurent, après avoir lui même poignardé le comte Ethelwold, mari de cette jeune semme.

De ces actions & des éloges qu'on a donnés à Edgar, ainsi que des grandes qualités qu'on ne pourroit sansinjustice lui resuser, il resulte qu'à des talens heureux, Edgar unit les défauts les plus révoltans, & que s'il eut quelques vertus, elles furent éclipsées par l'énormité de ses vices. Il régna seize années, & mournt âgé de 32 ans. Il laissa deux fils & une fille : après sa mort, les moines le placèrent au nombre des saints; son corps sut enterré dans l'église de Glastonbury, où, suivant l'intention de ses panégyristes, il ne manqua point d'opérer une foule de miracles : mais ses actions parlent plus haut que ses apologistes. Si à quelques égards il se montra bon roi, il ne sut, à beaucoup d'autres, qu'un très méchant & très vicieux prince. (L. C.)

EDILING, f. m. (Hift. mod.) c'est un ancien ! nom de la noblesse parmi les Anglo-Saxons.

La nation saxonne, dit Nithard, Hist, I. IV. est divisée en trois ordres ou classes de peuple: les édiling, les frilingi, & les lazzi; ce qui fignifie la noblesse, les bourgeois, & les vassaux ou serfs.

Au lieu d'édiling, on trouve quelquefois atheling ou atheling : on attribue aussi cette qualité au fils du roi & à l'héritier présomptis de la couronne. Voyez ATHELING. Chambers. (G.)

EDMOND I, (Hist. d'Angleterre.) l'aine des enfans d'Edouard l'ancien, touchoit à peine à sa clix-septième année quand la mort d'Adelstan fit passer sur sa tête la couronne d'Angleterre. Sa seunesse & l'inexpérience qu'on lui supposoit. réveillèrent les Danois, toujours prêts à profiter des circonstances savorables à leur goût pour la rebellion. Anlaf, roi des Danois Northumbres, contraint, par ses sujets satigués de sa tyrannie, de descendre du trône, & de se retirer en Irlande où il vivoit obscurément, jugea, par ses propres dispositions, de celles des Northumbres : & dévoré du désir de remonter au rang qu'il avoit perdu par ses vices, il se hâta d'engager dans ses intérêts Olaus, roi de Norwege, qui lui fournit des troupes, à la tête desquelles Anlas envahit le Northumberland, & passa dans la Mercie, où 'ses compatriotes l'aidèrent à s'emparer de quelques places. Edmond I n'eut pas plutôt appris les courses conquerantes d'Anlaf & ses déprédations, qu'il rassembla ses troupes; & quelque inférieure que son armée sût à celle des Danois, il résolut de tout tenter pour écarter cette soule de brigands, Anlas enhardi par les succès qu'il venoit de remporter. alla lui-même au-devant du roi d'Angleterre, & les deux armées se chargèrent avec autant de fureur que d'intrépidité: le courage & la valeur étoient égaux de part & d'autre, & la victoire sur tellement balancée, que la nuit étoit arrivée sans qu'aucun des deux partis eût ni cédé, ni vaincu. Anlas & Edmond se préparoient à recommencer le combat des le lever de l'aurore; mais les archevêques d'Yorck & de Cantorbery qui se rouvoient dans les deux armées, travaillèrent de concert avec tant de zèle pendant le refle de la muit, que la guerre fut terminée au point du jour par un traité de paix. Edmond I eût rejeté avec indignation les conditions qui lui furent proposées, & qu'il accepta forcément par les instances des - grands de sa cour, & des principaux officiers de · ion armée : la crainte seule de se voir abandonne, · le fit consentir aux négociations des deux prélats, & il fut sipule que l'Angleterre seroit partagée entre Edmond & Anlaf, qui se mit dès le jour même en possession du royaume de Northumberland, d'où il fut encore chasse par les Northumbres, irrités de sa tyrannie & de ses exactions. Les habitans du royaume de Deire donnèrent le fignal de la revolte, & le premier acte de sou. Le calme que lui procura la crainte qu'il avoit

lèvement fut d'élire pour leur roi. Réginald, nevez d'Anlas. Réginald soutint par les armes cette élection tumultueuse : la guerre s'étant allumée entre l'oncle & le neveu. Edmond 1. qui n'étoit occupé que des moyens de rentrer en possession de ses états, rassembla une armée, & sous prétexte de servir de médiateur entre les deux concurrens, il arriva sur les frontières du Northumberland, profita de l'affoiblissement des deux rois, dont il eût pu même envahir les états, & qu'il eût pu accabler l'un & l'autre : mais il se contenta de leur procurer la paix, conserva la couronne à Réginald, & après leur avoir fait prêter serment de fidélité, îl les obligea d'embrasser la religion chrétienne. Cette paix qui n'avoit rien d'onéreux, ni d'avilissant pour les Danois, ne dura cependant que jusqu'au débart d'Edmond, qui se sut à peine éloigné, qu'Anlas & Reginald reunirent leurs forces contre leur bienfaiteur, se liguèrent avec les Danois de Mercie & le roi de Cumberland, & entrèrent sur les terres du roi d'Angleterre. Edmond I, plus irrité de l'ingratitude de ses ennemis, qu'effrayé de leurs armes, retourna sur ses pas, subjugua tour-à-tour les Merciens & les Northumbres, surprit les deux rois, & se disposoit à les combatre, lorsqu'ils prirent le parti de la soumission. & lui jurérent une fidélité que la crainte de sa vengeance, tant de fois suspendue, les empêcha de violer, Edmond, avant que de rentrer dans le Wessex, résolut de punir le roi de Cumberland, qui, sans sujet & sans prétexte, avoit pris contre l'Angleterre le parti des Danois. Pour s'emparer de ce royaume, Edmond n'eut qu'à se présenter : il renversa le trône, & réduisit le Cumberland en province, qu'il céda au roi d'Ecosse, dans la vue de l'attacher à ses imérêts, & de l'empécher de savoriser les séditions fréquentes des Northumbres: mais en cédant cette province. Edmond s'en réserva la souveraineté. & le roi d'Ecosse s'obligea pour lui & ses succesfeurs de venir en personne rendre hommage à la cour d'Angleterre, au temps des grandes sêtes, toutes les fois qu'il y seroit appelle. C'est vraisemblablement d'après cet engagement que quelques auteurs ont écrit, que du tems d'Edmond I, les rois d'Ecosse étoient vassaux du roi d'Angleterre; mais ils n'ont point pense que cet hommage n'ayant lieu que pour le Cumberland, il ne pouvoit en auxune manière tirer à conséquence pour le royaume d'Ecosse,

Les succès multipliés d'Edmond, & ses grandes qualités, étendirent sa réputation chez tous les peuples de l'Europe, qui respectèrent sa valeur & admirèrent ses vertus. Les Danois établis dans ses états, implorèrent vainement, en différentes occasions, les secours de leurs compatriotes : le roi de Danemarck ne crut pas devoir le commettre avec un souverain qui savoit également, & se faire estimer par la sagesse de son gouvernement, & se saire redouter par la terreur de ses arme-

infoirée à ses ennemis abattus, ne sut pas pour lui un temps d'oissveté: il l'employa à rendre ses sujets auffi heureux qu'ils pouvoient l'être. Désenseur de l'état, il voulut en être aussi le législateur; & par quelques-unes des lois qu'il fit, & que le temps a respectées, on voit combien il eut à cœur la félicité de son peuple. C'est à lui que l'on rapporte la première loi de rigueur publiée en Angleterre contre le larcin car, avant Edmond I, les voleurs n'étoient soumis qu'à des peines pécuniaires; & ces restitutions n'étoient rien moins que suffiantes pour intimider les brigands. Edmond I, afin d'arrêter le désordre qu'ils commettoient, ordonna que, si plusieurs voleurs se réunissoient pour exercer le brigandage, le plus âge d'entr'eux périroit au gibet. Ce grand roi ne put donner que quelques lois qui prouvent que vraisemblablement il eût rendu ses sujets héureux, si le plus cruel accident n'eût terminé son règne avec sa vie dès les premiers jours de la paix, & lorsqu'à peine il commençoit à jouir du fruit de ses victoires. Un jour qu'à Packlekirk, dans la province de Glocester, il se rendoit à un festin solemnel qu'il avoit ordonné, il vit Leolf, scélérat convaincu de mille atrocités, & banni du royaume, s'affeoir impudemment à la table du roi. Irrité de cette insolence, Edmond 1 ordonna qu'on prît ce misérable, & qu'on le mit hors de ce lieu peu fait pour ses pareils. Leok plus surieux qu'humilié, tira un poignard qu'il tenoit caché sous ses habits, & regardant le roi avec audace, menaça d'égorger quiconque oferoit l'approcher. Edmond, transporté de colère, s'élança sur Leols qu'il prit par les cheveux pour le traîner hors de la falle. Cette action imprudeme lui coûta cher : Leolf lui porta un coup de poignard dans le flanc, le roi romba mort sur l'assassin. Ainsi périt Edmond I, en 943, à l'âge de 25 ans, après en avoir régné 8. Il laissa d'Elgive sa semme, deux fils dans l'enfance, Edwy & Edgard, qui, à cause de leur bas âge, ne lui succéderent point. Sa couronne passa sur la tête d'Edred son frère, par les suffrages de la noblesse & du clergé : car alors le clergé commençoit à jouer un rôle important dans l'état, où il me tarda pas à susciter des troubles qui penserent plus d'une fois opérer sa ruine entière. Aussi l'on reprochoit à Edmond d'être trop facile aux infinuacions des prêtres, & d'avoir accordé sa protection à Dunstan, qui reçut de ce prince l'abbaye de Glasson, & qui paya d'ingratitude les bontes successives des enfans de son bienfaiteur. (L. C.)

EDMOND II, surnomme Côte de Fer, (Hist. d'Angleterre.) Le règne d'Edmond II sut très court; mais ses talens, son heureux caractère, sa constance, ses malheurs même ont rendu sa mémoire respectable. Ethelred II, son père, qui ne sut ni règner, ni se saire estimet, lui transmit ce reyaume

épuisé par les guerres civiles, ruine par les Danois, déchiré par les factieux : & tandis que les Anglois placoient le jeune Edmond sur un trône ébranlé, les Danois oppresseurs de ce même rovaume. disposoient de la couronne en faveur de Canut. fils de Swenon. Ces deux élections rallumèrent le feu mal éteint de la guerre, & les deux concurrens désolèrent les provinces pour savoir auquel des deux le sceptre resteroit. La victoire sut long-temps indécise; & cinq batailles consécutives n'avoient encore produit que le massacre d'une foule de citoyens, mais le sixième combat sur fatal aux Anglois. L'armée d'Edmond II sut battue, & presque entièrement exterminée par l'insigné trahison d'Edrik - Stréon, général des Anglois, & beau-frère d'Edmond : ce général perfide, per content d'avoir empêché plusieurs fois la défaite des ennemis, passa tout-à-coup avec la plus grande partie des soldats qu'il commandoit, du côté des Danois; desection cruelle qui entraîna la ruipe de l'armée royale. Canut victorieux, n'usa point en barbare du succès qu'il venoit de remporter 3 il laissa le Wessex à son concurrent, & garda pour lui le reste de l'Angleterre, jusqu'à ce que la mort d'Edmond lui fournit l'occasion de s'emparer encore du Wessex: il n'attendit pas long-temps, & le même scélerat qui lui avoit si lachement procuré la victoire, poursuivit le malheureux Edmond jusques sur le trône qui lui étoit resté, Soit crainte d'être enfin puni de ses atrocités, soit haine contre son beau-frère . Edrik-Stréon mit le comble à sa perfidie, en faisant égorger Edmond IF par fes propres domestiques. Edmond n'avoit regné qu'onze mois, il méritoit un dessin plus heureux : cependant, il donna, dans ce court intervalle, des preuves éclatantes d'une prudence consommée, d'une constance inébranlable : la douceur & la bienfaisance, la modestie & l'équité formoient fon caractère, la vigueur de son tempérament & far force prodigiense lui avoient fait donner le furnom de Côte de Fer. (L. C.)

EDOUARD L'ANCIEN, (Hist. d'Angs.) montafur le trône d'Angleterre après son père Alfred, en 900. Les victoires qu'il remporta sur les Ecossois, les Bretons du pays de Galles, & les Danois, lui firent donner le beau titre de père de la patrie. Il sur le protecteur des sciences & des beaux-arts, & mourut en 924, après un règne de vingt-quaire ans. (L, E.)

EDOUARD le Martyr, élevé sur le trône à l'age de dix ans, par l'autorité de l'archevêque Dunstan, n'eut que le nom de roi. Dunstan gouverna avec un pouvoir absolu. La reine Elsride, belle mère d'Edouard, sit assassiner ce prince pour faire régner son fils Ethelred. C'est cette sin tragique qui lui a fait donner le nom de martyr. Il n'avoir encore que quinze ans. (L. C.)

EDOUARD le consesseur ou le débonnaire, sur couronné en 1043. Ce prince, plus simple que politique, plus soible que généreux, plus indolent qu'appliqué, laissa usurper son autorité par Godwin son ministre, qui lui sit éponser sa fille; se montra trop indissérent sur les troubles qui menaçoient l'état, & prépara par sa soiblesse la révolution qui mit le sceptre d'Angleterre dans les mains de Guillaume, duc de Normandie. Il mourut en 1066 après un règne de 23 ans. Edouard sut un modèle de charité, de douceur, de patience, de chasteté; mais il n'eut pas les qualités d'un roi. (L. C.)

EDOUARD I, depuis la conquête. Ce prince étoit en Palestine, où il partageoit avec S. Louis les travaux ingrats d'une expédition malheureuse, moins animé peut-être de cette fureur pieuse qui s'étoit alors emparée de la plupart des souverains de l'Europe, qu'empressé d'échapper au spectacle des maux qui désoloient sa patrie sous le règne d'Henri III son père, lorsque la mort de celui-ci, arrivée en 1273, le rappella en Europe. Les Anglois qui l'attendoient avec impatience, le recurent avec les semimens qu'inspire l'espoir d'un gouvernement meilleur que le précédent, Leur attente ne fut point trompée. Il commença par réformer plusieurs abus qui s'étoient glisses dans l'administration de la justice, donna lui-même l'exemple d'une équité exacte, & remplaça des juges iniques par des magistrats intègres. Il ranima l'industrie languissante, fit sleurir le commerce autant qu'on le pouvoit vers la fin du treizième siècle, persectionna la constitution politique, en donnant au parlement d'Angleterre une nouvelle forme, celle à-peu-près qu'il conserve aujourd'hui. & fit passer plusieurs loix aussi utiles que sages. La conquête du pays de Galles sur le prince Lolin, qui osa prendre les armes & déclarer la guerre à Edouard, d'après une prédiction du fameux Merlin qui sembloit lui promettre l'empire de toutes les isses britanniques ; la guerre qu'il fit à la France, guerre terminée en 1298 par une double alliance entre ce monarque & Marguerite de France, & entre son fils Edouard & Isabelle, l'une sœur & l'autre fille de Philippele-Bel; sur-tout la conquête de l'Ecosse en 1307, illustrèrent encore son règne, mais sans rien ajouter à sa gloire aux yeux de la postérité. Nous admirons moins en lui le courage du conquérant, que nous ne détestons cette soif de la vengeance dont il parut dévoré, la barbarie & la mauvaise soi dont il usa en plusieurs occasions contre les Gallois & leurs princes, les Ecoflois & leurs rois, & dont nous avons un monument durable dans l'antipathie qui subsiste encore aujourd'hui entre les Anglois & les Ecossois, malgré la réunion des deux peuples. Edouard mourut en 1307, âgé de 68 ans: il en avoit régné trentequatre. (L. C.)

EDOUARD II, fils & successeur d'Edouard I, peir jaloux de soutenir la gloire que son père s'etoit acquife dans la paix par la sagesse de son gouvernement, & dans la guerre par sa valeur, se livra dès le commencement de son règne à des maîtresses & des favoris qui le perdirent. Gaveston, le premier qui s'empara de son esprit, se rendit si odieux à la nation par son insolence & sa dureie : il maltraita si cruellement les grands du royaume, qu'ils prirent les armes contre leur souverain, & firent le procès à son savori qui eut la tête tranchée. Cependant Edouard, insultant au malheur du peuple anglois, affligé par une horrible famine qui joignoit ses ravages aux désordres d'un gouvernement oppressif, sit saire à grands frais les funérailles de Gaveston, dont le corps fut porté à la terre de Langley. Les Ecossois choisirent ce moment de trouble & de calamité pour secouer le joug de l'Angleterre. Une guerre malheureuse contre la France acheva d'aigrir les esprits. La reine Isabelle, retirée à la cour de France auprès de Charles-le-Bel, son frère, osa concevoir le projet de profiter du mécontentement des Anglois pour satisfaire son ambition. Secourue par le comte de Hainaut, elle leva l'étendard de la révolte, & repassa la mer avec trois mille hommes. Elle déclara, dans un manifeste public, qu'elle venoit désivrer le peuple de la tyrannie de Spencer, ministre & favori nouveau du roi son époux. Edouard & Spencer, ne sachant où trouver un asyle, surent bientôt au pouvoir de la reine. Spencer & son fils moururent par la main du bourreau. Le parlement s'assembla. Le roi y fut accuse d'avoir viole les loix du royaume. de s'être livré à des conseillers indignes, d'avoir rejetté les avis de ses sidèles sujets, de s'être rendu indigne du trône, en abandonnant le gouvernement à des hommes perdus de crimes & de débauches. Personne n'ayant ose prendre la défense d'Edouard, il sur déposé d'une voix unanime, & son fils fut proclame solemnellement dans la grande salle de Westminster. Mais le jeune prince, vivement affecte de ce qui se passoit, protesta qu'il n'accepteroit point la couronne du vivant de son père, à moins qu'il n'y consentit. Edouard, dont la foiblesse étoit le plus grand crime, ne put entendre cette proposition sans en paroitre indigné, On assure que les évêques de Lincoln & d'Heresord, charges par le parlement de le préparer à résigner de bonne grace la couronne à son sils, l'instruisirent avec dureté des intentions de la nation, & osèrent même le menacer, s'il ne se rendoit pas de bon gré à ce qu'elle exigeoit de lui. Douze commissaires surent nommes pour recevoir son abdication. Un des juges, faisant l'office de procureur spécial du peuple, sut l'acte qui délioit les sujets du serment de fidélité. Edouard répondit qu'il se soumettoit à tout, & que cette disgrace étois la juste punision de ses péchés. Isabelle dont l'ambition.

l'ambition & la passion adultère postr Mortisser avoient conduit cette révolution, envia à son malheureux époux la vie qu'on lui avoit laissée. Maltravers & Gournay furent charges de le tuer dans sa prison. Ces infames bourreaux lui firent subir la mort la plus cruelle. Ils lui introduisirent une corne dans le fondement, & passèrent à travers un fer chaud, avec lequel ils lui brûlèrent les entrailles. Ainfi périt Edouard II, âgé de quarante-trois ans. (L. C.)

EDOUARD III n'avoit que quinze ans lorsqu'il monta sur le trône en 1327. Quoiqu'il montrât une maturité de jugement & une pénétration au-dessus de son âge, les loix du royaume ne lui permettant pas de prendre si jeune les rênes du gouvernement, Isabelle sa mère se mit à la tête des affaires avec Mortimer son amant. Mais le jeune Edouard signala dès-lors son ardeur martiale contre les Ecossois qui ravageoient les frontières de l'Angleterre. Au retour de cette campagne il épousa une princesse de Hainaut, & en 1329 il alla en France rendre hommage à Philippe de Valois, pour la Guyenne & le Pon-thieu. Revenu en Angleterre, il eut de violens soupçons sur la conduite de sa mère & de son ministre. Bientôt il découvrit les noires intrigues tramées pendant sa minorité, la mort de son père & d'autres crimes de cette espèce. Le parlement trop dévoué à Isabelle sut cassé. Un autre autorisa Edouard à prendre en main l'admimistration des affaires, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge marqué par les loix. Mortimer sut enlevé jusques dans se lit de la reine son amante, & pendu au gibet commun de Tiburn avec toute l'ignominie attachée à ce supplice. Isabelle sut consinée dans un château avec une modique pension de cinq cents livres sterlings. Ayant ainsi vengé un père encore plus malheureux que coupable, il se disposa à conquerir le royaume d'Ecosse. Après cette expédition, où il trouva plus de difficultés qu'il n'avoit pense, & dans laquelle il montra plus de fureur que de courage, étant venu jusqu'à quatre fois en Ecosse, & ayant ravagé de la manière la plus cruelle les provinces qui s'étoient déclarées contre lui, il sit la guerre à la France par l'ambition de mettre sur sa tête la couronne que portoit Philippe de Valois. Le combat naval de l'Écluse (1339), dont il eut tout l'avantage, fut suivi d'une trève de deux ans. Lorsqu'elle fut expirée, Edouard se remit en campagne avec une nombreuse armée. Il alla camper à Crecy, où il remporta une victoire complette sur les troupes du monarque françois en 1346. Ce sut dans cette bataille que les Anglois commencèrent à se servir du canon, dont l'usage étoit alors peu connu. Ensuite Edouard ayant pris sa marche par le Boulonnois, vint mettre le siège devant Calais; les assiégés, accablés par la force, donnèrent au Vainqueur l'exemple d'une magnanimité héroïque,

Histoire, Tome II. Seconde Part.

Bropte à confondre l'inhumanité avec laquelle il les traitoit. A la bataille de Poitiers, en 1356, le roi Jean, qui avoit succèdé à Philippe, sur fait prisonnier, & orna le triomphe d'Edouard qui eut la cruauté d'exposer ce prince malheureux à la rifée d'une populace infolente.

(La plupart des historiens parlent au contraire des égards & des respects qu'Edouard III, & surtout le prince noir, témoignèrent au roi Jean pendant sa captivité.)

Tandis que le roi Jean languissoit dans les fers à l'Anglois continuoit de ravager ses provinces. Il s'avança jusqu'aux portes de Paris, & l'on voyoit par-dessus les murailles la sumée des villages qu'il brûloit. Tout-à-coup le ciel se couvre de nuages épais. En un instant tout le camp d'Edouard est inondé; les tentes, les bagages, les munitions. tout est entraîné par les torrens; une grêle d'une grosseur énorme accable les hommes & les chevaux : la foudre & les éclairs les remplissent d'effroi. Les soldats s'écrient que le ciel vengeur de la France les punit de leur brigandage: Edouard tremble comme eux, & se tournant vers l'Eglise de Chartres, dont on appercevoit les clochers, fait vœu de consentir à la palx, s'il échappe à ce danger. Tant il est vrai que la terreur entre aisément dans l'ame du coupable! Le traité de Bretigny, si avantageux à l'Anglois, sut signé, & le roi Jean revint en France après quatre ans de captivité.

La guerre se ralluma entre les deux couronnes en 1368. Charles V avoit succédé au roi Jean, mort quatre ans auparavant. La fortune se lassa de savoriser un heros sanguinaire. Bertrand du Guesclin battit les Anglois de tous côtés. En moins de six campagnes, Edouard perdit les belles provinces dont la conquête lui avoit coûté plus de vingt ans de travaux. & tant de sang & d'argent. Ces revers amortirent cette ambition effrénée qui l'avoit agité jusqu'alors. Une passion plus douce, mais hors de saison, lui succeda. Son sol amour pour Alix Pierce le fit tomber dans des foiblesses indignes d'un grand prince. Uniquement occupé de sa maîtresse & de ses plaisirs, il laissa usurper son autorité par ses ministres, & leur abandonna les rênes du gouvernement. Les fonds de l'état furent bientôt épuisés par l'avidité d'Alix & de ses favoris. De-là un mécontentement universel. Edouard, qui jusqu'alors n'avoit encouru que le reproche d'être un conquérant féroce, mérita dans sa vieillesse celui d'être un prince foible & efféminé. Il eut pourtant des vertus. Aussi humain envers ses sujets, qu'implacable envers ses ennemis, il fut le protecteur des veuves, des orphelins. & en général de tous les malheureux; il aima la justice & la fit observer. Il encouragea les sciences, les arts & le commerce, fit avec son parlement plusieurs statuts avantageux à la nation, & sans sa manie aveugle de vouloir être roi de France, il eût employé à des établissemens utiles & durables, les trésors qu'il consuma fainement à des conquêtes passagères. Il mourut en 1377, âgé de soixante-cinq ans. (L. C.)

EDOUARD IV, sils de Richard, due d'Torck; usurpa la couronne d'Angleterre qui appartenoit à Henri VI, de la maison de Lancastre. Deux victoires remportées sur celui-ci, assurèrent ses droits sans les légitimer.

(Ce jugement sur les droits respectifs des maisons de Lancastre & d'Yorck est injuste. C'étoient les Lancastres qui étoient usurpateurs. Ils étoient à la vérité les ainés des Yorcks, & d'après la loi salique & les usages françois, leur droit eût été incontestable, mais l'usage étoit favorable en Angleterre à la succession par les semmes. Or la branche d'Yorck descendoit par les semmes & par la maison de Mortemer du duc de Clarence, frère ainé du premier duc de Lancastre & du premier duc d'Yorck; ainsi la branche d'Yorck reprenoit de ce côté le droit d'aînesse qu'elle n'avoit pas par elle-même.)

EDOUARD IV se sit couronner en 146r. Telle fut l'origine des guerres civiles entre les maisons WYorck & de Lancastre, qui firent de l'Angleterre un vaste théâtre de carnage. Le célèbre comte de Warwick, qui avoit fait monter Edouard sur le trône, l'y maintenoit contre tous les efforts de ses ennemis. Le monarque imprudent témoigna peu de reconnoissance d'un si grand biensait; & comme s'il eût craint de n'être pas affez maître, s'il sembloit partager avec son biensaiteur une autorité dont il lui étoit redevable, il écarta ee général de tous ses conseils; & tandis qu'il avoit envoyé Warwick négocier en France le mariage de cè prince avec la sœur de la reine, épouse de Louis XI, le roi devenu amoureux d'Elisabeth Woodwill, qui dédaigna d'être sa maîtresse, se déterminoit à la couronner, & il eut si peu de considération pour le comte & pour la commission dont il l'avoit chargé, qu'il fit ce mariage sans lui en faire part. Warwick outragé s'en vengea en ôtant à Edouard la couronne qu'il lui avoit donnée. Henri VI, sorti de sa prison, remonta sur le trône. Il n'y resta pas long-temps. Edouard, fait prisonnier en 1470, trouva le moyen de se sauver, s'assura de quelques amis, & osa reparoître en Angleterre avec une tranquillité affectée, feignant de renoncer à la couronne, & se contentant du titre de duc d'Yorck. Avec cette modération apparente il pénétra jusqu'à Londres. Warwick étoit absent. Édouard avoit un fort parti, à la tête duquel étoit le duc de Clarence son frère ; il connoissoit d'ailleurs l'esprit soible & pusillanime de Henri. Les habitans de Londres lui en ouvrirent les portes, & les partisans de Henri prirent la fuite. Ce prince malheureux, jouet de la fortune, repassa du trône dans la tour, tandis que son rival reprenoit une seconde sois sa place. Edouard

sortit de Londres avec une armée pour aller combattre celle de Warwick. Il rencontra ses ennemis près de Barnet, le 4 Avril 1371, les attaqua, les vainquit; & son triomphe sut d'autant plus complet que Warvick périt sur le champ de baraille. Henri & son fils surent égorges par ordre du vainqueur. Il n'épargna aucune des têtes qui lui parprent suspectes. Presque tous ceux qui avoient eu des lizisons avec la maison de Lancastre. furent sacrifiés à sa sureré. Le duc de Clarence son frère, celui-là même qui l'avoit servi si utilement dans la derniere révolution, ne sut pas épargné. Il avoit d'abord suivi le parti de Henri, c'étoit assez pour mériter la mort. Edouard ne lui laissa quele choix de son supplice. Il sut noyé dans un tonneau de malvoisse, comme il l'avoit desiré. A. ces cruautes, Edouard joignit des débauches avilissantes. & mourut subitement peu après sonfrère en 1483, âgé de 41 ans (L. C.)

EDOUARD V, fils d'Edouard IV, n'avoit que enze ans lorsqu'il monta sur le trône, & ne l'occupa que deux mois, ayant été égorgé avec son frère Richard, par ordre du duc de Glocester leur oncle, qui usurpa la couronne. (L. C.)

EDOUARD VI, fils de Henri VIII & de Jeanne de Seymour, succèda à son père en 1547. Quoiqu'il n'eût pas encore dix ans accomplis, il donnoit les plus belles espérances. L'amour de la justice sembloit né avec lui. Des traits de bienfaisance annoncoient en lui une ame tendre & sensible. Il fit des progrès si rapides, & si fort au-dessus de son âge, dans l'etude des langues & des sciences, que le célèbre Cardan le regardoit comme un prodige de ce genre. Tant de talens-& de si heureuses dispositions surent malheureusement corrompus par ses ministres, qui profitèrent de son ensance pour contenter leurs vues ambitieuses, & lui faire ratifier, au gre de leur méchanceté, des actions auxquelles son cœur se refusoit. Il fix périr sur un échasaud ses deux oncles Edouard & Thomas Seymour, le second par les infinuations du premier, & celui-ci par les intrigues du comte de Warwick. (Dudley, duc: de Northumberland,) l'archevêque Cranmer lui. arracha l'arrêt de mort de denx femmes prétendues anabaptistes, dont l'esprit soible plus que coupable: étois plus digne de pitié que de rigueur. Le fougueux prélat les avoit condamnées au feu ; Edouard refusoit de signer l'ordre de leur supplice. Cranmer employa toute fon éloquence pour obtenir le consentement du prince. Edouard le donna en pleurant , & dit à l'archeveque : « Si w vous me faites commettre une mauvaise action. » vous en répondrez devant Dieu » : paroles remarquables qui caractérisent en même-temps-l'ame compatissante du jeune monarque & le zèle barbare du prélat. Le comte de Warwick &. les apôtres de la résorme lui firent commettre une injustice, en lui persuadant d'exclure de la couronne

fes deux sœurs, Marie & Elisabeth, pour appeller au trône Jeanne Gray qui n'étoit que sa cousine, mais qui avoit épouse le fils du comte de Warwick; & ce comte, impatient de voir sa belle-fille sur le trône, hâta la mort du roi par un poison lent qui le condussit au tombeau en 1553, avant qu'il eût exercé par lui-même l'autorité souveraine dont on abusoit si indignement sous son nom. (L. C.)

EDOUARD toi de Portugal, (Hist. de Port.) Lucceda en 1433 à com Juan qui s'étoit illustré par de grandes actions & de grandes qualités. Fils aîne de ce souverain, Edouard, digne d'un tel père, n'eut pas été plutôt proclamé, que pour eviter la peste qui ravageoit Lisbonne, il sut obligé de se retirer à Sintra, jusqu'à ce que ce fléau eût cesse d'exercer ses fureurs dans la capitale, & il n'y rentra que pour dedommager, autant qu'il dépendoit de lui, les habitans, des pertes qu'ils avoient souffertes par la cessation du travail. Le roi alla ensuite à Leiria & à Santaren, où il convoqua les états généraux; ce sut dans cette assemblée nationale qu'il donna la plus haute idée de son habileté dans l'art de gouverner, de sa prudence & de la grande utilité de ses vues; chacune des provinces & presque chacune des villes du royaume avoit ses loix & ses coutumes particulières, en sorte qu'il n'y avoit point dans l'état de jurisprudence fixe, ni rien d'affuré dans les droits des citoyens : les mêmes raisons qui faisoient gagner un procès à Lisbonne, le saisoient perdre à Leiria ou à Guimaraens, & la justice qui devroit être unisorme sur toute l'étendue de la terre, varioit en Portugal, & dépendoit des lieux qu'on habitoit. Edouard voulut qu'il n'y eût dans le royaume qu'une countime générale, une seule & même règle, & les ordonnances qu'il publia à ce sujet l'ont beaucoup plus illustré, que n'eussent pu le saire les plus éclatantes victoires. Il seroit bien à défirer que cet exemple sût suivi dans des états beaucoup plus étendus que le Portugal, & où l'on souffre encore cette barbare & ridicule confusion de coutumes, cette multiplicité d'usages opposés entre eux, & qui jettent la plus grande incer ide sur la jurisprudence, qui souvent y paroît absurde. Tandis qu'on ne croyoit Edouard occupe que des moyens de rendre ses sujets heureux & son royaume florissant, il méditoit le plan d'une grande & périlleuse entreprise; ambitieux de signaler son règne par quelque conquête importante en Afrique, il sormoit le projet de s'emparer de Tanger qui, s'il eût pu s'en rendre maître, eût assuré aux Portugais la liberté du commerce le plus brillant Le plus étendu. Edouard fit part de ses vues au conseil; on décida unanimement que la conquête de cette place seroit aussi glorieuse qu'utile : mais les avis furent partagés sur les moyens d'exécuter cette entreprise; les plus prudens voulurent que l'on ne tentat cette expédition qu'après avoir fait

les plus grands préparatifs, & avec une flotte nombreuse : les autres trop enivrés de la valeur & du courage des Portugais, prétendirent qu'il suffiroit d'envoyer en Afrique un petit nombre de troupes pour répandre la terreur dans toutes ces contrées, & que Tanger, sans s'exposer à un siège, se hâteroit d'ouvrir ses portes. Le roi eut le malheur de suivre ce dernier sentiment, & l'on destina pour cette entreprise quatorze mille hommes avec une flotte proportionnée, dont le commandement fut confié aux infans don Henri & don Ferdinand. Les preparatifs de cette expédition avoient été faits à la hâte. & les troupes s'étoient rassemblées & embarquées si précipitamment, qu'arrivées à Ceuta, les infans furent très-étonnés, lorsque faisant la revue de leur petite armée, ils compterent à peine sept mille hommes, au lieu de quatorze mille qui leur avoient été promis. Ce endant quelque soible que sût cette troupe, elle marcha fièrement vers Tanger dont elle alla former le siège; les Maures alarmès, & ignorant encore le véritable état de l'armée Portugaise, se liguèrent pour la défense de Tanger, & le roi de Fez, à la tête d'une armée très nombreuse, vint attaquer les assiègeans dans leurs retranchemens : les infans repoussèrent d'abord les Maures ; mais bientôt investis de toutes parts, renfermés entre la ville & l'armée presque innombrable du roi de Fez, & ne voyant nul moyen de resister st l'on en venoit à une bataille, ils proposèrent au roi de Fez de lui rendre Ceuta, à condition qu'il permettroit aux Portugais de se rembarquer, & qu'ils ne seroient point attaqués dans leur retraite. Le roi de Fez pouvoit accabler les agresseurs, & s'il l'eût voulu il ne s'en seroit pas sauvé un seul; cependant il sut assez généreux pour accepter les propositions qui lui étoient saites, & il exigez seulement que l'un des deux infans resteroit en otage jusqu'à la restitution de Ceuta: cette condition fut acceptée: don Ferdinand resta parmi les Maures, & don Henri, se rembarquant avec les troupes, retourna à Ceuta. Cependant le roi Edouard, informe du petit nombre de soldats qui étoient passes en Asrique, se hâta d'y envoyer don Juan son frère à la tête d'un renfort trèsconsidérable, & ces nouvelles troupes arrivèrent heureusement à Ceuta quelques jours après que les Portugais, retirés de devant Tanger, y étoient rentrés. Ce secours inattendu ranimant les espérances de don Henri, il oublia le traité qu'il avoit eu le bonheur de conclure avec le roi de Fez, & le danger auquel seroit évidemment exposé don Ferdinand, & au lieu de restituer Ceuta, il en renouvella la garnison, augmenta les fortifications remplit les magasins, & renvoya en Portugal son frère, avec les soldats malades & hors d'état de servir. A leur entrée à Lisbonne, Edouard informé de tout ce qui s'étoit passé en Afrique, assembla son conseil pour examiner si l'on sacrifieroit Ceuta à la fois jurée par le traité de Tanger, ou si l'on sacrifieroit à la possession de Ceuta l'infant dont Fff 2

Ferdinand, frère du roi. Cette question étoit encore plus indécente qu'absurde : car enfin la restitution de Ceuta avoit été promise, & ce n'étoit qu'à cette condition que le roi de Fez avoit consenti à la retraite de l'armée Portugaise qu'il eût pu écraser; & de quelque importance que cette place sût pour le Portugal, il étoit contre l'intégrité, contre l'honneur même de la nation, de la retenir au mépris des sermens faits devant Tanger. Cependant le conseil sut d'un avis contraire, tant l'intérêt l'emporte sur l'honneur & sur l'équité : ce sut même, dit-on, de l'avis du pape que l'on convint de retenir Ceuta, & d'offrir au roi de Fez une très-grosse somme pour la rancon de don Ferdinand, & qu'au cas où les Maures se resuseroient à ce dédommagement, le pape publieroit une croifade pour procurer la liberté à don Ferdinand. Les Maures indignés de cette violation manifeste des promesses les plus solemnelles, rejettèrent toute offre, se resusèrent aux sollicitations des rois de Castille & de Grenade. & gardèrent don Ferdinand qui supporta avec une héroïque constance les dégoûts, les humiliations & les désagrémens de sa dure captivé : il resta, quelques efforts qu'on sit pour le dégager, parmi les infidèles, jusqu'à sa mort. Pendant qu'il languissoit en Afrique, Edouard faisoit à Lisbonne tout ce qui dépendoit de lui pour hâter le moment de sa délivrance : mais le Portugal n'étoit guère alors en état de faire des efforts heureux : les finances étoient dans le plus triste épuisement, & sans le chancelier Jean de Régras, qui, par des moyens que les circomfances empêchèrent de regarder comme oppressifs, fit rentrer des sommes considérables dans les coffres du roi, il eût fallu absolument renoncer à l'expédition projettée. Libre des inquiétudes que lui avoit données le mauvais état de ses finances, Edouard fit par mer & par terre les plus grands préparatifs pour porter la guerre chez les Maures d'Afrique, & il avoit d'autant plus de raison de se flatter du succès, que la nation, excitée par les bulles du pape, & plus encore par le defir qu'elle avoit de délivrer don Ferdinand, montroit l'impatience la plus vive & le zèle le plus ardent pour cette expédition. Le roi pensoit à cet égard comme les Portugais, & ce ne fut que malgre lui qu'il se vit obligé de suspendre pour quelque temps les soins auxquels il se livroit; mais la peste qui' ne cessoit de dévaster Lisbonne & les environs. l'obligea de se retirer dans l'Estramadure, & de se fixer à Tomar jusqu'à ce que la violence de la contagion se fût ralentie à Lisbonne; mais peu de jours après qu'il se sut rendu à Tomar, il recut une lettre de sa capitale, & l'ayant ouverte sans précaution, il fut subitement attaqué de la peste; le mal fit en peu de momens tant de progrès, qu'il mourut le 9 Septembre 1438 dans la quaranteseptième année de son âge, & après un règne de cinq ans & un mois. A ses qualités estimables, Edouard joignoit des talens peu communs, & un goût éclairé pour la littérature : îl s'étoit déclaré

l'auteur de deux ouvrages qui avoient été reçus avec applaudissement, quoiqu'on ne sût point encore qui les avoit composés: l'un étoit intitulé le bon conseiller, rempli de réslexions morales & politiques, aussi sages qu'ingénieuses; l'autre étoit un traité sur l'art de dompter & de dresser les chevaux, (L. C.)

EDRED, (Hist. d'Angleterre.) Les soiblesses de ce prince éclipsèrent, sur la fin de sa vie, les grandes qualités qui l'avoient rendu célèbre dans les premières années de son règne. Par sa valeur & ses biensaits il mérita d'abord l'estime générale; il sut gagner la confiance de ses sujets: mais la pusillanimité lui sit perdre dans la suite une partie de leur affection. Frère d'Edmond I, & petit-fils d'Edouard l'ancien, Edred fut, à bien des égards, digne de succèder à ces illustres souverains. Sa valeur héroique se signala par des actions d'éclat, & ses armes victorieuses affranchirent l'Angleterre du joug des rebelles Danois. A peine les Northumbres eurent appris l'événement funcse qui venoit de terminer les jours d'Edmond I, qu'impatiens de rentrer dans leur ancienne indépendance, & comptant sur la foiblesse & l'incapacité du nouveau souverain, ils résolurent de se procurer par la force des armes la liberté qu'ils n'avoient pu jusqu'alors obtenir par le moyen da brigandage & des factions. Dans cette vue ils se liguèrent avec Malcolm, roi d'Ecosse, qui crut ceste occasion propre à se délivrer de l'engagement qu'il avoit contracté, relativement à la province de Cumberland. Il comptoit, comme les Danois Northumbres, sur l'incapacité d'Edred qu'il crovoit hors d'état de réfister à l'attaque des deux armées confédérées. Mais Malcolm & ses alliés se trompoient, & l'événement ne justifia point leurs espérances. Edred auffi brave qu'Edmond, & plus actif encore, instruit des grands projets qu'on formoit contre lui, sit tant de diligence, que deja il étoit suivi d'une puissants armée au centre du Northumberland, avant que les Danois eussent même arrêté le plan de leurs opérations. Surpris, & hors d'état de faire éclater leur révolte, moins en état encore de réfisser aux Anglois, il ne restoit aux Danois Northumbres d'autre ressource que celle d'avouer la perfidie de leurs complots & d'implorer la clémence du roi. Ce fut le parti qu'ils prirent, & ils conjurèrent Edred de leur prescrire les conditions auxquelles il voudroit leur accorder la paix. Ces conditions ne surent ni dures ni avilissantes : le roi d'Angleterre, satisfait de la soumission des rebelles, se contenta de leur imposer quelques amendes, & de faire punir les principaux auteurs de la révolte. S'éloignant ensuite du Northumberland, il s'avança vers les frontières de l'Ecosse, où il se proposoit de punir plus rigoureusement l'ingratitude de Malcolm: mais celui-ci, deconcerté par l'humiliation des Northumbres, & ne

nouvant seul résister aux forces du roi d'Angleterre, se hata de suivre l'exemple de ses allies, & se soumettant comme eux, il jura de rendre à l'avenir l'hommage qu'il avoit tenté de resuser. Edred, trop généreux pour supposer des intentions perfides à des ennemis abattus, crut la guerre terminée, & retourna dans le Wessex; mais il connoissoit mal l'inquiétude naturelle & la fausseté des Danois, ils se révoltèrent encore, rappellèrent pour la troissème sois, du fond de l'Irlande, Anlas, leur ancien souverain, prirent des mesures si justes, & agirent avec tant de célérité, qu'ils s'étoient emparés des places les plus considérables avant qu'Edred eut pu être insormé des premiers actes d'hostilité. Maître du Northumberland, Anlaf s'y fortifia de manière qu'il ne resta plus aux Anglois ni le moyen, ni l'espérance de lui en disputer la possession; & il est vraisemblable qu'il eût conservé ce royaume, si son caractère inquiet, la dureré de son gouvernement, & l'énormité de ses vexations, n'eussent enfin déterminé ses sujets à le contraindre pour la quatriente fois de descendre du trône, sur lequel ils placèrent Eric. Ce nouveau souverain ne jouit pas paisiblement du sceptre; une partie des Northumbres restoit attachée à Anlaf, en sorte que le royaume tant de fois agité par la guerre civile, fut partagé encore en deux sactions qui, par leur haine mutuelle & leur acharnement à s'entre-détruire, fournirent à Edred l'occasion de réparer ses pertes. Il profita des circonftances, & rentrant à la tête de son armée dans le Northumberland, il menaça les habitans de mettre tout à seu & à sang, s'ils différoient de sc soumettre. Les Northumbres, fatigués de leurs propres dissentions, épuisés & trop peu d'accord entreux pour réunir leurs forces contre le roi d'Angletèrre, implorèrent sa clémence, & lui promirent la plus inviolable fidélité. Toujours trop généreux pour supposer dans les autres une dissimulation dont son anne étoit incapable, Edred se laissa séchir, pardonna à la nation; al laissa Eric sur le trône, & reprit la route du Wessex. Mais il s'étoit à peine éloigné des froutières du Northumberland, que les Northumbres Se rassemblant tombèrent inopinément sur son prrière-garde, & la mirent dans un tel déso dre, qu'il ne fallut pas moins que la valeur & l'activité d'Edred pour sauver son armée d'une entière déroute. Irrité de cette trahison, Edred rentra dans de Northumberland, résolu d'y porter le ravage & la mort. Son arrivée répandit la conflernation parmi les Northumbres, qui ne comptant plus sur de succès de leurs protestations, conjurèrent Edred de leur imposer les conditions auxquelles il daigneroit accepter leur foumission; & pour prouver la sincérité de leurs offres, ils renoncèrent solemnellement à l'obéiffance d'Eric, & poignardèrent Annac, fils d'Anlaf, qu'ils accusèrent seul de la trahison. Edred, appaise par ces soumissions, mais rrop prudent pour laisser aux Northumbres

aueun prétexte de se révolter encere, leur paredonna, mais renversa le trône, & rédussit le royaume en province, à laquelle il laissa un gouverneur avec une garnison angloise. C'étot le seul moyen de pacifier ce pays qui, depuis cette époque, cessa de troubler le repos de l'Angleterre.

Ce souverain mourut après un règne de dix ans, & laissa deux fils très jeunes, Elsride & Bedfride, qui ne lui succédèrent point; sa courronne sut placée sur la tête d'Edwy, son neveu, sils d'Edmond son frère, par les vœux de la noblesse & du clergé; car alors le sceptre n'étoit point héréditaire, du moins il n'étoit point transsmis en ligne directe: c'étoient les suffrages réunis du clergé & de la noblesse qui en disposoient; mais il paroit aussi qu'on observoit de le donner, dans le cas de minorité des fils des rois, aux héritiers les plus proches du dernier souverain. (L. C.)

EDRIC ou EDRICK, dit Stréon ou l'Acque siteur. Voyez Canut 2. & Ethelred 2.

EDWARTS, (George) (Hist. Eist. Mod.) naturaliste anglois moderne, souvent cité par M. de Busson, est auteur d'une Histoire naturelle des oiseaux, animaux & insettes avec des planches coloriées, & d'un autre ouvrage du même genre intitulé glanures d'Histoire naturelle.

EFFENDI, s. m. (Hist. mod.) en langue turque signisse maître. On donne quelquesois ce titre au musti & aux émirs; les secrétaires ou maîtres d'écriture le prennent aussi, & il semble désigner particulièrement leur ossice. En général, tous ceux qui ont étudié, les prêtres des mosquées, les gens de lettres, & les jurisconsultes ou gens de tobe, sont décorés de ce titre. On nomme le grand chancelier de l'empire, rai effendi. Ricaut, de l'Empire Ottoman & Chambers. (G)

EFFIAT, (Antoine Coiffier d') (Hift. de Fr.) dit Ruzé, sur-intendant des finances & maréchal de France sous Louis XIII, portoit ce nom de Ruzé, parce que Martin Ruze seigneur de Beaulieu, son grand-oncle, secrétaire d'état sous Henri III, Henri IV, & Louis XIII, mort en 1613, l'avoit inftitué son héritier sous cette condition, & lui avoit laisse les terres de Beaulieu, Chilly, Longjumeau, &c. Gilbert Coiffier, ion aïeul paternel, étoit maître-d'hôtel du rei Charles IX. Le maréchal d'Essat mournt le 27 juillet 1632 près de Trèves. en allant commander en Allemagne. Le jeune & malheureux Cinq-Mars, grand-écnyer de France. arrêté à Narbonne le 13 juin, décapité à Lyon le 12 septembre 1642, moins de trois mois avant la mort de son ennemi le cardinal de Richelieu, étoit fils du maréchal d'Effiat; le cardinal l'avoit donné pour savori à Louis XIII, qui ne pouvoit se passer de favoris, mais qui n'en avoit jamais aime aucun

autant qu'il aima Cing-Mars. Richelieu qui s'en appercut, voulut le perdre, Cinq-Mars voulut le prévenir & crut pouvoir v reussir, parce que le roi qui haissoit, craignoit & respectoit Richelieu, se plaignoit toujours de lui & le livroit aux plaisanteries de ses savoris; matheureusement Cinq-Mars prit une voie criminelle pour nuire au ministre, il signa un traité avec l'Espagne, mais tout le monde savoit bien qu'il n'en vouloit ni au roi ni à l'état. & qu'il ne cherchoit qu'à embarrasser le ministre. Louis XIII qui avoit été beaucoup plus mécontent de Cinq-Mars, toutes les fois que ce jeune homme le quittoit pour aller à Paris voir ses maîtresses: Louis XIII, qui avoit toujours beaucoup plus craint ses infidélités que ses complois, lui laissa tranquillement couper, la tête, en disant au moment de l'exécution: l'ami (c'est ainsi qu'il le nommoit toujours) fait en ce moment une vilaine grimace. Les grands biens des Ruze & des d'Essiat passèrent au maréchal de la Mailleraye par son mariage avec Marie Coiffier, dite Ruzé, sœur du grand-écuver Cing-Mars, & par-là à la maison de Mazarin qui descendoit de ce maréchal, son fils ayant épousé Hortense Mancini - Mazarini.

EGALEURS, s. m. (Hist. mod.) nom qu'on donna en Angleterre pendant les troubles qui agiterent ce royaume sous Charles I, à un parti de sactieux qui vouloit égaler toutes les conditions des habitans de la Grande-Bretagne; de sorte que les loix pussent obliger également toute sorte de personnes, & que ni la naissance, ni la dignité, ne pussent dispenser qui que ce sût des poursuites de la justice. Ils surent désaits & dissipés par Fairsax en 1649, dans le comté d'Oxfort. Chambers. (G.

EGBERT. (Hift. & Angleterre.) Pour ces hommes cruels, pour ces ames atroces, qui dans la royauté ne connoissent d'autre avantage que le pouvoir funeste d'opprimer impunément les peuples, d'effrayer, d'ecraser les nations, de porter le fer & la flamme, le ravage & la mort de contrée en contrée, Egbert fut, sans contredit, un héros magnanime, & l'un des rois les plus illustres de son siècle. Mais pour les cœurs sensibles, généreux, bienfaisans, qui n'estiment du rang suprême que la précogative qui y est attachée, de rendre les hommes heureux, de protéger les arts, de faire regner la justice, la concorde, la paix; pour ceux qui n'apprécient les souverains que d'après les vertus qu'ils ont exercées & les bienfaits qu'ils ont verses; Egbert ne sut qu'un brigand couronné, tyran de ses sujets, usurpateur insatiable des états des princes voisins; ennemi redoutable, ami suspect & allie sans soi, il ne vécut, il ne régna que pour le malheur de ses peuples, forces de concourir à l'execution de ses projets ambitieux, & pour le désastre des souverains de l'heptarchie, dont il brisa les sceptres, & clout il usurpa les différens royaumes, Egbert eut cependant de grandes qualités; mais il eut de plus grands vices, & sa gloire sut ternie par l'indignité des moyens qu'il employa pour assouvir son ambition. Outré dans ses desirs, injuste dans ses vues, il fut d'autant plus coudamnable, d'autant plus criminel, qu'il avoit lui-même éprouvé les vexations de l'injustice & les horreurs de l'oppression. Car Bithrigk, roi de Wessex, craignant, peut-être avec raison, la présence d'Egbert, prince du sang royal, & voyant avec inquiétude les marques d'estime, de confiance & de respect que les West-Saxons ne cessoient de lui donner, crut que le seul moyen de déconcerter les vues d'un tel rival, étoit de l'éloigner de sa cour & de ses états. Egbert se retira auprès d'Ossa roi de Mercie : mais n'y trouvant ni asyle, ni protection, il passa à la cour de Charlemagne, qui l'accueillit avec distinction, lui accorda son estime, & lui donna la confiance.

Egben vécut douze ans à la cour de Charlemagne; &, ambitieux comme il l'étoit, il eut plus de temps qu'il ne lui en falloit pour se former, soit dans l'art des combats, soit dans la politique, science affreuse alors, & qui ne consistoit qu'à couvrir adroitement des voiles de la persidie, ou des ombres trompeuses de la dissimulation, des projets de conquêtes ou des vues d'usurpation.

Bithrigk empoisonné par Edburge sa semme, étoit à peine expiré, que les West-Saxons dont le temps n'avoit point affoibli les sentimens, se hâtèrent d'envoyer une ambassade solemnelle à Egbent, qui pour lors étoit à Rome avec Charlemagne. Les ambassadeurs West-Saxons offrirent le sceptre du Wessex à Egben; il prit congé de Charlemagne, & se rendit dans ses nouveaux états. Ses qualités brillantes ne démentirent pas les flatteuses espérances des West-Saxons; à sa valeur naturelle qui l'élevoit au rang des guerriers les plus célèbres de son siècle, il joignoit les plus rares talens, une politique profonde, & une expérience éclairée par les leçons & les exemples de Charlemagne, qui pendant près de deuze années avoit daigné lui servir de modèle, de guide & d'instructeur.

Egbert connut combien les rois de l'heptarchie lui étoient inférieurs; & formant le projet de s'élever sur leuts ruines, il résolut de profiter, aussi-tôt qu'il lui seroit possible, de sa supériorité; mais ne jugeant point les circonstances savorables à l'exécution de ses desseins, il employa les sept premières années de son règne au soin de son royaume, à gagner, par son amour pour la justice, par la sagesse de ses loix, & sur-tout par sa biensaisance, l'affection de ses sujets: il voulut être aimé & le sut. Ses états étant bornés au midi par la mer, au nord par la Tamise, à l'orient par le royaume de Kent, où régnoit le valeureux Cenulphe, roi de Mercie & souverain des Angloe Saxons, prince aussi célèbre par l'éclat de ses

victoires, qu'il étoit redoutable par les nombreuses armées qu'il avoit sous ses ordres, il ne restoit à l'ambitieux Egbert, que les Bretons de Cornouailles, contre lesquels, en attendant de plus heureuses conjonctures, il lui fut permis alors de commencer à remplir le vaste plan d'usurpation qu'il avoit médité. Il avoit sur les Bretons de Cornouailles, qui ne s'attendoient point à des actes d'hostilité, trop d'avantages pour qu'il y eût aucune incertitude sur l'événement. En une seule campagne, les Bretons vaincus, subjugués, surent contrains de reconnoître leur vainqueur pour fouverain. Les Gallois ayant tenté de secourir les Bretons, fournirent un prétexte à Egbert qui, portant la guerre & la terreur dans le pays de Galles, s'empara, prefque sans combattre, de la plus étendue des trois principantés qui compofoient la contrée de Galles. Les tentatives que les Gallois oserent faire dans la suite, pour secouer le joug qu'ils avoient été forcés de fubir, ne fervirent qu'à les rendre plus malheureux encore. Egbert, les traitant en rebelles, entra chez eux en despote irrité, ravagea leurs possessions, mit sout à seu & à sang; & exerçant sur eux la plus rigoureuse vengeance, les mit pour jamais hors

d'état de l'irriter encore. Cette rapide expédition fut suivie du plus heureux événement qu'Egbent pût désirer, de la mort de Cenulphe, roi de Mercie, & suprême monarque des Anglo-Saxons, dignité qui fut conférée à Egbert sans qu'il eût à lutter contre aucun concurrent. Ce rang, quelqu'élevé qu'il sût, ne pouvoit satisfaire son ambition. La mort de Cenulphe, l'estime générale de la nation, le désordre & les divisions qui agitoient les royaumes saxons, étoient des circonstances trop favorables au roi de Wessex, pour qu'il les négligeat. Son royaume étendu par ses nouvelles conquêtes, étoit dans l'état le plus florissant, tandisque les royaumes voisins, assoiblis, épuises par des diffentions habituelles, n'avoient ni éclat ni puissance, & chaque jour paroissoient s'approcher de leur entière décadence. Egben possedoit donc le plus puissant royaume de l'heptarchie, réduite depuis quelque temps à quatre souverainetés; dans les trois autres, la race des fouverains étoit éteinte : des factions divisoient les seigneurs qui, tous également ambitieux, quoique tous également incapables de regner, aspiroient à la couronne. Le Northumberland déchiré par deux factions, étoit trop occupé de ses propres malheurs pour songer à se précautionner contre les ennemis étrangers. La Mercie étoit plus agitée que le Northumberland, & Bernulphe, qui y régnoit, ne se soutenoit sur le trône qu'à la faveur de la faction qui, lui ayant donné le sceptre contre les vœux de la nation, pouvoit le maintenir à peine contre la jalousie & la haine des grands. Ainsi quoiqu'augmentée par l'acquisition de l'Estanglie, & par la soumission du roi de Kent, devenu tributaire, la Mercie étoit infiniment moins puissante que le Wessex.

A l'égard du royaume d'Essex, soit qu'il n'existât plus sous la même forme de gouvernement, ou qu'il sût encore gouverné par ses propres rois, ce que l'on ignore; soit qu'il eût été réuni à la Mercie, comme la plupart des historiens le présument, il ne jouissoit plus d'aucune sorte de puissance ni de considération.

Animé par ces circonstances, Egbert, presque assuré du succès de ses entreprises, fit des preparatifs qui, donnant des soupçons au roi de Mercie. le firent penser à se précautionner contre les mesures que le roi de Wessex paroissoit prendre pour s'aggrandir aux dépens de ses voisins. Bernulphe, dans la crainte que ce ne sût contre lui principalement que ces préparatifs sussent dirigés, crut que le seul moyen de rompre ces projets deconquête, étoit de prévenir le roi de Wessex, & de l'attaquer lui-même fans lui laisser le temps d'achever ses dispositions. D'après ce plan, Bernulphe, à la tête d'une armée considérable, s'avança jusqu'auprès de Salisbury, où, contre son attente, il rencontra fon ennemi. Les deux armées ne tardèrent point à combattre, les Merciens surent entièrement défaits, & la perte fut telle qu'il n'étoit pas possible de la réparer. Cette victoire sut un coup décisif pour le roi de Wessex, non-seulement à cause de l'affoiblissement du roi de Mercie, que désormais ne pouvoit plus arrêter ses progrès . mais par la sacilité qu'Egben avoit à s'emparer dur royaume de Kent, dont la conquête lui soumettroit tout le pays entre la Tamise & la mer. Aussi, à peine eut-il remporté la victoire, qu'il envoya Ethelwolph fon fils, suivi d'une sorte armée, dansle royaume de Kenz. Baldred, qui y régnoit, horsd'état de soutenir par lui seul cette attaque, imploravainement le secours du roi de Mercie : Bernulphe entièrement épuisé par sa propre désaite, désespéroit lui-même de pouvoir sauver ses états; & Baldred, force de combattre, & trop sier pour se soumettre, foutint seul le saix de la guerre ; mais trop foible pour lutter contre Egbent, il fut vaincu, fe retira dans la Mercie, & abandonna son royaume au vainqueur qui le réunit à ceux de Weffex & de Suffex.

On ne sait ni dans quel temps, m' à quelle occasion le royaume d'Essex tomba sous la domination d'Espert; & tout ce que l'on trouve à ce sujet dans les Annales saxones, est que le ros de Wessex passa de la conquête de Kent à celle du royaume d'Essex, & qu'il ne lui resta plus à soumettre que le Northumberland, la Mercie & l'Estanglie. Il est très-vraisemblable que malgré la terreur que ses armes & ses victoires inspiroient aux Saxons, jamais il ne sût parvenu à étendre aussi loin sa puissance, si ces trois royaumes se sussens pour leur commune désense: mais les divisions qui y régnoient, ne leur permettoient point de songer à une consédération si nécessaire. Les Estangles indignés d'avoir subi le

joug, ne pensoient qu'aux moyens de s'en affranchir. & de se venger du roi de Mercie qui les avoit forces de se soumettre. Les Northumbres eprouvant depuis quelques années les horreurs de l'anarchie. bien loin de secourir leurs voisins, ou même de penser à se précautionner contre les ennemis du dehors, n'étoient occupés qu'à chercher les movens de s'entre-détruire. Egbent laissa aux Northumbres le soin de lui préparer eux-mêmes, en s'affoiblisfant de plus en plus, la conquête de leur pays. il ne s'arracha qu'à entretenir la discorde que la haine avoit allumée entre les Merciens & les Estangles: dans cette vue, il fit proposer aux derniers de lever l'étendard de la rebellion contre les Merciens, & leur fit espérer des secours. Encoaragés par ces promesses, & d'ailleurs excités par le desir de la vengeance, les Estangles prirent les armes, & Bernulphe ignorant qu'ils étoient soutenus, crut qu'il n'auroit qu'à paroître pour les faire rentrer sous son obéissance : trop rempli de confiance, il marcha contre eux à la tête d'une petite troupe; mais il n'eut pas même le temps de se repentir de son imprudence : les Estangles se jeterent sur sa petite armée, l'exterminerent. & Bernulphe demeura au nombre des morts. Les Merciens connurent, mais trop tard, que c'étoit beaucoup moins les Estangles qu'ils avoient à redouter, que le prince ambitieux, qui n'avoit anima les Estangles, qu'afin de s'emparer plus aisément de la Mercie. Ces idées ne les découragèrent point, ils se déterminèrent à opposer à Egbert la plus forte résistance; mais cette généreuse résolution étoit tardive. & il n'y avoit point de barrière affez forte pour arrêter un tel conquérant dans sa course. Egbert cessant de se contraindre, se déclara ouvertement pour les Estangles, battit les Merciens, poursuivit sa victoire. & finit par se rendre maître de la Mercie, qu'il suit tente de reunir à ses états; mais qu'aux presfantes sollicitations de Siward, abbé de Croyland, il consentit de laisser à Witglaph, à condition qu'il feroit hommage au vainqueur, & se déclareroit fon tributaire.

Jusqu'alors les Estangles s'étaient statés qu'Egbert p'avoit embrassé leur désense que pour les délivrer se jui joug qui leur étoit insupportable : mais bientôt ils reconnurent leur erreur, & se crurent heureux d'être reçus sous la protection du vainqueur, aux mêmes conditions qu'ils avoient trouvées si dures de la part du roi de Mercie; en sorte que tout l'avantage qu'ils tirèrent de cette guerre, sut de changer de maître.

Il ne restoit plus à Egben que le Northumberland à conquérir, & les Northumbres, par leurs divisions & la continuité de la guerre civile qui les avoit épuisés, avoient fait tout ce qui dépendoit d'eux pour lui faciliter cette conquête : aussi lorsqu'Egben se présenta sur les frontières du Northumberland, Andred & ses sujets, épouvantés du fort que la plus soible résistance leur seroit éprouver, implorèrent la clémence du conquérant, & acceptèrent avec reconnoissance, la paix qu'il leur offrit aux mêmes conditions qu'il avoit imposées aux Merciens & aux Estangles.

Ainsi finit, après une durée de 243 ans, l'heptarchie Saxonne, par la réduction entière des sept royaumes qui la composoient, à la domination du roi de Wessex.

Egbert mit fin à ses conquêtes & à ses usurpations dans la vingrième année de son règne sur le Wessex, après treize ans de guerre, on pour parler avec plus de justesse, après treize ans d'injustice & de brigandage. Avant que d'attaquer les souverains de l'heptarchie, nous avous vu qu'il avoit essaye son bonheur & ses torces sur les Bretons. Il livra plus de combats qu'aucun des conquérans dont il soit parlé dans l'histoire, & jamais il n'eprouva l'inconstance de la sortune : c'est d'après la soumission des Northumbres qu'on lui donne le titre de roi des Anglois, qui cependant obéissoient à leurs propres souverains : car la domination d'Egbent étoit composée des quatre royaumes de Wessex, de Sussex, de Kent & d'Essex, qui étoit peuplé de Saxons; & il avoit laisse les trois autres royaumes, habités par les Anglois, sous le gouvernement de leurs rois particuliers, ses vassaux & ses tributaires, sur lesquels il ne s'étoit réservé que la souveraineté.

Tranquille au sein de la victoire, Egbert jouissoit glorieusement du fruit de ses travaux ; il goûtoit, fans remords, les avantages que ses usurpations lui avoient procurés, lorsqu'il apprit qu'une flotte de pirates Danois, forte de trente-cinq vaisseaux, avoit abordé au port de Channouth. A cette nouvelle, Egben comptant sur le bonheur qui ne l'avoit jamais abandonné, rassembla promptement les troupes qu'il put réunir, & vola vers Charmouth; mais la fermeté des Danois qui l'attendoient de pied ferme & qui le reçurent avec une valeur à laquelle il ne s'attendoit point, lui firent connoître enfin les vicissitudes du fort des armes: il attaqua courageusement les Danois; mais après un combat long & sanglant, la victoire se déclara pour eux; l'armée Angloise sut battue, dispersée, & Egbert lui-même sut contraint, pour la première fois de sa vie, de fuir devant les ennemis. Cependant les Danois, qui n'avoient point forme des projets de conquête, ni d'établissement, contens d'avoir ravagé la campagne & d'avoir fait un immense butin, remontèrent sur leurs vaisseaux.

Animés par l'éclat de ce succès, les Danois, deux ans après, informés que les habitans de Cornouailles brûloient d'impatience de secouer le joug des Anglois, revinrent en plus grand nombre encore que la première sois : ils descendirent sur les côtes Britanniques, & allèrent dans la province de Cornouailles, où ils surent reçus comme

des libérateurs. Après s'être fortifiés par le nombre -considérable des rebelles qui se joignirent à leur armée, ils se mirent en marche pour aller combattre Egbert, qu'ils craignoient d'autant moins, qu'ils se ressouvenoient de la victoire qu'ils avoient remportée sur lui. Mais la célérité du monarque anglois qu'ils croyoient surprendre, affoiblit leur confiance; Egbert vint au-devant d'eux avec toutes ses forces, les rencontra, & leur livrant bataille auprès de Hengist-Dun, dans le pays de Cornouaille, il effaça par une victoire complette la honte de la défaite qu'il avoit éprouvée à Charmouth, deux ans auparavant. Ce succès, terminant les exploits héroiques d'Egbert, délivra pendant le reste de son règne ses étais & l'Angleterre entière des invasions des Danois. Comme si Egben, en cessant de combattre, eût cessé d'exister, les historiens ne rapportent plus rien de ce prince; quelques-uns disent seulement que ce sur peu de temps après la retraite des Danois, qu'Egbert, par un édit approuvé par l'assemblée générale de la nation, voulut qu'à l'avenir, on donnât le nom d'Angleterre à cette partie de la Grande-Bretagne qui avoit jadis été conquise par les Anglo-Saxons, & dont als avoient sormé sept royaumes. Rapin-Thoiras soutient, &, je pense, avec raison, que ce sait n'est ni vraisemblable, ni vrai: il le croit invraisemblable, parce qu'il lui paroît hors de toute apparence, 1°. qu'Egbert, Saxon lui-même, & possesseur d'un royaume dont toutes les provinces étoient habitées par des Saxons, ait donné à ces sept royaumes le nom d'Angleterre; 2°. parce que les royaumes d'Estanglie, de Mercie & de Northumberland, habités par les Anglois, étant ses tributaires, on ne peut supposer qu'Egbert, vainqueur de ces royaumes, ait songé à contraindre ses sujets victorieux à prendre le nom des peuples qu'ils venoient de subjuguer. D'ailleurs, il est prouvé. que long-temps avant ce conquérant, on appelloit indifféremment les trois peuples qui s'étoient établis dans la Grande-Bretagne, du nom d'Anglois, comme l'a fait Bede, dans son Histoire ecclésiastique de la nation angloise, écrite fort long-temps avant la dissolution de l'heptarchie. Mais c'est le sujet d'une dissertation, & ce n'est point ici le lieu de disserter.

Egbert, couvert de gloire, mourut après 37 ans de règne, 20 ans comme roi de Wessex, 7 revêtu de la dignité de ches suprème, & 10 comme souverain de toute l'Anglererre: il ne laissa de Redburge son épouse, qu'un fils, Ethelwolph qui lui succéda, mais qui n'eut aucune de ses grandes qualités, & qui, par cela même, sut moins sunesse

à ses contemporains. (L. C.)

EGINARD ou EGINHARD, (Hist. de Fr. & d'Allem.) après avoir été secretaire de Charlemagne, sur élevé par lui à la dignité de chancelier; il eut aussi une place qui répond à celle de surintendant des bâtimens; il sut encore dans la suite gouveraeur de l'empereur Lothaire, sils aîné de Louis le Histoire, Tome II. Seconde part.

débonnaire: pent-être eut-il l'honneur d'être gendre de Charlemagne: voici comment on raconte cette histoire. Eginard ayant passe une nuit dans l'appartement de la princesse Imma ou Emma, fille de Charlemagne, mais dont la mère est inconnue, & voulant se retirer avant le jour, trouva la terre couverte de neige ; il craignit que la trace de ses pas ne trahît le mystère de ses amours; il fit part de son inquiétude à Emma qui, prenant son parti d'après les circonstances, le porta sur ses épaules jusqu'au-delà de la neige. Cependant si les pas d'un homme, sorrant de l'appartement d'Emma, étoient un indice de leur commerce, les pas d'une femme allant de l'appartement de la princesse à celui d'Eginard ne pouvoient ils pas aussi être suspects? Il faut sans doute supposer qu'elle le porta dans un lieu où les pas d'une femme pouvoient s'adreffer sans faire naître aucun soupcon, à la chapelle par exemple. & d'où Eginard pouvoit ensuite se retirer sans inconvenient. Mais Charlemagne, qui se levoit souvent au milieu de la nuit pour observer les astres. vit ce stratagême de l'amour, il reconnut sa fille courbée sous son fardeau & marchant avec peine. il reconnut aussi Eginard. Il sit d'abord la démarche assez peu prudente, ce semble, d'assembler son conseil & de le consulter sur cette matière, qui n'étoit pas de son ressort ; c'étoit d'ailleurs un peu trop compter sur la discrétion des conseillers. Le conseil se montra plus sage que le prince, il se décida rien, & s'en rapporta entièrement à la prudence de Charlemagne. Celui-ci fit venir Eginard & Emma, & après leur avoir fait quelques plaisanteries qui les déconcertèrent beaucoup, en leur annonçant qu'ils étoient découverts, il se hâta de les marier. Cette histoire, rapportée dans la chronique de Lauresheim, a servi de modèle à quelques histoires semblables, (voyez-en une du même genre à l'article Anne Iwanowa, page 338, col. prem?) & de fujet à quelques contes. La plupart des critiques la rejettent, en se fondant sur le filence d'Eginard. On pourroit même alleguer son temoignage formel; car Eginard dit expressement que Charlemagne ne maria aucune de ses filles. Les raisons qui peuvent établir la vérité de l'anecdote, & celles qui la combattent, sont presque toutes rassemblées dans la préface que M. Schmincke a mise à la tête d'une bonne édition qu'il a donnée de la vie de Charlemagne par Eginard.

Les Romanciers qui ont tant embelli & défiguré l'histoire de Charlemagne & de tout ce qui s'y rapporte, ontajouté quelques circonstances au récit de la chronique de Lauresheim; ils ont sait Emma sille légitime de Charlemagne & d'Hildegarde; ils ont aussi relevé la naissance d'Eginard, en le supposant sils d'un seigneur austrasien, nomme Ingilmer, tué dans les guerres de Charlemagne contre les Saxons. Eginard est présenté à l'âge de cinq ans, par Alpaide sa mère à Charlemagne, qui jure de lui servir de père & qui fait Alpaide gouvernante des ensans qu'il avoir eus de la reine Hildegarde.

55 .

Alpaide voit naître Emma, & lui tient lien de mère après la mort d'Hildegarde. Emma parut avoir de la disposition pour les belles-lettres, Eginard y excelloit; il fut choiss pour être son instituteur, il avoit dix ans de plus qu'elle; leur histoire dès ce moment, est, chez les romanciers, celle d'Héloisse & d'Abailard.

Mais rentrons dans la vérité; Eginard est pour Charlemagne en partie ce que Joinville a été pour saint Louis, & Philippe de Comines pour Louis XI, excepté qu'il a écrit en latin & avec moins d'étendue. Son style est plus pur que celui de Charlemagne & des autres auteurs contemporains; ce qui a fait croire à quelques savans que son histoire avoit été retouchée après coup par les éditeurs.

M. Schmincke, le meilleur deces éditeurs, impute à Eginard d'avoir cherché avec affectation nonfeulement à imiter Suétone dans le style, mais même à le copier dans les faits.

EGINETE. Voyer PAUL EGINETE.

EGLY, (CHARLES-PHILIPPE DE MONTENAULT)D' (Hist. list. mod.) de l'académie des belles-lettres, auteur d'une histoire des rois des deux Siciles, de la maison de France, & traducteur en prose de la Callipédie ou la manière d'avoir de beaux enfans, poème latin de Claude Quillet. M. d'Egly travailla long-temps au Journal de Verdun; ne à Paris en 1696, mort en 1749.

EGMONT ou EGMOND. (Hift. med.) C'est le mom d'une des principales maisons de Hollande à laquelle le bourg d'Egmond a donné son nom. On la trouve dans l'histoire dès le commencement du huitième siècle.

De cette maison étoient Arnoul & Adolphe. ducs de Gueldres; ce dernier n'est que trop connu dans l'histoire. Ennuvé de la longue vie de son père, qui gouvernoit depuis quarante-quatre ans. il avoit conspiré contre lui, l'avoit dépouillé de ses états & enfermé dans un cachot dont ce malheureux père n'étoit sorti qu'au bout de six mois, par l'entremise du pape Sixte IV & de l'empereur Frédéric III, qui nommèrent le duc de Bourgogne Charles le téméraire juge entre le père & le fils. Les parties ayant comparu devant le duc de Bourgogne, le vieux père désespéré offrit le combat à fon fils, qui l'alloit accepter sans le duc de Bourgogne; celui-ei ne fur que trop favorable à ce fils dénature dont il étoit allié. En effet, ces deux princes étoient beaux-frères, le duc de Bourgogne ayant épousé Isabelle, & le jeune duc de Gueldres Catherine, toutes deux filles de Charles I, duc de Bourbon. Charles le téméraire fit consentir le père à se démettre de ses états, moyennant une pension de fix mille florins. Quand Comines porta cette propolition au fils: j'aimerois mieux, répondit ce

barbare, l'avoir jeté dans un puits. Il y a quarantequatre ans qu'il règne, n'est-il pas temps que je règneà mon tour? Une rage si forcenée révolta le duc de Bourgogne, qui, l'ayant fait arrêter & ensermer dans le châreau, soit de Namur, soit de Courtrai, soit de Gand, (car il y a des autorités pour chacun de ces trois endroits) profita de la donation que le vieux duc lui sit à lui-même de se états.

Les Gantois, révoltés après la mort de Charles le téméraire contre Marie de Bourgogne sa fille, tirèrent le duc Adolphe de sa prison pour lui faire épouser Marie, quoiqu'il sût veus de satante; mais ils voulurent que le duc de Gueldres méritât, par quelque service important, l'honneur qu'ils prétendoient lui procurer. Ils le chargèrent de reprendre Tournai que Louis XI venoit d'enlever à Marie. Tout sembla d'abord lui réussir : il attaqua les fauxbourgs, les prir & les brûla : mais la garnison sis une sortie si brusque & si vigoureuse, que l'armée du duc de Gueldres sut mise en déroure; le duc de Gueldres en cette occasion termina sa vie criminelle par une mort glorieuse.

Charles fon fils rentra dans fon duche; Maximilien, archiduc d'Autriche, qui avoit épousé Marie de Bourgogue, allégua vainement la donation faite au duc de Bourgogne son beau-père par le vieil Arnoul. Les états provinciaux de Gueldres jugèrent qu'il n'étoit pas juste que le jeune Charles d'Egmond, fils d'Adolphe, fût puni des crimes de fon père. Charles-Quint, petit-fils de Maximilien & de Marie, lui contesta toujours ses états, & l'obligea de se mettre sous la protection de la France; il étoit en 1515 dans l'armée de François I, quelque tempsavant la bataille de Marignan; on négocioit alorsavec les Suisses, & la paix paroissoit certaine; il: apprit que les Brabançons avoient fait une irruptica dans ses états; il quitta l'armée, & courut pour lesdésendre; mais à poine sut-il arrivé à Lyon, qu'il reçut la nouvelle de la bataille de Marignan, il tomba malade de douleur de n'avoir pu s'y trouver-Il mourut sans enfans en 1538.

De la branche cadette qui devint alors l'ainée ... étoit ce fameux Lamoral, comte d'Egmond, vainqueur à Saint - Quentin en 1557, & à Gravolines en 1598, & qui eut la tête tranchée à Bruxelles en 1568, pour avoir fait à Philippe II & au duc d'Albe des représentations en faveur des-Hollandois & des Flamands qu'ils opprimoient. Le comte de Hornes & le prince d'Orange Guillaume comte de Nassau avoient embrassé la même cause. Mandés tous trois à la cour ils délibérèrent s'ils s'y rendroient: en n'y allant pas, ils encouroient la confiscation de leurs biens; en y allant, ils couroient risque de la vie. ayant affaire à des tyrans; le comte d'Egmond fut d'avis d'obeir, & il entraîna le comte de Hornes; le prince d'Orange prit le parti de rester & de desendre les Flamands. On sait les adieuxd'Egmond & d'Orange. Adieu, prince sans terre, dit le comte d'Egmond au prince. Adieu', comte sans tête, répondit le prince d'Orange; l'événement le justifia ; le comme

TEgmond mourut avec la douleur d'avoir entraîné à l'échafaud son ami le comte de Hornes; le prince d'Orange eut la gloire d'être le sondateur de la liberté Belgique & Batavique. Le comte d'Egmond avoit marié de ux sois Philippe II. Ambassadeur en Angleterre, il avoit conclu le mariage de ce prince avec la reine Marie. Ambassadeur en France, il avoit conclu un nouveau mariage de ce même prince avec la malheureuse Isabelle ou Elisabeth de France, fille de Henri II. Il n'avoit que quarante-six ans quand il mourut.

Le fils, courtifan lâche & guerrier téméraire, Baila long-temps la main qui fit périr son père, Servit par politique aux maux de son pays, Persécuta Bruxelle & secourur Paris.

Ce fils sur Philippe d'Egmond, l'aîné des sils de Lamoral. Philippe II l'envoya au secours du duc de Mayenne contre Henri IV. A son entrée dans Paris, il reçut les complimens de la ville; celui qui le haranguoit, ayant cru le flatter en donnant quelques louanges à son père qu'il saut nommer Lamoral, (nom de baptême & non pas l'Amiral, nom de dignité, comme on l'a sait encore dans la nouvelle édition de M. de Voltaire) ne parlez, pas de lui, dit le comte, il méritoit la mort, c'étoit un rebelle. Paroles d'autant plus condamnables, observe M. de Voltaire, qu'il parloit à des rebelles & qu'il venoit désendre leur cause. Il sut tué à la bataille d'Ivri le 14 mars 1590.

Le dernier de cette maison sur Procope François, comte d'Egmond, duc titulaire de Gueldres, de Juliers & de Berghes, mort le 15 septembre 1707. Marie Claire Angélique d'Egmond sa sœur avoit épousé Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, général des armées du roi d'Espagne dans le royaume de Naples. Le dernier comte d'Egmond avoit laissé par son testament les biens, souverainetés, droits & prétentions de sa maison au roi d'Espagne Philippe V, & n'avoit laissé que se biens maternels au fils ainé de sa sœur. Mais ce testament a été cassé par arrêt du parlement de Paris du 12 juillet 1748; & Procope Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli, fils du duc de Bisaccia & de Marie-Claire-Angélique d'Egmond, a succédé aux titres, biens, noms & armes de la maison d'Egmond. De-là les comtes d'Egmond actuels.

EGMOND, (Nicolas d') Hist. ecclés.) carme fanatique, animé de la plus violente sureur contre Erasme. Le pape Adrien VI lui avoit désendu de prononcer jusqu'au nom d'Erasme, parce que ce nom ésoit toujours pour lui une occasion de péché; il obéit pendant la vie de ce pontise, mais après sa mort il se crut libre, & il recommença ses déclamations; il prècha contre Erasme en présence d'Erasme même, en sixant sur lui ses regards & le montrant des yeux à l'auditoire. Erasme, pour s'amuser de ses sureurs, le cita devant le recteur de

l'université de Louvain, d'Egmond comparut On trouve dans, la vie d'Erasme, par M. de Burigny, & dans l'histoire de François I, une conversation fort singulière entre ces deux hommes en présence du recleur.

D'EGMOND à ERASME.

Vous êtes l'auteur de tous les troubles, vous n'êtes qu'un fourbe dangereux, vous avez l'art d'envelopper adroitement toutes vos méchancetés.

ERASME.

Je ne feins point. Cela est bon pour vous autres poëtes qui usez de fictions & qui mentez toujours.

ERASME.

Si vous ne voulez pas feindre, accordez moi......

D'EGMOND.

Je ne veux vous rien accorder.

ERASME.

Supposez donc... — Je ne suppose rien — Mettez donc qu'il soit — Je ne mettrai rien — Qu'il soit donc — Mais cela n'est point. Il saut pourtant convenir de quelque chose — Eh bien! convenez que vous avez tort.

ERA ME.

Quand j'aurois tort, faux-il prêcher contre moi? Faut-il soulever le peuple? que ne vous contentez-vous d'écrire ou que ne m'attaquez-vous en institue?

D'EGMOND.

Ah! vous voudriez bien avoir la même autorité que moi. Quelle autorité? — Celle que donne le talent de prêcher. — J'ai prêché autrefois, & il ne me feroit peut-être pas fort difficile encore d'égaler certains prédicateurs. — Que ne prêchez vous donc? — Je crois que mes livres font plus utiles aux bonnes lettres que des sermons. — Vos bonnes lettres sont de très-mauvaises lettres. — J'ai rétabli plusieurs choses dans les livres sacrés. — Vous les avez altérés. — Cependant le pape a daigné approuver mon travail par un bres — bon! qui a vu ce bres ? — Voulez vous le voir. — Je ne veux rien voir qui ait rapport à vous.

Laissons ces discours, dit le recteur, & voyons ce qu'on peut saire pour vous réunir.

D'EGMOND.

Qu'il fasse réparation aux docteurs de Louvain; qu'il les reconnoisse publiquement pour de bons & de vrais docteurs.

ERASME.

Je ne leur ni jamais refuse ce titre, & je ne G g g 2 leur refuserai point mes éloges, lorsqu'ils me sourniront quelque occasion de leur en donner.— Et nous ne vous resuserons point les nôtres, quand vous nous sournirez quelque occasion de vous en donner. Vous avez la plume & nous la langue. Chacun se sert des armes qu'il sait manier.

Le recleur fit tourner la conversation sur Luther.

D'EGMOND.

Eh bien! il a écrit pour Luther, qu'il écrive contre lui.—Je n'ai point écrit pour Luther, & je ne juge point à propos d'écrire contre lui. Il ne me convient point d'accabler un ennemi terrasse. — Ecrivez du moins que nous l'avons consondu. — L'avez-vous consondu? Je l'ignorois. En ce cas, c'est aux vainqueurs à chanter leur vistoire.

D'EGMOND, s'en allant avec fureur.

. Vous voyez bien qu'il est impossible de convenir de rien avec cet hérétique; qu'il écrive contre Luther, ou nous le poursuivrons comme luthérien. Je n'ai plus rien à dire.

(Voyez l'article ERASME.)

D'Egmond se nommoit ainsi parce qu'il étoit du bourg d'Egmond en Hollande. Il mourut en 1527.

EGNATIUS. Il y a deux hommes connus de

L'un, Publius Egnatius, Stoicien hypocrite, faux témoin vendu aux fureurs de Néron pour déposer contre le vertueux Bareas Soranus, dont il avoit étéle client & l'ami, apprit aux Romains, dit Tacite, à redouter autant les faux amis & les faux sages que les artisans publics de fraudes & les scélérats les plus connus, dedit exemplum procavendi, quomodò fraudibus involutos aut flagitiis commaculatos, sie specie bonarum artium falsos, & amicitia fallaces.

L'autre, Jean - Baptiste Egnatius on Egnace, élevé avec Léon X par Ange Politien, professa les belles-lettres avec éclat à Venise sa patrie. On a de lui un abrégé de la vie des empereurs, depuis César jusqu'à Maximilien, traduit par l'abbé de Marolles. Un traité de l'origine des Turcs que Léon X lui sit saire, un panégyrique de François I en vers latins, qui déplut sort à Charles-Quint. Des remarques & des notes sur Ovide, sur les épitres familières de Cicéron, sur Suétone. On dit qu'il étoit sort sensible à la critique, & que François Robortello l'ayant critiqué injustement à son gré, il lui répondit par un grand coup d'une arme tranchante dans le ventre, dont Robortello pensa mourir. Egnace mournt en 1553.

ELA, (Hist. facr.) roi d'Israel, fils de Baafa, assassiné par Zamri. L'Ecriture parle encore de quelques autres personnages du même nom.

ELAD, (Hift. facr.) & son frère, tous deux fils

de Suahala, ayant voulu surprendre Geth, surent égorgés par les habitans.

ELAM, (Hist. facr.) fils de Sem, père des Elamites; dont Chodorlahomor, vaincu par Abraham, étoit roi. On trouve encore dans l'Ecriture d'autres personnages du même nom.

e ELBENE ou D'ELBENE, (Hist. mod.) famille considérable de Florence, où Jacques d'Elbene, sur-nommé le Grand, sut quatre sois ce qu'on appelle prieur de la liberté de la République & trois sois gonsanonier dans le quatorzième siècle. François d'Elbene son sils sut aussi, dans le même siècle, deux sois prieur de la liberté: plusieurs personnages de cette samille s'établirent en France, dont quelques auteurs prétendent même qu'elle étoit originaire. Les plus célèbres sont,

1°. Julien d'Elbene que Catherine de Médicis envoya en 1574 en Pologne, pour presser le retour

de Henri III."

2°. Albert d'Elbene, panetier du roi Henri II, tué en 1554 en Italie, dans l'armée du maréchal de Strozzi.

3°. François d'Elbene, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, qui se trouva aux batailles de Dreux, de Saint Denis, de Moncontour, au siège de Javarin en Hongrie, & qui sut tué à celui de la Rochelle en 1573.

4°. Albert d'Elbene, tué en 1576, en combattant contre les Reitres sous le duc de Guise.

5°. Alexandre d'Elbene, blesse dangereusement en 1573 au siège de la Rochelle, & en 1580 au siège de la Fere. Il contribua beaucoup à la réconciliation de Henri IV avec le saint-siège, c'est un témoignage que le cardinal d'Ossar lui rend dans ses lettres, & le roi lui en montra sa reconnoissance dans deux des siennes; ce sut lui qui apporta au roi ses lettres d'absolution. La famille d'Elbene compte aussi plusieurs personnages célèbres dans l'état ecclésiassique:

1°. Alfonse, évêque d'Albi, nommé en 1588; mort le 8 sevrier 1608. On a de lui plusieurs ouvrages savans sur l'origine de la maison de France & de la maison de Savoie, sur les comtes de Toulouse, sur le royaume de la Bourgogne trans-

jurane; ces ouvrages sont en latin.

2°. Un autre Alfonse, neveu du précèdent & son successeur dans l'évêché d'Albi, attaché, ainsi que tous les d'Elbene, aux intérêts de Marie de Médicis & du duc d'Orléans son fils, ne contribua pas peu à engager le duc de Montmorenci dans leur parti; la ville d'Albi le chassa, le regardant comme l'auteur des troubles. Il s'ensuit à Florence, d'où il ne revint qu'après la mort du cardinal de Richelieu & de Louis XIII. Les neveux de l'évêque d'Albi qui étoient entrés dans le même complot, se réconcilièrent avec le cardinal en travaillant à réconcilier le duc d'Orléans avec le roi.

3°. Un autre Alfonse, sacré évêque d'Orieans, en 1647.

Mort le 20 mai 1665. On lui doit le recueil des statuts sinodaux du diocèse d'Orléans, publiés en 1664.

4°. Barthelemi, évêque d'Agen; mort le 4 mars 1663.

ELBŒUF. Voyez LORRAINE.

ELEAZAR. (Hist. sacr.) L'Ecriture sainte offre plusieurs personnages de ce nom:

1°. Eléazar, fils d'Aaron & son successeur dans la dignité de grand-prêtre, & un autre grand-prêtre du même nom, fils d'Onias & srère de Simon le juste. Ce sut lui qui envoya au roi d'Egypte, Ptolomée-Philadelphe, vers l'an 277 avant J. C. les soixante & douze savans de la nation juive, qui firent la version dite des septante.

2°. Eélazar Ahohites, fils de Dodi, un des trois plus vaillans d'entre les braves de David, qui, au nombre de trente, le défendirent contre les Philistins, lorsque l'armée d'Israel eut pris la suite, & remportèrent seuls la victoire; il sut aussi un des trois qui traversèrent le camp des Philistins, pour apporter à David de l'eau de la citerne de Bethléem. Paralip. l. I, c. 11.

3°. Eléazar, vieillard vénérable, un des premiers d'entre les docteurs de la loi, tué par les ordres d'Antiochus, pour avoir refusé de manger des viandes désendues par la loi. Son martyre est rapporté au

second livre des Machabées, c. 6.

4°. Eléazar, fils de Saura, qui dans un combat que Judas Machabée livroit à Antiochus Eupator, tua un éléphant sur lequel il crut qu'Antiochus étoit monté, & sur écrasé par son poids. Machab. 1. I, c. 6, vers. 43 & suiv.

Plusieurs autres Eléazars figurent dans la suite de l'Histoire des Juiss.

ELECTE, (Hist. sacr.) une des premières semmes converties à la foi. C'est à elle qu'est adressée la seconde épitre de l'apôtre Saint-Jean.

ELECTEURS, f. m. pt. (Hist. & Droit public d'Allemagne.) On donne ce nom en Allemagne à des princes qui sont en possession du droit d'élire l'empereur. Les auteurs ne s'accordent pas sur l'origine de la dignité électorale dans l'empire. Pasquier, dans ses Recherches, croit qu'après l'extinction de la race des Carlovingiens, l'élection des empereurs sur commise à six des princes les plus considérables de l'Allemagne, auxquels on en ajoutoit un septième en cas que les voix sussent partagées également. Quelques-uns prétendent que l'institution des électeurs doit être rapportée au temps d'Othon III, d'autres au temps d'Othon IV, d'autres à celui de Fréderic II. Il s'est trouvé des écrivains qui ont cru que c'étoit du pape que les électeurs

tiroient leur droit; mais c'est une erreur, attendir que le souverain pontise n'avant jamais eu aucurs droit sur le temporel de l'Empire, n'a jamais pur conférer le privilège d'élire un empereur. Le sentiment le plus vraisemblable, est que le collège électoral prit naissance sous le règne de Fréderic II. & qu'il s'établit du consentement tacite des autres princes & états de l'empire, fatigués des troubles. de la confusion & de l'anarchie qui depuis longtemps agitoient l'Allemagne; ces malheurs étoiene des suites nécessaires des longs interrègnes qui arrivoient lorsque l'élection de l'empereur se faisoit par tous les états de l'empire. Cependant il y a des auteurs qui prétendent que les életteurs se sons arrogé pour toujours un droit, qui ne leur avoir été originairement déséré que par la nécessité des circonstances, & seulement pour un temps & que toutes choses étant rentrées dans l'ordre, les autres états de l'Empire devroiens aussi rentrer dans le droit de concourir à donner un chef à l'Empire. Ce qu'il y a de certain, c'est que la bulle d'or est la première loi de l'Empire qui fixe le nombre des életteurs, & assigne à chacun d'eux ses sonctions : par cette loi leur nombre est fixé à fept, dont trois ecclésiastiques. & quatre laïques. Mais en 1648, par le traité de Westphalie, on créa un cinquième électorat séculier en faveur du duc de Bavière; enfin, en 1692, on en créa un fixième en faveur du duc de Brunswick-Lunebourg, sous le nom d'électorat de Hanovre : mais ce prince ne fut admis sans contradiction dans le collège électoral qu'en 1708, de sorte qu'il y a présentement neuf électeurs, trois ecclésias? tiques : savoir, ceux de Mayence, de Trèves & de Cologne; & six séculiers, qui sont, le roi de Bohème. le duc de Bavière, le duc de Saxe, le Margrave de Brandebourg, le comte palatin du Rhin, & le duc de Brunswick · Hanovre. Ces électeurs sont en possession des grands offices de l'Empire qu'on appelle archi-officia Imperii.

L'életteur de Mayence est archichancelier de l'Empire en Germanie. L'életteur de Trèves a le titre d'archi-chancelier de l'Empire pour les Gaules & le royaume d'Arles; l'életteur de Cologne est archi-chancelier de l'Empire pour l'Italie. Ces trois

électeurs sont archevêquès.

Le roi de Bohème est archi-pincerna, c'estrà-dire, grand échanson de l'Empire. L'électeur de Bavière est archi-dapiser, grand-maître d'hôtel. L'électeur de Saxe est archi-marescallus, grand-maréchal. L'électeur de Brandebourg est archi-camerarius, grand-chambellan. L'électeur palatin est archi-thesaurarius, grand trésorier de l'Empire. Quant à l'électeur de Hanovre, on ne lui a point encore assigné d'office. Il y a tout lieu de croire que la dignité électorale, ou le droit d'élire l'empereur, n'a été attaché aux grands'offices de la couronne, que parce que dans les commencemens c'étoient les grands officiers qui annonçoient l'élection qui avoit été faite par tous les états de l'Empire. Le jour du couronnement.

les életteurs sont tenus d'exercer leurs fonctions auprès de l'empereur, par eux-mêmes ou par leurs substituts, dont les offices sont héréditaires dans certaines familles. Voyez l'art. EMPEREUR, où l'on trouvera les formalités qui se pratiquent à l'élection & au couronnement d'un empereur.

Les électeurs eccléfiastiques parviennent à la dignité électorale par le choix des chapitres, qui, en élisant un archevêque, le sont électeur; d'où l'on voit que souvent un simple gentilhomme qui est chanoine d'une des trois métropoles de Mayence, de Trèves, ou de Cologne, peut parvenir à cette éminente dignité. Pour que les électeurs ecclésiastiques punssent jouir du droit d'élire un empereur, il suffit qu'ils aient été élus ou possulés légitimement, sans qu'il soit besoin d'attendre la consirmation du pape.

Les électorats féculiers s'acquièrent par le droit de naissance : ils sont héréditaires, ne peuvent se partager, mais appartiennent en entier aux premiers nés des maisons électorales ; ils sont majeurs à l'âge de 18 ans, & durant leur minorité, c'est le plus proche des agnats qui est leur tuteur.

Les électeurs forment le corps le plus auguste de l'empire; on le nomme le collège électoral. Ils jouissent d'un grand nombre de prérogatives trèsconfidérables qui les mettent au-dessus des autres princes d'Allemagne. 1°. Ils ont le droit d'élire un empereur & un roi des Romains, seuls & sans le concours des autres états de l'empire. 2°. Ils peuvent s'assembler pour former une diète électorale. & délibérer de leurs affaires particulières & de celles de tout l'empire, sans avoir besoin pour cela du consentement de l'empereur. 3° Ils exercent dans leurs électorats une jurisdiction souveraine, sans que leurs vassaux & sujets puissent appeller de leurs décisions aux tribunaux de l'empire, c'est à dire à la chambre impériale & au conseil aulique: c'est ce qu'on appelle en Allemagne, privilegium de non appellando. 4°. L'empereur ne peut pas convoquer la diète sans le consentement du collège électoral, qui lui est aussi nécessaire dans les affaires pressées & qui ne souffrent point de délai so. Chaque électeur a le droit de présenter deux affesseurs ou juges de la chambre impériale. 6°. Les électeurs sont exempts de payer des droits à la chancellerie impériale, lorsqu'ils prennent l'investiture de leurs états.

Les électeurs prétendent marcher de pair avec les têtes couronnées, & même ils ne cèdent point le pas aux rois à la cour de l'empereur; ils ont le droit d'envoyer des ambassadeurs. L'empereur, quand il leur écrit, traite les électeurs eccléssaftiques de neveux, & les séculiers d'oncles. Ils veulent être seuls en droit de dresser les articles de la capitulation impériale: mais ce droit leur est contesté par les autres princes & états de l'empire; cependant jusqu'à présent ils en sont demeures en possessions.

Outre ces priviléges, qui sont communs à tous les életteurs, il y en a encore d'autres qui sont particuliers à chacun d'eux, & que l'on peut voir dans les auteurs qui ont écrit sur le droit public d'Allemagne. Voyez Vitriarii Institut, juris publ.

Les attributs de la dignité électorale, sont le bonnet & le manteau sourrés d'hermine, l'épée & la crosse pour les ecclésiastiques, &c. On leur donne le titre d'altesse électorale. Le fils aîné d'un électeur séculier se nomme prince électoral. (—)

ELECTIF, adj. (Hift. mod.) chose qui se sait ou qui se passe par élection.

L'empire d'Allemagne étoit héréditaire du temps de Charlemagne & de se successeurs, jusqu'à la mort de l'empereur Louis IV, en 912. L'empire commença des lors à être életif en la personne de Conrad I; & depuis ce temps-là l'empire, quoique quelquesois héréditaire, sut cense életif, parce que les fils n'y succédoient à leurs pères que du consentement du corps germanique. D'ailleurs cette dignité passa en disférentes maisons, sans égard au prétendu droit de succession. Jusqu'au temps de l'empereur Frédéric II, en 1212, l'Empire a toujours été életif, jusqu'à ce que la maison d'Autriche, en le laissant tel en apparence, l'ait rendu réellement héréditaire, comme on l'a vu depuis Charles-Quint jusqu'à Charles VI.

Il y a des bénéfices électifs. Les charges municipales font généralement élettives en Angleterre, & vénules en Espagne. La Pologne est un royaume élettif. Avant le concordat, les évêchés étoient élettifs en France, & sont maintenant à la nomise mation du Roi, &c, Chambers & Trèv. (G)

ELECTORAL, adject. (Hist. mod.) se dit d'une chose qui se rapporte ou convient à un électeur.

Le prince électoral est le fils aîné d'un électeur, & l'héritier présomptif de sa dignité. On traite les électeurs d'altesse électorale.

Les princes, qui sont revêtus de la dignité électorale, ont dans les assemblées impériales la préséance sur tous les autres. Le roi de Bohème, qui cède à plusieurs autres rois, ne le cède à aucun dans les diètes pour l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains, les électeurs ont par conséquent la préséance sur les cardinaux : l'empereur les traite de dilection, sans pourtant leur donner la main. Heiss, histoire de l'Empire, some III.

Le collège électoral, qui est composé de tous les électeurs d'Allemagne, est le plus illustre & le plus auguste corps de l'Europe. Bellarmin & Baronius attribuent l'institution du collège électoral au pape Grégoire V & à l'empereur Othon III dans le 10° siecle: divers Historiens & Canonistes sont de ce sentiment. Wiquesort pense autrement, & tâche de saire voir par l'élection des empereurs suivans, que le nombre des électeurs n'étoir points

fixe, & que la dignité élettorale n'étoit point annexée à certaines principautés, à l'exclusion de certains princes d'Allemagne. Il ajoute qu'il n'y a eu rien de réglé là-dessus avant Charles IV, & que la publication de la bulle d'or, n'a eu pour objet que de prévenir les schismes, & assure le repos de l'empire par un réglement en sorme.

Ce fut donc la bulle d'or publiée en 1356, qui forma le collège électoral, & réduisit à sept le nombre des électeurs; mais il a été depuis augmenté de deux.

Couronne élettorale; c'est un bonnet d'écarlate entouré d'hermine, fermé par un demi-cercle d'or, le tout couvert de perles : il est surmonté d'un globe avec une croix au-dessus. Voyez le dissionn, de Trév. & (A. R.)

ELECTORAT, s.m. (Hist. & Droit public d'Allemagne.) c'est le nom qu'on donne en Allemagne aux territoires ou fies immédiats qui sont possédés par les électeurs, comme grands officiers de l'Empire. Voyez ELECTEURS.

Cest l'empereur qui donne l'investiture des diestorats, comme des autres ges immédiats de l'Empire. On ne peut créer de nouvel électorat en Allemagne, sans le consentement non-seulement des électeurs, mais encore de tous les états. Un électorat ne peut être ni vendu, ni aliéné, ni partagé; mais il appartient de plein droit au premier mé d'un électeur laïque. Lorsque la ligne directe d'un électeur vient à manquer, l'électorat doit passes au plus proche des agnats de la ligne collatérale. Quant aux électorats ecclésiastiques, ils sont désérés à ceux qui ont été élus par les chapitres. Voyez l'article LLECTEURS.

ELEONORE D'AUTRICHE, (Hift. de Fr. & d'Esp.) vint en France sous les mêmes auspices que Marie d'Angleterre y étoit venue précedemment, c'est-à-dire qu'elle porta en dot la paix à François I comme Marie l'avoit portée à Louis XII. Eléonore fit plus encore, elle rendit à François I ses ensans restes en otage à Madrid, & par-la elle devint leur mère, elle en eut toujours les sensimens, qu'elle fit éclater dès le temps où elle vint joindre les princes à Fontarabie, pour passer avec eux en France. Sur quelques débats survenus entre les commissaires françois & espagnols chargés de l'exécution du traité de Cambrai, le connétable de Castille avoit éloigné de la frontière les ensansde France & les avoit fait reculer à quatre lieues de Fontarabie, Eléonore les fit ramener fur la frontière, calma les esprits & fit exécuter le traité. Théodore de Bèze compara Eléonore à Hélène, en donnant l'avantage à Éléonore.

Beraque formosa est, sed re tamen altera major; Bla serit lites, Helionora sugat. Nous trouvons ces vers ainfi traduits dans le nouveau dictionnaire historique:

D'Hélène on chanta les attraits.

Auguste Eléonor, vous n'êtes pas moins belle;

Mais bien plus estimable qu'elle,

Elle causa la guerre, & vous donnez la paix.

Eléonore étoit veuve d'Emmanuel le Grand roi de Portugal, & elle en avoit une fille; des auteurs ont dit qu'Eléonore avoit été sensible en Espagne, au mérite & au malheur de François I; qu'elle avoit blâme hautement les rigueurs de fon frère à l'égard de cet illustre prisonnier, qu'elle avoit toujours désiré d'être le lien de la paix entre le vainqueur & le vaincul, qu'elle avoit montré pour le connétable de Bourbon, à qui l'empereur l'avoit d'abord destinée, cette aversion naturelle que la révolte devoit inspirer à une princesse espagnole, & la trahison à une princesse généreuse. Si elle épousa François I par inclination autant que par convenance, François ne l'épousa que par politique & que pour revoir ses enfans; il n'ent pour elle que les égards, dont un roi galant, aimable & juste, ne pouvoit se dispenser envers une reine si vertuuese; mais il vit trop en elle la sœur de son ennemi, elle eut beaucoup à souffrir des divisions perpetuelles des deux personnes qui lui étoient les plus chères. Le temps de la mort du dauphin, mort qu'on affecta d'imputer à Charles-Quint, dut être affreux pour elle; l'entrevue d'Aigues Mortes & le passage de Charles-Quins par la France la consolèrent; c'étoit l'objet de fes vœux, c'étoit le fruit de ses soins; elle en jouit trop peu, la guerre se ralluma promptement; François I sut trahi pendant le cours de cetteguerre, les secrets de son conseil étoient révélés à Charles-Quint; mais ce ne fut point par Eléonore à qui sa tendresse pour son frère eur pu servir d'excuse de ce qu'elle auroit sait contre son mari, ce fut par sa maîtresse elle - même, la duchesse: d'Estamp s.

Le règne d'Eléonore sur obscur, sa bonté sur moins marquée, moins intéressante que celle de la reine Claude, première semme de François I. Elle eut dans la duchesse d'Estampes une rivale, qui sur pour elle ce que la comtesse de Château-Briant avoit été pour la reine Claude. On aremarqué que la première oraison sunèbre de François I, prononcée par l'évêque de Mâcon, du-Châtel, comtenoit beaucoup de détails sur les derniers momens du roi, sur ses dernières paroles à ses sils & à ses courtisans, mais qu'il n'y étoir pas dit un seul mot de la reine Eléonore.

Cette princesse, après la mort du roi, se retira d'abord dans les Pays-bas, & ensuite en Espagner auprès de son frère.

Elle éroir née à Louvain le 24 novembre 1498; elle avoit épousé en 1519 le roi de Portugal, dant elle resta veuve en 1521. Elle épousa

François I le 4 juillet 1530, & mourut à Talavera en Espagne le 18 sévrier 1558.

La devise d'Eléonore étoit un phénix avec ces mots, unica semper avis; oiseau toujours unique : devise bien fastueuse pour la modeste & obscure Eléonore.

ELEONORE D'AQUITAINE. Voyez AQUITAINE.

ELEUTHERE. C'est d'abord le nom de deux saints, l'un pape depuis le premier mai 170 jusqu'au 26 mai 185; l'autre diacre, compagnon de Saint Denis. (Voyez DENIS,) (Saint) premier évêque de Paris, n°. 3 des Denis.

C'est aussi le nom d'un exarque de Ravenne pour l'empereur Héraclius; il se révolta, mais son armée n'ayant pas secondé sa révolte, lui trancha la tête, qui sur envoyée à l'empereur en 617.

On a d'un Théodore Eleuthere une histoire latine de la congrégation de auxiliis,

ELFLIDE ou ELFRIDE. (Hist. d'Angl.) (Voyez EDGAR.)

' ELGIVA. (Hift. d'Angl.) (Voyez DUNSTAN. (Saint')

ELIAB, (Hist. Sacr.) nom de divers personnages mentionnès dans l'Ecriture sainte, mais qui n'y sont guère que nommés.

ELIACIM. Il en est de même de ce nom.

ELIE. (Hist. sacr.) Les principaux miracles de ce prophète & d'Elisée son disciple & son successeur, & leurs prédictions toutes accomplies dans le temps marqué, ces grands événemens qui remplissent plusieurs chapitres du troissème & du quatrième livres des Rois, sont rappellés pour la plupart dans cette éloquente tirade d'Athalie:

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?.... , . . . Faut-il vous rappeller le cours Des prodiges fameux accomplis en nos jours? Des tyrans d'Ifraël les vélèbres disgraces, Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces : L'impie Achob détruit, &, de son sang trempé, Le champ que par le meurtre il avoit usurpé; Près de ce champ fatal Jézabel immolée, Sous les pieds des chevaux cette reine foulée, Dans son fang inhumain les chiens désaltérés, Et de son corps hideux les membres déchirés; Des prophètes menteurs la troupe confondue, Et la flamme du ciel fur l'aurel descendue; Elie aux élémens parlant en souverain, Les cieux par lui fermés & devenus d'airain, Et la torre trois ans sans pluie & sans rosée; Les morts se ranimant à la voix d'Elisée.

ELIE, ELIAS LEVITA, est aussi le nom d'un pabbin assez peu superstinieux & même critique

affez éclairé dans le seizième siècle, auteur d'un lexique chaldaïque & de plusieurs grammaires hébraïques. Né en Allemagne, il passa sa vie en Italie, à Rome & à Venise.

ELIEN, (Hist. list. anc.) auteur romain qui a écrit en grec; il étoit de Préneste, aujourdhui Palestrine; ses deux principaux ouvrages sont son histoire des animaux & ses histoires diverses; M. Dacier actuellement (en 1687) secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres, a donné de ce dernier ouvrage une bonne traduction françoise, en 1672; on croit qu'Elien vivoit vers l'an 222 de J. C.

ELIEZER, (Hist. sacr.) serviteur d'Abraham, alla en Mésopotamie chercher Rebecca, semme d'Isaac. Genése, chap. 24.

ELIEZER est aussi le nom d'un rabbin sameux parmi les hèbraisans, en quelque siècle qu'il ait vécu, article sur lequel les savans ne sont pas d'accord.

ELIMAS ou ELYMAS; (Hist. sacr.) ce mot signisse magicien, & désigne dans les actes des apôtres le magicien Bar Jesu, que S. Paul rendit aveugle pour un temps, parce qu'il tâchoit d'empêcher la conversion du proconsul Sergius Paulus; Act. des apôt. ch. 13.

ELINAND ou HELINAND, moine de l'abbaye de Froidmont sous le règne de Philippe-Auguste, auteur d'une chronique en 48 livres, dont on n'a imprimé que quatre, qui contiennent les principaux événemens arrivés depuis l'an 934 jusqu'en 1200.

ELIOT, ELYOT ou HELIOT. (Hist. list. mod.) On a de Jean Eliot, ministre de Boston dans la nouvelle Angleterre, une bible en langue amériquaine, imprimée vers la fin du dernier siècle;

D'ELYOT, gentilhomme anglois, employé par Henri VIII en différentes négociations, un traité de l'éducation des enfans;

Et du père Héliot, religieux picpus, mort en 1716 à Picpus, près Paris, une histoire des ordres monastiques religieux & militaires, &c. & quelques livres de dévotion, entre aurres, le Chrétien mourant,

ELIPAND, (Hist. ecclés.) archevêque de Tolède, & Félix, évêque d'Urgel, hérétiques du temps de Charlemagne, vers la fin du huitième siècle. Le Christ, considéré dans sa divinité, est sils de Dieu; considéré dans son humanité, il est encore sils de Dieu Les deux évêques espagnols trouvoient que c'étoit mettre trop d'égalité entre les deux natures, ils demandoient une différence plus marquée: que le Christ, dans sa divinité, sût pleinement

pleinement & entièrement fils de Dieu, ils y consentoient, mais ils demandoient que comme homme, il ne fut que son fils adoptif: c'étoit déroger très-peu au mystère, & par consequent c'étoit d'autant moins la peine de s'écarter de la foi de l'Eglise. Le zèle de Charlemagne s'alluma contre ces novateurs: Charlemagne étoit le plus grand théologien de son siècle, parce qu'il en étoit l'homme le plus savant, & qu'alors il n'y avoit guère d'autre érudition que la théologie; il convoqua contre eux dans ses états divers conciles, à Narbonne, à Ratisbonne, à Francfort sur le Mein; ii disputa lui-même contre eux, & verbalement & par écrit; il fit aussi écrire contre eux par le savant Alcuin, & par Paulin, patriarche d'Aquilee, qui lui dedia ses ouvrages; il manda aux Espagnols, qu'en souffrant parmi eux cette hérèsie, ils s'étoient rendus indignes du secours qu'il avoit eu intention de leur fournir contre les Sarrasins. C'étoit pousser le zèle jusqu'à confondre les principes des choses, que de faire dépendre ainsi d'une opinion théologique les intérêts politiques: mais comme la théologie étoit alors la seule science, elle étoit aussi dans tous les esprits le premier des intérêts, elle décidoit des alliances & des guerres; cependant on pouvoit trouver le zèle de Charlemagne inconsequent, même sous ce point de vue. Quelque condamnable, en effet, que pût être l'hérésie d'Elipand & de Félix, l'erreur des Sarrasins étoit bien plus importante & bien plus funeste au christianisme; mais en matière d'opinions religieuses, celles contre lesquelles on s'élève avec le plus de force, sont précisément les plus nouvelles, & les plus voisines de la foi qu'on prosesse, comme c'est contre ses parens & ses voisins qu'on a les procès les plus acharnés: Félix d'Urgel quitta & reprit plusieurs sois son erreur ; il paroît qu'il étoit plutôt irrésolu & changeant qu'opiniatre. Enfin, après plusieurs varia. tions, il se laissa engager à venir plaider sa cause au concile d'Aix-la-Chapelle.L'empereur lui promit toute sureté & lui tint parole, ne pensant pas comme un de ses successeurs (Sigissionnd), que cette fidélité dans les promesses ne sût pas due aux hérétiques: Félix allégua ses raisons & ses autorités; elles surent résutées avec douceur; cependant, à cause de ses fréquentes rechûtes, Félix fut déposé de l'épiscopat, & relégué à Lyon pour y finir ses jours. Il n'en publia pas moins une rétractation adressée à son clergé & à son peuple d'Urgel, où il se qualifie jadis évêque. La franchise de ce procéde méritoit qu'il sût rétabli, ou du moins rappelé de l'exil. On dit cependant qu'il laissa en mourant un écrit par lequel il désavouoif sa rétractation.

Pour Elipand, on sait, par une lettre qu'il adressoit à Felix, que dans sa quatre-vingt-deuxième année il persissoit dans son erreur; les Espagnols disent qu'il n'y mourut pas. Sur sa dispute avec Alcuin, voyez ce dernier article.

Histoire, Tome II. Seconde part,

ELISABETH ou ELIZABETH; nom illustré en différens âges par des saintes & par de grandes princesses. Les principales sont:

1°. Elisabeth, femme de Zacharie, mère de saint Jean-Baptiste & cousine de Marie: S. Luc, ch. 1.

2°. Sainte Elifabeth de Hongrie, fille d'André II roi de Hongrie, née en 1207, mariée à Louis landgrave de Thuringe, veuve en 1227, morte religieuse à Marpourg en 1231, canonisée quatre ans après, & dont Théodore de Thuringe a écrit la vie.

3°. Sainte Elisabeth de Portugal, fille de Pierre III, roi d'Arragon, semme du roi de Portugal Denis, qu'elle épousa en 1281, veuve en 1325; elle sit bâtir un monastère à Conimbre, & y prit le voile; elle mourut en 1336, sut béatissée en 1516, par Léon X, & canonisée en 1625, par Urbain VIII.

4°. Elisabeth de Portugal, fille d'Emmanuel le grand, semme de l'empereur Charles-Quint, née à Lisbonne en 1503; morte en couches à Tolède en 1538. François de Borgia, duc de Gandie, chargé de conduire le corps de Tolède à Grenade, sur si frappé, après l'avoir vue si belle, de la voir telle que la mort l'avoit faite, selon l'expression de Bossue, la voilà telle que la mort nous l'a faite, que ce sut le motif qui lui sit quitter le monde. C'est saint François de Borgia, troisième général des Jésuites. Voyez BORGIA.

5°. Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, femme de notre roi Charles IX. Cette princesse est peu connue; elle vivoit dans un temps où ses vertus domessiques étoient à peine apperçues; mais Brantôme peint, avec beaucoup de délicatesse & d'intérêt, sa tendresse soumise, respectueuse, & pour ainsi dire mystérieuse pour le roi son mari, la douleur qu'elle eut du massacre de la Saint-Barthelemi, les larmes si tendres & si secrètes qu'elle déroboit presque à tous les yeux pendant la maladie de Charles IX.

Lorsqu'elle vint en France pour épouser Charles IX, Marie Touchet, dont le règne si soible & si passager duroit encore, ayant vu le portrait de cette princesse, dit: l'Allemagne ne me fait point de peur. Il paroit cependant que Charles IX rendit justice à ses vertus; il disoit que c'étoit la semme la plus sage & la plus vertueuse, non pas de la France, non pas de l'Europe, mais du monde entier.

Il dit à Henri IV en mourant & en lui recommandant sa semme & sa fille: » Vous devez me » hair, & je vous consie tout ce que j'aime; mais » je vous connois, je n'ay trouvé qu'en vous de » l'honneur & de la soi. »

Après la mort de son mari, Elisabeth se retira à Vienne en Autriche. Philippe II, après la mort d'Anne d'Autriche, sa quatrième semme, sit, ditson, proposer à Elisabeth, sœur d'Anne, de l'épouser; il l'en sit solliciter sortement par l'impératrice Marie.

Hhh

sœur de Philippe & mère d'Elisabeth , & par l'empereur son pere chez qui elle s'étoit retirée; Eli-Sabeth sut inslexible: si ce fait est vrai, Philippe II avoit du goût pour épouser les deux sœurs; car, après la mort de Marie d'Angleterre sa seconde femme.il avoit aussi propose à Elisabeth d'Angleterre, sœur de Marie, de l'épouser; il en avoit aussi été refusé. Il paroit que ces deux saits n'en sorment qu'un; le second passe pour constant. & l'équivoque du nom d'Elisabeth aura pu donner lieu d'imaginer le premier par un souvenir confus du second ; le premier fait, c'est-à-dire la proposition faite à Elisabeth d'Autriche, est rapporte par M. le président Hénault, d'après Brantôme, qui se trompe souvent, & qui surement se trompe dans quelques circonstances de son récit; par exemple, lorsqu'il dit que l'empereur, père d'Elisabeth, la pressa d'accepter la proposition de Philippe II; cet empereur étoit mort en 1576, & Philippe II ne sut veus d'Anne d'Autriche qu'en 1580: de plus, Elisabeth & Anne étoient les nièces de Philippe II; il avoit fallu des dispenses à Philippe II pour épouser Anne; comment à cette première difficulté auroit-il ajouté celle d'épouser les deux sœurs, après avoir eu plusieurs ensans de la première ? le cas étoit bien différent à l'egard d'Elisabeth d'Angleterre. Philippe II n'avoit point d'enfans de la reine Marie, & n'en avoit point eu, & peut-être l'intérêt d'attirer à la fois catholique Elisabeth & l'Angleterre, eût-il prévalu sur les loix & les bienséances, & du moins il n'y auroit eu qu'une difficulte; Elisabeth d'Autriche mourut en 1592; elle avoit été mariée en 1570: la plus célèbre des Elisabeth est la reine d'Angleterre, fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen.

6°. ELISABETH. (Hist. d'Angleterre.) Les rares qualités de cette illustre souveraine ont enrichi les sastes de l'histoire, & les éloges mérités qu'on lit dans les écrits de ses apologistes, ne me kaissent plus que le soin de justifier par le récit des saits qui l'ont immortalisée, l'enthousiasme & l'orgueil que le souvenir de son règne inspire encore à la nation angloise.

Au jugement des ames tendres & sensibles. des amis de l'humanité, la gloire d'Anne éclipse celle d'Elisabeth; mais pour ceux qui présèrent l'éclat de la victoire aux vertus pacifiques, la pompe fastueuse des conquérans à la bienfaisance des rois sages & modérés, l'Angleterre n'a point en de fouverain qui puisse entrer en parallèle avec Elisabeth, elle a réuni aux talens des héros les vastes connoissances qui font les législateurs : ce qui doit encore ajouter à l'admiration de la postérité, ce font les circonstances où se trouvoit le royaume lors de son avenement au trône, c'est la situation violente & pénible de la nation lors de la mort de la sanguinaire Marie. Que l'on se représente l'Angleterre énervée, épuifée par les folles dépenses & les caprices tyranniques de Henri VIII; agitée, déchirée par le choc des factions sous le malheureux

Edouard; opprimée, désolée, flétrie par les proscriptions & l'inflexibilité de Marie. Que l'on se représente la gloire du sceptre ternie par la perte de plusieurs villes qui étoient rentrées sous la domination françoise, & par le succès éclatant des Ecossois, qui, soumis & tremblans autresois, avoient brisé le joug, & à leur tour étoient devenus redoutables en s'alliant avec la France. Enfin, que l'on se représente l'Angleterre pressée dans le même temps, au dehors par ses ennemis, au dedans par l'abus de la puissance royale qui tendoit au despotilme le plus oppressif, par les sureurs & les excèsles plus monfirmeux de l'intolérance : soible, accablee, fans appui, & l'on verra qu'il ne pouvoit y avoir qu'un génie élevé, un esprit vaste & sécond en ressources, une sermeté inébranlable, & supérieure aux obstacles en apparence les plus insurmontables; en un mot, qu'il n'y avoit qu'une ame au dessus du commun, qui pût arrê:er les sleaux qui menaçoient la patrie, réparer ses disgraces passées, dissiper les malheurs actuels, & s'opposer à ceux qui sembloient annoncer sa ruine prochaine. Ces talens supérieurs formoient le caractère d'Elisabeth, qui, forcée de se contraindre pendant la trop longue durée du dernier règne, avoit couvert du voile de l'indifférence le sensible intérêt qu'elle prenoit à l'oppression des peuples, dont elle avoit juré de faire le bonheur.

Fille de Henri VIII & de l'infortunée Anne de Boulen, Elizabeth, née le 8 Septembre 1533, avoit d'abod reçu, par les soins & sous les yeux de Henri VIII, l'éducation la plus brillante: l'étude des belles lettres avoit rempli ses premières années; & le goût qu'elle prit pour la littérature, la consola pendant sa jeunesse de la dureté de l'espèce de prison où la jalouse vigilance de Marie sa sœur la retint jusqu'au dernier jour de son règne. Lesrigueurs outrées de Marie, & son intolérance toujours prête à porter des arrêts de mort, à proscrire, à envoyer les protestans sur l'échafaud, avoient depuis long-temps ulcere l'ame compatiffante d'Elisabeth, qui, attribuant par erreur le fanatisme de Marie aux dogmes du catholicisme, avoit abjuré en secret la religion dominante, & embrasse les dogmes du protestantisme : mais la crainte d'irriter la dévotion de sa sœur, lui avoit sait dissimuler ses véritables sentimens; & elle étoit restée catholique en apparence, jusques à ce que, rassurée par la mort de Marie, elle leva le masque, en montant sur le trône, le 17 Novembre 1558, & se déclara hautement protestante décidée. Les premiers soins qui l'occuperent, furent très-embarrassans, par les grandes difficultés qu'elle eut à surmonter. Elle avoit en même temps à prendre des mesures contre Henri II, roi de France, qui avoit fait déclarer roi d'Angleterre le dauphin son fils, en vertu du mariage qu'il avoit contractéavec Marie Stuare, reine d'Écosse; & à écarter les prétentions de Philippe II, roi d'Espagne, qui paroissoit déterminé à soutenir ses droits, en qualité d'époux de Marie, dernière reine de la Grande-Bretagne. Mais l'objet le plus important étoit de commencer par affermir sa puissance; & dans cette vue elle se rendit à Londres, où en se faisant couronner solemnellement par l'archevêque d'Yorck, elle promit de désendre la religion catholique, & de conserver les priviléges des églises; serment que les circonstances la sorcèrent de prononcer, comme le célèbre Gustave Vasa prometroit, à-peu-près dans le même temps, devant les états de Suède, de respecter les privilèges abusiss des évêques qui blessoient l'autorité royale, & qu'il se proposoit d'anéantir aussi-tôt que le temps, l'occasion, & sur-tout ses sujets plus dociles, pourroient le lui permettre.

Elisabeth pensant comme Vasa, se conduisit avec avec autant de dissimulation, & se promit en secret de violer ses sermens aussi-tôt que les circonstances lui laisseroient la liberté d'opèrer les grands changemens qu'elle se proposoit de saire dans toutes les parties de l'administration.

Cependant Philippe II, ambitieux de réunir le sceptre anglois à la couronne d'Espagne, fit demander la main d'Elifabeth par le comte de Féria, son ambassadeur à Londres. Cette proposition étoit odieuse à la reine, soit par la haine insurmontable qu'elle avoit pour Philippe, soit à cause de la différence de religion qui rendoit cette aunion incompatible: mais safituation ne luipermettoit point de dévoiler ses sentimens : l'amitié de Philippe étoit alors pour elle d'autant plus imporcante, qu'elle ne pouvoit attendre la restitution de Calais, que du zele & de la fermeté que montreroient les plénipotentiaires espagnols dans le congrès de Cateau Cambresis: elle dissimula, donna aine réponse vague, prétexta des scrupules sur les liens de parenté qu'il y avoit entre eux : elle montra des craintes sur les difficultés que seroit la cour de Rome, qui ne consentiroit jamais que le roi d'Espagne épousat successivement les deux sœurs. Les vrais motifs de ces détours n'échappèrent point à Philippe, qui, offense du refus, abandonna les intérêts de l'Angleterre, & fit sa paix avec la France, sans infister, comme il l'avoit sait jusqu'alors, sur la restitution de Calais & de Guines. Elisabeth peu sensible à cette marque de ressentiment, me tarda point aussi à saire avec la France une paix avantageuse. Dans le traité que ses ministres conclurent avec ceux de Henri II, il fut stipule que pendant huit années Calais resteroit aux François, qui remettroient alors cette place à l'Angleterre, à moins que pour en conserver la possession, la France n'aimat mieux payer la somme de cinq cents mille écus : traité qui, viole trois ans après par l'entreprise des Anglois sur le Havre de Grace, assura pour jamais à la France la possession de Calais.

Rassurée contre les projets des puissances étrangères, Elisabeth se livra toute ennère aux soins du gouvernement, & sur tout aux moyens d'achever

& de rendre stable l'établissement de la résormation. Afin que rien ne s'opposat à cette grande innovation, elle crut que les plus sages mesures qu'elle eût à prendre contre l'Ecosse, gouvernée par les princes de Guise sous le nom de la régente leur sœur, étoient d'allumer, en accordant sa protection aux protestans écossois, le seu de la. discorde, qui, divisant entre eux les habitans de ce royaume, les mettroit dans l'impuissance de s'opposer à l'éxecution du plan de la résormation. La nouvelle doctrine fit des progrès aussi rapides en Angleterte qu'en Ecosse. Dans ce dernier royaume. la régente s'opposa au changement qui s'opéroit : mais, malgré le secours d'un corps de trouces françoises que les princes d' Guise lui sournirent, la réformation s'établit par les soins d'Elisabeth, qui, s'en étant déclarée protectrice, soutint par ses armes la cause des protestans. Mais, tandis que par les conseils d'une adroite & prévoyante politique, elle faisoit tourner contre l'Ecosse même l'orage qui eut pu s'y préparer contre sa sureté, il s'en formoit de plus considérables & de plus dangereux en France, en Espagne, à Rome, en Irlande, & jusques dans le sein de l'Angleterre même. Marie Smart, qui avoit épousé le dauphin François II, avoit arboré les armes d'Angleterre, annonçant par cette démarche le dessein où elle étoit de remonter sur le trône de ses pères. Irritée contre sa rivale, Elisabeth se ligne secrètement avec les protestans de France, comme elle s'étoit liguée avec les protestans d'Ecosse; &, par cette prudente consédération, elle mit Marie & son époux hors d'état de lui nuire. Ce n'étoit point affez d'avoir pris des mesures contre l'Ecosse & la France, il restoit; encore à se désendre contre un redoutable ennemi, contre Philippe II, qui, moins formidable encore par ses forces de terre & de mer, qu'il n'étoit dangereux par les infidjeuses ressources de sa politique, ne pouvoit pardonner à la reine d'Angleterre le refus qu'elle avoit fait de ses propositions. Plein de l'ambitieux projet d'occuper seul un trône qu'on n'avoit pas voulu partager avec lui, il n'attendoit qu'une réponse favorable de la cour de Rome, persuadé qu'aussi tôt qu'il l'auroit obtenue. tous les catholiques s'empresseroient de se déclarer en sa faveur, & l'Irlande sur-tout, qui, violem-ment agitée par l'esprit de fanatisme & derébellion, refusoit obstinément de reconnoître la souveraineté de la reine d'Angleterre.

Au milieu de tant de dangers, Elisabeth inébranlable & supérieure aux complots & aux ligues des puissances ennemies & des factions intérieures, eut recours à un moyen qui, pour être de la plus facile exécution & du succès le plus infaillible, n'en est pas pour cela plus souvent adopté par la plupart des souverains: ce moyen sut de se concilier la confiance des citoyens par sa douccur, sa biensaisance, & principalement par son attention à supprimer d'anciens impôts, & à ne pas permettre qu'on en établit de nouveaux. Asin de soutenir ce

Hhh2

rare défintéressement, elle se retrancha toutes les dépenses superflues, & porta l'économie tout aussi loin que la décence & la dignité de son rang pouvoient le lui permettre. A cette modération si rare & si différente de la pompe sastueuse & de la prodigalité de ses prédécesseurs, elle joignit un zèle actif & soutenu pour la justice, publia d'utiles réglemens, mit en vigueur les anciennes ordonnances, abolit les abus qui s'étoient introduits, & ne négligea rien de ce qu'elle crut propre à affurer le bien public, & à lui concilier le respect, l'estime & l'attache-

de ses peuples.

Cependant la régente d'Ecosse, secondée par la France, pressoit avec vivacité les protestans, qui, pour se soutenir, n'avoient eu jusqu'alors que les secours très-foibles qu'Elisabeth leur fournissoit en secret. Leur situation devint si violente, que la reine d'Angleterre pensa qu'il étoit de sa gloire de désendre hautement la cause qu'elle avoit embrassee, & de soutenir par la sorce des armes les protestans écossois. Les grands préparatifs qu'elle fit, éconnèrent la France, qui lui sit proposer la restitution de Calais, si elle vouloit abandonner les rebelles d'Ecosse. Trop généreuse & trop sière pour accepter une proposition qui blessoit sa grandeur d'ame, Elisabeth la rejeta; & la paix ne fut établie que lorsque la régente ent stipulé que les protestans jouiroient en Ecosse de tous les droits de citoyens, & que Marie Stuart, ainsi que François II. son évoux, renonceroient à leurs présentions fur l'Angleterre. Cette paix irrita vivement le roi d'Espagne, ennemi déclaré du protestantisme. & qui parut se préparer à déclarer la guerre à l'Angleterre.

Pendant qu'Elisabeth se disposoit à prévenir les desseins du roi d'Espagne, la mort de François H obligea Marie Stuart fa veuve, qu'aucun engaengagement ne retenoit plus en France, de le rendre dans ses états, où sa beauté, ses graces, & le défir que ses sujets avoient de la revoir, excitèrent la joie publique : jeune, ingénieuse & reine, elle ne tarda point à recevoir les vœux de plusieurs princes de l'Europe qui aspirèrent à sa main. Parmi les adorateurs se distinguoit sur-tout le duc d'Autriche, appuyé par les princes de Guise, qui pressoient leur nièce de lui donner la présérence. L'imprudente Marie resula son consentement avant que d'avoir consulté la reine Elisabeth. Celle-ci qui haiffoit Marie, mais moins encore qu'elle ne déteffoit la maison d'Autriche, dissuada Marie de cette alliance, & lui proposa pour époux mylord Dudley son favori, seigneur anglois depuis longtemps dévoué aux intérêts de sa souveraine. Marie n'épousa ni l'archiduc, ni Dudley; elle se décida tout-à-coup, & par une de ces passions de caprice auxquelles elle n'étoit que trop sujette, pour le comte de Darley son parent. Cette union qui eut des suites si sunestes, ne fit qu'ajouter à la haine d'Elisabeth, qui ne put faire alors éclater son ressentiment, trop occupée à soutenir la guerre

contre la France: de concert avec les protestans. Car ceux-ci, commençant à égaler en force les catholiques, avoient reconnu pour leurs chess le prince de Conde & l'amiral de Coligny. Mais Marie elle-même ne tarda point à venger Elisabeth, par le tort irréparable que lui firent à elle même son inconduite & les égaremens de sa honteuse pafsion pour Rizzo, italien de la plus obscure naissance. Cet homme vil, malgre sa bassesse & sa dissormite, avoit inspiré à Marie un amour se violent, que le roi, ne pouvant se dissimuler l'éclat de cette intrigue, vengea l'outrage fait à la majeste royale, en faifant poignarder l'adultère Rizzo dans les bras même de son amante. Marie, aussi violente dans son ressentiment qu'elle l'avoit été dans son amour, se lia, soit par goût, soit pour assurer sa vengeance, avec le comte de Botwel, le plus lâche & le plus scélérat des hommes : elle vécut bientos avec lui comme elle avoit vécu avec Rizzo, & lui promit de l'épouser aussi-tôt qu'il l'auroit delivre de son époux. Botwel remplit dans peu de jours cette affreuse condition : il etrangla son maitre de ses propres mains; & afin de cacher son crime, il sit sauter en l'air le cadavre, au moyen de quelques barils de poudre qu'il avoit fait placer au dessous de la chambre où il venoit de commettre cet assassinat. Mais cette précaution ne trompa point le peuple, qui, connoissant l'ame séroce de Botwel ses vues ambitienses & sa nouvelle passion, ne chercha point ailleurs l'auteur de cet horrible parricide. D'ailleurs, quand les sentimens eussent pu être partagés, Marie eut elle-même confirme les. soupçons, lorsque très-peu de temps après on la vit. fe marier publiquement avec l'infame Botwel. Dès. ce moment, Marie fut généralement abhorrée; l'Ecosse entière entra dans la conjuration qui se sorma contre elle. Ses sujets prirent les armes, & la contraignirent d'abdiquer la couronne, en faveur d'un fils unique encore au berceau, qu'elle avoir eu du comte de Darley. Elle nomma le comte de Murrai, son srère naturel, régent du royaume pendant la minorité du jeune souverain, & crut, en acceptant ces dures conditions, sauver du moins sa vie & sa liberté: mais ses crimes avoient trop violemment soulevé ses sujets, elle sut ensermée dans un fort, d'où s'étant évadée après un an de captivité, elle tenta de remonter sur le trone : mais la petite troupe qu'elle avoit rassemblée, sut battue, mise en suite par le régent, & Marie se vit abandonnée de tout le monde, & même du lâche Borwel qui s'étoit résugié en Danemarck, où it vécut dans le mepris, & mourut dans l'indigence. Marie son épouse, croyant sa vie menacée en Ecosse, se retira sur les côtes d'Angleterre, & envoya demander à Elisabeth un afyle dans ses états. La reine d'Angleterre, sacrifiant sa généroské naturelle à l'atroce plaifir de se venger d'une rivale humiliée, oublia que Marie étoit reine comme elle, malheureuse & suppliante: elle la sit ensermer à Turbury, d'où quelques mois après elle sut transsèrée

à Cowentry, place forte, située au centre de l'Amgleterre, où l'infortunée Marie sut si étroitement ensermée, qu'elle perdit jusqu'à l'espérance de s'évader.

Passons rapidement sur les procédés iniques d'Elisabeth envers Marie : ces faits sont trop connus pour que je pense devoir m'y arrêter : je dirai seulement que les moyens employés par Elisabeth, fletrissent sa memoire : je dirai que Marie, plus imprudente que coupable, & comptant trop sur le nombre de ses partisans, eut tort de se liguer avec les chess de la conjuration qui se forma contre la reine d'Angleterre, & de répondre du fond de fa prison, aux diverses propositions & aux brillantes espérances qu'on lui donnoit. Je conviendrai encore que Marie étoit coupable des plus honteux débordemens & du plus horrible des crimes, de l'affaffinat de fon époux; mais enfin, Marie étoit l'égale-& non la sujette d'Elisabeth: celle-ci, en se vengeant, méconnoissoit ses propres intérêts; elle compromettoit les privilèges attachés au rang qu'elle occupoit, & elle avilissoit de la plus étrange manière les droits facres de la royauté.

OBSERVATIONS DU RÉDACTEUR.

(En conservant cet article de M. L. C., nous n'avons pas dû le résormer au point d'énoncer sous son nom une opinion directement contraire à la sienne; mais nous nous sommes réservé le droit de le contredire. Nous ignorons sur quels mémoires il a écrit l'histoire de cette infortunée Marie Stuart, mais nous croyons pouvoir l'affurer que la preuve de l'innocence de cette reine sur tous les points est poussée jusqu'à la démonstration dans le second volume du supplément à l'histoire de la rivalité de la France & de l'Augleterre, qui est le neuvième au total de l'ouvrage, & qui est consacré tout entier à discuter & à résoudre cette grande question. Nous n'en donnerons ici que les résultats généraux.

1º. Marie Stuart n'eut point pour David Rizzio, Rizzo ou Riccio, cette passion bizarre & honteuse dont parle M. L.C. Tous les historiens, même ceux qui font contraires à Marie, tels que MM. Hume & Robertson, rejettent cette calomnie. Ses ennemis même & ses persécuteurs ne l'accusérent point de cette passion prétendue. La confiance de Marie en Riccio s'explique principalement par deux circonstances; l'une qu'un italien, un catholique, qui avoit des relations particulières avec le pape, étoit nécessaire à une reine catholique qui se trouvoit presque seule de sa religion au milieu d'un peuple protestant, & qui conservoit dans son cœur le désir de rétablir en Ecosse la soi de ses pères ; l'autre, que Riccio étoit le secrétaire de Marie pour les affaires de France, circonstance qui tient à la première & qui la sortifie.

2°. Son mariage avec Stuart Darnley, fon parent, étoit le plus raisonnable qu'elle pût faire.

Le lord Darnley étoit, du chef de son père, un des héritiers présomptifs de l'Ecosse; il étoit par sa mère héritier présomptif de l'Angleterre, concurremment avec Marie Stuart : le choix que fit Marie fut donc dicté par le désir très-sage de réunir les droits de deux branches de la maison Stuart. Marie ne manquoit ni à son nom, puisqu'elle épousoit un Stuart, ni à son rang, puisque ce mariage sorufioit ses droits à la couronne d'Angleterre, ni à sa religion, puisqu'elle épousoit un catholique; ce mariage fut malheureux, mais Marie n'opposa jamais que la douceur aux violences & aux égaremens de Darnley. Il est prouvé que la mort de Darnley sut l'ouvage de ceux même qui en accuserent Marie pour la perdre & pour régner en sa place; c'est ce qui résulte des dépositions des témoins & de l'aveu des complices; tous déclarent qu'elle n'eut aucune connoissance du complot, qu'on se cacha d'elle, parce qu'on reconnut l'impossibilité d'obtenir son consentement.

Mais elle épousa en troissèmes noces un des meur-

triers de Darnley!

Elle l'épousa d'après une requête qui lui sur présentée par la poblesse du royaume, & appuyée par le parlement, requête où on lui représentoit Bothwel, non-seulement comme innocent du meutre de Darnley, mais comme un homme que la voix publique appelloit à partager son trône & son lit; elle crut, en l'épousant, ceder au vœude sa nation : alarmée sur sa situation . effravée pour elle-même du coup terrible qui lui avoit enlevé son mari, elle crut avoir besoin d'un appui a elle crut n'en pouvoir choisir un plus sur que celui qui lui avoit été proposé par la noblesse de son royaume & par son parlement, & qui d'ailleurs étoit un vieux & zele serviteur de sa maison, attaché autresois auroi d'Ecosse son père & à la reine Marie de Lorraine sa mère. Il avoit soixante ans passes. Marie Stuart en avoit à peine vingt-quatre; elle étoit la plusbelle semme de son siècle; Bothwel étoit le vieillard le plus difforme des trois royaumes; il ne pouvoit être question d'amour dans cette affaire; Marie se sacrifioit pour satisfaire son peuple & pourvoir à sa propre sûreté: cependant ses ennemis fabriquèrent des lettres qu'ils supposèrent écrites par elle au comte de Bothwel, du vivant de Darnley, & qui contenoient l'aveu le plus formel, & le plus grossier de son amour pour Bothwel & un. consentement exprès donné à la mort de Darnley; mais la fausseté de ces lettres, dont elle n'a jamais vu l'original, quoiqu'elle n'ait cessé d'endemander la communication, a été mille fois démontrée; elles étoient l'onvrage de son frère natureli & de son plus cruel ennemi Murray, qui se prétentant, contre la notoriété publique, issu d'un mariagelegitime, vouloit la perdre pour régner en sa place. C'éroit lui aussi qui l'avoit le plus instamment presséed'épouser Bothwel, pour se faire ensuite de ce mariage un titre d'accusation contre elle. Toute la perfidie de Murray & de ses complices est dévoilée

dans l'ouvrage que nous avons indiqué. On peut voir aussi dans cette Encyclopédie l'article LESLEY.

39. Pour faire périr Marie Stuart avec quelque apparence de justice, on supposa qu'elle étoit entrée dans une confuration contre Elisabeth; elle auroit pu v entrer sans mériter de reproche, car elle avoit fur la vie d'Elisabeth le même droit qu'Elisabeth avoit sur sa liberté qu'elle lui enlevoit depuis 19 ans. Mais premièrement, la réalité de la conjuration en elle - même est un grand problème; secondement îl est avéré que Marie n'y eut aucune part. On se hara de faire perir tous ceux qu'on regarda ou qu'on voulut regarder comme auteurs, fauteurs & complices de cette conjuration prétendue, & on publia ensuite qu'ils avoient accuse Marie de complicité: si le fait eût été vrai, on se seroit bien gardé de les exécuter si promptement; on les auroit conservés pour les confronter à Marie; mais dans la vérité, on n'avoit d'autre ressource que de faire parler les morts. On arrêta deux secrétaires de Marie; on prétendit avoir tiré d'eux l'aveu qu'ils avoient entretenu avec les conjurés une correspondance au nom & par les ordres de Marie; elle demanda de leur être confrontée, elle ne put jamais l'obtenir, & ses secrétaires, remis en liberté après sa mort, ont dit, ont écrit que bien loin d'avoir fait la déclaration qu'on leur attribuoient, ils avoient fait précilément la déclaration contraire. Marie ne se cachoit point d'avoir agréé les services de quiconque vouloit lui procurer la liberté; elle nioit seulement d'avoir approuvé aucun attentat contre la personne de sa persecutrice: faurois voulu, disoit-elle, voir cesser les maux des fidèles & les miens; mais j'aurois prie comme Esther, & n'aurois point agi comme Judith! On peut l'en croire, sur-tout lorsqu'écrivant au duc de Guile, son cousin-germain & son ami, pour l'instruire des manœuvres de ses ennemis & de la déposition qu'on disoit avoir été faite par ses secrétaires, elle attribue cette déposition ou à la torture, ou à la crainte de la torture. Marie n'avoit aucun intérêt de déguiser sa pensée au duc de Guije; elle eux pu compter sur son approbation, même en avouant un complot contre la vie d'une ennemie qui l'avoit traitée avec tant d'injustice & de barbarie; si elle avoit eu des juges, elle auroit pu leur dire pour toute défense : » Reine » opprimée par mes fujets rebelles, je suis venue » ici sur la soi des traités & des liens du sang; » j'ai demandé un asyle, pour tout asyle je n'ai eu » qu'une prison; j'ai réclamé les loix, leur appui » m'a été enlevé; j'ai vécu sous l'empire de la guerre » & de la force; on est venu m'offrir le secours de la » force que je ne demandois pas, je l'ai accepté ». Aucun juge n'auroit pu la condamner. Mais dans la vérité, voici quelle fut sa justification : » Des » juges m'absoudroient, dit elle, quand par l'in-» teret d'une juste défense, quand pour recouvrer ma liberté, sur laquelle on n'avoit nul droit, n j'aurois permis qu'on attentat à la vie de ma * perfécutrice, dans l'état de guerre qu'elle avoit

établi entre nous; mais la vérité m'oblige de
déclarer que je n'en ai rien fait, & que je défie
mes ennemis de m'en convaincre.

Ils ne la convainquirent pas, & ils la condamnèrent.

Nous n'avons énoncé ici que le sommaire des saits, nous avons indiqué le lieu où se trouvent les preuves. M. L. C. va continuer de parler.)

Tandis qu'Elisabeth éteignoit dans le sang de Marie la haine que cette souveraine coupable & malheureuse lui avoit inspirée, Charles IX & la France, égarés par le fanatisme, offroient à l'Europe étonnée le spectacle du massacre des protestans indignement trompés par Catherine de Médicis. égorgés par leur prince & leurs concitoyens. Afin d'attirer plus facilement les protestans dans le piège infernal que Catherine leur avoit préparé. Charles IX affecta de rechercher avec empressement l'alliance d'une reine protestante. & il porta sa noire dissimulation jusques à faire demander la main d'Elisabeth pour le duc d'Alençon, Moins perfide que Charles, mais plus politique encore, Elisabeth dissimula avec art, parut écouter volontiers cette proposition, & sournit en même temps des secours d'armes & d'argent aux protestans françois, proscrits & souleves contre leur prince par le massacre de leurs frères. Lorsqu'à son tour Elisabeth n'eut plus rien à craindre, soit du côté de la France, soit du côté de l'Ecosse, ou relativement à la reine Marie, elle termina par le refus le plus absolu, la negociation entreprise pour son mariage avec le duc d'Alençon, & répondit qu'elle vouloit vivre & mourir célibataire. Toutefois, ni la mort de Marie, ni les troubles qui agitoient la France, ni la soumission des Ecossois, ne la issoient jouir Elisabeth d'une sécurité parsaite : il lui restoit à craindre un ennemi puissant, un rival d'autant plus formidable, qu'à des forces supérieures, à l'éclat de ses victoires, il unissoit une prosonde politique. une habileté rare, une ambition outrée, & une haine personnelle & implacable contre la reine d'Angleterre : cet ennemi si redoutable étoit Philippe II, qui, toujours enflammé du désir de monter sur le trône d'Angleterre, en vertu des droits (surannés & subordonnés à tant d'antres) que lui donnoit sa descendance de la maison de Lancastre, profita avec adresse du mécontentement des catholiques, & de l'impression qu'avoit saite fur eux la mort tragique de Marie. Afin de s'affurer du succès de ses vastes projets, Philippe demanda & obtint de Sixte-Quint, qui remplissoit alors le siège pontifical, une bulle, par laquelle il excommunioit la reine Elisabeth, ordonnoit aux Anglois catholiques de secouer le joug, de désarmer la colère céleste, d'expier leurs péchés & de s'assurer le paradis, en se baignant dans le sang de leurs concitoyens attachés au protestantisme, & dounoit à Philippe l'investiture du royame d'Angleterre. Dans tout autre temps, cette bulle cut opéré

ans doute les plus grandes révolutions : mais le despotisme oppressif du pouvoir pontifical avoir éclairé les rois & les nations sur leurs vrais intérêts. Elisabeth méprisa la bulle de Sixte-Quint, se rir de ses menaces, & ne s'attacha qu'aux moyens d'éloigner des côtes Britanniques l'ambitieux Philippe, qui, ne doutant point du fuccès de ses projets d'invasion, avoit sait sortir de ses ports, fous les ordres du duc de Medina-Celi, la flotte la plus formidable qui eût encore paru sur l'Ocean: elle étoit composée de 150 gros vaisseaux de guerre, montés de 19000 hommes & de 1230 pièces de canon: à cette armée navale devoit se réunir une flotte de Flandre, sur laquelle devoit s'embarquer le duc de Parme avec une armée de 30000 hommes.

Ces forces réunies, loin de déconcerter Elisabeth, ne firent au contraire qu'ajouter à sa vigilance & à son activité. Pour s'opposer à la descente des Espagnols, elle avoit sur les côtes une armée de 80000 hommes, & la mer étoit gardée par une petite flotte qui avoit pour amiral Howard duc d'Essingam, & pour vice-amiraux les sameux Drack, Hawkin & Forbisher, officiers intrépides, & qui s'étoient déja fignalés plusieurs sois contre les Espagnols. L'amiral de Philippe entra librement dans la Manche; mais il ne put y être joint, comme il s'y attendoit, par la flotte du duc de Parme; & à peine se sut-il engage plus avant, qu'il eut à combattre tout-à-la-sois contre les vents qui devinrent contraires, contre les rochers où ses vaisseaux alloient frapper, & contre les Anglois qui, profitant habilement des circonstances, triomphèrent, après quelques momens de combat, de cette énorme flotte. Tous les vaisseaux espagnols furent pris, coulés à fond ou brisés contre les rochers; en forte qu'il n'en échappa aux vainqueurs que deux ou trois, qui eurent la plus grande peine à arriver, & n'arrivèrent que désemparés, & hors d'état de servir davantage, dans les ports d'Espagne.

Cette victoire sut le premier acte de vengeance qu'Elisabeth justement irritée exerça contre Philippe II, dans les états duquel elle porta la guerre, tandis que l'intrépide Drak & le chevalier de Nowis furprenoient la Corogne, incendioient la ville basse, s'emparoient des vaisseaux qui étoient dans le port, battoient la garnison espagnole, & alloient sur le Tage signaler leur valeur par les mêmes exploits. Peu satisfaite encore de ces succès, Elisabeth, afin d'humilier davantage l'ennemi qui l'avoit forcée de s'armer, se ligua avec Henri IV, & détourna les coups que l'Espagne & Mayenne se flattoient de porter à la liberté françoise. Irrité de la résistance que l'Angleterre opposoit à ses entreprises, & ne pouvant soumettre par la sorce la sière Elisabeth, Philippe eut recours à la plus odieuse des voies; il corrompit par ses ambassa-deurs le premier médecin de la reine, que le traître, ébloui par une promesse de 50000 écus, s'engagea 1 d'empoisonner. Mais le complot fut découvers peu de temps avant son exécution, & le perfide médecin sur, avec ses complices, attaché augiber.

(L'auteur auroit dû, sur un tel fait, citer sesautorités; il ne faut point accuser d'empoisonnement, sans énoncer ses preuves.)

La découverte de cette trame honteuse, qui eût dû décourager Philippe II, ne fit que l'attacher encore plus étroitement au projet qu'il avois formé de réduire l'Angleterre ; & pendant qu'il faisoit les plus grands préparatifs pour une nouvelle expédition, il fomenta en Irlande une révolte des catholiques contre les protestans, & contre la puissance légitime d'Elisabeth. Tandis qu'encouragés par le secours de l'Espagne, les catholiques Irlandois portoient de province en province le feu de la rebellion, une énorme flotte espagnole s'avançoit vers les côtes Britanniques, & y touchoit deja, forsque les élémens, servant Elizabeth plus efficacement que ne l'eussent sait ses armées. ruinèrent totalement cette flotte, dont les vaisseaux furent presque tous brisés ou submergés. Ainsi le le roi d'Espagne ne retira de cette grande entreprise, que le regret & la honte de s'être vainement donné en spectacle à l'Europe.

Il ne restoit plus à l'heureuse Elisabeth que lescatholiques irlandois à soumettre; la reine confia le commandement de l'armée qu'elle envoya contre eux, au comte d'Essex, qui depuis quelque temps avoit supplanté le comte de Leicester dans le cœur de la reine. Qui ne connoîtroit le célèbre comte d'Essex que par le portrait imposant qu'en a sait Thomas Corneille, le regarderoit sans doute comme l'un des plus habiles généraux qui aiens illustré l'Angleterre, comme un homme ambitieux. mais d'ailleurs respectable par les plus rares qualités, & sur-tout par le plus brillant héroisme : mais il n'v eut jamais aucun trait de ressemblance. entre le véritable comte d'Essex & le héros de fantaisse que Corneille imagina de montrer sur la scène françoise. Ce trop fameux comte d'Essex n'étoit qu'un homme ingrat, un homme vain présomptueux, plein de projets extravagans, violent sans valeur, emporté sans courage, mauvais soldat, general sans talens, perfide citoyen, indigne des bontes d'Ellfabeth, & plus indigne encore d'occuper un rang distingué. L'armée qu'il conduisit en Irlande, étoit la plus belle & la plus aguerrie que l'on eût encore vue en Angleterre; & pour vaincre, il ne lui manquoit qu'un général courageux & plus habile que le comte d'Effex. IE n'eut que de foibles succès, dont il ne sut pas pas même profiter. Cependant il étoit le favoră d'Elisabeth. La nation angloise se plaignit hautement de la complaisance de la reine, & des sautes multipliées du comte d'Effex. Le mécontentement devint se général, qu'Elisabeth rappella le comre: Celui-ci, ne doutant point des sentimens de la

reine, se justifia aisément devant elle. Mais à peine fut il retourné en Irlande, qu'au lien d'agir contre les ennemis, il entra en consérence avec le Comte de Tiron, chef des mécontens, sans en rien communiquer au conseil de guerre. Cette démarche sur prise pour une trahison. Il sut accuse, mais au lieu de venir à la cour rendre compte de sa conduire, il leva le masque, & tacha, autant qu'il sut en lui, d'exciter une sédition dans Londres, résolu de perdre la vie, ou de gagner une couronne par la plus criminelle usurpation. Il sut arrêté en Irlande. amené en Angleterre, enfermé à la tour, jugé, condamné à perdre la tête, & l'arrêt sut exécuté. On affure que l'effort qu'Elisabeth fit sur elle-même pour signer cette sentence de mort, abrégea le cours de sa vie : car on ne doutoit point qu'elle n'eût eu les plus tendres sentimens pour cet ingrat : & l'on prétend que ce ne sur que pour dérober au public la honte d'un tel attachement, qu'elle parut confentir à envoyer son lâche amant sur l'échafaud.

Observations du Rédacteur.

(Nous ne favons encore d'après quels mémoires l'auteur a trace ce pertrait du comte d'Essex: mais nous pouvons assurer que celui de Thomas Corneille, quoique embelli suivant les convenances dramatiques, est beaucoup plus fidèle. Le comte d'Essex ent beaucoup de conformité de caractère & de fortune avec notre maréchal de Biron. Tous deux étoient bien moins des traitres livrés à l'esprit de faction, que des amis trop exigeans, des esprits orgueilleux, incapables de supporter la diminution de la faveur & le refroidissement du maître. Ils conspiroient par humeur & par dépit, plutôt que dans le dessein sormel de troubler l'état. Tous deux avoient des qualités brillantes, une valeur héroïque, des talens pour la guerre. de l'ardeur pour la gloire, tous deux avoient rendu des fervices qui demandoient grace pour eux, & leur supplice, quoique mérité dans toute la rigueur de la loi, est une tache pour l'autorité qui l'ordonna, & pour l'amitie qui le permit.)

Quoi qu'il en soit, victorieuse de Philippe II, respectée îde ses peuples, admirée de l'Europe, Elisabeth, que la mort du comte d'Essex avoit pénétrée de douleur, sentit sa fin approcher, & ne parut point désirer de reculer le terme de ses jours : un engourdissement qui s'étoit emparé de ses membres, & qui la privoit même de l'usage de la parole, la mit au tombeau, dans la 70e année de son âge, & la 44e année de son règne. Elle nomma Jacques, roi d'Ecosse & sils de Marie, pour lui succèder.

La reine Anne ne chercha qu'à se saire aimer de ses sujets, qu'à se saire estimer des puissances étrangères: Elisabeth moins tendre qu'ambinieuse, voulut régner par elle-même, & voir jusqu'à quel point elle pourroir se rendre maîtresse de ses peuples, qu'elle tint dans la soumission, tandis que par ses

peuples même elle tenoit ses voisins & ses ennemis dans la crainte. Ses vues ne surent point de conquérir, mais d'empêcher qu'on n'attentât à ses possessions, ou à la plénitude de sa puissance, qu'elle sut conserver & augmenter même par les ressources de sa politique & par la terreur de ses armes. C'est à ce désir seul de gouverner & d'occuper le trône sans partage, & non selon les ridicules visions de quelques mauvais annalistes, aux conseils de son médecin, qu'il faut attribuer l'éloignement d'Elisabeth pour les nœuds du mariage,

(L'auteur n'en sait rien; c'est une opinion, &

non pas une découverte.)

Elle ne resusa aucun des princes qui aspirèrent à sa main, mais elle n'en accepta aucun; & si elle répondit d'une manière savorable à Philippe II, aux ducs d'Anjou & d'Alençon, à l'archiduc d'Autriche & au sils du roi de Suède, elle ne leur donna des espérances qu'autant qu'elles servoient aux desseins de sa politique. Elle suyoitle mariage, parce qu'elle ne vouloit ni maître ni égal: du reste, on assure qu'elle ne sut rien moins qu'inaccessible à la tendresse : mais ses soiblesses, si elle en eut, n'éclatèrent jamais; & si elle donna son cœur, elle garda sa puissance pour le bonheur de ses sujets & la gloire de la nation. (L. C.)

ELISABETH PETROWNA, impératrice de Russie. Voyez l'article Anne Iwanowna, pages 349 & 341.

(Quoique le nom d'Elisabeth & celui d'Isabelle paroissent être le même, nous renvoyons à l'article Isabelle, les personnes plus particulièrement connues sous ce nom.)

ELISAPHAT, (Hist. fact.) nommé dans le chapitre 23 du second livre des Paralipomènes, parmi les centeniers que le grand-prêtre Joiada emploie à mettre Joas sur le trône.

ELISÉE. (Voyez Elie.)

ELLER DE BROOKUSEN, (JEAN THEODORE) premier médecin du roi de Prusse & directeur de l'académie royale de Prusse, mort à Berlinen 1760, auteur d'un ouvrage latin qui traite de la connoissance & du traitement des maladies, principalement des maladies aiguës. Cet ouvrage a para traduit en françois par M, le Roi, médecin, en 1774.

ELLIES. (Voyez Dupin.)

EL-MACIN, (GEORGE) (Hift. litt. mod.) auteut d'une histoire des Sarrasins, écrite en arabe, traduite en latin par Erpenius, dans le dernier siècle.

El-macin étoit Egyptien. Mort en 1238.

ELOI, (SAINT) (Hist. de Fr.) évêque de Noyon; trésorier du roi Dagobert. Cette orsévrerie si sameuse de

de saint Eloi, ce siège & ce trône d'or massif qu'il fabriqua, ces ceintures convertes de pierreries qu'il portoit lorsqu'il vint à la cour de Dagobert, cette profusion des matières les plus précieuses. qui ne paroît pas avoir eu d'influence marquée sur la monnoie ni sur le prix des denrées, paroissent difficiles à expliquer; on a expliqué en partie cette richesse par le commerce du Levant : au reste l'antiquité a divinisé les premiers inventeurs des arts encore bruts & groffiers; un orfévre, devenu évêque & ministre, atteste de même le respect des peuples barbares pour les premiers hommes qui leur apportoient des commodités inconnues & des avantages nouveaux. C'est dans leur berceau que les arts sont le plus honorés; l'ignorance les exagère, l'admiration les divinise. Dans nos chroniques. cette magnificence brille un moment sous Dagobert, & ne reparoît plus sous la première race; c'est qu'elle avoit été inconnue jusqu'alors, & qu'on s'y accouruma dans la suite. Saint Eloi, né à Cadillac près de Limoges, en 588, mourut en 659. Saint Quen, son ami, a écrit sa vie.

ELZEVIRS, (Hist. list, mod.) imprimeurs d'Amsterdam & de Leyde, dont les plus célèbres sont Louis, Bonaventure, Abraham & Daniel, (le premier travaillant dès l'an 1595, le dernier mort en 1680) se sont fait un grand nom par leurs presses & leurs chess-dœuvre typographiques.

EMA ou EMMA; nom de deux femmes célèbres dans l'histoire de France, mais dont il n'est pas sûr que la première ait existé. Quant à cette première, réputée fille de Charlemagne, voyez l'article EGINARD.

La seconde Ema ou Emma, fille de Lothaire, soi d'Italie, semme de notre roi Lothaire, fils ainé de Louis d'Outremer, empoisonna, dit-on, son mari, pour régner sous le nom d'un fils au berceau. Ce fils, nommé Louis V, sut encore empoisonné, selon l'opinion commune par Emma sa mère, qu'on avoit chassée de la France & qui vouloit y régner. Empoisonner son fils n'en étoit pas trop le moyen. Après la mort de Louis, les François ne voulurent être gouvernés ni par sa mère ni par son oncle Charles de Lorraine, & se donnerent à une troisième race de rois.

L'Angleterre a aussi une Ema ou Emma célèbre: dans le temps où les races saxonne & danoise se disputoient la couronne d'Angleterre, au ouzième siècle, elle avoit épousé Ethelred II, prince de la race saxonne. (Voyez l'article ETHELRED II.) Le règne de ce priace su une suite de crimes & de sautes. Il ne sit qu'une chose raisonnable; ce sut de vouloir opposer les Normands aux Danois. C'est dans cette vue qu'il demanda & obtint en mariage Emma, sœur de Richard II, duc de Normandie. Ethelred ayanc également irrité, par ses attentats & ses entreprises, ses ennemis & ses sujets, ayant été détrôné par les uns, abandongé Histoire. Tome II. Seconde part.

par les autres, s'ensuit en Normandie, où Richard II son beau-frère lui donna un asyle, mais non pas un secours dont il étoit indigne : Canut son rival, de la race danoife, regna en sa place. Ethelred, outre des enfans d'un premier lit, avoit eu deux fils d'Emma sa seconde semme, savoir, Alfred & Edouard, Ces deux princes avoient été emmenés en Normandie par Emma leur mère, lorsqu'Ethelred avoit été détrôné; ils y vivoient paisibles sous la protection des ducs de Normandie; Canut, vainqueur d'Ethelred, redouta cette protection; & pour empêcher le duc Richard II, frère d'Emma, d'agir en faveur de ses neveux, il voulut devenir son beau-frère; il épousa donc Emma, & donna sa sœur à Richard II; par le contrat de mariage de Canut & d'Emma on assura aux ensans qui en naitroient, la succession à la couronne d'Angleterre: l'on sacrifia les droits. non-seulement des enfans du premier lit d'Ethelred, mais encore des enfans qu'il avoit eus d'Emma, & qui ne pardonnèrent jamais à leur mère de les avoir ainfi vendus à l'ennemi de leur père & de leur maison.

Canut eut d'Emma un fils, nommé Hardicnute, ou Hardicanute. On ne s'en cint pas exactement au contrat de mariage de Canut & d'Emma, qui assuroit l'Angleterre à Hardicanute; on ne lui en donna que la moitié & l'autre moitié à Harold, fils de Canut d'un premier lit. Emma fut nommée régente de la partie du royaume échue à son fils; on lui donna pour conseil le comte Godouin (Goodwin), chef de la noblesse angloise, qui, trahissant Emma & se vendant à Harold, s'attacha particulièrement à fermer l'entrée du royaume au prince Hardicanute. Emma voyant que Hardicanute tardoit à paroître, proposa de saire venir de Normandie les fils d'Ethelred; elle n'alleguoit que le desir si naturel à une mère de revoir des enfans dont elle étoit depuis long-temps séparée. Godouin vit bien que l'intention & l'espérance d'Emma étoient de ranimer, par leur présence, l'affection des Anglois pour la race de leurs souverains, & de faire régner les fils du premier lit qui étoient en Normandie, si celui du second lit ne vouloit ou ne pouvoit pas quieter le Danemarck. Godouin applaudit à la proposition d'Emma, dans le dessein d'immoler ces deux importantes victimes; mais Emma, sans soupçonner la perfidie acroce de Godouin, avoit la défiance d'une mère : elle ne souffrit jamais que les deux princes vissent ensemble Godouin; elle tenoit toujours l'un des deux sous ses yeux, & ne permettoit à l'autre de marcher que sous l'escorte des fidèles Normands, qui étoient venus en Angleterre à la suite de ces princes. Godouin ne pouvant attaquer qu'un des deux frères, attaqua l'aîne, Alfred fut arrête, son escorte massacrée, on lui creva les yeux, on l'enserma dans, un monassère, où il mourut bientôt de douleur & d'ennui; à cette nouvelle, Emma renvoya promptement & secrétement Edouard dans son asyle ex Normandie. Godonin, furieux d'avoir manqué une

partie de son crime, & redoutant l'habilete d'Emma. l'accusa de trahison; il eut le crédit de la faire chasser duroyaume : cependant Harold mourut. Hardicanute arriva, tout se réunit en sa faveur; il fit venir à sa cour son frère Edouard, qui demanda justice de la mort d'Alfred : Hardicanute Jui-même mourat peu de temps après ; la race saxonne remonta sur le trône, Edouard sut roi d'Angleterre. C'est ce prince soible, vertueux & superstitieux, si connu sous le nom d'Edouard-le consesseur, & qui sut le dernier roi d'Angleterre de la race saxonne, comme Hardicanute avoit été le dernier de la race danoise. Edouard devoit fans doute plus de reconnoissance à sa mère, pour l'avoir dérobé à tant de périls, que de ressentiment des clauses auxquelles elle avoit pu être obligée de souscrire dans le temps de son second mariage avec Canut. Ce roi dévot, semblable à beaucoup d'égards à notre Louis le débonnaire, laissoit presque mourir sa mère de faim, ce que Louis n'eût pas fait, la faisoit passer par l'épreuve du seu sur l'accusation téméraire d'un mauvais commerce avec un évêque, & se saisoit ensuite donner la discipline par cet évêque & par elle. Emma vivoit encorevers l'an 1046.

EMANUEL ou EMMANUEL, (Hift, de Portug.) dit LE GRAND, roi de Portugal; c'est sous son règne, c'est sous ses auspices que ces grands navigateurs, Vasco ou Vasquez de Gama, Americ Vespuce, Pierre Alvarès Cabral, firent leurs grandes. découvertes: l'un trouva la route aux Indes en doublant le cap de Bonne-Espérance, & transporta au Portugal tout le commerce de Venise, (voyer GAMA); l'autre apperçut le premier le continent de l'Amérique & lui donna son nom, (voyez VESPUCE) (Améric) ; le troissème découvrit le Bresil, (voyez CABRAL): ces découvertes & ces révolutions firent donner à Emmanuel le nom de prince très-fortuné, & on appelle encore aujourd'hui le règne d'Emmanuel le siècle d'or du Portugal. On reproche à ce prince quelques fautes en morale & en politique; il chassa les Maures, il convertit ou plutôt il baptisa les Juiss par sorce; il eut en partie les torts & la gloire de Charlemagne; au lieu des trois parties de l'Europe où Charlemagne fit des conquêtes, l'Italie, l'Espagne, & sur-tout l'Allemagne, ce fut dans les trois autres parties du monde qu'Emmanuel fit les siennes.

Il prenoit les titres de souverain de Guinée, maître de la navigation & du commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse & des Indes, titres d'autant plus glorieux qu'il ne les devoit point an hasard de la naissance, mais à l'industrie de ses sujets, encouragés par ses biensaits.

Emmanuel épousa successivement les deux sœurs avec dispense du pape; s'étoient Habelle & Marie, filles de Ferdinand le catholique, roi d'Espagne: il épousa en troisièmes noces leur nièce. Eléonore

d'Autriche, sœur de Charles-Quint, laquelle épousaensuite en seconde noces François I. (Voyez ELEO-NORE d'Autriche.)

Emmanuel bâtit le monastère de Bellem, & il y est enterré. On lit sur son tombeau cette épitaphe où ses conquêtes sont célébrées:

Listore ab occiduo, qui primum ad listora falia Extendit cultum notitiamque Dei; Tot reges domiti cui submisere tiaras, Conditur hoc tumulo maximus Emmanuel.

EMANUEL ou EMMANUEL. Philibert, duc de Savoye. Voyer SAVOYE.

Il mourut en 1521. Il étoit monté sur le trône en 1495.

EMBAUMEMENT; (Hist. anc. & mod.) lescorps humains se conservent naturellement par l'action de plusieurs causes distrentes, qui se réunissent toutes dans l'obstacle qu'elles mettent à la putrésaction. Les eaux vitrioliques ont conservé & même endurci le corps d'un homme qu'on a trouvé dans les mines de Suède: des eaux imprégnées de tourbe ont sait le même effet, & même des eaux simplement froides ont conservé des corps pendant un temps considérable.

Le contraire de l'eau, l'air extrêmement sec & chaud des déserts de l'Arabie & de l'Afrique, dessèche les corps avec tant de promptitude, que la putrésaction ne se développe point, parce que toute l'humidité a été enlevée : on trouve tous les jours de ces momies dans les pays les plus arides, & les plus exposés au soleil. La sumée imite l'effet de la chaleur sèche.

Les liqueurs spiritueuses, & mieux encore les liqueurs acides, conservent des corps qui n'ont pas trop de volume. Le miel doit avoir sait lemème effet au rapport des anciens, & doit avoir servi de baume au cadavre d'Alexandre: mais des expériences modernes n'ont pas consirmé ce pouvoir conservateur du miel,

Ce qui exclut l'action de l'air prévient de même la pourriture; la cire fondue a conservé des corps, l'huile même a fait cet effet, & on conserve les perdrix dans du beurre, le vuide parsait procure des fruits, dont le goût n'a point été changé par le temps.

Il se trouve des caveaux où les cadavres se conservent sans aucun secours de l'art; on connoît celui de Brème, celui de Warbourg, celui de Toulouse. On a vu un nombre de cadavres en différens endroits, qui n'ont jamais éprouvé de pourriture, & qui ont même conservé leur physionomie & leur couleur; le sang même étoit rouge dans les religieuses de Quebec. On dit la même chose du corps de Philippe Néii, de celui de Grotius, de celui de Charles V, de Modelich, d'un

torps de femme découvert en Estlande, & de plusieurs autres cadavres.

Plusieurs peuples ont embaume leurs morts, pour conserver les restes de leurs ancêtres. Les sauvages des îles Canaries s'en acquitroient trèsbien; ils conservoient même la stexibilité & la ressemblance. On a trouvé en Europe des cadavres conservés de même : les intestins étoient restés entiers.

Mais de tous les peuples, celui qui embaumoit le plus généralement & le plus exactement les corps de ses parens, c'étoient sans doute les Egyptiens. On trouve encore tous les jours dans les environs de Gizé des caveaux remplis de momies.

On n'est pas d'accord sur les movens que les Egyptiens employoient. On a dit que l'on faisoit sortir la cervelle par un trou. Ce fait est nie par M. Lech, qui a reconnu l'os cribleux dans son entier dans une momie d'Egypte; on convient assez que le plus grand nombre de momies n'a été embaumé qu'avec du bitume. M. Rouelle a cru que l'on faisoit un squelette de ces corps avant que d'y verser du bitume; & il est sûr qu'on trouve des momies, dont les os sont entièrement décharnés; c'est l'état où se trouvoit la momie décrite par Sryph. Mais il y en a d'autres, où les chairs font confordues avec le bitume, sans être enlevées : on en a vu même, où le visage étoit conservé & encore reconnoissable. Il est bien problable qu'à l'egard des personnes d'un rang supérieur on prenoit plus de précaution.

La meilleure mérhode d'embaumer seroit certainement celle qui se fait par l'injection. Nous avons vu chez Ruisch un enfant conservé sans que ses chairs sussent affaissées: elles étoient rondes & potelées, avec le coloris le plus seuri d'une belle jeunesse. Cela ne paroît pas difficile; on n'a qu'à colorer la colle de poisson avec ce la cochenille: cette liqueur perce dans les espaces cellulaires, les arrondit, & donne aux joues le vermeil le plus vis; mais la difficulté, c'est de fixer certe colle, d'en empêcher l'évaporation, & de conserver à l'air l'embonpoint artificiel: c'est un secret que Ruisch avoit découvert, & qui est perdu. (H. D. G.)

EMERITE, s. m. (Hisl. mod.) On donne, dans la faculté des Arts, ce titre aux professeurs qui ont vingt ans d'exercice. Ils conservent, en quittant leur chaire, une pension de cinq cents livres; récompense bien modique d'un long service rendu à la société dans un des emplois les plus importans & les plus pénibles, celui d'instruire la jeunesse. (A. R.)

(Cette pension de retraite a été augmentée depuis.)

EMERY. (Hist. de Fr.) Son vrai nom étoit Michel Perticelli ou Particelli; il étoit fils d'un paysan de Sienne. Le cardinal Mazarin l'avoit

amene d'Italie; il le fir surintendant des finai ces de France; & de tant d'indignes ministres de ce département délicat, c'est le plus décrié; ses opérations étoient basses & ridicules autant que vexátoires; il affichoit des principes d'après lesquels il devenoit honteux & insame d'employer un tel homme; il disoit que la bonne soi n'étoit que pour les marchands; il sut chasse à la clameur publique; & ce sut le désordre qu'il avoit mis dans les affaires, qui sit chasser deux tois le cardinal Mazarin; car la patience a des bornes.

Il est dit dans le Menagiana que Monsieur, (GASTON) étant à un sermon de la passion accompagné de cet Emery & d'un autre ministre des sinances d'nt l'administration n'avoit pas été non plus sort agréable au peuple, & s'étant endormi, sut tout-à-coup réveillé par un grand éclat de rire de tout l'auditoire, causé par cette exclamation du prédicateur: Ah! mon Seigneur! quand je vous vois ainsi entre deux larrons l'Gaston demanda ce que c'étoit; on dit qu'Emery, accoutumé à ces sortes de scènes, lui répondit: dormez, monseigneur, ce n'est qu'à nous qu'on en veut.

EMILES, EMILIENS; (Hift. com.)

Stantes in curibus Æmilianos.

maison illustre de Rome, partagée en différentes branches, toutes célèbres, & dont les principales sont les Mamercus, les Lépides, les Pauls, les Scaurus, les Papus ou Papiens. Les personnages les plus illustres de cette maison, en les prenant indiftinctement dans les diverses branches, sont:

- 1°. Mamercus Emilius trois sois dictateur, vainqueur des Veïens & des Fidenates, au quatrième siècle de Rome.
- 2°. Le consul Lucius Emilius Papus, qui vainquit les Gaulois près de Télamon en Etrurie, l'am 527 de Rome.
- 3º. Le consul Lucius Emilius Paulus, tué à la bataille de Cannes; c'est de lui qu'Horace a dit;

Animaque magna Prodigum Paulum, Juperante Pano.

Silius italicus:

Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

C'est de lui que parle Rousseau dans ces vers de l'ode à la Fortune:

L'inexpérience indocile

Du compagnon de Paul Emile,

Fit tout le succès d'Annibal.

4°. Paul Emile son fils, dit le Macédonique, qui vainquit Persée & réduisitla Macédoine en Province; Persée l'ayant sau prier de lui épargner l'affront d'ètre mené en triomphe, il répondit froidement: la grace qu'il me demande est dans ses mains; c'est le conseil que Cléopâtre suivit dans la fuite.

Deliberată morte ferocior , Savis Liburnis feilicet invidens Privata deduci fuperbo Non humilis mulier triumpho.

Paul Emile perdis un de ses fils cinq jours avant son triomphe, & un autre trois jours après. Ses deux autres fils avoient passé dans des maisons étrangères; l'un avoit été adopté par Fabius Maximus, l'autre par Publius Scipion, fils du premier Scipion l'Africain; mais suivant Velleius Paterculus; nihil ex paterná majestate, prater speciem nominis, vigoremque eloquentia retinenti. Le fils de Paul Emile releva la gloire du nom de Scipion & sut le second Scipion l'Africain, le destructeur de Carthage & de Numance, l'ami de Lucilius & de Térence, non moins célèbre par son esprit que par ses exploits. Sonpère adoptif, placé ainsi entre les deux Scipions, geminos, duo sulmina belli, scipiadas, cladem Lybia, sesta obscur; & c'est de lui sur-tour qu'on pur dire:

Mais il n'égalera ni son sils, ni son père.

5°. Marcus Emilius Lepidus, deux fois consul, Fan de Rome 565, & l'an 577.

6°. Un autre Marcus Emilius Lepidus, conful l'an de Rome 615, & défait par les Vaccéons, peuples afpagnols, qu'il avoit attaqués mal à propos, & analgré les désenses du sénat.

7°. Un autre Marcus Emilius Lepidus, noté par les censeurs, comme coupable de luxe & de saste, parce qu'il louoit une maison six mille sessences, cestà dire 750 liv. At nunc, dit Velleius Paterculus, si quis tanti habitat vix ut senator agnoscitur; aded mature à restis in vitia, à vitiis in prava, à pravis in pracipitia pervenitur.

Si nous voulons comparer le luxe françois au Iuxe romain, quel est aujourd'hui, je ne dis pas l'homme égal parmi nous à un senateur romain, mais-le magistrat subalterne, l'avocat, le procureur connu & employé, qui ne paye que 750 liv. de loyer?

8°. Divers autres Marcus Emilius Lepidus, dont le plus célèbre est le triumvir, collègue d'Auguste & d'Antoine; (voyer l'article TRIUMVIRAT.)

9°. Marcus Emilius Scaurus, consul l'an 638 de Rome, & prince du sénat, offre un fingulier mélange des vertus des premiers siècles de la république romaine & de la corruption des derniers. Il avoit composé des mémoires sur sa vie, dont il ne nous reste que des fragmens rapportés par Valère Maxime & par d'autres auteurs. M. le président de Brosses à écrit une vie de Scaurus pour servir de supplément aux mémoires écrits par lui-même. On la trouve dans le 24e volume des mémoires de littérature, pages

235 & fuiv. Scaurus étoit né l'an 500 de Rothes. Il fut fait consul, comme nous l'avons dir, l'an 638: ne se sut alors, dit M. le président de Brosses, n que l'on commença d'entrevoir en lui ce caractère hautain, entreprenant, vindicatis, avide d'honneur & de puissance, non moins avide d'argent, n & peu scrupuleux sur les moyens de parvenir à sses sins: Mais.... Il avoit d'ailleurs de n grands talens, une ame serme, une gravité singunière, un courage au dessus de tous les événemens, n & sur-tout une extrême adresse à déguiser ses n vices n. On trouve en esset dans sa vie des preuves de toutes ces assertions.

A peine consul, il passe dans une rue où le préteur Décius, assissur son tribunal, rendoir la justice au peuple; ce magistrat n'ayant pas eu l'attention de se lever lorsque le consul passoir, celui-ci envoya les liceurs lui déchirer sa robe & briser son tribunal, & désendit aux plaideurs qui éxoient là présens de se pourvoir devant lui.

El soumit la Ligurie; il arrêta les inondations de la Trébia, en faisant creuser un canal navigable de Parme à Plaisance, ouvrage sans lequel il eût peutêtre été impossible aux Romains même de tenter la conquête des Gaules, ces inondations sormant des marais qui sermoient le passage.

Il est l'auteur de la célèbre voie Emilienne qui passoit par Pise & aboutissoit à Tortone, & qu'il ne faut pas confondre avec une autre voie Emilienne qui en étoit une branche de la voie Flaminienne, & qui s'étendoit de Rimini à Aquilée. Il est aussi l'auteur du pont Milvius, aujourd'hui ponte mole. Scaurus faisant la guerre dans la Gaule Transpadane, faisoit observer à ses troupes une si exacte discipline sur les terres des alliés, qu'au rapport de Frontin, un arbre fruitier renfermé dans l'enceinte de son camp n'avoit perdu aucun de ses fruits. Il soumit encore les pays nommés aujourd'hui le Frioul & l'Istrie. Il perdit un fils dans cette expédition. Il lui avoit confié la garde d'un poste important dans les montagnes du côté de Trente; ce jeune homme s'étoit mal acquitté de sa commisfion, son père lui envoya désendre de reparoître jamais devant lui ; le fils en concut un tel désespoir, ju'il se donna la mort : voilà bien les mœurs des-Brutus & des Manlius.

Mais voici qui n'est plus dans leurs mœurs. Cette ame si serme sur tout le reste, ne pouvoir soutenir la vue d'une certaine quantité d'argent; il n'étoit pas de ces gens dont parle Horace.

Quisquis ingentes oculo irretorte-Spedat acervos

Il se laissa corrompre par l'or de Jugurtha & sur un de ceux que ce prince criminel avoit en vue, lorsqu'il disolt que Rome étoit à vendre & seroit vendue si elle trouvoit un acheteur. Et lorsqu'on eut ordonné des informations centre ceux

thi s'étoient laisse corrompre, il eut l'audace de se proposer pour être un des commissaires qui tevoient travailler aux insormations, & en esset il eut le crédit de se faire nommer: ainsi l'assaire s'eut point de suite; dans d'autres occasions il déploya tont le zèle & tout le courage d'un vrai sitoyen au milieu des dissentions civiles; tourmenté de la goutte, il veilloit & agissoir pour le salut de Rome. Je n'ai point de jambes, disoit-il, pour suir le péril, mais je sais en retrouver pour peursuivre les perturbateurs du repos public.

Sa conduite dans la guerre de Jugurtha le fit sonpconner d'avoir reçu de l'argent de Mithridate, pour susciter la guerre des allies qui faisoit diversion en Italie. Il sur accuse avec deux autres romains, dont l'un s'exila lui-même, l'autre fut relégué. Scaurus étoit malade, il avoit soixante & douze ans; on lui conseilloit de suivre l'exemple du premier de ses co-accusés; il n'en voulus rien faire; il parut dans la place publique, appnyé sur les bras de quelques jeunes gens de la plus haute naissance, & s'adressant au peuple : Romains, dit-il, est-ce à vous de fager de mes actions? Ce font vos peres qui les ont vues, mais je veux bien vous prendre pour juges. Un Varius accuse Marc Emile prince du sénat d'avoir trahi la République en faveur d'un roi de Pont. Marc-Emile le nie; qui devez-vous croire? Le peuple, subjugué par cette fermeté d'un vieillard, obligea l'accusateur à se désister de sa poursuite. C'est par ce caractère de force & de grandeur qui éclatoit en toute occasion, c'est sur-tout par le talent de voiler avec adresse ses turpitudes secrètes qu'Emilius Scaurus sut échapper à l'opprobre que méritoit un vice bas & honteux, & jouir constamment de la plus haute considération. Les harangues de Cicéron sont pleines de ses éloges; Tacite même l'a loué, Salluste paroît l'avoir mieux connu. Emilius Scaurus, dit-il, homo nobilis, impiger, factiosus, avidus potentia, honoris, divitiarum, caterum vitia sua callide occultans.

10°. Son fils, nommé comme lui Marcus Æmilius Scaurus, paroit n'avoir eu que ses vices, sans ses qualités brillantes. On a quelques fragmens d'un plaidoyer que Cicéron fit pour ce fils, accusé de déprédations & de violences par la Sardaigne, qu'il avoit mal gouvernée.

Cette maison Emilia eut en tout trente-huit consuls, dix tribuns militaires, cinq dictateurs, cinq censeurs, deux souverains pontises, neus sois les honneurs du triomphe; mais la branche des Scaurus a-t-elle mérité qu'Horace la plaçat dans ses edes immortelles entre Regulus & Paul Emile?

Regulum & Scauros animaque magna Prodigum Paulum, &c.

Emilia est le nom de deux vestales, (soit qu'elles sussent ou non de la maison Emilia) dont l'une sur punie du supplice affreux des vestales impudiques; l'autre ayant commis la garde du seu sacré à une jeune vestale qui le laissa éteindre, se tira d'affaire

par un miracle : un morceau de son voile jeté sur l'autel ralluma le seu, au rapport de Denys d'Halicarnasse.

Paul Emile, historien du quinzième & du seizième siècle, étoit de Vérone, & véaut en France sous les règnes de Charles IX, de Louis XII & de François I; il y vint en 1487, & y mourat en 1529. On a de lui une histoire de France en dix livres, commençant à Pharamond & sinissent à la cinquième année de Charles VIII: (1488) cette histoire a été continuée par Arnould ou Arnauld du Ferron. (Voyeg FERRON.)

EMILIEN, (Hift. des Empereurs.) ne dans la Lybie, de parens obscurs & indigens, embrassa par goût & par besoin la profession des armes. Quelques actions d'éclat le firent remarquer de l'empereur Dece, qui lui confia le gouvernement de la Sarmatie en proie aux brigandages des Barbares. Il montra dans cet emploi tant de courage & de capacité, que Gallus, successeur de Dece le continua dans ce gouvernement. Les derniers empereurs s'étoient soumis à payer un tribut aux Scythes. L'avarice de ces Barbares devenant plus exigeante à mesure qu'on lui sournissoit des alimens, imposoit chaque jour des conditions plus humiliantes. Emilien, sensible à l'abaissement où ils tenoient l'empire, fit assembler ses soldats: il leur promit, s'ils vouloient le seconder, de récompenser leur valeur en les gratifiant de la somme qu'on payoit aux Barbares. Cette proposition sur recue avec un applaudissement général; tous demandent qu'on les mène à l'ennemi, & la fortune seconde leur courage. Les Scythes s'éloignent des frontières, la surete y est rétablie. Emilien rentra triomphant dans la Mésie, où son armée, reconnoissante de l'exécution de sa promesse, le proclama empereur. Gallus, instruit de cette rebellion. s'avança dans cette province pour la faire rentrer sous son obéissance. Une désaite qu'il essuya le sit tomber dans le mépris de ses soldats, qui le massacrèrent avec son fils. Emilien victorieux écrivit au fénat pour le prier de confirmer son élection. promettant de chaffer les Barbares de l'Arménie & de la Mésoporamie. Une promesse si éblouissante lui mérita tous les suffrages : il faisoit de grands preparatifs pour remplir son engagement, lorsqu'il apprit que les légions de la Rhétie avoient élevé à l'empire Valérien, dont l'illustre naissance & les grands talens avoient subjugué l'estime publique. Les soldats d'Emilien, honteux d'être sousles ordres d'un chef ne pour vieillir dans les derniers grades, le massacrèrent pour prévenir les horreurs d'une guerre civile qui les ent obligés de tourner leurs armes contre leurs parens & leurs concitoyens. Il n'étoit âgé que de quarante ans lorfqu'il fut assaffiné, en 254 : son règne ne sut que de trois mois. Personne ne lui contesta les talens d'un homme de guerre, mais il étoit sans caganisé pour les affaires. (T-N)

EMIR, s. m. (Hist. mod.) titre de dignité, ou qualité chez les Turcs ou Sarrasins, qu'on donne à ceux qui sont parens ou descendus du grand prophète Mahomet.

Ce mot est arabe, & dans cette langue il signifie prince; il est formé de amar, qui est originairement hébreu, & qui dans les deux langues signifie dire & commander.

Les émirs sont en grande vénération, & ont seuls le droit de porter un turban verd. Il y a sur les côtes de la Terre-sainte, des émirs qui sont des princes souverains, comme l'émir de Gaza, l'emir de Térabée, sur lesquels le grand-seigneur n'a que peu d'autorité.

Ce titre ne se donnoit d'abord qu'aux calises. On les appelloit aussi en Perse émir zadeh, sils du prince; & par abbréviation d'émir on sit mir, & d'émir zadeh mirza. Dans la suite, les calises ayant pris le titre de fultans, celui d'émir demeura à leurs ensans, comme celui de césar chez les Romains. Ce titre d'émir, par succession de temps, a été donné à tous ceux qui sont censés descendre de Mahomet par sa fille Fatima, & qui portent le turban verd.

Ces émirs étoient autrefois uniquement destinés au ministère de la religion, & l'état leur payoit une pension annuelle; aujourd'hui on les voit répandus dans tous les emplois de l'empire; aucun magistrat, par respect pour le sang de Mahomet, n'oseroit les punir. Ce privilège est réservé à l'émir bachi leur chef, qui a sous lui des officiers & des sergens, avec pouvoir de vie & de mort sur ceux qui lui sont soumis; mais, pour l'honneur du corps, il ne fait jamais punir les coupables, ni exécuter les criminels en public. Leur descendance de la fille de Mahomet est une chose si incertaine, que la plupart des Turcs même ne sont pas sort crédules Jur cet article, & battent souvent les vénérables enfans du prophète, en prenant toutefois la précaution de leur ôter le turban verd, & de le poser à terre avant que de les frapper; mais un chrétien qui les auroit maltraités seroit brûlé vis.

Emir est aussi un titre, qui joint à quelque autre mot, désigne souvent quelque charge ou emploi, comme émir al omera, le commandant des commandans. C'étoit du temps des calises le ches de seurs conseils & de leurs armées.

Les Turcs donnent aussi ce nom à tous les visirs ou bachas des provinces : ajoutez à cela que l'émir akhor, vulgairement imrahor, est grand-écuyer du du grand-seigneur.

L'émir alem, vulgairement miralem, porte-enseigne de l'empire, est directeur de tous les intendans, & fait porter devant lui une cornette mipartie de blanc & de verd.

Emir bazar, est le prévôt qui a l'intendance sur les marchés, qui règle le prix des denrées.

L'émir hadge, prince ou conducteur des pélerins

de la Mecque, est ordinairement bacha de Jèru-! sa'em.

Emir al mossemin ou émir al moumenin, c'est-àdire le commandant des sidèles ou des croyans, c'est un titre qu'ont pris les Almoravides & les Almohades qui ont régné en Afrique & en Espagne. Distion. de Trév. & Chambers. (G.)

EMISSAIRE, s. m. (Hist. mod.) personne de confiance, adroite & capable, qu'on envoie sour-dement pour sonder les sentimens ou les desseus d'autrui, ou lui saire quelque proposition ou ouverture, semer des bruits, épier les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de tout cela.

Ce mot est forme du latin à & mitto, qui fignifie j'envoie dehors.

Les chess de partis ont plusieurs émissaires qui s'emploient pour leurs intérêts, qui leur rapportent tout ce qui se passe dans le monde, pour prendre là-des leurs mesures; en conséquence, on dit que le pape & le prétendant ont leurs émissaires en Angleterre. Dictionn. de Trév. & Chambers. (G)

EMPALEMENT, (Hist.) supplice affreux qui est d'usage en Turquie. L'empalement s'exécute en saissant entrer une broche de bois par le sondement. & la faisant sortir par-dessous l'aisselle.

Pour empaler un malheureux, on le couche ventre à terre, les mains liées derrière le dos; on lui endosse le bât d'un âne sur lequel s'affied un valet de bourreau, asin de le bien assujettir, tandis qu'un autre lui tient le visage contre terre, avec les deux mains qu'il lui appuie fortement sur le col; un troissème lui fend le derrière de la culotte avec des ciscaux, & lui ensonce un pal, c'est-à-dire une espèce de pieu, dans le sondement; ce pieu est une broche de bois qu'il sait avancer avec les mains autant qu'il peut; ensuite un quatrième bourreau chasse cette broche avec un maillet, jusqu'à ce qu'elle sorte par la poitrine, ou sous l'aisselle : ensin on plante la broche toute droite.

C'est ainsi qu'on traite les Cains ou Grecs révoltés qui ont commis quelque meurtre en Turquie, & qu'on prend sur le sait; après le supplice, si ces malheureux vivent encore, la populace les insulte, bien loin de les exhorter à se faire Musulmans. Les Turcs sont si persuadés qu'un homme qui a commis un grand crime, est indigne d'ètre Musulman, que lorsqu'un Musulman est condamné à mourir, personne ne l'assisse, parce qu'ils croient que son seul crime l'a rendu jaour, c'est à dire insidèle & chrétien,

Voilà des faits rapportés par M. de Tournesort; ils entraîneroient bien des réflexions sur un peuple chez qui règne un supplice aussi cruel que l'empalement, & chez lequel il n'excite aucune piné;

sandis que ce même peuple nourrit en faveur d'une fausse religion, une idée si noble-& si grande, qu'il semble qu'il n'y auroit qu'une religion divine qui dût l'inspirer à ses sectateurs. Article de M. le chevalier DE JAUCOURT.

EMMIUS, (UBBO) (Hist. litt. mod.) profeseur en hist ire & en langue grecque à Groningue, auteur des cuvrages suivans: Vetus gracia illustrata; Chronologia rerum romanarum, cum serie consulum. Decades rerum Friscarum. Il étoit ne dans la Frise en 1547; il mourut à Groningue en 1625.

EMPEDOCLE, (Hist. anc.) philosophe pythagoricien, natis d'Agrigente en Sicile, étoit en même temps poëte, historien, médecin, théologien instruit dans l'école des prêtres égyptiens: il étoit même magicien, si l'on veut. Diogène Laërce a écrit sa vie parmi celles des philosophes; une multitude d'autres auteurs, tant anciens que modernes, en ont parlé; il est célèbre, mais il est peu connu: deux grands poëtes en ont jugé bien diversement. Lucrèce représente Empédocle, comme un sage élevé en quelque sorte au-dessus de l'humanité, & qui faisoit plus d'honneur à la Sicile que tout ce qu'elle renserme d'ailleurs d'admirable.

Quorum Acragantinus cum primis Empedocles est, Irsula quem Triquetris terrarum gessit in oris.

Il décrit & la mer qui baigne de tous côtés Ia Sicile, & le gouffre de Charybde & les feux de l'Etna, & toutes les autres merveilles de cette anême Sicile, pais il ajoute:

Que cum magna modis multis miranda videtur.
Gentibus humanis regio, vifendaque fertur,
Rebus opims bonis, multa munita virum vi,
Nil tamen hos habuisse viro praclarius in se,
Nec sandum magis, & mirum carumque videtur.
Carmina quin etiam divini pedoris ejus
Vociserantur, & exponunt prætlara reperta,
Ut vix humana videatur slirpe creatus.

Horace peint au contraire Empédocle comme an fou, qui, afin de passer pour un dieu, en disparoissant aux regards des hommes, se précipite dans les slammes de l'Etna.

Dicam, siculique poetar
Narrabo interitum: Deus immortalis haberi
Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam
Insiluit.

Mais il sut trahi, dit-on, parson soulier que l'Etna revomit & qui sut trouvé près d'une des ouvertures de ce volcan; ce soulier étoit d'airain. Cette Ristoire ou cette sable de la mort d'Empédocle consumé dans l'Etra, est sort révoquée en doute. Timée assure qu'Empédocle mourut de sa mort naturelle dans le Péloponèse. Néanthes de Cyzique rapporte qu'Empédocle étant en voyage tomba de son chariot, se cassa la cuisse & en mourut; d'autres disent qu'il tomba dans la mer & se noya, d'autres ensin qu'il se pendit. A la vérité, le plus grand nombre des auteurs répète l'aventure de l'Etna qu'Horace a cru devoir adopter; mais il est remarquable que Lucrèce, qui d'un côté sait l'éloge d'Empédocle, & qui de l'autre s'arrête à décrire l'Etna comme une des merveilles de la Sicile, ne dise rien de cette aventure de l'Etna, ni pour l'adopter, ni pour la rejeter.

M. Bonamy, de l'académie des infcriptions & belles-lettres, qui, dans des recherches sur la vie d'Empédocle, insérées dans le dixième volume des mémoires de littérature, pages 54 & suivantes, 26 rassemble & discute tout ce qui a été dit sur Empédocle, convient que s'il falloit juger de la réalité ou de la fausseté de l'aventure de l'Etna. par le nombre des auteurs qui l'ont rapportée, on ne pourroit se dispenser de l'adopter : il convient encore que le motif d'orgueil qu'on donne à cette action étoit assez dans le caractère d'Empédocle, de l'aveu même de ceux qui n'adoptent point ce récit: il ne l'adopte pas non plus, parce que, toute discussion faite, il le trouve sans vraisemblance, & fur-tout sans certitude, même sans analogie avec les mœurs générales des Pythagoriciens & lesmœurs particulières d'Empédocle; car l'orgueil, tel qu'il entre dans l'ame d'un philosophe, ne suffit pas pour rendre raison d'une telle folie.

M. Bonamy réduit aussi à sa juste valeur la prétendue magie d'*Empédocle* & les preuves qu'on en rapporte ; voici les principales :

Les vents étésiens soussant avec vio'ence & nuisant aux biens de la terre, Empédocle commanda aux vents, & les fit cesser en les ensermant dans des outres; il en eut même un surnom qui exprimoit cet empire qu'il avoit exercé sur le vent; c'est à peu près ce que rapportent l'historien Timée: & Diogène Laërce; mais Plutarque, Clément d'Alexandrie & Suidas expliquent la chose plus simplement, en disant qu'il sit boucher des crevasses qui s'étoient faites à une montagne & d'où s'exhaloient des vapeurs insectes que le vent du Midipoussoit vers le territoire d'Agrigente; ces ouvertures sermées, l'inconvénient cessa.

Il avoit délivré Sélinunte de la peste qui faisoitmourir les Sélinuntiens, & qui empêchoit leursfemmes d'accoucher.

Cette peste étoit causée par la puanteur des eaux d'un fleuve qui avoit trop peu de peme & d'écoulement. Empédocle introduisit à ses frais dans co-fleuve deux petites rivières plus rapides qui ententraînèrent & en purifièrent les eaux, & la peste cessa; mais le peuple craim ceux qui le servent, & il accuse de magie tous ceux que leurs lumièresmettent en état de saire du bien; car il leur suppose la même puissance de saire du mal, &c-

d'ailleurs tout ce qui passe les connoissances du peuple lui paroit surnaturel.

Un jeune homme, transporté de sureur contre un juge qui avoit condamné son père à mort, vouloit tuer ce juge; Empédocle n'employa d'abord, pour calmer le jeune homme '& sauver la vie au suge, que des remontrances & de sages discours : mais voyant qu'il ne réussissoit pas, il prend sa lyre & n'en tire que des sons qui ne produisoient pas plus d'effet que ses discours, lorsque tout à coup, avec un changement de modulation trèsmarqué, il se met à chanter un vers de l'Odyssée; aussi-tôt la sureur du jeune homme tombe comme une tempête qui se calme, il devient doux & docile, il s'attache à Empédocle, & fut un de ses plus zélés disciples. D'autres disent que c'étoit son père même que ce jeune homme avoit voulu tuer. & qu'Empedocle avoit sauve de sa sureur.

Quoi qu'il en foit, Empédocle ne fit que suivre en cette occasion l'exemple des autres pythagoriciens, qui employoient la musique comme un remède souverain, tant pour les maladies de l'ame que pour celles du corps.

Ensin, ce philosophe avoit ressuscité un semme d'Agrigente, nommée Panthia, morte depuis sept jours. Pline rapporte ce miracle d'après Héraclide, qui avoit sait un livre exprès pour en publier les particularités. Hernippus, auteur moins ami du merveilleux, ne dit pas que cette semme sût morte, encore moins qu'elle le sût depuis sept jours; mais seulement qu'elle étoit abandonnée des médecins, & qu'elle sut guérie par Empédocle, médecin plus habile ou plus heureux. Cette cure le sit encore regarder par les uns comme un magicien, & révérer par les autres comme un dieu sauveur.

Quant à ses ouvrages, nous en avons divers fragmens, que Plutarque, Clément d'Alexandrie, Diogène-Laërce & d'autres nous ont conservés. Il avoit sait trois livres de la nature des choses, qu'Aristote cite sort souvent. Les purgations d'Empédocle sont très-célèbres encore dans l'antiquité. C'étoit un poëme de trois mille vers hexamètres sur le culte des Dieux, les devoirs de la vie civile & les préceptes de la morale. Fabricius a cru que les vers dorés en faisoient partie; cependant Hiéroclès, aûteur du sameux commentaire sur les vers dorés, ne les regarde pas comme l'ouvrage d'un seul auteur, mais comme un résultat général de la doctrine pythagoricienne.

Le poeme d'Empédocle s'appelloit purgations, parce qu'il contenoit des préceptes propres à purger l'ame de ses passions & de ses vices; lorsqu'il paroissoit aux jeux olympiques, le chantre Cléomènes y chantoit son poeme des purgations, comme on y chantoit les poemes d'Homère, d'Hésiode, d'Archiloque, de Mimnerme, &c.,

Il y avoit encore un ouvrage d'Empédocle sur la médesine en six cents vers. Il avoit sait aussi une

histoire du passage de Xerxès dans la Grèce; mais sa fille ou sa sœur la jeta au seu, la jugeant peu digne d'Empédocle. Néanthès lui attribue quarante-trois tragédies, mais on les croit d'un autre Empédocle, surnommé le tragique, neveu du philosophe.

Empédocle, dans son poëme de la nature, avoit expliqué, peut-être plus en poëte qu'en philosophe, l'union des principes par un sentiment d'amour, & leur désunion par un sentiment d'aversion & de haine. Cette idée a plu à Cicéron, qui lui en fait honneur dans son traité de l'amitié:

Agrigentinum quidem, doctum quemdam virum carminibus gracis vaticinatum ferunt quæ in rerum natura totoque mundo constarent quæque moverentur, ea contrahere amicitiam, dissipare dissordiam.

Horace, auquel il n'arrive jamais de parler d'Ema pédocle avec estime, traite également de délire cette idée, ou particulière à ce philosophe, ou commune aux Pythagoriciens, & celle de Stertinius ou des Stoiciens qui rapportoient tout à la Providence.

Empedocleum an Stertinium deliret acumen.

Empédocle vivoit plus de quatre siècles & demi avant Jésus-Christ.

EMPEREUR; (Hift. & Droit public Germanique) c'est le nom qu'on donne au prince qui a été légitimement choise par les électeurs pour être le chef de l'Empire Romain Germanique, & le gouverner suivant les lois qui lui ont été imposées par la capitulation impériale. Depuis l'extinction de la maison de Charlemagne, qui possedoit l'Empire par droit de succession, ou selon d'autres depuis Henri IV, la dignité impériale est devenue élective, & depuis ce temps personne n'y est parvenu que par la voie d'élection; & même les électeurs, craignant que les empereurs de la maison d'Autriche ne rendissent la dignité impériale héréditaire dans leur famille, ont inséré dans la capitulation de Matthias & celles des empereurs suivans, une clause par laquelle ces empereurs ont les mains liées à cet égard. Les électeurs ne sont point obligés de s'attacher dans leur choix à une maison particulière; il suffit que la personne élue soit 10. mâle, parce que la dignité impériale ne peut passer entre les mains des semmes ; 20, que le prince qu'on veut élire soit Allemand, ou du moins d'une race originaire d'Allemagne : cependant cette règle a quelquesois souffert des exceptions; 3°. qu'il soit d'une naissance illustre. 4°. La bulle d'or dit vaguement qu'il faut qu'il soit d'un âge convenable, justa acatis; mais cet âge ne paroît fixé par aucunes lois. 50. Il faut qu'il soit laïque, & non ecclésiastique. 6°. Qu'il ne soit point hérétique; cependantil ne paroît point qu'un protes. tant soit exclu de la dignité impériale par aucune loi fondamentale de l'Empire,

Lorsque le trône impérial est vaçant, voici les usages qui s'observent pour l'élection d'un nouvel

nouvel empereur. L'électeur de Mayence, en qualité d'archichancelier de l'Empire, doit convoquer l'assemblée des autres électeurs dans l'espace de trente jours, depuis que la mort de l'empereur lui a été notifiée. Les électeurs doivent se rendre à Francfort sur le Mein ; ils comparoissent à l'assemblée ou en personne, ou par leurs députés, munis de pleins pouvoirs. & alors ils se mettent à dresser les articles de la capitulation impériale. Si an électeur dûment invité à l'élection refusoit d'v comparoître, ou prenoit le parti de se retirer après y avoir comparu, cela n'empecheroit point les autres d'aller en avant, & l'élection n'en seroit pas moins légitime. Le jour étant fixé pour l'élection, on fait sortir de la ville tous les étrangers; les électeurs affistent à une messe du Saint-Esprit, & prêtent un serment, dont la sormule est marquée par la bulle d'or, d'être impartiaux dans le choix qu'ils vont faire : après quoi ils entrent dans le conclave, & procèdent 2 l'élection qui se sait à l'unanimité, ou à la pluralité des voix ; elles sont recueillies par l'électeur de Mayence.

Quand l'élection est achevée, on fait entrer dans le lieu de l'assemblée des notaires & des témoins; on passe un acte qui est signé & muni du sceau de chacun des électeurs. Suivant la bulle d'or, si l'élection n'étoit point saite dans l'espace de 30 jours, les électeurs devroient être au pain & à l'eau. Quand l'élection est finie, on la fait annoncer dans la principale église de la ville. Les électeurs sont notifier à celui qui a été élu, s'il est absent, le choix qu'on a sait de sa personne pour remplir la dignité impériale, avec prière de l'accepter; s'il est présent, on lui présente la capisulation, qu'il jure d'observer, & les électeurs le condnisent en cérémonie du conclave vers le grand autel; il se met à genoux sur la marche la plus élevée, & sait sa prière, ayant les électeurs à ses côtes ; ils l'élèvent ensuite sur l'autel ; on chante le Te Deum; après quoi il sort du chœur, monte dans une tribune, & c'est pour lors qu'il est proclame empereur.

La cérémonie de l'élection est suivie de celle du couronnement; suivant la bulle d'or, elle devroit toujours se faire à Aix-la-Chapelle : mais il y a déjà long-temps que l'on a négligé de se conformer à cet usage; & depuis Charles-Quint aucun empereur ne s'est fait couronner en cette ville. Cependant l'empereur adresse toujours à la ville d'Aix-la-Chapelle des reversales, pour lui déclarer que le couronnement s'est fait ailleurs sans préjudice de ses droits. Les archevêques de Cologne & de Mayence se sont long-temps disputé le droit de couronner l'empereur; mais ce différent est terminé depuis 1658 : c'est celui de Mayence qui a droit de couronner, lorsque la cérémonie se sait dans son diocèse, & celui de Cologne en cas qu'elle se fasse dans le sien. Les marques de la dignité impériale, telles que la couronne, Histoire. Tome II. Seconde Parts l'èpée, le sceptre, le globe d'or surmonté d'une croix, le manteau impérial, l'anneau, &c. sont conservés à Aix-la-Chapelle & à Nutemberg, d'où on les porte à l'endroit où le couronnement doit se faire.

Cette cérémonie se fait avec tout l'éclat imaginable; les électeurs y assistent en habit de cérémonie, & l'empereur y prête un serment conçu à-peu-près en ces termes : Je promets devant Dieu & ses anges d'observer les lois, de rendre la justice, de conserver les droits de ma couronne, de rendre Thonneur convenable au pontife romain, aux autres prélats, & à mes vassaux, de conserver à l'Eglise les biens qui lui ont été donnés ; ainsi Dieu me soit en aide, &c. L'archevêque chargé de la cérémonie, avant de couronner l'empereur, lui demande : S'il veut conserver & pratiquer la religion catholique & apostolique; être le défenseur & le protesteur de l'Eglise & de ses ministres; gouverner suivant les lois de la justice le royaume que Dieu lui a consié, & le désendre efficacement; tacher de récupérer les biens de l'Empire qui ont été démembrés ou envahis ; enfin s'il veut être le défenseur & le juge du pauvre comme du riche, de la veuve & de l'orphelin. A toutes ces demandes l'empereur répond, volo, je le veux. Quand le couronnement est achevé, l'empereur fait un repas solemnel; il est assis seul à une table, ayant à sa gauche l'impératrice à une table moins élevée que la sienne. Les électeurs eux-mêmes, ou par leurs substituts, servent l'empereur au commencement du repas, chacun selon son office; ensuite de quoi ils se mettent chacun à une table séparée, qui est moins élevée que celle de l'empereur & de l'impératrice. Vitriarii instit. Juris publici. lib. 1 , sit. 8.

Autrefois les empereurs, après avoir été couronnés en Allemagne, alloient encore se faire couronner à Rome comme rois des Romains; c'est ce qu'on appelloit l'*expédition romaine* : & à Milan , à Monza, à Pavie, ou à Modène, comme rois de Lombardie. Mais depuis long-temps il se sont dispenses de ces deux cérémonies au grand regret des papes, qui prétendent toujours avoir le droit de confirmer l'élection des empereurs. Il est vrait que souvent leur soiblesse & la nécessité des temps les ont forces à demander aux papes la confirmation de leurs élections. Boniface VIII la resusa à Albert d'Autriche, parceque celle de ce prince s'étoit faite sans son consentement : mais ces prétentions imaginaires ne sont plus d'aucun poids aujourd'hui ; & même, des l'an 1238, les états de Empire, irrites du resus que le pape Jean XXII faisoit de donner l'absolution à Louis de Bavière, décidèrent qu'un prince élu empereur à la pluralité des voix, seroit en droit d'exercer les actes de la souveraineré, quand même le pape resuseroit de le reconnoître, & ils déclarèrent criminel de lèse-majesté quiconque oseroit soutenir le contraire, & attribuer au pape aucune supériorité

fur l'empereur. Abrègé de l'histoire d'Allemagne, par M. Pressel. Cependant le pape, pour mettre ses prétendus droits à couvert, ne laisse pas d'envoyer toujours un nonce pour assister de sa part à l'election des empereurs: mais ce ministre n'y est regardé que sur le même pied que ceux des puissances de l'Europe, qui ne sont pour rien dans l'affaire de l'élection. Charles-Quint est le dernier empereur qui ait été couronné en stalie par le pape. L'empereur, avant & après son couronnement, se qualisse d'élu empereur des Romains, pour saire voir qu'il me doit point sa dignité à cette cérémonie, mais aux suffirages des électeurs.

L'empereur est bien éloigné de pouvoir exercer une autorité arbitraire & illimitée dans l'Empire, al n'est pas en droit d'y faire des lots : mais le pouvoir législatif réside dans tout l'Empire. dont il n'est que le représentant, & au nom duquel il exerce les droits de la souverainete, jura majestatica; cependant, pour cu'une résolution de l'Empire ait force de loi, il faut que le consentement de l'empereur y mette le sceau. L'empereur, comme tel, n'a aucun domaine ni revenu; & le casuel, qui consiste en quelques contributions gratuites, est très-peu de chose. L'empereur ne peut point créer de nouveaux électeurs, ni de nouveaux états de l'Empire ; il n'a point le droit de priver aucun des états de ses prérogatives, ni de disposer d'aucun ides fiefs de l'Empire sans le consentement de tous les autres états. Les états ne payent aucun tribut à l'empereur; dans le cas d'une guerre qui intéresse tout l'Empire & qui a été entreprise de son aveu. on lui accorde les sommes nécessaires : c'est ce qu'on appelle mois romains. L'empereur, comme tel, me peut faire ni guerre, ni paix, ni contracter aucune alliance, sans le consentement de l'Empire : Toù l'on voit que l'autorité d'un empereur est trèspetite. Cependant, quand ils ont eu en propre de vastes états patrimoniaux qui leur mettoient la force en main, ils ont souvent méprisé les lois qu'ils avoient juré d'observer : mais ces exemples Font de fait, & non pas de droit.

Les droits particuliers de l'empereur se nomment reservata Lejarea : c'est r'. le droit des premières prières, jus primariarum presum, qui consiste dans la nomination à un bénésice de chaque collégiale : 2° le droit de donner l'invessiture des siess immédiats de l'Empire : 3° celui d'accorder des saus-conduits leures de légitimation, de naturalisation, des dispenses d'âge, des lettres de noblesse, de consèrer des tières, &c. de sonder des universités : 4° d'accorder des droits d'étables, jus slapuli, de péges, le droit de non evocando, de non appellando, &c. cependant ce pouvoir est encore himisé.

Les empereurs ont présendu avoir le droit de faire des rois : un auteur remarque fort bien, que » ce ne seroit pas le moind e de ses droits, » s'il avoit encore celui de donner des royaumes ».

Les empereurs d'Ailemagne, pour imiter les anciens empereurs romains aux droits desquels ils prétendent avoir succèdé, prennent le titre de Célar, d'où le mot allemand Kayler paroît avoir eté dérivé. Ils prennent auffi celui d'Auguste; sur quoi Guillaume III, roi d'Angleterre, disoit que le nitre de semper Augustus étoit celui qui convenoit le mienx à l'empereur Léopold, attendu que ses troupes n'ésoient jamais prèses à entrer en campagne qu'au mois d'août. Il prend aussi le titre d'invincible, de chef temporel de la Chrétienté, d'avoue ou défenseur de l'Eglise, &c. En parlant à l'empereur, on l'appelle sacrée majesté. Il porte dans ses armes un aigle à deux têtes; ce qui est, dit-on, un symbole des deux empires de Rome & de Germanie. (----)

EMPIRICUS. (Voyer SEXTUS EMPIRICUS.)

ENÉE le Tacticien, (ÆNEAS TACTICUS) (Hift. lin. anc.) contemporain d'Aristote, un des plus ancieus auteurs qui aient écrit sur l'art militaire, doù lui vient ce surnom de Tacticien. Nous avons dans l'édition de Polybe de 1609 in-sol. un des traités d'Enée en grec, publié par Casaubon, avec une version latine. M. de Beausobre l'a donné en françois en 1757.

Un autre écrivain du même nom, Enée de Gaza; (Eneas Gazaus) philosophe platonicien & chrétien, vivoir dans le ge siècle sous l'empire de Zénon; il est auteur d'un dialogue intitulé: Théophrasse, où il traite de l'immortalité de l'ame & de la résurrestion des corps. Gaspard Barthius l'a traduit & y a joint de savantes notes.

ENFANS SANS SOUCI, (Hift. mod.) société fingulière formée à l'exemple de la mère solle om insanterie Dijonnoise, vers les commencemens dus règne de Charles VI, par quelques jeunes gens de famille qui joignoient à beaucoup d'éducation un grand amour pour les plaisirs & les moyens de se les procurer. Ces circonstances réunies, il ne pouvoir manquer d'en naître quelque chose de spirituel; aussi donnèrent elles lieu à l'idée badine, mais morale, d'une principauté établie sur les désauts du genre humain, que ces jeunes gens nommèrent jouise, & dont l'un d'eux prit la qualité de prince. Ce prince des sois ou de la jouise, marchois avec une espèce de capuchon sur la tête & des oreilles d'ane: il saisoit tous les ans une entrée à Paris, suivi de tous ses suites.

Cette plaisanterie, dit l'auteur du théâtre françois; étoit neuve, & les moyens qu'on employa pour la faire connoître ne le furent pas moins. Nos philosophes enjoués inventèrent, mirent au jour, & représentèrent eux mêmes aux halles & sur des échafauds en place publique des pièces dramatiques, qui portoient le nom de souje, qui en effet peignoient celles de la plupart des hommes. Ce

badinage passa de la ville à la cour, & y sit fortune. Les ensans sans souci (car c'est ainsi qu'on nomma ces jeunes gens, lorsqu'ils parurent en public) devinrent à la mode. Charles VI accorda au prince des sots des patentes, qui consirmèrent le titre qu'il avoit reçu de ses camarades. Cette première société se renserma dans de justes bornes; une critique sensée & sans aigreur constitua le sond des pièces qu'elle donna, mais cette sage attention eut une course durée. La guerre civile qui s'alluma en France, & dont Paris ressentit les plus cruels essets, occasionna du relâchement dans la conduite des ensans sans souci, & cette société devint celle de tous les fainéans, & de tous les libertins de la ville.

Le prince des sots donna la permission aux clercs de la Bazoche de jouer des soties ou sottisses, & en échange il reçut d'eux celle de représenter des farces & moralités; cet arrangement en fit faire un autre avec les confrères de la passion, qui, pour soutenir leurs spectacles dont le public commençoit à se lasser, associèrent à leurs jeux le prince des sots & ses sujets. Leur chef avoit une loge distinguée à l'hôtel de Bourgogne, pour y affister aux représentations des pièces de théâtre qui étoient données par les confréres de la passion. acquéreurs de l'hôtel de Bourgogne. Des comédiens étrangers voulant donner de la vogue à leurs jeux, s'affocièrent aussi les enfans sans souci. Ils ne prirent le nom de comédiens que par la suite, & lorsqu'ils furent en possession de l'hôtel de Bourgogne.

Les pièces des enfans sans souci étoient publiées par une espèce de cri ou annonce en vers que faisoit publiquement la mère-souse, seconde personne de la principauté de la sottife. Celui qui remplissoit cet emploi, étoit chargé du détail des jeux représentés par les enfans sans souci, & de l'entrée que le prince des sots saisoit tous les ans à Paris. On peut voir dans l'Histoire du théatre françois, un de ces cris ou annonces, avec l'extrait d'une souise à huit personnages assez ingénieuse pour le temps (1911.) Les enfans sans souci profitoient de la protection que le bon roi Louis XII accorda aux théâtres, en leur permettant de reprendre librement les défauts de tout le monde, sans vouloir être excepté; on y trouve un trait de satyre contre ce prince qui lui fait beaucoup d'honneur. puisqu'on y traite d'avarice la juste économie avec Jaquelle il ménageoit les finances de son royaume; & que les meilleurs princes, comme Henri IV, ont toujours présérée aux prodigalités & aux dépenses superflues. (M. BEGUILLET.)

ENFORESTER, (Hift. antienne & moderne.) suivant l'usage d'Angleterre, c'est mettre une terre en forêt royale.

En ce sens, enforester, est oppose à désenforestes.

Guillaume le conquérant & ses successeurs contimmèrent, pendant plusieurs règnes, d'enforester les terres de leurs sujets; jusqu'à ce qu'enfin la lésion devint si notoire & si universelle, que toute la nation demanda qu'on remit les choses dans l'état où elles étoient dans l'origine, ce qui sut ensint accordé, & en conséquence il y eut des commissaires nommés pour saire la visite & l'arpentage des terres nouvellement enforessées, desquelles on restitua le libre usage aux propriétaires, & ces terres désensoressées surent appellées purlieus a Chambers. (G)

ENGLECERIE, qu'on devroit écrire Angleicerie, s. s. (Hist.), terme fort significatif chez les anciens Anglois, quoiqu'à présent il ne soit guère en usage : il significit proprement la qualité qu'um homme avoit d'être anglois.

Autresois, quand un homme étoit tué ou assassimé en secret, on le réputoit francigent (ce qui comprenoit toutes sortes d'étrangers, & particulièrement les Danois); cette imputation subsissoir jusqu'à ce que l'on eût prouvé son englecerie, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on eût démontré qu'on étoit naturel Anglois.

Voici l'origine de cette coutume. Le roi Canut ayant conquis l'Angleterre, renvoya, à la requête des nobles, son armée en Danemarck, & ne réserva qu'une garde de Danois pour sa personne : il sit une loi qui portoit que, si un Anglois suoit un Danois, on lui seroit son procès comme à un meurtrier; ou s'il arrivoit que le meurtrier prit la suite, le village où se seroit commis le meurtre seroit obligé de payer à l'échiquier 66 marcs. Suivant cette loi, toutes les sois qu'il se commettoit quelque meurtre, il salloit prouver que l'homme affassiné étoit Anglois, asin que le village ne sût pas chargé de l'amende des 66 marcs. (Art. resté.)

ENGUIEN, (Hist. de Fr.) nom de divers princes de la maison de France, de la branche de Bourbon. (Voyez sur le comte d'Enguien François, les articles Barberousse, pag, 540, col 1rc. Boutières, pag, 690 & 691, & Condé. Et. sur le duc d'Enguien Jéan, le même article Condé; le nom d'Enguien est reste propre depuis à la branche de Condé.

ENNIUS. (QUINTUS) (Hist. litt. anc.) C'est le Ronsard des Romains, c'est-a-dire un poète, dur & sauvage, précurseur de la bonne poèse: commo Romsard il eut une très-grande réputation. Horace qui n'étoit, ni dupe des réputations, ni esclave de l'autorité, se moque de ceux dont l'enthoussame allois jusqu'à comparer Ennius à Homère:

Ennius & fapiens & forcis & alter Homerus ; Ut critici dicunt.

Il s'en moque fans doute encore plus lorsqu'a près avoir cité Homère comme un poète, convaince Kkk 2 d'avoir aimé le bon vin, par les éloges qu'il lui donne:

Laudibus arguitur vini vinofus Homerus.

Il ajoute comme un exemple encore plus fort:

Ennius ipse pater, nunquam nifi potus, ad arma Profiluit dicenda.

Le mot de Virgile sur Ennius.

Enni de stercore gemmas.

Je tire des perles du fumier d'Ennius est passé en proverbe; & en donnant une idée peu avantageuse des vers d'Ennius, il prouve cependant que Virgile ne dédaigna pas de l'embellir, ce qui suppose quelque mérite dans l'auteur embelli. Horace paroît même, milgré ce que nous venons de voir, être persuadé que les vers d'Ennius ont autant servi à la gloire de Scipion, son ami, que les exploits même de ce grand homme, ce qui n'est pas un petit éloge du poète:

Non celeres fuga Rejestaque retrorsum Annibalis mina, Non incendia Carthaginis impia, Ejus qui domità nomen ab Africa Lucratus rediit, clarius indicant Laules, qu'am Calabra Pierides.

Cest Quintilien qui a parlé le plus noblement d'Ennias; sa phrase sur ce vieux poète est superbe, & renserme la plus belle comparaison: « Adorons » Ennius, dit-il, comme ces bois que leur antiquité » a rendus sacrés, & où de grands & vieux chênes » maltraités par le temps, inspirent plutôt à l'ame » un respect religieux, qu'ils n'offrent aux yeux » un beau spectacle. »

Ennium ficut sacros vetustate lucos adoremus, in quibus grandia & antiqua robora jam non tantam habent speciem, quantam religionem.

Cicéron l'agrandit encore davantage à nos yeux, lorsqu'il le représente portant non-seulement avec confirmce, mais avec gaieté, le double sardeau de la vieillesse & de la pauvreté, & paroissant en jouir comme de deux avantages:

Ita ferebat due, qua mazima putantur onera, paupertatem & seneclutem, ut eis pene delectari Videretur.

Ennius étoit ne l'an 513 de Rome; il étoit de la Calabre, & c'est ce qu'indique le mos d'Horace, quam Calabra Pierides. Ses principaux ouvrages dont nous n'avons que des fragmens, sont les annales de Rome en vers héroiques, & le poème où il célébroit les victoires du premier Scipion, si ce poème ne faisoit point parti du premier ouvrage,

Hie veftelm panxit maxima fulla patrum.

die son épitaphe, rapportée par Cicéron. C'est Eppius qui rapporte cette réponse équivoque rendue

à Pyrrhus par l'oracle de Delphes, qu'il consultoit sur son expédition contre les Romains:

Aio te , Ancida , Romanos vincere poffe-

C'est lui qui a donné à Fabius Maximus cet éloge mérité:

Unus homo nobis cunctando reftituit rem.

Il mourut au moins septuagenaire (l'an 585 de Rome.)

ENNODIUS, (MARCUS ou MAGNUS FELIX) (Hist. list. mod.) évêque de Pavie, François d'ôrigine, vivoit dans le cinquième & le sixième siècles. Le P. Sirmonda donné en 1612 une bonne édition de ses œuvres; elles sont moitié théologiques, moitié poétiques & oratoires.

ENOCH (Hist. sacr.) ou HENOCH: Il y en a deux dans la Genèie, l'un fils de Cain, & Cain bâtit une ville de son nom, Gen. c 4; l'autre, fils de Jared & père de Mathusalem; cet Enoch vècut sur la terre trois cents soixante - cinq ans. » Il marcha avec Dieu, & il ne parut plus, parce n que Dieu l'enleva ». Gen. ch. 5.

ENOS (Hist. sacr.) fils de Seth, père de Cainan, vécut neuf cents cinq ans, Gen. chap. 5.

ENTRAGUES. (D') Voyez Balsac & Bas-

ENTRÉE, (Hist. mod.) réception solemnelle qu'on sait aux rois & aux reines lorsqu'ils entrent la première sois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande expédition.

Ces sortes de cérémonies variens suivant le temps, les lieux & les nations; mais elles sont toujours un monument des usages des disserns peuples, & de la diversité de ces usages dans une même nation, lesquels sont communément un excellent tableau de caractère: c'ésoit, par exemple, un spectacle singulier que l'appareil de décorations prosanes & de mascarades de dévotion qui se voyoit en France aux entrés des rois & des reines; dans le XVº siècle. L'auteur des Essais sur Paris en donne une esquisse tirée d'après l'histoire, qu'il sussir de rapporter pour exemple: il seroit trop long de transcrire ici, même par extrait, ce que j'ai recueilli sur cette matière avant & depuis Charles VII.

Comme les rois & les reines (dir l'auteur dont je viens de parler) faisoient leurs entrées par la porte Saint-Denis, on tapissoit toutes les rues sur leur passage, & on les convroir en haut avec des étosses de soie & des draps camelotés; des jets-d'eaux de sement passumaient l'air, le lait & le vin couloient de plusieurs sontaines. Les députés des six corps de marchands portoient le dais. Les

corps de métiers suivoient à cheval, représentant en habits de caractère les sept pechés mortels, les sept vertus, soi, espérance, charité, justice, prudence, sorce & tempérance, la mort, le purgatoire, l'enser & le paradis.

Il y avoit de distance en distance des théâtres où des acteurs pantomimes, mêlés avec des chœurs de musique, représentoient des histoires de l'ancien & du nouveau Testament, le sacrifice d'Abraham, le combat de David contre Goliath, l'ânesse de Balaam prenant la parole pour la porter à ce prophète, des bergers avec leurs troupeaux dans un bocage, à qui l'ange annonçoit la naissance de Notre-Seigneur, & qui chantoient le Gloria in excelsis Deo, &c. & pour lors le cri de joie étoit Noël, Noël.

A l'entrée de Louis XI, en 1461, on imagina un nouveau spectacle: devant la fontaine du Ponceau, dit Malingre, pag. 278 de ses Antiquiées & annales de Paris, (ouvrage plus passable que ceux qu'il a publiés depuis) étoient plusseurs belles silles en syrènes toutes nues, lesquelles en faisant voir leut beau sein, chantoient des petits motets de bergerettes, son doux & charmans.

Il paroît qu'à l'entrée de la reine Anne de Bretagne, on "poussa l'attention jusqu'à placer, de distance en distance, de petites troupes de dix ou douze personnes, avec des pots de chambre pour les dames & demosselles du corrège qui en auroient besoin.

Ajoutez sur-tout à ces détails la description curiense que le P. Daniel a donnée, dans son Histoire de France, de l'entrée de Charles VII, & vous conviendrez, en rassemblant tous les saits, que quoique ces sortes de réjouissances ne soient plus du goût, de la politesse, & des mœurs de notre siècle, cependant elles nous prouvent en général deux choses qui subsissent toujours les mêmes; je veux dire 1°. la passion du peuple françois pour les spectacles quels qu'ils soient; a° son amour & son attachement inviolables pour nos rois & pour nos reines.

Je ne parle pas sci des cérémonies d'entrées de princes étrangers, légats, ambassadeurs, ministres, &c. ce n'est qu'une vaine éniquette de cérémonial dont toutes les cours paroissent lasses, & qui finira quand la principale de l'Europe jugera de son interêt de montrer l'exemple. Article de M. le chevalier pa Jaucourt.

ENTRE-METS, s. m. (Hist. mod.) Le mot entre meis s'est dit pendant long-temps au lieu de celui d'intermède, dans nos pièces de theâtre; entre-mets de la tragédie Sophonishe dans les ceuyses de Baïf; il signifieit une espèce de spectacle muet, accompagné de machines; une représentation comme théâtrale, où l'on voyoit des hommes & des hêses exprimer une action; quelquesois

des bateleurs & autres gens de cette espèce y saifoient leurs tours.

Ces divertissemens avoient été imaginés pour occuper les convives dans l'intervalle des services d'un grand sestin, dans l'entre deux d'un mets ou service à un autre mets; d'où le mot entre-mets a passé dans nos tables pour désigner simplement le service particulier qui est entre le rôti & le fruit, & les divertissemens se sont évanouis.

Ces divertissemens anciens, qui méritoient bien mieux le nom d'entre-mets que le service de nos tables honoré aujourd'hui de cette qualification, étoient des spectacles sort singuliers qu'on donnoit du temps de l'ancienne chevalerie, le jour d'un banquet, pour rendre la sète plus magnisque & plus solemnelle. Il faut lire tout ce qui concerne ces sètes dans l'histoire de la chevalerie de M. de Sainte-Palaye; il en parle avec autant de connost sances que s'il eût vécu dans ces temps là, & qu'il eût écrit son ouvrage en assistant aux banquets des preux-chevaliers.

On voyoit paroître dans la falle diverses décorations, des machines, des figures d'hommes & d'animaux extraordinaires, des arbres, des montagnes, des rivières, une mer, des vaisseaux y tous ces objets entre-mêlés de personnages, d'oiseaux, & d'autres animaux vivans, étoient en mouvement dans la salle ou sur la table, & représentoient des actions relatives à des entre-prises de guerre & de chevalerie, sur-tout à celles des croisades.

Il est vraisemblable que l'usage des entre mets dans les banquets s'étoit introduit avant le règne de saint Louis : aussi furent ils employés aux noces de son frère Robert comte d'Artois à Compiègne en 1237. Une chronique manuscrite de S. Germain fais une ample description des entre-mets qui se virent au festin que Charles V donna, en 1378, au roi des Romains, fils de l'empereur Charles de Luxembourg, que ses indispositions empêchèrent de s'y trouver. Mais rien n'est plus curieux que le détail que Matthieu de Couci & Olivier de la Marche nous ont laisse de la sête donnée à Lille en 1453, par Philippe-le-bon, due de Bourgogne, à toute sa cour & à toute la noblesse de ses érats, pour la croisade contre les Turcs qui venoient d'achever la conquête de l'empire d'Orient par la prise de Constantinople. Je pourrois citer un grand nombre d'autres représentations semblables: qui furent long-temps à la mode dans nos cours mais ces citations seroient inutiles après les exemples que nom venons de rapporter.

On vit encore les restes de cette ancienne magnificence au mariage du prince de Navarre, en 1572, avec la sœur du roi; de même qu'à la suite d'un autre session, que la reine donna l'année suivante au duc d'Anjou, roi de Pologne. Le gost de ces plaisirs s'est conservé à Florence jusqu'en 1600, suivant la description du basquer donnésdans cerus

446

ville ponr le mariage de Marie de Médicis avec Henri IV.

Enfin la mode des entre-mets s'évanouit entièrement au commencement du 17e siècle. Louis XIV fit succèder d'autres magnificences, mieux ontendues, dignes de lui, & qui ont aussi cessé. Elles ont été remplacées par un genre de luxe plus général, plus voluptueux, qui se répète journellement, & qui présente à nos yeux toute la mollesse ou l'ennui des Sibarites. Article de M. le chevalier DE JAUCOURT.

ENVOYÉ, adj. pris subst. (Hift. mod.) se dit d'une personne députée ou envoyée exprès pour négocier quelque affaire avec un prince étranger ou quelque république.

Les ministres qui vont de la cour de France on de celle d'Angleterre, à Gènes, vers les princes d'Allemagne, & autres petits princes & états. m'ent point la qualité d'ambassadeurs, mais de simples envoyés. Joignez à cela que ceux que quelques grands princes envoient à d'autres de même rang, par exemple l'Angleterre à l'empereur, n'ont souvent que le titre d'envoyé, lorsque le sujet de leur commission n'est pas sort important.

Les envoyés sont ou ordinaires ou extraordinaires.

Les uns & les autres jouissent de toutes les prerogatives du droit des gens aussi-bien que les ambassadeurs, mais on ne seur rend pas les mêmes honneurs. La qualité d'envoyé extraordinaire, suivant l'observation de Wiquesort, est très-moderne, & même beaucoup moins ancienne que celle de resident. Les ministres qui en ont été revêtus, ont voulu d'abord se faire considérer presque comme des ambassadeurs, mais on les a mis depuis sur un autre pied.

La cour de France en particulier déclara en 1644, qu'on ne feroit plus à ces ministres l'honneur de leur donner les carrosses du roi & de la reine pour les conduire à l'audience, & qu'on ne leur accorderoit plus divers autres honneurs.

Justiniani, le premier envoyé extraordinaire de la république de Venise à la cour de France, depuis que les honneurs y ont été réglés, prétendit se couvrir en parlant au roi, & cela lui fut refuse. Le roi déclara même à cette occasion qu'il n'entendoit point que l'envoyé extraordinaire, qui est de sa part à Vienne, fût regardé autrement qu'un rélident ordinaire, Dennis ce temps, on a traité de la même manière ces deux espèces de ministres. Wiquefort, Chamb. & le dictionn. de l'révoux. (G)

EOBANUS, (Elius ou Helius) Voyez HESSUS,

EON DE L'ÉTOILE, (Hist. de Fr.) fou imbécille du douzième siecle, qui ayant entendu chanter d l'églife, per EUM qui venturus est judicare vives

& mortuos, crut être celui qui devoit juger les vivans & les moris; on l'enferma. & c'étoit trops'il ne faisoit pas d'autre mal : mais il eut des disciples, les soux en avoient aisément alors, & en en brûla plusieurs. Brûler des hommes parce qu'ils croyent qu'Eon de l'Etoile viendra juger les vivans & les morts est une folie bien plus suneste, que de croire qu'Eon de l'Etoile viendra juger les vivans & les morts. Cet hérésiarque innocent, qui n'assembleroit pas aujourd'hui trois passans sur le pont-neuf, sut conduit au concile de Reims, & comparut solennellement devant le pape Eugène III, en 1148.

EPAGATHE, (Hist. rom.) c'est le nom de celui qui affassina le jurisconsulte Ulpien, l'an 226 de J. C. L'empereur Alexandre Sévère le fir tuer quelque temps après.

EPAMINONDAS. (Hist anc.) La gloire de Thère bes ne tient qu'à deux hommes, Epaminondas & Pelopidas: mais ces deux hommes égalent ou surpassent tout ce qu'Athènes & Sparte ont en de grands capitaines & de citoyens vertueux. Thèbes étoit esclave de Sparte, qui ne vouloit pas même permettre à Athènes de donner un asyle aux Thébains bannis. Athènes jugea qu'elle le leur devoit; elle se souvint que les Thébains avoient le plus contribué à retablir chez elle le gouvernement Démocratique; c'étoit de Thèbes qu'étoit parti Thrasibule pour délivrer Athènes, ce sut d'Athènes que partit Pélopidas pour délivrer Thèbes. Epaminondas ne cessoit d'inspirer aux Thébains un désir généreux de secouer le joug de Sparte; mais une vertu plus délicate & plus sévère encore, ou plutôt encore plus humaine que celle de Pélopidas, ne lui permit pas d'entrer dans une conjuration, dont l'effet devoit être de tremper ses mains dans le sang de ses concitoyens. & où il prévoyoit que les tyrans ne périroient pas seuls. Pélopidas & ses compagnons conduisirent leur entreprise à travers de grands périls, avec beaucoup de courage & d'habileté. Les tyrans furent égorges, Thèbes fut libre. Epaminondas, sans avoir souillé ses mains de sang, n'avoit pas été moins utile aux conjurés; il leur avdit porté du secours par - tout où ils en avoient eu besoin; il avoit prévenu & détourné les principaux dangers pui les menaçoient; il présenta au peuple ses libérateurs; il consomma l'ouvrage de la liberté, & consolida la nouvelle constitution. Les Lacédémoniens armèrent en vain pour réduire Thèbes; elle trouva d'abord des défenseurs dans les Athéniens; mais l'événement fit voir que c'étoit en elle - même, c'est-à-dire dans ses deux illustres chefs, qu'étoit sa ressource la plus assurée, Pélopidas gagna le combat de Egyre, ayant rencontré les ennemis au moment où il les attendoit le moins. Aussi-tôt qu'on les appercut, on courut lui-dire avec effroi: nous sommes tombés entre les mains des ennemis. En pourquoi, répondit-il, ne dirente

mone pas oluthe autils sont tombés dans les ofteres? & sur le champ il justifia ce discours. On traita de paix; tous les états de la Grèce envoyèrent pour cet objet des députés à Lacedémone. Evaminondas étoit à la tête des députés Thébains. Le roi de Sparte Agésilas se déclaroit ouvertement pour la guerre, & on n'osoit le contredire. Epaminondas parla, non pour les seuls Thebains. mais pour toute la Grèce, il réclama pour elle une paix fondée sur l'égalité, sur la justice. Agéfilas, voyant avec quel intérêt & quel plaisir on écoutoit l'orateur de l'humanité, l'interrompit avec aigreur : mais vous , lui dit-il , qui ne parlez que de paix & de liberte, laisserez-vous la Béotie libre & indépendante de Thèbes? Oui, dit Epaminondas. comme vous laisserez la Laconie libre & independante de Sparte. La violence d'Agésilas l'emporta pour la guerre; & ses intrigues réunirent presque toute la Grèce contre Thèbes seule. Elle n'en sut que plus redoutable; elle élut Epaminondas pour son général: on vouloit l'intimider par de finistres augures; il répondit par un vers d'Homère, dont le sens est: C'est toujours un excellent augure, que de combattre pour la patrie. Pélopidas commandoit sous lui le bataillon sacré, ce corps de trois cents amis, de trois cents heros, qui ne savoient point suir, & qu'un serment inviolable, dice par la tendresse & par l'honneur, engageoit à se désendre les uns les autres jusqu'au dernier soupir. Les semmes Thébaines n'étoient point encore parvenues à cette férocité républicaine qui distinguoit celle de Sparte. La femme de Pélopidas, en recevant les adieux de son mari partant pour l'armée, le conjuroit, les larmes aux yeux, de se conserver. Voilà, lui dit-il, ce qu'il faut recommander aux jeunes gens; pour les chefs, il ne faut leur recommander que de conferver les autres. Le bataillon facre, qui avoit déjà contribué à la victoire de Tégyre, ne contribua pas moins à celle de Leuctres, époque mémorable dans l'histoire de la Grèce, époque d'abaissement, de deuil & même de honte pour cette superbe Sparte, dont les citoyens apprirent alors à suir pour la première sois, & qui, en faveur du nombre, fut obligé de suspendre la rigueur de ses lois contre ceux qui avoient sui ; époque de gloire & de puissance pour Thèbes, qui eut alors cet empire de la Grèce, qu'Athènes & Lacèdémone s'étoient si long temps disputé. Epaminondas &Pélopidas, nommés tous deux ensemble gouverneurs de la Béotie, s'attachèrent à recueillir pour leur république les fruits de la victoire de Leucres; ils entrèrent dans la Laconie, mirent en liberté les peuples dépendans de Sparie, ravagèrent les terres des Lacedémoniens sous les yeux d'Agésilas, rensermé avec les siens dans les murs de Sparte, & démentirent de fameux proverbe qu'Agésilas même avoit mis en crédit: que jamais semme de Sparte a'avoit vu la jumes d'un camp ennemi. Sparte même sut menacee ¿ Epaminondas s'en approcha comme pour en faire le fiège, Agéfilas le vir passer le

premier à la tête de son infanterie. l'Eurotas enfle alors par la fonte des neiges; il fuivit des yeux sa marche & ne trouva que des raisons de l'admirer; ces grands hommes, quoiqu'ennemis, se rendoient justice les uns aux autres. Agéfilas appelloit Épaminondas le faiseur de grandes choses. Peu s'en fallut que, dans cette campagne, le général Thébain n'arrachât, selon l'expression de Leptine, un ail à la Gréce, en détruifant pout jamais la puissance de Sparte; il se vantoir au moins avec raison, d'avoir réduit ces tyrans laconiques à la nécessité d'allonger leurs monosyllabes, c'est-àdire d'entrer en accommodent & en traité, & pour cela de s'exprimer avec plus d'étendue que quand ils signisioient impérieusement par des monosyllabes leurs ordres ou leurs resus. Pour faire ces grandes choses, Epaminondas & Pélopidas avoient été obligés de prolonger la campagne au-delà du terme ordinaire. En quoi, pour servir la patrie, & survre la loi première & suprême, qui met le falut & le service de l'état au-dessus de toutes les lois, ils avoient violé la lettre de la loi particulière de Thèbes, qui vonloit qu'au commencement du premier mois de l'année, le commandement fût remis à de nouveaux officiers ils avoient jugé que, comme le dit Cicéron dans Rome sauvėe.

Le devoir le plus faint, la loi la plus chézie, Est d'oublier la loi pour sauver la patrie.

Les républicains sont trop souvent ingrats, les Thébains le furent; & au lieu de combler leurs chefs des honneurs qu'ils avoient mérités, ils les appellèrent en jugement. Ici l'histoite met une grande différence entre Pélopidas qui n'étoit que guerrier, & Epaminondas qui étoit philofophe. Ce courage intrépide, que Pélopidas fignaloit dans les combats, l'abandonna devant le tribunal, il se défendit en homme qui craint la mort & qui demande grace, Epaminondas, le plus modefte des hommes en toute autre occasion, dans celle-ci ne se justifia point, il fit son éloge, il raconta ce qu'il avoit fait, il exposa ses succes, ser triomphes; il étala tous ces détails brillans de la campagne la plus heureuse. » Vous désavouez ces succès; dit-il, » vous désapprouvez qu'on vous les ait pron curés; eh bien, je les prends pour mon compte & n l'en réclame la gloire, condamnez le général n qui vous a trop servi, mais que le jugement raffe mention de mes crimes, qui'il soit dit que n je peris pour avoir raxage la Laconie, fait » trembler Sparte pour ses murs, mis en liberté » la Messènie & l'Arcadie entière, & donné à » ma patrie malgré elle l'empire de la Grèce. Pélopidas fue absous comme un accusé ordinaire; Epaminendas fut ramené chez lui en triomphe. au bruit des applaudiffemens & des acciamations.

Tel étoit le parti qu'Epaminondus savoit tirer de l'humiliation uneme, il imprimoir à rout le

caractère de grandeur & d'élévation qui étoit dans son ame. Ses ennemis & ses envieux. pour lui faire injure, le firent nommer Téléarque. C'étoit le titre d'un office réputé peu digne d'un si grand général & d'un homme de son mérite. Les fonctions étoient tout ce qu'il y a de plus vil en apparence dans les objets de la police. «Eh bien, dit Epaminondas, nie leur ferai voir que si les » places font connoître les hommes, les hommes » peuvent aussi quelquesois faire connoître les places ». En effet, la manière dont il s'acquitta de cet emploi, ouvrit les yeux de ses concitoyens sur l'importance donne et emploi pouvoit être, & il devint une grande agnité.

Sparte fut réduite à employer le secours d'Athèmes, toujours sa rivale, & pendant quelque temps son esclave. Elle descendit jusqu'à lui rappeller le souvenir de ces temps heureux, où l'union étroite d'Athènes & de Sparte avoit sauvé la Grèce. & comblé de gloire les deux nations. Athènes, à qui ce souvenir ne pouvoit faire oublier les injures plus récentes qu'elle avoit reçues des Lacédémoniens, fut cependant entraînée dans cette nouvelle alliance par la jalousie qu'elle conçut des succès si rapides & de l'élévation si subite de Thèbes. Le roi de Perse Artaxerxès Mnémon. à la cour duquel, les Thébains d'un côté, les Lacédémoniens de l'autre unis aux Athéniens, allèrent demander du secours, n'ayant point cet intérêt de jalousie, se détermina uniquement en faveur de la renommée & de la gloire. Pélopidas, eui lui fut envoyé par les Thébains, eut auprès de lui tout le crédit d'un favori. On regardoit avec admiration le vainqueur de Tégyre & de Leuctres, le compagnon & l'ami d'Epaminondas; il obtint cout ce qu'il demanda. Les Thébains surent déclares amis & allies du grand roi, qui promit de déclarer la guerre aux Lacedemoniens & aux Athéniens, s'ils armoient contre Thèbes. Ces puissances restèrent quelque temps tranquilles ; mais un despote odieux, Alexandre, tyran de Phéres, opprimeit la Thessalie; divers peuples de cette contres implorent l'assissance de Thèbes; Pélopidas est envoyé pour les désendre, il prend Larisse, & oblige le tyran de venir à ses pieds recevoir ses loix & ses reproches, Pélopidas passe dans la Macédoine, où il appaise des troubles qui s'étoient élevés pour la succession au trône. On l'en rend ou il s'en rend l'arbitre; il dicte ses loix, reçoit des otages & les envoie à Thèbes. Du nombre de ces orages étoit Philippe, qui fut depuis roi de Macédoine & père d'Alexandre le grand. En sepassant par la Thessalie, il va seul avec un ami conférer avec le tyran de Phéres; celui-ci voit qu'ils sont seuls & désarmés, il les retient prisonniers. Pélopidas, tant que dura sa prison, ne cessa de dire à ceux des Théssaliens qu'il lui sur permis de voir, que si jamais il sortoit des fers, il vengeroit leur injure & la sienne; il les exhortoit à avoir bon courage, & sachant que

le tyran immoloit tous les jours quelques nous velles victimes, il lui fit demander par quel aveugle délire il s'obstinoit à épargner l'homme qui ne manqueroit pas de le punir, dès qu'il seroit forti de ses mains? Le tyran lui fit demander à fon tour pourguoi il cherchoit ainsi à mourir? C'est, repondit Pélopidas, pour accélérer encore ta ruine, en t'engageant à combler la mesure. Thébé, semme du tyran, ent la curiosité de voir Pélopidas dans sa prison; touchée de l'état d'abandon & de misère où elle le vit réduit, elle ne put retenir ses larmes. Que je plains votre femme! lui dit - elle: c'est la semme du tyran qu'il faut plaindre, dit Pélopidas,

Les Thébains envoyèrent une armée en Thessalie pour reprendre Pélopidas; Epaminondas étoit dans cette armée, mais il n'en étoit pas le général. Ceux qui la commandoient se laissèrent surprendre & furent battus: les soldats l'obligèrent de prendre le commandement, & il fauva l'armée que les autres chefs avoient mise en péril. La republique lui ayant aussi désère le commandement, il obligea le tyran de lui rendre son ami. A peine fut-il sorti du pays, que de nouveaux cris des peuples de la Thessalie contre le tyran, y rappellèrent les Thébains, commandés alors par Pélopidas qui cherchoit toutes les occasions de satisfaire son ressentiment; il n'avoit qu'une poignée de monde, on lui dit que le tyran venoit à lui avec une formidable armée: tant mieux, dit-il, plus ils seront, plus nous en battrons. Il gagna en effet la bataille de Cinoscephales; mais il y périt dans le sein de la victoire, à peu près comme Gaston de Poix périt dans la suite à Ravenne. Au moment où les ennemis commençoient à plier, il apperçoit le tyran qui s'efforçoit de les rallier, fa fureur l'emporte, il devance ses bataillons & court seul à lui, l'appellant & le désiant ; le tyran effraye se cache au milieu du bataillon de ses gardes, Pélopidas l'y poursuit, ensonce les premiers rangs, renverse tout ce qui lui fait obstacle; les Thessaliens & les Thébains, voyant de loin son danger, volent à son secours; au moment où ils arrivent, ils le voient somber percé de coups, & ne peuvent que le venger par un carnage horrible des troupes du tyran. Le tyran échappa, mais ce sur pour périr, peu de temps après, dans une conjuration formée & conduite par sa semme.

Toute l'antiquité a condamné dans Pélopidas cette saillie téméraire, plus digne d'un aventurier que d'un général, & qui priva Thèbes d'un homme nécessaire; les ressentimens particuliers, les vengeances personnelles sont trop au-dessous d'un chef chargé des intérêts sacrés de la république. Si son devoir, comme le dit Pélopidas à sa semme, est de conserver les autres, il faut pour cela qu'il commence par se conserver lui-même; s'il dois mourir, dit Euripide, il faut que ce soit en laissant sa vie entre les mains de la vertu.

C'est ce que sit Epaminondas, supérieur à son ami dans sa mort comme dans sa vie. La guerre s'étant rallumée contre les Lacédémoniens, il pensa surprendre la ville de Sparte, & lorsqu'il vit son dessein découvert, mettant l'audace à la place de la ruse, il passe sièrement l'Eurotas à la vue des ennemis, attaque la ville, & pénètre jusque dans la place publique, & la dernière gloire d'Agésilas, & la première de son sils Archilamus, sur d'avoir dans cette journée arraché Sparte aux

mains victorieuses d'Epaminondas. Peu de temps après se livra la bataille de Mantinée, où Epaminondas se montra supérieur à lui - même par ses dispositions savantes; mais la victoire fut si long-temps disputée, & la phalange lacédémonienne se montra si constamment invincible, qu'Epaminondas crut que c'étoit le moment où le général devoit exposer sa vie pour assurer la victoire; il se mit lui-même à la tête du corps dans lequel il avoit le plus de confiance; du premier trait qu'il lance, il blesse le général lacédémonien, & enfin il parvient à percer & à rompre la phalange; mais un spartiate, nommé Callicrate, le perce à la poitrine d'un javelot, dont le bois le brisa & le fer demeura dans la plaie; il tombe. & sa chûte est le signal d'un nouveau combat plus acharné, les Lacédémoniens saisant les derniers efforts pour le prendre vivant. & les Thébains pour le fauver; ceux ci eurent l'avantage, & maîtres du champ de bataille, ils reportèrent au camp leur général victorieux & mourant, Lorsque les chirurgiens eurent examiné la plaie. ils la jugèrent mortelle, & déclarèrent qu'il expireroit aussi tôt que le fer seroit tiré de la plaie, Il reçut cet arrêt d'un air serein, & s'étant fait confirmer la nouvelle de la victoire: dans quel plus beau moment, dit-il à ses amis éplores, pournoit-on sortir de la vie? Des citoyens s'affligeoient sur-tout de ce qu'un si grand homme ne laissoit point d'enfans pour le reproduire: Je laisse deux filles, dit il, qui ne laisseront pas périr mon nom, Leuctre & Mantinée. Il tira lui-même le ser de fa plaie, & mourut; (l'an 363 avant J. C.) Pelopidas étoit mort l'an 370, inspirant à toute l'armée les mêmes regrets.

Epaminondas méritoit en effet des enfans, qui fussent pour sui ce qu'il avoit été lui-même pour ses parens. Après la viétoire de Leustre, le cri de son cœur sut de dire : ma plus grande joie est celle ente mon père & ma mère vont ressenir à cette nouvelle. Quel prix un tel sentiment n'ajoute-t-il pas à l'hérosse l'Cicéron ne balance pas à mettre Epaminondas au-dessus de tous les héros grecs, princeps meo judicio, Gracia, & M. le chevalier Follard, qui le met aussi au premier rang, regarde la basaille de Mantinée comme son ches-d'œuvre. Justin dit que la gloire de sa patrie naquit & mourut avec lui: patria gloriam & natam & extinstam cum so suisse. Il ne sait ce qui l'emporte dans Epaminondas, de l'homme ou du général; incestum-vir

Histoire, Tome II. Seconde part.

mellor an dux effet. Il se resusa aux richesses, la gloire même sut obligée de le chercher; les emplois honorent les autres, il les honora tous, mais il les évita, & ils s'accumulèrent sur lui, malgré lui. Livré par choix & par goût à l'étude & à la philosophie, on se demandoit avec étonnement, où ce savant avoit appris ainsi à commander & à vaincre; sur la science même il n'avoit pas plus d'ambition que sur l'opulence & sur la gloire. Spintharus dit qu'il n'avoit jamais connu personne qui sût davantage, ni qui parlât moins.

C'est un beau spectacle dans l'histoire, que l'union intime & l'amitié constante de deux hommes tels qu'Epaminondas & Pélopidas; on la vit renaître dans la suite entre le prince Eugène & cet illustre Marlborough, quoiqu'avec des vertus moins pures: mais cette union qu'aucune jalousie n'altère, lorsqu'on remplit la même carrière, lorsque la gloire est du même genre, & à peu près au même degré, ne peut se trouver qu'entre des hommes que le sentiment de leur grandeur désend des soiblesses de la jalousse. Un cœur jaloux s'avoue inférieur à celui qu'il envie; c'est peut-être la plus beile gloire de Pélopidas, de n'avoir point été jaloux d'Epaminondas, comme M. de Fontenelle disoit que sa gloire étoit de n'avoir point été jaloux de M. de la Motte. Quand on compare les deux héros thébains, l'avantage, comme nous l'avens dit, paroît être du côté d'Epaminondas.

Si on les envisage comme guerriers & généraux, les batailles de Leuctre & de Mantinée l'emportent sur le combat de Tégyre; il est vrai que Pélopidas contribua aussi à la victoire de Leuctre, mais en officier subalterne qui seconde bien le général par lequel il est conduit. De plus, Epaminondas a l'avantage d'avoir délivré Pélopidas des sers où un peu d'imprudence l'avoit sait tomber,

Si on les compare comme ambassadeurs & comme hommes d'état, l'ambassade d'Epaminondas à Sparte demandoit plus de courage, celle de Pélopidas en Perse eut plus de bonheur; mais ce bonheur sur l'effet de la réputation, & Pélopidas portoit à Sparte, non la sienne seulement, mais celle des deux amis, celle ensin de la victoire de Leuctre, où il n'avoit que le second rang dans la gloire,

Si nous les considérons devant le tribunal de leurs juges, dans un état d'oppression, dans le personnage d'accusés, c'est le moment soible de Pélopidas, c'est le plus beau moment d'Epaminondas.

Si on les considère ensin dans la vie privée, tous deux étoient vertueux; mais la vertu d'Epaminondas, nourrie de plus de connoissances & de lumières, ayant pour base une philosophie prosonde, étoit plus pure, plus solide, plus inaltérable, plus supérieure aux passions. Pélopidas donnoit plus aux exercices du corps, Epaminondas plus à la culture de l'esprit.

Ils étoient tous deux des premières familles de Thèbes. Pélopidas étoit riche, Epaminondas pauvre : Pélopidas voulut toujours partager ses richesses avec son ami, mais Epaminondas se complaisoit trop dans la pauvreté, avantage souvent désirable dans une république, mal toujours insupportable dans une monarchie. Ce fut lui qui l'emporta & qui attira Pélopidas aux mœurs de la pauvreté. dont il lui fit sentir le mérite & le charme. Pélopidas, dit Plutarque, sut le maître & non l'esclave de ses biens; il vécut pauvre de cœur au milieu des richesses; pour être en état de secourir un plus grand nombre d'honnêtes gens, il auroit eu honte de dépenser plus pour sa table & pour ses habits que le dernier des Thébains. Enfin Pélopidas. montra l'usage qu'on devoit saire des richesses, Epaminondas celui qu'on pouvoit faire de la pauvreté; en quoi on pourroit trouver que l'avantage étoit du côté de Pélopidas, 1º. parce qu'il est plus difficile de ne pas abuser des richesses, au lieu que la pauvreté est une disposition & une facilité de plus pour la vertu; 20. parce que la vertu du pauvre n'est que pour lui, au lieu que celle du riche est pour les autres; mais Epaminondas avoit su donner à sa pauvreté un caractère si respectable & une autorité si puissante, qu'elle lui servoit à aider les autres comme auroient pu faire les richefses : un de ses amis se trouvant dans le besoin, il l'envoya demander de sa part mille écus à un citoyen riche; celui-ci vint s'expliquer avec lui sur le motif de cette demande. Le voici, dit Epaminondas : vous êtes riche, & cet honnête homme est dans le besoin.

Enfin on sait plus de détails sur les vertus même privés & domestiques d'Epaminondas, ce qui semble prouver qu'il y en avoit plus; nous venons de dire les principaux, ajoutons qu'il avoit pour la vérité un si grand respect, qu'il ne se permettoit jamais le plus lèger mensonge, même par plaisanterie, même à la charge de rétablir à l'instant la vérité dans tous ses droits: adeò veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur. Cornel. Nep. La superstition même dans ce genre est vertu.

EPAPHRODITE. (Hist. sacr.) Loue de son zèle pour la soi, & recommandé aux Philippiens par saint Paul, épitre aux Philippiens, chap. II, vers. 25, 26, 27, 28, 29, 30; & chap. IV, vers. 18.

EPAPHRODITE. Voyez EPICTETE.

EPERNON. (le, duc d') Voyez VALETTE. (la)

EPHESTION, (Hist. anc.) ami & confident d'Alexandre. Voyez les articles ABDOLONYME, ALEXANDRE le Grand, page 265, col. 1ère, & GRATER.

EPHORE, (Hift, litt. anc.) orateur & historien,

disciple d'Isocrate, auteur d'une histoire de la Grèce; dont les anciens ont beaucoup parlé, mais qui est perdue; il étoit de la ville de Cume dans l'Eolie, & vivoit environ trois siècles & demi avant J. C.

EPHRAIM. (Hist. sacr.) Joseph eut en Egypte deux fils de sa semme Aseneth, (voyez ASENETH) Manassé & Ephraïm. Jacob leur aïeul, en mourant, les bénit tous deux, mais en donnânt prophétiquement à Ephraïm la présèrence sur Manassé son aîné. (Genèse, chap. 46 & 48.

EPHREM, (Saint) (Hist. ecclésast.) diacre d'Edesse, mort vers l'an 379; il écrivit contre les hérétiques de son temps. M. Assemani, sous-bibliothécaire du Vatican, a donné, sous les auspices du cardinal Quirini, une très-belle édition de ceux des ouvrages de saint Ephrem, qui sont parvenus jusqu'à nous; elle est en six volumes in-solio, publiés depuis 1732 jusqu'en 1746. Les ouvrages de pièté de saint Ephrem ont été traduits en françois par M. Le Merre, & ont paru en 1744. On appelloit saint Ephrem, le maître de l'univers & la lyre du Saint-Esprit.

EPICHARIS, (Hist. rom.) semme d'une naissance obscure, (liberina mulier) mais d'un grand courage, étant entrée dans une conjuration contre Néron, sur mise à la quession, & ne révéla aucun de ses complices; mais voyant le lendemain qu'on alloit renouveller les tortures, & craignant d'y succomber, elle s'êtrangla pour emporter son secret avec elle. Tacite, annal. l. 15, chap. 51 & 57, oppose l'exemple de cette semme, à la basses service des s'énateurs & des chevaliers romains du même temps.

EPICHARME, (hist. litt. anc.) poëte & philofophe pythagoricien, introduisit la comédie à Syracule sous le règne d'Hieron L. L'antiquité paroît avoir beaucoup estimé ses comédies; Plaute l'avoit pris pour modèle:

Plantus ad exemplar steuli properare Epicharmi.

On prétend que Platon a profité de ses œuvres philosophiques; Aristore & Pline lui attribuent l'invention des deux lettres grecques thèta & chi. On a retenu de lui un mot qui en vaut bien un autre; il disoit que les Dieux nous vendent tous les biens pour du travail. Serolt-ce ce mot qui auroit donné de loin à la Fontaine l'idée de ses deux meilleurs vers ?

Il lit au front de ceux que le luxe environne Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Epicharme mourut très-âgé, il vivoit dans la soixante & quatorzième olympiade, vers l'an 440 avant J. C.

EPICTETE, (Hift. anc.) philosophe stoicien, étoit d'Hiérapolis en Phrygie. Esclave d'Epaphrodite, affanchi de Neron que Domitien fit mourir. il fut libre dans les fers, parce qu'il étoit véritablement philosophe. On dit qu'Epaphrodite le frappant rudement à la jambe, il lui dit avec beaucoup de tranquillité: si vous continuez, vous me la casserez ; & qu'Epaphrodite, irrité de ce sang froid, ayant redoublé de coups, & la lui ayant cassée, il ajouta toujours avec la même tranquillité: je vous avois bien dit que vous me la casseriez; tout cela est bien dans les principes & dans les mœurs stoïques. Les deux points principaux de sa morale étoient souffrir & s'abstenir, deux mots d'un grand sens, d'une grande étendue & d'un grand usage: ils ont dans le grec & dans le latin, un jeu & un rapport de sons, qui leur donne encore un mérite de plus : arano 194 apeno, sustine & abstine. Il appelloit la fortune, une semme de bonne maison qui se prostitue à des valets. Ce mot pourroit être d'un homme qui regrettoit de n'avoir point eu part à ses faveurs ; cependant Epistète parut toujours content de son sort & né s'en plaignit jamais. Il regardoit les murmures contre la providence, non-seulement comme insensés, mais encore comme coupables: " ce n'est point la " pauvrete, difoit-il, qui nous rend malheureux, c'est l'ambition, ce sont nos insatiables desirs. »

Un homme qui vivoit dans la débauche, se présentant pour être son disciple: » si le vase n'est » pas pur, lui dit-il, tout ce qu'on y versera se corrompra ». C'est le vers d'Horace:

Sicerum est nisi vas, quodeumque insundis, acescit.
Rousseau appelle Epistète:

Un des Saints du Paganisme.

Des pères de l'Eglise ont vu en lui un païen, qui parloit le langage des saints du Christianisme; son manuel a édifié toutes les religions: le P. Mourgues, qui l'a traduit en françois, ainsi que l'abbé de Bellegarde, & M. Dacier, &c. parle d'un ancien monastère, qui avoit adopté le manuel d'Epistète pour sa règle, avec quelques légères modifications; Rousseau est presque le seul homme qui ait paru juger défavorablement, & la personne & le manuel d'Epittète; peut-être après tout estce moins un jugement sérieux qu'une plaisanterie, peut-être le poëte n'a-t-il voulu que donner aux dépens du stoicisme un air plus anacréontique à une ode assez froide qu'on sent qu'il a voulu rendre gaie. C'est la seconde de ses odes profanes; elle est adressée à l'abbé de Chaulieu, un des plus aimables épicuriens modernes. C'étoit une raison de plus de lui sacrifier les stoïciens. Quoi qu'il en soit, voici ce jugement un peu bizarre:

> En vain d'un ton de rhéteur Epictète à son lecteur Prêche le bonbeur suprême;

Ty trouve un consolateur Plus affligé que moi-même.

Dans son flegme simulé
Je découvre sa colère;
Je vois un homme accablé
Sous le poids de sa misère;
Et dans tous ces beaux discours
Fabriqués durant le cours
De sa fortune maudite,
Vous reconnoissez toujours
L'esclave d'Épaphrodite.

Affurément c'est voir de loin, que de voir de la colère, & un homme accablé sous le poids de la misère, dans le manuel d'Epidète. Rousseau s'échausse & se fâche de plus en plus contre le livre & contre l'auteur:

Mon Apollon irrité
Lui devoit ce témoignage
Pour l'ennui que m'a coûté
Son insupportable ouvrage.

On peut ne pas aimer la morale; mais c'est la première & la seule sois, que le manuel d'Epistère ait été traité d'ouvrage insupportable; Rousseau ne s'en tient pas là il injurie Epistère, & le traite nettement de pédant:

De tout semblable pédant Le commerce communique Je ne sais quoi de mordant, De farouche & de cynique.

Rousseau n'avoit pas besoin de ce commerce pour devenir mordant & cynique. Mais ce seroit précisément la lesture qu'il faudroit choisir, pour cesser de l'être, & pour calmer les transports d'une ame agitée; c'est le cas de ces vers d'Horace:

Domitien, qui apparemment pensoit sur Epitète comme Rousseau, ou plutôt qui n'aimoit pas la philosophie, parce que les tyrans n'aiment pas la raison, bannit Epitète de Rome; mais Adrien & Marc-Aurèle l'eurent en grande vénération. Une longue & douce vie sut le prix de sa sagesse, de sa modération, de sa résignation; il mourut sous l'empire de Marc-Aurèle dans un âge très-avancé; la lampe de terre, à la clarté de laquelle il avoit écrit quelques unes de ses maximes, sut vendue quelque temps après sa mort, trois mille drachmes, c'est-à-dire quinze cents stancs de notre monnoie.

EPICURE. (Hist. anc.) Les opinions, les systèmes ne nous regardent pas; nous ne parlerons que des saits, nous n'examinerons donc point ici cette question tant relative, si Epicure sait consister le souverain bien dans la volupté de l'ame, ou dans celle des sens, & s'il faut dire les jardins ou l'étable d'Epicure.

Epicari de grege porcum.

Epicure naquit l'an 342 avant J. C. à Gargesium dans l'Attique; c'est pour cela que Stace, dans ses livres, l'appelle Gargettius austor & senior Gargettius.

> Delicia quas ipfe suis digressus Athenia. Mallet deserto senior Gargettius horto.

On raconte que dans ses premières études, le grammairien qui l'instruisoit, récitant un vers d'Hésiode, dont le sens est que le chaos sut produit le premier de tous les êtres, il demanda: & qui le produist? le grammairien répondit : je n'en sais rien, & ce n'est pas mon affaire de le savoir. — A qui donc fant-il s'adresser pour l'apprendre? — Aux philosophes. — Je vais donc chez les philosophes: & il se livra des-lors à l'étude de laphilosophie.

Ce sut dans l'isle de Samos qu'il passa les années de son ensance; Néoclès, son pêre, & Cherestrata, sa mère, ayant été de la colonie que les Athéniens envoyèrent dans cette isle, ce ne fut qu'à l'age d'environ trente-six ans, & qu'après avoir erre en divers climats, apparemment pour s'instruire, qu'il vint se fixer pour toujours à Athènes. Là il achera ces jardins célèbres où n'fonda voluptueusement l'école de la volupté, quelle que fût cette volupté; il n'y a d'exemple dans aucune secte, dans aucune société, ni d'un pareil respect pour le maître, ni d'une pareille union entre les disciples; ce qui paroir être savorable à l'opinion de ceux qui croient qu'il s'agissoit d'une volupté spirisuelle & céleste; les voluptés du siècle excitent plus d'orages. Son école ne se divisa jamais, sa doctrine fut toujours un oracle auquel on ne se permit de rien changer. Cétoient des troupes nombreuses d'amis qu'Epicure rassembloit dans sa maison, & il en étoit le père le plus tendre, le plus chéri, & le plus révéré; sa mémoire sut long temps dans une vénération particulière : on célébroir encore le jour de sa naissance, du remps de Pline le naturalisse, c'est-à-dire plus de quatre cents ans après sa mort, on sêtoit même le mois entier où il étoit né. Son portrait se trouvoit par-

Quelle que sur sa doctrine, il paroit que sa conduite étoit très vertueuse; Bayle a dit de luice que quelques personnes disent de Bayle luimême: » On ne sauroit dire assez de bien de l'honne-» teré de ses mœurs, ni assez de mal de ses » opinions sur la religion. Une infinité de gens » sont orthodoxes & vivent mal : lui au contraire, » & plusieurs de ses sectateurs, avoient une mauvaile » doctrine. & vivoient bien ».

Un autre favant a dit d'Epicure à peu près la même chose, en retournant pour lui un vers de Juvénal: Epicurum opinione sardanapalum, re stoiissimum, BACCHANAZIA SIMULASSE, ET CURIOS VIXISSE. Un autre a dit encore que c'étoit nu stoicien prêchant la volupté:

Nam licht illecebris hominem volit offe beatum ,-Stolcus intercà moribus ipfe fuit.

Il étoit même pieux, & il donnoit l'exemple de l'affastance aux temples, (voyez l'article DIOCLES) lui qu'on accuse généralement d'avoir admis desdieux sans providence, lui que Lucrèce loue & même en très-beaux vers, d'avoir eu le couraged'affranchir le genre humain du joug de la religion.

Humana ante oculos feede cum vita jaceret
In terris oppressa gravi sub Relligione : . . .
Primum Graius homo mortales tollere contrà
Est oculos ausus primusque chistere contra :
Quem nec fama Doum, nec sulmina, nec minitante
Murmure compressi calum.

Epicure avoit beaucoup écrit, mais il ne nous reste aucun de ses ouvrages : comme il admettoit des femmes au nombre de ses disciples, la sameuse Léontium, courtisane d'Athènes, eur avec lui les mêmes saisons que Ninon de Lencloseut depuis avec les philosophes, & les beaux esprits du règne de Louis XIV. On observe que Léontium ne cessa pas son métier de courtisane pour avoir adopté la doctrine d'Egicuce, & on en tire des conséquences fâcheuses contre cette doctrine; mais tous les amis de Ninon de Lenclos n'approuvoient pas ses foiblesses & ses continuelles infidelités; ils aimoient son esprit & estimoient son caractère. Léontium étoit vraisemblablement dans le même cas ; elle est restée célèbre autant par les charmesde l'esprit, que par ceux de la figure & que par la licence de ses mœurs; elle soutint avec chaleur les dogmes de son maître, elle écrivit contre. Théophraste; Cicéron vante son style & son esprit; on a dit qu'elle avoit trouvé beaucoup d'amans parmi les disciples d'Epicute; mais on remarque qu'elle distingua parmi eux Métrodore, & une courtisane, telle qu'on la peint, ne distingue guère; on a dit qu'elle avoit été la maîtresse d'Epicure même; mais la prétendue lettre de Leontium à Lamia, où elle peint les malheurs de sa condition, & où elle so représente comme la garde-malade & la triste esclave d'Epicure, qu'elle représente comme un vieillard de quatre-vingts ans, couvert de poux, tombé en enfance, & grondant toujours, cette lettredisons-nous, est bien reconnue pour fausse; Epicure survecut Leontium, & montutà 71 ans; on voit dans Gassendi que Métrodore & Léontium avoient laisse un fils, dont Epicuse parle dans son testament comme d'un orphelin qu'il recommande à ce s

Epicure mourut l'an 270 avant J. C. d'une rétention d'urine, après avoir soussert avec beaucoup de patience des douleurs bien violentes. Sans trop examiner quelle étoit au fond la véritable doctrine d'Epicure, nous avons donné lenom d'Epicuriens à tous ceux qui dans leur conduite se sont montres partisans du plaisir, ou qui dans leurs écrits s'en sont rendus les apologistes, soit que ce plaisir sût dans l'esprit ou dans les sens. Nous avons regarde comme autant de subdivisions & de modifications de l'école d'Epicure parmi nous, la tociété de Chapelle & de ses amis, celle de Saint-Evremont & de Ninon de Lenclos, la nouvelle Léontium; celle du temple. celle de Sceaux, celle même du Caveau, en un mot toutes les sociétés que le goût, l'esprit, la liberté, le plaisir raffemblent.

Sur ce qui concerne Epicure, on peut choisir & décider entre Gassendi son apologiste dans son zecueil sur la vie & les écrits de ce philosophe, & M. l'abbé Batteux, qui lui est moins favorable dans sa morale d'Epieure, tirée de ses propres écrits, écris qu'à la vérité nous n'avons pas, mais que nous connoissons jusqu'à un certain point par ceux des anciens qui les ont loués ou blâmés.

EPIMENIDE, (Hist. Anc.) poëte & philosophe de l'Isle de Crète, que quelques-uns mettent au nombre des sept sages; il vivoit du temps de Solon, environ six siècles avant J. C. On sait de lui peu de choses, & son histoire ressemble beaucoup à la fable. C'est de lui qu'on raconte qu'il s'endormit dans une caverne, que son sommeil dura vingt-sept ans, selon quelques-uns même beaucoup davantage, ce qu'on explique par des voyages qu'il avoit saits dans un temps où des insulaires sur-tout ne voyageoient guères. Quoi qu'il en soit, le sommeil & le réveil d'Epiménide sont passés en proverbe, & onrservi de sujets à diverses comédies; ce n'est même que par-là qu'Epiménide est connu. On croit que c'est lui qui est cité dans l'épître de S. Paul à Tire, chap. I, vers. 12, comme déposant contre les Crétois ses compatriotes.

» Un d'entre seux de cette Isle, dont ils se sont » un prophète, a dit d'eux : les Cretois sont » toujours menteurs : ce sont de méchantes bêtes, » qui n'aiment qu'à manger & à ne rien faire,

EPINETTE, (fête de l'), (Hist. de Flandre) la plus célèbre des sêtes des Pays-Bas, dont la memoire est presque effacée, quoique cette sête fut encore dans toute sa splendeur au milieu du XVe siècle. On a une liste des rois de cette sête dans l'espace de 200 ans, depuis 1283 jusqu'à 1483. Le P. Jean Buzelin l'a donnée dans sa Gallo-

Les peuples de Flandre & des Pays-Bas ont soujours sime les jeux & les spectacles; ce goût I même que l'origine de son nom, qui vient peut-

s'y conférve même encore dans ce qu'ils appellent triomphes dans leurs processions & dans leurs autres cérémonies publiques : c'est une suite de l'oisiveté & du manque de commerce.

Dans les treizième & quatorzième siècles, chaque ville de ces pays avoit des fêtes, des combats, des tournois: Bruges avoit sa sête du Forestier. Vanlenciennes celles du prince de Plaisance, Cambray celle du roi des Ribauds, Bouchain celle du prévôt des étourdis : dans beaucoup de lieux on célébroit celle de Behourt. A ces différentes fêtes accouroient non-seulement les habitans des villes voifines, mais pluseurs grands seigneurs des pays éloignés: Lille en particulier attiroit par la magnificence de la fête de l'épineue & par les divertissemens qui s'y donnoient, un concours extraordinaire de monde.

La sête de l'épinette avoit son roi, que l'on élisoit tous les ans le jour du mardi-gras : on élisoit en même temps deux joûteurs pour l'accompagner. Les jours précédens & le reste de la semaine se passoient en sestins & en bals.

Le dimanche des brandons, ou premier dimanche de carême, le roi se rendoit en grande pompe au lieu destiné pour le combat, les combattans y joûtoient à la lance : le prix du victorieux étoit un épervier d'or. Les quarre jours suivans, le roi, avec les deux joûteurs & le chevalier victorieux étoient obligés de se trouver au lieu du combat, pour rompre des lances contre tous ceux qui se présentoient. Jean, duc de Bourgogne, honora cette fête de sa présence en 1416; le duc Philippe-lebon s'y trouva avec' le roi Louis XI, en 1464.

L'excessive dépense à laquelle cette qualité de roi engageoit, la ruine de plusieurs familles qu'elle: avoit occasionnée, le refus que firent quelques habitans de Lille d'accepter cet honneur prétendu, & l'obligation où la ville s'étoit trouvée de faire elle-même ces dépenses; enfin l'indécence que quelques personnes trouvoient à voir toutes ces réjouissances, ces divertissemens & ces bals, dans les deux premières semaines de carême, obligèrent-Charles duc de Bourgogne à suspendre cette sête depuis 1470 jusqu'en 1475. Elle se retablit en partie, mais aux dépens des fonds publics, jusqu'en 1516 : Charles V en interrompit l'exercice pendant presque tout le couts de son règne, par des lettres données en 1528 & en 1538. Enfin Philippe II la supprima entièrement en 1556 : ilne s'en est conservé pour mémoire que le nom' de l'épinette, que l'on donne à un des bas-officiers du magistrat ou de la maison de ville de Lille, qui représente en quelque façon le hérault par qui les rois de l'épinette avoient droit de se faire précéder.

· Plusieurs historiens ont parle de cette sête, entr'autres l'auteur d'une petite histoire de Lille, imprimée en 1730. On ignore son instituteur, de ètre de ce que l'on donnoit au mi de l'épinette une petite épine pour marque de sa dignité, & qu'il alloit tous les ans en pompe nonorer la sainte épine, que les dominicains de Lille prétendent posseder dans leur église. Il mangeoit chez ces pères avec ses chevaliers le dimanche des rameaux, & y assistion à tous les offices de la semainesainte. Hist. de l'acad, des belles-lettres.

Cest de cette manière qu'on associoit alors la dévotion aux spectacles prosanes, aux sestins, aux joûtes, aux tournois, aux combats particuliers. Il y avoit aussi dans les mêmes siècles d'autres sètes plaisantes, telle qu'étoit celle de Bourgogne, nommée la compagnie des sous. Ensin on célébroit même encore de la saçon la plus scandaleuse dans les églises de la partie septentrionale & méridionale de l'Europe, en Flandre, en France & en Espagne, la sameuse sétes sous, si connue par son indécence & son extravagance.

Article de M. le chevalier DE JAUCOURT.

EPIPHANE, (Saint) (Hist. ecclésiast.) évêque de Salamine au IVe siècle, est au nombre des pères de l'Eglise. La meilleure édition de ses œuvres est celle qu'a donnée le P. Pétau avec une version latine & des notes. Né en 320, mort en 403.

Epiphane, dit le scolastique, ami de Cassiodore, traduisit en latin les histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomène, de Théodoret; c'est sur sa version que Cassiodore composa son Histoire Tripartite. Il vivoit dans le VIe siècle,

EPISCOPAUX, (Hist. mod. d'Angl.) c'est le nom qu'on donna en Angleterre sous sacques I, à ceux qui adhéroient aux rits de l'église anglicane, par opposition aux calvinistes, qu'on appella Presbytériens.

Dans la suite, sous Charles I, ceux qui snivoient le parti du roi surent nommés épiscopaux rigides, & les parlementaires, presbytériens rigides.

Quand Charles II fut monté sur le trône, les différentes branches des deux partis commencèrent à se mieux distinguer; & comme ils se rapprochèrent, ils sormèrent les deux branches de Vighs & de Torys mitigés, par rapport à la religion, de même que par rapport au gouvernement.

Il faut se mettre au fait du sens qu'ont eu tous ces divers mots, suivant les temps & les conjonctures, pour bien entendre l'histoire d'une nation libre, & par conséquent toujours agitée, où les deux partis qui dominent dans l'état, échaussés par les disputes, animés de plusieurs passions, se distinguent par des sobriques, par des noms particuliers plus ou moins odieux; ces noms changent souvent, augmentent de sorce ou s'adoucissent; selon que le peuple, inquiet sur sa situation, grossit l'objet de ses craintes, ou revenant des impressions violentes qu'on lui a données, appaise

les frayeurs, rentre dans le calme, & se se fert alors dans chaque parti de termes plus modéres que ceux qu'il employoit auparavant.

De tous les sectaires les épiscopaux sont ceux qui sont le moins éloignés de l'église romaine, pour ce qui concerne la discipline ecclésiastique; ils ont des évêques, des prêtres, des chanoines, des curés, & autres ministres inférieurs, & un office qu'ils appellent liturgie. Il est vrai que les catholiques ne conviennent pas que l'ordination des ministres de cette société soit légitime & valide : on a agité cette question avec beaucoup de chaleur il y a un demi-siècle; le P. le Courayer, chanoine & bibliothécaire de Sainte-Geneviève, aujourd'hui réfugié en Angleterre & docteur d'Oxford, ayant écrit en faveur des anglicans, sa differtation a été résutée par le P. Hardouin, jésuite, & par le P. le Quien, jacobin réformé, sans parler de deux ou trois autres théologiens qui sont encore entrés en lice. & auxquels le P. le Courayer a repliqué.

Les Episcopaux, outre ces titres, ont retenu une grande partie du droit canon & des décrétales des papes pour la discipline & la police ecclésiastique. Leur liturgie, qu'ils nomment autrement le livre des communes prières, contient non-seulement leur office public, qui est presque le même que celui de l'église latine, mais encore la manière dont ils administrent les sacremens. Ils ont l'office des matines qu'ils commencent par Domine, labia nostra aperia; ensuite on chante le pseaume Venite, puis les pseaumes & les leçons de chaque jour : ils disent aussi le cantique Te Deum, & quelques pseaumes de ceux que nous lisons dans l'office de laudes. Ils commencent aussi leurs vêpres par les versets Domine, labia nostra aperies, & Deus in adjutorium, &c. puis ils récitent les pseaumes propres au jour, & ils ont à cet effet un calendrier où sont marquées les séries & les sêtes fixes ou mobiles, ayant pour chacune des offices propres. Ils célèbrent aussi les dimanches, & distinguent ceux de l'avent, d'après l'épiphanie, d'après la pentecôte, ceux de la septuagésime, sexagésime, quinquagétime, trinité, &c. ils ont pour chacun de ces jours des collectes ou offices du matin, pour tenir lieu de la messe, qu'ils ont abolie, & dont ils ont proscrit jusqu'au nom. On y récite l'épître, l'évangile, quelques oraisons, le Gloria in excelsis, le symbole, des présaces propres à chaque solemnité; mais ils ont réformé le canon de la messe, & sont leur office en langue vulgaire pour être entendus du peuple. La manière dont ils administrent les sacremens est aussi marquée dans ce livre, & est peu différente de la nore: le ministre qui les baptise, après avoir prononcé les paroles sacramentelles, je te baptise au nom du père, &c. fait un signe de croix sur le front de l'ensant. L'évêque donne aussi la confirmation en imposant les mains sur la tête desensans, & récitant

quelques oraifons auxquelles il ajonte sa bénédiction. Enfin on trouve dans cette liturgie la manière d'ordonner les prêtres, les diacres, &c. la forme de bénir le mariage, de donner le viatique aux malades, & plusieurs autres cérémonies fort semblables à celles qu'on pratique dans l'église romaine : par exemple, ils recoivent la communion à genoux: mais ils ont déclaré qu'ils n'adoroient point l'eucharistie, dans laquelle ils ne pensent pas que Jésus-Christ soit réellement présent : sur ce point, & fur presque tout ce qui concerne le dogme, ils conviennent avec les calvinistes. Cette liturgie fut autorifée sous Edouard VI, la cinquième ou fixième année de son règne, par un acte du parlement. & confirmée de même sous Elisabeth. Les évêques, prêtres, diacres & autres ministres épiscopaux peuvent se marier, & la plupart le sont. Leur église est dominante en Angleterre & en Irlande; mais en Ecosse, où les presbytériens & les puritains sont les plus sorts, on les regarde comme non-conformistes : ceux-ci, à leur tour, ont le même nom en Angleterre; on les y laisse jouir des mêmes privilèges que les anglicans, & cela sans restriction: ils ne sont pas même assujettis au ferment du test : & lorsqu'on les met dans des emplois de confiance, on leur fait seulement préter serment au gouvernement. Quant aux miniftres épiscopaux, ils sont sujets à plusieurs loix pénales, sur-tout s'ils resusent de prêter les sermens du test & de suprématie. (G)

EPITROPE, s. m. (Hist. mod.) sorte de juge, ou plutôt d'arbitre que les chrétiens grecs, qui vivent sous la domination des Turcs, choisissent dans plusieurs villes pour terminer les dissérends qui s'élèvent entre eux, & pour éviter de porter ces dissérends devant les magistrats turcs.

Il y a dans chaque ville divers épitro : M. Spon remarque dans ses voyages, qu'à Athènes il y en a huit, qui sont pris des dissérentes paroisses & appellés vecchiardi, c'est-à-dire vicillards. Mais Athènes n'est pas le seul endroit où il y ait des épitropes: il y en a dans toutes les isses de l'Archipel.

Quelques auteurs latiss du cinquième fiècle appellent épitropi, ceux qu'on appelloit plus anciennement villici, & qu'on a dans la fuite appellés vidames.

Dans des temps encore plus reculés, les Grecs employoient le terme son dans le même sens que les Latins employoient celui de procurator : c'est-à-dire, que ce mot significit chezeux un commissionnaire ou intendant.

Ainfi les commissionnaires des provisions dans les armées des Perses sont appelles épitropi par Hérodote & Xénophon: dans le nouveau Testament, exerplates signifie le sseward ou supérieur d'une maison, que la Vulgate traduit par procurator.

Dict. de Trévoux & Chambers, (G)

_EPONINE. (voyez SABINUS.)

EPREUVE, f. f. (Hist. mod.) manière de juger & de décider de la vérité ou de la faussicté des accusations en matière criminelle, reçue & fort en usage dans le neuvième, le dixième & le onzième siècles, qui a même substité plus longtemps dans certains pays, & qui est heureusement abolie.

Ces jugemens étoient nommes jugemens de Dieu, parce que l'on étoit persuadé que l'événement de ces épreuves, qui auroit pu en toute autre occa-fion être imputé au hasard, étoit dans celle-ci un jugement sormel, par lequel Dieu saisoit connoître clairement la vérité en punissant le coupable.

Il y avoit plusieurs espèces d'épreuves : mais elles se rapportoient toutes à trois principales : savoir le serment, le duel, & l'ordalie ou épreuve par les élémens.

L'épreuve par serment, qu'on nommoit aussi purgation canonique, se saisoit de plusieurs manières: l'accusé qui étoit ooligé de le prêter, & qu'on nommoit jurator ou sacramentalis, prenoit une poignée d'épis, les jetoit en l'air, en attestant le ciel de son innocence: quelquesois une lance à la main, il déclaroit qu'il étoit prêt à soutenir par le ser ce qu'il affirmoit par serment; mais l'usage le plus ordinaire, & celui qui subsista le plus long-temps, étoit de jurc r sur un tombeau, sur des reliques, sur l'autel, sur les évangiles. On voit par les lois de Childebert, par celles des Bourguignons & des Frisons, que l'accusé étoit admis à faire jurer-avec lui douze témoins, qu'on appelloit conjuratores ou compurgatores.

Quelquesois, malgré le serment de l'accusé, l'accusateur persistoit dans son accusation; & alors celui-ci, pour preuve de la vérité, & l'accusé, pour preuve de son innocence, ou tous deux ensemble, demandoient le combat. Il falloit y être autorisé par sentence du juge, & c'est ce qu'on appelloit épreuve par le duel.

Nous ajouterons seulement ici que, quoique certaines circonstances marquées par les lois faites à ce sujet, & les dispenses de condition & d'état, empéchassent le duel en quelques occasions, rien n'en pouvoit dispenser, quand on étoit accusé de trahison: les princes du sang même étoit obligés au combat.

Nous observerons encore que l'épreuve par le duel étoit si commune, & devint si fort du goût de ce temps-là, qu'après avoir été employée dans les affaires criminelles, on s'en servit indisféremment pour décider toutes sortes de questions, soit publiques, soit particulières. S'il s'élevoit une dispute sur la propriété d'un fonds, sur l'état d'une personne, sur le sens d'une loi; si le droit n'étoit pas hien clair de part & d'autre, on prenoit des

championspour l'éclaircir. Ainfil'empereur Othog I vers l'an 968, fit décider si la représentation avoit lieu en ligne directe, par un duel, où le champion nommé pour soutenir l'affirmative demeura vain-

oueur.

L'ordalie, terme saxon, ne significit originairement qu'un jugement en général; mais comme les épreuves passoient pour les jugemens par excellence, on n'appliqua cette dénomination qu'à ces derniers, & l'usage le détermina dans la suite aux seules épreuves par les élèmens, & à tontes celles dont usoit le peuple. On en distinguoit deux espèces principales, l'épreuve par le seu, l'épreuve par l'eau.

La première, & celle dont se servoient aussi les nobles, les prètres, & autres personnes libres qu'on dispensoit du combat, étoit la preuve par le ser ardent. C'étoit une barre de ser d'environ trois livres pesant; ce ser étoit béni avec plusieurs cérémonies, & gardé dans une église qui avoit ce privilège & à laquelle on payoit un droit pour saire l'épreuse.

L'accusé, après avoir seûné trois jours au pain & à l'eau, entendoit la messe; il y communioit & faisoit, avant que de recevoir l'eucharistie, serment de son innocence; il étoit conduit à l'endroit de l'église destiné à faire l'épreuve, on lui jetoit de l'eau bénite, il en buvoit même; ensuite il prenoit le fer qu'on avoit fait rougir plus ou moins, selon les présomptions & la gravité du crime; il le soulevoit deux ou trois sois, on le portoit plus ou moins loin, selon la sentence. Cependant les prètres récitoient les prières qui étoient d'usage. On lui mettoit ensuite la main dans un sac que l'on sermoit exactement, & sur lequel le juge & la partie adverse apposoient leurs sceaux pour les lever trois jours après; alors s'il ne paroissoit point de marque de brûlure, & quelquefois aussi, suivant la nature & à l'inspection de la plaie, l'accusé étoit absous ou déclaré coupable.

La même épreuve se faisoit encore en mettant la main dans un gantelet de ser rouge, ou en marchant nus-pieds sur des barres de ser jusqu'au nombre de douze, mais ordinairement de neus. Ces sortes d'épreuves sont appellées ketelvang dans les anciennes lois des Pays-Bas, & sur-tout dans celles de la Frise.

On peut encore rapporter à cette espèce d'épreuve celle qui se faisoit ou en portant du seu dans ses habits, ou en passant au travers d'un bûcher allumé, ou en y jetant des livres pour juger, s'ils brûloient ou non, de l'orthodoxie ou de la fausseté des choses qu'ils contenoient. Les historiens en sapportent plusieurs exemples.

L'ordalie par l'eau se saisoit ou par l'eau bouillante, ou par l'eau froide; l'épreuve par l'eau bouillante étoit accompagnée des mêmes cérémonies que celle du ser chaud, & consistoit à plonger la main dans une cuve, pour y prendre un anneau qui y étoit suspendu plus ou moins prosondément.

L'épreuve par l'eau froide, qui étoit celle du petit peuple, se faisoit assez simplement. Après quelques oraisons prononcées sur le patient, on lui lioit la main droite avec le pied gauche, & la main gauche avec le pied droit, & dans cet état on le jetoit à l'eau. S'il surnageoit, on le traitoit en criminel; s'il enfonçoit, il étoit déclaré innocent, Sur ce pied là il devoit se trouver peu de coupables, parce qu'un homme en cet état ne pouvant faire aucun mouvement. & son volume étant d'un poids supérieur à un volume égal d'eau, il doit nécessairement ensoncer. Dans cette épreuve le miracle devoit s'opérer sur le coupable, au lieu que dans celle du feu, il devoit arriver dans la personne de l'innocent. Il est encore parlé dans les anciennes lois de l'épreuve de la croix, de celle de l'eucharistie, & de celle du pain & du fromage.

Dans l'épreuve de la croix les deux parties se tenoient devant une croix les bras élevés; celle des deux qui tomboit la première de lassitude perdoit sa cause. L'épreuve de l'eucharissie se faisoit en recevant la communion, & occasionnoit bien des parjures sacriléges. Dans la troisième on donnoit à ceux qui étoient accusés de vol, un morceau de pain d'orge & un morceau de fromage de brebis sur lesquels on avoit dit la messe; & lorsque les accusés ne pouvoient avaler ce morceau, ils étoient censes coupables, M. du Cange, au mot corsned, remarque que cette saçon de parler, que ce morceau de painme puisse étrangler, vient de ces sortes d'épreuves par le pain.

Il est constant, par le témoignage d'une soule d'historiens & d'autres écrivains, que toutes ces différentes sortes d'épreuves ont été en usage dans presque toute l'Europe, & qu'elles ont été approuvées par des papes, des conciles, & ordonnées par des les rois & des empereurs. Mais il ne l'est pas moins qu'elles n'ont jamais été approuvées par l'Eglise. Dès le commencement du IXe. siècle, Agobard, archevêque de Lyon, écrivit avec force centre la damnable opinion de ceux qui prétendent que Dieu fait connoître sa volonté & son jugement par les épreuves de l'eau & du feu, & autres semblables. Il se récrie vivement contre le nom de jugement de Dieu qu'on osoit donner à ces épreuves; comme si Dieu, dit-il, les avoit/ordannées, ou s'il devoit se soumettre à nos préjugés & à nos sentimens particuliers pour nous révéler tout ce qu'il nous plait de savoir. Yves de Chartres dans le XIe siècle les a attaquées, & cite à ce sujet une lettre du pape Etienne V, à Lambert, évêque de Mayence, qui est aussi rapportée dans le décret de Gratien. Les papes Celeftin III, Innocent III, & Honorius III, réitérèrent ces défenses. Quatre conciles provinciaux affemblés en 829, par Louis-le-Débonnaire, & le IXe concile général de Latran, les défendirent. Ce qui prouve que l'Eglise en général, bien loin d'y reconnoître le doigt de Dieu, les a toujours regardées comme lui otant injurieuses & étant favorables,

favorables au mensenge. De là les théologiens les plus sages ont soutenu, après Yves de Chartres & Saint-Thomas, qu'elles étoient condamnables, parce qu'on tentoit Dieu toutes les sois qu'on y avoit recours, parce qu'il n'y a de sa part aucun commandement qui les ordonne, parce qu'on veut connoître par cette voie des choses cachées qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de connoître. D'où ils concluent que c'est à juste titre qu'elles ont été proscrites par les souverains pontites & par les conciles.

Mais les défenseurs de ces épreuves opposoient pour leur justification les miracles dont elles étoient souvent accompagnées; ce qui ne doit s'entendre que des ordalies; car pour les épreuves par le serment, le duel, la croix, &c. elles n'avoient rien que d'humain & de naturel; & de-là naît une autre question très-importante en théologie, savoir de quel principe part le merveilleux ou le surraturel qu'une infinité d'auteurs contemporains attestent avoir accompagné ces épreuves. Vient-il de Dieu? vient-il du démon?

Les théologiens même qui condamnoient les épreuves, sans contester la vérité de ces miracles. n'ont pas balancé à en attribuer le merveilleux au démon; ce que Dieu permettoit, disoient-ils, pour punir l'audace qu'on avoit de tenter sa toutepuissance par ces voies superstitienses; sentiment qui peut souffrir de grandes difficultés. Un auteur moderne, qui a écrit sur la vérité de la religion, prétend que Dieu est intervenu quelquesois dans ces épreuves, ou par lui-même, ou par le ministère des bons anges, pour suspendre l'activité des flammes & de l'eau bouillante en faveur des innocens, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de doctrine; mais il convient d'un autre côté que si le merveilleux est arrivé dans le cas d'une accusation criminelle, for la vérité ou la fauffeté de laquelle ni la raison ni la révélation ne donnoient aucune lumière, il est impossible de décider qui de Dieu ou du démon en étoit l'auteur; & s'il ne dit pas nettement que c'étoit celui-ci, il le laisse entrevoir.

M. Duclos de l'académie des belles lettres, dans une dissertation sur ces épreuves, prétend au contraire qu'il n'y avoit point de merveilleux, mais beaucoup dignorance, de crédulité & de superfistion. Quant aux saits, il les combat, soit en infirmant l'ausorité des auteurs qui les ont rapportés, soit en développant l'artifice de plusieurs épreuves, soit en urant des circonstances dont elles étoient accompagnées, des raisons de douter du surnaturel qu'on a prétendu y trouver. On peut les voir dans l'écrit même d'où nous avons tiré la plus grande partie de cet article, & auquel nous renvoyons le lecteur comme à un exemple excellent de la logique dont il faut faire usage dans l'examen d'une infinité de cas semblables. Mém. de l'acad. tome XV. (G)

Comme toutes les épreuves dont on vient de parler s'appelloient en faxon ordéal, ordéal par le Histoire, Tome II. Seconde Partie.

feu, ordéal par l'eau, &c. il est arrivé que leur durée a été beaucoup plus grande dans le Nord, que par-tout ailleurs. Elles ont subsisté en Angleterre jusqu'au XIIIe siècle. Alors elles surent abandonnées par les juges sans être encore supprimées par acte du parlement; mais ensin leur usage cessa totalement en 1257. Emma, mère d'Edouard le consesseur, avoit elle-même subi l'épreuve du ser chaud. La coutume qu'avoient les paysans d'Angleterre, dans le dernier siècle, de taire les épreuves des sorciers en les jetant dans l'eau troide pieds & poings liés, est vraisemblablement un reste de l'ordéal par l'eau; & cette pratique ne s'est pas conservée moins long temps dans nos provinces, où l'on y a souvent assujetti, même par sentence de juge, ceux qu'on faisoit passer pour sorciers.

Non-seulement l'Eglise tolèra pendant des siècles toutes les épreuves, mais elle en indiqua les cérémonies, donna la formule des prières, des imprécations, des exorcismes, & sousfrit que les prêtres y prêtassent leur ministère; souvent même ils étoient acteurs, témoin Pierre Ignée. Mais pourquoi dans l'épreuve de l'eau froide, estimoit-on coupable & non pas innocent, celui qui surpageoit? C'est parce que dans l'opinion publique, c'étoit une démonstration que l'eau (que l'on avoit eu la précaution de bénir auparavant) ne vouloit pas recevoir l'accusé, & qu'il salloit par conséquent le regarder comme très-criminel.

La loi salique, en admettant l'épreuve par l'eau bouillante, permettoit du moins de racheter sa main, du consentement de la partie, & même de donner un substitut: c'est ce que sit la reine Teutberge, bru de l'empereur Lothaire, petit-sils de Charlemagne, accusée d'avoir commis un incesse avec son frère moine & sous-diacre: elle nomma un champion qui se sous-diacre d'une cour nombreuse: il prit l'anneau béni sans se brûler. On juge aisément que dans ces sortes d'aventures, les juges sermoient les yeux sur les artifices dont on se servoit pour saire croire qu'on plongeoit la main dans l'eau bouillante; car il y a bien des manières de tromper.

On n'oubliera jamais, en sait d'épreuve, le dési du dominicain qui s'ossirit de passer à travers un bûcher, pour jussisser la sainteté de Savonarole, tandis qu'un cordelier proposa la même épreuve pour démontrer que Savonarole étoit un scélérat. Le peuple avide d'un tel spectacle, en pressa l'exécution, le magistrat sut contraint d'y souscrire; mais les deux champions s'aidèrent l'un l'autre à sortir de ce mauvais pas, & ne donnèrent point l'assreuse comédie qu'ils avoient préparée.

Bien des gens admirent que les peuples aient pu se long-temps se figurer que les épreuves sussent des moyens surs pour découvrir la vérité, tandis que tout concouroit à démontrer leur incertitude, outre que les ruses dont on les voiloit, auroient Mmm. dû défabuser le monde; mais ignore-t-on que l'empire de la superfition est de tous les empires le plus aveugle & le plus durable?

Au reste les curieux peuvent consulter Heinius, Ebelingius, Cordemoy, du Cange, le P. Mabillon, le célèbre Baluze, & plusieurs autres savans qui ont traité sort au long des épreuves, ou pour mieux dire, des monumens les plus bizarres qu'on connoisse de l'erreur & de l'extravagance de l'esprit humain dans la partie du monde que nous habitons. Article de M. le Chevalier DE JAUCOURT.

EQUITATION, s. f. (Hist. anc. & mod.) c'est l'art de monter à cheval.

1°. De l'ancienneté de l'équitation, & de l'usage des chevaux dans les armées. L'art de monter à cheval semble être aussi ancien que le monde. L'Aureur de la Nature, en donnant au cheval les qualités que nous lui connoissons, avoit trop sensiblemen: marqué sa destination, pour qu'elle pût être longtemps ignoree. L'homme ayant su, par un jugement sûr & prompt, discerner dans la multitude infinie d'etres différens qui l'environnoient, ceux qui étoient particulièrement destinés à son usage, en auroit-il négligé un fi capable de lui rendre les fervices les plus utiles? La même lumière qui dirigeoit son choix lorsqu'il soumettoit à son domaine la brebis, la chèvre, le taureau, l'échaira sans doute sur les avantages qu'il devoit renirer du cheval, soit pour passer rapidement d'un lieu dans un autre, foit pour le transport des sardeaux, soit pour la facilité du commerce.

Il y a beaucoup d'apparence que le cheval ne fervit d'abord qu'à soulager son maître dans le cours de ses occupations paisibles. Ce seroit trop présumer que de croire qu'il fut employé dans les premières guerres que les hommes se firent entre eux: au commencement, ceux-ci n'agirent point par principes; ils n'eurent pour guide qu'un emportement aveugle, & ne connurent d'autres armes que les dents, les ongles, les mains, les pierres, les bâtons (1). L'airain & le fer servirent ensuite leur fureur; mais la découverte de ces métaux ayant facilité le triomphe de l'inpussice & de la violence, les hommes, qui formoient alors des sociétés naisfantes, apprirent, par une suneste expérience, qu'inutilement ils compteroient sur la paix & sur le repos, tant qu'ils ne seroient point en état de repousser la force par la force : il fallut donc réduire en art un métier destructeur, & inventer des moyens pour le pratiquer avec plus d'avantage.

On peut compter parmi ces moyens, celui de combattre à cheval; aush l'histoire nous attestee-elle que l'homme ne tarda point à le découvrir &

à le mettre en pratique : l'antiquité la plus reculée en offre des témoignages certains.

Les inclinations guerrières de cet animal, sa vigueur, sa docilité, son attachement, n'échappèrent point aux yeux de l'homme, & lui méritèrent l'honneur de devenir le compagnon de ses dangers & de sa gloire.

Le cheval paroît ne pour la guerre; si l'on pouvoit en douter, cette belle description qu'on voit dans le livre de Job (ch. 34, v. 19) suffiroit pour le prouver « c'est Dieu qui parle, & qui interroge le saint patriarche:

» Est-ce de vous, lui demande-t-il, que le cheval » tient son courage & son intrépidité? vous doit-il » son fier hennissement, & ce sousse ardent qui » fort de ses narines, & qui inspire la terreur? Il » frappe du pied la terre & la réduit en poudre; il » s'élance avec audace. & se précipite au travers » des hommes armés : inaccessible à la crainte, le » tranchant des épées, le sifflement des slèches, le » brillant éclat des lames & des dards, rien ne n l'étonne, rien ne l'arrête. Son ardeur s'allume » aux premiers sons de la trompette; il frémit. il » écume, il ne peut demeurer en place : d'impa-» tience il mange la terre. Entend-il sonner la » charge, il dit, allons: il reconnoît l'approche » du combat, il distingue la voix des chess qui en-» couragent leurs soldats: les cris confus des armées p prètes à combattre, excitent en lui une sensation » qui l'anime & qui l'antéresse.

Equus paratur in diam belli, a dit le plus sage des rois. Prov. c. 21.

L'manimité de sentiment qui règne à cet égard chez tous les peuples, est une preuve qu'elle a son sondement dans la nature. Les principaux traits de la description précédente se retrouvent dans l'élégante peinture que Virgile a tracée du même animal:

Continud pecesis generost pullus in arris
Altius ingreditur, & mellia crura reponit;
Primus & ire viam, & fluvios tentare minaces.
Audet, & ignoto sese committee ponti,
Nec vanos horret strepitus.

. . Tum, fi qua fonum procul arma dedêre;
Stare loco nescit, micat auribus, & tremit artus;
Collectumque premens volvis sub naribus ignem.
Virg. Georg. lib. III, 7. 95

Homère, (Il. 1. XIII.) le plus célèbre de tous les poètes, & le chantre des héros, dit que les chevaux font une partie effentielle des armées, & qu'ils contribuent extrèmement à la victoire. Tous les auteurs anciens ou modernes qui ont traité de la guerre, ont pensé de même; & la vérité de ce jugement est pleinement justifiée par la pratique de toutes les nations. Le cheval anime en quelque

⁽¹⁾ Arma antiqua manus, unguez, dencesque suerunt,
Et lapides, & item sylvarum fragmina rami, &c.
Lucretius, de rerum natură, lib. V.

forte l'homme au moment du combat; ses mouvemens, ses agitations calment cette palpitation naturelle dont les plus braves guerriers ont de la peine à se désendre au premier appareil d'une bataille.

A la noble ardeur qui domine dans ce superbe animal, à son extrême docilité pour la main qui le guide, ajoutons pour dernier trait qu'il est le plus fidèle & le plus reconnoissant de tous les animaux, & nous aurons rassemblé les puissans motifs qui ont dû engager l'homme à s'en servir pour la guerre.

Fidelissimum inter omnia animalia, homini est canis atque equus, dit Pline, (l. VIII, c. 40.) Amissos lugent dominos, ajoute-t-il plus bas, (ibid. c. 42.) lacrymasque interdàm desiderio sundunt. Homère (Il. liv. XVII.) sait pleurer la mort de Patrocle par les chevaux d'Achille. Virgile donne le même sentiment au cheval de Pallas, sils d'Evandre:

. Positis insignibus Æthon It lacrymans, guttisque humedat grandibus ora. Æneid. lib. XI, v. 89.

L'histoire (1) n'a pas dédaigné de nous apprendre que des chevaux ont désendu ou vengé leurs maîtres à coups de pieds & de dents, & qu'ils leur ont quelquesois sauvé la vie.

Dans bataille d'Alexandre contre Porus (Aul. Gell. noclium Attic. l. V. c. 11. & Q. Curt. l. VIII.) Bucéphale, couvert de blessures & perdant tout son sang, ramassa néanmoins le reste de ses forces pour tirer au plus vite son maître de la mêlée, où il couroit le plus grand danger; dès qu'il sut arrivé hors de la portée des traits, il tomba, & mourut un instant après; paroissant satissait, ajoute l'historien, de n'avoir plus à craindre pour Alexandre.

Silius Italicus (liv. X.) & Juste Lipse (in epistol. ad Belgas.) nous ont confervé un exemple remarquable de l'attachement extraordinaire dont les chevaux sont capables.

A la bataille de Cannes, un chevalier romain nommé Clalius, qui avoit été percé de plusieurs coups, sut laissé parmi les morts sur le champ de bataille. Annibal s'y étant transporté le lendemain, Clalius, à qui il restoit encore un sousse de vie prêt à s'éteindre, voulut, au bruit qu'il entendit, saire un effert pour lever la tête & parler; mais il expira aussi-tôt, en poussant un prosond gémissement. A ce cri, son cheval, qui avoit été pris le jour d'auparavant, & que montoit un Numide de la suite d'Annibal, reconnoissant la voix de son

maire, dresse les oreilles, hennit de toutes ses forces, jette par terre le Numide, s'élance à travers les mourans & les morts, arrive auprès de Clælius: voyant qu'il ne se remuoit point, plein d'Inquiétude & de tristesse, il se courbe comme à l'ordinaire sur ses genoux, & semble l'inviter à monter. Cet excès d'affection & de fidélité sut admiré d'Annibal, & ce grand homme ne pui s'empêcher d'être attendri à la vue d'un spectacle si touchant.

Il n'est donc pas étonnant que, par un juste retour, (s'il est permis de s'exprimer ainsi) d'illustres guerriers, tels qu'un Alexandre & un César, aient eu pour leurs chevaux un attachement singulier. Le premier bâtit une ville en l'honneur de Bucéphale; l'autre dédia l'image du sien à Vénus. On sait combien la pie de Turenne étoit aimée du soldat françois, parce qu'elle étoit chère à ce héros. (2)

Le peu de lumières que nous avons sur ce qui s'est passé dans les temps voisins du déluge, ne nous permet pas de fixer avec précision celui où l'on commença d'employer les chevaux à la guerre. L'Ecriture (Gen. ch. XIV.) ne dit pas qu'il y est de la cavalerie dans la baraille des quatre rois contre cinq, ni dans la victoire qu'Abraham bientôt après remporta sur les premiers, qui emmenoient prisonnier Loth son neveu. Mais quoique nous ignorions, saute de détails sussissant, l'usage que les patriarches ont pu faire du cheval, il seroit absurde d'en conclure qu'ils eurent l'imbécillité, swivant l'expression de S. Jérôme (Comment. du chap. XXXVI d'Isaie), de ne s'en pas servir.

Origène cependant l'a voulu croire. On ne voit nulle part, dit-il, (Homélie XVIII.) que les enfans d'Israël se soient servis de chevaux dans les armées. Mais comment a-t-il pu savoir qu'ils n'en avoient point? il faut, pour le prouver, une évidence bien réelle & des faits constans. La loi du Deutéronome, (ch. XVII, v. 26.) dont s'appuie saint Jerôme, non multiplicabit sibi equos, n'exclut pas les chevaux des armées des Juiss; elle ne regarde que le roi, sibi, encore (3) ne lui en désend-elle que le grand nombre, non multiplicabit. C'étoit une sage prévoyance de la part de Moise, ou parce que le peuple de Dieu devoit habiter un pays coupé, sec, aride, peu propre à nourrir beaucoup de chevaux; ou bien, selon que l'a remarque M. Fleury, pour lui ôter le desir & le moyen de retourner en Egypte. C'est apparemment par la

⁽¹⁾ Occifo Scytharum regulo ex provocatione dimicante, hostem (cum victor ad spoliandum venisst) ab equo ejus idibus morsuque consedum esse.... Ibidem Phylarchus resert Centaretum à Galatis in pralio, occiso Antiocho, potito e quo ejus, conscendisse ovantem; at illum indignazione accensum, demptis franis ne regi posse, pracipitem in abrupta isse exanimatumque und. Lib. VIII, c. 42, de Pline.

⁽²⁾ Chez les Scythes, Achéas leur roi pansoit lui-même son cheval, persuadé que c'étoit là le moyen de se l'attacher davantage, & d'en reciter plus de service: il parut étonné, lorsqu'il sut par les ambassadeurs de Philippe que ce prince s'en usoit pas ainsi. Vie de Philippe de Macédoine, l. XIII, par M. Olivier.

⁽³⁾ Salomon avoit mille quatre cents chariots & douze mille cavaliers, III. des Rois, c. X, v. 26. II. Paralipe c. IV, v. 24.

Mmm 2

même raison qu'il sut ordonn à d Josué (II. 6.) de saire couper les jarrets aux chevaux des Chananéens; ce qu'il exécuta après la désaite de Jabin, soi d'Azor (vers l'an du monde 2559, avant J. C. 1445.) David (II. Reg. VIII. 4.) en sit autant à ceux qu'il prit sur Adaveser; il n'en réserva que cent.

Quoi qu'il en soit du sentiment d'Origène, la désense portée au dix-septième chapitre du Deuté-ronome, le vingtième chapitre du même livre (1), & le quinzième de l'Exode, (equum & ascensorem dejecit in mare) sont autant de preuves certaines que du temps de Mosse l'art de l'équitation & l'usage de la cavalerie dans les armées n'étoient

pas regardés comme une nouveauté.

Le premier endroit où ce législateur en ait parlé avec une sorte de détail, est au quatorzième chapitre de l'Exode, où il décrit le passage de la mer Rouge par les ssraélites. (an du monde 2513, avant J. C. 1491, selon M. Bossuet.) Pharaon, qui les poursuivoit, sut englouti par les eaux avec ses chariots de guerre, ses cavaliers, & toutes les troupes qu'il avoit pu rassembler. Son armée, suivant Josephe, étoit composée de 200 mille hommes de pied, 50 mille cavaliers & 600 chars. (2)

Si les livres du Penrateuque n'offrent point de preuve plus ancienne de l'usage de la cavalerie dans les armées, c'est que, consormément au plan que Mosse s'étoit tracé, il n'a pas dû nous instruire des guerres que les Egyptiens avoient eues contre leurs voisins avant la délivrance des Juss, & qu'il s'est borné seulement à raconter les saits essentiellement liés avec l'histoire du peuple de

Mais, outre qu'il feroit absurde de prétendre établir en Egypte l'époque de l'équitation par une cavalerie si nombreuse, qu'elle égale ce que les plus grandes puissances de l'Europe peuvent en entretenir aujourd'hui, on doit encore observer que les chevaux ont toujours sait une des principales richesses des Egyptiens (3). D'ailleurs le livre de Job (4), probablement écrit avant ceux de Mosse, parle de l'équitation & de chevaux employés à la guerre, comme de choses généralement consues.

L'histoire profane est sur ce point entièrement consorme à l'Ecriture-sainte. Les premiers sairs qu'elle allègue, & qui ont rapport à l'équitation, supposent tous à cet art une antiquité beaucoup plus grande: disons mieux, on ne découvre en nul endroit les premières traces de son origine.

On voyoit, selon Diodore de Sicile, liv. I. gravée sur de la pierre, dans le tombeau d'Osimardué, l'histoire de la guerre que ce roi d'Egypre avoit faite aux peuples révoltés de la Bactriane: il avoit mené contre eux, disoit-on, quatre cents mille hommes d'insanterie, & vingt mille chevaux (5). Entre cet Osimandué & Sésostris, qui vivois longtemps avant la guerre de Troye, & avant l'expédition des Argonautes, Diodore compte vingteinq générations: voilà done la cavalerie admise dans les armées hien peu de siècles après le déluge.

Sésostris, le plus grand & le plus puissant des rois d'Egypte, avant formé le dessein de conquérir toute la terre, assembla, dit le même historien, Diodore de Sicile, l. I.) une armée proportionnée à la grandeur de l'entreprise qu'il méditoit : elle étoit composée de six cents mille hommes de pied, vingt-quatre mille chevaux & vingt-fept mille chariots de guerre. Avec ce nombre prodigieux de troupes de terre, & une flotte de guatre cents navires, ce prince soumit les Exhiopiens de rendit maître de toutes les provinces maritimes, & de toutes les îles de la mer Rouge, pénétra dans les Indes, où il porta ses armes plus loin que ne fit depuis Alexandre: revenant for ses pas, il conquit la Scythie, subjugua tout le reste de l'Asie & la plupart des Cyclades, passa en Europe; & après avoir parcouru la Thrace, où son armée manqua de périr, il retourna au bout de neuf ans dans ses Etats, avec une réputation supérieure à celle des rois fes prédécesseurs.

Ce prince avoit fait dresser dans les lieux qu'il avoit soumis, des colonnes avec l'inscription suivante en caractères égyptiens (6): Sésostris, noi des rois, a conquis cette province par ses armes. Quelques-unes de ces colonnes s'étoient conservées jusqu'au

⁽¹⁾ Si vous aftez au combat contre vos ennemis, & qu'ils aient un plus grand nombre de chevaux & de chariota, & plus de troupes que vous, ne les craignez pas, &c. v. r.

⁽²⁾ L'Exode dit de même, six cents chars. Le nombre de l'infanterie & de la cavalerie n'y est point spécifié.

⁽³⁾ Il y a apparence que du temps du patriarche Joseph, les rois d'Egypte avoient des gardes à cheval, & que ce sont eux qui courent après Benjamin, & qui l'arrêtent. Hist. des Juiss par Josephe, liv. L

⁽⁴⁾ On peut en conclure que les chars sont postérieurs à la simple cavalerie: Job ne parle que de celle-ci, cap. XXIV, v. 28, 29 & fuiv. Au 1ef. 28 il est dit que l'autruche se moque du cheval & de celui qui le monte: les verses sisteas contiennent la belle description du cheval qu'on a vue ci-devant.

⁽⁵⁾ Le sentiment de Marsham & de Newton, qui a suivi le premier, est insoutenable, suivant M. Fréret même. Ces deux Anglois suit Sésostris positérieur à la guerre de Troye; mais il est évident, par tous les anciens, que ce roi d'Egypte a vécu long-temps avant le siège de Troye & l'expédition des Argonautes. Mém. de l'itt. de l'acad. des Insor. t. VII, p. 145. De cette expédition à la guerre de Troye, il y a au moiss soirante-dix ans d'intervalle. En supposant Sésostris antérieur aux Argonautes du même nombre d'années; & en comptant trois générations par siècle, il n'y auroit qu'un petit nombre de siècles d'intervalle entre le déluge & Osimandué.

⁽⁶⁾ En cippis illis pudendum viri, apud gentes quiden firenuas & pugnaces, apud ignavas autem & timidas, femina, expressite: es pracipuo hominis membro, animarum in singulis assedionem, posteris evidentissimam fore ratus. Diod. lib. 1 2 apud Rhodanum.

temps d'Hérodote, & cet historien (1. II.) ajonte qu'il y avoit encore alors sur les frontières de l'Ionie deux statues en pierre de Sésostris, l'une sur le chemin d'Ephèse à Phocée, l'autre sur celui de Sardis à Smyrne. Un rouleau portant une inscription, j'ai conquis cette terre avec mes épaules, peu différente de celle qu'on vient de lire, traversoit la poitrine de ces statues.

Ninus, roi des Assyriens, sit une première entreprise contre la Bactriane, qui ne lui réussit pas. Il résolut quelques années après d'en tenter une seconde; mais connoissant le nombre & le courage des habitans de ce pays, que la nature avoit d'ailleurs rendu inaccessible en plusieurs endroits, il tâcha de s'en assurer le succès en mettant sur pied une armée à laquelle rien ne pût résister: elle montoit, poursuit Diodore, selon le dénombrement qu'en a fait Ctéstas dans son histoire, à dixsept cents mille hommes d'insanterie, deux cents dix mille de cavalerie, & près de dix mille six cents chariots armès de saux.

Le règne de Ninus, en suivant la supputation d'Hérodote, que l'on croit la plus exacte, & qui rapproche beaucoup de nous la sondation du premier empire des Assyriens, doit se rencontrer avec le gouvernement de la prophétesse Débora, 514 ans avant Rome, 1267 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il est antérieur à la ruine de Troye, au moins de 80 (1) ans. L'on conviendra aissement qu'une si grande quantité de cavalerie en suppose l'usage établi chez les Assyriens plusieurs siècles auparavant.

Tout ce qui nous reste dans les auteurs sur l'histoire des dissérens peuples d'Asie, démontre l'ancienneté de l'équitation: elle étoit (dit Hérodote, l. IV.) connue chez les Scolothes, nation Scythe, qui comptoient mille ans depuis leur premier roi, jusqu'au temps où Darius porta la guerre contre eux.

Par un usage aussi ancien que leur monarchie, le roi se rendoit tous les ans dans le lieu où l'on conservoit une charrue, un joug, une hache & un vase, le tout d'or massif, & que l'on disoit être tombés du ciel; & il se faisoit en cet endroit de grands sacrifices. Le Scythe à qui pour ce jour la garde du trésorétoit consiée, ne voyoit jamais, disoit-on, la fin de l'année: en récompense on assuroit à sa famille autant de terre qu'il en pouvoit parcourir dans un jour, monté sur un cheval.

Que ce fait soit véritable ou non, il est certain que les Scythes en général, eux qui sous des noms différens occupoient en Asie & en Europe une étendue immense de pays, qui firent plusieurs irruptions dans l'Asie mineure, & qui dominérent pendant 28 ans sur toute cette seconde partie du monde, ont nourri de tout temps une prodigieuse

quantité de chevaux, & qu'ils faisoient du lair de leurs jumens leur boisson ordinaire. Il seroit donc ridicule de penser qu'ils eussent ignoré l'art de monter à cheval (2). Cela ne souffre aucune disficulté, quand on lit ce qu'Hérodote raconte des Amazones, semmes guerrières qui descendoient des anciens Scythes.

Les Grecs (Hérodote, ibid.) les ayant vaincues en bataille rangée sur les bords du Thermodon, firent plusieurs prisonnières, qu'ils mirent sur trois vaisseaux, & reprirent le chemin de leur patrie.

Quand on fut en pleine mer, nos héroïnes saississant un moment savorable, se jeterent sur les hommes, les désarmèrent & leur coupèrent la tête. Comme elles ignoroient l'art de la navigation, elles sur bligées de s'abandonner à la merci des vents & des vagues, qui les portèrent ensin sur un rivage des Palus-Méotides, où étant descendues à terre, elles montèrent sur les premiers chevaux qu'elles purent trouver, & coururent ainsi tout le pays.

Ce fait s'accorde parsaitement avec ce que l'abréviateur de Trogue Pompée (Justin, l. II.) rapporte de l'éducation des Amazones: a elles ne passoient pas, dit-il, leur temps dans l'oisveté ou à filer; elles s'exerçoient continuellement au métier des armes, à monter à cheval & à chassen. Strabon, l. II. d'après Métrodore, &c. dit encore que les plus robustes des Amazones alloient à la chasse, & faisoient la guerre montées sur des chevaux. Le temps de leur célébrité est antérieur à la guerre de Troye: une partie de l'Asie & de l'Europe sentit le poids de leurs armes; elles bâtirent dans l'Asie mineure plusieurs villes (Justin, l. II.), entre autres Ephèse, où il y a apparence qu'elles instituèrent le culte de Diane,

Thésée étoit avec Hercule, lorsque ce héros à la tête des Grecs remporta sur elles la victoire du Thermodon. Résolues de tirer une vengeance éclatante de cet affront, elles se sortisérent de l'alliance de Sigillus, roi des Scythes, qui envoya à leur secours une nombreuse cavalerie commandée par son fils. Marchant tout de suite contre les Athèniens, qui obéissoient à Thésée, elles leur livrèrent bataille jusques dans les murs d'Athènes, avec plus de courage que de prudence. Un dissérend survenu entre elles & les Scythes empêcha ceux-ci de combattre: aussi surent elles vaincues; & cette cavalerie ne servit qu'à savoriser leur retraite & leur retour.

⁽t) M. Bossuer, qui fuir cette chronologie, place le fiége Troye l'an 1184 avant J. C.

⁽²⁾ Il y avoit au nord-est des Palus-Méotides, des Scythes nommés Iyræs, qui ne vivoient que du produit de leur chasse; & voici comment ils la pratiquoient. Cachés parmà les arbres qui étolent là en grand nombre, & ayant près d'eux un chien & un petit cheval couché sur le ventre, ils tiroient sur la bête à son passage, & moatoient tout de suite à cheval pont courir à sa poursuite avec leur chien, Hérogdote, liv. IV.

Les annales des autres peuples, soit d'Europe, soit d'Afrique, concourent également à prouver l'ancienneté de l'équitation; on la voit établie chez les Macédoniens, avant que les Héraclides eussent conquis la Macédoine. (Hérodote, l. VIII.) Les Gaulois, les Germains, les peuples d'Italie saisoient usage des chars ou de la cavalerie dans leurs premières guerres qui nous sont connues. (Diodore de Sicile, liv. V.) Les Ibériens ont de tout temps élevé d'excellens chevaux, de même que les Arabes, les Maures, & tous les peuples du Nord de l'Afrique.

Les traits historiques que nous venons de rapporter nous montrent évidemment, chez les Assyriens & les Egyptiens, les chevaux employés de toute antiquité dans les armées, à porter des hommes & à traîner des chars. Les Egyptiens ont inondé l'Asie de leurs troupes, pénétré dans l'Europe, & fondé plusieurs colonies dans la Grèce: les Amazones & les Scythes, chez qui l'art de l'équitation étoit en usage de temps immémorial. avoient parcouru de même une partie de l'Europe & de l'Asie, sur-tout de l'Asie mineure, & s'étoient fait voir dans la Grèce. De ces événemens, tous antérieurs à la guerre de Troye, on pourroit conclure, sans chercher de nouvelles preuves. que dans le temps de cette expédition l'art de monter à cheval n'étoit ignoré ni des Grecs ni des Trovens.

II. L'équitation connue chez les Grecs avant la guerre de Troye. Cette proposition, que nous croyons vraie dans toure son étendue, a trouvé néanmoins deux contradicheurs célèbres, madame Dacier & M. Fréret: sondés sur le prétendu sile nce d'Homère, & sur ce qu'il ne fait jamais combattre ses héros à cheval, mais montés sur des chars, ils ont prétendu que l'époque de l'équitation dans la Grèce & dans l'Asie mineure, étoit postérieure à la guerre de Troye, & que les Grecs, de même que les Troyens, ne savoient en ce temps-là saire usage des chevaux que lorsqu'ils étoient attelés à des chars.

Il semble qu'une opinion si singulière doive tomber d'elle-même, quand on observe que les Grecs existoient long-temps avant le passage de la mer Rouge, puisqu'Argos étoit alors à son sixième roi (1), & que plus de quatre cents ans avant ce passage, l'Egyptien Ourane avoit franchi le Bosphore pour donner des lois à ces Grecs, qui n'étoient encore que des sauvages, vivans comme les bêtes des herbes qu'ils broutoient. D'ailleurs, plusieurs villes de la Grèce n'étoient que des colonies des Egyptiens ou des Phéniciens. L'Egyptien Cécrops, qui vivoit dans le siècle de Mosse, (environ 1556 ans avant J. C.) avoit sondé les douze bourgs d'où se forma depuis la ville d'Athènes. Presque tout ce qui concernoit la religion, les

loix, les mœurs, avoit été porté d'Egypte dans la Grèce. Sur quel fondement croira-t on que les Egyptiens qui humanisèrent & policèrent les Grecs, leur eussent laissé ignorer l'art de l'équitation, qu'ils possédoient si bien eux-mêmes, & qu'ils n'eussent voulu seulement que leur apprendre à conduire des chars? Comment ces Grecs, témoins des exploits de Sésostris, & qui avoient combattu contre les Amazones, ne virent-ils que des chars dans des armées où il y avoit indubitablement de la cavalerie?

Malgré la solidité de ces réstexions, il s'en est peu sallu que le sentiment de M. Fréret & de madame Dacier, soutenu par un prosond savoir, n'ait prévalu sur les plus grandes autorités: mais la désérence que l'on accorde à l'opinion de certains personnages, quand elle n'a point la vérité pour base, cède tôt ou tard à l'évidence.

M. l'abbé Sallier (Hissoire de l'Académie des Inscriptions & belles-lettres, tome VII, p. 37.) est celui qui a coupé court au progrès de l'erreur: il a démontré sensiblement que l'art de monter à cheval étoit connu des Grecs long-temps avant la guerre de Troye; mais il ne résout pas entièrement la question; il sinit ainsi son mémoire:

» Le seul point sur lequel on ne trouve pas de » témoignages dans Homère, se réduit donc à » dire que les Grecs, dans leurs combats devant » Troye, n'avoient point de soldats, servans & » combattans à cheval ».

On va donc s'attacher à prouver, par l'examen des raisons même qu'a eues M. Fréret de croire le contraire, que l'équitation étoit connue des Grecs & des Troyens avant le siège de Troye, & qué ces peuples avoient dans leurs armées de la cavalerie dissinguée des chars: nous conjecturons que ces chars ne servoient que pour les principaux ches, lorsqu'ils marchoient à la tête des escadrons.

Madame Dacier, qui pensoit sur la question présente de même que l'illustre académicien, « ne » comprend pas, dit-elle, (préf. de la tradutt. de n l'Iliade, édit. 1741, p. 60.) comment les Grecs, » qui étoient si sages, se sont servis si long-temps » de chars au lieu de cavalerie, & comment ils » n'ont pas vu les inconvéniens qui en naissoient ». Sans examiner la difficulté bien plus grande de conduire un char que de manier un cheval, ni le terrein considérable que ces chars devoient occuper, elle se contente d'observer, ajoute-t-elle, » que quoiqu'il y eût sur chaque char deuxhommes » des plus distingués & des plus propres pour le » combat, il n'y en avoit pourtant qu'un qui combattit, l'autre n'étant occupé qu'à conduire les » chevaux: de deux hommes en voilà donc un » en pure perte. Mais il y avoit des chars à trois » & à quatre chevaux pour le service d'un seul » homme : autre perte digne de considération ». Madame Dacier conclut, malgré ces observations, qu'il falloit bien que l'art de monter à cheval ne.

⁽¹⁾ Ce royaume d'Argos avoit été fondé par l'égyptien Danaise, vers l'an 1476 avant J. C.

462

fût point connu des Grecs dans le temps de la guerre de Trove.

Ouelle erreur de sa part! Pour supposer dans ce peuple une si grande ignorance, il saut ou qu'elle n'ait pas toujours bien entendu le texte de son auteur, ou qu'elle n'ait pas assez réslèchi sur les expressions d'Homère. On doit convenir cependant qu'elle étoit si peu sûre de son opinion, qu'elle a dit ailleurs: (Remarques sur le X. liv. de l'Iliade.) » Dans les troupes il n'y avoit que des chars; » les cavaliers n'étoient en usage que dans les jeux » & dans les tournois ». Mais qu'étoient ces jeux & ces tournois, que des exercices & des préparations pour la guerre? Et pourroit-on penser que les Grecs s'y sussent distingués dans l'art de monter des chevaux, sans profiter d'un si grand avantage dans les combats?

M. Fréret, moins indéterminé, (Mém. de Litt. de L'Acad, des Inscript. tome VII, p. 286.) ne se dement pas dans son opinion. « On est surpris, dit il, en » examinant les ouvrages des anciens écrivains, » sur-tout ceux d'Homère, de n'v trouver aucun » exemple de l'équitation, & d'être obligé de con-» clure que l'on a long-temps ignoré dans la Grèce » l'art de monter à cheval. & de tirer de cet » animal les fervices que nous en tirons aujour-» d'hui, soit pour le voyage, soit pour la guerre. »

Telle est la proposition qui sait le sujet de sa dissertation: elle est remplie de recherches curieuses & favantes, mais qui, toutes prises dans leur véritable sens, peuvent servir à prouver le contraire de ce qu'il avance.

Après avoir établi pour principe qu'Homère ne parle en aucun endroit de ses poëmes, de cavaliers, ni de cavalerie, il prétend que ce poëte, quoiqu'il écrivit dans un temps où l'équitation étoit connue, s'est néanmoins abstenu d'en parler, pour ne pas choquer ses lecteurs par un anachronisme contre le costume, qui eût ête remarque de tout le monde. Cet argument negatif est la base de tous ses raisonnemens; & M. Fréret n'oublie rien pour lui donner d'ailleurs une force qu'il ne sauroit avoir de sa nature.

Pour cet effet, 1°. il examine & combat tous les témoignages des écrivains postérieurs à Homère que l'on peut lui opposer : 2°, il discute dans quel temps ont été élevés les plus anciens monumens de la Grèce, sur lesquels on voyoit représentés des cavaliers ou des hommes à cheval, pour montrer qu'ils sont tous postérieurs à l'établissement de la course des chevaux dans les jeux olympiques : 3°. il cherche à prouver que la fable des Centaures n'avoit dans fon origine aucun rapport à l'équitation : 49, il termine ses recherches par quelques conjectures sur le temps où il croit que l'art de monter à cheval a commence d'être connu des Grecs.

Examen du texte d'Homère. Puisqu'Homère est regardé, pour ainsi dire, comme le juge de la

question. vovons d'abord si son silence est réel. & si nous ne pouvons pas trouver dans ses ouvrages des témoignages positifs en faveur de l'équitation.

Dans le dénombrement (Iliade, l. II.) des Grecs qui suivirent Agamemnon au siège de Troye, il est dit de Menesthie, le chef des Atheniens, e qu'il » n'avoit pas son égal dans l'art de mettre en bataille n toute sorte de troupes, soit de cavalerie, soit » d'infanterie ». Sur quoi il est bon d'observer que les Athéniens habitoient un pays coupé, montueux, très difficile, & dans lequel l'usage des chars étoit bien peu pratiquable.

On trouve parmi les troupes troyennes les belliqueux escadrons des Ciconiens; & l'on voit dans l'Odysse (livre IX. page 262, édit. 1741.) que ces Ciconiens savoient très-bien combattre à cheval. & qu'ils se désendoient aussi à pied, quand il le falloit. Quoi de plus clair que l'opposition de combattre à pied & combattre à cheval? Ils étoient en plus grand nombre; voità donc beaucoup de gens de cheval. Madame Dacier le dit même dans sa traduction : elle pensoit donc autrement quand elle composa la présace de sa traduction de l'Uiade.

Quand Nestor conseille (lliade, l. VII.) aux Grecs de retrancher leur camp: « nous ferons, » leur dit-il, un fossé large & prosond, que les » hommes & les chevaux ne puissent franchir ». Que peut-on entendre par ces mots, si ce n'est des chevaux de cavaliers? Les Grecs avoient ils naturellement à craindre que les chars attelés de deux, trois ou quatre chevaux, franchissent des foffes ?

Ulysse & Diomède (Iliade, l. X.) s'étant chargés d'aller reconnoître pendant la nuit la position & les desseins des Troyens, rencontrèrent Dolon. que les Troyens envoyoient au camp des Grecs dans le même dessein, & ils apprirent de lui que Rhésus, arrivé nouvellement à la tête des Thraces. campoit dans un quartier séparé du reste de l'armée. Sur cet avis, les deux héros coupent la sête à Dolon, pressent leur marche, & arrivent dans le camp des Thraces, qu'ils trouvèrent tous endormis, chacun d'eux ayant auprès de soi ses armes à terre & ses chevaux. Ils étoient couchés sur trois lignes: au milieu dormoit Rhésus leur chef. dont les chevaux étoient aussi tout près de luiattachés à son char.

Diomède se jette aussi-tôt sur les Thraces. en égorge plusieurs, & le roi lui-même; après quoi. pendant qu'Ulysse va détacher les chevaux de Rhésus, il essaye d'en enlever le char; mais Minerve lui ordonne d'abandonner cette entreprise. Il obeit, rejoint Ulysse, & montant ainsi que lui sur l'un des chevaux de Rhésus, ils sortent du camp & volent vers leurs vaisseaux, poussant les chevaux, qu'ils souement avec un arc. Arrivés dans l'endrois où ils avoient laisse le corps de Dolon . Diomède faute légérement à terre, prend les armes de l'espion treyen, remonte promptement à cheval, & Ulysse & lui continuent de pousser à toute bride ces sougueux coursiers, qui secondent merveilleusement leur impatience. Nestor entend le bruit, & dit: il me semble qu'un bruit sourd, comme d'une marche de chevaux, a frappé mes oreilles.

Tout lecteur non prévenu verra sans doute dans cet épisode une preuve de la connoissance que les Grecs, ainsi que les Thraces, avoient de l'équiation. Les cavaliers thraces, couchés sur trois rangs, ont leurs chevaux & leurs armes auprès d'eux; mais les chevaux de Rhésus sont attachés à son char, sur lequel étoient ses armes: & c'est là le seul char qu'on apperçoive dans cette troupe. D'où l'on doit conclure que les chess des escadrons étoient seuls fur des chars.

Quelle est l'occupation d'Ulysse pendant que Diomède égorge les principaux d'entre les Thraces? C'est d'en retirer les corps de côté, asin que le passage ne sût point embarrassé. Il l'eût été bien davantage par des chars: cependant Homère n'en dit rien.

Pense-t-on d'ailleurs qu'il eût été possible à ces princes grecs, de monter, & à poil, des coursiers fougueux, de les gaioper à toute bride, de descendre & de remonter légérement sur eux, si les hommes & les chevaux n'avoient pas été de longue main accoutumés à cet exercice ? trouverions-nous aujourd'hui des cavaliers plus lestes & plus adroits ? C'est aussi sur cela que madame Dacier se fonde, pour croire qu'il y avoit des gens de cheval dans les tournois, pour se servir de sa même expression.

Le bruit fourd qu'entend Nestor, n'est point un bruit qu'il entende pour la première sois; il distingue fort bien qu'il est causé par une marche de chevaux, & n'ignoroit pas que le bruit des chars étoit dissèrent.

Qu'oppose M. Frèret à un récit qui parle d'une manière si positive en faveur de l'équitation? « Le » défaut de vraisemblance, dit-il, de plusieurs » circonstances de cet épisode, est sauvé dans le » système d'Homère, par la présence & par la » protection de Minerve, qui accompagne ces » deux heros, & qui se rend visible, non-seulement » pour soutenir seur courage, mais encore pour » les mettre en état d'exécuter des choses qui, y sans son secours, leur auroient été impossibles y. Ainsi, selon lui, le parti que prennent Ulysse & Diomède, de monter sur les chevaux de Rhésus. pour les emmener au camp des Grecs, leur est anspiré par Minerve: cene déesse les accompagne dans leur retour, & ne les abandonne que lorsqu'ils y sont arrivés; & comme c'est là, ajoutet-il, le seul exemple de l'équitation qui se trouve dans les poëmes d'Homère, on n'est point en droit d'en conclure qu'il la regardât comme un usage déjà. établi au temps de la guerro de Troye,

Il est vrai qu'Homère « regarde quelquesois » les hommes comme des instrumens dont les n dieux se servent pour exécuter les décrets des y destinées »; mais l'on doit convenir austi que ce poëte, pour ne point trop s'éloigner du vrai-semblable, ne les sait jamais intervenir, & prêter aux hommes l'appui de leur ministère, que dans les actions qui paroissent au dessus des forces de l'humanité.

Le desir de se procurer d'excellens chevaux & des armes convertes d'or, sut ce qui tenta Diomède & Ulysse, & leur inspira le dessein d'entrer dans le camp des Thraces, & de pénétrer jusqu'à la tente de Rhésus. Deux hommes, pour réussir dans une entreprise semblable, ont certainement besoin de l'assistance des dieux; Ulysse implore donc celle de Pallas, & la supplie de diriger elle-mème leurs pas jusqu'à l'endroit où étoient les chevaux, le char & les armes de Rhésus.

La protection de la déesse sse fait bien tôt sentir : les heros grecs arrivent dans le camp des Thraces: un silence presond y règne; point de gardes sur les avenues; tous les cavaliers étendus par terre, près de leurs chevaux, sont ensevelis dans le sommeil; le même calme & la même sécurité sont autour de la tente du chef. Alors Ulysse ne pouvant plus méconnoître l'effet de sa prière, & enhardi par le succès, propose à son compagnon de tuer les principaux Thraces, tandis qu'il ira détacher les chevaux de Rhésus: voilà une conjoncture où le secours de la déesse devient encore très-nécessaire; aussi Homère dit qu'elle donna à Diomède un accroissement de force & de courage : douze Thraces périssent de sa main avec leur roi. Les chevaux détachés par Ulysse, Diomède peu content de ses avantages, veut encore enlever le char de Rhésus; mais la déesse, justement étonnée de cette imprudence, se rend visible à lui, & le presse de retourner au plutôt, de crainte que quesque dieu ne réveille enfin les Troyens. Diomède, reconnoissant la voix de Pallas, monte aussi-tôt à cheval, & part suivi d'Ulysse. Jusques-là Homère a marqué exactement toutes les circonstances de l'entreprise dans lesquelles la déesse prêta sonsecours aux héros grecs: il confiste à les conduire sûrement à travers le camp, à savoriser le massacre des Thraces & l'enlèvement des chevaux, à les obliger de partit, lorsque l'appât d'avoir des armes d'or les retient mal-à-propos, mais nullement à les placer fur les chevaux; & une fois fortis du camp, elle les quitte, quoi qu'en ait dit M. Frèret; car dans Homère, elle n'accompagne pas leur retour, comme cet académicien l'avance gratuitement. S'il étoit vrai cependant qu'ils eussent besoin d'elle la première fois pour monter à cheval, fon secours n'eût pas été moins nécessaire à Diomède, quand il sut obligé de sauter à terre pour prendre les armes de Dolon, & de remonter tout de suite; & Homère n'auroit pas manque de le saire remarquer, car il ne devoit pas ignorer qu'on ne devient pas si vite bon cavalier.

Disons donc que c'est uniquement parce qu'il

Étoit très-ordinaire dans les temps héroiques de monter à cheval, qu'Homère ne fait point intervenir le minissère de Pallas dans une action si commune.

Le XVe livre de l'Iliade nous offre un exemple de l'équitation, dans lequel cet art est porté à un degré de persection bien supérieur à ce que nous oserions exiger aujourd'hui de nos plus habiles écuyers. Le poëte, qui veut dépeindre la sorce & l'agilité d'Ajax, qui passant rapidement d'un vaisseau à l'autre, les désend tous à la sois, fait la comparaison suivante:

"Tel qu'un écuyer habile, accoutumé à manier » plusieurs chevaux à la sois, en a choisi quatre » des plus vigouseux & des plus vîtes, & en présience de tout un peuple qui le regarde avec admiration, les pousse à toute bride, par un chemin » public, jusqu'à une grande ville où l'on a limité » sa course; en sendant les airs, il passe légère» ment de l'un à l'autre, & vole avec eux : tel » Ajax, &c. »

M. Fréret veut qu'Homère (1), pour orner sa parration & la rendre plus claire, ait expliqué en cet endroit des choses anciennes par des images familières à son siècle : « tel est, ajoute-t-il, le but » de ses comparaisons, & en particulier de celle-ci; > tout ce qu'on en peut conclure, c'est que l'art n de l'équitation étoit commun de son temps dans » l'Ionie. Des scholiastes d'Homère lui sont un » crime d'avoir emprunté des comparaisons de n l'équitation; ils les ont regardées comme un ana-» chronisme, tant ils étoient persuadés que cet n art étoit encore nouveau dans la Grèce du temps » d'Homère ». Mais îls oat cru sans examen, & sans avoir éclairci la question. Puisque dans toute l'économie de ses poemes, Homère est si exact, si sévère observateur des usages & des temps, qu'il paroît toujours transporté dans celui où vivoient les heros, & qu'on ne peut, selon les mêmes scholiastes, lui reprocher aucun autre anachronisme, par quelle raison croira-t-on qu'il se soit permis celuici? Dira-t-on qu'il n'avoit pas assez de ressource dans son génie pour varier & ranimer ses peinsures? De plus, Homère n'a vécu que trois cents ans (2) après la guerre de Troye; un si court intervalle est-il suffisant pour y placer à la sois la naissance & les progrès de l'équitation, & pour la porter à un degré de persection duquel nous sommes encore fort éloignés? Cette réflexion tire du systême de M. Fréret une nouvelle force, en ce qu'il ne place dans l'Ionie la connoissance de l'art de monter à cheval, que 150 ans après la guerre de Troye.

Homère a suivi constamment les anciennes traditions de la Grèce; il dépeint toujours ses héros tels qu'on croyoit qu'ils avoient été. Leurs caractères, leurs passions, leurs jeux, tout est consorme au souvenir qu'on en conservoit encore de son temps. C'est ainsi qu'il sait dire à Hélène : « Je ne » vois (Iliad. ·liv. III.) pas mes deux frères, n Caftor, si célèbre dans les combats à cheval. n is widanes. & Pollux si renomme dans les exercices » du ceste ».. Ce passage ne fait aucune impression fur M. Freret. Le nom de dompteur de chevaux. issuidance, de conducteur, de cavalier, ou encore celui de ταχιων ιπιζητορις ιπωων, confcenfores equorum Edont se sert, en parlant de ces mêmes Tyndarides, l'auteur des hymnes attribués à Homère; tous ces noms sont donnés quelquesois à des Grecs ou à des Troyens montés sur des chars; donc ils ne signifient jamais autre chose dans le langage de ce temps-là. Ce raisonnement est-il bien juste? il le seroit davantage si l'on convenoit que ces mote ont quelquefois eu l'une ou l'autre fignification: mais, en ce cas, M. Freret ne pourroit nier que le titre de conducteur, de cavalier, nynuer inner, que Nestor (Iliad. XI, v. 745.) donne au chef des Eléens, ne veuille dire ce qu'il dit effectivement. Parceque ce chef combattoit sur un char, cela n'empêche pas qu'il n'ait commande des gens de cheval. On peut dire la même chose d'Achille & de Patrocle, qu'Homère (Iliad. 16.) nomme des cavaliers, www.nust.

Plusieurs autres passages de l'Iliade semblent désigner des gens de cheval; mais ils n'ont sans doute parti dignes d'aucune considération à M. Fréret, ou bien il a craint qu'ils ne fussent autant de preuves contre son sentiment. (Iliad. liv. XVIII.) On voyoit sur le bouclier d'Achille une ville investie par les armées de deux peuples différens: l'un vouloit détruire les assiégés par le fer & par le feu; l'autre étoit résolu de les recevoir à composition. Pendant qu'ils disputoient entre eux. ceux de la ville étant fortis avec beaucoup de secret : se mettent en embuscade, & fondent tout-à-coup fur les troupeaux des affiégeans : auffi-tôt l'allarmé se répand dans les deux armées; tous prennent à la hâte leurs armes & leurs chevaux, arma & equos properè arripiunt, & l'on marche à l'ennemi. La célérité d'un tel mouvement convient mieux & de la cavalerie qu'à des chars : n'eût-elle pas été bien ralentie par le temps qu'il auroit fallu pour préparer ces chars, & les tirer hors des deux

Il est dit dans le combat particulier de Ménélas contre Pâris, (Iliad, liv. III) que les troupes s'assirent toutes par terre, chacun ayant près de soi ses armes & ses chevaux. Doit-on entendre par ce dernier mot des chevaux attelés à des chars à Celui qui les conduisoit & celui qui combattoite

⁽¹⁾ Au Ve. liv. de l'Odysse, v. 366, un coup de vent ayant brisé l'esquis qui reitoit à Ulysse après la tempête qu'il essuya en sorrant de l'île de Calypso, il en saist une planche sur laquelle il sauta, & s'y posa comme un homme se met sur un cheval de selle. M. Fréret feroit sans doute à sette comparaison la même réponse qu'à la précédente, quoiqu'avec aussi peu de sondement.

⁽²⁾ Selon les marbres d'Arondel, le P. Pétau place Homère deux cents ans après la guerre de Troye. Histoire, Tome II, Seconde paris

dessus, étoient l'un & l'autre d'un rang distingué, & n'étoient pas gens à s'asseoir par terre, consondus avec les moindres soldats: d'ailleurs, ilseussent été nieux assis dans leurs chars; c'étoit, pendant ce combat, la situation la plus avantageuse pour mieux remarquer ce qui s'y passoit. Les gens de cheval, au contraire, en descendent sort souvent pour se délasser, eux & leurs chevaux.

Dans le combat d'Ajax contre Hector, (Iliade, liv. VII.) on trouve encore une preuve de l'équitation. Le héros troyen dit a son adversaire: je sais manier la lance; &, soit à pied, soit à cheval, je sais pousser mon ennemi.

Ne semble til pas, dans plusieurs combats généraux, que l'on voye manœuvrer de véritables troupes de cavalerie?

« Chacun se prépare au combat (Iliade, liv. XI.)
» & ordonne à son écuyer de tenir son char tout
» prêt, & de le ranger sur le bord du sossé: toute
» l'armée sort des retranchemens en bon ordre:
» l'infanterie se met en bataille aux premiers rangs,
» & elle est soutenue par la cavalerie, qui déploie
» ses ailes derrière les bataillons...... Les
» Troyens de leur côté étendent leurs bataillons
» & leurs escadrons sur la colline. »

Ici le mot chacun ne doit s'appliquer qu'aux chess: pour peu qu'on lise Homère avec attention, on verra qu'il n'y avoit jamais que les principaux capitaines qui sussent dans dés chars. Le nombre de ces chars ne devoit pas être bien considérable, puisqu'ils peuvent être rangés sur le bord du sossée. Quant à l'infanterie & la cavalerie, la disposition an est simple, & ne pourroit pas être autrement rendue aujourd'hui qu'il n'y a plus de chars dans les armées.

Si les Troyens n'eussent en que des escadrons de chars, ce n'est pas sur une colline qu'ils les eussent placés; & l'on doit entendre par escadrons ce que les Grecs ont toujours entendu, & ce que nous comprenons sous cette dénomination.

La description du combat ne prouve pas moins que l'ordre de bataille, qu'il y avoit & des chars & des cavaliers: « Hippolochus se jette à bas de » son char, & Agamemnon, du tranchant de son épée, lui abat la tête, qui va roulant au milieu » de son escadron. » On lit dans le même endroit que l'écuyer d'Agastrophus senoit son char à la queue de son escadron.

Nestor renverse un Troyen de son char, & sautant légérement dessus, il ensonce ses escadrons. (liv. XI.) Ne peut-on pas induire de-là, avec raison, que les chess étoient sur des chars à la tête de leurs escadrons? Cela n'est-il pas plus vraisemblable que des escadrons de chars?

a L'infanterie enfonce les bataillons troyens, & la cavalerie presse si vivement les escadrons qui lui sont opposés, qu'elle les renverse : les deux parmées sont ensevelles dans des tourbillons de

n ponssière, 'qui s'élèvent de dessous les pieds de n tant de milliers d'hommes & de chevaux. n

M. Fréret lui-même auroit-il mieux décrit une bataille, s'il eût voulu faire entendre qu'il y avoit de la cavalerie distinguée des chars, ou des chars à la tête des escadrons de gens de cheval?

Il est dit, dans une autre bataille, que « Nestor » plaçoit à la tête ses escadrons, avec leurs chars e & leurs chevaux.... Derrière eux, il rangeoit » sa nombreuse infanterie pour les soutenir. Les » ordres qu'il donnoit à sa cavalerie, étoient de » retenir leurs chevaux, & de marcher en bon » ordre, sans mêler ni consondre leurs rangs. » (Iliad. liv. IV.) »

Si Homère n'eût voulu parler que de chars, auroit-il ajouté au mot escadren, avec leurs chars & leurs chevaux?

Que peut-on entendre par méler & consondre des rangs? Pouvoit-il y avoir plusieurs rangs de chars? Aquoi eût été bon un second rang? le premier victorieux, le second ne pouvoit rien de plus; le premier rang vaincu, le second l'étoit consequemment, & sans ressource; car comment faire saire à des chars mis en rang, des demi-tours à droite pour la retraite?

Il paroit suffisamment prouvé par les remarques que nous venons de faire sur quelques endroirs du texte d'Homère, que l'art de monter les chevaux a été connu dans la Grèce avant le fiége de Troye, & qu'il y avoit même dans les armées des Grecs & des Troyens, des troupes de cavalerie, proprement dite. Si ce poëte n'a point décrit particuliérement de combats de cavalerie, on ne voit pas non plus qu'il foit entré dans un plus grand détail par rapport aux combats d'infanterie. Son véritable objet, en décrivant des batailles, étoit de chanter les exploits des héros & des plus illustres guerriers des deux partis : ces héros combatioient presque tous sur des chars, & l'on oseroit presque assurer qu'il n'appartenoit qu'à eux d'y combattre. Leur valeur & leur fermeté y paroissoient avec d'autant plus d'éclat, que leur attention n'étoit point divisée par le soin de conduire les chevaux. Voilà pourquoi les descriptions des combats de chars sont fi fréquentes, fi longues, fi détaillées. Cétoit par ces combats que les grandes affaires s'entamoient, parceque les chefs, montes for des chars, marchoient toujours à la tête des troupes. Homère n'en omet aucune circonstance, & pese sur tous les détails, parce qu'il a su déjà nous intéresser vivement au sort des guerriers qu'il sait combattre. Son grand objet se trouvant rempli par là, dès que les troupes fe melent, & que l'affaire devient générale, il passe rapidement sur le reste du combat, & pour ne point fatiguer le lecteur, il se hâte de lui en apprendre l'issue, sans descendre à cet égard dans aueune particularité. Telle est la méthode d'Homère, quand il décrit des combats ou des batailles Témoignages des écrivains possinieurs à Homère. M. Frèret, qui s'étoit sait un principe constant de soutenir que les Grecs & les Troyens, au temps de la guerre de Troye, ne connoissoient que l'usage des chars, & qu'on ne pouvoit prouver par les poëmes d'Homère que l'art de monter à cheval leur sût connu, récuse, conséquemment à son système, les témoignages de tous les écrivains postérieurs à ce poète, & particulièrement tous ceux que les auteurs latins sournissent contre son opinion.

a Virgile, dit-il, & les poètes latins, ont été moins scrupuleux qu'Homère, & ils n'ont pas fait difficulté de donner de la cavalerie aux Grecs & aux Troyens; mais ces poètes postérieurs d'onze ou douze siècles aux temps héroiques, écrivoient dans un siècle où les mœurs des premiers temps n'étoient plus connues que des savans..... Leur exemple, ajoute-t-il, ne peut avoir aucune autorité lorsqu'ils s'écartent de la conduite d'Homère. »

Si le témoignage de Virgile, possérieur d'onze ou douze siècles à la ruine de Troye, ne peut avoir aucune sorce, pourquoi M. Fréret veut-il que le sien, possérieur de trois mille ans, soit préséré à Pourquoi admet-il plutôt celui de Pollux, auteur grec, plus moderne que Virgile d'environ deux cents ans à Quant à ce qu'il dit que les mœurs des premiers temps n'étoient connues que des savans, ce reproche ne convient point à Virgile: au titre si justement acquis de prince des poètes, il joignoit celui de savant & d'excellent homme de lettres.

De plus, son Enéide, qu'il sut douze ans à composer, est entièrement saire à l'imitation d'Homère. Virgile ayant pris ce grand poëre pour modèle, sk pour sujet de son poëre des évenemens célèbres, qui touchoient, pour ainsi dire, à ceux qui sont chantés dans l'Iliade, croira t-on qu'il ait consondu les usages & les temps, & méprisé le suffrage des savans au point de saire combattre ses héros à cheval, s'il n'avoit pas regardé comme un sait constant que l'équitation étoit en usage de leur temps.

Tout ce qu'on peut présumer, e'est que Virgile s'est abstenu de parler de chars aussi fréquemment qu'Homère, pour rendre ses narrations plus intéeressantes, & parceque les Romains n'en saisoient point usage dans leurs armées. Ensin, les faits cités par les auteurs doivent passer pour incontestables, quand ils sont appuyés sur une tradition ancienne, publique & constante. Tel étoit l'usage établi depuis un temps immémorial chez les Romains, de nommer les exercices à cheval de seur jeunesse, les jeux troyens.

Trojaque nunc pueri trojanum dicitur agmen. (En. 1. 5, v. 602.) Virgile n'invente rien en cet endroit, il se consorme à l'histoire de son pays, qui rapportoit apparemment l'origine des courses de chevaux dans le cirque, au dessein d'imiter de semblables jeux militaires pratiqués autresois par les Troyens,

& dont le souvenir s'étoit conservé dans les anciennes annales du Latium. Enée faisoit exercer ses ensans à monter à cheval: Frenatis lucent in equis (Id. v. 557.)

C'est en suivant les plus anciennes traditions grecques, que Virgile (Géorg. l III. v. 115.) attribue aux Lapithes de Pélétronium l'invention de l'art de monter à cheval. Il nous apprend dans le même endroit (Ib. v. 113.) l'origine des chars, qui surent inventés par Erichonius, quatrième roid'Athènes (r) depuis Cécrops; & ce qui suppose nécessairement que l'équitation étoit connue en Grèce avant Ericthonius, c'est que la tradition véritable ou sabuleuse de ces temps-là rapporte que ce su pour cacher la difformité de ses jambes, qui étoient tortues, que ce prince inventa les chars.

Hygin, qui, de même que Virgile, vivoit sous le règne d'Auguste, a fait de Bellérophon un cavalier (fable 273.), & dit que ce prince remporta le prix de la course à cheval aux jeux sunèbres de Pélias, célèbrés après le retour des Argonautes; mais parce qu'on ignore dans quel poète ancien Hygin a puisé ce sait, M. Frèret le traite impitoyablement de commentateur sans goût, sans critique, indigne qu'on lui ajoute soi. Îl en dit autant de Pine, (l. VII. c. lvj.) qui, en saisant l'énumération de ceux auxquels les Grecs attribuoient l'invention de quelque art ou de quelque coutume, ose, d'après les Grecs, regarder Bellérophon comme l'inventeur de l'équitation, & ajouter que les centaures de Thessalie combattirent les premiers à cheval.

Pour réfuter ce qu'Hygin dit de Bellérophon, M. Fréret prétend premièrement que, selon Pausanias, (l. VI.) l'opinion commune étoit que Glaucus, père de Bellérophon, avoit dans les jeux sunèbres de Pelops disputé le prix à la course des chars se secondement, que ces mêmes jeux étoient représsentés sur un très-ancien cossre, dédié par les Cypssélides de Corinthe, & conservé à Olympie au temps de Pausanias, (l. V.) & qu'on ne voyoit dans la représentation de ces jeux ni Bellérophon, ni de course à cheval. On peut sacilement juger de la solidité de cette résutation.

Le témoignage de Pausanias savorisant ici l'opinion de M. Frèret, il s'en rapporte aveuglément à lui; mais il doit reconnoître de même la vérité d'un autre passage de cet auteur, capable de renverser son système.

Pausanias (1. V.) affure que Casius Arcadien, & père d'Atalante, remporta le prix de la course à cheval aux jeux funèbres de Pélops à Olympie. (2) Ce fait, qui donneroit aux courses à cheval presque

⁽¹⁾ Il vivoit environ 1489 ans avant J. C. Il succeda à Amphiction, & institua les jeux parathénasques en l'homneur de Minerve.

⁽²⁾ Ces jeux, dit M. Fréret, sont postérieurs de quelques années à ceux de Pélias, & c'est ce que l'on nomme l'olyme piade d'Hercule, qui combattir à ces jeux, & qui en régle la forme so ans avant la guerre de Troye.

la même ancienneté que celle qu'on trouve dans Hygin, M. Fréret soutient qu'il n'est sondé que sur une tradition peu ancienne: Pindare, dit-il, n'en a pas sait usage lorsqu'il a célébré des victoires remportées dans les courses de chevaux. « Dans ces occasions, ajoute t-il, l'histoire ancienne » ne lui sournissant aucun exemple de ces courses, » il a recours aux aventures des héros qui se sont ou distingués dans les courses de chars. (1) » Mais qui ne voit que le peëte a voulu varier ses descriptions, en saisant de ces deux sorts de courses un objet de comparaison, capable de jeter plus de seu, plus de brillant, plus d'énergie dans ses odes?

Si ces courses à cheval, dit M. Fréret, avoient été en usage dès le temps de l'olympiade d'Hercule, pourquoi n'en trouve-t-on aucun exemple jusqu'à la trente-troisième olympiade de Corœbus, célébrée l'an 648 (2) avant J. C., 700 ans après les jeux funèbres de Pélops, & 240 ans après le renouvellement des jeux olympiques par Iphitus? Ce raisonnement ne prouve rien du tout; car on pourroit avec autant de raison dire à M. Fréret: vous assurez qu'au temps d'Homère l'art de l'équitation étoit porté à un tel degré de perfection, qu'un seul écuver conduisoit à toute bride quatre chevaux à la fois, s'élançant avec adresse de l'un à l'autre pendant la rapidité de leurs courses; & moi je dis que si cela étoit vrai, on n'auroit pas attendu près de trois cents ans depuis Homère, pour mettre les courses de chevaux au nombre des speciacles **Dublics**

Il y a quelque apparence que la nouveauté des courses de chars sut la cause qu'on abandonna les autres pendant long-temps, & qu'on n'y revint qu'après plusieurs siècles: il falloit en effet bien plus d'art & de dextérité pour conduire dans la carrière un char attelé de plusieurs chevaux, que pour manier un seul cheval. Qu'on en juge par le discours de Nestor à Antiloque son sils. (Iliad. L. XXII.)

La fable, & Homère après elle, ont parlé du cheval d'Adraste; ce poëte le nomme le divin Arion: il avoir eu pour maître Hercule; ce sut étant monté sur Arion (Paus. II. vol. pag. 181.) que ce héros gagna des batailles, & qu'il évita la mort. Après avoir pris Augias, roi d'Elis, & après la guerre de Thèbes, antérieure à celle de Troye, il donna ce cheval à Adraste. Comme on voit dans presque tous les auteurs qui en ont parlé ce rapide coursier toujours seul, on en a conclu avec assez de vraisemblance que c'étoit un cheval de monture; mais M. Fréret lui trouve un second qu'on nommoit Cayros. Voilà un fait. Antimaque (3) l'assure; il faut l'en croire : mais il doit aussi servir d'autorité à ceux qui ne pensent pas comme M. Fréret. Or Antimaque dit positivement qu'Adrasse suit en deuil monté sur son Arion. On a donc eu raison de regarder Arion comme un cheval accoutumé à être monté, sans nier toutesois qu'il n'ait pu être quelquesois employé à conduire un char. Antimaque ajoute qu'Adraste sut le troisième qui ent l'honneur de dompter Arion : c'est qu'il avoit appartenn d'abord à Onéus, qui le donna à Hercule. Tout cela ne prouve-t-il pas en saveur de l'équitation, dans des temps antérieurs à la guerre de Troye?

Monumens anciens. M. Frèret suit la même marche dans l'examen des monumens apciens. Ceux où il n'a point vu de chevaux de monture, méritent seuls quelque croyance; ils sont autant de preuves positives: les autres sont ou sactices, ou modernes; on ne doit point y ajouter soi.

Pausan. l. V.) Le coffre des Cypselides, dont il a dejà été parlé, est, selon cet académicien, un monument du huitième siècle avant J. C. On v voyoit représentés les événemens les plus célèbres de l'histoire des temps héroïques, la célébration des jeux funèbres de Pélias, plusieurs expéditions militaires, des combats, & même en un endroit deux armées en présence : dans toutes ces occasions . les principaux héros étoient montés sur des chars à deux ou à quatre chevaux, mais on n'y voyoit point de cavaliers; doit-on conclure qu'il n'y en avoit point, de ce que Pausanias n'en parle pas? mais son filence ne prouve rien ici; au contraire, l'expression qu'il emploie donneroit lieu de croire qu'il y en avoit. En décrivant deux armées représentées sur ce coffre, il dit que l'on y voyoit des cavaliers montés sur des chars. (Pauf. liv. V.) Ce n'est point là affirmer qu'il n'y en avoit point de montes sur des chevaux, car il ne dit pas qu'ils fussent tous sur des chars; d'ailleurs les chefs, dans les temps héroïques, combattant pour l'ordinaire fur des chars, il se pourroit fort bien que le sculpteur, qui ne s'attachoit qu'à faire connoître ces chefs, & par leur portrait & par leur nom, n'ait représenté qu'eux, pour ne pas jeter trop de confusion dans ses bas-reliefs, en y ajoutant un grand nombre de figures d'hommes à cheval. Cette raison est d'au-

⁽¹⁾ M Fréret cite en preuve la première olympique de Pindare, où, à propos de la victoire remportée par Hiéron à la course des chevaux, ce poète rapporte l'histoire de Pélops, vainqueur à la course des chars. Mais du temps d'Hiéron à celui où l'on introduisit aux jeux olympiques les courses des chevaux, il y a cent soixante ans d'intervalle: les exemples anciens ne pouvoient donc pas manquer à Pindare, s'il avoit eu dessein d'en rapporter.

⁽²⁾ Ce calcul de M. Fréret n'est ni le plus exact, ni le plus suivi. Les plus savans chronologistes rapportent l'olympiade de Corœbus à l'an 776 avant J. C. L'époque de la sondation de Rome, liée avec cette olympiade, semble donner à ce dernier sentiment toute la force d'une démonstration. Il suit de-là que les courses de chevaux surent admisses au nombre des spectacles des jeux olympiques cent mingt-huit ans plutôt que M. Fréret ne l'a cru.

⁽³⁾ Auteur d'un poëme de la Thébaïde; il vivoit du temps de Socrate. Quintilien dit qu'on lui donnoit le second rang après Homère; Adrien le mettoit au-dessus d'Homère même.

Ant plus plausible, que dans le temps où ce coffre a été fait, il y avoit, de l'aveu de M. Fréret, au moins 250 ans que l'équitation étoit connue des Grecs.

Sur le maffif qui soutenoit la statue d'Apollon dans le temple d'Araycle, Castor & Pollux étoient représentés à cheval, (Pausan. l. III.) de même que leurs fils Anaxias & Mnasinous. Pausanias rapporte encore qu'on voyoit à Argos (lib. II.), dans le temple des Dioscures, les statues de Castor & Pollux, celles de Phœbé & Ilaïra leurs semmes & celles de leurs fils Anaxias & Mnasinous, & que ces statues étoient d'ébène, à l'exception de quelques parties des chevaux. Il y avoit à Olympie (Pausan. l. V.) un grouppe de deux figures représentant le combat d'Hercule contre une amazone à cheval; les mêmes Castor & Pollux étoient représentés à Athènes debout, & leurs fils à cheval. (Paus.! II.)

M. Fréret, qui rapporte tous ces monumens, & quelques autres, d'après Paufanias, étale une érudition immense pour montrer que ses plus anciens sont postérieurs à l'établissement de la course des chevaux aux jeux olympiques. Quend on en conviendroit avec lui, on n'en seroit pas moins autorisé à croire que la plupart de ces monumens n'ont été faits que pour en remplacer d'autres que la longueur du temps ou les fureurs de la guerre avoient détruits; & que les sculpteurs se sont exactement conformés à la manière distinctive dont les héros avo ient été représentés dans les anciens monumens, de même qu'à ce que la tradition en rapportoit. La pratique constante de toutes les nations & de tous les temps donne à cette conjecture beaucoup de vraisemblance.

Quoique tous les monumens de la Grèce se soient accordés à représenter les Tyndarides (1) à cheval; quoiqu'un fait remarquable, arrivé pendant la troisième guerre de Messène, (2) prouve manisestement l'accord de la tradition avec les sculpteurs; quoique cette tradition ait pénétré jusqu'en Italie, & quoi qu'Homère lui-même en ait dit, M. Fréret ne peut se résoudre à croire que Castor & Pollux aient jamais su monter à cheval : il veut absolument que ces deux héros, & même Bellérophon's ne sussent que d'habites pilotes, & seurs chevaux, comme celui qui accompagnoit les statues de Neptune, un emblème de la navigation.

M. Freret revient au récit de Paufanias sur l'arcadien Iassius, vainqueur dans une course de chevaux, & cela à l'occasion d'un monument qui autorisoit cette tradition: c'étoit (Pausan, I. VIII.) une statue posée sur l'une des deux colonnes qu'on voyoit dans la place publique de Tégée, vis-à-vis le temple de Vénus. Les paroles (3) du texte de Paufanias l'ont fait regarder comme une statue équestre; mais le savant académicien veut qu'elles signifient seulement que cette statue a un cheval auprès d'elle, & tient de la main droite une branche de palmier : d'où il conclut qu'elle ne prouve point en faveur de l'équitation. & qu'on l'érigea en l'honheur d'Iassius, parce qu'il avoit peut être trouve le fecret d'élever des chevaux en Arcadie, pavs froid, montagneux, où les races des chevaux transportes par mer des côtes d'Afrique avoient peine à subsisser. Quand une telle supposition auroit lieu; pourroit-on s'imaginer que cet laffius, qui auroit tire des chevaux d'Afrique, où l'équitation étoit comue de tout temps; elle ignore bli-même l'art de les monter, & ne s'en fût fervi qu'à traîner des charse

Fable des centaures. La fable des centaures, que les poètes & les mythologistes ont tous représentes comme des monftres à quatre pieds, moitié hommes, moitié chevaux, avoit toujours été alléguée en preuve de l'anciennete de l'équitation. Toures les manières dont on raconte leur origine, malgré la variété des circonstances, concouroient néanmoins à ce but. « Selon quelques - uns, (Diod. liv. IV.) n Ixion ayant embrasse une nuée qui avoit la res-» semblance de Junon, engendra les centaures qui n étoient de nature humaine; mais ceux-ci s'étant n mêles avec des gavales, ils engendrèrent les hipm pocentaures, monstres qui tenoient en même » temps de la nature de l'homme & de celle du » cheval. D'antres ont dit qu'on donna aux centaures n le nom d'hippocentaures, parce qu'ils ont été les » premiers qui aient su monter à cheval; & que » c'est de-là que provient l'erreur de ceux qui ont » cru qu'ils étoient moitié hommes, moitié chen vaux. n

Il est dit (Diodore, ib.) dans le récit du combin qu'Herculé soutint contre eux, que la mère des dieux les avoit donés de la force & de la vitesse des chevaux, aussi-bien que de l'esprit & de l'expérience des hommes. Ce centaure Nessus, qui moyennant un certain salaire, transportoit d'un côté à l'autre du sleuve Evénus ceux qui vouloient le traverser, &

^{1. (1)} Les Romains représentaient les Tyndarides à chevah Denys d'Halycarnasse, liv. VI, dit que le jour de la bataille du lac Rhégille, l'an de Rome 258 & 494 avant J. C., on avoit vu deux jeunes hommes à cheval d'une taille plus qu'humaine, qui chargèrent à la tête des Romains la cavalerie latine, & la mirent en déroute. Le même jour ils surent vus à Rome dans la place publique, annancerent la mouvelle de la victoire, & disparurent aussi-tôt.

⁽²⁾ Pendant que les Lacédémoniens célébroient la fête des Dioscures, deux jeunes messent revêtus de casaques de pourpre, la tête couverte de toqués semblables à cellet que l'on donnoit à ces dieux; & montés sur les plus beaux chevaux qu'ils purent trouver, se rendirent au lieu ou les Lacédémoniens étoient assemblés pour le sacrisse. On les prit d'abord pour les dieux mêmes dont on célébroit la sete, & l'on se prosterna devant eux: mais les deux messents, prostrant de l'erreur, se jetèrent au milieu des Lacédémoniens; & en blessètent plusseurs à coups de saces. Cette action sur regardée comme un véritable sacsiége, parce que les Messèniens adorosent aussi les Dioscures. Pausanias, ser, IV.

^{(3) &#}x27;शिक्षक पर (%०१९६२०० सुने को बैठेक हेर पर्व केरियाँ क्रिका

qui rendit le même service à Déjanire, n'étoit vraisemblablement qu'un homme à cheval; on ne sauroit le prendre pour un batelier qu'en lui supposant un esquis extrêmement petit, puisqu'il n'auroit pu y faire passer qu'une seule personne avec lui. (1)

Presque tous les monumens anciens ont dépeint les centaures avec un corps | umain, porté sur quatre pieds de cheval. Pausanias (1. V.) assure cependant que le centaure Chiron étoit représenté, sur le coffre des Cypselides, comme un homme porté sur deux pieds humains, & aux reins duquel on auroit attaché la croupe, les flancs, & les jambes de ferrière d'un cheval. M. Fréret, que cette représentation met à l'aise, ne manque pas de l'adopter aussi tôt comme la seule véritable; & il en conclut qu'elle désigne moins un homme qui montoit des chevaux. qu'un homme qui en élevoit. Croyant par cette réponse avoir pleinement fatisfait à la question, il se jette dans un long détail astronomique, pour trouver entre la figure que forment dans le ciel les étoiles de la constellation du centaure, & la figure du centaure Chiron que l'on voyoit sur le coffre des Cypselides, une ressemblance parfaite: & il finit et article en disant que les différentes représentations des centaures n'avoient aucun rapport Ll'équitation.

Une semblable affertion ne peut rien prouver contre l'ancienneté de l'art de monter à cheval, qu'autant qu'on s'est sait un principe de n'en pas admettre l'existence avant un certain temps. M. Frèret, à qui la soiblesse de son raisonnement ne pouvoit être inconnue, a cru lui donner plus de sorce en jetant des nuages sur l'ancienneté de la siction des centaures; il a donc prétendu qu'elle étoit postérieure à Hésiode & à Homère, & qu'on n'en découvroit aucune trace dans ces poètes.

Mais il n'y aura plus rien qu'on ne puisse nier on rendre problématique, quand on détournera de leur véritable sens les expressions les plus claires d'un aureur. Homère (Iliad. l. 1 & 11.) appelle les centaures des monstres converts de poil, on pase danvisses opposité é productions: cette expression, qui paroit d'une manière si précise se rapporter à l'idée que l'on se formoit du temps de ce poête, sur la soi de la tradition, de ces êtres santastiques, M. Fréret veut qu'elle désigne seulement la grossiéreté & la sérocité de ces montagnards.

Enfin, quoique ces peuples demeurassent dans la Thessaie, province qui a sounni la première & la meilleure cavalerie de la Grèce, plus t que de trouver dans ce qu'on a dit d'eux le moindre rapport avec l'équitation ou avec l'art de conduire des chars, M. Frèret aimeroit mieux croire qu'ils ne surent jamais saire aucun usage des chevaux, pas même pour les atteler à des chars; il se sonde sur ce que dans l'Iliade les meilleurs chevaux de l'armée des

Grecs étoient ceux d'Achille & d'Eumélus fils d'Admète, qui régnoient sur le canton de la Thessalie le plus éloigné de la demeure des centaures. Un pareil raisonnement n'a pas besoin d'être résuté.

Conjectures de M. Fréret. Le quatrième & dernier article de la savante dissertation de M. Fréret contient ses conjectures sur l'époque de l'équitation dans l' ssie mineure & dans la Grèce : elles se réduisent à établir que l'art de monter à cheval n'a été connu dans l'Asie mineure que par le moyen des dissérentes incursions que les Trérons & les Cimmériens y sirent, & dont les plus anciennes étoient possérieures de 150 ans à la guerre de Troye, & de quelques années seulement, suivant Strabon, à l'arrivée des colonies écliennes & ioniennes dans ce pays, Quant à la Grèce européenne, il ne veut pas que l'équitation y ait précédé de beaucoup la première guerre de Messène, parceque Pausanias dit que les peuples du Péloponèse étoient alors peu habiles dans l'art de monter à cheval. M. Fréret pense encore que la Mucédoine est le pays de la Grèce où l'usage de la cavalerie a commencé; qu'il a passe de-là dans la Thessalie, d'où il s'est répandu dans le reste de la Grèce méridionale.

Ainsi l'on voit premièrement, que M. Frèret ne s'attache ni à déduire ni à discuter les faits constans que nous avons cités de Sésostris, des Scolothes ou Scythes, & des Amazones, Il est vrai qu'il nie que ces semmes guerrières aient jamais combattu à cheval, parce qu'Homère ne le dit pas; car le silence d'Homère est, par-tout une démonstration évidente pour lui, quoiqu'il ne veuille pas s'en rapporter aux expressions positives de ce poète; mais cette affertion gratuite, & combattue par le témoignage unanime des historiens, ne sauroit détruire les probabilités que l'on tire en faveur de l'anciennete de l'équitation chez les Grecs, des conquêtes des Scythes & des Egyptiens, & des colonies quo ceux-ci & les Phéniciens ont fondées dans la Grèce plusieurs siècles avant la guerre de Troye.

Secondement, fixer seulement l'époque de l'équitation dans la Grèce européenne vers le temps de la première guerre de Messène, c'est contredire formellement Xenophon, (de Rep. Lacedmon.) que attribue à Lycurgue les réglemens militaires de Sparte, tant par rapport à l'infanterie pelamment armée, que par rapport aux cavaliers; dire que ceux-ci n'ont jamais servi à cheval, & dériver leur dénomination du temps où elle défignoit auffi ceux qui combattoient sur des chars, c'est éluder la difficulté & supposer ce qui est en question. Ces cavaliers, dit Kénophon, étoient choises par d's magistrats nommes hippagirita ab equitatu congregando; ce qui prouve une connoissance & un usage ambrieurs de la cavalerie. Cet établissement de Lycurgue, sout lage qu'il étoit, souffrit ensuite diverses altérations; mais il ne fut jamais entièrement aboli. Les hommes choifis qui , fuivant l'intention du légiflateur, avoient été destinés pour combattre à cheval,

⁽¹⁾ Déjanire étoit avec Mercule & Hyllus son fils.

s'en dispensèrent peu à peu, & ne se chargèrent plus que du soin de nourrir des chevaux durant la paix, qu'ils conficient pendant la guerre (1) à tout ce qu'il y avoit à Sparte d'hommes peu vigoureux & peu braves. M. Frèret consond, en cet endroit, l'ordre des temps. A la bataille de Leuctres, dit-il, la cavalerie lacédémonienne étoit encore trèsmauvaise, selon Xénophon; elle ne commença à devenir bonne qu'après avoir été mêlée avec la cavalerie étrangère, ce qui arriva au temps d'Agéssilaüs: ce prince étant passé dans l'Asse mineure, leva parmi les Grecs assatiques un corps de 1500 chevaux, avec lesquels il repassa dans la Grèce, & qui rendit de grands services aux Lacédémoniens.

Agéfilaus avoit fait tout cela avant la baraille de Lendres. La suite des événemens est totalement intervertie dans ces réslexions de M. Fréret. Il suit de cette explication, qu'encore que les cavaliers spartiates n'aient pas toujours combattu à cheval, il the laissoit pas d'y avoit toujours de la cavalerie à Sparte, mais à la vérité très-mauvaise: on le voit sur-tout dans l'histoire des guerres de Messène, Pau-

Sanias, l. IV.

Il est à propos de remarquer que Strabon, sur lequel M. Fréret s'appuie en cet endroit, prouve contre lui. Lorsque cet auteur dit (Strabon, l. X.) que les hommes choisis, que l'on nommoit à Sparte les cavaliers, servoient à pied, il ajoute qu'ils le faisoient à la différence de ceux de l'île de Crète: ces derniers combattoient donc à cheval. Or Lycurque avoir puisé dans l'île de Crète la plupart de ses loix, par conséquent l'usage de la cavalerie avoit précédé dans la Grèce le temps où ce législateur a vécu.

S'il est vrai qu'au commencement des guerres de Messène les peuples du Péloponèse fussent très-peu habiles dans l'art de monter à cheval (2), il l'est encore davantage qu'ils ne se servoient point de chars; on n'en voit pas un seul dans leurs armées, quoiqu'il y eût de la cavalerie. Il est bien singulier que ces Grecs, qui, dans les temps héroiques, n'avoient combattu que montés sur des chars, qui encore alors se faisoient gloire de remporter dans les jeux publics le prix à la course des chars, aient cessé néanmoins tout-à coup d'en faire usage à la guerre, qu'on n'en voye plus dans leurs armées, & qu'ils n'aient commencé d'en avoir que plusieurs

Une chose étonnante dans le système de M. Frèret, c'est qu'il suppose nécessairement que l'usage des chars a été connu des Grecs avant celui de l'équitation. La marche de la nature, qui nous conduit ordinairement du simple au composé, se trouve ici totalement renversée, quoi qu'en ait dit Lucrèce dans les vers suivans:

Et priùs est repertum in equi conscendere costas, Et moderarier hune frano, dentraque vigere, Quam bijugo curru belli tentare pericla. Lucs. l, V.

Ce poëte avoit raison de regarder l'art de conduire un char attelé de plusieurs chevaux comme quelque chose de plus combiné, que celui de monter & conduire un seul cheval. Mais M. Fréret soutient que cola est faux. & que la façon la plus simple & la plus aifée de faire usage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, a été de les attacher à des fardeaux, & de les leur faire tirer après eux: " Par-là, dit-il, la fougue du cheval le plus impé-» tueux est arrêtée, ou du moins diminuée » Le traîneau a dû être la plus ancienne de toures » les voitures; ce traîneau ayant été posé ensuite » fur des rouleaux, qui sont devenus des roues » lorsqu'on les a attachés à cette machine, s'éleva peu à peu de terre. & a formé des chars anciens à deux ou à quatre roues. Quelle combinaison, » quelle suite d'idées il saut supposer dans les premiers hommes qui se sont servis du cheval! Cet animal a donc été très-long-temps inutile à » l'homme, s'il a fallu, ayant qu'il le prit à son » service, qu'il connût l'art de faire des liens, de » façonner le bois, d'en construire des traîneaux. » Mais pourquoi n'a-t-il pu mettre sur le dos du » cheval les fardeaux qu'il ne pouvoit porter luimême? Ne diroit-on pas que le cheval a la fero-» cité du tigre & du lion, & qu'il est le plus dif-» ficile des animaux, lui qu'on a vu fans bride & n sans mors obeir aveuglement à la voix du nu-» mide? » Mais, pour combattre un raisonnement aussi extraordinaire que celui de M. Fréret, il suffit d'en appeller à l'expérience connue des siècles passés & à nos usages présens: on ne s'avise d'atteler les chevaux à des charrues, à des charrettes, &c. qu'après qu'ils ont été domptés, montés, & accoutumes avec l'homme; une methode contraire mettroit en danger la vie du conducteur & celle du cheval. Mais l'histoire dépose encore ici centre cet académicien : par le petit nombre de chars que l'on compte dans les dénombremens qui paroissent les plus exacts des armées anciennes, & la grande quantité de cavalerie, (3) il est aisé de juger que

siècles après, lorsque les généraux d'Alexandre se furent partagé l'empire que ce grand prince avoût conquis sur Darius.

⁽¹⁾ Equos enim locupletiores alebant, cum verò in expeditionem eundum esse e veniebat is qui designatus erat, & equum & arma... qualiacumque, accipiebat, atque ita militabat. Equis indè milites ovrporibus imbecilles, animisque languentes imponebant. Xénoph. hift. grecq. lib. VI.

⁽a) L'état de foiblesse où se trouvoit alors toute la Grèce, en général, étoit une suite de l'irruption des Doriens de Thessaie, sous la conduite des Héraclides: cet événement, arrivé un siècle après la prise de Troye, jeta la Grèce dans un état de barbarie & d'ignorance à peu près pareil, dit M. Fréret, à celui où l'invasion des Normands jeta la France sur la fin du neuvième siècle. Cela est conforme à ce que rapporte Thucydide, liv. I. Il fallut plusseurs siècles pour mettre les Grèces en état d'agir avec vigueux,

⁽³⁾ Lors du passage de la mer Rouge, les Egyptiens avoient six cents chars & ciaquante mille hommes de cavalerie, & Salomon, sur douze mille hommes de cavalerie, avoit quatorze cents chars. En faisant un calcul, on trouveroit le commandant de chaque escatton sur un char.

celle-ci a nécessairement précédé l'usage des chars. Ce n'est pas qu'on ne trouve souvent les chars en nombre égal, & même supérieur à celui des gens de cheval; mais on a lieu de soupconner qu'à cet égard il s'est glissé de la part des copistes des erreurs dans les nombres. On en est bientôt convaincu, quand on réstéchit sur l'impossibilité de mettre en bataille & de faire manœuvrer des vingt ou trente mille chars: (1) on observe d'ailleurs que, bien loin de trouver dans les temps mieux connus cette quantité extraordinaire de chars; chez les peuples même qui en ont toujours sait le plus grand usage, on en compte à peine mille dans les plus sormidables armées qu'ils aient mises sur pied. (2)

Pour terminer enfin cet article, je tire de M. Frérei même une preuve invincible que l'équitation a dû précéder dans la Grèce l'usage des chars.

Selon cet auteur, les chevaux étoient rares en ce pays: on n'y en avoit jamais vu de sauvages, ils avoient tous été amenés de dehors. Dans les anciens poètes, on voit que les chevaux étoient extrêmement chers, & que tous ceux qui avoient quelque célébrité étoient regardes comme un préfent de Neptune; ce qui, dans leur langage figuré, signifie qu'ils avoient été amenés par mer des côtes de la Lybie & de l'Afrique.

Cela pose, est-il vraisemblable que quelqu'un air transporté de ces pays des chevaux dans la Grèce, & qu'il n'ait pas enseigné à ceux qui les achetoient la manière la plus prompte, la plus utile, la plus générale, de s'en servir? Il est incontestable que Péquitation étoit connue en Afrique long-temps avant la guerre de Troye. Par quelle raison les marchands, en vendant leurs chevaux sort cher aux Grecs, leur auroient-ils caché l'art de les monter? ou pourquoi les Grecs so seroient-ils chargés de chevaux à un prix excessif, sans apprendre les différentes manières de les conduire, de les manier, & d'en saire usage?

M. Fréret devoit, pour donner à son système un air de vérité, prouver avant toute autre chose que l'art de monter à cheval étoit ignoré dans tous les lieux d'où les Grecs ont pu tirer leurs premiers chevaux. Ne l'ayant pas fait, sa dissertation, malgré toute l'érudition qu'elle renserme, ne pourra jamais établir son étrange paradoxe, & il demeurera pour constant que l'équitation a été pratiquée par les Grecs long temps avant le siège de Troye. (Cet article est de M. D'AUTHVILLE, commandant de bataillon.)

ERARD (CLAUDE); (Hist. list. mod.) c'est le nom d'un avocat qui sur quelque temps celèbre, & dont nous avons des plaidoyers imprimes en 1734. Mort en 1700.

ERASISTRATE. (voyet ANTIOCHUS I, dif ANTIOCHUS SOTER, page 354. col. 11c.)

ERASME (DIDIER); (Hift. list, mod.), Son none en françois est Didier, en latin Desiderius; le nom d'Erasme est grec & signifie aimable. Erasme méritoit ce nom : mais s'il se le donna lui-même, il ent tort. Aucun de ces noms n'étoit le fien 2 il étoit bâtard d'un nomme Gérard, & le rapport qui se trouve entre ce nom & le verbe latin desiderare a fait naître les noms de Desiderius, de Didier & d'Erasme. Erasme est l'homme le plus illustre dans les lettres qu'ait produit le siècle des Charles-Quint, des François I. & des papes de la maison de Médicis. Léon X & Clément VII. Il vit naître le luthéranisme, il se déclara trop hautement contre les luthériens pour qu'ils puissent le compter parmi leurs partifam; il leur fut trop favorable pour que les catheliques osent le revendiquer : également suspect aux deux partis, il en étoit également révéré; on peut juger par-là de sa philosophie & de son impartialité. Il ne déchira point le sein de l'église, il n'en brava point les foudres: bien des gens ont jugé qu'il n'en respecta point assez les dogmes; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il méprisoit les disputes & les partis. Il préchoit la tolérance, on l'accusa d'être luthéries: Non, dit Luther, qui avoit tout tenté en vain pour l'attirer à son parti, Erasme est Erasme, & rien autre chose; grand eloge qui echappe à un ennemi. Il est facile & commun d'être luthérien ou calviniste. mais il est rare d'être soi-même.

Le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui, non content de combattre Luther, dont il étoit jaloux en théologie, comme il l'étoit de Charles-Quint dans la politique, de Francois I à la guerre, & de tout le monde en amour, lui suscitoit par-tout des ennemis, engagea Erasme à composer son traité du Libre Arbitre pour combattre quelques-unes des opinions outrées de Luther contre la liberté: Mélanchton, disciple de Luther & ami d'Erasme, plus ami encore de la paix, vit avec peine naître cette querelle, où il prevoyoit que son maître n'auroit pas l'avantage. Erasme, de son côté, n'entroit pas volontairement dans cette lice théologique; mais c'étoit presque la seule alors où l'on s'illustrât. Luther repondit par le traite du Seif Arbitre, &, selon son usage, par des injures. L'age, disoit Mélanchton, ne l'adoucira-t-il jamais? Le mariage, disoit Eraime, devroit bien l'avoir adouci. Luther tonnoit, Mélanchton gémissoit, Henri VIII triomphoit, Erasme rioit. Le sameux syndic de Sorbonne, Noël Beda, (Voyez son article.) le heros de la scholassique, voulut faire trembler tous les ennemis de la scholastique, en abattant le plus célèbre d'entre eux. Erasme avoir écrit avec l'admiration des sidèles & l'approbation des évêques, des cardinaux, des papes. Léon X & Adrien V l'avoient honoré des témoignages d'estime les plus flatteurs; Paul III voulut le faire cardinal, & lui offrit des bénéfices

⁽¹⁾ Guerre des Philistins contre les Israélites. Josephe, Jiv. VI, c. VII.

⁽²⁾ Voyez l'expédition de Kerres & le dénombrement de son armée, &c.

qu'il resusa comme il avoit resusé toutes les saveurs que François I lui avoit offertes pour l'attirer en France. (Voyez les articles Badius & Budée.) Le même Paul III lui confioit escore, en 1545, la cause de l'église & la désense du concile qu'il alloit assembler. Luther n'avoit point eu d'adversaire plus modéré ni plus redoutable qu'Erasme; il n'y avoit point de plus grand nom dans la littérature; sa gloire remplissoit l'Europe, & sa foi avoit toujours satissait l'église. François Ier & la reine de Navarre sa sœur avoient pour lui une estime qui alloit jusqu'au respect; mais Erasme n'avoit pas affez ménagé les moines & les théologiens scholastiques; il les avoit couverts de ridicule; il leur avoit prodigué des sarcasmes élégans & des injures polies: il prechoit sans cesse la tolérance, il la pratiquoit en toute occasion & la faisoit pratiquer: il venoit de procurer insqu'à deux sois la liberté à son ami Louis Berquin, gentilhomme du pays d'Artois, qui, ayant appris de lui à détester les moines & la scholattique, & ne sachant dissimuler ni son amitié ni sa haine, ne tarissoit point sur la louange d'Erasme, ni sur la satyre des moines. Telle sut la vraie cause du proces qu'on vit Béda intenter à Erasme dans le faculté de théologie de Paris. Les prétextes ne pouvoient manquer. Erasme avoit trop écrit, & trop librement, pour n'avoir pas donné prise sur lui en beaucoup d'endroits. Eloigné d'ailleurs, par son goût de littérature, de la précision théologique & de la sèche exactitude de l'école, entraîné par l'exemple des bons écriwains dont il étoit nourri, pouvoit-il n'avoir pas donné, tantôt aux loix de l'harmonie, tantôt aux mouvemens de l'éloquence, tantôt aux règles de la rhétorique, des expressions & des tours peu consormes à l'esprit d'une science positive? De plus, c'étoient des scholastiques qui alloient 'e juger fur ce qu'il avoit dit contre les scholastiques.

La saculté, excitée par les clameurs de Béda & d'un autre docteur nommé le Couturier, (Sutof) fit un examen réfléchi des œuvres d'Erasme, & prépara une censure. Si la réputation littéraire d'Erasme ne pouvoit dépendre de ses succès dans l'école, la réputation théologique ne pouvoit que souffiir de l'éclat d'une censure. Erasme avoit assez recherché le mérite de l'orthodoxie pour ne le pas perdre avec indifférence; il s'allarma, sa tranquillité philosophique sut troublée, il se repentit d'avoir trop peu déseré aux avis du sage Sadolet, qui lui avoit reproché dans le secret de l'amitié ses déclamations trop fréquentes & trop vives contre des gens qui favoient se venger, s'ils ne savoient pas lui répondre : il écrivit à la sorbonne des lettres adroites & soumises, où il lui demandoit justice contre le Couturier, Béda & leurs adhérans; il sappelloit habilement les services qu'il avoit rendus & qu'il pouv it rendre encore à l'église; il tâchoit de placer la faculté dans le point de vue où elle devoit lire ses ouvrages; il infinuoit qu'une jus-Lice rigoureuse dans l'appréciation de chacun de ses Histoire. Tome II. Seconde pars, termes seroit une souveraine injustice. Il écrivit au parlement, au roi, à tous ceux qui pouvoient le protéger. Le premier président de Selve passoit pour aimer les lettres, Erasme le conjure au nom des lettres de prendre sa désense. François L'étoit alors prisonnier à Madrid. « Si la sortune, » dit Erasme au premier président, u ne tenoit éloime que de se états ce grand roi, ce puissant protecme teur des lettres, je ne vous importunerois pas de mes plaintes; il vengeroit les muses des atmentes de la barbarie. »

Dans la lettre au roi, Erasme disoit à ce prince que, s'il ne réprimoit l'insolence des scholastiques, elle s'attaqueroit bientôt à lui-même; ce qui ne manqua pas d'arriver, & déjà elle s'attaquoit à la reine de Navarre sa sœur.

Erasme écrivit à Noël Béda lui-même, pour tâcher de lui inspirer quelques remords sur ses violences, sur ses calomnies, sur ses animosités cruelles; c'étoit vouloir perdre une lettre. Il supputa les erreurs volontaires de Béda, &, sans le traiter à la rigueur, il trouva de compte sait cent quatre-vingt-un mensonges simples, trois cents dix calomnies & quarante-sept blasphèmes. Béda, pour toute réponse, pressa la censure de sorbonne.

François Ie, à son retour en France, se sit rendre compte du démêlé d'Erasme avec la faculté de théologie; il prit le parti d'Erasme, la censure de ses œuvres n'en sur pas moins conclue le 16 décembre 1527; a la vérité elle ne sur rendue publique que quatre ans après.

Erasme répondit avec beaucoup d'esprit & de . modération à ce décret, qui ne paroît pas lui avoir enlevé l'estime des papes, ni celle des catholiques modérés.

Berquin ne vit point paroître cette censure, mais il la vit porter; il en fut indigné, il voulut venger fon ami & se venger lui-même; mal instruit, mal corrigé par le malheur, il parla plus haut que jamais contre les moines & les théologiens; attaché à Erasme par tendresse, par reconnoissance & par admiration, il se livra au plaisir de le traduire & de le vanter, quoiqu'Erasme l'avertit de supprimer des éloges qui pourroient d venir funestes à tous les deux. Ces traductions surent depuis condamnées par la forbonne. Berquin prenoit mal fon temps. Quelques luthériens iconoclasses ayant mutile & percé de coups de poignard une image de la Vierge, placée au coin de la rue des Rosiers & de la rue des Juifs, dans le quartier Saint-Antoine, le roi voulut expier lui-même cette profanation par une procession solemnelle, le 11 juin 1528, & depuis cette époque, ce prince, jusques-là tolérant, s'arma de rigueur contre les luthériens : Erasme comprit bien que les persécuteurs alloient devenir formidables; envain l'imprudent Berquin lui écrivoit que le temps étoit venu d'abaisser tous les scholastiques; « le temps est venu de ménager tout le m monde, lui répondoit Erasme, craignons sur-tout » Béda & ses semblables, suyons leurs disputes, » dérobons-nous à leurs procédures, » Bayle applique ingénieusement à la témérité de Berquin l'apologue du loup & de la grue:

> Ingrata es , inquit , ore que nostro caput Incolume abstuleris , & mercedem postulas:

Il cite aussa fort à propos sur le même sujet ces vers d'Horace, ode IV, liv. IV.

Cervi, luporum præda rapacium, Seciamur ultrò quos opimus Fallere & effugere eft triumphus.

Les scholastiques, pour se dédommager de n'avoir pu faire brûler Erasme qui s'étoit désendu par écrit, & de loin, parvinrent à faire condamner au seu son ami Berquin, comme hérétique opiniâtre; ce qui su exécuté le 22 avril 1529. Erasme pleura & combla d'éloges son malheureux ami.

C'étoient du moins des ouvrages sérieux d'Erasme qu'on avoit censurés en 1527, mais la plaisanterie de l'Eloge de la solie sut très sérieusement & très-durement censurée par la sorbonne le 27 janvier 1542, près de six ans après la mort d'Erasme. On dit, dans cette censure, qu'il a osé insulter d'une bouche corrompue & blasphématoire, les religieux mendians. Dès le 26 mai 1526, la sorbonne avoit condamné les Colloques d'Erasme, auxquels elle appliquoit ce mot de saint Paul: corrumpunt bonos mores colloquia prava.

Les moines ne perdoient pas une occasion d'insulter Erasme: quand ils publièrent en Flandre la bulle de Léon X contre Luther, ils eurent soin d'avertir qu'Erasme, qui n'avoit point encore été censuré alors, étoit un ennemi bien plus dangereux. A Bruges, un cordelier prêcha contre Erasme & Luther, car c'étoit l'usage de les joindre ensemble dans ces déclamations satyriques qu'on appelloit des sermons; Erajme, disoit-on, avoit pondu les œufs, Luther avoit fait éclorre les poulets; le cordelier, après les avoir traités de bêtes, d'anes, de souches, passa aux grands reproches, & se chargea de saire voir qu'Erasme étoit tout plein , d'héréfies : un magistrat surpris de cette imputation, qui devoit pourtant moins l'étonner que celle de bétise & d'anerie, alla trouver le moine & demanda instamment à voir ces hérésies. « A Dieu ne plaise, dit le moine, » que j'aye jamais lu les livres de ce-» bel-esprit; je jetai les yeux un jour sur ses para-» phrases, c'étoit un latin si éleve que je n'y pus » rien comprendre; cet homme ne peut être qu'un » hérétique. » Un carme, prêchant à Paris devant François I, annonça l'arrivée prochaine de l'antechrist; il en compta tous les précurseurs, en France le Fèvre d'Estaples, en Allemagne Reuchlin, en Brabant, Erasme. A Anvers, le cordelier Nicolas Herborn écrivoit qu'Erasme seul avoit sait plus de mal que Luther, Zuingle, Œcolampade: ces quatre hommes étoient les soldats de Pilate qui avoient

crucifié Jésus-Christ, il appliquoit sur-tout à Erasme ce mot de l'Ecriture: il seroit bon que cet homme ne sût jamais né. Un dominicain disoit on en chaire ou à table: non, il n'y a point d'hérétique plus scélérat qu'Erasme. Un autre dominicain, nommé Vincent, disoit: c'est Erasme qui a sourni à Luther tout son venin. Le cordelier Pierre le Cornu, expliquant ces paroles du pseaume 90: vous écraserez le lion & le dragon, disoit, le lion, c'est Luther; le dragon, c'est Erasme.

A Constance, un dosteur avoit dans son cabinet le portrait d'Erasme, & ne manquoit jamais de cracher dessus en passant. Il écrivoit: « on a brûlé ou égorgé plusieurs milliers d'hérétiques, c'est quelque chose que cela; mais ce n'est rien, si on laisse vivre Erasme, leur maître. »

Rien n'égaloit le zèle du carme Nicolas d'Egmond; ses déclamations contre Erasme sont le délire de l'intolérance & de la brutalité. (Voyez son article) C'est ainsi qu'on traitoit, à Louvain, l'homme à qui Rotterdam sa patrie érigea une statue avec l'applaudissement de toutes les nations.

Ce n'étoient pas seulement les moines qui l'outrageoient pendant sa vie; plusieurs gens de lettres furent injustes à son égard: le prince de Carpy, Scaliger, Dolet, Hutten, Eppendorss, Stunica, Caranza, Aléandre, & beaucoup d'autres savans de tous pays écrivirent contre lui & lui donnèrent des mortifications.

Né en 1467, il mourut à Bâle en 1536.

ERATOSTHENE. (Hift, anc.) Sous le règne de Ptolémée Evergète, premier selon les uns, second selon les autres, (ce qui feroit la différence du troisième au septième roi depuis Alexandre le grand) Eratosthène, originaire de Cyrène, ville grecque sur la côte septentrionale de l'Afrique. fut appellé en Egypte pour présider à l'académie du musaum & à la bibliothèque d'Alexandrie; il posféda cet emploi pendant quarante-cinq ans : poësie, grammaire, philosophie, critique, mathématiques, astronomie, tout étoit du ressort de ce savant ; il se distingua dans tous les genres; il ne sut, dit-on, le premier dans aucun, mais il parut y être le second, & c'est ce qui lui sit donner le surnom de Béta, seconde lettre de l'alphabet grec: d'autres croyent que ce surnom lui sut donné parce qu'il fut le second bibliothécaire d'Alexandrie, ayant succède immédiatement à Zénodote, qui avoit été le premier. Il avoit déterminé la figure de la terre, &, selon la remarque de M. Fréret, cette opération étoit si exacte, que, comparée à celle de l'académie des sciences, elle n'en disseroit que de quelques stades. On peut voir dans le 26°. volume des Mémoires de littérature ce que M. d'Anville & M. de la Nauze ont écrit à ce sujet. Il avoit fait une étude particulière de l'histoire & de la chronologie. Il avoit publie une chronologie complète de l'histoire grecque; elle remontoit jusqu'aux temps les plus reculés, & fixoir même l'époque de plusieurs événemens des temps héroïques. C'est le plus ancien chronologiste grec après les marbres de Paros ou d'Arondel. (Voyez Arondel.) L'intervalle d'environ quatre cents ans qu'il met entre le règne d'Inachus & la prise de Troye, & l'intervalle pareil qu'il met entre la prise de Troye & la première olympiade, sont adoptés par les plus célèbres chronologistes.

Eratosthène s'appliqua sortement à la recherche des antiquités égyptiennes; il ajouta des supplémens à l'ouvrage de Manéthon sur l'histoire d'Egypte. Nous avons un fragment de cet ouvrage d'Eratosthène; il nous apprend les noms & la suite des trente-huit premiers rois de Thèbes & la durée de leur régne. Ce fragment est d'un très-grand usage pour fixer la chronologie égyptienne. Apollodore, successeur d'Eratosthène dans l'emploi de bibliothécaire d'Alexandrie, & qui écrivoit du temps de Prolémée Phiscon, huitième roi après Alexandre, inséra dans sa chronique la liste des rois de Thèbes, donnée par Eratosthène; & comme elle finissoit au temps où cette ville avoit cesse d'être la capitale de l'Egypte, il y ajouta une continuation comprenant le reste des princes qui avoient régné sur le pays jusqu'à la destruction du royaume par les Perses. Voilà ce que dit M. Fréret, Mém. de Littérature, tome VI, page 183; mais voici ce que nous trouvons dans un article communique par M. Richer du Bouchet & inséré dans la dernière édition de Morery. Le Canon des rois thébains d'Eratosthène, tiré des Annales d'Apollodore, est rapporté dans la Chronographie du Syncelle, qui nous apprend que ce Canon contenoit une simple liste de quatre vingtonze rois thébains; mais comme le Syncelle ne connoissoit point ces rois, & qu'il n'a pu en faire usage dans sa Chronographie, il s'est contenté de nommer les trente huit premiers & a supprimé les cinquante-trois suivans comme inutiles. Scaliger a transcrit les noms de ces trente-huit premiers sans. avertir de la suppression des cinquante-trois autres. De là une erreur parmi les savans. On a cru qu'Amethosthène, trente huitième roi de ce canon, a été le dernier roi de cette monarchie de la Thébaîde, ou haute Egypte; mais M. Richer du Bouchet croit qu'on peut démontrer, 1º. qu'elle éprouva feulement alors une révolution, & qu'Osymandias fit la conquête des deux royaumes d'Egypte, savoir, de la basse & de la haute, & même de toute l'Asie: 2°. que la Thébaïde ou la haute Egypte a égalé la monarchie de la basse Egypte dans sa durée, comme dans sa gloire: 3°, qu'elles ont commence dans le même temps, quoique par différens princes, mais qu'elles ont fini ensemble, détruites par les mêmes rois perses; qu'enfin on peut démontrer la suite des rois thébains que le Syncelle a supprimés, & développer l'histoire des trente-huit premiers qu'il a ignorée; ce qui lui fit regarder cette liste comme une curiosité inutile.

Eratosthène avoit laissé plusieurs poëmes; on n'en

a aussi que des fragmens: on a, par exemple, ses vers élégiaques sur la duplication du cube, singulier sujet de poésse & d'élégie.

Eratosthène étoit dans l'opinion que les poëtes ne se proposoient que de plaire & nullement d'instruire: cette idée étoit plus d'un bel-esprit que d'un savant. Le géographe Strabon, qui l'a relevé assez mal sur divers points de géographie, la, dit-on, fort bien relevé sur cette opinion littéraire. Eratosthène ne vouloit-il que plaire en traitant de la duplication du cube? Cela le peut, après tout. M. de Voltaire, dans l'épître à Mme. du Châtelet sur la philosophie Newtonienne, plaît beaucoup par le mérite d'une grande difficulté heureusement vaincue; mais si ses beaux vers rappellent la philosophie Newtonienne à ceux qui la connoissent, ils ne la seroient pas connoître à ceux qui l'ignorent. Ils n'instruisent donc pas. Au reste, sur cette question d'instruire & de plaire, on ne dira jamais rien de mieux que

Aut prodesse volunt aut deledare Poëta,
Aut simul & jucunda & idonea dicere vita....
Omne tulit pundum, qui miscuit utile dulci,
Ledorem deledando pariterque monendo.

On appelle le crible d'Eratosshène une méthode inventée par ce savant pour connoître les nombres qui n'ont point entre eux de mesure commune.

ce qu'a dit Horace :

Il forma le premier observatoire, il observa l'obliquité de l'écliptique. On lui donna les surnoms de Cosmographe, d'Arpenteur de l'univers, de second Platon. Le peu qui nous reste de ses ouvrages a été imprimé à Oxford, en 1672, en un volume in-8°. Il a vécu jusqu'à quatre-vingts ans, selon Suidas, jnsqu'à quatre-vingt-deux selon Lucien. M. Bonami, Mém. de Littérat. vol. IX, page 404, place sa mort à la 7°. ou à la 9°. année du règne de Prolémée Epiphanes, environ deux siècles avant J. C.

Il y a un autre Eratosthène dit le Gaulois, parce qu'il étoit né dans les Ganles, & qu'il est auteur d'une histoire des Gaules, dont parle Etienne de Byzance, qui l'attribue, mal-à-propos, à Eratosthène de Cyrène. Le Gaulois est postérieur d'un siècle au Cyrénéen.

ERCHEMBERT, (Hist. litt. mod.) chroniqueur des Lombards, dont l'abrégé sert de suite à Paul Diacre, & s'étend depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888. Il étoit lombard & bénédictin, & vivoit au neuvième siècle.

ERCILLA-Y-CUNIGA, (DOM ALONZO D') (Hist. litt. mod.) espagnol, auteur du poëme de l'Araucana, ainsi appellé du nom d'une contrée montagneuse du Chily, où il sit une guerre pénible & périlleuse à des peuples rebelles, c'est-à-dire, aux naturels du pays, qui, réclamant le droit imprescriptible de la liberté, tentoient de secoucr le joug trop dur de l'Espagne: il sur vainqueur & O00 2

chanta sa victoire. Il étoit dans l'armée de Philippe II, à la bataille de Saint-Quentin, en 1557.

ERIC, ou HENRI, (Histoire de Danemarck) nom commun à plusieurs princes du Nord; quelques historiens de Danemarck parlent de deux Erics, l'un qui régnoit vers 846. l'autre vers 860. & qui tout deux s'opposèrent d'abord au progrès de l'Evangile, & finirent par le protéger; mais comme il est douteux qu'ils aient été rois de Danemarck. & qu'on a soupconné qu'ils n'étoient que des princes tributaires de cette couronne, nous regarderons comme le premier roi de ce nom celui que quelques chroniques suspectes ne placent que le troisième.

ERIC I, roi de Danemarck : il étoit le quatrième des fils de Suénon II. Après la mort d'Olaus fon frère, les états le con onnèrent en 1095 ; il fit aux Vandales une guerre opiniâtre, inonda de sang leur capitale, la livra aux flammes, ravagea leurs campagnes, & fit ouvrir le ventre & déchirer les entrailles des prisonniers: tout couvert du sang d'une nation belliqueuse, il n'osa punir l'audacieux archevêque de Brême, qui vouloit assujettir tout le Danemarck à sa jurisdiction; il en appella au pape, & client du faint siège, alla humblement plaider sa cause à Rome contre son vassal; il obtint la canonifation de Canut IV, alla visiter la Terre sainte, & mourut en Chypre l'an 1105, après avoir fait beaucoup de mal à ses voisins & peu de bien à ses sujets. L'histoire le peint cependant affable, éloquent, libéral, sur tout envers les gens d'église. (M. de Sacy.)

ERIC II, surnomme pied de lievre & illustre , roi de Danemarck. On lui donna le premier de ces furnoms lorsque suyant devant ses ennemis il erroit de retraites en retraites, sans secours, sans amis; & le second, lorsque sorti de son asyle, plus terrible que jamais, il écrasa ses persecuteurs au milieu de leurs triomphes. Il étoit fils d'Eric le Bon; mais, né d'une alliance adultère, il perdit par sa naissance les droits que ses hautes qualités pouvoient lui donner sur le trône. Canut son frère ayant été assassiné par Magnus, fils du roi Nicolas l'an 1133, il assembla la nation, cria vengeance, & le même cri sut répété par les Danois; on courut aux arme, & pour venger la mort d'un homme on en égorgea des milliers. Eric fut proclamé roi par les Zelandois & les Scaniens; l'empereur Lothaire appuya cette révolution; il espéroit, en plaçant Eric sur le trône, compter un vassal de plus parmi les têtes couronnées, & rendre le Danemarck tributaire de l'Empire. Le nouveau roi chercha avec plus d'empressement l'a!liance des Norwegiens, plus utile & moins dangéreuse. Avec ces secours il triomph, sur mer, tandis que ses troupes étoient détaites dans la Juthie; vainqueur & vaincu presque dans le meme temps, il alla chercher un asyle en Norwege. Il n'y trouva qu'une prison: le roi le sit arrêter; mais il sut tromper la vigilance de ses gardes, s'echappa, rassembla quelques amis, eut bientôt une armée, mit en déronte celle de Nicolas, & fut reconnu par tout le Danemarck après la mort de ce prince; il gouverna l'état avec sagesse, traita le clergé avec sermeté, le peuple avec douceur, ses officiers avec noblesse; mais les conseils perfides des pestes de cour le rendirent barbare; il sit périr les ensans de Harald son frère. quoique leur foiblesse fût un garant de leur innocence. & qu'ils n'eussent point trempé dans les complots que leur père avoit tramés contre Eric. Celui-ci fut assassine par un certain Plogh, ministre de la fureur des Scaniens révoltés. Ce fut l'an 1138 que se commit ce régicide. (M. de Sacy.)

ERICIII, roi de Danemarck furnomme l'Agneau. ne succèda à Eric II que l'an 1140 La force de son parti abattit ses concurrens à ses pieds; on le conduifit au trône plutôt qu'il n'y monta lui-même; il s'y endormit des qu'il y fut place, fut le jouet des prélats, l'esclave de ses courtisans, & laissa à ses ministres tout le fardeau du gouvernement il ne s'occupa que du soin de se nourrir & de se conserver; il reconnut bientôt qu'il avoit manque sa vocation, & qu'il étoit destiné à la vie monastique. Il descendit donc dans un cloître l'an 1144; mais lor squ'on lui annonça que la nation s'assembloit pour lui nommer un successeur, il en mourut de dépit,

(M de Sacy.)

ERIC IV, roi de Danemarck, avoit vingt-cinq ans accomplis lorsqu'il succèda à Valdemar II son père, en 1241; il avoit un cœur droit; un esprit cultivé, des manières affables, des mœurs simples, un caractère doux & pacifique: résolu de ne jamais faire la guerre, il le déclara hautement, & l'on entendit auffi-tôt murmurer la noblesse qui ne subfistoit alors que par les malheurs du peuple, & tant d'hommes intéressés à étousser, par le rumulte des armes, la voix impuissante des loix; mais bientôt les entreprises audacieuses de la ville de Lubec le forcèrent à prendre les armes; il les quitta dès qu'il le put, satisfait d'avoir humilié cette république. Mais à peine cette guerre étoit-elle terminée, que ses trois frères lui resusèrent l'hommage qu'ils lui devoient, réunirent leurs forces, & marchèrent contre lui : cette guerre sut longue & meurtiière. Eric sut enfin toucher le cœur de Christophe, & l'exemple de celui- ci entraîna bientôt les autres. La paix fut fignée, Christophe étoit déjà rentré dans ses domaines. Abel & Canut rentrèrent aussi dans leurs duchés de Slefwick & de Blecking, mais à condition d'en saire hommige au roi. Cependant le perfide Abel méditoit une vengeance digne de son cœur; il attire Eric dans son palais, & au milieu des caresses que sa fausse amitié lui prodiguoit, le fait enchaîner & jeter dans un bateau à la merci des flots; il y périt l'an 1250. Abel jouit du fruit de son crime, tint quelque temps le Danemarck dans l'illusion, & persuada à ses crédules sujets qu'il étoit le vengeur de son frère lorsqu'il en étoit l'assassin. La vérité sur reconnue; Eric sut canonise en 1256. (M. de Sacy.)

ERIC V. surnomme Glipping parceque ses paupières étoient sans cesse en mouvement. Il monta l'an 1259, à l'âge de dix ans, sur le trône de Danemarck, à qui l'ambition du clergé avoit sait effuyer, pendant le règne de Christophe, les secousses les plus violentes; les évêques refusèrent de le reconnoître; le pape Alexandre IV prétendit aussi qu'il perdoit tous ses droits à la couronne, s'il ne délivroit l'archevêque de Lunden, que Christophe avoit fair mettre dans les fers. Il sembloit singulier qu'un roi du Nord eût besoin du suffrage d'un ponisse italien pour obtenir celui de ses sujets. Le clergé somenta les divisions qui déchiroient l'état. Eric étoit fils de Christophe; un autre Eric, fils d'Abel, avoit des prétentions sur le duché de Sleswick; les évêques & les comtes de Holstein se liguèrent en sa faveur. On prit les armes, on en vint à une bataille; deux generaux danois s'enfuirent lâchement : le roi fut fait prisonnier; on lui rendit sa liberté; il reparut dans le Danemarck; les deux généraux qui avoient donné aux soldats l'exemple de la suite, Yvon & Fingh périrent sur un échafaud. Eric, pour défendre ses états contre de nouvelles irruptions, achera du duc de Sleswick la ville de Kolding, qu'il fit fortifier. Tandis qu'il veilloit ainsi à la sûrete de ses états, les évêgues manœuvroient sourdement contre lui; chaque jour on découvroit de nouvelles conspirations; Eric n'osoit punir les coupables; le pape le menaçoit de sa colère, & le roi le vit contraint de prendre le pontise pour juge entre les sujets & lui. Ce sut par cette démarche humiliante qu'il acheta un repos qu'il confacra tout entier au bonheur de ses sujets. Le mariage de la sœur avec le Margrave de Brandebourg, la tutelle des ensans du duc Eric, des secours accordes au duc Magnus, les suffrages du peuple gagnés en faveur du jeune Eric, à qui la couronne fut assurée, une alliance contractée avec la Suède; tels furent les soins qui partagerent les momens d'Eric sur le trône. Il protégea le commerce, accorda aux habitans de Deventer & de Harderwik une partie du territoire de Scanor, confirma les priviléges de la ville de Lubec, lui en accorda de nouveaux, lui permit de nommer un préfet à Scanor & à Falsterbo; il fit un code de police appellé Bircheret châtia la révolte du duc de Sleswick, lui danna des ters, & les brisa presque aussi tôt. Il mourut l'an 1286. On ne peut guère lui reprocher que la foiblesse qu'il montra dans ses démêles avec les éveques & la cour de Rome. Il souffrit que le pape lui écrivit du ton dont un souverain écriroit a son sujet. (M. de Sacy)

ERIC VI, roi de Danemarck, fils du précédent | une conspiration formée contre sa per Eric, det gne point le cocder a sor père sur reconnu par la nation au s. to de le l'évoirermé les youx; il etour en bas âge de se roi de Norwege profita de la soibleise pour l'attaquer; les troubles prèts à éclorre dans le Danemarck redoublement l'audace des Norwégiens. Pendant la minorité d'Erie, les la grace des coupables. (M. de Sacy.)

Etats cédèrent à Valdemar, duc de Sleswick, quelques domaines de la couronne, entre autres les iles d'Alsen, d'Arroé & de Femeren: dès qu'Eric put régner par lui-même, il les réclama, & voilà la guerre allumée; Eric débuta par une victoire navale: mais les complots du clergé, les menaces de la cour de Rome le forcèrent bientôt à sonclure une trêve avec le roi de Norwège, pour négocier avec l'Eglise irritée. Son mariage avec Ingéburge, fille du roi de Suède, qui, en lui assurant l'appui de ceme couronne, auroit effrayé toute autre puillance, ne parut pas inquiéter le clergé. Boniface VIII étoit alors sur le saint siège : cet homme impérieux s'étoit déclaré le maître & l'ennemi des rois; si la France ne lui cût pas opposé un Philippe le Bel, il auroit disposé de toutes les couronnes de l'Europe. Ce pape condamna Eric à une amende de quaranteneuf mille marcs d'argent, pour avoir fait ensermer un archevêque. Enfin, il l'excommunia, lança un interdit sur son royaume, & dégagea ses sujets du serment de fidélité. Ce qu'il y a de plus étonnant dans cet événement, c'est que ce sut au pape que le roi appella de la sentence lancée par ce pape même. Ce ne sut qu'en 1303 qu'il reçut un pardon aussi humiliant que le châtiment même. La situation du Danemarck n'en fut pas beaucoup plus heureuse: le roi toujours en guerre, tantôt avec la Suède. tantôt avec la Norwege, quelquesois avec l'ambitieux Christophe son trère, souvent même menacé par des scélérats qui en vouloient à ses jours, ne connut pendant plusieurs années que les chagrins qui assiègent le trône. Malgré toutes ces inquiétudes, son goût pour les tètes publiques se réveilla. Il donna des tournois dans la Vandalie; la ville de Rostoch sut allarmée du concours de princes que cette sète devoit attirer dans ses murs; elle resusa ses portes, on ouvrit la lice dans les environs: mais à peine les tournois surent finis, que la ville fut assiègée. Après une longue désense, elle sut forcée de le tendre; le roi lui donna pour protesteur Henri de Mecklenbourg; il conquir ensuite l'île de Bornholm, accorda sa protection à la ville de Stralfund, dont le margrave de Brandebourg pretendoit aussi être le protecleur. On sent assez que, si cette protection n'ent pas été payée tors cher par la ville, ces deux princes ne le feroiens pas disputé avec tant de violence le droit de secourir ses habitans. Le roi l'emporta: la protection du plus fort fut préserée par nécessité, quoiqu'elle sût la plus dangereuse. Eine mourut l'an 1319. C'étoit un prince genéreux, équitable & qui n'abusa jamais du pouvoir suprême. Un seul trait si ffira pour faire connoître son caractère. Ayant decouvert en 1312 une conspiration formée contre sa personne, il convoqua une assemblée des Esats généraux; il y dévoila tout le projet de cet attentat, nomma les chefs, & mêno, les complices marqua l'heure de l'execution, répandit le jour de la verité sur toute cette conjuration, & fint par demander aux Etats

ERIC VII, fils de Christophe II, sut associé par son père au trône de Danemarck l'an 1322. Christophe, accablé d'infirmités, vouloit rejeter sur ce prince le sardeau entier du gouvernement; mais celui-ci étoit à peine en état de le partager; c'étoit plutôt un soldat qu'un roi; il étoit moins ministre que citoyen; il désendit son père avec beaucoup de courage contre ses sujets révoltés; il sut pris, porta ses sers avec une noble fierté, & se montra plus grand dans sa prison que sur le trône; il combattit avec bravoure à la bataille de Lohède; mais toute son armée ayant été taillée en pièces, il suivit la déroute générale: malheureusement pour sa gloire, ce sut dans sa suite qu'il tomba de cheval; il mourant de cette chûte l'an 1332.

(M. de Sacy.) ERIC VIII de Poméranie, roi de Danemarck. Il se nommoit d'abord Henri: il étoit fils de Wratislas VII. duc de Poméranie, & de Marie de Meklenbourg; celle-ci étoit née du mariage de Henri de Meklenbourg avec Ingeburge, sœur de Marguerite, reine de Danemarck. Cette princesse, qu avoit réuni sur sa tête les trois couronnes de Suède, de Danemarck & de Norwège, ayant consuké la nation Suédoise sur le choix de son successeur, on lui laissa la liberté de disposer de sa couronne en faveur de celui des enfans de Wratiflas qui lui paroîtroit le plus digne de la porter. Elle désigna le jeune Henri, dont le nom sut changé en celui d'Éric. Ce prince, épousa, l'an 1406, Philippine, fille de Henri IV, roi d'Angleterre, & sut couronné roi de Suède l'an 1411. Il aimoit la guerre, & ignoroit l'art de la faire; à peine fut-il sur le trône, qu'il prit les armes contre sa biensaitrice: le duché de Sleswick étoit l'objet de cette querelle. Les troupes d'Eric furent battues; Ulric de Meklenbourg fut l'arbitre de ce différent ; il jugea que la ville de Flensbourg devoit rester en dépôt entre les mains de la reine, jusqu'à ce qu'on eût pesé plus sérieusement les raisons des deux partis. Cet examen devint inutile par la mort de la reine: Eric succèda à ses trois couronnes. Les premiers jouts de son règne promettoient un gouvernement doux & modere; mais ces espérances s'évanouirent bientôt. Le roi fit assembler les Etats-généraux, & déclara que les comtes de Holstein étoient déchus de tous leurs droits sur le duché de Sleswick, parce qu'ils avoient porté les armes contre la reine Marguerite, & qu'ils avoient appelle l'étranger dans le Danemarck. Il les condamna à restituer à la couronne tous les frais de la guerre. Le duc de Brunswich étoit tuteur des comtes de Holstein; il soutint avec sermeté les intérêts de ses pupilles. Déjà l'armée danoise étoit dans le duché de Sleswick; mais elle ne donna pas un combat sans être vaincue, n'investit pas une ville sans être forcée d'en lever le siège. Contraint à offrir la paix, Eric essuya la honte d'un resus; sa fureur s'assouvit sur les malheureux habitans de l'île de Femeren, qui furent massacrés sur les l

ruines de leurs villages & sur les cendres de leurs moissons. Eric se repentit bientôt de cette vengeance atroce; mais ses remords impuissans ne réparoient point les maux que ses soldats avoient commis. Un traité d'alliance qu'il conclut avec la Pologne n'effraya point ses ennemis. Il leur livra une nouvelle bataille; ce fut pour eux un nouveau triomphe. Il courut ensuitel'Allemagne, importunant toutes les cours de ses plaintes; il parut à celle de l'empereur, poursuivit sa route jusqu'en Palestine. & revint pour être la victime de tous les désordres que son absence avoit causes. Il sallut reprendre les armes & essuyer de nouvelles disgraces dans le duché de Sleswick. Eric, désespéré de ne pouvoir faire par lui-même à ses ennemis tout le mal qu'il leur préparoit, souleva les habitans des villes de Vandalie contre leurs magistrats, renouvella son alliance avec l'Angleterre. & tenta en vain d'engager cette puissance dans sa querelle. Cependant l'esprit de révolte sermentoit en Suède; on reprochoit au roi des fautes qu'il avoit commifes; on lui en cherchoit d'autres dont il étoit innocent; la domination danoise devenoit chaque jour plus odieuse; les remontrances du peuple étoient fières, les réponses du roi étoient dures : tout se souleva. Eric voulut passer en Suède, il sit naufrage; revenu en Danemarck, ce prince tenta de nouveaux efforts pour châtier les Suédois rebelles. Les Danois commençoient aussi à se lasser de son joug; il voulut désigner pour son successeur Bogilas son neveu, duc de Poméranie. Ce choix irrita la nation; Eric part, s'enfuit en Prusse, veut revenir en Suède, éprouve encore les caprices de la mer, est rejetté en Danemarck, se hate de rassembler toutes ses richesses, s'ensuit dans l'île de Gothland. On le rappelle en Suède, il y reparoît & on le chasse; les trois royanmes renoncent à l'obéissance qu'ils lui avoient jurée. Il est contraint d'aller dans l'île de Gothland cacher son désespoir & son infortune. Ses trésors le consoloient de tout: ce sut avec cette arme qu'il causa dans la Scanie & dans la Fionie quelques révoltes momentanées; il employa encore ses richesses à armer des corsaires, qui allèrent ravager les côtes, écumer les mers & porter la terreur jusqu'au centre des Etats fur lesquels il avoit regné. Ce fut dans sa retraile ju'il composa une histoire chronologique des rois de Danemarck.

Cependant Christophe de Bavière avoit réuni sur sa tête les trois conronnes que les nations soulevées avoient arrachées au malheureux Eric. On ne le laissa pas tranquille dans le Gothland; il fallut l'y attaquer pour rendre la liberté au commerce & détruire les pirates qu'il envoyoit sur les mers; il sut assiégé dans Wisby; son courage se ranima: il sit voir que si la nature lui avoit resusé les talens d'un roi, elle lui avoit au moins donné la bravoure d'un soldat. La ville sut emportée d'assaut; il se retira dans la citadelle; le siège continua & sut terminé par une capitulation.

Force de sortir de l'île de Gothland, il s'embarqua sur la flotte danoise; on lui offrit dans le Danemarck un sejour agréable, si toutesois il en est pour un souverain détrôné; il le rejetta, & ne voulut point être témoin de la gloire de fon ennemi, ni demeurer parmi ses sujets qui l'avoient persecuté; Eric retourna en Poméranie, où il vécut dix ans encore; il ne lui mangua plus pour être heureux que de perdre le souvenir de sa grandeur passée. Il mourut l'an 1450, à l'âge de 77 ans. Ce prince étoit plus foible que méchant; plus furieux qu'opiniâtre. Le repentir suivoit de près les effets de sa colère; brave, mais ignorant l'art de conduire une armée, connoissant les intérêts des puissances, mais n'ayant pas étudié le cœur humain, fait pour régner sur un peuple tranquille, le fardeau de trois couronnes étoit au-dessus de ses forces. Son vovage en Palestine sut sa plus grande faute & l'époque de tous ses malheurs. Peu s'en fallut même que le retour ne lui sût sermé pour jamais. Il étoit à Bude: un syrien le fit peindre, envoya son portrait dans sa patrie, & avertit ses amis que cet homme, déguisé sous l'habit de pélerin, étoit le plus puissant roi du Nord. Il sut arrêté dès qu'il parut en Syrie, on alloit le traîner devant le sultan. Mais il savoit que dans l'Orient, comme dans le Nord, le plus farouche satellite n'est pas insensible à l'appat de l'or; il racheta sa liberté par ses largesses. (M. de Sacy.)

ERIC III, surnomme le Sage, (Hist. de Suède.) roi de Suède, descendoit d'une famille illustre en Norwège. Gother, roi de cette contrée, qui aspiroit non-seulement à s'affranchir du tribut qu'il payoit au Danemarck, mais même à s'emparer de cette couronne, l'envoya à la cour de Frothon III vers le commencement de l'ère chrétienne. Il devoit examiner les forteresses du royaume, parcourir les côtes, épier les lieux propres à la descente, séduire les courtisans & former un parti pour son maître dans le palais même de son ennemi. Eric étoit instinuant, avoit l'extérieur doux, un langage emmiellé, une figure intéressante; son air de franchise commençoit la persuasion, son éloquence saisoit le reste. "Il venoit, disoit-il, à la cour de Danemarck » pour admirer le jeune roi, profiter des lumières » de ses ministres, étudier les progrès des arts & » enrichir sa patrie des connoissances qu'il puiseroit » parmi les Danois. » Frothon fut bientôt pris à l'appât de ses louanges, & lui donna sa confiance. Les courtisans ne l'eurent pas plutôt vu qu'ils l'estimèrent & jurèrent sa perte. Grepa offrit au roi de l'assassiner; le prince rejeta cette offre avec horreur. Eric, pour se venger, accusa ce ministre d'un commerce criminel avec la reine. On ordonna un duel : Eric sut vainqueur ; mais si sa victoire étoit la seule preuve des désordres de la reine, cette accusation pouvoit bien être une calomnie. D'autres guerriers prirent la désense de la reine; Eric com-battit & triompha encore. Frothon se crut trop

heureux de posséder à sa cour un tel homme; il en fit son ministre. Eric aima mieux regner en Danemarck sous le nom de ce jeune prince; que d'être confondu en Norwège dans la foule des courtifairs. Il rétablit l'ordre dans les finances, donna aux loix trie vigueur nouvelle, rendit aux armes danoises leur premier lustre; Frothon paya tant de services en lui saisant épouser sa sœur, & le députa vers Gother. pour demander, en son nom, Alvide, fille de ce prince. Gother concut tout-à-coup dans son cœur une passion violente pour Gonnara; c'étoit ainsi que se nommoit l'épouse d'Eric, qui l'avoit suivi dans son ambassade. Gother fit à ce ministre une propofition qui peint bien les mœurs barbares de ce fiècle: " Cède-moi ta femme, lui dit-il, & je te donnerai « en échange pour toi-même cette Alvide, que tu » viens demander pour ton maître. » Eric promit de lui rendre sa réponse dans peu de jours; il profita de ce delai pour enlever Alvide, & l'amena en Danemarck. Quelque temps après, les Huns vinrent avec une flotte nombreuse attaquer celle des Danois: Eric dispersa, prit ou brûla leurs vaisseaux, & ramena prisonnier Olimar, leur amiral. De là il passa en Suède, appella le roi Alric en duel, fut blessé du premier coup, tua son ennemi du second, & pour prix de cette victoire, reçut des mains de Frothon la couronne de Suède. Il ne fut point ingrat, il secourut ce prince contre les Norwegiens, & lui fit remporter une victoire éclatante, lui donna les conseils les plus sages. & du sein de ses états, gouverna encore ceux de son biensaiteur. Il avoit un frère nommé Roller. Celui-ci donnoit des espérances assez belles, mais insérieures à celles qu'Eric avoit. déjà remplies. Frothon entreprit de le placer sur le trône de Norwège, & réussit; mais bientôt ses sujets se soulevèrent. Frothon marcha à son secours avec une armée navale, engagea une action générale: la victoire balança long-temps; elle penchoit vers les Norwégiens lorsqu'Eric parut avec quelques vaisseaux, & mit les Norwégiens en fuite. Cependant Frothon mourut, & Eric n'eut pas pour les successeurs de ce prince tout le respect qu'il avoit eu pour lui-même: sous Harald II il fit une irruption dans le Danemarck, conquit ce royaume en peu de jours, & le perdit plus rapidement encore; il reparut, tomba dans une embuscade, sut pris les armes à la main. Le vainqueur offrit de lui laisser la vie & de lui rendre ses états s'il vouloit lui payer tribut, & se reconnoître vassal de sa couronne. Eric préféra la mort à l'ignominie; Harald le fit exposer dans un bois aux bêtes séroces, qui le dévorèrent. Telle fut la fin de cet homme étonnant, dont l'histoire est trop reculée dans les siècles de barbarie, pour que tant d'aventures singulières puissent mériter une croyance aveugle. (M. de Sacy.)

ERIC IV, roi de Suède, étoit fils d'Agnius; il lui succèda l'an 188 de l'ère chrétienne; s'il eût été seul sur le trône, il pouvoit être un grand prince; mais il sut sorcé de partager le pouvoir suprême avec

son frère Alric. Loin de s'occuper du soin du gouvernement, tous deux ne songèrent qu'à se nuire; après bien des tracasseries qui avilissoient la majesté de leur rang, ils en vinrent aux coups, combattirent d'une manière peu hérosque, & se tuèrent tous deux. (M. de Sacy.)

ERIC V, VI, VII & VIII ne firent rien de mémorable. (M. de Sacy.)

Ente IX, roi de Suède. Après la mort de l'infortune Suercher, assassine vers l'an 1149, les Suédois & les Goths s'assemblèrent pour élire un roi; les suffrages surent partagés. Les Goths, à qui la mémoire du feu roi étoit chère, proclamèrent Charles son fils; les Suedois couronnèrent Eric. fils de Jesward : cette double élection alloit former deux royaumes, & séparer deux nations qui devoient n'en faire qu'une; les sages représentèrent les suites funestes de cette division; que les deux rois, nes ennemis l'un de l'autre, se seroient une guerre opiniatre; que tous les deux, victimes de leurs querelles, se détruiroient par leurs propres mains, au lieu de' se réunir, comme ils avoient fait jusqu'alors pour la défense commune. Leur sentiment sut approuvé; mais à une décision dangereuse on en substitua une plus dangereuse encore. Eric devoit regner seul sur les deux nations, Charles devoit lui succéder, & leurs descendans devoient occuper le trône tour-à-tour. Eric subjugua la Finlande. & prêcha l'évangile l'épée à la main dans sa conquête: il crut que cette expédition suffisoit à la gloire de ses armes. Dans la suite, il s'occupa du bonheur de ses états, réunit les anciennes loix dans un seul code, connu sous le nom de Saint-Ericlag. c'est-à-dire, loi de saint Eric. Il fonda des églises & des monastères; il détruisit les brigands. éclaira les démarches des plus fortunés scélérats. fut le flèau du vice & l'appui de l'innocence. Les mœurs & la justice étoient alors si peu respectées. que ce prince équitable sut un tyran aux yeux de la moitié de la nation. Les rebelles appellèrent Scateller, roi de Danemarck, & Magnus ion fils: Eric force de combattre avec peu de troupes contre les forces reunies de ses sujets & des Danois, woulut mourir en roi au champ d'honneur. Il s'avança dans la plaine d'Upfal, la baraille se donna: Eric, enveloppé par dix guerriers, se désendir en héros, & mourut percé de coups; les vainqueurs . lui tranchèrent la tête, Ce fut vers l'an 1160 que ce bon prince périt victime de son amour pour la iustice. (M. de Sacy.)

ERIC X, roi de Suède, étoit fils de Canut Ericfon. Après la mort de ce prince vers 1191, Suercher, fils de Charles, sur élu; Eric étoit résolu d'attendre, d'après le traité dons nous avons parlé ei-dessus, que la mort de celui-ci lui laissat la couonne; mais les Suédois surent plus impatiens que ui; fatigués du joug de Suercher, ils proclamèrent Eric; son concurrent passa en Danemarck, revint, perdit une bataille, s'ensuit, reparut encore à la tête d'une armée, sur vaincu dans le même lieu, & périt les armes à la main. Quoique couronné par la fortune, deux sois vainqueur & tout-puissant, Eric consentit à renouveller avec les ensans de son ennemi le traité qui appelloit les deux familles au trône tour-à-tour. Ce prince passa le reste de sa vie dans un calme qui sit son bonheur & celui de ses sujers. Il mourut vers 1222. (M. de Sacy.)

ERIC XI, roi de Suède, surnomme Leipse, étoit fils du précédent. Il étoit bègue & paralytique: telle est l'origine de son surnom. Il sut sur le trône tout ce qu'un homme si disgracié de la nature pouvoit être. Il bégayoit ses ordres, mais il avoit l'art de les saire exécuter; incapable d'agir par lui-même, il avoit le coup d'œil sûr dans le choix des ministres

qui agissoient en son nom.

La maison des Folkunger étoit alors si puissante en Suède, qu'elle aspiroit au trône, & ne dissimuloit pas ses prétentions. Eric, trop soible pour abattre, par un coup d'autorité, l'audace de cette famille, tâcha de la gagner par les bienfaits; il maria ses sœurs, Hélène & Mirette, à Canut & à Nicolas de Tosta, & épousa lui-même Catherine, fille de Suénon Folkunger, qui, pour être reine, ne refusa point d'entrer dans le lit d'un paralytique. Le roi se repentit bientôt d'avoir élevé cette famille; elle se forma un parti, souleva la nation, & lui mit les armes à la main contre son roi. Canut Folkunger étoit à la tête de la révolte : il présenta la bataille à Eric : la fortune ne se décida point pour la bonne cause; Eric sut vaincu, s'en-suit en Danemarck; & tandis que Canut se faisoit proclamer par une multitude insensée, il reparut à la tête d'une armée danoise, gagna une bataille contre Canut, fit trancher la tête au fils de ce rebelle, força la nation à rentrer dans le devoir. & reconquit ses états. Il fit partir aussi-tôt Birgerjerl, l'un de ses parens, à la tête d'une armés. pour soumettre les Trawastiens : c'étoit des peuples de Finlande qui étoient encore plongés dans les ténèbres de l'idolatrie; mais ces guerriers étoiem d'etranges convertisseurs. Jamais Mahomet ne cimenta d'autant de sang les fondemens de sa religion. C'étoit le fer & la flamme à la main qu'on annonçoit à ces peuples innocens un Dieu mourant pour les ennemis, Hommes, femmes, enfans, vieillards, tout ce qui rejeta l'évangile fut impitoyablement massacré. Les ruines de leurs maisons leur servirent de tombeaux, & ce sut avec ces débris ensanglantés que ces monfres, tout dégoutans de carnage, élevèrent des temples au Dieu de paix qu'ils venoient annoncer. Eric ne sut ni l'auteur ni le témoin de cette barbarie; ces horreurs se passèrent loin de lui; il mourut avant même d'en recevoir la nouvelle, l'an 1250. Il ne laissa point de postérité. (M. de Sacy.)

ERIC XII, roi d'une partie de la Suède. Il étois fils de Magnus & de la reine Blanche: ne avec

des dispositions heureuses, une ame sensible & des talens précoces; son ambition, excitée par les flatteries des courtifans intéresses à troubler l'état. sit bientôt de ce prince un fils dénaturé. Il eut un parti dès qu'il en desira un. Sa jeunesse, ses graces, tout attiroit les cœurs de son côté; le peuple courut aux armes; le jeune Eric, sans remords, sans crainte, marcha contre son père. Magnus chercha des amis dans le Danemarck; c'étoit la ressource ordinaire des souverains suédois lorsque leurs sujets se soulevoient contre eux; les rois de Danemarck suivoient aussi cet exemple. & châtioient l'indocilité de leurs sujets en armant la Suède contre les rebelles. On alloit en venir aux mains lorsqu'Eric', duc de Mecklenbourg, & Adolphe, comre de Holdein, offrirent leur médiation pour la paix; elle se fit, mais à des conditions très-dures pour Magnus. On lui laissoit, il est vrai, l'Uplande, la Gothie, le Wermland, la Dalécarlie, la Gothie occidentale, l'île d'Oëland & une partie de la province de Halland; mais il sut contraint de laisser à son fils la Scarie, le Blecking, le reste du Halland, la Smalandie & la Finlande. Ce fut en 1354 que fut conclu ce traité, aussir dangereux pour la Suède qu'injurieux à l'autorité paternelle. Eric jouit peu de son usurpation; il mourut vers l'an 1356; on ignore le genre de sa mort. Puffendorf assure, un peu légérement, que sa mère, jalouse de l'estime publique que son fils avoit su gagner, le sit empoisonner; on ne doit point hasarder, sans preuve, des saits révoltans qui outragent la nature; les récits des autres historiens, quoiqu'opposes entr'eux, sont cependant plus probables; les uns veulent qu'Eric soit mort naturellement, & que les ennemis de la reine aient saisi cette occasion de la calomnier; d'autres prétendent qu'Eric, devenu impérieux & féroce, fut égorgé par ses sujets. Il est assez vraisemblable qu'un prince qui haissoit son père, n'aimoitpas ses peuples. (M de Sacy.)

ERIC XIII. Voyez ci-dessus ERIC VIII, duc de Poméranie, roi de Danemarck, de Suède & de Norwège, le huitième roi de ce nom en Danemarck, & le preizième en Suède. (M. de Sacy.)

ERIC XIV étoit fils de ce Gustave Vasa qui sut le destructeur de l'union de Calmar, le vainqueur de Christiern II & le libérateur de la Suède. Il succèda à ce grand homme l'an 1560, & respecta peu ses dernières volontes; il fit infirmer par les Etats tous les articles du testament qui lui paroissoient trop favorables à ses frères & à ses sœurs. Il rendit les comtés & les baronnies héréditaires dans les samilles: ces titres avoient été jusqu'alors attachés à certaines charges. La Livonie étoit le théâtre de la guerre; trois parties de cette province s'étoient mises sous la protection de trois puissances qui y fomentoient les divisions les plus funestes. Enc défendit, contre la Pologne, la ville de Revel & la pobleffe d'Esthonie. Les Suédois avoient encore présens à la mémoire les exemples de Gustave. Histoire. Tome II, Seconde Partie.

son génie sembloit les animer: ils chassèrent les Polonois & continrent les Danois. Eric se persuada que ce succès étoit un titre pour prétendre à la main de l'auguste Elisabeth, qui gouvernoit alors l'Angleterre; il s'embarqua pour aller l'épouser, mais les vents le rejeterent sur les côtes de Suède: il merdit bientôt de vue ce projet formé par l'amour & par l'ambition, ou peut être par ces deux passions à la sois. Ce prince, aussi imprudent que volage, voulut gêner le commerce des villes anséatiques, & les empêcher de traiter avec la Moscovie. Frédéric, roi de Danemarck, désespérant de rétablir jamais l'union de Calmar. vouloit au moins ravager des états qu'il ne pouvoit conquérir. Il déclara la guerre au roi de Suède; ces deux nations ne manquoient point de prétextes pour s'entr'égorger; quand il n'y avoit point de différens nouveaux, on réveilloit les anciennes querelles. Au milieu de ces troubles désastreux, Éric s'occupoit de projets galans, offroit son cœur tour-à-tour à Marie, reine d'Écosse, à la princesse de Lorraine, fille de Christiern II. & par un penchant irréfistible; retournoit à la reine Elisabeth. Tandis qu'il nouoit ces intrigues & qu'il essuyoit des resus, la Moscovie, la Pologne & le Danemarck se liguoient contre lui, & son srère Jean épousoit une princesse de Pologne. Eric tenta en vain de détacher le Danemarck de cette ligue; ses ambassadeurs furent arrêtés à Copenhague. Lo roi devint furieux à cette nouvelle, & ce délire ne fut pas un transport momentané. Résolu de sacrifier son frère, il le fit assièger dans le château d'Abo; après une défense de trois mois, ce prince sut pris, conduit à Stockholm & condamné à perdre la tête comme rebelle. Eric lui accorda la vie, mais il le condamna à languir dans une prison perpétuelle, fit périr plus de cent de ses domestiques, condamna aux mines ou bannit pour jamais le reste de ses partisans. La vie de l'infortuné Jean n'étoit pas en sûreté dans son cachot: Eric crovoit à l'astrologie judiciaire: de misérables charlatans s'efforçoient de lui persuader que son frère devoit un jour lui donner la mort, & sa crédulité pensa lui faire commettre un fratricide. Une victoire navale, remportée sur les Suédois, n'effraya point Frédéric: la guerre continua. Eric, toujours impatient de se marier, envoya des ambassad urs en même temps à la cour de Hesse & à celle de Londres; les lettres furent interceptées, & les deux rivales conçurent un mépris égal pour ce prince.

Cependant la réputation des armes suédoises commençoit à se rétablir; l'amiral Nicolas Horn remporta de grands avantages, prit, dispersa ou sit périr plusieurs escadres danoises; tout le nord de la province de Halland sut conquis; on se livra, sous les murs de Warberg, un combat opiniâtre, où huit mille hommes restèrent sur le champ de bataille, sans qu'aucun des deux partis pût se statter d'être vainqueur. Cependant la peste causa des ravages déplorables dans l'armée suédoise; d'un

Digitized by Google

Ppp

autre côté, la flotte danoise alla se briser sur les côres de l'île de Gotlhand, & couvrit le rivage de ses débris. Eric, dans sa capitale, effiayoit ses sujets par les actes de sévérité les plus imposans; il sit trainer Nils Sture avec ignominie dans les carresours de Stockholm pour n'avoir pas, disoit-il, montré assez de courage dans un combat. Son dessein étoit d'avilir ce seigneur, que sa naissance, son crédit, ses richesses, son ambition, rendoient dangereux. Couvert de honte & de ridicule, il perdit en un jour tout l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit du

peuple. Ce coup d'état indisposa la nation Le penchant du roi pour des femmes nées parmi le peuple, la facilité avec laquelle il fut la dupe d'un fourbe obscur qui venoit, disoit-il, au nom des Norwégiens lui soumettre ce royaume; la foi qu'il avoit à l'astrologie, quelques accès de delire qui troubloient sa raison, la pitié qu'inspiroit le duc Jean toujours caprif, la durere avec laquelle le roi persécuta la famille de Nils-Sture, la bassesse qu'il montra en lui demandant pardon, la mort de ce seigneur assassiné de la main du roi même, la grandeur d'ame avec laquelle cet infortuné retira le poignard de sa plaie, le baisa & le rendit au roi, enfin le précepteur d'Eric massacré par les ordres de ce prince pour lui avoir reproché son crime: tant de motifs réunis révoltèrent tous les cœurs. Eric odieux à lui-même comme à ses sujets, déchiré de remords, s'ensuit, erra dans la campagne, & fut ramené dans son palais par sa maîtresse Catherine, fille du peuple, qu'il avoit enlevée dans un marché pour la placer sur son trône. Il crut regagner les cœurs aliénés en brisant les sers de son frère; il exigea de lui un serment de ne jamais aspirer à la couranne. Le peuple parut en effet voir Eric d'un œil moins ennemi; mais le meurtre de Martin Helfing, qu'Eric tua pour avoir osé lui conseiller de se livrer moins à son favori Joran Péerson; la puissance absolue qu'il accorda à ce nouveau parvenu, firent une nouvelle révolution dans les esprits. L'étendard de la révolte sut levé; les chess étoient les ducs Jean & Charles, frères du roi, Steen Ericson & Thurebielk, Ils coururent de conquêtes en conquêtes; toutes les villes leur ouvroient leurs portes; toutes les troupes d'Eric désertoient pour passer dans leur camp; enfin ce prince sut assiege dans Stockholm; ses désenseurs étoient ses plus grands ennemis; ils livrèrent la capitale aux rebelles; Eric s'enfuit dans le château; torce de se rendre, il vit tous les ordres de l'état renoncer à la fidélité qu'ils lui avoient jurée, & fut reconduit prisonnier dans le château. Jean sut donc reconnu l'an 1568; Eric vécut dix ans dans sa prison; il tenta plus d'une fois de s'échapper. Une nation sensible oublia bientôt les crimes de ce prince, & ne vit que ses malheurs; la compassion succèda à la haine. Les querelles de religion formoient des partis dans l'état : quelques esprits remuans parloient de replacer Eric sur le trône; Jean son frère le fit

empoisonner l'an 1578; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les principaux sénateurs y consentirent. Son cadavre sut exposé à la vue du p uple,
de peur que des sourbes, prositant de quelques traits
de ressemblance, ne vinssent, sous le nom d'Eric,
ameuter le peuple. Telle sut la fin déplorable de ce
prince, qui seroit regardé comme un monstre si
ses crimes avoient été réstéchis: quand son sans
s'allumoit, il n'étoit plus le maître de ses transports,
se pour l'honneur de l'humanité, il vaut mieux
le croire sou que méchant. M. de Sacy.)

ERIGENE. Voyez Scot.

ERINE, dame grecque, contemporaine de Sapho. On a des fragmens de ses poésies dans le recueil intitulé: Carmina novem Poëtarum feminarum. Anvers, 1568, in-80.

ERLAC, ou ERLACH. (JEAN-LOUIS) La maison d'Erlac est la première des six familles nobles de Berne dans la Suisse. Jean-Louis Erlac ou d'Erlac. étoit major général des troupes veimariennes à la mort du duc de Saxe-Veimar, en 1639. Il fit, avec Louis XIII, un traité par lequel le roi prit à son service les troupes veimariennes, & sut reçu dans les places qu'occupoit Veimar, nommément dans Brisac. Erlac continua de servir très-utilement la France sous Louis XIV; il eut part à la victoire de Lens en 1648, & lorsque madame la duchesso de Longueville attira M. de Turenne au parti des princes, ce fut principalement Erlac qui retint dans le service du roi l'armée que commandoit M. de Turenne, & qu'il vouloit entraîner avec lui dans sa désection. Peu de François alors servoient le roi aussi sidellement & aussi utilement que ce capitaine suisse. Il mourut lieutenant-général en 1650, à Brisac, dont il étoit gouverneur.

ERNEST. Voyer MANSFELD.

EROS, affranchi de Marc-Antoine le triumvir. Voyez, à l'article Antoine, page 370, col. 2^c. un beau trait de courage & de fidélité de cet affranchi.

EROSTRATE; (Hist. anc.) nom de celui qui brûla le fameux temple de Diane à Ephèse, la nuit même où naquit Alexandre le grand. Ce temple étoit une des sept merveilles du monde. On sait que l'historien Timée a dit que Diane, ayant voulu assister aux couches d'Olympias & à la naissance d'Alexandre le grand, avoit été si occupée, qu'elle n'avoit pu éteindre l'incendie de son temple. On sait que Plutarque a dit que cette réslexion est si froide, qu'elle sussion pour éteindre le seu. On cite avec raison, dans toutes les rhétoriques, la pensée de Timée & la plaisanterie de Plutarque comme des modèles de mauvais goût, quoique Cicéron, qui avoit du goût, ait approuvé la première.

Le motif d'Erostrate étoit de s'immortaliser par une mauvaise action, n'ayant pas apparemment en lui de quoi s'illustrer par le talent ou par la vertu. Son nom est, en effet, devenu immortel, moins par l'éclat de son action que par la maladresse des Ephésiens, qui désendirent de prononcer son nom. C'est ainsi que par l'usage de proscrire avec bruit & de brûler publiquement les livres réputés mauvais, on les fait lire & rechercher; il n'est guère possible d'aller plus directement contre son but. La prohibition sait souvent tout le prix de la chose prohibée, & la proscription tout l'intérêt de la personne proscrite.

Nitimur in vetitum semper cupimusque negata.

Erostrate est devenu l'emblème de tous ceux qui cherchent à se faire un nom par de mauvais moyens, nommément des satyriques solliculaires & autres, qui n'ayant pu réussir à faire un ouvrage raisonnable & qu'on pût lire, s'en consolent en déchirant les bons écrivains. Rousseau a dit:

ERPENIUS, ou D'ERP, (THOMAS) (Hift. Litt. mod.) professeur d'arabe dans l'université de Leyde, connu par une Grammaire arabe, & divers ouvrages sur l'arabe & l'hébreu; né à Gorcum en Hollande, en 1584, mort en 1624.

ERYCEIRA, (FERNAND DE MENESES, comte d') (Hist. litt. mod.) portugais illustre, & dans l'état & dans les lettres, gouverneur de Tanger, conseiller de guerre, conseiller d'état, auteur d'une histoire de Tanger, d'une histoire de Portugal, de la vie de Jean I, roi de Portugal.

Son arrière-petit-fils, François-Xavier de Ménesès, comte d'Eryceira, né à Lisbonne en 1672, porta les armes & cultiva les lettres avec distinction, sur sait, en 1735, mestre-de-camp général & conseiller de guerre. Il étoit de l'académie de Lisbonne, de celle des Arcades de Rome, & de la société royale de Londres. On a de lui des Mémoires sur la valeur des monnoies de Portugal, depuis le commencement de la monarchie; des Parallèles d'hommes & de femmes illustres, & d'autres ouvrages. Morten 1743.

ESAU, (Hist. facr.) fils d'Isac & de Rébecca, frère jumeau de Jacob & son aîné, lui vend son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, Genése, chap. 25. Jacob, par le conseil de sa mère, enlève la bénédiction de son père Isac an préjudice d'Esaü, chap. 27. Sa haine contre Jacob, qui l'appaise par des présens, chap. 32; leur réconciliation, chap. 33; leur séparation; le dénom-

brement des femmes & de la postérité d'Esaü, chap. 36. Voilà tout ce qu'on sait d'Esaü, qui se nommoit aussi Edom, & qui sut le père des Iduméens.

ESCALE; (L') nom d'une famille puissante en Italie, qui, à travers beaucoup de vicissitudes, a possédé, pendant environ un siècle & demi, la seigneurie de la ville de Vérone. On varie sur l'origine de cette famille: Villani la fait descendre d'un faiseur d'échelles, nommé Jacques Fico. Mastin de l'Escale, élu, en 1239, podestat de Vérone, en devint comme le souverain. & par cette raison vraisemblablement, fut assassine en 1273. Ses descendans conservèrent l'autorité qu'il avoit acquise dans Verone, & l'étendirent sur plusieurs villes voisines, nommement sur Vicence. Vers le milieu du quatorzième siècle, Mastin III s'empara de Bresse, & foumit même une partie du Milanais & du Parmesan. Les Vénitiens, allarmés de ses progrès, lui firent la guerre, & le refferrèrent dans son état de Vérone & de Vicence, qui fut enlevé à sa maison par le duc de Milan en 1387. Un bâtard de la maison de l'Escale s'en remit en possession en 1403. A sa mort, Verone & Vicence se donnèrent à la république de Vénise en 1410. Brunoro de l'Escale, dernier rejetton de cette famille, tenta en vain, en 1410, de rentrer dans Vérone; il fut accable par les Vénitiens, & ces deux places leur sont restées.

Les Scaliger prétendoient être de la Maison des l'Escale, princes de Vérone; prétention qui n'a point été accueillie.

ESCHEATEUR, s. m. (Hist. mod.) étoit autrefois, en Angleterre, le nom d'un officier qui avoit soin de certains droits casuels du roi, dans une certaine étendue de pays, & d'en certisser l'échiquier ou la chancellerie.

Il étoit nommé par le lord trésorier : cette charge ne duroit qu'une année; & personne ne pouvoit la posséder plus d'une sois en trois ans. Mais, comme elle dépendoit principalement de la cour des sorèts, elle n'existe plus aujourd'hui.

On trouve dans la collection de Rymer plusieurs actes d'Henri VIII & d'Elisabeth, qui commencent par ces mots: Rex escaetori suo in comitatu Wigorma, Regina escaetori suo, &c. Chambers. (G)

ESCHINE. Voyez DÉMOSTHÈNES. Nous ajouterons feulement ici que ce fameux rival de Démosthènes avoit seize ans de plus que lui; qu'il mourut à Samos plus de trois siècles avant s'ère chrètienne; que les Grecs donnoient le nom des trois graces à trois harangues qui nous restent de lui, & des neus muses à neus de ses épitres, que nous n'avons plus.

On a d'un autre Eschine, philosophe grec, des Dialogues, imprimés à Amsterdam, 1711, in-8; avec des notes de le Clerc. On ignore le temps où il vivoit,

Ppp 2

ESCHYLE, (Hist. anc.) né à Athènes, d'une des plus illustres familles de l'Attique, signala sa valeur aux barailles de Marathon, de Salamine & de Platée. (Voyez l'article de Cynegire son srère.) Ce n'est pour ant pas comme guerrier qu'il est le plus connu; c'est comme poëte stragique, & il l'est tant à ce titre, que nous sommes dispensés de nous étendre sur cet article. Il persectionna l'invention de la tragédie, tant pour l'art en luimème que pour la représentation; il sit passer les acteurs du tombereau de Thespis sur un théâtre; il leur donna no masque, il les habilla décemment, il leur donna pour chaussure le cothurne.

Post hunc, persona pallaque repertor honesta, Bschylus & modicis instravit pulpita tignis, Et docuit magnumque loqui, nitique cothurno.

On dit que la représentation de sa tragédie des Euménides formoit un spectacle si terrible, qu'il fit mourir d'effroi des ensans & accoucher des semmes avant terme. Gardons-nous de croire que cet excès d'horreur foit la perfection de l'art: il s'agit de donner du plaisir par la terreur, & des sensations agréables par la douleur, non de faire des impressions essroyables & meurtrières. Eschyle regna long-temps sur le théâtre, jusqu'à ce qu'enfin détrôné par Sophocle, & ne pouvant soutenir l'affront d'avoir été vaincu par ce poëte encore jeune, il se retira, mécontent, à la cour d'Hiéron, roi de Syracuse; retraite sur les circonstances & les motifs de laquelle il y a quelques difficultés chronologiques, dont nos lecteurs n'ont pas besoin d'être instruits. Il mourus. dit-on, par un accident fort singulier, que la Fontaine racome ainsi:

Même précaution nuifit au poëte Eschile?

Quelque devin le menaça, dit-on,
De la chûte d'une maison;
Austi-tôt il quitta la ville,
Mit son lit en pleins champs, loin des toits, sous les cieux.
Un aigle, qui portoit en l'air une tortue,
Passa par-là, vit l'homme, & sur sa tête nue,
Qui parut un morceau de rocher à ses yeux,
Etant de cheveux dépourvue,
Laissa tomber sa proie, asin de la casser:
Le pauvre Eschyle ainsi sut ses jours avances.

D'autres, sans parler de prédiction, ni d'horoscope, ni de lit transporté en pleins champs, ni de précautions sunestes prises par Eschyle, disent qu'Eschile dormoit par hasard en pleins champs, & se contentent de raconter le fait de la tortue jetée sur sa tête par l'aigle. Il mourut vers l'an 477 avant I: C. De quatre-vingt-dix-sept pièces qu'il avoit, dit-on, composées, il ne nous en reste plus que sept: Prométhée, les Sept devant Thèbes, les Perses, Agamemnon, les Euménides, les Suppliantes, les Cosphores. On a une multitude d'édi-

tions d'Eschyle, de versions de ce poète, & de commentaires sur ses seuvres. Le P. Brumoy, dans son Théâtre des Grecs, ne l'a traduit que par parties; mais M. de Pompignan en a donné une traduction complette; & M. du Theil, de l'académie des belles-lettres, a sait de la tragédie des Coéphores une traduction qui a plu aux savans & aux gens de goût.

ESCLAVON, f. m. (Hist mod.). ou LANGUE ESCLAVONNE, est la langue des Sclaves ou Slaves, anciens peuples de la Scythie européenne, qui, vers l'année 518, quittèrent leur pays, ravagérent la Grèce, fondèrent des royaumes dans la Pologne & la Moravie, & enfin s'établirent dans l'Illyrie, qui prit d'eux le nom de Sclavonia.

L'esclavon passe pour être, après l'arabe, la langue la plus répandue depuis la mer Adriatique jusqu'à la mer du Nord, & depuis la mer Caspienne jusqu'à la mer Baltique. Cette langue est, dit-on, commune à un grand nombre de peuples dissèrens, qui descendent tous des anciens Sclaves; savoir, les Polonois, les Moscovites, les Bulgares, les Carinthiens, les Bohémiens, les Hongrois, les Prussiens, les peuples de Souabe: cependant chacun de ces peuples a son dialecte particulier; & l'esclavon est seulement la langue-mère de tous ces idiomes particuliers, comme du polonois, du russien, du hongrois, &c.

Suivant une chronique latine de Sclavis, compofée par Helmold, prêtre de Bosow, & par Arnould, abbé de Lubec, & corrigée par M. Leibnitz, il paroît que les Sclaves habitoient autresois les côtes de la mer Baltique, & que ces peuples se divisoient en orientaux & occidentaux: dans cette dernière classe étoient les Russiens, les Polonois, les Bohémiens, &c; & dans la première étoient les Vandases.

Don Maur Orbini Roser, de l'ordre de Malte, dans son histoire italienne des Sclaves, intitulée, il Regno de gli Slavi, imprimée en 1601, prétend que ces peuples étoient originaires de Finlande en Scandinavie: Laurent Pribéro de Dalmatie soutient, dans un distours sur l'origine des Sclaves, que ces peuples venoient de Thrace; qu'ils étoient les mêmes que les Thraces, & descendoient de Thiras, septième sils de Japhet. Théod. Policarpowitz, dans un distionnaire grec, latin & esclavon, imprimé à Moscou en 1704, remarque que le mot sclava, d'où est formé esclavon, signisse en cette langue gloire. Chambers. (G)

ESCOBAR. (Hist. litt. mod.) C'est le nom de deux jésuires espagnols, Barthélemi, & Antoine de Mendoza, qu'il ne saut pas consondre. Le premier, mort à Lima en 1624, est auteur de quelques ouvrages ascétiques & liturgiques, qui ne sont guère connus qu'en Espagne. Le second, mort en 2656, n'est que trop connu par Pastal.

ESCOUBLEAU. Foyez Sourdis.

ESCURIAL, s. m. (Hist. mod) on comme l'écrivent les Espagnols, ESCORIAL, est un mot qui se rencontre fréquem ment dans nos gazettes & dans les nouvelles publiques. C'est un des lieux de la résidence des rois d'Espagne.

Escurial étoit originairement le nom d'un petit village d'Espagne, situé dans le royaume de Tolède, à sept lieues à l'occident de Madrid, & neus à l'orient d'Avila. Ce village est sur une chaîne de montagnes, que quelques-uns appellent montagnes caspentaines ou carpentaniennes, & d'autres monts pyrénées, parce qu'elles sont une suite & comme une branche des grands monts Pyrénées. Le roi Philippe II sit bâtir en cet endroit um magnisque monastère pour les Hiéronimites, ou religieux de l'ordre de saint Jérome. Ce monastère est regardé par les Espagnols comme une des merveilles du monde; & il est appellé l'Escurial.

Le P. François de los Padres, dans la description qu'il en a donnée, & qui a pour titre, Descripcion breve del monasterio de S. Lorenzo el real del Escorial, dit que ce monastère sut bâti par Philippe II, en mémoire de la bataille de Saint-Quentin, gagnée le jour de saint Laurent, & par l'intercession de ce saint, que les Espagnols ont en grande vénération.

Le roi & la reine d'Espagne y ont leurs appartemens, & le reste est habité par les moines. La plus grande partie de actes de cette cour étoit autresois datée de l'Escurial.

Il y a dans l'Escurial une magnifique église, où Philippe IV sit construire une très-belle chapelle, appellée Panthéon, ou Rotonde. Cette chapelle est le lieu de la sépulture des rois & des reines d'Espagne qui laissent des ensans; ceux qui n'en laissent point sont enterrés dans un autre caveau de la même église, avec les insants & les autres princes. Dist. de Trèv. & Chamb.

Ce monastère ou palais renserme trois bibliothèques, dans lesquelles on compte dix-huit mille volumes, & entr'autres trois mille manuscrits arabes.

On prétend que les dépenses faites pendant trente-huit ans par Philippe II pour la construction de l'Escurial, montent à cinq millions deux cents soixante & dix mille ducats, sans parler de plus d'un million qu'il employa pour les ornemens d'église; à quoi il faut ajouter les sommes immenses qu'a coûté la magnisique chapelle bâtie par les ordres de Philippe IV. Une partie de se superbe édifice sur brûlée en 1671. (A.R.)

ESDRAS, (Hift. fact.) fils de Saraïas, grandpontise descendu d'Aaron ou d'Eléazar, & desceur
de la loi, obtint du roi Artanernés Longuemain
une ordonnance très-favorable aux Juiss, & alla
la faire exécuter à Jérusalem. Des deux livres
canoniques qui portent son nom, le premier seulement est de lui, le second est de Néhémie.

ESOPE. Deux hommes ont principalement

rendu ce nom celèbre. 1º. Esope le Phrygien, ou le fabuliste. Le rédacteur du seizième volume des Mémoires de l'académie des Inscriptions & Bellesettres, en rendant compte d'un discours de M. d'Egly sur l'apologue, déclare qu'on ne dois faire aucun fonds sur la Vie d'Esope que Planude nous a laissée, & qui, dit-il, à la honte de notre goût, du moins de notre librairie, se trouve répétée dans presque toutes les éditions des Fables de la Fontaine. « Il nous suffit, ajoute t-il, de » savoir qu'Esope a cela de commun avec Homère. » qu'on ignore le vrai lieu de sa naissance, que n néanmoins l'opinion la plus générale le fair » sortir d'un bourg de Phrygie; qu'il naquit es-» clave, & servit en cette qualité plusieurs maîtres; » qu'il florissoit vers la 52e, olympiade; que la » réputation de son esprit & de sa rare sagesse " étant parvenue jusqu'aux oreilles de Crœsus, » ce prince le fir venir à sa cour & l'y fixa par » ses biensaits; qu'Esope se distingua deux sois par n ses réponses dans l'assemblée des sept sages; qu'ayant été envoyé par le roi de Lydie au temple de Delphes, pour y offrir, en son nom, des » sacrifices au dieu qu'on y révéroit, il indis-» posa les Delphiens par la liberté de ses discours; » que ceux-ci lui ayant fait son procès comme à un » sacrilège, le condamnèrent à être précipité du » haut de la roche d'Hyampie; que pour les dé-» tourner de cet acte de cruauté par la crainte » de la colère des dieux, il leur raconta la fable » de l'aigle & de l'escarbot; mais que la fable ne » les toucha point; qu'après sa mort les Athéniens. » qui croyoient être en droit de se l'approprier, parce qu'il avoit en pour son premier maître » Demarchus, citoyen d'Athènes, lui érigèrent » une statue que l'on conjecture avoir été faite » par Lysippe : qu'enfin, pour consolet la Grèce, qui pleuroit sa perte, les poëtes surent obligés de seindre que les dieux l'avoient ressuscité. » Une des marques de repentir que les Desphiens donnèrent après la mort d'Esope, sut de transsérer » le supplice des sacrilèges de la roche d'Hyampie à n celle de Nauplie. Ce petit nombre de faits est le » précis de plusieurs passages d'Hérodose, d'Aristophane & de ses scholiastes, de Plutarque, de » Diogène-Laërce, de Suidas & d'Aphrone. »

Phèdre parle, & parle très-noblement, de la statue érigée à Esope, affranchi : c'étoit avec plaisir qu'il parloit des honneurs rendus à un homme qui avoit été esclave.

Æsopo ingentem statusm posuere Attici
Servumque colloedrunt attend in basi,
Patere Ronoris scirent ut candi viam,
Noc generi tribui, sed virtuti gloriam.

Les fables d'Espos ne sont pas toutes parvenues jusqu'à nous; les anciens en ont cité quelquesunes qui nous manquent; & celles que nous avons ne sont pas telles qu'il les avoit saites : le recueil qui porte son nom est regardé par les savans comme l'ouvrage de son historien Planude, moine grec du quatorzième siècle: on ne connoit, dit Fabricius, aucun manuscrit d'Esope antérieur à Planude. Don Montsaucon, dans son voyage d'Italie, parle cependant d'un manuscrit de Flotence, contenant la vie & les fables d'Esope, telles qu'elles existoient avant Planude.

On ignore si Esope composa ses sables de dessein formé, comme un cours de morale qu'il vouloit enseigner, & comme on sait un hyre, ou si ces sables naquirent des dissérentes conjonctures où il se trouva, & surent saites à l'occasion des divers événemens de sa vie. Phèdre dit qu'Esope étant à Athènes, peu de temps après que l'instrate se sur emparé de la souveraineté, & voyant que les Athèniens portoient impatiemment le joug d'une servitude assez douce, leur raconta la sable des grenouilles qui demandent un roi.

Arcem tyrannus occupat Pisistratus.
Cum tristem servitutem sterent Attici,
Non quia crudelis ille, sed quoniam grave
Omnind insuctis onus, & coepisent queri,
Esopus talem tum fabellam retulit.

C'est de même, selon Phèdre, à propos d'un événement qu'Esope sit la fable du Soleil & des Grenouilles.

Vicini furis celebres vidit nuptias 'Æsopus, & continud narrare incipit.

Esope est acteur dans plusieurs fables de Phèdre, telles qu'Æsopus & petulans; Æsopus ludens; Æsopus ad garrulum, où est ce mot si connu: hominem quæro; Æsopus interpres testamenti. Plusieurs autres fables de Phèdre sont citées comme étant de l'invention d'Esope, les unes ayant été faites à l'occasion d'un événement, les autres uniquement pour présenter une moralité.

Le nom d'Esope nous a été transmis avec une déstinction qui lui est particulière: ce nom sert à caractériser le genre d'ouvrage par lequel Esope s'est illustré, & dont il passe pour l'inventeur:

Esopus audor quam materiam reperis....
Exemplis continetur Esopi genus....
Phryx Esopus potuit, Anacharsis Seytha
Eternam samam conderz ingenio suo.
Fabulis

Quas Æsopias, non Æsopi nomino, Quia paucas ofteneit, ego plures dissero.

2º. Clodius Æ Jopus, le plus grand acteur tragique de Rome, contemporain de Roscius, qui étoit le plus grand acteur comique. Tous deux donnèrent à Cicéron des leçons de déclamation. Esope est encore sameux par sa prodigalité. Pline rapporte qu'il sit servir dans un repas un plat de terre qui coûtoit dix mille francs: il étoit rempli d'oiseaux instruits, non seulement à chanter, mais encore à parler, & dont chacun avoit coûté 600 livres: malgré ces solles dépenses, il laissa une succession opulente, qui tomba entre les mains d'un fils encore plus dissipateur. On impute à celui-ci d'avoir sait boire à ses convives une perle distillée, somptuosité également attribuée à Cléopâtre dans le cours de ses débauches avec Antoine. Horace, sat. III, siv. II, rapporte le trait d'Æsopus le fils, & en dit son avis.

Filius Æfopi detradam ex aure Metella (Scilicet ut decies folidum exforberet) aceto Diluit infignem baccam: qul fanior ac fi Illud idem in rapidum flumen jaceretre cloacam?

ESPAGNE. Pour avoir une histoire ancienne, il faut avoir eté connu anciennement des Grecs & des Romains. Voilà pourquoi, de toutes les contrées de l'Europe, l'Espagne est, avec l'Italie la seule qui ait une histoire ancienne: nous entendons ici par histoire ancienne toute histoire qui remonte au-delà de Jules-Cesar.

L'Espagne s'est nommée Ibérie à cause de l'Ebre, Hespèrie, à cause de sa position occidentale; on ne sait pas bien parsaitement d'où lui vient ce nom d'Espagne; Justin dit que c'est d'un roi nommé Hispanus. Séville, qui a été pendant un temps la capitale de l'Espagne, se nomme en latin Hispalis; on trouve aussi le nom Spania dans des auteurs anciens.

Les premiers habitans connus de l'Espagne se nommoient Celtiberi ; c'étoient , dit-on, des Celtes , Celtæ ad Iberum. Les Phéniciens possédèrent dans la suite les parties de cette presqu'ile les plus méridionales & les plus voisines de l'Afrique; les Carthaginois & les Romains se disputerent cette contrée; elle devint le théâtre des exploits des Amilcar, des Annibal & des Asdrubal pour les Carthaginois, des Scipions pour les Romains. Le second Scipion, l'Africain, n'est pas moins célèbre par la réduction de Numance que par celle de Carthage: depuis ce temps, les Romains possédèrent seuls l'Espagne toute entière. Dans la décadence de l'Empire, divers peuples barbares, les Goths, les Vandales, les Suèves, les Alains, s'établirent dans ce pays & le partagèrent entre eux; les Goths à la fin en demeurèrent les seuls maîtres & le surent pendant plufieurs siècles. Au commencement du huitième siècle, sous le règne de Roderic, le comte Julien, pour se venger de ce prince, qui avoit déshonoré la fille, appella en Espagne les Sarrasins ou Maures. Comme ils étoient originairement arabes, un de leurs chefs, nomme Musa, voulant donner à l'Ffpagne le nom de sa patrie originaire, joint avec son propre nom, la nomma Musarabie; on appella en effet Musarabes ou Mozarabes, les chrétiens espagnols qui subirent le joug des Maures. Quelques

Goths chrétiens, échappés aux armes des Sarrasins, ignorés de leurs vainqueurs, errans dans les montagnes, cachés dans les cavernes de l'Asturie, y conservèrent les resses de l'ancienne monarchie d'E/pagne, & s'étendant insensiblement à travers mille obstacles, ils parvinrent à la longue à consumer cette puissance mahométane qui les avoit subjugés près de huit siècles auparavant. Charlemagne fit quelques conquêres en Espagne; mais il negligea trop de prendre la défense de ces Goths chrétiens contre les Sarrasins; & ces premiers n'eurent obligation qu'à eux-mêmes de la révolution lente qu'ils produisirent. C'est sous l'empire des Sarrasins que l'Espagne se divisa en presque autant de royaumes, ennemis les uns des autres, qu'elle avoit de provinces; les plus foibles de ces royaumes se réunirent insensiblement aux plus puissans. Du temps de Ferdinand le catholique, roi d'Aragon, il ne restoit aux Sarrasins que le royaume de Grenade. qu'il conquit sur eux en 1492. Il les poursuivit jusqu'en Afrique, il leur prit Oram & quelques autres places. Le mariage de ce prince avec la célèbre Isabelle, héritière de la Castille, avoit déjà réuni fous ses loix presque toutes les parties de l'Espagne; pour achever cette réunion, il usurpa la Navarre fur Jean d'Albret.

On sait comment l'Espagne passa dans la maison d'Autriche par le mariage de Jeanne la Folle, fille de Ferdinand & d'Isabelle, avec Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien I & père de l'empereur Charles-Quint; & comment, à la mort du dernier prince autrichien issu de Charles-Quint, elle passa dans la maison de France, qui la possède aujourd'hui.

ESPARBEZ. Voyer Lussan.

ESPENCE, (Claude, d') fameux théologien du seizième siècle, désendit la soi avec dignité, mais avec modération, dans diverses conférences sameuses, nommément au colloque de Possiy, en 1561: M. de Thou & d'autres écrivains judicieux en sont un grand éloge. Il étoit de Châlon-sur-Marne, d'une noble & ancienne samille de Champagne du côté de son père, & par sa mère, il descendoit de la maison des Ursins en Italie; ses ouvrages, pour la plupart théologiques, & dont le plus célèbre est un traité des mariages clandessins, ont été recueillis en un volume in sol. Il est enterré dans l'église de Saint-Côme à Paris, on y vois sa figure en marbe.

ESPINAY, de Saint-Luc. (Hist de Fr.,)

Deux hommes ont particuliérement illustré ce mom:

r°. François d'Espinay, dit le brave Saint-Luc, um des hommes les plus brillans par la valeur & par l'esprit sous les règnes de Henri III & de Henri IV. Une indiscrétion impardonnable, con-

cernant les amours de Henri III, le fit tomber dans la disgrace de ce prince. Ce fut lui que le comte de Brissac, gouverneur de Paris, envoya traitet avec Henri IV de la réduction de cette capitale, en 1594. Saint-Luc sut tué au siège d'Amiens, en 1597.

2°. Timoléon d'Espinay de Saint-Luc son fils, moins célèbre que lui, sut fait maréchal de France. Il mourut à Bordeaux, le 12 septembre 1644.

ESPRIT, (JACQUES) (Hist. list. mod.) sur de l'académie françoise, dans un temps où l'influence des protecteurs particuliers se faisoit un peu trop sentir. On a de lui un traité de la fausseté des vertus humaines, qui n'est qu'un commentaire du livre des maximes de M. le duc de la Rochesoucauld. Esprit mourut en 1678.

ESSARS ou ESSARTS, (PIERRE DES) (Hift. de Fr.) prevôt de Paris sous Charles VI. Ce fut lui qui arrêta Montaigu, dont le fort auroit dû lui servir d'avertissement & d'exemple. Montaigu avoit été décapité, principalement pour avoir déplu au duc de Bourgogne, alors tout-puissant. Des Esfarts, au contraire, étoit une créature du duc de Bourgogne, dont la sortune élevée sur les ruines de celle de Montaigu fut plus rapide encore & plus excessive. Mais le duc de Bourgogne, au premier intérêt, au premier caprice, étoit toujours prêt à renverser son ouvrage. Des Essarts lui ayant déplu, le duc voulut bien l'avertir : Prévôt de Paris, lui dit-il, Montaigu a mis vingt-deux ans à soi faire couper la tête, mais vraiment vous n'y en mettrez pas trois. A lui tint parole, & quelques années après il le fit décapiter. Des Effarts s'étoit attiré son sort par son infidélité envers son biensaiteur, dont il avoit abandonné le parti; mais il lui avoit remis la bastille, & il s'étoit remis lui-même entre ses mains sur l'assurance de la vie, & la rigueur du duc de Bourgogne envers lui fut un parjure. Des Effacts se croyoit aime; en allant au supplice, il sourioit au peuple, & s'attendoit que le peuple alloit le délivrer; mais it est rare qu'avec tant de richesse & de puissance, un ministre ait l'affection populaire. Des Essarts reunissoit sur sa tête sept ou huit des plus belles charges de l'état, celles de prévôt de Raris, de maître des eaux & forêrs, de grand-bouteiller, de grand-fauconnier, de sur-intendant ou grand général-gouverneur des finances, de capitaine ou gouverneur de Paris, de Cherbourg, de Montargis, &c. Voilà peut-être ses crimes. Il sut exécuté aux halles, le premier juillet 1413: sa mémoire fut réhabilitée, ainsi que celle de Montaigu.

Antoine Des Essarts, son strère, enveloppé dans sa disgrace, ayant échappé au supplice, sit placer dans l'église de Notre-Dame de Paris cette statue colossale de saint Christophe, qui n'a été abattue que de nos jours. M. Villaret veut qu'on juge de

la frayeur qu'eut Antoine, par l'énormité de l'ex-

Charlotte Des Essaris, comtesse de Romorentin. fille de François Des Esfarts, lieutenant général pour le roi en Champagne, sut maîtresse de Henri IV, dont elle eut deux filles qui furent légitimees; savoir, Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault, & Marie-Henriette de Bourbon, abbesse de Chelles: elle sut ensuite maîtresse du cardinal de Guise, Louis de Lorraine, fils du duc de Guise le balasré; elle en eut aussi des ensans & n'en épousa pas moins le maréchal de l'Hôpital, connualors sous le nom de Duhallier, dont elle n'eut pas d'enfans. Ses intrigues dans les affaires de Lorraine, ayant nui pendant quelque temps à l'accommodement de la France avec le duc de Lorraine en 1641 . le cardinal de Richelieu exigea de Duhallier, quin'avoit eu aucune part à ces intrigues, qu'il donnat une de ses terres pour prison à sa semme; elle y mourut en 1651. Nous ignorons si elle étoit de la samille de Pierre & Antoine Des Effarts.

ESSÉ, (Audré de Montalembert, seigneur d') (Hist. de Fr.) vaillant capitaine, qui fit ses premières armes sous Charles VIII, à la bataille de Fornoue, remplit de ses exploits les règnes de Louis XII & de François I, & fut tue sous Henri II, le 12 juin 1553, d'un coup d'arque-buse, sur la brèche de Thérouanne qu'il désendoit, comme en 1543 il avoit défendu Landrecy contre l'empereur en personne & contre toutes ses forces. Rien de plus mémorable que le siège de Landrecy fous François I; la levée de ce siège, due à la fermeté de d'Essé & de la Lande associé à d'Essé dans cette désense, est un des grands affronts que Charles-Quint ait essuyés. D'Esse, pour récompense, fut fait gentilhomme de la chambre; mais tout le monde disoit qu'il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi, qu'à présenter la chemise au roi. François I le choisit dans un tournoi pour un de ceux qui devoient soutenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se présenteroient : nous sommes quatre gentilshommes de la Guyenne (disoit ce prince, qui se regardoit comme appartenant à cette province, parce qu'il étoit né à Cognac.) nous sommes quatre gentilhommes qui courons la bague contre tous allans & venans de la France: Moi, Sanfac, d'Esse & la Chataigneraye. D'Esse, dans les villes qu'il prenoit d'affaut, fauvoit toujours de la fureur du soldat les semmes qui réclamoient sa protection. Lorsqu'il partit pour aller désendre Thérouanne, il étoit depuis trois ans dans une langueur morrelle, qui s'annonçoit par une jaunisse générale, fruit d'une guerre penible qu'il avoit saite en Ecosse au commencement du règne de Henri II. Le plaisir de servir & d'erreutile parut le ranimer : Je ne craignois rien tant, disoit il à ses amis, que de mourir dans mon lit. Sire, dit il au toi, si vous entendez dire que Thérouanne est pris, vous entendrez dire en même temps

que d'Esse est guéri de sa jaunisse. En effet, on recree en même temps la nouvelle, & de la mort de d'Esse & de la prise de Thérouanne. Si le siège eût été levé, comme il l'eût été sans la mort de d'Esse, le roi destinoit à ce vaillant homme le bâton de maréchal de France. D'Esse étoit né en 1483; il étoit d'une ancienne samille, qui tire son nom de la terre de Montalembert en Poitou.

ESSEX, (ROBERT D'EVREUX, COMTE D') Hist. d'Angl.) est de tous les amans de la reine d'Angleterre Elisabeth, celui qu'elle a le plus aimé & le plus hai : elle étoit vieille. & il étoit dans tout l'éclat de la jeunesse ; il la gouvernoit & le lui faisoit sentir: or, ce que la reine craignoit le plus étoit d'être & de paroitre gouvernée; il aimoit la guerre & la gloire, & n'aimoit point la reine; il cherchoit toutes les occasions d'aller se signaler loin d'elle; il vint deux fois malgré elle en France porter du secours à Henri IV contre la ligue. " L'insolent, distit-elle avec indignation, voudroit » persuader qu'il gouverne l'Angleterre; mais je » lui ferai voir qu'il n'est, quand je le veux, que » le dernier de mes sujets. » Essex avoit des qualités brillantes, une valeur héroique, de grands talens; il avoit rendu d'importans services, il avoit enlevé Cadix aux Espagnols & fait respecter en France les armes de l'Angleterre: son commerce avec la reine étoit toujours troublé par des orages; il prenoit avec elle les airs avantageux d'un favori qui n'aime pas, & qui veut qu'on sache qu'il est aimé. Son orgueil imprudent traitoit sans ménagement un orgueil implacable ; il affectoit de braver la reine, qui affectoit de l'humilier en toute occasion. Ses avis étoient souvent rejetés, & parce qu'ils étoient donnés avec hauteur, & parce qu'ils étoient de lui; & souvent elle ne le consultoit que pour lui donner le dégoût de voir pré-valoir l'avis contraire au sien. Un jour qu'elle venoit d'en user ainsi dans une délibération importante, le comte d'Essex s'oublia jusqu'à lui tourner le dos avec un mouvement marqué de colère & de mépris; la reine, indignée d'une telle insolence, lui donna un soufflet; le comte, ne se connoissant plus, porte la main à l'épée..... il s'arrête : « J'ai » tort, dit-il, tout est permis à une semme; mais » je jure que Henri VIII ne m'auroit pas fait im-» punement un tel affront. » Il resta long-temps dans la disgrace, sans vouloir faire la moindre démarche pour en soriir, quoique les courtifans, jugeant par la colère même d'Elisabeth, qu'elle s'appaiseroit infailliblement, s'empressassent d'offrie au comte leur médiation. Elisabeth attendoit toujours que le comte s'humiliât & demandât pardon; mais, comme enfin elle ne pouvoit se passer de lui, & qu'il ne pouvoit se passer de la faveur, la réconciliation. se fit d'elle-même : cependant la reine & le comte d'Essex avoient souvent besoin de se séparer 3 Essex demanda la vice-royauté d'Irlande, & pour son malheur il l'obțint. A son depart, la reine lui

donna des instructions, dont elle lui désendit expressement de s'écarter; le comte, qui n'aimoit ni les ordres, ni les défenses, suivit un plan tout différent, & malheureusement le succès ne justifia point sa désobéissance; il demanda du secours contre les rebelles d'Irlande, on lui en envoya, mais avec de nouveaux ordres qu'il méprisa encore, & toujours sans être justifié par le succès; il sut que la reine étoit irritée & que ses ennemis triomphoient: il part sans conge, passe en Angleterre, & usant de tous les droits d'un favori, entre en habit de campagne jusques dans la chambre de la reine, au moment où elle se levioit, met un genou en terre, lui baife la main, reçoit un accueil qui l'encourage, va se parer, revient faire sa cour, reçoit toujours le même accueil, croit avoir effacé ses torts en se montrant & avoir terrasse ses ennemis d'un coup d'œil. Le soir, la face de la cour change, l'orage se déclare; la reine, d'un ton & d'un visage sévères, demande compte à Essex des affaires d'Irlande, & lui annonce que sa conduite ayant donné lieu à des reproches graves, elle veut qu'il se justifie devant les lords du conseil. Le comte sut condamné à perdre ses emplois, & à rester en prison tant qu'il plairoit à la reine. Elisabeth déclara qu'elle avoit voulu le punir, & non pas le perdre; & le comte eut sa maison pour prison. Il fut artaqué d'une maladie qu'on attribua au chagrin. Elifabeth alors retrouva dans le fond de son cœur des restes de tendresse pour le comte, & lui fit porter des paroles de consolation; elle parut même lui rendre une partie de sa faveur, mais une partie seulement. & le comte s'en apperçut trop bien; il sentit amèrement les restrictions que la reine mettoit à ses bontés, il ne sut pas être disgracié: un resus sormel qu'il essuya sur une grace pecuniaire qu'il demandoit, hii fut insupportable; il ne put dissimuler son ressentiment; il laissa échapper dans sa sureur un de ces mots que rien ne peut plus réparer : cette vieille femme, dit il, a l'esprit aussi mal fait que le corps. Du moment que ces paroles eurent été redites à Elisabeth, le comte d'Effex fut concamné sans retour.

Un autre crime irrémissible aux yeux d'Elisabeth, c'est que le comte d'Essex avoit traité avec le roi d'Ecosse, qu'elle haissoit doublement, & comme son héritier & comme fils de Marie Stuart. Essex avoit offert à ce prince l'appui de son parti pour lui saire assurer la succession d'Angleterre.

Le comte d'Essex n'avoit plus qu'un moyen de sauver sa tête, c'étoit d'être irréprochable, & de ne sournir à la vengeance aucnne occasion; il prit le parti d'être coupable; il voulut se rendre redoutable à Elisabeth; il écouta & rassembla les mécontens; il courut dans les rue de Londres, l'épée à la main, tâchant d'émouvoir le peuple: personne ne se joignit à lui, ses amis même l'abandonnèrent; il sut pris, jugé, convaincu d'avoir sormé le complot de sorcer le palais, & d'obliger la reine à chasser les ministres qu'il haissoit; condamné à perdre la tête, il mourut avec asse ze de soiblesse. (en 1601)

Histoire, Tome II. Seconde part.

La reine l'aimoit encore plus qu'elle ne croyoit, elle ne haissoit en lui qu'un orgueil incompatible avec le sien; elle lui auroit pardonné, si elle l'eût vu demander sa grace. Agitée, incertaine, elle balança long-temps; elle signa l'ordre, le révoqua, le consirma, le laissa exécuter ensin, déterminée principalement par la crainte qu'on lui inspira des projets du comte, & plus encore peut-être par l'idée exagérée de ses mépris pour elle.

La mort du comte d'Essex sut vengée. Elisabeth éprouva qu'on n'immole pas impunément ce qu'on aime. Depuis cette satale époque, le sommeil entroit à peine dans ses yeux, & la joie n'entra plus dans son cœur. Un silence sarouche, une langueur mortelle, des rêveries souvent suivies de larmes, des soupirs qui lui échappoient toutes les sois qu'on prononçoit devant elle le nom de l'infortuné comte d'Essex, annonçoient le chagrin prosond qui la consumoit, & qui la condussit lentement au tombeau.

"Lasse de tour ce qui peur plaire ici bas, je desire

"la mort ", disoit-elle à l'ambassadeur de France,
Christophe de Harlay, comte de Beaumont; elle
ajouta: "l'ambition démesurée & la conduite du

"comte d'Essex me faisant présager son malheur,
"je l'avertis, deux ans auparavant, de cesser de

"prendre plaisir à me mortisier dans toutes les

"occasions & à marquer du mépris pour ma per
"fonne; mais quand je vis qu'il en vouloit à ma

"couronne, je me crus obligée de le punir....

"La mort seule cependant éteindra dans mon ame

"un si douloureux souvenir."

En effet, le comte d'Essex se présentoit sans cesse à sa mémoire, non plus avec ces hauteurs, cette indocilité, cette sroideur superbe qui avoient excité tant de colère & préparé sa perte; mais dans tout l'éclat de sa gloire, avec ces graces de la figure & de l'esprit, avec ce mêlange de qualités brillantes & de manières aimables qui faisoit le charme de son commerce, avec cet amour des lettres qui formoit un lien si intéressant entre la reine & lui.

Elisabeth croyoit que le comte d'Essex avoit dédaigné de lui demander grace; mais la comtesse de Nottingham, confidente de la reine, lui révéla en mourant un terrible mystère. Le comte d'Essex, après la prise de Cadix, dans le moment le plus brillant de sa faveur, dans l'un des plus tendres épanchemens de l'amitié, avoit dit à la reine: " L'ardeur de vous servir m'éloigne souvent de » votre cour; quand je vais combattre vos enn nemis, je laisse les miens auprès de vous; puis je » espérer que votre cœur me désende toujours n contre leurs artifices & leurs calomnies? Je » ferai plus, dit Elisabeth, je veux vous défendre. n dans tous les cas possibles, contre vos propres » toris & contre mes erreurs » Elle lui donna une bague, & lui jura que dans quelque disgrace qu'il pût tomber, méritée ou non, ce monument de sa tendresse, remis sous ses yeux, seroit pour le comte un gage certain de clémence & de falut. Après la condamnation du comte, elle attendoit

impatiemment cette bague, & ne la voyant poînt arriver, elle crut que le comte poussoit le mépris pour elle jusqu'à aimer mieux mourir que de lui devoir la vie. De-là tam d'irresolution & d'agitation: cependant le comte avoit confié la bague à la comtesse de Nottingham, & l'avoit chargée de la remettre à la reine; mais le comte de Nottingham, ennemi capital du comte d'Essex, avoit exigé de sa femme qu'elle gardat la bague & laissat mourir Esse. Prête à mourir elle-même, long-temps après, la contesse de Nottingham fit prier la reine de la venir voir; &, après lui avoir demandé pardon de ce qu'elle alloit lui dire, & l'avoir affurée qu'elle mouroit de ses remords, elle lui avoua en pleurant cette horrible infidelité: Dieu peut vous pardonner, lui dit Elisabeth après l'avoir emendue, pour moi, je ne vous pardonnerai jamais. Elle rentra chez elle désespérée, & mourus douze jours après, sans avoir pu recevoir la moindre consolation.

EST, (Hist. mod.) grande & illustre maison d'Italie, dont l'origine se perd dans les sables antiques; elle a produit les ducs de Ferrare & les ducs de Modène. Les uns & les autres se sont allies avec la maison de France; Hercule d'Est. second du nom, duc de Ferrare, épousa la prin-cesse Renée, sille de Louis XII & sceur de la reine Claude, première semme de François L François-Murie d'Est, duc de Modène, épousa, n'étant encore que prince héréditaire de Modène, Charlotte-Aglae d'Orleans, fille de Philippe, duc d'Orléans, régent de France. La maison d'Est est d'ailleurs alliée à toutes les maisons souveraines de l'Europe. Cette maison se glorifioit de rapporter son origine au paladin Roger; & Boyarde, dans fon Orlando innamorato, donne à Charlemagne & à Roger une origine commune; cene origine est troyenne & la plus illustre que pût fournir l'histoire de Troie; car c'est d'Hector lui-même que Boyardo fait descendre de mâle en mâle Charlemagne & Roger: l'épée Durandal, donnée par Charlemagne à Roland son neveu, étoit l'épée d'Hector, qui s'étoit conservée dans sa samille. Astyanax, sils d'Hector, conquisla Sicile. Il eut un fils, nomme Polydore; celui-ci en eur deux, Clodoaque & Constant. De Clodoaque descendoit Roger par une longue suite de princes & de héros: de Constant descendoit Charlemagne.

La maison d'Est a produir trois cardinaux célèbres, Hipolythe d'Est, mort le 3 septembre 1520; un autre Hipolythe d'Est, dit le cardinal de Ferrare, beau-frère de la duchesse Rénée, lequel, selon l'usage du temps, possèdoit en France seulement les archevèches d'Auch, d'Arles, de Lyon, l'évêché d'Autun, plusieurs abbayes, & n'en éroit pas moins d'ailleurs archevêque de Milan; ensin, un autre cardinal de Perrare, Louis d'Est, archevèque d'Auch, sils d'Hercule, second duc de Ferrare & de Rénée de France, mort le 30 décembre 1586. Le célèbre Muratori a danné une Biffeire généalogique de la maison d'Est, sous ce titre: delle antichità Estensi ad Italiane. Mettons au nombre des sitres de la maison d'Est, qu'elle sur la protectrice & la biensaitrice de l'Arioste & du Tasse.

ESTAING (D') (Hist. de Fr.) ou ESTEING. (D') (de stagno) Voyez dans le dictionnaire de blason, placé à la tête de ce dictionnaire d'histoire, tome premier, page 70, colonne deuxième, au mot steur de lis, la concession saite par Philippe-Auguste, des armes de France, à Deodat ou Dieur-donné d'Estaing, & les causes de cette concession à jamais glorieuse.

Je veux que la valeur de leurs ayeux antiques
Ait servi de matière aux plus vieilles chroniques.
Et que l'un des Capete, pour honorer leur nom.
Ait de trois seurs de sis doré leur écusion.

On fait que Déodat ou Dieu-donné d'Estaing n'a pas été le seul ni le dernier héros de sa race. Léonard d'Estaing a été soutenu avec échat par les deux lieucenans généraux, Jean d'Estaing sous Henri IV & Louis XIII, & François d'Estaing sous Louis XIV & Louis XV, & par beaucoup d'autres guerriers de cette maison.

Louis-Claude d'Estaing, marquis de Murol, filsde François d'Estaing, mourut, en 1719, des blesfures qu'il avoit reçues au siège de Fontavable.

On fait avec quelle gloire ce nom est encoreporté aujourd'hui, & combien a paru juste l'application qu'on a faite au théatre à l'héritier actuell de ce grand nom, de ces vers de Gaston & Bayard.

D'Estaing, comr tout de flamme, à qui le sang me lie ». Toi, né pour être un jour, par tes hardis exploits, Ainsi que ton ayenl, le bouclier des rois!

ESTAMPES, (D') (Hist. de Fr.) moble & ancienne maison, originaire du Berry, dont étoient:

1° Le maréchal d'Estampes ou de la Ferté-Imbaut, mort le 20 mai 2668;

2°. Jean-Baptisse, comte d'Essampes, son arrièrepetit-sils, tué à la bataille d'Hochstet, en 1704, a après avoir eu trois chevaux tués sous lui;

3º. Louis, marquis d'Estiau, de la branche d'Estampes - Valençoi, tué devant Mastricht dans les troupes des Hollandeis, en 1632;

4°. Claude, feigneur d'Estiau, frère du précédent, tué au siège de Montauban;

50. Jean d'Estampes dit le baron de Bellebrune, tué au siège de Privas en 1629;

6º. François-Louis-Charles d'Estampes, chevalier de malte, de la même branche de Valençai; noyé sur la générale de Malte, au mois de sevrier 1700.

Er plusieurs aurres nobles victimes de l'emr & de leur devoir.

De cette même maison étoit le cardinal de Valençai, que sa valeur guerrière & ses talens militaires élevèrent au cardinalat. Chevalier de malte, il avoit servi avec gloire sur les galères-de

la religion; il servit dans les troupes de France avec encore plus de distinction, & devint maréchal de camp. Il alla servir le pape Urbain VIII, dans des querelles qu'il avoit avec le duc de Parme; il sut nomme général des armées dus aint-siège, sous le cardinal Antoine Barberin, neveu du pape. La récompense de ses services & de ses succès sut un chapeau de cardinal, qu'on peut dire qu'il avoit conquis. Il soutint à Rome avec sa vigueur marsiale les intérêts de la France contre l'Amirante de Cassille, ambassadeur d'Espagne, qu'il obligea à rendre visite au cardinal d'Est, protecteur des affaires de France auprès du saint-siège. On disoit communément alors: le cardinal de Valençai, qui dit tout & qui fait sout hardiment. Il mourut le 7 juillet 1646.

La maison d'Estampes a produit encore d'autres prélats célèbres, tels que Léonor ou Eléonor d'Estampes - Valençai, évêque de Chartres, puis archevêque de Reims, qui joua un rôle considérable dans le clergé, & mourut le 8 avril 1651; deux Jean d'Estampes, frères, évêques, l'un de Carcassone, l'autre de Nevers, tous deux enterrés

dans un même tombeau à Nevers.

De cette maison étoit encore le grand-prieur Henri d'Estampes - Valençai, mort, en 1678, à Malte, où on le destinoit à la place de grand-maître.

La fameuse duchesse d'Estampes, maitresse de François I, n'ésoit pas de cette maison, mais de de celle de Pisseleu; on la nommoit mademoiselle de Heilly: la prison de François I l'avoit séparé de sa première maîtresse, la comtesse de Châteaubriant, fœur des de Foix-Lautrec; pendant le nègne de celle-ci, la mère du roi & sa maîtresse avoient formé deux cours rivales, occupées à le détruire; quand le ros revint de Madrid, la duchesse d'Angoulème sentit combien il étoit important pour la conservation de son crédit, qu'elle donnât de sa main une nouvelle maîtresse à son fils; en allant au-devant de lui, elle menoit avec elle mademoiselle de Heilly: le roi, en la voyant, oublia la comtesse de Châteaubriant, dont l'absence avoit naturellement affoibli l'empire. Heilly vit tous les jours croitre le sien, qui ne finit qu'à la mort du roi. Son inchnation, ou sa complaisance, parut lui donner avec son amant la la plus heureuse conformité de goûts; elle fut la bienfaitrice des arts & des sciences. & même une biensaitrice éclairée; on l'appelloit la plus savante des belles. Son indulgence à l'égard des protestans la fit accuser de penchant pour la réforme; les courtisans la haissoient peu, les savans l'aimoient, les protestans espéroient en elle. La reconnoissance de la jeune de Hei!! y ne trompa point l'attente de la duchessed'Angoulème, elle lui fut toujours soumise. L'amirie la plus tendre l'unit bientôt avec la reine de Navarre, sœur de François I, princesse aimable dont Heilly avoit l'esprit & l'indulgence.

François I lui fit épouser, en 1536, Jean de Brosse, qui portoit le nom de Bretagne, & qui en esser descendoit de la maison de Bretagne par

femmes. Il étoit fils de René de Brosse, un des complices du connétable de Bourbon, condamné à mori par contumace. René avoit été mé à Pavie. Jean de Brosse, après le traité de Cambrai conclu en 1520, demandant en vertu de ce traité à rentrer dans la possession des biens configués sur son père, ne put l'obtenir qu'a condition d'épouser la demoiselle de Heilly. Pour prix de sa complaisance, it sut comblé d'honneurs en perdant l'honneur; le roi lui rendit les biens confisqués sur son père, le fit duc d'Estampes, chevalier de l'Ordre, gouverneur de Bretagne; « mais, dit le Laboureur, ces n biens & ces grandeurs lui venoient d'une source » empoisonnée, dans laquelle il n'osoit se mirer. » Après la mort de François I, il fit faire une information contre sa semme sur le commerce qu'elle avoit eu avec le roi, & Henri II fut entenda comme témoin dans cette information: il seroit difficile de dire quel côté l'indécence étoir plus forte,

On devine aisément le peu de considération qu'avoit un rel mari à la cour de François I; il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même, il s'en prit à sa semme, & se ligua contre elle avec le dauphin Heari, qui sut depuis le roi Henri II: on n'y sit pas attention d'abord; tous les hommages étoient pour la duchesse; on n'appercevoit pas les petites cabales que l'envie vouloit sormer de loin & en secret; la duchesse jouissoit avec éclat des biensaits du roi; la donation que François I lui avoit saite du duché d'Estampes, a sourni à Marot le sujet d'un de ses plus jolis dizains:

Ce plaisant val que l'on nommoit Tempé,
Dont mainte histoire est encore embellie,
Agrouzé d'eaux, si doux, si attrempé,
Sachez que plus il n'est en Thessalie:
Supiter roi, qui les cueurs gaigne et lie,
L'a de Thessale en France remué,
Et quelque peu son nom propre mué;
Car pour Tempé veut qu'Estampes s'appelle;
Ainsi lui plaist, ainsi l'a situé,
Pour y loger de France la plus belle.

La cabale du dauphin, qu'animoit Diane de Poitiers sa maitresse, allarma enfin la duchesse d'Estampes: da s la dernière guerre entre François I & Charles-Quint, la duchesse effrayée de la décaldence de François I, dont tout annonçoit la fia prochaine, voulut se faire un appui du duc d'Orléans, frère puiné du dauphin, en lui procurant un établissement dans le Milanais ou dans les paysbas. Pour cette négociation, elle entretenoit avée l'empereur des correspondances criminelles, lui révéloit tous les fecrets de l'état, & trahissoit pour lui son biensaiteur & son amant, politique non moins imprudente que perfide. Comment espéroit-elle obtenir de Charles-Quint des sacrifices, en lui procurant des succès? cette trahison sut ignorée de François I. Un roi malade oft aisement trompe. Qqq 2

Le comte de Bossur-Longueval sur l'instrument de ces persidies, & il ne tient pas à Brantôme, à Mézeray, à Bayle, qu'on ne croye qu'il avoit acquis tous les droits possibles à la consiance de la duchesse d'Estampes. La paix se sit en 1544; mais le duc d'Orléans mourut en 1545, & tous les projets de la duchesse s'évanouirent; on la soupçonna aussi de quelque soiblesse pour l'amiral de Chabot & pour son propre beau-srère, Jarnac, de la même maison de Chabot. La Chateigneraye publia que Jarnac s'étoit vanté des bontés de la duchesse, & les démentis qu'entraînèrent ces propos surent la cause de leur combat. (Voyez l'article Chabot.)

En 1547, la duchesse d'Estampes, avant perdu le roi & le duc d'Orléans, restoit en proje aux violences ou aux rigueurs du nouveau gouvernement; on eût pu lui faire son procès sur les intelligences qu'elle avoit eues avec l'empereur; on eut pu la dépouiller de ses biens; mais Diane, devenue toute-puissante, ne fut point assez aveuglée par une haine que la chûte de sa rivale affoiblissoit dejà, pour oser donner un tel exemple qu'on eût pu suivre un jour contre elle. On voulut pourtant faire le procès au comte de Bossut, mais le cardinal de Lorraine, auquel il céda sa terre de Marchez en Laonnois, fit entendre au roi qu'on ne pouvoit rechercher la conduite du comte de Bossur, parce que ce seroit insulter à la mémoire de François I, dont la maîtresse seroit nécessairement inculpée au procès.

La duchesse d'Estampes vécut ençore plus longtemps dans ses terres qu'elle n'avoit vécu à la cour. On ignore la date de sa mort; on sait seulement qu'elle vivoit en 1575, sous le règne de Henri III: son mari étoit mort en 1564, elle n'en eut point d'ensans, & il ne paroît pas qu'elle en ait eu de François I,

Elle avoit use assez modestement de sa faveur; la comtesse de Châteaubriant mettoit ses frères à la tête des armées; la duchesse d'Estampes ne fit guères donner à ses parens que des bénéfices. Antoine Sanguin, son oncle maternel, sut abbé de Fleury, évêque d'Orléans, archevêque de Toulouse, cardinal, grand-aumônier; Charles de Pisseleu, frère de la duchesse, sut abbé de Bourgueil, évêque de Condom; François, un autre de ses frères, fut abbé de Saint-Corneille de Compiègne, évêque d'Amiens; un autre frère encore, nomme Guillaume, eut l'évêche de Pamiers; une de ses sœurs eut l'abbaye de Maubuisson, une autre eut celle de Saint-Paul en Beauvoisis, les autres furent avantageusement, mais convenablement mariées.

ESTHER. (Hist. sacr.) Voyez Aman & Affuérus. Son histoire est rapportée dans le livre de l'écriture sainte qui porte son nom.

Une autre Esther, juive & belle aussi-bien que la première, prit sur Casimir III, dit le grand, roi

de Pologne, le même ascendant que la première avoit eu sur Assuérus, & obtint de Casimir de grands priviléges pour la nation juive, en Pologne & en Lithuanie. Elle vivoit au quatorzième siècle.

ESTIUS, (GUILLAUME.) (Hist. litt. mod.) théologien de Louvain, né à Gorcum en Hollande, vivoit & mourut à Douay. On a de lui des œuvres théologiques estimées, en plusieurs volumes in-sol. Mort en 1613 à 71 ans. On dit qu'il étoit d'une ancienne famille d'Esth, dissérente de la maison d'Est d'Italie.

ESTOILE. (PIERRE & CLAUDE. (Hift. list. mod.) Pierre, grand-audiencier de la chancellerie de Paris, est auteur du journal de Henri III & du journal de Henri IV. Il mourut en 1611.

Claude, son fils, étoit un des cinq poètes employés par le cardinal de Richelieu à ses drames; il sut de l'académie françoise, dans le temps de la sondation. Pélisson dit qu'il avoit plus de génie que d'étude & de savoir. Il ne reste rien de ce génie-là; on ne lit rien de cet auteur; il est beaucoup moins connu que son père. Il mourut en 1652.

ESTOURMEL, ou ESTURMEL. (Hift. de Fr.) Fn 1536, année mémorable par l'expédition de Charles-Quint en Provence, tandis que cet empereur menaçoit le midi de la France, le comte de Nassau, un de ses généraux, attaquoit ce royaume du côté du nord, & mettoit le siège devant Péronne; cette place étoit dépourvue de tout, & les habitans vouloient l'abandonner. Ce sut d'Eftourmel, gentilhomme voisin de Péronne, qui les détermina par son exemple & fes secours à la résistance; il vint s'enfermer dans la place avec sa femme & ses enfans; il y sit transporter tout ce qu'il avoit de grains & de vivres; il engagea tous les gentilshommes du voisinage à en faire autant; ils employèrent comme lui tout ce qu'ils avoient d'argent à défendre cette place importante: le siège sut levé. Une charge de maîtred'hôtel & d'autres avantages confidérables ne furent pas une trop forte récompense des services de d'Estourmel.

ESTOUTEVILLE, (GUILLAUME D') (Histe de Fr.) cardinal, archevêque de Rouen, célèbre fous les règnes de Charles VII & de Louis XI, par la réforme de, l'université, qui sur principalement son ouvrage, par le zèle qu'il montra pour l'établissement & le maintien de moragmatique-sanction; ce qui n'empêchoit pas qu'il ne possédât, outre l'archevêché de Rouen, six autres évêchés tant en France qu'en Italie, quatre abbayes, trois prieurés. Ce sut lui qui commença de bâtir le château de Gaillon. Il mourut à Rome, doyen des cardinaux, le 22 décembre 1483. Il étoit de la maison d'Estouteville, l'une des plus anciennes &

des plus considérables de la Normandie. Les d'Eftouteville, au onzième siècle, accompagnèrent Guillaume le bâtard à la conquête de l'Angleterre, & au quinzième concoururent à remettre la Normandie sous l'obéissance de Charles VII. Cette maison s'est éteinte le 18 août 1568.

ESTRADES, (GODEFROI COMTE D') (Hift. de Fr.) maréchal de France, homme de guerre, homme d'état. Son histoire commence avec le règne de Louis XIV. On le voit paroître d'abord dans un duel; c'étoit ordinairement par-là que commençoient alors les héros. En 1643, il servit de second à Coligny dans son combat contre le duc de Guise, qui avoit Bridieu pour second. Plus utile à l'état en 1652, on le voit désendre vaillamment Dunkerque contre les Espagnols pendant trente-neuf jours de siège. Il sut sorcé de le rendre le 16 septembre, il le rendit avec gloire, & le recouvra dix ans après avec plus de gloire encore. Il fut dans sa destinée d'être illustré deux fois par la ville de Dunkerque, comme guerrier & comme négociateur; ce sur lui qui, en 1662, négocia heureusement auprès de Charles II, roi d'Angleterre, la restitution de cette place importante, que les François, qui l'avoient reprise en 1658, avoient été obligés de remettre à Cromwel. C'étoit le comte d'Estrade qui étoit ambassadeur de France en Angleterre, en 1661, lorsque le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, soit qu'il eût ou non des ordres de sa cour, prétendit à la préseance & fit une insulte publique dans Londres à l'ambassadeur françois, à l'entrée du comte de Brahé, ambassadeur extraordinaire de Suède. On sait la réparation que Louis XIV tira de cette injure & la renonciation solemnelle que l'Espagne sit alors à la préséance. En 1667, le comte d'Estrades ent grande part à la paix de Bréda, fignée le 31 juillet. En 1675, pendant le cours de la guerre contre la Hollande, devenue guerre générale, le comte d'Estrades mit, le 27 mars, garnison françoise dans la citadelle de Liège, dont les Impériaux, qu'il prévint, vouloient s'emparer pour faciliter aux Hollandois, leurs alliés, le siège de Maëstricht. La même année, il sut sait maréchal de France, le 30 juillet, agrès la mort de M. de Turenne; la même année il sut nommé plénipotentiaire au congrès de Nimégue.

En 1683, il fut nommé gouverneur du duc de Chartres, qui fut dans la fuite M. le régent. Le maréchal de Navailles, qui avoit eu cet emploi avant lui, étoit mort l'année même de sa nomination, c'est-à dire, cette même année 1683; le maréchal d'Estrades mourut trois ans après, en 1686; ce qui fit dire à Benserade qu'on ne pouvoit pas élever de gouverneur à M. le duc de Chartres.

Le maréchal d'Estrades avoit le talent de se connoître en hommes; il avoit prévu de bonne heuxe ce que seroit le prince d'Orange, Guillaume III: on verra, disoit-il, revivre en lui Guillaume le taciturne, Maurice & Frédéric-Henri.

ESTRÉES; (Hist. de Fr.) c'est le nom d'une ancienne maison, originaire de Picardie, séconde en grands hommes. De cette maison étoient:

1°. Jean d'Estrées. seigneur de Valieu & de Cœuvres, maître de l'artillerie sous Henri II. « Il » alloit dans ses tranchées & batteries la tête le-» vée, dit Brantôme, comme si c'eût été dans les » champs à la chasse, & la plupart du temps il v » alloit à cheval, monté sur une grande haquenée allemande qui avoit plus de vingt ans, & qui étoit aussi assurée que le maître; car pour les » canonades & arquebusades qui se tirassent dans » la tranchée, ni l'un ni l'autre ne baissoient » jamais la tête, & si se montroit par-dessus la » tranchée la moitié du corps, car il étoit grand » & elle aussi. C'étoit l'homme du monde qui » connoissoit le mieux les endroits pour faire une » batterie de place, & qui l'ordonnoit le mieux: » aussi étoit-ce un des confidens que M. de Guise » souhaitoit auprès de lui, pour saire conquêtes » & prendre villes, comme il fit à Calais. C'a » été lui qui le premier nous a donné ces belles » fontes d'artillerie dont nous nous servons aujour-» d'hui; & même de nos canons, qui ne craindront » de tirer cent coups l'un après l'autre, par ma-» nière de dire, sans rompre, ni sans s'éclater » ni casser, comme il en donna la preuve d'un » au roi', quand le premier essai s'en fit.... Avant » cette fonte, nos canons n'étoient de tout si n bons, mais cent sois plus fragiles & sujets à » être fort souvent rafraîchis de vinaigre où il » y avoit plus de peine, & qui les débouchoit de » la batterie...... M. d'Estrées étoit un sort grand » homme, beau & vénérable, avec une barbe » qui lui descendoit très-bas & sentoit bien son n vieux aventurier de guerre du temps passé, dont n il avoit fait profession, où il avoit appris d'être » un peu cruel.

2°. Antoine d'Estrées, fils du précédent, & comme lui grand-maître de l'artillerie. On ne peut rien voir de plus contradictoire que les jugemens portés sur cet homme par Brantôme & par le duc de Sully.

Brantôme dit: « Etant mort, François d'Espinai, » sieur de Saint-Luc, M. d'Estrées à succède à sa » place, comme le méritant bien, & comme l'ayant » bien appris de son brave père: ainsi, qu'il tarde, » le droit & la vérité rencontrent leur tour; car on » lui avoit fait tort, qu'il n'eût cette charge après » la mort de son père. Ensin, la vérité & le droit » ont vaincu là pour lui. »

M. de Sully dit, au contraire, que Gabrielle d'Estrées obtint la grande maîtrise de l'artillerie, pour Antoine d'Estrées son père, en menaçant Henri IV de se jeter dans un couvent; il assure que Henri lui avoit donné, à lui Sully, parole

pour cette place, & qu'il lui apprit, avec quelque consusion de la soiblesse, qu'après avoir résisté aux larmes de Gabrielle, il avoit cédé à ses menaces. Sully ajoute que d'Estrées étoit en toute manière incapable d'exercer cette charge. & que le roi, en la lui donnant, exigea de lui qu'il la quitteroit pour la première charge de la couronne qui viendroit à vaquer, & absolument s'il survenoit une guerre considérable; de sorte qu'on ne le faisoit grand-maître de l'artillerie qu'à condition qu'il ne seroit jamais usage de l'artillerie. En effet, d'Eftrées donna sa démission au bout de deux ans, en 1500, lorsque la mort de Gabrielle d'Estrées. grop promprement suivie de la saveur de mademoiselle d'Entragues, l'eût privé de son plus puissant appui. On peut dire, au reste, qu'il avoit eu droit à cette charge de grand-maître de l'ar-tillerie, & de son ches par son père, & du ches de sa femme, dont le père Jean Babou de la Bourdaissère avoit aussi été grand-maitre de l'artillerie.

d'Antoine, tué au siège de Laon, en 1594. 4º. François-Annibal, duc d'Estrées, marechal de France, frère du précédent, & qui mourut le 5 mai 1670, soixante & seize ans après la mort de son frère. Sa carrière, dont la durée suffiroit seule pour le distinguer avantageusement, sut de quatre - vingt - dix - huit ans, quelques - uns même disent de cent deux ans. Henri IV lui avoit donné l'évêché de Noyon; mais la mort de son frère lui ayant fait quitter l'état ecclésiastique, il servit & dans les armées & dans les ambassades avec une distinction qui lui valut, en 1626, le bâton de maréchal de France, On a de lui des mémoires de la régence de Marie de Médicis, une relation du si ge de Mantoue, en 1630, & une autre du conclave où Grégoire XV sut élu, en 1621. Ce sut pour lui que la terre de Cœuvres sut érigée en duché-pairie, sous le nom d'Estrées, en 1648.

3°. François-Louis, marquis de Cœuvres, fils

Louis, marquis d'Estrées, un des fils du précedent, sut tué à la levée du siège de Valenciennes,

en 1656.

6º. Jean, frère ainé du précédent & second fils du premier maréchal de France, fut aussi maréchal de France, (24 mars 1681,) & sut le premier qu'ait eu la marine, Il servit avec gloire & sur terre & sur mer; il avoit été sait prisonnier à ce siège de Valenciennes, où son frère avoit été tué. Créé vice-amiral en 1670, toutes ses campagnes sur mer ne sont plus qu'une longue suite d'exploits & de succès. En 1672, au combat de Soultsbaie, il commandoit, avec le duc d'Yorck, la flotte combinée de France & d'Angleterre, contre Ruyter; & ce fut la plus surieuse bataille qu'eût vue ce général hollandois, qui en avoit tant vu & de si terribles. L'année suivante, il y eut trois autres batailles navales non moins terribles entre la même flotte combinée de France & d'Angleterre, commandée pour la France par le même comte d'Estrées, pour l'Angleterre

par le prince palatin Robert; & la flotte hollandoise, commandée par les amiraux de Ruyter & Tromp. En 1676, le comte d'Estrées enlève aux Hollandois l'île de Cayenne en Amérique. En 1767 il bat , le 3 sevrier, l'amiral Binck à Tabago, & prend Tabago le 12 decembre. En 16 3, il sut sait vice-roi de l'Amérique. En 1685, il bombarde Tripoli: le 22 inin, il force Tunis à faire sa paix avec le roi. En 1686, il paroît devant Cadix, & force l'Espagne à satisfaire la France sur des intérêts de commerce. En 1688, il bombarde Alger, le premier juillet. Dans cette guerre de 1688, la France combattant, sur la mer, l'Angleterre & la Hollande réunies, triompha de ces deux grandes puissances maritimes, dont elle étoit l'élève. Ce fut alors qu'elle ent véritablement l'empire de la mer : elle régnoir seule dans tous les parages de l'Amérique, & jusques dans la Manche: les vaisseaux anglois & hollandois se cachoient devant elle, & c'étoit, en grande partie, au maréchal d'Estrées que la France devoit cette gloire & cette puissance nouvelles.

7°. Ce fut aussi à son fils Victor-Marie, qui avoit, des le 12 décembre 1684, la survivance de la charge de vice-améral, & qui, en cette qualité, continua les succès de son père dans cette guerre de 1688. Il sit une descente en Angleterre le 5 août 1690, & y brûla quatre vaisseaux de guerre & cent vaisfeaux marchands. Ent691, il bombarda Barcelone, le 10 août, & Alicante le 22. En 1692, époque fatale à notre marine, ce finistre combat de la Hougue eut peut-être été aussi heureux pour la France qu'il lui sut glorieux dans son désastre même, si on avoit seulement permis à M. de Tourville d'attendre l'escadre du comte d'Estrées. Telle a été du moins l'opinion de l'Europe. Dans cette même année & dans la suivante, il sit, du côté de la mer, les sièges de Villestranche, de Nice. de Roses & de Palamos.

Au siège de Barcelone, en 1697, il partagea la gloire du duc de Vendôme, qui commandoit du côté de la terre, comme le comte d'Estries du côté de la mer. « Chef de l'armée navalé, le » comte d'Estrées fut la seconde personne de l'ar-» mée de terre, & on le vit également dans n toutes les deux, n dit l'h storien de l'académie des belles-lettres. Il proposa, dans le conseil, de faire attaquer les derniers ouvrages de la place en plein jour par les grenadiers : il ne donna, dit le même auteur, pour garant du succès, que l'offre de conduire lui-même l'attaque; on le crut, & elle réussit. Le comte d'Estrées remplissoit toujours ainsi, à l'exemple de son père, par le service de terre, les intervalles du service de mer. Cest ainsi qu'il avoir combattu en 1688, au siège de Fhilisbourg, où il avoit été renversé de deux coups de mousquet, ayant la même année, par une expédition très brillante où il accompagnoit Tourville, obligé Papachin, commandant des flottes d'Espagne, un des plus grands hommes de mer da temps. & qui se sentant de beaucoup le plus sort. leur avoit demande le salut, à saluer lui-même l'escadre françoise. « Le sait, dit l'historien de l'a-» cadémie, passeroit toute croyance sans le procès » verbal que Papachin, pour se disculper de ce salut, » dressa & publia lui-même, de l'etat où il avoit n été mis. n

Dans la guerre de la succession d'Espagne, Philippe V fit le comte d'Estrées lieutenant - général de la mer, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, Le marèchal d'Estrées Jean, qui ne mourut que le 19 mai 1707, âgé de 83 ans, vit toute cette gloire & tous ces honneurs de son fils, & il eut la satisfaction d'y voir mettre le comble lorsqu'en 1703 Louis XIV fit le comte d'Estrées chevalier de ses ordres & maréchal de France. Ainsi le père, maréchal de France, vit pendant quatre ans ce fils parvenu comme lui, & sur ses traces, à ce dernier degré des honneurs militaires; chose sans exemple jusqu'alors pendant tout le règne de Louis XIV, & dont les règnes précédens n'offroient d'exemples que dans la seule maison de Montmorenci. Le comte d'Estrées prit le titre de maréchal de Cœuvres, & pour justifier sa promotion, fit triompher, le 24 août 1704, le comte de Toulouse, amiral de France, à ce sameux combat de Malaga, qui dura depuis le point du jour jusqu'à l'entrée de la nuit.

A la mort de son père, le maréchal de Cœuvres, qui prit alors le nom de maréchal d'Estrées, lui succéda dans toutes ses places, les méritant toutes & n'en ayant demandé aucune. Il fut un des objets de la curiofité du czar Pierre, dans le voyage que ce prince fit en France pendant la régence: Pierre alla s'ensermer une journée entière avec lui à Issy, le quitta en l'embrassant, lui donna son portrait, lui envoya ensuite de Pétersbourg les meilleurs livres Moscovites imprimes sous son règne, & les plans de ses vastes projets pour l'extension du commerce de la Russie & la civilisation de ses vastes états. Il reconnut aisément dans le maréchal d'Estrées, non seulement l'homme de guerre consommé, mais encore l'homme d'état formé par des leçons & des exemples domestiques. En effet le duc d'Estrées, son oncle, ambassadeur à Rome; le cardinal d'Estrées, aussi son oncle, & l'abbé d'Estrées son frère, nommé archevêque de Cambrai en 1716, & mort en 1718, sans avoir été sacré, servirent aussi bien l'état par leurs négociations que les guerriers de leur nom par les armes, & le maréchal d'Estrées lui-même fut employé avec succès dans plusieurs affaires délicates tant au dedans du royaume qu'au dehors. Il mourut le 28 décembre 1737. Il étoit des trois académies de Paris; il avoit été reçu à l'académie françoise en 1715, honoraire de l'académie des sciences en 1707, & de l'académie des inscriptions & belles-lettres en 1726. Le cardinal d'Estrées son oncie, mort le 18 décembre 1714, dans sa quatrevingt-septième année, étoit doyen de l'académie françoise. M. de Boze, dans l'éloge du maréchal

d'Elbies, observe que a sa maison avoit cela de » fingulier, ou plutôt d'unique, que ses cinq dern nières générations sont composées de deux » grands-maîtres de l'artillerie & de trois marén chaux de France de père en fils, tous sans inn terruption, chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit " depuis son institution, tous inviolablement atta-» chès au parti du roi dans le temps de la ligue, des guerres civiles & des troubles de la religion; » tous avides de gloire & comblés d'honneurs, & » toujours plus grands que leur fortune.»

Le marechal d'Estrées etant mort sans ensans, le titre de duché-pairie attaché à la terre de Cœuvres sous le nom d'Estrées, est éteint. Ce nom de d'Estrées a été porté dans la famille le Tellier, par le mariage de Marie-Anne-Catherine sa sœur; & le dernier maréchal d'Estrées, le vainqueur d'Hastembecke étoit le Tellier.

ETHELBALD, (Hift d'Angleterre.) Guide par les conseils d'un ministre infidèle, Ethelbald, fils ingrat, perfide citoyen & prince incestueux, ne resta sur le trône, où la foiblesse & la timidité de son père Ethelwolph l'avoient laisse monter, qu'autant de temps qu'il en falloit pour se deshonorer & prouver à la nation jusqu'à quel degré de honte & d'avilissement un souverain indigne de régner peut porter la puissance royale. Le premier usage qu'Ethelbald fit de son pouvoir, fut, du moins s'il faut s'en rapporter à la plupart des historiens anglois, de commettre impudemment un crime qui souleva contre lui tous les citoyens. On assure qu'il épousa Judith, fille de Charles-le-Chauve, roi de France, & veuve d'Ethelwolph. Ce sut vraisemblablement à cette indécente union que se borna tout ce qu'Ethelbald fit de memorable : car l'histoire se tait sur le reste de sa vie. Un seul annaliste, intéressé sans doute à justifier la mémoire de ce méprisable prince, a prétendu que, dévoré de remords, Ethelbald, vivement touche par les exhortations de l'évêque de Winchester, se livra aux rigueurs d'une pénitence austère; pénitence qui, suivant l'usage de ces temps, consistoir à bâtir & doter des églises, à protéger & enrichir des moines : aussi est-ce un moine qui a donné de grands éloges au tardif repentir d'Ethelbald, qui monrut fur le trône aussi obscurément qu'il y avoit vécu, en 860, après deux ans de regne & qui laissa le sceptre à Lihelbert son frère, roi de Kent, consormément aux dispofitions du testament de son père Ethelwolph. (L. C.)

ETHELBERT, (Hift. d'Angleterre.) fils d'Ethelwolph, & frère d'Ethelbald auquel il succéda: les premiers jours de son administration furent troublés par l'arrivée imprévue d'une flotte de Danois qui. depuis plufieurs années, avoient laissé l'Angleterre se remettre des ravages qu'ils y avoient commis. Comme on ne s'attendoit à rien moins qu'à cette invasion, les Danois ne trouvant aucun obstacle à leur descente, pénétrèrent jusqu'à Winchester,

capitale du Wessex; & après avoir massacré les habitans de cette ville, ils la réduisirent en cendres. Ofrich & Ethelwolph, comtes Westsaxons, assemblèrent à la hâte quelques troupes, arrêtèrent ces brigands au milieu de leur courfe, les battirent, les obligèrent d'abandonner une partie du butin qu'ils avoient fait & de se remettre en mer. Les Danois ne tardèrent point à revenir en plus grand nombre, & abordèrent dans l'ile de Thanet, où ils restèrent quelque temps, se proposant de recommencer, aussi tôt que les circonstances le leur permettroient.leurs incursions & leur ravages. Ethelbert. hors d'état de les repousser par la force, leur offrit de l'argent, à condition qu'ils se retireroient. Les Danois promirent tout, recurent les sommes convenues, sortirent à la vérité de l'île de Thanet, mais allèrent se jeter dans le pays de Kent, qu'ils mirent à seu & à sang. L'atrocité de cette perfidie révolta Ethelbert, qui vovant que la force seule pourroit délivrer ses états de semblables brigands. fit les plus grands efforts pour relever le courage abattu des Anglois: il rassembla une armée, & il se proposoit d'attaquer les Danois & de leur arracher le butin dont ils étoient charges, lorsqu'informés de ses desseins, les Danois, au lieu de retourner sur leurs pas, se rembarquèrent prompte ment, sans qu'il sût possible aux Anglois de les arrêter. Voilà tout ce qu'on fait d'Ethelbert, qui, après un règne de fix ans, mourut en 866, laifsant deux fils, Adhélin & Ethelward, qui ne lui succédérent point: sa couronne passa sur la tête de son frère Ethelred, en vertu du testament d'Ethelwolph. (L. C.)

ETHELRED I. (Hist. d'Angleterre.) Si la constance & la vertu ne l'eussent élevé au-dessus des disgraces & des rigueurs du sort, Ethelred eût été le plus malheureux des hommes; car, malgré sa prudence, sa valeur & son patriotisme, il n'éprouva que des revers; &, depuis son avenement au trône jusqu'au moment fatal où la mort l'en fit tomber, son ame sensible & généreuse sur accablée de chagrins, abreuvée d'amertume. Le sceptre d'Ethelbert son frère avoit passe dans ses mains, & personne n'étoit plus capable que lui de tenir les rênes du gouvernement. La nation, pénétrée d'estime & de respect pour ses rares qualités, se livroit aux plus flatteuses espérances; & l'on ne doutoit point qu'elles n'eussent été remplies, si les Danois, anciens & implacables ennemis de l'Angleterre, n'eussent sait succèder à ces premiers momens d'allégresse publique le trouble, le défordre, le ravage & la mort. Ils commencerent par envahir & dévaster 'e Northumberland subjuguérent l'Estanglie, insessè ent la Mercie, qu'ils mirent à rançon, allèrent dans le Wessex continuer le cours de leurs déprédations; & ne cesserent d'y exercer le plus horrible brigandage, malgré la valeur d'Ethelred, qui en mourant eut la douleur de laisser ses dévastateurs au milieu de son royaume.

Tels furent les événemens, ou plutôt, tel fut le déplorable enchaînement des calamités qui remplirent le règne d'Ethelred I. Cette suite de malheurs étoit l'inévitable effet de la mésintelligence qui divisoit les souverains de l'Angleterre. L'autorité des rois de Wessex sur les royaumes de Mercie, d'Estanglie & de Northumberland, établie par Egbert, s'étoit considérablement affoiblie sous Ethelwolph & ses ensans, soit par l'incapacité de ceux-ci, soit par les invasions frequentes des Danois, qui avoient donné trop d'inquiétude & trop d'occupation aux souverains du Wessex, pour qu'ils pussent songet en meme temps à désendre leurs propres états, & venger les atteintes portées à leur puissance dans ces trois royaumes éloignés. Prompts à saisir les circonstances, & habiles à profiter des troubles du Wessex, les Northumbres avoient été les premiers à s'affranchir de l'espèce de servitude à laquelle i's avoient été forces de se soumettre: mais plus heureux sous la dépendance des successeurs d'Egbert, qu'ils ne l'avoient été par la liberté qu'ils s'etoient procurée, depuis qu'ils avoient acquis cette liberté, l'esprit de licence & de haine, le choc des factions & le seu de la guerre civile les avoient long-temps agités. Cependant, épuises à sorce de s'entre-détruire, leur animostré avoit perdu de sa violence, & ses factions jusqu'alors divisées s'étoient réunies en faveur d'Osbert, que, d'un concert unanime, les Northumbres avoient placé sur le trône. Ils croyoient avoir fixé la tranquillité publique, lorsque le même événement qui jadis brisa chez les Romains le sceptre de la royauté, replongea les Northumbres & l'Angleterre entière dans la plus deplorable des situations. Osbert, revenant de la chasse, entra dans le château du comte de Bruen Bocard, l'un des principaux seigneurs de sa cour, absent alors, & charge de la garde des côtes contre les courses des Danois. L'épouse de Bruen, jeune, belle & vertueuse, reçut Osbert avec tout le respect qu'elle devoit à son fouverain; mais malheureusement, sa beauté, ses graces & son zèle firent une si vive impression sur l'ame d'Osbert, qu'il en devint éperdument amoureux : empresse d'assouvir sa passion, il résolut de se satissaire à l'instant même, soit de gré, soit de sorce. Dans cette vue, sous présexte d'avoir quelques affaires importantes à communiquer à la jeune comtesse, il l'emmena dans l'appartement le plus reculé du château; & là, insensible aux prières, aux larmes, aux cris, au désespoir de sa victime, & foulant aux pieds de la plus outrageante manière les loix de la décence & les droits de l'hospitalité. il satisfit la fougue & la brutalité de ses desire. A peine il se sut retire que la comtesse su ieuse fe hâta d'aller informer son époux de son injure & de sa honte: Bruen, rempli d'indignation & tout entier à la vengeance, souleva ses concitoyens, & parvint, à force d'intrigues, à détacher de l'obéiffance d'Osbert les Berniciens, qui, le regardant comme indigne de porter la couronne, choisirent

Ella pour leur roi. Ceux d'entre les Northumbres ..qui avoient resusé de prendre part à l'imitre de Bruen, resterent sidèles à Osbert: il se forma deux factions puissantes, & la revauté divisée ralluma les feux mal éteints de la guerre civile. Les deux rois tentèrent vainement de terminer la quereile par les armes.; l'egalité de leurs forces les maintint l'un & l'autre, & ne sut fatale qu'à la patrie, zour-à-tour ravagée par les deux factions. Mais la vengeance de Bruen n'étoit qu'à demi satisfaite; c'étoit la ruine entière & la mort d'Osbert qu'il demandoit. Pour le précipiter du trône, il résolut de recourir aux Danois, au défaut de les compaariotes, qui refusoient de le venger. Dans cette vue. al se rendit à la cour de Danemarck. & implora le secours d'Ivar : celui-ci se laissa d'autant plus aisement persuader, qu'il n'étoit occupé lui-même que des moyens d'aller en Angleserre venger Régnier son père, qui, y ayant été fait prisonnier, avoit été jeté dans une fosse pleine de serpens, où al avoit misérablement péri.

Dès le printemps suivant, Ivar, accompagné de Bruen, & suivi d'une puissante armée, entra dans l'Humbert; & avant que les Northumbres eussent reçu aucun avis de son arrivée, il marcha droit à Yorck, où Osbert, rassembloit une armée pour s'opposer à cette invasion. La terreur qu'ins-"piroient les armes & la barbarie des Danois, & -les progrès qu'ils avoient deià faits, intimidèrent fi fort les Northumbres & Osbert lui-même, que, tlans la crainte de ne pouvoir lui résuster. Osbert cut recours à Ella, son ennemi & son concurrent Lau tione. Ella, moinspar générosité que parintérêt, promit voloniers de suspendre sa querelle particulière, & d'agir contre l'ennemi commun; conduite vraiment respectable, si elle n'avoit en pour motif de le dérober à la vengeance d'Ivar, dont le père étoit mort par les ordres.d'...lia.

Toutelois, soit qu'Osbert se repentit d'avoir împloré le secours d'un ememi qu'il détessoit., Soit qu'il eut trop. de conrage pour se tenir rensermé dans Yorck, il ne put attendre plus long-temps, . & imparient de combattre, il alla attaquer les Danois; mais sonarmée sut défaite, & il sut mé luimême dans la retraite. Ella ne fut pas plus heureux; Jon armée fut dispersée, & il perir fur le champ de bataile, pe ce de coups. Enhardis par leurs victoires, les Daneis, après s'ètre emparés du Northumberland, s'avancèrent dans la Mercie, résolus de traiter ce royaume comme ceux d'Osbert & d'Ella Mais Burhred, roi des Merciens, préparé à leur résister, avoit appelle à son secours Ethelred, fon beau-frère, qui étoit allé le joindre avec toutes les forces du Wessex. La jonésion de ces deux armées déconcerta les projets d'Ivar, uni, ayant pénétré jusqu'à Nottingham, s'atrêta, surpris de voir Tes forces inférieures à celles des deux souverains anglois Ceux-ci, quelque déterminés qu'ils sussent à s'opposer aux Danois, n'en sensoient pas moins 1e danger d'exposer le sort de leurs états à l'évé-Histoire. Tome 11. Seconde part.

mement d'une bataille. Ces réflexions ralentirent dans les deux paris l'impatience de combattre; ensorte que les deuxarmées restèrent quelque temps en presence sans en venir aux mains. & se separèrent, Buthred ayant mieux aime payer l'ennemi pour qu'il se retirât, que de hasarder un combat dont le succès étoit si douteux. & dont les suites pouvoient être si funestes. Fidèles à leurs promesses. Ivar & les Danois se rembarquerent, mais pour aller dessendre dans le royaume d'Estanglie, où régnoit le jeune Edmond, prince sage, vermeux, sans talens pour la guerre, quoique très-courageux, mais enflammé de zèle & de dévorion. Edmond, sans craindre le péril, osa livrer bataille aux Danois, qui triomphèrent aisément des Estangles, en massacrèrent une partie. & mirent les autres en fuite, ainsi qu'Edmond, qui alla se refugier dans une église: mais la saimeté de l'asyle ne le garantit point des poursuites de ses barbares ennemis: il fut arraché de l'église & trainé aux pieds d'Ivar. qui, l'accueillant d'abord avec quelque douceur, lui offrit de lui laisser son royaume, à condition qu'il se reconnouroit vassal de la couronne de Danemarck. Edmond vaincu, désarené & à la merci des Danois, rejeta sierement cette condition : Ivar, irrité du refus, le fit attacher à un arbro. où appès avoir été percé d'une infinité de fiéches. il eut la tête coupée. Ce ne fut que long-temps après, que cette tite fut trouvée & enterrée avec le corps à Saint-Edmond-Bury: & le tombeau de ce prince acquie, graces aux foins des moints & à la crédulité publique, la plus grande célébrité. Ce tombeau enrichit l'église où il étoit construit, & les miracles qu'on dit s'y être enérés, rapportérent de très-riches présens.

Ivar, maitre de l'Estanglie, y plaça sur le trône Eghert, anglois de nation, mais dévoué au roi de Danemarck. Enssés par ces sucçès, les Danois oubliant le traité qu'ils avoient sait avec Ethelred, marchèrent du côté du Wessex. Mais Ethelred, qui avoit prévu leur dessein, seur opposa une puissante armée, se set des essorts héroiques pour désendre ses états. Dans l'espace d'une année, il divra neus batailles, donna toujours des preuves éclatantes de sa valeur, se remporta plusieurs victoires: mais malheuseusement pour ses sujets, dans la dernière de ces batailles, il reçut une blessure mortelle, qui le mir au tombeau, en 872, après nu règne de ciaq ans (L.C.)

ETHELRED II. (Histoire d'Angletorre.) Ce roi sans mœurs & sans honneur joignit à des vices odieux la plus odieuse persidie. Un lâche assa-similar, commis par Elsride sa mère sur le jeune Edouard le martyr, le plaça sur le trône; & sa perversité, sa bassesse sur le trons égards, dignes de l'inique moyen qui avoit sait passer le sceptre dans ses mains. Fils indigne d'Edgar le Pacisique, & srère d'Edouard le martyr, Ethelred II stoit à peine âgé de douze années lorsqu'il parvint Rrr

à la couronne. Pendant sa minorité, les Pictes désolèrent les diverses provinces de son royaume: & ses sujets, qui espéroient que sa valeur vengeroit un jour la patrie, & repoufferoit les brigands qui la ravageoient, furent cruellement trompés, quand, devenu majeur, Ethelred ne montra qu'un caractère infame, un affemblage monstrueux de débauches & de brutalités, d'insolence & de bassesse, d'orgueil & de timidité. Ses goûts pervers, qui n'étoient balancés par aucune apparence d'honnêteté ni de vertu, sa soiblesse, son amour effréné pour les plaifirs rendirent aux Danois leur antique courage. & réveillèrent en eux le desir de susciter des troubles. Ils invitèrent leurs compatriotes à venir, du fond du Danemarck, ravager avec eux l'Angleterre, & s'emparer du riche butin qui sem-

bloit les attendre. Les Danois empressés descendirent sur les côtes d'Angleterre, & laissèrent par-tout d'affreuses marques de leurs dévastations. Ces ravages continuèrent de se perpétuèrent par les fréquentes irruptions de nouvelles troupes de Danois qui passoient chaque jour en Angleserre. Trop timide, trop lâche pour s'opposer à ces invasions, Ethelred se décida par le conseil de l'archevêque de Cantorbery, digne ministre d'un aussi lâche souverain, à offrir aux Danois une somme considerable, à condition qu'ils cefferoient d'opprimer le royaume, & qu'ils se remettroient en mer. Les Danois accepterent les sommes qu'on leur présentoit; mais, remplis de mépris pour Ethelred, ils publièrent les conditions de leur retraite; ensorte que le parti qu'on leur avoit fait, bien loin de terminer la guerre, ne sit qu'attirer de nouveaux essaims de Danois, qui vinrent à leur tour profiter de la soiblesse des Anglois. Deux de ces troupes arrivèrent, conduites, l'une par Swenon, roi de Danemarck, & l'autre par Olaüs, roi de Norwège: ils avoient équipé de concert une flotte nombreuse; ils entrérent dans la Tamise; & s'étant répandus dans le pays, ils y exercèrent les plus grandes cruautés. Olaus, moins barbare, reconnut son injustice, posa les armes, donna la paix aux Anglois, embrassa le Christianisme & s'en retourna dans ses états. Mais. loin de l'imiter, Swenon ne reprit le chemin des côtes qu'après avoir ruiné le toyaume, répandu le sang du plus grand nombre des habitans, & force le lache Ethelred à conclure un traité honteux, par lequel il permettoit aux Danois de s'établir en Angleterre, & de se fixer dans les contrées & les villes qui leur plairoient le plus. Autorisés par ce traité, dans les excès de leurs déprédations, les Danois ne mirent plus de bornes à leurs vexations: ils traitèrent les Anglois, non en compatriotes, mais en esclaves abattus. C'étoit pour ces conquerans que les Anglois labouroient & femoient. Accablé, comme ses sujers, d'une si dure tyrannie, mais trop intimide pour se soustraire en prince courageux aux fers de ses vainqueurs, Ethelred II forma le complot le plus violent, le

plus vil & le plus atroce qu'un lâche puisse imaginer : ce fut de profiter de la sécurité que la terreur publique donnoit aux Danois, & de les faire tous égorger dans un même jour. Cette horrible conspiration sut conduite avec tant de secret. & les mesures prises avec tant de justesse, qu'au jour marqué les Anglois se jetèrent sur leurs hôtes. en firent, dans toute l'étendue du royaume, un maffacre général, sans égard au sexe, ni à l'age, ni à la condition des proscrits. Le barbare Ethelred porta la cruauté jusqu'a faire trainer devant lui la sœur de Swénon, jeune & belle princesse, mariée à un seigneur Anglois, & il lui sit couper la tête sur les marches de son trône. Cette affreuse nouvelle ne fut pas plutôt parvenue en Danemarck, que Swénon, transporté de sureur, rassembla son armée, équipa une puissante florte. se mit en mer, aborda en Cornouailles, & mit tout à seu & à sang en Angleterre. Battu de tous côtés & hors d'état de s'opposer à la vengeance des Danois, Ethelred prit la fuite, pendant que Swenon affouvissoit sa rage & sacrifioit tout à son ressentiment. Abandonnés à eux-mêmes, & ne pouvant lutter contre la valeur des Danois, les Anglois se soumirent & reconnurent Swenon pour leur souverain : mais la tyrannie du roi Danois fut courte, il mourut; & ses sujets, croyant que les disgraces avoient inflruit & corrigé leur prince, le rappellerent & le placerent sur le trone, où il continua de se deshonorer par son avidité & ses vices. Cependant Canut, fils de Swenon, partit du Danemarck pour venir prendre possession du royaume d'Angleterre, où il subjugua d'abord tout le Wessex, envahit successivement la plupart des provinces. Ethelred, qui n'osoit se montrer devant son concurrent, se renferma dans son palais, convrant sa lâcheté du prétexte d'une maladie: mais, à force de contrefaire le malade, il le devint en effet, & mourut en 1017, également méprisé des Danois & de ses sujets, dans la trente-septième année de son règne, & il transmit ses états, ou plutôt les débris de son royaume, à Edmond, surnomme Côte-de-fer, son fils. Voyez EDMOND, surnomme Côte-De-Fer. (L. C.)

ETHELWOLPH. (Hist. d'Angleterre.) C'est un énorme poids que celui d'un grand nom l'Ethelwolph en sur accablé. Ce n'est cependant pas qu'il sût sans talens, sans vertus; mais il étoit sils d'Egbert, & il parut, à tous égards, peu digne de succèder à un sel conquérant. Les Danois ne surent pas plutôt informés de la mort d'Egbert, qu'oubliant les conditions auxquelles ils avoient obtenu la paix, ils armèrent une stotte, se montrèrent proche de Southampton, descendirent à terre & pillèrent le pays. Ethelwolph, pacisique par lâcheté, envoya contre eux Ulsard son général, qui les battit & les sorça de se remettre en mer. Ethelwolph se statit de n'être plus inquiété, mais il se trompoit: il apprit l'arrivée d'une nouvelle

flotte danoise, qui, débarquée à Port-Land, ravageoit la contrée. Le timide souverain non-seulement ne marcha point contre les ennemis, mais encore joignant l'imprudence à la lâcheté, il ôta le commandement au brave Ulfard, & le donna à Edelin, général sans talens & guerrier sans valeur, qui prit honteusement la fuite & causa la perte de l'armée qui lui avoit été confiée. Edelin fut remplace par Hebert, qui fut plus malheureux encore, & qui perdit la bataille & la vie. Enhardis par leurs succès, les Danois se répandirent de tous côtés, ravageant la campagne & les villes. Ethelwolph se détermina enfin à s'opposer lui-même aux progrès des Danois: il ne fut point heureux, les Anglois furent mis en déroute; & les Danois, chargés de butins & rassasses de carnage, remontèrent sur leurs vaisseaux. Ce sut à peu près dans le temps de ces désastres que la nation des Pictes fut entièrement détruite & exterminée par Keneth II, roi d'Ecosse, qui poussa si loin sa victoire, que depuis il n'est plus reste que le nom seul de cette nation, qui avoit fleuri si long-temps dans la Grande-Bretagne.

Ethelwoph, soit pour opposer une plus forte resistance aux Danois, qui ne cessoient d'insester ses états, soit qu'il se sentit satigué des soins qu'il étoit force de donner au gouvernement, s'associa au trône Adelstan son fils naturel, auquel il céda les royaumes de Kent, d'Essex & de Sussex, ne se réservant pour lui-même que la souveraineté sur toute l'Angleterre & le royaume de Wessex. La nation, pour avoir deux rois, n'en fut ni plus heureuse, ni plus sagement gouvernée. Il est vrai que les Danois la laissèrent respirer quelque temps; mais cet intervalle fut rempli par les troubles que catsèrent les mécontentemens & la révolte des Gallois, qui se jetèrent sur la Mercie, & remportèrent sur Bernulphe, qui y régnoit, de trèsgrands avantages.

De toutes les fonctions de la royaute, celle qui accabloit le plus l'ame timide d'Éthelwolph, étoit le soin de repoussér la guerre par la guerre. Mais enfin, les circonstances devinrent si pressantes, & les Gallois exerçoient dans la Mercie de si cruels ravages, qu'il ne put se dispenser de marcher en personne contre Roderic leur ches. Il rassembla ses troupes & les joignit à celles de Bernulphe, roi de Mercie. Roderic, assez puissant pour lutter contre Bernulphe, ne se crut point assez fort pour résister au Anglois joints aux Merciens, & il demanda la paix, qu'Ethelwolph s'empressa d'autant plus volontiers de lui accorder, que ce n'étoit jamais que par effort qu'il se décidoit à combattre. Mais il se flatta vainement de jonir du repos que cette paix sembloit lui procurer: les Danois, qui tous les ans faisoient des invasions en Angleterre, occupés à dévaster les provinces du Nord, avoient laissé les provinces méridionales jouir de quelque tranquillité; mais elles éprou-

vèrent à leur tour les tureurs de ces brigands. qui firent une descente sur les côtes du Wessex, & ravagèrent les contrées voilines de la mer. Ils se retiroient charges de butin. & satigués plutôt que rassalies de crimes, lorsque, prets à se rembarquer, ils rencontrèrent le comte de Céol, général d'Ethelwolph, qui, profitant du désordre où étoient ces troupes, tomba fur elles au moment où elles s'y attendoient le moins, & les défit entièrement. Cette perte ne sit qu'irriter les Danois, au lieu de les décourager; & dès le printemps de l'année suivante, ils entrèrent dans la Tamise avec une flotte de trois cent voiles, remontèrent la rivière jusqu'auprès de Londres, descendirent, & commirent des cruautés inexprimables. Peu satissaits. d'avoir dévasté la campagne, ils entrèrent dans Londres, y mirent tout à seu & à sang, ainsi que dans Cantorbery : ils passèrent ensuite dans le royaume de Mercie, où ils ne suspendirent les excès de leurs fureurs, que par l'avis qu'ils reçurent des préparatifs que faisoient Ethelwolph & Adelstan. Ils retournerent sur leurs pas, & repassèrent la Tamise, déterminés à livrer bataille aux deux rois, campés à Ockley, dans la province de Surrey. Ils ne cesserent de piller, de massacrer, que lorsqu'ils surent en présence d'Ethelwolph & d'Adelstan. Le combat s'engagea; la haine étoit égale des deux côtés; la victoire ball aquelque temps: mais enfin elle se déclara pour les Anglois, qui firent un masfacre si terrible de leurs ennemis, qu'il n'en réchappa presque point.

Depuis cette bataille, l'histoire garde le silence fur Adelstan: les annalistes disent seulement qu'il mourut sans laisser de regrets à d'autre qu'à son père, qui ne voulut point cèder la couronne de Kent à Ethelbald son sils aîné, dont il détestoit les vices, & dont il craignoit la perversité & l'inhumanité,

La défaite des Danois, procurant à l'Angleterre la paix dont elle avoit été privée depuis tant d'années, Ethelwolph s'occupa tout entier, non des devoirs de la royauté, mais des minutieuses pratiques de sa dévotion; il passoit tout son temps à visiter les églises, où à s'entretenir avec les moines qu'il enrichissoit. Ce sut aussi parmi les ecclésiastiques qu'il se choisit deux savoris, dont la mésintelligence & l'ambition ne tardèrent point à susciter des troubles. Ces deux savoris étoient Suithun, évêque de Winchester; & Alstan, évêque de Sherburn, ennemis irréconciliables, qui prositoient tour-à-tour du malheur des circonstances & de la soiblesse du roi, pour se nuire l'un à l'autre.

Ethelwolph ne voulant point mourir sans recevoir la bénédiction du pape, se rendit à Rome, y reçut un accueil distingué, se prosterna aux pieds du pontise, & sut si slatté des honneurs qu'on lui rendit, qu'il s'engagea à envoyer tous les ans à Rome une rétribution de trois cents marcs, dont deux cents pour sournir des cierges aux églises de Saint-Pierre & de Saint-Paul, & cent pour subvenir aux besoins particuliers du pape. Mais pendant

Ktr 2

EilEthelwolph engageoit, par devotion, à Rome, l'honneur de sa couronne & les biens de ses sujets. Alstan, évêque de Sherburn, irrité d'avoir perdu la confiance de son maître. soulevoit contre celuici Ethelbald son fils aine, qui, devoré d'ambition & méchant par caractère, se l'aissa facilement séduire par les conseils pernicieux d'Alssan. Le mariage înegal & ridicule qu'Ethelwolph, dejà fort âge, venoit de contracter en France, à son retour de Rome, avec Judith, fille de Charles-le-Chauve. acheva d'ulcerer le cœur d'Ethelbald, qui forma, avec les principaux seigneurs d'Angleterre, une conspiration dont l'objet étoit de détrôner Ethelwolph. Celui-ci n'eut pas plutôt reçu avis des perfides projets de son fils, qu'il se hata de revenir dans ses érats, où tout paroissoit disposé à une guerre civile, lorsque quelques seigneurs, assez bons patriotes pour prévenir les maux que causeroit inévitablement une telle désunion, entreprirent de terminer cette querelle par un raccommodement. Ethelwolph, qui détessoit la violence, & dont l'âge avancé augmentoit la timidité, consentit volontiers à un traité de paix, par lequel il céda à son fils le royaume de Wessex, se contentant de celui de Kent. Il ne survecut que deux ans à ce partage : il ne s'occupa plus qu'à éditier ses peuples & sa cour. Dans les derniers jours de fa vie, il fit un restament & disposa des états unt il s'étoit réservé la possession en faveur d'Ethelbert, fon second fils, auguet it substitua Eilfelred, son troisième fils, & à celui-ci, Alfred, le plus jeune de ses ensans. Ethelwolph mourut peu de temps après, en 857, respecté par sa pièté; mais avec la répuration d'un prince soible & peu capable de gouvermer. (L. C.)

ETIENNE. (Histoire d'Angleterre.) Si les usurpateurs peuvent saire oublier le vice de leur élévation. ce n'est qu'à force de vertus, de biensaisance, de justice, de genérosité; mais il est rare & presque ians exemple qu'un usupateur consente à ne point regner en tyran. Toutefois Etienne, qui n'avoir au trone britannique que des prétentions fort éloignées, & que la force & l'intrigue y placerent an préjudice de celui qui seul y avoit de légitimes droits, fut plus équitable, plus généreux, plus clément plus zele pour les loix & le bien de ses sujets, que ne le sont communément les usurpateurs. Son règne fut très-orageux: la guerre que ses concurrens lui déclarèrent les complots que les grands formèrent contre lui, les soulévemens exeités par les prélats irrités de la résistance qu'il opposoit à leur cupidité & à leur ambition, ne l'empêchèrent point de travailler, autant que les circonftances le lui permirent, au bonheur & à la gloire de la nation. Hénri I, peu d'années avant sa mort, se voyant sans enfans males legitim-s, avoitobligé sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, d'épouser Geoffroi, comte d'Anjou, Sirnomme Plantagener, fils de Equiques, alors

roi de Jerusalem: Henri I crut avoir fixe le sceptte dans sa maison, lorsque Mathilde eut un enfant de son nouvel époux. A peine cet enfant sut né. que son ayeul. Henri exigea de tous ses sujets. Anglois & Normands, qu'ils prétaffent au jeune prince serment de sidelité, se défiant sans doute de la validité d'un semblable serment qu'il avoit fait prêter à sa fille Mathilde; mais les Anglois n'eurent pas plutôt vu Henri dans le tombeau qu'oubliant tous ces sermens, ils regardèrent comme indigne de la nation d'obeir au fils de Geoffroi, qu'ils croyoient incapable de gouverner sagement le royaume pendant la minorité de son fils. D'ailleurs, quoique douée de talens peus communs, Mathilde n'avoit point celui de faire aimer sa puissance; elle ne savoit, au comraire, que se faire eraindre & hair, par la hauteur & la fierte de son caractère. Etienne, comte de Boulogne, fut celui fur lequel la nation entière jeta les yeux pour remplir le trône vacant. Adele fa mère, fille de Guillaume le conquérant, avoit cu du comte de Blois, son époux, quarre enfans: l'ainé, par des défauts naturels qui le rendoient incapable de tout, fut condamné, des som enfance. à vivie dans l'obscurité; Thibaud, qui éroit le fecond, recueillit la fuccession paternelle; & Evenne, qui étoit le troisième, sur envoyé, avec Henrison jeune frère, à la cour du roi d'Angleterre son oncle. Henri I, enchante des talens & desgrandes qualités du jeune Etienne, eut pour lui laplus vive tendresse, & s'attacha à l'enrichie & à le rendre l'un des plus puissans seigneurs de ses. états. Ce ne fut même qu'à sa follicitation qu'ilretira Henri du monastère de Clugni pour luidenner l'abbaye de Glasson, & quelque temps après, l'évêché de Winchester. Etienne, pénétré de reconnoissance, parut entiérement dévoué aux volontés du roi son oncle, & sur le premier à prêter serment à Mathilde, ainsi qu'à son fils; mais, comme le reste des Anglois, il ne respecta plus, après la mort du roi, ce même ferment, qu'il prétendit n'avoir donné que forcement. Ainsi, avant même que Mathilde se doutat qua son fils pût avoir des concurrens, les évêques qui s'étoient montrés les plus empresses à jurez une inviolable fidélité au fils du comte Geoffroi, furent les premiers à donner l'exemple du parjure : ils s'assemblèrent; &, gagnés par les émissaires. d'Etienne, en vertu du pouvoir spirituel, qui dans. ces temps de superstition étoit indéfini, ils délièrent les citoyens du serment de fidélité qu'ils avoient prête au jeune Henri, & proclamèrent Euzane de. Blois souverain d'Angleterre & duc de Normandie. Cette infidélité, qui de nos jours feroit très-coupable, ne paroifloir alors avoir rien de repréhenfible, puisque les évêques ne faisoient que fuivrel'exemple, & trop fouvent les ordres abfolus du souverain pontise, qui prétendoir avoir le droit de disposer à son gré des couronnes. D'ailleurs, la hauteur de Mathilde & son indocilité aux superssitions ne lui concilioient pas les suffrages des évêques, persuadés que, par reconnoissance, le roi qu'ils proclamoient ajouteroit à seur puissance, déjà trop étendue, & qu'il seur seroit part des affaires les plus importantes du gouvernement. Leurs conjectures étoient bien réséchies, mais ils surent trompés; & la douleur qu'ils en ressentirent, les porta dans sa suite aux excès les plus violens de la haine & de la vengeance.

Cependant, si le clergé britannique se vit trustré dans ses espérances, le peuple eut des graces à rendre aux évêques qui avoient déposé le sceptre dans les mains les plus dignes de le porter. Ses ennemis même les plus envenimes ne pouvoient s'empecher de reconnoître ses belles qualités. Il employa les premiers jours de fon règne à répandre fur les grands & le peuple des biensaits que tout autre souverain eût regardés peut être comme des sacrifices missibles à la royauté; car il permie. aux grands de fortifier leurs châteaux; & ceite permission, dont ils abusèrent ensuite, devint suneste par les troubles que ces sorts perpétuèrent. H rétablie auffi toutes les chartes populaires accordées par ses prédécesseurs, sombées en désuétude, on révoquées en differentes circonflances. La rebellion des Normands l'obligea, dès l'année suivante. à passer dans cette province, où saprésence éteignit les factions, & qu'il céda à son fils Eustache, no voulant s'occuper désormais que du soin de gouverner fon royaume

Tandis qu'Etienne prenoît les moyens les plus surs de remplir ses projets, Mathilde n'attendoit que l'occasion de le renverser du trône & de faire valoir ses droits, ou plutôt ceux de Henri son fils. Elle avoit, en Angleterre, un grand nombre de partifans; & le roi d'Ecoffe son parent, qui s'étoit ligué avec elle, entra inopinément à la tête d'une formidable armée dans le Northumberland, où il se préparoit à mettre tout à seu & à sang, lorsque. Thurston, archeveque d'Yorck, arrêta ses progrès. Thurston, homme fier, fanguinaire, & plus fair au metier des armes qu'exerce à manier la crosse, se mit à la tête de l'armée d'Etienne, marcha contre des Ecossois, les combattit, remporta la victoire; & abusant avec autorité de l'état des vaincus, déshonora son triomplie par la sérocité de sa vengeance, & par les cruautes qu'il commit de sang froid sur les malheureux Ecossois que la mort n'avoit point dérobés à sa barbarie. Pendant que l'archeveque Thurston repoussoit le roi d'Ecosse, Etienne distipoit les sactieux qui s'étoient attroupés dans le fein de fes états; à force de sagesse, de vigilance, & fur-tout par fes bienfaits, il parvint à rétablir le calme. Mais ces jours de tranquillité durèrent peu : la défaite des Ecossois n'avoit pas découragé Mathilde, qui fondoit toujours fes espévances sur les droits de son als, & plus encore sur L'esprit factieux des partisans qu'elle avoit en Angleterre, & qui attendoient avec impatience que

les circonstances leur permissent de se déclarer hautement, & de prendre les armes contre leurs fouverains. Sans y penfor, Etienne fournit à cette foule de mécontens les moyens de se réunir & de couvrir d'un voile respectable la véritable cause de leur rebellion. Irrités de n'avoir dans l'état d'autre sonction que celle de leur ministère, les prélats chercherent à te consoler du désaut de considération par un live fastueux, par l'orgueil le plus révoltant, & par une magnificence qu'ils afficheient avec d'autant plus de hauteur lorfon'ils paroiffoigne. à la cour, qu'ils croyoient, par ce son d'infolence, on imposer au roi, comme ils en imposoient au pouple. Mais Etienne, moins inloux qu'indigné de cet excès d'oftentation, entreprit de réprimer les évêques. & de les obliger à une modération plus honnète & plus analogue à leur étar. Les reglemens qu'il prescrivis à ce sujes, souleverens le clergé : les évêgnes sur-tout, acconsumés au faste de l'opulence. & ne songeant on'avec indienation aux bornes dans lefentelles on venioir les renfermer, s'assemblèrent tumukuairement. &. dans la première chaleur de leur reffernment. ils ne se proposèrent rien moins que d'excommunics le soi; mais la crainte d'être châties balanques leur colère , retint leurs fondres foisituelles : & .. présérant à des démarches volences des mames plus eachées, ils inviterent fous maier le comresse Mathilde à vonit détrôner Etizane, le donner des secours à l'église opprimée. Mathilde seque avec transport la députation des evêques, faifir avidemens l'occasion qu'ils lei offroient, & se hazquoique très-pou accompagnée, de rentrer en Angleserre, où bientôt sa présence alluma le feude la guerre civile.

Informé de l'arrivée de son ennemie. Eneme rassembla ses troupes, & marcha vers Arundel. Mathilde, qui s'étoit renfermée dans cette place. qu'elle n'avoit point en le temps de fortifier, n'opposa qu'une soible résistance à l'asmée royale, qui s'empara d'Arundel, & fit Mathilde prisonnière. Etienne, moins prudent que généreux, rendic la liberte à sa rivale; & celle-ci ne profita de ce bienfait que pour porter des coups plus affurés au rei : elle prit la route de Walingfort, & de là se rendie à Lincoln, où elle rassembla les principaux d'entre fes partisans, & où elle fat bientôt jointe par unes foule de mécontens. Etienne, qui alors, mais prope tard, se repensis d'avoir laisse respirer farrirale, se d'inutiles efforts pour éseindre la révolte & defasmer les factieux : Il échona dens ses projets. & il ne lui resta d'autre ressource que celle de réduire. par les armes , des rebelles que sa clémence n'avoir fait qu'irriter. Dans l'espérance de triomplies une seconde fois de Mathilde, & de la prendre prisonnière, it alla lui-même l'affièger à Lincoln; mais cette place étoit mieux gardée & mieux fortisée qu'Arundel, & le counte de Glocuster, stère namrel de Mathilde, non-feulement força l'année soyale de lever le fiège , mais il l'aimque, la

battit & fit le roi prisonnier. Cette action brillante eût couvert le comte de gloire, s'il n'eût déshonoré ses lauriers par la dureté des traitemens qu'il stéprouver à Etienne: il le chargea de chaînes comme un vil esclave; &, à la sollicitation de son ingrate sœur, il l'exposa aux injures les plus humiliantes.

L'infortune d'Etienne ruina son autorité: sa chûte souleva contre lui la plus grande partie des seigneurs, qui jusqu'alors lui avoient témoigné l'attachement le plus inviolable; tout changea de face en Angleterre; & la ville de Londres, qui avoit tant de fois donné l'exemple de la fidélité, ouvrit ses portes à Mathilde, qui, dès ce jour même, y fut proclamée & couronnée; mais sa fierté, sa rigueur. ses imprudences, & les mépris dont elle paya les sorvices de ses plus zélés partisans, lui aliénèrent bientôt le cœur de ces mêmes Anglois qui s'étoient parjurés pour elle, & lui avoient sacrifié jusqu'à leur honneur. Ses exactions soulevèrent le peuple, & la sévérité des proscriptions qu'elle ordonna contre les partisans d'Etienne, acheva d'irriter ses fujets, qui, fatigués du joug qu'elle appesantissoit sur eux, levèrent de toutes parts l'étendard de la révolte. Environnée d'une foible troupe de gardes, Marhilde se crue trop heureuse d'abandonner le sceptre & de sauver sa tête; mais son frère, moins heuroux, tomba au pouvoir des révoltes. Le besoin que Mathilde avoit de ses conseils & de son bras, la détermina à l'échanger avec Etienne, qui, dans le même jour, recouvra la couronne & la liberté. Le premier usage qu'il en fit, fut de poursuivre son ennemie, qu'il alla affiéger dans Oxfort, où elle s'étoit retirée. Oxfort ne pouvoit pas tenir; & le comte de Glocester n'avoit point de soldats. L'armée royale pressoit vivement le siège, & Mathilde touchoit au moment d'être encore réduite en captivité: cette situation ne déconcerta point cette princesse; au défaut de la force, elle eut recours au stratagôme: une nuit qu'il neigeoit prodigieusement, Mathilde couverte d'habits blancs sortit seule d'Oxfort, passa fans être apperçue au milieu des ennemis, s'égara, revint sur ses pas, se hasarda dans des routes qu'elle ne connoissoit pas, & après les plus grandes satigues & des dangers plus grands encore, arriva à un port où elle s'embarqua sur un vaisseau qui la transporta en Normandie, à la cour du prince Henri son fils. Là, vaincue & ne désespérant point de ramener la formne, elle amendis l'occasion de rentrer en Angleterre; mais son attente fut inutile; sa fuite & ses désastres avoient entièrement dissipé son parti.

Les troubles de cette malheureuse guerre avoient jeté l'Angleterre dans le plus grand désordre. Etienne eut à peine repris les rènes du gouvez-nement, qu'il arrêta les maux qui désoloient l'état. Par ses soins & sa vigilance, les loix reprirent leur ancienne vigueur; la justice sut rendue avec intégrité; les brigands surent punis; l'agriculture

fut protégée. Respecté des puissances érrangères. cheri de ses sujets. Etienne crut qu'il étoit temps de prévenir les maux que sa mort & la vacance du trône pourroient occasioner. Dans cette vue il désigna Eustache son fils pour son successeur. & voulut que ses sujets lui prêtassent serment de fidélité; cérémonie plus fastueuse qu'utile, ainsi qu'il le savoit par sa propre expérience; aussi voulut-il ajouter à ce serment, dont il connoissoit la soiblesse, la solemnité plus frappante du couronnement de fon fils. Mais l'archeveque de Cantorbéry refusa de le couronner, sur le prétexte que le pape lui avoit défendu de procéder au couronnement du fils d'un prince qui avoit violé ses sermens pour usurper une couronne; prétexte outrageant pour Etienne, & d'autant plus ridicule dans la bouche de l'archevêque de Cantorbéry, que dans ces temps orageux, les prélats d'Angleterre paroissoient les moins scrupuleux sur cet article, & sembloient ne saire des sermens que pour les violer. A l'exemple de l'archeveque, sous les autres prélats refusèrent de couronner Enflache; & leur refus insultant irritasi fort Etienne. qu'il les fit mettre tous en prison. Il n'en falloit pas tant pour soulever le clergé, qui, à son tour par les calomnies, ses intrigues, ses trames, souleva une partie du peuple; les partisans de Mathilde se réunirent tous à Walingsort, où Etienne alla les assiéger: mais il y éprouva plus de difficultés qu'il n'en avoit prévu ; son embarras s'accrut par l'arrivée inopinée de Henri, fils de Mathilde, qui parut tout-à-coup suivi d'une petite armée devant les lignes de l'armée royale. Les forces étoient inégales; & le fils de Mathilde, qui n'avoit qu'un petit nombre de soldats à oppofer à son ennemi, jugea à propos de ne point livrer bataille, présérant d'affamer l'armée d'Etienne, en le tenant rensermé entre son armée & la ville. Dès la nuit même de son arrivée, la circonvallation fut faite, de manière qu'Etienne ne pouvant ni combattre, ni se retirer, sans s'exposer à une défaite certaine, se vit dans la situation la plus critique. Eustache, instruit du danger qui menaçoit son père, rassembla précipitamment une nouvelle armée, & vint à son tour rensermer Henri entre son armée & celle du roi Etienne, ensorte que Henri se voyoit dans la cruelle alternative de perir de saim, ou s'il sortoit, de saire mettre son armée en pièces. Les Anglois & les Normands attendoient en frémissant l'issue du combat qui alloit décider du sort d'Eisenne & de Henri, & peut-être achever d'écraser le royaume. Mais au moment où l'orage paroissoit devoir éclater, les principaux chefs des deux armées réfléchirent sur les funestes suites qu'auroit une bataille, & entrèrent en négociation. Après beaucoup de conférences, il fut enfin convenu qu'Euenne garderoit la couronne d'Angleterre pendant le reste de sa vie, qu'après sa mort le sceptre passeroit dans les mains de Henri, qu'Etienne adopteroit pour

fon fils, & qu'il déclareroit son héritier. Eustache, qui, à tous égards, méritoit d'être traité plus favorablement, ne sut point consulté dans cet accommodement, qui le dépouilloit de ses droits : il en conçut tant de chagrin, qu'il mourut quelques mois après, à la fleur de son âge, & amèrement regretté des Anglois; mais beaucoup plus encore d'Etienne son père, qui ne lui survécut que d'une année, dévoré de douleur, & emportant dans le tombeau l'estime de ses ennemis & l'amour de ses peuples. (L. C.)

ETIQUETTE, s. f. (Hist. mod.) cérémonial écrit ou traditionnel, qui règle les devoirs extérieurs à l'égard des rangs, des places & des dignités.

Si la noblesse & les places n'étoient que la récompense du mérite, & si elles en suivoient toujours les degrés, on n'auroit jamais imaginé d'étiquette; le respect pour la place se seroit naturellement confondu avec le respect pour la personne. Mais comme la noblesse & plusieurs autres distinctions sont devenues héréditaires; qu'il est arrivé que des enfans n'ont pas eu le mérite de leurs pères : qu'il y a eu nécessairement dans la distribution des places. des abus qu'il n'est pas toujours possible de prévenir ou de réparer, il a été nécessaire de ne pas laisser les particuliers juges des égards qu'ils voudroient avoir, & des devoirs qu'ils auroient à rendre: le bon ordre, la pi ilosophie même, & par conséquent la justice, ont obligé d'établir des règles de subordination. En effet, il seroit très-dangereux dans un état de laisser avilir les places & les rangs, par un mépris, même fondé, pour ceux qui les occupent: sans quoi le caprice, l'envie, l'orgueil & l'injustice arraqueroient également les hommes les plus dignes de leurs rangs. Ainsi l'étiquette étant un abri contre le mépris personnel, est aussi une sauve-garde pour le vrai mérite; &, ce qui est encore plus important, elle est le maintien du bon ordre. Les particuliers sont maîtres de leurs sentimens, mais non pas de leurs devoirs.

(On n'est pas même maître de ses sentimens; sos sentimens entrent dans notre ame malgré nous ou du moins sans notre aveu, mais le sens total de l'auteur n'en est pas moins juste ni moins beau.)

Il faut convenir que, généralement parlant, la sévérité & les minuties de l'étiquette ne forment pas un prejugé favorable pour un peuple qui en est trop occupé. L'étiquette s'étend à mesure que le mérite diminue. Le despotisme sait de l'étiquette une sorte de culte. D'un autre côté, il y a des peuples assez libres (les Anglois qui servent à genoux leur roi) qui conservent une étiquette sort cérémonieuse pour leur prince: il semble qu'ils veuillent l'avertir par-là qu'il n'est que la représentation de l'autorité. C'est à-peu-près dans le même sens qu'on appelle étiquettes certains petits écritaux qui se mettent sur des sacs, des boîtes ou des vases, pour distinguer des choses qui y sont rensermées, &

qui fans cela pourroient être confoadues avec d'autres.

Il y avoit une étiquette chez les empereurs de bas empire, c'est-à-dire, lorsqu'il n'y avoir plus de Romains, quoiqu'il y eût un gouvernement qui en portoit le nom.

De tous temps il y a eu des distinctions de rangs &t de sonctions dans un état; mais l'étiquette, proprement dite, n'est pas sort ancienne dans le système actuel de l'Europe: je ne crois pas qu'on en trouvât un détail en sorme avant la seconde maison de Bourgogne. Philippe-le-Bon, aussi puissant qu'un roi, souffroit impatiemment de n'en pas porter le titre: ce sut peut être ce qui lui sit sormer un état de maison qui pût essacer celles des rois, par la magnissence, le nombre des officiers, & le détail de leurs sonctions. Cette étiquette passa dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie avec Maximilien. Les Mores avoient porté la galanterie & les sêtes en Espagne; l'étiquette y porta la morgue &t l'ennui.

L'étiquette n'est ni sévère ni régulière en France. Il y a peu d'occasions d'éclat où l'on ne soit obligé de rechercher ce qui s'est pratiqué à la cour en pareilles circonstances; on l'a oublié, & l'on tâche de se le rappeller, pour l'oublier encore. Le François est assez porté à estimer ce qu'il doit respecter, & à aimer ce qu'il estime: il n'est pas en lui de remplir froidement ni sérieusement certains devoirs; il y manque avec légéreté, ou s'en acquitte avec chaleur. Ce qui pourroit être ailleurs une marque de servitude, n'est souvent en France qu'un estet de l'inclination & du caractère. Ces article est de M. Duclos, historiographe de France, & l'un des quarante de l'Académie françoise.

ETOILE. Voyez EON DE L'ETOILE.

ETRENNES, f. f. (Hift. anc. & mod.) présens que l'on fait le premier jour de l'année. Nonius Marcellus en rapporte sous les Romains l'origine à Tatius, roi des Sabins, qui regna dans Rome conjointement avec Romulus, & qui ayant regardé comme un bon augure le présent qu'on lui fit le premier jour de l'an de quelques branches coupées dans un bois confacré à Strenua, déesse de la force, autorisa cette contume dans la suite, & donna à ces présens le nom de strene. Quoi qu'il en soit, les Romains célébroient ce jour-là une sête de Janus, & honoroient en même temps Junon; mais ils ne le passoient pas sans travailler, afin de n'être pas paresseux le reste de l'année. Ils se saisoient réciproquement des présens de figues, de dattes de palmier, de miel, pour témoigner à leurs amis qu'ils leur souhaitoient une vie douce & agréable. Les cliens, c'est-à-dire ceux qui étoient sous la protection des grands, portoient ces sortes d'étrennes à leur patrons & y joignoient une perite pièce d'argent. Sous l'empire d'Auguste, le sénat les chevaliers & le peuple lui présentoient des étrennes, & en son absence ils les déposoient au capitole. On employoit le produit de ces présens à acheter des statues de quelques divinités, l'empe reur ne voulant point appliquer à son prosit les libésalités de ses sujers. Parmi ses successeurs, les uns adoptèrent cette coutume, d'autres l'abolirent; mais elle n'en eut pas moins lieu entre les particuliers. Les premiers chrétiens la désapprouvèrent, parce qu'elle avoit trait aux cérémonies du paganisme, & qu'on y mêloit des superstitions; mais depuis qu'elle n'a plus en pour but que d'être un témoignage d'essime ou de vénération, l'église a cessé de la condamner. (G)

ETTMULLER; (MICHEL & MICHEL-ERNEST) [Hist. litt. mod.) nom de deux célèbres médecins allemands, père & fils: le fils, mort à Leipfick en 1732, a donné la vie & les ouvrages de son père, mort aussi à Leipfick en 1683.

EVAGORAS, (Hist. anc.) est le nom de deux rois de Salamine dans l'isse de Cypre, dont on troit que le second sur le petit-fils du premier. Ce premier sur un grand roi d'un petit état; Athènes l'adopta pour citoyen, & lui érigea une statue en reconnoissance des services qu'elle en avoit reçus contre les Lacédémoniens: Isocrate a sait son éloge, pour servir d'exemple & de leçon à Nicoclès, sile & successeur d'exagoras. Cet éloge est le portrait d'un prince accompli, qui avoit mis à prosit toutes les leçons du malheur. Evagoras eut à soutenir une guerre désavantageuse contre le roi de Perse Artaxerxès Mnémon; il sut obligé de se soumettre & de payer tribut. Il monrut vers l'an 372 avant J. C.

Son petit-fils sut détroné; le roi de Perse Ochus jugea d'après les plaintes de ses peuples qu'il l'ayoit été justement; il lui donna cependant, pour le dédommager, un gouvernement, mais dans lequel Evagoras se condustit si mal, qu'il s'en sit encore chaster; ayant tenté quelque entreprise sur Salamine, il sut pris, & on le sit mourir vers l'an 353 ayant J. C.

EVAGRE. (Hist. ecclés.) C'est le nom 1°, d'un patriarche de Constantinople dont l'élection, saite en 370, sur l'origine d'une persécution contre les catholiques, décrite par saint Grégoire de Nazianze;

a°. D'un patriatobe d'Antioche, élu en 380, mort vers l'an 392, ami de saint Jérôme;

3°. De l'auteur d'une histoire ecclésiassique, dont Robert Etienne & le savant Valois ont donné des éditions; elle commence où Socrate & Théodoret simissent la leur, c'est-à-dire, vers l'an 431, & va jusqu'en 594. Evagre étoit ne vers l'an 596. C'est celsi qu'on nomme Evagre le scholastique,

EVARIC, (His. mod.) roi des Goths d'Espagne au cinquième siècle, conmu par beaucoup de guerres, more à Arles en 484.

EVARISTE, (Hist. ecclés.) pape, successeur de saint Clément, élu l'an 100, mort l'an 109.

EUCHER, (Hist. ecclés.) (saint) archevêque de Lyon, nommé vers l'an 434, auteur de divers ouvrages, entre autres d'un Eloge du désert, adresse à saint Hilaire, & d'un traité du mépris du monde, l'un & l'autre traduits par M. Arnauld d'Andilly. Saint Eucher a aussi écrit l'histoire de saint Maurice & des marryrs de la légion thébaine. Il mourur vers l'an 454. Il avoit été marié, & avoit en deux fils, qui surent évêques de son vivant.

EUCLIDE. (Hist. lin. anc.) Indépendamment d'Euclide le mathématicien, auteur des Elémens & connus, & qui professoit la géomérie à Alexandrie sous le règne de Ptolomée, fils de Lagus, l'antiquité nous offre un autre Euclide, mégarien, pour qui la philosophie de Socrate avoit tant de charmes, que les Athéniens ayant défendu sous peine de mort aux Mégariens d'entrer dans leur ville, il y entroit la nuit en habits de semme au périt de sa vie, pour n'être pas privé des leçons de ce philosophie. On regarde cet Euclide comme l'inventeur des subtilités de la logique qui out servi depuis de modèle à la scholastique.

Quant au mathématicien d'Alexandrie, le roi Ptolomée voulut apprendre de lui la géométrie; mais biemôt rebuté des premières difficultés, il demanda s'il n'y avoit pas de méthode plus courte & plus facile pour l'apprendre; je n'en connois point, dit Euclide, de particulière pour les rois.

EUDES, fils de Robert-le-Fort, XXIXe roi de France, (Hist. de France.) parvint au trône par les vertus politiques & guerrières : son père, qui mourut les armes à la main, en combattant contre les Normands, lui laissa d'illustres exemples à suivre. La désense de Paris assiégé par ce peuple, qui ressembloit moins à une nation qu'à un essaite de brigands, avoit tourné vers Eudes tous les regards des François, & lui avoit concilié tous les cours: sa taille noble & majestueuse, son accès facile & populaire, sa figure gracicuse & intéressante soutenoient l'enthousiasme national, excité par ses premiers exploits militaires. Les seigneurs de Neustrie, qui, dans ce siècle sécond en orages, sentoient le besoin d'un chef qui sût combattre & gouverner, le proclamèrent roi dans un parlement tenu à Compiègne. Le peuple n'eut point de part à cette élection; on avoit cesse de l'appeller aux assemblées nationales, où jamais il ne joua un rôle bien interessant.

Eudes, reconnu roi dans la Neustrie & dans l'Aquitaine, usa de la plus grande modérat on, & c'éroit le plus sûr moyen de faire perdre le souvenir

de son usurpation. Il déclara que Louis-le-Bègue l'ayant nommé tuteur de Charles le-Simple, il ne pouvoit & ne vouloit prendre les rênes du gouvernement, que pour les remettre au jeune prince quand son âge lui permettroit de les diriger. Plusieurs chronologistes, sondés sur cette déclaration, ne l'ont point compté au nombre des rois de France. Ils ne peuvent contester qu'il n'en ait pris le titre; mais ils prétendent que, dans ce siècle, les seigneurs s'intituloient seigneurs des terres & domaines de leurs pupilles.

Eudes avoit un rival redoutable dans Arnoul-le-Bâtard: on prétend qu'il alla le trouver à Wormes, & que là il lui remit la couronne & les autres marques de la dignité royale, l'assurant qu'il ne vouloit les tenir que de luis suivant ce sentiment. cette démarche lui en fit un allié & un ami. Son pouvoir fut long-temps chancelant: l'héritage de Charlemagne ésoit alors disputé par cinq princes rivaux, qui, ne pouvant s'exclure, mettoient leur gloire à le déchirer. Rodolphe étendoit sa domination sur la Bourgogne & la Savoie; Arnoul régnoit en Allemagne; Louis, fils de Boson, tenoit sous sa puissance le Dauphiné & le Lyonnois; Eudes renoit le reste de la France, que ravageoient toujours les Normands: ce prince les vainquit partout où il put les combattre : ce heros en fit surtout un horrible carnage dans la forêt de Montfaucon; mais ses affaires l'ayant forcé de tourner d'un autre côté, ils se vengèrent cruellement de cette désaite, ils prirent Meaux, & en réduissrent les habitans en esclavage; ils marchèrent ensuite vers Paris, dont ils formèrent le siège. Eudes s'avança pour le délivrer; sa réputation de valeur jeta la crainte parmi ces barbares, qui, quoique beaucoup supérieurs par le nombre, n'osèrent hasarder le combat: ils renoncerent à leur entreprise pour se répandre dans la Bretagne & le Cotentin. Tandis qu'Eudes reprimoit les courses des Normands, les seigneurs qui l'avoient élu tournèrent un regard de pitié sur Charles-le Simple leur roi, dont ils avoient injustement trahi la cause: le monarque qu'ils avoient oublié jusqu'alors, fut tiré de l'obscurité & proclame par leur suffrage, plus puissant que le droit de la naissance dans ces temps d'anarchie & de discorde. Cette révolution augmenta les calamités publiques : les deux princes rivaux défendirent leur cause par les armes; dès qu'Eudes parut, il vainquit sans combattre: telle étoit l'opinion de sa waleur, qu'elle dissipa les partisans de Charles: ce prince alla mendier un asyle chez le roi de Germanie, qui seignit de prendre sa désense & qui le trahit.

Eudes, aussi habile à négocier qu'à combattre, se rendit au concile de Wormes, convoqué par Arnoul, pour appaiser les troubles: tout ce qui sut arrêté dans cette assemblée resta sans exécution. Foulques, archevêque de Reims, sut plus heureux dans ses négociations. Ce sut ce prélat qui Histoire, Tome II, Seconde Pare.

eut la gloire de rétablir le calme dans le royaume: il engagea les deux princes rivaux à consentir à un traité de partage. Charles sut reconnu roi de France, Eudes en posséda cette partie qui est entre la Seine & les Pyrénées: il ne se sassoit point de partage qu'on ne sit en même temps un très-grand nombre de mécontens. De nouvelles guerres étoient prêtes à se rallumer. La mort d'Eudes, arrivée en 896, en suspendit pour quelques instans les ravages. Il régnoit depuis l'an 888. (M—Y.)

EUDOXE. (Hist. anc.) Eudoxede Gnide, célèbre principalement comme astronome & comme géographe, a persectionné la théorie des sections coniques. Ses talens & ses connoissances lui valurent l'honneur d'être le législateur de sa patrie. Mort l'an 350 avant J. C.

EUDOXE (Hist. eccl.) est encore le nom d'un évêque arien, que son parti & la saveur de l'empereur Constance élevèrent sur le siège de Constantinople, vers l'an 360 de J. C. Il mourut l'an 370.

EUDOXIE, ou EUDOCIE; (Hish rom) c'est le nom de quatre impératrices, toutes quatre célèbres.

- 1°. La première étoit semme de l'empereur Arcadius; elle l'avoit épousé par le crèdit de l'eunuque Eutrope: ce malheureux, dépouillé de ses biens, de ses dignités, & livré à la vengeance du peuple, chercha un asyle dans une église; on voulut l'en arracher; S. Jean Chrysostòme prit sa désense, & par un discours plein d'éloquence & d'humanité, lui concilia la faveur & la pitié publiques. Eutrope n'en perdit pas moins la tête sur un échasaud l'an 399; & S. Jean Chrysostòme ayant encouru la disgrace de l'impératrice Eudoxie par ses véhémentes & courageuses déclamations contre le luxe, le saste & les déprédations de la cour impériale, Eudoxie le persecuta & le sit envoyer deux sois en exil, en 403 & 404. Elle mourut peu de temps après d'une sausse couche.
- 2°. Eudoxie, qui se nommoit auffi Athénais & qui étoit athénienne, fille de Léonce le philosophe, épousa l'empereur Théodose le jeune, en 421, par l'entremise de Pulchérie, sœur de cet empereur. Deshéritée par son père, qui crut qu'avec des talens joints à la beauté on n'avoit pas besoin de biens, maltraitée par ses frères qui se prévalurent contre elle des dispositions de leur père, elle demanda justice à Pulchèrie, qui, l'ayant connue, la jugea digne du rang suprême & la fit épouser à l'empereur son frère: devenue toute-puissante, elle oublia les torts de ses frères & les éleva aux premières dignités de l'Etat. L'empereur la soupconna d'infidélité & la persécuta. Rentrée par l'effet de cette disgrace dans la condition privée, elle vécut à Jérusalem dans l'obscurité, dans la piété, dans les

travaux littémires. Elle avoit sait divers ouvrages dont parle Photius. Elle mourut en 460; sa vie a

été écrite par Villesore.

3°. Eudoxie, fille de la précédente & de l'empereur Théodose II, épousa l'empereur Valentinien III; le tyran Maxime, qui assassina Valentinien & usurpa l'Empire, força Eudoxie de l'épouser, & lui avoua que l'amour qu'il avoit conçu pour elle, avoit été le principal motif de son crime. Eudoxie, pour le punir & pour venger Valentinien, appella en Italie Genseric & les Vandales, qui saccagèrent Rome, mais qui emmenèrent en Afrique Eudoxie captive. M. de Chabanon, de l'académie françoise & de l'académie des inscriptions & belles-lettres, a fait de ce sujet une tragédie intéressante.

4°. Eudoxie, veuve de Constantin Ducas, empereur grec au onzième siècle, épousa en fecondes noces Romain Diogène, un des plus grands capitaines de l'empire. L'histoire de ce second mariage est mèlèe d'incidens romanesques & d'intrigues dignes d'une cour déliée & corrompue. Dans un accès de tendresse conjugale, elle avoit promis avec serment & par écrit à Constantin Ducas, son premier mari, de ne se jamais remarier; cet écrit étoit déposé entre les mains de Xiphilia, patriarche de Constantinople. Après la mort de Constantin Ducas, arrivée en 3067, elle se fit proclamer impératrice & fit proclamer en même temps ses successeurs trois fils qu'elle avoit de Constantin. Romain Diogène, ayant voulu lui enlever la couronne, fut vaincu, pris & condamné à mort; Eudoxie voulut le voir avant l'exécution, & sut si frappée de sa bonne mine, qu'elle lui accorda sa grace; elle s'y attacha de plus en plus, le mit à la tête de ses armées, & voulut l'épouser; mais il fallut tirer des mains du striarche Xiphilin l'écrit fatal par lequel elle Poit renoncé à un second mariage. Un eunuque de confiance va trouver le patriarche & lui confie en secret que l'impératrice a conçu une sorte inclination pour le frère de Xiphilin, & que l'écrit est le seul obstacle qui s'oppose au desir qu'elle a de l'épouser. Le patriarche, pour placer son frère fur le trône & s'y placer avec lui, remet l'écrit. Eudoxie, devenue libre, épouse Romain Diogène (en 1068.) & le fait empereur. Trois ans après, (en 1071) l'empereur Michel, son fils, se fait proclamer & la fait enfermer dans un couvent. On a de cette Eudoxie un ouvrage manuscrit célèbre qui est à la bibliorhèque du roi, conternant les généalogies des dieux, des héros & des héromes.

EVE, (Hist. facr.) semme d'Adam & mère du genre humain, dont l'histoire est rapportée dans les premiers chapitres de la Genèse, & embellie à quelques égards dans le Paradis perdu de Milton & dans le poème de la Mon d'Abel de M. Gessner.

EVELLON, (JACQUES) (Hift. litt. mod.)

chanoine & grand vicaire d'Angers, savant vertueux, dont il faudroit parler quand on h'auroit à en rapporter que le mot suivant. Il vétissoit les pauvres, & il n'avoit point de tapisserie dans sa chambre; ses amis sui reprochoient ces murailles nues qui leur choquoient la vue: ces murailles, leur répondoit-il, ne me disent pas qu'elles aient froid; mais les pauvres que je trouve à ma porte tout tremblans, me disent qu'ils ont besoin d'habits. Il a écrit sur diverses matières eccléssastiques, sur les processions, sur le chant d'église, sur les excommunications & les monitoires; il a légué sa bibliothèque aux jésuites de la Flèche. Né en 1572, mort en 1651.

EVELIN (JEAN) (Hist. list. mod.) a obtenu pour l'université d'Oxford les marbres d'Arondel, & pour la société royale de Londres, la bibliothèque du même comte d'Arondel. Il a écrit sur la gravure en cuivre, sur la culture des arbres, sur l'origine & les progrès de la navigation & du commerce, sur les médailles. Il a traduit le parsait Jardinier de la Quintinie & des traités d'architecture de Chambray. Né à Wotton en Surrey en 1620, mort en 1706.

EVENUS. (Hist. d'Ecosse.) On dit dans les antiquités de l'Ecosse qu'un roi, Evenus III, ordonna par une loi expresse que tout homme auroit autant de semmes qu'il en pourroit nourrir; que les rois auroient droit sur les semmes des nobles & les nobles sur celles du peuple. Qu'arriva-t-il è Evenus sut déposé, puis étranglé.

EUGENE. (Hist. ecclés.) Il y a eu quatre papes de ce nom. On attribue à Eugène II, qui occupa le saint - siège depuis l'an 824 jusqu'à l'an 827, l'établissement de l'épreuve par l'eau froide.

Eugène III, chassé de Rome par les troubles de son temps, vint en France, où il avoit été moine à Citeaux & à Clervaux, sous saint Bernard; il y tint quelques conciles. « Saint Bernard, dir M. le président Hénault, » conservoit sous le » pape Eugène III, qui avoit été son disciple, un » ascendant qui les honoroit également l'un & » l'autre. » Eugène III siègea depuis 1144 jusqu'à 1153: dom Jean de Lannes, bibliothécaire de l'abbaye de Clervaux, a écrit l'histoire de son pontificat, publiée en 1737.

Eugène IV siègea depuis 1431 jusqu'en 1447. Ce sur sons lui que se tint le concile de Bâle, avec lequel il eur de grandes contestations, d'où naquit un schisme, le concile l'ayant déposé & ayant mis à sa place Amédée, duc de Savoie, qui avoit remis son duché à son fils, & vivoit paisible & heureux en apparence dans la solitude de Ripaille. Sais d'une nouvelle ambition, il accepta la papauté; & malgré le choix d'un concile, il n'est qu'au rang des antipapes, sous le nom de Félix V. Il semble que ce soit à cet événement que Lasontaine ait sait allusion dans la sable de l'homme qu'à

dans fon lit:

Cet homme, disent-ils, étoit planteur de choux, Et le voilà devenu pape! Et puis la papauté vaut-elle ce qu'on quitte? Le repos, le repos, trésor si précieux Ou'on en faisoit ladis le parcage des dieux.

M. de Voltaire a fait aussi ses réflexions sur le même événement :

Ripaille: je te vois o bizarre Amédée. Est-il vrai que, dans ces beaux lieux. Des soins & des grandeurs écartant toute idée. Tu vécus en vrai lage, en vrai voluptueux, Et que, lassé bientôt de ton doux hermitage, Tu voulus être pape. & cessas d'être sage? Dienx sacrés du repos, je n'en ferois pas tant; Et malgré les deux clefs dont la vertu nous frappe a Si l'étois ainsi pénitent. Je ne voudrois pas être pape.

C'est aufsi sous le pontificat d'Eugène IV que la pragmatique sanction sut composée de plusieurs décrets du concile de Bâle, & arrêtée dans l'af-

semblée de Bourges, en 1438.

Eugène est aussi le nom d'un tyran romain, que le comte Arbogaste salua empereur à Vienne en Dauphine, après la mort du jeune Valentinien, en 392: il fit quelques conquêtes en Allemagne & en Italie, & fut vaincu, le 6 septembre 394, par l'empereur Théodose, qui lui sit trancher la tête sur le champ de bataille.

EUGENE. (Prince) (Voyez Savoie.)

EVILMÉRODAC, (Hift. facr.) fils & successeur de Nabuchodonosor, roi de Babylone, sur assasfiné après un règne de deux ans, par Nériglissor son beau-frère.

EUMÈNE, (Hist: anc.) l'un des plus célèbres capitaines connus sous le titre de successeurs d'Alexandre; il conquit la Cappadoce & la Paphlagonie, fit la guerre avec divers succès à Cratère, à Antipater, à Antigone, fut vaincu par ce dernier, an moyen d'une trahison à Orcinium en Cappadoce, l'an 320 avant J. C. & livré à Antigone, qui le fir mourir en prison, l'an 315 avant J. C.

Eumène est encore le nom de deux rois de Pergame, dont le second, neweu du premier, contemporain & ennemi d'Antiochus & de Prusias & allié fidèle des Romains, est principalement connu par son amour pour les lettres & par l'augmentation considérable qu'il sit à la bibliothèque de Pergame, fondée par ses prédécesseurs sur le modèle de celle d'Al-xandrie.

Eumène, Eumenius, est aussi le nom d'un orateur du 4e siècle, natif d'Autun, originaire d'Athènes,. qui prononça, l'an 309, le panegyrique de Cons-

gourt après la fortune & de l'homme qui l'attend | tance-Chlore & du grand Conftantin fon fils. Il mourut vers le milieu du 4e siècle. Le père de la Baune, jésuire, a recueilli ce qui reste de ses harangues; elles font partie du recueil intitulé: Panegyrici veteres ad usum Delphini, L'usage qu'un Dauphin doit faire des panégyriques, est de les craindre & de les mériter.

> EUNAPE, EUNAPIUS, (Hist, litt.) ne à Sardes en Lydie, connu principalement comme historien. avoit fait une histoire des césars, dont Suidas a conserve quelques fragmens; nous avons ses Vies des philosophes de son temps. Il ecrivoit sous les règnes de Valentinien, de Valens & de Gratien.

EUPOLIS, (Hift. litt. anc.) poëte grec de l'ancienne comédie, vivoit vers l'an 440 avant J. C. Horace en parle dans sa quatrième saryre du livre premier.

Eupolis atque Cratinus , Aristophanesque poeta, Atque alii quorum Comadia prisca virorum est.

EVREUX. (Hist. de Fr.) Le comté d'Evreux fut l'apanage d'une branche de la maison de France, issue de Louis, cinquième fils de Philippele-Hardy. Philippe, comte d'Evreux, fils de Louis, fut roi de Navarre, par Jeanne de France sa femme, fille de Louis Hutin, roi de France & de Navarre. Le fils de Louis & de Jeanne fut ce roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, trop fameux dans l'histoire sous les rois Jean, Charles V & Charles VI. La branche masculine d'Evreux s'étant éteinte, en 1425, la Navarre passa dans la maison d'Arragon, dans celle de Foix dans celle d'Albret, puis dans la branche de Bourbon de la Maison de France. où elle est encore. Le comté d'Evreux sut plusieurs fois reuni à la couronne, & concédé par elle à différentes maisons; enfin, en 1651, il fut cédé avec d'autres domaines, en dédommagement de Sedan, à la maison de Bouillon, qui le possède encore aujourd'hui.

EURIPIDE, (Hift. litt. anc.) poëte grec, si fameux que nous en dirons peu de choie. On place sa n issance à l'an 48, & sa mort à l'an 407 avant J. C. Il étoit ne à Salamine, il brilloit à Athènes dans le même temps que Sophocle, dont il fut le rival, & selon l'usage, l'ennemi, Aristophane le joua dans guelques-unes de ses comédies; le peuple, qui se croit juge au théâtre. le traita quelquesois avec cette insolence grossière que l'ignorance & le mauvais goût aiment surtout à signaler contre le génie; mais les décissions hasardies d'une populace ne lui en imposoient pas il résissoit en sace & haranguoit l'assemblée. Les spectateurs, on une partie d'entre eux, demandoient un jour qu'il retranchat quelques vers dans une de ses pièces; il parut sur le théâtre, & leur dit: Je ne travaille pas pour être instruit par yous,

mais pour vous instruire. Qu'on se représente Corneille ou Voltaire tenant ce langage à notre parterre, peut-être moins instruit que celui d'Athènes, quel scandale! & cependant quel droit de tels hommes n'auroient-ils pas eu de parler ainsi!

Tandis que Chapelain osoit juger Corneille,

u dit M. de Voltaire avec toute l'indignation du génie, qui sent qu'il ne devroit être jugé que par ses pairs. Encore si Corneille n'avoit jamais été jugé que par Chapelain; mais,

Un elere, pour quinze sols, sans craindre le holà, Peut aller au parterre attaquer Attila; Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille, Traiter de visigots tous les vers de Corneille.

Or maintenant veillez, pauvres auteurs, Mordez vos doigts, ramez comme corfaires, Pour mériter de pareils protecteurs, Ou pour avoir de pareils adverfaires.

Une autre fois, le même parterre athénien. Sont la pénétration auroit bien dû aller jusqu'à comprendre qu'on doit faire parler chaque personnage suivant le caractère qu'on lui donne, trouva mauvais qu'un des personnages d'Euripide sit l'éloge des richesses, & jugea l'auteur comme s'il eût parle de son chef : Attendez jufqu'à la fin, dit Euripide au parterre, vous verrez quel sera le sont du panégyriste des richesses. Cette faculté de haranguer le parterre pouvoit redresser quelquefois les jugemens du public. A la première repréfentation d'Adélaïde du Gueselin, le moment où Coucy se rend aux sollicitations & aux reproches de Vendôme, & se charge de faire perir Nemours, de peur qu'un autre n'en soit chargé à son refus, ce moment fut siffle, parce que le parterre, qui ne sait jamais rien, ignorant l'histoire de Bavalan & de Clisson, ne vit dans le consentement de Coucy qu'un personnage vertueux qui se démentoit lâchement; M. de Voltaire fut sort aise de l'erreur. & dit: a Voilà le succès de ma pièce assuré; ils ne prévoient pas le dénouement, & puis. p qu'ils trouvent si mauvais que Coucy assassine Nemours, ils lui sauront donc gré de l'avoir sauvé: n en effet, ce dénouement fit d'autant plus de plaisir qu'il n'avoit pas été deviné, & tout alloit bien jusqu'à ce mot : Es-tu content , Coucy? mot dont on fent anjourd'hui avec tant de respect tout le sublime, & qui met en effet à si haut prix le suffrage de Coucy: on sait l'ignoble parodie qu'en fit sur-lechamp un homme d'esprit dans le parterre, & qui pour lors fit tomber la pièce.

Euripide se découragea comme notre Racine; & c'est-là le mal irréparable que produit l'injustice du public envers les grands hommes. Euripide squitta le théâtre & Athènes, & se retira mécontent à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine.

De soixante-quinze pièces qu'il avoit composées, fine nous en reste que dix-neus; on est étonné de

la fécondité de ces anciens poëtes; il paroît cepend dant qu'Euripide travailloit avec quelque lenteur, talent dont on devroit se vanter plutôt que de la pernicieuse facilité de l'in-promptu. Euripide, en trois jours, n'avoit sait que trois vers; un poëte, nommé Alcestis, se vantoit d'en avoir sait cent dans le même espace de temps. Oui, dit Euripide, mais vos cent vers vivront trois jours, & mes trois vers ne mourront pas. Ce n'est point par la modestie que les anciens sont recommandables.

Le grand mérite d'un poète dramatique est de produire de grands essets. On dit qu'une représentation de l'Andromaque d'Euripide rendit sous les Abdéritains par l'impression prosonde qu'elle leur sit. Il s'agit sans doute d'une solie méraphorique, & il y a dans l'histoire ancienne plus d'un fait qu'on a pris ainsi trop à la lettre sur la soi d'un mot mal entendu.

On trouve qu'Euripide déclamoit beaucoupcontre les femmes dans ses tragédies; c'est une marque qu'il les áimoit beaucoup.

EURYDICE. (Hift. anc.) Ce nom, confacré par la fable, appartient auffi à l'histoire. Eurydice, femme d'Amyntas, roi de Macédoine, en eut trois 61s: Alexandre, Perdiccas, & Philippe, père d'Alexandre-le-Grand; elle en eut aussi une fille Euryone; elle devint amoureuse de son gendre, mari d'Euryone, & pour l'épouser & le mettre sur le trône, elle voulut faire perir son mari & apparemment sa fille. Euryone, instruite du complot, en aversit son père, qui voulut bien pardonner à Eurydice. Il mourut, soit de sa mort naturelle, soit qu'Eurydice eût profité de la clémence d'Amyntas pour consommer son crime. Eurydice fit perir Alexandre & Perdiceas ses fils. & Philippe ne put échapper à ses fureurs qu'à force de précautions. L'histoire ne dit pas ce que devint Eurydice.

Une autre Eurydice étoit semme d'Aridée, sils naturel de Philippe & frère d'Alexandre. Elle engagea son mari à monter sur le trône de Macédoine après la mort de ce conquérant. Cependant Polyperchon (ou Polysperchon) ramenoit d'Epire Olympias, mère d'Aléxandre, Roxane sa semme & le jeune. Alexandre son sils. Eurydice & Aridée engagèrent Cassandre à se joindre à eux pour empêcher ce retour. Les armées étant en présence, les Macédoniens abandonnèrent Eurydice & Aridée, & se rangèrent du parti du jeune Aridée, qu'ils regardoient comme leur roi légitime. Olympias sit percer de sièches Aridée. Eurydice s'étrangla.

EUSÈBE. (Hist. ecclés.) Plusieurs évêques de ce nom sont connus par la part qu'ils eurent aux troubles de l'arianisme, soit comme désenseurs de la soi, soit comme fauteurs de l'hérésie. 1°. Le psemier & le plus célèbre est Eusèbe, évêque de Césarée, nommé Eusèbe Pamphile, parce que Pamphile, prêtre de Césarée, son ami, ayant

Touffert le martyre, l'an 309, il voulut porter son nom, soit pour honorer sa mémoire, soit pour s'animer au martyre par son exemple. Cet Eusèbe est l'auteur d'une histoire ecclésiastique. qui l'a fait appeller le père de l'histoire ecclésiastique. Le président Cousin en a donné une traduction françoise. On a encore d'Eusèbe une vie de Conscantin, qui en est proprement le panégyrique, une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à la vingtième année du règne de Constantin. chronique dont la traduction, faite par S. Jerôme, nous a fait perdre une partie, que Joseph Scaliger a tâché de retrouver, en rassemblant les fragmens de cette chronique épars dans divers écrivains; le traité de la préparation & de la démonstration évangélique, composé originairement de vingt livres, dont il ne nous reste que dix; des commentaires sur les pseaumes & sur Isaie, publiés par D. Montfaucon; des opuscules publiés par le P. Sirmond; un catalogue des noms des villes & des lieux mentionnés dans l'écriture sainte. Eusèbe mourut vers l'an 228.

Dans son histoire ecclésiastique, il ne parle point de l'arianisme, & ce silence est suspect, joint sur-tout à divers passages de ses ouvrages, où ses éditeurs même le jugent savorable à cette secte. Il paroît que sa conduite, ainsi que ses écrits, sur équivoque à cet égard, & qu'il savorisa tour-àtour les deux partis, suivant les variations de la cour: on croit voir œpendant que son cœur étoit pour l'arianisme, & il desservit saint Athanase auprès de Constantin.

2°. Eusèbe de Nicomédie, contemporain d'Eusèbe de Césarée, sut hautement & à déconvert ce que l'autre étoit secrétement; il désendit Arius, persécuta S. Athanase; & Eusèbe de Césarée, son complice secret, l'a beaucoup loué. Eusèbe de Nicomédie sut ches de secret parmi les ariens; c'est de lui que les eusébiens ont pris leur nom.

3°. & 4°. A ces deux Eusèbes ariens, on peut opposer deux autres Eusèbes à peu près du même temps, qui se distinguèrent par leur zèle pour l'orthodoxie. L'un est saint Eusèbe, évêque de Verceil, banni pour avoir resusé de souscrire à la condamnation de saint-Athanase; l'autre saint Eusèbe, évêque de Samosate, qui, dépositaire du décret d'élection de saint Melèce, élevé au siège d'Antioche, persécuté par les ariens pour leur remettre ce décret qu'ils vouloient anéantir, menacé par un officier de l'empereur Valens d'avoir la main droite coupée s'il ne lui remettoit à l'instant ce décret, lui dit : voila mes deux mains, coupez ; mais ne vous attendez pas qu'un dépôt dont je me suis charge, foit jamais remis à d'autres qu'à ceux qui me l'ont confié. Après une longue suite de persécutions, il mourut de la blessure qu'il reçut d'une tuile qu'une semme arienne lui jeta sur la tête. Avant d'expirer, il demanda la grace de cette femme.

18. Eusèbe, évêque de Dorilée, combattit &

l'hérésie de Nestorius & l'hérésie contraire d'Eutychès. Les Eutychiens le firent déposer dans l'assemblée comme sous le nom de brigandage d'Ephèse. Il mourut vers le milieu du cinquième siècle.

EUSEBIE. (FLAVIE.) (Hist. rom.) Elle engagea Constance, son mari, à donner le titre de César à Julien. Ce prince sit le panégyrique de sa biensaitrice, & nous l'avons parmi ses œuvres.

EUSTACHE de Saint-Pierre. Voyag Saint-

EUSTATHE; (Hist. ecclés. list.) c'est le nom de deux évêques, l'un de Bérée, puis d'Antioche; l'autre de Thessalonique. Le premier, mort vers l'an 337, est au nombre des saints, & souffrit l'exil pour la désense de la soi contre l'arianisme.

Le fecond, plus connu comme littérateur que comme évêque, est sur-tout sameux par sos commentaires sur Homère & sur Denys le géographe. On lui a aussi attribué, mais il paroit que c'est sans-sondement, le roman d'Ismène & Isménias. Il vivoit dans le douzième siècle.

EUSTOCHIE, (SAINTE) (Hifl. eccléf.) dame romaine, de la famille des Scipions & des Emiles, fut disciple de saint Jérôme, ainsi que sainte Paule, avec qui elle se renserma dans un monastère de Bethléem, dont elle sut supérieure après sainte Paule. Elle savoit l'hébreu & le grec, & s'appliquoit sort à l'étude, & sur-tout à la méditation de l'écriture sainte. Morte en 419, & sainte Paule, en 404.

EUTICHIUS, (Hist. lint.) patriarche d'Alexandrie, depuis 933 jusqu'en 940, a laissé en arabe des annales, publiées par Pocock, à Oxford, en 1619, avec une version latine.

EUTROPE, (Hist.liu.) auteur qui n'est connu que par son Abrège de l'histoire romaine, quoiqu'il est composé d'autres écrits. Il dit lui-même qu'il porta les armes sous Julien dans son expédition contre les Perses, cui expeditioni ego queque intersui; c'est tout se qu'on en sait.

EUTROPE, (Hist. rom.) eunuque, savori d'Arcadius, puis disgracié. (Voyez l'article de la première Eudoxie.)

EUTYCHES. (Hist. eccles.) Nestorius, évêque de Constantinople au cinquième siècle, prélat si zélé contre l'hérésie, qu'il disoit à l'empereur Théodose le jeune, dans un de ses sermons: Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, & je vous donnerai le ciel. Secondez - moi pour exterminer les ennemis de Dieu, & je vous promets un secours essecue contre ceux de votre empire; ce Nestorius s'égara

en poursuivant ceux qui s'égaroient. A force de disputer contre les hérétiques, & de les suivre dans les subtilités de la dialectique, il devint hérétique lui-même. Selon lui, Marie étoit mère du Christ, c'est-à-dire de l'homme; mais elle n'étoit pas mère de Dieu. Le verbe s'étoit incarne, non pas en naissant d'une semme, mais en s'unissant à la chair du Christ, qu'il avoit prise comme un temple pour y habiter: mais c'étoit l'homme, & non le Dieu, qui étoit mort; & c'étoit le corps de l'homme que le Dieu avoit ressuscité. Nestorius touva dans saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, un redoutable adversaire, & il sut condamné, en 431, au concile d'Ephèse, troissème concile œcuménique.

Ce qui étoit arrivé à Nestorius, arriva aussi au moine Eutychès. Le zèle contre le nestorianisme le jeta dans une erreur contraire, qui sut aprellée de son nom l'Eutychianisme. Nestorius séparoit trop les deux natures, Eutychès les consondit. Il soure-noit que depuis l'incarnation, la divinité & l'humanité ne sont plus qu'une seule nature; c'étoit, selon lui, la divinité ainsi consondue avec l'humanité qui avoit soussers.

Après plusieurs conciles contradictoires, it se tint enfin, en 451, à Chalcédoine, un concile œcuménique, qui porta le dernier coup à l'eutychianisme, & fixa la soi de l'Eglise sur le mystère de Placarnation. Cependant on disputa beaucoup & long - temps contre l'autorité de ce concile : les nestoriens & les entychiens, & ceux qui les condamnoient tous les deux, continuèrent à se faire la guerre, & par des écrits & par les armes. L'empereur Zénon donna, en 482, son Hétonicon ou édit d'union, qui ne réunit personne, & qui sembla même porter quelque atteinte au concile de Chalcédoine. Enfin, en 553, le concile de Constantinople, cinquième concile œcuménique, consacra la doctrine des quatre conciles œcuméniques précédens, nommément du concile de Chalcédoine, & condamna aussi quelques écrits insectés de nestorianisme, sur-tout ceux de Théodose, évêque de Mopsueste, de Théodoret, évêque de Cyr, & d'Ihas, évêque d'Edesse. C'est ce qu'on appelle l'affaire des trois chapitres.

Justinien, qui, comme tous les princes soibles & peu éclairés, donnoit trop d'attention & trop d'importance aux déhats théologiques, avoit prévenu le concile de Constantinople, & condamné de son autorité privée les trois chapitres dès 546. Cette entreprise sur l'autorité de l'Egisse ne lui avoit pas réussi; ceux même qui pensoient comme lui, resusoient de souscrire son édit: l'affaire des trois chapitres devint la grande affaire de l'Eglise. On ne se soumit ensin qu'à l'autorité du concile de Constantinople, & on ne s'y soumit qu'avec le temps.

De l'eutychianisme, qui subsiste it toujours, quoique condamné, ou parce qu'il étoit condamné, naquit, vers le milieu du septième siècle, le Monothélisme,

erreur à laquelle le pape Honorius passe pour avoir. été favorable, « Du moins, disoient les monothélites. » s'il faut reconnoître deux natures en Jesus-" Christ, il ne faut reconnoître en lui qu'une seule » volonté; il veut tout, il fait tout par une seule » opération, qu'on peut appeller théandrique ou » dei-virile, c'est-à-dire, divine & humaine tout » ensemble; & la distinction des deux natures n'est » que dans notre entendement. » L'empereur Héraclius embrassa le monothélisme; il donna, en 639, en faveur de cette nouvelle doctrine, l'édit connu sous le nom d'esthèse, c'est à dire exposition. Ces princes étoient bien pressés de faire des édits. Du moins Héraclius désavoua le sien ; mais, en 648, l'empereur Constant en donna un connu sous le nom de type, c'est-à-dire, formule ou formulaire, par lequel il défendoit de parler d'une ou de deux opérations en Jesus-Christ. Le monothélisme sut condamné au concile de Constantinople, tenu en 680 & 681, fixième concile œcuménique; ce qui n'empècha pas l'empereur Philippique de se déclarer long temps apres pour le monochélisme. & de faire condamner le concile œcuménique de Constanticoplé, par un concile particulier, tenu dans la même ville, en 712: un autre tenu aussi dans la même ville, en 714, sous l'empire d'Anastase II, condamna de nouveau les monothélites. & réhabilita le concile œcuménique de Constantinople. Mais pendant long-temps on ne put marcher entre le nestorianisme & l'eutychianisme. sans pencher un peu d'un côté ou d'un'autre. Ces deux natures unies sans consusson, ces d ux operations, ces deux volontés, dont l'une ne contrarie jamais l'autre, faisoient toujours que lque peine aux théologiens inquiets.

EUTYCHIEN, (Hist. ecclés.) pape & martyr, successeur de Felix, en janvier 275, martyrisé le 8 decembre 283!

EXAMILION, s. m. (Hist. mod.) muraille célèbre que l'empercur Manue l Paléologue sit élever sur l'istème de Corinthe: elle avoit six milles de longueur: elle couvroit le Péloponèle contre les incursions des barbares: elle partoit du port Lechée, & s'étendoit jusqu'au port de Cenchrée. Amurat II la démolit; les Vénitiens la reconstruisirent en quinze jours: elle sut renversée pour la seconde sois par un Beglerbey, & ne sut point relevée. (A. R.)

EXARQUE, s. m. (Hist. anc.) dans l'antiquité étoit un nom que donnoient les empereurs d'Orient à certains officiers qu'ils envoyoient en Italie en qualité de lieutenans, ou plutôt de présets, poir désendre la partie de l'Italie qui étoit encore tous leur obéissance, particulièrement la ville de Rus venne, contre les Lombards qui se sont rendus maîtres de la plus grande partie de l'Italie.

L'exarque faisoit sa residence à Ravenne; cette

wille avec celle de Rome étoit tout ce qui ressoit aux empereurs en Italie.

Le patrice Longin sut le premier exarque. Il sut nomme, en 568, par Justin le jeune. Les exarques subsistèrent pendant 185 ans, & finirent à Eutychius, sous l'exarchat duquel Astulphe ou Astolphe, roi de Lombardie, s'empara de la ville de Ravenne.

Le père Papebroch, dans son Propy!æum ad acta fancti Maii, a fait une dissertation sur le pouvoir & les sonctions de l'exarque d'Italie à l'élection & à l'ordination du pape.

Héraclius, archevêque de Lyon, descendant de l'illustre maison de Montboissier, sur créé par l'empereur Frédéric, exarque de tout le royaume de Bourgogne; dignité qui jusques-là étoit inconnue par-tout ailleurs qu'en Italie, & dans la ville de Ravenne. Menestrier, hist. de Lyon.

Homère, Philon & d'autres anciens auteurs donnent pareillement le nom d'exarque au chorisse, ou maître des musiciens dans les anciens chœurs, ou à celui qui chante le premier; car le mot and ou apropal, signific également commencer & commander. Chambers. (G.)

EXIL, f. m. (Hift. anc. & mod.) espèce de bannissement.

Chez les Romains, le mot exil, exilium, fignifioit porprement une interdiction, ou exclusion de Peau & du feu, dont la conféquence naturelle étoit, que la personne ainsi condamnée étoit obligée d'aller vivre dans un autre pays, ne pouvant se passer de ces deux élémens. Aussi Cicéron, ad Heren. (supposé qu'il soit l'auteur de cet ouvrage) observe que la sentence ne portoit point précisément le mot d'exil, mais seulement d'interdiction de l'eau & du feu.

Le même auteur remarque que l'exil n'étoit pas, à proprement parler un châtiment, mais une espèce de resuge & d'abri contre des châtimens plus rigoureux: exilium non esse supplicium, sed persugium portusque supplicii. Pro Cæcin.

Il ajoute qu'il n'y avoit point chez les Romains de crime qu'on punit par l'exil, comme chez les autres nations; mais que l'exil étoit une espèce d'abri où on se mettoit volontairement pour éviter les chaînes, l'ignominie, la faim, &c.

Les Athéniens envoyoient souvent en exil leurs généraux & leurs grands hommes, soit par jalousie de leur mérite, soit par la crainte qu'ils ne prissent trop d'autorité.

Exil fe dit auffi quelquesois de la relégation d'une personne dans un lieu d'où elle ne peut sortir sans congé.

Ce mot est dérivé du mot latin exilium, ou de exul, qui fignifie exilé; & les mots exilium ou exul sont formés probablement d'extra folum, hors du pays natal.

Dans le style figuré, on appelle honorable exil, une charge ou emploi qui oblige quelqu'un de demeurer dans un pays éloigné & peu agréable.

Sous le règne de Tibère, les emplois dans les pays éloignés étoient des espèces d'exils mystérieux. Un évêché en Irlande, ou même une ambassade, ont été regardés comme des espèces d'exils: une résidence ou une ambassade dans quelque pays barbare, est une sorte d'exil. Voyez le Distionnaire de Trévoux & Chambers. (G₂)

EXIMER . v. act. (Hift. & Droit public d'Allemagne.) On nomme ainsi en Allemagne l'action par laquelle un état ou membre immédiat de l'empire est soustrait à sa jurisdiction & privé de son suffrage à la dière. Les auteurs qui ont traité du droit public d'Allemagne, distinguent deux fories d'exemption, la totale& la partielle. La première est celle par laquelle un état de l'Empire en est entièrement détaché, au point de ne plus contribuer aux charges publiques. & de ne plus reconnoître l'autorité de l'Emrire; ce qui se fait ou par la force des armes, on par cession. C'est ainsi que la Suisse, les Provinces-Unies des Pays-Bas, le landgraviat d'Alface, &c. ont été eximés de l'Empire, dont ces états relevoient autresois. L'exemption partielle est celle par laquelle un état est soustrait à la jurisdiction immédiate de l'Empire. pour n'y être plus soumis que médiatement; ce qui arrive lorsqu'un état plus puissant en sait ôter un autre plus soible de la matricule de l'Empire, & lui enlève sa voix à la diète : pour lors, celui qui exime doit payer les charges pour celui qui est eximé, & ce dernier, de sujet immédiat de l'Empire, devient sujet mediat, ou landsasse. (-)

EXPÉDITION ROMAINE. (Hist. mod.) Autrefois, lorsque les électeurs avoient élu un empereur, il étoit tenu, après avoir reçu la couronne impériale en Allemagne, d'aller encore se saire couronner à Rome des mains du pape; & les états de l'Empire lui accordoient des subsides pour ce voyage, qu'on appelloit expeditio romana. Les empereurs étoient par là censés aller prendre possession de la ville de Rome: mais depuis Charles-Quint, aucun empereur ne s'est soumis à cette inutile cérémonie. (—)

EXTRAORDINAIRE, adj. fignific quelque chose qui n'arrive pas ordinairement.

Couriers extraordinaires, font ceux qu'on dépêche expres dans les cas pressans.

Ambassadeur ou envoyé extraordinaire, est celui qu'on envoye pour traiter & négocier quelque affaire particulière & importante, comme un mariage, un traité, une alliance . & c. ou même à l'occasion de quelque cérémonie, pour des complimens de condoléance, de congratulation.

Une gazette, un journal, ou des nouvelles extraordinaires, sont celles qu'on publie après quelque
événement important, qui en contiennent le détail
& les particularités, qu'on ne trouve point dans
les nouvelles ordinaires. Les auteurs des gazettes se
servent de post-scripts ou supplémens, au lieu d'extraordinaires. Chambers.

EXUPERANCE, (Hist. rom.) préset des Gaules, connu par la lettre que saint Jerôme lui adresse pour l'exhorter à quitter le siècle & à se consacrer a Dieu. Il sut tué à Arles, vers l'an 424, dans une sédition,

EXUPERE. C'est le nom:

1°. D'un rhéteur célèbre de Bordeaux, au 4e siècle, qui enseigna l'éloquence à Toulouse & à Narbonne: il eut pour disciples deux neveux de Constantin, qui lui procurèrent, en 335, 12 présidence d'une province d'Espagne. Il mourut à Cahors.

2°. D'un faint, évêque de Toulouse, à qui faint Jerôme 2 dédié son Commentaire sur le

prophète Zacharie.

3°. D'un autre saint, évêque de Bayeux, connu sous le nom de saint Spire, & qui sut un des premiers apôtres de la Neustrie ou Normandie,

EZÉCHIAS, (Hist facr.) roi de Juda, fils & successeur d'Achaz, de qui on a, dans Isaïe, chapitre 38, ce beau cantique, ego dixi in dimidio

dierum meorum, &c. qui a fourni une si belle ode à Jean-Baptiste Rousseau. Toute son histoire se trouve, livre 4 des rois, chapitres 18, 19 & 20; paralipomènes, chapitres 29, 30, 31, 32; & Isaie, chapitres 36, 37, 38, 39.

Il mourut l'an 608 avant Jesus-Christ.

EZÉCHIEL, (Hist. sacr.) l'un des quatre grands prophètes, emmené captif à Babylone avec Jéchonias. Il commença de prophétiser l'an 595 avant J. C. Ses prophéties se trouvent dans la Bible; elles sont obscures pour nous, & ont été obscurcies encore par de savans & longs commentaires.

EZZELIN ou ECELIN, (Hist. mod.) tyran de Vérone de Padone & de quelques autres villes d'Italie, au treizième siècle On le représente comme un barbare, qui, dans la seule ville de Padoue, fit mourir plus d'onze mille citoyens de toute condition, parce qu'ils avoient tenté d'arracher à son joug leur patrie, & de la remettre en liberté. Les papes Grégoire IX, Innocent IV, Alexandre IV, l'excommunièrent, le déposèrent, publièrent des croisades contre lui; toute l'Italie se souleva; il rélista long-temps; enfin, il fut pris devant Milan, & mourut dans le désespoir & la rage à Soncino, en 1259. Ausli superstitieux que cruel, il n'entreprenoit rien sans consulter des astrologues : un père Gérard a écrit sa vie en italien; un François Cortaud l'a traduite en françois,



FAB

ABER. (JEAN) (Hist. eccles.) Parmi divers chéologiens, prédicateurs & scolastiques du seizième siècle, nommes Faber, il faut distinguer Jean Paber , auteur du Marteau des hérétiques , Malleus hæreticorum, & connu par son zèle contre les protestans, qui lui valut, en 1531; l'éveché de Vienne en Autriche; ce qui fit dire à Erasme : Luther est pauvre, mais il sait enrichir ses ennemis. C'étoit un ardent scolastique, il s'oublioit quelquefois dans la dispute; les protestans, qui s'appellent les évangéliques, & qui se prétendent obser-yateurs beaucoup plus exacts de l'évangile que leurs adversaires, satignoient Faber dans le con-Érence de Zurich de leur citation éternelle de l'évangile, interprêté à leur manière; il s'échappa, dit on , jusqu'à répondre qu'en auroit bien pu vivie en paix sans l'évangile. Ce sont les protestans qui lui imputent cette irrévérence, mais c'étoit de leur évangile qu'il parloit. Faber mourut en 1542: on a ses œuvres en 3 vol. in fol.

FABERT. (ABRAHAM) C'est le maréchal Fabert. Son ayeul étoit directeur de l'imprimerie du duc de Lorraine à Nancy, son père échevin à Metz; comi-ci sur anobli par Henri IV; il est auteur de notes sur la coutome de Lorraine. Abraham naquit à Metz, le 11 octobre 1599. Dessiné par ses parens àu barreau ou à l'église, il se sentit dessiné par la pature à la profession dès armes; il servit d'abord comme volontaire.

Role & Fabert ont ginfi commencé.

Aussi-tôt qu'il servit, il se distingua; sa renommee remplit bientôt l'Europe. Le cardinal de Richelieu, dans la guerre de 1635, concertoit avec lui les opérations militaires; & c'est sur les mémoires de Fabert que le siège d'Arras sut résolu, en 1640. Le cardinal lui demanda s'il connoîtroit un homme de bonne volonté qui, pour cent mille écus, osat traverser l'armée ennemie, entrer dans la place, la reconnoître & rendre un compte exactdes forces de la garnison. Je ne connois personne, dit Fabert, qui soit disposé à se charger d'une telle commission pour de l'argent; mais je connois quelqu'un qui la sera gratis; c'est moi. Le cardinal Mazarin, devenu ministre tout-puissant, voulut aussi le voir & l'entretenir; il lui proposa d'être son espion dans l'armée: comme, suivant l'usage de la cour, il couvroit d'expressions nobles la bassesse de cette proposition, Faben, dont les idées étoient si éloignées de celle là, ne l'entendit pas d'abord ; le cardinal s'expliqua plus clairement ; alors Fabers lin dit: Je vous entends, monseigneur, & vous alleg m'entendre. Je conçois qu'un grand ministre tel que yous a besoin de toutes sortes de gens & de toutes sortes de services : les uns le serveni par leur Histoire, Tome II. Seconde part.

F A B

bras, les autres par les rapports qu'ils lui font; trouver bon que je fois du nombre des premiers. Ce n'étoit pas choisir la meilleure part dans la faveur; mais ce n'étoit pas de la faveur qu'il recherchoit, cétoit de la gloire, & il en obtint. Sa vie est un tissu d'explons brillans, de services utiles, d'actions genereuses, de traits & de mots nobles Sipour empêcher, disoit il, qu'une place, que le roi m'auroit confice, tombét au pouvoir de l'ennemi, il ne falloit que mettre à la brèche ma personne, ma famille & tout mon bien, je ne balancerois pas. Il n'y avoit point, disoit-il, de sondion avilissante à la guerre; en conséquence, il entroit dans tous les détails & mettoit la main à tout. Au siège de Bapaume, en 1641, il s'occupoit de la sappe, de la mine, de l'artillerie, des machines, des ponts, de tous les travaux les plus pénibles; quelques autres officiers, qui, par vanité même, se rensermoient dans les fonctions de leur état réputées les plus nobles, lui firent représenter qu'il en faisoit trop, & que c'étoit avilir ses grades de capitaine aux gardes & d'officier general. Ainsi donc, leur dit-il, mon zèle pour le service du roi doit diminuer en raison des graces qu'il m'a faires; mais ne craignez rien, ajouta-t-il, ces travaux que vous croyez au-dessous de moi, sont les degres mêmes qui m'éleveront au-dessus de vous. Les heros meprisent les favoris, les favoris estiment les héros & les en haiffent davantage. Saint-Mars, qui vouloit gouverner l'Etat, parce qu'il plaisoit à Louis XIII. critiquoit un jour, avec la légéreté d'un jeune homme & l'importance d'un ministre, les opérations du siège de Perpignan, dont Fabert rendoit compte au roi. Louis XIII, qui estimo Fabert, & qui étoit souvent le plus cruel ememi de ceux qu'il aimoit le plus, s'emporta si violemment contre Saint-Mars, qui celui-ci n'osant repliquer au roi, sortit en lançant sur Fabert un regard de fureur, & en lui disant : Monsieur, je vous remercie : Que dit il? s'écria le roi, je crois qu'il vous menace. Non, Sire, repondit Fabert, personne n'ose faire des menaces en votre présence, & ailleurs on n'en souffrirgit pas, Le malheureux Saint-Mars touchoir au moment de devenir, au lieu d'un objet de crainte, un objet de pitié.

Fabert sauva l'armée françoise à la retraite de Mayence; & dans une autre occasion poursuivant l'ennemi auquel il avoit échappé alors, & trouvant dans un camp abandonné une multitude de soldats & d'officiers blesses & mourans, il entendit un françois s'écrier: Achevons ces malheureux, ce sont eux qui ont massacré nos camarades à la retraite de Mayence. Voilà, répondit Fabert, le conseil d'un barbare; cherchons une vengeance plus noble & plus digne de notre nation. Il leur sit donner des vivres & des secours, il les sit transporter dans des hôpitaux, & plusieurs d'entreux, libres de se choisir un maître i

Digitized by Google

le donnèrent, par reconnoissance, à la puissance qui les evoit secourus.

Au siège de Turin, en 1640, il avoit été sisortement blessé à la cuisse, qu'on croyoit ne pouvoir le sauver qu'en la lui coupant. M. de Turenne & le cardinal de la Valette l'exhortoient à soussirie cette apération; mais Fabert ne jugeoit pas que ce suit vivre que de rester hors d'état de servir; il réssista constamment: Je ne veux point mourir par morceaux, dit-il, la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura vien. Elle n'eut rien.

En 1654, Faben prit Stenay. En 1658, il eut le baton de maréchal de France; il eut aussi le gouvermement de Sedan: & la fidélité connue du nouveau gouverneur ne fut pas un des moindres motifs qui déterminèrent le cardinal Mazarin à choisir Sedan pour servir d'asyle à sa famille pendant les troubles de la fronde. Le roi offrit à Fabert le cordon bleu, mais n'ayant pas cru pouvoir, sans alterer la constitution de l'ordre, dispenser Fabers de saire les preuves de noblesse nécessaires, & les amis de Fabert l'exhormant à les faire comme on les fait quelquefois : Non, dit Fabert, je ne veux pas que mon manteau soit décoré par une croix, & mon ame deshonorée par ane impossure. Le roi lui témoigna qu'il le trouvoit plus honore par de tels sentimens, qu'il ne l'auroit été par un ruban bleu. Fabert ne voulut point saire de fausses preuves; Catinat ne voulut point en faire de simplement suffisantes. (Voyez l'article Catinat.) Il ne faudroit pas, pour l'honneur de l'ordre, que beaucoup d'hommes tels que Faben & Catinat l'eussent resuse, ni que Beaucoup d'hommes trop différens de ceux-là l'eussent obtenu; mais peut-être il faudroit que la dignité de maréchal de France, supposant tant de fervices, fervît seule de preuves & donnât droit à cette décoration.

Fabert se sit une soi de ne jamais recevoir de présens dans son gouvernement; il se resusa constamment aux offrés que lui se la reconnoissance des Sedanois; ils temèrent de donner le change à son désintéressement, en offrant, pendant son absence, à madame la maréchale Fabert, (mademoiselle de Clevant) une tapisserie de prix qu'ils avoient fait venir de Flandre; elle la resusa: le maréchal, à son retour, l'acheta le prix qu'elle avoit coûté avec les srais de transport, la sit vendre, & en employa le produit aux sortifications de la place. Tel sur le maréchal Fabert. Il mourus en 1662. Le P. Barre, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, a donné sa vie en deux volumes in-12.

FABIEN, (SAINT) (Hist. ecclés.) pape & martyr, successeur d'Anthère, en 236, mort pour la soi sous la persécution de Dèce, en 250.

FABIUS MAXIMUS & autres. (Hift. rom.)
La famille des Fabius jouit d'une gloire particulière

dans l'histoire romaine. Ce fut elle qui se charges seule d'arrêter les courses des Veïens & des Etrusques; c'est elle qui périt toute entière au suneste combat de Crémère, l'an de Rome 277. Ovide a célébré cet événement dans ses Fastes:

Una dies Fabios ad bellum miserat omnes; Ad bellum misos perdidit una dies.

Il n'en resta, dit-on, qu'un seul de qui descendent tous les Fabius qu'on voit encore figurer depuis dans l'histoire romaine. Avant cet évènement, Fabius Cæso avoit été trois sois consul, & avoit sait la guerre avec vigueur aux Véiens & aux Eques; mais n'ayant pas su se rendre agréable aux soldats, ils resusèrent, dans une occasion importante, de se prêter à sa gloire & de lui mériter les honneurs du triomphe; tant il est souvent plus aisé de vaincre l'ennemi que de conduire le citoyen l'adeò, dit Tite-Live, excellentibus ingeniis citiès desuent ars qu'a civem regant, qu'am qu'à hossem superent.

Son frère Marcus Fabius, consul l'an de Rome 274, remporta sur les Etrusques une grande victoire, où il perdit un autre frère, Quintus Fabius, deux sois consul; & il resusale triomphe, resus qui luisit plus d'honneur que n'auroit pu faire le triomphe même; tant le mépris de la gloire, placé à propos, la rend quelquesois avec usure! dit M. Rollin, d'après Tite Live. Omni asso triumpho depositus triumphus elarior suit; adeò spreta in tempore glorio interdum cumulatior redit!

Les personnages de cette famille les plus illustres ; depuis la défaite de Crémère, sont:

- 1°. Quintus Fabius Vibulanus, trois fois conful, créé décemvir l'an de Rome 304.
- 2°. Quintus Fabius Rullianus Maximus, consul jusqu'à cinq sois, dictateur, censeur, prince du sénat. Dans sa jeunesse etant maître de la cavalerie sous le directeur Lucius Papirius Cursor, il remporta sur les Samnites une grande & illustre victoire, dans l'absence & malgré la désense expresse du dictateur, qui, sans égard au succès, voulur punir la désobéissance & l'indiscipline de Fabius, & venger l'autorité de la dictature: ni l'armée, ni le fénat ne purent obtenir de lui la grace de Fabius; il ne l'accorda ensin qu'aux instances du peuple, qu'à la soumission de Fabius & de son père, & qu'après avoir obtenu que les droits de la dictature sussentient reconnus, ainsi que la nécessité de la subordination & de l'obéissance.

Devenu dictateur à son tour, Fabius battit encore les Samnites, & dans ses divers consulats il battit d'autres ennemis de Rome. Il se vengea noblement de Papirius en le nommant dictateur pour la seconde sois; il est vrai qu'il ne sit en cela que cèder aux instances du sénat, comme Papirius, en lui pardonnant, avoit cèdé à celles du peuple; & on vit trop au dehors la violence qu'il se saisoit, ut appareret insignem delorent ingenti comprimi anime.

Quintus Fabius Gurges son fils, consul l'an de Rome 460, s'étant laissé battre par ces mêmes Samnites que le père avoit tant sois vaincus, on voulut lui ôter le consulat, le père obtint grace pour lui en offrant d'aller lui servir de lieutenant: l'offre sur acceptée, & le consul, conduit par un tel gnide, remporta sur les Samnites une victoire complète.

3° Quintus Fabius Verrucosus Cunctator, cinq fois consul, une sois censeur, deux sois dictateur, deux sois prince du senat, triompha deux sois, une des Liguriens, une des Carthaginois: cest de lui, & à son occasion, de ses aïeux, que Virgile a dit, en employant un vers d'Eanius:

Quò fessium rapitis Fabii? eu maximus ille es Unus qui nobis cunitando restituis rem!

(Voyez l'article Ennius.) C'est de ce Fabius que Caton l'ancien, dans letraité de Ciceron de la Vieillesse. célèbre tant & la gloire & la vieillesse vigoureuse & respectable, & les talens toujours utiles à la patrie. soit dans la paix, soit dans la guerre, soit dans la législation, soit dans le commandement des armées, & les vertus tant civiles que domefiques, & les connoissances de tout genre, & la gravité assaisonnée d'urhanité: Erat in illo viro comitate condita gravitas; nec senectus mores mutaverat Hic & bella gerebat ut adolescens, cum plane grandis effet; & Annibalem juveniliter exsultantem patientia fua molliebat . . nec verd in armis præstantior quam in toga nec verò ilse in luce modò atque in oculis civium magnus, sed intùs domique prastantior: qui sermo! qua pracepta! quanta notitia antiquitatis! qua scientia juris augurii! multa etiam, ut in homine romano, litteræ: omnia memoria tenebat. C'eft lui qui saisse le véritable esprit de la guerre qu'il falloit faire aux Carthaginois, & la véritable manière de vaincre Annibal, en le minant peu à peu & sans combat, en temporisant, en sachant attendre : il se laissa taxer de timidité, & par les Carshaginois, & par les Romains. « Oui, disoit-il, je crains sout m-pour l'état, rien pour moi, pas même ces vains # discours. #

Non ponebat enim rumber ante salutem.

dit encore Ennius; & c'est encore le cas de redire, avec Tite-Live: adeò spreta in, tempore gloria interdim cumulatior redit! Fabius occupant un poste avantageux, où on ne pouvoit le forcer, dédaigna toutes les bravades d'Annibal. a Si Fabius est un si n grand Capitaine, disoit Annibal, qu'il descende en avec moi dans la plaine, & combattons. n a Si Annibal est un si grand capitaine, répondoit Fabius, n qu'il me force d'y descendre & de combattre. n

Minucius, général de la cavalerie sons Fabius, au ne concevoir pas, ou n'approuvoir pas ce système de temporilation; il livra un petit combat, analgré les désenses de Fabius, & ilient le malheur d'avoir un petit succès; alors, enslé d'orgueil &

plein de mépris pour son général, il cabale contre lui à Rome, décrie sa conduite lente, se sait donner une autorité égale à la sienne, se sépare de lui; & maître alors de se livrer à toute sa témérité, il hasarde un nouveau combat, tombe dans une embuscade, & étoit battu si Fabius ne sût accouru à son secours. Minucius eut du moins le mérite de reconnoître sa faute, de se réunir, volontairement à Fabius, & de se soumettre à sa conduise.

Fabius eut la gloire de fendre Tarente aux Romains; il y employa la ruse, & Annibal, qui l'avoit employée plus d'une sois avec succès, dit à ce sujet : les Romains ont aussi leur Annibal. Marcus Livius Salinator, qui avoit perdu cette place, & qui s'étoit retiré dans la citadelle, voyant la visle reprise, prétendit avoir contribué à ce succès, & s'en vantoit à Fabius, qui lui répondit : il est certain du moins que je ne l'aurois pas reprise si vous ne l'aviez pas perdue.

Quintus Fabius Maximus, fils du temporiseur, ayant été créé consul, son père alla servir sous lui, comme Quintus Fabius Rullianus avoit servi sous le sien. Son fils étant allé au-devant de lui, précédé de ses licteurs, ceux-ci, par respect pour l'âge & pour la réputation du père, par respect même pour le consul son fils, le laissèrent avancer à cheval, quoique tout citoyen dût mettre pied à terre à la rencontre du consul s il avoit déjà passé le onzième liceur, le consul s'en apperçut, en sut surpris, & ordonna au dernier licteur, qui le précédoit immédiatement, de faire son devoir. Celui-ci cria au vieillard de descendre; Fabius obéit & dit à son fils: je voulois éprouver si vous saviez être consul, Cicéron exalte beaucoup le courage avec lequel Fabius le temporiseur soutint la perte de ce fils digne de lui; c'est ce que Ciceron, grand admirateur de Fabius, trouve de plus admirable dans la vie de ce héros: Sed nihil est admirabilius quam quomodò ille morsem filii tulis clari viri & consularis: est in manibus laudatio, quam cum legimus, quem philosophum non contemnimus?

Fabius s'opposa fortement au projet qu'avoit Scipion de porter la guerre en Afrique. La soiblesse humaine entre dans les plus grands cœurs. Il paroît que Fabius ne voyoit pas sans inquiétude & sans jalousie la gloire naissante de Scipion.

Eabius, si l'on en croit Valère Maxime, vécut près d'un siècle. Il mourut l'an 549 de Rome. Sa doctrine sur les augures & les auspices, dont Cicéron le vante, étoit que les auspices étoient toujours savorables à qui servoit bien la république, toujours contraires à qui la servoit mal.

FABIUS PICTOR. (Hist. litt. ant.) C'est le premier romain qui ait écrit l'histoire romaine; mais nous n'avene pas sen ouvrage: celui qui porte son nom est une des impostures d'Annius de Ttt a

Viterbe. Fabius Pictor vivoit vers l'an 216 avant J. C. Ce nom de Pictor venoit de ce qu'un de ses ancêtres avoit sait peindre les murs du temple de la santé.

FABIUS RUSTICUS, (Hist. litt. anc.) historien du temps de Clayde & de Néron, ami de Sénèque, loué par Tache.

FABIUS MARCELLINUS, (Hift. litt.) historien du 3^e siècle, auteur d'une vie de l'empereur Alexandre Mammée, est cité par Lampride.

FABIUS DOSSENNUS, on DORSENUS, (Hist. litt. anc.) auteur de ces farces nommées Atellanes, de la ville d'Atella au pays des Osques, où elles avoient pris naissance.

Quantus sit Dossennus edacidus in parastitist Quam non adstricto percurrat pulpita socco, Gestit enim nummum in loculos demettere; posthae Securus, cadat an rodo set sabula talo.

dit Horace. On ignore en quel temps vivois ce Fabius Dossenus.

FABRE, (JEAN-CLAUDE) (Hist. liu.) oratorien, continuateur de l'histoire ecctésiatique de M. Fleury, & l'un de ceux qui ont le plus contribué à établir le préjugé que les continuateurs ne valent presque jamais les auteurs continués. Il y a encore de lui d'autres ouvrages moins connus & moins dignes de l'être; sur-tout personne ne sait qu'il a traduit tout Virgile. On lui a fait l'honneur de le vexer & de le chicaner comme s'il avoit eu du talent; mais c'est seulement parce qu'il étoit janséniste. Né à Paris en 1668, mort à l'oratoire Saint-Honoré en 1753.

FABRETTI, (RAPHAEL) (Hist. mod.) secrétaire du pape Alexandre VIII, chanoine de la basilique du Vatican, &t préset des archives du château Saint-Ange sous le pape Innocent XII, savant antiquaire, auteur d'un traité estimé qui a pour titre: Inscriptionum antiquarum explicatio. Il a écrit aussi sur les aqueducs de l'ancienne Rome, sur la colonne Trajane, &c. Né à Urbin dans l'Ombrie, en 1619; mort à Rome en 1700.

FABRI, (HONORÉ) (Hist. litt. mod.) jésuire, écrivit en saveur de la doctrine du probabilisme & contre les Lettres Provinciales; aussi messieurs de Port-Royal l'appelloient-ils l'avocat des causes perdues. Il sut résuté même à Rome, où il mourut, en 1688.

FABRICIEN, f. m. (Hist. mod.) officier eccléfiastique ou laique, chargé du soin du temporel des églises. C'est, dans les paroisses, la même chose que le marguillier. Dans les chapitres, c'est un chanoine chargé des réparations de l'église, de celles des biens, fermes, &c. & de leur visite, qui en perçoit les revenus & en compte au chapitre. On le nomme, en quelques endroits, chambrier. Dans certains chapitres il est perpétuel; dans d'autres, il n'est qu'à temps, amovible ou révocable, à la volonté du chapitre. (G)

FABRICIUS. (Hift. rom.) Caius Fabricius Lufcinus, deux fois consul, puis censeur, célèbre sur-tout par sa pauvreté, qui faisoit sa puissance.

Paryoque potentem

Fabricium.

Hunc et incomptis Curium capillis

Utilem bello tulit, & Camillam

Saya paupertas, & avitus apto

Cum lare fundus.

On sait comme il dedaigna tout l'or de Pyrrhust
Majus regno judisavit regias opes posse contennere,

dit Sénèque. On sait avec quelle intrépidité il vît entrer dans le lieu où il conversoit avec Pyrrhus le premier éléphant qui eût encore paru à ses yeux, &t qui se présentoit dans l'appareil le plus menaçant, poussant des cris essrayans, &t levant sa trompe sur la tête de Fabricius: celui-ci, sans témoigner ni crainte ni surprise, dit froidement: votre éléphant ne m'étonne pas plus aujourd'hui que votre or ne me tentoit hier. On lui exposa la doctrine d'Epicure; elle lui étoit nouvelle; il en sentit d'abord les conséquences; il souhaita que cette doctrine pût séduire les Samnites & Pyrrhus &t tous les ennemis de Rome.

Di meliora piis erroremque hostibus illum.

On sait que saisant la guerre à Pyrrhus, il avertit ce prince de la persidie de son médecin, qui avoit voulu trassquer de sa vie avec les Romains: Ejuschem animi suit, dit Sénèque, auro non vinci, veneno non vincere. Jamais on ne sera un plus bel éloge d'un ennemi, ni même d'un ami, que celui que la générosité de Fabricius arracha pour lors à Pyrrhus: a Je reconnois Fabricius, dit-il, on détourneroit n plurôt le soleil de son cours que Fabricius de la n vertu: ille est Fabricius qui difficilius ab hon nessate qu'am sol à cui, a su averti petest.

Fabricius fit nommer consul, dans des temps disficiles, Cornélius Rusinus, homme avide, mais grand homme de guerre: «La république, lui dis» il, a besoin de vos talens, & faura se désendre » de vos vices; en tout cas, j'aime mieux être pillé » par le consul, que d'être vendu comme esclave » par l'ennemi. » Censeur, il exclut du sénat ce même Rusinus, parce qu'il avoit en vaisselle d'argent, pour sa table, un peu plus de quinze marca. Fabricius vivoit vers la fin du cinquième siècle de Rome. Valère Maxime observe que ce luxe, puna comme exocssis du temps de Fabricius, eût été une pauvreté bien méprisée au temps où il parloit: Intre

Wem pomerium & invidiosum suisse censum, & inopiam habers contemptissimam,

Un autre Fabricius, (Quintus) tribun du peuple Pan de Rome 695, défendit la cause de Cicéron contre Clodius.

FABRICIUS, (JEAN ALBERT) (Hist. litt. mod.) professeur d'éloquence à Hambourg, un peu étranger peut-être à l'éloquence, mais d'une érudition immense & d'un travail infatigable, antiquaire & bibliographe très-savant, auteur du Bibliotheca greca, du Bibliotheca latina, du Bibliotheca ecclesiaftica, du Bibliotheca media & insima latinitatis, du Bibliographia antiquaria, des Memoria Hamburgenses, & de beaucoup d'autres ouvrages & collections d'auteurs dans divers genres; de plus, éditeur de Sextus Empiricus, du Theatrum anonymorum de Placcius, &c. Né à Leipsick en 1668; mort à Hambourg en 1736.

Un autre Fabricius, (Jérôme) plus connu sous le nom d'Aquapendente, médecin & anatomisse célèbre du seizième s'ècle, a fait des découvertes & laissé de bons ouvrages sur son art. Comme il travailloit plus pour la gloire que pour le gain, ses amis, ou ses malades, touchés de son généreux désintéressement, lui firent divers présens assez précieux; il les plaça dans un cabinet particulier, qui devint comme le dépôt de ses richesses, avec cette inscription: lucri neglesti lucrum, prosit du désintéressement, ou, pour conserver le jeu de mots, intérêts du désintéressement. Il su le successeur de Fallope dans la chaire d'anatomie de Padoue, & Il la remplir pendant quarante ans. Mort en 1603.

FABROT, (CHARLES-ANNIBAL) (Hift. litt. mod.) jurisconsulte & savant, à qui nous devons la grande édition des œuvres de Cujas, celle des œuvres de Cedrène, de Niceras, d'Anastase le bibliothécaire, de Constantin Manassès, des Institutes de Théophile Simocatte, & divers ouvrages de jurisprudence, entre autres, des notes estimées sur les Institutes de Justinien; la traduction des Basiliques, c'est à-dire, de la collection des lois romaines, dont l'usage s'étoit conservé dans l'Orient, & de celles que les empereurs de Constantinople y avoient ajoutées: ce recneil est imprimé sous le titre de Basilicon, & le savant Ruhnkenius y a fait un supplément nécessaire. On a de Fabrot le recueil des adonnances ou constitutions ecclésiassiques, qui n'avoient pas encore vu le jour en grec. Cet ouvrage a été inséré dans la bibliothèque canonique de Justel. Fabrot étoit conseiller au parlement d'Aix, sa patrie. Il étoit né en 1580; il mourut le 16 janvier 1659.

FAERNE, (GABRIEL) (Hist. list. rom.) sabuliste latin moderne très-connu. Il mit en vers latins cent fables d'Esope à la sollicitation du pape Pie IV, & les dédia au saint cardinal Charles Borromée, neveu de ce pape. Le célèbre Perrault, de

l'académie françoise, les a traduités en vers françois. On a de Faëme plusieurs autres ouvrages; mais c'est par ses fables qu'il est connu. Il étoit de Crémone. Il mourut à Rome en 1561.

FAGAN; (CHRISTOPHE - BARTHELEMI) (Hist. litt. mod.) c'est l'auteur des jolies pièces du Rendez-vous, de la Pupille, de l'Etourderie, & de quelques autres pièces moins connues, mais estimables; entre autres, de l'Amante rivale, qui, sans être une bonne comédie, ni même une comédie, est attachante, & où les retours naturels d'une passion qu'on croit avoir vaincue, sont peints avec vérité. Il étoit fils d'un premier commis au bureau des consignations. Mort à Paris en 1705.

FAGNANI. ou FAGNAN, (Hist. mod.) canoniste, plus estimé à Rome qu'en France, où ses opinions ultramontaines ne trouvent plus de sauteurs. Il entreprit, par ordre du pape Alexandre VII, son grand Commentaire sur les Décrétales, en trois vol. in-fol., dont la table sur-tout est sort estimée. On a peine à concevoir que ce puisse être l'ouvrage d'un aveugle: Fagnani l'étoit depuis l'âge de quarante-quatre ans, & ne cessa de travailler jusqu'à quatre-vingt. Mort en 1678.

FAGON. (GUY-CRESCENT) (Hift. litt./mod.) M. Fagon, dit M. de Fontenelle, naquit dans le jardin royal, & presque en même temps que ce jardin. Il étoit perit-neveu de Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, qui, de concert avec Bouvard, premier médecin, établit à Paris, en 1634, le jardin royal des plantes. (Voyez l'article Bou-VARD.) M. Fagon repeupla de plantes & de jeunes botanisses ce jardin, négligé depuis long-temps: il y remplit les deux places de professeur en botanique & en chymie; il avoit rapporté des montagnes d'Auvergne, des Pyrénées, des Alpes, une multitude de plantes. Ce fut dans la même vue d'enrichir & d'avancer la botanique, qu'il inspira au roi le dessein d'envoyer M. de Tournesort en Grèce, en Asie & en Egypte. Le mérite de M. Fagon l'avoit fait nommer successivement premier mèdecin de madame la dauphine Marie-Anne-Victoire de Bavière, de la reine, des enfans de France, & enfin du roi. Dès qu'il sut premier médecin, il donna à la cour, dit M. de Fontenelle, un exemple qui non seulement n'y a pas été suivi, mais peurêtre y a été blâme; il diminua les revenus de sa charge; &, dans la distribution des emplois qui dépendoient de sa place, il ne youlut point que ce qui appartient au mérite, lui pût être disputé par l'argent, rival trop dangereux & trop accoutumé à vaincre.

Mais la surintendance du jardin royal attachée, dans l'origine, à la place de premier médecin, (Bouvard, premier médecin de Louis XIII, ayant été le fondateur de ce jardin) cette surintendance avoit été détachée depuis de cette place, & unle à la surintendance des bâtimens. M. Fagon, qui regardoit le jardin royal d'un côté comme sa patrie, de l'autre comme étant devenu l'ouvrage de ses mains, sit réunir cette surintendance à la place de premier médecin.

Obligé, par ses emplois à la cour, d'abandonner les sonctions de prosesseur en botanique & en chymie au jardin royal, il les remit aux mains les plus capables de les rempir. « C'est à lui qu'on a mains du M. de Tournesort, dont il eût été jaloux s'il m, avoit pu l'èsre. »

Me le 11 mai 1638, il avoit été fait premier médecin du roi en 1693. Il avoit été reçu honoraire à l'académie des sciences en 1699.

Il mourat le 11 mars 1718, ayant su, à force de talens & de sobriété, prolonger jusqu'à près de quatre-vingts ans, une carrière que la soiblesse extrême de son tempérament sembloit condamner à une extrême briéveté. Il pouvoit, dit M. de Fontenelle, donner pour preuve de son habileté, qu'il vivoit.

Il laissa deux fils : l'aîné sut évêque de Lombez; le second, conseiller d'état.

FAGOT. (Hist. mod.) L'usage du sagot a subsisté en Angleterre autant de temps que la religion romaine. S'il arrivoit à quelque hérètique d'abjurer son erreur & de rentrer dans le sein du catholicisme, it lui étoit imposé de notisser à tout le monde sa conversion par une marque qu'il portoit attachée à la manche de son habit, jusqu'à ce qu'il eût satissait à une espèce de pénitence publique assez singulière; c'étoit de promener un sagot sur son épaule dans quelques unes des grandes solemnités de l'église. Celui qui avoit pris le sagot sur sa manche, & qui le quittoit, étoit regardé comme un relaps & comme un apostat. (AR.)

FAIEL ou FAYEL. Voyez Couci.

FAIL, (NOEL DU) (Hist. litt. mod.) seigneur de la Hérissaye, conseiller au parlement de Rennes au seizième siècle. Certains lecteurs, certains curieux recherchent encore ses Contes & Discours d'Eutrapel, & ses Ruses de Ragot, reimprimées en 1732 sous le titre de Propos Rusliques.

FAILLE, (GUILLAUME DE LA) (Hist. litt. mod.) auteur des Annales de Toulouse & d'un Traité de la noblesse des capitouls, avocat du roi au présidial de Castelnaudari, sa patrie, sut syndic de la ville de Toulouse en 1655, & secrétaire perpétuel de l'académie des jeux storaux en 1694. Né en 1616; mort en 1711, doyen des anciens capitouls.

FAKIR ou FAQUIR, î. m. (Hist. mod.) espèce de dervis ou religieux mahométan, qui court le pays & vit d'aumônes.

Le mot fakir est arabe, & signifie un rauvre, ou une personne qui est dans l'indigence; il vient du verbe sakara, qui signisse être pauvre.

M. d'Herbelot prétend que fakir & derviche sont des termes synonymes. Les Persans & les Turcs appellent derviche un pauvre en général, tant celui qui l'est par nécessiré, que celui qui l'est par choix & par prosession. Les Arabes disent fakir dans le même sens. De-là vient que dans quelques pays mahométans les religieux sont nommés derviches, & qu'il y en a d'autres où on les nomme sakirs, comme l'en sait particulièrement dans les états du Mogol.

Les fakirs vant quelquesois seuls & quelquesois en troupe. Quand ils vont en troupe, ils ont un chef cu un supériour, que l'on dissingue par son habit. Chaque fakir porte un cor, dont il sonne quand il arrive en quelque lieu & quand il es sort. Ils ont aussi une espèce de racloir ou truelle pour racler la terre de l'endroir où ils s'asseyent & où ils se couchent. Quand ils sont en bande, ils partagent les aumônes qu'ils ont eues par égales parties, donnent tous les soirs le reste aux pauvres, & ne réservent rien pour le lendemain.

Il v a une autre espèce de sakirs idolarres, qui mènent le même genre de vie. M. d'Harbelot rapporte qu'il y a dans les Indes huit cent mille faktes mahométans, & douze cent mille idolâtres, sans compter un grand nombre d'autres fakirs, dont la pénitence & la mortification consistent dans des observances très-pénibles. Quelques-uns, par exemple, restent jour & nuit pendant plusieurs années dans des postures extrêmement génantes; d'autres ne s'affeyent ni ne se couchent jamais pour dormir. & demeurent suspendus à une corde placée pour cet effet; d'autres s'enferment neuf ou dix jours dans une fosse ou puits, sans manger ni boire: les uns levent les bras au ciel si long temps, qu'ils ne peuvent plus les baisser lorsqu'ils le veulent; les autres se brûlem les pieds jusqu'aux os; d'autres se roulent tout nus sur les épines. Tavernier, &c. O miseras hominum mentes! On se rappelle ici ece beau passage de Saint-Augustin: Tantus est perturbatæ mentis & sedibus suis pulsæ furor, ut fic dii placentur quemadmodum ne homines quidem saviunt.

Une autre espèce de fakirs dans les Indes sont des jeunes gens pauvres, qui, pour degenir moulas, mollacs ou docteurs, & avoir de quoi subsister, se retirent dans les mosquées où ils vivent d'aumône, & passent le temps à étudier leur loi, à lire l'alcoran, à l'apprendre par cœur, & à acquérir quelques connoissances des choses naturelles.

Les fakirs mahométans conservent quelque reste de pudeur, mais les idolâtres vont tout nus comme les anciens gymnosophistes, & mènem une vie tràs-débordée. Le ches des premiers n'est distingué de ses disciples que par une robe composée de plus de pièces de distinceses couleurs, & pas

une chaîne de ser de la longueur de deux annes qu'il traine attachée à sa jambe. Dès qu'il est arrivé en quelque lieu, il fait étendre quelque tapis à terre, s'affied dessus, & donne audience à ceux qui veulênt le consulter : le peuple l'écoute comme un prophète, & ses disciples ne manquent pas de le préconiser. Il y a aussi des sakits qui marchent avec un étendard, des lances & d'autres armes; & sur-tout les nobles qui prennent le parti de la retraite, abandonnent rarement ces anciennes marques des ur premier état. D'Herbelot, biblioth, orient, & Chambers. (G)

FALACA, s. s. (Hist. mod.) bastonnade que Pon donne aux chrétiens captiss dans Alger. Le Falaca est proprement une pièce de bois d'environ cinq pieds de long, trouée ou entaillée en deux endroits, par où l'on sait passer les pieds du patient, qui est couché à terre sur le dos & lié de cordes par les bras. Deux hommes le frappent avec un bâtonou un ners de bœus sous la plante des pieds, lui donnent quelquesois jusqu'à 50 ou 100 coups de ce ners de bœus, selon l'ordonnance du patron & du juge, & souvent pour une faute trèslégère. La rigueur des châtimens s'exerce dans tous pays en raison du despotisme. Art. de M. le chevaiier DE JAUCOURT.

FALCIDIUS, (Hist. rom.) tribun du peuple, auteur de la loi qui réserve aux héritiers légitimes le quart des biens du testateur, & qui s'appelle de son nom, la quarte Falcidie.

FALCONET, (CAMILLE) (Hist. litt. mod.) médecin célèbre, savant plus célèbre encore, maquit à Lyon le 29 mars 1671, & mourut à Paris, le 8 sevrier 1762, ayant presque achevé sa quatrevingt-onzième année, & ayant conservé jusqu'à cet âge, non-seulement toute sa raison & tout son esprit, mais encore beaucoup de seu & d'énergie, & sur-tout cette générosité communicative qui faisoit que sa bibliothèque, une des plus immenses & des plus complètes qu'aucun particulier ait jamais possédées, étoit autant aux autres qu'à lui. Ses pères étoient, comme lui, des médecins & des savans illustres, & remplirent, comme lui, une longue carrière. Charles Falconet, son bisaïeul, ne d'une famille honorable de la ville d'Exiles en Savoie, lieu trop connu depuis par le triste combat où le chevalier de Belle-Isle se sit tuer en 1746, étoit médecin de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. André Falconet, son aïeul, fixé à Lyon, est sur-tout très-connu par sa correspondance avec Guy Patin, dont la plupart des lettres lui sont adressées. Il vécut soixante & dix neuf ans; sa femme en vécut quatrevingt - dix - neuf. Noël Falcottet, père de Camille, fixé a Paris, a vu sa quatre-vingt-neuvième année. Camille, élevé d'abord à Lyon par son aïeul André: ne fut appellé à Paris, par Noël son père qu'en 1707. Il avoit été l'élève de Chirac, le compagnon d'érude de Chicovneau; il fut l'ami des Mallebranches, des Fontenelles, de tous les savans, utile à tous par ses lumières & ses vastes connoissances, cher à tous par son caractère communicatif & bienfaisant. Il fut, bien avant dans ce siècle, un beau monument, bien sain & bien entier, du siècle de Louis XIV. Il avoit été médecin de ce prince; il avoit vu ses derniers momens; il avoit vu les courtisans paroître s'empresser de lui donner de fausses espérances; mais ils les donnoient de mauvaile grace, & comme des gens qui n'avoient pas encore long-temps à le flatter. M. Falconet disoit que le roi n'en étoit pas la dupe, & qu'un souris dédaigneux étoit le seul prix dont il payoit des flatteries si hautement démenties par son état & par l'arrêt de la destinée. M. Falconet eut le bonheur d'arracher à la mort, & peut-être aux plus cruels tourmens, une de ces victimes qu'on s'empresse d'immoler par des inhumations précipitées. malgré les avis des plus sages médecins. Il alloit voir un matin un de ses malades, qu'il avoit vu la veille, au foir; il le trouve enseveli, & la garde lui marque l'heure précise où elle l'avoit vu expirer, pendant la nuit. M. Falconet soupconnant quelque méprise, d'après le caractère même de la maladie, fait remettre le malade dans son lit. & lui administre un remède spiritueux qui le rappelle à la vie & lui rend bientôt la santé : c'est le cas de la conronne civique, ab civem servatum, & on ne peut trop rappeller ces fortes d'exemples aux hommes qui s'endorment dans une fécurité funeste sur les fausses apparences de mort. Il ne saut pas, dit-on, alarmer les esprits. Non, il ne faut pas sans doute les alarmer sans sujet, ou lorsqu'il n'y a aucun remède possible aux maux ou aux dangers dont on les menace : mais comme le remède à l'incertitude des signes de la mortæst d'attendre des signes certains, il saut publier sur les toits qu'on se hâte trop d'ensevelir les morts; il faut inspirer une juste pitié pour ces malheureux abandonnés de l'univers entier, poussant en vain, du fond de leurs tombeaux, des cris de désespoir, qui ne parviennent point à la région des vivans; il faut inspirer aux vivans une terreur salutaire de cette horrible destinée.

M. Falconet peut être mis au rang des inventeurs en médecine; c'est lui qui, le premier, a mis en usage, du moins à Paris, le caryocostin, électuaire utile; il a tiré aussi de l'ipécacuanha des ressources nouvelles.

On n'a pas manqué de dire de lui ce qu'on ne manque jamais de dire de tout médecin très-instrait, qu'il n'étoit pas aussi praticien que savant; ce qui vaut toujours mieux que d'être grand praticien ignorant. Un savant qui ne pratiqueroit pas, ou qui pratiqueroit peu, seroit encore utile aux malades en instruisant les praticiens; mais, dans la vérité, M. Falconet joignoit la pratique à la science, & sortisioit l'une par l'autre.

Il sur reçu, en 1716, à l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il lui a donné de savans mémoires sur diverses matières, entre autres sur les Assassasses & le Vieux de la montagne.

Nul genre de connoissances ne lui étoit étranger. Il a traduit en latin un ouvrage de M. Villemot, physicien célèbre, & l'un de ses plus intimes amis, intitulé, nouveau Sysséme, ou nouvelle Explication du mouvement des planèces. Il a eu la réputation de très-bien écrire en latin: on a compare sa latinité à oelle de Celse.

Un recueil de plus de cinquante mille cartes, divisé en vingt-quatre classes, dont chacune est subdivise en plusieurs branches, & qui contient une multitude prodigieuse d'extraits, d'indications, d'anecdotes, de critiques savantes, fruit de ses réflexions, montre l'usage qu'il sut faire d'une biblioinèque de quarante-cinq mille volumes. Il a donné à la bibliothèque du roi tous ceux de ses livres qui n'y étoient pas, & par cette disposition si genéreuse, & si savorable au public, plus d'onze mille volumes nouveaux ont enrichi la bibliothèque du roi. On dit qu'il a plusieurs sois racheté des livres qu'il avoit prêtés, jugeant que, puisqu'on ne les lui rendoir pas, on les avoir pe dus, ou qu'on en avoit encore besoin, & ne voulant pas les redemander. Enfin, il a employé une vie de quatrevingt-onze ans à faire du bien, & à étendre les connoissances humaines par tous les moyens qui étoient en sa puissance. A son convoi, où se trouvoient beaucoup de gens de lettres, & où beaucoup d'autres se seroient trouvés;

Si, comme à l'intérêt l'ame humaine est liée, La vertu qui n'est plus n'étoit pas oubliée,

M. d'Alembert s'étonnoit, & s'indignoit, d'en trouver si peu; il crioit à haute voix: c'est un grand scandale de voir si peu de gens de lettres rendre les derniers devoirs à un homme qui a si bien mérité d'eux tous, & j'en dirai bien mon avis à tous ceux qui ne sont pas ici.

La longévité de la famille de M. Falconet ne s'est pas étendue jusqu'à sa postérité. Il avoir eu quatre enfans; ils étoient tous morts long-temps avant lui.

M. Le Beau a fait son éloge historique, où on vondroit bien ne pas voir que les eaux d'Aix en Savoie, qui devoient leur rétablissement à André Falconet, ne sugent point ingrates, parce qu'elles rendirent la santé à son petit-fils; que ce petit-fils, (Camille) pendant sa maladie, étoit réduit à la compagnie des ensans de son âge, qui n'évoient pas des livres; que la sameuse madame Guyon étant entrée en dispute avec M. Falconet, l'amazone sut vaincue; que M. Falconet la laissa marcher sur les nues, au milieu des vapeurs d'une dévotion hasardeuse, & qu'il se tint content de ramper sur la terre. On voudroit sur tout qu'un homme qui avoit

eant d'esprit & de goût en latin, n'en eût pas été assez dépourvu en françois pour s'imaginer ressembler, par ces gentillesses, à M. de Fontenelle.

FALIERI, (MARIN) doge de Venise, conspira contre sa république, & eut la tête tranchée à quatre-vingts ans, en 1354.

Un autre FALIERI, (ORDELAFO) doge de Venise au commencement du douzième siècle, avoit acquis plus de gloire, & avoit été tué en combattant pour sa patrie.

FAI KLAND, (Lucius CARY, vicomte de) (Hist. L'Anglet.) secrétaire d'état sous le règne de Charles l'a, ministre vertueux, zélateur ardent & tendre de la paix, & qui ne s'en croyoit que plus obligé de s'exposer à tous les dangers de la guerre, sut tué à la hataille de Neubury en 1643.

C'est de lui que Pope a dit dans l'Essai sue

Vois le juste Falkland étendu sur la poudre,

FALLOPE, (GABRIEL) (Hist. mod.) médecin italien célèbre, passe pour avoir découvert cette partie de la matrice, nommée de son nom la trompe de Fallope. On assure cependant qu'elle n'étoit pas inconnue aux anciens; mais en matière d'invention & de découvertes, c'est un grand préjugé que de donner son nom. Né à Modène, mort à Padoua en 1562. (Voyez FABRICIUS, dit Aquapentente,)

FAMILIERS, s. m. pl. (Hist. mod.) nom que l'on donne en Espagne & en Portugal aux officiers de l'inquisition dont la sonction est de faire arrêter les accusés. Il y a des grands & d'autres personnes considérables qui, à la honte de l'humanité, se sont gloire de ce titre odieux, & vont même jusqu'à en exercer les sonctions. (G)

FAMNE, (H.fl. mod.) mesure qui est d'usage en Suède: c'est la même chose qu'une brasse.

FANNIA (Hist. rom.) étoit connue pour une femme galante, mais elle étoit riche; un bourgeois de Minturne, nommé Caius Titinius, l'épousa, &, peu de temps après, l'accusa d'adultère, espérant garder la dot & se délivrer de la semme. L'affaire sut portée devant Marius, qui, concevant les projets de Titinius par sa conduite, & jugeant que sa turpitude volontaire ne devoit pas lui prositer, commença par ordonner que le mari restitueroit la dot, & condamna ensuite la semme à une amende de quatre sols d'or. Marius, dans la suite, ayant été pris dans les marais de Minturne, où il s'étoit caché, sut conduit chez Fannia, qui, fort contente sans doute du jugement qu'il avoit rendu

rendu dans son affaire, le consola dans son malheur par toutes fortes d'égards. & lui rendit tous les bons offices qui purent dépendre d'elle.

FANNIUS, (CAIUS) (Hift. rom.) surnommé Strabon. La loi nommée de son nom Fannia, & portée sous son consulat l'an 161 avant J. C., proscrivit inutilement le luxe des tables. Ce Fannius est un des interlocuteurs du Traité de l'amitié de Cicéron; c'étoit un des gendres de Lælius.

Un autre Caius Fannius, qui vivoit sons Trajan, avoit composé une Histoire des cruautés de

Néron, mais elle est perdue.

Un Fannius Cépion, ayant conspiré contre Auguste, & la conspiration avant été découverte, le tua lui-même ; c'est le sujet de cette épigramme de Martial:

Hoftem cum fugeret , se Fannius ipfe peremit ; Hic, rogo, non furer est, ne moriare mori?

Cette épigramme n'a de sens qu'en supposant

qu'Auguste eût pardonné à Fannius.

Horace parle d'un poëte nommé Fannius, (Quadratus) qui n'étoit pas de ses amis & qu'il ne traîte pas bien, mais qu'Auguste avoit bien traité, puisqu'il avoit fait placer ses ouvrages & son portrait dans la bibliothèque publique du temple d'Apollon.

> Beatus Fannius ultrò Delatis capfis & imagine, cum mea nemo Scripta legat.

Ce Beatus Fannius paroît avoir été le modèle du bienheureux Scudéri,

Ailleurs, Horace dit encore:

Men' moyeat cimes Pantilius, aut crucier audd Vellicet absentem Demetrius, aut quod ineptus Fannius hermogenis ladat conviva Tigelli?

ce qui a encore été le modèle de ces vers de Boileau:

Eh! qu'importe à nos vers que Perrin les admire, Que l'auteur du Jonas s'empresse pour les lire. Qu'ils charment de Senlis le poète idiot, Ou le sec traducteur du françois d'Amyot?

FARAMOND ou PHARAMOND, premier roi de France. (Hist, de Fr.) Des écrivains ont placé au rang des fables les foibles fragmens qui nous restent de l'histoire de ce prince : il ne nous paroît cependant pas possible de douter de son existence & de son règne. Il étoit fils de Marcomère ou Marcomire, duc ou roi d'une tribu de Francs, qui se signala sous le règne de Théodose le Grand. Ce sut vers l'an 420, que, suivant l'usage

Histoire, Tome II, Seconde part,

il fut élevé sur le bouclier & montré comme roi à la nation assemblée. Ces peuples, ligués sous le nom de Francs, occupoient le pays que renserment le Rhin, le Veser, le Mein & l'Océan; ils avoient profité des troubles de l'empire & des embarras d'Honorius. & avoient ajouté à leurs posfessions la ville & le territoire de Trèves. On prétend même qu'ils excitoient dès-lors l'inquiétude des Romains, au point de leur faire traindre pour la Belgique entière, & que ce fut l'une des principales raisons qui déterminèrent Aëtius à passer dans les Gaules. Les Francs n'eurent aucun démêlé avec ce général. Faramond mourut peu de temps après la victoire d'Aëtius sur Théodoric. roi des Visigoths, qui se rapporte à l'an 427. On ne sait quel étoit son âge, ni quelle sut sa semme : on lui donne deux fils dont l'histoire ne nous a point dévoilé la destinée, & Clodion qui lui succéda. Une chronique fait mention d'un troisième fils nomme Didion; mais on ne voit rien de semblable dans tous les écrivains qui se sont occupés de nos annales.

Il ne faut pas se figurer la royauté parmi les Francs, telle que nous la voyons aujourd'hui; il s'en falloit bien qu'elle jetât, le même éclet : ce n'étoit, à proprement parler, que des chefs ou des généraux d'armée; ils étoient tout-puissans en temps de guerre, & punissoient de mort quiconque avoit viole leur ordonnance. On ne sait pas exactemement quelle étoit leur autorité pendant la paix: ils étoient juges nes de tous les différens, ils terminoient par eux-mêmes tous ceux qui s'élevoient fous leurs yeux, & nommoient, dans les assemblées générales, les officiers qui devoient les représenter dans ces fonctions par-tout où ils n'étoient pas.

Des écrivains ont regardé Faramond comme l'auteur de la loi salique qui exclut les semmes du trône.

(On regarde Faramond comme l'auteur de la loi salique; mais cette loi n'a pas réglé nommément la succession à la couronne; & le principe de l'exclusion des semmes, à cet égard, se tire seulement, par une induction naturelle, de l'article 6 du titre 62 des Aleux.)

D'autres, dont le sentiment nous paroît présérable, pensent que cette-loi s'est introduite par l'usage & qu'elle n'est l'ouvrage d'aucun légissateur. Les différentes tribus de Françs ne se réunirent en forme de nation que pour se désendre contre les Romains, & ensuite pour les attaquer; une femme n'eûr point été propre pour les conduire dans leurs expéditions militaires. Qu'on les considère dans leur origine, on les voit dans un état de guerre continuelle, toujours les armes à la main: ils ne faisoient pas même leur séjour dans les villes, mais seulement dans des camps: le peu de maisons qu'ils bâtissoient ressembloient des tribus germaniques qui obéissoient à des rois, | à des tentes, sans solidité & sans magnificence,

Digitized by Google

Au reste, si nous donnons à Faramond le titre de roi de France, c'est pour nous consormer à l'usage; il n'existoit point dans le monde de royaume de ce nom, & ce ne su que sous la seconde race qu'il put s'appliquer au pays que nous habitous. Jusqu'à ce temps les Gaules, quoiqu'assujetties aux François, conservèrent la gloire de leur premier nom. (M—r.)

FARE; (SAINTE) (Hist. de Fr.) fondatrice & abbesse de Faremoutier, sœur de saint Faron, évêque de Meaux & de Changulse, évêque de Laon, morte vers le milieu du septième siècle. « Les douceurs célestes qu'elle avoit goûtées sous » les ailes de sainte Fare », dit Bossuet, en parlant de la princesse Anne de Gonzague, élevée au couvent de Faremoutier.

FARE. (LA) (PHILIPPE CHARLES DE) (Hist. de Fr.) Le maréchal de la Fare, nommé maréchal de France en 1746, mort le 4 septembre 1752, & qui avoit été capitaine des gardes-du-corps du régent & chevalier d'honneur de la dauphine, infante d'Espagne, première semme du père du roi, étoit fils du marquis de la Fare (Charles-Auguste), aussi capitaine des gardes du régent, & qui l'avoit été du père de ce prince. Charles-Auguste est ce marquis de la Fare, auteur des mémoires qui portent son nom & de quelques pièces de vers, plusieurs sois imprimées, à la suite des œuvres de l'abbé de Chaulieu, son ami. La plus jolie de ces pièces est celle qu'il sit pour madame de Caylus:

Je te promets un regard de Caylus,

& que M. de Voltaire a rapportée dans le fiècle de Louis XIV; c'est de ce marquis de la Fare que le même M. de Voltaire a dit, dans le Temple du Goût:

La Fare avec plus de mollesse, En baissant sa lyre d'un ton, Chantoit auprès de sa maitresse Quelques vers sans précisson, Que le plaisir & la paresse Dictoient sans l'aide d'Apollon.

Il mourut le 3 juin 1713.

FAREL, (GUILLAUME) (Hist. du Calvinisme.) de Gap en Dauphiné, ami de Luther, de Zuingle, de Calvin, répandoit, par-tout où on vouloit l'entendre, les nouvelles opinions: après s'être fait chasser de Meaux pour sa doctrine; après avoir prêché & excité des troubles à Grenoble, à Gap, à Bâle, à Strasbourg, à Metz, à Montbelliard, à Lausanne, à Neuchâtel, dans la ville d'Aigle, dans le baillage de Morat, dans l'abbaye de Gorze, il acquit assez d'autorité à Genève pour y renver-ser les autels & briser les images en plein jour,

sans que ce transport d'iconoclasse parût scandalifer. Il arracha, au milieu d'une procession, une statue de saint Antoine des mains du prêtre qui la portoit, & la jeta dans la rivière; il arrêtoit dans les rues les prêtres qu'il trouvoit portant le viatique aux malades, & il les avertissoit que ce qu'ils portoient avec tant de solemnité, n'étoit que du pain; les prédicateurs catholiques étoient publiquement & impunément insultés; on les interrompoit dans leurs fermons, on leur donnoit des démentis; les deux partis en venoient souvent aux mains, tout étoit en combustion dans la ville. Les cordeliers du couvent de Rive. déià entraînés par les nouvelles opinions, ouvrirent une thèse publique, où tout le monde eut la liberté de tout dire, & où les magistrats assistèrent pour prononcer entre l'église romaine & la résormée, comme on avoit fait à Zurich & à Berne. Le premier effet de cette dispute sut que le père Bernard, gardien des cordeliers & président de la thèse, se maria & vola son couvent pour assigner un douaire à sa semme; mais un effet beaucoup plus important de cette même consérence, ce fut la proscription solemnelle de la religion romaine, faite par le gouvernement le 27 août 1535; l'année suivante Genève consacra cet événement par une inscription qu'elle fit graver sur une table d'airain conservée dans l'hôtel-de-ville:

u En mémoire de la grace que Dieu nous a faite n d'avoir secoué le joug de l'antéchrist, aboli la superse n tition & recouvré notre liberté.

Le clergé séculier, les moines sortirent de la ville; les religieuses de Sainte-Claire furent invitées, par un sermon de Farel, à quitter le voile & à se marier. Farel prit pour texte : exurgens Maria abiit in montana. Les religieuses ne crurent point qu'il leur sût permis de courir les champs, parce que Marie avoit été visiter sa cousine Elisabeth sur les montagnes de Judée; toutes, excepté une seule, nommée la sœur Blaisine, resusérent la liberté qu'on leur offroit + les magistrats les firent conduire, sous une bonne escorte & avec toutes sortes d'égards, jusqu'aux frontières de la république; elles se retirèrent à Annecy, où le duc de Savoie avoit fait préparer un monastère pour les recevoir. Farel, qui d'abord avoit été accueilli à Genève, qui ensuite en avoit été chasse, en devint le principal ministre; il engagea Calvin à partager les travaux de son apostolat; (voyez l'article Calvin,) ils travaillèrent de concert, mais avec une ardeur qui parut excessive & qui les fit bientôt chasser tous les deux. Farel alla de nouveau prêcher à Bâle, puis à Neuchâtel, où il mourut en 1565, s'étant marié à soixante-neuf ans. On a de lui quelques écrits polémiques contre l'église romaine.

FARET. (NICOLAS) (Hist. litt. mod.) C'est de lui que Boileau parle dans ces deux vers:

Ainsi, sel autrefois qu'on vit avec Faret Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret.

& ce tel qu'on vit avec Faret est Saint-Amand, son ami, qui l'a célèbré dans ses vers comme un almable & illustre débauché. Faret étoit de l'académie françoise. Il mourut en 1646. On a de lui: I Honnéte homme, ouvrage imité de l'italien de Balthasar Castiglione.

FARGIS. (DU) (Hist. de Fr.) Magdeleine de Silly, comtesse de la Rochepot, semme de Charles d'Angennes du Fargis, conseiller d'état & ambassadeur en Espagne; dame d'atours de la reine Anne d'Antriche. Une jeune reine, aimable, malheureuse, persécutée par un ministre violent, par un prêtre sanguinaire & amoureux, qui se vengeoit de n'avoir pas su plaire, inspire naturellement un intérêt tendre & un vif enthousiasme de zèle, sur-tout dans ceux qui l'approchent & que le devoir attache particulierement à sa personne. La comtesse du Fargis ne put voir sa maîtresse opprimée sans lui prêter son foible secours; elle entra dans quelques projets dont le but étoit de diminuer ou d'anéantir le pouvoir sans bornes du cardinal de Richelieu. Ces projets furent traités d'intrigues, parce qu'ils n'avoient pas réussi, & de crimes d'état, parce que, sous la tyrannie, le crime d'état est de déplaire à l'homme tout-puiffant : madame du Fargis sut obligée de quitter la France; & sur des lettres d'elle, écrites en chiffres, & qui furent interceptées, le cardinal, consommant sa violence autant qu'il étoit en lui, fit rendre en 1631 un arrêt par la commission qui s'appelloit la chambre de justice de l'arsenal, & cet arrêt condamna madame du Fargis à être décapitée. Elle mourut, toujours expatrice, à Louvain en 1639 au mois de septembre. Elle eut un fils, tué au siège d'Arras en 1640.

FARIA de Sousa, (EMMANUEL) (Hist. litt. mod.) gentilhomme portugais, chevalier de l'ordre de Christ, auteur d'une histoire de Portugal, conduite jusqu'au règne du cardinal Henri, în-sol. & d'un autre ouvrage en six volumes in sol., intitulé l'Europe, l'Asse & l'Assique portugaises. Le même auteur a laissé aussi des poésies. Mort à Madrid en 1649.

FARINACCIO, (PROSPER) (Hist. litt. mod.) bon jurisconsulte, du moins pour les Ultramontains, assez méchant homme. Le Pape Clément VIII disoit de lui: la farine est bonne, le sac ne vaut rien. On a ses ouvrages en 13 volumes in-sol. Në en 1554 à Rome, mort aussi à Rome le 30 octobre 1618.

FARNABE, (THOMAS) (Hist. mod.) favant anglois dont nous avons des éditions connues de Térence, de Virgile, d'Ovide, de Juyénal, de Perse, de Séneque, de Martial, de Lucain; il avoit couru les mers avec François Drake & Jean Hawkins; il avoit été soldat, puis déserteur. Toujours sidèle à Charles I dans sa disgrace; puisqu'il faut des rois, disoit-il, j'aime mieux n'en avoir qu'un que d'en avoir cinq cent. Mort en 1647.

FARNESE, voyez PARME.

FARON. (SAINT) (Hist. de Fr.) Voyez l'article FARE. Il fonda l'abbaye nommée de son nom Saint-Faron-lès-Meaux. Mort le 28 octobre 672.

FATHIMITES ou FATHEMITES, f. m. pl. (Hist. mod.) descendans de Mahomet par Fathima ou Fathamah sa fille.

La dynastie des Fathimites, c'est-à-dire des princes descendus en ligne directe d'Ali & de Fathima, fille de Mahomet, son épouse, commença en Afrique l'an de l'hégire 296, de J. C. 908, par Abon Mohammed Obeidallah.

Les Fathimites conquirent ensuite l'Egypte, &c s'y établirent en qualité de califes.

Les califes Fathimites d'Egypte finirent dans la personne d'Abed, l'an 567 de l'hégire, de Jesus-Christ 1171, après avoir regné 208 ans depuis la conquête de Moez, & 268 depuis leur établissement en Afrique. Dist. de Trév. & Chambers. (G.)

FAUCHET, (CLAUDE) (Hift. litt. mod.) president de la cour des monnoies de Paris; né en 1529, mort en 1601. Il connoissoit assez bien nos antiquités, & aujourd'hui même on le consulte & on le cite sur ces objets d'érudition. Ses principaux onvrages sont les Antiquités gauloises & Françoises, dont la seconde partie est une espèce d'histoire de France, mais des deux premières races seulement: les noms & sommaires des œuvres de cent vingt-sept anciens poetes françois; un traite des Libertés de l'églife gallicane; un traité de l'Origine des chevaliers, armoiries, &c. Les œuvres du président Fauchet surent imprimées en 1610 ; c'étoit le temps d'effayer si Louis XIII avoit quelque goût pour la lecture; c'étoit le temps de lui apprendre l'histoire de son royaume & celle des rois ses prédécesseurs; on crut l'histoire de France du président Fauchet propre à instruire ce prince; mais on ne confidera pas offez combien elle étoit loin de pouvoir l'amuser; Gomberville, cité par M. le président Hénault, dit que ce livre dégoûta pour jamais Louis XIII de la lecture; il est vrai qu'il n'eut jamais un desir bien ardent de s'instruire:

FAUCHEUR, (MICHEL LE) (Hist. litt. mod.) ministre protestant du dix septième siècle, qu'on trouvoit alors si éloquent, que le maréchal de la Force, au sortir d'un de ses sermons sur le duel, dit tout haut: à présent, si on m'envoyoit un cartel,

je le refuserois, grand mot, sur-tout alors. On a de le Faucheur un traité de l'action de l'orateur, imprimé d'abord sous le nom de Conrast (Voy. Conrast). Mais les sermons de ce ministre qu'on a aussi imprimés, ne soutiennent plus aujourd'hui cette grande réputation d'éloquence. Mort à Paris en 1667.

FAUCONNIER, s. m. (Hist. mod.) maître fauconnier du roi, aujourd'hui grand sauconnier du Prance. L'origine de l'office de sauconnier du roi est de l'an 1250. Jean de Beaune a exercé cette charge depuis ce temps jusqu'en 1258; Etienne Grange étoit maître sauconnier du roi en 1274. Tous ses successeurs ont eu la même qualité, jusqu'à Eustache de Jaucourt, qui sut établi grand sauconnier de France en 1406.

Le grand fauconnier de France a différentes sortes de gages; outre les gages ordinaires, & ceux qu'il a pour son état & appointemens, il en a comme ches du vol pour corneille & l'entretien de ce vol; pour l'entretien de quatre pages, pour l'achat & les sournitures de gibecières, de leurres, de gants, de chaperons, de sonnettes, de vervelles & armures d'oiseaux. & pour l'achat des oiseaux. Il prête serment de fidélité entre les mains du roi: il-nomme à toutes les charges de chess de vol, lorsqu'elles vaquent par mort; à la réserve de celles des chess des oiseaux de la chambre & du cabinet du roi, & de celles de gardes des aires, des sorèts de Compiègne, de l'Aigle, & autres sorèts royales. Le grand sauconnier a seul le droit de commettre qui bon lui semble, pour prendre les oiseaux de proie en tous lieux, plaines & buissons du domaine de sa majesté.

Les marchands fauconniers françois ou étrangers sont obligés, à peine de confication de leurs oiseaux, avant de pouvoir les exposer en vente, de les venir présenter au grand fauconnier, qui choisit & retient ceux qu'il estime nécessaires, ou qui manquent aux plaisirs du roi.

Le grand-maître de Malte fait présenter au roi tous les ans douze oiseaux, par un chevalier de la nation, à qui le roi fait présent de mille écus, quoique le grand-maître paye à ce même chevalier son voyage à la cour de France.

Le roi de Dannemark & le prince de Curlande envoient aufi au roi des gerfauts & autres oiseaux de proie.

Si le roi, étant à la chaffe, veut avoir le plaiser de jeter lui même un oiseau, les chess pourvus par le grand fauconnier présentent l'oiseau au grand fauconnier, qui le met ensuite sur le poing de sa majesté. Quand la proie est prise, le piqueur en donne la tête à son ches, & le ches au grand fauconnier, qui la présente de même au roi.

Le grand fauconnier de France d'aujourd'hui est M. le comte de Vaudrenil depuis l'année 1789, (A, R.)

FAUDOAS. (Hift. de Fr.) La maison de Faudoas est une des plus anciennes & des plus distinguées de la Guienne. Les seigneurs de Faudoas ont porté de tout temps le titre de premiers barons de Guienne.

De cette maison étoient 1º. le sameux Barbazan, un des sauveurs de la France sous Charles VI & sous Charles VII. (Voyez l'article Barbaçan.)

2°. Gilles-Antoine, tué au siège de Rouen, sous Charles IX, en 1562.

3°. Jean-Gilles, son frère, mort de blessures reçues au siège de la Rochelle, en 1573.

4°. Bernard, leur frère, connu sous le nom du capitaine La Mothe, tué aussi au siège de la Rochelle.

5°. Le comte de Belia, (JEAN-FRANÇOIS DE FAUDOAS-SERILLAC.) ligueur par zèle pour la religion, mais partisan, d'abord secret & bientôt déclaré, des rois, contribua beaucoup avec Brissac & d'autres bons citoyens à remettre Paris sous l'obéissance de Henri IV. Il avoit été sormé au métier des armes par le sameux maréchal de Montluc, son grand oncle maternel. Henri IV le donna pour gouverneur au prince de Condé, Henri L. Sa vie a été écrite par un seus Lamy, son directeur.

6°. Jean-François de Faudoas, son neveu, tub en 1630, au combat de Veillane.

7°. Emmanuel - René de Faudoas - Averton; mort de blessures reçues au siège de Douay, en 1667.

La maison de Faudoas est alliée à toutes les plus grandes maisons du royaume. Sa branche aînée a porté son nom & ses biens dans la maison de Rochechouart.

FAVILA, roi d'Oviédo & de Léon. (Hift: d'Esp.) Resserrés par les Maures, conquérans de l'Espagne, dans les vallées sinueuses des Asturies, les Espagnols, échappes au massacre de leurs compatriotes, & conduits par l'illustre Pélage dans cet asyle inaccessible, après avoir brave pendant plusieurs années les efforts réunis de ces impitoyables dévastateurs, étoient sortis enfin de leurs retraites, & avoient, à leur tour, porté la terreur & la mort parmi leurs ennemis. Animés par l'exemple de leur fouverain, excités par le desir de venger leurs concitoyens, & de rentrer dans les possessions qui leur avoient été ravies, le succès avoit couronné leurs incursions, & déjà ils avoient fondé le royaume d'Oviédo & celui de Léon, lorsque l'heureux Pélage, couvert de gloire & courbé fous le poids des années, s'afsocia, de l'aveu de la nation, & du consentement de la noblesse, le prince Favila son fils. Favila sut digne, dit - on, par sa valeur, sa prosonde sagesse, ses talens & son habilete dans l'art de gouverner, du père respectable qui lui cédoit une partie de son autorité, parce qu'il regardoit cette affociation comme le moyen le plus sus de con-

server. d'augmenter même la félicité publique, qu'il avoit su fixer dans ses états. Pélage ne survécut que peu de temps à cette association; & à sa mort, don Favila fut proclamé, en 737, roi de Léon & d'Oviédo. Quelques historiens assurent qu'il profita, avec beaucoup d'intelligence, des haines mutuelles qui divisoient les princes Maures, & qu'il eut, dans les combats qu'il leur livra, des fuccès éclarans; mais c'étoit vraisemblablement pendant la vie de son père qu'il avoit remporté ces victoires; car son règne sut trop court, pour qu'il eût le temps de faire contre eux des expéditions bien considérables. Mariana, sur la soi de quelques annalistes, vraisemblablement mal instruits, dit que ce souverain ne ressembla en aucune manière à son prédécesseur, qu'il sut indolent sur le trône, & d'une inconsequence extrême dans sa conduite. Cependant il est assuré que ce même Favila s'étoit très distingué à la tête des armées, pendant les dernières années du roi Pélage, & il n'est pas vraisemblable qu'il se soit abandonné à l'indolence, précisément lorsqu'il eut le plus grand intérêt à montrer de l'activité, de la va-Ieur, du zèle, & à donner de lui la plus haute idée à ses sujets, ainsi qu'aux Maures qui attendoient avec impatience qu'un roi moins actif que Pélage leur présentat l'occasion d'achever d'opprimer & de conquérir l'Espagne. Au reste, l'histoire ne nous apprend rien de certain, soit sur le caractère de ce prince, lorsqu'il posseda seul la couronne, foit sur les événemens qui se passèrent sous son règne; on sait seulement qu'il ne garda le sceptre qu'environ deux ans, & qu'il perdit la vie avec la royauté par une aventure tragique en 739: un jour qu'il étoit à la chasse, éloigné de tous ceux qui l'y avoient accompagné, il sut déchiré & mis à mort par un ours. Voilà tout ce qu'on sait du règne de Favila; mais sut-il bon ou méchant roi? c'est ce que l'on ignore. (L. C.)

FAVORIN. (Hist. rom.) (Voyez l'art. Adrien.) Ce philosophe disoit en parlant de lui - même, qu'étant gaulois (il étoit d'Arles) il parloit fort bien grec; qu'étant eunuque, il avoit été accusé d'adultère; & qu'étant peu agréable à l'empereur, on le laissoit vivre; mais cet empereur étoit Adrien, & n'étoit pas Néron. On attribue à Favorin un ouvrage intitulé, omaigena Historia Sylva, souvent cité par Diogène Laërce & par d'autres auteurs anciens.

Un autre Favorin plus moderne, disciple de Jean Lascaris & d'Ange Politien, créature de Léod X, qui le fit évêque de Nocera, est auteur d'un dictionnaire grec, qu'il dédia au pape Clément VII, & de quelques autres ouvrages. Most en 1537.

FAUR. (GUY DU) (Voyez Pibrac.)

FAUR DE SAINT-JORRY (PIERRE DU), premier président du parlement de Toulouse; on a de lui

des ouvrages savans, un intitulé: Dodecamenon, sive de Dei nomine & attributis; un autre intitulé: des Semestres; un traité des Jeux & des Exercices des anciens, livres instructifs si on pouvoit les lire. Ce magistrat mourut d'apoplexie en 1600, en prononçant un artêt.

FAVRE. (Voy. Vaugelas.)

FAURE, (FRANÇOIS) (Hist. mod.) cordelier élevé à l'épiscopat par le talent de la chaire, évêque de Glandèves, puis d'Amiens; c'est lui qui, prèchant la passion à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, & obligé de recommencer pour la reine qui arriva, sit à cette circonstance l'application de ce vers de l'Énéside.

Infandum, regina, jubes renovare dolorem.

C'est sur son oraison sunèbre de cette même reine; Marie-Thérèse, qu'il sit imprimer, qu'on sit cette épigramme connue:

Ce cordelier mitré, qui promettoit merveilles, Des hauts faits de la reine erateur ennuyeux, Ne s'est pas contenté de lasser nos oreilles, Il veut encor lasser nos yeux,

FAURE. (Voy. Versoris.)

FAUST on FUSTH. (JEAN) (Hist. lit. mod.) orsèvre de Mayence au quinzième siècle. C'est entre lui, Schoesser son gendre & Guttemberg, que se partage le plus communément la gloire de l'invention de l'imprimerie.

FAUSTA, (FLAVIA MAXIMIANA) fille de Maximien-Hercule, & femme de l'empereur Constantin. (Voyez les articles Constantin & CRISPE.

FAUSTE. (Hist. ecclés.) évêque de Riez au cinquième siècle, sur accusé de semi-pélagianisme pour son traité du libre Arbitre & dt la Grace. Né dans la Grande-Bretagne, nommée simplement alors la Bretagne, vers l'an 390, abbé de Lerins en 433, évêque de Riez en 455, exilé en 481, il mourut vers l'an 485.

FAUSTINE, (Hist. rom.) C'étoit le nom de la femme de l'empereur Antonin & de celle de l'empereur Marc-Aurèle; la première (Galeria Faustina) étoit fille d'Annius Verus, la seconde (Annia Faustina) étoit fille de la première & d'Antonin; toutes deux surent aussi dérèglées dans leurs mœurs que leurs maris étoient bons & vertneux; toutes deux surent non-seulement supportées par leurs maris, mais encore mises au rang des divinités; toutes deux eurent des temples, des autels & des sacrissies. Ce n'est pas qu'Antonin ni Marc-Aurèle

ignoraffent leurs affronts & la conduite de leurs femmes : mais ils se respectoient jusques dans leurs femmes coupables. On proposa même à Marc-Aurèle, d'après la notoriété des faits, de répudier la sienne : il faudroit donc, dit-il, lui rendre sa dot, c'est-à-dire, l'empire. Des critiques prétendent que Marc-Aurèle n'a pas pu faire cette réponse, qui, premiérement, leur paroît peu digne de lui, & qui, secondement, leur paroit contraire à la connoissance certaine qu'avoit Marc-Aurèle que l'empire n'étoit pas héréditaire. Il est vrai qu'à travers tant de révolutions l'empire n'avoit pas été constamment héréditaire; cependant il l'avoit été quelquesois, jamais à la vérité pour les semmes; mais qui ne voit que le mot de Marc-Aurèle ne doit point être pris ainsi à la rigueur. & qu'il peint seulement l'ame indulgente & reconnoissante de cet empereur, qui auroit cru manguer à la mémoire d'Antonin, son biensaiteur, si dans un cas tout semblable, il n'eût pas suivi son exemple, & s'il s'en fût écarté pour déshonorer sa fille? Il sentoit que s'il eût usé envers la fille d'Antonin de la rigueur qu'Antonin ne s'étoit point permile, da compassion auroit ramené tous les cœurs à cette princesse, & la malignité auroit observé qu'en brisant avec scandale tous les nœuds qui l'avoient uni avec Antonin, il conservoit tous les avantages qu'il devoit à cette alliance. Ce mot de Marc-Aurèle étoit donc le cri de la justice. de la bonté, de la vertu, non une froide discussion de droits litigieux, encore moins l'aveu d'un sordide intérêt, qui l'engageat à garder une femme impudique, de peur d'être obligé de lui rendre sa dot. La loi même, en effet, l'auroit dispense de la rendre; mais toutes ces rigueurs étoient trop étrangères à l'ame douce & bienfaisante de Marc-Aurèle.

FAY. (CHARLES-FRANÇOIS DE CISTERNAY DU) (Hist. litt. mod.) d'une très-ancienne famille originaire de Touraine, distinguée dans la profession des armes depuis le quinzième siècle. Son ayeul étoit capitaine des gardes du premier prince de Conti, frére du grand Condé. Son père, capitaine aux gardes, avoit eu au bombardement de Bruxelles, en 1695, une jambe emportée d'un coup de canon. M. du Fay, ne le 14 septembre 1698, entra dans le service en 1712, & se trouva & se distingua aux sièges de Saint-Sébastien & de Fontarabie, dans la guerre d'Espagne en 1718. Il sut reçu à l'académie des sciences en 1723. Bientôt il quitta le service pour ne plus être qu'académicien. Il embrassa tous les genres dont s'occupe l'académie; il est jusqu'à présent le seul, dit M. de Fontenelle, qui nous ait donné, dans tous ces genres, des mémoires que l'académie a jugés dignes d'être présentés au public. En 1732, il sut sait intendant du jardin royal des plantes. Il fit pour ce jardin ce qu'avoit sait M. Fagon; il en sut le second restaurateur, & c'est par-là qu'il est le plus connu. C'est de lui que M. de Voltaire avoit dit : Le lage du Fay, parmi ces plants divers,
Végétaux raffemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive
Se siétrit sous nos mains, honteuse & sueitive? &c.

Il a depuis substitué au nom de du Fay ceux de Réaumur & de Busson. C'est M. du Fay qui a proposé M. de Busson pour son successeur. M. du Fay étoit d'une activité qui suffisoit à rout. « Il » multiplioit le temps, dit M. de Fontenelle, » par l'industrie singulière avec laquelle il savoit » le distribuer. Les grands plaisirs changent les » heures en momens, mais l'art des sages peut » changer les momens en heures. »

Il mourut le 16 juillet 1739. « Je n'ai point » vu, dit le même Fontenelle, d'éloge funèbre fait » par le public, plus net, plus exempt de restric- » tions & de modifications que le sien.... Des » mœurs douces, une gaieté sort égale, une grande » envie de servir & d'obliger..... aucun air de » vanité, aucun étalage de savoir, aucune malignité, » ni déclarée, ni enveloppée. On ne pouvoit pas » regarder son extrême activité comme l'inquiétude » d'un homme qui ne cherchoit qu'à se suir lui-même » par les mouvemens qu'il se donnoit au dehors; » on en voyoit trop les principes honorables pour » lui, & les essets souvent avantageux aux autres.

FAYDIT. (Hist. litt. mod.) C'est le nom de deux poëtes: 1º. Anselme Faydit, poëte provençal, ou troubadour des douzième & treizième siècles, accueilli par Richard Cœur - de - lion, roi d'Angleterre, & qui l'a célèbré dans ses vers. Mort vers l'an 1220.

2°. Pierre Faydit, un de ces petits méchans; un de ces machiavellistes subalternes qui croient se faire un nom en insultant ceux qui en ont un. Celui-ci attaquoit à la fois Bossuet & Fénélon; la haine du mérite ne pouvoit pas mieux faire; il composa contre le dernier la Télémacomanie; car dans le langage de l'envie, aimer Télémaque & les bons ouvrages, c'est toujours de la manie. Il fit des épigrammes contre Bossuet, & il n'y épargna ni l'indécence ni l'insolence; nous en allons citer une, car il est bon qu'on sache que ces scandaleuses irrévérences contre la vertu & le génie

Trouvent dans tous les temps, quoiqu'on en puisse dire, Des méchans pour les faire, & des sots pour en tire.

Il faut qu'on fache comment les plus grands hommes ont été traités; c'est du moins une consolation pour ceux qui, sans avoir leur mérite, éprouvent les mêmes indignités. Bossuer venoit de prêcher comme on sait qu'il prêchoit; Balaam avoit été cité dans son sermon, dés-lors ce sut lui-même qui sut Balaam: voici l'épigramme:

> Un auditeur un peu cynique Dit tout haut, en baillant d'ennui;

Le prophète Balsam est obscur aujourd'hui:
Qu'il fasse parler sa bourique;
Elle s'expliquera plus clairement que lui.

L'abbé Favdit attaqua aussi M. de Tillemont. toujours par le même principe; M. de Tillemont étoit en érudition ce que Bossuer & Fénélon étoient en talent. Ce Faydit avoit été oratorien, & avoit été chassé de l'oratoire : étoit - ce pour avoir insulté des hommes tels que Bossuet, Fénélon & Tillemont? au contraire, c'étoit pour avoir rendu hommage à un autre grand homme; c'étoit pour avoir sait un ouvrage cartésien, ce qui étoit presqu'alors une hérésie à l'oratoire & dans beaucoup d'autres corps. L'abbé Faydit a fait encore quelques autres ouvrages qui ne sont pas méchans & qui ne sont que sous; tel est un Traite de la Trinité, qui le fit mettre, à tort ou avec raison, à Saint-Lazare; telles sont ses Remarques sur Virgile. sur Homère & sur le style poétique de l'Ecriture-Sainte, L'abbé Faydit mourut, exilé à Riom en Auvergne. sa patrie, en 1709.

FAYE, (JACQUES) (Hist. de Fr.) seigneur d'Espeisses, nè à Paris en 1543, conseiller au parlement en 1567, puis maître des requètes, avocatgénéral, ensin président - à - mortier. Il avoit suivi Henri III en Pologne, & l'y avoit bien servi. Mort à Senlis en 1590. Ses harangues ont passé pour éloquentes.

FAYE, (JEAN-ELIE & JEAN-FRANÇOIS LERIGET DE LA) (Hift. litt. mod.) deux frères, livrés, l'un aux sciences, l'autre aux belles-lettres: l'un fut de l'académie des sciences, l'autre de l'académie françoise; l'un a été loué par M. de Fontenelle, l'autre par M. de Voltaire; tous deux militaires, l'un avoit été mousquetaire, puis capitaine aux gardes, & s'étoit trouvé aux batailles de Ramillies, d'Oudenarde, &c.; l'autre avoit été capitaine d'infanterie, & sut ensuite gentilhomme ordinaire du roi. Le premier, reçu à l'académie des sciences en 1716, mourut en 1718, à quarantesept ans. Le second, reçu à l'académie françoise en 1730, mourut en 1731, à cinquante-sept ans. M. de Fontenelle a dit du premier qu'il avoit une gaieté naturelle, un ton agréable de plaisanterie, qui, dans les occasions les plus périlleuses, faisoit briller son courage, & hors de-là cachoit un savoir qu'il ne lui convenoit pas d'étaler. M. de Voltaire a dit du second:

Il a réuni le mérite

Et d'Horace & de Pollion;

Tantôt protégeant Apollon,

Et tantôt chantant à fa suite.

Il reçut deux présens des dieux;

Les plus charmans qu'ils puissent faire;

L'un étoit le talent de plaire, L'autre le fecret d'être heureux.

C'est le second qui a si bien désendu l'harmonie des vers, contre M. de la Morte; c'est de lui qu'est cette belle strophe, dont on peut dire ce que M. l'abbé Maury a dit de la belle strophe de M. de Pompignan:

Le Nil a vo sur ses rivages, &c.

« qu'elle doit être inscrite sur sa tombe comme » l'épitaphe la plus digne d'un poète lyrique:

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserté,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'esève au plus haut dégré.
Telle, dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'ésève dans les airs.
Et la règle, qui semble austère,
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

a M. de la Faye, dit M. de Voltaire, (qui l'appelle toujours M. de la Faille) n s'est conduit comme ce n philosophe qui, pour toute réponse à un sophisse n qui nioit le mouvement, se contenta de marcher n en sa présence. M. de la Motte nie l'harmonie n des vers : M. de la Faye lui envoie des vers n harmonieux. n

FAYEL. (Voy. FAIEL. & COUCY.)

FAYETTE. (de la) (Hist. de Fr.) ancienne maison françoise, dont le nom est porté dans ce moment avec une gloire & un éclat qui feront un jour l'ornement de l'histoire.

De cette maison étoient,

- 1º. Gilbert Motier, seigneur de la Fayette, tué à la bataille de Poitiers en 1356.
- 2°. Gilbert de la Fayette son petit-fils, maréchal de France, un des restaurateurs de la France sous Charles VII. Il aveit gagné en 1421, sous Charles VI, la bataille de Beaugé contre les Anglois, qu'il chassa depuis du Languedoc. Il sut fait prisonnier à la bataille de Verneuil en 1424. Il mourut en 1463.
- 30. François, feigfieur de la Fayette, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557.
- 40. Jean de la Fayette, oncle du précédent tué à la journée de Coignac, en combattant contre les religionnaires.
- 5°. Pierre de la Fayette, fils du précédent, tué à la bataille de Montcontour en 1569.
- 6°. Charles-François de la Fayette, baron de Hauteseuille, tué au combat d'Etampes en 1652.

70. Sa sœur, Louise de la Fayette, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, eut beaucoup de part à la confiance de Louis XIII. Ce prince avoit avec elle de longues & fréquentes conversations, mais toujours en public & dans l'appartement de la reine. Au milieu de cette faveur, cette fille, belle, aimable, pleine de grace & de douceur, n'étoit occupée que du desir de se faire religieuse, quoique le roi lui offrit les établissemens les plus avantageux dans le monde. Toujours attachée aux intérêts de la reine, ne voyant le cardinal de Richelieu qu'avec horreur & avec effroi, elle parloit au roi contre ce ministre avec toute la naïveté d'une jeune fille, toute l'honnêteté d'une ame pure qui vouloit réconcilier Louis avec sa semme & avec sa mère, & toute la liberté d'une personne qui bientôt n'auroit plus rien à attendre ni à craindre du monde. Elle consomma son sacrifice malgre Louis, qui, n'ayant osé l'empêcher & ne pouvant se passer de sa conversation, étoit sans cesse à la grille du couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine, où elle s'étoit retirée. Il ne pouvoit s'en arracher. Le père Caussin, consesseur du roi & de mademoiselle de la Fayette, entroit dans toutes les vues de celle-ci, pour la réconciliation du roi avec sa semme & sa mère. Le cardinal s'allarma, & dès qu'il craignoit il étoit à craindre; il fit exiler le père Caussin, & détacha insensiblement le roi de mademoiselle de la Fayette, en lui donnant d'autres amies & d'autres favoris. (Voyez l'article CAUSSIN.) Ce religieux paroît avoir été un homme simple & vertueux. Le Vassor rapporte que Louis XIII opposant une sois à la rigidité de ses principes la doctrine plus flexible, la morale plus relâchée des autres jésuites, il eut le courage de lui répondre: Sire, n'en croyez pas nos pères, ils ont une église à bâtir.

8°. Une autre semme, qui n'étoit pas de la maison de la Fayette, mais qui y étoit entrée, a répandu beaucoup d'éclat sur ce nom : c'est la célèbre Marie Magdeleine Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette; née en 1633, elle avoit épousé, en 1655, François, comte de la Fayette, frère de mademoiselle de la Reveue dont il vient d'être parlé. Madame de la Fayette est cette amie de madame de Sévigné, si souvent célébrée dans ses Lettres, l'amie de Montausier, de Voiture, de Ménage, du père Rapin, de la Fontaine, de Callières, de Segrais, sous le nom duquel elle mit fon roman de Zaïde, & auguel on a aussi attribué celui de la Princesse de Clèves, les premiers romans, dit M. de Voltaire, où l'on ait vu les mœurs des honnêtes gens & des aventures naturelles, décrites avec grace. Avant elle on écrivoit, en style empoulé, des choses peu vraisemblables, C'est au sujet de Zaide que M. Huet a composé son Traité de l'Origine des romans. L'épisode d'Alphonse & Bélasire dans Zaide a fourni à M. Bret le sujet de sa comédie du Jaloux.

La Princesse de Montpensier, roman de madame de la Fayette, très-souvent réimprimé & mal à propos inséré parmi les œuvres de madame de la Suze, avoit précédé la Princesse de Clèves. Ce dernier ouvrage est compté parmi les meilleurs romans françois. M. de Valincourt s'illustra par la critique qu'il en fit, ce qui prouve toujours une grande réputation dans l'ouvrage critiqué. On attribua cette critique au père Bouhours; on y répondit, & la réponse (toujours grace à l'ouvrage) sur aussi très-célèbre; elle sut attribuée à Barbier d'Aucour, mais elle est de l'abbé de Charnes. (Voyes son article.)

Madame de la Fayette a donné à l'histoire tout l'intérêt du roman dans son Histoire de madame Henriette d'Angleterre, première semme de Philippe de France, duc d'Orléans. Combien elle attache aux moindres circonstances de la mort de cette aimable princesse!

Les Mémoires de la cour de France, pour les années 1688 & 1689, ont tout l'agrément dont les mémoires historiques sont susceptibles.

Tous les mémoires du temps sont très-savorables à madame de la Fayette; ils donnent une haute idée de son caractère. Son esprit est prouvé par ses ouvrages. Elle est cependant assez maltraitée dans les mémoires de madame de Maintenon, sous prétexte qu'elle n'avoit pas elle-même trop bien traité madame de Maintenon dans les siens. Elle est encore plus maltraitée dans une lettre écrite à madame de Maintenon en 1686, par le marquis de Lassay, qui sait des reproches graves & allégue des procédés mal-honnêtes, qu'on a de la peine à concilier avec\les éloges donnés à madame de la Fayette par tant de gens en état de la bien juger, sur-tout par madame de Sévigné.

Ses envieux & ses ennemis l'appelloient la déesse Laverne, parce qu'elle se nommoit la Vergne: c'est sur cette équivoque que roule une épigramme latine, dirigée bien plus contre Ménage que contre elle.

Lesbia nulla tibi, nulla est tibi dicta Corinna;
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo;
Sed cum doctorum compiles scrinia vatum,
Nil mirum si sit culta Laverna zibi.

" Au lieu des Lesbies, des Corinnes, des Cyn" thies, compilateur & plagiaire toujours chargé
" des dépouilles d'autrui, c'est à Laverne que tu
adresses ton hommage.

L'amitié de madame de la Fayette & de M. le duc de la Rochefoucauld, l'auteur des Maximes, fut une des plus longues & des plus respectables dont les temps modernes aient sourni des exemples. M. de Lassay cherche en vain à répandre des nuages sur cette amitié, en insinuant qu'elle avoit été trahie par madame de la Fayette. Ce n'est pas là l'idée qu'en donne madame de Sévigné, à qui

les détails de cette union étoient bien connus. Madame de la Fayette disoit de M. le duc de la Rochesoucault: a il a sormé mon esprit, j'ai présormé son cœur. »

On a retenu d'elle plusieurs mots pleins de sens.

Quoiqu'elle sût d'une très-mauvaise santé, qui la privoit souvent des douceurs de la société, elle étoit attachée à la vie : c'est assez que d'être, disoit-elle. C'est la pensée que Mécène a développée dans ces espèces de vers :

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxa,
Tuber adstrue gibberum,
Iubricos quate dentes;
Vita dum superest, bent est.
Hanc mihi vel acuta
Si sedcam cruce, sustine.

Mécénas fut un galant homme.

Il a dit quelque part qu'on me rende impotent,

Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme,

Je vive, c'est assez; je suis plus que coutent.

Sage & modeste, elle condamnoit hautement l'orgueil & les prétentions: celui, disoit-elle, qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit.

Elle comparoit les mauvais traducteurs aux laquais sans esprit, qui transforment en sortises les complimens qu'on les charge de faire.

Elle vouloit qu'un auteur corrigeat beaucoup ses ouvrages, & sur tout qu'il en retranchat tout ce qu'il pourroit. Une période retranchée d'un envrage, disoit-elle, vaus un louis; un mot même vaut vingt sols.

Elle mourut en 1693.

FE, FO, FOÉ, (Hist. d'Asse) idole adorée sous différens noms par les Chinois idolâtres, les Japonois & les Tarrares. Ce prétendu dieu, le premier de leurs dieux qui soit descendu sur la terre, reçoit de ces peuples le culte le plus ridicule, & par conséquent le plus sait pour le peuple.

Cette idolâtrie, née dans les Indes près de mille ans avant Jesus-Christ, a infecté toute l'Asie orientale; c'est ce dieu que prêchent les bonzes à la Chine, les sakirs au Mogol, les ralapoins à Siam, les lamas en Tartarie; c'est en son nom qu'ils promettent une vie éternelle, & que des milliers de prêtres consacrent leurs jours à des exercices de pénitence qui estrayent la nature humaine: quelques uns passent leur vie nus & enchaînés; d'autres portent un carreau de ser qui plie leur corps en deux, & tient leur tête toujours baissée jusqu'à terre. Ils sont accroire qu'ils chassent les

Histoire. Tome II. Seconde part,

démons par la puissance de cette idole; ils opèrer t de prétendus miracles: ils vendent au peuple la rémission des péchés; en un mot, leur fanatisme se subdivisé à l'infini. Cette secte séduit quelquesois des mandarins; & par une fatalité qui montre que la superstition est de tous les pays, quelques mandarins se sont sait tondre en bonzes par pièté.

Ils prétendent qu'il y a dans la province de Fokien, près la ville de Funchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui repréfente leur dieu Fo, avec une couronne en tête, de longs cheveux pendans sur les épaules, le mains croifées sur la poitrine, & qu'il est assis sur ses pieds mis en croix; mais il sussioit de supposer que cette montagne, comme beaucoup d'autres, vue de loin & dans un certain aspect, eût quelque chose de cette prétendue figure, pour sentir que des imaginations échaussées y doivent trouves une parsaite ressemblance. On voit ce qu'on veut dans la lune; & si ces peuples idolâtres y avoient songé, ils y verroient tous leur idole. Ant. de M, le Chevalier DE JAUCOURT.

FEGGOU, (Histoire de Danemarck.) Ce roi de Danemarck assassina Hordenwil son strère, & sur affassine par Amlet son neveu, Voyez AMLER (Hist. de Danemarck.) (M. DE SACY.)

FEIJOO, (Benoît - Jerôme,) bénédictine espagnol, auteur du théâtre critique en 14 vol. in-4°. dont M. d'Hermilly a traduit une partie. C'est un de ces censeurs publics, tels que les Cervantes & les Molières, dont tous les pays ont toujours besoin. Mort en 1765.

FEITHIUS, (EVERARD) (Hist. list. mod.) savant du seizième siècle, nè dans la Gueldre, se retira en France, où il enseignoit le grec & avoit obtenu l'estime des savans. Un jour se promenant à la Rochelle, suivi de son domessique, on le prie d'entrer dans la maison d'un des habitans; & depuis ce moment on n'a jamais pu savoir ce qu'il étoit devenu. On ignore si cet ensevement ou du moins cette disparition avoit quelque rapport avec les troubles des Pays-Bas, qui lui avoient sait abandonner sa patrie. On a de lui un ouvrage intitulé: Antiquitates Homerica.

FELIBIEN, (Hist. litt. mod.) nom d'une famille de Chartres, recommandable par la connoissance & le goût des arts & par l'érudition; elle a produit plusieurs écrivains connus.

André Fébien, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, lorsqu'elle n'étoirencore composée que de quatre membres & qu'elle s'appelloit la petite académie, secrétaire de l'académie d'architecture, historiographe des bâtimens du roi, garde des ant ques, est le premier & le plus célèbre. C'est l'auteur des Entretiens sur les vics & les ouvragen des plus excellens peintres, du traité de l'Origine de

Xxx

la peinture; des principes d'architecture, peinture & sculpture, de la description de Versailles, de celle de disserentes sêtes & de divers tableaux célèbres; il est auteur encore de quelques autres ouvrages dans d'autres genres; mais ses principaux écrits roulent sur les arts; c'étoit-là le grand objet de son goût, de ses connoissances & de ses travaux: il est savant, mais dissus; il instruit, mais il ennuye; c'est de lui que M. de Voltaire a dit dans le Temple du Gost:

Sur-tout suyons le verbiage De Monsieur de Félibien, Qui noye éloquemment un rien Dans un fatras de beau laugage.

Ne à Chartres en 1619. Mort en 1695.

Jacques, son frère, chanoine & archidiacre de Chartees, est auteur d'un Pentateuchus historicus, qui a eu l'honneur d'être supprimé; les curieux ont grand soin de placer à la fin du volume les endroits que des cartons avoient fait disparoître; effet ordinaire des cartons & des suppressions & des prohibitions. Mort le 25 novembre 1716.

André Félibien eut deux fils, 1°. Jean-François, fon successeur dans ses places & dans son goût pour les arts, auteur d'un Recueil historique de la vie & des ouvrages des plus célèbres architectes, qui sert de pendant aux Entretiens sur les vies & les ouvrages des plus excellens peintres. On a souvent réimprimé ensemble ces deux traités analogues du père & du fils. On a encore du fils une description de Versailles & une de l'église des Invalides, monument admirable à voir & à décrire l Mort en 1733.

2°. Dom Michel Félibien, auteur de l'histoire de la ville de Paris & de celle de l'abbaye de Saint-Denis. Mort en 1719. Son histoire de Paris fut continuée & publiée en 1725, par dom Lobineau, son confrère.

FELIX, (Hist. nom.) affranchi de l'empereur Claude, ainsi que Pallas son frère; c'est de lui que Racine a dit:

> De l'affranchi Pallas nous avons vu le frère, Des fers de Claudius Félix encor flétri, De deux reines, seigneur, devenir le mari.

Il étoit gouverneur de Judée: ce sur devant lui que S. Paul comparut. Félix pilloit & tyrannisoit sa province, & si c'est pour cela que Néron le rappella, Néron n'eut pas toujours tort.

Il y a en quatre papes de ce nom de Félix; & quant au cinquième, voyez l'art. Eugène IV. Félix de Nole en Campanie, saint prêtre du troissème siècle, mort vers l'an 256. Félix, évêque d'Urgel: Voyez Elipand, évêque de Tolède.

resultation, (Jean) (Hist. d'Anglet.) Deux hommes de ce nom, & de baptème & de famille, surent pendus pour des attentats inspirés par le fanatisme. Le premier étoit le moins coupable, & fut le plus sévérement puni. Son crime étoit d'avoir affiché publiquement dans Londres la bulle d'excommunication du pape Pie V contre Elisabeth, reine d'Angleterre. Il sut pendu, puis détaché de la potence encore vivant; on lui coupa les parties naturelles, & on les jeta au seu; on lui ouvrit l'estomac, & on en arracha les entrailles & le cœur; on lui coupa la tête, & on mit son corps en quartier. Toutes ces dégoûtantes & abominables cruautés que nous rappellons pour qu'elles sassent le supplice de Felton est de l'an 1570.

L'autre Felion est celui qui affassina le duc de Buckingham en 1628. Il n'éroit fanatique que dans la hardiesse de son entreprise & dans le sangfroid avec lequel il l'exécuta, content de périr après son crime, & ne s'en cacha point; mais son motif n'avoit nul rapport à la religion, il ne vouloit que se venger du resus que le duc lui avoit sait d'une compagnie d'infanterie. Il proposa luimème qu'on ajoutât à son supplice la circonstance de couper la main coupable; il ne sut que pendu.

FÉNÉLON, (FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE.) (Hist. liu. mod.) archevêque- duc de Cambray, un de ces hommes rares nés pour inspirer & faire aimer la vertu, étoit d'une maison distinguée depuis long-temps dans l'église & dans l'état.

C'étoit un Fénélon qui étoit ambassadeur de France en Angleterre dans le temps de la Saint-Barthelemi ; il fut pénétré d'horreut, de honte & de douleur, en apprenant l'opprobre de la nation; il voyoit les amis mêmes que sa vertu lui avoit faits en Angleterre, frémir à son aspect & s'éloigner de lui: ils ont raison, dit-il, & je rougis d'être françois. Mais il étoit ambassadeur, il sallut qu'il employat l'apologie mensongère qu'on lui dictoit; il fallut qu'il répétât, dans une audience solemnelle, l'imputation que cette criminelle cour de Charles IX étoit convenue de faire à Coligny, d'avoir conspiré contre le roi & toute la samille royale, quoiqu'il vît bien qu'on calomnioit cet infortuné, après l'avoir égorgé : il sut aisé à Elisabeth de le réfuter, il étoit résuté d'avance par sa consternation: il ne put obtenir non plus qu'Elisabeth empêchât les Anglois de fournir aux Rochelois affiéges, de la poudre & d'autres mu-nitions; mais il obtint, & c'étoit beaucoup, vu les conjonctures, qu'elle ne fournit publiquement ni directement aucuns fecours aux protestans français, & qu'elle contint le zèle de la noblesse angloife, qui, dans fon indignation, avoit offert de lever & d'entretenir à ses dépens une armée considérable, destinée à saire la guerre à la France. Pour amener Elisabeth à cette inaction, il salloit à l'ambassadeur une grande partie de cette insinuation & de cette éloquence douce & persuasive qui distinguèrent depuis l'archevêque de Cambray.

Celui ci naquit au château de Fénélon en Quercy, le 6 août 1651. Il sut nommé précepteur des enfans

de France en 1680.

Dans les éloges de Fénélon; envoyés au concours de 1771, à l'académie françoise, & dans une vie du dauphin père de Louis XV, (c'est-à-dire dans la vie du duc de Bourgogne, l'aîné des élèves de Fénélon,) laquelle a paru en 1782, on a exposé plusieurs détails précieux de l'éducation de ceprince; on a dit par quels artifices ingénieux ses maitres combattoient les défauts naissans de son caractère.

Le prince avoit de la disposition à la colère, & selon l'usage, il se livroit à cette disposition. Il dit un jour avec hauteur à M. de Fénélon : je ne me laisse point commander; je sais ce que je suis & ce que vous êtes. Quand le prince sur de sang froid, M. de Fénéton lui sit connoître qu'il ne savoit ni qui il étoit, ni qui étoit son précepteur, & il le corrigea pour toujours de tenir de femblables propos.

Un jour que le prince avoit battu son valetde-chambre, il s'arrètoit à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son appariement. L'ouvrier, instruit par Fenélon, dit brutalement au prince de passer son chemin & de le laisser travailler. Le prince se tâcha; le menuisser redoubla de brutalité, & s'emportant jusqu'à la menace, lui dit : retirez-vous, mon prince; quand je suis en sureur, je ne connois personne. Le prince courut dire à M. de Fenelon qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre: c'est un bien bon ouvrier, dit froidement Fénélon; son unique desant est de se livrer à la colère. Le prince insista sur la méchanceré de cet homme: « Ecoutez, lui dit Fénelon, vous l'appellez méchant. » parce qu'il vous a menace dans un moment » où vous le détourniez de son travail ; com-» ment nommeriez-vous un prince qui battroit » son valet-de-chambre, dans le temps même où » celui-ci lui rendroit des services?

Une autre fois, après un nouvel emportement du prince, tous ceux qui l'abordoient parurent. surpris & effrayés du mauvais visage qu'ils lui trouvoient; tous lui demandoient des nouvelles de sa santé avec un air d'inquiétude & de compassion: Fagon vint, lui tâta pouls, parut réfléchir profondément sur la nature & les causes de sa maladie, & finit par lui dire: a avouez-» moi la vérité, mon prince, ne vous seriezw vous pas livré à quelque emportement? » Vous l'avez deviné; s'ècria le duc de Bourgogne; mais

est-ce que cela peut rendre malade? Alors Fagon se mit à lui expliquer les effets physiques de 12 colère, qui peuvent aller quelquesois jusqu'à la mort subite, temoin Sylla.

Avoit-il fait quelque faute grave, il ne sortoit plus de son appartement; il ne voyoit plus le roi ni personne de la samille royale. On vonloit que tout lui manquât, des que lui-même si manquoit à ses devoirs. Personne ne paroissoit entrer dans ses peines; personne ne lui disoit un mot de consolation : il n'en trouvoit que dans l'aveu de ses torts & la promesse de les ré-

Enfin, grace aux soins de Findon, ce jeune prince emporté, qui autrefois battoit ses domessiques, étoit tellement changé, qu'il n'avoit plus de repos quand il lui étoit échappé un mot dont quelqu'un pouvoit être blesse; il alloit chercher alors celui qu'il croyoit avoir offense; &, quel qu'il sût, il lui demandoit pardon. Un jour, un de ses garcons de la chambre, touché auprès de lui, l'exhort it à s'endormir : eh l le puis je, lui die le prince. si vous ne me parlonnez ce que j'ai en le matheur de vous dire ce soir?

Les principes de Finélon sur la guerre, sur le faste & le luxe des rois, étoient directement contraires aux principes & à la pratique constante de Louis XIV. Fénélon, voyant tout ce que coûtoit à la nation la gloire de son roi, en ménageoit une d'un gente plus tare à son élève : il préparoit à la nation un règne de restauration & de paix ; il donnoit en tout la préférence à l'utile sur l'agréable, & au bonheur sur la grandeur. C'étoit Titus ou Marc-Aurèle qu'il vouloit rendre à la terre, non Sésostris ou Assuérus. Il ne fit point mystère à Louis XIV de ses vues & de ses idées; & Louis XIV, , après l'avoir entendu, dit : je viens d'entretenir le plus bel esprit & le plus chimerique de mon royaume. Comme il est incomparablement plus aisé de déponser que de gouverner, on traitera toujours d'hommes chimeriques ceux qui proposeront de gouverner au lieu de dépenser. Quand le Télémaque parut, Louis XIV le regarda comme la critique de son gouvernement, & au lieu d'examiner si cette critique étoit juste, il s'en irrita; l'affaire du quiétisme avoit éclaté auparavant, Louis XIV dit en présence de Fagon & de Félix: je savois, par le livre des Maximes, que M. de Cambray avoit un mauvais esprit; mais je ne savois pas qu'il est un mauvais cœur: je viens de l'apprendre en lisant le Télémaque. On ne peut pas pouffer l'ingratitude plus loin; il a entrepris de sécrite éternellement mon règne.

Fagon & Félix furent les seuls qui osèrent défendre Fénélon; c'est qu'en effet le premier medecin & le premier chirurgien d'un roi dejà vieux sont de tous les coursisans ceux qui peuvent le plus impunément être fincères. Madame de Maintenon, qui sima toujours. M. de Fénélon, & qui.

Xxx

savoit même craint de l'aimer trop, n'osa le défendre, mi sur le Télémaque, ni dans l'affaire du livre des Maximes des Saints.

Télémaque avoit paru par l'indiscrétion d'un valet-de chambre, qui le fit imprimer surtivement d'après une copie qu'il avoit gardée; l'impression en sur toujours sévérement désendue dans le royaume pendant la vie de Louis XIV, & toutes les éditions antérieures à 1720 sont incomplètes & surtives. Il est bon que cet exemple existe pour saire voir l'heureux esset des prohibitions. (Voyez l'article Cordus.) (Crémutius.) Le plus utile des livres sur vingt ans proscrit, parce qu'on ne vouloit pas saire le bien qu'il enseignoit. Ni M. de Boze, qui succèda dans l'académie françoise à M. de Fénélon, ni M. Dacier, qui le reçut, n'osèrent parler de Télémaque, parce que Louis XIV vivoit encore.

Télémaque avoit achevé la disgrace de M. de Fénélon, commencée par le livre des Maximes des Saints. Rome & la cour furent pour Bossinet dans l'assaire du quietisme, le public sut pour Fénélon; & sa soumission hérosque dans cette occasion imposa silence à ses ennemis & le sit triompher de ses vais queurs. Le vaincu, disoit-il lui-même, aura tout le fruit de la vistoire. En recevant le bres d'Innocent XII qui condamnoit son livre, il écrivit à l'evêque d'Arras: en pareil cas on sousse mais on ne délibère pas un moment, & il publia lui même le bres: on dit que I ouis XIV ne put s'empêcher d'admirer cette magnanimité & qu'il alloit rappeller l'auteur, si le Télémaque n'eût paru.

Les courtisans, en comparant ces deux livres, les Maximes des Saints & le Télémaque, disoient que la grande hérésie, de l'archevêque de Cambiay étoit en politique, & non pas en théologie.

Le roi défendit à M. le duc de Bourgogne tout commerce avec Fénélon: un prince ordinaire eût peut-être obéi sanspeine; mais l'élève de Fénélon pouvoit-il oublier un tel instituteur? leur corres-

pondance existe.

Cette défense ne fut point levée, lorsque M. le duc de Bourgogne alla faire la campagne de Flandre, en 1708. L'archevêque de Cambray vint se présenter à la poste, où le prince devoit diner. Le prince l'accueillit froidement, les courtisans ne lui parlèrent pas, même pour lui répondre, lorsque pour la forme il jetoit quelques mots dans la conversation; mais ils comprirent qu'en sorrant de table ils devoient laisser le prince libre avec Jui: alors il l'embrassa en fondant en larmes; il Pappella son ami, lui jura une reconnoissance éternelle, se plaignit tendrement de l'effort pénible qu'il avoit été obligé de se saire devant les spectateurs; & Fénelon put reconnoître l'ame qu'il avoit su sormer. « Je vous porte, lui écrivoit vers le même temps ce tendre archevêque, je vous - porte sans cesse devant Dieu, dans une préa sence plus intime que celle des sens. Je don-

" nerois mille vies comme une goutte d'eau pour
" vous voir tel que Dieu vous veut; c'est-à-dire,
tel que votre peuple a intérêt que vous soyez.
Et dans la même lettre, il ose lui reproc her,
au nom du public, une dévotion sombre, scrapuleuse, & qui n'est pas, lui dit-il, affez proportionnée à votre place. Il eut la douleur de
voir mourir en 1712 ce prince, son espérance
& celle de la France; & en 1714, le duc
de Berry son frère. Ah! s'écria-t-il en pleurant, à la nouvelle de la mort du duc de Bourgogne, mes liens sont rompus. France, je croyois tavoir préparé un demi siècle de bonheur, & voilà que
la mort a détruit tous mes travaux : je n'ai rien
fait pour mon pays; le roi que j'ai sormé (Philippe V) règne dans une terre étrangère.

Il mourut à Cambray le 7 janvier 1715, près de huit mois avant Louis XIV. Un de ses plus heureux panégyriftes attribue sa mort à un accident. L'archeveque saisant sa visite, passoit dans un village à l'entrée de la nuit ; une vache qui traverso t un ravin, effraya ses chevaux; la voiture versa & sut brise; l'archeveque reçut dans cette occ. sion un coup violent, qui sur la cause de sa mort. On varie sur la manière dont Louis XIV recut cette nouvelle. Des auteurs, qui peuvent avoir été bien instruits, disent que ce prince rendit enfin justice à tant de vertus; qu'il sut touché sur-tout de la générosité avec laquelle Fénélon, dans le funeste hiver de 1709, avoit distribué aux soldats pour cent mille francs de grains qui étoient dans ses greniers ; qu'il fut reconnoissant du zèle avec lequel l'archevêque de Cambray avoit seconde ses ministres à Utrecht & des divers mémoires qu'il avoit composés pour leur instruction; qu'en consequence, il alloit le rappeller à la cour, lorsqu'il apprit sa mort. & qu'il dit à cette occasion : il nous manque au moment où nous aurions pu le consoler & lui rendre justice. D'autres (& c'étoient des contemporains) disoient que, même en ce moment, le courroux du roi ne fut point désarmé; qu'il donna encore à sa mémoire des marques de ressentiment, & qu'il parla de lui comme d'un ennemi dont il étoit délivré. On peut bien assurer que Fénélon ne sut l'ennemi de personne, & qu'il étoit inca-pable sur-tout de l'etre jamais d'un grand roi qui lui avoit confié l'éducation de ses petits-fils; mais il pouvoit lui dire comme Burrhus à Agrippine:

Vous m'avez de Célar confié la jeunesse;
Je l'avoue, & je dois m'en souvenir sans cesse.
Mais vous avois-je fait serment de le trahir?.....
Non, ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde;
Ce n'est plus votre sils, c'est le maître du monde;
J'en dois compte, madame, à l'empire romain,
Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.

Le tableau des vertus eccléfiastiques, épiscopales,

& sur-tout humaines & charitables de Fénélon, offre le plus doux spectacle à une ame sensible; on retrouve dans les moindres choses l'empreinte de ce caractère aimable & aimant. Un de se curés se sélicitoit d'avoir aboli l'usage de la danse dans sa paroisse. M. le curé, lui dit Fénélon, ne dansons point, mais permettons à ces pauvres gens de danser. Pourquoi les empécher d'oublier un moment combien ils sont malheureux?

Un philosophe ayant perdu sa bibiothèque par un incendie, eut assez de sermeté pour dire: Je n'aurois guère prosité de mes livres, si je ne savois pas les perdre. Le mot est beau. Fenélon, dans un pareil malheur, dit: j'aime bien mieux qu'ils soient brûlés que la chaumière d'une pauvre samille. Voilà Fénélon; c'est toujours l'intérêt des pauvres & des malheureux qui se présente à lui le premier.

Après la bataille de Malplaquet, il reçut dans son palais & dans son séminaire tous les blesses, & les sit soigner à ses dépens; il recueilloit dans ce même palais tous les malheureux paysans que la guerre chassoit de leurs demeures : il en vit un qui pleuroit & ne mangeoit point; il lui en demanda la raison : ce pauvre homme , obligé de fuir précipitamment à l'approche des ennemis, n'avoit pas eu le temps d'emmener sa vache, qui mourrissoit toute! sa famille. Fénélon lui en promet une autre, & le paysan ne se console point. Jamais, dit-il, on n'en trouvera une pareille à celle que j'ai perdue. Fénélon prend son parti, il part à dix heures du soir à pied, suivi d'un seul domestique; &, à la faveur de son sauf-conduit, il arrive au village de cet homme, trouve sa vache, la lui ramène lui-même, & verse la con-· solation dans ce cœur désespéré. Nous avons de si malheureuses délicatesses, & les mots chez nous font quelquesois tant de tort aux choses, que deux hommes de lettres, l'un éloquent, l'autre plein d'esprit, ont été obligés d'employer une précaution o atoire pour faire passer ce trait, qui suffiroit seul pour saire adorer Fénélon.

Voici encore un trait qui le peint avec tout le charme de son aimable simplicité. Au moment où il alloit monter à l'autel, une pauvre & vicille femme s'avançoit en tremblant, comme voulant & n'ofant lui parler. Fénélon, le premier des hommes dans l'art d'encourager la foiblesse & de rassurer la timidité, va lui même à elle avec un air serein. Monseigneur, lui dit-elle, en lui montrant à peine, & pleurant presque de honce, une pièce de douze sols qu'elle vouloit lui présenter, je n'ose.... mais c'est que j'ai beaucoup de constance dans vos prières; (Quel éloge dejà que cette confiance d'une semme du peuple dans les prières de son évêque ! il est bien rare que la confiance de ces sortes de gens remonte si haut.) je voudrois, ajouta-t-elle, vous prier de dire la messe pour moi: Donnez, ma bonne femme, lui répondit Fénélon,

donnex votre offrande; elle sera sans doute agréable à Dieu. Messieurs, dit-il en se tournant vers les prêtres qui l'accompagnoient, apprenons à honorer notre ministère. Après la messe, il sit remettre à cette semme une somme considérable, & lui promit de dire encore le lendemain la messe à son intention.

Dans ses promenades aux environs de Cambray & dans ses visites diocésaines, il entroit dans les cabanes des paysans, s'asseyoit auprès d'eux, les soulageoit & les consoloit. Les vieillards qui ont eu le bonheur de le voir, dit M. d'Alembert, parlent encore de lui avec le respect le plus tendre: » Voilà, dissentiels, la » chaise de bois où notre bon archevêque venoit s'as» se ils répandent des larmes. « Les Flamands, dit M. l'abbé Maury, disent encore en le bénissant: le bon archevêque! ils ne le caractérisent que par ce bel attribut, qui dissingue l'Etre suprème.

Pour peu que les hommes ne soient pas entiérement hors de l'influence de la cour l'histoire est trop souvent un monument de leur bassesse. Tandis que Fénélon s'humilioit si noblement sous la censure du souverain pontife, ses suffragans osoient vouloir l'humilier encore : l'évêque de Saint-Omer trouvoit qu'il n'en faisoit pas assez, & vouloit qu'il condamnat, outre son livre des Maximes des Saints, tous les écrits apologétiques qu'il avoit composés pendant le cours du procès. Lorsqu'il sut reçu à l'académie françoise, deux académiciens eurent l'indignité de lui donner des boules noires; des boules noires à Fénélon!... Pendant sa longue retraite à Cambray, ses ennemis (car, dit M. d'Alembert, à la honte de l'humanité, Fénélon eut des ennemis,) avoient placé auprès de lui, à titre de grand-vicaire, un espion chargé d'examiner sa conduite & d'en rendre compte. Ils espéroient que la vertu de ce prélat, vue de près & de suite, se démentiroit dans quelques momens, & pourroit fournir des armes contre lui; en tout cas, le délateur auroit fait son métier, il auroit calomnié, il calomnia en effet; mais il s'en repentit, & enfin, cédant à l'ascendant invincible d'une vertu sa constante & si aimable, dont il étoit tous les jours le témoin, il se jette aux pieds de Fénélon, lui révèle tout, lui avoue le personnage indigne dont il avoit eu la bassesse de se charger, lui en demande pardon, & ne se pardonnant pas à luimême, court s'ensevelir à la Trappe.

Fénélon, si indulgent à l'égard de tout le monde, étoit toujours sévère à lui même, & régloit sa conduite sur les principes antiques, aurant que la différence des siècles pouvoit le permettre. Lorsqu'il sut nommé à l'archevêché de Cambray, il ren it son abbaye de Saint-Vallery, pour ne pas vioier, disoit-il, la loi de l'Eglise qui désend de posséder plusieurs bénésices. Il n'en falloit pas

davantage pour lui faire beaucoup d'ennemis dans le clergé : aussi l'archevêque de Rheims, le Tellier, lui dit il naïvement : vous allez nous perdre.

Quant à ses ouvrages, nous avons parlé des deux qui ont fait événement dans sa vie. Les plus célèbres, après ceux-là, sont le Traité de l'Education des Filles. Les Dialogues des Morts. Le traité de l'Existence de Dieu, établie par des preuves tirées de la nature. Les Directions pour la confscience d'un roi , composées pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne; des Dialogues sur l'éloquence en général, & sur celle de la chaire en particulier. &c. Un homme du caractère de M. de Fénélon ne devoit pas être favorable à la doctrine des jansépistes. Il écrivit contre eux : il trouvoit, disoit-il, leur doctrine impitoyable & désefpérante. Dieu n'est pour eux que l'Etre terrible ; il n'est pour moi que l'Etre bon : je ne puis me resoudre à en faire un tyran qui nous ordonne de marcher en nous mettant aux fers . & qui nous punit si nous ne marchons pas.

Mais on peut croire qu'il étoit serme sur l'article de la tolérance; il détessont la persécution dont ces mêmes jaménisses étoient alors l'objet. Soyons à leur égard, disoit-il, ce qu'ils ne veuent pas que Dieu soit à l'égard des autres, pleins de miséricorde & d'indulgence. On lui représentoit un jour qu'ils étoient ses ennemis les plus acharnés: c'est une raison de plus, répondit-il, pour les to-lérer & leur pardonner.

Le charme le plus touchant de ses ouvrages, dit M. d'Alembert, » est ce sentiment de quié» tude & de paix qu'il sait goûter à son lecteur;
« c'est un ami qui s'approche de vous, & dont
» l'ame se répand dans la vôtre. «

Quant à ses ouvrages de littérature, quand le Télémaque ne prouveroit pas à quel point il étoit nourri des anciens, & combien la grande manière d'Homère & la belle poésie grecque lui étoient familières, sa lettre à l'académie françoise sur l'éloquence suffiroit seule pour déposer de son goût & de sa sensibilité. (Voyez, à l'article Démosthère, comment il peint cet orateur dans ses Dialogues sur l'éloquence.)

* FERDINAND I, roi de Castille & de Léon, (Hist. d'Espagne.) troisième sils de don Sanche, roi de Navarre, monta sur le trône de Castille, en vertu du testament de son père, en 1035. On crut, au commencement de son règne, que ce prince vivroit sans gloire, & n'auroit ni le courage, ni la mâle sermeté de don Sanche. Le roi de Léon, son beau-srère, qui en avoit cette idée peu avantageuse, entra en Castille à la tête d'une armée sormidable, Ferdinand, quoiqu'avec des sorces insérieures à celles de son ennemi, montra qu'il savoit non-seulement désendre ses états, mais encore conquérir ceux d'un prince

ambitieux. Le roi de Léon fut tué dans un combat. & perdant la victoire avec la vie, son rovaume devint une province de Castille en 1018. Ferdinand tourna ensuite ses armes contre les Maures, qu'il vouloit chaffer de toute l'Espagne. Il leur enleva besucoup de villes, & poussa ses conquêtes jusqu'au milieu du Portugal. Il les auroit poussées plus loin, si la mésintelligence que mirent entre lui & don Garcie, roi de Navarre, des courtifans perfides, vils & lâches adulateurs, nés pour le malheur des rois & des peuples, n'eat porté ces deux frètes à tourner contre eux-mêmes des armes qu'ils avoient rendues si redoutables aux infidèles. Ferdinand eut tout l'avantage de ceue guerre, & Garcie y perdit la vie. Sur la fin de son règne, il sur contraint de reprendre les armes contre les Maures qui failoient des incursions dans ses états; mais ses finances étoient épuisées par les guerres précédentes, & il ne vouloit pas charger ses sujets de nouveaux impôts. Il engagea la reine à sacrifier ses pierreries & les biens qu'elle possédoir en propre, au salut de la patrie. Avec ces secours, le roi leva une armée, tailla les Maures en pièces dans plusieurs rencontres, & revint chargé de gloire & de riches dépouilles, arrive à Léon la veille de Noël, & meurt trois jours après en 1065. Il avoit regne trente ans sur la Castille. L'année qui préceda celle de sa mort, il avoit fait son testament, par lequel, contre l'avis de son conseil, il partageoir ses états entre trois fils & deux filles qu'il avoit. Il donna la Castille à Sanche son aîné, le royaume de Léon & des Asturies à Alphonse, la Galice & le Portugal à Garcie; il assura à Urraque, l'ainée do ses filles, Zamora avec ses dépendances; & à Elvire sa cadette, Toro & le territoire qui en dépendoit. (L. C.)

FERDINAND II, fils puine d'Alphonse VIII; eut, dans le partage que le roi son père fit de ses états entre ses ensans, en 1145, le royaume de Léon & la Galice; mais il ne quitta la cour de Castille pour aller s'asseoir sur le trône de Léon, qu'à la mort d'Alphonse, arrivée en 1157. No avec un caractère bienfaisant, généreux & ami de la justice, il eut été un bon roi, s'il n'eût pas eu la foiblesse de se laisser prévenir trop lègérement par les impressions que lui donnoient les courtisans qui l'entouroient. La modération dont il usa envers le roi de Portugal, son beau-père, devenu son prisonnier, mérite de servir d'exemple à tous les princes qui se trouvent dans les mêmes circonstances. Le roi de Portugal étoit l'agresseur: sans avoir reçu aucun sujet de mécontentement de son gendre, il sit une incursion dans la Galice, où il s'empara de plusieurs places. Ferdinand vola au secours de ses provinces, assiega son beau-père dans Badajoz. Celui-ci sur blesse & sait prisonnier dans une sortie. Ferdinand le traita avec avec les égards les plus distingués, lui offris la

paix; & ne demanda pour condition que la restitution des places envahies. Il mourut en 1188.

FERDINAND III. fils d'Alphonse IX & de Bérengère, infante de Casille, & sœur du roi Henri I, monta sur le trône de Castille par l'abdication volontaire de sa mère en 1217, & sur celui de Léon par la mort de son père en 1230. Cousin - germain de S. Louis, roi de France, son zèle pour la religion & ses autres vertus chrétiennes l'ont fait mettre, comme lui, au rang des faints, quoique le bref de Clément X, qui le canonisa, ne permette qu'aux sujets de l'Espagne d'en faire la fête. Les sages loix qu'il fit, le code dans lequel il rassembla celles de ses prédécesseurs, la fermeté avec laquelle il réprima la ivrannie des grands qui opprimoient les petits, son amour pour la justice, l'établissement du conseil souverain de Castille, ses états purgés des brigands & des voleurs qui y commettoient toutes sortes de crimes, l'Espagne entière prenant une nouvelle face par ses soins bienfaisans, lui assurent une place parmi les bons rois. Ses états accrus de près de deux tiers annoncent encore un héros. Mais le titre de conquérant n'ajoute point à la gloire d'un roi chrétien & bienfaisant. Ferdinand III mourut en 1252, lorsqu'il se disposoit à conquérir le royaume de Maroc. (L. C.)

FERDINAND IV, surnommé l'Ajourné, n'avoit que dix ans lorsque le roi Sanche, surnommé Le Brave, son père, mourut, & lui transmit la couronne en 1295, sous la tutèle & la régence de la reine dona Marie de Molina. Il se ligua avec le roi d'Aragon, pour s'emparer du royaume de Grenade, à la faveur des troubles qui l'agitoient. Lorsqu'il prit Gibraltar aux Maures, un vieux officier farrasin lui dit : a Ferdinand, votre » glorieux bisaïeul me chassa autrefois de Séville; » Alphonse, votre aieul, de Xerès; Sanche, votre » père, de Tarisse: vous me chassez de Gibraltar. » Je m'en vais chercher en Afrique, dans ma » vieillesse, un repos que personne ne troublera. n Paroles pleines de sens qui sont voir que les rois, destinés à faire le bonheur du monde, en troublent souvent la tranquillité par leur solle ambition. Ferdinand IV etoit un prince violent, emporte, desporique. Alphonse de Benavides avoit été tué à Palence, presqu'à la porte du palais du roi, d'où il fortoit. Deux fréres, nommes don Pèdre & don Juan de Carvajal, furent soupçonnes de ce meurtre, & arrêté: à Martos par ordre du roi, qui, avant que de s'affurer de la vérité de ce crime, les condamna à être précipités du haut d'un rocher escarpé. Ils eurent beau protester de leur innocence, se jeter aux pieds de Ferdinand, & lui demander qu'il leur permît de se justifier : le roi, refusant de les entendre, ordonna que la sentence fût exécutée sur-le-champ. Alors les deux frères

se relevant avec cette fierte assurée que donne l'innocence, citèrent ce prince implacable à comparoître dans trente jours au tribunal du souverain juge des rois, pour y répondre de la mort injuste à laquelle il les condamnoir. Ce siècle étoit celui des ajournemens, & le peuple y ajoutoit foi. Le pape Clement V & le roi Philippe le Bel avoient, été ainsi ajournés par le grand maitre des templiers. Quoi qu'il en soit, le trentième jour après la citation des deux frères Carvaial, Ferdinand s'étant endormi après son diner, fut trouvé mort lorsqu'on voulut l'éveiller, soit que sa mort fût naturelle, soit que dans une cour remplie de sactieux, de mécontens & de conspirareurs, quelqu'un ofat profiter d'une erreur populaire pour se désaire du roi par le poison. Cette mort subite arriva le 17 de septembre de l'année 1312. Ce prince avoit vingt-sept ans. (L. C.)

FERDINAND V, dit le Catholique, fils de Jean II . roi d'Aragon, épousa, en 1469, Isabelle de Castille, sœur de Henri IV, dit l'Impuissant. Par ce mariage il réunit la couronne de Cassille, dont Isabelle étoit héritière, au trône d'Aragon, sur lequel il monta à la mort de son père : la réunion de ces deux états forma une puissance telle que l'Espagné n'en avoit point encore vue; & cependant trop foible pour satissaire les vastes desirs de Ferdinand, dont l'ambition s'accrut toujours avec les conquêtes. Alphonse, roi de Portugal, prétendoit disputer la Castille à Ferdinand, ou plutôt à Isabelle. La guerre décida cene querelle. Le roi de Portugal, battu à Toro en 1476, sut obligé d'acceder aux conditions d'un traite avantageux à fon rival. Huit ans de guerre mirent Ferdinand en possession du royaume de Grenade. Cette conquête sut suivie de celle d'une partie du royaume de Naples & de la Navarre entière. Mais ces usurpations ternissent la gloire de son règne aux yeux de l'équitable postérité. Ferdinand, ajoutant à tant d'états les côtes d'Afrique & un nouveau monde découvert, sous ses auspices, par Christophe Colomb, est moins grand à nos yeux que lorsqu'il rend la force aux loix, punit les magistrats prévaricateurs, diminue les impôts, réprime l'orgueil insolent des grands, résorme le clerge & corrige par de sages ordonnances les abus qui s'étoient gliffes dans plusieurs parties de l'administration. Il chassa les Juiss d'Espagne, en quoi son zèle trompa sa politique; ce bannissement eut des suites sunesses. Ferdinand, appelle le Sage & le Prudent en Espagne, le Pieux & le Catholique à Rome, n'eut que le titre d'ambitieux & de perfide en France & en Angleterre; & un prince italien, son contemporain, disoit de ce monarque: a Avant » que de compter sur ses promesses, je voudrois » qu'il jurat par un dieu en qui il crût ». On ne peut nier que ses bonnes & ses mauvaises qualités n'aient donné lieu à ces, jugemens différens. Il monryt en 1516.

FERDINAND VI, Girnomine le Sage, fils de Philippe V & de la princesse Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur du roi de Sardaigne: il monta sur le trône après la mort du roi Philippe, au mois de juillet 1746, quelques années après avoir épousé Marie Magdeleine, infante de Portugal. L'Europe presqu'entière étoit alors embrasce des seux de la guerre, & tous les desirs du nouveau souverain ne tendoient qu'à rétablir la paix. Ses vœux furent remplis; & par ses soins & l'habileté de ses négociations, on sait que les puissances belligérantes conclurent le célèbre traité d'Aix - la - Chapelle. Ferdinand IV, après avoir ensuite sormé une alliance désensive avec les rois de France & de Sardaigne, dans laquelle il eut soin de veiller aux intérêts des ducs de Parme & de Modène, du roi des deux Siciles, & de la république de Gênes, se consacra tout entier aux soins du gouvernement, & par la sagesse des reglemens qu'il fit , par l'utilité des moyens qu'il employa, rendit la monarchie esvagnole tout aussi florissante qu'elle pouvoit l'être. La biensaisance de Philippe V, poussée quelquesois jusqu'à la prodigalité, la mauvaise administration de Charles II, & celle sur-tout encore plus vicieuse de la reine Marie-Anne, regente pendant la minorité de Charles, avoient multiplié les pensions & les récompenses, au point que les revenus de la couronne étoient presqu'absorbés. Ferdinand IV supprima les pensions inutiles, & les sonds qu'il en retira servirent à acquitter les dettes de l'état. Ses forces de terre & de mer entretenues sur le pied le plus respectable, il encouragea le commerce par l'attrait des récompenses, des honneurs, des distinctions, & sur-tout par la haute protection qu'il lui donnoit. Les anciennes manufactures étoient négligées, il leur donna une nouvelle activité par les encouragemens utiles & flatteurs qu'il offrit aux artistes. Enfin, pour que rien ne génât le commerce maritime & la navigation, il engagea M. Keend, resident d'Angleterre à Madrid, & M. Carvajal, ministre d'Espagne, à conferer & à accommoder, au gré des deux nations, quelques anciens différens sur lesquels il n'avoit été rien fattié dans le traité d'Aix-la-Chapelle. Afin qu'il ne restat aucune difficulté sur ces points, comme sur beaucoup d'autres qui n'avoient pas encore été prevus, Ferdinand, malgré les intrigues & les tracasseries de la reine mère, conclut avec l'Angleterre un traité, par lequel il promettoit de payer dans trois, mois, à la compagnie du Sud, cent mille livres sterling, moyennant laquelle somme cette compagnie ne pourroit plus former aucune sorte de demande en vertu du contrat d'Affiento. Il fut encore regle que les Anglois ne payeroient d'autres droits que ceux qu'ils avoient payés du temps de Charles II, roi d'Espagne; enfin, qu'ils poursoient aller librement prendre du sel dans l'île des Tormes. Comme c'étoit au général Wall, ambassadeur d'Espagne

à Londres, que Ferdinand étoit redevable. nonseulement de ce traité, mais encore de l'exacte connoissance qu'il avoit des véritables intérêts de l'Espagne, il le nomma son premier ministre, &. aigrit le caractère jaloux & turbulent de la reine mère, qui, secondée par quelques seigneurs de la cour & liguée avec le marquis d'Ensenada, fit tous ses efforts pour s'opposer à l'élévation de M. Wall, & pour le perdre lorsqu'il fut élevé: mais ses cabales, ses intrigues ne nuisirent qu'à elle-même, & beaucoup pli s au marquis d'Ensenada, qui fut disgracié, arrete & mis en prison, Quelque temps après il s'éleva des nuages entre la France & l'Angleterre, au sujet de quelques vaisseaux françois pris & détruits par l'amiral Bolcawen, Ferdinand IV fut vivement follicité de prendre parti dans cette querelle; mais, quelque pressantes que sussent les instances qu'on lui fit, il déclara que son intention immu ble étoit de ne prendre part dans les contestations qu'il y avoit entre les couronnes Françoise & Britannique qu'autaft qu'il pourroit se rendre médiateur entr'elles; & que du reste il étoit fermement d'cillé à garder la plus exacte neutralité. Il persista dans ce système, & il ne paroît pas que les circonstances postérieures l'eussent sait changer, car il vit les commencemens de cette guerre sans s'écarter en aucune manière du plan qu'il s'étoit fait. & ne cessa dans ces commencemens d'offrir sa médiation. L'amiral Osborn- croisoit en 1758 avec une escadre entre 'e cap de Gate & Carthagène; il y rencontra l'éleadre françoise, commandée par M. du Quesne, & envoyée au secours de M. la Clue, que M. Osborne tenoit bloquée dans le port de Carrhagène. L'escadre françoise ne fut point heureuse; le Foudroyant, vaisseau de quatre-vingt canons & de huit cents hommes commandé par M. du Quesne. soutint pendant long-temps l'honneur du pavillon françois; mais, après un combat opiniatre, il fut obligé de se rendre : l'oriflamme alla se faire échouer sous le château d'Aiglos, & l'Orphée fut pris. Quelques mois après ce combat naval, & dans la même anme, Ferdinand IV essuya le coup le plus funeste que son ame sensible pût éprouver, & il y succomba. Il aimoit éperduement la reine son épouse; elle faisoit le bonheur & les délices de sa vie ; la mort rompit les nœuds de leur douce union, & à la fuite d'une affez courte maladie, cette reine expira en 1758. Ferdinand, qui par caractère étoit mélancolique, se livra lans réserve à l'amertume de sa tristesse; & puisqu'il faut tout dire, son chagrin dégénéra, sinon en démence complète, du moins en accès momentanès d'extravagance. Il ne s'occupa plus ni d'affaires d'état, ni d'affaires particulières; il ne songea qu'à la perte accablante & irréparable qu'il avoit faite; & refusant toute compagnie, toute société, il s'enferma dans une chambre à Villaviciosa. d'où il ne voulut plus sortir. Agité, pénétré de ses idées lugubres & sumèbres, il rejeta tour le

les alimens qu'on lui présentois; & cette crise de demence s'étant prolongée pendant trois ou quatre jours, il s'épuisa si sort, qu'une légère maladie, qui le surprit dans cet état, sut presqu'aussi-tôt déc arée mortelle. Mais quelque pressant que sût le danger, il ne voulut ni remèdes, ni consolation d'aucune sorte, & répétant sans cesse le nom de son épouse, il refusa de se vêtir, comme il avoit refusé de se nourrir; tout ce qu'à sorce de prières on put obtenir de lui, fut de dicter au comte de Valparaito, en présence du duc de Bjar, son testament, par lequel il nomma son frère dom Carlos son successeur à la couronne d'Espagne, & la reine douairière régente, jusqu'à l'arrivée de dom Carlos. Quelques momens après avoir dicté ces dernières dispositions, Ferdinand IV mourut le 10 août 1759, après un règne de 13 ans & quelques jours. (L. C.)

FERDINAND . Surnomme le Juste, roi d'Aragon. fils de Jean I, roi de Castille & d'Eléonore d'Aragon. Après la mort d'Henri III, roi de Cassille, son frère prit, pour le bonheur de l'état la régence de ce royaume pendant la minorité de son neveu le roi dom Jean. Pendant qu'il acquéroit, par le succès & la fagesse de sa régence, la plus grande célébrité, lui-même, heureux au sein de sa samille, vivoit dans la plus douce concorde avec Eléonore d'Albuquerque, son épouse & ses deux fils, Alphonse V, qui dans la suite sur roi de Naples, & Jean II. qui lui succéda au trône d'Aragon. Jean & Martin, ses deux beaux-frères, rois d'Aragon, étant morts sans postérité, Ferdinand, fonde sur l'évidence de ses droits, poursuivit ses prétentions à cette couronne, qui lui étoit due du chef d'Eléonore sa mère : mais les troubles qui alors agitoient l'Aragon, & les divers prétendans au sceptre aragonois, ne prometrant point à l'infant de Castille un avénement paisible au trône, il se disposoit à soutenir par les armes la sorce de ses droits, lorsque du consentement de tous les coneurrens, & de l'infant de Castille lui-même, la décision de cette importante cause sut remise au jugement de neuf personnes choisies par le conseil d'Aragon Ces neuf juges s'assemblèrent, & après une longue & mûre délibération, ils prononcèrent unanimement en faveur de l'infant dom Ferdinand, qui s'étant tout de suite rendu à Sarragosse, y sut proclamé & couronné en 1412. Cependant, quoique cous les prétendans eussent promis de s'en rapporter à la décision des neuf juges, le counte d'Urgel, le plus puissant, le plus accrédité de ces concurrens, & celui qui avoit en Aragon le parti le plus considérable, souleva ses adhérens, prit les armes, & alluma le feu de la guerre civile. Outre les places que le comte d'Urgel tenoit, & la moitié de l'Aragon qui soutenoit sa cause, il avoit aussi pour allié Thomas, duc de Clarence, fils de Henri IV, roi d'Angleterre & il étoit à craindre qu'à la fin son parti ne devint le plus fort. Ferdinand, pour balancer

Histoire. Tome II. Seconde part.

la puissance & les forces de fon rival; implora le secours des seigneurs de Castille, & ils vinrent en foule, suivis de nombreuses troupes, se ranger sous ses drapeaux. A la tête d'une aussi tormidable armée , Ferdinand n'éprouvant presque splus de resistance, il soumit, de province en province. tout l'Aragon; & le comte d'Urgel, poursuivi de place en place, abandonné de ses partisans, fut contraint de venir se mettre à la discrétion du roi qui l'envoya prisonnier en Castille. Asin de s'affermir sur le trône & de resserrer les liens qui unissoient la Castille & l'Aragon, Ferdinand maria l'infant dom Alphonse son fils avec l'infante dona Marie de Castille; & ce mariage, également approuve des deux nations, fut célébré avec la plus grande solemnité. Peu de temps après cet événement, le roi d'Aragon entreprit d'aller rendre visite à la reine de Castille sa belle-sœur; mais à peine il s'étoit mis en route, qu'il fut attaque d'une maladie si violente, qu'elle le mit en très-peu de jours au tombeau; il mourut le 2 avril 1416, après un règne d'environ quatre années, amèrement regretté en Aragon, & beaucoup plus en Castille. (L. C.)

FERDINAND I, successeur de Charles V archiduc d'Autriche (Hist. d'Allemag. de Hongrie & de Bohême.), XXXº empereur depuis Conrad I. XXXIVe roi de Hongrie, XXXe roi de Bohême, naquit à Alcala, le 10 mars 1503, de Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche, & de Jeanne d'Espagne. On verra, aux articles FRÉDÉRIC le Pacifique & MAXIMILIEN, quels ponvoient être les droits de la maison d'Autriche au trône de Hongrie. C'étoient des traités faits avec les Huniades & l'alliance de Maximilien, avec Louis II, dont il avoit épousé la sœur. Ces traités blessoient la constitution des Hongrois, qui, à chaque règne prétendoient avoir le droit de se choisir des maîtres. Cette nation, affoiblie par ses divisions & par les guerres des Turcs, qui, récemment avoient écrafé plusieurs de leurs armées, & tué Louis II, leur dernier roi, étoit dans l'impuissance de désendre par ellemême le plus cher de ses priviléges. Ferdinand étoit peu redoutable par lui-même, mais il avoit pour frère Charles-Quint; & ce prince étoit tantôt la terreur, & tantôt l'arbitre de l'Europe, dont il possédoit la plus belle moitié, avec les royaumes de l'Amérique nouvellement découverte. Le nom de Charles-Quint, si grand, si imposant, ne put retenir la noblesse Hongroise. Elle étoit indignée qu'on resardat l'honneur de commander comme un patrimoine dont le caprice pût disposer. Elle crut sa liberté perdue; remplie de cette sunesse idée, elle plaça sur le trône Jean Rapolski (ou de Zapols), comte de Scepus, vaivode de Tran-filvanie; & oubliant les ravages des Turcs, elle invoqua, pour l'y soutenir, ce même Soliman II, qu'elle regardoit auparavant comme son plus redoutable fléau. C'étoit ce Soliman, si fameux par la

Yyy

prise de Belgrade, devant laquelle avoit échoué le Superbe Mahomet II. & plus sameux encore par la conquête de Rhodes sur ses chevaliers, regardés à juste titre comme la milice la plus guerrière de la chrétienté, ou plutôt de tout l'univers. Ce Soliman avoit vengé, dans Bude même, les cruautés exercées sur ses ambassadeurs, & fait périr Louis II, après avoir taillé en pièces l'armée de ce prince, à la célèbre & malheureuse journée de Mohatz. Cette aversion de la noblesse Hongroise contre Ferdinand causa une guerre sanglante. Soliman, qui vovoit une nouvelle occasion d'affoiblir les chrétiens, ses implacables ennemis, ne la laissa pas échapper, & s'avança aussi-tôt à la tête de ses troupes. Après avoir vaincu les Autrichiens & les avoir forces d'évacuer la Hongrie, il fit couronner dans Bude, en sa présence Rapolski son allié, ou plutôt son protégé; & par une générosité dont les fastes du monde nous offrent peu d'exemples, il ne mit aucun prix à ce service important. Nonf ulement Ferdinand sut sorce de sortir de la Hongrie; il apprit encore que les Turcs, après avoir pris Attembourg d'affaut, avoient mis le siège devant Vienne. Au milieu de ce péril, il implora les secours de la chrésienté. Tous lesprinces d'Allemagne, réunis par une crainte commune, forcèrent les Turcs à la retraite. Ferdinand en profita, & obligea son ennemi de consentir à un traité qui lui donnoit la moitié de la Hongrie. & lui assuroit l'autre pour l'avenir. La noblesse Hongroise, mécontente de cette paix, refusa d'y fouscrire, & Rapolski reçut chaque jour des reproches, qui à la fin le conduisirent au tombeau. Sa mort excita de nouveaux troubles: les Hongrois, qui avoient refusé d'accéder au traité, refusèrent de le confirmer; & au lieu de reconnoître Ferdinand, ils mirent la couronne sur la tête du fils de Jean, ne huit jours avant la mort de son père. L'archiduc rassembla toutes ses sorces pour dépouiller cet enfant, dont la mère, à l'exemple du feu roi. recourut au généreux Soliman, qui lui prêta les mêmes secours que son mari avoit reçus. Le sultan s'avança, non en conquerant, mais en vengeur des opprimés. Paré du glorieux titre de défenseur d'une reine au désespoir & d'un roi au berceau, il reparut sur les bords du Danube, & la fortune favorisa ses armes; il prit Bude une seconde sois, battit un general de Ferdinand, & Ferdinand luimême, qu'il poursuivit jusqu'à Presbourg. Cette générolité de Soliman étoit approuvée par la politique, & diminuoit l'horreur que pouvoient inspirer sa religion & les mœurs turques; en se conciliant l'esprit des Hongrois, il s'en faisoit un rempart contre les autres chrétiens d'Occident, que leurs divisions empêchoient de faire contre lui de plus puissans efforts. Cependant il mit sous sa domination cette partie de la Hongrie où avoit régné le roi Jean, parce qu'Etienne Sigismond, fils de ce prince, eût été dans l'impossibilité de la pouvoir désendre. Soliman, pour l'en dédommager, augmenta ses

droits sur la Transilvanie. Il régnoit alors une espèce d'inimitie entre Charles-Ouint & Ferdinand. Elle étoit occasionée par le refus que faisoit celui-ci de ceder son titre de roi des Romains, que lui avoient conféré les états, à Philippe son neveu, fils du premier. Ce fut pendant ce temps-là même que Ferdinand acquit la Transilvanie; il la dut aux intrigues de Martinutius, évêque de Varadin. qui fut depuis cardinal. Ce prélat ayant gagné l'esprit de la veuve de Rapolski, régente & tutrice d'Etienne - Sigismond, la dégoûta de la protection des Turcs, & l'engagea à céder la Transilvanie pour quelques places en Silésie. Jamais reine, dit M. de Voltaire, ne fit un si mauvais marché. Martinutius fut déclaré vaivode de Tranfilvanie, & la gouverna avec autant d'autorité que de courage. Les Turcs eurent en ce prélat un ennemi dangereux; mais Ferdinand le fix affaffiner, on ne sait sur quel motif. Cependant l'abdication de Charles-Quint, qui, lassé des contradictions & des vicissitudes de la vie, renonça à tant de trônes pour se consacrer à la retraite, fit passer à Ferdinand l'empire d'Allemagne, que lui avoit assuré son titre de roi des Romains. Le premier événement mémorable de son règne, comme empereur, sut une diète qui se tint à Ratisbonne; cette diète confirmoit la paix de religion par l'accommodement de la maison de Hesse & de celle de Nassau. Philippe, Landgrave de Hesse, obtint le comté de Darmstad, & Guillaume de Naisau, le comté de Dietz. On avoit envoyé une ambassade en cour de Rome pour y notifier l'abdication de Charles. & l'avenement de Ferdinand. Paul refusa de la recevoir & de reconnoître le nouvel empereur. On ne reconnoît point ici la politique de cette cour, dans un temps où les plus puissans royaumes du Nord & la moitié de l'Allemagne s'étoient séparés de la communion romaine. Il ne paroit pas qu'il fût sage de désobliger Ferdinand par un refus, puisque cette ambassad n'étoit qu'un acte de désérence. Paul perfista dans son refus; mais Charles-Quint étant mort, Pie IV, qui avoit succède à Paul, fit sa paix avec Ferdinand, qui avoit paye d'un juste mepris l'injure qu'il avoit reçue. Ferdinand n'oublioit rien pour perpetuer le trône dans sa maison, dejà illustrée par plusieur empereurs. Dans une assemblee à Francsort, il sit conférer le titre de roi des Romains à Maximilien II, son fils; tous les électeurs assissement à cette cérémonie & s'acquittèrent des fonctions de leur dignité conformément à la bulle d'or. Un ambassadeur des Turcs se trouva à cette solemnité, & la rendit plus glorieuse en figuant un traité qui fixoit les limites de la Hongrie Au-trichienne & de la Hongrie Ottomane. Ferdinand mourut peu de temps ap ès, dans la soixante-deuxième année de son âge, la septième de son règne comme empereur, & la trente troisième comme roi de Hongrie & de Bohême. Il ut de l'impératrice Anne de Bohème, fille de Ladislas, trois fils, favoir, Maximilien H, qui lui succeda

2 l'empire, Ferdinand, auquel il laissa l'archiduché d'Autriche avec le Tirol, & Jean, qui mourut au berceau; ses filles surent Elisabeth, qui épousa Sigismond-Auguste, roi de Pologne; Anne, qui sur semme d'Albert, duc de Bavière; Marie, qui épousa Guillaume, duc de Juliers & de Clèves; Catherine, qui sur successivement semme de François, duc de Mantoue, & de Sigismond, roi de Pologne; Éléonore, qui épousa un autre Guillaume, duc de Mantoue. Ferdinand eut en outre deux princesses, qui moururent religieuses. Ce sur sous le règne de ce prince que se tint le concile de Trente, dont l'autorité n'est pas reconnue par les

prorestans. (M-Y.)

FERDINAND d'Autriche, IIe. empereur du nom, (Hist. d'Allemagne, de Hongrie & de Bohéme.) XXXIVe empereur d'Allemagne depuis Conrad I, XXVIIIe roi de Hongrie, XXXVIIIe roi de Bohême, ne le 9 juillet 1578, couronne roi de Bohême en 1617, le 29 juin, de Hongrie en 1618, empereur en 1619 le 28 août, mort & enterre à Vienne le 13 février 1637. La mort de Mathias fut suivie d'un interrègne : ses dernières volontés avoient appellé Ferdinard pour lui succèder; mais les états d'Allemagne croyoient leur liberté intéressée à retirer le sceptre impérial des mains de la maison d'Autriche, qui le possédoit sans interruption depuis près de deux siècles (il y avoit à cette époque 182 ans); il falloit négocier pour les raffurer: Ferdinand, naturellement ambitieux, ne negligea pas ce moyen; & dans une assemblée qui se tint à Francfort, il eut le bonheur de réunir le plus grand nombre des suffrages en sa faveur. Son élection ranima les troubles qui avoient éclaté sur la fin du règne précédent, & dont Ernest, batard de l'illustre maison de Mansseld, étoit l'ame. Ernest s'étoit d'abord attaché à la maison d'Autriche : sa dextérité, sa valeur, des services essentiels l'avoient sait admirer à la cour de Vienne, qui lui avoit promis de le légitimer, & de lui laisser les biens de sa maison : mais l'intérêt de cette cour ayant violè des promesses données par la reconnoissance, Ernest avoit conçu une haine implacable contre Mathias; & pour mieux assurer ses vengeances, il avoit fait une profession publique du luthéranisme : soutenu des armes de cette secte, il avoit parcouru la Bohême, que ses talens avoient fait révolter. Les Bohèmes, animés par ce rebelle, non-seulement protestèrent contre l'élection de Ferdinand, mais ils le déclarèrent dèchu de leur trône, qu'il occupoit depuis plusieurs années : ils appellerent pour le remplacer l'électeur Palatin. Ernest, pour assurer le succès de ses desseins, sit alliance avec Gabor, successeur de Batori dans la principanté de Transilvanie; & celui-ci avoit fait révolter les Hongrois; d'un côté Christian de Brunsvick administrateur de Magdebourg, invitoit les luthériens d'Allemagne à assurer la liberté de leur culte; & ce barbare vengeoit les injures faites à ce sulte, par le sang des prêtres & le

pillage des églises orthodoxes. Tous les protestans. guides par un prince aussi adroit que cruel, se soulevèrent contre le nouvel empereur, & demanderent un chef de leur secte. Telle étoit la nature des troubles qu'il falloit appaiser ; troubles qui firent naître des révolutions aussi funestes que rapides. & produisirent à la fin ce fameux traite de Westphalie, qui, les terminant après trente ans, fixa l'état du corps germanique, & changea les intérêts de l'Enrope. Ferdinand avoit pour luitous les princes d'Allemagne de la communion romaine & le roi d'Espagne. La cour de France même, dirigée par le connétable de Luynes, l'appuya de son crédit; & c'est ce que tous les politiques ont eu peine à concevoir; ou le connétable étoit déterminé par des vues d'intérêt, ou il ne pensoit pas comme Richelieu, Mazarin & Louis XIV, qui mirent depuis tous leurs foins à abaisser la maison d'Autriche, dont le despotisme alarmoit toute l'Europe. Les ememis de Ferdinand, au nombre desquels étoient presque tous les protestans, calvinistes & luthériens, tinrent une assemblée dans la Bohême, regardée comme le sanctuaire de la révolte : ils déposèrent solemnellement Ferdinand; & sans entendre des députés qu'il leur envoya, ils procédèrent à une nouvelle élection. Les suffrages flottèrent entre l'électeur de Saxe & le duc de Savoie : mais il se fit une troisième brigue en faveur de l'électeur Palatin, Frédéric V. & celui - ci l'emporta; Frédéric V n'avoit pas recherché ce dangereux honneur; il hésita longtemps avant de l'accepter : puissant, tranquille, heureux, il voyoit les terribles consequences d'une demarche aussi périlleuse. La sage Louise-Juliane, sa mère, fit tous ses efforts pour l'engager à rejeter un sceptre qui devoit l'exposer aux plus affreux malheurs. Les instances d'Elisabeth, qui, fille de Jacques I, roi d'Angleterre, aspiroit à avoir un roi pour époux ; le maréchal de Bouillon, le prédicateur de la cour, l'espoir d'être secouri par son beau-père, les vœux des protessans. l'attrait d'une couronne, ces puissans motifs firent taire la prudence, & le jetèrent au milieu des écueils de l'ambition. Frédéric signa, les larmes aux yeux, le décret de son élection. Ces larmes auroient pu être regardées comme le présage de sa chûte. Les grandes entreprises exigent plus d'intrépidité que de sagesse : & quand on craint la fortune, on l'affervit rarement. Ferdinand n'oublioit rien pour écarter cet orage : il suivit le grand (ou le petit) principe de diviser pour affoiblir D'abord il gagna Maximilien de Bavière, prince de sa maison; il lui promit l'électorat dont il devoit déponiller le rebelle; par · là il acquit à son parti un général estimable, & parvint à diviser les deux branches Palatines. Il tâchoit cependant de ramener ses ennemis par des voies pac figues. Il promettoit même aux rebelles une entière fatisfaction; mais les Hollandois & l'électeur Palatin firent résoudre la guerre. Alors Ferdinand sit usage

de toutes les forces de son parti. Rome & Madrid lui promirent de puissans secours; vingt mille Espagnols se rendirent aussi-tôt en Allemagne. Ce renfort ne pouvoit être balancé par trois mille hommes, que le roi Jacques envoya à son gendre; une bataille fanglante, livrée sous les murs de Prague (1620, 19 nov.), ruina entièrement le parti de Frédéric, & l'exposa au ressentiment de Ferdinand. En même temps le transilyain Gabor, après avoir eu quelques succès en Hongrie, succomba sous le génie de l'illustre Valstein, malgré les efforts de la Porte & de Venise. Les Turcs & les Venitiens, réunis sous la même bannière, offroient un spectacle nouveau; mais il étoit de leur avantage d'affoiblir la maison d'Autriche; c'étoit y réussir que de lui enlever le royaume de Hongrie, & d'y maintenir Gabor. Valstein, dont on vient de parler, étoit né simple gentilhomme de Bohême; mais son mérite l'avoit élevé aux premiers grades de la milice, & il avoit déployé par-tout des talens supérieurs. Il n'eut pas plutôt sorcé Gabor d'évacuer la Hongrie, qu'il repassa dans la Bohême, où Ernest de Mansseld luttoit encore pour rétablir le parti de Frédéric : il l'attaque dans toutes les rencontres; & toujours vainqueur, il le chasse de rivière en rivière: il l'écrase à Dessau, & sorce enfin ce fameux partisan à chercher un asyle en Italie, où une mort équivoque termina ses infortunes. Il mourut en heros, recommandant à ses soldats de se sacrifier pour la gloire inséparable de la liberté germanique. Valstein, toujours heureux & actif, marche contre Brunsvick & les autres protestans de l'Empire. Il prend d'assaut Halberstadt, se rend maître par ruse de la sorteresse de Baal, & ravage le territoire de Magdebourg, à la vue de deux armées accourues pour la désendre. Se tournant ensuite vers le Nord, il chasse le duc Meklenbourg de ses états, s'empare de la Poméranie, envahit la Basse-Saxe, ravage les bords de la Baltique; & grois campagnes lui suffisent pour soumettre à l'empereur cette vaste étendue de pays entre le Veser & les bouches de l'Oder. Ferdinand, vainqueur par ses généraux, s'occupe à sanssaire ses vengeances, & accable l'Allemagne du poids de son despotisme. Frédéric est mis au ban de l'Empire : ses terres & ses titres sont donnés à Maximilien son frère & son vainqueur. Valstein reçoit pour récompense le duché de Meklenbourg, qu'il a ravi à ses anciens maîtres. Les édits les plus rigoureux font publiés contre les protestans, & tous ces aces d'autorité sont dictes par l'empereur, qui dédaigne de consulter les états. On n'affembloit plus les diètes, & tout se décidoit dans le conseil du monarque. Ferdinand fit couronner son fils roi de Hongrie & de Bohème. On feignit de laisser aux Hongrois la liberté des suffrages, mais on n'usa point de ce ménagement envers les Bohêmes. On leur présenta le nouveau roi, & on leur ordonna d'obéir. Cependant le conseil de France, éclairé par Richelieu, sentit qu'il étoit nécessaire d'interrompre une fortune

auffi constante; & Louis XIII s'apperent que, s'il étoit intéressant d'abaisser les protestans de France. il étoit d'une sage politique de ne point laisser abattre ceux d'Allemagne. Il falloit diviser ce grand corps de princes, qui, s'ils eussent tous prêté la même obeissance à Ferdinand, enchaînoient l'Europe à la maison d'Autriche, qui déjà possédoit quatre trônes, dont de ux, l'Espagne & la Bohême, étoient gouvernés despotiquement. Valstein continuoit ses victoires, & Stralsund étoit l'unique place qui lui opposat une barrière. Cette ville impériale, à qui le commerce favorisé par sa situation avoit donné une marine, des richesses & des fortifications, faisoit de continuels efforts pour sa liberté, dont la perte paroissoit inévitable. Tel étoit l'état de l'Empire, lorsque la France s'unit secrétement avec Gustave Adolphe, l'émule des Alexandre & des César, qu'il égaloit par ses talens & qu'il surpassoit par ses vertus. Gustave, en humiliant Ferdinand, vengeoit sa gloire offensée, & soutenoit les intérêts de son trône. L'empereur avoit témoigné du mépris pour ce grand homme, & fournissoit des secours à Sigismond, roi de Pologne, implacable ennemi de la Suède : aidé d'un subside de douze millions que lui payoit la France, Gustave se prépara à entrer en Allemagne avec vingt mille hommes. Cette armée, peu considérable par le nombre, étoit composée d'hommes robustes, que la victoire avoit suivis dans vingt batailles. Les premiers soins du héros furent de délivrer Stralsund, Valstein, jusqu'alors invincible, est sorcé de lever le siège. Gustave avoit caché ses desseins; mais, dès qu'il eut mis Valstein en suite, il se déctara le libérateur de l'Empire; il fit une descente dans l'île de Rugen; d'où il chassa les lieutenans de l'empereur, qui se rembarquèrent avec précipitation. Il les suivit dans la Poméranie & entra en Allemagne. Le duc souverain de cette province, à l'exemple des autres princes du corps germanique, servoit Ferdinand qu'il n'aimoit pas; mais il redoutoit fa vengeance, s'il venoit à l'abandonner. Gustave le força de garder la neutralité; & pour s'assurer une communication avec la Suède, il se fit affurer la règie de ses états. Ferdinand, qui quelques mois auparavant ne eroyoit pas qu'aucune puissance pût résister à la sienne, sut étrangement surpris d'être sommé par les députés de Gustave de rendre aux princes dépouillés leurs biens, aux protestans la liberté de conscience, à l'Empire ses privilèges. Gustave invita en même temps les membres du corps germanique à s'unir avec lui, & promit de ne point mettre bas les armes qu'il n'eût brisé le joug sous lequel leur chef les tenoit. Le Palatin Frédéric, qui depuis son ban vivoit ignoré dans un coin de la Hollande, & le duc de Meklenbourg, accoururent, & remirent leur sort entre les mains de Gustave. Magdebourg montra des dispositions à la révolte. Les états protestans, au comble de la joie de voir un si digne. vengeur de leur culte, s'assemblèrent à Leipsick, où ils firent à l'empereur de très humbles remontrances,

& les appuverent d'une armée de quarante mille hommes, qui devoit faciliter les opérations des Suedois. Ferdinand employoit les négociations au plus fort de la guerre: mais l'activité de Gustave rendit tous ses efforts impuissans: son général Tilli, qu'il avoit substitué à Valstein, déploya en vain tout ce qu'une longue expérience lui avoit appris: Gustave déconcerte sa vigilance. & met l'Oder entre les Impériaux & lui. Jamais guerre ne fut poussée avec plus de chaleur, ne causa tant de ravages & ne produisit plus de grands événemens. Tilli, furieux de s'être laissé tromper, se jette sur Magdebourg qu'il détruit. Les habitans de cette déplorable ville sont impiroyablement égorgés. Il pénètre ensuite dans la Saxe, que le roi avoit laissée sans désense, pour punir le duc, qui, sous une seinte amitié, méditoit sa ruine, & y met tout à seu & à sang. L'électeur, dont les armes suedoises sont l'unique ressource pour sauver son pays, se jette dans les bras de Gustave, qui lui pardonne, & qui l'oblige de lui confi r toutes ses forces. Tilli se rend maître de Leipsick, mais une défaite dans une bataille rangée près de cette ville le contraint de prendre la suite. Le héros suédois profite de tous les avantages que lui offre sa victoire; une armée commandée par l'électeur de Saxe pénètre dans les états héréditaires de l'Empire : une autre va nettoyer les bords de la Baltique; la troissème, conduite par Gustave, envahit la Franconie, bat une seconde fois Tilli, prend Francsort, se rend maître de tout le cours du Mein, parvient jusqu'au Rhin, d'où, se repliant brusquement vers le Palatinat, il en chasse les Espagnols & le rend à Frédéric V. Tilli, n'ofant plus s'exposer en bataille rangée, veut au moins disputer le passage des rivières. Il se porte sur le Leck, que sa prosondeur & ses bords escarpes rendent peu praticable à une armée; mais ce nouvel obstacle est surmonté; Tilliperd la vie dans un choc où ce vieillard s'expose en téméraire, & le chemin de Vienne est ouvert au vainqueur. Gustave prend Munick, & ses généraux insultent Ratisbonne, où une diète, composée des seigneurs de la ligue catholique, délibère sur les moyens de retarder la chûte de Ferdinand. Ce prince, dans un péril aussi imminent, privé de son général, jette les yeux sur Valstein. Ce vieillard, qu'il a outragé, est trop sensible à la gloire pour refuser l'honneur de commander. C'est ici le moment où l'histoire d'Allemagne offre le tableau le plus intéressant. L'Allemagne est envahie par un royaume qu'elle traitoit en province sujette. Le plus puissant monarque de l'Europe reste tremblant dans sa capitale. Les deux plus grands capitaines de leur siècle sont aux prises; l'un combat pour la gloire & pour la liberté des rois, que la maison d'Autriche prétendoit asservir; l'autre par le desir d'abaisser un conquérant qui

lever un parti presqu'abattu, & autresois triomphant par sa valeur, & de montrer à l'Europe un homme supérieur au héros qu'elle admire : tous deux enfin brûlent du zèle d'assurer la supériorité à leur religion. Valssein, avant de chercher Gustave, essaie ses troupes, & par de légères attaques adroitement ménagées, il relève leur courage; il laisse à Maximilien le soin de désendre la Bavière. & marche vers la Bohême en proie aux Saxons, zeles partisans de Gustave. L'aigle impérial reprend son ascendant dans ce royaume & dans la Westphalie, d'où les Suédois sont presqué entièrement chasses. L'espoir renaît dans les cœurs, & les succès les remplissent d'ardeur. Valstein, qui voit combien il importe de ne pas la laisser refroidir, presse Maximilien de venir le joindre pour livrer une bataille décifive. Gustave, qui ne le laisse point éblouir par l'éclat de ses triomphes, multiplie en vain ses efforts pour empêcher cette jonction; inférieur en nombre, il fait une retraite savante sous les yeux des deux armées qui le poursuivent jusques sous le canon de Neubourg. Les Autrichiens lui firent de continuels desis; il méprisa leurs insultes, & ce ne sut qu'après avoir reçu de nouveaux renforts qu'il livra la fameuse bataille de Lutzen, qui mit le comble à sa gloire, mais qui lui coûta la vie. Le corps de ce prince, si digne de l'immortalité, fut trouvé sur le champ de bataille percé de deux balles & de deux coups d'épée. Une aussi belle mort devoit terminer une aussi glorieuse. vie. Cette perte fut fatale à Frédéric, qui attendoit son rétablissement des armes Suédoises. Il étoit alors malade à Mayence: le chagrin & le mal le mirent au tombeau le 19 novembre 1731. Ainsi la perte de la bataille de Lutzen sut balancée dans l'esprit de Ferdinand par la mort de ses deux plus redoutables ennemis. Le corps de Gustave fut porté en triomphe dans presque toute l'Alie-. magne. L'ombre seule de ce grand homme enflammoit le courage de ses soldats; la paix dont l'empereur s'étoit flatté, ne fut point rétablie: le chancelier Oxenstiern, choisi par Gustave pour gouverner la haute Allemagne, est chargé par le sénat de Suède de suivre ses glorieux projets. Oxenstiern put alors se flatter que jamais un particulier n'avoit joué un aussi beau rôle en Europe. Il convoqua une diète à Heilbron dans sa maison même, & y parut au milieu de tous les princes protestans de l'Empire, & des ambassadeurs de France, d'Angleterre & des états généraux. Il se signala d'abord en faisant ordonner la restitution du haut & du bas Palatinat à Charles-Louis, fils de Frédéric; ce jeune prince prit dès-lors le titre d'électeur; le cardinal de Richelieu y renouvella le traité fait entre la France & la Suède. Les affaires ayant été réglées dans cette diète, les généraux Suédois, Banier, Torstanson & Varengel ou Vrangel, secondés du duc de Saxe-Joint à l'expérience cette intrépidité que donnent | Voimar , se répandirent dans les différens cercles la force & le feu de l'âge; par l'honneur de re- , de l'Allemagne, & y portèrent la défolation. Fer-

dinand vivoit toujours au milieu des fraveurs. De tous ses vastes états, l'Autriche seule n'avoit point été entamée par les Suédois. Il revint à son premier projet, qui étoit de semer la division parmi ses ennemis: il n'y put révissir. Ses amis l'abandonnoient, & son général Valstein, retiré en Bohême depuis la malleureuse journée de Lutzen, cherchoit moins à le secourir qu'à échapper au péril. Terdinand se crut dans la nécessité de lui retirer le commandement : mais comme il craignoit le ressentiment d'un aussi grand général, il le fit assassiner. Si Ferdinand II, dit M. de Voltaire, fut obligé d'en venir à cette extrémité odieuse, il faut la compter parmi ses malheurs. Cet auteur doute du crime de Valstein; mais on a de fortes présomptions qu'il aspiroit à se faire couronner roi de Bohême. Cependant les esprits s'aigrirent dans ce royaume, & dans la Silésie. Les armées de Suède tenoient toute l'Allemagne en échec, & la perte de-Gustave ne leur avoit rien fait perdre de leur confiance. Banier s'étendoit sur sout le cours de l'Oder, le maréchal Horn étoit sur le Rhin, Bernard Veimar sur le Danube, & l'électeur de Saxe dans la Luface & la Bohême. L'empereur restoit toujours dans Vienne: son bonheur. comme l'a remarqué l'illustre écrivain qu'on vient de citer, voulut que les Turcs demeurèrent dans l'inaction. Amurat IV étoit occupé contre les Persans, & le prince de Transilvanie, son allié, étoit mort. Ferdinand, tranquille de ce côté, tiroit des secours de la Hongrie, de l'Autriche, de la Carinthie, de la Carniole & du Tirol. Le roi d'Espagne lui avoit envoyé le général Féria avec des troupes & de l'argent. La ligue catholique faisoit toujours quelque effort en sa faveur. Le duc de Bavière, à qui les Suédois vouloient ôrer le Palatinat, étoit obligé de s'unir au chef de l'Empire. Cependant le parti protestant rassembloit toutes ses forces pour terminer la guerre par un coup décisis. L'empereur donne le commandement général à Ernest son fils, roi de Hongrie. Ce jeune monarque s'empare de Ratisbonne sous les yeux du duc de Saxe-Veimar. Celui-ci se joint au marechal Horn; & tous deux s'efforcent de fermer l'entrée de la Suabe aux Autrichiens, qui par le gain d'une bataille rompent leurs mesures, & rendent à Ferdinand un partie de sa supériorité (5 septembre 1634.) Cette bataille est fameuse par la qualité des chess, par sa durée & par le nombre des morts. La Suabe & la Franconie fut ouverte aux vainqueurs. Cependant Louis XIII, on plutôt Richelieu, qui dominoit dans les conseils de ce prince, songeoit à tirer avantage de tous les événemens. Les Suédois, qui supportoient tout le poids de sette guerre, avoient prétendu jusqu'alors en recueillir tout le fruit. Ceux qui ont le mieux approfondi la politique du grand cardinal, ont placé · la mort de Gustave au nombre des crim s heureux qu'il commit ; en diminuant la puissance de Ferdinand, il n'en devoit pas élever une plus grande

encore. Telle cût été la Suède, si elle est étendu sa domination en Allemagne. La perte de la bataille de Nordlingue valut l'Alface à la France, L'armée de Veimar fut presque détruite. Oxenstiern, qui avoit resuse à Louis XIII l'entrée dans cette province, se vit dans la nécessité de prier ce monarque d'en-prendre possession sons le titre de protect ur. Louis XHI fit aussi-tôt partir une armée pour l'Alface, & mit garnison dans toutes les villes, excepté Strasbourg qui, dit M. de Voltaire, joua le personnage d'un allié considérable. L'électeur de Trèves étoit déià sous la protection de la France : l'empereur le fit enlever & le mit sous la garde du cardinal infant. gouverneur des Pays-Bas; ce qui donna un prétexte à Louis XIII de déclarer la guerre aux deux branches Autrichiennes. Tandis qu'il réunit toutes ses forces contre elles, la Suède, relevée par ses se cours, agit contre la cour de Vienne avec une nouvelle vigueur. Le duc de Veimar, dont il soudoie les troupes, fait des progrès sur le Rhin, & se rend maître des villes que baigne ce fleuve; Varengel conserve la Poméranie, retient l'électeur de Brandebourg, qui menaçoit d'abandonner la cause commune, & se venge de l'électeur de Saxe qui l'avoit trahie. Torstanson, qui lui succède. presse les opérations avec encore plus de vivacité & de bonheur; mais les faits de ce capitaine appartiennent au règne suivant. L'empereur mourut au milieu de ces troubles, épuisé de fatigues & d'infirmités. Il avoit cependant assuré l'Empire à Ernest son fils, en lui donnant le titre de roi des Romains. Ferdinand avoit cinquante-neuf ans, dont il avoit régné dix-huit : il eut de l'impératrice Marie - Anne, sa première semme, fille de Guillaume, duc de Bavière, outre Ernest, dont nous venons de parler, & qui est mieux connu sous le nom de Ferdinand III, Léopold Guillaume, qui fut à la fois évêque de Strasbourg, de Halberstadt, de Passau, de Breslau & d'Olmus, grand-maître de l'ordre Tentonique & administrateur des Pays-Bas; Marie-Anne, qui fut mariée à Maximilien, électeur de Bavière; & Cécile-Rénée. qui épousa le roi de Pologne, Ladislas IV : il eut encore un fils & une fille, Charles & Christine. qui moururent en bas âge. Eléonore de Gonzague, sa seconde semme, ne lui donna aucun héritier. Ferdinand II, dit un moderne, avoit toutes les qualités du héros, & toutes les vertus du grand homme, une ame noble & sublime, une sagesse consommée, un discernement juste, & une sermete qui le mettoit, pour ainsi dire, au-deffus des événemens. Cet empereur sembloit ne pour rendre à l'Empire son antique splendeur, & à l'église d'Allemagne ses plus beaux jours de paix. A ces mots, reconnoît - on Ferdinand? Peut-on. donner le nom de héros à un prince qui, pendant une guerre de dix-huit ans, n'osa paroître une sois à la tête de ses armées? quand l'ennemi dévassoit son empire, étoit-ce l'héroisme qui l'enchainois

dans sa capitale? On cherche en vain dans sa vie ces efforts de la nature qui décèlent cette ame noble que lui prête l'anonyme. S'il eut ce discernement qu'il lui suppose, comment put - il se résoudre à allumer les premiers seux d'une guerre si longue & si désastreuse? L'Allemagne ravagée tour-à-tour par les Suédois, les François, par elle-même, livrée à la samine & plongée dans la barbarie, n'annonçoit pas un empereur né pour lui rendre sa première splendeur & saire renaître les beaux jours de l'église. (M. — Y.)

FERDINAND III, (Hist. d'Allemagne, de Hongrie & de Bohême.) fils du précédent & de l'impératrice Marie Anne, XXXVe empereur d'Allemagne depuis Conrad I, XXIVe roi de Hongrie, XXXIXe roi de Bohême; né en 1608, mort en 1657.

Ce prince, avant de parvenir au trône de l'empire, s'en étoit montré digne. Il avoit rempli avec gloire celui de Hongrie, qu'il occupoit depuis douze ans. Il falloit que son père lui connût de grands talens, puisqu'il lui donna le commandement zénéral des armées après la mort tragique du grand Valstein. Ferdinand III justifia le choix de son père, en forçant les Suédois de sortir de la Bavière. La baraille de Nordlingue, gagnée par ses soins, ouvrit au parti catholique les villes de Suabe & de Franconie. Ces grands avantages, remportés sur des généraux de la première réputation, rendirent son nom cher à l'Allemagne. Le calme eût succèdé dès-lors aux orages : mais la France se crut intéressée à en exciter de nouveaux. On avoit indiqué un congrès à Cologne & à Hambourg. Les peuples épuisés se flattoient d'une pacification prochaine; leurs espérances s'évanouirent bi ntôt; les germes de discorde semés par le cardinal de Richelieu entretinrent le cours de cette funeste guerre, dont le seu se communiqua aux états voisins. Banier dévasta la Haute Saxe; le duc Bernard ruina les bords du Rhin. Le vicomte de Turenne, qui porta si haut la gloire de son nom, déployoit déjà ses talens contre le cardinal infant. Les ligues catholiques & protestantes, la cause de l'électeur Palatin avoient excité la guerre : mais alors il s'agissoit de la supériorité entre les maisons de France & d'Autriche. Le grand objet des Suédois étoit de conserver une partie de leurs con-quêtes en Allemagne. Tant que vécut Gurave, Richelieu demeura étroitement uni avec ce héros. Il renouvella son alliance avec la sameuse Christine sa fille, & seconda les victoires de cette reine, dont il lui dérobs tout le fruit, eu assurant à Louis XIII la possession de l'Alsace. La France, qui d'abord avoit été la partie secrète de cette guerre, montre ouverrement ses desseins. Jamais sa puissance ne parut avec plus d'éclat. Six armées levées dans son sein, ou soudoyées, se répandent à la fois sur les frontieres. Veimar est envoyé sur le Rhin, Créqui en Italie, la Valette en Piémont, Rohan dans la Valteline, & Gassion en Rousfillon, où il fomente les troubles de la Catalogne.

Des succès remportés sur les François donneme quelque espoir à Ferdinand, qui essuie bientôt les plus cruels revers. Veimar, imitateur du grand Gustave, le surpasse en bonheur. Ce ducpar un coup de fortune inoui, prend dans un jour quatre généraux ennemis, parmi lesquels est le sameux Jean de Vert, qui avoit répandu la terreur jusques dans Paris. La Savoie, qui tombe sous la régence de la sœur de Louis XIII, femme de Victor Amédée, se dévoue à la France. Les armes impériales n'étoient pas plus heureuses contre les Suédois. Banier enlevoit la Poméranie, la Thuringe & la Saxe. Ce général, ayant invité le duc de Longueville & le maréchal de Guébriant à le venir joindre, fit des levées dans le pays de Hesse & de Lunebourg, & prit la route de Vienne. resolu d'attaquer Ferdinand dans son palais. L'archiduc Léopold & Picolomini, par leurs manœuvres savantes, firent échouer cette grande entreprise. Banier s'avança cependant jusqu'à Ratisbonne : où l'empereur, qui y tenoit une diète, manqua d'être pris. Sans un dégel qui fit fondre les glaces du Danube, Ferdinand étoit encore réservé à ce malheur. Sa maison venoit de perdre deux grandes provinces. La Catalogne se donna à la France, & le Portugal uni à la couronne d'Espagne depuis Philippe II, venoit de s'en détacher. Tant de revers augmentoient ses desirs pour la paix, qui devenoit de plus en plus nécessaire. La mort de Veimar & de Banier, tous deux, comme Gustave, moissonnés au milieu de leur carrière. sembla en lever les obstacles. Son rétablissement dépendoit de Richelieu qui, pour se rendre nécessaire avant & après la mort de Louis XIII, auquel il croyoit survivre, renouvella le traité d'alliance avec la reine Christine, & donna à la Suède les mêmes subsides qu'il payoit à Gustave, & done on avoit retranché deux cent mille livres. Le général Torstanson, instruit à l'école de Gustave, succédoit à Banier dans le commandement des armées suédoises. Aidé du maréchal de Guébriant il bat les Impériaux à Volfembutel. Sans entrer dans le détail de tous ces combats, qu'il seroit même trop long d'analyser, il sussit de remarquer que Ferdinand eut offez de malheur pour essuyer plus de vingt défaites confidérables, & affez de fermeté pour les supporter. Aucun siècle ne produisit tant d'habiles généraux. La mort de Richelieu & de Louis XIII, arrivée presqu'en même temps, lui permit de travailler à la pacification de l'Europe. Il ne fit cependant pas éclarer le desir qu'il avoit de finir ce grand ouvrage, de peur que ses ennemis ne s'en prévalussent : mais il étoit bien difficile que ses vues échappassent à la pénétration de Mazarin, qui avoit succède à Richelieu. Ce ministre, faisant cause commune avec Oxenstiern, lui suscita un nouvel ennemi. Ils encouragerent Ragotski, souverain de Transilvanie, à entrer dans la confédération. Ce prince, comme le remarque. un moderne, ne manquoit ni de prétextes, ni

de raisons. Les Hongrois protestans persecutés, les privilèges des peuples foules aux pieds, quelques infractions aux derniers traites, formèrent le maniseste de Ragotski, qui avec l'argent de la France, mit une armée en campagne. Dans le même temps, le Danemarck s'unit à la Suède, & le roi s'engagea par le traité à ne prêter aucun secours aux ennemis de la France. Ferdinand n'a plus de digues à opposer aux torrens qui inondent ses états de toutes parts. Condé bat les Impériaux & leurs alliés à Rocroy.à Fribourg & à Nordiingue. Torstanson & Konigsmark chassent devant enx le général Galas. entrent victorieux dans la Bohême, en bannissent Léopold & Ferdinand, qu'ils poursuivent jusqu'à Briun, malgré les efforts de Gœutz & de Vert. Vienne, qui voit battre en breche les murs de Briun, tremble pour les siens. Ferdinand, pour conjurer l'orage, fait des démarches ouvertes pour la paix. Il rend la liberté à l'électeur de Trèves, dont la caprivité avoit servi de prétexte aux hostilités des François; il satisfait Ragotski, qui se fortifioit des secours de la Porte, & le reconnoît souverain de la Transilvanie & prince de l'Empire; il lui rend toutes les terres & touts les privilèges dont avoit joui Bethlem-Gabor. Tels furent de son côté les préliminaires de la paix de Vestphalie; mais il n'en sut pas de même du côté de la France & de la Suède, qui pressoient Vienne pour en obtenir de plus grands avantages par le traité. Turenne, par une marche savante & hardie, s'avance jusqu'à Munick, taille en pièces les Autrichiens, près de Summerhausen & de Lavengen, dans le voisinage du Danube, & Le rend maître de la Bavière, d'où il chasse l'électeur, tandis que Konigsmark surprend Prague, & que Varengel, successeur de Torstanson, s'empare d'Egra. Tels furent les derniers feux d'une guerre de trente-trois ans. Tout conspiroit à rétablir le calme. L'Allemagne épuisée d'hommes & d'argent, déchirée par les étrangers & par les siens, desiroir le terme de ses longs maiheurs. La Suède étoit affoiblie par ses propres victoires. La reine Christine saisoit des vœux pour le retour de la paix, dont elle vouloit consacrer les douceurs aux sciences qui saisoient ses délices. La reine, régente de France, à qui la minorité de son fils présageoit des troubles, se prêtoit avec joie à un accommodement qui lui permettroit d'opposer toutes les forces du royaume à ceux qui s'apprêtoient à y semer la discorde. Ainsi toutes les puissances qui désoloient l'Empire, formèrent le même vœu. Rome & Venise surent choisses pour médiatrices. Oxenstiern & Davaux, regardés comme les plus sages plénipotentiaires, s'assemblèrent à Munster & à Osnabruk, & y signèrent ce traité si fameux sous le nom de traité de Westphalie. Ils fixèrent d'abord les droits de l'Empire, & assignèrent des limites sûres au pouvoir de son ches. Il fut désendu à l'empereur de changer les anciennes loix, & d'en porter de nouvelles.

Ce droit fut réservé aux assemblées générales, qui en avoient toujours joui, même sous le gouvernement des Carlovingiens, où les priviléges du trône furent les plus étendus. Ces affemblées seules purent déclarer une guerre d'Empire, régler les impôts, mettre au ban, ou proferire un prince rebelle; on passa en second lieu au pouvoir des co-états. On accorda à chaque ville libre, à chaque prince, le pouvoir de faire à son gré des alliances, la paix ou la guerre : mais dans ces actes de souveraineté, il falloit toujours donner des témoignages de son respect pour les loix de l'affociation générale. On permit le libre exercice des religions catholique, luthérienne & calviniste, & chaque état put choisir à son gré celle qu'il préféroit. L'empereur & les électeurs ecclésiastiques furent cependant affervis au culte romain. Les princes qui avoient été dépouillés par Ferdinand II. furent rétablis, & le fils de Frédéric V obtint son électorat; & pour dédommager Maximilien, on en créa un huitième en sa faveur. Les biens des églises servirent à contenter les autres princes. Plusieurs évêchés surent sécularisés malgré la réclamation du pape, & furent donnés aux protestans. La France conserva la plus grande partie de l'Alsace avec les trois évêchés, & la Suède la Poméranie conquise par ses armes avec le duché de Brême & de Ferden. Les rois de Suède prirent le titre de princes de l'Empire, par rapport à ces provinces. Tels sont les principaux articles de ce fameux traité qui sert de base à la constitution germanique, & que l'on regarde comme le fondement du droit public d'une partie de l'Europe. Il fut reçu comme une loi fondamentale & perpétuelle. L'Allemagne ne le respecte pas moins que la bulle d'or, & il est bien supérieur à cette bulle par la diversité & l'importance des objets qu'il embrasse, On remarque que les rois de France & de Suède y surent traités de majesté par le chancelier de l'Empire, & ce sut pour la première fois. Ce traité sut l'ouvrage de six ans. Le pape, fâche d'en avoir été moins le médiateur que la temoin, lorsqu'il vouloit en être l'arbitre, & le roi d'Espagne, qui étoit en guerre avec la France, firent d'inutiles efforts pour le rompre. Innocent X publia même une bulle qui tendoit à le casser; mais le célèbre Goringius sut chargé de lui répondre, & s'en acquitta avec un succès qui déconcerta le faint père. L'empereur employa confiamment tous ses soins à fermer toutes les plaies que cette longue guerre avoit ouvertes, & y reussit. Il se trouvoit paisible possesseur de la Bohême, devenue son parrimoine, de la Hongrie, qu'il regardoit aussi comme son héritage, mais qui prétendoit encore au privilège de se choisir des maîtres, ainsi que de toutes ses provinces, jusqu'à l'extrémite du Tirol. Il mourut l'an 1657, laissant un nom cher à ses peuples, dont il n'avoit pu faire le bonheur. Ferdinand III feut trois femmes, Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne;

d'Espagné; Marie-Léopoldine, fille de Léopold V, archiduc d'Autriche; & Eléonore, fille de Charles II, duc de Mantoue. Les ensans qui lui survécurent, surent Marie-Anne, reine d'Espagne; Léopold, qui sut empereur; Charles Joseph, évêque de Passau & grand-maître de l'ordre Teutonique; Eléonore-Marie, qui sut successivement semme de Michel, roi de Pologne, & de Léopold, duc de Lorraine; & Marie, semme de Jean-Guillaume de Neubourg, électeur Palatin. Parmi ses ensans, dont la mort précéda la sienne, on distingue Ferdinand IV, qui sut couronné roi de Hongrie, de Bohème & des Romains. (M—Y)

FERDINAND, roi de Portugal. (Hist. de Portugal.) L'inconsequence & la légéreré poussées jusqu'à la folie, la libéralité portée jusqu'aux derniers excès de la profusion, sa bonte jusqu'à la bassesse, la gaieté jusqu'à l'extravagance, distinguèrent ce prince, qui d'ailleurs eut des talens dont il abusa, des connoissances qu'il rendit inutiles par le mauvais usage qu'il en fit, de bonnes qualités qu'il effaça par de plus grands défauts. Il avoit reçu de la nature les avantages de l'esprit, & il ne sut qu'un roi très-médiocre : il avoit beaucoup de valeur. & il ne fut pourtant qu'un homme foible. Fils unique de dom Pèdre & de dona Constance-Emmanuel, Ferdinand, à la mort de son père, monta fur le trône en 1367, aux acclamations du peuple, qui ne voyoit en lui qu'un prince aimable, jeune, affable & prévenant dans les manières, généreux dans ses actions, accessible à tous les citoyens, d'un caractère modéré, facile & agréable. C'étoit sous ces dehors heureux que la nation en général voyoit fon nouveau fouverain; mais les grands & les ministres qui le connoissoient mieux, & qui l'approchoient de plus près, étoient bien éloignés de suivre le torrent de cette prévention publique; ils n'avoient au contraire apperçu en lui qu'une imagination forte, vive, fougueuse, à laquelle il s'abandonnoit; ils savoient qu'il n'avoit aucune sorte de régularité dans les mœurs, & qu'il n'étoit rien moins qu'attentif à observer les bienséances, même les plus indispensables : impétueusement entraîné par le goût du plaisir, il ne condamnoit point dans les autres le même goût; mais il ne vrétendoit pas non plus qu'on genât ses penchans. Lom Pèdre étoit sobre, économe; son fils étoit excessif en tout, & prodigue. Les leçons, les remontrances, les exemples, rien n'avoit pu corriger sa légéreté naturelle & outrée; & malheureusement sa légéreté & ses inconséquences influèrent puissamment sur les affaires, comme ses désauts influèrent sur toutes ses actions. Pendant les dernières années de son père, il avoit montré le plus grand éloignement pour Pierre le-Cruel, roi de Castille, & la haine qu'il avoit pour ce prince lui avoit sait resuser l'infante dona Beatrix de Castille, fille de ce souverain. A peine Ferdinand sut monté sur le trône, qu'enchanté de la chûte de

Pierre-le-Cruel, il offrit son secours au comte de Transtamare, devenu roi de Castille, sous le nom de Henri. Mais bientôt après renonçant à cette alliance, & plaignant le sort très-mérité de Pierre. il se déchaîna vivement contre le roi Henri qu'il traita hautement de tyran, de traître & d'assassin. Il fit plus, & prit lui-même le titre de roi de Castille, en qualité d'arrière-petit-fils de dom Sanchele Brave: il fit battre monnoie aux armes de Portugat & de Castille, accueillit & proétgea tous les Castillans qui vinrent à sa cour, se ligua avec le roi d'Aragon, dont il demanda en mariage la fille Léonore, promise au prince de Castille, promit de sournir à la subsistance des troupes que l'Aragon lui fourniroit, & fit un traité d'alliance avec le roi de Grenade, qui ne tarda point à tromper son allié. Après de grands préparatifs, il entra en Galice. prit quelques places, & ravagea la campagne, tandis que le roi Henri se jeta avec toutes ses sorces sur le Portugal, pénétra jusqu'à Brague, qu'il prit d'affaut, & causa mille sois plus de dommage à ce royaume que n'en avoit souffert la Galice. Ferdinand rassembla toutes ses troupes; & pour donner à l'Europe la plus haute idée de sa bravoure, il envoya un cartel de défi au roi de Castille, qui, s'embarrassant peu de ces solles menaces, rentra victorieux dans ses états. Cependant, Ferdinand envoya plusieurs seigneurs en Aragon pour terminer la négociation qu'il avoit entamée; il envoya aussi 1800 livres pesant d'or, pour en saire des espèces destinées aux frais de la guerre; il sit partir en même temps six galères à la suite de celle sur laquelle l'infante d'Aragon devoit s'embarquer, & dont les cordages étoient de soie, la proue & la pouppe dorées. A peine cependant ces galères furent parties, qu'à la follicitation de Grégoire XI, le roi de Portugal, qui avoit épouse par procureur l'infante d'Aragon, & qui avoit juré la perte de Henri de Transtamare, s'engagea, par un traité, d'abandonner ses alliés, de soutenir le roi de Castille contre tous ses ennemis, & d'épouser dona Léonore, infante de Castille. Cet étrange traité offensa vivement le roi d'Aragon, qui se vengea en saisissant les 1800 livres d'or destinées aux frais de la guerre. La perte de cette somme & les prodigalités du roi avoient presque totalement épuisé l'état: & Ferdinand, croyant remédier à l'embarras de cette situation, haussa la valeur du peu d'espèces qui restoient dans la circulation. Cette mauvaise opération eut les fâcheuses suites qu'elle devoit nécessairement avoir; & sans songer aux circonstances, ni aux précautions qu'il y avoit à prendre, le roi remit tout-à-coup & si subitement la monnoie à son ancienne valeur, que la nation souffrit encore plus de cette seconde opération qu'elle n'avoit souffert de la première. Il ne falloit pas moins qu'une inconséquence nouvelle & très-frappante, pour faire oublier aux Portugais ces deux fautes qui leur avoient été si préjudiciables. On attendoit, en Portugal, l'infante de Castille, &

Histoire, Tome II. Seconde part,

rien ne paroissoit pouvoir s'opposer au mariage de cette princesse, lersque Ferdinand vit dona Leonore Tellez, épouse de dom Juan-Laurent Dacunha. La beaute de cette femme, fit une si forte impression sur le roi, que, malgré toutes les représentations qui lui furent faites, il fit casser le mariage de cette femme, sous prétexte de parenté avec son mari, envoya dire au roi de Castille qu'une inclination invincible ne lui permettoit point d'épouser l'infante, & se maria secrétement avec dona Léonore, qu'il mena ensuite à Lisbonne. Le peuple, instruit de cette union, se souleva, courut investir le palais, & se seroit porté aux dernières violences, si, pour l'appaiser, Ferdinand n'eût paru & déclaré publiquement qu'il n'étoit point l'époux de dona Léonore, & que le lendemain il iroit à l'église de Saint-Dominique, y faire solemnellement la même declaration : mais, au lieu de s'y rendre, il s'en alla précipitamment à Santa:en, tandis que, par ses ordres, on punissoit de mort à Lisbonne les plus coupables d'entre les séditieux. Cette sévérité intimida le peuple, qui à la vérité ne se souleva plus, mais n'en resta pas moins irrité contre son souverain, plus occupe à la cérémonie publique de son indécent mariage, que des mécontentemens qu'il pouvoit occasioner. Pendant que ce monarque se faisoit mésestimer de ses sujets par cette suite d'inconsequences, il apprit que Jean, duc de Lancastre, fils d'Edouard III, roi d'Angleterre, avoit pris le titre de roi de Castille, en qualité d'époux de dona Constance, fille aînée de Pierre-le-Cruel. Ferdinand, qui avoit soutenu si vivement ses prétentions à la même couronne. se lia avec le duc de Lancastre, pour aider celui-ci à monter sur le trône de Henri. Les Castillans, indignés de ce traité, firent des incursions dans le Portugal, & se rendirent maîtres de plusieurs villes; le roi Henri, profitant de ces avantages, marcha de conquête en conquête, jusqu'aux murs de Lisbonne, & eût fini par s'emparer du royaume entie, si Ferdinand, humilie mais non pas corrigé, ne se sût hâté d'accepter les conditions que son vainqueur lui imposa, par la médiation du legat du pape. Les principales conditions de ce traité furent, que le roi de Portugal abandonneroit ses allies; qu'il fourniroit une escadre aussi - tôt qu'il en seroit requis, pour secourir la France contre l'Angleterre; qu'il ne permettroit plus aux Anglois de tirer des munitions du Portugal, & que les mécontens de Castille, réfugiés à la cour ou dans le royaume, en seroient tous chasses. Ces conditions humiliante furent exactement remplies; & Henri, pour s'atracher autant qu'il étoit possible le roi Ferdin and I, lui fit proposer de marier dom Frédéric, son fils naturel, avec dona Béatrix, infante de Portugal, princesse qui étoit encore au berceau. Ce mariage, en apparence très inégal, fut cependant approuvé par les états de Portugal, & plus encore par le roi, qui vouloit applanir toutes les difficultés qu'il

eût pu rencontrer du côté de la cour de Castille, afin de suivre plus librement le projet qu'il avoit formé de faire la guerre à l'Aragon, pour se faire restituer les 1800 livres d'or; mais ce projet, comme tous ceux qu'il méditoit, ne fit que l'exposer à de très-grandes dépenses, & n'aboutit à rien. Sa passion pour la reine Léonore s'accroissoit chaque jour; & cette reine, la plus belle des femmes de son royaume, étoit encore plus perfide & plus turbulente que belle; son caractère vindicatif & cruel causa une affreuse scène, & qui la rendit de plus en plus l'objet de la haine publique, L'infant dom Juan, frère du roi, devint amoureux de dona Marie, sœur de la reine, & il l'épousa secrétement. Dona Léonore, informée de ce mariage, & ne pouvant oublier que dona Marie avoit eu la générolité de s'opposer au mariage de Ferdinand, craignant d'ailleurs que si le roi venoit à mourir, dom Juan & son épouse ne montassent sur le trône, crut que l'occasion de se venger étoit venue; elle sit venir l'infant dom Juan, &, après lui avoir témoigné le plus tendre attachement, elle lui dit que s'étant proposé de le marier avec l'infante dona Beatrix, qui lui eût assuré le sceptre portuguis, elle étoit désespérée qu'il eût sacrifié son élevation suture à son amour peu mérité pour dona Marie, qui le deshonoroit par ses infidélités. Dom Juan, aussi crédule qu'ambitieux, & d'une violence outrée, persuadé des infidélités de son épouse, alla surle-champ la trouver, lui perça le cœur de deux coups de poignard, & se retira sur les frontières de Castille. La reine dona Léonore affecta la plus grande douleur, engagea cependant fon époux à pardonner à dom Juan, qui, bientôt instruit de l'atrocité des dénonciations d'après lesquelles il s'étoit porté à faire périr son épouse, sortit des états de son frère, & se retira en Castille auprès de dona Béatrix, sa sœur. La cause de la mort de dona Marie sut bientôt répandue; & la haine que le peuple avoit dejà pour la reine, se changea en exécration. Ferdinand seul ignoroit la noirceur & la perfidie du caractère de son épouse; il l'adoroit, ne voyoit que par elle, ne jugeoit & ne se décidoit que d'après ses conseils. D'après les suggestions d'Andeiro, amant savorise de la reine, & par celles de cette princesse. Ferdinand renouvella, pour le duc de l'ancastre, la guerre contre la Castille; &, malgré le secours de l'Angleterre, il effuya tant de pertes, éprouva tant de défastres, qu'il sut encore obligé d'accepter la paix, & d'abandonner ses alliés, ne retirant de cette seconde guerre d'autre fruit que le trisse avantage de s'être donné en spectacle à l'Europe. Cette guerre étoit à peine terminée, que la reine Léonore de Castille mourur. Ferdinand qui avoit successivement offert sa fille en mariage aux deux fils du roi de Castille, l'offrit encore au père, & à des conditions si avantageuses pour ce souverain, qu'elles furent acceptées. Quoique dans la vigueus

de l'âge, & dans sa quarantième année, Ferdinand, épuisé par les excès de tous les genres auxquels il s'étoit abandonné. étoit accablé de tant d'infirmités, qu'il ne put ni assister aux brillantes sêtes qui furent données à l'occasion du mariage de l'infante, ni conduire cette princesse à son époux; mais la reine, suivie de l'élise de la noblesse, & accompagnée d'Andeiro, comte d'Ourem, son amant, con-duisit elle-même sa fille jusqu'à Yelvés, où elle la remit entre les mains du roi de Castille; mais pendant ce voyage, sa passion pour le comte d'Ourem avoit éclaté avec si peu de décence, & Léonore avoit si peu ménagé les soins de sa réputation, que Ferdinand, instruit enfin de cette intrigue, & rempli du desir de se venger, chargea dom Juan, son frère, de saire périr Andeiro: mais cette commission ne sut point remplie, & le comte d'Ourem fut assez heureux pour échapper au sort qu'on lui destinoit. Cependant le roi Ferdinand s'affoiblissoit de jour en jour, & souffroit des douleurs cruelles, qu'il supporta avec la plus héroique constance. Après deux ou trois années de maux & de tourmens, il expira le 22 octobre 1383. Le peuple s'attendrit à la nouvelle de sa mort; la nation avoit beaucoup souffert de sa légéreté; cependant les Portugais le regrettèrent amèrement; ils oublièrent ses désauts, ils oublièrent les maux que ses solles entreprises avoient occasionés; ils ne se souvinrent plus que de sa bienfaisance, de sa douceur & de son affabilité; tant il est vrai qu'avec ces seules qualités, quoique mal dirigées, les rois, quelques défauts qu'ils puissent avoir d'ailleurs, sont toujours assurés de l'amour de leurs peuples. Ferdinand mourut dans la seizième année de son règne, & dans la quaranteunième de son âge. (L. C.)

FERDOUSI, (Hift. litt. mod.) poëte persan celèbre, qui vivoit vers le commencement du onzième siècle. Il étoit disciple d'Assedi, & on le présère à son maître. Il composa une histoire. en vers, des anciens souverains de la Perse. Cet ouvrage fut, dit-on, magnifiquement payé par le gouvernement.

FERMAT: (PIERRE DE) (Hift. litt. mod.) il ne faut assurément point confondre parmi les ennemis & les envieux de Descartes, le sage & célèbre Fermat, consciller au parlement de Toulouse, dont la dispute avec Descartes sur divers points de dioptrique & de géométrie n'auroit produit que des éclaircissemens utiles, si le savant, mais aigre Roberval, en y intervenant, ne l'eût fait dégénérer en une querelle, dès-lors indigne de Descartes & de Fermat, qui l'abandonnerent. La fin de ce petit procès de philosophie, (Descartes l'appelloit ainsi, & il y eut des juges nommes & un bureau établi pour le juger) fut que Fermat adopta la philosophie de Descartes, obtint son amitié, lui donna la sienne. Quand pourront tontes les disputes littéraires & philosophiques se terminer zinsi? !! FERRARE, (Voyez Est.)

Celle-ci occupe les années 1637 & 1638. Fermat mourut en 1665. Il avoit des connoissances & des talens dans beaucoup d'autres genres ; mais son nom s'éclipse devant le grand nom de Descartes. On a cependant essayé, dans ces derniers temps, de lui donner une plus grande existence, & de partager l'empire entre Descartes & lui; mais les idées étoient fixées & ne paroissent pas avoir été changées. Pierre de Fermat eut deux fils, tous deux comme lui conseillers au parlement de Toulouse; Jean-François de Feimat, qui publia en 1770 les chservations de son père sur Diophante d'Alexandrie, & Samuel de Fermat, dont quelques savans ont parlé très-avantageusement.

FERNAND, ou FERDINAND Cortez. (Voyez Cortex.)

FERNEL, (JEAN-FRANÇOIS) (Hift. litt. mod.) premier médecin de Henri II, roi de France, & de Catherine de Médicis sa semme, & l'un des plus grands noms de la médecine après Hippocrate & Gallien. Il a beaucoup & très bien écrit sur son art; il a fait connoître ce que les anciens médecins grecs & latins contenoient d'utile; il a vu fa Pathologie enseignée dans les écoles. Il avoit, de plus, le mérite d'écrire bien en latin, & il avoit fait cesser le reproche que les étrangers nous faisoient de n'avoir dans nos écoles qu'un latin barbare. Il n'approuvoit pas le fréquent usage de la saignée. Il étoit né en 1506, à Montdidier en Picardie; il mourut en 1558.

FERON, (JEAN LE) (Hist. litt. mod.) avocat, auteur du Catalogue des Connétables, Chanceliers, Amiraux, Maréchaux de France, ouvrage refondu & persectionné par Denis Godesroi. Le Feron est mort sous le règne de Charles IX.

FERRAND, (ANTOINE) (Hist. litt. mod.) conseiller de la cour des aides à Paris, poète agréable. Ses chansons avoient été recueillies & mises sur les airs de clavecin du célèbre Couperin; mais il étoit peu connu des gens de lettres: c'est M. de Voltaire qui le leur a fait connoître avantageusement, en citant de lui, dans le Siècle. de Louis XIV, ce madrigal plein d'invention & d'un très-bon goût :

D'amour & de mélancolie Célemnus enfin confumé, En fontaine fut transformé; Et qui boit de ses eaux, oublie Jusqu'au nom de l'objet aimé. Pour mieux oublier Egérie, J'y courus hier vainement; A force de changer d'amant, t L'infidelle l'avoit tarie.

Mort en 1719.

FERREIN, (ANTOINE) médecin célèbre, ne en Agenois en 1693, mort à Paris en 1769, auteur de Leçons sur la médecine & sur la matière médicale, en trois vol. in-12, publiées par M. Arnault de Nobleville.

FERRERAS, (dom JEAN DE) (Hist. list. mod.) auteur de l'histoire d'Espagne, traduite en françois par M. d'Hermilly. Il étoit curé de Saint-Pierre de Madrid, un des premiers membres de l'académie fondée dans cette ville en 1713, sous Philippe V, & garde de la bibliothèque de ce monarque. Ferreras, né en 1652, mourut en 1735.

FERRI, (PAUL) (Hist. mod.) ministre protestant, rendu célèbre par un célèbre adversaire: Bossuet l'immortalisa en résutant son catéchisme. Ferri exerçoit le ministère à Metz sa patrie. Né en 1591, mort en 1669 de la pierre. On dit qu'on lui en trouva plus de quatre-vingt dans la vessie.

FERRIER, (Hift. de Fr.) 1°. (ARMAND DU) d'abord professeur en droit à Toulouse où il étoit né, ensuite président aux enquêtes à Paris, puis maître des requêtes, est célèbre par la fermeté avec laquelle il défendit les droits & les intérêts de la France au concile de Trente, où il avoit été envoyé en qualité d'ambassadeur. Il sut ensuite ambassadeur à Venise; il y connut Fra-Paolo, & c'est en partie sur ses instructions & sur ses memoires que Fra-Paolo a écrit l'histoire du concile de Trente. La gloire même que du Ferrier avoit acquise dans ses ambassades, par son courage & son zele éclairé pour la France, ayant nui à sa saveur pendant la ligue, il s'attacha au roi de Navarre, qui fut depuis le roi de France, Henri IV., & qui le fit chancelier de Nayarre, Il mourut en 1585, âgé de 79 ans.

2°. FERRIER, (JEAN) jésuite, consesseur de Louis XIV, écrivit contre les jansénistes, & sit un traité sur la Science moyenne, affaire importante alors. Où sont aujourd'hui les désenseurs ou les adversaires de ces belles questions? apprenons à n'écrire que des choses dont l'utilité soit de tous les temps. Mort en 1674.

3°. FERRIER, (JÉRÉMIE) d'abord ministre protestant, ensuite catholique & conseiller d'état, a fait, dit-on, le Catholique d'Etat, & quelques autres ouvrages politiques ou mystiques; il étoit père de madame Tardieu, semme du lieutenant-criminel Tardieu, & célèbre comme lui par son avarice & sa fin tragique.

Des voleurs qui chez eux pleins d'espérance entrèrent De cette triste vie ensin les délivrèrent.

Ce sut en 1664. Boileau a peint leur caractère & décrit leur aventure dans sa satyre dixième, & Boursault a sait des vers burlesques sur ce simeste événement.

Mer près du cheval de bronze ; Entre l'heure de dix & onze ; On affassina, grace à Dieu ; Feu messire Jacques Tardieu..... Pour madame la lieutenante ; Si bien née & si bienfaisante ; D'un seul coup de barre de fer ; On lui mit la cervelle à l'air ;

badinage d'un bien mauvais goût, & d'ailleurs indécent & cruel, quoique ces malheureux se fussent attiré leur sort.

Je plains Gusman, son soit a trop de cruauté, Et je le plains sur-tout de l'avoir mérité.

Ferrier étoit mort dès 1626.

4°. Tant que l'inquisition subsistera, & même lorsqu'elle n'existera plus, dans la crainte qu'elle ne renaisse, il sera toujours bon d'observer qu'un poëte françois du dix-septième siècle, nommé Louis Ferrier, sur mis à l'inquisition d'Avignon sa patrie, pour ce vers, qui se trouve dans ses Préceptes Galans, & qui se trouvoit auparavant en substance dans tous les poètes anciens & modernes s

L'amour pour les mortels est le suprême bien.

Le pur esprit de la scholastique qui anime le saint-office, avoit sait de cette vieille fadeur ly+ rique ce qu'on appelle une proposition dogmatique, & en y appliquant les règles strictes de la logique technique, on trouvoit que c'est ce qu'on appelle encore une proposition singulière affirmative, laquelle équivaut à une proposition universelle affirmative. De toutes ces raisons, on concluoit, par des syllogismes en forme, que l'auteur de ce mauvais vers devoit être brûlé. Quinault auroit donc dû l'être pour tous ses vers tant bons que mauvais. Ferrier trouva de l'appui & fut absous par le saint-office. Il devint précepteur des fils du fameux duc de Saint-Aignan, père du dernier mort. (Voyez l'art. BEAUVILLIER) Ferrier mourut en 1721, dans une terre qu'il avoit acquife.

"Il y a près de trente années, disoit M. de Voltaire vers 173t, qu'on représenta la tray gédie de Montézume à Paris. La scène ouvroit
par un spectacle nouveau : c'étoit un palais d'un
goût magnisique & barbare. Montézume paroissoit avec un habit singulier; des esclaves
armés de stèches étoient dans le sond; autour
de lui étoient huit grands de sa cour, prosternés
le visage contre terre. Montézume commençoit
la pièce en leur disant:

Levez-vous, votre roi vous permet aujourd'hui, Et de l'envisager & de parter à lui.

» Ce spectacle charma; mais voilà tout ce qu'il y n eut de beau dans cette tragédie.

Elle étoit de Louis Ferrier, ainsi que deux autres tragédies qui furent aussi représentées : Anne de Bretagne & Adrosse.

FERRIERE. (CLAUDE & CLAUDE-JOSEPH DE) (Hist. litt. mod.) père & fils, le premier docteur en droit à Paris, le second doyen des prosesseurs, sont auteurs de plusieurs livres de jurisprudence utiles. Le Dictionnaire de Droit, en deux volumes in-4°, est du fils; les Commentaires sur la Coutume de Paris , le Recueil des Commentateurs de cette Coutume; le Traité des Fiefs; le Droit de Pa-eronage. L'Institution coutumière, l'Introduction à la Pratique ; la Science des Notaires, & divers autres ouvrages assez volumineux, sont du père, mort en 1715.

FERRON, (ARNAULT DU) (Hift, litt. mod.) conseiller au parlement de Bordeaux, auteur de la Continuation de l'Histoire de Paul Emile, qui s'étend depuis le mariage de Charles VIII jusqu'au règne de François I. Mort en 1563.

FERTE. (DE LA) Voyez Senecterre. FERTÉ-IMBAUT. Voyez Estampes.

LA FERTÉ-FRESNEL, (Hift. de Fr.) ancienne maison de Normandie, d'ou est sortie celle de Chambrai,

Les la Fené-Fresnel' accompagnèrent le duc Rollon à la conquête de la Normandie en 9124 le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, en 1067; le duc Robert à la conquête de la Terre-Sainte, en 1099.

Jean II, seigneur de Chambrai en Normandie, sur la rivière d'Iton, au diocèse d'Evreux, étoit chambellan du roi Charles-le-Bel en 1323, & fut fait prisonnier par les Anglois, dans la guerre qui s'alluma un moment entre Edouard II, roi d'Angleterre, & Charles-le-Bel fon beau-frère.

Jean III, son petit-fils, sur toujours sidèle au roi Charles VII, & fouffrit la confiscation de ses terres, nommément de celle de Chambrai, pour ne pas reconnoître la domination angloise.

Un de ses fils (Jacques) sut chambellan de Louis XIL

Gabriel, petit-neveu de Jacques, servit très-

utilement Henri IV.

Jacques-François, arrière-petit-fils de Gabriel, grand-croix de l'ordre de Malte, acquit une gloire immortelle dans son ordre. Commandant l'escadre de la Religion, il battit les infidèles, leur prit onze vaisseaux, notamment la Patrone de Tripoly, & une sultane du grand - seigneur. Il fit construire & sortifier à ses dépens, dans l'isle de Goze, une ville de son nom, au moyen de laquelle les habitans de cette isle n'on: plus à redouter les descentes des barbaresques. Il est mort à Malte le 8 aviil 1755. Son épitaphe fait mention des services importans qu'il a rendus à son ordre : mari etatis sue nulli secundus sudit Turcas, Terrà arce propriis impensis extructà tutavit cives. Ses titres sont bien au-dessus de ceux des conquérans. Le grand-maître de Malte a accordé à Louis-François,

marquis de Chambrai, la permission de porter. quoique marie, la croix de Malte, en consideration & en reconnoissance de ces services rendus à l'ordre par le bailli de Chambrai, son grand-

FERULE, (Hift. anc. & mod.) petite palette de bois assez épaisse, sceptre de pédant, dont il se fert pour frapper dans la main des écoliers qui ont manque à leur devoir. Ce mot est latin, & l'on s'en est servi pour signifier la crosse & le bâton des prélats: il vient, à ce qu'on prétend, de ferire, frapper; car anciennement on châtioit les enfans avec les tiges de ces sortes de plantes; & c'est de-là que le mot de férule est demeuré à l'instrument dont on se sert pour châtier les ensans.

En termes de lithurgie, férule signifie, dans l'église d'Orient, un lieu séparé de l'église, où les pénitens ou cathécumenes du second ordre, appellés auscultantes, se tenoient, n'ayant pas permission d'entrer dans l'église. Le nom de férule fut donné à ce lieu, parce que ceux qui s'y tenoient étoient en pénitence par ordre de l'église, sub seruld erant ecclesia. Diet. de Trévoux & Chambers. (G.)

FESTINS ROYAUX. On n'a point dans cet article le vaste dessein de traiter des festins royaux que l'histoire ancienne nous a décrits, encore moins de ceux de tant de princes d'Europe qui, pendant les siècles obscurs qui ont suivi la chûte de l'Empire, ne se sont montrés magnifiques dans les occasions éclarantes, que par une prosusion déplacée, une pompe gigantesque, une morgue insultante. Ces assemblées tumultueuses, presque toujours la source de vaines disputes sur le rang, ne finissoient guère que par la grossièreté des injures, & par l'estusion du sang des convives. Voy. Hist. de France de Daniel, & Mézeray, &c.

Ces festins, dégoûtans pour les siècles où la politesse & le goût nous ont enfin hes par les mœurs aimables d'une société douce, n'offrent rien qui mérite qu'on les rappelle au souvenirdes hommes; il suffit de leur faire appercevoir en passant que c'est le charme & le progrès des arts qui seul en a successivement délivré l'humanité.

Par le titre de cet article nous désignons ces banquets extraordinaires que nos rois daignent quelquesois accepter dans le sein de leur capitale, ou en d'autres lieux, à la suite des grandes cérémonies, telle que fut celle du sacre de Louis XV à Rheims en 1722, le mariage de S. M. en 1725 , &c.

C'est un doux spectacle pour un peuple aussi tendrement attaché à son roi, de le voir au milieu de ses magistrars s'entretenir avec bonté, dans le sein de la capitale, avec les personnages établis pour représenter le monarque & pour gouverner les lujets.

Ces occasions sont toujours l'objet d'une réjouissance générale & l'hôtel-de-ville de Paris y déploie, pour fignaler son zèle, sa joie & sa reconnoissance, le goût le plus exquis, les soins les plus élégans, les dépenses les mieux ordonnées.

Telles surent les sètes magnisiques du 15 nov. 1744, jour solemnel où le roi Louis XV, à son retour de Metz, vint jouir des transports d'amour & de joie d'un peuple qui venoit de trembler pour ses jours.

Nous donnons le détail de ces festins, 1° parce qu'ils ont été occasionés par les événemens les plus intéressans; 2° parce que les décorations qui les ont accompagnés appartiennent à l'histoire des arts; 3° enfin, parce qu'il est bon de conserver le cérémonial observé dans ces sortes d'occasions.

Décoration générale pour le festin royal du 15 novembre 1744.

La décoration de la place devant l'hôtel-deville étoit:

Un arc de triomphe place entre la maison appellée le coin du roi, & la maison qui sait encoi-

gnure sur la place du côté du quai.

Cet arc de triomphe avoit soixante-dix pieds de sace sur quatre-vingt sept pieds d'élévation; il étoit d'un ordre d'architecture régulier, représentant un grand portique. Il étoit orné de quatre colonnes grouppées, d'ordre ioniqué, sur la principale sace; & de quatre colonnes isolées sur les deux retours; un grand attique au-dessus de l'entablement, sur lequel étoit un grouppe de relief de quarante-huit pieds de face sur vingt-huit pieds de haut, représentoit le roi couronné de lauriers par une Renommée placée debout dans un char tiré par quatre chevaux, dont le roi tenoit les rènes d'une main, & un bâton de commandant de l'autre. Plusieurs trophées de guerre & de victoire ornoient la sace & le retour de cet attique.

Quatre figures allégoriques étoient placées sur

es piédestaux entre les deux colonnes.

Les deux sur la face principale représentaient la Paix & la Victoire, ayant ces mots écrits au-dessous : aut hac, aut illa.

Le grand édifice étoit construit en relief &

peine de différens marbres.

Au-devant de l'attique & au-dessous du roi, étoient écrits en lettres d'or sur un fonds de marbre, en deux lignes, Ludovico redivivo, Ludovico trium-

nhatori

Le pourtour de la place de l'hôtel-de-ville étoit décoré par une colonnade divifée en quinze grouppes d'ordre ionique & de relief, montés sur des socles & piédestaux, & couronnés de leur entablement: au-dessus de ces grouppes étoient dresses des trophées dorés, représentant dissérens attributs de guerre & de victoire.

Cette colonnade étoit peinte de différens marbres, dont les bases & chapitaux étoient dorés. Les sûts des colonnes étoient ornés de guirlandes de lauriers. D'un grouppe à l'autre de cette colonnade partoient des guitlandes pareilles, qui sormoient

un entablement à l'autre,

Les fonds des piédessaux étoient ornés de trophées peints en bronze doré, & représentaient différens attributs de victoire.

La face extérieure de l'hôtel-de-ville avoit été nettoyée & reblanchie en toute sa hauteur, y compris les pavillons & les cheminées; le cadran peint à neus redoré, ainsi que les inscriptions, la statue équestre d'Henri V rebronzée, & la porte principale peinte & redorée.

Au-dessus & au-dehors de la croisée du milieu, étoit placée une grande couronne royale en verre transparent & de couleur, ornée de pentes de gaze d'or & de taffetas cramois, qui descendoient

jusques sur l'appui de cette croisée.

Au milieu de la place ordinaire aux canons; au bas du quai Pelletier, étoit représenté par des décorations un corps de sontaine dont l'architecture étoit traitée en pierre, & d'une construction rustique.

La calotte & le dessus de l'entablement étoient ornés de trophées & attributs convenables à la

fontaine & à l'objet de la sête.

Dans l'intérieur de cette fontaine étoit placée une grande cuve qui avoit été remplie de douze muids de vin, qui sut distribué au peuple par trois saces de cette sontaine : elle commença à couler au moment de l'arrivée du roi à l'hôtel-de-ville, & ne cessa qu'après son départ,

A côté de cette fontaine, & adossé au mur du quai, étoit dressé un amphithéâtre par gradins, orné de décorations, sur lequel étoient placés des musiciens, qui jouèrent de toute espèce d'instrumens toute la journée & bien avant dans la nuit.

Aux deux côtés de cer amphithéaire étoient disposés deux espèces de balcons ornés de décorations, & c'étoit par-là que se faisoit la distribution

au peuple du pain & des viandes.

La place, au centre de laquelle étoit cette fontaine, étoit entourée de plusieurs poteaux qui formoient un parc de toute l'étendue de la place; sur lesquels étoient des girandoles dorées, garnies de fort beaux lampions.

Ces poteaux étoient ornés & entourés de laurier, dont l'effet formoit un coup d'œil agréable,

pour représenter des arbres lumineux.

D'une tête de poteau à une autre, étoient suspendue, en sessons à double rang, une quantité considérable de lampes de Surène (1), qui se continuoient au pourtour de la place.

Le pourtour de la barrière de l'hôtel-de-ville étoit sermé de cloisons de planches peintes en pierres, pour empêcher le peuple d'entrer dans l'intérieur

du perron.

Les murs de face de la cour, les inscriptions & armoiries ont été blanchis, ainsi que le pourtour du péristile, les murs, voûtes, escaliers, corridors & passages de dégagement.

⁽¹⁾ Ce nom leur a été donné du lieu où elles furent inventées, pendant le cours des fêtes que l'électeur de Bavière 'donna à Surèse,

Sur le pallier du milieu du grand escalier, étoient deux lustres de cristal, & plusieurs girandoles en cire le long des murs des deux

rampes.

La grande salle n'avoit point de pièce qui la précédât : on construisit une antichambre ou salle des gardes, de plein-pied à la grande salle; on la prit sur la cour, & le dessous forma par cet ordre un périssile au rez-de chaussée de la cour.

Cette salle des gardes étoit construite d'une solide charpente & maçonnerie; elle procuroit une entrée à la grande salle par son milieu; &, soin de gâter la symmétrie & l'ordonnance de la cour, elle la rendoit plus régulière.

Les sept senètres de la grande salle surent garnies de grandes croisées neuves à grands carreaux & à deux battans, avec des espagnolettes bron-

zėes.

Le pourtour de la salle étoit décoré d'un lambris d'appui; les cadres & les panneaux en étoient

dores.

Les murs, trumeaux, embrasemens & plasonds des croisées de cette salle, ainsi que le pourtour des tableaux, étoient recouverts de damas cramoisi dans toute leur hauteur, bordé d'un double galon d'or.

Le dessus de la nouvelle porte d'entrée étoit orné d'un grand panneau d'étosse cramois, enrichi d'un grand cartouche qui rensermoit le chissre

du roi.

Toutes les croisces étoient garnies de rideaux de taffetas cramoisi, bordés d'un galon d'or avec frange au pourtour.

Les portières ouvertes & seintes étoient de damas cramois, & garnies d'un double galon

d'or.

La peinture & dorure de ces portes avoient été renouvellées, & toutes les ferrures des portes &

des croisées étoient bronzées.

La salle étoit garnie de banquettes cramoisi: sur la cheminée, du côté de la chambre qui étoit dessinée au roi, étoit placé un riche dais, sur la queue duquel étoite por rait de S. M.

Ce dais étoit de damas cramoisi, chargé de galons d'or, & des aigrettes de plumes blanches

au-dessus.

Le buste du Roi, en marbre blanc, étoit placé au-dessous de ce tableau, sur une console

Les trumeaux des fenêtres étoient garnis chacun de trois girandoles de cristal, posées sur des confoles richement sculptées & dorées.

Le mur opposé aux trumeaux étoit pareillement garni de girandoles disposées avec sym-

merrie.

Dans la longueur de la grande salle pendoient quatorze beaux lustres de forts cristaux, disposés en rangsen des dispositions variées, mais relatives entr'eux, & d'une symmétrie sort élégante. Dans cette grande salle étoit dresse, dans l'angle à côté de la cheminée, un amphithéâtre en gradins, sur lequel étoient places soixante musiciens, qui devoient exécuter des morceaux de musique pendant le fessin du roi.

Cet amphithéâtre étoit couvert tout autour de

damas cramoifi galonné d'or.

Le grand buffet de vermeil de la ville étoit dressé dans l'angle de l'autre cheminée, vis-à-vis de l'amphithéâtre où étoit la symphonie.

Les deux cheminées étoient garnies de grandes grilles neuves, ornées de belles & grandes figures

de bronze doré.

Le plancher de la salle étoit couvert de tapis de Turquie, & d'un double tapis de Perse à l'endroit

où le roi devoit se mettre à table.

La table pour le festin du roi, que S. M. avoit permis que l'on dressat avant son arrivée, étoit placée dans cette grande salle. Elle avoit trente pieds de longueur sur huit pieds de large; elle étoit composée de neuf parties, sur quatre pieds brisés en formès de pieds de biche: elle avoit été saite pour trente-deux couverts.

Les appartemens destinés pour le roi, pour la reine, pour monseigneur le dauphin, pour mesdames, étoient décorés avec la plus grande magnificence; mais la reine & mesdames ne vinrent point

à l'hôtel-de-ville.

Décoration de la cour de l'hôtel-de-ville.

Aux deux côtés de la statue de Louis XIV, étoiens deux grands lis de fer-blanc, garnis d'un grand nombre de forts lampions.

Au devant de chaque colonne du premier ordre étoient des torches dorées, portant chacune des girandoles dorées à neuf branches, garnies de bougies.

Le surplis de ces colonnes, jusqu'à leurs chapitaux, étoit garni de deux panneaux de lampions,

dont le supérieur formoit un cœur,

Au centre de chaque arcade étoit suspendu un lustre de cristai, au-dessus duquel étoit une agrasse dorée, d'où sortoient des sestons & chûtes de sleurs d'Italie.

Les embrasemens de chaque arcade étoient garnis de girandoles dorées à cinq branches. L'architecture de ce premier ordre étoit garnie d'un fil de lam-

pions au pourtour.

Le dessus de l'entablement étoit garni de salots. Les colonnes du second ordre étoient décorées & garnies chacune d'un gènie de ronde bosse d'or, portant d'une main une girandole dorée à sept branches, & de l'autre main tenant une branche de laurier qui montoit, en tournant autour du sût de la colonne, jusqu'au chapiteau : cette branche de laurier étoit dorée.

Dans la frise de l'entablement, au-dessus des colonnes, étoient des médaillons d'or à sonds d'azur, avec sleurs de lis & chissres alternativement

rehausses d'or,

Au centre de chacune des croisées ceintrées étoit placé un lustre de cristal, suspendu par un nœud doré.

Au-dessus de chaque lustre etoit une grande agraffe dorée, d'où sortoient des sestons aussi dorés.

Au - dessus de l'entablement du second ordre, étoient placées des lanternes de verre, sormant pavillons au - dessus des colonnes, & sessons au-dessus des croisées ceintrées.

Au devant de la lucarne, au-dessus de la statue du roi, étoit un tableau transparent, avec une inscription portant ces mots: Recepto Casare felix. Le nouveau péristile étoit orné de lustres de cristal, & de girandoles dorées sur les colonnes & les embrasemens des arcades.

L'ancien péristile étoit orné de cinq lustres de cristal, dont celui du milieu, en face du premier escalier, étoit à vingt-quatre branches, avec sestons & chûtes de sleurs d'Italie, qui formoient un pavillon.

Sur le pallier du milieu du grand escalier étoit un lustre, aussi-bien que dans le vestibule & dans sous les corridors.

Marche du roi.

Sur les deux heures, le roi partit du château des Tuileries, ayant devant & derrière ses carrosses les gendarmes, chevaux-lègers, les deux compagnies des mousquetaires, & ses gardes-du-

corps.

Comme la route de sa majesté étoit par la rue Saint-Honoré, celle du Roule, & celle de la Monnoie, la ville avoit sait élever pour son passage une sontaine de vin à la croix du Trahoir, & on y distribuoit au peuple du vin & de la viande. Sa majesté étant au commencement du quai de Gèvres, les boîtes & les canons de la ville firent une décharge, & le conduisirent à ce bruit jusques dans l'hôtel-de-ville.

Sa majesté étant arrivée dans la place, y trouva les gardes françoises & suisses; les gendarmes & les chevaux-légers filèrent du côté de la rue du Mouton, & les mousquetaires allèrent par-dessus le port, pour se poster à la place aux Veaux.

Lorsque le roi sut arrivé près la barrière de l'hôtel-de-ville avec ses gardes-du-corps, il sut reçu à la descente de son carrosse par le prévôt des marchands & les échevins, qui mirent un genou en terre: ils surent présentés par M. le duc de Gèvres comme gouverneur, & conduits par M. Desgranges, maître des cérémonies,

M. le prévôt des marchands complimenta sa majesté, laquelle répondit avec sa bonté naturelle; & sa majesté s'étant mise en marche pour monter l'escalier, les prévôt des marchands & échevins passèrent avant sa majesté, laquelle trouva sur le haut de l'escalier les gardes-du-corps en haie &

sous les armes.

Elle fut conduite dans la grande salle en passant par la salle des gardes, & de-là dans son appartement, dont la porte étoit gardée par les huissiers de la chambre, qui avoient sous leurs ordres des garçons, que la ville avoit sait habiller de drap bleu galonné en argent, pour servir de garçons de la chambre, tant chez le roi que dans l'appartement de monseigneur le dauphin.

Monseigneur le dauphin, qui étoit arrivé avec le roi, de même que les princes & autres seigneurs,

le suivirent dans son appartement.

Les prévôt des marchands & échevins s'étoient tenus dans la grande falle; le roi ordonna de les faire entrer, & M. le gouverneur les présenta à sa majesté tous ensemble, & chacun

en particulier.

Quelque temps après, M. le prévôt des marchands eut l'honneur de présenter un livre relié en maroquin bleu sur vélin & en lettres d'or, à sa majesté, à monseigneur le dauphin & aux princes, Il contenoit une ode saite pour la circonstance, & qui sut exécutée en musique pendant le session de sa majesté.

Sur les trois heures, M. le prévôt des marchands, qui étoit forti un instant de l'appartement du roi, y rentra, & eut l'honneur de direà sa majesté qu'elle étoit servie. Le roi sortit de son appartement; passa dans la grande salle & se

mit à table.

Pendant le festin, l'ode qui avoit été présentée au roi sut exécutée; & il y eut d'autres morceaux de musique exécutés par la symphonie. Pendant le festin, M. le prevôt des marchands eut l'honneur de servir le roi.

Outre la table de sa majesté, il y avoit plusieurs tables pour les seigneurs & les personnes de considération qui n'avoient pas été nommées pour la table du roi. Il y avoit aussi des tables pour les personnes de la suite du roi, pour les gardes-du corps, les pages, &c.

Après le festin, le roi & monseigneur le dauphin passèrent dans leur appartement. Le roi regarda par ses croisées l'illumination de la place.

Toutes les parties principales de l'architecture de l'arc de triomphe étoient dessinées & représentées en illumination & en relief, suivant leurs saillies & contours; ce qui composoit environ quatorze mille lumières, tant en salors qu'en lampes à plaque.

Les entablemens de la colonnade autour de la place étoient garnis de falots; les fûts des colonnes étoient couverts de tringles, portant un grand nombre de lampes à plaque; les couronnemens des piédestaux étoient pareillement garnis de

falots.

Le corps de la fontaine, qui étoit dans le milieu de la place ordinaire des canons, étoit décoré d'un grand nombre de lumières en falots ou lampes à plaque, qui traçoient la principale partie de la décoration & ses saillies.

Tout le pourtour de cette sontaine, qui sormoit une salle de lumières, & les poteaux étoient illuminés par des lustres de sil-de-ser, avec lampes de Surène; & les doubles guirlandes de lampes qui joignoient chaque poteau ou pied d'arbre, saisoient un effet admirable.

Au-dehors & fur les retours de la barrière de l'hôtel-de-ville, étoient quatre grands iss de fer en consoles bronzées portant, chacun cent-cinquante fortes lampes.

La face extérieure de l'hôtel-de-ville étoit illu-

minée de cette manière :

Les deux lanternes du clocher étoient garnies de lampes à plaque, qui figuroient les ceintres des arcades, avec festons de lumières au-devant des appuis.

Le pourtour du piédestal & du grand socle éroit orné de sorts lustres de fil-de-ser, garnis de lampes de Surène, & leurs corniches avec des

falots.

Le grand comble du milieu étoit orné, à ses extrémités, de deux grandes pyramides circulaires,

garnies de lampes de Surène.

Le faite & les arrêtiers étoient bordés de falots. La face principale de ce comble & celle des deux pavillons étoient garnies en plein de lampes à plaque.

Les entablemens des deux pavillons, l'acrotaire du milieu & le grand entablement étoient bordés

de falois.

L'illumination de la cour étoit telle qu'elle est

.decrite ci-devant.

Après avoir confidéré quelque temps l'illumination de la place, le roi fortit de son appartement avec monseigneur le dauphin, descendit dans la cour; il regarda quelque temps l'illumination, & monta dans son carrosse.

On croit devoir ajouter à ces premiers détails la description du fouper du roi à l'hôtel-de-ville, le 8 septembre 1745, après les mémorables vic-

zoires de la France.

Le cérémonial de tous ces festins est toujours le même; mais les préparatifs changent, & forment des tableaux nouveaux qui peuvent ranimer l'industrie des arts: les articles de te genre ne peuvent donc être saits dans l'Encyclopédie avec trop de zèle & de soin. Puissen-ils y devenir des archives durables de la magnificence & du goût d'une ville illustre, dont le bon ordre & l'opulence attirent dans son sein tous les arts, & qui, par le concours immense des plus excellens arvisses de l'Enrope, est unanimement regardée comme l'école de l'univers!

[Et puisse cependant une sage économie n'user

de cette magnificence qu'avec sobriété!]

Souper du Roi en banquet royal dans l'hôtel-de-ville le 8 septembre 1745.

Sur les 7 heures du soir, leurs majestés, avec soure la famille royale, entrèrent dans la place de

Histoire. Tome II, Seconde part,

l'hôtel-de-ville, précédées des détachemens des deux compagnies des mousquetaires, des chevaux-légers, des gardes-du corps & des gendarmes. Les gardes françoises & suisses bordoient la place des deux côtés.

Le carrosse de sa majesté étant devant la barrière de l'hôtel - de - ville, MM. de la ville s'avancèrent de dix pas au-dehors de la barrière de l'hôtel de ville, M. le duc de Gèvres les ayant présentés aussi-tôt que sa majesté sut décendue de carrosse, ils mirent un genou en terre, & M. le prévôt des marchands sit un discours au soi

Ces messieurs, qui étoient vêtus de seurs robes de velours, prirent aussi-tôt le devant, & conduisirent le roi, la reine, monseigneur le dauphin, madame la dauphine & messdames dans la grande salle, & de la à l'appartement du roi, où ils eurent l'honneur d'être encore présentés au roi, par

M. le duc de Gêvres.

Sur les huit heures & demie du soir, M. le prévôt des marchands demanda l'ordre cu roi pour faire tirer le feu d'artifice. On commença par faire une décharge des boîtes & des canons. ensuite on tira les susées volantes. & différentes pièces d'artifice qui parurent d'une forme trèsnouvelle. Le feu d'abord forma une brillante illumination, & au haut de l'artifice étoit un vive le roi, dont le brillant & la nouveauté frappa d'admiration tous les spectateurs. L'artifice étoit disposé de façon qu'il s'embrasa toutà coup, & que les dessins ne perdirent rien à sa rapidité. Le roi, qui parut sort satisfait, vie tirer ce seu à la croisée du milieu de la grande salle; les deux croisées à côté étoient distinguées & renfermées dans une estrade de la hanseur d'une marche, entourée d'une balustrade dorée: elle étoit couverte, ainsi que toute l'étendue de la salle, d'un tapis. Il y avoit un dais au-dessus de ladite croisée du milieu, sans queue ni aigrette; & au-dehors de cette croisée sur la place, étoit un autre dais très-riche avec aigrette & queue.

La reine y étoit aussi. Il y avoir deux fauteuils pour leurs majestés; & la famille royale & toute la cour étoient sur cette estrade, sur des banquettes.

Après le feu, leurs majessés passèrent dans la salie des gouverneurs, qui avoit été décorée en salle de concert. On y exécuta une ode sur le retour de sa majessé. Les vers étoient de M, Roy; MM. Rebel & Francœur en avoient sait la musique.

Pendant le concert, on avoit ôté l'estrade de la grande falle & les tapis, pour dresser la table.

Le roi, après le concert, rentra dans son appartement; la reine & la famille royale l'y suivirent; & M. le prévôt des marchands eut l'honneur de dire au roi que sa majesté étoit servie : alors le roi, la reine & toute la famille royale allèrent se mettre à table, La table contenoit quarante-deux couverts. Le roi & la reine se mirent à table, au bout du côté de l'appartement du roi, dans deux sauteuils; & sur le retour à droite, étoit, sur un pliant, monfeigneur le dauphin; à gauche, sur le retour, madame la dauphine; à droite, après monseigneur le dauphin, étoit madamé première; à gauche, après madame la dauphiné, étoit madame seconde; à droite, après madame la dauphiné, étoit madame seconde; à droite, après madame première, étoit madame la duchesse de Modène, & tout de suite après elle, étoit mademoiselle de la Roche-sur-Yon; & de l'autre côté, après madame seconde, étoit madame la princesse de Conti, & ensuite toutes les dames de la cour.

Le roi, la reine & la famille royale furent servis en vaisselle d'or, & les princesses en vaisselle de vermeil. M. le prévôt des marchands eut l'honneur, de servir le roi.

La falle étoit remplie de personnes de la première considération, qui étoient entrées par des billets; des officiers des gardes du corps, du premier gentilhomme de la chambre, de M. le duc de Gêvres.

La décoration de la grandé salle étoit telle.

Étant d'usage d'appuyer les planchers lorsque le roi honore de sa présence l'hôtel-de-ville, il avoit été mis quatorze forts poteaux sous la portée des poutres, au-devant des trumeaux, des croisées sur la place, & à l'opposé : & deux autres près des angles.

Ces seize poteaux étoient recouverts & ornés de thermes ou catarhides, sur des piédestaux; ils représentoient les dieux & déesses de la Victoire, avec leurs attributs. Le corps des figures étoient en blanc, pour imiter le marbre; & les gaînes étoient en marbre de couleur, rehausse d'un ainsi que les piédestaux. Le plasond étoit tendu d'une toile-bianche, au-dessous des poutres, encadrée d'une bordure dorée, saisant ressaut au dessur des cariathides. Les embrasemens des croisées sur la place étoient ornés de chambranles dorés; & les traverses ceintrées, embellies de guirlandes, sur les montans & au-dessous des traverses.

La face opposée aux croisées étoit répérée de symmétrie, & figuroit des croisées seintes. Les portes ouvrantes & seintes étoient pareillement ornées de chambranles. Les fonds & les embrasemens étoient garnis de rassers aramois, enrichi de galons d'or: & ils sormoient des panneaux & des compartimens dessinés avec goût. Les deux cheminées avoient été repeintes, les ornemens redorés, ainsi que les draperies des figures.

Cette falle, à laquelle la décoration donnoit la forme d'une galerie, étoit ovnée & éclairée par étoient ornées de lustres, couronnées d'un trifle quatorze beaux lustres, qui pradoient du plasond, disposés à quatre rangs, d'une position variée, pour l'alignement & là hauteur. Les retours des lustres pendoient. Au-devant du has de chaque colonne, étoit une girandole dorée, a fleurs de lis. Les embrasemens étoient garnis de filets de terrines. Aux côtes de la statue de Louis XIV, pouquets de lis. Au-devant de chacune des gaînes

des cariathides, étoit une guirlande à sept branches; composée de branches de sleurs. Au-devant de la cheminée, du côté de la chambre du roi, étoit dressé un riche dais, avec une queue, sur laquelle étoit le portrait du roi. Le buste de marbre du roi étoit au-dessous, sur une console dorée, posée sur le chambranle de la cheminée. La cheminée opposée, du côté de la chambre de la reine, avoit été de même repeinte & redorée; & pour l'éclairer, il avoit été sait deux consoles dorées, qui paroissoient être tenues par les deux figures couchées sur le chambranle, pour porter deux girandoles de cristal.

L'orchestre où s'exécutoit le concert pendant le souper, étoit à un des côtés de cette cheminée; il étoit composé de cinquante instrumens, & recouvert de taffetas cramoisi, galonné d'or.

Le buffet de la ville étoit dressé dès le matin, dans la partie de cette salle, auprès de la cheminée du côté de la chambre du roi.

Au bas, pour le souper, il y avoit un petit busset particulier pour le roi & la reine & la samille royale.

Après le souper, qui dura deux heures, le roi passa avec la reine & la famille royale dans son appartement. Ils virent par les senètres l'illumit nation de la place.

Illumination de la place.

Le pourtour de la place étoit décoré par quinse piédestaux quarrés, qui portoient des drapeaux entrelacés de lauriers, & entouroient le pied d'un grouppe de lumières; treize autres pieds triangulaires portoient des pyramides ou its de lumières; & chacune de ces vingt-huit pièces portoit quatrevingt & cent grosses bougies, ce qui faisoit environ trois mille lumières. Le contour du seu d'artissee étoit illuminé, en sorte que cela saisoit tableau pour les quatre faces.

Après avoir examiné l'illumination de la place, leurs majestés & la famille royale quittèrent les appartemens, & descendirent dans la cour.

L'enceinte de la cour étoit ornée d'une chaîne de guirlandes de fleurs, qui formoient des festons d'une colonne à l'autre, avec de belles chûtes andevant des colonnes, & sur les lustres des croisées du second ordre. Au-dessus de ces lustres, étoient des couronnes de seulles, de laurier. Au-devant du basede chaque colonne du fecond ordre, étois une girandole formant des branches de roseau. Audevant des pieds droits des croilées ceintrées, étoient d'autres girandoles qui figuroient des bout quets de roses. Au rez-de-chaussée, les arcades étoient ornées de luftres, couronnées d'un tresse de fleurs, avec des cordons soie & or chûtes d'ou les lustres pendoient. Au-devant du has de chaque colonne, étoit une girandole dorée, a fleurs de lis. Les embrasemens étoient garnis de filets de țerrines. Aux côtes de la statue de Louis XIV,

sampions. La grande couronne royale transparente étoit placée sur l'entablement supérieur, au dessus de la croisée du milieu de la nouvelle salle des gardes: au dessous de cette conronne, étoient des pentes de rideaux, de tassetas bleu, avec galons & franges d'or, retroussés en sorme de pavillon, sous lequel étoit le chissre du roi en sleurs: audessous & sur l'entablement du premier ordre, étoient les armes de France & de Navarre, soutenues par des génies, aux deux côtés de la couronne. Sur l'entablement étoient posés des grouppes d'ensans, badinant avec des guirlandes, qui se joignoient à la couronne & aux guirlandes du pourtour de la cour.

Le grand escalier, le vestibule du premier & du rez-de-chaussée étoient ornés de lustres & de girandoles de fer-blanc; le tout garni de grosses

bougies.

Le clocher de l'hôtel-de-ville étoit entiérement illuminé, ainsi que le comble de la grande salle.

Leurs majestés regardèrent quelque temps cette illumination, & ensuite descendirent le grand escalier pour monter dans leurs carrosses, avec monseigneur le dauphin, madame la dauphine & mesdames. MM. de la ville les avoient reconduits jusqu'à leurs carrosses.

Il a été donné par la ville de Paris plusieurs autres sessions au roi, à la reine & à la famille

rovale.

Jamais monarque n'a gouverné ses peuples avec autant de douceur; jamais peuples aussi n'ont été si tendrement attachés à leur roi. (B.)

FESTUS, (Pompeius - Sextus) grammairien célèbre, abbréviateur du Traité de Verius-Flaccus,

de verborum Significatione.

Un autre FESTUS, (Porcius) gouverneur de Judée, étant à Césarée, cita S. Paul à son tribunal; mais S. Faul ayant appellé à César, Festus le lui renvoya.

FÊTES DES MAHOMÉTANS. La féte des mahométans par chaque semaine est le vendredi : ce jour est pour eux ce qu'est pour nous le dimanche, & ce qu'étoit pour les Juiss le sabbat, c'est-àdire le jour de la prière publique. Ils ont outre cela deux fêtes solemnelles : la première appellée la fête des victimes, qui se sait le dixième jour du dernier mois de leur année; la seconde est celle du bairam, qui termine le ramadhan ou carême.

Fêtes des Chinois. Ces peuples célèbrent deux fêtes folemnelles dans l'année en mémoire de Confucius, & d'autres moins folemnelles en d'autres jours de l'année. Ils offrent aussi deux fois l'an des facrifices solemnels aux esprits de leurs ancêtres désunts, & d'autres moins solemnels chaque mois & dans la nouvelle & dans la pleine lune, le premier jour de l'an & dans les solstices. Le quinzième jour de la première lune de leur année, ils allument, en signe de sête, un grand nombre de seux & de lanternes. Le

cinquième jour de la cinquième lune & le quinzième jour de la huitième sont encore pour eux des jours de fètes. Les Indiens orientaux sont aussi des solemnités, tant en automne que dans les autres saisons, en l'honneur de leurs idoles. Les Sauvages d'Amérique ont aussi les leurs. Voyez FETES DES MORTS. Ensin, il n'est point de peuple qui n'ait eu ses sétes, pour peu qu'il ait prosessée, quelque religion. (G.)

FÊTE DES MORTS ou FESTIN DES MORTS, (Hist. mod.) cérémonie de religion très-solemnelle: en l'honneur des morts, usitée parmi les Sauvages d'Amérique, qui se renouvelle tous les huit ans parmi quelques nations, & tous les dix ans chez

les Hurons & les Iroquois.

Voici la description qu'en donne le P. de Charlevoix, dans fon Journal a'un voyage d'Amérique. p. 377. a On commence, dit cet auteur, par » convenir du lieu où se sera l'assemblée, puis » on choisit le roi de la sête, dont le devoir est » de tout ordonner, & de faire les invitat ons aux » villages voisins. Le jour marqué étant venu, » les Sauvages s'assemblent, & vont processionnel-» lement deux à deux au cimetière. Là, chacun » travaille à découvrir les corps, ensuite on » demeure quelque temps à considérer en silence » un spectacle si capable de sournir les plus sé-» rieules réflexions. Les semmes interrompent les » premières ce religieux filence, en jerant des " cris lamentables, qui augmentent encore l'hor-» reur dont tout le monde est pénétré.

» Ce premier acte fini, on prend ces cadavres, » on ramasse les ossemens secs & détachés, on » les met en paquets; & ceux qui sont marques pour les porter, les chargent sur les épaules. » S'il y a des corps qui ne soient pas entièrement » corrompus, on en détache les chairs pourries " & toutes les ordures; on les lave, & on les » enveloppe dans des robes de castors toutes » neuves. Ensuite on s'en retourne dans le même » ordre qu'on avoit gardé en venant; & quand » la procession est rentrée dans le village, chacun » dépose dans sa cabane le dépôt dont il étoit chargé. » Pendant la marche, les femmes continuent leurs » éjulations, & les hommes donnent les mêmes » marques de douleur qu'au jour de la mort de » ceux dont ils viennent de lever les tristes restes: » & ce second acte est suivi d'un sestin, dans » chaque cabane, en l'honneur des morts de sa » famille.

n Les jours suivans, on en sait de publics, naccompagnés de danses, de jeux, de combats, no pour lesquels il y a des prix proposés. De temps nen temps on jette de certains cris, qui s'appellent les cris des ames. On sait des présens aux étrangers, parmi lesquels il y en a quelquesois qui nont envoyés à cent cinquante lieues', on en reçoit d'eux. On prosite même de ces occasions pour traiter des affaires communes, ou de l'élection d'un ohes. Tout, jusqu'aux danses A a a a a

» v respire ie ne sais quoi de lugubre, & on y sent » des cœurs percès de la plus vive douleur.... Au bout de quelques jours, on se rend encore prom cessionellement dans une grande salle du conseil, w dressée exprès; on y suspend, contre les parois » les ossemens & les cadavres, dans le même état où on les a tirés du cimetière; on y étale lesprésens destinés pour les morts. Si, parmi ces triftes restes, il se trouve ceux d'un ches, son successeur donne un grand repas en son nom. & chante sa chanson. En plusieurs endroits, les corps sont promenés de bourgade en bourgade; St reçus par - tout avec de grandes démonstra-tions de douleur & de tendresse. Par-tour on leur » fait des présens, & on les porte enfin à l'endrois où ils doivent être déposés pour toujours.... » Toutes ces marches se sont au son des instrum mens, accompagnés des plus belles voix : & » chacun y marche en cadence.

» La dernière & commune sépulture est une » grande fosse qu'on tapisse des plus belles pelle-» teries & de ce qu'on a de plus précieux. Les prém sens destinés pour les morts sont placés à part. » A mesure que la procession arrive, chaque samille s'arrange sur des espèces d'échafauds dresses autour de la fosse; & au moment que » les corps sont déposes, les semmes recommen-» cent à crier & à pleuser; ensuite tous les assistans » descendent dans la fosse. & il n'est personne p qui n'en prenne un peu de terre, qui se conserve » précieusement. Ils s'imaginent que cette terre porte bonheur au jeu. Les corps & les ossemens » sont arrangés par ordre, couverts de sourrures » toutes neuves, & par-dessus d'écorces, sur » lesquelles on jette des pierres, du bois & de. » la terre. Chacun se retire ensuite chez soi, &cc. » (A.R.)

Fête des Anes, (Hift. mod.) cérémonie qu'on faisoit anciennement dans l'église cathédrale de Rouen le jour de Noël. Cétoit une procession. où certains ecclésiastiques choisis représentaient les prophètes de l'ancien restament qui avoient prédit la naissance du Messie. Balaam y paroissoit monté sur une ânesse, & c'est ce qui avoit donné le nom à la fête. On y voyoit aussi Zacharie, fainte Elisabeth, saint Jean-Baptiste, Simeon, la sybille Erythrée, Virgile, à cause de son églogue, Sicelides Musa, &c. Nabuchodonosor, & ses trois. enfans dans la fournaise. La procession, qui sortoit du cloître, étant entrée dans l'église, s'arrêtoit entre un nombre de personnes qui étoient rangées des deux côres pour marquer les juiss & les gentils, auxquels les chantres disoient quelques paroles; puis i's appelloient les prophètes l'un après l'autre, qui prononçoient chacun un passage touchant le Meilie. Ceux qui faisoient les autres personnages, s'avançoient en leur rang, les chantres leur faisant la demande, & chantant ensuite les versets qui & rapportoient aux juifs & aux gentils; & après avoir représenté le miracle de la sournaise & fais ! parler Nabuchodonosor, la sybille paroissoit la dernière, puis tous les prophètes & les chœurs chanto ent un motet qui terminoit la cérémonie. Ducange, G'off. (G.)

Fête des Fous, (Hist. mod.) réjouissance pleine de désordres, de grossièretés & d'impiétés, que les sous-diacres, les diacres & les prêtres même faisoient dans la plupart des églises durant l'office divin, principalement depuis les séues de Noël jusqu'à l'Epiphanie.

Ducange, dans son Glossaire, en parle au mot kalenda, & remarque qu'on la nommo t encore la sette des sous - diacre; non pas qu'il n'y eût qu'eux qui la setassent, mais par un mauvais jeu ce mot tombant sur la débauche des diacres, & cette pointe sensition la sette des diacres sauls & ivres.

Cette ste étoit réellement d'une telle extravagance, que le lecteur auroit peine à y ajouter soi s'il n'étoit instruit de l'ignorance & de la baibarie des siècles qui ont précédé la renaissance des lettres en Europe.

Nos dévots ancêtres? ne croyoient pas déshonorer Dieu par les cérémonies bouffonnes & grossières que je vais décrire, dérivées presque toutes du paganisme, introduites en des temps peu éclairés, & contre lesquelles l'église a souvent lancé ses soudres sans aucun succès.

Par la connoissance des Saturnales on peut se former une idée de la séte des sous; elle en étoit une imitation; & les puérilités qui règnent encore dans quelques - unes de nos églises le jour des Innocens, ne sont que des vestiges de la séte dont il s'agit ici.

Comme dans les Saturnales les valets faisoient les sonctions de leurs maîtres, de même dans la fête des sous les jeunes clercs & les autres ministres inférieurs officioient publiquement pendant certains jours consacrés aux mystères du christianisme.

Il est très-difficile de fixer l'époque de la sur des sous, qui dégénéra si promptement en abus monstrueux. Il suffira de remarquer, sur son ancienneté, que le concile de Tolède, tenu en 633, sit l'impossible pour l'abolir; & que S. Augustin, long-temps auparavant, avoit recommandé qu'on châtiât ceux qui seroient convaincus de cette impiété. Cedrenus, Hist. pag. 639, nous apprend que, dans le dixième siècle, Théophylade, patriarche de Constantinople, avoit introduit cette sête dans son diocèse; d'où l'on peut juger sans peine qu'elle s'étendit de tous côtés daus l'église grecque comme dans la latine.

On élisoit dans les églises sathédrales un évêque ou un archevêque des sous, & son élection étoit confirmée par boaucoup de bouffonneries qui servoient de sacre. Cet évêque élu officioit pontificalement, & donnoit la bénédiction publique & solemnelle au peuple, devant lequel il portois la mitre, la crosse, & même la croix archiépiscoyale.

Dans les églises qui relevoient immédiatement du faint fiège, on élisoit un pape des sous, à qui l'on accordoit les ornemens de la papaute, afin qu'il pût agir & officier (olemnellement, comme le faint père.

Des pontifes de cette espèce étoient accompagnés d'un clergé aussi licentieux. Tous assistoient ces jours-là au fervice divin en habits de mascarade & de comédie. Ceux-ci prenoient des habits de pantomimes; ceux-là fe masquoient, se barbouilloient le visage, à dessein de faire peur ou de faire rire. Quand la messe étoit dite, ils couroient, fautoient & dansoient dans l'église avec tant d'impudence, que quelques-uns n'avoient pas home de se mettre presque nus: ensuite ils se faisoient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures, pour en jeter à la populace qui s'assembloit autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se méloient parmi le clergé, pour jouer aussi quelque personnage de sou en habit ecclésiastique. Ces abus vinrent jusqu'à se glisser également dans les maisons de moines & de religieuses. En un mot, dit un savant auteur, c'étoit l'abomination de la défolation dans le lieu saint, & dans les personnes qui par leur état devoient avoir la conduite la plus sainte.

Le portrait que nous venons de tracer des désordres de la fêse des fous, loin d'être chargé, est extrêmement adouci; le lecteur pourra s'en convaincre en lisant la lettre circulaire du 22 mars 1444, adressée au clergé du royaume par l'université de Paris. On trouve cette lettre à la suite des ouvrages de Pierre de Blois; & Sauval, sont. II, p. 624, en donne un extrait qui ne suffit que trop sur cette matière.

Cette lettre porte que pendant l'office divin les prêtres & les clercs étoient vêtus, les uns comme des bouffons, les autres en habits de semme, ou masqués d'une facon monstrueuse. Non-contens de chanter dans le chœur des chansons déshonnêtes, ils mangeoient & jouoient aux dés sur l'autel, à côté du prêtre qui célébroit la messe. Ils mettoient des ordures dans les encensoirs, & couroient ausour de l'église, santant, riant, chantant, prosé-rant des paroles sales, & faisant mille postures Indécentes. Ils alloient ensuite par toute la ville se faire voir sur des charriots. Quelquesois, comme on l'a dit, ils sacroient un évêque ou pape des fous, qui célébroit l'office, & qui, revêtu d'habits pontificaux, donnoit la bénédiction au peuple. Ces folies seur plaisoient rant, & paroissoient à leurs yeux si bien pensees & si chrétiennes, qu'ils regard ient comme excommuniés ceux qui vouloient les proserir.

Dans le registre de 1494 de l'eglise de Sains-Etienne de Dijon, on lis qu'à la fête ses jous, on faisoir une espèce de farce sur un théaire devant une eglise, où on rasoit la barbe au prechai tre des sous & qu'on y disoit plusieurs obsecuites. Dans les registres de 1

1 tal. ibid. on voit que les vicaires couroient par les rues avec fifres, tambours & autres instrumens, & portoient des lanternes devant le préchantre des fous, à qui l'honneur de la séte appar-

tenoit principalement.

Dans le second registre de l'église cathédrale d'Autun, du secrétaire Rotarii, qui commence en 1411 & finit en 1416, il est dit qu'à la sête des fous, follorum, on conduisit un âne, & que l'on chantoit: hé, fire ane, hé, hé, & que plu-fieurs alloient à l'église déguisés en habits grotesques; ce qui fut alors abrogé. Cet ane étoit honoré d'une chape an'on lui mettoit sur le dos. On nous a conservé la rubrique que l'on chantoit alors, & le P. Théophile Raynaud témoigne l'avoir vue dans le rituel d'une de nos églises métropolitaines.

Il y a un ancien manuscrit de l'église de Sens où l'on trouve l'office des fous tout entier.

Enfin, pour abréger, presque toutes les églises de France ont célébre la fête des fous sans interruption pendant plusieurs siècles durant l'octave des Rois. On l'a marquée de ce nom dans les livres des offices divins : sestum satuorum in Epiphania & ejus offavis.

Mais ce n'est pas seulement en France que s'étendirent les abus de cette sête ; ils passèrent la mer, & ils régnoient peut-être encore en Angleterre vers l'an 1530: du moins, dans un inventaire des ornemens de l'église d'Yorck, fait en ce tempslà, il est parle d'une petite mitre & d'un anneau pour l'évêque des fous.

Ajoutons ici que cette fête n'étoit pas célébrés moins ridiculement dans les autres parties feptentrionales & méridionales de l'Europe, en Allemagne, en Espagne, en Italie, & qu'il en reste encore çà & là des traces que le temps n'a point effactes.

Outre les jours de la mativité de Notre-Seigneur, de S. Etienne, de S. Jean l'évangéliste. des Innocens, de la Circoncision, de l'Epiphanie. ou de l'octave des Innocens, que se célébroit la fête des fous, il se pratiquoit quelque chose de semblable le jour de S. Nicolas & le jour de sainte Catherine dans divers diocèses, & particulièrement dans celui de Chartres Tout le monde sait, dit M. Lancelot, Hist: de l'acad. des inscrip. tome 1V. qu'il s'etoit introduit, pendant les siècles d'ignorance, des sétes différemment appellées des fous. des anes, des innocens, des calendes. Cette difference venoit des jours & des lieux où elles in faisoient; le plus souvent c'étoit dans les sêtes de Noël, à la Circoncision on à l'Epiphanie,

Quoique cette séte eût été taxie de pusanisme & d'idolatrie par la sorbonne en 1444, elle trouve des apologistes qui en défendirent l'innocence par des raisonnemens dignes de ces temp-là Nos prédécesseurs, disoient-ils, graves & saints personnages, our toujours celchre certe fere; pouvousnous suivre de meilleurs exemples?. D'aineurs, 'a

folie, qui nous est naturelle, & qui semble nee avec nous, se dissipe du moins une sois chaque année par cette douce récréation; les tonneaux de vin créveroient, si on ne leur-ouvroit la bonde pour leur donner de l'air: nous sommes des tonneaux mal reliés, que le puissant vin de la sagesse seroit rompre, si nous le laissions bouillir par une dévotion continuelle. Il faut donc donner quelquesois de l'air à ce vin, de peur qu'il ne se perde & ne se répande sans prosit.

L'auteur du curieux traité contre le paganisme du roi boit prétend même qu'un de deur de théologie soutint publiquement, à Auxerre, sur la sin du xve. siècle, que la fête des sous n'étoit pas moins approuvée de Dieu que la sête de la Conception immaculée de Notre - Dame, outre qu'elle étoit d'une toute autre ancienneté dans

l'église.

Aussi les censures des évêques des xiije & xjve siècles eurent si peu d'efficace contre la pratique de la sête des sous, que le concile de Sens, tenu en 1460 & en 1485, en parle comme d'un abus pernicieux qu'il salloit nécessairement retrancher.

Ce fut seulement alors que les éviques, les papes & les conciles se réunirent plus étroitement dans toute l'Europe, pour abroger les extravagantes cérémonies de cerre fête. Les constitutions synodales du diocèse de Chartres, publiées en 1550, ordonnèrent que l'on bannit des églises les habits des fous, qui sont des personnages de théâtre Les statuts synodaux de Lyon, en 1566 & 1577, défendirent toutes les farces de la fête des fous dans les églises. Le concile de Tolède, en 1566. entra dans le sentiment des autres conciles. Le concile provincial d'Aix, en 1585, ordonna que l'on sit cesser dans les églises, le jour de la séte des Innocens, tous les divertissemens, tous les jeux d'enfans & de théâtre qui y avoient subsisté jusqu'alors. Enfin, le concile provincial de Bordeaux, tenu à Cognac en 1620, condamna sévérement les danses & les autres pratiques ridicules qui se faisoient encore dans ce diocèse le jour de la fête des fous.

Les séculiers concoururent avec le clergé pour saire cesser à jamais la sête des sous, comme le prouve l'arrêt du parlement de Dijon du 19 janvier 1552: mais, malgré tant de forces réunies, l'on peut dire que la renaissance des lettres contribua plus, dans l'espace de cinquante ans à l'abolition de cette ancienne & honteuse sête, que la puissance eccléssassique & séculière dans le cours de mille ans. Article de M. le chevalier DE

JAUCOURT.

Nous allons joindre à ce mémoire, en faveur de plusieurs lecteurs, la description de la sête des sous, telle qu'elle se célébroit à Viviers, & cette description sera tirée du vieux rituel manuscrit de cette église.

Elle commençoir par l'élection d'un abbé du slergé; c'étoit le bas-chœur, les jeunes chanoines,

les clercs & enfans de chœur qui la faisoient, L'abbé élu & le Te Deum chante, on le portoit sur les épaules dans la maison où tout le reste du chapitre é oit assemblé. Tont le monde se levoit à fon arrivée, l'évêque lui même, s'il y étoit présent. Cela étoit survi d'une ample collation, après laquelle le haut-chœut d'un côté & le bas-chœur de l'autre, commençoient à chanter certaines paroles qui n'avoient aucune suite : sed aum earum cantus seprius & frequentities per partes continuanio cantatur, tantò ampliùs afcendendo elevatur in tantum, quod una pars cantando clamando E FORT CRIDAR vincit aliam. Tunc enim inter fe ad invicem clamanco; sibilando, ululando, cachinnando, acridendo, ac cum suis manibus demonstrando, pars vicirix, quantum potejt, partem adversam deridere conctur & superare, jocojasque trufas sine tadis breviter inferre. A parte abbatis HEROS, alter chorus & NOLIE NOLIERNO; à parte abbatis AD FONS SANCTI BACON, alii KYRIE ELEISON, &c.

Cela finissoit par une procession qui se saisoit tous les jours de l'octave. Enfin le jour de saint Etienne paroissoit l'évêque sou, ou l'évêque des fous, episcopus stultus. C'étoit aussi un jeune clerc. different de l'abbe du clerge. Quoiqu'il fut élu dès le jour des Innocens de l'année précèdente, il ne jouissoit, à proprement parler, des droits de sa dignité que ces trois jours de S. Etienne. de S. Jean & des Innocens. Après s'être revêtu des d'nemens pontificaux, en chape, mitre, crosse, &c. suivi de son aumônier, aussi en chape, qui avoit sur sa tête un petit coussin au lieu de bonnet, il venoit s'asseoir dans la chaire épiscopale, & assistoit à l'office, recevant les mêmes honneurs que le véritable évêque auroit recus. A la fin de l'office, l'aumônier disoit à pleine voix: filete, filete, filentium habete : le chœur repondoit, Deo gratias. L'évêque des fous, après avoir dit l'adjutorium, &c. donnoit sa bénédiction, qui étoit immédiatement suivie de ces prétendues indulgences que son aumônier prononçoit avec gravité:

De part mossenhor l'évesque,
Que Dieu vos done grand mal al bescle
Aves una plena banassa de pardos
E dos des de raycha de jot lo mento.

C'est-à-dire, de par monseigneur l'évéque, que Dieu vous donne grand mal au soie, avec une pleine pannerée de pardons, & deux doigts de rage & de gale rogneuse dessous le menton. Les autres jours les mêmes cérémonies se pratiquoient, avec la seule différence que les indulgences varioient. Voici celles du second jour, qui se répétoient aussi le troisième.

Mossenhor quez ayssi presenz, Vos dona xx banastas de mal de dene Et a vos autras donas a tressi Dona una cua de rossi.

Ce qu'on peut rendre par ces mots : monseigneur, qui est ic: présent, vous donne vingt pannerées de mal de dents; & ajoute aux autres dons qu'il vous a faits celui d'une queue de rosse.

Ces abus, quelque indécens & condamnables qu'ils sussent, n'approchoient pas encore des impietes qui se pratiquoient dans d'autres églises du royaume, si l'on en croit la lettre circulaire, citée ci-dessus, des docteurs de la faculté de Paris. envoyée en 1444 à tous les prélats de France, pour les engager à abolir cette détestable cou-

Belet, docteur de la même faculté, qui vivoit plus de deux cent ans auparavant, écrit qu'il y avoit quatre sortes de danses, celle des lévites ou diacres, celle des prêtres, celle des enfans ou clercs, & celle des sous diacres. Théophile Raynaud témoigne qu'à la messe de cette abominable fête, le jour de saint Etienne, on chantoit une prose de l'ane, qu'on nommoit auffi la prose des sous ; & que le jour de saint Jean on en chantoit encore une autre, qu'on appelloit la prose du bouf. On conserve dans la bibliothèque du chapitre de Sens un manuscrit en vélin avec des miniatures, où sont représentées les cérémonies de la fête des sous. Le texte en contient la description. Cette prose de l'ane s'y trouve; on la chantoit à deux chœurs, qui imitoient par intervalles, & comme pour refrain, le braire de cet animal.

Cet abus a régné dans cette église, comme dans presque toutes les autres du royaume; mais elle a été une des premières à le réformer, comme il paroît, par une lettre de Jean Leguise, évêque de Troyes, à Tristan de Salasar, archevêque de Sens. Elle porte, entr'autres, que aucuns gens d'église, de cette ville (de Troyes), sous umbre de leur fête aux fous, ont fait plusieurs grandes moqueries, dérifions & folies contre l'onneur & révérence de Dieu, & au grand contempt & vitupère des gens d'église, & de tout l'état ecclésiastique ... ont cleu & fait un arcevesque des fols; lequel, la veille & jour de la circoncision de Notre Seigneur, fit l'office ... vêtu in pontificalibus, en baillant la benediction solemnelle au peuple; & avec ledit arcevesque, en allant parmi la ville, faisoit porter la croix devant ly, & baillant la bénédiction en allant en grand dérision & vitupère de la dignité arciépiscopale; & quand on leur a dit que c'étoit mal fait, ils ont dit que ainst Le fait-on à Sens. & que vous-même avez commandé & ordonné faire ladite feste, combien que soye informé du contraire, &c. En effet, l'évêque de Troyes auroit eu mauvaile grace de s'adresser à son métro-

politain pour faire cesser cet abus, si celui-ci en eût toléré un semblable dans sa propre cathédrale.

Cette lettre est de la fin du quinzième siècle, & il

paroît par-là que cette fête étoit dejà abolie dans-

Téglise de Sens. Elle l'éroit également en beaucoup-

d'autres, conformément aux décisions de plusieurs sonciles, par le zele & la vigilance qu'apporterent

les évêques à retrancher des abus si crians.

Quelques autres auteurs parlent de la coutume établie dans certains diocèfes, où sur la fin de décembre les évêques jouoient familièrement avec leur clergé, à la paume, à la boule, à l'imitation, disent-ils, des saturnales des payens : mais cette dernière pratique, qu'on regarderoit aujourd'hui comme indécente, n'étoit mêlée d'aucune impiété, comme il en régnoit dans la fête des fous. D'autres auteurs prétendent que les Latins avoient emprunté cette dernière des Grecs : mais il est plus vraisemblable que la première origine de cette fête vient de la supersition des payens. qui se masquoient le premier jour de l'an. & se couvroient de peaux de cers ou de biches, pour représenter ces animaux; ce que les chrétiens imitèrent nonobstant les désenses des conciles & des pères. Dans les siècles moins éclairés, on crut rectifier ces abus, en y mêlant des représentations des mystères; mais, comme on voit, la licence & l'impiété prirent le dessus; & de ce mélange bisarre du sacré & du profane, il ne résulta qu'une profanation des choses les plus respectables.

Si , malgré ces détails, quelqu'un est encore curieux d'éclaircissemens sur cette matière, il peut consulter les ouvrages de Pierre de Blois; Thiers, Traité des jeux, l'Histoire de Bretagne, tome I. pag. 586 ; Mezeray, Abrégé de l'histoire de France, tom. I. pag. 578. éd. in-4°. dom Lobineau, Histoire de Paris, tom. I. pag. 224. dom Marlot, Histoire de Rheims, tom. II. page 769, & enfin les Mémoires de du Tillot, pour servir à l'histoire de la fête des fous, imprimés à Lausanne, en 1751, in-49. Article de M. le Chevalier

DE JAUCOURT.

Fête des innocens : cette fête étoit comme une branche de l'ancienne sète des sous, & on la célébroit le jour des Innocens. Elle n'a pas disparu si-tôt que la première; puisque Naudé, dans sa plainte à Gassendi, en 1645, témoigne qu'elle subsistoit encore alors dans quelques menastères de Provence. Cet auteur raconre qu'à Antibes, dans le couvent des Franciscains, les religieux prêtres, ni le gardien n'alloient point au chœur le jour des Innocens; & que les frères lais, qui vont à la quête, ou qui travaillent an jardin & à la cuisine, occupoient leurs places dans l'église, & faisoient une manière d'office avec des extravagances & des profanations horribles. Ils se revêroient d'ornemens sacerdotaux, mais tous déchirés, s'ils en trouvoient, & tournés à l'envers. Ils tenoient des livres à rebours, où ils faisoient semblant de lire avec des lunettes, qui avoient de l'écorce d'orange, pour verre. Ils ne chantoient ni hymmes, ni pleaumes, ni messes à l'ordinaire; mais tantôt ils marmotoient certains mots confus, & tantôt ils poussoient des cris, avec des contorsions quit faisoient horreur aux personnes sensées. Thiers, Traité des jeux. Voyez Fête DES Fous.

On a conservé dans quelques cathédrales & collégiales l'usage de faire officier, ce jour - là, les

chappe à la messe & à vêpres; & de leur donner place dans les hautes stalles, pour honorer la mémoire des ensans égorges par l'ordre d'Hérode. C'est une pratique pieuse, qui, n'étant accompagnée d'aucune indécence, ne se ressent en rien de la mascarade contre laquelle Naudé s'est élevé si justement! & encore moins de l'ancienne sête des fous. (G.)

FETE, (Besux-Arts) solemnité ou réjouissance, & quelquefois l'une & l'autre, établie, ou par la religion, ou par l'usage, ou occasionée par quelque événement extraordinaire, qui intéresse un état, une province, une ville, un peuple. &c.

Ce mot a été nécessaire à toutes les nations : elles ont toutes eu des sêtes. On lit dans tous les historiens que les Juiss, les payens, les Turcs, les Chinois ont eu leurs folemnités & leurs réjouissances publiques. Les uns dérivent ce mot de l'hébreu. משרח qui signifie, feu de Dieu; les autres pensent qu'il vient du mot, latin, feriari : quelques savans ont écrit qu'il tiroit son origine du grec isis, qui weut dire foyer, &c.

Toutes ces étymologies paroissent inutiles : elles Indiquent seulement l'antiquité de la chose, que

motre mot fête nous désigne.

Nous passerons rapidement sur les fêtes de solemmité & de réjouissance des Juiss, des pavens & de l'église. Il y en a qui furent établies par les loix politiques, telles que celles qu'on célébroit en Grèce. Celles des Juiss émanoient toutes de la loi de Moyse; & les réjouissances ou solemnités des Romains tenoient également à la religion &

à la politique.

Il ne sera point question non plus des sêtes de notre fainte religion, dont les plus confidérables sont ou seront détaillées sous les mots qui les designent. On se borne ici à faire connoître quelques-unes de ces magnifiques réjouissances qui ont honore en différens temps les états, les princes, les particuliers même, à qui les arts ont servi à manisester leur goût, leur richesse & leur

Les bornes qui me sont prescrites m'empêcheront aussi de parler des setes des siècles trop reculés: les triomphes d'Alexandre, les entrées des conquerans, les superbes retours des vainqueurs romains dans la capitale du monde, sont répandus dans toutes nos anciennes histoires. Je ne m'attache · ici qu'à rassembler quelques détails, qui forment un tableau historique des ressources ingénieuses de nos arts dans les occasions éclatantes, Les exemples frappent l'imagination & l'échauffent. On peint les actions des grands hommes aux jeunes héros, pour les animer à les égaler; il faut de même retracer aux jeunes esprits, qu'un penchant vif entraîne vers les arts, les effets surprenans dont ils ont avant nous été capables: à cette que, on les verra prendre peut-être un noble

enfans de chœur, c'est-à-dire, de leur saire porter 1 effor pour suivre ces glorieux modèles. & s'échansser même de l'espoir encourageant de les surpasser quelque jour.

Je prends pour époque en ce genre des premiers jets du génie, la fête de Bergonce de Botta, gentilhomme de Lombardie; il la donna dans Torcone, vers l'année 1480, à Galéas, duc de Milan, & à la princesse Isabelle d'Aragon, sa nou;

velle épouse.

Dans un magnifique sallon entouré d'une galerie, où etoient distribués plusieurs soueurs de divers instrumens, on avoit dressé une table toutà fait vuide. Au moment que le duc & la duchesse parurent, on vit Jason & les Argonautes s'avaucer fiérement sur une symphonie guerrière; i's portoient la fameuse toison d'or dont ils couvrirent la table après avoir dansé une entrée noble. qui exprimoit leur admiration à la vue d'une princesse si belle, & d'un prince si digne de la posséder.

Cette troupe céda la place à Mercure. Il change un récit, dans lequel il racontoit l'adresse dont il venoit de se servir pour ravir à Apollon, qui gardoit les troupeaux d'Admète, un veau gras dont il faisoir hommage aux nouveaux maries. Pendant qu'il le mettoit sur la table, trois quadrilles qui le

suivoient exécutèrent une entrée.

Diane & ses nymphes succédérent à Mercure. La déesse faisoit suivre une espèce de brançard doré, sur lequel on voyoit un cers : c'étoit, disoit-elle, un Acteon, qui étoit trop heureux d'avoir cessé de vivre, puisqu'il alloit être of-fert à une nymphe aussi aimable & aussi belle

Dans ce moment, une symphonie mélodieuse attira l'attention des convives ; elle annonçoit le chantre de la Thrace; on le vit jouant de sa lyre & chantant les louanges de la jeune

duchesse.

" Je pleurois, dit-il, sur le mont Apennin » la mort de la tendre Euridice; j'ai appris l'u-» nion de deux amans dignes de vivre l'un pour » l'autre, & j'ai senti pour la première sois, de-» puis mon malheur, quelque mouvement de joie; mes chants ont changé avec les sentimens » de mon cœur ; une foule d'oiseaux ont voié pour » m'entendre, je les offre à la plus belle prin-» cesse de la terre, puisque la charmante Euridice n n'est plus. n

Des sons éclatans interrompirent cette mélodie: Atalante & Thésée, conduisant avec eux une troupe leste & brillante, représentèrent par des danses vives une chasse à grand bruit : elle fut terminée par la mort du sanglier de Calydon, qu'ils offrirent au jeune duc, en exécutant des

ballets de triomphes.

Un spectacle magnifique succèda à cette entrée pittoresque : on vit d'un côté Iris sur un char trainé par des paons, & suivie de plusieurs nymphes vêtues d'une gaze legère, qui portoicas portoient des plats couverts de ces superbes 1

La jeune Hébé parut de l'autre, portant le nectar qu'elle verse aux dieux; elle étoit accompagnée des bergers d'Arcadie, charges de toutes les espèces de laitage, de Vertumne & de Pomone, qui servirent toutes les sortes de fruits.

Dans le même temps l'ombre du délicat Apicius sortit de terre; il venoit prêter à ce superbe sestin les finesses qu'il avoit inventées, & qui lui avoient acquis la réputation du plus voluptueux des Ro-

Ce spectacle disparut, & il se forma un grand ballet composé des dieux de la mer & de tous les fleuves de Lombardie. Ils portoient les poissons les plus exquis, & ils les servirent en exècutant des danses de différens caractères.

Ce repas extraordinaire fut suivi d'un spectacle encore plus singulier. Orphée en fit l'ouverture ; il conduisoit l'Hymen & une troupe d'Amours: les Graces, qui les suivoient, entouroient la Forconjugale, qu'ils présentèrent à la princesse, & qui s'of-frit à elle pour la servir.

Dans ce moment, Sémiramis, Hélène, Médée & Cléopâtre interrompirent le récit de la Foi conjugale, en chantant les égaremens de leurs passions. Celle-ci, indignée qu'on osat souiller, par des recits aussi coupables, l'union pure des nouveaux époux, ordonna à ces reines criminelles de disparoître. A sa voix, les Amours dont elle étoit accompagnée, fondirent, par une danse vive & rapide sur elles, les poursuivirent avec leurs flambeaux allumés, & mirent le seu aux voiles de gaze dont elles étoient coëffées.

Lucrèce, Pénélope, Thomiris, Judith, Porcie & Sulpicie les remplacèrent, en présentant à la jeune princesse les palmes de la pudeur, qu'elles avoient méritées pendant leur vie. Leur danse noble & modeste sur adroitement coupée par Bacchus, Silène & les Egypans, qui venoient celebrer une noce si illustre ; & la fête sut ainsi terminée, d'une manière aussi gaie qu'ingénieuse.

Cet assemblage de tableaux en action, assez peu relatifs peut-être l'un à l'autre, mais remplis cependant de galanterie, d'imagination & de variété, sit le plus grand bruit en Italie, & donna dans la suite l'idée des carrousels réguliers, des opéras, des grands ballets à machines, & des fêtes ingénieuses avec lesquelles on a célébré en Europe les grands événemens. Voyer le Traité de la danse,

liv. 1, chap. ij. page 2.

On apperçue des lors que, dans les grandes Circonstances, la joie des princes, des peuples, des particuliers même, pouvoit être exprimée d'une façon plus noble que par quelques cavalcades monotones, par de triftes fagots embrales en cérémonie dans les places publiques & devant les maisons des particuliers; par l'invention gros-Sère de tous ces amphithéâtres de viandes entafices dans les lieux les plus apparens, & de ces l

Hifwire, Tome II. Seconde part,

dégoûtantes fontaines de vin dans les coins des rues; ou enfin par ces mascarades déplaisantes qui au bruit des fifres & des tambours, n'apprêtent à rire qu'à l'ivresse seule de la canaille, & infectent les rues d'une grande ville, dont l'extrême propreté, dans ces momens heureux, devroit être une des plus agréables démonstrations de l'alégresse publique.

Dans les cours des rois on sentit, par cet exemple, que les mariages, les victoires, tous les événemens heureux ou glorieux pouvoient donner lieu à des spectacles nouveaux, à des divertissemens inconnus. à des festins magnifiques, que les plus aimables allégories animeroient ainsi de tous les charmes des fables anciennes; enfin que la descente des dieux parmi nous embelliroit la terre. & donneroit une espèce de vie à tous les amusemens que le génie pouvoit inventer; que l'art sauroit mettre en mouvement les objets qu'on avoit regardés jusqu'alors comme des masses immobiles. & qu'à force de combinaisons & d'efforts, il arriveroit au point de perfection dont il est capable.

C'est sur ce développement que les cours d'Italie imiterent tour-à-tour la fête de Bergonce de Botta; & Catherine de Médicis, en portant en France le germe des beaux arts qu'elle avoit vu renaître à Florence, y porta aussi le goût de ces fêtes brillantes, qui depuis y fut poussé jusqu'à la plus superbe magnificence & la plus glorieuse persec-

tion.

On ne parlera ici que d'une seule des fétes de cette reine, qui avoit toujours des desseins, qui n'eut jamais de scrupules, & qui sut si cruellement se servir du talent dangereux de ramener tout ce qui échappoit de ses mains, à l'accomplissement de ses vues.

Pendant sa régence, elle mena le roi à Bayonne où sa fille, reine d'Espagne, vint la joindre avec le duc d'Albe, que la régente vouloit entretenir : c'est-là qu'elle déploya tous les petits ressorts de sa politique à l'égard d'un ministre qui en connoissoit de plus grands, & les ressources d'une fine galanterie à l'égard d'une foule de courtisans divisés, qu'elle avoit intérêt de distraire de l'objet principal qui l'avoit amenée.

Les ducs de Savoie & de Lorraine, plusieurs autres princes étrangers étoient accourus à la cour de France, qui étoit aussi magnifique que nombreuse. La reine, qui vouloit donner une haute idée de son administration, donna le bal deux tois le jour, sestins sur festins, fête sur fête. Voici celle où je trouve le plus de variété, de goût, & d'invention. Voyez les Mémoires de la reine de

Dans une petite île située dans la rivière de Bayonne, couverte d'un bois de haute-futaie, la reine fit faire douze grands berceaux qui aboutissoient à un fallon de sorme ronde, qu'on avoit pratiqué dans le milieu. Une quantité immense de lustres de fieurs surent suspendus aux arbres, & on plaça une table de douze couverts dans chacun des berceaux.

La table du roi, des reines, des princes & des princesses du sang, étoit dressée dans le milieu du sallon; ensorte que rien ne leur cachoit la vue des douze berceaux où étoient les tables destinées au reste de la cour.

Plusieurs symphonistes, distribués derrière les berceaux & caches par les arbres, se firent entendre dès que le roi parut. Les filles d'honneur des deux reines, vêtues élégamment, partie en nymphes, partie en nayades, servirent la table du roi. Des fatyres, qui sortoient du bois, leur apportoient tout ce qui étoit nécessaire pour le service.

On avoit à peine joui quelques momens de cet agreable coup-d'œil, qu'on vit successivement paroitre, pendant la durée de ce festin, dissérentes troupes de danseurs & de danseuses, représentant les habitans des provinces voisines, qui dansèrent les uns après les autres les danses qui leur étoient propres, avec les instrumens & les habits de leur

Le festin fini, les tables disparurent : des amphithéâtres de verdure & un parquet de gazon furent mis en place, comme par ma ie; le bal de cérémonie commença, & la cour s'y distingua par la noble gravité des danses sérieuses, qui étoient alors le fonds unique de ces pompeuses assem-

C'est ainsi que le goût pour les divers ornemens que les fables anciennes peuvent fournir dans toutes les occasions d'éclat, à la galanterie, à l'imagination, à la variété, à la pompe, à la magnificence, gagnoit les esprits de l'Europe, depuis la fête ingénieuse de Bergonce de Botta.

Les tableaux merveilleux qu'on peut tirer de la fable, l'immensité de personnages qu'elle procure; la foule de caractères qu'elle offre à peindre & à faire agir, sont en esset les ressources les plus abondantes. On ne doit pas s'étonner si elles surent saisses avec ardeur & adoptées sans scrupule par les personnes les phis graves, les esprits les plus éclaires, & les ames les plus pures.

J'en trouve un exemple qui fera connoître l'état des mœurs du temps, dans une fête publique preparée avec toute la dépense possible, & exécutée avec la pompe la plus solemnelle. Je n'en parle que d'après un religieux, aussi connu de son temps par sa piété que par l'abondance de ses recherches & de ses ouvrages sur cette matière. C'est à Lisbonne que sut célébrée la sête qu'il va décrire.

(1) "Le 31 janvier (1610), après l'office solemnel » du matin & du foir, fur les quatre heures après » midi, deux cents arquebusiers se rendirent à la

» porte de Notre-Dame de Lorette, où ils tros-» vèrent une machine de bois d'une grandeur » énorme, qui représentoit le cheval de Trove. » Ce cheval commença dès lors à se mouvoir » par de secrets ressorts, tandis qu'autour d ce » cheval se représentaient en ballets les princi-» paux événemens de la guerre de Troye.

" Ces représentations durèrent deux bonnes » heures, après quoi on arriva à la place Saint-» Roch, où est la maison prosesse des jesuites. » Une partie de cette place représentoit la ville » de Troye avec ses tours & ses murailles. Aux

» approches du cheval, une partie des murailles » tomba; les soldats grecs sortirent de cette machine, & les Troyens, de leur ville, armés & » couverts de feux d'artifice, avec lesquels ils firent » un combat merveilleux.

» Le cheval jetoit des seux contre la ville, la ville » contre le cheval; & l'un des plus beaux specla-» cles fut la décharge de dix huit arbres tous

» chargés de semblables seux.

» Le lendemain, d'abord après le dîné, parurent » fur mer, au quartier de Pampuglia, quatre » brigantins, richement parés, peints & dorés, » avec quantité de banderoles & de grands chœurs. » de mulique. Quatre ambassadeurs, au nom des » quatre parties du monde, ayant appris la béati-» fication d'Ignace de Loyola, pour reconnoître » les bienfaits que toutes les parties du monde » avoient reçus de lui, venoient lui faire hom-» mage & lui offrir des présens, avec les respects » des royaumes & des provinces de chacune de » ces parties.

» Toutes les galères & les vaisseaux du port saluèrent ces brigantins: étant arrivés à la place de la marine, les ambassadeurs descendirent & montèrent en même temps sur des chars super-» bement ornés, & accompagnés de trois cent » cavaliers, s'avancèrent vers le collège, précèdés » de plusieurs trompettes.

» Après quoi, des peuples de diverses nations, » vêtus à la manière de leur pays, faisoient un » ballet très-agréable, composant quatre troupes ou quadrilles pour les quatre parties du monde. » Les royaumes & les provinces, représentés » par autant de génies, marchoient avec ces » nations & les peuples différens devant les chars » des ambassadeurs de l'Europe, de l'Asie, de » l'Afrique & de l'Amérique, dont chacun étois n escorté de soixante dix cavaliers.

» La troupe de l'Amérique étoit la première, » & entre ses danses, elle en avoir une plaisante » de jeunes ensans déguisés en singes, en guenons » & en perroquets. Devant le char, étoient de uze » nains, montes sur des haquenées; le char étois tiré par un dragon.

» La diversité & la richesse des habits ne faisoiens pas le moindre ornement de cette fête quelques-» uns ayant pour plus de deux cent mille écus de » pierreries. »

⁽¹⁾ On transcrit tout ceci mot à mot du Traité des delless, du père Mencstrier, jesuite.

Les trois fêtes qu'on a mises sous les yeux des lesteurs, doivent leur faire pressentir que ce genre res-peu connu, & sur lequel on a trop negligé d'écrire, embrasse cependant une vaste étendue, offre à l'imagination une grande variété, & au génie une carrière brillante.

Ainsi, pour donner une idée suffisante sur cette matière, on ctoit qu'une relation succincte d'une sète plus générale, qui sit dans son temps l'admiration de l'Angleterre, & qui peut-êrre pourroit servir de modèle dans des cas semblables, ne sera pas tout à fait iuntile à l'art.

Entre plusieurs personnages médiocres qui entouroient le cardinal de Richelieu, il s'etott pris de quelque amitié pour Durand homme maintemant tout-à sait inconnu, & qu'on n'arrache aujourd'hui à son obscurité que pour faire connoitre combien les présèrences ou les dédains des gens en place, qui donnent toujours le ton de leur temps, influent peu cependant sur le nom des artistes dans la possérité.

Ce Durand, courtisan sans talens d'un très-grand ministre, en qui le désaut de goût n'étoit peutètre que celui de son siècle, avoit imaginé & conduit le plus grand nombre des sêus de la cour de Louis XIII. Quelques françois qui avoient du génie, trouvèrent les accès difficiles & la place prise: ils se répandirent dans les pays étrangers, & ils y firent éclater l'imagination, la galanterie & le goût, qu'on ne leur avoit pas permis de déployer dans le sein de leur patrie.

La gloire qu'ils y acquirent rejaillit cependant fur elle; & il est stateur encore pour nous aujourd'hui que les sêtes les plus magnisiques & les plus galantes qu'on ait jamais données à la cour d'Angleterre, aient été l'ouvrage des François.

Le mariage de Frédéric cinquième, comte Palatin du Rhin, avec la princesse d'Angleterre, en sur l'occasion & l'objet. Elles commencèrent le premier jour par des seux d'aniste en assion sur la Tamise; idée noble, ingénieuse & nouvelle, qu'on a trop négligée après l'avoir trouvée, & qu'on auroit dû employer toujours à la place de ces dessins sans imagination & sans art, qui ne produisent que quelques étincelles, de la sumée & du bruit.

Ces seux surent suivis d'un sessin superbe, dont tous les dieux de la sable apportèrent les services, en dansant des ballets sormés de leurs divers caractères (1). Un bal éclairé avec beaucoup de goût, dans des salles préparées avec grande magnisscence, termina cette première nuit. La sconde commença par une mascarade aux stambeaux, composée de plusieurs troupes de matques à cheval. Elle précédoit deux grands chariots éclairés par un nombre immense de lumières, cachées avec art aux yeux du peuple, & qui portoient toutes sur plusieurs grouppes de personnages qui y étoient placés en dissérentes positions. Dans des coins dérobés à la vue par des toiles peintes en nuages, on avoit rangé une soule de joueurs d'instrumens; on jouissoit ainsi de l'effet, sans en appercevoir la cause; & l'harmonie alors a les charmes de l'enchantement.

Les personnages qu'on voyoit sur ces chariots, étoient ceux qui alloient représenter un ballet devant le roi, & qui sormoient par cet arrangement un premier spectacle pour le peuple, dont la foule ne sauroit à la vérité être admise dans le palais, mais qui dans des occasions doit toujours être comptée pour beaucoup plus qu'om ne pense.

Toute cette pompe, après avoir traversé la ville de Londres, arriva en bon ordre, & le ballet commença. Le sujet étoit le temple de l'Honneur, dont la Justice étoit établie solemnellement la pretresse.

Le superbe conquérant de l'Inde, le dieu des richesses, l'Ambition, le Caprice cherchèrent en vain à s'introduire dans ce temple; l'Honneur n'y laissa pénétrer que l'Amour & la Beauté, pour chanter l'hymne nuptial des deux nouveaux époux.

Rien n'est plus ingénieux que cette composition, qui respiroit par - tout la simplicité & la galanterie.

Deux jours après, trois cent gentilshommes, représentant toutes les nations du monde, & divisés par troupes, parurent sur la Tamise dans des bateaux ornés avec autant de richesse que d'art. Ils étoient précédés & suivis d'un nombre infini d'instrumens, qui jouoient sans cesse des fansares, en se répondant les uns aux, autres. Après s'être montrés ainsi à une multitude innombrable, ils arrivèrent au palais du roi, où ils dansèrent un grand ballet allégorique.

La Religion réunissant la Grande - Bretagne au reste de la terre (1) étoit le sujet de ce spectacle.

Le théâtre représentoit le globe du monde : la Vérité, sous le nom d'Aluhie, étoit tranquillement couchée à un des côtés du théâtre. Après l'ouverture, les Muses exposèrent le sujer.

Atlas parut avec elles; il dit qu'ayant appris d'Archimède que si on trouvoit un point fixe, il seroit aisé d'enlever toute la masse du monde.

⁽²⁾ Cette partie étoit imitée de la fête de Bergonce de Bosta.

⁽¹⁾ En opposition à ce mot de Virgile, & tote girises erbe Brisannes.

il étoit venu en Angleterre, qui étoit ce point fi difficile à trouver, & qu'il se déchargeroit déformais du poids qui l'avoit accablé, sur Alithie, compagne inséparable du plus sage & du plus éclairé des rois.

Après ce récit, le vieillard, accompagné de trois muses, Uranie, Terpsicore & Clio, s'approcha du

globe, & il s'ouvrit.

L'Europe, vètue en reine, en fortit la première, suivie de ses filles, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grèce: l'Océan & la Méditerranée l'accompagnoient, & ils avoient à leur suite la Loire, le Guadalquivir, le Rhin, le Tibre & l'Achéloüs.

Chacune des filles de l'Europe avoit trois pages caractérisés par les habits de leurs provinces. La France menoit avec elle un Basque, un Bas-Breton; l'Espagne, un Aragonois & un Catalan; l'Allemagne, un Hongrois, un Bohémien & un Danois; l'Italie, un Napolitain, un Vénitien & un Bergamasque; la Grèce, un Turc, un Albanois & un Bulgare.

Cette suite nombreuse dansa un avant-ballet; & des princes de toutes les nations, qui sortirent du globe avec un cortège brillant, vinrent danser successivement des entrées de plusieurs caractères avec les personnages qui étoient dèja sur

la scène.

Atlas fit ensuite sortir dans le même ordre les autres parties de la terre, ce qui sorma une division simple & naturelle du ballet, dont chacun des actes sut terminé par les hommages que toutes ces nations rendirent à la jeune princesse d'Angleterre, & par des présens magnisiques qu'elles lui firent.

L'objet philosophique de tous les articles de cet ouvrage, est de répandre, autant qu'il est possible, des lumières nouvelles sur les dissèrentes opérations des arts; mais on est bien loin de vouloir s'arroger le droit de leur prescrire des règles dans les cas mêmes où ils opèrent à l'aventure, & où nulle loi écrite, mulle véslexion, nul écrit ne leur a traté les routes qu'ils doivent suivre. L'honneur de la législation ne tente point des hommes qui ne savent qu'aimer leurs semblables; ils écrivent moins dans le dessein de les instruire, que dans l'espérance de les rendre un jour plus heureux.

C'est l'unique but & la gloire véritable des arts. Comme on doit à leur industrie les commodités, les plaisirs, les charmes de la vie, plus ils seront éclairés, plus leurs opérations répandront d'agréables délassemens sur la terre; plus les nations où ils seront savorisés auront de connoissances, & plus e goût sera naître dans leur ame des sentimens délicieux de plaisser.

C'est dans cette vue que nous nous sommes étendus sur cet article. On a déjà dû appercevoir, par le détail où nous sommes entrés, que le point capital dans ces grands spectacles, est d'y répandre la joie, la magnificence, l'imagination, & sur-tout la décence: mais une qualité essentielle qu'il saut leur procurer avec adresse, est la participation sage, juste & utile, qu'on doit y ménager au peuple dans tous les cas de réjouissances générales. On a démèlé sans peine dans les fètes de Londres, que les préparatiss des spectacles donnés à la cour surent presque tous offerts à la curiosité des Anglois. Outre les seux d'artisse donnés sur la Tamise, on eut l'habileté de faire partir des quartiers les plus éloignés de Londres, & d'une manière aussi élégante qu'ingénieuse, les acteurs qui devoient amuser la cour. On donnoit ainsi à tous les citoyens la part raisonnable qui leur étoit due des plaisirs qu'alloient prendre leurs maîtres.

Le peuple, qu'on croit faussement ne servir que de nombre, nos numerus sumus, &c. n'est pas moins cependant le vrai trésor des rois: il est, par som industrie & sa sidélité, cette mine séconde qui sournit sans cesse à leur magnificence; la nécessité le ranime, l'habitude le sourient, & l'opiniatreté de ses travaux devient la source intarissable de leurs sorces, de leur pouvoir, de leur grandeur. Is doivent donc lui donner une grande part aux réjouissances solemnelles, puisqu'il a été l'instrument secret des avantages glorieux qui les causent, (B.)

Fêtes Be la Cour de France. Les tournois & les carrousels, ces setes guerrières & magnissques, avoient produit à la cour de France, en l'année 1559, un événement trop tragique pour qu'on pût songer à les y saire servir souvent dans les réjouissances solemnelles. Ainsi les bals, les mascarades, & sur-tout les ballets, qui n'entraînoient après eux aucun danger, & que la reine Catherine de Médicis avoit connus à Florence, surent pendant plus de cinquante ans la ressource de la galanterie & de la magnissence françoise.

L'aine des enfans de Henri II ne régna que dixsept mois; il en coûta peu de soins à sa mère pour le distraire du gouvernement, que son imbécillité le mettoit hors d'état de lui disputer; mais le caractère de Charles IX, prince fougueux, qui joignoie à quelque esprit un penchant naturel pour les beaux-arts, tint dans un mouvement continuel l'adresse, les ressources, la politique de la reine: elle imagina fêtes sur sêtes pour lui saire perdre de vue sans ceste le seul objet cont elle auroit du toujours l'occuper. Henri III devoit tout à sa mère; il n'étoit point naturellement ingrat; il avoit la pente la plus forte au libertinage, un goût excessif pour le plaifir, l'esprit léger, le cœur gâté, l'ame foible. Catherine profita de cette vertu & de ces vices pour arriver à ses fins : elle mit en jeu les festins, les bals, les mascarades, les ballets, les femmes les plus belles, les courtifant les plus libertins. Elle endormit ainsi ce prince malheureus

sur un trône entouré de précipices : sa vie ne sut qu'un long sommeil, embelli quelquesois par des images riantes, & troublé plus souvent par des

fonges funeftes.

Pour remplir l'objet que je me propose ici, je crois devoir choisir, parmi le grand nombre de sétes qui surent imaginées durant ce règne, celles qu'on donna en 1581 pour le mariage du duc de Joyeuse & de Marguerite de Lorraine, belle-sœur du roi. Je ne sais, au reste, que copier d'un historien contemporain les détails que je vais décrire.

« Le lundi, 18 septembre 1581, le duc de » Joyeuse & Marguerite de Lorraine, fille de » Nicolas de Vaudemont, sœur de la reine, sur fiancés en la chambre de la reine, & le dimanche suivant surent mariés à trois heures après » midi en la paroisse de Saint-Germain de l'Auxerrois.

» Le roi mena le marié au Moûtier, suivi de n la reine, princesses & dames tant richement vêtues, qu'il n'est mémoire en France d'avoir vu chose si Yomptueuse. Les habillemens du roi & du marié étoient semblables, tant couverts de » broderies, de perles, pierreries, qu'il n'étoit possible de les estimer; car tel accourrement y avoit qui coûtoit dix mille écus de façon : & » toutefois, aux dix-sept sestins, qui, de rang & de jour à autre, par ordonnance du roi, surent faits depuis les noces, par les princes, seigneurs, parens de la mariée, & autres des plus grands de la cour, tous les seigneurs & dames changèrent d'accourremens, dont la plupart étoient de toile & drap d'or & d'argent, enrichis de broderies & de pierreries, en grand nombre & de grand prix.

" La dépense y fut si grande, y compris les tournois, mascarades, présens, devises, musique, livrées, que le bruit étoit que le roi n'en seroit

pas quitte pour cent mille écus.

" Le mardi 18 octobre, le cardinal de Bourbon » fit son sestin de noces en l'hôtel de son abbaye Saint-Germain-des-Pres, & fit faire à grands frais sur la rivière de Seine un grand & superbe appareil d'un grand bac, accommodé en forme de char triomphant, dans lequel le roi, princes, princesses & les maries devoient passer du Louvre au Pré-aux - Clers, en pompe moult folemnelle; car ce beau char triomphant devoit être tiré par dessus l'eau par d'autres bateaux déguisés en chevaux marins, tritons, dauphins, baleines. & autres monstres marins, en nombre de vingtquatre, en aucun desquels étoient portes à couvert au ventre desdits monstres, trompettes, clairons, cornets, violons, hauthois, & plusieurs musiciens d'excellence, même quelques tireurs de seux artificiels qui, pendant le trajet, devoient donner maints passe-temps, tant au roi qu'à 50000 personnes qui étoient sur le rivage; mais le mystère ne sut pas bien joué, & ne put-on faire marcher les animaux ainsi qu'on l'avoit » projeté; de façon que le roi ayant attendu » depuis quatre heures du foir jusqu'à sept, aux » Tuileries, le mouvement & acheminement de » ces animaux, sans en appercevoir aucun effet, » dépité, dit qu'il voyoit bien que c'étoient des » bêtes qui commandoient à d'autres bêtes; & » étant monté en coche, s'en alla, avec la reiné » & toute la suite, au sestin qui sur le plus magni-» fique de tous, nommément en ce que ledit » cardinal sit représenter un jardin artissiciel garni » de sleurs & de fruits, comme si c'eût été en mai » ou en juillet & août.

" Le dimanche 15 octobre, festin de la reine " dans le Louvre; & après le festin, le ballet de

» Circé & de ses nymphes.»

Le triomphe de Jupiter & de Minerve étoit le fujet de ce ballet, qui fut donné sous le titre de ballet comique de la reine; il su représenté dans la grande salle de Bourbon par la reine, les princesses, les princes & les plus grands seigneurs de la cour.

Balthazar de Boisjoyeux, qui étoit dans ce temps un des meilleurs joueurs de violon de l'Europe, sur l'inventeur du sujet, & en disposa l'ordonnance. L'ouvrage est imprimé, & il est plein d'inventions d'esprit; il en communiqua le plan à la reine, qui l'approuva: ensin tout ce qui peut démontrer la propriété d'une composition se trouve pour lui dans l'histoire. D'Aubigné cependant, dans sa vie, qui est à la tête du baron de Fœneste, se prétend hardiment auteur de ce ballet. Nous datons de loin pour les vols littéraires.

"Le lundi 16, en la belle & grande lice dresses " & bâtie au jardin du louvre, se sit un combat de " quatorze blancs contre quatorze jaunes, à huit

» heures du soir, aux flambeaux.

 Le mardi 17, autre combat à la pique, à l'estoc, » au tronçon de la lance, à pied & à cheval; & le » jeudi 19, fut fait le ballet des chevaux, auquel » les chevaux d'Espagne, coursiers, & autres ex » combattant s'avançoient, se retournoient, con-» tournoientau son & à la cadence des trompettes & » clairons, y ayant été dresses cinq mois auparavant. » Tout cela fut beau & plaisant: mais la grande » excellence qui se vit les jours de mardi & jeudi , » fut la musique de voix & d'instrumens la plus » harmonieuse & la plus délise qu'on ait jamais n ouie (on la devoit au goût & aux foins de » Baif); furent aussi les seux artificiels qui bril-» lèrent avec effroyable épouvantement & con-» tentement de toutes personnes, sans qu'aucun » en fût offense. »

La partie éclatante de cette séte, qui a été saisse par l'historien que j'ai copié, n'est pas celle qui méritoit le plus d'éloges: il y en eut une qui lui sut très-supérieure, & qui ne l'a pas trappé.

La reine & les princesses, qui représentoient dans le ballet les nayades & les néréides, terminèrent ce spectacle par des présens ingénieux qu'elles offrirent aux princes & seigneurs, qui, sous la figure de tritons, avoient dansé avec elles. C'étoient des médailles d'or, gravées avec assez de finesse pour le temps; peut être ne sera-t-on pas fâché d'en trouver ici quelques - unes. Celle que la reine offrit au roi, représentoit un dauphin qui nageoit sur les slots; ces mots étoient gravés sur les revers: delphinum, ut delphinum rependat, ce qui veut dire:

Je vous donne un dauphin, & j'en attends un autre.

Madame de Nevers en donna une au duc de Guise, sur laquelle étoit gravé un cheval marin avec ces mois: adversus semper in hostem, prêt à sondre sur l'ennemi. Il y avoit sur celle que M de Genevois reçut de madame de Guise un Arion, avec ces paroles: populi superat prudentia sue sur la sur

Le peuple en vain s'imeut, la prudence l'appaise.

Madame d'Aumale en donna une à M. de Chaussin, sur laquelle étoit gravée une baleine avec cette belle maxime : cui fat, nil ultrà;

Avoir affez, c'est avoir tout.

Un physite, qui est une espèce d'orque ou de baleine, étoit représenté sur la médaille que madame de Joycuse ossirit au marquis de Pons; ces mots lui servoient de devise: su famam jungere sama;

Si vous voulez pour vous sixer la renomnife, Occupez toujours ses cent voix.

Le duc d'Aumale reçut un triton tenant un trident & voguant sur les slots irrités; ces trois mots étoient gravés sur le revers : commovet & sedat.

Il les trouble & les calme.

Une branche de corail fortant de l'eau étoit gravée sur la médaille que madame de l'Archant présenta au duc de Joyense; elle avoit ces mots pour devise: eadem natura remansit;

Il change en vain, il est le même.

Ainsi la cour de France, troublée par la mauvaise politique de la reine, divisée par l'intrigue, déchirée par le sanatisme, ne cessoit point cependant d'être en ouée, polie & galante; trait singulier & de caractère, qui seroit sans doute une sorte de mérite, si le goût des plaisirs, sous un roi esseminé, n'y avoit été poussé jusqu'à la licence la plus effrénée; ce qui est toujours une tache pour le souverain, une stétrissure pour les courtisans, & une contagion sunesse pour le peuple.

On ne s'est point resusé à ce récit, peut être trop long, parce qu'on a cru qu'il seroit suffisant pour saire connoître le goût de ce temps, & que, moyennant cet avantage, il dispenseroit de bien d'autres détails. Les règnes suivans prirent le ton de celui-ci, Henri IV aimoit les plaisirs, la danse

& les fêtes. Malgré l'agitation de son administration pénible, il se livra à cer aimable penchant; mais par une impulsion de ce bon esprit qui regloit presque toutes les opérations de son règne: ce sut Sully, le grave, le sèvère, l'exact Sully, qui eut l'intendance des ballets, des bals, des mascarades, de toutes les sêtes, en un mot, d'un roi aussi aimable que grand, & qui méritoit à tant de titres de pareils ministres.

Il est singulier que le règne de Louis XIII & le ministère du plus grand génie qui ait jamais gouverné la France, n'offre rien sur cet article qui mérite d'être rapporté. La cour, pendant tout ce temps, ne cessa d'être triste que pour descendre jusqu'à une sorte de joie basse, pire cert fois que la tristesse. Presque tous les grands spectacles de ce temps, qui étoient les feuls amutemens du roi & des courtisans françois, ne furent que de froides allusions, des compositions triviales, des fonds misérables. La plaisanterie la moins noble & du plus mauvais goût s'empara pour lors, sans contradiction, du palais de nos rois. On croyoits'y être bien rejoui, lorfqu'on y avoit executé le ballet, le maître Galimathias, pour le grand bal de la douairière de Billebahaut & de son fanfan de Sotteville.

On applaudissoit au duc de Nemours, qui imaginoit de pareils sujets; & les courtisans, toujours persuadés que le lieu qu'ils habitent, est le seul lieu de la terre où le bon goût réside, regardoient en pitié toutes les nations qui ne partageoient point avec eux des divertissemens aussi délicate.

La reine avoit proposé au cardinal de Savoie, qui étoit pour lors chargé en France des négociations de sa cour, de donner au roi une fite de ce genre. La nouvelle s'en répandit, & les courtisans en rirent. Ils trouvoient du dernier ridicule qu'on s'adressat à de plats montagnards pour divertir une cour aussi polie que l'étoit la cour de France.

On dit au cardinal de Savoie les propos courans. Il étoit magnifique, & il avoit auprès de lui le coînte Philippe d'Aglié. Il accepta avec respect la proposition de la reine, & il donna à Monceaux un grand ballet, sous le titre de gli habitatori de monti, ou les Montagnards.

Ce spectacle cut tout s les graces de la nouveauté; l'exècution en sur vive & rapide, & la variété, les contrasses, la galanterie dont il étoit rempli, arrachèrent les applaudissemens & les suffrages de toute la cour.

C'est par cette galanterie ingénieuse que le cardinal de Savoie se vengea de la fausse opinion que les courtisans de Louis XIII avoient prise d'une nation spirituelle & polie, qui excelloit depuis long-temps dans un genre que les François avoient gâté.

Telle fut la nuit profonde dont le goût fut enveloppe à la cour de Louis XIII. Les rayons éclatans de lumière que le génie de Corneille répandoit dans Paris, n'allèrent point jusqu'à elle : ils se perdirent dans des nuages épais, qui sembloient sur ce point séparer la cour de la ville.

Mais cette nuit & ses sombres nuages ne faifoient que préparer à la France ses plus beaux jours, & la minorité de Louis XIV y sur l'aurore

du gout & des beaux-arts.

Soit que l'esprit se sût développé par la continuité des spectacles publics, qui surent & qui seront toujours un amusement instructif; soit qu'à force de donner des sêtes à la cour, l'imagination s'y sût peu à peu échaussée; soit ensin que le cardinal Mazarin, malgré les tracasseries qu'il eut à soutenir & à détruire, y eûr porté ce sentiment vis des choses aimables, qui est si naturel à sa nation, il est certain que les spectacles, les plaisies, pendant son ministère, n'eurent plus ni la grossiéreté, ni l'enssure qui surent le caractère de toutes les sêtes d'éclat du règne précédent.

Le cardinal Mazarin avoir de la gaieté dans l'esprit, du goût pour le plaisir dans le cœur, & dans l'imagination moins de faste que de galanterie. On trouve les traces de ce qu'on vient de dire dans toutes les séies qui surent données sous ses yeux. Benserade sut chargé, par son choix, de l'invention, de la conduite & de l'exécution de presque tous ces aimables amusemens. Un ministre a tout sait dans ces occasions, qui paroissent srivoles, & peut être même dans celles qu'on regarde comme les plus importantes, lorsque son discernement a su lui suggérer le choix qu'il falloit

faire.

La fête brillante que ce ministre donna dans son palais au jeune roi, le 26 sévrier 1651, justifia le choix qu'il avoit sait de Benserade. On y représenta le magnisique ballet de Cassandre. C'est le premier spectacle où Louis XIV parut sur le théâtre: il n'avoit alors que treize ans: il continua depuis à y étaler tous ses graces, les proportions marquées, les attitudes nobles, dont la nature l'avoit embelli, & qu'un art facile & toujours caché rendoit admirables, jusqu'au 13 sévrier 1669, où il dansa pour la dernière sois dans le ballet de Flore.

Sa grande ame fut frappée de ces quatre vers

du Britannicus de Racine:

Pour toute ambition, pour vertu singulière, Il excelle à conduire un char dans la carrière, A disputer des prix indignes de ses mains, A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

On ne s'attachera point à rapporter les fêtes si connues de ce règne éclatant; on sait dans les royaumes voisins, comme en France, qu'elles furent l'époque de la grandeur de cet état, de la gloire des arts & de la splendeur de l'Europe:

elles sont d'ailleurs imprimées dans tant de recueils différens; nos pères nous les ont tant de fois retracées, & avec des transports d'amour & d'admiration si expressis, que le souvenir en est reste gravé pour jamais dans les cœurs de tous les François. On se contente donc de présenter aux lecteurs une réslexion qu'ils ont peut-être déjà faite; mais au moins n'est-elle, si l'on ne se

trompe, écrite encore nulle part.

Louis XIV, qui porta jusqu'au plus haut degré le rare & noble talent de la représentation, eut la bonté constante, dans toutes les fêtes superbes qui charmèrent sa cour & qui étonnèrent l'Europe. de faire inviter les femmes de la ville les plus distinguées, & de les y faire placer sans les séparer des femmes de la cour. Il honoroit ainsi, dans la plus belle moitié d'eux-mêmes, ces hommes fages qui gouvernoient sous ses yeux une nation heureuse. Que ces magnifiques spectacles doivent charmer un bon citoyen, quand ils lui offrent ainfi entre - mêlés dans le même tableau ces noms illustres qui lui rappellent à la fois & nos jours de victoire, & les sources heureuses du doux calme dont nous jouissons! Voyez les Mémoires du temps. & les diverses relations des fêtes de Louis XIV. sur tout de celles de 1668.

La minorité de Louis XV fournit peu d'occafions de fêtes; mais la cérémonie auguste de son sacre à Rheims sit renaître la magnificence qu'on avoit vue dans tout son éclat sous le règne slo-

rissant de Louis XIV, &c.

Elle s'est ainsi soutenue dans toutes les circonstances pareilles; mais celles où elle offrit ce que la connoissance & l'amour des arts peuvent saire imaginer de plus utile & de plus agréable, semblent avoir été réservées au successeur du nom & des qualités brillantes du cardinal de Richelieu. En lui mille traits annonçoient à la cour l'homme aimable du siècle, aux arts un protecteur, à la France un général. En attendant ces temps de trouble, où l'ordre & la paix le suivirent dans Gênes, & ces jours de vengeance, où une sorteresse qu'on croyoit imprenable devoit cèder à ses efforts, son génie s'embellissoit sans s'amollir, par les jeux rians des muses & des graces.

Il éleva dans le grand manége la plus belle, la plus élégante, la plus commode salle de spectacle, dont la France eût encore joui. Le théatre étoit vaste; le cadre qui le bordoit, de la plus élégante richesse, & la découpure de la salle, d'une adresse assez singulière pour que le roi & toute la cour pussent voir d'un coup-d'œil le nombre incroyable de spectateurs qui s'empressèrent d'accourir aux divers spectacles qu'on y

donna pendant tout l'hiver.

C'ess-là qu'on pouvoit saire voir successivement & avec dignité les chess-d'œuvre immortels qui ont illustré la France, autant que l'étendue de son pouvoir, & plus peut - être que ses victoires. C'étoit sans doute le projet honorable de M. Le

maréchal de Richelieu. Une falle de théâtre une fois élevée le suppose. La fête du moment n'étoit qu'un prétexte respectable pour procurer à jamais aux beaux-arts un asyle digne d'eux, dans une cour qui les connoît & qui les aime.

Une impulsion de goût & de génie détermina d'abord l'illustre ordonnateur de cette sête à rassembler, par un enchaînement théatral, tous les

genres dramatiques.

Il est beau d'avoir imaginé un ensemble composé de différentes parties, qui, séparées les unes
des autres, forment pour l'ordinaire toutes les
espèces connues. L'idée vaste d'un pareil spectacle
ne pouvoit naître que dans l'esprit d'un homme
capable des plus grandes choses; & si, à quelques
égards, l'exécution ne sut pas aussi admirable
qu'on pouvoit l'attendre, si les essorts redoublés
des deux plus beaux génies de notre siècle, qui
furent employés à cet ouvrage, ont épuisé leurs
ressources sans pouvoir porter ce grand projet
jusqu'à la dernière perfection, cet événement a
du moins cet avantage pour les arts, qu'il leur
annonce l'impossibilité d'une pareille entreprise
pour l'avenir.

La nouvelle falle de spectacle, construite avec la rapidiré la plus surprenante, par un effor inattendu de méchanique, se métamorphosoit à la volonté en une salle étendue & magnissique de bal. Peu de momens après y avoir vu la représentation pompeuse & touchante d'Armide, on y trouvoit un bal le plus nombreux & le mieux ordonnné. Les amusemens variés & choisis se succédoient ainsi tous les jours; & la lumière éclatante des illuminations, imaginées avec goût, embellies par mille nouveaux dessins relatifs à la circonstance, & dont la riche & prompte exécution paroissoit être un enchantement, prêtoit aux nuits les plus sombres tous les charmes des plus beaux jours, &c.

Le ton de magnificence étoit pris; & les successeurs de M. le maréchal de Richelieu avoient dans leur cœur le même desir de plaire, dans leur esprit un sonds de connoissances capables de le bien soutenir, & cette portion rare de goût, qui dans ces occasions devient toujours comme une espèce de mine abondante de moyens &

de ressources.

M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, qui succèda à M. le maréchal de Richelieu, tenta une grande partie de ce que celui ci avoit courageusement imaginé; mais il eut l'adresse de recourir au seul moyen qui pouvoit lui procurer le succès, & il sut éviter l'obstacle qui devoit le saire échouer. Dans un grand théâtre, avec d'excellens artistes, des acteurs pleins de zèle & de talens, que ne peut-on pas espérer du secours du merveilleux, pourvu qu'on sache s'absteuir de le gâter par le mélange burlesque du comique? Sur ce principe, M. le duc d'Aumont fat travailler à un euvrage dont il n'y avoit

point de modèle. Un combat continuel de l'art & de la nature en étoit le fonds, l'amour en étoit l'ame, & le triomphe de la nature en fut le dénouement.

On n'a point vu à la fois sur les théâtres de l'Europe un pareil assemblage de mouvemens & de machines, si capables de répandre une aimable illusion, ni des décorations d'un dessin plus brillant, plus agréable & plus susceptible d'expression. Les meilleurs chanteurs de l'opéra, les acteurs de notre théâtre les plus sûrs de plaire, tous ceux qui brilloient dans la danse françoise, la seule que le génie ait inventée, & que le goût puisse adopter, surent entre-mêlés avec choix dans le cours de ce superbe spectacle. Aussi vit-on Zulisca amuser le roi, plaire à la cour, mériter les sussesses de tous les amateurs des arts, & captiver ceux de nos meilleurs artistes.

Le zèle de M. le duc de Gèvres fut éclairé, ardent & soutenu, comme l'avoit été celui de ses prédécesseurs; il sembloit que le roi ne se servit que de la même main pour faire éclater aux yeux de l'Europe son amour pour les arts & sa

magnificence.

Le deuxième mariage de M. le dauphin, en 1747, ouvrit une carrière nouvelle à M. le duc de Gêvres, & il la remplit de la manière la plus glorieuse. Les bals parés & masqués, donnés avec l'ordre le plus desirable, de bri lantes illuminations, les seux d'artifice embellis par des desseus nouveaux; tout cela préparé sans embarras, sans consusion, conservant dans l'exécution cet air enchanteur d'aisance, qui fait toujours le charme de ces pompeux amusemens, ne surent pas les seuls plaisirs qui animèrent le cours de ces setes. Le théâtre du manége sournit encore à M. le duc de Gèvres des ressources dignes de son gout & de celui d'une cour éclairée.

Outre les chess-d'œuvre du théâtre françois, qu'on vit se succéder sur un autre théâtre moins vaste, d'une manière capable de rendre leurs beautés encore plus séduisantes, les opéra de la plus grande réputation sirent revivre sur le théâtre du manége l'ancienne gloire de Quinault, créateur de ce beau genre, & de Lussi, qui lui prêta tous ces embellissemens nobles & simples qui annoncent le génie, & la supériorité qu'il avoit acquise sur tous les musciens de son temps.

M. le duc de Gèvres fit plus; il voulut montrer combien il desiroit d'encourager les beauxarts modernes, & il fit représenter deux grands ballets nouveaux, relatifs à la fête auguste qu'on célébroit, avec toute la dépense, l'habileté & le goût dont ces deux ouvrages étoient susceptibles. L'année galante sit l'ouverture des fêtes & du théâtre; les fêtes de l'Hymen & de l'Amour surent choisies pour en faire la clôture.

tenir de le gâter par le mélange burlesque du l'Aumont M. le maréchal de Richelieu, étoit devenu fit travailler à un ouvrage dont il n'y avoit l'objet des efforts & du zèle de nos divers talens;

beau chant françois, de la pompe de son opera, de toutes les graces de la danse, du seu, de l'harmonieux accord de ses symphonies, des prodiges de machines, de l'imitation habile de la mature dans toutes les décorations.

On ne s'en tint point aux ouvrages choisis; pour annoncer par de nobles allégories les fêtes qu'on vouloir célèbrer, on prit tous ceux qu'on crut capables de varier les plaisirs. M. le maréchal de Richelieu avoit fait succéder à la Princesse de Navarre, le Temple de la Gloire, & Jupiter vainqueur des Titans, spectacle magnisque, digne en tout de l'auteur ingénieux & modeste, (M. de Bonneval, pour lors intendant des menus-plaisirs du roi) qui avoit eu la plus grande part à l'exécution des belles idées de M. le maréchal de Richelieu. Il est honorable pour les gens du monde, qu'il se trouve quelquesois parmi eux des hommes aussi éclairés sur les arts.

On vit avec la fatisfaction la plus vive Zelindor, petit opéra, dont les paroles & la musique ont été anspirées par les Graces, & dont toutes les parties forment une soule de jolis tableaux de la plus douce volupté.

C'est là que parut, pour la première sois, Platée, ce composé extraordinaire de la plus noble & de la plus puissante musique, assemblage nouveau en France de grandes images & de tableaux ridicules, ouvrage produit par la gaieté, ensant de la saillie, & notre chef-d'œuvre de génie musical, qui n'eut pas alors tour le succès qu'il améritoit.

Le ballet de la Félicité, allégorie ingénieuse de celle dont jouissoit la France, parut ensuite, sous l'administration de M. le duc d'Aumont; & Zulisca, dont nous avons parlé, couronna la beauté des spectacles de l'hiver de 1746. On a détaillé l'année 1747.

Les machines nouvelles qui, pendant le long cours de ces fêtes magnifiques, parurent les plus dignes de louange, surent, 10 celle qui d'un coup-d'œil changeoit une belle salle de spectacle en une magnifique salle de bal; 2°. celle qui servit aux travaux & à la chûte des Titans, dans l'opéra de M. de Bonneval, mis en musique par M. de Blamont, surintendant de celle du roi, auteur écélèbre des fétes grecques & romaines; 3°. les cataractes du Nil & le débordement de ce fleuve. -Le vol rapide & surprenant du dieu qui partoit du haut des cataractes, & se précipitoit au milien des flots irrités en maître suprême de tous ces correns réunis pour servir sa colère, excita la Surprise, & mérita le suffrage de l'assemblée la plus nombreuse & la plus auguste de l'univers. Cette machine sormoit le nœud du second acte des fêtes de l'Hymen & de l'Amour, opéra de MM. de Cahusac & Rameau, qui fit la clôture des fises de cette année.

Histoire. Tome II. Seconde part

Elles furent suspendues dans l'attente d'un bonhour qui intéressoit tous les François. La grossesse ensin de madame la dauphine ranima leur joie; & M. le duc d'Aumont, pour lors premier gentilhomme de la chambre de service, eut ordre de saire les préparatifs des plaisirs éclatans où la cour espéroit de pouvoir se livrer.

Je vais tracer ici une forte d'esquisse de tous ces préparatifs, parce qu'ils peuvent donner une idée juste des ressources du génie françois, & du caractère d'esprit de nos grands seigneurs dans les occasions éclatantes.

On a vu une partie de ce qu'exécuta le goût ingénieux de M. le duc d'Aumont dans son année précédente. Voyons en peu de mots ce qu'il avoit déterminé d'offrir au roi, dans l'espérance où l'on étoit de la naissance d'un duc de Bourgogne. L'histoire, les relations, les mémoires nous apprennent ce que les hommes célèbres ont fait. La philosophie va plus loin; elle les examine, les peint, & les juge sur ce qu'ils ont voulu faire.

M. le duc d'Aumont avoit choifi, pour servir de théâtre aux différens specacles qu'il avoit projetés, le terrein le plus vaste du parc de Versailles, & le plus propre à la sois à sournir les agréables points de vue qu'il vouloit y ménager pour la cour & pour la curiosité des François, que l'amour national & la curiosité naturelle sont courir à ces beaux specacles.

La pièce immense des suisses étoit le premier local où les yeux devoient être amusés, pendant plusieurs heures, par mille objets différens.

Sur les bords de la pièce des suisses, en face de l'orangerie, on avoir place une ville édifiée avec art, & sortifiée suivant les règles antiques.

Plusieurs sermes joignant les bords du bafsin, élevées de distance en distance sur les deux
côtés, sormoient des amplishéatres surmontés par
des terrasses; elles portoient & soutenoient les
décorations qu'on avoit imaginées en beaux paysages, coupés de palais, de maisons, de cabanes
même. Les parties isolées de ces décorations
étoient des percées immenses que la disposition
des clairs, des obscurs, & les positions ingénieuses
des lumières devoient faire paroître à perte de
vue.

Tous ces beaux préparatifs avoient pour objet l'amusement du roi, de la samille royale & de la cour, qui devoient être placés dans l'orangerie, & de la multitude, qui auroit occupé les terrasses supérieures, tous les bas côtés de la pièce des suisses, &c.

Voici l'ingénieux, l'élégant & magnifique arrangement qui avoit été fait dans l'orangerie:

En perspective de la pièce des suisses & de toute l'étendue de l'orangerie, on avoit élevé une grande galerie terminée par deux beaux sallome

Cccc

de chaque côté, & suivie dans ses derrières de toutes les pièces décessaires pour le service. Un grand sallon de sorme ronde étoit au milieu de cette superbe galerie: l'intérieur des sallons, de la galerie & de toutes les parties accessoires, étoit décoré d'architecture d'ordres composés. Les pilastres étoient peints en lapis; les chapiteaux, les bases, les corniches étoient rehaussés d'or; & la srise peinte en lapis étoit ornée de guirlandes de sleurs.

Dans les parties accessoires, les panneaux étoient peints en brèche violette, & les bords d'architecture en blanc veiné. Les moulures étoient dorées, ainsi que les ornemens & les accessoires.

On avoit rassemblé dans les plasonds les sujets les plus rians de l'histoire & de la fable : ils étoient comme encadrés par des chaînes de sleurs peintes en coloris, portées par des grouppes d'amours & de génies jouans, avec leurs divers attributs.

Les trumeaux & les panneaux étoient couverts des glaces les plus belles; & on y avoit multiplié les girandoles & les lustres, autant que la symmètrie & les places l'avoient permis.

C'est dans le sallon du milieu de cette galerie que devoit être dresse la table du banquet royal.

L'extérieur de ces édifices, orné d'une noble architecture, étoit décoré de riches pentes à la turque, avec portiques, pilastres, bandeaux, architraves, corniches, & plusieurs grouppes de figures allegoriques à la fête. Tous les ornemens en fleurs étoient peints en coloris; tous les autres étoient rehaussés d'or: au tour intérieur de l'orangerie, en face de la galerie, on avoit construit un portique élégant, dont les colonnes séparées étoient sermées par des cloisons peintes des attributs de diverses nations de l'Europe. Les voûtes représentaient l'air, & des génies en grouppes variés & galans, qui portoient les fleurs & les fruits que ces divers climats produisent. Dans les côtes étoit une immense quantité de girandoles cachées par la bâtisse ingénieuse, à différens étages, sur lesquels étoient étales des marchandises, bijoux, tableaux, étoffes, &c. des pays auxquels elles étoient censées appartenir.

Dans le fond étoit élevé un théâtre; il y en avoit encore un dans le milieu & à chacun des deux côtés: aux quatre coins étoieut des amphithéâtres remplis de musiciens habillés richement, avec des habits des quatre parties de l'Europe. Tout le reste étoit dessiné aux dissérens objets de modes, d'industrie, de magnificence & de luxe, qui caractérisent les mœurs & les usages des divers habitans de cette belle partie de l'univers.

Au moment que le roi seroit arrivé, cinquante vaisseaux équipés richement à l'antique, de grandeux & de formes différentes, vingt srégates & autant de galères, portant des troupes innombrables.

de guerriers répandus sur les ponts, & armés à la grecque, auroient paru courir à pleines voiles contre la ville bâtie: le seu de ces vaisseaux & celui de la ville étoit composé par un artifice singulier, que la sumée ne devoit point obscurcir, & qui auroit laissé voir sans consusion tous ses desseins & tous ses effets. Les assaillans, après les plus grands efforts, & malgré la désense opiniaire de la ville, étoient cependant vainqueurs; la ville étoit prise, s'accagée, détruite; & sur les débris s'élevoit tout-à-coup un riche palais à jour.

Le festin alors devoit être servi; & comme un changement rapide de théâtre, toutes les différentes parties de l'orangerie, telles qu'on les a dépeintes, se trouvoient frappées de lumière, le palais magique du sond de la pièce des suisses, les fermes qui représentoient à ses côtés les divers paysages, la suite de maisons, les coupures de campagne, &c. qu'on a expliquées plus haut, se trouvoient éclairées sur les divers dessins de cette construction, ou suivant les différentes sormes des arbres dont la campagne étoit converte.

Les deux côtés du château, toute la partie des jardins qui aboutissoit en angle sur l'orangerie & sur la pièce des suisses, étoient remplis de lumières qui dessinoient les attributs de l'Amour & ceux de l'Hymen.Des ruches couvertes d'abeilles. figurées par des lampions du plus petit calibre & multipliées à l'infini, offroient une allégorie ingénieuse & saillante de la fête qu'on célébroit, & de l'abondance des biens qui devoient la fuivre. Les trompettes, les timbales, & les corps de musique des quatre coins de l'orangerie, devoient faire retentir les airs pendant que le roi, la reine & la famille royale, dans le sallon du milieu. & toute la cour, à vingt autres tables différentes, ouiroient du service le plus exquis. Après le soupé, le premier coup-d'œil auroit fait voir cette immenfité de dessins sormés au loin par la lumière. & cette foule de personnages répandus dans l'enceinte de l'orangerie, représentant les différentes nations de l'Europe, & places avec ordre dans les cases brillantes où ils avoient été distribués.

On devoit trouver, au sortir de la galerie, en jouissant de la vue de toutes les richesses étrangères, qui avoient été rassemblées sous les portiques, un magnissque opéra, qui, au moment de l'arrigée du roi, auroit commencé son spectacle.

Au fortir du grand théâtre, la cour auroit fuivi le roi fous tous les portiques: les étoffes, le goût, les meubles élégans, les bijoux de lprix auroient été distribués, par une louerie amusante & pleine de galanterie, à toutes les dames & à tous les seigneurs de la cour.

Le magnifique spectacle de ce séjour, après qu'on auroit remonté le grand escalier, & qu'on auroit apperçu l'illumination du bassin, de l'orangerie, des deux sacos du château. & des deux

parties des jardins qui y répondent, auroit servi de clôture aux séus surprenantes de ce jour tant desiré.

L'attente de la nation fut retardée d'une année; & alors des circonstances qui nous sont inconnues lièrent sans doute les mains zélées des ordonnateurs. Sans autre fête qu'un grand seu d'artifice, ils laissèrent la cour & la ville se livrer aux viss transports de joie que la naissance d'un prince avoit sait passer dans les cœurs de tous les

François.

Les douceurs de la paix & un accroissement de bonheur, par la naissance de monseigneur le duc de Berry, firent renaître le goût pour les plaisirs. M. le duc d'Aumont sut chargé, en 1754, des préparatiss des spectacles. Le théâtre de Fontainebleau sut repris sous œuvre, & exerça l'adresse féconde du sieur Arnoult, machiniste du roi, aidée des soins actiss de l'ordonnateur & du zèle insatigable des exécutans. On vit représenter avec la plus grande magnificence six différens opéra françois, qui étoient entremêlés, les jours qu'ils laissoient libres, des plus excellentes tragédies & comédies de notre théâtre.

L'ouverture de ce théâtre fut faite par la Naifsance d'Osiris, prologue allégorique à la naissance de monseigneur le duc de Berry; on en avoit charge les auteurs du ballet des fêtes de l'Hymen & de l'Amour, qui avoit fait la clôture des fêtes du mariage: ainsi les talens modernes surent appelles dans les lieux même où les anciens étoient si glorieusement applaudis. Le petit opéra d'Anacréon, ouvrage de ces deux auteurs; Alcimadure, spéra en trois actes, précédé d'un prologue, & en langue languedocienne, de M. Mondonville, eurent l'honneur de se trouver à la suite de Thésée, cet ouvrage si fort d'action; d'Alceste, le chef-d'œuvre du merveilleux & du pathétique; enfin de Thétis, opéra renommé du célèbre M. de Fontenelle. On a vu ce poëte philosophe emprunter la main des Graces pour offrir la lumière au dernier siècle. Il jouit à la sois de l'honneur de l'avoir éclairé, & des progrès rapides que doivent à ses efforts les lettres, les arts & les sciences dans le nôtre.

M. Blondel de Gagny, intendant pour lors des menus-plaisirs du roi, seconda tout le zèle de l'ordonnateur. Par malheur pour les arts & les talens, qu'il savoit discerner & qu'il aimoit, il a présèré le repos aux agrémens dont il étoit sûr de jouir dans l'exercice d'une charge à laquelle il étoit propre. Tous les sujets diffèrens qui, pendant cinquante jours, avoient déployé leurs talens & leurs efforts pour contribuer au grand succès de tant d'ouvrages, se retirèrent comblés d'éloges, encouragés par mille attentions, récompensés avec libéralité. (B.)

Fête de la ville de Paris. On a vu dans sous les tomps le zèle & la magnificence fournir

à la capitale de ce royaume des moyens éclarans de signaler son zèle & son amour pour nos rois. L'histoire de tous les règnes rappelle aux Parissens quelque heureuse circonstance que leurs magistrats ont célébrée par des sêtes. Notre objet nois borne à ne parler que de celles qui peuvent honorer ou éclairer les arts.

Le mariage de Madame, infante, offrit à M. Turgot, prévôt des marchands, l'occasion d'en donner une de ce genre; on croit devoir la décrire avec quelque détail. L'administration de ce magistrat sera toujours trop chère aux vrais citoyens, pour qu'on puisse craindre à son égard d'en trop dire.

Le roi, toute la famille royale lui firent espèrer d'honorer ses sétes de leur présence; il crut devoir ne leur offrir que des objets dignes d'eux.

On étoit dans l'usage de prendre l'hôtel-de-ville pour le centre des réjoussances publiques. Les anciennes rubriques, que les esprits médiocres révèrent comme des lois sacrées, ne sont pour les têtes sortes que des abus; leur destruction est le premier degré par lequel ils montent bientôt aux plus grandes choses. Telle sut la manière constante dont M. Turgot se peignit aux François, pendant le cours de ses brillantes prévôtés. Il pensa qu'une belle sête ne pouvoit être placée sur un terrein trop beau, & il choisit l'éperon du pont-neuf, sur lequel la statue de Henri IV est élevée, pour sormer le point de vue principal de son plan.

Ce lieu, par son étendue, par la riche décoration de divers édifices qu'il domine & qui l'environnent, sur-tout par le bassin régulier sur lequel il est élevé, pouvoit faire naître à un ordonnateur du mérite de M. Turgot les riantes idées des plus singuliers spectacles. Voici celles qu'il déploya aux yeux les plus dignes de les admirer.

On vit d'abord s'élever rapidement sur cette espèce d'esplanade un temple consacré à l'Hymen; il étoit dans le ton antique; ses portiques étoient de cent-vingt pieds de face, & de quatre-vingts pieds de haut, sans y comprendre la hauteur de l'appui & de la terrasse de l'éperon, qui servoit de base à tout l'édisse, & qui avoit quarante pieds de hauteur.

Le premier ordre du temple étoit composé de trente - deux colonnes d'ordre dorique, de quatre pieds de diamètre & trente-trois pieds de sust, formant un quarré long de huit colonnes de sace, sur quatre de retour.

Elles servoient d'appui à une galerie en terrasse de cent-cinq pieds de long, ornée de distance en distance de belles statues sur leurs piédestaux. Au - dessus de la terrasse, & à l'àpiomb des colonnes du milieu, s'élevoit un Cccc a

focle antique, formé de divers compartimens ernés de bas-reliefs, & couronné de douze vases.

Deux massis étoient bâtis dans l'intérieur, asin d'y pratiquer des escaliers commodes. Le socle au reste sormoit une seconde terrasse de retour avec les bases, chapiteaux, entablemens & balustrades, servant d'appui à une galerie en terrasse de cent-cinq pieds de long, divisée par des piédestaux. Au-dessus de cette terrasse. & à l'à-plomb des colonnes du milieu, s'élevoit un socle en attique, formé de compartimens ornés de basreliefs. & couronné de douze vases; deux corps solides étoient construits dans l'intérieur, dans lesquels on avoit pratiqué des escaliers.

Toute la construction de cet édifice étoit en relief, ainfi que les plafonds, enrichis de compartimens en mosaïque, guillochés, rosettes, festons, &c. à l'imitation des anciens temples, & tels qu'on le voit au panthéon, dont on avoit imité les ornemens: à la réserve cependant des bases que l'on jugea à propos de donner aux colonnes, pour s'accommoder à l'usage du siècle: elles y furent élevées sur des socies d'environ quatre pleds de haut, servant comme de repos aux balustrades de même hauteur, qui étoient entre les entre colonnemens. C'est la seule difserence que le nouvel édifice eût avec ceux de l'antiquité, où les colonnes d'ordre dorique étoient presque toujours posées sur le rez-de-chaussée, quoique sans base. A cela près, toutes les proportions y surent très-bien gardées. Ces colonnes avoient huit diamètres un quart de longueur, qui est la véritable proportion que l'espace des entrecolonnemens exige de cette ordonnance : il devoit y avoir un second ordre ionique; mais le temps, trop court pour l'execution, força de s'en tenir au premier ordre dorique, qui se grouppant avec le massif, pour monter au haut de l'édifice, formoit un très-beau quarré long.

Vingt-huit statues isolées, de ronde bosse, de dix pieds de proportion, représentant diverses divinités avec leurs symboles & attributs, étoient poses sur les piédessaux de la balustrade, à l'à-plomb des colonnes.

On préféra, pour tout cet édifice & pour ses ornemens, la couleur de pierre blanche à celle des différens marbres qu'on auroit pu imiter; outre que la couleur blanche a toujours plus de relief, fur-tout aux lumières & dans les ténèbres, la vraisemblance est aussi plus naturelle & l'illusion plus certaine: auffi ce temple faisoit-il l'effet d'un édifice réel, construit depuis long-temps dans la plus noble simplicité de l'antique, sans ornement postiche & sans melange d'aucun saux brillant.

La terrasse en saillie qui portoit le temple, étoir décorée en face d'une architecture qui formoit trois arcades & deux pilastres en avant-

des deux côtés une arcade accompagnée de fes pilastres. Toute cette décoration étoit formée par des refends & bossages rustiques; & elle étoir parfaitement d'accord avec le temple. Tous les membres de l'architecture étoient deffinés par des lampions, & l'intérieur des arcades, à la hauteur de l'imposte, étoit préparé pour donner dans le temps une libre issue à des cascades, des nappes, des torrens de seu, qui firent un effet aussi agréable que surprenant.

Sur la terrasse du temple s'élevoit un attique porté par des colonnes intérieures. & orné depanneaux charges de bas-reliefs: des vas s ornes de sculpture étoient posés au haut de l'attique, à l'à-plomb des colonnes.

Les corps solides des escaliers étoient ornés d'architecture & de bas-reliefs, de niches, de statues. &c.

Aux deux côtés de cet édifice s'élevoient, le long des parapets du pont - neuf, trente - fix pyramides, dont dix-huit de quarante pieds de haut, & dix-huit de vingt-fix, qui se joignoient par de grandes consoles, & qui portoient des vases sur leur sommet. Cette décoration, préparée particulièrement pour l'illumination, accompagnoit le bâtiment du milieu; elle étoit du. dessin de seu M. Gabriel, premier architecte. du roi : la première étoit du chevalier Servane

Décoration de la rivière, illumination, &c.

Dans le milieu du canal que forme la Seine : & vis à-vis le balcon préparé pour leurs majestés. s'élevoit un temple transparent, composé de huis portiques en arcades & pilastres, avec des figures relatives au sujet de la sète. Il sormoit un sallon àl huit pans, du milieu desquels s'élevoit une colonne transparente qui avoit le double de la hauteur du portique, & qui étoit terminée par un globe aussi transparent, seme de sleurs de lis & de tours. Tous les chassis de ce temple, qui sembloit consacré à Apollon, étoient peints, & présentoient aux yeux mille divers ornemens: il paroissoit construit sur des rochers, entre lesquels on avoit pratique des escaliers qui y conduisoient.

Ce fallon disposé en gradius, & destiné pourla musique, étoit rempli d'un très-grand nombre des plus habiles symphonistes. Le concert commença d'une manière vive & bruyante, au moment que le roi parut sur son balcon; il se sit entendre tant que dura la fête, & ne sut interrompu que par les acclamations réisérées du peuple.

Entre le temple & le pont-neuf étoient quatre grands bateaux en monstres marins; il y en avoit quatre autres dans la même position entre lecorps dans les angles : on voyoit aussi dans chacun i temple & le pont-royal; & tout-à-coup on jouit Un spectacle de divers combats des uns contre les autres. Ces monstres vomissoient de leurs gueules & de leurs narines des seux étincelans d'un volume prodigieux & de diverses conleurs: les uns traçoient en l'air des sigures singulières; les autres, tombant comme épuisés dans les eaux, y reprenoient une nouvelle sorce, & y sormoient des pyramides & des gerbes de seu, des soleils, &c.

Une joûte commença la fête. Il y avoit deux troupes de joûteurs, l'une à la droite & l'autre à la gauche du temple. Chacune étoit composée de vingt joûteurs & de trente-six rameurs. Les maîtres de la joûte étoient dans des bateaux particuliers. Tous les joûteurs étoient habillés de blanc unisormément, & à la légère; leurs vêtemens, leurs bonnets & leurs jarretières étoient ornés de tousses de rubans de disserentes couleurs, avec des écharpes de tasseras, &c. Ils joûterent avec beaucoup d'adresse, de force & de résolution, & avec un zèle & une ardeur admirables. La ville récompensa les deux joûteurs victorieux par un prix de la valeur de vingt pistoles chacun & d'une médaille.

A la première obscurité de la nuit, on vit paroître l'illumination; elle embellissoit les mouvemens de la multitude, en éclairant les slots de ce peuple innombrable répandu sur les quais. On jouissoit à la sois des lumières qui éclairoient les échasauds, de celles qui brilloient aux senêtres, aux balcons, & sur des terrasses richement & ingénieusement ornées; ce qui se joignant à la variété des couleurs des habits, & à la parure recherchée & brillante des hommes & des semmes, dont la clarté des lumières relevoit encore l'éclat, saisoit un coup-d'œil & divers points de perspective dont la vue étoit éblouie & séduite.

L'illumination commença par le temple de l'Hymen, dont tout l'entablement étoit profilé de lumières, ainsi que les balustrades, sur lesquelles s'élevoient de grands lustres ou girandoles en iss dans les entre-colonnes, sormés par plus de cent lumières chacun. Toute la suite des pyramides & pilastres chantournés avec leurs piédestaux réunis par des consoles, dont on a parlé, élevés sur les parapets du pont à droite & à gauche, étoit couverte d'illuminations, ainsi que toute la décoration de la terrasse en saillie, dont les resends, & les ceintres étoient profilés, & chargés de gros lampions & de terrines.

Ce qui répondoit parfaitement à la magnificence de cette illumination, c'étoit de voir le long des deux quais, sur le pont-neuf & le pont-royal, des lustres composés chacun d'environ quatrevingts grosses lumières, suspendus aux mêmes endroits où l'on met ordinairement les lanternes de nuit.

Mais voici une illumination toute nouvelle: Quatre-vingtspetits bâtimens de différentes formes, dont la mâture, les vergues, les agrès & les

cordages étoient dessinés par de petites lanternes de verre, mouvantes, au nombre de plus de dixmille, entrèrent dans le grand canal du côté du pont-neuf; & après diverses marches figurées, elles se divisèrent en quatre quadrilles, & bordèrent les rivages de la Seine entre le pont-neuf & le pont-royal.

Un même nombre de bateaux de formes singulières, & chargés de divers artifices, se mêlèrent avec symmétrie aux premiers; le sallon octogone, transparent, paroissoit comme au centre de cette brillante & galante féte, & sembloit sortir du sein des seux & des eaux.

On ne s'apperçut point de la fuite du jour; la nuit qui lui fuccéda, étoit environnée de la plus brillante lumière.

Le fignal fut donné, & dans le même instant le temple de l'Hymen, tous les édifices qui bordent des deux côtés les quais superbes qui servoient de cadre à ce spectacle éclarant, le pont-royal & le pont-neuf, les échafauds qui étoient élevés pour porter cette foule de spectateurs, les amphithéatres qui remplissoient les terreins depuis les bords de la Seine jusqu'à fleur des parapets, tout sut illuminé presqu'au même moment : on ne vit plus que des torrens de l'umière soumis à l'art du dessin & formant mille figures nouvelles, embellies par des contraftes, détachées avec adresse les unes des autres, ou par les formes de l'architecture sur lesquelles elles étoient placées, ou par l'ingénieuse variété des couleurs dont on avoit eu l'habileté d'embellir les feux divers de la lumière.

Feu d'artifice.

Le bruit de l'artillerie, le son éclatant des trompettes annoncèrent tout-à-coup un spectacle nouveau. On vit s'élancer dans les airs, de chaque côté du temple de l'Hymen, un nombre immense de fusées, qui partirent douze à douze des huir rourelles du pont-neuf; cent quatre-vingts pots à aigrette & plusieurs gerbes de seu leur succédérent. Dans le même temps, on vit briller une suite de gerbes sur la tablette de la corniche du pont; & le grand soleil fixe, de soixante pieds de diamètre, parut dans toute sa splendeur au milieu de l'entablement. Directement au dessous! on avoit placé un grand chiffre d'illumination de couleurs différences, imitant l'éclat des pi rreries, lequel, avec la couronne dont il étoit surmonté. avoit trente pieds de haut; & aux côtés, vis-àvis les entre-colonnes du temple, on voyoit deux autres chiffres d'artifice de dix pieds de haut, formant les noms des illustres époux, en seus bleu, qui contrastoit avec les seux dissèrens dons ils étoient entourés.

On avoit placé sur les deux trottoirs du pontneus, à la droite & à la gauche du temple, au-delà de l'illumination des pyramides, deux cents caisses de susées de cinq à six dousaines chacune. Ces caisses, tirées cinq à la sois, succédèrent à celles qu'on avoit vu partir des tourelles, à commencer de chaque côté, depuis les premières, auprès du temple, & successivement jusqu'aux extrémités à droite & à gauche.

Alors les cascades ou nappes de seu rouge sortifent des cinq arcades de l'éperon du pont-neus; elles sembloient percer l'illumination dont les trois saçades étoient revêtues, & dont les yeux pouvoient à peine soutenir l'éclat. Dans le même temps, un combat de plusieurs dragons commença sur la Seine, & le seu d'eau couvrit presque toute la surface de la rivière.

Au combat des dragons succédèrent les artifices, dont les huit bateaux de lumières étoient chargés. Au même endroit, dans un ordre différent, étoient trente-six cascades ou sontaines d'artissices, d'environ trente pieds de haut, dans de petits bateaux, mais qui paroissoient sortir de la rivière.

Ce speciacle des cascades, dont le signal avoit été donné par un soleil tournant, avoit été précédé d'un berceau d'étoiles, produit par centsoixante pots à aigrettes, placés au bas de la terrasse de l'éperon.

Quatre grands bateaux, servant de magasin à l'artifice d'eau, étoient amarrés près des arches du pont-neuf, au courant de la rivière, & quatre autres pareils du côté du pont-royal. L'artifice qu'on tiroit de ces bateaux, consistoit dans un grand nombre de gros & petits barils chargés de gerbes & de pots, qui remplissionent l'air de serpenteaux, d'étoiles & de genouillères. Il y avoit aussi un nombre considérable de gerbes à jeter à la main, & de soleils tournant sur l'eau.

La fin des cascades sut le signal de la grande girande sur l'attique du temple, qui étoit composée de près de six mille susées; on y mit le seu par les deux extrémités au même instant; au moment qu'elle parut, les deux petites girandes d'accompagnement, placées sur le milieu des trottoirs du pont neuf, de chaque côté, composées chacune d'environ cinq cents susées, partirent; au une dérnière salve de canon termina cette magnisque séte.

Tout l'artifice étoit de la composition de M. Elric, saxon, capitaine d'artillerie dans les troupes du roi de Prusse.

Le lendemain, 30 août, M. Turgot voulut encore donner un nouveau témoignage de zèle au roi, à madame infante & à la famille royale. Il étoit un de ces hommes rares qui ont l'art de rajeunir les objets; ils les mettent dans un jour dont on ne s'étoir pas avisé avant eux; ils ne sont plus reconnoissables. Telle sut la magie dont se servit alors M. Turgot. Il trouva le secret de donner un bal magnisque qui amusa la cour &

Paris toute la nuit, dans le local le moins disposé peut-être pour une pareille entreprise. M. le maréchal de Richelieu parut, en 1745, avoir hérité du secret de ce magistrat célèbre.

Bal de la ville de Paris, donné dans son hôtel la nuit du 30 août 1739.

Trois grandes falles, dans lesquelles on dansa. avoient été préparées avec le plus grand soin, & décorées avec autant d'adresse que d'élégance. L'architecture noble de la première, qu'on avoit placée dans la cour, étoit composée d'arcades & d'une double colonnade à deux étages, qui contribuoient à l'ingénieuse & riche décoration dont certe salle sut ornée. Pour la rendre plus magnifique & plus brillante par la variété des couleurs. toute l'architecture fut peinte en marbre de différentes espèces; on y présera ceux dont les couleurs étoient les plus vives, les mieux assorties, & les plus convenables à la clarté des lumières & aux divers ornemens de relief rehaussés d'or. qui représentoient les sujets les plus agréables de la fable, embellis encore par des positions & des attributs relatifs à l'objet de la fête.

Au fond de cette cour, changée en salle de bal, on avoit construit un magnifique balcon en amphithéâtre, qui é oit rempli d'un grand nombre de symphonisses. L'intérieur de toutes ces arcades étoit en gradins, couvert de tapis en forme de loges, d'une très-belle disposition, & d'une grande commodité pour les masques, auxquels on pouvoit servir des rasraschissemens par les derrières. Elle étoit couverte d'un plasond de niveau, & éclairée d'un très-grand nombre de lustres, de girandoles & de bras à plusieurs branchès, dont l'ordonnance déceloit le goût exquis qui ordonnoit tous ces arrangemens.

La grande salle de l'hôtel-de-ville, qui s'étend sur toute la saçade, servoir de seconde salle; elle étoit décorée de damas jaune, enrichie de fleurs en argent: on y avoit élevé un grand amphithéâtre pour la symphonie. Les embrasures & les croisées étoient disposées en estrades & en gradins, & la salle étoit éclairée par un grand nombre de bougies.

La troisième salle étoit disposée dans celle qu'on nomme des gouverneurs; on l'avoit décorée d'étoffe bleue, ornée de galons & gaze d'or, ainsi que l'amphithéatre pour la symphonie; elle étoit éclairée par une infinité de lumières placées avec art.

On voyoit par les croisées de ces deux salles tout ce qui se passoit dans la première : c'étoit une perspective ingénieuse qu'on avoit ménagée pour multiplier les plaisirs. On communiquoit d'une salle à l'autre par un grand appartement éclaisé avec un art extrême.

Auprès de ces trois salles on avoit dresse des bussets décorés avec beaucoup d'art, & munis de toutes sortes de rastraîchissemens, qui surent offerts & distribués avec autant d'ordre & d'abondance que de politesse.

On compte que le consours des masques a monté à plus de 12000, depuis huit heures du soir que le bal commença, jusqu'à huit heures du matin. Toute cette sète se passa avec tout l'amusement, l'ordre & la tranquillité qu'on pouvoit desirer, & avec une satisfaction & un applaudissement général.

Les ordres avoient été si bien donnés, que rien de ce qu'on auroit pu desirer n'y avoit été oublié. Les précautions avoient été portées jusqu'à l'extrême, & tous les accidens quelconques avoient, dans des endroits secrets, les remèdes, les secours, les expédiens qui peuvent les prévenir ou les réparer. La place de grève & toutes les avenues surent toujours libres, en sorte qu'on abordoit à l'hôtel-de-ville commodément, sans accidens & sans tumulte. Des sallots sur des poteaux éclairoient la place & le port de la grève, jusque vers le Pont-Marie, où l'on avoit soin de saire désiler & ranger les carrosses; il y avoit des barrières sur le rivage, pour prévenir les accidens.

Toutes les dispositions de cette grande séte ont été conservées dans leur état parsait pendant huit jours, pour donner au peuple la liberté de les voir.

Les grands effets que produisit cette merveilleuse sête, sur plus de 600000 spectateurs, sont restés gravés pour jamais dans le souvenir de tous les François. Aussi le nom des Turgots sera-t-il zoujours cher à une nation sensible à la gloire, & qui mérite plus qu'une autre de voir éclorre dans son sein les grandes idées des hommes.

Il y a eu depuis des occasions multipliées, où la ville de Paris a fait éclater son zèle & sa magnificence; ainsi la convalescence d'un roi chéri, son retour de Metz, (voyez FESTINS ROYAUX) nos victoires, les deux mariages de monfeigneur le dauphin, ont eté célèbrés par des fêtes, des illuminations, des bals, des seux d'artifice; mais un trait éclatant, supérieur à tous ceux que peuvent produire les arts, un trait qui fait honneur à l'humanité, & digne en tout d'être éternisé dans les sastes de l'Europe, est l'action généreuse qui tint lieu de stee à la naissance de anonseigneur le duc de Bourgogne.

Six cents mariages, faits & célébrés aux dépens de la ville, furent le témoignage de son amour pour l'Etat, de son ardeur pour l'accroissement de ses sorces, de l'humanité tendre qui guide ses opérations dans l'administration des biens publics.

Dans tous les temps, cette action auroit mérité Les lournges de sous les gens de bien, & les gransports de reconnoissance de la nation entière. Une circonstance doit la rendre encore plus chère aux contemporains, & plus respectable à la possérité.

Au moment que le projet sut proposé à la ville. les préparatifs de la plus belle fête étoient au point de l'exécution. C'est à l'hôtel de Conti que devoit être donné le spectacle le plus ingénieux, le plus noble, le moins ressemblant qu'on eût imaginé encore. Presque toutes les dépenses étoient saites. J'ai vu, j'ai admiré cent fois tous ces magnifiques préparatifs. On avoit pris des précautions infaillibles contre les caprices du temps; l'évenement auroit illustré pour jamais, & l'ordonnateur, & nos meilleurs artistes occupés à ce superbe ouvrage. Le succès paroissoit sûr. La gloire qui devoit le suivre fut facrifiée, sans balancer, au bien plus solide de donner à la patrie de nouveaux citoyens. Quel est le vrai François qui ne sente la grandeur, l'utilité, la générosité noble de cette résolution ? Quelle admirable leçon pour ces hommes superficiels, qui croyent se faire honneur de leurs richesses en se livrant à mille goûts frivoles! Quel exemple pour nos riches modernes, qui ne restituent au public les biens immenses qu'ils lui ont ravis, que par les dépenses superflues d'un luxe mal entendu, qui, ex les déplaçant, les rend ridicules!

Toutes les villes considérables du royaume imitèrent un exemple aussi respectable; & l'Etat doit ainsi à l'hôtel-de-ville de sa capitale une soule d'hommes nes pour l'aimer, le servir & le désendre. (B.)

Fêtes des grandes villes du royaume de FRANCE. C'est ici qu'on doit craindre les dangers d'une matière trop vaste. Rien ne seroit plus agréable-pour nous que de nous livrer à décrire. par des exemples aussi honorables que multipliés. les ressources du zèle de nos compatriotes, dans les circonstances où leur amour pour le sang de leurs rois a la liberté d'éclater. On verroit dans le même tableau la magnificence constante de la ville de Lyon, embellie par le goût des hommes choisis qui la gouvernent, toujours marquée au coin de cet amour national, qui fait le caractère distinctif de ses citoyens. A côté des fetes brillantes qui ont illustré cette ville opulente, on seroit frappé des ressources des habitans de nos beaux ports de mer, dans les circonstances où le bonheur de nos rois, où la gloire de la patrie leur ont fourni les occasions de montrer leur adresse & leur amour. On verroit dans le cœur de la France, sous les yeux toujours ouverts de nos parlemens, des villes plus tranquilles, mais moins opulentes, suppléer dans ces momens de ioie à tous les moyens faciles qu'offre aux autres la fortune, par l'activité. l'élégance, les nouveautés heureuses, les prodiges imprévus de l'industrie. la fécondité des talens & des arts. Telles serviens

les sêtes de Toulouse, de Rennes, de Rouen, de Dijon, de Metz, &c. que nous pourrions décrire; mais on s'attache ici au nécessaire. Les soins qu'on a pris à Bordeaux, lors du passage de notre première dauphine dans cette ville, sont un précis de tout ce qui s'est jamais pratiqué de plus riche, de plus élégant dans les différentes villes du royaume; & les arts dissérents, qui se sont unis pour embellir ces jours de gloire, ont laissé dans ette occasion aux artistes plusieurs modèles à méditer & à suivre.

On commence cette relation du jour que madame la dauphine arriva à Bayonne; parce que les moyens qu'on prit pour lui rendre son voyage agréable & facile, méritent d'être connus des lecteurs qui savent apprécier les efforts & les inventions des arts.

Madame la dauphine arriva le 15 janvier 1745 à Bayonne. Elle passa sous un arc de triomphe de quarante pieds de hauteur, au-dessus duquel étoient accollées les armes de France & celles de l'Espagne, soutenues par deux dauphins, avec cette inscription: Quam benè perpetuis sociantur nexibus ambo! De chaque côté de l'arc de triomphe régnoient deux galeries, dont la supérieure étoit remplie par les dames les plus distinguées de la ville, & l'autre l'étoit par cinquante-deux jeunes demoiselles habillées à l'espagnole. Toutes les rues par lesquelles madame la dauphine passa, étoient jonchées de verdure, tendues de tapisseries de haute-lisse, & bordées de troupes sous les armes.

Une compagnie de basques, qui étoit allée audevant de cette princesse à une lieue de la ville, l'accompagna en dansant au son des flûtes & des tambours jusqu'au palais épiscopal, où elle logea pendant son séjour à Bayonne.

Dès que le jour sut baissé, les places publiques, l'hôtel de-ville & toutes les rues surent illuminées; le 17, madame la dauphine partit de Bayonne & continua sa route.

En venant de Bayonne, on entre dans la généralité de Bordeaux par les landes de captioux, qui contiennent une grande étendue de pays plat, où on n'apperçoir que trois ou quatre habitations dispersées au loin, avec quelques arbres aux environs.

L'année précédente, l'intendant de Guienne, prévoyant le passage de l'auguste princesse que la France attendoit, sit au travers de ces landes aligner & mettre en état un chemin large de quarante-deux pieds, bordé de sossés de six pieds.

Vers le commencement du chemin, dans une partie tout-à-fait unie & horizontale, les pâtres du pays, huit jours avant l'arrivée de madame la dauphine, avoient fait planter de chaque côté, à fix pieds des hords extérieurs des fossés, 300 pins espacés de 24 pieds entr'eux; ils formoient une allée de 1200 toises de longueur, d'autant plus agréable à la vue, que tous ces pins étoient entiérement semblables les uns aux autres, de \$ à 9 pieds de tige, de quatre pieds de tête, & d'une grosseur proportionnée. On sait la propriété qu'ont ces arbres, d'être naturellement droits & toujours verts.

Au milieu de l'allée on avoit élevé un arc de triomphe de verdure, présentant au chemin trois portiques. Celui du milieu avoit 24 pieds de haut sur 16 de large, & ceux des cêtes en avoient 17 de haut i 4 de large. Ces trois portiques étoient répétés sur les flancs, mais tous trois de hauteur seulement de 17 pieds, & de 9 de largeur : le tout formant un quarré long sur la largeur du chemin, par l'arrangement de 16 gros pins, dont les têtes s'élevoient dans une juste proportion au-dessus des portiques. Les ceintres de ces portiques étoient formés avec des branchages d'autres pins, de chênes verts, de lierres, de lauriers & de myrtes, & il en pendoit des guirlandes de même espèce faites avec soin, soit pour leurs formes, soit pour les nuances des différens verts. Les tiges des pins, par le moyen de pareils branchanges, étoient proprement ajustées en colonnes torses: de la voûte centrale de cet arc de triomphe champêtre, descendoit une couronne de verdure, & au-dessus du portique du côté que venoit madame la dauphine, étoit un grand cartouche vert, où on hioit en gros caractères: A la bonne arribado de nosle dauphino.

On voyoit sur la même saçade cette autre inscription latine; les six mots dont elle étoit composée surent rangés ainsi;

> Jubet Amor, Fortuna negat, Natura juyat,

Les pâtres, au nombre de trois cents, étoient rangés en haie entre les arbres, à commencer de l'arc de triomphe du côté que venoit madame la dauphine; ils avoient tous un bâton, dont le gros bout se perdoit dans une tousse de verdure. Ils étoient habillés uniformément comme ils ont coutume d'être en hiver, avec une espèce de surtout de peau de mouton, sournie de sa laine, des guêtres de même, & sur la tête, une toque appellée vulgairement barrète, qui étoit garme d'une cocarde de rubans de soie blanche & rouge.

Outre ces trois cents pâtres à pied, il y en avoit à leur tête cinquante habillés de même, montés sur des échasses d'environ 4 pieds. Ils étoient commandés par un d'entr'eux, qui eut l'honneur de présenter par écrit à madame la dauphine leur compliment en vers dans leur langage.

Le compliment sut terminé par mille & mille cris de vive le roi, vive la reine, vive monseigneur le dauphin, vive madame le dauphine,

Les députés du corps de ville de Bordeaux vinrent à Castres le 26. Ils surent présentés à madame la dauphine, & le lendemain elle arriva à Bordeaux sur les trois heures & demie du soir, au bruit du canon de, la ville & de celui des trois sorts. La princesse trouva à la porte Saint-Julien un arc de triomphe très-beau que la ville avoit fait élever.

Le plan que formoit la base de cet édifice, étoit un rectangle de 60 pieds de longueur & de 18 pieds de largeur, élevé de 60 pieds de hauteur, mon compris le couronnement. Ses deux gandes faces étoient retournées d'équerre sur le grand chemin, ornées d'architecture d'ordre dorique, enrichies de sculpture & d'inscriptions. Il étoit ouvert dans son milieu par une avcade de plein ceintre, en chacune de ses deux faces, qui étoient réunies entre elles par une voûte en berceau, dont les naissances portoient sur quatre colonnes isolées, avec leurs arrière-pilastres, ce qui formoit un portique de 14 pieds de largeur sur 30 pieds de hauteur.

Les deux côtés de cet édifice en avant-corps formoient deux quarrés, dont les angles étoient ornés par des pilastres corniers & en retour, avec leurs bases & chapiteaux, portant un entablement qui régnoit sur les quatre faces de l'arc de triomphe. La frise étoit ornée de ses triglises & métopes, enrichis alternativement de sleurs de lis & de tours en bas resies. La corniche l'étoit de ses mutules & de toutes les moulures que cet ordre prescrit.

Au-dessus de cet entablement s'élevoit un attique, où étoient les compartimens qui rensermoient des inscriptions que nous rapporterons plus bas.

A l'à-plomb de huit pilastres, & au-dessus de l'attique, étoient posés huit vases, quatre sur chaque sace, au milieu desquelles étoient deux grandes volutes en adoucissement, qui servoient de support aux armes de l'alliance, dont l'en-semble formoit un fronton, au sommet duquel étoit un étendard de 27 pieds de hauteur sur 36 de largeur, avec les armes de France & d'Espagne.

Les entre-pilastres au pourtour étoient enrichis de médaillons, avec leurs sestons en sculpture, au bas desquels & à leur à-plomb étoient des tables resoullées, entourées de moulures; l'imposse qui régnoit entre deux, servoit d'architrave aux quatre colonnes & aux quatre pilastres, portant le ceintre avec son archivolte.

Cet édifice, qui étoit de relief en toutes ses parties, étoit seint de marbre blanc. Il étoit exécuté avec toute la sévérité des règles attachées à l'ordre dorique.

Sur le compartiment de l'attique, tant du côté de la campagne que de celui de la ville, étoit Histoire, Tome II, Seconde part.

l'inscription suivante: Anagramma numericum. Unigenito regis filio Ludovico, & augusta principi Hispania, connubio junctis, civitas Burdegalensis & sex viri erezerunt. (1)

Au-dessous de cette inscription & dans la frise de l'entablement, étoit ce vers tiré de Virgile.

Ingredere, & votis jam nunc assuesce vocari. (1)

Les médaillons en bas relief des entre-pilastres, placés au-dessus des tables resouillées & impostes ci - dessus décrits, rensermoient les emblèmes suivans.

Dans l'un, vers la campagne, on voyoit la France tenant d'une main une fleur de lis, & de l'autre une corne d'abondance.

Elle étoit habillée à l'antique, avec un diadème fur la tête & un écusson des armes de France à ses pieds. L'Espagne étoit à la gauche, en habit militaire, comme on la voit dans les médailles antiques, avec ces mots pour ame, concordia aterna, union éternelle; dans l'exergue étoit écrit: Hispania, Gallia; l'Espagne, la France.

Dans l'autre, aussi vers la campagne, la ville de Bordeaux étoit représentée par une figure, tenant une corne d'abondance d'une main, & faisant remarquer de l'autre son port. Derrière elle on voyoit son ancien amphithéâtre, vis-àvis la Garonne, qui étoit reconnoissable par un vaisseau qui paroissoit arriver: l'inscription, Burdigalenssium gaudium, & dans l'exergue ces mots; adventus desphinæ 1745; l'arrivée de madame la dauphine remplit de joie la ville de Bordeaux.

Du côté de la ville, l'emblème de la droite représentoit un miroir ardent qui reçoit les rayons du soleil, & qui les réslèchit sur un slambeau qu'il allume; & pour legende, cælesti accenditur igne, le seu qui l'a allume vient du ciel.

Dans l'autre, on voyoit la déesse Cybèle assisentre deux lions, couronnée de tours, tenant dans sa main droge les armes de France, & dans sa gauche une tige de lis. Pour légende, ditabit olympum nova Cybèle; cette nouvelle Cybèle enrichira l'olympe de nouveaux dieux.

Sur les côtés de cet arc de triomphe, étoient deux médaillons sans emblème. Au premier, feliciadventui, à l'heureuse arrivée. Au second, venit expedata dies, le jour si attendu est arrivé.

Madame la dauphine trouva auprès de cet arc de triomphe le corps de ville qui l'attendoit. Le comte de Ségur étoit à la tête. Le corps de ville

(a) Arrivez, auguste princesse, & recevez avec bonis

⁽¹⁾ Anagramme numérique. La ville & les jurats de Bordeaux ont érigé cet arc de triomphe en l'honneux du mariage de monseigneur le dauphin, fils unique du roi, & de madame infance d'Espagne.

eut l'honneur d'être présenté à madame la dauphine par M. Desgranges, & de la complimenter : le comte de Ségur porta la parole.

Le compliment fini, le carrosse de madame la dauphine passa le rue Bouhaut. Toutes les maisons de cette rue, qui a plus de deux cent toises de long en ligne presque droite, & que l'intendant avoit eu soin de faire paver de neuf, pour que la marche y sut plus douce, étoient couvertes des plus belles tapisseries.

Au bout de la rue, madame la dauphine vit la perspective du palais que l'on y avoit peint. De la porte de Saint-Julien on découvre du sond de la rue Bouhaut, à la distance d'environ deux cent toises, les saces des deux premières maisons qui sorment l'embouchure de la rue du Cahernan, qui est à la suite & sur la même direction que la précédente. Celle de la droite, qui est d'un goût moderne & sort enrichie d'architecture, présentoit un point de vue agréable, bien dissèrente de celle de la gauche, qui n'étoit qu'une masure insorme.

Pour éviter cette difformité & corriger le défaut de symmétrie, on y éleva en peinture le pendant de la maison de la droite; & entre les deux on sorma une grande arcade, au dessus de laquelle les derniers étages de ces deux maisons étoient prolongés, de saçon qu'ils s'y réunissoient, & que par leur ensemble elles présentoient un palais de marbre lapis & bronze, richement orné de peintures & dorures, avec les armes de France & d'Espagne, accompagnées de plusieurs trophées & attributs relatifs à la sète.

Ce bâtiment, dont le portique ou arcade faisoit l'entrée de la rue de Cahernan, produisoit un heureux effet; le carrosse de madame la dauphine tourna à droite pour entrer sur les sossés, où étoit le corps des six régimens des troupes bourgeoises. Elle passa sous un nouvel arc de triomphe, placé vis-à-vis les senètres de son appartement.

La rue des Fosses est très-considérable, tant par sa longueur, qui est de plus de 400 toises, que par sa largeur, d'environ 80 pieds: on s'y replie sur la droite dans une allée d'ormeaux, qui règne au milieu & sur toute la longueur de la rue.

On avoit élevé dans cette allée un superbe corps de bâtiment isolé, de 32 pieds en quarré, sur 48 pieds de hauteur, qui répondoit exactement aux senêtres de l'appartement préparé pour madame la dauphine.

. L'avantage de cette situation avoit animé l'architecte à réndre morceau d'architecture digne des regards de l'auguste princesse pour laquelle il étoit destiné.

Cet ouvrage, qui formoit un arc de triomphe, létoit.ouvert en quatre faces par quatre arcades, chacune de 32 pieds de hauteur sur 16 pieds de largeur,

dont les opposées étoient réunies par deux berceaux qui perçoient totalement l'édifice, & formoient par leur rencontre une voûte d'arête dans le milieu.

Ce bâtiment, quoique sans colonnes & sans pilastres, étoit aussi riche qu'élégant. Les ornemens y étoient en abondance, & sans consusion; le tout en sculpture de relies & en dorure, sur un sond de marbre de dissérentes couleurs.

Ces ornemens consistoient en seize tables saillantes, couronnées de leurs corniches, & accompagnées de leurs chûtes de sestons.

Seize médailles entourées de palmes, avec les chiffres en bas-reiief de monseigneur le dauphin & de madame la dauphine.

Quatre impostes avec leurs frises couronnoient les quatre corps solides sur lesquels reposoit l'édifice, & entre lesquels étoient les arcades ou portiques, dont les voûtes étoient enrichies de compartimens de mosaïque, parsemés de fleurs de lis & de tours de Castille dorées.

On avoit suspendu sous la clef de la voûte d'arête une couronne de six pieds de diamètre, & de hauteur proportionnée, garnie de lauriers & de sleurs, avec des guirlandes dans le même goût; ouvrage que madame la dauphine pouvoit appercevoir sans cesse de ses fenêtres.

Au-dessus des impostes & à côté de chaque archivolte, étoient deux panneaux resouilles & enrichis de moulures.

L'entablement qui couronnoit cet édifice, étoit d'ordre composite, avec architrave, frise en corniche, enrichie de ses médaillons & de rosettes, dont les prosils & faillies étoient d'une élégante proportion.

Quatre écussons aux armes de France & d'Espagne étoient posés aux quatre clets de ceintres, & s'élevoient jusqu'au haut de l'entablement. Ces armes étoient accompagnées de sessons & chûtes de sessons de ses de se ses de se ses de se ses de se ses de se de ses de se de ses de

L'édifice étoit terminé par des acrotères ou piédessaux couronnés de leurs vases, posés à l'aplomb de quatre angles, dont les intervalles étoient remplis de balustrades qui rensermoient une terrasse de 30 pieds en quarré, sur quoi étoit élevée une pyramide de 40 pieds de hauteur, pour recevoir l'appareil d'un seu d'artisse qui devoit être exécuté le soir de l'artisée de madame la dauphine.

Cet édifice avoit environ 86 pieds d'élévation, y compris la pyramide.

Madame la dauphine entra enfin dans la cour de l'hôtel-de-ville destiné pour son palais, pendant le séjour qu'elle seroit à Bordeaux.

A l'entrée de la cour, étoit l'élite d'un régiment des troupes bourgeoises, dont les jurats avoient composé la garde de jour & de soit.

Les gardes de la porte & ceux de la prévôte

eccupoient la première salle de l'hôtel-de-ville; la porte de cette salle étoit gardée au-dehors par les troupes bourgeoises.

Les cent-suisses occupoient la seconde salle; les gardes-du-corps la troissèmé.

Daus la quarrième, il y avoit un dais garni de velours cramoisi, avec des galons & des sranges d'or; le ciel & le dossier étoient ornés dans leurs milieux des écussons des armes de France & d'Espagne, d'une magnisique broderie en or & argent; sous ce dais, un fauteuil doré sur un tapis de pied, avec un carreau, le tout de même velours, garni de galons, glands & erépines d'or.

La chambre de madame la dauphine étoit meublée d'une belle tapisserie, avec plusieurs trumeaux de glace, tables en consoles, lustres & girandoles; on n'y avoit pas oublié, non plus que dans la pièce précédente, le portrait de monseigneur le dauphin.

Les jurats, revêtus de leurs robes de cérémonie, vinrent recevoir les ordres de madame la dauphine & lui offrir les présens de la ville.

A l'entrée de la nuit il fut fait une illumination générale, tant dans la ville que dans les fauxbourgs; & sur les huit heures on tira un seu d'artifice. On servit ensuite le souper de madame la dauphine, pendant lequel plusieurs musiciens, placés dans une chambre voisine, exécutèrent des symphonies italiennes.

Le 28 la ville offrit des présens aux dames & aux seigneurs de la cour de madame la dauphine, & aux principaux officiers de sa maison.

A midi, madame la dauphine se rendit à l'église métropolitaine, accompagnée des dames & seigneurs de sa cour, & des principaux officiers de sa maison.

Elle entra dans cette église par la porte royale, dont le parvis étoit jonché de fleurs naturelles.

On avoit aussi fait orner cette porte de guirlandes de fleurs semblables, & on y avoit mis les armes de France & d'Espagne, & de monseigneur le dauphin, celles du chapitre au-dessous.

Cette princesse sur haranguée par le doyen du chapitre, & conduite processionnellement jusqu'au milieu du chœur; & quand la messe suite, le chapitre, qui s'étoit placé dans les stalles, en sortit pour aller au milieu du chœur prendre madame la dauphine, & la précéder processionnellement jusqu'à la porte royale.

Ce jour elle reçut les complimens de toutes les cours: elle alla ensuite à l'opéra; l'amphithéâtte étoit réservé pour cette princesse & sa

On avoit sait au milieu de la balustrade, sur la longueur de huit pieds, un avancement en portion de cercle de trois pieds de saillie; madame la dauphine se plaça dans un sautenil de velours cramois, sur un tapis de pied vis-à-vis cette saillie

circulaire, qui étoit aussi couverte d'un tapis de pareil velours bordé d'un galon d'or.

Il y eut d'abord un prologue à l'honneur de monseigneur le dauphin & de madame la dauphine (1): ensuite on joua deux actes des Indes galantes, celui des Incas & celui des sleurs, & on y joignit deux ballets pantomimes; & cette princesse sorte de l'hôtel-de-ville, trouva un nouveau spectacle: c'étoit un palais de l'Hymen illuminé.

Dans le fond de l'hôtel-de-ville, en face de la principale entrée, qui est sur la rue des Fossés, on avoit construit un temple d'ordre ionique. Ce temple, qui désignoit le palais de l'Hymen, avoit 90 pieds de largeur sur 45 pieds de hauteur, non compris le sommet du fronton.

Le porche étoit ouvert par six colonnes isolées,

qui formoient un exassile.

Aux deux extrémités se trouvoient deux corps solides, flanqués par deux pilastres de chaque côté.

Les fix colonnes & les quatre pilastres, avec leurs entablemens, étoient couronnés par un fronton de 71 pieds de long.

On montoit dans ce porche de 61 pieds 6 pouces de long, sur 9 pieds de large, par sept marches de 19 pieds de long.

Les colonnes avoient 27 pieds de hauteur, 3 pieds de diamètre, & 6 pieds d'entre-colonne, appellée fystile.

La porte & les croisées à deux étages étoiens

en face des autres colonnes.

Le plafond du porche, que portoient les colonnes, étoit un compartiment régulier de caisses quarrées, coupées par des plates-bandes, ornées de moulures dans le goût antique.

Cet ouvrage étoit exécuté avec toute la sévérité & l'exactitude des règles de l'ordre ionique. Les colonnes, leurs bases, leurs chapiteaux, l'entablement, le fronton & le tympan enrichi de sculpture, représentoient les armes de France & d'Espagne ornées de sessons : le tout en général étoit de relief, avec une simple couleur de pierre fur tous les bois & autres matières employées à la construction de ce palais. Les chambranles des croifées & de la porte, leurs plates-bandes & appuis, ornés de leurs moulures, imitoient parsaitement la réalisé; les chassis des mêmes croisées étoient à petit bois, garnies de leurs carreaux de verre effectif, avec des rideaux couleur de seu qui paroificient au derrière. Les deux ventaux de la porte étoient d'affemblage avec panneaux en saillie sur leurs bâtis, les cadres avec leurs moulures de relief, pour recevoir des emblèmes qui

⁽¹⁾ Les paroles font de Fuzelier, la musique est de Rameau.

Dddd 2

furent peints en camayeu. Tout étoit si bien concerté, que cet ouvrage pouvoit passer pour un ches-d'œuvre.

Au milieu de l'entablement de ce palais étoit une table avec un cadre doré, qui occupoit en hateur celle de l'architrave & de la frise, & en largeur celle de quatre colonnes. Elle renfermoit en lettres dorées l'inscription suivante: Ad honorem connubii augustissimi & felicissimi Ludovici delphini Francia, & Maria Theressa Hispania, hoc adificium erexit & dedicavit civitas Burdigalensis. (1)

En face de l'édifice, sur chacun des deux corps solides, étoit un médaillon rensermant un emblème. Celui de la droite représentoit deux lis, qui fleurissent d'eux-mêmes & sans culture étrangère; ce qui faisoit allusion au prince & à la princesse, en qui le sang a réuni toutes les graces & toutes les vertus. Cela étoit exprimé par l'inscription, nativo cultu storescunt.

L'emblème de la gauche représentoit deux Amours qui soutenoient les armes de France & d'Espagne, avec ces mois, propagini imperii Gallicani, à la gloire

de l'empire françois.

Un troisseme médaillon, qui couronnoit la porte d'entrée du palais, rensermot un emblème qui représentoit deux mains jointes tenant un flambeau allumé, avec l'inscription, sides & ardor mutuus, l'union & la tendresse mutuelle de deux époux.

Sur les retours des corps solides, dans l'intérieur du porche, étoient deux autres médaillons sans emblème: au premier, amor aquitanicus: au setond, fidelitas aquitanica: l'amour & la fidelité

inviolables de la Guienne.

La façade sous le porche étoit éclairée d'un grand nombre de pots-à-seu non apparens, & actachés près-à-près au derr'ère des colonnes, cepuis leur base jusqu'à leur chapiteau; ce qui lui donnoit un éclat très-brillant. Les corniches du fronton & celles de tout l'entablement étoient aussi illuminées de quantité de terrines, dont les lumières produisoient un fort bel effet.

Lorsque la princesse sur dans son appartement, elle vit l'illumination de l'arc de triomphe, placé vis-à-vis ses senètres. On sit les mêmes illuminations les vendredi, samedi & dimanche suivans, & chaque sois dans un goût dissèrent.

Après le souper de madame la dauphine, il y eut un bal dans la falle de specacle; & comme cette salle fait partie de l'hôtel-de-ville, elle s'y rendit par la porte de l'intérieur.

Le 29 madame la dauphine, suivie de toute sa cour, sortit de l'hôtel-de ville en carrosse à huit chevaux, pour se rendre sur le port de Bordeaux &

y voir mettre à l'eau un vaisseau percé pour vinge, deux canons, du port d'environ 350 tonneaux.

Sur le chemin que cette princesse devoit faire pour aller au port, à l'extrémité de la rue des Fosses, à quelque distance de la porte de la ville, on avoit élevé une colonne d'ordre dorique de 6 pieds de diamètre, de 50 pieds de hauteur com-

pris sa base & son chapiteau.

Le piédestal, qui avoit 18 pieds de hauteur; étoit orné, sur les quatre angles de sa corniche, de quatre dauphins & autres attributs; ses quatre saces étoient décorées de tables avec moulures, qui rensermoient quatre inscriptions; la première en françois, la seconde en espagnol, la troisième en italien, & la quatrième en latin.

Au haut du chapiteau, un amortissement de 8 pieds de haut, sur lequel étoit posé un globe de 6 pieds de diamètre : ce globe étoit d'azur, parsemé de sleurs de lis & de tours de Castille.

On avoit placé au-dessus de ce globe un étendard de 20 pieds de hauteur, sur 36 pieds de largeur, où étoient les armes de France &

d'Espagne.

Cette colonne étoit feinte de marbre blanc veiné, ainsi que le piédestal; les moulures, ornemens, vases & chapiteaux, étoient en dorure, & toutes ces hauteurs réunies formoient une élevation de 102 pieds.

Madame la dauphine s'arrêta auprès de cette colonne, tant pour la considérer que pour lire les quatre inscriptions composées en quatre diffé-

rentes langues.

Elle alla ensuite sur le port, & stat placée dans un fauteuil sous une espèce de pavillon tapissé, convert d'un voile, dont les bords étoient garnis d'une guirlande de laurier.

Le vaisseau ayant été béni, madame la dauphine lui donna son nom, & sur-le-champ il sur lancé

à l'eau.

Madame la dauphine, après avoir admisé, quelque temps ce point de vue, fut conduite dans une salle où les officiers de la bouche avoient préparé sa collation.

La princesse se retira ensuite aux flambeaux, & se rendit à l'hôtel des sermes du roi.

Cet hôtel compose une des saçades laterales de la place royale, construite sur le bord de la Garonne; il avoit été sait pour en illuminer les saçades extérieures & intérieures, de grands préparatifs qui ne purent réussir ce jour-là, quant à la saçade extérieure, parce qu'un vent de nord violent qui y donnoit directement, éteignoit une partie des lampions & des pots-à-seu à mesure qu'on les allumoit. La même raison empêcha que l'illumination des vaisseaux que les jurats avoient ordonnée, & que madame la dauphine devoit voir de cet hôtel, ne pût être exécutée.

Quant à la façade intérieure, comme elle se trouvoit à l'abri du vent, l'illumination y est un

succès entier,

т) La ville de Bordeaux a élevé се palais en l'honneur du très-auguste & très-heureux mariage de Louis dauphin de France, & de Marie-Thérèse, infante d'Espagne.

Les préparatifs n'avoient pas été moindres pour le dedans de la maison; on avoit garni les piliers des voûtes, les escaliers, les plasonds & les corridors d'une infinité de placards à double rang, portant chacun deux bougies.

Les appartemens du premier étage, destinés pour vecevoir madame la dauphine & toute sa cour, étoient richement meubles & éclairés par quantité de lustres qui se répétoient dans les glaces.

Dans une chambre à côté de celle de la princesse, étoient les plus habites musiciens de la ville, qui exécutérent un concert dont madame la dauphine parut satissaite.

On avoit servi une collation avec des rasraîchissemens, dans une autre chambre de l'ap-

partement.

La princesse, qui étoit arrivée vers les six heures à l'hôtel des sermes, y resta jusqu'à huit heures.

Le soir, madame la dauphine alla au bal, habillée en domino bleu; elle se plaça dans la même loge & en même compagnie que le jour précédent, & honora l'assemblée de sa présence pendant plus de deux heures.

Le même jour, la princesse honora pour la seconde sois de sa présence l'opéra; elle étoir placée comme la première sois, & les mêmes personnes eurent l'honneur d'être admises à l'amphithéâtre: on joua l'opéra d'Isse sans prologue, & à cette représentation parut une décoration qui venoit d'être achevée sur les dessins & par les soins du chevalier Servandoni.

Le 31 janvier, elle y alla pour la troisième fois, & l'on représenta l'opera d'Hypolite & Aricie.

Le foir il fut déclaré qu'elle partiroit sûrement le lendemain à fix heures & demie précises du matin.

Le lendemain, au moment que madame la dauphine sortoit de son appartement, les jurats, revêtus de leurs robes de cérémonie, eurent l'honneur de lui rendre leurs respects, & de la supplier d'accepter la maison navale que la ville avoit fait preparer pour son voyage, & que cette princesse eut

la bonte d'accepter.

Cette maison navale étoit en forme de char de triomphe; le corps de la barque, du port de quarante tonneaux étoit enrichi de bas reliefs, en dornre sur tout son pourtour; la proue l'étoit d'un magnifique éperon, représentant une renommée d'une attitude élégante; les porte-vergues étoient ornées de fleurs de lis & de tours; le haut de l'étrave terminé parun dauphin ; la pouppe décorée, sur toute la hauteur & la largeur, des armes de France & d'Espagne, avec une grande couronne en relief; les bouteilles étoient en forme de grands écussons aux armes de France, dont les trois fleurs de lis étoient d'or sur un sonds d'azur, le tout de relief; les préceintes formoient comme de gros cordons de feuilles de laurier, auss en das rolies en dorure; le restant de la l

barque jusqu'à la floraison étoit doré en plein & chargé de fleurs de lis & de tours en relief.

La chambre, de 20 pieds de longueur sur 10 de largeur, étoit percée de huit croisces garnies de leurs chassis à verre, à deux rangs de montans; il y avoit trois portes aussi avec leurs chassis, pareils à ceux des croisées; tout l'intérieur, ainsi que le dessous de l'impériale, étoit garni de velours cramois enrichi de galons & de crépines d'or, avec un dais placé sur l'arrière, sur un estrade de huit pieds de prosondeur & de la largeur de la chambre, du surplus de laquelle elle étoit séparée par une balustrade dorée en plein, ouverte dans son milieu pour le passage.

Le ciel & le doffier du dais étoient enrichis, dans leur milieu, de broderies; il y avoit sous ce dais un fauteuil & un carreau aussi de velours cramois, avec des glands & galons d'or.

Le dessus de l'impériale étoit d'un fonds rouge parsemé de sleurs de lis & de tours de relief, ' toutes dorées; ce qui formoit une mosaïque d'une' beauté singulière.

Les deux épis étoient ornés d'amortissemens en sculpture, & les quatre arêtiers l'étoient de quatre dauphins, dont les têtes paroissoient sur l'à-plomb des quatre angles de l'entablement, & leurs queues se réunissoient aux deux épis : le tout de relies & dorure.

Les trumeaux d'entre les croifées & portes étoient ornés extérieurement de chûtes de fessons; le dessur des linteaux, tant des croisées que des portes, orné aussi d'autres sessons, le tout de relies & dorés en plein; une galerie de 2 pieds 6 pouces de largeur, bordée d'une balustrade; dont les balustrades, le socle, & l'appui étoient également dorés en plein, entouroit la chambre, qui étoit isolée; ce qui ajoutoit une nouvelle grace à ce bâtiment naval, dont la décoration avoit été ménagée avec prudence & sans consusion.

Il étoit remorqué par quatre chalouppes peintes; le fonds bleu, les préceintes, & les carreaux dorés.

Dans chaque chalouppe étoient vingt matelots; un mairre de chalouppe & une pilote, habillés d'un uniforme bleu, garni d'un galon d'argent, ainsi que les bonnets qui étoient de même couleur.

Les rames étoient peintes, le fonds bleu, avec des fleurs de lis en or & des croissans en argent, que font partie des armes de la ville.

Il y avoit aussi une chalouppe pour la symphonie, qui étoit armée comme celle de remorque.

Enfin, dans la maison navale, il y avoit deux premiers pilotes, quatre autres pour saire passet la voix, & six matelots pour la manœuvre.

Avant sept heures, madame la dauphine se rendit sur le port dans sa chaise; elle sut portés presque sur un pont préparé pour faciliter l'embarquement. Les jurats y étoient en robes de cérémonie, avec un corps de troupes bourgeoises.

Cette princesse étant sortie de sa chaise, le comte de Rubempré, alors malade, prit sa main gauche, & elle donna sa main droite à M. de Ségur, sous-maire de Bordeaux. Elle entra ainsi suivie de toute sa cour, dans la maison navale, dans laquelle étoient l'intendant de la province & sa suite, le corps-de-ville, l'ordonnateur de la marine, &cc.

Au départ de la princesse, l'air retentit des vœux que faisoit pour elle une multitude prodigieuse de peuple, répandu sur le rivage, dans les vaisseaux

& dans les bateaux du port.

Une batterie de canon, que les jurats avoient fait placer environ cent pas au-dessous du lieu de l'embarquement, sit une salve qui servit de signal pour celle du premier vaisseau; celle-ci pour celle du second, & successivement jusqu'au dernier : ces vaisseaux, tant françois qu'etrangers, tous pavoises, pavillons & slammes dehors, étoient rangés sur deux lignes : ces salves différentes furent réitérées aussi bien que celles des trois châteaux, qui surent faites chacune en son temps.

Une chalouppe, remplie de symphonistes, tournoit sans cesse autour de la maison navale; mais ce n'étoit pas le seul bateau qui voltigeoit; il y en avoit autour d'elle quantité d'autres de tonte espèce, & différemment ornés, qui faisoient de temps en temps des salves de petits canons.

Dans la distance qu'il y a du bout des Chargreux à la traverse de Lormont, le temps étoit si calme & la marée si belle, qu'on se détermina à continuer la route de la même manière instru'à

Blave.

La navigation cominua ainsi par le plus beau temps du monde: on arriva insensiblement au lieu appellé le Bec-d'Ambès, où les deux rivières de Garonne & de Dordogne se réunissent, & où commence la Gironde; l'eau étoit très-calme, madame la dauphine alla sur la galerie, & y demeura près d'un quart d'heure à considérer les différens tableaux dont la nature a embelli cet admirable point de vue.

Lorsque madame la dauphine sut rentrée, les députés du corps de-ville de Bordeaux lui demandèrent la permission de lui présenter un diner que la ville avoit sait prèparer, & d'avoir l'honneur de l'y servir; ce que madame la dauphine ayant eu la bonté d'agréer, suivant ce qui s'abit pratiqué lors du passage de sa majesté catholique, père de cette princesse, la cuisine de la ville aborda la maison navale, & celle de la bouche, qui avoit suivi depuis Bordeaux, se retira.

Au signal qui fut donné, les chalouppes de remorque levèrent les rames, soutenant seulement de la chalouppe de devant, pour tenir les autres la ligne.

M. Cazalet eut l'honneur d'entrer dans l'intérseur de la chambre de madame la dauphine, séparée du reste par une balustrade, de mettre le couvert, & de présenter le pain; les deux autres députés se joignirent à lui, & ils enrent l'honneur de servir ensemble madame la dauphine, & de lui verser à boire.

On se trouva au port à la sin du diner, aprés l'abordage la princesse sortie sortie sur un pont que les jurats de Bordeaux avoient sait construire; le comte de Rubempré tenant sa main gauche, monsseur Cazalet ayant l'honneur de tenir la droite, elle se mit dans sa chaise pour se rendre à l'hôtel qui lui étoit préparé.

On voit par ces détails ce que le génie & le zèle peuvent, unis enfemble. On ne vit à Bordeaux, pendant le séjour de madame la dauphine, que des réjouissances & des acclamations de joie; ce n'étoit que fétes continuelles dans la plupart des maisons. Le premier président du parlement & l'intendant donnèrent l'exemple; ils tinrent soir & matin des tables aussi délicatement que magnisiquement servies.

Le corps-de-ville de Bordeaux tint aussi, matin & soir, des tables très-délicates; & tout s'y passa avec cette élégance aimable, dont le goût sait embellir les efforts de la richesse. (B.)

FÉTES DES PRINCES DE FRANCE. Nos princes; dans les circonstances du bonheur de la nation, signalent souvent par leur magnificence leur amour pour la maison auguste dont ils ont la gloire de descendre, & se plaisent à faire éclater leur zèle aux yeux du peuple heureux qu'elle gouverne.

C'est cet esprit dont tous les Bourbons sont animés, qui produisit, lors du sacre du roi en 1725, ces sétes éclatantes à Villers-Coterets & à Chantilly, dont l'idée, l'exécution & le succès surent le ches-d'œnvre du zèle & du génie. On croit devoir en rapporter quelques détails qu'on a rassembles d'après les mémoires du temps.

Le roi, après son sacre, partit de Soissons le 2 de novembre 1722, à dix heures du matin, & il arriva à Villers-Coterets sur les trois heures & demie, par la grande avenue de Soissons. On l'avoit ornée dans tous les intervalles des arbres, de torchères de seuillée portant des pots à seu. L'avenue de Paris, qui se joint à celle-ci dans le même alignement, faisant ensemble une étendue de près d'une lieue, étoit décorée de la même manière.

Première journée. Après que sa majesté se sur réposée un peu de temps, elle parut sur un balcon qui donne sur l'avant-cour du château.

Cette avant-cour est très-vaste, tous les appartemens bas étoient autant de cuisines, offices & falles à manger; ainsi pour la dérober à la vue, & à trois toises de distance, on avoit élevé deux

amphithéâtres longs de seize toises sur vingt pieds de haureur, distribués par arcades, sur un plan à pan coupé & isolé. Les gradins couverts de tapis étoient placés dans l'intervalle des avant-corps; les parois des amphithéâtres étoient revêtus de feuillées, qui contournoient toutes les architectures des arcades, ornées de sessons & de guirlandes, & éclairées de lustres, chargés de longs slambeaux de cire blanche. Des lumières, arrangées ingénieusement sous dissérentes formes, terminoient ces amphithéâtres.

Au milieu de l'avant-cour on avoit élevé entre les deux amphithéatres une espèce de terrasse sort vaste, qui devoit servir à plusieurs exercices, & on avoit ménagé tout autour des espaces trèslarges pour le passage des carrosses, qui pouvoient y tourner par tout avec une grande facilité. A six toises des quatre encognures, on avoit établi quatre tourniquets à courir la bague, peints & décorés d'une manière unisorme.

Pour former une liaison agréable entre toutes ces parties, on avoit posé des guéridons de seuillées chargés de lumières, qui conduisoient la vue d'un objet à l'autre par des lignes droites & circulaires. Ces guéridons lumineux étoient placés dans un tel ordre, qu'ils laissoient toute la liberté du passage.

Quand le roi fut sur son balcon, ayant auprès de sa personne une partie de sa cour, le reste alla occuper les senètres du corps du château, qui, aussi bien que les ailes, étoit illuminé avec une grande quantité de lampions & flambeaux de cire blanche: ces sumières rangées avec art sur les distirentes parties de l'architecture produisoient diverses sormes agréables & une variété infinie

L'arrivée de sa majesté sur son balcon sut célébrée par l'harmonie bruyante de toute la fy mphonie, placée sur les amphithéâtres, & composée des instrumens les plus champêtres & les plus éclatans: car, dans cet orchestre, qui reunissoit un tre-grand nombre de violons, de hautbois & de trompettes-marines, on comptoit plus : de quarante cors - de - chasse. Les tourniquets à courir la bague, occupés par des dames supposées des campagnes & des châteaux voisins, & par des cavaliers du même ordre, divertirent d'abord le roi. Les danseurs de corde commencerent ensuite leurs exercices, au son des violons & des haut-bois : dans les vuides de ce spectacle, les - trompettes-marines & les cors - de-chasse se joignoient aux violons & aux haut-hois, & jouoient les airs de la plus noble gaieté. La joie régnoit souverainement dans toute l'assemblée, & les sauteurs pendant ce temps l'entretenoient par leur souplesse & par les mouvemens variés de la plus, furprenante agilité.

Après ce divertissement, le roi voulut voir courir la bague de plus près; alors les courniquess

furent demplis de jeunes princes & seigneurs, qui briguerent l'emploi d'amuser sa majeste, parmi lesquels le duc de Chartres, le comte de Clermont, le grand prieur & le prince de Valdeclo, le duc de Retz, le marquis d'Alincourt, le chevalier de Pese se distinguerent.

Après avoir été témoin de leur adresse, le roi remonta & se mit au jeu. Dès que la partie du roi sut sinie, les comédiens italiens donnèrent un impromptu comique, composé des plus plaisantes scènes de leur théâtre, que Lelio avoit rassemblées, & qui réjouirent sort sa majesté.

Tous les gens de goût sont d'accord sur la beauté de l'ordonnance du parc & des jardins de Villers-Coterets: le parterre, la grande allée du parc, & les deux qui sont à droite & à gauche du château, surent illuminées par une quantité prodigieuse de pots-à-seu. Tous les compartimens, dessinés par les lumières, ne laissoient rien échapper de leurs agrémens particuliers.

Sa majesté descendit pour voir de plus près l'effet de cette magnisque illumination. Tout d'un coup l'attention générale sut interrompue par le sen des haut-bois & des musettes; les yeux se portèrent aussi-tôt où les oreilles avertissoient qu'il se présentoit un plaisir nouveau. On apperçut au sond du parterre, à la clarté de cent slambeaux, portés par des saunes & des satyres, une noce de village, qui avançoit en dansant vers la terrasse sur la quelle le roi étoit; Thevenard marchoit à la tête de la troupe, portant un drapeau. La noce rustique étoit composée de danseurs & de danseurs de l'opéra. Dumoulin & la Prévôt représentoient le marié & la mariée. Ce petit ballet sat suivi du souper du roi & de son coucher.

M. le régent, M. le duc de Chartres & les grands officiers de leurs maisons tinnem les différentes tables nécessaires à la soule de grands seigneurs & d'officiers qui sormoient la cour de sa majesté; il y eut pendant tout son séjour quatre tables de trente couverts, vingt-une de vingt-cinq, douze de douze, toutes servies en même temps & avec la plus exquise délicatesse.

On calcula, dans le temps, que l'on servoit à

chaque repas 5916 plats.

Seconde journée; chaffe du sanglier. Le mardi 3 novembre, une triple salve de l'artillerie & des boites annonça le lever de sa majesté; après la messe, elle descendit pour se rendre à l'amphithéâtre qui avoit été dresse dans le parc, où sa majesté devoit prendre le plaisir d'une chasse de sanglier dans les toiles. Les princes du sang & les principaux officiers de sa majesté le suivirent: l'équipage du roi pour le sanglier, commandé par le marquis d'Ecquevilly, qui en est capitaine, devoit saire entrer plusieurs sangliers dans l'enceinte qu'on avoit sormée près du jardin de l'orangerie.

Pour placer le roi & toute sa cour, on avoit

construit trois galeries découvertes dans la partie intérieure de l'avenue, & sur son alignement, à commencer depuis la grille jusqu'à la contre-allée du parterre. La galerie du milieu préparée pour le roi avoit douze toises de longueur & trois de largeur; on v montoit sept marches par un escalier à double rampe, qui conduisoit à un repos. d'où l'on montoit sept autres marches de front, qui conduisoient sur le plancher. Cette galerie étoit ornée de colonnes de verdure, dont les entablemens s'unissoient aux branches des arbres de l'avenue, & formoient une architecture rustique plus convenable à la fête que le marbre & les lambris dorés. Cette union des entablemens & des arbres ressembloit assez à un dais qui servoit de couronnement à la place du roi. Le plancher étoit couvert de tapis de Turquie, ainsi que les balustrades; un tapis de velours cramoili, brode de grandes crépines d'or, distinguoit la place de sa majesté. Tout le pourtour de cet édifice & les rampes des escaliers étoient revêtus de feuillées.

Aux deux côtés, & à meuf pieds de distance de cette grande galerie, on en avoit construit deux autres plus étroites & moins élevées pour le reste des spectateurs, qui ne pouvoient pas tous avoir place sur la galerie du roi. Ces deux galeries étoient décorées de seuillages comme la grande, & toutes les trois étoient d'une charpente trèsfolide, & dont l'assemblage avoit été fait avec des précautions infinies, pour prévenir les moindres dangers.

Dès que le roi fut placé, on lâcha l'un après l'autre cinq sangliers dans les toiles. Cette chasse sur parsaitement belle. Le comte de Saxe, le prince de Valdeck, & plusieurs seigneurs françois y firent éclater leur adresse & leur intrépidité; ils entrèrent dans les toiles, armés seulement d'un couteau de chasse & d'un épieu.

Le comte de Saxe se distingua beaucoup dans cette chasse. Le roi ayant blesse un sanglier d'un dard qu'il lui lança, le comte de Saxe l'arracha; d'une m'ain du corps de l'animal, que sa blessure rendoit plus redoutable, tandis que de l'autre main, il en arrêta la sureur & les essorts. Il en poursuivit ensuite un autre qu'il irrita de cent saçons dissérentes: lorsqu'il crut avoir poussé sarge jusqu'au dernier excès, il seignit de suir; le sanglier courut sur lui, il se retourna & l'attendit; appuyé d'une main sur son épieu, il tenoit de l'autre son couteau de chasse. Le sanglier surieux s'élance sur lui; dans le moment l'intrépide chasseur lui ensonce son couteau de chasse au milieu du front, l'arrête ainsi & le renverse.

Cette chasse, qui divertit beaucoup sa majesté & toute la cour, dura jusqu'à une heure après midi, que le roi rentra pour diner.

midi, que le roi rentra pour dîner.

Chasse du cers. Après le dîner, sa majesté monta en calèche au bas de la terrasse; les princes, soute la cour le suivirent à cheval.

Le cerf sur châsse pendant plus de deux heures par la meute du roi; le comte de Toulouse, grand-veneur de France, en habit unisorme, piquant à la tête. Sa majesté parcourut toutes les routes du parc: la chasse passa plusieurs sois devant sa calèche; & le cerf, après avoir tenu très-longtemps devant les chiens, alla donner de la tête contre une grille & se tua.

Le roi revint sur les cinq heures dans son appartement, & changea d'habit pour aller à la soire.

Salle de la foire. La foire que M. le duc d'Orléans avoit fait préparer avec magnificence, étoit établie dans la cour intérieure du château; elle est quarrée & bâtie sur un dessin semblable à l'avant-cour.

Le lecteur ne sera peut-être pas sâché de tronver ici quelques détails de cette soire galante; l'idée en estriante & magnissque, & lui peut peindre quelques-uns de ces traits saillans du génie aussi vaste qu'aimable du grand prince qui l'avoit imaginée.

On avoit laisse de grands espaces qui avoient la sorme de rues, tout autour de la cour, entre les boutiques & le milieu du terreia, qu'on avoit parqueté & élevé seulement d'une marche: ce milieu étoit dessiné à une salle de bal; & on n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit la rendre aussi magnisque que commode.

La salle n'étoit séparée de ces espèces de rues que par une banquette continue, couverte de velours camoiss. Toute la cour qui rensermoit cette soire étoit couverte de fortes bannes sourenues par des travées solides, qui servoient encore à suspendre vingt-quatre lustres. Toutes les dissérentes parties de cette soire étoient ornées d'une très-grande quantité de lustres, & ces lumières, réslèchies sur des grands miroirs & trumeaux de glaces, étoient multipliées à l'infini.

On entroit dans cette foire par quatre passages qui répondoient aux escaliers du château; ce lieu n'étant point quarré & se trouvant plus long que large, les deux faces plus étroites étoient remplies par deux édifices élégans, & les deux autres faces étoient subdivisées en boutiques, séparées au milieu par deux petits théâtres.

En entrant de l'avant-cour dans la foire, on rencontroit à droite le théâtre de la comédie italienne, qui remplissoit seul une des faces moins larges de la cour. Il étoit ouvert par quatre pilastres peints en marbre blanc, cantonnés de demi-co-ionnes d'arabesque & de cariatides de bronze doré, qui portoient une corniche dorée, d'où pendoit une pente de velours à crépines d'or, chargée de sessons de sleurs: au-dessus régnoit un pid-destal en balustrade de marbre blanc à moulure d'or, orné de compartiment, de rinceaux de seulles entrelacées & liées avec des girandoles chargées de bougies.

On voyoit au haut de ce théâtre les armes du soi grouppées avec des guirlandes de fleurs; le chiffre de sa majesté, figure par deux LL entre-lacées, paroissoit dans deux cartouches qui cou-ronnoient les deux ouvertures saites aux deux côtés du théâtre pour le passage des acteurs; ces deux passages étoient doublés d'une double portière de damas cramoiss à crépines d'or, sesson nant sur le haut. Ce théâtre, élevé seulement de trois pieds du rez-de-chaussée, représentoit un temple de Bacchus dans un jardin à treillage d'or, couvert de vignes & de raisins. On voyoit la statue du dieu en marbre blanc, qu'environnoient les savyres en lui présentant leurs hommages.

Le théâtre italien étoit occupé par deux acteurs & une actrice, Arlequin, Pantalon & Silvia, qui, par des faillies italiennes & des scènes réjouissantes, commençoient les plaisirs qu'on avoit répandus à chaque pas dans ce séjour.

Toutes les boutiques de cette soire brillantétoient séparées par deux pilastres de marbre blanc, de l'entre-deux desquels sortoient trois bras en hauteur, à p'usieurs branches, garnis de bougies jusqu'au bas de la balustrade. Ces pilastres étoient cantonnés de colonnes arabesques; portant des vases de bronze doré, d'ou paroissoient sortir des orangers chargés d'une quantité prodigieuse de fruits & de sleurs; ils étoient alignés sur les galeries qui régnoient sur tout l'édifice autour de la soire.

Immédiatement au-dessus des boutiques, qui avoient environ huit pieds de prosondeur & quinze à seize de hauteur, régnoit tout-au-tour la balustrade dont il a été parlé: à chaque côté des orangers, qui étoient deux à deux, il y avoit une girandole garnie de bougies en pyramide; & entre chaque grouppe d'orangers & de girandoles, il y avoit un ou plusieurs acteurs ou actrices de l'opéra, appuyés sur la balustrade, masqués en domino ou autre habit de bal, dont les couleurs étoient très-éclatantes; ce qui sormoit le tableau en même temps le plus surprenant & le plus agréable.

Chaque boutique étoit éclairée par quantité de bras à plusieurs branches & par deux lustres à huit bougies, qui se répétoient dans les glaces. A celles qui étoient destinées pour la bonche, il y avoit de plus des buffets rangés avec art & garnis de girandoles. Toutes les boutiques avoient pour couronnement une cartouche qui contenoit en lettres d'or le nom du marchand le plus connu de la cour, par rapport à la marchandise de la boutique. Les supports des cartouches étoient ornés des attributs qui pouvoient caractériser chaque négoce dans un goût noble. Les musiciens & musiciennes, danseurs & danseuses de l'opéra, vètus d'habits galans, faits d'étoffes brillantes & cependant convenables aux marchands qu'ils représentoient, y distribusient généreusement & à 1

Histoire. Tome II, Seconde part,

tous venans leur marchandise. La première boutique étoit celle du pâtissier, sous le nom d; Godard; elle étoit meublée d'un cuir argenté: le sond, séparé au milieu par un trumeau de glace, laissoit voir dans ses côtés le lieu destiné au travail du métier, avec tous les ustensiles nécessaires; la Thierry, danseuse, représentoit la pâtissière; elle avoit pour garçons Maltère & Javilliers, qui, habillés de toiles d'argent, & portant des clayons chargés de ratons tout chauds, couroient vîte les débiter dans la soiré. Cette boutique étoit garnie de toutes sortes de pâtisserie sine.

La boutique suivante avoit pour inscription, Perdrigeon; elle étoit meublée d'une tenture de brocatelle de Venise, & de glaces, & garnie de dragonnes brodées en or & en argent, nœuds d'épée & de cannes, ceinturons & bonnets brodés richement; les rubans de toutes sortes de couleurs, & d'or & d'argent, les plus à la mode & du meilleur goût, y pendoient en sestons de tous côtés: le maître & la maîtresse de la boutique étoient représentés par Dumoulin, dunseur, & par la Rey, danseuse.

La troisième boutique étoit un casé; on lisoit dans le cartouche le nom de Benachi. Elle étoit tendue d'un beau cuir doré avec des bussets chargés de tasses, soucoupes & cabarets du Japon & des Indes, & de girandoles de lumières, qui se répétoient dans les trumeaux. Corbie & Julie, chanteur & chanteuse, déguisés en turc & turquesse, ainsi que Deshayes, chanteur, qui leur servoit de garçon, distribuoit le casé, le thé & le chocolat.

La quatrième boutique élevée en théâtre d'opérateur, étoit inscrite, le dosseur Barry. La forme de ce théâtre représentoit une place publique & les rues adjacentes. Scapin en opérateur, Trivelln son garçon, Paqueti en aveugle, & Flaminia, semme de l'opérateur, remplissoient ce théâtre, & contresaisoien parsaitement le manège & l'éloquence des arracheurs de dents.

La cinquième boutique représentoit un ridotto de Venise. Le meuble étoit de velours; les trumeaux & les bougies y étoient répandus avec profusion. On voyoit plusieurs tables de bassette & de pharaon, tenues par des banquiers bien en sonds, & tous masqués à la vénitienne; c'étoient des courtisans, qui se démasquèrent d'abord que le roi parut.

La fixième, intitulée, Ducreux & Baraillon, avoit pour marchande la Duval, danseuse; & pour marchandise, des masques, des habits de bal, & des dominos de toutes les couleurs & de toutes les tailles.

Dans la septième, où étoient Saint-Martin & la Souris la cadette, habillée à l'allemande, on montroit un tableau changeant, d'une invention & d'une variété très-ingénieuses; & un veau vivant ayant huit jambes, Cette loge étoit meublée de damas, & s'appelloir cadet.

Fece

On se trouvoit, en tournant, en face de la cour opposée à celle que remplissoit le théâtre de la comédie italienne. Elle étoit décorée de la même ordonnance dans le debors; le dedans figuroit une superbe boutique de saïencier, meublée de damas cramois, & remplie de tablettes chargées de cristaux rares & singuliers, & de porcelaines sines, des plus belles tormes, de la Chine, du Japon & des Indes, qui faisoient partie des lots que le roi devoit tirer. Javilliers père, & la Mangot, en hollandois & hollandoise, occupoient cette riche boutique, qui avoit pour inscription: Messager.

La première boutique après le magasin de porcelaine, en tournant toujours à droite, étoit la loge des joueurs de gobelets, habitée par euxmêmes, & meublée de drap d'or, avec des glaces. Dans le cartouche étoient les noms de Baptifis, & de Dimanche, sameux alors par leurs tours d'a-

dreffe.

La seconde, intitulée Lesqu & la Frenaye, & dont les officiers de M. le duc d'Orléans faisoient les honneurs, étoit la bijouterie; elle étoit meublée de moire d'or, avec une pente autour, relevée en broderie d'or & ornée de glaces. Cette boutique étoit remplie de tout ce que l'on peut imaginer en bijoux précieux, exposés sur des tablettes; d'autres étoient rensermés dans des cosfres de vernis de la Chine, mêlés de curiosités indiennes.

La troisième, portant le nom de Fredoc, étoit l'académie des jeuc de dés, du biribi & du hoca,

meublée d'un gros damas galonné d'or. La quatrième, faisant face au théâtre de l'opérateur, étoit un jeu de marionnettes qui avoit

pour titre: Brioché.

La cinquième, nommée Procope, étoit meublée d'un cuir argenté, & ornée de buffets, de trumeaux, de glaces & de girandoles; elle étoit destinée pour la distribution de toutes les liqueurs fraiches, & des glaces. Buzeau en arménien, & la Perignon en arménienne, présidoient à cette distribution.

La fixième, tendue de brocatelle, s'appelloit Briard; Dumirail, danseur, en étoit le maître, & y débitoit les ratafias, rossoli & liqueurs chaudes de toutes les fortes.

La dernière, qui se trouvoit dans l'encoignure, près du théâtre italien, étoit enfin intitulée, M. Blanche, & occupée par la Souris l'aînée, & la du Coudray, marchandes de dragées & de toutes sortes de confitures fines.

Un grand amphithéâtre paré de tapis & bien illuminé, régnoit tout le long & au - dessus du théâtre de la comédie italienne : il étoit rempli par une quantité prodigieuse d'excellens sympho-

mites.

Les dessus de la loge intitulée Messager, située en sace, étoit aussi couronnés par un semblable amphishéâtre, où étoient placés les musiciens & musiciennes, danseurs & danseuses qui n'avoient

point d'emploi dans les boutiques de la foire; déguisés en différens caractères sérieux, galans & comiques.

La galerie, ornée d'orangers & de girandoles, qui avoit bien plus de profondeur aux faces qu'aux ailes, servoit comme de base & d'accompagnement à ces deux amphithéâtres, & rendoit le point de vue d'une beauté & d'une singularité inexprimables. Tel est toujours l'effet des beaux contrastes.

Le roi, suivi de sa cour, entrant dans ce lieu enchanté, s'arrêta d'abord au théâtre de la comédie italienne, où Arlequin, Pantalon & Sylvia ne sirent pas des efforts inutiles pour divertir sa majesté: elle se rendit de-là aux marionnettes, & ensuite aux jeux; s'y amusa quelque temps: & joua au hoca & au biribi. Après le jeu, le roi alla au théâtre du docteur Barry: Scapin commença sa harangue, que Trivelin expliquoit en sançois, pendant que Flaminia présentoit au roi, cans un mouchoir de soie, les raretés que lui offroit l'opérateur. Des tablettes garnies d'or & d'un travail sini, surent le premier bijou qui lui sut offert; Scapin l'accompagna dans ce discours, qu'il adressa au roi:

Voilà des tablettes qui renferment le tréfor de tous les tréfors; sa majesté y trouvera l'abrégé de tous mes secrets; le papier qui les contient est incorruptible,

& les secrets impayables.

Flaminia eut encore l'honneur de présenter deux autres bijoux au roi; un cachet précieux & d'une gravure parsaite, composé d'une grosse perle & d'une antique, avec un petit vase d'une pierre rare, & garni d'or. Scapin sit, à chaque présent, un commentaire, à la manière des vendeurs d'orviétan. On distribua ainsi aux princes & aux seigneurs de la cour des bijoux d'or de

toute espèce.

Sa majesté continua sa promenade & sit plusieurs tours dans la soire, pour jouir des divers tours & propos dont les marchands & les marchandes se servent, à Paris, pour attirer les chalands dans leurs boutiques. Leurs cris, en effet, & leurs empressemens à étaler & à faire accepter leurs marchandises, imitoient parsaitement, quoique en beau, le tumulte, le bruit & l'espèce de consusion. qu'on trouve dans les foires Saint - Germain & Saint-Laurent, dans les temps où elles sont belles. Enfin, le roi, après avoir été long temps diverti par la variété des spectacles & des amusemensde la foire, entra dans la boutique de Lesgu & La Frenaye, & tira lui - même une loterie qui, en terminant la fête, surpassa toute la magnificence qu'elle avoit étalée jusqu'à ce moment; en faisant voir l'élégance, la quantité & la richesse des bijoux qui furent donnés par le sort à toure la cour, & à toute la suite qu'elle avoit attirée à Villers-

Cette loterie, la plus fidelle qu'on ait jamais tirée, occupa sa majesté jusqu'à près de neuf heuses du soir. Alors le roi passa sur le parquet de la salle du bal, située au milieu de la soire, & se plaça dans un sauteuil vers le théâtre de la comédie italienne : les princes se rangèrent auprès de sa majesté. Les banquettes, couvertes de velours cramoisi, qui entouroient cette salle, servoient de barrière aux spectateurs. La symphonie, placée sur l'amphithéâtre, commença le divertissement par une ritournelle. La Julie, représentant Terpsicore, accompagnée de Pecourt, compositeur de toutes les danses gracieuses & variées exécutées à Villers-Coterets; & de Mouret, qui avoit composé tous les airs de ces danses, chanta un récit au roi.

Après ce récit, la suite de Terpsicore se montra digne d'être amenée par une muse. Deux tambourins basques se mirent à la tête de la danse; un tambourin provençal se rangea au sond de la salle, & on commença un petit ballet, sans chant, trèsdiversisé par les pas & les caractères, qui sut exécuté par les meilleurs danseurs de l'opéra.

Dès que la danse cessa, on entendit tout d'un coup un magnisque chœur en acclamations, mêlé de sansares, & chanté par tous les acteurs & actrices masqués, placés sur les deux amphithéatres & les deux galeries qui les accompagnoient; ce qui causa une surprise très-agréable.

Après ce chœur le roi alla souper, & les masques s'emparèrent de la salle du bal. Ensuite on distribua à ceux qui se trouvoieut alors dans la soire tout ce qui étoit resté dans les boutiques des marchands, qui étoient si abondamment sournies, qu'après que tout la cour sut satisfaite, il s'en trouva encore une assez grande quantité pour contenter tous les curieux.

Ce seroit ici le lieu de parler de la sête de Chantilly, donnée dans le même temps; & de celle qui sut donnée à Saint-Cloud, par son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, pour la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne; mais obligés de nous restreindre, nous terminerons cet article, peut-être déjà trop long, par le récit d'une sête d'un genre aussi neus qu'élégant, dont on n'a parlé dans aucun des mémoires du temps, qui mérite à tous égards d'être mieux connue, & qui rappellera à la cour de France le souvenir d'une aimable princesse, qui en étoit adorée.

On veut parler de son altesse sérénissime mademoiselle de Clermont, sur-intendante de la maifon de la reine. Ce sur elle, en esset, qui donna à sa majesté cette marque publique de l'attachement aendre & respectueux qu'elle inspire à tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher, Cette princesse, douée des dons les plus rares & les mieux saits pour être bientôt démèlés, malgré la douceur modesse qui, en s'essorgant de les cacher, sembloit encore les embellir, sit préparer, en secret, le spectacle élégant dont elle vouloit surprendre la reine. Ainsi le soir du 12 juillet 1729, en se promenant avec elle sur la terrasse du château de Verfailles, elle l'engagea à descendre aux flambeaux jusqu'au labyrinthe.

L'entrée de ce bois charmant se trouva tout-àcoup éclairée par une illumination ingénieuse, & dont les lumières qui la sormoient, étoient cachées par des transparens de seuillées.

Esope & l'Amour sont les deux statues qu'on voit aux deux côtés de la grille. Dès que la reine parut, une symphonie harmonieuse se sit entendre; & l'on vit tout-à-coup la sée des plaisirs champètres qui en étoit suivie. Elle adressa les plus doux à la reine, en la pressant de goûter, quelques momens, les innocens plaisirs qu'elle alloit lui offrir. Les vers qu'elle chantoit, étoient des louanges délicates, mais sans flatterie; ils avoient été dictés par le cœur de mademoiselle de Clermont: cette princesse ne flatta jamais, & mérita de n'être jamais flattée.

La fée, après son récit, teucha, de sa baguette; les deux statues dont on a parlé. Au son touchant d'une symphonie mélodieuse, elles s'animèrent, & jouèrent, avec la fée, une jolie scène, dont les traits légers amusèrent la reine & la cour.

Après ce début, les trois acteurs conduisirent la reine dans les allées du labyrinthe; l'illumination en étoit si brillante, qu'on y lisoit les sables, qui y sont répandues en inscriptions, aussi aisément qu'en plein jour.

Au premier carrefour, la reine trouva une troupe de jardiniers qui formèrent un joli ballet mêlé de chants & de danses. Cette troupe précéda la reine en dansant, & l'engagea à venir à la sontaine qu'on trouve avec le grand berceau des oiseaux.

Là, plusieurs bergers & bergères, divisés par quadrilles, coururent en dansant au-devant de sa majesté, & ils représentèrent un ballet très-court & sort ingénieux, dont le charme des plaisirs champétres étoit le sujet,

On peut juger que les eaux admirables de tous ces jolis bosquers jouèrent pendant tout le temps que la reine voulut bien y rester; & la réslexion des coups de lumière qui partoient du nombre immense des lumières qu'on y avoit répandues, augmentoit & varioit à tous les instans les charmes de cet agréable séjour.

La reine, après le ballet, passa dans le berceau couvert; il étoit embelli par mille guirlandes de sleurs naturelles, qui, entrelacées avec une quantité immense de lustres de cristal & de girandoles dorées, formoient des espèces de berceaux aussi riches que galans.

Douze jeunes bouquetières, galamment ajustées, parurent en dansant; une encore mieux parée, & qui se distinguoit de sa troupe par les graces de ses mouvemens & l'éléganc e de ses pas, présenue E e e e 2

un houquet de fleurs les plus belles à la reine: les autres en offrirent à toutes les dames de la cour. Il y avoit autour du berceau un grand nombre de tables de gazon, sur lesquelles on voyoit des corbeille; dorées, remplie; de toutes sortes de fleurs, & dont tout le monde avoit la liberté de se parer.

On passa d'allée en allée jusqu'au carresour; on y trouva, sur un banc élevé en sorme de théâtre, tleux semmes qui paroissoint en grande querelle. Une symphonie assez longue pour donner à la cour le temps de s'approcher, sinit lorsqu'on eut fait un grand demi-cercle autour de ce banc où elles étoient placées: on connut bientôt à leurs discours que l'une étoit la flatterie, & l'autre la critique. Celle - ci, après quelques courtes discussions, qui avoient pour objet le bien qu'on avoit à dire d'une si brillante cour, sit convenir la flatterie qu'on n'avoit que faire d'elle pour célébrer les vertus d'une reine adorée, qui comptoit tous ses momens par quelque nouvelle marque de bonté.

Cette scène sut interrompue par une espèce d'allemand, qui perça la soule pour dire, à demi ivre, que c'étoit bien la peine de tant dépenser en lumière pour né saire voir que de l'eau. Un gascon, qui passa d'un autre côté, dit: hé! sandis! je meurs de saim; on vit donc de l'air à la cour des rois de France? A ces deux originaux, en succèdèrent quelques autres. Ils s'unirent tous à la sin pour chanter leurs plaintes, & ce chœur comique sinik d'une manière plaisante cette partie de la sête.

La reine & la cour arrivèrent dans la grande allée qui sépare le labyrinthe de l'île d'amour: on y avoit sormé une salle de speciacle de toute la largeur de l'allée, & d'une longueur proportionnée. La salle & le théâtre étoient ornés avec autant de magnificence que de goût. Les comédiens françois y représentèrent une pièce en cinq actes: elle avoit été composée par seu Coypel, qui est mort premier peintre du roi, & qui a laissé après lui la réputation la plus desirable pour les hommes qui, comme lui, ont constamment aimé la vertu.

Cette pièce, dont je n'ai pu trouver ni le sujet ni le titre, sut ornée de cinq intermèdes de danse, qui surent exécutés par les meilleurs danseurs de l'opéra.

La reine, après la comédie, rentra dans le labyrinthe, & le parcourut par des routes nouvelles, qu'elles trouva coupées par de jolis amphithéâtres, occupés par des orchestres brillans.

Elle se rendit ensuite à l'orangerie, qu'on avoit ornée pour un bal paré: il commença & dura jusqu'à l'heure du testin, qui sut donné chez mademoiselle de Clermont, avec toute l'élégance qui lui étoit naturelle. L'oute la cour y assista. Les tables, cachées par de riches rideaux, parurent tout-à-coup dans toutes les falles; elles sembloient se multiplier, comme la multitude des plaisirs dont on avoit joui dans la sête.

Croiroit-on que tous ces aprêts, l'idée, la conduite, l'enchaînement des diverses parties de cette sête, surent l'ouvrage de trois jours? C'est un sait certain qui, vérissé dans le temps, sit donner à tous ces amusemens le nom d'impromptu du labyrinthe. La reine ignoroit tout ce qui devoit l'amuser pendant cette agréable soirée; la cour n'étoit pas mieux instruite: hors le sestin chez mademoiselle de Clermont, qui avoit été annoncé sans mystère, tout le reste demeura caché, & sut successivement embelli du charme de la surprise.

Les courtisans louèrent beaucoup l'invention, la conduite, l'exécution de cette fête ingénieuse, & toute la cour s'intrigua pour en découvrir l'inventeur. Après bien des propos, des contradictions, des conjectures, les soupçons & les vœux se réunirent sur M. le duc de Sainti-Aignan.

Le caractère des hommes se peint presque toujours dans les traits saillans de leurs ouvrages. Ce secret prosond, gardé par tant de monde; la prévoyance, toujours si rare dans la distribution des différens emplois; le choix & l'instruction des artistes; l'enchaînement ingénieux des plaisirs, déceloient, malgré sa modestie, l'esprit sage & délicat qui avoit sait tous ces arrangemens.

Ces jeux légers, qu'une imagination aussi règlée que riante répandois sur les pas de la reinela plus respectable, n'étoient que les prémices de ce que M. le duc de Saint-Aignan devoit faire un jour pour servir l'état & pour plaire à sonroi.

M. de Blamont, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, & sur - intendant de la musique de sa majesté, composa toutes les symphonies & les chants de cette séte. Il étoit déjà depuis long-temps en possession de la bienveillance de la cour, que sa conduite & ses talens lui ont toujours confervée. (B)

FETFA, s. m. (Hist. mod.) nom que les Turcs donnent aux jugemens ou décisions que le muphti rend par écrit. Ce mot, en langage turc, signifie sentence, & en arabe, la réponse ou le jugement d'un homme sage; & ils appellent ainsi par excellence les jugemens du muphti. (G)

FÉTICHE, s. f. (Hist. mod.) nom que les peuples de Guinée en Afrique donnent à leurs divinités. Ils ont une sécuche pour toute une province, & des séciches particulières pour chaque famille. Cette idolé est un arbre, une tête de singe, un

cifeau, ou quelque chose de semblable, suivant leur santaisse. Dapper, description de l'Afrique. (G)

FEU-ARDENT, (FRANÇOIS) (Hist. de Fr.) cordelier, ligueur violent, connu par ses déclamations contre Henri III & Henri IV. L'Étoile, dit de lui que, sur la fin de ses jours, il sut aussi ardent à la concorde qu'il l'avoit été à la discorde. Il est auseur de quelques traités de controverse. Mort en 1610 à Bayeux.

FEU GRÉGEOIS, (Hist. du moyen âge) espèce de seu d'artifice qui étoit composé de naphte, de poix, de résine, de bitume, & autres corps inslammables.

Feu grégeois signisse feu grec. parce qu'anciennement nous nommions les Grecs Grégeois; que ce furent eux qui s'en servirent les premiers, versl'an 660, au rapport de Nicétas, Théophane, Cédrenus & autres; & qu'ensin ils surent en possession pendant trois siècles, de brûler par le secret de ce feu, les slottes de leurs ennemis.

L'inventeur du feu grégeois, suivant les historiens de temps, sut un ingénieur d'Heliopolis en Syrie, nommé Callinicus, qui l'employa pour la première fois dans le combat naval que Constantin Pogonat livra contre les Sarrasins, proche de Cizique sur l'Hellespont. Son effet sut si terrible, ajoutent les mêmes écrivains, qu'il brûla toute la flotte composée d'une trentaine de mille hommes.

Il est vrai que quelques modernes, & Scaliger entr'autres, donnent une date plus ancienne à cette découverte, & l'attribuent à Marcus-Gracchus: mais les passages des auteurs grecs & latins qu'on cite pour favoriser cette opinion, n'en prouvent point la vérité.

Ce qu'on sait plus possivement, c'est que les successeurs de Constantin se servirent du seu grégeois en dissérentes occasions, presqu'avec autant de succès que lui; & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils eurent le bonheur de garder pour eux seuls le secret de cette composition, jusques vers le milieu du dixième siècle, temps auquel il paroît qu'aucun autre peuple ne le savoit encore.

Aussi le seu grégeois sut mis au rang des secrets de l'état par Constantin Porphyrogenete; en conséquence, dans son ouvrage dédié à Romain son sils, sur l'administration de l'empire, il l'avertit que lorsque les barbares lui demanderont du seu grégeois, il doit répondre qu'il ne lui est pas permis de leur en donner, parce qu'un ange qui l'apporta à l'empereur Constantin, désendit de le communiquer aux autres nations, & que ceux qui avoient osé le saire, avoient été dévorés par le seu du ciel, dès qu'ils étoient entrés dans l'église.

Cependant, malgré les précautions de Constantin

Porphyrogenete, la composition du seu grégeois vint à être connue ou découverte, par les ennemis. Le P. Daniel, dans son histoire du siège de Damiette en 1249, sous Saint-Louis, rapporte que les Turcs en firent alors un terrible usage. Ils le lancoient, dit-il, avec une espèce de mortier, & quelquesois avec une sorte d'arbalète singulière, qui étoit tendue fortement par le moyen d'une machine, supérieure en sorce à celle des bras & des mains. Celui squ'on tiroit avec une espèce de mortier, paroissoit quelquefois en l'air de la grosseur d'un tonneau, jetant une longue queue, & faisant un bruit semblable à celui du tonnerre. Mais voici les propres paroles de Joinville, qui étoit présent. « Les Turcs em-» menèrent un engin, qu'ils appelloient la perrière, un terrible engin à mal-faire, & les misdrent » vis-à-vis des chats chateils, que messire Gaultier. » de Curel & moi, guettions de nuit; par lequel n engin ils nous jetterent le feu grégeois à plante, » qui étoit la plus terrible chose que onques » jamais je veisse. » Au reste, M. Ducange a fait une ample note sur cet endroit, dans laquelle il explique la composition & l'usage de ce seu; J'y renvoie le lecteur pour abréger.

On croit communément que le feu grégeois brûloit dans l'eau, & même avec plus de violence que dehors, opinion qui est hors de toute vraisemblance. Il est vrai qu'Albert d'Aix (liv. VII, ch. v.), a écrit qu'on ne pouvoit point éteindre ce feu avec de l'eau; mais en accordant même qu'il ne s'est pas trompé, ses paroles ne veulent point dire que le feu grégeois brûlât dans l'eau.

Encore moins saut il penser que ce seu sur inextinguible; puisque, seion Matthieu Paris, en l'an 1219, on pouvoit l'éteindre avec du vinaigre & du sable. Les françois y parvinrent plusieurs sois en l'étoussant avec adresse, & en empéchant la communication de l'air extérieur, par des peaux humides d'animaux nouvellement écorchés, qu'on jettoit dessus, aussi lit-on dans la même histoire de Joinville. « Et incontinent sur éteint le seu » grégeois par cinq hommes que avions propres » à ce faire. »

Enfin l'invention du feu grégeois s'est perdue au moyen de la poudre à canon qui hii a succédé, & qui fait, par le secours de l'attillerie, bien d'autres ravages que ceux que produisoit le feu grégeois par le souffle dans des tuyaux de cuivre, par des arbalètes-à-tour, ou autres machines à ressort. Reposons-nous-en sur les hommes policés; ils ne manqueront jamais des arts les plus propres à se détruire, & à joncher la face de la terre de morts & de mourans. Article de M. le chevalier, DE JAUCOURT.

FEUILLADE. (LA) (voyez Aubuffon).

FEUILLÉE, (LOUIS) (Hist. litt. mod.) minime; botaniste du roi, associé de l'académie des sciences. Louis XIV, par l'ordre duquel il entreprit plusieurs voyages, lui sit construire un observatoire à Marseille. Il mourut dans cette ville en 1732. Il étoit né à Mane, aussi en Provence, en 1660. On a de lui un Journal d'Observations physiques, mathématiques, botaniques, faites sur les côtes de l'Amérique meridionale & à la Nouvelle-Espagne. On conserve, en original, à la bibliothèque du roi le Journal de son voyage aux Canaries, pour la fixation du premier méridien, & un grand volume in folio, où il avoit dessiné d'après nature les principales curiosités de l'Amérique.

FEUILLET, (NICOLAS) (Hist, mod.) doyen de Saint-Cloud, janseniste levère, qui sit une oraison sunèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, mais qui au lieu de la consoler à la mort, l'effrayoit par son ton menaçant & ses réprimandes austères. Il falloir sans doute, comme Bossuet, sermer aux soupçons l'ame de cette princesse mourante, & ne l'ouvrir qu'à la pénitence; il falloit l'empêcher de rechercher si elle mouroit empoisonnée, & l'avertir de pardonner aux hommes & de demander pardon à Dieu; mais en lui prodiguant les consolations que son état exigeoit, & qu'elle avoit tant prodiguées elle-même au malheur, en usant envers elle de cette indulgence aimable qu'elle avoit si constamment signalée envers tout le monde, & qui sembloit lui garantir les miséricordes divines, il falloit réserver à ses empoisonneurs quels qu'ils sussent les soudres du zèle apostolique. On a de M. Feuillet une Histoire de la conversion de Chanteau, cousin - germain de M. de Caumartin, conseiller d'état. C'étoit M. Feuillet qui avoit été le principal instrument de cette conversion, & c'étoit, sans doute, ce qu'il vouloit qu'on sût. Il mourut à Paris en 1693.

Monsieur, duc d'Orleans, fatiguoit quelquesois M. Feuillet, de ses scrupules sur le jeûne. Il observoit de manger continuellement, même sans avoir saim, jusqu'au moment du casé, de peur que, s'il y avoit le moindre intervalle, ce ne sût rompre le jeûne. Je ne vois pas, lui dit à ce sujet le brusque Feuillet, qu'on en jeûne mieux pour manger davantage. Une autre sois, sur quelqu'autre scrupule du même genre au sujet de l'observation du carême, il lui dit:

mangez un yeau & soyez chreiien.

FEUQUIÈRES. (DE) (Voyez Pas)

FEVRE (LE) est un nom commun à un grand

nombre de gens de lettres célèbres.

1°. Jacques Le Fèvre, dit d'Étaples, parce qu'il étoit d'Etaples en Picardie, fut d'abord professeur au collège du cardinal le Moine. Beda, syndic de la faculté de théologie & scolassique barbare (voy. l'article BEDA) vouloit le faire brûler pour son traité des trois Magdeleines, Il s'agissoit de savoir si

Marie, sœur de Marthe & de Lazare, Marie-Magdeleine, que Jesus-Christ délivra de sept démons. & la femme pécheresse dont il est parlé au chapitre VII de S. Luc, sont trois personnes differentes ou une scule. Les pères grecs les avoient distinguées; les pères latins les avoient confondues: la forbonne décida en saveur des pères latins, à la tête desquels étoit le pape S. Grégoire. Le Fèvre fut condamné par la sorbonne, & le parlement le poursuivoit déjà comme hérétique, lorsque François I vint à son secours & désendit au parlement de l'inquiéter. Ce n'est pas que François I sût, ou se crût en état de juger si Le Fèvre avoit tort ou raison; seulement il étoit assez éclairé pour sentir qu'il importoit peu à la foi qu'il y eût trois Magdeleines dans l'évangile, ou qu'il n'y en eût qu'une.

La sorbonne voulut encore condamner un autre ouvrage de Le Fèvre; François I arrêta cette cen-

fure

Pendant l'absence & la prison de ce prince ; Le Fèvre s'étoit retiré à Meaux, auprès de l'évêque Guillaume Briçonnet, qui aimoit les lettres. (voy. l'article Briçonnet) Le parlement reprit les anciennes procédures contre Jacques Le Fèvre, & le força de sortir de Meaux & du royaume. La reine de Navarre, sœur de François I, donna, dans ses états, un asyle à Le Fèvre & lui procura une vieillesse paisible & honorée. Il mourut en 1537, à Nérac agé de près cent ans, Ainsi lorsqu'on le poursuivoit avec tant de rigueur pour l'affaire des trois Magdeleines, il avoit plus de quatre-vingts ans. On lui sit cette épitaphe:

Corpus humo, mentemque Deo, bona cunda, relinquo s Pauperibus, Faber hac, dum moreretur, ait.

Erasme étoit le plus grand nom qu'il y eût de son temps dans les lettres, Le Fèvre y occupoit, après lui, une place distinguée, M. de Burigny rapporte dans sa vie d'Erasme, que celui-ci ayant paru vouloir s'établir en Bourgogne, & les passeports ayant même été expédiés, le roi dit à Budée, d'un air de triomphe & de joie : Eh bien! nous aurons donc bientôt Le Fèvre chez nous — Le Fèvre! dit Budée, nous n'avons jamais cassé de l'avoir. — Eh non! reprit le roi, c'est Erasme que je veux dire. La méprise étoit statteuse pour Le Fèvre, & saie connoître le rang qu'il avoit dans l'estime de François I.

2°. Guy Le Fèvre, fieur de la Boderie, savant dans les langues orientales, eut beaucoup de part à la sameuse Polyglotte d'Anvers; il sut secrétaire du duc d'Alençon-Anjou, srère de Henri III. Il alla mourir, en 1598, à la terre de la Boderie, en Basse-Normandie, où il étoit né en 1541.

3°. Antoine Le Fèvre de la Boderie, frère de Guy, se distingua sous Henri IV & Louis XIII, dans diverses ambassades, à Rome, dans les Pays-Bas, en Angleterre II revint d'Angleterre, comblé de présens qui attestoient la satisfaction génés.

rale, Jacques II lui donna un bassin de vermeil; enrichi de pierreries, avec ces mots: Jacques, roi de la Grande-Bretagne, à Antoine de la Boderie, grace qui sembloit joindre la bienveillance d'un ami à la munificence d'un roi : le prince de Galles, Charles, donna aussi à la Boderie un diamant d'un grand prix. Les lords lui donnérent cent cinquante haquenées, dont à son retour en France il fit présent à ses amis. Henri IV lui en demanda une à ce titre; il n'est pas juste, lui dit-il, que je sois le seul de vos amis, exclu de vos libéralités. La Boderie découvrit les intelligences que le maréchal de Biron avoit à Bruxelles, & en instruisit le gouvernement. Il épousa la sœur du marquis de Feuquières, gouverneur de Verdun, dont il eut une fille, qui épousa, en 1613, le célèbre Arnauld d'Andilly, auquel elle apporta la terre de Pompone. On a les Lettres & Négociations du fieur de la Boderie, en 5 volumes in-12. La Boderie passe pour avoir été un des auteurs du Catholicon. Il mourut en 1615.
4°. Nicolas Le Fèvre sut choisi, par Henri IV

4°. Nicolas Le Fèvre sut choisi, par Henri IV, pour précepteur du troisième prince de Condé; il le sussifie de Louis XIII après la mort d'Henri IV. Il s'étoit crevé un œil dans sa jeunesse, en taillant une plume, ce qui n'avoit point ralenti son ardeur pour l'étude. On a de lui des opuscules qui n'ont été recueillis que deux ans après sa mort, arrivée

en 1612. Il étoit ne à Paris en 1544.

5°. Tanneguy Le Fèvre, ne à Caen en 1615, savant distingué, puisqu'il avoit du goût & de la critique, vécut d'abord des libéralités du cardinal de Richelieu, ensuite d'une chaire d'humanité à Saumur, qu'il rendit bientôt très-confidérable par la multitude d'écoliers que sa réputation y attira, & qu'il alloit cependant quitter pour s'établir à Heidelberg, quand la mort le surprit en 1672. Il a éclairci, par de savantes notes, les meilleurs auteurs trecs & latins; il a traduit, en partie, Platon & Plutarque; il a écrit les vies des poëtes grecs; il a fait lui - même des poésies grecques & latines, estimées des savans; on vante beaucoup sur - tout son poëme d'Adonis, & ses Fables de Locman; enfin il est père de madame Dacier; il eut auffi un fils, auteur d'un petit traite de Futilitate poétices; c'étoit condamner toute la vie de son père, qui s'étoit passée à composer ou à commenter des vers. Une chose beaucoup plus sutile que la poessie, c'est d'écrire contre un art qui fait le charme des oreilles délicates, des cœurs sensibles & des esprits cultives. On dit que Le Fevre le pere étoit aussi mondain & austi recherché dans sa parure qu'un savant peut l'être. Il n'en étoit pas de même de sa fille. Mais une chose beaucoup plus digne de remarque, c'est que Le Fèvre eut le courage de dédier son Lucrèce à Pélisson, alors prisonnier d'état, & qui méritoit bien cet hemmage par la cause même de sa détention.

FÉVRET, (CHARLES) (Hist. list. mod.)

Byocat au parlement de Dijon, auteur du Traité de

Pabus; il composa cet utile ouvrage à la sollicitation du grand Condé; ce qui prouve que rien de ce qui peut iustruire les hommés n'étoit étranger à ce grand prince. On a encore de Févret, l'Histoire de la séduion arrivée à Dijon en 1630; & cet ouvrage & l'événement qui en est le sujet, sont beaucoup moins connus. Févret avoit pris pour devise: Conficientia virtuit satis amplum theatrum est: La conscience est un assez grand théâtre pour la vertu; maxime qui peut quelquesois consoler l'homme de bien que l'erreur publique calomnie ou persécute. Mais n'ôtors point aux hommes ordinaires le desir & le besoin du suffrage de leurs semblables. Févret, n'é en 1583, à Semur en Auxois, mourut à Dijon en 1661.

C'està son arrière-petit-fils, Charles-Marie Févrez de Fontète, conseiller au parlement de Dijon, que nous devons cette nouvelle édition, si augmentée & devenue si utile, de la Bibliothèque Historique de la France, du P. Le Long. Elle ne formoit d'abord qu'un volume in-solio: elle en sorme aujourd'hui cinq, en comptant les tables nécessaires qui en facilitent l'usage. M. Barbeau des Bruyères, auquel M. Févret de Fontète avoit remis tout son travait dès l'an 1764, a présidé à l'édition de cet ouvrage. (voyez BARBEAU)

M. de Fontète est mort en 1772, directeur de l'académie de Dijon; il étoit né aussi à Dijon, en 1710, & avoit été reçu conseiller au parlement.

en 1736.

FIANÇAILLES, s. s. pl. (Hist. anc. & mod.). promesse réciproque de mariage sutur qui se fait en sace d'église. Mais en général ce mot désigneles cérémonies qui se pratiquent solemnellement avant la célébration du mariage, & où les deux personnes qui doivent s'épouser, se promettent mutuellement de se prendre pour mari & pour femme.

Le terme de siancer, despondere, est ancien; il signisioit promettre, engager sa soi, comme dans le roman de la Rose: & promets, & siance, & jure. Et dans l'histoire de Bertrand du Guesclin: au lpartir, lui & ses gens prindrent quatre chen valiers anglois, qui siancèrent de la main, les lequels se rendirent tant seulement à Bertrand. Ensin il est dit dans les grandes chroniques de France que Clotilde ayant recommandé le serret à Aurélien, ail lui jura & siança que james nonc ne le sauroit. Nous avons conservé ce terme siancé, d'où nous avons sait siançailles, pour exprimer l'engagement que l'on contracte avant que d'épouser. Les latins ont employé les mots spondeo, sponsalia, dans le nième sens. Plaute s'en est servi plusieurs sois : on lit dans l'Aululaire:

M. Quid nunc etiam despondes mihi filiam? E. Illis legibus, cum illa dote quam tibi dixi. M. Spondere ergo. E. Spondeo.

De même, Térence, dans sa première scène

de l'Andrienne:

Hac fama impulfus Chremes?
Ultro ad me venit, unicam gnatam fuam
Cum dote fumma filio uxorem ut daret:
Placuit despondi, hic nupriis diffus est dies.

Les fiancailles sont presque aussi anciennes que le mariage; elles ont été de tout temps des préliminaires d'une union si importante dans la fociété civile: & quoiqu'il semble que M. Fleury ait cru que les mariages des Ifraélites n'etoient accompagnés d'aucune cérémonie de religion, il paroît, par les exemples qu'il cite, que le mariage étoit précédé on par des présens, ou par des démarches. que l'on peut regarder comme des fiançailles, dont la forme a change dans la suite selon le genie des peuples; en effet, l'écriture remarque, dans le chap, xxiv. de la Genèse, que « Laban & » Batuel ayant consenti au mariage de Rébecca w avec Isaac, le serviteur d'Abraham se prosterna » contre terre & adora le Seigneur; il tira enn suite des vases d'or & d'argent & de riches » vêtemens, dont il fit présent à Rébecca; & il n donna aussi des présens à ses frères & à sa » mère; ils firent ensuite le sestin; ils mangèrent » & burent ce jour-là. » N'est-ce pas là ce que pous appellons fiançailles?

Le mariage du jenne Tobie est encore une preuve de l'ancienneté des siançailles; on lit dans le chap. vij que « Raguel prit la main droite de sa sille, la mit dans la main droite de Tobie, » & lui dit: que le dieu d'Abraham, le dieu » d'Isac & le dieu de Jacob soit avec vous; » que lui-même vous unisse, & qu'il accomplisse » sa bénédiction en vous; & ayant pris du pa» pier, ils dressèrent le contrat de mariage; après » cela ils sirent le session en bénissant Dieu. »

Nous pratiquons encore aujourd'hui la même chose; l'on s'engage l'un à l'autre, en se donnant la main; on écrit les conventions, & souvent la cérémonie finit par un festin: les successeurs des premiers hommes dont il est parlé, ont suivi leur exemple par une tradition subsistante encore parmi ceux qui prosessent le judaisme.

Selden en a receuilli les preuves, & a même rapporté dans le chap. du deuxième livre de son traité intitulé, Uxor hebraīca, la sormule du contrat de fiançailles des Juiss; l'on ne peut guère douter que les autres nations n'aient sait précéder la solemnité du mariage par des fiançailles; plufieurs auteurs en ont publié des traités exprès, où l'on trouvera un détail historique des particularités observées dans cette première set nuptiale.

Mais nous allons laisser les cérémonies des siançailles du paganisme & du judaisme, pour dire un mot de leur usage parmi les chrétiens.

un mot de leur usage parmi les chrétiens.

L'église grécque & l'église latine ont eu des sentimens différens sur la nature des fiançailles, & sur les effets qu'elles doivent produire. L'empereur Alexis Commène sit une loi, par laquelle il

donnoit aux fiançailles la même force qu'au mariage électif; enforte que, sur ce principe, les pères du sixième concile tenu in Trallo, l'an 98, déclarèrent que celui qui épouseroit une fille fiancée à un autre, seroit puni comme adultère, si le siancé vivoit dans le temps du mariage.

Cette décision du concile parut injuste à plusieurs personnes; les uns disoient (au rapport de Balsamon) que, la fille siancée n'étant point sous la puissance de son siancé, celui qui l'épousoit ne pouvoit être accusé ni d'adultère, ni même de sornication: les autres trouvoient injuste de punir le mari, qui pouvoit même être dans la bonne soi & ignorer les siançailles de sa femme, & de ne prononcer aucune peine contre cette semme, dont la saute ne pouvoit être justissée par aucune raison: mais, pour éviter cet inconvénient, les Grecs ne mirent point d'intervalle entre les siançailles & le mariage; ils accomplissoient l'un & l'autre dans le même jour.

L'église latine a toujours regardé les siançailles comme de simples promesses de s'unir par le mariage contracté selon les loix de l'église : & quoiqu'elles aient été autorifées par la préfence d'un prètre, elles ne sont pas indissolubles. C'est donc une maxime certaine dans tous les tribunaux, que fille fiancée n'est pas mariée, & que par consequent elle peut disposer de sa personne & de son bien, pendant les fiançailles, sans bleffer la soi conjugale, & sans avoir besoin de l'autorité de son fiance, parce qu'enfin elle n'est point sa semme. & il n'est point son mari. Elle est si peu sa semme, que, s'il vient à décéder avant la célébration du mariage, & qu'elle se trouve grosse du fait de son fiance, elle ne peut prendre la qualité de veuve, ni l'enfant être censé légitime & habile à succéder. Dist. de Richeles, edit. de Lyon, enrichie des notes de M. Aubert,

Aussi la donation saite par un fiancé à sa fiancée entre le contrat de mariage & la consommation, est nulle, & la répétition des présens a lieu, lorsque les noces ne s'ensuivent point. It y a, ce me semble, beaucoup d'équité dans un passage de l'alcoran sur ce sujet; il dit que si le siancé répudie sa fiancée avant la consommation du mariage, elle peut garder la moitié des présens qu'il lui avoit saits, si le siancé ne veut pas les lui laisser tout entiers.

Nous ne passons point en revue toutes les diversités d'usages qui se sont succèdés dans la célébration des siançailles, tant en France qu'ailleurs; c'est assez de remarquer ici, qu'autresois dans notre toyaume on ne marioit les grands, comme les petits, qu'à la porte de l'église. En 1559, lorsqu'Elisabeth de France sille d'Henri II, épousa Philippe II, roi d'Espagne, Eustache de Bellay, évêque de Paris, alla à la porte de Notre-Dame & se sil (pour me servir des termes du cérémontal françois) la célébration des siançailles audia portail,

portait, selon la coucume de notre mère fainte Lelis. Quand le cardinal de Bourbon eut fiance au Louvre, en 1572. Henri de Bourbon, roi de Navarre, & Marguerite de Valois, il les épousa fur un échafaud, posé pareillement devant Notre-Dame : la discipline est différente à cet égard aujourd'hui; c'est dans l'église que se fait la célebration des fiançailles, ainsi que du sacrement de mariage. Article de M. le Chevalier DE JAUCOURT.

FIARNAUX, C. m. pl. (Hift, mod.) M. l'abbé de Vertot dit, dans ses flaruts de Kordre de Malthe. qu'on appelloit ainfi, difrant les guerres de la Palestine, les chevaliers qui arrivoient dans cente contrbe, d'an-delà de la mer; &t polane, ceux qui y avoient pris naissance. Les fiarnaux sont maintenant dans le même ordre, les derniers ou nouveaux profès.

FICIN; (MARSILE) Chanoine de Florence, savant protégé par les Médicis, & signe de l'être, professa d'abord la philosophie à Plorence, avec un grand concours de disciples; l'astrologie judiciaire, pour laquelle il avoit beaucoup de foible. taisoit partie de cette philosophie; muis aimant fur toutes choses la retraite & l'étude, il chercha des asyles agréables autour de Florence, & la libéralité des Médicis lui en procura. Né en 1433; il mourut en 1409. Ses ouvrages ont été recueillis à Bâle, on 2 volumes in folio. On y trouve des écrits de physique, de méthaphysique, de morale, quelques traductions de philosophes anciens, tels que Platon, Plotin, &c. des lettres, &c.

FIELDING, (HENRY) (Hift lin. mod.) auteur de comédies agréables & de romans qui ont égaloment réush en Angleterre & len France: il sustit de nommer, Tom-Jones, Amélie, Joseph Andrews a sa conduite ne sut pas, dit-on, celle d'un philosophe; mais que nous importe? toute se philosophie. toute sa vie est dans ses écrits. Né le 22 avril 1707, dans le comté de Sommerses; il mourur à Londres en 1754, au moment où l'on achevoit de donner à Londres l'édition complette de ses œuvres. Le libraire regrettoit de ne pouvoir mettre à lazète de cette édition le portrait de l'auteur, mort fans s'être jamais fait peindre. Garrick, qui l'avoit beaucoup connu, & qui savoit tout imiter, s'enveloppe d'un manteau somblable à celui qu'avoit porté Fielding, & se rend chez Hogarch, peintre célèbre, qui crut voir Fielding qu'il avoit auss commiparticulièrement, & entendre sa voix, lorsque Garrick parla; il sie le portrait de Fielding sur ce modèle, & ciest. celui qu'on voit à la tête des œuvres de Fielding.

FIENNE, (ROBERT DE) (Hift. de Fr.) vieux guerrier, brave chevalies, honoré en 1356 de l'épée de connétable, & qu s'en étant démis, en 1370, à cause de son grand âge, eut pour successeur Duenelclin. Histoire. Tome II. Seconde part.

' FIESQUE. (JEAN - LOUIS BE) (Hift. mod.) Le cardinal de Reiz a écrit l'histoire de la coninration de Fiesque, d'après la relation italienne de Mascardi, qu'il a seulement abrégée; & M. l'abbé Raynal, dans des anecdotes politiques & militaires, &c. sur Charles - Quint & François I, a peint, d'après ces mêmes anteurs, les talens & les dispositions du jeune de Fiesque, sa prosonde dissimulation, cette prudence supérieure à son âge, qui contenoit toutes ses pussions sans les modérer, cette ialousse sombre qui l'animoit contre la puissance des Doria, cette ambition secrète qui le dévoroit, cette audace intrépide & réglée, cet esprit & de ressource & d'agrément, cette affabilité politique, cette douceur apparente, ces graces décentes & modestes, ces qualités trop aimables, pour que leur éclat même leur ôtat les movens de séduire. Il paroît que le cardinal de Trivulce, qui étoit ce qu'on appelle à Rome, protecteur de la couronne de France jugeant un tel homme propre à changer le destin de Gênes, comptant sur sa jalousie contro les Doria. pour le vouloir, & sur son genie pour le pouvoir, le fit sonder sur le projet de rétablir à Gênes l'autorité des François, n'imaginant pas que son ambition pût le proposer d'autre but que d'être sous eux. ce que les Doris étoient sous l'empereur. De Fiesque l'écouta d'abord & sur prêt de se livrer à la France. Mais l'audacieux Verrina, son confident & son conseil, lui fit concevoir un projet plus vaste, beaucoup plus hoble, peut-être chimérique, celui de briser & le joug impérial, & le joug françois, & le joug des Doria, & d'établir sa puissance unique sur les ruines de toutes ces puissances. De Fiesque s'eniwra de ce projet, plus facile à executor alors, qu'à soutenir dans la suite. Des ce moment ses vues, les mesures, les démarches, tout devient étranger à la France. Le hardi Verrina, le fougueux Sacco. e prudent Calcagne & quelques autres conjurés, gous Gênois, furent seuls admis à ce complot. Le focret sue religiousoment garde; l'exécution rencontra peu d'obstacles; les comures s'emparèrent de tous les postes importans: on peut voir à l'article DORTA quelle sur l'issue', entièrement imprévue, d'une entreprise si bien concertée.

FIEUBET, (GASPARD DE) (Hift. mod.) conseiller d'état, chancelier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Il mourut aux Camaldules de Gros-Bois, en 1694. Il y a dans des stances de l'abbé lde Villiers, sur le séjour de Sucy, deux strophes, iplus dévotes qu'harmonieus, qui consacrent cet événement.

. Si d'une veru plus parfaite L'heureux gout venoit nous faifir, Non loin il est une retraise Propre à former ce laint defit. : Mon foin de là sont les cellules . Des fositaires Camaldules, Ob Freebes snoutur cgobe.

Là, fon exemple nous retrace

Ce que peut, fidèle à la grace,

Un cœur de son salut touché.

Pour moi, je crois encor l'entendre,
Je crois le voir plein de sa sui,
Et qu'il s'élève de sa cendre
Une voix qui s'adresse à moi:

Insensé, que veux-tu donc faire ?

Du monde esclave volontaire,

Veux-tu mou rir dans tes liens?

Et pour un faux bien qui t'amuse,

Que ce monde ingrat te resus.

Renoncer à tous les vrais biens?

FILICAIA, (VINCENT DE) (Hist. litt. mod.) sénateur de Florence, poéte italien estimé. On a ses poésies en 3 volumes in 12. On trouve sa vie & son éloge dans Crescimbeni. Il étoit de l'académie de la Crusca & de celle des Arcades. Né à Florence en 1642. Mort en 1707.

FILLEAU, (JEAN) professeur en droit & avocat du roi à Poitiers, ennemi des jansenistes, est connu par la relation de la fameuse assemblée de Bourgsontaine, qui n'eut jamais lieu, & dont l'objet, dit-il, étoit de chercher les moyens de renverser la religion & d'établir le déisme; & c'étoient messieurs de Port-Royal qui étoient accusés de ce projet. Les jésuites adoptèrent cette calomnie, & tâchèrent de l'accréditer. On a beaucoup écrit de part & d'autre son cette chimère. Filleau a laissé d'autres ouvrages, qui du moins n'étoient point calomnieux, aussi sont-its restés obscurs. C'est une histoire de l'université de Poitiers, un recueil d'arrêts notables du parlement de Paris, &c. Mort en 1782.

FILLEAU (JEAN') de la Chaise. (Voy. CHAISE.)

FILS DE LA TERRE. (Hist. mod.) Dans l'université d'Oxford, c'est un écolier qui, aux actes publics, a la commission de railler & fatyriser les membres de cette université, de leur imputer quelques abus, ou corruption naissante: c'est à peu près la même chose que ce qu'on nommoit paranymphe dans la faculté de théologie de Paris. (G)

FINÉ, (ORONCE) (Hist. lin. mod.) nommé prosesseur de mathématiques au collège royal, par François I, vers l'an 1532, est regardé comme le restaurateur, on pourroit même dire l'instaurateur de l'étude des mathématiques en France. Il avoit pourtant trouvé la quadrature du cercle, ainsi que Joseph Scaliger, chose bien pardonnable alors.

Il étoit fils d'un médecin de Briançon; il étoit du même âge que François I; né comme lui en 1494. El avoit pris des degrés dans l'université de Paris.

Il joua, dans l'affaire du concordat, un rôle que lui attira la prison. Il y languit plus de six ans, au bout desquels l'université obtint sa délivrance de la régente, pendant l'absence de François I: Il prit depais pour devise:

Virescit vulnere virtus.

Pensée dont le sens général est: la venu qui a souffert n'en a que plus d'étlat.

Les leçons publiques de mathématiques qu'il donna d'abord au sollège de maître Gervais, l'ayant fait connoître avant ageusement, le firent nommer pour enseigner certe science au collège royal; il se fit un grand nom; mais il vecut & mourut pauvre. On dit que la douleur de n'avoir pu rien obtenir pour sa famille, avança ses jours; it avoit cinq enfans males & une fille. Sa femme, Dionyfia Candida, (Denyse Le Blanc), avoit de l'esprit & de la beauté; à la mort de son mari elle resta chargée de ces six ensans & accabiée de dettes. Cependant la réputation de Finé servit, après sa mort, à cette famille désolée, & lui procura des ressources. On trouve le catalogue des ouvrages de Fine dans l'hiftoire du collège de Navarre de Launoy, & dans le P. Niceron; ils som peu conque anjourd'hui, grace aux progrès des mathématiques. Finé inventa diverses machines qui furent, dans le temps, un grand objet de curiosité. Il mourut le 6 octobre 1555.

FISC, (TRÉSOR - PUBLIC) Hist. anc. & mod.) en latin fiscus, ararium. Le premier mot se dit proprement du trésor du prince, parce qu'on le mettoit autresois dans des paniers d'osier ou de jonc, & le second du trésor de l'état.

A Rome, fous les premiers empereurs, on appelloit 'ararium, les revenus publics, ceux de l'épargne, deffinés aux besoins & aux charges de l'état; & on nommoit fiscus, ceux qui ne regardoient que l'entretien du prince en particulier; mais, bientôt après, ces deux mots furent confondus chez les Romains, & nous avons suivi leur exemple. Aussi le dictionnaire de Trévoux définit-il le fise par srésor du roi, ou du royaume indifféremment: car, ajoute ce dictionnaire, la disserence de ces deux choses que l'on remarquoit dans le commencement de l'empire romain, ne se trouve point en France. Il n'y a que trop d'autres pays où le trésor du prince & le trésor public sont des termes synonimes. Du mot fisc, on a fait confisquer, confiscare, bona fisco addicere, par la raison que tous les biens que les empereurs confiquoient, appartenoient à leur fisc, & non point au pblic. Les biens de Séjan, dit Tacite (annal. liv. V), furent transportes du trésor public dans le fise de l'empereur L'usage des confiscations devint si fréquent, qu'on est fatigué de lire dans l'histoire de ce temps-là, la liste du nombre infini de gens dont les successeurs de Tibère confisquèrent les

biens. Nous ne voyons rien de semblable dans nos histoires modernes; on n'a point à dépouiller des familles de sénateurs qui aient ravagé le monde. Nous tirons du moins cet avantage, dit M. de Montesquieu, de la médiocrité de nos fortunes, qu'elles sont plus sûres; nous ne valons pas la peine qu'on confisque nos biens: & le prince qui les raviroit, seroit un mauvais politique.

Le fisc des pontifes s'appelloit area; & celui qui en avoit la garde, étoit honoré du titre d'ascarius, comme il paroît par plusieurs inscriptions recueillies de Gruter, qu'il ne s'agit pas de transcrire ici. An, de M, le Chevalier DE JAUCOURT.

FISCHER ou FISHER. (JEAN) (Hist. d'Anglet.) Henri VIII, roi d'Angleterre, qui persécutoit à la sois & les catholiques & les protestans, saisoit trancher la tête à ceux qui resuscient de reconnoître sa suprématie. Le cardinal Fischer, évêque de Rochester, savant d'une vertu aussère, vicillard vénérable, qui avoit été son précepteur, sut une de ses victimes. Il sut que le pape Paul III lui envoyoit le chapeau de cardinal: qu'il envoye, dit-il, ce chapeau quand il voudra; la tête à laquelle il le destine, n'y sera plus pour le recevoir. Tel étoit Henri VIII. Fischer reçut le coup de la mort le 21 juin 1535. Ses œuvres ont été publiées en 1597, en un volume in-solio. Il passe pour un des bons controversisses du temps.

Marie Fischer, de la religion des quakers, alla prêcher le quakérisme à Constantinople & à la cour même de Mahomet IV, elle sur renvoyée avec mépris par les Turcs, mais reçue avec transport par les zélés de sa seçte.

FISCHET ou FICHET, (GUILLAUME) (Hift lut. mod.) homme d'un mérite reconnu pour son temps (qui étoit le quinzième siècle), restauraseur de l'éloquence & de la bonne latinité dans les écoles françoises, avoit fait une rhétorique dont M, Gibert parle dans la sienne. Ce sut lui qui fit venir à Paris, vers l'an 1470, ces trois fameux imprimeurs de Mayence, Martin Krantz, Ulric Gering & Michel Friburger, qui donnèrent à la France l'art de l'imprimerie & ses premiers livres imprimes. Fischet étoit recteur de l'université; lorsque, dans la guerre du bien pubic, Louis XI envoya un ordre d'armer les écoliers pour la défense de la ville, Fischet s'y opposa, & réclama les privilèges de l'université: Louis ceda, mais il se vengea dans la suite, & obligea Fischet de sortir du foyaume. Fischet s'en alla à Rome avec le cardinal Bessarion : le pape Sixte IV le combla d'honneurs, & le fit son camérier,

FITZ, vieux mot françois qui, à la lettre, fignifie fils. On ajoute ordinairement ce terme au nom des fils naturels des rois d'Angleterre, comme James fitz-roi, duc de Grafton; Jacques fitz-James, duc de Berwik, &c.

En Itlande, plusieurs samilles portent ce titre de fitz devant le nom de leur samille, comme les fitz-Morits, les fitz-Gerald, & d'autres.

Les Moscovites ont employé dans le même sens le mot witz, qui répond à fils, mis après le nom de leur père; ainsi le czar Pierre I, est appellé Pierre Alexio - witz, c'est - à - dire, Pierre sils d'Alexis; &t son fils étoit nommé Alexis Petro-witz, c'est-à-dire Alexis fils de Pierre. On le nommoit encore le Czar-witz, eu fils du czar, Chambers, (G)

FITZ-JAMES, Voyer BERWICK.

FIZES, (ANTOINE) médecin célèbre de Montpellier, & qu'on appelle l'hyppocrate de cette ville. On a de lui un traité latin des fiévres, qui a été traduit en françois. Il a beaucoup étrit fur différentes parties de la médecine; il mourut en 1765, à Montpellier sa patrie. Sa vie a été publiée la même année par M. Estève.

FLAGELLANS, s. m. pl. (Hist. mod.) nom qui sut donné dans le treizième siècle à certains pénitens qui faisoient prosession de se discipliner en public aux yeux de tout le monde.

Les auteurs s'accordent affez à mettre le sommencement de la secte des Flagellans vers l'an 1260, & la première scène à Pérouse. Un certain Rainier, dominicain, touché des maux de l'Italie déchirée par les factions des Guelphes & des Gibelins, imagina cette forte de pénitence pour désarmer la colère de Dieu. Les sectateurs de ce dominicain alloient en procession de ville en ville & de village en village, le corps nud depuis la ceinture jusqu'à la tête, qui étoit converte d'une espèce de capuchon. Ils portoient une croix d'une main, & de l'autre un fouet composé de cordes noueuses & semées de pointes, dont ils se fouettoient avec tant de rigueur, que le sang découloit fur leurs épaules. Cette troupe de gens étoit précédée de plusieurs prêtres, montrant tous l'exemple d'une flagellation qui n'étolt que trop bien imitée.

Cependant la fougue de ce zèle insense commençoit à tomber entièrement, quand la peste, qui parut en 1348, & qui emporta une prodigieuse quantité de personnes, réveilla la pièté, & sir renaître avec violence le fanatisme des Flagellans, qui pour lors passa de la solie jusqu'au brigandage, & se répandit dans presque toute l'Europe. Ceux-ci saisoient prosession de se souetter deux sois le jour & une sois chaque nuit; après quoi ils se prosternoient en terre en sorme de croix, & crioient miséricorde, Ils prétendoient que leurs slagellations unissoient si bien leur sang à celui de Jesus-Christ, qu'au bout de trentequatre jours ils gagnoient le pardon de tous leurs péchés, sans qu'ils eussent besoin de bonnes œuvres, ni de s'approcher des sacremens. Ils se portèrent

Le roi Philippe de Valois empêcha cette sette de s'établir en France; Gerson écrivit contre, & Clement VI défendit expressement toutes dagellations publiques: en un mot, les princes par leurs édits , & les prélats par leurs censures . tâchèrent de réprimer cette dangereuse & criminelle manie. (Voyer Sigonius, liv. XIX, de regno ital. Sponde, annal. ecclef. A. C. 1260, 1349; le continuateur de Guillaume de Nangis . &c.)

Tout le monde connoît aussi l'histoire latine des Flagelians, historia Flagellantium, imprimée à Paris en 1700. & composée par Jacques Boi-Leau . chanoine de la Sainte-Chapelle , mort en . 1716. Si ce docteur de sorbonne ne s'étoit attache qu'à condamner la secte des Flagellans. & même à justifier que l'usage de la discipline parziculière s'est établi dans l'onzième siècle, ou du moins qu'elle n'étoit pas connue dans les siècles antérieurs, excepté pour punir les moines qui avoient péché, on pourroit embrasser ou désendre son opinion; mais on doit justement blamer les descriptions trop libres semées dans son ouvrage. qui ne convenoient point à son caractère, & qui ne penvent produire aucun bon effet.

Au reste, on voit encore en Italie, à Avignon & dans plusieurs lieux de la Provence, des ordres de pénitens qui sont obligés par leurs instituts de fe fouetter en public ou en particulier, & qui croyent honorer la divinité en exercant sur eux-mêmes une sorte de barbarie; fanatisme pareil à celui de quelques prêtres parmi les gentils, qui se déchiroient le corps pour se rendre les dieux favorables. Il faut espèrer que l'esprit de philosophie & de raison, qui règne dans ce siècle, pourra contribuer à détruire les restes d'une triste manie, qui, loin d'être agréable à Dieu, fait injure à sa bonté à la sagesse, à tontes ses persections, & déshonore l'humanité. Article de M. le Chevalier DE JAUCOURT.

FLAMEL (NICOLAS) (Hift. de Fr.) & Pernelle sa femme, vivoient au quatorzième siècle; Flamel vivoit encore en 1399. Leur fortune, sans doute très-exagérée, a donné lieu à beaucoup de conjectures, parmi lesquelles on n'a pas oublie la découverte de la pierre philosophale. Flamel étoit peintre, poëte, philosophe, mathématicien, fur-tout grand alchymiste, dit-on; sa fortune n'en est que plus inexplicable. Un voyageur sameux (Paul Lucas) a bien heureusement découvert que Flamel & sa femme Pernelle vivent encore, qu'on n'a enterré que deux buches à leur place. Ils voyagent; ils étoient à la Chine ou aux Indes, Lorsqu'un Dervis, aussi voyageur, en donna des nouvelles certaines à Paul Lucas Ils étoient affez vigoureux pour leur âge qui ne passe pas de beaucoup quatre cent cinquante ans. On a faussement

enfin à exciter des séditions, des meurires & des s attribue à Fland des ouvrages d'Alchymie auxquels on joint l'explication des figures hiéroglyphiques que Flamel mit au cimetière des Innocens. Il a paru en 1771, à Paris, une histoire critique de Nicolas Flamel & de Pernelle sa femme, recueillie d'afles anciens, qui justifient l'origine & la médiocrité de leur fortune.

> FLAMINIUS & FLAMININUS. (Hift. rom.) Comme le grand nom de Corneille a beaucoup de poids en tout genre, & que nous devons croire qu'ayant si bien peint les Romains, il savoit bien leur histoire, il ne sera pas inutile de remarquer qu'il a pu donner lieu à une erreur, en confondant, comme il l'a fait, les noms de Caius Plaminius vaincu par Annibal à la bataille de Thrasymène, & de Titus Quincius Flaminius qui, en poursuivant Annibal dans son asyle chez Prusias, avec une violence indigne de hui & des Romains, réduisit ce grand homme à s'empoisonner. Corneille a cru ou supposé que ce Flaminius on Flaminians, éroit fils du premier. Nicomède, disciple d'Amnibal, s'exprime ainsi:

Et quand Flaminius attaque sa mémoire, Il doit favoir qu'un jour il me fera raison D'avoir réduit mon maître au secours du poison; Et n'oublier jamais qu'autrefois ce grand homme Commença par son père à triompher de Rome.

Il dit encore:

Vous pouvez cependant faire munir ces places...; Difraser de bonne heure un secours de romains; Et si Flaminius en est le capitaine, - Nous pourrons lui trouver un lac de Thrasymène.

Flamininus n'avoit rien de commun avec Flaminius, vaineu par Annibal; il étoit de la famille Quinctia.

De même Corneille a dit dans Polieutte.

Des aseux de Décie on vante la mémoire, Et ce nom précieux encore à nos Romains, Au bout de six cents ans lui met l'Empire aux mains;

Cependant il est certain que l'empereur Dèce; Pannonien obscur, n'étoit point de la race des anciens Décies. Son nom de famille étoit Messus. Il est bon d'avertir les gens du monde de ne pas trop se fier aux poëtes en matière d'histoire.

FLAMSTEED, (JEAN) (Hift. litt. mod.) célèbre astronome anglois, se sentit astronome, né à la vue d'une sphère de Sacrobosco. Il sut membre de la société royale de Londres, aftrosome du roi, directeur de l'observatoire de Gréenwich. Il écrivit contre. Newton, l'académie des sciences de Paris jugea en sayeur de Newton.

Flamsteed oft auteur de quelques ouvrages sur l'astronomie, historia calestis Britannica; Epheme-rides. Ne à Derby en Angleterre en 1646. Mort en 1720.

FLASSANS, (DURAND DE PONTEVES, SEI-GNEUR BB) (Hist. de Fr.) gentilhomme provençal, imagina en 1562, dix ans avant la Saint-Barthelemi, de courir dans la ville d'Aix avec une troupe de jeunes gens armés, faisant main-basse sur les protestans; il en eut le surnom de Chevalier de la Foi, titre qui ne resta point aux assassins de la Saint-Barthelemi.

FLAVIEN (Hift. ecclef.) Il y a deux saints patriarches de ce nom, l'un d'Antioche l'autre de Constantinople. Le premier est célèbre pour avoir obtenu de l'empereur Théodose, la grace des habitans d'Antioche, qui, dans une sédition. avoient renversé les statues de l'empereur & de l'impératrice Flaccille, sa première semme. Rien de plus touchant que le discours qu'il fit dans cette occasion, tel qu'on le trouve dans l'homélie, vingtième de Saint Jean Chrisostôme, il fait aimer Flavien & Théodose; on sent qu'un tel discours a dû toucher un tel prince; & on sait gre au prince d'en avoir été touché. Quoi de plus beau que ce mouvement oratoire, où, après avoir rappelle à l'empereur une de ses loix pour ouvrir les prisons & faire grace aux criminels, laquelle finifioit par cette parole admirable! plut à Dieu que je pusse de même ouvrir les tombeaux & rendre la vie aux mores l Flavien ajoute: ce temps est venu, seigneur, vous le pouvez maintenant &c. Obmbien l'empereur lui-même est simable, lorsqu'ajoutant à son pardon toute la grace du sentiment le plus touchant, il dit à Flavien, en l'embrassant : Allez, mon père, allez consoler votre peuple par votre retour & par l'assurance du pardon que je n'ai pu vous refuser pour lui; je sais qu'il est encore dans la doukur & dans la crainte; parlez & portez-lui pour la fête de pâques, l'abolision de son crime. J'irai dans peu le consoler moi - même. On peut voir un bon extrait de cette éloquente homélie dans l'histoire de Théodose par M. Fléchier, & un meilleur encore, dans le traité des études de M. Rollin, 2, livre 3, article 7, des passions. Quelquesuns croyent que la harangue de Fluvien avoit été faire par Szint-Jean Chrysostome qui l'a rapportée; mais des circonstances même de cette action semblent repousser l'idée que la harangue eût été apprise & f.t l'ouvrage d'un autre. Flavien mourus en 404, ayant gouverné vingt-trois ans l'église d'Antioche.

Le second Flavien, patriarche de Constantinople, fut la victime de son zèle contre l'eutychiamisme. Il sut non seulement condamné & déposé en 449, dans l'assemblée connue sous le nom de brigandage d'Ephèse mais Dioscore, évêq e d'Alexandrie, un de ses adversaires, ayant introduit dans l'as-

semblée une soule de soldats, le sit tellement maltraiter qu'il en mourut trois jours après.

FLAVITAS ou FRAVITA. (Hist. ecclés.) On dit que l'empereur Zenon, voyant le siège de Constant nople vacant, & voulant qu'il sût rempli par un sujet agréable à Dieu, sit mettre sur l'autel un papier blanc cacheté, & pria Dieu de faire écrire par un ange le nom de celui qu'il vouloit qu'on choisit; l'église étoit consiée à la garde d'un eunuque, Flavitas le corrompit & son nom se trouva écrit sur le papier. M. de Tillemont, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire ecclésastique, discute amplement ce sait dont quelques modernes ont douté. Quoi qu'il en soit, ce patriarche n'auroit pas joui long-temps du seuit de sa sourberie; nommé en 489, il mourut en 490.

FLECHIER (ESPRIT) (Hist. liet. mod.) naquit à Pernes, dans le comtat d'Avignon, le 10 juin 1632, d'une samille qui avoit été noble, mais que la pauvreté avoit rendue roturière; son père étoit fabriquant en chandelles. Fléchier sur élevé par son oncle, le père Hercule Audistret, supérieur général de la dostrine chrétienna, qui prèchoit beaucoup & qui fournissoit des sermons à ceux qui n'en savoient pas saire; on les reconnoissoit & on les appelloit les travaux d'Hercule. Fléchier sit des vers latins & srançois, mais c'est sur-tout par ses oraisons sunébres qu'il est éclèbre; c'est le rival de Bossuet & la seconde place lui est restée;

Le poste qui te reste est encore assez beau Pour séchir noblement sous ce maitte nouveau-

» On fera, dit M. d'Alembert, plus on moins grand l'intervalle entre Bossuet & lui, selon » qu'on sera plus ou moins entraîne par l'élo-» quence impétueuse de l'un, ou seduit par l'har-» monieuse élégance de l'autre...» L'oraison su èbre de Turenne, chef d'œuvre de Fléchier, férois la mieux écrite des oraisons funèbres de Bossuet, & ne seroit pas la moins bonne. C'est Bossuer ju'on croit entendre, & Bossuer plein d'harmonie & sans inégalité dans ce sameux exorde, dèveloppement sublime du texte le plus heureux : Quomodò cecidit potens, qui sa'vum faciebat populum Israël? Comment est mort cet homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Israël? « Cet homme, qui portoit » la gloire de sa nation jusqu'aux extrémités de la » terre, qui couvroit son camp du bouclier & » forçoit celui des ennemis avec l'épée, qui don-» noit à des rois ligués contre lui, des déplaisirs " mortels, & rejouissoit Jacob par ses vertus & » par ses exploits, dont la mémoire doit être » éternelle?

» Cet homme, qui défendoit les villes de Juda, » qui domptoit l'orgueil des enfans d'Ammos & " d'Esaü, qui revenoit chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé sur leurs propres pautels les dieux des nations étrangères? Cet phomme, que Dieu avoit mis autour d'Israël, comme un mur d'airain où se brisèrem tant de fois toutes les sorces de l'Asie; & qui, après avoir défait de nombreuses armées, déconcerté ples plus siers & les plus habiles généraux des rois de Syrie, venoit tous les ans, comme le moindre des Israëlites, réparer avec ses mains triomphantes les ruines du Sanctuaire, & ne vouloit d'autre récompense des services qu'il prendoit à sa patrie, que l'honneur de l'avoir servie?

» Ce vaillant homme, poussant enfin avec un » courage invincible les ennemis qu'il avoit » réduits à une fuite honteuse, reçut le coup p mortel, & demeura comme enseveli dans son » triomphe. Au premier bruit de ce funeste ac-» cident, toutes les villes de Judée surent émues, » des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de » tous leurs habitans. Ils furent quelque temps » saisis, muets, immobiles. Un effort de dou-» leur, rompant enfin ce long & morne silence, » d'une voix entrecoupée de sanglots, que forv moient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, n la crainte, ils s'écrièrent : Comment est mort cet » homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Israël? » A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs, les » voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se » troubla, & tous ses rivages retentirent du son » de ces lugubres paroles: Comment est mort cet n homme puissant, qui sauvoit tout le peuple d'Israel?

Fléchier craignoit sur-tout que quelqu'un des orateurs, qui avoit à louer Turenne avant lui, pe lui enleyat son texte, heureusement on le lui laissa. D'autres orateurs avoient comparé d'autres heros à Judas Machabée, mais aucun n'avoit fait un emploi si juste & si éloquent de ce parallèle, & celui-là est l'inventeur, qui sait saire jouir de l'invention. Quand M. Mascaron, eveque de Tulle, eut prononce, avant Fléchier, l'oraison supebre de M. de Turenne, madame de Sevigne ecrivit (lettre du 10 novembre 1675): « on ne n parle que de cette admirable oraifon funèbre n de M. de Tulle; il p'y a qu'un cri d'admira-- m tion fur cette action; fon texte étoit: Domine n probasti me & cognovisti me, & cela fut traité n divinement; l'ai bien envie de la voir imprimée. Elle la vit imprimée, & dans sa lettre du premier janvier 1676, elle dit : a il me semble n n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce n d'éloquence. On dit que l'abbe Fléchier veut la n surpasser; mais je l'en deste; il pourra parler d'un n heros, mais ce ne sera pas de M. de Turenne; & voilà ce que M. de Tulle a fait divinement à mon gré. La peinture de son cœur est un chesn d'œuvre, & cette droiture, cette naiveté, cette y vérité dont il ost paitri, cette solide modestie,

» enfin tout. Je vous avoue que j'en suis charmée; » &c si les critiques ne l'estiment plus depuis » qu'elle est imprimée,

Je rende graces aux dieux de n'être pas romain.

Il étoit beau de triompher de cette disposition; ensin Fléchier parut (lettre du 28 mars 1676), « Madame de Lavardin me parla de l'oraison sun nèbre de Fléchier. Nous la simes lire, & je » demande mille & mille pardons à M. de Tulle, » mais il me parut que celle-ci étoit au-dessus de » la sienne; je la trouve plus également belle partout; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant » pas qu'il sût possible de dire les mêmes choses » d'une manière toute nouvelle : en un mot, j'en » sus charmée,

C'est dans cette même oraison sunebre de Fléchier, qu'est ce passage si justement critiqué par M. de Voltaire, comme contenant un parallèle peu convenable entre l'intérêt d'un particulier & les intérêts des grandes puissances, & des vœux moins convenables ençore pour la mort des princes ennemis de la France: « puissances ennemies de » la France, vous vivez, & l'esprit de la cha» rité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait » pour votre mort......, vous vivez, & je plains » en cette chaire un sage & vertueux capitaine, » dont les intentions étoient pures, & dont la » vertu sembloit mériter une vie plus longue & » plus étendue.

Fléchler sur reçu à l'académie strançoise le 12 janvier 1673, à la place de Godeau, évêque de Vence, il sur reçu en même temps que l'abbé Gallois & Racine; celui des trois qui réussit le mieux dans son discours sur Fléchier, celui qui réussit le moins sur Racine. Il n'y a rien à conclure de ces succès de circonstances,

Le roi nomma Fléchier en 1685, à l'évêché de Lavaur, & en 1687, à l'évêche de Nîmes. En lui donnant le premier de ces évêchés, il lui dit: je wous ai fais un peu auendre une place que vous méritiez depuis long temps, mais je ne voulois pas mo priver si-tôt du plaisir de vous entendre. Il fut eveque aussi exemplaire, qu'orateur éloquent. Grace à sa douceur & à sa bonte naturelle, sa conduite à l'égard des protestans de son diocèse sut aussi tolerante qu'elle pouvoit l'être avec les principes intolérans, qui étoient alors ceux de tout le clergé. Il ne combattoit pas avec moins de zèle la superstition que le sanatisme; il empêcha l'établissement d'une confrairie de pénitens blancs, dont il appelloit les processions de pieuses mascarades. Si je vois qu'Ifrael devienne idolatre, je briferai le ferpent d'airain, disoit-il au sujet d'une prétendue croix miraculeufe.

On connoît la rigueur de la justice claustrale, on en rapporte des traits qui font frémir, Ptéchier eut le bonheur de délivrer une des viça

times de cette justice barbare. Une malheureuse. condamnée au cloître par ses parens, avoit éu une foiblesse dont les suites avoient éclaté. La supérieure l'avoit sait ensermer dans un cachot; où, couchée sur un peu de paille, elle attendoit & invoquoit la mort. L'évêque de Nîmes, inftruit de cette cruauté, arrive dans son cachot; dès qu'elle l'apperçut, elle lui tendit les bras comme à son libérateur. « Le prélat, jettant sur » la supérieure un regard d'horreur & d'indigna-» tion: » Je devrois, lui dit-il, vous faire mettre à la place de cette infortunée; mais le Dieu de clémence, dont je suis le ministre, » m'ordonne d'user, même envers vous, de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle. Allez, » & pour votre pénitence, lisez tous les jours » dans l'Evangile le chapitre de la femme adul-» tère.» Il fit prendre soin de la religieuse coupable; mais le coup étoit porté, il ne put la rendre à la vie : elle mourut après quelques mois de langueur, en bénissant du moins son évêque, le seul être en qui elle eût trouvé de l'humanité. Les pauvres le bénissoient aussi, & c'étoit sa jouissance la plus pure : quels cantiques, disoit-il, valent les bénédictions du pauvre, & quel spectacle que les larmes de l'indigent essuyées par les ministres de la religion! - sommes-nous évêques pour rien? disoitil, quand on lui proposoit de mettre des bornes à son zèle & à ses charités.

Fléchier avoit naturellement le ton doux & le propos obligeant; il avoit déplu par-là d'abord au severe Montausier, homme dont on pouvoit dire plus justement que d'Auguste:

Cui male si palpere, recalcitrat undique tutus.

Il n'avoit répondu aux premières honnêtetés de Fléchier, qu'en s'écriant: voilà de mes flatteurs: dans la suite il l'avoit mieux connu & avoit fini par l'aimer & le respecter. Fléchier étoit modeste, mais, comme dit sort bien M. d'Alembert, la vraie modestie est comme la vraie bravoure, qui jamais n'outrage personne, mais qui sait repousser l'outrage. Un évêque gentilhomme, étonné qu'on eût fait un roturier évêque, lui en témoignoit naivement sa surprise, en lui rappellant groffièrement le fabriquant de chandelles: avec cette manière de penser, repondit Fléchier, je crains bien que si vous étiez ne ce que je suis né, vous n'eussiez fait toute votre vie des chandelles. Le maréchal de la Feuillade, aussi délicat que l'évêque gentilhomme, dit un jour à Fléchier: votre père seroit bien etonné de vous voir ce que vous êtes! mais pas tant, reprit Flechier, il verroit bien que ce n'est pas le sils de mon père, mais moi qu'on a fait évêque. Il mourut le 16 sevrier 1710. On a de lui, outre ses oraisons funèbres, des panégyriques, des sermons, des lettres, l'histoire de Théodose, la vie du cardinal Ximenes. On reproche en général à Fléchier le luxe de l'esprit, la recherche

de l'élégance, l'abus de l'antithèse. M. Ménard, de l'académie des belles-lettres, qui n'avoit point ces défauts-là, commençoit à nous donner la collection complette des œuvres de Fléchier, quand la mort a interrompu cette édition après le premier volume in-4°.

FLETWOOD (GUILLAUME) né en 1656, chanoine de Windsor en 1702, évêque de Saint-Asaph en 1708, puis d'Ely en 1714, mort en 1723, a laissé des sermons & des ouvrages de pieté & d'érudition essimés.

FLETCHER (JEAN), Poëte tragique Anglois mort en 1625: on fait sur lui le conte qu'on a sait sur plusieurs autres, que récitant tout haut, & ses senètres ouvertes, une tragédie dont le sujet étoit une conjuration, des passans qui l'entendirent, le sirent arrêter comme criminel d'Etat.

FLEURANGES (Voyer MARCK) (LA)

FLEURY. (Hist de Fr.) Deux hommes célèbres de ce nom, ont été employés à sormer le roi Louis XV: l'un est l'abbé Fleury (Claude) qui fut son confesseur, après avoir été sous-précepteur de M. le duc de Bourgogne, père de Louis XV, & des ducs d'Anjou & de Berry, frères du duc de Bourgogne; c'est le célèbre & vertueux auteur de l'Histoire Écclésiastique, & des discours sur cette histoire, qui valent mieux que l'histoire même; des Mœurs des Israélites & des Mœurs des Chrétiens; de l'Institution au droit eccléhastique; du Traité du choix & de la méthode des études; du Cathéchisme Historique & de plusieurs autres bons ouvrages. Il étoit de l'académie françoise, quoique son mérite littéraire ne fût pas précisément dans le genre de cette académie : il eût été mieux placé, ce semble. à celle des belles-lettres: mort en 1723. L'autre Fleury (André Hercule) est le célèbre cardinal, évêque de Fréjus, précepteur de Louis V; ministre du royaume, qui, par modestie, ne prit point le titre de premier ministre, que le cardinal Dubois venoit de souiller. Il sut en politique ce que Fabius Maximus avoit été à la guerre :

Unus qui nobis cundando restituit rem.

Il n'eut point d'éclat, mais sa patience & sa fage économie réparèrent les maux qu'avoient produits l'éclat funesse du règne de Louis IV, & les désordres plus sunesses de la régence. C'est àu ministère du cardinal de Fleury que M. l'abbé de Boismont a sait cette heureuse application d'un passage d'Ezéchiel, qui peint si bien le mal & le remède: insu ssa super intersetos isos ut reviviscant..... & accesserunt ossa ad ossa, unum quodque ad junturam suam: a soussez sur ces morts, n afin qu'ils revivent..., tout à coup un esprit

nd de vie coule dans ces offemens arldes & def-» fechés... tous les membres de ce grand corps » épuifé, toutes les parties de l'état se rapprochent » & se balancent.

» L'économie, l'économie! s'écrie M. Thomas; » à ce nom sacré tout état appauvri & ac-» cable sous le poids de ses derres, doit » tressaillir comme un malheureux tressaille au » nom d'une divinité bienfaisante. » Cette économie fut le grand mérite du ministère du cardinal de Fleury; les lettres de cachet, prodiguées aux jansenistes, en furent la partie honteuse; & cette cruauté si déplacée, étoit aussi indigne de l'esprit du cardinal, que de son caractère. Il disoit des jésuites, que pour les rendre utiles, il falloit les empêcher de se rendre nécessaires : on a jugé depuis qu'ils n'étoient ni nécessaires, ni utiles. La prédilection du cardinal de Fleury étoit pour les Sulpiciens, qui n'étoient pas décriés comme les Jéluites, pour l'ambition, mais que sa faveur alloit rendre ambitieux. Eh! pourquoi des Jésuites on des Sulpiciens auprès d'un ministre? pourquoi tirer des religieux de leur cloitre, ou des séminaristes de leurs écoles? Les mémoires de l'abbé Mongon sont une sature un peu sorte du minissère du cardinal de Fleury; mais enfin la France ne respira que sous ce ministère.

Le oardinal de Fleury étoit né le 22 juin 1653; avoit été fait évêque de Fréjus le premier novembre 1698. Il sus nommé précepteur de Louis XV par le tostament de Louis XIV. Il sus reçu à l'académie françoise en 1717, à l'académie des sciences en 1721, à l'académie des belles-lettres en 1723, l'sus fait sait cardinal le 11 septembre 1726, cutte-même année it devint le principal ministre, et ce ministère, auquel son âge de 73 ans saisoit croire qu'on auroit à peine le temps de s'accountumer, dura dix-neuf ans. Le cardinal mourut le 29 janvier 1743. On voit son tombeau et son épitaphe à Saint-Louis du Louvre,

FLODOARD, (Hist. litt. mod.) un de nos vieux chroniqueurs. Sa chronique contient l'histoire de son temps. Elle s'étend depuis l'an 919 jusqu'en 960, année de sa mort. Il est aussi l'auteur d'une Histoire de l'église de Rheims, depuis sa fondation jusqu'en 949. Il avoit été chanoine de cette église.

FLONCEL, (ALBERT - FRANÇOIS) censeur royal, connu par son goût pour la littérature italienne, par le nombre & le choix de ses livres italiens, né à Luxembourg en 1697, mort en 1773,

FLORA, (Hist, rom.) courtisanne célèbre à Rome, aimée du grand Pompée, qu'elle aimoit & qui, l'ayant cédée, malgré elle, à son ami Geminius, cesta de la voir, pour n'avoir pas sous les yeux la grandeur de son sacrifice; elle en sut malade de douleur. C'est le sujet d'une héroide de M, de Fontenelle.

FLORAUX. (JEUX.) (Hifl. lin. med.) Les romains avoient des jeux floraux, inflitués en l'honneur de Flora, déeffe des fleurs. Nous avons auffi en France des jeux floraux, qui furent inflitués en 1324.

On en doit le projet & l'établissement à sept hommes de condition, amateurs des belles-lettres, qui, vers la Toussaint de l'an 1323, résolurent d'inviter, par une lettre circulaire, tous les troubadours ou poètes de Provence, à se trouver à Toulouse le premier de mai de l'année suivante, pour y réciter les pièces de vers qu'ils auroient faites, promettant une violette d'or à celui dont la pièce seroit jugée la plus belle.

Les capitouls trouvèrent ce dessein si utile & si beau, qu'ils firent résoudre au conseil de ville, qu'on le continueroit aux dépens de la ville, ce qui se pratique encore.

En 1325, on créa un chancelier & un secrétaire de cette nouvelle académie. Les sept instituteurs prirent le nom de mainteneurs; pour marquer qu'ils se chargeoient du soin de maintenir l'academse naissante. Dans la suite on ajouta deux autres prix à la violette, une églantine pour second prix, & une fleur de souci pour troissème; il su aussi règlé que celui qui remporteroit le premier prix, pourroit demander à être bachélier, & que quiconque les remporteroit rous trois, seroit créé docteur en gaie science, s'il le vouloit, c'est-à-dire, en poése. Les lettres de ces degrés étoient conçues en vers; l'assirant les demandoit en rimes, & le chancelier lui répondoit de même. Distionn. de Trévoux & Chambers

Il y a un registre de ces jeux à Toulouse, qui rapporte ainsi leur établissement: d'autres dissent au contraire que c'étoit une aucienne couttume, que les poëtes de Provence s'assemblassent à Toulouse pour lire leurs vers, & en recevoir le prix, qui se donnoit au jugement des anciens; que ce ne sur que vers 1540, qu'une dame de condition, nommée Clémence Isaure, lègua la meilleure partie de son bien à la visie de Toulouse, pour éterniser cet usage, & saire les srais des prix, qui seroient des sleurs d'or on d'argent de différentes espèces.

La cérémonte des jeux floraux commence le premier de mai, par une messe solemnelle en musique; le corps de ville y assiste. Le 3 du mois on donne un diné magnisique aux personnes les plus considérables de la ville: ce jour-là on juge les prix, qui sont au nombre de cinq; un prix de discours en prose, un prix de poème, un prix d'ode, un prix d'églogue, & un prix de sonnet. Arnaud Vidal de Castelnaudari remporta le premier en 1324, la violette d'or.

Les jeux floraux ont été érigés en académie par lettres patentes en 1694; le nombre des académiciens est de quarante, comme à l'académie françoise.

FLORENCE, (état de) (Hift. mod.) cet état étoit au commencement une république, dont le costitution constitution mal-entendue ne manqua pas de l'exposer à des troubles, à des partis & à des sactions fréquentes: cependant par la sorce de la liberté, non-seulement le peuple y étoit nombreux, mais le commerce & les arts y fleurirent jusqu'au temps qu'elle perdit, avec sa liberté, sa vigueur & son opulence. Il est vrai qu'elle a été guérie de ces émeutes, mais par un remède pire que le mal, par la servitude, la misère qui en est le fruit, & la dépopulation qui l'accompagne d'ordinaire: instrumenta servitutis & reges habuit. Voyez l'histoire de Florence, depuis le commencement de cet état jusqu'à nos jours, & vous serez convaincu de cette vérité. (D. J.)

FLORENT CHRETIEN, (Voyez CHRETIEN.)

FLORIDE, (le marquis de la) (Hist. mod.) officier espagnol attaché au parti de Philippe V, commandoit dans la citadelle de Milan en 1706. Le prince Eugène, maître de la ville, le sit sommer de se rendre dans les vingt-quatre heures. Il répondit: J'ai désendu vingt-quatre places pour les rois d'Espagne, mes maîtres, & j'ai résolu de me faire tuer sur la brèche de la vingt-cinquième. Le prince Eugène convertit le siège en blocus.

FLORIEN, (MARCUS-ANTONIUS-FLORIANUS), (Hist. rom.) frère utérin de l'empereur Tacite. Cet empereur demanda pour ce frère le consulat; le senat osa le resuser, alleguant qu'il n'y avoit point de place vacante. L'empereur ne s'offensa point du refus; au contraire, il le regarda comme un hommage rendu à la modération de son caractère: ils savent, dit il, quel est le prince qu'ils ont mis en place. Il fit Florien préset du prétoire. Florien voulut succèder à Tacite; il arma contre Probus qui avoit été proclamé par l'armée d'Orient. Rome & l'Occident reconnurent Florien; Probus eut pour lui l'Orient. Florien s'avança au - devant de son rival jusqu'à Tarse en Cilicie; mais ayant été battu dans un premier combat, & la comparaison du mérite des deux concurrens ne lui étant pas favorable, ses soldats même lui ôtèrent la vie, & se soumirent à Probus l'an de J. C. 276.

FLORIMOND DE REMOND, (Hist. mod.) confeiller au parlement de Bordeaux au seizième siècle, catholique d'un zèle amer, auteur de l'ouvrage insitulé: de l'Origine des Hérésies, qui est bien plus un sastum contre Luther & Calvin, qu'une véritable histoire du temps. Il prétend que Calvin mourut désespèré, en blasphémant Dieu, en invoquant le Diable, en se maudissant lui-même. Théodore de Bèze, qui étoit à Genève, & qui reçut les derniers soupirs de Calvin, assure que ce résormateur expira paisiblement en louant Dieu; il est vrai qu'il étoit son ami, &, pour ainsi dire, son lieutenant. En général, Florimond de Rémond mérite & obtient peu de consiance; cependant, Histoire. Tome II. Seconde part.

quelque déterminé qu'il soit à condamner sur tous les points les protestans, & à justifier sur tous, les catholiques, il est obligé d'abandonner ceux-ci sur l'article de la vente des indulgences. « On » ne peut nier, dit-il, qu'il n'y eût de l'abus, » de l'ordure & de la vilenie en ces avares questeurs. Mort en 1602.

FLORUS, (LUCIUS ANNŒUS JULIUS) (Hift. litt. anc.) historien latin très-connu, étoit de cette famille des Annéens, dont étoient aussi Lucain & Sénèque. Son abrégé de l'Histoire Romaine a été traduit en françois, sous le nom de Monsieur, frère de Louis XIV. On croit cette traduction de M. le Vayer, fils de celui qui avoit été précepteur de Monsieur.

Spartien rapporte que l'empereur Adrien & Florus s'exerçoient quelquesois, en badinant, à faire des vers l'un contre l'autre: on a un de ces badinages. Florus, comme de raison, ménageoit ou flattoit l'empereur; il le plaignoit de tous les mouvemens que les affaires de l'empire l'obligeoi nt de se donner, & déclare qu'il ne voudroit pas être à sa place.

Ego nolo Cafar esse, Ambulare per Britannos, Scythicas pati pruinas.

L'empereur, moins obligeant dans sa réplique, reproche à Florus de fréquenter les cabarets:

Ego nolo Florus esse, Anbulare per tabernas, Latitare per popinas, Calices pati rotundos.

FLOTTE INVINCIBLE. (Hist. mod.) Cest le nom que Philippe II donna à la siette qu'il avoit préparée pendant trois ans en Portugal, à Naples & en Sicile, pour détrôner la reine Elisabeth.

Les Espagnols en publièrent une relation emphatique non-seulement dans leur langue, mais en latin, en françois & en hollandois. M. de Thou, qui avoit été bien informé de l'équipement de cette flotte, par l'ainbassadeur de S. M. C. à la cour de France, rapporte qu'elle contenoit huit mille hommes d'équipage, vingt mille hommes de débarquement, sans compter la noblesse & les volontaires; & qu'en munitions de guerre. il y avoit sur cette flotte douze mille boulets, cinq mille cinq cents quintaux de poudre, dix mille quintaux de balles, sept mille arquebuses, dix mille haches, un nombre immense d'instrumens propres à remuer ou à transporter la terre, des chevaux & des mulets en quantité, enfin des vivres & des provisions en abondance pour plus de fix

Gggg

Tout cela s'accorde affez bien avec la relation abregée de l'équipement de cette flotte, que Strype a tirée des notes du grand thrésorier d'Angleterre, mylord Burleigh, & qu'il a insérée d'ans l'appendice des mémoires originaux, n°. 51.

L'extrait de Strype se réduit à ceci, que la sous invincible comprenoit 130 vaisseaux de 57868 tonneaux, 19295 soldats, 8450 matelots, 2088 esclayes, & 2630 grandes pièces d'artillerie de bronze de toute espèce, sans compter 20 caravelles pour le service de l'armée navale, & 10 vaisseaux d'avis à 6 rames. Cette flotte, avant que de sortir du port de Lisbonne, coûtoit déjà au roi d'Espagne plus de 36 millions de France, évaluation de ce temps-là; je ne dis pas évaluation de 2005 jours.

Le duc de Médina-Celi fit voile de l'embouchure du Tage avec cette belle flotte en 1588, & prit sa route vers le Nord. Elle essuya une première tempête qui écarta les vaisseaux les uns des autres, ensorte qu'ils ne purent se rejoindre ensemble qu'à la Corogne. Elle en partit le 12 juillet, & entra dans le canal à la vue des Anglois qui la laissèrent passer.

On fait assez quel en sut le succès, sans le détailler de nouveau. Les Espagnols perdirent dans le combat naval, outre six à sept mille hommes, quinze de leurs plus gros vaisseaux; & ils en eurent un si grand nombre qui se brisèrent le long des côtes d'Ecosse & d'Irlande, qu'en 1728 le capitaine Row en découvrit un du premier rang sur la côte occidentale d'Ecosse, & qu'en 1740 on en apperçut deux autres de cet ordre dans le sond de la mer près d'Edimbourg, dont on retira quelques canons de bronze, sur la culasse desquels étoit une rose entre une F & une R.

Les Provinces-Unies stappèrent au sujet de cet événement une médaille admirable, avec cette exergue, la gloire n'appartient qu'à Dieu; & au revers étoit représentée la flotte d'Espagne, avec ces mots: elle est venue, elle n'est plus.

Soit que Philippe II reçût la nouvelle de la destruction de la flotte avec une sermeté héroïque, comme le dit Cambden, soit au contraire qu'il en ait été surieux, comme Strype le prétend sur des mémoires de ce temps-là qui sont tombés entre ses mains, il est au moins sûr que le roi d'Espagne ne s'est jamais trouvé depuis en état de saire un mouvel effort contre la Grande-Bretagne : au contraire, l'année suivante Elisabeth elle-même envoya une flotte contre les Espagnols, & remporta des avantages considérables.

On a sagement remarqué que ces prodigieuses armées navales n'ont presque jamais réussi dans leurs expéditions: l'histoire en fournit plusieurs exemples. L'empereur Léon I, dit le-Grand par ses satteurs, qui avoit envoyé contre les Vandales une stotte composée de tous les vaisseaux d'Orient,

fur laquelle il avoit embarqué dix mille hommes, ne conquit pas l'Afrique, & fut fur le point de perdre l'Empire.

Les grandes floues & les grandes armées de terre épuisent un état; si l'expédition est longue, & si quelque malheur leur arrive, elles ne peuvent être secourues ni réparées : quand une partie se perd, le reste n'est rien, parce que les vaisseaux de guerre, ceux de transport, la cavalerie. l'infanterie, les munitions, les vivres, en un mor, chaque partie dépend du tout ensemble. La lenteur des entreprises fait qu'on trouve toujours des ennemis préparés; outre qu'il est rare que l'expédition air lieu dans une faison commode. qu'elle ne tombe dans le temps des tempètes, qu'elle n'en essuie d'imprévues, qu'elle ne manque des provisions nécessaires; & qu'enfin les maladies, se mettant dans l'équipage, ne sassent échouer tous les projets. Article de M. le chevalier DE JAUCOURT

FŒDOR ou FEDOR, (Hist. de Russie) fils aîné du Czar Alexis, & frère des Czars Jean & Pierre, sembla préluder par quelques changemens, aux grands changemens que Pierre sir dans la suite, lorsqu'après la mort de Jean, il sur seul maître de l'Empire. Fædor avoix régné seul depuis 1676, jusqu'en 1682.

FOGLIETA ou FOLIETA, (UBERTO) (Hist. mod.) favant génois, du seizième siècle, auteur d'un bon traité de ratione scribendæ historiæ, d'une histoire de Gênes en latin, non moins estimée, des éloges des génois illustres, austi en latin; d'un traité de linguæ latinæ usu & prastantia, & de plusieurs autres bons ouvrages d'histoire, de politique & de littérature. Mort à Rome en 1581.

FOHI, (Hift. chinaise.) premier empereur, premier législateur de la Chine, dont l'histoire est ignorée à raison de l'antiquité.

FOIGNI, (GABRIEL) (Hist. litt. mod.) cordelier apostat, qui alla se marier à Genève, &c qui ne put vivre ni à Genève, ni dans les états. eccléssatiques. Il mourut en Savoie dans un couvent, en 1692. Nous n'en parlons ici que pour dire qu'il est l'auteur d'un livre intitulé l'Australie ou les Aventures de Jacques Sadeur, assez recherché autresois.

FOIRIAO, ou FOQUEUX, (Hift. mod.) nom d'une secte de la religion des Japonois, ainsa appellée d'un livre de leur doctrine qui porte ce nom. L'auteur de la secte sut un saint homme appellé Xaca, qui persuada à ces peuples que les cinq mots inintelligibles, nama, mio, foren, qui, quio, contenoient un mystère prosond, avoient des vertus singulières, & qu'il suffisoit de les progoncer & d'y croire, pour être sauvé. C'est en vain que nos missionnaires leur prêchèrent que ce dogme renversoit toute la morale, encourageoit les hommes au crime, & qu'il n'y avoit

rien qu'on ne sût tenté de faire, quand on crovoit pouvoir tout expier à si peu de frais; d'ailleurs, que ces mots étoient vides de sons; que ne rappellant aucune idée, ou ne rappellant que des idées qu'il leur étoit défendu d'avoir sous peine d'hérésie, on faisoit dépendre leur salut éternel du caprice des dieux; & qu'il vaudroit autant qu'ils eussent attaché leur sort à venir à la croyance d'une proposition concue dans une langue toutà-fait étrangère. Ils répondirent qu'ils n'avoient garde de s'ériger en scrutateurs de la volonté des dieux; que Xaca étoit un saint homme; & que leur ayant promis un bonheur infiniment au-deffus de ce que l'homme pouvoit jamais mériter par lui-même, il étoit juste qu'il en exigeat toutes les sortes de sacrifices dont il étoit capable : qu'après avoir immolé les passions de leur cœur. il ne leur restoit plus que de faire un holocauste des lumières de leur esprit : que Xaca en avoit donné l'exemple au monde; qu'ils avoient embrasse sa loi, avec une pleine confiance dans 12 vérité de ses promesses; & qu'ils mourroient mille fois plutôt que de renoncer au nama, mio, foren, qui, quio. Xaca est représenté avec trois têtes: il s'appelle aussi fotage ou le seigneur. Voy. les cérémonies superflitieuses & le dictionnaire de Moréry. (Art. R.)

FOIX. (Hist. de Fr.) La maison des comtes de Foix descendoit de celle de Carcassone, & elle figure sous le nom de Foix dès le onzième siècle. De cette maison étoit Gaston, dit Phœbus, comte de Foix & vicomte de Bearn, le plus impérueux des hommes, & le plus magnifique des seigneurs françois, au quatorzième siècle. Ami des lettres & protecteur des arts pour le temps, il tenoit à Ortaiz une des cours les plus brillantes & les plus polies de l'Europe. Il avoit toujours prétendu que son comté de Foix étoit indépendant comme les couronnes. En conséquence, il avoit constamment resulé au prince Noir l'hommage que ce prince, depuis le traité de Brétigny, exigeoit de tous les seigneurs gascons. Quand la guerre se ralluma entre Charles V & le roi Edouard III, le comte de Foix fit avec le duc d'Ajou, occupé alors à soumettre le Languedoc, un traité par lequel il devoit engager Arnauld de Berne, son parent & son vassal, à remettre aux françois la sorteresse de Lourde, dans le comté de Bigorre, dont cet Arnauld étoit gouverneur pour les Anglois. Sur son refus, cet impétueux Gaston, qui ne pouvoit souffrir de résistance, & à qui sa violence sit plus d'une sois commettre des sautes bien sunestes, le perce de cinq coups de poignard & le renverse mort à ses pieds. Charles, pour récompenser le zèle de ce furieux, lui offrit la jouissance pendant sa vie, du comté de Bigorre, à la charge de l'hommage; mais ce titre de vassal révoltoit le comte de Foix; il ne voulut recevoir que le châceau de Manvoisin, parceque, die Froidard, cette

place ne relevoit de personne, sors que de Dieu. Le comte de Foix avoit épousé Agnès de Navarre. sœur de Charles-le-Mauvais; les comtes de Foix & d'Armagnac, à raison de voisinage, étoient souvent en guerre l'un contre l'autre; le comte de Foix avant fait prisonnier le comte d'Armagnac, celui-ci demanda sa liberté sous le cautionnement du roi de Navarre; le comte de Foix resusoit d'abord de recevoir son beau-srère pour caution, le connoissant, disoit-il, trop cauteleux & malicieux. Il le reçut enfin par égard pour Agnès de Navarre, sa femme, & rendit la liberté au comte d'Armagnac. Celui-ci paya les cinquante mille francs de sa rançon au roi de Navarre, pour qu'il les remît au comte de Foix, & qu'il se fit donner une décharge du cautionnement. Le roi de Navarre garda l'argent; sa sœur, qui vint négocier avec lui à Pampelune sur cet arricle, ne put jamais l'obliger à le rendre, & prit le parti de rester à Pampelune auprès de son perfide frère, n'osant plus reparoître devant son violent mari. Gaston, fils du comte de Foix, vint à Pampelune voir sa mère; Charles - le - Mauvais lui remit une poudre qui devoit, disoit-il, ranimer toute la tendresse du comte pour sa semme; mais le charme n'agissoit que quand le remède étoit ignoré; il falloit donc répandre adroitement cette poudre sur les mets dont le comte faisoit usage, & prendre garde de n'être pas apperçu. Le jeune Gaston eut toute la crédulité de la jeunesse, il en eut aussi l'indiscrétion. De retour à Ortaiz, il lui échappa plusieurs sois de dire qu'on verroit bientôt les différens de son père & de sa mère terminés par un moyen auquel on ne s'artendoit pas. Le comte de Foix avoit, entr'autres enfans, un filsnaturel, nommé Yvain, qui étoit élevé avec Gafton: un jour qu'ils jouoient ensemble, Yvain apperçut le paquet que Gaston portoit caché dans sa poitrine: il voulut savoir ce que c'étoit; Gaston en dit trop & trop peu; & ces enfans s'étant brouillés, Yvain alla dire à son père ce qu'il avoit vu & ce qu'il avoit deviné. Le comte, au moment où Gaston vient s'asseoir à table à côté de lui, saisit lé paquet, l'arrache, en fait faire l'essai sur un chien, qui meurt à l'instant. A ce spectacle le fils muet & immobile d'horreur, ne peut rien alléguer pour sa désense; le père surieux voit tout d'un coup un complot tramé contre ses jours par sa fenime, son beau-frère, & son fils; il s'élance sur Gaston pour le tuer; toute la cour se jette entre le père & le fils. Gaston est entraîné hors de la présence de son père, & enfermé dans une tour: il se punit lui-même de son erreur; il passe dix jours entiers dans les larmes, & sans vouloir prendre aucune nourriture; on en avertit son père: il entre un couteau à la main, il voit son fils étendu sur un lit, fans mouvement, presque sans vie, succombant à la douleur, à la faim, à la frayeur. Il lui porte son couteau à la gorge en lui criant : traure, pourquoi ne manges-tu pas? Le fils expire, soit Gggg 2

du coup, soit de soiblesse & de saisssement. Tous les historiens conviennent que ce déplorable enfant donnoit les plus grandes espérances; & ce desir de réconcilier ses parens, ce silence d'effroi à la vue d'un crime dont il étoit innocent, ce désespoir, cette rigueur exercée sur lui-même annoncent une ame sensible & vertueuse.

Gaston-Phœbus ne laissa point de fils légitime, mais quatre bâtards, dont un étoitcet Yvain, cause innocente de la mort de Gaston. Il sut brûlé misérablement au ballet des sauvages dansé par le roi Charles VI, le 30 janvier 1392, & qu'on appella, par cette raison, le bal des ardens où la duchesse de Berry sauva le roi.

Cette première maison de Foix s'éteignit en 1398, par la mort de Matthieu, neveu, à la mode de Bretagne, de Gaston-Phœbus. Isabelle, comtesse de Foix, sœur de Matthieu, épousa Archambaud de Grailly, captal de Buch, & porta tous les grands biens de la maison de Foix dans la maison de Grailly, qui descendoit déjà de la maison de Foix par les semmes, & qui forma la seconde maison de Foix.

Un fils d'Archambaud, nommé Archambaud comme lui, & distingué par le nom de Navailles ou Nouailles, sur tué en 1417, sur le pont de Montereau Faut - Yonne, à la suite du duc de Bourgogne, qu'il s'efforçoit de désendre.

Gaston IV, comte de Foix, petit fils du premier Archambaud, épousa en 1434, Eléonore reine de Navarre. Gaston de Foix, prince de Viane, son fils, mourut avant lui, laissant deux ensans; François Phœbus, Roi de Navarre & comte de Foix, qui mourut, sans avoir été marié, le 20 janvier 1483, & Catherine de Foix, qui, par son mariage avec Jean d'Albret en 1484, porta la couronne de Navarre dans cette maison, d'où le titre au moins en a passé dans celle de France.

eut un autre fils. Le même Gaston IV Jean de Foix, vicomte de Narbonne, qui épousa Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, dont il eut deux enfans: ce Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII, le héros de la France & le foudre de l'Italie, enseveli dans son triomphe à Ravenne, le 11 avril 1512, à vingt-quatre ans. ayant égalé ou surpassé la gloire des plus grands capitaines anciens & modernes. « Le gentil duc de » Nemours, dit l'historien du chevalier Bayard, » dont, tant que le monde aura durée, sera mé-» moire... il ne plut pas à Dieu le laisser plus avant » vivre. Je crois que les neuf preux lui avoient fait » cette requête. Car s'il eust vécu âge compétent, " les enst tous passes. »

Dans un autre endroit, il l'appelle le passe preux de tous ceulx qui seurent deux mille ans a. C'est, un des héros de la tragédie de Gaston & Bayard; c'est lui qui est désigné dans la Henriade par ces vers:

Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites Que Dunois ni Gaston ne l'ont jamais été Dans le cours triomphant de leur prospérité.

Germaine de Foix, sa sœur, sut la seconde femme de Ferdinand le catholique.

Gaston & Germaine de Foix étoient cousins issus de germains: 1° du maréchal de Foix Lautrec Odet, qui, au moment où Gaston attaqua si témérairement ce corps d'espagnols dans les rangs desquels il devoit périr, sit tout ce qu'il put, d'abord pour le retenir, ensuite pour le désendre, criant aux espagnols de toute sa force: arrêtez, ne le tuez point, c'est le stère de votre reine. Il sut couvert de blessures dans cette occasion, & laissé pour mort.

Ce même Lautrec & Lescun son srère, ne se trouvèrent point en 1515, à la bataille de Marignan & en surent inconsolables. Le roi François I, qui savoit que son service les avoit occupés ailleurs, insulte à leur chagrin, d'un ton badin & flatteur pour eux, dans la lettre-qu'il écrit à la duchesse d'Angoulème sa mère, après la bataille: madame, lui dit-il, vous vous moquerez de messieurs de Lautrec & de Lescun, qui ne se sont trouvés à la bataille, & se sont amusés à l'appointement des Suisses qui se sont moqués d'eux.

C'est le modèle de la lettre de Henri IV. à Crillon: pends-toi brave Crillon, nous avons combattu à Arques & tu n'y étois pas.

En 1521 & 1522, Lautrec perdit le Milanès, moitié par sa faute, moitié par l'intrigue de la duchesse d'Angoulème qui retint l'argent dessiné à la désense de cet état; il perdit le combat de la Bicoque, le jour de Quasimodo 1522, mais on ne put lui imputer cet echec: il n'y avoit pas d'autre moyen de retenir les Suisses qui voulurent absolument combattre contre toute espérance de succès.

Ce fot lui qui, en 1527, fut nommé général de la ligue, dont l'objet étoit de procurer la délivrance du pape Clément VII, retenu prisonnier par les Impériaux dans le château Saint-Ange. Il remplit cet objet en 1528; il mourut devant Naples qu'il affrégeoit; il mourut moirié de la peste, moitié de la douleur dont il sur saisse en apprenant les ravages que cette maladie continuoit de faire dans le camp, & l'état déplorable où l'armée françoise étoit réduite. Le pape, qui lui avoit dû sa délivrance, lui sit saire de magnifiques obsèques à Rome, & François I à Paris, dans l'église de Notre-Dame. Le petit-fils du grand Consalve, quoiqu'espagnol & ennemi, lui erigea un tombeau de marbre dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve à Naples, uniquement guidé par ce mouvement tendre & respectueux, qu'inspire aux cœurs sensibles le spectacle ou le sauvenir des malheurs de l'hamanité. Tel est le sens général de l'épitaphe qu'il lui fit faire, & que voici.

Odeto Fuxeo Lautrecco, consalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos, cum ejus offa, quamvis hostis, ut belli fortuna tulerat. fine honore jacere comperisset, humanarum miseriarum memor, ità in avito sacello, duvi Gallo hispanus princeps potuit.

2°. De Thomas de Lescun, dit le maréchal de Foix, frère de Laurrec, & qui se distingua comme lui au combat de la Bicoque. A la bataille de Pavie en 1525, le maréchal de Foix, furieux, désespéré, ayant l'épaule & le bras fracassés, & se voyant frappé à mort, ne conservoit plus d'autre sen-timent qu'une haîne aveugle & séroce pour Bonnivet, auquel seul il imputoit les malheurs du roi & de l'état; il cherchoit par-tout ce savori pour le percer du bras qui lui restoit. Il sut conduit à Pavie & mourut des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille.

3°. D'André, seigneur de Lesparre, frère des précédens, soldat impétueux, général sans conduite. En 1521, il sut chargé de rétablir le roi de Navarre dans ses états; ce choix paroissoit d'autant plus naturel que la branche de Foix-Lautrec pouvoit hériter des biens de la maison de Foix, si Henri d'Albret, mari de Catherine de Foix venoit à mourir. & qu'ainsi Lesparre sembloit saire la guerre aux Espagnols, moins comme général françois, que comme parent du roi de Navarre, & l'un de ses héritiers présomptifs. Lesparre prit Saint-Jean-de Pied de Port & Pampelune, penetra en Castille, fit le siège de Logrogno, sut battu devant cette place, & reçut tant de coups sur son casque dans la bataille, qu'il en perdit la vue: depuis ce temps il disparoit de l'histoire.

4°. La faveur de ces trois frères tenoit en partie à celle de leur sœur. Françoise de Foix, semme de Jean de Laval, seigneur de Château-Briant, la Première des deux seules maîtresses qui régnerent sur François I, parmi tant d'autres qui l'amusèrent.

Ce sut la comtesse de Château-Briant qui régna jusqu'à la captivité de François I, L'histoire romanesque des trois anneaux pour attirer à la cour la comtesse de Château - Briant que la jalousie de son mari en éloignoit, l'histoire non moins romanesque de la vengeance que tira le comte de Château Briant de l'infidélité de sa femme, lorsque la prison du roi la fit rentrer sous la puissance de son mari, la chambre noire, les six hommes masqués, les deux chirurgiens qui saignent la comtesse deux bras & des deux pieds, & la laissent expirer, tomes ces horreurs tragiques paroissent être purement de l'invention de Varillas; mais Hévin, qui l'a réfuté, va trop loin, quand il prétend nier que madame de Château-Briant ait été maîtresse de François I, Brantôme qui avoit pu voir la comtesse de Château-Briant, qui avoit beaucoup vu François I, qui avoit vécu avec les gens les mieux instruits, soit des événemens publics. soit des anecdotes, secrètes de cette cour, parle tant, & si souvent, & si naturellement des amours publics & notoires de François I & de la comtesse, qu'il est impossible d'ébranler une opinion si bien établie.

Depuis le retour du roi, il nous la montre éclipsée dans la faveur par la jeune de Heilly (la ducheffe d'Erampes), mais jouissant à la cour des honneurs de son rang & du souvenir de sa faveur passée, & se vengeant de son amant infidèle, par un trait généreux & tendre, François I & Marguerite de Valois, avoient pris plaisir à orner de devises galantes, des bagues & d'autres bijoux que le roi avoit donnés à la comtesse de Château - Briant lorsqu'il l'aimoit. La duchesse d'Etampes voulut avoir ces bagues, à cause des devises qui ne devoient plus avoir été faites que pour elle; le roi les envoya redemander à la comtesse de Château-Briant: la comtesse répondit qu'elle les chercheroit, & demanda trois jours pendant lesquels elle fit fondre & convertir en lingots toutes ces bagues; quand le gentilhomme revint les redemander: « portez cela au roi, lui dit - elle, & affurez-le bien que le poids y est " tout entier. Quand aux devises, elles sont » gravées dans mon cœur, c'est là qu'il doit les » chercher. Le roi confondu, mais secrétement flatte, sentit tout le prix d'une telle action: » cette femme, s'écr a-t il, a plus de courage que » je n'en aurois attendu de fon sexe; allez, » reportez lui son or; je lui en aurois donné le » double pour les seules devises.

Au reste, la comtesse de Châtean - Briant, qui savoit se vanger si noblement de l'infidélité, n'avoit pas été plus fidelle au roi qu'à fon mari, si l'on en croit une autre anecdote de Brantôme: elle aimoit Bonnivet, & le roi l'ayant un jour surpris chez elle, Bonnivet n'eut que le temps de se cacher sous des seuillages qu'on mettoit alors en été dans les cheminées des appartemens. Le roi eut ou feignit un besoin, & ne voulant pas sortir. il alla dans la cheminée, où les feuilles cachèrent bien Bonnivet, mais le garantirent mal. Le roi paroiffoit quelquefois jaloux de son favori; & la comtesse, pour le tromper, avoit recours au petit expédient de donner du ridicule à Bonnivet. artifice qui trompe encore quelquefois ceux qui

ont besoin d'être trompés.

La comtesse de Château-Briant mourut le 16 octobre 1537, son mari lui sit ériger un tombeau dans l'églife des Mathurins de Château-Briant.

Diverses autres branches de la maison de Foix ont produit aussi plusieurs personnages distingués & beaucoup de guerriers moissonnés dans les combats.

De la branche des comtes de Candale, Henri de Foix, beau-frère des Montmorencis, tué à l'assaut de Sommières, en 1573.

De la branche des ducs de Foix, Louis, Gaston & François-Phœbus, tués ensemble dans nos guerres civiles, en 1580, au combat de Moncravel.

Frédéric de Foix, fals de Louis & neven des deux autres, attaché au roi de Navarre, comme son père & ses oncles, portoit l'étendard général à la bataille de Coutras, en 1587.

Deux de ses fils, Henri & Louis surent tués, Louis en 1657. Henri en 1658, Jean - Baptiste Gaston, leur frère aîné, avoit été tué en 1646, au siège du sort de Mardick.

De la branche des marquis de Foix, Jean, sué en Italie sous Henri II.

Phœbus, sué au siége de Montauban, sous Louis XIII.

La maison de Foix a produit aussi des hommes de mérite dans l'état ecclésiastique:

1°. Pierre de Foix, cardinal, nommé à vingtdeux ans, en 1409, par l'antipape Benoît XIII, mais confirmé ensuite par les papes légitimes, & qui travailla très-utilement pour l'extinction du schisme. Il sut employé en différentes légations; on l'appelloit le bon légat. Il étoit archevêque d'Arles; il a sondé à Toulouse, le collège de Foix. Mort le 13 décembre 1464.

2°. Pierre de Foix, dit le jeune, aussi cardinal, petit neveu du précédent & qui, comme lui, se distinguoit dans les négociations, lorsqu'il mourut, encore à la fleur de son âge. Il étoit évêque de Vannes: né le 7 sévrier 1449, créé cardinal en 2476, à vingt-sept ans. Mort le 10 août 1490.

3°. François de Foix-Candale, évêque d'Aire, après Christophe son srère en 1570, mort à Bordeaux en 1594, âgé, dit-on, de quatre vingt-dix-ans. Il étoit savant. Il avoit traduit en françois un des ouvrages attribués à Mercure Trismégiste; il avoit fait des commentaires sur Euclide, &cc.

Mais le plus célèbre de tous les prélats qui ont porté le nom de Foix, le fameux Paul de Foix, archevêque de Toulouse, n'étoit de la maison de Foix, que par les semmes. Il étoit de celle des comtes de Carmain, dont le nom étoit de Veze. Le comte de Carmain Jean I, son trisaieul, avoit épousé la fille unique de cet Archambaud de Foix-Navailles, tué avec le duc de Bourgogne, sur le pont de Montereau-Faut Yonne; & Jean de Carmain & de Foix, sils de Jean I, avoit épousé Jeanne de Foix, sa cousine, fille de Marthieu, frère d'Archambaud. Depuis ce temps les comtes de Carmain ont toujours porté le nom de Foix.

Jean de Foix, comte de Carmain, père de Paul de Foix, avoit près de trente ans quand ses père & mère se marièrent; il sut déclaré légitime par un arrêt solemnel du parlement de Toulouse, en 1538; & dès 1518, il avoit épousé la mère de Paul de Foix, Celui-ci naquit 1528, & sut reçu

conseiller au parlement, en 1546. Il y sut persècuté parce qu'il étoit opposé à la persécution. Il, sut mêlé dans l'affaire d'Anne du Bourg. Son crime étoit d'avoir demandé s'il ne seroit pas possible de saire une distinction entre ceux qui nioient le sond des mystères & la réalité des sacremens, & ceux qui n'en attaquoient que la sorme; il demandoit en conséquence si l'on ne pourroit pas se permettre quelque indulgence, au moins à l'égard de ceux-ci? On l'obligea de reconnoître que dans l'eucharistie, la sorme est inséparable de la matière; il sut d'ailleurs exclu, pour un an, des assemblées du parlement.

Cet arrêt, rendu le 8 janvier 1559, par quelques membres choisis parmi les eatholiques les plus zélés, sut cassé par un arrêt du 8 sévrier 1560, rendu toutes les chambres assemblées. Paul de Foix sut dans la suite ambassadeur, conseiller d'état, archevêque de Toulouse, célèbre sous ces rapports, plus célèbre encore par son amour pour les lettres & par son admiration passionnée pour Aristote. On a de lui des lettres. Il moutut à Rome en 1584, Muret, dont il avoit été le bien-saiteur, prononça son oraison sunèbre; le cardinal d'Ossat avoit été son secrétaire d'ambassade.

Il y a dans le 17e. volume des mémoires de littérature, page 620 & suivantes, un mémoire curieux de M. Secousse sur Paul de Foix.

FOLARD. (CHARLES) (Hift. mod.) C'est le fameux chevalier Folard, digne de parvenir aux suprêmes honneurs de la guerre, comme Rose & Fabert, après avoir commencé, comme eux, par être simple foldat. La guerre ne fut point pour lui un simple métier, mais un art savant & prosond, résultat d'une multitude d'arts : forme par les commentaires de Cesar, il sut en état de donner ses commentaires sur Polybe; Charles XII fut un de ses maîtres & le maréchal de Saxe fut son disciple. Il communiqua lui-même, en grand maître, ses idées à Charles XII, qui les adopta, & qui alloit l'employer à les exécuter, lorsque ce roi guerrier sut tué au siège de Frédéric Shall. Le chevalier Folard revint dans sa patrie qu'il n'avoit quittée que parce qu'elle étoit en paix. & que pour aller donner & recevoir ailleurs des leçons sur la guerre. Il avoit servi la France sous les Vendômes & sous les Villars, dans la guerre de la succession; il revint la servir en 1719, contre l'Espagne, sous M. de Berwick, autretois le defenseur & le vengeur de l'Espagne. Ce fut la dernière campagne du chevalier Folard. Dans la guerre de 1688; il avoit fait le métier de partisan, qui avoit été pour lui une source d'instructions dont cet etat n'avoit pas paru jusques là susceptible. En 1705, dans le cours de la grande guerre de la succession d'Espagne, il avoit été dangereusement blesse de trois coups de seu à la bataille de Cassano, ce qui ne l'empêcha pas de réslèchir profondement sur l'ordre de cette bataille. & d'y

mediter son svstème des colonnes. Il avoit encore été blesse à la bataille de Malplaquet, & avoit été fait prisonnier quelque temps après. Une multitude de succès, de détails surent dus à sa valeur, à son intelligence, à sa bonne conduite; & il en auroit sans doute eu de plus généraux & de plus décisifs, si ses talens avoient été employés plus en grand. En 1714, il avoit concouru à la défense . de Malthe, affiègée par les Turcs. Il instruisst les guerriers par ses écrits, après les avoir animés par son exemple. Il employa les loisirs de la paix à enseigner l'art de la guerre. On a de lui, outre ses commentaires sur Polybe, un recueil de nouvelles découvertes sur la guerre, un traité de la défense des places, un traité du métier de partisan. L'homme le plus distingué paie toujours tribut à la nature par quelque foiblesse. Les miracles & les convultions de Saint-Médard eurent dans le chevalier Folard un partisan qui les accrédita. Sa réputation ne contribua pas médiocrement à répandre & à prolonger l'erreur. Il est très vraisemblable qu'il la partagea de bonne foi, & ce n'étoit pas affurément faute de lumières; on ne dira pas du moins qu'il ait voulu par-là faire sa cour. M. lechevalier Folard mourut en 1752, à Avignon où il étoit né en 1669. Il a paru en 1753, des mémoires pour servir à son histoire.

FOL

Son nom est encore porté avec gloire par un neveu, qui a été pour les négociations, ce que l'oncle étoit pour la guerre, & qui, par l'aménité de son caractère & la douceur aimable de ses mœurs, inspire à tous ceux qui le connoissent, l'intérêt, la bien-veillance & le respect.

Le P. Folard, jésuite, (François Melchior) étoit srère du chevalier, il étoit de l'académie de Lyon. On a de lui la tragédie d'Œdipe & celle de Thémistocle, & l'oraison funèbre du maréchal de Villars, dont l'exorde & quelques morceaux ont eu de la réputation.

FOLENGO. (TRÉOPHILE) (Voyez COCCATE.) FOLIETA. (Poyez Foglieta.)

FOLKES, (MARTIN) (Hift. litt. mod.) antiquaire, physicien & mathématicien anglois, membre distingué de l'académie des sciences de Paris & de la société royale de Londres. Dans cette dernière, où il fut reçu à vingt-quatre ans, Newton le nomma fon vice-président, & il sut président après Sloane. Il a rempli de savans mémoires les transactions philosophiques. Il a laissé un ouvrage estime de sa nation sur les monnoies d'argent d'Angleterre, depuis la conquête jusqu'à son temps. Ne à Westminster vers l'an 1690; mort à Londres en 1754.

FONSECA, (Pierre De.) (Hift. litt. mod.) jesuite portugais, mort à Lisbonne en 1599, se prétendoit L.

l'inventeur de la science moyenne, & il réclame cette découverte dans une grosse métaphysique en quatre volumes in-folio.

FONT, (JOSEPH DE LA) (Hift. litt. mod.). auteur de l'épreuve réciproque, des trois frères rivaux, & de quelques autres pièces comiques & lyriques. Né à Paris en 1686; mort à Passy près Paris en 1725, carrière bien courte, & qui prolongée, eût pu enrichir le théâtre.

FONTAINE. (JEAN DE LA) (Hift. list, mod.) M. Diderot a écrit sa vie en dix ou douze phrases & l'a mise à la tête d'une jolie édition de ses contes; on pourroit l'écrire en un gros volume, si l'on vouloit rassembler toutes les historiettes qu'on a racontées fur ses distractions & ses naïvetés. Au fond, toute son histoire est dans ses œuvres; & qui ne connoît pas ses œuvres? qui ne les sait pas presque par cœur? Né à Château-Thierry. le 8 juillet 1621; mort à Paris en 1695.

Nous ne remarquerons ici que deux choses, parce que ce sont des traits de caractère. L'une est l'étonnement dont il sut sais lorsque, dans une grande maladie qu'il eut trois ans avant sa mort, il entendit les ministres de la religion lui reprocher ses contes, comme un ouvrage dangereux pour les mœurs; on croiroit qu'il auroit pris à la lettre ce qu'il dit lui-même dans un de ses prologues.

S'ils sont faux . ce sont vains discousse. S'ils sont vrais, on les désapprouve. Iroiteil, après tout, s'alarmer fans tailon Pour un peu de plaifanterie? Je craindrois bien plutôt que la eafoletle Ne mit le feu dans la maison. Chassez les soupirans, belles, souffrez mon livre, Je réponds de vous corps pour corps..... Mais, pour bons tours, laissez-les-là; Ce sont choses indifférentes; Je n'y vois rien de périlleux : Les mères, les maris me prendront aux cheveus: Pour dix ou douze contes bleus! Voyez un peu la belle affaire! Ce que je n'ai pas fait, mon livre izoit le faire?

L'autre trait est, qu'à sa mort on le trouva couvert d'un cilice.

Cependant, depuis ce qu'on appella sa converson, il étoit retourné encore à son péché, & avoit composé quelques nouveaux contes du même genre que les autres; par exemple, la Clochette. Il semble encore que ce soit à cette récidive qu'il fasse allusion dans le prologue de ce conte.

> ocombien l'homme est inconstant, divers, Foible, léger, tenant mal sa paroic!

J'avois juré, même en assez beaux vers, De renoncer à tout conte frivole. Et quand juré? c'est ce qui me consond. Depuis deux jours j'ai sait cette promesse. Puis, siez-vous à rimeur qui répond D'un seul moment!

On raconte que la Fontaine vouloit sérieusement dédier à M. Arnauld, un conte non seulement licentieux, mais un peu impie, & que Rucine & Boileau eurent beaucoup de peine à lui faire comprendre que ce seroit une insulte pour M. Arnauld. Ne prend-on pas une plaisanterie trop à la lettre? la Fontaine ne vouloit-il pas persiffler doucement Racine & Boileau qui le croyoient aussi un peu trop bête, comme il persiffloit très-vrai-semblablement l'homme auquel il dit: je prendrai le plus long. Ce n'est pas que le bon la Fontaine sût persiffleur de car ctère; on ne l'est pas pour avoir plaisanté une off deux sois dans sa vie.

FONTAINE, (NICOLAS) (Histe liet. mod.) un des solitaires de Port Royal, ami d'Arnauld, de Nicole & sur-tout de Sacy, sut ensermé avec celui-ci à la Bastille pendant quatre ans, depuis 1664 jusqu'en 1668. Nous ne cesserons de le dire, ce qui doit guérir à jamais de la manie de persécuter pour des opinions, c'est qu'en supposant même qu'on ne se méprenne jamais entre l'erreur & la vérité, la persécution intervertit nécessairement tout ordre politique & moral, en insligéant à la vertu qui se trompe, les châtimens qui ne sont dus qu'au crime,

On a de M. Fontaine les figures de la bible, des mémoires sur les solitaires de Port-Royal, une traduction des homélies de Saint-Chrysostôme sur les épîtres de Saint-Paul. Les jésuites firent condamner ce dernier ouvrage comme favorable, en quelques endroits, au Nestorianisme, Il s'agissoit bien alors de Nestorianisme! On a encore du même auteur quelques autres ouvrages de piété. Mort à Melun en 1709, à quatre-yingt-quatre ans.

Un autre Fontaine, (Alexis) géomètre fameux & de l'académie des sciences, est mort en 1771. ses mémoires déjà imprimés dans le recueil de l'académie, l'ont encore été séparément.

FONTAINES. (Hist. litt. mod.) (MARIE LOUISE-CHARLOTTE DE PELARD DE GIVRY, FEMME DU COMTE DE) Auteur du roman de la comiesse de Savoie, morte en 1730.

FONTAINES, (L'ABBÉ DES) (Voyer DES-FONTAINES.)

FONTAINES DE VIN. (Hist. mod.) L'usage de distribuer du vin au peuple dans les occasions de réjouissances, est fort ancien. Alain Chartier,

raconte dans son histoire de Charles VII, que parmi les joies du peuple de Paris, lorsque ce roi y entra, « devant les filles-Dieu étoit une » fontaine, dont l'un des tuyaux jettoit lait, l'autre » vin vermeil, l'autre vin blanc & l'autre » eau. »

Monstrelet, en parlant de l'entrée que Charles V fit aussi dans Paris, remarque « qu'il y avoit » dessous l'échafaut une fontaine jettant hypocras » & trois sirènes dedans, & étoit ledit hypocras » abandonné à chacun. »

Lorsque le roi Charles VI, la reine Isabelle de Bavière & le roi Henri d'Angleterre avec sa semme madame Catherine de France, vinrent à Paris, « tout le jour, dit encore Monstrelet, » & toute la muit, découloit vin en aucuns car- » resours abondamment par robinets d'airain, & » autres conduits ingénieusement saits, asin que » chacun en prinst à sa volonté. » Ensin, le même historien rapporte que lors de l'entrée du roi Louis XI, dans la rue S. Denis, « étoit une » fontaine qui donnoit vin & hypocras à ceus » qui boire en vouloient. » Voyez le détail des autres réjouissances à Particle Entrée (D.J.)

FONTANGES, (MARIE-ANGELIQUE DE SCO-RAILLE DE ROUSILLE, DUCHESSE DE) (Hist. de Fr.) rivale de madame de Montespan, dans la faveur de Louis XIV, belle comme un ange, mais sotte comme un panier, dit l'abbé de Choisy; elle mourut des suites d'une couche à vingt ans, le 28 juin 1681. Elle dit en mourant à Louis XIV, qu'elle voyoit s'attendrir sur son sont vu pleurer mon roi. C'est le mot de Mithridate avec le sentiment d'une semme tendre & courageuse. Une mode qu'elle inventa par hasard, dura plus d'un demi siècle; c'éroit un ruban dont elle s'étoit servie pour attacher sa coissure que le vent déran geoir à la chasse.

FONTANON, (ANTOINE) (Hift. list. mod.) avocat au parlement de Paris, auteur d'une collection des édits de nos rois, depuis 1270 jusqu'à la fin du seizième siècle où il vivoit.

FONTENELLE. (BERNARD LE BOVIER DE) (Hist. list. mod.) Plus il est connu, moins nous avons à en parler. Neveu des Corneilles, élevé par le cadet comme son fils, il eut des talens d'un ordre disserent; il sut le seul auteur vivant auquel M. de Voltaire consacra un article entier. & dans le temple du goût, & dans le siècle de Louis XIV.

C'étoit le sage Fontenelle Qui, par les beaux arts entouré, Répandoit sur eux à son gré Une slargé vive & nouvelle;

D'une

D'une planète, à tire d'aile Dans ce moment il revenoit : Dans ces lieux où le goût tenoit Le siège heureux de son empire. Avec Quinaut il badinoit. Avec Mairan il raisonnoit . D'une main légère il prenoit Le compas, la plume & la lyre.

Voilà en peu de mots toute son histoire. Ajourons-v la décence de ses mœurs, la dignité de son caractère, l'ascendant d'une raison supérieure, l'agrément d'un commerce doux, égal & sur, qui portoit par-tout le plaisir, l'instruction & la lumière; cette foule de mots heureux, fins ou profonds. & toujours philosophiques, qui lui échappoient à tout moment dans la conversation. C'est un temps qu'on doit regretter à jamais, que celui où les Fontenelle, les la Motte. les Mairan, les Foncemagne, portoient dans le commerce des lettres, les graces de l'esprit, les charmes de la politesse, l'aménité du caractère le plus doux, & du ton le plus aimable.

Fontenelle portoit encore dans le monde une morale pratique, qui ne se démentoit jamais, & .qui a fait autant de bien aux hommes, qu'en eût pu faire la sensibilité, qui, dit-on, lui manquoit. Nous croyons cependant devoir avertir les gens peu instruits, de ne pas mettre sur son compte l'historiette des asperges, qu'on appelloit dans la société l'histoire de M. de Fontenelle, non qu'elle lui fût arrivée, mais parce qu'on la lui aveir souvent entendu racinter comme arrivée

à un autre.

M. de Fontenelle a vécu cent ans moins un mois & deux jours; il étoit né le 11 février 1657, & mourut le 9 janvier 1757 : il étoit devenu le doyen de toutes les académies, le doyen de la littérature entière: Boileau & Racine lui avoient long-temps fermé la porte de l'académie françoise, parce qu'il étoit le neveu de Corneille, & que Racine en avoit été le rival; sur quoi un auteur moderne a dit : « d Racine! étoit-ce à vous de » qui l'amour-propre étoit si soible contre les » plus injustes critiques, à humilier aussi crueln lement l'auteur d'Aspar? N'eût-il pas été plus n digne de vous d'aider de vos conseils cette n muse égarée, de la consoler, de la rassermir dans » sa disgrace, d'oublier que Fontenelle étoit le " neveu de Corneille, ou plutôt de vous en sou-» venir ? » Rouffeau l'infulta par plusieurs épigrammes; M. de Voltaire, à quelques plaisanteries pres qu'il eût pu lui épargner, fut plus juste envers lui

Les Thersites littéraires se déchaînèrent constamment contre la gloire de Fontenelle, & l'abbé Desfontaines ne le laissa jamais en paix. Les pédans décrioient assez sortement ses ingénieuses églogues, Histoire. Tome II. Seconde part.

parce qu'elles n'étoient point dans le genre de Théocrite & de Virgile; elles étoient dans le genre de l'Astrée; & c'est une siction poétique & philosophique que le goût & la raison peuvent admettre. Les gens qui exagèrent toujours les opinions d'autrui pour persuader qu'ils en ont une. ont dit trop de mal même des lentres du chevalier d'Her: c'est l'abus de l'esprit sans doute, mais c'est de l'esprit; plusieurs de ces lettres sont grand plaifir, toutes se font lire; on les condamne & on les achève; & pour employer ici la compa-raison que sait M. d'Alembert à l'égard de Marivaux, c'est un coupable qui intéresse & qu'on vondroit pouvoir absoudre: un jeune auteur qui débuteroit ainsi, donneroit les plus grandes espérances, & on s'en rapporteroit au temps pour former son goût; mais M. de Fontenelle, tsi l'on s'en rapporte à ses détracteurs, sut toute sa vie le corrupteur du goût public; à la bonne heure. qu'on nous corrompe le goût avec des éloges tels que les siens, avec la pluralité des mondes, avec l'histoire du théâtre françois, avec l'histoire des oracles. & c. M. de Fontenelle ne répondit jamais à aucune critique, & à la fin,

Sa sagesse & ses ans ont fatigué l'envie.

Il mourut le 9 janvier 1757, l'abbé Trublet a rassemble avec un soin un peu minutieux les critiques & les éloges qu'on en a faits, & les diverses anecdotes qui peuvent servir de memoires pour sa vie. Son éloge a été propose par l'academie françoise en 1783; & 1784 & le prix a été remporté par M. Garat.

FONTETE. (Voyez FEVRET DE FONTETE.)

FONTRAILLES. (LOUIS D'ASTARAC, MARQUIS DE) (Hist. de Fr.) Ce sut lui que Monsieur, frère de Louis XIII, envoya en 1642 en Espagne, pour conclure le fameux traité qui fit trancher la tête à M. de Cinq-Mars & à M. de Thou; p'us heureux, il sut échapper à la vengeance du cardinal de Richelieu, & revint en France après la mort de ce ministre C'est de lui que madame de Sévigné rapporte que, racontant les particularités de sa négociation d'Espagne, un nom lui échappoit, &, selon un tic ordinaire à beaucoup de gens, il y substituoit en anonnant, le mot chose, chose... C'étoit le roi d'Espagne dont il avoit tant de peine à trouver le nom. Fontrailles mourut en 1677.

FORBIN. (Hist. de Fr.) La maison de Forbin étoit déjà très-considérable dans le quatorzième siècle. Au quinzième, Palamède de Forbin dit le Grand, seigneur de Soliers, sut celui qui engagea le comte du Maine, Charles d'Anjou, à instituer la couronne de France son héritière; il sut en conséquence dans la plus grande saveur sous Hhhh

Louis XI, elle sdiminua fous Louis XII; mais Palamède continua de fervir l'état jusqu'à sa mort, arrivée en 1508, à Aix.

Palamède second de Forbin, seigneur de Soliers, sit déclarer la ville de Toulon pour Henri IV, en 1593, & en chassa les troupes des ligueurs; en général, toute cette maison de Forbin, ses amis & ses alliés surent très-utiles à Henri IV, en Provence.

Louis XIII érigea en marquisat la terre de

Louis XIII érigea en marquisat la terre de Janson, en 1626, en saveur de Melchion de Forbin, aïeul du cardinal de Janson.

Toussaint de Forbin, plus connu sous le nom de cardinal de Janson, prélat homme d'esprit & homme d'état, sut employé en diverses négociations en Pologne & à Rome. Il dut le chapeau à Sobieski, qui lui devoit en partie la couronne de Pologne; ses négociations de Rome lui valurent la dignité de grand - aumônier en 1706. Il avoit été successivement évêque de Digne, de Marseille & de Beauvais. Il mourut en 1713, à quatre-vingt-trois ans.

François Toussaint de Forbin, son neveu, connu sous le nom de comte de Rosembourg, se battit en duel, tua son ennemi, qustta la France, y revint, sut blessé en 1603, à la bazaille de la Marsaille, & sinit par se jeter à la Trappe. Mort en 1710, en Italie, où il étoit allé pour y établir la résorme de la Trappe. On a publié en italien & en françois, une relation de sa vie & de sa mort. Jacques, son frère, sut sait archevêque d'Aix en 1711.

Claude, dit le chevalier de Forbin, marin cè-Jèbre. Ses mémoires ont été publiés en 1749, par Reboulet, en deux volumes in-12. On y trouve des traits singuliers de valeur & d'audace; mais ce qui mérite peut-être encore plus d'estime, c'est qu'ayant été récompensé pour une belle action, il se plaignit à Louis XIV, de l'avoir été seul, & lui représenta qu'un autre officier, qui paroisfoit avoir été oublié, ne s'étoit pas moins diftingue que lui; cette générosité frappa Louis XIV, qui la fit remarquer à toute sa cour, comme un trait dont elle ne lui offroit pas souvent des exemples. Le chevalier de Forbin avoit été grand-amiral du roi de Siam, à qui le chevalier de Chaumont, ambassadeur à Siam en 1685, l'avoit laisse; mais il ne tarda pas à revenir servir son pays; il se distingua, sur-tout dans la guerre de 1701, avec le sameux du Gué-Trouin; il quitta le service en 1710, trop tôt pour un si brave homme & un si bon citoyen. Il mourut en 1733, âgé de soixante-dix-sept ans. Le parallèle que M. Thomas fait de Forbin, avec du Gué-Trouin, n'est pas très-favorable au premier. v Forbin ne d'un sang » illustre, avoit soutenu la gloire de sa naissance; » du Gué-Trouin avoit fait disparoître l'obscu-» rité de la sienne. Le premier avoit donné un » éclat à ses aïeux, le second avoit créé un nom pour ses descendans; l'un avoit mis à profit tous les avantages, l'autre avoit vaincu tous les obstacles. Tous deux intrépides, éclainrès, avides de périls, bravant la mort, prompts à se décider, séconds en ressources. Mais Forbin, ne pour être un général de mer, ne sit le plus souvent que des exploits d'armateur; du Guén Trouin, né pour être simple armateur, st presque toujours des actions d'un grand capinaine. Le premier en servant l'étrat pensoit à la récompense, le second pensoit à la gloire. Forbin vendoit ses services, du Gué-Trouin eût acheté l'honneur d'être utile. »

FORBISHER, (MARTIN) (Hist. & Angl.) navigateur célèbre, envoyé deux sois par la reine Elisabeth, pour chercher un passage à la Chine par le Nord-Ouest, donna son nom à un détroit qu'il découvrit vers le 63° degré de latitude. Il se signala aussi-comme guerrier, & mourut à Plimouth en 1594, des blessures qu'il avoit reçues au siège du sort de Grodon ou Crodon en Bretagne.

FORCADEL, (ETIENNE) (Forcatulus) (Hist. liu. mod.) protesseur en droit à Toulouse, auteur de poésies latines & françoises, & de quelques livres de droit & d'histoire; mort en

Pierre Forcadel, son frère, professeur de mathématiques au collège royal, mort en 1577, a donné la géométrie d'Oronce Finé, son prédécesseur au collège royal, une traduction françoise d'Euclide & une arithmétique.

FORCE. (LA) (Hist. de Fr.) Le nom de la maison de la Force est Caumont; elle remonte au douzième siècle. On la voir au commencement du treizième saire de ces grandes donations qui annoncent une maison puissante. Elle prit le nom de la Force, après que François de Caumont eût épousé le 15 mai 1504, Philippe de Beaupoil, dame de la Force en Périgord. Ce sut ce même François de Caumont qui sut égorgé à Paris dans son lit, la nuit de la Saint-Barthelemy, avec son sils'aîné, le plus jeune, ayant échappé presque miraculeusement au ser des assassins sous le corps de son père.

De Caumont, jeune enfant, l'étonnante aventure fra de bouche en bouche à la race future. Son vieux père accablé sous le fardeau des ans, Se livroit au sommeil entre ses deux enfans. Un lit seul enfermoit & les sils & le père, Les meurriers ardens qu'aveugloit la colère, Sur eux à coups pressés ensoncent le poignard : Sur ce lis malheureux la mort vole au hasard.

L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées : Il fait, quand il lui plait, veiller sur nos années; Tandis qu'en ses fureurs l'homicide est trompé,
D'aucun coup, d'aucun tigit Caumont ne sut frappé:
Un invisible bras armé pour sa désense
Aux mains des meurtriers déroboit son enfance;
Son père à ses côtés, sous mille coups mourant,
Le couvroit tout entier de son corps expirant,
Et du peuple & du roi trompant la barbarie,
Une seconde sois il lui donna la vie.

C'est ce même ensant (Jacques Nompar de Caumont, premier duc de la Force) qui vécut quatre-vingt-dix-sept ans, & qui ne mourut que sous le règne de Louis XIV, le 10 mai 1652, ayant vécu sous le règne de Henri II; ayant vu sept rois, & la ligue & la sronde; il s'attacha au roi Henri IV qu'il suivit dans ses principales expéditions; il désendit les protestans & la ville de Montauban, contre Louis XIII, en 1621, & sit lever le siège de cette place à l'armée royale, au roi & à six maréchaux de France; l'année suivante il sit la paix, & sur sait sait maréchal de France, le 27 mai. Il servit avec dissinction & avec succès en Piémont, en Lorraine, en Allemagne, pendant le cours de ce règne. Le roi érigea pour lui, en 1637, la terre de la Force, en duché-pairie.

Il eut deux fils, tous deux ducs de la Force, & l'un aussi maréchal de France, Armand Nompar de Caumont, second duc de la Force, mort le 16 décembre 1675, âgé d'environ quatre-vingt-

douze ans,

Et Henri Nompar de Caumont, troisième duc de la Force, mort en 1678, âgé d'environ quatre-vingt-quatorze ans.

Un troisième fils, Jacques de Caumont, tué

au siège de Juliers en 1610.

Un quatrième, Jean de Caumont, seigneur de Montpouillan, blesse à mort dans une sortie en désendant Tonneins contre les catholiques.

Quatre autres fils du premier maréchal & duc de la Force, sont moins connus dans l'histoire.

Jacques de Caumont, marquis de Boësse, sils du duc Henri Nompar, sut tué en 1634, au siège de la Mothe en Lorraine, que faisoit le maréchal de la Force, son aïeul.

Jacques Nompar de Caumont, son fils, duc de la Force, se fit catholique; il mourut le 19

avril 1699.

Un de ses fils, François Nompar de Caumont, marquis de la Force, aide-de-camp du duc de Vendôme, en Italie, en 1702, sut tué en allant porter les ordres de ce général, un pont sur

lequel il passoit, ayant fondu sous lui.

Henri-Jacques de Caumont, duc de la Force, son frère ainé, sur reçu à l'académie françoise, le 28 janvier 1715. Il étoit aussi zélé pour la religion catholique, que ses pères l'avoient été pour la religion protestante. Ce sut lui qui, sous la régence, en 1721, sur impliqué dans une

accusation de monopole exercé sur des marchandises d'épiceries par des gens q-i abusoient de son nom & de sa consiance; il sur reconnu qu'il n'avoit- d'autre part dans cette affaire, que de n'avoir pas veillé avec assez d'attention sur la conduite de gens qui lui appartenoient. Il mourut en 1726.

Il y a une autre maison de Caumont, distinguée par le nom de Lausun. (Voyez Lausun.)

FORGET DE FRESNE, (PIERRE & JEAN) frères, l'un secrétaire d'état, l'autre président aux enquê:es, & ensuite président à mortier au parlement de Paris.

Tous deux étoient fils de Pierre Forget, conseiller & secrétaire des rois François I & Henri II, & de Françoise Fortia; tous deux furent des hommes de mérite, des citoyens utiles, zélés, fidèles, attachés au parti des rois dans le temps de la ligue, instruits, laborieux, amis des lettres. I orsqu'en 1589, Henri IH transsèra le parlement de Paris à Tours, le président Forget obèit à l'édit de translation, & suivit le roi à Tours: Henri IV, pour reconnoître ses services, lui donna en 1590, une charge de président Faye d'Espeisses; il le sit dans la suite chef du conseil des princes de Vendôme ses fils. Le président Forget mourtut en 1611.

Pierre Forget, frère puiné du président, & plus connu que lui, sur sait secrétaire d'état par Henri III: il prêta serment entre les mains de ce prince, & partit peu de temps après pour une ambassade extraordinaire en Espagne. Il s'agissoit de saire auprès de Philippe II l'apologie de l'assassission récent des Guises, & d'excuser Henri III sur la nécessité qui l'avoit sorcé à ce qu'il avoit fait pour

prévenir leurs mauvais desseins.

Les conjonctures rendoient cette ambassade très - délicate. Philippe II; malgré les liens qui l'avoient uni avec Henri III, dont il avoit épousé la sœur, étoit notoirement dans les intérêts des Guises & de la ligue; le grand objet de la négociation étoit d'obtenir de Philippe un secours de trois ou quatre cent mille écus contre le duc de Mayenne, son ami & son allié, ou de s'assurer du moins qu'il ne sourniroit point de secours à la ligue.

Pour l'y engager, on lui offroit de le seconder dans une entreprise contre l'Angleterre, & surtout de le remettre en possession de la ville & du château de Cambrai. L'assassinat de Henri III.

interrompit la négociation.

Pierre Forget sur employé dans beaucoup: d'autres affaires importantes. Ce sut lui qui dressa l'édit de Nantes. Il est parlé de lui avec éloge dans les mémoires de Chiverni; on y lone surtout, ainsi que dans les mémoires de Sully, la beauti de ses dépêches, & le talent qu'il avoi su pour écrire. Ce sut lui qui sur chargé de répondre H h h h 2

Digitized by Google,

au manifeste que le duc de Mavenne publia en 1592, contre Henri IV. M. de Sully dans ses mémoires, dit tantôt du bien, tantôt du mal de Forget de Fresne, suivant la conformité ou l'opposition de leurs vues, de leurs intérêts, de leurs principes dans les différentes affaires qu'ils eurent à traiter ensemble. En 1594, Forget de Fresne sut du conseil des finances qu'on établit alors pour tenir lieu du surintendant, M. de Sully le représente comme le protégé & la créature de Gabrielle d'Etrées, & comme vendu en conséguence aux intérêts de cette favorite & de ses enfans: il l'accuse d'avoir soutenu contre lui les financiers malversateurs, & d'avoir été trop favorable au fameux partifan Robin de Tours. parce que celui-ci avoit su intéresser par des présens madame de Deuilly, maitresse de Destesne; il l'accuse encore d'avoir été dévoué aux jésuites. d'avoir donné de son chef, & de concert avec Ruzé de Beaulien, autre secrétaire d'état, sans en avoir prévenu le roi, des lettres pour autoriser le P. Séguiran, jésuite, qui sut dans la suite confesseur de Louis XIII, à prêcher & enseigner la religion catholique, à la Rochelle, ville toute protestante, qui ne vouloit point de prédicateurs catholiques, encore moins jesuites, & qui serma fes porces au P. Seguiran. Sully ajoute que le roi parut en public fort mécontent de la conduite des Rochellois, mais qu'en particulier, il lui avoua que les Rochellois n'avoient pas tort, qu'il n'avoit jamais entendu parler de ces lettres, qu'il falloit eppendant arranger l'affaire de manière que les secrétaires d'état ne sussent point désavoués, parceque le désaveu tireroit à conséquence pour toutes leurs autres dépêches; enfin, Sully, dans l'énumération qu'il fait des ennemis qui avoient voulu le perdre, & des différens motifs qui les animoient contre lui, range Desresne & le président Forget son frère, dans deux classes qui · lui étoient également contraires; l'une, des gens dévoués aux maîtresses du roi & à leurs enfans; l'autre, des partifans secrets ou avoués de l'Espagne, de la ligue, & des jésuites. Dans d'autres endroits, Sully loue Defresne, & paroît se louer de lui; er il faut observer qu'en général, M. de Sully mérite beaucoup plus de confiance, quand il loue. que quand il blame; on fait que s'il a toujours bien servi l'état, il n'a pas toujours rendu exacsement justice à ceux qui l'ont le mieux servi après lui, tels que Villeroy, Jeannin, d'Offat, Sancy, & même dans sa propre secte, Duplessis-Mornai & quelques autres; les Forget nous paroiffent avoir été du nombre de ces personnages vermeux, de ces sages ministres, à l'égard desquels ou la rivalité de crédit, ou l'opposition de principes, n'a pas permis à Sully d'être parfaisement juste. Forget Defresne se démit de sa charge de secrétaire d'état, le 21 avril 1610. Il mourut la même année.

FORMOSE, (Hist. eccléssast.) pape dont la condamnation & la réhabilitation ont sait mant de bruit, & causé tangule scandale dans l'église. Il avoit succédé au pape Etienne V, en 891. Il étoit évêque de Porto; il sut le premier évêque transséré d'un autre siège à celui de Rome; cette nouveauté, comme toute nouveauté, scandalisa. Il mourait en 896. Etienne VI, son successeur, apres Bonisace VI, sit déterrer son corps, & condamna sa mémoire; on le revêtit de ses ornemens pontificaux, pour l'en dépouiller; on le plaça sur le siège papal, pour l'en renverser; on lui coupa les doigts avec lesquels il avoit consacré & béni, on lui trancha la tête, on jeta son corps dans le Tibre; Jean IX, en 898, rétablit sa mémoire.

FORNARI, (MARIE-VICTOIRE.) (Hist. ecclé.) née à Gênes en 1562, institutrice des Annonciades célestes, ainsi nommées de leur scapulaire & de leur manteau couleur-bleu-céleste. Elle avoit été mariée, & cinq enfans des deux sexes qu'elle avoit eus, embrassèrent la profession religieuse. Elle mourut le 15 décembre 1617; sa vie a eté publiée à Paris en 1770.

FORT & FORTS, f. m. nom donné à une espèce de monnoie d'or, frappée par les ordres de Charles de France, duc d'Aquitaine ou Guyenne, fils de Charles VII, & frère de Louis XI.

Ce prince y étoit représenté d'un côté la couronne en tête, déchirant un lion, avec ces mots: KAROLUS FRANCORUM REGIS FILIUS AQUITANORUM DUX. On voit au revers une croix fleurdelisée & cantonnée de lis & de léopards, au milieu est l'écu du prince, qui porte écartelé au 1et & au 4e de France, au 2e & 3e d'Aquitaine, qui est d'or au léopard de gueules; on lit autour: TUES Domine DEUS MEUS, FORTITUDO MEA ET LAUX MEA.

Le nom de cette monnoie se trouve conservé dans le traité de Budé, de asse se partibus ejus, où en parlant en général des monnoies d'Angleterre, & en particulier de celle qu'on appella des nobles à la rose, qu'Eduoard, prince de Galles & duc d'Aquitaine, sit faire en grande quantité; il dit qu'elles étoient moins pesantes que celles de Charles d'Aquitaine, qu'on appelloit des sons. Rosatos, Edouardeos que pondere superant Carolei Aquitaine nummi qui FORTES appellantur.

Il est aisé de comprendre pourquoi en donna le nom de fon à cette monnoie. Elle étoit plusforte que celle des ducs, prédécesseurs de Charles de France; d'ailleurs, l'action dans laquelle ce prince étoit représenté, avoit pu contribuer à cette dénomination qui s'accorde encore avec le mot fonitudo qu'on lit dans l'inscription du revers. Ensin, ce nom pouvoit avoir été pris par opposition à celui de HARDIS, qu'on avoit donné aux monnoies des princes anglois, derniers ducs d'Aquitaine, et prédécesseurs de Charles de France, qui y étoient représentés tenant une épée nue. Ce nom, qui se communique aux petites espèces de cuivre & de billon, a formé, selon toutes les apparences, celui de liard, dont nous nous servons, comme qui diroit li hardi, c'est-à-dire en vieux françois le hardi. Mem. de l'acad. des Belles-Lettres, tome I. (G.)

FORT, (FRANÇOIS LE) (Hift. de Ruffie.) Genevois, qui, par les idées qu'il donna au Czar Pierre 1, sur le commerce, la navigation, les manufactures, les ares, les sciences de l'Europe, la politique de ses princes, la police de ses villes, la discipline de ses armées, doit être regardé comme le premier auteur des grands & heureux changemens opérés en Russie par cer empereur, fur tous ces objets; il eut part aussi à leur execution, il adoucit les mœurs de Pierre par tes representations, il arrêta quelquesois le bras de ce prince, prêt à se souiller du sang de ses sujets & à faire voler les têtes des criminels, pour essayer son sabre, on pour montrer son adresse. Le Czar en 1696, lui confra la conduite du siège d'Azorh, & ensuite le commandement général de ses troupes de terre & de mer. Le Fort mourat à Moscow, en 1699: le Czar honora sa mémoire.

Un autre le Fost (Adrien-Claude le Fost de la Morinière) appartient à l'affloire littéraire moderne, par deux petites comédies imprimées en 1754, les vapeurs & le temple de la paresse, & par différens choix des poésies d'autrui; le plus connu est le choix des poésies morales: ne en 1696, mort en 1768.

FORTESCUE, (JEAN) (Hist. mod.) grand - chancelier d'Angleterré sous Henri VI, a écrit sur la loi naturelle & sur les loix de son pays.

FORTIGUERRA (NICOLAS) (Hist. litt. mod.) favant prélat, auteur du poême de Ricciardetto, publié en 1738, imité en vers françois par M. du Mourrier, dont l'ouvrage a paru en 1766. Fortiguerra étoit mort en 1735.

FORTUNAT, (VENANCE) (Venantius Honorius Ciementianus Fortunatus) (Hist. Litt.) évêque de Poitiers, ami de Grégroire de Tours. On a de lui un poëme en l'honneur de Saint Martin, contenant l'histoire de la vie de ce saint; on a aussi quelques autres ouvrages: mort vers l'an 609

FOSCARINI, (MICHEL) (Hist. litt. mod.) sénateur vénitien, continuateur de l'histoire de Venise, de Nani. Mort en 1692.

FOSSE, (ANTOINE DE LA) Hist. litt. mod.) neveu du fameux peintre Charles de la Fosse, est auteur de Manlius, & de quelques autres tragédies moins célèbres. Né à Paris en 1658, mort en 1708. C'est à lui que Rousseau adresse une assez mauvaise relation en vers, d'un voyage à Rouen:

> Depuis que nous primes congé Du réduir affez mal rangé, Où votre muse pythonisse Evoque les omères d'Ulysse, De Thésée & de Manlius, & c.

FOTA, f. m. ($Hi\beta$. mod.) tablier rayé de bleu & de blanc, dont les Turcs se couvrent dans le bain. (A, R.)

FOTAS, parure des femmes de l'île de Java. On nous apprend que les foras s'apportent tout faits de la côte de Coromandel, de Surate & de Bengale; mais on ne nous dit point ce que c'est, & heureusement cela n'est pas soit important à savoir. (A. R.)

FOTOQUE, s. m. nom des grands dienx des Japonois. Ces peuples ont deux ordres de dieux, les fotoques & les Camis. Ceux-ci accordent aux hommes des enfans, de la santé, des richesses & tous les biens de cette vie. Ou obtient des autres les biens de la vie suture; & ce sont ces derniers qu'on appelle fotoques. (A. R.)

FOUCAULT. (LOUIS) C'est le maréchat Foucault, long-temps connu fous le nom de comte du Doignon Il avoit suivi le parti du grand Conde: mais en 1653, il fit son traité avec la cour, & promit de remettre ses gouvernemens du pays d'Aunis, de Brouage, des îles d'Oléron & de Ré, moyennant le bâten de marechal de France, & une somme de cinquante mille écus. Le traité étoit conclu, mais il s'agissoit de l'exécuter. Le comte du Doignon ne se fiant point au cardinal. qui en avoit trompe tant d'autres, ne vouloit remettre ses places qu'après que la somme auroir eté comptée : le cardinal se défiant de tout le monde, parce qu'il avoit mis tout le monde dans le cas de se défier de lui, ne vouloit donner la somme qu'après que les places auroient été remises. Le comte du Doignon demanda que l'argent fût déposé chez M. de Lamoignon, alors maître des requêtes, & depuis premier president. il offrit de sortir des places auss-tôt qu'il saurois cet argent entre les mains de ce magistrat. Le cardinal accepte la proposition, & envoie cen argent chez M. de Lamoignon, qu'il croyoit dans la confidence intime du comte; M. de Lamoignon n'en étoit pas même connu, & n'avoit entendu parler de rien; il renvoya l'argent, & ne consentit enfin de s'en charger, qu'à la prière du cardinal & da comes.

Le comte du Doignon avoit été page du cardinal de Richelieu; il eut peu de réputation comme maréchal de France: il mousur en 1659-

Un autre Foueault (Nicolas-Joseph) a mérité d'être connu. Il naquit à Paris le 8 janvier 1643; il étoir neveu par sa mère, de l'un des inventeurs & des exécuteurs de la fameuse digue de la Rochelle: son père étoit secrétaire du conseil; le fils fut successivement avocat, procureur-général des requêtes de l'hôtel, avocat-général au grand-conseil, maître des requêtes, intendant de Montauban, de Pau, de Poitiers, de Caen, conseiller d'état. Ce fut lui qui rétablit la religion catholique dans le Béarn, & il y eut à cette occasion une médaille frappée en son honneur; ce sut lui aussi qui engagea le parlement de Pau à enregistrer les ordonnances civile & criminelle de 1667 & de 1670, auxquelles ce parlement avoit toujours eté opposé. Dans chacune de ces intendances, il se distingua par des établissemens utiles. Il étoit un des honoraires de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & se distingua aussi dans les lettres, par des découvertes curienses. En 1704, il découvrit, à deux lieues de Caen, l'ancienne ville des Viducassiens. & cette découverte sut comparée à celle que (icéron, étant questeur en Sicile, s'applaudissoit d'avoir faite aux portes de Syracuse, du tombeau d'Archimède couvert de ronces & ignoré de tous les Syracusains.

Ce sur lui encore qui découvrit dans l'abbaye de Moissac, le sameux traité de mortibus perseutorum, attribué à Lactance, & qui n'étoit connu que par une citation de saint Jérôme. Mort le 7 sévrier 1721.

FOULQUES, (Hist. de Fr.) nom porté par divers personnages connus dans notre ancienne histoire, nominément par quatre cointes d'Anjou, dont deux sur tout méritent d'être remarqués. L'un sur nommé le Bon, & ilétoit instruit pour le temps; ce sur lui qui écrivit à Louis d'Outremer: suchez sire, qu'un prince non lettré est un âne couronné. Mais cette littérature, qui saisoit prendre au comte d'Anjou un ton si sier, & dont Louis d'Outremer avoit tort de se moquer, puisqu'après tout c'étoit quelque chose alors, se éédussoit à chanter au lutris. Ce Foulques, qui est le second dans l'ordre des comtes d'Anjou de ce n m, mourut en 9,8.

Foulques IV, dit le Rechin, vivoit du temps de Philippe I, roi de France; il avoit épousé cette sameuse Bertrade de Monsort, qui remplit de troubles une partie du régne de Philippe. Il avoit enlevé cette semme à Foulques le Rechin qui n'en témoigna aucun ressentiment, & qui eut la bassesse de la recevoir & de la trairer magnissiquement à Angers, lorsqu'elle y vint quelques années après avec Philippe: peut-ètre n'étoit-il pas sâché d'ètre délivré d'elle. Foulques avoit compose une histoire des comtes d'Anjou, slons on trouve un fragment dans le spicilège de dom Luc d'Achery. Il mourut en 1106.

FOUQUET ou FOUCQUET, (NICOLAS) (Hiff, de Fr.) viconite de Melun & de Vaux,

marquis de Belle-Isle, procureur-général, surintendant des finances, & ministre d'etat, fils de François Fouquet, vicomte de Vaux. & conseiller d'état. & de Marie de Mauveou, naquit en 1610: sa haine étoit à craindre, son amitié n'étoit pas fans danger, même dans le temps de sa faveur. Pendant la vie du cardinal Mazarn il cherchoit à rendre sa puissance indépendante de celle de ce ministre: après la mort de Mazarin, il espèra succeder à sa puissance, & il y employa, dit-on, les revenus de l'état, dont il s'étoit rendu le maître. Madame Duplessis-Guénégaud, son amie, lui cherchoit & lui marchandoit par-tout des amis & des créatures ; il échoua cependant, & sa disgrace est célèbre. (voyer les articles Colbent & Lamoignon) Ce dernier avoit été d'abord à la tête de ses juges, parce qu'on savoit qu'ayant été sort lie avec Fouquet, il s'en étoit éloigné depuis, trouvant ses sollicitations despotiques, trop difficiles à concilier avec les obligations rigoureuses de la magistrature. Fouquet jugea en courtisan & en ministre, du motif qu'avoient eu des courtisans & des ministres, pour faire ce choix; il s'humilia devant M. de Lamoignon, & le fit prier d'oublier ses torts. La réponse de M. de Lamoignon fut : u je me souviens seulement qu'il fut » mon ami, & que je suis son juge. » Le même M. de Lamoignon rapporte que, lorsqu'il alla, au commencement de novembre 1661, à Fontainebleau, complimenter le roi sur la naissance du dauphin, deux mois après que Fouquet eut été arrêté, le roi lui dit, en parlant de ce ministre: « Il se vouloit faire duc de Bretagne & roi des » îles adjacentes; il gagnoit tout le monde par ses » profusions; je n'avois plus personne, en qui je pusse prendre confiance. Le roi, ajoute M. de » Lamoignon, étoit si plein de ce sujet, que pendant plus d'une heure d'entretien, il y reve-» noit toujours. »

On voit par les lettres de madame de Sévigné sur ce sameux procès, quel intérêt l'insortuné Fouques inspiroit à beaucoup de gens de mérite: on sait avec quelle générosité Pélisson le désendit; on connoît la touchante élégie de la Fontaine:

Pleurez mes yeux, pleurez, Oronte fest malheureux,

Son exhortation à Louis XIV, d'imiter la clés mence de fon aïeul Henri IV,

Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.

Et cette charmante maxime, qui termine la pièce:

Et c'eft être innocent que d'être malheureux.

M. de Lamoignon croyoit M. Fouquet coupable, au moins de péculat; mais il voyoit que par l'acharnement avec lequel on avoit pourfuivi cet insortune ministre, on étoit parvenu à répandre sur lui tout l'intérêt de l'innocence opprimée. Le roi dit après le jugement: s'ils l'avoient condamné à être pendu, je l'aurois laissé pendre; & il commua la peine pour la rendre plus rigoureuse, le bannissement sut changé en une prison perpétuelle; il sut conduit à Pignerol le 20 décembre 1664.

Cest un problème de savoir si Fouquet mournt en prison, ou s'il eut sur la fin la liberté d'aller se cacher & mourir au sein de sa samille. On place sa mort au 23 mars 1680. Il avoit cinq frères, dont un mourut archevêque de Narbonne, l'autre sut évêque d'Agde. Le furintendant laissa trois fils: Louis Nicolas Fouquet, comte de Vaux, vicomte de Melun, mort en 1705; Charles-Armand, oratorien, supérieur de Saint-Magloire, grand ami de MM. Arnauld, Nicole & Duguet, & que cette liaison empêcha d'être général de l'oratoire, mort le 18 septembre 1734; & Louis, marquis de Belle-Isle, mort le 26 août 1738, père du marechal & du chevalier de Belle-Isle. On put dire de lui, en songeant à la fortune d'où son père étoit tombé. & à celle où s'éleva un de ses fils:

Mais il n'égalera ni son fils ni son père.

La fortune du maréchal de Belle-Isle alla en sens inverse de celle de son aïeul; il commença par la disgrace, & finit par la saveur: il sut implique avec le chevalier son frère, dans la disgrace aussi passagère de M. le Blanc, secrétaire d'état de la guerre: ils furent mis à la bastille en 1724. Le comte de Belle-Isse étoit dès-lors maréchal de camp & gouverneur de Huningue, & s'étoit distingué au siège de Turin en 1706 & au siège de Fontarabie en 1719 : le reste de sa vie n'est plus qu'une fuite de succès & d'honneurs accumulés. Lieurenant-général le 23 décembre 1731; gouverneur de Metz & pays Messin le 17 mars 1733; en 1734, il prit Trèves, fut blessé devant le château de Traërback qu'il prit aussi; se distingua au siège de Philisbourg; chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 13 juin de la même année 1734; plénipotentiaire à la diète de Francfort pour l'élection de l'empereur Charles VII en 1741; maréchal de France le 11 février de la même année. Il sit la nuit du 16 au 17 décembre 1742, cette triste retraite de Prague, qui, par les circonstances, ui fut comptée pour une victoire; il sue sait duc de Gisors, prince de l'empire, & chevalier de la toison d'or, cette même année 1742, pair de France en 1748; le 20 juin 1749; il sut reçu à l'academie françoise; en 1756, il sut fait ministre d'état; & le 26 février 1758, il eut le département de la guerre. Il mourut le 26 janvier 1761: le P. de la Neuville, jésuite, a fait son oraison sunèbre. Le chevalier de Belle-Isle son frère, le compagnon de ses exploits, sur tué le 19 juillet 1747,

à la malheureuse affaire d'Exises. Le maréchal de Belle - Isle avoit vu mourir aussi le comte de Gisors son fils, tué au combat de Crevelt le 23 juin 1758, jeune homme d'une plus grande espèrance que n'en a donné aucun particulier de ce siècle, & dont nous pouvions dire, au milieu même de nos disgraces:

Dii patr'i, quorum semper sub numine troja est, Non tamen omninò teucros delcre paratis, Cùm tales animos juvenum & tam certa tulissis Pedora.....

" M. le maréchal de Belle-Isle, dit M. le duc de Nivernois, en recevant à l'académie françoise l'abbe Trublet, successeur du marechal; « M. de » Belte - Isle avoit donné à la patrie, à la mère " commune, un fils vraiment digne d'elle, en " cultivant, en persectionnant par une excellente » éducation, son excellent naturel, en l'envoyant chez les nations voisines concilier à la jeunesse » françoise la bienveillance des étrangers, en le » rendant susceptible de l'estime publique, dar.s un age qui n'a droit d'aspirer encore qu'à de " l'indulgence. Ce fils fi cher étoit devenu mon » fils hélas! je n'ai joui qu'un instant de cette » heureuse adoption. Arrache d'entre nos bras, » par une mortauffi prématurée qu'honorable, s'il » est vrai que la durée de la vie doive se mesurer » par son usage, il a vécu assez puisqu'il a eu » le temps d'acquérir du mérite, d'obtenir de " l'estime, d'atteindre même jusqu'à la réputation.

Ce jeune homme, objet de tant de regrets, étoit né le 27 mars 1732. Il avoit épousé Hélène-Julie-Rosalie, sille ainée de M. le duc de Nivernois.

FOUQUET. Voyez. VARENNE (LA)

FOUR. (DU) (Hist. list. mod.) Il y a quelques gens de lettres connus de ce nom; dom Thomas du Four, bénédictin, mort en 1647, à l'abbaye de Jumièges à trente-quatre ans, auteur d'une grammaire Hébraïque, & Charles du Four, curé de S. Maclou à Rouen, puis abhé d'Aulnay, mort en 1679, auteur de quelques écrits polémiques contre les Jésuites & la morale relâchée. Ses démêlés avec le père Brisacier, recteur des Jésuites de Rouen, ont fait du bruit dans le temps.

DU FOUR DE LONGUERUE. (Voyez Lon-GUERUE.)

FOURCROI, (BONAVENTURE DE) (Hist.mod.) avocat célèbre, mort en 1692. Il faisoit aussi de mauvais vers, & avoit sait contre le cardinal Mazarin beaucoup de petits sonnets, tous oubliés. Il étoit lié avec Boileau & Molière: ce dernier disputoit quelquesois contre lui, ayant toujours raison,

& ne pouvant jamais se saire entendre. Que peut, disoit-il, la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme celle-là?

FOURMONT, (Hift. litt. mod.) Etienne & Michel, frères, tous deux prodigieusement savans dans les langues, sur-tout dans les langues orientales, & même dans la langue chinoife, particuliérement l'ainé: tous deux membres distingués de l'académie des belles lettres, ne vivant que pour l'étyde, & n'ayant aucun usage du monde. On connoît de l'aîne la Grammaire chinoise & les Meditationes Sinica. On connoît aussi de lui, des Réstexions critiques sur les histoires des anciens peuples, jusqu'au temps de Cyrus. Le cadet, non moins étonnant que son frère, avoit été jusqu'à vingt cinq ans sans la moindre éducation, & n'avoit pas encore à cet âge les premiers élémens de la langue latine. Son frère, qui possédoit toutes les langues savantes, crut que ce seroit assez pour Michel d'apprendre le latin & le grec, & ne voulut jamais l'initier dans les langues orientales. Michel les apprit furtivement, & en se cachant de lui; & un jour que chez son frère, des savans étoient embarrailés sur l'interprétation d'un passage hébreu, il lui échappa de dire qu'il n'y trouvoit aucune difficulté; son frère voulut le saire taire, comme un mauvais plaifant, qui troubloit une discussion sérieuse par une facécie infipide: Michel alors l'accabla des preuves inattendues de ses connoissances en hébreu; bientot elles s'étendirent jusqu'au chinois, après avoir embrassé l'arabe & l'éthiopien. En 1728, Michel Fourmont fut envoyé dans le Levant avec M. l'abbé Sevin, & en rapporta une immense collection d'inscriptions de tout genre, recueillies dans toute

Mais quel sut pour ces deux frères studieux, le fruit de tant de travaux forces? La lesture assidue de livres & de manuscrits de toutes sortes de caractères, affoiblit de bonne heure la vue à l'aîné, & le rendit sujet à des fluxions, dans l'une desquelles il fut totalement avengle. Ce malheur triompha de la constance, il versa pendant huit jours des torrens de larmes; & ce sut pent-être, dit M. Fréret, ce qui hâta sa guérison. Mais, en 1734, à cinquante & un aus, il ent une première attaque d'apoplexie; en 1741 il en eut une seconde, qui lui ôta pour un remps l'usage de la parole, & lui laissa pour toujours une difficulté d'articuler, plus ou moins grande, suivant les temps; ensin, en 1745 il en eut une troisième, à laquelle il succomba, le 19 décembre, dans sa soixante-troisième année: il étoit né le 23 juin 1683, à Herbelay, village peu éloigné de Paris.

La carrière de Michel sut encore plus courte. Il mourus un mois & demi après son frère, le 4 sevrier 1746; n'étant né que le 28 septembre 1650 au même lieu d'Herbelay. Il mourut aussi d'une attaque d'apoplexie après avoir beaucoup

& long temps souffert de la gravelle, dans le cours de sa vie.

FOURNI ou FOURNY, (HONORÉ CAILLE DU) (Hist. list. mod.) auditeur des comptes à Paris, est connu pour avoir donné au P. Anselme, des corrections nombreutes & utiles pour son Histoire des grands officiers de la couronne, qu'il a d'ailleurs continuée, & qui l'a été encore après lui, par les PP. Ange & Simplicien, augustins déchaussés, confrères du P. Anselme. Du Fourni est mort en 1731.

FOURNIER (PIERRE-SIMON) (Hist. litt. mod.) graveur & fondeur de caractères cèlèbres, a trèsbien écrit sur l'art qu'il a persectionné. On voit qu'il possèdoit parsaitement sa matière, & comme artisse & comme savant. Sa table des proportions, qu'il saut observer entre les caractères, où il détermine leurs hauteurs & sixe leurs rapports, sut une découverte effentielle aux progrès de l'art; elle parut en 1737. Mais son ouvrage le plus importare est son Manuel typographique, utile aux gens de lettres, & a ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie. 2 vol. in-8°, très-belle édition. Ne à Paris en 1712, mort en 1768.

FOURRIER. f. m. (Hift. mod.) C'est ainsi qu'on appelle des officiers de la maison du roi, qui, lorsque la cour voyage, ont soin de retenir des charriots pour transporter les équipages & bagages du roi : c'est ce qu'on nomme fourrier de la cour.

Dans l'infanterie françoise il y a austi des soldats nommés fourriers, chargés de distribuer à leurs camarades les billets de logement, lorsqu'ils arrivent dans une ville. Ces fourriers marchent toujours en avant du corps. Dans la cavalerie on les nomme maréchaux-des-logis. (G.)

FOX, (Hist. d'Angl.) nom célèbre dans l'histoire des sectes de l'Angleterre.

1°. Jean Fox, calviniste sameux dans un temps où il ne saisoir pas encore sûr de l'ètre, sur obligé de quitter l'Angleterre, sous Henri VIII; il y rentra sous la reine Elisabeth; il est principalement connu par l'ouvrage intitulé: Assa & monumenta ecclesse, 3 vol. in-sol.

Cn a de lui aussi des ouvrages d'un genre bien différent, des comédies

2°. Mais l'homme de ce nom, le plus célèbre, est George Fox, le patriarche des Quakers, « C'étoit, n dit M. de Voltaire, un jeune homme de vingt-n cinq ans, de mœurs irréprochables & fainte-n ment sou. Il étoit vêtu de cuir, depuis les n pieds jusqu'à la tête; il alloit de village en n village, criant contre la guerre & contre le n clergé..... Il sur... mis en prison. On le n mena à Darby devant le juge de paix. I. z

» se présenta au juge avec son bonnet de cuir sur la tête. Un sergent lui donna un grand sousn flet, en lui disant: gueux, ne sais-tu pas qu'il n saut paroître tête nue devant monsseur le juge? Fox tendit l'autre joue, & pria le sergent de vouloir » bien lui donner un autre soufflet pour l'amour de Dieu. Le juge de Darby voulut lui faire prêter ferment avant de l'interroger. Mon ami, sache, dit-il au juge, que je ne prends jamais le nom de Dieu en vain. Le juge voyant que cet homme le tutovoit, l'envoya aux petites-maisons de Darby pour y être fouetté. George Fox alla en louant Dieu à l'hôpital des foux, où l'on ne manqua pas d'exécuter à la rigueur la sentence du juge. Ceux qui lui infligèrent la pénitence du fouet, » furent bien surpris, quand il les pria de lui appliquer encore quelques coups de verges pour le bien de son ame. Ces messieurs ne se firent pas prier: Fox eut sa double dose, dont il les remercia trèscordialement; puis il se mit à les prêcher. D'abord on rit, ensuite on l'écouta; & comme l'enthou-Gaime est une maladie qui se gagne, plusieurs furent persuadés, & ceux qui l'avoient souetté devinrent ses premiers disciples..... Un jour, étant mis au pilori, il harangua-tout le peuple avec tant de force, qu'il convertit une cinquantaine d'auditeurs, & mit le reste tellement dans ses intérêts, qu'on le tira en tumulte du trou où il étoit: on alla chercher le curé anglican, dont le crédit avoit fait condamner Fox à ce supplice, & on le piloria à sa place......

» Fox se croyoit inspiré; il crut par conséquent devoir parler d'une manière différente des autres hommes. Il se mit à trembler, à faire des contorfions & des grimaces, à retenir son haleine, & à » la pousser avec violence : la prêtresse de Delphes n'eût pas mieux fait. En peu de temps il acquit une grande habitude d'inspiration, & bientôt après, il ne fut plus guère en son pouvoir de parler autrement. Ce fut le premier don qu'il communiqua à ses disciples. Ils firent de bonne » foi toutes les grimaces de leur maître; ils trembloient de toutes leurs sorces au moment de l'inspiration. De-là... le nom de Quakers; qui signifie Trembleurs. » Fox, en 1662, porta sa secte en Amérique; il écrivit à tous les souverains de l'ancien & du nouveau monde, pour la leur faire embrasser. Il revint en Angleterre où il mourut en 1681.

FRACASTOR, (Jérome) (Hift. litt. mod.) poëte & médecin, & célèbre à ces deux titres; c'est l'auteur du poeme intitule: Siphilis, sive de morbo gallico. Comme médecin, il servit la politique. Le pape Paul III, voulant transferer le concile de Trente, d'Allemagne en Italie, pour en être plus le maître, employa Fracastor, qui inspira aux pères la crainte d'une maladie contagieuse, & ce sut alors que le concile sut transsèré pour un temps à Bologne. On conte des choses assez merveilleuses de l'en-

Histoire. Tome II. Seconde part.

fance de Fracastor; on dit qu'il naquit avec les lèvres adhérentes, & qu'il fallut qu'un chirurgient les séparât avec un rasoir. On conte qu'étant dans les bras de sa mère, elle sut écrasée par la soudre sans qu'il en ressentit aucune atteinte. Il étoit né à Vérone vers l'an 1483, il mourut près de cette ville en 1553: Vérone lui érigea une statue six ans après sa mort. Son poëme de Siphilis a été traduit en françois en 1753.

FRAGUIER, (CLAUDE-FRANÇOIS) (Hift. litt. mod.) fils de Florimond Fraguier, comte de Denne- « marie, capitaine aux gardes, & petit-fils de Dennemarie, officier au même régiment, dont Sarrazia fait une mention honorable dans son histoire du siège de Dunkerque en 1658. Il sur onze aus jesuite, & ayant quitte cet ordre, il travailla au journal des savans avec beaucoup de distinction. & fit preuve d'une grande & belle littérature. Il fut de l'académie des inscriptions & belles-lettres: il connoissoit, aimoit, & savoit imiter les anciens.

C'est à lui qu'il arriva de souligner Homère d'un bout à l'autre, en voulant ne souligner que les beaux endroits, c'est-à-dire, les endroits remarquables par leur beauté.

Il prit parti dans la querelle des anciens & des modernes, & fit beaucoup d'épigrammes latines contre les détracteurs des anciens.

Quoiqu'il fût principalement & presque uniquement célèbre par des poésies latines, il sut de l'académie françoise. Il y sut élu deux sois, parce qu'il y ent une irrégularité dans la première élection; les académiciens n'étoient qu'au nombre de dix sept, & l'article VI des réglemens exige qu'on soit au moins vingt pour une élection. M. le comte de Pontchartrain, secrétaire d'état, écrivit à ce sujet, le 12 décembre 1707, à l'académie, une lettre qui fut inférée dans ses registres, & par laquelle il déclare, au nom du roi, l'élection nulle, comme contraire aux réglemens, & il ajoute: & sa majesté m'a commandé de déclarer en même temps que ce seroit mal expliquer cet ordre, que de croire que le roi donne aucune exclusion à M. l'abbé Fraguier dont le mérite est connu, rien n'étant plus contraire à l'intention de sa majesté.

Cependant M. l'abhé Fraguier n'eut pas la place de M. l'abbé Gallois, à laquelle il avoit d'abord été nommé; cette place fut donnée à M. Mongin, évêque de Bazas: mais celle de M. Colbert, archevêque de Rouen, ayant vaqué peu de temps après, M. l'abbé Fraguier fut élu plus réguliérement. M. l'abbé d'Olivet, qui fut l'éditeur des poésies de M. l'abbé Fraguier, comme de celles de M. Huer, dit qu'en cette occasion: « l'académie » françoise avoit choisi pour un de ses membres, » un savant quel'académie d'Athènes eût volontiers » choisi pour son chef après la mort de Platon. » L'éloge est peut être un peu fort; mais ce qui semble le justifier, c'est que le plus estime des Iiii

ouvrages de M. l'abbé Fraguier, est un poëme d'environ sept cents vers, où il expose toute la doctrine de Platon sur la persection de l'homme. D'ailleurs il est vrai que les gens de lettres, attirés par ses qualités sociales, aimoient à s'assembler chez lui pour y discourir sur des matières de philosophie, de goût & de littérature; leurs conversations étoient la consolation de sa vieillesse que les infirmités eussent rendue bien triste sans cette ressource. Une paralysie subite & douloureuse lui avoit tellement affoibli les nerss du cou, que sa tête tomboit comme privée d'appui, & restoit penchée sur l'épaule d'une manière aussi désagréable qu'incommode; il falloit, dit l'historien de l'académie des belles lettres, que pour les opérations les plus nécessaires, on la lui remît pour un instant, avec de grands efforts, dans son état naturel.

Au milieu d'une situation si pénible, il avoit encore le courage de travailler, « tenant d'une » main sa plume, sa tête de l'autre, & obligé » de se reposer quelquesois à chaque mot, presque

n toujours à chaque ligne. »

Il étoit né le 28 août 1666, étoit entré chez les jésuites le 18 août 1683, en étoit sorti en 1694, avoit été reçu à l'académie des belles-lettres en 1705, à l'académie françoise en 1708. Il mourut le 3 mai 1728.

FRANC, FRANKIS, ou FRANQUIS, (Hist. mod.) est le nom que les Turcs, les Arabes & les Grecs donnent à tous les Européens occidentaux.

On croit que ce nom a commencé dans l'Asie au temps des croisades, les François ayant eu une part distinguée dans ces entreprises; & depuis, les Turcs, les Sarrasins, les Grecs & les Abyssins, l'ont donné à tous les chrétiens européens, & à l'Europe celui de Frankistan.

Les Arabes & les Mahométans, dit M. d'Herbelot, appellent Francs, les François, les Européens, les Latins en général. (A. R.)

FRANCHI, (NICOLAS, plus connu fous le nom de Nicolo Franco) (Hist. litt. mod.) poëte fatyrique, natif de Benevent, contemporain, ami, imitateur & rival de l'Aretin. Son fort fut bien différent: le pape Pie V le fit pendre en 1569; si ce sut pour ses saryres, il y a bien des réflexions à saire sur cela. La satyre est sans doute très - condamnable, mais la cruauté l'est encore plus; la satyre ne sauroit être trop punie par le mépris & la flétrissure: mais quelque chose qu'il faille penser de l'opinion de ceux qui voudroient abolir entièrement la peine de mort, il est constant du moins que cette peine, qui ne laisse aucun lieu à la réparation & à la réhabilitation personnelle, en cas d'erreur & d'injustice, me doit pas être infligée légérement; qu'elle ne doit jamais l'être que pour un crime certain,

dont l'idée soit fixe, invariable, à la portée de tout le monde. & sans aucune équivoque. Prenons pour exemple l'affaffinat ou meurtre volontaire & avec préméditation, l'idée en est la même pour tous les hommes; tout le monde est en état d'estimer le tort qu'il sait à la société, il n'v a point là d'évaluation fine ou arbitraire à faire: & s'il faut des lumières pour acquérir & pour évaluer les preuves du fait, il n'en faut pas pour faire l'application de la loi au fait une fois prouvé. Tout le monde sait ce que c'est que l'assassinat, mais tout le monde ne fait pas ce que c'est que la satyre. Rien de plus arbitraire & de plus équivoque. Qu'on s'élève avec force contre un vice funeste à la société, dont un homme puissant soit accusé, convaincu ou seulement soupçonné, on aura fait une satvre au jugement de cet homme puissant, & de ses flatteurs ou de ses complices. On pourra n'avoir fait cependant qu'un acte de courage & de vertu. Les flatteurs de Domitien, & peut-être même d'autres que des flatteurs, pouvoient regarder comme un crime d'état dans Juvénal, d'avoir appellèce prince, Néron le chauve; cependant cette injure violente, dite à un tyran. est un bien moindre tort envers la société que la basse statterie de Lucain, lorsqu'il dit que les crimes même des guerres civiles doivent plaire aux Romains, si Neron ne pouvoit être obtenu qu'à ce prix. Mais supposons la fatyre la plus caractérisée & les personnages non-seulement désignés, mais nommes; combien de différens degrés d'atrocité dans cette satyre! combien de circonstances à évaluer! si c'est une première hostilité, une agression, ou si ce n'est que vengeance & représailles; si ce n'est que médisance, ou si c'est calomnie; & dans ce dernier cas, si l'auteur a calomnié par erreur ou à son escient.

» Misérable, disoit M. le Régent à l'auteur des Philippiques, « avez-vous cru toutes les hor-» reurs que vous m'imputez? — Oui, Monseigneur. - En ce cas vous êtes moins coupable, » & je vous fais grace du supplice. » Il faut de plus juger de la saryre par les objets sur lesquels elle porte. Il y a même des évaluations plus finés à faire pour démêler dans le trait qui a blesse, ce qui appartient au talent, & ce qui appartient à la méchancete qui l'a mis en œuvre. Enfin, il faut tout interpreter & tout calculer; & une loi qui, ne pouvant entrer dans tous ces détails, condamneroit indistinctement à mort pour le crime de satyre, seroit une loi téméraire, dangereuse & sujette aux plus grands inconveniens. Quand une pareille loi existeroit, il faudroit encore examiner jusqu'à quel point elle seroit exécutée dans l'usage; car, tout citoyen a le droit de ne point perdre la vie pour un crime réel ou chimérique, sur lequel, soit par politique, soit par justice, on est convenu de sermer les yeux & d'user d'indulgence, & les exceptions qu'on se permet de temps en temps pour faire ce. qu'on appelle un exemple, sont bien moins un hommage qu'on rend à la justice & à la loi, qu'un outrage qu'on fait à la foiblesse & à la pauvreté, qu'on choisit ordinairement pour de tels sacrifices. Il est évident que, puisqu'on avoit épargné, puisqu'on avoit ménagé l'Arétin, bien plus connu, bien plus redouté pour ses satyres, on ne devoit pas user d'une telle rigueur envers Nicolo Franco; enfin, si la loi que nous supposons n'existoit pas, le supplice de cet homme n'est plus de la part du gouvernement qu'une violence barbare & criminelle. L'art nécessaire de proportionner les peines aux crimes, est un art ignoré jusqu'à présent & dans la législation & dans l'administration, & qui n'est encore qu'au berceau.

FRANCKE, (Auguste-Herman) (Hift. mod.) théologien allemand, auteur de quelques ouvrages allemands, mais dont nous n'aurions point parle sans la sondation qu'il fit à Halle de la maison des orphelins, & sans les pleurs que les malheureux versèrent à sa mort arrivée en 1727. Il étoit né à Lubeck, en 1663.

FRANÇOIS I, (Hift. de France) comte d'Angoulême & duc de Valois, étoit arrière-perit-fils de Louis, duc d'Orléans, & de Valentine de Milan. Il naquit loin du trône, où il monta en 1515. Au moment de sa naissance, Charles VIII, qui regnoit, avoit un fils, & l'on comptoit des princes dont la branche d'Orleans-Angoulème n'étoit que la cadette. François vint au monde à Cognac en 1494; sa mère, Louise de Savoie, prit soin de son enfance, qui fut assiègée de différens périls. Louis XII, son cousin, parvenn à la couronne, se fit un devoir de se charger de son éducation: il lui donna pour inflituteur Artur de Gouffier-Boili, gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de Poitou, & qui n'avoit point besoin du privilège d'une illustre naissance pour être respectable. Le goût national étoit alors fixe sur la science militaire: ainsi Goustier, assujetti aux préjugés de son siècle, lui donna une éducation toute guerrière. Les exercices du corps sortifièrent sa vigueur naturelle, & persectionnèrent son adresse à dompter les chevaux les plus fougueux. Il se distinguoit à la course, dans les zournois & dans le maniement des armes, autant par sa légéreté que par l'élégance de sa taille & la majesté de sa physionomie. C'étoit la courume de ce temps de donner aux princes des compagnons d'enfance, & l'on avoit soin de choisir ceux qui pouvoient leur inspirer le plus d'émulation. François, élevé avec l'élite de la noblesse, témoigna beaucoup de prédilection pour Montmorenci, Brion & Montchenu, qui, dans la suire, parvintent aux premières dignités de l'état, qu'ils remplirent avec gloire.

La barbarie où ce siècle étoir plongé n'attachoit !

point encore de l'avilissement à l'ignorance; la rudesse étoit dans les manières & les mœurs; ua certain héroisme de chevalerie tenoit lieu de tous les talens; il étoit plus glorieux de savoir se battre que de savoir penser. Boisi, captivé par le préjugé national, s'apperçut enfin que ces François si belliqueux tenoient encore un peu de la barbarie. L'ignorance lui parut un opprobre; & ne pouvant faire un savant de son élève, il tourna ses dispositions du côté de la gloire; il lui inspira le goût des sciences qui pouvoient persectionner la raison, & inspirer de l'affabilité. Ce fut en lui saisant aimer les arts, qu'il le disposa à en être un jour le protecteur. Sa mère, princesse inquiète & altière. parut avec lui à la cour, qu'elle troubla par ses prétentions & ses intrigues. Ses brouilleries avec la reine, qui avoit toutes ses vertus, sans avoir aucun de ses défauts, allumèrent des querelles domestiques; le roi, sans cesse occupé à les réconcilier, crut devoir étousser le germe de ses dis-sentions, en saisant épouser sa fille ainée au comte d'Angoulème, qu'il sit duc de Valois; mais la reine avoit trop d'aversion contre la mère, pour faire un gendre de son fils. La mort d'Anne de Bretagne leva cet obstacle; le mariage de Claude avec le duc s'accomplit à Saint-Germain-en-Laye, le 13 mai 1514.

François, devenu pluscher à Louis XII par cette alliance, vit toute la France empressée à lui plaire; son affabilité saisoit disparoître l'inégalité du rang; & lorsqu'il sut charge du commandement de l'armée, pour rétablir Jean d'Albret dans le royaume de Navarre, la noblesse se rangea à l'envi sous ses drapeaux. Ce fut dans cette guerre qu'il fit éclore ce germe d'héroisme trop long-temps renserme dans son cœur: son debut fut brillant. mais il fut arrêté dans ses conquêtes, par la nouvelle que l'empereur & le roi d'Angleterre avoient fait une irruption en Picardie : il fut obligé de ramener l'armée en France. Les François ayant. essuyé une sanglante désaite à la journée des Eperons, Louis XII, plein d'une juste confiance: dans la valeur & la capacité du duc de Valois. le mit à la tête de l'armée, pour effacer la honte de ses armes. Le sort de la France ne dépendoit que d'une bataille, dont la perte eût livré nos plus riches provinces à l'ennemi. On enchaîna la valeur impérueuse du prince, à qui l'on défendit de hasarder un combatavec des sorces trop inégales pour se promettre des succès : son courage bouillant sut réduit à une guerre défensive. Les vieux capitaines qu'on lui avoit donnés pour guides, reconnurent à sa circonspection qu'il étoit véritablement né pour la guerre; il choisit des postes si avantageux. que l'ennemi désespérant de le forcer, insul: plusieurs postes pour l'en tirer; mais inébranlable dans la résolution de sauver la Picardie, il les laissa s'épuiser par plusieurs sièges inutiles. Cette guerre sut terminée par le mariage de Louis XII · avec Marie, sœur du rol d'Angleterre. Cette prinliii a

cesse sur reçue en France comme l'ange de la paix: le duc de Valois, qu'elle alloit peut-être éloigner du trône, s'avança jusqu'à Boulogne pour la recevoir : en la voyant si belle, il oublia qu'elle pouvoit donner un héritier à Louis XII: il l'aima & fut aime; mais Duprat & Goussier lui firent fentir l'imprudence d'un amour qui pouvoit lui donner un maître; & des ce moment sa passion fut subordonnée à l'ambition. Les infirmités du roi. fruit des erreurs de sa jeunesse, trouvèrent un mauvais remède dans les charmes de sa nouvelle épouse; son empressement à lui plaire hâta le moment de sa mort : il ne vecut que deux mois & demi avec elle; il expira entre les bras du duc de Valois, qui, long-temps incertain sur les degrés du trône, y monta en 1515, à l'âge de 21 ans. A son avenement, il se signala par sa tendresse pour sa mère, & par sa reconnoissance envers ceux qui l'avoient servi dans sa vie privée : le comté d'Angoulème sut érigé en duché pour Louise de Savoie; & , pour mieux lui plaire, il éleva le duc de Bourbon à la dignité de connétable; Antoine Duprat, qui lui avoit toujours été dévoué, sut nomme chancelier. Ce nouveau chef de la justice, décrié par ses artifices, possédoit la science du gouvernement; toutes les parties de l'administration lui étoient familières: il eût été le plus grand homme de son siècle, s'il eût été homme de bien. La dignité de maréchal de France, qui jusqu'alors avoit été amovible, fut désormais à vie. François I, adoptant le système guerrier de son prédécesseur, se sortifia de l'alliance des Vénitiens pour porter la guerre en Italie, où il renou-vella ses prétentions sur le Milanois, dont la désense étoit confiée aux Suisses. La conquête fut le fruit de la bataille de Marignan, qu'on nomme La bataille des géans : jamais action ne fut plus vivement disputée; on combattit pendant deux jours avec une fureur opiniâtre; le roi en eut zoute la gloire, par les prodiges d'une valeur qu'il sembla communiquer à tous ses soldats.

Devenu maître du Milanois par la victoire, il s'en fit affurer la possession par Maximilien Storce. qui lui céda tous ses droits pour se retirer en France, où il reçut des dédommagemens de ce facrifice; les Génois, qui se déclarérent pour lui, sembloient le rendre l'arbitre du sort de l'Italie. Le pape alarmé de sa puissance, craignit de l'avoir pour ennemi; il affecta le titre de pacificateur, & se rendit à Boulogne auprès du monarque pour ménager un accommodement. Ce fut dans cette conserence qu'on forma le projet du concordat, qui fut confirmé l'année suivante par le concile de Latran; le roi heureux à combattre, y manifesta sa dextérité dans la négociation: une partie des Suisses, qui avoit éprouvé sa valeur & sa générosité, entra dans son alliance: un parlement sut crée à Milan sur le modèle de celui de Paris; le Sénat de Venife le déclara noble Vénitien, & ce sitre sut désere à tous les princes de la maison de

Valois, qui pariurent en être flattés. Le roi rentra en France, & laissa le gouvernement du Milanois au connétable de Bourbon, qui réprima la tentation que l'empereur Maximilien eut d'y rentrer.

Jean d'Albret, favorisé de la France, arma pour recouvrer le royaume de Navarre; Charles-Quint, qui avoit pris le titre de roi du vivant de sa mère, lui opposa des forces supérieures: on eut recours à la négociation: le traité de Novon, conclu entre Charles & François I, promettoit la restitution de la Navarre; mais il n'y a que la nécessité qui oblige le plus foible à restituer des possessions usurpées. Le traité resta sans exécution, la paix conclue à Fribourg avec les Suisses sut nommée perpétuelle, l'événement a justifié ce titre; depuis cette époque, cette alliance n'a éprouvé aucune altération. Le concordat, par lequel le roi & le pape s'étoient réciproquement donné ce qui ne leur appartenoit pas. excita autant de plaintes que de scandales ; le clergé, les universités & les parlemens réunirent leurs voix pour réclamer contre cet abus : mais comme ils n'avoient point de légions à oppofer, on les laissa crier, & le concordat fut publié dans toute la France; on s'est samiliarisé avec cette innovation qui révolta nos ancêtres, timides & religieux. Léon X, qui exerçoit alors le pontificat, affermit son alliance avec le roi, par le mariage de Laurent de Médicis avec Magdeleine de Boulogne, nièce de François de Bourbon, duc de Vendôme. L'année 1517 donna naissance aux erreurs du luthéranume; les indulgences que Léon X fit prêcher en Allemagne furent l'occasion de ce scandale. La mort de l'empereur Maximilien syt la cause de nouveaux troubles; Charles-Quint & François I se mirent sur les rangs pour disputer son héritage: la politique tortueuse du premier l'emporta sur son concurrent, plus magnifique & plus généreux, mais trop franc & trop ouvert, pour menager le succès d'une intrigue vénale. Depuis ce temps, une rivalité de gloire & de puissance mit la division entre ces deux princes qui ne cessèrent de s'estimer. L'Angleterre tenoit la balance de l'Europe. François I menagea le cardinal Volsei qui gouvernoit son maître; ce sut par son entremise que Tournai fut rendu on traita austi de la restitution de Calais. Cette négociation n'eut point de succès; les deux rois eurent une consèrence ensemble entre Guines & Ardres: Henri s'engagea de déclarer la guerre à l'empereur, s'il rournoir ses armes contre le Milanois; mais ce prince inconstant violoit les traités avec la même facilité qu'il montroit à y souscrire. Charles-Quint, allant se faire couronner en Allemagne, passa en Angleterre, dont le monarque, à sa première requisition, rompit tous ses engagemens. La guerre se ralluma dans la Navarre; Henri d'Albret, heritier des droits du roi Jean, les sit valoir; & profitant des divisions qui s'étoient élevées en Espagne pendant l'absence de Charles-Quint, il leva une armée dont il confia le commandement

à André de Foix. Ce général, plus habile à combattre qu'à conserver ses conquêtes, reprit toute la Navarre; mais il n'eut pas assez de dextérité pour ménager les esprits: les peuples, aigris de son gouyernement, rentrèrent sous la domination de

leurs tyrans.

Les deux princes rivaux & ennemis se faisoient une guerre secrète sous le nom de leurs allies; ils en vinrent à une rupture ouverte, dont le duc de Bouillon fournit le prétexte; ce duc, qui n'avoit aucune ressource en lui - même, ofa déclarer la guerre à Charles-Quint : il fut aise de présumer qu'il étoit appuvé en secret par François 1, qui en effet envoya des troupes pour protéger ses possessions. A l'approche de cute armée, les Impériaux, qui pouvoient lui disputer le passage de l'Escaut, se retirèrent en désordre. On auroit pu les poursuivre avec succès; mais des intrigues de cour avoient semé la mésintelligence entre les généraux françois, qui ne surent point profiter de l'occasion offerte par la fortune. Le roi , plus heureux, se rendit maître d'Hesdin, dont la conquête le dédommagea de la perte de Tournai, prise par les Impériaux.

L'année' 1522 fut remarquable par la chûte de Beaune Semblançay, injustement accusé de péculat dans l'administration des finances. Par l'effet des intrigues de la duchesse d'Angoulème, son ennemie, il fut condamné à être pendu par arrêt du 9 août 1527. L'ascendant que la duchesse d'Angoulème avoit sur l'esprit du roi son fils, nuisoit à sa gloire; cette princesse, qui avoit beaucoup de capacité, étoit trop affervie à ses caprices, pour faire un heureux usage de sa raison: tendre & sensible dans un âge avance, elle avoit, dit-on, essuyé les dédains du connétable de Bourbon: l'amour méprisé dégénéra en fureur. Bourbon en butte aux persécutions, ne crut pouvoir trouver d'asyle que chez les ennemis de la France, il se retira chez l'empereur, qui lui confia le commandement de ses armées. Il justifia, malheureusement pour sa patrie, cette confiance de l'empereur : Bonniver, qu'on lui opposa, sur abandonné par les Suisses; son arrière-garde défaite par le connétable à la retraite de Romagnano, entraina la perte du Milanois. Le rei reconnut trop tard que les prospérités d'un royaume sont souvent attachées aux talens d'un seul homme : il n'en fut que plus ardent à réparer ses pertes. Les grandes ames s'irritent par les obstacles. Il vouloit faire rougir par ses succès les électeurs qui avoient donné la présérence à son rival, qui, de son côté, vouloit saire avouer à l'Europe que, supérieur à son concurrent dans les affaires, il le surpassoit encore dans l'art de la guerre. François I passe en Italie, résolu de tout tenter pour reconquérir Milan. Il est aisé de juger combien dans ce siècle l'artillerie avoit fait de progrès, puisque ce prince avoit 4000 chevaux pour la servir. Le siège de Marseille, levé par le

fut réparé par la victoire qu'il remporta sous les murs de Pavie, où le roi sut sait prisonnier en 1525. On attribua ce malheur à une imprudence toute semblable à celle qui fit encore perdre depuis aux François, en 1743, la baraille d'Ettingue. Le monarque captif fut conduit en Espagne, où, conservant sa fierté, il vécut comme un monarque environné de ses sujets. Son malheur contribua autant au rétablissement de ses affaires qu'une victoire; toutes les puissances de l'Italie crurent devoir opposer une digue à la puissance de son vainqueur. Le roi d'Angleterre, alarmé des prospérites d'un prince qui sembloit aspirer à la domination de l'Europe, se ligua avec le pape, les Vénitiens & Sforce, pour enlever le royaume de Naples à Charles-Quint: Sforce fut seul la victime de cette confédération; le connétable de Bourbon lui enleva les principales places du Milanois, dont l'inveiliture lui avoit été promise. Le roi, ennuvé de sa prison, pendant que ses alliés combattoient, soupiroit après sa liberté; la duchesse d'Alençon, sa sœur, se rendit à Madrid pour sa délivrance: elle ne l'obtint que par le facrifice de la Bourgogne & de quelques autres possessions: le roi sut obligé de donner deux de ses enfans pour gage de l'exécution

Le prétexte du bien public est l'excuse de l'infidélité des rois. Quand l'Espagne demanda la ratification du traité de Madrid, on fit paroure les députés de la province de Bourgogne, qui déclarèrent que le roi avoit excédé les limites de son pouvoir, en les livrant à une puissance étrangère: on ne les eût pas consultés, s'il se sût agi de les conquérir. On trouva leur réponse généreuse, parce qu'elle favorisoit les intérêts de celui qui les faisoit parler. Le parlement de Paris déclara que le domaine de la couronne étoit inaliénable, & que le roi n'avoit pu faire cette cession : c'étoit Philippe qui interrogeoit la Pythie. Cette ressetance prolongeoit la captivité des ensans du roi. Un autre événement politique accéléra le moment de leur liberté: une ligue formée entre le roi. le pape Clément VII & tous les princes d'Italie, sous la protection du roi d'Angleterre, annonça une heureuse révolution: on la nomma la ligue sainte, parce que le pape en étoit le ches. Tant de forces réunies n'empêchèrent point le connétable de Bourbon de s'emparer du Milanois, dont le duc ne conserva la liberté que par la suite. Le vainqueur, précipitant sa marche, se présenta devant les murs de Rome, qui sut prise d'assaut & saccagée': Bourbon y sut tué, & emporta dans le tombeau l'admiration de l'Europe, qui le plaignit d'avoir été force, par une semme impérieuse, à vivre & à mourir rebelle: il n'avoit que 38 ans, & il avoit été héros sans attendre le secours tardis de l'expérience. Le pape, investi dans le château Saint-Ange, étoit menacé d'une prochaine captivité; l'arrivée de Lautrec en Italie, où Gênes connétable, n'éclipsa point sa gloire; cet échec l lui ouvrit ses portes, détermina les Impériaux à

couter les propositions que le pape leur sit pour sa délivrance; & se couvrant du voile d'une modération hypocrite, ils se retirèrent de l'état ecclé-

fiaftique.

Le roi, attendri sur le sort de ses deux fils qui languissoient en Espagne, dans les ennuis de la captivité, offrit deux millions d'or pour leur rançon, & pour l'inexécution du traité de Madrid. Cette offre sur rejetée, & la guerre sut continuée avec une nouvelle vivacité. Lautrec mit le siège devant Naples: les fatigues qu'il eut à effuver lui causèrent une maladie qui le conduisit au tombeau. Sa mort sut suivie de la désection de Doria, le plus grand homme de mer de son temps, qui, après avoir servi la France, dont il eut à se plaindre, en devint la terreur. Le fléau des maladies détruisit l'armée françoise, qui sut réduite à la honte de lever le siège, & à l'impuissance de rien entreprendre; on combattit soiblement dans le Milanois: Savone & Gênes, qui s'étoient soumises à la domimation françoile, surent contraintes de rentrer dans l'obeissance de l'empereur. Les deux partis, également épuisés par une vicissitude de victoires & de désaites, terminèrent leurs différens par le traité de Cambrai. Le roi, pour s'acquitter des engagemens pris dans sa captivité, renonça à tous ses droits sur les comtés de Flandre & d'Artois; ce sut à ces conditions que ses enfans lui furent rendus. Le pape, dont l'empereur avoit besoin, fut traité savorablement : Sforce sut maintenu dans le duché de Milan; la souveraineté de Florence sut assurée à Alexandre de Médicis, qui avoit épousé la fille naturelle de Charles-Quint, Le roi d'Angleterre eut une grande influence dans cette négociation; son zèle pour les intérêts du roi lui sut inspiré par la politique : il méditoit alors son divorce avec Catherine d'Aragon; il savoit que François I pouvoit le favoriser dans l'exécution de ce projet.

François Sforce, rétabli dans la souveraineré de Milan, oublia bientôt qu'il en étoit redevable à la France; il osa enfreindre le droit le plus sacré, en saisant décapiter Merveille, ministre de François I, dans sa cour. Cet attentat fut un signal de guerre; le roi, dont la gloire étoit intéressée à tirer vengeance de cette insulte, demanda un passage au duc de Savoie pour penetrer dans l'Italie; & sur le resus qu'il effuya, il mit à la tête de son armée l'amiral de Brion, qui s'empara de la Savoie & des principales places du Piémont. La mort de François Storce mit fin à cette guerre, & fit revivre les droits du roi sur le duché de Milan; Charles-Quint lui en resusa l'investiture, & la guerre continua. L'empereur entra dans la Provence, où il assiègea Marseille, qui fut l'écueil de sa gloire;, son armée, presque dérruite devant cette ville, releva le courage des François, & leur rendit la supériorité en Piémont. Les ennemis s'en vengèrent sur la Picardie, où ils exercèrent beaucoup de ravages; mais ils echonèrent devant Pérone. Ces

prospérités ne surent pas sans amertume; le sils ainé du roi mourut empoisonné, & on voulut faire tomber le soupçon de ce crime sur l'empereur. Charles Quint pouvoit essuyer des pertes sans épuiser ses sorces; il continua la guerre sur toutes les frontières, & il n'adopta un système pacifique que par la crainte qu'il eut de l'armée de Soliman, conduite par Barberousse, avec qui le roi avoit été dans la nécessité de contracter une alliance qui le décria dans l'Europe. Le pape s'érigeant en pacificateur, engagea les deux monarques à se rendre à Nice pour y traiter de la paix; ils y conclurent une trève pour dix ans; & s'étant ensuite transportés à Aigues-Mortes, il se jurèrent une amitié qui bientôt les rendit tous deux parjures.

Les Gantois se plaignant du poids des impôts & de l'extinction de leurs privilèges, secouèrent le joug de l'obeissance: Charles-Quint, pour étousfer ce mal dans sa naissance, demanda passage à François I par ses états, pour se rendre en Flandre. Ce prince politique oublia dans ce moment qu'un ennemi- réconcilié est un ennemi secret; mais il connoissoit trop la franchise & la générosité de François I pour ne pas s'y livrer; il le s'éduisit par la promesse de donner l'investiture du Milanois à un de ses enfans, à son choix. Ceux qui connoissoient les artifices de Charles-Quint, vouloient que le roi, qui l'avoit en sa puissance, en tirât un écrit garant de cette promesse; mais en jugea plus noble de s'en tenir à la parole du prince que d'en tirer un écrit qu'il pourroit desavouer dans la suite, comme ayant été arraché par contrainte. Ce parti sut suivi, parce qu'il étoit le plus conforme à la générolité du roi; mais il entraina, felon quelques écrivains, la disgrace de Montmorenci qui l'avoit donne, & qui se retira à Chantilli lorsqu'on eût appris que Charles-Quint. arrivé en Flandre, avoit hautement déclare qu'il n'avoit rien promis.

L'amiral de Brion, protégé par la duchesse d'Erampes, sa parente & son amie, jouissoit de la plus haute faveur ; il devint suspect ou odieux au roi, qui nomma des commissaires pour lui faire rendre compte de son administration. Quiconque est accusé par son roi, est toujours jugé coupable. Brion fut dégrade. & ses biens furent confisqués; mais cet arrêt inique fut cassé par le parlement, plus éclaire & plus incorruptible que des juges vendus à la faveur. Le chancelier Poyet, qui avoir été à la tête des commissaires, sut bientôt la victime de sa venalité : on lui sit son procès; & convaincu de malverfations, il sut ignominieusement dégradé & réduit à vieillir dans l'infamie. Sa chûte fit l'allegresse publique; & dès qu'il fut dans l'impuissance de faire le mal, on reconnut qu'il étoit plutôt fait pour vivre dans l'agitation des intrigues, que dans l'exercice paisible de la législation.

Deux ambassadeurs de France furent indignement assassinés sur le Pô, allant l'un à Venise, & l'autre à Constantinople, & il sut averé que cet attentat avoit été commis par les émissaires de l'empereur. Leur fang fut la semence d'une nouvelle guerre; le roi rechercha l'alliance des rois du Nord, & ce sut la première qu'on contracta avec eux. Henri VIII, tantôt ennemi, tantôt allié de la France, se lia avec Charles - Quint, dont il avoit beaucoup à se plaindre. On combattit en même temps dans le Roussillon, le Luxembourg, le Brabant, le Piémont & la Picardie avec des succès variés. La victoire de Cerisoles, gagnée par le jeune duc d'Anguien, fut suivie de la conquête du Mont-Ferrat; mais il ne put profiter de les avantages : on affoiblit son armée pour s'opposer aux progrès de Charles-Quint & de Henri VIII, qui avoient fait une irruption dans la Champagne & la Picardie. Après bien des combats inutiles, la paix conclue à Crépi ne fut que la confirmation du traité de Nice. La mort de Henri VIII frappa vivement le roi : quoiqu'il fût mort séparé de l'église romaine, on lui fit un service solemnel à Notre-Dame. François I le suivit deux mois après au tombeau : il mourut en 1547. Ce prince, qui n'avoit que des inclinations biensaisantes, aima trop la guerre pour faire le bonheur de ses sujets: du milieu du tumulte des armes, il protégea les sciences & ceux qui les cultivoient : ce sur à lui & à Léon X qu'on attribua la renaissance des lettres dans l'Europe. Les Grecs échappés de Bizance, trouvèrent un asyle à l'ombre de son trône, où ils firent revivre la langue des Sophocles & des Démosthènes. Plusieurs établissemens, formés par sa magnificence favorisèrent les progrès du génie & perpétuèrent l'empire des sciences & des arts : la reconnoissance des savans a perpétué sa gloire, & il n'est point de prince dont on ait autant multiplie les éloges; il ne lui manqua que d'être heureux, mais l'adversité ne fit que développer la noblesse & la fierté de son ame, & jamais il ne parut plus grand que dans les revers. Après la bataille de Pavie, il écrivit à sa mère : tout est perdu, hormie l'honneur.

Nos armées, depuis que la troisième race étoit montée sur le trône, n'avoient été composées que de cavalerie; on tiroit l'infanterie de chez l'étranger : on sentit l'inconvénient de confier la destinée de l'état à des troupes mercenaires, qui ne faisoient la guerre que pour piller. François I forma un corps d'infanterie qui le dispensa de soudoyer des étrangers, il le distribut par bandes ou régimens, Leur donna le nom de légions. On fait combien cet établissement s'est persectionné; l'on attache aujourd'hui autant d'honneur à servir, dans l'infanterie que dans la cavalerie. On reproche à François I d'avoir introduit la vénalité des charges de La magistrature; si l'on s'en rapporte à l'expérience, & non à la spéculation, on sera forcé peut-être de convenir qu'il n'en résulta aucun abus : les places de la magistrature ne surent plus occupées que par des citoyens opulens qui achetèrent, par l

le sacrifice d'une portion de leur fortune, le pénible honneur de confacrer leurs veilles à la sûreté publique; jamais le barreau n'a fourni de plus grands hommes & des juges plus intègres que depuis l'institution de la vénalité. Ce sur sous ce règne que s'introduisit l'usage de porter les cheveux courts, & de se faire un ornement d'une longue barbe; cette mode a subsisté jusqu'à Louis XIII. Tous les actes publics avoient été jusqu'alors écrits en latin, & c'est ce qui avoit étendu le pouvoir des jurisdictions eccléfiastiques. parce que cette langue n'étoit point entendue dans les autres tribunaux. L'édit de Villers-Coterets, donné en 1539, résorma cet abus; il sut ordonné que dans la suite tous les actes publics seroient écrits en françois. Luther & Calvin, supérieurs à leur siècle, l'insectèrent du poison de l'erreur; François I, trop occupé de la guerre, fut dans l'impuissance d'opposer une digue à ce débordement. $(T-N_i)$

FRANÇOIS II (Hist. de France) joignoit au titre de roi de France, ceux de roi d'Angleterre, d'Ecosso & d'Irlande, & ne sut en effet roi ni en France, ni dans la Grande-Bretagne; les Guises régnèrent sous son nom. Ce ne sut qu'un fantôme de souverain, dont l'apparition sut très-courte; Marie Stuart, son éponse, lui avoit apporté le royaume d'Ecosse, & des prétentions sur l'Angleterre. Son début dans le gouvernement fit des mécontens; il renvoya le connétable de Montmorenci & la duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II, son père, mort en 1559. François, duc de Guise, & le cardinal de Lorraine, son stère, s'emparèrent de la confiance du roi & de son autorité : ils étoient ses conseillers, mais ils lui donnoient moins des conseils que des ordres, & François obéissoit. Leur grandeur fit des envieux, le roi de Navarre & le prince de Condé se liguèrent contre ces princes : le connétable observa plus qu'il n'agit : les deux partis se séparèrent bientôt; la religion sut le prétexte de ces divisions; les Guises se donnoient pour désenseurs de l'église catholique, dont ils se soucioient peu; & les autres princes, pour protecteurs des erreurs de Calvin, qu'ils méprisoient. La sureur des catholiques & l'opiniâtreté des protestans donnèrent dès-lors le signal de toutes les horreurs qui se perpétuèrent jusqu'à l'édit de Nantes. Jamais les Anglois ne montrèrent autant d'acharnement contre les François que les François en montrèrent contre eux-mêmes dans des temps déplorables. La mort d'Anne du Bourg fut le premier coup d'éclat qu'un zèle mal réglé fit commettre sons ce règne; un autre événement célèbre fut la conjuration d'Amboise : Condé parut en être le chef; la Renaudie en fut l'instrument; il avoit une foule de complices. Ce projet, qui devoit anéantir la maison de Lorraine, sut éventé par une de ces causes légères qui font presque toujours échouer les conspirations. Les coupables perirent : on feignit de croire Condé innocent; Coligny l'étoir, parce que les protestans, comme les catholiques, craignoient sa vertu, & qu'on n'avoit osé lui confier un dessein qui lui auroit fait horreur. Il présents au roi une requête en taveur des calvinistes: François indiqua une assemblée des états à Orléans: Condé s'y rendit; mais en entrant dans la ville, il fut arrêté & condamné à mourir de la main d'un bourreau; il mourut depuis de celle d'un assassin. L'arrêt alloit être executé, lorsque la mort du roi changea pour quelques momens la face des affaires; ce prince mourut à Orléans le 5 décembre 1560. Cet événement rendit la liberté au prince de Condé : c'étoit un homme si altier & si serme, que lorsque dans sa prison on lui parla de traiter avec les Guises, il répondit : Je traiterai avec eux la lance à la main : ge sont-là les traités d'un homme sel que moi, (M. DE SACY.)

FRANÇOIS, grand-duc de Toscane, successeur de Charles VII, XLIVe. empereur depuis Conrad 1; MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, reine de Hongrie & de Bohême. (Histoire d'Allemagne, de Hongrie & de Bohême.) Immédiatement après la mort de Charles VI, son père, Marie-Thérèse, âgée de 23 ans, se mit en possession des états de la maison d'Autriche, dont elle étoit l'unique rejeton en ligne directe. Le premier usage qu'elle sit de sa puissance, fut d'aflocier le grand-duc son époux au gouvernement, l'acte en sut inscrit de la manière la plus solemnelle dans tous les tribunaux; mais le grand-duc promit authentiquement qu'il ne s'en prévaudroit jamais pour exiger la préséance sur son épouse. Les états d'Allemagne & d'Italie rémoignèrent leur allégresse à l'avénement de leur souveraine; les Hongrois n'y mêlèrent point leurs cris de joic : ce peuple amoureux de la liberté réclamoir ses anciens privilèges, dont les derniers emperents l'avoient dépouillé. Les échafauds que Léopold avoit fait dresser dans la place d'Eperies étoient encore présens à leurs yeux, & nourris-· soient au sond des cœurs un vif ressentiment. La reine, à qui rien ne manquoit pour être aimée, & qui sentoir le besoin de l'être, rassura leurs . députés par la réponse la plus consolante qu'ils pussent desirer. " Si moi ou quelqu'un de mes » successeurs, dit-elle, en quelque temps que ce » soit, veut attenter à vos priviléges, qu'il vous » sojt permis à vous & à vos ensans de vous dé-» sendre, sans pouvoir être traités de rebelles. » Ce langage d'une princesse qui vouloit sonder son prône sur la justice & la modération, éteignit le dernier flambeau de la guerre civile, à laquelle la Hongrie, dans tous les temps, avoit été en proie, Marie-Thèrèse, pour se concilier de plus en plus l'esprit des grands de ce royaume, mit en liberté plusieurs seigneurs dont la fidélité avoit paru suspecte, & dont on avoit cru devoir s'assurer sous le dernier règne Ce que la clé-

mence inspiroit à Marie-Thérèse, la politique l'eût rendu nécessaire. La plupart des princes de l'Europe, anciens ennemis de sa maison, prenoient des mesures pour lui ravir le sceptre; le duc Albert de Bavière, qui depuis sut empereur sous le nom de Charles VII, se déclara le premier. Ce prince réclamoit les royaumes de Bohême & de Hongrie. comme des biens dont ses ancêtres avoient été dépouillés; le roi de Pologne parut ensuite, & allegua à peu près les mêmes titres que l'électeur de Bavière; Philippe V, de son côté, prétendoit représenter, comme roi d'Espagne, la branche aînée d'Autriche; il s'opposoit à tous les actes contraires aux droits qui lui étoient dévolus à l'extinction de la branche cadette. & sur-tout de la grande maîtrise de la Toison d'or, appartenante aux rois d'Espagne, comme fondateurs : il déclaroit même qu'il ne reconnoîtroit aucuns chevaliers. que ceux qu'il auroit décorés lui-même de cet ordre. Le maniseste de Marie-Thérèse ne tarda point à paroître; & si ces princes n'avoient été guidés que par l'équité, ils auroient renoncé à leurs prétentions. La reine avoit un ennemi plus dangereux qui ne se montroit point encore: c'étoit Frédéric de Brandebourg. Ce prince, qui réunit toutes les qualités des plus grands heros, étoit d'autant plus à craindre, qu'il couvroit ses desseins d'un voile impénétrable. Dans le temps même qu'il assuroit Marie-Thérèse qu'il scroit son allié le plus dévoué, il préparoit contr'elle un armement formidable. Sans déclaration de guerre, sans saire publier de maniseste, on le vit sondre sur la Silèsie; il réclamoit cette province, & accusoit les princes d'Autriche de l'avoir enlevée à ses ancetres. « Je » demande, disoit-il, par la sorce, & les armes » à la main, ce que la force & la supériorité des » armes m'ont ravi & me retiennent. » La France, l'Espagne, la Bavière & la Saxe se préparoient à commencer leurs hostilités, & tout présageoit la ruine de Marie-Thérèse qui, dans l'impossibilité de relister à tant d'ennemis, mit tout en usage pour engager la France à garder la neutralité. Le cardinal de Fleury reçut les lettres les plus pressantes & les plus affectueuses de la part de cette princesse, qui le conjuroit de garder cet esprit de justice & de modération que les cours admiroient en lui : c'étoit bien l'intention de ce ministre, auss sage qu'économe; il eût bien desiré de détourner une guerre qui devoit coûter beaucoup de sang à la France, & épuiser ses finances. Si son plan eut été suivi, Louis XV se séroit contente de disposer du sceptre impérial, & de l'assurer dans la maison du duc de Bavière : l'attachement de ce duc aux intérêts de la France eût été suffisamment récompensé; mais le comte & le chevalier de Belle-Isle domincient dans le conseil. Ces deux frères, peutêtre aussi touchés de leur gloire personnelle que des vrais intérèts de leur maître, traitèrent de pufillanimité les sages frayeurs du ministre, & leur avis prévalut. Deux armées puissantes partirent austi-tôt

aush-tôt pour l'Allemagne; l'une, composée de 40,000 hommes, prit la route de la Bavière. sous la conduite du maréchal de Belle-Isle : l'autre. sous le commandement du maréchal de Maillebois. presque aush sorte, s'approcha de l'électorat de Hanovre, pour obliger George II, roi d'Angleterre. à abandonner le projet qu'il avoit forme d'embrasser le parti de la reine. Ce plan reussit; George, craignant pour son électorat, retira 30,000 hommes hanovriens, hessois & danois, qu'il destinoit à secourir Marie-Thérèse. Cette princesse, au milieu de tant d'ennemis, ne vovoit plus que son royaume de Hongrie & les états du grand-duc son époux qui pussent lui offrir une retraite; elle se trouva. pour ainsi dire, captive dans Vienne. Les ennemis alloient mettre le siège devant cette ville, lorsqu'elle en sortit. 4 l'ignore, écrivoit-elle à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère, » s'il me restera une » ville où je puisse saire mes couches ». Réduite à cette extrémité, elle ne fit rien qui démentit son rang & son illustre origine; elle ne s'abaissa point à demander servilement la paix : l'acharnement de ses ennemis accroissoit sa constance. N'étant plus en sûreté en Autriche, elle se retira dans ses états de Hongrie. Ses discours & sa sermeté héroïque remplirent tous les cœurs de zèle & d'amour pour sa personne. « Mes amis, dit - elle aux Hongrois assemblés, » m'ont aban-» donnée, mes ennemis ont conjuré ma perte, » mes parens même me trahissent; il ne me reste » que votre fidélité, votre courage & ma conf-» tance. Voilà mes enfans, ajouta-t-elle, en leur » montrant l'archidue son fils qu'elle tenoit dans » ses bras, & l'archiduchesse sa fille, qui étoient » encore dans la plus tendre enfance; yous dé-» sendrez le sang de vos rois, c'est de vous que » j'attends leur salut. » Pour comble de disgrace, elle vit l'électeur de Bavière, principal moteur de la guerre, s'affeoir sur un trône qu'une si longue suite de ses aseux avoit occupé, & qu'elle desiroit avec tant d'ardeur pour le grand-duc son époux (janvier 1742). Les Hongrois n'avoient point été insensibles au discours touchant de leur fouveraine : des larmes non suspectes avoient coulé de leurs yeux; on ne peut exprimer le transport dont ils surent soudainement saisis; les hommes, de toute condition & de tout age, jurérent de mourir pour Marie-Thérèle, que la fortune dèslors ne persécuta plus avec tant d'opiniâtreté. Les pandoures & les talpaches, bande hongroise dont l'air affreux semoit l'épouvante, désoloient les Bavarois & les François qui avoient envahi la Bohême. La reine employoit la négociation au milieu de la guerre : son principal objet étoit de détacher de la ligue le roi de Prusse, le plus redontable de tous ses ennemis; il s'obstinoit à demander la Silésie, sur la plus grande partie de lequelle il avoit des droits incontestables; mais Marie-Thérèse ne pouvoir se résondre au démembroment des états de son père : il falluticependant Histoire. Tome 11. Seconde part.

y consentir; la bataille de Molvitz & celle de Czaslau lui donnoient tout à craindre pour l'avenir. La paix fut donc conclue entre les cours de Vienne & de Berlin (juin 1742). Le roi d'Angleterre se rendit garant du traité qui donnoit au roi de Prusse la Haute & la Basse-Silésie, avec le comté de Glatz; mais on en détacha la principauté de Teschen & le duché de Troppau. Frédéric s'obligeoit à acquitter les capitaux & les insérêts des sommes que le roi d'Angleterre avoit prêtées à l'empereur défant, sur les revenus des sermes de cette province; il devoit observer une exacte neutralité, & retirer toutes ses troupes dans la quinzaine de la signature du traité. La retraite du roi de Prusse sut un coup de foudre pour les alliés: les François, conquérans de la Bohême. en furent presque aussi tôt chasses: le marechal de Belle-Isle, principal moteur de cette guerre funeste, fut assez heureux pour conserver son honneur en évacuant Prague, où il avoit laisse garnison. Ce général s'étoit flatté de se couvrir de gloire; on s'apperçut trop tard que le plan du cardinal de Fleury étoit bien présérable au sien; sa retraite sercée dévouoit au mépris & à l'indigence un empereur que Louis XV eût soutenu sur le trône avec honneur, s'il eût résisté aux conseils éblouissans du maréchal de Belle-Me. intéressé à montrer les objets sous un autre point de vue qu'un ministre vertueux, qui toujours oublioit les intérets lorsqu'il s'agissoit de ceux de la France. Le cardinal préséroit le solide bonheur de la paix à l'éclat stérile des victoires. Les Autrichiens, après avoir reconquis la Bohême. pénétrèrent dans la Bavière, & l'orage qui s'étoit sormé dans le Nord menaça nos frontières. Le duc de Savoie, gagné par une partie du Vigevanasque avec le Plaisantin, le Pavesan & les droits sur le marquisat de Final que lui céda la reine, abandonna la ligue. Ce prince, qui tient les portes de l'Italie, étoit un allié important pour les états du grand duc, son mari, & pour ceux qu'elle-même possédoit au-delà des Alpes. Les armes des Autrichiens en Italie prirent dès-lors la supériorité sur celles des Espagnols qui perdirent le Modénois & la Mirandole, La reine eut en Allemagne des succès plus heureux encore; le prince Charles fit prisonniers six mille hommes de troupes de l'empereur, commandés par le marquis de Minuzzi qui fut pris lui-même; Bruneau & Landau tombèrent au pouvoir du vainqueur; Charles VII sut sorcé d'abandonner Munich, sa capitale, & de se retirer vers Francfort, d'où il put voir la bataille d'Ettingen, si fatale à la France, par la valeur trop active du duc de Grammont qui dérangea le plan du maréchal de Noailles, dont dépendoit la victoire. Marie-Thérèse, à qui on avoit refusé la paix, la refusa à son tour. L'empereur la demandoit en suppliant: il en dressa les préliminaires qu'il ne croyou pas devou être rejetes; il se trompost.

Le prince Charles, qui, l'année précédente, étoit ' borne à défendre la Bohême, se préparoit à porter la guerre en Alface & en Lorraine. La reine, après avoir recouvré Egra, la seule ville de Bohême que ses ennemis occupoient, se fit prêter serment de fidélité par les états de Bavière, dont elle avoit déposséde l'électeur. Cependant Louis XV avoit appuyé les propositions de paix, & sut très sensible au resus qu'en avoit sait la reine. Il prit la résolution de commander lui-même ses armées: il n'avoit fait la guerre que comme allié du duc électeur de Bavière: il la fit comme ennemi direct de Marie-Thérèse & du roi d'Angleterre, allié de cette reine. Après l'avoir déclarée dans les se rmes les plus solemnelles, ses premiers coups tomberent sur Menin, Ypres, Furnes & la Kenoque, qui cédèrent à la force de ses armes. Les succès étoient variés en Italie entre les Espagnols & le roi de Sardaigne. Charles de Lorraine ne perdoit point de vue le projet de pénetrer en Alface, où il rendit son nom redoutable. Louis XV, instruit des ravages qu'il exerçoit, chargea le célèbre maréchal de Saxe du soin de conserver ses conquêtes en Flandre, & prit la route de l'Alsace pour aller combattre le prince Charles. Le duc d'Harcourt le précédoit, & le maréchal de Noailles l'accompagnoit dans sa marche. Une maladie mortelle qui le retint à Metz, ne lui permit pas d'achever sa course. La gloire de chasser les Autrichiens de l'Alface étoit réservée aux maréchaux de Noailles & de Coigny. Le roi de Prusse. étonné du progrès des armes de Marie-Thérèse, craighit que cette reine, à qui des revers multiplies avoient fait signer le traité touchant la Silésie, ne le rompit dans un temps où elle sembloit maîtriser la victoire. Il crut devoir la prévenir. & profiter du moment où le ressentiment de Louis XV tomboit fur sa rivale. Ce prince habile trouva sans peine un prétexte à ses hostilités. La reine refusoit de reconnoître Charles VII pour empereur, quoique son élection sût régulière. Le roi de Prusse, comme électeur, seignit de se croire obligé de désendre le ches de l'Empire: il fond tout-à coup avec vingt mille hommes fur la Moravie, & en envoie quarante mille devant Prague, où il se rend bientôt lui-même. La ville sut prise d'assaut; & la garnison qui montoit à seize mille hommes, sut saite prisonnière. Frédéric, dans l'impuissance de conserver sa conquête, démantela la place, pour aller couvrir des magasins considérables à Kenigs-Gratz, que le prince Charles menaçoit. On s'apperçut bientôt que les intérêts de Charles VII nétoient qu'un voile dont le roi de Prusse couvroit ses desseins: en esset, la mort de cet empereur n'arrêra point ses hostilités: son plan, conforme à celui du roi de France, étoit d'empêcher l'agrandiffement de la maison de Lorraine, qui, entée sur celle d'Autriche, devoit donner des inquiésudes à l'Europe. Le seu de la guerre en devint

plus violent. Le roi de France, dont la santé étoit rétablie, se rendit au mois de mai en Flandre. & remporta à Fontenoy une victoire à jamais mémorable, qui mit bientôt sous son obéissance, Tournai, Gand, Oudenaide, Bruge, Dendre-monde, Ostende & Nienport. Cette victoire & la bataille de Fridberg, gagnée par les Prussiens. n'empêcherent point que le grand-duc ne parvînt au trône de l'Empire. Au milieu de ces affreux orages. Marie - Thérèse avoit conservé tout le calme de son esprit, qui eut tant d'ascendant sur celui des princes de l'Empire, que le sceptre qu'avoient porté ses aïeux, passa dans la maison qu'elle avoit adoptée. Le grand duc fut couronne roi des Romains, & proclame empereur sous le nom de François I. (13-23 septembre 1745.) Le roi de Prusse & l'électeur palatin surent les seuls du collège électoral qui lui resusèrens leur suffrage. Le couronnement de François I se fit sous de malheureux auspices : il sut marqué par la bataille de Landnitz, que le roi de Prusse gagna sur les Autrichiens, pour lesquels elle fuz très - mourtrière. Ils perdirent neuf étendarts & tout leur canon; deux mille déserteurs s'enrôlèrens dans l'armée de Frédéric; la Saxe conquise, la Bohême entamée, furent le fruit de cette victoire. La guerre se communiquoit à toutes les parties de l'Europe: Frédéric la déclara au roi de Pologne, comme à l'allié de Marie. Thérèse, « Tous » ceux oni se liguent, disoit il, avec les puissances » que je combats, sont mes ennemis: le roi de » Pologne a un traité désensif avec Marie-Thérèse : » il est mon ennemi, je lui déclare que je marche » contre lui. » Ce maniscste n'étoit pas des plus réguliers, mais il n'en prit pas moins Leipfick & Dresde. Ce prince, qui savoit allier le plaisir au tumulte des guerres, donna des sètes brillantes dans la capitale qu'il venoit de conquérir.

Le roi d'Angleterre voyoit avec inquiétude les succès des Prussiens : il multiplia ses efforts pour engager Frédéric à terminer ses différens avec la reine. Ses négociations ne surent poine infructueuses; la paix sut rétablie entre ces deux puissances; le roi de Pologne sur compris dans le traité qui confirmoit au monarque prussien la possession de la Silesie & du comte de Glatz; ce prince, à cette condition, consentit à reconnoître François pour empereur. Louis XV aspiroit à se venger du roi d'Angleterre, qui le privoit d'un allié si puissant; il sit un effort pour remettre le prétendant sur le trône de la Grande-Bretagne: ainsi cette guerre, allumée contre Marie-Thérèse, commençoit à lui devenir étrangère, L'avénement de Ferdinand VI au trône d'Espagne, sit croire à l'Europe, épuisée par tant de combais qu'elle touchoit à la fin de ses maux. Ce prince pacifique envoya des ordres à ses généraux de sorur de l'Italie, où ils avoient combattu avec des succès mêlés de revers, & de cesser toute espèce d'hostilités, Gênes, alliée des Espagnols & des

François, demeura exposée au ressentiment des Impériaux, qui furent chasses par cette république, pour avoir voulu lui imposer un joug trop pesant. Louis XV, quoiqu'abandonné de ses allies, ne poursuivit pas moins l'exécution de ses projets. Ce monarque sentoit le besoin de la paix, mais il vouloit la faire en vainqueur : la prise de Berg-op-zoom & de Mastricht ne lui laissa rien à desirer, & pacifia l'Europe. Le maréchal de Saxe, qui, dans cette guerre, avoit donné à nos armées un état qu'elles n'avoient point eu depuis les Conde & les Turenne, avoit souvent dit que la paix étoit dans Mastricht. La prédiction de ce grand général sut justifiée par l'évenement: les préliminaires entre la France, l'Angleterre & la Hollande, furent signés après quinze jours de tranchée ouverte devant cette ville : ils portoient une suspension d'armes & la remise de Mastricht, par provision, entre les mains des François, la reine le figna peu de temps après: ainsi le calme serma enfin les plaies de l'Europe, après huit ans d'une guerre opiniatre & sanglante; le traité fut signé à Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748) en forme de paix perpétuelle. Toutes les conquêtes furent restituées de part & d'autre: la reine ceda à l'insant don Philippe, Parme, Plaisance & Guastalla, avec clause de réversibilité au défaut de postérité masculine; le duc de Modène sur rétabli dans ses états, à l'exception de quelques places: toutes les possessions du duc de Savoie lui furent confirmées : la pragmat quefanction de Charle VI, qui assure aux semmes la succession d'Aurriche au désaut de postérité mas-· culine, fut garantie par toutes les puissances stipulantes, qui maintinrent le roi de Prusse dans somes les possessions qu'il avoit avant la guerre.

Louis XV s'étoit acquis beaucoup de gloire pendant la guerre; il en acquit encore plus par cette paix. Ce monarque, oubliant le droit de la victoire, ne sortit point de cette modération qu'il s'étoit prescrite; il fit le généreux sacrifice de ses conquêtes, & ne parut sensible qu'au bonheur. de fermer des plaies que l'inquiétude de l'Angleterre devoit bientôt rouvrir. L'espoir de nous ravir nos possessions d'Amérique, d'anéantir notre marine & notre commerce, fut le véritable motif de cette guerre qui exerça ses ravages dans l'ancien & dans le nouveau monde & dechira sur-tout le sein de l'Allemagne. Le roi d'Angleterre, qui prévoyoit bien que Louis XV ne manqueroit pas de sondre sur son électorat d'Hanoyre, jeta les yeux sur le prince d'Allemagne qu'il savoit le plus en état de le désendre : il conclut avec Frédéric un traité de ligue défensive, dont le but étoit d'empêcher les troupes étrangères de penétrer sur les terres de l'Empire. Le roi de France, de son côté, chercha un allié qui pût en imposer à Frédéric; il se lia étroitement avec Marie-Thérèse: un traité conclu entre les cours de Lerfailles & de Vienne, portoir une neutralité

absolué duant à ce qui concernoit l'Amérique; mais en cas que l'une des deux puissances vint à être inquiétée dans ses états du continent. l'autre s'obligeoit à lui donner un secours de vingt quatre mille hommes. Cette alliance déconcerta tous les politiques, & ce sut le premier nœud qui réunit les maisons d'Autriche & de Bourbon, si long-temps rivales. Cependant Frédéric se lassa bientôt du rôle d'allié: jaloux de paroître le premier sur ce nouveau théâtre, il fait une irruption dans la Saxe, alliée de la reine. avec soixante mille hommes; & il ne se fait précéder par aucune déclaration de guerre, par aucun maniseste. Ces formalités indispensables ne furent remplies que quand il eut mis le pied sur les terres ennemies; alors, son ministre à la cour de Vienne, déclara à Marie Thérèse que son maître, instruit de l'alliance offensive conclue entr'elle : la czarine & le roi de Pologne, contre lui, exigeoit que la reine, pour détruire les alarmes qu'il en concevoit, diclarât que son intention étoit de ne l'attaquer ni cette année, ni la suivante, ni de faire aucune entreprise sur

Ce traité, dont Frédéric seignoit de se plaindre, étoit ancien, il regardoit la Porte, & non pas la cour de Berlin. Ce n'étoit pas ce traité qui excitoit ses inquiétudes, mais celui que la reine avoit conclu avec la France, dont il ne parloit pas. Marie - Thérèse lui fit une réponse pleine d'élévation & de sagesse : elle lui dit que le traité conclu contre lui entre la czarine, le roi de Pologne & elle, étoit imaginaire; que ses préparatifs en Bohême étoient postérieurs à ceux qu'il avoit faits en Silesie; que quant à la promesse de ne point attaquer sa majesté Prussienne, elle ne se croyoit point obligée de se lier les mains, qu'elle suivroit le cours des événemens; & qu'au surplus la cour de Berlin devoit se reposer sur

le traité d'Aix-la-Chapelle.

Le roi de Prusse, qui ne cherchoit qu'un prétexte, prit cette réponse pour une déclaration de guerre, & répandit un manifeste à la cour de Dreide. Auguste eut bien voulu prévenir l'orage, il fit au roi de Prusse des propositions qui furent rejetées, non sans une espèce de dureté. Tout ce que vous me proposez, lui répondit Frédéric, ne me convient pas, & je n'ai aucune condition à vous proposer. Auguste, qui ne s'étoit point mis en état de défense, abandonna Dresde, capitale de son électorat, & se renra à son camp de Pidna, d'où il se rendit ensuite à Varsovie: il laissa son épouse à Dresde: cette princesse y mournt du chagrin que lui occasionnèrent les excès des Prussiens dans l'électorat. Le roi de Prusse, s'étant fait ouvrir les archives, ne trouva aucune trace du prétendu traité qui lui avoit mis les armes à la main; maisil n'en continua pas moins ses projets de conquête. On vit pendant le cours de cette guerre, ce Kkkk 2

que l'on n'avoit point encore vu, & ce qu'il n'est point à desirer que l'on voie jamais : les annales du monde ne présentent point d'exemple d'un semblable événement. Neuf armées considérables parurent à la fois en Allemagne (1757), & dans une seule campagne il s'y livra neuf batailles rangées. Nous n'entrons point dans les détails de ces différens combats, ni dans les autres qui se donnèrent pendant cette guerre, l'une des plus vives qui se soient jamais faites dans notre hémisphère. Les généraux de Marie-Thérèse redonnèrent à ses armes cette supériorité que le roi de Prusse avoit prise dans les guerres précédentes. Daun & Loudon montrèrent à Frédéric qu'il n'étoit point invincible, & que l'on pouvoit l'égaler. Une paix durable fut enfin conclue (15 février 1769) entre le roi de Prusse, la reine & le roi de Pologne. Marie-Thérèse rendit à Frédéric la ville & le comté de Glatz, que les Autrichiens avoient conquis : & Frédéric, en reconnoissance, promit, par un article secret, de saciliter à Joseph II la route du trône impérial. Ce jeune prince, qui remplit aujourd'hui ses glorieuses destinées au gré unanime de ses sujets, reçut le titre de roi des Romains (avril 1764) qui se donne à l'empereur designe. La reine voyoit sa juste ambition satisfaire : elle venoit de faire une guerre & une paix également glorieuses: elle se livroit au plaisir, si doux pour une mère, de contempler son fils sur les degrés d'un trône que ses aïeux avoient occupé, & que pendant un temps on avoit cru perdu pour sa maison. Tant de sujets de joie s'évanouirent par le coup le plus amer pour une épouse vertueuse & sensible : l'empereur, son mari, fut frappé d'apoplexie, & mourut (août 1764) à Inspruk, au milieu des sêtes qui se donnoient au mariage de l'archiduc Léopold son fils. Ce prince, que le ciel récompensa par une nombreuse postérité, ressembla presqu'en tout à Marie-Thérèse. François sut époux tendre, père sensible, souverain populaire; il ent la solidité des talens, avec cette qualité rare & vraiment inestimable de n'en point ambitionner l'éclat; économe sans être avare; il remplit le trésor public, même en soulageant ses peuples épuisés. Le courage étoit en lui une vertu héréditaire, mais il sut régler cette vertu trop commune & trop vantee; il regardoit les conquerans comme des brigands que l'idée d'une fausse gloire encense ; il n'étoit touché que du bonheur d'exercer cette bienfaifance qui s'entretient parmi les princes de Lorraine comme un héroisme domestique. François ne parcouroit qu'avec horreur l'histoire de ces princes sanguinaires, injustement qualifiés du titre de héros, qui, pour satisfaire leur ambition, n'ont pas craint de travestir en bêtes séroces des milliers d'hommes qu'ils ont lancés sur des millions d'autres qui, tranquilles auprès de leurs foyers, cultivoient des vertus pacifiques. Une douleur universelle honora sa pompe sunèbre, & ne sur adoucie en par le spossacle de ses ensans héritiers de ses vertus. Quelle cût été sa joie, s'il cût pu voir une possérité si belle occuper, c'est peu dire, remplir les plus beaux trônes de l'Europe, où elle semble n'être montée que pour donner aux autres rois le signal de ces mêmes vertus, (M—F.)

FRANCS-MAÇONS. (Hist. mod.) Ancienne societé ou corps qu'on nomme de la sorte, soit parce qu'ils avoient autresois quelque connoissance de la maçonnerie & des bâtimens, soit que leur société ait été d'abord sondée par des maçons.

Elle est actuellement très-nombreuse, & composée de personnes de tout état. On trouve des francs-maçons en tous pays. Quant à leur ancienneté, ils prétendent la faire remonter à la construction du temple de Salomon. Tout ce qu'on peut pénétrer de leurs mystères ne paroît que louable, & tendant principalement à fortisser l'amitié, la société, l'assistance mutuelle. & à saire observer ce que les hommes se doivent les uns aux autres. Chambers. (A. R.)

(Voilà tout ce que contenoit l'ancienne encyclopédie sur les francs-maçons; mais M. de la Lande a réparé ce désaut d'instruction, par un article curieux qu'il a inséré dans le supplément, & que voici.)

FRANCS-MAÇONS, s. m. (Hist. mod.) La société ou l'ordre des francs-magons est la réunion de personnes choisses qui se lient entr'elles par une obligation de s'aimer comm strères, de s'aider dans le besoin, & de garder un silence inviolable sur tout ce qui caractérise leur ordre.

La manière dont les francs-maçons le reconnoissent, de quelque pays qu'ils soient, en quelque lieu de la terre qu'ils se rencontrent, sait une partie du secret; c'est un moyen de se rallier, même au milieu de ceux qui leur sont étrangers, & qu'ils appellent profanes.

Il y avoit chez les Grecs des usages semblables: les initiés aux mystères de Cérès &t de la bonne déesse, avoient des paroles &t des signes pour se reconnoître, comme on le voit dans Arnobe &t dans Clément d'Alexandrie. On appelloit symbole ou collation ces paroles sucrèes &t essentielles pour la reconnoissance des initiés, &t c'est de la qu'est venu le nom de symbole qu'on donne à la prosession de soi qui caractérise les Chrétiens.

Tout ce qui tend à unir les hommes par des liens plus forts; est utile à l'humanité: sous ce point de vue la maçonnerie est respectable; le secret qu'on y observe est un moyen de plus pour cimenter l'union intime des francs-maçons. Plus nous sommes isolés & séparés du grand nombre, plus nous tenons à ce qui nous environne. L'union des membres d'un royaume, d'une même province, d'une même ville, d'une même famille, augmente par gradation; austi l'union maçonique a-t-elle été plus d'une sois utile à ceux qui l'ont invoquée: plusieurs francs-maçons lui durent & la fortune & la vie.

Les obligations que l'on contracte parmi les maçons ont pour objet la vertu, la patrie & l'ordre maçonique. Les informations que l'on prend au sujet de celui qui se présente pour être reçu maçon, affurent ordinairement la bonté du choix; les épreuves qui précèdent la réception, servent à constater la surmeté & le conrage qui sont nécessaires pour garder un secret, comme pour pratiquer efficacement la vertu; d'où résulte nécessairement une association choisie, préparée & cimentée avec soin.

Nos lecteurs pensent bien qu'une institution fondée sur le secret le plus prosond, ne peut être développée dans cet ouvrage; mais nous pouvons en dire assez pour assurar au moins ceux qui n'auroient point été initiés à ces mystères, & pour intéresser même encore la curiosité des francsmacons.

On a imprimé divers ouvrages au sujet de la maçonnerie. Il y en a même où l'on annonce formellement l'explication des serrets; mais ces livres sont désavoués par tous les strères, à qui il est désendu de rien écrire sur la maçonnerie; & quand même ils contiendroient quelque chose de leurs mystères, ils ne pourroient servir à des prosans. La manière de se faire reconnoître est accompagnée de circonstances qu'on ne sauroit apprendre dans un livre; celui qui n'auroit pas èté reçu dans une loge, ignoreroit la principale partie des pratiques de la maçonnerie, il seroit bientôt reconnu & chasse, au lièu d'être traité en srère.

L'origine de la maconnerie se perd, comme tant d'autres, dans l'obscurité des temps. Le caractère de cette institution étant d'ailleurs un secret inviolable, il n'est pas étonnant qu'on ignore son origine plus que celle de toute autre établisement. On la sait communément remonter aux croisades, ainsi que l'ordre de saint Jean de Jérusalem ou de Malte, & d'autres ordres qui ne substitent plus. On croit que les chrétiens dispersés parmi les insidèles & obligés d'avoir des moyens de ralliement, convintent entr'eux de sagnes & de parôles que l'on communiquoit aux chevaliers chrétiens sous le sceau du secret, & qui se perpetuèrent entr'eux à leur retour en Europe: la religion étoit le principal motif de ce mystère.

La réédification des temples détruits par les infidèles ouvoit être aussi un des objets de la rétinion de nos pieux chevaliers, & c'est peut-être de là que vient la dénomination de maçons; & peut-être que les symboles d'architecture, dont on

fe sert encore parmi les francs-maçons, durent leur origine à cet objet d'association.

Il paroît que les François ou les Francs, plus ardens que toutes les autres nations pour la conquête de la Terre-fainte, entrèrent aussi plus particulièrement dans l'union maçonique; ce qui a pu donner lieu à l'épithète des francs-maçons.

Dans un ouvrage anglois, imprimé en 1767, par ordre de la grande loge d'Angleterre, & qui a pour titre, the constitutions of the antient and honourable fraternity of free and accepted masons. on fait remonter bien plus haut le roman de la maconnerie; mais écartons tout ce qui a l'air fabuleux. Il est parle d'un établissement plus ancien que les croisades, sait sous Athelstan, petit-fils d'Alfred, vers l'an 924. Ce prince fit venir des macons de France & d'ailleurs : il mit son frère Edwin à leur tête; il leur accorda des franchifes, une jurisdiction & le droit d'avoir des affemblées générales. Le prince Edwin rassembla les francs & véritables maçons à Yorck, où se forma la grande loge, l'an 026. On rédigea des constitutions & des loix pour les faire observer. Depuis ce temps-là on cite plusieurs évêques ou lords comme grands-maîtres des maçons; mais on peut douter que cette société de maçons eût du rapport avec l'objet dont il s'agit ici.

Edouard III, qui parvint au trône en 1327; donna aux constitutions des maçons une meilleure forme: un ancien mémoire porte que les loges étant devenues nombreuses, le grand-maître, à la tête de la grande loge, & du consentement des lords du royaume, qui étoient alors presque tous francs-maçons, sit divers articles de réglemens.

Mais le fait le plus authentique & le plus ancien qu'on puisse citer dans l'histoire de la maconnerie, est de l'année 1425. Le roi d'Anglererre, Henri VI, étoit mineur; un parlement ignorant entreprit de détruire les loges, & défendit aux macens, sous peine d'amende & de prison, de s'affembler en chapitres ou congrégations, comme on le voit dans le recueil des actes du parlement d'Angleuerre, sous la troissème année du règne d'Henri VI, chap. j. où je l'ai verifié. Cependant cet acte de pa lement fut sans exécution; il paroit même que c-prince fut admis dans la faite parmi les muçons, d'après un examen par demandes & par reponses, publié & commente par M. Locke, & qu'on a jugé avoir été écrit de la prop e main d'Henri VI., Judge Coke's institutes. par. 3. fo . 19. L'auteur prétend, à cette occasion, que les maçons n'ont point du tout de secret, ou que leurs secrets sont tels, qu'ils se rendroient ridicules en les publiant c'est ainsi qu'on aime à se venger de ce qu'on ignore.

La reine Elisabeth ayant oui dire que les maçons avoient certains secrets qu'ils ne pouvoient pas lui confier, & qu'elle ne pouvoit être à la tête de leur ordre, en conçus un mouvement de jalousie

& de dépit contr'eux; elle envoya des troupes pour rompre l'affemblée annuelle de la grande loge qui se tenoit à Yorck le jour de Saint-Jean, 27 Décembre 1561. Cependant, sur le rapport qui lui en sut fait par des personnes de consiance, elle laissa les macons tranquilles.

La maçonnerie fleurissoit aussi dans le royaume d'Ecosse, long-temps avant sa réunion à la couronne d'Angleterre, qui sut saite en 1603. Les maçons d'Ecosse regardent comme une tradition certaine que Jacques I, couronné en 1424, sut le protecteur & le grand-maître des loges, & qu'il établit une jurissission en leur saveur; le grand-maître qu'il députoir pour tenir sa place, étoit choisi par la grande loge & recevoit quatre livres de chaque maître -maçon. Davy Lindsay étoit grand-maître en 1542. Il y a encore à Kilwinning, à Sterling, à Aberdeen, des loges anciennes où l'on conserve de vieilles traditions à ce sujet.

On affure dans l'ouvrage anglois que nous avons cité, & dont nous faisons l'extrait, qu'Inigo Jones, célèbre architecte Anglois, disciple de Palladio, & que les Anglois regardent comme leur vitruve. fut député grand-maître de l'ordre des francs-maçons, & l'on y donne l'histoire de tous les grands édifices qu'il fit construire. On trouve après lui Christophe Wren, sous le titre de grand surveillant; ce sut lui qui fit rétablir presque toutes les églises de Londres, après le terrible incendie de 1066, & spécialement la fameuse église de S. Paul, qui, après celle de S. Pierre du Vatican, est regardée comme la plus belle église du monde. Il tint une loge générale, le 27 décembre 1663, comme on le voit dans une copie des anciennes constitutions, & l'on y fir un nouveau réglement pour l'administration des francs-maçons: il sut grand-maître en 1685.

En 1717 il sut décidé que les maîtres & les s'rveillans des dissérantes loges s'assembleroient tous les trois mois en communication, c'est ce qu'on appelle quaterly communication, & à Paris, assemblée de quartiers; lorsque le grand-maître est présent, c'est une loge in ample form, sinon elle est seulement in due form, mais elle a toujours la même autorité.

En 1718, Georges Payne, grand maître, voulut qu'on apportat à la grande loge les anciens mémoires concernant les maçans & la maçonnerie, pour faire connoître ses anciens usages, & se rapprocher des institutions primitives; on produisit alors plusieurs vieilles copies de constitutions gothiques,

En 1719, le grand maître Jean Théophile Défaguliers fit revivre l'ancienne régularité des toass, ou fantés que l'on gorte, dans les hanquets ou loges de table, à l'honneur du roi des maçons, &c. mais on brûla beaucoup d'anciens papiers concerpant la maçonnerie & ses réglemens secrets, surteut un qui avoit été fait par Nicolas Stone; furveillant sous Inigo Jones, & qu'on à beaucoup regretté; mais on vouloit prévenir tout ce qui pouvoit donner aux usages de la maçonnerie une publicité qui est contre l'esprit de l'ordre.

Le nombre des loges étant fort augmenté à Londres, en 1721, & l'assemblée générale exigeant beaucoup de place, on la tint dans une salle publique, appellée stationers-hall. Les surveillans ou grands-gardes surent chargés de se procurer quelques stewards, intendans ou srères qui eussent de l'intelligence pour les affaires de détail, & d'avoir aussi des frères servans pour qu'il n'entrât jamais de prosanes dans les loges. Le duc de Montaigu sur élu grand-maître & installé; on nomma des commissaires pour examiner un manuscrit d'Anderson sur les constitutions de l'ordre, & l'on en ordonna l'impression le 17 janvier 1723; la seçonde édition est de 1767.

Ce fur alors que la réputation de la maçonnerie se répandit de tous côtés: des personnes du premier rang desirèrent d'être initiées, & le grand-maître sut obligé de constituer de nouvelles loges qu'il visitoit chaque semaine avec son député, & ses surveillans; il y eut 400 maçons à la sète du 24 juin 1713, on avoit alors pour député grand-maître le sameux chevalier Martin tolkes, qui a été si long-temps président de l'académie, ou de la société royale de Londres, & pour grand surveillant John Senex, mathématicien, connu par de beaux planisphères célesses, dont les astronomes se servent encore tous

les jours.

Il étoit difficile que ce nouvel empresse ment des Anglois pour la maconnerie ne s'étendit pas jusqu'à nous. Vers l'année 1725, mylord Dervent-Waters, le chevalier Maskeiyne, M. d'Heguerty & quelques autres anglois, établirent une loge à Paris rue des Boucheries, chez Hure, traiteur anglois; en moins de dix ans, la réputation de, cette loge attira cinq ou fix cens frères dans la maçonnerie, & fit établir d'autres loges; d'abord celle de Goussaud, lapidaire anglois; ensuite celle de le Breton, conque sous le nom de loge du Louis d'argent, parce qu'elle se tenoit dans une auberge de ce nom; enfin la loge dite de Bufy, parce qu'elle se tenoit chez Landelle, traiteur, rue de Buffy; elle s'appella ensuite loge d'Aumont, lorsque M. le duc d'Aumon:, y ayant été reçu, y fut choist pour maître; on regardoit alors comme grand-maître des maçons, mylord Dervent-Waters, qui dans la suite passa en Angleterre, où il a été décapité. Mylord d'Harnouester sut choisi en 1736, par quatre loges qui subsistoient alors à Paris, & est le premier grand-maître qui ait été régulié-

En 1738 on élut M. le duc d'Antin pour grandmaitre général & perpetuel des maçons, dans le royaume de France; mais les maitres de loges changeoient encoré tous les trois mois. Il y avoig vingt-deux loges à Paris en 1732.

Le 11 décembre 1741, M. le comte de Clermont prince du sang, sut élu grand-maître perpétuel dans une assemblee de seize maîtres, à la place de M. le duc d'Antin qui venoit de mourir; l'acte fut revêtu de la signature de tous les maîtres & des surveillans de toutes les loges régulières de Paris. & accepté par les loges de provinces. M. le prince de Conti, & M. le marechal de Saxe, eurent plusieurs voix dans cette élection; mais M. le comte de Clermont eut la pluralité, & il a rempli cette place jusqu'à sa mort. On créa pour Paris seulement des maîtres de loges, perpétuels & inamovibles. de peur que l'administration générale de l'ordre, confiée à la grande loge de Paris, en changcant trop souvent de mains, ne devint trop incertaine & trop chancelante. Les maîtres de loges dans les provinces, font choisis tous les'ans.

La maçonnerie, qui avoit été plusieurs sois persécutée en Angleterre, le sut aussi en France: vers 1738, une loge, qui s'assembloit chez Chapelot, du côté de la Rapée, ayant excité l'attention des magistrats, M. Héraut, lieutenant de police, qui n'avoit pas une juste idée des maçons, s'y transporta; il sut mal reçu par M. le duc d'Antin, cela lui donna de l'animosité; ensin il parvint à faire sermer la loge, murer la porte, & à désendre les assemblées: la persécution dura plusieurs années, & l'on alla jusqu'à emprisonner des francs maçons, que l'on trouva assemblés dans la rue des deux

Ecus, au préjudice des désenses. Cela n'empêcha pas les gens les plus distingués de la cour & de la ville, de s'aggréger à la maçonnerie, & l'on voyoit encore, en 1760, à la nouvelle France, au nord de Paris, une loge célèbre, tenue d'une manière brillante, & srequentée par des personnes du premier rang : elle avoit été sondée par le comte de Benouville. La grande loge étoit sur-tout composée de personnes de distinction, mais la sécheresse des détails, & des affaires qu'on y traitoit pour l'acministration de l'ordre, les écarterent peu à peu ; les maîtres de loges qui prirent leur place, n'étant pas aussi respectés, le travail de la grande loge sut interrompu à différentes sois, jusqu'en 1762: il y eut alors une réunion solemnelle; l'on dressa des réglemens pour toutes les loges de France, on délivra des conflitutions pour la régularité, & l'union des travaux maçoniques, & l'on persectionna le reglement de la maçonnerie en France, sous l'autorité de la grande loge.

En 2767, il y eut encore une interruption, par ordre du ministère, dans les travaux de la grande loge; mais elle les a repris en 1771, sous la protection d'un prince qui a succèdé à M. le comte de Clermont dans la dignité de grand-maître, & qui s'intéresse véritablement à la maçonnerie. Ce prince a été solemnellement installé, & reconnu dans une assemblée générale, des députés de toutes les loges du royaume, le 22 octobre 1773. Des maîtres de loges aussi zélés que lettrés, se sont

trouvés à la rête de l'administration, ont sait, pour toutes les loges régulières de France, de nouveaux réglemens, & la maçonnerie a repris dans le royaume une nouvelle consistance.

Si cette affociation a été suspecte en France; seulement parce qu'elle n'étoit pas connue, il n'est pas surprenant qu'elle ait été persécutée en Italie. Il y a deux bulles de la cour de Rome contre l'ordre des francs-maçons; mais comme elles étoient sulminées sur des caractères, qui n'étoient point ceux des véritables francs-maçons, ils n'ont point voulu s'y reconnoître, & ils se regardèrent tous comme étant très en sûreté de conscience, malgré les bulles; la pureté de leur morale, & la régularité de leur conduite doit en esset les rassurer totalement.

L'Allemagne & la Suède ont saisi avec zèle les avantages de la maçonnerie; le roi de Prusse, après y avoir été aggrégé, s'en est déclaré le protecteur dans ses états, ainsi qu'il l'est des sciences & de routes les institutions utiles. Le nombre des froncs-maçons s'étoit trop multiplié, pour qu'il ne s'y établit pas des distinctions de grades, ils sont même en très grand nombre, & ils mettent entre les dissérens ordres des maçons des dissérences très-marquées relativement au rang & aux lumières, de même que par rapport aux objets dont on s'occupe dans chaque loge. La maçonnerie a continué de s'étendre aussi en Angleterre: on y a frappé une médaille en 1766, avec cette exergue : immortalitati ordinis.

D'un autre côté, les profanes se sont égayés aux dépens de la maconnerie : on a gravé une immense caricature qui représente une procession burlesque & ridicule des francs-maçons; mais ceux-ci ont sair peu d'attention aux sottises d'une populace ignorante. Cependant l'ordre s'est soutenu & s'est accru en Angleterre au point qu'en 1771 les francs - maçons ont ciu pouvoir paroître au grand jour; ils ont représenté au parlement de la nation qu'ils avoient de quoi bâtir une loge qui contribueroit à l'embellissement de la capitale, & même de quoi faire une fondation pour l'utilité publique; ils ont demandé en conséquence d'être reconnus & autorisés, comme tous les autres corps de l'état; il paroît que la demande eût été acceptée, si les francs-maçons de la chambre-haute ne s'y étoient opposés; ils ont pense qu'une inflitution qui est toute mysterieuse & secrète ne devoit rien avoir d'ai ssi public, & que cette ossentation pourroit porter atteinte au but de la maçonnerie. (M. DE LA LANDE.)

FRANGIPANI, (FRANÇOIS-CHRISTOPHE; COMTE DE) (hist. de Hong.) décapité à Newstadt le 30 avril 1771, pour avoir été, avec le comte de Serin son beau-frere, un des principaux chess des hongrois révoltés contre l'empereur Léopold en 1665, & dans les années suivantes.

FRA-PAOLO, (Hift, litt, mod.) c'est-à dire;

frère Paul Sarpi, on Paul de Venise, de l'ordre des servites, auteur de l'excellente histoire du concile de Trente, & de plusieurs bons ouvrages. Fra-Paolo fut provincial de son ordre, à vingt-sept ans. Dans la sameuse affaire de l'interdit de Venise. fous le pontificat de Paul V, il fut le théologien & le conseil de sa république, & ce sut à cette occasion qu'il fit son traité de l'interdit, qui a été traduit en françois; ses confidérations sur les censures du pape Paul V, contre la république de Venise; son histoire particulière des choses passées entre le pape Paul V & la république de Venise. Le pape lui ordonna en 1606, de venir à Rome rendre compte de sa conduite, qui avoit été de désendre fon pays; sur son refus il l'excommunia, & Fra Paolo n'en fut que plus ardent à désendre les droits de Venise. Nous ignorons quelle liaison l'évènement que nous allons rapporter, peut avoir eue, soit avec sa fermete à désendre ces mêmes droits, soit avec l'excommunication que cette fermeté lui attira. Fra-Paolo, passant sur le pont de Saint-Marc, sut attaqué par cinq assassins qui le percèrent de trois coups de stylet, dont il ne mourut pas, & s'enfuirent dans une barque préparée pour eux. La précaution avec laquelle leur fuite avoit été assurée & toutes les circonstances de cet assassinat, prouvent que les assassins étoient protégés par des personnes puissantes. La république en jugea ainsi, & montra, par les menaces terribles qu'elle fit à ceux qui oseroient attenter à la vie de Fra Puolo, qu'elle le regardoit comme un citoyen précieux & nécessaire. Indépendamment des ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui un ouyrage traduit par l'abbé de Marsy sous le titre de prince de Fra-Paolo, auquel on peut reprocher trop de conformité de principes avec le prince de Marchiavel; un traité du droit des asyles, un traité de l'inquisition, un traité des benéfices, fort estime, & qui a été traduit en françois. Les ouvrages de Fra-Paolo ont été requeillis en 1637, à Venise, en 6 vol, in 12. L'auteur étoit mort en 1623.

FRASANS, (JACQUES DE) (Hist. mod.) sept Fois maire de la ville de Dijon, fut élu pour la septième sois en 1639: Il sit frapper des jetons où on lisoit, d'un côte: Jacobus de Frasans, urbis divionis vicecomes major septies; & de l'autre, etiam in septimo non licuit quiescere, allusion maniseste à ces paroles de la genèse ; & requievit die septimo. On fut scandalise, on se scandalisoit aisement alors; on trouva cet orgueil plus que diabolique, car les anges rebelles n'avoient voulu que s'egaler à Dieu, & Frasans se mettoit audessus; il nous semble qu'on auroit pu ne voir là qu'une allusion ingénieuse, sans aucune idée d'une comparaison impossible & absurde. Quoi qu'il en soit, les jetons surent supprimes; ce qui fait qu'ils font aujourd'hui rares & recherches.

FRATERNITÉ D'ARMES, (Hist. mod.) affociation entre deux chevaliers pour quelque hause entreprise qui devoit avoir un terme fixe, on même pour toutes celles qu'ils pourroient jamais faire; ils se jurpient d'en partager également les travaux & la gloire, les dangers & le prosit, de ne se point abandonner tant qu'ils auroient besoin l'un de l'autre. L'estime, la consiance mutuelle des gens qui s'étoient souvent trouvés ensemble aux mêmes expéditions, donnèrent la naissance à ces engagemens; & ceux qui les prenoient devenoient srères, compagnons d'armes.

Ces associations se contractoient quelquesois pour la vie; mais elles se bornoient le plus souvent à des expéditions passagères, comme une entreprise d'armes, telle que sut celle de Saintré, une guerre, une bataille, un siège, ou quelque

autre expédition militaire.

L'usage de la fraternité d'armes dont il s'agit ici, est sort ancien. Nous lisons dans Joinville; que l'empereur de Constantiaople & le roi des Commains, s'allièrent & devinrent frères; & pour rendre cette alliance plus solide, » il faillit » qu'ils, & chacuns de leurs gens de part & n d'autre, se sissent s'aigner, & que leur sang ils n donnassent à boire l'un à l'autre en signe de n fraternité; & ainsi se convint saire entre nos n gens & les gens d'icelui roi, & mèlèrent de n leur sang avec du vin, & en buvoient l'un à l'autre, & disoient qu'ils étoient strères l'un n à l'autre d'un sang...»

Si nous remontons à des siècles plus reculés, nous apprendrons l'antiquité de cette pratique. Octavius, faisant le portrait des vices & des crimes des dieux que Cécilius adoroit, dit de l'inhumanité de jupiter convaincu d'homicide: » Je crois » que c'est lui qui a instruit Catilina à consirmer » les conjurés dans leur dessein, en buyant le » sang les uns des autres. »

Il resta long-temps parmi les hommes des traces de cette barbarie; car Ducange cite des exemples de chevaliers, qui, pour symbole de fraternité, se firent saigner ensemble, & mêlèrent leur sang. Si cette dernière pratique paroît à peu près aussi solle & barbare que la première, du moins rien n'étoit plus éloigné de la barbarie que le sentiment qui l'inspiroit.

Le christianisme s'étant répandu dans le monde, on l'employa pour rendre les fratemités plus solemnelles & plus respectables; & en conséquence, on les contracta à la face des autels. C'est ainsi que quelques frères d'armes imprimoient à leurs sermens les plus sacrès caractères de la religion; pour s'unir plus étroitement, ils baisoi nt ensemble la paix que l'en présente aux sidéles dans les cérémonies de la messe, Nous avo s même des exemples de la featemité-d'armes autorisée par la réception de l'hostie consacrée; ce sut de ceue manière, au rapport de Jean

Juvėnal

Juvénal des Ursins, que les ducs d'Orléans & de Bourgogne lièrent une fraternité, qui pourtant ne dura pas long-temps: » ils ouirent tous la messe; » reçurent le corps de N. S., & préalablement » jurèrent bon amour & fraternité par ensem-» ble. »

Mais on observoit rarement des cérémonies aussi graves dans ces sortes d'associations; on les contractoit d'ordinaire, les uns par le don réciproque de quelques armes, les autres par le simple attouchement d'une arme, comme d'une épée ou d'une lance, sur laquelle on se juroit une alliance perpétuelle; &c ceux qui faisoient ces sermens s'appelloient frattes jurati.

Monftrelet nous apprend que le roi d'Arragon se sit strère-d'armes du duc de Bourgogne par un simple traité. Les princes sormoient dans l'éloignement leur contrat de fraternité-d'armes, par des traités authentiques, suivant l'usage des temps. Ce sut par un acte semblable que le duc de Bretagne & le comte de Charolois devinrent frères-d'armes l'un de l'autre. M. Ducange, dans sa differtation sur Joinville, a rapporté le traité de fraternité-d'armes entre Bertrand du Guesclin & Olivier de la Marche, & celui que Louis XI & Charles, dernier duc de Bourgogne, firent ensemble.

On vit, à la vérité, le duc de Bourgogne violer les sermens de sa fraternité-d'armes avec le duc d'Orléans; mais c'est un exemple ttès-rare, auquel on peut opposer celui du duc de Bretagne, long-temps ennemi irréconciliable du connétable Clisson. La haine de ce duc sit place aux sentimens de la fraternité, lorsqu'il sut devenu frère-d'armes du connétable. Jamais amitié ne sut plus sincère que celle qui régna depuis entr'eux, jusqu'à la mort du duc de Bretagne: Clisson la lui continua encore après sa mort dans la personne de ses ensans; il sut toujours leur père.

Au reste, les fratemités militaires donnoient à des seigneurs particuliers le moyen de saire des entreprises dignes des souverains. Lorsque la guerre ne les retenoit pas au service de leur monarque, ils s'associoient pour aller purger une province de brigands qui l'insestoient, pour délivrer des nations éloignées du joug des insidèles, pour venger un prince opprimé, & détrôner un usurpateur. Ensin, comme les meilleures choses dégénèrent, il arriva que les fratemités-d'armes rendirent un grand nombre de seigneurs indépendans, & quelquesois rebelles.

Il arriva pareillement de la, que les fratemitésd'armes contractées par des sujet ou des alliés de nos rois, firent naître des soupçons sur la fidélité de ceux qui avoient pris ces engagemens. Le roi de France, en 1370, témoigna son mécontentement de la conduite d'Oftrevant son allié, qui avoit accepté l'ordre de la jarretière; & l'on pae sur pas moins scandalisé de voir le duc d'Or-

Histoire, Tome II, Seconde parta

léans se lier en 1399 par une fraternité-d'armes & d'alliance avec le duc de Lancastre, qui peu après détrôna Richard, roi d'Angleterre, gendro du roi Charles VI. Le crédit que donnoient ces sortes de sociétés étoit en esset d'une conséquence dangereuse pour le repos de l'état : on sait comment elles sinirent dans ce royaume. (D. J.)

FREDEGAIRE dit le SCHOLASTIOUE. c'est-1dire à ce qu'on croit, le savant, ou l'écrivain, est regardé comme le continuateur de Grégoire de Tours; il a fait d'abord un abrégé de l'ouvrage de cet évêque, dans lequel il ajoute quelquesois des faits omis par Grégoire de Tours : sa chro-nique, qui est proprement la continuation de Gregoire de Tours, s'étend depuis l'an 583, jusqu'à la quatrième année du règne de Clovis II petit-fils de Clotzire II. On croit qu'il écrivoit sous ce Clovis II. qui est mort vers l'an 655; on ignore d'ailleurs ce qu'il étoit. Hadrien de Valois, le père le Cointe, & dom Ruinart, croient qu'il étoit de Bourgogne, parce qu'il commence sa chronique par les louanges de Gontran, roi de Bourgogne, & qu'en général, il leur paroît plus instruit des affaires de Bourgogne que des autres; mais ce n'est qu'une conjecture. Au reste son ouvrage est précieux, parce qu'il est nécessaire, Fredegarius, dit Hadrien de Valois, ita est historie nostra necessarius ut si tempora Clotarii minoris, Dagoberti-& Clodovai II nota habere voluntes, prorsiis eo carere non possimus.

Lorsque Frédégaire lui manque en 642, il s'en plaint ainsi:

Fredegarius scholasticus nos in eo anno destituit historicus pro captu illorum temporum diligens, ut atate, sic authoritate, Gregorio proximus, & in magnabonorum authorum inopia utilis, ac necessarius, nec usquequaque contemnendus, cujus brevitas & catera omnia vitia temporibus imputari debent.

Jules Scaliger, lib. 6. de emendatione temp. rend aussi un témoignage avantageux à Frédégaire.

Dom Rulnart, dans la préface de son édition de Grégoire de Tours, s'exprime ains : Fredegarium magno in pretio apud viros eruditos habendum ut pose vetustissemm, oculatum, é unicum, desiciente Gregorio, gentis nostra historia scriptorem.

FREDEGONDE, (Hist. de Fr.) une des femmes de la suite d'Audouère, première épouse de Chilpéric; elle sit répudier & ensermer Audouère; Chilpéric ayant ensuite épousé Galasonte ou Galsuinde, sœur de Brunehaut, on trouva Galasonte étranglée dans son lit, & Chilpéric épousa Frédegonde. Brunehaut poursuivit la vengesnce de la mort de sa sœur: ici commençe la longue & suneste rivalité de Frédegonde & de Brunehaut. Chilpéric & Frédegonde, assiégés dans Tournay par Brunehaut & Sigebert son mari, alloient tomber entre leurs mains; Frédegonde envoie des assassifiassins qui massacront Sigebert, au moment ou des proposes de la moment ou massacront sigebert, au moment ou des proposes de la sour de leurs mains prédegonde envoie des assassiments.

il recevoit l'hommage des sujets de Chilpéric, qu'il

avoit subjugués.

Chilpéric avoit trois fils de la reine Audouère. Le premier sut tué dans le cours de cette guerre contre Sigebert; Frédegonde s'en applaudit en marâtre; la mort des deux autres fut plus particulièrement son ouvrage. Un de ces deux princes, séduit par les charmes de Brunehaut sa tante, l'avoir épousée, & Préterrat, évêque de Rouen, avoit fait ce mariage affez irregulier; Fredegonde fit affalfiner Prétextat dans son église, aux pieds des autels. Un seigneur Austrasien, révolté de ce crime, lui en avant fait des reproches, elle le retint à dîner & l'empoisonna: elle livra au neveu de Prétextat l'affaffin dont elle s'étoit servie pour tuer cet éveque: & lorsque cet assassin voulut parler & nommer Frédegonde, le neveu de Prétextat, feignant de croire que cet affassin étoit seul coupable & calomnioit la reine, se hâta de mettre en pièces cet affassin, à coups de hache.

Chilpéric avoit aussi trois sils de Frédegonde; une maladie pestilentielle, qui ravageoit alors la France, les emporta tous les trois. Elle en eut un quatrième; il mourut de même. Outrée de douleur, & la douleur devenant toujours sureur chez elle, elle se soulagea par des cruautés, elle voulut attribuer ses pertes à des sortiléges: il en coûta la vie à plusieurs semmes, dont quelques-unes surent brûlées, d'autres noyées; quelques autres, par une barbarie digne de ce temps-là & digne de Frédegonde, surent rouées. On ne peut se méprendre aux termes de Grègoire de Tours, alias rous, ossibus confrastis

innectit.

Chilpéric fut affassiné à Chelles, en revenant de la chasse; le plus grand nombre des auteurs accuse de sa mort Frédegonde elle-même, qui, par un mot imprudent, lui avoit révélé par hasard son intrigue avec un amant nommé Landry, & qui avoit tout à craindre pour son amant & pour elle-même, si elle ne prévenoit les effets de la talousse de Chilpéric.

Il ne lui manquoir plus que d'attenter à la vie de ses propres ensans; elle voulut étousser Rigonte sa sille, en refermant sur elle avec violence un grand costre dans lequel elle avoit la tête avancée. Des domestiques, accourus aux cris que poussoit une semme présente à ce spectacle, sauvèrent Rigonte.

La liste de ses crimes ne finiroit point: elle passa toute sa vie à aiguiser le ser, à préparer le poison contre Gontran son beau-strère, & souvent son hiensaiteur, (voyez l'article GONTRAN); contre Brunehaut; contre Childebert, fils de Brunehaut, & son neveu; contre Théodebert, fils de Childebert; enfin contre tous ses ennemis & ses parens. Ses complots, continuellement découverts, faisoient place, presque sans interruption, à de nouveaux complots: elle envoyoit de tous côtés des assassins, qu'elle punissoir ensuite, ou de lui avoir obéi, ou d'avoir manqué leur coup. Jamais le crime n'avoit été si insolent, si assis, si intrépide.

Cependant, soit qu'elle connût mieux que Brunchaut l'art de gouverner, soit qu'elle inspirat plus de terreur, on ne vit jamais s'élever dans l'intérieur de son royaume, des orages pareils à ceux qui agitèrent l'Austrasie, sous l'administration de Brunchaut, Elle mourut l'an 597, dans son lit.

FRÉDÉRIC I, (Hift. de Suède) roi de Suède. Après la mort de Charles XII, la princesse Ulrique-Eléonore, sa sœur, sut placée sur le trône; elle avoit épousé Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel, Résolue de l'associer à sa couronne, elle assembla les états l'an 1720, moins pour les consulter sur le choix d'un roi, que pour leur ordonner d'élire son époux : elle sut obèie : Frédéric sur couronné: la Suède n'eut pas lieu de s'en repentir. Frédéric étoit un prince généreux par penchant & par principe, ami de la vérité. ayant le courage de la dire, & celui de l'entendre, guerrier habile & ennemi de la guerre: il avoit eu part à la gloire de Charles XII, mais il en avoit gémi : il accordoit aux arts cette attention éclairée qui les dirige, & cette protection biensaisante qui les encourage; laborieux, actif, son esprit ne quittoit les grands objets du gouvernement que pour se reposer sur les détails. Avare du sang des hommes, il préséroit la gloire de dicter de bonnes loix à celle de gagner des batailles. La paix conclue avec l'Angleterre, la Prusse, la Pologne & le Danemarck, sut son premier ouvrage. Mais Pierre-le-Grand n'avoit point encore oublié tous les maux que Charles XII lui avoit saits; Pultava ne l'avoit point assez venge, & tandis qu'il envoyoit des ambassadeurs à Neustadt pour entamer la négociation, ses généraux dévassoient les frontières de la Suède. La conclusion du traité coûta cher aux Suédois: il fallut ceder au czar la Livonie, l'Ingermanie, Wibourg & son territoire, la Carélie presque entière. les îles d'Oësel, de Dragoë, de Maeu. Le czar, qui aimoit mieux vider ses trésors, que de ceder les provinces, ne restitus qu'une partie du duché de Finlande, & promit de payer au roi de Suède deux millions d'écus. Ce traité fur conclu en 1721, & dès 1722 les traces de la guerre furent presque entièrement effacées par les soins de Frédéric. Le commerce reprit sa vigueur première; la licence du soldat ne troubla plus l'exercice du pouvoir législatif, & l'état recouvra son antique splendeur. Le czar demandoit le titre de majesté impériale; le duc de Holstein Gottorp, celui d'altesse royale, Frédéric qui savoit que les titres n'ajoutent & n'ôtent rien à la puissance ou an mérite des hommes, engagea les. états à leur accorder cet honneur. Frédéric cherchoit lui-même à rendre la Suède redoutable par des moyens plus sûrs; il faisoit sortifier les villes frontières, établissoit dans les troupes une nouvelle discipline, veilloit à l'exploitation des mines; il s'unissoit à la France & à l'Angleterre pour

la désense commune. & ratifioit le traité conclu à Hanover l'an 1727. La Russie armoit depuis quelques années; la Pologne murmuroit; de légères étincelles auroient allumé un grand incendie. si le sage Frédéric n'eût, par des négociations adroites, étouffé ces troubles dans leur naissance. Charles son père, prince de Hesse-Cassel, étoit mort : le roi prit possession de ses états; & sorma un conseil de régence, dont son frère Guillaume fut le chef. Mais, afin de veiller par lui-même au bonheur de ses premiers sujets, Frédéric appella près de lui quelques ministres hessois. En même temps il favorisoit l'établissement d'une compagnie pour le commerce des Indes; & pour encourager cette entreprise, il augmentoit sa marine. & faisoit de nouvelles levées. Il sut tranquille spectateur des troubles de la Pologne. où quelques partis rappelloient le roi Staniflas. & renouvela l'alliance de la Suède avec la Ruffie. dont les mouvemens lui donnoient de l'ombrage, & sembloient tendre à une rupture. Cependant un nouveau palais, orné avec goût, mais sans saste, s'élevoit à Stockholm, & les plus habiles arristes accouroient du fond de l'Italie pour l'embellir.

Frédérie estimoit les François: lorsque le marquis d'Antin, qui avoit passé quelques jours avec son escadre dans le port de Stockholm, alloit mettre à la voile, le roi lui sit présent de son épée. « J'espère, dit-il, que vous vous en servirez pour » nous, si nous sommes attaqués, comme nous » pour Louis XV, si on lui suscite quelque guerre. » Frédéric conclut en 1740 un traité d'alliance avec la Porte, sans doute pour intimider la cour de Russie qui paroissoit chercher à réveiller les anciens dissèrens. Ce prince aimoit mieux contenir les Russes par une sage politique, que par la force de ses armes. Mais la nation plus impétueuse que lui, résolut la guerre dans une assemblée des états, tenue le 22 décembre 1740.

Le roi fut donc forcé d'applaudir lui-même au cri général du peuple; il voulut, malgré le poids des années, prendre le commandement de ses troupes: mais on s'opposa à cette résolution. Le comte de Lewenhaupt partit à la tête d'une armée, & le pacifique Frédéric depecha auffi-tôt le comte de Nolken pour entamer une négociation qui ne reussit pas. Cependant Frédéric, occupé du bonheur de son peuple, & de la splendeur de l'état, faisoit creuser des canaux, applanir des montagnes, élever des manufactures. La guerre sut malheureuse, & les généraux Lewenhaupt & Budenbroek payèrent de leur tête les fautes dont la fortune étoit peut-être responsable. Enfin la paix fut conclue en 1743; il fallut l'acheter encore par des cessions considérables, & la cour de Russie ne fit que de soibles restitutions.

Cependant la succession à la couronne sembloit devoir allumer dans l'intérieur de la Suède des aroubles plus sunestes que ceux qu'elle ayoit

éprotivés sur ses frontières. Aprés bien des débats. on élut Adolphe Frédéric II, duc de Holstein-Entin, évêque de l'ubec, & administrateur de duché de Holstein-Gonorp. C'étoit une sage précaution de designer l'héritier du trône du vivant de Frédéric I. Celui-ci accéda à la ligue de Francfort, l'an 1744; mais de peur de déplaite aux états, il ne fit cette démarche qu'en qualité de landarave de Hesse; l'alliance des cours de Stockholm & de Russie sur resserrée par un nouveau traite; on se promit des secours mutuels si l'une des deux puissances étoit attaquée. Un pareil traité fut conclu avec la Pruffe, & les cours de Londres. de Pétersbourg, & les Provinces-Unies se hâtèrent d'opposer une ligue désensive à cette alliance: Cependant le roi faisoit défricher des déserts jusqu'alors incultes, attiroit dans ses états des juifs commerçans. & faisoit commencer un canal depuis Stockholm jusqu'à Gottenbourg. Ainsi les vaisseaux suédois n'étoient plus obligés de s'engager dans le Sund, dont le péage fut si long-temps un sujet de guerre entre les deux couronnes de Danemarck & de Suède. Frédéric mourus l'an 1751, sans posterité. Dans un siècle de barbarie ce prince pacifique auroit joui pendant sa vie d'une foible renommée qui seroit morte avec lui; mais dans un temps où la philosophie a fait senir aux hommes que le seul héros vérisable est celui qui les rend heureux, le sage & bon-Frédéric obtiendra une place parmi les plus grands princes. (M. DE SACY:)

FREDERIC AUGUSTE II, (Hift. de Pologne) électeur de Saxe, roi de Pologne. Il ne joua qu'un rôle obscur dans l'Europe, jusqu'à l'instant où il osa prétendre à la couronne de Pologne. Jean Sobieski III étoit mort en 1696, après avoir forcé les Moscovites à rechercher son alliance, asservi l'humeur indépendante des Cosaques, abaissé l'orgueil de la Porce ottomane, repoussé les Tartares, & verse dans le sein de son peuple les richesses qu'il avoit enlevées à ses ennemis. Peu s'en fallut que les troubles de l'élection, qui suivit sa mort, ne ruinassent de fond en comble un si bel ouvrage. L'irruption des Tartares, la révolte de Bogussas Baranowski, l'insolence des soldats qui n-pouvoient avoir tort que dans la forme, puisqu'ils demandoient leur paie, l'injustice du senat qui la resusoit, les intrigues des prétendans, le choc des cabales, mirent la république dans un état violent, qui fit craindre sa chûte entière. On compta jusqu'à douze concurrens, tous animes d'une haine réciproque, & d'une ambition exclusive. Parmi eux on distinguoit fur-tout le prince de Conti, & l'éloquence de l'abbé de Polignac lui gagnoit plus de suffrages, que l'argent de ses rivaux ne lui en enlevoit. Il l'emportoit, si Frédéric Auguste, électeur de Saxe, ne se sûr pas mis sur les rangs.

Pizependowski, castellan de Culm, lui fraya un chemin au trône, lui apprit l'art d'écarter ses

rivaux, d'attirer dans son parti les esprits indisferens, d'enchemer ses ennemis. Le grand moteur de tout dans la diéte étoit l'argent. Il fut prodigué, & les Saxons s'épuisèrent pour acheter à leur prince une couronne, qui fit leurs malheurs & les fiens. Le palatin Potoski, qui s'étoit déclaré françois avec sa cabale, devint faxon, movennant trente mille écus. Mais malgré les largesses de l'électeur, l'abbé de Polignac trouva encore des amis. Le prince Jacques, fils du feu roi, le prince de Conti, Frédéric Auguste furent proclamés chacun par leur faction; on négocia, on se tendit des pièges, on cabala, on fut prèt à prendre les armes. la nation rioit des efforts des prétendans, & faisoir des chansons, au lieu de se choisir un maître. Enfin le parti d'Auguste devint dominant : ce prince promit de remettre la Pologne dans l'état de splen-deur où Jean Sobieski l'avoit laissée, de payer la Solde des troupes, & de reprendre far les Tartares sout ce qu'ils avoient enlevé à la faveur des troubles de la diète. Tout se foumit, & dès l'an 2698, il n'avoit plus de concurrens à supplanter.

Il crut justifier les hautes espérances qu'il avoit données aux Polonois, en portant la guerre au sein de la Livonie qui étoit tombée sous la domi-nation suédoise. Il méprisa la jeunesse de Charles XII, qu'il voyoit menace à la fois par les Danois, & les Moscovitest il se ligua avec eux pour l'accabler, & cette conduite peu généreuse fut dans la suite la cause de sa perte. Le jeune heros sorça le roi de Danemarck à lui demander la paix, tourna ses armes contre les Moscovites, les tailla en pièces fous les murs de Narva qu'ils affiègeoient. Auguste d'abandonna point le czar. Il resserra par un nouveau traité l'alliance qui les unissoit, marcha vers la Livonie, sut vaincu, & vit les Suédois conquérir d'un pas rapide la Courlande & la Lithuanie. La noblesse polonoise avoit laisse Auguste s'engager dans cette guerre, résolue de partager avec lui le fruit de ses victoires, & de lui laisser porter seul Re fardeau de ses disgraces. Il n'avoit combattu aqu'avec ses Saxons, & la république lui avoit refuse des troupes. Des qu'on le vit malheureux & vaincu, on déclara que cette guerre étoit étrangère aux intérêts de la république; qu'il falloit fermer aux Saxons l'entrée de la Pologne; & on députa vers Charles XII, pour l'assurer que la mation ne partageoit point l'animofité du roi contre Bui. Le jeune roi, qui nourrissoit contre Auguste un sessentiment qui ne s'essaça jamais de son cœur, déclara qu'il ne donneroit la paix à la république, qu'après la chûte de son ennemi, & que les Polonois n'avoient qu'à détrôner leur roi, ou le défendre. La noblesse offrit en vain sa médiation; l'empeseur ne fut pas plus écouté. Charles vouloit difposer de la couronne, & faire la loi dans l'Europe. Les plus profonds politiques ne pouvoient concevoir cette prétention dans un prince à peine agé de vingt ans. Auguste tenoit des diètes, & déclapoir rebelles tous ses ennemis. Charles gagnoit des

batailes, prenoit des villes, & ne répondoit qu'avec son artillerie aux manisestes d'Anguste. Ce prince sit cependant un coup d'état, ce sut d'enlever les princes Jacques & Constantin Sobieski, qu'il soupçonnoit de prérendre à la couronne. Alexandre Sobieski lui donnoit encore de l'ombrage. Le resus qu'il sit de monter au trône dissipa ces alarmes; mais Charles y plaça Stanissas Leckzinski, palatin de Possanie, qui sur étu l'au 1704.

de Possanie, qui sur élu l'an 1704.

Auguste assembla un grand conseil à Kashin, & déclara Stanislas rebelle, sandis que le général Lewenhaupt battoit les Saxons in les bords de la Duna. Bientôt Charles parut à la tête de son armée; Auguste s'enfuit à Warsovie, où on le reçut avec cerse pitie infultante, plus dure à supporter que le malheur même. Cependant Charles emporta-Léonold d'affant. & l'archeveque de cente ville sacra le nouveau roi en 1704. La Lithuanie le recomut; d'autres provinces, par affection pour sa personne, par la crainte de Charles XII, ou par Tautres intérets : fe foumirem à lui. Auguste affembloit toujours des diètes, & prenoit toujours dans fes manifestes le titre de roi, le feul bien qui lui restat en Pologne. Charles entra en Saxe. Auguste députa vers lui pour lui demander la paix; le roit de Suède exigea qu'il renonçat à la couronne de Pologne, & qu'il lui livrât le Livonien Patkul son pluszele partisan. Auguste signa son abdication; Charles exigea qu'il félicitat Stanissas sur son avénement au trone, & le malheureux prince obeit. Après s'èrre sacrifié lui même, il ne lui restoit plus qu'à sacrifier son ami. Parkul sur livré, & alla mourir en Suède au milieu des supplices. Auguste se renserma donc dans ses états; mais il ne perdit ni l'espérance de remonter sur le trône, ni le courage de le tenter. Charles s'achemina vers la Moscovie, il passoit à quelques lieues de Dresde, & vint presque seul rendre visite au prince qu'il avoit détrôné. Auguste n'osa se saisir de sa personne; il implora même sa clémence, & l'inflexible Charles lui sit la loi jusques dans son palais. Charles poursuivis sa route, la bataille de Puhava sur l'écueil de sa fortune; il s'enfuit en Turquie. Auguste rentra alors en Pologne; il ne lui en coûta pas plus pour renverser Stanislas, qu'il n'en avoit coûté à Charles XII pour le renverser lui-même. Il fue reconnu & proclamé de nouveau par l'assemblée de Thorn en 1709

Le palatin de Kiovie voulut saire un effort en saveur de Stanislas. Mais des débris d'un parti dispé surent aisèment écrasés. Stanislas, prince philosophe, qui avoit accepté la couronne saus la desirer, ne voulut point être le stéau de sa patrie. Il engagea lui-même ses partisans à se ranger sous les drapeaux de son ennemi, & alla en Turquie pour presser Charles XII d'abandonner le projet de détrôner de nouveau son concurrent. La mort de Charles XII, en 1718, acheva de dissiper les inquiétudes que donnoit à Auguste la haine de ce jeune prince. It na se croyoit point assuré du

trône, tant que son ennemi respireroit. Stanissa avoit renoncé à la couronne, mais Charles pouvoit la placer sur une autre tête. Auguste se hâta de saire alliance avec la Suède, il son reconnu par la reine Ulrique, laissa à Stanissa les honneurs & le titre de roi, rendit aux partisans de ce prince leurs biens & leurs charges; après la mort du primat, il décora de cette dignité l'évêque de Warmie, & lui dit: « vons savez quelle paissance est attachée » à cette place, servez-vous-en pour le bien de » l'état, & ne saites rien pour mes intérêts qui » soit contraire à ceux de la république. »

Malgré la soumission apparente des esprits, Auguste eut la douleur de voir la république refuser son suffrage au comte Maurice de Saxe, son fils naturel, élu duc de Courlande par les états du pays. Ce prince voulut maintenir son élection par la force des armes; & son père, par complaisance pour la noblesse, sut contraint de se servir de toute son autorité contre un fils qu'il adoroit. Un nouveau sujet de chagrin pour lui, sut la mort Jacques-Henri Flamming, le plus fidèle de ses amis, son confeil, son guide, & son maître. Enfin il mourut lui-même l'an 1733. Digne rival de Stanislas, ce fut un prince doux, humain, sans faste dans les succès. sans bassesse dans l'adversité. courageux, mais peu actif, plus fait pour gouverner des états que pour les conquérir : ses peuples auroient été heureux s'il l'eût été lui-même; il pardonna à ses ennemis, & même à Stanislas. Il sit cesser les persécutions que le zèle intolérant du primat faisoit essuyer aux protestans. « Monsieur, dit-il au primat, « je suis le père de tous mes sujets; Dieu m'a fait roi pour les protéger, & je ne dois point distinguer les protestans des catholiques. Je saurai maintenir leurs privilèges. C'est par notre charité qu'il faut leur prouver l'excellence be de notre culte. " Un voyage qu'il fit au milieu des rigueurs de l'hiver pour régler des affaires d'état, accéléra sa mort. On voulut l'en détourner; on lui parla du péril où il exposoit sa vie. « Je sais, répondita il que la mort m'arrêtera peut-être en chemin; » mais entre l'intérêt de mes jours & celui de l'état, » je ne dois point balancer. » (M. DE SACY.)

FRÉDÈRIC I, dit Barberousse & le père de la patrie. (Hist. d'Allemagne) treizième roi ou empereur de Germanie ou d'Allemagne, (ce dernier nom commençoit à sortir des limites de la Suabe) depuis Conrad I, vingtième empereur d'Occident depuis Charlemagne; naît l'an 1121, de Frédéric, duc de Suabe, & de Judith Guelphe, fille de Henri le noir, duc de Bavière; succède à son père l'an 1147; est élu empereur, le 4 mars 1152, après la mort de Conrad III; meurt en 1190.

L'Empire, qui s'étoit affaissé sous Lothaire II & sous Conrad III, se releva tout-à-coup sous Frédéric I. Jamais règne n'eut des commencemens plus brillans & plus sortunés: il sut à peine monté sur le trône, que trois princes danois, Walde-

mar. Canut & Suenon, qui se disputoient la couronne, le choisirent pour l'arbitre de leur destinée. Suénon obtint la présèrence : il mit son royaume sous la protection de l'empereur & en reçut l'investiture par l'épée, suivant l'usage de la conférer aux rois : les ducs la recevoient par l'étendard, & les évêques par le sceptre, depuis le concordat de Henri V & de Caliste II. Suenon. après les cérémonies de l'investiture, porta l'épée de Frédéric, regardant comme un honneur de faire les fonctions de vassal. L'empereur, jaloux de conserver ses droits sur Rome, ou plusôt de reprendre ceux que ses derniers prédécesseurs sembloient avoir perdus, y envoya des embassa-deurs pour recevoir en son nom la couronne impériale. Ce fait, rapporté par Heiss, étoit une innovation : on ne voit pas qu'aucun empereur d'occident est été couronné par ambassadeur : il étoit occupé à pacifier l'Allemagne, troublée par Henri-le-Lion, lorsqu'il apprit que plusieurs villes de Lombardie avoient formé une affociation pour secouer le joug de son obéissance. Cette nouvelle redoubla son activité & lui donna des ailes : il passe les Alpes, prend & rase Tortone, sait prendre treize officiers municipaux de Vérone. pour avoir ose lui sermer leurs portes; assiège Milan dont il brûle les fauxbourgs, & va à Pavie où il se fait couronner roi des Lombards. Rome étoit toujours partagée en deux factions qui se divisoient encore en plusieurs partis disserens, & servoient d'alimens aux discordes des villes & des familles. Adrien IV, voulant écraser la faction qui lui étoit contraire, l'appelle à son secours, & va le recevoir à Sutrin. Le cérémonial introduit par Lothaire II, manqua d'être un obsfacle à leur union: mais Frédéric s'y soumit. dans la crainté de révolter les esprits qui croyoiens la religion intéressée à avilir les empereurs. Les Romains tremblans à son approche lui envoient. une députation nombreuse, croyant faire leur cour, ils lui disoient qu'ils l'avoient fait leur citoyen & leur prince, d'étranger qu'il étoit. Choqué de ce compliment, il leur impose silence par cette sière réponse: Charlemagne & Othon vous ont conquis, je suis votre maure. Adrien l'ayant facré & couronné dans l'église de saint Pierre (18 ou 28 juin 1155,) il revient en Allemagne, & réprime les malversations exercées pendant son absence. Le comte Palatin du Rhin & l'archevêque de Mayence furent condamnés à la peine de cynéphorie, pour s'être sait la guerre: le Palatin subit l'arrêt, mais l'archevêque obting grace. Il obligea le duc de Pologne à lui livrer son frère en otage, & à payer le tribut de 500 marcs d'argent, auquel son duché étois assujettis. L'empereur se rendit ensuire en Bourgogne; il possédoit cette province du ches de Béatrix de Rourgogne, qu'il avoit épousée l'année précedente (1156;) des légats vinrent l'y trouver & le prièrent de faire rendre la liberté à l'archevique

de Lunden en Scanie, détenu prisonnier par celui de Bremen. Le saint-père lui demandoit certe grace en reconno ssance de ce qu'il lui avoit confere la couronne impériale qui étoit un bénétice du faint-siège. L'empereur renvoya ces légais, qui manquèrent d'être tués sur la place, pour avoir soutenu, conformement aux exprestions du pape, que l'empereur étoit redevable de sa couronne au saint-siège. Adrien, suivant la politique de la cour de Rome, de céder lorsqu'elle rencontroit trop d'obstacles, renvoya d'autres lettres & d'autres légats, s'excusant sur ce que par le mot benéfice, il avoit entendu un simple bienfait, dont on ne pouvoit tirer aucune conséquence : il reconnoissoit l'indépendance de l'Empire. Frédéric recut cette satisfaction; mais il forca le pape à supprimer le tableau injurieux représentant le sacre de Lothaire II. & sit ses préparatifs pour passer une seconde sois en Italie, afin d'y affermir de plus en plus sa domination. Les Polonois menaçoient de brouiller : il leur opposa le duc de Lohème; & pour se l'attacher, il lui donna le titre de roi, sans cependant ériger la Bohême en royaume. La qualité de roi que conséroient les empereurs étoit personnelle. & ne passoit pas aux héritiers : c'est de-là que l'on voit dans les c menencemens, tantôt des ducs, tantôt des rois en Pologne, en Hongrie & en Bohême. Arrivé en Lombardie, Frédéric soumit plusieurs villes, comme Milan, qu'il avoit menacée dans fon premier voyage, & s'appliqua à la recherche de ses revenus : on prétend qu'ils montoient à dix - huir millions d'Allemagne, somme prodigieuse pour ces temps, où l'on saisoit beaucoup avec pen d'argent. Il fit de nouvelles loix, & décerna des peines contre quiconque oseroit les enfreindre; une ville étoit condamnée à cent marcs d'or; un marquis à cinquante; un comte à quarante : cette progression montre que le comte étoit au-dessous du marquis. Frédéric changea la formule du serment, qui permettoit aux arrièrewassanx de s'armer contre l'empereur, en faveur des vassaux directs. Les Pisans & les Génois. maîtres de la Sardaigne & de la Corse, surent contraints de lui payer mille marcs d'argent, par forme d'amende. Tant de fermeté affectoit sensiblement Adrien : ce pape voyoit dans Frédéric plusieurs Charlemagne & plusieurs Othon : il songea à mettre des bornes à cette excessive puissance qui menacoit d'engloutir la sienne. Le pontire suivit la route que plusieurs de ses prédécesseurs lui avoient tracée, & pour mieux réussir dans le remporel, il l'attaque sur le spirituel. Il se plaint de ce qu'il exige le serment de fidélité de la part des évêques: l'empereur justifia cet usage par un argument sans replique, & mit Milan au ban impérial pour avoir pris le parti d'Adrien, qui réclama aussi-tôt les biens de la comtesse Mashilde. Ce pape alleit lancer les foudres de l'églife, lorfque la mort le surprit. Les cardinaux,

partagés, élurent deux papes, Alexandre III & Victor IV. Fredéric s'apprête à profiter de cette double élection qui divise ses ennemis : il protèse Victor contre Alexandre, qu'il savoit sui etre contraire. Il convoqua un concile, où ces deu z prétendans furent sommés de le rendre. Alexandre, ayant refusé d'obéir, sut declaré dechu du pontificat : & l'élection de Victor fut confirmée comme ayant été faite conformément aux camons. Alexandre, rejetant l'autorité de ce concile. excommunie Frédéric & Victor, bien sûr d'erre secondé par tous les princes de la chrétienté, qui voyoient avec inquiétude les prétentions de Frédéric qui aspiroit à la monarchie universelle. Dans une diète tenue à Boulogne, il avoit fait décider par quatre docteurs que les droits de la couronne s'étendoient sur toutes les nations de la terre. L'empereur grec, les rois de Sicile, de France, d'Angleterre, la république de Venise. se déclarèrent contre l'élection de Victor : alors Alexandre III sort de sa retraite; il souffie l'esprit de révolte dans toutes les villes d'Italie, toujours disposées à secouer le joug, & passe à la cour de France. L'empereur, pour conjuier l'orage, entre aussi-tôt en Lombardie, où rien ne lui résisse: dans deux campagnes il prend Milan, qu'il détruit de tond en comble, & en disperse les habitans, auxquels par grace il accorde la vie; Breffe & Plaisance surent démantelées : les autres villes. épouvantées par ces exemples, donnent des otages pour gage de leur soumission : Rome est so cée de recevoir Pascal III, qu'il nomme pour succèder à Victor IV. Mais une peste, qui sit périr son armée, arrêta le cours de ses succès, & l'exposa à la merci des Italiens qui cessèrent d'être obeis sans dès qu'il cessa d'être redoutable. Une désaite ajouta à cette calamité. Les pratiques secrètes de Henri-le-Lion, &, suivant Heist, la captivité d'Othon son fils, que les Vénitiens retenoient prisonnier, après l'avoir désait dans un combat naval, lui inspirèrent des sentimens pacifiques. Mais trop fier pour conclure dans un temps où ses ennemis pouvoient se prévaloir de son état. il rassembla toutes ses sorces, & offit à ses ennemis la paix, les lauriers à la main. Alexandre qu'il consentoit à reconnoître pour pape, travailla de tout son pouvoir à rétablir le calme dans l'Eglise & dans l'Empire. Venise sut choisie pour tenir le congrès : Fiédéric & Alexandre s'y rendirent. Les historiens varient fur les particularités de leur entrevue : les uns prétendent qu'ils se dirent des injures respectives; mais d'autres que nous suivons, d'après les meilleurs critiques, ne font nullement mention que les bienseances aient été violées. L'empereur rendit au pape tous les honneurs qu'il avoit rendus à Adrien IV : il lui baisa les pieds, sui tint l'étrier, suivant l'usage introduit par Lothaire II. Ces cérémonies étoient humiliantes, à la vérité; mais la superstition du peuple les faisoit regarder comme indispensables,

La paix fut surée sur l'évangile, & Frédéric promit de n'attaquer de fix ans aucune ville d'Italie. Il tint parole: la trève expirée, il leur accorda une paix perpétuelle, dans une diète tenue à Constance. Ses droits y furent réglés : & chaque ville consentit à être gouvernée par des vicaires ou des comtes, à la nomination de la cour. L'empereur leur accorda le droit d'entretenir des troupes, des fortifications. & des tribunaux pour juger en dernier ressort, jusqu'à la concurrence de cinquante marcs d'argent. Des députés de Venise signèrent ce traité; mais on ne sait si c'étoit pour elle-même ou pour les terres qu'elle avoit dans le continent; peut-être aussi étoit - ce comme médiatrice entre le pape & l'empereur; sa puissance & sa sagesse ausorisent ce doute. Frédéric profita de cette paix pour assurer la couronne à Henri, fon fils aîné: il lui donna le titre de roi des Romains, qui se donnoit aux successeurs désignés, & le conduisit à Rome pour le faire sacrer. Luce III se resusa à cette cérémonie, exigeant de l'empereur qu'il rétablit dans tous ses droits Henri-le-Lion, auquel on n'avoit laissé de ses biens immenses que les villes de Brunswick & de Lunebourg. Luce III réclamoit encore la succession de Mathilde, & vouloit que l'empereur renonçat au droit de main-morte; que l'on restituât à l'église les dimes inséodées; & qu'enfin on exemptat le clerge de toute charge féodale. Le pape se disposoit à l'excommunier & à délier ses sujets du serment de fidélité, lorsque la mort le surprit. Urbain III s'apprêtoit à suivre le chemin qu'il lui avoit tracé; mais la perte de Jérusalem, que Saladin, le heros de son âge, venoit d'enlever aux chrétiens, changea les sentimens. La nouvelle de cette perte tourna toutes les pensées du pape vers l'Asie, & le força de menager l'empereur : il lui pertuada qu'il ne pouvoit employer plus glorieusement la fin de son règne qu'à reprendre la ville sainte. On le regardoit comme le plus capable de tous les princes de la chétienté, d'arrêter les progrès de Saladin qui, après avoir conquis Acre, Damas, Alep & Jerusalem, destinoit à son triomphe le roi Lusignan, son captif. Frédéric, ayant reçu la craix des mains des légats, fit publier une paix générale dans l'Empire, & mit au ban quiconque oseroit la troubler. Il partit pour l'Asie avec une armée de cent cinquante mille hommes: comme il doutoit de son retour, il partagea sa succession entre ses enfans, réservant l'Empire à Henri son aîné, de à roi des Romains. Frédéric dirigea sa route vers l'orient, & surmonta tous les obstacles que lui opposa l'empereur grec (,Isac l'Ange), qui le regardoit comme un prince arme pour lui ravir son trône. Arrivé sur les bords de l'Hellespont, il, chasse les Turcs qui prétendent lui en disputer le passage; bat sous les murs d'Icone le plus puissant soudan du pays, & entre dans la Cilicie, où il meure pour s'être baigné dans le Cidnus, de l

la maladie qui, quinze siècles auparavant, voit presque coûté la vie à Alexandre, prince quavec une soible partie de la Grèce, avoit conquis le plus grand empire du monde, dans un pays où l'Europe conjurée ne put conserver une

seule province.

Frédéric eut deux semmes. Adèle ou Adélaide de Volbourg, qu'il répudia comme étant sa parente, quoiqu'il ne l'eût épousée qu'avec dispense; Beatrix de Bourgogne, qu'il épousa du vivant de cette princesse, eut cinq fils & deux filles, savoir, Henri VI qui regna; Frédéric qui sut duc de Suabe, accompagna ion père dans la croisade. & mourut à Acre ou Ptolémaide; Conrad qui fut duc de Franconie & de Suabe, après la mort de son frère Frédéric; Othon, le quatrième, ent le comté de Bourgogne; Philippe, le cinquième, n'eut aucun apanage, c'est le même qui sur élu pour succèder à Henri VI; Sophie, l'aînée des deux princesses, épousa Conrad, marquis de Misnie; Beatrix, la cadette, sut abbesse de Ouitesbourg. Les Allemands, naturellement jaloux d'une haute taille, se livrèrent dans les commencemens à des satyres offensantes contre ce prince. Un jour le voyant auprès de Waldemar, le danois, qui le surpassoit de toute la tête, ils s'oublièrent jusqu'à dire, petite taille, petit homme; ils connurent pas les événemens de son règne, combien ce proverbe étoit peu judicieux. (M-Y.)

FRÉDÉRIC II, de la famille de Suabe, (Hist. d'Allemagne) roi de Sicile, de Naples & de Jérufalem, seizième roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, vingt-unième empereur d'Occident depuis Charlemagne, né en 1193, de Henri VI & de Constance de Sicile, élu empereur en 1212, mort en 1250.

Frédéric avoit à peine quatre ans, lorsqu'il perdit Henri VI son père, qui, pour lui préparer une voie à l'empire, l'avoit fait reconnoître roi des Romains (en 1196); mais ce titre ne lui sur d'aucun secours. Les états, ne voulant pas d'un enfant pour empereur, avoient forcé Philippe, son oncle & son tuteur, de recevoir la couronne pour luimême. Ce jeune prince, ainsi exclu du trône, se retira en Sicile, qu'il gouverna comme roi feudataire du saint-siège, sous la tutèle & la régence de l'impératrice Constance sa mère. Cette princesse inspira à son pupille l'amo r des vertus, & lui fit sentir de bonne heure qu'il étoit destiné aux grandes choses. Le jeune Frédéric étoit doue des plus heur uses qualités: il joignoit à ne mémoire prodigieuse, la passion de tout savoir. A peine sorti de l'enfance, il possédoit la plupart des langues. anciennes & modernes: il pa loit avec une extrême facilité le grec, le latin, le turc, le françois; c'ess-àdire le romain, l'italien & le tudesque Tant qu'il fut incapable de rien exécuter par lui-même, l'impératrice sa mère le retint loin des orages; & Philippe, qu'elle eût pu traiter d'usurpateur,

n'eprova aucune contradiction de sa part. Cette pricesse, en mourant (en 1200), fit un grand mit de politique, en confiant au pape la régence du royaume de Sicile & la tutèle de son fils. Elle avoit lieu de croire que la reconnoissance parlant au cœur d'Innocent III, ce pontife prodigieusement ambitieux, à la vérité, mais incapable de lâcheté, mettroit une partie de sa gloire à travailler à la grandeur de son pupille, qu'il eût pu écraser, si on l'eût mécontenté par un défaut de confiance. Le pape oublia sa haine contre les Suabes, des qu'il se vit le protecteur & le père du chof de cette illustre famille. Othon IV l'ayant mécontente, il l'excommunia; & deliant les Impériaux du serment de fidélité fait à ce prince, il les fit souvenir de la soi qu'ils avoient jurée à Fiédéric II, dans son berceau. Philippe Auguste, ennemi de la maison de Saxe, alliée de celle d'Angleterre, acheva la revolution qui força Othon de descendre du trône & de se retirer dans ses états héréditaires de Brunfwick, où il vecut oublie, Frédéric II ne fut pas plutôt monté sur le trône impérial, qu'il manisesta sa reconnoissance envers le pontise: il consentit à se croiser & à donner au faint-siège les allodiaux de la comtesse Mathilde : il promit de ne jamais réunir la Sicile à l'Empire, mais d'en donner l'investiture à son fils des qu'il seroit en âge de régner. Honorius III, successeur d'Innocent, obtint la renonciation au mobilier des évêques défunts. & au revenu des évêchés pendant la vacance. Ce sut encore pour complaire à la cour de Rome, qu'il fit publier ces cruels édits qui privoient les ensans des hérétiques de la succession de leurs pères. Cependant ces complaifances n'étoient pas entièrement défintéressées, la plupart de ces concessions précèderent son couronnement à Rome: il avoit lieu de craindre que le pape ne refusât son ministère à cette cérémonie, dont dépendoit la vénération des peuples pour la personne des empereurs. D'ailleurs, Othon IV respiroit encore: le conronnement se fit avec la pompe & les usages ordinaires. La mésintelligence de Frédéric & d'Honoré ne tarda pas à éclater. Lorsque l'empereur vit son autorité bien affermie, il se lassa d'accorder des privilèges, dont le pontise sembloit insatiable. Ce pape prétendoit interdire au monarque toute jurisdiction sur les ecclésiastiques: & lorsqu'il en chassa piusieurs de ses états de Sicile, où ils mettoient le trouble, Honorius s'en plaignit comme d'une entreprise sacrilège. Frédéric se justifia par l'exemple de ses prédécesseurs, & fit au pontise une réponse pleine de majesté: « Comme empereur » & comme roi, dit-il, je suis juge suprême de n tous mes sujets, & dans les causes séculières, n je ne dois point distinguer les ecclésiastiques des » laïques. Je laisserai à mes successeurs ces prero-» gatives que je tiens de mes ancêtres: j'abdin querois un trône qu'il faudroit conserver par n une lacheré, n Honorius, mécontent de cette

réponse, lance les foudres ordinaires dans ces siècles d'ignorance : il excommunie l'empereur & tous ceux qui lui seront adèles. Frédéric étoit aime: il sut manier les états avec tant de dextérité, que les coups du pontife frappèrent à faux : & ce fut pour l'en punir, qu'il fit couronner roi des Romains Henri son fils; c'étoit le déclarer son successeur, & réunir la Sicile à l'Allemagne, ce que la cour de Rome avoit toujours appréhendé. Le pape, fâché du peu de succès de ses anathèmes, dissimule son chagrin & cherche des voies de conciliation. Il profite de la mort de l'impératrice, Marie Constance d'Aragon, & le flatte du titre de roi de Jerusalem, qu'il lui offre en lui faisant épouser Yolande, fille de Jean de Brienne. Frédéric consentit à la paix, & s'engagea par serment à aller saire valoir ses droits. Mais il s'apperçut bientôt que ce serment ne lui avoit été arraché que pour lui faire perdre ses états d'Europe, lorsqu'il en seroit éloigné. Force de l'accomplir, il s'embarqua avec une armée florissante; mais ayant été attaqué d'une maladio après trois jours de navigation, il relacha & se fit porter dans son palais de Brindes. Grégoire IX avoit succèdé à Honorius III. Ce pape, outre les prétentions de son siège qu'il avoit à soutenir, avoit la famille à venger : les eccléfiaftiques que Frédéric avoit chasses de ses états de Sicile étoient les parens: il couvrit son ressentiment du voile de la religion. & excommunia l'empereur, qui, disoit-il, laissoit dans l'oppression les chrétiens de la Palestine. Frédéric se justifia aux yeux des princes chrétiens, toujours entêtés de la chimère, aussi pieuse que vaine, de soustraire l'Asie au joug de l'alcoran; & pour se venger de Grégoire, il souleva contre lui les Frangipani. Tandis que ces seigneurs, tout-puissans dans Rome, sorçoient le pape d'en sortir, il attaqua l'état éccléssastique, & dès qu'il eut mis cette guerre en état de pouvoir être continuée avec succès par ses lieutenans, il partit pour la Palestine. Le pape sit connoître que les intérêts de la religion, sur lesquels il s'étoir appuyé pour l'excommunier, n'ésoient qu'un prétexte pour excuser des motifs moins nobles : au lieu de retirer ses anathêmes, il les confirme, il écrit à tous les ordres religieux & militaires de la Palestine, de ne point reconnoître l'empereur; invite le soudan de Babylone à l'attaquer avec confiance, sans craindre les armées des croises. Digne successeur des Grégoire VII, des Urbain II, & des Pascal II, il soulève le roi des Romains contre son père. Frédéric, que les intérêts de la religion conduisent dans la Palestine, y trouve les moines & le clerge conjurés pour la perte, & lorsqu'il donne l'ordre, les croises lui répondent qu'ils n'obeiront qu'aux lieutenans impériaux de la part de Dieu & de la chrétienté. Le grand-maître de Jérusalem, le grand-maître des templiers, lui refusèrent toute espèce d'obéifsance; les Vénitiens le sélicitoient en particulier, & l'outrageoient en public. Frédéric, dans l'impuissance de continuer la guerre avec

honneur, songea à se dégager avec prudence: il conclut avec le soudan de Babylone une trève de dix ans: les conditions en étoient honorables. Le soudan (Melezel, ou comme nous l'appellons, Méledin) lui remit tous les chrétiens ses captifs, & lui donna les villes de Jérusalem, de Béthléem, de Nazareth, de Throon & de Sidon, avec leurs dépendances. Le foudan, prince pacifique, se bornoit à demander la tolérance de son culte, & qu'on laissat subfister les mosquées. Frédéric fit son éntrée dans Jérusalem, n'ayant pour ennemis que les chrétiens qu'il venoit de délivrer. Le lendemain il alla visiter le temple, où, après avoir fait ses prières, il secouronna lui-même, les prélats ayant resusé de prêter leur ministère à cette cérémonie. Cette guerre intestine, qui se faisoit sentir sur les bords du Jourdain, troubloit le Tibre & l'Eder. Le pape avoit fait publier une croisade contre lui: il fit ses préparatifs pour repasser en Europe. mais il releva auparavant les fortifications de Jérusalem & de plusieurs autres villes ruinées par les Sarrasins, & rétablit les Chrétiens dans Joppé. Rentré dans la Sicile, il en bannit les templiers & les hocitaliers, pour avoir traverse ses desseins : it passe le continent, dissipe les croisades papales: quinze jours lui suffisent pour reprendre une infinité de places qu'on lui avoit enlevées. Il parcourt ensuite & soumet la Romagne, la Marche d'Ancone, le duc'é de Spolette, celui de Bénevent & assiège Grégoire dans Rome; mais content de l'avoir étonné, il leva le siège, & se retira à Capoue. Tant de vigueur, tant de modération, Se plus encore l'entremise de saint Louis, sont ancliner le pape vers la paix. Frédéric, que des écrivains ont déferé à la postérité comme le plus dangereux des hommes, étoit le plus patient & le plus modéré. Il renonca à tous les droits de la victoire; & non seulement il rendit au pape les places qu'il venoit de conquérir, il consentit encore à lui donner vingt-six mille marcs d'argent. Par le traité de paix, qui sut conclu à San Germano (23 juillet 1230), l'empereur renonça à la nomination aux bénéfices, affranchit le clergé de zoute jurisdiction séculière, & le déchargea de route taxe. La révolte de la Lombardie, les trames secrètes du roi des Romains, surent les vrais moiss qui le déterminèrent à figner ce traité, si contraire à ses intérêts. Il se rendit aussi-tôt en Allemagne, où il gémit des défordres introduits par le fanatitme & la révolte. Il fait condamner le roi des Romains, son fils, à une prison perpétuelle; met Le duc d'Aurriche au ban de l'empire; non moins prompt à récompenser qu'à punir, il déclare Vienne ville impériale. Le pape, infidèle au traité qui cependant lui donnoit tant d'avantages, favorisoit les rebelles de Lombardie. Il apprend ses hostilités, & s'apprête à soutenir la guerre, suivant l'expression d'un légat, avec la fermete d'un rocher inébranlable. Il passe les Alpes avec une armée de cent mille hommes; fait une horrible houcherie des Histoire. Tome II. Seconde part,

Géno's, des Lombards & des Vénitiens confédéres: & les traitant moins comme ennemis que comme rebelles, il fait pendre les chess, sans excepter le général Pétro Tiépolo, fils du doge. Les consédérès perdirent tant d'hommes, que Frédéric écrivit lui-même que le pays ne pouvoit lui fournir un cimetière assez grand. On ne sauroit décrire les horreurs auxquelles se livrèrent les deux partis: les rebelles sembloient renaître d'eux-mêmes, & combattoient avecle double fanatisme de la religion & de la liberté. Le pape leur avoit fait croire qu'ils vengeroient l'un & l'autre. & s'étoit sur-tout appli-. qué à faire passer l'empereur pour le plus implacable ennemi du vrai culte. Frédéric, indigne, s'abandonne à tous les excès où peut le livrer une calomnie qui tend à lui faire perdre toutes ses couronnes. Il se. rend maître de la Toscane, du duche d'Urbin, & marche à Rome, qu'il assiège. Les Romains & les croisés sont une sortie vigoureuse, excités par les prières & les larmes du pape. Les Impériaux les taillent en pièces; & déployant l'appareil d'une justice effravante, au milieu de ces combats san-, glants, ils impriment une croix, avec un ferardent, sur le front des fanatiques. Grégoire qui voit que ses soudres éclatent en vain contre le prince le plus actif & le plus éclairé qui fut jamais, croit. les rendre plus puissantes en les lançant au milieu d'un concile général: il invite tous les prélats de la Chrétiente à passer à Rome, & les fait escorter d'une flotte. Entius, fils naturel de l'empereur, & son lieutenant dans le royaume de Sardaigne, attaque cette flotte, prend vingt-deux galères, en coule trois à fond, déclare prisonniers de guerre tous les prélats, au nombre desquels étoient trois: cardinaux. Ce désastre rompt les mesures du pape, & lui cause la mort. Célestin IV, qui lui succède, ne tint le siège que dix jours. Le cardinal de Fiesque, ancien ami de Frédéric, donne quelque espoir à l'Europe. L'empereur, qui connoît le pouvoir de l'ambition, temoigne une vive douleur: Fiesque est pape, dit-il; il sera bientôt mon ennemi. Cette prédiction sut bientôt justifiée: Innocent IV, tel étoit le nom que prit Fiesque à son avenement au trône pontifical, suivit aussi tôt les traces de Grégoire. Plus dangereux encore, il accuse l'empereur d'avoir voulu l'attirer dans une conférence pour l'arrêter prisonnier: & lorsque ce bruit a produit son effet, il l'excommunie. Frédéric répond à ces anathèmes par des victoires, & force son ennemi à se resugier en France. Ce sut-là qu'Innocent IV assembla ce sameux concile, où, après un procès juridique où l'on ne devoit pas manquer d'accusateurs, il prononça la déposition de Frédéric. avec les sormes les plus esfrayantes, au milieu d'un nombre infini de prélats, & en présence de plusieurs princes, auxquels l'empereur crie inutilement que sa cause est celle de tous les rois. Un moine, dont les déclamations distèrent l'oracle du pontise, l'accusoit d'athéisme & d'hérésie, ce qui répugne dans la même personne, &: Mmmm

prouve que la vengeance & l'intérêt guidoient le juge & l'accusateur.

Frédéric ne fut pas entendu: & cependant il sut déposé comme sacrilège, hérésiarque & sauteur d'héresie, « Je déclare, dit le sier pontise, Frédéric » déchu de l'empire : j'ordonne aux électeurs, de nommer un autre empereur. » Jamais Jesus-Christ ne s'étoit' servi de ce style, ni Pierre: ce dernier prêchoit l'obéissance à Néron. Le pape publie aussitôt une croisade contre l'athée prétendu: les indulgences deviennent le prix de la révolte, qui lève un front hardi sous la bannière de la religion. Frédéric apprend cette nouvelle, & gémit du zèle indiscret des princes. Il porte lui seul tout le poids d'une grande ame, & s'apprête à soutenir les droits des souverains contre l'Europe qui semble les méconnoître. Il se fait apporter la couronne impériale, & la mettant sur son front : ils ne me l'ont point encore ravie, dit-il. Conrad son fils retient les ducs dans le devoir, & les oppose aux évêques, qui couronnent des fantômes d'empereurs. L'Italie & l'Allemagne ne contiennent pas une bourgade que le pape n'anime de son esprit. Ses partisans, us le nom de guelphes; ceux de Frédéric sous celui de gibelins, se livrent de continuels combats. Frédéric montre un courage supérieur à la haine de ses ennemis, qui, ne pouvant le vaincre, forment l'odieux projet de l'assassiner. Chaque jour on trouve dans son camp des religieux déguises: des traîtres se glissent dans tous les coins de son palais. Conrad même est sollicité de s'armer contre Son père, qui meurt au milieu de ces désordres, du poison que verse sur sa vie le chagrin de se voir abandonné de ses meilleurs amis, & de ne pouvoir degager Entius son fils, que le parti des guelphes retenoit dans une eage de ser, après l'avoir sait prisonnier au siège de Boulogne.

De l'aveu même de ses ennemis, Frédéric étoit le plus grand génie de son siècle, courageux jusqu'à l'intrépidité, généreux, magnisque, & l'un des plus savans hommes de la terre; il su l'ami & le protecteur des artistes célèbres qu'il sit naître. Il sonda plusieurs universités; augmenta Naples & l'embellit; bâtit Alitea, Monte-Léone, Flagella, Dondona, Aquila, & plusieurs autres villes. On croit que son dessein, & tout le prouve dans sa vie, étoit de fixer le siège de sa domination en kalie, afin d'être plus à portée de réprimer les brigues des papes, & que ce sut la cause des sanglantes tragèdies qui forment le tissu de son règne.

Ce prince eut six semmes, Constance d'Aragon; Yolande de Brienne; Agnès, fille d'Othon, duc de Moravie, celle-ci sut répudiée; Rutine, fille d'un autre Othon, comte de Wolserzhausen; Isabelle, fille de Louis, duc de Bavière; & Mathilde, fille de Jean, roi d'Angleterre. La première donna le, jour à Henri, qui périt dans les prisons pour s'être révolté; la seconde eut Conrad IV, & Jordan, mort en bas âge; Mathilde lai donna un fils nommé

Henri, qui sut désigné soi de Jérusalem, & mourut empoisonné, On ne sait de laquelle de ses semmes il eut Marguerite, semme d'Albert le dénaturé, & Constance, semme du landgrave de Hesse: Blanche, marquise de Montserrat, lui donna trois fils naturels, Mainfroy, prince de Tarente; Entius, roi de Sardaigne; & Fredéric, prince d'Antioche. (M—Y).

FREDERIC III, dit le Bel (Histoire d'Allemagne.) n'est point compré parmi les empereurs par les meilleurs chronologistes. Il étoit fils de l'empereur Albert I, & de l'impératrice Elisabeth, fille de Maynard III, comte du Tirol. Il disputa le trône impérial contre Louis de Bavière, qui le vainquit: & le fit prisonnier à la sanglante journée de Mulhdorff, dans le diocèse de Saltzbourg. Le vainqueur l'enferma dans le château de Traunitz, d'où il sortit en 1325. Les écrivains les plus dignes de foi disent qu'il n'obtint sa liberte, qu'en faisant le sacrifice de ses droirs : mais les historiens d'Autriche prétendent, sans doute pour relever la gloire de leur maison ducale, que le traité portoit que les deux princes partageroient la suprême autorité; mais cette opinion est dépourvue de vraisemblance. Un pareil traité ne peut se supposer entre le vainqueur & le vaincu : d'ailleurs le conseniement des états de l'empire devenoit absolument indispensable, & l'on n'en trouve aucun vestige, ni dans les historiens, ni dans les actes publics. Louis, content de l'avoir dépouillé de toute autorité, lui permit peut-être de porter le titre d'empereur, ce qui n'est pas sans exemple. On a vu plusieurs princes dégradés, conserver les titres pompeux qui convenoient à leur première fortune. Il mourut en 1330, & on ignore quel fut le genre de sa maladie. Des ecrivains, dirigés par la haine, ont dit qu'il périt rongé par les vers; d'autres, qui se plaisent à mettre partout du merveilleux, qu'il fut empoisonne par un philtre amoureux. (M-y.)

FRÉDÉRIC IV, (c'est celui qu'on appelle le plus communement Frédéric III) successeur d'Albert II, Histoire d'Allemagne.) vingt-neuvième empereur depuis Conrad I. Ce prince, que son insensibilité aux affronts fit surnommmer le Pacifique, naquit l'an 1415, d'Ernest, cœur de fer, duc d'Autriche, de la branche de Stirie & de Zimbourg de Mazovie. Le nom d'Emest est fort ancien dans les annales de l'Empire: on voit des ducs de ce nom, sous Louis le Débonnaire, élevés aux premiers emplois. Frédéric n'obtint la couronne impériale qu'au resus de Louis III, landgrave de Hesse. Ce temps étoit fécond en actions hérorques, & Louis ne fut pas le seul qui resista aux attraits d'une couronne. Albert, duc de Bavière, renvoya à Ladislas, fils de l'empereur Albert, né depuis la mort de ce prince, celle de Bohême que lui offroient les états de ce royaume. Cet exemple de genérofité fut suivi par Prédéric IV; il refusa la même couronne, & fe chargea de la tutèle du jeune prince, qu'il

elever à sa cour avec un soin paternel. Les premières années de ce règne se passèrent en différentes intrigues, tant avec les cours de Pologne, de Bohême & de Hongrie, que l'enfance de Ladislas remplifioit de brigues, qu'avec celle de Rome mécontente des décrets du concile de Basse. & partagée entre Félix V & Eugène IV. On tint plulieurs diètes & plusieurs conciles : les diètes remédièrent à plusieurs abus, mais les conciles furent infructueux. Les électeurs favorisoient le parti de Félix, & l'empereur celui d'Eugène. Ce pape, dont l'histoire vante les talens supérieurs, avoit déposé plusieurs prélats, & principalement les archevêques de Cologne & de Trèves, comme fauteurs du schisme. & partisans de Félix qu'il traitoit d'antipape, qualification que l'en ne pouvoit donner à ce prince sans blesser le concile de Basle qui l'avoit élu. Les électeurs se trouvant offensés, s'assemblèrent à Francsort, & s'unirent pour obliger ce pape à casser sa sentence, & à satissaire les états d'Allemagne sur plusieurs autres griefs. Cette union fut renouvellée quelque temps aprés, & l'on ajouta qu'on ne décideroit rien sur les affaires de l'empire, que du consentement des électeurs qui s'engagérent à se donner des secours mutuels, contre quiconque tendroit à les priver de leurs droits. L'empereur fut invité d'accèder à cette ligue; mais comme il vouloit garder la neutralité, il usa de délais. Il sit avertir le pape de tout ce qui se passoit, & lui conseilla de chercher les moyens de parvenir à une réconciliation. Elle se fit en partie par les intrigues d'Enéas Silvius Picolomini, secrétaire de l'empereur. Il sut si bien menager l'esprit des électeurs, qu'ils consenirent à reconnoître Eugène pour pape légitime, après cependant qu'il eut promis de convoquer un nouveau concile, d'approuver les décrets de ceux de Constance & de Basse, de rétablir les prélats déposés. & de redresser les griefs des états d'Allemagne, conformément aux canons du concile de Basse. Eugène mourus, couvert de gloire, l'année d'après la fignature de ce traité. Il fut remplacé par Nicolas V. Ce nouveau pontife, dont le fouvenir sera toujours cher tant qu'on aura de l'estime pour les beaux-arts, ratifia ce traité, & confirma plusiours réglemens, encore observés aujourd'hui. Ces réglemens, connus sous le nom de concerdat de la nation germanique, rétablissoient, 1°, l'élection canonique dans tous les chapitres & communautés, médiatement ou immédiatement soumis au saint siège; 2°. défendaient au saint siège d'accorder aucunes provisions pour les expectatives; mais ils accordoiens au c papes la nomination aux bénéfices d'Allemagne gracans en cour de Rome, ou par la déposition & la granslation des possesseurs, faite par autorité apostolique, ou enfin quand l'élection ou la postulation du nouveau bénéfice auroit été annullée & cassée par le saint siège. On convint encore que les papes nommeroient aux canonicats qui vaqueroient dans les mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre a novembre: l'élection appartenoit aux chapitres

pendant les fix autres mois. Les annates furent abolies, mais on y substitua une taxe que lo nouveau bénéficier devoir au faint siège, en deux termes égaux, chacun d'une année entière. Les états voulurent engager Frédéric à réclamer contres ces articles, mais l'indolent monarque rechercho it moins le bonheur de ses peuples que le sien propre. Il suc insensible à leurs remontrances. On avoit d'autant plus lieu de se plaindre, qu'il eût pu, sans s'exposer, stipuler des conditions pareilles à celles que Charles VII avoit acceptées. Les pères du concile de Basse se voyant abandonnés par l'empereur qui eût dû embrasser leur désense, se retirerent à Lausanne, & Nicolas V, pour achever de ruiner le parti de son antagoniste, fit présent de la Savole au roi de France. Le peu d'ambition de Félix le servit encore mieux que cette politique. Il avoit déja préféré sa retraite de Ripaille à une couronne ; il sacrifia encore le trône pontifical à ce délicieux asyle. Frédéric, après l'extinction du schisme, envoya des ambassadeurs en Portugal, demander en mariage, la princesse Eléonore, fille d'Edouard, & nièce d'Alphonse, roi de Naples & d'Aragon, Il fit en même temps tous sessoréparatifs pour entrer en Italie. Ce voyage étoit entrepris, non pour rétablie au - delà des Alpes l'autorité impériale, mais pour s'unir plus étroirement avec le sape. Il reçue Sienne la princesse Eléonore, & promit de l'épouser. Il resusa de consommer ce mariage, dans la crainte, disoit-il, que l'enfant qui naîtroit, ne prît dans la suite, du goût pour les mœurs italiennes. Avant de lui permettre d'entrer dans Rome, Nicolas V lui fit jurer qu'il seroit le désenseur des papes & de l'église Romaine, & qu'il n'exerceroit dans Rome aucun droit de souveraineté. Ce sut à ces conditions que Nicolas lui sit ouvrir les portes, & le couronna roi d'Italie & empereur. Eléonore fut aussi couronnée impératrice, quoiqu'elle ne fût encore que fiancée. On doit observer que le couronnement de Frédéric est le dernier qui se soit sait à Rome. Ses successeurs durent renoncer sans effort à une cérémonie aussi vaine que ridicule. Elle ne consistoit plus qu'à baiser les pieds du saint père, & à conduire sa mule. Tant que Frédéric resta à Rome, Nicolas V ne le quitta point un seul instant. Des écrivains ont pensé que c'étoit un effet de la crainte que les Romains, mécontens du gouvernement papal, ne fiffent des tentatives pour rétablir les anciens deoits des empereurs; mais ce soupçon nous paroît peu fondé: au reste, il est certain que Frédéric ne in rien pour les faire revivre. Alphonse, avant reçu la visite, le détermina à consommer son mariage avec Eléonore: il se décida avec peine, & eut grand soin auparavant de faire écarter toute espèce d'enchantemens. C'étoit alors le temps des sortilèges, & l'esprit de cet empereur étoit imbu de tous les préjugés vulgaires. Cependant les droits de l'empire n'étoient pas entièrement méconnus en Italie, En effet, Frédéric tira quatre mille florins Mmmm a

d'or, en some de cens, pour le duché de Rhégio & de Modène, dont il donna l'investiture à Bortius d'Est. Il vendit la principauté de Piombono aux ·Ursins, & resusa l'investiture du Milanois à François Sforce, qui ne voulut points'engager à payer un cens annuel, ni rendre Parme à l'empire. A son retour en Autriche, il trouva Neustat assiege par les Hongrois & les Bohêmes qui lui redemandoient le jeune Ladislas, qu'il gardoit toujours sous sa tutèle. Il fut obligé de le leur rendre après avoir fait plusieurs tentatives pour le retenir. Il s'étoit même fait aider des foudres de Rome. Cependant la Chrétiente étoit dans la plus grande agitation. Les Turcs, qui ne vouloient reconnoître aucune borne à leur puissance, la pressoient à l'Orient. L'empereur Constantin XIII, voyant aux portes de sa capitale ces conquérans que rien ne pouvoit arrêter, demanda inutilement des secours à Frédéric. Ce prince abandonne, mit toute sa ressource dans un noble désespoir : il périt sur la brèche, & laissa son trône à Mahomet II, son vainqueur. En lui finit l'empire grec, après avoir fleuri plus de douze siècles. La division des chrétiens occidentaux, la foiblesse & l'avarice de Frédéric, ainsi que la désunion entre les églises grecque & latine, surent les principales causes de cette révolution. La conquête de cel empire ne remplissoit point encore les desirs ambitieux de l'invincible Mahomet; & , par une fatalité inconcevable, presque tous les princes chrétiens, au lieu de se réunir dans ces triftes conjonctures, s'épuisoient par de petites guerres les uns contre les autres. La maison de Brunswick étoit en armes pour les salines; la maison Palatine pour le titre d'électeur, qu'un administrateur vouloit prendre. Le duché de Luxembourg étoit envahi par le duc de Saxe, & réclamé par Ladislas, roi de de Bohême & de Hongrie. Cependant on indiqua une diète à Ratisbonne pour délibérer sur les moyens d'arrêter les progrés des Turcs. Les nonces de Nicolas y proposèrent une croisade; elle éteit mécessaire, & Philippe-le-Bon offrit à l'empereur ses biens, ses troupes & son bras. Frédéric le refusa, dans la crainte que cerse guerre n'augmenrat la puissance de ce généreux duc qui réitéra inutilement ses offres dans une seconde diète à Francsort. Les Hongrois, menacés des malheurs que venoient d'éprouver les Grecs, sollicitoient de prompts secours; mais l'empereur & le pape ealculoient fans cesse les sommes qu'exigeoit une zelle expédition. Les états d'Allemagne qui conmoifsoient la cupidité de l'un & de l'autre, refusèrent leur contingent, & s'offrirent de conduire eux-mêmes leurs troupes, parce qu'ils voyoiens que leur principal dessein étoit de s'attribuer l'argent des levées. Dans une troifième diète à Neuflat, au lieu de discuter les plus grands intérêts, on s'occupa à disputer sur la préseance, & l'en se quitta fans rien terminer. L'empereur préparoit sourdement la grandeur que sa maison sit celater peu de temps après sa mort, & il lui paroissoit

nécessaire, peur parvenir à son but, de se tenir uni au pape. Il se hâta de prêter l'obédience à Calista III, successeur de Nicolas. Les états vouloient qu'il temporisat, & que l'on mit le pape en danger, afin de l'engager à diminuer les chaînes du clerge germanique; mais cette politique n'entroit pas dans ses desseins. Les états mécontens s'assemblèrent à Nuremberg & à Francfort, & le sommèrent de s'appliquer aux affaires du gouvernement, & d'avoir foin de l'administration de la justice. Ils le menacèrent de le déposer. & de lui donner un successeur, lui vivant; Frédéric reçut avec indifférence cette injurieuse sommation. & pour les empêcher d'exécuter leurs menaces, il fit elire pape Eneas Sylvius, son secrétaire. On apprit sur ces entresaites la mort de Ladislas: l'empereur aussi-tôt se porta pour héritier universel des états de ce prince en Allemaine. & voulut faire revivre d'anciens actes pour se faire couronner roi de Bohême & de Hongrie; mais il sut obligé de se contenter de la Basse-Autriche. Le duc Albert, son frère, em la Haute; & la Carinthie echut à Sigismond, son cousin. Les Bohêmes & les Hongrois méprisèrent ses prétentions. Les premiers se donnèrent à George Podiebrad qui s'étoit signalé par plusieurs actionséclatantes; les autres à Mathias, fils du grand Huniade. L'empereur voulut envain justifier par les armes ses prétendes droits, il fut vaince dans toutes les rencourres, soit qu'il combattit en personne, ou par ses généraux. Il engagea cependant Mathias à faire un traite qui lui sut avantageux. Ce traité, dit un moderne, ne ressembloit à aucun traité. Mathias resonnut Frédéric pour père, & Frédéric resonnut Mathias pour son fils; on stipula que, si ce sils adoptis mouroit sans-ensans & sans neveux, le pretendu père seroit roi de Hongrie. Ce fut à ce prix que Frédéric remit à Mathias la couronne de Saint-Étienne qu'il retenois, & à laquelle les peuples sembloiene avoir attaché le droit de régner. Dans ces temps. de discorde les rois devoient peu compter sur leurs sujets. Les Bohêmes, qui avoient appelle George Podiebrad, & lui avoient donné la préférence sur plusieurs prétendans, voulurem briser cette idole, & offrirent leur couronne à Frédéric. qui se disposa aussi-tôt à déposséder Podiebrad: mais les états, assemblés à Nuremberg, prirent le parti du roi de Bohême, Louis de Bavière. Lanshul dit, fans user d'aucun déguisement, qu'au lieux de donner la Bohême à Frédéric, il falloit donnes l'empire à Podiebrad. L'empereur & les élecseurs sembloient ne s'ésudier qu'à se donner des mortifications réciproques, & tous tomboient dans l'avilissement & dans le mépris. Cette inimitie, qui dura pendant tout le règne de Frédéric, étoit très-suneste à l'état. Le pape qui veyoit que son appui étoit nécessaire à l'empereur, vexoit à son gré le clergé d'Allemagne. Frédéric, ne se dongoit queun mouvement pour ramener les esprits

à un centre d'union. Toujours occupé à satisfaire sa passion pour l'argent, il accumuloit trésor sur tresor, & se consoloit ainsi des outrages qu'il recevoit chaque jour. Cependant il ne laissoit echapper aucune occasion d'elever sa famille, & c'etoit-la qu'il mettoit tous ses soins. Charles-le-Teméraire, à sa mort (1477), laissoit une sille nommée Marie: Frédéric fit épouser cette riche heritière à Maximilien son fils, & par ce mariage il acquit à sa maison la Flandre impériale, avec tous les Pays - Bas & la Franche-Comté; mais il ne donna rien autre chose que son consentement. Maximilien arriva à Gand dans le plus mince équipage; l'empereur lui refusa même les choses les plus nécessaires. La mort de Mahomet II, arrivée depuis la conclusion de ce mariage, offroit aux Chrétiens une occasion favorable de se venger des insultes des Turcs; mais leurs divisions laifsèrent ces peuples en possession de leurs conquêtes. Toutes les villes d'Allemagne, mécontentes de ce règne anarchique, se souleverent à l'envi, & Mathias Huniade profita de leurs mouvemens pour attaquer l'empereur qui prenoit le titre de roi de Hongrie. L'empereur n'eprouva que des défaites & des disgraces; chasse de la Basse-Autriche, il erra de monastère en monastère, répétant cette maxime estimable dans un solitaire, mais dangereuse dans un souverain, que l'oubli des biens qu'on a perdus, étoit la félicité suprême. Il termina cette guerre par un traité honteux, & laissa la Basse-Autriche à Mathias Huniade, jusqu'à ce qu'il l'eût dédommagé des frais de la guerre: mais toujours jaloux de son titre de père, il se réserva le droit de succèder à son fils adoptif dans le royaume de Hongrie. Il faut convenir que Frédéric avoit dans Mathias un fils peu respectueux. Ce sut au milieu des feux de cette guerre qu'il fit reconnoître Maximilien pour son successeur. On a eu raison de dire que jamais prince n'eut moins de gloire personnelle, & ne prepara mieux la grandeur de sa maison. Cependant le traité qu'il avoit conclu avec le roi de Hongrie, n'eut point d'exécution quant aux conditions qui lui étoient avantageuses. La veuve de Mathias, ayant sait assembler les états, leur fit jurer qu'ils reconnoîtroient pour roi celui qu'elle prendroit pour époux, & donna aussi-tôt sa main à Ladissas Jagellon, roi de Bohême. Frédéric vécut encore plusieurs années. dont les événemens appartiennent au règne de Maximilien fon fils. Il mourut à Lintz l'an 1493; il étoit dans la soixante - dixième année de son âge & la cinquante-quatrième de son règne. Il eut de l'impératrice Eléonore, Maximilien qui lui succéda à l'empire, deux fils qui tous deux moururent au berceau, & une file appellée Cunegonde, qui épousa Albert-le-Sage, duc de Bavière. Ce fut un prince superstitieux & soible. La moitié de son règne se passa à interpréter de yains longes. Son ame parelleule s'accommodoir

de toutes les positions où il plaisoit à la fortune de le mettre. Elle seule le soutint sur un trône qui souvent sur un écucil pour les plus grands hommes. L'or dont il étoit l'esclave, lui sit oublier tous les affronts dont il auroit dû tirer vengeance. On l'a surnommé le Pacisique; mais peut - on donner ce titre à un prince, dont le règne ne sur qu'une perpétuelle anarchie, & dont les états surent continuellement dévorés par le seu des guerres civiles? Son indolence & son insensibilité ont fait dire avec plus de justice, qu'il conservoit une ame morte dans un corps vivant. (M—Y)

FREGOSE (Hist. de Gênes) illustre famille Génoise, rivale de celle des Adorne, (voyez ADORNE) elle a sourni à Gênes un grand nombre

de doges en différens temps.

En 1444, les Génois, qui s'étoient déjà plusieurs fois donnés à la France du temps de Charles VI, parurent vouloir revenir à elle, mais ce n'étoit qu'un artifice de Jean Frégose, qui voulant enlever la seigneurie à Barnabé Adorne, se servit de l'argent & des armes des François & leur manqua de parole. En 1515, lorsque François I préparoit tout pour la conquête du Milanes, il traita secrétement par le ministère du connétable de Bourbon avec Octavien, Fregose, alors doge de Genes, qui remit la cité de Gênes entre les mains du roi de France, changea le titre de doge en celui de gouverneur perpetuel pour le roi, & reçut garnison françoise, moyennant une compagnie de gendarmerie, l'ordre de faint michel, & une forte pension pour lui; beaucoup de bénéfices pour Frédéric son frère, archeveque de Salerne, & le rétablissement des privilèges des Génois, abolis par Louis XII. Lorsqu'en 1522, les François perdirent Gênes, Octavien Fregose sur pris dans son lit par le marquis de Pescaire, (Voyez l'article NAVARRE) (Pierre de) Les Frégoses restèrent attachés à la France. César Frégose étoit un de ces deux ambassadeurs que François I envoya à Venise & à Constantinople en 1541, & que le marquis du Guast, gouverneur du Milanès pour Charles-Quint, fit assassiner sur le Pô, comme Guillaume du Bellay Langei parvint à l'en convaincre juridiquement. Cet affassinat sur la cause de la troisseme & dernière guerre, qui s'alluma entre Charles-Quint, & François I. On voit encore sous les règnes suivans, les Frégoses servir dans les armées françoises.

FREHER (Voyet MARQUARD FREHER.)

FREIND, (JEAN) (Hist. mod.) savant médecin anglois, & homme de lettres-très instruit. A son retour en Angleterre, après avoir voyagé avec sruit & avec gloire en Espagne & en Italie, il sut mis à la tour de Londres, sur un soupçon, sans aucun sondement, d'intelligence avec les ennemis de l'état, ou seulement d'intérêts & de vues opposées au ministère; il y rasta six mois, sans que le ministre,

auteur de sa détention, voulût avouer son tort & lui rendre justice; heureusement ce ministre tomba malade, & ne crut pas pouvoir se passer des soins du docteur Mead, ami & confrère de Freind. Méad déclara, sans détour, au ministre qu'il n'avoit nul desir de rendre la santé à un ministre injuste. fous lequel des hommes du mérite & de la probité de son ami Freind n'étoient pas affurés de la liberté; le ministre n'eut rien de plus presse que d'onvrir les portes de la tour à l'ami du docteur Méad; & alors ce médecin le guérit. Freind devint premier médecin de la princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre. Il mourut à Londres en 1728, Il étoit né en 1675. Il fut un des membres distingués de la société royale de Londres. On a de lui des ouvrages célèbres. Une histoire de la médeeine, depuis Galien jusqu'au quatorzième siècle. Ce livre a été traduit de l'Anglois en François par M. Noguez en 1728. L'Emmenologie, ou traité de l'évacuation ordinaire des femmes, traduit en françois par M. Devaux en 1730. Un traité de la fièvre, &c. Tous les ouvrages de Freind ont été recueillis à Londres en 1733, à Paris en 1735. Il est regardé comme l'hyppocrate de l'Angleterre.

FREINSHEMIUS, (JEAN) (Hist. list. mod.) favant connu par ses supplémens à Tite-Live & à Quinte-Curce, moins heureux dans ceux qu'il voulut saire à Tacite. Il a d'ailleurs commenté divers auteurs latins. C'étoit un homme d'une grande & saine littérature, très-savant dans les langues, tant anciennes que modernes, Né en 1608, à Ulm dans la Suabe, il sur appellé par l'université d'Upsal: la reine Christine le sit son bibliothécaire & son historiographe; il sut obligé de renoncer à tous ces avantages, le climat de Suède étant trop contraire à sa santé, Il retrouva dans son pays un bien-saiteur utile, ce sut l'électeur palatin, mais il jouit peu de ses bontés, étant parti d'Upsal en 1655, & étant mort en 1660.

FREIRE DE ANDRADA, (HYACINTHE) (Hist litt mod.) abbe portugais, distingué par son attachement à la maison de Bragance, dans le temps où le roi d'Espagne étoit le maître & le tyran du Portugal. Obligé alors de s'expatrier. i revint après que la révolution de 1640 eut mis Jean de Bragance sur le trône. Le nouveau roi, pour récompenser son zèle, lui offrit l'évêché de Viseu; il le resusa, ne voulant pas, dit-il, être évêque, comme les comédiens sont rois & empereurs; c'est qu'il prévoyoit que le pape, qui ne reconnoissoit pour roi de Partugal que le roi d'Espagne, resuseroit de donner des bulles, & qu'on ne sauroit pas s'en passer. Sa vie de Dom-Juan de Castro, passe pour un des livres les mieux écrits en Portugais; on a de lui aussi des poésies portugaises assez estimées; sous un extérieur léger & avec un enjouement qui tenoit de la bouffonnerie, c'étoit un homme de bien. Il avoit dans l'amitié

le double courage de reprendre ses amis-en sace & de les désendre toujours dans l'absence. Ses amis dissoient souvent: il m'a bien grondé, & on leur répondoit toujours: il vous a bien désendu, Né à Beja en Portugal en 1597; mort à Lisbonne en 1657.

FREMINVILLE, (EDME DE LA POIR DE) (Hist. litt. mod.) bourguignon, bailli de la police, auteur de la pratique des terriers & du dictionnaire de la police, fait d'après le traité de la Mare, Né en 1680; mort le 14 novembre 1773.

FREMIOT (Voyez CHANTAL.)

FRENICLE. (Hist. list. mod.) Nicelas & Bernard, ce dernier distingué par le nom de Frénicle de Bessy. Le premier sus un mauvais poète du dix-septième siècle, mort doyen de la cour des monstoies; le second sus arithmèticien habile, ami de Descartes. Le premier, mort après 1661; le second en 1675. Celui-ci étoit de l'académie des sciences encore naissante.

FRERET (NICOLAS) (Hist. mod.) étoit pour l'érudition ce que M. de Voltaire a été pour le bet esprir. Il a eu l'universalité des connoissances comme M, de Voltaire celle des talens. Nul geure ne sut étranger ni à l'un ni à l'autre, & M. Fréret n'a pas même négligé les genres qu'il n'aimoit pas; fils d'un procureur au parlement, destiné au barreau par ses parens; il plaida, & plein d'estime pour la jurisprudence, il voulut l'aimer.

Il n'y parvint pas, mais enfin il fit des commentaires sur la coutume de Paris; ayant enfin obtenu la liberté de suivre ses goûts, il se livra tout entier à la littérature. Il fut reçu à l'académie des belles lettres, le 23 mars 1714. Le premier mémoire qu'il y lut, rouloit sur l'origine des Francois; quelle que soit cette origine, qui n'est pas sort connue, il est clair qu'elle ne pouvoit intéresser ni inquiéter aucun gouvernement du dix-huitième siècle: cependant l'auteur du mémoire sut mis à la bastille. M. de Bougainville dit que M. Frèret sus assez justifié par la voix publique, c'est tout ce qu'il pouvoit dire; mais la question seroit de savoir si l'auteur de cette injustice peut être justifié de même, car il n'y avoit ni cause, ni prétexte à une pareille violence. Ou affure que quand M. Freret cut subi son interrogatoire, il demanda la permission de faire à son tour une seule question: pourquoi sui-je ici? & que la réponse sut: vous 'étes bien curieux. On ajoute que lorsqu'on se détermina enfin à lui rendre la liberté, un magistrat lui dit avec dérision: laissez-là la France & les François & les sujets modernes, l'antiquité vous offre un si vaste champ! c'est qu'il y avoit encore confusément dans quelques têtes un préjuge barbare, qui fuifoit voir & craindre par-tous

de l'allegorie. & qui ne se rassuroit que par l'éloignement des temps & la disparité entière des objets. On sait aujourd'hui que c'est sur tout son histoire qu'il faut savoir, & que les rapports d'intérêts & d'usages qui peuvent se trouver de siècle à siècle dans un même pays, sont une raison d'approfondir cette étude & d'écrire cette histoire avec la plus parfaite sincérité, afin que les exemples du passe soient des leçons pour le présent, que les fantes & les erreurs nous instruisent à les éviter, que les crimes nous inspirent l'horreur du crime, & les vertus l'amour de la vertu. Il ne faut rien ignorer, parce qu'il faut tout réparer & tout améliorer. On dit au reste que cette persecution avoit été suscitée à M. Fréret par quelques académiciens qui avoient comme accapare l'histoire de France, & qui ne vouloient pas qu'un tel homme sur-tout portêt la saux dans ce qu'ils regardoient comme leur moisson, & cette idée de propriété exclusive à l'égard des genres qu'on a embrasses n'est que trop samilière aux favans.

Le moins de gens qu'on peut à l'entour du gareau

Est la devise de tout le monde, même en matière d'érudition & sur les objets d'étude.

Quoi qu'il en soit, M. Fréret suivit en partie le conseil du magistrat ; il se jetta au milieu des té-

nèbres de l'antiquité pour y porter la lumière. Lorsque le roi Louis XV, alors âgé de neuf ans, voulut bien se rendre, le 24 Juillet 1719, à une des assemblées de l'académie des belleslettres, M. Fréret qui étoit en tour de lire, dit · l'historien de l'académie, « traita un sujet aussi » heureusement adapté à l'occasion présente que » s'il eût été choifi exprès pour le rapport qu'il » avoit au goût & aux amusemens de sa majesté. » Cest une dissertation très-curieuse & même trèsmorale sur l'origine du jeu des échecs.

La chronologie & la géographie doivent à M. Fréres des progrès considérables. Il est principalement célèbre par la première, & quant à la seconde, il s'est trouvé parmi ses papiers treize cent cinquante-sept cartes géographiques, toutes de sa main, indiquant des erreurs à résormer, on des idées plus exactes à établir sur ce qui concerne la Gaule, l'Italie, la Grèce, les îles de l'Archipel, l'Asse mineure, l'Armenie, la Perse & l'Afrique. Par ses prosondes recherches sur la chronologie, il est parvenu à concilier avec le récit de Moise & à réduire à la chronologie de l'écriture-sainte, toutes ces chronologies fabuleuses des Chaldeens, des Egyptiens, des Chinois. Il étoit très savant dans les langues, & telle étoit ! son ardeur pour s'instruire, qu'il avoit voulu entreprendre le voyage de la Chine, uniquement pour approfondir l'histoire de ce pays'; il s'instruisit du moins & de cette histoire & de la langue chinoise autant qu'il étoit possible de le faire à !

Paris. Il mit à contribution tout le savoir d'unlettré chinois, Arcadio Hoang, que M. de Lionne. évêque de Rosalie, avoit amené à Paris en 1712.

Aucun académicien n'a autant enrichi le recueil de l'académie, aucun secrétaire n'a moins avancé ce recueil; d'autant plus négligent secrétaire, qu'il étoit académicien plus ardent, plus laborieux, plus universel, plus occupé de toutes sortes de fujets, il produisoit toujours, & ne publioit point les productions de ses confrères. Un panégyriste . dit M. de Bougainville, trouveroit aisement des raisons pour, l'exuser, « pour nous qui sommes » historiens, ajoute-t-il, nous dirons simplement » qu'il eut tort. » Mais quels torts ne seroient pas avantageusement converts par cette universalité de travaux & de connoissances? Indépendamment. de toutes celles que supposent la variété, l'abondance & la difficulté des sujets traités dans sesdifférens mémoires, celles qu'on découvroit en lui chaque jour par la seule conversation, suffiroient pour former plusieurs savans: il avoit fait une étude particulière de la tactique des anciens; il s'occupoit avec plaisir de l'histoire naturelle & du détail des arts ; a il savoit assez de geométrie pour. » devenir physicien; il auroit pu comparer entre, » elles les mœurs & les loix de toutes les na-, » tions: il étoit très-versé dans l'histoire & la " littérature moderne; il connoissoit tous les » romans & les théâtres de presque tous les peuples, comme si ses lectures n'avoient jamais eu d'autre » objet. Tous les ouvrages dramatiques, anciens, » modernes, françois, italiens, anglois, espagnols, étoient présens à sa mémoire. Il faisoit » sur le champ l'analyse d'une pièce de Lopès de » Vega, comme il auroit fait celle d'une tragédie » de Corneille, & l'on étoit surpris de s'entendre » raconter les anecdotes littéraires & politiques n du temps, par un homme que les Grecs, les » Romains, les Celtes, les Chinois, les Péruviens » auroient pris pour leur compatriote & leur » contemporain. »

Cet homme avoit, pour ainsi dire, le génie de l'érudition: ses connoissances n'étoient jamais isolées, il savoit les enchaîner les unes aux autres, de manière qu'elles s'entresecouroient toutes au besoin, & qu'elles ne sormoient, en quelque sorte,

Ce savant, l'un des plus extraordinaires qui aient paru dans les lettres, étoit ne à Paris le 15 février 1688; & y mourat le 8 mars 1749. On lui reprochoit de l'intolérance & trop d'ardeur pour la dispute. Un homme d'esprit a dit de lni, qu'il avoit toujours raison, quand il parloit le premier. « Queique sensible à la contradiction, dit M de Bougainville, il n'avoit pas fur lui-» même affez d'empire pour l'épatgner aux autres. n Il est vrai que, quoique les hostilités parussent » toujours commencer de sa part, il étoit le plus » souvent sur la désensive, lors même qu'il sembloit attaquer. Comme il avoit réfléchi sur tout

» il avoit un parti pris sur tout; & c'étoit moins » pour combattre les idées d'autrui, que pour » défendre les siennes, qu'il discutoir des opinions

» hasardées en sa présence.

FRESNAYE. (JEAN VAUQUELIN DE LA Voyez au mot VAUQUELIN, son article & celui du sameux des Iveraux son sils.

FRESNE (LE MARQUIS DE) (Hift. mod.) avoit enleve Marie-Elitabeth Girard du Tilley, fille d'un président de la chambre des comptes; un valet-de-chambre déguisé en prêtre les avoit

Il se fit un accommodement entre les samilles. & le président consentit à donner sa fille au ravisseur, pourvu que le mariage se sit dans les formes; le marquis se dégoûta d'elle quand elle fat sa semme; il entreprit un voyage à Constantinople, il la mit de ce yoyage. & elle eut lieu de penser que son dessein étoit de la vendre comme esclave pour être rensermée dans quelque serail d'où on n'auroit plus entendu parler d'elle. Un voitutier, à qui elle confia ses craintes, lui procura le moyen de se sauver dans les états du duc de Savoye; il la rejoignit, & il se fit un nouvel accommodement, par lequel sa semme lui sut remise, à condition qu'il en répondroit au roi de France & au duc de Savoye. Revenue en France, elle plaida en séparation, & sur séparée par sentence du 17 mai 1673, confirmée pararrêts du 30 août 1675, & du 22 août 1680. C'est sur cette aventure que Gatien de Courtils a fait le roman intitule: la marquise de Fresne.

FRESNE, (ABRAHAM - ALEXIS QUINAULT DU) (Hist, litt. mod.) acteur celèbre, fils & trère d'acteurs & d'actrices célèbres, fut formé par Ponteuil. Il débuta le 7 octobre 1712, & mourut en 1767, long-temps après sa retraite du théatre. Peut-être d'autres acteurs l'ont-ils égalé pour le talent, mais nous avons toujours entendu les contemporains regretter sa figure, sa taille, la voix, son air noble, tous ses avantages extérieurs. On lui reprochoit, comme à Baron, beaucoup d'orgueil & de vanité. On a retenu de lui ce mot : On me croit heureux : erreur populaire! Je préférerois à mon état celui d'un gentilhomme qui mangeroit tranquillement douze mille livres de rente dans son vieux château. On a beaucoup cité ce trait comme ridicule, & il l'est au moins dans la forme; cependant il est certain que si un gentilhomme qui vit obscur dans sa terre, n'a pas renoncé au bonheur, si même il a pris la route la plus courte & la plus sûre pour y parvenir, il a entièrement renonce à la gloire; ce qu'on ne peut pas dire d'un acteur, ni de quiconque se produit en public. De plus, il est certain encore qu'il faut opter entre le bonheur & la gloire, l'un qui dépend principalement de nous, l'autre qui !

dépend principalement des autres. Jamais celui qui fait de la gloire fon unique ou fon principal objet, n'aura satis-saction entière. L'opinion publique est trop incertaine, trop vacillante, trop sujette à révolutions.

Sic leve, he paryum eft, animum quod laudis avarum, Subruit aut reficit! valeat res ludicra, si me Palma negata macrum, donata reducit opimum.

Le mot de du Fresne disoit tout cela, mais c'étoit trop le dire en-homme qui met son état au-dessus de tout, & ceux qui en ont tant ri, partageoient peut-être plus qu'ils ne le pensoient, le préjugé très-injuste, qui met cet état au-dessous de tout.

Un ridicule de du Fresne plus condamnable, parcequ'il est immoral, c'est que, comme certains souverains d'Asie, il se croyoit d'une nature supérieure à celle des autres hommes, n'accordant sur ce point qu'au talent ce que les autres donnent à la puissance; il ne parloit que le moins qu'il pouvoit. & que pour la nécessité du commandement, à ses domestiques, & aux gens de travail & de peine. Qu'on paye ce malheureux, disoit-il, en parlant d'un fiacre ou d'un porteur de chaise; le plus souvent il se contentoit de faire un signe, ce n'étoient pas pour lui des hommes, & il eût cru s'avilir en les traitant comme tels. Ce ridicule est joué dans le Glorieux que Destouches, comme on sait, fit pour du Fresne & sur du Fresne. On prétend que dans l'origine le comte de Tufière n'étoit pasaimé, mais que du Fresne ne pouvant se résoudre à jouer le rôle d'un amant maltraite, il fallut changer tout le plan de la pièce. Cest en esset un assez grand défaut dans la pièce, telle qu'elle est aujourd'hui, que la fille de Lissmon, qui est une personne raisonnable & intéressante, puisse aimer ce sou trisse & insolent, qui n'a jamais pour elle & pour sa famille que l'expression du mepris, & qui ne se montre pas un seul moment aimable.

M. de Voltaire dit, que quand il présenta sa tragédie d'Œdipe aux comédiens, la belle scène des confidences entre Œdipe & Jocaste au quatrième acte ne leur plut pas, & que, comme il insistoit en saveur de cette scène, du Fresne dit tout haut que pour punir l'orgueil indocile du jeune homme, » il falloit jouer sa pièce avec cette grande vilaine » scène, imitée de Sophocle. »

C'étoit fans doute une lourde faute en matière de goût: ne concluons cependant pas de là que du Fresne fût sans goût; comment auroit-il été un grand acteur?

FRESNE, (DU) du CANGE (CHARLES) (Hift. litt. mod.) tresorier de France à Amiens, un des plus savans hommes que la France ait produits, & un des plus aimables. Toujours occupe des études les plus sèches & les plus fatigantes, on le voyoit toniome tonjours sortir de son cabinet avec l'air le plus serein & se prêter à toutes les distractions de la société, comme s'il n'avoit eu rien à saire. Quand on lui témoignoit quelque crainte de le détourner de ses études: Non, disoit-il, c'est pour mon plaisir que j'étudie, non pour être à charge à moi-même & aux autres.

C'est par ses glossaires de la basse latinité, & de la langue grecque du moyen âge, par son édition de Joinville, & par son histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois, qu'il est principalement célèbre; mais on a de lui beaucoup d'autres ouvrages, toujours remplis de la plus vaste érudition. Il mourut en 1688. Il étoit né à Amiens en 1610. son nom manque à la liste de l'académie des inscriptions & belles-lettres.

FRESNE (DE) voyez FORGET.

FRESNOY, (CHARLES-ALPHONSE DU) (Hist. litt. mod.) peintre & poëte; nous le considérons ici principalement comme poëte. Cependant s'il a fait un bon poëme latin sur la peinture, c'est comme peintre & non pas comme poëte, cet ouvrage renserme les meilleurs préceptes de l'art, mais il offre peu de poésse. C'étoient des espèces de vers techniques sur son art, qu'il composoit pour son usage, & qui se trouvèrent sormer un bon poème didactique; le poème latin de l'abbé de Marsy & le poème françois de M. Watelet sur le même sujet ont bien plus d'agrément; celui de M. Lemierre a bien plus de verve & de poèsse.

Fils d'unapothicaire de Paris, Alphonse du Fresnoy fut destiné à la médecine; il y renonça pour se livrer à la poésie & à la peinture, arts liés par des rapports si intimes, qu'ils semblent n'éxiger qu'un même gost & un même talent.

> Refere par amula quaque fororem ; Alternantque vipes & nomina,

Dit du Fresnoy lui-même dans son poëme. Il fut ami de Mignard, qui, comme lui, avoit sacrissé la médecine à la peinture; on trouve qu'il cherchoit le Carrache dans le goût du dessein & le Titien dans le coloris; ses ouvrages se réduisent à quelques tableaux d'autel, à quelques paysages, à deux plasonds, l'un à l'hôtel d'Armenon-ville, l'autre au Raincy. Félibien parle d'un très-beau tableau de du Fresnoy, que possédoit alors M. Passart, maître des comptes & que nous avons vu depuis chez M. de Mairan. Il représente un sacrifice devant un tombeau, vers lequel s'avance tristement une semme d'Athènes; ce tombeau rensermoit les cendres de son amant, l'urne, par une expression miraculeuse de tendresse, vomit des flammes à son aspect; l'athénienne combe éplorée entre les bras des femmes qui l'accompagnent : son désespoir & l'étonnement des assistants sont exprimes avec beaucoup de force & de vérité. On fait Histoire. Tome II. Seconde part.

honneur encore à du Fressoy de la pensée du beau tableau de la pesse d'Epire, qui est chez le roi; mais il est plus connu comme auteur du poëme sur la peinture. Ce poëme contient en esset tonte la théorie de l'art; on y trouve dans un espace de 548 vers, une soule de préceptes propres à diriger la main de l'artiste sans la gêner, à éclairer son génie sans l'intimider ni le captiver

Nec mihi mens animusve fuit confiringere nodos Artificum man bas Indolis ut vigor inde potens obstrictus hebescat Normarum numero immani, geniumque moretur, Sed rerum ut pollens ars cognitione, gradatia Natura sese insinuet, verique capacem Transeat in genium, geniussque usu induat artem.

Le plan général de ce poème est tout trace, par la distribution de l'art dans ses trois parties principales, l'invention, le dessein, le coloris. On enseigne dans la première ce qui concerne le choix du sujet, l'économie de tout l'ouvrage, la science du costume. La seconde apprend à varier les figures & les attitudes, à groupper avec grace & sans consusion, à ménager au tableau un juste équilibre, à présenter toujours l'objet principal dans un beau jour, à bien unir les membres avec les draperies, à observer toutes les proportions, sur-tout à bien exprimer les passions, l'un des plus difficiles taleas du peintre.

Corde repostos

Exprimere affectus, paucifque coloribus ipfam.

Pingere posse animam, acque oculis prabere videndam,

Hoc opus, his labor oft.

La troisième partie embrasse tout ce qui concerne la conduite & la variété des tons, des lumières & des ombres, les ressets des couleurs, leur vivacité, les rapports des distances, &c. le portrait a des principes particuliers; le poète sinit par prescrire au peintre l'ordre qu'il doit observer dans ses études; la géomètrie en doit être la base: après en avoir appris les principes, & s'être exercé à dessiner d'après l'antique, on examinera successecoles; on saisses le plus grand détail, les ouvrages qui ont immortalisé les grands-maîtres des diverses écoles; on saisses leur esprit, on sormera son goût fur leur manière, on imitera chacun d'eux dans la partie où il a excellé; la nature & l'expérience feront le reste.

Le poëme de du Fresaoy a été traduit, & commenté sous ses yeux, par Depiles son ami, peintre célèbre, & célèbre sur-tout par les ouvrages qu'il a composés sur les peintres & sur la peinture. (Voyez son article.) cette traduction à été depuis revue & corrigée par M. Meûnier de Querlon en 1753. Elle avoit paru pour la première sois en 1668, trois aus après la morte Alphonse du Fresaoy, arrivée en 1665, il étoit né en 1611.

Nann

FRESNY, (CHARLES RIVIÈRE DU) (Hift. list. mod)

Et du Fresny, plus sage & moins diffipateur, Re für pas mort de faim, digne mort d'un auteus.

M. de Voltaire, soit qu'il eut jugé avec raison cette plaisanterie un peu trop commune, soit qu'il eût reconnu que c'étoit trop faire le gentilhomme ignorant & ennemi de la science, trop faire les honneurs d'un état qui, après tout, étoit le fien, a depuis changé ainsi ces deux vers:

Du Fresny, moins prodigue, & docile au bon sens, N'eût point dans la misère avili ses talens.

L'une & l'autre leçon constate la profigalité de du Fresny, & sa pauvrete qui en sut la suite; il est vrai que toutes les libéralités de Louis XIV qui Paimoit, & dont il étoit un des valets-de-chambre. ne purent jamais l'en tirer, & que ce prince disoit lui-même: il y a deux hommes que je ne pourrai jamais enrichir, du Fresny & Bontemps. Du Fresny avoit un goût & un talent singulier pour les arts, pour la musique, pour le dessein, sur-tout pour l'art de construire des jardins; ceux de Mignaux près de Poissy, & plusieurs autres jardins célèbres du temps, étoient son ouvrage; il avoit fourni des plans pour ceux de Versailles, ils surent rejettés comme trop chers dans l'execution, mais ils valurent à du Fresny un brevet de contrôleur des jardins du roi : ce prince lui accorda encore le privilège d'une nouvelle manusacture de grandes glaces, qui s'établissoit alors & dont le succès a été prodigieux. Du Fresny, toujours pressé de jouir, céda ce privilège pour une somme modique. Quand le privilège sut expiré, le roi en le renouvellant, se souvint de du Fre/ny, & obligea les nouveaux entrepreneurs de lui faire trois mille livres de rente viagère : il se ffatta pour lors de lui avoir assuré la subsistance, il se trompoit, du Fresny traita de cette rente, & en reçut de remboursement. Du Fresny vendit sa charge & quitta la cour; c'étoit tarir entiérement la source des graces. Cependant le privilège du Mercure étant venu à vaquer en 1710, par la mort de M. Devizé, le roi, qui se souvenoit d'avoir aimé Du Fresny, le lui donna: Du Fresny le garda jusqu'au mois de décembre 1713, qu'il le ceda au sieur le Tèvre, en se réservant une pension, qu'il eut enfin le bon esprit de ne point aliener. Du Fresny se maria deux fois; c'est d'un de ses mariages que parle le Sage dans le diable boiteux: a Je veux envoyer aux » petites - maisons un vieux garçon de bonne m famille, lequel n'a pas plutôt un ducat qu'il m le dépense, & qui, ne pouvant se passer d'esm pèces, est capable de tout faire pour en avoir. » Il y a quinze jours que sa blanchisseuse, à qui » il devoit trente pistoles, vint les lui demander, n offant qu'elle en avoit besoin pour se marier h à un valet-de-chambre qui la recherchoit. Tu

» as donc d'autre argent, lui dit-il, car où est le valetn de-chambre qui voudra devenir ton mari pour trente
n pistoles? — Hé mais, répondit-elle, j'ai encore
n outre cela deux cent ducats: — deux cent ducats,
réplique-t-il avec émotion? Malepeste, tu n'as
n qu'à me les donner à moi, je t'épouse, & nous voilà
n quitte à quitte; & il épousa la blanchisseuse.
Soit que M. le régent voulût, comme Louis XIV,
tenter de l'enrichir, soit que Du Fresny voulût lui
en saire naître l'idée, il lui présenta ce placet.

» Pour votre gloire, Monseigneur, it faut laisser » Du Fresny dans son extrême pauvreté, asin qu'il » reste au moins un seul homme dans une siruation » qui sasse souvenir que tout le royaume étoir » aussi pauvre que du Fresny, avant que vous y eufn siez mis la main. »

Le prince mit néant au bas du placet, & donna ordre à Law, de remettre à du Fresny deux cents mille francs, avec lesquels du Fresny sit bâtir une belle maison qu'il appella la maison de Pline.

Du Fresny s'étoit mis en société de plaisirs & de talens avec Regnard; cette liaison finit par une accufation d'infidélité. Du Fresny, disent les auteurs de l'histoire du théâtre françois, prétendit avoie communiqué à Regnard plusieurs sujets de comédies presque achevées, entr'autres ceux du Joneur & de la pièce intitule: attendez - moi fous l'orme, " Regnard, qui sentit la valeur de la première » pièce, amusa son ami ; fit quelques changemens à " l'ouvrage, le mit en vers, & le donna sons son » nom aux comédiens. Du Fresny, indigné, donna aush son chevalier joueureel qu'il l'avoit fait, moins. bon que celui de Regnard, mais non pas sans mérite, & dans un prologue affez plaisant, il fie son accusation de plagiat en sorme, à la sace du public : " A le bien prendre, dit-il, les denx pièces n'ont rien de semblable que le fond du suier, » & deux ou trois idées de scènes qui se sont » trouvées dans des mémoires, que l'un des deux » auteurs à dérobées à l'autre.

Regnard repoussa cette injure avec beaucoup d'emportement; mais sa justification n'a point paru complette. Au reste, le public, auquel il importe peu de qui soient les pièces, pourvu qu'elles soient bonnes, a été plus content du plagiat que de l'original volé, & a dit: & felix culpa!

Les historiens du théâtre françois, restituèrent encore a du Fresny, attendez-moi sous l'orme, qui est imprimé parmi les pièces de Regnard. On jone souvent & avec succès de du Fresny, l'esprit de contradiction, le double veuvage, la coquette de village, la réconciliation normande, le mariage sait & rompu; un parallèle bien sait de du Fresny avec Regnard seroit sort intéressant; M. d'Alembert en a sait un de ce même du Fresny avec Destouches.

« Tous deux se distinguoient par des qualités » dissérentes [& presque opposées. Destouches, » naturel & yrai, sans jamais être ignoble en » neglige; du Fresny, original & neuf, sans ce 4 a ser d'etre vrai & naturel; l'un s'attachant à des ridicules plus apparens. L'autre saisssant des » ridicules plus détournés: le pinceau de Destouches plus égal & plus sévère, la touche de du Fresny, plus spirituelle, & plus libre; le premier » dessinant avec plus de régularité la figure entière; le second donnant plus de traits & de jeu à la physionomie; Destouches plus réfléchi dans ses plans, plus intelligent dans Fensemble; du Fresny animant par des scènes piquantes, sa marche irregulière & décousue; l'auteur du Glorieux sachant plaire également à la multitude & aux connoisseurs; son rival ne faisant rire la mul-» titude, qu'après que les connoisseurs l'ont avertie; » tous deux ensin occupant au théâtre une place n qui leur est propre & personnelle; du Fiesny, » par un mélange heureux de verve & de finesse, » par un genre de gaieté qui n'est qu'à lui. & n qu'il trouva neanmoins sans la chercher: par un » flyle qui réveille toujours, sans qu'on ose le » prendre pour modèle. & qu'on ne doit ni blamer » ni imiter; Destouches, par une sagesse de com-» position & de pinceau qui n'ôte rien à la compolition & à la vie de ses personnages, par un sentiment d'honnêtete & de vertu, qu'il sait répandre au milieu du comique même, par le salent » de lier & d'opposer les scènes entr'elles, enfin » par l'art plus grand encore, d'exciter à la fois » le rire & les larmes, sans qu'on se repente d'avoir n ri, ni qu'on s'étonne d'avoir pleuré. n

Du Fresny resusoit jusqu'à l'esprit à Destouches, qui, par représailles d'injustice, lui resusoit le bon sens; mais ce qui est bien à considérer ici pour ceux qui aiment à ne s'étonner de rien, c'est que du Fresny resusoit l'esprit, même à Molière, & ce n'est pas la seule sois, observe M. d'Alembert, que ce blasphème a été proséré par des gens de beaucoup d'esprit: Marivaux n'aimoit pas Molière; ces grandes erreurs de l'esprit humain sont réellement

curieuses à observer.

On a de du Fresny, outre son théâtre, des cantates, des chansons parmi lesquelles on distingue celle qui a pour titre: les lendemains, & qui commence par ce yers:

Philis plus avare que tendre, &c.

On a de plus, les amusemens sérieux & coniques, le puits de la vérité, diverses nouvelles historiques, & d'autresfruits d'une imagination toujours enjouée,

zoujours fingulière.

Du Frésny étoir né en 1648. On le croyoit petitfils d'Henri IV, & on trouvoit qu'il lui ressembloir. Il mourut le 6 octobre 1724. Il condamna au seu en mourant quelques écrits innocens, à l'instigation d'un faux zèle. Parmi les singularités de seu caractère, on a remarqué qu'il avoir jusqu'à quatre appartemens dans Paris, pour échapper aux impertuss. FREY. Voyer (NEUVILLE.)

FREYER, (Hist. du Nord.) roi du Nord, que ses sujets placèrent après sa mort au rang des dieux; ils donnèrent au cinquième jour de la semaine un nom sormé de celui de ce prince. (M. DE SACE.)

FREZIER, (AMEDÉE - FRANÇOIS) ingénieure habile & voyageur unile, directeur-général des fortifications de la province de Bretagne, auteur de plusieurs bons ouvrages, tels qu'un traité des feux d'artifice, un voyage de la mer du sud; théorie & pratique de la coupe des pierres & des bois; élémens de stéréotomie. Né à Chambéry en 1682; il vivoit en 1765, n'ayant quitté ses emplois qu'à quatrovingt-trois ans.

FRIART ON FREAR. (Voyer CHAMBRAY.)

FRIBURGER. (MICHEL) (Voyer FISCHET OU FICHET.)

FRIDLEF I, (Hift. de Danemarck.) roi de Danemarck, régnoit à peu près soizante ans avant J. C. Il fut le premier qui entretint des soldats à sa solde, même au sein de la paix. Il vouloit par cet appareil en imposer à ses peuples, & contenir l'ambition de ses voisins. Malgre l'aspect d'une armée toujours prête à se mettre en marche. Huirwil souleva une partie de la Norwege; Fridles s'avança avec une flotte nombreuse pour soumettre les rebelles; ceux-ci marchèrent fiérement à sa rencontre; l'action s'engagea, che fut opiniarre, & la muit sépara les combattans, sans qu'aucun des deux partis pût crier victoire: mais Huirwil fut abandonné pendant la nuit d'une partie de son armée; le combat recommença, les Dangis furent vainqueurs. Fridlef fit dans cette journée des prodiges de bravoure : bien-tôt il tourna fes armes vers l'Angleterre qu'il conquit presque toute entière; il passa en Irlande, où rien n'osa lui restiter. Quelques écrivains ont prétendu que Jules-César, sur le récit des ses exploits, charmé de trouver au fond du nord une sine semblable à la sienne, avoit sait alliance avec ce prince. (M. DE SACT.)

FREDLEF II, étoit fils de Frothon III, reî de Danemarck. Son père l'avoit envoyé en Russe; depuis son départ le bruit de sa mort s'étoit répandu, & Frothon lui-même ayant péri maltiensement, la nation proposa la couronne à celui qui célébreroit avec plus d'enthoussasme les vertus de Frothon. Un tel prix étoit bien capable d'échansser la verve des poètes. Hiarn l'emporta sur ses concurrens, & sur couronné. Mais bientôt Fridisfreparut d'abord sen Suède, où il remit Haldan sur son trône; puis en Danemarch, où il vanquit dans trois combats son concurrent, qui appeir qu'on ne gagne pas des hatailles aussi aifement que Nnnn 2

l'on fait des vers. Le vaincu se déguisa, & vint à la cour de Fridles, résolu de l'assassiner. Il sur découvert : « Quel étoit ton dessein, lui dit » Fridles : » de te saire périr, répondit Hiarn : & de quelle mort, replique le roi; par le duel, repartit le poète : hé bien, c'est de cette mort que tu périras toi-même, ajouta Fridles : ils s'armèrent aussitét, & entrèrent en lice; Hiara tomba sous les coups de son ennemi. On prétend que Fridles, reconnu par tous les Danois, sit la guerre au roi de Norwege qui lui avoit resusé sa fille. Il mourut vers le commencement du premier siècle de notre ête. (M. DE SACY.)

FRISCHE, (DOM JACQUES) (Hist. litt. mod.) bénédictin, a donné avec dom Nicolas-le-Nourry, l'édition de Saint-Ambroise; avec dom Vaillant, la vie de Saint-Augustin, mise à la fin de l'édition de ce père; il travailloit à l'édition de Saint-Grégoire de Nazianze, lorsqu'il mourut à Paris en 1693.

FRISCHLIN, (NICODÈME) (Hist. mod.) poëte allemand, në dans le duchë de Virtemberg, couronnë par l'empereur Rodolphe, à la diète de Ratisbonne, pour sa comédie de Rebecca; ses œuvres poétiques ont été recueillies en 4 volumes in-8°. Sa fin sut tragique; il se tua (en 1590) en voulant se sauver d'une prison où des vers satyriques l'avoient fait ensermer; il n'avoit que quarante-trois ans, étant né en 1547.

FRIZON, (PIERRE) ((Hist. litt. mod.) grandmaître du collège de Navarre & docteur de Sorbonne, mort en 1651, auteur du Gallia Purpurata, (Voyez l'article BALUZE.)

FROBEN, (JEAN) (Hist. litt. mod.) célèbre & savant imprimeur à Basle, ami d'Erasme, dont il a imprimé les ouvrages. Mort en 1527.

FROIDMONT, (LIBERT) (Hist. mod.) Bocteur de Louvain, ami de Descartes & de Jansenius, sur l'éditeur de l'Augustinus de ce dernier, & l'auteur de quelques opuscules polémiques & jansénistes, dont voici les titres. La lampe de Saint-Augustin; les mouchettes de la lampe; colloque en rimes entre Saint-Augustin & Saint-Ambroise. Né en 1585. Mort en 1653.

FROILA, (Hist. d'Espagne.) est le nom de deux ou trois rois ou tyrans barbares de l'Espagne, dans les huitième, neuvième & dixième siècles. Ils ont verse bien du sang & quelquesois celui de leurs proches, & n'en méritent que plus d'être inconnus.

FROISSART ou FROISSARD, (Hift. liu. med.) historien célèbre. Sa chronique est un envrage précieux pour la connoissance de l'histoire

du quatorzième siècle; M. Dacier, secrétaire perpéruel de l'académie des inscriptions & beltesalettres, en prépare une édition que toutes les précédentes rendent encore nécessaire.

FROLAND, (Louis) (Hist. litt. mod.) avocat célèbre à Rouen, puis à Paris, auteur de savans mémoires sur le senatus-consulte Velleuen & sur les status réels, personnels & mixtes, & de quelques autres bons ouvrages de jurisprudence, relatifs sur-tout à la coutume de Normandie. Mort en 1746,

FROMAGET, (Hift. list. mod.) auteur des romans intitulés: Kara Mustapha, & le cousin de Mahomet, & de quelques opéra comiques qu'il a composés, ou seul, ou en société avec le Sage & avec Panard. Mort en 1759.

FROMENTIERES, (JEAN LOUIS DE) (Hist. liu. mod.) évêque d'Aire, prédicateur célèbre, élève du P. Senaut, Ses sermons ont été imprimés en 6 vol. in-12. Mort en 1684.

FRONSPERG on FRONSBERG. (Georges, COMTE DE) (Hift. d'All. & de Fr.) Ce Georges Fronsperg, qui commandoit les Lansquenets à la bataille de Pavie, étoit un capitaine d'une taille gigantesque, d'une force extraordinaire, d'une valeur féroce, excellent citoyen, luthétien furieux, capable de tout entreprendre pour servir sa patrie & pour nuire au pape, saisissant avec ardeur l'occasion d'aller faire la guerre en Italie. dans l'espérance que les conjonctures améneroient quelques moyens d'insulter & d'humilier le faintsiège. Son ambition étoit de porter ses mains sacrilèges jusques sur le pape, il avoit sait saire une chaine d'or pour l'étrangler, disoit-il, de ses propres mains, parce qu'à tous seigneurs tous honneurs. Plaisanterie atroce d'un barbare que la haine abrutissoit, & qu'un amour insensé de sa religion rendoit impie. Brantôme rapporte de ces allemands d'autres horreurs dont l'humanité frémit, & dont la pudeur rougit; mais leur valeur égaloit leur cruauté; ce furent eux qui déciderent la victoire à Pavie, en 1525, par un mouvement que le connétable de Bourbon' leur fit faire : les colonels Fronsperg & Sith allongèrent par son ordre les deux pointes de leur gros bataillon, & serrant les bandesnoires, dit Varillas, comme dans une tenaille, ils les écrasèrent & les détruissrent entièrement. Les Lansquenets devenus plus terribles par cette victoire, & voyant l'aile droite des François entiérement détachée du corps de bataille, tournérent leurs efforts contre elle & l'enveloppèrent; ce fut alors que toute la nobleffe francoise fut tuée ou prise, & que François I, lui-même tomba dans les fers de Charles-Quint; les allemands de Fronsperg avoient aush beaucoup contribué à la victoire, an combat de la Bicoque en 1522. En

1527, Fronsperg accompagnoit le connétable de Bourbon dans son expédition de Rome, & il touchoit au moment d'exécuter ses projets contre le pape, lorsqu'une violente apoplexie termina ses jours à Ferrare; il ne vit point le sac de Rome, mais ses lansquenets ne remplirent que trop bien ses intentions, après sa mort, par toutes les violences qu'ils exercèrent à Rome pendant deux mois entiers.

FRONTIN, (SENTUS JULIUS FRONTINUS.) (Hist. Rom.) guerrier & jurisconsulte, préteur, puis consul, sut envoyé, l'an 78 de J. C. par l'empereur Vespassen, en Bretagne, c'est-à-dire, en Angleterre, pour faire la guerre aux peuples de cette sie, & il la sit avec succès; mais c'est principalement par son livre des stratagènes qu'il est célèbre; il est aussi l'auteur d'un traité de qualitate agrorum, imprimé à Paris par les soins de Turneèbe.

FRONTO, (MARCUS JULIUS.) (Hist. rom.) consul l'an 96 de J. C. Nous ne citerons de lui qu'un mot. Il avoit vu le règne de Nèron, & il voyoit celui de Nerva, qu'on accusoit d'un peu de foiblesse & de sacilité; il osa dire en plein sènat: il est dangereux d'être gouverné par un prince sous qui tout est désendu, & encore plus dangereux de l'être par un prince sous qui tout est permis. Ajoutons à la gloire de Nerva qu'il profita de ce mot.

FROTHON I, (Hift. de Danemarck.) roi de Danemarck, étoit fils de cet Hadding qui se fit donner la mort pour ne pas survivre à son ami. A peine sut - il sur le trone, que la manie des conquêtes s'empara de son ame. Il entra à main armée dans la Courlande. Les peuples effrayés s'enfuirent à son approche, emportant avec eux tous les fruits de leur récolte. Ils espéroient que la disette sorceroit les Danois à se retirer: ils ne se trompoient pas. Mais ceux-ci, dans leur retraite, creusèrent des précipices qu'ils couvrirent d'un gazon légérement soutenn; les Courlandois s'avancèrent à la poursuite des Danois; ils tombérent dans le piège qui leur étoit préparé, & surent presque tous massacrés. Cette ruse meurtrière prouve que les anciens rois du Nord faisoient la guerre, moins pour conquérir que pour verser du sang, comme certains animaux qui se contentent d'étrangler leur proie, & dédaignent de s'en nourrir. Frothon parut sur les frontières de la Russie, soumit quelques places: déjà ses vues ambitieuses se tournoient vers la Suède; mais sa secur, épouse du roi Regner, à la tête d'une armée, osa arrêter sa marche triomphante.

Pendant ces expéditions Frothon avoit laissé les rènes du gouvernement entre les mains d'Uffon, son ministre & son beau-frère: l'ingrat avoit profité de son absence pour sormer une conspiration

contre son bienfaiteur; il vouloit lui enlever la couronne & la vie: Frothon reparut; le complot se dissipa, l'auteur tomba aux pieds du roi qui, satisfait de rompre son mariage, daigna lui par-donner, Frothon soumit la Frise Cimbrique, remporta une victoire célèbre sur le souverain de cette contrée; le même bonheur accompagna ses armes contre les Saxons, qu'il força de lui payer ttibut : lorsqu'il crut avoir pousse ses conquêtes assez loin dans le continent, il chercha dans l'Océan un nouvel aliment à son ambition : il foumit l'Angleterre & l'Ecosse. Il mourut dans une seconde expédition qu'il entreprit contre la Suède vers l'an 58 avant J. C. C'étoit un roi spadassin. comme l'étoient alors tous les rois du Nords Deux de ses sujets l'appellèrent en duel. & tous deux périrent de sa main. (M. DE SACY.)

FROTHON II. Si l'on en croit quelques historiens, il ne dut la couronne de Danemarck qu'à sa valeur. Sa sorce extraordinaire lui mérita le surnom de vigoureux, qualité sort estimée dans un temps & dans une contrée où l'on ne connoissoit d'autre droit que la sorce. Il conquit la Norwege en terrassant lui seul le roi Roger, & dix de ses plus braves courtisans. Dans ces temps plus que barbares, une couronne étoit le prix d'un coup de lance ou de massue. Frothon II régnoit cent-cinquante ans avant l'ère chrétienne, & le duel étoit alors tellement à la mode, que lorsque les rois manquoient de prétexte pour se déclarer la guerre, ils prenoient celui de mesurer leurs sorces, (M. DE SACT.)

FROTHON III succèda à Fridles I, vers l'an 74 avant J. C. après une minorité orageuse : il envoya des ambassadeurs au roi des Huns, pour lui demander Hannonde sa fille en mariage. Ceux ci firent cette demande d'une manière qui peint bien les mœurs de leur siècle. Il saut, disoient-ils. ou remettre votre fille entre nos mains, ou vous battre avec nous. Cette harangue étoit pressante; elle sit effet, Hannonde sut conduite à la cour de Danemarck. Mais Frothon ne fut pas l'objet qui fit le plus d'impression sur son cœur. Le ministre Grepa la vit, lui plut & l'aima : ce favori étoit jaloux de la confiance que le roi donnoit à Eric le sage, qui étoit venu de Norwege pour épier les desseins de Frothon. Il conseilla au roi de le faire affasfiner. Ce prince rejetta ce conseil ayec horreur. Bientôt Eric lui découvrit l'intrigue secrète de la reine & de Grepa. Hannonde fint répudiée; Frothon donna sa sœur en mariage à Eric pour prix de ce service, si toutesois c'en est un; Eric alla, au nom du roi, demander la fille du roi de Norwege, & l'enleva tandis que ce prince délibéroit s'il devoit l'accorder.

Les Danois furent attaques par les Vandales; le roi les repoussa, les poursuivit, massacra tout ce qui put lui résister, soumit le reste, & prit le titre de premier roi des Vandales. Cependant le roi de Norwege s'apprêtoit à venger l'affront qu'il avoit recu: il fit un armement considérable: mais Frothon le prévint, le battit, & s'empara de sa couronne. Ce fur avec la même facilité qu'il triompha des Huns, qu'il arracha un tribut aux Bretons. & qu'il conquit toute l'Irlande: il donna le royaume de Suède à Eric, pour récompenser tous les services que ce ministre lui avoit rendus dans la guerre & dans la paix. Sa mort ne fut pas digne d'un si beau règne ; il assistoit au supplice d'un voleur : une vache vint, si l'on en croit l'histoire. le terrasser d'un coup de corne. & le peuple crut que c'étoit la mère du voleur, célèbre magicienne, qui, pour venger ou sauver son fils, avoit imaginé cette métamorphose. On croyoit alors au ouvoir de la magie. Le Nord a ses Circes, ses Pithonisses; les rois mêmes se faisoient initier dans cet art: & leurs filles ou crédules ou fourbes rendoient des oracles.

Frothen III, plus sage qu'eux aima mieux saire des actes d'équité & apprendre aux hommes ce qui est juste, que de leur prédire l'avenir. La longue paix dont le Nord jouit pendant les dernières années de son règne, le fit surnommer l'Auguste du Nord; il en sut aussi le Lycurgue: toute cette contrée avoit été jusqu'alors peuplée de brigands; il les attira près de lui sous divers prétextes, & les fit périr. Le supplice qu'il leur reservoir étoit de devenir la pâture d'un loup affamé. Ce spectacle, anssi effravant que nouveau pour les Danois, sit sur eux une impression si Forte, que le roi ayant fait suspendre des bracelets d'or dans plusieurs forêts, personne n'osa y toucher, il rendoit les magiffrats responsables des vols qui se commettoient dans leur jurisdiction: Il fit encore d'autres loix qui prouvent moins ses lumières que son zèle. Ce sut lui qui régla le partage du butinfair en guerre. Les vaisseaux pris dans un combat devoient appartenir au peuple. Celui qui le premier prenoit la fuite étoit déclaré infame. Les filles obtinrent le droit de disposer de leur main sans le consentement de leur père. Elles suivoient le sort de leurs époux, & & le mari étoit esclave, celle qui l'épousoit perdoit sa liberté, Le mariage étoit annulé par l'adultère; celui qui donnoit asyle à un voleur étoit condamné au fouet, & tous ses biens étoient conssiqués. Les déserteurs étoient punis de mort. Le roi abolis l'usage de se justifier par serment, mais il y substitua celui du duel, plus révolunt encore. Une autre loi bien plus injuste stoit celle qui condamnoit indistinctement doux errangers à mort, toutes les fois qu'un danois auroit été tué par un écranger. La plue belle de ces ordonnances étois celle ci : celui qui dans une action aura devance le premier rang, s'il est esclave, deviendra libre; s'il est libre; deviendra noble; s'il est noble, sera profet, (M. DE SACY,

FROTHON IV monta sur le trône de Dane marck, l'an 04 de l'ère chrétienne. Il avoit à peine atteint sa douzième année : les Saxons méprisèrent sa jeunesse & lui resusèrent le tribut qui leur étoir imposé. Il marcha contre eux, & les soumit. Ua aventurier, nomme Surcather, vint s'attacher à son service; Frothon l'éleva au rang d'amiral, & ses flortes eurent bieutôt l'empire des mers du Nord. Les talens militaires de ce général ne se bornoient pas aux expéditions maritimes, il vainquit Viecar, roi de Normege, soumit une partie de la Russie, conquit l'Irlande, châtia les Courlandois, les Sembes, les Curetes, qui s'étoient ligués pour former une révolte générale. Il lui eut été facile de se réserver à lui seul toutes ces conquêtes, & s'il ne fut pas roi, sans doute qu'il dédaigna de l'être. Un saxon osa faire un dési à Frothen; celui-ci voulut l'accepter. Mais Stercather l'arrêta, se présenta au combat, & écoussa son adversaire dans ses bras. Pour Frothon, sa gloire fat esfacée par celle de son ministre; Stercather étoit en même temps législateur & général. Une nouvelle victoire remportée sur les Saxons sut encore son ouvrage. Ils demandèrent la paix ; elle leur fut accordée; leur chef invita Frothon & les principaux danois à un repas magnifique; mais au milieu du festin, il se mettre le seu à l'édisse qui renfermoit cette auguste assemblée: Frotbon périt au mileu des flammes, après un règne de douze à quinze ans. Il avoit doublé la paie des foldats, & ce fut à ce prix qu'il acheta le surnom de Libéral. (M. DE SACE.)

FROTHON V succèda à Harald son srère, qu'il avoit sait assassiner, soit qu'il sût jaloux de la gloire de ce jeune prince, soit plutôt parce qu'il vouloit s'enrichir de sa dépouille. Il réservoit le même sort à ses neveux Harald & Haldan. Le fidèle Regnon les avoir dérobés à sa sureur: il les élevoit dans la Zélande, au fond d'une caverne: & cependant il faisoit courir se bruit de leur mort: ces ieunes princes furent enfin découverts, Frothon alloit les faire trainer au fuplice. Regnon fit alors de l'heureux don de l'éloquence le plus noble usage qu'un homme puisse en saire: il roucha le cœur d'un tyran, & fauva l'innocence. Ces deux princes cachèrent long - temps le projet de vengeance qu'ils méditoient. Ils attendirent une occasion favorable à leur haine : elle se présenta. Frotion étoit plongé dans un profond sommeil : ils mirent le seu à son palais; & ce prince, trop digne de ce sort deplorable, sut enseveli sous les ruines, vers l'an 114 de l'ère chrétienne. (M. DE SACY.)

FRUMARIUS, roi des Snèves. (Hist. d'Espag.) Frontan étant mort, les Suèves eussent du , ou déposer Maldras, ou se connoître que lui pour souverain : mais ils étoient toujours divisés, & les adhérans de Frontan, opinitatément déterminés à se jamais se soumente à Maldras, procédérent à l'élostion du successeur de Maldras, & Remisseur

réunit ces suffrages : en forte que la rivalité des deux concurrens perpétua les hostilités. Cependant, à force de cruautés, Maldras étant enfin devenu odieux à ses propres sujets, ils le tuèrent dans un tumulte. & au lieu de reconnoître Remismond, ils se hâtèrent d'élever Frumarius sur le trône. Pendant que celui-ci se préparoit à hatter avec avantage contre son compétiteur. Remismond, à la tête d'une troupe de soldats excités par l'espoir du butin, surprit la ville de Lesgo, massacra les habitans, & pilla tout ce qu'il put en emporter. D'un autre côté, Népotien général des Romains, & Suénéric, général des Goths, fondirent sur les Suèves, en firent un horrible carpage, & mirent en fuite ceux qui échappèrent au massacre. Népotien & Suénéric passèrent comme un torrent, & allèrent ailleurs porter le ravage & la mort. Les Suèves dispersés se réunirent, & recommencerent leurs hostilités. Informé de l'approche de Frumarius, Remismond se disposa à le recevoir & à décider la querelle par une bataille. Les deux armées combattirent avec le plus féroce acharnement; il y eut de part & d'autre, beaucoup de morts: mais la victoire demeura indécise; & les deux concurrens, également affoiblis, convinrent de remettre leurs intérêts à la décision de Théodoric: mais cette décisson tardant trop à être rendue'. Remismond recommença la guerre avec la plus atroce vivacité; à sorce de soins & de démarches, Cyrilla parvint à ménager une trève entre les deux partis: ellene dura pas long-temps, & l'impétueux Remismond se livroit à de nouvelles sureurs, lorsque Frumarius mourut, - & laissa le trône sans parrage à Remismond qui sur reconnu seul souverain par tous les Suèves, instruits à leurs depens des dangers auxquels s'expose une nation qui s'obstine à avoir deux rois. Ce sut vers l'an 464, que Frumarius mousut; on ignore à quel áge. (L. C.)

FRUMENCE, (SAINT) (Hist. éccles.) apôtre de l'Ethiopie au quatrième siècle.

FUET, (LOUIS) (Hist. list. mod.) avocat, auteur d'un traité sur les matières bénésiciales que M. Rousseau de Lacombe a redonné sous le titre de jurisprudence canonique. Mort en 1739.

FUGGERS. (Hist mod.) Les Fuggers étoient des négocians d'Ausbourg, fameux par leur richesses par leur générosité; ils faisoient seuls le commerce de Ve. ise en Allemagne. Dans une sête qu'ils donnoient à Charles Quint dans leur maison à Ausbourg, ils allumèrent un fagot de canelle, marchandise alors rare & précieuse, avec un papier plus précieux encore. Cétoit une obligation de Charles-Quint pour une somme qu'il leur avoit empruntée, & qu'il a'étoit pas en état de leur rendre.

FULBERT, (Hist. de Fr.) évêque de Chartres, disciple du sameux Gerbert, qui sur pape sous le nom de Sylvestre II. Ses œuvres ont été publiées en 1608, ses épitres sur-tout sont fort utiles pour la connoissance de l'histoire, de la discipline écclésiatiques, & des usages de son temps. Mort en 1629.

Fulbert étoit aussi le nom du chanoine, oncle d'Héloise. (Voyez ABAILARD)

FULGENCE, (SAINT) (Hist. ecclésast.) èvêque en Afrique, disciple de S. Augustin, & nommé lui-même l'Augustin de son stècle; le principal de ses ouvrages est un traité de la prédestination & de la grace. Il soussir pour son zèle contre l'arianisme; Trasimond roi des Vandales, l'exila en Sardaigne, Hilderic, successeur de Trasimond, le rappella. Il étoit né vers l'an 463, il meurut en 533. Ce que nous avons de ses ouvrages a été public par le père Sirmond en 1684.

FULRADE, (Hift. de Fr.) abbé de S. Denis au huitième fiècle, fut employé dans les affaires les plus imporantes de son temps. La plupart des anciennes chroniques disent expressement que Burchard, évêque de Wartsbourg & Fulrade abbé de S. Denis, surent envoyés à Rome par les seigneurs françois, dévonés au parti de Pepin le bref, pour proposer au pape cette question: lequel devoit être roi, ou celui qui en avoit le nom sans en faire les sonctions, ou celui qui en remplissoit les sonctions sans en avoir le nom; le pape décida que le nom devoit suivre la chose. Sur cette décision Pepin sur étu.

Ce sut le même abbé Fulnade, que Pepin, en retournant en France après sa première expédition contre Astolphe, roi des Lombards, laissa en Iralie pour le représenser, & recevoir d'Astolphe les villes de l'Exarchat & de la pentapole, & les remettre au pape. L'abbé Fulrade eut beau presser Astolphe, même après la seconde expédition de Pepin, il ne reçut qu'une à une & de loin en loin, les cless des places promises; il les déposa sur le tombeau de S. Pierre.

FULVIE, (Hift. rom.) Voyez les articles ANTOINE (MARC) & AUGUSTE.

FULVIUS - URSINUS ou FULVIO ORSINI. (Hist. litt. mod.) On croit qu'il étoit bâtard de la maison des Ursins & que de-là vient son nom d'Ursing, que Orsini. C'étoit un bon littérateur, fort institut, principalement sur les antiquités romaines: il a laisse des notes sur Cicéron, Varron, Columelle, Festus Pompeius, & d'exellens traités de familiis romanorum; de triclinio romanorum, &cc. Mort à Rome en 1600.

FUMEE, (ADAM (Hist. de Fr.) premier médecin des rois Charles VII, Louis XI &

Charles VIII; mourut doyen des maîtres des requêtes, il eut même les sceaux par commission sois Charles VIII, en 1492, & les garda jusqu'à sa mort arrivée au mois de novembre 1494. Louis XII avoit employé en diverses négociations; mais en revanche il employoit d'autres médecins que lui, témoins le médecin Coctier & Angelo Cattho &c. Adam Fumée au reste avoit des talens & des connoissances dans plus d'un genre.

FUNERAILLES. (Hist. mod.) Nous allons parcourir les cérémonies sunèbres, usitées de nos jours chez quelques peuples d'Asie, d'Asrique, & d'Amérique; il semble que la nature a par-tout inspiré aux hommes ce dernier devoir envers leurs semblables qui leur sont enlevés par la mort; & la religion, soit vraie, soit sausse, a consacré cet usage.

FUNERAILLES des Arabes. Des que quelqu'un a rendu les derniers soupirs chez les Arabes, on lave le corps avec décence, on le coud dans un moreeau de toile, s'il s'en trouve dans la maison, ou dans quelques guenilles s'il est pauvre; on le met sur un brancard compose de deux morceaux de bois avec quelques traverses d'olier, & quatre ou six hommes le portent où il doit être enterré. Comme . ces peuples changent souvent de camp, ils n'ont point de cimetières fixes. Ils choilissent toujours un lieu élevé & écarté du camp; ils y sont une fosse profonde, où ils mettent le corps, la tête du côté de l'orient, le couvrent de terre, & mettent dessus de groffes pierres, afin d'empêcher les bêtes fanvages de venir le déterrer & le dévorer. Ceux qui portent le corps à la sépulture & ceux qui l'accompagnent, chantent des prières pour le défunt & des louanges A Dieu.

Dans ces occasions les hommes ne pleurent-point, ce qu'on regarde comme une preuve de leur courage & de leur fermeté. Mais en récompense les semmes s'acquittent très-bien de cette sonction. Les parentes du désunt crient, s'égratignent le visage & les bras, s'arrachent les cheveux, & ne sont couvertes que d'un vêtement déchiré, avec un voile bleu & sale; toutes marques de douleur extraordinaires, vraies ou apparentes.

Les cérémonies des funérailles, qui ne sont pas longues, étant achevées, on revient au camp. Tous eeux qui y ont affisté trouvent un repas préparé, & mangent dans une tente, les semmes dans une autre. Les hommes à leur ordinaire gardent la gravité, les semmes essuitent leurs larmes fais uns & ses autres se consolent; on sait à la famille des complimens de consolent; on sait à la famille des complimens de consolent qu'en ces deux mots, puisqu'ils ne consistent qu'en ces deux mots, katherna aandek, c'est-à-dire, je prends part à votre essistion i & en ces deux autres, selamet erask, qui fignissent Dieu conserve votre tête. Après quoi les parens du désignt sont le partage de ses biens

entre les enfans. Mém. du chevalier d'Arvieux; tom, III.

FUNÉRAILLES des Tures. En Turquie, lorsqu'une personne est morte, on met son corps au milieu de la chambre, & l'on répète tristement ces mots à lentour, subanna allah, c'est-à-dire, & Dieu miséricordieux, ayez piné de nous. On le lave ensuite avec de l'eau chaude & du savon; & après avoir brûlé assez d'encens pour chasser le diable & les autres esprits malins qu'on suppose roder autour de lui, on l'enveloppe dans un suaire sans couture, asin, dit-on, que dans l'autre monde il puisse se mettre à genoux lorsqu'il subira son jugement; cout cela est accompagné de lamentations, où les semmes ont la principale part.

Autrefois on exposoit le mort sur une table, comme dans un lit de parade, orné de ses plus beaux habits, & de diverses sleurs de la saison, après quoi on le portoit sur des brancards hors de la ville, dans un lieu destiné à la sépulture des morts. Aujoprd'hui on se contente de le mettre dans une bière, converte d'un post convenable à sa prosession, sur lequel on répand des sleurs, pour marquer son innocencé. La loi défend à qui que ce soit de garder un corps mort ap-delà d'un jour, & de le porter plus loin d'une lieue. Il n'y a que le corps du grand-seigneur

défunt qui en soit excepté.

Les Turcs sont persuades qu'au moment que l'ame quitte le corps, les anges la conduisent au lieu où il doit être inhumé, & l'y retiennent pendant quarante jours dans l'attente de ce corps; ce qui les engage à le transporter au plus vite au lieu de la sépulture, afin de ne pas faire languir l'ame. Quelques-uns prétendent que les semmes & filles n'assistent point au convoi, mais demeurent à la maison pour préparer à manger aux imans, qui, après avoir mis le corps dans le tombeau, reviennent pour faire bonne chère, & recevoir dix aspres qui sont leur rétribution ordinaire.

Auffi-tôt que le deuil est fini autour du mort & qu'on l'a enleveli, on le porte sur les épaules au lieu destiné à la sépulture, soit dans les cimétières situés hors des villes, s'il est pauvre, soit au cimetière das mosquées, à l'entrée desquelles on le porte, s'il est riche, & à l'entrée desquelles les imans sont des prières qui ne consistent qu'en quelques complaintes & dans le récit de certains vers lugubres qui sont répétés mot pour mot par ceux qui accompagnent le convoi, & qui suivent couverts d'une pièce de drap gris ou de seutre pendante devant & derrière.

Arrivés au tombeau, les Turcs tirent le mort du cercueil, & le descendent dans la sosse avec quelques sentences de l'alcoran. On ne jette point la terre immédiatement sur le corps, de peur que sa pesanteur ae l'incommode; pour lui donne un peu d'air, on pose de longues pierres en travers, qui forment une espèce de voûte sur le cadavre, en forte qu'il y est sermé comme dans un coffre. Les cris & les lamentations des semmes cessent aussi-tôt après l'inhumation. Une mére peut pleurer son fils jusqu'à trois sois; au-delà elle pèche contre la loi.

· Les funérailles du sultan sont accompagnées d'une majesté lugubre. On mène en main tous ses chevaux avec les selles renversées, couverts de housses de velours noir trainantes jusqu'à terre. Tous ses officiers, tant ceux du serrail que ceux de la garde, solaks, janissaires & autres, y marchent en leur rang. Les mutaféracas précèdent immédiatement le corps, armés d'une lance, au bout de laquelle est le turban de l'empereur défunt, & portant une quene de cheval. Les armes du prince & ses étendarts traînent par terre. La forme du cercueil est celle d'un chariot d'armes; il est couvert d'un riche poil sur lequel est posé un turban; & lorsque son corps est une fois déposé dans le tombeau, un iman, gagé pour y lire l'alcoran, a soin de le couvrir tous les jours, surtout le vendredi, de tapis de drap sur lesquels il place ce que le seu empereur avoit coutume de porter de son vivant, comme son turban, &c. Guer, maurs & usag. des Turcs, tom. I. (G)

FUNERAILLES des Chinois. Ils lavent rarement leurs morts, mais ils revêtent le défunt de ses plus beaux habits, & le couvrent des marques de sa dignité; ensuite ils le mettent dans le cercueil qu'on lui a acheté, cu qu'il s'étoit fait construire pendant sa vie; car ils ont grand soin de s'en pourvoir long-temps avant que d'en avoir besoin. C'est aussi une des plus sérieuses affaires de leur vie, que de trouver un endroit qui leur soit commode aprés leur mort. Il y a des chercheurs de sépulture de prosession; ils courent les montagnes; & lorsqu'ils ont découvert un lieu où il règne un vent frais & sain, ils viennent promptement en donner avis aux gens riches qui accordent quelquesois à leurs soins une récompense excessive:

Les cercueils des personnes aisées sont faits de grosses planches épaisses d'un demi-pied & davanrage; ils font si bien enduits en-dedans de poix & de bitume, & si bien vernissés en dehors. qu'ils n'exhalent aucune mauvaise odeur: on en voit qui sont ciselés délicatement, & couverts de dorure. Il y a des gens riches qui emploient jusqu'à mille écus pour avoireun cercueil de bois précieux, orné de quantité de figures.

Avant que de placer le corps dans la bière, on répand au fond un peu de chaux; & quand le . corps y est place, on y met ou un coussin ou beaucoup de coton, afin que la tête soit solidement appuyée, & ne remue pas aisement. On met auffi du coton ou autres choses semblables, donne avis à tous les parens & amis du défunt, Histoire. Tome II. Seconde part,

dans tous les endroits vides, pour le maintenir dans la situation où il a été mis.

Il est désendu aux Chinois d'enterrer leurs morts dans l'enceinte des villes & dans les lieux qu'on habite; mais il leur est permis de les conserver dans leurs maisons, ensermés dans des cereneils: ils les gardent plusieurs mois & même plusieurs années comme en dépôt, sans qu'aucun magistrat puisse les obliger de les inhumer. Un fils vivroit sans honneur, sur-tout dans sa samille, s'il ne faisoit pas conduire le corps de son père au tombeau de ses ancêtres : & on refuseroit de placer fon nom dans la salle où on les honore, quand on les transporte d'une province à une autre: il n'est pas permis, sans un ordre de l'empereur, de les faire entrer dans les villes, ou de les faire passer au-travers, mais on les conduit autour des murailles.

La cérémonie folemnelle que les Chinois observent à l'égard des désunts, dure ordinairement sept jours, à moins que quelques raisons essentielles n'obligent de se contenter de trois jours. Pendant que le cercueil est ouvert, tous les parens & les amis, qu'on a eu soin d'inviter, viennent rendre leurs devoirs au défunt : les plus proches parens restent même dans la maison. Le cercueil est exposé dans la principale salle, qu'on a paréd d'étoffes blanches qui sont souvent entremèlées de pièces de soie noire ou violette. & d'autres ornemens de deuil. On met une table devant le cercueil. L'on place sur cette table l'image du désunt, ou bien un cartouche qui est accompagné de chaque côté de fleurs, de parfums, & de bougies allumées.

Ceux qui viennent faire, leurs complimens de condoléance saluent le désunt à la manière du pays. Ceux qui étoient amis particuliers accompagnent ces cérémonies de gémissemens & de pleurs, qui se font entendre quelquesois de sort

Tandis qu'ils s'acquittent de ces devoirs, le fils aîné, accompagné de ses frères, sort de derrière le rideau qui est à côté du cercueil, se trainam à terre avec un visage sur lequel est peinte la douleur, & fondant en larmes, dans un morne & profond filence, ils rendent le falut avec la même cérémonie qu'on a pratiquée devant le cercueil: le même rideau cache les femmes, qui poussent, à diverses reprises, les cris les plus lugubres.

Quand on a achevé la cérémonie, on se lève: un parent éloigné du défunt, ou un ami, étant en deuil, fait les honneurs; & comme il a ete vous recevoir à la porte, il vous conduit dans un appartement où l'on vous présente du the. & quelquesois des fruits secs, & semblables rafraîchissemens: après quoi il vous accompagne jusqu'à votre chaise.

Lorsqu'on a fixé le jour des obsèques, on én . O000 .

qui ne manquent pas de se rendre au jour marqué. La marche du convoi commence par ceux qui portent disserentes statues de carton, lesquelles représentent des esclaves, des tigres, des lions, des chevaux, &c. diverses troupes suivent &c marchent deux à deux; les uns portent des étendards, des banderolles, ou des casso ettes remplies de parsums: plusieurs jouent des airs lugubres sur divers instrumens de musique.

Il y a des endroits où le tableau du défunt est élevé au-dessus de tout le reste; on y voit écrits en gros caractères d'or son nom & sa dignité. Le cercueil paroît ensuite couvert d'un dais en sorme de dôme, qui est entiérement d'étoffe de soie violette, avec des houpes de soie blanche aux quatre coins, qui sont brodées & très-proprement entrela ées de cordons. La machine dont nous parlons, & sur laquelle on a porté le cercueil, est por ée par soixante quatre personnes; ceux qui ne sont point en état d'en faire la dépense, se servent d'une machine qui n'exige pas un si grand nombre de porteurs. Le fils ainé, à la tête des autres ensans & des petits-fils, suit à pied. couvert d'un sac de chanvre, appuyé sur un bâton, le corps tout courbé, & comme accablé sous le poids de sa douleur.

On voit ensuite les parens & les amis tous vêus de deuil, & un grand nombre de chaises couvertes d'étosse blanche, où sont les silles, les semmes, & les esclaves du désunt, qui sont retentir l'air de leurs cris.

Quand on est arrivé au lieu de la sépuiture, on voit à quelque dissance de la tombe des tables rangées dans des salles qu'on a sait élever exprès; & tandis que les cérémonies accoutumées se pratiquent, les domestiques y préparent un repas, qui sert ensuite à régaler toute la compagnie.

Quelquesois, après le repas, les parens & les amis se prosternent de nouveau, en srappant la terre du front devant le tombeau. Le fils ainé & les autres ensans répondent à leurs honnêtetés par quelques signes extérieurs, mais dans un prosond silence. S'il s'agit d'un grand seigneur, il y a plusieurs appartemens à sa sépulture; & après qu'on y a porté le cercueil, un grand nombre de parens y demeurent un & même deux mois, pour y renouveller tous les jours avec les ensans du désant les marques de leur douleur. (D. J.)

FUNERAILLES des sauvages d'Amérique. a Parmi les peuples d'Amérique, dit le P. de Charle-voix, sitôt qu'un malade a rendu les derniers soupris, tout retentit de gémissemens; & cela dure autant que la famille est en état de sourrir à la dépense; car il faut tenir table ouverte pendant tout ce temps-là. Le cadavre, paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes & tout ce qu'il possédoit à côté de lui, gest exposse à la porte de la cabane, dans la

» posture qu'il doit avoir dans le tombeau; & cette posture, en plusieurs endroits, est celle » où l'ensant est dans le sein de sa mère L'asage » de quelques nations est que les parens du désunt » jeûnent jusqu'à la fin des sunérailles; & tout » cet intervalle se passe en pleurs, en épulations, » à régaler tous ceux dont on reçoit la visite; » à saire l'éloge du mort, & en com limens réci- proques. Chez d'autres, on loue des pleureuses, » qui s'acquittent parsaitement de leur devoir s » elles chantent, elles dansent, elles pleurent » sans cesse, & toujours en cadence: mais ces » démonstrations d'une douleur empruntée ne pré- » judicient point à ce que la nature exige des » parens du désunt.

"On porte, sans ancune cérémonie, le corps au lieu de sa sépultute: mais quand il est dans la sosse, on a soin de le couvrir de manière que la terre ne le touche point: il est dans une cellule toute tapissée de peaux; on dresse enfuite un poteau où l'on atrache tout ce qui peut marquer l'estime qu'on faisoit du mort, comme son portrait, &c. . . On y porte tous les matins de nouvelles provisions; & comme les chiens & d'autres bêtes ne manquent point d'en saire leur prosit, on veut bien se persuader que c'est l'ame du désunt qui y est venue prendre sa résection.

" Quand quelqu'nn ment dans le temps de
" la chasse, on expose son corps sur un échasaud
sont élevé, & il y demeure jusqu'au départ de
" la troupe qui l'emporte avec elle au village.
Les corps de ceux qui meurent à la guerre sont
" brûlés, & leurs cendres rapportées pour être
" mises dans la sépulture de leurs pères. Ces
" sépultures, parmi les nations les plus séden" taires, sont des espèces de cimetières près du
" village: d'autres enterrent leurs morts dans les
" bois au pied des arbres, on les sont sècher
« & les gardent dans des caisses jusqu'à la sète
" des morts.

• On observe en quelques endroits, pour ceux » qui se sont noyés ou qui sont morts de froid, » un cérémonial affez bizarre. Les préliminaires des pleurs, des danses, des chants & des festins, étant achevés, on porte le corps au lien de la sépulture; ou, si l'on est trop éloigné de l'endroit où il doit demeurer en dépôt jusqu'à » la fète des morts, on y creuse une fosse très-» large, & on y allume du feu; de jeunes gens » s'approchent ensuite du cadavre, coupent les » chairs aux parties qui ont été crayonnées par » un maître des cérémonies, & les jettent dans » le feu avec les viscères; puis ils placent le ca-» davre ainsi déchiqueté dans le lieu qui lui est » destiné. Durant cette opération, les semmes. » & sur-tout les parentes du défunt, tournent n fans cesse autour de ceux qui travaillent ; les exhorient à bien s'acquitter de leur emploi; so leur mettent des grains de porcelaine dans la so bouche, comme on y mettroit des dragées à so des enfans pour les engager à quelque chose so qu'on souhiteroit d'eux. »

L'enterrement est suivi de présens qu'on sait à la samille affligée; & cela s'appelle couvrir le mon: en sait ensuite des sessins accompagnés de jeux & de combats, où l'on propose des prix; & là, comme dans l'antiquité payenne, une action toute lugubre est terminée par des chants & des cris de vistoire.

Le même auteur rapporte que chez les Naschez, une des nation sauvages de la Louisiane, quand une semme ches, c'est-à-dire noble, ou de la race du soleil, meurt, on étrangle douze petits ensans & quatorze grandes personnes, pour être enterrés avec elle. Journ. d'un voyag, d'Amériq. (G)

Funérailles des Misslimakinaks. Il y a d'autres sauvages de l'Amérique qui n'enterrent point leurs morts, mais qui les brûlent : il y en a même de divisés en ce qu'ils nomment familles, parmi lesquelles est la prérogative attachée à telle famille uniquement, de pouvoir biuler ses morts, tandis que les autres samilles sont obligées de les enterrer: e'est ce qu'on voit chez les Misslimakinaks, peuple sauvage de l'Amérique septentrionale de la Nouvelle-France, où la seule samille du grand Lièvre jouit du privilège de brûler ses cadavres; dans les deux autres familles qui forment cette nation, quand quelqu'un de ses capitaines est décédé, on prépare un vaste cercueil, où après avoir couché le corps vêtu de ses plus beaux habits, on y renserme avec lui sa converture, son fusil, sa provision de poudre & de plomb, son arc, ses flèches, sa chaudière, son plat, son casse-tête, son calumer, sa boîte de vermillon, son miroir & tous les présens qui lui ont été donnés à sa mort; ils s'imaginent qu'avec ce cortège, il fera plus aisément le voyage dans l'autre monde, & qu'il fera mieux reçu des plus grands capitaines de la nation, qui le conduiront avec eux dans un lieu de delices. Pendant que tout cet attirail s'ajuste dans le cercueil, les parens du mort affistent à cette cérémenie en chantant d'un ton lugubre. & en remuant en cadence un bâton où ils ont attaché plusieurs petites sonnettes. (D. J.)

FUNÉRAILLES des Ethiopiens. Lorsque quelqu'un d'eux vient à mourir, on entend de tous côtés des cris épouvantables; tous les voifins s'affemblent dans la maison du désunt, & pleurent avec les parens qui s'y trouvent. On lave le corps mort; après l'avoir enveloppé d'un linceul de coton, on le met dans un cercueil, au milieu d'une salle éclairée par des stambeaux de cire: on redouble alors les cris & les pleurs au son des tambours de basque; les uns prient Dieu pour l'ame du désunt, les autres disent des vers à sa

louange; d'autres s'arrachent les cheveux, & d'autres se déchirent le visage, pour marquer leur douleur : cette solie touchante & ridicule dure jusqu'à ce que les religieux viennent lever le corps. Après avoir chanté quelques pseaumes & fait les encensemens, ils se mettent en marche. tenant à la main droite une croix de fer, un livre de prières à la gauche, & psalmodient en chemin: les parens & amis du défunt suivent . & continuent leurs cris avec des tambours de basque. Ils ont tous la tête rasée, ce qui est la marque du deuil. Ouand on passe devant quelque église, le convoi s'y arrête; on fait quelques prières. & ensuite on continue sa route jusqu'an lieu de la sépulture. Là on recommence les encensemens; on chante encore pendant quelque temps des pseaumes d'un ton lugubre, & on met le corps en terre. Les affistans retourment à la maison du défunt, où on leur sait un sestin : on s'y trouve matin & foir pendant trois jours, & on ne mange point ailleurs. Au bout de trois jours, on se separe jusqu'au huitième; & de huit en huit jours, on se rassemble pendant un certain espace de temps, pour pleurer le défunt, & manger chez lui.

Au surplus, les gens curieux de parcourir les solies des hommes en sait de sunérailles, les trouverons semées dans le grand ouvrage des cérémonies religieuses, & rassemblées dans le petit traité de Muret, père de l'oratoire, des cérémonies surèbres de toutes les nations. Paris 1675, in-12. (D. J.)

FUNERAILLES des Chrétiens, (Hift. mod. eccl.) » Les Chrétiens de la primitive église, dit M. l'abbé Fleury, pour mieux rémoigner la foi de la » résurrection, avoient grand soin des sépultures. » & y faisoient grande dépense, à proportion de » leur manière de vivre: ils ne brûloient point » les corps, comme les Grecs & les Romains; » ils n'approuvoient pas non plus la curiofité · superstitiense des Egyptiens, qui les gardoient » embaumes & exposes à la vue, sur des lits dans n leurs maisons; mais ils les enterroient selon le » coutume des Juiss. Après les avoir lavés, ils » les embaumoient & y employoient plus de " parfums, dit Tertullien, que les Payens à leurs n sacrifices; ils les enveloppoient de linges trèsn fins ou d'étoffes de foie; quelquefois ils les n revêtoient d'habits précieux: ils les exposoient » pendant trois jours, ayant grand soin de les n garder cependant & de veiller auprès en prières: » ensuite ils les portoient au tombeau, accomn pagnant le corps avec quantité de cierges & de » flambeaux, chantant des pseanmes & des hymnes pour louer Dieu, & marquer l'espérance de » la résurrection. On prioit aush pour eux; on n offroit le sacrifice, & l'on donnoit aux pauvres » le festin nommé agapes & d'autres aumones. » On en renouvelloit la mémoire au bout de p l'an; & on continuois d'année en année, outre 00002

» la commémoration qu'on en faisoit tous les pours au faint sacrifice.

» L'église avoit ses officiers destinés pour les » enterremens, que l'on appelloit en latin fossores, n laborantes, copiata, c'est-à-dire, fossoyeurs ou n travailleurs & qui se trouvent quelquesois » comptés entre le clergé. On enterroit souvent » avec les corps différentes choses pour honorer les » défunts, ou pour en conserver la mémoire. » comme les marques de leur dignité, les instru-» mens de leur martyre, des phioles ou des « éponges pleines de leur sang, les actes de » leur martyre, leur épitaphe, ou du moins » leur nom, des médailles, des feuilles de lau-» rier ou de quelque autre arbre toujours verd, » des croix, l'évangile. On observoit de poser » le corps sur le dos, le visage tourné vers » l'orient. Les payens, pour garder les cendres » des morts, batissoient des sepulchres magnin fiques le long des grands chemins, & par-n tout ailleurs dans la campagne. Les Chrétiens w au contraire cachoient les corps, les enterp rant simplement ou les rangeant dans des » caves, comme étoient auprès de Rome les b tombes ou catacombes. (Voyez CATACOMBES). » Les anciens cimetières ou lieux où l'on » déposoit leurs corps, sont quelquesois appellés v conciles des martyrs, parce que leurs corps y » étoient assembles; on arènes, à cause du ter-» rein fablonneux. En Afrique, on nommoit » aussi les cimetières des aires.

" On a toujours eu grande dévotion à se faire enterrer auprès des martyrs; & c'est ce pui a ensin attiré tant de sépultures dans les églises, quoique l'on ait gardé long-tems la coutume de n'enterrer que hors des villes. La vénération des reliques & la créance distincte de la résurrection, ont essacé parmi les Chrétiens l'horreur que les anciens, même les Israélites, avoient des corps morts & des sépultures p. Mæurs des Chrétiens, article 31.

Cette coutume d'enterrer les morts, & de les porter au lieu de leur sépulture en chantant des pseaumes, a toujours été observée parmi les Chrétiens; les cérémonies seulement ont varié suivant les temps & les usages. M. Lancelot, dans un mémoire sur une ancienne tapisserie, qui représente les faits & gestes de Guillaume - le - Conquérant, observe que dans un morceau de cette tapisserie sont figurées les cérémonies des funérailles d'Edouard-le-Con-Lesseur, qui ont beaucoup d'affinité avec celles qui se pratiquent encore aujourd'hui en pareil ças : " On y voit Edouard mort & étendu fur » une espèce de drap mortuaire parsemé de a larmes, dans lequel deux hommes, l'un placé » à la tête, l'autre aux pieds, arrangent le corps. » A coté est un autre homme debout, tenant deux doigts de la main droite élevés; cette

s attitude & son habillement, qui paroît res-» sembler à une chasuble, désignent un prêtre qui n lúi donne les dernières bénédictions. . . . On v » voit aussi une église.... & un homme par » lequel on a voulu désigner les sonneurs de » cloches. . . . La bière est portée par huit » hommes; elle est d'une figure presque quarrée, » traversée de plusieurs bandes, & chargée de » petites croix & autres ornemens: de ces huit hom-» mes, quatre font en-devant, & les quatre autres » derrière; ils la portent sur leurs épaules par » le moyen de longs bâtons excédans la biére. » deux à chaque bâton : c'étoit alors la manière de » porter les morts. . . . cet usage s'est même n conservé jusqu'à nos jours; & les hanovars » ou porteurs de sel, qui avoient le privilége p de porter les corps ou les effigies de nos rois. » portèrent encore le corps ou l'effigie d'Henri » IV de la même manière sur leurs épaules n en 1610. Dans cette même tapisserie, aux » deux côtés de la bière, paroissent deux autres » hommes, qui ont une sonnette en chaque main. n L'usage d'avoir des porteurs de sonnettes dans » les pompes funèbres, & qui subsiste encore en la n personne des jurés-crieurs, lorsqu'il vont saire » leurs semonces, est très-ancien. Suidas, & un » ancien scholiaste de Théocrite, en parlent; on n les appelloit alors codonophori; ils ont été depuis » connus sous le nom de pulsatores & exequiates. » & leurs sonnettes, campanæ manuales pro morn tuis, ou campance bajula à la suite du » cercueil, on voit un grouppe de personnes » qui semblent toutes fondre en pleurs & en n gémissemens. » Mémoires de l'académie des belles-lettres, tome VIII.

La description des funérailles de ce roi, conformes à la simplicité de ces temps-là, montre que les usages & les cérémonies en étoient toutes semblables à celles qui se pratiquent aujourd'hui dans les funérailles des particuliers : car on sait que parmi les Catholiques, dès qu'un homme est mort, les jurés-crieurs, pour les personnes. qui ont le moyen de les employer, préparent les tentures, drap mortuaire, croix, chandeliers, luminaire & autres choses nécessaires à la cérémonie; convient les parens & les amis ou par billets ou de vive voix; qu'on expose ensuite le défunt, ou dans une chambre ardente, ou à sa porte dans un cercueil ; que le clergé vient enlever le corps, & le conduit à l'église, suivi de ses parens, amis, &c. & qu'après plusieurs aspersions, & le chant des prières & pseaumes convenables à cet acte de religion, on l'inhume ou dans l'église même ou dans le cimetière.

Les funérailles des grands, des princes & des rois, sont accompagnées de plus de pompe: après qu'on les a embaumés & déposés dans un cercueil de plomb, on les expose pendant plusieurs jours sur un lit de parade, dans une salle tenduc de noir & illuminée, où des prêtres & des religieux

récitent des prières jour & nuit; les cours souveraines, les communautés religieuses & autres corps, viennent leur jetter de l'eau bénite; & au jour marqué, on les transporte au lieu de leur sépulture, dans un char drapé de noir, avec leurs armoiries, & attelé de chevaux caparaconnés de noir; grand nombre de pauvres & de domestiques portant des flambeaux : ces cérémonies sont accompagnées de discours pour remettre le corps & le recevoir, suivies à quelques temps de-là de services solemnels & d'oraisons funèbres. On v porte ordinairement les marques de la dignité du défunt, comme la couronne ducale, &c. ce sont des officiers ou gentilshommes qui sont charges de ces sonctions; & aux sunérailles des rois, elles sont remplies par les grands officiers de la couronne.

Parmi les protestans, on a retranché la plupart des cérémonies de l'église romaine; les aspersions, croix, luminaire, &c. Pour l'inhumation d'un particulier, le ministre le conduit au lieu de sa sépulture; & lorsqu'on l'a mis en terre, il adresse ces paroles au cadavre: dors en paix, jusqu'à ce que le seigneur te réveille. Celle des rois & des princes se sont avec le cérémonial attaché à leurs dignités, & d'usage différent selon les divers pays. (G)

FURETIERE, (ANTOINE) (Hist. mod.) abbé de Chalivoi, connu par son roman bourgeois, très-insérieur au roman comique de Scarron, par sa relation des troubles arrivés au royaume d'éloquence, par des satyres & des épigrammes, maisseur-tout par son dictionnaire qui sut un vol du travail de ses consrères, & qui le sit exclure, le 22 janvier 1685, de l'académie où il avoit été reçu le 15 mai 1662. C'est à cette sriponnerie de Furetière que l'auteur des lettres-persanes sait allusion, lorsqu'il dit que le dictionnaire de l'académie, « cet ensant de tant de pères, étoit presenue, « cet ensant de tant de pères, étoit presenue vieux, quand il naquit, & que quoiqu'il prês suit des paru, pur l'avoit presque étoussé dans sa naissance. »

Furetière ne fut exclu qu'après que M, le premier président de Novion, alors directeur de l'académie, & des commissaires nommés par le corps. l'eurent convaincu de plagiat & d'infidélité; qu'après que Boileau, Racine & la Fontaine, ses amis dès l'enfance, & M. le premier président qui cherchoit à l'obliger dans cette affaire, eurent inutilement employé tous les moyens possibles pour l'engager à faire quelques soumissions à l'académie; enfin qu'après que M. le premier président lui eut dit sormellement qu'il ne pouvoit, ni comme juge, ni comme académicien, ni comme son ami, se dispenser de le condamner. Il prit alors le parti de publier des fatyres & des libelles contre l'académie, de révéler tous les prétendus secrets de la compagnie, de lui donner sous les ridicules réels ou supposés dont les s

membres de tous corps sont susceptibles, en observant d'attribuer au corps tous les torts des particuliers. Ses meilleurs amis devinrent l'objet de fes satyres, il n'épargna pas même le paisible la Fontaine. Il l'attaqua sur la différence du bois en grume ou du bois marmenteau, qu'il lui reprocha de ne savoir pas distinguer, quoiqu'il eût été officier des eaux & forêts. La Fontaine, irrité du procédé mal-honnête de cet homme qu'il avoit toujours traité en ami, se permit contre lui une énigramme où il lui demanda si c'étoit avec du bois en grume ou avec du bois de marmenteau que certaines personnes, déchirées dans ses satyres, avoient frappé sur son dos comme sur une enclume, pour châtier son insolence? Voici la réponse de Fuietière.

Dangereux inventeur de cent vilaines fables
Sachez que, pour livrer des médifans affauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé sur des faits véritables.
Çà, disons-nous tous deux nos vérités:
Il est des bois de plus d'une manière:
Je n'ai jamais senti celui que vous citez;
Notre ressemblance est entière,
Car vous ne sentez point celui que vous portez.

Rousseau mettoit plus de précision, d'énergie & de malice dans ses épigrammes.

Furetière mourut à Paris, le 14 mai 1688, âgé de soixante-huit ans. Il avoit é é procureur-fiscal de Saint-Germain-des-Prés. On a imprimé depuis sa mort un Fureteriana.

FURGOLE, (JEAN BAPTISTE) (Hist. lite. mod.) avocat au parlement de Toulouse & capitoul, savant jurisconsulte, auteur de divers ouvrages de droit, sort estimés, tels que des commentaires sur l'ordonnance du mois de sevrier 1731, concernant les donations & sur l'ordonnance des substitutions; un traité des curés primitifs; un traité des testamens & autres dispositions de dernière volonté; un traité de la seigneurie séodale universelle & du franc-aleu naturel. Mort en 1761.

FURIUS - BIBACULUS, (MARCUS) (Hift. rom.) poète de Crémone, dont Horace ne donne pas une idée bien avantageuse, si c'est de lui qu'il parle, comme on le croit, dans les inquième tatyre du second livre:

Seu pingui tentus omafo
Furius hybernas can't nive conspuet Alpes.

Il avoit écrit des annales en vers; Macrobe en rapporte quelques fragmens. Furius vivoit environ un fiècle avant la naissance de Jésus-Christ.

FURST, (WALTER) suisse du canton d'Uri, sue

avec Arnold de Melctal, du canton d'Undervald, Guillaume Tell & Werner Stouffacher, un des fondateurs de la liberté helvétique, & à ce titre seul, il méritoit de trouver place ici.

FURSTEMBERG (Hift. mod.) le comte Guillaume de Furstemberg avoit servi d'abord l'empereur Charles-Quint; la première sois qu'il étoit entré en France, il y étoit entré en ennemi; il y étoit appellé par le connétable de Bourbon, alors rebelle, & fut conduit par la Mothe des Noyers, secrétaire du connétable; il sit une irruption entre la Bourgogne & la Champagne & fut battu par le comte, depuis duc de Guise. Il s'attacha dans la suite au service de François I, mais peutêtre entretenoit-il toujours des correspondances avec son premier maître : quoi qu'il en soit, on lit dans l'Heptaméron, deuxième journée, nouvelle 17, une histoire assez remarquable que Brantôme adopte. Le comte Guillaume avoit recu de l'argent (apparemment de l'empereur) pour attenter à la vie du roi, au service duquel il étoit alors; il avoit promis, & il n'attendoit qu'un moment favorable. Le roi négligea long-temps les avis qu'on lui en donna. Enfin il y fit attention. Un jour étant à la chasse, il se sait suivre du comte, il s'écarte dans la forêt, & se trouvant seul avec lui, il tire son épée, lui en fait remarquer la trempe. « Comte, lui dit-il, si un homme qui au-» roit entrepris de m'ôter la vie, connoissoit ce » que peuvent mon bras, mon cœur & cette » épée, ne croyez-vous pas qu'il y penseroit à » deux fois? Cependant je le tiendrois pour un » lâche, si ayant formé ce projet & se trouvant n feul avec moi, la crainte retenoit son bras. » Le projet, répondit le comte, seroit exécrable, l'execution le seroit encore plus. Le roi remit en riant son épée dans le sourreau, & voyant les chasseurs approcher, il les rejoignit. Le lendemain le comte prend un prétexte, fait des demandes exorbitantes, cherche un refus, l'obtient, & part dans les vingt-quatre heures .- " Eh bien! dit le roi à ceux qui l'avoient averti de l'entreprise du comte, » vous vouliez m'engager à chaffer n Furstemberg, vous voyez qu'il se chasse luin même. n Alors il leur conta l'aventure de la forêt. C'est sa sœur qui rapporte cette histoire, & l'on y reconnoît le caractère de François I. Mais les époques ne se rapportent pas. Selon la reine de Navarre, ce sut la Tremoille, gouverneur de Bourgogne, qui donna cet avis au roi & à la duchesse d'Angoulème; on parle aussi de cette aventure devant l'amiral de Bonniver. Mais la Tremoille & Bonnivet étoient morts en 1525. La duchesse étoit morte en 1531, & pendant toute la guerre de 1535, on voit le comte de Furstemberg au service du roi : il auroit donc fallu que le roi cût en dans la suite l'imprudente générosité d'oublier ce projet, ou la sorçe d'esprit de n'y pas croire,

Ces difficultés s'évanouiroient, si l'on s'éta tenoit uniquement au récit de la reine de Navarre à car elle ne nomme point Furstemberg, mais seulement le comte Guillaume, qu'elle dit être de la maison de Saxe. Mais on ne voit point de comte Guillaume de Saxe dans ces temps-là, on n'en voit pas du moins au service de la France, & le comte Guillaume de Furstemberg est célèbre dans toutes ces guerres, Aussi est-ce à lui que Brantôme attribue le sait raconté par la reine de Navarre, & cette princesse est affez dans l'usage de déguiser les noms.

Il est d'autant plus vrai-semblable qu'il s'agit du comte de Furstemberg dans le récit de la reine de Navarre, que ce comte retourna en effet du service de la France à celui de l'empereur; dans toute la guerre de 1542, il sert contre la France; en 1543, il sait & lève le siège de Luxembourg que les François avoient pris l'année précédente. En 1544, il sait une irruption en France à la suite de l'empereur, il y sait même une guerre cruelle, témoin trois cents hommes brûlés dans une église, entre Virry & châlons, il brûla ausse de illustre maison d'Allemagne, qui tire son noms de la ville de Furstemberg en Souabe, dans la forêt noire; on voit déjà cette maison figuree avec éclat dès le neuvième siècle.

De cette maison étoient ceux qu'on appelle les Egons parce que ce nom sut commun dans leur branche & qu'il sut porte par des personnages célèbres, tels que:

1°. Egon, comte de Furstemberg, qui commandoit les armées impériales en Italie, dans la guerro de Mantoue, en 1639 & 1630, & qui les commanda ensuite en Allemagne, contre Gustave & ses alliés. Il commandoit l'aile gauche de l'armée impériale, à la bataille de Leipsick, le 7 septembre 1631. Il mourut le 24 août 1635, Il étoit né le 21 mars 1588. Maximilien-Joseph, son petit-fils, fils de Ferdinaud-Frédéric Egon, sur tué au siège de Philisbourg, le 14 août 1676.

2°. Herman Egon, sils aînt d'Egon, & sière aînt de Ferdinand-Frédéric Egon, sur créé prince de Furstemberg en 1654, par l'empereur Ferdinand III, Emanuel-François Egon, un de ses sils puîntes, sur tute à l'assaut de Belgrade, le 6 septembre 1688.

3°. François Egon, prince de Furstenberg; évêque de Strasbourg, frère d'Herman Egon. Il étoit évêque de Strasbourg, lorsque cette ville paffa en 1681, sous la domination de la France, & ce sur pour lui une grande joie & un grand triomphe de voir la religion catholique rétablie dans son église & d'y saire en paix les sonctions épiscopales sous l'autorité de Louis XIV. Il mourum le premier avril 2682.

4°. Guillaume Egon, frère des précédens; évêque de Sprasbourg, après François Egon, II

avoit souffert persécution pour sonattachement à la France. L'empereur l'avoit fait enlever à Cologne. où il étoit un des chefs du conseil de l'électeur, & où il avoit même le titre de plénipotentiaire de cet électeur aux conférences qui se tenoient alors pour la paix à Cologne. C'étoit pendant la guerre de 1672; cet attentat donna lieu à une multitude d'écrits diplomatiques, & retarda la paix, Louis XIV indigné, ayant rappellé ses plénipotentiaires. Cette paix conclue enfin à Nimegue en 1678, rendit la liberté à Guillaume Egon, à qui la protection de Louis XIV valut, avec l'évêché de Strasbourg, une multitude d'autres bénéfices en France, entre autres l'abbave de Saint-Germain-des-Prés, le chapeau de cardinal & l'ordre du Saint Esprit. Louis XIV voulur-même lui procurer l'électorat de Cologne, mais l'opposition constante du pape Innocent XI fit échouer ce projet & fit prévaloir l'élection du prince Clément de Bavière, concurrent du cardinal de Furstemberg. Comme cette opposition du pape tenoit à des intérêts politiques contraires à ceux de Louis XIV, ce sut une des causes du renouvellement de la guerre en 1688, le cardinal de Furstemberg mourut à Paris, à l'abbave de Saint-Germain-des-Prés, le 10 avril

Il y dans la Westphalie une autre maison de Furstemberg, très-noble & très-ancienne. Une bulle de l'empereur Léopold, du 26 avril 1660, porte que l'origine de cette maison remonte jusqu'au semps de Charlemagne. Elle a produit des électeurs de Mayence, de Cologne, &c. un grandmaître de l'ordre de Livonie, dit des Portes-

Glaives . & plusieurs chevaliers & commandeurs tant de cet ordre que de l'ordre teutonique, divers prélats d'un grand mérite, parmi lesquels on distingue sur-tout Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn & de Munster, né le 21 octobre 1626; mort le 26 juin 1683. Il avoit pris pour la devise de son administration, celle qui devroit l'être de toute administration : fortiter & suaviter. Il aimoit les savans & étoit savant lui-même, il protégeoit les lettres & les cultivoit. On a de lui : monumerta Paderborner fia. Il avoit auffi fait imprimer à Rome un recueil intitulé : septens virorum illustrium poemata; on y trouve ses propres poësies, on a de celles-ci une très-telle édition in-fol. que Louis XIV avoit fait faire à l'imprimerie royale, du vivant même de l'auteur mais qui n'a pu paroître qu'en 1684, après la mort de ce prélat.

FUSTH. (Voyer FAUST.)

FUZELIER ou FUSELIER, (Louis) (Histite. mod.) né à Paris; îl fut rédacteur du mercure avec M. la Bruère, depuis le mois de novembre 1744, jusqu'au 19 septembre 1752, qu'il mourut âgé de quatre-vingts ans. Il composa, ou seul ou en société, une multitude de pièces pour tous les théâtres, même pour celui de la foire. On distingue de lui, à l'opéra: les sêtes grecques & romaines; les amours des dieux; les indes galantes; le carnaval du parnasse; &c. au théâtre françois, Momus fabulisse, pièce satyrique contre M, de la Motte, ou du moins contre ses fables.



TABINIUS, (Aulus), (Hist Romaine) ayant été élu consul, sut chargé de pacifier la Judée que troubloit Alexandre, fils d'Aristobule, qui avoit envahi la dignité de grand pontife, qu'il fut contraint d'abdiquer en saveur d'Hircan protégé des Romains. Gabinius, étant ensuite nommé proconsul d'Asie, eut ordre de porter la guerre chez les Parthes : mais au lieu d'exécuter les décrets du sénat, il se servit de son armée pour rétablir Ptolomée Aulète sur le trône d'Egypte. ·C'étoit enfreindre les loix qui défendoient aux proconsuls de sortir de leurs provinces sans un ordre exprès du fénat : mais dans ce siècle vénal, l'argent affuroit l'impunité. L'avare Gabinius, appuyé du crédit de Pompée, n'écouta que sa cupidité qui lui conseilla de porter ses armes dans un pays opulent & fécond, plutôt que dans des déserts semés çà & là de hordes pauvres & vagabondes. Il vendit cher ses services. 'Le monarque lui promit, & à son collègue Antoine, trente millions. Il fallut épuiser l'Egypte porr fournir cette somme. Aulète rétabli, sur le · trône, arrosa ce royaume du sang des plus vertueux citoyens: Les plus riches lui parurent les eplus coupables, & fur des imputations chimé-riques il les sit mourir pour avoir droit de confisquer leurs biens, qui lui servirent à remplir l'engagement pris avec Anroine & Gabinius. Ce fut pendant leur sejour à Alexandrie qu'un chevalier romain tua un chat par meprise : le peuple superstitieux courut aux armes : l'autorité du proconsul ne put arrêter ce tumulte populaire, il fallut abandonner le meurtrier à la fureur de la multitude qui se fit un devoir facré de le mettre en pièces comme un facrilège. Le bruit des exactions de Gabinius parvint jusqu'à Rome où, par un reste de pudeur, le senat crut devoir le rappeller pour se justifièr. Ciceron qui, pendant son absence, avoit sollicité sa comdamnation, eut la lâcheté à son retour de prostituer son génie à la désense de cet exacteur public. Ce sut par complaisance pour Pompée, protecteur déclaré de Gabinius; mais les armes de son éloquence ne purem le garantir de la flétrissure du bannissement : il se retira à Salone où, dévoré de remords & d'ennuis, il termina sa vie, l'an de Rome 714. (T-N.)

GABOR. (Voyez Betlem.)

GABRIEL SIONITE. (Voyez l'article ECCHEL-LENSIS (ABRAHAM.)

GABRIELLE DE VERGY. (Voyez l'article Coucy.)

GABRINO. (Voyez RIENZI.)

GABRINO - FONDULO, (Hift. d'Italie.) tyran de Crémone, au commenœment du quinsième siècle, parvint à se rendre le maître dans cette ville, par une suite de perfidies & de cruautés. Philippe Visconti, duc de Milan, lui fit trancher la tête. Le consesseur qui l'accompagnoit à la mort, l'exhortant au repentir de ses crimes, il lui avoua confidemment qu'il avoit un regret en mourant, c'étoit de n'avoir pas précipité du haut de la tonr de Crémone, comme il en avoit été bien tente, le pape Jean XXIII & l'empereur Sigismond, lorsqu'ils avoient eu la curiosité de monter avec lui au haut de cette tour, l'une des plus élevées qu'il y ait en Europe. Quel beau coup c'eût été! disoit-il, il m'auroit immortalisé.

GACON, (FRANÇOIS) mauvais poëte satyrique, qui a beaucoup & mal écrit contre Rousseau, Fontenelle & la Motte. Il étoit de ceux dont M. de Voltaire a dit:

Ayant la rage, & non l'art de médire.

On connoît l'épigramme de Rousseau contre Gacon & contre un de ses prôneurs:

Gacon, rimailleur subalterne, &c.

Les méchans sans esprit lisoient autresois son Poète sans fard, & ont donné pour un temps une sorte de célébrité à ce mauvais ouvrage. Sa tradustion d'Anacréon en vers françois a eu aussi sa petite réputation éphémère. Gacon avoit été oratorien; il avoit quitté l'oratoire pour se livrer à la satyre, manie trop contraire à l'esprit de ce saint & sage institut. Il avoit fait contre M. de la Motte un ouvrage intitulé : Homère vangé; il espéroit s'attirer une réponse de M. de la Motte & s'illustrer par cette grande rivalité; M. de la Motte trompa son espérance, & ne répondit point, " Vous n'y gagnerez rien, lui dit Gacon irrité de ce mépris, je fais actuellement impri-mer ma réponse au filence de M. de la Motte. » Cette idée valoit mieux que toutes ses satyres. Gacon avoit remporté en 1717, un prix à l'academie srancoise, ce qui dans ce temps-là, ne fignifioit quelquefois pas grand chose. Gacon reprit l'habit ecclésiastique; il eut le prieuré charmant de GABRIELLE D'ESTRÉES, (Voy. Estrées.) | Baillon, près de l'abbaye de Royaumont. Il mourut en 1725; âgé de cinquante - huit ans, dans ce sejour, retraite digne d'un sage & dont Gacon étoit peu digne.

GAF

GADARA. (Milice des Turcs.) Les Turcs appellent ainsi un sabre peu courbé, large & dont le dos est couvert de ser.

GAETAN, (SAINT) (Hift. Ecclefiast.) fondateur de l'ordre des théatins ainsi nommes de l'archevêque de Théate, Jean - Pierre Caraffe, depuis pape, sous le nom de Paul IV, qui prit part aussi à cette institution, & qui sut le premier supérieur des théatins. Saint Gaëtan sut le second. Les premiers vœux dans cet ordre furent prononces, le 14 septembre 1524, dans l'eglise de S. Pierre au vatican. Clement VII approuva l'institution. Şaint-Gaëtan mourut en 1547. Il étoit né à Vicence en 1480. Clément 10 le canonisa.

GAFFORIO (Hist. de Corse.) naquit en Corse, sit ses études en Italie, & revint dans son pays ou il exerça la médecine avec autant de succès que de désintéressement. Doué de l'éloquence la plus séduisante, ne avec une ame sensible & honnête & un esprit aussi élevé que son courage, comme il aima la paix, les sciences, les arts, il sut aussi l'amant de la liberté: les Corses le nommèrent leur général en 1743; mais il refusa ce titre, & ne voulut prendre que celui de protecteur de la patrie.

Deux traits de sa vie méritent d'être connus. Plusieurs corses, dan le dessein de l'assaffiner, se mêlèrent à la foule d'un congrès qu'il avoit rassemblé. Leur usage étant alors de ne jamais quitter leur fusil, ils y assistioient avec les leurs, confondus dans la multitude armée comme eux. On instruisit Gafforio de leur complot; ainsi que César, présérant de courir les risques de la mort à la honte de sembler la craindre, Gafforio marche au congrès & harangue le peuple : son éloquence amollit ses farouches asfassins, les armes échappent à leurs mains, & ils avouèrent depuis l'indigne projet qu'ils avoient

Gafforio faisoit le siège du château de Corté, & il habitoit lui - même cette ville. Les Génois, dans une sortie, surprirent & enleverent le fils unique de Gafforio, enfant de 14 mois, qu'ils conduissrent avec sa nourrice au château. A peine ils s'étoient rendus maîtres de cet enfant, qu'ils firent dire à Gafforio, que s'il continuoit de tirer sur le château, ils exposeroient son fils sur la brèche. Gafforio répondit qu'il ne discontinueroit point un siège qu'il étoit près de terminer à la gloire & à l'avantage de sa patrie, & ordonna de tirer. Les Génois eurent la cruauté d'executer leur horrible menace, l'enfant fut expose, Gafforio déseiperé, poussa le siège avec Histoire, Tome II. Seconde part,

plus d'ardeur & prit le château ou il retrouva son fils que ses coups n'avoient heureusement point atteint. Cette austère vertu que nous admirons dans les anciens Romains, ne fera-t-elle point admirée ici? Gafforio n'égale-t-il pas Brutus, & ce qui fut sublime à Rome peut-il ne pas l'être à Corté? Ce héros sut assassiné en 1753. On accusa les Génois de ce meurtre, & ils méritoient ce sonpcon, puisqu'ils récompensèrent les assassins de ce vertueux citoven.

Gafforio méritoit d'avoir pour semme une héroine. & il la trouva.

Madame Gafforio reunissoit une ame, un courage & une force de corps rares parmi les femmes. Dans l'absence de son mari, les Génois veulent forcer son palais; elle s'y barricade, pourvue de vivres & de munitions de guerre; elle s'y défend : plusieurs des corses qu'elle y avoit renfermés avec elle, ayant été tués, les autres effrayes parlèrent de capituler; madame Gafforio, indignée de leur lâcheté, prit un baril de poudre & une mèche enflammée & les porta dans une des salles basses & voûtées de son palais & sit dire à ses corses que s'ils cessoient de faire seu sur les Génois, elle alloit s'ensevelir avec eux sous ses ruines: connoissant son intrépidité ils ne songerent plus à se rendre, & surent heureusement secourus par le général Gafforio. Le fils de ce général & de cette dame vit encore, & est aujourd'hui colonel du régiment provincial de Corse, (M. DE POMMEREUL.)

GAGE, (THOMAS) (Hist. mod.) irlandois; jacobin en Espagne, missionnaire aux Indes, publia en 1651, en anglois, une relation alors curieuse d'un voyage aux Indes occidentales. Colbert la fit traduire en françois; c'étoit la première description détaillée de ce pays.

GAGUIN, (ROBERT) (Hift. list. mod.) genéral des mathurins, est connu principalement par une histoire de France en larin, & qui a été traduite en françois. Elle s'étend depuis Pharamond jusqu'à l'année 1499; elle est trèsmauvaise pour tout ce qui concerne les temps anciens, mais on la consulte pour les événemens dont l'auteur a été témoin & auxquels il a eu part. Ses autres ouvrages ne méritent pas qu'on s'en souvienne. Les rois Charles VIII & Louis XII l'employèrent en diverses négociations. Il mourut en 1501.

GAICHIES, (JEAN) (Hist. list. mod.). oratorien, puis théologal de Soissons. Ne s'accordant pas pour la doctrine avec l'évêque de Soissons. Languer, il quitta cette ville, & revint à l'oratoire de la rue S. Honoré à Paris, où il mourut en 1731. L'abbé de Lavarde a publié ses œuvres en 1739. On y remarque sur-tout des maximes Pppp

fur le ministère de la chaire, qui ont mérité d'être | attribuées à Massilion.

GAILLARD (HONORÉ) (Hist. mod.) jésuite, céièbre par la prédication. On n'a point ses sermons, on sait cependant qu'il avoit pris soin de les rassembler; mais on a de lui quelques oraisons sunèbres, imprimées séparément. Né à Aix en 1641; mort à Paris en 1727.

GAL, (SAINT) (Hist. ecclés.) fondateur du monastère de son nom en Suisse, en sut le premier abbé en 614. Il mourut vers l'an 646; il étoit d'Irlande & disciple de S. Colomban.

Un autre Saint Gal' avoit été évêque de Clermont, & étoit mort vers l'an 552.

GALAS, (MATTHIEU) (Hist. mod.) un des generaux des empereurs Ferdinand II & Ferdinand III dans la guerre de trente ans, élève du comte de Tilly. I eut peu de succès dans le commandement des armées, le général Banier en dit la raison. (Voyez l'article BANIER.) En 1635, il prit Keiserloutre sur les Suédois: en 1636, il inspira beaucoup de terreur, lorsqu'on le vit entrer avec le duc de Lorraine en Bourgogne, dans le même temps où du côté du Nord les Espagnols prenoient Corbie. Il assiègea Saint-Jean-de-Lône: ce siège offre un des plus baux monumens du courage & du patriotisme françois. Le général Galas avoit une armée de quatre-vingt mille hommes; la place étoit presque sans sortifications; la famine & la peste y étaloient leurs ravages; la garnison étoit réduite à cent cinquante hommes; le nombre des habitans en état de porter les armes, n'etoit pas beaucoup plus grand; le commandant de la place étoit attaqué de la peste; son lieutenant n'étoit propre qu'à décourager la garnison par sa timidité, il étoit même suspect d'intelligence avec l'ennemi; mais les bourgeois, & parmi eux les vieillards, les enfans & les semmes mêmes, donnérent l'ex mple d'une constance si héroïque, qu'il fallut bien que la garnison s'empressat à l'imiter & à la seconder. Le prince de Condé (père du grand Condé), grace à cette constance, ent le temps d'envoyer au secours de la place. le comte de Rantzau, qui sur depuis, le célèbre marcchal de Ranizau; & le siège sut levé le 3 novembre. La veille, les habitans, qui avoient dejà soutenu un assaut, & qui voyosent qu'on préparoit tout pour un second, s'étoient assemblés, & par une délibération commune & unanime, qui existe, ils déclarèrent vouloir tous mourir pour la défense de la place; « même sont résolus, ce sont leurs termes, en cas que par malheur n-ils vinssent à être forcés, de mettre le seu dans » leurs maisons & aux poudres & munitions de w guerre, etant en la maison-de-ville, afin que so les ennemis ne reconvrent aucun avantage : » & ensuite de ce, tous mourir l'épée à la main;
» & à toute extrémité, & où il y auroit moyen
» de retraite, de le faire sur le pont de Saône,
» & jetter, en sortant, une arcade d'icelui dans
» l'eau, asin d'avoir moyen de se retirer en sû» reté. » L'assemblée se tenoit au corps-de-garde de la porte de Saône, & on porta l'acte à figner sur la brèche à tous ceux qui la gardoient. Parmi les désenseurs de Saint-Jean-de-Lône étoient le baron Desbarres & Trémont son sils, gentils-hommes du voisinage, qui étoient venus s'enfermer dans la place, résolus de périr ayec les habitans.

En 1645, le général Galas, joint avec l'archiduc Léopold, frère de Ferdinand III & avec Jean de Vert, eut l'honneur de faire lever le siège d'Hailbron à M de Turenne & au maréchal de Grammont, pendant l'absence & la maladie du duc d'Enguien (le grand Condé), à la personne duquel seul la fortune des armes de la France sembloit alors attachée. Les Impériaux reprirent dans cette campagne tout ce qui leur avoit été enlevé entre le Neckre & le Danube.

Galas mourut à Vienne en Autriche, en 1647, il étoit né à Trente, en 1589.

GALBA, (SERGIUS) (Hift, rom.) successeur de Néron étoit de l'illustre famille des Sulpicius. qui avoient la chimère de prétendre être issus de Jupiter & de Pafiphaé. Il naquit dans un village près de Terracine, où il passa sa jeunesse dans l'étude de la jurisprudence. Sa femme Lepide fixa toute sa tendresse, & il sut résider aux caresses d'Agrippine qui le sollicitoit au divorce pour le faire passer dans son lit. Fidèle à son premier amour, il vécut dans le célibat après la mort de sa semme dont il avoit eu deux entan. Sa modération le mit à l'abri des orages qui, dans ces temps de troubles, renversoient la fortune des principaux cirovens. Il fut redevable de sa tranquillité au crédit de Livie, qui, en mourant, lui légua douze cents cinquante mille écus: mais ce don fur annulle par Tibere. Ayant été élu preteur want l'âge, il celebra en l'honneur de Flore des jeux où l'on vit des éléphans danser sur la corde. Après avoir été conful & gouverneur d'Aquitaine, il fus envoyé par les légions pour rétablir l'ancienne discipline. Sa sévérité imposante réprima la licence sans trouver de rebelles. Après la mort de Caligula il parut vouloir mener une vie privée, mais Claudius qui l'aimoit, le mit à la tête de la cohorte qui veilloit à sa garde L'Afrique étoit alors agitée de dissentions civiles il sut choisi pour y rétablir le calme. La sagesse de son administration lui mèrita les honneurs du triomphe. & la dignité sacerdotale: dans les premières années du règne de Néron, il s'eloigna des affaires pour vivre dans la retraite; mais on l'arracha à son loisir pour l'envoyer commander en Espagne, où Vindex le sollicita d'adhèrer à la rebellion qu'il avoit excitée dans les

Gaules. Les crimes de Néron ayant soulevé le peuple & l'armée. Galba sut proclame empereur par les légions d'Espagne: mais il ne prit que le titre de lieutenant du senat & du peuple, jusqu'à la mort de Néron qui fut le dernier de la famille d'Auguste. Le sénat & les chevaliers, satisfaits d'être délivres de leur tyran, ne contesterent point aux légions le droit d'élire l'empereur, & leur choix sur confirmé. Galba dementit bientôt l'idée qu'on avoit conçue de sa capacité. Sa vieillesse & son avarice le firent tomber dans le mépris. On ne vit plus qu'un vieillard languissant qui s'abandonnoit aux conseils pervers de ses savoris. Il avoit été jusqu'alors sévère ; il se montra cruel en faisant mourir un consulaire, & un consul désigné, sans leur permettre de se justifier. Les soldais de l'armée navale furent décimes; Rome fut remplie de gens de guerre, qui, n'ayant ni chef, ni paye, y vivoient de leur brigandage. Les troupes, qui aimoient autant les vices des empereurs, qu'elles avoient autrefois aime leurs vertus. avoient oublié l'ancienne discipline que Galba se proposoit de rétablir. Le mécontentement sut général. & sur-tout dans la basse-Allemagne, où Vitellius fut envoyé pour en pacifier les troubles. Galba crut devoir se menager un appui en désignant son successeur. Son choix tomba sur Pison qui comptoit parmi ses ancêtres Crassus & Pompée. Othon, qui avoit passe sa jeunesse à la cour de Néron, dont il avoit partagé les débauches, ne put souffrir qu'un autre lui eût été presere. Son esprit étoit aussi vigoureux que son corps étoit efféminé. Son ambition étoit allumée par les prédictions des aftrologues qui lui promettoient l'empire. Il commença par se concilier l'affection des gens de guerre par ses manières simples & populaires; il careffoit les vieux soldats, les appelloit ses camarades, & les aidoit de sa bourse & de son crédit. Chaque fois qu'il régaloit Galba, il faisait un présent de cent sesseus à la cohorte qui étoit de garde à sa porte. Ces largesses rendoient plus sensibles l'avarice de Galba, qui avoit coutume de dire qu'il n'avoit point acheté l'empire. L'esprit de révolte se communiqua aux légions, & aux troupes auxiliaires qui étoient encouragées par la rebellion de l'armée d'Allemagne. Vingt trois prétoriens rencontrent Othon dans les rues de Rome, & le proclament empereur. Leur nombre groffit dans leur marche; ils le conduisent au camp, où tous les soldats l'environnent, & le place au milieu des étendards. Chacun lui jure de verser son sang pour sa désense. Galba, instruit de ce tumulte, se rend dans la place publique avec Pison qu'il venoit d'adopter; il voit des gens qui le plaignent, & ne voit personne qui s'offre à le venger. Othon profite de la première chaleur de ses partisans, s'avance à la tête de la cavalerie dans la place publique, d'où il écarte le peuple & les sénateurs. Un enseigne de cohorte foule aux pieds l'image de Galta,

que ses porteurs, en suyant, renversent dans la boue. Alors se voyant entouré d'assassins, il s'écrie? Frappez, si l'intérét de la république le demande. Julius-Carus, soldat légionaire, lui enfonce son épée dans le corps devant le temple de César. Ainsi finit Galba, âgé de soixante & treize ans. Il avoit vécu avec gloire sous cinq empereurs, & avoit été plus heureux sous l'empire des autres que sous le sien. Il sur plutôt sans vices que vermeux. Bon maître, ami fidèle, il craignoit de découvrir les coupables pour n'avoir point à les punir. Quoiqu'il n'aimât point l'éclat & le bruit, il étoit extrêmement jaloux de sa réputation. Satissait de ce qu'il possedoit, il ne convoitoit point le bien d'autrui; mais il étoit économe du sien, & avare de celui du public. On pris pour sagesse ce qui n'étoit en lui qu'une froide indifférence. Il signala sa jeunesse d'Allemagne, & fit paroître beaucoup de moderation & de capacité dans son gouvernement d'Afrique & d'Espagne: enfin, tant qu'il ne fut qu'homme privé, il parut digne de l'empire. (T-N.)

GALE, (THOMAS) (Hist. mod.) savant anglois, auteur de livres d'érudition fort estimés, dont voici les principaux.

Historia poetica antiqui scriptores.
Historia Britannica, Saxonica & Anglo-Danica
scriptores quindecim.
Rhetores selecti.

Jamblicus de mysteriis Egyptiorum, &c. Opuscula mythologica, ethica & physica.

Thomas Gale a donné aussi une savante édition de l'itinéraire d'Antonin. Il étoit de la société royale de Londres, & sut doyen d'Yorck en 1697. Il mourut en 1709.

GALEN, (JEAN VAN) (Hist. de Hollande.) capitaine fameux au service des Provinces Unies, sur d'abord matelot, & parvint rapidement aux premiers honneurs de la marine militaire. Dans un combat de mer, livré devant Livourne en 1652, il fut blessé à la jambe, il continua de combattre; il fallut la lui couper, & il mourut neuf jours après, à Livourne, des suites de cette opération.

Un autre Galen, (Christophe-Bernard) évêque de Munster, avoit la valeur & la cruanté d'un soldat qui ne sait être que soldat; il se sit en quelque sorte le tyran de la ville dont il étoit évêque, en y saisant construire une citadelle pour la soumettre: il servit les Anglois contre les Hollandois dans la guerre qui finit en 1666, par la médiation de Louis XIV. Dans la guerre de 1672, il étoit uni avec les François contre les Hollandois, qui lui retenoient un domaine qu'il réclamoit. Il mourut en 1673. On a écrit sa vie, henneur plus souvent accordé que mérité.

Pppp 2

GALÉRIUS. Voyez les articles CONSTANCE-CHLORE, DIOCLÉTIEN & NARSÈS.

Il est dit dans l'article de Dioclétien, qui est de M. Turpin, que Constance-Chlore épousa la fille de Dioclétien, & Galérius celle de Maximien; c'est une erreur. Galérius épousa Valèrie, fille de Dioclétien, & Constance-Chlore épousa Théodora, belle-fille de Maximien. Galérius, dont il s'agit ici. est nomme dans les médailles C. Galérius Valérius Maximianus; il commença par garder les troupeaux dans sa jeunesse. & il en conserva toute sa vie le surnom d'Armentarius. Comme il avoit passé succeffivement par tous les grades de la milice, il entendoit la guerre. Il la fit aux Perses, d'abord avec quelques revers, ensuite avec un plein succès. S'il ne fit point leur roi Narsès prisonnier, (Voyez L'article NARSES) toute la famille de ce roi, ses femmes, ses filles, ses sœurs tombèrent entre les mains de Galérius, qui suivit à leur égard l'exemple de modération & de respect pour le malheur, donné autrefois par Alexandre à l'égard de la femme & des filles de Darius. Ammien Marcellin rapporte qu'un soldat de l'armée de Galérius, avant trouvé dans cette expédition contre les Perses une bourse pleine de perles, jetta les perles comme inutiles, & garda précieusement la bourse qui étoit de cuir. En devenant heureux, Galérius devint méchant & ingrat; c'est à lui principalement qu'on attribue la persécution de Dioclétien contre les Chrétiens. Bientôt il s'ennuya de n'être que César, & força Dioclétien & Maximien d'abdiquer. Son gouvernement fut tyrannique & cruel. Ce furent ses violences, qui, en le rendant odieux, détermimèrent Maxence à prendre la pourpre, & Maximien à la reprendre. (Voyez les articles MAXENCE & MAXIMIEN.) Galérius mourut d'une maladie douloureuse & honteuse, fruit de ses débauches; Eusèbe & Lactance en ont fait une description .horrible. Les maux qu'il souffroit lui inspirérent des remords sur ceux qu'il avoit sait souffrir aux Chrétiens : il fit cesser la persecution, il mourut au mois de mai 311, dans la Dace où il étoit né.

GALIEN, (CLAUDE) (Hift, litt, anc.) médecin célèbre & qu'on nomme le second père de la médecine, naquit vers l'an 131 de notre ère, sous l'empire d'Adrien, à Bergame; son père, nomme Nicon, étoit un architecte habile de la même ville. Galien fut le médecin des empereurs Vérus & Marc-Aurèle; ce dernier sur-tout avoit en lui la plus grande confiance; c'étoit Galien qui préparoit la thériaque, dont cet empereur faisoit un usage continuel, auquel il se croyoit redevable de ce qu'il conservoit de fanté. Après la mort de Marc-Aurèle, Galien retourna dans son pays, où les uns disent qu'il vécut jusques dans l'extrême vieillesse, les autres qu'il mourut à soixante & dix ans. Il nous apprend qu'il avoit composé jusqu'à deux cents volumes; ils furent brûles dans l'embrasement du temple de la Paix; il reste encore de sui un grand nombre de traités, dont les éditions les plus estimées sont celles de Basle en 1538, & de Venise en 1625. Il étoit très-sobre & recommandoit, sur toutes choses, la sobriété; c'est de lui que vient la maxime de rester sur son appétit en jonant de table. On assure qu'il sur obligé de sortir de Rome, parce que des cures qui parurent miraculeuses le sirent soupçonner de Magie; car l'ignorance n'a jamais servi qu'à persécuter la science & à retarder les progrès de toute connoissance utile. Le nom de Galien est pour ainsi dire celui de la médecine, on appelle Gaténisses, les mèdecins qui suivent sa méthode.

Un docteur Galénique

Fut appellé.

Dit Rouffeau.

C'est Leclerc, qui dans son histoire de la médecine, a le mieux fait connoître la personne & les écrits de Galien.

GALIGAI, (ELÉONORE) Voy. l'art. CONCINI.

GALILEE (Hist. litt. mod.) On lit dans la présace des mémoiresde l'académie de Dijon. un jugement très - avantageux, porté sur les découvertes & sur le mérite de Galilée. On y lit aussi que pendant que François Bacon indiquoit en Angleterre le chemin de la vérité, Galilée en Italie y marchoit déjà à grands pas ; que ce même Galilée fut affez chairvoyant pour découvrir les loix de la chûte des corps pelans; loix qui, depuis. généralifées par Newton, nous ont explique le grand système de l'univers; qu'il acquit par ses instrumens merveilleux un nouveau monde à la philosophie; que le ciel à ses yeux sembla s'accroître, & la terre se peupler de nouveaux habitans; que Galilée, non content de la simple gloire d'avoir sait de nouvelles découvertes, y joignit celle d'en tirer les plus grands avantages pour le genre humain, & qu'après avoir observé pendant vingt-sept ans les fatellites de Jupiter, il fit servir les tables de leurs mouvemens à déterminer les longitudes, & à persectionner la géographie & la marine; que ses expériences sur la pesameur de l'air sirent naftre une physique toute nouvelle, qui conduisit Toricelli à expliquer la pression de l'atmosphère, & la suspension du mercure dans les baromètres; que ses observations sur le mouvement du pendule, mirent les astronomes & les physiciens en état de mesurer le temps avec précision, de fixer la variation des poids dans les climats différens, & de déduire la vraie figure de la terre; & on conclut que Galilée a beaucoup découvert, & a acquis des droits évidens sur les découvertes des autres.

A ce que les académiciens de Dijon en ont dit. on peut joindre le témoignage de beaucoup de nos auteurs italiens, qui ont fait les plus grands éloges de Galilée, En Hollande, Hugues Grotius dit que ses ouvrages surpassent les sorces humaines : Huvghens l'appelle un très frand homme; Leibnitz, en Allemagne, & Jean Bernoulli le reconnurent pour le plus clair-voyant de son temps; & Kepler ecrit qu'il montoit sur les plus hautes murailles de l'univers, & qu'il découvroit tout, depuis le commencement d'une chose jusqu'à la fin. Newton, en Angleterre cita plusieurs sois les théorèmes & les découvertes de Galilée. Keill a écrit aussi que Galilée, avec le secours de la géométrie, pénétra les secrets les plus cachés de la nature, & créa une nouvelle connoissance du mouvement; & Maclaurin exalta beaucoup les services qu'il nous a rendus par le secours du télescope, & la manière claire & géométrique avec laquelle il nous a expliqué la théorie des corps pesans qui tombent, ou qui sont jetres en quelque direction que ce soit. David Hume, dans son appendix à l'histoire de Jacques I, fait un parallèle des plus exacts entre François Bacon & Galilée. Il dit que Bacon étoit inférieur à Galilée, son contemporain, & peut - être à Kepler; que Bacon avoit seulement montré la route où Galilée marchoit à grands pas; que le premier ne savoit pas la géométrie; que le second la possédoit parfaitement, ainsi que la philosophie naturelle; que le premier méprisoit le système de Copernic, que le s'-cond avoit établi par des preuves tirées de la raison & du bon sens; que le style du premier étoit dur, & celui du second agréable & brillant, quoique quelquefois prolixe. L'historien Anglois dit fort agréablement que l'Italie ne fit pas peut-être de Galilée le cas qu'il méritoit, à cause de la quan-

tité d'hommes illustres qui y fleurissoient alors.

Galileo Galilei naquit à Pise en 1564, & y sur fait lecteur de mathématiques en 1589; trois ans après il le fut à Padone : en 1610 il fut fait mathématicien du grand-duc Ferdinand II, & retourna en Toscane, où il mourut en 1640 dans la ville d'Accetri, près de Florence: il naquit l'année où mourut à Rome Michel-Ange Buonarotti; & mourut l'année que naquit en Angleterre Isaac Newton. En 1583, comme l'atteste Magalotti dans ses Essais sur l'académie del Cimento, & Viviani dans sa Vie, étant allis dans la chaire primatiale à Pise, il observa qu'une lampe mise en mouvement saisoit ses vibrations dans des temps sensiblement égaux, quoique les arcs qu'elles décrivoient fussent sensiblement inégaux entr'eux. Cette importante observation sur poussée si loin par Galilée, qu'il imagina de se servir d'un pendule pour mesurer exactement le temps, & l'appliqua dans sa vieillesse à l'horloge. Becker, dans une differtation fur la mesure du temps, atteste avoir entendu dire au comte Magalotti, que Galilée fit faire à Florence, par Marc-Treffler, horloger du grand - Duc, la première horloge à pendule; quoique le même Magalorii,

dans ses Essais sur l'académie del Cimento. dise qu'il est vrai que ce sut Galilée qui imagina l'application du pendule à une horloge; mais que ce fut fon fils Vincent qui, en 1649, la mit en pratique. Nous avons cependant les lettres de Galilée à Beaugrand, & celles de Realio & d'Hortensius, qui, avec ce que dit Viviani, font croire indubitablement que ce fut lui qui ajouta le pendule à l'horloge. Elie Diodati, en 1637, envoya au père du célèbre Huyghens la description de l'horloge à pendule faite par Galilée. Becker ajoute qu'on en envoya un modèle en Hollande. Tout ceci suffit pour répondre à Huyghens, a Musschembroeck, & à beaucoup d'autres qui voudroient enlever à l'Italie la gloire de cette belle invention. Huyghens inventa un pendule qui faisoit ses vibrations dans les arcs d'une cycloïde. L'invention est très-ingénieuse, & la théorie géométrique que l'inventeur en donna, est une des plus belles productions de la géométrie; mais pour ce qui regarde la commodite de la pratique, le pendule cycloïdal fut bientôt abandonné. & nous nous servons présentement de pendules qui se meuvent en petits arcs circulaires, comme Galilée l'avoit inventé d'abord.

Quand il fut lecteur à Pise, il commença diverses expériences publiques sur la chûte des corps pesans. & fit voir à tout le monde que les bois, les métaux & les autres corps, quoiqu'ils fussent de pesanteurs différentes, tomboient dans le même espace de temps, & avec une égale vîtesse, de la même hauteur. Il tira delà l'important théorême, que la gravité absolue des corps est proportionnelle à la quantité de leur matière. L'année 1597, il inventa à Padoue son compas de proportion, qui est & sera toujours un instrument fort utile. Il fut le premier qui inventa le thermomêtre, & la manière d'augmenter cent quatrevingt fois la force de l'aimant; & ayant entendu dire, en 1609, qu'un hollandois avoit fait une lunette qui rapprochoit les objets, il en devina tout de suite la construction, & en fit une pareille le jour suivant; & six jours après il en porta une à Venise qui agrandissoit trente-trois fois le diamètre des objets. Il fait voir lui-même dans son essai par quels raisonnemens simples. ou pour mieux dire, par quelle expérience facile il y étoit parvenu. Il connut aisément que les objets ne pouvoient pas s'agrandir, ni s'éclaireir avec un ou plusieurs verres plans, ni avec une lentille concave qui les rapetisse, ni avec une lentille convexe qui les grossit & qui les consond. Il se borna à éprouver ce que produiroit un verre convexe & un verre concave. E il vit que l'effet répondoit à son idée. On a fait depuis des lunertes qui grossissoient davantage, & embrassoient un champ plus vafte avec deux lentilles convexes, & d'autres combinaisons de verres; mois il n'y pas un mot à redire à la théorie de Galilie.

Plusieurs auteurs ont trouvé les naces de cene découverte dans les auvres de Roger Bacon &

de Jean-Baptiste Porta, & leur ont attribué l'invention du télescope. Mais le célèbre Robert Smith, dans son traite de l'optique, après avoir examiné tous les fragmens de Roge: Dacon, a fait voir que cet homme que M. de Voltaire avoit dejà appelle un or encrouse de toutes les ordures de son siècle, n'avoit non-seulement pas l'idée du télescope, mais ignoroit même les effets de chaque lentille prise separément & M. de la Hire, dans les Mémoires de l'academie de Paris, en 1717, a prouve que Porta dans cette partie spécieuse de sa magie naturelle ne parloit pas d'autre chose que d'une simple lunette, dans laquelle il avoit tellement combiné un verre convexe avec un concave, qu'ils aidoient la vue de ceux qui ne voyoient plus que confusement. M. de Montucla. toujours fort bon juge & apologiste des inventions italiennes, est du même Centiment, & dit dans son Histoire des mathématiques, qu'avant le temps de Galilée, on ne connoissoit pas le télescope. Galilée s'appliqua toujours à le perfectionner, tellement qu'il en inventa un, moyennant lequel on pouvoit regarder avec les deux yeux; il l'envoya en 1618 à l'Archiduc d'Autriche Léopold : il est fort étonnant que Rhéita, dans un livre imprimé en 1645, ait vouln en paroître l'inventeur.

On en doit estimer plus l'usage, que l'invention. La lunette en Hollande, fut comme l'aimant à la Chine, un objet de simple curiosité, Galilée, dans la même année 1609, r gardant avec la lunette la lune, observa que les progrès de la lumière après la nouvelle lune, étoient irréguliers, quelques traits de lumière s'élançant successivement du fond encore obscur. N'étant point affervi aux préjugés des anciennes écoles, il connut tout de suite que la lune étoit semblable à notre globe, & comme lui couverte de vallées & de montagnes encore plus hautes que les nôtres. Galilée, dans son premier Dialogue sur le système du monde, expliqua fort bien la ressemblance qui est entre ces deux planètes: elle sut (cette ressemblance) portée plus loin par d'autres auteurs, qui reconnurent autour de la lune divers indices d'une atmosphère plus raréfiée & plus variable que la nôtre, & voulurent ainsi expliquer le cercle qui entoure la lune dans les temps des écliples de soleil, & les variations que MM, de Mairan, Cassini, de la Hire, Maraldi, Kirk & de l'Isle, ont observées plusieurs sois dans les planères & les étoiles fixes, voisines du disque lunaire; & Galilée, d'après la découverte de la lunette, continua toujours ses observations sur la lune: car peu d'années avant que de perdre la vue, comme le dit Viviani, il découvrit la libération slu corps lunaire par les observations qu'il fit de la même tache Grimaldi & de mare Crifium, qui occupa tant ensuite Grimaldi, Hevelius & Bouillaud. L'observation est décrite dans le dialogue que nous avons cité, où il semble encore qu'au numéro 19 soit prévenue la conjecture de Newton

sur la cause pour laquelle la lune tourne toujours le même côté vers la terre. On y lit qu'il est manifeste que la lune, comme attirée par une versu magnitique, tourne toujours le même côté vers le globe terrestre, & ne change jamais.

Le ciel entier sembloit offrir à Galilée de nouveaux phénomènes; la voix lactée lui parut formée d'une quantité innombrable de très-petites étoiles : il en compta plus de quarante dans le seul grouppe des plesades. & plus de cinq cents dans la conftellation d'orion; la seule nébuleuse d'orion lui parut composée de vingt-deux étoiles sort petites. & très-près les unes des autres; celle du cancer d'environ quarante. Il vit aussi les quatre satellites de jupiter déconvrit les taches du soleil. les phases de venus & de mars: il observa certaines apparences dans saturne, qui surent ensuire considérées plus au long par Huyghens, qui les a expliquées par l'hypothèse d'un anneau. Galilée porta au plus haut degré de perfection ses observations sur jupiter. Après un travail de trois ans, il commença la théorie des fatellites, & jusqu'au commencement de 1613, il ota prédire toutes leurs configurations, pendant deux mois confecuifs. Il imagina ensuite d'en faire usage pour le problème des longitudes, & en 1636, par le moyen de Hugues Grotius, il offrit aux états de Hollande de s'y appliquer entièrement : les états acceptèrent volonuers sa demande, destinèrent à Galilee une chaîne d'or, & députérent quatre commissaires pour consèrer avec lui. Martin Hortensjus, un d'eux, se transporta en Toscane peu de temps avant que Galilée perdit la vue, Galilée, après ce malheur, communiqua ses observations & ses écrits à Renieri, qui sut ensuite mathémathicien à Pile, & qui fut charge par le grand duc, d'étendre les tables & les éphémérides des sa:ellites de jupiter. Renieri les étendit véritablement, & les montra au grand duc & à beaucoup d'autres, comme Viviani l'assure. Il étoit en 1648 sur le point de les publier, lorsqu'il perdit la vie par une maladie subite. Je ne sais par quel accident on a perdu ses papiers, & ceux qu'il avoit eus de Galilée.

Les phases de vénus prouvèrent ce que des astronomes anciens avoient seulement suppose. que vénus ne se mouvoit point autour de la terre, mais autour du soleil. Copernic emb assa cette hypothèse, & ajouta encore qu'il étoit nécessaire que les phases de venus ressemblassent à celles de la lune. La lunette de Galilée fix voir la refsemblance des phases de venus; & quelques inégalités de mars; phénomènes qui prouvent évidemment le mouvement de vénus & de mars autour du soleil, & d'où l'on peut croire que les autres planètes principales se meuvent également autour du soleil, Quelle auroit été la joie de Copernic, s'il avoit pu alléguer de pareilles preuves en la faveur, comme l'a très-bien observé M. de Montucla? Galilée a beaucoup contribué par ses

Dialogues sur le système du monde, au triomphe qu'a remporté depuis le système de l'illustre prussien, & qui fut si suneste à notre italien. Dans le second dialogue, les phénomènes terrestres sont si bien expliqués, & dans le troissème. tous les célestes; la simplicité de l'hypothèse de Copernic est si blen relevée, & les inconveniens des autres hypothèses de Prolomée & de Tychobrahe expliques si clairement, que l'on commenca par ses dialogues à connoître le monvement de la terre avec autant de certitude qu'il peut y en avoir dans les matières phytiques, même avant que Bradiev, en Angleterre, eût découvert l'aberration de la lumière, vérifiée en Italie par Eustache Manfredi qui vivra toujours dans l'hif toire & dans les fastes de l'astronomie.

Galilée, avant que de partir de Padoue. avoit découvert les taches du soleil; & étant à Rome au mois d'avril 1611, il les avoit sait voir à plusieurs personnes distinguées qui l'attestérent. Les premières observations de Scheiner furent postérieures de six mois : il les publia ensuite en 1612, sous le titre Apelles post tabulam, avec trois lettres adresses à Velser. Galibe répondit aussitôt, & s'affura l'honneur d'avoir découvert le premier ces taches. Il fit même voir que le feint Apelle en avoit donné une théorie toute opposée. en affurant que ces taches se mouvoient d'orient en occident, & qu'elles déclinoient vers le midi. tandis que réellement elles se meuvent d'occident en orient & qu'elles déclinent vers le nord; peut-être que l'Apelle, attaché à l'ancienne opinion de l'incorruptibilité des cieux, pensa que ces taches étoient des planètes. Pour Galilée, qui étoit un homme au-dessus de tout prejugé, il dit dans ses premières lettres à Velser, que ces taches étoient d's matières très proches de la superficie de soleil, qui se ravembioient & se dissipoient, & en produisoient de nouvelles, à la ressemblance des vapeurs de notre Atmosphère; & il jugea, par le mouvement de ces taches, que le soleil tourne autour de lui-même, environ dans l'espace d'un mois lunaire. M. de Montucla a laisse à Galilée, l'honneur d'avoir, quoique le premier, parle plus judicieusement queles autressur ces taches.

Ce sur l'année 1612, que Galitée commença à publier ses découver es sur les taches du soleil, dans l'ouvrage sur les corps qui surnagent sur un flide, ou qui s'y meuvent. Il rétablit par ce discours la doctrine hydrostatique d'Archimède, & démontra que l'immersion des solides dans an stude, ou leur supernatation ne dépend point du tout de la configuration e ces solides, mais de leur gravité spécifique. Dans l'ouvrage intitulé saggiatore ou le sondeur, que le comme Algarotti reconnois mour le meilleur ouvrage polémique dont l'italisé paisse se vanter; dans cet ouvrage, dis je, il est tormellement établi pour maxime que les qualités sensibles, comme la couleur & le goût, ne résident point proprement dans ces

corps, mais en nous-mêmes; maxime que l'on devoit plutôt attribuer aux anciens philosophes. qu'à Descartes. Ainsi Galilée fixa les principes de l'hydrostatique & de la physique : il créa le premier la méchanique. Dès l'année 1602, il écrivoit au marquis Del Monte, qu'il avoit observé que les vibrations des corps mobiles attachés à des fils de différentes longueurs, se sont en des temps qui sont entr'eux, comme les racines de leurs longueurs. Il annonça dans une lettre écrite de Padoue, en 1604, le théorème que les espaces que des corps pesans parcourent en tombant, sont comme les quarrés des temps, & que cependant les espaces. qu'ils parcourent en temps égaux, font comme 1, 3, 7, 7, &cc. La première édition de ses dialogues sur la méchanique, parut dans la même année 1638, que le traité du mouvement de Baliani ; mais les écrits & les découvertes de Galilée sur les méchaniques s'étoient bien avant ce temps répandues en deçà des monts; & il. n'est pas vraisemblable que Descartes, & encore moins Baliani, en avent trouve plusieurs sans avoir lu Guidée.

Parmi les principales découvertes qui se trouvent dans ion dialogue de la mechanique, je compte en premier lieu: le principe de la composition & ce la résolution du mouvement, que Gelilée a expressement. enfeigne dans le bhéorème second du mouvement des projectiles, & dans la note divihéorème second du mouvement accéléré. Je compte en second lieu les loix du mouvement unisorme & du mouvement accéléré, d'où réfultent les formules si connues, com unement appellées les formules de Galilée: 19. que la forme multipliée par l'élément du temps, est égale à l'élément de la viresse; 28. que la torce multi liée par l'elément de l'espace, est égale à l'élément de la vîtesse multipliée par toute la vitesfe. Galilée confidera ces deux formules dans le cas de la torce conitante. & Newton les étendit ensuite également à toutes les hypothèses de la force variable! Mais tout ce qui s'est fait depuis dans les méchaniques, dépend entiérement de ces deux formules. & du principe de la composition & de la résolution du mouvement. Le traité du mouvement sur les plans inclinés & dans les cordes des arcs circulaires, est plein d'élégance géométrique; & on sera tonjours étonné qu'un homme seul soit arrivé à ce point sans le secours de l'algèbre. Les problèmes dans lesquels on cherche l'inclinaison des plans, par laquelle un corps peut passer le plus vîte, ou d'un point donné a une ligne horizontale donnée de position, ou d'une ligne horizontale à un point donné; ces problèmes, dis je, sont de la plus grande finesse.

Gulitée a merveilleusement traité dans son quatrième dialogue la balistique qui étoit total mens ignorée avant sui; car cardan & Tarrag'ia soup-connérent seulement que les projectiles lancés se meuvent dan une ligne composée d'une ligne droite & d'un arc ciréulaire, Galilée, avec le

principe de la composition du mouvement, démontra non-seulement que les projectiles lancés décrivent une parabole, mais enseigna même tout ce qui appartient à l'étendue du jet, portée, hauteur & direction; car de deux de ces quantités, on peut toujours tirer les deux autres. Ensin, dans le second dialogue il jetta encore les principes de toute la doctrine de la résistance des solides, qui sut ensuite poussée si loin par Viviani

& par Grandi.

Galilée, dans son premier & troissème dialogue, en traitant du cylindre creuse dans une hémisphère, & des espaces parcourus dans le mouvement accèléré, nous a laissé les traces de la méthode des indivisibles, en considérant les solides comme composés d'une infinité de plans, & les plans d'une infinité de lignes. Mais la vérité nous oblige ici d'observer 10. que Kepler avoit déjà dans sa ste réometrie introduit l'infini dans les mathématiques. & sournit l'idée des indivisibles; 2°. que Cavalieri employa avec beaucoup de précaution ces mêmes phrases métaphysiques, comme il paroît, par la préface du livre VII de sa géométrie, & comme a observé Maclaurin; 3°. que quoique Galilée eût dessein de composer un Traité géométrique sur les indivisibles, il n'eut aucune part au grand ouvrage de Cavalieri. On pourroit joindre à tant de preuves qu'on en a, celle d'une lettre que Cavalieri écrivit à Galilée, le 21 mars 1616, qui est une preuve incontestable que le premier avoit termine cet ouvrage avant que le derniereût seulement commence le sien. Pour ce qui est de l'ouvrage sur les indivisibles, dit-il, je serois charmé que vous vous y appliquassiez au plutôt, afin que je puisse expédier le mien, auquel je retoucherai en attendant, &c. Cavalieri publia son ouvrage trois ans après. & il fut la base principale du calcul différentiel & intégral.

Mais pour revenir aux dialogues, dans la première édition & dans le troissème de ces dialogues. Galilée donna comme un axiome, qu'un corps mobile passant d'un point donné par un plan incliné quelconque à une ligne horizontale donnée, y arrive toujours avec la même vitesse. Viviani sut le premier à lui faire voir que ce principe a besoin de quelque démonstration; & Galilée, quoiqu'aveugle, la trouva sur le champ, & en sit part à Viviani de la manière que nous le voyons dans les autres éditions de ses dialogues. Galilée dans son Discours fur la rivière Bisenzio, appliqua cette proposition au cas des caux courantes; & expliqua dans un autre théorème, que les vitesses sont les mêmes dans deux canaux de différentes longueurs & de différentes sinuosités, quand ils ont seulement la même hauteur, c'est-à-dire, quand ils restent fixés dans les mêmes limites. Dans le cas particulier des rivières, il y a à considérer les résistances & beaucoup d'autres choses; mais la proportion, généralement prise, est très-vraie, & l'application que Galilée à faite le premier de la géométrie à la

connoissance des eaux courantes, lui fait beaucoup d'honneur.

Varignon a relevé une erreur qui est dans le dix septième théorème du troissème dialogue, où Galilée suppose qu'un corps passant d'un plan à un autre d'une inclinaison différente, retient toute la vitesse correspondante à la première chûte; mais Grandi, dans ses notes au même dialogue, dit que le passage de Galille ne devoit pas s'entendre absolument, mais dans une simple hypothèse dont il devoit partir, pour arriver ensuite à la chûte des corps dans les arcs circulaires. Il est très - vrai que dans les arcs circulaires, comme dans toutes les lignes courbes, il n'y a point d'altération sensible, par rapport aux différentes inclinations des petits arcs dont la ligne courbe est composée, comme Varignon, Grandi & beaucoup d'autres l'ont démontré. On ne peut voir un théorème plus élégant que celui auquel Galilée s'est fraye une route, avec cette hypothèse qu'un corps descend plus vite par un arc circulaire que par la corde. Jean Bernoulli a entendu trop généralement ce théorème, comme si Galilée avoit cru que la descente se faisoit plus vite par un arc circulaire, que par toute autre ligne courbe quelconque, comprise entre deux points donnés; ensuite Bernoulli a prouvé que la courbe de la plus vite descente est une cycloide. & non un arc circulaire. Mais la note du théorème vingt-deuxième suffit pour faire voir que Galilie n'a voulu dire que ce qui est très vrai : Quò igitur per inscriptos polygonos magis ad circumferentiam accedimus, eò citius absolvitur motus inter duos terminos signatos.

On a pourtant imputé généralement à Galilée d'avoir cru que la ligne courbe parabolique, dans laquelle les corps lancès se meuvent, est la même à laquelle se consorme une chaîne suspendue par ses extremités, & qui s'appelle chaînette; & il est singulier que ce soit Krafft qui, dans ces derniers temps, en ait fait l'apologie dans le tome V des Nouveaux Commentaires de Pétersbourg, citant le passage qui suit la quatorzième proposition du quatrième dialogue, qui dit uniquement que les deux courbes ne différent pas beaucoup entr'elles « La » corde tendue, plus ou moins tirée, se plie en » ligne qui approche assez des paraboliques; & » la ressemblance est telle, que si vous marquez » sur une surface plane & élevée à l'horizon une » ligne parabolique, & la tenez renversée, c'est-" à-dire, le sommet en bas, & avec la base paral-» lèle à l'horizon, tenant suspendue une petite » chaîne soutenue par les extrémités de la base de » la parabole marquée, vous verrez, en lachant plus ou moins, ladite petite chaîne se courber & n s'adapter à la même parabole; & cette adap-» tation est d'autant plus précise, que la para-» bole marquée sera moins courbe, c'est-à-dire, » plus étendue; tellement que dans les paraboles " décrites avec l'élévation de 45 degrés, la chaine » marche presque ad unguem sur la parabole. »

Galilée,

Galilée passa peu après à une autre proposition. Qu'une corde horizontale, tournant sur deux pivots; & considérée comme ne pesant rien, soit tendue avec deux très-gros poids attachés aux extrémités; f on attache au milieu un autre poids, quelque petit qu'il soit, elle pliera dans le miliou, & par consequent ne sera plus droite. Viviani, en ecrivant au prélat Ricci, élève quelques doutes par rapport à la démonstration de Galilée, tirée premièrement de ce que le mouvement des deux poids qui montent lorsque la corde se plie, n'est point égal. Cette difficulté, quoiqu'approuvée par des hommes illustres, ne paroît pas pouvoir s'adapter au cas de Galilée, dans lequel supposant des poids infiniment grands, eu égard au petit corps attaché au milieu de la corde, leur mouvement ne peut être que fort petit & par consequent unisorme. Il est vrai que le cas de l'équilibre n'est pas précisément celui que Galitée a supposé dans sa démonstration, comme le soupconnoit Viviani, & comme Simpson l'a démontré dans le trente-huitième problème de l'application de l'algèbre à la géométrie. Mais la domonstration de Galilée se peut adapter également au vrai cas de l'équilibre. & la proposition principale est toujours très-vraie. A ces difficultés méchaniques, on en joint quelques autres, physiques & astronomiques, qui se réduisent principalement à trois; 10, que Galilée a attribué l'élévation de l'eau dans les pompes à l'horreur du vide; 29. qu'il a voulu expliquer le flux & reflux de la mer par la combinaison du mouvement journalier & annuel de la terre; 3°. qu'il n'a pas cru que les comètes étoient des planètes qui tournent autour du soleil. Quant à la première objection, Galilée, dans le premier dialogue, a décrit simplement ce phénomène que l'eau ne s'élève qu'à trente-deux pieds dans les pompes, & en a simplement inséré que la force nécessaire pour détruire le vide, égale un cylindre d'eau de trente-deux pieds de hauteur, & à cela il n'y a rien à dire, quoique Galilée ait ajouté d'autres conjectures qui ne sont pas également solides. Galilée a encore proposé une machine pour mesurer combien la force de la cohéfion est plus grande que celle qu'on cherche pour procurer le vide, & a ensuite donné deux manières différentes pour mesurer même le poids de l'air; & quoique dans ses expériences il n'ait tiré d'autre proportion entre le poids de l'air & de l'eau, que celle d'un à 400; on doit cependant les regarder comme le fondement & le principe de tout ce qu'on a fait depuis à ce sujet,

L'hypothèse donnée dans le quarrième dialogue sur le système du monde, pour expliquer le sux & reslux, est sort ingénieuse; & c'est la première par laquelle les philosophes ont tenté d'expliquer physiquement ce phénomène singulier; & quoique l'hypothèse ne soit pas vraie, Descartes, qui a écrit depuis Galilée, n'en a pas donné une meilleure. Pour ce qui regarde les comètes, Galilée a-objecté à son adversaire, qu'il n'étoit pas encore-

Histoire. Tome 11. Seconde part.

prouvé que les comètes fussent des corps solides & inaltérables, & que la parallaxe sert à mesurer la distance des corps, mais ne peut pas s'appliquer aux simples apparences optiques, parmi lesquelles on comptoit alors les comètes. Cassini a soutenu aussi, dans un livre imprimé en 1653, & dédié au duc de Modène, que les comètes étoient un amas des exhalaisons de la terre & des planètes; Ce sut peu de temps après, comme le remarque M. de Fontenelle, que Cassini, ayant trouvé que les irrégularités du mouvement des comètes éroient purement apparentes, & que les comètes mêmes. ainsi que les planètes, pouvoient être assujetties au calcul, tous les astronomes commencerent. avec fondement, à croire que les comètes étoient des corps solides, & que, de même que les autres planètes, elles tournoient autour du soleil.

M. de Fontenelle, dans son éloge de Viviani. regarde Galilée comme un génie rare, dont le nom sera toujours à la tête des déconvertes les plus importantes, sur lesquelles la philosophie est fondée. Descartes, si insérieur à Galilée, a blame en lui ce qui justement étoit de plus louable. favoir, de ce qu'il se contentoit des faits & des, démonstrations, & de ce qu'il ne remontoit pas aux causes premières. Newton, dont le génie a surpasse l'esprit humain, a peut être plus d'erreurs que Galilée. Nous devons admirer dans Galilée un philosophe, un géomètre, un méchanicien & un astronome qui n'avoit pas moins de pratique? que de théorie; celui qui a dissipé les erreurs de l'ancienne école, l'écrivain le plus solide & lo. plus élégant qu'ait produit l'Italie; le maître de Torricelli, de Castelli, Aggiunti, Viviani, Bo-, relli, Paul & Candide del Buono. Ce font les. quarre derniers qui ont formé l'académie del Cimento, dont les essais, dignes du siècle de Newton, sembloient écrits par le génie de Galilée. comme on le voit dans la préface des mémoires de l'académie de Dijon, citée au commencement de cet Essai. Cet article écrit en italien par le P. FRISI Barnabite, savant géomètre & membre de plusieurs. académies, a été traduit en françois par M. FLONCEL. Nous l'avons tiré d'un journal où il a été inséréd (AA.)

GALIOT, (Voyez Genoulliac.)

GALISSONIERE, (MICHEL BARRIN, MARQUIS DE LA) (Hist. de Fr.) lieutenant-général
des armées navales, vainqueur de cet amiral Bink,
que les Anglois sussilièrent par orgueil, assechant
de supposer qu'un anglois ne pouvoit pas être
battu sur mer par un strançois, sans lâcheté ou
connivence; on sait que cette victoire navale de
1756 facilita la prise de Minorque. M. de la Galissoniere jouit peu de sa gloire; en se rendant à
la cour après cette mémorable expédition, il mourut à Némours le 26 octobre. Il étoit ne à Rochefort en 1693. Louis XV, apprenant sa mort, témoigna du regret de ne lui avoir pas envoyé le bâton

Q q q q

de maréchal de France ; je l'attendois , dit-il , pour le lui donner moi-même.

M. de la Galissoniere avoit été gouverneur-général du Canada; il avoit été choisi en 1750 pour régler, avec milord Stanley, les limites de cette partie de l'Amérique septentrionale, & prévenir la guerre qui éclata six ans après. & qu'il ouvrit par la glorieuse victoire dons nous avons parlé.

GALLAND ou GALAND, (PIERRE) (Hift. Sitt. mod.) Le premier prosesseur d'éloquence latine, au collège royal fut Barthelemi Latomus, c'est-àdire, le Maffon. Pendant un voyage qu'il fit en 2539 en Italie, Pierre Galland donna des leçons à sa place; & après qu'en 1542 Latomus eût quitté la France pour se retirer à Trèves, Galland sut nommé par François I à cette chaire; il la quitta sous Henri II, pour une chaire de professeur en grec; il fut principal du collège de Boncourt, & il le fit rebâtir; recleur de l'université dans des temps orageux, il réprima l'ambition de Spisame, qui, en qua-lité de chancelier de l'université, prétendoit en être le chef, afin d'en être le maître; il disputa aussi en faveur d'Aristote contre Ramus: nous pouvons juger du goût qu'on avoit alors, ou du moins qu'il avoit, pour les équivoques, par l'épigraphe que Galland mit à cet écrit :

Aperit Ramum qui vefte latebat.

Au lieu du rameau d'or que la Sybille cachoit sous sa robe, c'est Ramus, qui sous la robe de prosesseur & de savant, cache un enemi de la science, un détracteur d'Aristote, & que Galland découvre à tous les yeux; Galland composa divers autres ouvrages, dont deux sont connus; l'un est la vie de du Châtel, l'autre l'oraison sunèbre de François I, qu'il prononça en latin au collège royal, & qui contient d'affez bons mémoires sur la vie littéraire de ce prince.

Galland se distinguoit parmi les prosesseurs royaux par l'agrément de ses leçons. Voici ce qu'en dit le poëte prussien Eustate de Knobelsdorf, qui voyageoit à Paris dans ce temps heureux pour les lettres, & qui paroît avoir pris plaisir à en

decrire tous les avantages.

Prafidet Aufonio duleis Gallandius ori, Imbait & lasiis pedora nostra modis ; Qui quoties avidas reficit fermonibus aures Motis blanda putes spargere mella labris.

Ces vers n'ont tout au plus qu'un mérite de langue & de style; les idées en sont communes. De Galland nous enchante par ses leçons de latin, m on l'écoute avec avidité, le miel coule de ses # lévres. *

Il mourut en 1579. 2°. Auguste Galland, savant magistrat, procureur-général de Navarre & conseiller d'état, a laissé des mémoires & des traités pleins d'érudiNavarre, & un traité contre le franc-aleu sans titre : qui n'est pas d'un ami de la franchise. Mort vers l'an 1644.

3°. Mais l'homme le plus célèbre de ce nom est Antoine Galland, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, antiquaire du roi. Né en 1646, au petit bourg de Rollor en Picardie, entre Montdidier & Novon, sa mère, qui vivoit du travail de sés mains, & qui avoit sept enfans, le mit en apprentissage chez un maître. L'enfant, qui avoit dejà commencé ses études, ne put descendre à un art mécanique; il quitta son maître & son pays, & vint à Paris chercher sa destinée, il la trouva. Le hasard l'ayant adresse à M. Petipied. docteur de Sorbonne, oncle du fameux théologien Janséniste de ce nom, il eut la liberté d'aller prendre des leçons d'hébreu & des autres langues orientales au collège-royal. M. de Nointel l'emmena depuis avec lui dans son ambassade de Conftantinople, pour tirer des églises grecques, des attestations en forme sur les articles de leur soi. qui faisoient alors un grand sujet de dispute entre M. Arnauld & le ministre Claude. M. Galland fit jusqu'à trois sois ce voyage du Levant, & chaque fois il en rapporta une ample provision de médailles. d'inscriptions, de descriptions de monumens, d'observations utiles en tout genre. Dans un de ces voyages pensa perir à Smyrne par un prodigieux tremblement de terre, plus de quinze mille habitans furent ou ensevelis sous les ruines des édifices renversés_ ou dévorés par les flammes, les fecouffes étant venues vers midi, heure od il y 2 communément du feu dans toutes les maisons. M. Galland sur enterré sous les décombres de la sienne, de manière cependant qu'il lui restoit un peu d'air pour respirer, il ne sut degage que le lendemain. Il a eu beaucoup de part à la bibliothèque orientale de d'Herbelot, & il a laisse des additions considérables pour cet ouvrage; on a de lui aussi un recueit de maximes & de bons mots, tirés des ouvrages des Orientaux; une relation de la mort de Sultan-Ofman, & du couronnement de Sultan Mustapha, traduite du turc; un traité de l'origine du casé. traduit de l'arabe; mais c'est sur tout par sa traduction des contes arabes, si connus sous le nom des Mille & une Nuits, qu'il est célèbre; on en a trouvé une suite affez ample dans ses papiers; on y a trouvé aussi une histoire générale des empereurs tures, un catalogue raifonné des historiens tures arabes & persans; une traduction de l'Akoran, avec des notes historiques, critiques, grammaticales, &c. une relation de ses voyages, une description particulière de la ville de Constantinople. C'est à lui encore qu'on doit, en grande partie, la première édition du Menagiana, & la plupart des recherches qui ysont contenues. Cer homme étoit laborieux & savant; il sut reçu en 1701 à l'académie des inscriptions & belles-lettres, il entreprit pour elle un dictionnaire numismatique, contenant gion sur divers points de l'histoire de Flandre & de l'explication des noms de dignité, des titres d'honmetr, & généralement de tous les termes singuliers qu'on trouve sur les médailles antiques, grecques &

zomaines.

M. Galland étoit un de ces savans trop simples pour leur pays & pour leur siècle, & dont les jeunes - gens mal élérés croyent avoir le droit de se moquer. On dit que de pareils étourdis choisirent une nuit très - sroide pour aller frapper fortement à la porte de M. Galland, qui malheureusement couchoit sur la rue, & qui réveillé par le bruit, courut en chemise à la senêtre; ils lui demandèrent s'il étoit M. Galland, le célèbre! M. Galland, le traducteur des contes arabes, le..... le..... &c. Leurs questions ne finissoient pas, & M. Galland geloit de froid; ils sinirent ensin par lui dire: M. Galland, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces beaux contes que vous savez. On sait que c'est la formule un peu trop uniforme qui amène la plupart des contes arabes.

M. Galland mourut le 17 février 1715. M. Bignon, premier président du grand-conseil, & M. Foucault, conseiller d'état, auparavant intendant de Caen, eurent l'honneur d'être les bienfaiteurs de ce savant paisible & utile, & de contribuer à ses travaux en lui procurant ce doux

loisir nécessaire pour l'étude.

GALLATY ou GALATY, (GASPARD) (Histoire de France.) colonel suisse du canton de Glaris, servit utilement, & par les négociations & par les armes, quatre rois de France, Charles IX. Henri III, Henri IV, & Louis XIII, mais surtout Henri IV. Il étoit catholique, en conséquence il combattit les protestans à la journée Moncontour ; mais il étoit catholique, & il combattit la ligue à la journée des barricades & à celle de Tours. Il étoit catholique, & après la mort d'Henri III il attacha les Suisses au service de Henri IV; il ongagea les autres colonels suisses à désendre avec lui la bonne cause. Henri lui dut en partie sa couronne; ce roi l'appelloit son père. Mon père, lui dit-il à la bataille d'Arques, gardez - moi ici une pique, je veux combattre à la tête de votre bataillon. Il ne pouvoit en effet choisir un poste plus digne de lui. Gallaty se couvrit de gloire à cette bataille, & son régiment sut celui qui contribua le plus à la victoire. Il fut créé le premier colonel du régiment des gardes-suisses en 1615. Il mourut à Paris en 1610.

GALLET (Hist. mod.) ou GALET. C'est le nom 1°. d'un joueur celèbre dont parle Boileau:

Mais eut-il plus de biens que n'en perdit Galet.

Il avoit été affez riche pour faire bâtir l'hôtel de Sully dans la rue faint-Antoine, & l'ayant perdu au jeu, il venoit encore jouersur l'escalier ou dans l'antichambre avec les laquais & les marmitons.

Un autre Gallet plus moderne, mort en 1757, est connu pour quelques opéra comiques qu'il a saits ou seul ou en société avec messieurs Piron Penard & Pontau. Il a fait aussi quelques parodies.

GALLICANE, adj. f. (Histernod.) ce motnes'em; ploye que dans les matières ecclésiastiques, & même en peu d'occasions,

L'église gallicane est l'assemblée des prélats de

France.

Le bréviaire gallican, c'est le bréviaire particulier, qu'avoit l'église de Gergenti en Sicile, & que les auteurs modernes de ce pays-là nomment le bréquiaire gallican.

Apparemment qu'ils le nomment ainsi, parce qu'il y sut introduit par saint Gerland, qui sut fait évêque de Gergenti après que le comte Roger en eut chasse les Sarrasins, & par les autres évêques fran-

çois que les Normands y attirèrent.

La liturgie gallicane, c'est la manière dont on célébroit autresois le service divin dans les Gaules. Voyez le P. Mabillon, 1. liturg. gall. ch. v, &c. dictionn. de Trévoux & Chambers. (A. R.)

GALLIEN, (Hist. des empereurs.) fils de Valérien, fut déclaré auguste à Rome par le Sénat, le même jour que son père fut proclamé empereur par l'armée dans la Rhétie. Les prémices de son règne en firent concevoir les plus heureuses espérances; mais quand il se crut affermi sur le trône, il se plongea dans le luxe & les voluptes qui le firent tomber dans le mépris. Trente tyrans s'érigèrent en souverains indépendans dans leur gouvernement, & l'on vit des femmes prendre le sceptre, & ceindre leur front du diadême, en defiant ses vengeances. La Grèce, la Macédoine & le Pont surent ravagés impunément par les Goths. Les Quades & les Sarmates se répandirent dans la Pannonie, sans y trouver la moindre résistance Les Germains pénétrèrent jusqu'an sein de l'Espagne, où ils se rendirent maîtres de Tarragone qui étoit alors une des villes les plus opulentes de l'Europe. Les Parthes, dejà maîtres de la Mésopotamie, s'emparèrent encore de la Syrie qu'ils trouvèrent sans désenseurs. La Dacie, que Trajan avoit réunie à l'empire, passa sous la domination des Barbares. Le démembrement de tant de provinces annonçoit la destruction entière de l'empire romain, si Posthumius, qui avoit été prociame empereur en Occident, & Odenat, qui avoit pris le même titre en Orient, n'avoient point par leur rebellion conservé l'ombre de ce corps autrefois si vigoureux. Gallien, qui avoit vu d'un œil indifférent les Barbares enlever les plus riches provinces de l'empire, sortit de son fommeil pour aller combattre ses concurrens, Il tourna ses armes contre Aureolus que les légions d'Illyrie avoient sorcé de prendre le titre & les ornemens de César. Gallien employa d'artificieuses promesses pour le faire rentrer dans le devoir; & désespérant de le tromper, il lui accorda des conditions avantageuses, pour marcher contre Posthumius, dont la rebellion lui paroissoit plus dangereuse. Ses soldats, dont il s'étoit attiré le mépris, le maffacrèrent à l'âge de trente-six ans, Qqqq 2

dont il en avoit regné quinze, tant seul que consointement avec son père. Valerien son frère fut massacré avec lui. Jamais empereur n'avoit poussé plus loin le rafinement des voluptés. Il ne pouvoit coucher que sur des fleurs, environné de courtisanes. Les eaux où il prenoit le bain, étoient parfumees d'essences. La vaisselle d'argent lui paroissoit ignoble, si elle n'étoit ornée de rubis & de diamans. Il ne poudroit ses cheveux qu'avec de la poudre d'or; indifférent aux destinées de Pempire, il ne mit en place que des favoris sans mérite. Sa cour n'étoit remplie que de mimes & de bouffons. Il faisoit chercher les plus belles femmes des provinces, & s'en faisoit accompagner toutes les fois qu'il alloit au bain. Tandis qu'il vivoit abruti dans la mollesse, on vint lui annoncer la révolte de l'Egypte, il répondit froidement qu'on pouvoit vivre sans le lin d'Egypte. Il eut la même indifférence pour la rebellion des Gaules. Qu'importe, dit-il, ne peuton pas se passer des draps fabriques à Arras? son insensibilité stupide ne se démentoit que dans les mouvemens de sa colère. Il usa de la plus grande modération envers les Chrétiens. Leur biens confisqués sous les règnes précèdens leur surent restitués, & leurs assemblées surent permises. Il fut tué l'an 268 de Jesus-Christ.

GALLION, (Junius) (Hift. Rom.) frère de Sénèque, proconsul d'Achaie, recommandable par la sage réponse qu'il fit aux Juiss persécuteurs qui avoient amené Saint-Paul devant son tribunal, en disant : celui ci veut persuader aux hommes » d'adorer Dieu d'une manière contraire à la loi..... » Gallion dit aux Juifs : s'il s'agissoit de quel-» que injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirois obligé de vous écouter avec patience; mais s'il n'est question que de doctrine, de » certains noms & de votre loi, videz vous-mêmes » vos différens, car je ne veux point m'en rendre » juge. » Actes des Apôtres, chap. 18, vers. 13, 24 & 15. Gallion étant tombé, ainsi que son frère, dans la disgrace de Néron, fut obligé, ainsi que son frère, de se donner la mort.

GALLOGLASSE, s. s. (Hist. mod.) nom d'une milice d'Irlande. Cambden dans ses annales d'Irlande, page 792, dit que la milice des Irlandois, est composée de cavaliers, qu'on appelle galloglasses, qui se servent de haches très aiguës. & d'infanterie qu'on nomme kermés. Chambers. (Q.)

GALLOIS, (JEAN) (Hist. mod.) c'est le savant abbé Gallois, secrétaire de l'académie des sciences, dont M. de Fontenelle a fait l'éloge; après avoir loué sa vaste érudition, il ajoute : « & de » plus, ce qui n'est pas commun chez ceux qui savent » tout, il savoit le françois & écrivoit bien. » Nommé en 1668 à l'académie des sciences, alors encore naissante, il sut reçu en 1673 à l'académie sançoise, parce que, direncore M. de Fontenelle,

« cette académie admet aussi l'érudition qui n'es » pas barbare; » M. l'abbe Gallois fut principalement connu par le journal des savans, qui seul faisoit tout connoître alors; il sut, des la première année, l'affocié de l'inventeur (M. de Sallo): & dès la seconde année, il le sut seul. M. de Fonsenelle parle à ce sujet de la nombreuse possérité issue du journal des savans, il la nomme & ne présente que des noms respectés. S'il falloit aujourd'hui nommer cette postérité, devenue si ridiculement nombreuse & si monstrueusement indigne de son père, le tableau seroit un peu différent. M. Colbert avoit pris chez lui M. l'abbé Gallois pour jouir, dans tous les momens libres, des trésors de son érudition: l'abbé Gallois étoit auprès de lui l'agent général de la littérature; il fit tout pour les lettres & ne fit rien pour lui-même. M. de Seignelay lui donna une chaire de professeur en grec au collège royal, dont il sut aush inspecteur. M. l'abbé Gallois eut la maladie des vieillards, celle d'être contraire aux découvertes nouvelles ; il se déclara contre la géometrie de l'infini. Il étoit ne le 14 juin 1632. Il mourut le 19 avril 1707.

GALLONIUS, (Hist. rom.) sameux gourmand, dont le nom étoit passé en proverbe & qui a été fort décrié par Lucilius, spar Horace, par Cicéron, Lucilius dans des vers de sa quatrième satyre, rapportée par Cicéron, s'écrie:

O publi! 8 gurges Gallon!! es homo mifer, inquit, Canasti in vită numquam bene, cum omnia in ista Consumis squillă atque acipensere cum decumano.

Horace dit aussi, satyre seconde du second livre:

Haud ita pridem

Gallont praconis erat acipensere mensa Infamia.

Ciceron, liv. 2, de finibus, a Sed qui ad voluptan tem omnia referens vivit ut Gallonius, loquitur ut » frugi ille Piso, non audio. Et dans l'oraison, Pro n Quinttio. Ii qui relittà bonorum vivorum disciplină n & quastum & sumptum Gallonii sequi maluen runt, &c. n

GALLOWAI. (Voyez Ruvigny.)

GALLUS, (PUBLIUS CORNELIUS) (Hist. rom.) né à Fréjus dans la Gaule Narbonnoise, l'an de Rome 686, de parens plébéiens, porta, jeune encore, à Rome de grands talens & une grande ambition. Il s'attacha de bonne heure à Octave, dont il posséda dans la suite la faveur. Son mérite le sit connoître & aimer des romains les plus distingués par la naissance ou par les talens; il sut l'ami de Pollion, de Messala, de Cicéron, sur-tout de Virgile. Il se distingua également par ses succès & dans les armes & dans les lettres. Son éloquence sut applaudie dans la tribune. Ses vers surent admirés par Virgile & par Ovide; Auguste récompensa ses services militaires, en lui consiant le gouvernement de

l'Egypte qui venoit d'être conquise & réduite en province romaine. On prétend que Gallus, parvenu à ce haut degré de fortune, devint ingrat envers son biensaiteur, insolent avec ses égaux, dur, violent & avare envers les peuples de son gouvernement. On l'accusa de concussions, on l'accusa même d'avoir conspiré contre Auguste. Sa mauvaise administration sut dénoncée au senat qui le condamna à l'exil & confisqua tous ses biens. Auguste confirma ce décret; & alors, dit-on, il exigea la suppression d'un éloge que Virgile avoit fait de Gallus, & dont Gallus n'étoit plus digne. Cet éloge, au rapport de quelques auteurs, remplissoit originairement la moitie du dernier livre des géorgiques, & ayant été supprimé par l'ordre d'auguste après la disgrace de Gallus, il sut remplace par l'épisode d'Aristée. Donat le dit trèsformellement: Usque aded hunc Gallam Virgilius emârat, ut quartus georgicorum, à medio usque ad finem, ejus laudem contineret, quem posteà, jubente Augusto, in Aristai fabulam commutavit.

Mais ce fair a paru suspect à beaucoup de savans. Leurs raisons sont, 1°. que la fable d'Aristée paroît si naturellement liée avec le sujet des abeilles, qu'on ne peut croire qu'elle ait été ajoutée après coup; 2º. qu'il est peu vraisemblable que Virgile eût confacré la moitié d'un livre toute entière à l'éloge de Gallus, tandis qu'à peine avoit-il accordé quelques vers aux louanges de Mecéne, auquel pourtant il dédioit l'ouvrage; 3º. enfin, qu'Auguste ayant appris que Gallus n'avoit pas pu supporter sa disgrace & s'étoit donné la mort, le pleura, au rapport de Suétone, & dit, en se plaignant de sa sensibilité : Je suis bien malheureux ; moi seul je ne puis m'irriter contre mes amis autant qu'ils le méritent & que je le voudrois. Or de telles dispositions s'accordent mal avec cet acharnement contre la mémoire de Gallus, qu'on suppose avoir été poussée jusqu'à lui envier de vaines louanges.

Il nous semble qu'on auroit pu ajouter encore une quatrième raison, c'est que la conduite d'Auguste auroit été contradictoire, si, voulant priver la mémoire de Gallus des hommages dont Virgile l'avoit honoré, il eût laissé subsister la dixième églogue de ce poète, qui est consacrée toute entière à Gallus, qui porte le nom même de Gallus, qui contient les témoignages les plus marqués de l'estime & de la tendresse de Virgile pour Gallus.

Gallo, cujus amor tantum mihi crescit in horas, Quantum yere novo viridis se subjicit alnus.

Auguste eût-il laissé subsister les vers de cette églogue où dirgile dit:

Neget quis carmina Gallo ?

dans le temps où il faisoit supprimer tant de vers saits à la louange de cet insortuné?

Auguste enfin, eût - il laisse subsister dans la fixième églogue le pompeux éloge de Gallius, que Virgile met dans la bouche de Silène & de Linus?

Tum canit errantem permessi ad slumina Gallum Aonas in montes ut duxerit una sororum. Utque viro Phabi chorus assurexerit omnis; Ut Linus hac illi divino carmine pastor Floribus asque apio crines ornatus amaro Dixerit: hos tibi dant calamos, en accipe, Musa, Ascrao, quos antè, seni, quitus ille solebat Cantando rigidas deducere muntibus ornos; His tibi Grynai nemoris dicatur origo, Ne quis sit lucus, quo se plus jadet Apollo:

GALLUS (CAÏUS - VIBIUS - TREBONIANUS) (Hift. des emper.) étoit d'une samille des plus distinguées de Rome. Après la mort de Décius qui l'avoit comblé de bienfaits, il sut proclamé empereur par les légions l'an 252 de l'ère chrétienne. Il ne monta sur le trône que pour déshonorer le nom romain. Les Goths qui ravageoient les plus belles provinces de l'empire lui firent acheter ignominieusement la paix. Il se soumit à leur payer un tribut annuel qui ne fit qu'allumer leur avarice. L'argent qu'il leur donna leur fournit les moyens de lever des armées plus nombreuses, & plus ils recevoient, plus ils devenoient redoutables. Ce fut dans la Thrace, la Mœsie, la Thessalie & la Macédoine, qu'ils commirent le plus de ravages. Différens peuples, fortis des bords de la merglaciale insultèrent impunément à l'indolence de Gallus qui aimoit mieux acheter la paix à prix d'argent que d'en prescrire les conditions après des victoires. L'intérêt de ses plaisirs lui faisoit oublier ceux de l'empire. Les Parthes, encouragés par son indifférence stupide, entrèrent dans la Mésopotamie, d'où ils chassèrent le roi Tiridate. Sapor, roi des Perses, entra dans la Syrie où rien ne resista à ses armes. Tandis qu'on dépouilloit l'empire de ses plus riches provinces, Gallus, abruti dans les voluptés, associoit son fils, encore au berceau, à l'empire, comme si l'ombre d'un collègue lui cût donné la réalité du pouvoir. Il fit battre des monnoies avec cette inscription: Virtus Augustorum. Le fléau des guerres ne fut pas le seul qui affligea l'empire. La peste causa plus de ravages que les armes des Barbares. La contagion éclose dans l'Ethiopie se répandit dans toutes les provinces; la more exerça tant de ravages, que le monde fut menacé de rester sans habitans. Enfin le règne de Gallus ne fut mémorable que par des désastres. Les peuples qui lui attribuoient toutes ces calamités, étoient prêts de passer du tumulte à la révolte. Gallus sortie de son sommeil, & pour ménager les esprits irrités. il adopta le fils de Décius, que quelque temps après il fit empoisonner, Ses fureurs s'étendirent sur les Chrétiens qui eurent à essuyer les plus cruelles persécutions. Tandis qu'il se livroit aux plus sales voluptés, & sur-tout au plaisir de répandre le sang innocent, il reçoit la nouvelle qu'Emilien avoit été proclamé empereur par les légions de Mœsie; il se

mit à la tête de son armée pour aller étousser cette rebellion; mais il essuya une, honteuse désaite qu'on attribua à son incapacité. Les soldats honteux d'obéir à un ches trop lâche & trop ignorant pour leur commander, le massacrèrent avec son sils Volusien qui n'avoit point participé à ses désordres. Il sut tué à l'âge de cinquante sept ans dont il avoit régné deux. Ce sut moins un tyran qu'un prince sans vertus. Son malheur sut de naître dans un siècle où il falloit de grands crimes ou de grandes vertus pour se maintenir sur le trône. (T-N.)

GALVANO, (ANTOINE) (Hist. de Portugal.) gouverneur & nommé l'apôtre des Moluques, parce qu'il y sit beaucoup de chrétiens, battit dans l'isse de Tidor vingt mille naturels du pays avec trois cents cinquante Européens. Il purgea les mers voisines de corfaires, il augmenta les revenus des Portugais de cinq cents mille cruzades. Il sit plus, il sit aimer leur joug dans l'Inde par le bien qu'il ne cessa d'y faire, il y consuma toute sa fortune; il passa en 1540 en Portugal, comptant sur la reconnoissance du pays qu'il avoit enrichi en s'appauvrissant; Jean III, alors roi de Portugal, ne sit pas seulement attention à lui; & Galvano mourut à l'hôpital de Lisbonne en 1557. Il étoit bâtard.

Il avoit écrit une histoire des Moluques, qui est perdue; mais on avoit imprimé, de son vivant même, à Lisbonne, en 1555, un traité des divers chemins par lesquels les marchandises des Indes ont été apportées en Europe, & des découvertes saites jusqu'en 1550.

GAMA. (VASCO ou VASQUES DE) (Hist. de Portugal.) Emmanuel le grand, roi de Portugal, sit partir en 1497 Vasco de Gama avec une slotte, pour suivre le projet, qui avoit échoué tant de sois, de s'ouvrir une route aux Indes orientales par l'Océan; cette entreprise, dit M. de Voltaire, étoit regardée comme téméraire & impraticable, parce qu'elle étoit nouvelle.

n Gama, & ceux qui eurent la hardiesse de n s'embarquer avec lui, passèrent pour des infensés qui se sacrisioient de gaîté de cœur. Ce n rétoit qu'un cri dans la ville contre le roi: tout Lisbonne vit partir avec indignation & avec larmes ces aventuriers, & les pleura comme morts; cependant l'entreprise réussit, & su le premier sondement du commerce que l'Europe fait aujourd'hui avec les Indes par l'Océan. n

Vasques de Gama sit trois voyages par mer dans l'Inde; au premier il doubla le Cap-de-Bonne-Espérance, mais il revint sans avoir eu de grands succès, n'ayant trouvé des dispositions savorables que dans le roi de Melinde. Il partit pour le second le 10 sévrier 1502 & revint le premier septembre 1503, avec treize vaisseaux chargés de richesses; il repartit en 1524, nommé vice-roi des Indes par le roi Jean III. Il établit son siège à Cochin; il y mourut le 24 décembre

1525. Emmanuel l'avoit nommé Amiral des merà des Indes, Perse & Arabie, & ce titre a été conservé à ses descendans; il sut créé grand de Portugal; il sut, disent les historiens, honoré du don peur lui & sa possèrité; cependant, on l'appelle toujours Vasco de Gama & non pas don Vasco de Gama, parce que c'est Vasco de Gama & non pas don Vasco de Gama qui s'est immortalisé, & que la grandeur personnelle l'emporte sur tous les titres, qui n'en sont que la représentation souvent vaine & sausse.

GAMACHE. (Voyez ROUAULT.)

GAMACHES, (ETIENNE-SIMON) de l'acadés mie des sciences de Paris, auteur d'une astronomie physique, d'un sisteme du cœur, de quelques autres ouvrages liutéraires & philosophiques, surtout du livre intitulé: les agrémens du langage réduit à ses principes, & dont on a dit que c'étoit le distionnaire des pensées sines. Mort en 1756, agé de près de quatre-vingt-quatre ans.

GAMALIEL, (Hift. facr.) pharifien, docteur de la loi, étoit, dit l'Ecriture-Sainte, honoré de tout le peuple, & il paroît qu'il le méritoit par la sagesse & la modération de son caractère; ce fut lui qui dit dans le conseil des Juiss qu'il voyoit fort animés contre les apôtres, qui, malgré leur désenses, continuoient de prècher au nom de Jésus-Christ: « O Israélites, prenez garde à co w que vous allez faire à l'égard de ces personnes.... n cessez de les poursuivre, & laissez-les saire; » car si cette entreprise ou cette œuvre vient n des hommes, elle se détruira; que si elle » yient de Dieu, yous ne sauriez la détruire. Aces des apôtres, chap. 5, vers. 34. 35, 38, 39. On dit que Gamaliel étoit un disciple secret de Jesus-Christ; qu'il sut le maitre de s'int Paul; qu'il prit soin de saire ensevelir honorablement saine Etienne: les actes des apôtres ne disent rien des deux premiers points, & quant au dernier, ils disent seulement chap. 8, vers. 2, que quelques » hommes qui craignoient Dieu, prirent soin » d'ensevelir Erienne, & firent ses funérailles " avec un grand deuil : mais Gamaliel n'est pas nommė.

GAMBARA. (Hist. litt. mod.) Véronique & Laurent, poëtes l'un & l'autre, tous deux du même nom, tous deux de Bresse, Véronique née en 1485, Laurent mort à quatre-vingt-dix ans en 1586, étoient-ils frère & sœur? nous n'en savons rien. On estime les poësies italiennes de Véronique & beaucoup moins les poësies latines de Laurent. On a de lui une colombiade, c'est-à-dire, un poëme sur la découverte de Christophe Colomb, Madame du Bocage parmi nous a traité ce sujet qui méritoit fort de l'être.

GAMBESON ou GOBESON, f m. (Hist. mod.) terme usité dans l'ancienne milice. Il significat

The espèce de cotte d'arme ou de grand jupon qu'on portoit sous la cuirasse, pour qu'elle sût plus facile à porter, & moins sujette à blesser. Chambers.

Le gambeson étoit sait de tassers ou de cuir, & bourré de laine, d'étoupes, ou de crin, pour compre l'essort de la lance, laquelle, sans pénétrer la cuirasse, auroit néanmoins meurtri le corps, en ensonçant les mailles de ser dont elle étoit composée.

Dans un compte des baillis de France, de l'an 1268, il est dit: Expensa pro cendatis & bourra ad gambesones, c'est-à-dire, pour le taffetas & la bourre pour faire des gambesons. Hist, de la milice fran-

soise, par le P. Daniel. (Q)

GANCHE, f. m. (Hist. mod.) forte de potence dressée pour servir de supplice en Turquie. Le ganche est une espèce d'estrapade dressée ordinairement à la porte des villes. Le bourreau élève les condamnés par le moyen d'une poulie; & lachant ensuite la corde, il les laisse tomber sur des crochets de fer, où ces misérables demeurent accrochés tautôt par la poitrine, tantôt par les aisselles, ou par quelqu'autre partie de leur corps. On les laisse mourir en cet état, & quelques-uns vivent encore deux ou trois jours. On rapporte qu'un pacha, paffant devant une de ces potences en Candie, jetta les yeux sur un de ces malheureux, qui lui dit d'un ton ironique : Seigneur, puisque tu es si charitable, suivant ta loi, fais-moi virer un coup de mousquet pour finir cette tragédie. (D,J,)

GANERBINAT, (Hist. mod.) en allemand gan-erbschaffi. C'est ainsi qu'on nomme dans l'empire d'Allemagne une convention saire entre des samilles nobles & illustres, sous de certaines clauses & avec l'approbation du susecain, pour se désendre mutuellement contre les envasions & les brigandages, qui ont eu lieu pendant sort long-temps en Allemagne, & qui étoient des conséquences sunestes du gouvernement séodal. On y stipuloit aussi que lorsqu'une samille viendroit à s'éteindre, sa succession tomberoit aux descendans de celle avec qui le paste de ganerbinat avoit été sait. Ces conventions s'appellent au ssi pastes de confraternité. [--]

GANTELET, (Hist. mod.) espèce de gros gans de ser dont les doigts étoient couverts de lames par écailles, & qui faisoit partie de l'ancienne armure du gendarme. (Q)

GARANT, adj. pris subst. (Hist.) est celui qui se rend responsable de quelque chose envers quelqu'un, & qui est obligé de l'en saire jouir. Le mot garant vient du celte & du tudesque avarrant. Nous avons changé en g tous les doubles v, des termes que nous avons conservés

de ces anciens langages. Warant signifie encore chez la plupart des nations du nord, assurance, garantie. & c'est en ce seus qu'il veut dire en anglois édit du roi, comme signifiant promesse du roi. Lorsque dans le moyen âge, les rois faisoient des traités, ils étoient garantis de part & d'autre par plusieurs chevaliers, qui juroient de faire observer le traité, & même qui le signoient. lorsque par hasard ils savoient écrire. Quand l'empereur Frédéric Barberousse céda tant de droits au pape Alexandre II, dans le célèbre congrès de Venise en 1177, l'empereur mit son sceau à l'instrument, que le pape & les cardinaux signèrent. Douze princes de l'empire garantirent le traité par un serment sur l'évangile; mais aucun d'eux ne signa. Il n'est point dit que le doge de Venise garantit cette paix qui se fit dans fon palais.

Lorsque Philipe-Auguste conclut la paix en 1200 avec Jean, roi d'Angleterre, les principaux barons de France & ceux de Normandie en jurèrent l'observation comme cautions, comme parties garantes. Les François firent serment de combattre le roi de France, s'il manquoit à sa parole, & les Normands de combattre leur souverain

s'il ne tenoit pas la sienne.

Un connétable de Montmorenci ayant traité avec un comte de la Marche en 1227; pendant la minorité de Louis IX, jura l'observation du

traité sur l'ame du roi.

L'usage de garantir les états d'un tiers, étoit très-ancien, sous un nom dissérent. Les Romains garantirent ainsi les possessions de plusieurs princes d'Asie & d'Afrique, en les prenant sous leur protection, en attendant qu'ils s'emparassent des terres protégées.

On doit regarder comme une garantie réciproque, l'alliance ancienne de la France & de la Cassille de roi à roi, de royaume à royaume, &

d'homme à homme.

On ne voit guère de traité où la garantie des états d'un tiers soit expressément stipulée, avant celui que la médiation de Henri IV sit conclure entre l'Espagne & les Etats généraux en 1609. Il obtint que le roi d'Espagne, Philippe III, reconnût les provinces-unies pour libres & souveraines; il signa, & sit même signer au roi d'Espagne la garantie de cette souveraineté des sept provinces, & la république reconnut qu'elle lui devoit sa liberté. C'est sur-tout dans nos derniers temps que les traités de garantie ont été plus fréquens. Malheureusement ces garanties ont quelquesois produit des ruptures & des guerres; & on a reconnu que la sorce est le meilleur garant qu'on puisse avoir. Article de M. DE VOLTAIRE.

GARASSE, (FRANÇOIS) jésuite d'Angoulème; écrivain décrié par les injures & les turlupinades dont il remplissoit ses écrits presque roujours polémiques & sayriques. Il a écrit eputre Pasquier

comme contre le dernier des écrivains; mais aussi comme le dernier des écrivains; il l'appelle un homme fans confcience, sans cervelle, sans humanité, sans religion, sot par nature, sot par bécare, sot par bémol, sot à la plus haute game, sot à double semelle, sot à double teinture, sot en cramoify, fot en toute forte de sottises; & comme Pasquier avoit plaide pour l'université contre les iéfuires, ce qui étoit dejà un crime irrémissible aux yeux du père Garasse, il lui dit, adieu jusqu'au parlement, où ajoute-t-il, vous ne plaiderez plus pour l'université, Tel est le style ordinaire de Garasse, & son nom réveille l'idée d'un modèle dans le genre bassement violent & burlesquement satyrique. Il en vouloit sur-tout au poëte Théophile & à Etienne Pasquier. Ses principaux ouvrages sont: Les recherches des recherches d'Etienne Pasquier : la dostrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels; celui-ci est contre Théophile: Rabelais réformé, celui-ci contre du Moulin; le banquet des sept sages, dressé au logis de M. Louis Servin; c'est encore une satyre; une somme de théologie qui parut une boussonerie & qui sut censurée par la sorbonne; les consrères du père Garasse le désavouoient & ses supérieurs le reléguèrent à Poitiers; on dit au reste qu'il n'étoit furieux & ridicule que la plume à la main: dans la société on lui trouvoit de la douceur & de la raison; il ne saut pas oublier du moins qu'il mourut (en 1631) en secourant des citoyens attaqués de la peste,

GARCEZ, (Julien) (Hift, mod.) évêque de Tlascala au Mexique, nomme par Charles-Quint, doit partager avec Barthelemi de las Casas (voyez CASAS) la gloire d'avoir traité les Américains avec douceur & avec honté, & d'avoir eu pour ennemis les oppresseurs & les tyrans. Il défendit les Américains dans un traité en forme de lettre adressée au Pape Paul III, Padilla l'a fait imprimer dans son histoire du Mexique, Garcez mourut vers l'an 1547.

GARCIAS LASTO ou GARCILASSO DE LA VEGA (Hist, litt, mod.) c'est le nom d'un poëte & d'un historien, tous deux très-connus. Le poëte est un de ceux à qui la poësie espagnole a le plus d'obligation; il a été commenté par Sanctius, le plus savant grammairien de l'Espagne. Garcilasso avoit été éleve auprès de Charles-Quint; il le suivit dans ses expéditions d'Allemagne, d'Afrique & de Provence. Il mourut à Nice en 1536, de blessures qu'il avoit reçues suprè de Frejus dans cette expédition de Provence.

L'historien étoit d'origine espagnole; mais il étoit ne à Cusco, capitale du Pérou. Il a donné en espagnol l'histoire de la Floride & celle du Pérou.

d'E[p.) Pour être simé de ses sujets. il ne sustite pas à un roi de se couvrir de gloire par la plus héroïque valeur; ce n'est pas même assez pour lui d'avoir reçu de la nature & de l'éducation les plus rares talens; eût-il encore les qualités les plus brillantes, s'il n'est pas doux & bienfaisant, s'il n'est point accessible, si même par un zèle outré pour la justice, il affiche une trop inflexible severité, des-lors il perd inévitablement la confiance de ses peuples, & jamais, quoi qu'il sasse, il ne parviendra à se concilier l'attachement de ses sujets. Tel sut le roi don Garcie qui, par son assidue application, par sa valeur & ses heureuses dispositions, mérita l'estime publique; mais qui, par ses rigueurs & son caractère sombre, ne put que se faire craindre. & ne fut point aimé. D'ailleurs, les moyens qu'il avoit employés pour avancer le jour de son avenement au trône, avoient fait contre lui l'impression la plus défavorable. Fils d'Alphonse III. dit le grand, & digne d'un tel père à bien des égards, mais cependant moins modèré, beaucoup moins vertueux. Garcie impatient de gouverner, forma, de concert avec Nunno Fernandez, dont il avoit épouse la fille, le complot odieux de détrôner son père & de lui ravir la couronne. Alphonse III, instruit de cette criminelle trame, marcha contre son fils ingrat, qui dejà s'étoit armé, le combattit, remporta la victoire, prit son sils & le sit renfermer au château de Gauzon, où il le retint prisonnier pendant deux ou trois ans, quelque pressantes que sussent les sollicitations de la reine, mère du captif, & celle de Nunno Fernandez. Don Ordogno, trère du prisonnier, se joignit à sa mère & à Nunno: ils cessèrent de travailler à stèchir la juste colère d'Alphonse, mais ils souleverent le peuple en faveur de Garcie, & l'état étoit memacé d'une guerre civile, lorsque le roi Alphonse, sacrifiant ses plus chers intérets, ses droits & son rang à la tranquillité publique, mit le prince don Garcie en liberté, assembla les états, & abdiqua la couronne en faveur de ce même fils dont les états indignés eussent dû punir l'audace & la rebellion. Ce fut ainsi que Garcie montasur le trône en 910, Il voulut effacer l'iniquité du moyen dont il s'étoit servi, & dans cette vue, il commença par fonder un monastère qu'il enrichit ensuite, ce qui, dans ce temps de superstition', réparoit les plus grands crimes. Après cette action qui lui acquit la réputation d'un prince très-pieux, il assembla son armée, & alla porter la guerre chez les Maures. Le roi de Cordoue lui opposa l'élite de ses troupes sous le commandement d'Ayola, regardé comme le plus habile général maure de son siècle; mais, malgre sa valeur & son habilete, il sur vaincu, les troppes massacrées, & lui-même fait prisonnier & réservé à une longu: captivité, dont GARCIE, rei d'Oviedo & de Leon, (Histoire I il s'astranchit cependant, en trouvant le moyen de s'évader, malgré la vigilance de ses gardes. Anime par ce succès, Garcie de retour dans ses états, concerta avec son père le plan de la campagne suivante: & Alphonse, quelque sujet de mécontentement qu'il eût contre son fils, voulut bien se charger du commandement d'une partie des troupes, à la tête desquelles il alla ravager les terres des Infidèles. Après mille actions glorieuses & éclatantes, il revint charge de lauriers & de butin à Zamora, où il mourut deux ans après son abdication. Les regrets que cette irréparable perte causa à Garcie, ne l'empêchèrent point de poursuivre la guerre qu'il avoit déclarée aux Maures; mais avant que de continuer le cours de ses opérations, il tenta d'enlever la Galice à son frère don Ordogno, auquel pourtant il avoit les plus grandes obligations : ce projet ne lui reussit point. Don Ordogno, aime de ses sujets autant que le roi de Léon étoit craint & peu chéri des siens, se disposoit à la plus vigoureuse résistance, lorsque la reine mère réconcilia ses deux fils qui se lièrent de la plus étroite amitié, & portèrent ensemble avec succès la guerre chez les Maures: rien ne leur résista, & le roi de Léon eût porté ses conquêtes tout aussi loin qu'il le desiroit, si la mort ne l'eût arrêté au milieu de sa course; il tomba malade à Léon, languit quelques jours, & mourut fort estimé, mais très-peu regretté de ses peuples, après un règne de trois ans. (L. C.)

GARCIE I, FERNANDEZ, comte de Castille, (Hist. d'Esp.) Il n'y avoit que peu d'années que la Castille s'étoit rendue indépendante & formoit un état séparé aussi poissant & aussi redoutable qu'aucune des souverainetés qui divisoient l'Espagne, lorsque Ferdinand Gonçalez, qui avoit opéré, par sa valeur & son ambitiense habileté, cette grande revolution, transmit paisiblement ses états à don Garcie Fernandez son fils, & mourut aussi tranquille possesseur de la souveraineré de Castille, que si elle eût été dans sa maison aux titres les plus légitimes. Garcie succèda sans obstacles aux états de son père en 970, & ne tarda point à gagner la confiance de les sujets, par les soins qu'il se donna pour les rendre heureux & contens. Il confacra les sept premières années de son gouvernement à la sélicité publique, & les moyens qu'il prit pour la fixer dans ses états, réussirent au gré de ses desirs & audelà de son actenne. Le comte de Vela qui avoit les droits les mieux fondes sur la souveraineté de la fertile province d'Alava, dont il avoit été dépouillé par Ferdinand, intéressa à sa cause le roi de Cordone, qui, jaloux d'ailleurs de l'accroissement successif que prenoit la puissance des comtes de Castille, prit les armes en faveur du comte de Vela, fit contre les Cattillans les plus formidables préparatifs, & chargea son général Orduan de ravager leurs possessions. Garcie, in-. Histoire, Tome II. Seconde part.

forme de l'orage qui se préparoit contre lui, se ligua avec Sanche, roi de Navarre, & marcha contre Orduan qui avoit pénétré déià dans ses états où il faisoit d'horribles dévastations: Garcie lui livra bataille, remporta sur lui une victoire éclatante, le mit en fuite & délivra ses suiers. des hostilités des Maures. Ceux-ci firent, dès l'année suivante, les plus grands efforts pour rétablir l'honneur & la gloire de leurs armes : mais Garcie déconcerta tous leurs projets, & quoique son armée sût de beaucoup insérieure à celle de ses ennemis, il les contraignit encore de se retirer, après avoir souffert des pertes trèsconfidérables. Almançor, qui s'étoit déjà rendu si redoutable aux Chétiens, entreprit de venger les Infidèles; mais il n'eut que peu de succès. & Garcie eut plus d'une fois la gloire de rendre la victoire incertaine entre lui & ce sameux général. Cette guerre dura plusieurs années toujours avec la même incertitude; mais à la fin la fortune se déclara pour le comte de Castille; il remporta divers avantages décisifs sur les Maures qu'il battit complétement dans les plaines d'Osma; il mit le comble à sa gloire par la justice qu'il rendit à la famille de Vela, qu'il rappella en Castille, & qu'il remit en possession des biens que Ferdinand lui avoit ravis. La guerre terminée, & ses états rendus aussi florissans qu'ils pouvoient le devenir, Garcie eut le chagrin de voir son fils séduit par les conseils de quelques lâches adulateurs, se soulever contre lui & former des complots odieux : il fit tous ses efforts pour ramener ce fils ingrat; mais le voyant décidément déterminé à la rebellion, il le prévint, prit les armes, lui livra bataille, le prit luimême, & eut la générosité de lui pardonner son crime. Cette guerre civile étoit à peine éteinte, que l'armée du roi de Cordoue se jetta for les terres de Castille & y commit d'affreux ravages. Garcie rassembla toutes ses troupes. marcha contre les Infidèles, les rencontra entre Alcocer & Berlanga, leur livra bataille, fue malheureux; &, entraîné par sa valeur, s'engagea si avant dans les escadrons ennemis, qu'il sut enveloppé de toutes parts, couvert de blessures & fait prisonnier, tandis que son armée, consternée de cet accident, s'abandonna à la terreur & prit la suite avec précipitation. Garcie ne survecut que deux jours à sa défaite, & mourut de ses blessures entre les mains des Maures, qui, malgré la violence de leur haine pour les Chrétiens, ne purent s'empêcher d'admirer la fermeté du comte de Castille, captif & mourant, comme ils avoient si souvent redouté sa valeur au milieu des combais. (L. C.)

GARCIE II, comte de Castille, (Hist. d'Esp.). Si ce jeune souverain eût vécu plus long-temps, disent les historiens espagnols, il eût été sans doute le modèle des rois; car il n'eut ni désauts,

Rrr.

ni soiblesses, ni vices il n'eut que des vertus, des talens infiniment au-dessus de son âge. & les qualités les plus propres à illustrer les princes. Il avoit quatorze ans à peine, lorsque don Sanche son père lui transmit en mourant la souveraineté de Castille en 1022, sous la turêle de dona Elvire sa mère, & sous la protection de don Sanche, roi de Navarre, son oncle On assure que malgré sa jeunesse, Garcie II eut pu gouverner seul, & qu'alors même ses sujets, ainsi que les nations voifines, avoient pour lui l'admiration la plus profonde & la plus méritée. Cependant que squ'éminentes que fussent ses vertus, son élévation ne la ssa pas d'occasionner des troubles. par l'ambition de quelques factieux qui, méprisant la jeunesse de leur nouveau comre, entreprirent d'exciter des soulevemens, & de se rendre indépendans. Le plus dangereux de ces rebelles étoit don Ferdinand Guittierez, qui s'empara du château de Monçon, arma ses partisans contre le souverain, & se ligua secrétement avec les Infidèles. Le rei de Navarre informé de ces mouvemens, se rendit, suivi de l'élite de ses troupes, auprès de son neveu qui, avec un tel secours, marcha contre le perfide Guittierez, le battit. dispersa les rebelles. & rendit le calme à l'état. Le jeune comte de Castille, auquel étoit promise en mariage la princesse dona Sanche, dont il étoit éperdument amoureux, après avoir fixe le jour de son mariage, informé de l'arrivée prochaine de cette princesse, mais trop empresse de la voir pour attendre qu'elle se fût rendue dans ses états, alla au devant d'elle, & entra dans le royaume de Léon. Les trois comtes de Vela, anciens ennemis de la maison de Garcie, ne surent pas plutôt instruits de ce voyage, qu'ils allèrent au devant du comte, lui témoignèrent l'attachement le plus tendre, le zèle le plus vif & le plus respectueux. Le jeune Garcie avoit d'autant moins de défiance, qu'il chérissoit l'aine des trois frères qui étoit son parrain, & qu'il lui paroissoit très naturel qu'ils marquassent par cente satisfaction apparente l'envie qu'ils avoient de se réconcilier avec lui, puisque son père avoit eté leur · fouverain; mais il fut cruellement détrompé par celui même des trois comtes qu'il estimoit le plus, par son parrain qui, s'étant avancé comme pour Îui baiser la main, le poignarda à l'instant où don Garcie se baissoit pour l'embrasser : ainsi mourut dès le commencement de son règne ce jeune -comte de Castille, l'objet chéri des espérances & des vœux de ses sujers. Don Sanche, roi de Navarre, son oncle & son successeur, vengea sa mort, & répandit le sang de ses lâches assassins, mais la punition de ces traîtres ne consola point les Castillans, qui restèrent long-temps sensibles à cette perte irréparable. (L. C.)

GARDE, (Antoine Iscalin des Aymares BARON DE LA) (Hist. de Fr.) nommé d'abord l'eonstances, de toutes les semences de division, qu'il

le capitaine Paulin. & long-temps connu sous ce nom, fut un aventurier illustre, propre à la guerre. propre aux affaires. & auquel il n'a manqué que quelques conjonctures pour égaler la gloire du premier des Sforces, à la carrière duquel la sienne ressemble à beaucoup d'égards. Né, élevé comme lui, dans un petit bourg & chez des parens pauvres, il les guitta, comme lui, par un de ces coups de hasard qui quelquesois déterminent un caractère & décident du fort de la vie. Un simple caporal . passant par le bourg de Paulin, lui trouva, autant qu'il pouvoit en juger, de l'esprit & une physionomie heurense; il le demanda à son père, offrant à cet enfant la fortune qu'un caporal pouvoit lui faire, c'est à dire, de le prendre pour goujat; le père ne voulant pas s'en priver, le refusa; mais l'étoile du jeune Paulin en décida autrement. Le goût des armes vint le faisir, il quitte son père. suit le caporal, le sert deux ans en qualité de goujat, devient arquebusier, enseigne, lieutenant, capitaine; toujours brave, toujours distingué par les talens de la guerre dans tous ces emplois sub-

Guillaume du Bellay Langei, homme qui se connoissoit en hommes & sur-tout en négociateurs. démêla en lui de plus grands talens encore pour la négociation. Lorsqu'en 1541 le marquis du Guast eût fait affaffiner les ambaffadeurs françois Rincon & Frégose, dont l'un alloit négocier à Constantinople & l'autre à Venise, & lorsque la guerre eût recommencé à cette occasion, Langei annonça Paulin à François I comme l'homme le plus propre à braver les périls & à vaincre les difficultés de ces deux délicares ambassades. Les intrigues secrètes de l'empereur pénétroient jusqu'à la Porte & y poursuivoient l'ambassadeur françois; le fier Sultan, Soliman II, regardoit Paulin comme un artisan de fraude qui venoit le tromper; mais Paulin sut employer avec tant de supériorité les ressources de la patience, de la pénétration, de la fermeté, de l'activité, de la vérité; il parla si éloquemment, il agit si habilement, qu'il détruisit tous les préjuges & diffipa tous les nuages. Il mit dans ses intérêts l'aga des Janissaires; il parvint enfin à se faire entendre, croire & goûter de Soliman lui-même; il eut avec lui des entretiens fréquens, il se rendit agréable, il devint presque un favori; enfin, il obtint tout ce qu'il voulut. Barberousse, ce grand homme de mer de l'empire Ottoman, eut ordre de le suivre, de lui obéir en tout, & de faire la guerre suivant ses conseils, c'est-à-dire, en renonçant à cet usage barbare des Mahomerans, de brûler, de ravager tout sur les terres des Chrétiens, & de réduire les prisonniers en esclavage: une flotte turque de cent-dix galères, commandée par Baberouffe, alla se joindre à celle des François sur les côtes de la Provence.

Paulin négocia aussi à Venise en allant à Constantinople & en revenant; il profita de toutes les cirtronva répandues entre la république de Venise & la maison d'Autriche; il ne tint pas à lui que les Vénitiens n'entrassent dans une ligue avec les Francois & les Turcs contre cette maison.

C'est avec regret qu'on voit le baron de la Garde. si digne de s'illustrer par d'autres exploits, jouer un rôle dans l'affreuse expédition de Cabrières & de Merindol, en 1545. Il conduisit en Provence, contre les passibles Vaudois, les troupes qui venoient de combattre avec les Turcs contre des chrétiens catholiques : il eut ordre d'obéir au premier président d'Oppède, commandant des troupes de la province. Ce magistrat & l'avocat du roi Guérin, étoient des tigres que le plus horrible carnage ne pouvoit affouvir. Le baron de la Garde qui avoit fait la guerre avec le corsaire Barberousse & avec ses turcs, admiroit la froide rage de ces chrétiens, ministres de justice & de paix; il n'avoit jamais rien vu de semblable. Sous Henri II, cet assassinat juridique fut la matière d'une cause solemnelle, plaidée avec le plus grand éclat au parlement de Paris pendant cinquante audiences. D'Oppède. plaida lui - même sa cause & la gagna, quoiqu'il n'alleguât que des raisons fanatiques pour justifier une conduite fanatique. Il prouva qu'il avoit fallu égorger tous les Vaudois, parce que Dieu avoit ordonne à Saul d'exterminer tous les Amalécites.

Le baron de la Garde, pour la part qu'il avoit eue à l'expédition de Cabrières & de Mérindol, fut emprisonné pendant quelques mois; l'avocat du roi, Guérin, paya pour tous; il fut pendu en 1554, encore, dit-on, que ce sut pour des saussetes & des concustions étrangéres à l'affaire de Mérindol; car les plus grands attentats contre la nature sont quelquesois les moins punis.

Le baron de la Garde étoit général des galères, on prétend même qu'il fut le premier en titre d'office. Ses lettres, qui font du 23 avril 1544, lui donnent le titre de chef & capitaine général de l'armée du Levant. On lui ôta deux fois le généralat des galères, une fois à propos du procès de Cabrières & de Mérindol; mais fon innocence ayant été reconnue, sa place lui sut rendue; elle lui sut encore ôtée en 1557, & ne lui sut rendue qu'en 1566: Il mourut en 1578. Il prenoit le nom de la Garde, parce qu'il étoit, né au village de la Garde en Dauphiné.

Un autre la Garde, plus moderne, appartient, si l'on veut, à l'histoire littéraire; il se nommoit Philippe Bridard de la Garde; c'étoit un protégé de la marquise de Pompadour; il étoit chargé en conséquence des sêtes particulières que Louis XV donnoit dans ses appartemens. Il s'étoit chargé aussi de la partie des spectacles dans le mercure; ses articles sont encore curieux par l'importance qu'il mettoit aux petites choses & par l'emphase ridicule de ses expressions. Né à Paris en 1710, mort le 3 octobre 1767.

GARDE DES COFFRES ou TRÉSORIER DE L'EPARGNE. (Hist. mod.) C'est un des principaux officiers dans la cour du roi d'Angleterre, immédiatement après le contrôleur; lequel dans la cour du tapis verd, & quelquesois ailleurs, a la charge ou l'inspection particulière des autres officiers de la maison, afin, qu'ils tiennent une bonne conduite, ou qu'ils fassent avec exactitude les sonctions de leurs offices: c'est lui qui paye leurs gages. Chambers. (D.G.)

GARDES DES FOIRES, officiers établis dans les foires pour en conserver les franchises, & juger des contestations, en fait de commerce, survenues pendant la durée de ces soires: on les nomme plus ordinairement juges conservateurs. (D: G.)

GARDE DU SCEAU PRIVÉ d'Angleterre, (Hist. mod.) C'est un des grands officiers du royaume & de la couronne britannique, &, en cette qualité, l'un des membres nés du conseil privé du roi; sa charge amovible, comme la plupart des autres de l'état, consiste à prendre connoissance de tous les actes royaux qui portent, soit affranchissemens, soit donations, soit gratifications, &c. avant qu'ils passent au grand sceau; & à faire expédier, en munissant simplement du sceau privé, les autres actes de même nature, mais de moindre importance, qui, émanant aussi du roi, n'ont cependant pas besoin de passer à la grande chancellerie. L'on ignore de quelle ancienneté est cette charge, mais on sait qu'elle est du nombre de celles qui peuvent être exercées par commissaires, & que son salaire annuel est de 1500 livres sterlings (D. G.)

GARDE-ROBE, (grand-maître de la) (Hist. mod.) Cette charge a été créée le 26 novembre 1669. C'est M. le duc de Liancourt qui la possède depuis 1783. Le grand-maître de la garde-robe prête serment de fidélité entre les mains du roi, & le reçoit des autres officiers de la garde-robe. Sa charge est de faire faire & d'avoir soin des habits, du linge, & de la chaussure du roi. Il dispose de toutes les hardes losque le roi ne veut plus s'en servir. Le grand-maître de la garde-robe donne la chemise à sa majesté, en l'absence des princes du fang ou légitimés, du grand-chambellan, & des premiers gentilshommes de lachambre. Le matin, quand le roi s'habille, il lui met la camisolle, le cordon bleu, & le juste-aucorps. Quand sa majesté se déshabille, il lui préfente la camifolle de nuit, le bonnet, le mouchoir. & lui demande quel habit il lui plaira de prendre pour le lendemain. Les jours de grandes fêtes. le grand-maître de la garde-robe met au roi le manteau & le collier de l'ordre, fait les fonctions de chambellan & des deux premiers gentilshommes de la chambre, en leur abience. Il a son appartement. Les jours d'audience aux ambassadeurs, il a place derrière le sauteuil de sa ma-

Rrrr 2

jesté à côté du premier gentilhomme ou du grandchambellan, & prend la gauche du fauteuil du roi. Il v a d'ancienne création, deux maîtres de la garde-robe servant par année. Ils sont serment de fidélité entre les mains du roi. En l'absence des princes du sang ou légitimés, du grand-chambellan, des premiers gentilshommes de la chambre, & du grand-maitre de la garde-robe, ils donnent la chemise au roi. Ils se trouvent aussi aux audiences des ambassadeurs, & montent sur l'estrade ou le haut-dais. Celui qui est d'année a un appartement, Cest lui qui présente la cravate au roi, son mouchoir, ses gants, sa canne, & son chapeau. Lorsque sa majesté quitte un habit, & qu'il vide ses poches dans celles de l'habit qu'il prend, le maître de la garde-robe lui présente ses poches pour les vider le soir. Lorsque le roi sort de son cabinet, il donne ses gants, sa canne, son chapeau, son épise au maître de la garde-robe; & après que sa majesté a prié Dieu, elle vient se mettre sur son fauteuil, & achève de se déshabiller. Le maître de la garde robe tire le just-aucorps, la veste, le cordon bleu, & reçoit auffi la cravate. Ces deux charges sont possèdées, l'une par M. le comte de Boisgelin, depuis 1760; l'autre par M. le marquis de Chauvelin, depuis 1773. Les officiers de garde-robe sont : quatre premiers valets de garde-robe servans par quartier. seize valets de garde-robe servans aussi par quartier, un porte-malle, quatre garçons ordinaires de la garde robe, trois tailleurs - chaussetiers & valets-de-chambre, un empeseur ordinaire, & deux lavandiers du linge de corps. (A. R.)

GARDIE. (DE LA) (Hist. de Suède.) Les comtes de la Gardie, grands-seigneurs de Suède, descendent d'un gentilhomme de Carcassone, nommé Pontus de la Gardie, qui, ayant servi dissérentes puitlances & en dissérentes contrées, sut pris par les Suédois dans un combat, où il étoit au service du Danemarck. Il se mit au service de la Suède, & sit pour elle des conquêtes sous les rois Eric XIV & Jean III. Il s'empara de la Carélie sur les Moscovites, & pendant la paix il sut employé en diverses négociations. C'étoit un aventurier illustre, un général habile & un négociateur intelligent. Il mourut en 1585 en faisant naustrage à l'entrée du port de Revel, capitale de la Livonie.

De lui descendoit le comte Magnus-Gabriel de la Gardie, premier ministre de Suède, tout puissant sous le règne de Christine, dont il étoit le favori; non moins puissant sous Charles Gustave, son successeur, auquel il rendit, en 1656, le service de faire lever aux Moscovites le siège de Riga; non moins puissant sous Charles XI, pendant la minorité duquel il avoit eu part à la régence. Il mourut en 1686 avec la réputation d'un guerrier & d'un homme d'état,

GARDIER, s. m. (Hist. de France.) officier supérieur établi autresois dans quelques villes du royaume, comme à Lyon, à Vienne, &cc. pour saire payer à ceux que le souverain avoit mis sous leur sauve-garde, les impositions dues pour cela; pour leur saire rendre justice des vexations qu'on pouvoit exercer contre eux; pour donner l'invessiture des biens mouvans du domaine; ensin pour connoître par lui-même ou par ses officiers, des infractions à tous ces égards.

Il falloit que cet emploi fût une dignisé de confiance, puisque Gui dauphin ne dédaigna pasd'être gardier dans la ville & cité de Lyon; & pour le dire en passant, ce Gui dauphin n'est point ce malheureux chevalier templier, brûlé à Paris avec le grand-maître Jacques de Molay, comme l'ont écrit la plupart de nos historiens, Nicole Gille, Paul Emile, Dupleix, Mezerai, le PereLabbe, & M. Dupuy lui-même, sur l'autorité de Villani. Gui dauphin, gardier de Lyon, baron de Montauban, & srère de Jean, dauphin de Viennois, étoit le troissème fils d'Humbert premier, seigneur de la Tour & de Coligni, appellé en 1282 à la souveraineté du Dauphiné. Ce sils Gui fut marié avec Béatrix de Baux, & mourut en 1318. (D. J.)

GARDINER. (ETIENNE) (Hift. de la réform. d'Anglet.) Gardiner & Bonner, evêques anglois, célèbres dans l'histoire de la réformation d'Angleterre, par les persècutions qu'ils ont souffertes, & fur-tout par celles qu'ils ons fait souffrir-Ces deux hommes avoient d'abord été favorables au schisme d'Angleterre; Gardiner avoit souscrit fous Henri VIII l'afte de rénonciation à l'autorité du saint siège, & avoit écrit en saveur de la suprématie. Bonner, ambassadeur du même Henri VIII, à l'entrevue de Marseille, dans le temps du divorce, en 1733, avoit fignisse à Clément VII, en personne, un appel au futur concile, avec toute l'insolence & toute la dureté schismatiques. Ces esprits extrêmes se jettèrent depuis dans l'excès contraire. Bonner, évêque de Londres, Gardiner, évêque de Winchester, surent dépouilles violemment de leurs évêchés sous le règne d'Edouard VI, pour leur attachement au faint siège. Irrités par cette persecution, il se rendirent les instrumens des cruautés de la reine Marie. Ces deux tigres égorgeoient à l'envi le troupeau des réformés, abandonnés alors à leur vengeance; ils avoient follicité cet emploi, ils préludoient à celui des bourreaux, en accablant d'injures & de coups les malheureux qu'ils envoyoient au bûcher; ils les y conduisoient quelquefois; la férocité de ces deux évêques faisoit horreur à ceux-mêmes qui en approuvoient le principe & l'objet. Bonner n'éroit qu'un barbare, plus violent encore que Gardiner; mais Gardiner étoit de plus un fourbe, qui intéressoit secrétement la politique étrangère dans ses intrigues à la cour ; il redoutoit l'estime & l'amitié de Marie pour le cardinal Polus

il redoutoit la piété sincère & les vertus douces de ce prélat; Marie avoit demandé Polus pour légat en Angleterre : Gardiner trouva le moyen de retarder l'arrivée de Polus. & d'obtenir les sceaux. en se taisant recommander à la reine par l'empereur Charles-Quint, Il l'avoit mis dans ses intérêts, en proposant le mariage du prince Philippe, son fils, qui fut depuis Philippe II) avec la reine Marie. Gardiner vendit, en cette occasion, l'Angleterre à Charles-Quint pour douze cents mille livres.

Gardiner & Bonner livrèrent aux bourreaux le vieux Latimer, évêque de Worcester, & Ridley, évèque de Rochester, qui, sous Edouard, s'étoient vus les arbitres du fort de leurs persécuteurs; on avançoit par degrés jusqu'au fameux archevêque de Cantorbéri, Thomas Crammer, l'auteur de la réforme & l'inventeur de la suprématie royale. (Voyez l'article CRAMMER.) Gardiner avoit d'autres vues, il vouloit sauver la vie à Crammer, non par humanité (ce sentiment n'entroit point dans son ame), mais parce qu'il prévoyoit que l'archevêché de Cantorberi seroit donné à Polus. Gardiner mourut en 1555: Bonner n'eut pas la même poliquer; Crammer avoit été son juge du temps d'Edouard; Bonner ne vit que le plaisir de s'en venger, & cette grande victime fut immolée.

Gardiner étoit fils naturel de Richard Videville. frère d'Elisabeth, femme d'Edouard IV. On dit qu'il eut des remords en mourant, & qu'il disoit: J'ai péché comme Pierre, mais je n'ai pas pleuré comme lui. Pierre avoit péché par soiblesse & par crainte, Gardiner par sérocité. On a de lui quelques écrits de controverse. Il est à remarquer qu'il exerça les fonctions de chancelier pendant qu'il sublissoit contre lui une sentence de mort rendue pour les affaires de religion sous Edouard VI, & qu'il dédaigna de faire révoquer sous le règne de Marie.

GARENGEOT, (RENÉ-JACQUES-CROISSANT DE) (Hift, litt, mod.) demonstrateur royal en chirurgie à Paris, membre de la société royale de Londres, auteur de plusieurs ouvrages sur son art qui sont estimés, tels que la mytomie humaine; un traité des instrumens de chirurgie; un des opérations de chirurgie; l'anatomie des viscères; l'opération de la taille. Né à Virry le 30 juillet 1688. Mort à Paris le 10 décembre 1759.

GARET, (DON JEAN) (Hift. litt. mod.) bénédiction de la congrégation de Saint-Maur; on lui doit une belle édition de Cassiodore. Né au Havre-de-Grace en 1647. Mort à l'abbaye de Jumièges en 1694.

GARGOULETTE, s. s. terme de relation, La gargoulette est un vase de terre du Mexique, extrêmement legère & transparente. Ce vase est l'un dans l'autre. Le premier, ou supérieur, a la forme d'un entonnoir qui n'est pas percé, dont le bout est enchassé dans le second, ou inférieur. Celui-ci a un petit goulot comme une théyère. pour rendre la liqueur qu'il a reçue. C'est dans le supérieur qu'on verse la liqueur, d'où elle passe en filtrant dans celui de dessous. On met une attache aux ances de la gargoulette pour la suspendre à l'ombre, & l'eau y devient d'une grande fraîcheur.

On a voulu imiter ce vase en Europe, & particulièrement en Italie; mais on n'a pas pu y reustir jusqu'à present : c'est la terre qui en fait toute la bonté, & ils sont d'une commodité merveilleuse au Mexique. On n'y met pour l'ordinaire que de l'eau pure, parce que le vin est trop chargé de corpuscules hétérogènes qui ne passeroient pas au travers des pores de la terre. ou qui les rempliroient bientôt; au lieu que l'eau étant plus homogène, se filtre avec facilité, & se rasraschit considérablement par le moyen de l'air frais qui pénètre les pores des deux vaisseaux.

Mais, les gargonlettes des Indes orientales, saites avec la terre de Patna, sont encore audessus de celle du Mexique. Ce sont des bouteilles assez grandes, capables de contenir autant de liqueur qu'une pinte de Paris; cependant elles sont si minces & si legères qu'elles pourroient être enlevées en l'air, étant vides, par le souffle seul, comme les boules d'eau de savon que sont les enfans. On se sert de ces sortes de vases pour rafraîchir l'eau dans un lieu frais, & l'on dit que dans le pays cette eau y contracte une odeur & un goût très-agréable. L'on ajoute que les dames indiennes, après avoir bu l'eau, mangent avec délices le vase qui la contenoit; ensorte qu'il y a telle semme grosse au Mogol, qui, si on ne l'en n'empêchoit, dévoreroit en peu de temps les plats, les pots, les caraffes, les bouteilles, & tous les autres ustensiles de la terre de Patna qu'elle trouveroit sous sa main. (D. J.)

GARIN LE LOHERANS OU LE LORRANS c'est-à-dire Le Lorrain. (Hist. list. mod.) C'est le nom du plus ancien roman que nous ayions en langue romance ou françoise vulgaire. Il peur servir à donner une idée des mœurs du temps. mais il faut bien se garder d'y vouloir puiser aucune notion historique, & d'en faire une autorité pour l'histoire, comme font quelquesois les Lorrains par une espèce d'erreur volontaire, assez femblable à celle qui a donné quelque autorité, même en histoire, au conteur, au romancier Bocace, chez les Italiens & les Espagnols.

GARLANDE, (Hist. de Fr.) ancienne maison très-puissante du temps de Louis le Gros, mais qui ne subsiste plus. Anseau, Guillaume & Etienne. de Garlande, trois frères, furent successivement. double, c'est-à-dire, qu'il y en a deux en partie ! revêtus de la charge de sénéchal de France

Anfeau fut tué en 1117, au siège du Puiset & par Hugues du Puiset lui-même. Guillaume étoit général de l'armée du roi au combat de Brenne-ville. Etienne fut chancelier de France & principal ministre, toujours sous Louis le Gros. Sur quelque mécontentement il sit la guerre au roi, il su soumis ou se soumit lui-même, il sit sa paix en 1130. Gilbert de Garlande, frère aîné d'Anseau, de Guillaume & d'Etienne, sut de la première croisade & se distingua au siège de Nicée. Guillaume mourut vers l'an 1120; Etienne le 14 janvier 1150.

GARNACHE, (FRANÇOISE DE ROMAN DE LA) (Hist. de Fr.) (Voyez Rohan.)

GARNET & OLDECORNE, (Hift. d'Angl.) deux jésuites, pendus & écartelés en Angleterre, le 3 mai 1606, pour avoir eu part à la conjuration des poudres, ou pour l'avoir sue & ne l'avoir pas révélée.

GARNIER, (ROBERT) (Hist. mod.) rival de Jodelle pour la tragédie & vanté par ses contemporains, comme supérieur à Eschyle, Sophocle & Euripide. Ses tragédies ont été imprimées à Lyon & à Paris. Il sut lieutenant-général du Mans, puis conseiller au grand conseil, sous le règne de Henri IV. Né en 1534, mort en 1590, selon les uns; né en 1545, mort en 1601, selon d'autres.

Il y a un jésuite de ce nom, vanté par le P. Hardouin, & auquel on doit une édition de Marius Merçator, une de Liberat & quelques autres. C'étoit un savant. Né à Paris en 1612; mort à Bologne en 1681. Il se nommoit Jean Garnier.

Dom Julien Garnier, bénédictin de Saint-Maur, en 1725, est plus connu par son édition de Saint-Basile, continuée après sa mort par dom Maran,

GARTH, (SAMUEL) (Hift. litt. mod.) poëte & médecin anglois, médecin ordinaire du roi d'Angleterre, Georges I, & premier médecin de ses armées, doublement auteur du Dispensary, c'est-à dire, du Dispensary, sondation utile & respectable & du Dispensary, poëme plaisant. Le Dispensary est un établissement dont l'objet est de donner publiquement aux pauvres dans un appartement du collège médical de Londres, les consultations gratis & les médecines à bas prix. Ces établissemens ayant attiré à son auteur la haine des médecins & des apothicaires, il se vengea d'eux par un poëme dans le goût du Lutrin, qu'il intitula le Dispensary, du nom de son établissement. C'est une bataille entre les médecins & les apothicaires, comme entre le trésorier & le chantre & entre les chanoines dans le Lutrin. M. de Voltaire a traduit l'exorde du DISPENSARY. Garth étoit entré dans le collége de Médecins de Londres **€**□ 1693.

GASSENDI, (PIERRE) (Hift. litt. mod.) prévôt de la cathédrale de Digne, & prosesseur royal de mathématiques à Paris, philosophe célèbre, qui semble tenir le milieu entre Descartes & Newton; il écrivit contre le premier & fit secle; il sembla préparer les voies au second, en prenant d'Epicure & de Démocrite ce qu'ils paroissent avoir de plus raisonnable en physique, & en renouvellant l'idée du vide. Il avoit pris une devise très-convenable pour un philosophe : sapere aude, osez être sage, osez penser. Il eut pour difciples Cyrano de Bergerac, Molière, Chapelle & Bernier; ce dernier a donné un abrégé de la philosophie de Gaffendi, en huit volumes in-12. Les œuvres même de Gassendi ont été recueillies en six volumes in-solio. Elles contiennent, outre la philosophie d'Epicure, la philosophie de l'auteur & des traités d'astronomie, les vies d'Epicure, de Copernic, de Tico-Brahe, de Peiresc, de Purbach, &c. sa réfutation des méditations de Descartes, Gassendi étoit un homme vertueux & pieux; on l'accusa d'impiété, parce qu'il étoit philosophe, & parce que sa physique étoit celle d'Epicure dont la morale est suspecte. Gassendi étoit simple & modeste. Un homme avec lequel il voyageoit de Paris en Provence, rencontrant à Grenoble un de ses amis, apprit de lui que le célèbre Gaffendi venoit d'arriver dans cette ville, il ajouta: & je vais le voir; le voyageur dit: je serai bien aise de connoître un homme austi célèbre, je vais vous accompagner, il se met en route sous la conduite de son ami; & il est bien étonné de se voir reconduire à son auberge & de trouver Gaffendi dans son compagnon de voyage, qui lui avoit paru, comme il l'étoit, le plus simple des hommes, & qui n'avoit pas laissé soupçonner qu'il eût rien de remarquable. La vie de Gassendi a été écrite par Sorbière, & celle-ci est à la tête de ses œuvres; elle a aussi été écrite par le père Bougerel de l'oratoire. Gassendi mourut le 25 octobre 1655; il étoit né en 1592. Il croyoit, & il l'a soutenu dans un écrit particulier, que l'homme étoit un animal essentiellement frugivore, M. de Buffon est d'un avis contraire, & il dit ses raisons. Gassendi avoit donné dans les erreurs de l'astrologie judiciaire, mais il en étoit revenu.

GASSION, (JEAN DE) (Hist. de France,) maréchal de France, homme plein d'audace & de ressources, dont le cardinal de Richelieu disoit; quand on lui opposoit quelques difficultés, Gassion les levera, & qui disoit lui-même, lorsqu'on lui parloit d'impossibilité: j'ai dans la tête & je porte au côts de quoi la vaincre. Il s'étoit attaché d'abord au service de Gustave Adolphe, roi de Suède, parce que c'étoit le héros du temps, & que son eamp étoit la meilleure école pour la guerre. Gustave, en reconnoissant les sortifications d'Ingolstat qu'il vouloit saire attaquer, sut atteint d'un boulet de canon qui emporta la croupe de son cheval; il

tomba. Gallion accourus le premier à son secours & le remonta. Après la mort de ce héros, il revint en France, où il en trouva un autre à servir, ce fut le grand Condé. Ce prince, jaloux d'ouvrir le règne de Louis XIV par une victoire, ne confia qu'à Gassion son projet de la bataille de Rocroy. & Gassion eut l'honneur de le seconder. Il sut blesse au siège de Thionville, le bâton de maréchal de France sur sa récompense. Dans l'intervalle de 1632, époque de la mort du roi de Suéde, à 1643, époque de la bataille de Rocroy, il s'étoit signale dans une multitude de combats & de sièges en Lorraine, en Flandre & ailleurs; en 1644 & 1645. il commanda sous Gaston, duc d'Orléans; il prit Gravelines & plusieurs autres places en Flandre. En 1647, il recut au siège de Lens un coup de mousquet, dont il mourut à Arras cinq jours après. Il n'avoit jamais voulu se marier, ne saisant pas, disoit-il, assez de cas de la vie, pour vouloir en faire part à quelqu'un. Un autre disoit : je n'ai pas encore vu de femme dont je voulusse être le mari, ni d'enfant dont je voulusse être le père. Ce mot est d'un misanthrope, l'autre est d'un héros.

GASTALDE ou CASTALDE, s. m. (Hist. mod.) nom d'un officier de la cour de différens princes. Le gastalde étoit ce qu'on appelle en Italie & en Espagne, majordome: il étoit comte, ce qui prouve que sa charge étoit considérable.

Gastalde ne signisse quelquesois que courier, dans les actes qui regardent l'Italie. On donnoit aussi ce nom à un officier eccléssastique; ce qui saisoit craindre qu'il n'y eût simonie à acheter cette charge. Dist. de Trev. & Chambers. (A. R.)

GASTON DE FOIX. (Voyez Foix.)

GASTON de France, duc d'Orléans. (Hist. 'de Fr.) Ce fut, dit M. de Voltaire, le second fils de Henri IV, qui mourut avec peu de gloire. Chavigny écrivoit de lui au cardinal de Richelieu, que la peur étoit un excellent orateur pour lui perfuader tout ce qu'on vouloit. Richelieu employa souvent auprès de lui l'éloquence de cet orateur. (Voyez l'article CHEVREUSE.) Pendant les ministères de Richelieu & de Mazarin, Gaston entra dans toutes les intrigues, y fit entrer tous ses amis, & finit toujours par les sacrifier. La maxime: nolite confidere in principibus, in quibus non est salus, sembloit avoir été faite pour lui. Je suis le premier de vos amis que vous ayiez aidé à descendre de l'échafaud, lui dit un homme de la cour, auquel il donnoit la main pour descendre quelques gradins dans une sète. En 1644 & 1645, il parut acquérir quelque gloire, en soumettant Gravelines, Mardick & quelques autres places; mais bientôt il quitta la gu rre pour rentrer dans les intrigues, c'étoit son véritable élément. Quand elles échouoient, ce qui ne manquoit jamais d'arriver, il se retiroit à Blois ou on l'y releguoit. Il y mourut en 1660.

Il osoit être jaloux du grand Condé, dont il avoit peur, & qui le gouvernoit & l'entraînoit, quand il daignoit en prendre la peine. Il a laissé des mémoires de ce qui s'est passé depuis 1608, jusqu'en 1635. Ces mémoires ont été revus par Martignac. On les a réimprimés en 1756, à la suite des mémoires particuliers pour servir à l'histoire de France sous Henri III, Henri IV & Louis XIII.

GATIEN, (SAINT) (Hist. Ecclésass.) apôtre de la Touraine, premier évêque de Tours, y mourut vers la fin du troisième siècle. Il avoit été envoyé dans les Gaules l'an 250, par le pape Fabien.

GATIMOSIN, (Hist. du Méxiq.) dernier roi du Méxique, victime malheureuse de la cruauté des Epsagnols & de la violence de Cortès, (voyez CORTEZ) détrôné en 1523, livré aux plus affreux tourmens, étendu sur un lit de charbons ardens, ensin pendu en 1526 dans la capitale de se états, sous prétexte qu'il avoit conspiré contre les Espagnols, c'est-à-dire, qu'il auroit voulu chasser de ses états les brigands & les usurpateurs qui les avoient ravagés.

GATTINARA, (Hist. Mod.) (MERCURIN ARBORIO DE) nomme Gattinara du lieu de sa naissance, dans le Piémont, fut chancelier de l'empereur Charles-Quint, & employé par ce prince en plusieurs négociations importantes. Ce sut lui. qui, à la conférence de Calais en 1521, plaida la cause de Charles-Quint contre le chancelier Duprat, chargé de celle de François I, au tribunal du cardinal Volsey, représentant le roi d'Angleterre Henri VIII, son maître, qui s'étoit sait médiateur & arbitre entre ces deux illustres rivaux. On y traitoit des plus grands intérêts, des droits réclamés par les deux souverains sur le royaume de Naples, de la restitution de la Navarre usurpée sur les maisons de Foix & d'Albret par Ferdinand le catholique, des droits sur la Bourgogne que Charles Quint prétendoit avoir été enlevée injustement à Marie de Bourgogne, son ayeule, par Louis XI. Il s'agissoit de plus de savoir qui de' Charles-Quint ou de François I étoit l'aggresseur dans la guerre qui commençoit alors entre ces deux princes, & si le duc de Bouillon, Robert de la Marck, qui avoit eu la témérité de déclarer la guerre à l'empereur, l'avoit fait à la sollicitation & avec les secours de la France. Si on veut savoir quel étoit le ton de la dispute dans ces consérences. en voici un exemple affez singulier : le chancelier de France avoit dit qu'il consentoit de perdre la tête, si on lui faisoit voir que le roi son maître eût secouru Robert de la Marck dans son expédition contre l'empereur. Le chancelier de l'empereur dit : je demande la tête du chancelier de France, car j'ai ici des lettres qui prouvent la connivence de François I avec Robert de la

Marck. Vous n'aurez point matète, répondit Duprat, car j'ai ici les originaux des lettres dont vous parlez, & elles ne fignifient point du tout ce que vous dites. Quand ou m'adjugeroit votre tête, repliqua Gattinara, je n'en voudrois point, j'aimerois mieux en la place une tête de pore, elle feroit meilleure à manger. Ce font les propres termes d'un procès-verbal des conférences de Calais rédigé fur les instructions sournies par le chancelier Gattinara qui paroît s'être applaudi de cette réponse, & c'est ainsi que les deux plus grands ministres, des deux plus grands monarques de l'Europe traitoient les plus grands intérèts.

GAUBIL, (ANTOINE) (Hist. litt. mod.) jésuite, missionnaire à la Chine, y passa trente-six ans & joignit à des connoissances astronomiques qui le rendirent utile aux Chinois, une grande connoissance de la littérature chinois, qui le rendit utile aux savans françois, tels que le P, Souciet & M. Fréret. On trouve son éloge dans le trente-unième volume des lettres curieuses & édifiantes. On a de lui la traduction du Chouking & une bonne histoire de Genghiskan. Il étoit correspondant de l'académie des sciences de Paris & membre de celle de Pétersbourg. Né en 1708. Mort en 1759.

GAUCHER DE CHATILLON, (Poyez CHATILLON.)

GAVESTON, (PIERRE DE) (Hist. d'Anglet.) Edouard II, roi d'Angleterre, étoit gouverné par ce jeune Gaveston, gentilhomme de Guyenne, que la voix publique accusoit de nourrir ses vices naissans & d'en être l'objet. Edouard I voyant les profusions & les débauches de son fils, s'en étoit pris à Gaveston, il l'avoit chassé du royaume & avoit recommande en mourant à son fils de ne le jamais rappeller. La première démarche d'Edouard II, à peine monte sur ce trône, fut de rappeller Gaveston, de le combler de biens & d'honneurs. Son goût pour son favori avoit en public tous les caractères d'une passion désordonnée. La reine Isabelle de France & le savori étoient jaloux l'un de l'autre, & Gaveston avoit à l'égard de sa rivale toute l'insolence de l'objet préséré. La nation ne put fouffrir ce scandale, qu'augmentoient encore les graces & la beauté de Gaueston; les barons se soulevèrent, & demandèrent l'exécution des volontés du dernier roi, c'est-àdire, l'expulsion du favori. Edouard sut obligé de céder; il combla son savori de nouveaux biens, de nouveaux honneurs, le nomma viceroi d'Irlande, & le conduisit lui-même en pleurant jusqu'à Bristol. Gaveston parut s'immoler à la sûreté du roi, & jura de ne plus reparoître en Angleterre; mais Edouard ne pouvoit se passer de lui. Le pape, à sa prière, releva Gaveston de son serment; il revint plus magnifique, plus infolent, plus injuste que ! jamais. Le roi donna pour son retour des setes & des tournois dans lesquels il eut le plaisir de le voir toujours triompher; mais craignant pour son savori les accidens des Tournois, il sit cesser ces dangereux exercices. Les grands se soulevèrent de nouveau & crurent devoir mettre un tel prince en tutèle, Edouard subit toutes les contraintes qui ne regardoient que lui, Gavesson le consoloit de tout; mais cette insame consolation lui sut enlevée. Le parlement bannit Gavesson.

Gavession est rappelle pour la troisième sois. Les barons prennent les armes, & Gavession étant tombé entre leurs mains, ils lui sirent trancher la tête (en 1312), la douleur du roi sut excessive, sa légéreté le sut aussi; il jura aux meurtriers de son favori une guerre éternelle, & s'accommoda le lendemain avec eux, moyennant quelques vaines excuses qu'ils lui sirent.

GAUFRIDI, (JEAN) (Hist. litt. mod.) Conseiller au parlement de Provence, sils d'un président à mortier du même parlement, auteur d'une histoire de Provence, publiée en 1694 par l'abbé Gausridi son sils. Mort aveugle en 1689, âgé de 60 ans.

GAURIC, (Luc) (Hift. mod.) Grand aftrologue, grand prophète qui exerçoit ce métier en Italie sous le pontificat de Jules II, de Léon X, d'Adrien VI, de Clément VII, de Paul III, Tous ces Papes ne manquoient point de respect pour lui. Catherine de Médicis avoit beaucoup de soi à ses prédictions, On assuroit hautement qu'elles se vérificient toutes. Il prédit à Henri II qu'il parviendroit à la plus extrême & la plus heureuse vieillesse; Henri sut tue à quarante ans, ce qui n'empêcha pas de répéter que toutes les prédictions de Luc Gauric se vérifiquent pleinement. Il en fit une à Jean Bentivoglio qui ne lui plut pas, il lui annonca le hannissement, & la perte de sa souveraineté de Bologne; Bentivoglio, pour lui apprendre à prédire, lui fit donner une espèce d'estrapade, qui avança sa mort qu'il n'avoit pas prédite. Il mourut à Ferrare en 1559.

GAWRIE ou GOWRIE. (Hist, d'Angleterre.) Dans le temps où Elisabeth, reine d'Angleterre, tenoit Marie Stuart en sa puissance, & remplissoit l'Ecosse de troubles pendant la minorité de Jacques VI, on vit éclater par ses soins, le 22 août 1582, la conjuration de Ruthven, ainsi nommée d'une terre du comte de Gowrie, où les lords de la saction angloise retinrent prisonnier le jeune prince; Jacques pleuroit de se voir entre leurs mains, un des conjurés ent l'insolence de lui dire: il vaut mieux que ce soient les ensans què pleurent que les hommes saits. Cependant, le roi ayant dans la suite recouvré la liberté & l'autorité, la conjuration de Ruthven sut punie par

le supplice du comté de Gowrie, (décapité en, 1583,) quoiqu'il sût, dit-on, un des moins coupables de tous les conjurés. Les fils du comte voulurent dans la suite venger sa mort par une conjuration nouvelle; ils attirèrent le roi, sous quelque prétexte, dans leur maison de Perth, & l'ayant séparé de sa suite, ils se jettèrent sur lui l'épée à la main, à la tête de seurs domestiques; le roi ne s'échappa de leurs mains que par un espèce de miracle, il s'établit un combat entre le parti de Gowrie & la suite du roi appellée à son secours par ses cris, & ce combat sut affez violent pour que le comte de Gowrie & Alexandre de Ruthyen son frère, sussent tués avec plusieurs autres.

GAUSSEM & non GAUSSIN, (JEANNE CATHERINE) dit le nouveau dictionnaire historique, appellons-la toujours du nom qu'elle a rendu si intéressant & si célèbre. Cette charmante actrice débuta le 28 avril 1731, par le rôle de Junie dans Britannicus; l'année suivante elle joua Zaire, & M. de Voltaire l'a immortalisée par la sameuse épitre.

Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage, &c.

On se souviendra long-temps de ces yeux si pleins de charmes & de cette voix touchante dont parle M. de Voltaire, & de l'effet que faisoient ces vers d'Orosmane;

Qu'entends-je! est-ce-là cette voix,

Dont les sons enchanteurs m'ont séduit tant de sois?

appliqués à la voix vraiment enchanteresse de mademoiselle Gaussin. Elle quitta le théâtre en 1764, & mourut en 1767.

GAUTHIER ou GAUTIER. (FRANÇOIS) (Hist. mod.) La France, accablée depuis longtemps par les alliés dans la guerre de la fuccession, sembloit menacée d'une ruine prochaine; elle étoit entamée au nord & au midi; Louis XIV venoit d'apprendre à son tour à souffrir le mépris & l'insulte aux conférences de la Haye & de Gertruydenberg. Louis XIV se voyoit réduit par la guerre à l'impossibilité de continuer la guerre & de faire la paix; on lui dictoit des conditions impossibles, puisqu'elles étoient honteuses, & impossibles encore quand il auroit pu consentir à dévorer cette honte; on vouloit qu'il se chargeat seul de faire la guerre à son petit-fils & de le détrôner, ou plutôt on vouloit & on espéroit le perdre : on vouloit que cette formidable puissance qui, à Nimègue avoit fait la loi à toute l'Europe, fût entièrement détruite. Dans ce moment un ecclésiastique fils d'un marchand de Saint-Germain en Laye, nommé l'abbe Gautier, simple aumôniet, qui avoit suivi Histoire, Tome II. Seconde part,

le maréchal de Tallard en Angleterre, & oui disoit la messe dans les chapelles des ambassadeurs catholiques à Londres, arrivé à Paris, va trouver le marquis de Torci, ministre des affaires étrangères. « Voulez-vous la paix? lui dit-il. n c'étoit, dit Torci, demander à un malade s'il » desiroit la santé! - Eh bien! cessez d'implorer » la Hollande qui vous amuse & vous insulte; » adressez - vous à l'Angleserre, c'est de là que » viendra votre salut. » Il avoit raison; tout étoit changé dans ce pays de révolutions. La reine Anne s'étoit dégoûtée de la personne & lassée de l'empire de Sara Jennings, duchesse de Marlborough; la duchesse étoit entièrement disgraciée; le ministère étoit changé; de Wigh il étoit devenu Tory; on attaquoit par degrés la puissance du duc de Marlborough lui-même; on avoit commencé par borner son autorité, on recherchoit fon administration; on osoit lui faire son procès dans le même lieu, dit le marquis de Torci, où, depuis dix ans, il recevoit, au nom de la nation, des remerciemens & des éloges au retour de chaque campagne. L'Angleterre commença même à rechercher sous main la France; l'abbé Gautier n'étoit pas venu sans instructions, ni sans mission; il en avoit assez pour pouvoir agir, assez peu pour pouvoir être désavoué: ce fut aussi sur ce pied que la France l'employa; & par ses soins, aides de ceux de Menager & de Prior, nommes de part & d'autre plenipotentiaires, les préliminaires furent signés à Londres au mois d'octobre 1711; ce qui entraîna, comme suites nécessaires, les paix d'Utrecht, de Rastadt & de Bade. Il seroit ingrat & injuste de garder le silence sur l'homme, auquel l'Europe a dû ce bienfait nécessaire. Il fut récompensé, il ne pouvoit l'être trep; la France lui donna les abbayes d'Olivet & de Savigny; le roi d'Espagne une pension de douze mille livres sur l'archevêché de Tolède; la reine Anne une pension de six mille livres & un présent considérable en vaisselle d'argent. Il mourut en 1720.

Un autre abbe Gauthier (JEAN - BAPTISTE) étoit le théologien & l'éorivain de l'évêque de Boulogne (de Langle), puis de l'évêque de Montpellier (Colbert); il ne se contentoit pas de défendre les jansénistes, ses frères, il portoit la guerre en pays ennemi, & attaquoit les jésuites avec beaucoup d'audace; de peur même de manquer d'ennemis, il joignoit aux jésuites ceux qu'il appelloit incrédules, & on lui paroissoit aisément incrédule. Sa grande manie étoit de convaincre d'impiété, il en convainquoit les jésuites Hardouin & Berruyer qui étoient non-seulement croyans, mais pieux; il en convainquoit jusqu'à un ballet moral dansé au collège des jésuites de Rouen; il en convainquoit des hommes d'un autre ordre que les jésuites, les papes, par exemple; & les Montesquieux; il triomphoit quand il avoit découvert & dénoncé un incrédule. Ce n'étoif

Ssss

pas au reste un écrivain sans mérite. Indépendamment de ses nombreux ouvrages polémiques, on a de lui la vie de M. Soanen, évêque de Senez, & une histoire abrégée du parlement de Paris, pendant les troubles de la minorité de Louis XIV. Né à Louviers en Normandie en 1685. Mort en 4755.

GAY, (JEAN) (Hist. litt. med.) poëte anglois, que quelques-uns ont nommé le la Fontaine de l'Angleterre, soit parce qu'il est célèbre pour avoir sait des fables, soit parce qu'il avoit, dit-on, une partie du caractère insouciant & de la conduite abandonnée du fabuliste françois. On a aussi de Gay des tragédies, des comédies, des opéra, des pastorales, des poésies diverses, sous ouvrages estimés. Nous devons à madame de Kéralio une traduction françoise de ses sables. Gay mourut en 1732.

GAYOT DE PITAVAL, (FRANÇOIS) (Hist. litt. mod.) compilateur & bel-esprit ridicule, mais trop connu par son livre des causes célèbres pour è le passe sous filence. L'abbé des Fontaines, critique affez savant, quoiqu'il eût la manie de se moquer des savans, mais plaisant presque aussi lourd que l'abbé d'Oliver, devenoit plaisant & presque lèger, quand il rendoit compte de quelques prod. Gions de Gayet de Pitaval, car il y en a un grand nombre, dont la plupart sont des espèces d'Ana & de recueils de bons mots. Gayot de Pitaval étoit ne à Lyon en 1673, avoit été reçu avocat en 1723, & mourut en 1743: on dit qu'il avoit eu plus de quarante attaques d'apoplexie.

GAZA, (THÉODORE) (Hist. litt. mod.) un des savans qui, au quinzième siècle, transportèrent les lettres de Grèce en Italie. On a de lui des traductions latines de l'histoire des animaux par Aristote. de l'histoire des plantes par Théophraste, des aphorismes d'Hypocrate; des traductions grecques de quelques ouvrages de Cicéron; une grammaire grecque. Mort à Rome en 1475, à quatrevingts ans.

GAZETTE, s. s. (Hist. mod.) relation des affaires publiques. Ce sur au commencement du dix-septième siècle que cet usage usile sur inventé à Venise, dans le temps que l'Italie étoit encore le centre des négociations de l'Europe, & que Venise étoit toujours l'asyle de la liberté. On appella ces seuilles qu'on donnoit une sois par semaine, gazettes, du nom de gazetta, petite monnoie revenante à un de nos demi sous, qui avoit cours alors à Venise. Cet ex mple sur ensuire im té dans toutes les grandes villes de l'Europe.

De tels journaux étoient établis à la Chine de temps immémorial; on y imprime tous les jours

Ja gazette de l'empire par ordre de la cour. Si cette gazette est vraie, il est à croire que toutes les verirés n'y sont pas. Aussi ne doivent-elles pas y être.

Le médecin Théophraste Renaudot donna en France les premières gazettes en 1631; & il en eut le privilège qui a été long-temps un patrimoine de sa famille. Ce privilège est devenu un objet important dans Amsterdam; & la plupart des gazettes des Provinces-Unies sont encore un revenu pour plusieurs samilles de magistrats, qui payent les écrivains. La seule ville de Londres a plus de douze gazettes par semaine. On ne peut les imprimer que sur du papier timbré, ce ce qui n'est pas une taxe indisférente pour l'étar.

Les gazettes de la Chine ne regardent que cet empire; celles de l'Europe embraffent l'univers. Quoiqu'elles soient souvent remplies de fausses nonvelles, elles peuvent cependant fourair de bons materiaux pour l'histoire; parce que d'ordinaire les errours d'une gazette sont reclifiées par les suivantes, & qu'on y trouve presque toutes les pièces authentiques, que les souverains mêmes y font insèrer. Les gazesses de France ont toujours été revues par le minissère. C'est pourquoi les auteurs ont tonjours employé certaines. formules qui ne paroissent pas être dans les bienséances de la société, en ne donnant le titre de monsieur qu'à certaines personnes, & celui de sier r aux autres ; les auteurs ont oublié qu'ils ne parloient pas au nom du roi. (es journaux publics cont d'ailleurs été jamais souillés par la médimice, & ont été toujours affez correctement écrits. Il n'en est pas de même des gazettes étrangères. Celles de Londres, excepté celles de la cour, sont souvent remplies de cette indécence que la liberre de la nation autorise. Les gazettes françoises faites en pays etranger ont été rarement écrites avec pureté, & n'ont pas peu servi quelquefois à corrompre la langue. Un des grands défauts qui s'y sont glisses, c'est que les auteurs, en voyant la teneur des arrêts du conseil de France qui s'expriment suivant les anciennes sormules ont cru que ces formules étoient conformes à notre syntaxe, & ils les ont imitées dans leurs narrations; c'est comme si un bistorien romain eût employé le style de la loi des douze tables. Ce n'est que dans le style des loix qu'il est permis de dire: le roi auroit reconnu, le roi auroit établi une lotterie. Mais il faut que le gazesier dise, nous apprenons que le roi a établi, & mon pas auroit établi une lotterie, &c . . . nous apprenons que les François ont pris Minorque, & non pas auroient pris Minorque. Le style de ces écrits doit être de la plus grande simplicité, les épithètes y sont ridicule. Si le parlement a une audience du roi, il ne faut pas dire, cet auguste corps a en une audience, ces pères de la patrie sont revenus à cinq heures précises. On ne doit jamais prodiguer ces titres; il ne faut les donner que dans les occasions où ils sont nécessaires. Son altesse dina avec sa majesté, & sa majeste mena ensuite son altesse à la comédie, après quoi son altesse joua avec sa majesté; & les autres altesses b leurs excellences messeurs les ambassadeurs assistement au repas que sa majesté donna à leurs attesses. C'est une affectation servile qu'il faut éviter. Il n'est pas nécessaire de dire que les termes injurieux ne doivent jamais être employés, sous quelque pré-

sexte que ce puisse être.

A l'imitation des gazettes politiques, on commença en France à imprimer des gazettes littéraires en 1665; car les premiers journaux ne furent en effet que de simples annonces des livres nouveaux imprimés en Europe; bientôt après on y joignit une critique raisonnée. Elle deplut à plusieurs auteurs, toute modérée qu'elle étoit. Nous ne voulons point anticiper ici l'ant. JOUR-NAL; nous ne parlerons que de ces gazettes littéraires, dont on surchargea le public, qui avoit déjà de nombreux journaux de tous les pays de l'Europe, où les sciences sont cultivées. Ces gazettes parurent vers l'an 1723, à Paris sous plusieurs noms différens, nouvelliste du parnasse, observations sur les écrits modernes, &c. La plupart ont été faites uniquement pour gagner de l'argent; & comme on n'en gagne point à louer des auteurs, la sarvre sit d'ordinaire le sonds de ces écrits. On y mêla souvent des personnalités odieuses; la malignité en procura le débit; mais la raison & le bon goût, qui prévalent toujours à la longue, les firent tomber dans le mépris & dans l'oubli.

Une espèce de gazette, très-utile dans une grande ville, & dont Londres a donné l'exemple, est celle dans laquelle on annonce aux citoyens tout ce qui doit se faire dans la semaine pour leur intérêt ou pour leur amusement; les specacles, les ouvrages nouveaux en tout genre; tout ce que les particuliers veulent vendre ou acheter; le prix des esses commergables, celui des denrées; en un mot, tout ce qui peut contribuer aux commodités de la vie. Paris a imité en partie cet exemple depuis quelques années. Article de M. DE VOLTAIRE.

GAZETIER, s. m. (Hist. mod.) celui qui écrit une gazette; un bon gazetter doit être promptement instruit, véridique, impartial, simple & correct dans son style; cela signisse que les bons gazetters sont très-rares. (A-R)

GAZIE, s. s. (Hist. mod.) nom que les princes mahométans donnent à l'assemblée des troupes qu'ils lèvent pour la propagation de leur religion; comme les Chrétiens ont appellé croisades leurs guerres saintes. Ils arborent l'étendard de la religion; & c'en est assez pour lever en peu de temps des armées sormidables. Vers l'an 1200, Almansor II passa d'Asrique en Espagne avec

une armée de quatre cents mille hommes qu'il avoit assemblés de cette manière. (A-R)

GEBER. (JEAN) (Hist. litt. mod.) On ne sait certainement ni quel étoit son pays ni dans quel temps il vivoit. Il étoit médecin, astronome, chymiste; Boërhave en parle avec estime dans ses institutions chymiques. L'abbé Lenglet du Fresnoy a recueilli dans le premier volume de son histoire de la philosophie hermétique tout ce qu'on a dit & tout ce qu'on pouvoit dire sur la personne & les ouvrages de Geber, qu'on a beaucoup accusé d'avoir trouvé la pierre philogophale & le remède universel.

GEDÉON, (Hist. sacr.) cinquième juge d'Israël dont l'histoire est rapportée au livre des juges, chapitres 6, 7, 8.

GEDOYN, (NICOLAS) Hist. litt. mod.) traducteur de Quintilien & de Pausanias, zélateur des anciens, ami de la célèbre Ninon de l'Enclos, né en 1661, à Orléans, d'une famille noble, jésuite pendant dix ans, chanoine de la Sainte-Chapelle en 1701, reçu à l'académie des belles-lettres en 1711, à l'académie françoise en 1719, nommé à l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency en 1712; mort au château de Font Pertuis, près de son abbaye, en 1744, est au nombre des littérateurs estimables du dix-huitième siècle.

GEINOZ, (FRANÇOIS) Hift. litt. mod.) né en 1696, à Bulle en Suisse, mort le 23 mai 1752. On vois par son éloge historique, composé par M. de Bougainville, & rempli d'objets étrangers à la personne de M. l'abbé Geinoz, que c'étoit un' amateur très-sensible plutôt qu'un savant laborieux. On n'a de lui aucun ouvrage particulier; ses mémoires insérés dans le recueil de l'académie des inscriptions & belles-lettres, où il avoit été recu en 1735, sont les seules productions qui aient paru fous son nom; on sait d'ailleurs qu'il travailloit au journal des savans. Il étoit zélateur des anciens & sur tout grand admirateur d'Hérodote, dont il devoit donner une nouvelle édition. Il comparoit l'ouvrage de cet historien à l'Iliade & à l'Odyssee; on croiroit d'après cela qu'il juscois, cette histoire un peu fabuleuse. Point du tour. Déterminé à ne trouver aucun désaut dans Hérodote, il le justifie sur tous les points, partieuliérement sur la fidélité; s'il le compare à Homère, c'est qu'il trouve dans l'un & dans l'autre, une, parfaire unité de plan, un cours complet de morale, un enchaînement, une méthode, une ordonnance qui le charment. Il paroît que l'imagination procuroit à ce littérateur heureux beaucoup de jouissances qui n'étoient qu'à son usage.

GELAIS, (SAINT) (Voyez SAINT GELAIS.)

GELASE. (Hist. ecclesiastiq.), C'est le nom de deux papes, l'un du cinquième siècle, l'autre du douzième; le premier qui succéda au pape Félix III. en 492, & mourut en 496, écrivit & contre Nestorius & contre Eutychès. Le second, obligé de quitter l'Italie par la violence de l'empereur Henri V, qui lui opposoit l'antipape Grégoire VIII, (Bourdin) vint en France, où il tint le concile de Vienne, & mourut à l'abbaye de Cluni, le 29 janvier 1119.

GELLERT, (CHRISTIAN FURCHTEGOTT. (Hist. litt. mod.) fabuliste allemand, célèbre professeur de philosophie à Leipsick; la réputation que ses sables lui avoit saite, alloit jusqu'au peuple; un paysan Saxon, conduisant une voiture de bois, arrive au commencement de l'hyver à la porte de Gellert, lui demande s'il n'est pas ce monsieur Gellert qui faisoit de si belles fables, & le prie d'accepter sa voiture de bois comme un tribut de reconnoissance & d'estime pour le plaisir que ces sables lui avoient sait. Elles ont été traduites en plusieurs langues, notamment en françois. On a aussi de Gellert des lettres pareillement traduites en françois. Il est encore auteur d'une comédie intitulée: la Dévote, jouée avec succès; né en 1715. Mort le 13 décembre 1769.

GELON, (Hist. ancienne) fils de Dinomène, tyran ou roi de Syracuse, près de cinq siécles avant J. C., vainqueur des Carthaginois près d'Himère, est au rang des bons rois. Sur son traité avec les Carthaginois, par lequel il leur interdit les sacrifices humains, voyez l'article AGATHOCLE, & appliquez à Gelon ce qui est dit d'Agathocle.

Gelon, étoit ainsi nommé parce qu'il étoit né à Gela, ville de Sicile, entre Agrigente & Camarine; il signala son courage dans les guerres qu'Hypocrate, tyran de Gela, eut à soutenir contre ses voisins, & des ce moment il sut regarde comme le héros de la Sicile. Après la mort d'Hypocrate, dont il avoit été le favori, il parut embraffer avec chaleur les intérêts des enfans du . tyran, il prit les armes sous prétexte de les protéger; mais, dès-qu'il fut à la tête d'une armée, il s'en fervit pour usurper le pouvoir souverain. Le bruit de sa valeur lui sit par-tout des partisans. Tous les bannis trouvèrent un afyle dans son camp : il lui en vint un grand nombre de Syracuse, & ce fut par leur intelligence qu'il se rendit maître de cette ville opulente. Flatté d'une si belle conquête, qui le rendoit l'arbitre de la Sicile, il céda la tyrannie de Gênes à son frère Hieron, & ne se réserva que l'empire de Syracuse, dont il étendit bientôt les limites. Les Grecs, menaces par Xerxès, implorèrent son assistance; mais il ne voulut leur accorder de secours qu'à condition d'être déclaré généralissime de l'armée confédérée. Une offre si dangereuse ne sur point acceptée.

Les Grecs craignirent de se donner un maître, en choisissant un ches aussi habile. Le politique Gelon, attendant les événemens pour se décider, resta tranquille spectateur de cette guerre mémorable.

Ce fut dans ces circonftances que les Carthaginois firent une descente en Sicile. Ils commencèrent leurs hostilités par le siège d'Hymère, qu'ils furent forces d'abandonner après avoir effuye une fanglante défaite. Gelon vainqueur leur accorda la paix, à condition qu'ils n'immoleroient plus de victimes humaines; c'est le premier traité, dit Montesquieu, où l'on ait stipulé pour les intérêts de l'humanité. (Voyez AGATHOCLE.) Gelon ne s'enfla pas de ses succès: devenu plus affable & plus humain, il fut le seul que la puissance souveraine eût rendu meilleur. Assure de l'assection publique, il indiqua une affemblée où rous les Syracusains eurent ordre de paroître avec leurs armes. Il fut le seul qui s'y rendit désarmé. Aprèsavoir rendu compte de son administration, il dit qu'il venoit remettre sa personne & sa vie entre les mains du peuple. L'affemblée, s'extassant sur la confiance que son maître avoit dans sa générosité, répondit par des exclamations d'alégresse. L'autorité souveraine lui sut désèrée d'une voix unanime, avec le titre de roi. On lui érigea uce statue où il étoit représenté sans armes avec les attributs d'un simple citoyen. Les Syracusains eurent lieu de se féliciter de leur confiance. Leur ville devint tout-à-coup plus florissante & plus peuplée. Dix mille étrangers dont il avoit éprouvé le courage, furent gratifiés du droit de bourgeoisie. L'agriculture & tous les arts utiles surent encourages par ses largesses & sus exemples. Il ne rougissoit point de se livrer lui-même aux travaux, auxquels l'opinion attache une idée de baffesse. Tout ce qui pouvoit contribuer à faire germer l'abondance publique, lui paroissoit glorieux. Il se consondoit parmi les laboureurs & les artisses, sans croire déroger à la dignisé de son rang. Il ne prit de la royauté que les peines & les embarras; jamais il ne fit usage de son autorité que pour faire le bien : réservé dans les punitions, il crut que la persuasion & l'exemple étoient des moyens plus nobles & plus efficaces pour gouverner les hommes. Ce fut par ce systême humain & généreux qu'il s'acquit l'amour de ses sujets & l'admiration des étrangers. Ses sens furent toujours subordonnés à la raison: il parvint sans infirmités jusqu'à une extrême vieillesse. La nouvelle de sa mort causa un deuil dans toute la Sicile; chaque famille crut avoir perdu un père & un ami : on lui decerna tous les honneurs qu'on rendoit alors aux heros bienfaiteurs de la parrie, qu'on révéroit sous le nom de demi-dieux- (T-N)

GELON II du nom, & de la même famille que le premier, étoit fils d'Hieron, célèbre par son

attachement pour les Romains. Il n'eut pas pour eux les sentimens que son père leur avoit voués, Après la baraille de Cannes, les troupes carthaginoises portèrent la désolation dans toute la Sicile. Les villes se détachèrent de l'alliance des Romains pour embrasser le parti du vainqueur. Hiéron n'imita point leur inconstance, & plus ils furent malheureux, plus il leur fournit de secours. Mais son fils Gelon, qui avoit épousé Néréide, fille de Pyrrhus, crut devoir ceder à la fortune qui se déclaroit pour Annibal. Ce jeune prince, plein de mépris pour la vieillesse de son père, décria son gouvernement, & impatient de régner, il sollicita tous les peuples alliés de Syracuse à se déclarer pour les Carthaginois qui avoient promis de lui en assurer la domination. La Sicile alloit devenir le théâtre de la guerre civile, lorsque ce prince fut enlevé par une mort prématurée. Le père fut soupçonné d'en être l'auteur. Gelon laissa un fils nomme Hiéronime qui sut le successeur d'Hieron; mais il ne parut sur le trône que pour le fouiller par ses vices. (T - N)

GÉMISTE, (GEORGE) (Hist. liu. mod.) le Platonicien, & qu'on nommoit même Platon, est un des ces grecs savans, dont la ressource, après la prise de Constantinople, sut d'instruire & de polir l'Italie. On a de qui de savans traités sur l'histoire grecque, & un parallèle de Platon & d'Aristote, où il est plus savorable au premier. Il vivoit au quinzième siècle, & mourut âgé de près de cent ans.

GENDRE, (Louis LE) (Hift. lit. mod.) chanoine de l'eglise de Paris, abbe de Clairsontaine, connu principalement, 10. par son histoire de France & ses mœurs des François; 20. par les sondations contenues dans son testament, & dont le parlement, au moyen de quelques interprétations & de quelques modifications, a formé l'utile & encourageant établissement des prix publics dans l'université de Paris. L'abbé le Gendre est un auteur instruit; la partie sur-tout qui concerne les mœurs & les anciens usages de la nation, est fort bien traitée dans son histoire; mais son style dans la narration est quelquesois d'une familiarité bien singulière, & ses portraits font souvent d'imagination & de fantaisse. Il semble qu'il ait causé avec Brunehaut; il assure qu'elle avoit du brillant dans la conversation; que Galsuinde ou Galasonte, sa sœur, seconde semme de Chilperic, n'étoit pas, à beaucoup près, aussi belle, mais qu'elle avoit une physionomie d'esprit, & un air à se faire aimer; qu'Audouère, première femmede Chilpéric étoit une beauté fade, il l'appelle cette belle statue. On pourroit, à la vérité, savoir ces détails par les historiens; mais ces historiens sont des chroniqueurs qui ne détaillent & ne peignent rien.

L'abbé le Gendre dit que Dagobert n'étoit pas

une be'le ame, parcequ'il n'enrichit l'église de Saint-Denis que de la dépouille d'autres églises. Falloit-il donc prendre encore sur les peuples de quoi enrichir ces nouveaux moines? L'abbé le Gendre a trop raison, Dagobert n'étoit pas une belle ame, mais c'est parce qu'il faisoit payer à ses sujets ses débauches & ses vices, parce qu'il priva son frère Aribert des droits qu'un usage constant lui assuroit, parce qu'il sit assassinant lui assuroit, parce qu'il straffsssiner de sang froid Brunusse, oncle maternel d'Aribert, qui paroissoit vouloir réclamer & désendre les droits de son neveu, parce qu'il commit une multitude d'autres violences, parce qu'il donna aux Bavarois, alors sujets de la France, l'ordre affreux de massacrer les Bulgares qui leur demandoient un asyle.

L'abbé le Gendre dit que Sigebert II, roi d'Austrasie, sils ainé de Dagohert, étoit un véritable istraélite, dans lequel il n'y avoit nulle malice; qu'Astolphe, roi de Lombardie, ne se connoissoit guère en gens; que Carloman, srère de Pepin-le-Bref, étoit un homme tout d'une pièce; que Leudesie, sils d'Erchinoald, & maire du palais de Thierry, étoit un bon homme; en revanche, il juge que le maire Ebroin, qui n'étoit point du tout un bon homme, savoit perdre ses ennemis en habile homme & se faire honneur de leur perte. Cette habileté aboutit à se saire assassine.

Par une suite de cette estime machiavelliste pour le crime, qui corrompt tous les jugemens de notre histoire moderne, & qui en fait une lecture immorale & dangereuse, c'est de Frédegonde qu'il a plu à l'abbé le Gendre de faire son héroine.

Un principe plus estimable, la reconnoissance lui a donné un héros, qui n'est pas celui de l'église, dans la personne de M. de Harlay de Chanvalon, archevêque de Rouen, puis de Paris, son biensaiteur, dont il a écrit la vie peu édisiante & peu épiscopale.

Mais il a écrit celle du cardinal d'Amboise, avec un parallèle des cardinaux qui ont gouverné les états.

Il a fait un effai du règne de Louis-le-Grand, qui est un ches-d'œuvre d'adulation.

Il étoit né à Rouen en 1659. Il mourut en

Un autre le Gendre, (GILBERT CHARLES) marquis de Saint-Aubin, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, est auteur du traité de l'opinion, ouvrage savant, mais trop peu philosophique pour son titre: l'auteur étoit trop luimême sous le joug de l'opinion pour pouvoir délivrer les hommes du joug de l'opinion. M. le Gendre de Saint-Aubin a aussi fait un système particulier sur l'origine de la maison de France, grande matière à systèmes dans tous les temps, parce que c'est un point qui n'est nullement éclairci. La vérité est qu'on ne sait rien des auteurs de la race Carlovingienne au delà de Saint-Arnoul,

trisaïeul de Pepin-le-Bref, ni de ceux de la race Capétienne, au-delà de Robert-le-Fort, bisaïeul de Hugues-Capet. Ce qu'il y a de constant, c'est que la maison de France a produit une suite de rois, non-seulement en France où ils règnent depuis huit siècles, mais en Portugal, à Napies, en Hongrie, en Espagne, &c. suite telle qu'aucune autre race, en aucun temps, en aucun pays, n'a pu le glorifier d'en avoir produit une semblable, soit en nombre de rois, soit en étendue de royaumes, soit en durée de succession, & nous ne parlons ici que d'une succession de mâle en mâle non interrompue, en remontant jusqu'à Robert-le Fort; en sorte que la maison de France pourroit être appellée par excellence, la maison royale de l'Europe, où même son empire ne se borne pas à beaucoup près.

M. le Gendre de Saint-Aubin, mourut en 1746, âgé de cinquante-neuf ans.

GENEBRARD. (GILLEBERT) (Hist. mod.) Voyez l'article Danès.

GENEST. (CHARLES-CLAUDE) (Hift. litt. mod.) Il y a de l'abbé Genest des poèsies pieuses & des pièces de vers couronnées à l'académie françoise; mais c'est par ses tragédies, quoique médiocres & d'une touche bien soible, qu'il est le plus connu; celle de Pénelope a eu quelque succès, & a mérité, par les sentimens vertueux qui la distinguent, les éloges de Bossuet, qui ent. dit-il, approuvé les spectacles, s'il y eût toujours trouve une morale aussi pure. Mais le succès le plus étonnant est celui qu'obtint, chez madame la duchesse du Maine, la tragédie de Joseph du même auteur. Cette princesse, si celèbre par son goût, entraînoit tous les cœurs par le seu, la nobiesse & les graces qu'elle mettoit dans le rôle d'Azaneth, semme de Joseph; mais ce n'étoit pas seulement son jeu, c'étoit la pièce même qui séduisoit. M. le prince, le grand Conty, les seigneurs de la cour qui avoient le plus d'esprit & de goût, ne pouvoient en entendre la lecture, sans répandre un torrent de larmes; M. le duc, qu'aucune tragedie n'avoit jamais fait pleurer, vint defier M. de Malézieu de lui faire partager ce qu'il appelloit la soiblesse commune; mais à peine eût-il entendu le premier ace, que toute sa fermeté l'abandonna, des pleurs coulèrent en abondance, les sanglots l'étouffoient, il étoit souvent obligé d'interrompre M. de Malézieu pour pouvoir respirer & s'armer de nouveau contre une sensibilité glorieuse dont il avoit la foiblesse de rougir, mais à laquelle il succomboit toujours. Cependant des larmes si respectables, qui sembloient devoir affirer à cette pièce les suffrages de l'univers, ne purent la désendre des dégoûts du public; on trouva que la fermeté de M. le duc auroit dû choisir un autre écuei. our son naufrage; enfin, Joseph ne

parut sur le théâtre françois que pour y mourir sans espoir de renaître.

L'abbé Genest avoit été instituteur de mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV, qui épousa depuis M. le régent; il fut alors son aumônier & secrétaire des commandemens de M. le duc du Maine, son srère. L'abbé d'Olivet a fait beaucoup de grosses & lourdes plaisanteries sur le personnel & l'extérieur de l'abbé Genest. Qu'importe qu'il eût le nez long ou large ? qu'importe qu'il fût presque toujour, négligemment habillé, & qu'un joueur de gobelets, par une facetie, moitie indécente, moitie insolente, ait tait rire à ses dépens, Louis XIV & toute sa cour & même l'. bbé d'oliver qui en rioit encore en écrivant ce fait cinquante ans après? les ouvrages de l'abbé Genest sans être bons, ne sont pas sans merite. Il avoit été reçu à l'académie françoise en 1698. Il étoit sans étude & sans lettres; il eut, dit l'abbé d'Olivet, il eut avec Socrate, le trait de ressemblance d'ètre né d'une sage-semme. Sa mère ne lui fit apprendre qu'à écrire. Dans sa jennesse il s'embarqua pour aller faire fortune aux Indes; il fut pris, volé, mene à Londres par des anglois, il y apprit à se connoître en chevaux; il revint en France; une fille de mérite, Louite-Anastasse Serment, le connut à raison de voisinage, & lui apprit les règles de la versification : une autre semme, l'abbesse de Fontevrault, sœur de meidames de Montespan & de Thianges, l'engagea aussi à apprendre le latin, quoiqu'il eût dejà quarante ans, mais il ne le sut jamais. Le duc de Nevers qui l'aimoit, parce qu'il faisoit des vers, & qui l'avoit pris pour écuyer parce qu'il se connoissoit en chevaux, le mena aux campagnes de 1672 & 1673. Jusques-là c'étoit un laic aimable, à qui un esprit naturel & une grande gaîté, sur-tout à table, procuroit des succès dans le monde; ses vers commençoient à réussir à la cour. On ne sait par quel intérét le P. Ferrier, confesseur du roi, & qui le suivoit à l'armée, passant devant une tente où Genest, jeune alors, étoit à boire & à rire avec de jeunes officiers, fit signe à Genest d'approcher, & lui dit à l'oreille; je vondrois bien vous voir plus de sagesse & un autre habit. Ce mot engagea Genest à prendre l'habit ecclésiassique, mais le P. Ferrier mourut; cependant Genest sur fixe à la cour, où il reussit assez bien, & sur-tout à cause de ce nez qui faisoit rire les jeunes, princes. Dans l'anagramme de son nom : Charles Genest, on avoit trouvé ces mots : eh! c'est large né.

L'abbé Geness étoit né le 17 octobre 1639, il mourut la nuit du 19 au 20 novembre 1719.

GENEVE, (ROBERT DE) (Hist. eccléssast.) le cardinal de Gerève, élu pape à Forli le 21 septembre 1378, prit le nom de Clément VII, & Commença le grand schissne d'Occident, & la succession des papes d'Avignon, réputés antipapes, Mort à Avignon le 26 septembre 1394.

605

GENEVIEVE, (SAINTE) (Hist. ecclésiast.) patrone de Paris, née à Nanterre vers l'an 422, dirigée par faint Germain, évêque d'Auxerre, engagea Clovis à commencer de bâtir, sous l'invocation de Saint-Pierre & de Saint-Paul, l'église qui porte aujourd'hui son nom, parce qu'elle y est enterrée, & qui vient d'être rebâtie avec tant de magnificence. Cette sainte mourut en 512. Un père Lambert Génovésain a écrit sa vie.

GENGHIS ou GENGIS-KAN, (Hist. mod.) prince & kan des Tartares Mogols, l'un des plus terribles & des plus heureux conquérans: il soumit presque toute l'Asie, il sit trembler l'Europ: il sorma un grand empire qu'il partagea lui-même à l'instant entre ses quatre sils, ce qui, d'un seul trait, montre l'abus des grands empires; il sit une soule de malheureux; on cherche encore quel bien il a sait, ce su un sléau. Ses sils surent ses lieutenans & ravagèrent le monde sous lui. M. de Voltaire ne les a point oubliés dans l'orphelin de la Chine.

Tandis qu'en Occident je fais voler mes fils, Des murs de Samarcande aux bords du Tana'is.

C'éroit une belle & utile idée que de présenter ce conquérant adouci par l'amour, corrigé par la vertu, se soumettant, les armes à la main à l'empire des loix & des mœurs, disant à un rival qui l'a vaincu en vertu:

Soyez ici des lois l'interprète suprème;
Rendez-leur ministère aussi saint que vous-même;
Enseignez la raison, la justice & les mœurs.
Que les peuples vaincus gouvernent les vainqueurs;
Que la sigesse règne, & péside au courage.
Triomphez de la force: elle vous doit hommage.

Le germ de cette pièce, mais non pas de cette dée morale le trouvoit dans l'orphelin de Tchao, tragudie chinoise, traduite par le P de Prémare, qui étoit d jà dans la description de l'empire de la Chine du P. du Halde, & qui a été réimprimée à part à l'occasion de l'orphe in de la Chine: l'orphelin de Tchao, malgré l'ignorance & la violation de toutes les loix du théâtre, est une pièce d'un g and effet, & l'orphelin de la Chine où ces loix sont observées est d'un bien plus grand effet encore; G nghis - Kan mourut en 1227, âge d'environ soixante ans. Le P. Gaubil a écrit sa vie (Voyez GAUBIL.)

GENOUILLAC (JACQUES DE GOURDON DE) (dit GALIOT) & plus connu sous ce nom de Galiot que sous celui de Gourdon, (Hist. de Fr.) maître de l'artillerie, supérieur dans cette importante partie, servit si bien à la bataille de Marignan, en 1515, il renversoit avec tant de continuité

des files entières des ennemis, il ouvroit si à propos des routes faciles à travers leurs plus épais bataillons, François I profitoit de ces avantages avec tant de vivacité, que ce sur ce qui décida la victoire. Ce prince, dans la lettre qu'il écrivit à la duchesse d'Angoulème sa mère sur cette bataille de Marignan, lui dit: u Madame, le sénéchal n d'Armagnac (c'est Galiot de Genouillac) avec n son artillerie, ose bien dire qu'il a été cause en n partie du gain de la bataille, car jamais homme n'en servit mieux, n

Ce même Galiot de Genouillac, qui avoit cu tant de part à la victoire de Marignan, auroit vaincu seul à Pavie, si on n'eût point rompu toutes ses mesures; il avoit dirigé si avantagenfement son artillerie contre les Impériaux qui s'efforçoient d'entrer par une brèche dans le parc de Mirabel, où les François étoient retranchés, qu'il mit les premiers dans le plus grand désordre : on les voyoit courir en se précipitant & se renversant les uns sur les autres, pour gagner un vallon voisin, où ils pussent être à convert de cette foudroyante artillerie. Le r i auroit dû se reposer sur les batteries de Genouillac du soin de défendre la brèche & d'en fermer le passage aux Impériaux, mais il ne put voir de sang froid ses ennemis s'ebranler & présenter les apparences d'une défaite prochaine; il crut qu'il se rendroit indigne des faveurs de la victoire, s'il les négligeoit; son courage l'emporta; il sortit du parc, il se repandit dans la campagne avec toute sa gendarmerie; il fit la faute énorme de masquer par cette démarche imprudente les batteries qui tonnoient par la brèche, & tout fut perdu. C'est la même faute qu'on a répétée depuis à Dettingue, & dans d'autres occasions.

Galiot de Genouillac avoit été un de ces preux dont Charles VIII voulut être environné à la bataille de Fornoue; il avoit continué de servir avec succès sous Louis XII. François I ajouta aux titres de sénéchal d'Armagnac & de maître de l'artillerie dont il le trouva revêtu, celui de grandécuyer après la mort de saint Severin, tué à la bataille de Pavie; il le combla de pensions, lui procura de riches alliances, & lui donna des terres immenses dans le Quercy malgré les remontrances de la chambre des comptes, qui représenta que ces dons étoient des ahénations du domaine. Je le fais bien, répondit le roi, vous faites votre devoir de m'en avertir, & mot je fais le mien en paffant pardessus les règles ordinaires pour récompenser un homme extraordinaire. Tant de hiens & d'honneurs accu-mulés sur sa tête, excuerent l'envie des courtisans; ils cherchèrent à le perdre dons l'esprit du roi; ils exagérèrent ses richesses & les de enses qu'il faisoit dans sa bette maison d'Assier en Quercy; ils parvinrent à le rendre fuspect. Le roi, incapable de diffimulation, n'attendit pa que le sourçon ce fut établi dans son ame il se hara d'en parler à Galiot, qui lui répondit avec la même franchise?

on vous a dit vrai, sire, je suis très-riche, je n'ai pourtant que ce que vous m'avez donné. Tous mes biens sont à vous, reprenez-les, je n'aurai point à me plaindre. & je ne vous en servirai pas avec moins de zèle. Le roi s'attendrit, embrasse ce vertueux vieillard. & lui dit: Mon cher ami, aimez-moi toujours, & servez-moi comme vous avez fait : l'envie en veut à ma gloire, quand elle en veut à vos biens, des services tels que les votres, ne peuvent être affez

Galiot de Genouillac vivoit encore en 1544. dans le temps de la bataille de Cérisoles, il y perdit son fils unique, François de Genouillac, dit d'Assier; ce jeune homme mourut des blessures qu'il avoit reçues dans cette bataille; le père avoit eu un pressentiment assez naturel du sort qui l'attendoit; le voyant partir pour se rendre en Piemont, sur le bruit de la bataille prête à se livrer, il avoit paru vouloir le retenir, mais d'Assier ayant prononcé les mots d'honneur & de devoir, mots sacrés pour son père, ce père éperdu lui avoit dit jusqu'à deux sois en l'embrassant & en soupirant: va donc, mon cher fils, va chercher la mort en poste, je ne te verrai plus.

Galiot de Genouillac moutut vers l'an 1548.

GENSERIC, (Hist. mod.) roi des Vandales, conquérant de l'Afrique où il fut appellé par le comte Boniface, gouverneur de cette partie du monde pour l'empereur, puis de l'Italie, où il fut appellé par Eudoxie. (Voyez l'article EUDOXIE) Il prit Rome le 15 juin 455, & y exerça, selon l'usage des barbares, toutes sortes de cruautés. Ce sieau du monde mourut l'an 477. Il avoit commencé à régner en 428; son nom est resté célèbre par le anal qu'il a fait.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE. (Hift. de France) Ils sont au nombre de quatre, & servent par année. Les deux premières charges de gentilshommes ordinaires de la chambre furent instituées par François I, qui supprima en 1545 la charge de chambrier. Louis XIII a créé les deux autres charges de gentilshommes de la chambre, ce qui a continué jusqu'à présent.

Les quatre premiers gentilshommes de la chambre existans (en 1786) sont:

M. le duc de Fleury, depuis 1741.

M. le maréchal duc de Richelieu, depuis 1744, qui a pour survivancier, depuis 1756, M. le duc de Fronsac son fils.

M le maréchal duc de Duras depuis 1757. M. le duc de Villequid, depuis 1762, & M. le duc de Pienne en survivance depuis 1787.

Les premiers gentilshommes de la chambre prêtent serment de fidélité au roi : ils sont tout ce que fait le grand-chambellan en son absence; ils servent le roi toutes les fois qu'il mange dans sa chambre; ils donnent la chemise à sa majesté, quand il ne se trouve pas quelques fils de France, princes du

fang, princes légitimes, ou le grand-chambellan. Ils recoivent les sermens de fidélité de tous les officiers de la chambre, leur donnent les certificats de service: ils donne l'ordre à l'huissier par rapport aux personnes qu'il doit laisser entrer.

Les quatre premiers gentilshommes de la chambre. chacun dans son année sont les seuls ordonnateurs de toute la dépense ordinaire & extraordinaire, employée sur les états de l'argenteric pour la personne du roi, ou hors la personne du roi: comme aussi sur l'état des menus plaisirs & affaires de la chambre. Ils ont sous eux les intendans & les trésoriers-généraux des menus. & les autres officiers de la chambre.

C'est aux premiers gentilshommes de la chambre à faire faire pour le roi les premiers habits de deuil. tous les habits de masques, ballets & comédies, les théâtres, & les habits pour les divertissemens de sa majesté.

GENTISLHOMMES ORDINAIRES DE LA MAISON DU ROI, (Hist. de France) ou simplement gentilshommes ordinaires. Quoiqu'ils soient réduits présentement à vingt-six, on sait qu'Henri III les avoit créés au nombre de quarante-cinq: mais, comme M. de Voltaire le remarque, il ne faut pas les confondre avec les gentilshommes nommés les quarante-cinq, qui assassinerent le due de Guise; ceux-ci étoient une compagnie nouvelle, formée par le duc d'Epernon, & payée au trésor-royal sur les billets de ce duc. Encore moins faut-il dire avec le P. Maimbourg, que Lognac, chef des affaffins du duc de Guise, sur premier gentilhomme de la chambre du roi; le maréchal de Rets & le duc de Villequier étoient seuls premiers gentilshommes de la chambre, parce que dans ce temps-là il n'y en avoit que deux; Louis XIII, en crea deux autres. Voyez ci - devant GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE. (D. J.)

Les gentilshommes ordinaires servent par semestre; ceux de service doivent se trouver au lever & au coucher du roi tous les jours, & l'accompagner dans tous les lieux, afin d'être à portée de recevoir ses commandemens. C'est au roi seul qu'ils rendent réponse des ordres qu'ils ont exécutés de sa part: ils sont à cet effet introduits dans son cabinet. Leurs fonctions sont uniquement renfermées dans le service & dans la personne du roi. S'il y a quelques affaires à négocier dans les pays étrangers, sa majesté quelquesois les y envoye avec le titre & la qualité de ministres ou d'envoyés extraordinaires. Elle s'en sert aussi, s'il faut conduire des troupes à l'armée, où les établir dans des quartiers d'hyver; pour porter les ordres dans les provinces, dans les parlemens & dans les cours louveraines.

Le roi se sert de ses genilshommes ordinaires pour notifier aux cours étrangères la naissance du dauphin & celle des princes de la famille royale, & lorsqu'il desire temoigner aux rois, aux princes fouverains, souverains, qu'il prend part & s'intéresse aux motifs de leur joie ou de leur affliction.

Ce font les gentilshommes ordinaires qui invitent de la part du roi, les princes & les princesses de se trouver aux noces du dauphin & d'assister au banquet royal & aux différentes sètes qui les suivent. Le roi les charge d'aller sur la frontière recevoir les rois ou princes souverains, pour les accompagner & les conduire tout le temps de leur séjour en France.

C'est un gentilhomme ordinaire qui va recevoirfur la frontière les ambassadeurs extraordinaires, ou de Perse, ou du grand seigneur; il est chargé aux dépens du roi, de toutes les choses qui regardent le traitement, entretien, & les autres soins qui lui sont ordonnés pour lesdits ambassadeurs; & il les accompagne dans leurs visites, aux spectacles, promenades, soit dans Paris ou à la campagne, même jusqu'à leur embarquement pour le départ.

Lorsque sa majesté va à l'armée, quatre gentilshommes ordinaires de chaque semestre ont l'honneur d'être ses aides-de-camp, & de le suivre toutes les fois qu'il monte à cheval.

Louis XV ayant jugé à propos de donner un ceinturon & une fort belle épée de guerre à ceux qui l'ont suivi dans ses glorieuses campagnes; cette saveur de distinction sut précédée & annoncée par une lettre de M. le comte d'Argenson, ministre & secrétaire d'état de la guerre, écrite à chacun en particulier, & conçue en ces termes.

A Aloft, le 5 coût 1745.

« Je vous donne avis, Monsieur, par ordre du » roi, que sa majesté a ordonné au sieur Antoine, » son porte arquebuse, de vous délivrer une épée » de guerre; & elle m'a chargé en même temps » de vous marquer la satisfaction qu'elle a des » services que vous lui avez rendus pendant » cette campagne ». Je suis très-parsaitement, Monsieur, &c.

Il y a eu dans ce corps des personnes illustres par leur naissance; leurs grades militaires, ou d'un mérite distingué, tels que le connétable de Luynes, MM. de Toiras & de Marillac, maréchaux de France & chevaliers des ordres du roi; MM. Malherbe, Racine, de Voltaire. Article de M. DE MARGENCY, gentilhomme ordinaire.

GENTILSHOMMES SERVANS. (Hist. de France.)
Ces gentilshommes, fixès au nombre de trente-fix, font journellement à la table du roi les fonctions que font aux grandes cérémonies le grand-panetier de France, représenté par douze de ces gentilshommes; le grand-échanson & le grand-écuyer tranchant, représentés aussi chacun par àouze de ces gentilshommes servans: cependant ils sont indépendans de ces trois grands-officiers; car Histoire, Tome II. Seconde part.

lorsqu'il arrive à ces grands-officiers d'exercer leurs charges, comme à la cène, les gentilshommes servans servent conjointement avec eux, & sont alternativement leurs sonctions ordinaires: il y en a neuf par quartier, trois de chaque espèce.

Ils sont nommes gentilshommes servans le roi, parce qu'ils ne servent que sa majesté, les têtes couronnées, ou les princes du sang & les souverains, quand le roi les traite, le premier maître d'hôrel ou les maîtres-d'hôtel de quartier y servant alors avec le bâton de cérémonie.

Le jour de la cène ils servent conjointement avec les sils de France, les princes du sang & les seigneurs de la cour, qui présentent au roi les plats que sa majesté sert aux treize ensans de la cène. Ils ont rang aux grandes cérémonies; ils servent toujours l'épée au côté, & ont séance immédiatement après les maîtres-d'hôtel. Ils prêtent serment de sidélité au roi entre les mains du grandmaître, ainsi que les douze maîtres-d'hôtel. Etat de la France. (A. R.)

GENTILIS, (JFAN VALENTIN) (Hist. eccles.) un des apôtres du socinianisme & de l'arianisme que les sociniens renouvelloient avec sorce, eut la tête tranchée à Berne en 1566, pour sa doctrine, ayant supposé mal à propos la Suisse tolérante, parcequ'elle combattoit l'intolérance catholique, Genulis monta gaîment sur l'echasaud, en disant: Les autres martyrs ont donné leur vie pour le sils, j'aurai l'honneur d'être le premier qui la perdrai pour le père.

GÉNUFLEXION, (Hist. mod.) marque extérieure de respect de soumission, de dépendance d'un homme à l'égard d'un autre homme.

L'usage de la génuflexion passa de l'Orient dans l'Occident, introduit par Constantin, & précédemment par Dioclétien; il arriva de là que plusieurs rois, à l'exemple de l'empereur d'Occident, exigèrent qu'on flechit les genoux en leur parlant, ou en les servant. Les députés des communes prirent la coutume de parler à genoux au roi de France, & les vestiges en subsistent toujours. Les ducs de Bourgogne tâchèrent aussi dans leurs états de conserver l'étiquette des chefs de leur maison. Les autres souverains suivirent le même exemple. En un mot, un vassal se vit obligé de faire son hommage à son seigneur les deux genoux en terre. Tout cela, comme dit très-bien M. de Voltaire, n'est autre chose que l'histoire de la vanité humaine; & cette histoire ne mérite pas que nous nous y arrêtions plus long-temps. (D. J.)

GÉOFFROY. Diverses personnes ont renda ce nom célèbre.

10. Géoffroy, abbé de Vendôme, puis cardinal, chargé d'affaires importantes par le roi Louis-le-Gros & par les papes Urbain II; Pase Tttt chal II, Calixte II, Honorius II. On a de lui divers écrits publiés en 1610, par le père Sirmond. Il mourut vers l'an 1130.

- 2°. Géoffroy de Saint-Omer, un des fondaneurs de l'ordre des templiers en 1118.
- 3°. Etienne-François Géoffroy, chymiste célèbre, de l'académie des seiences de Paris, de la société royale de Londres, prosesseur de chymie au jardin du roi, &t de médecine au collège royal; auteur du livre intitulé: de materià medicà, five de medicamentorum simplicium historià, virtute, delettu & usu. Ce livre a été traduit par M. Bergier, médecin de Paris. M. de Nobleville en a donné une continuation avec une histoire des animaux: le tout contient 17 volumes in-12. M. Géoffroy est mort en 1731.

GEORGES, duc de Clarence, (Histoire d'Anglet.) frère d'Edouard IV & de Richard IIL Ce dernier, duc de Glocestre pendant le règne d'Edonard IV, son srère aîné, auquel il brûloit de succèder, s'attacha d'abord à aigrir Edonard contre le duc de Charence leur frère, qui le précédoit dans l'ordre de la succession. Edouard & Clarence avoient été tautôt amis, tantôt ennemis. Warwick, ce grand fail dur & défaiseur de rois, avoit soulevé le duc de Clarence contre Edouard, & lui avoit donné en mariage une de ses filles. Edouard avoit regagné Charence; mais celui-ci étant devenu veus de la fille du comte de Warwick, Edouard, qui redoutoit l'élévation de son frère, ne voulut jamais qu'il épousat Marie de Bourgogne, dont on lui proposoit l'alliance. Le duc de Glocestre, attentis à profiter de ces divisions, réussit sellement à rendre le duc de Clarence suspect à Edouard, que ce roi sit nover Clarence dans un tonneau de malvoisie; on ne sait pas bien la raison du choix de ce genre de mort, soit de la part du bourrean, soit de la part de la victime. Mais on sair qu'un des principaux motifs qui déterminèrent Edouard à ce fratricide, snt une prophétic qui désignoit pour son successeur quelqu'un dont le nom commençoit par la lettre G. Etoit-ce Georges, duc de Clarence? étoit-ce le duc de Glocestre Richard? celui-ci eut l'adresse de tourner les soupçons contre le premier, qu'il accusoit de préparer en secret l'accomplissement de cette prophétie. Si le duc de Glocestre, comme il y a beaucoup d'apparence, étoit l'auteur de cette prédiction, il semble qu'il se metroit luimême en danger par cette équivoque de la lettre G. Vrai-semblablement on avoit soin de dire alors qu'il s'agissoit du nom de baptême, le seul en effet qu'on porte sur le trône; & lorsque dans la suite, par la mort de Clarence & d'Edouard, & par la foiblesse de leurs enfans, le duc de Glocestre s'aprocha du trône, la même prédiction, différemment interprétée, lui fut encore mile. Le duc de Clarence péris le 18 sévrier 1478,

GEORGES I. (Hift. d'Anglet.) appellé \$ la couronne d'Angleterre par le testament de la reine Anne, naquit le 28 mai 1660; d'Ernest-Auguste, duc de Brunswick & de Lunebourg, électeur d'Hanovre, & de Sophie, fille de Frédéric V, électeur palarin, qui avoir éponsé Elisabeth Stuart d'Angleterre. Ce prince monta sur le trône en 1714, & loin de suivre les vues d'Anne sa biensaicrice, qui avoit élevé le parti des Torys, Georges donna toute l'autorité aux Wighs; démarche qui trouvabien des censeurs, & fit éclorre un grand nombre de fatyres contre le nouveau règne. Ma maxime, disoit-il, est de n'abandonner jamais mes amis, de rendre justice à tous le monde. & de ne craindre personne. En effer. il donna dans pluseurs circonstances des preuves éclatantes de la fidélité qu'il avoit jurée à ses alliés. Sa valeur qui avoit éclaté dès sa plus tendre jeunesse, lorsqu'il faisoit ses premières armes sous son père, & l'autorité presque despotique avec laquelle il prétendit régner, malgré les confpirations multipliées qui se formèrent contre lui. montrérent affez qu'il ne craignoit personne. Quant à sa justice, elle sut severe, & souvent inéxorable. Il sembloit sans cesse irrité par les efforts que faisoit sans cesse le parti du prétentendant, en faveur de ce prince infortuné. Le comte d'Oxford, confidem & ministre de la reine Anne, ensermé à la tour malgré sa vieillesse les infirmités, sept pairs du royanme condamnes à mort, sans qu'il sût possible à leurs familles éplorées d'émouvoir le cœur du menarque inflexible, un évêque banni du royaume, quoiqu'il eût prouvé clairement son innocence. un grand nombre d'ecclésiastiques & de laics exécutes sur des accusations quelquesois légères; tels furent les coups de rigueur qu'il crut nécessaires pour s'affermir sur le trêne, & qui, lois de lui concilier cette partie de la nation qui tenois pour le prétendant, ne servit qu'à l'aliener davantage. On reconnut même dans quelques occasions que la sévérité du roi n'étoit pas approuvée des royalistes. La nécessité de faire évanouir les projets du chevalier de Saint-Georges qui, errant de cour en cour, suscisoit des ennemis à l'Angleterre, fut un prétexte dont Georges I abusa pour fatiguer ses sujets par des demandes de subsides exerbitans, par des exactions dont le peuple anglois murmura, malgré le succès des guerres contre la Suede & contre l'Espagne. Son fol amour pour la duchesse de Kendall, lui sit saire des extravagances indignes d'un prince éclairé & jaloux de sa réputation. D'ailleurs on ne peut hi refuser les titres de bon général, d'habile politique. Georges mourut en 1727 d'une attaque d'apoplexie, dans la soixante huitième année de son âge, & la quatorzième de son régne. (A-R)

Georges II, fils de Georges I, succèda à son père, Il étoit ne en 1683, & avoit quarantes

mitré ans lorsqu'il monta sur le trôse. Fatigues du gouvernement d'un prince dur, avide, impérieux, & quelquesois injuste, les Anglois virent avec plaisir le sceptre britannique passer dans les mains' de Georges II, que le roi son père avoit soujours tenu éloigné des affaires, mais qui avoit dans lui des qualités capables de suppléer à ce qui manquoit à cette partie de son éducation. A son avenement au trône, Georges trouva la pation dans les dispositions les plus favorables. Les factions, qui, pendant tant d'années, avoient agité le royaume, sembloient ne plus se souvenir de leurs anciennes divisions. On distinguoit à peine le Wigh du Tory, & celui-ci du Jacobite. La mort d'Auguste II, roi de Pologne, avoit occasionne une guerre cruelle. Les droits de Stanislas soutenus par la France, & l'opposition de l'empereur agitoient les cours européennes. Georges, par la sagesse de ses négociations, rétablit la concorde entre les maisons d'Autriche & de Bourbon. Mais il se vit entraîné lui-même dans une guerre sangiante. Les Anglois déclarèrent la guerre à l'Espagne, plutôt par une suite de l'empire qu'ils affectoient sur les mers, & par un desir immodéré de dominer dans les deux hémisphères, que dans aucun autre motif. Cette contestation élevée au fond de l'Amérique embrasa Mensôt l'Europe entière. Les Anglois eurent des succès sur mer, & ces succès soutinrent leur courage dans les échecs que leurs armes effuyèsent fur terre, & fur-tout à Fontenoy. Au fort de cette guerre, un rival, qui sembloit réunir les vœux des puissances européennes à un parti nombreux dans l'Angleterre, menaça le souverain de la nation. Le prince Edouard, fils aîné de de Jacques III, plus connu sous le nom de prétendant ou de chevalier de Saint-Georges, vouloit recouvrer le patrimqine de ses pères. Après des succès éclatans la fortune l'abandonna. La guerre cependant continuoit d'embraser les deux mondes. Enfin, l'épuisement des Auglois, plutôt que le desir d'une réconciliation sincère, seur sit accepter la paix que la France leur offroit. Elle ne fut pas de longue durée. Une nouvelle contestation elevée entre l'Angleterre & la France, au sujet des limites de l'Acadie, arma les deux nations l'une cointre l'autre. Chacune se fit des alliés, & l'Europe entière fut en proie aux horreurs de la guerre. Georges II n'en vit pas la fin, étant mort le 25 octobre 1760. Po itique habile, il sut faire simer son empire d'un peuple qui ne sait guère être gouverne. (A.R.)

GERARD, (TOM ou TUNG) (Hist. mod.) instituteur & premier grand-maitre des frères hospitaliers de Saint Jean de Jerusalem, aujour-d'hui chevaliers de Malte. Mort en 1120.

GERARD. (BALTHASAR) (Hift. mod.) affaffin

13 juillet 1584. Il déclara que c'étoit pour expier ses péchés, & pour mériter la gloire éternelle, qu'il avoit formé ce grand projet d'affassiner le ches des protestans rebelles. Il mourut en sanatique, & se crut martyr. Philippe II, non moins sanatique, malgré toute sa politique, annoblit la samille de l'assassin, mais l'intendant de la Franche-Comté pour la France, l'a remisse à la taille.

GERBERON, (GABRIEL) (Hist. list. mod.) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, grand janséniste, auteur d'une histoire générale du jansénisme & de plusieurs autres écrits jansénistes qu'on ne lira plus guère, mais qui le firent menacer, persécuter, ensermer à plusieurs reprises selon l'usage absurde & barbare dont on se moque quesquesois, & qui est près à revenir en toute occasion, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Né à Saint-Calais dans le Maine, en 1628, mort à l'abbaye de Saint-Denis, en 1711.

GERBERT. (Voyer SILVESTRE II.)

GERBILLON, (JEAN-FRANÇOIS) (Hift. lint. mod.) jésuite, supérieur général de toutes les missions de la (hine: l'empereur Camhi le fit sont maitre de mathématiques & de philosophie, lui donna toute sa confiance, & voulut l'avoir toujours auprès de lui; il l'employa dans plusieurs négociations importantes. Il l'envoya en Moscovie à la suite de ses ambassadeurs, pour les aider à fixer les limites de cet empire & de celui de la Chine; & voulant récompenser par des honneurs distingués les services qu'il reconnocsoit avoir recus du P. Gerbillon dans cette occasion, il le sit revetir de ses habits impériaux; ce que nous remarquons, parce qu'il semble que ce fut un usage des peuples orientaux, dans tous les temps de revêtir de la pourpre impériale les sujets qu'on vouloit récompenser & honorer; c'est ainsi que, conformément au conseil d'Aman, qui croyoit parler pour luimême, Assuérus récompense Mar ochée dans le livre d'Esther, chapitre 6, vers. 7,8 & 9. " Il n faut que l'homme que le roi veut honorer, soit. » revêtu des habits royaux; qu'il soit monté sur » le même cheval que le roi a coutume de monter, n qu'il ait sur la tête le diadême royal, & que le n premier des princes & des grands de la cour » du roi tienne son cheval par les rènes; & que n marchant devant lui dans les rues & les places » de la ville, il crie : c'est ainsi que sera honord n celui qu'il plaira au roi d'honorer,

C'est ce texte que Racine a mis en vers dans sa tragédie d'Esther,

Je voudrois done, seigneur, que et mortel heureux,
De la pourpre aujourd'aui, paré comme vous-même;
Et portant sur le front le sacré diadème,
Sur un de vos coursiers pompeusement orné,

Tett 3

Aux yeux de vos sujets dans Saze sut mené;
Que, pour comble de gloire & de magnissence,
Un seigneur éminent en richesse, en puissance,
Ensin de votre empiro, après vous, le premier,
Par la bride guidir son superbe coursier;
Et lui-même marchant en habits magnisses.
Crist à haute voix dans les places publiques:
Mortels, prosternez-vous; c'est ainsi que le roi
Honore le mérite. G souronne la soi.

On a du P. Gerbillon des élémens de géométrie, tirés d'Euclide & d'Archimède, une géométrie pratique & spéculative. Ces deux ouvrages écrits en chinois & en tartare, & composés pour l'usage de ces pays-là, surent imprimés à Pékin. On trouve cans la description de l'empire de la Chine du P. du Halde, des observations historiques sur la grande Tartarie, par le P. Gerbillon, & des relations de voyages qu'il avoit saits en ce pays. On dit que la relation du voyage de Siam de l'abbé de Choisy, sut saite d'après une relation manuscrite du P. Gerbillon, qui n'a point été imprimée, mais dont on trouve des extraits dans le premier tome des mélanges historiques de M. Michault, de l'académie de Dijon.

Le P. Gerbillon étoit né en 1654, à Verdun, s'étoit fait jésuite en 1670, avoit été envoyé à la Chine en 1685, étoit arrivé à Pékin en 1688, y mourut en 1707.

GERING. (ULRIC) (Voyez FISCHET on FICHET.)

GERIT, s. m. (Milice des Turcs.) Les Turcs ont deux sortes de dards, savoir le gerit marqué L, qui a environ deux pieds & demi de long, & le topeis marqué M, qui marque la dignité de celui qui le porte à la gauche de la selle. (V.)

GERMAIN; (Hist. ecclés.) c'est le nom de trois saints.

- 1°. Saint Germain, patriarche de Constantinople, nommé en 715, sur persecuté & chasse de son siège par l'empereur Léon-l'Isau-ien, qu'on sait avoir été grand iconoclasse. Saint Germain mourut en 733, à '95 ans.
- 29. Saint Germain d'Auxerre, ainsi nommé, & parce qu'il y étoit né, & parce qu'il en sut évêque, alla en 429, avec Loup, évêque de Troyes, en Angleterre pour combattre le pélagianisme; il y retourna en 434. Il étoit né en 380. Il mourut en Italie à Ravenne en 448. On trouve sa vie dans Surius.
- 3°. Saint Germain, évêque de Paris; archichapelain, c'est-à-dire, grand-aumônier de Childebert I, sur le fondateur du monastère de Saint-Germain-des-Près. On a de lui une lettre à Bru-

nehant, par laquelle il l'exhorte à empêcher le roll d'Austrasie, Sigebert, son mari, de saire la guerre à Chilpéric son stère. On trouve dans l'histoire de l'abbaye de Saint Germain, publiée en 1724, par dom Bouillard, bénédictin de la congrégation de saint Maur, tout ce qu'on peut savoir sur Saint Germain de Paris. Ne vers l'an 496; mort en 576.

Un quatrième Germain, (D. MICHEL.) bénédictin de la congrégation de faint Maur, appartient à l'histoire littéraire. Il aida D. Mabillon dans la composition de la diplomatique & des actes des saints de l'ordre de saint Benoît. Né à Péronne en 1745; mort à Paris en 1694.

GERMANICUS, (Hift. Romaine.) fils de Drusus, sut élevé par les soins de sa mère Antonie. dont la vertu & les mœurs étoient proposées pour modèle à toutes les dames romaines. Cette mère tendre, toute occupée de son éducation, lui transmit ses inclinations fortunées. Tibère, son oncle paternel, l'adopta, & dès ce moment on le regarda comme son successeur. Il passa succesfivement par toutes les charges de la république. pour s'instruire du grand art de gouverner. Sa modération & son équité dans l'exercice de ses sonctions, le firent également chérir & respecter. Modeste dans la grandeur, il sembla seul ignorer qu'il étoit appellé à l'empire du monde. Après avoir exerce la questure & le consulat, il sut envoyé en Germanie pour y rétablir la gloire des armes romaines. Il vecut sous la tente avec l'austérité d'un spartiate. La simplicité de ses habits. la frugalité de sa table l'égaloient au dernier des soldats. Après la mort d'Auguste, les légions, dont il etoit l'idole, voulurent le reconnoître pour empereur. Sa réfissance ne fit que les confirmer dans leur choix. Après avoir employé les prières, il eut recours aux menaces pour les rappeller à leur devoir. Son resus opiniatre subjugua leur indocilité. Dés que le tumulte fut appaisé. il les mena contre A: minius, sur lequel it remporta une victoire signalée. Ensuite il marcha contre les Marses qu'il vainquit. Le plus beau de ses trophées fut d'avoir repris l'aigle romaine qu'ils avoient autrefois enlevée à Varus. L'ascendant qu'il avoit sur les troupes, alarma la politique de Tibère, qui jamais ne put lui pardonner d'avoir été proclamé empereur. Germanicus fut rappellé à Rome, où il reçut les honneurs du triomphe aux acclamations d'un peuple plus charmé encore de sa modestie que de ses exploits. Tous les yeux & tous les cœurs se fixèrent sur lui, & ce tur ce qui le rendit encore plus coupable. Tibère, importuné de sa gloire, sentit mieux combien il étoit détesté. Il craignit que les Romains, dégoûtés de sa domination, ne brisassent son joug pour vivre sous un maître adoré. Ce sut donc moins par amour que par envie qu'il le nomma presque empereur de l'Orient, où il sut envoyé pour pacifier les

troubles qui aglioient l'empire. Il v sounnt la rédutution du premier général de fon siècle, par la desaite du roi d'Armenie, à qui il donna un successeur après l'avoir dépouille de ses états. Germanicus revenoit triomphant à Rome, lorsqu'il sut empoisonné par Pison dans la ville de Daphné. Sa mort fix couler bien des larmes parmi le peuple & dans l'armée. Les rois alliés de l'empire partagèrent ce deuil général. Ce prince, né avec tous Les talens & toutes les vertus, cultiva les lettres jusques dans le tumulte du camp. Il composa dans ses momens de loisir quelques comèdies, & traduisit du grec en vers latins, des épigrammes & des poëmes estimés. Il eut d'Agrippine neuf enfans. Caligula, qui parvint à l'empire, le rendit malheurousement célèbre par des débauches & des cruautés qui le rendirent trop indigne d'un tel père.

GERMON, (BARTHELBMI) (Hift. litt. mod.) jesuite, écrivit contre dom Mabillon & dom Constant, au sujet de la diplomatique. Les savans n'ont pas été pour lui. Il écrivit aussi contre le P. Quesnel, & le public ne sut pas pour lui, mais bien le cardinal de Bissy, qui adopta son ouvrage & le publia sous son nom. Né à Orléans en 1663. Mort en 1713.

GERSON, (Jean Charlier Dit) (Hift. de Fr.) nomme Gerson du nom d'un village de Champagne, où il naquit le 14 décembre 1363, acquit une grande autorité dans l'église gallicane, par ses lumières, ses vertus & la pureté de sa doctrine. Il avoit étudié sous le sameux Pierre d'Ailli, depuis évêque de Cambray & cardinal, auquel il lucceda dans la place de chancelier de l'église & de l'université de Paris. Il se distingua, comme Pierre d'Ailli, par son zèle pour la résormation & la pacification de l'église, & par les foins qu'il se donna pour l'extinction du grand schisme d'Occident. Il se distingua plus encore par sa conduite serme & courageuse au milieu des troubles que fit naître l'affassinat du duc d'Or-Jéans, frère de Charles VI. Il prononça l'oraison sunèbre de ce prince, dans laquelle il s'exprima ainsi au fujet de l'affassin : qu'il ne enhortoit, ne conseilloit la mort du duc de Bourgogne ou sa dessruction; mais icelui devoit être hum:lie, afin qu'il secognût son péché en saisant digne satisfaction. On ne pouvoit donner un conseil plus noble, plus juste, ni plus modéré; mais le duc de Bourgogne devint tout-puissant, & Gerson, pour setre eleve contre la harangue du cordelier Jean Petit, apologiste infame de l'assassinat du duc d'Orléans, & contre cette proposition: qu'il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse, fut oblige de se te nir quelque temps caché sur les voûtes de Notre-Dame. Il sit idans la fuite condamner cette proposition au concile de Constance: il auroit bien du y faire condamner aussi la maxime & l'usage de brûler les hérétiques & de violer envers eux la soi donnée. Par

it vécut long-temps expatrié, traitement que nous avons fait trop souvent aux talens & aux vertus, il entra déguisé dans la Bavière, mais enfin il revint en France dans des temps plus calmes, & mourut à Lyon le 12 juillet 1429. Le docteur Dupin a donné en 1706 une édition des œuvres de Gerson en cinq volumes in-folio.

GERVAISE, (NICOLAS & DOM ARMAND FRANÇOIS) (Hist. litt. mod.) frères. Le premier avoit été à Siam avec des missionnaires de la congrégation de saint Vincent de Paule; en conséquence il nous a donné une histoire naturelle & politique du royaume de Siam & une description historique du royaume de Macaçar; il étoit revenu en France avec deux fils du roi de Macaçar. Ayant été fait prévôt de l'église de Saint Martin de Tours, il écrivit la vie de ce saint. Il composa aussi l'histoire de Boëce, senateur romain, avec l'analyse de tous ses ouvrage. Ayant été en mission en Amérique, il y sur massacré par les Caraïbes en 1729, dans une émeute

qu'il voulut appaiser.

Le second' se fit religieux de la Trappe, dans le temps de la réforme de l'abbé de Rance, qui le sit nommer abbe de son monastère, en 1696. Mais, ayant vouln y faire de grands changemens, fans même consulter l'abbé de Rancé, celui-ci ent l'adresse ou le crédit de l'engager à donner sa démission : dom Gervaise alors sortit de la Trappe, erra de solitude en solitude, conservant par-tout la manière de vivre de la Trappe, à l'inquietude près dont il étoit tourmente, & qui est sort étrangère à cet institut. Il publia-son premier volume de l'histoire générale de Citeaux. Les bernardins y étoient attaqués, peut-être mai à propos; en ce cas, c'étoit une sottise, on en fit un crime d'état : dom Gervaise fut arrêté. comme un criminel & avec le plus grand scandale, en sortant du Luxembourg, & renfermé à l'abbave de Notre-Dame des Réclus, dans le diocèse de Troyes. On crut sans doute ne pas user d'une grande rigueur, en renfermant dans une maison religieuse un homme qui s'étoit enfermé lui même volontairement à la Trappe. Dom Gervaise mourut dans sa prison en 1751, âgé de quatre-vingt-onze ans. On convient que c'étoit un honnête homme; on ne lui reproche que quelques défauts de caractère. Il a beaucoup écrit. On lui doit la vie & les lettres d'Abailard & d'Héloise; l'histoire de l'abbé Suger; les vies de saint Paul, de saint Irenée, de saint Cyprien, de saint Paulin; de Rufin, de saint Epiphane : ces six dernières, d'après les mémoires de M. de Tillemont; l'histoire de l'abbe Joachim, surnomme le prophète, religieux de l'ordre de Citeaux....., où l'on voit l'accomplissement de ses prophéties sur les papes, sur les empereurs, sur les rois, sur les états & sur tous les ordres religieux; l'ouvrage intitule: jugement critique, mais équitable, des vies de seu M. l'abbé de Rancé, résormateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs Maupeou & Ma-sollier, & quelques autres ouvrages, tant imprimés que manuscrits.

GÉ ALIC, roi des Visigoths. (Hist. d'Espagne.) 'Alaric tenoit les rènes du royaume des Visigoths, il étoit arien, mais d'ailleurs homme sage, roi vertueux, & bienfaisant: on dit qu'il ne persécutoit personne, & qu'il respectoit la liberte des sentimens. Il étoit cependant odieux aux évêques catholiques de son royaume. Fâchés d'avoir un prince hérétique, ils eurent recours à Clovis. qui, récemment chrétien, accourut à la voix des Évêques, arraqua près d. Poiriers Alaric, qui perdit la bataille & la vie. Ce roi ne laissoit qu'un fils de cinq ans, & un royaume déchiré par les plus violentes tactions. La plupart des Visigoths présérèrent à cet enfant, hors d'état de gouverner encore, Géjulic, fils nature! d'Alaric, & il prit le tine de roi en 507; pour répondre à la conhance de l'armée, Gésalic rassembla les débris des troupes de son prédécesseur. & marcha contre les Bourguignons, qui ailiégeoient Narhonne; il ne fut point heureux; les Bourguignons remporterent sur lui une grande victoire; il s'enfuit, & se retira en Espagne, où une partie des Visigoths avoient élevé sur le trône Amalaric, jeune fils d'Alaric, le même auquel le reste de la nation avoit refusé la couronne. Gesalic à la tête d'un parti nombreux, excita beaucoup de troubles, mais ne put parvenir a détrôner son concurrent. Cependant Théodoric envoya l'un de ses généraux & une forte armée aux Visigoths attachés à Amalaric; avec ce seçours ils forcèrent les François & les Bourguignons d'abandonner les conquêtes qu'ils avojent faites; ils marcherent ensuite contre Gesalic, qui s'étoit rendu maître de Barcelonne : ils reprirent cette ville, & le contraignirent lui-même de se sauver; il passa en Afrique, à la cour de Trasimond, roi des Vandales, qui l'accueillit, l'assura de sa protection, & lui donna une somme très considerable, avec laquelle Gésalic, revins dans les Gaules, leva une puissante armée, & marcha vers Barcelone, résolu de périr où de s'en emparer. Une partie de cette détermination fut remplie à quatre lieues de Barcelone, il rencontra l'armée de Théodoric, il lui livra bataille, sut vaincu: & dans sa suite rencontré encore par un parti d'Ostrogoths, qui en lui arrachant la vie, mirent fin aux troubles que son ambition avoit suscités depuis la moit d'Alaric. Ainsi périt en 5:3, Gésalic qui, quoique proclamé souverain des Visigoths, n'avoit presque jamais régné, (L.C.)

GESNER, (CONRAD) (Hist. litt. mod.) naturaliste illustre, surnomme le Piine de l'Allemagne; Théodore de Bèze, dit qu'il avoit à lui seul toute la science qui avoit été partagée entre Pline & Varron. En esset, outre son histoire des animaux & ses œuvres bosaniques, on a de lui un lexicon

grec & latin, estime, & une bibliothèque univerdielle. L'empereur Ferdinand I avoit donné à Gesnes des armes écartelées, qui portoient, aux quatre dissèrens quartiers, les quatre principaux animaux dont il avoit donné les plus belles descriptions dans son histoire des animaux. Né à Zurich en 1516, mort en 1565. Heureusement le poère aimable, qui par le poème touchant de la mort d'Abel, & par ses idylles charmantes, &c. a tant illustré ce n m de Gesner, n'appartient pas encore l'histoire.

GESVRES. (Voyez POTIER.)

GÉTA (SEPTIMIUS), (Hift. des empereurs.) étoit fils de l'empereur Sévère & trère de l'infame Caracalla; l'éduca ion ne put adoucir la férocité de son caractère, & des sa première ensance, il manifesta ses p nchans pour le vice, & son aversion pour la vertu. Mais lorsqu'il eût atteint l'âge de la raison, il se retorma lui-même; & ses mœurs. jusqu'alors dures & sauvages, devinrent douces & polies. (aracal a avoit pour lui une antipathie que le temps ne put vaincre: elle parut même se fortifier lorique Geta, par le testament de leur père commun, sut appelle avec lui à l'empire. Ces derix iva x devine nt bientor ennemis. Gera fuppous avec moderation les ourrages de son frère, à qui il devine d'aurant plus odieux, qu'il étoit plus aime que los Caracalla, qui voyoit dans la conduite de fon frere la censure de ses mœurs, lui supposa des crimes qu'il sur dans l'impossible lité de prouver. Sa fureur étoussant la nature, il le maffacra da les bras de sa mère, qui reçut une blessure en voulant le névendre. Ce jeune prince qui faisoit l'espérance des Romains, n'a oit que vingi-trois and lorfqu'il fut maffacre ca l'an 213 de Jesus-Christ. (T-N.)

GETES. (Hift. anc.) Les Getes, horde Tartare. descendoient des Hum appelles Yve.hi. Ils se sont établis dans tant de contrees différentes, qu'il est bien difficile de déterminer quelle étoit leur véritable patrie. Ils n'ont laisse ni annales, ni monumens qui puissent nous diriger dans la recherche de leur origine. Après avoir traverse toute la Tarmie, ils se fixer nt sur les bords de l'Oxus, d'où ils le répandirent le long de l'Indus & du Gange, où leur posterité, toujours subsistante, a perpetue le nom de Gete. Ils ont embrasse la religion de Fo; mais ils sont trop groffiers & trop ignorans pour ne pas ajouter encore aux superstitions de ce égislateur. Ces peuples nomades n'avoient d'autres maisons que leurs tentes, qu'ils transportoient dans les lieux qui pouvoient les mettre à couvert de l'intempérie des saisons. C'étoit ainsi qu'en changeant de climats, ils jouissoient des douceurs d'un éternel printemps, Ils reconnoissoient un roi ou plutôt un chef auquel ils conficient le glaive pour les défendre & non pour les opprimer. Ce fantôme de souver

Tin. foumis au tribunal de la nation, étoit puni Jersqu'il abusoit de son pouvoir. Quoique les Getes. occupés sans cesse à la guerre de brigandage, dussent perdre beaucoup de soldats, le nombre des hommes excédoit de beaucoup celui des semmes. Ainsi la mécessité avoit introduit un nsage qui renverse L'ordre de la nature. Une seule semme avoit plusieurs maris. Ordinairement c'étoient les frères qui se zéunissoient pour former cette union conjugale, & lorsqu'ils n'étoient pas assez nombreux, ils s'associoient leurs amis. Ces femmes, fières de leurs privilèges, se pasoient de certains symboles qui mélignoient le nombre de leurs époux; & loin que re fut un déshonneur pour elles, c'étoit un titre d'estime & de recommandation. Elles demeuroient lans des quartiers différens pour prévenir les haines renfantées par la jalousie, &t parce qu'elles ne pouvoient demeurer chez un seul. Une sorme si fangulière de gouvernement donnoit aux semmes un empire absolu sur les hommes, qui briguoient la possession exclusive du cœur. Aussi plusieurs écrivains ont avancé que ces peuples étoient sous la domination des semmes, afsertion qui peut être une vérité de fait & non de droit. À l'exemple ides autres Tartares, ils se rasoient la barbe, &, quoique brigands sur les terres de leurs voisins. ils usoient de la plus grande sévérité dans la punizion du larcin commis dans leurs habitations. Leurs funérailles étoient sans pompe, c'étoit par la douleur qu'ils honoroient la mémoire des morts. Ceux qui étoient dans l'opulence, manisestoient leur luxe par des tombeaux de pierre. Les pauvres, forcés L'etre plus simples, les déposoient dans la terre & enfouissoient avec eux les meubles qui leur avoient servi dans ce monde, persuades qu'ils deur seroient utiles dans l'autre. Dans leurs courses wagabondes, ils étendirent leur domination sur le Kholhm, sur une partie du Kaptchap & sur presque tous les peuples voisins de la mer Caspienne; mais, plus heureux à vaincre qu'habiles à conserver leurs conquêtes, ils furent semblables a ces torrens qui se dissipent dans les plaines qu'ils ont inondées. Leurs expéditions sur les frontières de l'Earope, y causèrent plus de crainte que de maux; tantôt vaincus & tantôt vainqueurs, ils paroiffoient toujours redoutables après leurs défaites. Le grandkhan des Tartares les subjugua, l'an 555; & depuis cette époque, ils n'ont plus forme de corps de nation. (T-N)

GHET. (Hist. mod.) Les Juis appellent ainsi la lettre ou l'acte de divorce qu'ils donnent à leurs semmes quand ils les répudient; ce qu'ils sont pour des causes souvent très lègères. Leur courume à cet égard est sondée sur ces paroles du Deutéronome, chap. xxiv. Si un homme a épousé une semme, le que cette semme ne lui plaise pas à cause de quelque défaut, il lui écrira une lettre de divorce qu'il tui mettra entre les mains, & la congédiera. Pour empêcher qu'on n'abuse de ce privilège, les rabbins ont

ordonné plusieurs formalités, qui pour l'ordinaire consument un si long-temps, que le mari a le loisir de faire ses réflexions, de ne pas prendre conseil du dépit, & de se réconcilier avec son épouse. Cette lettre doit être faite par un écrivain en présence d'un ou de plusieurs rabbins, être écrite sur du velin qui soit reglé, ne contenir que douze lignes ni plus ni moins en lettres quarrées; tout cela est accompagné d'une infinité de minuties tant dans les carastères, que dans la manière d'écrire, & dans les noms & surnoms du mari & de la femme. L'écrivain, les rabbins, & les témoins néces, saires à la cérémonie, ne doivent point être parens les uns des autres, & encore moins appartenir par le sang aux parties intéressées dans le divorce. Le ghet est conçu en ces termes, après les dates du jour, du mois, de l'année, & du lieu: moi N. te répudie volontairemeut, t'éloigne, & te répudie toi N. qui as ci-devant été ma femme, & te permets de te marier avec qui il te plaira. La lettre étant écrite, le rabbin interroge le mari pour savoir s'il est volontairement déterminé à cette action, on tâche que dix personnes au moins soient présentes à cette scène, sans compter deux témoins qui signent, & deux autres appelles seulement pour attester la date. Si le mari persiste dans sa résolution, le rabbin commande à la femme d'ouvrir les mains & de les approcher l'une de l'autre, pour recevoir cet acte que le mari lui donne en disant: Voilà ta répudiation ; je t'éloigne de moi & te laisse, en liberté d'épouser qui bon te semblera. La femme le prend, le donne au rabbin qui le lit encore une fois, & lui déclare toutefois de ne point se marier de trois mois, de peur quelle ne soit actuellement enceinte. R. Léon Modene, cérémon, des Juifs, partie IV. chap. vi. (G.)

GHIABER, s. m. (Hist. mod.) nom que l'on donne en Perse aux idolâtres de ce pays, qui ont retenu l'ancienne religion de ceux qui adoroient le seu. Ils y sont en grand nombre, & occupent un des sauxbourg d'Ispahan tout entier. On les appelle auss atech perest, c'est-à-dire, adorateurs du seu. Il y a un proverbe persan qui dit: quoiqu'un ghiaber allume & adore le seu cent ans durant, s'il y tombe une sois, il ne laisse pas que de se brâler D'Herbelot, biblioth, orientale Ricaut, de l'emp. ottom.

Ces Ghiabers paroissent être les mêmes que ceux que nous nommons Gaures ou Guebres. Voyez GUEBRE. (G.)

GHIAOURS ou GHIAAURS, s. m. (Hist. mod.) nom que les Turcs donnent à tous ceux qui ne sont pas de leur religion, & particulièrement aux Chrétiens: il fignisse proprement instidèles. L'origine de ce mot vient de Perse, où ceux qui retiennent l'ancienne religion des Persans, & qui adorent le seu, sont appellés Ghiaours ou Ghiabers, Ricaut, de l'emp. ottom. (G.)

Le mot Ghiaour qui a été donné, originairement & principalement dans la Perse, a ceux qui ont retenu l'ancienne religion des Perses & l'adoration du seu... est ensin devenu général parmi les Mahométans, pour désigner tous ceux qui ne sont pas de leur religion, à peu près comme le mot de Gentes significit parmi les Juiss, & le mot de Barbare parmi les Grecs & les Romains, toutes les autres nations. B e, tritique de l'hissoire du calvinisme de Maimbourg, Lett. 30. (A, R.)

GIAC, (PIERRE DE) (Hift. de Fr.) chancelier de France, sous le règne de Charles VI, & qui mourut en 1407, eut un petit-fils, nommé Pierre comme lui, dont la fin sut aussi désastreuse que sa faveur sut grande auprès de Charles VII. il étoit un des dix chevaliers qui accompagnoient le duc de Bourgogne à Montereau, lorsque ce prince v fut askassinė, la promptitude avec laquelle Giac & sa semme, après cet événement, embrassèrent le parti du dauphin (depuis Charles VII), fit soupçonner qu'ils avoient eu à Montereau des intelligences avec les chevaliers de la suite du dauphin; le président Louvet, qui étoit comme le chef du conseil du dauphin, étant accusé par la voix publique d'avoir conseille l'attentat de Montereau, le connétable de Richemont, lorsqu'il vendit au roi Charles VII ses superbes secours, exigea que Louvet sût au moins banni de la cour. Louvet en partant, recommande au roi Giac, son ami & sa créature; cette grande liaison avec Louvet, augmenta les foupçons contre Giac & sa conduite à la cour acheva de le perdre dans l'opinion publique. Giac, pour gouverner son maître, le rendoit invisible & le plongeoit dans la mollesse; pour faire échouer les entreprises du connétable, il détournoit l'argent dessiné à la guerre. Richemont étoit accoutumé à se saire justice lui-même; sans demander au roi une permission qu'il étoit sûr de ne pas obtenir, il fait arrêter Giac dans son lit & entre les bras de sa femme, qu'on soupenne d'avoir trahi Giac dans cette occasion, comme le duc Jean à Montereau. Le roi, informé de cette violence, envoya ses gardes pour délivrer Giac, il n'étoit plus temps; le connétable qui le tenoit en sa puissance, lui sit faire, de son autorité privée, une sorte de procès, r'est-à-dire, qu'on lui donna la question, & qu'il avous tout ce qu'on voulut. Ce qu'il parut avouer avec le plus de sincérité, ce sut le don qu'il avoit fait au diable d'une de ses mains, pour parvenir, par son moyen, à la forume qu'il avoit saite; il demanda instamment que l'on commençat son supplice par lui couper cette main, de peur que le diable n'emportat le corps entier; telles étoient les lumières des ministres & des savoris de Charles VII.

Giac fut noyé à Dun-le-Roi en 1426, la dame de Giae confirma le soupçou qu'on avoir

eu de ses intelligences avec les ennemis de son mari, en époulair, trop peu de temps après la mort de Giac, le seigneur de la Trémoille, alors ami du connétable.

GIACOMELLI, (MICHEL-ANGE) (Hist. lin, mod.) secrétaire des bress sous le pape Clément XIII, & qui cessa de l'ètre sous Clément XIV. C'etoit un prélat homme de lettres, qui traduisoit d'un côté le traité du sacerdoce de saint Jean-Chrysossôme, de l'autre les amours de Cheræas & de Callirhoé, & des tragédies d'Eschyle & de Sophocle, rapprochemens plus ordinaires dans la littérature italienne que dans la littérature françoise. Né en 1695. Mort en 1774.

GIAFAR, nom du Barmécide, visir d'Aaron Rashid (voyez l'article BARMÉCIDE qui est de M. Turpin, & corrigez dans l'intitulé de cet article, ces mots: Hist. Ottom. mettez Hist. des Calis.) M. de la Harpe, dans l'épître dédicatoire à M. le comte de Schouwalow, placée à la tête de sa tragédie des Barmécides, raconte ainsi leur histoire.

La samille des Barmécides est célèbre dans l'histoire d'Orient, Giafar, le Barmécide, ou fils de Barmec, étoit visir du calife Aaron Rachid, l'un des plus illustres souverains de son temps, & celui qui contribua le plus, ainfi que son fils Almamon, au progrès des lettres chez les Arabes. Aaron aimoit beaucoup Barmécide, & jouissoit avec plaisir des agrémens qu'il trouvoit dans la société de ce ministre. Il avoit une sœur trèsaimable, près de qui il passoit les momens que lui laissoit le soin des affaires publiques. Ces deux personnes étoient ce qu'il aimoit le mieux; il eût voulu les réunir auprès de lui, & goûter à la fois les douceurs de leur commerce & le plaisir de rassembler, près de son trône, ce qu'il avoit de plus cher; mais les mœurs de son pays ne permettoient pas que Barmécide pût paroître devant la sœur du calife. Pour lever cet obstacle, il prit le parti de la lui donner en mariage; mais comme il se faisoit un point de religion qu'aucun sujet ne melat son sang à celui d'Ali, qui étoit sacré chez les Arabes, il exigea de Barmécide la promesse de n'user jamais des droits du mariage. Barmécide s'y engagea. Il n'avoit pas encore vu l'épouse qu'on lui destinoit. Quand il la connut, son cœur réclama contre l'engagement qu'il avoit pris. Il le trouva cruel & injuste. L'amour & la nature lui parurent des droits plus sacrés que sa promesse; mais malheureusement il ne put cacher les suites d'un commerce d'autant plus délicieux peut être, qu'il étoit secret & désendu. Le calife, quoique rempli d'ailleurs d'excellentes qualités, étoit d'un caractère violent, porté à la colère & à la vengeance, & l'habitude du pouvoir supreme ne lui

condamna Barmécide à la mort. & suivant l'abominable usage, trop commun dans les états despotiques, il enveloppa la samille entière dans la proscription, L'officier, charge de cet ordre barbare, vint l'annoncer à Barmécide. Le miniftre, qui connoissoit le caractère impétueux de son maitre, & qui le croyoit capable d'un retour sur lui-même, crut qu'il pouvoit encore lui rester un moyen de sauver sa vie. « Va, dit-il, à l'officier, va dire au calife que tu as exé-» cuté ses ordres, & que Barmécide est mort. » Peut-être le moment de la colère sera passé, » & aura fait place à celui du repentir. S'il se » reproche sa barbarie envers un sujet qu'il » a tant aimé, tu auras à ses yeux le mérite » d'avoir prévu ses remords & de lui avoir » épargné un crime, tu lui diras que Barmécide » est vivant. Si, au contraire, il m'a condamné m fans retour, s'il te demande ma tête, viens la » chercher; elle est prète. » L'arabe consentit à tout : il se présenta devant le calise, & lui annonca que son ministre n'étoit plus. L'implacable Aaron demande sa tête. L'officier alors va la chercher, & l'apporte aux pieds du calife. Quarante Barmécides furent égorgés, & l'épouse de cet infortuné favori, ensermée dans une étroite prison, y succomba bientôt à ses chagrins.

Cependant le calife, quand sa vengeance sut satissaite, commença à ressentir des regrets & des remords. Il avoit perdu les deux plus chers soutiens de sa vie. Cette perte devenoit à tout moment plus douloureuse. Il tomba dans une mélancolie profonde, & cherchant à éloigner un souvenir suneste, il désendit qu'on prononcât devant lui le nom de Barmécide, & que sa mémoire fût honorée par aucun éloge ni par aucun monument. C'étoit commander l'ingratitude. Barmécide avoit répandu beaucoup de bienfaits, & on l'avoit même surnomme le généreux, nom qui, chez une nation naturellement généreule, sembloit annoncer que Barmécide avoit porté cette vertu au plus haut degré. Aussi trouva-t-il de la reconnoissance, même après sa mort. Un poëte arabe entrautres, qui avoit eu part à ses biensaits, vint s'asseoir à la porte du palais d'Aaron, & chanta des vers qu'il avoit faits à la louange de Barmécide. Ce prince en fut bientôt informé. Il ésoit à table; il ordonna qu'on fit venir le poëte devant lui, & lui demanda pourquoi il esoit contrevenir à ses ordres? Seigneur, répondit l'arabe, le roi des rois est bien puissant; mas il y a quelque chose de plus puisfant. - Eh quoi! dit le calife étonne? Les bienfaits, répond le poète. Aaraon fut frappé de cette repartie. Il prit une très-belle coupe d'or qui étoit sur la table, & la donna au poète. Puisque tu es si reconnoissant, lui dit-il, c'est moi que tu dois chanter à présent. Aaraon est devenu son bienfaiteur; mets son nom à la place de celui de Histoire. Tome II. Seconde part,

avoit pas appris à réprimer ces mouvemens. Il sammécide. L'arabe en prenant le vase leva les condamna Barmécide à la mort, & suivant l'abominable usage, trop commun dans les états despotiques, il enveloppa la samille entière dans la proscription. L'officier, chargé de cet ordre cette réponse.

GIAGH ou JEHAGH, f. m. (Hift. mod.) nom d'un cycle de douze ans qu'ont les Catayens. & les Turcs.

Chaque année du giagh porte le nom d'un animal; la première, de la fouris; la seconde, du bœuf; la troisième, du lynx ou léopard; la quatrième, du lièvre; la cinquième, du crocodile; la sixième, du ferpent; la septième, du cheval; la huitième, du mouton; la neuvième, du finge; la dixième, de la poule; la onzième, du chien; la douzième, du pourceau.

Ils divisent aussi le jour en douze parties, qu'ils appellent encore giagh, &t leur donnent les noms des mêmes animaux. Chaque giagh contient deux de nos heures, & se divise en huit parties qu'ils nomment keh; de sorte que leur journée contient quatre-vingt-seize kehs, ou autant que de quarts-d'heure chez nous. D'Herbelot, biblioth, orient. Voyez le dissionn, de Trévoux & de Chambers, (G)

GIANNONE, (PIERRE) (Hist. litt. mod.) auteur d'une histoire de Naples qu'on a traduite en srançois; les papes, ne s'y trouvant pas bien traités, auroient voulu étousser l'auteur & l'ouvrage. Répétons avec Tacite: Socordiam eorum inridere libet, qui prasenti potentià credunt exstingui posse etiam sequentis ævi memoriam. Nam contrà, punitizingeniis, gliscit austoritas.

L'ouvrage nien est que plus célèbre, mais l'auteur sut malheureux; à peine put-il trouver un asyle. Le roi de Sardaigne ne lui donna qu'une prison, mais du moins il sauva ses jours menacés. Né vers l'an 1680. Mort dans sa prison en 1748.

GIBELIN, s. m. (Hist. mod.) nom de la faction opposée à celle des Guelphes. Quelques-uns fixent le commencement de ces deux sactions à l'an 1140.

On se rappellera sans doute que les Gibellas étoient attachés aux prétentions des empereurs, dont l'empire en Italie n'étoit qu'un vain titre, & que les Guelphes étoient soumis aux volontés des pontises régnans.

Nous ne remonterons point à l'origine de ces deux partis; nous ne crayonnerons point le tableau de leurs ravages, encore moins rapporterons-nous les conjectures odieuses des savans sur l'étymologie des noms Guelphe & Gibelin; c'est assez de dire, avec l'auteur de l'essai sur l'histoire générale, que ces deux saccions désolèrent également les villes & les samilles; & que pendant les douzième, treizième & quatorzième siècles, l'Italie devint, par leur animosité, le théâtre,

non d'une guerre, mais de cent guerres civiles; qui, en aiguifant les esprits, accoutumèrent les petits potentats italiens à l'assassinat & à l'empoi-

Boniface VIII ne fit qu'accroître le mal; il devint aussi cruel guelphe en devenant pape, qu'il avoit été violent gibelin pendant qu'il sut simple particulier. On raconte à ce sujet, qu'un premier jour de carème, donnant les cendres à un archevêque de Gênes, il les lui jetta au nez, en lui disant: « souviens-toi que tu es gibelin, » au lieu de lui dire : souviens-toi que tu es homme.

Je ne sais si beaucoup de curieux en matière historique, seront tentés de lire aujourd'hui dans Villani, Sigonius, Ammirato, Biondo, ou autres historiens, le détail des horreurs de ces deux sactions; mais les gens de goût liront toujours le Dante: cet homme de génie, si long-temps perfécuté pour avoir été gibelin, a exhalé dans ses vers toure sa douleur sur les querelles de l'empire & du sacerdoce. (D. J.)

· GIBERT. (Hist. litt. mod.) Trois hommes de la même famille ont rendu ce nom célèbre.

1°. Jean-Pierre, savant canoniste, ecclésiastique irréprochable, avocat très-consulté, mais encore plus désintéresse, vécut & mourut pauvre en 1736, ayant constamment resusé tous les bénésices qui lui surent offerts. Ses institutions ecclésiastiques & bénésicales, suivant les principes du droit commun & les usages de France; son corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas; son histoire de l'église sur le sacrement de mariage; ses notes sur le traité de l'abus de Fevret, sur le droit ecclésiastique de Van Espen, sur l'édit de 1695; enfin, tous ses ouvrages sur la jurisprudence canonique sont très-estimés & très-consultés, Il étoit né à Aix en 1660.

2°. Balthasar, son cousin, né comme lui à 'Aix (en 1662), sut un célèbre prosesseur de thétorique dans l'université de Paris; il conserva cinquante ans la même chaire au collège Mazarin; il sut recteur & syndic de l'université. En 1728, à la mort de l'abbé Couture, on lui offrit une chaire d'éloquence au collège royal; il la refusa. En 1740, il fut exile à Auxerre pour avoir formt opposition à la révocation qu'on engagea l'université à faire de son appel de la bulle Unigenieus, on l'envoyoit du moins chez ses amis. Il mourut en 1741, à Régennes, maison de campagne de l'évêque d'Auxerre. Toutes ces belles causes d'exil & de persécution ont passé. Le jansenisme, source de l'intérêt qu'inspiroient alors M. Gibert & ses semblables, le jansenisme nest plus, les lettres seules demeurent.

Beaux Arts......
Tout retombe
Dans la nuit de la tombe,
Et vous seuls demeures.

Si on se souvient encore aujourd'hui de M. Gibert, c'est parce qu'il a donné une rhétorique qui a balancé quelque temps celle de M. Rollin, & d'autres ouvrages estimés sur la même matière. Les savans disent qu'il étoit plus savant que M. Rollin, mais il ne s'agit pas là de science, il s'agit d'esprit & de goût, & M. Rollin l'emportoit incontestablement à cet égard.

3°. Joseph-Balthasar, de l'académie des belles lettres, neveu des deux précèdens, favant diftingué, ami du paradoxe, fachant donner des couleurs de vraisemblance aux systèmes qui pouvoient paroître les plus étranges : ce fut la gloire du docte Freret qu'il parut le plus ambitionner: au mil eu des débats littéraires qui s'élèvent souvent dans les assemblées particulières de l'académie, il osa, jeune encore, lutter contre cet adversaire redoutable; il se plaisoit, comme lui, dans les épines de la chronologie. Il étoit affez favant pour pouvoir quelquesois se passer de livres en traitant des matières qui rendent les livres nécessaires; on l'a vu plusieurs fois, pêchant à la ligne dans la rivière de Malesherbes, tromper l'ennui de cette occupation par une application forte à de grands objets d'érudition, & rapporter, au lieu de poissons, de savantes dissertations sur les points de chronologie les plus difficiles; secrétaire de M. d'Aguesseau de Plaintmont, avocat général: il lui arrivoit quelquesois, par distraction, d'inserer dans les extraits des procès, des morceaux de dissertations sur des objets d'érudition. Il eut le bonheur d'être attache toute sa vie aux magistrats les plus diftingués par leurs talens & leur savoir, les d'Aguesseaux, les d'Ormessons, les Lamoignons; il sur fous M. de Malesherbes, secretaire de la librairie. Il avoit de l'humeur, & selon les circonstances & le degré des liaisons, les uns en rivient, les autres en souffroient, mais il étoit plein d'honneur, de vérité, de probité; il sut inspirer de l'attachement & 'de l'intérêt à tous ses amis; ceux-ci, sans qui les en priât, travailloient utilement à sa fortune, tandis qu'il s'egaroit dans les profondeurs de la chronologie: il est rare qu'un savant soit occupé de soins domestiques. Il reste de M. Gibert des mémoires dans le recueil de l'académie; secrétaire des pairs & inspecteur du domaine, on a de lui aussi quelques mémoires fur les matières domaniales & sur des objets relatifs à la pairie. Il avoit entrepris de faire sur Hérodote, ce que M. Larcher vient d'executer avec succès. M. Gibert avoit été disciple de son oncle le Rhéteur. Ne le 17 fevrier 1711, il sut mis en 1718, sous la direction de ce maître habile. Il mourut le 12 novembre 1771, dans un temps où tous ses amis vivoient dans la disgrace & dispersés loin de lui.

GIÉ ou GYÉ, (LE MARÉCHAL DE) (Poyez Rohan.)

GIEZI, (Hift. (der.) ferviteur d'Elifee, dont al est parlé au quarrième livre des rois, chapitres **∡** & ≤.

GIGAULT. (DE BELLEFONDS) (Hist. de Fr.) Nom d'une famille distinguée, dont étoient François Gigault, seigneur de Fresvinières, tue dans les troubles de la ligue; le maréchal de Bellesonds, son petit-neveu, qui battit, le 12 mai 1684, le duc de Bournonville à Pontmayor en Cathalogne, & qui en 1692, s'avança sur les côtes de Normandie avec le roi Jacques II, pour tenter le passage dans les royaumes Britanniques, lorsque la malheureuse affaire de la Hogue ruina nos espérances avec notre marine.

La même année il perdit le marquis de Bellefonds, son fils, mort de blessures reçues à la

bataille de Steinkerque.

Le marquis de Bellefonds étoit Père de l'archevêque de Paris, (Jacques-Bonne de Bellefonds) que nous avons vu mourir le 20 juillet 1746, ayant à peine occupé ce siège pendant trois mois.

GILBERT , (GABRIEL) (Hift. litt. mod.) fecretaire des commandemens de la reine Christine & son resident en France. Il étoit né françois, & il avoit de son temps une assez grande réputation parmi les poëtes françois; Chapelain & Menage l'ont loue, ce qui ne prouve pas qu'il faille le louer aujourd'hui. On lit dans le Menagiana cette anecdote sur Gilbert: a Il sit une comedie dont les vers » étoient nn peu libres. Il la lut chez M. le duc » de Guise, en présence de la reine Christine à » qui elle plaisoit sort.... M. Chapelain...., con-» sulté le premier sur cette pièce.... en dit son avis le plus honnêtement qu'il put, mais d'une » manière néanmoins qui fit connoître qu'il troun voit les vers de cette pièce un peu trop libres. La reine me demanda ensuite mon sentiment, » je lui répondis en bon courtisan, que c'étoit » une des belles comédies qui eût paru jusqu'alors. > Cette princesse, contente de mon approbation, n me repartit : " " Je suis bien aise, monsieur, or qu'elle soit de votre goût, on peut s'en rapporter p vous: mais pour votre monsieur Chapelain. n que c'est un pauvre homme! il voudroit que p tout fut pucelle. n

Cette histoire nous montre ce que c'étoit, dès ce temps-là, que les lectures particulières, & combien de motifs, étrangers au mérite de l'ouvrage,

influoient sur le jugement des auditeurs. M. de Voltaire a fait l'honneur à Gilbert de le citer dans la lettre au marquis Maffei fur Mérope, car ce Gilbert avoit fait aussi une Mérope. On peut croire que M. de Voltaire ne le loue pas. On a de ce Gilbert diverses tragédies & comédies, entre autres, une tragédie d'Arrie & Patus, où il est plaisant de considérer la manière dont cet homme eraitoit le genre tragique en 1659, plus de dix ans après tous les cheis-d'œuvre de Corneille, &

dix ans seulement avant les chess-d'œuvre de Racine. Néron s'amuse à faire disputer le libertin Pétrone son favori, avec le pédant Sénèque son précepteur, sur l'existence des dieux & leur previdence.

> NÍROM. Sénèque vient ich

PÉTRONE

Il marche d'un pas grave. & fronce le fouch

Ninon à Sénèque. Pourrois-tu deviner sur quels propos nous sommes?

SÉNÈQUE.

C'eft are n'eft pas un don qui foir commun aux hommes Et le secret des cours aux dieux est réservé.

NÉROM.

Notre entretien étoit & grand & relevé.

SÉNÈQUE.

Un prince qui régit ses destins & les nôtres. Un maître des humains n'en doit point avoir d'autres.....

NÉRON.

De Pétrone obstiné je combattois l'erreur; Ce disciple fameux de l'aveugle Epicure, Soutient que le hafard préside en la nature...... Sur les points importans & les plus curieux Ce célèbre sailleur a quelque ombre de doute......

SÉNÈQUE.

Le moins savant fait plus de doutes en un jour Qu'un sage n'en résout durant toute sa vie...... Pétrone, parle donc, & de quoi doutes-tu......?

PÉTRONE

S'il eft la-haut des dieux , s'il eft une vertu , Je doure seulement de cette bagatelle.

SÉNÉQUE.

Si ton erzeur eft grande, elle n'eft pas nouvelle.

C'est ainsi que Pétrone a constamment l'impers tinence d'un fat, & Sénèque la pédanterie d'un for; mais on trouve de temps en temps des vers heureux, tels que celui-ci:

L'esprit voit l'ouvrier lorsque l'œil voit l'ouvrage.

C'est sans doute là un de ces bons vers dont Chapelain dit que les pièces de Gilbert étoient plcines.

Gilbers dans sa vieillesse tomba dans la pauvreté. mais le contrôleur-général Hervart, qui aimoit les lettres, le retira chez lui, & il y mourut vers l'an 1680. Il avoit fait un poëme de l'an de plaire.

GILBERT DE LA PORÉE, (voyez Porée) (GILBERT DE LA)

GILDAS, (SAINT) (Hift ecclef.) ne

Dumbriton en Ecosse, en 520, passa dans les Gaules & bâtit près de Vannes, le monastère de Ruis, qui porte ajourd'hui son nom & eù il mourut le 29 janvier 570 ou 571. Il reste de lui quelques canons de discipline qu'on trouve dans le spicilège de dom Luc d'Achéry & un discours sur la ruine de la Grande-Bretagne; car l'établissement & les ravages des Anglo-Saxons dans ce pays, lui en paroissoient la ruine.

GILEMME. (PIERRE) (Hist. de Fr.) Pendant la démence de Charles VI, ce Gilemme, prêtre imposteur, ou seulement dupe de la magie qu'il professoit, (car il est prouve que dans ces temps d'ignorance, les prétendus magiciens étoient souvent dupes de leur art & se croyoient de bonne foi magiciens) ce Gilemme donc se présenta pour guérir le roi. On le mit à l'épreuve, il promit de délivrer avec des paroles douze hommes attachés avec des chaînes de fer, il n'en délivra aucun, & au lieu de le renvoyer avec dérision, ou tout au plus de l'enfermer comme fou, on le fit brûler vif avec ses compagnons en 1403 : quelles mœurs & quelle barbarie! par où faisir le raisonnement qui conduit à cette cruauté? la magie, en la supposant reelle, étoit punie par le seu, parce que dans les idées du temps, elle supposoit un pact avec le diable; cependant si cet homme eût tenu parole, & eût prouvé sa magie, au lieu de le punir, on l'auroit conservé précieusement comme capable de guérir le roi; il prouve malgré lui qu'il n'est pas magicien, soit qu'il crût l'être, soit qu'il ne le crût pas, & on le brûle! quelle logique!

GILIMER ou GELIMER, (Hift. d'Afrique.) prince des Vandales, homme singulier & d'un grand courage, usurpa en 532, la couronne qu'il devoit porter un jour légitimement, étant un des descendans de Genseric & l'heritier présomptif du trône des Vandales. Par là, il fournit à l'empereur Justinien, ami du prince Vandale détrôné, un prétexte de se mêler des affaires de l'Afrique, & de lui demander compte de son usurpation. Gilimer lui répondit sièrement que ces affaires ne le regardoient pas, que si c'étoit la guerre qu'il vouloit, on la lui seroit; il se désendit avec beaucoup de valeur, mais il sallut ceder à l'ascendant & à la capacité de Bélisaire. Retiré dans un désert & fur une montagne aride, Gilimer y souffrit toutes les horreurs de la saim ; un des lieutenans de Bélisaire, prenant pitié des maux de Gilimer, lui proposa de s'abandonner à la générosité de Belisaire. Le pire des maux, répondit-il, est l'esclavage, mais il profita de la pitié de celui qui lui écrivoit, pour lui demander trois petites graces; un pain, parce qu'il y avoit trois mois qu'il n'en avoit vu; une éponge pour essuyer ses plaies, un luth pour chanter ses malhaurs & les soulager. Vaincu cofin par la famine, il se rendit en

534 à Bélisaire, qui le conduisit à Constantinople, ou il orna le triomphe du vainqueur, attaché à son char selon l'usage. Il se soumit à sa sortune. Quand il parut devant le trône do l'empereur, il s'ècria: vanité des vanités, se tout n'est que vanité. Il sur relegué dans la Galatie, où on lui affigna des terres pour subsister avec sa samille. Justinien eut pour lui des égards, & parut disposé à le créer patrice, si Gilimer est voulu abjurer l'arianisme, comme Justinien l'en pressoit.

GILLES, (NICOLE ON NICOLAS) (Hist. list. mod.) secrétaire de Louis XII, auteur d'annales ou chroniques de France, depuis la destruction de Troye, (car c'est toujours à cette époque que les vieux & mauvais historiens commencent) jusqu'en l'an 1496, Denys Sauvage, Belle-Forêt, & plusieurs anonymes ont sait des additions aux annales de Nicole Gilles; Gabriel Chapuys les a continuées jusqu'à l'an 1585. On ne consulte guère Nicole Gilles que pour la partie de son histoire, où il rapporte ce qu'il a vu, c'est-à-dire, en commençant au règne de Louis XI. Il mourut en 1503.

GILLET, (HÉLENE) (Hist. mod.) criminelle condamnée, à qui la mal-adresse du bourreau sauva la vie; elle étoit fille de Pierre Gillet, châtelainroyal de Bourg en Bresse, au commencement du dix-septième siècle; elle fut convaincue d'avoir fair perir son fruit. Soit qu'elle fût noble ou non, elle sut condamnée par arrêt du parlement de Dijon à être décapitée. Le bourreau la frappa du premier coup à l'épaule gauche ; le peuple murmura; du second coup il ne lui fit qu'une légère blessure; le peuple murmura plus fort; l'exécuteur se troubla; sa semme qui se trouvoit là, on ne sait pourquei, vonlut aider son mari, & s'efforça d'étrangler la patiente; ce n'étoit pas ce que l'arrêt ordonnoit, le peuple murmura plus hautement, se révolta, jetta des pierres, chassa le bourreau & sa semme, mena la fille chez un chirurgien, le magistrat permit qu'elle fur pansée: le roi accorda sa grace; elle fut guérie, & vécut.

GILLET, (LOUIS-JOACHIM) (Hist. list.) bibliothecaire de Sainte-Geneviève, mort en 1753, âgé de 74 ans, auteur d'une nouvelle traduction de l'historien Josephe, plus sidèle, dit on, que celle de M. Arnauld d'Andilly, mais beaucoup moins lue.

GILLON ou Gilles, (Hist. mod.) cardinal & poëte du douzième siècle, auteur d'un poëme latin où il célèbre la croisade de 1190; d'une vie de saint Hugues, abbé de Cluni; d'un éloge de Charlemagne, composé pour l'instruction de Louis, dit le Lion, sils de Philippe-Auguste, & père de saint Louis, dont on a pu dire comme de Louis XIIL.

Mais il n'égalera ai son sils ai son pèse,

GILLOT (JACOUES) (Hift. litt. mod.) chanoine de la sainte chapelle de Paris, & doyen des conseillers-clercs du parlement. Cest chez lui que sut composée la satyre Ménippée ou catholicon d'Espagne. Il y eut grande part ; la relation de la procession de la ligue, & la harangue du legat sont de lui; les autres harangues sont de Florent Chrétien, de Nicolas Rapin, & de Pierre Pithou, tous trois amis de Gillot. On a encore de lui des instructions & lettres missives concernant le concile de Trente. On lui attribue la vie de Calvin, imprimée sous le nom de Papyre Maffon.

GIL

GILLOT, est aussi le nom d'un domestique de Descartes, qui mérita les tieres plus honorables, de son ami & de son disciple; il enseigna les mathématiques avec éclat à Paris, & dans l'armée du prince d'Orange en Hollande.

2°. D'un docteur de Torbonne (GERMAIN) qui dépensa plus de cent mille écus à faire élever & instruire des jeunes gens panvres pour les rendre capables de servir l'église ou l'état par leurs talens. Plusieurs d'entre eux, s'illustrèrent dans des professions honorables & utiles, & rendirent témoignage & firent honneur à ses biensaits,

Dignum praftabo me etiam pro laude merentis.

On les nomma les Gilotins, & ils en firent gloire. C'est aujourd'hui la communauté de sainte Barbe. Mort en 1688.

3°. D'une femme (LOUISE GENEVIEVE) mariée à un avocat, nommé de Saintonge; elle cultiva la poésie; on a d'elle deux opéra connus; Circi & Didon & d'autres poésies, & une nouvelle historique romanesque, intitulée: histoire de Dom Antoine, roi de Portugel, C'est le prieur de Crato.

GINDI on DGINDI, f. m. pl. (Hift. mod.) espèce de cavaliers turcs extrêmement adroits. On leur attribue des tours de force & de souplesse trèssinguliers. Ils ramassent, dit-on, en courant une lance qu'ils ont jettée à terre; ils galopent quelquesois tenant un pied sur un cheval & un pied sur un autre, & en cet état tirent des oiseaux qu'on a placés exprès sur les plus hauts arbres. D'autres feignent de tomber, se laissent glisser sous le ventre du cheval, puis se remettent en selle. On ajoute qu'Amurath IV, voulant un jour se divertir, leur commanda de conrir l'un contre l'autre les deux pieds sur la selle, ce qu'ils exécutèrent après plusieurs chûtes. Un italien qui avoit été dix ans esclave à Constantinople, où il avoit appris de pareils exercices, les donna en spectacle à Paris en 1585, à ce que rapporte Vigenère. Ricaut, de l'empire ottoman. (G).

GIOCONDO, (JOCONDE OU JUCONDE) (JEAN) (Hist. litt. mod.) dominicain italien, artiste & lie-

térateur. Louis XII l'ayant appellé en France, il y construisit le pont Notre-Dame & le petit-pont, ce qui le fit nommer Pontisex par Sannazar :

Jocundus geminum imposuit tibi , sequana , pontem ; Hung tu jure potes dicere pontificem.

Sauval, qui observe que Sannazar faisoit allusion à l'inscription du pont de Trajan:

Prudentice Augusti verd pontificis.

paroît vouloir disputer à Giocondo l'honneur d'avoir fourni les desseins de ces deux ponts, pour l'attribuer à un maçon de la ville de Paris, nommé Didier de Felin, mais cet honneur est resté à Giocondo. Il fut un des architectes de Saint-Pierre de Rome après Bramante: mais pour ne le considérer que comme littérateur, on lui doit des remarques sur les commentaires de César, où il donna le dessein du pont construit sur le Rhin par ce conquérant. Il a donné des éditions de Vitruve & de Frontin. Il sut le maître de Jules Scaliger. Il mourut vers l'an 1530.

GIOJA, (FLAVIO) (Hist. mod.) napolitain. ne vers l'an 1300, dans le voisinage d'Amalfi. Quelques personnes lui attribuent l'invention de la bouffole, & disent que si cet instrument nautique porte une sleur de lys pour marquer le Nord. c'est parce que cette découverte sut saite par un sujet d'un roi de Naples, de la maison de France. En effet, cette fleur de lys doit avoir une fignification, & l'idee qu'elle présente est favorable à l'opinion de ceux qui attribuent cette invention à un françois où du moins à un sujet de la maison de France. On prétend que les Chinois connoissoient la bouffole, comme l'artillerie & l'imprimerie, long-temps avant les Européens, ce qui n'empêche pas que les Européens n'aient découvert ces arts.

GIONULIS, f. m. pl. (Hift. mod.) volontaires ou aventuriers dans les troupes des Turcs, qui les mèlent à celles des zaims & des timariors. Autrefois ils s'entretenoient à leurs dépens, dans l'espérance-d'obtenir par quelque action signalée la place d'un zaïm ou d'un timariot mort à l'armée. Aujourd'hui les Gionulis forment un corps de cavalerie soumis aux ordres des visirs, sous le commandement d'un colonel particulier qu'on nomme Gionuli agasi. Dans les jours de cérémonie, ils portent un habit à la hongroise ou à la bosnienne. On croit que leur nom vient de gionum, mot turc qui signific impétuosité furieuse, parce qu'en effet ils sont sort intrépides, & s'exposent aux dangers sans menagement. Ricaut de l'empire oisoman. (G.)

GIRAC. (PAUL THOMAS SIEUR DE) (Hift. litt. mod.) Girac & Costar étoient partisans zeles, l'un de Balzac, l'autre de Voiture, ils disputérent le ensemble & se dirent des injures; Girac étoit savant, Costar vouloit être bel-esprit.

Or maintenant voillez, graves auteurs; Mordez vos doigts, ramez comme corfaires a Pour mériter de pareils protecteurs, Ou pour trouver de pareils adversaires,

Girac mourut en 1663.

GIRALDI, (LILIO CREGORIO) (Hist. liu, mod.) savant, panvre, malheureux & goutteux dans sa vieil·lesse; il pesdit son bien & sa bibliothèque qui en saisoit la meilleure partie, lorsque l'armée du connétable pilla Rome, patrie de Giralai. Au lieu de s'en prendre de son malheur aux suseurs de la guerre, il s'en prit nux lettres & aux lettres, & sit dans sa colère ses progymnasmana adversus litteras & litteratos. Sen écrits ont été recueillis en deux volumes in-sal. Les plus connus sont: syntagma de diis gentium; son histoire des poètes grecs & latins, & celle des poètes de son temps. Né en 1478. Mort en 1552.

Un autre Giraldi. (JEAN-BAPTISTE Giraldi Cinthio, Giraldus Cinthius,) de Ferrare, est au rang des poètes & des littérateurs célèbres de son temps & de son pays; il vivoit aussi dans le seime siècle. On a de lui des tragédies, un poème instrulé Ercole, des contes, une histoire d'André

Doria. Mort en 1573,

GIRARD, Diverses personnes ont fait connoître ce nom,

1°. Guillaume, archidiacre d'Angoulème, qui avoit été secrétaire du fameux duc d'Epernon, & qui a laissé des mémoires sur la vie de ce seigneur. Il a aussi traduit les œuvres de Louis de Grenade,

2°. Jean-Baptiste, c'est le sameux père Girard; en connoît son procès avec la Cadière, & le schisme qu'il excita au parlement d'Aix, où la moitié des juges le condamna au seu comme sorcier, & l'autre moitié, qui prévalut, sut d'avis de l'absspudre: l'arrêt est du 16 décembre 1731.

Mais mon ami, je ne mattendois guère De voir entrer le diable en cette affaire, Girard, Girard, tons tes accusateurs; Jacobin, carme & faiseur d'écriture, Juges, témoins, ennemis, protecteurs, Aucun de vous n'est sorcier, je vous jure,

3°. Gabriel, c'est l'abbé Girard le grammairien & l'académicien, auteur des synenymes françois & des principes de la langue françoise. Il avoit été aumônier de madame la duchesse de Berry, sille du régent, & interprète du roi pour les langues esclavonne & russe. Mort en 1748.

GIRQUST, (JACQUES) (Hift.litt, mod.) predi-

eateur jésuite, dont les sermons ont été publiés en 1704, par le père Bretonneau son consrère, en cinq volumes in-12. Mort à Paris, en 1689.

GIRY, (Hist. list., mod.) Louis, l'un des premiers académiciens françois, & François, son fils, minime, sont connus: ce dernier, par une vie des saints; le premier par une traduction de Tertullien, de Sulpice Sévère, de saint Augustin, de Cicéron. Morts, le premier en 1665, le second en 1688.

GISCON, fils d'Himilcon, (Hist, anc.) général des Carthaginois, qui, banni par une cabale, & ensuite rappellé, pouvant écraser ses ennemis, se contenta de leur mettre le pied sur la gorge; plus généreux, il pouvoit encore leur épargner cet outrage. Il sit la guerre avec succès aux Corinthiens. Il vivoit plus de trois siècles avant J. C.

GISORS, (LE COMTE DE) (Voyer FOUGET.)

GITE. (DROIT DE) (Hist. de Fr.) Dans les titres ce droit s'appelle jus gisti, gistum. jus subventionis, ou procurationis; (Voyez Ducange, au mot gistum) ancien droit que les rois de France levoient dans les villes, bourgs, évêchés, & abbayes, pour s'indemniser des frais du voyage, passage, ou sejour qu'ils saisoient sur les lieux.

Quand les rois de la première race & quelquesuns de la seconde voyageoient, ce qui leur arrivoit souvent, ils logeoient avec leur suite pendant une quit, aux dépens des villes, des bourgs & des villages qui étoient sur leur route. On leur sournissoit tout ce dont ils avoient besoin, & il étoient magnifiquement désrayès; car leurs hôtes ne manquoient jamais d'y joindre au départ quelque présent en argenterie. Peu à peu cet établissement devint un droit royal, qu'on nomma drois de gite; & personne n'en sut exempt. Jean-le-Coq rapporte un arrêt qui déclare les villes données en douaire à la reine, sujettes au droit de gite.

Les évêques & les abbés payoient ce droit de gue pour la visite de leur églife; & quand nos rois se dégoûtèrent de mener une vie errante, ils continuèrent d'exiger leur droit de gue des évêques, des abbés & autres prélats. Lors même que ces évêques & abbés furent affranchis du service militaire, ils restèrent soumis au droit de gite. Louis VII en exempta la seule église de Paris, en reconnoissance de l'éducation qu'elle lui avoit donnée.

Ce droit de gîte étoit fixé à une certaine somme pour chaque évêché ou abbaye, toutes les fois que le roi venoit visiter l'église ou l'abbaye du lieu; par exemple, l'abbé du grand monastère de Tours étoit taxé à soixante livres du pays; abbas majoris monasterii Turonensis debet unum gistum, taxatum sexuginta libras suronenses levandes quolibes anne psi rex visitaverit ecclesiam,

Ouelques églises s'abonnèrent à payer le droit de gite à une certaine somme, soit que le roi vint ou non les visiter; l'archeveque de Tours prit ce parti, & composa pour cent francs. Pasquier rapporte à ce sujet un grand passage qu'il a tiré des archives de la chambre des comptes, & dont voici le précis : L. anno Domini 1382, dominus P. Mazerii, episcopus Atrebatensis; pro jure procurationis composuit in ducentis & quadraginta francis auri, franco sexdecim solidorum, pro eo quod debebat ; de quibus satisfactum, dominus Atrebatensis habet penès se litteras regias, una cum litteris quitationis secretariorum. Le latin de ce tempslà n'est pas élégant, mais le sens en est clair. Ce passage dit qu'en 1382 l'évêque d'Arras traita à de x cents quarante francs d'or, chaque franc de seize sous, pour ce qu'il devoit du droit de gûe; qu'il paya cette somme, en prit l'écrit du roi, & quittance de ses secrétaires.

Ce même passage nous apprend positivement que le droit de gite subsissoir encore en 1382.
« Ensin, dit Pasquier en son vieux gaulois, le » temps a depuis sait mettre en oubli, tant les » services militaires, que droits de gûte; au lieu » desquels on a introduit l'octroi des décimes sur » tout le clergé, n'étant demeuré de cette an» cienneté que la prestation de serment de fidé» lité au roi, qui doit être saite par tous les » présats de France, lors de leurs avénemens ». (D. J.)

GIUSCHON ou GIUS-CHAN, f. m. (Hist. mod.) nom qui en langue turque fignisse lesteur de l'alcoran; il y en a trente dans les mosquées royales, qui lisent chacun par jour une des trente sections de l'alcoran: en sorte que chaque mois on sait une lecture entière de ce livre de la loi. Gius veut dire portion ou section; & chon ou chan, lesteur; c'est à dire, lesteur d'une section. Le but de cette lecture, selon eux, est de procurer le repos des ames des Musulmans qui sont quelque legs à cette intention: c'est pourquoi les gius chons lisent proche des sépulcres dans les mosquées, & autres lieux de dévotion. Ricaut, de l'empire ottoman.

GLABER, (RODOLPHE) (Hist. litt. mod.) bénédictin de Cluny, contemporain des rois de France, Robert & Henri I, auteur connu d'une chronique insérée dans tous les recueils des historiens de France. Il y a dans le tome 8 des mémoires de l'académie des belles-lettres un savant mémoire de M. de Sainte-Palaye sur Glaber.

GLADIATEURS, (GUERRE DES) bellum gladiatorum, (Hist. rom.) guerre domestique & dang ereuse que Spartacus excita en Italie l'an 680 de la sondation de Rome.

Ce gladiateur homme de courage & d'une brayoure à toute épreuve, s'échappa de Capoue où

il étoit gards avec soixante & dix de ses camarades; il les exhorta de sacrifier leur vie plutôt pour la désense de la liberté, que pour servir de spectacle à l'inhumanité de leurs patrons; il les persuada, rassembla sous ses drapeaux un grand nombre d'autres esclaves sugitis animés du même esprit; il se mit à leur tête, s'empara de la Campanie, & remporta de grands avantages sur les préteurs romains, que le sénat se contenta d'abord de lui opposer avec peu de troupes.

L'affaire ayant paru plus strieuse, les consuls eurent ordre de marcher avec les légions; Spartacus les désir entièrement, ayant choisi son camp & le champ de bataille comme auroit pu saire un général consommé. De si grands succès attirèrent une soule innombrable de peuple sous les enseignes de Spartacus, & ce gladiateur redoutable se vit jusqu'à cent vingt mille hommes à ses ordres, bandits, esclaves, transsuges gens seroces & cruels, qui portoient le ser & le seu de tous côtés, & qui n'envisageoient dans leur révolte qu'une licence estrénée & l'impunité de leurs crimes.

Il y avoit près de trois ans que cette guerre domessique duroit en Italie, avec autant de honte que de désavantage pour la république, lorsque le senat en donna la conduite en 682 à Licinius Crassus, un des premiers capitaines du parti de Sylla, & qui avoit eu beaucoup de part à ses victoires.

Crassus favoit saire la guerre, & la fit heureufement. Il tailla en pièces, en deux batailles rangées, les troupes de Spartacus, qui cependant prouva toujours qu'il ne lui manquoit qu'une meilleure cause à désendre.

(Eh quelle meilleure cause à désendre que celle de la liberté?)

On le vit, blessé à la cuisse d'un coup de javeline, combattre long temps à genoux, tenant son bouclier d'une main & son épée de l'autre. Enfin, percé de coups, il tomba sur un monceau ou de romains qu'il avoit immolés à sa propre sureur, ou de ses propres soldats qui s'étoient faits tuer aux pieds de leur général en le désendant.

Voyez les dérails de la guerre célèbre des gladiateurs dans les historiens romains, dans Tite-Live, liv. XCVII. Athénée liv. II. Eutrope, liv. VI. Appian, de la guerre civile, liv II. Florus, liv. III. cap. xx. César, commentaires, liv I. Valère-Maxime, liv. VIII. Velleius-Paterculus, liv. II. & autres. (D. J.)

GLAIVE. s. m. (Hist. mod.) Droit de glaive, dans les anciens auteurs latins & dans les lois des Normands, signifie la jurisdiction suprême.

Cambden, dans sa Britannia, dit que le comté de Flint est du ressort de la jurisdiction de Chester: comitatus Flint pertinet ad gladium Castria; & Selden, tit. des honneurs pag. 640. Curiam suam liberam de omnibus placitis, &c. exceptis ad gladium ejus pertinentibus;

Quand on crée un comte en Angleterre, il est probable qu'on le ceint d'un glaive pour signifier, par cette cérémonie, qu'il a jurisdiction sur le pays dont il porte le som. Chambers. (A. R.)

GOBELIN, (GILLES) (Hist. mod.) Teinturier célèbre sous le règne de François premier, trouva dit-on, le secret de cette belle écarlate qui s'appelle l'écarlate des Gobelins. Son nom est resté aussi à la maison qu'il habitoit & à la rivière qui y passe. Sur l'abbé Gobelin, consesseur de madame de Maintenon, & supérieur de saint Cyr. (Voyez

l'article Coulanges.)

GOBIEN, (CHARLES LE) (Hist. litt. mod.) jésuite, né à Saint-Malo, secrétaire & procureur des missions, auteur de l'histoire des îles Marianes; de plusieurs volumes des lettres édisiantes; du troissème volume des nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine du père le comte, qui contient des lettres sur les progrès de la religion à la Chine, & l'histoire de l'édit de l'empereur de la Chine, en saveur de la religion chrétienne, avec des éclair-cissèmens sur les honneurs que les Chinois rendent à Consucius. Mort à Paris en 1708.

GOBINET, (CHARLES) (Hist. mod.) principal du collège du Plessis, pieux instituteur, auteur des instructions de la jeunesse, de l'instruction sur la pénitence & la communion, de l'instruction sur la manière d'étudier. Ces différentes instructions étoient beaucoup lues autresois dans les collèges, sur-tout au collège du Plessis. Mort en 1690.

GOBRIAS (Hift anc.) ou GOBRYAS; seigneur affyrien, qui vivoit du temps de Cyrus, environ eing siècles & demi avant Jesus-Christ. Son fils devoit épouser la fille du roi d'Affyrie, & sa fille devoit aussi épouser le fils du roi, l'héritier du trône. Le fils de Gobrias étant à la chasse avec le jeune prince qui devoit être doublement son beau-frère, eut le malheur d'être plus adroit que lui & de percer de son dard la bête que le prince avoit manquée; le prince plein d'emportement & d'orgueil, perce le fils de Gobrias d'un coup de lante & le renverse mort. Le roi qui auroit pu & qui auroit dû punir son fils, vint à mourir vers le même temps & le fils fut roi. La fille de Gobrias ne pouvant souzenir l'idée d'épouser le meurtrier de son frère. vint avec son père implorer la protection de Gyrus qui étoit alors dans le cours des ses conquêtes. Gobrias s'étant attaché à ce prince, le suivit au siège de Babylone où il commanda un corps de troupes. Il entra depuis dans la conspiration des sept seigneurs perses contre le faux Smerdis, & ce fut lui qui ayant faisi le faux Smerdis par le milien du corps & le tenant étroitement serre entre ses bras, dit à Darius, qui n'osoit frapper dans les ténèbres de peur de tuer Gebrias avec Smerdis: frappe au hajard de nous !

percer tous deux. Darius fut affez heureux pour ne tuer que le faux Smerdis. Darius sut roi: (Voyez son article) & parmi plusieurs entreprises injustes qu'il forma, il résolut de faire la guorre au Scythes: ceux-ci envoyèrent un héraut lui offrir un oiseau, une souris, une grenoville & cinq flèches; c'étoit à lui à deviner l'énigme. Le langage hiéroglyphique se prêtoit à toutes les interprétations. Darius en imagina une qui flattoit son ambition & que ses flatteurs trouverent très-juste. Il conclut que les Scythes lui livroient la terre & l'eau, désignées par la souris & la grenouille; leur cavalerie qui avoit la légéreté des oiseaux; leurs armes enfin, & peut-être leurs personnes. Gobrias, soit qu'il entendit mieux le langage allégorique, soit qu'il .connût mieux les dispositions des Scythes, donna une interprétation bien contraire. Les Scythes, selon lui, disoient aux Perses: a Si vous ne vous envolez » dans l'air comme cet oiseau, si vous ne vous » cachez dans un trou comme cette fouris, fi vous ne vous jettez dans l'eau comme cette grenouille, vous ne pourrez échapper à nos " flèches. " Ce fut Gobrias qui devina juste.

Un autre Gobrias, ne persan, étoit un des quatre généraux d'Artaxerce Mnémon contre le jeune Cyrus, à la bataille de Cunaxa.

GODEAU, (ANTOINE) (Hist. mod.) évêque de Grasse, puis de Vence, poète estime de son temps, mais qu'on ne peut lire après les Racine, les Rousseau, les Voltaire, &c. Il est principalement connu comme poète par sa traduction des pseaumes en vers françois & par divers poèmes pour la plupart chrétiens; il l'est comme prosateur, par une histoire de l'église, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du neuvième siècle, & par diverses vies de pères de l'église & d'autres saints & illustres personnages. Le père Vavasseur, jésuite, a sait contre lui un écrit intitulé: Godellus utrum poèta? Mort à Vence en 1672.

Un autre Godeau, (MICHEL) prosesseur de rhétorique au collège de Grassins, recteur de l'université & curé de Saint-Côme à Paris, a traduit en vers latins une partie des œuvres de Boileau. Mort à Corbeil le 25 mars 1736.

GODEFROI ou GODEFROY, (Hist. de Fr.) ches des Normands en France au neuvième siècle. Charles-les Gros, ce malheureux roi, rayè de la liste des rois de la seconde race & de celle des rois de son nom, engagea ce Godefroy dans une consérence. & s'y étant rendu le plus fort par artifice, il le sit massacrer avec tous les Normands de sa suite. En même temps Hugues, bâtard de Lothaire II, roi de Lorraine, & de Valdrade, disputoit la Lorraine à Charles-le-Gros; il étoit toujours l'allié des Normands, sur les secours desquels il sondoit l'espérance d'être rétablis

dans les états de son père, & il étoit encore plus particulièrement l'allie de Godefroy, auquel il avoit donné sa sœur en mariage. Trompé comme lui, il vint trouver Charles sur sa parole, pour consérer avec lui de ses intérêts: Charles le fit arrêter, & lui fit crever les yeux. On avoit persuadé à Charles qu'en se désaisant ainsi des deux chess des ennemis, il termineroit pour jamais la guerre; & par cette violence perfide, il la fit renaître avec plus de fureur que jamais. Les Normands coururent à la vengeance; leur juste ressentiment ne mit plus de bornes aux ravages : ce fut pour venger Godefroy & Hugues qu'ils se déterminèrent à ce fameux siège de Paris, soutenu avec tant de constance par Gosselin, évêque de cette ville, par l'abbé Ebon son neveu, & sur-tout par le vaillant comte Eudes, digne fils de Robert-le-Fort.

GODEFROI DE BOUILLON. (Hift, de Fr.) C'est ce fameux général de la première croisade qui prit, le 14 juin 1097, la ville de Nicée, qui réduisit ensuite Antioche & plusieurs autres places, qui assiegea Jerusalem le 9 juin 1099, & l'emporta d'assaut le 15 juillet, qui en sut proclame roi par l'armée victorieuse, qui, par une bataille signalée qu'il gagna contre le sultan d'Egypte, acheva la conquête de presque toute la terre-sainte; qui eur pour successeur, dans le royaume de Jérusalem, Baudouin, son frère. Il mourut en 1100, & Baudouin en 1118. Ils étoient fils d'Eustache II, comte de Boulogne, & Euflache III leur frère continua la postérité, mais il ne la continua pas pour longtemps. Il épousa la fille & la sœur de deux rois d'Ecosse, & sa fille unique sur reine d'Angleterre, ayant épousé le roi Etienne. Elle mourut en 1151. Godefroy possédoit le duché de Bouillon du chef de sa mère, Ide, fille de Géoffroy d'Ardenne.

GOBEFROY est aussi un nom consacré dans les

1°. GODEFROY de Viterbe, ainsi nommé du lieu de sa naissance, chapelain & secrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric I & Henri VI, au douzième siècle, est auteur d'une chronique en vers & en prose qu'il a intitulée: Panthéon, & qui commence à Adam & sinit en 1186.

2° Une famille entière de savans a illustré ce

nom de Godefroi.

1°. Denis Godefroi, jurisconsulte célèbre, fils d'un conseiller au châtelet, naquit en 1549, vécut hors de sa patrie pour cause de calvinisme & mourut en 1622. On a de lui une multitude d'ouvrages de droit, entre autres le corpus juris civilis; des notes sur les institutes, sur les loix de Justinien, sur les courumes de France, une dissertation sur la noblesse & quelques autres articles de politique & de droit public. On a de lui aussi quelques ouvrages de littérature; des conjectures sur Sénèque, un recueil des anciens grammairiens latins, &c.

Histoire. Tome II. Seconde part,

2°. Théodore & Jacques Godefroi, fils de Denis. Théodore ne à Genève en 1580, se sit catholique, fut conseiller d'état & mourut en 1640 à Munster, où il avoit été envoyé en qualité de conseiller de l'ambassade de France pour la paix générale. Il est l'auteur du cérémonial françois & de plusieurs autres ouvrages qui se rapportent au même objet. Il a donné diverses généalogies importantes; celle de la maison d'Autriche, des ducs de Lorraine, des comtes & ducs de Bar, des rois de Portugal; il a donné la relation de l'entrevue de l'empereur Charles IV & de Charles VI roi de France; du roi de France Charles VII. & du roi d'Espagne Ferdinand-le-Catholique. Il a donné aussi des éditions savantes & estimées d'ouvrages importans pour notre histoire; tels que l'histoire de Charles VI, par Jean-Juvenal des. Ursins; de Charles VIII, par Jaligny & autres; de Louis XII par Seyssel & d'Auton; du chevalier Bayard; du maréchal de Boucicaut; d'Artus III, duc de Bretagne.

Jacques Godefroi resta protestant & vécut à Genève, où il sut élevé aux premières charges de la république. Il a un ouvrage intitulé: opus-cula varia juridica, politica, historica, critica. Ce titre pourroit servir de liste générale de la multitude de ses ouvrages. Nous dissinguerons seulement ici son édition & sa traduction de l'histoire ecclésiastique de Philostorge, & son mercure jésuitique, ou recueil de pièces concernant les

jesuites. Mort en 1652.

3°. Un second Denis Godefroi, fils de Théodore, qui sit réimprimer avec de nouveaux éclaircissemens, une partie des ouvrages publiés par son père, & qui continua, corrigea & augmenta une histoire des officiers de la couronne, commencée par le Feron. Né à Paris en 1615. Mort en 1681, à Lille, où il étoit directeur & garde de la chambre des comptes.

4°. Jean, son fils', lui succéda dans cette place; & dans son goût particulier de littérature. On lui doit les éditions des mémoires de Philippe de

Comines, du journal de Henri III.

Un troisième Denis Godefroi, son srère, a donné une édition de la satyre Ménippée, & Jean en a donné une seconde. Jean mourut en 1792; Denis en 1719.

GODIN, (Hist. litt. mod.) (LOUIS) de l'académie des sciences, sur un de académiciens envoyé au Pérou en 1735, pour déterminer la figure de la terre. Il s'attacha au service de l'Espagne & accepta en 1752 la place de directeur de l'académie des gardes-marine de Cadix, où il est mort les 11 juillet 1760. Nous avons vu la relation intéressante des maux & des dangers qu'éprouva sa veuve à son retour de l'Amérique. On a de M. Godin cinq années de la connoissance des temps; la table des mémoires de l'académie des sciences; les machines approuvées par l'académie, 6 voluimes in 4°.

GODIN de Sainte-Croix. (voyet l'article BRIN-

GOEGHY, (Hist. de l'Asse.) nom d'une secte de Bénians dans les Indes; ils se distinguent des autres Bénians par les jeûnes & les austérités les plus outrées; ils ne possèdent aucuns biens, vont zout nuds, couvrant seulement les parties que la pudeur sait cacher dans nos climats; ils se frottent le visage & tout le corps avec des cendres pour se désigurer davantage; ils n'ont point de temples, vivent dans les bois & dans les déserts, & sont leurs prières, & leurs adorations dans de vieux bâtimens ruinés. Mandesso ajoute plusieurs autres détails sur leur genre de vie, leurs rits & leur croyance; mais il est vraisemblable qu'il n'en a pas été mieux informé qu'un voyageur indien ne le seroit de ce qui concerne l'ordre des capucins, en traversant quelques villages d'Espagne (D. J.)

GOETZ OU GORTZ. (JEAN BARON DE) (Hift. 'de Suede.) ministre de Charles XII, esprit hardi, vaste & entreprenant. Il étoit dans le cabinet, dit M. de Voltaire, ce que son maître étoit à la sête d'une armée; nul projet ne l'effrayoit, nul moyen ne lui coûtoit : il prit sur Charles XII un ascendant qu'aucun ministre n'avoit en avant lui. De concert avec le cardinal Alberoni, (voyer l'article Albéroni) il avoit résolu de changer entièrement la face de l'Europe: il vouloit unir ensemble ces deux grands ennemis le czar Pierre & Charles XII, reporter le prétendant sur le trône d'Angleterre, Stanislas sur celui de Pologne; enlever la régence de France au duc d'Orléans; mais c'étoient des nations épuisées par de long es & malheureuses guerres que le baron de Gonz & le cardinal Albéroni vouleient armer pour ces grands desseins & replonger dans de nouvelles guerres. Le baron de Goriz, pour l'exécution de ces mêmes desseins, acheva de ruiner la Suède par une fausse monnoie de cuivre qui fit à peu près la même révolution que les billets de banque parmi nous. Charles XII, ayant été tué fur ces entrefaites, le 11 décembre 1718, la haine de la nation, que son respect pour ce prince avoit seul contenue, éclata en liberté contre le baron de Gonz: le sénat de Stockholm lui fit trancher la tête au pied de la potence de la ville : exemple de vengeance peut-être " encore plus que de justice, dir M. de Voltaire, » & affront cruel à la mémoire d'un roi que la Suède admire encore.

GOFRIDY, (Louis) (Hist. de Fr.) curé à Marseille, se sit croire sorcier; il soussion sur les seu mes & elles l'aimoient. Une des filles d'un gentilhoinme nommé la Polud, sur pour lui ce que la cadière un dans la suite pour le père Girard. Après avoir été sous sa direction, elle le quitta

& se retira dans un couvent d'Utsusines, Gostille y envoya une légion de diables; toutes les rella nieuses se crurent possédées: la sorcellerie de Gou fridy parut demontrée. Un arrêt du parlement de Provence, exécuté le dernier avril 1611, le condamna au feu; la moirié teulemen: de ce parlement y condamna le père Girard en 1721. & ceci pent servir de mesure aux progrès qu'avoit sait la raison dans un espace de cent-vingt ans. Mais ni Gofridy, ni le père Girard ne mernoiene d'être absous; il ne falloit pas sans doute les briller, sur tout comme sorciers; mais c'étoient au moins des séducteurs qui saisoient un abus coupable des idées surnaturelles & religieuses, & qui méritoient d'etre punis comme tous les charlatans & sons les imposteurs.

GOGUET, (ANTGINE-YVES) (Hift. litt mod.) auteur du favant ouvrage : de l'origine des loix, des arts & des sciences. Sa mère, après dix-huit ans de stérifité, le mir au monde à Paris, le 18 janvier 1716. Il étoit fils unique d'Yves Goguet, avocat au parlement. La fœur d'Anne Therèse Camet, sa mère, avoit épousé le célèbre avocat M. Duhamel. Le malheur qu'eut M. Goguet de perdre son père dans l'entance, sembla réparé par l'avantage d'avoir M. Duhamel pour ruteur. Cependant M. Duhamel mourut sans avoir pu prévoir que son neveu seroit digne de lui, & que dans une autre carrière il égaleroit ou surpasseroit l'étendue de ses connoissances. M. Goguet fit sans éclat & tans succès ses humanités, la philosophie & son droit Il avoit dès-lors une memoire heureuse, mais il concevoit lentement & froidement : devenu majeur, il acheta une charge de conseiller au parlement, & sembloit destine à être confondu dans la foule des magistrats les plus ordinaires. Sa fortune, sa jeunelle, une santé robuste, les avantages de la figure le livrèrent naturellement à la d'flipation & aux plaisirs; mais son ame etoit faite pour un effor plus noble. Au milieu de ces désagrémens, de ces amertumes dont le monde est si prodigue envers ceux qui se livrent à ses dangereux attraits, il se ressouvint des lettres qu'il avoit trop négligées, il comprit qu'elles pouvoient lui procurer un bonheur indépendant de l'opinion & du caprice exempt de ce poison secret qui corrompt les autres plaisits & de ces orages fréquens qui les altèrent. Ses travaux ne furent pas inf uchueux Son livre, du succes duquel il a rrop peu joni, lui assure la reputation d'un des plus savans hommes de son siècle. Après avoir considéré la naissance & suivi le progrès des connoissances humaines chez les anciens peuples, il s'etoit proposé de même de remonter à l'origine & d'observer le progrès des loix, des arts & des sciences en France depuis l'établissement de la monarchie.

M. Goquet ne fut point redevable de ses connoissances à l'étude seule, il sut tirer un grand parti de la conversation des gens-de-lettres. Il comodissi les hommes, & sur-tout les savans : il s'étoit apperçu du besoin qu'ont ceux-ci de répandre au dehors les trésors de seur érudition, besoin qu'il a souvent sent & satisfait lui-même depuis. It uroit avec art de chacun les lumières qui sui manquoient & il en saisoit le plus héureux asage. On pouvoit sui appliquer, dans ce sens, le mot de Frosine dans l'avare : je sais l'art de traire des hommes.

. Il eut le bonheur d'avoir dans ce genre l'ami le plus unie, dont l'histoire, est inséparable de la sienne, le savant Alexandre-Conrard Fugère, ne à Paris en 1721, fils d'un conseillen de la cour des aides, & conseiller de la cour des aides luimême, qui savoit tout & qui n'a rien produit, mais qui étoit nécessaire aux savans & qui le sut fur-tout à M. Goguet, sur lequel il conserva toujours cet ascendant que la douceur & la solidité du caractère donnent sur les esprits viss & bouillans. Leur amitié est célèbre dans les fastes de la littérature, comme l'a été depuis celle de M, du Breuil & de M. de Pechniejat. On a vu M. Fugère rompre tout commerce avec des hommes de mérite, parce qu'ils lui paroissoient injustes à l'égard de M. Goguet. M. Fugère, dont la courte vie ne fut qu'une longue mort, & qui vecut pourtant auffi heureux par l'étude qu'on peut l'être. quand on est privé de la santé; M. Fugère, achevant de mourir, & succombant, avant le temps, sous le poids de ses infirmités, apprend que son ami, à la fleur de son age, au sein de la santé, au milieu de sa gloire l'itéraire dont il jouissoit avec volupté, deux mois après la publication de Kon livre, vient d'être emporté par la petite vérole, cette maladie si redoutable & que personne n'avoit jamais tant redoutée que M. Goguet : il. apprend en même temps que M. Goguet, par un testament antérieur à la publication de son livre. lui confie ses manuscrits & le soin de les saire imprimer, & lui laisse sa magnifique bibliochèque qu'il avoit formée lui même avec tout le soin & tout le goût dont il étoit capable. Cette marque touchante de confiance, d'amitié, de reconnoissance, ne fit que rendre plus deulourense à M. Fugère la perte de M. Gaguet. Ce chagrin se toignant à ses maux & les envenimant, le précipita au tombeau trois jours après son ami-

M. Goguet est mort le mardi 2 mai 1758; il 2 vecu en tout quarante-deux ans, troit mois, treize dours.

M. Fugère est mort le vendredi 5 mai 1758, & n'a vècu en tout que trente-sept ans. Tous deux avoient passé leur vie dans le célieur.

GOHORRI, (JACQUES) (Hist, litt. mod) professeur de mathématiques à Paris, traduisit en françois plusieurs tomes de l'Amadis des Gaules. On a de lui un ouvrage intitulé: le llyre de la fontaine péritleuse avec la chartre d'amour... œuvre trisexcellent de poésse antique, contenant la sténographie des mystères secrets de la science minérale. &c un traité des vertus & propriétés du petun, appellé en France l'herbe à la reine ou médicée. Ce nom de médicée n'annonce aucune vertu médicinale dans le tabac, mais seulement que le tabac avoit été apporté en France sous l'autorité & sous la protection de Catherine de Médicis. Mort en 1576.

GOIS ou GOIX (Hift. de Fr.) Dans le temps? des fastions ou des massacres des Orléanois ou Armagnacs & des Bourguignons, sous le règne de Charles VI, le comte de Saint-Pol, gouverneur de Paris & partisan du duc de Bourgogne, avoit sormé dans la capitale une milice royale, composée de cinq cents bouchers ou écorcheurs, commandés par les Gois, les Saints-Yons & les Thisberts, propriétaires de la grande boucherte de Paris. Ces surieux commettoient toutes sortes d'insolences; ils allèrent mettre le seu au château de Wicestre ou Bicèrre, appartenant au duc de Berry, qui jusques-là étoit resté neutre, & auquet ils avoient ôté le gouvernement de Paris à cause de cette neutralité.

GOLDAST (MELCHIOR HAMMINSPELD) (Hist, litt. med.) savant & laborieux compilateur luisse, vivant en Alemangue. Ses principaux out vrages sont les secuells intitulés: Alamaniae senptores; scriptores aliquot rerum suevicatum; collectio constitutionum imperatorum; collectio consuctudinum; commentarius de Bohemine regno; Sybilla Francica e c'est la pucelle d'Orlèans, qui est ainsi désignée, & l'ouvrage est un recueil de morceaux qui la concernent; monarchia sansi imperii romani; &c.

GOLSMICH, (OLIVIER) (Hift. litt. mod.) auteur du roman intéressant, plaisant & moral, qui a pour titre le ministre de Vakesield, de la comedie du bon-homme, des poemes du voyageur, & du village abandonné, de lettres sur l'histoire d'Angle-terre, avoit la simplicité, la candeur qu'il a données à son ministre de Vakesield. & vécut comme lui dans la pauvreté, mais toujours gai & content. Le duc de Northumberland ayant desiré de le connoître sur sa réputation, il se rendit chez. lui, & trouvant dans l'appartement deux hommes debout, dont l'un étoit le duc, l'autre son valetde-chambre, il se méprit, parla familièrement au duc & respectueusement au domessique, les jugeane apparemment sur la mine, puis ayant été averti de son erreur ou s'en étant apperçu, & ne sachant pas comment on réparoit une erreur, fur-tout de ce genze, il fut si confus qu'il s'enfuit, Il étoit accablé de dettes & ne sortoit pas de chez lui de peur d'être arrêté; un de ses créanciers imagina, pour l'en tirer, de supposer encore quelque grand leigneur curieux de le voir, & de sui donner un Xxxxx

rendez-vous au nom de ce seigneur. Il s'y rendit & sur arrêté. Son imprimeur paya pour lui. Né à Roscommon en Irlande en 1731; mort le 4 avril 1774.

GOLIATH? (Hift. fac.) géant philissin, tué par David, son histoire est rapportée au premier livre des rois, chap. 17.

GOLIUS, (JACQUES) (Hist. mod.) favant professeur d'arabe, dans l'université de Leyde; successeur du savant Erpenius; éditeur d'une histoire ara'e de Tamerlan, de l'histoire des Sarrasins d'Elmacin, des élémens astronomiques d'Alsargan; auteur d'un dictionnaire persan & d'un lexicon arabe. Né à la Haye en 1596; mort à Leyde en 1667.

GOLTZIUS, (HUBERT) (Hist. mod.) peintre & graveur en bois, plus connu comme antiquaire. Ses œuvres, toutes latines, ont été recueillies en 3 volumes in-folio. Les principales sont: Fasti romani ex antiquis numismatibus; icones imperatorum romanorum & séries austriacorum; Julius Casar ex numismatibus; Casar Augustus ex numismatibus; Sicilia & magna Gracia ex priscis numismatibus, &c. Né à Venloo, dans le duché de Gueldres, en 1525; mort à Bruges en 1583.

GOMAR, (FRANÇOIS) (Hist. mod.) théologien calviniste, chef de la secte des Gomaristes. (Voyez l'arsicle Arminius.)

GOMBAULD, (JEAN-OGIER DE) (Hist. litt. mod.) un des premiers académiciens dans le temps de l'institution de l'académie françoise, sur aussi un des beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet; il étoir gentilhomme ordinaire, & avoit d'ailleurs peu de fortune; il dit dans l'épitaphe de Malherbe:

Il est mort pauvre, & moi je vis comme il est mort.

Il fir un jour, soit par vivacité de caractère, soit par ressentiment d'auteur, au cardinal de Richelieu, une réponse que peu de personnes se seroient permise avec ce ministre; il lui lisoit un de ses ouvrages. Voilà des choses, dit le cardinal, que je n'entends pas. Ce n'est pas ma stute; repliqua Gombauld. Si cette réponse est d'un poète, elle n'est pas d'un courtisan. C'étoit Gombauld qui poussoit le rèle pour les décisions académiques, jusqu'à vouloir que les académiciens s'engageassent par serment à employer les mots approuvés par l'académie, & à n'empl yer que ces mots-là. On lui trouvoit du talent pour les sonnets; Boileau qui en trouvoir fort peu de bons, a dit:

A peine dans Gombauld , Mainard & Malleville , En pent-on admirer deux ou trois entre mille, On a de Gombauld des tragédies aujourdhai inconnues, ainfi que la pasterale d'Amarante; des épigrammes, dont on a sait autresois quelque cas, &cc. Gombauld mourns en 1666, agé de pres de quatro-vingt dix ans.

GOMBERVILLE (MARIN-LE ROI, SIEUR DI) (Hist litt. mod.) fut ainsi que Gombauld, un des premiers académiciens françois dans le temps de l'institution ; il est auteur des romans de le-lexandre, de la Cythérée, de la Jeune Alcidiane. C'étoit lui qui se piquoit d'une grande aversion pour le mot car, & qui s'applaudissoit de ne l'avoir pas employe une seule fois dans tout Pelexandre; on eut la patience de verifier le sait, & on trouva que ce mot, par la sorce de la nécessité avoit échappé trois sois à l'auteur. On a de lui un assez bon traité de la manière d'écrire l'histoire; on lui doit l'édition des mémoires du duc de Nevers; la traduction d'une relation de la rivière des Amazones du père d'Acuna, jésuite. Un de ses plus grands ouvrages est la dostrine des mœurs, tirée della philosophie des stoiques, représente en cent tableaux, & expliquée en cent discours : ce livre a été autrefois recherche pour les figures, les discours en sont obscurs & diffus; les vers placés au bas de chaque tableau, ont quelquefois un pen d'harmonie. En voici un qui est beau. Le tableau représente des hommes pleins de cupidité dans le cœur, qui passent à côté de vases d'or & d'argent sans oser y porter la main, parce que Némélis les suit, consormément à ces vers d'Horace :

Non sum machus, ais, neque ego hercule sur, ubi vasa.
Pratereo sapiens argentea, tolle periclum,
Jam vaga prosiliet franis natura remotis.............
Oderunt peccare boni, virtutis amore,
Tu nihil admittes in te sormidine pana;
Sit spes sallendi, miscebis sacra prosanis.
Nam de mille saba modiis cum surripis unum,
Damnum est, non sacinus pado miki lenias ista.

Les vers de Gomberville, qui répondent à ces vers d'Horace ne sont pas bons, mais ils finissent par celui-ci:

Le larcin n'est pas fait, mais le crime est commis.

Mort en 1674, agé de soixante & quinze ans.

GOMES - FERNAND, (Hist. & Espagne.) gentilhomme espagnol, institua en 1270, l'ordre des chevaliers du Poirier, aujourd'hui d'Alcantara, dont la grande maitrise sur unie à la couronne sous le règne de Ferdinand & d'Isabelle.

GOMES DE CIUDAD REAL, ("ALVARIZ)

4 Mist. litt. mod.) espageol, poëts lann. Photeurs de ses ouvrages ont des titres affez singuliers.

Sa Thalie chrétienne : ce sont les proverbes de Salomon mis en vers. Quel rapport out ils à Thalie? Sa muse Pauline, ce sont les épîtres de faint Paul en vers élégiaques. Son poème sur la Toison-d'on est-le plus estime de ses ouvrages. Il mourus en 1536. Il avoit été élevé en qualité d'ensant d'honneur auprès de l'archiduc Charles (depuis l'empereur Charles Quint.)

Un Gomès' de Castro; (ALVARIZ) mort en 1580, est auteur d'une histoire du cardinal Ximenez.

Madame de Gomez, auteur des cent nouvelles nouvelles, des journées amusantes, des anecdotes persanes, de l'histoire secrète de la conquête de Grenade, de la jeune Alcidiane, &c. & de plusieurs tragedies ignorées aujourd'hui, se nommon Magdeleine Angélique Poisson; elle étoit fille du comédien Paul Poisson. Don Gabriel de Gomez, gentilhomme espagnol, lui proposa de l'épouser, elle l'épousa & crut faire fortune, tandis que Gomer de son côté, regardoit comme une ressource les talens de sa femme. Il n'y eut de trompé que madame de Gomez, son mari étoit absolument sans bien, mais elle écrivit, & ses ouvrages, aujourd'hui negligés, eurent du succès. Nec à Paris en 1684, morte à Saint-Germain en-Laye en 1770.

GONDEBAUD ou GOMBAUD. (Hift. mod.) Gondioche, roi des Bourguignons, avoit laisse quatre fils: Gondebaud, Gondegissle, Chilperic, Gondemar; ils avoient partage le royaume de Bourgogne, comme les fils & les petits-fils de Clovis partagèrent depuis le royaume de France. Les deux aînés firent une ligue pour dépouiller les deux autres. Gondebaud assiegea dans Vienne Chilpèric & Gondemar en 477, brûla ce dernier dans une tour, où il se désendoit; fit massacrer Chilpéric & ses deux fils, qui étoient tombés entre ses mains, & jetter sa semme dans la rivière, une pierre au cou.

Chilperiolaissoit deux filles a l'une épousa Clovis; ce fut la célèbre reine Clotilde; l'autre se fit

religieuse.

Gondeboud & Gondegifile, comme on peut le penser, se brouillerent pour le partage des états qu'ils avoient enlevés à leurs frères; Gondégifile propose à Clovis un traité secret pour dépouiller Gondebaud & partager ses états; Clovis y consent, & par une petite finesse de barbare concertée svec Gondégifile, au lieu d'attaquer les terres de Gondebaud. c'est sur celles de Gondegifile qu'il se jeure. Celui-ci appelle son frère à son secours, Gondebaud y vient; mais dans une bataille qui se livre près de Dijon, sur les bords 4 de la rivière d'Ouche, Gondégifile passe du côté de Clovis; Gondebaud se voyant trahi, s'enfuit dans Avignon (en 500), Clovis l'y poursuit, fustrages réunis de les concitoyens le placerent l'y affrége. On négocie; Gondebaud (en soi).

s'engage à payer tribut à Clovis, ne le paye point. lie une intrigue, choisit son temps. Surprend Gordégisse dans Vienne, le sair tuer dans une église, malgié le respect des asyles, & réunit toute la monarchie des Bourguiguons; Clovis étoit occupé ailleurs, & Gondeband resta paisible possesser de ce royaume de Bourgogne, il survécut Clovis. & mousut en 516, laissant deux fils, Sigitmond & Gondemar, Il est l'auteur de la loi, appoliter de son mom la loi Gombene. It la publia en sos: Gondebaud etbit grien.

Un aventurier, nomme auffi Gondebaud out Gombaud, dit Ballomer, qui se disoit fils du roi' Clotaire I, & que Gontran, roi de Bourgogne. un des fils légitimes de Cloraire, disoit fils d'un homme qui avoit été meûnier & cardenr de laine, avoit prétendu, après la mort de Clott re, demander un partage à ses frères qui avoient rejetté sa demande avoc mépris. Lorsqu'après la mort de Chérobert, de Sigebert & de Chilpéric. il vit le royaume en proie aux factions, l'Auftrasie & la Neustrie gouvernées, par deux femmes, Brunehaut & Frédegonde, sous le nom de deux ensans, Childebert & Clotaire II; le roi de Bourgogne, Gontran, fort embarrassé à défendre sa vie contre deux monstres, qu'il n'avoit pu ni apprivoiler par ses biensaits, ni dompter par ses armes:" tons les seigneurs des différens états prenant parti dans ces troubles au gre de leurs passons, il crut l'occasion savorable pour faire valoir ses droits présendus; quelques factions l'élevèrent sur le pavois à Brive-la-Gaillarde en 585 : cotte entreprise paroissoit intéresser également les trois princes; copendant, non-feulement Childebert & Clotaire ne se joignirent point à Gontran, dans les provinces duquel Gondebaud faisoir principalement son, irruption, mais encore Fredegonde & Brunchaut, destrant également de secouer le jos de Gontran; firent des avances à Gondeban; & conspirèrent avec lui contre Gontran. Ceprince eut lieu de soupçonner Brunehaut d'avo: envoyé des ambassadeurs & des prefens à sondebaud, & d'avoir voulu l'épouser ; & lorse Gondebaud, après quelques succès stériles, att été sué par ceux mêmes qui. l'avoient fair oi, Gontran ent des avis que Brugehaut au it aussi fait faire la même proposition au file de Gondebaud. Fredegonde avoit en la mêm politique, elle avoit aussi fait des avances à Godebaud: M. de Valois croit qu'elle avoit aussi, a dessein de l'épouser.

GONDEGISHE. (Foyez le premier article précédent, GOIDEBAUD.

GONDEMAR on GUNDEMAR, roi des Visigoths, Histoire d'Espague) aimé de ses sujets, qu'il le cherchoit qu'à rendre heureux, respecté de nations voisines, & redoutable aux ennemis, ondemar mérita d'être élevé sur le trône, où les après la mort de l'usurpateur Witeric, lâche assassin qui avoit poignarde son maître, le fils de son biensaiteur, & qui, devenu par ses crimes l'objet de l'exécration publique, périt lui-même sous le ser des conspirateurs. A peine Gondemar fut proclamé. en 610, qu'il s'applique à rétablir la bonne intelligence entre sa nation & les François. Quelques historiens assurent cependant qu'il acheta la paix au prix d'un tribut annuel qu'il s'obligea de paver à la France. Si ce fait est exact, il ternit la mémoire de Gondemar; & il la ternit d'autant plus qu'alors les Visizoths recevoient des tributs. & n'étoient point accoutumés à en payer. Mais leur roi étoit presse de terminer cette guerre, pour aller réduire les Gascons qui avoient recommencé les hostilités : il se jetta dans leur pays, suivi d'une armée nombreuse, le ravagea, y mit tout à seu & à sang, les contraignit d'abandonner leurs villes, leurs villages. & d'aller se cacher derrière les montagnes. Après cette expédition, Gondemar, de retour à Tolede, assembla les évêques, & ils firent quelques canons, les uns concernant la dis-cipline eccléssassique, & le plus grand nombre relativement à l'administration civile; le roi approuva ces canons, & les signa. Gondemar s'occopoit de ces réglemens utiles, quand il apprit que les troupes de l'empereur venoient de faire une incursion sur les terres de son royaume; il se mit aussi-tôt à la tête des Goilis, & marcha contre les Impériaux. Ceux-ci, ne se croyant pas assez forts pour combattre une telle armée, se retirerent dans leur camp, qu'ils sortifièrent; mais Gondemar rendir cette précaution inutile : il attaqua les Impériaux dans leurs retranchemens, les força, les battit, les contraignit de se retirer en désordre, & dans leur fuite en massacra la plus grande partie. Cette victoire assura pour plusieurs années la Pix aux Visigoths, que la valeur de Gondemar rent it trop redoutables, pour qu'aucune puisfance rangère entreprit de leur déclarer la guerre. Le souveain victorieux rentra dans ses états, & convoqua in concile où furent faits encore de nouveaux redemens fur différentes parties du gouvernement vil. Peu de jours après la dernière séance de ce con: le, Gondemar tomba malade & mourut, quelques ic qurs qu'on eût pu lui donner, en 612, après un rèbe glorieux & très-court, puisqu'il n'occupa le trôn qu'environ deux années. Les grandes espérances qu'en avoit données, les talens qu'il montra, fa piet fans fanatisme, sa valeur & sa justice, le firent regetter amerement : les Visigoths perdoient en lui lem bienfaiteur, l'appui, le père de l'état. (L. C.)

GONDI. (Voyez RETZ.)

GONDRIN. (Voyez PARDAILLAN.)

GONFALON ou GONFANON, s. m. (Hip grandes contradictions; il a fait schisme dans sa mad.) grande hannière découpée par le bas en rapion; ses poèsses ont été imprimées plusieurs

plusieurs pièces pendantes, dont chaquine se mommis fanon, de l'allemand fanen, ou du latin pannus, qui tous denx fignifient un drap, une pièce d'étoffe dont étoient composés ces anciens étendards. On donnoit principalement ce nom aux bannières des églises, qu'on arboroit afin de lever des troupes & de convoquer les vassaux pour la désense des églises & des biens ecclésiastiques. Les couleurs en étoient différentes, selon la qualité du saint ou patron de l'églife, rouge pour un martyr, verte pour un évêque, &c. En France elles éroient portées par les avonés ou défenfeurs des abbayes; ailleurs par des seigneurs distingués, qu'on nommoit gonsuloniers. Dans certains ctats l'étendard de la couronne, du royaume, on de la république, étoit aussi appelle gonfanon. Aux assises du royaume de Jerusalem, liv. II. ch. X. il est parle de la manière dont le connétable & le maréchal devoient chacun à leur tour porter le gonfanon devant le roi, lorsqu'il paroissoit à cheval dans les jours de cérémonie. (G)

GONFALON, (Hist. mod.) tente ronde qu'on porte à Rome devant les processions des grandes églises, en cas de pluie, & dont la bannière est un racourci, Voyez l'arricle précédent, Chambers, (G)

GONFALONIER, (Hist. mod.) nom de celui qui portoit le gonsalon ou la bannière de l'églisse. (G)

GONFALONIER, (Hift. mod.) chef du gouvernement de Florence, dans le remps que cet état étolt républicain. Il y a encore à Sienne trois gonfaloniers ou capitaines qui com nandent chacun à un des trois quartiers de la ville. La république de Lucques est gouvernée par un gonfalonier choise parmi les nobles. Il n'est que deux mois en charge; il a une garde de cent hompres, & loge dans le palais de la république. On lui donne pour adjoints dans l'administration des affaires neuf conseillers dont le pouvoir ne dure que deux mois comme le sien; mais ni lui ni eux ne peuvent rien entreprendre d'important sans la participation & l'aveu du grand-conseil qui est composé de vingt-six citoyens. Le magistrat de police de Sienne conservé aussi le titre de gonfalonier, & porte pour marque de sa dignité une robe ou manteau d'écarlate, par-dessus un habit noir; son autorité est fort bornée depuis que les ducs de Toscane n'ont laissé à cette ville qu'une lègère ombre de son ancienne autorité. (G)

GONGORA-Y-ARGORE, (Louis) (Histaine, mod.) surnommé de son temps le prince des poètes espagnols, a enrichi par ses poèses la langue castillane, a excité un grand enthousiasme & de grandes contradictions; il a fait schilme dans sa ration: ses poèses ont été imprimées plusieurs

his à Madrid . à Bruxelles & ailleurs. Ne à Cordore en 1662, mort en 1626.

GON

GONSALVE OF CONSALVE FERDINAND DE CORDOUE, die le CRAND GONSALVE, & le grand capitaine. (Hist. d'Espagne.) Lorsque Louis XII, toi de France, parvenn au trône, voulur exercer ses droits sur le royaume de Naples: où régnoit alors Frédéric, de la branche batarde d'Arragon, il crut devoir partager sa conquête pour l'affurer davantage; il s'affocia le roi d'Arragon Ferdinand-le-Catholique. Il lui céda la Pouille & la Calabre, se réservant Naples, la serre de Labour & l'Abbruze; ce traité fut secret, & Frederic l'ignora, Le roi d'Arragon affectoit de paroltre le protecteur de ce prince, son proche parent, qu'il alloit opprimer. Sous prétexte de le seconrir contre les François, il envoya Gonsalve de Cordoue, avec des troupes pour lesquelles il lui demanda quelques places dans la Calabre. Frédéric ouvrit sans défiance ses ports & ses places à Gonsalve. Le repentir suivit de près son erreur. Louis XII fit attaquer' le rovanne de Naples par deux armées, l'une de terre, l'autre de mer; en même temps les Espagnols leverent le masque, & rendant public leur traite avec la France, commencerent les hostilités; le succès des alliés fut rapide. Frédéric, enveloppé de tous côtes, ne pouvoit que s'indigner de la perfidie de Ferdinand & de Gonsalve; mais connoissant la franchise & la bonte de Louis XII, il lui remit ses places, il se remit lui-même entre ses mains, il passa en France, où il parut goûter les dou-a ceurs d'une condition privée & ne point regretter les grandeurs qu'il avoit perdues

Ferdinand n'avoit consenti au traité qui lui affuroit une moitié du royaume de Naples, que dans l'espérance & dans le dessein d'envahir l'autre moitié. Il supposa que les limites du partage n'avoient pas été clairement fixées; il pré-tendit que la Capitanate, pays plus important qu'étendu, faisoit partie de la Pouille; les François la revendiquoient comme appartenante à l'Abbruze. De là quelques hostilités suspendues par des trèves perfides que les Espagnols rompoient toujours. Gonjalve, digne instrument des fourberies du roi d'Arragon, violant sans pudeur les engagemens les plus sacrés, pour servir son maître & pour l'imiter, réparant les échecs à force de dextérité, dérobant les faveurs de la fortune à force de vigilance & d'adresse, profitant de toutes les conjonctures & les faisant naître, attaquant à propos les François endormis & désarmés par des propositions de paix toujours frauduleules, gagna en personne ou p r ses lieutenans les batailles de Séminare dans la Calabre, de Cérignoles dans la Pouille, conquit tout le royalime de Naples, & se combia de glo re en se perdant d'honneur. On a souvent appliqué à ce général les praits dont Tite-Live peint, avec moins de raison

neut-être, le caractère d'Annibal, après avoir faie l'éloge de ses vertus militaires : has tantas viris Virtutes ingentia vitia equabant, inhumana crudelitas. perfidia plusquam punica, nihil veri, nihil fantti nullus deum metus, nullum jusjurandum, nulla religio.

Avec tant d'art pour la disfimulation, on ne fera pas étonné qu'il eût dans l'occasion beaucoup de présence d'esprit. Ces rois machiavellistes vouloient toujours faire la guerre & ne jamais payer leurs troupes, ce qui occasionnoit de fréquentes seditions. Dans une de ces féditions, un foldat s'emporta jusqu'à présenter à Gonsalve la pointe de la hallebarde, Gonjalve le prend par le bras, & lui die : prends garde , camarade , de me bleffer en badinant avec cette arme. Un autre soldat fui die ayec colère: si su manques d'argent, livre sa fille, tu auras de quoi payer. Gonsalve feignit de ne l'avoir pas entendu, mais la nuit suivante, il le fit pendre à une senêrre où toute l'armée le vit exposé de lendemain. Gonsalve mourus à Grenade en 1515, âgé de soixante & douze aus.

Il eut un petit-fils, nomme comme lui, Gonsalve Ferdinand de Cordoue, homme vertueux. ennemi généreux; qui donna deux fois un grand exemple. Les honneurs que ce seigneur espagnol fit rendre au général françois, à l'ennemi de sa: nation, ont ajouté à la gloire du nom de Gon-. salve. Les restes du malheureux Lautrec, mort en 1528, devant Naples, enterrés d'abord dans un champ par ses soldats, transportés depuis dans une cave à Naples, par un soldat espagnol, qui espéroit les vendre bien cher à sa famille, y reposoient sans éclat & sans honneur; le petitfils de Gonsalve leur érigea un combeau de marbre. parmi ceux de ses pères, dans l'église de Sainte-, Marie-la-Neuve, uniquement guide par ce mouvement tendre & respectueux qu'inspire aux cœus sensibles le spectacle & le souvenir des malhours de l'humanité. Tel est le sens genéral de l'épi-taphe que ce petit-fils du grand Gonsale, plus grand que lui peut-être, puisqu'il éte: plus humain, fit faire à Lautrec, & que oici :

Odeto Fuexio , Lautrecco Gonfevus Ferdinandus Ludovici filius Corduba, mgni Gorfalvi nepos, cum ejus offa, quamvis Austis, ut belli foruna tulerat, fine honore jace comperiffet, humanarum miseriarum memor, it in avito sacello, duci gallo hispanus princeps suit.

Le même Gonelve Ferdinand de Cordoue fit Le même Gont production de la memoire d'un rendre le mêm honneur à la memoire d'un autre capitain ennemi, mort au fervice de la France, pir de Navarre; il le fit enterrer auffi dans l'égli de Sainte Marie la Neuve, & il fit mettre ar fon tem leau une inteription, où il mettre de la contraction de la mettre de la contraction de la mettre de la contraction de la contracti mettre la prérogative de la vertu est de se faire dit con la prerogative de la vertu est de se faire an irrer même dans un ennemi. Voici cette infaire.

Ossibus & memoriæ Petri Navarri Cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi, Gonsalvus Ferdinandus, Ludovici silius, magni Gonsalvi suessiæ principis nepos, ducem Gallorum partes secutum, pro sepulchri munere honestavit: hoc in se habet virtus, ut vel in hosse sit admirabilis.

GONTRAN. (Hift. de Fr.) (Voyez les articles BRUNEHAUT FRÉDEGONDE, GONDEBAUD-BALLOMER.)

Ce Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, toujours placé sur la fin de son règne entre Frédegonde & Brunehaut, & ne pouvant se résoudre à facrisser ni l'une ni l'autre, les eut toutes deux pour ennemies; il ne dut sa conservation d'une vie toujours menacée, qu'aux précautions qu'il prit contre les assassins, en faisant redoubler sa garde, & qu'à la précaution plus sûre encore, d'intéresser tous ses sujets à la durée de son règne; par un gouvernement sage & doux, auquel on peut cependant saire plus d'un reproche.

» Gontran, dit l'abbé le Gendre, étoit dévot, » à la liberté près qu'il se donnoit d'entretenir

* autant de femmes qu'il vouloit. »

Avec cette liberté il auroit dû mieux choisir celles qu'il honoroit du nom d'épouses &t de reines. Il épousa d'abord la servante d'un de ses domestiques, ensuite une sille d'un rang plus convemable, qu'il répudia bientôt, parce que, disoit-il, sa mère étoit décriée pour les mœurs. Il épousa depuis une semme-de-chambre, qui eut le titre de reine. Celle-ci, désespérée de mourir à trente-deux ans, d'une maladie que ses médecins ne purent guérir, pria Gontran de les saire mourir; ce qui sur religieusement exécuté, comme dernière vo-lonté d'une reine mourante.

On ne peut le disculper encore d'avoir ordonné le combat judiciaire entre deux de ses officiers, pou un taureau sauvage tué dans ses sorèts; l'accusate sur blesse mortellement, mais le champion de laccusé voulant désarmer son ennemi, se perça lui-same & mourut sur la place. C'étoient trop de mor- pour un animal tué; nul intérêt de chasse ne pouvoit mériter un pareil sacrisse. Contran ne sut pa encore satissait; il jngea que la mort du champio de l'accusé, quoiqu'arrivée par hasard, &, en quique sorte, hors du combat, étoit une convictio du crime, & il sit lapider l'accusé, vieillard instrae, qui, par sette raisson, n'avoit pu combattre personne.

Gontran mourut en 593 ll a été mis au nombre des saints. C'est en ext un des moins mauvais rois de la première rai Ce sut aussi celui qui sit le moins la guerre.

GONZAGUE, (Hist. mod.) grandes, illustre ma ion d'Italie, est celle qui a sourni a réglise romaine le plus grand nombre de cardinais. la seule branche des ducs de Mantoue a de pas

fourni deux impératrices à l'Allemagne, une reins à la Pologne & deux archiduchesses à la maison d'Autriche. La reine de Pologne étoit la sœur de cette célèbre Anne de Gonzague, princesse pa-latine, qui joua un si grand rôle en France sous la minorité de Louis XIV, & dont M. Bossuet a fait l'oraison sunèbre : « Nièce d'une impéra-» trice, dit-il, (Eléonore de Gongague, seconde » semme de l'empereur Ferdinand II) sœur d'une puissante reine, (la reine de Pologne) épouse d'un » fils de roi (le prince Edouard de Bavière, fils de » l'électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin v & roi de Bohëme) mère de deux grandes prin-» cesses, dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, (la princesse de Condé, semme du prince Henri-Jules) & l'autre s'est » sait admirer dans la puissante maison de Bruns-" wick, (la duchesse d'Hanovre, semme du duc Jean-Frédéric de Brunswick) une princesse enfia » dont le mérite passe la naissance, encore que, » sortie d'un père & de tant d'aseux souverains, » elle ait réuni en elle, avec le sang de Gonzague » & de Clèves, celui de Paleologue, celui de. » Lorraine, & celui de France par tant de côtés. » Les Gonzagues régnoient à Mantoue depuis le commencement du quatorzième siècle, d'abord

commencement du quatorzième siècle, d'abord sous le titre de capitaines, puis sous celui de marquis, que l'empereur Sigismond consèra, le 22 septembre 1433, à Jean-François de Gonzague, ensin sous celui de ducs, titre que l'empereur Charles - Quint consèra, en 1530, à Frédèric de

Gonzague, second du nom.

La branche ainée des ducs de Mantoue s'étant éteinte en 1627, le duché de Mantoue passa aux. Gonzague, ducs de Nevers, branche cadette. Le duché de Nevers étoit entre dans cette branche par le mariage de Louis de Gonzague, prince de Mantoue, avec Henriette de Clèves, héritière de sa maison, par la mort du duc de Nevers François de Cléves, second du nom, son frère, mé à la bataille de Dreux, en 1562. Le duc de Nevers Louis de Gonzague est celui dont nous avons les mémoires publiés en 1665, par Gomberville. (Voyez l'article GOMBERVILLE.) Il rendit de grands services à Charles IX & à Henri III. Il fut le premier chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la première promotion du 31 décembre 1578. Il servit aussi fort bien Henri IV, & dans les armées & sur-tout dans son ambassade à Rome pour l'affaire de l'absolution, mais il paroît, par ses lettres mêmes, qu'il mettoit ses services à un prix un peu haut. M. de Sully dit assez de mal de lui & lui donne beaucoup de ridicule; mais Brantôme, qui n'avoit pas eu de querelles avec lui comme M. de Sully, en fait un très-grand éloge, & un juge bien plus équitable. M. de Thou donne les plus grandes louanges à la conduite qu'il tint dans son ambassade

Il étoit boiteux d'un coup de pistolet qu'il

Avoit reçu à la jambe en 1567, dans les guérres contre les Huguenots. Il mourut à Nesle en 1595, de chagrin, à ce qu'on prétend, & ce chagrin sut causé par un mot d'aigreur que lui dit Henri IV. Ce sut son fils, Charles de Gonzague, duc de Nevers, qui devint duc de Mantoue par l'extinction de la branche aînée, & qui sut père de la reine de Pologne & de la princesse palatine.

Les autres personnages les plus considérables de la maison de Gonzague sont dans la branche de Guastalla. Ferdinand de Gonzague vice-roi de Sicile, gouverneur du Milanès sous Charles-Quint, en allant reconnoître pendant la nuit la ville de Saint-Quentin, tomba de cheval, & mourut des suites de cette chûte à Bruxelles, le 15 novembre 1557.

Dans la branche de Vescovato, Octave de Gonzague, ne le 15 juillet 1667, mort le 9 septembre 1709, célèbre par ses connoissances & par son talent pour la poésie italienne.

Dans la branche des princes de Gazzolo, Bozzolo & Saint-Martin, Charles de Gonzague, général des armées de Charles-Quint, mort en 2555.

Le cardinal Scipion, son fils, sondateur de Pacadémie de Padoue, mort en 1593.

Pyrrhus & Ferdinand, frères du cardinal Scipion, tous deux généraux des armées impériales; Pyrrhus mort en 1594, Ferdinand en 1605.

Cette maison a produit encore plusieurs semmes célebres, indépendamment des grandes princesses, dont nous avons parlé. Telles sont:

Cécile de Gonzague, fille du premier marquis de Mantoue, Jean-François, une des plus savantes personnes de son temps & qui savoit le grec à huit ans. Elle se sit religieuse.

Lucrèce de Gonzague, une des semmes les plus illustres du seizième siècle, connue principalement par ses lettres imprimées à Venise en 1552, & par les essouverains de l'Europe, pour obtenir la liberté d'un mari indigne d'elle & qu'elle n'aimoit pas: le duc de Ferrare l'avoit sait enlever & le retenoit en prison, il y mourut. Il se nommoit Jean-Paul Mansrone. Lucrèce poussa le zèle jusqu'à engager le sultan des Turcs à s'emparer de la forteresse où son mari étoit détenu; elle prioit en même temps les Turcs de ne pas saire d'autre mal aux chrétiens. Son histoire & son caractère se trouvent dans ses lettres.

Julie de Gonzague, semme de Vespassen Colonne, comte de Fondi dans le royaume de Naples, l'une des plus belles, des plus sages & des plus savantes semmes de ce même seizième siècle. La réputation de sa beauté enstamma les desirs de Soliman II, qui chargea son amiral Barberousse

Histoire, Tome II. Seconde part,

d'enlever Julie à Fondi, où elle faisoit son séjour; ce lieu, par sa situation sur le bord d'une rivière qui se jette près de là dans la mer, savorisoit une pareille entreprise. Barberousse arrive de nuit, surprend Fondi, l'emporte par escalade. Julie n'ent que le temps de s'ensuir nue en chemise; elle s'engagea dans les montagnes où elle eut beaucoup à soussirie & où elle courut de grands dangers avant d'arriver dans un lieu de sûreté. Cet événement est de l'an 1534.

Il y a aussi un saint dans la maison de Gonzague; c'est le P. Louis de Gonzague, jésuite, mort à Rome le 20 juin 1591, de la peste qu'il gagna en secourant les pestiférés: Grégoire XV le béatisse en 1621; Benoît XIII le canonisa en même temps qu'un autre jésuite, Stanislas Kostka. M. Gresset, alors jésuite, sit une ode sur cette canonisation; elle est dans ses œuvres. Un P. Cépari a écrit la vie du bienheureux Louis de Gonzague.

GORDIEN, (Hist. des Empereurs) surnomme l'ancien, parce qu'il parvint à l'empire à l'âge de quatre-vingts ans, descendoit, par sa mère, de Trajan. Il remplit les premières dignités de l'état avec une intégrité digne des temps antiques. Ce fut sur-tout dans le gouvernement d'Afrique qu'il fit éclater sa modération & son désintéressement. Rome & les provinces ne pouvoient plus supporter le joug du sanguinaire Maximin; l'Afrique, en proie aux exactions de ses intendans. donna le premier exemple de la rebellion. Les légions qui, comme le peuple, avoient éprouvé les cruautés du tyran, proclamèrent Gordien empereur; & comme son âge avoit éteint en lui tout sentiment d'ambition, il resusa de se charger d'un aussi grand poids. Les légions menacèrent de le tuer, s'il perfissoit dans son refus. Le modeste vieillard, sorcé de consentir à son élévation, s'associa son fils, & ce choix sut confirme par le sénat, qui déclara Maximin ennemi de la patrie. Le tyran, qui aimoit à voir ses ennemis se multiplier, pout avoir le droit de répandre le sang, marcha contre les rebelles. Gordien remit le commandement de son armée à son fils, jeune homme courageux, à qui il ne manquoit que le secours de l'expérience. Il en vint aux mains avec Capellien, gouverneur de Mauritanie, qui remporta une pleine victoire. Le ieune Gordien, trahi par son courage, se précipita dans la mêlée, où il périt percé de coups. Son père, qui attendoit à Carthage l'événement du combat, ne put survivre à la perte de son fils, il s'étrangla de désespoir. Sa mort causa un deuil général dans toute l'empire, qui le regardoit comme son libérateur. On le regretta moins par ce qu'il avoit fait, que par le bien qu'on le croyoit capable de faire. Il avoit une parfaite ressemblance avec Auguste, dont il retraçoit tous tes les vertus, sans avoir aucun de ses vicest Il me regna qu'un an & six mois (T-N.)

Yyyy

GORDIEN, le jeune, petit-fils du premier, fut honore, à l'âge de douze ans, du titre de césar, par Maxime & Clodius-Albinus qui gouvernoient conjointement l'empire qu'ils avoient délivré de la tyrannie de Maximin. Dès qu'ils furent associés au partage du pouvoir, ils devinrent ennemis. Les légions, qui ne pouvoient leur pardonner d'avoir été élus par le sénat, les massacrèrent dans leur tente, & proclamèrent Gordien âgé de douze ans. Ce choix fait par une soldatesque effrénée, n'en sur pas moins agréable au peuple & au senat, à qui la memoire du premier, Gordien étoit précieuse. A l'âge de dixhuit ans il épousa la fille de Minthée, qui avoit toutes les qualités du cœur, & tous les dons du génie. Le titre de beau-père de l'empereur, lui mérita la charge de préset du prétoire, qu'il n'eût peut-être pas obtenue, s'il n'eûr eu que des vertus & des talens. Ce fut en s'abandonnant à ses conseils, que Gordien rendit à l'empire son antique splendeur. Les superbes édifices dont il embellit le champ de Mars, suffiroient pour immortaliser sa mémoire. Tandis qu'il s'occupoit du bonheur de ses peuples, Sapor, roi de Perse, fit une invasion sur les terres de l'empire. Gordien courut au secours des provinces ravagées. Il traversa la Mossie, où les Goths & d'autres peuples du Nord exerçoient les plus affreux brigandages. Une victoire remportée sur ces barbares, rétablit la tranquillité dans cette province. Gordien tourna ses armes victorieuses contre Sapor, qu'il rencontra en Syrie, dont les Perses s'étoient rendus les maîtres. Les deux armées. également impatientes de combattre, en vinrent aux mains, & la victoire, long-temps disputée, se déclara pour les Romains, qui reprirent Antioche, Carrès & Ninbes, dont la conquête fut suivie de celle de toute la Syrie. Le sénat décerna à Gordien les honneurs du triomphe. Minthée. qui avoit gouverné l'empire avec l'applaudissement du public, pendant l'absence de l'empereur, fut décoré du titre de tuteur de la république. Tandis que Gordien triomphoit au dehors, ses ennemis abusoient de ses bienfaits, pour le pré-eipiter du trêne. Philippe, qu'il avoit sait préset du prétoire, se familiarisa tellement avec l'autorité que lui donnoit sa charge, qu'il aspira au pouvoir souverain. Le jeune Gordien, qui faisoit les délices des peuples, sut affassiné par les complots d'un monstre qui en étoit abhorré. Les légions pleurèrent sa mort; elles lui érigèrent un tom-beau, où elles gravèrent une épitaphe qui attestoit leur reconnoissance & son mérite. Le sénat sensible à cette perte, sit un décret en l'honneur des Gordiens, qui exemptoit leur postérité de toutes les charges onéreuses. Il sut assassiné l'an 244, après un règne de six ans. Il disoit que les empereurs étoient les plus à plaindre des bommes, puisqu'ils étoient les seuls qui ne pouvoient pas connoître la vérité. (T-N.)

GORDIUS, (Hist. anc. de Phrygie) roi de Phrygie, fut un de ces hommes que la fortune dans ses caprices se plaît à tirer du néant, pour les élever sans motif au faite des grandeurs. Né dans un village obscur, où il vivoit du produit de son travail, il n'aspiroit à rien de grand, lorsque les Phrygiens surent conseillés par l'oracle de choisir pour leur roi le premier qu'ils rencontreroient monte sur un charjot. Le hasard leur offrit Gordius qui portoit des denrées à la ville; & ils le proclamèrent roi. Le célèbre Midas, son fils, fit une lossrande de ce chariot à Jupiter. Le nœud qui attachoit le joug au timon, étoit tissu avec tant d'art, que l'oracle promit l'empire de l'Asie à celui qui pourroit le dénouer. Alexandre le coupa avec son épée, & crut par-là avoir droit de prétendre aux promesses de l'oracle. L'histoire ne nous apprend rien de l'administration de Gordius, dont le nom n'a été transmis à la postérité, que parce qu'il fut père de Midas honteusement celèbre. (T-N.)

(On sent que cette partie de l'histoire ancienne

peut être revendiquée par la fable.)

GORDON, (THOMAS) (Hist. mod.) traducteur de Tacite & de Salluste en anglois, avec des réstexions sort estimées, sur tout les réstexions sur Tacite; mort en 1750.

GORGERIN, s. m. (Hist. mod.) partie d'une ancienne armure qui servoit à couvrir la gorge, quand un homme étoit armé de toutes pièces. Chambers. (Q.)

GORGIAS, (Hift. facr.) un des capitaines d'Antiochus Epiphanes, deux fois battu par Judas Macchabée. Liv. I des Macchabées, chap. 3 & 4.

GORGIAS LE LÉONTIN, (Hist. anc.) ainsi nommé, parce qu'il étoit de Léontium, ville de Sicile, orateur célèbre; vivoit plus de quatre siècles avant Jésus-Christ.

GORGO, (Hist. anc.) semme de Léonidas; roi de Sparte, disoit que les semmes de Sparte étoient les seules qui missent des hommes au monde.

GORMON I. (Hist. de Danemarck) On ignore au juste l'époque où ce prince commença à regner sur le Danemarck, & le temps où il mourus. Les principaux événemens de son règne ne sont pas plus connus : on fait seulement qu'il existoit dans le cinquième siècle; qu'il entreprit vers le Nord des navigations très-périlleuses, & qu'il étoit aussi philosophe qu'on pouvoit l'être, dans un temps & dans un pays si harbares. (M. BE SACY.)

GORMON II. L'histoire ne donne pas de plus grandes lumières sur le règne de celui-ci. Les uns veulent qu'il ait été roi d'Angleterre & de Danes marck; d'autres, qu'il n'ait gouverné que les Danois; d'autres enfin, qu'il n'ait régné qu'en Angleterre. L'opinion la plus commune est qu'il vivoit au commencement du neuvième siècle. (M. DE Sacr.)

GORMON III. L'histoire de celui-ci est encore mèlée de fables; mais à travers ces ténèbres, on entrevoit quelques lueurs de vérité. Il épousa Thira, fille du comte de Holstein, dont tout le Nord admiroit stupidement la sagesse & le génie, parce qu'elle se mèloit d'expliquer les songes. Gormon réunit sous sa domination toutes les provinces que des voisins ambitieux avoient enlevées à ses prédécesseurs: il s'empara de la Juthie, & tua de sa propre main le roi de cette contrée. Il soumit la Vandalie, dést les Saxons, & su battu lui-même par l'empereur. Il régnoit au commencement du dixième siècle. Sa vie sut longue, & ses sujets lui donnèrent le surnom de vieux. (M. DE SACY.)

GOSSELIN. (Voyez GODEFROY, chef des Normands.)

GOSSELINI, (JULIEN) secrétaire de Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Sicile, & gouverneur du Milanes sous Charles-Quint, a écrit la vie de ce Ferdinand, & l'histoire des conjurations de Fiesque & des Pazzi.

GOTESCALC, (Hist. ecclés.) bénédictin du neuvième siècle, célèbre par les persécutions qu'il s'attira peut-être par son opiniâtreté à soutenir & à désendre certaines propositions hasardées sur la prédestination & sur la grace; le violent Hincmar, archevêque de Reims, non content de le dégrader du sacerdoce au concile de Quercy sur Oise en 849, ce qui étoit déjà un traitement bien sévère, le su battre de verges, châtiment que des erreurs théologiques ne peuvent guères mériter; il le sit ensuite ensermer dans une prison, où ce malheureux mourut en 868.

GOTHER, (Hist. de Norwège) roi de Norwège, régnoit au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. On ne connoît de sa vie qu'un trait digne à peine d'être transmis à la postérité. Froton, roi de Danemarck, demanda sa fille en mariage; mais Gother étant devenu amoureux de la semme de l'ambassadeur chargé de ce message, il dit à ce ministre que s'il ne vouloit pas lui céder son épouse, il resuseroit à Froton la main d'Alvide; il ajouta que s'il vouloit le servir auprès de sa semme dans ses projets amoureux, il lui donneroit le gouvernement d'une province, & le combleroit de biens & d'honneurs. Cette proposition est peu étonnante dans un tel prince, & le pesus du ministre lui sait honneur, Je n'ai rapporté

ce fait que pour faire sentir la différence des mœurs des peuples barbares & de celles des peuples policés. (M. DE SACT.)

GOTTSCHED, (Hist. litt. mod.) M. & madame Gottsched, poëtes allemands, d'un ordre distingué. On a du mari une tragédie de Caton d'Utique, & de la semme une tragédie de Panthée; on a d'elle aussi des comédies qui ont eu du succès. Le mari est aussi auteur d'une poétique estimée; tous deux, par leurs leçons & leurs exemples, ont contribué à la résormation du théâtre allemand. M. Gottsched est mort en 1766. Madame Gottsched étoit morte en 1762.

GOUDOULI, (PIERRE) (Hist. mod.) poëte toulousain, qui a tiré pour la poésie un grand parti du jargon languedocien. Ses poésies languedociennes eurent un succès distingué, & jouissent encore d'une grande réputation; une originalité piquante les caractérise, & caractérisoit en général l'esprit de l'auteur. Mort à Toulouse en 1649.

GOUDIMEL, (CLAUDE) (Hist. mod.) musicien tué à Lyon en 1572, par des catholiques, parce qu'il avoit mis en musique les pseaumes de Marot & de Beze. Qu'el motif d'assassiner!

GOUFFIER. (Hist. de Fr.) Ancienne maison du Poitou dont étoient:

- 1°. Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, gou-
- 2°. Pierre Gouffier, seigneur de Boisy, son fils; tué à la bataille de Marignan en 1515;
- 3°. Artus Gouffier, seigneur de Boisy, srère de Pierre, gouverneur de François I, gentilhomme qui osoit être éclairé dans un siècle où la noblesse mettoit encore l'ignorance au nombre des titres dont elle étoit jalouse. François I le fit grandmaître de France, & il introduisit même en sa faveur une nouveauté dans la pairie; elle n'avoit été conférée jusqu'alors qu'à des princes du sang & à des princes étrangers. Artus Gouffier de Boisy fut le premier gentilhomme françois décoré de la pairie: François érigea pour lui en duché-pairie la terre de Roanès au mois d'avril 1519. Mais cette érection n'eut point lieu, Artus étant mort au mois de mai suivant, & l'enregistrement ayant vraisemblablement souffert quelque difficulté. Artus. étoit un homme de bien & un homme de paix. Il s'attacha toujours à entretenir la concorde &. l'amitié entre le prince d'Espagne, qui sut depuis l'empereur Charles-Quint, & François I; ce sut lui qui, de concert avec son ami Crouy-Chièvres, gouverneur de Charles-Quint, vertueux comme lui & plus habile peut-être, conclut, en 1516, le traité de Noyon entre Charles & François. En 1519, lorsque la concurrence de ces deux princes à Yyyy 2

l'empire: menacoit d'embraser l'Europe, ces deux mêmes ministres travailloient à Montpellier à établir une paix solide entre les deux rivaux; ils alloient terminer cet heureux ouvrage, lorsque la pierre & la fièvre précipitèrent Boify au tombeau. La négociation sut abandonnée, la guerre s'alluma; Chièvres la vit commencer & mourut en 1521, en prononcant pour dernier soupir ces tristes & prophétiques paroles: Ah! que de maux! On a fait l'honneur à la mémoire de ces deux sages gouverneurs, de croire que s'ils eussent vécu ils auroient trouvé le moven de concilier leurs deux illustres élèves & d'épargner tant de sang qui coula depuis. On regretta dans Gouffier Boisy cette sagesse douce & ferme qui balançoit dans le conseil la trop grande autorité de la duchesse d'Angoulème sans la cho-

quer ouvertement.

4°. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet. son frère, qui le remplaça dans la faveur du roi, ne succeda ni à ses vertus, ni à sa prudence, ni à son amour pour le bien public; il sut l'esclave de la duchesse d'Angoulème, & le flatteur de son maître; mais ce fut un des hommes les plus brillans du règne de François I; & l'histoire ne lui avoit pas rendu assez de justice. Il succèda en 1516, dans la dignité d'amiral, à Jean Mallet de Graville. seigneur de Malesherbes: en 1518, il négocia la restitution de Tournay, affaire dont le succès augmenta dans l'Europe la considération de François I. & doit en donner à Bonnivet. Il ne réussit pas de même dans la grande affaire de la concurrence à l'empire; mais on ne lui reproche aucune faute qui ait nui au succès, & il servit du moins son. maître avec beaucoup de zèle. En 1521, il ouvrit la campagne par la prise de Fontarabie, conquête importante, mais dont on l'accuse de s'être sait nne trop haute idée; il s'opposa, dit-on, à la paix qui, au milieu de la guerre, se négocioit alors à Calais, en engageant le roi à refuser la restitution de Fontarabie: c'est un grand mal de s'opposer à la paix; mais Bonniver ne sur point le seul qui n'approuva pas la trève dangereuse qu'on proposoit à François I, sous le nom de paix; les plénipotentiaires françois, qui régocioient à Calais. mandèrent expressement au roi : a nous ne serons w jamais affez malheureux pour vous conseiller d'y » souscrire. » En 1523 & 1524. Bonnivet commanda dans le Milanès, où il eut d'abord quelques fuccès suivis des plus grandes disgraces. Sur l'affaire de Rebec, où Bo nivet eut le malheur de faire baure Bayard, & sur la retraite de Romagnano & le puffage de la Sessia, (voyez l'article BAYARD) Bonnivet fit des fautes, sans doute, dans ces deux campagnes; mais il montra de l'intelligence & de la capacité dans ses marches, dans ses campemens, même dans ses opérations. En 1925, il eut encore le malheur de faire résoudre la bataille de Pavie contre le sentiment du maréchal de Chabannes & des autres vieux capitaines. Il fut chargé des dispositions de cette fameuse journée, & ces dis-

positions ont mérité d'être louées; mais l'ardeme impatiente du roi rompit toutes les mesures de son général: il sortit des retranchemens d'où on étoit convenu qu'il ne salloit pas sortir; il masqua son artillerie, qui suffisoit seule pour assurer la victoire; il perdit tout, hors l'honneur, puisque l'étourderie la plus désastreuse dans ses effets ne déshonore point.

Le malheureux Bonnivet, voyant les tristes sruits du conseil qu'il avoit donné, mais qu'on avoit mal suivi, s'épuisoit en vains esforts pour arracher son maître à la mort ou à la captivité, il rallioit tantôt quelques suisses, tantôt quelques gendarmes; il sut coupé, séparé du roi, jeté hors de la mêlée par le choc violent des lansquenets de Bourbon; il ne tenoit qu'à lui de se sansquenets son ame étoit trop haute & son désespoir trop sincère; il jeta un triste regard sur le champ de bataille & s'écria: non, je ne puis sarvive à un pareil désastre. Aussi-tôt il s'élance sur le bataillon des lansquenets, & tendant la gorge à routes les épées & à toutes les piques, il se délivra de l'horreur de vivre.

Pendant ce temps, le marechal de Foix, lui attribuant les malheurs du roi, de la France & les siens, le cherchoit par-tout pour mourir en l'égorgeant; (voyez l'article FOIX) & Bourbon plus à craindre pour lui que le maréchal de Foix, Bourbon, son ennemi capital, & qui lui attribuoit sa disgrace, Bourbon auquel il avoit eu peine à échapper au passage de la Sessia, s'étoit flatté de le saire prisonnier à Pavie; il avoit recommande à ses soldats de s'attacher à le prendre vivant, it s'étoit armé exprès en simple cavalier, pour que Bonnivet ne pût le distinguer, ni tenter de lui echapper. Il passa par l'endroit où l'objet de tant de haine venoit d'être massacré; il vit souilles de sang & fletris par une lividité affreuse les restes de cette figure si belle & si noble, qui avoit sait l'admiration de la cour. A ce spectacle, sa colère s'affoiblir.

La pitié dont la voik
Alors qu'on est vengé, fait entendre ses loix,

entra dans son grand cœur; il détourna les yeux, & s'ècria en gémissant: Ah ! malheareux! tu es cause de la perte de la France, de la tienne & de la mienne. Bonnivet étoit réméraire dans ses galanteries, plus encore que dans ses expéditions militaires; & il s'est quelque sois permisdans ce genre, des entreprises coupables. Sur l'intelligence qu'on veut qu'il y ait eu entre lui & la comtesse de Château-Briant, première maîtresse de François I, (voyez à l'article F. IX, l'article particulier de Françoise de Foix, comtesse de Château - Briant.) Ce même favori, recevant le roi & toute la cour dans son château de Bonnivet, osa s'introduire pendant la nuit par une trappe dans la chambre de la duchesse d'Alençon,

& fut secourue si à propos par sa dame d'honneur, que Bonnivet sut obligé de s'ensuir. La duchesse indignée vouloit dire tout au roi & saire punir Bonnivet. La dame d'honneur sut d'un avis contraire, & la duchesse se rendit à ses raisons.

Bonnivet portoit sur son visage des témoignages Langlans de la résistance qu'il avoit éprouvée; il n'y avoit pas moyen de paroître en cet état devant le roi, encore moins devant la duchesse; il fit dire au roi le lendemain qu'il avoit été malade toute la nuit, qu'il l'étoit encore, qu'il ne pouvoit même ni soutenir la lumière ni entendre parler. Le roi voulut l'aller voir, on lui dit que Bonnivet commençoit à s'endormir, il ne voulut pas l'éveiller & partit sans l'avoir vu. Lorsque Bonnivet put le montrer, lorsque le temps & la continuation des bontes du roi l'eurent assuré du silence indulgent de la duchesse, il reparut à la cour; mais toute son audace ne pouvoit l'empêcher de rougir & de perdre contenance, quand un regard de la duchesse d'Alençon venoit à tomber sur lui. Elle conte elle-même cette aventure dans l'Heptaméron, première journée, quatrième nouvelle, sous des noms ou plutôt sous des qualités supposées.

- 5°. Claude Gouffier, fils du gouverneur de François I, fut comblé de biens & d'honneurs par François I & par Charles IX. Sa terre de Maule-vrier fut érigée en comté l'an 1542, celle de Boisy en marquisat, l'an 1564, & cette même terre de Roanès, infructueusement érigée en pairie pour Artus, en 1519; la sur utilement pour Claude & sa postérité en 1766. Il y avoit alors d'autres exemplée de pairies conférées à de samples gentils-hommes. Le duché de Roanès sur porté dans la maison d'Aubussion de la Feuillade par Charlotte Gouffier, fille de Henri Gouffier, arrière petit-fils de Claude. Charlotte mourut le 13 sévrier 1683.
- 6°. Louis Gouffier, fils aîné de l'amiral de Bonnivet tué au siège de Naples en 1527.
- 7°. François Gouffier, frère de Louis, mort des blessures qu'il avoir reçues au siège de Vulpian dans le Piémont, après s'être distingué à la bataille de Cérisoles & dans d'autres expéditions importantes.
- 8°. Un autre François Gouffier, frère des précédens qui se distingua aux batailles de Cérisoles, de Dreux, de Saint-Denis, aux sièges de Landrecies, de Hesdin, de Merz de Calais, de Thionville & d'Orléans, Mort très-âgé le 25 avril 1594.
- 9º Henri Gouffier, ayant servi en Flandre & commande en Italie les armées vénitiennes, se trouva en France à la bataille de Senlis, & sut tué en 1589, dans une émeute populaire à Breteuil en Picardie.
- 10°. François-Alexandre, fils du précédent, tué en duel en 596.
 - 110. Henri Marc Alphonse Vincent Gouffier,

frèro de François-Alexandre, eut le malheur d'êtro brûle par accident au château de Bernieulles, la nuit du 22 au 23 mars 1645.

12°. Léon Gouffier, tué à la bataille de Sentzhem.

L'héritière de la maison de Gouffier a épousé M. le comte de Choiseul, de l'académie françoise & de l'académie des inscriptions & belles lettres, actuellement (en 1787) ambassadeur du roi de Françe à la Porte, & qui joint au nom de Choiseul celus de Gouffier, depuis ce mariage.

GOUJET, (CLAUDE-PIERRE) chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital, savant & insatigable compilateur. Ses principaux ouvrages font la Bibliothèque françoise, l'Histoire du collège royal de France, le supplement au dictionnaire de Moreri; sa Differtation sur l'état des sciences en France, depuis la more de Charlemagne , jufqu'à celle du roi Robert , remporta le prix de l'académie des belles lettres en 1737. Il y a encore beaucoup d'autres ouvrages trèssavans de M. l'abbé Goujet. Il eût été un membre distingué de l'académie qui l'avoit couronné; mais sa soi sut suspecte au cardinal de Fleury, c'est-àdire, qu'il étoit janséniste, grande raison pour exclure un savant d'une société littéraire, où d'ailleurs les jansénistes ne manquoient pas alors, à cause du soin même qu'on prenoit de les en écarter. Né à Paris en 1697, élevé aux jésuites il avoit été oratorien. Il mourut en 1767, presque aveugle à force de lectures, de recherches & de

GOULAMS, f. m. pl. (Hist. mod.) En Perse, ce sont des esclaves ou sils d'esclaves de toutes sortes de nations, & principalement de géorgiens renégats, qui sorment le second corps de l'armée du sophi. Il en a environ 14 mille à son service. On appelle leur général koullas-agassi. Ils ont plusieurs grands seigneurs dans leur corps. Thévenor, voyage du Levant. (G.)

GOULU, (JEAN) (Hifl. lin. mod.) général des Feuillans, connu par les écrits pleins d'emportement & d'injures contre Balzac. (Voyez BALZAC) Goulu mouruten 1629. On a de lui encore une vie de faint François de Sales, & quelques autres ouvrages; mais c'est sur tout par ses écrits contre Balzac qu'il est connu; hâc magnâ inimicitià claruis.

GOURDAN, (SIMON) (Hist. list. mod.) victoria contemporain de Santeuil, & comme lui auteur de profes & d'hymnes, qu'on chante encore dans quelques églises. On disoit de Santeuil, qu'il chantoit les saints; & du père Gourdan, qu'il les imitoit. Ne en 1646, mort en 1729.

GOURNAI, (MARIE LE JARS DE (Hist. liv.) mod.) fille savante, amie de Montagne qui l'appele

loit sa fille d'adoption & qui la fit héritière de se écrits; elle donna, en 1635, l'édition de ses essais. On a aussi d'elle des ouvrages qui ont été recueillis en deux volumes in-4°. Elle avoit conservé, par goût & par principe, le vieux langage & la vieille prononciation; elle étoit d'ailleurs d'une vivacité qui ne lui permettoit pas de soigner son style ni dans la conversation ni dans ses écrits, en conséquence elle haissoit les purisses, & disoit que leur style étoit un bouillon d'eau claire sans impureté & sans sut-flance. On a retenu d'elle ce vieux vers:

Quand mon åge fleuri rouloit fon gat printemps,

Qui est la traduction de ce vers de Catulle:

Jucundum cum atas florida ver ageret.

Elle sut l'objet de plusieurs satyres assez grossières, où on lui reprochoit d'être laide & encore sille à cinquante-cinq ans. Née en 1566; morte en 1645. Ses amis l'appelloient la syrène françoise; ce qui prouve seulement qu'une semme qui écrivoir bien ou mal, passoit alors pour un prodige.

GOURVILLE, (Jean HÉRAULD, SIEUR DE) (Hist. de Fr.) ne à la Rochesoucauld en 1625, d'abord valet-de-chambre du fameux duc de la Rochefoucauld, auteur des maximes. Ce duc le donna au grand Condé; il fut aussi attaché au surintendant Fouquet, enveloppé dans sa disgrace & condamné à être pendu. Il passa dans les pays etrangers, y rendit des services importans, & mérita d'être employé par la France avec caractère auprès de diverses puissances d'Allemagne; & comme il negligea de faire révoquer son arrêt, on a eu raison d'observer qu'il étoit à la sois pendu en effigie à Paris, & envoyé du roi en Allemagne. A la mort de M. Colbert, il sut propose au roi pour être contrôleur-général. On dit que ce fut M. le Tellier qui empêcha ce choix en paroif-fant l'approuver beaucoup. Sire, dit-il au roi, votre majeste ne peut pas mieux faire que de nommer M. de Gourville, ce seroit le moyen de le détacher des intérêts de M. le prince. Il savoit qu'en rappellant l'attachement de Gourville pour le grand Condé, il le perdoit absolument dans l'esprit du roi, qui estimoit ce grand prince & respectoit sa gloire, mais qui n'avoit pas perdu la mémoire des troubles de la fronde, de la surprise de Bléneau & du combat de Saint-Antoine. En effer, Louis XIV ne dit rien, & parla de M. le Peletier; c'étoit celui que M. le Tellier vouloit faire nommer. (Voyez l'article Peletier) (LE)

Gourville a laissé des mémoires curieux; on y voit avec plaisir & avec intérêt le tableau du désordre où étoient tombées les affaires du grand Condé pendant le temps de sa fatale alliance avec l'Espagne, & des moyens si sages, si économiques que prit Gourville pour les réparer; on y voit comme il

tenoit rigueur à ce prince sur les sommes qu'il lui permettoit d'employer à son plaisir, à l'embellissement de Chantilly, à la consection de ce beau canal, qui fait toujours l'admiration des étrangers, assez droit pour conserver le suffrage des amateurs des anciens jardins, assez courbé pour satissaire les modernes, ennemis de la ligne droite.

Nous ne savons que par tradition les anecdotes suivantes. Gourville, devenu un homme important dans l'état, étoit si éloigné de se méconnoitre, que se trouvant à la chasse avec M. le duc de la Rochesoucauld, son premier maître, qui depuis longtemps ne traitoit plus avec lui que d'égal à égal, & voyant que M. le duc de la Rochesoucauld essayoit de quitter ses bottes, & n'avoit personne pour les lui ôter, il se présenta pour lui rendre cet office. Que saites vous donc monsseur de Gourville? s'écria le duc. Eh, monsseur le duc, répondit Gourville, est-ce la première sois?

On conte une anecdote singulière sur la mort de Gouville. Il mouroit tranquillement de lasgueur & de soiblesse; ses amis étoient en grand
nombre autour de son lit. Je me sens si soible,
leur dit-il, qu'il me paroit évident que si je voulois seulement me retourner dans mon lit, ce
mouvement me feroit rendre l'ame. On l'assura
que ce sentiment de sa soiblesse le trompoit &
qu'il étoit exagéré. Voulez-vous, leur dit-il, en
avoir le plaisir? il se retourna, & mourut. C'étoit
en 1705. C'est sur lui, dit-on, que Boileau sit
cette épitaphe épigrammatique:

Cy-git justement regretté, Un savant homme sans science; Un gentilhomme sans naissance, Un très-bon-homme sans bonté.

Tout cela signisse qu'il parloit très-bien de tout sans être sort instruit, qu'il avoit, quoique d'une naissance obscure, de la dignité dans le caractère & de la noblesse dans les manières, qu'il caressoit tout le monde, & qu'on prétendoit qu'il n'aimoit personne véritablement.

GOUTHIER ou GUTHIER, ou GUTHIERES, (JACQUES) (Hist. litt. mod.) avocat, anteur d'un poëme sur la prise de la Rochelle en 1618, Rupella capta, dédié au cardinal de Richelien; d'un traité de orbitate tolerandá, mais d'un autre intitulé: laus cacitatis. On a peine à comprendre ce qui peut être dit de raisonnable pour consoler de la cécité & de la dépendance universelle où elle met. Mort en 1638.

pendant le temps de sa fatale alliance avec l'Espagne, & des moyens si sages, si économiques que prit (Hist. litt. mod.) Sa vie sut celle d'un avenumer spurville pour les réparer; on y voir comme il qui changea plusieurs sois d'état & de religion.

le fit deux sois capucin & mourut protestant; mais il a fait preuve de talent dans son testament politique du cardinal Alberoni & dans son hiftoire politique du siècle, pris depuis la paix de Westphalie en 1648, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce dernier ouvrage, assez désectueux, mais qui souvent fait penser, c'est le jugement de l'auteur sur Louis XIV: en général il ne paroît point avoir des idées assez fixes sur le caractère de ce prince; tantôt il n'impute qu'à lui seul cette fierté, cette hauteur tant reprochée à son gouvernement, & il paroît croire que c'est Louis XIV lui-même qui l'avoit inspirée à ses ministres malgré eux; tantôt il représente Louis XIV comme un prince entièrement gouverné par ces mêmes ministres, & qui n'avoit sormé son caractère que des impressions qu'il avoit reçues d'eux. Il est plus ferme dans ses idées comparatives sur Louis XIV & son rival le prince d'Orange; c'est à ce dernier qu'il donne hautement la préférence; il paroît prendre plaisir à montrer le prince d'Orange toujours supérieur à Louis XIV, l'esfaçant entièrement dans l'art des négociations, méditant ses projets avec plus de prosondeur, les préparant avec plus de sagesse, les exécutant avec plus d'ardeur; il va même jusqu'à resuser au conseil françois, dans les plus beaux jours de la gloire de Louis XIV, tout plan & toute combinaison: il prétend que Louis XIV fut redevable à la politique de son rival de toute sa réputation de politique; il suppose que Guillaume, obligé de peindre Louis redoutable pour donner aux diverses puissances de l'Europe un intérêt sensible de se liguer contre lui, leur exagéra tellement l'ascendant de ce prince, confirma tant par ses reproches les flatteries dont ses sujets l'enivroient. que toute l'Europe fut remplie d'une fausse idée de la sagesse & de la puissance de Louis XIV. & présuma d'autant plus de la justesse & de la profondeur de sa politique, qu'elle en pouvoit m oins saisir les rapports.

Par une suite de ce plan assez nouveau, adopté par l'auteur pour dégrader Louis XIV, il est obligé du moins de lui épargner le reproche, tant répété par ses ennemis, d'avoir aspiré à la monarchie universelle; c'eût été avoir un système, & M. Maubert de Geuvest ne veut point abso-sument que Louis XIV en air eu. Il est auteur de quelques autres ouvrages moins célèbres. Mort en 1767.

GOUX DE LA BOULAYE, (FRANÇOIS LE) (Hist. list. mod.) voyageur françois, mort en Perse, vers l'an 1669. On a de lui la relation de ses voyages.

GRACCHUS. (Hift. rom.) Les Gracques, tribuns du peuple, si célèbres dans l'histoire du

tribunal & dans les débats sanglans des patriciens & des plébéiens, du senat & du peuple: étoient-ce des citoyens vertueux ou des sujets factieux & des tyrans ambitieux? C'est un problême difficile à résoudre. Dubium pius an sceleratus Orestes. Leur père Titus Sempronius Gracchus, étoit ennemi personnel du premier Scipion l'Africain, le vainqueur d'Annibal; mais ennemi généreux, il s'indigna de l'ingratitude du peuple romain qui vouloit flétrir la gloire d'un tel homme par un jugement injuste; il rappella les services & les triomphes de Scipion. Quoi donc! dit-il. la vertu des grands hommes ne trouvera-t-elle jamais ni dans son propre mérite, ni dans les honneurs où vous l'élevez, un asyle & comme un sanctuaire, où leur vieillesse soit à couvert de l'outrage & de l'injustice? Nullis-ne meritis suis, nullis vestris honoribus unquam in arcem untam & velut sanctam, clari viri pervenient, ubi fe non venerabilis, inviolata saltem senectus corum considat? Le senat remercia Gracchus de ce qu'il avoit fait céder ses ressentimens particuliers à l'honneur de la république, & il ne fut plus parle de l'indigne procès qu'on avoit voulu faire à Scipion. On ajoute même que pour cimenter la réconciliation de Scipion avec Gracchus, les sénateurs proposèrent au premier de donner une de ses filles en mariage à Gracchus; Scipion en prit l'engagement, & de retour dans sa maison, j'ai marie ma fille, dit-il à Emilie sa femme. - Ouoi! sans consulter une mère? - Je n'ai pu m'en défendre. — Ah! quand ce seroit pour la donner à Sempronius Gracchus, deviez-vous m'en faire un secret? — Quoi! vous la donneriez à Sempronius Gracchus? — Eh! quel autre en est plus digne? --- Eh bien! c'est à Sempronius Gracchus que je l'ai donnée. Ce fut la sameuse Cornélie. mère des Gracques. Titus Sempronius Gracchus fut censeur l'an de Rome 584, deux fois consul l'an 575 & l'an 589; il reçut deux fois l'honneur du triomphe, il laissa douze ensans à sa semme. On conte de lui un trait que quelques-uns pourront regarder comme une superstition ridicule, mais que les historiens citent comme une marque estimable du respect des Romains pour la religion. Gracchus, dans son second consulat, avoit présidé, selon l'usage, à l'élection des consuls de l'année suivante; il lui vint après coup des scrupules sur l'omission d'une cérémonie, à laquelle il favoit seul qu'il avoit manqué, il craignit que cette omission ignorée ne rendit l'élection vicieuse au tribual des dieux; il consulta le collège des augures, & ceux-ci en rendirent compte au sénat; les deux nouveaux consuls étoient entrés en charge, s'étoient partagé les provinces, s'étoient rendus chacun dans la leur. On les rappella; & lorsqu'ils furent instruits du sujet de leur rappel, ils abdiquèrent d'eux-mêmes le confulat; on les en dédommagea dans la suite, mais leur élection fut jugée nulle pour cette année.

Le soin de l'éducation des Gracques sut la seule affaire de Cornélie. Pour moi, voilà mes richesses & mes ornemens, dit-elle en montrant ses ensans à une riche campanienne qui venoit de lui étaler ses diamans & ses trésors. Juvénal, dans les vers suivans, accuse-t-il formellement Cornélie d'une hauteur insupportable, ou se contente-t-il de dire que si elle avoit ce désaut, il ne pourroit l'aimer malgré toutes ses vertus, & qu'il lui présereroit la plus simple citoyenne de Venouse?

Malo Venusinam quam te , Cornelia mater Gracchorum , si cum magnis virtutibus offers Grande supercilium & numepas in dote triumphos.

Ouoi qu'il en soit, elle fit instruire parfaitement ses ensans; elle étoit elle - même trèsinstruite. Ciceron & Quintilien citent ses lettres avec eloge. Le second Scipion l'Africain avoit épousé sa fille, & elle disoit souvent à ses fils, pour les exciter à sortir de l'obscurité : Les Romains ne m'appellent encore que la belle-mère de Scipion & non pas la mère des Gracques; elle eut satisfaction, elle sut la mire des Gracques, mais elle contribua peur-être à leur perte. Scipion Emilien leur beaufrère étoit dans le parti du senat & des praticiens, les Gracques se jetèrent dans le parti populaire, leurs tribunats ne furent que trop célèbres. Tibérius Gracchus étoit plus âgé de meuf ans que Casus son frère; de là un intervalle assez considérable dans l'histoire entre l'un & l'autre. Le tribunat de Tibérius est de l'an de Rome 619. Tibérius fit passer la loi agraire ou la loi du partage des terres, loi qui dépouilloit les riches & les nobles en faveur du peuple, mais qui étoit sujète aux plus grands inconvéniens & ne pouvoit guère que produire des troubles. Lælius qui, étant tribun, avoit eu la même idée, l'avoit abandonnée comme entraînant de trop facheuses suites, & cette modération lui avoit mérité le titre de sage. On peut voir ce que Cicéron a écrit sur cette loi orageuse. Octavius, collègne de Tibérius dans le tribunat, & son ami particulier, crut devoir s'opposer à cette loi & défendre les nobles : Tibérius ayant fait tout ce qu'il put pour le gagner, s'emporta jusqu'à proposer au peuple de choisir entre son tollègue & lui, & de destituer l'un ou l'autre: le peuple alloit prononcer, & son choix n'étoit pas douteux; Tibérius en ce moment fit un dernier essort auprès d'Octavius; il sit parler l'amitié pour la dernière fois; avec tant d'éloquence, qu'Octavius attendri versa quelques larmes; mais ayant jeté un regard sur les nobles, dont il étoit environné & qui n'espéroient qu'en Jui, il persista dans son opposition, & dit à Tibérius qu'il pouvoit faire ordonner par le peuple tout ce qu'il voudroit, Octavius sut déposé Et maltraité par le peuple; il eut peine à se sauver, & un esclave sidèle, qui se tint toujours devant lui pour le garantir & détourner les coups, eut les deux yeux crevés. Tibérius, pénétré de douleur en apprenant ces violences, courut, mais trop tard, pour contenir le peuple.

Cependant, il s'élevoit contre lui de violens orages de la part du sénat & des nobles; Tibérius craignit ou seignit de craindre pour sa vie; il prit un habit de deuil, & menant ses ensans dans la place publique, il les mit avec leur mère sous la protection du peuple pour les intérêts duquel il sentoit qu'il alloit infailliblement perir. En même temps il fit ordonner que les biens du riche Attale, dernier roi de Pergame, seroient distribués aux pauvres citoyens, Attali ignotus hares. Cependant il travailloit à se faire continuer dans le tribunat, à se faire donner son frère Caïus pour collègue, à porter au consulat Appius, son beau-père, à élever de plus en plus l'autorité du peuple sur les ruines de celle du sénat. Le jour marqué pour l'élection des nouveaux tribuns, il se rendit au Capitole, le peuple & le senat étoient presque en présence & prêts d'en venir aux mains. Tibérius, sur un avis qu'il recut que les sénateurs avoient fait armer leurs esclaves, voulut demander du secours au peuple; mais ne pouvant se faire entendre à cause du bruit qui se faisoit, il porta sa main à sa rète pour avertir qu'elle étoit en danger. Sès ennemis à leur tour trouvent ou seignent de trouver du crime dans ce geste peut-cire innocent, ils s'écrient que Gracchus demandoit ouvertement la couronne, accusation qu'ils avoient même déjà préparée d'avance. Scipion Nasica, qui étoit à la tête des ennemis de Tibérius, somma le consul Scévola de secourir la patrie & de saire périr le tyran. Scévola répondir qu'il ne feroit jamais perir un citoyen sans qu'il eût été jugé, mais qu'il n'auroit aucun égard aux délibérations illégales que le peuple pourroit prendre à la per-suasion de Tibérius; alors Nasica s'écrie: le conful expose la republique, suivez-moi, vous tous qui vous interessez à sa conservation. Presque tout le senat le suit, on marche au Capitole, on attaque Tibérius, il est assommé avec plus de trois cents de ses amis à coups de bâtons & de pierres, ce sut la première fois que le sang des citoyens sut répandu à Rome par des citoyens dans une émotion populaire. Ce fut le signal des horreurs & des proscriptions si fréquentes depuis. On établit une commission pour juger ceux qu'on regarda comme les complices de Tibérius. Un de ses plus ardens amis, Blosius po se détendoir qu'en disant qu'il avoit cru ne devoir rien resuser à un tel ami. Et s'il vous eût ordonné de mettre le seu au Capitole, lui dit Lælius qui l'interrogeoit? - Il ne me l'auroit pas ordorné. - Mais enfin s'il l'avoit ordonné? — J'aurcis obéi. Tibérius Gracchus n'avoit que trente ans lorsqu'il périt

GRA A misérablement. On jeta son corps dans le ?

Cependant on fut obligé de donner quelque satisfaction au peuple, Scipion Nasica ne pou-vant plus paroitre en public sans être insulté, sut envoyé en Asie sous prétexte de quelque commission. Cicéron le loue par-tout comme le libérateur de la patrie, d'autres ne voient en lui que l'assassin d'un homme vertueux & populaire.

Caïus cultiva long-temps dans la retraite & dans le silence, les talens qu'il vouloit saire servir un jour à la vengeance de son frère. Il disoit dans la suite que Tibérius lui avoit apparu en songe, & lui avoit dit: Caïus, tu as beau fuir, les destins te préparent un sort semblable au mien. Son sort sut en effet semblable, & sa réputation également équivoque. Il fut comme lui éloquent, entreprenant & d'une popularité suspecte. Son beau-frère, lesecond Scipion l'Africain, fils, comme on sait, de Paul Emile, & adopté par le fils du premier Scipion l'Africain, avoit époulé, comme nous l'avons dit, une sœur des Gracques: mais il étoit du parti contraire : lorsqu'il avoit appris la mort violente de Tibérius Gracchus, il avoit cité à ce sujet un vers d'Homère, dont le sens général est rendu par ce vers de Racine :

Puisse périr comme eux, quiconque leur ressemble!

Il montroit en toute occasion & en présence du peuple, qu'il détestoit la mémoire de Tibérius: Caïus irrité, déclamant un jour contre lui dans l'assemblée du peuple, dit qu'il falloit se désaire de ce tyran. Ce grand homme sut trouvé mort dans son lit, portant au cou, dit Patercu-lus, des marques d'une mort violente: ita ut quadam elisarum faucium in cervice reperirentur nota. On ne fit aucune information à ce sujet, dans la crainte, dit Plutarque, que Caïus ne se trouvât coupable. Cette mort, en effet, paroît avoir été l'ouvrage de la faction des Gracques; on crut que Sempronia, leur sœur, de concert même avec Cornélie leur mère, avoit introduit, la nuit, dans la chambre de son mari les assafsins qui l'etranglèrent. Casus étant parvenu au tribunat pour l'année 629, renouvella la loi agraire & tous les établissemens populaires de Tibérius; & ne s'oubliant pas plus que Tibérius ne s'étoit oublié, il se fit continuer le tribunat pour l'année 630, & il cabaloit pour se le saire Continuer encore pour l'année 631; mais il s'éleva contre lui de si violens orages, que sa tête fut mise à prix. Retiré dans un bois consacré aux furies & voyant ses ennemis prêts d'y entrer pour l'en arracher, il se fit tuer par un de ses esclaves, qui se tua lui-même sur le champ. Sa tête sut portée au consul Opimius, son ennemi, qui eut la lâche barbarie d'y insulter en ôtant toute la cervelle & mettant du plomb fondu à la place. Son corps fut jeté dans le Tibre comme l Histoire, Tome II. Seconde part,

celui de son frère. Opimius eut encore l'indignité de bâtir, en mémoire de cet événement, un temple à la Concorde. Quelqu'un y grava secrétement, pendant la nuit, un vers dont le sens est : Ce temple de la Concorde est l'ouvrage de la plus lache fureur.

Cornélie s'étoit retirée à Misene, où elle vécut long-temps, parlant sans cesse de ses fils & ne les pleurant jamais. Tout ce qu'il y avoit de distingué à Rome, alloit la voir & l'entendre parler du premier Scipion son père, & des Gracques ses fils : elle étoit devenue un monument vivant de ces grands événemens & de ces grands horimes. Elle aimoit sur-tout à raconter tout ce que Tibérius & Caïus avoient fait & souffert, disoitelle, pour la patrie. Le peuple, toujours attaché à la mémoire de ces deux illustres tribuns, sit ériger à Cornélie une statue de bronze avec cette inscription, si simple & si honorable à la sois & pour la mère & pour les enfans: Cornelle, mère des Gracques.

L'opinion qui est restée sur les Gracques, est que c'étoient de grands hommes, mais des séditieux:

Quis tulerit Graechos de seditione querentes ?

dit Juvénal. Cicéron en parle de même. Velleius Paterculus, à la vérité, fait un beau portrait de Tibérius Gracchus: Vir alioqui vità innocent ssimus; ingenio florentissimus, proposito sanctissimus tantis denique adornatus virtutibus, quantas perfecta & natura & industria mortalis conditio recipit ; mais il blâme par-tout sa conduite & celle de son frère dans leurs tribunats, & exalte celle de Scipion Nasica. Les Gracques ont cependant trouvé des apologistes, sur-tout parmi les modernes. M. Marmontel, dans sa présace de la traduction de Lucain, n'impute qu'à la tyrannie du sénat les désordres qui produisirent la guerre civile, & qui perdirent Rome: il suit la conduite de ce corps dans les différentes époques de la république; il soutient que son esprit sut toujours de tromper & d'asservir le peuple; il sait voir comment l'antorité du peuple & la puissance tribunitienne naquirent des injustices & des violences du senat; il regarde la mort violente des Gracques comme le fignal & le principe de ces divisions, de ces proscriptions, de ces massacres, qui, après avoir long-temps désolé la république au nom de divers tyrans, finirent par entraîner le senat & le peuple dans une servitude commune.

GRACE PRINCIPALE, (Hist. mod.) titre qu'on donnoit autresois à l'évêque de Liége, qui est prince de l'empire. La reine Marguerite, dans ses mémoires, raconte qu'on le traitoit ainsi: mais depuis il a pris celui d'altesse. Il n'y a point aujourd'hui de baron dans la haute Allemagne, & sur-tout en Autriche, qui ne se sasse donner 2.228

730

ce titre d'honneur. Les Anglois s'en servent à l'égard des évêques & des personnes de la première qualité après les princes. Comme on le donne en Allemagne aux princes qui ne sont pas du premier rang, les ambassadeurs de France l'accordèrent d'abord à l'évêque de d'Osnabruk, qui étoit ambassadeur du collège électoral à Munster, mais ensuite ils le traitèrent d'altesse. Ce titre de grace principale n'est plus maintenant d'usage en notre langue, (G.)

GRACIAN, (BALTHASAR) (Hist. mod.) jésuite espagnol, auteur estimé en Espagne, moins estimé en France où presque tous ses ouvrages sont connus par des traductions. Son héros & son homme universel ont été traduits par le père de Courbeville, jésuite; ses maximes, par Amelot, sous le titre de l'homme de cour. Ses résexions politiques sur les plus grands princes & particulièrement sur Ferdinand-le-Catholique, par M. de Silhouette, que nous avons vu contrôleurgénéral en 1759, & ensuite sous un autre titre par le même père de Courbeville, &c. Gracian est mort resteur du collège des jésuites de Tarragone, en 1658.

GRÆVIUS, (JEAN-GEORGES) (Hist. litt. mod.) digne disciple de Gronovius, & prosesseur de politique, d'histoire & d'éloquence à Utrecht, si connu par son Thesaurus antiquitatum romanarum, par son Thesaurus antiquitatum italicarum, continué par Burman. Il a de plus donné des éditions d'Hésiode, de Cicéron, de Florus, de César, de Suétone, &c. Né à Naümbourg en Saxe, en 1632. Mort en 1703.

GRAFIGNY, (FRANÇOISE D'ISSEMBOURG D'HAPPONCOURT DE) (Hist. litt. mod.) auteur des lettres d'une péruvienne, petit livre charmant, plein d'intérêt, & du style le plus philosophique; de la comédie de Cénie, pièce touchante, qui ressemble trop à la gouvernance de la Chaussée, & qui ne la vaut pas, mais où il y a des scènes qui valent des pièces entières, telle est, par exemple, la première scène du cinquième acte, où les inquiétudes & les délicatesses de l'amour se déguisent si bien sous le prétexte des égards dus au malheur; de la fille d'Aristide, pièce intéressante & bien écrite, qui eut peu de succès, peut-être parce que Cénie en avoit eu trop. On a dit, & quelqu'un a osé écrire que les lettres péruviennes & Cénie n'étoient pas de madame de Grafigny. Où sont les auteurs qui mettent de tels ouvrages sous le nom d'autrui? Ne croyons jamais à ces sortes imputations que les sots ne manquent presque jamais de faire, quand il s'agit d'une femme. Madame de Grafigny étoit lorraine, née à Nancy; son père étoit major de la gendarmerie du duc de Lorraine; elle épousa François Hugot de

Crafigny, chambellan du duc de Lorraine. Son mariage ne sut point heureux; il sallut la separer de son mari; mais tous ces saits ne sorment point l'histoire de madame de Grafigny. Son histoire est toute entière dans les lettres d'une péruvienne, dans Cénie, dans la fille d'Aristide. Elle mourur à Paris en 1758, âgée de 64 ans.

GRAILLI ou GRAILLY, (voyez l'article FOIX) ancienne maison qui sorma par alliance la seconde maison de Foix, vers la fin du quatorzième siècle. De cette maison de Grailli, avant qu'elle sût devenue maison de Foix, étoit le fameux Jean III de Grailli, captal de Buch, l'ami particulier du prince de Galles, dit le Prince-Noir, qui le donna pour lieutenant au roi de Navarre, Charles-le-Mauvais. Le titre de captal, capitalis, c'est àdire chef, distinguoit originairement les seigneurs de l'Aquitaine de ceux des autres provinces: mais dans la fuite, ces seigneurs ayant pris des titres plus usités en France, il n'est plus resté dans l'Aquitaine d'autres captalats que celui de Buch & celui de Trène. Le captal de Buch, Jean III, étoit un des habiles généraux du quatorzième siècle, & ce ne sut point par sa faute qu'il perdit contre notre fameux du Gnesclin la bataille de Cocherel, où il fut fait prisonnier le 23 mai 1364. Les Navarrois avoient à Cocherel les mêmes avantages dont les François s'étoient privés dans les barailles de Courtrai, de Créci & de Poitiers; avantage du nombre, avantage du poste, abondance de vivres, dont ils se plaisoient à faire parade pour insulter à la disette des François: ceux-ci n'avoient d'autre ressource que de tirer les Navarrois de leur poste pour les amener à une bataille dans la plaine; les Navarrois brûloient de combattre; la prudence du captal contenoit leur ardeur. Du Guesclin, pour enflammer cette même ardeur & la leur rendre funeste, seint de décamper & de livrer à l'ennemi une victoire aisée; on en avertit le captal, on lui demande à grands cris la bataille. a Jamais, répondit le sage captal, » du Guesclin n'a décampé à la » vue de l'ennemi; c'est une ruse. On ne l'écouta » point, on l'entraîna, on sut battu, & il sut » pris. » Du Guesclin l'avoit prévu; il avoit annoncé, au commencement du combat, qu'il espéroit donner le captal au roi pour étrenne de sa noble royauté. (Charles V venoit de monter sur le trone.) Du Guesclin avoit même fait dire au captal, avant le combat, qu'il sespéroit le prendre; & en exhortant ses soldats, il seur avoit dit: Pour Dieu, amis, souvenez-vous que nous avons un nouveau roi de France; que sa couronne soit aujourd'hui étrennée par vous. Lorsque le roi de Navarre eut fait la paix avec la France, le captal de Buch fut mis en liberté : alors il s'attacha au parti des Anglois, & fut pris, pour la seconde fois, dans un combat près de Soubise, en les servant. Cet habile & malheureux capitaine

mourat en prison en 1377, malgré toutes les offres que pût faire Edouard pour sa rançon. Charles V, ayant fair inutilement tous ses efforts pour l'attirer à son service, prouva encore mieux,

FIN DU TOME SECOND.

